



HAL
open science

Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010)

Raphaël Devred

► **To cite this version:**

Raphaël Devred. Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010). Histoire. Université Paris-Saclay, 2024. Français. NNT : 2024UPASK003 . tel-04612873

HAL Id: tel-04612873

<https://theses.hal.science/tel-04612873v1>

Submitted on 14 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le domaine de Rambouillet, une histoire
environnementale du pouvoir, de la chasse et
de l'élevage (1783-2010)

*The estate of Rambouillet, an environmental history of power, hunting and
animal husbandry (1783-2010)*

Thèse de doctorat de l'université Paris-Saclay

École doctorale n° 629, Sciences sociales et humanités (SSH)
Spécialité de doctorat : Histoire

Graduate School : Humanité, Sciences du Patrimoine. Référent : Université de Versailles-Saint-Quentin-
en-Yvelines

Thèse préparée dans l'unité de recherche **Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés
Contemporaines (Université Paris-Saclay, UVSQ)**, sous la direction d'**Anne-Claude
AMBROISE-RENDU**, Professeure des universités, la co-direction de **Grégory QUENET**,
Professeur des universités

Thèse soutenue à Guyancourt, le 15 mars 2024, par

Raphaël DEVRED

Composition du Jury

Membres du jury avec voix délibérative

Jérôme BURIDANT Professeur des universités, Université de Picardie- Jules Verne	Président
Charles-François MATHIS Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Rapporteur & Examineur
Guillaume BLANC Maître de conférences HDR, Université de Rennes 2	Rapporteur & Examineur
Sylvie DALLET Professeure des universités, Université Paris-Saclay, UVSQ	Examinatrice
Steve HAGIMONT Maître de conférences, Université Paris-Saclay, UVSQ	Examineur
Maïke SCHMIDT Chargée de recherche et d'enseignement, Universität Leipzig	Examinatrice

Titre : Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010)

Mots clés : histoire environnementale, pouvoir, chasse, élevage, domaine, gouvernement

Résumé : De 1783 à 2010, le domaine de Rambouillet est pensé comme un territoire-vitrine des princes et de l'État. La double fonction politique de résidence et de site modèle et vitrine invite à se saisir d'une histoire environnementale du pouvoir au domaine, c'est-à-dire l'étude des rapports de force politiques permanents et les relations de conflictualité entre les différents acteurs et communautés, humains et autres qu'humains sur le territoire. Il s'agira notamment de suivre comment les princes et l'État mettent en place des politiques de la nature à l'échelle locale, que ce soit autour des chasses princières, de la privatisation des lieux ou bien autour de l'histoire de la Bergerie nationale, de son troupeau de mérinos de Rambouillet. Des programmes de modernisations qui sont ensuite diffusés à l'échelle régionale, coloniale et internationale. L'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage permet d'interroger les frontières de la conservation de la nature, celles des processus de modernisations et de préciser

les manières selon lesquelles les Modernes fabriquent des sauvages et des domestiques depuis le XVIII^e siècle. L'enquête s'intéresse autant à l'histoire des populations de gibiers et à leur gestion qu'à la notion de race et aux manières dont les administrateurs prennent en charge les animaux politiques comme le cerf, le faisan ou le mouton. Le mérinos de Rambouillet est l'une des premières races pures créée en France à partir de 1786 et sa trajectoire à travers plusieurs continents pendant l'ère coloniale et postcoloniale démontre l'influence du « nom de Rambouillet » à travers les époques et les lieux. Au domaine de Rambouillet, peut-être plus qu'ailleurs, c'est dans ce qui est en train de devenir la nature, que les rapports de force se révèlent et que l'histoire environnementale trouve un terrain fertile pour une approche du pouvoir par la forêt, la chasse et l'élevage, en un mot, par la nature.

Title : The estate of Rambouillet, an environmental history of power, hunting and animal husbandry (1783-2010)

Keywords : environmental history, power, hunting, animal husbandry, estate, government

Abstract : From 1783 to 2010, the estate of Rambouillet is thought of as a model territory for princes and State. This double function as residency and role model place invites us to invest an environmental history of power on the estate, which means the study of permanent political powers struggles or balance of powers and conflictual relations between different humans and non-human actors and communities on the territory. The purpose is to follow how princes and State put in place politics of nature at local level, with princely hunts, land enclosure, or with the National Sheepfold merino flock, which models several modernizations programs both at regional, colonial and international scale. This research tries to study the territorial evolution and the identity given to the estate and the ways that princes and State govern nature in Rambouillet, through land and nature management. Without forgetting forestry, this investigation is interested in the two main environmental activities which are hunting and animal husbandry.

The environmental history of hunting and animal husbandry allows to question the frontiers of nature conservation, modernization processes and to precise the technical and scientific making of savages and domestic animals by the Modern since eighteenth century. The study invests as much history of game and wildlife populations and their management, as the history of breed, and how administrators manage political animals such as red deer, pheasant, or sheep. The Rambouillet merino is one of the first pure breeds created in France from 1786, and its trajectory across several continents during colonial and postcolonial era illustrates the reputation and influence of "the name of Rambouillet" through times and spaces. On the estate of Rambouillet, perhaps more than elsewhere, it is in what is becoming nature that notions of balance of power reveal themselves and that environmental history find a fertile ground to approach history of power by the forest, hunting and animal husbandry, in one word, by nature.

Présentation de la thèse



Cette thèse se compose de deux volumes. Le premier est constitué du mémoire de thèse. Le second est un outil environnemental et patrimonial.

J'invite le lecteur et la lectrice à prendre connaissance du second volume qui contient une série d'instruments. Le lecteur et la lectrice y trouveront un guide documentaire, composé d'un état des sources détaillé, une bibliographie thématique ; les documents cartographiques nécessaires pour une meilleure compréhension spatiale et géographique des lieux étudiés. Ils y trouveront également une série de données brutes rassemblées en listes, tableaux et graphiques. Un fichier contenant le calendrier des chasses de Rambouillet de 1706 à 1940 est édité en ligne sur HAL-SHS : Raphaël Devred. Le calendrier des chasses du domaine de Rambouillet (1706-1940). Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. 2024. (halshs-04402230)

Il s'agissait de proposer une entrée technique pour les gestionnaires du domaine national de Rambouillet, fortement impliqués dans une démarche réflexive, historique et patrimoniale du site. Pour réduire les allers-retours entre les documents, le *maximum* d'illustrations et de documents a été inclus dans la synthèse. Celles-ci ont fait l'objet d'un choix drastique, car si les « images » du domaine sont rares pour le XVIII^e et le XIX^e siècle, il existe des milliers de documents, notamment photographiques et audio-visuels pour les XX^e et XXI^e siècles.

La numérisation de ces documents iconographiques très riches (cartes, peintures, photographies, reportages) et la compilation dans une base de données, à l'image du projet Verspera du Centre de Recherches du Château de Versailles¹, pourrait démultiplier l'accès aux connaissances historiques et patrimoniales sur Rambouillet.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'investissements d'avenir intégré à France 2030, portant la référence ANR-17-EURE-0021- l'École Universitaire de Recherche Paris Seine Humanités, Création, Patrimoine – Fondation des sciences du patrimoine. En partenariat avec les Archives nationales et les Domaines nationaux de Chambord et de Rambouillet.

¹ CRCV, « Projet Verspera (2013 - ...). Numérisation et modélisation des plans de Versailles sous l'Ancien Régime », dernière consultation 02/12/2023, URL : <https://chateauversailles-recherche.fr/francais/recherche/projets-scientifiques-et-recherche-appliquee/projet-verspera-2013>.

Remerciements

Cette thèse est l'aboutissement d'une série d'enquêtes menées sur l'histoire du domaine et de la forêt de Rambouillet de 2017 à 2024. Si l'image du *désert solitaire* a rythmé les derniers mois de sa réalisation, cette thèse est le fruit d'une série de collaborations fructueuses. Les engagements et les liens de travail tissés m'invitent à honorer celles et ceux qui se sont progressivement mêlés au projet et envers qui va toute ma reconnaissance. La protection des acteurs et les temps navrants m'empêchent d'écrire une partie des noms et des relations qui ont été centraux dans ce travail. Que ceux qui m'ont croisé se reconnaissent, s'ils l'acceptent, dans ces remerciements des présents dans l'absence et non des oubliés.

Les rencontres ont commencé il y a sept ans, en 2017, lorsque je finissais ma licence et rencontrais mes deux co-directeurs de mémoire puis de thèse. Leurs cours respectifs sur l'histoire environnementale m'ont conduit à poursuivre une voie tortueuse à travers la *forêt* de Rambouillet et sa nébuleuse et je suis ravi d'avoir abandonné la voie droite pour amorcer cette *métis*.

Anne-Claude Ambroise-Rendu a accepté de diriger ce travail dès ses premiers pas. Je la remercie d'avoir suivi depuis sept ans, comme directrice de thèse et de laboratoire, comme professeure et relectrice les différentes épreuves doctorales.

Je remercie ensuite Grégory Quenet de m'avoir proposé la piste du domaine de Rambouillet et de m'avoir fait bénéficier de ses réseaux et de ses conseils scientifiques de la Nord-Amérique à Paris². J'ai ainsi pu tracer des trames entre l'histoire environnementale des Pays-d'En-Haut et celle de ma forêt.

D'octobre 2019 à 2022, j'ai bénéficié d'un financement de la Fondation des Sciences du Patrimoine via un contrat fléché (Université de Versailles-Saint-Quentin/FSP) d'une hauteur de 110 000 euros auxquels s'ajoutaient une enveloppe environnementale de 5 000 euros. J'adresse mes sincères remerciements à l'équipe et aux membres de la FSP pour leur intérêt dans mon projet et pour le soutien financier, matériel et intellectuel, tenu jusqu'à la fin de la thèse. Je remercie tout particulièrement son directeur-général Emmanuel Poirault et sa coordinatrice scientifique Anne-Julie Etter, ainsi que mes anciens professeurs Pauline Lemaigre-Gaffier, Étienne Anheim, Pierre Chastang pour leur aide jusqu'à la soutenance.

Il me faut aussi remercier les partenaires du projet de thèse, à savoir le laboratoire du Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines ; les Archives nationales représentée par Henri Pinoteau, ancien responsable avec qui nous avons monté le projet de thèse et Sophie Hennet, qui lui a succédé. Je la remercie tout particulièrement pour l'aide précieuse qu'elle m'a apporté dans les temps durs qui ont pu scander cette thèse, en particulier pour l'accès facilité et privilégié aux archives de la Bergerie nationale. Jean-Claude Yon m'a convaincu, suivi et conduit de la licence, au master puis à la thèse, je l'en remercie sincèrement. J'ai trouvé dans les chasses une autre forme de théâtre et de spectacle très vivant du pouvoir et des hommes.

Le troisième partenaire sont les domaines nationaux de Chambord et de Rambouillet. Depuis notre rencontre en 2018, Jean d'Haussonville a soutenu la réalisation de cette thèse en tant que directeur général et commissaire à l'aménagement de Chambord et de Rambouillet. Il a accepté de faire des domaines les partenaires officiels du projet de thèse avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, et m'a permis et facilité à l'accès aux personnels, aux lieux et aux archives. Je lui adresse mes remerciements pour son soutien, son intérêt et son aide dans l'accès aux domaines d'hier et d'aujourd'hui.

² Je fais ici référence à un séjour canadien réalisé en 2018 à l'occasion de l'école d'été du NiCHE, la Nouvelle initiative Canadienne en histoire de l'environnement, qui m'a conduit dans les Grandes Plaines et les Rocheuses canadiennes. Ainsi qu'aux activités au Collège des Bernardins à Paris, qu'il conduit avec Bruno Latour, Frédéric Louzeau et Olric de Gélis.

J'aimerais remercier les membres du jury d'avoir accepté d'être les ultimes et essentiels soutiens de ce projet en posant la dernière pierre de l'édifice.

Je remercie Jérôme Buridant pour son intérêt et lui adresse ma reconnaissance pour sa participation au jury ainsi que pour m'avoir inspiré l'idée d'une histoire environnementale de l'aménagement domanial.

Que Charles-François Mathis trouve les signes de ma reconnaissance et mes remerciements pour les inspirations et l'appui qu'il a apporté à ce travail.

Sans le savoir, Guillaume Blanc a été un guide dans mes enquêtes à travers l'histoire environnementale des parcs d'État, je le remercie pour son rôle intellectuel, humain et sa participation finale au jury.

Que Steve Hagimont trouve ici mes remerciements pour sa participation au jury et plus largement pour sa présence au fil de ce travail.

Maike Schmidt m'a soutenu dans la réalisation de cette thèse et je ne saurais trop de la remercier pour son invitation à Leipzig et sa participation au jury.

Enfin que Sylvie Dallet trouve ici mes très sincères remerciements pour sa participation au jury et son intérêt pour ce travail.

Aux chercheuses et aux chercheurs. Je remercie Nadir Weber pour son intérêt et son soutien dans les passages d'histoire environnementale de la chasse et de la cour au XVIII^e siècle.

Que Jean-Michel Gaillard et Marlène Gamelon trouvent ici mes sincères remerciements pour leur très grande curiosité, leur accueil et leur aide sur le terrain de l'écologie des populations et notre rencontre à Chambord. Leur aide fut essentielle dans ma formation et la proposition d'une l'écologie historique des populations de gibiers depuis Rambouillet.

J'aimerais adresser ma reconnaissance particulière à Pierre Serna, Malik Mellah, Violette Pouillard et les membres du Ruche et du Niche. Je remercie plus largement à tous les chercheurs qui m'ont accueilli dans leurs séminaires, les journées d'étude et les colloques contribuant ainsi à me former au métier d'historien : Gilles Havard, Anne-Marie Brisebarre, Charles Stépanoff, Denis Fleurdorge, Pierre Cornu, Andrée Corvol, Fabrice Guizard, Émilie-Anne Pépy, Nicolas Rousselier, Nicolas Lescureux, Christine Rendu, Lancelot Arzel, Aude Crozet.

Toutes les pistes amorcées n'ont pas forcément fructifié, mais les espoirs, les obstacles et les échecs font partie du parcours. Je leur dois à toutes et tous du temps et leur suis reconnaissant de leur intérêt et de leur aide précieuse aux différents moments de la thèse.

Je remercie ensuite spécialement Michel Meuret de m'avoir accompagné dans ma conversion pastorale, à travers des sessions de travail et d'échanges sur le pastoralisme, le pâturage, les savoir-faire des bergers et les enjeux de la prédation. J'adresse enfin mes remerciements chaleureux pour leurs encouragements permanents, pour leurs relectures ou leurs conseils précieux depuis mes débuts, avec côté jardins Jan Synowiecki et Sylvain Hilaire et côté cour pastorale, Dominique Taurisson-Mouret.

Je traverse un moment les mers pour remercier les collègues qui m'ont accompagné à distance sur les drailles du mérinos ou sur les voies des gibiers. Je remercie très chaleureusement Amanda Richardson, professeure à l'Université de Chichester qui m'a aidé dans les traductions sur l'histoire des cerfs et des parcs royaux³. C'est ensuite, Trevor Olsson et lady Sally Bruce-Gardyne de la société Sir Joseph Banks en Angleterre qui m'ont donné accès à des documents sur la trajectoire britannique du mérinos⁴. En Australie Michael Pearson et Charles Massy m'ont répondu et envoyé une partie de leurs travaux sur le mérinos australien, qu'ils soient remerciés pour leur temps et leurs travaux⁵.

³ My deep thanks Amanda Richardson who helped me many times on red deer history and royal parks.

⁴ My deep thanks to Trevor Olsson and lady Sally Bruce-Gardyne at the Sir Joseph Banks Society, in England, they gave me access to precious documents and details on the British merino trajectory.

⁵ I also wish to address my deep thanks to Charles Massy, who gave me access to some parts of his works on the Australian Merino and Michael Pearson.

Aux États-Unis, si le voyage m'a été empêché, de nombreuses personnes ont été attentives à mes travaux⁶. Je remercie le généticien Daniel Waldron, au Texas qui m'a confirmé l'importance de l'histoire de l'American Rambouillet dans l'Ouest. Je remercie Andrew Gulliford pour nos échanges sur l'élevage ovin dans le Colorado, et son idée fabuleuse des *sheepscares*, les paysages du mouton. J'adresse ensuite mes profonds remerciements à Karl Jacoby, notre rencontre a été empêchée par la pandémie et je ne saurais oublier sa disponibilité, nos échanges et son aide sur l'histoire amérindienne et l'histoire environnementale de l'Ouest, ces pages lui doivent beaucoup. Enfin, c'est Marsha Weisiger qui par ses conseils sur les Diné, la *churra* et la place du mérinos dans l'histoire de la nation Navajo et plus largement des Nations du désert m'a apporté une aide et une inspiration précieuses dans l'écriture de cette histoire.

Enfin, je tiens à remercier mes camarades de licence, de master et de doctorat, liés à l'aventure rambolitaine de près ou de loin. Un grand merci à Antoine Jeanne, Diane Bouteiller, Agathe Giraud, Jonas Musco et à l'équipe arlésienne, Rémi Grisal, Ariane Cornerier, Nino Lima pour leur présence, leur aide, leurs relectures et leurs encouragements jusqu'à la soutenance.

Aux Archives. J'aimerais remercier l'ensemble des équipes des centres d'archives, archivistes et magasiniers, qui m'ont accompagné dans cette enquête que ce soit à Montigny-le-Bretonneux, Pierrefitte, Blois, Chamarande, Chartres ou Briançon ou en Californie.

L'équipe des archives départementales des Yvelines est devenue un véritable soutien technique et intellectuel dans cette thèse. Ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement à Hélène Guichard-Spica, directrice de l'établissement, à Elise Wojszzyk, ancienne directrice adjointe et à Anthony Rigault, grâce auquel j'ai pu consulter des archives inédites sur la gestion domaniale et bénéficié d'un œil d'expert-archiviste tout au long du chemin, ainsi qu'à Romain Dugast. Je les remercie pour leur présence, leurs visites, les aides pour les montages vidéo et pour leur suivi curieux et attentif dans l'avancement de ce travail.

Je remercie également Catherine Dolghin, animatrice culturelle et pédagogique aux Archives départementales des Côtes-d'Armor qui m'a fait connaître le journal de Thérèse Leddet, dont le mari Louis Leddet était conservateur des Eaux et Forêts de Rambouillet.

Je remercie Justin Lecarpentier, docteur en histoire contemporaine qui m'a fait connaître le fonds de l'industriel et chasseur Félix Amiot et communiqué les documents relatifs à la gestion de la ferme et du domaine de La Boissière à Lévis-Saint-Nom. J'en profite ici pour remercier Audrey Bourolleau et Xavier Alberti pour leur accueil sur le domaine et leur intérêt pour mon travail.

Au Musée de la Chasse et de la Nature de Paris, j'adresse mes remerciements à Claude d'Anthenaise, ancien conservateur en chef du Musée de la Chasse, pour les échanges sur les chasses à tir et les représentations cynégétiques et Raphaël Abrille, conservateur adjoint, qui a suivi ce travail depuis ses débuts. Sa disparition quelques mois avant la fin de ce travail, n'a pas empêché ses retours et échanges précieux sur l'histoire des domaines de Chambord et de Rambouillet et la chasse. Je tiens à remercier également Gaëlle le Page, chargée de documentation et iconographie, qui m'a accueilli et accompagné dans mes recherches dans les

⁶ In the United States, many thanks to Daniel Waldron, professor of Animal Breeding/Genetics at Texas AgriLife Research at Texas A&M in San Angelo who confirm to me the extent of the American Rambouillet history and presence in the Western sheep blood and genetics ; Andrew Gulliford, professor of History and Environmental Studies at Fort Lewis College, Durango (Colorado) for his book and our exchanges on merino sheep, sheepbreeding in Colorado and his fabulous idea on *sheepscares* ; Karl Jacoby, is Allan Nevins professor of American History at Columbia University in New York, I thank him for his time and his help in my researches in Western environmental history and Native breeding histories, this pages owe him very much ; and last but not least, Marsha Weisiger, is associate professor at the University of Oregon, her counsels on Diné, churra and merino sheep history were precious.

fonds de la bibliothèque et des archives François et Jacqueline Sommer. J'ai pu ainsi accéder aux documents relatifs à l'histoire du couple Sommer dans les domaines.

Au château-musée de la chasse de Gien, je tiens à remercier chaleureusement Françoise Reginster, Directeur de la conservation Départementale du Loiret et David Massol-Mouhli, Régisseur d'œuvres pour la Conservation Départementale du Loiret, pour leur accueil à Gien et dans les collections du musée.

À AgroParisTech, j'adresse ma reconnaissance à David Gasporotto, directeur des documentations, du Musée du Vivant et du CIRE à Nancy et à Aurélie Utzeri, responsable des collections du Musée du Vivant pour leur aide dans mes recherches sur l'histoire forestière et agricole à Nancy comme à Grignon.

Je remercie Nathalie Russell, *assistant curator* dans les collections littéraires de la Huntington Library en Californie pour son aide dans la recherche sur le ranch de Jack London et la présence d'*American Rambouillet* à Glen Ellen.

Aux domaines nationaux de Chambord et de Rambouillet. Je souhaite remercier les personnels des domaines nationaux de Chambord et de Rambouillet. À Chambord, je remercie spécialement Étienne Guillaumat, directeur de la Chasse et de la Forêt, pour son intérêt dans le projet et l'histoire des domaines ; Guillaume Trouvé, directeur des bâtiments et jardins ; Virginie Berdal, chargée de recherche pour leur aide et leur accueil ; et les camarades avec qui j'ai partagé des visites du château ou des suivis écologiques. Je remercie particulièrement Pierre Charpentier, adjoint au directeur de la chasse et de la forêt et tous les agents et ouvriers forestiers et les gardes-chasse qui ont partagé leurs expériences et leurs connaissances du domaine et de ses habitants, lors des battues ou des comptages.

À Rambouillet, j'ai noué une relation professionnelle passionnante avec Pierre Rivière, responsable de l'unité spécialisée de Rambouillet. J'aimerais le remercier pour nos échanges sur la gestion, la forêt, l'aménagement et son goût partagé pour l'histoire du Grand Parc. À ses côtés, j'ai pu profiter de l'expérience cynégétique de l'équipe de gardes : François Nouvet, ancien garde-chasse, technicien et faisandier du domaine qui m'a ouvert les portes des chasses, de la faisanderie et de l'élevage, ainsi que son successeur Xavier Bezard, sans oublier Alain Bongibault, qui m'a guidé chez les grands animaux. Je remercie aussi tous les anciens du domaine qui m'ont partagé leurs témoignages et leur temps : Bruno Colombe, Jean-René Gandais, Jean-Paul Widmer, Jacques Petitfils, Brigitte Brault, Pascal Thévard, ainsi que deux des anciens commissaires à l'aménagement du domaine de Chambord, Louis Hubert et Xavier Patier, pour le temps qu'ils m'ont accordé au ministère de l'Environnement et à Blois. Je remercie les Amis et mécènes des domaines qui m'ont ouvert leurs bibliothèques.

Je remercie plus largement tous les chasseurs et chasseuses, tireurs et traqueurs, chiens et rapaces qui m'ont accueilli, donné de leur temps et appris ce que je sais sur les chasses. Un grand merci à David et Alexis H. Une pensée à ceux qui ont accepté et accepteront ce jeu sérieux d'historien de « faire la chasse à la chasse ».

À l'Office national des Forêts. Les forestiers se sont sentis très concernés par le projet de thèse et j'ai trouvé de merveilleux interlocuteurs pour parler écologie forestière et aménagement. Thomas Bran, responsable de l'Unité territoriale de Rambouillet a formidablement facilité mes enquêtes en m'accueillant en forêt, auprès de ses collègues et dans le fonds d'archives de l'unité, je lui adresse toute ma gratitude. Je remercie tout l'équipe pour m'avoir fait partager leurs visions de la forêt et leurs souvenirs des chasses présidentielles et en domaniales. Un grand merci à Jean-Luc et Laurent. Je n'oublie pas Adrien Jory, technicien forestier à Marly, pour sa visite guidée du domaine de Marly et ses tirés qui restent en magnifique état.

À la Bergerie nationale de Rambouillet. Sur mon chemin vers les pâturages ovins, l'équipe de la Bergerie nationale a constitué une nouvelle communauté de travail et d'amitiés. La félicité de nos échanges professionnels est l'un des meilleurs chapitres de ce parcours. Roland Delon, alors directeur de la Bergerie nationale, Raphaël Baratin, secrétaire général et Vincent Daniel, chargé de mission auprès de la direction m'ont accueilli au tout départ de mes travaux sur le domaine et la ferme. Vincent, un grand merci à toi pour ton accueil formidable et tous ces moments passés ensemble. Cette thèse te doit beaucoup. Je remercie spécialement sa directrice Élisabeth Lescoat, pour son intérêt pour la thèse et mon travail. Ainsi que Philippe Lescoat pour son soutien et ses mots.

Un sentiment et une dynamique partagée plus largement avec les autres membres de l'équipe que je remercie également : Aloïs Veuillet, chargé de mission patrimoine ; Julien Leroy, chargé de mission agriculture biologique ; Bertrand Le Corre et Élise Fradin, les très joyeux chargés de communication ; Frédéric Drieux, responsable de l'animation et Gérard Roseau, chef d'exploitation ; Sylvie Dos-Santos qui m'a fait connaître en avant-première le fonds Laplaud. Une superbe équipe de relectrices-eurs m'a appuyé dans les dernières heures difficiles d'écriture : grand merci à Vincent, Myriam, Julien, Marie-Sylvie.

Je tiens en outre à remercier chaleureusement Christine Lang, pour nos échanges sur l'histoire de la Bergerie, en particulier autour des Bourgeois père et fils et surtout pour m'avoir fait connaître et transmis des documents issus des fonds des archives départementales de l'Essonne et de Gironde ; ainsi que Patrick Néant, président de l'association des Anciens de la BN. Je remercie aussi Jocelyne Porcher, directrice de recherche à l'INRAE, Isabelle Palhière, ingénieure d'étude à l'INRAE et Coralie Danchin-Burge responsable de service à l'Institut de l'Élevage pour leur temps et nos échanges sur l'histoire de la Bergerie nationale et la gestion génétique du troupeau de mérinos de Rambouillet.

Les Maîtres de l'art sont des livres vivants, qu'on gagne plus à consulter que toutes les compilations imaginables. Convaincus de cette vérité, nous nous sommes attachés par-dessus tout, à acquérir dans la société des Bergers comme à une École les genres de connaissances relatives à l'exercice & aux parties principales de leur profession.
Abbé Carlier, 1770, t. 1, p. 56-57.

Aux éleveurs et bergers, techniciens et enseignants agricoles, agriculteurs et paysans. L'océan ovin m'a été ouvert grâce aux Anciens de Rambouillet. C'est d'abord Louis Reveleau, ancien élève-berger (1953) et professeur au CEZ qui m'a fait profiter de son temps, de ses connaissances et ses témoignages sur l'histoire de la Bergerie nationale. Son décès, en décembre 2023, dans les derniers jours de rédaction, m'a rappelé l'importance du travail que nous avons mené ensemble. Les mots ne suffiront pas. J'espère qu'en enregistrant ensemble cette histoire, qui a animé une vie de moutonnier, je respecterai sa mémoire.

Il m'a confié aux bonnes mains d'Olivier et Frédérique Turgot et de Louis Montméas. Depuis trois ans, ils m'accueillent chaleureusement dans le Perche et le Dijonnais pour discuter brebis et élevage. Je les remercie spécialement pour leurs précieux échanges sur les mondes du mouton. Louis a organisé, en juin 2021, avec Charles Maignien un séjour en Bourgogne sur les traces de Daubenton, du mérinos précoce et la rencontre avec des Anciens de Rambouillet du Dijonnais, Louis Fournier, éleveur d'Île-de-France et Hubert et Lys Mony éleveurs de Romane. Ce fut la première étape de mes voyages dans les pays ovins, vers les Alpes, les Cévennes et les Pyrénées. Charles est lui aussi parti trop tôt après avoir semé des graines.

Pour mon passage de l'alpe aux Pyrénées, nous étions donnés rendez-vous avec Hervé Tripart et Michel Meuret à Limans, dans les Alpes de Haute Provence. Nous nous sommes recroisés avec Hervé et Pierre Calame, deux anciens de l'école de Rambouillet à Saint-Chaffrey. Je les remercie très chaleureusement pour leur temps, leur intérêt et cette passion qu'ils ont sus me partager.

Je remercie très chaleureusement Bernard Grellier, ancien élève de Rambouillet et ancien éleveur-berger transhumant dans les Cévennes pour son accueil entre le Causse Méjean et le massif de l'Aigoual. J'ai pu profiter de sa belle présence, de son expérience et de superbes journées sur les drailles avec la famille Couderc et la bande de Patrick Mayet sur les flancs de l'Aigoual où ils m'ont laissé découvrir leurs pastoralismes, dans l'ombre et sur les ruines des montagnes.

Je tiens à remercier très particulièrement les éleveurs et les éleveuses, les bergères et les bergers, ces moutonniers et gens de l'alpe qui m'ont accueilli chez eux, sur leurs estives et leurs alpages, en transhumance ou autour d'une table, pour tous ces moments partagés et tout ce qu'ils m'ont apporté. Les temps m'empêchent de vous remercier tous, mais une grande pensée à la seconde maison du Chardon des Serres, Roger, Frédéric, Jérôme, Jean-Pierre, Lionel, Thierry, Émile et aux peuples des montagnes pastorales.

Il me reste à remercier nos bêtes à laine, actrices à part entière de la vie du berger et forcément du chercheur qui travaille avec les bergers et leurs brebis. Mariel Jean-Brunhes Delamarre l'écrivait déjà en 1970, les brebis sont des compagnes de route, qui nourrissent estomac et esprit, recherche et élevage, hommes et bêtes. Pour avoir rencontré et côtoyé des brebis et des béliers, des agneaux et des antenaises, de France et de Navarre, d'Alpes et de Pyrénées, de Cévennes et de Causses, de plaines et de montagnes, j'en sais un peu plus de leur intelligence, de leur us et coutumes. Je pense avec William Cronon, qu'« il fait bon penser avec les brebis⁷ » et encore mieux partager leur vie dans les mers de prairies.

Je dédie cette thèse à ma forêt et à mes montagnes, à ces vieux pays de hauts bois et de hautes alpes et à tous celles et ceux qui tissent des liens entre ces mondes. Une pensée aux gens et bêtes, « sauvages des champs et des bois⁸ ». Un mot pour la communauté de la belle-fin, ma famille, et à tous celles et ceux qui sont partis. Jim Harrison et plus largement les *country writers*, m'ont accompagné jusqu'au bout, avec leurs mots en forme de houlettes et de guides. Je laisse à Big Jim les derniers mots des échos des bois :

Et puis, quand on vient de la Péninsule Nord, on ne peut pas se raconter toutes sortes d'histoires abracadabrantes sur les « profondes forêts », car on y est né, on y a grandi, et si l'on fait un peu attention, elles n'ont rien de menaçant.⁹

⁷ Cronon, 2009, p. ix.

⁸ Bourdieu, 2002, p. 106.

⁹ Harrison, 2020, p. 26 et 2004, p. 362.

Raphaël Devred

Le domaine de Rambouillet
une histoire environnementale du pouvoir, de la
chasse et de l'élevage (1783-2010)

Thèse de doctorat en histoire contemporaine

Université de Versailles-Saint-Quentin / Université Paris-Saclay

2024

*Quittez les bois vous ferez bien :
Vos pareils y sont misérables,
Cancres, hères et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim.
Car quoi ? Rien d'assuré, point de franche lippée.
Tout à la pointe de l'épée.
Suivez-moi ; vous aurez un bien meilleur destin.
Le Loup reprit : que me faudra-t-il faire ?
Presque rien dit le Chien : donner la chasse aux gens
Portants bâtons et mendiants ;
Flatter ceux du logis, à son maître complaire ;
Jean de la Fontaine, *Le Loup et le Chien*, 1668*

*Le temps paraît perdre son côté menaçant lorsque vous sortez pour vous livrer à lui.
Jim Harrison, *Entre chien et loup*, 1993, p. 119.*

*Quand le vent était au Nord on pouvait les entendre, [...] nation et fantôme de nation
passant au son d'un vague cantique à travers ce désert minéral pour disparaître dans
l'obscurité portant comme un graal étranger à toute histoire et à tout souvenir la somme
de ses vies à la fois séculaires et violentes et transitoires.
Cormac McCarthy, *La trilogie des confins, De si jolis chevaux*, p. 12*

Abréviations

BN : Bergerie nationale de Rambouillet
CEZ : Centre d'Enseignement Zootechnique
CMN : Centre des Monuments Nationaux
DNR : Domaine national de Rambouillet
DNC : Domaine national de Chambord
CSC : Conseil Supérieur de la Chasse
ONF : Office national des Forêts
ONC : Office national de la Chasse
ONCFS : Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage
OFB : Office Français de la Biodiversité
INRA : Institut national de recherche agronomique
INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
PNR : Parc naturel régional

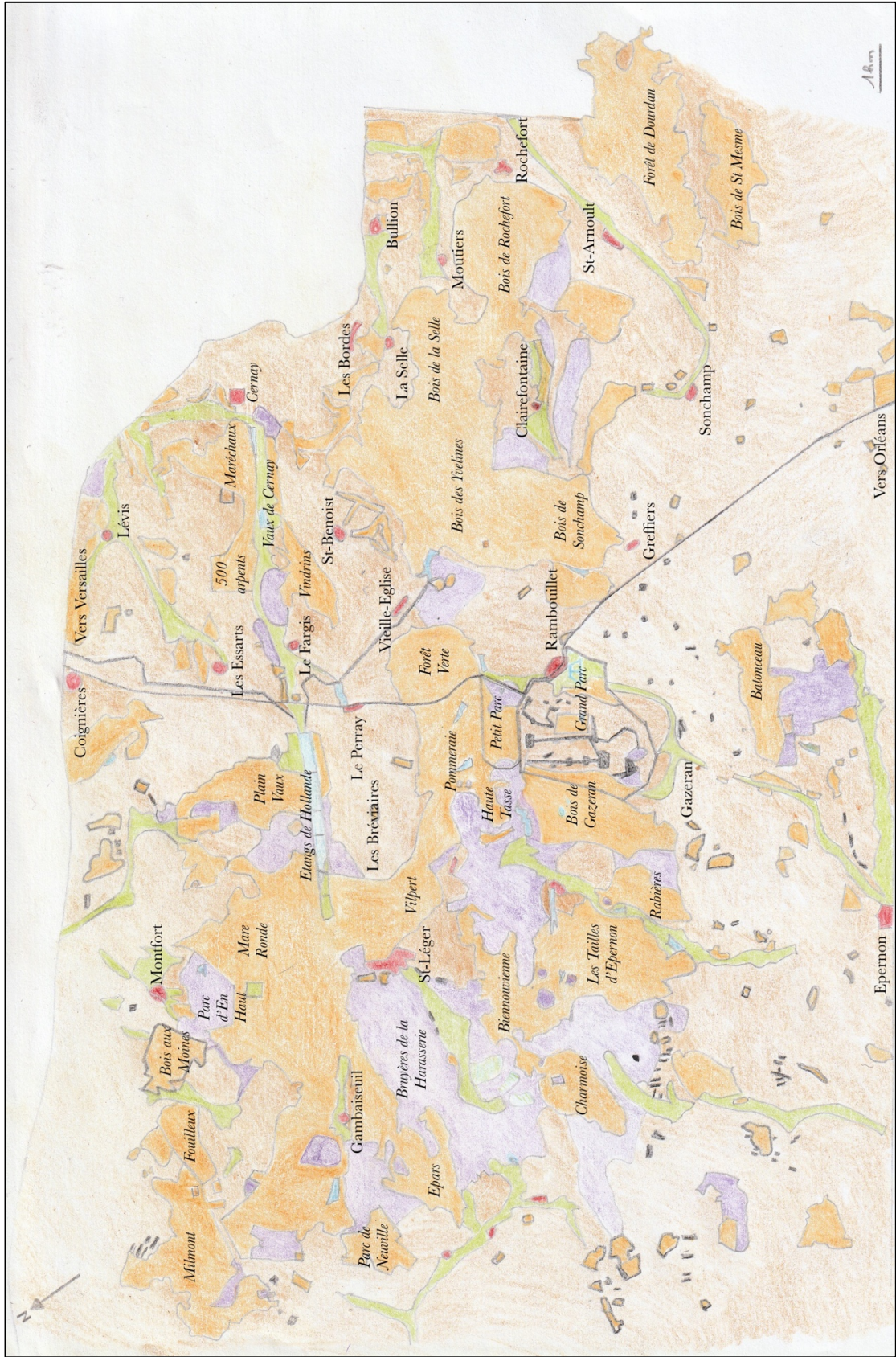
ANCGG : Association nationale des Chasseurs de Grand Gibier
CIC : Conseil International de la Chasse
FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

ADY : Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise
AD91 : Archives départementales de l'Essonne
AD41 : Archives départementales du Loir-et-Cher
AD28 : Archives départementales d'Eure-et-Loir
AN : Archives nationales
SHAT : Service historique de l'armée de terre
ONF-U.T. Rambouillet : Office national des Forêts, Unité territoriale de Rambouillet
ABN : Archives de la Bergerie nationale de Rambouillet
ADNR : Archives du Domaine national de Rambouillet
ADNC : Archives du Domaine national de Chambord

Référence bibliographique : Nom, date, page.
Référence sources imprimées ; NOM, date, page.





Pour les références à l'*Encyclopédie*, il s'agit de l'édition numérique collaborative et critique de l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot, d'Alembert et Jaucourt* (1751-1772), URL : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>.

Carte du domaine de Rambouillet en 1787
 d'après la Carte des Chasses du Roy, BNF, GE C-7376 (RES)



Carte de la forêt et des parcs de Rambouillet au début du XX^e siècle
 d'après la Nouvelle carte de la forêt de Rambouillet et ses environs, 1925-1938, BNF, GE C-15498



	Bois domaniaux
	Bois privés
	Ville, bâti
	Terres agricoles

Introduction.

Sur la route de Rambouillet



Figure 1. Sur la Route de Rambouillet dans le bois de Biennouvienne, © photographie de l'auteur.

L'identité de Rambouillet, l'identité du pouvoir

Pour comprendre l'identité territoriale de la nation, rien ne sert de courir la France, si attachant que soit la promenade. Il faut partir de l'idée qu'elle s'en est faite elle-même.

Pierre Nora, « La Nation », *Les Lieux de mémoire*, t. 2, p. 574.

Parler de nature dans les Adirondacks – ou n'importe où ailleurs – c'est aussi parler des relations de pouvoir entre les humains.

Karl Jacoby, 1997, p. 337

Parler de nature, écrit Karl Jacoby, c'est parler de relations de pouvoir. Entre la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle, au moment où les savants européens développent l'idée de nature, les rois de France tentent de contrôler l'Île-de-France par la propriété. Après l'achat de Versailles par Louis XIV, celui du domaine Rambouillet par le comte de Toulouse en 1706 puis par Louis XVI en 1783 incarne la réunion des pouvoirs du prince, de la nature et de la propriété, en faisant de la terre et des natures qu'elle porte, la source et la condition du pouvoir¹⁰. Située à une trentaine de kilomètres de Versailles et une cinquantaine de Paris, la terre de Rambouillet fait figure de *marche* territoriale tardive pour les Bourbon¹¹. Elle est conquise pour agrandir le

¹⁰ Quenet, 2015 ; Maroteaux, 2000 ; Duma, 1977-1995.

¹¹ Dans l'empire carolingien, la marche désigne un territoire frontalier, armé militairement pour assurer la protection du cœur du royaume.

domaine francilien des rois qui se concentre progressivement au XVIII^e siècle sur la région de l'Île-de-France.

L'appropriation foncière et la multiplication des résidences permet au roi et notamment à Louis XIV de s'émanciper d'une capitale parisienne, dont il se méfie, pour se mettre en scène comme le cœur et la tête du royaume. Sous son règne, le territoire de la monarchie et le patrimoine des rois en vient à se concentrer sur l'Île-de-France, comme l'indique la suppression de nombreuses capitaineries des chasses au cours du règne¹². Les domaines deviennent des lieux de pouvoir dans la mise en Cour des puissants par le roi absolu. Le système curial incarne lui-aussi cette tension entre les forces sociales et politiques, avec la curialisation de la noblesse d'épée, la montée en puissance de la noblesse de robe et la domestication du roi par les courtisans.

Et après l'installation de la Cour à Versailles en 1682, Louis XIV, puis Louis XV et Louis XVI continuent de circuler de forêt en forêt, d'acheter des territoires et d'aménager l'Île-de-France pour marquer leur influence. Le roi ne peut pas s'absoudre du sol et de sa propriété, mais en devenant le « maître et possesseur de la nature » il réactive les fondations des forces de la noblesse, que sont le sang et la terre. En rappelant, l'intégration et les relations ancestrales du roi de France, dans son île, au sein de ses forêts et de ses parcs, les souverains se servent en retour de la nature pour incarner leur pouvoir. Compiègne appartient par exemple à la monarchie depuis le Haut Moyen Âge.

Le rituel politique du nomadisme royal cherche à signifier la permanence du roi dans les domaines et la nature royale. Ces derniers jouant le rôle de vitrine du bon gouvernement du domaine dans un discours en action, celui du mouvement comme emblème du cycle et du recommencement d'une tradition éternelle. Entre 1706 et 1715, Rambouillet n'a pas le temps d'être intégré à ce rythme, même si Louis XIV le visite tous les ans de 1711 à 1714. C'est sous Louis XV que la tradition rambolitaine est inventée par le comte de Toulouse à la fois propriétaire du domaine et Grand Veneur du roi, c'est-à-dire le « ministre de la chasse », une institution elle-même créée en 1413. Les derniers Bourbons font d'ailleurs de Rambouillet l'un de leurs domaines favoris. Louis XV y construit une résidence de chasse, le château de Saint-Hubert. Dans ce cycle politique, la chasse royale apparaît comme le point d'orgue de la vie de Cour et la raison d'être de ces domaines royaux. Mais cette histoire ne commence pas seulement par la chasse et par la forêt, mais par une prise de terre et un projet foncier.

Après Louis XV, c'est son petit-fils Louis XVI qui vient perpétuer la tradition à Rambouillet.

¹² Salvadori, 1996 ; Hluzsko, 2009 ; Pieragnoli, 2021.

En 1783, Rambouillet devient le deuxième domaine privé du roi après Versailles (1682-1715). Mais ce statut est alors illégal selon le droit d'Ancien Régime. En tant que fonction, le Roi de France n'est pas censé posséder de bien propre. Lors de son accession au trône, il remet tout son patrimoine à la couronne : terres et biens. Si Versailles et Rambouillet sont deux exceptions juridiques, ils dépendent de leurs réseaux environnementaux et en premier lieu des capitaineries et des domaines de Compiègne, Fontainebleau, Vincennes, la Varenne du Louvre, Chantilly.

L'achat de terres par les rois à titre privé exprime bien la notion de pouvoir, comme d'une tension et d'un rapport de force permanent et non d'une domination¹³. Car ces deux achats royaux tiennent d'un paradoxe. Ils expriment l'importance de la propriété comme outil de maîtrise du territoire et la puissance des princes d'acheter des milliers d'hectares. Mais en même temps, ces achats interrogent sur la force et la faiblesse de la monarchie dans son contrôle de l'espace le plus familier de son royaume. Un roi absolu n'est-il pas censé être délié de la propriété et de la terre ? Non seulement le droit d'Ancien Régime lui interdit d'être propriétaire privé. Mais de plus, sa force n'est-elle pas censée se passer, être littéralement sans liens, des institutions et de leurs limites ?

À la suite de Pierre Nora et de Jean Morisset, cette enquête tente d'interroger l'identité du territoire de Rambouillet, de ce « pays errant » et de son domaine « aux géographies mouvantes¹⁴ » par l'histoire environnementale. Si l'on veut espérer comprendre ce lieu, il faut renverser la perspective sur ce patrimoine : à Rambouillet, ce n'est pas au palais qu'il faut s'intéresser, c'est dans ce qui est en train de devenir la nature que les jeux de pouvoir se révèlent. Et c'est au cœur des bois, que cette histoire commence.

La rencontre des princes, de la forêt et du territoire s'enchevêtre avec une histoire de la propriété, de la chasse et d'une longue politique de dépossession foncière allant de Versailles à Rambouillet. La mise au pas des nobles au sein du territoire va de pair avec celle des communautés paysannes et le droit est remanié à l'avantage des grands¹⁵. Comme tout territoire, le domaine n'est pas une nature, mais une instauration politique. Les Bourbons inventent les lieux et y fabriquent une tradition, celle des chasses royales et princières, qui sera le grand axe de cette enquête.

Lorsque Louis XVI devient le propriétaire du domaine, il connaît déjà bien les lieux qu'il fréquente depuis sa jeunesse. Son acquisition de Rambouillet est l'occasion d'un réinvestissement de la forêt et des chasses mais surtout de la création d'une ferme modèle. Elle sert de support dans l'élaboration d'une économie politique et rustique. La ferme du roi qui

¹³ Foucault, [1976], p. 121-131, 123 et 128.

¹⁴ Morisset, 2018, p. 13.

¹⁵ Duma, 1977, 1978, 1982, 1995, 2001.

devient la Bergerie nationale en Révolution, sera le second axe majeur de ce travail. De la fin du XVIII^e au XX^e siècle, l'institution est réputée à travers la France comme une pépinière de mérinos, puis elle devient une école de bergers et de techniciens de l'élevage.

Plus tard dans son histoire, le domaine devient la « capitale républicaine de la chasse » en tant que centre des chasses présidentielles de 1880 à 1995 et résidence d'été des présidents de la République de 1896 à 2009. Cet intervalle temporel étendu permet de s'intéresser aux évolutions humaines et sociales, ainsi qu'aux métamorphoses environnementales et à leurs interrelations politiques.

Malgré cette trajectoire unique de lieu de pouvoir, Rambouillet reste un lieu méconnu de l'historiographie. Dans les années 1970, sous la direction de Pierre Goubert, les historiens se sont intéressés à Rambouillet : Danielle Chantereau se consacre à l'exploitation de la forêt au XVIII^e siècle et Jean Duma au duché-pairie des Bourbons-Penthièvre¹⁶. En 1985, André Chastel fouille les vestiges du château royal de Saint-Léger. En 1988, Frédéric Chauvaud soutient une thèse sur l'histoire rurale et de la justice de l'arrondissement de Rambouillet au XIX^e siècle. Malgré ces travaux, le territoire comme sa gestion ne sont jamais étudiés au-delà de sa création, au début du XVIII^e siècle.

En parallèle, le domaine de Rambouillet n'apparaît dans des travaux d'histoire de France que comme décor des « grands événements » et des « grands personnages ». Par exemple, *Le roi ne meurt jamais* de Ralph E. Giesey commence par le décès de François I^{er} à Rambouillet en mars 1547. De nombreuses monographies mentionnent le site, mais il reste un lieu anecdotique, une toile de fond dans l'histoire de la cour et des princes¹⁷. Depuis les années 2010, les travaux se multiplient sans considérer l'ensemble du territoire et encore moins sa gestion¹⁸.

Pour tenter de comprendre ce lieu et ces relations au-delà des clivages contemporains de la nature et culture, du sauvage et du domestique, il fallait trouver un chemin de traverse permettant de lier l'histoire des Chasses et de la Ferme. C'est la forme d'une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage qui semblait permettre un récit commun des lieux. Une histoire qui s'intéresserait à la « nature du roi¹⁹ », des princes, de la cour et de l'État, autant qu'au territoire, à son gouvernement et à l'environnement tant écologique que social, dans une histoire environnementale à la fois politique, sociale et culturelle.

¹⁶ Voir la section Rambouillet en bibliographie.

¹⁷ Hours, 2009 ; Mormiche, 2018 ; Vial, 2016 et 2020 ; Pinoteau, 2020.

¹⁸ Baudez, 2013 ; Maës, 2014 et Eglemme, 2016 et 2017 ; Comu et Pinoteau, 2021.

¹⁹ Devroey, 2019.

Une histoire environnementale pour Rambouillet : approches, choix historiographiques et méthode

L'histoire environnementale est née des préoccupations écologistes des années 1960-1970. Depuis ses débuts aux États-Unis, elle s'est constituée comme une approche totale de la « nature » et de l'« environnement » dans le temps²⁰. Les historiens et historiennes se sont intéressés à l'évolution des territoires et des lieux, aux politiques environnementales, en particulier celles de conservation de la nature et de l'histoire des parcs nationaux. De ce fait, le dialogue entre l'histoire et l'écologie scientifique est un lien essentiel du travail de l'histoire environnementale.

William Cronon et Richard White ont vivement critiqué l'idéologie de la *wilderness* et du réensauvagement – notamment autour des programmes conservationnistes utilisés pour déposséder les communautés amérindiennes – tant d'un point de vue historiographique que politique. L'histoire environnementale tente d'aller plus loin qu'une étude des milieux, de l'espace et invite à considérer les êtres de la nature comme des agents, des acteurs de l'histoire doté d'une *agency*²¹, que ce soit le sol et les minéraux, l'eau, le climat ou l'énergie, les plantes et les animaux dans les dynamiques historiques. La discipline s'appuie sur un dialogue avec la biologie et l'écologie, et avec toutes les autres disciplines susceptibles d'éclairer les dynamiques historiques et écosystémiques rencontrées dans les archives comme l'histoire spatiale, la géographie historique et environnementale et l'histoire rurale, en particulier l'histoire des forêts, qui ont servi de terreau à cette enquête. C'est aussi le cas de l'histoire sociale et politique.

En 1975, dans *Whigs and Hunters*, Edward P. Thompson s'intéresse aux conflits sociaux qui animent les forêts royales d'Angleterre autour de l'édiction du *Black Act* de 1723. Sans s'intéresser à l'environnement, il fait déjà des cerfs les symboles et « agents²² » du pouvoir royal et aristocratique dans ces territoires. Dans une histoire de la forêt et du droit, il remet en perspective la longue dépossession populaire paysanne par l'enclosure de l'espace et la privatisation du cerf. Alors que Louis Warren s'intéresse à la nationalisation des communs que sont les gibiers par les chasseurs dans les États-Unis au XIX^e siècle, Karl Jacoby s'empare de l'histoire sociale pour revisiter l'histoire environnementale des parcs nationaux aux États-Unis. Il déconstruit le paysage édénique raconté par l'État en s'inspirant de l'œuvre de Thompson pour formuler la définition d'une histoire environnementale sociale :

²⁰ Nash, [1967] ; Worster, [1977] et Cronon, 1995.

²¹ L'agentivité est la traduction de la notion d'*agency*, anglo-saxonne, défini en 1755, par la qualité d'agir, l'état d'être en action », JOHNSON Samuel, *A Dictionary of the English Language*, Londres, 1755, cité par Jean Boutier et Arundhati Virmani, « Agency », Thompson, [1991], p. 24-27.

²² Thompson, 2014, p. 46.

Nous avons besoin d'une histoire sociale adaptée à la vie rurale et aux relations écologiques qui la façonnent et l'entretiennent. Et nous avons besoin d'une histoire environnementale qui prenne en compte les différences sociales et la distribution des pouvoirs à l'intérieur des sociétés humaines. Nous avons besoin, en somme, d'une histoire qui considère les humains et la nature non comme deux entités distinctes mais comme les parties imbriquées d'un ensemble unique et dynamique.²³

Cette historiographie a été poursuivie en France par Guillaume Blanc, qui propose avec Antonin Plarier une histoire socio-environnementale des empires. Charles-François Mathis a fait de cette dimension sociale et culturelle de la nature le centre de l'histoire de préoccupations environnementales au XIX^e siècle et de l'histoire du charbon. Il invite plus largement à une approche réflexive sur l'engagement de l'histoire environnementale et de ses historien-ne-s²⁴. Ce travail se situe à la croisée de ces perspectives. Pour tenter d'historiciser au mieux les lieux, la méthodologie de l'histoire environnementale culturelle, définie par Richard White, a été un guide, permettant d'insister sur l'importance des discours, des récits et des imaginaires environnementaux. Elle permet de nourrir notamment une approche réflexive et critique autour de l'idée de nature et des imaginaires qui s'y attachent, en particulier dans le contexte d'un lieu politique où la nature devient un outil politique pour réorganiser le territoire social et écologique dans le domaine des princes et de l'État.

Une histoire environnementale du prince, de la Cour et de l'État

Le terme de *prince* est ici un outil méthodologique. Il est employé dans son sens étymologique de *princeps*, c'est-à-dire de « premier » (*primus inter pares*, de premier d'entre les pairs). Le roi est le premier d'entre les nobles ; et l'empereur, selon le modèle antique et médiéval, est le roi des rois. Le président est considéré comme le « premier des fonctionnaires », peut-être plus exactement le premier des élus, ou comme l'a dit René Coty au président Charles de Gaulle, « le premier des Français²⁵ ».

Par extension, cette thèse espère contribuer autant à une histoire environnementale du prince qu'à une histoire environnementale de la Cour. La notion de cour, telle que l'a définie Norbert Elias, est ici interrogée dans sa dimension environnementale et processuelle. Et dans ce que l'on pourrait nommer la « conditionnalité environnementale » de la cour : quelles sont les exigences et les conséquences environnementales de la cour dans l'exercice de ses *loisirs* et de sa « force de gouverner²⁶ » ? Nous nous proposons d'étudier les relations et les conséquences écologiques complexes des pratiques de cour, que ce soit autour de la chasse ou de l'élevage. Cette thèse s'inspire de l'historiographie européenne et environnementale de la cour menée

²³ Jacoby, 2021, p. 12.

²⁴ Blanc et Plarier, 2022 et Mathis, 2010-2021.

²⁵ DE GAULLE, 1970, p. 39.

²⁶ Roussellier, 2015.

notamment par Nadir Weber. Elle espère pouvoir contribuer à l'identification et l'étude de certains réseaux curiaux français et européens contemporains, en particulier autour des « réseaux de la plume et du poil », c'est-à-dire des chasses du petit et du grand gibier et les « réseaux du mérinos » autour de l'adoption et de la diffusion de la race de mouton²⁷.

Il s'agit ici de poursuivre l'historiographie politique des liens entre le prince, l'État, l'espace et le territoire, sur les questions de domanialité, de territorialité et de « naturalité » du pouvoir. Il faut donc s'intéresser aux dispositifs techniques qui permettent de fabriquer la « naturalité » du pouvoir princier dans la nature ; de questionner l'histoire des relations de ces entités avec les animaux ou l'espace, et de suivre comment ces natures transforment en retour l'action des institutions politiques et l'essence même du pouvoir princier, curial et étatique. Comment se tissent les interrelations entre les princes et un territoire (et ses réseaux d'êtres) ? Et comment ce lien territorial et environnemental, à Rambouillet en particulier, transforme-t-il la manière de gouverner et de penser le gouvernement de la nature ? Pour tenter de révéler ces liens et ces conséquences, l'aménagement du territoire et de la conservation de la nature sont des relations privilégiées pour étudier les acteurs et complexifier le récit historique.

Une histoire environnementale de l'aménagement et de la conservation de la nature par-delà sauvage et domestique

Le domaine est un territoire vécu, habité et travaillé par ses acteurs historiques. Il forme ce que l'historien William Cronon nomme une « seconde nature », ou encore un « paysage hybride » selon l'expression de Richard White. La « nature » y est transformée par le travail des communautés paysannes, paroissiales, seigneuriales puis royales et étatiques. Mais ces notions de nature, de paysage et d'hybridité sont problématiques d'un point de vue méthodologique car elles n'ont pas de sens pour les acteurs historiques.

D'une part, pour une partie de ses habitants, la forêt n'est jamais conçue comme une *nature*, c'est-à-dire une entité extérieure à la communauté, mais comme un habitat, une maison, un lieu de travail, comme vecteur d'appartenance et d'identité sociale, d'un mode de vie environnemental. Ce que Karl Jacoby propose de nommer une écologie morale en s'inspirant de l'économie morale d'Edward P. Thompson²⁸. C'est tout simplement aussi la pensée d'une nature sans l'idée de « nature », c'est-à-dire d'un rapport à la terre, à la forêt, à la montagne, à la ville, qui ne s'intéresse pas aux frontières modernes.

Ensuite, concevoir l'*hybridité* c'est accepter et continuer à concevoir *nature* et *culture* comme des entités pures qui se métisseraient. Loin de parvenir à dissocier natures et cultures,

²⁷ Nadir Weber conduit notamment cette nouvelle historiographie ; Hengerer, 2019 ; Weber, 2023.

²⁸ Jacoby, 2021, p. 17 et Thompson, 2015.

les Modernes n'ont cessé de créer des mondes mêlés. L'une des hypothèses de ce travail est que le domaine se trouve au cœur de ces interrogations et de ces controverses autour des notions de domestication et de sauvagerie.

Pour cesser de tenter de démêler le *sauvage* du *domestique*, le *métissé* ou l'*hybride*, j'ai choisi de suivre les catégories d'« aménagement » et de « conservation de la nature », et avec elles, les lieux et les activités où l'on peut penser autrement l'environnement. La définition de Jérôme Buridant rappelle les liens historiques entre chasse, forêt et aménagement :

La cynégétique conduit en effet à de véritables aménagements, au sens originel du terme. Ce mot, apparu au XVII^e siècle, est issu de l'ancien français « mesnaige » ou « mesnage », qui désigne la gestion domestique, dans une maison ou un domaine. Jusqu'au XVIII^e siècle, l'aménagement reste exclusivement une opération forestière, le terme désignant l'ensemble des opérations planifiant la gestion : organisation des coupes, sélection des réserves, définition des rotations, etc. Il passe ensuite au monde maritime (aménager un navire) pour s'appliquer, très tardivement, à l'aménagement du territoire.²⁹

L'aménagement entendu comme la gestion domestique du territoire résonne avec la racine du mot *domaine*. La *domus* latine « signifie « foyer », il a donné non seulement « domestique » et « domestiqué », mais aussi *dominium*, qui était le terme technique pour désigner à la fois la souveraineté de l'empereur et le pouvoir du citoyen sur sa propriété privée. L'animal « domestique » vit à proximité de l'homme au sein de la *domus*. Il est « mis en domaine » et ce rapprochement procède d'une domestication, un terme défini au XIX^e siècle par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, naturaliste au Muséum national d'Histoire naturelle. Au XX^e siècle, la catégorie d'*aménagement* est utilisée par les acteurs autant pour le territoire que pour les populations animales.

Aux côtés de l'aménagement, le concept largement investi par l'histoire environnementale est celui de la « conservation de la nature ». Son suivi sur plusieurs siècles permet de complexifier ce récit. Les princes et les États n'ont pas attendu le surgissement de la notion d'environnement ni des parcs nationaux pour s'occuper de ce que l'on désigne aujourd'hui comme la nature. Richard Grove situe l'émergence de l'idée de conservation dans les colonies, quand d'autres historiens médiévistes et modernistes trouvent des préoccupations environnementales plus anciennes encore. Il ne s'agira pas de relativiser le tournant écologique des années 1960-1970, ni de fabriquer des pionniers d'une proto-écologie ; mais de se décentrer de l'appropriation « écologique » des égards et des préoccupations environnementales, pour penser autrement les notions de nature et d'environnement, notamment en restituant les natures des paysans, des paysans-administrateurs et des princes et de l'État.

Le paradigme de la conservation de la nature – qui concerne plus que la « nature » au XVIII^e siècle³⁰ – est par ailleurs l'incarnation la plus aboutie de ce qui est nommé le « gouvernement

²⁹ Buridant, 2005, p. 22-23.

³⁰ Quenet et Synowiecki, 2020.

de la nature ». Il désigne les techniques et les actions pensées et opérées par les chasseurs, les éleveurs, les cultivateurs ou les économistes pour conduire, donner une direction, influencer sur le cours de la reproduction, de la régénération d'un individu, d'un groupe, d'une espèce, d'une population. Si cette définition et ce travail se sont inspirés de l'œuvre de Michel Foucault, je n'ai pas repris les termes de biopolitique et de gouvernement des vivants, dans la mesure où le philosophe les réserve à l'humain³¹.

Le manque d'études sur les parcs et des fermes d'État contemporains dans l'espace français métropolitain m'a conduit à emprunter les pistes de l'histoire environnementale coloniale. Les travaux d'Hélène Blais ou de Raf de Bont sur l'histoire des jardins et des stations expérimentales permettent de combler cette lacune pour faire l'histoire de la bergerie, du mérinos de Rambouillet et des élevages. Dans la perspective d'une histoire environnementale du pouvoir, les études visant à « repolitiser l'histoire de la nature, les politiques de conservation, la création des parcs nationaux³² » ont nourri cette enquête.

L'histoire de la conservation de la nature notamment anglo-saxonne a le plus approfondi ces idées de gouvernement et d'« empire de la nature ». En tant que territoire-réseau, il faudra sortir du domaine de Rambouillet pour espérer mieux le comprendre. Pour ce faire, il faut faire varier les échelles du local au régional jusqu'à une échelle mondiale³³. Les différentes focales spatiales de Rambouillet aux domaines français voisins comme Marly, Compiègne, Versailles, Saint-Benoît, Chambord ou même le parc national du Yellowstone permettront de suivre les circulations techniques, humains et animaux et d'identifier les flux d'acteurs afin de reconstituer une partie des réseaux environnementaux rambolitains. Le site est plus largement intégré à une nébuleuse de domaines, de parcs, de bergeries, de stations qui reste encore à situer et à étudier³⁴.

En dehors de l'histoire et des humanités environnementales, le concept de conservation est au cœur du travail de l'écologie, de la biologie, de l'agronomie et la zootechnie. Les travaux cynégétiques d'Aldo Leopold et les recherches récentes sur les grands ongulés de Jean-Michel Gaillard et Marlène Gamelon³⁵, portant sur l'écologie des populations d'ongulés exploités, ont alimenté cette question de gouvernement des animaux et des gibiers. Ils permettent de repenser

³¹ Foucault, 2004a, b et c ; Doron, 2016 et 2024.

³² Blais, 2023, p. 15.

³³ Chakrabarty, 2009.

³⁴ Tourte 2019.

³⁵ Leopold, [1933] ; Gaillard, 1998 ; Gamelon, 2013. D'un point de vue méthodologique, je tente de décrire comment les acteurs du passé pensaient le plus probablement leurs relations tout en renvoyant à nos connaissances présentes, sans qu'elles viennent confirmer ou justifier celles des acteurs historiques. L'appareil d'écologie historique scientifique est donc évoqué dans le corps de texte et discuté dans les notes pour éviter des relectures trop téléologiques et respecter la particularité d'une histoire des sciences et techniques historiques.

l'histoire des animaux par celle de leurs populations, dans un contexte d'exploitation par l'humain en particulier dans un cadre cynégétique. Il s'agira notamment de tenter de suivre les conséquences environnementales de leur mise en gestion par les princes et l'État.

En parallèle de cette écologie historique des populations d'ongulés et de gibiers, l'agronomie et la zootechnie sont venues appuyer la réflexion sur le bétail et la conservation de la nature domestique. L'ethnozootechnie, société et revue, fondée à la Bergerie nationale de Rambouillet par Raymond Laurans, en 1971, incite, par exemple, à réunir les disciplines autour d'un champ commun : les animaux d'élevage et leurs sciences aux côtés des travaux de Patricia Pellegrini et Jean-Pierre Digard. Dans la continuité de ces recherches, le suivi de ces deux notions espère participer à l'échelle de locale de celui des fabrications des notions de sauvage, de sauvagerie et de domestique, avec l'idée que l'humain « cultive aussi bien le domestique que le sauvage³⁶ ». Il s'agira notamment de porter attention aux mots et à leur invention et d'historiciser les notions.

L'opposition entre le sauvage et le domestique, en même temps que celle du Civilisé et du Barbare, ou Sauvage ou Primitif, est progressivement construite par des acteurs nommés les « Modernes » par Bruno Latour et les « naturalistes » par Philippe Descola. Comme Aldo Leopold invite à le faire : « un tel déplacement de valeurs peut s'opérer en réévaluant ce qui est artificiel, domestique et confiné à l'aune de ce qui est naturel, sauvage et libre³⁷ ». Pour dépasser cette naturalisation, nous proposons à leur suite, les pistes d'une histoire environnementale des Modernes et des modernisations, mettant en dialogue les êtres de la sauvagerie et ceux de la domestication. Pour dépasser ce prisme moderne qui oppose sauvage et domestique, c'est la piste d'une histoire environnementale croisée de la chasse et de l'élevage que nous proposons dans cette thèse dans la mesure où leur modernisation respective a mené à l'essentialisation de ces activités comme les incarnations du sauvage et du domestique. Elle commence par la discussion de la modernité et des modernisations qui ont pris en charge ces deux activités au fil des siècles.

Une histoire environnementale de la chasse et de l'élevage

Il faut revenir rapidement sur les textes fondateurs du « progrès » et de la « modernité » pour saisir leur lien avec l'opposition du couple sauvagerie-domestique. En 1749, Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781) rédige une dissertation portant sur *L'Histoire du progrès dans l'esprit humain*, qu'il prononce en décembre 1750 :

³⁶ Poplin, 1993, p. 538.

³⁷ Leopold, [1948], p. 15.

Le labourage rendit les habitations plus fixes ; il nourrit plus d'hommes qu'il n'en occupe, et dès lors impose à ceux qu'il laisse oisifs la nécessité de se rendre utiles ou redoutables aux cultivateurs. De là les villes, le commerce, les métiers, les arts même de simple agrément, la séparation des professions, la différence de l'éducation, l'inégalité des conditions plus grande ; de là ce loisir par lequel le génie, dégagé du poids des premiers besoins, sort de la sphère étroite où ils le retiennent, et dirige toutes ses forces à la culture des sciences ; de là cette allure plus vigoureuse et plus rapide de l'esprit humain, qui entraîne toutes les parties de la société, et qui reçoit de leur perfection une vivacité nouvelle. Les passions se développèrent avec le génie, l'ambition prit des forces, la politique lui prêta des vues toujours plus vastes, les victoires eurent des suites plus durables, et formèrent des empires dont les lois, les mœurs, le gouvernement influant diversement sur le génie, devinrent une espèce d'éducation générale pour les nations, et mirent entre un peuple et un peuple la même différence que l'éducation met entre un homme et un homme.³⁸

Ce récit associe la sédentarisation, l'agriculture et les villes comme les signes de l'évolution humaine. Turgot devient secrétaire d'État à la Marine (1774) et contrôleur des Finances (1774-1776) de Louis XVI, joue un rôle important dans le projet d'amélioration ovine par le mérinos dès 1776 (point développé dans le chapitre 2). Les économistes écossais réinvestissent ce motif du progrès et en précisent la forme. En 1776, Adam Smith (1723-1790) reformule le discours du progrès socio-économique en évoquant une série de stades successifs. La chasse y apparaît comme l'incarnation de l'archaïsme :

La chasse et la pêche qui fournissaient à l'homme sauvage ses occupations les plus importantes ne présentent plus que des amusements agréables à l'homme civilisé : et ce qui fut une nécessité autrefois est un plaisir aujourd'hui. Aussi voyons-nous végéter dans une extrême pauvreté tous ceux qui, au milieu des progrès de la vie sociale, se livrent comme par métier à ce qui n'est pour tant d'autres qu'un agréable passe-temps. Telle est la condition des pêcheurs depuis le siècle de Théocrite. Tel est partout dans la Grande-Bretagne le sort indigent des braconniers.³⁹

Le chasseur-pêcheur vivrier est perçu comme un homme archaïque, pauvre de surcroît, opposé au civilisé dont la richesse provient de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Pour les Civilisés, la chasse et le pastoralisme comme activités vitales deviennent les signes de l'archaïsme paysan et indigène. Ce récit est fondé sur l'idée d'un passage par différents stades successifs, qui seraient évolutifs dans le sens où ils amélioreraient la condition humaine. Les activités humaines pratiquées serviraient de signe d'avancement dans la modernité⁴⁰. Comme l'écrit Bruno Latour, les Modernes confondus avec les « Blancs » ont la « langue fourchue » :

“Les Blancs ont la langue fourchue”. Et, en effet, “les Blancs” font toujours le contraire de ce qu'ils disent puisqu'ils ont défini la modernisation par un trait exactement contraire à leur pratique. Alors qu'ils affirmaient séparer de façon rigoureuse l'objectivité et la subjectivité, la science et la politique, la réalité du monde et les représentations de ce monde, ils ont aussi, à l'inverse, mêlé les humains et les non humains, les lois de la nature et celle de la politique, à une échelle tellement immense que nous nous retrouvons aujourd'hui, quatre ou cinq révolutions scientifiques et industrielles plus tard, à discuter tranquillement de la politique du réchauffement global ou de l'éthique des cellules souches. Et pourtant cette contradiction chaque jour plus manifeste n'a en rien ébranlé la certitude qu'un front de modernisation a balayé, ou va balayer, la terre.⁴¹

³⁸ TURGOT Anne Robert Jacques, « Discours sur les progrès successifs de l'esprit humain, prononcé le 11 décembre 1750 », 1750, <https://www.institutcoppet.org/turgot-discours-sur-les-progres-successifs-de-lesprit-humain-1750/>, consulté le 13/02/2023.

³⁹ SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Chez Buisson, [1776] 1790, t. 1, p. 212.

⁴⁰ Aux États-Unis le mythe de la Frontière notamment formulé par l'historien Frederick Jackson Turner est basé sur ce front de modernisation-civilisation, c'est la « *Manifest Destiny* » ou destinée manifeste, Warren, 1997, p. 5

⁴¹ Latour, 2006b, p. 18.

Ce balayage est celui de la flèche du temps du progrès : « les modernes ont en effet le sentiment d'une flèche irréversible du temps, une capitalisation, un progrès » et « tout ce ne qui ne marche pas au pas du progrès, ils le considèrent comme archaïque, irrationnel ou conservateur⁴² ». En France, ce mépris est largement exprimé par une partie des élites intellectuelles et politiques envers les « paysans » en métropole et envers les « Indigènes » en colonies. Il s'exprime sur les activités pratiquées et les modes de vie ; mais aussi sur les savoirs de ces êtres jugés inférieurs en les désignant sous le terme de « routine » paysanne. Une forme de savoir qui s'élaborerait par la répétition machinale de gestes et d'actes sans réflexivité, ni rationalité. Les philosophes désignent ces formes de mépris des connaissances par l'expression d'« injustice épistémique⁴³ ». De l'Ancien Régime au XX^e siècle, ce mépris est aussi racial et ethnique, le quaker anglais John Bellers écrit « les forêts et les grands communaux rendent les pauvres qui s'y trouvent trop semblable aux *Indiens* », et Honoré de Balzac compare lui-aussi les paysans aux « Peaux-Rouges », « il n'y a pas besoin d'aller en Amérique pour observer des sauvages⁴⁴ ». Le mépris pour les altérités s'exprime par la volonté d'effacer par le métissage racial, l'acculturation ou l'assimilation, voire même de détruire matériellement les sociétés et les présences pensées comme sauvages. L'effacement de leur histoire est une seconde étape de la modernisation permettant de légitimer l'existence d'un monolithisme culturel et politique : le récit de la nature vierge et sauvage à pénétrer et civiliser en est l'incarnation partagée par les impérialismes.

Au XVIII^e siècle, le sauvage est littéralement l'habitant des bois. La *sylva* désigne en latin le *bois*, la *sylve*, prenant la forme de *sauvage* lorsque transformé en adjectif. « Ce mot vient de l'italien *salvagio*, dérivé de *salvaticus*, *selvaticus* & *silvaticus*, qui signifie la même chose que *sylvestris*, *agreste*, ou qui concerne les bois & les forêts, parce que les sauvages habitent ordinairement dans les forêts⁴⁵ ». Largement inspiré des sociétés amérindiennes, cette définition a donné naissance à la figure du bon sauvage et plus largement à l'idée de la relation naturelle entre sauvagerie et liberté en Europe. La notion de *sauvagerie*, d'ailleurs « n'est attestée qu'à partir du XVIII^e siècle. Aussi, en 1801, Mercier le range-t-il encore parmi les mots

⁴² Latour, 1991, p. 93 et 99.

⁴³ « On décrit ainsi des situations dans lesquelles un individu ou un groupe dénie à un autre la capacité à produire un savoir sur un objet partagé, en fonction de biais de genre ou de race. » : Keck, 2023, p. 297, citant Fricker 2007 et Medina, 2013.

⁴⁴ John Bellers (1654-1725), cité par Thompson, 2015, p. 229 ; BALZAC Honoré de, *Les paysans*, 1844 cité par Alary, [2016], p. 29 et 28-32. Le mépris est formulé par une série de termes dépréciatifs dont le plus connu est « paysan ». Les insultes évoquent le lien avec la terre « cul-terreux », « bouseux », « plouc », « péquenaud ». La notion ethnique est beaucoup plus lisible dans l'espace anglo-saxon et notamment nord-américain sous l'expression de *redneck* et « *white trash* ».

⁴⁵ « Sauvages (Hist. mod.) », *Encyclopédie*, vol. XIV, 1765, p. 729.

nouveaux⁴⁶ ». La sauvagerie est construite sur un mélange paradoxal de fascination et de mépris ethnique et racial, culturel et religieux⁴⁷. La sauvagerie et les êtres de la sauvagerie, humains et non humains sont donc une construction sociale et savante, moderne et naturaliste, qui n'a pas de sens pour les communautés qui habitent *en sauvagerie*, dans les bois et les grands espaces où la politique et le fait d'être humain se pratiquent simplement autrement.

Aménagé, « socialisé en tout lieu parce que parcouru sans relâche, l'environnement des chasseurs-cueilleurs itinérants présente partout les traces des événements qui s'y sont déroulés⁴⁸ ». Feux de prairies permettant d'attirer le gibier, voyage sur les pistes de migrations animales, systèmes d'affûts et de piégeages, marquages du territoire, pistes de chasses sont autant de signes d'aménagements et de sciences des lieux et des êtres. Ces traces, indices et signes font des espaces « sauvages » des lieux « aussi familiers que les recoins d'une maison natale⁴⁹ ».

Pourtant, s'il n'est pas le strict envers de l'emprise agricole, le domaine du *Wild* n'en est pas moins hautement socialisé. [...] la *foresta*, ce gigantesque parc à gibier que, dès le IX^e siècle, la dynastie carolingienne s'est employée à constituer par des édits limitant droits de pacage et défrichement. Sauvagerie on ne peut plus cultivée, donc, car liée à une très ancienne pratique d'aménagement et de gestion des territoires de chasse, mise en œuvre par une élite qui voit dans l'affût et le pistage du gros gibier une école de courage et de formation du caractère.⁵⁰

De son côté, le terme *forêt* permet de mettre à distance l'imaginaire de la *sylva* et du *sauvage* qui brouille la compréhension de ces espaces. « Pour les non-connaisseurs », précise Edward P. Thompson pour le XVIII^e siècle, « la forêt pourrait sembler d'une terre non cultivée, une étendue de bois et de lande inculte, où les animaux sauvages, dont les cerfs, peuvent courir à volonté. Or la forêt avait à cette époque une économie complexe⁵¹ » et un habitat largement aménagé et vécu par différentes communautés.

Provenant du mot et du droit germanique *fors*, traduit en latin par *foresta*, la forêt incarne bien la tension entre pouvoir et nature. Ce terme désigne un dispositif juridique permettant aux rois francs de mettre en réserve l'espace et de s'octroyer un monopole dans l'accès au territoire et au gibier. Cette relation juridique, ce mélange de territoire et de droit connaît d'autres acceptions au fil de l'Ancien Régime, notamment sous la forme des capitaineries des chasses⁵². Nous verrons que le domaine de Rambouillet par son cumul des formes juridiques, des dispositifs fonciers comme le parc, la forêt, le domaine et le rang de ses propriétaires ressemble en tout point à une capitainerie, sans le nom ni le statut.

⁴⁶ Chappey et al., 2020, p. 15.

⁴⁷ Chappey et al., 2020, p. 11-29 et plus largement le dossier entier consacré aux « Barbaries, sauvageries ? ».

⁴⁸ Descola, [2005], p. 76.

⁴⁹ Descola, [2005], p. 81 ; voir aussi Ginzburg [1989].

⁵⁰ Descola, [2005], p. 103-104.

⁵¹ Thompson, 2014, p. 27.

⁵² Hluszko, 2009.

La forêt jusqu'au XVIII^e siècle conserve cette acception d'espace mis en réserve, pouvant être composé d'une mosaïque écologique de paroisses, de villages, de champs et de prés, de bois, de landes, de marais, d'étangs et de cours d'eaux où les usages agricoles, piscicoles et cynégétiques se mêlent. De 1706 au XX^e siècle, la *forêt* de Rambouillet est ainsi un espace habité, aménagé et cultivé par de nombreux seigneurs et propriétaires, par de nombreuses communautés paysannes qui y vivent avec les animaux et les plantes de la *forêt*. Les paysans vivent des bois, y envoient leurs troupeaux, tandis que les rois font nourrir le gibier et le protègent dans des parcs.

C'est précisément au XVIII^e siècle que le sens du terme de *forêt* tend à désigner un espace peuplé d'arbres, dédié à la sylviculture. Charles-Georges Le Roy dans l'*Encyclopédie* fait apparaître cette dualité en précisant qu'une forêt est régulièrement, mais pas encore, un bois de grande étendue. La nature sylvestre et sauvage des Amérindiens comme celle des paysans de l'Ancien Monde ne relève en rien d'une « sauvagerie », comme tentent de le montrer des recherches récentes. À leur suite, cette thèse se propose d'intégrer des aspects d'une histoire environnementale de la forêt, dans sa dimensions cynégétique et pastorale⁵³.

À la suite de Bruno Latour, d'Eugène Weber, Jacques Mulliez et de Christophe Bonneuil, il s'agira de proposer un récit des modernisations par l'un de ses pôles historiques. La contribution locale à cette histoire s'organise autour d'une histoire environnementale de la chasse et de l'élevage. Le gibier et le bétail comptant parmi les personnages historiques principaux de ce récit, il s'agira de leur rendre leur place dans les systèmes agraires et cynégétiques. Cette thèse vise à répondre à deux appels formulés par des historiens dans les années 1990, dans une histoire environnementale croisée de la chasse et de l'élevage⁵⁴. Depuis les années 2010, les travaux sur « la chasse » se multiplient, comme l'illustre la trajectoire de l'histoire académique⁵⁵. Il en est de même sur l'élevage, mais hormis les recherches de Bernard Heude, aucun chercheur ne s'est intéressé à l'histoire ovine contemporaine⁵⁶. D'autres disciplines, comme l'anthropologie ou la géographie ont en revanche largement investi ces sujets, d'où leur forte influence dans cette enquête.

Cette histoire environnementale croisée permet de relever une première série d'incohérences des programmes modernisateurs. Les Civilisés dénoncent la pratique de la chasse ou du pastoralisme comme l'incarnation de l'archaïsme et de la sauvagerie. Pourtant au sommet des États, les rois, princes, aristocrates, élites, parlementaires, et industriels pratiquent ces chasse et

⁵³ Corvol, 1987 ; Le Jan, 1979 ; Duceppe-Lamarre, 2006 ; Guizard-Duchamp, 2009 ; Derex, 1997 ; Chalvet, 2011.

⁵⁴ Altherr et Reiger, 1995 ; Estève, 1998 ; Knoll, 2004 et Moriceau, 1999.

⁵⁵ Salvadori, 1996 ; Bourrieau, 2011 ; Vial, 2016 ; Pinoteau, 2020 ; Pieragnoli, 2016 et 2021.

⁵⁶ Heude, 2010 et 2012. Bernard Heude est un vétérinaire devenu historien.

pastoralisme comme l'expression de leur souveraineté et comme symbole de distinction sociale et politique⁵⁷. Ils créent même de plus en plus de territoires de chasse pour pratiquer cette activité du XVIII^e au XXI^e siècle⁵⁸. Ce phénomène partagé des chasses officielles et d'État permet d'interroger le récit du progrès autour de l'évolution des activités humaines : chasse-élevage-agriculture-commerce-ville. Il sera donc important de compléter notre approche d'une histoire environnementale culturelle de la chasse et d'une histoire des techniques et sciences cynégétiques.

Avec elle, je souhaite proposer les pistes d'une histoire environnementale de l'élevage et en particulier une histoire environnementale des mérinos et du bétail. Il s'agit ici de sortir d'une série de préjugés, qui font de l'élevage un « mal nécessaire » pour l'agriculture et ensuite, où le mouton serait un animal des marges, cantonné aux collines et aux montagnes pastorales. Ces discours sont issus, pour l'un, de l'imaginaire littéraire et savant, et pour l'autre, de la modernisation agricole qui cantonne depuis les années 1960 les brebis à disparaître des plaines céréalières et à ne demeurer qu'au sein des territoires désignés comme « marginaux⁵⁹ ». L'histoire de la Bergerie nationale et du mérinos de Rambouillet témoigne de la préoccupation majeure, à la fois industrielle, politique et commerciale, des princes et des régimes politiques pour les ovins. Afin de renverser ces récits orientés, il faudra croiser l'histoire de la chasse et celle de l'élevage et identifier les transferts et la parenté des systèmes d'élevage et les systèmes cynégétiques.

Pour s'extraire du mépris ethnique formulé envers les paysans, les sauvages, les archaïques, les primitifs, les barbares, j'entends poursuivre la réflexion élaborée par certains chercheurs : les géographes de l'école de Grenoble⁶⁰ ; l'histoire et l'anthropologie des sciences et des techniques ; l'histoire environnementale de la conservation, du pastoralisme et de l'élevage et les agronomes et zootechniciens. L'approche de ces derniers est résumée par l'expression « les paysans ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font », développée notamment par Jean-Pierre Deffontaines, et poursuivie par Étienne Landais ou Michel Meuret en particulier autour de leurs travaux avec André Leroy et les bergers-éleveurs d'alpages. À leur suite, il s'agira de tenter de prendre au sérieux les paysans, les chasseurs, les forestiers, ainsi que leurs savoirs, leurs savoir-faire, leurs manières de faire.

⁵⁷ Klein, 1920 ; Garcia Sanz, 1978 et Garcia Sanz et Ruiz Martin, 1998 ; Goldberg, 2020.

⁵⁸ Les princes créent des parcs de chasse à Versailles, Marly, Rambouillet ou Chambord pour la France, à Windsor ou à Balmoral pour l'Angleterre : Thompson, [1975], Robert, 1997 ; Richardson, 2005. Sans oublier dans les territoires de la Prusse puis du III^e Reich et de la République Démocratique Allemande (RDA) : la Bialowieza ou la Schorfheide. Dupuy, 2004, Suter, 2015-2021.

⁵⁹ Mulliez, 1979 ; Rieutort, 1995.

⁶⁰ Pour un point critique et bibliographique : Veyret, 1943.

Dans ses *Méditations cynégétiques*, José Ortega y Gasset propose une définition définitivement moderne et naturaliste de notre objet, celle de la chasse comme un retour à la sauvagerie et un temps de l'archaïsme⁶¹. Si la chasse est racontée par une série de ses acteurs modernes comme le refuge du sauvage et de la sauvagerie, il faut se garder d'essentialiser cette sauvagerie, qui nous l'avons vu est une création du XVIII^e siècle⁶². Je me propose de suivre les invitations du philosophe et de « faire la chasse à la chasse » et de s'interroger sur l'« essence de la chasse⁶³ » à Rambouillet.

Je ne propose pas ici de définition liminaire des relations de chasse et d'élevage afin d'éviter une essentialisation supplémentaire des mondes que cette thèse souhaite décrire. Car comme le propose déjà Louis Jean-Marie Daubenton : « la description d'une chose renferme sa définition⁶⁴ ». Il faudra donc suivre la fabrication et les métamorphoses de ces activités *par* et *avec* leurs acteurs, pour espérer en restituer une définition locale et domaniale⁶⁵. Toutefois, la nature politique donnée au domaine comme territoire-vitrine de la chasse et de l'élevage « à la française » permettra de proposer des connexions avec une histoire régionale et nationale.

Le domaine, un territoire-vitrine du pouvoir en action

Avec le domaine et la forêt vient un autre tiers lieu où le sauvage et le domestique se mêlent, c'est le *parc*. Issu du perse *paradeisos*, et du persan *paradaida*, le mot parc désigne un enclos aménagé par les princes, de l'Antiquité à nos jours⁶⁶. Plus ancien que le dispositif juridique de la *forêt*, il contient souvent une série de micro-aménagements liés à l'élevage ou la chasse tels que des fermes, des bergeries, des haras ou des écuries, des faisanderies, des héronnières, des canardières, des ménageries ou des zoos.

L'historien Pierre Briant identifie ces relations autour du parc-paradis de la Perse durant l'Antiquité. Le parc « représente une sorte d'enclave, de territoire à part, et c'est sur un double caractère d'exception et de modèle qu'il fonctionne en tant qu'élément d'un système sémiologique idéologique⁶⁷ ». Selon lui, le paradis possède trois fonctions complémentaires. D'abord, « il constitue le centre politique et administratif du territoire, lorsque le satrape y

⁶¹ Ortega y Gasset, [1942] 2006, p. 136.

⁶² Il n'appartient pas à l'historien de trancher sur des aspects moraux ou éthiques de la chasse, mais il lui appartient de prendre de la distance face aux récits qui font de la modernisation des chasses et des chasseurs soit une perversion et une corruption de la chasse pure et sauvage, soit à l'inverse, un bienfondé permettant d'éliminer l'archaïsme indigène, sauvage ou paysan. Venner, 2007, p. 36.

⁶³ Ortega y Gasset, [1942], p. 147 et 59-70.

⁶⁴ DAUBENTON, 1753, p. 113 ; Reynaud, 1990 ; Lepetit, 1995 ; Latour, 1984-2012.

⁶⁵ Estève, 1998.

⁶⁶ Les premiers paradis perses sont datés à l'heure actuelle au règne de Cyrus le Grand (559-530) fondateur de l'empire perse et d'un par-de-su près de Sippar au Sud de l'Irak actuel, son successeur en fait établit un autre près d'Uruk (vers 530-522 av. J.-C.). Allsen, 2011, p. 34 et 34-51.

⁶⁷ Briant, 1982, p. 453.

réside ». Ensuite, « le paradis représente également une sorte de modèle de prospérité agricole et horticole. Cette prospérité est obtenue grâce à un développement rationnel, voire scientifique des forces productives ». Enfin, le paradis permet de servir de socle au « discours idéologique sur le roi (ou le satrape), protecteur de la terre et des paysans et garant de la fertilité et de la prospérité⁶⁸ ».

En Iran, depuis toujours, la bonne gestion du jardin royal, du jardin-paradis (du vieux perse *paridaiza*, qui signifie enclos) reflète la bonne gestion du royaume. Le Roi des rois – mais aussi tout prince en son royaume à l'époque islamique – se veut incarner la figure du roi-jardinier, legs de la Mésopotamie transmis aux souverains achéménides et sassanides et repris par la tradition iranienne. Le roi, réceptacle de la puissance divine, a la capacité surhumaine de dompter les forces du chaos.⁶⁹

Philippe Salvadori atteste de la perpétuation de ces jeux de pouvoir et de cette dialectique autour des territoires et de l'action du prince à l'époque moderne⁷⁰. Ces discours royaux et princiers autour des territoires cynégétiques servent notamment de socle au discours du roi-jardinier et nourricier et à celui du roi-chasseur et protecteur. Dans une approche environnementale culturelle et politique, je tente de suivre l'évolution de la construction symbolique du roi pasteur et chasseur, jusqu'à celle du prince savant, modernisateur, aménagiste et gestionnaire, autour de cette dialectique du territoire-vitrine.

Sans chercher l'exotisme et l'idée d'« Amazonies et de Sibérie discrètes cachées en terres naturalistes⁷¹ », cette thèse vise à restituer la polyphonie des manières de penser l'environnement au cœur d'un domaine d'État. Il s'agira notamment de complexifier l'idée d'un naturalisme occidental et d'État, non pas à la marge – une marge pensée à nouveau comme le lieu des vestiges de l'archaïsme paysan ou « sauvage » – mais au cœur du pouvoir princier et étatique. C'est à Rambouillet, au cœur de la ferme et des Chasses d'État, auprès des rois et des présidents, au sommet de l'« État moderne » et sur le terrain des modernisations, que ce travail entend suivre la nature du pouvoir et le pouvoir *sur* et *avec* la nature. Pour ce faire, il faut rester attentif et tenter de symétriser les visions, les techniques et les compétences des classes populaires et des hauts-administrateurs, des gouverneurs, des ministres, des scientifiques, des experts et des princes. L'anthropologie et de l'histoire des sciences et des techniques ont nourri ces approches, notamment avec les idées d'invention et de fabrication du droit, des techniques, des sciences et des traditions.

Il s'agira notamment de s'interroger sur les matérialités de cette politique du territoire-vitrine. Comment les princes et l'État mettent-ils en place et en scène cette dialectique du territoire-vitrine au domaine de Rambouillet ? Comment évolue l'idée de nature et ses applications au

⁶⁸ *Ibid.*, p. 453-454.

⁶⁹ Desnoyers, 2011, p. 89-101.

⁷⁰ Salvadori, 1996, p. 214-215.

⁷¹ Stépanoff, 2021, p. 16.

domaine à travers les régimes politiques ? Quelles sont les conséquences sociales et écologiques de ces aménagements princiers et étatique de la nature ? Quels sont les impacts de la mise en réserve de l'espace, par l'*enforestement*, la mise en forêt ; la *domanialisation*, la mise en domaine et l'*enclosure*, la mise en parc ? En outre, quelles sont les conditionnalités environnementales du fonctionnement d'une chasse ou d'une ferme d'État, quels sont leurs réseaux, leurs mécanismes, leur *hinterland* et leur impact sur les régions et les communautés environnantes ?

L'histoire de Rambouillet et des sites liés aux modernisations invite à poser trois constats. D'abord, il faut insister sur la non-linéarité de ces processus et ceci ne s'arrête pas aux domestiques. Ensuite, de la spécificité et la pluralité de chaque programme modernisateur. Les hommes politiques, les scientifiques, les administrateurs, les techniciens développent une méthode *ciblée* à défaut d'être parfaitement *adaptée*. De ce constat, une série de questions peut être posée : la réussite des modernisations tiendrait-elle aux succès des premières expérimentations et surtout à l'ancrage de ces programmes dans les territoires et parmi les acteurs ciblés ? Ce qui permet d'interroger les clivages entre rural et citadin, local et global et ancré et hors-sol. Ensuite, l'une des questions centrales est de comprendre comment les modernisateurs parviennent-ils à conquérir, à convaincre, à séduire, à transformer les modernisés ? Pour moderniser, il faut conquérir, et à revers être conquis, séduire et être séduits, adopter et adapter l'innovation environnementale. Quelles sont les techniques mises en place et comment les « modernisés » réagissent face aux différents fronts de modernisation ?

Les archives pour l'histoire de la gestion patrimoniale et territoriale du domaine de Rambouillet

Pour tenter d'apporter des réponses à ces nombreuses questions, il a fallu réunir un corpus vaste et dispersé d'archives, de documents et de traces. Tandis que les archives du domaine des Bourbons-Penthièvre ont disparu, les archives disponibles à partir de 1783 sont très nombreuses. Elles permettent de reconstituer et faire l'historiographie de Rambouillet jusqu'à nos jours avec quelques lacunes.

Les fonds principaux concernant la gestion domaniale sont conservés aux archives départementales des Yvelines à Montigny-le-Bretonneux. Ce fonds est constitué par les archives de l'administration forestière du domaine, qui contiennent le plan-terrier du domaine pour le XVIII^e siècle et les chartes antérieures de constitution du domaine en sous-série 60J. Les fonds de la justice en sous-série B permettent de suivre les affaires de délinquance, de police et de justice au sein du territoire de la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de

Montfort, Saint-Léger et Rambouillet. Les documents relatifs à la gestion forestière, cynégétique et agricole sont conservés en sous-série 6Q.

Pour compléter cette approche j'ai consulté ponctuellement aux Archives nationales : les fonds 4 AG et 5 AG des archives présidentielles. À la suite d'une série d'enquêtes aux domaines de Rambouillet et de Chambord entre 2017 et 2023, j'ai décidé de renoncer à l'idée d'une ethnographie historique du domaine d'État, ainsi qu'à la consultation des archives présidentielles pour lesquelles j'avais reçu des dérogations. Au-delà du cadre légal, les enjeux de sécurité et de vie privée sur un sujet largement controversé constituent des limites de taille. Pour les mêmes raisons, j'ai décidé de ne pas consulter les archives du domaine national de Chambord, qui mérite une enquête à part entière. J'ai aussi rendu anonyme une partie des documents pour la période 1990-2010. J'ai eu l'opportunité en mai 2022 et 2023 de me faire historien-archiviste en étant missionné au reconditionnement des archives du domaine national de Rambouillet pour la période 1970-2020. Elles sont donc en ordre jusqu'à leur prochain versement et une prochaine enquête.

Les activités de la ferme de la Bergerie nationale sont documentées par des fonds divers et dispersés. Le fonds principal est désormais celui des Archives nationales, versement 20160285. Il est complété par quelques cotes conservées en ADY, 6Q pour la période 1783-1830 et 1900-1940. J'ai ensuite consulté les archives encore conservées à la Bergerie nationale pour la période 1990-2000. Celles concernant la gestion de la ferme entre 1950 et 1980 ont, semble-t-il, disparu, empêchant de suivre précisément la « modernisation » de la ferme. Des enquêtes et entretiens avec des anciens élèves, professeurs et moniteurs d'élevages de l'école du Centre d'enseignement zootechnique de la Bergerie nationale m'ont permis de compléter par aspect cette lacune documentaire pour les années 1950-1970. Enfin, j'ai trouvé grâce à Christine Lang jusqu'en 2016 des fonds riches concernant le voyage du troupeau de Rambouillet d'Espagne en France aux archives départementales de la Gironde et le fonds des premiers directeurs les Bourgeois aux archives départementales de l'Essonne. Le surgissement des archives de Martial Laplaud en fin d'hiver 2023 m'a permis aussi de compléter mes approches sur l'insémination artificielle.

L'ensemble des fonds disponibles pour Rambouillet représente plus de 2 300 cotes d'archives, soit 220 mètres linéaires et environ 11 tonnes de documents. Ce travail est donc le fruit d'une série d'enquêtes historiques dans les fonds d'archives très importants, consultés de manière sérielle et par sondages thématiques. Leur consultation n'a pu être exhaustive du fait de la densité des documents conservés. Il nous reste beaucoup à découvrir de Rambouillet.

Pour se mettre en route de Rambouillet d'une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage au domaine, nous suivrons un plan chronologique. Si le récit trace une voie droite, suivant le rapport aux temps des modernes, il essaie aussi de suivre les voies torses et les impasses des associations et des trajectoires des acteurs des Chasses, de la Ferme, de la Sylve et de la Forêt au domaine. La première partie est consacrée à l'histoire du domaine et de ses natures sous les Bourbons, de la création du domaine à sa nationalisation (1706-1792), la deuxième partie s'intéresse aux domestications réciproques du fusil et de la houlette au XIX^e siècle et la troisième aux relations du président, de la nature et de l'environnement au XX^e siècle.

Première partie
Le roi, le domaine et les natures
(1706-1792)

Introduction. Gouverner la nature, posséder la terre : le projet domanial (1706-1792)

De l’Ancien Régime à nos jours, les forêts, les parcs et les domaines en France et en Europe jouent un rôle central au sein des processus de privatisation de la nature et de marquage du territoire. Pendant presque un siècle, de 1706 à 1792, les Bourbons lancent un programme de privatisation et d’*enclosure* de l’espace par le domaine. Un effort repris au XIX^e siècle par les États monarchiques, impériaux et républicains successifs notamment dans le but de boiser le territoire.

Le 10 février 1706, Louis-Alexandre de Bourbon (1678-1737), comte de Toulouse achète Rambouillet à Joseph Fleuriau d’Armenonville (1661-1728) pour 540 000 livres⁷². Très rapidement, le comte parvient à acheter des dizaines de milliers d’hectares autour de Rambouillet, si bien que le roi érige le marquisat en duché-pairie en 1711, restaurant également la maîtrise particulière des eaux et forêts en faveur de son fils⁷³. Ce faisant, « Rambouillet ne forme plus qu’un seul domaine. Il a un seigneur unique qui ne dépend plus que d’un suzerain : le Roi⁷⁴ ». Le domaine est situé stratégiquement au Sud-Ouest des frontières de Versailles et vient augmenter et clore le territoire royal.

Seigneur de haute justice, fils de Louis XIV, Grand Veneur et Amiral de France, le comte de Toulouse est un seigneur de la forêt et de la chasse intouchable. Sans le dire, il établit un régime juridique et forestier, un régime environnemental très proche de celui d’une capitainerie des chasses que les paysans ne manqueront pas de dénoncer à la Révolution. Jean Duma a démontré le poids qui pèse sur les communautés paysannes et leurs capacités de résistances face à l’édifice domanial. L’« affrontement permanent [régnant] entre les paysans et les représentants du pouvoir seigneurial⁷⁵ » et royal scande l’histoire du domaine.

Dans cette mise en domaine, cette *domanialisation*, il s’agit d’instaurer des monopoles sur l’espace et les ressources ; et de créer une nature, princière et étatique, cynégétique et sylvicole. Cette mise en domaine implique d’évincer les communautés paysannes, de supprimer leurs droits de chasses et de cueillettes sur l’espace forestier, ces derniers étant jugés comme des archaïsmes et des menaces pour le nouvel ordre du progrès voulu au domaine. Les travaux de Danielle Chantereau, de Jean Duma et de Frédéric Chauvaud pour Rambouillet et l’histoire

⁷² ADY, 60J 6.

⁷³ Mormiche, 2018, p. 119, 122-123.

⁷⁴ Duma, 1982, p. 298.

⁷⁵ Duma, 1978, p. 191.

forestière et rurale, à plus grande échelle, ont contribué à dévoiler ces logiques de dépossession territoriales et les manières d'exister dans « l'ombre du roi⁷⁶ » au sein de la forêt.

Edward P. Thompson dans *Whigs and Hunters* a étudié la violence inouïe qui s'exprime en Angleterre, en particulier dans la forêt royale de Windsor, au moment de l'affirmation du processus de privatisation territoriale au XVIII^e siècle. Un processus qui correspond également à la montée en puissance et en influence de la *gentry*, qui cherche à imiter la noblesse en achetant des terres, édifiant des parcs et des domaines, et pratiquant la chasse. En 1723, le *Black Act* est voté puis appliqué afin de punir les délits forestiers, cynégétiques, environnementaux des classes populaires lésées par ces mouvements fonciers, sociaux et politiques⁷⁷. « Le fait d'être armé ou de se noircir le visage pouvait en soi constituer un crime passible de la peine de mort⁷⁸ ».

En France, la police de la forêt de la chasse a été assouplie par l'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669. Celle-ci réaffirme l'interdit autour de la chasse du cerf tout en supprimant la peine de mort pour le braconnage, transformée en peine de galères⁷⁹. La loi vise à empêcher le port d'armes pour les non-nobles, à contrôler les activités et l'autonomie économiques des paysans. Ces derniers doivent être cantonnés aux champs et à la culture, et la chasse doit demeurer l'un des principaux privilèges nobiliaires. En parallèle, le nombre et l'étendue des capitaineries – les territoires où s'exprime la plus grande violence sociale entre le XVI^e et le XVIII^e siècle en France, du fait que l'ensemble du territoire est monopolisé par le roi autour de la chasse et du gibier – est en nette régression au XVIII^e siècle⁸⁰. Le processus d'appropriation territorial des Bourbons-Penthièvre a été parfaitement étudié par Jean Duma, le lecteur trouvera un tableau des acquisitions commenté dans l'outil.

À l'aune de cette histoire sociale de la forêt, il s'agit de contribuer à l'histoire des domaines et forêts royales en plongeant au cœur de l'appareil politique et environnemental princier. Louis XIV attend l'érection du marquisat en duché pour visiter Rambouillet. Il envoie le Grand Dauphin et les ducs de Berry et de Bourgogne vérifier l'état d'avancement des travaux et d'embellissement des lieux du château et de l'architecture cynégétique : doté de deux parcs, d'un chenil, de vastes écuries. Son premier séjour a lieu du 3 au 8 octobre 1712. Le 4 octobre,

⁷⁶ Crémieu-Alcan, 2020 et les travaux du GHFF (<https://ghff.hypotheses.org/>).

⁷⁷ La loi est nommée *Black Act* en lien avec la pratique des braconniers qui se vêtaient d'un masque et de gants noirs, à l'image du Roi Jean présenté par Edward P. Thompson, comme une sorte d'incarnation d'un Robin des Bois des Lumières. Les braconniers se noircissaient le visage pour commettre leurs crimes afin ne pas être reconnus par les autorités.

⁷⁸ Thompson, 2014, p. 18.

⁷⁹ *Ordonnance sur le fait des eaux et forests. Vérifiée en Parlement et Chambre des Comptes, le 13^e aoust 1669*, Paris, 1669 et Devèze, 1966.

⁸⁰ Hluszko, 2009, p. 46.

« Le roi partit un peu après midi pour aller courre le cerf, il fit une très-belle chasse et trouva le pays beau et bien percé de quantités de belles routes⁸¹ ».

L'arrivée d'un prince ou d'un État dans un nouveau lieu semble s'accompagner de l'instauration d'un complexe architectural lié à la vie sur place, mais aussi à la revendication politique sur l'espace. Hélène Blais évoque pour les colonies, un système similaire comprenant les architectures de gouvernement administratif et les architectures environnementales comme les jardins qui font partie « du registre élémentaire du pouvoir impérial⁸² ». Le pouvoir sur le territoire se veut aussi un pouvoir sur la nature, un « empire de la nature » incarné et accompagné par l'architecture. Dans les domaines, avec la résidence, un complexe architectural de gouvernement du domaine voire du royaume est établi, comme à Paris ou Versailles. De plus, des éléments d'une architecture environnementale viennent s'ajouter tels que les écuries, chenils, faisanderies, canardières, héronnières, haras, fermes, bergeries, ménageries et parcs⁸³.

Le parc joue un rôle central dans cet édifice princier. Il incarne la privatisation et la volonté de maîtrise la plus absolue de la nature. En emmurant une parcelle de territoire, le prince-proprétaire crée un système d'enclos et d'exclos où il sélectionne la « nature » qu'il souhaite gouverner et voire s'incarner. Il est intéressant de noter la diffusion d'un système de parcs fonctionnant par paire : Petit et Grand Parc dont les fonctions semblent spécifiques à chaque lieu. En Angleterre, au XVIII^e siècle, les aristocrates bâtissent des parcs de chasse et d'agrément autour de leurs résidences, au même moment, où ils lancent les *enclosures*, c'est-à-dire la mise en enclos des campagnes⁸⁴.

Pour se mettre en piste, il faut commencer par « s'enfoncer dans les bois pour suivre les allures de ces êtres sentans⁸⁵ » que sont les gibiers et leurs chasseurs. Au début du XVIII^e siècle, la tradition des chasses royales est réinventée, notamment à Rambouillet par le comte de Toulouse et Louis XV pour réaffirmer le pouvoir du roi dans la nature.

⁸¹ DANGEAU, t. 14, p. 233-238.

⁸² Blais, 2023, p. 26 et MacKenzie, 1988.

⁸³ Il faudrait ici préciser cette éventuelle généalogie en suivant les trajectoires royales de Louis XIV et de Versailles, puis de Louis XV avec la rénovation-érection de Choisy, Crécy, Le Butard, Compiègne, La Muette, Saint-Hubert, Marcoussis, tout comme Chantilly et les écuries des Condé, ou bien le nouveau domaine du duc de Penthièvre en 1784 : La Ferté-Vidame qui conserve encore les vestiges de ce complexe architectural environnemental. Salvadori, 1996, p. 211.

⁸⁴ Thompson, 2014, p. 56-57 et Richardson, 2018.

⁸⁵ LE ROY, 1802, p. 4-5.

Chapitre 1. Le roi, le cerf et la chasse : rite, science et conservation de la nature (1706-1792)



Figure 2. Jean-Baptiste Oudry, Tête de cerf bizarre, huile sur toile, 1750, 187 x 119,3 cm, INV 7064 © Photo Rmn -Grand Palais (Château de Fontainebleau), G. Blot

Introduction. La chasse royale du cerf : réinventer la tradition politique

*Accourez jeunesse brillante, / Venez, Nymphes, suivez ma Cour :
Livrons une guerre sanglante / Aux Hôtes des Bois d'alentour*
Jean-Baptiste Morin, *La chasse du cerf* [1708], 1734, p. 3

Le domaine de Rambouillet est fondé par les Bourbons entre 1706 et 1792. Il s'agit donc d'un nouveau lieu qu'il faut constituer et construire, marquer et habiter. Au sein de cette phase de fondation et de mise en territoire, les princes développent une politique d'appropriation de l'espace qui passe par une série de dispositifs et de technologies de pouvoirs.

La chasse y prend rapidement une place centrale comme mode de gouvernement de l'espace. Pour ce faire, les princes créent une nouvelle tradition cynégétique. Les visites répétées du prince incarnent une manière de s'emparer du nouveau territoire par la présence, la chasse et la circulation dans une mise en scène du corps du prince. Les rois agissent comme les mécènes et les garants d'un art de la chasse par le soutien d'une administration, des arts littéraires, picturaux et architecturaux associés à cette activité. La chasse, son goût et ses pratiques sont transmis de roi en roi selon une logique dynastique, soit par le partage de la pratique comme pour Louis XV et Louis XVI soit par la rédaction d'un traité de chasse pour Louis XIII et Louis XIV et la permanence des officiers des chasses au sein de la Vénerie royale⁸⁶.

À partir de 1714, les Bourbons-Penthièvre, le comte de Toulouse (1714-1737) puis le duc de Penthièvre (1737-1791) et son fils le duc de Lamballe (1755-1768) détiennent la charge de Grand Veneur de France⁸⁷. Ils sont chargés de gouverner l'administration de la Vénerie royale et d'organiser les chasses du roi, notamment dans leur domaine de Rambouillet. Ils sont ainsi les administrateurs et les détenteurs des savoirs cynégétiques royaux. D'officiers en officiers, de pères en fils et de parents en parents, c'est d'ailleurs au sein des équipages royaux que sont transmis les savoirs cynégétiques assurant la transmission et le maintien des traditions de chasses royales⁸⁸.

Ainsi, à la mort de Louis XIV en 1715, son successeur et arrière-petit-fils, le jeune Louis XV n'a que cinq ans, ce qui conduit à des régences politiques et cynégétiques. Le duc d'Orléans casse le testament du roi défunt et écarte le duc du Maine et le comte de Toulouse du gouvernement. Ce dernier est toutefois maintenu dans sa charge de Grand Veneur du roi et s'assure de la conservation des meutes, des rapaces et des équipages, ce qui lui permet d'organiser dès 1716 les premières chasses royales au vol, puis les premières chasses à tir en 1720 et enfin à courre à partir de 1722-1723⁸⁹. Maître des chasses du règne, Toulouse fait du domaine de Rambouillet le conservatoire et un laboratoire des pratiques cynégétiques, notamment au sein de sa meute des Sans Quartiers. Une fois en âge de mener lui-même la chasse, le roi Louis XV réinvente les rituels cynégétiques de la monarchie. Il fait de Rambouillet

⁸⁶ Sur cet aspect précis, mentionnons que sur le terrain c'est le maître-chasseur qui enseigne l'art de vénerie à l'apprenti veneur, dans une longue tradition initiée sous la forme du dialogue entre les deux personnages depuis Henri de Ferrières dans le roi Modus, jusqu'à d'Yauville : FERRIERES, [1354-1374], ; PHEBUS, [1387-1389], p. 90-95 ; D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788].

⁸⁷ Le comte de Toulouse achète la charge pour 500 000 livres qu'il détient du 5 mars 1714 à sa mort le 1^{er} décembre 1737. Le 1^{er} janvier 1738, Louis XV hérite de la charge mais il n'a que 12 ans, c'est donc Louis-Auguste de Bourbon qui assure la charge (1738-1744), le 8 mars 1744, Penthièvre reprend directement la charge. Il la confie le 13 juin 1755 à son fils, le prince de Lamballe, mais celui-ci est trop jeune et Penthièvre conserve le rôle effectif. Lamballe entre en fonction en 1767, mais décède en 1768, la charge revient définitivement à son père le 6 mai 1768 jusqu'en 1792.

⁸⁸ Quenet, 2015, p. 142 ; Pinoteau, 2020, p. 131-136.

⁸⁹ Mormiche, 2018, p. 259-260.

un haut-lieu inédit dans la nouvelle tradition des chasses royales⁹⁰. Pour Éric Hobsbawm, « les « traditions inventées » désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié⁹¹ ». Plus qu'un simple divertissement au sein des longues heures de la vie de Cour, les chasses sont un antique rituel et un cérémonial politique eurasiatique. Sous l'Ancien Régime, la chasse est un motif du discours politique royal à travers l'Europe et la chasse royale est une manière de gouverner par la mise en scène et en spectacle mais aussi par les pratiques⁹².

La permanence faite de discontinuités de la pratique de la chasse à courre par les rois de France témoigne de la place et du remploi de la fonction de la vénerie comme lieu de pouvoir, de savoir et de souveraineté. À chaque règne, les princes et rois rénovent l'édifice cynégétique et ses traditions afin qu'ils conviennent aux nouvelles valeurs, aux nouveaux rythmes et aux nouvelles idées et idéologies de la monarchie qu'ils souhaitent revendiquer. Des rois francs au Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, on retrouve ainsi la pratique de la vénerie chez les princes français et d'Europe. En outre, les équipages privés revendiquent la conservation de la fonction culturelle et politique de la pratique en Révolution et ce, jusqu'à nos jours (voir outil)⁹³.

Les traités de chasse sont les témoins de la construction de ces associations entre politiques et traditions. Ces ouvrages scientifiques sont des recueils des techniques et des savoirs de chasse et des outils politiques. Ils participent de la construction, de l'affirmation et du renforcement de l'édifice absolutiste. La littérature cynégétique royale veille à inscrire l'action de chasse du roi dans l'histoire de la monarchie française. D'abord, au sein de la cérémonie politique, qui active la double figure du roi-chasseur, du roi-pasteur, ses pouvoirs de commandement, de vie et de mort. Ensuite comme une institution de gouvernement et de gestion des espaces royaux que sont les forêts et les domaines⁹⁴. Ils peuvent être relus comme des testaments politiques qui inscrivent la chasse et la figure du roi-chasseur dans un art de gouverner le royaume, la nature et les animaux.

⁹⁰ Hobsbawm et Ranger, [1983].

⁹¹ Hobsbawm et Ranger, [1983] p. 12.

⁹² Allsen, 2011 ; Crouzet, 1994 ; Gal, 2018 ; Corvol, 2010 ;

⁹³ Pinoteau, 2020, p. 244-245. Pinçon et Pinçon-Charlot, 1993 ; Stépanoff, 2021.

⁹⁴ Salvadori, 1996, p. 37-66.

I. La tradition des chasses royales comme bon gouvernement de la nature par la chasse

1. La figure du veneur-naturaliste et la naissance de la science de la chasse des Lumières

Entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, les traités sont l'œuvre de courtisans royaux et d'ancien officiers des chasses. Proches du roi et de la cour, les veneurs font de leurs traités des outils discursifs entre théorisation des savoirs, construction et affirmation du savoir de chasse comme science de roi et de courtisan et celle de la chasse comme expression du pouvoir royal et du bon gouvernement de la nature⁹⁵. Dans ces traités et ce programme de représentation de la figure royale, apparaît la figure du veneur-naturaliste, sous la plume d'Antoine Gaffet de la Briffardièrre en 1741 :

La Chasse est une espece de Philosophie naturelle, & un bon Chasseur acquiert une infinité de connoissances Physiques, sans avoir recours aux Livres. En effet pour être bon Veneur il faut connoître & juger les Cerfs soit par le pied, soit par les fumées. Il faut sçavoir combien de tems ils sont à refaire leurs têtes, comment ils la brunissent & touchent au bois, le tems auquel ils sont en rut, celui où les Biches & les Chevrettes font leurs Faons, le tems où les Sangliers sont en rut & où les Layes font leurs Marcassins. [...] Enfin il faut étudier avec soin toutes les propriétés de ces animaux.⁹⁶

Il renforce sa pensée en écrivant que « l'on ne peut nier qu'un bon Chasseur ne soit un vrai naturaliste » et que « la Chasse comme tous les autres Arts a sa théorie & sa pratique, & la théorie en général est une partie de l'Histoire naturelle qui n'a point été négligée ». En 1741, l'écriture du veneur associe ainsi l'absolutisme, l'histoire naturelle et la vénerie comme arts et sciences de roi. Il consacre par la même occasion, la figure du savant-veneur, du savant chasseur et du chasseur-naturaliste⁹⁷, capable de décrypter le livre de la nature en véritable praticien-oracle de la Création. Il faut évoquer aussi Verrier de la Conterie qui en 1778 écrit que la chasse du cerf : « l'emporte sur toutes les autres, parce qu'elle est constamment une science, fondée sur des connaissances non équivoques » et que seul le roi peut « déclarer la guerre à ce beau quadrupède »⁹⁸. Les relations entre chasse et histoire naturelle sont encouragées quelques années plus tard en 1756, par Georges de Buffon (1707-1788) et Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1799) dans l'*Histoire naturelle* :

Pour rendre le plaisir de la chasse plus vif et plus piquant, pour ennoblir encore cet exercice, le plus noble de tous, on en a fait un art. La chasse du cerf demande des connaissances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience ; elle suppose un appareil royal, des hommes, des chevaux, des chiens, tous exercés, stylés,

⁹⁵ Thompson, 1975, p. 29 ; Sabatier, 1991, p. 402-403.

⁹⁶ BRIFFARDIERE, 1750, p. 12 et citation suivante p. 13.

⁹⁷ Cette figure est souvent associée avec le XIX^e siècle. Il faut évoquer une série de personnages tel que Gilbert White (1720-1793) en Angleterre, qui écrit « en tant que chasseur aussi bien que naturaliste » (WHITE, [1789], p. 52) ; sans oublier le franco-étasunien Jean-Jacques Audubon (1785-1851), qui chasse les oiseaux et animaux qu'il peint et étudie dans ses histoires naturelles, il expose cette méthode de travail et de voyage (AUDUBON, [1857]) ; ou Charles Darwin, qui vante ses exploits de chasse ultramarins (DARWIN, [1831-1836]). La figure du chasseur-naturaliste est souvent consacrée aux États-Unis autour de la figure de Théodore Roosevelt (1858-1919) et des conservationnistes.

⁹⁸ VERRIER DE LA CONTERIE, 1778, p. 145.

dressés, qui par leurs mouvements, leurs recherches et leur intelligence, doivent aussi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge et le sexe ; il doit savoir distinguer et reconnaître précisément [les cerfs].⁹⁹

Cet article qui mêle la science de vénerie à l'histoire naturelle, annonce les histoires naturelles cynégétiques des chasseurs-naturalistes comme Gilbert White, ou Jean-Jacques Audubon. Il faut non seulement rappeler que les deux savants sont au service de Louis XV, et qu'en écrivant une histoire naturelle du cerf, par l'histoire cynégétique de l'animal, ils appuient leur travail par la science de la chasse, reconnue alors comme une science plus ancienne, à même de légitimer leur travail et le maintien de leurs charges.

Au XVIII^e siècle, la chasse est confirmée comme une pratique savante par les figures de rois-savants que sont Louis XV et Louis XVI et les plumes des serviteurs cynégétiques comme Charles-Georges Le Roy et Jacques d'Yauville. Alors que Louis XV « fait aimablement porter à Buffon le produit de sa chasse¹⁰⁰ », Marie-Antoinette rappelle en 1775 que Louis XVI n'a d'yeux que pour « la chasse et [les] arts mécaniques¹⁰¹ ». Dans un très long article de l'Encyclopédie, Le Roy et Vinfrain l'aîné – respectivement lieutenant des chasses à Versailles et officier de la vénerie – font « un éloge historique » de la vénerie du cerf. Ils font de la chasse une pratique éternelle des rois de France et en mêlant la mythologie grecque et romaine à l'histoire de cette institution monarchique, ils inventent une « mythistoire » cynégétique¹⁰². À la suite de La Conterie, les auteurs-chasseurs fustigent la science de cabinet et louent une science de l'expérience au sein d'une « nature vivante & agissante¹⁰³ » : la chasse royale. Ils signent les dernières publications du XVIII^e siècle et consacrent les derniers jalons d'une *royalisation* des savoirs et des pratiques de chasse du cerf comme art politique et science de roi.

2. La chasse du cerf et le bon gouvernement de la nature par la chasse royale

Au cours du Moyen Âge, rappelle Michel Pastoureau, l'Église cherche à remplacer la chasse du sanglier, animal fétiche des rois barbares, pour canaliser la violence liée à la chasse. C'est le cerf qui est transformé progressivement en animal des rois de France. L'historiographie a situé la longue relation qui unit le roi et le cerf. Au XI^e siècle, certains auteurs disent de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, qu'« il aimait les cerfs comme s'il était leur père¹⁰⁵ ». Au XIV^e siècle, le cerf fait encore partie du gibier noble commun. Henri de Ferrières

⁹⁹ BUFFON et DAUBENTON, 1877, p. 250-251.

¹⁰⁰ Solnon, 2020, p. 200-203.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 218.

¹⁰² LE ROY et VINFRAIS, 1765. La mythistoire désigne le mélange des références aux événements historiques et mythologiques en particulier grecs et romains, Apostolidès, 1981.

¹⁰³ « Histoire naturelle », *Encyclopédie*, vol. VIII, 1765, p. 227.

¹⁰⁵ *The Rhyme of King William*, XI^e siècle, cité par Hell, HELL Bertrand, 2012, p. 31.

qui lui dédie de nombreuses pages de son traité et rappelle que « Le deduit par les buissons aux bestes noires, est appelé royal, pource qu'il appartient aux Roys et aux Princes qui ont les grans forestz ou les bestes sont¹⁰⁶ ». Grandes forêts et grosses bêtes noires sont des symboles princiers. Pour Phébus aussi « le cerf est assez commune bête, aussi n'est-il pas nécessaire de dire comment il est fait, car il y a peu de gens qui n'en aient vu¹⁰⁷ ».

À partir des XIII^e-XIV^e siècle, le cerf prend la place du sanglier et de l'ours comme gibier royal. Cette métamorphose est le fruit d'un long processus mené par l'Église pour pacifier la noblesse et ses princes et leurs pratiques. Mais il faut relativiser cet aspect, avec l'adage cité par Le Roy « au cerf la biere, au sanglier le barbier ». En faisant la promotion du cerf, animal christique, comme gibier de roi, les clercs désacralisent les animaux et pratiques païennes et sauvages que sont les sangliers et les ours, et construisent la relation politique du cerf royal et du roi-cerf¹⁰⁸. En 1389, Philippe de Mézières donne à Charles VI dans le *Songe du Vieil Pèlerin*, la titulature de « seigneur du grant parc, maistre des eaues et forés¹⁰⁹ » et de *Cerf Volant*. Le symbole du cerf blanc royal apparaît d'ailleurs dans des versions illuminées de l'ouvrage¹¹⁰. La chasse (du cerf) est mise en réserve par Charles VI (1380-1422) en 1396. Lui et ses successeurs Charles VII (1422-1461) et Charles VIII (1483-1498) et Louis XII (1498-1515), ainsi que les princes de Bourbons associent le cerf dans leurs armoiries et la mystique du cerf blanc. Ce cerf miraculeux apparaît dans les vies des saints au premier desquels saint Eustache, patron des chasseurs jusqu'au XVIII^e siècle.



Figure 3. La royalisation des cerfs par l'image. À gauche : Le cerf-volant attribué à Charles VI, Philippe de Mézières, *Le songe du vieil pèlerin*, BNF, ms. 2682, fol. 34. Au centre : Le connétable Charles III de Bourbon portant son épée flamboyante

¹⁰⁶ Ferrières lui dédie de nombreuses pages, mais le déduit royal est pour lui la chasse dans les grandes forêts des bêtes noires, c'est-à-dire des sangliers : « Le deduit par les buissons aux bestes noires, est appelé royal, pource qu'il appartient aux Roys et aux Princes qui ont les grans forestz ou les bestes sont, et les buissons bien garnis » FERRIERES, [1354-1374], f. 42v.

¹⁰⁷ PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 43.

¹⁰⁸ Pastoureau, 2004, p. 73-88 et 2007, p. 246-260.

¹⁰⁹ Naegle, 2010.

¹¹⁰ Le Fur, 2018, p. 112-113 ; Salvadori, 1996, p. 18 et 230 ; Hablot, 2001.

Au XVI^e siècle, les Valois réaffirment leur pouvoir cynégétique par les traités mais aussi par la loi. François I^{er} (1515-1547) débute son règne par la réaffirmation du droit de chasse en mars 1516, qu'il complète par une nouvelle interdiction de la chasse aux roturiers en 1533. Le comte de Toulouse peut relire à Rambouillet les mots de du Fouilloux écrits en 1561 : le cerf est donné pour « le plaisir des Roys¹¹¹ ». Au XVII^e siècle, Charles IX (1550-1574) consacre la chasse du cerf comme la *Chasse royale* dans son traité, qui n'est publié tardivement que sous le règne de Louis XIII (1610-1643) en 1625.

Au cours XVII^e siècle, les Bourbons finalisent la réunion symbolique de la monarchie et du cerf au fil de l'affirmation de l'absolutisme monarchique. Les ducs de Bourbons comme les Valois associent le cervidé à leur héraldique depuis le XIV^e siècle. Le début du règne personnel de Louis XIV (1661-1715), correspond à la publication de la *Vénerie royale* de Robert de Salnove en 1665, qui poursuit l'effort courtisan. Ancien lieutenant de la grande louverie de Louis XIII, Salnove dédie son œuvre au jeune Louis XIV. Il y explique que les princes « se sont [réservés] seulement la Chasse du Cerf¹¹² ». Avec Salnove la science de vénerie comme motif courtisan, procède de la construction de l'édifice absolutiste :

La Chasse est un si noble exercice, qu'il est presque le seul où les Princes s'adonnent, comme à l'apprentissage de la guerre, le plus illustre des Arts, & le plus genereux des emplois, où se trouvent les mesmes ruses & les mesmes fatigues ; si bien que le Chasseur & le Guerrier, ont peut de difference. Les Roys mesmes sont également jaloux des droicts & des ordres de la Chasse & de la Guerre ; & comme il s'y rencontre de la peine & du plaisir, ils en jugent absolument l'exercice royal.

Art et métier, la chasse est pensée comme une science et une pratique royale, qui permet la superposition des figures du roi de guerre et du roi de chasse¹¹³. Le veneur construit la fonction de roi de France comme maître des animaux et la chasse comme mode de régulation des relations politiques entre humains et animaux :

S'il est vray que le Createur a assujetty au premier des hommes les animaux pour son divertissement, comme au plus accomply de toute la nature ; Le mesme Dieu qui nous a donné des Roys, leur a justement reservé le Cerf, comme la plus parfaite & plus agreable de toutes les bestes, afin que le plaisir en fut autant precieux à ces Monarques, qu'ils ont sur nous un legitime ascendant.¹¹⁴

L'édification est poursuivie au XVIII^e siècle, par Antoine Gaffet de la Briffardière, qui est gentilhomme de la vénerie de Louis XIV pendant 40 ans :

L'homme par le privilège de la raison est constamment le Roy des animaux : Toute la Terre est son domaine, & il a droit de vie & de mort sur tous les sujets de son Empire. Les titres de sa domination sur les animaux sont incontestables, puisqu'ils sont donnés sur la parole de Dieu même. Mais tous les sujets de ce souverain si differens de génie & de mœurs, ne lui furent pas également soumis. L'homme eut à essayer bien des révoltes de la part des animaux [...]. Il étoit sans armes & la Nature avoit armé avec soin ces rebelles : Ils joignoient l'industrie à la force, & il n'y avoit par conséquent qu'une force & une industrie

¹¹¹ DU FOUILLOUX, 1561, p. 36.

¹¹² SALNOVE, [1655], f. é i v-ii r et extrait suivant : « Epitre au roi Louis XIV », a iii r et v.

¹¹³ Cornette, 2000, p. 195 et 198.

¹¹⁴ SALNOVE, [1655], p. 1.

supérieure qui puissent en cet état délivrer l'homme de tant d'ennemis conjurés contre lui. La nécessité d'une légitime défense, fit déclarer la guerre aux animaux.¹¹⁵

Les veneurs tout en démontrant une domination légitime sur les animaux, consacrent leur force et leur intelligence. Le gouvernement de la nature prend ici la forme d'une suprématie humaine et royale avec la figure roi-chasseur, gouverneur de la nature. Les auteurs-veneurs de la monarchie absolue, serviteur du roi et de l'État se font donc avant tout des auteurs courtisans qui cherchent à démontrer que la chasse est un lieu de gouvernement royal. Ils expliquent que face à la résistance des animaux, la chasse est une guerre légitime. Elle permet notamment d'assurer la fonction de roi-pasteur de défense et de protection des humains et de leurs activités face aux animaux déprédateurs des récoltes et du bétail. Comme l'explique Joël Cornette, le roi absolu ne va plus se battre sur les champs de batailles, il faut donc trouver un nouveau lieu de mise en scène du pouvoir chevaleresque, viril et militaire. Cette guerre aux animaux s'appuie sur deux pratiques : la *chasse* proprement dite, où la guerre aux animaux est codifiée, et de l'autre, la *destruction* où les *carnassiers* ou *nuisibles* sont traqués, piégés et détruits sans merci¹¹⁶.

La chasse est liée à la foi catholique des rois et princes du XVIII^e siècle¹¹⁷. C'est sous le règne de Louis XV, que le culte royal de saint Eustache est remplacé par celui de saint Hubert. La légende de saint Hubert se développe au XV^e siècle et raconte l'histoire d'un seigneur si passionné de chasse, qu'il brise l'interdit sacré du Vendredi saint, en chassant un grand cerf dans la forêt des Ardennes. Après des heures de traque, le cerf s'arrête et s'adresse à Hubert. Le cerf chassé n'est pas seulement blanc de robe, preuve de son caractère extraordinaire, mais porte une croix entre ses bois. La tête du cerf qui apparaît dans l'iconographie porte toujours plus de dix-cors. Ce critère biologique fait de l'animal un cerf royal et christique. Ces apparitions et la conversation entre l'homme et le cerf, mènent Hubert à la conversion chrétienne et au renoncement à toute forme de chasse. C'est donc paradoxalement le mythe et la figure d'un chasseur repent, que Louis XV et Louis XVI célèbrent chaque année au début du mois de novembre dans les églises de leurs domaines lors de la fête de la saint Hubert.

Lors de la cérémonie liturgique, les chasseurs et la meute sont bénis par le clerc officiant afin de protéger les chasseurs – humains et animaux – des excès de la traque, des mauvaises rencontres et de la rage pour les chiens. Sans oublier, que les chiens du roi sont marqués de la

¹¹⁵ BRIFFARDIERE, 1750, p. 2.

¹¹⁶ Cette formulation de *guerre aux animaux* est utilisée ensuite jusqu'à la guerre de 1914, où la boucherie des tranchées fait perdre le goût aux chasseurs d'employer cette expression, probablement en lien aussi avec la montée parallèle du sentiment anti-chasse. L'écrivain bourguignon Henri Vincenot fait un usage tardif de cette expression avec la « guerre aux hardes » et l'exposé d'une battue en forme de bataille militaire : Vincenot, 1978, p. 291-293.

¹¹⁷ Bernard Hours nous rappelle que Louis XV entretient une grande ambiguïté : « adultère multirécidiviste et libertin notoire, assidu à la liturgie de la Cour et aux devoirs ecclésiastiques de sa charge, catholique convaincu et pieux mais sans dévotion » Hours, 2009, p. 601 et 601-671.

croix de saint Hubert, qui doit les protéger de la rage, multipliant les références à un ordre chrétien de la nature cynégétique. Avant chaque chasse, le roi va à la messe. Par ailleurs, dans les domaines, des croix géantes sont érigées dans la nature royale qu'est la forêt de chasse pour marquer le territoire d'une sacralité à la fois royale, catholique et cynégétique. Les Bourbons-Penthhièvre veillent à la bonne « décoration des dits bois et forests et commodités de la chasse¹¹⁸ » et font placer croix, poteaux peints aux armes des ducs et des lignes d'arbres en bordure de routes. Saint Hubert prend une place si importante au XVIII^e siècle, que Louis XV fait aménager entre 1755 et 1758, sur les rives des étangs de Hollande dans la forêt de Rambouillet, un pavillon de chasse dédié au saint.

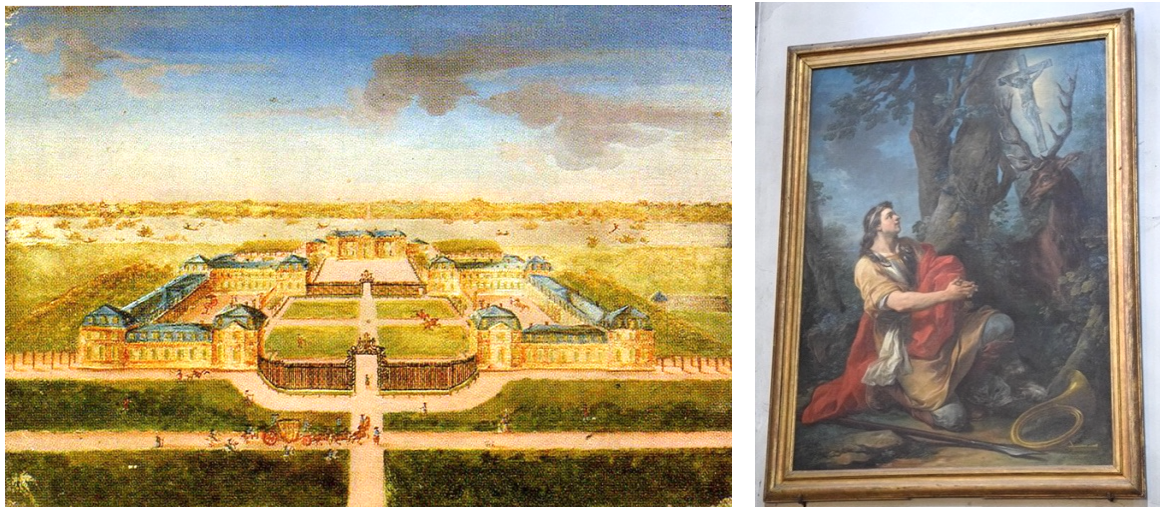


Figure 4. La mise en abîme architecturale et artistique de la chasse et de Saint-Hubert à Rambouillet. À gauche : Le château de Saint-Hubert, sur les rives de l'étang de Saint-Hubert et des étangs de Hollande, en forêt de Rambouillet (commune du Perray-en-Yvelines), inauguré en 1758. Thomas Compigné Vue du château de Saint-Hubert, 1773, 17,5 x 25 cm, lieu inconnu. À droite : Le tableau de Carle Van Loo qui ornait la chapelle du château, Conversion de saint Hubert, 1758, huile sur toile, 270 x 180 cm, Église Saint-Lubin et Saint-Jean-Baptiste de Rambouillet.



Figure 5. La chaîne des étangs de Hollande et le château de Saint-Hubert (en bas à gauche) en forêt de Rambouillet, Carte des chasses de 1787, voir guide-outil ©Bnf.

¹¹⁸ ADY, 2604 W 77 : Atlas de réformation de 1722, procès-verbal du comte de Toulouse en date du 29 janvier 1724.

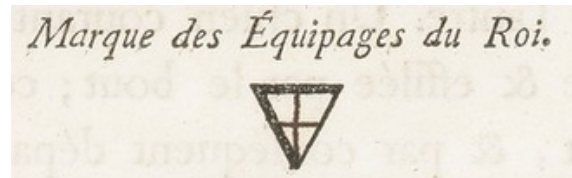


Figure 6. La croix de saint Hubert, la marque des équipages du Roi, D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 246.



Figure 7. Les vestiges du paysage sacré et chrétien de la forêt. À gauche : La croix Vilpert au cœur de la forêt et du bois de Vilpert sur la commune des Bréviaires : la carte postale des années 1900 enregistre l'architecture royale mise en place sous Charles X à partir d'une croix déjà existante sur le carrefour. La maison forestière à droite de la croix est bâtie en lien pour accueillir les pauses des princes pendant la chasse. À droite : la croix Saint-Jacques sur l'ancien carrefour de la croix Saint-Jacques au Perray-en-Yvelines, disposée sur la route royale qui conduisait le roi de Versailles à Rambouillet au XVIII^e siècle. Le bâtiment à droite de la croix est le pavillon de chasse du comte de Potocki qui jouxte la Forêt Verte au XX^e siècle.



Figure 8. Une scène de bat-l'eau dans l'étang de Pourras, devant le château de Saint-Hubert, SHAT J 1 0C 1767-3 détail. Ce document mêle les héritages et les passions royales, entre la digue de l'étang qui rappelle le réseau d'eaux et rigoles aménagés sous Louis XIV, les chasses royales, le château royal de Saint-Hubert et les programmes cartographiques.

Le château de Saint-Hubert est une architecture pensée pour la chasse : il s'agit de pouvoir assister au *bat-l'eau* depuis les terrasses. Un tableau de la rencontre et de la conversion d'Hubert et du cerf est peint par Carle Van Loo en 1758 pour orner la chapelle de la résidence¹¹⁹. Dans cette liturgie royale, le cerf n'est pas simplement un symbole, un mythe et un lieu de savoir des chasseurs. Les cerfs sont les acteurs des cérémonies royales et à ce titre sont l'objet, le centre et la cible de politiques de la nature dans le droit, la loi, la science et le rituel. Ils sont plus largement l'objet de représentations et de créations artistiques.

Au XVIII^e siècle, la chasse du cerf n'est pas seulement un privilège juridique, c'est un monopole réservé aux officiers des chasses royales comme l'indique le *Manuel des gardes des Eaux et Forêts* de 1784. Les officiers du duché de Rambouillet sont par exception royale, les seuls autorisés à pouvoir connaître la technique de la chasse du cerf et ses pratiques comme l'édicte les lettres-patentes d'érection du duché de 1711¹²⁰. Les savoirs cynégétiques sur le cerf sont donc une chasse gardée et sa pratique est un art et une science politique réservés au roi.

En tant que lieu de démonstration des capacités politiques du roi à commander et ordonner la nature et les hommes, la chasse du cerf est un moment et un lieu de confrontation des savoirs et des pouvoirs. Chaque chasse est une remise en cause du bon art de gouverner la nature et des savoir-faire du roi et des veneurs. C'est la raison pour laquelle, on théorise l'ensemble des comportements de l'animal susceptible de perturber l'ordre du gouvernement. Il convient désormais de plonger au cœur de la chasse royale et rambolitaine et d'y retrouver les acteurs animaux en action.

II. Le printemps des cerfs et l'automne de la vénerie à Rambouillet

1. Fabriquer la tradition : la saison de Rambouillet

1.1. La vénerie du cerf entre spectacle, cérémonie et pratique cynégétique

La chasse royale s'inscrit comme un rituel dans le temps de la cour, des hommes et de la forêt. À la fois, rite anthropologique de contact avec des forces naturelles et surnaturelles, la chasse est aussi un rite politique et curial. La chasse royale – du cerf en particulier – s'inscrit dans une longue tradition sans cesse adaptée, remaniée et revitalisée du Haut Moyen Âge à la

¹¹⁹ Louis XV commande le tableau à Van Loo par une lettre du 7 janvier 1755 pour orner la future chapelle du château. Elle reste à Saint-Hubert jusqu'en 1785, date à laquelle Louis XVI fait restaurer et transférer le tableau dans l'église de Rambouillet (alors située à côté du château de Rambouillet et du baillage). La toile est aujourd'hui conservée dans l'église de Rambouillet. VAN LOO Carle, Conversion de saint Hubert, 1758, huile sur toile, 270 x 180 cm, Eglise Saint-Lubin et Saint-Jean-Baptiste de Rambouillet.

¹²⁰ [Un officier des Eaux et Forêts], *Manuel des gardes des Eaux et Forêts*, Paris, Delalain, 1784, p. 118.

fin de l’Ancien Régime, voire même au-delà de la scission révolutionnaire lorsque renaissent les équipages de vénerie.

Au XVIII^e siècle, il faut attendre le retour de Louis XV à Versailles en juin 1722 et son couronnement le 25 octobre, pour que les chasses royales reprennent. Le règne s’ouvre d’ailleurs par une cérémonie cynégétique le 6 novembre à Chantilly. Rare récit littéraire d’une chasse royale, il permet de prendre connaissance de ce que la tradition cynégétique est et n’est pas (ce récit est retranscrit dans l’outil)¹²¹.

Dans son portrait élogieux de l’événement, Faure fait la description d’une forêt de vénerie et invite à passer dans les coulisses du théâtre de la chasse¹²². Il décrit un spectacle dont le décor est une forêt jardinée et organisée pour l’événement. À Chantilly, la « mythistoire » royale et cynégétique s’incarne dans la forêt. Diane et le roi s’associent pour faire la chasse au cerf Actéon lâché par les veneurs¹²⁴. L’auteur associe par analogie la nature et les humains, la forêt civilisée par la présence de la cour devient une cité heureuse et le cerf trouve dans l’étang un tombeau. Le cerf est Actéon dont la chasse devient mythe royal et action de théâtre.

Dans cette scène Faure précise que le cerf est lâché devant le roi. Il a donc bien été capturé par les veneurs avant la chasse, ce qui exige tout une technique, des savoirs et des savoir-faire. De plus, le spectacle manque de tourner court à cause du cerf lui-même. Attendu sur le plus grand étang de la forêt, une foule s’est rassemblée sur les digues devenues loges du spectacle à venir. Mais le cerf « fit des ruses si nouvelles, que les veneurs ne purent jamais le ramener de ce côté-là ; en sorte qu’il trompa l’espoir d’une foule de curieux qui se flattoient de le voir ensevelir tout en vie dans cette sépulture flottante ». Ce passage nous informe de la capacité des veneurs anticiper les refuites des animaux et même à conduire pour qu’ils soient mis à mort au bon endroit, près du roi ou de la Cour.

Mais ce passage rappelle aussi la remise en cause permanente de leur savoir-faire. À chaque chasse on convoque un nouveau cerf qui est capable de surprendre les veneurs. La chasse est donc le lieu d’exercice de l’autorité des veneurs et de ses limites mais elle se base aussi sur une dimension spectaculaire et une véritable machinerie d’artifices et de techniques. Nous reviendrons dans les sections suivantes sur les machines organiques et le travail des artificiers pour capturer, peupler, concentrer, lâcher du gibier et assurer le spectacle royal.

¹²¹ Tout au long du voyage de retour du sacre, les rituels cynégétiques prennent une part importante et des chasses sont organisées au vol, à courre et au sanglier dans les toiles : Mormiche, 2018, p. 323-327 ; Hours, 2009, p. 603-616. Salvadori, 1996, p. 225-229.

¹²² FAURE, 1722, p. 11-15.

¹²⁴ Dans la mythologie grecque, Actéon est un chasseur qui surprend Artémis prenant son bain dans un bois. Pour le punir, la déesse transforme le chasseur en cerf et il est dévoré par ses chiens.

L'aménagement royal de la forêt est le support d'un discours historiographique. Les routes et les carrefours seraient l'incarnation d'un pouvoir viril du roi qui dirait la civilisation et la domestication de la forêt en sylve, portant les valeurs du progrès et de la modernité par le contrôle de la nature sauvage et femelle. Elle serait transformée en *domaine*, par la pénétration et le percement de routes droites et rectilignes convergeant en étoiles¹²⁵. À cet espace sauvage doit succéder un territoire pacifié, éclairé par la course du roi solaire et chasseur, à la fois Phébus et Actéon. Ce récit viril est l'avatar forestier de l'« absolutisme environnemental¹²⁶ » identifié par Grégory Quenet pour Versailles.

Mais la forêt n'a rien de sauvage, et l'aménagement même contredit cette théorie sexuée sur l'espace. L'historiographie distingue les plans en étoiles typiques de la vénerie et les plans en damier liés à l'exploitation forestière. Ce damage routier démontre l'usage multiple des lieux pour le bois et le gibier. De plus, il est caractéristique de l'Est du domaine (Bois d'Yveline). Il signale aussi l'échec des princes à unifier les terres et à financer l'aménagement d'étoile de vénerie, qui représentent des investissements coûteux en espace comme en liquidités. L'entretien des routes et les poursuites judiciaires – contre les paysans et les marchands empruntant sans cesse ces voies – témoignent de l'impossibilité des Bourbons à maîtriser ces aménagements et encore moins à contrôler un espace de 24 000 hectares, uniquement en percant des routes et en dessinant des cartes (voir outil)¹²⁷. Le sol et les saisons, en dictant leur rythme au calendrier cynégétique, constituent les premières limites environnementales de ce discours viril de l'ordre royal en forêt.

1.2. Le sol et les saisons dictent leurs rythmes aux chasses royales

La première pratique de gouvernement des domaines et des gibiers repose sur la circulation des équipages selon les historiens. L'absence de chasse princière permet la régénération des populations de gibiers. La cour se sédentarise en 1682 à Versailles, mais elle poursuit ses voyages annuels jusqu'en 1715, puis de 1722 à 1789¹²⁸. Les rois chassent le cerf toute l'année et l'accueil des équipages dépend d'une variété de critères : de l'abondance du gibier, à l'état des routes.

La première chasse de Louis XV à Rambouillet a lieu en avril 1723. Le roi a 13 ans et passe la journée à la chasse, avant de pêcher quelques poissons et cueillir une salade pour le dîner (voir outil). Il y revient une fois l'année suivante, en mai 1724. Puis il revient chaque année de

¹²⁵ Maroteaux, 2000, p. 58 ; Salvadori, p. 214-215 ; Stépanoff, 2021, p. 254-255 et 277-279.

¹²⁶ Quenet, 2015, p. 39-43.

¹²⁷ ADY, 60J 458 (1) à (4).

¹²⁸ Salvadori, 1996, p. 208-209 ; Quenet, 2015, p. 26-31.

son règne après 1725. Après quelques voyages, au printemps, en automne et en hiver dans les années 1720, la Venerie invente une tradition et une saison pour les chasses royales. À partir des années 1730, Toulouse et Louis XV instaurent et officialisent le nouveau cycle immuable, qui fait du printemps la saison des chasses à Rambouillet. Chaque année, d'avril à juillet, la forêt devient le théâtre saisonnier du pouvoir princier en action. La visite de territoire a permis sa formation politique, il doit y circuler pour activer la tradition de la permanence et activer l'histoire (notamment cynégétique) des domaines.

Les *États des chasses* du roi apparaissent en 1743 et permettent au roi et aux officiers de la vénerie – et à l'historien après eux – de suivre l'effort de chasse des équipages jusqu'à la mort du roi en 1774. L'étude systématique des *États des chasses* permet de proposer le calendrier simplifié suivant, établi d'après l'année 1768¹²⁹ :

<i>De mi-décembre à mi-février :</i>	<i>Saint-Germain</i>
<i>De mi-février à mi-mai :</i>	<i>Versailles</i>
<i>De mi-mai à mi-juillet :</i>	<i>Rambouillet</i>
<i>De mi-juillet à septembre :</i>	<i>Compiègne</i>
<i>De septembre à octobre :</i>	<i>Sénart</i>
<i>D'octobre à novembre :</i>	<i>Fontainebleau</i>
<i>De mi-novembre à mi-décembre :</i>	<i>Versailles</i>
<i>De mi-décembre à mi-février :</i>	<i>Saint-Germain</i>

Ce document atteste aussi de la volonté de régulariser la nouvelle tradition royale. La statistique officielle est systématique, elle vise à créer un outil technique de suivi des chasses mais aussi à instaurer le cycle dans le temps de la permanence des rois. L'apparition des *États des chasses du roy* en 1743 n'a rien d'anodin. Louis XV décide de la création de ces documents précisément dans l'année de la mort du cardinal de Fleury. Le début du règne personnel de Louis XV passe par l'affirmation de ses prérogatives dont la chasse fait pleinement partie. Le roi fait de la chasse du cerf un lieu de son pouvoir personnel et un lieu de souveraineté politique.

Sous Louis XVI, le *Journal du roi* et le traité de Jacques d'Yauville confirment le rythme de ce calendrier domaniale. Ils consacrent le printemps et l'été comme les saisons royales de la chasse du cerf à Rambouillet et l'invention d'une nouvelle tradition locale et royale. Jacques d'Yauville (1711-1784), officier des chasses et lieutenant de la vénerie sous Louis XV et Louis XVI, explique la raison de ces mobilités cynégétiques dans son *Traité de vénerie*. Loin de répondre au vœu strict du souverain, elles sont ordonnées par la météorologie, le sol et l'humidité. La boue, le sable et l'eau sont à l'origine de cette saisonnalité cynégétique. « Le Roi fait ordinairement revenir ses équipages de Saint-Germain à Versailles à la fin du carême [avril] ; pour lors, les chemins et les plaines commencent à être plus secs et plus fermes, et par conséquent on peut chasser plus aisément dans les bois des environs¹³⁰». Quant à Marly, « ce

¹²⁹ BNF, Fr. 7850 : *États des chasses du roi*, année 1768.

¹³⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 167.

parc est fort dur et sec dans l'été, et très-mou et boueux dans l'hiver ; d'ailleurs il y a beaucoup de haut et de bas, ce qui rend les routes fort glissantes quand il a plu ». Et de conclure, on ne peut « y faire de belles chasses que dans l'automne¹³¹ ». Rambouillet se distingue par son sol humide et boueux de l'automne à l'hiver et semble-t-il par le respect de l'économie paysanne par le roi :

Quoique, selon l'intention du Roi, les particuliers soient bien dédommagés du tort qu'on leur fait en passant dans leurs grains, Sa Majesté néanmoins ne veut plus chasser dans les buissons qui viennent d'être nommés [les Alluets], lorsque les blés commencent à devenir grands, ce qui fait pour l'ordinaire, Elle envoie ses équipages à Rambouillet vers le 15 de Mai.¹³²

Le Roi chasse ordinairement à Rambouillet depuis le 12 ou le 15 mai jusqu'à la fin de Juin ; les équipages reviennent ensuite à Versailles où ils ne restent que deux ou trois jours, après lesquels ils vont coucher à Louvres et le lendemain à Compiègne.¹³³

La saison de Rambouillet est donc déterminée par l'état des sols et de la végétation. Pour préserver les cultures des Alluets, Louis XVI vient dans son domaine de Rambouillet avec la pousse des blés. Ce passage évoque le roi-pasteur soucieux des récoltes de son peuple. Toutefois, les champs et les paysans de Rambouillet ne semblent pas devoir obtenir la même préoccupation royale. Le domaine est composé de 15 paroisses : Rambouillet, les Essarts, Les Layes, Lévis, Le Fargis, Le Perray, Vieille-Église, Les Bréviaires, Saint-Léger, Gambaiseuil, Poigny, Guiperreux, Greffiers, Orcemont, Orphin, Gazeran et Sonchamp (par bail emphytéotique), ainsi que de centaines de hameaux, soit près de 2 076 ha de terres labourables rassemblées autour de 27 grandes fermes et 110 ha de prés¹³⁴.

Le nouveau dispositif du domaine et les études sur la résistance sociale permettent des rapprochements avec le régime d'une capitainerie des chasses. Rambouillet est une propriété royale privée, destinée à la foresterie et à la chasse, où les anciennes frontières seigneuriales, paroissiales et communales sont déniées. Les Bourbons réorganisent l'espace en fonction des plaisirs ducaux et royaux ainsi que de l'économie sylvicole et agricole. D'abord, au sein de la forêt, les princes remembrement les propriétés autour des Parcs, de la forêt de Saint-Léger à l'Ouest, du Bois de Rambouillet à l'Est. Le massif forestier ducal préfigure la forêt domaniale des siècles suivants. Ensuite, ils réunissent des pièces diverses (cultures et prés) au sein de grandes fermes. Les droits et coutumes des communautés sont progressivement supprimées. Incarnation de ce rapport absolutiste de la propriété, le domaine comme outil foncier et juridique marque un tournant dans l'histoire de la région dans un contexte plus large d'appropriation aristocratique du territoire¹³⁵. Mais revenons au calendrier.

¹³¹ *Ibid.*, p. 215.

¹³² *Ibid.*, p. 182.

¹³³ *Ibid.*, p. 193.

¹³⁴ Duma, 1982, p. 301-303.

¹³⁵ *Ibid.* et Duma, 1978 ; Thompson, 2014 ; Quenet, 2015.

Après la saison de chasse de Rambouillet, qui correspond à la haute saison agricole (fenaison et pousse des blés) et à la naissance des faons, le roi part pour Compiègne (juillet-août). Puis les meutes se rendent à Sénart, de la fin août à la fin septembre, date de départ pour Fontainebleau¹³⁶. Le roi s'y retrouve pour la saint Hubert et le brame du cerf. « C'est ordinairement dans le temps du rut que le Roi y chasse, il faut placer les relais plus près, de manière qu'ils avancent et donnent aisément. Je crois que si on chassoit en été, il faudroit prendre une autre méthode¹³⁷ ». Ainsi, chaque domaine a-t-il sa saison, et avec elle, c'est un savoir-faire adapté au cerf et sa chasse qui est établi pour chaque lieu et chaque période de l'année du cervidé.

Le calendrier n'est pas de marbre et le savoir saisonnier bellifontain peut être transposé aux autres domaines, lorsque le roi choisit de passer, par exemple, la saint Hubert à Rambouillet en novembre 1731, 1750, 1755, 1759, 1767 et transforme le château de Saint-Hubert en aire d'écoute du cerf au brame¹³⁸. Après Fontainebleau, les meutes reviennent à Versailles pour chasser à Saint-Germain. Ce calendrier est lié à la nature du sol des domaines et à leur distance géographique. Le printemps, l'été et l'automne sont les saisons choisies pour voyager dans les domaines les plus éloignés de Versailles en lien avec leur pédologie¹³⁹. En plus du sol et des saisons, les chiens rythment également l'organisation des chasses. Il convient de faire un écart par les chenils pour entamer l'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage, en introduisant leurs premiers concepts. De plus, il permet de rappeler que lorsque l'on parle de vénerie royale, le processus historique remonte pour les acteurs à un « long Moyen Âge » de la vénerie. Les références aux auteurs comme Phébus, aux gestes et surtout au langage de vénerie antique sont la démonstration de la légitimité acquise dans ce temps long de la pratique, qui influence les acteurs de cette histoire de la chasse à Rambouillet au XVIII^e siècle.

1.3. Les chenils et le gouvernement des chiens : races, savoir-faire d'élevage et épidémies canines (1300-1790)

*Au roy Louis de France, qui tant aymoît la chasse,
Fut jeune présenté pour chien de bonne rasse*
Jacques de Brézé, *Les dits du bon chien Souillart*, v. 1483-1490, p. 30.

Le « gouvernement des chiens » de chasse royaux est l'objet d'un traitement important dans les traités et dans les meutes et chenils du roi. Il convient ici d'introduire le concept évolutif de

¹³⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 200-204.

¹³⁷ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 209.

¹³⁸ Pour 1731 : BNF, 8-LB38-376 (A) ; pour 1750 : BNF, Français 7848, fol. 103. Pour 1755 : BNF : Français 7849, fol. 169. pour 1759 : BNF : Français 7848, fol. 220 ; Français 7849, fol. 222. Pour 1767 : BNF : Français 7848, fol. 312 ; Français 7849, fol. 329.

¹³⁹ L'été est plus largement favorisé pour les grandes migrations vers Rambouillet (30 km de Versailles), Fontainebleau (60 km de Versailles) et Compiègne (85 km de Versailles),

race, que nous retrouverons aux chapitres suivants, pour replacer Rambouillet dans la longue histoire des meutes royales¹⁴⁰. Le vétérinaire Bernard Denis est l'un des premiers à situer que les traités de chasse documentent une pensée des races, c'est-à-dire des familles et des généalogies de chiens de chasse depuis le Moyen Âge¹⁴¹. L'élevage des chiens de chasse peut ainsi être considéré comme l'une des plus longues traditions de travail avec l'animal avec celle des haras d'un point de vue populationnel et racial¹⁴².

Les animaux sont au cœur d'un jeu d'analogie politique. Le chien de race royale est un chien appartenant à une meute royale : chien de roi, roi des chiens. Absents des premiers traités médiévaux, qui préfèrent la notion d'« espèces de chiens¹⁴³ », dogue, lévrier, chien courant, chien d'oiseaux et mâtin deviennent *rasses* ou *racés* de chien à partir de Jacques de Brézé vers 1480-1490. De Phébus à d'Yauville, la race apparaît comme un motif des traités cynégétiques, sous la forme d'un tableau des races, de leur création et de leur histoire sur le modèle aristocratique de la généalogie.

Les plus anciennes et les plus récurrentes sont les chiens noirs et blancs de saint-Hubert, les chiens gris de Tartarie de saint Louis et les chiens greffiers de Louis XII¹⁴⁴. La considération géographique pour les races – comme l'atteste l'exemple des *espagneuls*, originaires d'Espagne – se croise aux pratiques de chasses des canidés, avec les chiens *du renard*, *de parc* et les *bigles* anglais. Les veneurs expliquent ensuite comment est « fait et taillé » le bon et beau chien et par extension comment se fabrique une belle race¹⁴⁵.

La race et sa conservation s'obtiennent par la rencontre des bonnes origines : « du bon père et de bonne mère¹⁴⁶ » ; des formes (taille, poils, gueule) – d'Yauville parle de proportion et de conformation – des *manières*, c'est-à-dire des capacités et des comportements et des techniques d'élevage et d'éducation des animaux¹⁴⁷. La bonne nature du chien est forgée par la reproduction, elle doit être complétée par un processus d'éducation au sein du collectif de la meute, du chenil et auprès d'un type de gibier. Il faut « que les lices chassent bien, qu'elles soient de bonne race¹⁴⁸ » pour faire de bons produits. La race de chien est finalement une nature

¹⁴⁰ Salvadori, 1996, p. 94-98 ; Schmidt, 2019b.

¹⁴¹ Denis, 1995, p. 25 et Denis et Vaissaire, 2021, p. 17.

¹⁴² Doron, 2016, p. 177-218.

¹⁴³ PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 82-90.

¹⁴⁴ DU FOUILLOUX 1561, p. 1-4 ; SALNOVE, [1655], p. 22-30 ; D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 121, qui mentionne aussi la race royale de limiers franco-allemands créée en 1766.

¹⁴⁵ On retrouve cette quête du Beau et de la belle nature animale de Phébus à Buffon et d'Yauville, que ce soit chez les chiens, ou les autres espèces : PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 84 et 89 ; BUFFON, 1754, p. 216. ; D'YAUVILLE, LOUIS XVI, 1788, p. 115-119 et 125-126.

¹⁴⁶ PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 85.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 89 ; la proportion intervient au XVIII^e siècle, avec l'application des mathématiques et de la géométrie, voir D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 116 et p. 122. La conformation est un critère qui prend son essor au XIX^e siècle dans la sélection des races de bétails pour la boucherie notamment.

¹⁴⁸ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 122.

travaillée par les hommes qui aboutit à une fonction : chien courant, chien d'arrêt, dogue. En résumé, on naît et on devient chien de chasse par le perfectionnement des origines et par une bonne éducation.

Les traités établissent une analogie entre noblesse humaine et canine, races et chiens par une série de pratiques et de connaissances visant à établir le cadre normatif et scientifique du bon gouvernement des races et des meutes. Comme dans le cas des chevaux, ce cadre est renforcé aux XVII^e et XVIII^e siècles¹⁴⁹. Salnove théorise la bonne manière de *tirer race* à partir des lices portières, qui doivent être

de bonne & ancienne race, & de vrais chiens courans, sans aucun deffaut, & pour en estre plus assurez, il faut avoir eu le soin de fait un papier où sera écrit l'inventaire de la race de vos chiens, & des remarques de leurs bonnes & mauvaises qualitez » et plus loin même « il faut aussi avoir le mesme soin de vostre Lyce, & ne manquez à écrire sur vostre inventaire ou livre des chiens, le jour qu'ils seront nez, & la quantité des masles & des femelles que vous faites nourrir, & le nom du pere & de la mere, afin que la race s'en reconnaisse à l'advenir.¹⁵⁰

L'exposé des races est suivi d'une description du chenil¹⁵¹. Équivalent des haras royaux, le chenil est le lieu d'élevage et de conservation des races. C'est aussi un lieu d'expérimentation animale et vétérinaire. « Élever un haras, c'est constituer ou stabiliser une race¹⁵² », il en est de même pour les chenils et leurs chiens. Le cas le plus exemplaire est celui des chiens greffiers de Louis XII établis dans « la maison et le parc des Loges, près Saint-Germain, [qui] furent bâtis pour élever et entretenir cette nouvelle race qui réunissoit toutes les qualités des autres espèces de chiens courans sans en avoir les défauts ; ils étoient communément tout blancs, avec une marque fauve sur le corps¹⁵³ ». Cette histoire est transmise dans les traités depuis le poème cynégétique de Jacques de Brézé qui retrace l'histoire de la race royale de chiens. Le veneur fait même parler le père-chien de la race dans « les ditz du bon chien Souillard, qui fut au roi¹⁵⁴ » Louis XII. La notion de race sous l'Ancien Régime est dynamique. Elle admet le *croisement* et le *métissage*, c'est-à-dire le mélange de deux « races », et donc la bâtardise comme un bienfait qui permet d'*améliorer* la race. C'est ainsi au sein du chenil de Saint-Germain et par des croisements successifs que les greffiers sont améliorés et travaillés jusqu'à Louis XIV. Ce dernier transforme la race en faisant croiser les reproducteurs avec des chiens moins rapides.

¹⁴⁹ Doron, 2016, p. 196-203 et Roche, 2008-2015.

¹⁵⁰ SALNOVE., [1655], p. 32 et 36.

¹⁵¹ Les veneurs donnent les dimensions du bâtiment, qui est toujours associé à une cour nommée l'*ébat* des chiens. Son architecture est pensée en lien avec les saisons, les maladies et comporte une cheminée pour chauffer les chiens et les garantir du froid et de l'humidité, PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 90-94 ; D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 122 et 167-216. Newton, 2015 ; Pieragnoli, 2016 et 2021 ; Pinoteau, 2020.

¹⁵² Doron, 2016, p. 199.

¹⁵³ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 116.

¹⁵⁴ BRÉZÉ, [v. 1481-1490] 1858, cite Phébus, p. 29.

Cette « altération » est exigée par le roi qui n'est plus dans la capacité physique suivre la chasse à cheval depuis 1685, après une chute à Fontainebleau. Il suit donc le laisser-courre en calèche. D'un point de vue racial, au sens zootechnique, ce choix peut être conçu selon les acteurs du XVIII^e siècle comme une *dégénération*, une *dégénérescence* et une *altération*, c'est-à-dire comme une *dégradation* des capacités des chiens. Les savants et les seigneurs instituent progressivement l'amélioration permanente et linéaire avec l'idée de progrès. Ce dialogue s'incarne concrètement dans les mondes de l'élevage par l'augmentation des performances des animaux de génération en génération. Si l'on s'extrait de ces idées purificatrices, ce choix de « sélection animale » par le roi crée une symétrie et une analogie entre les chasseurs humains et non humains. La voiture du roi allant moins vite, il faut aussi faire ralentir la meute pour que le roi blessé et vieillissant puisse continuer à profiter du spectacle de la chasse. Ce choix illustre aussi d'un cas de baisse volontaire des performances afin de conserver la valeur rituelle du cérémonial et satisfaire le prince.

Du fait de cette perte de vitesse dans la meute, les veneurs royaux du XVIII^e siècle développent la race des anglo-normands par le croisement de chiens du renard ou du Nord, dits chiens anglais avec des chiens normands. Il s'agit d'allier la vitesse des premiers à l'endurance des seconds et de recomposer une race améliorée¹⁵⁵. Le comte de Toulouse effectue ce croisement à Rambouillet, au sein de sa meute des *Sans Quartiers*, qu'on nomme des « bâtards anglais¹⁵⁶ ». Ce processus n'est pas sans faire écho avec le statut du prince lui-même, alors considéré comme un bâtard royal¹⁵⁷. Au début du règne, Toulouse donne la nouvelle meute au jeune Louis XV, pour que le roi dispose de sa propre meute¹⁵⁸. Cette transmission des chiens jeunes et rapides recrée la symétrie entre la jeunesse et la vitesse du roi chasseur.

Après la description de l'architecture d'élevage, les auteurs décrivent l'éducation des chiens à la chasse. Dans les chenils et meutes, les reproducteurs sont attentivement sélectionnés et on contrôle la saillie et les reproducteurs¹⁵⁹. Les chiens sont disciplinés pour atteindre les meilleures performances. La force ne doit y être employée qu'à bon escient dans l'éducation du chien :

Quand ils [les chiens] commencent à être dedans, c'est-à-dire à connaître la voie et à la chasser avec plaisir, ils deviennent alors moins dociles : on ne doit cependant les corriger encore qu'avec précaution et ménagement, pour ne pas rebuter ceux qui seroient naturellement timides. Ce n'est donc que lorsqu'on

¹⁵⁵ GOURY DE CHAMPGRAND, 1769, t. I, p. 11.

¹⁵⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 219.

¹⁵⁷ Duma, 2000.

¹⁵⁸ Pieragnoli, 2016, p. 277.

¹⁵⁹ « L'usage étoit autrefois dans la Vénérie, comme dans beaucoup d'autres équipages, de faire couvrir une lice deux fois par le même chien » écrit d'Yauville, D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 122.

s'aperçoit qu'ils font peu de cas d'une correction légère qu'on doit la donner plus forte et la continuer jusqu'à ce qu'ils obéissent.¹⁶⁰

Ces corrections sont associées avec le fouet, qui permet au piqueur de les effrayer, de les contenir et de les conduire. Les corrections précoces permettent d'inscrire dans la mémoire du chien la menace du coup et le seul bruit du fouet doit les mener à l'obéissance à la chasse comme au chenil. Par ailleurs, les animaux sont soignés par une équipe de valets de chiens, de médecins canins et d'un cuisinier. Ce dernier s'occupe chaque jour de la préparation du repas constitué par du pain et du lait. Ce repas quotidien est complété par la *curée* après chaque chasse : « les chiens courans font curée en mangeant tout ou en partie l'animal qu'ils prennent¹⁶¹ » (voir plus bas p. 66). Les chiens sont sortis tous les jours, entraînés à répondre à la voix et à chasser. Ce processus est réciproque puisque le veneur doit lui aussi apprendre à reconnaître et à se faire écouter des chiens par le biais d'un langage verbal, physique et comportemental tant pour appeler les chiens que pour les menacer ou les flatter. En somme, il faut user de « toutes les façons de leur adresser la parole¹⁶² », écrit Gaston Phébus.

Pour éduquer les chiens on fait notamment chasser les jeunes avec les plus vieux, qui leur apprennent à chasser et à répondre aux ruses des cerfs. Il y a ainsi un apprentissage transgénérationnel tant pour les humains que pour les chiens dans les équipages. Les meutes sont composées d'une race unique, mais au sein du groupe, les comportements spécifiques des individus sont mis en commun et équilibrés : ceux qui attaquent le mieux, ceux qui tiennent le mieux la course, ou ceux qui ne suivent pas le change sont ainsi associés et choisis par les veneurs. La meute est composée comme une palette de qualités, de lacunes et de compétences selon les générations, selon les chasses et selon l'état quotidien et saisonnier des chiens (chaleurs et gestation des lices, blessures).

Le dernier ensemble de connaissances consacré aux chiens dans les traités du XVIII^e siècle concerne les maladies, les remèdes et la médecine des chiens. Sans revenir sur l'ensemble des connaissances médicales des équipages, il convient d'évoquer deux agents qui modulent la vie et l'histoire des meutes, un virus très ancien et bien connu des équipages d'abord et ensuite, le surgissement d'un nouvel agent pathogène, qui ravage les meutes royales en juin 1766. Les années 1760 sont des années terribles lors desquelles la rage dévaste la grande meute. Bien mieux connue des veneurs, elle implique de mener une politique d'isolement et d'enchaînement de chaque chien pour empêcher les transmissions par morsures¹⁶³. Les chiens symptomatiques

¹⁶⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 126.

¹⁶¹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 224.

¹⁶² PHEBUS, [1387-1389] 1986, p. 91.

¹⁶³ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 152-155. Il faut attendre les travaux de Louis Pasteur et la diffusion des vaccins pour que cette maladie disparaisse des chenils et des milieux naturels.

sont tués systématiquement, les veneurs préférant sacrifier un animal pour sauver la meute. La maladie touche la meute à Rambouillet le 1^{er} juillet 1760¹⁶⁴. Le roi doit alors adapter la tradition et Louis XV décide de diviser la petite meute pour éviter la diffusion de la rage, dans l'attente qu'un effectif suffisant de chiens permette de reformer une grande meute en juillet 1761. Cet événement épizootique déstabilise en profondeur les meutes des équipages pendant plusieurs années. À Rambouillet, deux ans plus tard, le 21 mai 1763, la meute composée avec les chiens restants manque le cerf. Agacé par cet échec, Louis XV ordonne la réunion des chiens en une unique meute, quitte à prendre des chiens de réforme¹⁶⁵.

La petite meute est placée au chenil de Rambouillet et la grande à Saint-Léger (à 12 km au Nord-Ouest dans la forêt)¹⁶⁶. À son arrivée, Louis XVI décide de la construction d'un nouveau bâtiment à Rambouillet : la Venerie accueille les chiens et les veneurs dans le même lieu dans un habitat partagé¹⁶⁷. Le bâtiment est détruit pendant la Révolution et les princes du XIX^e siècle utilisent ensuite les Petites Écuries converties en Venerie sous Napoléon I^{er} puis sous les Bourbons restaurés.

En 1788, d'Yauville consacre un chapitre entier à la crise de la *maladie épidémique* qui dévaste les meutes du royaume de France à partir de 1763 et jusqu'en 1788. Ce nouveau mal inconnu est selon les veneurs originaire d'Angleterre. « Dans la Venerie seule on perdit plus de deux cents chiens, tant jeunes que vieux, de cent-vingt qui étoient à la petite meute au commencement de la maladie, on n'en put mener un jour que trente-deux à la chasse¹⁶⁸ ». Les chiens se soignent puis succombent à nouveau par crises épidémiques. En 1766-1768, les veneurs dépaient et reconstruisent le chenil des jeunes chiens pour faire un vide sanitaire, mais la maladie touche à nouveau les jeunes chiens. Pour tenter de soigner les chiens, le Roi fait appel à deux étudiants de la jeune science vétérinaire enseignée à l'école royale de Lyon. Mais ils échouent eux aussi à soigner les animaux.

Un nouveau vide sanitaire en 1770 est essayé, mais c'est l'immunisation progressive des meutes qui permet de réduire les mortalités. De 1770 à 1788, seul un quart des jeunes chiens âgés de quatre à six mois continuent à succomber chaque année à la maladie. Ces deux virus permettent de rappeler la contingence biologique qui scande l'histoire des meutes et des équipages.

¹⁶⁴ BNF, Français 7848, fol. 228 ; BNF, Français 7849, fol. 231.

¹⁶⁵ BNF, Français 7849, fol. 270. Voir la chasse du 21 mai 1763 dans le calendrier des chasses.

¹⁶⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 182-183.

¹⁶⁷ D'Yauville explique les veneurs n'ont pas de logement à Saint-Léger. Ils résident aux Communs du Grand Corridor à Rambouillet. Avec la réforme des équipages sous Louis XVI, il s'agit de réunir toute la meute, c'est-à-dire, humains, chevaux et chiens sur le même site, D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 182 et voir outil Plan de Rambouillet [v. 1788].

¹⁶⁸ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 157 et 156-159.

Les chiens exercent une double influence sur ce calendrier. La première est d'ordre général. Pour avoir des chiens de chasse en forme et entraînés, il faut les faire chasser le plus souvent possible. En chassant toute l'année de domaine en domaine, les chiens maintiennent leur condition physique, mais aussi leurs compétences olfactives et sensorielles. Pour économiser les chiens, les chasses de la Grande et de la Petite meute attaquent par alternance tous les deux à trois jours, permettant le repos et le soin des chasseurs.

C'est donc à la croisée des rythmes des chiens, du cerf, du roi, de la politique, de la météo et de la pédologie qu'est établi un calendrier des chasses royales et une nouvelle résidence inconnue jusqu'alors : Rambouillet. Là encore, le domaine détient une position étonnante, car c'est le seul domaine privé, n'appartenant pas à la Couronne, qui est visité aussi régulièrement au XVIII^e siècle par les rois.

En tout, ce sont près de 1 120 dates et séjours de chasse qui sont enregistrés par les sources pour Rambouillet sous le règne de Louis XV de 1723 à 1773. Ces journées de chasse se répartissent en 404 dates pour la Grande meute, 420 dates pour la Petite meute et 195 dates pour l'équipage du chevreuil et du daim (1750-1757).

Sous Louis XVI, ce sont au total 378 chasses qui sont organisées. Sur les 287 chasses au cerf enregistrées de 1777 à 1790, le Roi chasse lui-même 262 fois. En outre, le comte d'Artois chasse 84 fois le sanglier de 1784 à 1789. Avec Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet est le domaine princier le plus chassé du XVIII^e siècle, et ce, bien devant Versailles. Au-delà de la statistique, c'est l'une des résidences favorites des derniers Bourbons. Ces derniers y accueillent la famille royale, leurs amis choisis et les maîtresses royales lors de séjours intimes dédiés aux plaisirs, notamment cynégétiques (voir outil).

2. Une science et un art de la quête : la chasse et l'économie du cerf

2.1. Trouver, suivre, reconnaître et tuer le cerf sans ses bois : la quête des cerfs dix-cors

C'est sur-tout l'homme, avide et cruel, qui ne laisse pas jouir en paix des fruits de la terre celles des bêtes qui peuvent servir à sa nourriture ou à ses plaisirs. S'il fait la guerre aux tyrans carnassiers des forêts, ce n'est point comme bienfaiteur, c'est comme rival, et pour se réserver le droit de dévorer seul la proie commune. Le cerf, le daim, le chevreuil, le lièvre, le lapin, sont pour lui des objets de protection et de rapine : la mort de ces animaux est la dernière des soins qu'il en prend.

Charles-Georges Le Roy, [1768] 1802, p. 37.

La chasse est à la fois un calendrier, un rythme, une saison pour les rois dans les domaines. C'est une manière pour les princes de visiter leurs territoires. Et la chasse est aussi une science politique pour les hommes du XVIII^e siècle. L'art de connaître les cerfs est l'un des éléments de la réussite de la chasse royale.

Les records de chasse que sont les *États des chasses* de Louis XV et le *Journal* de Louis XVI font apparaître une passion et un objectif cynégétique qu'est le *cerf dix-cors* ou *cerf royal*. Cette catégorie cynégétique désigne des cerfs mâles adultes portant au moins, mais pas toujours, 10 cors, c'est-à-dire 10 pointes, appelées andouillers, sur leurs bois. Les deux bois forment ce que les veneurs nomment la « tête du cerf ». Cette classe de cerf désigne en réalité les cerfs qui ont atteint la maturité sexuelle et qui sont des gibiers de roi dans une tradition symbolique et technique de la vénerie. De nombreux rois chrétiens ont associés le cerf dix cors à leurs armes comme Alexandre III d'Ecosse parmi d'autres. Dans ce jeu et cette analogie symbolique, religieux (les 10 tables de la loi, le Décalogue), et cynégétique, il s'agit donc pour les rois de France de ne chasser et tuer que des cerfs dix-cors.

La *tête du cerf* apparaît ainsi comme une couronne de pointes, à défaut d'être une couronne d'épines, qu'il faut savoir reconnaître et décrire dans le moindre détail. Les veneurs ont d'ailleurs une nomenclature scientifique pour en faire une description savante et technique : *chevillure, perlure, empaumure, merrain, andouiller, chandelier*. La description cynégétique de ces formes tient d'un art ancien et il fait une rencontre parfaite avec la science naturaliste en cours d'émergence. Cet intérêt illustre la culture du trophée et le goût cynégétique des veneurs dans un culte viril des animaux, où le mâle porteur de bois, cornes, crocs, protubérants. Une science technique qui se mêle à l'art politique de la chasse royale comme pratique de la souveraineté politique sur les hommes, les animaux et le territoire.

En croisant les données historiques archivistiques et théoriques et les connaissances écologiques, le chercheur s'aperçoit rapidement que pendant la majorité de la saison du domaine de Rambouillet, les cerfs sont chassés alors qu'ils ne portent pas de bois. Pourtant, à Rambouillet et dans tous les domaines royaux, les animaux convoités et tués sont donc des animaux « trophées » ne portant pas de trophée. Il est nécessaire de décrypter ce paradoxe cynégétique pour bien comprendre l'enjeu politique de la vénerie royale. D'Yauville détaille ce passage obligé des traités, qu'est la tête du cerf et ses évolutions.

Alors que les bois sont les signes les plus évidents permettant de reconnaître un cerf, les cerfs sont chassés au moment du *refait* à Rambouillet. De février à avril, entre la fin de l'hiver et le début du printemps, les cerfs perdent leurs bois. Ils repoussent progressivement durant l'été jusqu'au brame à l'automne. Les plus vieux cerfs *perdent leur tête* en premier dès février et les plus jeunes animaux jusqu'au mois d'avril.

Après avoir perdu leurs bois, les cerfs les refont d'où le terme de *refait*. Ils sont alors en *velours*, c'est-à-dire que leurs bois sont en train de repousser, alimentés par une peau duveteuse appelée *velours*, qui conduit le sang pendant la pousse de l'os. Cette métamorphose de la tête

du cerf est un motif des traités de chasse, elle évoque le cycle des saisons. Elle est le signe de la permanence de la nature, de la virilité, de la fécondité et de la renaissance.

Cette production [des bois] a un rapport manifeste avec les parties de la génération ; c'est la même cause qui produit deux effets différents et alternatifs. Après s'être manifestée au printemps avec toutes les apparences et les progressions du végétal, elle devient prolifique à l'automne. Dès la fin de janvier, lorsque toute la nature commence à entrer en fermentation pour préparer une végétation nouvelle, tout se prépare aussi pour la reproduction de la tête du cerf.¹⁶⁹

Les veneurs tentent d'ailleurs d'expliquer le processus et les raisons du refait selon une démarche expérimentale, empirique et scientifique. Jacques d'Yauville écarte le problème de l'alimentation au moment de la chute des bois : « cette production n'est pas non plus l'effet d'une surabondance de nourriture, car le cerf n'est jamais plus appauvri que dans le temps où elle se prépare ». Chez le cerf comme pour la végétation printanière, c'est le sang comme une sève nouvelle qui pousse les vieux bois, les fait tomber et nourrit la pousse des nouveaux bois. Le nom même de bois de cerf rappelle l'analogie végétale entre une branche et l'os qui compose la tête du cerf et l'alimentation est cruciale lors de la repousse des bois :

Cette végétation, ainsi que toutes les autres, n'est donc déterminée que par la fermentation qu'éprouve toute la nature, lorsque les rayons du soleil, moins indirects, commencent à le mettre en activité. Ce qui le prouve encore, c'est que la chute de la tête du cerf est retardée par un hiver long et rude qui prolonge l'inertie de la nature. Si l'abondance de la nourriture n'est pas cause première de cette production, elle devient très-nécessaire à ses accroissements ; je crois que c'est par cette raison que ses progrès sont très-lents jusqu'au mois d'avril ; alors elle se développe avec beaucoup d'activité, parce que l'animal trouve dans les plaines de quoi fournir abondamment à la nourriture de cette nouvelle tête, en même temps qu'il répare avec usure la privation qu'il a éprouvée.¹⁷⁰

Le veneur atteste ici des connaissances empiriques d'histoire naturelle des chasseurs et précise l'idée d'Edward P. Thompson d'une « économie du cerf¹⁷¹ » dans sa dimension environnementale : la pousse des bois du cerf est conditionnée par l'alimentation, dont l'abondance vient en grande partie de l'agriculture. Je reviens plus tard dans ce chapitre sur cette relation entre disponibilité alimentaire, nourrissages et donc élevages directs et indirects des cerfs (voir *infra* p. 98). Le veneur établit un calendrier de la pousse des bois :

Depuis le 15 d'avril, les progrès sont rapides ; vers la mi-mai, le cerf a *mi-tête*, c'est l'expression des veneurs ; il porte *grand huit*, parce que la *chevillure* est bien séparée de la branche principale qui doit porter l'empaumure : le refait alors a neuf à dix pouces de haut. Dès le commencement de juin, l'empaumure est prête à se dénouer, c'est-à-dire que le marrain est terminé par une espèce de bouton qui est prêt à s'épanouir ; elle se dénoue vers le 15 juin et elle est tout à fait séparée à la fin de ce mois. Les progrès alors, sont moins sensibles parce que les parties inférieures mûrissent à mesure que les extrémités supérieures se prolongent.¹⁷²

¹⁶⁹ Le Roy identifie même un cas de « perruque », c'est-à-dire d'un bois éternellement en velours à cause d'une blessure : « dans la forêt de Fontainebleau, à la fin de Septembre 1750, on y prit un cerf dix corps, qui avoit la tête velue comme un cerf qui n'a pas touché au bois au commencement de Juillet. Après la mort il fut examiné, il n'avoit point de dintier ni dehors ni dedans : apparemment que des loups, ou un chicot, ou une balle de braconnier en avoit fait l'opération avant qu'il eût touché au bois, puisqu'il n'y a point touché après », LE ROY, 1765, p. 920.

¹⁷⁰ « Les veneurs nomment la tête du cerf massacre, comme ils nomment tête ses bois ou cornes », Tous les extraits, sauf mention, sont de D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 99-100.

¹⁷¹ Thompson, 2014, p. 31.

¹⁷² D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 101.

Il faut attendre la période allant du 20 au 25 juillet pour que les premiers cerfs *touchent au bois*, c'est-à-dire qu'ils commencent à retirer le velours de leurs bois, en les frottant contre de jeunes arbres. Ce comportement permet aux veneurs de suivre l'animal grâce aux *frayoirs*, les marques laissées sur les arbres, où se grattent et *fraient* les cerfs. « Tous les gros cerfs ont touché au bois dans les premiers jours d'août à moins que quelque maladie n'ait retardé l'opération de la nature¹⁷³ ». Jacques d'Yauville et Charles-Georges Le Roy identifient que la pousse des bois est liée à l'alimentation des animaux :

La vigueur de cette production dépend de l'état physique de l'animal. Les cerfs enfermés dans des parcs où ils ont peu ou point de gagnages, poussent des têtes moins vigoureuses et d'une teinte moins foncée ; il en est de même des cerfs qui habitent le centre des grandes forêts et qui fréquentent peu les plaines.¹⁷⁴

Il y a tant de rapport entre la nutrition, la production du bois, le rut & la génération dans ces animaux, qu'il est nécessaire, pour en bien concevoir les effets particuliers, de se rappeler ici ce que nous avons établi de plus général & de plus certain au sujet de la génération : elle dépend en entier de la surabondance de la nourriture.¹⁷⁵

Le savoir cynégétique est fondé sur l'observation et l'expérience permanente. Jacques d'Yauville précise largement une « économie naturelle des cerfs », située à la croisée d'une histoire naturelle et d'une économie cynégétique des relations au cerf. Il me semble plus juste de tenir à distance une écologisation des savoirs cynégétiques dans la mesure où ces notions sont anachroniques, téléologiques et déforment l'épistémologie de cette science appliquée et lui font perdre son sens historique : servir le roi et prendre des cerfs¹⁷⁶. La culture du trophée est une constante dans les châteaux princiers.

2.2. La chasse et la mort du cerf

Philippe Salvadori rappelle la place du trophée dans « le décor de la gloire¹⁷⁷ » des résidences royales. Il rappelle que la première galerie des cerfs est édifiée à Blois sous Louis XII, avant de tracer la généalogie des deux galeries des Chevreuils et des Cerfs d'Henri IV à Fontainebleau. Au XVIII^e siècle, les trophées rejoignent l'intimité du souverain dans la Cour des Cerfs à Versailles. À Rambouillet, les trophées sont placés dans le Grand Corridor, qui est à la fois le Commun et l'écurie des ducs. Les 204 trophées du comte de Toulouse sont composés à partir de bois de cerf positionnés sur des têtes de cerfs en plâtre et peintes par le peintre des chasses royales Alexandre-François Desportes¹⁷⁸. Selon Philippe Salvadori, ces programmes décoratifs témoignent d'un changement autour des représentations des chasses royales sous le règne de Louis XV :

¹⁷³ *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 103-104.

¹⁷⁵ LE ROY et VINFRAIS, 1765, p. 941.

¹⁷⁶ Ginelli, 2012, p. 38-51.

¹⁷⁷ Salvadori, 1996, p. 229-236.

¹⁷⁸ Voir extrait retranscrit dans l'outil de PIGANOL DE LA FORCE, 1718, p. 391-392. Salvadori, 1996, p. 230.

Le discours dont la chasse était l'instrument liait encore le loisir royal, le bonheur des sujets et la puissance du royaume : ce discours était discours sur l'histoire. Ce lien disparaît. La présence envahissante des scènes de chasse dans la décoration Louis XV risque d'apparaître à une opinion malveillante comme un symptôme : sans autre fonction que de glorifier les plaisirs du roi, les représentations des chasses royales accentuent une distance incompréhensible, sans rappeler la mission civilisatrice de l'activité cynégétique. Que cette séparation du sérieux et du récréatif puisse provenir d'une haute idée du métier de roi, on l'accordera volontiers. Mais elle distend le lien entre l'intime et la représentation qui fait le propre de la société de cour, et que l'éthique des chasseurs se prêtait parfaitement à servir. L'idée qu'en toutes choses le roi fait son métier, qui continue à guider le faste des chasses royales, est comme rongée de l'intérieur, à un moment où la culture de la chasse évolue vers une vision plus étroitement technique. L'éclat des chasses de Louis XV peintes par Oudry ne doit pas aveugler : ce monde pittoresque a la beauté de la mort, ce monde ne dit plus rien de l'histoire.¹⁷⁹

À l'aune de cette analyse, il convient de s'interroger sur les pratiques cynégétiques de Louis XV et Louis XVI à Rambouillet. Pourquoi le roi chasse-t-il spécialement les dix cors, y compris au printemps et dans l'été, alors que le cerf ne porte pas de trophée à ces saisons ? Sans bois, le cerf ne détient plus aucun intérêt matériel, puisqu'il n'y a pas de bois à récupérer sur les cadavres. Pourquoi continuer à tuer les grands cerfs, alors qu'ils ne portent plus leurs trophées si convoités ? Et comment les gardes font-ils pour reconnaître un cerf dix cors d'un autre, alors qu'ils n'ont plus de bois, qui sont le signe distinctif le plus fiable ?

D'Yauville précise comment reconnaître les différents cerfs selon leur âge : *dix cors, jeunement, quatrième tête, troisième tête* ou *daguet* avant de rappeler que la sécheresse empêche toute lecture du sol entre juin et août¹⁸⁰. Le veneur explique l'art du pistage par les voies, les fumées, les traces, les frayoires, les frottis et conclue que ce sont les chiens qui sont les mieux à même de détourner le bon gibier à cette saison¹⁸¹. Mais même les chiens sont faillibles, d'autant plus l'été, en cette saison aux mille odeurs :

Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour courre le cerf ; au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens, et comme le cerf est alors dans sa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre. Aussi les chasseurs conviennent-ils que cette saison est celle de toutes où la chasse est la plus difficile, et que dans ces temps les chiens quittent souvent un cerf mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux.¹⁸²

Les chiens peuvent même refuser la chasse. Le 4 juin 1785 : « les chiens sont demeurés par la chaleur, on a d'abord eu connoissance d'un cerf [...] mais les chiens n'en ont pas voulu¹⁸³ ». L'animal attaqué n'est pas forcément identifié par les veneurs, ni le même qu'à l'hallali, les chiens suivant leur flair et les rencontres aléatoires. Tel le 8 juillet 1785 :

On a découpé les chiens de meute sans bien voir sur quoi [...] et le moment d'après les chiens se sont séparés sur quatre cerfs ils se sont fait battre quelques temps dans le bois, un cerf a d'abord débouché sans chiens à la Poterie, deux autres ont débouchés séparément par en haut les Chesnes Secs, la plus grande passe des [Vencors] est débouché avec 7 ou 8 chiens à la Poterie avec le quatrième cerf.¹⁸⁴

¹⁷⁹ Salvadori, 1996, p. 235-236.

¹⁸⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 29. BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 68.

¹⁸¹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 39.

¹⁸² BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 71

¹⁸³ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. I. 7, f. 9.

¹⁸⁴ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. I. 7, f. 13.

L'abondance de cerfs et d'odeurs désorganise régulièrement la meute. Les cerfs se défendent et les veneurs échouent. Aidés de la météo, les résistances des animaux permettent d'affiner la perspective du récit de la chasse comme « miroir du prince¹⁸⁵ ».

Le miroir n'est pas celui d'un ordre permanent, mais celui d'un monde de la chasse aléatoire et changeant. C'est donc aussi un monde plus vivant et plus concret qu'offrent les journaux de chasse dont l'étude reste largement inachevée et inédite¹⁸⁶. Les récits de chasse royale font place à des scènes de désordre ou de chaos cynégétique qui nuancent les discours contemporains sur la parfaite organisation et le respect des codes de vénerie à travers les âges. Les comptes rendus cynégétiques écrits par les mains royales tentent de mettre en ordre ces récits de fuites animales. Après l'ordre rêvé projeté dans les traités, ils permettent de saisir de quoi fait l'essence de la chasse : un art et une science de l'obstacle et des contre-mesures, et donc aussi, d'un chaos qu'il s'agit d'orchestrer afin de parvenir à la prise et à la mise à mort.

Dans cette économie de l'obstacle, les veneurs sont capables de reconnaître et de retrouver un cerf manqué d'une chasse à l'autre : le 12 juillet 1785, le roi retrouve et prend le gros cerf qui avait été manqué le 25 juin 1785¹⁸⁷. Les cerfs chassés une fois et manqués sont réputés plus rusés encore par les veneurs, qui attribuent aux cerfs la capacité d'intégrer leurs expériences dans leur mémoire individuelle et collective (voir plus bas). Dans ses refuites, le cerf attaqué peut par exemple donner le *change*, c'est-à-dire que le cerf va à la rencontre d'autres cervidés et fait perdre sa piste olfactive aux chiens en mélangeant son odeur à celle des autres animaux.

Alors qu'ils ne sont censés poursuivre que les cerfs mâles, les chiens peuvent aussi poursuivre des biches et des faons ou même tuer seuls ou en petits groupes un cerf isolé, sans l'aide des veneurs¹⁸⁸. Les chiens sont si performants qu'ils parviennent parfois à chasser et à mettre à mort seuls les cerfs¹⁸⁹. C'est le fruit du succès des croisements et de l'éducation cynégétique qui sont à leur apogée au XVIII^e siècle. Le 2 mai 1744, « Ms de la Salle, et Charpentier, ont laissé courre un cerf cerf dix corps dans les Marres Gautier, qui a été pris proche les Basse Masure dans la Marre Paris. Le même jour, des chiens séparés ont pris un cerf cerf dix corps¹⁹⁰, a la queue de

¹⁸⁵ Lacaze, 2016.

¹⁸⁶ Il faudrait ici s'emparer plus largement de ces sources, en commençant par un inventaire tant des collections publiques que privées. Archives du domaine de Chantilly, Ms. 371 : TOUDOUZE.

¹⁸⁷ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. I. 7, f. 13.

¹⁸⁸ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. I. 7, f. 13v. Sur les chiens qui changent d'animal : Français 7848, fol. 188. Sur les chiens qui tuent seuls des cerfs en dehors de la meute : BNF, Français 7848, fol. 204 ; Français 7849, fol. 103 ; fol. 329 ; Français 7851, fol. 5, voir le calendrier des chasses.

¹⁸⁹ BNF, Français 7848, fol. 204 et Français 7849, fol. 329 ; AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, Tome III contenant des cahiers relatant les chasses du roi dans les forêts de Versailles et de Rambouillet de 1769 à 1791.

¹⁹⁰ Il ne faut pas s'étonner ici de cette formulation, de la répétition et de l'orthographe. Il s'agit de la transcription écrite d'un art oral, où l'on annonce le gibier attaqué : le cerf. Suivi par la description de l'individu : cerf dix cors, d'où la répétition « cerf cerf ». De plus, l'orthographe n'est pas encore fixée par les Académiciens, le roi Louis XVI lui-même écrit donc, à nos yeux, en faisant des fautes d'orthographe, qui n'en sont pas.

l'étang de Coupe Gorge¹⁹¹ ». Ces événements rappellent le difficile contrôle des veneurs sur leurs chasseurs domestiqués.

Dans la tradition cynégétique, le veneur doit *servir le cerf*, c'est-à-dire le mettre à mort, alors que l'animal est acculé par les chiens (hallali). Dans ce dernier duel, le chevalier-veneur muni de sa dague doit transpercer le cœur du cerf. Mais ce spectacle symbolique a tendance à évoluer au XVIII^e siècle : « l'usage ancien étoit d'aller lui couper le jarret ; on y mettoit de la vanité ; cette bravade devenoit meurtrière pour les chiens et souvent dangereuse pour les hommes. Depuis très-longtemps on a recours au fusil ; cette méthode, plus sûre et plus prompte, épargne la vie de bien des chiens¹⁹² ». Dans ce rituel de mise à mort, souvent peu décrit dans les traités, et jamais dans les comptes rendus, c'est toujours le veneur qui doit mettre à mort et non le chien.

À partir du XVI^e siècle, la mise à mort du gibier est réservée au roi, puis déléguée aux officiers de la vénerie : le Grand Veneur, puis en descendant selon l'ordre hiérarchique de la Vénerie royale. Au XVIII^e siècle, c'est souvent un officier subalterne qui tue le gibier pour éviter les blessures des princes. Les veneurs et leurs traités font de la mise à mort du cerf un lieu de leur souveraineté et les chiens ne sont pas censés leur ôter ce geste et ce privilège. Les chiens transgressent ce code en tuant régulièrement les cerfs par eux-mêmes.

À l'hallali, la mise à mort royale de l'animal doit permettre de réaffirmer la hiérarchie sociale et naturelle où le roi et l'aristocratie cynégétique sont au sommet de la pyramide de la Création divine et de la société d'ordres, de ses espèces et des races, qu'elles soient humaines ou animales¹⁹³. La chasse à courre est donc aussi un art politique qui permet d'asseoir l'obéissance et la hiérarchie promue par les nobles et l'aristocratie. Il conviendrait développer ces analogies sociales autour de ce rituel politique, où la science et la religion sont associés pour légitimer la suprématie d'un ordre et d'une classe sociale, mais poursuivons la chasse historique.

Malgré toutes leurs résistances et leurs ruses, très peu de cerfs sont manqués lors des chasses royales. Sous Louis XV, de 1743 à 1774, seuls 86 cerfs sont manqués pour 893 cerfs pris en 808 chasses. De 1778 à 1788, Louis XVI manque 20 cerfs pour 391 tués en 279 chasses (voir outil et calendrier). La plupart de ces cerfs sont des dix cors. Le nombre de chasseurs humains et non-humains et le niveau de technicité et d'entraînement des équipages permettent ces records. Mais la mise à mort tient aussi d'un impératif symbolique. L'art politique de la quête qu'est la chasse du cerf doit absolument aboutir à la mort de l'animal¹⁹⁴. Le sang doit couler et

¹⁹¹ BNF, Français 7849, fol. 19.

¹⁹² D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 64.

¹⁹³ BREZE, [v. 1481-1490] 1858, p. 29.

¹⁹⁴ Salvadori, 1996, p. 113-132, 207-209 et 236-243.

l'animal mort doit être partagé entre les humains et les chiens selon une codification ancienne¹⁹⁵. Ce partage a lieu juste après la mort. Il est suivi de la curée :

Le Roi Louis XV se plaisait quelquefois, dans sa jeunesse, à voir les curées qui se faisoient à la maison au retour des chasses ; lorsque Sa Majesté avoit fait savoir ses intentions à ce sujet, tous les veneurs, avec leur trompe et en habit d'équipage, se trouvoient à l'endroit où la curée devoit se faire. A l'arrivée du Roi, qui avoit aussi son habit d'équipage, le grand-veneur, qui avoit reçu deux gaules du commandant, en donnoit une à Sa Majesté et gardoit l'autre ; les chiens alors commençoient par manger la mouée, après quoi on les tenoit sous le fouet autour de la carcasse et des membres du cerf, jusqu'à ce que le grand-veneur, d'après l'ordre du Roi, eût fait signe de la gaule de leur laisser toute liberté ; alors le commandant sonnoit et les autres veneurs ensuite ; les uns et les autres, pendant la curée, parloient de temps en temps aux chiens, en criant : Hallali, valets, hallali, hallali ! En les tenant sous le fouet avant la curée, on leur dit : derrière, chiens, derrière ! La curée faite, c'est-à-dire les os bien nettoyés, le dernier valet de chiens prenoit le forhu (la panse du cerf vidée, lavée et mise au bout d'une fourche), appelloit les chiens en criant : tayau, tayau ! en les menant du côté du chenil, et lorsqu'ils étoient près de la porte, le valet de chiens jetoit au milieu d'eux ce forhu qui étoit avalé dans la minute. A cet instant les fanfares redoublaient et on finissoit en sonnant la retraite ; le Roi pour lors rendoit sa gaule au grand-veneur, lequel, à la tête de tous les veneurs, accompagnoit Sa Majesté jusqu'à son carrosse. Le Roi faisoit faire aussi quelques curées devant lui aux châteaux de Fontainebleau et de Compiègne : on y portoit le cerf tout dépouillé, on le déposoit dans la cour ovale à Fontainebleau et à Compiègne dans les fossés sous la terrasse du château.¹⁹⁶

Compiègne et Fontainebleau étant les plus vieilles demeures de la monarchie, il s'agit d'y activer la relation mythique aux dynasties et la « mythistoire » royale. Mais l'augmentation des prises provoque l'abandon de la curée chaude en forêt au XVIII^e siècle et met fin à une partie de ces rituels de circulation de la chair et du sang :

On faisoit autrefois curée chaude, c'est-à-dire au même lieu et aussitôt que le cerf étoit pris ; mais ces curées depuis longtemps sont rares dans la Vénérerie, parce que, quand un cerf est pris de bonne heure, on en attaque un second, quelques fois même un troisième, et que, par conséquent, les chasses finissent trop tard. Le Roi ayant voulu que ses chiens fussent séparés en différens chenils, pour ne pas perdre une meute entière en cas de rage, on prend à cet effet toutes les précautions nécessaires pour qu'ils soient réunis le moins de temps qu'il est possible. On reconduit donc la meute à la maison aussitôt que la chasse est finie [...] chaque chenil moyennant cela fait sa curée particulière.¹⁹⁷

Ce sont donc l'amélioration technique et scientifique de la pratique et les mesures prophylactiques de Louis XV qui mènent à l'abandon progressif de la pratique. Le virus de la rage, l'attention du roi pour ses chiens et la volonté de perpétuer les chasses conduisent à rénover la tradition et à s'adapter. Précisons que ce n'est pas la dernière fois que des maladies, des virus ou des parasitoses viendront rencontrer les chasseurs et influenceront sur l'évolution des politiques et des traditions cynégétiques (voir chapitre 4, 6, 7 et 8).

¹⁹⁵ Les humains se partagent la viande, le roi reçoit la patte avant droite, les *daintiers* (testicules) et les bois, tandis que les chiens reçoivent un mélange de sang, de tripes et *mouée*, jusqu'au XVIII^e siècle puis seulement un mélange de pain et de lait. LE ROY, 1765 ; Pieragnoli, 2016, p. 181-184 ; Stépanoff, 2021, p. 161-272.

¹⁹⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 83-84.

¹⁹⁷ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 83.



Figure 9. La curée en forêt de Saint-Germain-en-Laye, en vue de l'abbaye de Poissy, par Charles-Nicolas Dodin d'après Jean-Baptiste Oudry, 1778-1781, manufacture de sèvres, peinture sur porcelaine, 39 x 49 cm, châteaux de Versailles et de Trianon, MV5415. © Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Jean-Marc Manai.



Figure 10. Jean-Baptiste Oudry (d'après), Le forhu ou la petite curée des jeunes chiens, Tenture des chasses ou Histoire de Louis XV, 1736-1746, tapisserie, 4,3 x 3,45 m, Château de Compiègne, C 968c. Louis XV commande une série de toiles représentant les chasses à Oudry, pour en faire des tapisseries monumentales pour décorer ses appartements au château de Compiègne, elles sont accompagnées de portraits des chiens couchants du roi. © photographies de l'auteur, décembre 2023.

L'abandon de la curée par le roi, conduit à la désertion du rituel par les courtisans et des membres de la vénerie et seuls « le premier piqueur et les valets de chiens¹⁹⁸ » s'y retrouvent pour continuer le rituel et l'éducation des chiens. Ces rituels restent des haut-lieux de la tradition cynégétique. Dans la série que commande Louis XV à Jean-Baptiste Oudry (1686-1755) entre 1736 et 1746, le peintre fait représenter une curée chaude à Saint-Germain¹⁹⁹. Les scènes de la curée et du *forhu* sont reprises par Charles Nicolas Dodin (1734-1803) et Philippe Castel, sur les porcelaines peintes commandées par Louis XVI alors que les rites ne sont plus pratiqués²⁰⁰. La forêt et l'abbaye de Poissy composent le décor de la scène. Les veneurs, les chevaux et les chiens sont tous en mouvement, seuls le roi et la tête du cerf mort, qui gît au premier plan sont figurés immobiles. La représentation d'un rite abandonné tient à la volonté de rappeler le caractère immuable de la pratique. Sous Louis XIV, des curées aux flambeaux sont encore organisées dans la cour du château de Rambouillet :

Mardi 12, à Rambouillet. Le roi après la messe, entra chez Madame de Maintenon, où il travailla avec M. de Pontchartrain. Il dîna à midi avec les dames puis alla courre le cerf ; Madame étoit à la chasse dans une petite calèche qui suivoit celle du roi à l'ordinaire ; madame la Duchesse, ses deux filles, mesdames de Saint-Germain et de Rupelmonde étoient à cheval. Le soir on fit curée dans la cour et le spectacle fut fort agréable par le grand nombre de sonneurs, de chiens et de flambeaux.²⁰¹

Ce spectacle est appelé la curée froide, car la viande, le sang et par conséquent l'odeur du cerf sont devenus froids et le repas est dissocié de l'acte de chasse des chiens. Elle tient plus de la cérémonie tandis que la curée chaude accompagne le processus d'éducation des chiens. Elle est toujours pratiquée dans les coulisses des chenils au XVIII^e siècle, car elle est réputée être la meilleure technique pour *créancer* les chiens, c'est-à-dire pour leur apprendre l'odeur du cerf et leur transmettre le goût de la chasse.

Les curées chaudes contribuent à former une meute : c'est premièrement une espèce de récompense dont les chiens jouissent dans le moment [...] en second lieu, ces curées sont très-bonnes pour mettre les jeunes chiens dedans, c'est-à-dire pour leur apprendre à goûter la voie de l'animal qu'ils doivent chasser.²⁰²

Robert de Salnove rappelle que le don du *forhu* aux chiens doit être accompagné car les cris des veneurs, ceux-ci doivent *forhuer* et faire assimiler la chair, le sang, l'odeur et la voie du cerf. Son abandon implique de fouetter les chiens pour les faire lâcher les os de la curée²⁰³. Ces rites entrent dans une intimité technique, mais continue d'être pratiqués.

¹⁹⁸ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 84.

¹⁹⁹ OUDRY Jean-Baptiste, *La Curée du cerf dans la forêt de Saint-Germain, dit La grande curée*, huile sur toile, 1744, 3,65 x 7,37 m., Musée du Louvre, INV 7017, MR 2234.

²⁰⁰ DODIN Charles-Nicolas d'après OUDRY Jean-Baptiste, *La grande curée en forêt de Saint-Germain-en-Laye, en vue de l'abbaye de Poissy*, 1778-1781, peinture sur porcelaine, à 0,39 x 0,49 m, château de Versailles et de Trianon, MV 5415 ; CASTEL Philippe, *Le Forhu*, v. 1780, peinture sur porcelaine, château de Versailles et de Trianon, MV 5409 ; De Rochebrune, 2015.

²⁰¹ DANGEAU Philippe de Courcillon marquis de, *Journal du marquis de Dangeau, op. cit.*, t. 15, p. 164.

²⁰² D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 83.

²⁰³ SALNOVE, 1665, p. 166-168 et LE ROY et VINFRAIS, 1765, p. 926.

En outre, faut-il y lire une série de décalages entre la théorie et la pratique, le traité et la réalité, la tradition contre la réinvention et la mort de la vénerie ? Les incohérences soulignent la volonté de créer et de maintenir l'immuable au sein du toujours mouvant. Le culte du trophée est l'un des révélateurs de la complexité du monde des chasses royales.

2.3. De la nature aux châteaux. Les peintres des chasses et la « naturalisation » des trophées

Les têtes des cerfs ne sont pas transformées en trophées comme aujourd'hui. Les techniques de taxidermie et de « naturalisation » ne sont pas encore au point et il semblerait aussi que d'autres usages ont plus de sens historiques et symbolique pour les princes. Le plus courant est de scier les bois sur les massacres des cerfs ou de prélever le massacre, c'est-à-dire la base du crâne comprenant les pivots et les bois. Louis XV accumule les bois des cerfs dans le cabinet du conseil à Versailles, une pièce de gouvernement politique du royaume et dans la galerie des cerfs²⁰⁴. Lors des chasses de printemps les bois des cerfs sont en velours, donc putrescibles ce qui les rend impossible à conserver. Toutefois, les rois veillent à les immortaliser par la peinture. Jean-Baptiste Oudry (1686-1755) peintre ordinaire de la vénerie royale de 1730 à 1750 et Jean-Jacques Bachelier (1724-1806), sont ainsi les auteurs de toiles composant une série artistique cynégétique que se transmettent les deux artistes.

Louis XIV et Louis XV obligent Oudry et Desportes à venir à la chasse pour voir les chiens, les chevaux et les gibiers en action²⁰⁵. Inspirés des peintres flamands, ils mélangent les genres et élèvent la peinture de chasse dans la hiérarchie artistique de l'époque²⁰⁶. Les trophées royaux et les têtes bizarres en particulier sont représentés en peinture et les œuvres sont affichées dans les appartements royaux de Versailles, au cœur de l'intimité royale (voir outil).

Sous Louis XIV, c'est François Desportes (1661-1743) qui est chargé de réaliser les représentations cynégétiques royales. Peintures d'animaux, des chasses et des chiens, sont commandées par le roi au peintre. Bernard Hours explique qu'en 1723, le marquis de Beringhen, premier écuyer présente Jean-Baptiste Oudry au roi et prend la place de François Desportes. Il commande au peintre une série de portraits canins de 1725 à 1732 pour le château de Compiègne : les lévriers Misse, Turlu et Polydore ; les braques Lise et Blanche et les trois épagneuls Gredinet, Charlotte et Petite Fille.

²⁰⁴ Le cabinet du conseil est attenant à la chambre du roi. Louis XV le fait rénover en 1755. La pièce sert de lieu de présentation officielle à la cour, Salvadori, 1996, p. 233.

²⁰⁵ Agréé à l'Académie par Oudry en 1750 et admis à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1752, Bachelier succède à Oudry en 1755 comme décorateur des bâtiments du roi.

²⁰⁶ Lastic et Jacky, 2011 et Opperman, 1972.

À partir de janvier 1728, Louis XV ordonne à Jean-Baptiste Oudry de suivre les chasses pour y réaliser des croquis afin de réaliser un tableau du roi à la chasse. La livraison du tableau a lieu deux ans plus tard, en 1730 intitulé *Louis XV chassant le cerf dans la forêt de Saint-Germain*. Cette première commande est suivie en 1733 de la série des chasses royales : neuf toiles qui seront adaptées en tapisseries par les Gobelins. « La série qu'il réalisa était appelée par les contemporains Histoire de Louis XV, au même titre que l'Histoire de Louis XIV peinte par Le Brun au plafond de la grande galerie de Versailles²⁰⁷ ». Entre 1735 et 1739, toujours par commande royale, est réalisée la série des *Chasses Exotiques* pour agrémenter une galerie de la Cour des Cerfs à Versailles servant de salon de retours des chasses.



Figure 11. Jean-Baptiste Oudry (d'après), *Les rochers de Franchart, Tentures des chasses de Louis XV, 1738, tapisserie, château de Compiègne, C46.012*. Oudry a aligné et centré Louis XV et le cerf. L'animal est à l'hallali, tenant aux chiens qui l'acculent contre les rochers de Franchart en Fontainebleau. Le roi désigne du doigt le cavalier à la trompe, probablement pour donner l'ordre honorifique de servir l'animal. D'après l'étiquette, c'est au grand veneur de servir l'animal, qui est à l'époque le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, mais il n'a que douze ans, c'est donc Louis-Auguste, prince de Dombes qui assure la fonction (1738-1744) qui serait représenté. Dans le coin bas droit du tableau, Oudry s'est représenté en train de croquer la scène.

²⁰⁷ Hours, 2009, p. 231, 234 et 249.

Les têtes des cerfs tués le printemps et l'été dans les domaines,
par Jean-Baptiste Oudry et Jean-Jacques Bachelier



Haut-gauche : Jean-Baptiste Oudry, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roi le 3 juillet 1741*, huile sur toile, 1741, 115 x 69 cm, Musée du Louvre, INV 7061, B 901 ; toile payée 240 livres au salon de 1741 puis affichée dans l'escalier conduisant aux appartements du roi.

Haut-droit : Jean-Jacques Bachelier, *Tête d'un cerf attaqué par l'équipage du roi au bois Guérin [Rambouillet, Vieille-Eglise], le 1^{er} juin 1778*, huile sur toile, 1778, Musée du Louvre, INV 2349.

Milieu droit : Jean-Jacques Bachelier, *Tête bizarre d'un cerf attaqué dans les tailles d'Epéron [forêt de Rambouillet, Poigny] et pris le 2 juin 1764*, huile sur toile, 1764, 79 x 98 cm, Musée du Louvre, INV. 2390.

Bas-gauche : Jean-Baptiste Oudry, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roi à Fontainebleau au mois d'avril 1742*, huile sur toile, 92 x 73 cm, affiché dans l'escalier conduisant aux appartements du roi Louis XV, puis à Fontainebleau en 1824.

Bas-droit : *Tête bizarre attaqué à la Haute Queue le 5 juillet 1764 à Compiègne*, huile sur toile, 1764, 130 x 97 cm, Musée du Louvre, INV 2391, B 390.



Haut-gauche : Jean-Baptiste Oudry, *Tête de cerf bizarre*, huile sur toile, 82 x 69 cm, Musée du Louvre, INV 7065.

Milieu-gauche : Jean-Jacques Bachelier, *Tête d'un cerf chassé par le roi près de l'Étang royal, 14 mai 1773*, huile sur toile, 1773, Musée du Louvre, INV 2393, B 391.

Haut-droit : Jean-Jacques Bachelier, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roy en forêt de Compiègne le 1^{er} juillet 1767*, huile sur toile, 1767, 129 x 87 cm, Musée du Louvre, INV 2395, B 162.

Bas-gauche : Jean-Baptiste Oudry, *Tête bizarre d'un cerf pris à Compiègne en 1752*, huile sur toile, 1752, 1,355 x 1,185 m, Musée du Louvre, INV 8888.

Bas-droit : Jean-Jacques Bachelier, *Tête bizarre d'un cerf chassé par le roy à Saint-Hubert, le 10 juin 1767*, huile sur toile, 1767, 100 x 91 cm, Musée du Louvre, INV 2392.

Les têtes bizarres rejoignent l'esthétique des cabinets de curiosité. La mise en abîme des trophées, des images et des lieux intimes que sont Rambouillet et les appartements témoignent de ces associations entre traditions et innovations artistiques et scientifiques. Au sein de cette revendication de la permanence, le culte du cerf dix-cors renseigne sur la sacralité du cerf et la fascination des Bourbons et de leurs hommes envers l'animal. Le roi doit chasser le plus royal des cerfs, le dix-cors. Et il doit en chasser le plus possible, quitte à se détourner du miroir du prince qu'est le traité de chasse pour parvenir à ses fins.

En suivant les chasses en train de se faire, écrites de la main du roi lui-même ou de ses officiers, l'édifice et le code de la vénerie entrent en dialogue avec les ruses des cerfs, la météo et les faiblesses des chiens. Pour Philippe Salvadori, les chasses royales se caractérisent par la volonté assumée des souverains de conquérir de l'intimité et de la technicité dans la chasse. Mais il en fait aussi la marque de leur déclin et de leur perte de sens. Le contenu de l'ouvrage de d'Yauville et Louis XVI en attesterait. Si en effet, ces textes sont composés d'un savoir technique, de plus en plus critique, historicisé et contextualisé, ils ne semblent pas contredire l'idée d'une tradition immuable de la vénerie royale pour ses principaux acteurs. Ces derniers précisent au fil des lignes les erreurs, obstacles, succès, manquements, changements. Ils rejoignent et perpétuent ainsi les traditions cynégétiques par leur mise en science, en technique, en traité. La chasse ne meurt pas, elle se métamorphose. L'abandon du rituel de la curée sous le règne de Louis XV, tout comme le cas du développement de la technique du relais entre XVII^e et XVIII^e siècle atteste de la volonté des princes de conserver le rituel en l'améliorant et l'adaptant.

2.4. Art et science politiques du gouvernement du parcours et des circulations : le dispositif du relais

Face aux ruses des cerfs, les veneurs royaux et les princes mettent en place des contre-mesures, des contre-ruses à travers une série de techniques. La chasse est basée sur des savoirs sur les animaux et sur leurs comportements. Pour Charles Stépanoff, « le chasseur explore les mondes animaux en faisant émerger l'invisible du visible²⁰⁸ ». La technique du *relais* est l'un des exemples les plus démonstratifs de la construction de la science cynégétique des chasseurs dans l'art d'anticiper les comportements des gibiers.

Les relais désignent les petits lots de chiens visant à renforcer ou à remplacer les membres fatigués ou égarés de la meute durant la poursuite du cerf. Dès le Moyen Âge, les veneurs positionnent des relais de chiens dans les forêts. Les veneurs donnent de plus en plus de place

²⁰⁸ Stépanoff, 2019, p. 45.

à l'exposé de cette pratique entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Elle se base sur l'anticipation des comportements de fuite des cerfs.

À force d'observations et d'expériences, les veneurs connaissent les *refuites*, c'est-à-dire les voies utilisées par les cerfs lorsqu'ils sont chassés ; les *débuchés*, qui désignent les moments et les lieux où des cerfs sortent en plaine pour rejoindre un autre bois. Ces derniers identifient, enregistrent et utilisent les localisations des coulées et des refuites et les distances ce qui leur permet de placer les relais de chiens à bon escient. Ils sont disposés le long des refuites de manière à rattraper le cerf, à faciliter ou orienter le laisser-courre en fonction de l'aménagement de l'espace, des routes, des carrefours, des plaines et des corridors forestiers. Selon les actions et réactions du cerf, ce sont les relais les mieux placés en fonction du parcours du cerf qui sont lâchés. C'est ce que Baptiste Morizot nomme « speculative tracking » d'après l'étude des pratiques des chasseurs du Kalahari de Louis Liebenberg. « En *speculative tracking*, une fois que le traqueur a saisi la direction générale de la piste, et qu'il sait qu'il y a dans cet axe une route animale, une rivière, un point-clé, il va lâcher la piste pour aller directement sur ce point-clé pour y retrouver la voie²⁰⁹ ». Pour certains chercheurs, la chasse a conduit à l'humanisation, et pour Morizot, Liebenberg, ou Carlo Ginzburg le pistage est à « l'origine de la science » et du goût de l'enquête chez l'humain²¹⁰.

La voie des veneurs peut faire écho à ces propositions. D'autant plus qu'ils sont les premiers à défendre l'idée que la chasse est une science, c'est-à-dire un régime de connaissances et de savoirs, institué par une administration, des publications, des professionnels. Mais c'est une science particulière, une science appliquée et une « science en action²¹¹ », qui ne dissocie pas empirisme et théorie, terrain et nature, histoire et mythe, « science » et « religion ». En ce sens, elle ne répond pas au cadre habituel établi par l'histoire des sciences et techniques. C'est assurément la proximité de la pratique avec l'action, la technique et la terre qui empêchera son institutionnalisation au-delà de cet ancien régime cynégétique en plus du prisme idéologique « anti-chasse » comme procès de civilisation qui émerge autour de la pratique précisément au XVIII^e siècle.

La politisation de l'activité-science de la chasse au sein du régime a également joué un rôle dans l'oubli de cette revendication cynégétique. C'est notamment la critique par une partie des philosophes des Lumières de la chasse comme détournement moral, qui constitue un argument puissant contre les chasses royales comme régime politique et scientifique. La chasse ne se fait

²⁰⁹ Liebenberg, 1990, p. 122 cité par Morizot, 2016, p. 214-216.

²¹⁰ Ginzburg, 2010.

²¹¹ Latour, [1987] 1995. Hilaire-Pérez, 2000 et 2013 ; Hilaire-Pérez, Carnino et Kobiljski, 2016 ; Hilaire-Pérez, Simon et Thebaud-Sorger, 2016 ; Pestre, 2015.

plus que contre des animaux innocents comme le cerf, elle corrompt les hommes puisque « le goût pour la chasse dégénère presque toujours en passion ; qu'alors il absorbe un temps précieux, nuit à la santé, & occasionne des dépenses qui dérangent la fortune des grands, & qui ruinent les particuliers²¹²». L'implication personnelle de Louis XVI dans la science du relai et de la chasse appuierait l'idée que les princes et l'aristocratie préfèrent leurs cabinets et leurs forêts aux affaires du royaume.

En 1655, Robert de Salnove consacre trois pages à la définition et 93 pages de liste des relais dans les forêts royales²¹³. Sur ce modèle Louis XVI et d'Yauville mettent à jour la liste des relais dans les forêts royales en 1788²¹⁴. Le nombre de forêts s'étant réduite avec la suppression des capitaineries par Louis XIV, la liste comprend 55 pages, mais le propos est de plus en plus précis et près de dix pages sont consacrées aux relais rambolitains. Ce sont ces pages qui permettent notamment de confirmer que le roi Louis XVI a directement contribué à l'écriture du *Traité de vénerie* de 1788, en plus de l'avoir fait éditer²¹⁵. Louis XVI écrit dans son *Journal* ce passage publié ensuite dans le traité :

Comme c'est une chose très importante pour la chasse que de bien donner un relai, et que souvent toute la chasse en dépend, il est nécessaire que les relais soient bien placés ; c'est au commandant à en donner l'ordre et il faut pour cela qu'il étudie bien le pays et la refuite ordinaire des animaux. On ne peut donner que des idées générales sur chaque forêt, parce que les refuites varient selon les saisons et même quelque fois les années.²¹⁶

Il existe trois meutes du relai, la vieille meute, la seconde meute et les six chiens²¹⁷. Dans leurs fuites, les cerfs suivent très souvent, les mêmes coulées, qu'ils connaissent, composent et aménagent par leurs passages répétés. Ainsi le cerf est-il littéralement un créateur de voies, reliant les gîtes, les *forts*, les *gagnages*, les *viandis*, c'est-à-dire les sites où il se nourrit et les points d'eaux. Ces pistes servent de voies de circulation facilitée. Ces refuites forment des cartographies mentales chez les animaux que les veneurs et leurs chiens suivent à leur tour. Les chasseurs élaborent des connaissances sur les comportements animaux qu'ils nomment les ruses et refuites.

Les actions du cerf sont enregistrées dans le texte et sur le terrain de chasse. Elles sont notamment sonnées par les trompes de chasse « pour faire connoître aux veneurs le cerf que

²¹² On trouve un peu plus haut dans l'article plus de détails sur les dommages aux particuliers : « Que ce droit a été la source d'une infinité de jalousies & de dissensions, même entre les nobles ; & d'une infinité de lésions envers leurs vassaux, dont les champs ont été abandonnés au ravage des animaux réservés pour la chasse. L'agriculteur a vu ses moissons consommées par des cerfs, des sangliers, des daims, des oiseaux de toute espèce ; le fruit de ses travaux perdu, sans qu'il lui fût permis d'y obvier, & sans qu'on lui accordât de dédommagement », DIDEROT, « Chasse, (Oecon. Rust.) », *Encyclopédie*, vol. III, 1753, p. 225b.

²¹³ SALNOVE, 1665, p. 130-134 (relais) et p. 343-436 (pour la liste des forêts, des quêtes et des relais).

²¹⁴ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], tous les relais p. 161-216, et pour Rambouillet, p. 182-193.

²¹⁵ Lacaze, 2016 et Stépanoff, 2021, p. 255.

²¹⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 166.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 130.

l'ont courre, ses divers mouvemens, les differentes operations de la chasse²¹⁸ » qui ponctuent et composent les chapitres de l'histoire vécue de la chasse. Entre 1680 et 1710, de nouvelles trompes de chasse sont créées notamment par le marquis Marc-Antoine de Dampierre permettant d'interpréter les fanfares que ce dernier compose pour la vénerie du roi²¹⁹. De plus chaque espèce, chaque type de cerf (dix cors, quatrième tête) et chaque domaine a sa propre sonnerie, telle *La Royale* et *La Rambouillet* composée au XVIII^e siècle. Ces musiques de chasse, dites de *circonstances*, scandent et informent des actions du cerf chassé et fuyant, sous la forme d'un récit musical. Le récit de la chasse est finalement transcrit par les princes dans leurs journaux de chasse. Selon l'archéologue François Poplin, le rythme même de la musique de vénerie est liée aux cadences animales²²⁰.

Les polyphonies de *La Chasse* de Clément Janequin (1485-1558), où les chanteurs jouent les récris des chiens par des aboiements chantés jusqu'à l'hallali sont ainsi continuées par les sonneurs de trompes du XVIII^e siècle. Des artistes comme Jean-Baptiste Morin composent *La chasse du Cerf* en 1708, pour le roi à Fontainebleau, jouée ensuite pour Louis XV pour célébrer cet art royal en mêlant chants imitant la chasse et trompes²²¹. Les arts et la commande royale témoignent d'un mécénat artistique large autour de la chasse, qui devient une véritable « culture équestre²²² », canine et animale de la forêt, une culture baroque de la nature au XVIII^e siècle. Ce motif de la traque s'associe et s'entremêle dans une série d'arts et de sciences, de la peinture à la musique, jusqu'au texte. La forêt de Rambouillet est ainsi couverte de cartes invisibles des animaux, des chiens et des veneurs. En redessinant ces fuites, trajectoires et lignes, l'historien peut réactiver une partie de ces réseaux.

Dans le bois des Yvelines « il n'y a pas de pays où il soit plus aisé de donner des relais ; la refuite est presque certaine à l'étang de la Tour et de là à la Forêt-verte²²³ » on place deux relais

²¹⁸ SERRE DE RIEUX, 1734, livret des fanfares, p. 1. FERRIERES, [1354-1374], 1560, f. 17v-18v. ; PHEBUS, [1387-1389] 1986.

²¹⁹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 242 et planches finales. C'est sous Louis XIV, vers 1680, qu'apparaissent les trompes de chasse et qui deviennent l'instrument officiel des chasses royales pour laquelle on compose des partitions codifiées. Notamment par le marquis Marc-Antoine de Dampierre (1676-1756), gentilhomme des plaisirs du roi et commandant de la meute du daim, qui donne son nom à un modèle de trompe dit « à la Dampierre », élaboré vers 1705. Il est également officier de la vénerie royale, commandant de l'équipage du lièvre (1729) et du daim (1738) sous Louis XV. Ces compositions sont publiées notamment par SERRE DE RIEUX, 1734. La Royale est sonnée lorsque l'équipage attaque un cerf dix cors en présence du roi ; *Le Vol-ce-l'est*, lorsque l'on revoit l'animal par corps ; *Le Bat-l'eau*, lorsqu'il se jette à l'eau ; *Le débuché*, quand l'animal passe en plaine et change de bois, *l'Hallali*, au moment où les chiens l'encerclent et qu'il va être mis à mort ou *la Retraite*, prise lorsque l'animal est porté par terre, noyé et *manquée* lorsque la chasse a échoué.

²²⁰ « Pour rendre compte de la symbiose profonde de tout cela, on peut indiquer que la musique de vénerie, par son rythme en 6/8 et ses ornements appelés *tayauts*, intègre le galop du cheval et les abois des chiens », Poplin, 1990, p. 45.

²²¹ JANEQUIN Clément, *La chasse*, Paris, Attaignant et Jullet, 1537 ; SERRE DE RIEUX et MORIN, 1734.

²²² Roche, 2008.

²²³ Pour les trois extraits : D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 189, 190 et 191.

au pavé de la Forêt Verte et un autre au bois Guérin, pour cerner la sortie. Les décennies de chasse permettent par l'expérience répétée des fuites de déterminer les voies les plus régulières. À la « brèche de Poigny, la refuite de ce dernier côté arrivera au moins dix-neuf fois sur vingt, de manière qu'on peut se dispenser de garder l'autre côté ».

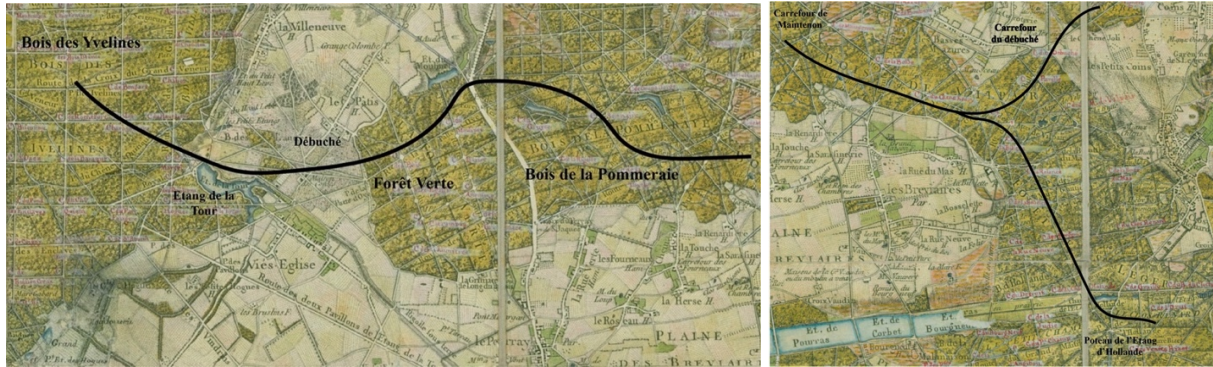


Figure 12 : (à gauche) La refuite principale des cerfs attaqués dans le bois des Yvelines, d'après Jacques d'Yauville et Louis XVI, [1788] et tracée sur la Carte de la chasse du roy à Rambouillet, 1787 ; (à droite) Les refuites des cerfs attaqués au Bois de Vilpert, d'après Jacques d'Yauville et Louis XVI, fonds de carte : Carte de la chasse du roy à Rambouillet, 1787.

La particularité de chaque bois, de chaque relais, de chaque refuite est ainsi listée et décrite. Les savoirs s'adaptent aux lieux et au temps. Aux bois de Vilpert et des Mares-Gautiers, « il y a deux refuites à garder, le côté de la Serqueuse et des ponts Quentins [au Nord de l'attaque], et celui de Coupe Gorge [au Sud] : depuis qu'on a remis de l'eau dans l'étang d'Hollande, les cerfs, pour aller à Serqueuse, passent au-dessous de la chaussée d'Hollande ». Et les refuites s'inscrivent dans les toponymes : « la refuite du côté des Tailles d'Épernon est rare » et ce passage qui relie les deux bois est appelé dans les cartes cynégétiques *Plaine* et *Carrefour du Débouché*, rappelant la pratique de la sortie en plaine du cerf pour rejoindre un autre bois.

Pour Charles Stépanoff, la cartographie des refuites de la forêt serait un « un art géographique et éthologique²²⁴ ». Cette écologisation est problématique car cette mise en géographie n'est pas mue par la connaissance du cerf lui-même, mais par la volonté de mettre à mort. C'est donc une non-écologie : les veneurs ne s'intéressent pas à l'« éthologie » mais à la chasse, qui dans son action identifie des « objets » que nous intégrons aujourd'hui à l'écologie ou à l'éthologie. Dans notre histoire environnementale de la chasse et de la conservation, il paraît central de ne pas céder à ces rapprochements téléologiques en définissant les logiques des acteurs selon nos prismes contemporains et surtout, en lissant les temps historiques par des comparaisons hâtives qui feraient des chasseurs-naturalistes ou conservationnistes des proto-écologistes²²⁵. Cette dissociation faite, il est possible de rapprocher l'étude de cas de deux disciplines postérieures.

²²⁴ Stépanoff, 2021, p. 255.

²²⁵ Ford, 2018 ; Luglia, 2015 ; Mathis, 2010 ; Mathis et Mouhot, 2013 ; Worster, [1977].

La science cynégétique peut en complément être relue comme une science du parcours et de l'obstacle. Elle fait ainsi écho à la *range science*, s'appliquant autant aux faunes sauvages et domestiques, fondée par les agronomes, les zootechniciens et les écologues étatsuniens à la fin du XIX^e siècle. Si la *range science* tient d'abord de la gestion des plantes et des sols, elle s'intéresse également aux circulations et comportements des animaux, au pâturage et leurs influences sur le milieu géré. Aldo Leopold l'étend en 1933 aux éléments de la cynégétique. Dans un chapitre de *Game Management* portant spécifiquement sur le « *Game Range* » ou parcours du gibier, il écologise la chasse comme une gestion environnementale. Il s'intéresse aux notions de densités de gibier, de niches écologiques, de disponibilités des milieux et de capacités de charge²²⁶.

Les écologues s'intéressent de plus en plus à une écologie du mouvement ou « *movement ecology* ». Ils identifient que la distance de fuite s'allonge et augmente en période de chasse alors que les animaux se détendent lorsqu'ils se savent non-chassés hors de la période de chasse. Une attitude qui peut changer selon l'âge, le sexe et le nombre d'individus présents et qui change au cours de l'année en fonction de la saison. Les humanités environnementales commencent à s'emparer de ces définitions et approches autour d'une « géographie animale²²⁷ ». En revanche, la chasse est largement intégrée à la science géographique en cours de constitution au XVIII^e siècle.

Dès son arrivée, le comte de Toulouse fait réaliser une série de cartes. La première de 1708 est un état du domaine avant sa réunion aujourd'hui conservée au Pavillon de la Faisanderie, tandis qu'une « grande carte du Duché de Rambouillet peinte sur toile, & ornée d'une belle bordure²²⁸ » de près de huit mètres sur quatre est disposée dans l'appartement du roi, dans la salle du Conseil. Les territoires des chasses royales font l'objet d'un vaste programme cartographique de Louis XV à Louis XVI, autour de la carte des chasses royales. La capitainerie de Halatte est cartographiée en 1723, puis Compiègne en 1728, suivie de Corbeil (1745-1746). En 1764, c'est au tour de la forêt de Rambouillet autour du château de Saint-Hubert, puis Versailles²²⁹. Des cartes et des tables luxueuses pour les appartements rappellent les jeux spatiaux de la Galerie des Cerfs d'Henri IV où les domaines sont peints sur les murs : entre jeux géométriques, représentations picturales et trophées d'animaux, l'extérieur est amené à l'intérieur pour signifier la maîtrise des territoires et « l'ubiquité du monarque²³⁰ ». Louis XVI

²²⁶ Sayre, 1978; Provenza, 2018 ; LEOPOLD, [1933], p. 124-136.

²²⁷ Nathan et al., 2008 ; Tucker et al., 2018 ; Morisot et al., 2016, p. 24-29 ; Clutton-Brock et al., 2015, p. 33-52 ; Bondon et al., 2021, §16-17 et Mathevet et Bondon, 2022.

²²⁸ PIGANOL DE LA FORCE, 1718, voir outil.

²²⁹ BNF, GE C-6186.

²³⁰ Salvadori, 1996, p. 214.

dessine lui-même sur la carte du domaine de Rambouillet (voir outil, carte de l'hôtel de ville). Il s'en sert au quotidien pendant la saison des chasses rambolitaines. Il la consultait, dit-on, la veille de la chasse et plaçait un cerf en métal pour informer ses officiers du lieu du rendez-vous du lendemain.

Si la géographie sert « d'abord à faire la guerre », elle sert aussi à faire la chasse²³¹. La géographie de la chasse se mêle par de nombreux aspects à la géographie militaire : ce sont les ingénieurs-cartographes des armées du roi qui sont engagés pour cartographier ses domaines. La salle du Conseil du château et la carte incarnerait alors une forme de salle des opérations ou d'État-major du gouvernement cynégétique au domaine. En outre, Louis XVI lance également la réactualisation des cartographies des domaines. Interrompu à la Révolution, le projet est repris par Napoléon I^{er} puis les Bourbons. La carte dite des chasses royales servira de base aux cartes de l'État-major du XIX^e siècle²³².

Ce lien est encore plus lisible lorsque l'on sait que de nombreuses définitions jusqu'au XX^e siècle font de la chasse « une guerre aux animaux²³³ » comme je l'identifiais plus haut. Il faudrait ici affiner la relation forte entre guerre et chasse dans l'histoire : nombreux sont les hommes des armées à pratiquer ou circuler dans les institutions cynégétiques et réciproquement. De nombreux gardes-chasse sont issus des armées royales²³⁴ et si l'on accepte d'anticiper un peu : le fils de Jean-Baptiste Berthier (1721-1804), à qui l'on confie la réalisation de la carte des chasses, est Louis-Alexandre Berthier (1753-1815). Ingénieur-cartographe il devient Grand Veneur de 1804 à 1814.

La forme et le dispositif du parc de chasse permettent de prolonger cette réflexion sur la chasse, son rapport à l'espace ainsi qu'à l'attention portée aux circulations animales. Ils peuvent être repensés également comme un autre révélateur de la gouvernementalité cynégétique.

²³¹ Lacoste, [1976] 2014 ; Blais, Besse et Surun, 2010 ; Freydet et Mazas, 1992.

²³² Boucier, 1972 ; Corvisier de Villèle, 2005.

²³³ En guise de sondage de l'usage de cette expression dans les milieux cynégétiques et forestiers : BRIFFARDIERE 1750, p. 2 ; MERSAN, 1808, p. 4 ; BLANC-SAINT-BONNET, 1820, p. 1 ; PEIGNÉ-DELACOURT, 1848, p. 13 ; BOUQUET DE LA GRYE, 1866, p. 194 ; DE LA RUE, [1882] p. 124.

²³⁴ Voir le chapitre 4 et le guide-outil sur les carrières de gardes.

III. La politique de l'enclos : conserver, étudier et transformer la nature par le parc

1. Un dispositif politique et cynégétique

1.1. Les deux parcs de Rambouillet : le Grand Parc et le Petit Parc (1711-1792)

Le premier parc de Rambouillet est construit au XVI^e siècle pendant la seigneurie de Jacques I^{er} d'Angennes (1514-1562)²³⁵. (Pour s'accompagner dans la lecture historique et géographique des parcs de Rambouillet, le lecteur peut s'aider de l'étude comparée des cartes du domaine proposée dans l'outil). Nous ignorons tout des matérialités de cette enceinte, qui est réaménagée par Fleuriau d'Armenonville entre 1699 et 1706.

Après l'érection du duché de Rambouillet en 1711, le comte de Toulouse fait agrandir le Grand Parc et l'augmente du parc aux Lapins en 1712-1713. Le prince fait enclore environ 1 250 ha autour du château, encerclant les jardins, les eaux, les bâtiments d'élevage du gibier et du bétail (écuries, faisanderie, chenils), les aménagements dédiés à l'agriculture, la chasse et la promenade. Le prince fait agrandir ce premier parc en prenant les terres sur les paroisses de Gazeran, de Poigny et de Rambouillet dépossédant les habitants (voir chapitre 2). En 1716, le nouveau Grand Parc avoisine les 1 000 ha, auquel s'ajoute une nouvelle structure, le « Parc aux Lapins » de 245 ha servant de garenne. Il est renommé « Petit Parc²³⁶ » à la fin du siècle. On sait par ailleurs, qu'au XIX^e siècle les deux parcs sont séparés par un pâlis, c'est-à-dire une palissade en bois, et que le mur de séparation des deux enclos est donc postérieur au XVIII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, le Grand parc est un espace majoritairement agricole qui rappelle son homologue versaillais. Des fermes sont enclavées et toutes leurs récoltes sont dédiées au nourrissage du gibier. Ce dernier est élevé et lâché dans l'enceinte au sein de la ménagerie et faisanderie. Des *remises* sont entretenues pour servir de gîte aux gibiers. Le comte de Toulouse fait réaliser un aménagement cynégétique appelé les *plattes-bandes*, alternant des remises en bois et des bandes de terres cultivées pour nourrir le gibier. Le Parc aux lapins sert quant à lui de garenne et de réserve à gibier. Il permet de peupler le domaine en lapins et en cerfs.

Ce mouvement d'enclosure au sein des grands domaines de l'aristocratie française fait écho au mouvement anglais tout en restant très différent. À Rambouillet, la mise en parcs s'accompagne de la mise en réserve de l'espace forestier dans son entier comme nous le rappelons au chapitre 2 d'après les travaux de Danielle Chantereau et Jean Duma. L'érection du Grand Parc marque une grande rupture territoriale. Hormis les circulations sur la route de

²³⁵ MOUTIÉ et DE DION, 1878, p. 111-114.

²³⁶ ADY, 2604 W 77 et 78.

Rambouillet à Poigny, plus aucun habitant et visiteur n'est autorisé à y pénétrer jusqu'à nos jours. Seuls les salariés du domaine chargés de l'entretien pourront pénétrer l'enceinte prise sur les anciens communaux des paroisses. Si les archives des Bourbons-Penthièvre ont disparu, les traités permettent de mieux comprendre le rôle des parcs dans la politique de conservation des populations de gibier.

1.2.Cultiver le gibier dans le parc : une économie rustique du Moyen Âge au XVIII^e siècle

La culture du gibier et des cervidés en parc est pratiquée depuis le Moyen Âge dans toute l'Europe. Mais c'est au fil du développement de l'absolutisme que la forme du parc devient un lieu de gouvernement des animaux dans les traités de chasse et d'économie rustique. Le parc incarne l'un des moyens de distinction et d'ostentation somptuaire des grands, qui en profitent pour en faire un lieu du progrès agricole.

Olivier de Serres (1539-1619) propriétaire de la terre du Pradel, écrit en 1600 *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, dont l'objet est de donner ses conseils « pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique ». Il y présente le parc comme un maillon essentiel au sein de l'économie rustique des maisons des princes et des seigneurs.

Pour dresser le Parc aux grosses bestes sauvages, servira de convenable instruction, la Garene, comme en estant le modèle : & rapportant la chose du petit au grand, dirait que comme la vraie situation de la Garene, est dans le taillis, de petit circuit & nourrissant petit bestail : celle du Parc doit estre, ès forests & bois de haute fustaie, en grande estendue de terre, pour l'entretènement des grandes bestes, y ajoutant ceci, que l'un est proprement pour le simple Gentilhomme, & l'autre ne peut appartenir qu'au grand Seigneur ; inventé plus pour magnificence, que pour utilité. Ces parcs se conforment ensemble en ceci, que d'enfermer des bestes sauvages, selon leur corpulence ; les petits, des petites : les grands, des grandes : & tous deux veulent estre profitablement fermés, & commodément fournis de pasturages, pour retenir & nourrir les bestes, selon leurs especes.

Toutes sortes de fruits sont agreables aux bestes rousses & noires, specialement le gland, duquel elles paissent tres-bien : aussi est-ce le chesne qui tient le premier rang au Parc. Les haillers touffus & serrés sont fort recherchés des bestes sauvages, pour secrettement s'y retirer & faonner à l'aise sans destourbier : à quoi aidera-on par artifice, y dressant des grottes & cavernes brutes, au plus près du naturel que faire se pourra. Ces bestes-ci ne peuvent vivre sans boire : parquoy est nécessaire les accomoder d'eau, dont la plus desirable est la courante, de fontaine ou de ruisseau : au defaut desquelles, l'on recourra aux mares & citernes, qu'on dressera en divers endroits du parc, selon la grandeur : & tant proprement, que les bestes d'elles-mesmes aisément s'y abreuvent. [...]

S'engraisseront aussi moiennant que sans espargne on leur donne du grain tous les jours de l'Hyver, leur ordinaire réglé : particulièrement, en tout temps, aux bestes plaines, & à celles qui de nouveau ont faonné. Pour avoir le plaisir de voir assemblees ces bestes-ci, on les accoustume à manger du grain en certains endroits accomodés, comme avons dit des Connins, & de mangeoirs, & de cabinets couverts, pour de là sans estre veu d'elles, les contempler à loisir. Servans aussi ces cachots, à les surprendre par pieges & autres engins qu'on leur dresse, si de peur d'effraier le troupeau, on ne leur veut tirer à l'arquebuse. Aucuns [jettent] dans le Parc, quelques cerfs, biches, sangliers & semblables bestes apprivoisees dès leur jeunesse pour emmener les sauvages par tout le Parc, afin de les voir de près où l'on voudra. Je ne passe plus outre aux particularités du gouvernement de ce grand bétail, afin de n'outre-passer les limites de mon discours, qui ne tend qu'à mesnage : non de traiter en cest endroit, des delices des Princes & grands seigneurs.²³⁷

Le parc est donc un élément distinctif du domaine des princes et grands seigneurs car extrêmement coûteux à établir et à entretenir. C'est un environnement entièrement *accommodé*,

²³⁷ SERRES, [1600] 1605, p. 421-422.

c'est-à-dire aménagé pour l'éducation des bêtes sauvages. Une « seconde nature²³⁸ » où cerfs, chevreuils, daims et sangliers sont à la fois gibiers et cheptels sauvages nourris et transformés. Les chasseurs recourent même à des animaux intermédiaires, des *apprivoisés* chargés de conduire le reste de la troupe sur les sites de nourrissage ou de vision.

Dans la *Chasse royale*, publié de manière posthume en 1625, Charles IX (1560-1574) théorise un système de peuplement par le parc. Pour peupler une forêt, il faut « faire une quantité de parcs de pallis de 15. 20. et 25 arpens le plus grand : et mettre dans iceux la plus grande quantité des Biches que l'on peut trouver²³⁹ ». À l'automne pour le rut, il faut aménager des brèches dans le parc pour permettre aux biches de sortir et de se reproduire avec les cerfs. Les faons devenus adultes peupleront la terre où ils sont nés (voir section suivante). En 1655, Robert de Salnove rappelle « la méthode [est] maintenant assez connue pour peupler les forests²⁴⁰ ». Il cite et reformule la méthode de Charles IX : « quelques auteurs ont écrit qu'il faut faire des parcs de pallis, pour y mettre et enfermer les Biches, & autres femelles, d'une grandeur raisonnable. J'avoue qu'elles y seroient en plus grande seureté pour le temps qu'on les y veut tenir ». Mais le veneur s'interroge, les biches ne vont-elles pas vouloir fuir au loin une fois libérée de leur « prison » qu'est le parc ? Et de proposer une autre technique :

Joint que ces parcs sont d'un grand coût et de beaucoup de peine, & que depuis l'experience nous a fait connoistre qu'il faut prendre les femelles des fauves, chevreuils & bestes noires, & quelques masles, pourveu que ce soit d'une forest assez esloignée de celle où vous les voulez mettre, n'en ayant pas encores eu la connoissance, autrement elles s'en retourneroient. Il faut les prendre avec des panderests, ou bricolles, tendües autour de l'enceinte où on les aura détournées mais il les y faut chasser & pousser avec des chiens courans, pour ne pas donner les temps de reconnoistre les filets : & si-tost qu'elles y seront prises, il leur faut lier les quatre iambes ensemble, & les mettre dans une charrette où il y aura force paille, de peur qu'elles ne se blessent : il leur faut bander les yeux, afin qu'en les transportant, elles perdent la connoissance du chemin, & ne s'épouvantent pas à tous rencontres. Et quand vous les aures conduites au milieu de la forest que vous leur destinez, il les faut décharger toutes en mesme temps, les ayant debandées, pour se reconnoistre, & apres leur délier les pieds ; s'il y a quatre Biches, un cerf leur suffira, & ainsi des autres bestes : ioint qu'il ne manquera d'y venir d'autres masles, pourveu qu'ils ne soient éloignez que de six ou huit lieux. Plus vous mettez de bestes en vostre forest & plutôt elle sera peuplée, pourveu que vous ayez des gardes qui en ayent bien du soin. Et si c'est dans le fonds de l'Hyver que voyus les y mettiez, le temps en sera plus commode, parce que les bestes sont toutes ensemble & ne sont pas pleines : Autrement, & en d'autres saisons, vous pourriez blesser les femelles & les faire mourir. Il leur faut porter de l'avoine & du foin aux lieux ou vous les aurez mises, en plusieurs endroits, pour ne les pas contraindre en chercher d'ailleurs & de se dépayser, & cela seulement pendant le grand froid, & tant qu'elles sçachent le pays, pour y trouver leur subsistance.

Le veneur décrit l'application de pratiques issues de l'élevage du bétail sur les populations de gibiers. « L'expérience » a fait connaître que ce sont les femelles qui sont les matrices des populations et qu'il suffit d'un faible nombre de mâles, un pour quatre femelles, pour constituer de nouveaux effectifs. L'autre grand enjeu de la capture sur lequel composent les veneurs est le problème du *dépayement* et de l'*empayement* des animaux importés.

²³⁸ Cronon, 1991.

²³⁹ CHARLES IX, 1857, p. 11-12.

²⁴⁰ Et les deux extraits suivants : SALNOVE, 1665, p. 340-342.

1.3. Déplacer, implanter, repeupler : empaysier les cerfs

Selon les veneurs, les gibiers ont pour instinct de vouloir revenir se reproduire sur les lieux de leur naissance. Ils sont prêts à parcourir des kilomètres pour le retrouver grâce à leur mémoire spatiale.

Les mêmes cerfs reviennent ordinairement tous les ans faire leur rut dans les mêmes pays. On a vu pendant neuf ou dix ans de suite, à Fosse-Repos, près Versailles, un cerf qui avoit la face et les quatre pieds blancs ; il venoit de la haute forêt ou des bois de Boissy. On l'a vu plusieurs fois passer et repasser la rivière près la machine de Marly ; on ignore qu'elle a été sa fin, on sait seulement qu'il étoit boiteux la dernière fois qu'on l'a vu. Le roi Louis XV n'a jamais voulu qu'on le chassât, afin de conserver cette race, qui, en effet, s'est beaucoup multipliée aux environs de Versailles ; elle s'est même étendue, car on en a vu jusque dans la forêt de Fontainebleau. Cette espèce de cerf est moins vigoureuse que les autres ; ils ont les pieds plus gros et sont aussi un peu plus gros de corsage. Le nombre en a beaucoup diminué depuis quelques années ; il n'y a même plus guères que des biches et quelques cerfs qui ont dégénéré ; ils ont le pelage un peu plus clair et la sole des pieds blanche.²⁴¹

Les cerfs reviennent chaque année sur les mêmes places de brame pour y trouver les femelles. Celles-ci y donnent naissance à leur progéniture, qui viendra à son tour s'y reproduire. Ce motif du cycle de la nature témoigne de la volonté des veneurs de suivre les gibiers, autant les individus que les « races de cerfs ». Pour contrer ce phénomène de « retour au pays », les veneurs vont donc se fournir dans des forêts assez éloignées pour empêcher le retour des animaux. Le problème est entièrement résolu lorsque des animaux de forêt ouverte sont mis en parcs empêchant leur retour chez eux²⁴². Le parc vient donc rompre des circulations naturelles des cervidés eux-mêmes et perturber leurs rythmes de vie et de chasse. C'est pour cette raison d'influence des circulations, et surtout des fuites des cerfs, que le parc est parfois considéré comme un lieu de chasse discutable pour les veneurs royaux du XVIII^e siècle, où la prise est jugée trop facile, se distinguant de la chasse véritable en forêt ouverte.

2. Une culture de l'abondance ou les coulisses du paradis des chasses royales

2.1. Le parc un dispositif cynégétique et écologique

Au XVII^e siècle, Jacques I^{er} d'Angleterre demande à Henri IV de lui envoyer ses veneurs « pour montrer aux siens les connoissances du pied du Cerf ; & la manière de détourner & le laisser courre avec le limier afin qu'il pust doresnavant courre dans les forests qui sont dans ses Estats, & non plus dans les lieux fermez, comme sont les parcs²⁴³ ». Ainsi le transfert technique permet aux Anglais d'accéder à la chasse à courre en forêt²⁴⁴. Au siècle suivant, Jacques d'Yauville confirme qu'un parc offre une trop faible superficie pour de vraies chasses :

²⁴¹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 106-107.

²⁴² Jérôme Buridant rappelle qu'en 1681, Louis XIV se fournit en cerfs dans la forêt de Montfort (future Rambouillet) pour peupler le Petit Parc de Versailles, Buridant, 2005, p. 25.

²⁴³ SALNOVE, 1665, p. 29.

²⁴⁴ Après la mort de Jacques I^{er}, Charles I^{er} d'Angleterre (1625-1649) met à la disposition de son médecin William Harvey (1578-1657) « les parcs à cerfs royaux afin qu'il puisse étudier les procédés génératifs chez les biches », Merchant, 2021, p. 236 et 242.

Le roi Louis XIV chassait régulièrement dans le parc de Marly, surtout pendant les dernières années de son règne [...]. Le roi Louis XV y a chassé aussi régulièrement dans le commencement de son règne ; mais sa Majesté s'en est ennuyée et a cessé d'y chasser le cerf en 1739 ; ses meutes y ont fait quelques chasses depuis ce temps, mais ce n'étoit que pour les mettre en haleine après une rage ou lorsque le Roi voulut qu'elles chassassent sans lui. Le roi Louis XVI y a fait trois chasses en octobre 1781.²⁴⁵

Louis XV transforme Marly en parc d'entraînement. Et seule la forêt offre la superficie (et un support de l'imaginaire) nécessaire permettant de mener une chasse à courre difficile où le gibier puisse parcourir et fuir librement dans l'espace. Au XVIII^e siècle, les populations de gibier augmentent dans les domaines princiers grâce au développement des pratiques de peuplement et d'entretien de l'abondance. D'Yauville explique le rôle du parc dans ce gouvernement des animaux. Il écrit à propos de Saint-Germain, qui est une forêt emmurée :

Comme cette forêt ne pouvoit par elle-même fournir assez de cerfs, surtout lorsque le roi Louis XV y chassoit avec ses deux meutes, on a pris le parti d'y élever chaque année une trentaine de faons mâles, qu'on y fait transporter des forêts de Compiègne et de Fontainebleau, où on les prend lorsqu'ils ne font que de naître. On les met dans des enclos fait exprès ; ils y restent renfermés pendant un an, et ensuite on leur donne la liberté dans la forêt ; ils y sont très-familiers dans les premiers temps et s'écartent peu à peu de l'endroit où ils ont été nourris.²⁴⁶

Le veneur-naturaliste précise ainsi les phénomènes de vides et de pleins animaux au sein des domaines princiers. Pour remplir le vide de Saint-Germain il faut recourir aux forêts moins chassées et plus peuplées de Compiègne et Fontainebleau. Il rajoute : « quoi qu'il en soit, ces cerfs élevés réussissent très-bien, et quand ils ont seulement leur seconde tête, ils courent et se défendent mieux que ceux qui sont nés dans la forêt²⁴⁷ ». L'élevage du grand gibier entraîne des modifications comportementales et transforme la nature de l'espace et des êtres²⁴⁸.

Le chevalier de Jaucourt reprend la définition des parcs dans l'*Encyclopédie*, il y précise « les plans qui doivent dominer dans le parc pour la retraite & la bonté du gibier, sont les chênes, pommiers, poiriers, houx, arbousiers, genievriers, & autres arbres & arbrisseaux sauvages portant fruits, dont le gibier se délecte²⁴⁹ ». « Dans la saison stérile [l'hiver], il y faut jeter pour la subsistance des grosses bêtes, du grain, des fèves, du marc de vin ; il faut semer du foin, de l'orge, de l'avoine, & du sarrasin dans les mauvaises terres du parc. On sème aussi pour le menu gibier de la chicorée, des laitues & autres herbages de leur goût ». Dans cette culture de la nature, le parc de Versailles est le plus grand répertorié en France. Le chevalier de Jaucourt précise par un poème l'esthétique devant organiser le parc entre abondance et culture relative de l'espace :

Comme les parcs doivent être ainsi fournis pour mériter ce nom, & que d'ailleurs ils doivent être très-spacieux ; cette magnificence n'appartient qu'aux rois & aux princes : mais c'est un défaut de goût que d'y rechercher trop les alignemens, les allées, les avenues, les décorations & les autres travaux de l'art. *On en*

²⁴⁵ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 215.

²⁴⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 162.

²⁴⁷ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 162-163.

²⁴⁸ Quenet, 2015, p. 146-149.

²⁴⁹ JAUCOURT Chevalier de, « Parc (Archit. mod.) », *Encyclopédie*, vol. XI, 1765, p. 925.

vante en vain l'industrie, / Leur ennuyeuse symétrie / Nous plaît moins qu'un heureux hasard : / On aime des forêts altières / Où les routes moins régulières / Offrent plus de diversité. / La nature y tient son empire, / Et partout l'œil surpris admire / Un désordre plein de beauté.

La forêt royale est un lieu entièrement accommodé, aménagé, cultivé pour la chasse, l'élevage, la vision et la contemplation des gibiers. Cette économie cynégétique implique un aménagement de l'espace basé sur des cultures à gibier, des prairies où peuvent cohabiter des troupeaux de bétail mais aussi une activité sylvicole et industrielle autour du bois²⁵⁰. Ces économies rustiques et ces parcs démontrent la longue histoire de la forme politique du parc comme site de démonstration de la richesse et du prestige politique et la porosité des économies des sauvages et des domestiques. Comme en Angleterre à la même époque, le souci d'avoir des bons cerfs de chasse mène à un véritable élevage en forêt royale :

On faisoit autrefois passer les cerfs de la forêt de Marly dans celle de Saint-Germain, par le moyen des toiles, et ensuite par celui de deux rangées de claies, qui communiquoient d'une forêt à l'autre : mais ces cerfs, tourmentés et fatigués dans les raccourcis et dans le passage, reprenoient rarement assez de vigueur pour se défendre devant les chiens, plusieurs même mouroient étiques ; et c'est aussi après ce peu de succès qu'on a pris le parti d'élever des faons. Comme il y a beaucoup d'animaux et peu de gagnages dans cette forêt, on y a construit, en différens endroits, des rateliers dans lesquels on met du foin pendant l'hiver, de l'avoine en paille et une autre espèce de fourrage qu'on nomme cossat ; cette nourriture, que les cerfs aiment, les soutient et les rend plus vigoureux qu'ils ne le sont ordinairement en cette saison.²⁵¹

D'Yauville complète ici Salnove sur la réalité des pratiques de capture pour le repeuplement. Le panneautage a « peu de succès », c'est-à-dire qu'il entraîne des morts et des traumatismes réguliers chez les animaux capturés, ils peuvent être blessés pendant la chasse elle-même, pendant l'immobilisation, pendant le transport, ou bien pendant ou après le lâcher. Les animaux peuvent même mourir plusieurs jours après la capture « étiques » écrit d'Yauville, du fait de « myopathie de capture » comme l'explique Violette Pouillard²⁵². Pour réduire ces risques, les animaux sont aveuglés et couchés dans la paille pour amortir les secousses. Salnove conseille une capture hivernale car elle est rendue plus facile par le rassemblement naturel des biches à cette période. De plus, les femelles ne sont pas en gestation, ce qui évite les avortements. D'Yauville explique en conséquence que la reprise d'animaux adultes n'est pas le meilleur moyen de repeupler une forêt. L'élevage des faons est plus sûr pour régénérer les populations. À Rambouillet, les daims et les chevreuils sont élevés et chassés dans le Grand parc. Les cerfs sont élevés dans le Parc aux lapins ou Petit Parc. Sont-ils capturés individuellement, conduits dans les toiles vers la forêt, ou laisse-t-on simplement les portes du parc ouvertes ? La disparition des archives des Bourbons-Penthièvre empêche d'en savoir plus.

²⁵⁰ Thompson, 2014, p. 27-28.

²⁵¹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 163.

²⁵² La myopathie de capture est « une dégénérescence et une nécrose des muscles, entraînant une parésie (paralysie) progressive, la prostration de l'individu et, sous la forme suraigüe, une défaillance cardiaque, l'ensemble pouvant entraîner la mort immédiate ou en quelques semaines », Pouillard, 2019, p. 64.

2.2. Le parc à la lisière des natures : une économie rustique entre sauvages et domestiques

Le premier rôle du parc est de protéger les gibiers des prédateurs des loups et des braconniers, grâce aux murs et à la surveillance des gardes. En les protégeant de la destruction extérieure, les parcs permettent d'augmenter les populations de gibier. Mais cette concentration et cette densité d'animaux a plusieurs conséquences. La ressource végétale ne suffit pas à nourrir tous les animaux. Les gardes mettent en place un service de nourrissage pour assurer la survie des animaux et conserver une (sur)abondance de gibiers, en particulier l'hiver lorsque la ressource se raréfie, voire disparaît en cas d'enneigement. En nourrissant les cerfs, avec du foin comme le bétail, les veneurs ne font pas qu'artificialiser l'alimentation des animaux, ils transforment leur comportement²⁵³.

Quelques-uns [cerfs] sont méchants et ont même blessé plusieurs personnes, mais ce n'est que par excès d'une familiarité dans laquelle on a souvent l'imprudence de les entretenir ; quand on les rencontre, ils se laissent approcher, on leur donne du pain, au moyen de quoi ils s'accoutument avec les hommes et ne les craignent plus.²⁵⁴

Les cerfs sont donc progressivement familiarisés à la présence humaine. Dans le cas des faons élevés dans le parc, ils sont apprivoisés et même *imprégnés*. L'*imprégnation* est un processus domesticatoire décrit par l'éthologue Konrad Lorenz. Il le met en pratique auprès de jeunes oies dans les années 1930²⁵⁵. Le terme désigne le processus par lequel un jeune individu d'une espèce animale s'attache aux premiers êtres en mouvement qu'il voit comme à des parents. Le phénomène d'imprégnation provoque la familiarisation des faons devenus cerfs avec les humains. Les premiers associent les seconds à des parents-nourrisseurs voire même à des congénères. Convaincus que l'humain et lui sont semblables, le cerf peut exercer à son endroit les mêmes comportements qu'il pourrait adopter avec un congénère cervidé, ici l'agressivité au moment du nourrissage auprès des humains. « Quelque doux et timide que soit le cerf, il est dangereux de l'apprivoiser ; il devient très-familier et finit par offenser ; mais il a cela de commun avec tous les animaux sauvages que l'on rend domestiques. On a même essayé d'en atteler à des voitures²⁵⁶ » écrit d'Yauville. Le vétérinaire et archéologue François Poplin rappelle ces essais de traction animale avec des cerfs à l'échelle des cours européennes²⁵⁷.

²⁵³ Descola, 2005, p. 108.

²⁵⁴ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 162.

²⁵⁵ Lorenz, 1989.

²⁵⁶ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 92.

²⁵⁷ « Le prince Pückler roulait à Berlin Unter den Linden, dans une voiture tirée par six cerfs, des cerfs castrés, beaucoup plus dociles que les autres. Le roi français Jérôme [Bonaparte], qui régnait à Kassel à l'époque napoléonienne, avait le goût des fêtes coûteuses et extravagantes. Le 15 août, anniversaire de son frère Napoléon, il fit présenter un attelage à quatre cerfs. Mais les cerfs s'enfuirent et les occupants de la voiture sautèrent à terre, épouvantés. Lorsqu'ils rejoignirent à pied l'écurie royale, les cerfs y étaient déjà arrivés, avec des harnais déchirés et des débris de leur brancard. Louis VIII de Hesse-Darmstadt [1691-1768] possédait également un attelage de six cerfs robustes qui le menait à son pavillon de chasse de Kranichstein à Darmstadt », GRZIMEK, 1975, p. 177, cité par Poplin, 1993, p. 537.

Pour définir le maintien d'espèces sauvages dans leur état de sauvagerie ou de non domestication, Jean-Denis Vigne propose le terme de *cynégétisation*²⁵⁸. L'archéologue explique ce choix de cynégétisation et de rejet de la domestication à cause des problèmes zootechniques (bois, morphologie, comportement). Notamment pendant le brame, où les cervidés deviennent territoriaux et peuvent être agressifs. Jean-Denis Vigne propose ensuite des raisons symboliques, religieuses et spirituelles, ces animaux doivent rester sauvages pour convenir aux imaginaires et même plus aux cosmologies.

Le cas des cervidés de Rambouillet et des parcs royaux documente une pratique d'élevage extensif. Les cerfs passent dans leur vie par des phases d'apprivoisement et d'imprégnation à des phases de retours à l'état de gibier, de cynégétisation à défaut de réensauvagement total. Sous Louis XVI, les veneurs apprivoisent une biche qui loge au chenil de Versailles en compagnie des chiens²⁵⁹.

Une biche qui avoit été élevée dans le chenil du Roi et au milieu des chiens n'avoit pas été en rut au mois de septembre ; à la fin du mois de décembre suivant, on en aperçut quelques indices ; elle s'échappa dans la forêt de Saint-Germain et on la vit pendant deux ou trois jours avec un cerf à sa quatrième tête ; on n'y fit aucune attention, parce qu'elle étoit assez accoutumée à faire de ces courses ; mais elle revenoit au chenil, quelques fois après cinq ou six jours d'absence. Ce ne fut que vers le mois d'août que l'on s'aperçut qu'elle étoit pleine et à la fin du mois elle mit bas un faon femelle qui fut aussi élevé dans le chenil. Malgré cet exemple incontestable, je suis convaincu qu'un cerf qui seroit dans le travail de sa tête n'éprouveroit en pareille circonstance que des désirs infructueux.²⁶⁰

On ignore ce que deviennent ces deux animaux. Les veneurs royaux comme les sociétés de chasseurs-cueilleurs adoptent régulièrement des gibiers²⁶¹. Ces derniers cumulent alors les statuts entre sauvagerie, apprivoisement et animal compagnon²⁶². Joan Pieragnoli évoque un autre cas pour le XVII^e siècle où Louis XIII recueille un faon de chevreuil, « qu'il élève dans le but de chasses renouvelées²⁶³ ». Louis XV veille à ce que l'on ne tue pas les cerfs à la tête et aux pattes blanches de ses forêts pour protéger ces animaux qui lui rappellent le cerf blanc de saint Hubert. Ces « cas limites²⁶⁴ » de domestication de sauvages comme les nomme Jean-Pierre Digard, invitent à s'emparer des définitions et des catégories des hommes des Lumières.

Pour les auteurs de l'Encyclopédie, les sauvages sont avant tout des « peuples barbares qui vivent sans lois, sans police, sans religion, & qui n'ont point d'habitation fixe ». Certains « cultivent autour de leurs cabanes un morceau de terre, le maïs y vient d'abord » mais ils sont

²⁵⁸ Vigne, 1993.

²⁵⁹ Pour un cas plus récent au sein de l'équipage du duc de Magenta, Stépanoff, 2021, p. 106.

²⁶⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], 105-106.

²⁶¹ Descola, 2005, p. 39 et 1994, p. 340 Il est fréquent que les sociétés de chasseurs recueillent des gibiers pour en faire des compagnons, l'anthropologue y voit une forme de compensation face à la violence de la prédation. Est-ce le cas ici au sein des équipages royaux ? Il faut se garder de rapprochements hâtifs, mais les cas non-européens peuvent permettre de repenser l'histoire de la chasse et de la mise à mort, entourées d'ambivalence, de codes et d'interdits dans la vénerie royale.

²⁶² Descola, 1993, p. 153-154 ; Stépanoff, 2021, p. 107-109.

²⁶³ Pieragnoli, 2016, p. 24.

²⁶⁴ Digard, 1988.

avant tout « occupés de la chasse ou de la vie pastorale, ils ne se chargent point de pratiques religieuses, & n'adoptent point de religion qui les ordonne²⁶⁵ ». « Ce mot vient de l'italien salvagio, dérivé de salvaticus, selvaticus & silvaticus, qui signifie la même chose que sylvestris, agreste, ou qui concerne les bois & les forêts, parce que les sauvages habitent ordinairement dans les forêts²⁶⁶ ». Dans ces définitions des Sauvages inspirés des Indiens d'Amérique, nous trouvons le socle de l'image d'« anarchistes des bois », de société sans foi ni loi, habitant au « cœur de la nature », vierge et sauvage, seconde base de la figure de l'« Indien écologique »²⁶⁷. Les notions de liberté, de servilité et de contrôle sont plus largement au cœur de la discussion des Lumières sur les origines de l'inégalité et de la liberté chez l'homme.

Aux Sauvages humains s'ajoutent les sauvages végétaux et animaux. Pour discuter et comprendre les enjeux politiques de ces analogies, il convient de s'intéresser à une partie de l'œuvre et des théories de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788). Pour le célèbre naturaliste, les êtres de la nature « sauvage » sont considérés comme plus purs, plus innocents, car ils vivent eux aussi en liberté sans les contraintes et les corruptions de la cité. « Les animaux sauvages fournissent une meilleure nourriture que les domestiques, car les animaux privés ou domestiques sont d'un tempérament humide, nourris dans la mollesse & l'inaction, tandis que les sauvages ont la chair ferme & même grasse²⁶⁸ ».

Dans le même temps, Buffon décrit les Sauvages humains, c'est-à-dire les Indiens d'Amérique comme l'incarnation de leur « pays » : vivant dans des forêts et des marécages ils sont des êtres sauvages comme des animaux, des êtres mécaniques « une race affaiblie [et dégénérée], dépourvue de libre arbitre et d'« activité de l'esprit » » rappelle l'historienne Nancy Isenberg. Elle précise que « le désir de se reproduire, Buffon affirmait, était l'« étincelle » de la vie et le feu du génie. Cette qualité essentielle manquait à leur constitution – tout cela parce qu'ils languissaient au milieu d'un environnement débilitant²⁶⁹ ».

De la même manière, pour Buffon, l'animal domestique est une altération, une corruption, une déviation,

L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir, & les faisant servir à son usage : un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altère, qu'on dépayse & que l'on dénature, tandis que l'animal sauvage n'obéissant qu'à la Nature, ne connaît d'autres lois que celles du besoin & de la liberté.²⁷⁰

²⁶⁵ JAUCOURT Chevalier de, « Sauvages (Géog. mod.) », *Encyclopédie*, vol. XIV, 1765, p. 729.

²⁶⁶ « Sauvages (Hist. mod.) », *Encyclopédie*, vol. XIV, 1765, p. 729.

²⁶⁷ Clastres, 1974 et [1972] 2000. Krech III, 1999 ; Graeber et Wengrow, 2021.

²⁶⁸ « Sauvage, en matière médicale », *Encyclopédie*, vol. XIV, 1765, p. 728.

²⁶⁹ Isenberg, 2016, p. 92 et 93. L'historienne cite le troisième tome de *L'histoire naturelle* dédié à l'histoire naturelle de l'homme.

²⁷⁰ BUFFON et DAUBENTON, 1753, p. 169.

Buffon précise « c'est donc l'homme qui les inquiète, qui les écarte, qui les disperse, & qui les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seroient en effet ». L'homme en pourchassant les animaux les rend sauvages, c'est-à-dire fuyants et farouches. Buffon identifie ce que les écologues dénomment la distance de fuite, elle est parfois utilisée comme un indicateur de la « sauvagerie ». Pour Georges-Louis Leclerc de Buffon, la domesticité est liée à la contrainte exercée sur les animaux et la sauvagerie à la liberté et l'indépendance. Cette liberté explique le comportement de fuite des bêtes « sauvages et libres », féroces et farouches, « ils ont donc raison de fuir l'espèce humaine, de se dérober à notre aspect²⁷¹ ».

Dans cette optique, c'est donc l'homme qui ensauvage doublement les êtres. Les savants les catégorisent comme sauvages libres et domestiques contraints voire serviles, tandis que les chasseurs cultivent la « sauvagerie », en tuant les animaux ils les rendent farouches. Les auteurs des articles de l'*Encyclopédie* conçoivent également le « sauvage » en matière de liberté, tant pour les humains et que les non-humains²⁷². Où se trouve la biche du chenil qui vit avec les chiens, se reproduit avec un cerf en forêt et élève son faon au sein de la meute, ce groupe de chiens qui chasse ses congénères mâles²⁷³ ?

La biche circule entre sauvagerie et contrainte, liberté et domesticité, fuite et mouvements, protection et contrôle. La biche modifie autant les frontières des catégories savantes qu'elle se voit modifiée par ce genre de vie entre chenil et forêt. Les cervidés appartiennent aux « animaux sauvages²⁷⁴ » pour Buffon. Les chasseurs des domaines élèvent et fabriquent donc les lieux et les êtres de la sauvagerie dans les écrits scientifiques et dans les parcs et de la forêt du roi. Nous reviendrons sur ces notions de « domestication » des « sauvages », au fil des époques, mais il faut déjà noter la porosité de ces frontières scientifiques. Comme l'illustre l'œuvre de Buffon elles sont empreintes de son idéologie, des catégories et des définitions politiques d'organisation sociale et environnementale du monde.

Le projet politique de la science des Lumières est de diviser le monde naturel en règnes (minéral, végétal et animal) puis en ordres et en classes pour lui donner un ordre qui reflèterait la perfection de la Création divine. C'est le projet que se donne le naturaliste suédois Carl Von Linné et les naturalistes européens comme Buffon et Daubenton. Les espèces sont « rangées » par nom : la taxinomie, établie sur un nom propre à leur espèce et un second propre à leur genre. Pour organiser ce monde, les savants opèrent des classements d'« après nature », en récoltant des spécimens qu'ils décortiquent. De ces études, des critères sont retenus comme des traits

²⁷¹ BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 61 et 56.

²⁷² Entrées « Sauvage », *Encyclopédie*, vol. XIV, 1765, p. 728a-729a.

²⁷³ Dalla Bernardina, 1991.

²⁷⁴ BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 63-197. Pinçon et Pinçon-Charlot, 1993, p. 210 ; Stépanoff, 2021, p. 199-215.

communs pour faire des familles, des lignées, en espèces et en races d'animaux et de plantes. Rapidement, la forme de l'arbre généalogique servira à expliquer les liens sur le modèle des races royales, de chiens et de chevaux de chasse. Les naturalistes font partie des classes supérieures de la société d'ordres en tant que membres de l'aristocratie nobiliaire et bourgeoise.

En recréant un monde d'ordre et de classes pour le monde dit « naturel », les savants l'organisent par analogie politique sur le modèle du social. Dans cet aller-retour, l'économie politique et l'économie de la nature s'enchevêtrent et se nourrissent l'une et l'autre. Et en même temps que les savants apprennent à la lire le livre de la nature et à en tirer des lois naturelles, ils en extraient des lois sociales : la nature est organisée, elle est en ordre, réglée, en équilibre. Cet ordre naturel peut alors servir à justifier ou légitimer l'ordre social en place, ou bien, celui qu'ils veulent mettre en place. Ainsi, l'organisation du monde selon un grand partage entre deux ordres : les Domestiques et les Sauvages, bénéficie aux classes humaines supérieures, qui tentent de fabriquer scientifiquement et politiquement des Civilisés contre des Barbares pour légitimer leur suprématie dans le contexte impérialiste. Cette analogie entre Domestiques et Civilisés sur la voie du progrès et Sauvages et Barbares comme incarnation de la dégénération ou du moins de l'archaïsme est affinée par les penseurs, les chasseurs et les éleveurs tout au long des XIX^e et XX^e siècles.

Ces expériences peuvent être reliées plus largement au complexe scientifique qui se développe avec la révolution scientifique. Les forêts et parcs de chasse sont des lieux d'observations privilégiées des animaux et servent même de cabinets d'histoire naturelle et cynégétique. Les veneurs s'interrogent sur l'espérance de vie d'un cerf et décident de placer un daguet dans le Grand Parc de Rambouillet. L'enclos est alors dédié aux chevreuils et aux daims. Il permet d'isoler et de suivre un animal d'une autre espèce dans une expérience savante :

Ce qui doit confirmer l'opinion reçue sur la durée de vie du cerf, c'est qu'un cerf portant ses dagues, c'est-à-dire dans sa seconde année, a été enfermé dans le parc de Rambouillet ; il y trouvoit une nourriture abondante ; il y a vécu tranquille, il ne lui est arrivé aucun accident ; il y est mort dans sa trentième année, avec les signes de la vieillesse ; sa mort a été naturelle ; on s'apercevoit depuis quelque temps de son dépérissement. Ainsi, en supposant que la vie de cet animal, isolé de tous les autres de son espèce, ait été abrégée de quelques années, cela ramène toujours au période de trente-cinq à quarante ans.²⁷⁵

En plus de rappeler la densité animale qui caractérise le parc, Buffon et d'Yauville identifient les liens entre le régime alimentaire et l'état de santé des gibiers²⁷⁶. La comparaison entre le parc et la forêt « libre » permet au veneur d'identifier le rôle de l'abondance alimentaire dans l'évolution et la taille des bois de cerf : un milieu pauvre donne de petits bois, alors qu'un milieu

²⁷⁵ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 93.

²⁷⁶ BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 79-84.

abondant donne de grands bois²⁷⁷. Ainsi le veneur explique-t-il à propos de la croissance des bois du cerf :

La vigueur de cette production dépend de l'état physique de l'animal. Les cerfs enfermés dans des parcs où ils ont peu ou point de gagnages, poussent des têtes moins vigoureuses et d'une teinte moins foncée ; il en est de même des cerfs qui habitent le centre des grandes forêts et qui fréquentent peu les plaines. En général, un cerf qui pâtit, ou même qui n'a pas une nourriture abondante, pousse une tête maigre et grêle.²⁷⁸

Plus loin, le veneur poursuit les observations expérimentales, et se demande si un cerf entre en rut à la même période selon le milieu qu'il habite :

Le rut est une effervescence que l'animal éprouve naturellement et sans être excité par les approches des biches. Les cerfs enfermés dans des parcs et privés de biches entrent en rut au temps marqué et le manifestent comme les cerfs libres, par des cris et des impatiences furieuses.²⁷⁹

L'enceinte du parc concentre les cerfs et l'emplacement des sites d'alimentation et la possibilité de dispersion en cas de disette. Les disponibilités alimentaires diminuent encore lorsque l'espace alloué est trop densément peuplé, d'autant plus lorsque ce peuplement est artificiel et anthropique. Le nourrissage artificiel devient alors indispensable. Ces surabondances de gibier peuvent par cascade trophique affecter la santé des arbres, la régénération forestière comme celles des gibiers eux-mêmes. À Rambouillet et dans d'autres forêts royales à la même époque, le gibier royal est si nombreux qu'il affecte les dynamiques forestières et végétales. En 1782, l'arpenteur forestier Canut explique ces phénomènes au sein du Grand et du Petit Parc.

D'après un examen exact fait sur les lieux, il est constant que les bois agés actuellement de vingt cinq ans, n'ont pas acquis la grosseur convenable au bois de corde destiné pour le chauffage du chateau. La raison en est que les jeunes taillis sont broutés par le gibier pendant les premières années, desorte que les bois perdent au moins cinq ans dans leur croissance, et que de fait ils ne sont pas plus gros à l'âge de vingt cinq ans, qu'ils le seroient à celui de dix huit ou vingt ans, s'ils n'étoient pas aussi exposés à la dent du gibier.

L'arpenteur note également que l'appétit du gibier varie en fonction de l'espèce des arbres : « Les bois blancs grossissent plus vivement que les chênes hêtres et charmes, dits bois durs, en outre, ils ne sont exposés à la dent du gibier que dans le cas d'une extrême disette à cause de leur amertume, surtout le bouleau qui est l'espèce la plus commune du grand parc²⁸⁰ ». Ainsi, dans leur recension d'une économie des dégâts, c'est aussi le goût des animaux qui intéresse forestiers et chasseurs.

Les mesures de conservation des gibiers vont donc à l'encontre du programme de conservation des bois. Les abroutissements des pousses d'arbres, le retard dans la croissance des végétaux, la détérioration des écorces et des troncs par grattements sont autant de signes de la présence de l'abondance et même de la surabondance des gibiers dans les forêts royales. Les parcs semblent d'autant plus touchés du fait de la concentration et la surdensité des populations

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 100 ; SALNOVE 1665, p. 75-76.

²⁷⁸ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 103-104.

²⁷⁹ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 105-106.

²⁸⁰ Les deux extraits : ADY, 2604 W 78.

d'animaux en leur sein. Outre la dimension écologique qui nous a intéressée jusqu'ici, il faudra aussi évoquer la dimension sociale du parc révélée à la Révolution (chapitre 3).

Espace où la nature et la chasse sont modifiées, le parc est un dispositif central dans le gouvernement cynégétique des populations de gibier. Il joue un rôle de conservatoire, de lieu de concentration et de régénération du gibier. La biologie même des animaux transforme les politiques humaines pour que les chasseurs domaniaux parviennent à la régénération du cheptel. Le gouvernement de la nature cynégétique par les princes, leurs hommes, et leurs animaux se déploie au-delà des murs et des parcs. Les cerfs eux-mêmes, à la fois comme individus et population, sont intégrés à ces politiques.

IV. La naissance de la population animale à Rambouillet

Dans les années 1970, Michel Foucault développe l'hypothèse de la *biopolitique* et la mise en place d'un gouvernement des hommes par leur population au tournant du XVIII^e siècle. Des chercheurs proposent l'extension des concepts du philosophe aux non-humains sous la forme d'une *biopolitique animale* ou d'une « zoopolitique²⁸¹ ». Dans cette thèse, je me contenterai de proposer une histoire matérielle et technique des populations à la suite des appels des différents historiens de l'environnement. Ce type d'approche peut permettre de compléter une histoire des sciences des populations qui s'intéresse plutôt aux théoriciens et modélisateurs²⁸².

Il y a plusieurs manières de concevoir la notion de population dans le temps entre présent, passé et futur. L'état de la population comme estimation est un instantané, il vise à savoir ce qui existe. Tandis que les notions de processus de la population, tels que les phénomènes d'accroissement, de diminution ou même de disparition vise à savoir ce qui va exister. Comme l'exprime l'article de l'*Encyclopédie* en 1765, la population « exprime le produit de tous les êtres multipliés par la génération ; car la terre est peuplée non-seulement d'hommes, mais aussi des animaux de toutes espèces qui l'habitent avec eux²⁸³ ». La catégorie s'applique donc à la fois aux humains et aux non-humains dans une conception processuelle. Et si les premiers comptages apparaissent dans les parcs en Angleterre dès le XVII^e siècle, il semble que c'est à Rambouillet que le premier comptage en forêt ouverte est réalisé en France²⁸⁴.

²⁸¹ Mathevet et Bondon, 2022, p. 171-181 Foucault, 2004a et 2004b ; Stépanoff, 2021 ; Derrida, 2008 et 2010 ; Knoll, 2004 ; Quenet et Synowiecki, 2020 ; MOHEAU, [1778] 1994 ; MALTHUS [1798] 1992.

²⁸² VERHULST, 1838 ; Vogels et al., 1975 ; Pearl et Reed, 1920 ; Pearl, 1922-1939 ; Delmas, 2004 ; Chauvin, 1973, p. 231 ; Bacaer, 2008, p. 24-26 ; Devred, 2023.

²⁸³ « POPULATION, s. f. (Phys. Polit. Morale.) », *Encyclopédie*, 1765, vol. XIII, p. 88.

²⁸⁴ Thompson, 1975, p. 55-57 ; Mileson, 2009 ; Liddiard, 2007.

1. Le cerf, cible et agent des politiques de la nature : du record à la population (1743-1784)

À partir de Louis XV (1715-1774) émerge un savoir royal systématique sur les chasses avec les récits et les comptabilités rédigés dans les *États des chasses du Roy*. Les *États* des chasses du règne de Louis XV documentent la deuxième partie du règne du roi de 1743 à 1774. Les chiffres, les rythmes, les pratiques, les noms des veneurs, des chiens et les nombres d'animaux tués ou manqués y sont compilés. Les documents nous livrent une vision asymétrique de la nature chassée, puisque c'est le cerf élaphe qui retient l'attention de la plupart des *États*. Malgré une brève curiosité pour le daim et le chevreuil dont le suivi est beaucoup moins précis. Pour Michel Foucault « la constitution de « tableaux » a été un des grands problèmes de la technologie scientifique, politique et économique du XVIII^e siècle ». « Le tableau au XVIII^e siècle, c'est à la fois une technique de pouvoir et une procédure de savoir. Il s'agit d'organiser le multiple, de se donner un instrument pour le parcourir et le maîtriser ; il s'agit de lui imposer un "ordre"²⁸⁵ ».

Les équipages de la Grande et de la Petite meute de Louis XV chassent au moins 808 fois en forêt de Rambouillet entre 1743 et 1774. En compilant les travaux des historiens, la presse, les états des séjours et des chasses du roi, ce sont près de 1100 dates de chasse, qui peuvent être recensées entre 1723 et 1774. Pour la chasse à tir, c'est le premier page qui fait le rapport des gibiers tués se livrant « à un travail particulier avec le roi, comme l'aurait fait un petit ministre²⁸⁶ ». Ces chiffres de mort se poursuivent sous Louis XVI, qui les compile lui-même dans son *Journal de chasse*, de manière beaucoup plus détaillée. Le roi inscrit la date, le nombre des animaux chassés et inclut un long récit du laisser-courre, qui nous permet de connaître l'investissement cynégétique. La reprise et le développement de la pratique d'écriture et de récit des chasses témoigne plus largement de la chaîne de transmission qui unit les règnes cynégétiques de Louis XV et Louis XVI.

Il semble que le règne de Louis XVI soit le seuil de la constitution d'un nouveau type de savoir sur la population. Il apparaît dans les papiers qui composent le *Journal de Louis XVI*, une comptabilité des cerfs vivants dans le domaine de Rambouillet. Les pratiques d'estimation et de comptage suivent plusieurs méthodes. La première technique documentaire ne considère que les cerfs mâles. Louis XVI récolte lors du rite du *rapport* ou *assemblée*, le nombre de cerfs identifiés, vus ou estimés par indices (pieds, traces, fumées) par les valets de limiers. Selon

²⁸⁵ Foucault, 1975 p. 150.

²⁸⁶ D'HEZECQUES 1873, p. 117.

cette technique conduite au fil de la saison, les chiffres les plus élevés pour chaque assemblée donnent le nombre de 244 cerfs dix-cors (mâles adultes) en forêt en 1784.

À cette méthode, s'ajoute une autre forme de récolte des données sous la forme d'un « état des cerfs connus dans une partie du país de chasse de Rambouillet sur le rapport des valets de limier²⁸⁷ ». Cet instantané réalisé à la demande du roi fait mention de 214 cerfs dix cors le 6 mars 1784. La différence de 13% entre les deux chiffres rappelle la difficulté à saisir le nombre exact d'individus composant une population. Ces données restent pertinentes dans la mesure où elles sont actualisées fréquemment. L'intérêt est de documenter des tendances plutôt que le nombre instantané exact. Une partie de ces comptages est réalisée mentalement et oralement sur le terrain et s'ajoute aux indices de présence et des traces de gibier connus des veneurs.

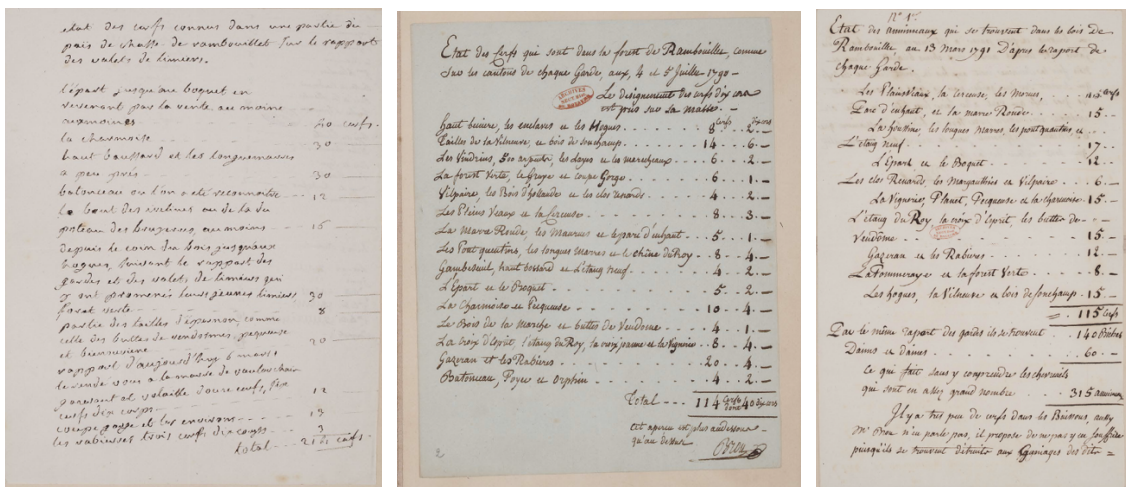


Figure 13. Les états des cerfs ou les premiers comptages des populations rambolitaïnes. À gauche : l'état des cerfs connus dans une partie du país de chasse Rambouillet sur le rapport des valets de limier, 6 mars 1784. Au centre : l'état des cerfs qui sont dans la forêt de Rambouillet, connus sur les cantons de chaque garde aux 4 et 5 juillet 1790, signé Brou. À droite : l'état des animaux qui se trouvent dans les bois de Rambouillet au 13 mars 1791 d'après le rapport de chaque garde. AN, AE/1/4/3 : Journal de Louis XVI, t. III. 2.

L'état des cerfs de la forêt renseigne sur les motivations du roi, car en ne faisant état que du nombre de mâles c'est le potentiel cynégétique que le roi cherche à estimer. C'est-à-dire que Louis XVI cherche à estimer les richesses de son domaine et à connaître les possibilités cynégétiques de Rambouillet. Il faut noter ici, que c'est précisément au moment de la prise de possession personnelle du domaine de Rambouillet par Louis XVI que ces comptabilités cynégétiques et populationnelles apparaissent au printemps 1784 et sont conservées. Comme si le roi cherchait à établir un état zéro du « potentiel cynégétique²⁸⁸ » au début de son nouveau règne au domaine. Avec ses tableaux des comptages de populations de ses cerfs, et son *Journal de chasse*, Louis XVI se fait roi-comptable, roi-tableur, il compte ses richesses sur le terrain et les compile dans son cabinet entre les bois de cerf et les peintures cynégétiques des appartements royaux à Versailles.

²⁸⁷ AN, AE/1/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. 3.

²⁸⁸ Salvadori, 1996, p. 210.

On peut trouver d'autres pratiques de comptage pour le petit gibier chez Labruyère, le braconnier devenu garde au domaine de Chantilly chez les Condé :

Je suppose une Terre bien garnie de gibier : c'est ce qu'un Garde doit savoir dès la S. Jean. Il doit connoître, à quelques centaines près, le nombre de jeunes compagnies qu'il a sur sa terre ; cela lui est fort facile au moyen d'un bon chien d'arrêt. Je connois des Gardes qui sont en état de rendre compte des nids qui sont venus à bien ; &, par ce moyen, ils savent à peu-près la quantité de perdreaux qu'ils ont.²⁸⁹

Ce passage permet de s'interroger sur l'existence plus large des pratiques de comptage dans les domaines de chasse. Il permet aussi d'évoquer que le braconnage est endémique dans la forêt royale. Comme le constate Jean Duma les conflits sont très fréquents et la violence fréquente entre gardes et braconniers. Le dimanche 28 mai 1786, aux Haizettes, au crépuscule, trois hommes désarment le garde Alexis Tirlet, lui fracassent son arme sur le crâne et le tuent d'un coup de fusil. « Ces délits sont une constante de la vie rurale et la lutte est permanente entre le seigneur, par gardes interposés et les paysans²⁹⁰ ».

Un deuxième état des cerfs confirme l'usage de la pratique. Les 4 et 5 juillet 1790, le garde Brou dresse l'état des cerfs de la forêt. Les gardes dénombrent les cerfs sur leur canton respectif. À l'été 1790, ce sont 114 cerfs dont 40 cerfs dix cors qui peuplent la forêt, le chiffre est par ailleurs suivi de la mention « cet aperçu est plus au-dessous qu'au-dessus²⁹¹ ». Un dernier état en date du 13 mars 1791 fait état de 115 cerfs et donne pour la première fois le nombre de biches qui s'élève à 140 animaux²⁹², soit un total de 255 animaux avant naissance.

Ces données et ce type d'archive sont à l'heure actuelle les uniques cas en France de comptage de population animale pour le XVIII^e siècle. D'autres enquêtes pourraient relativiser, compléter ou préciser la place du domaine royal de Rambouillet dans le développement de ces pratiques de comptage et de la conservation archivistique de ces usages. Le *Journal* permet de dresser un tableau récapitulatif de ces statistiques animales et cynégétiques de 1778 à 1788. Il permet d'estimer le nombre de cerfs pris pendant dix ans de chasses à Rambouillet.

²⁸⁹ LABRUYERRE, 1771, p. 1-2.

²⁹⁰ Duma, 1978, p. 188 et ADY, B 2249 : Pièces du greffé, Procédure criminelle pour le Procureur Fiscal de Rambouillet contre le nommé Rousseau et deux inconnus accusés d'avoir assassiné Alexis Tirlet.

²⁹¹ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. 2. 1778-1788, État des cerfs par l'inspecteur Brou, 1790.

²⁹² *Ibid.*

Les chasses de Louis XVI à Rambouillet entre 1778 et 1788, AN: <i>Journal de Louis XVI</i> , t. III. 2 .					
Années	Nombre de chasses	Pris	Manqués	Doit rester	
				Dix cors	Cerfs
1778	24	34	3	57	
1779	25	39		57	
1780	25	27	2	71	
1781	28	41		69	
1782	28	35	4	84	
1783	27	33	2	74	
1784	27	28	3	88	155
1785	24	38	3	93	157
1786	24	42	1	85	
1787	25	42	1	100	
1788	22	32	1	108	
Total :	279	391	20	/	

Figure 14. Les chasses de Louis XVI à Rambouillet de 1778 à 1788.

Les résultats démontrent l'efficacité des équipages royaux, avec près de 391 cerfs tués en 279 chasses pour 20 manqués. Le roi en profite pour compter le nombre de cerfs restants après les chasses dans sa forêt. Le XVIII^e siècle est un apogée dans la maîtrise de la pratique de la vénerie du cerf, Louis XV et Louis XVI pouvant prendre jusqu'à trois cerfs en une chasse. Du point de vue des populations, le travail de Louis XVI est ici particulièrement riche de sens, car il s'agit d'un véritable calcul des capacités de la forêt par sexe et par âge. Et contrairement au cas anglais, où ce sont les animaux qui sont comptés dans des parcs, la comptabilité rambolitaine est une estimation sur un territoire ouvert et particulièrement vaste de 24 000 hectares. Ce constat permet de relativiser l'hypothèse du parc comme unique laboratoire populationnel et de l'élargir à une dimension territoriale et au statut de réserve forestière.

2. Du comptage au contrôle de la population : régénération contrôlée dans les domaines (1784-1791)

Dans son *Traité de vénerie*, publié en 1788, Jacques d'Yauville, premier veneur du roi, offre la preuve supplémentaire de l'existence du concept de population chez les derniers veneurs de l'Ancien Régime. Il écrit :

Une trop grande quantité de biches est très-pernicieuse ; premièrement, elles désolent le cultivateur ; elles nuisent beaucoup à la chasse, et il est certain et prouvé qu'elles bannissent les gros cerfs ; il est donc essentiel de ne pas les laisser trop multiplier. On dit, et avec raison, que ce sont les biches qui font les cerfs ; mais si on en laisse trop accroître le nombre, on travaille pour ses voisins, parce que, dans un pays trop peuplé, les cerfs désertent dès qu'ils sont dix-cors jeunement. Il faut donc calculer à peu près la quantité de biches nécessaires pour remplacer le nombre de cerfs que l'on prend chaque année dans un pays, quand il est déjà suffisamment garni, et faire tuer tous les ans ce qui s'y reproduit de surplus ; mais lorsque l'on veut tuer des biches, la manière dont on s'y prend n'est pas du tout indifférente. Si on fait des battues, ou seulement une assemblée de gardes avec des chiens, on tue peu d'animaux, on les effraie et on les bannit tous ; les biches reviennent quelques temps après, mais les cerfs, gros et petits, sont perdus pour le pays. Une meute de chiens courans qui chasse habituellement dans une forêt n'effraie pas les animaux comme deux jours de chasse des gardes avec leurs hourets. Les gardes peuvent tuer les biches à la surprise ; il n'y en a pas un qui, dans le courant de l'année, ne puisse en tuer deux, trois ou quatre sur son canton, sans se donner beaucoup de peine.²⁹³

²⁹³ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 112-113.

Malgré sa brièveté, l'information que donne Jacques d'Yauville est centrale, dans la mesure où les veneurs font des biches les outils de la régénération de la population²⁹⁴. De plus, le veneur documente la différence de traitement cynégétique en fonction des sexes. Le cerf mâle est chassé selon un code chevaleresque, le roi et ses officiers seuls peuvent le tuer et savoir comment le chasser. À l'inverse, les femelles sont détruites et abattues au fusil, dans l'ombre et à la surprise par les gardes domaniaux, c'est-à-dire comme les braconniers.

Une première forme de gouvernement populationnel est confirmée par ce passage, en particulier par les mots *multiplication*, *surplus* et *accroître*, ainsi que l'idée d'un minimum et d'un maximum populationnel. Un espace doit être « suffisamment garni » de cerfs à chasser et en parallèle un nombre de femelles doit être éliminé pour augmenter le nombre des mâles. D'après cette lecture, les chiffres du *Journal* apparaissent comme des outils pour gouverner les cerfs. Les gardes comptent chaque année le nombre de cerfs, puis de biches (lorsque le roi ne vient plus chasser à Rambouillet à partir de 1789) afin de pouvoir garantir et contrôler l'accroissement annuel de la population.

En analysant l'ensemble des données fournies par les documents de Louis XVI, nous pouvons proposer une série d'interrogations et d'hypothèses sur les populations de cerfs issues des sciences écologiques des populations. La mise en tableau de la série de chiffres permet d'observer que la population de cerfs adultes chassables augmente en dix ans, passant de 57 cerfs dix cors en 1778 à 108 grands cerfs en 1788. Il est dommage que nous ne disposions que de deux estimations complètes des cerfs, à savoir les années 1784 et 1785. Une série plus importante permettrait de vérifier l'évolution de leur proportion dans la harde. Les cerfs dix cors représentent 36, 21% de la population de cerfs en 1784 (88 dix cors pour 155 cerfs soit une population de 243 animaux) et 37, 2% en 1785 (93 dix cors, pour 157 cerfs soit 250 animaux). On peut se demander malgré le manque de données si la population de cerfs vieillit ou rajeunit ? Et si seuls les dix-cors ou bien l'ensemble de la population de cerfs augmentent (il manque notamment le nombre de femelles) ?

Les tableaux de chasses au domaine précisent que le nombre de jeunes et vieux cerfs tués est de plus en plus rare. Dans les années 1743- v. 1755, les prises de cerf non-dix-cors sont régulières. Elles deviennent ensuite moins importantes, mais restent régulières de 1755 à 1774, pour devenir rares sous Louis XVI (1778-1788). Les équipages sont-ils plus précis dans leurs traques ? Ou bien, comme le témoigne le tableau, le nombre de cerfs dix cors est-il en augmentation et les autres classes d'âge en raréfaction ? Les données ne permettent pas de conclure sur les dynamiques de la population et laissent des questions ouvertes. Ici,

²⁹⁴ Hell, 2012, p. 27.

l'augmentation du nombre de dix-cors dans la harde de Rambouillet sous Louis XVI – dont la population est presque doublée – peut sembler paradoxale puisqu'ils sont de plus en plus chassés.

Selon ces premiers résultats, plus la pression de chasse est forte plus les populations doivent augmenter pour supporter l'effort cynégétique. Le système de chasse princier crée l'abondance préalable à la destruction saisonnière des populations de gibier par la chasse. La régénération des populations ne tient pas au simple repos du domaine, au laisser-faire naturel et aux dynamiques biologiques des populations, clairement identifiées et utilisées par les veneurs-naturalistes. Les chasses princières reposent la culture du gibier pour compenser les prédations saisonnières intenses. Dans ce sens, les cerfs dix cors ne sont pas simplement régénérés par le laissez-faire produit par l'absence de chasse, ils sont cultivés pour subvenir aux besoins politiques, symboliques et cynégétiques du cérémonial. La circulation des équipages ne tient donc pas d'une stricte gestion des territoires. Les visites domaniales veillent à accomplir un cérémonial politique. Le roi doit se montrer dans ses territoires et ces circulations réactivent la tradition des voyages et itinéraires royaux. Les cycles d'absence et de présence permettent la régénération du gibier mais il existe d'autres moyens pour activer un autre imaginaire royal, celui d'un imaginaire de l'abondance.

Le système de chasse royal du XVIII^e siècle se distingue d'autres sociétés de chasseurs dans le temps et l'espace, non pas dans sa capacité à créer de l'abondance de gibier, mais dans sa manière de créer un circuit et un parcours de l'abondance permanente²⁹⁵. Ce rythme et ces lieux de l'abondance permanente sont basés sur un gouvernement des populations par la statistique et le tir et l'élevage de gibiers. Il s'agit d'éviter de rompre le cycle de l'abondance et avec lui de questionner la permanence du pouvoir souverain sur ses territoires. Ce cycle est relativisé dans le cas de la chasse à tir du petit gibier.

La chasse devient dépendante des rythmes des oiseaux d'élevage et perd la liberté associée et permise par le culte et la culture du cerf mâle, chassé toute l'année par le roi (voir chapitre 4 et 5). Cette politique de l'abondance a de nombreuses conséquences sur les populations et les individus gibiers. Les animaux modifient ces programmes autant que ces derniers les modifient dans leurs comportements et leurs existences. Cette chasse des mâles reproducteurs n'est pas sans enjeux car les cerfs dix-cors sont écologiquement très importants dans les hardes.

Le dix cors est un cerf de sept ans selon Jacques d'Yauville, et selon les écologues, c'est à partir de six et sept ans que les cerfs sont les meilleurs reproducteurs dans les hardes. Les biches

²⁹⁵ Clastres, 2000, p. 124 ; Gammage, 2012 ; Krech III, 1999, p. 101-122 ; Beinart, 2008 ; Linares, 1976 ; Ingold, 1980 ; Anderson, 1996 ; Lieutaghi, 1972, 1998 et 2004 ; Patou-Mathis, 2009 et 2020 ; Morizot, 2016 ; Descola, 1986, 1993 et 2005.

choisissent les mâles au moment du brame et elles ne s'intéressent pas et refusent les jeunes cerfs. Ces derniers peuvent blesser, voire tuer les femelles à cause de leur inexpérience lors du rut. Les biches choisissent les mâles reproducteurs à leur comportement au rut (combativité, voix, maîtrise de la place face aux rivaux) et à leurs bois. Le cerf reproducteur doit donc être assez âgé pour être morphologiquement et éthologiquement intéressant pour les femelles. Le *sex-ratio* chez le cerf élaphe se fait en faveur des femelles. Christophe Bonenfant explique aussi ce sont les mâles qui devraient faire le fruit d'une conservation plus forte que les femelles. Cette chasse peut mettre en péril les populations animales qui sont privées de géniteurs potentiels voire même des meilleurs individus. Or à Rambouillet, ce sont ces mâles qui sont tués de préférence. On peut se demander quel est l'impact de ces prises de cerfs adultes, qui sont à priori les reproducteurs les plus actifs, sur la population de cervidés. D'autant plus que les veneurs chassent les animaux en toute saison, au moment du brame où les cerfs sont particulièrement fragiles, car ils se nourrissent peu et perdent jusqu'à 25% de leur masse. T.H. Clutton-Brock et ses collègues expliquent clairement que les biches favorisent les porteurs de bois dans la reproduction²⁹⁶. Si les archives historiques ne permettent pas de formuler des réponses à ces questions, il faut tout de même s'interroger aujourd'hui sur les conséquences invisibles des pratiques de chasse sur les populations animales et la résilience de ces dernières.

3. Quand la culture des sauvages questionne la sauvagerie : ranging et ranching dans les parcs et les parcours cynégétiques

Il existe deux grandes conduites du gibier à Rambouillet. La première est la culture des cerfs en forêt de manière extensive, où les animaux sont libres de circuler. La seconde dans les parcs est plus intensive puisqu'elle bloque les circulations, concentre les populations et les interventions humaines. Ces conduites peuvent être comparées aux pratiques décrites par Tim Ingold et aux pratiques d'élevages plus largement²⁹⁷. Dans *Hunters, Pastoralists and Ranchers*, Tim Ingold dissocie le pastoralisme, la chasse et le *ranching*. Il associe le premier à une association de protection et les deux autres à des relations de prédatons. Pour Tim Ingold, la chasse et le *ranching* sont proches dans la mesure où les animaux sont « sauvages », bien que domestiqués pour le bétail, et il faut les poursuivre, les attraper et les réunir parfois violemment. Il lie en revanche ces éléments dans un récit proche du progrès évolutif des Lumières, les Lapons de Finlande passant de la chasse au pastoralisme puis à l'agriculture de ranches, des biens communs à la production de marché capitaliste. Tim Ingold documente l'oscillation du

²⁹⁶ Bonenfant, 2008, p. 91 ; Fichant, 2003, p. 47 ; Clutton-Brock et al., 2015, p. 158 et 160-161.

²⁹⁷ Toutes les citations suivantes : Ingold, 1980, p. 2, 235, 7 et 234-263.

statut du renne, tantôt chassé, gardé de manière extensive et élevé dans les *ranches*. Il est l'exemple d'un animal dont le statut oscille entre cynégétisation et domestication, à l'instar des cervidés et des faisans du domaine (chapitre 2).

Tim Ingold et l'historiographie américaine de l'élevage permettent de faire surgir les deux formes d'élevage que sont le *ranging* et le ranching et avec elles, de commencer à mettre à distance la mythologie de l'idylle pastorale et avec elle de son « archaïsme ». Les conflits entre les *rangers* et les *ranchers* aux États-Unis des XIX^e-XX^e siècles, sont autant des rapports de force liés à la propriété de la terre qu'à l'appartenance raciale et sociale et à la concurrence économique et écologique dans un système pleinement intégré à l'économie industrielle et capitaliste et à la politique fédérale. Les affrontements ont lieu entre des associations d'humains et d'animaux dans un partage politique de l'espace où la sociologie des acteurs est centrale.

Andrew Gulliford démontre que la guerre des pâturages dans l'État du Colorado est un affrontement entre les *ranchers* blancs et anglo, qui élèvent du gros bétail et les bergers hispano et franco, qui élèvent des brebis et des chèvres. Les premiers se déplaçant à cheval et parlant anglais, les autres allant à pied et parlant des langues latines. La pose de clôture ne résout pas forcément les conflits puisqu'il est possible de couper les barbelés dans ces zones et de voler le bétail. Le pic des violences a lieu dans le Wyoming, dont Kevin Costner tire son film *Open Range*. Mais là aussi, la tension tient à l'appropriation du bétail et des jeunes veaux non-marqués de l'*open range* ainsi qu'à la prise d'autonomie politique et économique des *cow-boys*, devenus petits éleveurs. Ils deviennent ainsi des concurrents sociaux et civiques face à leurs anciens employeurs que sont les *ranchers* explique Richard White. Ces derniers accusent leurs anciens employés de voler leur bétail alors qu'ils s'approprient le bétail libre, comme ces gros éleveurs le font eux-mêmes. C'est donc le rapport de classe, de race et la privatisation des communs qui importent avant tout dans ces luttes que sont les enclosures²⁹⁸.

Le domaine de Rambouillet incarne à sa manière, dans un tout autre contexte, ces enjeux d'appropriation de l'espace et de la faune. L'élevage extensif en forêt peut être assimilé à une sorte d'*open range*, de parcours ouvert, où les gibiers sont relativement libres, mais gardés, surveillés et conduits de manière extensive sur le territoire domaniale. Le *range* désigne en anglais le *parcours*, c'est-à-dire le lieu de nourrissage du bétail, les circulations et l'espace. Le terme fait ainsi écho à la science de la circulation des cerfs. Cet espace ouvert permet les refuites des cerfs, c'est-à-dire les circulations les plus libres possibles et donc une chasse pensée comme plus honorable par les veneurs. La pratique de la chasse à courre dans ce parcours est d'ailleurs

²⁹⁸ White, 1991, p. 344-346; Dale, 1930 ; Wentworth, 1948 ; McGregor, 1982 ;Wallace, 2013 ; Warren, 1997, p. 73-125 ; Gulliford, 2018. COSTNER Kevin, *Open Range*, 2004, États-Unis, 139 min.

la marque de la « vénerie à la française²⁹⁹ ». Dans l'*open range*, les animaux au pâturage sont laissés plus libres, mais leurs gardiens, bergers ou gardes, veillent attentivement sur leurs troupeaux. La forêt de Rambouillet et ses animaux sont eux aussi strictement gardés par une brigade de 44 hommes en 1788, logés en forêt pour surveiller le *range* cynégétique qui par l'enclos territorial et juridique est aussi constitué de *ranches*³⁰⁰. Ils sont chargés de patrouiller plusieurs fois par jour et de nuit, par tous les temps, un canton, un triage, aussi appelé une *garde* pour protéger le gibier et les bois du domaine.

À cette garde extensive des hardes de gibiers s'ajoute la pratique des parcs et de la forêt-réserve comme *ranch* à gibier. Il désigne un espace de pâturage clos, entouré et fermé, marqué et délimité par des clôtures. Par extension il concerne tout le système agraire composé de l'ensemble des terres, des pâturages et des bâtiments de la ferme. C'est un dispositif qui permet de s'approprier un territoire. Tim Ingold identifie trois fonctions dans la compartimentation dans l'économie du ranch :

Premièrement, elle préserve le droit de l'individu à augmenter son stock ; secondairement, elle rend possible la régulation du nombre d'animaux en relation avec la productivité des pâturages ; et troisièmement, elle facilite le contrôle de la reproduction dans le troupeau. D'autre part, comme l'ont démontrées les conséquences initiales de la mise en clôture [*fencing*] d'un parcours surpeuplé [*overstocked*], l'enclosure de blocs de terre avait l'inconvénient de limiter la mobilité des animaux.³⁰¹

Nous retrouvons ces trois fonctions de contrôle des populations de cerfs et de gibiers. Les parcs de Rambouillet peuvent être rapprochés à des *ranches* à gibier. Dans ces parcs-réserves de génération contrôlée, la mise en parc des cerfs transforme, de plus, l'éthologie, l'écologie et la circulation des animaux, qui se socialisent, n'ont plus peur des hommes, se laissent nourrir à la main ou habitent même les chenils royaux. Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur cette idée des parcs comme *ranches* à gibier, en particulier autour de l'élevage de cerfs et de l'élevage de faisans. Comme nous le voyons et le préciserons, chasse et élevage, *range* et *ranch*, domestication et cynégétisation ne sont pas contradictoires ni strictement opposés aux yeux des chasseurs des XVIII^e au XXI^e siècles.

Dans ces deux conduites, la population de mâles est travaillée par les gardes qui favorisent l'augmentation des cerf porteurs de trophées, le cerf dix-cors, animal du roi. Les femelles matrices quant à elle sont *détruites* et non chassées, dans le but de conserver un *sex-ratio* cynégétique, qui permet une plus forte densité de mâles à tuer. Ces techniques et cette science de la chasse sont censées être les nouvelles garantes de la régénération et du maintien de l'abondance domaniales.

²⁹⁹ Schmidt, 2019a et 2019b ; Griffin, 2007.

³⁰⁰ ADY, 60J 458 bis : Chapitre des dépenses des chasses de Rambouillet 1788. Ce chiffre augmente en 1789 avec deux gardes-généraux, 44 gardes et deux surnuméraires, PINOTEAU Henri, *Les chasses de Louis XVI, op. cit.*, p. 223.

³⁰¹ Traduction de l'auteur, Ingold, 1980, p. 247.

Conclusion. Le cerf, le roi et la chasse : art et science politique

D'après les textes et les pratiques des princes, des veneurs et des animaux, la chasse peut être (re)définie comme un « événement qui se passe entre deux animaux³⁰² », entre deux acteurs, dotés d'agentivité et capables de réagir et de résister l'un à l'autre. La chasse est plus largement un monde et les rois investissent les domaines, les palais, les arts culturels comme politiques pour mettre en scène et en geste leur bon gouvernement de la nature par la chasse.

Si les chasseurs reconnaissent l'intelligence du gibier, en particulier du cerf, « la chasse n'est pas réciproque. Elle ne l'est pas, car elle consiste en une relation entre animaux qui exclut l'égalité de niveaux vitaux entre les deux³⁰³ ». Le chasseur exerce donc une volonté de « prendre », c'est-à-dire qu'il part avec l'objectif de mettre à mort, de mettre fin à une vie que ce soit dans un but symbolique, politique, gestionnaire, alimentaire ou utilitaire³⁰⁴. Le chasseur revendique le pouvoir de prendre la vie, mais en parallèle, il a de grande chance d'échouer. C'est sûrement pour cette raison que cette action est encadrée par un rituel, des mots et des gestes consacrés³⁰⁵. Il s'agit de mettre toutes les « chances », de son côté pour assurer la prise. Avec cet aspect rituel et politique, c'est tout un système de pensée culturelle qui transparaît : la hiérarchie établie par une société ou par un groupe social sur son environnement s'exprime à la chasse.

La propriété du gibier revient régulièrement comme un critère de distinction des catégories ontologiques. Les non-humains appartiennent tous au roi, ils sont *res propria* ce qui ne permet pas de les distinguer entre une éventuelle sauvagerie ou une domesticité. Les catégories historiques de *gibiers* et de *bétails* commencent même à se confondre au sein du domaine et de la culture des gibiers. L'histoire du droit de la chasse démontre que les rois s'approprient le gibier, pour s'en faire les « maîtres et possesseurs », mais également, les bons gouverneurs³⁰⁶. La propriété juridique sur le gibier est renforcée par l'acquisition physique des terres, des forêts, des capitaineries et des domaines, et aucun être ne doit échapper à la maison, au domaine du roi³⁰⁷.

Les traités politiques et cynégétiques font du roi le gouverneur de la nature et le conservateur de la Création divine³⁰⁸. Dans la nouvelle posture scientifique, les rois Louis XV et Louis XVI chasseurs-naturalistes et savants apparaissent et cherchent à se raconter comme les grands

³⁰² Ortega y Gasset, 2006, p. 64.

³⁰³ *Ibid.*, p. 64-65.

³⁰⁴ Dalla Bernardina, 1995 et 2009.

³⁰⁵ Ortega y Gasset, 2006, p. 66 et 78-79.

³⁰⁶ Estève, 1997, 1998 et 2004 ; Gaultier, 1970 ; Stépanoff, 2021, p. 48, 107-109 et 138-139.

³⁰⁷ Vanuxem, 2018, p. 62.

³⁰⁸ Merchant, 2021, p. 361.

conservateurs de la nature et les agents des métamorphoses dans leurs domaines. Dans une analogie filée avec leur animal fétiche, le cerf est à la fois sujet, objet et cible des politiques royales de la nature et incarnation du roi dans le territoire. Toute la science de la cynégétique étudiée pour le cerf, l'élevage, le *ranching* et le *ranging* des gibiers intervient pour assurer la prise et le long processus qui permet la mise à mort et la régénération des populations à toutes les saisons. Avec la politique du vide humain, vient celle de l'abondance animale.

Dans ces lieux, il est essentiel que la chasse soit réussie, que la mort soit donnée, que la prise ait lieu. Celle-ci n'omet pas un certain érotisme dans la violence. Ce n'est plus la finalité qui est discutée dans la chasse royale, mais le degré de réussite. La mort doit être performée. Que se passe-t-il lorsque l'habitat du gibier est aménagé et cultivé et que le gibier lui-même sort des parcs d'élevage ? S'agit-il toujours de chasse lorsque le chasseur prépare les acteurs et l'arène du spectacle de la mise à mort ?

Pour un certain nombre d'acteurs et de chercheurs, la réponse serait négative puisque la chasse perd son sens primitif de quête de la sauvagerie³⁰⁹. Mais, nous ne pouvons pas nous arrêter là. Puisqu'il s'agit de suivre la chasse, de faire la chasse aux chasseurs et à leurs chasses, nous ne pouvons pas définir la chasse contre ses acteurs, car les acteurs du domaine continuent de « chasser »³¹⁰. La violence du roi de chasse est cultivée et canalisée autour de la mort du cerf. Le roi tue et prend des animaux par milliers. La chasse – que ce soit la vénerie du cerf ou bien la chasse à tir – devient donc comme la *corrida*, un spectacle de la mise à mort rituelle au sein des forêts, des parcs et des enclos, théâtres et arènes du rituel³¹¹.

L'histoire des chasses à Rambouillet démontre l'association complexe autour du contrôle du vivant, règlementé par un code de bonnes conduites – qui doit toutefois mener à la mise à mort systématisée – régi par un monopole royal de la violence. Celle-ci est déléguée aux chiens (de race royale) et aux officiers en suivant le protocole et la hiérarchie curiale de l'équipage. La prise n'incarne pas ici la seule victoire sur l'animal, mais la consécration de la domination sur le territoire domanial : le domaine local (que ce soit Fontainebleau, Compiègne ou Saint-Germain) devient l'incarnation du Domaine et du royaume. Le dominé (le cerf) est intégré à une communauté de pouvoir et de puissance par analogie entre cerf-roi et roi-cerf.

La chasse sert à *curialiser* les nobles au sein de la maison et de la Vénerie, à civiliser leurs mœurs autour de la mort, dans une société où la noblesse doit dominer par nature la société. En ceci et en suivant Norbert Elias, la vénerie du cerf est l'incarnation d'un sport de roi, d'un sport d'État monarchique en France, à la croisée du cérémonial politique violent et du sport

³⁰⁹ Griffin, p. 162 et 238. Stépanoff, 2021, p. 13-14.

³¹⁰ Lepetit, 1995 et Latour, 1995, 2006 et 2012.

³¹¹ Hemingway [1938] 2005 ; Baratay, 2012 ; Ortega y Gasset, 2006, p. 66-67.

civilisé³¹². La « chasse à la française » qu'est le courre du cerf peut être considérée comme l'un des prototypes des sports modernes visant à pacifier les corps individuels et sociaux, humains et animaux. Philippe Salvadori le rappelle, la chasse vise à régénérer le corps du roi par la violence, en faisant couler le sang dans une violence maîtrisée et spectaculaire, l'on voit tuer plus que l'on ne tue soi-même, tout comme le devient la chasse au renard en Angleterre à la même époque évoquent Norbert Elias et Éric Dunning. Le *plaisir royal* incarne la souveraineté absolue, c'est un geste politique³¹³. La chasse est un spectacle et une science, une économie du laisser vivre et de la mise à mort dans un territoire vitrine, où seul le roi détient ce pouvoir, ce privilège sur les vivants. « Projetant, agrandissant, l'image du corps du roi, le territoire des chasses démontre, sur un espace circonscrit valant pour le royaume, que le roi est cet individu unique qui peut exercer partout sa souveraineté » y compris sur les vivants, qu'il transforme par et pour la chasse³¹⁴.

La mise en domaine de la faune n'est pas un unique processus vertical. En intégrant des animaux dits sauvages à leur domesticité et à leur domanialité, le roi, puis les princes et l'État modifient profondément leur manière de concevoir et de gouverner leurs domaines. Ils transforment l'espace afin de contrôler les populations en aménageant des parcs, des routes et des carrefours qui visent à maîtriser le territoire et ses habitants humains et animaux. La chasse et ses artifices comme la mise en parc, le nourrissage ou la traque sélective des mâles modifient les individus et les populations. Mais les biologies animales, végétales et minérales ne cessent pour autant pas de rythmer le quotidien royal et des gardes.

Les animaux transforment les paysages et les forêts, les politiques de la nature par leur écologie, leur éthologie et ils pénètrent les espaces les plus intimes du roi sous la forme de trophées, de peintures et d'images diverses. Le quotidien royal est rythmé par la chasse. Louis XV et Louis XVI chassent tous les deux à trois jours, toute l'année, durant tout leur règne, créant l'image d'un cycle immuable et éternel du gouvernement par la chasse. On pourrait se demander à la suite de Charles Stépanoff si les rois de France rêvaient de leurs proies fétiches et de la chasse³¹⁵ ? Dans les pas de Baptiste Morizot, on pourrait se demander également si le goût des rois de France pour la chasse et la quête du cerf tiennent aussi à des faits biologiques et cérébraux (la sécrétion de dopamine en contexte de quête) et au plaisir que provoque selon ces chercheurs le fait de « suivre et trouver l'animal fuyant³¹⁶ » et plus largement d'enquêter ? Nous y retrouverions les *plaisirs* cynégétiques sous un jour nouveau, ils rejoindraient une

³¹² Elias, 1994, p. 205-238.

³¹³ Salvadori, 1996, p. 215.

³¹⁴ Russell, 2003-2018.

³¹⁵ Stépanoff, 2021, p. 226-228.

³¹⁶ Grandin 2006, p. 117 cité par Morizot, 2016, p. 222-226.

« biohistoire » du corps du roi, aux côtés des plaisirs de la table ou du sexe³¹⁷. Le *Parc-aux-cerfs* à Versailles, qui sert de vivier à maîtresses pour le roi permet également ce type de rapprochements. Ce thème s'épuise avec Louis XVI, réputé pour sa chasteté.

Cet élevage des gibiers et les arts politiques cynégétiques témoignent du raffinement souhaité par le roi à la chasse au XVIII^e siècle. La chasse dans son artificialisation est conçue par les princes comme une « artialisation », c'est-à-dire une mise en art et en science politique de la chasse. La chasse à Rambouillet appartient à une culture baroque de la nature, une culture liant les paradoxes entre sophistication et élégance, brutalité et raffinement dans la violence. Ce spectacle du luxe en forêt appartient à ce qu'Edward P. Thompson nomme les « exhibitions ostentatoires » participant à « l'étalage ostentatoire du luxe et de la « libéralité » [qui] faisait partie du théâtre des grands³¹⁸ ». Dans ce spectacle grandeur nature de domination sociale et environnementale qu'est la chasse, le plus grand signe de distinction, le plus grand des luxes et des *plaisirs* est assurément celui de s'arroger le droit absolu de mettre à mort les animaux, devant un peuple qui subit la faim au quotidien. Cela permet de rappeler l'existence des ordres sociaux et de la « nature » de l'appartenance des Grands à la race des êtres humains supérieurs. La chasse royale du cerf rappelle la pensée d'une suprématie environnementale des rois et de l'aristocratie curiale sur la Création dont les hommes.

La figure du roi-chasseur renvoie à une autre facette du miroir du roi, celle du roi-savant et du roi-économe. Une figure que Louis XVI cherche à incarner à Rambouillet dans le projet de la ferme expérimentale à partir de 1784.

³¹⁷ Hours, 2009, p. 23-70 et 263-334 ; Stépanoff, 2021, p. 222-226 et 254-255 ; Dalla Bernardina, 2017 ; Kantorowicz, 1989 ; Perez, 2007.

³¹⁸ Thompson, 2015, p. 100-101 et 111.

Chapitre 2. La ferme du roi : princes, sciences et natures à Rambouillet (1750-1789)

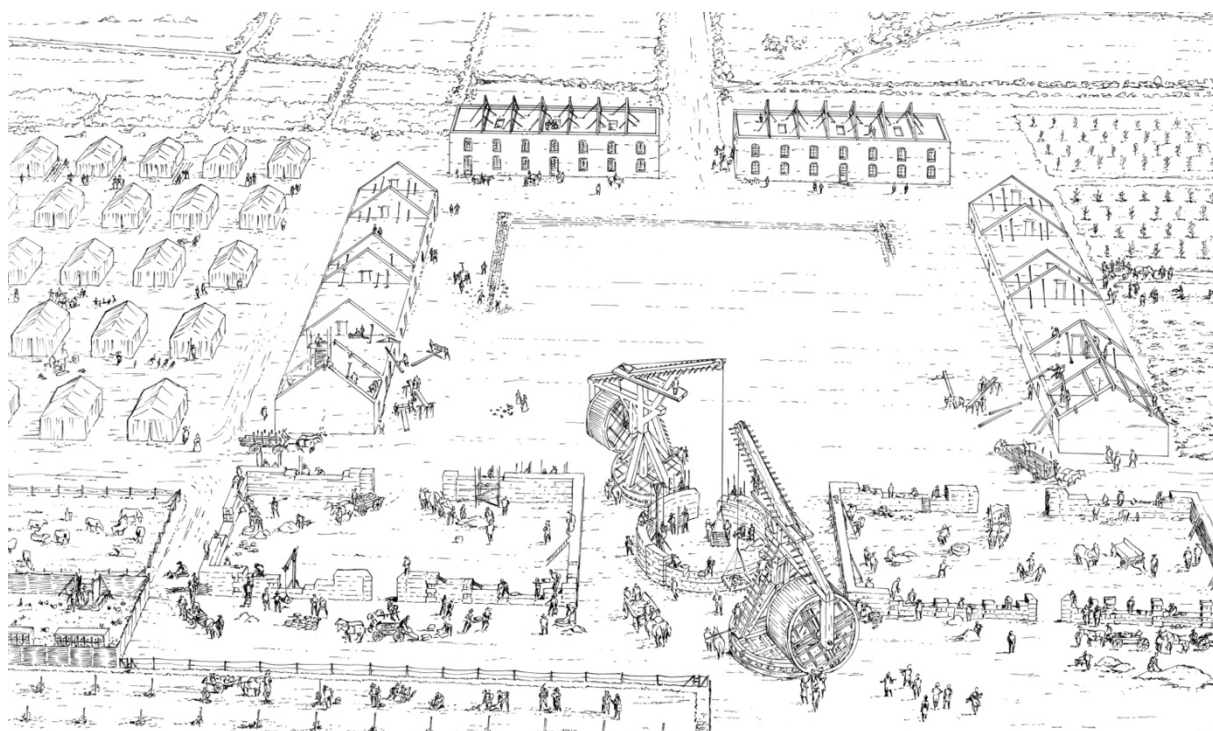


Figure 15. Le chantier de la ferme du roi à Rambouillet, vers 1784. Illustration de Bertrand Le Corre pour La Ferme du Roi, avec Marc Bruning, bande-dessinée à paraître en 2024 sur l'histoire des débuts de la Bergerie nationale de Rambouillet. Aucune image n'est connue du chantier et de la ferme sous Louis XVI. Comme pour le domaine des chasses les images sont rares ou inexistantes. Cette illustration permet d'imaginer l'ampleur du chantier mené à partir du printemps 1784 dans le Grand Parc de Rambouillet. Les bâtiments en haut de l'image serviront à accueillir le personnel, les ailes de gauche et de droite, au centre de la cour, rassemblent les étables, la vacherie, la porcherie et la basse-cour, et les deux bâtiments en bas sont les futures granges encadrant le colombier (bâtiment circulaire où se trouvent les engins de construction). © Bertrand Le Corre, Marc Bruning.

Introduction. Le roi, le cabinet et la ferme expérimentale

En 1817, Louis XVIII souhaite honorer la mémoire de son frère Louis XVI. Il fait la commande d'un célèbre tableau représentant le roi-martyr en train de donner ses instructions au capitaine Jean-François de La Pérouse le 26 juin 1785³¹⁹. Le roi y est représenté en roi-savant et en roi-cartographe, amateur de sciences et prince cultivé. Si Louis XVI ne peut s'embarquer lui-même sur l'*Astrolabe* et la *Boussole* en 1785 et demeure un « navigateur immobile³²⁰ » ; à Rambouillet, il peut exprimer cette part de sa personnalité de roi-savant.

Un an après le début des travaux, le capitaine de La Pérouse est reçu par le roi à Rambouillet en 1785 pour préciser ses missions de conservation et d'amélioration des savoirs. Le 19 mai 1785, l'abbé Tessier et le capitaine contractent à Rambouillet un accord. Ce dernier est

³¹⁹ MONSIAU, 1817, musée national du château de Versailles, MV 220 - 93-000749-02.

³²⁰ Taillemite, 2002.

missionné pour mener des expériences sur la conservation de l'eau à bord des vaisseaux *L'Astrolabe* et *La Boussole*³²¹.

Le journal du roi précise que Louis XVI passe la journée à Rambouillet, ce même jour du 19 mai 1785. Le gibier convoité est le cerf, l'attaque se fait à Coignières. Le cerf est manqué. Le roi revoit le capitaine le 26 juin 1785 à Versailles où il lui donne ses propres instructions. La Pérouse part pour Brest le 1^{er} juillet et s'embarque pour son tour du monde le 1^{er} août. Il disparaît sur une île du Pacifique (Vanikoro) en 1788 après avoir été élevé au rang de comte par le roi en 1787³²². Le roi suit l'expédition sur une carte. En 1793, Louis XVI aurait demandé des nouvelles de La Pérouse en montant sur l'échafaud³²³. Une autre anecdote célèbre qui s'ajoute au fameux « Rien » de l'entrée du 14 juillet 1789 du *Journal des chasses*.

L'historien Jean-François Solnon fait le portrait d'un roi au « tempérament conservateur en politique et attaché aux traditions [...], défenseur d'un monde qu'il aurait voulu immuable [...], l'homme n'en est pas moins ouvert à la modernité scientifique et à ses applications pratiques, notamment en matière maritime³²⁴ ». Son goût pour l'étude des machines, de la serrurerie et de la lecture est connu et lui a valu une image de roi de cabinet. Comme le veut l'adage « savoir c'est pouvoir », la science est un lieu de pouvoir pour le roi³²⁵. Louis XVI est féru de géographie et de cartographie. En plus de la carte des chasses, le roi dessine les plans et projets de l'extension du jardin anglais commencé par le duc de Penthièvre et en confie l'exécution à Hubert Robert, dessinateur des jardins du roi et aux architectes³²⁶. Il hérite ce goût des sciences et des expériences de Louis XV, connu pour ses travaux savants, en particulier ceux menés au sein du jardin botanique de Trianon, matrice du Jardin du Roi à Paris. Dans ce vaste jardin qu'est le domaine, les expériences de Rambouillet donnent à voir un autre portrait du roi.

Au printemps 1784, Louis XVI se rend pour la première fois à Rambouillet en tant que propriétaire du domaine. Il suit le lancement des vastes travaux et chantiers qui débutent. Sur le modèle de Versailles, le roi a nommé un gouverneur et capitaine des chasses pour son nouveau domaine privé. Louis XVI choisit un homme connu en la personne de Charles-Claude Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller (1730-1809), directeur des Bâtiments du roi depuis

³²¹ « Projet d'Expériences à faire pour préserver de corruption l'eau qu'on embarque, communiqué à M. de La Pérouse, capitaine de vaisseau, allant faire le tour du monde ; par l'abbé Tessier, de l'Académie des Sciences, et de la Société de Médecine » MILET-MUREAU Louis-Antoine (texte établi par), *Voyage de La Pérouse autour du monde*, Paris, Imprimerie de la République, 1797, t. 1, p. 197-204 ; LAPEROUSE Jean-François de, *Voyage autour du monde sur l'Astrolabe et la Boussole (1785-1788)*, Paris, La Découverte, 2008, p. 28.

³²² Latour, 1995, p. 515-623

³²³ Orain, Chappey et Lilti, 2021.

³²⁴ Solnon, 2020, p. 223.

³²⁵ Lamy, 2017, p. 71-99.

³²⁶ LORIN [1907] 2008, p. 220.

1774³²⁷. Avec la ferme expérimentale de Rambouillet, le roi innove en créant un cabinet grandeur nature où il peut mettre en scène sa curiosité pour les sciences, les savants et leurs œuvres et répondre aussi aux enjeux du temps. Le roi entre alors en une représentation en action du roi-pasteur, soucieux du bien public, finançant dans son domaine des expériences visant à trouver des remèdes aux maladies des grains et aux problèmes agricoles de son royaume, Louis XVI se veut un vrai roi-naturaliste :

Les premières idées que l'on a eues de l'Histoire naturelle ont sans doute été celles de l'Agriculture & de l'éducation des animaux ; on a commencé par cultiver les plantes & par élever les animaux qui pouvoient servir d'alimens. [...] Quelles recherches peuvent donc être plus importantes que celles qui contribuent à rendre la terre plus féconde, & à multiplier les choses les plus nécessaires aux hommes ! Ces objets sont les plus dignes des Naturalistes, des savans de tout genre, & des bons citoyens ; aussi ne peut-on pas trop applaudir aux travaux de ceux qui s'appliquent à rechercher la nature des terres, à perfectionner la charrue, à conserver les grains, à purifier ou à préserver les semences de la contagion, à élever des forêts, à naturaliser des arbres étrangers.³²⁸

Le projet porte aussi une autre vision plus économique, financière et industrielle, une application des doctrines étatistes et colbertistes : le roi et le gouverneur d'Angiviller souhaitent améliorer les productions de laine du royaume pour fournir les manufactures. Louis XVI souhaite également améliorer les productions de petit gibier et fait construire une nouvelle faisanderie. En ce sens, le projet répond à la définition de l'économie rustique :

C'est l'art de connoître tous les objets utiles & lucratifs de la campagne, de se les procurer, de les conserver, & d'en tirer le plus grand avantage possible. Cette manière de s'enrichir est d'une étendue prodigieuse : c'est un tribut imposé sur tous les êtres de la nature [...]. Celui qui vivra à la campagne, & qui voudra mettre son séjour à profit, connoitra l'agriculture & le jardinage dans tous leurs détails ; il n'ignorera rien de ce qui concerne les bâtimens nécessaires pour lui, pour sa famille, pour ses domestiques, pour ses animaux, & pour ses différentes récoltes ; la chasse, la pêche, la fauconnerie, les haras, les eaux, les forêts, les différens travaux rustiques.³²⁹

Il faut relier cette notion à celle d'« économie de la nature ». « Par économie de la nature, on entend la très sage disposition des Êtres Naturels, instituée par le Souverain créateur selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques³³⁰ ».

Le projet domanial à Rambouillet incarne par bien des aspects ce paradigme de l'amélioration théorisée par une série d'auteurs du XVII^e au XVIII^e siècle³³¹. La notion est basée sur un imaginaire de l'abondance et vise à augmenter les richesses par la mise en propriété et le travail de la terre. Elle est définie dans deux articles de l'*Encyclopédie*. Pour Antoine d'Argenville, « améliorer » c'est, d'un point de vue technique, une notion de jardinage et de culture de la terre. Améliorer, c'est « régénérer » la fertilité du sol et soigner le sol pour le cultiver³³².

³²⁷ Baudez, 2013, p. 16-17.

³²⁸ « Histoire naturelle », *Encyclopédie*, vol. VIII, 1765, p. 227.

³²⁹ « Économie rustique », *Encyclopédie*, vol. V (1755), p. 349a.

³³⁰ LINNE Carl [1749] 1972, p. 57-58 ; Deneault, 2019 ; Worster, [1977].

³³¹ ; LOCKE John, [1689] 1994 ; Merchant, 2021, p. 280-281 ; Charbonnier, 2020, p. 81.

³³² D'ARGENVILLE, 1751, p. 354 ; TOUSSAINT, 1751, p. 354.

Ce chapitre tente de restituer de la manière la plus complète le projet royal en suivant l'évolution des chantiers, de l'édification d'une architecture modèle jusqu'aux expériences d'histoire naturelle sur les royaumes minéraux, végétaux et animaux de Rambouillet. Après avoir étudié la création d'un nouveau pôle gouvernemental, nous nous intéresserons au réaménagement de la terre du Grand Parc et la mise en place des expériences et de leurs équipes. Nous nous focaliserons ensuite sur l'un des pôles expérimentaux du site avec l'histoire de l'« acclimatation » du troupeau de bêtes à laine espagnoles.

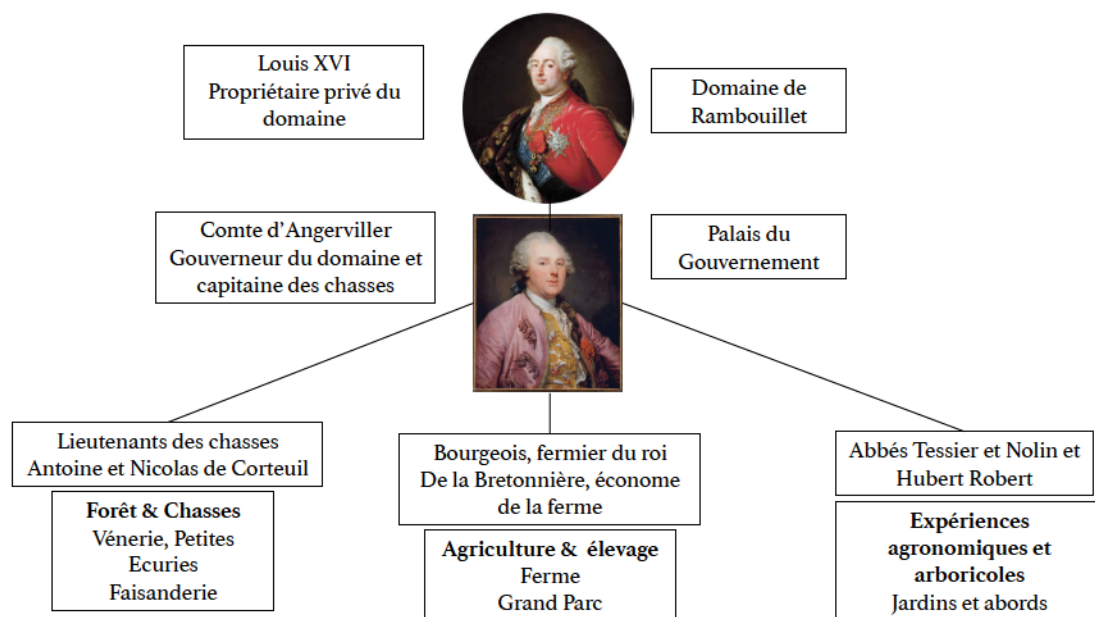


Figure 16. Schéma du gouvernement des expériences et du domaine de Rambouillet sous Louis XVI.

I. Un domaine pour gouverner toutes les natures : la ferme expérimentale entre économie rustique et laboratoire

1. Louis XVI, la transformation et l'amélioration de la terre : créer une ferme modèle (1784-1788)

1.1. Un pôle gouvernemental : une architecture pour administrer le domaine

Au printemps 1784, le roi visite le domaine et fait lancer les travaux des architectures. L'un des premiers chantiers est dédié aux bâtiments de gouvernement du domaine : maison du gouverneur et « palais de justice ». Pour accueillir le gouverneur, un *Palais du Gouvernement* est édifié en 1785 à 300 mètres du château. À ce premier bâtiment, s'ajoute le Baillage. Le gouverneur rachète les maisons aux alentours de la place du marché pour y édifier le nouveau bâtiment³³³. Il concentre les salles de justice où siègent le bailli et le maître particulier des Eaux et Forêts, mais aussi la prison et les archives (voir outil, plan v. 1788)³³⁴.

Face au surgissement des contestations paysannes, ces dernières sont d'ailleurs distraites du trésor royal pour rejoindre le domaine et aider l'archiviste-féodiste dans l'arbitrage des droits et des conflits entre le roi et les paysans. En 1737, date de la mort du comte de Toulouse, les communautés paysannes avaient tenté d'exiger du duc de Penthièvre, la restauration de leurs droits « immémoriaux » sur l'espace forestier. En 1784, les paysans souvent aidés des prêtres des paroisses profitent du changement de propriétaire pour revendiquer à nouveau leurs droits, us et coutumes sur la forêt dont ils ont été lésés par les Bourbons-Penthièvre au fil du siècle³³⁵.

Toutes les précautions sont prises pour la conservation de ce trésor domanial :

Le local où sont maintenant déposés les papiers, registres et plans composant les archives du ci-devant Domaine de Rambouillet [...] est composé d'une fort grande salle construite sans bois, établie sur des voûtes terminée par un comble en fer ourdé en plâtre et pots de terre cuite, couvert en ardoises, dans laquelle salle, éclairée par des croisées grillées, précédée d'une antichambre, à laquelle elle communique par une porte en fer, sont établies douze grandes armoires où sont déposés tous les papiers renfermés dans boîtes en bois.³³⁶

Le bâtiment du baillage n'est achevé qu'en 1787, il a coûté 92 307 livres, 2 sols, 9 sous³³⁷. Il se situe aux abords du château, tout comme la place du marché réaménagée à l'occasion³³⁸. Le 13 juillet 1784, le roi autorise la création d'un nouveau marché « dans le bourg de

³³³ ADY, 60J 453(2) et 60J 18.

³³⁴ René Denis Etienne Delamustière, Avocat au Parlement, Lieutenant de la Maîtrise particulière de Rambouillet est déjà bailli et maître en 1763. Louis Hobier est le greffier de la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts. Il est chargé d'enregistrer les rapports des gardes de la Maîtrise. ADY, B 2244 : Registres d'audience, 1784.

³³⁵ Voir la série 60J des Archives départementales des Yvelines et AN, O¹ 3869 : Titres de propriété, actes de foi et hommage, lettres patentes des Rois pour foires, marchés, règlements divers. 1355-1782.

³³⁶ COÛARD, 1907, p. 117.

³³⁷ ADY, 60J 463 : Mémoire des ouvrages de terrasse faite pour le service du Roy à Rambouillet, années 1784-1789, par Romain entrepreneur terrassier à Rambouillet, 1787 : baillage-archives et prison.

³³⁸ Le comte d'Angerviller achète une série de maison aux alentours du baillage pour les détruire et agrandir la place du marché, contrôlé par l'architecture par le bâtiment de justice en cours de construction.

Rambouillet en Beauce³³⁹ », la dimension économique accompagne l'amélioration du domaine.

En 1784, Louis XVI amène avec lui son équipe de gardes forestiers, le duc de Penthièvre étant parti avec sa domesticité. Ces hommes sont presque tous d'anciens soldats du roi, logés en forêt ou aux abords. Le comte d'Angiviller, capitaine des chasses, a sous ses ordres les lieutenants des chasses Antoine, ainsi que Nicolas-Valentin Martin de Corteuil. Ils sont logés dans les pavillons proches du château, dans l'alignement de la route qui conduit à la forêt vers le Nord et le canton de Coupe-Gorge par la Grille de Versailles³⁴⁰. Ils forment une police de la forêt, et sont chargés de pacifier le territoire par leur présence plutôt que par la punition en justice³⁴¹. Ils sont les agents de la conservation de la nature princière. Ils traquent les délits menaçant les monopoles seigneuriaux sur la forêt et la chasse et surveillent les paysans aussi bien que les animaux du roi³⁴².

Ce pôle gouvernemental est situé au milieu du domaine. Il sert de centre de commandement pour organiser les travaux des différentes équipes recrutées, salariées et mobilisées sur le chantier, que ce soit les officiers, les gardes, les domestiques ou bien les journaliers du domaine.

1.2. Une nouvelle gestion rationnelle du foncier : une économie de la terre

En 1784, le Grand Parc est profondément transformé par les équipes royales.

Le Grand Parc étoit peu cultivé en raison de son étendue ; et la culture qui en étoit aussi peu soignée étoit divisée en trois parties. La première et la plus considérable étoit celle du côté du midi, qui dépendoit d'une ferme située hors le Parc et appelée la ferme de Guéville ; quoi qu'assez ingrate par la nature de son sol, cette partie étoit cependant la seule dont on tiroit quelque produit : le fermier en a continué l'exploitation jusqu'en 1795.

La seconde ferme, dite de *Malassis*, située au Sud-Ouest et la troisième *La Pommeraye*, située au Nord, sont constituées chacune d'environ 25 arpents. Mais les fermiers étaient « loin de payer le prix de leurs fermages [et] obtenaient chaque année des indemnités pour les dédommager des produits de leurs récoltes qui étoient toujours entièrement consommées sur pied et détruites par le gibier ». Et « Louis XVI desirant avoir plus de culture dans le Parc afin d'y faciliter la propagation du Gibier, résolut de supprimer les deux petites fermes de Malassis

³³⁹ BNF, F-21210 (79).

³⁴⁰ Le Grand et le Petit Parc sont deux enclos percés d'une série de portes donnant accès aux parcs à différents endroits stratégiques. La Grille de Versailles est l'entrée principale du Grand Parc, située sur la route menant de Rambouillet à Versailles et Paris. C'est donc aussi la porte la plus monumentale et la plus luxueuse, desservie par une large allée descendante.

³⁴¹ Duma, 1978, p. 193.

³⁴² *Ibid.* et Chantereau, 1971 ; ADY, B 2241 à 2245 et B 2246 à 2249.

et de la Pommeraye, d'en faire bâtir une au centre du Parc³⁴³ ». Selon Bourgeois, le réaménagement royal du parc se veut cynégétique. Mais il répond également à la pensée de l'amélioration agraire par la réunion des terres au sein de grandes fermes gérées par un seul propriétaire. Louis XVI fait interrompre le travail de boisement prévu par la réformation des bois des parcs de Penthievre de 1778.

À Rambouillet, la tradition de ces cultures à gibier est ancienne puisque le comte de Toulouse établit dès 1716 les *plattes-bandes* dans le Grand Parc. Cet aménagement est pensé sur le modèle des jardins réguliers, où la plate-bande désigne une bande de terre cultivée dans un jardin. Ici, il s'agit d'une plate-bande géante alternant des bandes de cultures à gibiers et de bois. Ce double aménagement permet à la fois de nourrir le gibier et de lui servir de remise.



Figure 17. L'aménagement cynégétique des plattes-bandes. Établies dès les années 1710 par les hommes du comte de Toulouse cet aménagement alterne des bandes de prairies et de cultures à gibier et des bois : à gauche, la carte de 1764 (le Nord se situe dans le coin gauche de l'image). À droite, le projet de reboisement du duc de Penthievre, plan de l'atlas forestier de 1779-1782. Les plattes-bandes disparaissent sous Louis XVI pour devenir des cultures de la Ferme royale et les futurs filets (tirés) de chasse.

En 1778, on apprend que le paysage a été abandonné sous le duc de Penthievre : « les bois blancs accrus dans les plattebandes qui se cultivoient autrefois pour la nourriture du gibier ; on les a coupés et on les exploite encore pour le chauffage des gardes qui passent les nuits d'hiver a la faisanderie pour la conservation du gibier³⁴⁴ ». Le duc veut reboiser cet espace des plattes-bandes et le Petit Parc. L'arrivée du roi interrompt ce projet et le plan de boisement sylvicole est converti en opération de déboisement afin de libérer les terres pour les cultures et les nouveaux aménagements cynégétiques.

³⁴³ L'ensemble des citations de ce paragraphe proviennent de AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 1-2.

³⁴⁴ ADY, 2604 W 78 : Atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1778-1782).

Les céréales, les fourrages et les milieux agricoles sont clairement identifiés et utilisés par les acteurs des chasses du XVIII^e siècle comme des lieux plus riches qu'un bois en matière d'alimentation du gibier³⁴⁵. À Rambouillet, Versailles ou Chambord, les champs et les prés sont cultivés pour nourrir et favoriser la présence de gibier. Les populations animales sont si abondantes qu'elles entraînent la déstabilisation des fermes ducales rambolitaines et domaniales. Dans le Grand Parc, les paysans sont incapables de fournir la moindre récolte. Les terres agricoles sont littéralement submergées par les flux de gibiers qui en mangent tous les fruits. Les princes financent donc une véritable agriculture cynégétique dans leurs domaines aux dépens de l'agriculture alimentaire et nourricière. Cet aspect matériel d'histoire environnementale de la chasse, de l'élevage et de l'agriculture permet de mettre à distance le discours du roi comme père nourricier et roi pasteur protecteur des récoltes. Pour satisfaire l'exercice de la chasse, le Roi exclut des territoires entiers d'une agriculture « normale » pour les dédier à l'élevage artificiel de gibier dans les parcs, les capitaineries et les domaines de chasse.

Pour accueillir le gibier et l'agriculture, le roi ne s'arrête pas à la réformation du foncier par la suppression des petites fermes, il veut transformer et *améliorer* la terre, l'ouvrir à la culture et la rendre fertile³⁴⁶. « Environ 300 arpents [153 ha] de mauvais bois, genets et en bruyères » sont défrichés « par un régiment de pionniers que le Roi fit venir exprès³⁴⁷ ». Du 25 novembre 1786 au 22 février 1787, des pionniers des régiments de l'armée royale commandés par l'officier Devigneux sont payés pour transformer la terre à coups de haches et de scies, de pelles et de pioches³⁴⁸. Les anciennes *plattes-bandes* de Toulouse, tant en bois que buissons, sont défrichées, les arbres coupés, les souches arrachées. Ils réalisent les mêmes tâches sur la butte retenue pour devenir le site d'implantation de la nouvelle ferme royale.

Ces travaux sont extrêmement pénibles. Ils sont menés à la seule force des bras et des corps des hommes et des bêtes. Ce qui explique l'intervention de ces soldats spécialisés dans le génie militaire. Le pionnier, rappelle l'*Encyclopédie*, est « celui qui est employé à l'armée pour aplanir les chemins, en faciliter le passage à l'artillerie, creuser des lignes & des tranchées, & faire tous les autres travaux de cette espèce où il s'agit de remuer des terres³⁴⁹ ». Ces pionniers, remueurs de terre, travaillent donc pendant trois mois à la profonde transformation des sols,

³⁴⁵ Osborn et Jenks, 1998.

³⁴⁶ D'ARGENVILLE, 1751, p. 354.

³⁴⁷ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, f. 2. Près de 147 hectares (430 arpents 30 perches et demie, sont défrichés sous Louis XVI sur trois sites du parc : ADY, 60J 458 ter : compte de l'économe 1785.

³⁴⁸ ADY, 60J 459 (3) : Devigneux commandant des pionniers défoncement des terrains en jardin du 25 novembre 1786 au 22 février 1787 : 4 638 livres et 7 sols, comptes de l'économe 1787.

³⁴⁹ JAUCOURT Chevalier de, « Pionnier s.m. (Art. milit.), *Encyclopédie*, vol. XII, 1765, p. 646.

qu'ils défrichent et retournent sur plusieurs centimètres de profondeur, que ce soit pour dessoucher ou creuser les fondations des champs ou des énormes bâtiments de la ferme. Ils travaillent vite et rendent le travail indépendant du recrutement de journaliers. Au printemps 1787, les pionniers travaillent également en forêt, ils creusent des fossés pour dessécher les sols et travaillent aux mesures de réarpentages des vides, en vue des plantations de repeuplement de la forêt³⁵⁰.

Le roi ordonne une vaste transformation des sols et de la gestion foncière entre 1784 et 1788. L'unification des terres doit permettre l'installation d'une économie centralisée et rationnelle gouvernée par une seule et vaste ferme. À Rambouillet, la ferme et l'ensemble des terres appartiennent au roi-proprétaire. La grande propriété absolue et exclusive est gage d'un meilleur gouvernement agraire et politique pour les physiocrates et un certain nombre de savants français et anglais, ces derniers militant pour l'enclosure³⁵¹. L'établissement de Rambouillet doit être composé de 300 à 500 ha de terres agricoles réunies et encloses dans le parc, autour d'un seul corps de ferme. Rambouillet est un cas rare de transformation des terres, de réunion et de centralisation totales de l'activité agricole, une sorte d'enclosure royale sur le modèle anglais. Ce phénomène culturel et foncier reste rare, mais n'est pas nouveau pour la période selon Jean-Marc Moriceau : les plus grosses fermes franciliennes comptent à cette époque 200 hectares réunis ou bien des surfaces concentrées exceptionnellement. Les 754 hectares de terres agricoles de Jean Navarre en actuelle Seine-et-Marne sont répartis sur cinq corps de ferme³⁵². La surface allouée à la ferme royale témoigne de sa vocation de ferme modèle et d'espace agricole rationalisé. Dans les faits, les anciennes fermes subsistent (La Pommeraie, Mocquesouris), ce qui sauve, nous le verrons bientôt, le troupeau de bête à laine en octobre 1786.

La politique de mise en parc constitue un dernier critère d'intérêt dans le mouvement du progrès agricole et des *enclosures* foncières du XVIII^e siècle. De Mante dans son *Traité des prairies artificielles, des enclos et de l'éducation des moutons de race anglaise* propose de suivre la méthode anglaise en créant des haies végétales, vives ou mortes. À Rambouillet le roi dispose d'un « retranchement impénétrable³⁵³ », avec la dizaine de kilomètres de murs de son parc. Grâce aux murs, il est isolé des nuisances paysannes et lupines. Au XVIII^e siècle, la vaine

³⁵⁰ ADY, 60J 459 (3) : comptes de l'économe : Corps des pionniers, 23 mai 1787 : Chap. 6 – Plantations repeuplement fossés de limites et réarpentage de vides de la forêt pour parvenir au repeuplement : Défoncement de la terre ; Dessèchement de la forêt par fossés, 25 août 1787 (12 129 livres) ; Exploitation des bois pour faire du palis pour enclore les nouvelles plantations (256 livres).

³⁵¹ QUESNAY, 2008 ; MIRABEAU et QUESNAY, 1763 ; Thompson, 2015, p. 226-229.

³⁵² Jean Navarre est un ancien receveur de la seigneurie de Villeroy qui concentre ses terres entre Charny et Monthyon dans les années 1692-1710. Moriceau, 1994a, p. 246-249 et p. 630-632.

³⁵³ DE MANTE, 1778, voir en particulier « Article II. De la manière d'enclore les terres », p. 99-106.

pâtûre est de plus interdite progressivement dans la région par les princes pour assurer la conservation de la forêt en accord avec la pensée savante du progrès par l'amélioration agricole³⁵⁴. « La clôture par exemple, autre façon de combattre la jachère, sert souvent à mesurer le degré de perfectionnement d'une agriculture et cela d'autant plus que le mouvement des "enclosures" apparaît alors comme le facteur essentiel de la révolution agricole en Angleterre³⁵⁵ ». Le mur du parc devient donc l'incarnation du progrès agricole soutenu par le roi, tout comme les prairies artificielles et la fumure animale.

Les cartes documentent l'ouverture massive du parc à l'agriculture, en particulier dans sa partie Nord qui est occupée jusqu'en 1784 par les plates-bandes en voie de boisement. Les comptes de l'économe de la ferme permettent de suivre les travaux à partir de 1785. Le domaine royal de 1784 à 1792 est un immense chantier, où résonnent les sons des outils et des machines des travailleurs. Une véritable armée d'ouvriers et d'artisans est recrutée, entre 723 et 900 ouvriers travaillent au domaine de 1785 à 1792, en plus des savants, des ministres et des chefs de travaux sans oublier les animaux³⁵⁶. Maçons, charpentiers, serruriers, feronniers, charretiers, architectes, journaliers, militaires, administrateurs, artistes s'affairent pour transformer le territoire du roi. Les pioches percent la terre, les ciseaux taillent les pierres, les haches tranchent les aubiers des arbres, les mains et les corps s'activent, hommes et bêtes travaillent pour construire des bâtiments, transporter les matériaux, créer et entretenir les fossés, défricher les bois, *dessécher* c'est-à-dire drainer la terre et labourer les champs.

Après le passage des pionniers, une vaste équipe de journaliers est chargée de la mise en culture de la terre. Les comptabilités compilent mensuellement les listes des travailleurs employés au service de la ferme³⁵⁷. Ces femmes et ces hommes sont associés aux divers travaux agricoles et sont chargés de labourer, herser, semer, planter champs et vergers, d'entretenir les cultures et les prés, de marnier, épierrier, détruire les taupinières, couper racines, ronces et fougères, écharbonner et désherber les champs³⁵⁸. Et une fois les cultures à maturité, il faut récolter, moissonner, faner et battre les grains, puis faire les chaumes et transformer les végétaux en pailles ou en fourrages. Les archives documentent toute l'économie de la terre que fait naître Louis XVI à Rambouillet. Des habitants de toute la forêt, des familles entières comme

³⁵⁴ Bloch, [1931] 2006, p. 130-140. En 1719, le bailli de Pontchartrain interdit la vaine pâtûre à partir du 15 mars dans les prés et luzernes et toute l'année dans les sainfoins, autour de Montfort-l'Amaury et Rambouillet. En 1730, la défense devient permanente dans les bourgognes et luzernes : Moriceau, 1999a, p. 158 ; Paris, 1975, p. 209-245.

³⁵⁵ Mulliez, 1979, p. 7-8 et 1984.

³⁵⁶ ADY, 60J 464 : état des ouvriers des différentes paroisses employés aux travaux de Rambouillet, 1785-1792 ; *Observations sur le règlement des ouvrages de maçonnerie faits par le sieur Delanoue pour le service du Roi au duché de Rambouillet*, Paris, de Cailleau, 1790, p. 4.

³⁵⁷ AN, 20160285/1 ; ADY, 459 (1) : chapitre des dépenses 1787-1789.

³⁵⁸ ADY, 459 (1) : dépenses : état des journées faites dans les mois d'avril, mai et juin 1787.

les Canyaux en février-mars 1789 offrent leur force de travail comme journaliers³⁵⁹. En plus des flux d'énergies strictement humains, les animaux créent d'autres réseaux d'achats, d'entretien, de travaux mais aussi de soins. Les bêtes sont soignées par les vétérinaires de la région, créant un réseau jusqu'à Chartres³⁶⁰.

Rambouillet doit être une ferme pionnière comme lieu d'application des théories savantes d'amélioration de l'agriculture. Sur les conseils des naturalistes-agronomes que sont Carlier, Duhamel du Monceau, de Mante, Daubenton, des prairies artificielles sur le modèle anglais sont plantées pour dynamiser les récoltes et l'élevage. L'ancien système d'assolement triennal est basé sur une succession de soles, les pièces de terre soumise à l'assolement, dont la jachère. La *sole* de jachère permet à la terre de se régénérer en n'étant pas cultivée pendant un an et par la fumure de la terre³⁶¹. Comme l'explique Jacques Mulliez, la jachère n'est pas une sole non cultivée comme commence à le penser les savants du progrès agricole et des Lumières. Utilisée pour l'élevage des troupeaux et la régénération du sol, la jachère est une manière de cultiver la terre sur le long terme.

Mais dans le nouveau système prôné par les agronomes, il faut remplacer la jachère par une sole de prairie fourragère. La jachère étant pensée comme une sole improductive, symbole d'une agriculture archaïque. En vérité, ces agronomes défenseurs de l'économie politique par l'agrarisme défendent un modèle économique basé sur la culture du blé, céréales à même de servir dans les échanges commerciaux. Le végétal devient alors le symbole du progrès agricole et politique par la civilisation des terres pastorales de plus en plus pensées comme des terres de l'archaïsme. Après le travail du sol, des graines de plantes fourragères sont semées. Les plantes fourragères sont récoltées comme fourrages et les animaux mis au pâturage doivent régénérer la terre et la rendre fertile, en pâturant soit les chaumes de blé soit les prairies.

Le remplacement de la jachère par une sole supplémentaire de prairie fourragère permet d'accélérer le passage aux céréales, vues comme les plantes souveraines. La prairie artificielle permet d'augmenter la production en fourrages, ce qui permet de nourrir plus de bétail et de récolter plus de fumiers pour régénérer la fertilité du sol. Ce système doit conduire à l'intensification de la production de grains, pensée comme la récolte centrale et la meilleure

³⁵⁹ AN, 20160285/1 : journée employée à différents travaux à la ferme du roi pendant le mois de février 1789 et mars 1789.

³⁶⁰ AN, 20160285/1 : Le 9 février 1789, Marais, marchand de chevaux à Chartres fourni quatre chevaux noirs, Pierot, Capitaine, La Joye, et Baltasard achetés à la foire d'Ablis. Un vétérinaire de Chartres, Barlier fait le voyage à Rambouillet pour soigner les chevaux, en mars 1789.

³⁶¹ « Jachere, (Agricult.) », *Encyclopédie*, vol. VIII, 1765, p. 429a.

forme d'agriculture possible par les améliorateurs de la nature³⁶². Pour de Mante, le système des prairies artificielles et ses aménagements connexes permettent de transformer les terres :

Sous les mains fécondes d'un tel Cultivateur, vous verrez bientôt les déserts se convertir en terres labourées, en prairies artificielles : c'est une véritable conquête, une acquisition, une appropriation qui enrichit un homme sans en détruire d'autres. Ici il introduit de petits ruisseaux dans un terrain aride ; il le change en pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux de moutons ; à côté c'est un marais qu'il dessèche, & de riches moissons brillent bientôt où l'on ne voyoit que des joncs ou des ronces & des bruyères.³⁶³

Le savant s'adresse directement à Louis XVI en 1778 et l'incite à répandre les graines de la prairie artificielle, de l'enclos à moutons, fers de lance de l'amélioration et de la création d'un empire de l'abondance : « Osons approcher de son Trône & supplier humblement ce père du peuple de prendre sous sa protection un système encore au berceau, mais dont l'âge mur répandra sur la vaste étendue de son Empire l'abondance & la richesse ; car les faveurs du Roi sont comme la rosée sur le gazon³⁶⁴ ».

Si les journaliers et soldats de Rambouillet ne créent pas de rivières, de canaux et de machine de Marly comme à Versailles, ils participent d'une amélioration discrète mais centrale de la nature et du travail de la terre. Ils vont dans toutes les nouvelles pièces agricoles et dans les parcelles boisées, creuser des rigoles et des fossés pour conduire les eaux en dehors des surfaces cultivées. Ces travaux hydrauliques doivent *dessécher* la terre, c'est-à-dire à drainer les terres humides, pour les rendre cultivables. En 1787, pour l'ensemble du domaine les frais de création de rigoles représentent 7 400 livres³⁶⁵.

Dans le Grand Parc, une rigole maitresse de 3 pieds (91 cm) de profondeur sur 8 (2,44 mètres) de largeur, 130 perches (654 mètres) de longueur, est creusée de la Mare du Bout à la Remise de Malassis³⁶⁶. Une autre partant de la Futaie jusqu'à la mare de Poigny, mesure 603,5 mètres de longueur. Et 165 perches (830 m) de rigoles sont établies le long de toutes les routes de 2 pieds de profondeur pour 4 de largeur. Et « de l'autre côté de la route de Poigny jusqu'au mur du petit parc il faut rétablir les 2 700 perches » c'est-à-dire plus de 13 kilomètres de rigoles. La terre retirée des rigoles est mise sur les parcelles de culture³⁶⁷.

Après le défrichement et le dessèchement qui durent jusqu'en 1789, la mise en valeur de terre implique des travaux de fertilisation³⁶⁸. Ils sont menés par *marnage* et par la fumure des terres, autour de Rambouillet et les hommes du domaine vont même jusqu'à Versailles pour se fournir

³⁶² QUESNAY, 1757.

³⁶³ DE MANTE, 1778, p. xiii.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. xvi. A noter, que le Roussillon se distingue dans la France du XVIII^e siècle, avec une présence et une diffusion de la prairie artificielle, dans le contexte d'une forte activité d'élevage. Larguier, 2008.

³⁶⁵ ADY, 459 (1) : chapitre des dépenses : chapitre neuvieme, dépenses pour les rigoles, 1787.

³⁶⁶ Le pied du roi représente environ 32 cm, soit 96 cm de profondeur sur 2,56 mètres de largeur, sur une longueur de 653,8 mètres (1 perche = 5,02 m.).

³⁶⁷ ADY, 60J 459 (1) : Aperçu de la dépense pour le dessèchement des parties de bois défoncées dans le parc de Rambouillet.

³⁶⁸ AN, 20160285/1 : Mémoire des recettes et des dépenses, chapitre 10 des dépenses, 1789.

en engrais³⁶⁹. En 1787, les fumiers de la Petite Écurie du Roi et des écuries de Monsieur à Versailles sont achetés pour 1 583, 19 livres³⁷⁰. La ferme royale doit elle-même produire ses fumiers au fil de la construction des bâtiments et de l'acquisition des troupeaux et cheptels. Un vaste colombier et sa production de colombine sont pensés et construits sur place pour servir à cette régénération de la fertilité du sol.

1.3. Une architecture rustique et une ferme-modèle

Le bâti doit incarner la puissance royale et le savoir-faire agricole des architectes et des bâtisseurs royaux. Pour rénover ou construire les nouveaux bâtiments, le comte d'Angiviller recrute des hommes connus : l'architecte-entrepreneur des Bâtiments du roi Jean-Jacques Thévenin (1732-1813) et l'entrepreneur des bâtiments du roi Delanoue. Ce dernier fait ouvrir des carrières de grès, de sables et de meulières dans le Petit Parc pour fournir la plâtrière et la briqueterie-tuilerie. Afin d'assurer l'approvisionnement et le transport des matériaux sur le chantier royal, Delanoue recrute trente chevaux³⁷¹. Les carriers extraient notamment les pierres de rénovation du mur du Petit Parc, de la Porte de la Pommeraie à la Grille de Versailles³⁷². L'entretien des murs du parc demeure tout au long de l'histoire du domaine un vaste chantier permanent et très coûteux. Les chaussées maçonnées des étangs sont également rénovées. Mais parmi les grands aménagements du domaine royal, le complexe rustique concentre les investissements. Il se compose des trois sites : la Ferme, la Laiterie et la Faisanderie. À ce complexe s'ajoutent les rénovations du château et la construction de nouveaux bâtiments dédiés à la chasse : les Petites Écuries et la Vénérie.

« L'établissement de cette ferme commencée dès la fin de l'année 1784 n'a été complètement achevé qu'à la fin de 1786. Dans ces deux années les bâtiments ont été construits³⁷³ ». Le site d'établissement de la ferme est choisi en fonction d'une série de critères physiques et géographiques. Il est établi à bonne distance du château (1, 375 km) afin de ne pas gêner les courtisans avec les odeurs de fumier, la terre et les éventuels dérangements agricoles. La ferme est établie aux abords d'un point d'eau et au sommet d'un plateau sur l'ancien fief de

³⁶⁹ Le marnage vise à rendre les sols moins acides par l'ajout de marnes calcaires dans les sols acides du parc, composés d'argiles et de sables.

³⁷⁰ ADY, 60J 459 (1) : état des paiements fait pour les fumiers de la petite écurie du roi et de celle de Monsieur en août 1787, et des cendres de lessive ; et AN, 20160285/1 : Mémoire des recettes et des dépenses, chapitre 10 des dépenses, 1789 : 26 février et 14 mars 1789, achat de trois tombereaux et huit tombereaux de fumier, dont les 8 achetés à Madelaine de Guéville pour 16 livres.

³⁷¹ *Observations sur le règlement des ouvrages de maçonnerie faits par le sieur Delanoue pour le service du Roi au duché de Rambouillet*, Paris, de Cailleau, 1790, p. 4.

³⁷² ADY, 60J 461 : document les travaux de rénovation des routes, ponceaux, ponts, rigoles, et bâtiments du domaine

³⁷³ ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet. François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

Montorgueil. Elle se trouve ainsi à 500 mètres de l'antique ménagerie et faisanderie du domaine, celle-ci prouve qu'il est possible d'y édifier de grands bâtiments, grâce aux sols de sables et d'argiles. Elle est exposée en élévation au Sud-Ouest, pour profiter du soleil et des vents³⁷⁴.

Le plan architectural de la ferme est celui d'une cour close typique de l'architecture locale des grandes fermes franciliennes et beauceronnes et de l'*openfield* en général³⁷⁵. La cour fermée permet de protéger les troupeaux et à l'agnelage, du vent, des loups, des vols, des brigandages³⁷⁶. Il s'agit aussi d'enclorre le troupeau pour empêcher des circulations non contrôlées et surtout de récolter le fumier pour fertiliser les sols.

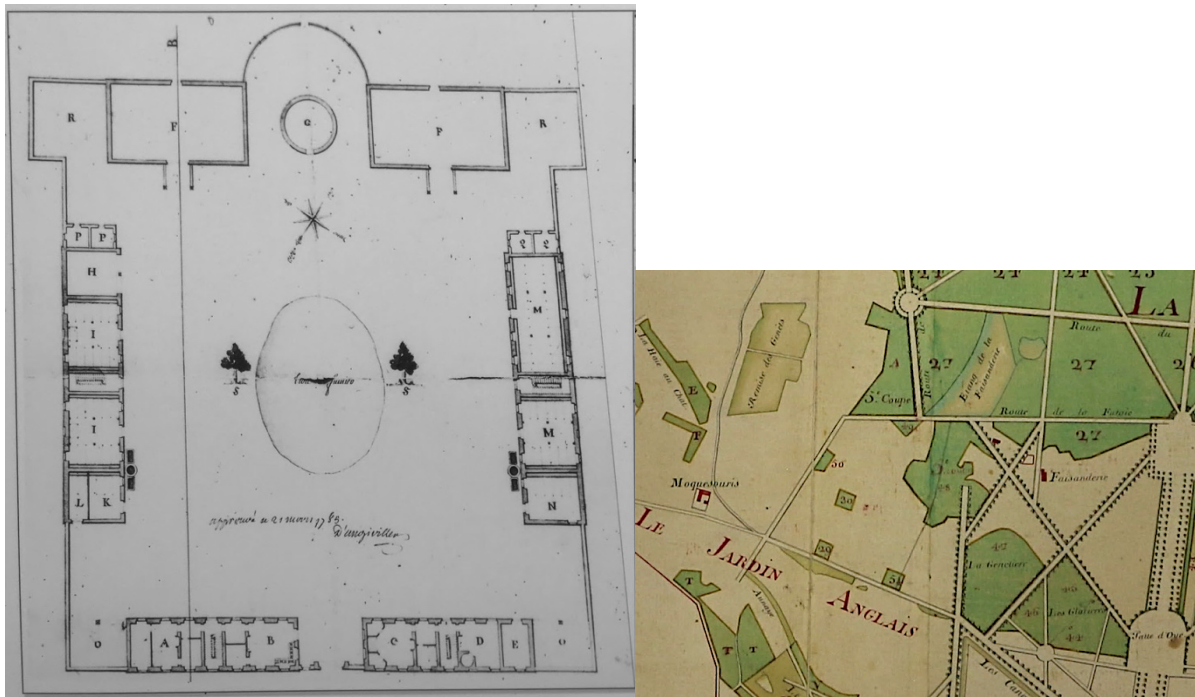


Figure 18. À gauche : Le plan de la Ferme royale planifié et approuvé en 1785 par d'Angiviller, collections de la Bergerie nationale de Rambouillet. On peut noter l'absence de bergerie. Légende : A, logement du fermier [il s'agit du fermier général, Bourgeois] ; B, Grande cuisine de la ferme ; C, petit logement pour Mr. Bourgeois ; D, boulangerie et buanderie ; E, chambre pour les ; F, Deux granges ; G, Colombier ; H, hangar pour ferrer les équipages ; I, deux écuries de chacune 12 chevaux ; K, infirmerie pour les chevaux ; L, petite écurie ; M, deux écuries pour environ 37 vaches ; N, infirmerie pour les vaches ; O, hangars et bucher ; P, poulailler ; Q, toits à porcs ; R, meules hollandaises ; S, arbres pour donner de l'ombre à la volaille. © Bergerie nationale et photographie de l'auteur du cartel de la Cour royale. À droite : Le site de l'implantation (parcelle centrale) de la ferme royale et de la Faisanderie sur le plan du Grand Parc de l'Atlas de réformation des bois de 1781, ADY, 2604 W 78.

Un portail maçonné marque l'entrée de la cour rectangulaire et sépare les bâtiments d'habitation du personnel. Il est lui aussi un aspect architectural commun aux fermes et bergeries de l'époque (voir plus bas le site de Courtangis de Daubenton et la ferme des Roseau de Bourgeois). Celui de Rambouillet porte une devise tirée des *Bucoliques* de Virgile,

³⁷⁴ « Bergerie (Econom. rustiq.) », *Encyclopédie*, vol. II (1752), p. 208b.

³⁷⁵ Moriceau, 1999b, p. 27-28 ; Garric, 2014.

³⁷⁶ Sur le territoire environnant, notamment à la Celle-les-Bordes, la ferme des Charmes, ou à Senlisse, ferme de la Malvoisine, on peut trouver des fermes en cour fermées, dotées de systèmes de douves et de tourelles, vestiges du passé défensif des lieux. On parle même de fermes fortifiées.

incarnation de l'art pastoral et de la vocation du site : « *Curat oves oviumque magistros* », en français et en entier : « Pan prend soin des brebis et de leurs maîtres ». La relation avec le dieu satyre, protecteur de l'Arcadie et des animaux, qui préfère l'exil parmi les brebis, les chèvres et leurs pasteurs pour échapper à la cité et à sa laideur invite à une discussion plus large des relations politiques et des arts pastoraux. Ils fleurissent à l'époque au sein de l'aristocratie avec l'idée d'un « retour à la nature ». Le Hameau de la Reine à Versailles où Marie-Antoinette « joue à la fermière » incarne l'une des tendances de ce retour à la nature : la reine fait travailler une série de domestique à la création de ce mythe pastoral en action. Ils sont les seuls à travailler pour que les courtisans puissent profiter de cette Arcadie reconstituée, de ce paradis dédié aux arts, au ressourcement et à la régénération. La ferme de Rambouillet incarne une autre forme de ces projets de « retour à la nature ».

Il s'agit d'une variante plus virile, celle du roi, entre science, agriculture, économie politique et industrie. Le Grand, propriétaire foncier, membre de l'aristocratie grâce à ses ressources financières peut s'acheter ou améliorer ses terres. Il y engage des dizaines de domestiques et de valets de ferme qui travaillent à l'accomplissement des théories des défenseurs du progrès agrarien : une économie politique du blé, des grandes terres et des améliorations agricoles et animales. Ces « agromanes » et bientôt « mérinomanes » (deux termes du siècles suivant) constituent ainsi un réseau lié par les idées d'amélioration. En réalité, très peu d'entre eux mettent les mains à la terre : ce sont plutôt des « pilotes », ou des « navigateurs immobiles » du progrès qui sont plus souvent présents à Paris ou à la Cour que dans les champs ou à la ferme. Ils confient souvent la gestion locale de leurs projets à un économiste ou à un « régisseur » recruté dans le peuple des campagnes et des fermes (voir un peu plus bas le cas de Daubenton à Montbard). Au domaine de Rambouillet, ces deux types de projets pastoraux et de retour à la nature sont associés dans la fabrication d'un paradis agricole.

La cour est fermée par deux ailes. Celles-ci accueillent les étables, la vacherie, la basse-cour et les logements pour le personnel. Des galeries souterraines permettent l'évacuation des eaux de la cour jusqu'à l'étang de la Ferme³⁷⁷. En face du porche se trouve le colombier royal, accompagné de part et d'autre de deux énormes granges de 13 mètres de hauteur, qui sont séparées des ailes pour éviter la propagation des incendies. Le colombier est un privilège royal sous l'Ancien Régime et il est censé par sa taille incarner l'importance de son propriétaire. Le colombier de Rambouillet trône au centre de la ferme modèle, et son intérieur est blanc comme le préconise l'article de l'*Encyclopédie* « parce que les pigeons aiment cette couleur³⁷⁸ » et ses

³⁷⁷ Je remercie Roland Delon, Vincent Daniel et Raphaël Baratin, qui m'ont fait découvrir ce système souterrain, lors d'une visite spéciale du site.

³⁷⁸ « Colombier, (Oecon. Rustiq.) », *Encyclopédie*, vol III, 1753, p. 644.

trappes s'ouvrent aux quatre vents permettant l'envol des oiseaux à travers le domaine. Le colombier mesure environ 22 mètres de hauteur et compte 2 180 boulins, c'est-à-dire les trous qui accueillent des couples de pigeons³⁷⁹.

Une laiterie est aménagée en contrebas, à la sortie des jardins anglais, pour accueillir les courtisans lors de leurs promenades et leur proposer les produits laitiers de la ferme³⁸⁰. Louis XVI confie le projet architectural au célèbre peintre du roi Hubert Robert³⁸¹. Véritable « temple pastoral³⁸² » selon Antoine Maës, le bâtiment sert également de basse-cour et accueille une vaste population de volailles à partir de 1787. C'est l'année d'arrivée des poules du pays de Caux, puis des autres volailles, canards, poules, dindes de 1789 à 1790³⁸³.

Les bâtiments incarnent la convergence à Rambouillet des courants liés à l'idée d'un retour à la terre, à la fois du point de vue d'économie rurale, à la fois industrielle et politique, mais aussi esthétique avec la pastorale. Les relectures contemporaines de la nature-culture font oublier que la Laiterie se trouve sur la parcelle de la Ferme et sert de jardin des délices et des dégustations des produits de la ferme. Le fait que la Laiterie se trouve aux abords des jardins en contrebas du plateau et non sur les hauteurs, où se trouve la ferme, marque une rupture paysagère et architecturale très relative. Les princes circulent dans l'ensemble du site du Grand Parc, à pied, à cheval ou en calèche, ce qui leur permet de visiter leurs terres et de goûter aux plaisirs et aux sciences connectés des bois, de la chasse, de la promenade, de l'agriculture³⁸⁴.

Il faut rappeler ici que la Laiterie n'est associée à la figure de la reine – qui détestait Rambouillet – que sous la Restauration par Louis XVIII, dans un programme de réappropriation mémorielle. On pourrait même écrire que ce geste politique est une forme de « *revival* » de l'héritage du roi-martyr, dont témoigne aussi les récits autour de La Pérouse évoqués en introduction. C'est en 1820 que la Laiterie est renommée la « Laiterie de la Reine ». Rambouillet participe plus largement de l'héritage monarchiste des Bourbons puis du courant légitimiste au cours du XIX^e siècle.

³⁷⁹ La surface du colombier est 45, 20 m² dans la salle du bas et 42,50 m² dans la salle du haut et son diamètre extérieur est de 9,75 m et de 7,36 m diamètre intérieur, l'écart correspondant à l'épaisseur des murs et des boulins.

³⁸⁰ Le site est étudié dans son architecture par Martin, 2011 ; Maës, 2016.

³⁸¹ ADY, 60J 459 (3) : Mémoire des ouvrages faits et fournis pour la Laiterie de Rambouillet Monsieur Robert, académicien peintre du Roi, par Jacob, menuisier en meubles à Paris, rue Mêlée.

³⁸² Maës, 2016.

³⁸³ En 1789, ce sont : 1 coq, 10 poules de Couq à Monsieur le Comte d'Angiviller ; 4 vieux coqs et 28 vieilles poules hupés ; 50 poulets de 2 mois ; 40 poulets de 6 semaines ; 20 poulets de 3 semaines ; 12 poulets de 8 jours ; Dindes : 1 coq dinde et 15 vieille dinde ; 18 jeunes dindons ; 2 gros canards de Montague ; 2 canards et 4 canardeaux ; 18 jeune cannetons ; 8 pintades pour un total de 233 volailles. ADY, 60J 459 (3) : Etat des volailles qui sont a la laiterie compte le 6 aoust 1789. En 1790, la population est réduite de moitié avec 10 poules a Monsieur le Comte et 1 coq ; 34 poules chape et 5 coqs ; 29 dindes et dindons ; 7 canards ; 6 pintades ; 24 poulets continuellement dans le Speinet pour le Service de Madame la Comtesse ; 116 animaux. ADY, 60J 459 (3) : Etat de la volaille qui sont a la laiterie compte le 2 janvier 1790.

³⁸⁴ Synowiecki, 2019 ; Szanto, 2011 ; Turcot, 2009 ; Dautresme, 2001.

Ainsi, la Laiterie ne marque pas la séparation des natures mais la transition entre des espaces absolument liés par le projet royal. Elle incarne parfaitement cette réunion, avec son élevage de volailles et son *arboretum-pépinière* destiné à l'expérimentation scientifique. La ferme du roi doit avant tout être un projet scientifique et technique, une incarnation de l'« agronomie » des Lumières, même si le terme est anachronique, avec en annexe des incarnations de la pastorale³⁸⁵. La dimension agraire représentée par le travail du sol et les bâtiments d'élevage témoigne de l'incarnation concrète des pensées scientifiques et politiques de développement et d'amélioration de l'agriculture. Le roi souhaite mettre à contribution son domaine particulier dans la recherche de solutions agricoles, sylvicoles et d'élevage, dans un temps de crises frumentaires, de famines et d'épuisement des sols forestiers et de surexploitation des bois. Nous y reviendrons, il convient de rappeler le bilan du chantier royal établi par Basile Baudez.

L'historien de l'art présente un tableau relativement chaotique du chantier-modèle pensé par d'Angiviller à Rambouillet, qu'il qualifie de « désastre financier³⁸⁶ ». Menés dans un temps records grâce à l'investissement colossal du roi et probablement de la Couronne, les travaux doivent permettre d'accueillir les expériences royales au domaine. Les travaux de Rambouillet, effectués entre 1784 et 1788 coûtent 3 150 521 livres 17 sols 7 deniers³⁸⁷. Loin d'un chantier modèle, le roi favorise sa saison de chasse sur l'avancement des travaux. Les différents chantiers prennent du retard à cause des hivers extrêmes. Le gel détruit les maçonneries que l'on ne peut mener l'été du fait des séjours cynégétiques royaux³⁸⁸. Les phénomènes climatiques affectent le programme architectural : le gel et le dégel produisent l'affaissement de la chaussée de l'étang du Coupe-Gorge ce qui implique de la rehausser³⁸⁹. Sur l'étang du Brochet dans le Grand Parc, six journées de terrassiers sont nécessaires pour remplir la *soupage* de terre franche et un *atardeau* est ajouté pour vider l'étang et procéder à des réparations³⁹⁰. De plus, les entrepreneurs ne trouvent pas assez de bon bois de charpente et en prennent de « toutes les grosseurs³⁹¹ » dans la forêt pour fournir le chantier. Ces aspects permettent de

³⁸⁵ Denis, 2001 ; Roche et Bourde, 1969.

³⁸⁶ Baudez, 2013, p. 34. Le comte d'Angiviller « n'arrive toujours pas à établir une discipline assez rigoureuse dans la conduite des travaux et le contrôle des dépenses pour contrebalancer les habitudes royales et les erreurs des entrepreneurs mal payés depuis tant d'années ».

³⁸⁷ ADY, 60J 464 : mémoire sur la dépense des bâtiments qui ont été construits à Rambouillet depuis l'acquisition de cette terre, 1790.

³⁸⁸ ADY, 60J 464 : mémoire sur la dépense des bâtiments qui ont été construits à Rambouillet depuis l'acquisition de cette terre, 1790 et Baudez, 2013, p. 21.

³⁸⁹ ADY, 60J 463 : Étang de Coupe-Gorge : haussement de la chaussée, abaissée de 18° par le dégel de 29 toises, 3 pieds, 6° de long, sur 2 toises 2 pieds de large. La terre a été prise dans les terres à côté, roulée à la brouette.

³⁹⁰ La soupage permet de faire la vidange de l'étang et le atardeau est une digue provisoire qui permet les réparations. ADY, 60J 463 : Étang du Brochet.

³⁹¹ *Ibid.*

relativiser l'image de roi-pasteur, de roi père du peuple, que l'on peut prêter de manière contemporaine ou postérieure au roi Louis XVI à Rambouillet.

En parallèle de la construction des sites d'expérimentations, le roi nomme une série d'équipes pour mener les travaux et les essais savants à Rambouillet. Les activités se polarisent autour de trois collectifs, qui sont à la fois des équipes, des lieux et des programmes d'expériences d'économie rustique. Le premier projet est composé autour de l'agriculture et du bétail, le second autour du végétal agricole et forestier et le dernier autour de l'élevage et de la chasse du petit gibier.

2. La ferme royale : cultivateurs, domestiques et animaux

Le comte d'Angiviller recrute l'équipe de la ferme royale après celle des bâtisseurs. Le ministre nomme un fermier général, François Bourgeois pour centraliser et rationaliser la gestion comptable des propriétés agricoles qui s'étendent pour mémoire sur près de 2 076 ha de terres labourables rassemblées autour de 27 fermes importantes et 110 ha de prés³⁹². Bourgeois est chargé par le gouverneur d'engager un économe « pour diriger la culture du Parc et veiller à la conservation de ce précieux troupeau³⁹³ ».

Au XVIII^e siècle, « ceux qui s'occupent de la culture des terres sont compris sous les noms de Laboureurs, de Laboureurs fermiers, Sequestres, Économes³⁹⁴ ». Son choix se porte sur Charles-Germain Bourgeois (1757-1811) qui appartiendrait au réseau curial du comte d'Artois. Pour éviter les confusions entre les deux hommes, Charles-Germain Bourgeois l'économe de la ferme prend le nom de La Bretonnière. Ce patronyme est en réalité un toponyme, c'est le nom de la terre beauceronne qu'il a acquise en 1776 à Béville-le-Comte en Beauce³⁹⁵. L'économe arrive à Rambouillet le 1^{er} août 1786. Il est logé au Corridor en attendant la fin des travaux de la ferme royale et la livraison de son logement³⁹⁶.

³⁹² Duma, 1982, p. 301-303. AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, f. 1. Ce modèle est courant dans les grandes régions agraires et céréalières, telle la Beauce qui inspire ce modèle en plus de la tradition de gestion des domaines royaux.

³⁹³ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, f. 7.

³⁹⁴ « Agriculture (Ordre Encycl. Histoire de la Nat. Philos. Science de la Nat. Botan. Agricult.) », *Encyclopédie*, vol. I, 1751, p. 184. Le fermier désignant l'homme qui loue les terres d'un propriétaire pour les cultiver QUESNAY, 1756.

³⁹⁵ AD91, 72J 1 : Acquest de sept juillet 1776 : 4 boisseaux de terre au terroir de Villiers paroisse de Béville le Comte champnier de Bacoer tenant du côté de la fabrique de Béville le Comte d'autre côté du notaire soussigné [Marin Sébastien Labiche, notaire royal au baillage de Chartres, résidant à Béville le Comte], autre côté Sochon ; Un minot au dit terroir champnier de la fosse à la Vache tenant d'un cote à Etienne Fleury, d'autre coté aux héritiers de Claude Ronceret, d'un bout du petit chemin de Villiers à la Villeneuve et d'autre bout sur plusieurs. Un minot, champnier des grandes pièces ou la Croix Ameline vers Barouville, héritiers de Claude Ronceret, de l'autre à Anne Bourgeois, d'un bout au levant sur Monsieur le comte de Bainville, et d'autre à Mlle Robert de Saint Vincent. 10 boisseaux de terre, Somme de 220 livres, Charles-Germain Bourgeois laboureur à Béville le Comte

³⁹⁶ AD91, 52J 37 : [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 7.

Le processus architectural et administratif est assez long puisque « ce n'est qu'à l'époque du 1^{er} janvier 1787 [que] l'établissement a reçu sa perfection [et] qu'il a été possible de donner à l'administration de la ferme et à la comptabilité de cette gestion une forme plus régulière et propre à en présenter les détails et l'ensemble, dans un compte général et annuel³⁹⁷ ». Il faut aussi attendre 1787 pour que l'équipe agricole soit au complet grâce au recrutement progressif des domestiques par La Bretonnière, dont quatre charretiers, un homme de cour, trois bergers, deux vachers, et deux servantes et par l'achat de quatorze chevaux³⁹⁸.

Les animaux et les hommes arrivent sur le chantier dès 1785. Le 1^{er} novembre, le vacher Cholet, sa femme et deux garçons-vachers arrivent avec le troupeau de bovins depuis la Suisse³⁹⁹. En 1788, le vacher Cholet est remercié et renvoyé en Suisse avec 2 400 livres pour son service et la transmission de son savoir-faire auprès des vachers royaux. Les pâtres étrangers transmettent leurs savoirs aux vachers et bergers de la ferme avant de reprendre la route de leur pays. Un mémoire de dépense dressé par Cholet permet de découvrir que le vacher fait venir des « ustensiles venant de Suisse propre et nécessaire pour le laitage », savoir « un gros vesce de sapin, un couloir de sapin, petite vesce de sapin propre a faire teter les veaux⁴⁰⁰ ». De plus, Huart, épicier du Roi à Rambouillet fournit une série de remèdes à Cholet pour la vacherie afin de soigner les animaux : « une once de camphre, une demie livre d'essence de terebenthine, une bouteille d'huile d'olive, une demie livre de poix de Bourgogne, savon⁴⁰¹ ».

Cholet est remplacé par Taverne en qualité de premier vacher et par Germain comme second vacher. La Bretonnière explique que « les fonctions de Taverne consistent seulement à donner à manger aux vaches au retour des champs, et à les panser⁴⁰² ». À partir du 1^{er} mars 1788, des *observations* sont menées sur le troupeau, c'est-à-dire des suivis et probablement des expériences animales. Par ailleurs, grâce aux carnets de troupeau il est possible de suivre l'identité des bovins. Ils sont les seuls animaux avec les chevaux à porter des noms. Ainsi, dans le troupeau suisse, on peut retrouver : « Le Bienfaisant, taureau né de la Mayence, le 15 janvier 1788, tué le 13 juillet 1788 par le tonnerre » et « Le Bonhomme, né de la Plaisante le 1^{er} mars

³⁹⁷ Les comptes de l'économe sont planifiés de la manière suivante : « Il a été réglé que le régisseur donneroit à chaque quartier, l'état des dépenses et des recettes, et que l'excédent lui seroit payé comme par le passé en vertu d'une autorisation de Monsieur le Comte d'Angiviller par M. Hocmelle [...] à la fin de chaque année un compte divisé en trois parties : la première composée des recettes et dépenses des produits en nature, la seconde des recettes et dépenses en argent, pour la ferme seulement ; la troisième conservera la laiterie dont la régie est unie à celle de la ferme ». ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet, François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

³⁹⁸ AD91, 52J 37 : [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 12.

³⁹⁹ ADY, 60J 459 (3) : Ferme du Roi ; AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économe de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 3.

⁴⁰⁰ ADY, 60J 459 (1) : Mémoire de dépense pour la vacherie, 1787.

⁴⁰¹ ADY, 60J 459 (1) : Mémoire de dépense pour la vacherie, 1787.

⁴⁰² ADY, 60J 459 (3) : Ferme du Roi.

1786. Au 1^{er} juin 1789 : 4 pieds 11 pouces sur le devant et 5 pieds à la queue. Vendu le 9 décembre 1789⁴⁰³ ». On peut ainsi suivre que des observations généalogiques sont effectuées dès l'arrivée des animaux à Rambouillet. Ce qui reprend la pratique des races chez les chiens que nous avons évoquée dans le premier chapitre, et les usages connus des haras et des écuries⁴⁰⁴.

Pendant l'été 1787, les gardes-chasse Brou et Bazire, accompagnés de quatre hommes, partent chercher cinq vaches, 12 chèvres d'angora et 24 *mouflons*⁴⁰⁵, ainsi que deux voitures de volailles, dindons, poules et pigeons, canars, dindonneaux, pintades à la Muette⁴⁰⁶. Le fait que des gardes-chasse sont missionnés pour chercher du bétail montre que le service dans ce domaine privé du roi surpasse les affiliations administratives. Ces animaux vont servir à peupler la nouvelle ferme. À quelques pas de la Laiterie, l'abbé Tessier réalise les expériences sur les céréales et les arbres du nouveau monde.

3. Le pôle végétal : amélioration, naturalisation et conservation des plantes

3.1. Les expériences de l'abbé Tessier à Rambouillet : jardin agronomique et pépinière botanique (1786-1789)

Sous Louis XVI, les expériences végétales s'organisent autour de deux pôles. Le premier concerne les expérimentations agricoles et en particulier l'étude des maladies des grains effectuées par l'abbé Tessier dans le jardin du château. Le second projet, mené par les abbés Tessier et Nolin, concerne un projet d'amélioration forestière, dans la pépinière, qui jouxte la Ferme royale et la forêt. Parmi les savants royaux mobilisés à Rambouillet, l'abbé Tessier est probablement le plus fameux à rejoindre l'aventure domaniale.

En 1784, l'abbé Henri-Alexandre Tessier (1741-1837) médecin et naturaliste, membre de l'Académie des Sciences et de la Société d'Agriculture est réputé pour ses travaux sur les maladies du grain et du bétail en Sologne⁴⁰⁷. Il est associé à Rambouillet pour effectuer des expériences sur les plantes agricoles, et avec l'abbé Nolin, de participer à la naturalisation ou la transplantation des arbres forestiers⁴⁰⁸. Les termes de *naturalité* et de *naturalisation* sont empruntés au vocabulaire juridique, c'est « l'acte par lequel un étranger est naturalisé » et

⁴⁰³ ADY, 60J 459 (3) : Ferme du Roi.

⁴⁰⁴ Newton, 2015.

⁴⁰⁵ Le terme de mouflon n'est pas précisé dans les archives. Nous ignorons s'il s'agit de véritables mouflons, de l'espèce sauvage ou d'une race de bétail exotique.

⁴⁰⁶ ADY, 60J 459 (1) : Dépenses pour avoir été à la Muette cherches des vaches, des chevres d'angora et des mouflons pendant le quartier de juillet 1787 et ADY, 60J 458 ter : Comptes de l'économiste 1785 : Art. 1. Achat des vaches suisses, par le comte d'Angiviller : 8751, 19 sols, 6 sous ; Art. 2. Chèvres angoras : 4144 livres, 7 sols, conduites à Rambouillet dès le 31 mai 1785, de Versailles à Rambouillet.

⁴⁰⁷ TESSIER, 1782 et 1783.

⁴⁰⁸ JAUCOURT Chevalier de, « Transplantation », *Encyclopédie*, vol. XVI, 1765, p. 560

devient par le droit « naturel au pays⁴⁰⁹ ». Le verbe *acclimater* apparaît dans les années 1760-1770, mais la notion d'*acclimatation* ne se développe que vers 1830 autour des travaux des naturalistes Étienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, professeurs au Muséum qui popularisent le terme à partir de 1832 (voir glossaire et chapitre 5)⁴¹⁰. L'histoire naturelle reprend donc le processus légal et humain pour désigner un processus concernant les animaux et les végétaux, c'est le fait de rendre, d'habituer et de transformer les espèces étrangères en espèces naturelles ou du pays.

Les factures et quelques lignes de comptabilité dans les registres permettent d'identifier les « expériences d'agriculture⁴¹¹ » menées par l'abbé Tessier. Le savant loge dans le Commun du château et dispose de la grange de la Faisanderie, du terrain limitrophe, de la pièce du Haha, de la pièce de Guéville et des prairies des îles pour mener à bien ses expériences⁴¹². Il fait des essais très larges sur les plantes : des tulipes au seigle, en passant par les pommes de terre, les vesces, les pois, les lentilles et l'avoine. Il se sert des îles comme des sites d'expérimentations particuliers.

L'île étant isolée par l'eau des terres environnantes, il ne peut y avoir d'échanges avec certaines plantes et l'isolement protège également des dégâts du gibier, abondant dans le parc royal. Le savant crée ainsi un espace où il peut maîtriser un certain nombre de facteurs dans la croissance des plantes qu'il fait pousser, par exemple de l'avoine qu'il fait planter en 1788⁴¹³. Les îles correspondent ici à un environnement clos, qui rappelle les expériences témoins menées en laboratoire, où on limite les facteurs d'influence afin de respecter un protocole⁴¹⁴. Les îles sont spécifiquement choisies pour mener des expériences originales sur des sites où la nature peut être isolée et donc mieux contrôlée. Pour Richard Grove, ce serait même les conditions et les matérialités de l'insularité, du fait des limites territoriale et écologiques imposées, qui auraient donné naissance à la conservation de la nature⁴¹⁵.

La gravure des canaux et des îles des jardins de Rambouillet de Jacques Rigaud (1680-1754) permet de connaître l'état paysager des îles vers 1740-1750⁴¹⁶. Le nom de deux grandes îles, l'île du Potager et l'île aux Vaches, rappelle la destination ornementale, horticole voire

⁴⁰⁹ « Naturalisation », *Encyclopédie*, vol. XI, 1765, p. 39a.

⁴¹⁰ Blais, 2023, p. 246-249 ; Spary, 2000.

⁴¹¹ ADY, 60J 459 (3) : comptes de l'économe, 1785-1789.

⁴¹² AD91, 52J 48 : note de Bourgeois, « 19 mars 1764 », s.d. Les expériences représentent une dépense de 5 330 livres 4 sols en 1785, et 2 539 livres 9 sols 6 sous en 1788 ADY, 60J 459 (3).

⁴¹³ ADY, 60J 459 (3) : Achat d'avoine pour l'Isle. Etat des déboursés faits par M. l'Abbé Tessier pour les expériences d'agriculture de Rambouillet depuis le 1^{er} juillet jusques et y compris le 15 octobre [1788].

⁴¹⁴ Shapin et Schaffer, 1985 et Schaffer, 2014.

⁴¹⁵ Ce qui fait écho à l'hypothèse de Richard Grove, qui conçoit les îles coloniales comme les laboratoires de la conservation de la nature : Grove, 1996 et 2013.

⁴¹⁶ Bentz et Ringot, 2009.

agricole, aujourd'hui recouverte par la végétation et le temps. Ces îles artificielles servaient également de lieu de promenade comme l'illustre la gravure.

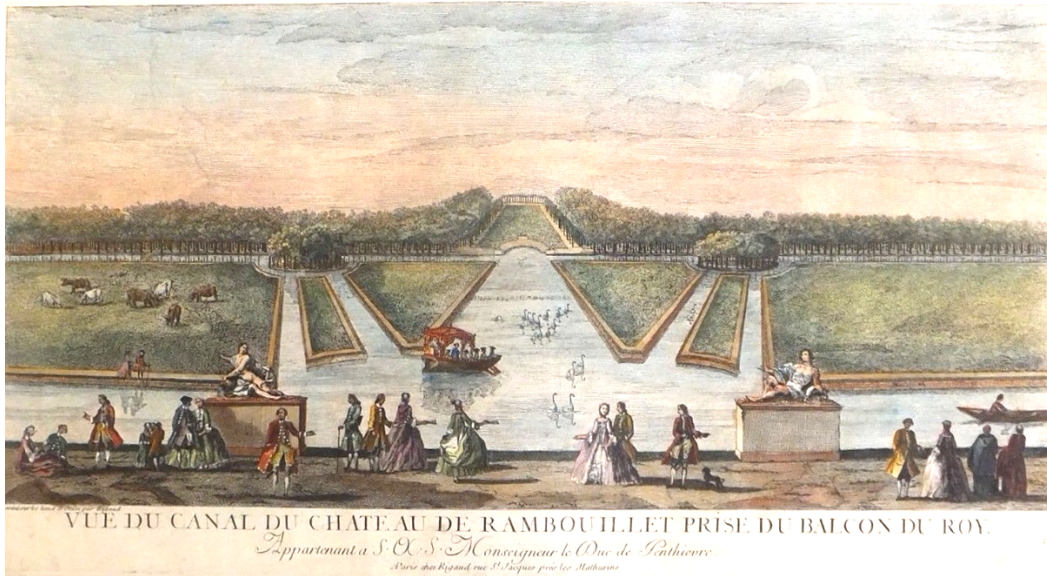


Figure 19. Les îles du jardin vers 1750. L'abbé Tessier y mène ses expériences végétales sous Louis XVI. Vue du canal du château de Rambouillet prise du balcon du roy, par Rigaud, vers 1740-1750.

Sur les îles, l'abbé Tessier mène ses expériences sur les graines et végétaux « sous les yeux du roi » et publie deux ouvrages depuis Rambouillet⁴¹⁷. En plus des expérimentations sur les plantes et leur développement, le savant mène une série d'études sur les graines, qu'il place dans des bocaux de verre : « 1 126 bocaux de verre de toute grandeur et capacité, pour contenir les graines d'échantillons de diverses années, avec tous leurs bouchons et l'emballage » ; il fait acheter du papier gris pour sécher les plantes en herbier. Il organise également l'analyse des récoltes.

En 1786 il fait transporter des farines à Paris pour en faire une analyse chimique. Afin d'assurer la croissance, il fait employer et payer des « journées d'ouvriers, hommes, femmes, petits garçons pour avoir veillé sur le chanvre, jusqu'à ce qu'il fut levé⁴¹⁸ ». Il fait également acheter des filets pour protéger les expériences des oiseaux et emploie le taupier du domaine pour tuer les taupes dans ses cultures expérimentales⁴¹⁹. Le savant veille donc méticuleusement sur ses expériences végétales, en tentant de contrôler les influences qui pourraient en affecter les résultats. Enfin, il faut mentionner l'échelle européenne des circulations végétales. Les comptabilités précisent les échanges de graines potagères avec Florence et les îles Canaries en

⁴¹⁷ TESSIER, 1786 et *Plan des expériences et recherches à faire pour former le tableau raisonné de l'agriculture d'un royaume*, par M. l'abbé Tessier [Rambouillet, 15 juillet 1787], s.l.n.d., ; AN, O/1/1293, n° 345.

⁴¹⁸ Les citations du paragraphe sont issues de ADY, 60J 459 (3) : Etat des déboursés de M. l'abbé Tessier pour les expériences d'agriculture faites à Rambouillet [1786].

⁴¹⁹ Synowiecki, 2019, p. 254-258.

1788. Mais les sources domaniales ne révèlent rien de plus sur ces échanges et sur les réseaux de savants et de graines.

Dans son ouvrage posthume de 1839, Tessier s'approprie et se crée de nombreux rôles qu'il n'a jamais eu à Rambouillet, comme d'avoir été le directeur de l'établissement ou bien d'être à l'origine de l'idée de l'importation des moutons espagnols. Sa description du projet royal à Rambouillet en 1787 est ici éclairante. Il décrit la vocation de l'expérience royale et insiste surtout sur la part végétale du projet.

Sa Majesté daignant partager elle-même des travaux, dont sa sagesse aperçoit les avantages qui en résulteront pour ses peuples, a voulu que son domaine privé de Rambouillet fût sous ses yeux le centre de tous les essais & de toutes les observations que peut offrir l'agriculture, étendue à tous les genres & considérée sous ses rapports avec l'homme, les bestiaux & les manufactures. L'exécution de ces vues importantes, ne peut appartenir qu'au roi, parce qu'elles exigent des dépenses, qui sont au-dessus de toute fortune particulière. Sa Majesté se plaît sur-tout à considérer sa possession de Rambouillet par le parti qu'elle en peut tirer pour l'utilité publique. Déjà depuis deux ans on y a vu végéter une multitude de plantes, dont les graines ont été rassemblées des diverses parties du royaume & des pays étrangers, pour y être examinées, comparées entr'elles & distinguées d'une manière utile à la botanique & à l'économie rurale. Aussi-tôt que les établissements ordonnés par le roi pour ce qui est culture en grand, seront terminés, on en usera pour acclimater les productions avantageuses, qu'on peut tirer des régions lointaines, & particulièrement de l'Amérique septentrionale. Sa Majesté a envoyé dans cette partie du nouveau monde un sçavant, qui réunit les connoissances d'un botaniste et d'un agriculteur, afin qu'il choisisse & rassemble toutes les espèces d'arbres & de plantes qui pourront se naturaliser parmi nous & augmenter nos richesses dans tous les genres de productions. Il y a même acquis un terrain, dont il a formé une pépinière, précaution nécessaire pour ne rien faire passer en Europe que dans les saisons & de la manière convenable. Sa Majesté a daigné m'honorer d'une portion de sa confiance & me charger de diriger les expériences, dont elle veut suivre le cours à Rambouillet.⁴²⁰

Ces données permettent de situer géographiquement et matériellement les travaux de l'abbé Tessier à Rambouillet. Sa vaste œuvre littéraire en partie posthume permet de transformer son rôle secondaire à Rambouillet en celui de héraut, voire de héros, du projet royal. Il n'intervient pas dans l'espace agricole du domaine et travaille uniquement dans l'enceinte du château et des jardins. Si le roi le nomme directeur des expériences végétales, agricoles et arboricoles, Tessier ne semble avoir aucune fonction dans l'équipe domaniale et agricole. Dans tous les cas, il n'a jamais été le directeur de la ferme ce rôle étant partagé entre les Bourgeois bien plus compétents que lui en matière agricole⁴²¹. C'est vraisemblablement comme membre de la cour royale et académicien des sciences qu'il intervient. Entre cour et jardins, nous le retrouvons un peu partout mais sans rôle officiel : en tant qu'acheteur de bêtes à laine, comme commandeur d'expérience scientifique auprès du capitaine de La Pérouse ou comme météorologue. On le retrouve en compagnie de l'abbé Nolin pour une autre mission, celle de l'acclimatation des arbres forestiers du Nouveau Monde à Rambouillet qui permet de préciser un peu plus

⁴²⁰ TESSIER, 1787, p. 14-15 .

⁴²¹ TESSIER, 1839, p. 8-10 ; HEUZE, 1906, p. 8 ; Moriceau, 2005, p. 157 ; Brassart, 2014, p. 179 ; Brassart et Pépy, 2022, p. 361.

l'influence de Tessier au domaine. Avant de nous y intéresser, il convient de restituer l'intérêt de la forêt pour le roi et son état à l'achat du domaine.

3.2. Forêt, sylviculture et dépossession : de la coutume forestière à la sylve et de la force de gouverner la forêt

L'une des motivations de la tentative d'achat de Rambouillet de Louis XV, puis sa réussite par Louis XVI, est le potentiel sylvicole du domaine. Les Bourbon-Penthièvre sont des administrateurs de forêts et veillent à acquérir des domaines boisés importants et y développent une économie sylvicole et industrielle. De 1706 à 1737, le comte de Toulouse ne se contente pas d'acquérir un vaste territoire à Rambouillet. Dès 1708, il charge son arpenteur général, Nicolas Canut, d'œuvrer à l'aménagement de la forêt qu'il constitue. Du 8 mars 1708 à 1722, soit pendant 14 ans, Canut travaille à l'établissement d'un atlas, qui doit organiser et rendre lisible la réformation des bois. Bois par bois, triage par triage, Canut fait l'inventaire de la nouvelle forêt. Il précise la diversité des peuplements forestiers, des pratiques sylvicoles et des usages coutumiers, et insiste sur la *dégradation* des bois.

On ne peut y remédier que par l'établissement d'un bon ordre, sans lequel il y auroit tout lieu d'apprehender qu'il ne fallut surseoir les coupes pendant plusieurs années, qui causeroit une perte sensible sans esperance de retour ; Et pour rétablir cette noble et précieuse partie du Domaine dudit Ramboüillet Sadite Altesse a délibéré d'y pourvoir⁴²² ».

Face au « désordre », l'arpenteur souhaite *rétablir* l'ordre dans la forêt. Il s'agit en réalité d'établir un nouveau gouvernement centralisé autour du prince pour mettre fin à la *dégradation* et au *dépérissement* de la forêt. Celle-ci doit changer de nature pour devenir une *sylve*, un espace homogène de production sylvicole constitué en monopole princier⁴²³. Le désordre est dû selon les arpenteurs aux pratiques et aux usages, aux paysans et leurs droits coutumiers.

Parmi les responsables de la dégradation, Canut cible les pratiques de cueillette et de pâturage, progressivement interdites. Ce discours de condamnation des usages coutumiers comme le signe de l'incapacité des paysans à bien gouverner la forêt, comme les anciens seigneurs d'ailleurs, va de pair avec celui de l'uniformisation de la gestion. Pour les savants et les administrateurs, le gouvernement de la nature ne peut être bon que si les terres et leur gestion sont réunis dans les mains d'un seul grand propriétaire, qui va enclore l'espace. Cette théorie vise à légitimer l'action du prince et son programme de boisement selon l'antique discours du bon gouvernement princier.

Pour les arpenteurs, la preuve immanquable de ce désordre dû à une forêt partagée entre coutumes et droits seigneuriaux est l'ampleur des *vides*, c'est-à-dire des zones non-boisées ou

⁴²² ADY, 2604 W 77 : Atlas de réformation de 1722.

⁴²³ LE ROY, 1757, p. 130.

mal boisées dans la forêt. En 1722, selon les calculs de l'arpenteur, la forêt est composée de 8 388,13 arpents de vides (4 279 ha) de 20 928,76 arpents de pleins (10 677 ha). La forêt couvre ainsi une surface de 29 316, 59 arpents (14 957 ha). La forêt vide, c'est-à-dire dépeuplée et dégradée, représente donc presque un tiers de la forêt de Rambouillet en 1722⁴²⁴. Pour transformer les vides en pleins sylvicoles, il faut mettre un terme aux coutumes et au plein social. Il faut expulser les communautés et supprimer les droits sur la nouvelle forêt et mettre en place une nouvelle tradition d'exploitation et d'aménagement rationnel des bois.

Le règlement général de police rendu à la maîtrise le 8 mars 1745 interdit tout pâturage en forêt aux étrangers du duché, même aux détenteurs de droits⁴²⁵. Il est secondé en 1746, d'un autre règlement de police interdisant l'accès à la forêt à tous ceux qui ne sont pas vassaux du duc, on peut lire dans toute la région :

très-expresses défenses sont faites à tous particuliers & habitans des Bourgs, villes & hameaux riverains de la Forêt de S. Léger, qui ne sont point vassaux de Sa dite Altesse S. de fréquenter ladite forêt, d'y couper ou ramasser aucun bois vers ou sec, sous peine de 50 liv. d'amende, & de prison pour sureté d'icelle, & de confiscation de tous les outils.⁴²⁶

On ignore ce que signifie la *vassalité* évoquée dans ce texte et sa portée juridique pour les habitants du domaine, car le duc se sert de cette loi pour déposséder toutes les communes de leurs coutumes en forêt. Dès 1746, la paroisse de Gazeran, dont les terres ont été saisies par le comte de Toulouse au moment de la constitution du Grand Parc en 1711, est attaquée en justice par les hommes du prince pour avoir continué à aller pâturer en forêt. Comme l'écrit Edward P. Thompson :

Ce qui était souvent en jeu, ce n'était pas la propriété, soutenue par le droit, contre la non-propriété, mais des définitions concurrentes du droit de propriété pour le propriétaire terrien, l'enclosure ; pour le petit paysan, les droits collectifs ; pour les autorités de la forêt, les "chasses gardées" des cerfs ; pour les habitants des forêts, le droit de prélever de la tourbe. Car tant que cela est resté possible, les dominés – quand ils ont trouvé de l'argent et un avocat – se sont battus pour leurs droits et par le droit [...]. Quand il n'a plus été possible de continuer le combat, les gens ont eu le sentiment de faire face à un déni de justice : les riches avaient obtenu leur pouvoir par des moyens illégitimes.⁴²⁷

Nous avons vu au chapitre précédent que le droit est utilisé pour privatiser les connaissances de la chasse du cerf. Savoir c'est pouvoir, et le droit garantit le monopole épistémique, animal et spatial. La paroisse ne se laisse pas faire puisque pendant près de 10 ans, de 1746 à 1755, un procès l'oppose au duc de Penthièvre. Gazeran défend le respect du droit coutumier contre l'invention d'un monopole ducal sur la forêt. L'affrontement se poursuit jusqu'en 1754. Le

⁴²⁴ Gérard Tendron évoque en parallèle qu'en 1716, la forêt de Fontainebleau au moment de sa réformation par le grand maître des Eaux et Forêts Faluère, est constituée de 10 % de futaies ruinées ou sur le retour, 44 % de vides, bruyères et bouleaux, et 46 % de bois plantés « tant bien que mal », et en mauvais état général. Tendron, 1983, p. 21-28. C'est un constat plus général dressé pour le royaume par Arthur Young qui évalue la superficie de landes à 7 millions d'hectares soit autant que celle des bois, Devèze, 1966, p. 246.

⁴²⁵ Chantreau, 1971, p. 26-27. Duma, 1978 et 1995.

⁴²⁶ *Les Affiches de Paris*, 17 octobre 1746, p. 4-5.

⁴²⁷ Thompson, 2014, p. 106.

procureur fiscal de Rambouillet profite de l'absence du duc de Penthièvre au domaine pour assigner Gazeran à la justice le 6 août 1754. Pour revendiquer ses droits, Gazeran produit des baux à cens établis avec le seigneur datant du XV^e siècle. L'affaire est conduite jusqu'à la table de Marbre de Paris, et celle-ci condamne Gazeran en 1755. La paroisse n'est pas un cas isolé et le XVIII^e siècle à Rambouillet est ponctué d'une conflictualité autour des droits coutumiers sur l'espace. En 1756, les habitants de Grosrouvre « ayant de tout temps joui du privilège de pâturage, panage, d'aller dans la forêt ramasser du bois mort, couper des genêts, fougères, bruyères, pour leur chauffage et litière⁴²⁸ » sont empêchés par les gardes.

Les paroisses s'appuient sur le droit écrit, en l'occurrence des chartes médiévales, qu'elles présentent aux princes pour démontrer leur accès légal et établi depuis des siècles entre les seigneurs et les communautés. Le pâturage semble cependant moins réprimé : « Le seigneur est davantage préoccupé de maintenir ses bois en bon état ou de soutenir indirectement les intérêts de ses marchands de bois que d'empêcher les ruraux de nourrir les quelques bêtes qu'ils possèdent⁴²⁹ ». Malgré tout, les Bourbons dépossèdent toutes les communautés de leur forêt. Une seule exception est faite dans l'instauration de ce monopole environnemental : la charité chrétienne faite aux sujets les plus pauvres de conduire leurs bêtes dans les bois.

Mais cette clémence et cette merci sont une autre forme de domination politique, « il s'agit bien là de rappeler à qui appartient le pouvoir, le pouvoir non seulement de condamner mais aussi d'absoudre ». « C'est la discrétion qui est ici la clé du dispositif, c'est-à-dire la possibilité d'octroyer l'indulgence par un pur bon vouloir délivré d'en haut, comme une maque de mansuétude condescendante⁴³⁰ ». En guise d'exemple, le contrat du 7 juin 1781 stipule que sur les 23 paroisses du duché, 256 demis aisés sont autorisés à faire pâturer 473 vaches, et 508 pauvres ont droit à 676 vaches dans la forêt⁴³¹. Ce qui n'empêche pas les gardes de mener des embuscades pour saisir le bétail : « Le 5 juillet 1785, sept gardes se sont donnés rendez-vous alors que le jour n'est pas encore levé. Dans un taillis ils saisissent 48 vaches gardées par une dizaine de paysans⁴³² ».

En 1775 près de 24 249 hectares (47 529 arpents) composent le domaine ramboliteau. Sur ces habitants, 79,9% sont des habitants campagnards et possèdent 19,9% de l'espace (possédé par moitié par les gros laboureurs) ; 16,3% sont des urbains et en possèdent 14,6% ; 2,5% sont des établissements religieux et en possèdent 3,5% ; et 1,3% (soit 22 individus) sont des nobles et en possèdent 62%. « Ce bilan est en grande partie la conséquence de la politique foncière menée

⁴²⁸ Chantereau, 1971, p. 24-25.

⁴²⁹ Duma, 1978, p. 192.

⁴³⁰ Minard, 2014, p. 159-160 et Thompson, 2014.

⁴³¹ ADY, 6Q 464

⁴³² Duma, 1978, p. 189-190.

par les Bourbon-Penthièvre pendant plus d'un demi-siècle. Il traduit une véritable exclusion de la grande masse des ruraux de la propriété foncière⁴³³ ».

Plus largement, la marchandisation du travail par le salariat et la domesticité domaniales sont aussi le signe de cette discrétion. Le dispositif de la charité comme mise en dépendance économique, sociale et politique des travailleurs pauvres de la forêt. D'une main, le prince utilise la charité par le salariat et la marchandisation du lien politique et économique, ce qui lui permet d'instaurer la soumission et la déférence des sujets envers le domaine, en devenant les obligés de son propriétaire. De l'autre main, il les expulse du droit et de la forêt, comme l'écrit Jean de La Fontaine dans *Le Loup et le Chien* en 1668, leur révolte deviendrait incohérente, comme un chien qui mordrait la main du maître qui le nourrit : « Quittez les bois vous ferez bien : / Vos pareils y sont misérables, / Cancres, haïres et pauvres diables, / Dont la condition est de mourir de faim. ».

Canut dénonce aussi le furetage, une pratique décriée depuis l'ordonnance de 1583. Elle se base sur la récolte sélective des individus au cœur du peuplement au fil des besoins du propriétaire⁴³⁴. À Rambouillet, dans le lieu-dit de la Forêt Verte, les arbres « ayant été coupés en furtage ; [ce] qui a causé une grande diversité d'âge, sur lequel il y a des arbres de réserve, bas de tige, observant que certains endroits sont plus peuplez que d'autres, et dans l'inférieure partie, ils sont rafaux et rabougris, la plupart morts en cime⁴³⁵ ». Interdit par l'ordonnance des Eaux et Forêts de 1669, le furetage est, semble-t-il, toujours pratiqué en forêt de Rambouillet en 1722.

L'appropriation sous la forme d'un monopole des ressources du domaine et de la forêt est l'incarnation territoriale du processus de privatisation agraire et des enclosures qui parcourt l'Europe des grandes plaines au XVII^e et XVIII^e siècle⁴³⁶. La réunion en grande propriété doit permettre l'instauration d'un gouvernement rationnel, scientifique et centralisé de la nature. L'aménagement de la forêt est au cœur de ces politiques de la nature⁴³⁷. Il vise l'amélioration de l'exploitation des bois par l'organisation, la simplification et la planification. La forêt est découpée par coupes de bois, c'est-à-dire les parcelles soumises à une exploitation par rotation successive. Le travail de l'arpenteur ducal Guiot est l'incarnation de cette nouvelle rationalité de la forêt. En 1770, il publie un traité qu'il conçoit comme une méthode modèle forestier de l'aménagement ainsi qu'un manuel à destination des forestiers⁴³⁸. Le duc de Penthièvre lui

⁴³³ Duma, 2001, p. 286 et 1978, p. 186.

⁴³⁴ Buridant, 2008, p. 116.

⁴³⁵ ADY, 2604 W 77 : Atlas de réformation de 1722.

⁴³⁶ Overton, 1996.

⁴³⁷ Buridant, 2001 et 2004.

⁴³⁸ GUIOT, 1770a et b.

donne l'occasion d'appliquer directement son modèle à Rambouillet avec le réaménagement de la forêt et la réalisation d'un nouvel atlas en 1779-1782 prévoyant la nouvelle exploitation sylvicole sur plusieurs décennies.

Canut propose un aménagement des taillis de chêne à 18 ans à Rambouillet, à 14 ans pour le bois de Sonchamp et à 25 ans pour la forêt de Saint-Léger « Ces âges sont proportionnez a la qualité du fond, pour estre coupez annuellement et successivement dans l'espace et la revolution des susdites années consécutivement⁴³⁹ ». L'aménagement de 1722 est poursuivi jusqu'en 1778-1782. Le duc de Penthièvre charge alors son arpenteur-forestier Guiot de rénover le volume très abîmé et d'inclure les nouvelles parcelles acquises depuis 1722 dans l'aménagement forestier. Danielle Chantereau explique qu'à partir des années 1750, les coupes *extraordinaires*, c'est-à-dire des coupes non comprises dans les coupes *ordinaires* (annuelles) augmentent beaucoup. Selon elle, c'est un indicateur d'une surexploitation des bois, l'ordinaire ne suffisant pas à approvisionner les maisons duciales et les vides se maintiennent malgré l'augmentation des revenus forestiers du domaine au fil du siècle.

Lorsque Louis XVI achète Rambouillet, la forêt produit un revenu annuel de plus de 450 000 livres de 1784 à 1789 (voir outil)⁴⁴⁰. L'aménagement forestier à Rambouillet intervient comme un outil scientifique de privatisation et d'exploitation économique permettant la ségrégation spatiale, sociale et politique dans la forêt, réserve foncière, cynégétique et sylvicole du prince. L'une des identités du domaine et de la forêt est son caractère d'enclosure environnementale, par la fabrication de nouvelles frontières matérielles (bornes, murs, fossés) et juridiques. Le boisement de l'espace, c'est-à-dire la fabrication de la nature sylvicole, vise à transformer un plein social qu'est la forêt paysanne, en vide de nature que doit devenir la sylve. Au XVIII^e siècle, l'économie forestière qui devient la « sylviculture » au siècle suivant, est précisément en train d'acquiescer ce rôle politique comme en témoigne l'histoire du projet de pépinière à Rambouillet, où les savants sont utilisés par le roi pour tenter de remplir les vides sylvicoles.

3.3. Nolin, Tessier, Michaux et les arbres du Nouveau Monde : l'Amérique végétale au domaine

Du projet arboricole de Louis XVI à Rambouillet, les archives domaniales ne révèlent presque rien. Une seule mention apparaît dans les comptabilités de la ferme : « Frais de poste pour avoir conduit MM. Tessier et Nolin et autres dans différentes parties de la forêt pour examiner le sol suivant la quittance du 20 mai 1788, 70 livres⁴⁴¹ ». Le projet végétal du roi est

⁴³⁹ ADY, 2604 W 77 : Atlas de réformation de 1722.

⁴⁴⁰ ADY, 60J 458 ter.

⁴⁴¹ ADY, 60J 458 ter : compte de l'économe, 1788.

fondé sur plusieurs étapes. Il s'agit d'abord de tenter une expérience d'acclimatation arboricole à Rambouillet. Le succès de ce premier essai est censé permettre le passage de l'arbre à la forêt : en passant de la naturalisation des plants dans la pépinière botanique à l'amélioration et la conservation des bois de la forêt de Rambouillet et du royaume⁴⁴².

Lors d'une séance de la Société d'Agriculture de la Seine-et-Oise, le 28 prairial an XII (16 juin 1804), Jean-Jacques Caron (1760-1849) informe que le comte d'Angiviller missionne André Michaux, afin de former « le projet bienfaisant de naturaliser en France tous les arbres de l'Amérique Septentrionale, qui pourraient multiplier nos ressources et accroître nos jouissances⁴⁴³ ». En 1805, François-André Michaux (1770-1855) explique le rôle du comte d'Angiviller et de son père André Michaux dans l'exécution du projet de transplantation à Rambouillet dès 1784⁴⁴⁴. « On choisit le parc de Rambouillet pour faire les semis en grand, et répartir ensuite les jeunes plants sur les différents points de France : Nolin et M. Lezermes furent chargés de la direction de ces pépinières⁴⁴⁵ ». Cette expérience permet de tracer un autre réseau entre la France et les États-Unis et de préciser la conjoncture d'achat du domaine.

Les deux États se rapprochent diplomatiquement à partir de 1783, date de la signature du traité de Versailles⁴⁴⁶. La paix avec l'Angleterre aurait d'ailleurs décidé le roi Louis XVI à acheter le domaine selon Bachaumont,

Depuis longtemps elle avoit eu le goût le plus vif pour Rambouillet ; mais qu'elle y avoit résisté pendant tout le temps de la guerre [d'Indépendance], & ne s'est déterminée à en fait l'acquisition qu'à la paix. Ils en concluent que son goût pour l'économie, & la crainte de surcharger les peuples l'auroient également détournée aujourd'hui d'acheter Saint-Cloud, & de faire plusieurs autres dépenses de cette espèce non nécessitées.⁴⁴⁷

Les achats royaux successifs permettent de préciser les choix économiques du roi : le traité de Versailles est signé le 3 septembre ; le 24 octobre 1784, le roi achète Saint-Cloud, au nom de Marie-Antoinette pour éviter de payer des charges de gouverneur⁴⁴⁸ ; en novembre, le duc de Penthièvre extrait les corps de sa famille pour les placer à Dreux, signe du mouvement de propriété, en cours et le 29 décembre 1783, Louis XVI achète Rambouillet pour la somme colossale de 16 millions de livres malgré les conseils de Brienne pour réduire le budget royal⁴⁴⁹.

⁴⁴² Bougeard, Dupanloup et Peignart, 2014 ; Brassart et Pépy, 2022 ; Blais, 2023.

⁴⁴³ CARON, 1804, p. 7.

⁴⁴⁴ MICHAUX, an XIII/1805, p. 6-7. Initiative que Jean Henri Jaume Saint-Hilaire (1772-1845) prête au roi lui-même en 1814 et qu'annonce l'abbé Tessier dès 1787 sans mentionner André Michaux : JAUME SAINT-HILAIRE, 1814, p. 28 et 1831, p. 7 ; TESSIER, 1787, p. 15.

⁴⁴⁵ MICHAUX, an XIII/1805, p. 6.

⁴⁴⁶ Brassart et Pépy, 2022, p. 360-361.

⁴⁴⁷ BACHAUMONT, « 3 novembre 1784 », p. 274.

⁴⁴⁸ CAMPAN, 1823, p. 271-275.

⁴⁴⁹ Salvadori, 1996, p. 212. L'outil de conversion monétaire élaboré par Thomas Fressin, maître de conférences en informatique et docteur en histoire moderne, estime que 16 millions de livres en 1783 équivalent à plus de 180 millions d'euros. FRESSIN Thomas, « Convertisseur de monnaie d'Ancien Régime », <https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/?Y=1783&E=0&L=16000000&S=0&D=0>.

Les dépenses du roi à Rambouillet dans les projets architecturaux et environnementaux n'appuient pas cette vision d'un prince économe, d'autant que l'origine des fonds reste inconnue. Le flou qui règne à l'époque entre le privé et le public empêche des conclusions claires. Mais l'utilisation d'un ministre d'État, le comte d'Angerviller, et plus largement l'emploi de l'appareil d'État pour aménager la résidence et les expériences privées du roi à Rambouillet participent de ce brouillage financier et administratif⁴⁵⁰. Il faut attendre la Révolution pour que les frontières administratives soient plus lisibles par les acteurs et par l'historien. Dans cette attente, il faut poursuivre le suivi des expériences rambolitaines pour saisir la manière dont Louis XVI se sert de l'État à Rambouillet.

André Michaux (1746-1802) est né à la ferme de Satory en 1746, où son père est fermier du roi au sein du Grand parc de Versailles. Reprenant la charge, Michaux entreprend ensuite des études de botaniques au Jardin du Roi auprès de Le Monnier (1717-1799) et de Jussieu (1748-1836)⁴⁵¹. En 1779, il voyage en Angleterre pour une première mission aux jardins royaux de Kew Garden dirigés par Joseph Banks, puis en Auvergne avec Lamarck, dans les Pyrénées en 1780, et enfin en Perse en 1782. En 1785, le comte d'Angiviller le présente au roi (à qui il avait déjà été présenté par Buffon en 1779⁴⁵²).

Louis XVI brevète le savant et lui confie une mission vers une nouvelle destination, l'Amérique. Il doit y trouver les plantes « qui pouvoient servir à décorer les jardins de Sa Majesté » et en particulier les meilleures espèces d'arbres à naturaliser pour l'amélioration et la conservation des forêts du royaume⁴⁵³. Il s'embarque le 25 août pour New York et y arrive le 1^{er} octobre 1785. Accompagné de son fils François-André, ils explorent le continent et fondent en 1786 dans le New Jersey la première pépinière d'Hackensack⁴⁵⁴. À l'automne 1786, les Michaux partent pour la Caroline, où ils fondent la deuxième pépinière française à Charlestown⁴⁵⁵.

En parallèle, le roi missionne les abbés Tessier et Pierre-Charles Nolin à Rambouillet. Ce dernier est contrôleur des pépinières royales à partir de 1764⁴⁵⁶. « C'est à M. l'abbé Nolin que nous devons la grande révolution arrivée dans le jardinage. [...] C'est lui qui nous a appris à cultiver ici les arbres et arbrisseaux de l'Amérique septentrionale⁴⁵⁷ ». Pour Jaume Saint-

⁴⁵⁰ Coquery, 1997, p. 377-390.

⁴⁵¹ Louis Guillaume Le Monnier est admis à l'Académie des Sciences en 1743, professeur de botanique au Jardin du roi (1758-), premier médecin du roi (1788-1793). Antoine-Laurent de Jussieu est médecin de formation, élu membre de l'Académie, et devient démonstrateur au Jardin du Roi en 1770.

⁴⁵² AN, AJ15 510 : pièce 369.

⁴⁵³ MICHAUX, 1805, p. 7.

⁴⁵⁴ TESSIER, 1787, p. 15.

⁴⁵⁵ McClellan, 2004, et 2012 ; Beaurepaire, 2019.

⁴⁵⁶ NOLIN ET BLAVET, 1755 ; Brassart et Pépy, 2022, p. 360.

⁴⁵⁷ Olivesi, 2014, p. 102.

Hilaire, c'est le jardinier Fourneaux de Rambouillet, qui s'occupe des plantations de la pépinière bien plus que les deux savants qui résident le plus souvent à Versailles. Il fait « quelques semis qui ont parfaitement réussi. Il a élevé des pins, sapins, chênes, bouleaux, venus des graines qu'il avait semées lui-même en 1785 et 1786⁴⁵⁸ ». Le projet royal est encensé par Caron : « Michaux voyait croître et prospérer à Charlestown la riche Colonie dont il était le fondateur. Déjà il avait envoyé en France plus de 60 000 pieds d'Arbres et Arbustes, qui, transplantés dans le vaste et magnifique Parc de Rambouillet, lui donnaient la physionomie des sites pittoresques de l'Amérique⁴⁵⁹ ».

En 1798, Tessier détaille la trajectoire des trois sites de plantations, qui sont la butte de Pierrefitte en dehors du parc, les jardins au bas de l'Hermitage et la pente de la ferme, soit le jardin, arboretum, pépinière de la Laiterie. Sur le premier site, l'abbé Nolin fait labourer le sol de sables et y fait semer en avril 1789 des graines de pins maritimes, d'Écosse, sylvestres à raison de trois ou quatre graines par trou. Le boisement est un succès. Dans l'Hermitage, 12 pins du lord Weimouth ont été plantés en 1787 ou 1788 et s'élèvent de 24 à 30 pieds (7 à 9 mètres) en 1798⁴⁶⁰.

La plantation, qui frappe le plus est celle de la pente de la ferme nationale. Le sol, composé d'un mélange de terre franche et de sable ferrugineux, étoit autrefois rempli de gros grès, dont on a tiré du pavé. Les inégalités en ayant été applanies, et les débris de pavés enfouis, on a commencé, en 1787, à y planter des pins d'Écosse, qui avoient trois à quatre pieds de haut. On y entremêla des cyprès, qui gelèrent dans l'hiver de 1788 à 1789.⁴⁶¹

Des pins maritimes sont plantés en 1789 et 1790, ils mesurent 7 à 8 mètres en 1798 et donnent des cônes depuis 1794. Des pins du Lord Weymouth dit aussi pin blanc (*Pinus strobus*), originaire des Grands Lacs, des mélèzes, des sapinettes (1791 et 1792), des cèdres de Virginie (1788) et un cèdre du Liban sont plantés et poussent encore en 1798. Tessier invite le gouvernement à utiliser ces arbres pour peupler les vides de la forêt⁴⁶².

Il faut passer la césure révolutionnaire pour dresser un bilan des expériences et des plantations. Selon Caron, c'est la Révolution qui aurait anéanti la plantation des 60 000 plants au retour de Michaux en 1796⁴⁶³. Mais, dès leur arrivée à Versailles, les plants ont en réalité été distribué « en abondance à des seigneurs, ou à des particuliers, qui en garnissoient leurs maisons de campagne ; quelque fois même la moitié de ce que l'on recevoit, passoit en

⁴⁵⁸ JAUME SAINT-HILAIRE, 1814, p. 61.

⁴⁵⁹ CARON, 1804, p. 11.

⁴⁶⁰ TESSIER, 1798, p. 122.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 125.

⁴⁶³ CARON, 1804, p. 11-12.

Allemagne pour les jardins de l'Empereur d'Autriche ; enfin la plus petite partie étoit envoyée à Rambouillet⁴⁶⁴ », explique François-André Michaux en 1805.

En 1824, Jaume Saint-Hilaire atteste de la présence des chênes rouges et en 1831, on apprend que les chênes plantés en 1786 mesurent 70 pieds, soit 21 mètres et ont déjà donné naissance à d'autres individus⁴⁶⁵. En outre, le lieutenant Nicolas de Corteuil fait les premiers essais grandeur nature en forêt et fait planter des pins dans le canton de la Haute Tasse, dans le bois de la Pommeraie, voisin des parcs. « M. de Corteuil avait fait, en 1788, quelques essais de ce genre dans la partie la plus élevée ; mais les cerfs, les biches et les maraudeurs en ont détruit une grande partie⁴⁶⁶ ». Ce sont *a priori* les essais d'*enrésinement* en forêt.

Mais les textes postérieurs au XVIII^e siècle rappellent que la tentative de *naturalisation* d'une Amérique végétale à Rambouillet est donc un échec. Avant l'interruption du projet par les événements de la Révolution de 1789, les auteurs pointent que c'est le système curial de don et contre-don aristocratique qui est à l'origine de l'échec du projet. À cela s'ajoute le manque de suivi sur place par les deux savants occupés à Versailles, ils délaissent Rambouillet. Aujourd'hui seuls quelques cyprès chauves de Louisiane, plantés sur les bords des canaux et d'une des mares du Grand Parc, rescapés de la tempête de 1999, attestent de ce projet. Les chênes rouges d'Amérique peuplant encore la forêt et les parcs du domaine sont issus de plantations des années 1980⁴⁶⁷. Le dernier pôle qu'il nous faut identifier au sein du complexe d'élevage et d'acclimatation royal est le complexe architectural cynégétique.

4. Le pôle cynégétique. Une faisanderie et un parcours de chasse

En 1784, Louis XVI trouve les infrastructures cynégétiques désuètes et décide de faire construire une série de bâtiments. La vénerie s'affirme ici comme l'activité cynégétique prioritaire et ses bâtiments sont les premiers construits dès 1785. Les chevaux et leurs hommes sont accueillis dans la Petite Écurie établie dans l'alignement du château vers le Nord. Elle doit compléter l'écurie du Grand Corridor du comte de Toulouse. La meute et les officiers sont accueillis dans la nouvelle Vénerie du roi, aujourd'hui disparue, qui se situait au Sud-Ouest du

⁴⁶⁴ MICHAUX, 1805, p. 9.

⁴⁶⁵ JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 14.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 10. Sur le peuplement de la Haute-Tasse et la Pommeraie voir aussi ADY, 6Q 337 : état des repeuplements effectués de 1831 à 1847 en forêt de Dourdan ; rapport de tournées du conservateur, Paris, 29 novembre 1851. Ces parcelles sont aujourd'hui peuplées en grandes parties de pins sylvestres.

⁴⁶⁷ La tempête de 1999 a fait tomber la plupart des cyprès chauve de Louisiane, alignés sur les allées du Rondeau, on trouve des chênes d'Amérique dans les peuplements du Petit Parc en forêt domaniale et dans le Grand Parc. JAUME SAINT-HILAIRE, 1824, s.p. ; l'Aménagement de 2006-2025 précise que les chênes rouges sont ré-introduits dans les années 1980, ONF, *Aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet, 2006-2025*, s.l.n.d., p. 18. Il faudrait éventuellement penser à des tests d'ADN pour distinguer deux populations, notamment dans le Petit Parc qui accueille aujourd'hui des chênes rouges.

Grand Parc⁴⁶⁸. Ces bâtiments d'élevage sont disposés à bonne distance du château pour éviter les nuisances olfactives et sonores.

Le roi souhaite compléter son domaine en constituant un nouveau système cynégétique autour du petit gibier. Sous le règne de Louis XIV, la fauconnerie est abandonnée au profit de la chasse à tir en lien avec l'évolution des armes et le nouveau goût des princes. Ce remplacement est des plus lisibles à Compiègne, où Louis XIV transforme la fauconnerie en faisanderie, auquel il adjoint un champ de tir de 13 hectares. « Le terrain à l'intérieur de la clôture était défriché et ensemencé en grain pour y attirer et conserver le menu gibier⁴⁶⁹ ». En 1680, le roi fait bâtir la faisanderie de Versailles. Ce double dispositif de la faisanderie chargée d'élever le gibier et du champ de tir voisin devient le modèle des chasses royales pour le XVIII^e siècle. Il est mis en place à Rambouillet par Louis XVI avec une originalité : le champ de tir disparaît et c'est un parcours de tir qui doit accueillir les nouvelles chasses.

En 1786, les ouvriers construisent la Faisanderie, un complexe d'élevage de faisans qui doit fournir un nouveau parcours et paysage de chasse, qui apparaît en 1787 dans le parc. La faisanderie de Louis XVI est établie sur le site de la ménagerie du duc de Penthièvre⁴⁷⁰. Le site accueille vraisemblablement des faisans dès les années 1710, comme en atteste la chasse du 5 octobre 1712⁴⁷¹.

Louis XVI fait transformer l'unique bâtiment plus grand pour augmenter les productions de gibiers. Il est structuré autour d'un enclos dont les murs sont élevés en 1786 (pour une somme de 13 165 livres) et de deux bâtiments, la Faisanderie édifiée avant le XVIII^e siècle (actuel Pavillon de la Faisanderie) et la Couverie (actuel Octogone) construite en 1787 pour une somme 16 300 livres⁴⁷². L'architecture de la Faisanderie rambolitaine encore existante aujourd'hui permet d'établir qu'elle a été édifiée en respect des recommandations formulées par Charles-Georges Le Roy, lieutenant des chasses à Versailles :

Une faisanderie doit être un enclos fermé de murs assez hauts pour n'être pas insultés par les renards, &c. & d'une étendue proportionnée à la quantité de gibier qu'on y veut élever. Dix arpens suffisent pour en

⁴⁶⁸ Voir plan de 1788 plus haut. Ce bâtiment est documenté par la carte des chasses impériales de 1805-1807, près du Rondeau et des jardins sur la route de Maintenon et Chartres. ADY, 60J 463 : Etat des maçonneries de Delanoue, les travaux coûtent respectivement, 326 261, 18, 10 livres pour l'écurie, et 84 890,13,4 pour la Vénérerie.

⁴⁶⁹ Harlé d'Ophove, 1968, p. 264.

⁴⁷⁰ Le bâtiment est établi dès 1764, puisqu'une Ménagerie apparaît sur la *Réduction topographique* du domaine, avant d'être renommée Faisanderie par le plan de 1778-1782. En 1778, Guiot explique que les bois du parc sont « coupés et on les exploite encore pour le chauffage des gardes qui passent les nuits d'hiver à la faisanderie pour la conservation du gibier ».

⁴⁷¹ « Le roi, après la messe, alla voir les écuries, qu'il trouva magnifiques et remplies de beaux chevaux ; M. le comte de Toulouse en a deux cent cinquante. Le roi alla ensuite se promener dans les jardins, et après son dîner il alla tirer ; mesdemoiselles de Bourbon et de Charolais étoient à cheval avec lui. Monseigneur le duc de Berry étoit allé dès le matin tuer des faisans ; il en trouva beaucoup ; le roi en trouva beaucoup aussi, mais moins qu'à Versailles », DANGEAU, 1858-1860, t. 14, p. 233-238

⁴⁷² ADY, 60J 463 : Etat des maçonneries de Delanoue, 1786 pour l'enclos de la faisanderie ; et 1787 pour le bâtiment de la Couverie, qui coûte 16 300 livres 17 sous, 9 sols, dont 12 147 livres 14 sous 11 sols de maçonneries.

contenir le nombre dont un faisandier peut prendre soin ; mais plus une faisanderie est spatieuse, meilleure elle est. [...] Cet espace doit d'ailleurs être disposé de manière que l'herbe croisse dans la plus grande partie, & qu'il y ait un assez grand nombre de petits buissons épais & fourrés, pour que chaque bande en ait un à portée d'elle ; ce secours leur est nécessaire pendant le tems de la grande chaleur.⁴⁷³

Les hauts murs de près de 2,5 mètres de hauteurs et longs de 1 200 mètres protègent les jeunes faisans, ainsi isolés des prédateurs et des nuisances. L'espace enclos est défriché et aménagé. Il est bordé d'allées ouvertes, ce qui crée un *tour d'échelle* empêchant les prédateurs de passer par-delà le mur. L'enclos s'étend sur une superficie de 6,75 hectares et le complexe avoisine au total les 10 hectares⁴⁷⁴. Les bâtiments accueillent les unités d'élevage mais aussi le logement du faisandier, le garde chargé de « cette éducation domestique du gibier », qui « est le meilleur moyen d'en peupler promptement une terre, & de réparer la destruction que la chasse en fait. Ce n'est que par-là que l'on est parvenu à répandre les faisans & les perdrix rouges dans des endroits que la nature ne leur avoit pas destiné ». L'élevage est composé de petits parcs, appelés les parquets, servant de volières.

On nourrit les faisans dans un parquet, comme des poules de basse-cour, avec du blé, de l'orge, &c. Au commencement de Mars, il n'est pas inutile de leur donner un peu de blé noir, que l'on appelle sarrasin, pour les échauffer & hâter le tems de l'amour. Il faut qu'ils soient bien nourris ; mais il seroit dangereux qu'ils fussent engraisés. Les poules trop grasses pondent moins, & la coquille de leurs œufs est souvent si molle, qu'ils courent risque d'être écrasés dans l'incubation. Au reste, les parquets doivent être exposés au midi, & défendus du côté du nord par un bois, ou par un mur élevé qui y fixe la chaleur.

Les parquets de Rambouillet sont précisément disposés contre le mur Nord du Clos du Corps de Garde, dont l'entrée est protégée et surveillée par une maison forestière. Elle sert de point de rassemblement pour les gardes et des patrouilles nocturnes. Un feu est entretenu pour réchauffer les gardiens du gibier et de la forêt royale.

D'après Le Roy, les faisans sont conservés à l'année dans les volières. On dispose un coq pour sept poules faisanes par parquet. Pour éviter qu'ils s'envolent, les gardes éjoignent les oiseaux, « éjoindre, c'est enlever le foïet même d'une aile en serrant fortement la jointure avec un fil » et on occulte les parois entre les parquets « pour que les faisans de l'un ne voyent pas ceux de l'autre », car « la rivalité troubleroit les coqs, s'ils se voyoient, & elle nuiroit à la propagation⁴⁷⁵ ». Les reproducteurs sont échauffés au mois de mars et les poules pondent vers la fin d'avril.

Il faut alors ramasser les œufs avec soin tous les soirs dans chaque parquet ; sans cela ils seroient souvent cassés & mangés par les poules même. On les met, au nombre de dix-huit, sous une poule de basse-cour, de la fidélité de laquelle on s'est assuré l'année précédente ; on l'essaye même quelques jours auparavant sur des œufs ordinaires. L'incubation doit se faire dans une chambre enterrée, assez semblable à un cellier, afin que la chaleur y soit modérée, & que l'impression du tonnerre s'y fasse moins sentir : Les œufs de faisan sont couvés pendant vingt-quatre & quelquefois vingt-cinq jours, avant que les faisandeaux viennent à éclore. Lorsqu'ils sont éclos, on les laisse encore sous la poule pendant vingt-quatre heures sans leur donner à

⁴⁷³ LE ROY, 1756, p. 381. Les citations suivantes concernant l'élevage de faisan sont toutes de Le Roy.

⁴⁷⁴ Le Roy préconise 5,10 ha (10 arpents).

⁴⁷⁵ C'est-à-dire qu'ils se battraient à travers le grillage, perdraient beaucoup d'énergie, se blesseraient et ne seraient pas dans l'état de se reproduire par manque de quiétude.

manger. Une caisse de trois piés de long sur un pié & demi de large, est d'abord le seul espace qu'on leur permette de parcourir.

Les faisandeaux passent alors de l'Octogone au Clos du Corps de Garde, le faisandier leur accorde plus de liberté de mouvements au fil de leur croissance. Après deux semaines ils sont laissés libres dans leur parc.

Les faisandeaux sont insectivores dans les premiers mois de leur vie. Les gardes leurs fournissent des « œufs de fourmis de pré » et « de bois, qui sont plus gros & plus solides » ou des œufs durs hachés avec de la mie de pain et de la laitue. Il ne faut pas trop les nourrir car ils sont régulièrement atteints de maladies ou attaqués par « une espèce de poux » se multipliant dans les boîtes d'élevage. La faisanderie de Rambouillet est dotée d'une fontaine, elle doit permettre d'éviter la pépie, une maladie touchant le jeune gibier dont on ne change pas l'eau. Il faut suivre le même système pour les perdrix rouges et grises à condition de les relâcher dès six semaines et non après deux mois et demi comme les faisans. De plus, les œufs de perdrix ne peuvent être le produit d'un accouplement en parquet, les oiseaux s'y refusant, il faut aller récolter les œufs dans la campagne alentour. Selon ces chiffres, après 24 jours de couvaision, les œufs éclosent fin avril, les faisandeaux sont élevés pendant deux mois et demi, ce qui situe leur lâcher vers le mois de juillet.

Les chiffres de la faisanderie semblent témoigner d'un élevage un peu désorganisé. D'Angiviller fait venir à Rambouillet des perdrix bartavelles, il en reçoit 30 à la faisanderie le 19 octobre 1786⁴⁷⁶. On apprend qu'en 1788, au moins 387 œufs de faisans, 1 020 œufs de perdrix rouges et grises ont été achetés pour la faisanderie. Mais en juillet 1788, le faisandier Butemps a encore 690 œufs de faisans à la couverie⁴⁷⁷. Ces œufs auraient normalement dû éclore en mai ou juin. L'éclosion si elle a lieu, sera donc tardive, et ne peut permettre que des tirs sur des oiseaux juvéniles en août. Et nous savons que le 23 août 1788 est l'ultime date de chasse à tir du règne. Il est possible de faire deux lectures de cet événement. Comme nous le verrons aussi plus loin, l'été 1788 est marqué par les conséquences climatiques de l'éruption du Laki. L'orage du 13 juillet passe sur le domaine et détruit de nombreux gibiers. Après l'éventuelle destruction du premier élevage, le faisandier a-t-il mis en place un second élevage pour compenser les pertes ? Ou ces œufs proviennent-ils du phénomène de *recoquetage* naturel des oiseaux, qui entament un second cycle reproducteur lorsque le premier échoue ? Ces questions restent sans réponse, mais on peut déjà évoquer l'influence de la météorologie sur l'élevage, dimension qui sera précisée dans les chapitres suivants.

⁴⁷⁶ Lang, 2018, t. 1, p. 294.

⁴⁷⁷ ADY, 60J 458 bis.

« L'objet de l'éducation domestique du gibier étant d'en peupler la campagne, il faut, lorsqu'il est élevé, le répandre dans les lieux où l'on veut le fixer ». Ce phénomène où les domestiqués d'un jour s'affranchissent et redeviennent libres est appelé *marronnage*. On désigne ainsi, dans les colonies hispaniques puis françaises, les animaux échappés, puis les esclaves, qui s'enfuient des fermes et des plantations coloniales et (re)trouvent leurs libertés.

Il suffit que l'homme perde un tant soit peu le contrôle de la situation ou que sa pression se relâche, involontairement ou non, pour que des animaux domestiqués, parfois des espèces entières, lui échappent. Certains animaux [...] retournent d'autant plus facilement à l'état sauvage que leur domestication ne les en éloigne jamais beaucoup. [...] On dit de ces animaux qu'ils sont « marrons ». ⁴⁷⁸

Le mot *marron* vient de l'hispano-américain *cimmarón*, lui-même issu du terme *cimarra*, qui signifie un fourré. Un *marron* est littéralement un *embuissonné*, un être qui s'est *ensauvagé*, c'est-à-dire *libéré*. On trouve une série de statuts et de cas dans l'histoire où les animaux *contraints* sont (*re*)devenus libres, comme les chiens errants, les chats harets, les chevaux *mustangs* et *brancos*, si bien que Jean-Pierre Digard propose de dresser une cartographie des marronnages, qui compléterait celle des domestications ⁴⁷⁹. Cette catégorie historique permet de repenser le cas du gibier élevé dans les parcs royaux. Magné de Marolles, auteur du premier traité de chasse à tir en 1788, écrit :

Les capitaineries royales et les terres des princes, aux environs de Paris, abondent en faisans, parce qu'elles en ont été peuplées originairement. On est parvenu à les y fixer dans les lieux mêmes qui leur convenoient le moins, et à les faire multiplier dans l'état de liberté, à force d'industrie et d'attentions ; et l'on a d'ailleurs le soin de renforcer et d'entretenir cette population, en lâchant tous les ans un certain nombre de faisandeaux élevés domestiquement dans les faisanderies. ⁴⁸⁰

Le statut de ces gibiers élevés oscille entre « libre » et « sauvage », et celui de « domestiqué » et « éduqué », on appelle d'ailleurs les faisans d'élevage les « élèves » de la faisanderie. Mais les oiseaux ne s'échappent pas : ils sont lâchés par les gardes avant la chasse. Et c'est l'art des faisandiers royaux que d'élever puis de rendre sauvages et farouches les oiseaux. Il n'existe pas de catégorie désignant des gibiers domestiqués. Dans ce cas comme dans celui du lapin de garennes peut-on toutefois parler de gibiers *marrons* ? Nous tenterons de préciser ce statut inclassable au fil des chapitres sur l'élevage de gibiers.

En 1786, la veille de l'arrivée du roi, les faisans sont placés sur des champs de tir en dehors du parc. Ils sont transportés à l'aide de paniers et de caisses de transports. Jusqu'en 1787, les travaux gênent la quiétude du gibier et risquent de faire échouer les chasses dans le Grand Parc ⁴⁸¹. En 1787, une nouvelle carte, la *Chasse du Roy à Rambouillet* fait apparaître les

⁴⁷⁸ Digard, 1992, p. 260 ; Jussiau, Montméas et Parot, 1999, p. 53-56.

⁴⁷⁹ Exbalin, 2015 et 2023.

⁴⁸⁰ MAGNÉ DE MAROLLES, [1781-1791] 1982, p. 293.

⁴⁸¹ Le roi chasse peu dans le Grand Parc : il tue deux chevreuils le 6 mars 1784, puis tire les faisans le 19 août 1784 (128 pièces tuées), le 23 mai 1785 au Petit parc (4 pièces) et le 26 août 1785 (141 pièces), puis le 24 août 1786 le roi chasse en dehors du parc aux abords de l'étang du Moulinet (93 pièces), le 28 août 1786 (200 pièces) et la dernière chasse du règne à Rambouillet a lieu le 23 août 1788 avec 184 pièces tuées. AN, AE/1/4/3 : *Journal*

nouveaux bâtiments et un nouveau paysage de chasse⁴⁸². Elle peut être complétée par un autre plan de *Rambouillet et ses deux parcs*, que nous datons des années 1787-1790 (voir outil)⁴⁸³. On y voit apparaître la projection de ce que les archives dénomment les *filets de chasse*, c'est-à-dire les futurs *tirés de chasse* du domaine (chapitre 4). Une note comptable confirme la réalisation ne serait-ce que partielle de l'aménagement cynégétique : « dépense pour le labourage des filets du parc pendant le quartier de 1788⁴⁸⁴ » ; « Il a été reçu de M. Antoine pour trois journées de labours faits dans le parc le long du tiré du Roi pendant le quartier de Juillet 1788, trente-six livre⁴⁸⁶ ».

D'après le lavis doré de la carte, les bandes parallèles représentent ces filets qui doivent prendre la forme de longs parcours végétaux, coupés par des alternances de remises à gibier représentées par les carrés et rectangles cartographiés. Les mémoires précisent que des rabatteurs sont payés pour préparer les *tirés* du roi, par des rabats de gibier plusieurs jours avant les dates de chasse. C'est ce qu'on appelle des *rapprochés*, ils seront pratiqués jusqu'au XXI^e siècle. Le 18 août 1788, « cinq batteurs » sont engagés « pour rabattre le gibier du petit parc et de la Futaye dans le Tiré du Roi pendant deux jours de suite⁴⁸⁷ ». Le roi inaugure ces premiers tirés le 23 août 1788, mais ne les utilisera qu'une seule fois comme le précise son *Journal*.

Nous rejoignons ici les remarques de Grégory Quenet sur la complète transformation des rythmes, des cycles et des existences des faisans dans les domaines. L'historien rappelle que Le Roy souhaite aménager un parquet chauffant pour hâter la croissance des oiseaux à Versailles. « L'expérience, dont le résultat est resté inconnu, démontre qu'à Versailles tout est factice et seconde nature, et que ne s'opposent pas les jardins géométriques et le Grand Parc, la culture et la nature sauvage⁴⁸⁸ ».

Une faisanderie permet de contrôler l'ensemble du cycle de reproduction des faisans, de l'accouplement dans les parquets jusqu'à la couvaison au sein du nouveau bâtiment. Les

de Louis XVI, Tome III, 1780-1788. En 1786, une cabane est positionnée contre le parc de Voisin, l'autre contre la remise de la Charbonnière, et la dernière à la Remise de Batonceau, en 1787, la cabane est démontée à Gazeran et remise à l'étang du Moulinet et en septembre 1787, cette dernière est déplacée à Grenonvilliers en dehors du parc, voir ADY, 60J 458 bis : Memoire des ouvrages de menuiserie fait et fourni pour les Chasses de Rambouillet par ordre de Monsieur Antoine Capitaine des Chasses année 1787.

⁴⁸² BNF, GE C-7376 (RES) : *Réduction de la carte topographique des environs de St. Hubert et de Rambouillet*.

⁴⁸³ AN, F/1A/2001/27/B : *Rambouillet et ses deux parcs*, échelle d'une ligne pour 22 pieds [1787-1791]. Ce plan fait apparaître l'ensemble des aménagements et du bâti (ferme, vénerie, écuries, couverie), il reflète donc soit le projet, soit la réalisation. Dans ce dernier cas, la datation est envisageable dès les années 1787-1788.

⁴⁸⁴ ADY, 60J 458 bis. Au XX^e siècle, André Granger mentionne un « état général des personnes attachées au domaine de Rambouillet » faisant état des travaux de repeuplements sous Louis XVI, de 80 arpents (40 ha) et de 400 arpents (204 ha), qu'il estime destiné à la plantation des tirés en 1792, GRANGER, 1927, p. 131 et 133. Nous n'avons pas retrouvé ce document.

⁴⁸⁶ ADY, 60J 458 ter : mémoires des dépenses et recettes, pour 1788.

⁴⁸⁷ ADY, 60J 458 bis : Memoire des batteurs qui ont été payé pour les Tirée du Roy et de M. le Comte, 1788.

⁴⁸⁸ Quenet, 2015, p. 147.

faisandeaux sont ensuite conduits dans *le Clos* (équivalent de l'ébat des chiens de meute), où ils disposent d'un site aménagé de buissons, d'arbres, de cultures à gibier, de pelouses et d'accès en eau⁴⁸⁹. Cet ensemble permet une croissance rapide. de la naissance des oiseaux protégés les soins du faisandier jusqu'à leur mort sous les coups de fusils royaux. Le statut du faisan aux côtés des autres pratiques d'élevage cynégétiques du domaine permettent d'interroger les frontières de la chasse telles que les acteurs historiques les définissent. Gibiers sauvages et domestiqués, les faisans incarnent un art et une culture de la nature : il n'y a donc pas de clivage ou de « grand partage » entre sauvage et domestique à la chasse. Les tirés royaux à côté de la vénerie du cerf compose l'un des chapitres de l'histoire de l'amélioration et de l'aménagement de la nature à la chasse. Et les faisanderies, leurs animaux et les chasses aux faisans sont des signes de distinction aristocratiques.

En outre, le faisan, tout comme le cerf, est représenté dans les œuvres des peintres des chasses du roi et l'art noble. Ces images permettent aussi d'interroger les circulations d'animaux exotiques et leur chronologie. Le plus prestigieux d'entre eux, est le faisan doré, originaire de Chine. Son importation en Europe et en France est récente au XVIII^e siècle dans les cours européennes. Il reste réservé aux ménageries princières du fait de sa rareté et sa préciosité. Dans l'imaginaire européen des animaux fantastiques, il aurait servi d'inspiration à la figure du phénix.

Alexandre-François Desportes peint l'animal avant les années 1740. Puis, c'est son successeur Jean-Baptiste Oudry qui en fait un portrait en 1753 pour Mme de Pompadour⁴⁹⁰. Plusieurs couples sont encore conservés à Rambouillet par l'ancien faisandier Butemps (il est nommé garde du Grand Parc en 1803⁴⁹¹). Le faisan argenté d'Asie du Sud-Est est naturalisé, élevé et chassé dans la fin du règne de Louis XIV, comme l'illustre la série de tableaux de Desportes⁴⁹². Le faisan commun, aussi appelé faisan de chasse est quant à lui originaire de la Colchide, une région d'Asie mineure correspondant à la Turquie actuelle. Il constitue la majeure partie des populations des faisanderies. Il est naturalisé en Europe depuis l'Antiquité romaine

⁴⁸⁹ ADY, 60J 458 ter : « Travaux à la faisanderie sous la conduite de l'architecte inspecteur du domaine », 6994 livres 12 sols 5 deniers, dont 3 journées de travail pour l'établissement du palis de la faisanderie (122, 2 livres) ; Ouvrages de terrasses pour former des allées dans l'enclos de la faisanderie (1177, 12 livres) ; Plantation d'arbres dans l'enclos de la faisanderie (2767, 7 livres) ; Grillage pour la faisanderie (421 l.).

⁴⁹⁰ DESPORTES Alexandre-François, *Faisan [doré], vieille et plantes*, huile sur toile, [avant 1743] sans dimensions, Manufacture et musées nationaux de Sèvres, S 142. OUDRY Jean-Baptiste, *Faisan doré de la Chine avec un Aandina et un autre oiseau des îles*, huile sur toile, 1753, 65 x 54 cm, collection privée (Suisse). Pour une étude chronologique de son acclimatation : Svanberg, 2007, p. 24-28.

⁴⁹¹ Deux couples sont volés la nuit du 12-13 mars 1803, Lang, 2018, t. 1, p. 619.

⁴⁹² Parmi les nombreux tableaux : DESPORTES Alexandre-François, *Chien en arrêt devant un faisan [argenté]*, huile sur papier, [avant 1743], 1,03 x 1,36 m., Lille, Palais des Beaux-Arts, dépôt de la manufacture nationale de Sèvres, D 995.1.11 ; S 222.

et son élevage prend un essor avec le développement de la chasse à tir dans les cours européennes, en particulier à partir du règne de Louis XIV.

Terre de faisans, la Colchide est également la contrée mythique où Jason se rend pour trouver la Toison d'or dans la mythologie grecque. La toison d'or, autre figure d'abondance, demeure un mythe important de l'Antiquité à nos jours. Le 10 janvier 1430, le duc de Bourgogne Philippe le Bon (1342-1404), fils du roi de France, Jean II le Bon (1319-1364), fonde l'ordre de chevalerie de la Toison d'Or. L'ordre est perpétué en Espagne pendant les siècles suivants. Louis XV est fait chevalier de l'ordre en 1749 et Louis XVI porte l'insigne à son tour. Sous leurs règnes, une nouvelle Colchide est contactée.

Ce ne sont plus les faisans ou la toison mythique qui attirent les nouveaux Argonautes, mais les fibres et les laines blanches des moutons de la Castille. De nombreux princes d'Europe s'embarquent pour une course scientifique et technique, qui prend pour certaines de ces aventures des allures de folie des grandeurs. Des passages des contrebandiers à travers les Pyrénées jusqu'aux tentatives de vol dans les ports espagnols, les princes sont prêts à de nombreux risques pour conquérir ces bêtes aux toisons fines. La France rejoint tardivement la course et bénéficie d'un atout diplomatique majeur. Louis XVI profite de sa parenté avec le roi d'Espagne, Charles III pour ajouter ces « joyaux⁴⁹³ » ovins à son règne et à la Couronne de France.

II. La quête de la toison d'or et les Argonautes des Lumières (1660-1800)

1. Le colbertisme lainier : améliorer les laines des moutons de France

1.1. Bêtes à laines, bélier, brebis : une sémantique du mouton

Au XVIII^e siècle, les savants donnent « les noms de *Bête à laine*, de *Bête blanche* & de *mouton* à un animal domestique dont le corps est couvert de laine, à l'exception de la tête & des pieds⁴⁹⁴ ». L'abbé Carlier explique que le terme *mouton* au XVIII^e siècle « est devenu générique » et désigne l'ensemble des classes d'âge et de sexe⁴⁹⁵. En termes d'élevage, on parle de *bélier* pour le mâle, de *brebis* pour la femelle, d'*agneau* pour le jeune de l'année pour le mâle et d'*agnelle* pour la femelle, l'animal à 15 ou 18 mois prend le nom d'*antenois/antenois* ou d'*antenoise*. Dans le cadre de la conduite de troupeau, il est fréquent d'ôter les organes

⁴⁹³ L'insigne de la Toison d'Or réalisée par Pierre-André Jacquemin (1720-1773) pour Louis XV composé du diamant bleu de la Couronne, taillé en 1673, et de centaines de diamants peints. Il est porté par les deux derniers rois Bourbons du XVIII^e siècle. Elle est volée lors du sac de l'hôtel du Garde-Meuble en septembre 1792 avec la plupart des bijoux de la Couronne.

⁴⁹⁴ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 64.

⁴⁹⁵ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 65.

reproducteurs chez le bétail⁴⁹⁶. On nomme *mouton* le mâle castré, et *châtrice* ou *moutonne* la brebis à laquelle on a ôté les ovaires ce qui est d'une rareté absolue⁴⁹⁷. En matière ovine, le terme de *mouton* est polysémique. Pour le moutonnier, le praticien éleveur ou berger, il désigne un mâle castré, donc un type très précis d'animal dans le troupeau, élevé spécialement pour porter de la laine. Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), intendant du Jardin du Roi (1739) fait très clairement cette distinction en livrant un tableau de l'animal dans l'*Histoire naturelle* consacré non pas au « mouton » mais à la « brebis » :

Il paroît donc que ce n'est que par notre secours & par nos soins que cette espèce a duré, dure & pourra durer encore : il paroît qu'elle ne subsisteroit pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource & sans défense ; le bélier n'a que de foibles armes, son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, & qu'on détruit par la castration : les moutons sont encore plus timides que les brebis ; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux, le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent & se serrent les uns contre les autres, & cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité ; car ils ne savent pas fuir le danger, ils semblent même ne pas sentir l'inconfort de leur situation ; ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige, ils y demeurent opiniâtement, & pour les obliger à changer de leur & à prendre une route, il leur faut un chef, qu'on instruit à marcher le premier & dont ils suivent tous les mouvemens pas à pas.⁴⁹⁸

Nous retrouverons ce mouton-guide au sein du troupeau espagnol, en Provence il est nommé *floucat*. Le naturaliste reprend ici la tradition littéraire et la figure rabelaisienne des moutons de Panurge, un groupe grégaire d'animaux prêt à sauter du pont en suivant leurs semblables⁴⁹⁹. Dans ce tableau zoologique, le naturaliste concède le rôle central des femelles, des brebis, dans le troupeau. Celles-ci sont toujours beaucoup plus nombreuses que les mâles et éduquent l'ensemble des jeunes agneaux. Comme nous l'observerons dans les chapitres suivants, l'élevage de Rambouillet diffère des autres troupeaux français, par le fait qu'il entretient une très grande proportion de mâles. Nous utiliserons le terme de *mouton* pour faciliter l'écriture, malgré le fait que, techniquement, il existe toujours une majorité de femelles dans l'élevage. Il faudrait étudier cet emploi de terme générique chez les animaux pour y trouver peut-être plus de sens, notamment dans une approche genrée de la question⁵⁰⁰. De plus, nous tâcherons de conserver le plus souvent les usages historiques et chronologiques, aussi le mot *mérinos* n'apparaîtra en France qu'à la Révolution française.

De l'Ancien Régime à nos jours, le mouton est présenté comme un animal-système. Jehan de Brie (v. 1340-1380) fait déjà du mouton une économie à lui seul en 1379⁵⁰¹. Buffon, Daubenton, Carlier et les nombreux moutonniers, tout comme l'archéologue Michael L. Ryder,

⁴⁹⁶ L'étalon devient un hongre, le taureau un bœuf, le coq un poulet, en Provence, le bouc châtré est le *mennon*, chargé de conduire les ovins comme le *floucat* chez le mouton.

⁴⁹⁷ DAUBENTON, 1782, p. 161-162.

⁴⁹⁸ BUFFON et DAUBENTON, 1756, p. 4-5.

⁴⁹⁹ RABELAIS, *Le Quart Livre*, Paris, Seuil, [1552] 1997, p. 135-139.

⁵⁰⁰ Weisiger, 2007-2010.

⁵⁰¹ BRIE, [v. 1379] 1879, p. 32-35.

reproduisent cette économie du mouton jusqu'à nos jours⁵⁰². La laine permet la fabrication de draps et de vêtements ; la viande et le lait nourrissent les hommes ; les boyaux sont utilisés pour les cordes d'instruments de musique ; la graisse permet la fabrication de bougies, et les peaux de moutons fournissent la matière pour faire du parchemin et du cuir. « Il fournit tout à la fois de quoi se nourrir & se vêtir » écrit de Buffon, mais encore « du suif, du lait, de la peau & même des boyaux, des os & du fumier⁵⁰³ ». Les naturalistes des Lumières semblent fascinés par les moutons, qu'ils étudient à la fois comme objet de science et comme compagnons de leurs expériences.

Les *physiocrates* voient dans les bêtes à laine, et plus largement dans le bétail, une clef de voûte de l'agriculture, comme fertiliseur de terre et producteur de ressources (laine, lait, viande). Charles-Georges Le Roy (1723-1789), naturaliste et lieutenant des chasses à Versailles, proche des penseurs des Lumières et des physiocrates comme François Quesnay, écrit sur l'importance du bétail pour la fumure des terres en 1757 : « il est certain que notre Agriculture étoit beaucoup plus active & plus florissante du tems de M. de Sully, qu'elle ne l'est aujourd'hui : or l'état de l'Agriculture dépend de la quantité du bétail⁵⁰⁴ ». Il faut donc peupler le royaume de bétail et ensuite l'améliorer selon les volontés de production. Il faut préciser que le projet royal ne répond pas aux propositions strictement physiocratiques basées sur le libéralisme économique, mais sur un projet royal et étatique.

Rambouillet est l'une des incarnations du mercantilisme et de la tentative d'amélioration de l'agriculture par le prince et l'État au XVIII^e siècle. Ce sont notamment les personnages impliqués qui permettent de situer Rambouillet dans la géographie de l'économie politique. L'abbé Carlier et Louis-Jean-Marie Daubenton travaillent au service de la monarchie et prônent le contrôle royal du commerce, des manufactures, de l'industrie et des expériences ovines. Le projet des haras est motivé en particulier par la remonte militaire. Le projet des bergeries vise la production d'une laine fine à vocation industrielle dans les manufactures royales. Rambouillet vient achever un long processus d'expérimentations ovines, menées tout au long du XVIII^e siècle. Il convient de revenir sur ce lent processus qui court de la fin du XVII^e siècle à la moitié du XIX^e siècle.

1.2. Des premières importations de Colbert aux loups de Chambord (v. 1750-1760)

En France, sous le règne de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances (1665-1683), souhaite que le royaume de France devienne autonome dans

⁵⁰² Ryder, 1983, p. 713 et 1992, p. 132.

⁵⁰³ BUFFON et DAUBENTON, 1754, t. V, p. 6.

⁵⁰⁴ LE ROY Charles-Georges, « Fumier », *Encyclopédie*, vol. II, 1757, p. 366 ; Mulliez, 1979, p. 6-7.

sa production et sa fabrication lainière⁵⁰⁵. Le projet colbertiste de l'autonomie lainière se double de la volonté d'améliorer les laines et les races de France pensées comme dégénérées comme c'est le cas pour les chevaux⁵⁰⁶. Colbert importe des moutons anglais et espagnols pour expérimenter leur naturalisation et leur développement en France, probablement dans son domaine de Sceaux⁵⁰⁷. Les recherches actuelles ne permettent pas d'en savoir plus sur les matérialités de ce projet et l'abbé Carlier l'évoque comme un échec. De nouvelles expériences ont lieu à Chambord dans les années 1750, sous l'égide de Louis XV, de savants et de courtisans.

[En 1751], le sieur Chauvel de Perce proposa d'établir une éducation sauvage de Bêtes à laine, moyennant laquelle les moutons seroient exempts de la plupart des maladies qui leur sont ordinaires ; les brebis supporteroient plus facilement les intempéries de l'air & des saisons ; & la race, qui en viendroit, auroit plus de chair, une laine plus belle, plus fine, & en plus grande abondance, & des peaux plus grandes & plus fortes. Sur le compte qui en fut rendu au Roi, Sa Majesté accorda au sieur de Perce un Arrêt du Conseil d'Etat, pour l'autoriser à former dans le Parc du Château de Chambord l'établissement qu'il projettoit. Les expériences, faites depuis, ayant confirmé les espérances qu'il avoit données ; le Roi par un nouvel Arrêt du Conseil d'Etat, du 15 Août de cette année [1752], lui a permis d'élever, faire élever & nourrir des moutons & brebis dans tout le Royaume, suivant sa méthode.⁵⁰⁸

Comme l'explique Bernard Heude, cet essai s'intéresse surtout au transfert de pratiques pastorales anglaises en France. Il vise à démontrer leur bienfondé et leurs avantages, notamment en matière d'augmentation du volume de laine produite⁵⁰⁹. Le parc de Chambord est alors un vaste parc de 5 400 hectares doté de nombreuses prairies, de cultures, et de landes à bruyères où sont envoyés paître les moutons. Leur laine se couvre d'ailleurs de « brins de bruyères et de fougère⁵¹⁰ ». Chambord est choisi pour l'expérience car c'est un enclos et le dispositif est censé protéger le troupeau des prédateurs. Mais en 1768, le louvetier Delisle de Moncel (1724- v. 1790) remarque que les loups ont profité des brèches du mur, dévoré les moutons et dévasté l'expérience⁵¹¹. Il faudra attendre près d'un demi-siècle pour que Chambord et les moutons soient liés par un nouveau projet princier. Au même moment, de nombreuses initiatives ovines éclosent, les travaux les mieux connus sont ceux de l'abbé Carlier.

⁵⁰⁵ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 17-24 ; Markovitch, 1976 ; Minard, 2014.

⁵⁰⁶ Doron, 2016, p. 177-184.

⁵⁰⁷ En 1667, Louis XIV sous l'impulsion de Colbert transfère le marché aux bestiaux de Bourg-la-Reine à Sceaux. En 1670, Colbert achète un domaine qu'il augmente progressivement autour des 227 ha. En 1699, Sceaux est vendu au duc du Maine, à la mort du comte d'Eu en 1775, Sceaux devient le domaine du duc de Penthièvre.

⁵⁰⁸ *Gazette de France*, 30 décembre 1752, p. 643.

⁵⁰⁹ Bibliothèque Mazarine, ms 2840, [de MONTIGNY], *Voyage dans l'Orléanais, le Blésois, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne fait en 1752 depuis le 9 septembre jusqu'au 23 octobre*, p. 31, cité par Heude, 2012, p. 107-108. « On élève dans le parc de Chambord depuis quelques années des moutons gouvernés à l'anglaise, que l'on tient parqués toute l'année et qui passent l'hiver en plein champ. On espère que leur laine en sera plus belle, et cette espérance est très bien fondée ». CARLIER, 1755, p. 85-86.

⁵¹⁰ *Gazette de France*, du 30 décembre 1752, p. 644.

⁵¹¹ « M. de Perse a fait ses épreuves, par ordre de la Cour, en 1752, dans le parc de Chambord ; les gazettes du temps ont rapporté que les loups s'y étant introduits par des brèches, ont dévoré partie des brebis, & fait abandonner le projet », DELISLE DE MONCEL, 1768, p. 41.

1.3. Carlier, la laine et les manufactures : la science au service du commerce et de l'industrie (1755-1770)

L'abbé Claude Carlier (1725-1787) est l'un des premiers savants en France à se consacrer entièrement à l'étude du mouton et de son amélioration⁵¹². Les travaux de Carlier promeuvent le projet colbertiste, industriel et financier qu'est l'autonomie lainière pour la production de luxe des manufactures⁵¹³. Comme il le rappelle en 1762, la France « manque présentement d'une suffisante quantité de Laine longue, blanche, fine & soyeuse, pour l'entretien de ses Manufactures ». En 1770, il précise :

On reconnut enfin que la laine blanche étoit préférable aux autres, étant la seule propre à recevoir toutes sortes de couleurs vives ; & qu'il valoit mieux s'attacher aux qualités d'où dépendent la finesse & la durée des étoffes, qu'aux couleurs naturelles, qui sont toujours sales & très-imparfaites.⁵¹⁴

La pensée de Carlier sur la laine et sur les manières d'améliorer les races évolue rapidement au fil de sa carrière et de ses recherches. Il encourage d'abord la technique de l'acclimatation de moutons en 1762 puis se rétracte l'année suivante, après un voyage dans les Flandres financé par l'Académie d'Amiens. Comme Carlier, Buffon pense l'acclimatation en termes de dégénération : une race « tend à perdre ses qualités originelles pour prendre celles du pays⁵¹⁵ ». Pour les deux savants, la dégénération est due au « dépaysement » sur un intervalle de trois générations successives d'animaux. Le climat et la nourriture sont les responsables de l'altération et de la dégradation des animaux si bien que « ces animaux de races étrangères n'auront plus rien d'étranger, ils ressembleront en tout à ceux du pays⁵¹⁶ » au bout de trois cycles de reproductions sur place.

Carlier conclut en 1770 : « Ces considérations sur l'état ancien de nos troupeaux, tant par rapport aux races du pays & à la nature de nos pâturages, que sur la manière dont nos voisins nous ont supplantés, nous autorise à conclure que nous avons chez nous le fonds de tout ce qui est nécessaire pour élever d'excellents troupeaux ». Reprenant les idées du traité *De re rustica* du romain Columelle (4-70), Carlier revient à la supériorité de la terre de la Gaule et prône une amélioration sans acclimatation, par le travail de sélection des races de France. Il évoque les

⁵¹² Fils de maître des Eaux et Forêts. Il fait des études de théologie (1750-1753), avant d'être nommé prier puis de devenir prévôt royal à la châtellenie de Verberie à la suite de son père. Historien, Carlier est surtout connu pour son travail sur l'élevage ovin, qui l'occupe de 1754 à sa mort en 1787.

⁵¹³ Ces considérations industrielles et manufacturières ont basé son premier travail commandé par l'Académie d'Amiens installée dans un bassin lainier et manufacturier historique : CARLIER, 1755, qui répond à la question « Quelles sont les différentes qualités de laines propres aux manufactures de France ? Si on ne pourrait point se passer des laines étrangères ? Comment on pourrait perfectionner la qualité et augmenter la quantité des laines en France ? ». Les physiocrates, comme le marquis Victor Riqueti de Mirabeau (1715-1789) et François Quesnay (1694-1774) opposent la classe productive et industrielle des cultivateurs à la classe stérile des industriels des manufactures dans la *Philosophie rurale* de 1763, MIRABEAU et QUESNAY, 1763, p. 3.

⁵¹⁴ CARLIER, 1770, vol. 1, p. i et p. 11.

⁵¹⁵ Doron, 2016, p. 216.

⁵¹⁶ BUFFON, 1753, p. 218 cité par Doron, 2016, p. 216.

échecs des importations sous Colbert de « bêtes espagnoles et anglaises, qui furent achetées aux dépens du Gouvernement. Ces bêtes ou périrent, ou dégénérent ».

Pour de nombreux savants la dégénération vient du manque de soins apportés aux troupeaux et aux animaux, il s'agit donc de transformer la « manière de les élever et de les gouverner » comme le formule Lafont, délégué de l'intendant de Gap. « C'est l'incurie, l'ignorance et le défaut de soins qui ont avili et dégradé les troupeaux : les races même d'Espagne ne tarderaient pas à s'abatardir si les habitants de ce royaume s'occupaient aussi peu du gouvernement des troupeaux que nous. L'industrie et l'activité peuvent améliorer tout, perfectionner tout⁵¹⁷ ». L'autre manière d'améliorer les troupeaux est de procéder à des acclimations aussi appelées *naturalisations* ou *transplantations*. « Mais la transplantation implique l'adaptation de l'animal à son nouveau terroir. Or cette adaptation est envisagée immédiatement comme une dégénération⁵¹⁸ ». L'échec de Colbert est utilisé par Carlier pour prouver que l'acclimation tient d'une altération afin de soutenir la thèse de l'amélioration par le bon gouvernement des troupeaux et la sélection intérieure au royaume de France.

Carlier propose quatre techniques pour parvenir à l'amélioration ovine : premièrement « assortir les espèces à la nature des pâturages », ensuite « choisir les meilleurs béliers pour la propagation », troisièmement « tenir les troupeaux exposés au grand air le plus-long temps qu'il est possible » et enfin « confier l'éducation à un berger expérimenté⁵¹⁹ ». Afin de démontrer la richesse de la nation et son potentiel, Carlier dresse en 1770 un inventaire des races de moutons françaises⁵²⁰. Dans cet inventaire géographique et ovin de la France, le savant réaffirme la vocation lainière, commerciale et industrielle de son œuvre et le développement d'un capitalisme lainier associant les savants de l'histoire naturelle, le roi et l'État autour des manufactures⁵²¹. Carlier étudie et recense les races ayant une vocation industrielle⁵²². Cet inventaire laisse donc de côté toute une série de moutons ne rentrant pas dans ces catégories. Quelques années après Carlier, Louis Jean-Marie Daubenton reprend les recherches ovines, en étant financé par la couronne.

⁵¹⁷ LAFONT M de, *Avis au peuple sur l'amélioration de ses terres et la santé*, Avignon, Niel, 1775 cité par Doron, 2016, p. 180-181.

⁵¹⁸ Doron, 2016, p. 183.

⁵¹⁹ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 20-23.

⁵²⁰ « Dénombrement & de la description des principales espèces de Bêtes à laine dont on fait commerce en France ; avec un état des différentes qualités de laines & des usages auxquels elles servent dans les Manufactures », CARLIER, vol. 2, p. 579.

⁵²¹ SMITH, [1776] 1995 ; Foucault, 2004a.

⁵²² CARLIER, vol. 2, p. 660.

2. L'argonaute des Lumières : Louis Jean-Marie Daubenton

2.1. Daubenton, moutonnier de Courtangis à Rambouillet

Savant aux multiples facettes, Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1800) est l'incarnation du projet des Lumières. Médecin-naturaliste puis zoologiste-moutonnier, il s'intéresse tout au long de sa vie, de Louis XV au Consulat, aux natures des trois royaumes, qu'elles soient minérales, végétales, ou animales.

Daubenton est né le 29 mai 1716 à Montbard en Bourgogne. Après des études de médecine et d'anatomie à Paris, il rejoint Reims en 1739, et y devient docteur en médecine en 1741. Il retourne ensuite à Montbard pour exercer la médecine. Mais, en 1742, son voisin montbarfois, Buffon lui fait intégrer le Jardin du Roi. Il entre à l'Académie royale des Sciences en 1744 comme adjoint-botaniste. En 1745, il devient garde-démonstrateur au cabinet du roi. Les deux montbarfois se consacrent à l'étude de l'*Histoire naturelle* dont ils font paraître le premier volume en 1749. En 1755, il est élu à la *Royal Society*. En 1765, après plus de quinze années de collaboration, Daubenton décide de quitter le projet après la publication du volume 15 de l'*Histoire naturelle*. Et dès 1766, l'intendant des Finances et président de l'Académie royale des Sciences Charles-Daniel de Trudaine (1703-1769) et son fils chimiste à l'Académie Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777) le missionnent pour travailler sur les laines et l'amélioration de l'espèce ovine⁵²³.



Figure 20. Daubenton et Montbard. À gauche, les vestiges de la ferme de Daubenton, Courtangis, Montbard, Côte d'Or. Nous retrouvons là-aussi le porche caractéristique semble-t-il de ces fermes à moutons du XVIII^e siècle © photographie de l'auteur, 17 juin 2021. À droite, portrait de Daubenton, sa ferme et ses bêtes à laines espagnoles de Courtangis, portrait de Daubenton, hôtel municipal de Montbard, © photographie de l'auteur, 17 juin 2021.

Établi dans sa ferme de Courtangis à Montbard, le savant débute des expériences sur la conservation de la santé des bêtes à laine⁵²⁴. En 1766, il mène « des expériences sur les

⁵²³ AN, AJ15/510/316 et DAUBENTON, 1782, p. 286.

⁵²⁴ Pinon, 2021.

différentes manières de loger les bêtes à laine, & de les nourrir au ratelier ; sur leur traitement de leurs maladies, sur leurs diverses nourritures⁵²⁵ ».

Pour tester ses théories de conservation, d'amélioration et de dégénération des races, le savant se dote d'une troupe de « différentes races pour connoître les effets de ces mélanges sur les agneaux⁵²⁶ ». Là où Carlier avait osé une cartographie des races, Daubenton se refuse à le faire : « il y a tant de ces races qu'il ne seroit pas possible de les nombrer, parce qu'une race ne diffère d'une autre que par des caractères qui sont presque insensibles, & que diverses causes les font varier en différens lieux & en différens tems dans le même lieu⁵²⁷ ». Le troupeau de Montbard est ainsi constitué progressivement de bêtes du Roussillon, de Flandre, d'Angleterre, de Maroc et du Tibet⁵²⁸. Tous les croisements sont documentés par des suivis individuels : « il étoit nécessaire de connoître le pere de chaque agneau avec autant de certitude que la mere. Cet objet demandoit beaucoup d'attention, sur-tout dans le tems de leurs amours, & un soin continuel pour avoir de plusieurs races, trois générations dont la descendance fût certaine⁵²⁹ ».

Mais les croisements d'amélioration ne sont qu'une première étape. Après avoir amélioré, il faut mettre en place la conservation du produit obtenu, une bonne conduite du troupeau doit prévenir la dégénération de la race⁵³⁰. « Il faut la bien loger, la bien nourrir, guérir les maladies, tâcher de les prévenir. Il faut aussi avoir grand soin de ne faire accoupler que les meilleurs béliers & les meilleures brebis, tant pour la taille, pour la quantité & la qualité de la laine que pour la bonne santé⁵³¹ ». Les expériences d'amélioration-conservation de Montbard permettent de faire disparaître le *jarre*⁵³² et d'affiner la laine⁵³³. En accouplant des brebis jarreuses avec un bélier à laine fine, le jarre disparaît presque complètement dès la première génération. Et il rappelle à la suite de Carlier que l'amélioration est un travail constant pour maintenir le degré de finesse, « car un troupeau ne peut manquer de dégénérer, si l'on donne aux brebis des béliers de moindre qualité⁵³⁴ ». D'où l'importance de suivre précisément les reproducteurs sur trois générations pour fixer la race souhaitée.

⁵²⁵ DAUBENTON, 1782, p. 287.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 289.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 287.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 289. Aussi incroyable que puisse paraître cette dernière extraction, une lettre confirme des relations entre l'Europe et le Lama tibétain. Pour la France : les animaux arrivent à Lorient, le 7 août 1772 sur le *Duc de la Vrillière* pour Daubenton, AN, F/10/515, cité par Raverdy, 1983, p. 44 et Carter, 1964, p. 87.

⁵²⁹ DAUBENTON, 1782, p. 289.

⁵³⁰ CARLIER, 1762, p. iii.

⁵³¹ DAUBENTON, 1782, p. 125-126.

⁵³² Le jarre est une fibre grossière et dure qui protège le mouton des intempéries mais qui ne permet pas d'atteindre la qualité et le volume voulue par l'industrie textile.

⁵³³ DAUBENTON, 1782, p. 293.

⁵³⁴ DAUBENTON, 1782, p. 295.

À la suite de ces expériences couronnées de succès, Daubenton explique à l'Académie en 1783 avoir atteint un tel degré de finesse et ne plus être en mesure de préciser l'avancée du processus d'amélioration des laines⁵³⁵. Dans les années 1770, il constate qu'il n'existe aucun cadre de classement précis des laines autre que celui des manufacturiers eux-mêmes. Dans un mémoire lu à l'Académie royale des Sciences en 1777, il rappelle que ce sont les manufactures qui classent la qualité des laines en sept catégories, mais que ce classement est imprécis puisqu'il ne se fait qu'au « coup d'œil⁵³⁶ ». Pour affiner ces catégories qu'il juge désuètes, le savant met en place une étude systématique de la laine au microscope, avec lequel il mesure le diamètre des filaments de laine et élabore une échelle graduée, diffusée dans ses traités⁵³⁷.

Il réalise ces observations en présence de Desmarets, membre de l'Académie royale des Sciences et inspecteur des manufactures de la généralité de Champagne, mais aussi d'Holker, inspecteur général des manufactures et du ministre Trudaine. Il compare des laines de son troupeau et de la laine importée de l'Escurial en Espagne, l'une des références lainières de l'époque⁵³⁸. Le savant prouve la rapidité et le succès de l'amélioration à partir de bêtes à laine espagnoles. La réputation des animaux est alors en pleine diffusion à travers l'Europe, notamment à la suite des travaux de Daubenton. À la faveur de ces essais concluants, Bertier, l'intendant de la généralité de Paris, demande à Daubenton de faire une expérience à Alfort⁵³⁹. À partir de la laine des quatre béliers et neuf brebis, Bertier fait réaliser un « drap de laine surperfine du crû de la France⁵⁴⁰ » qui est présenté au roi par le contrôleur général des Finances, Charles-Alexandre de Calonne (1734-1802). Ambassadeur du mouton espagnol, le savant achève de convaincre le pouvoir royal des avantages de l'acclimatation comme solution scientifique et technique pour l'amélioration du troupeau lainier de France. Il défait ainsi les théories-expériences de Carlier et Buffon sur l'amélioration intérieure des animaux en prônant l'acclimatation, ce qui pose des problèmes politiques, diplomatiques et commerciaux.

⁵³⁵ « J'ai trouvé de la difficulté de me convaincre moi-même de cette belle amélioration. Il y a des degrés de finesse dans les laines, qu'il est impossible de distinguer au doigt ni à l'œil : lorsque j'y suis parvenu, je ne pouvois plus savoir si j'améliorois, ou si je détériorois les laines par de nouveaux mélanges de races. Alors j'apportais des échantillons de ces laines à Paris, & après avoir consulté les meilleures connoisseurs en ce genre, je les trouvai aussi incertains que moi, & j'en conclus que les gens qui vendent la laine d'Espagne, ceux qui l'achètent, ni les Manufacturiers qui l'emploient, n'en peuvent pas distinguer les différents degrés de finesse, avant d'en avoir fait du drap », DAUBENTON, 1784, p. 7-8.

⁵³⁶ « 1° Laine superfine ou refin. 2° Laine fine ou fin. 3° Laine demi-fine ou mi-fin. 4° Grosse laine ou gros. 5° Poil fin ou jarre fin. 6° Poil moyen ou jarre moyen. 7° Gros poil ou gros jarre », DAUBENTON, 1782, p. 292.

⁵³⁷ DAUBENTON, 1784, p. 8-9 ; DAUBENTON, 1782, p. 292.

⁵³⁸ DAUBENTON, 1782, p. 297-298.

⁵³⁹ Il installe les moutons dans une bergerie construite sur le modèle de celle de Montbard à Charenton, où un terrain a été réservé pour la conduite du troupeau et placé sous la supervision de la Société royale d'Agriculture.

⁵⁴⁰ DAUBENTON, 1786, p. 3-4.

2.2. Daubenton et la France dans la diplomatie commerciale ovine et industrielle européenne

Les expériences de Daubenton sont suivies dans toute l'Europe par un réseau de savants et de princes. Les importations et acclimatations se succèdent tout au long du siècle dans la plupart des royaumes occidentaux : Suède (1723), France (v. 1750-1780), Saxe (1765), Autriche (1775), en Hollande des acheteurs se fournissent pour la colonie du Cap (1782) et Angleterre (1788-1792). Mais jusqu'au XVIII^e siècle, il est interdit et presque impossible d'importer des bêtes à laine d'Espagne.

En 1273, Alphonse X le Sage fonde la *Mesta* (*Honrado Consejo de la Mesta*), ou Conseil Honorable de la Mesta, qui rassemble les grands seigneurs éleveurs-propriétaires de moutons, les maîtres-bergers (mayoral) et producteurs de laine. Le Conseil institue un monopole sur les moutons producteurs de laine et ne permet que la sortie des laines en dehors du royaume. Seuls, Édouard IV d'Angleterre (1461-1483), et la reine Christine de Suède (1632-1654) parviennent à importer des moutons espagnols dans leurs royaumes avant l'ouverture du monopole puis sa désintégration en 1836. Le système est organisé par *cabaña*, c'est-à-dire le troupeau et par extension aussi l'élevage du propriétaire. Très puissante du Moyen Âge au XVII^e siècle, l'institution est de plus en plus critiquée au XVIII^e siècle. Ce sont en particulier les défenseurs de l'agrarisme et de l'agriculture céréalière qui pourfendent l'institution pastorale et dénoncent le pastoralisme comme un gâchis des terres. À ce complexe agro-politique s'ajoute les nombreuses crises politiques, économiques et militaires, en particulier les invasions françaises de la Révolution et de l'Empire, comme l'explique l'historien Ángel Garcia Sanz⁵⁴¹.

Daubenton se situe au centre d'un réseau européen intéressé par l'amélioration du mouton et de la laine dans un but économique. Les membres sont tantôt compétitifs voire rivaux, tantôt des collaborateurs dans cette quête scientifique, technique et industrielle. En 1786, le duc de Wurtemberg fait appel à Daubenton pour former deux de ses bergers à Montbard. Après cet apprentissage, les bergers partent avec un conseiller ducal pour l'Espagne et rapportent 40 bêtes espagnoles et 40 du Roussillon, traversant la France, la Savoie et la Suisse pour la bergerie de Justingen⁵⁴².

En 1785, le naturaliste Joseph Banks, responsable du jardin royal de Kew Garden, parvient à importer un couple des bêtes à laines espagnoles à partir de Montbard et Alfort⁵⁴³. Il les obtient grâce à l'intermédiaire du naturaliste Pierre-Marie Broussonet (1761-1807), qui l'informe des essais que mène son ami et collaborateur Daubenton en France⁵⁴⁴. En 1788, en plus du premier

⁵⁴¹ Garcia Sanz, 1978 ; Garcia Sanz et Ruiz Martin, 1998.

⁵⁴² LASTEYRIE, an XI-1802, p. 38-39.

⁵⁴³ À partir de 1772, Joseph Banks est chargé des jardins royaux de Kew et conduit un programme d'acclimatation plus général sur les animaux et les plantes : Blais, 2023, p. 23.

⁵⁴⁴ CARTER, 1964, p. 48, 46-59 et 441.

couple, cinq béliers et 39 brebis d'Alfort et Montbard parviennent à Kew, mais Daubenton veille à ne donner que des métis franco-espagnols à Banks. Le savant tient-il à conserver la souche pure en France en suivant une stratégie diplomatique ou simplement à ne pas perdre des reproducteurs dans une stratégie zootechnique ? Il faudrait poursuivre les enquêtes sur les Argonautes des Lumières à l'échelle européenne pour proposer des réponses précises.

En 1791, la marquise de Campo Alange offre cinq béliers et 35 brebis *negretti* au roi d'Angleterre. Ce dernier envoie en échange huit chevaux de carrosse. Le marquis et le marquis de Campo Alange sont ministres de la Guerre et ancien ambassadeur à la cour de Londres (1788-1790). En 1804, le roi d'Angleterre reçoit 1 573 moutons envoyés d'Espagne. Le troupeau anglais est progressivement renforcé par des importations depuis l'Espagne et c'est à bord du baleinier au nom programmatique *Argo*⁵⁴⁵, que le capitaine John Macarthur (1767-1834) parvient en 1805, en Australie, avec les premiers mérinos achetés aux ventes royales de Kew⁵⁴⁶. Leur élevage y connaît un essor colossal et la laine demeure l'une des principales productions coloniales de l'Australie pendant des décennies⁵⁴⁷.

Les années 1780-1810 sont un tournant dans l'histoire ovine coloniale puis mondiale, du fait de ces courses des Argonautes des Lumières pour les toisons espagnoles. Les Hollandais et les Britanniques sont les premiers à envoyer ces moutons dans leurs colonies. Les Français et une communauté ovine, dont il faudrait encore préciser la forme, profitent du perfectionnement des essais et des savoirs de Daubenton dans ses fermes expérimentales de Montbard et Alfort. A la fois « en avance » et « en retard » en miroir des autres projets ovins européens, l'initiative française en matière d'importation de bêtes à laine bénéficie de ces expériences et surtout des liens du sang qui unissent Charles III d'Espagne et Louis XVI. Un atout qui permet aux deux cousins de rassembler, entre 1785 et 1786, un troupeau d'exception pour le roi de France.

⁵⁴⁵ L'*Argo* est le nom du navire avec lequel Jason et ses Argonautes – auquel il donne leur nom – abordent la Colchide et le pays de la toison d'or.

⁵⁴⁶ BANKS, [1809], p. 244-246. Le 15 août 1804 a lieu la première vente aux enchères dans le parc de Richmond où 30 béliers et 14 brebis sont vendus. Le capitaine John Macarthur (1767-1834) acquiert sept béliers et trois brebis qui embarquent pour l'Australie. Macarthur se voit doté du soutien royal, qui lui octroie plus de 2 000 hectares dans les *Cowpastures* qui sont les meilleures terres de Nouvelles-Galles-du-Sud, afin d'acclimater des mérinos. Il arrive à Sydney le 8 juin 1805, pour mener à bien le projet.

⁵⁴⁷ Clune, 1966 ; Melville, 1994 ; Massy, 2007.

3. Le troupeau du roi : moutons, voyages et régimes d'acclimatation à Rambouillet (1785-1791)

3.1. Une diplomatie ovine : la composition d'un troupeau de rois (décembre 1784 - printemps 1786)

Alors que la ferme se construit, le roi et le comte d'Angiviller mettent en place un projet ovin pour Rambouillet. Tous deux convaincus par le ministre de Calonne et Daubenton de l'importance de la question lainière et de la supériorité des bêtes à laine d'Espagne, ils mandatent les diplomates français et espagnols afin d'obtenir un troupeau auprès de la Cour de Madrid.

L'expression de « régime d'acclimatation » permettra de réfléchir à l'ensemble des temporalités et des saisonnalités, des processus et des réseaux, des savoirs et savoir-faire humains et non-humains (animaux, parasites, bactéries, herbes, outils, bâtiments), technoscientifiques, politiques, qui composent et qui permettent ou non l'acclimatation des individus animaux ou végétaux⁵⁴⁸. Nous incluons dans ce régime les savoirs et les savoir-faire élaborés, de part et d'autre, par les humains *avec* ou *autour* des êtres vivants, et par ces derniers auprès des humains⁵⁴⁹.

La correspondance diplomatique montre que les négociations débutent sous l'égide de Jean-François de Bourgoing (1748-1811), diplomate à Madrid de 1777 à 1785⁵⁵⁰. Puis, elles sont reprises par le comte de la Vauguyon, ambassadeur à Madrid de 1785 à 1790. Une lettre du comte d'Angiviller au comte de Vergennes, du 8 mars 1785, permet de situer le début des négociations, en décembre 1784 :

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer la lettre que M. de Bourgoing a écrite de Madrid le 29 décembre pour vous informer de ses suites relativement à l'achat du troupeau de moutons d'Espagne que le Roi veut placer à Rambouillet ; je ne vois rien de mieux à faire de ma part que d'adopter l'opinion de M. Bourgoing et de m'en remettre à Dom Ramiro pour l'achat et la conduite jusqu'à Rambouillet par des patres espagnols, qui feront nécessairement beaucoup mieux que tout agens que j'enverrois d'ici : veuillez bien, Monsieur, établir en ce sens vos instructions à M. Bourgoing, en le chargeant au surplus, si pourtant vous n'y trouvez point d'inconvénient, d'insinuer à M. De Florida Blanca que peut-être seroit-il décent que le Roi d'Espagne fit présent du Troupeau à son bon frere et ami le Roi de France. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus inviolable attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, D'Angiviller
[NB :] On prétend que la plus belle race est celle de M. le duc d'Infantado. Mr le comte d'Aranda dit que les Chartreux d'Estramadura ont la plus belle de toutes.⁵⁵¹

Le comte d'Angiviller incite de Vergennes, secrétaire d'État des affaires étrangères, à négocier une faveur royale auprès du comte José de Floridablanca, secrétaire d'État de Charles

⁵⁴⁸ Lamy et Saint-Martin, 2011.

⁵⁴⁹ Voir les travaux de Michel Meuret et Provenza, 2018.

⁵⁵⁰ De Bourgoing est le secrétaire de légation en Espagne à partir du 1^{er} octobre 1777 auprès du comte de Montmorin (1745-1792), l'ambassadeur de France à Madrid fait de de Bourgoing et assure l'ambassade pendant les absences de Montmorin.

⁵⁵¹ Archives diplomatiques, site de Paris – La Courneuve : Lettre du comte d'Angiviller au comte de Vergennes, Versailles, 8 mars 1785, n° 200 (imprimé), n° 110 (manuscrit). Je tiens ici à remercier Louis Reveleau d'avoir porté à ma connaissance ces lettres.

III (1777-1788), pour le troupeau de Louis XVI. Bien qu'on en ignore encore aujourd'hui la nature (don ou achat), cet échange se fait au nom des liens du sang et de rang entre les « frères » ou cousins royaux. On retrouve une nouvelle fois l'analogie de classe et de race entre les animaux et leurs propriétaires : les moutons sont choisis dans les meilleurs troupeaux de l'aristocratie monarchique espagnole, celle des Grands d'Espagne au sein de la Mesta, ce système d'élevage patronné par le roi d'Espagne depuis le XIII^e siècle. Ainsi, les meilleurs animaux issus des meilleurs troupeaux, les « rois des moutons » deviennent des cadeaux d'un roi à l'autre.

C'est ce rang et cette qualité « royale » du troupeau de Louis XVI et de Rambouillet qui font la différence dans la galaxie des troupeaux espagnols possédés par les princes d'Europe. Car si ces derniers parviennent à obtenir des bêtes espagnoles, plus ou moins légalement, bien avant Louis XVI, le roi de France est le seul (avant George III d'Angleterre) à recevoir un troupeau directement issu des meilleures cavagnes des Grands. Ce qui distingue donc aussi le troupeau de Rambouillet c'est que Charles III offre un véritable troupeau d'amélioration agricole et non d'un simple cadeau zoologique. Il fournit des animaux de qualité en quantité suffisante pour servir de matrice à un programme d'amélioration à large échelle.

Les ambassadeurs parviennent à un accord dès 1785, mais le temps pris dans le processus de négociation rencontre les rythmes de la nature : il est impossible de franchir les Pyrénées pendant la saison hivernale, la neige et le froid bloquant les cols. Il faut donc attendre le printemps suivant.

3.2. La dernière transhumance, du pays de Ségovie à Rambouillet (mai – octobre 1786)

Comme chaque année en Espagne, les troupeaux convergent vers Ségovie pour la tonte avant de prendre la route des montagnes et des estives. À ce moment, c'est Dom Ramiro « un négociant éclairé de Ségovie [qui] a été chargé du choix des animaux et de l'achat du troupeau, qui sera composé de trois cent brebis et de soixante béliers⁵⁵² » accompagné dans cette sélection par le mayoral Andrés Gill Hernanz⁵⁵³. De Bourgoing rappelle en 1789 que les deux hommes choisissent les bêtes à laine parmi les meilleurs troupeaux, de la meilleure région d'élevage en Espagne qu'est Ségovie.

Choisis dans les *cavañas* les plus renommées ; et ce furent, outre les trois que nous venons de citer [Negretti, de l'Escorial et de la chartreuse de Paular], celles du marquis d'Iranda, du marquis de Peralès, de Manuel de Balbuena et du comte de San-Rafael. De toutes ces diverses *cavañas*, celle du Paular passe pour donner la laine la plus fine de toute l'Espagne ; et celle de Negretti pour la plus belle quant à la force des individus et

⁵⁵² AD33, C 3617 : Lettre du comte de Vergennes, Versailles, 27 mai 1786.

⁵⁵³ AD91, 52J 44 : Historique de l'Etablissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet 31 décembre 1834, f. 3.

à la quantité de leur laine : aussi fournit-elle dix des béliers qu'on fit partir pour la France. Ces béliers coûtèrent de 60 à 80 réaux, et les brebis de 50 à 60.⁵⁵⁴

Cet extrait semble préciser qu'il s'agit d'un achat et non d'un don royal. Les deux hommes ont donc choisi dans les troupeaux assemblés des brebis et des béliers de premier rang, probablement avant la tonte, pour évaluer la qualité des laines. Une fois tondues et rassemblées, vers le 15 mai 1786, les bêtes de Rambouillet prennent la route (voir le plan et l'itinéraire détaillés dans l'outil). Le troupeau rassemblé est un regroupement d'hommes et de bêtes composé par le *mayoral* Andres Gill Hernanz, qui est à la fois conducteur d'hommes et de bêtes, avec une équipe de quatre *pasteurs*-bergers dont un chef-berger (le *rabadan*), des chiens des Pyrénées, des mules et un cheval⁵⁵⁵. Le troupeau est composé de 300 brebis, d'environ 60 béliers, mais aussi de *moutons*, animaux castrés, qui servent d'intermédiaires entre les bergers et le reste du troupeau⁵⁵⁶.

Pour guider plus facilement les troupeaux, on élève un certain nombre de moutons châtrés, appelés *mansos*, ou de boucs également châtrés, qui marchent à la tête du troupeau ; les bergers les familiarisent et les accoutument à la voix en les caressant, et leur donnant de l'herbe, des feuilles et du pain. [...] Le bruit des grosses sonnettes que les *mansos* portent suspendues au col, avertit les paresseux, ou ceux qui paissent à l'écart : ces animaux sont plus grands et plus gros que les moutons ordinaires, et même que les béliers. Ce fait prouve qu'avec des soins, l'homme peut facilement améliorer les races des animaux.⁵⁵⁷

Dans un premier temps, le troupeau suit le trajet traditionnel de la transhumance de la *Mesta* : Ségovie, puis Soria et la Navarre, Pampelune (20 juin 1786) avant de rejoindre les Pyrénées⁵⁵⁸. Les pasteurs espagnols naviguent facilement dans le pays le long des *cañadas*, ces longues routes ovines séculaires spécialement aménagées pour la transhumance, qui sont assez larges et comptent assez d'herbe pour nourrir les troupeaux. Après le passage des Pyrénées, le troupeau se trouve en *terra incognita*. Le comte de Vergennes charge l'intendant de la province de trouver un représentant pour accompagner le troupeau en France, qui rejoint l'équipe espagnole à partir de Saint-Jean Pied-de-Port vers le 23 ou 24 juin 1786. François Batdebat (1745-1806), négociant de Vicq d'Auribat près de Dax, est chargé de la mission. Il choisit un interprète maîtrisant le français et le castillan. Jean Labeyrie est « tout bonnement un ancien déserteur espagnol qui a été garçon meunier dans un de mes moulins. Il en est sorti depuis deux ans & demeure 4 lieues plus loin. Je l'envoyai chercher lorsque le majoral se trouva en état de partir⁵⁵⁹ ».

⁵⁵⁴ DE BOURGOING, [1789] 1803, vol. 1, p. 119.

⁵⁵⁵ AD33, C 3617 : Lettre de Batdebat, Vics près Tartas, 15 septembre 1786 ; Klein, 1920, p. 5. Comme l'explique Christine Lang, un frère de Gill Hernanz fait partie de l'équipe de bergers et un dénommé Pedro Blanco, Lang, 2018, t. 1, p. 177.

⁵⁵⁶ Le *floucat* (mouton) et le *menon* (bouc castré) provençaux : Fabre et Lebaudy, 2010, p. 126-127 et p. 412-416.

⁵⁵⁷ LASTEYRIE, an VII (1799), p. 34-35 ; DAUBENTON, 1782, p. 21.

⁵⁵⁸ CARTER, 1964, p. 6.

⁵⁵⁹ ADY, 60J 459 (1) : Lettre de François Batdebat, Bayonne, 14 novembre 1786.

Au début du mois de juin, alors que le troupeau est encore en Espagne, le comte de Vergennes envoie une lettre pour préparer les agents royaux à accueillir le troupeau. Parmi les nombreuses consignes et recommandations, Vergennes précise :

Veuillez bien ordonner les dispositions convenables pour assurer la subsistance du troupeau lorsqu'il passera dans votre Généralité. Cette subsistance doit consister uniquement en paturage à l'exclusion de toute espèce de nourriture telle qu'orge, avoine, &c. ; On juge cette précaution indispensable pour prévenir le dépérissement de ces animaux : Mais il est essentiel d'un autre côté que le Mayoral ait la liberté de faire paître les moutons dans tous les pâturages de la route soit commun soit appartenant à des particuliers, sous la condition de payer le paturage suivant le règlement de gré à gré, ou en cas de difficulté suivant le règlement qui en sera fait par vos subdélégués sur les lieux ; C'est ainsi que le Roi d'Espagne a bien voulu ordonner qu'il en fut usé pendant la marche du Troupeau dans les Etats de Sa Majesté Catholique.⁵⁶⁰

Les savoirs environnementaux semblent se coupler ici aux savoirs politiques. L'interdiction d'emmener le troupeau dans les cultures d'avoine et d'orge peut répondre à la volonté de protéger les récoltes afin de garantir le bien des cultivateurs ; mais elle a aussi pour but de protéger et de « prévenir le dépérissement » du troupeau. En cette fin de printemps et début d'été, il n'est pas impossible que les premiers épis apparaissent. L'abbé Carlier explique dès 1770 que « les nouveaux épis garnis de leurs grains font sur les bêtes à laine le même effet que les liqueurs & les grands vins sur les hommes. Ils échauffent, donnent le pissement de sang & causent l'enflure surtout si l'on a l'imprudence d'admettre à l'eau après le pâturage⁵⁶¹ ». Ainsi, si la consommation d'avoine ou d'orge au stade feuillu ne représente aucun risque pour les moutons, l'excès de consommation des épis et des grains peut entraîner des risques d'acidose, et dans les cas les plus sévères la mort des animaux⁵⁶². Il appartient donc aux équipes administratives et pastorales de collaborer à la mise en réserve des bons prés puis de savoir conduire et surveiller le troupeau. Un cavalier de la maréchaussée devance chaque étape pour informer les communautés rencontrées de l'arrivée du troupeau.

Les animaux traversent les Pyrénées, parviennent en Pays basque et atteignent Saint-Palais le 25 juin 1786. Parvenus dans les grandes landes de Gascogne, au début du mois de juillet, les hommes du roi préfèrent interrompre le voyage. Comme les moutons sont habitués à *lutter* en cette saison, c'est-à-dire à s'accoupler, les pasteurs arrêtent le troupeau jusqu'à la fin août dans la région de Labouheyre, pour s'assurer de la quiétude nécessaire à la reproduction du troupeau. Les landes sont alors un vaste pays pastoral, riche en pâturages, qui assure l'alimentation du précieux troupeau⁵⁶³. Entre le 20 et le 30 août 1786, la troupe reprend la route en direction de la Gironde.

⁵⁶⁰ AD33, C 3617 : Lettre du comte de Vergennes Versailles, 27 mai 1786. Et copie de la lettre écrite par le secrétaire général de l'intendance au subdélégué de Navaro [Navarre], Pau, 6 juin 1786.

⁵⁶¹ CARLIER, 1770, t. 1, p. 253.

⁵⁶² Michel Meuret et Charles-Henri Moulin, INRAE Montpellier, communication personnelle, 4 janvier 2021.

⁵⁶³ Les Landes ne seront boisées qu'au Second Empire, réduisant les surfaces pastorales et participant à la destruction de la civilisation de pasteurs, connus dans le folklore par les échasses, conçues pour évoluer dans les marais et voir de loin les troupeaux.

Le 3 septembre 1786 à Sainte-Bazeille, le troupeau passe la Garonne, et atteint Sainte-Foy-la-Grande le 10 septembre, où les bergers le place dans un pré à l'entrée de la ville. Le 11 septembre, le troupeau passe la Dordogne, entre en Périgord. Le 12 septembre, bénéficiant du réseau du roi et des intendants, le troupeau est accueilli par le comte Louis Raphaël de Fayolle de Mellet (1727-1804)⁵⁶⁴, qui donne un mouton hermaphrodite et noir à l'académie de Belfort. La troupe atteint Périgueux le 13 septembre pour en repartir le lendemain. « Depuis cette ville il prendra la grande route de Limoges en s'écartant à droite et à gauche pour pâturer sur les landes et guérets⁵⁶⁵ ». Pendant une semaine on suit les étapes quotidiennes de la troupe, avant d'en perdre la trace : Sorges, le 14 septembre 1786 ; Thiviers, le 15 septembre et La Coquille, le 16 septembre. Le 17 septembre, il change de généralité et passe dans le Limousin. Le troupeau est « en assez bon état à l'exception d'un mouton et d'un bélier⁵⁶⁶ ». Marie-Pierre-Charles Meulan d'Ablois (1738-1814), intendant de Limoges (1783-1790) prend le relai dans la supervision administrative du voyage. Le 18 septembre, la troupe atteint Aix-sur-Vienne et Limoges, le 19 septembre 1786, où elle prend du repos⁵⁶⁷.

De Limoges à Orléans, puis Chartres et Rambouillet nous ne disposons d'aucun document ni d'information, hormis la date de l'arrivée finale, les archives de Limoges ayant notamment été incendiées pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 12 octobre 1786, après cinq mois de voyage, et plus de 1 500 kilomètres parcourus, le troupeau atteint Rambouillet. Tandis que les archives comptables de Bourgeois signalent un troupeau de 336 têtes arrivées à Rambouillet, un mémoire du même Bourgeois indique 366 bêtes en 1805 : 7 moutons conducteurs, 41 béliers et 318 brebis⁵⁶⁸. En 1834, le fils Bourgeois détaille la composition du troupeau à partir du nom des différentes cavagnes espagnoles, c'est-à-dire du nom du propriétaire et du troupeau d'origine : 58 Péralès ; 50 Perella ; 48 Paular ; 42 Négretti ; 41 de L'Escorial ; 37 de l'Alcolea ; 37 de San Juan ; 33 de Portago ; 20 de l'Iranda ; 10 de Salazar et 7 moutons conducteurs pour un total de 383 bêtes dont 42 béliers⁵⁶⁹. Une question demeure : Louis XVI a-t-il assisté à

⁵⁶⁴ Le marquis de Neuvic est un militaire, qui devient mousquetaire en 1742, et monte les échelons, il est fait capitaine en 1747, chef des gardes du corps du roi Stanislas de Pologne en 1760, aide de camp du maréchal de Soubise en 1761, puis est nommé à des charges de lieutenant général en 1772 et de gouverneur du pays du Maine, du Perche et de Laval à partir de 1780, il finance des travaux agricoles et arboricoles dans son domaine de Neuvic. Emigré et combat dans les armées des émigrés pendant la Révolution.

⁵⁶⁵ AD33, C 3617 : Itinéraire du troupeau de moutons et des 6 ou 7 personnes qui le conduisent, [août 1786].

⁵⁶⁶ AD33, C 3617 : brouillon de lettre de l'Intendant au comte de Vergennes, 25 septembre 1786.

⁵⁶⁷ AD33, C 3617 : Lettre du subdélégué Rochefort à l'intendant de Néville, Thiviers, 17 septembre 1786.

⁵⁶⁸ On trouve le chiffre de 336 bêtes dans les comptes de l'économiste ADY, 60J 459 (3), et le second chiffre de Bourgeois dans un mémoire adressé au ministre de Fleurieu en 1805 AD91, 52 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, f. 8-9.

⁵⁶⁹ Les noms correspondent aux différentes cavagnes espagnoles. AD91, 52J 44 : Historique de l'Etablissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet 31 décembre 1834, f. 3.

l'arrivée de son troupeau ? Le *Journal des chasses* indique qu'il a prolongé anormalement sa saison de chasse à Rambouillet jusqu'au 2 octobre.

Il n'y aucune représentation ni du chantier royal, ni de l'arrivée du troupeau au domaine. Pourtant, quelques années plus tard, sous Charles X, la girafe qui arrive à Paris en 1827 reçoit un tout autre accueil médiatique⁵⁷⁰. Les moutons espagnols arrivant Rambouillet restent ainsi un groupe d'anonymes à jamais disparus, puisqu'une grande partie des animaux issus des différentes cavagnes disparaît avec la sélection d'un type de mouton en particulier (chapitre 3). Mais, on peut donc insister sur l'hypothèse que Rambouillet est un lieu à part : à la fois comme domaine privé du roi, mais surtout comme lieu scientifique et politique d'expérimentation agricole. Sa dimension concrète autour de l'élevage peut lui ôter une partie de sa dimension diplomatique et donc la nécessité de le représenter pour la Cour et les réseaux curiaux européens. Peut-on aussi penser qu'il s'agit d'une volonté de conserver un secret industriel sur cette production très concurrentielle qu'est le mouton à laine fine d'Espagne ?

Tout au long de sa route, le troupeau bénéficie du travail de préparation des intendants de Bordeaux, de Limoges, puis d'Orléans, ainsi que de l'activité d'un réseau des particuliers. Mais le travail de mise en réserve n'a pas toujours pu être mené assez en amont et les archives contiennent les demandes de remboursement des particuliers, qui ont accueilli bon gré mal gré, le troupeau dans leurs prés. Les plaintes dessinent une cartographie du voyage des moutons par une économie des *dégâts occasionnés*⁵⁷¹. Arrivé et transplanté à Rambouillet, le troupeau entame le processus de *naturalisation* à sa nouvelle terre, au climat et aux prés. Intégré dans une série de pratiques d'élevages et de connaissances pastorales, les moutons et les hommes doivent s'adapter réciproquement pour permettre l'adaptation du troupeau et la réussite du projet royal.

⁵⁷⁰ GEOFFROY SAINT-HILAIRE 1827 ; Pastoureau, 2001, p. 191-200.

⁵⁷¹ Frais de pâturages : à Marmande 63 livres ; à Saint-Foy, 27 livres ; à Périgueux, 105,4 livres et Thiviers 40 livres 16 sols 9 sous ; Etat des frais occasionnés par le passage du troupeau de mouton et brebis acquis en Espagne pour le Roy, dans la subdélégation de Périgueux dont le Sr. Eydedy subdélégué a fait les avances : Première station paroisse de St Géry, 32 livres ; seconde station paroisse de Neuvic chez m. le comte de Mellet, fourni gratis ; Troisième station paroisse de St Marie et Fillé, dans la prairie le long de la rivière, jusqu'à la nuit qu'il a été clos dans un pré fermé de murailles près le potn de la filé, pré non-fauché à l'époque. 40 livres ; Quatrième station dans la paroisse de Sorges, 32 livres : AD33, C 3617 : réponse des subdélégués au sujet des frais de pâturage du troupeau de mouton venant d'Espagne, généralité de Bordeaux.

4. La naturalisation du troupeau à Rambouillet (1786-1789)

4.1. Le meilleur des gouvernements des animaux : éducation sauvage et conduite à l'hispano-africaine

Au XVIII^e siècle, les naturalistes pensent que le sol détermine le type de végétal ou d'animal qui s'y développe. L'abbé Carlier rappelle un « ancien précepte d'économie rurale [qui fait] assortir les espèces à la qualité des pâturages⁵⁷² ». La fertilité du sol est ainsi gage de la conservation des races et des espèces, mais c'est aussi une limite de l'amélioration ou de la naturalisation. Les savants théorisent par extension que la *conduite de troupeau* la plus adaptée à mettre en place dans le cas d'une naturalisation doit imiter celle de la terre d'où proviennent les animaux, en l'occurrence l'Espagne⁵⁷³. Pour obtenir de beaux animaux, de belles toisons et de la laine fine, il faut suivre le modèle espagnol, c'est-à-dire conduire les moutons toute l'année aux pâturages, avec une bergerie éventuellement pour l'agnelage et la tonte mais uniquement pour faciliter le travail humain. Daubenton rappelle en 1783 : « je suis très-convaincu par ma propre expérience & par beaucoup d'autres, que tous les pays montueux de la France peuvent produire des laines superfines, & que nous aurons des laines très-longues dans les pâturages abondans de nos plaines⁵⁷⁴ ». Il s'agit donc de transférer non seulement les animaux mais aussi les pratiques pastorales espagnoles à Rambouillet. Et les bergers espagnols doivent ici servir d'intermédiaire des savoir-faire espagnols au domaine.

L'origine des moutons espagnols est africaine pour les réseaux de savants et dans l'administration d'Ancien Régime. Maldan, ancien receveur des domaines à Valenciennes écrit : « ce fut Pierre le Cruël Roy d'Espagne, qui vers le milieu du XIV^e siècle fit venir de Barbarie, des Brebis et Beliers qui donnoient de belle laine qu'elle étoit jusqu'alors inconnu en Europe, et qui a acquis à l'Espagne sa préférence surtout celle des autres nations dans les marchés généraux⁵⁷⁵ ». Comme le rappelle l'abbé Carlier, l'échange d'animaux a lieu :

Vers le milieu du quatorzième siècle, la France trouva dans l'Espagne une puissance qui la supplanta sans rivalité. Dom Pedre IV, Roi de Castille, ayant appris qu'il y avoit en Barbarie des moutons d'une espèce excellente, [...] résolut d'en établir la race dans ses Etats. Il sollicita & obtint d'un Prince Maure qui régnoit en Afrique, la permission de transporter de Barbarie en Espagne un certain nombre de béliers & de brebis de la plus belle espèce. Cette importation est l'origine des belles Laines de Castille.⁵⁷⁶

C'est ensuite sous l'égide du cardinal Ximenes (1436-1517), conseiller de Ferdinand (1474-1504) et Isabelle (1474-1504), et pendant douze ans président de la Mesta, qui encourage les

⁵⁷² CARLIER, 1770, vol. 2, p. 585.

⁵⁷³ La *conduite des troupeaux* est une expression qui apparaît au plus tard en 1770, sous la plume des savants Carlier et Daubenton, Elle désigne la manière de gouverner, de mener les bêtes, tant d'un point de vue spatial, entre pâturages et bâtiments, mais aussi plus largement, l'ensemble des pratiques d'élevage : CARLIER, 1762, p. 33 ; DAUBENTON, 1782, p. 57.

⁵⁷⁴ DAUBENTON, 1784, p. 13.

⁵⁷⁵ ADY, 6Q 126 : Maldan ancien receveur des domaines à Valenciennes, *Mémoire sur la nécessité qu'il y auroit d'introduire en France des bêtes à laine étrangères et de les y multiplier*.

⁵⁷⁶ CARLIER, 1762, p. 34-35.

échanges avec l’Afrique du Nord lors de la Reconquista (1497-1510). Véritable modèle, « les Espagnols, depuis les deux époques auxquelles ils ont introduit chez eux ou des troupeaux entiers de Barbarie ou des béliers seulement, ont toujours fait mener à leurs bêtes à laine la vie sauvage des moutons d’Afrique, sans d’autres toits ni d’autres couverts que le ciel ». « Nos races bocagères diffèrent peu de celles d’Afrique qui vivoient dans les bois au rapport de Columelle⁵⁷⁷ » écrit Carlier.

Il faut donc reproduire les conditions naturelles du pâturage en plein air pour se rapprocher du sol et de la terre d’origine des moutons. Les bergers de Rambouillet mettent en place, sous l’égide des passeurs espagnols, cette conduite à l’hispano-africaine du troupeau. Mais c’est sans compter sur les hivers du Nord de la France et une erreur de Daubenton. L’abbé Tessier évoque cette conduite à l’espagnole qui se « francise » ou du moins s’*empayse* dans le parc de Rambouillet de manière posthume :

Il est à observer ici qu’il n’y avait pas de bâtiments pour loger les animaux, Mr d’Angiviller étant convaincu, d’après ses conversations avec Daubenton et un mémoire que ce savant avait publié, que les bêtes à laine ne se portaient jamais aussi bien que quand on les tenait en plein air, nuit et jour, et par les temps les plus rigoureux : lors de la construction de la ferme, on n’y avait pas fait faire de bergeries, afin d’éviter qu’on ne fut tenté de les y renfermer. Le troupeau fut donc obligé de coucher dans le parc, où il était enfermé comme en Espagne, d’un filet de Sparte⁵⁷⁸, et gardé par de gros chiens ; les bergers avaient dressé auprès une tente légère pour s’y reposer.⁵⁷⁹

Charles-Germain Bourgeois fils écrit aussi sur cette conduite vers 1839 :

Je me rappelle avoir entendu dire bien des fois à mon père que le troupeau de mérinos, à son arrivée à Rambouillet, n’était resté que fort peu de temps en plein air, jour et nuit, dans le grand parc, où les bergers espagnols le gardaient avec de gros chiens des pyrénées qui n’avaient aucune action sur les moutons et qui servant en Espagne à la défense, contre les loups étaient jugés utiles à Rambouillet par les bergers espagnols pour leur défense personnelle.⁵⁸⁰

L’arrivée du troupeau à Rambouillet provoque dès le début des chocs dans le cycle des adaptations qui caractérise tout régime d’acclimatation des êtres, des techniques et des savoirs. Les brebis étant protégées des chiens errants et des loups par les murs du parc, les chiens des Pyrénées n’ont plus d’utilité. Par ailleurs, le climat supposé à raison comme un transformateur de la constitution des animaux oblige la modification des pratiques de conduite de troupeau.

La conduite ovine « à la française » est centrée sur deux espace-temps : « nous parquons dans nos provinces septentrionales pendant une partie de l’été & de l’automne seulement : nos troupeaux pendant l’hiver & au printemps sont renfermés presque habituellement dans des étables ténébreuses où ils respirent un air infect⁵⁸¹ ». Les bâtiments sont pensés comme le foyer

⁵⁷⁷ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 31 et 36.

⁵⁷⁸ Ici Tessier se trompe, il n’y a jamais eu de filet de Sparte à Rambouillet comme l’écrit Bourgeois fils dans ses archives, les comptabilités d’achat de claies de parc en bois confirme ceci : AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l’introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier ; ADY, 60J 458 (bis).

⁵⁷⁹ TESSIER, 1839, p. 10.

⁵⁸⁰ AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l’introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier.

⁵⁸¹ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 36.

des maladies et des risques sanitaires des troupeaux par de nombreux moutonniers, vétérinaires et zootechniciens jusqu'au XX^e siècle. Avec l'arrivée de l'hiver, la conduite à l'hispano-africaine est compromise et il faut rentrer les animaux en bâtiments malgré le risque sanitaire. Ils perdent alors progressivement leur nature d'ovins voyageurs, de troupeau transhumant et de plein-air intégral. Pour sauver les animaux espagnols, il faut les mettre en bergerie pour l'hiver, « à la française ».

4.2.L'erreur de Daubenton (automne-hiver 1786)

Les hivers extrêmes que connaît la France dans les années 1780 viennent mettre fin à l'essai du gouvernement des bêtes à laine à l'africaine. Les premières « gelées blanches⁵⁸² » glacent les animaux et leurs bergers, qui demandent un abri. Ils sont donc placés à Mocquesouris dans les bâtiments de la blanchisserie du château⁵⁸³. Une autre partie du troupeau est également placée dans les bâtiments de l'ancienne ferme de la Pommeraie à l'autre bout du parc. Ce premier échec dans l'acclimatation de la conduite du troupeau est dû à une erreur de Daubenton et plus précisément au manque de communication entre le savant et son berger.

Fatigué par le voyage, le troupeau de Rambouillet arrive en partie couvert de gale. Guéri et soigné, le troupeau contracte six semaines plus tard le claveau vers le 23 novembre 1786⁵⁸⁴. Le claveau est une forme de variole, qui peut provoquer une forte mortalité chez les agneaux. Les bergers espagnols ne connaissant pas de remèdes, voient déjà la mort du troupeau et en informent le comte d'Angiviller. Le ministre confie à La Bretonnière, déjà en charge du troupeau, le soin urgent de celui-ci par le traitement qui lui paraît le plus convenable⁵⁸⁵. Le mois de décembre 1786 correspond de plus à la fin du cycle de gestation des brebis, qui dure cinq mois (152 jours). C'est donc dans un troupeau en plein agnelage que sévit la maladie, qui commence à faire des ravages.

« Il périt plus d'agneaux que d'adultes, ce qui n'est point étonnant, car ils n'étaient pas sevrés ; leurs mères avaient peu de lait, et ils ne pouvaient téter à cause des boutons dont leur bouche était tapissée, de sorte qu'ils mourraient plutôt de faim que de maladie⁵⁸⁶ ». La Bretonnière fait alors isoler les individus malades, et fait donner du « pain roti trempé dans du

⁵⁸² AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier.

⁵⁸³ ADY, 13M 153 : [Bourgeois], Récit historique de l'établissement rural du domaine royal de Rambouillet.

⁵⁸⁴ AD91, 52 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 9.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, f. 10.

⁵⁸⁶ TESSIER, 1839, p. 11.

vin blanc⁵⁸⁷», mais uniquement pour les bêtes qui ne mangent plus ⁵⁸⁸. Grâce à ces précautions, sur les 105 bêtes touchées, seules 35 meurent du claveau⁵⁸⁹. La Bretonnière attend un an avant de remettre les convalescents au troupeau en suivant un principe de quarantaine. Il se fournit chaque année en médicaments pour mieux prévenir les risques sanitaires sur le troupeau⁵⁹⁰.

Des années plus tard, Tessier expliquera que le claveau de 1786 a agi comme une véritable prise de conscience dans la conduite du troupeau : « Cette circonstance [le claveau] fit prendre la résolution de ne le laisser jamais sortir de l'enceinte, d'en bien entretenir les murailles et de n'admettre en aucun cas des animaux de l'extérieur. Cette résolution fut, dans la suite, un préservatif constant contre ce genre de contagion, et une garantie contre toute dégénération⁵⁹¹ ». Le parc et ses murs sont donc pensés comme un double dispositif de gouvernement, associant contrôle des circulations animales et écrin sanitaire contre les épizooties, afin d'éviter toute altération de la race par métissage avec les bêtes du pays, dont nous feront la connaissance en image au chapitre suivant⁵⁹².

La question de l'absence de bergerie est le théâtre d'affrontement des savoirs, entre le savant et les bergers. Daubenton cherche à confirmer une théorie par la pratique et jusqu'à l'événement de 1786 à Rambouillet, il est convaincu que les bêtes à laine peuvent vivre à l'espagnole en France et survivre aux hivers glaciaux⁵⁹³. On voit déjà pourtant poindre dès 1778 des réponses à cette théorie. Dans l'hiver 1777, le berger de Daubenton qui se trouve à plusieurs lieues de la bergerie en plein agnelage, alors que le sol est recouvert de neige, tente à l'insu du savant, de rentrer le troupeau⁵⁹⁴. « Les brebis avoient mis en bas en chemin ; les agneaux & plusieurs meres étoient morts ; les béliers & les brebis avoient perdu presque toute leur laine ; ils étoient

⁵⁸⁷ AD91, 52J 37 : [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 9.

⁵⁸⁸ Dans son livre posthume de 1839, l'abbé Tessier tente de s'approprier cette réussite vétérinaire. Mais en 1786, le savant ne détient aucune fonction à la ferme (il ne s'occupe que des expériences végétales) et Bourgeois nous apprend que le savant ne serait venu en 1786 que pour travailler sur les plans du site (AD91, 52J 48 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 4) ; TESSIER, 1839, p. 11.

⁵⁸⁹ AD91, 52J 37: Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 10 ; [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 9 ; AD91, 52J 48 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 4 ; LASTEYRIE, an VII (1799), p. 235.

⁵⁹⁰ En 1787 : « du tabac noir pour la gal aux moutons » et « douze sols d'arsenic pour la gal aux moutons » ADY, 60J 459 (1) : Achat d'ustensiles pour la ferme, pendant le mois d'octobre 1787 et en 1788 : Achat de drogues (payées le 16 juillet 1788) ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet. François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

⁵⁹¹ TESSIER, 1839, p. 49-50.

⁵⁹² Doron, 2016, p. 177-218.

⁵⁹³ DAUBENTON, 1782, p. 302-303.

⁵⁹⁴ C'est en 1865, que l'on apprend l'identité du principal berger de Daubenton, il s'agit de Clément Junot, qui le sert pendant 58 ans, Caumont-Bréon visite le site en compagnie du neveu et gendre de Junot, CAUMONT-BREON, 1865, p. 372.

exténués & couverts de gale⁵⁹⁵ » explique le savant devant l'Académie des Sciences. Carlier rappelait déjà qu'une mauvaise conduite du troupeau se lit « au mauvais état du troupeau que les maladies accablent & qui dépérit à vue d'œil⁵⁹⁶ ».

Plutôt que d'admettre que la conduite de troupeau n'est pas adaptée, le savant cherche à en soigner les symptômes. Il se réjouit d'avoir conseillé à son berger d'appliquer un nouvel onguent à base de térébenthine censé avoir soigné les bêtes. Le savant présente cette réussite devant l'Académie, alors qu'il n'était pas sur place avec le berger et le troupeau puisqu'il communique par correspondance depuis Paris⁵⁹⁷. Comme l'explique l'abbé Tessier : « l'assertion de M. Daubenton était fondée sur une tromperie de son berger, qui, pendant le séjour d'hiver de son maître à Paris, renfermait, par pitié, dans cette saison, ses brebis et ses béliers, et lui laissait croire qu'il les tenait toujours dehors⁵⁹⁸ », sauvant ainsi le troupeau de l'expérience du savant à son insu.

L'acclimatation du troupeau à Rambouillet est donc menacée par un problème d'échange des savoirs et des expériences, entre « agriculteurs et bergers de cabinet⁵⁹⁹ » et bergers *de bergerie*. Daubenton apprendra son erreur quelques années plus tard et présentera ses excuses devant l'Académie. Cette erreur n'est pas la seule à remettre en cause l'expérience rambolitaine. Avec l'absence de bergerie et l'imprévision d'une conduite en bâtiment, une cascade agronomique et zootechnique faite de problèmes et d'imprévoyances alimentaires, agricoles, climatiques surgit et anime l'histoire de l'acclimatation rambolitaine.

4.3. Les problèmes de l'économie rustique (1787)

Par son rapport au comte d'Angiviller, le régisseur Bourgeois permet de suivre très précisément les pratiques agricoles et récoltes annuelles (voir l'outil). « Les défrichements du parc de Rambouillet ont été commencés en décembre 1784 et dès le mois d'avril suivant on a semé, savoir : avoine : 538 minots ; orge : 10 septiers, 3 minots, 2 boisseaux ; sarazin : 5 septiers⁶⁰⁰ ». Une partie des récoltes sert à faire des stocks de grains à planter l'année suivante, une autre (le sarrasin) est laissée sur pied pour le gibier et une dernière partie est conservée en

⁵⁹⁵ DAUBENTON, 1782, p. 320.

⁵⁹⁶ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 118. Il cite que dans le Perche, Guerier à Saint-Martin de Bellême avait tenté une conduite à l'anglaise, au grand air, avec des brebis anglaises, mais que face à l'hiver, les animaux ont été placés dans des appentis pour éviter les maladies.

⁵⁹⁷ DAUBENTON, 1782, p. 320.

⁵⁹⁸ TESSIER, 1839, p. 10.

⁵⁹⁹ Bourde, 1967, t. 1, p. 18 ; YOUNG Arthur, *Voyages en France*, Paris, 1976, t. II, p. 783 cité par Raverdy, 1983, p. 45-46.

⁶⁰⁰ ADY, 60J 459 (3), voir outil.

fouillage pour les troupeaux. Cette dernière partie permet de nourrir le bétail peu nombreux de la ferme jusqu'à l'arrivée du troupeau de bêtes espagnoles et l'achat de chevaux à la ferme.

Mais en 1786 « comme il n'a pas été récolté à beaucoup près assez de fourrages pour subvenir à la consommation de ce genre il y a été suppléé par des achats⁶⁰¹ ». En 1787, la Ferme achète 10 406,5 livres de fourrages en luzerne, paille et son pour les animaux⁶⁰². Auxquels s'ajoutent 303,2 livres pour la volaille. Pourtant, les récoltes semblent abondantes et les journaliers vont chercher du fourrage même sur les îles et les prés des jardins et récoltent ainsi sur ces petites surfaces « 16 100 bottes de foin et luzernes : dans les prés, îles ; 48 septiers 1 minot de seigle et 6184 minots d'avoine⁶⁰³ ». Cette quête de l'herbe est commune à toutes les campagnes d'avant la mécanisation : le rapport à l'herbe et au travail est celui d'une économie de subsistance localisée y compris sur les terres du roi.

Les hommes de la ferme n'ayant pas prévu de nourrir autant d'animaux, vendent une grande partie de la récolte 1786 soit la réserve pour les plantations de l'hiver 1786 et du printemps 1787. Les bêtes se sont donc retrouvés à court de fourrage pour leur premier hiver à la ferme, ce qui a très certainement fragilisé les métabolismes des animaux déjà sollicités par le voyage, la saison hivernale, l'adaptation à une nouvelle nature et un nouveau régime alimentaire et comportemental, sans oublier la gestation des agneaux, qui demande énormément d'énergie.

Si cette imprévoyance peut être aisément corrigée, ce n'est pas le cas du climat et de la fertilité du sol. En 1786, « il est observé que l'orge ne pouvant venir en maturité dans différents endroits à cause de l'humidité des terres, la récolte est toujours inférieure à la semence⁶⁰⁴ » écrit Bourgeois, et ce malgré les travaux de drainage des terres. Tout ne repose donc pas sur l'erreur de Daubenton mais aussi à une économie agricole compliquée. Le remembrement foncier est la première cause à identifier, car la mise en culture d'une terre gagnée sur la forêt, transforme la nature du sol, sans le rendre propre à la culture de céréales pour autant. S'ajoutent l'imprévoyance momentanée, les terres humides, la météorologie et ses hivers extrêmes et la présence du gibier dans l'origine de la maladie du troupeau. Ce problème d'affouragement, associé à des problèmes de gestion économique, mais aussi de gouvernement de la terre qui débute sous Louis XVI, annonce la naissance du problème pastoral de Rambouillet qu'est l'absence d'autonomie fourragère qui doit être compensée par l'achat régulier de fourrages

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² ADY, 60J 459 (1) : Chapitre quatrième : consommation de fourrages par les chevaux, vaches et moutons, 1787.

⁶⁰³ Le jardin anglais (15 arpents 73 perches), la pièce de luzerne à la porte de la ferme (7,50 arpents) et le pré du château (1,98 arpent), sur les îles des canaux (32,76 arpents) et le pré de la Pommeraie (2,53 arpents), ADY, 60J 459 (1) : état des journées 1787. ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angivillier Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet. François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

⁶⁰⁴ ADY, 60J 459 (3), voir outil.

(chapitre 4). Cette autonomie fourragère est déjà largement entamée par d'autres populations animales, que sont les gibiers du roi, élevés en abondance sur le site.

4.4. Le partage conflictuel de l'espace (printemps-été 1787)

L'hiver passe et les échanges entre moutonniers se poursuivent. Le troupeau est plus qu'un rassemblement d'hommes et de bêtes. Le troupeau est aussi un regroupement de techniques de garde, de savoir-faire, d'outils reliés à une administration et un régime politique⁶⁰⁵. L'acclimatation et le transfert des animaux est permis par la circulation et la transmission des connaissances des bergers espagnols aux bergers rambolitains. L'abbé Tessier évoque l'un de ces échanges :

Les bergers Espagnols coupent la queue à tous leurs agneaux ; j'ai vu faire cette opération par ces bergers à la ferme du roi, à Rambouillet ; ils prennent chaque agneau entre leurs jambes, tiennent la queue d'une main, & de l'autre la coupent avec un couteau à trois ou quatre pouces de sa naissance, en sorte que toutes les bêtes à laine Espagnoles sont écourtées ; ce qui leur donne de la difformité. Ils n'appliquent rien à l'endroit de la section, & l'animal n'en reçoit pas la moindre incommodité. Il est bon aussi d'ôter la laine de la queue & même des fesses, lorsqu'elle est chargée d'ordures, qui pourroient causer des démangeaisons & la gale.⁶⁰⁶

Au printemps, les premiers rayons du soleil commencent à percer et laissent présager, en plus de la pousse de l'herbe et la sortie au pâturage, d'autres échanges entre les pasteurs espagnols et français. Comme le stipule le contrat passé entre les ambassadeurs royaux, les pasteurs doivent rester à Rambouillet, pour « le Mayoral jusqu'à ce que les brebis ayent mis bas, et pour les quatre pasteurs jusqu'après la seconde portée. Au moyen de cet arrangement, ils pourront former des élèves propres à les remplacer, et qui continueront après eux à soigner et à traiter selon la même méthode le troupeau ; ils laisseront à leur départ une instruction détaillée concernant cette méthode⁶⁰⁷ ». Mais un événement interrompt le partage des savoirs ovins, Bourgeois raconte :

Je me rappelle aussi à ce sujet, que mon père racontait qu'avec Mr Bourgeois fermier général du domaine, il avoit eu toutes les peines du monde à calmer et à dissuader le mayoral et ses bergers qui avoient menacé de porter plainte à leur ambassadeur furieux de ce que dans une nuit les gardes forestiers avoient (prétendaient-ils) tiré sur eux.⁶⁰⁸

La chronologie de Bourgeois est peu claire, car le tir aurait eu lieu à l'automne 1786 : le fils de l'économiste accuse « un garde d'avoir tiré sur eux, la nuit, quand ils gardaient encore leurs moutons dehors⁶⁰⁹ ». On finit par apprendre son identité : « le garde Dubignon avait tiré sur un des bergers espagnols, il l'avait blessé légèrement⁶¹⁰ ». Qu'est-ce qui a bien pu mener un garde-

⁶⁰⁵ Meuret, 2010a et Latour, 2006, p. 48.

⁶⁰⁶ TESSIER et THOUIN André, et *al.*, 1787, t. 1, p. 396.

⁶⁰⁷ AN, O/1/1904 : Copie de la lettre du comte de la Vauguyon au comte de Vergennes, mai 1786.

⁶⁰⁸ AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier.

⁶⁰⁹ *Ibid.*

⁶¹⁰ AD91, 52J 48 : note de Bourgeois « 19 mars 1864 ... ».

chasse à tirer sur l'un des bergers : braconnage, surprise, xénophobie ou zèle cynégétique ? Quoi qu'il en soit, les pasteurs menacent de s'en plaindre à leur ambassadeur et l'événement commence à prendre la forme d'un incident diplomatique. Sans plus d'information, en avril 1787, les pasteurs quittent Rambouillet avant le terme prévu de leur mission, payés et équipés par le roi⁶¹¹. En mai 1787, ils sont déjà en Gascogne chez Batbedat à Vicq qui écrit :

J'ai appris par le mayoral & avec la plus grande satisfaction que malgré les ravages de la clavelée le troupeau étoit composé à l'époque de son départ de plus de 400 têtes. Il m'a dit qu'il craignoit qu'à la longue le séjour de Rambouillet ne convint pas à la Boucherie, dans le nombre desquelles il s'en trouve plusieurs entachées de diverses maladies.⁶¹²

Cette dernière phrase peut être éclaircie par Daubenton, qui explique qu'un mouton « attaqué d'une longue maladie est de peu de valeur », c'est-à-dire qu'il n'est plus bon à manger. Il précise qu'« on ne doit employer sur les animaux destinés à nos Boucheries, que des remèdes qui ne puissent produire aucun mauvais effet⁶¹³ ». Ayant été soumis à des maladies et des « soins intensifs », les bêtes ne semblent pas propres à la consommation. Mais ce n'est pas leur vocation puisque c'est avant tout la laine qui intéresse les membres du projet royal.

Pour remplacer l'équipe pastorale espagnole et mener les bêtes, de la Bretonnière fait venir François Delorme, chef-berger qui loge et garde le troupeau de la Pommeraie⁶¹⁴. Puis en juillet 1787, après deux ans de formation à la bergerie de Daubenton à Montbard (15 mai 1785-1^{er} juillet 1787) François Grelet rejoint Rambouillet⁶¹⁵. Le berger Florent Boulanger complète l'équipe⁶¹⁶. Malgré les inquiétudes du *mayoral*, cette épreuve du feu pour le troupeau se solde par deux conséquences positives. D'une part le troupeau est augmenté et dépasse les 400 têtes et surtout il est *acclimaté*, comme l'écrit Bourgeois *a posteriori*⁶¹⁷. La succession de défis que composent le voyage, le premier hiver dans un nouveau climat, l'agnelage et la maladie mènent hommes et bêtes à s'adapter et à composer des solutions en réponse aux obstacles rencontrés. Le troupeau s'est donc *naturalisé et acclimaté* dès 1787 à une nouvelle conduite et à un nouveau genre de vie et d'alimentation au domaine. Les animaux, qui ne connaissaient pas les bâtiments vont y passer la moitié de l'année, mais sans cela, ils mourraient de froid et de maladies.

⁶¹¹ Hocmelle donne 1 500 livres à Gil Hernanz ADY, 60J 459 (1) : bon de paiement, 4 avril 1787 ; ils sont équipés d'une charrette couverte et l'on apprend que les bergers sont accompagnés d'un nommé Bayonnais chargé du rôle d'interprète entre les Espagnols et les Français (s'agit-il de Labeyrie ou d'un nouvel interprète ?) : ADY, 60J 459 (1) : chapitre des dépenses : chapitre sept dépenses relatives aux troupeaux et aux bergers, 1787. AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, 1805.

⁶¹² ADY, 459 (1) : lettre de Batbedat, Vicq près Tartas, 5 mai 1787.

⁶¹³ DAUBENTON, 1782, p. 305-306 et 317.

⁶¹⁴ ADY, ADY, 459 (1) : état des gages des bergers de la Ferme du Roi à Rambouillet pendant le quartier d'octobre 1787 ; AD91, 52J 48 : Examen critique de l'histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France par Tessier.

⁶¹⁵ ADY, 459 (1) : Bon de paiement, 2 août 1787.

⁶¹⁶ ADY, 459 (1) : état des gages des bergers de la Ferme du Roi à Rambouillet pendant le quartier d'octobre 1787.

⁶¹⁷ « La Race Espagnole fut déjà parfaitement acclimatée en France en 1787 », AD91, 52 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois.

À partir de l'été 1787, avec le soleil et la pousse de l'herbe, les troupes de brebis et de béliers sont conduites aux pâturages en parc. Les bergers sortent les animaux dans différentes parties du domaine en fonction de l'âge et du sexe des troupes. Grelet garde les mâles et occupe le bâtiment de Mocquesouris⁶¹⁸. Delorme et Boulanger sont établis à la Pommeraie, le premier conduit les 155 brebis mères et le second les 154 jeunes agnelles et les antenaises⁶¹⁹. Les hommes du roi ne renoncent donc pas à la conduite « sauvage » du troupeau, mais l'adaptent à la saison qui lui convient le mieux, c'est-à-dire que les animaux sont conduits aux pâturages du printemps à l'automne. Ce choix est lié à la préciosité des bêtes, car dans la région agricole environnante, en Beauce et en Île-de-France, le pâturage se poursuit l'hiver en fonction du calendrier agricole et de la météorologie afin d'économiser les stocks de fourrage et valoriser les différents quartiers des fermes.

Les bergers français conduisent les brebis à l'aide de parcs de pâturage comme le confirment les dépenses d'achats de claies et d'une cabane de berger en juillet 1787⁶²⁰. Carlier écrit que les brebis ne doivent pas être mises dans des grands champs en liberté, mais conduites dans des parcs : « pour conserver l'herbe, on ne livre chaque jour au troupeau que celle qu'il peut consommer. On le retient dans un parc où il se trouve assez d'herbe pour le nombre des moutons. Le lendemain on change le parc, & successivement le troupeau tient tout le pâturage⁶²¹ ». Et comme l'explique Daubenton, qui a formé Grelet par l'intermédiaire de son propre berger montbardois Clément Junot :

Le parage des bêtes à laine est un objet très-important pour l'Agriculture, pour les Manufactures, & pour plusieurs branches de commerce [...] En faisant parquer les troupeaux pendant toute l'année, non-seulement on augmente le produit des pâturages & des terres, en tous genres d'herbes, de grains & de légumes, mais en même-tems on rend les bêtes à laine plus robustes ; & par conséquent leur laine doit être plus abondantes & de meilleure qualité, & leur chair de meilleur goût.⁶²²

La conduite pastorale en parc permet de gérer l'utilisation de l'herbe et de conserver les pâturages. La concentration des animaux permet de faire manger l'herbe de manière homogène et de fertiliser un espace précis. Daubenton et Carlier incitent à éviter les lieux humides, les

⁶¹⁸ AN, 20160285/1 : Au 1^{er} janvier 1789 : Le troupeau de béliers établi actuellement à la Ferme, avant à Mocquesouris conduit par Grelet : 4 béliers, 12 antenois, 33 agneaux mâles, 1 autre qui tombe du mal caduc, 6 agneaux métis coupés : 56 animaux.

⁶¹⁹ AN, 20160285/1 : Au 1^{er} janvier 1789 : Le troupeau des brebis portières établi à la Pommeraie conduit par Delorme : 75 brebis d'Espagne, 75 brebis de 3 ans nées à Rambouillet, 5 brebis flamandes vieilles ; Le troupeau des antenoises et agneaux femelles établi aussi à la Pommeraie conduit par Boulanger : 69 antenaises espagnoles, 1 antenaïse de race mêlée, 4 mouflonnes, 78 agneaux femelles espagnoles, 3 agneaux femelles de race mêlée : 154 animaux.

⁶²⁰ ADY, 60J 459 (1) : bon de paiement du 12 août 1787 : 15 juillet 1787 : 29 clayes de parc et le 12 août 1787 : 12 clayes de parc.

⁶²¹ DAUBENTON, 1782, p. 58-59.

⁶²² DAUBENTON, 1782, p. 266-267 et DAUBENTON, 1785 ; de plus « on épargne les frais de la construction & de l'entretien des établis, qui, loin d'être utiles aux bêtes à laine, leur sont très nuisibles, parce qu'en les y enfermant, on les rend sujettes à plusieurs maladies, causées par un air échauffée & chargé de vapeurs nuisibles & de l'infection des fumiers : ce mauvais air gêne la laine de ces animaux ».

heures les plus fraîches où la rosée est encore présente et le piétinement de l'herbe⁶²³. Le berger doit aussi laisser faire les brebis, « leur instinct les porte à attendre d'eux-mêmes dans les champs avant de pâturer, que la rosée ou la gelée blanche soit dissipée⁶²⁴ ».

Les parcs permettent de gouverner les repas des brebis, qui se composent de plusieurs types de nourriture et de moments. Il faut rappeler que l'alimentation d'un ruminant se fait en deux temps : par le pâturage, qui est la prise d'aliments et par la rumination, qui est sa digestion progressive à travers les différentes parties stomacales. Carlier précise qu'il faut conduire lentement le troupeau qui marche, sans le menacer des chiens et composer les repas de la ventrée, qui se fait le matin et le soir dans les gras herbages et avec des pâturages moins riches le reste de la journée⁶²⁵. Au rythme des saisons, les moutons sont menés dans les prés, tant que les récoltes ne sont pas faites, et on peut les mener dans les chaumes à l'automne pour fertiliser directement les terres cultivées⁶²⁶.

Après l'agnelage, le deuxième grand moment de l'année ovine est la tonte. Le 2 juin 1787 la première tonte a lieu à Rambouillet, elle est effectuée par Germain Chartier et ses tondeurs. Ils tondent les brebis espagnoles, les chèvres angoras et les brebis du pays pour 4 sols l'animal : le 7 août, la vente des 245 toisons rapporte 2 475 livres (soit 9 l. / toison)⁶²⁷. Le 15 août 1787, Germain Chartier revient à la Ferme, avec Michel Chartier et Louis Marteau pour tondre 35 agneaux espagnols, dont les produits sont vendus le 25 août (810 livres). Le 25 août 1787, un voyage est organisé pour livrer à M. Juteau les laines du troupeau à Chartres⁶²⁸. En octobre, Charles Canyaux est payé « deux journées pour avoir gardé les moutons⁶²⁹ ». Plus largement la micro-économie de la ferme se met en place, on vend les produits fermiers comme le lait et les animaux de réforme. Le 21 décembre 1787, six vaches sont vendues à la foire qui se tient à la Saint Thomas à Epernon. En retour l'économiste achète des animaux, des produits et des fourrages pour nourrir la ferme et ses habitants. Alors que le système agraire se met en place, en juillet 1788, un orage dévaste la troisième année de récoltes de la ferme.

⁶²³ DAUBENTON, 1782, p. 53-92 ; Sur le même registre, l'abbé Carlier rappelle qu'il est interdit par arrêt du 7 août 1638 confirmé en 1721, d'amener les troupeaux sur les bas prés situés « dans les vallées au milieu des ruisseaux & des sources, [qui] abondent, ordinairement en herbes nuisibles » CARLIER, 1770, vol. 1, p. 243.

⁶²⁴ DAUBENTON, 1782, p. 60.

⁶²⁵ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 278.

⁶²⁶ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 252.

⁶²⁷ ADY, 60J 459 (1) : bon de paiement de Germain Chartier, du 12 juillet 1787. ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet, François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

⁶²⁸ ADY, 60J 459 (3) :

⁶²⁹ ADY, 60J 459 (1) : état des journées pendant le quartier d'octobre 1787.

4.5. Les effets du volcan Laki à Rambouillet : climat global, destructions locales (13 juillet 1788)

Pendant l'été 1788, un orage passe et ravage une partie du Nord de la France. Comme l'explique Jean-Baptiste Fressoz, « l'orage du 13 juillet 1788 est étudié très méticuleusement par l'Académie des sciences, qui dénombre 1039 villages touchés et estime la perte pour l'agriculture à 25 millions de livres (5 % du budget de l'État)⁶³⁰ ». Les conséquences sont non seulement environnementales, mais agricoles et sociales. L'orage passe sur une partie de la forêt de Rambouillet :

Le dernier voyage que Louis 16 fit à Rambouillet fut marqué par un grand désastre dans ce pays ; c'était le 12 Juillet 1788. Le Roi après la chasse coucha au château, il en repartit le 13 à 6 heures du matin, en approchant de Coignières, une nuée de grêle grosse comme des noix poussées par un vent impétueux, cassé les glaces de la voiture et blessa plusieurs des gardes du corps de l'escorte ; les postillons firent entrer brusquement la voiture sous la route de la porte où l'on attendit la fin de l'orage. On sait depuis que cet ouragan avait traversé la France du nord-ouest au sud-est, et avait, dans une largeur de trois à quatre lieues, détruit comme à Rambouillet les récoltes au moment d'être mûres.⁶³¹

Le domaine subit les répercussions de l'éruption du volcan islandais Laki. Les premiers effets touchent l'Europe dès les premiers mois suivants l'éruption en 1783 et donc les conséquences s'échelonnent sur plusieurs années⁶³². Les populations sont démunies face à la destruction des récoltes et du climat :

La grêle du 13 juillet 1788 ayant détruit les récoltes de toutes especes de grains dans le Duché de Rambouillet et l'hiver de 1788 à 1789 ayant été très long et très rigoureux, Monsieur l'administrateur général de ce Duché, pour remplir les vues bienfaisantes du Roi, a fait usage de toutes les ressources possibles pour en occuper les habitants et les mettre dans le cas de se procurer et a leur famille, la subsistance dont ils avoient besoin.⁶³³

Pour aider les familles le roi fait travailler les femmes au sein de la manufacture de coton du domaine, qui s'approvisionne avec du coton des Antilles depuis 1786 et avec le fil de lin et de chanvre, notamment issus des expériences de l'abbé Tessier⁶³⁴. En parallèle, les activités ovines du domaine se stabilisent et le roi peut organiser la première diffusion des produits de son précieux troupeau entre 1787 et 1792.

⁶³⁰ Fressoz, 2020, p. 24.

⁶³¹ ADY, 6Q 37 : Mémoire historique sur le Domaine de Rambouillet présenté à l'Empereur Napoléon la première fois qu'il a occupé ce Château le 12 Brumaire an 13 (4 Novembre 1804). Par M. Delamotte, Receveur de ce Domaine. Avec une suite jusqu'en 1845. Exemplaire donné à M. Aubernon, Préfet et Pair de France pour les Archives du Département de Seine & Oise

⁶³² Comme l'expriment les habitants de Poigny l'année suivante, en 1789, dans leur cahier de doléances : « cela est si vrai que, quoique nous n'ayons pas été frappés l'été dernier du fléau de la gresle, il n'est aucun de nous qui puisse se flatter d'avoir recueilli de quoi alimenter sa famille pendant six mois », SAR, *MSAR, Bailliage royal de Montfort en 1789. Procès-Verbaux des réunions de Montfort-l'Amaury, op. cit.*, p. 255.

⁶³³ ADY, 60J 459 (3) : Mémoire « La grêle du 13 juillet 1788 ».

⁶³⁴ ADY, 60J 459 (3) : Factures de Vangaver frères et fils, Marseille, 20 octobre 1786 ; 9 juin 1787 ; 2 juillet 1787 Envoi de balles de coton Martinique, [Suirue] et St Domingue pour la somme de 1856 livres et 8 sols et ADY, 60J 459 (3) : Mémoire « La grêle du 13 juillet 1788 ». « Il se trouvoit en magasin provenant des expériences de M. l'abbé Tessier 425 L. de filasse de lin de mauvaise qualité ; cette provision ne suffisant pas, Monsieur l'Administrateur a fait acheter 2450 L. de filasse de chanvre, ces deux quantités faisant celle de 2875 L. ont été converties en fil, mais les filandiere, soit par inexpérience, soit par desir de gagner d'avantage, ont fait pour la plupart, du fil gros et inegal et conséquemment de peu de valeur ».

4.6. Les dons du roi et les premières ventes de bêtes à laine espagnoles de Rambouillet (1787-1791)

À partir de l'automne 1787, sur les ordres du roi, le comte d'Angiviller commence à donner des bêtes à laines espagnoles de Rambouillet aux courtisans. Ce choix pratique vient en réalité du refus des cultivateurs locaux d'adopter les nouveaux animaux :

Malgré que la Race Espagnol fut déjà parfaitement acclimatée en France en 1787, tous les cultivateurs des environs en avoient conçu une si mauvaise opinion qu'on ne put tirer parti du Troupeau la première année. Ce motif détermina Louis XVI à faire des donations de ces précieux animaux croyant par ce moyen faciliter et accélérer les progrès de la propagation ; elles furent même prodiguées jusqu'au mois de septembre 1789 qu'on prit le parti de commencer à vendre et on en reconnut décidément l'abus vers la fin de 1790.⁶³⁵

Louis XVI remercie Bourgeois de la Bretonnière pour son service en lui donnant des bêtes à laine. Il les fait placer dans sa ferme privée du Roseau, au Perray. La ferme a aujourd'hui disparu mais il reste son portail et son toponyme. Les Bourgeois y constituent l'un des troupeaux les plus réputés de mérinos de Rambouillet au XIX^e siècle.



Figure 21. Le portail et les murs de la ferme du Roseau des Bourgeois, Le Perray. Le site atteste d'une architecture partagée entre les sites du mérinos mais aussi des grandes métamorphoses de la région : la cour de la ferme a été détruite pour accueillir une résidence pavillonnaire, ce qui participe de l'effacement de cette part d'histoire agricole du territoire. Les Bourgeois possédait la plus grande partie des terres à l'Ouest du Perray jusqu'aux Bréviaires voisines au XIX^e siècle. Photographie de l'auteur, 17 décembre 2020.

Il faudrait suivre les itinéraires des nombreux acheteurs pour mieux saisir les spécificités de chaque acquisition et de chaque acheteur. Un exemple permet déjà de comprendre les motivations d'un des acteurs de l'amélioration ovine et lainière : il s'agit de Simon Clicquot-Blervache (1723-1796). Chevalier de l'ordre du roi, inspecteur général du commerce, et propriétaire de terres près de Reims, c'est un personnage de la cour et de l'administration royale bien établi. Le 15 juillet 1790, il rappelle au ministre que celui-ci a donné son accord pour lui

⁶³⁵ AD91, 52J 37 : [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 12.

transmettre une douzaine de brebis et d'agneaux de Rambouillet pour son domaine d'Écueil afin d'« améliorer » et de « régénérer la qualité des laines en Champagne⁶³⁶ ». Un document de 1791 permet de confirmer que ce sont bien les agneaux qui sont échangés et donnés, ce qui permet de penser que les reproducteurs sont majoritairement conservés pour la régénération de la population rambolitaine⁶³⁷. La politique royale se base sur les réseaux des savants (Daubenton, Bourgeois, Tessier), des agents royaux et des propriétaires terriens comme Clicquot-Blervache ou Chanorier, pour établir un réseau de bergeries-souches et de foyers de peuplement ovin. Le roi et ses hommes espèrent diffuser et améliorer par le croisement les brebis de pays à travers les régions agricoles de France, à partir de ces foyers royaux et seigneuriaux.

À partir de septembre 1789, les animaux sont aussi vendus aux particuliers⁶³⁸. Selon les savants, la vente des animaux permet de stimuler l'intérêt tandis que la gratuité et les dons font confondre le prix et la qualité : moins on mettrait de prix, moins il y aurait de valeur. « Jamais l'amélioration des troupeaux ne se soutiendra dans un pays où les bons béliers ne seront pas de grand prix⁶³⁹ » écrit Daubenton. L'abbé Tessier explique que « les yeux ne s'ouvrirent que quand on prit le parti de vendre ces moutons. Les personnes d'une certaine classe en achetèrent pour faire leur cour au roi ; d'autres s'en pourvurent par spéculation, parce qu'elles entrevoyaient des profits à faire, en les multipliant ou en s'en servant pour améliorer leurs troupeaux de races communes⁶⁴⁰ ». « Les propriétaires qui firent le sacrifice de s'en procurer à ces prix s'y attachèrent davantage et ce ne fut véritablement qu'à cette époque que commença à naître chez eux le goût de l'amélioration⁶⁴¹ ».

En 1789, 88 ovins sont vendus ; en 1790, ce sont 95 bêtes qui sont vendues (2 386 livres) et en 1791, 17 sont données et 49 béliers et 56 brebis sont vendus pour 3 872 livres. De la même manière Brou, Cretté de Palluel⁶⁴², Lecointre et d'Angiviller reçoivent ou achètent quelques

⁶³⁶ ADY, 6Q 126 : lettre de Clicquot-Blervache au comte d'Angiviller, Paris, 15 juillet 1790. Il écrit la lettre depuis Paris, rue Traversière St Honoré, à l'Hôtel de Bar, mais possède un domaine à Beloy, commune d'Écueil, (15 km de Reims). JACOB Simon, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Clicquot-Blervache », *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, 1796, t. 4, p. 52-62.

⁶³⁷ ADY, 6Q 126 : Extrait du registre Séance du 2 juillet 1791, du directoire du département de Seine-et-Oise.

⁶³⁸ AN, 20160285/1 : Etats des dons et des ventes de moutons et de chèvres, 1789-1791, les béliers de trois ans sont vendus entre 16 à 36 livres, les agneaux mâles entre 18 et 32 livres, les brebis venues d'Espagne, de 15 à 30 livres, et les agnelles de 10 à 18 livres.

⁶³⁹ DAUBENTON, 1782, p. 121.

⁶⁴⁰ TESSIER, 1839, p. 13.

⁶⁴¹ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 13.

⁶⁴² François Cretté de Palluel (1741-1798) est fils d'un maître des postes à Saint-Denis et cultivateur au Bourget. Il met en place les prairies artificielles et l'« agriculture moderne ». En 1785, il reçoit la médaille d'or de la Société d'Agriculture de Paris pour ses travaux d'amélioration agraire et en devient membre en 1787. Il publie un *Mémoire sur l'amélioration des communaux* (1790) et un *Traité sur les prairies artificielles* (1801). Il est député en 1791-1792, administrateur départemental (Paris) puis juge de paix à Pierrefitte.

boucs et chèvres angoras en 1789. En 1791, Decroimard et Galton, un Anglais, achètent respectivement un bouc et une chèvre et quatre chèvres et un bouc⁶⁴³. Outre les dons et les ventes, d'Angiviller décide d'employer les tontes de laine des trois années 1786-1789 dans un projet censé démontrer la qualité des laines du troupeau royal et plus largement de l'économie industrielle de la laine française. La laine est confiée à Clicquot-Blervache, manufacturier à Reims, puis à Leroy, le directeur de la manufacture de Sedan, qui fait fabriquer un habit de couleur amarante pour le roi⁶⁴⁴. Et en 1791, la tonte est vendue à Labitte de Morville pour 3 155 livres⁶⁴⁵.

Ces expériences d'amélioration et de diffusion des produits ovins et lainiers de Rambouillet sont interrompues en 1792 par la chute de la monarchie. Toutefois ce premier moment de circulation prouve la réussite de l'acclimatation du nouveau système d'élevage, autour du roi. Les animaux étrangers sont adoptés par une aristocratie nobiliaire et scientifique afin de participer au projet royal et d'État d'amélioration du cheptel du royaume.

⁶⁴³ AN, 20160285/1 : Etats des dons et des ventes de moutons et de chèvres, 1789-1791.

⁶⁴⁴ HUZARD et TESSIER Henri-Alexandre, *[Compte-rendu de l'an 11]*, Paris, Baudouin, an 11, p. 18.

⁶⁴⁵ AN, 20160285/1 : Etats des dons et des ventes de moutons et de chèvres, 1789-1791.

Conclusion. Une ferme et une enclosure royale

De 1784 à 1789, le roi met en place une ferme et un complexe d'économie rustique réunissant l'amélioration des sols, de la terre et de l'agriculture, des blés et des arbres, des bois et des forêts, des bétails et de l'élevage, jusqu'à celle du gibier et de la chasse. Cette expérimentation sans frontière témoigne de la complémentarité des activités aux yeux de Louis XVI qui n'opère pas de Grand Partage ou de « divorce⁶⁴⁶ » entre les formes de natures. Il n'y a pas, au départ, d'opposition entre l'agriculture et l'élevage et leurs cohortes : ferme, grains, champs, prés et moutons d'une part, et d'autre : la chasse, sa faisanderie, ses faisans, ses enclos et ses cerfs.

Dans l'esprit du roi, les champs et les bois doivent nourrir les animaux de chasse et assurer la conservation des gibiers. De la même manière, le pôle arboricole et forestier est installé entre les deux sites cynégétique et agricole, au sein du même complexe d'« élevage » et d'expérimentation. L'harmonie architecturale témoigne de cette vision unifiée des natures. Les enduits de couleur ocre de la Faisanderie, du Colombier et de la Laiterie sont aujourd'hui le principal indice permettant de passer au-delà des grillages institutionnels contemporains et de restituer cette pensée d'un projet total.

Dans l'ensemble des projets royaux, la notion de population est centrale. Les expériences doivent permettre de peupler ou de repeupler le domaine, puis le royaume à l'aide des animaux issus des populations ovines améliorées et amélioratrices. La conception de population est processuelle comme celui de conservation et d'amélioration. Il s'agit pour le roi et ses hommes de parvenir à la régénération des troupeaux, des forêts, des gibiers par la mise en place d'un bon gouvernement de la nature, dont la ferme modèle doit en être l'exemple le plus abouti.

Pour les arbres, il s'agit de peupler une surface, de la remplir d'êtres pour améliorer la richesse et non de compter tous les individus d'une même espèce. En matière de chasse, le roi conçoit avant tout les cerfs en termes de rencontres individuelles. Les récits de chasse individualisent chaque cerf chassé. En parallèle, les comptabilités des populations et les dispositifs décrits par d'Yauville visent à régénérer la population conçue comme un potentiel de rencontres démultipliées et rendues assurées pour le roi, qui doit performer la mise à mort dans un gouvernement viril de la nature en affrontant des cerfs mâles, dans un espace masculinisé par la mise en domaine de la nature sauvage, libre et chaotique.

En reflet de ce miroir de prince, la forêt et les récoltes sont dévorées par le gibier du roi. Les animaux s'échappent, les chiens tuent à la place des hommes, trop bien élevés qu'ils sont, et certains cerfs viennent manger dans la main de leurs futurs chasseurs. Et au cœur de la nature

⁶⁴⁶ Latour, 1983 et 1991 ; l'idée de divorce est de Grégory Quenet : Quenet, 2015, p. 169-172.

la plus domestique du domaine, la plus paisible des bêtes : le mouton est impossible à contrôler, il meurt de maladie, n'a pas de bergerie dans cette ferme tracée au cordeau, les gardes-chasse tirent sur les bergers, la diplomatie royale est contrariée par l'hiver et les montagnes qui rappellent à chacun et chacune que la nature n'a qu'une loi certaine, celle du changement. Un changement permanent qui impose une économie de l'obstacle, c'est l'essence de la chasse mais aussi de l'élevage.

On peut s'étonner qu'il n'y ait eu aucun comptage des moutons espagnols de 1786 à 1789 sous la houlette du roi-conservateur. L'œuvre de Buffon et de Daubenton sur la régénération sur plusieurs générations témoigne du long travail technique soutenant l'amélioration des races et des populations d'animaux. Le surgissement de la maladie du claveau est sûrement responsable de ce décalage, tout comme la saison d'agnelage, qui allait modifier le chiffre d'animaux quelques semaines après l'arrivée du troupeau. Fixer le chiffre d'un groupe au nombre toujours changeant, voilà l'une des limites inhérentes aux sciences des populations.

La notion de population et de peuplement est donc relative et mobile : spécifique à la nature ciblée par cette gouvernamentalité technique, scientifique, politique et royale. Il s'agit donc pour le roi d'intégrer les notions de conservation des populations dans la tradition cynégétique et l'innovation scientifique agricole et industrielle, afin de demeurer le maître des métamorphoses, d'être le garant des équilibres de la nature.

Les expérimentations domaniales s'organisent ensuite autour d'une série d'enclos et d'exclos, dédiés chacun à un type d'expérience, de science et de populations. Telles des pompes et des organes, les sites d'élevage de la ferme, de la faisanderie, ou des chenils accueillent des troupeaux, des compagnies, des hardes et des meutes. Ils sont les lieux de production des êtres qui parcourent l'entité domaniale, avec leurs flux entrants et sortants des bâtiments et plus largement du domaine. Ces sites d'élevage sont autant d'unités de productions et de centres de calcul, où sont réalisées des expériences novatrices sur la conservation, l'amélioration, la dégradation, l'acclimatation des êtres, des espèces et des populations. Ils sont les cœurs de la machine dont dépendent les organes du système. Dans ces échanges de flux de matières, d'énergie, de savoirs et de concepts, le roi apparaît comme le centre de la machine organique et héliocentrique. La figure du roi-chasseur et du roi-pasteur se trouvent alors mêlée à celle du roi machiniste qui organise et active l'ensemble du système de la nature royal.

Le fonctionnement du système autour de son roi créateur de 1789 à 1792 démontre la prise en charge progressive des lieux du prince par l'État. Le caractère organique des expériences, les charmes de la pastorale ou des mondes des plaisirs ne sont que des aspects de la machine politique, technique et scientifique domaniale du roi Louis XVI. Elle est aussi régie par les

mécaniques de la vie de cour, de l'administration et de la bureaucratisation des activités, par le renforcement de l'État et ses rouages. L'association du comte d'Angiviller, gouverneur et ministre témoigne de ces parallèles entretenus entre l'administration d'État et le pouvoir royal, le gouvernement du royaume et celui du monde domaniale, site d'expérimentations des politiques royales. Et si certaines populations sont encouragées à prospérer, d'autres sont la cible d'un programme de destruction ou de dépossession. L'histoire de Rambouillet et de ses politiques de conservation sur des populations sélectionnées et pensées comme supérieures, ou à rendre meilleures que les autres, est aussi l'histoire de la destruction des populations jugées inférieures, archaïques, nuisibles. C'est donc aussi une histoire de la violence environnementale qui commence à se dessiner avec celle de l'histoire environnementale du pouvoir.

Conclusion de partie. L'institution du domaine et l'ancrage des politiques de la nature (1706-1792)

La politique cynégétique du roi-cerf

À la fin du XVIII^e siècle, les douze capitaineries royales composent près de 343 600 hectares autour de Paris, l'équivalent de 30% de l'Île-de-France⁶⁴⁷. Les domaines de Versailles et de Rambouillet ajoutent respectivement leurs 8 000 et 24 000 hectares de terres à cette région royale. À l'inverse des forêts royales anglaises, grignotés par les communautés seigneuriales et paysannes à la même époque, les domaines royaux sont l'expression d'une conquête territoriale de l'Île-de-France par le roi⁶⁴⁸. Il faudrait également vérifier comment l'*enforestement* et l'*enclôture* de Rambouillet s'insèrent dans le contexte plus large de défrichements et de mise en culture des terres en lien avec l'essor démographique⁶⁴⁹. Car augmenter la forêt et interdire son accès, c'est aussi participer à un paysage de la faim et du froid⁶⁵⁰. Sans atteindre l'ampleur des *Blacks* anglais, les résistances paysannes sont très fortes et il faudrait, dans le sillage d'Edward P. Thompson, revisiter l'histoire de la région au XVIII^e siècle à l'aune d'une histoire environnementale du droit, de la justice et des communs et s'interroger sur la capacité des communautés à influencer dans « la fabrique du droit » domanial et monarchique⁶⁵¹.

Le projet domanial des Bourbons, de Louis XIV à Louis XVI à Rambouillet, s'insère dans ce contexte de privatisation et de dépossession régionale. Au sein du territoire-vitrine, les politiques royales de la nature semblent aujourd'hui contradictoires. D'une part, « l'économie du cerf⁶⁵² » et du bois fonde le programme de dépossession des communautés paysannes en cultivant une (sur)abondance de gibiers qui dévorent ensuite les récoltes et l'herbe des troupeaux, participant à l'affaiblissement progressif des bases du mode de vie du « peuple des forêts et des chasses⁶⁵³ ». En parallèle, au sein de son Grand Parc, Louis XVI finance la construction d'une ferme matrice censée répondre aux crises sociales et économiques du royaume. Les jeux d'échelles sociales et environnementales et l'affirmation de la politique de la chasse et de la forêt sur le territoire-vitrine nuancent la portée sociale et bienfaitrice du projet expérimental.

⁶⁴⁷ Hluszko, 2009, p. 46.

⁶⁴⁸ Thompson, 2014, p. 29-30.

⁶⁴⁹ Necker déclare qu'entre 1766 et 1780, des autorisations de défrichements sont accordés pour près de 435 000 ha, Devèze, 1966, p. 247-249.

⁶⁵⁰ Devroey, 2019 ; Le Roy Ladurie, 2004 ; Garnier, 2010 et 2004 ; Whited, 2000 ; Sahlins, 1994 ; Thompson, 2014.

⁶⁵¹ Latour, 2002.

⁶⁵² Thompson, 1975, p. 31.

⁶⁵³ Thompson, 2014, p. 98.

Derrière le récit de l'ordre de la théologie naturelle et du bon gouvernement par la chasse, la naissance du domaine est à l'origine de conflits séculaires entre le prince, l'État et les habitants du pays de Rambouillet. « Ce qui était souvent en jeu, ce n'était pas la propriété, soutenue par le droit, contre la non-propriété, mais des définitions concurrentes du droit de propriété ; pour le propriétaire terrien, l'enclosure ; pour le petit paysan, les droits collectifs ; pour les autorités de la forêt, les « chasses gardées » des cerfs ; pour les habitants des forêts, le droit de prélever de la tourbe. Car, tant que cela est resté possible, les dominés – quand ils ont trouvé de l'argent et un avocat – se sont battus pour leurs droits et par le droit [...]. Quand il n'a plus été possible de continuer le combat par le droit, les gens ont eu le sentiment de faire face à un déni de justice : les riches avaient obtenu leur pouvoir par des moyens illégitimes⁶⁵⁴ ».

Loin d'un territoire partagé, l'espace ramboliteau est un lieu d'expression de fortes conflictualités environnementales. Le cerf est l'agent et l'incarnation le plus visible de cette « nature politique », une nature princière et royale, basée sur un monopole foncier, sylvicole et giboyeux. S'en prendre au cerf, comme l'histoire du droit de sa chasse en témoigne, c'est s'en prendre en roi⁶⁵⁵. Cette « nouvelle nature » est vivement contestée par les communautés paroissiales qui voient leurs cultures attaquées par la dent du gibier et leurs parcours pastoraux en forêt détruits progressivement par la mise en sylviculture et les programmes de boisement. Avec les activités, les droits, les usages et les coutumes, ce sont les plantes et les animaux de l'espace paysan qui sont menacés et donc leur mode de vie dans son ensemble⁶⁵⁶.

Comme l'écrit Edward P. Thompson : « Il est rare qu'une idéologie dominante puisse se voir rejetée à cause de sa seule hypocrisie ; même les classes dirigeantes éprouvent « le besoin de légitimer leur pouvoir, de moraliser leurs fonctions, de se sentir utiles et justes⁶⁵⁷ ». Les Bourbons pensent incarner à Rambouillet les justes princes, pourvoyeurs de travail et de la charité chrétienne, bienfaiteurs tolérant le parcours du bétail des pauvres dans leurs bois, punissant le braconnier non de mort, mais de prison et de galères.

Princes-pasteurs et chasseurs, ils pensent assurer leur mission politique, mais, « sous Louis XV, pour des causes en partie extérieures au discours sur la chasse, disparaît le lien visible entre le plaisir du souverain et le souci du bien public, reste la violence à l'état brut, la tyrannie que ne justifie ni une nature à nulle autre semblable [la nature royale], ni le service de la communauté⁶⁵⁸ ». La destruction du droit des communautés par la forêt de chasse est aussi celle de l'autodestruction royale de la figure du roi-chasseur. Les chapitres suivants, avec le

⁶⁵⁴ Thompson, 2014, p. 106.

⁶⁵⁵ Foucault, 1975, p. 57.

⁶⁵⁶ Hall, 2023 et 2019.

⁶⁵⁷ Thompson, 2014, p. 110.

⁶⁵⁸ Salvadori, 1996, p. 243.

renversement des chasses royales sous la Révolution puis la tentative de restauration des chasses sous l'Empire, la Restauration et le Second Empire, nous permettrons de révéler la face cachée de l'histoire de la conservation royale de la nature et de la forêt, qui est aussi celle d'une histoire environnementale de la violence⁶⁵⁹.

(Re)trouver l'histoire environnementale politique du mouton

Les communautés et les coutumes paysannes de Rambouillet ne sont pas les seules visées par le projet domanial. Le projet agricole royal n'est pas non plus destiné à aider les communautés paysannes locales et du royaume. Lié au colbertisme lainier, il s'agit de créer un pôle d'amélioration de la grande culture et d'acclimatation des espèces de plantes et de bétails, puis de commercialiser les luxueux produits animaux et végétaux. Pour bien saisir ceci, il faut déconstruire l'image attribuée au mouton et au bétail depuis le XIX^e siècle par les promoteurs des grandes cultures et de la révolution agraire et fourragère⁶⁶⁰.

Jugé stupide sous la plume de Rabelais ou nuisible par les forestiers, le mouton est constitué de Colbert à Turgot, de Louis XV à Louis XVI, comme un animal politique, clef de voûte de la modernisation agricole, économique et politique. Le mouton n'a rien d'un animal marginal dans la pensée politique du XVIII^e siècle et la bête à laine est au centre des politiques d'amélioration de la nature, de l'économie et de l'industrie. Le système de la Mesta démontre à lui seul que l'élevage ovin, pastoral et transhumant détient un prestige sans pareil tout au long de l'Ancien Régime. Soutenu par le roi et par l'administration monarchique, composé de princes, ce conseil de la Mesta donne naissance au meilleur mouton d'Europe à la fin du XVIII^e siècle. Le mouton espagnol et sa laine fine attirent presque tous les princes d'Europe, les plus grands savants, ministres et aristocrates qui sont prêts aux plus grandes négociations comme aux plus menus larcins pour extraire des animaux de Castille⁶⁶¹.

Loin d'un mal nécessaire, le bétail, brebis et vaches sont au cœur des politiques de la nature comme l'avaient déjà démontré Daniel Roche pour les chevaux et les historiens ruralistes. À leur suite, et dans les pas de Bernard Heude, il convient de reconsidérer la place du mouton dans l'histoire (environnementale) de la France⁶⁶². L'histoire de Rambouillet est une porte d'entrée pour éclairer l'importance donnée à ces politiques de la bête à laine. Le roi s'empare du dossier après avoir été convaincu par les savants et les grands propriétaires, négocie avec son cousin le roi d'Espagne et met tous les moyens à sa disposition pour assurer la sélection, le

⁶⁵⁹ Jacoby, 2021 et [2008] 2020.

⁶⁶⁰ Bloch, [1931] 2006 ; Mazoyer et Roudart, 2002, p. 411-464.

⁶⁶¹ Garcia Sanz et Ruiz Martin, 1998 ; Klein, 1920.

⁶⁶² Heude, 2012.

voyage, la reproduction et la naturalisation du meilleur des troupeaux possibles à Rambouillet. Les graines ovines semées par le roi prennent racines et vont participer de la reconfiguration du monde ovin français, colonial et provincial européen comme nous l'étudions dans la deuxième partie. Le mouton (de Rambouillet) se situe de plus au cœur d'une lame de fond historique qu'est la révolution agricole.

La révolution agricole et les réseaux de la bête à laine

Si les campagnes françaises ne connaissent pas des mouvements aussi violents que les *enclosures* et les *clearances* britanniques, le projet domanial incarne la manière dont le prince et l'État mettent en place une modernisation à vocation universaliste⁶⁶³. Celle-ci est notamment orchestrée depuis et à Rambouillet, elle vise à la suppression des dernières jachères, de la vaine pâture, des coutumes communautaires jugées comme des freins au progrès agricole, social, industriel, économie et politique. Cette « révolution » repose sur un essor de la propriété privée absolue des droits d'usages coutumiers, permettant un remembrement foncier aux mains de grands propriétaires fonciers, au sein de grandes fermes. Sur celle-ci, la mise en place de la rotation des cultures, intégrant les prairies artificielles et avec elles de nouveaux bétails mis en race, destinés à produire viande, lait, laine, cuir et fumier pour fertiliser le sol et fournir les industries de la laine, du textile, des peaux.

L'histoire environnementale de l'élevage à Rambouillet au XVIII^e siècle rejoint largement les conclusions pionnières et anciennes des travaux de l'histoire rurale française. D'une part, il faut se décentrer des sources émises majoritairement par les « tenants de l'agriculture nouvelle », comme y invitaient Pierre Goubert, Jean Meuvret et Jacques Mulliez. Ce dernier qualifie d'ailleurs le courant agronomique des Lumières de « quasi idéologique⁶⁶⁴ ». Ces sources légitiment le progrès par la grande propriété comme entreprise foncière, économique et politique. Les tenants de l'amélioration de la nature condamnent des présupposés « retards » incarnés par pratiques « routinières », et cherchent à détruire les régimes paysans et communautaires de relations à la terre au nom du progrès⁶⁶⁵.

« La nature » visée et valorisée par ce projet agraire et modernisateur est une « nature régionale », celle du roi et des grands propriétaires. L'économie mise en avant est celle de la grande culture céréalière, de l'*openfield* typique du pays « nordiste », c'est-à-dire au septentrion de la Loire : l'Île-de-France royale et curiale, le Sud de la Normandie, la Brie, la Picardie, une partie de la Bourgogne et de la Champagne, des pays de la Loire, l'Orléanais, et « dont le

⁶⁶³ Paris, 1975 ; Mulliez, 1979, p. 8 ; Overton, 1996. Moriceau, 1994, 1999 ; Farcy, 1983 et 2003.

⁶⁶⁴ Mulliez, 1979, p. 4 et 5.

⁶⁶⁵ Depecker et Joly, 2015.

prototype est la Beauce⁶⁶⁶ ». Et dont « Rambouillet en Beauce⁶⁶⁷ » est la porte orientale. Dans le sillage de Dipesh Chakrabarty, il conviendrait d'interroger le « régionalisme » de cette modernisation⁶⁶⁸. Avec l'idée que « l'agriculture de la plus grande partie des provinces de la France, telles que la Beauce, peut être considérée comme une grande fabrique de blé ; les bestiaux ne sont que les instruments employés pour cultiver et pour fumer⁶⁶⁹ », Antoine-Laurent de Lavoisier essentialise la France comme le pays du blé et du progrès agricole en marginalisant une grande partie du territoire appartenant au royaume de France.

À la suite des travaux de Jacques Mulliez, de Jean-Marc Moriceau et de Jean-Claude Farcy⁶⁷⁰, il faudrait préciser l'influence de Rambouillet dans l'amélioration. Il faudrait identifier et étudier le réseau des acteurs impliqués : propriétaires, fermiers, cultivateurs, courtisan et leurs relations entre eux. Avec ces figures, il s'agirait d'explorer les fermes et les domaines d'application de ces politiques agricoles ainsi que les matérialités des expériences. Aux côtés des grandes figures comme les naturalistes de Duhamel du Monceau à Charles-Georges Le Roy, les économistes comme François Quesnay, sans oublier les ministres comme les Turgot ou les administrateurs d'État comme Jean Chanorier, il s'agirait de situer l'influence des cultivateurs moins célèbres mais essentiels au mouvement de diffusion de la pensée agronomique⁶⁷¹. Avec la montée de l'« individualisme agraire⁶⁷² » des propriétaires viennent des associations circonstanciées. Le complexe du mouton espagnol est l'un des exemples de ces associations politiques, économiques, industrielles, commerciales et agricoles⁶⁷³. La partie suivante permettra de poursuivre l'identification des réseaux ovins rambolitains.

⁶⁶⁶ Mulliez, 1979, p. 8-9.

⁶⁶⁷ BNF, F-21210 (79).

⁶⁶⁸ Chakrabarty, 2009.

⁶⁶⁹ LAVOISIER Antoine-Laurent de, « Rapport du bureau du Bien public sur l'agriculture à l'Assemblée provinciale de l'Orléanais », 1787, cité par Milliot et Minard, 2018, p. 64.

⁶⁷⁰ Moriceau, 1994 ; Farcy, 1989 ; Fehrenbach, 2023.

⁶⁷¹ Giraud, 2019.

⁶⁷² Bloch, 1930.

⁶⁷³ Mulliez 1984, 2004 ; Mulliez et Verry, 1970.

Deuxième partie
Le fusil et la houlette
(1792-1870)

Introduction. L'institution des régimes de la nature et de leurs domestications

Avec le XIX^e siècle et la Révolution, une nouvelle ère s'ouvre pour le domaine et la ferme de Rambouillet. Cette période correspond à celle de l'essor du projet ovin et agricole en Révolution, puis dans les empires de la république, napoléonien et dans les colonies. A partir de 1789, dans une phase progressive courant jusqu'à la chute de la monarchie en 1792, le domaine perd son statut de domaine privé et royal, pour acquérir celui de domaine de l'État. Cette nouvelle domanialité reconfigure les relations au sein du domaine et son aménagement.

L'histoire de la Révolution française à Rambouillet vient préciser et interroger la césure classique entre époque moderne et époque contemporaine, en particulier lorsque l'on suit l'histoire environnementale de la chasse au domaine. Celle-ci apparaît comme une activité et une relation révélatrice des rapports conflictuels à l'espace. La forêt de Rambouillet créée par les Bourbons au XVIII^e siècle devient une forêt d'État à partir de 1791. Le monopole princier sur les natures sylvestres, cynégétiques et animales se transforme en monopole étatique.

En 1804, 1814 et 1853, la Forêt et Ferme doivent composer avec le retour des Chasses au moment du réinvestissement successif mais discontinu des princes de Napoléon I^{er}. Ce dernier cherche à imiter Louis XVI : chasser, c'est exercer une légitimité en affirmant sa souveraineté, sur l'espace, les bêtes et les hommes par le droit et la mise en réserve des ressources. Après la chute du Premier Empire, les frères de Louis XVI : Louis XVIII et le comte d'Artois, qui devient Charles X en 1824, retournent au domaine et renouent avec la chasse à leur tour.

L'entreprise de restauration politique et cynégétique des trois premiers princes du XIX^e siècle marque l'histoire du territoire rambolitaïn : après avoir détruit les animaux du roi entre 1789 et 1805, les paysans résistent fortement au retour de cette « mauvaise nature » qu'est le régime des chasses. Les forestiers sont eux aussi affectés dans leur travail par ce retour, eux qui avec le développement de la sylviculture comme science d'État au XIX^e siècle veulent mettre en place les boisements imaginés au XVIII^e siècle par les Bourbons à Rambouillet et parfaire l'aménagement de la forêt.

Alors que l'État veut créer une *sylve*, c'est-à-dire un peuplement total d'arbres à exploiter pour le bois, le Prince veut lui disposer d'une chasse aux gibiers abondants. Nous observerons que le mariage forcé de ce couple entre conservation du gibier et de la sylve est un dilemme pour les forestiers-chasseurs. Leurs fonctions sont partagées d'une part entre le service du prince et du gibier, et d'autre part, celui la conservation des arbres et des bois nationaux, c'est-à-dire des patrimoines privés de l'État.

Cette partie permettra de déconstruire progressivement le discours de « la chasse comme conservatrice des forêts⁶⁷⁴ ». Car loin de conserver les « forêts », l'histoire environnementale des domaines de chasse remet en perspective ce mythe. D'abord, cela permet d'interroger la permanence de la nature boisée de la sylve. Ensuite, le statut conféré à cet espace par les princes, qui se font les conservateurs de la *foresta* comme réserve de chasse – avec son droit particulier et ses exceptions juridiques, animales, cynégétiques et politiques – témoigne une nouvelle fois des écarts et des conflits entre les différentes formes de conservation de la nature (voir chapitre 4). Finalement, la transmission du domaine et de la forêt témoigne du transfert de certaines notions juridiques et foncières de propriété et de domanialité de l'Ancien Régime au-delà de la Révolution française, dans une sorte de long régime des territoires de chasses entre « long Moyen Âge » et « persistance de l'Ancien Régime⁶⁷⁵ » et « réinvention de la tradition ». Le siècle de l'industrie, du charbon et des empires est donc aussi l'ère de nouvelles domanialités entre princes et État, Chasses et Bergerie et métropole et colonie.

Dans cette partie, nous proposons également de suivre les réseaux du mérinos de Rambouillet et de poursuivre l'étude de la machine à améliorer la nature qu'est la Ferme-Bergerie entre empires français et impériaux (1792-1815), européens, trans-coloniaux et internationaux. Avec l'essor colonial des empires européens, la *domestication* apparaît comme un nouveau concept scientifique et naturaliste pour légitimer l'expansion et la conquête de nouveaux territoires et de nouvelles espèces. L'extension de la *domus* rambolitaine s'étend en outre avec son *foreland* mérin, animal et technique au fil de la colonisation.

Cette notion nouvelle de *domestication*, que nous prendrons le temps de définir au moment de son apparition entre la Monarchie de Juillet (1830-1848), la Deuxième République (1848-1852) et le Second Empire (1852-1870), permet de se demander quels types de relation les différents services et complexes domaniaux tissent entre eux ? Entre les trois espaces fonctionnels du domaine que sont les deux parcs et la forêt, et les trois grandes institutions environnementales qui se partagent le territoire Chasses, Forêt, Bergerie, le domaine donne à réfléchir sur les formes de coexistence, de cohabitation et de conflictualité que génère le processus de domanialisation. S'agit-il de « domestications » réciproques avec des formes d'associations harmonieuses et complémentaire, entre les êtres, les espaces et les collectifs au sein du domaine ou bien de relations asymétriques et hiérarchiques, concurrentes voire parasitaires ? Le sort accordé aux populations paysannes est déjà annonciateur de certaines réponses, mais dans notre optique d'une histoire environnementale du pouvoir entendu comme

⁶⁷⁴ Stépanoff, 2021, p. 13-14.

⁶⁷⁵ Le Goff, 2004 ; Meyer, 2010.

un rapport de force permanent entre les acteurs, on ne peut déterminer avant que les dés ne soient joués, de manière téléologique ou trop orientée, le cours de l'histoire.

Il faut déployer une approche processuelle qui permettra de préciser progressivement l'évolution des gouvernamentalités domaniales. En cela, le duo composé par le service des Chasses et de la Ferme et leurs relations au sein du Grand Parc constitueront le fil rouge de notre analyse. Territoire-vitrine, le remariage forcé des deux institutions du Fusil et de la Houlette à partir de 1804 permettra d'interroger et de suivre la nature des relations entre les deux services pour préciser l'une des formes de la domanialité rambolitaine créée véritablement au XIX^e siècle et au Premier Empire plus précisément. À mesure que le territoire domanial et la domanialité se réduisent aux Parcs du domaine puis au Grand Parc seul au cours des XIX^e et XX^e siècles, cette relation symbolique du domaine comme incarnation du bon gouvernement territorial des régimes successifs s'intensifiera. Les métamorphoses de la chasse et de l'élevage au XIX^e siècle permettront de préciser également notre histoire environnementale de ces activités.

Nous continuerons l'étude chronologiquement en suivant la séparation des natures domaniales durant la Révolution et l'instauration d'un empire du mérinos par-delà les régimes des années 1750 à 1830 (chapitre 3). Nous poursuivons ensuite en interrogeant les paradigmes politique et environnementaux de conservation et de restauration des chasses, du gibier et de l'agriculture sous l'Empire et la Restauration de 1804 à 1830 (chapitre 4). Enfin, nous reviendrons sur l'abandon princier du domaine de 1830 à 1853 et la baisse d'activité de la ferme sous la monarchie de Juillet avant d'étudier le Second Empire, qui se caractérise par le retour et l'invention de nouvelles chasses au domaine et l'essor colonial du mérinos et de la Ferme (chapitre 5).

Chapitre 3. La Révolution, les chasses paysannes et le premier empire du mérinos (1789-1830)



Figure 22. François Delorme, berger-chef en l'an IX de la République, Bergerie nationale de Rambouillet.

Introduction. La Révolution, la République et la régénération des natures

La Révolution est une période de métamorphoses pour le royaume de France. Le domaine est profondément affecté par les différents changements politique à l'œuvre de 1789 à 1799.

À partir du printemps 1789, les paysans se rassemblent pour la rédaction des cahiers de doléances. La face cachée du gouvernement cynégétique des Bourbons à Rambouillet, contesté depuis des décennies, est enfin révélée dans ses détails. Les chasses paysannes se libèrent au fil des décisions prises par les nouveaux régimes politiques. Alors que l'édifice cynégétique sombre avec la cosmologie du roi-chasseur, la Révolution formule l'idée d'une régénération de la terre et des hommes⁶⁷⁶. Utilité, bien public et agriculture deviennent les clefs de voûte d'une nouvelle pensée politique de la nature entre 1789 et 1799. Dans ce renversement, nous nous

⁶⁷⁶ Serna, 2017 ; Mellah, 2018 ; Brassart, 2014 ; Fressoz, 2020 ; Fressoz et Locher, 2015 ; Fressoz et Locher, 2020.

intéresserons à la nouvelle place donnée au troupeau et à la ferme du roi à Rambouillet dans leur nouveau projet politique de régénération de la société et de la nature. La terre nourricière doit alimenter plus que jamais la nation et ses armées, impliquées dans une série de conflits visant à protéger le nouveau régime et son territoire des coalitions princières.

Ce chapitre s'intéresse aux différentes métamorphoses, morts et renaissances au domaine au fil des changements de régimes politiques entre 1789 et 1804. Après avoir étudié les chasses de la Révolution, nous nous intéresserons au développement d'un impérialisme agraire et politique. Il considère l'histoire environnementale de la Révolution française sur une plus large période en particulier en ce qui concerne la révolution ovine qu'est l'invention et la diffusion du mérinos dans un vaste empire territorial de 1786 à 1830. L'étude de Rambouillet permet de reconsidérer une série de mythes, de motifs et de figures politiques, d'événements et de processus qui vont du récit du massacre de gibier et de l'ignorance des paysans-chasseurs aux concepts de modernisations de l'agriculture et des agriculteurs, autour des dispositifs et des concepts d'école, de rééducation, de race, de colonie et d'empire⁶⁷⁷.

Les changements des statuts du domaine est riche de sens pour saisir les mutations domaniales. Rambouillet passe du statut de domaine privé du roi et d'ancienne forêt de chasse à celui de forêt d'Etat et de nouvelle ferme, dépôt, école et colonie ovine républicaine. Le projet pensé par Louis XVI et les Argonautes des Lumières autour de la bête à laine et de la toison d'or espagnoles et son agriculture amélioratrice est transplanté, adopté et transformé par les nouveaux régimes.

I. La fin de l'Ancien Régime cynégétique : la révolution introuvable de la forêt de Rambouillet (1789-1805)

1. Les cahiers de doléances : de la plainte locale à la fabrique du droit national

Le 24 janvier 1789, dans un contexte de crise financière et frumentaire, le roi convoque les États généraux. En mars, les hommes des paroisses françaises se réunissent pour composer les cahiers de doléances⁶⁷⁸. Les gens de la terre ont désormais la parole et la rédaction de leurs plaintes permet d'accéder à la face cachée de l'édifice environnemental princier. Outre les

⁶⁷⁷ Brassart, Quenet, Vincent, 2020 ; Furet, 1978 ; Latour, 1991, p. 60.

⁶⁷⁸ Une partie des cahiers des paroisses du domaine a été conservée : Rambouillet, Le Perray (5 mars), Saint-Léger (8 mars), La Celle-les-Bordes (8 mars), Auffargis (10 mars 1789), Clairefontaine (12 mars), Les Bréviaires (13 mars), Cernay (15 mars), Poigny (s.d.), d'autres paroisses limitrophes permettent de compléter l'approche : Rochefort (8 mars), Dampierre (11 mars), Bullion, (8 mars). La parole est enregistrée et contrôlée par des avocats et baillis. À Rambouillet René Denis Etienne de la Mustière (1750-1821), avocat au Parlement, bailli et lieutenant de la maîtrise de Rambouillet assiste à la plupart des réunions sur sa juridiction.

doléances fiscales, les paroissiens font tous, d'une manière ou d'une autre, un procès aux animaux. Parmi ces derniers, les pigeons sont très critiqués. Faut-il rappeler qu'à Rambouillet Louis XVI est responsable de l'arrivée de milliers d'oiseaux installés dans l'énorme pigeonnier de la ferme ? Ces derniers se nourrissent des fruits de la forêt mais aussi des récoltes paysannes aux alentours. Mais parmi les animaux, c'est surtout le gibier qui passe de la ressource convoitée à la nuisance, et les doléances construisent la figure d'un animal tyran.

À Rambouillet, les paroissiens dénoncent le regroupement tyrannique du droit de chasse seigneurial, du gibier et de la corruption de la garderie et sa police des animaux :

Mais devait on s'attendre que les seigneurs, à qui seul le droit de chasse fut réservé abuseraient de cette exclusion et de toute leur puissance pour opprimer les peuples en faisant dévaster les campagnes par l'abondance de gibier ? Rien n'est malheureusement si commun aujourd'hui. Le malheureux cultivateur a la douleur de voir tous les jours le fruit de ses travaux, le pain de sa famille et le sien devenir la proie des animaux sauvages sans oser se plaindre, outre que ses plaintes l'exposeroient à toutes sortes de vexations de la part du seigneur et de ses gardes chasses.⁶⁷⁹

Les constats des villages enclavés dans la forêt sont les plus vifs. Au Perray, il y a tellement de gibier que les paysans sont comme contraints de payer « une seconde taille par la quantité de *missiés* qu'ils sont obligés de mettre pour la garde de leur grain ». Les paroissiens expliquent aussi « que depuis l'acquisition du domaine privé de Sa Majesté à Rambouillet, il[s] ne jouisse[nt] plus » des fumiers des 500 chevaux venant auparavant au château de Saint-Hubert pendant quatre à cinq mois, ce qui constitue une aubaine pour fertiliser les champs. La paroisse se plaint aussi du remembrement domanial et de la « quantité de remise que l'on a planté, route de chasse, rigole qui longe et traverse leurs terres morcelées sans aucun ordre » rendant la culture difficile. Relié par le réseau hydraulique, les paroissiens voisins des Bréviaires se plaignent eux aussi des eaux de Versailles devenues réserves à gibier d'eau :

Nous demandons que les oyes et les canards sauvages qui couvrent les vastes étangs [de Hollande] qui nous environnent puissent être détruits d'une manière quelconque [...]. Il est incroyable combien cette espèce de gibier fait de tort dans le temps de la maturité des bleds et des avoines qui avoisinent leurs demeures, et surtout aux avoines qui sont fauchées, ce qui fait qu'on est obligé de les remettre sans les laisser javeler.

En outre, les « corbeaux, corneilles, moineaux, qui font un tort considérable lors des semences », les hommes exigent donc leur destruction. Mais ces deux paroisses ont la chance d'avoir de bonnes terres agricoles contrairement à un village comme Poigny :

Notre paroisse est composée d'une petite quantité de terre très médiocre, dont une partie en sable et l'autre en bruyère, entourée des bois de Sa Majesté, remplis de gibier. Savoir le cerf, qui est le plaisir de Sa Majesté ; ensuite les biches, les daims et les chevreuils, et les sangliers, qui depuis que les bleds sont faits, le sanglier fouille jusqu'à ce qu'ils soient en maturité et les autres espèces cy-devant les mangent jusqu'à ce qu'ils soient en gerbe. 2° Savoir le lièvre, et principalement le lapin⁶⁸⁰, qui y est en très grande quantité, ce qui nous fait

⁶⁷⁹ SAR, *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. XVI, Versailles, imprimerie Aubert, 1902, p. 222-223. Idem pour les extraits suivants : p. 211, 58 et 61.

⁶⁸⁰ De l'autre côté de la forêt, à Bullion, les hommes font un lien entre le sol et les lapins et exigent en conséquence : « la destruction entière du gibier, d'autant plus nécessaire dans la partie de cette province que nous habitons, qu'elle est remplie de quantité de bois et qui par la qualité du sol attire quantité de lapins, qui mange et détruit la majeure partie des grains dès leurs croissance, met le cultivateur hors d'état de subsister, le prive même jusqu'à la production nécessaire aux engrais des terres pour les années suivantes », *Ibid.*, p. 62.

un tort considérable. 3° Nous avons en outre, les faisans, les perdrix, les pigeons de colombier voisin de notre paroisse, ainsi que les pigeons ramiers et les corneilles, qui se retirent dans les bois de Sa Majesté nous désémeuvent extrêmement nos champs. [...] mais la quantité de gibier qui y est si considérable que les messieurs, qui y couche jours et nuits, ne peuvent les garantir.⁶⁸¹

Et parmi toutes les doléances, c'est la paroisse de Saint-Léger, qui fournit le tableau le plus long et le plus détaillé sur la « tyrannie » qu'exerce le gibier sur les paysans. Le village construit la figure d'une vague animale dévastatrice, qui s'écoule et déborde de la forêt pour ravager les récoltes et même les *messieurs* sont incapables d'accomplir leur mission :

Chaque année nous sommes privés de la majeure partie du fruit de nos travaux et de nos sueurs, nos récoltes étant dévastées par la bête fauve dont nous sommes infectés par la proximité des forêts de Montfort et de Rambouillet, qui entourent notre territoire : l'on voit communément des hardes de 30, 40, 50 biches, cerfs ou daims, même en plein jour, pâturer et se veautrer dans nos grains. Les mâtons de nos messieurs sont repoussés par ces animaux attroupés. Souvent des troupeaux de sangliers fouillent et renversent des champs entiers de bled et dévorent tout ce qui faisait l'espérance du malheureux cultivateur ; nos enclos, nos jardins les plus proches de nos habitations, nos cours mêmes, quoique gardées par des chiens ne sont pas à l'abri des dégâts du gibier de toute espèce ; à peine les fossés et les hayes que nous faisons construire à grands frais sont-ils faits qu'ils sont ou renversés ou crevés par la biche pour ravager nos légumes et nos fruits et nos arbres. A ce fléau désastreux se réunit le menu gibier, tel que le lièvre et le lapin, indépendamment de ce que ces animaux consomment leur nourriture. Le premier coupe tout ce qui se trouve devant lui pour se former des routes au travers des grains et le dernier fouille et déforme des terriers au milieu de nos héritages, au point que les chevaux de labour ont souvent risqué de s'estropier en s'enfonçant dans ces sortes d'excavations creusées sous leurs pas. Nous voyons en gémissant ces gibiers se multiplier à l'infini, malgré les ordres supérieurs donnés pour leur destruction.⁶⁸²

Poigny et Saint-Léger construisent ainsi l'image d'un peuple animal destructeur, d'un gibier multiforme ravageant les cultures. Selon ces doléances, le gibier n'a plus peur ni des hommes, ni des chiens et il « infecte » les terres. Le tableau est-il exagéré ? Les habitants vont au-devant des doutes qu'on pourrait leur opposer :

Ces faits sont constatés par un procès-verbal de visite faite de nos grains avant la récolte par des laboureurs connus ; mais le mal s'est trouvé bien plus grand encore lors de la récolte ; les gerbes de blé étoient aux trois quarts dénués d'épis, et chaque arpent n'en a pas rapporté plus de 70 ; le moyen de satisfaire à l'impôt ? 100 gerbes n'ont rendu qu'un septier de blé !⁶⁸³

Les communautés paysannes dénoncent le gibier sans jamais citer le rôle du roi dans sa présence, sauf de manière indirecte : c'est la faute des bois qui servent de réserve. Saint-Léger revendique le droit de chasser sur ses terres en vertu d'« anciennes ordonnances⁶⁸⁴ ». Tous souhaitent la réduction du nombre d'animaux par la destruction. Pour défendre ce point de vue, ils se basent sur des éléments législatifs, mais aussi sur des arguments moraux⁶⁸⁵.

Pour Saint-Léger, le domaine du roi à Rambouillet n'est rien d'autre qu'une « capitainerie des chasses » et le gibier est l'ennemi du bien public puisqu'il « est contraire aux progrès de l'agriculture⁶⁸⁶ ». De plus, rappelle la paroisse, « la chasse abolie, le gibier détruit, le

⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 213-214.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 253-254.

⁶⁸³ *Ibid.*, p. 254.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 258.

⁶⁸⁵ La paroisse de Dampierre cite par exemple l'arrêt du conseil du roi sur les garennes et lapins de 1776, qui interdit à tout seigneur d'avoir des lapins hors d'une garenne écrivent-ils : *Ibid.*, p. 80.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 257.

braconnage cesse, et, dès là, les malheurs qu'il n'occasionne que trop souvent n'ont plus lieu. Combien n'est-il pas arrivé que ces événements funestes où des pères de famille ont perdu la vie pour un malheureux lièvre !⁶⁸⁷ ». Avec ce dernier argument les paroissiens mettent en exergue le paradoxe qui leur est imposé par le droit de chasse féodal : en empêchant les paysans de chasser et en laissant le gibier devenir un « tyran », le roi et la loi créent le braconnier et l'injustice. Pourquoi ne pas laisser les paysans détruire les animaux, d'autant que le roi ne chasse ni le lapin, ni le sanglier en forêt ? Au début de la Révolution, le parc est confirmé comme outil territorial et dispositif de privatisation, mais il apparaît aussi pour les paysans comme une solution sociale, politique et écologique aux débordements des gibiers.

Les cahiers sont rassemblés au baillage à Montfort, avant d'être portés à Versailles en mai 1789 pour les États généraux, qui s'ouvrent le 4 août avec la procession religieuse, suivie de la première séance présidée par le roi le 5 août. Alors que le roi rejoint annuellement Rambouillet à la fin mai, aucune chasse n'a lieu au départ du domaine en 1789. Si les hallalis finissent quatre fois dans les étangs et bois de Rambouillet du 11 mai au 7 juillet 1789, l'assemblée est toujours prévue à Port-Royal et non plus au domaine⁶⁸⁸. On lit donc les bouleversements politiques dans l'absence printanière de Louis XVI à Rambouillet. Louis XVI continue de chasser pendant les États généraux (sauf entre le 7 et le 21 juillet), mais il adapte sa pratique au calendrier politique⁶⁸⁹. Et le 1^{er} octobre 1789, le roi chasse pour la dernière fois à courre le cerf dans le parc Meudon et les dernières chasses ont lieu sans le roi jusqu'en 1790⁶⁹⁰.

Le fruit de ces doléances mène très progressivement dans le long processus d'émergence d'une assemblée nationale le 17 juin, qui devient constituante, au vote de l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789. Le privilège royal des fuies et colombiers est aboli et les pigeons passe du statut de propriété du roi à celle de gibier. Le droit de chasse « est pareillement aboli et tout propriétaire a le droit de détruire et faire détruire, seulement sur ses possessions⁶⁹¹ ». Les chasses et les capitaineries du roi sont devenues les symboles de l'oppression comme le montrent les caricatures. Sous la forme d'un charivari, les dessinateurs renversent l'ordre établi et le paysan soumis devient le chasseur et traque le noble-gibier, qu'il soit cleric-branché ou roi-cerf jusqu'à l'hallali.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 258.

⁶⁸⁸ Collection privée B : n° 34 Livret des chasses du cerf écrit de la main du roi Louis XVI, 1789-1790, P.L.R. et AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. I. 11, Chasses du Roi 1789.

⁶⁸⁹ Les dernières chasses des équipages à Rambouillet ont lieu d'octobre 1789 à mars 1790.

⁶⁹⁰ Pinoteau, 2020, p. 168.

⁶⁹¹ Art. 2 et 3 de la loi portant sur le droit de chasse, *Bulletins des lois*, 21 septembre 1789, cité par Estève, 1998, p. 412-413.



Figure 23. À gauche : *Des capitaineries et gardes chasse délivrez-nous Seigneur*, [Paris], s. n., [1789], eau-forte, 28 x 22 cm, BNF, Est, de Vinck 2832. À droite : *La chasse aux Aristocrates*, estampe, v. 1790, 28,5 x 22 cm, BNF, De Vinck, 3653 ; les membres du Tiers-Etat tirent : garde national, militaire, sur les prêtres en bures, et les nobles singés en animaux.



Figure 24. À gauche : WEBERT Michel, *The Roial Hunt-D*, eau-forte, 15 x 20,4 cm, Musée Carnavalet, G. 2561. Cette caricature française joue des langues et des références dans une chasse au roi et à l'aristocrate. La scène a lieu en forêt, sur une allée forestière, qui permet de dévoiler le laisser-courre. Le cerf-roi portant une couronne et un collier (Cesar dedit) se dirige vers la « Vale of Josaphat », mordu et poursuivi par les aristocrates/princes-chiens. Et les membres du Tiers-Etat sonnent l'hallali sort de la trompe du cavalier : « l'opinion public pour un écu ». Le premier chien : « ce n'est pas un jeu d'enfant, c'est un jeu de chien » ; le deuxième chien est une chienne qui vient de mettre-bas (avec les allaites) : la femelle-princesse s'écrie « hurra my dear » alors qu'un autre chien lui renifle les fesses dans un regard lubrique. Elle est précédée par une autre princesse qui félicite « bravo papa » ; le chien suivant « l'insurrection devoit » ; la chienne-princesse à droit du cerf « nous avons du fer », le deuxième chien « le tiers est tout ». Dans l'arrière-plan d'autres chasseurs bourgeois observent deux pendus dont une forme animalisée. À droite : *Chasse patriotique à la grosse bête*, 1789, estampe, eau-forte, 21,5 x 29 cm, Paris, BNF, Est18Rev1.

Le 7 août 1789, l'Assemblée nationale décrète que « toutes capitaineries, même royales, et toutes réserves que ce soit, sont pareillement abolies ». Et le nouveau régime doit permettre « le respect dû aux propriétés et à la liberté, à la conservation des plaisirs personnels du roi⁶⁹² ». De manière paradoxale, dans les forêts royales, le nouveau régime se fait conservateur de l'ancien en instaurant un nouvel ordre où la chasse et donc le gibier sont liés à la propriété foncière. Avec la Révolution, l'ancien maître devient propriétaire particulier. La nouvelle loi conserve la

⁶⁹² Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série (1787 à 1799), t. 8 (du 12 août 1790 au 15 septembre 1790), Paris, Paul Dupont, 1884, p. 397.

propriété et Louis XVI demeure propriétaire de ses domaines⁶⁹³. Ce faisant, elle dépossède une nouvelle fois les populations, en usant d'un nouveau discours où sont associées les idées de conservation, de nation et d'ordre public. Anticipant les réactions, la loi du 10 août poursuit la première loi « en chargeant expressément les municipalités de veiller au maintien de la tranquillité générale, [et] ordonne que, sur leur simple réquisition, les milices nationales, ainsi que les maréchaussées, seront assistées de troupes, à l'effet de poursuivre et d'arrêter les perturbateurs du repos public⁶⁹⁴ ». L'ordre et la loi, la conservation et la nation, la (re)privatisation du gibier sont les nouveaux outils pour gouverner les populations humaines et de gibiers des forêts royales. L'arrivée des troupes du régiment de Lorraine au domaine marque le changement de régime politique à Rambouillet mais pas celui du gibier et de la chasse.

2. La Révolution, les paysans, la propriété et la conservation (octobre 1789-1792)

Tandis qu'en ville, le prince et les aristocrates sont animalisés dans les caricatures et les textes, les braconniers de Rambouillet ne s'arrêtent pas aux images et vont chasser le gibier du roi. Les prières imagées « des capitaineries et gardes chasse délivrez nous Seigneur⁶⁹⁵ », n'ont d'écho ni sur le droit, ni sur les territoires. Malgré les doléances et les changements de pouvoirs, les paysans n'obtiennent pas de réponse. L'État républicain privatise l'accès au gibier ainsi qu'à la forêt au nom de la Nation et de la protection des ressources étatiques. Face à ces décisions, les braconniers prennent les fusils pour en finir avec le gibier dès la fin de l'été 1789⁶⁹⁶.

Les premiers coups de feu ont probablement échappé aux archives, les braconniers étant habitués à déjouer la surveillance des gardes. La première confrontation documentée date d'octobre 1789. Une patrouille composée des gardes Charles Julien Duval, Jean-Baptiste Langibout demeurant à la Grange du Bois, d'un cavalier de la maréchaussée et de cinq chasseurs de Lorraine, arrivés au triage des Plainvaux, près de la Rotonde, aperçoivent trois hommes armés de fusil et d'une baïonnette s'enfuyant à leur arrivée. Ils les prennent en chasse et rattrapent l'homme à la baïonnette, Langibout reconnaît le meunier Lamarre qui « se voyant poursuivit de si près, se retourna et coucha en joue le comparant [le garde Langibout] cherchant à le tirer à travers d'une [cépée], ainsi que deux desdits chasseurs de Lorraine en leur disant de

⁶⁹³ Quenet, 2015, p. 171-172.

⁶⁹⁴ *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série (1787 à 1799)*, t. 15, du 21 avril 1790 au 30 mai 1790, Paris, Paul Dupont, 1883, p. 532.

⁶⁹⁵ [ANONYME], *Des capitaineries et gardes chasse délivrez-nous Seigneur*, [Paris], s. n., [1789], eau-forte, 28 x 22 cm, BNF, Est, de Vinck 2832.

⁶⁹⁶ Salvadori, 1996 ; Estève, 1998 ; Ado, [1987] 2012 ; Gauthier, 1977 ; Fressoz et Locher, 2020.

se retirer, ce qu'ils firent, craignant qu'il n'arrivât malheur⁶⁹⁷ ». Lors de leur course, les gardes repèrent un autre groupe de trois braconniers à la poursuite d'une harde de cervidés et les laissent s'évanouir dans le bois.

Malgré tout, les chasses royales se poursuivent. Du 29 octobre 1789 au 16 mars 1790, la vénerie chasse sans le roi à Rambouillet pour continuer à entraîner les meutes. Le 5 janvier 1790, le garde Michel Huard surprend Jacques Journet en train de braconner sur le domaine, l'arrête et l'emprisonne⁶⁹⁸. Pour échapper aux punitions individuelles, les gens des bois utilisent la tactique du regroupement. En composant des équipes plus nombreuses que les patrouilles de gardes et de militaires les paysans peuvent espérer échapper à la justice. Fortes de leur nombre, ces équipes forestières n'hésitent pas à ouvrir le feu. Comme le 9 avril 1790, où 25 ou 30 quidams tirent sur la patrouille près de La Millière (Les Mesnuls)⁶⁹⁹. Pour tenter de réguler ces débordements, l'Assemblée nationale vote les lois des 22, 23 et 28 avril 1790, qui rappellent l'interdiction faite « à toutes personnes de chasser et détruire aucune espèce de gibier dans les forêts du roi⁷⁰⁰ ». Louis XVI intervient le 30 avril : « la Chasse est devenue une source de désordres, qui, s'ils se prolongeient davantage, pourroient devenir funestes aux récoltes, dont il est si instant d'assurer la conservation⁷⁰¹ ».

Ces lois conservatrices protègent les propriétés du roi, dépossèdent à nouveau le peuple du gibier et l'empêchent de protéger ses biens. « Ce qui était en jeu, ce n'était pas la terre disponible mais qui l'utilisait : c'était donc une question de pouvoir et de droit de propriété⁷⁰² ». Pour les gens de la forêt, leur travail de protection de leur territoire passe par la destruction de des gibiers. Une bataille a lieu dans l'après-midi du 10 mai 1790. Jean-Baptiste Marmont demeurant à Greffiers voit une troupe de 60 hommes en train de braconner dans les bois du Triage de Sonchamp. Il prévient les gardes. Brou, lieutenant inspecteur des chasses rassemble une troupe composée des gardes Mamont, Thouar, Jacques Chabault, Michel Huart et Egasse, de 102 chasseurs de Lorraine et de quatre cavaliers de Maréchaussée. À la vue de l'armée en patrouille, les braconniers rentrent dans le bois « comme pour se mettre en bataille [en embuscade]⁷⁰³ ». Brou décide alors de faire encercler l'enceinte pour éviter le combat et attendre la sortie des paysans du bois. Mais, l'un des braconniers aperçoit un garde et décharge

⁶⁹⁷ ADY, B 2249 : pièces du greffe, Octobre 1789, Lamarre, meunier au Petit Moulin des Mesnuls, paroisse de Bazoches et contre 5 autres quidams. Rapport de Louis Lefèvre aucun dénonciateur.

⁶⁹⁸ ADY, B 2249, pièces du greffe 1790.

⁶⁹⁹ ADY, B 2249, pièces du greffe 1790, rapport de Michel Huard. 9 avril 1790.

⁷⁰⁰ *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série (1787 à 1799)*, t. 15, du 21 avril 1790 au 30 mai 1790, Paris, Paul Dupont, 1883, p. 532.

⁷⁰¹ LOUIS XVI, 1790, p. 1.

⁷⁰² Thompson, 2014, p. 55.

⁷⁰³ ADY, B 2249, pièces du greffe 1790, 10 mai 1790, 60 quidams braconniers.

son fusil, c'est le garde Huard qui est touché. Une balle atteint son bras droit, la deuxième passe à un pouce de sa tête et transperce la corne droite de son chapeau. L'affrontement est interrompu par la nuit. Restés cachés, les braconniers sont protégés par l'obscurité et la patrouille cède le terrain pour éviter le bain de sang. Ces faits remontent jusqu'à l'assemblée nationale, le 17 mai 1790⁷⁰⁴. Les sources sont muettes ensuite jusqu'à l'automne, époque à laquelle Rambouillet et les paysans sont devenus un modèle de désordre et de destruction de la propriété notamment animale⁷⁰⁵.

Pour tenter de réguler les débordements et du gibier et des populations paysannes, l'assemblée veut faire parquer l'ensemble des domaines royaux par la loi du 14 septembre 1790. Dans leur cahier de doléance du 13 mars 1789, les habitants des Bréviaires demandaient « la destruction du lapin, des lièvres, et même de la grosse bête, à l'exception du cerf, qui sert aux plaisirs de Sa Majesté, ou du moins qu'il ne puisse en être élevée et nourri que dans des garennes et des parcs bien clos⁷⁰⁶ ». L'enclos permet de contenir les circulations des gibiers et d'éviter qu'ils ne détruisent les cultures. On retrouve ce souhait formulé dans la loi du 14 septembre 1790, rédigée notamment par Barrère de Vieuzac, qui vise à la mise en parc de tous les domaines royaux, pour en finir avec les débordements du gibier royal⁷⁰⁷. Le député propose ainsi un usage du parc comme dispositif historiquement viable de partage de l'espace et du territoire entre princes et communautés paysannes. Le parc s'oppose alors au régime des capitaineries. Par son enclosure, la propriété princière qu'est le parc permet par extension la conservation de la propriété agricole des paysans⁷⁰⁸.

Les murs empêchent la sortie du gibier. Ils protègent également les communautés locales. Et si les princes créent des parcs, c'est aussi pour ne pas être gênés sans arrêt par les paysans et leurs plaintes. La clôture de l'espace par le comte de Toulouse peut ainsi être relue comme une technologie sociale autant qu'écologique pour contrôler les circulations et les éventuels

⁷⁰⁴ Merlin membre du comité féodal rappelle que les chasses continuent et provoquent « des attroupements, voies de fait, et violences » dans les forêts de Rambouillet, Poissy, Saint-Léger et Montfort, *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série (1787 à 1799)*, t. 15, du 21 avril 1790 au 30 mai 1790, Paris, Paul Dupont, 1883, p. 531.

⁷⁰⁵ « Tous les environs savent la manière dont la forêt de Rambouillet, les bois de Verrières, & tout ce qui avoisine Versailles ont été infestés par des brigands, sans propriété, qui ont marché en bande nombreuse, & tiré à plusieurs reprises sur les troupes qui ont voulu s'y opposer », *Réflexions d'un citoyen de Garche sur les décrets pour les chasses du roi, rendus dans les séances du 13 & 14 septembre, sur les antécédents & sur leurs suites*, s.l., [1790], p. 5-6.

⁷⁰⁶ SAR, MSAR, *Bailliage royal de Montfort en 1789. Procès-Verbaux des réunions de Montfort-l'Amaury*, op. cit., p. 58.

⁷⁰⁷ BARÈRE DE VIEUZAC, 1790, p. 3. Loi du 14 septembre 1790 : décret concernant les chasses du Roi, « Art. 1 : Il sera formé, dans les domaines et biens nationaux qui seront réservés au Roi par un décret particulier, des parcs destinés à la Chasse de Sa Majesté, et ces parcs seront clos de murs, aux frais de la Liste Civile, dans le délai de deux années, à compter du 1er novembre prochain ».

⁷⁰⁸ BARÈRE DE VIEUZAC, 1790, p. 3-4 et 8-11.

débordements des gibiers. La mise en parc de la nature permet d'apaiser les conflits à défaut de totalement les éviter, puisque la majorité du domaine échappe aux enclos des parcs (1 200 hectares environs sur les 24 000 au temps de Louis XVI). La veille de la loi, le 13 septembre, Louis XVI écrit au duc de Penthièvre :

Le temps est venu mon Cousin ou mes équipages de chasse me deviennent tout a fait inutile ainsi j'ai pris le parti de les reformer ; compter du 1^{er} octobre, j'ai donné les ordres pour cela à Bongars, d'Yauville et du Cambard et je leur mande d'envoyer l'Etat des appointements et service à M. de St Priest pour que je regle les traitements de retraittes. Vous ne serez surement pas etonné du parti que je prends le temps n'est pas propre a chercher des plaisirs ; il en viendra peut etre un jour ou l'on pourra en prendre d'aussi innocent que celui de la chasse. Bon soir mon Cousin je desire bien que vous soyez plus content de votre santé. Louis⁷⁰⁹

Cette décision n'est actée que le 1^{er} janvier 1791. Au printemps, « l'assemblée nationale ayant reconnu en principe que les Rois de France ne pouvaient rien acquérir à titre privé, a compris le domaine de Rambouillet dans la liste civile⁷¹⁰ décrétée le 26 mai 1791⁷¹¹ ». Cette décision met fin à l'exception juridique rambolitaine en réunissant le droit privé du roi à la Couronne et l'État. La liste civile reste en vigueur de la signature de la Constitution, le 3 septembre 1791, à l'abolition de la monarchie un an plus tard, ce qui correspond à la courte année de monarchie constitutionnelle. En 1793, le document de la Constitution 1791 est détruite au marteau-pilon, nommé le mouton national, il est difficile de ne pas y lire un jeu politique et symbolique autour des « animaux » : le peuple des moutons qui écrase le régime du roi-chasseur ayant oublié son rôle de roi-pasteur.

Le 21 septembre 1792, les députés de la Convention (1792-1795) décident d'abolir la monarchie. L'événement est suivi par de nouvelles vagues de contestation en forêt pendant l'automne 1792. Les pigeons de la ferme sont détruits par les tirs paysans et disparaissent du colombier. Une nuit, la bonde de l'étang du Gruyer est levée et sur les 1 500 carpes de l'étang, près de 1 200 sont braconnées⁷¹². Le soulèvement de l'automne 1792 à Rambouillet permet de documenter une dernière forme de braconnage⁷¹³. Cet événement complète l'historiographie des émeutes et révoltes frumentaires organisées en 1792 pour lutter contre la spéculation des gros laboureurs, accusés de garder le blé dans leurs greniers pour le vendre au meilleur prix.

⁷⁰⁹ Collection privée B : Lettre de Louis XVI au duc de Penthièvre, Saint-Cloud, 13 septembre 1790. Ce document inédit permet de répondre à la question d'Henri Pinoteau, sur la date de prise de décision du roi sur la suppression des équipages : Pinoteau, 2020, p. 171.

⁷¹⁰ La liste civile est une pratique juridique britannique créé à la suite de la Glorieuse Révolution de 1688. Elle est mise en application en France en 1790 et consiste à fixer un budget et une série de biens alloués au roi afin qu'il puisse tenir son rang.

⁷¹¹ ADY, 2Q 37 : Mémoire historique sur le Domaine de Rambouillet, op. cit.

⁷¹² ADY, 6Q 126 : Inventaire général de tous les effets, grains, légumes, fourrages, animaux, ustensiles, instruments, provisions, et généralement de tout ce qui existe dans la ferme du parc de Rambouillet aujourd'hui 5 novembre 1792 ; sur la pêche de l'étang : ADY, 2Q 38. On retrouve ici toute l'économie de la destruction politique effectuée par les Blacks dans les années 1720 en Angleterre : Thompson, 2014, p. 19.

⁷¹³ Le dossier L 440 des AD91 conserve les interrogatoires organisés après les événements d'octobre.

Les paysans s'arment en février-mars, puis octobre-novembre 1792 pour manifester leur mécontentement sur tous les confins de la Beauce, grenier à blé de Rambouillet et Paris⁷¹⁴.

Le 23 et 24 octobre 1792, des paysans sonnent le tocsin et se rassemblent sur les places des villages septentrionaux de la forêt de Rambouillet. Le 25 octobre, les groupes convergent vers le marché de Montfort « ou il ne s'est presque point trouvé de grain, les officiers et l'attroupement dirent qu'il fallait aller chez les fermiers les engager, et les prier d'apporter du bled au marché⁷¹⁵ ». Dans la journée, ils se rendent dans les environs, pour approvisionner le marché en grain. Notamment à Groussay, un hameau de Rambouillet, où ils menacent de couper la tête du laboureur Pierre Duval⁷¹⁶. Le 26 octobre, la générale est battue à Saint-Léger et les hommes vont par la campagne, notamment aux Bréviaires pour convaincre les fermiers de venir vendre leur grain sur le marché. Ils finissent par retourner à Montfort, y menaçant le maire⁷¹⁷. Le lendemain encore la générale et le tocsin résonnent dans les villages, les paysans s'arment de couteaux, sabres et fusils et marchent sur Rambouillet pour le marché⁷¹⁸.

Aux portes de la ville, à la Grille aux Lapins, ils rencontrent le maire, accompagné de gendarmes et gardes nationaux⁷¹⁹. Les paysans acceptent de déposer leurs armes à la porte de Groussay pour accéder au marché. Le braconnier Jacques Journet fils raconte la suite :

Je suis resté sentinelle à la garde de nos armes, qu'un instant après j'ai entendu des voix venant du côté du marché en criant aux armes Citoyens, sur cela la Gendarmerie a dit rends tes armes citoyen, un autre Gendarme a ajouté tire tes pistolets, tire ou tuë ces gueux là et dans le moment la Gendarmerie a tiré sur moi. J'en ay été si effrayé que j'ay sauté par dessus le mur tenant mon fusil à la main et me suis sauvé chez Guerin taillandier à Groussay. Et je scais que l'attroupement n'a point tiré j'ai attendu un de mes camarades avec lequel je me suis en allé vers la fin du jour.⁷²⁰

On ignore ce qui s'est passé sur la place du marché. La police mène des interrogatoires pendant les semaines suivantes. Les hommes révèlent qu'ils se sont équipés de fusils pour braconner au retour du marché dans la forêt et non pour répandre le sang humain. Certains membres de la troupe avouent détenir un fusil chargé depuis plus de deux semaines pour braconner dans la forêt. Ces cas révolutionnaires démontrent une organisation sophistiquée de l'émeute frumentaire comme l'a défini Edward P. Thompson pour l'Angleterre, les pauvres ciblent les sites d'approvisionnement pour se fournir en grain et en pain. Il faudrait investir plus largement les archives de justice, éparpillées, pour préciser les conséquences de ces événements frumentaires pour Rambouillet.

⁷¹⁴ Vovelle, 1980, p. 249-250 ; Farcy, 1989, p. 126-127 ; Peyrard, 1996, p. 89-106 ; Thompson, 2015, p. 251-428.

⁷¹⁵ AD91, L 440 : Interrogatoire de Fréville, 5 décembre 1792.

⁷¹⁶ AD91, L 440 : Interrogatoire de Duval, 5 décembre 1792.

⁷¹⁷ AD91, L 440 : Interrogatoire de Marc Lejeune, 22 novembre 1792.

⁷¹⁸ Les gardes Duval, du Parc d'en Haut et Parel de Saint-Léger fournissent des fusils à la troupe.

⁷¹⁹ AD91, L 440 : Interrogatoire d'Etienne Aumont, 22 novembre 1792.

⁷²⁰ AD91, L 440 : Interrogatoire de Jacques Journet fils, 22 novembre 1792, il a fait 24h de prison auparavant pour fait de chasse et est ainsi connu des autorités.

En parallèle des événements de Rambouillet, à Paris, pendant l'assaut des Tuileries, le 20 août 1792, des documents compromettants sont découverts dans l'armoire de fer conservant les archives de la Couronne et le roi est accusé de haute trahison. C'est dans ces papiers que se trouvait le *Journal des chasses*, dont le vide ou le « rien », de la date du 14 juillet 1789 continue de faire couler l'encre. L'équilibre entre le peuple et son roi est rompu. Le roi « avait le choix entre détruire sa propre image et abandonner ses positions traditionnelles [...] en recourant à l'imposition directe de la force, ou accepter une modification de cette structure de domination et tenter de maintenir ses positions de pouvoir dans ce cadre nouveau⁷²¹ ». Si Louis XVI refuse de faire couler le sang de son peuple, l'envoi des troupes pour protéger le gibier et les domaines, la fuite de Varennes et le basculement du régime révolutionnaire contribuent au portrait complexe du monarque, et pour ses détracteurs alimenter un procès à charge du roi. Il a lieu le 10 janvier 1792 et le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné ceci mettant fin au règne du roicorf en France et sur les domaines.

Avec la mort du roi et de l'administration royale des chasses c'est tout le collectif cynégétique qui tombe : les meutes sont dispersées et avec elles ce sont les races d'animaux et les savoir-faire cynégétiques qui y sont liés qui disparaissent au fil de l'émigration et de la mort des officiers et des nobles. Certains d'entre eux avaient parfois réussi à sauver quelques animaux⁷²². Les chiens du roi tout comme les cerfs sont même massacrés comme l'incarnation du souverain. Pendant la Terreur (1793-1794), les têtes de certains gardes les plus zélés du roi tombent. S'agit-il des moins appréciés par la population ? Les paysans en profitent-ils pour régler des comptes qui n'ont rien à voir avec les chasses du roi ? À Rambouillet, au moins six officiers et gardes sont condamnés à mort. E. H. Cousin et le garde Chabault sont guillotines le 24 prairial an 1 (12 juin 1793) et le 29 juin 1794, la République condamne à mort les officiers Nicolas-Valentin-Martin de Corteuil, lieutenant des chasses de Rambouillet, Symphorien-François Brou, lieutenant et inspecteur des chasses, Nicolas Huart, garde du domaine, François Laslier et Etienne Hocmelle, l'ancien procureur fiscal du roi⁷²³.

Le cerf est considéré par les paysans « comme symbole (et agent) d'une autorité qui menaçait leur économie, leurs cultures et leurs droits agraires coutumiers⁷²⁴ ». Il est devenu une incarnation symbolique que les historiens retrouvent dans de nombreux lieux. Ces animaux

⁷²¹ Thompson, 1976, p. 140.

⁷²² Pinoteau, 2020, p. 218.

⁷²³ *Liste générale et très-exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792*, Paris, Berthet, 1794, p. 18. ; AN, AF/II/48 373 : 37. Réquisition de la force armée pour l'exécution de Lallier, Brou, Corteuil, Huard, an II, 11 messidor ; ADY, 6Q 126 : lettre du directeur de la régie, Versailles, 18 floréal an 8.

⁷²⁴ Thompson, 2014, p. 46.

symboles sont au cœur des contestations populaires et administratives dans certains territoires soumis aux régimes de la conservation de la nature, avec ce que John Arsher nomme des « meurtres symboliques⁷²⁵ » des animaux⁷²⁶. Après les savoir-faire royaux, il convient de reconsidérer les pratiques cynégétiques populaires comme des mesures efficaces de contrôle populaire des gibiers à Rambouillet.

3. La dépopulation animale du domaine : pratiques et savoir-faire cynégétiques royaux et paysans

L'intérêt des princes pour les populations de gibier de Rambouillet permet de suivre les conséquences des chasses paysannes menées entre 1789 et 1805. Sur la demande de Louis XVI, un premier comptage des cerfs mâles réalisé les 4 et 5 juillet 1790 identifie 114 cerfs dont 40 dix cors alors qu'il y avait 214 cerfs mâles en 1784⁷²⁷. Les efforts des paysans ont donc permis la « dépopulation⁷²⁸ » de près de moitié de la population de cerfs entre 1789 et 1790. Il semble qu'après 1790, les chasses se soient apaisées, si l'on considère la stabilisation de l'effectif en 1791 : avec 115 cerfs, 140 biches, 60 daims et de nombreux chevreuils⁷²⁹. Le dernier rapport de Brou permet aussi de compléter le tableau des pratiques de chasses paysannes de l'Ancien Régime :

Il y a tres peu de cerfs dans les Buissons, aussy Mr Brou n'en parle pas, il propose de ne pas y en [souscrire] puisqu'ils se trouvent détruits aux Ganiages des dits buissons, et pour parer a cet inconvenient chacun des Gardes des dits cantons auroit deux chiens briquets et deux et trois fois la semaine iroit aux bois en feroit debucher les cerfs qui seroient sur leur garde par ces soins on conserveroit les gros cerfs qui vont aller faire leur tête, en outre on éviteroit des messiers pour tous ces buissons, de maniere que 66 messiers suffiseroient pour la conservation des proprietez qui sont autour de la forest.

L'été, certains cerfs convergent dans les buissons le long des champs, pour profiter d'une nourriture abondante et *refaire leur tête* avant le brame. Les paysans habitués à voir les cerfs détruire leurs récoltes disposent de deux techniques de protection : les *messiers* et le braconnage. Lorsque les récoltes approchent de la maturité, les *messiers* sont chargés de protéger les champs. N'étant pas autorisés à tirer sur le gibier, les protecteurs des récoltes sont autorisés à se munir de bâtons et de chiens pour repousser les visiteurs nocturnes. Mais en 1791, les cerfs « se trouvent détruits aux ganiages des dits buissons » par les paysans, qui protègent les récoltes en tirant sur les cerfs de manière individuelle et obtiennent ainsi de la viande. Au lieu de renforcer la garde champêtre et assurer son rôle de roi-pasteur, Louis XVI veille à réduire le nombre de messiers afin d'organiser un service de conservation de ses cerfs menacés

⁷²⁵ Jacoby, 2021, p. 295.

⁷²⁶ *Ibid.* ; Blanc, 2020, p. 151 et 162-163 ; Anderson et Grove, 1987.

⁷²⁷ AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. 6, Chasses du Roi, du Duc de Bourbon et du prince de Condé, 1769-1790.

⁷²⁸ BARERE DE VIEUZAC, 1790, p. 8.

⁷²⁹ Citations suivantes : AN, AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, t. III. 2, Chasses du Roi 1778-1788.

par les chasseurs-borduriers. D'Yauville discerne que seuls certains cerfs gagnent les buissons et les espaces agricoles, tandis que d'autres cerfs sont strictement forestiers⁷³⁰. La double pratique cynégétique des battues en forêt et des tirs de bordure dans les champs et lisières par les paysans procède donc de la destruction des différents types de cerfs et de gibiers. Face à la conservation royale, ce duo de pratique populaire permet la disparition quasi totale des populations dans une deuxième phase allant de 1791 à 1805. Ces techniques individuelles et collectives de chasses paysannes témoignent des connaissances du milieu et de l'espèce par les paysans. La destruction progressive et l'usage de techniques différentes et complémentaires témoigne aussi du savoir-faire paysan en matière de contrôle des populations de gibiers. S'il n'est pas aussi documenté que le savoir-faire royal, les éléments à notre disposition permettent d'insister sur l'efficacité des actions de résistance dans la protection des récoltes. Et cela permet aussi de relativiser pour ne pas écrire de déconstruire la vision d'une destruction aveugle des gibiers par les paysans. Ces tireurs savent ce qu'ils font, ils connaissent les bons lieux, les bons moments pour arriver à leur fin : protéger les récoltes et leur mode de vie tout comme remettre en cause le partage politique du territoire. Et cela passe par la destruction des gibiers.

En 1805, au début de l'Empire la population de gibiers est estimée à 6 cerfs, 6 biches et 4 faons de cerfs, 4 daims et 24 chevreuils. Il faut rajouter à la forte pression paysanne les facteurs environnementaux. Les hivers froids affectent fortement les populations animales. De plus, si les chasses du Grand dauphin ont permis de détruire les loups de Versailles au XVII^e siècle, ils courent toujours à Rambouillet jusqu'au XIX^e siècle⁷³¹. Les prédateurs ont pu influencer la dynamique de population de cerfs et de chevreuils affaiblis par l'abandon du gardiennage par les gardes. Selon Jean-Marc Moriceau, les populations de loups auraient augmenté pendant la Révolution⁷³². Mais les archives laissent penser qu'à Rambouillet il en est autrement.

Sous la Révolution, la tendance est confirmée par le faible nombre de destructions officielles de loups en Seine-et-Oise : en 1797, deux loups, deux louves et cinq louveteaux sont tués et un loup est connu à Vieille-Église⁷³³. En 1799 les Rambolitains se plaignent aux administrateurs des dégâts des carnassiers (loups, renards et blaireaux) sur leurs élevages vivriers⁷³⁴. Il semble que ces plaintes soient un motif pour susciter l'intérêt de l'administration. En 1798, pour régler

⁷³⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 90-91 ; SALNOVE, 1665, p. 6-12. Biro et al., 2006 et Mathevet et Bondon, 2022, p. 175-176.

⁷³¹ Moriceau, 2013, p. 288-294 : 15 chasses dans tout le massif de Rambouillet.

⁷³² Moriceau, 2011, p. 306-311.

⁷³³ ADY, 6Q 506 : lettre du président de la municipalité de Rambouillet à l'inspecteur des forêts, Rambouillet, 30 août 1797 ; AN, F/10/22/A : état des primes payées pour la destruction des loups, an V-an VI, cité par Pinoteau, 2020, p. 237 ;

⁷³⁴ ADY, 6Q 506 : extrait du registre des délibérations de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise, séance du 18 décembre 1799.

ce problème lupin, le conseil des 500 offre des primes pour chaque tête de louve et de loup, d'autant plus s'il s'agit de loup tueur d'humains⁷³⁵.

Une lettre du début de l'Empire confirme la stabilisation d'une faible population de loups pendant les dernières années de la Révolution :

Suivant l'ancien ordre de police établi par les Loups, ils ont déjà remplacé par deux d'entr'eux, dans ma capitainerie, ceux que nous avons pris les 15 Germinal et 10 floréal derniers : ce remplacement ne surprendra point votre Excellence, puisqu'elle sait que les forêts de sa Majesté à Rambouillet ont été de toute éternité, le refuge de deux et quelquefois de quatre animaux de cette espèce ; déjà plusieurs fois nous avons tenté la destruction de ces nouveaux venus, mais la sécheresse que nous éprouvons, en détruisant les revoirs, à rendues inutiles toutes nos démarches, Votre Excellence, Monseigneur, peut être assurée qu'il ne sera rien négligé pour qu'au premier moment favorable on fasse paraître sous ses yeux, ces deux loups qui font de nouveau craindre pour les faons.⁷³⁶

La forêt de Rambouillet est donc habitée « de toute éternité » par une petite population de loups de deux à quatre animaux adultes. Le printemps et l'été rendent la traque, le pistage et les destructions quasi-impossibles du fait de la végétation, et la sécheresse rend les animaux et leurs *revoirs* invisibles⁷³⁷. Il faut formuler une autre hypothèse maintenant que les savoir-faire cynégétiques populaires sont démontrés : les paysans ont peut-être procédé eux-mêmes aux régulations lupines afin de protéger leur bétail. Ce qui n'empêche pas en retour les rares loups de participer à la stabilisation d'un faible effectif de gibier par la prédation, comme l'indique la crainte de la prédation sur les faons empêchant la régénération de la population. Mais depuis 1789, l'entière responsabilité du « massacre des animaux du roi » est prêtée aux masses paysannes ravageuses des propriétés par certains historiens.

4. Massacre animal, vandalisme environnemental : renversement cynégétique

Au XIX^e siècle, les chasses paysannes de la Révolution sont relues comme un « massacre du gibier ». Les autorités révolutionnaires voient dans ces chasses des troubles à l'ordre public et la violation de la propriété privée, et les nobles le signe de leur chute. Au XIX^e siècle, des agronomes et des historiens construisent un véritable motif du peuple destructeur de gibier, et de la forêt. Le braconnier révolutionnaire devient l'incarnation de l'ennemi de l'ordre et du bien public, de la Nation, association du brigand et de la Grande peur en Révolution⁷³⁸ :

Aussitôt les campagnes furent inondées de chasseurs, qui procédaient au massacre en masse du gibier, sans respecter les moissons sur pied. Les propriétés closes furent elles-mêmes envahies, les capitaineries royales et princières saccagées à main armée. Le bruit de la fusillade qui annonçait la dévastation des parcs réservés venait blesser les oreilles du Roi jusqu'au fond de ses appartements de Versailles.⁷³⁹

⁷³⁵ *Annales de l'agriculture française*, 1798, t. 4, p. 87-89.

⁷³⁶ ADY, 6Q 506 : lettre de Serraçin au Grand veneur, Rambouillet, 14 prairial an 13 [3 juin 1805].

⁷³⁷ Les *revoirs* sont les traces de pas laissées par un gibier.

⁷³⁸ Woronoff, 1988 ; Agulhon, *Desert et Specklin*, 1976, p. 25-28.

⁷³⁹ DUNOYER DE NOIRMONT, 1867, t. 1, p. 351-352.

Le baron Joseph Dunoyer de Noirmont (1816-1896) parmi de nombreux auteurs, reprend ici l'un des arguments de Louis XVI et accuse les paysans d'abandonner leur fonction de travailleur de la terre pour chasser⁷⁴⁰. Le droit révolutionnaire puis après lui l'historien de la chasse construisent ici la figure de la nuée de paysans, véritable fléau ravageur du gibier et de la propriété, dont les méfaits s'apparentent à un « vandalisme environnemental », où la destruction du gibier et des bois est le parallèle de la destruction des biens des lys aux sanctuaires royaux, et tout autre signe de la tyrannie nobiliaire et monarchique⁷⁴¹. Et derrière cette figure du vandalisme c'est aussi celle du peuple en ravageur qui apparaît comme une entité politique incapable de respecter et de gérer les ressources de la nature. En plus de détruire le gibier, le peuple ne conserve plus ses champs et crée le désordre. La critique environnementale devient politique et implique bien plus que le droit de chasse. Elle devient le lieu de la confrontation des manières de penser, de vivre et d'user de la terre⁷⁴². Et si la chasse est terre de souveraineté, les chasses paysannes de 1789 sont bien des chasses politiques.

Les chasses paysannes permettent de cartographier une partie de la géopolitique environnementale ainsi que les relations des paysans, des loups, des grains et des terres de Rambouillet. Loin de la nuée de paysans aveugles et sanguinaires, les chasses sont organisées et ne font que suivre des pratiques déjà bien établies sous l'Ancien Régime⁷⁴³. D'ailleurs, la révolte de juillet 1789 ne fait que poursuivre les prises d'armes juridiques apparaissant à chaque transition princière. À Rambouillet, les communautés paysannes réclament leurs droits historiques sur l'espace en 1737 et en 1783⁷⁴⁴. Tandis que certains paysans mènent de grandes « battues⁷⁴⁵ » spectaculaires et affrontent les soldats, de façon similaire à la technique des chasses aux loups, la plupart se contente d'attendre près de leurs récoltes pour tuer les gibiers, ce qui atteste non seulement des savoir-faire des chasseurs-borduriers et batteurs, mais de leur volonté de protéger les récoltes. Contrairement à ce mythe du vandalisme aveugle et imbécile, les chasses paysannes sont des chasses de protection prolongeant leur travail des champs et veillant à la conservation des récoltes et non à l'arrêt du travail.

La parade en arme est signe de désordre pour les autorités. Mais pour les paysans-citoyens, elle est aussi une reprise de liberté et d'un pouvoir confisqué, ainsi qu'une contestation

⁷⁴⁰ ROUGIER DE LA BERGERIE, an IX (1800) ; TAINE, 1904, p. 111, cité par Quenet, 2015, p. 170.

⁷⁴¹ GREGOIRE, 1794.

⁷⁴² Quenet, 2015, p. 167-169 ; Larrère et Larrère, 2015.

⁷⁴³ Pinoteau, 2020, p. 233 ; Serna, 2017, p. 220-224 ; SOMMER, 1969, p. 12-13.

⁷⁴⁴ Chantreau, 1971, p. 24-27.

⁷⁴⁵ Battue : « manière de chasser le loup ; c'est la plus dangereuse pour les chasseurs & pour les loups ; pour les chasseurs, parce que si celui qui conduit cette chasse les dispose mal, ils sont exposés à s'entretuer ; pour les loups, parce que les loups effarouchés par une multitude d'enfants & de femmes de tout âge, qui sont armés de bâtons & qui traquent toute une forêt, sont tous chassés & forcés de passer devant les tireurs », « Battue », *Encyclopédie*, vol. II, 1752, p. 160.

politique, agricole, cynégétique et alimentaire⁷⁴⁶. La marche attroupée en forêt en 1792 en est le témoignage concret. Le problème frumentaire est « national » et régional et s'étend à l'ensemble des confins forestiers de la Beauce, qui souffrent de la spéculation sur les blés. La prise d'arme de 1792 se trouve à la croisée des deux régions et des revendications. Les fusils symbolisent la colère agricole et la spéculation céréalière, mais la volonté de braconner rappelle aussi le problème cynégétique spécifique de l'Île-de-France royale⁷⁴⁷. Les chasses paysannes visent à contester l'usage du territoire et sa privatisation par le roi et par l'État monarchique, puis républicain. Elles tentent de mettre fin à la dépossession qui s'est produite sur les terres royales. Elles veulent aussi s'opposer à l'injustice environnementale réintroduite par la Révolution autour du droit de chasse recomposé autour de la propriété privée et ainsi protéger leur accès à la forêt.

En outre, la Révolution accomplit la transition du statut du domaine, de bien privé du roi à celui de l'État. Par ce passage, le nouveau régime conserve l'ancienne conception du domaine de la Couronne comme patrimoine privé de l'État⁷⁴⁸. Cette transmission juridique est également une vision partagée de l'histoire du concept de domaine :

Entre les différentes sortes de biens qui composent le domaine, les uns sont domaniaux par leur nature, tels que la mer, les fleuves, & rivières navigables, les grands chemins, les murs, remparts, fossés, & contrescarpes de villes ; les autres ne sont domaniaux, que parce qu'ils ont fait partie du domaine dès le commencement de la monarchie, ou qu'ils y ont été unis dans la suite. [...] Le domaine ancien est celui qui se forma dès le commencement de la monarchie, par le partage que nos rois firent des terres nouvellement conquises entr'eux, & les principaux capitaines qui les avoient accompagnés dans leurs expéditions. [...] Or comme toute réunion suppose une union précédente, il faut y ajouter tout ce qui a été réuni à la couronne, sans qu'on voye l'origine de l'acquisition de nos rois, parce que cette ignorance du principe de leur possession fait supposer qu'elle a commencé au moment de leur conquête des Gaules.⁷⁴⁹

Selon cette définition, le domaine de l'État est la perpétuation du noyau historique constitué par le domaine privé des premiers rois. Avec l'essor de l'appareil d'État, la possibilité pour un roi de rester propriétaire privé est prohibée. Au moment où un nouveau roi est couronné, il transmet tous ses biens à la Couronne, c'est-à-dire à l'État, comme sa personne qui devient fonction⁷⁵⁰. Aucun roi n'est censé disposer d'un bien privé lors de son règne, car il incarne la fonction de Roi. Louis XVI est rattrapé par le droit d'Ancien Régime pendant la Révolution et Rambouillet revient donc à la Couronne. Le 26 mai 1791, les domaines retenus par le gouvernement sont alors alloués à Louis XVI via la liste civile. Puis en 1792, le domaine devient propriété de l'État républicain. Le nouveau régime conserve une partie de cette vision de la propriété. Le territoire domanial est le legs direct des rois de France, leurs domaines

⁷⁴⁶ Serna, 2017, p. 223-224.

⁷⁴⁷ Estève, 1998, p. 409-410 ; Quenet, 2015, p. 164-172 ; McPhee, 1999.

⁷⁴⁸ « Domaine de la Couronne », *Encyclopédie*, vol. V, 1755, p. 21a-28a.

⁷⁴⁹ « Domaine de la Couronne », *Encyclopédie*, vol. V, 1755, p. 22.

⁷⁵⁰ Kantorowicz, 1989 ; Giesey, 1960.

deviennent progressivement le Domaine de l'État. Ce dernier est aussi agrandi pendant la Révolution par la confiscation des biens du clergé et de la Couronne (2 novembre 1789), puis des émigrés (30 mars 1792). En revanche, la vente partielle des biens nationaux (27 juillet 1792), et la crise financière du régime mène à enfreindre l'inaliénabilité du domaine et à vendre les biens d'État.

En plus du transfert de ces domaines, c'est la domanialité avec les notions de conservation et d'amélioration de la nature que reprennent les nouveaux régimes du XIX^e siècle. De 1792 à 1804, les régimes républicains font de la conservation de la nature *utile* une priorité politique pour se distinguer de l'Ancien Régime. Cette reformulation de la conservation autour de l'agriculture en Révolution aurait pu associer les paysans dans les domaines nationaux. Deux lois vont démontrer le contraire. Le 19 octobre 1796, le Directoire interdit toute chasse en forêt nationale, mais les destructions continuent⁷⁵¹.

La disparition du gibier aurait par exemple pu permettre le développement du pastoralisme en forêt et dans le domaine de la Nation. Mais la nature utile révolutionnaire se veut aussi forestière et les régimes révolutionnaires successifs sont soucieux de conserver les arbres des forêts nationales pour la guerre, l'industrie et l'économie. Le 26 septembre 1797, le Directoire prend pour motif les abus commis en forêt nationale de Dourdan et de Rambouillet pour interdire tout pâturage dans les forêts nationales, privant les paysans de la forêt pastorale et vivrière. Ce qui n'est pas sans poser de problème au projet d'État lui-même, puisque les paysans fournissent les chevaux qui servent au débardage dans les bois nationaux⁷⁵². Ainsi, la conservation des bois renouvelle le processus de dépossession des communautés paysannes de la forêt et le peuple des forêts demeure une « communauté environnementale » (paysans, bétail, landes, pâtures, pâturage, genêts) nuisible et destructrice pour le gouvernement qui fait des forêts de la Nation ou nationale, des forêts l'État, étatisée et non nationalisée. La forêt des naturalistes d'Ancien Régime, ou plutôt la sylve conçue comme un peuplement continu d'arbres-ressources, est ainsi transmise aux nouvelles autorités.

L'« écologie républicaine⁷⁵³ » doit ainsi beaucoup à la monarchie de Louis XVI, ainsi qu'à sa domanialité d'Ancien Régime. En outre, nombreuses sont les autorités domaniales et scientifiques à poursuivre leurs carrières de la monarchie à la Révolution puis sous l'Empire et

⁷⁵¹ AN, AF* III, Arrêté relatif au pâturage des bestiaux dans les forêts nationales, 26 septembre 1797 (vendémiaire an VI) ; ADY, 6Q 464 : Décision du 23 floréal an 6. « Arrêté du Directoire du 5 vendémiaire an 6 qui interdit l'entrée des bestiaux dans les forêts nationales, à autres qu'aux usagers dont les titres ont été reconnus ». Estève, 2005, p. 282

⁷⁵² ADY, 6Q 464 : Copie d'une pétition présentée par l'Administration municipale du canton de Rambouillet au Directoire exécutif, 7 brumaire an 6.

⁷⁵³ Chappey et Vincent, 2019 ; Serna, 2016.

au-delà. Les domaines et la science, aussi, ont leurs girouettes : si les autorités cynégétiques rambolitaines sont guillotines, de nombreux gardes forestiers restent en fonction tout comme Bourgeois père, Daubenton et l'abbé Tessier qui, en vrai conservateurs de la nature, veillent à conserver leur tête, leurs postes et leur influence par-delà les régimes, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre et durant le premier XIX^e siècle⁷⁵⁴. En plus de l'héritage territorial et forestier, le second grand legs domanial de Louis XVI à la République est sa ferme et son troupeau mérinos, qui témoignent de la transmission de ces « écologies politiques » de l'ancien vers les nouveaux régimes.

II. La ferme de Rambouillet en République et le règne d'une économie rurale

1. Transformer la nature du parc de Rambouillet : du domaine des chasses au conservatoire du mérinos (1789-1795)

Entre 1789 et 1792, le Grand Parc perd sa vocation cynégétique, et ce jusqu'en 1805. Il est transformé en enclos agricole et ovin. Les gibiers sont détruits et les troupeaux prennent leurs nouveaux quartiers dans les anciens sites et espaces cynégétiques du domaine. En janvier 1796, les bâtiments des chasses sont affectés à la ferme et la faisanderie du roi devient la bergerie de la République, dont les arbres sont coupés pour rendre le lieu plus salubre⁷⁵⁵. Les gardes qui n'ont pas été condamnés par le tribunal révolutionnaire sont réaffectés à la défense du parc à moutons et à la conservation des bois. En 1789, le roi supprime la place de régisseur, fermier-général de Bourgeois et La Bretonnière devient le directeur de l'ensemble des cultures, de l'élevage et de la comptabilité de l'établissement⁷⁵⁶.

Les activités et les expériences agricoles se poursuivent. François Cretté de Palluel, agromane améliorateur, cultivateur au Bourget et propriétaire d'animaux de Rambouillet, vante dans un mémoire la culture de la chicorée et ses effets bénéfiques dans le nourrissage du bétail⁷⁵⁷. En 1791, « pour vérifier cette assertion, M. Bourgeois [...] s'est attaché à faire quelques expériences⁷⁵⁸ ». Il veille à isoler les paramètres expérimentaux (les variables) et choisit deux vaches dans le troupeau royal, qu'il veille à faire traire avant l'expérience. Puis, il leur donne individuellement et successivement le nouveau régime à base de chicorée sauvage. Les deux

⁷⁵⁴ Serna, 2005 ; Chappey *et al.*, 2020, p. 26-28.

⁷⁵⁵ ADY, 6Q 126 : lettre du directeur de la Régie, du 4 pluviôse an 4 qui cite une lettre de lettre du ministre de l'Intérieur à celui des Finances en date du 14 frimaire [an 4].

⁷⁵⁶ AD91, 52J 37 : [Mémoire historique de la création de l'Établissement rural], 1805, f. 13.

⁷⁵⁷ « Les vaches ont alors abondé en lait, qui étoit aussi doux et aussi crèmeux, selon lui que s'il les avoit nourrir avec tout autre fourrage » « Effets de la chicorée sauvage sur la qualité du laitage, constatés à Rambouillet en 1791 », *Journal d'agriculture à l'usage des habitants de la campagne*, 1791, p. 372-373.

⁷⁵⁸ « Effets de la chicorée sauvage sur la qualité du laitage, constatés à Rambouillet en 1791 », *Journal d'agriculture à l'usage des habitants de la campagne*, 1791, p. 372-373.

vaches produisent toutes deux un lait et du fromage « d'une amertume presque insupportable⁷⁵⁹ », infirmant les propos de Cretté.

En 1791, le domaine perd son statut de domaine privé du roi et un régisseur, Guillaume Pentheloin, est nommé au domaine de Rambouillet pour y contrôler les activités. La place et la fonction de la ferme et du parc font débat de 1791 à 1794. La nation a besoin de liquidités rapidement et le gouvernement cherche à évaluer la valeur des patrimoines⁷⁶⁰. Le troupeau et la ferme de Rambouillet doivent prouver leur utilité et leur valeur. Du 22 juin au 2 juillet 1791, la ferme est mise sous scellés. Mais la pression des acheteurs de moutons contraint rapidement le conseil municipal à revenir sur sa décision pour permettre « la sortie des troupeaux et l'exploitation ainsi que la distribution ordinaire des agneaux du troupeau espagnol que le Roi y fait élever⁷⁶¹ ». Les administrateurs du département de la Vendée, qui ont déjà payé et qui attendent un troupeau de Rambouillet, sont véhéments. Les autorités municipales n'ont d'autre choix que de laisser les ventes avoir lieu et lèvent les scellés à l'été 1791.

Dès l'année suivante, avec la chute de la monarchie, le statut de la ferme est remis en question. En décembre 1792, le directeur de la régie, au nom du conseil exécutif provisoire, interroge Guillaume Pentheloin sur la gestion de l'établissement : vaut-il mieux poursuivre la régie de la ferme ou affermer les troupeaux en bail à cheptel⁷⁶² ? Un état de tous les biens de la ferme est dressé par Bourgeois⁷⁶³. Il y explique que les vaches suisses ont manqué leur naturalisation et dégénèrent. Les régisseurs et Pentheloin commencent à faire le vide des animaux jugés inutiles et le troupeau de vache suisse est extrait de Rambouillet. Il commence un voyage qui révèle le réseau des établissements nationaux⁷⁶⁴. Le troupeau est envoyé en 1794 au Raincy, puis au retour du propriétaire Sanguin de Livry, il est conduit à Sceaux et enfin à Versailles jusqu'en juillet 1800⁷⁶⁵.

⁷⁵⁹ L'essai suit l'idée d'expérience témoin : du 6 juin au 5 juillet, une vache est nourrie à la chicorée, et l'autre poursuit le régime de la ferme, puis celle-ci prend le régime de chicorée du 5 juillet au 4 août.

⁷⁶⁰ Mellah, 2018, p. 273-274.

⁷⁶¹ « La municipalité de Rambouillet pose des scellés sur la caisse des domaines, en vertu de l'arrêt du conseil général du département du 22 juin 1791 dont partie appartenait à la liste civile, ferme exploitée au compte du roi ». Levé des 2 scellés de la ferme de Rambouillet, ADY, 6Q 126 : Extrait du registre Séance du 2 juillet 1791, du directoire du département de Seine-et-Oise.

⁷⁶² Un bail à cheptel est un contrat de location par lequel l'une des parties donne le troupeau à garder et soigner, ce qui permet aux riches propriétaires de diviser un grand troupeau, et aux petits éleveurs ou aux bergers sans bêtes de gagner un peu d'argent comme ouvriers salariés. ADY, 6Q126 : lettre du directeur de la régie à Pentheloin, Versailles, 25 décembre 1792.

⁷⁶³ ADY, 6Q 126.

⁷⁶⁴ Leur vente est basée sur le calcul du rapport du troupeau, les vaches consomment 10 200 livres, alors qu'elles ne fournissent que 7 478 livres en argent et en engrais, soit une perte de 2 722 livres pour l'établissement et l'Etat.

⁷⁶⁵ AD91, 52 37 : AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet, f. 4-5. « ils y sont restés jusqu'au moment où M. Delivry est rentré dans cette propriété. Ce troupeau fut alors transféré à l'Établissement de Sceaux, ; mais cet Établissement ayant été vendu, les bêtes qui le composaient ont été amenées à celui de la ci-devant ménagerie de Versailles, où elles sont restées jusqu'au 20 messidor an 8, époque de sa suppression ».

À l'inverse, Pentheloin « expose que l'établissement des moutons d'Espagne est à sa perfection⁷⁶⁶ », que les ventes couvrent la dépense annuelle depuis 1788, qu'« en 1791 elle a commencé à donner un bénéfice qui sera certainement plus fort en 1792 » et « que d'ailleurs on fait actuellement de tous les départements des demandes de ces moutons qui s'y reproduisent facilement⁷⁶⁷ ».

Les régisseurs nationaux pensent absolument comme M. Pentheloin que l'établissement des moutons d'Espagne à Rambouillet est trop avancé pour que l'on puisse actuellement abandonner cette spéculation et renoncer aux profits qu'elle peut donner et surtout aux avantages qui peuvent en résulter pour le commerce et pour les manufactures de la France.⁷⁶⁸

Les régisseurs rappellent qu'il faut veiller à établir « une surveillance active et suivie » à Rambouillet. « L'œil du maître » et les yeux des inspecteurs-régisseurs sont les garants d'un bon gouvernement politique et la bonne gestion économique. Les régisseurs veulent affermer pour mieux surveiller et mieux gouverner le site. En louant la ferme par argent et le troupeau ovin par bail à cheptel à croît et décroît, ils pensent déléguer la gestion agricole et pouvoir se concentrer sur le travail du régisseur et sa mission de « surveillance générale du domaine ». Le projet des régisseurs est d'établir l'« œil de l'État » et d'instaurer un pouvoir disciplinaire sur l'ancienne ferme du roi. On peut imaginer qu'il s'agit d'un double contrôle économique et politique. Mais si le personnel de la ferme avait sûrement des affinités politiques et idéologiques entre monarchie et république à cette époque, nous les ignorons. Les révolutionnaires doivent penser par causalité qu'« on ne mord pas la main qui vous a nourri ».

Au printemps 1793, le Comité de Commerce de la Convention charge le député Giraud et le citoyen Dulpouet, propriétaires de « moutons espagnols » à Boulogne, de faire une visite d'inspection au troupeau de Rambouillet⁷⁶⁹. Ils en reviennent « parfaitement satisfaits de la tenue de ce troupeau et en conçoivent les plus riches espérances pour la nation⁷⁷⁰ », convaincus comme les régisseurs par la qualité des laines produites, le nombre d'animaux vendus et le dynamisme des agents locaux. Le directeur Bourgeois rappelle dans un mémoire du 20 février 1794, l'importance de Rambouillet comme troupeau-modèle :

Ce grand troupeau renouvelé par mes soins et auquel je suis si fort attaché, que ce sera fait le bonheur de ma vie, en me permettant à portée de former pour mon compte une souche de cette rare espèce, de Best à laine, que mes connaissances en ce genre, rendent garent du succès : la Nation le retrouveroit au besoin je pourrais enseigner à mon voisin, la manière de gouverner ces précieux animaux.⁷⁷¹

⁷⁶⁶ ADY, 6Q 126 : Mémoire des régisseurs pour la gestion du Domaine de Rambouillet, Liste Civile- Régie de Rambouillet - Mémoire, v. décembre 1792. Les notes suivantes sont toutes extraites de ce riche document.

⁷⁶⁷ ADY, 6Q 126 : M. Pentheloin régisseur du Domaine de Rambouillet, Régie de Rambouillet - Mémoire, v. 1792-1793.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

⁷⁶⁹ ADY, 6Q 126 : lettre des régisseurs nationaux de l'Enregistrement et des Domaines, Paris 17 mai 1793.

⁷⁷⁰ ADY, 6Q 126 : lettre au citoyen Viot, Rambouillet, 23 mai 1793.

⁷⁷¹ AD91, 52J 37 : Mémoire adressé aux représentants de la nation par Charles Germain Bourgeois Econome de la Ferme Nationale du parc de Rambouillet, Rambouillet, 2 ventose an 2^e.

De plus, les ventes de moutons rapportent 62 828 livres en 1793 et 128 000 livres en 1794 ce qui confirme que le troupeau et la bergerie sont devenus des systèmes économiques et financiers fiables⁷⁷². Convaincu par les inspecteurs du comité, les différents arguments de Bourgeois et les soutiens du bureau d'Agriculture et de Joseph Lakanal, député conventionnel, le Comité du Salut Public décide finalement de conserver l'établissement le 5 prairial an 2 (24 mai 1794)⁷⁷³. Figure révolutionnaire, Lakanal soutient plus largement l'établissement d'institutions fondatrices du régime, comme les écoles normales, une école de langues orientales, le Muséum central des Arts et le futur Institut de France, on peut donc lui associer aussi celle de la Bergerie nationale de Rambouillet.

Si l'établissement est sauvé momentanément, il faut trouver une utilité à Rambouillet. Le gouvernement affecte donc une mission officielle à l'établissement par un arrêté du 10 janvier 1795. La ferme de Rambouillet est « employée à des expériences d'agriculture et d'économie rurale [...] aux frais et pour le compte du Gouvernement⁷⁷⁴ ». Mais ce dernier n'oublie pas ses priorités du moment, à savoir produire des recettes immédiates : la ferme gouvernementale doit donc composer avec un fermier dans le parc, Lemesle, qui reçoit la majorité des terres agricoles en location (306 ha)⁷⁷⁵. La Convention remet en ordre l'organisation du parc, prévoit le marnage des terres, le changement des chevaux par « l'espèce qui sera jugée la mieux appropriée à la nature du sol et à la qualité des pâturages ». De la même manière à propos des vaches suisses : « on les remplacera à Rambouillet par six bonnes vaches du Pays, auxquelles on laissera pour les saillir un taureau de race suisse » pour continuer l'amélioration laitière⁷⁷⁶. Et l'on prend des mesures conservatoires pour « le troupeau de bêtes à laines de race d'Espagne [qui] ne pourra

⁷⁷² AN, 20160285/495 ; ADY, 6Q 126 : extrait du procès-verbal de vente annuelle : En 1788, la ferme présente une dépense de 58 705 livres 5 sous (ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi François Bourgeois, régisseur de la ferme pour l'année 1788). En 1792 on estime que l'Établissement rural a coûté 40 000 franc par an sans compter les gages des personnes attachées à son exploitation (ADY, 6Q 126 : lettre du directeur de la Régie nationale, Rambouillet 28 décembre 1792). Vente de 33 brebis et béliers, 476 toisons ainsi que l'agnelin de 214 agneaux, AD91, 52J 37 : Mémoire adressé aux représentants de la nation par Charles Germain Bourgeois Econome de la Ferme Nationale du parc de Rambouillet, Rambouillet, 2 ventose an 2^e.

⁷⁷³ « Le bureau d'Agriculture invoqua la protection l'établissement national de Rambouillet en appuyant de quelques phrases pompeuses la proposition de Mr Lakanal (à qui en appartient l'initiative) », AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier. Joseph Lakanal (1762-1845) est un ancien prêtre du Sud-Ouest de la France, qui rejoint la Révolution comme député de l'Ariège à la Convention nationale, d'octobre 1793 à juillet 1794 il est en mission en Dordogne.

⁷⁷⁴ AN, 20160285/781 et ADY, 6Q 126 : Copie de l'arrêté du Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention Nationale en date du 21 nivose an 3 de la République (10 janvier 1795). Tous les extraits du paragraphe sont issus de cet acte.

⁷⁷⁵ Il s'agit du citoyen Le Mesle en 1795, le bail sera reconduit chaque année, Art. 4 : Le fermier sera chargé de défricher annuellement autant qu'il le jugera nécessaire, une partie des terres incultes et de diminuer l'étendue des jachères ; et selon l'art. 9, il « sera chargé spécialement de la Garde du Parc et il écartera soigneusement tous les animaux de quelque espèce que ce soit appartenant à des particuliers ».

⁷⁷⁶ On ignore tout de cette race du pays, qui devait être les animaux que possédaient les paysans de la forêt, une vache pouvant pâturer et valoriser des parcours forestiers. Sont-ce des bêtes à cornes communes avec la Beauce, l'Orléanais et la Sologne, la Normandie ou à un type francilien ? La modernité zootechnique n'a donc pas inventé le « croisement laitier » une pratique ancrée historiquement chez les éleveurs. Dezetter, 2015.

être réduit à moins de 300 brebis et de douze béliers ; Tous les individus qui ne seront pas nécessaires pour le rut seront venues chaque année par le voye de l'enchère » stipule l'arrêté. Ces mesures visent à assurer la conservation d'une population animale assez importante pour permettre la conservation du troupeau et la régénération des autres troupeaux par les ventes des bêtes surnuméraires.

En 1795, le Grand Parc de Rambouillet est transformé officiellement en sanctuaire et conservatoire des bêtes à laine espagnoles et républicaines : « il ne pourra être introduit dans le Parc sous quelque prétexte que ce puisse être aucune bête à laine ne faisant pas partie du troupeau il est expressément défendu aux bergers d'y en avoir à eux d'aucune espèce⁷⁷⁷ ». Le parc constitue donc un dispositif « zootechnique » permettant l'isolement et la conservation de la pureté du troupeau d'État. Un dispositif qui permet de diviser pour mieux régner sur le contrôle des reproductions en faisant varier les échelles : du parc, à l'enclos de la cour de ferme, jusqu'aux claires des pâturages ou des bergeries.

Cet arrêté est amendé le 29 juin 1795 et une inspection est constituée pour surveiller la bonne conduite de l'établissement composée des agronomes Jean-Baptiste-Huzard et François-Hilaire Gilbert reconnus par le régime. Les terres en location seront réunies à la fin du bail⁷⁷⁸. De la Régie de 1792 à la création d'une inspection pour l'ensemble du réseau des établissements d'État en 1795, ces décisions visent à établir une surveillance et un contrôle sur la régénération des races tout comme pour les haras sous Colbert. Il s'agit notamment de normer les animaux et leur élevage par un système administratif, technique et politique d'État⁷⁸⁰.

Cette administration centrale est complétée sur place par les directeurs d'établissement et les réseaux locaux de bergers d'État qui conservent et améliorent les races dans les lieux et territoires de l'État. Bourgeois et les bergers de Rambouillet poursuivent les innovations techniques, économiques et financières ; tandis que les savants-inspecteurs assurent une mission de suivi et de coordination plus qu'un contrôle total des opérations d'amélioration, d'expérimentation et de conservation, comme nous l'observerons dans les compte-rendu de l'Institut national⁷⁸¹. Tandis que les textes législatifs transforment la bergerie en conservatoire national et républicain du mérinos, les agronomes construisent son nouveau rôle technique et scientifique de ferme-modèle et amélioratrice non seulement du mouton, mais des hommes et

⁷⁷⁷ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, le 27 ventôse an 13 (mars 1805) par Bourgeois, économiste de l'Établissement rural de Rambouillet ; ADY, 6Q 126 : Arrêté du 11 messidor an 3^e : art 4 : citoyen Le Tellier et Pflieger sont nommés pour visiter Rambouillet.

⁷⁷⁸ Cette inspection est dirigée par le bureau d'Agriculture, composé de Cels, Gilbert, Huzard, Parmentier et l'abbé Tessier de retour d'émigration le rejoint à la fin du Directoire.

⁷⁸⁰ Doron, 2016.

⁷⁸¹ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 7*].

des territoires. Il convient donc de retourner à la ferme et d'étudier son fonctionnement agronomique et zootechnique pendant la Révolution, avant d'étudier ce projet d'amélioration de l'espèce ovine en France par Rambouillet et le réseau des bergeries gouvernementales.

2. Autonomie fourragère et essor de la population ovine

Pendant la Révolution, les surfaces agricoles de la Ferme nationale sont presque doublées : elles passent de 275 ha en 1792 à 515 hectares en 1800⁷⁸². En 1794, Bourgeois convertit 204 hectares de friches en cultures dont 51 ha en prairies artificielles⁷⁸³. Délivré du gibier, la ferme peut réduire ses achats de fourrages et il est possible de mettre en place la culture de nouveau régime avec les céréales (blé, avoine, orge), les prairies artificielles (trèfle, luzerne, sainfoin) et les prairies permanentes⁷⁸⁴. L'augmentation de la surface fourragère permet l'augmentation des troupeaux. Au 1^{er} janvier 1789, le troupeau se compose de 352 moutons espagnols dont 16 béliers, 218 brebis et 111 agneaux. En 1792, il passe à 419 bêtes espagnoles pures et 498 ovins au total⁷⁸⁵. En 1798, la population passe à 610 animaux puis à 697 en 1799. Le nombre de mérinos dépasse les 700 animaux au début de l'Empire avec 679 mérinos et 97 moutons, le 9 mai 1804, soit 739 animaux ; et en 1805, ce sont 641 animaux qui peuplent la bergerie. On peut s'étonner de la réduction du nombre de béliers et de brebis dans le troupeau, passant respectivement de 138 à 41 reproducteurs et de 313 à 80 reproductrices⁷⁸⁶.

La ferme de Rambouillet continue d'être un lieu d'expérimentations animales et végétales. En 1798, les savants Huzard et Tessier mènent une série d'expériences sur les parasites des animaux ou sur la pousse de la laine. Cette dernière expérimentation est immortalisée par la peinture de Maréchal en 1801⁷⁸⁷. En 1803, Bourgeois lance une série d'expériences tant sur les plantes, autour des semis et des engrais, que sur les animaux. Il isole un troupeau de mérinos sur les îles des canaux pour déterminer si ces derniers peuvent survivre dans un milieu très humide ainsi que pour approfondir l'étude empirique de l'acclimatation dans le but de diffuser

⁷⁸² AD91, 52J 37 et AN, 20160285/4. De 1792 à 1800, la surface agricole passe de 275,51 ha (123 ha en terres labourables, 78 ha en prés, 73 ha en friches) à 515 ha (dont 336 ha en terres labourables, 151 ha en prés).

⁷⁸³ AD91, 52J 37 : Mémoire adressé aux représentants de la nation par Charles Germain Bourgeois Economiste de la Ferme Nationale du parc de Rambouillet, Rambouillet, 2 ventose an 2^e.

⁷⁸⁴ ADY, 60J 459. AD91, 52J 37 et AN, 20160285/4. De 1792 à 1800, la surface agricole passe de 275,51 ha (123 ha en terres labourables, 78 ha en prés, 73 ha en friches) à 515 ha (dont 336 ha en terres labourables, 151 ha en prés)

⁷⁸⁵ ADY, 6Q 126.

⁷⁸⁶ AD91, 52J 37.

⁷⁸⁷ « Une de ces bêtes, qui est à sa quatrième année, et sur laquelle nous laisserons la laine jusqu'à extinction, en est tellement chargée, que lorsqu'on la couche sur le dos il lui est impossible de se retourner et de se relever », HUZARD et TESSIER Henri-Alexandre, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 28. Huzard et Tessier écrivent par exemple que le tournis est dû à un tenia cérébral, p. 28-30. AN, 20160285/627 : mérinos avec leurs toisons de trois ans, à Rambouillet, 15 prairial an 9 (4 juin 1801).

le mérinos dans ce type de milieux⁷⁸⁸. Ici, nous retrouvons une nouvelle fois le dispositif expérimental de l'île dans la conservation de la nature, y compris domestique. Le parc et l'île comme lieux clos permettent de contrôler certaines variables comme celui de la disponibilité et de l'accès à l'herbe, les circulations animales et le dérangement des troupeaux.

L'autonomie fourragère est toutefois difficile à trouver avec le sol pauvre et la météorologie⁷⁸⁹. « Les récoltes ont été si peu productives l'année dernière [1802], et cette année la sécheresse a tellement contrarié la culture des prairies artificielles et les produits des prairies naturelles, que l'Établissement sera obligé d'acheter quarante milliers de fourrages pour nourrir ses divers animaux⁷⁹⁰ ». Malgré cet épisode climatique, Rambouillet, est aux yeux des autorités révolutionnaires, une ferme modèle. Elle incarne la révolution agricole soutenue par les physiciens agriculteurs et agronomes depuis plusieurs décennies et sert de base pour la théorie du bon modèle agricole : la grande exploitation amélioratrice, avec ses prairies artificielles, la réduction voire la suppression des friches et la jachère, une mise en race des troupeaux qui viennent fertiliser le sol et l'économie de la ferme céréalière⁷⁹¹. Dans ses améliorations, le travail sur le bétail est essentiel et la ferme devient un dépôt conservatoire des nouveaux animaux du régime.

3. Un conservatoire national des espèces et des races, entre dépôt militaire et pôle des acclimations du bétail (1795-1803)

La Révolution, le Consulat et l'Empire sont un tournant en termes de multiplication des essais d'acclimations du bétail domestique. Pour Laurent Brassart, les régimes révolutionnaires et impériaux « inventent une politique de l'animal utile » et « de prédation animalière⁷⁹² ». Si l'histoire des politiques royales de la nature et du mouton, de Colbert à Louis XVI, déconstruit l'idée d'invention révolutionnaire, l'idée d'un pillage politique et économique est en revanche confirmée à l'échelle rambolitaine, le site accueillant le butin animal des conquêtes militaires⁷⁹³.

⁷⁸⁸ Bourgeois découpe l'espace en micro-parcelles appelées planches et note la méthode culturale et la quantité de graines plantée (blé à épis roux, étroits et barbus, gris, blancs, de miracles) et les engrais utilisés. *Expérience en vendémiaire an douze* plantage de blé ; *Expérience sur l'emploi du sel marin comme engrais des terres*, 15 brumaire an 13 ; *Sur la destruction de la teigne (taigne) ou custule dans les luzernes* ; *Sur la longueur des laines : combien un mouton peut-il porter de temps sa toison 6^e année* ; « de l'influence du bélier sur la brebis pour obtenir des bettes sancorne 4^e année » ; « de la fabrication des laines saine, malade, et morte » ; *De la fabrication des laines dont les moutons ont toujours constamment couché dehors avec celle ordinaire, première année* ; *De la nécessité ou non de tondre les agneaux pendant la première année de leur naissance*, AD91, 52J 37.

⁷⁸⁹ AN, 20160285/11 : note relative à l'arpentage des terres gâtées par la grêle.

⁷⁹⁰ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 47.

⁷⁹¹ Moriceau, 1994, p. 18-20.

⁷⁹² Brassart, 2014, p. 180 et 2018.

⁷⁹³ Cattan, 2019 et 2023 ; Doron, 2016 ; Roche, 2008-2015 ; Mulliez, 2004.

Au fil des campagnes des armées de la Révolution et de l'Empire (1793-1815), une large variété de butins, d'œuvres d'art, d'objets scientifiques, d'animaux exotiques et de bétails est volé⁷⁹⁴. Rambouillet paraît être le lieu idéal pour accueillir les animaux, surtout après la suppression de Sceaux et Versailles en 1800. La ferme est utilisée comme un dépôt animal et un pôle stratégique dans le gouvernement des nouveaux troupeaux de la nation et l'essai de leurs acclimations, de la bête à laine aux bêtes à cornes, jusqu'aux chevaux.

En 1803, Huzard et Tessier dressent le tableau d'une ferme où manquent « les chiens, les cochons, les abeilles, et sur-tout la volaille⁷⁹⁵ ». En 1804, ce sont près de 806 animaux dont 679 mérinos, 12 chèvres, 74 bovins, 41 équins qui peuplent la ferme. En l'an 3 (1795), 37 juments poulinières sont extraites lors des campagnes et l'occupation militaires de la Belgique (1793 ; 1794-1815). Elles sont reproduites avec des étalons à Versailles, « la majeure partie de ces juments ont été vendues pour défaut de conformation et sont mortes de vieillesse et accident⁷⁹⁶ ». Les 12 dernières juments belges composent le troupeau de 27 animaux de 1804, chargé des travaux agricoles de la ferme. Rambouillet, terre d'acclimation et d'expérimentations, est le site d'application d'une politique de l'animal utile, où le sexe des animaux est pensé dans ce but : « Au lieu de chevaux, en usage dans le pays pour les cultures, on a pensé qu'il valoit mieux labourer les terres avec des jumens, qui pourroient en même-temps produire des poulains, et fournir l'occasion d'essayer les diverses manières de faire saillir, et la meilleure éducation à donner au cheval dans son enfance et dans sa jeunesse⁷⁹⁷ ».

Rambouillet joue d'ailleurs rapidement le rôle de haras, bien que ce statut ne lui soit jamais attribué officiellement. « Un haras de chevaux arabes y fut même établi jusqu'en 1804 où il est transféré à Pompadour⁷⁹⁸ ». Il est établi à partir d'un couple de pur-sang arabe rapporté de la campagne d'Égypte (1798-1801). Il engendre une série de métis avec des animaux du pays. L'étalon est notamment croisé avec deux juments de race du haras de la Rosière (Moselle)⁷⁹⁹. En 1804, le haras se compose de 12 juments belges, 10 chevaux et poulains entiers dont un étalon de race normande, un hongre de race navarraine, 23 juments et pouliches, un âne étalon de Toscane, trois ânesses espagnoles, deux mulets et une mule. La ferme permet aussi d'étudier les croisements entre « espèces », un processus largement admis dans l'élevage malgré le

⁷⁹⁴ La gravure Pierre-Gabriel Berthault rappelle la célébration et la nature totale de ces politiques de *confiscations*, *saisies* ou *spoliations* : BNF, De Vinck, 6935 ; Lentz, 2000, p. 57-60.

⁷⁹⁵ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 30-46, et p. 46 pour la citation.

⁷⁹⁶ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, 1805, 1805, f. 23.

⁷⁹⁷ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 7*], p. 6.

⁷⁹⁸ AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 16.

⁷⁹⁹ Le haras de la Rosière-aux-Salines est un ancien haras royal créé en 1768 en Lorraine. Il est établi dans le département de la Moselle (Meurthe-et-Moselle actuelle). Supprimé en 1790, avec les autres haras, il est rétabli en 1795 provisoirement, puis confirmé par le décret impérial de 1806, le transformant en jumenterie.

discours sur la pureté raciale qui est en train de s'instaurer⁸⁰⁰. Et Bourgeois mène des expériences « sur le croisement du mulet avec une jument avec une bourrique. Et une vache avec une mule⁸⁰¹ ». L'âne de Toscane sert aux croisements avec les ânesses des environs. Il engendre aussi des mulets avec les juments de l'Établissement.

Au mois d'octobre 1798, un troupeau de mérinos est réservé sur la vente de Rambouillet pour établir la bergerie de Pompadour et diffuser plus largement la race mérinos⁸⁰². De la même manière, Huzard et Tessier proposent de diffuser les chèvres angoras dont les toisons servent aux manufactures et de les « substituer peu à peu aux trop nombreux troupeaux de chèvres ordinaires qui infestent la France, et qui sont le fléau de l'agriculture⁸⁰³».

L'établissement est également doté d'un élevage bovin. Il est approvisionné en particulier par les pillages issus de la campagne d'Italie (1796-1797). Le 30 floréal an 6 (19 mai 1798), les 20 vaches à grandes cornes et les 19 buffles d'Italie, capturés « lors de la première campagne de Bonaparte, par les soins de nos collègues Thouin, Berthollet et Monge », arrivent à Rambouillet. Les vaches sont « originaires de la Hongrie et de la Dalmatie, d'où on les transporte en Italie⁸⁰⁴ ». Le taureau sert saillir les vaches des cultivateurs locaux sur le modèle des dépôts d'étalon des haras.

Les buffles arrivants eux aussi d'Italie sont décrits « lors de leur arrivée, comme indomptables, sauvages et méchants, [et] ne pouvaient être conduits, disait-on, que par les Italiens qui les avaient accompagnés ». Les savants expliquent qu'ils sont amenés aux prés, huit jours plus tard, par des enfants⁸⁰⁵. Bourgeois nuance toutefois cette vision harmonieuse et indique qu'il faut rapidement « renoncer à l'emploi des animaux de cette espèce pour le labourage, à cause de leur peu de docilité. Il fallait atteler au-devant des buffles un cheval, et, quand ils se couchaient, on était dans une impossibilité presque absolue de les faire lever⁸⁰⁶ ».

⁸⁰⁰ Doron, 2016, p. 469.

⁸⁰¹ AD91, 52J 37.

⁸⁰² L'estimation la plus basse est entre 50 brebis et 4 béliers (GILBERT, 1798, p. 14). La plus haute est de 70 brebis et 6 béliers (HUZARD et TESSIER, *Compte rendu de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet et de Versailles, etc.*, Paris, Baudouin, Thermidor an 7, p. 4). Le haras de Pompadour est créé sous Louis XV en 1761 suite aux échecs que rencontre la bergerie-haras de Chambord. Il se compose de 10 animaux : 2 bœufs conducteur, 2 taureaux, 4 vaches, complété de 2 taureaux en l'an 9, AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, 1805, f. 10.

⁸⁰³ Huzard et Tessier rappellent l'intégration de l'animal au marché industrie : la matière filée vient de Marseille, de Échelles du Levant et de Smyrne : 4 à 8 francs la livre. En 1786 la fabrique d'Amiens consommait 4 à 5000 balles de poils de chèvre : 1 200 000 livres pesant par an et une exportation de 7 200 000 livres annuelles et proposent de fabriquer une étoffe à soumettre au Premier Consul à son passage à Amiens.

⁸⁰⁴ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 35.

⁸⁰⁵ Il existe 15 buffles en 1803, et 22 en 1804. Un buffle en l'an 9 et un couple sont donnés au Muséum d'Histoire naturelle en l'an 11, HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 40-41 ; AD91, 52J 37 : Brouillon du Mémoire présenté à M. de Fleurieu, 1805, f. 18.

⁸⁰⁶ *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*, 1 janvier 1859, p. 38.

Devenus inutiles pour le travail de la terre, plusieurs buffles sont donnés ou vendus en Seine-et-Oise, au préfet du Gard, dans l'Yonne et au Muséum d'Histoire naturelle⁸⁰⁷.

Le 22 messidor an 8 (11 juillet 1800), le troupeau de vaches sans-cornes est transféré de Versailles pour Rambouillet. Cette race à la robe blanche est appréciée pour son engraissement facile et ses qualités laitières⁸⁰⁸. Les animaux sont vendus aux enchères chaque année jusqu'à leur disparition en 1814, du fait de l'épizootie transmise lors de l'invasion des « Prussiens⁸⁰⁹ ». La mort du dernier taureau donne l'occasion aux deux inspecteurs de dresser un tableau familial de la race :

Nous n'avions qu'un mâle de cette race ; il nous avoit été cédé, en l'an 4, par M. Canisi, qui lui-même l'avoit fait venir d'Angleterre, et il étoit déjà vieux lorsque nous l'avons eu. Il est la souche d'une très-nombreuse génération, et a constamment servi les vaches jusqu'à sa mort, arrivée de vieillesse en floréal dernier [an 11] ; il a fini tranquillement sans maladie et au milieu de trente-cinq de ses enfants et de ses petits-enfants.⁸¹⁰

Deux vaches suisses et deux métisses, vestige du troupeau de 1785, une vache normande ou livarote et quatre bœufs de labour complètent le tableau⁸¹¹. En 1803, la bonne conduite des bêtes à cornes la vacherie de Rambouillet est décrite à l'Institut par Huzard et Tessier comme l'incarnation du bon gouvernement de la nature (utile) consulaire :

La marche de la vacherie de Rambouillet est remarquable aux champs, et sur-tout lors du retour dans les étables : les espèces ne se mêlent point. Les vaches suisses, livarotes, et leurs produits, ouvrent la marche ; les italiennes viennent après, puis les vaches sans cornes, en enfin les buffles, qui sont toujours les derniers, et qui se pressent les uns contre les autres. Peut-être cette régularité tient-elle aussi à l'habitude que ces animaux ont d'être toujours réunis par races ou familles dans des étables séparées.⁸¹²

La ferme incarne pour les savants une parfaite république des animaux où « les espèces ne se mêlent point » et les bovins marchent en file par peuples. Cet extrait permet de suivre le travail de purification à l'œuvre au sein de la science de l'élevage, autour des notions de races et d'espèces, de familles et de sexes. Chaque espèce, chaque race, chaque famille doit être séparée et isolée des autres pour témoigner de l'ordre zoologique et permettre le travail technique de sélection raciale, nous allons y revenir pour les moutons.

⁸⁰⁷ En l'an 7, un mâle et deux femelles sont vendus à Delivry pour le Raincy, mais ce dernier ne paye jamais les femelles, qui réintègrent le troupeau selon ordre ministériel, le mâle de Delivry s'enfuit et est tué dans l'Yonne. 2 buffles donnés à Flandre Despinay, propriétaire en Seine-et-Oise ; 8 buffles (2 m/6 f) envoyés au Préfet du Gard, an 9 ; Un buffle en l'an 9 et un couple sont donnés au Muséum d'Histoire naturelle en l'an 11,

⁸⁰⁸ (1 taureau de la race pure, 7 taureaux et taurillons métis, 13 vaches et génisses), AD91, 52J 37 : Brouillon du Mémoire présenté à M. de Fleurieu, 1805, f. 18. « Nous ignorons l'origine de cette race qui est assez multipliée en Angleterre et sur-tout en Ecosse » et les Anglais et les Ecossais la croient originaire d'Asie.

⁸⁰⁹ « Mais l'épizootie apportée à Rambouillet par les troupes étrangères en [1814], en a malheureusement détruit le type primitif », malgré l'intervention d'un vétérinaire : AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 16 et ADY, 6Q 126.

⁸¹⁰ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 39.

⁸¹¹ Le compte-rendu précise à propos des vaches suisses « dont la race pure n'a jamais donné de produits avantageux ; seule une bête d'une taille et la beauté de ses formes a fait l'admiration des curieux et artistes mais elle dépérit » Il ne reste que deux pures, deux métisses suisses-italiennes.

⁸¹² HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 42.

L'ordre de la vacherie semble séduire aussi les brebis, au point que l'une d'entre elles, se mette à se prendre pour une vache. Élevée dans le troupeau, elle est socialisée auprès des bovins et refuse la compagnie de ses congénères. Elle doit être replacée de force chez les brebis par les bergers, mais ne parvient plus à être fécondée par les béliers⁸¹³. Cette expérience permet de rappeler la part « culturelle » ou « sociale » de l'apprentissage des animaux. Il peut varier en fonction des individus jouant le rôle de parents et de compagnons de troupe. Les processus domesticatoires sont basés sur une éducation mêlée entre humains et animaux. Les pâtres et éleveurs se servent le plus souvent des parents naturels pour élever les jeunes de manière individuelle et collective. Les animaux sont conditionnés à être parmi leurs semblables du fait des volontés humaines, mais ils peuvent aussi parfois tout à fait oublier leur nature endomestiquée et leur espèce dans le cas des imprégnations, que ce soit la biche-chienne du chenil royal, ou ici, de brebis-vache de la bergerie consulaire. C'est aussi le cas du marronnage, lorsque les bétails retournent à la nature (chapitre 1). Ces exemples rappellent d'abord que la purification des élevages et des troupeaux est le fruit d'un processus d'éducation, d'un travail technique et scientifique construit : l'élevage ; et ensuite que le bétail a aussi son propre rapport à l'existence et que les conduites d'élevage ont tendance à réduire et à normer en fonction du système d'élevage.

Ces cas limites sont mis de côté rapidement ou du moins ne sont pas cultivés à plus large échelle. Ils doivent rester des curiosités expérimentales et scientifiques. Il s'agit d'éviter le désordre que représenteraient les mélanges des races, des espèces, des sexes, des conduites pour organiser le vivant domestiqué en un élevage ordonné. Les sociétés d'ordre, les troupeaux regroupés par nation et les classes d'âge et de sexe permettent de documenter ce type d'associations ou d'analogies interspécifiques. Le bon gouvernement des champs et des troupeaux s'associe à un bon gouvernement humain de la ferme de Rambouillet, à défaut du régime républicain et consulaire dans son entier. Pour Pierre Serna et Malik Mellah, il faut lire ces hiérarchies comme l'entrée des animaux en politique républicaine et comme l'incarnation d'un projet politique associant les animaux⁸¹⁴.

Des hommes politiques, vulgarisant la langue des naturalistes, puisent à pleine brassée dans leurs métaphores, offrant un langage parlant au nouveau régime, en 1789 d'abord, en 1795 ensuite, fondé sur la sélection des meilleurs, sur l'organisation rationnelle des savoirs divisant les groupes selon leurs aptitudes, dites innées, et classant les êtres selon la forme de leurs corps, les condamnant à l'accomplissement d'une tâche et point d'une autre. Au moment où l'égalité est proclamée, le pire des poisons civilisationnels apparaît dans la prise au mot de cette égalité dévoyée.⁸¹⁵

⁸¹³ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 32.

⁸¹⁴ Serna, 2016 ; Mellah, 2013 et 2015.

⁸¹⁵ Serna, 2017, p. 21.

La modernité républicaine se forge sur l'égalité des êtres ainsi que sur les associations analogiques entre bêtes et hommes permettent de classer la nouvelle société selon les sexes, les classes, les races. « Le pauvre, le noir, la femme, et au plus bas de l'échelle, la femme noir pauvre, incarnent les paradigmes extrêmes de ces figures de l'infra-humanité, d'une sous-citoyenneté, travaillant une contre-modernité née paradoxalement de la Révolution⁸¹⁶ ». De la même manière, Claude-Olivier Doron restitue dans *L'homme altéré* les circulations des idées de race entre humains et animaux avant 1800.

L'invention du mérinos de Rambouillet permet de poursuivre ces chantiers historiographiques en suivant la création d'une race et plus largement de sa matrice et de sa nébuleuse politique, technique et scientifique à travers les premiers régimes politiques du XIX^e siècle.

III. La matrice de la race mérinos (1786-1830)

1. L'invention du mérinos en France autour de Rambouillet

1.1. Nommer et diffuser la bête, néologie et étymologie modernes (1798-1799)

La ferme de Rambouillet est progressivement associée aux projets politiques républicains. Au fil des guerres révolutionnaires, les troupeaux issus des prises et pillages viennent peupler la ferme tandis que son exploitation agricole est vantée comme un modèle de l'amélioration agraire. Pierre Serna explique que la « construction du mouton français » est l'un des grands chantiers politiques du Directoire (1795-1799) conduit par le ministre François de Neufchâteau, le vétérinaire François-Hilaire Gilbert et les sciences de l'agriculture et des animaux qui utilisent « Rambouillet, [comme] pièce maîtresse [du] le dispositif pratique et scientifique des savants agronomes⁸¹⁷ ».

La construction savante se poursuit sous le Consulat et l'Empire et tout au long du XIX^e siècle. Mais c'est entre Directoire et Consulat, dans une période allant de 1795 à 1801, que se produit la nouvelle rencontre entre l'économie rurale et l'économie politique. Le ministre Neufchâteau et le savant Gilbert se rencontrent et développent le projet d'une amélioration agraire, imaginée par les Lumières et poursuivie par les régimes successifs. Les scientifiques, les hommes politiques et une série d'autres acteurs se lient autour de la création d'un animal politique chargé ou associé à la modernisation de l'agriculture et de la société. Cet animal prend d'ailleurs son nom et sa forme entre 1798 et 1801. Autour de Rambouillet, un complexe d'État

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 22.

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 181.

s'agrége pour inventer, conserver et diffuser le *mérinos*, nouveau nom révolutionnaire de la bête à laine espagnole.

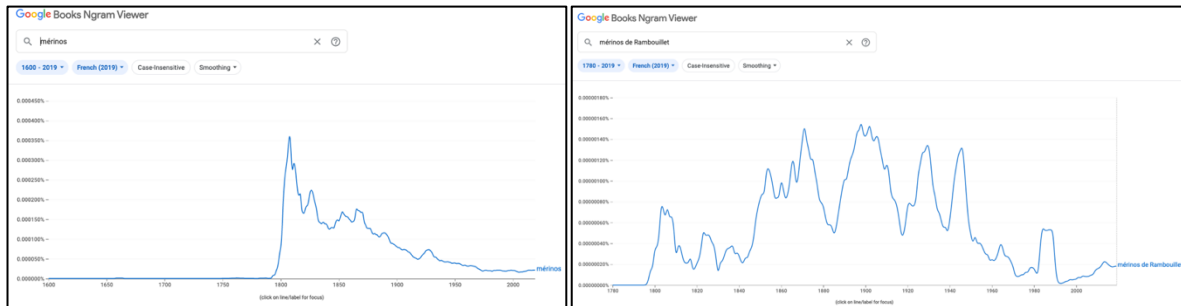


Figure 25. À gauche : Graphique de l'évolution de l'emploi du terme « mérinos » dans les textes français de 1600 à 2019, dans la base de données Google Book Ngram Viewer et à droite, du terme « mérinos de Rambouillet » dans les textes français de 1780 à 2019, dans la base de données Google Book Ngram Viewer.

Le mot *merino* apparaît en Castille au XV^e siècle⁸¹⁸. Les Britanniques utilisent des formes proches dès 1788. En Espagne il faut attendre la fin du Directoire pour que son emploi se développe. En 1798, Gilbert utilise le terme de *mérinos* pour désigner « la race d'Espagne, à laine superfine⁸¹⁹ ». Charles-Philibert de Lasteyrie précise en 1799 : « Tout ce qu'on savoir des moutons connus sous le nom de mérinos, c'est qu'ils étoient d'une race particulière, qu'ils voyageoient, et qu'ils donnoient de belles laines. Ce qu'on en sait aujourd'hui ne s'étend guère plus loin⁸²⁰ ». Soutien de la Révolution, Lasteyrie (1759-1849) est propriétaire du domaine de Guermantes à Lagny-sur-Marne, où il élève un troupeau de mérinos. Ce *mérinomane* publie deux traités pour soutenir l'introduction, la diffusion et le développement de la race de bêtes à laine espagnoles en France en 1799 et 1802.

La diffusion de l'animal espagnol en France coïncide avec la francisation à la fois biologique, économique, symbolique et politique de la race. Le « mérinos » incarne en effet un projet identitaire, commercial et politique par son nom même. Il est fabriqué comme une race ovine française par les hommes politiques, les savants et les cultivateurs. Ces derniers forgent et adoptent un nouveau mot aux origines et aux consonnances espagnoles pour nommer la première race française. Pourtant, au moment même où le « mérinos » est francisé dans les imaginaires, dans les élevages et dans le classement scientifique des espèces et des races, il perd son « hispanité » en étant transplanté et modifié par l'acclimatation.

Mais malgré l'hispanisation du nom de la race, le *mérinos* n'est plus espagnol. L'animal espagnol est transplanté, naturalisé, acclimaté, il est précisément francisé à défaut d'être « français » ; et sa biologie, du fait des changements de la conduite de troupeau – en particulier

⁸¹⁸ Klein, 1920, p. 5 ; Carter, 1964. On parle de *lana merina*, dans les papiers de Jean II en 1442 et de Henry IV en 1457. Dans toutes les archives de la Mesta, soit 2 000 documents depuis 1600, il n'y a qu'une douzaine de référence à de la *laine merino*.

⁸¹⁹ GILBERT, 1798, p. 8.

⁸²⁰ LASTEYRIE, an VII (1799), p. viii et an XI-1802

dans les systèmes d'élevage en bergerie, éloigne de plus en plus le « mérinos français » de ses congénères vivant en Espagne. La polysémie du terme témoigne d'une crise identitaire à la fois animale et humaine, biologique et politique autour de l'espèce et de la race.

La première définition historique du *mérinos* est celle d'un mouton espagnol voyageur, c'est-à-dire transhumant, connu pour sa laine fine. Louis Étienne Faure dans *Le berger des Alpes* explique quant à lui que « le mot mérinos dérive de celui de *marinos*, qui veut dire d'outre-mer⁸²¹ ». Cette seconde acception « africaine » identifiée par Carlier n'est pas retenue véritablement avant l'ère coloniale française et la rencontre de l'Algérie. Les origines du mérinos sont alors reformulées par les savants autour de ses origines géographiques et de la dynastie berbère des Benî Merîn ou Mérinides, dont le territoire s'étend sur une partie du Maghreb actuel entre le XIII^e et le XV^e siècle (voir chapitre 5)⁸²².

Mais ces définitions postérieures et téléologique des origines, qui commencent dès le XVIII^e siècle, sont largement orientés par le biais du discours racial qui se met en place autour de sociétés froides, restées dans la nature, sans histoire. Les moutons volés par les Espagnols au XVI^e siècle n'étaient assurément pas ceux du troupeau 1786 bien qu'étant liés par une histoire populationnelle, pastorale et génétique. D'autant plus qu'en 1800, le terme englobe toutes les races espagnoles issues des différents élevages et régions. Tessier évoque les races *soriane* ou *léonèse* en plus des cavagnes des grands éleveurs et Gilbert est le premier à expliquer la variété des « mérinos » et du troupeau de Rambouillet⁸²³.

1.2. Le récit d'une naturalisation réussie : la rencontre entre politiques, sciences et élevages à Rambouillet (1798)

François-Hilaire Gilbert (1757-1800) est professeur-vétérinaire (1783) puis directeur adjoint de l'école d'Alfort et membre de l'Académie des Sciences depuis 1795. Il est nommé à cette même période à l'Institut et se voit confier le suivi des établissements agricoles de Sceaux, Versailles et Rambouillet. Il propose une approche synthétisant les savoirs des Lumières et ceux des mérinomanes du XIX^e siècle, par des études empiriques et spécifiques grâce à des visites de terrain, que ce soit en France, en Angleterre et en Espagne⁸²⁴. Tout au long du Directoire (1795-1799), Gilbert s'efforce de protéger les troupeaux espagnols déjà importés en France, y compris ceux des émigrés tel celui de Trudaine ou de Chanorier. Il défend dès 1797 l'introduction de nouveaux troupeaux auprès du ministre Bénézech, lui-aussi propriétaire de mérinos. « Gilbert y fait référence au domaine de Rambouillet qui doit demeurer le laboratoire

⁸²¹ FAURE, 1807, p. 11.

⁸²² Reveleau et Reveleau, 2004 ; Reveleau, 2010, p. 236.

⁸²³ TESSIER, 1806.

⁸²⁴ GILBERT, [1787] 1880 et 1789, p. 8-10 ; Serna, 2017, p. 151-214 et 163 et 178-180.

expérimental de la construction du mouton français⁸²⁵ ». Pierre Serna rappelle l'importance de l'année 1798 dans l'investissement de Gilbert à et pour Rambouillet.

Le 14 février 1798, le savant visite l'établissement de Rambouillet puis assiste en juin à la tonte et à la vente annuelle. Le 4 juillet 1798 il présente l'événement dans un mémoire élogieux à la classe de sciences mathématiques et physiques de l'Institut : « la gloire de l'établissement de Rambouillet, qui, depuis plus de douze ans, offre, sur un sol extrêmement ingrat, un troupeau aussi parfait qu'il soit possible d'en trouver en Espagne même, après avoir fourni les germes d'un très-grand nombre d'autres dont plusieurs promettent d'être, dans quelques années, en état de le rivaliser⁸²⁶ ». Quelques mois plus tard, dans son *Instruction sur la propagation et la conservation des bêtes à laine espagnole*, Gilbert détaille la particularité de l'expérience rambolitaine. Après avoir rappelé les difficultés de toute naturalisation, que représentent la rencontre et l'adaptation des animaux avec « le climat, le sol, les productions, et généralement avec toutes les circonstances locales du nouveau canton qu'ils habitent⁸²⁷ », il raconte :

Voilà la règle générale [l'humidité des pâturages nuit aux moutons], qui n'empêche pas qu'avec des soins on ne puisse élever avec succès la race espagnole, même sur des terrains un peu frais. Le parc de Rambouillet en offre l'exemple : jamais, avant 1786, on n'y avait élevé de moutons qui n'eussent péri de la pourriture. Depuis que le troupeau espagnol y est établi, elle y est presque inconnue ; ce qui est dû à l'intelligence active du C.^{en} Bourgeois, régisseur de cet établissement, et au zèle éclairé du C.^{en} François Delorme, l'un des premiers bergers, sans contredit, de la République, et non moins distingué par sa probité que par ses talents. Parmi les quelques pièces de terre élevées, en pente, saines et très propres aux bêtes à laine, le parc de Rambouillet en offre beaucoup d'autres plates, froides, compactes ; plusieurs sont fraîches et quelques-unes humides. L'usage de ces pâturages est tellement réglé d'après la saison, la température, l'heure du jour, la nourriture que les bêtes trouvent à l'étable, et plusieurs autres circonstances, qu'on prévient tous les dangers qu'entraînerait nécessairement une administration moins prévoyante et moins éclairée. Il est tel pâturage que le troupeau ne parcourt jamais en sortant de la bergerie, tel autre où il ne fait que passer légèrement ; dans l'un, il n'est conduit que pendant les jours humides ; dans l'autre, que dans les grandes sécheresses : tel terrain peut être pâture le matin, tel autre ne peut l'être qu'après-midi.⁸²⁸

En 1798, Gilbert est l'un des premiers à faire le constat de la naissance d'une nouvelle race à Rambouillet en à peine 12 ans d'existence (1786-1798). Il est repris par Charles-Philibert de Lasteyrie l'année suivante : « le Cit. Gilbert, [dit] que, depuis douze ans que ce troupeau existe en France, il a gagné en taille sans aucune altération dans les formes, que la laine a pris un peu de longueur sans rien perdre de la finesse, et qu'elle n'offre aucune trace de ce poil jarreux⁸²⁹ ».

Le savant et le ministre appuient leur projet sur l'expérience réussie de Rambouillet. Ils rappellent l'importance non seulement des facteurs environnementaux : le climat, l'humidité, le sol, les pâturages, mais aussi des facteurs sociaux et pastoraux dans l'acclimatation. Ce sont aussi les bons soins, les observations empiriques et le savoir-faire dans la conduite des animaux

⁸²⁵ Serna, 2017, p. 179, 182-183 et AD94, ETP 2010, classeur Rambouillet.

⁸²⁶ GILBERT, 1798a, p. 2.

⁸²⁷ GILBERT, 1798a, p. 5.

⁸²⁸ GILBERT, 1798a, p. 25-26.

⁸²⁹ LASTEYRIE, 1799, p. 230.

aux pâturages de l'économiste Bourgeois et du berger Delorme qui permettent la naturalisation du troupeau à Rambouillet. Le rapport quotidien aux bêtes permet l'émergence d'un savoir, que le savant va chercher à son tour sur le terrain auprès des bergers. « La race d'Espagne s'accommode de toutes les plantes qui conviennent aux races communes. Je crois même avoir remarqué, et les bergers de Rambouillet m'ont confirmé cette observation, que les bêtes de race mangeaient plusieurs espèces de plantes que dédaignent les bêtes à laine du pays⁸³⁰ ». Le troupeau est nourri à partir d'« aliments de bonne qualité et dans une quantité réglée par une économie sage ». « Le régime auquel on l'a tenu dans les bergeries, a été rapproché, autant qu'il a été possible, de celui des troupeaux d'Espagne, modifié d'après le besoin de combattre l'influence d'une atmosphère et d'un pâturage trop humides⁸³¹ ».

Devant l'Institut, Gilbert détaille les pratiques de conduite du troupeau et les travaux de sélection qui ont permis d'obtenir un animal-type à Rambouillet :

Lorsque la souche dont est sorti le troupeau de Rambouillet arriva en France, elle étoit composé d'individus d'une beauté extraordinaire, et inconnue jusqu'alors dans tous ceux de la même race qu'on avoit tirés d'Espagne à différentes époques ; mais, choisis dans un grand nombre de troupeaux assez éloignés les uns des autres pour être distingués par des différences locales très-frappantes, ces animaux offroient une bigarrure très-désagréable à l'œil, quoiqu'assez indifférente sous le rapport de la qualité : ces différences caractéristiques se sont fondues en quelque sorte dans les alliances successives des individus dans lesquels elles se montraient, et il en est résulté une race qui peut-être ne ressemble à aucune de celles dont étoit composé le troupeau primitif, mais qui certainement ne le cède en rien à la plus belle, sous le rapport de la taille, de la conformation, de la bonne constitution des animaux, de la finesse, de la longueur, de la douceur, du nerf et de l'abondance de la laine.⁸³²

Gilbert décrit les pratiques d'élevage permettant la transformation morphologique des animaux. Le troupeau est divisé en lots d'âge et de sexe, afin d'« empêcher les animaux les plus forts de vivre aux dépens des plus foibles et pour prévenir les accouplements prématurés, l'une des causes les plus actives de la dégénération des espèces⁸³³ ». Le contrôle de l'accouplement permet de sélectionner les reproducteurs et de choisir à partir de divers critères les couples à constituer. De plus, le fait de fixer une période de lutte permet d'assigner une saison aux naissances et de prévoir la période d'agnelage et tout le calendrier d'élevage. Dans la science de l'élevage, cette maîtrise des générations et de la reproduction est conçue comme la clef de voûte de l'amélioration contre l'altération.

Cette préoccupation de la dégénération, de l'altération et de la déviation des races émerge au XVII^e siècle et se poursuit au-delà de la Révolution. Elle est un souci des améliorateurs tout au long des XIX^e et XX^e siècles. L'amélioration de l'élevage et l'idée de race sont associées au XVIII^e siècle, par les naturalistes, praticiens de la science de l'histoire naturelle. Buffon théorise

⁸³⁰ GILBERT, 1798a, p. 28-29.

⁸³¹ GILBERT, 1798a, p. 4.

⁸³² *Ibid.*, p. 2-3.

⁸³³ GILBERT, 1798b, p. 3-4.

dans l'*Histoire naturelle* le concept de dégénération des races. Pour l'éviter, il faut contrôler l'hérédité, les parentés et la généalogie des troupeaux. Le savant développe l'idée de moule animal pensé comme le gage de transmission de la forme à la descendance par la reproduction. « Ce moule préserve la forme de l'individu et, par multiplication et conjugaison, il institue, dans sa succession et sa copie, la forme de l'espèce⁸³⁴ ». En 1754, Buffon établit que les animaux dégèrent de manière processuelle en trois générations successives⁸³⁵. Daubenton inverse le processus à Montbard. Il sélectionne et fait se reproduire les moutons pendant trois générations pour parvenir à une amélioration⁸³⁶. Les accouplements, les parentés et le processus d'amélioration sont l'objet d'un suivi généalogique de chaque individu du troupeau. Toutes ces techniques développées à Montbard sont mises en place à Rambouillet à partir de 1786-1787⁸³⁷. La sélection des reproducteurs à Rambouillet est stricte et

toutes les années, une réforme assez sévère écarte du troupeau national toutes les bêtes qui, assez belles pour les fondemens de l'amélioration dans les troupeaux des particuliers, ne le sont pas assez pour être conservées dans un établissement spécialement consacré à relever, à repurifier en quelque sorte cette race précieuse dans tous les lieux où elle viendrait à s'altérer.⁸³⁸

Comme le confirment plus tard Huzard et Tessier, les animaux jugés tarés sont extraits de la reproduction et utilisés pour une série d'expériences⁸³⁹.

Ces récits et comptes-rendus sont repris par le ministre de François de Neufchâteau (1750-1828), député à plusieurs reprises et ministre de l'Intérieur entre 1797 et 1799⁸⁴⁰.

Il est évident que si cette extraction avait été calculée sur des vues d'amélioration, ce troupeau eût été déposé sous un climat et sur un sol qui eussent différé le moins de son climat et de son sol originaires ; qu'il eût été placé au milieu de bêtes issues de la même race, qui en portaient encore les principaux caractères malgré leur dégradation, et qui n'avaient besoin en quelque sort ; pour être purifiées, que d'être retrempées dans la source primitive : mais comme il l'avait annoncé lui-même, le roi ne voulait pas en faire qu'un objet d'amusement. Il fallut donc mettre le troupeau à sa proximité. Il fut établi à Rambouillet, sans considérer que le ciel de ce domaine est nébuleux, que les pâturages y sont couverts d'une ombre épaisse et d'une humidité nuisible, et que les bêtes à laine de ce pays diffèrent tellement de celles d'Espagne, qu'on serait tenté de les croire d'une autre espèce. Cet enchaînement de circonstances défavorables, qui semblait devoir porter une atteinte funeste à cette colonie, est peut-être ce qui a le plus contribué à en assurer le succès. Il a démontré aux plus incrédules que la race d'Espagne pouvait réussir dans les lieux même les plus ingrats, pourvu qu'on y suppléât, et surtout dans les premiers temps par les résultats heureux qu'on avait obtenus de cette race sous le climat acceux de l'Angleterre et de la Saxe, et sous le climat glacial de la Suède ; vérité qui n'avait pas besoin d'être démontrée à ceux qui savent que c'est une illusion de croire que le mouton soit originaire des pays chauds, puisqu'il en occupe les montagnes couvertes de neige une partie de l'année, et que la manière dont la nature l'a habillé prouve jusqu'à l'évidence sa véritable destination.⁸⁴¹

Huzard et Tessier publient ces textes au moment où ils préparent une nouvelle importation de moutons espagnols en 1798. Le traité de Bâle du 22 juillet 1795 met fin à la guerre du

⁸³⁴ Doron, 2016, p. 487.

⁸³⁵ BUFFON, 1754, p. 217-219.

⁸³⁶ DAUBENTON, 1782, p. 289.

⁸³⁷ Puis au fil du XIX^e siècle, la pratique est étendue aux élevages domestiques sous la forme du *stud-book* ou *flock-book*, développé par les Britanniques dès le XVIII^e siècle. La bergerie de Rambouillet ne crée pas de *flock-book* et les parentés semblent se transmettre de manière orale jusqu'au Second Empire, où les registres-matricules fixent les généalogies sur le papier (chapitre 5).

⁸³⁸ GILBERT, 1798b, p. 4.

⁸³⁹ HUZARD et TESSIER, [*Compte rendu de l'an 11*], p. 26-27.

⁸⁴⁰ Margairaz, 2005.

⁸⁴¹ NEUFCHATEAU, 1798, p. 255-256.

Roussillon entre l'Espagne et la France. Une des clauses du traité autorise la France à se prendre 1 000 béliers, 4 000 brebis et 200 chevaux andalous en Espagne dans les cinq ans. Le ministre missionne Gilbert pour obtenir les animaux⁸⁴². En 1798, Gilbert propose d'établir des bergeries dans le Sud (Pyrénées-Orientales, Aude, Bouches-du-Rhône et Var) pour améliorer progressivement les troupeaux. Il part pour Perpignan pour y établir un établissement. Puis il traverse les Pyrénées, « Gilbert sait qu'il doit agir sans perdre de temps et se rend à Siguerelo, petit village à l'est de Ségovie, sur la route entre Madrid et Burgo, espace stratégique de la transhumance, chez le mayoral Gil Hernanz⁸⁴³ ». Mais les problèmes s'enchaînent et Gilbert meurt en Espagne au cours de sa mission le 8 septembre 1800. C'est le citoyen Marie Pierre Adrien Francastel⁸⁴⁴ qui le remplace et qui conduit 1 030 mérinos à Perpignan, où ces derniers contractent le claveau comme à Rambouillet en 1786⁸⁴⁵. Le moutonnier convoie ensuite le troupeau vers le Nord et essaime les animaux au fil de sa route à partir du printemps 1801. Son voyage le conduit de Perpignan à Paris, en passant par Nîmes, Valence, Lyon, Mâcon et Rambouillet⁸⁴⁶. Un troupeau de 40 brebis est placé à Rambouillet, mais ne sera jamais croisé avec l'importation de 1786 du fait de la moindre qualité et de leur transformation raciale. L'obtention de cette race des mérinos de Rambouillet permet de transformer le troupeau en source à purifier et repurifier les autres troupeaux de France entre 1798 et 1801.

1.3. La méthode Daubenton-Rambouillet : amélioration, race, pureté, hérédité (1801)

Les mérinomanes s'accordent tous sur le fait que les races de France sont « avilies, misérables, dégradées⁸⁴⁷ ». Gilbert clarifie ce motif de l'altération ou de la dégradation en expliquant que le problème de ces races c'est qu'elles sont « couvertes d'une laine peu abondante et grossière », raison pour laquelle il faut leur substituer « une race forte, robuste,

⁸⁴² Serna, 2017, p. 199-214.

⁸⁴³ Serna, 2017, p. 202.

⁸⁴⁴ Francastel (1761-1831) est secrétaire du duc de La Rochefoucauld-Liancourt sous la monarchie. Il devient administrateur du district d'Evreux au début de la Révolution, député conventionnel de l'Eure (montagne). Il s'occupe des questions mérines sous le Directoire et sous le Consulat il est chargé des jardins de Joséphine de Beauharnais et professeur au lycée de Versailles (1805-1809).

⁸⁴⁵ AD91, 52J 48 : Note de Bourgeois fils v. 1830-1840 ; SERNA Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017, p. 210.

⁸⁴⁶ Nîmes : 9 béliers, 42 brebis ; 2 béliers, Gard ; 4 béliers, Aveyron, 3 béliers/6 brebis, Tarn. Valence : 11 béliers, 24 brebis ; 10 béliers et 21 brebis, Drôme ; 1 bélier et 3 brebis, Basses-Alpes. Lyon : 20 béliers et 70 brebis : 8 béliers/19 brebis, Rhône ; 2 béliers/22 brebis, Léman ; 3 béliers/6 brebis, Haute-Loire ; 1 bélier/3 brebis, Mont Blanc ; 1 bélier/3 brebis, Puy de Dôme ; 5 béliers/17 brebis, Cantal. Macon : 2 béliers/3 brebis, Saône et Loire. Paris : 22 béliers/183 brebis : 6 béliers/84 brebis, Oise ; 4 béliers/13 brebis, Seine Inférieure ; 6 béliers/25 brebis, Seine-et-Marne ; 5 béliers/6 brebis, Eure ; 5 béliers, Loire Inférieure ; 1 bélier/10 brebis, Moselle ; 40 brebis, établissement rural de Rambouillet.

⁸⁴⁷ GILBERT, 1798a, p. 4.

bien constituée, et revêtue d'une toison épaisse fine, pesant jusqu'à dix et douze livres, et se vendant trois à quatre fois autant que la laine commune⁸⁴⁸ ».

Le ministre de Neufchâteau et Gilbert souhaitent « construire le mouton français » et en établir le moule le plus parfait autour du mérinos acclimaté. L'expédition espagnole de Gilbert étant un échec et les autres établissements nationaux ayant disparu ou se trouvant trop éloignés de Paris, le ministre se recentre sur Rambouillet après 1800. La race mérinos doit imprimer ses caractères à toute l'espèce ovine française, « il convient [donc] de préserver l'empreinte pure du type importé⁸⁴⁹ ». Neufchâteau décide de faire du troupeau de Rambouillet la matrice de la race mérinos en France. Pour en fixer la forme, le ministre de l'Intérieur missionne un auteur et un peintre chargés de figer pour l'un l'histoire du troupeau et pour l'autre l'image de l'animal. Mais à l'été 1799, les élections du printemps changent la composition du Corps législatif et Neufchâteau est destitué, renvoyé sans retraite et doit même se cacher dans Paris. Le 18 Brumaire (9 novembre 1799), Emmanuel-Joseph Sièyes, Napoléon et Lucien Bonaparte organisent un coup d'État et renversent le Directoire. Le ralliement de Neufchâteau à Bonaparte lui vaut d'être désigné membre du Sénat par le consul Sieyès. Il poursuit son œuvre agricole et politique sous l'Empire puis se retire après 1814.

Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) est nommé ministre de l'Intérieur en 1800. Il reprend le flambeau du mérinos. Il en crée d'ailleurs un élevage dès 1802 à Chanteloup près d'Amboise⁸⁵⁰. Nicolas Maréchal (1753-21 décembre 1802), peintre du Muséum d'histoire naturelle est retenu pour fixer l'image de la race de Rambouillet. En 1801, le peintre se rend à la bergerie de Rambouillet et réalise la première représentation picturale des mérinos (voir outil). Par « son talent [il a consacré] en quelque sorte le vrai type de cette belle race⁸⁵¹ ».

⁸⁴⁸ GILBERT 1798a, p. 4.

⁸⁴⁹ Doron, 2016, p. 216.

⁸⁵⁰ D'après Tessier, Chaptal obtient 150 mérinos de la cavagne d'El Paular, du prince de la Paix en 1802, ils sont conduits avec la troisième importation du gouvernement vers la ferme achetée le 31 juillet 1802. En 1803, le ministre rachète le domaine des Arpentis de 300 ha pour accueillir l'agrandissement de son troupeau qui passe de 150 à 1 200 têtes. TESSIER, 1839 ; Viel, 1995, p. 75-92. Negre, 2013.

⁸⁵¹ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 9*], p. 19.

Le mérinos de Rambouillet : fixer la première race ovine « pure » de France
(1786-1801)



Figure 26. Mérinos mâles nés à Rambouillet, la 16^e année de leur importation, par Nicolas Maréchal, 1801, 54,2 x 58 cm, AN, 20160285/625.



Figure 27. Mérinos mâles nés à Rambouillet la 16^e année de l'importation faite en 1786, Nicolas Maréchal et de Wailly, lithographies, 62 x 66 cm, collection privée.



Figure 28. Mérinos femelles, nées à Rambouillet la 16^e année de l'importation faite en 1786.



Figure 29. Brebis beauceronne avec laquelle a été fait le 1^{er} croisement.

La méthode Daubenton-Rambouillet : représenter le mérinos et améliorer le mouton par croisements et métissage

La méthode Daubenton-Rambouillet se fait par quatre croisements successifs entre un bélier mérinos de Rambouillet et une brebis de pays. Par sa proximité avec la Beauce, c'est la brebis beauceronne qui est transformée en première et mise en scène par l'image dans ce programme d'amélioration par le métissage. Les gravures se lisent de droite à gauche de la 1^{ère} à la 4^e génération.

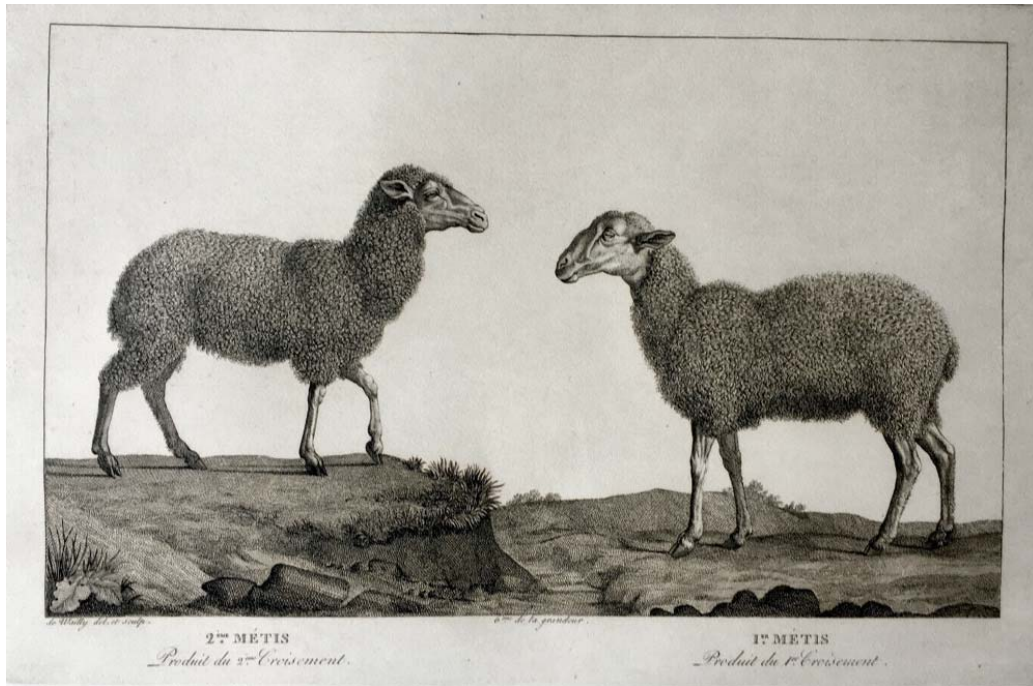


Figure 30. 2^e métis, produit du 2^e croisement ; 1^{er} métis, produit du 1^{er} croisement.



Figure 31. 4^e métis, produit du 4^e croisement ; 3^e métis, produit du 3^e croisement.



Figure 32. Un bélier de trois ans merino élevé à Rambouillet actuellement à Sancy près de Genève, PICTET, 1802.



Figure 33. Brebis de quatre ans merino avec son agneau mâle de cinq mois, du troupeau de Sancy, Ibid. Ces deux images imprimées en 1802, confirment que l'usage du terme de « merino » n'est pas encore fixé dans son orthographe. En revanche, la morphologie de la race est très bien fixée comme en atteste la gravure du bélier.

Comme l'écrivent Huzard et Tessier, « les tableaux exacts qu'il a faits, d'accord avec la suite des échantillons de quinze années de tonte, prouvent que, depuis l'importation de 1786, la race n'a pas plus perdu de ses formes que de la qualité de sa laine⁸⁵² ». N'ayant pu achever la série d'aquarelles, il est remplacé en 1803 par Pierre-François de Wailly (1775-1852). Les deux hommes en réalisant le portrait des beaux animaux de la race participent à la fixation du mérinos de Rambouillet⁸⁵³. Les caractéristiques de la race sont fixées sur la laine blanche, fine et abondante. Les plis de la peau sont aussi recherchés car ils permettent d'augmenter la surface de peau et donc de laine produite sur chaque animal. Le bélier est environ un tiers plus lourd et mesure une dizaine de centimètres de plus que la femelle. Mais surtout, il porte de larges cornes en spirale.

Le travail de sélection mené depuis 1786 sur le troupeau est ainsi fixé par l'image en 1801. Ce jeu d'empreintes animales et picturales est transformé en série pédagogique. Elle doit diffuser l'image du bon mouton dans la république consulaire, puis rapidement impériale, à travers la vente des gravures réalisées à partir des aquarelles de Maréchal (voir outil). Les peintres sont chargés de représenter, en plus du mérinos de Rambouillet, l'ensemble du programme d'amélioration du cheptel français et la méthode des trois croisements successifs élaborée par Daubenton.

C'est la méthode la plus rapide et la moins coûteuse pour parvenir à l'amélioration du cheptel à vaste échelle et le plus rapidement. C'est par l'« alliance des béliers espagnols avec des brebis françaises⁸⁵⁴ » que la construction du nouveau mouton français doit être réalisée dans les différentes régions françaises, c'est-à-dire les *pays* avec leurs races locales. Cette méthode de croisement des béliers mérinos avec des brebis du pays ou « indigènes⁸⁵⁵ » est appelée métissage. Elle est aussi moins coûteuse pour les éleveurs et permet de créer à partir de l'achat d'un ou de quelques béliers des *métis*⁸⁵⁶. L'entretien de troupeaux mérinos purs est réservé à l'État et aux grands propriétaires. De longs débats occupent les savants, hommes politiques souvent aussi grands propriétaires sur le développement des mérinos purs contre les métis entre les XIX^e et XX^e siècles.

À côté des béliers et des brebis mérinos, Maréchal fait donc apparaître la brebis beauceronne, la brebis du pays de Rambouillet. C'est aussi l'une des rares représentations de cette race et la

⁸⁵² HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 9*], p. 20.

⁸⁵³ AN, 20160285/625-643 : aquarelles et estampes de Maréchal et Wailly, an IX et X et plaques de cuivre gravée de ces aquarelles, les représentations d'origine sont datées de l'année 1801 et sont reproduites tout au long du XIX^e siècle.

⁸⁵⁴ NEUFCHATEAU, 1798, p. 258.

⁸⁵⁵ NORTON, 1776, p. 12 ; DE PRESEAU DE DOMPIERRE, 1788, p. 248 ; DUQUESNOY, 1792, p. 189.

⁸⁵⁶ DAUBENTON, 1782 ; CARLIER, 1762 et 1770 ; GILBERT, 1798a, p. 10.

preuve qu'il existe des « races » et des régions agricoles bien établies avant le XIX^e siècle, comme le suggère l'inventaire de l'abbé Carlier⁸⁵⁷. En plus du portrait, les gravures représentent les trois produits des métissages. Elles visent à démontrer qu'en quatre générations, un éleveur peut obtenir un produit métis très proche du moule initial qu'est le bélier mérinos pur (de Rambouillet), soit dans les cinq ans après l'achat et la première lutte. Cette campagne de publicité et de communication initie une longue tradition d'usage de l'image par les régimes politiques et la bergerie d'État pour diffuser la bonne image de la race mérinos de Rambouillet et développer son système commercial et racial (chapitre 5 et 6).

En parallèle de ces images, des textes et des tableaux circulent dans les publications pour affiner le programme et la méthode. En 1798, Neufchâteau explique que la commission d'agriculture « prouva par des calculs rigoureux, qu'un troupeau de cent bêtes de race pure d'Espagne, placé sur un domaine de cent arpents, donnait un produit net beaucoup plus considérable que toutes les autres productions réunies de ce domaine⁸⁵⁸ ». Il fait publier et diffuser des *tableaux de propagation du mérinos* dont l'accroissement de la population est proportionnel à l'investissement de départ (voir guide-outil). Ces statistiques prévisionnelles témoignent de la diffusion de la notion de population processuelle dans les politiques et comme catégorie politique chez les animaux, supports des modernisations.

Cette méthode de trois croisements successifs à partir d'un même bélier améliorateur, ou d'autres individus mâles très proches, doit permettre l'amélioration du sang. Cette sélection de la génération doit permettre de créer le mouton français, c'est-à-dire un animal dont la production de laine soit abondante et corresponde aux outils, aux machines et aux produits des manufactures et des usines textiles en développement⁸⁵⁹. C'est donc le biais manufacturier qui influence le regard des savants, comme pour le blé « mal nécessaire ». Le mérinos (de Rambouillet) est un outil politique et industriel pour améliorer les agricultures, c'est-à-dire moderniser les troupeaux et leurs propriétaires, selon les méthodes agricoles des savants et des notables⁸⁶⁰. Parmi l'innovation souhaitée, la race pure doit prendre le pas sur les races de pays pensées comme dégradées.

⁸⁵⁷ CARLIER, vol. 2, p. 660. Farcy, 1988 et 1989 ; Brassart, 2014, p. 177 et 194 ; Antoine, 1999 et 2006 ; Baratay, 2012, p. 83-101 ; Serna, 2017, p. 160.

⁸⁵⁸ NEUFCHATEAU, 1798, p. 257-258.

⁸⁵⁹ Bergeron, 1971 et 1972 ; Markovitch, 1976 ; Daumas, 2004.

⁸⁶⁰ Mulliez, 1979.

2. La fabrication de la première race pure ovine

2.1. L'influence des « éleveurs » dans l'amélioration, la sélection et l'« élevage » de la race

Pendant la Révolution et l'Empire, tous les agronomes et moutonniers s'accordent sur la difficulté de convertir les cultivateurs à l'amélioration des troupeaux et de l'agriculture.

Les habitants des campagnes refusent de prendre ces animaux [ceux de Rambouillet], à cause qu'ils n'ont pas les mêmes formes et la même tournure que ceux du pays : l'habitude où l'on est d'attacher un certain mérite à telle ou telle conformation, fait que l'on dédaigne tout ce qui s'en éloigne. Lorsqu'on faisoit venir d'Espagne le troupeau de Rambouillet, les paysans qui les voyoient passer, disoient aux conducteurs : *Je ne changerois pas mon troupeau avec le vôtre.*⁸⁶¹

Les raisons morphologiques et d'élevage se mêlent à des formes de « xénophobie » animale et à une méfiance des éleveurs envers les pouvoirs d'État. Pour convaincre ces derniers, les administrateurs transforment la bergerie d'État en site de démonstration. Huzard et Tessier expliquent la mise en place des *métissages*, c'est-à-dire « les croisements entre les [béliers] Rambouillet et [les brebis] beauceronnes produisent dès la première génération des animaux qui produisent un tiers de plus de laine⁸⁶² ». Tandis que Rambouillet sert de conservatoire de la race pure et de lieu de croisement de la brebis de Beauce ; Versailles sert de laboratoire étendu du métissage : « le troupeau qui est maintenant à Versailles, a servi à croiser des béliers espagnols avec des femelles de races dites roussillonnaises, beauceronnes, solognotes, béarnaises, anglaises et valaisanes⁸⁶³ ». Ces spécificités institutionnelles permettent de toucher les populations de praticiens et de convaincre progressivement toute une série d'acheteurs. Ces derniers sont à Rambouillet partie prenante des choix de sélection animale comme le rappelle Tessier en 1829 :

Les cultivateurs surtout se laissent persuader difficilement : ils ont été si souvent trompés qu'on peut leur pardonner quelque défiance. Les propriétaires auxquels on voulut donner de ces animaux les refusèrent ; d'autres qui en acceptèrent les soignèrent mal ; ils leur reprochaient une petite taille comparativement à celle de leurs brebis ; on fut obligé de l'élever, ce que l'on fit en nourrissant bien les agneaux : alors les cultivateurs de la Beauce, puis ceux de la Brie, et successivement ceux de Normandie et d'autres pays se décidèrent à des croisements. On fit des ventes publiques : plus les animaux qu'on y exposait étaient hauts, plus ils les recherchaient.⁸⁶⁴

Habitué à leurs races locales plus hautes, les cultivateurs montrent peu d'intérêt dans l'adoption de petits moutons. Ils demandent donc aux administrateurs de Rambouillet de faire augmenter la taille des béliers proposés aux ventes annuelles. Cette modification est effectuée et les bêtes « acquièrent du poids, de la taille, et une plus grande quantité de laine également fine ; [...] ces acquisitions ne tiennent point ou ne tiennent que très-peu à l'influence du climat, mais qu'elles sont principalement dues aux bons soins et à la nourriture abondante qu'on leur

⁸⁶¹ DE LASTEYRIE, 1799, p. 177.

⁸⁶² HUZARD et TESSIER, *Compte rendu de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet et de Versailles, etc.*, Paris, Baudouin, Thermidor an 7, p. 15.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 9. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PARIS, 1799, p. 129.

⁸⁶⁴ TESSIER, 1829, p. 6 et 49 et 1839, p. 22 et p. 50.

prodigue par-tout⁸⁶⁵ ». La nourriture produite par les prairies artificielles et les soins en bergerie l'hiver permettent cet accroissement morphologique. Les cultivateurs beaucerons, d'abord récalcitrants, deviennent littéralement les « éleveurs » de mérinos de Rambouillet en faisant changer leur morphologie.

2.2.Sélection lainière et raciale : la science au service de l'industrie nationale

À cette sélection morphologique s'ajoute, à Rambouillet et chez les mérinos, le critère de conservation de la finesse de la laine au sein du troupeau. Depuis 1786, Bourgeois recueille chaque année un échantillon de laine sur les béliers et brebis du troupeau⁸⁶⁶.

L'étude comparée menée en 1802 par Huzard et Tessier auprès des troupeaux de mérinos issus des importations de 1786 et 1801 permet de confirmer la rapidité des changements morphologiques des animaux⁸⁶⁷. Trois béliers, trois brebis, deux agneaux mâles et deux femelles, choisis notamment sur ce critère de taille et de masse (corporelle et lainière) sont extraits de chaque troupeau, pesés et mesurés le matin avant d'aller paître. La comparaison démontre la prise de masse de la première importation. Les savants notent un écart près de 13,66 kg de poids moyen, entre les béliers de 1786 et ceux de 1801. Et cet écart est de 16,5 kg entre les deux plus grands de chaque importation. Le plus lourd bélier de 1786 pèse alors 70 kg⁸⁶⁸. Les savants moutonniers concluent que « les animaux de l'ancienne importation ont plus de poids, plus de taille, de longueur et de grosseur que ceux de la nouvelle⁸⁶⁹ ». Cela témoigne du processus de transformation et donc d'amélioration des animaux du fait de l'acclimatation, de l'alimentation et de la sélection. À la suite de cette comparaison, bergers et inspecteurs de Rambouillet évincent de la reproduction le troupeau Gilbert, et aucune brebis n'est jamais croisée avec le troupeau 1786⁸⁷⁰. Ce choix témoigne de la volonté de conserver l'amélioration du troupeau rambolitain, les bergers d'État ne conservent que les meilleurs animaux selon des critères lainier : elle doit être la plus fine possible, et les animaux doivent avoir la plus haute taille.

⁸⁶⁵ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 33.

⁸⁶⁶ AN, 20160285/769 : Tableau représentant les échantillons des laines des béliers et brebis de l'Établissement Royal de Rambouillet depuis 1786 jusque y compris l'année 1822.

⁸⁶⁷ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 10*], p. 13-14. BERNARDIN, 1890, p. 16-23.

⁸⁶⁸ Ces chiffres sont vérifiés pour les autres animaux. Brebis : 53 kg pour 1786 et 39,500 pour 1801, soit 12,9 kg d'écart pour le poids moyen ; agneaux mâles : 39 kg pour 1786 et 33 kg pour 1801, soit 4,250 kg d'écart pour le poids moyen ; agneaux femelles : 30 kg pour 1786 et 26,8 kg pour 1801, soit 4,4 kg d'écart pour le poids moyen. La laine en revanche est assez proche avec une valeur de 5,81 fr. pour 1786 et 5,61 fr. pour 1801

⁸⁶⁹ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 10*], p. 14.

⁸⁷⁰ « le troupeau de bêtes à laine de Rambouillet est actuellement divisé en deux parties parfaitement distinctes, et qui n'ont aucune communication entre elles. L'importation de 1786 forme la première partie, et l'importation Gilbert, arrivée en l'an 9, forme la seconde », HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 6.

Il confirme aussi le passage progressif d'une sélection dynamique et diversifiée des reproducteurs à une sélection dans la consanguinité pure. La Révolution est un seuil pour l'histoire de Rambouillet et plus largement dans celle de l'histoire environnementale de la conservation et de l'élevage autour de la notion de race. À partir de 1801, on passe d'une sélection dynamique de la race entre les différents individus des cavagnes d'origine, qui tolère les métissages et les croisements, à une politique de conservation de l'espèce à Rambouillet, où seuls les reproducteurs purs sont conservés et reproduits. C'est la naissance de la « race pure⁸⁷¹ », ou « de conservation » puisque la pureté est une fabrication scientifique et politique comme l'ont démontré Claude-Olivie Doron et Patricia Pellegrini. La politique de la race de conservation se base sur le maintien de la forme dans la consanguinité pure. Pourtant, dans ce projet de mise en race, le troupeau matrice a précisément changé de formes, passant d'un mouton espagnol, transhumant et pastoral à un mérinos français, vivant entre bergeries et prairies artificielles. Plus largement, la race ne cesse de changer de morphologie comme nous le verrons progressivement, sans considérer sa génétique qui évolue au fil des améliorations, des choix zootechniques et des événements politiques. (Je renvoie ici à la courbe du taux de consanguinité et à la discussion de génétique historique dans l'outil).

La dégénération « ne qualifie plus seulement l'écart d'un individu par rapport à ces ancêtres immédiats mais bien un processus de déviation par rapport à la norme de l'espèce⁸⁷² ». Neufchâteau, Gilbert et Maréchal fixent l'image et le type du mérinos de Rambouillet sous le Directoire et le Consulat (1798-1801), ce que les zootechniciens contemporains nomment le *standard* de la race⁸⁷³. Ils intègrent et transforment le site en lieu d'« un gouvernement du type spécifique » et racial, un lieu de pouvoir normatif basé sur « un savoir du normal et de l'anormal⁸⁷⁴ ». En d'autres mots, l'établissement est transformé en un lieu de la politique raciale et sexuelle pour les animaux.

Ce projet rejoint celui de la science de l'histoire naturelle. Les savants veulent étendre l'amélioration des espèces à l'homme. Dans ce courant savant, l'animal domestique est considéré comme « le paradigme de l'altération », l'être le plus dégénéré. « Cette analogie envisage les animaux domestiques comme porteurs, pour utiliser une formule de Buffon, des « stigmates » de l'esclavage que l'homme leur impose et comme témoignage du maximum de dégénération dont les espèces sont susceptibles⁸⁷⁵ ». Le mérinos est l'une des clefs de voûte d'un système plus large d'amélioration de la société agricole, républicaine et française.

⁸⁷¹ Schaub et Sebastiani, 2021 ; Pellegrini et Ribereau-Gayon, 2014 et Pellegrini, 1995.

⁸⁷² Doron, 2016, p. 218

⁸⁷³ GOSSIN, 1858, p. 337-338.

⁸⁷⁴ Doron, 2016, p. 218 et 195.

⁸⁷⁵ Doron, 2016, p. 506.

Succédant au joug de la féodalité, cette libération agricole et ces transformations agraires sont le socle de l'émancipation de l'homme dans le régime de la liberté⁸⁷⁶.

Le contrôle de la reproduction, et donc de la race, incarne le savoir-faire du gouvernement républicain et sa volonté d'améliorer les natures, les races et les élevages. « C'est dans « l'élevage » que doit être « recherchée une solution à la question des espèces⁸⁷⁷ » y compris humaine. La domestication étant perçue comme la pire déviation ou altération chez l'animal, la vie civilisée est pensée comme son parallèle humain. La contrainte et la liberté, la domesticité et la sauvagerie sont notamment incarnées dans la couleur noire. Elle est écartée des animaux dans ces systèmes d'élevage améliorateurs, et la peau noire chez les humains, dans ces pensées scientifiques, est l'incarnation du « type sauvage⁸⁷⁸ » et primitif. Les individus mérinos qui ne respectent par la norme établie sont exclus de la reproduction. Ils sont vendus s'ils ne sont assez représentatifs de l'espèce pour améliorer les autres races et sont castrés ou conduits à la boucherie s'ils ne conviennent pas à l'amélioration de la race. Et les mérinos noirs sont strictement éliminés. C'est toute une série de choix qui a pu participer à la diminution du nombre de reproducteurs impliqués dans la lutte (car jugés non conformes à la reproduction du type). Les échanges génétiques et par extension la diversité génétique se réduisent alors au sein du troupeau avec le nombre de reproducteurs⁸⁷⁹.

Le phénomène du marronnage, lorsqu'un animal ou un humain se libère et échappe à la contrainte servile, est associé à une « dégénération comme processus d'ensauvagement d'une race cultivée⁸⁸⁰ ». À l'inverse, l'amélioration permet d'augmenter l'être cultivé ou domestiqué. Les animaux de Rambouillet voient l'ensemble de leur vie et en particulier le moment de leur reproduction conduite, normée, contrôlée, estimée, surveillée, comptée, gouvernée pour éviter toute régression vers l'élevage sauvage et la barbarie du modèle pastoral et transhumant espagnol⁸⁸¹.

⁸⁷⁶ CUVIER, 1861, t. 1, p. 86.

⁸⁷⁷ Doron, 2016, p. 507.

⁸⁷⁸ Doron, 2016, p. 507.

⁸⁷⁹ Regnier, 2008.

⁸⁸⁰ Doron, 2016, p. 509.

⁸⁸¹ Foucault, 1976, p. 187-188 ; Doron, 2016, p. 194-195.

3. La théorie du mal nécessaire : les idéologies du blé et du bétail

3.1. L'élevage : ce que le mot *élever* (ne) signifie (pas encore)

Le terme d'« élevage » comme activité technique liée au bétail n'a pas été discutée par les historiens. Pourtant, il n'y pas d'entrée au terme d'élevage (d'animaux) dans l'*Encyclopédie*. En revanche l'élevage des plantes « consiste dans les différents soins qu'on en doit prendre⁸⁸² ». Carlier et Daubenton tout comme Gilbert ou Tessier publient sur la manière d'« élever et [de] gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie » ou bien celle de « conduire » et « soigner les troupeaux ». Mais le mot éleveur n'est pas essentialisé comme celui qui élève strictement et seulement des animaux. Au XVI^e siècle, l'éleveur c'est « celui qui élève quelque chose ; celui qui nourrit, élève (des personnes, des animaux)⁸⁸³ ».

L'élevage signifie littéralement élever, c'est-à-dire lever, pousser verticalement en hauteur et en taille. L'élevage vise donc littéralement à élever le bétail, c'est-à-dire à le faire se lever verticalement et en taille, comme nous venons de le voir avec les cultivateurs beaucerons qui exigent l'augmentation de la taille des brebis mérinos. Il s'agit aussi d'« éduquer le bétail », c'est-à-dire de modeler son comportement, le normer. C'est d'ailleurs quand un animal sort de la norme d'élevage que les sources de la Ferme en parlent. On approche en fait l'élevage par l'anormal. Comme invite à le faire Jacques Mulliez, il faut déconstruire « la vision abstraite, quasi idéologique des choses⁸⁸⁴ » des agronomes et administrateurs. Au tournant du XIX^e siècle ce que l'on nomme aujourd'hui l'« élevage » n'est pas dissocié de la pratique agricole normale car, sans bétail il n'y pas de fertilisation des sols et donc pas d'agriculture possible. C'est au XIX^e siècle que les savants dissocient les activités et les essentialisent, d'une part, les animaux deviennent un « mal nécessaire » et d'autre part, tout ce qui n'est pas un élevage moderne est décrit comme un archaïsme ou une routine.

3.2. L'argument anti-pastoral : progrès contre barbarie (1799-1800)

Le premier XIX^e siècle est le moment d'une vaste mutation des territoires, des savoirs et des théories agricoles, notamment dans les bassins céréaliers du Nord de la France. En 1786, l'échec de la conduite du troupeau en plein air pour des raisons humaines, épizootiques et climatiques pousse les pasteurs de Rambouillet à adapter leur système. La conduite de troupeau rejoint les pratiques traditionnelles d'élevage des milieux tempérés, les bêtes passent l'hiver dans les bâtiments et sont conduites l'été aux pâturages améliorés. Ce système de bergerie et de pâturage

⁸⁸² D'ARGENVILLE, « Élever, (jardinage) », *Encyclopédie*, vol. V, 1755, p. 507a-b.

⁸⁸³ Randle Costgrave, 1611, cité par « Éleveur, euse », CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/etymologie/%C3%A9leveur>.

⁸⁸⁴ Mulliez, 1979, p. 4-5 et 9.

devient au début du XIX^e siècle le nouveau modèle pour bien gouverner les troupeaux et les champs.

De nouveaux savants, des agronomes et des hommes politiques repensent la conduite de troupeau au sein du régime de la grande culture céréalière. Le bétail et son élevage sont progressivement pensés uniquement pour leur capacité à produire du fumier, à fertiliser les sols et à enrichir les cultivateurs et propriétaires. Les agronomes s'inspirent de l'agriculture à l'anglaise et ses enclosures, alliant le pâturage et la privatisation des sols pour améliorer le système céréalière à la française, en vérité du centre-nord de la France. Les troupeaux doivent être conduits de manière intensive entre bâtiments et terres à fumer afin de libérer les terres des communaux, de la vaine pâture et du pastoralisme qui dégradent la terre, les bêtes et les hommes⁸⁸⁵.

En 1801, Georges Cuvier (1769-1832), naturaliste et professeur au Muséum d'Histoire naturelle (1796), au collège de France (1800), proche de l'abbé Tessier, résume le mieux cette idée :

On sait qu'encore aujourd'hui, dans le plus beau climat de l'Europe, l'Espagne croit devoir gouverner ses troupeaux comme ces peuples nomades confinés dans les plaines stériles de l'Afrique et de la Tartarie. Au lieu de préparer dans chaque ferme la quantité de fourrage nécessaire aux moutons, on les fait errer de province en province, suivant les saisons, pour chercher des pâturages.⁸⁸⁶

Le pastoralisme correspond au deuxième stade de l'évolution humaine dans le récit du progrès des Lumières. Il doit laisser sa place à l'agriculture pour permettre l'amélioration de la société. Le pastoralisme est raconté comme un gâchis de la terre et assimilé à une pratique barbare, primitive, archaïque, empêchant la conservation des sols, des forêts et l'augmentation des richesses.

Dans les années 1790-1800, l'élevage transhumant et nomade devient le symbole de la barbarie et de l'ignorance sous la plume de Cuvier entre Directoire et Consulat. Parmi les auteurs de la période, Charles-Philibert de Lasteyrie développe le plus violemment la pensée anti-pastorale : « parmi les fléaux destructeurs de l'agriculture, [...] on doit ranger les voyages que font annuellement les moutons mérinos, dans diverses parties de l'Espagne. Les malheurs de la guerre et de la barbarie ont introduit, en Espagne, l'usage de faire voyager les moutons⁸⁸⁷ » ; « les terres abandonnées sont devenue des déserts semblables à ceux où les peuples Nomades font errer leurs troupeaux⁸⁸⁸ ».

La transhumance encouragée par « un gouvernement foible ou ignorant permet que les meilleures terres soient transformées en désert pour la pâture des animaux, il démembrer et

⁸⁸⁵ D'ESSEUILES, 1777 ; MAILLARDIERE, 1783 ; CRETTE DE PALLUEL, 1790.

⁸⁸⁶ CUVIER, 1861, t. 1, p. 89.

⁸⁸⁷ LASTEYRIE, 1799, p. 122.

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 119.

affaiblit son empire⁸⁸⁹ ». Lasteyrie formule sa critique agronomique en termes d'économie politique. La transhumance est le reflet d'un État faible, les errances ovines constituant l'analogie avec les vagabondages humains pensés comme des signes de désordres politiques et gâchis des forces politiques et économiques⁸⁹⁰. À l'opposé, la ferme de Rambouillet et le mérinos français doivent incarner les valeurs d'un État fort et rationnel, par une conduite civilisée et moderne des animaux, cultivée et semée des bonnes graines, entre bergeries et prairies artificielles. Pour ces penseurs anti-pastoraux, les sols et la nature désignent la vocation naturelle des terres. « Les ravages de ces animaux [mérinos] se font sentir dans toutes les branches de l'économie rurale. La nature, en formant des montagnes dans les diverses parties de l'Espagne, semble l'avoir destinée à donner d'abondantes productions en bois⁸⁹¹ ».

Depuis le XVIII^e siècle, les naturalistes s'intéressent aux processus de dégradation des montagnes⁸⁹². Pour le chimiste Jean d'Arcet (1725-1801), les Pyrénées sont dégradées avant tout par les phénomènes naturels causant l'érosion du sol, c'est-à-dire les eaux (pluies, torrents), les tremblements de terre, les vents et les alternances des phases de gel et dégel⁸⁹³. « Les mousses, les plantes, les arbres sont encore dans les Montagnes une cause prochaine de leur ruine ». Les premières forment des éponges qui « retiennent l'humidité & leur causent une espèce de pourriture & de véritable carie » dégradant le sol montagnard. « Les arbres sur-tout poussent leurs racines dans leurs fentes » et brisent rochers et sols. Les bergers ne sont mentionnés qu'une fois pour relativiser leur influence dans l'érosion des montagnes⁸⁹⁴. Ce rôle du boisement dans la dégradation des montagnes est renversé par les savants anti-pastoraux à partir des écrits de Cuvier et Lasteyrie.

Le développement de l'argument anti-pastoral accompagne la naissance des théories sur le déboisement et la désertification. Ils deviennent les symptômes pour Cuvier, Lasteyrie et leurs successeurs de la dégradation des montagnes par les paysans déboiseurs, les bergers et leurs bétails. Ils créent ainsi les bases du discours « dessicationniste⁸⁹⁵ ». Dans les années 1840-1914, les naturalistes et les agronomes-mérinomanes sont suivis par les ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Eaux et Forêts, en particulier à partir de l'*Étude sur les torrents des Hautes-Alpes* (1841) d'Alexandre Surell dans le développement de cet argument anti-pastoral. Il

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 28.

⁸⁹⁰ Roche, 2003.

⁸⁹¹ LASTEYRIE, 1799, p. 123.

⁸⁹² Métaillé, 1993, 2006 ; Fressoz et Locher, 2015 ; Hagimont, 2022, p. 208-212.

⁸⁹³ D'ARCET, 1776, p. 29-30

⁸⁹⁴ « Et si les blocs de pierre lâchés par des bergers, du sommet de ces Montagnes, roulent d'eux-mêmes par la pente des lieux & avec un grand fracas jusque dans des ravins souvent très éloignés, que doit-on penser du ravage épouvantable qu'entraîne la chute de ces masses énormes, qui se précipitent & s'abiment à trois & quatre cens toises de profondeur » *Ibid.*, p. 25

⁸⁹⁵ Saberwal, 1998 et Davis, 2012 et 2016.

ponctue l'histoire environnementale de l'époque contemporaine, de la France aux empires coloniaux⁸⁹⁶ (voir chapitre 5).

Alors que les savants des Lumières voyaient dans l'élevage transhumant l'origine de la richesse et de la qualité lainière espagnole, les savants du nouveau régime – orientés par les besoins de l'alimentation massive, la production industrielle et l'utilité des choses – y voient l'extrême contraire : un gaspillage de la terre pratiqué par des barbares ignorants. L'enfermement de la brebis (par la stabulation) et l'intensification céréalière sont pour les agronomes les signes du progrès agricole. L'animal nourri avec des fourrages cultivés grâce à des prairies artificielles permet de faire reculer la friche et la jachère, mettant en place la rotation des cultures, enrichie par le fumier des mérinos. Leur laine approvisionne les manufactures et les nouvelles industries de la laine. L'argument ou le sentiment *anti-pastoral* se développe donc autour du mérinos et de l'amélioration agricole et céréalière. Il permet de légitimer un modèle agronomique, scientifique et politique basé sur la production végétale et le commerce de ces produits industriels. Ces agronomes anti-pastoraux appuient tactiquement le programme de l'amélioration agricole du XIX^e siècle par un discours d'économie politique. Ce récit modernisateur consacre la dévalorisation du système pastoral et transhumant et la valorisation de la grande culture face aux autres modes de culture de la terre. Ce mouvement d'économie politique et scientifique et ce récit orienté de l'agriculture est un fait partagé dans la plupart des royaumes européens à la même époque⁸⁹⁷.

Le courant agraire et céréalière des *Ilustrados* mène à la dévalorisation à la suppression du système de la *Mesta* en Espagne en 1836⁸⁹⁸. En Grande-Bretagne, le mouvement d'amélioration agraire est conduit par les *lords* et la *gentry*, à la fois propriétaires des terres et des industries lainières. Ils organisent les *enclosures* dès le XVI^e siècle, puis les *clearances* au XVIII^e siècle dans le Nord de l'Angleterre et en Écosse. Les moutons deviennent les outils et le prétexte de la dépossession des communautés paysannes et de l'industrialisation de la main d'œuvre délocalisée des fermes⁸⁹⁹. Les populations déplacées en Angleterre deviennent notamment les ouvriers du textile, dans les usines des propriétaires terriens.

Thomas More écrit en 1516 : « Les troupeaux innombrables de moutons qui couvrent aujourd'hui toute l'Angleterre. Ces bêtes si douces, si sobres partout ailleurs, sont chez vous tellement voraces et féroces, qu'elles mangent même les hommes, et dépeuplent les campagnes, les maisons et les villages⁹⁰⁰ ». L'association entre élevage, propriété et pouvoir politique est

⁸⁹⁶ Veyret, 1943 ; Cornu, 2003 ; Decocq, Kalaora, Vlassopoulos, 2016 ; Kalaora et Savoye, 1986.

⁸⁹⁷ Vivier, 1998 et 2020, p. 35 ; Jessenne et Vivier, 2016 ; Mulliez, 1979.

⁸⁹⁸ García Sanz, 1978 ; Lluch et Argemi, 1985.

⁸⁹⁹ Overton, 1996 ; Gourievidis, 2010 ; Bowie, 1987 ; Jarrige, 2016.

⁹⁰⁰ MORE Thomas, *L'Utopie*, Paris, Paulin, Libraire-éditeur, [1516] 1842, p. 61-62.

ici très lisible. Les *clearances* touchent en particulier l'Écosse dans un contexte de conquête et de répression militaire des anciens rebelles jacobites au XVIII^e siècle. Une partie des paysans écossais est déportée dans des *crofts* pour faire place à l'élevage de moutons dans les prés enclos. L'année 1792 est connue sous le nom d'« année des moutons⁹⁰¹ » pour ses nombreux affrontements entre propriétaires et paysans chassés de leurs terres par les moutons. Tous ces événements démontrent que l'histoire du mouton n'a rien d'un sujet secondaire. À l'échelle européenne, les princes, les savants et les industriels composant les réseaux des agromanes et des améliorateurs du courant de l'économie politique font du mouton améliorateur l'un des fers de lance de la transformation économique des campagnes. Avec elles, ce sont les races de pays et les petits élevages de petits bétails qui doivent être améliorés sur le modèle de la grande propriété foncière et de l'économie du blé. La bête à laine (industrielle) est une clef de voûte de la modernisation agraire et demeure un animal politique, puisqu'il est le garant du système agricole, économique et industriel mis place.

Les améliorateurs français ne recourent pas à cette même stratégie de l'enclosure. Ils en élaborent une autre, basée sur les fermes d'État et les grandes propriétés. Elles doivent servir de modèle et de chef de file de la modernisation en montrant l'exemple, celui du bon gouvernement des terres et des bêtes par la grande propriété. Rambouillet, parmi d'autres lieux, devient le site modèle pour étalonner l'animal et les savoirs agricoles au sein d'un empire du mérinos.

IV. Empires, croisements et métissage. La *mérinisation* de Rambouillet et le complexe de l'État mérin (1793-1830)

1. L'invention d'une économie du mouton autour de Rambouillet (1793-1853)

1.1. Les ventes aux enchères et la marchandisation de la nature rambolitaine (juillet 1793-janvier 1853)

En 1798, François de Neufchâteau relate l'histoire de la mise en vente des moutons espagnols depuis 1786. Ce récit témoigne de l'appropriation politique de l'établissement par le ministre :

Dans les premières années qui suivirent l'arrivée du troupeau à Rambouillet [1786–1791], on tomba dans la même erreur que Colbert ; on offrit aux cultivateurs des environs de leur en donner gratuitement des productions : tous rejetèrent ce don avec dédain ; tous auraient cru déshonorer, avilir leurs bergeries, en y introduisant cette race étrangère. Quelques pauvres femmes ayant recueilli et élevé artificiellement des agneaux nés doubles, et qu'on sacrifiait pour ne pas épuiser les mères, furent frappées de la beauté de la laine dont elles se tricotèrent des bas. Cette observation amena bientôt une concurrence si grande pour les agneaux doubles, qu'on se vit en quelque sorte forcé de les vendre, pour ne pas exciter de jalousie. Cette concurrence fut un trait de lumière pour un cultivateur de Rambouillet, qui demanda et obtint aisément un petit nombre de bêtes ; le profit considérable qu'il en tira le porta à en demander de nouvelles l'année suivante : il parvint ainsi, en peu de temps, à se former un troupeau qui, devenu pour lui la source d'une fortune considérable, a plus contribué à la conversion de ses voisins que les avis et les instructions du Gouvernement. Un assez

⁹⁰¹ Devine, 1994 et 2018.

grand nombre de propriétaires riches avaient aussi obtenu des bêtes du troupeau de Rambouillet ; mais comme ils ne les avaient recherchées que comme un objet de vaine curiosité, qu'ils les avaient reçues gratuitement, jetées dans leurs troupeaux sans aucun ménagement, elles périrent presque toutes victimes de l'insouciance des maîtres et des préventions des bergers.

Tel était l'état des choses, lorsque la commission d'agriculture fut chargée des établissements ruraux [1794]. Éclairée par le raisonnement et par l'expérience, convaincue par l'exemple des Anglais, chez qui le prix excessif des plus beaux germes est devenu l'agent le plus actif de l'amélioration des races de toutes les espèces, elle prit la détermination de vendre le plus cher possible, des animaux qu'on avait donnés jusqu'alors : elle commença par répandre dans toute la République, des instructions sur les avantages de cette race et sur les bénéfices considérables que son éducation offrait aux cultivateurs⁹⁰² ; elle prouva par des calculs rigoureux, qu'un troupeau de cent bêtes de race pure d'Espagne, placé sur un domaine de cent arpents, donnait un produit net beaucoup plus considérable que toutes les autres productions réunies de ce domaine. Elle ouvrit ensuite une vente publique à l'enchère [juillet 1793] : la concurrence fut si considérable, que plusieurs bêtes qu'on refusait les années précédentes de recevoir gratuitement, furent portées à trois et quatre cents francs en numéraire, quoique les plus belles eussent été réservées, comme de raison pour l'entretien du troupeau.⁹⁰³

Ce récit identifie le rôle des femmes populaires et paysannes en tant que fileuses, tricoteuses de laine, dont l'intervention presque invisible a influencé l'histoire du mérinos et de Rambouillet dans l'émergence des ventes et donc dans l'essor qui suit la récupération des agneaux doubles par les femmes pauvres. Ce cas des fileuses-tricoteuses de Rambouillet informe en miroir d'un choix dans la conduite du troupeau. On écarte les agneaux doubles pour concentrer les mères sur un seul agneau afin de ne pas fragiliser l'une et l'autre et s'assurer de la régénération du troupeau⁹⁰⁴. Neufchâteau confirme que le nouveau marché est encouragé à la fois par cette demande féminine et paysanne, par l'intérêt des fileuses et aussi par le rôle central d'un cultivateur rambolitain anonyme, qui fit plus que le gouvernement et les savants réunis selon le ministre⁹⁰⁵.

Ce dernier mélange ensuite la chronologie à l'avantage du régime. Il situe l'arrivée de la commission d'agriculture de la Convention en amont – elle est créée le 12 germinal an II (10 février 1794) – de la création du système des ventes aux enchères, qui ont eu lieu quelques mois plus tôt⁹⁰⁶. Les ventes sont créées par Bourgeois, directeur de la ferme et les administrateurs du

⁹⁰² Neufchâteau fait ici référence aux instructions de Daubenton réédité sous des formats plus court, abrégés par chapitre à partir de 1794, et sûrement des publications de Gilbert à partir de 1795. Montméas, 2017, p. 27.

⁹⁰³ NEUFCHATEAU, 1798, p. 256-258.

⁹⁰⁴ ADY, 6Q 126 : [Bourgeois père] « Du troupeau de moutons à laine superfine en la ferme du parc de Rambouillet » [v. 1790].

⁹⁰⁵ La logique inviterait à proposer le nom de Charles-Germain Bourgeois, qui a reçu des moutons espagnols du roi Louis XVI et qui les élève dans sa ferme privée du Perray, la Ferme du Roseau, qui devient un troupeau de mérinos très important dans le premier XIX^e siècle.

⁹⁰⁶ La commission vient d'une division du Comité de subsistance et constitue un outil de contrôle de l'économie, sous l'autorité du Comité de salut public, elle est composée de 2 divisions ("végétale" et "économie animale"), elle a pour commissaires J. J. Brunet (du 1 floréal an II-20 avril 1794 au 3 messidor an II-21 juin 1794), Berthollet et L'Héritier de Brutelle. Dissoute par le Directoire le 5e jour complémentaire an III », « Convention nationale. Commission d'agriculture » notice BNF-Gallica (consultée le 28/01/2022) : https://data.bnf.fr/fr/12499284/france_convention_nationale_commission_d_agriculture_et_des_arts/ ; Pierre Serna situe la création au 24 novembre 1793, Serna, 2017, p. 164, dans tous les cas, c'est après la première vente organisée en juillet 1793.

district⁹⁰⁷. La vente a lieu le 24 juillet 1793, dans la cour de la ferme, où sont vendus aux enchères des toisons et des moutons de Rambouillet⁹⁰⁸. Les nombreux lots : 611 toisons, 78 béliers et 37 brebis, 23 chèvres angora rapportent près de 62 828,11 livres à l'établissement⁹⁰⁹. L'intérêt du nouveau système de vente créé sous la Révolution permet d'allier l'utile au nécessaire. Les ventes ne servent pas simplement à diffuser le mérinos, mais garantissent économiquement et financièrement l'existence du conservatoire en assurant un revenu régulier à la ferme. Ce système de vente fonctionne jusqu'en 1853 et permet de suivre l'état de santé de l'économie du troupeau et de la ferme. Les sorties du troupeau et de la ferme permettent précisément la conservation de l'établissement et la poursuite de sa mission de modernisation et d'amélioration.

1.2. Les finances de l'établissement : les ventes comme sorties, rendements et *output* (1793-1853)

En 1793, Bourgeois et les administrateurs sont à la recherche d'un système qui puisse assurer des revenus à l'établissement. Probablement inspiré des deux foires locales, les ventes annuelles deviennent rapidement une manne financière pour la ferme⁹¹⁰. Les recettes des ventes permettent de suivre l'état de santé du troupeau et de l'établissement : plus l'on vend d'animaux à haut prix, plus le rapport est important et plus la ferme est productive et se porte bien. En 10 ans, de 1793 à 1803, la ferme rapporte près d'un million de livres et 150 000 francs de revenus à l'État. Elle écoule 1 658 reproducteurs mérinos, dont 831 béliers et 827 brebis, sans compter les ventes de chevaux, de chèvres, de bovins et de lots de laines.

Plus qu'un simple système financier, les ventes de Rambouillet participent à la construction et la diffusion d'un nom et d'une réputation à l'échelle nationale, puis bientôt européenne au XIX^e siècle. En sortant du système, les mérinos de Rambouillet transportent avec eux un nom et une réputation. Ils apportent aussi en échange un revenu en argent et en prestige à

⁹⁰⁷ AN, 20160285/495 et ADY, 6Q 126 : Extrait du registre des délibérations du directoire du district de Dourdan, du 19 juillet 1793, l'an II de la République. Elle est organisée à l'échelon local par François Cantru la Montagne, président du Directoire du District de Dourdan (Seine-et-Oise) qui est nommé commissaire de la vente et assisté des citoyens Boullé et Le Mesle officiers municipaux de Rambouillet, et du receveur du domaine. AN, 20160285/5 : Ce maigre document est le seul qui renseigne sur la réflexion qui a basé le changement de pratique afin de valoriser le troupeau de bêtes à laine. Il comprend par exemple comme inconvénients : « comment réunir à jour fixe étranger et français ? », « Frais de commissaire-priseur », « vendeurs qui viennent pour voir et ne pas acheter causent ; « inconvénient du mauvais temps ».

⁹⁰⁸ ADY, 6Q 126 et AN, 20160285/5 et 20160285/495 : copie du procès-verbal de vente fait à la ferme nationale dans le parc de Rambouillet.

⁹⁰⁹ AN, 20160285/495 ; ADY, 6Q 126 : extrait du procès-verbal de vente annuelle ; ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi François Bourgeois, régisseur de la ferme pour l'année 1788. En 1792 on estime que l'Établissement rural a coûté 40 000 franc par an sans compter les gages des personnes attachées à son exploitation (ADY, 6Q 126 : lettre du directeur de la Régie nationale, Rambouillet 28 décembre 1792).

⁹¹⁰ Il existe deux foires agricoles à Rambouillet, l'une se tient le deuxième dimanche après Pâques, et la seconde à la Saint Lubin le 1^{er} octobre, elles se tiennent sur trois jours chacune. BNF, F-21210 (79).

l'institution. Ainsi, la sortie du système d'une partie de la population ovine permet de maintenir le système. Outre leur dimension économique, les procès-verbaux des ventes permettent de suivre les pratiques de vente aux enchères et de dresser une géographie et une prosopographie des acheteurs de mérinos et de la diffusion sociale et géographique des animaux. Entre 1793 et 1803, les départements importateurs les plus importants sont la Seine-et-Oise avec 401 mérinos achetés par des cultivateurs, la Seine avec 355 animaux, la Seine-et-Marne avec 154 bêtes, l'Eure-et-Loir avec 75 moutons, sur les 1 658 animaux répartis dans 38 départements.

Rambouillet devient le modèle d'un régime total qui se veut universel, l'expérience rambolitaine « prouve que cette race peut se naturaliser par-tout⁹¹¹ » et que la bergerie peut produire des recettes par ses ventes et financer l'État. C'est donc le double régime d'acclimatation et de commercialisation de la nature qui s'associe dans le réseau des bergeries et permet de diffuser un animal et un programme d'amélioration de l'agriculture.

1.3. Le cours de la laine : l'établissement d'un marché ovin et du cours de la laine à Rambouillet

Pendant la Révolution, Rambouillet devient le pôle central du réseau du mouton et de ses établissements d'État. Le cours de la laine est fixé sur le prix des ventes de Rambouillet, à partir de 1795, les lots de laine du troupeau mérinos sont vendus aux enchères. Face à cette nouvelle mesure, les marchands se coalisent pour le maintenir au plus bas. En 1799, « les marchands qui, cette année, sont venus à la vente de Rambouillet, ont cherché, ainsi que ceux des années précédentes, à avilir les laines et se sont entendus pour ne pas y mettre d'enchères⁹¹² ». Les laines brutes ont été vendues en 1796 et 1797, 1,50 francs les 5 hectolitres (1 livre), 2,50 fr. en 1800 et 2,85 fr. en 1801⁹¹³. En 1802, les savants estiment que la laine a doublé de prix en six ans. Par ailleurs, les mérinos sont de plus en plus gros et portent plus de laine : « on nous a présenté la toison d'un bélier de l'établissement : de 8 kg⁹¹⁴ » et un éleveur de la Vienne vend ses laines 4 à 5 francs le kilo aux manufactures⁹¹⁵. En parallèle les régimes successifs organisent la protection du marché établi en partie à Rambouillet. La monarchie puis la république établissent des taxes sur l'entrée des laines étrangères en 1791 et un protectionnisme sur les laines sortantes en 1792⁹¹⁶. L'Empire poursuit cette politique par la loi du 30 avril 1806 interdisant la sortie des animaux mérinos de France.

⁹¹¹ LASTEYRIE, 1799 ? p. 229-230.

⁹¹² HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 9]*, p. 11.

⁹¹³ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 9]*, p. 11.

⁹¹⁴ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 10]*, p. 3 et p. 5.

⁹¹⁵ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 9.

⁹¹⁶ Les lois révolutionnaires restent en vigueur jusqu'à cette date : Loi du 15 mars 1791 jusqu'au décret du 2 décembre 1811 : toutes les laines admises en franchise, simple droit de bal 25c. AD91, 52J 45 : note volante sur

Le climat peut influencer la pousse de laine et l'étalonnage rambolitein. En 1802, « le froid et l'humidité de l'atmosphère ont empêché la laine de pousser comme elle auroit du le faire⁹¹⁷ » et la laine n'est pas « mûre » pour la vente. On ignore quand la pratique de l'étalonnage du marché lainier à Rambouillet prend fin. Des lots de laine continuent d'être vendus régulièrement aux enchères jusqu'en 1813 et de manière sporadique jusqu'en 1833. En plus d'établir le cours de la laine, les ventes deviennent progressivement des foires agricoles réunissant le monde du mouton mérinos des améliorateurs.

1.4. L'école des bergers et la foire du mouton : Rambouillet, la dialectique du bon berger et le prototype de la station agricole expérimentale (1786-1830)

« Pièce maîtresse » des sciences ovines et de l'économie lainière, la bergerie est transformée en carrefour des savoirs agricoles et animaux dans le cadre de la politique de l'amélioration agricole. Frère discursif du braconnier criminel et déprédateur, le berger est construit politiquement en Révolution en idiot routinier. C'est donc un individu à rééduquer, une population agricole à conquérir et à surveiller par les savants d'État et leurs bons savoirs. C'est par le dispositif de l'école que Rambouillet doit jouer ce rôle politique, didactique et scientifique. Elle permet de former et de fournir des bergers compétents à même d'assurer le développement de l'élevage du mérinos. Pour diffuser les bons savoirs, les savants et l'Etat s'appuient sur deux dispositifs : les ventes aux enchères annuelles qui deviennent une véritable foire agricole et l'école de bergers. Bourgeois met en place les ventes en 1793 et une école de bergers est créée en 1794 pour former les nouveaux gardiens et conservateurs du mouton amélioré et améliorateur.

Les ventes agissent comme un carrefour des acteurs et des savoirs agricoles. Pour convaincre les éleveurs de la qualité des mérinos, une série d'outils de séduction est mise en place. Pour s'assurer de la venue du maximum d'acheteurs, la vente a lieu juste avant les moissons en juin. Cela permet aux cultivateurs d'être disponibles pour la moisson et d'introduire les mérinos dans les élevages pour leur première lutte. La vente aux enchères permet l'exposition des animaux, les échanges et la mise en concurrence des animaux et des acheteurs :

Chaque jour on amène sous un hangard la quantité de bêtes qu'on doit vendre : on place les mâles d'un côté et les femelles de l'autre. Les bêtes peuvent être examinées dans leurs enceintes. On les expose ensuite seule à seule entre trois claies, à la vue des acheteurs : là, il est encore facile de les bien voir pendant la criée [qui] n'est ordinairement qu'un tâtonnement de la part des acheteurs.⁹¹⁸

la législation des ventes de laine ; les lois du 26 février 1792 et du 30 avril 1806 sont citées par Pinoteau, 2021, p. 92.

⁹¹⁷ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 10-11.

⁹¹⁸ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 9]*, p. 8.

La manière de présenter les lots permet ou non la réussite de la vente et la montée des prix pendant la criée. Nous avons vu les industriels s'unir pour faire baisser les prix de la laine lors de ses ventes. Le manque de données empêche d'en savoir plus sur les savoir-faire des directeurs de la ferme et des inspecteurs des bergeries dans leurs manières de conduire les ventes et de faire monter les enchères. Les ventes sont d'ailleurs transformées à partir de l'an 9 (1801) en foire ovine, où bergers, éleveurs, propriétaires, marchands et acheteurs se retrouvent et échangent autour du mérinos, de son élevage et de l'agriculture améliorée :

Les bergers qu'amènent les propriétaires qui se proposent de faire des acquisitions, arrivent, pour la plupart, avec les préventions de l'habitude et de la routine. Ne connaissant que les bêtes à laine de leurs départements, ils n'ont pas la moindre idée de la nature, ni des formes de celles d'Espagne, ni de la qualité et du poids de leurs toisons. Pendant leur séjour à Rambouillet, ils voient faire la tonte et peser les toisons, vendre les laines et animaux. Rien n'égale leur surprise. La curiosité les engage à se questionner les uns les autres ; par ce moyen, ils se communiquent leurs méthodes respectives. Accueillis par les bergers de l'établissement ils en tirent de l'instruction, en conversant avec eux, en les accompagnant aux champs, en examinant l'état des bergeries, et la tenue des troupeaux. Enfin ils entendent raisonner les propriétaires sur les avantages de l'amélioration, en sorte qu'ils reçoivent pour ainsi dire, par tous les organes, la vérité et les bons principes, et gagnent plus en quelques jours passés à Rambouillet, dans cette circonstance, qu'en plusieurs années de pratique dans leurs départements, pendant lesquelles ils n'auraient pas été à portée de faire des comparaisons propres à détruire les erreurs et les préjugés. Il est donc bien important pour les propriétaires et pour l'amélioration en général, que les bergers fréquentent la bergerie de Rambouillet, à l'époque de la vente.⁹¹⁹

Foires agricoles et ovines, les ventes font plus largement partie du projet de rééducation savante des bergers par les élites agronomiques. Dans la construction théorique du bon berger, Carlier, Daubenton et les savants du XIX^e siècle après eux entretiennent un rapport compliqué aux pâtres. D'une part, ils les encensent comme les gardiens des savoirs ovins et pastoraux, qu'il faut consulter :

Les Maîtres de l'art sont des livres vivans, qu'on gagne plus à consulter que toutes les compilations imaginables. Convaincus de cette vérité, nous nous sommes attachés par-dessus tout, à acquérir dans la société des Bergers comme à une Ecole les genres de connoissances relatives à l'exercice & aux parties principales de leur profession.⁹²⁰

De l'autre, et en même temps, ils écrivent que ce sont des êtres routiniers, voire même des illettrés et des idiots. « Ayant pour toute compagnie leurs troupeaux & leurs chiens, [ils] manquent de facilité à s'énoncer : rarement déclarent-ils leurs pensées d'une manière intelligible⁹²¹ ». Alors que Daubenton déclare avoir appris « des gens de la campagne », il se propose dans son traité d'instruire les bergers, alors qu'il ne garde pas lui-même ses propres moutons. Dans cette posture paradoxale, il faut rappeler que ce sont précisément les bergers eux-mêmes qui sauvent à plusieurs reprises les troupeaux des erreurs théoriques du savant (chapitre 2)⁹²². Le moutonnier reconnaît toutefois l'importance du métier de berger et la richesse de ses compétences, qu'il associe dans une définition du bon berger :

⁹¹⁹ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 9]*, p. 16 et *[Compte-rendu de l'an 10]*, p. 16.

⁹²⁰ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 56-57.

⁹²¹ CARLIER, 1770, vol. 1, p. 57.

⁹²² TESSIER, 1839, p. 10-11.

Il faut savoir plus de choses pour le métier de Berger que pour la plupart des autres emplois de la campagne. Un bon Berger doit connaître la meilleure manière de loger son troupeau, de le nourrir, de l'abreuver, de le faire pâturer, de le traiter dans ses maladies, de l'améliorer, & de faire le lavage & la tonte de la laine. Il doit savoir conduire son troupeau & le faire parquer, élever ses chiens, les gouverner & écarter les loups.⁹²³

Une autre manipulation savante de la figure du berger a lieu pendant la Révolution. Bien conscients des statuts du monde de l'élevage, les savants transforment la fonction de berger, notamment lorsqu'il s'agit d'échapper à la guillotine⁹²⁴. Daubenton utilise et usurpe ainsi à son avantage le statut socio-politique du pâtre en 1793 et se fait déclarer *berger* devant les autorités révolutionnaires⁹²⁵. Dans ce jeu des titres et des statuts, dans ces manipulations politiques, les savants républicains abandonnent progressivement la complexité autour du métier de pâtre. Les faux-bergers que sont les savants-agronomes ne voient plus dans les vrais-bergers gardiens de bêtes des êtres mi-savant, mi-ignorant, mais bien des êtres routiniers, qu'il faut rééduquer à l'école de la République, fondée à Rambouillet en 1794. Cette même année, la Convention crée l'école Polytechnique, et la Révolution réinvestit plus largement les écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon. La science est au cœur du projet révolutionnaire telle qu'en témoigne aussi la création du Conservatoire des Arts et Métiers et les musées du Louvre ou d'Histoire naturelle.

Bourgeois se fait l'héritier et le porteur de ces traditions et innovations que l'on retrouve aussi chez Gilbert, Tessier et Huzard. En 1805, il décrit les bergers comme « cette classe d'hommes utiles mais trop bornés pour se mettre au-dessus des préjugés et de toutes préventions ». Ils peuvent localement et ponctuellement « par leur ignorance, leur négligence ou leur insouciance⁹²⁶ » faire dégénérer un troupeau et plus largement nuire au progrès agricole.

Pour parer à cet inconvénient et après plusieurs années encore de ralentissement, le gouvernement m'autorisa à former des élèves bergers à l'établissement. Beaucoup de départements y firent entretenir à leur compte et une pension alimentaire de 25 francs par mois pour chaque élève fut seulement exigée, quantité de propriétaires suivirent cette démarche.⁹²⁷

Devenus ennemis du progrès, les bergers doivent être formés par les autorités par tous les moyens, que ce soit longuement au sein de l'école ou pendant quelques heures ou quelques jours au moment des enchères. En 1799, Huzard et Tessier rappellent le rôle de cette « école-pratique de bergers » et attestent de son succès dans la diffusion des savoirs à travers toute la France, dont le réseau des administrateurs et bergers formés à Rambouillet témoigne :

Cette école a fourni des bergers à la citoyenne Pinchinat, à hatou ; au citoyen Cambise, à Nîmes ; au citoyen Sanguin-Livry, au aincy ; à l'établissement national de Pompadour. Des cinq élèves qui sont maintenant à Rambouillet, l'un est destiné pour l'établissement national de l'Est ; un pour Genève, au frais du citoyen ictet ; un pour Cîteaux, département de la Côte-d'Or, aux frais du citoyen Cha velin ; un pour l'établissement national de Per ignan ; et le cinquième est encore trop jeune encore pour avoir une destination. Le citoyen Olivier, attaché depuis long-temps à la ferme de

⁹²³ DAUBENTON, 1782, p. iii et p. 3.

⁹²⁴ Mellah, 2013, p. 92.

⁹²⁵ Il est aussi surnommé le « berger de Montbard », *Ibid.*, p. 106.

⁹²⁶ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, f. 13 ; voir aussi : TESSIER, 1810, p. 6.

⁹²⁷ AD91, 52J 37 : Mémoire présenté à M. de Fleurieu, , f. 13.

Rambouillet, où il a puisé, sous le citoyen Bourgeois, régisseur, toutes les connaissances, nécessaires pour l'amélioration des troupeaux de race espagnols, a été choisi pour diriger l'établissement de Perpignan.⁹²⁸

Le réseau des établissements est doublé par celui des hommes formés à Rambouillet et envoyés dans les bergeries nationales de la Révolution de l'Empire ou bien dans les bergeries particulières. Pierre Ollivier rejoint Perpignan (1800-1835), Jallifier est nommé à Arles (1805) et Grelet à Chambord. Leur nombre reste faible, cette école étant réservée à l'élite des acheteurs-éleveurs pouvant se permettre l'emploi d'un berger et sa formation à Rambouillet⁹²⁹. Il faut donc relativiser la propagande élaborée par les savants-administrateurs faisant un portrait strictement élogieux de la maison-mère rambolitaine, véritable moule du bon berger de la Révolution et de l'Empire. « On sait déjà que la bergerie de Rambouillet est une excellente école pratique, d'où sont sortis les meilleurs bergers qui existent dans la République⁹³⁰ ». Tessier augmente l'aura des lieux en 1810, lorsqu'il écrit que les hommes formés à Rambouillet « sont les meilleurs bergers du monde⁹³¹ ». Tessier et Huzard poursuivent les efforts des savants pour décrédibiliser les compétences des pâtres et militent pour l'établissement d'un pouvoir disciplinaire sur toute la population :

La classe des bergers, la plupart routiniers et pleins de préjugés, a besoin d'être très-surveillé. Ils ne connaissent qu'une chose, c'est que leurs moutons aillent aux champs et en reviennent bien remplis et rebondis, sans penser que quelquefois l'herbe qu'ils y ont prise par le mauvais temps leur est plus nuisible que profitable.⁹³²

Dans cette formation du bon berger, les savants participent à la construction d'un imaginaire autour d'une classe socio-professionnelle. Domestique ou valet chez les éleveurs, le berger est souvent pensé comme une position sociale inférieure. La construction du nouveau berger et les usurpations du titre en Révolution démontrent le nouveau rôle politique voulu pour le métier de berger. Il s'agit notamment de redorer l'image de ce métier auprès des paysans eux-mêmes.

À Rambouillet et dans les environs les jeunes garçons lorsqu'ils ont fait leur 1^{ère} communion considèrent l'Etat de Pâtre comme un métier déshonorant et vil ; ceci est tellement vrai que les habitants qui ont commencé à mettre leurs bestiaux en troupeaux n'ont pu se procurer d'homme de 15 à 20 ans et au-dessus.⁹³³

Il ne s'agit donc pas d'idéaliser les bergers. Pour d'autres lieux et d'autres temps, Pierre Bourdieu et Henri Lefebvre ont démontré la violence sociale qui régulaient la place de berger

⁹²⁸ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 7*], p. 6.

⁹²⁹ AN, 173AP/bis/8 : état de la composition des troupeaux de la principauté de Wagram, à l'époque du 29 août 1813, domaine de Chambord. Voir la signature du berger-chef : Grelet. AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet 31 décembre 1834, f. 14. Bourgeois écrit : « il y a eu jusqu'à vingt élèves en même temps à l'établissement de Rambouillet le grand nombre de ceux qui en sont sortis jusqu'en 1824, et qui se sont répandus dans les départements a suffi pour généraliser en France les connaissances pastorales ».

⁹³⁰ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 9*], p. 15.

⁹³¹ TESSIER, 1810, p. 328.

⁹³² TESSIER et HUZARD, 1817, p. 7.

⁹³³ ADY, 6Q 464 : Observations sur les avantages et les difficultés de conduire en troupeaux les vaches au pâturage dans les forêts de Rambouillet, [1813].

dans les communautés paysannes montagnardes⁹³⁴. Celui-ci est souvent condamné au célibat, à la solitude, aux aléas du temps et parfois même à la misère. Le métier est rude et même dangereux, notamment pour les enfants quand les loups rôdent et extrêmement dévalorisé par les communautés paysannes comme savantes et politiques. Et même s'il joue un rôle central dans l'économie morale des paysans, le pâtre est marginalisé au sein de sa propre communauté. Plus qu'un simple projet pédagogique, les savants veulent rééduquer les classes agricoles et les guider des ténèbres aux lumières du progrès agraire. Le projet révolutionnaire vise à former des salariés préparés à l'économie fermière moderne, elle-même liée à l'économie de marché des capitalismes agraires et industriels. Le mérinos devient l'une des clefs de voûte de cette modernisation organique des agricultures céréalières.

2. Rambouillet et son *foreland* mérin : les réseaux du mérinos et de la modernisation républicaine

2.1. La mérinisation de Rambouillet. Le mérinos, le berger, la prairie artificielle et l'intensification céréalière : un kit de modernisation

Pour désigner ce processus de diffusion des mérinos, un néologisme est forgé dans les années 1960 : la *mérinisation*. Ce dernier n'existe donc pas avant son invention sous la plume des zootechniciens de Rambouillet, dans un double contexte pédagogique et patrimonial, autour de l'école-musée de Rambouillet. C'est à l'occasion d'une exposition consacrée aux « débuts de la mérinisation⁹³⁵ » qu'en 1964, Raymond Laurans, directeur de la Bergerie nationale et Jean Blanc, ancien élève-berger, cherchent à expliquer comment s'est déroulé le processus d'amélioration par le mérinos et son expansion en France au début du XIX^e siècle. Le terme est ensuite repris par les zootechniciens puis par les historiens, pour décrire non seulement l'expansion française de la race, mais également ses diffusions européennes, puis coloniales et mondiales. Malgré son caractère anachronique, le terme transcrit si bien l'idée d'un processus de diffusion et de colonisation, animale et zootechnique, biologique et génétique, scientifique et technique, qu'il paraît difficile de s'en passer.

La politique ovine avec son réseau de bergeries est la version environnementale du projet impérial de la Révolution de régénération de la nation par la liberté. À la fois colonies et écoles diffuseuses des bonnes graines ovines et pédagogiques, les bergeries sont un volet agricole au sein de « ces projets d'éducation, cette mission civilisatrice de la France qui transforme une partie de l'Europe en républiques sœurs et l'Égypte en colonie nouvelle⁹³⁶ ». Le réseau de

⁹³⁴ Bourdieu, 2002 et Lefebvre, 2014.

⁹³⁵ Blanc et Laurans, 1964.

⁹³⁶ Serna, 2017, p. 152.

pépinières animales et humaines sont autant de graines pensées par les savants et les hommes politiques depuis le XVIII^e siècle pour transformer l'agriculture et intensifier ses productions. Georges Cuvier dans son éloge funèbre à Gilbert résume le projet d'amélioration de la société républicaine par l'agriculture :

L'agriculture n'est que l'art de faire en sorte qu'il y ait toujours, dans un espace donné, la plus grande quantité d'éléments combinés à la fois en substances vivantes. [...] Cette combinaison est le but commun auquel tendent tous ceux qui s'occupent de cet art, depuis le ministre qui dirige et le savant qui médite, jusqu'au manœuvre qui retourne la terre sans savoir ni s'informer pourquoi. [...] Les éléments qui composent les corps organisés tendent sans cesse à se disperser, et se disperseraient bientôt s'ils n'étaient sans cesse ramenés dans la circulation organique par la force de la génération et de la nutrition, si à l'instant où une plante est dans sa force, il ne se trouvait à point nommé un animal pour s'en nourrir ; si la terre ne recevait des animaux en engrais ce qu'elle leur donne en fourrage ; si des végétaux choisis ne forçaient pas l'atmosphère à rendre au sol ce que celui-ci perd par l'exportation de ce qu'il a fait naître. C'est comme dans la circulation politique, où la masse du surnuméraire ne contribue pas autant à l'aisance générale que la rapidité du mouvement. [...] La juste proportion entre les terres à blé et les terres à fourrages, le choix des espèces les plus productives et les plus appropriées à chaque terrain, la perfection de tous les procédés de leur culture, ne suffisent donc pas, il faut souvent que les habitudes des peuples, leur façon de se vêtir, de se nourrir, soient encore modifiées, pour arriver à la solution la plus parfaite de ce grand problème ; et cependant c'est du résultat de tant de rapports compliqués que dépend la prospérité des empires. L'homme, ce roi des autres espèces, ne subsiste qu'à leurs dépens, et c'est leur multiplication qui fait la base de la sienne. N'ayez point assez de bestiaux, et bientôt vos champs effrités ne présenteront plus qu'un sol aride et épuisé ; ayez-en trop, et à la moindre interruption du commerce le peuple viendra vous demander en tumulte ce pain que l'étranger ne lui apportera plus.⁹³⁷

L'agriculture est pensée non seulement comme un art et une culture de l'abondance mais aussi comme un levier politique pour améliorer la République⁹³⁸. Mais le projet agraire est aussi un projet humain et c'est un bon gouvernement assuré par l'équilibre qui est le gage de ce progrès civilisateur et agraire, en un mot, modernisateur. Cuvier synthétise aussi les pensées savantes de la dégénération et de l'amélioration par la bonne nutrition des animaux ; la place de l'agriculture chère aux physiocrates comme base de l'économie politique, et enfin, le couronnement de l'homme libre comme empereur et roi de la nature. « Or, ces nombreuses difficultés, la question des prairies artificielles les embrasse toutes : c'est le pivot de l'agriculture, la clef du système de cet art ; il n'en est aucune branche qui ne soit plus ou moins liée à celle-là⁹³⁹ ». Mais les prairies artificielles vantées par les savants depuis le règne de Louis XVI, notamment par Gilbert, ont besoin d'un animal pour les valoriser⁹⁴⁰. La clé de la réussite du système est apportée par la création et la diffusion du mérinos.

C'est donc à Rambouillet, pendant la Révolution, que les moutonniers d'État fixent la race mérinos matériellement et scientifiquement, par la conservation du type et l'amélioration de la race. De l'autre, le troupeau et la bergerie deviennent les vecteurs de l'amélioration lors des

⁹³⁷ CUVIER, 1861, t. 1, p. 82-83.

⁹³⁸ Orain, 2023.

⁹³⁹ CUVIER, 1861, t. 1, p. 83.

⁹⁴⁰ DE MANTE, 1778 ; La Société royale d'Agriculture de Paris pose un sujet de concours relatif à ces prairies, le 30 mars 1786, Gilbert y est reçu le 2 juin 1787, après une longue enquête de terrain : GILBERT, 1789, réédité pendant la Révolution, notamment dans une version augmentée à Metz, Imprimerie de Behmer, 1796.

ventes. Rambouillet devient ainsi la bergerie-population source dans laquelle on peut *tremper*, *retremper*, *purifier*, *repurifier*, *empreinter* les autres races sur le modèle rambolitain⁹⁴¹. Comme l'écrivent Huzard et Tessier, les acheteurs qui acquièrent un mâle lors des ventes, s'exemptent « pour long-temps de revenir à la source⁹⁴² ». Il paraît essentiel de suivre les réseaux, les circulations *avec* et *en dehors* de Rambouillet, car le système commercial de la ferme est devenu sa raison d'être.

La compilation de l'ensemble des ventes aux enchères de 1793 à 1853, en une base de données informatique, permet de proposer une cartographie sociale et géographique des acheteurs et des lieux d'expansion du mérinos. Si l'histoire des bergeries d'État commence à être connue, l'histoire des mérinisations reste encore à écrire⁹⁴³. Laurent Brassart écrit à propos des bergeries « le caractère nobilitaire de ces ventes n'est plus à prouver. Il correspond d'ailleurs parfaitement au programme défendu par Silvestre, le directeur du bureau d'Agriculture du ministère de l'Intérieur, de ne faire reposer le progrès agricole que sur un partenariat entre l'Etat d'un côté et les grands propriétaires de l'autre⁹⁴⁴ ». Nous proposons ici de compléter les enquêtes sur la bergerie d'Arles et de Perpignan avec la première étape des mérinisations de Rambouillet entre 1793 et 1830. Cette étude est poursuivie dans les chapitres suivants.

De 1793 à 1830, Rambouillet vend aux enchères un total de 2 308 béliers, 2 083 brebis soit 4 391 mérinos reproducteurs au total. En détails, pendant la Révolution de 1793 à 1803, la bergerie vend 914 béliers et 728 brebis, soit 1 642 mérinos purs ; puis, pendant l'Empire de 1804 à 1814, 565 béliers, 639 brebis soit au total 1 358 mérinos purs sont exportés : enfin, pendant la Restauration de 1815 à 1829, ce sont 829 béliers, 716 brebis soit 1 696 animaux au total. Ces chiffres témoignent du maintien de l'intérêt pour les animaux de Rambouillet malgré les transitions politiques.

Le dispositif d'État de la *mérinisation* propose d'acheter les « bons » moutons mérinos dans ses bergeries, dans les fermes privées ou les dépôts. Une bergerie comme Rambouillet en tant que site de démonstration de la culture des prairies artificielles et de l'élevage du mérinos sert de modèle technique, scientifique et politique de la bonne agriculture à diffuser. Elle offre plus largement une sorte de *kit* total de l'amélioration agricole au travers de son école de bergers, de son système de ventes aux enchères de mérinos, de foire agricole et de lieu de pouvoir du

⁹⁴¹ GILBERT 1798b, p. 4 ; LASTEYRIE, 1799, p. 229-230.

⁹⁴² HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 26.

⁹⁴³ Teyssier, 2001 ; Fabre et Lebaudy, 2004 et 2010.

⁹⁴⁴ L'historien prend l'exemple de Perpignan avec la première vente de 153 mérinos du 1^{er} prairial an X, où le prix moyen d'un bélier mérinos est de 144 francs et 87 francs pour une brebis, soit quatre fois le prix de la race du pays. Brassart, 2014, p. 190.

progrès agricole. En suivant les acheteurs, il est possible de reconstituer l'aire d'influence des ventes de Rambouillet et son *foreland*, de son avant-pays mérin.

Les ventes de cette première période documentent deux grands types sociologiques d'acheteurs et améliorateurs de moutons et des terres. Le premier est le mieux documenté du fait de la position politique de ses membres, il s'agit des *mérinomanes*. Le terme désigne les hommes d'État, les princes, les grands propriétaires terriens et les partisans du progrès agricole. Le second type est moins fameux mais il comprend une plus grande série d'acteurs, il s'agit des cultivateurs-éleveurs de mérinos, fermiers ou bien propriétaires, ils sont « agriculteurs » et se distinguent des premiers acteurs par les pratiques d'achats, de quelques bêtes individuelles contre des troupeaux entiers parfois pour les mérinomanes. Un second critère de distinction se dessine sur la relation aux bêtes et au travail de la terre et aux pratiques d'élevage. Ainsi, les premiers valorisent l'achat et la conduite de troupeaux purs, tandis que les seconds pratiquent le métissage avec leurs brebis du pays.

L'historien Jean-Claude Farcy rappelle que la ferme modèle de Louis XVI s'intègre dans une économie régionale agricole et lainière déjà bien établie. « La Beauce se définit, à la fin de l'Ancien Régime, comme une terre à blé et à moutons, la seule activité non agricole, étant liée justement à l'une de ces spéculations : le travail de la laine à domicile sous le contrôle du capital commercial⁹⁴⁵ ». Située entre les plateaux de Beauce et d'Île-de-France, Rambouillet peut fournir un large bassin ovin, agricole et industriel devenant un carrefour géographique et géostratégique de rang national, à la frontière des zones *openfields*. Il peut ainsi produire la matière première de l'amélioration lainière dans les bassins céréaliers. La Révolution transforme progressivement la ferme en pôle de diffusion du mérinos, qui portent les graines de l'amélioration agricole dans un *foreland*⁹⁴⁶, c'est-à-dire un *avant-pays* ou zone de diffusion dont les frontières et les relations sont en train d'être définies, au fil des rencontres entre les mérinos et ses éleveurs. La petite ville de Rambouillet grâce à sa bergerie devient progressivement un haut-lieu de l'agriculture et de l'élevage en France puis dans le monde au cours du XIX^e siècle⁹⁴⁷. La diffusion est extrêmement rapide dans les communes voisines de la bergerie.

Nous savons qu'à partir de 1787, les premiers moutons espagnols sont donnés par le roi et qu'en 1793, l'expansion mérine s'accélère avec la mise en place des ventes. Le tournant commercial a lieu dans les années du Directoire et du Consulat, lorsque les mérinomanes d'État

⁹⁴⁵ Farcy, 1989, vol 1., p. 45. En outre, la Beauce fournit également la viande pour Paris, Fanica, 2001.

⁹⁴⁶ Un *foreland* est un avant-pays, c'est-à-dire la zone d'influence d'un pôle comme un port, une ville, ou bien ici une bergerie d'État. A l'inverse, l'*hinterland* est la zone d'approvisionnement.

⁹⁴⁷ Marache, 2006 et 2021

mettent au point une vaste campagne d'amélioration et de publicité autour de la race mérinos de Rambouillet. Pour Neufchâteau et les savants, il faut imposer progressivement la diffusion du mérinos et son mode d'élevage à toutes les campagnes françaises au moyen d'un réseau de bergeries d'État. Le ministre utilise alors le terme *colonie* pour désigner Rambouillet et les bergeries sœurs⁹⁴⁸. Huzard et Tessier reprennent aussi la notion lorsqu'ils souhaitent « placer des colonies de bêtes à laine espagnoles dans divers points de la France⁹⁴⁹ ». En 1808, l'impératrice Joséphine se félicite de la même manière « d'augmenter [sa] colonie de mérinos et de l'embellir de l'élite de ses troupeaux⁹⁵⁰».

L'expansion ovine est pensée autour des colonies mérines conçue comme des noyaux de population. De ces pôles, en suivant une métaphore végétale de la semence, les graines et les germes du progrès agricole doivent être essaimés. L'importation Gilbert fournit les souches des semences à faire germer : « Les germes sont répandus ; réchauffés par le feu sacré de la liberté, on les verra bientôt couvrir de leurs rameaux le sol entier de la République⁹⁵¹ ». Les bergeries qui accueillent ces animaux-graines sont appelées des « pépinières » à mouton, achevant ainsi le parallèle avec les expériences sur le végétal et l'association des techniques d'élevage et de la science de l'histoire naturelle⁹⁵². Alors que Rambouillet est chargé de diffuser ses germes dans le Nord, Perpignan essaime dans le Sud, et les autres bergeries sur le reste du territoire républicain puis impérial. Huzard et Tessier concluent à la fin de leur dernier compte-rendu révolutionnaire et consulaire :

[Rambouillet] a déjà formé les établissements de Perpignan et de Pompadour, auxquels il a donné non seulement les animaux, mais encore un directeur, des bergers et de l'argent ; a alimenté successivement, pendant qu'ils ont subsisté, les établissements ruraux du Raincy, de Seaux et de la Ménagerie ; fournit des bergers à presque toute la France ; a fait changer de face à l'agriculture d'un grand nombre de pays, par la suppression des jachères et la culture des prairies artificielles nécessaires à la nourriture des bêtes à laine ; donne de bons exemples d'amélioration dans différentes branches de l'économie rurale et domestique.⁹⁵³

⁹⁴⁸ NEUFCHATEAU, 1798, p. 256.

⁹⁴⁹ HUZARD et TESSIER, *Compte rendu de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet et de Versailles, etc.*, Paris, Baudouin, Thermidor an 7, p. 4.

⁹⁵⁰ AN, F/10/594 : lettre de l'impératrice Joséphine au ministre de l'intérieur, Bayonne, 20 juin 1808.

⁹⁵¹ NEUFCHATEAU, 1798, p. 258.

⁹⁵² CARLIER, vol. 1770, p. 699 ; TESSIER, 1839, p. 12 ; Synowiecki, 2019 ; Doron, 2016 ; Blais, 2023.

⁹⁵³ HUZARD et TESSIER, *[Compte-rendu de l'an 11]*, p. 47-48.

2.2. La colonie de Rambouillet et le complexe de l'État mérin : administrateurs, mérinomanes, cultivateurs et mérinisations (1798-1803)

Ce projet de diffusion, d'expansion et d'installation de colonies prend un essor important autour du complexe formé par le ministre Neufchâteau et le savant Gilbert. En 1800, l'établissement de Versailles est supprimé et le domaine est donné au sénateur et futur consul Sieyès. Perpignan (1800-1835⁹⁵⁴) et Pompadour (1800-1807⁹⁵⁵) remplacent ces suppressions.

Les savants achètent quelques animaux, tels Chabert, le directeur d'Alfort, qui acquiert deux béliers, quatre agnelles et quatre antenaises pour 4 680 livres en 1793, ou bien Rougier de la Bergerie (1763-1836) qui acquiert trois béliers une brebis en 1795 et 1797⁹⁵⁷. À Maisons-Alfort, Victor Yvart (1763-1831) achète un bélier de deux ans (61 fr.) en 1798, puis un bélier de trois ans (76 fr.) en 1800 et enfin, un bélier de trois ans en 1801 (412 fr.). Comme l'écrit Tessier pour les moutons de Louis XVI, l'achat de mérinos est aussi un prétexte courtisan pour s'attirer la sympathie du prince impérial.

Joséphine de Beauharnais (1763-1814) est une actrice centrale dans le développement du mérinos de la Révolution au Consulat. Elle possède une ferme à la Malmaison, achetée en 1799 en compagnie du mérinomanes de la première heure Jean Chanorier (1746-1806), un autre domaine agricole à la Ferté-Beauharnais, où son fils développe l'élevage de mérinos⁹⁵⁸. Chanorier s'est d'ailleurs fourni en mérinos à Rambouillet sous Louis XVI, et rejoint la liste des mérinomanes rambolitains, aux côtés de Pierre Bénézech⁹⁵⁹, acheteur en 1797 et de Jean-Marie de Lammerville en 1798⁹⁶⁰. Il élève son troupeau à Croissy pour le transformer dans les manufactures en toiles luxueuses. Après s'être formé à Montbard, puis à Rambouillet, François Grelet est envoyé le 2 octobre 1791 à Croissy chez Chanorier.

L'homme d'affaires Benjamin Delessert (1773-1847) achète en 1799 deux béliers et 20 brebis, un couple en 1805, et un bélier en 1810 et 1812 tout comme François XII de La Rochefoucauld de Liancourt (1747-1827), qui achète régulièrement des mérinos à partir de

⁹⁵⁴ Serna, 2017, p. 210.

⁹⁵⁵ La bergerie de Pompadour est supprimée « à cause de l'humidité du sol et de l'augmentation du haras », TESSIER, 1813, p. 6.

⁹⁵⁷ ADY, 6Q 126. En 1795 : brebis de 5 ans, n° 190, 1275 l. ; 1 bélier, n°203, 1000 l. En 1797, 2 béliers.

⁹⁵⁸ Giraud, 2019.

⁹⁵⁹ Pierre Bénézech (1749-1802) administrateur de Seine-et-Oise, comité du salut public en 1794, président de la commission des armes, poudre et exploitation des mines, crée une manufacture d'armes à Versailles ; ministre de l'intérieur du Directoire (3 novembre 1795- 14 juillet 1797) : crée des conseils d'agriculture, commerce et des arts, réforme l'école polytechnique ; Conseil d'Etat au 18 brumaire ; Bonaparte lui confie l'inspection du palais des Tuileries. Il part pour Haïti avec le contingent colonial de 1802, où il meurt de la fièvre jaune.

⁹⁶⁰ Jean-Marie de Lammerville (1740-1810), officier du roi, député de la noblesse en 1789, membre du comité d'agriculture, à l'Assemblée. Après le 18 brumaire, il se retire dans son domaine autour de ses terres et de son troupeau de mérinos dans le Berry, La Périssette, Dun-sur-Auron (Cher).

1800⁹⁶¹. Les deux hommes s'associeront en 1818 pour fonder la Caisse d'Épargne. Le duc Charles de Choiseul-Praslin (1778-1841) est aussi un acquéreur du Consulat⁹⁶². En 1802-1803, La Fayette se fournit pour son domaine de Seine-et-Marne⁹⁶³.

Parmi les expériences de modernisation en montagne, le projet de Louis Étienne Faure (1759-1850) mérite d'être cité. Conseiller d'arrondissement à Briançon (Hautes-Alpes), Faure introduit des mérinos issus de l'élevage de Tessier-Gilbert (issus de Rambouillet) au Lauzin, dans une ferme expérimentale aménagée à 1 500 mètres d'altitude au-dessus de Briançon. Il y fait créer des terrasses pour développer des prairies artificielles sur le modèle des plaines jusqu'en 1830 afin de nourrir les mérinos⁹⁶⁴. Mais cet essai est un échec, le mérinomanie est ruiné par ses investissements, la ferme est rachetée et les mérinos disparaissent. Il faudrait poursuivre les enquêtes sur la mérinisation des cheptels de montagne en lien avec l'essor du capitalisme mérin en Provence pour situer la chronologie et les matérialités des essais, des croisements, des acteurs et des résistances paysannes. Le suivi de ces tentatives de mérinisation pourrait permettre d'identifier une première tentative de « centralisation » des territoires montagnards au XIX^e siècle autour du projet agricole et mérin, avant le grand moment de l'État forestier (1840-1914)⁹⁶⁵. Les Pyrénées, les Alpes et le Massif Central connaissent des tentatives de mérinisation très précoce pour le massif pyrénéen du fait du partage de la frontière espagnole.

Les trajectoires des Rambouillets démontrent que la spéculation mérine traverse très tôt les frontières européennes. Charles Pictet (1755-1824) et son épouse développent un élevage de mérinos dans le Léman suisse à partir de mérinos de Rambouillet⁹⁶⁶. Entre 1799 et 1801, ils acquièrent quatre béliers et 42 brebis à Rambouillet pour 7 797 francs. L'agronome et son fils diffusent par la suite les produits de ce troupeau en Hongrie et en Russie, démultipliant les influences du Rambouillet en Europe.

⁹⁶¹ ADY, 6Q 126 : en 1800, un bélier et cinq brebis ; en 1808 n° 107, un bélier antenais (605 fr.) en 1816, un bélier de 4 ans, n° 63 (770 fr.).

⁹⁶² ADY, 6Q 126 : en 1800, trois béliers et deux brebis et un bélier en 1808.

⁹⁶³ 1 bélier antenais (n°78 vente de 1802, 327 fr.), 1 bélier de 3 ans (n°84, 300 fr.), 1 brebis de 4 ans (n°129, 210 fr.), 1 brebis antenaise (n°143, 250 fr.), 1 brebis de 6 ans (n°147, 210 fr.) et en 1803 brebis n° 107, 118, 121.

⁹⁶⁴ Faure dédie d'ailleurs son ouvrage à Tessier, FAURE, 1807, p. v-vi et 1814. Faure acquiert en l'an IX un alpage où il fait une série d'expériences agronomiques, mais ruiné, il doit vendre le chalet d'alpage et les terres en 1830, l'héritier de l'acheteur a écrit le récit des lieux : Sentis, 2001, p. 8.

⁹⁶⁵ Buttoud, 1983 ; ROUGIER DE LA BERGERIE, 1801.

⁹⁶⁶ PICTET, 1802.

2.3. Le cas Thomas Jefferson et l'amélioration des races sur quatre générations : diffusion des concepts raciaux et des mérinos aux États-Unis

En 1801, un bélier de Rambouillet traverse l'Atlantique acheté par Eleuthère Irénée du Pont de Nemours (1771-1834) pour son domaine d'Eden Park, à Wilmington dans le Delaware⁹⁶⁷. Ce « parc édénique » attire l'intérêt de Thomas Jefferson (1743-1826), le président des États-Unis (1801-1809). Élevé dans une plantation coloniale et esclavagiste, Jefferson s'intéresse à l'amélioration agricole et industrielle. Il achète et aménage le domaine de Monticello en Virginie et tente d'y faire venir des mérinos à partir de 1793. Il en obtient par contrebande d'Espagne en 1795. William Short (1759-1849), secrétaire particulier de Thomas Jefferson fait suivre au président les différents essais de mérinisation aux États-Unis. Il évoque la diffusion de l'intérêt pour le mouton sur la côte Est, comme une folie du mouton : « We are all sheep mad in this part of the Country, and I am really become very sheepish myself⁹⁶⁸ ». Il vante la réputation de Rambouillet :

You are probably acquainted with the establishment made by the late King at Rambouillet, as it was in your time—The establishment has been preserved & has considerably extended the race of the Spanish sheep in this country—a certain number of the lambs are sold to the highest bidder every year, & as they sell high there is a certainty that those who purchase them mean to take care of them & preserve the race pure—There are besides, several private persons who have large flocks of this kind & find them extremely profitable as well from the high price of their wool as from the sale of the lambs—I know myself of three of these flocks of from four to five hundred within the distance of three leagues only of Paris.⁹⁶⁹

Il propose au président d'obtenir des animaux de Rambouillet puis un berger formé à l'école pour parvenir à une acclimatation :

I have more than once in my former letters troubled you on subjects not merely relative to my affairs, & among them on the Spanish breed of sheep propagated here.—I know not what are your opinions on that subject, but take the liberty of inclosing you the last report of the Commissioners—Several Governments of Europe have made essays towards propagating this breed—It is ascertained that it will succeed in the climates from Sweden to this country inclusive. I wish to see the essay made in our climate. Your present situation would enable you to procure a permission to send out these animals both from here & from Spain, by means of the American Ministers. Otherwise it can be done only by clandestine means.—By my advice a person here who has an estate in New York, made an attempt this last spring to send there a Ram of this breed—he had three embarked which were received on board I believe as provisions—he has just received an account of the arrival of one of them only—the two others died on the passage probably from want of care. In order for the experiment to succeed fully a permission should be obtained for such a number both of rams & ewes as would require the care of a man on purpose—& among the Shepherds yearly educated at Rambouillet, it would be easy to procure one to go out—He would be necessary not only to take care of the flock on the passage but after their arrival, & to instruct others in his art.⁹⁷⁰

⁹⁶⁷ National Archives, Jefferson Papers, William Thornton to Thomas Jefferson, Washington D.C., 10 Mai 1810, *Founders Online*, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/03-02-02-0333> ; *The Papers of Thomas Jefferson*, Retirement Series, vol. 2, 16 November 1809 to 11 August 1810, ed. J. Jefferson Looney. Princeton: Princeton University Press, 2005, p. 379–380.

⁹⁶⁸ *Ibid.*

⁹⁶⁹ NA, To Thomas Jefferson from William Short, 18 September 1800, *Founders Online*, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-32-02-0096> ; *The Papers of Thomas Jefferson*, vol. 32, 1 June 1800–16 February 1801, ed. Barbara B. Oberg. Princeton: Princeton University Press, 2005, pp. 147–160.

⁹⁷⁰ NA, To Thomas Jefferson from William Short, 18 October 1801, *Founders Online*, National Archives, <https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-35-02-0378> ; *The Papers of Thomas Jefferson*, vol. 35, 1 August–30 November 1801, ed. Barbara B. Oberg. Princeton: Princeton University Press, 2008, pp. 461–465.]

Toutefois, aucun animal hormis le bélier de Du Pont, ne semble rejoindre les États-Unis directement depuis l'établissement avant les années 1840 (chapitre 5).

Le projet de Thomas Jefferson et de William Short est plus large. Ces deux membres de l'aristocratie étasunienne souhaitent diffuser le concept de l'amélioration raciale sur quatre générations élaborées par Buffon dans leurs plantations et aux États-Unis. Inspiré des théories agronomiques britanniques et européennes, ils appliquent notamment ce concept dans leurs fermes aussi bien aux animaux qu'aux humains : les mérinos et les esclaves noirs de leurs propriétés sont pris en charge par le programme d'amélioration raciale établi dans l'Histoire naturelle rappelle l'historienne Nancy Isenberg. Thomas Jefferson projette même un programme utopique de république agraire, basée sur la culture de la terre et la figure du cultivateur, régénérateur de la nature. Dans cette utopie, les races animales doivent être améliorées tout comme les humains, afin dans ce dernier cas, de produire des races américaines qui se distingueraient à la fois des races françaises, ou anglaises, mais aussi des races de « sauvages » : Indiens d'Amérique que le président extermine et déporte durant son mandat et les esclaves Noirs d'Amérique qu'il s'agit de civiliser. Et cela passe notamment, pour Jefferson par une application concrète de reproduction d'amélioration sur ses propres esclaves femmes⁹⁷¹. Il faudrait poursuivre les enquêtes sur ces projets agraires et d'économie politique, où les analogies d'amélioration raciales sont au cœur de la pensée et de l'action de l'amélioration agricole, et donc sociale et politique.

Au-delà de cet exemple, le premier réseau révolutionnaire et consulaire est rapidement continué sous l'Empire parfois par les mêmes acteurs.

2.4. Fortunes de France. La mérinisation impériale ou quand la verticalité des projets ralentit le progrès agricole (1804-1815)

Napoléon Bonaparte prend la tête de la France durant le Consulat de 1801 à 1803, puis en tant qu'empereur le 18 mai 1804. Il est marié depuis 1796 avec Joséphine de Beauharnais (1763-1814). Cette dernière *mérinomane* de la première heure a probablement rallié l'empereur à la cause du mérinos au sein d'un réseau aristocratique sous l'Empire. Tout au long de son règne, Napoléon I^{er} soutient la politique royale, révolutionnaire et consulaire d'essor du mérinos et des améliorations agricoles et industrielles, entouré d'une Cour de grands propriétaires, éleveurs et industriels.

Dès 1804, la bergerie impériale d'Arles est créée en Provence ; puis Palant, près de Trèves est créée en 1805 ; en 1806, sont établies à Cère (Landes) et à Clermont près de Nantes (Loire-

⁹⁷¹ Isenberg, 2017, p. 85-104.

Atlantique) deux bergeries ; en 1807, Saint-Georges de Reneins (Rhône) et Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme) et en 1808 : à Oberemmel près Aix-la-Chapelle⁹⁷². « Il faut aussi noter en Italie la présence ancienne d'une grande bergerie à la Mandria de Chivas (Piémont), ainsi que le projet de monter une bergerie dans les États romains après leur conquête⁹⁷³ ». Le régime impérial poursuit l'association entre savants, ministres et hommes d'État. Tessier est nommé inspecteur général des bergeries impériales en 1809, est chargé de trouver les sites d'établissement des nouvelles bergeries à travers l'Empire. En 1810, le ministre de l'Intérieur Chaptal lui commande la publication d'une nouvelle *Instruction sur les bêtes à laine*⁹⁷⁴. Ces colonies mérines reprennent le système de ventes aux enchères rambolitaines et essaient à leur tour les graines mérines, mais elles ne fonctionnent pas aussi bien que la bergerie-mère.

Le cas de la bergerie impériale de Chambord en est un exemple marquant. Elle est créée d'abord au bénéfice de la Légion d'honneur en 1802. Les mérinos sont fournis par Tessier qui les obtient de Madame Gilbert⁹⁷⁵. Le troupeau ne prospère pas. Beaucoup de bêtes meurent, notamment de la « pourriture » et l'élevage disparaît rapidement⁹⁷⁶. En 1809, à l'issue de la victoire de Wagram, Napoléon I^{er} attribue Chambord au maréchal Berthier. Tessier ne parvient pas à convaincre les princes de l'inutilité de renouveler l'expérience : « Je lui fis observer que Chambord n'était pas favorable à cette sorte d'animaux, et qu'il fallait beaucoup de précautions pour n'en pas perdre de la pourriture⁹⁷⁷ ». Ces échecs, explique Tessier, vont à l'encontre du projet d'amélioration en constituant des contre-démonstrations :

Enfin au bout de quelques années on laissa périr tous ces animaux de faim et de misère, ô calamité épouvantable 2 400 peaux furent vendues d'un seul lot ! non seulement ce troupeau eût été conservé par l'effet de l'exportation mais il eût encore peuplé de bêtes à laine fine l'Orléanais, le Berri et la Touraine dont les habitants seront pour longtemps dégoûtés des mérinos par un pareil exemple.⁹⁷⁸

Dès 1798, Gilbert invite à la prudence en matière d'importations massives. Il rappelle l'importance symbolique de mener des projets dont on peut s'assurer la réussite afin de convaincre les propriétaires. À l'inverse, écrit-il, multiplier les projets et les échecs est la meilleure manière de montrer que les projets gouvernementaux et aristocratiques sont basés sur des idées erronées et sont impossibles à mettre en place :

Quoique le gouvernement soit autorisé à extraire à la fois mille brebis et cent béliers, il iroit directement contre le but qu'il se propose, s'il exécutoit en même temps une extraction aussi considérable ; ce n'est pas ici le cas d'imiter la nature, qui sacrifie des milliers de semences à la production d'un seul individu : en

⁹⁷² Poyféré de Cère fait fonder la bergerie sur ses terres et devient inspecteur des bergeries impériales, TESSIER, 1813 ; Teyssier 2001.

⁹⁷³ Cornu et Pinoteau, 2021, p. 84, cite AN, F/1^e/113, dos. 1, lettre du ministère de l'Intérieur au préfet de Rome, 12 décembre 1810.

⁹⁷⁴ TESSIER, 1810 et 1813.

⁹⁷⁵ TESSIER, 1839, p. 21.

⁹⁷⁶ Heude, 2012, p. 143-144.

⁹⁷⁷ TESSIER, 1839, p. 43.

⁹⁷⁸ AD91, 52J 44 : Copie du Rapport adressé à la Chambre des Députés sur le projet de loi de douanes, par Bourgeois, Rambouillet, 1 février 1820.

économie rurale, tout essai d'amélioration qui ne réussit pas est nuisible ; ce sont sur-tout les premiers essais dont le succès est important ; et pour assurer ce succès, il ne suffit pas de préparer, il faut, en quelque sorte, tâter le terrain ; il faut que le désir d'obtenir des bêtes à laine de race pure d'Espagne précède leur arrivée dans les lieux où l'on croira utile de les introduire.⁹⁷⁹

Le savant prévient des risques d'une introduction trop rapide et importante, où les éleveurs ne sont pas consultés, ni informés ni convaincus, d'autant plus que chaque région de l'empire français diffère en termes d'agriculture, de races et de cultures du mouton. La réussite de l'implantation des bergeries tient également à l'adoption du mouton lui-même par les cultivateurs.

L'historien Éric Teyssier s'est intéressé au cas provençal et explique que « la bergerie impériale d'Arles a été accueillie par la méfiance et la suspicion comme toute chose nouvelle dans le monde agricole⁹⁸⁰ ». Au-delà de la reprise du motif de la routine, c'est aussi un problème de nature et de comportement des mérinos qui amène cette « suspicion » comme l'explique Nathalie Magnardi. Alors qu'à Rambouillet, les éleveurs se défient de la taille des nouveaux moutons, les éleveurs-bergers de la Roya (Basses-Alpes) expliquent que les premiers mérinos ne sont pas adaptés à leur conduite pastorale et transhumante, notamment pour la saison estivale qui a lieu dans les alpages : « les mérinos se réunissent difficilement en troupeau, restent éparpillés dans les pacages, et il faut deux hommes bien attentifs pour en garder 50 à 100 lorsqu'il n'en faut qu'un pour garder 150 brebis de la race du pays même dans l'hiver⁹⁸¹ ». La critique des éleveurs dépasse « le procès d'irrationalité⁹⁸² » fait par les savants du mérinos autour de la routine, de la croyance, et de l'ignorance des paysans. Il paraît toutefois difficile d'expliquer plus avant ce comportement ovin, puisque les mérinos sont censés être eux-mêmes des animaux transhumants en Espagne. Il faudrait poursuivre l'enquête sur les pratiques pastorales entre Pyrénées et Alpes aux XVIII^e et XIX^e siècles, chaque système étant spécifique du point de vue des techniques et des savoir-faire de garde⁹⁸³.

Aux yeux des éleveurs-pasteurs de la Roya, les mérinos ne sont donc pas de bons moutons, puisqu'ils ne sont pas des *moutons de troupe* et ne savent pas – ou auxquels on n'a pas appris à – évoluer en groupe comme les bêtes alpines. Ce mauvais comportement ovin implique plus de travail humain et plus de risques, car lors de la garde en alpage dans les montagnes, les brebis qui s'éloignent du troupeau et du berger deviennent des proies faciles pour les prédateurs, loups et chiens. Les éleveurs sont-ils parvenus à transmettre la « culture » animale correspondant à leur pays et à leurs pratiques ? La diffusion large des mérinos en Provence au cours du XIX^e

⁹⁷⁹ GILBERT, 1798c, p. 11-12.

⁹⁸⁰ Teyssier, 2001, p. 212.

⁹⁸¹ Archives départementales des Alpes-Maritimes (06), M 392 : « bêtes à laine », 13 septembre 1813, cité par Magnardi, 2010, p. 258.

⁹⁸² Latour, 1995, p. 432-471.

⁹⁸³ Meuret, 2010a.

siècle – dont les troupeaux rejoignent les montagnes chaque été lors de la transhumance – semble témoigner de l’adoption réciproque de la race et des comportements, permis par le métissage et le mélange progressif des races et des « cultures ovines » des pays provençaux et alpins.

En 1805, un premier état de la mérinisation est dressé dans un annuaire administratif :

C’est sur-tout à cette Ferme expérimentale que la France doit l’amélioration de ses laines, par la mise en vente annuelle des béliers et brebis qui sortent du produit de ce célèbre et superbe troupeau, composé de plus de 500 bêtes à laine fine, de race pure des mérinos espagnols, et qui enrichissent les troupeaux des spéculateurs. Parmi les élèves qui en sont sortis, et qui déjà ont formé plus de vingt troupeaux considérables, on doit citer celui de M. *Jumilhac*, membre de la Société d’Agriculture du département, à Jumeauville ; et celui de MM. *Désavenelle* et *Dumont*, au hameau d’Epluches, commune de Saint-Ouen-l’Aumône, indépendamment du troupeau particulier de M. *Chanorier*, membre de l’Institut, à Croissy-sur-Seine, près Châtou. Les toisons de ces troupeaux rivalisent aujourd’hui avec celles du troupeau de la Ferme nationale de Rambouillet. Puisse la multiplicité de ces établissements précieux, mettre bientôt tous les cultivateurs intelligents à portée de se procurer les béliers nécessaires à former, dans tous les départements, de nouvelles races, tant pures que métis !⁹⁸⁴

Après l’échec relatif de l’importation Gilbert de 1801, tant du point de vue de la qualité que de la quantité, l’État impérial se désengage de l’importation directe et laisse les particuliers s’emparer des animaux⁹⁸⁵. Benjamin Delessert (1773-1847) est un homme politique (député, conseiller général, 1800-1842), un banquier (régent de la Banque de France, 1802-1847) et un philanthrope (fondateur des caisses d’épargne, 1818). Il obtient au nom de sa compagnie 1 000 bêtes espagnoles en 1805. En 1806, l’inspecteur général des haras Jean-François Solanet de Laval (1765-1836) importe des bêtes. En 1808, c’est à Poyféré de Cère (1768-1858) d’en extraire. Nommé régisseur de la bergerie de Cère dans les Landes 1806, dont il tire son nom, il est élu député en 1810. L’acclimatation dans les Landes est un échec⁹⁸⁶.

En 1811, l’armée française profite de la campagne d’Espagne pour piller la cavagne de 14 000 têtes du duc de l’Infantado. Malgré les 10 000 animaux capturés, les Français ne traversent les Pyrénées qu’avec 4 000 animaux, les Espagnols résistant à la tentative de pillage massif par d’une série d’embuscades sur la route du convoi au Nord de Madrid. Laurent Brassart rappelle le rôle de l’invasion française dans la désorganisation de l’élevage espagnol et avec lui celui du projet de mérinisation française. « La mainmise de l’Empereur sur l’Espagne en 1808 abolit *de facto* la frontière. Dès lors, des particuliers partent se procurer des mérinos en Castille à bas prix, pendant que l’État organise même des extractions massives. Cette nouvelle conjoncture politique et économique fragilise les bergeries impériales à partir de 1810⁹⁸⁷ ».

⁹⁸⁴ ADY, PER80 : Annuaire administratif de Seine-et-Oise, Versailles, 1805, p. 324-325.

⁹⁸⁵ Serna, 2017, p. 200.

⁹⁸⁶ JARY DE MANCY, 1837 ; AN, F/10/209/B, lettre au ministre de l’intérieur, 22 prairial an XIII [11 juin 1805] ; Cornu et Pinoteau, 2021, p. 74-76 ;

⁹⁸⁷ Brassart, 2014, p. 193-194.

Ce premier réseau de bergeries est appuyé en 1811 par le système des dépôts de béliers. Rambouillet et les haras servent de modèle pour créer ces dépôts de béliers à travers l'Empire. Bourgeois propose et crée un dépôt à Rambouillet sur autorisation ministérielle en 1802. Il réserve des béliers lors des ventes pour les mettre à disposition des éleveurs qui peuvent croiser leurs brebis avec le reproducteur améliorateur⁹⁸⁸. Ce dispositif est repris dans l'empire à partir de 1811 pour doubler le réseau des bergeries. Le décret impérial du 8 mars 1811 prévoit la création de 60 dépôts, composés de 150 à 250 béliers et confiés à des propriétaires ou fermiers⁹⁸⁹. Bourgeois, Chaptal, Yvart, et la duchesse de Montebello sont volontaires pour accueillir un dépôt dans leurs bergeries. Mais ce projet des mérinomanes d'Empire se solde par un échec. En 1813, seuls 28 dépôts ont été formés et Henri Pinoteau estime que près de 2 500 béliers sont croisés avec 54 000 brebis⁹⁹⁰.

Les ministres de l'Empire adoptent à leur tour le projet agricole et le mérinos. Le 17 Floréal an XI (1803), Talleyrand acquiert avec l'aide de Bonaparte le domaine de Valençay dans le Berry et ses 12 000 hectares de terres⁹⁹¹. La même année, il vient se fournir en bétail à Rambouillet : une génisse et un taurillon, trois béliers et 24 brebis⁹⁹². Il semble que Talleyrand ait tenté plus largement de reproduire une nature rambolitaine dans son domaine, avec le « projet de clôture d'un tiré⁹⁹³ » à Valençay : le nouvel espace cynégétique dialoguant avec l'espace du mérinos. De la même manière, le ministre de la police Fouché en 1806 achète deux béliers mérinos pour son domaine provençal. En 1812, le baron d'Hanneucourt, commandant de la louveterie impériale, achète un bélier et deux brebis mérinos. Le mérinos incarne si bien l'aristocratie d'Empire, qu'Édouard Malinaro met en scène une conversation entre Talleyrand et Fouché autour de leurs élevages de mérinos respectifs, lors du souper du 7 juillet 1815, alors que les deux hommes d'Etat tentent de choisir un nouveau gouverneur pour la France⁹⁹⁴.

La mérinisation se fait autour et en dehors de Rambouillet nous conduisant à poursuivre la cartographie des grands propriétaires à travers la France qui tentent de mériniser les troupeaux départementaux. L'abbé Tessier propose dans son ouvrage posthume de 1839, d'en saisir une partie, comme Charles-Gilbert Morel de Vindé, qui crée à Saint-Cloud une ferme expérimentale avec des mérinos, ou encore le ministre Jean-Antoine Chaptal⁹⁹⁵.

⁹⁸⁸ HUZARD et TESSIER, [*Compte-rendu de l'an 11*], p. 23. Doron, 2016, p. 190-191 et 177-218.

⁹⁸⁹ AN, F/10/1736 : décret impérial du 8 mars 1811 « formation de dépôts de béliers mérinos ».

⁹⁹⁰ Cornu et Pinoteau, 2021, p. 87.

⁹⁹¹ Archives départementales de l'Indre, 66J 260 : Achat par Talleyrand des terres de Valençay, Luçay, Veuil (17 floréal an XI).

⁹⁹² Ce sont les brebis n° 3, n° 4, 15, 24, 43, 49, 86, 104, 113, 120, 122, 123, 129, 132, 141, 142, 147, 149, 150, 152, 156, 158, 160, 161 et les béliers n° 23, 34, 69.

⁹⁹³ AD36, 66J 811.

⁹⁹⁴ MOLINARO Édouard, *Le Souper*, 1992, min 35. (88 min).

⁹⁹⁵ Negre, 2013.

En 1807, Joseph Durand (1769-1855), ministre plénipotentiaire à Stuttgart, se fournit en mérinos de Rambouillet (deux béliers, huit brebis). En 1811, Napoléon I^{er} offre au Grand-duc de Wurtzbourg, qu'il évince en 1801 du trône de Toscane, 25 béliers et 75 brebis d'une valeur de 25 000 fr. Il vend un autre troupeau au roi de Westphalie, qui n'est autre que le frère de l'empereur Jérôme Bonaparte (1784-1860)⁹⁹⁶. Avec les premières années de la Restauration, les échanges avec les Alliés germaniques s'intensifient. En 1814, pendant l'invasion prussienne en France, Bourgeois cache le troupeau en forêt de Rambouillet « et par d'autres moyens lorsque les généraux Blucher et Bulow voulurent le faire emmener en Allemagne⁹⁹⁷ ». En 1814, Louis XVIII fait don de mérinos à une série de princes allemands et autrichiens dont 35 mérinos au prince de Shwartzemberg⁹⁹⁸. Il est convenu entre le chevalier Högel, agent du prince, Huzard et Bourgeois, agissant au nom du roi, que les animaux sont conduits par deux bergers Frucien et Lanjouy qui partent de Rambouillet le 30 juin 1814 pour l'Autriche et parviennent à Vienne le 20 octobre 1814⁹⁹⁹. Wilke et Gumprecht, membres du bureau d'Agriculture de Hambourg, achètent 13 béliers et 24 brebis, en 1816 et 1819, et Cantz de Berlin acquiert trois béliers et six brebis en 1819.

Les mérinomanes promeuvent régulièrement l'élevage pur de mérinos, sur le modèle ramboliteau. Mais cette pratique élitiste est plus lente, plus coûteuse et en conséquence, séduit moins les autres éleveurs. Le mérinoman Charles-Gilbert Morel de Vindé (1759-1842) propose une vision extrême écrivant que « l'établissement des troupeaux entièrement et uniquement métis ne mérite donc aucun encouragement de la part des Sociétés savantes ni du Gouvernement¹⁰⁰⁰ ». Il propose des « troupeaux de progression » afin de parvenir à l'élevage pur du mérinos. De nombreux projets de mérinomanes, du fait de leurs rang politiques tournent

⁹⁹⁶ ADY, 6Q 117 : lettre signée à Versailles, 10 mars 1812. Ce don retire de l'établissement une partie de ces animaux et donc une partie de ses revenus pour cette année.

En 1801, Bonaparte évince Ferdinand III de Toscane du trône de Toscane. Le prince reçoit en compensation l'Electorat de Salzbourg, puis en 1805, le grand-duché de Wurtzbourg, où il règne sous le nom de Ferdinand I^{er}. Allié de Napoléon, il rejoint la coalition en 1813 au Congrès de Vienne. Jérôme Bonaparte (1784-1860) reçoit le trône de Westphalie de 1807 à 1813.

⁹⁹⁷ AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 18.

⁹⁹⁸ ADY, 6Q 124 : correspondance et notes à propos de l'exportation en Allemagne et en Autriche. Ferme de Rambouillet, don de 71 bêtes dont 35 bêtes de Rambouillet et 36 du Roseau, propriété de Bourgeois au prince de Shwartzemberg. AD91, 52J 45 : Lettre du chevalier de Högelmuller, major : Ponctuation entre M. Huzard et le major de Hogelmuller sur l'achat des bêtes à laine chez Mr Bourgeois, directeur de l'établissement rural de Rambouillet : 1^o pour le prince de Schwarzenberg : 4 béliers de deux à quatre ans ; 12 mères du même âge. A marquer avec la lettre S. 2^o pour M. le Comte de Radesjky, 2 béliers de deux ans, 6 mères de deux ans. A marquer avec la lettre R. [...] 2 béliers et 6 mères pour le comte de Huniadeyen, marqués d'un H.

⁹⁹⁹ AD91, 52J 45 : note volante sur le don de mérinos aux princes allemands et autrichiens. ADY, 6Q 124 : lettre au comte de Pradel, Paris, 22 septembre 1818.

¹⁰⁰⁰ MOREL DE VINDÉ, 1808, p. 5.

souvent court du fait des changements fréquents de régimes politiques dans cette période ou comme pour Faure dans les Alpes à cause des investissements financiers.

Dès les années 1810-1830 le terme de *mérinomanes* est forgé pour désigner ces grands fortunés de France, *afficionados*¹⁰⁰¹ du mérinos qui décident de se fournir en mérinos à Rambouillet ou dans les établissements parents pour faire leur cour aux princes et pour s'enrichir au travers d'une spéculation lucrative, tout en participant au progrès agricole, économique, industriel et politique. Faut-il rappeler ici, que le terme de capitalisme est lié à l'élevage, le terme de *capital*, venant du mot *caput*, la tête (de bétail). Les capitalistes du mérinos et du bétail bouclent ainsi une trajectoire sémantique et historique.

Ce « premier empire du mérinos » est poursuivi par les mérinomanes à travers les régimes, par-delà les monarchies absolues puis constitutionnelles, la Révolution, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire. Sous la Restauration, la mérinomanie semble en revanche s'essouffler ou du moins se modifier, et prend une dimension plus strictement financière et commerciale. La perte de l'empire territorial amène à la suppression des établissements hors de France en 1814-1815, puis celle d'Arles est actée en 1825. Pierre Serna identifie la montée durant le Consulat des défenseurs d'un capitalisme industriel et foncier, qui concurrencerait une dimension du projet animal et agricole¹⁰⁰². Mais en réalité, ce sont les cultivateurs qui sont, et demeurent de 1780 à 1830, les acheteurs principaux de mérinos de Rambouillet.

2.5. La mérinisation des troupeaux par les grands cultivateurs et éleveurs

En effet, le second groupe d'acheteurs de mérinos de Rambouillet se compose des cultivateurs dont les fermes varient beaucoup en taille, tant des terres que des troupeaux. Les cultivateurs de 50 départements français viennent se fournir en mérinos à Rambouillet entre 1793 et 1830. Il s'agit pour eux d'augmenter leurs rendements et améliorer leurs troupeaux. Le prix des mérinos augmente et double sous le Consulat. Les brebis vendues entre 50 et 100 francs sont vendues ensuite plus de 200 francs, et les béliers passent d'une centaine de francs à près de 300 francs puis jusqu'à 500 ou 700 francs sous l'Empire. Les prix suivent l'inflation.

En 1825, un bélier de cinq ans, le n°18 détient le record de prix de l'histoire du mérinos de Rambouillet pour les ventes aux enchères : son prix d'achat atteignant les 3 600 francs. C'est Jean Baptiste Barré, cultivateur à Maintenon, Eure-et-Loir qui en est l'acquéreur. D'autres cas démontrent que les cultivateurs investissent bien plus dans les ventes de Rambouillet – dans le nombre, dans les montants alloués et dans la durée – que les mérinomanes.

¹⁰⁰¹ L'*afficionado* désigne en Espagne et le Sud-Ouest de la France les émules de la corrida, ou course de taureaux, qui se diffuse sous l'égide de l'impératrice Eugénie sous le Second Empire.

¹⁰⁰² Serna, 2017, p. 206.

Parmi eux, ce sont les départements des grands bassins céréaliers : Seine-et-Oise (544 béliers, 482 brebis : 691 mérinos), Oise (96 béliers, 114 brebis : 210 mérinos), Seine-et-Marne (308 béliers, 221 brebis : 529 mérinos), Seine (264 béliers, 364 brebis : 489 mérinos), Seine-Inférieure (20 béliers, 100 brebis : 120 mérinos), Loiret (93 béliers, 32 brebis : 125 mérinos), Eure-et-Loir (487 béliers, 295 brebis : 782 mérinos), Aisne (50 béliers, 49 brebis : 99 mérinos), Côte-d'Or (26 béliers, 69 brebis : 95 mérinos). Les régions les plus demandeuses correspondent aux plaines d'Île-de-France, de la Beauce, de la Normandie, de la Champagne et de la Bourgogne du Châtillonnais¹⁰⁰³.

Ce groupe d'acheteurs comprend plus de membres, mais il n'est pas possible de suivre leurs itinéraires par les voies de l'imprimé. Il faudrait poursuivre les travaux de Jean-Claude Farcy et retrouver d'éventuelles traces dans les archives départementales et familiales sur les différents territoires d'importations. Les statistiques élaborées entre la Révolution et l'Empire permettraient aussi de compléter ce tableau¹⁰⁰⁴. En 1799, Huzard et Tessier estiment le nombre de bêtes à laine de race pure et métissées à 6 000 têtes en Seine-et-Oise¹⁰⁰⁵. Il existe 8 000 mérinos en 1806, puis 57 000 en 1813, dans le même département ; tandis que dans l'arrondissement de Chartres, leur population passe de 2 839 mérinos en 1804, à 9 284 mérinos purs et 134 694 métis en 1812¹⁰⁰⁷.

2.6. Des conséquences en France de la première mérinisation : régionalisation et homogénéisation ovine, augmentation des rendements agricoles

C'est le lien entre le pays d'élevage environnant et en particulier la prise en compte de l'avis des cultivateurs, leur séduction et finalement les relations et la proximité avec le pouvoir central des États successifs et les mérinomanes, qui assure la réussite de l'établissement de Rambouillet et de sa mission amélioratrice et modernisatrice. « Avec la création de l'établissement de Rambouillet en 1786, les croisements avec les béliers mérinos vont se généraliser très vite au début du XIX^e siècle. C'est donc à la même époque que débute l'essor des prairies artificielles¹⁰⁰⁸ ».

Cette évolution sur une aussi courte durée est on ne peut plus probante : les modifications de l'élevage ovine, dans la mesure où le mouton mérinos et métis exige plus de nourriture que le beauceron et où le troupeau va s'accroître, exigeaient impérativement l'accroissement des cultures fourragères : « la nouvelle race de moutons était bien plus exigeante que l'ancienne sous le rapport de la quantité et de la qualité de la nourriture ; le mérinos ne doit jamais jeûner si l'on veut que sa toison ne perde rien de ses qualités de finesse. il fallut donc augmenter la production des fourrages et introduire les prairies annuelles sur la sole des jachères

¹⁰⁰³ De manière plus marginale, à Rambouillet, les départements de la Marne, de la Haute-Marne et la Meuse, c'est-à-dire les plaines de Champagne, sont aussi représentées mais leur mérinisation se déroule plus tard autour de Gevrolles (voir chapitre 5).

¹⁰⁰⁴ Cornu et Pinoteau, 2021, p. 88-89 ; Vivier, 2008.

¹⁰⁰⁵ HUZARD Jean-Baptiste, TESSIER Alexandre-Henri, [*Compte-rendu de l'an 7*], p. 18.

¹⁰⁰⁷ Serna, 2017, p. 211. Farcy, 1986, t. 1, p. 201-206.

¹⁰⁰⁸ Les extraits suivants sont de Farcy, 1986, t. 1, p. 192.

nues. L'augmentation des prairies permis l'accroissement du troupeau qui, de son côté, produisit le fumier nécessaire ».

« L'appétit du mérinos, et le stimulant du profit que rapporte la vente des laines fines aux prix très élevés de l'Empire, vont ainsi modifier progressivement l'assolement traditionnel ». L'extension des prairies artificielles fait progressivement reculer la jachère (voir guide-outil). Ces parcelles de terres laissées se régénérer par l'absence de culture sont retournées et labourées puis semées et deviennent des prairies artificielles.

L'arrivée du mérinos permet d'accélérer le processus d'assolement des sols et la régénération plus rapide de la fertilité des sols. La mise en prairies des jachères permet de nourrir les mérinos, qui intéressent l'appétit financier des cultivateurs qui peuvent vendre une laine qui rapporte. En retour, les mérinos fertilisent la terre de leurs déjections, ce qui profite à long terme au système agraire. Pour concentrer les matières organiques, les bergers utilisent les parcs de nuit, qui permettent d'enclorre sur des micro-parcelles au sein des pièces agricoles des clos de fertilisation. De jour en jour, ou plutôt de nuit en nuit, le berger déplace le parc et parvient à fertiliser des soles entières, pour de nombreuses années. De plus, les espèces semées « luzerne, trèfle, sainfoin, sont [...] des « accumulateurs d'azote » ce qui explique l'abondance des récoltes dans les premières années qui suivent leur défrichement¹⁰⁰⁹ ». Fertilisées par les mérinos et par les plantes, les cultures céréalières profitent de ces améliorations de la fertilité, tant en surface, que par les rendements. Ils augmentent tous deux en Beauce et dans les bassins céréaliers du Nord de la France, au cours du XIX^e siècle. En Eure-et-Loir et dans le Calvados, les surfaces céréalières augmentent de 16% et la moyenne nationale approche les 20% d'augmentation des surfaces cultivées¹⁰¹⁰.

La réduction de la jachère et l'extension des prairies artificielles dans l'arrondissement de Chartres en Beauce (1813-1862), d'après les enquêtes dans les séries agricoles menées par J.-C. Farcy, p. 193					La population ovine dans l'arrondissement de Chartres en 1812 d'après AD28, 7M10 : dénombrement des animaux, par Farcy, p. 202			
Années	En prairies artificielles		En jachères		Classe ovine	Indigènes	Métis	Mérinos
	Superficie (en ha)	% parmi les terres labourables	Superficie (en ha)	% parmi les terres labourables				
1813	10 177	5,6	60 000	28	Moutons	31 865	26 103	846
1830	18 087	9,8	46 200	25	Béliers	398	718	835
1840	18 684	10	38 957	21,2	Brebis	30 844	61 975	5 660
1852	39 031	21	21 284	11,4	Agneaux	12 582	45 898	1 943
1862	42 219	22,9	21 671	11,6	Total	75 689	134 694	9 284
					%	34,4	61,3	4,2

Figure 34. Tableaux de l'évolution des parcelles cultivées et de la population de mérinos en Beauce, d'après les travaux de Jean-Claude Farcy.

Souhaité par les agronomes depuis le XVIII^e, le nouveau système agraire fait de la prairie artificielle, du mérinos et de ses métis, un fer de lance d'une régénération de la fertilité du sol

¹⁰⁰⁹ Farcy, 1986, t. 1, p. 195.

¹⁰¹⁰ Farcy, 1986, t. 1, p. 196.

et d'une modernisation « organique » de l'agriculture à l'échelle française et européenne. Les bassins céréaliers du Nord de la France sont les plus largement intéressés par l'adoption de ce système et de cette « technologie » animale, prairiale et agraire. Mais, les mérinos et leur laine fine alimentent et accompagnent la première mutation industrielle mondiale. La civilisation du charbon, de la machine et de l'industrie qu'est la « révolution industrielle » est aussi celle de la civilisation du mérinos¹⁰¹¹. S'il existe une cohérence matérielle entre ressources organiques et industrie de transformation de la laine, l'économie du mérinos témoigne des autres voies tracées au sein d'une époque. Les mérinos sont l'un des rouages organiques et le socle essentiel de l'industrialisation, mais au sein des mérinomanes, les cultivateurs dans la suite de la physiocratie auraient souhaité aussi en faire le cœur de la machine et non la condition de la réussite commerciale. Autour du mérinos, plusieurs philosophies et pensées économiques se développent entre primauté de l'industrie et primauté de l'agriculture et de l'élevage. Le mérinos est ainsi au cœur de l'histoire de tensions et de duels entre capitalismes.

Le mérinos vient renforcer des régions agricoles et ovines, lainières et industrielles déjà bien établies au début du XIX^e siècle. Le cas beauceron témoigne de la pré-existence de races ovines reconnues avant le XIX^e siècle avec des critères de sélection établis notamment d'un point de vue morphologique et de taille. Le cas provençal quant à lui démontre l'adoption du mérinos progressivement dans une économie pastorale et transhumante, que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher du pays d'origine des mérinos espagnols¹⁰¹². Animal des capitalismes, la race est l'incarnation d'une nouvelle abondance agraire, économique et politique pour les grands bassins céréaliers de l'Île-de-France, de Beauce, de Champagne, du Châtillonnais et plus largement dans les grandes plaines du Nord de la France. L'essor de l'agriculture dans ces régions va de pair avec celle du mérinos. De ces associations naît une série de races de mérinos régionales, que ce soit le mérinos précoce ou du Châtillonnais, l'Est à laine, ou ses dérivés comme l'Île-de-France.

La mérinisation touche aussi les régions pastorales et transhumantes. Lorsque le pouvoir royal décide de supprimer l'établissement d'Arles, le 23 avril 1825, il le fait pour des raisons financières. Le revenu des ventes ne permet pas de compenser les frais de fonctionnement. Cette décision est aussitôt suivie de réclamations des autorités locales, le conseil d'arrondissement d'Arles, le conseil général des Bouches-du-Rhône et leurs éleveurs prouvant son intégration territoriale. En Provence, la mérinisation est une réussite et le département des Bouches-du-Rhône compte 180 000 métis sur 500 000 ovins en 1828, et comptait 300 000 métis

¹⁰¹¹ Mathis, 2021 ; Jarrige et Le Roux, 2017 ; Jarrige, 2009.

¹⁰¹² Palluel-Guillard, 1986, p. 123-133.

quelques années plus tôt¹⁰¹³. Depuis le XVIII^e siècle, les propriétaires privés en sont les moteurs, comme La Tour d'Aigues ou Joséphine de Beauharnais qui y introduit un troupeau issu de La Malmaison en 1812. Transmis à François Roux il compte 7 000 têtes en 1820. Le processus se poursuit si bien en Provence, qu'« au début de la Troisième République, l'ancienne race indigène a complètement disparu et le mérinos d'Arles, beaucoup plus qu'un métis, constitue une race entière¹⁰¹⁴ ». En 1921, les « capitalistes », nom donné aux éleveurs de mérinos, créent le premier syndicat ovin, le syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles. L'importance actuelle de la race métisse d'Arles avec ses 250 000 têtes invite à saisir l'histoire de ces mouvements d'améliorations dans la longue durée en suivant les régimes d'acclimatations et d'adoptions au sein des régions d'élevage, plutôt qu'à l'échelle des régimes politiques et au-delà des organismes d'État, chaque région ayant sa mérinisation et ses mérinomanes.

¹⁰¹³ Teyssier, 2001, p. 250-251

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 254.

Conclusion. La domanialité et l'État animal : le pouvoir est dans la chasse et l'élevage

Le domaine et la domanialité, ont un rôle essentiel dans la fabrication de l'État moderne¹⁰¹⁵. L'histoire de l'État, c'est l'histoire de sa domanialité, donc de sa territorialité, c'est-à-dire de la nature enclose par le territoire. De cet ancrage territorial naît un rapport à l'espace politique, au territoire et à la territorialité. Michel Devèze rappelle que les conflits autour de la chasse et de la forêt ont été spécialement vifs dans l'Île-de-France royale. La domanialité c'est aussi la conflictualité comme mode d'existence entre les acteurs princiers, seigneuriaux et les communautés d'habitants. Leurs conflits ont eu un rôle central dans la manière de penser le gouvernement, le droit, le domaine du roi devenant celui de l'État royal puis de l'État-nation¹⁰¹⁶.

Le « banditisme environnemental » et la fabrique de la domanialité et du droit

L'histoire environnementale politique de la chasse peut permettre de poser un premier pas dans cette histoire environnementale de l'État ou plutôt de la domanialité étatique. La dépossession officielle du droit de chasser par la loi monarchique puis républicaine n'arrête pas les classes populaires qui continuent la chasse illégale. Et cette chasse illégale, le braconnage, participe de ce que Karl Jacoby nomme « le banditisme environnemental » d'après le concept de « banditisme social¹⁰¹⁷ » d'Éric Hobsbawm. Le braconnier en tuant les gibiers, pour des raisons politiques et écologiques, se fait justice, à lui et à sa communauté. En outre, il participe de la fabrication du droit. Ces événements tout comme les choix techniques des tactiques de résistances des acteurs populaires illustrent deux aspects centraux dans notre définition de l'« essence de la chasse ».

Les soulèvements paysans à Rambouillet durant les années 1789-1793 démontrent les différentes formes de résistances et de révoltes à l'œuvre sur le territoire : braconnage des hommes, par villages entiers, parades en armes à travers le pays, réclamations auprès des cultivateurs, des propriétaires et des autorités pour que leur soit donné l'opportunité d'acheter du blé sur les marchés. Dans toutes ces opérations, les fusils, les tirs et le braconnage sont associés contre le régime des chasses royales, puis de la monarchie constitutionnelle et contre l'étatisation des communs. Pendant la Révolution ce n'est plus l'accès au gibier qui pose le principal problème pour les autorités, mais la souveraineté sur l'espace et le monopole sur le bois.

¹⁰¹⁵ Genet, 1997, p. 4-6.

¹⁰¹⁶ Saison, 2017 ; Leyte, 1996.

¹⁰¹⁷ Jacoby, 2021, p. 15. Hobsbawm, 1966 et 2008.

Après 1793, les paysans continuent à chasser mais sans les grands coups d'éclat de la Révolution. C'est le retour en terre, avec les chasses d'affûts, de bordures, d'approche, la nuit, au collet, avec des fusils, à la surprise et en cachette. La chasse populaire est autrement spectaculaire, dans le sens où elle permet de revenir à l'étymologie du *spectacle*, c'est-à-dire à l'observation et à la contemplation de la vie des bêtes par l'approche et l'affût au quotidien du comportement des gibiers. Contrairement aux chasses royales basées sur la mise en scène, les braconniers quêtent discrètement le gibier en fonction des saisons et du comportement des animaux eux-mêmes, même si ceux-ci peuvent être le fruit des chasses d'artifice du roi (faisans, cerfs). Ils apprennent ainsi à si bien connaître les gibiers qu'ils se donnent le pouvoir de les piéger et de les tuer sans inquiéter ni les animaux, ni les autorités, puisque leurs « traques spéculatives » leur permettent d'anticiper les comportements des animaux et ceux des policiers de la forêt, dans l'ombre du roi et de l'État.

Ce faisant, l'activité cynégétique, en tant que fait de vouloir mettre à mort un animal, est confirmée comme un geste éminemment politique. Avant 1789, et surtout après, puis jusqu'en 1804, tuer du gibier c'est défendre son territoire, ses champs, ses troupeaux. Tuer un cerf, c'est attaquer l'édifice légal, juridique et politique de la monarchie d'Ancien Régime et son appareil d'État. L'organisation « au débotté » de grandes battues villageoises participe à « singer » les chasses royales, leurs fastes et leur gaspillage des terres¹⁰¹⁸. L'envoi, de la troupe militaire par les autorités révolutionnaires, contre les paysans à travers toute l'Île de France illustre la transmission d'une vision élitiste de la propriété mais aussi « nationale » à travers l'idée d'une domanialité d'Etat où la terre de l'Etat monarchique devient ou redevient bien de l'État, tantôt révolutionnaire, national, monarchiste ou impérial.

Mais alors, il s'agit de protéger les biens du roi étatisés, ce qui pour les habitants locaux des forêts ne change rien dans la pratique. Ce passage illustre aussi la transmission d'une vision culturelle et sociale de la propriété conçue comme un patrimoine total. Un droit qui se veut absolu, en particulier des contingences coutumières immémoriales. Rambouillet et sa domanialité sont l'incarnation du nouveau régime politique et cynégétique en train de se mettre en place et de cette forme de persistance de l'Ancien Régime qu'est la domanialité étatique et princière et sa définition de la propriété de la terre et du gibier¹⁰¹⁹.

¹⁰¹⁸ Cette critique du gaspillage de moyens cynégétiques est formulée par les chasseurs notamment par PROBST Guillaume Frédéric, *Besonderes Gespräche von der Par-Force-Jagd zwischen Nimrod, dem ersten Jäger, und dem weltberühmten Huberto/Entretiens particuliers sur la chasse à courre entre Nimrod, le premier chasseur, et le mondialement célèbre saint Hubert*, 1737, cité Bluchel, 2012, p. 121-122.

¹⁰¹⁹ Vanuxem, 2010 et 2018 ; Meyer, 2010 ; Le Goff, 2004.

Chasser, c'est aussi « rappeler à qui appartient le pouvoir, le pouvoir non seulement de condamner mais aussi d'absoudre¹⁰²⁰ », de laisser en vie et de mettre à mort, de protéger et de détruire. En cela, on peut dire que les paysans sont parfaitement politisés, et que bien avant leur participation à la vie électorale, c'est la « république villageoise¹⁰²¹ » qu'il importe de protéger : la source de la subsistance est l'économie morale et écologique de la communauté dans son espace. Chaque collet posé pour piéger un lapin ou une bête fauve, chaque coup de fusil tiré sur un cerf, sont autant de coups de semonce pour protéger des modes de vie que des actes symboliques de provocation et de résistance politique. Lorsque l'équilibre entre la justice et la tyrannie est en train de se rompre, le braconnage est la réponse politique des pauvres contre le paysage de la faim et de l'injustice environnementale. Un paysage de la conservation que Louis XVI, puis la Révolution française et les régimes du XIX^e siècle, avec le dispositif réinventé de la forêt de chasse instaurent et restaurent à Rambouillet, aux dépens des populations et des individus les plus démunis.

Face à la longue dépossession à l'œuvre, les communautés continuent de résister. Cette résistance de la coutume participe elle aussi de la construction de la domanialité française et de l'histoire de l'État, notamment dans la fabrique du droit de chasse en France puisque celui-ci est reformulé dès la Révolution autour de la propriété du sol¹⁰²². L'habileté du braconnier et celle du garde et des autorités déterminent ici la possibilité des historiens à écrire cette « guerre des forêts ». Karl Jacoby écrit très justement la difficulté à approcher ce monde de l'oralité, les braconniers et les paysans étaient souvent analphabète et aucune trace ne demeure sauf celle de leurs adversaires juridiques¹⁰²³. La Révolution française permet cette écriture, grâce à la prise de plume, de paroles et de fusil. Et ces résistances cynégétiques démontrent comment les dominés, en l'occurrence les communautés paysannes, peuvent participer à la fabrique du droit, en participant à son écriture ou à sa mise à jour. L'entreprise collective des cahiers de doléances pour les États généraux de 1789, puis l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789, en sont la preuve. A l'inverse, les prises d'armes incarnent une forme de justice de la revanche et du banditisme environnemental. Ces résistances et ces violences populaires servent de prétexte aux élites pour instaurer une nouvelle loi cynégétique calquée sur la conception ancienne de la propriété du sol, à laquelle on associe celle de la faune. Cette autre forme légalisée de dépossession environnementale est à la base du droit de chasse en France et démontre la permanence de l'Ancien Régime, par la conception absolue de la propriété privée, qui passe du

¹⁰²⁰ Minard, 2014, p. 159.

¹⁰²¹ Agulhon, 1970.

¹⁰²² Genet, 1997, p. 14.

¹⁰²³ Jacoby, 2021, p. 17-18 ; Ives, 1988.

roi à celle du citoyen Capet, de l'Etat monarchique à celle de la première république. Malgré cela, la loi du fusil crée un nouveau statut quo à Rambouillet. Une fois le gibier détruit, la justice peut faire son œuvre, mais du point de vue du cerf, étranglé par un chien de la meute ou un collet, ou bien criblé de plomb, cela ne changera plus grand chose¹⁰²⁴. Et en 1789, les paysans renversent l'ancien régime cynégétique avec la figure du roi-chasseur en tuant son cœur qu'est la dialectique du roi-cerf. Ces processus de dépossession des communs locaux ne tiennent pas d'un mépris de la notion de communs, mais d'un changement d'échelle et de sens. Les princes, les gouvernements et les États sont en train de transformer les communs locaux en « communs d'État » ou « nationaux¹⁰²⁵ ». L'idée du bien public et de l'intérêt général prennent le pas sur l'intérêt particulier des communautés locales. La Nation prend le pas sur les nations et leurs coutumes. Nous reviendrons sur la nature de la coutume forestière dans le chapitre suivant, restons ici sur sa dimension cynégétique mise en lumière en 1789.

Rambouillet, matrice du mérinos aux frontières des bassins céréaliers et des capitalismes (1786-1830)

Du côté des mérinos, l'histoire de la Révolution française est aussi centrale. Le troupeau et la ferme du roi à Rambouillet sont repris par les révolutionnaires et associés dans leur nouveau projet politique de régénération de la société et de la nature. Les animaux deviennent les outils de l'amélioration républicaine et le parc est républicanisé et nationalisé, tout comme le troupeau et la ferme. De sanctuaire royal, Rambouillet devient lieu républicain en tant que conservatoire des mérinos et pôle de la modernisation de l'agriculture. Ce rôle de ferme-modèle, amélioratrice et modernisatrice, initié sous Louis XVI, est poursuivi par la Révolution.

Le succès de Rambouillet et son maintien à travers les régimes témoigne de la réussite des administrateurs à associer le plus grand nombre d'acteurs au sein du réseau local. Le premier d'entre eux est l'État. Le système des ventes de Rambouillet créé par Louis XVI et le Comte d'Angiviller est rénové sous la forme des enchères en 1793. Il permet l'association de l'aristocratie royale, puis des élites agricoles, industrielles, financières et terriennes des différents régimes successifs sous une forme de concurrence économique et agricole. La manne financière créée par la vente annuelle permet de démontrer l'utilité du site, devant les commissions et les inspecteurs de 1789 à 1830. La bonne gestion financière et administrative est complétée par la force des associations politiques et scientifiques entre naturalistes,

¹⁰²⁴ Minard, p. 169 et 171.

¹⁰²⁵ Warren, 1997, p. 11-12 et 25.

vétérinaires, puis agronomes et les hommes d'État, du maire au sénateur, jusqu'aux premiers ministres et aux princes eux-mêmes, comme Napoléon I^{er} ou Joséphine.

Les grands cultivateurs s'illustrent dans leur résistance au projet étatique, et exigent la modification de la morphologie des brebis de Rambouillet. Ce faisant, ils participent avec le complexe étatique et savant à la mise en place de la première race ovine française, dans sa nouvelle acception de population d'animal domestique, reproduit dans la pureté raciale, c'est-à-dire à la fois un lignage (ou une hérédité) et une morphologie, qui est fixée et reproduite sur un moule établi par des savants, des hommes politiques et des bergers d'État.

Avec l'exportation des produits de Rambouillet à travers la France puis l'Europe, la bergerie diffuse ses mérinos et avec lui un nom, une réputation et tout un système agraire et un projet agro-industriel. Si le mouton du roi, devient mérinos républicain, puis consulaire et impérial, le nom de Rambouillet demeure et se diffuse à travers les territoires, par-delà les régimes politiques. Le soutien des éleveurs et des mérinomanes à chaque remise en cause de l'établissement démontre la réussite du système.

La spéculation agricole et financière mérine réunit les nouvelles élites des régimes impériaux et de la Restauration. Ces dernières semblent plus sensibles à une forme de libéralisme commercial et industriel, qu'à une relation physiocratique à l'agriculture. Dès 1814, un projet de libéralisation du marché de la laine est proposé par les pairs, propriétaires d'industries mais le gouvernement s'y oppose¹⁰²⁶. Les archives de Charles-Germain Bourgeois fils témoignent de ces controverses¹⁰²⁷. Bourgeois dénonce l'influence de plus en plus forte des industriels et des négociants lainiers face aux « bergers car ce sont les propriétaires bergers qui fournissent des laines à la France et non les économistes spéculateurs, dont les savantes doctrines ne sauroient être pratiquées par la masse de simples cultivateurs qui sont au fond les véritables fournisseurs des États¹⁰²⁸ ».

C'est donc le rapport aux animaux, aux troupeaux, à l'agriculture qu'il met en avant, c'est-à-dire le travail de la terre comme motif de légitimité. Et c'est souvent le savoir-faire du prolétariat ou du salariat agricole qui sauvent les entreprises modernisatrices et mérines, à commencer par Montbard et Rambouillet. Dans ces rapports de pouvoirs, ce sont finalement les savoirs des cultivateurs et leur savoir-faire qui sont clé de la réussite agricole dans le temps, au-delà des aléas politiques, comme l'atteste la trajectoire des Bourgeois au XIX^e siècle.

¹⁰²⁶ Cornu et Pinoteau, 2021, p. 92.

¹⁰²⁷ AD91, 52J 40, 41, 44, 45.

¹⁰²⁸ AD91, 52J 45 : Lettre de Bourgeois au comte de Polignac, Paris, 24 février 1830, au sujet d'une première réunion d'agriculteurs propriétaires de troupeau, le mardi 9 mars 1830, rue de Grenelle St-Germain, n° 45 chez le comte de Polignac.

Si la valeur au travail diffère, l'industriel et le cultivateur sont les revers d'une même médaille et d'un même système d'amélioration¹⁰²⁹. Les deux élites sont liées par leur relation au sol par la propriété, comme marqueur d'identité et d'appartenance. Cette élite du blé, de la grande propriété, de la prairie artificielle, devient aussi celle du mérinos entre 1780 et 1830. Elles fondent leur puissance sur une nature agricole améliorée nécessitant un prolétariat agricole qu'il faut éduquer à l'innovation. Si les cultivateurs sont peu aidés par le système de cour, les mérinomanes n'ayant pas l'expérience du travail et de l'agriculture soutiennent des projets en forme de folies des grandeurs dont il ne reste parfois rien au bout de quelques années, à quelques exceptions près. Leur proximité avec les régimes est un avantage qui peut rapidement tourner au risque, en cas de renversement politique.

L'amélioration agricole va de pair avec l'amélioration industrielle. Les producteurs de laine et de céréales fournissent la matière première aux industries, parfois possédés par les mérinomanes. Il manque des études empiriques sur ces questions précises afin d'aller plus loin que ces quelques constats. Il faudrait poursuivre l'étude des mérinisations en lien avec celles des industrialisations pour identifier le rôle du mérinos et de sa laine fine dans cette phase de modernisation des années 1780-1850. Cette période connue de l'historiographie sous les noms de « révolution industrielle¹⁰³⁰ », « fourragère » et « agricole », semble être aussi celle du mérinos, ce premier rouage animal de la machine. Aux côtés d'une « Europe des réformes agraires¹⁰³¹ », il faudrait s'intéresser à une « Europe des mérinos et du mouton » et plus largement des bétails, comme animaux moteurs des systèmes d'améliorations agricoles et vecteurs du progrès des Modernes.

En dehors de ces considérations nationales, la trajectoire locale du Rambouillet, dans les années de l'Empire et de la Restauration, permet de s'interroger sur les imbrications des échelles, des activités, des goûts et des choix des princes sur les entreprises de modernisation. Car si le cours de la laine et les politiques princières et d'Etat sont à même d'influencer un établissement comme Rambouillet, c'est aussi la nature domaniale elle-même et son usage par les princes qui déterminent l'état de santé du système des bergeries et de la mérinisation. En 1804, avec le retour des princes à Rambouillet, la nature du domaine est affectée par la restauration du régime des chasses et avec elle c'est la terre du mérinos que le retour du prince-chasseur et du roi-gibier transforme et questionne.

¹⁰²⁹ Polanyi, [1944] 2001, p. 194-195.

¹⁰³⁰ L'expression se développe dès les années 1810, Marx, [1964] 2000, p. 187.

¹⁰³¹ Jessenne et Vivier, 2016 ; Jarrige, 2023.

Chapitre 4 : La restauration des Chasses : empire, régimes et paysages de la conservation (1804-1830)



Figure 35. Henri-Gérard Fontallard, S. M. Charles X a été chassé à Rambouillet, lithographie coloriée, 1830, 19,5 x 18,6 cm, BNF, De Vinck, 11443.

Introduction. Restaurer et conserver la nature des chasses

En mai 1804, Napoléon I^{er} se fait proclamer empereur et le 4 novembre 1804, il visite pour la première fois le domaine de Rambouillet. Il se rend au château et à la bergerie, accompagné de sa cour. Il est accueilli par le receveur du domaine de La Motte, qui lui remet une notice historique sur l'histoire du domaine mais aussi par Tessier, qui fait figure de véritable savant et administrateur « girouette » entre monarchie, empire et république. L'empereur charge l'architecte Guillaume Trepsat (1743-1813) de la rénovation du château et de la construction de la nouvelle bergerie. Mais celui-ci fait démolir l'aile du château accueillant notamment la bibliothèque, ce qui lui vaut son renvoi du chantier impérial de Rambouillet. Il est remplacé par Auguste Famin (1776-1859) qui dirige la construction de la bergerie impériale.

Dès les premiers mois de son règne, l'empereur restaure l'élevage de gibier et refait de la chasse un lieu de souveraineté politique. Fasciné par Louis XVI, l'empereur recrée un système cynégétique princier et d'État calqué sur le modèle royal, dont il reprend d'ailleurs la liste civile

de 1791¹⁰³². Le prince restaure l'administration de la Vénérerie et ressuscite les anciens domaines royaux sous le statut de *capitaineries forestières*, une référence directe au statut d'Ancien Régime. De plus, de 1804 à 1830, les princes tentent de reconstituer l'ancienne emprise territoriale du domaine. Si l'on ignore l'état du territoire sous Napoléon I^{er}, il se compose de 13 963 ha en 1817, soit une réduction de près de 10 000 ha, du fait de la perte des droits féodaux de la monarchie absolue et de la propriété des villages entiers. Les Bourbons rachètent près de 1 490 ha mais restituent également les biens des anciens émigrés telle la forêt de la Celle.

Napoléon I^{er} et Charles X tentent de renouer avec la vénérerie du cerf. L'empereur préfère chevaucher que chasser et c'est un piètre tireur du fait de sa myopie. Il blesse faisans, chiens et cerfs aux hallalis et éborgne même le maréchal André Masséna¹⁰³³. Le comte d'Artois chasse avec ses fils les ducs d'Angoulême et de Berry. Quand il est sacré roi, en 1824, Charles X a 67 ans et délègue les chasses à courre à son fils. Le nombre de chasses témoigne de la différence entre la pression de chasse de l'Empire et de la Restauration. Napoléon I^{er} chasse 20 fois à tir à Rambouillet en 10 ans et les Bourbons 60 fois en 17 ans (soit une moyenne de 3,5 fois par an)¹⁰³⁴. Quant aux chasses à courre, 16 séjours peuvent être répertoriés sous l'Empire et 268 dates pour 278 cerfs tués sous la Restauration¹⁰³⁵. En comparaison, Louis XVI chasse 287 fois en 11 ans. La restauration cynégétique se lit aussi dans la tentative de renouer avec la fauconnerie à Rambouillet le 15 août 1810¹⁰³⁶.

Nous ne reviendrons pas sur les pratiques de vénérerie à Rambouillet, dans la mesure où elles ont été largement étudiées dans le chapitre 1. De plus, l'étude de Charles-Eloi Vial renseigne sur les évolutions majeures de la pratique sous les Bourbons restaurés. Il convient d'en rappeler les principales conclusions. Selon Vial, si l'empereur puis les Bourbons et leurs Véneries parviennent à restaurer un complexe administratif et curial autour de la chasse, ils échouent à recontacter l'édifice politique et symbolique d'Ancien Régime et inventent une nouvelle tradition, en lien avec les enjeux du temps. Napoléon I^{er} fait de la chasse un « présent politique » constitué d'événements uniques supprimant le rythme cyclique royal. La chasse à courre prend trop de temps aux yeux des princes et les veneurs sélectionnent les chiens et les chevaux pour les rendre plus rapides, notamment en les croisant avec des animaux anglais, comme au XVIII^e

¹⁰³² L'empereur reprend et fait ajuster les fusils du roi Louis XVI, Vial, 2016, p. 67.

¹⁰³³ Vial 2016, p. 41-46

¹⁰³⁴ L'empereur vient peu à Rambouillet pendant son règne, de 1804 à 1814, 38 dates et séjours de chasses peuvent être documentées : le 3 mai 1806, 200 pièces sont tuées ; les 16 et 17 août 1806, 108 et 98 pièces respectivement. Pour le 3 mai 1806 : *L'Abeille du Nord*, 16 mai 1806, p. 265 ; *La Croix*, 22 février 1951, p. 4 ; Vial, 2016, p. 641-642 et p. 636-684.

¹⁰³⁵ Le total de séjours et de dates de chasse est de 38 dates ou séjours de chasse à Rambouillet pour Napoléon contre 328 dates pour les Bourbons restaurés.

¹⁰³⁶ Vial 2016, p. 673, il cite AN, O2 132, fol. 73.

siècle avec les anglo-normands. Charles-Eloi Vial invite à compléter son approche à l'échelon « central » par une approche territoriale¹⁰³⁷.

Nous suivrons donc la restauration cynégétique au fil de la gestion domaniale, en nous intéressant aux politiques de repeuplements des gibiers et aux grands aménagements de chasse à tir dans les sections I et II. La restauration des chasses et de la conservation du gibier est à Rambouillet un succès. Nous reviendrons dans les sections III et IV sur la cascade trophique et environnementale qui touche le domaine et ses communautés, de la restauration des chasses à la « guerre des braconniers¹⁰³⁸ » jusqu'à la réorientation de l'élevage à la ferme d'État.

I. L'Empire et la restauration du régime des chasses au domaine (1805-1814)

1. Restaurer le paradis royal et sa nature cynégétique

1.1. Le repeuplement du domaine en grand gibier

Dès le début de son règne, Napoléon I^{er} veille à se réapproprier l'édifice cynégétique de l'Ancien Régime. La première mesure est de retrouver et de réinventer les pratiques de l'administration de papier. Le bibliothécaire de l'empereur Ripault rassemble ainsi les collections archivistiques de Louis XV et Louis XVI pour servir au maréchal Berthier, grand veneur de l'empereur¹⁰³⁹. Le 1^{er} vendémiaire an XIII (23 septembre 1804), ce dernier présente à Napoléon I^{er} le *Livret pour les chasses de l'empereur*, sur le modèle réinventé du *Journal des chasses* du roi¹⁰⁴⁰. Le grand veneur dresse l'état du potentiel cynégétique des domaines et modélise ainsi des pratiques de comptage et d'estimation faunique apparues à Rambouillet sous Louis XVI. Ces informations sont complétées par des conseils cynégétiques à l'attention du nouveau prince qui ignore tout de la manière de chasser dans les domaines et leur saisonnalité¹⁰⁴¹.

Forêt de Marly : 7 cerfs, 12 grands sangliers. On fait observer à Sa Majesté que le courre de la forêt de Marly est très mauvais l'hiver. *Forêt de St-Germain* : 1 bon cerf venant du Hanôvre, 1 gros sanglier courant bien. La forest de St. Germain étant plus avantageuse pour chasser l'hiver Sa Majesté peut y faire de belles chasses. Bois du Butard : 1 gros daim très méchant est dans l'enceinte du Butard. On l'attaquera dans l'enceinte, en laissant les portes ouvertes et il fera une belle chasse, soit dans les bois de fausse repose, soit dans ceux du Butard. On observe à Sa Majesté, que la récolte et les vendanges étant entièrement terminées, il n'y a aucun inconvénient à ce que ces animaux débouchent en plaine. *Bois de Boulogne* : 1 gros daim.

¹⁰³⁷ Vial, 2016, p. 29.

¹⁰³⁸ Hopkins, 1985.

¹⁰³⁹ Vial, 2016, p. 65.

¹⁰⁴⁰ AN, AF/IV/*/1707 : Livret pour les chasses de l'Empereur au 1^{er} vendémiaire an XIII.

¹⁰⁴¹ On retrouve ces conseils cynégétiques lors de la visite de novembre 1804 à Rambouillet où Delamotte rappelle la saisonnalité des pratiques des chasses royales : « Le Roi aimait beaucoup Rambouillet. [...] Pendans les quatre mois (Mai, Juin, Juillet et Août) que l'équipage de la Venerie passait à Rambouillet, le Roi y venait chasser presque toutes les Semaines », ADY, 2Q 37 : Mémoire historique sur le Domaine de Rambouillet présenté à l'Empereur Napoléon la première fois qu'il a occupé ce Château le 12 Brumaire an 13 (4 Novembre 1804). Par M. Delamotte, Receveur de ce Domaine. Avec une suite jusqu'en 1845.

Forêt de Rambouillet : 6 gros cerfs. *Forêt de Compiègne et de l'Aigue* : environ 20 cerfs. *Forêt de Fontainebleau* : 9 cerfs.¹⁰⁴²

Le début du règne de Napoléon I^{er} se distingue par un manque de gibier dans l'ensemble des domaines. Les populations d'animaux ont été détruites pendant la Révolution, comme le confirme quelque mois plus tard le comptage de l'ensemble des populations de grand gibier des capitaineries, dressé le 1^{er} février 1805. Les capitaineries de Versailles (83 animaux), Saint-Germain (94 animaux), Rambouillet (49 animaux), Fontainebleau (55 animaux) et Compiègne (140 animaux) ne comptent plus que 421 grands gibiers (cerfs, daims, sangliers, chevreuils).

Si les « simples estimations de densité des populations ne suffisent pas à estimer quelle est leur vulnérabilité face à la perte de diversité génétique¹⁰⁴³ », la réduction presque totale de la population à Rambouillet permet de situer un *goulot d'étranglement* génétique pour les cerfs et les chevreuils entre 1789 et 1805. Un phénomène écologique et génétique qui peut entraîner des conséquences plusieurs années, décennies ou siècles plus tard. La perte du patrimoine génétique et la reproduction en faible effectif (consanguinité) peuvent affecter la diversité génétique et la résilience des populations lors de changements contextuels rapides (climat, météorologie).

À la suite des comptages de 1804 et 1805, l'empereur et ses officiers prennent une série de mesures pour restaurer le potentiel cynégétique de Rambouillet. L'empereur fait rénover le complexe d'élevage créé sous Louis XVI¹⁰⁴⁴. Le Petit Parc est restauré comme réserve de peuplement en grands gibiers. Sur le modèle de l'élevage du bétail, les chasseurs y placent un cerf pour trois biches pour servir de noyau reproducteur. En 1805, Napoléon se trouve dans l'Est de l'Empire et reçoit une série de présents, notamment des animaux de chasse. Les 7 août et 20 novembre 1806, Serracin, le capitaine forestier de Rambouillet, reçoit deux expéditions de cervidés allemands. La première est composée de quatre cerfs élaphe et la seconde de cinq cerfs et six daims d'Allemagne, tous « bien portants ». Ils sont tous placés dans le Petit Parc¹⁰⁴⁵.

Ce nouveau noyau de population permet de repeupler progressivement le domaine. En 1811, la population est estimée à 39 cerfs, 64 biches et 25 faons soient 128 cerfs élaphe¹⁰⁴⁶. Le faible

¹⁰⁴² AN, AF/IV*/1707 : Livret pour les chasses de l'Empereur au 1^{er} vendémiaire an XIII.

¹⁰⁴³ Ricklefs et Miller, 2005, p. 288.

¹⁰⁴⁴ En 1804, les faisans sont élevés dans la Laiterie avant que l'empereur ne déluge les mérinos de la Couverie pour les faire placer dans la nouvelle bergerie, Vial, 2020, §15.

¹⁰⁴⁵ Première expédition de cerfs élaphe : 1 cerf dix cors jeune, 2 secondes tête, et 1 biche. Deuxième expédition : cerfs élaphe : 1 cerf troisième tête, 1 seconde tête, 1 daguet et 2 faons mâles ; daims : 1 seconde tête soupe de lait, 1 hère, 4 daines. ADY, 6Q 503 : Etat des animaux dont le couvert a été confié au garde général par ordre de S.A.S le Prince de Neufchâtel, Grand-Veneur, convoi expédié de Strasbourg le 4 juillet 1806 et Etat des animaux dont le convoi a été confié aux S. Beigné et Beruef gardes forestiers de la 20^e conservation. Ledis convoi expédié de Strasbourg le 22 juillet 1806 et arrivé aujourd'hui à Rambouillet.

¹⁰⁴⁶ ADY, 6Q 503 : Rapport des animaux dont les gardes ont pris connaissance dans les forêts de la capitainerie de Rambouillet, 1811.

nombre de chasses et la politique conservatoire sous Napoléon I^{er} permettent le repeuplement pendant l'Empire et le legs à la Restauration d'une population de 123 cerfs, 195 biches et 15 faons, soient 333 animaux en 1817¹⁰⁴⁷. Le nouveau régime systématise les comptages annuels de 1817 à 1828, ce qui permet de suivre l'évolution des populations de gibier à Rambouillet et la transmission du cheptel. En parallèle des bêtes fauves, c'est le gibier à plume qui est restauré par l'empereur et ses hommes au sein de la faisanderie.

1.2. La faisanderie de Rambouillet pour repeupler les domaines impériaux (1805-1814)

En 1805, Napoléon I^{er} fait réaffecter la Couverie-Octogone de Louis XVI au service des Chasses et le bâtiment devenu bergerie républicaine retourne à sa vocation de faisanderie, non plus royale mais impériale. Le troupeau de mérinos et le maître berger sont délogés de la Faisanderie et rejoignent la nouvelle bergerie. Entre 1805 et 1808, des parquets sont réaménagés et permettent à nouveau d'élever du gibier¹⁰⁴⁸. Dès le mois d'août 1805, il existe huit parquets, peuplés de 40 poules faisanes qui produisent 400 faisandeaux¹⁰⁴⁹. La faisanderie de Rambouillet sert de matrice à la nouvelle population de gibier et dès 1806, la production de gibier est suffisante pour fournir les autres faisanderie impériales¹⁰⁵⁰.

Le *journal* de Serracin, le capitaine forestier du domaine de Rambouillet, permet de suivre la saison d'élevage de 1807¹⁰⁵¹. Le 12 avril 1807, 115 poules faisanes ont été enfermées en parquets au lieu de 85 l'année précédente¹⁰⁵². Le 4 mai 1807, la faisanderie obtient 2 014 œufs issus de la ponte des reproductrices capturées et placées dans les parquets de reproduction, sans compter les couvées naturelles de faisans et perdreaux dans le Grand Parc¹⁰⁵³. En juin 1807, 750 faisandeaux sont élevés à la Faisanderie : la réussite à l'éclosion est donc faible (37,24%). En octobre 1807, « 26 nouveaux parquets [sont construits] à la Faisanderie à 221 fr. 40 l'un, soit 5.756 fr 40¹⁰⁵⁴ » pour augmenter la production. Ces travaux se poursuivent tout au long de l'Empire. En 1809, un nouvel enclos est construit en poteaux et treillages peints en vert, autour

¹⁰⁴⁷ Collection privée B : *Livret des Chasses du Roi pour 1817*.

¹⁰⁴⁸ En germinal an 13 (mars-avril 1805), la ferme offre à la capitainerie des chasses, les morceaux de grillages, qui proviennent de la Ménagerie de Versailles, ils sont destinés à habiller les nouveaux parquets à faisans de la Faisanderie : ADY, 6Q 125 : an 13, délivrance de grillages pour la clôture des parquets des faisans dans la forêt de Rambouillet, floréal-germinal an 13. Pierre Serna rappelle que les cages de la ménagerie du Muséum national de Paris ont aussi été construites à partir des grilles et cages de la Ménagerie reçue le 27 floréal an II (16 mai 1794), Serna, 2017, p. 94-95. ADY, 6Q 501 : lettre du 24 thermidor an 13 (12 août 1805) ; En 1808, le Grand veneur alloue au capitaine Serracin une somme de trois mille francs pour établir douze parquets à Rambouillet, ADY, 6Q 501 : Lettre du vice-connétable Grand veneur à Serracin, Paris, Avril 1808.

¹⁰⁴⁹ ADY, 6Q 501 : lettre n° 24, de Serracin, Rambouillet, 24 thermidor an 13 (12 août 1805).

¹⁰⁵⁰ Vial, 2020, §5.

¹⁰⁵¹ GRANGER, 1925, p. 90.

¹⁰⁵² GRANGER, 1925, p. 92.

¹⁰⁵³ *Ibid.*

¹⁰⁵⁴ Le capitaine Serracin cité par GRANGER, 1925, p. 93. Vial, 2020, §15.

de la Couverie : « le pourtour des Bois et champs servant aux Eleves de la faisanderie contient 1105 metres de long, 1,95 de haut, produit une superficie de 2154,95 [manque l'unité de mesure]¹⁰⁵⁵ ». Et en 1811, Auguste Famin modernise la Couverie¹⁰⁵⁶. Ces travaux sont le signe de l'abandon du clos du Corps de Garde au Sud, complètement reboisé pendant la Révolution, comme le montrent les cartes domaniales (voir outil).

1.3. Des filets de chasse royaux aux tirés impériaux (1805-1814)

En 1805, le domaine de Rambouillet accueille encore les vestiges du parcours cynégétique projeté sous Louis XVI. Les *filets*¹⁰⁵⁷ et remises servent à « la retraite et la propagation du gibier¹⁰⁵⁸ ». Mais les arbres ont recolonisé l'espace pendant la Révolution. Il faut reprendre l'entretien et ouvrir des layons pour permettre le passage de l'empereur lors des chasses¹⁰⁵⁹. En 1807, l'ordre est donné de laisser 6 mètres de terres à ensemercer sur toutes les bordures des filets impériaux¹⁰⁶⁰. Le sarrasin est cultivé et laissé sur pied, offrant couvert et nourriture aux faisans.

En 1811, le capitaine Serracin propose le rachat de 2 000 hectares en bordure du parc pour constituer une grande plaine de tir de Gazeran et de Rambouillet. L'objectif de la mise en réserve est de faciliter la reproduction du gibier, de limiter le braconnage et les destructions causées « par les bergers au moyen des manœuvres qu'ils font faire à leurs troupeaux ». Ce projet permettrait de reconstituer une réserve à perdrix, de nourrir les grands gibiers, sans remettre en cause les cultures selon Serracin.

Les Seigneurs Suzerains avaient le droit exclusif de la chasse, ce droit était exercé à Rambouillet, constamment sur les 2 plaines de Gazeran et de Rambouillet, où M. le Duc de Penthièvre et ensuite le Roi étaient jaloux de la Conservation du Gibier, mais malgré cette conservation on ne s'apercevait pas que le Gibier fut tellement nuisible aux récoltes. [...] Lorsque le repeuplement sera fait ce qui ne peut s'opérer que progressivement et successivement, le Gibier parvenu à un certain degré de population ne sera plus susceptible de prendre aucun accroissement, parce qu'un terrain ne nourrit (en toute espèce de plantes) qu'en raison de sa qualité et que malgré les essais que l'on pourrait faire de multiplier le gibier, il ne s'en conserverait toujours qu'en raison de la nourriture qu'il trouverait. On pense donc en définitif et avec la meilleure foi du monde que le Gibier ne sera jamais plus abondant que du temps du Roi et certes alors on

¹⁰⁵⁵ ADY, 6Q 5 : Mémoires de peinture et d'impression par Pigeon, entrepreneur à Rambouillet, 1809.

¹⁰⁵⁶ Pour une somme de 18 298 francs. Vial, 2020, §16.

¹⁰⁵⁷ C'est le nom donné dans l'état des champs de tir disponibles en 1804 : trois tirés à Versailles (plaines de Gally, de la Ménagerie et de Satory) ; un tiré à Marly, dans la plaine du Trou d'Enfer ; un petit tiré dans la plaine de Garenne à St Germain ; ; un petit tiré au parc de St Cloud ; un tiré d'une demi-heure au clos des Cloches à Meudon ; deux tirés à Rambouillet ce sont les filets des plattes bandes et de la remise carrée ; trois tirés à Compiègne à la Faisanderie, au Carnois, au Buissonnet, AN, AF/IV/*/1707 : Livret pour les chasses de l'Empereur au 1^{er} vendémiaire an XIII (23 septembre 1804).

¹⁰⁵⁸ ADY, 6Q 124 : lettre de Bourgeois, 5 ventôse an 13 (24 février 1805).

¹⁰⁵⁹ ADY, 6Q 125 : lettre du capitaine forestier Serracin à l'Intendant général de la Maison de l'Empereur, Rambouillet, 5 fructidor an 13. (23 août 1805). ADY, 6Q 124 : lettre du ministre des Finances à de Fleurieu, intendant général de la Maison de l'Empereur, Paris, 19 thermidor, an 12 (7 août 1804). ADY, 6Q 280 : Sommier de correspondance, Lettre sur les remises et filets à couper dans le Grand parc, 10 ventôse an 13. BENOIST, 1952, p. 204.

¹⁰⁶⁰ ADY, 6Q 125 : 1807, ferme de Rambouillet lisière de grain en pied pour le gibier.

faisait de bonnes récoltes, quoiqu'indépendamment du menu Gibier elles servissent encore non seulement à la nourriture du fauve, qui comme on sait était très nombreux.¹⁰⁶¹

Le forestier-chasseur témoigne de la double préoccupation de la conservation du gibier et de celle de l'agriculture. « Il est impossible que le Gibier soit abondant parce qu'en ce moment il est presque nul et qu'il faut du temps pour repeupler ». Les rappels aux pratiques royales témoignent du souci de concilier les activités.

En 1812, le garde à cheval Bara réalise un plan du Grand Parc de Rambouillet. Il y décrit l'ensemble du dispositif cynégétique inventé sous l'Empire (voir outil, carte 1812)¹⁰⁶². C'est le premier à dénommer le parcours de chasse sous le nom de *tiré de chasse*, c'est-à-dire l'aménagement cynégétique constitué de lignes d'arbres, de haies et des ressources lié à l'élevage et au tir du gibier. L'empereur doit circuler dans l'ensemble du parcours cynégétique, à pied, marchant entre des haies taillées à hauteur de ceinture.

Trois sites de rendez-vous marqués par un fer à cheval noir indiquent la marche à suivre¹⁰⁶³. Les chasses sont organisées sous la forme d'un ratissage : le passage de l'après-midi permet de repasser sur le lieu chassé le matin, afin de récupérer le gibier remisé après le premier passage. Les chasseurs marchent sur une ligne formant un fer à cheval, tirant les animaux fuyants devant eux au fil de l'avancée du rabat. Le rabat sur les ailes est composé de militaires et pousse le gibier vers le chemin, ou layon central, où marche Napoléon I^{er}. Les gibiers sont tirés à l'envol pour les oiseaux et à la course pour les animaux. Une cadence de tir importante est permise par le travail des chargeurs qui réapprovisionnent les armes.

Le tiré est planté de différentes végétations : arbres, *taillis*, *haies*, *remises*, cultures à gibier, afin de servir à la fois de couvert et de nourriture aux animaux. Une vaste campagne de destruction des nuisibles est d'ailleurs lancée à Rambouillet dès 1805 pour protéger les gibiers. Les tirés doivent également concentrer le gibier pour la chasse. Le prince de Neufchatel charge Serracin d'organiser des *rapprochés* la veille et le matin : « M. Serracin voudra bien préparer pour demain encore un tiré dans le parc de Rambouillet, à l'endroit où il jugera pouvoir réunir le plus de gibier surtout de faisan¹⁰⁶⁴ ». Le gibier rassemblé est ensuite maintenu dans

¹⁰⁶¹ ADY, 6Q 129 : Capitainerie de Rambouillet – Acquisitions à faire, Capitaine forestier Serracin, Rambouillet, 7 mars 1811.

¹⁰⁶² BMV, Atlas 9 : Plan visuel du Grand Parc de Rambouillet, « le présent plan visuel a été copié par le Garde à cheval de la Capitainerie de Rambouillet, résident au Grand Parc, soussigné le 20 juin 1812 pour servir de renseignement à M. Bouchard. Gv Général du dit lieu, signé Bara » échelle de 100 perches métriques.

¹⁰⁶³ L'empereur prend le départ marqué d'un A aux bergeries de la Pommeraie, en direction du tiré des Malnouses. Ensuite, le rendez-vous est au départ du tiré des Plaisirs (B). L'équipage se rend ensuite au rond de la Chasseuse (C) et on chasse le tiré de la Pommeraye. Le dernier rendez-vous se situe à la sortie de la ferme en direction du tiré de Mocsouris (D). « Ces quatre tirés ont été arrêté par S.A.R. Mgr le Prince Grand Veneur en 1812 » stipule Bara. Quatre autres tirés du soir permettent de parcourir les tirés dans le sens inverse.

¹⁰⁶⁴ ADY, 6Q 501, Lettre du Prince de Neufchatel à Serracin, Rambouillet, 15 septembre 1807. « L'Empereur tirera demain dans le parc. Sa Majesté suivra le filet le Long des Mares où elle n'a pas encore chassé. Comme ce sera le

« l'enceinte de la chasse [qui] est ordinairement garnie de filets suspendus à des poteaux de distance en distance, comme pourrait l'être celui qui sépare un jeu de paume, et l'on relance dans l'arène le gibier qui s'est précipité dans cette espèce de blouse¹⁰⁶⁵ ». Une fois fermé comme une *chasse dans les toiles* (voir glossaire), le tiré concentre les cibles animales et les empêche de fuir en piétant et en marchant. La pratique et les tirés sont réadaptés sous la Restauration. L'invention et le développement de ce nouveau complexe cynégétique a des effets immédiats sur l'économie rurale de la Ferme et plus largement sur l'ensemble des communautés du domaine.

2. Paradis cynégétique et désert agricole : les conséquences environnementales du retour des Chasses

Après la visite de l'empereur facilite le lancement des travaux du nouveau bâtiment d'élevage des mérinos. La « bergerie neuve » - qui est en fait la première bergerie construite à Rambouillet – est érigée en face de la cour de la ferme royale entre 1805 et 1809¹⁰⁶⁶. Elle est bâtie au cœur d'un enclos de murs et de fossés, ce système de protection permet d'isoler le site d'élevage du reste du domaine. Cette barrière est censée limiter les flux humains et animaux et de protéger le troupeau d'éventuels mélanges avec d'autres races ovines, de vols ou de prédateurs canins et plus largement de toute perturbation.

En 1808, le directeur de l'établissement Charles-Germain Bourgeois décrit un nouveau bâtiment spacieux, mais qui « ne garantit pas du froid » et « c'est dans le fort de l'hiver que les agneaux naissent et à cette époque il faut de la chaleur pour eux & pour leurs mères, nos Bergeries sont tellement froides que les bêtes souffrent beaucoup, et que nous en avons perdu par cette cause, l'an passé et cette année [1807 et 1808]¹⁰⁶⁷ ». Bourgeois explique qu'il n'est pas parvenu à obtenir la dépense d'un nouveau plancher pour améliorer les conditions de vie du troupeau et pour éviter le contact des animaux avec la terre, qui transmet le froid et l'humidité. Il y remédie en faisant placer des genêts jetés sur des gaules (perches en bois) formant un plancher de fortune.

« Outre que c'est pitoyable pour une Bergerie impériale » poursuit Bourgeois, « les portes sont au nord et [on] ne peut pas ouvrir les fenêtres au midi parcequ'elles ne sont pas maillées¹⁰⁶⁸ ». Les savoirs de Bourgeois entrent en confrontation avec ceux des théories de

dernier tiré du Parc, il faut le rendre le plus beau possible & y rassembler le plus de gibier. Sa Majesté tirera entre 2 et 3 heures », *ibid.*, Lettre du Prince de Neuchâtel à Serracin, Rambouillet, 13 septembre 1807.

¹⁰⁶⁵ ALMÉRAS, 1909, p. 316-319.

¹⁰⁶⁶ AD91, 52J 44 : lettre de Bourgeois fils, Rambouillet, 1 septembre 1833, p. 2.

¹⁰⁶⁷ AD91, 52J 37 : Mémoire de C-G Bourgeois à Goulard, Administrateur des Domaines de la Couronne à Versailles, Rambouillet, 24 janvier 1808.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*

l'architecture rurale. Ainsi, les plans de construction de Trepsat, Huzard et Tessier, qui ont accompagné le chantier, en tant que membre de la commission administrative de surveillance des bergeries impériales se révèlent désuets dès les lendemains de la construction. Ces échanges témoignent d'architectures construites trop rapidement et sans consultation des administrateurs et des bergers. Les plaintes de Bourgeois révèlent que ces bâtiments sont inadaptés à la conduite du troupeau. Il en sera plus ou moins, de même, dans le reste de l'histoire architecturale du site. Cette dernière plainte permet toutefois des bricolages et l'aménagement d'un plancher en 1808. Finalement, l'ensemble des travaux de rénovation de la cour royale, des vieilles bergeries et de la bergerie neuve représente un investissement de 54 343,36 francs¹⁰⁶⁹.

Les plaintes des moutonniers se font de plus en plus pressantes, nombreuses et précises. Par ailleurs, dès 1807, les administrateurs de la Ferme se trouvent en difficulté pour nourrir le troupeau face à la perte de pâturage, la réduction du foncier par les Chasses et aux dégâts des gibiers sur les cultures. L'implication impériale à Rambouillet est asymétrique. Les Chasses sont avantagées face à la Ferme par le soutien impérial qui semble s'être limité à l'édification des nouveaux bâtiments, la redistribution des terres au sein du parc incarne l'instauration de cette suprématie administrative.

2.1. « Le Parc de Rambouillet sera bientôt comme le Désert de la Thébaïde : il n'y aura ni gibier ni récolte »

En 1807, un rapport permet de dresser le tableau de l'état du troupeau et des pratiques d'élevage, et de préciser la réduction progressive de l'accès au pâturage pour le troupeau :

C'est à Rambouillet que s'est formé en 1786, le premier troupeau de race pure espagnole. Cet Établissement a été sans doute d'une grande utilité nationale ; d'abord en présentant le premier exemple de la naturalisation en France de cette race précieuse ; ensuite, en offrant le modèle de l'éducation à donner aux Bergers et des soins particuliers nécessaire pour la conservation des moutons. Le Régisseur fait observer que si le troupeau de Rambouillet a prospéré il le doit à son zèle et à celui des Bergers ; que le sol du Parc de Rambouillet ne produit en grande partie que des pâturages médiocres, que leur humidité rend mal sain pour les moutons ; c'est donc en évitant de faire paître ces animaux par la rosée et les pluies, en les nourrissant en grande partie de grain et de fourrages secs, comme avoine, orge, son, trèfle, luzerne et vesces fanés, en faisant enfin concourir le produit des prairies artificielles avec le pâturage naturel, qu'on est parvenu à préserver une grande partie du troupeau des inconvénients de l'humidité dont il a été impossible pourtant de le garantir entièrement.

Mais aujourd'hui les pâturages sont presque totalement détruits dans le Parc ; toute l'herbe devient la proie du Gibier ; toutes les prairies naturelles et artificielles sont également dévorées depuis le 1^{er} Octobre jusqu'au 15 de Mai ; de manière que les moutons ne peuvent en avoir une portion, que pendant les grandes chaleurs, et au moment que l'herbe croît avec assez de rapidité pour ne pouvoir pas être entièrement consommée par les lièvres et les lapins.

Depuis quelques mois aussi, toute la partie du Midi du Parc, vient d'être close par M. l'Administrateur des jardins ; cette partie de 75 hectares de prés et pâtures, qui, de tout temps,

¹⁰⁶⁹ An 13. Bergerie Neuve : 13 000 fr. ; 1806 : réparation de la bergerie et logement du berger : 8 925 fr. ; 1807 : travaux et réparations : 18 411,51 fr. ; 1808 : 5 941,47 fr. ; 1809 : entretien du bâtiment, construction d'un plancher au-dessus de la bergerie en 1808 : 8 065,38 fr. ; total des travaux (1805-1808) : 54 343,36 fr, ADY, 6Q 116 : Relevé des sommes employées en dépense dans différentes constructions et réparations faites à l'établissement rural impérial de Rambouillet.

considérée comme la meilleure pâture du Parc, avait été spécialement réservée pour la nourriture des Béliers, a été d'après une nouvelle destination, soustraite à cet usage. Toutes les routes, allées et contre-allées du Parc, sont aussi en grande partie couvertes par les tranchées que l'on y fait pour les replantations, et les moutons peuvent à peine y passer.

L'Administration des Forêts vient aussi de faire curer les rigoles et fossés qui séparent les pièces de terre et pâtures ; mais ayant négligé de faire étendre et régaler les terres provenant de ce curage, elles forment une espèce de berge ou terrasse qui empêche les eaux de s'écouler, et qui, en les faisant séjourner dans les pièces de terre, rend les pâtures humides et mal saines.

Il résulte de ces observations que le Troupeau de Rambouillet souffre dans ce moment de la privation des pâturages devenus insuffisants dans le Parc, tant à cause de la trop grande quantité du gibier, que des changements opérés qui ont privé l'Établissement des portions de terre destinées aux moutons.

L'Économe me fait observer qu'il y a environ 18 ans [1789], que le pâturage devint insuffisant pour le Troupeau à cause de la trop grande quantité du Gibier ; qu'il fut obligé de louer des pièces pour pâturer hors le parc ; mais ce moyen qui fut facile dans le temps, parce qu'il y avait encore que deux petits troupeaux dans la Commune de Rambouillet ou dans les environs est devenu impraticable aujourd'hui, où un grand nombre d'établissements de genre, se sont formés dans le voisinage de Rambouillet et où il serait impossible de trouver à aucun prix des pâturages à location.¹⁰⁷⁰

Ce débat sur les vocations du parc devient le lieu de confrontation des deux services au fil du XIX^e et du XX^e siècle. Les administrateurs des Chasses et de la Ferme s'emparent régulièrement d'arguments historiques pour légitimer ou justifier l'existence et les activités de leur service. Cet usage de l'histoire est parfois contesté, comme l'illustre la poursuite des échanges en 1810. Aux yeux du Grand veneur, la cause ne provient pas du gibier :

Car il y en a moins qu'il y en a jamais eu, et autrefois les récoltes étoient superbes. J'ai vu & questionné M. Bourgeois : le mal vient de ce qu'il n'y a pas assez d'engrais. Les bestiaux mangent le peu de paille récoltée ; & il n'y a pas de fumier. [...] Si vous n'y faites pas attention, le Parc de Rambouillet sera bientôt comme le Désert de la Thébaïde¹⁰⁷¹ : il n'y aura ni gibier ni récolte.¹⁰⁷²

Le Grand veneur manipule des arguments agronomiques autour de la fumure des terres pour démontrer que la ferme est responsable de son malheur et même de celui des Chasses. Une réponse anonyme rappelle que c'est bien le gibier qui est à l'origine du problème :

Depuis cinq ans le gibier détruit les récoltes et par conséquent produit la rareté de la paille. Ce fait est confirmé par les registres de la ferme. Jusqu'en 1790, les récoltes étaient nulles. Depuis, le gibier ayant été détruit, les récoltes ont été abondantes jusqu'en 1805. Le rétablissement des chasses en augmentant le gibier a diminué progressivement les récoltes et sans les produits extraordinaires de la vente des mérinos, il eut été impossible d'acquitter les dépenses de l'établissement.¹⁰⁷³

En plus des dégâts de gibier, les terres sont enclavées dans les bois et les tirés « dont les accrues [voir glossaire] anticipent sur la terre cultivable et la resserrent de plus en plus¹⁰⁷⁴ ». L'humidité est encouragée par l'ombrage et la proximité des arbres. Les rythmes des chasses bloquant les périodes de récoltes ou de semis sont autant d'obstacles à l'agriculture. L'auteur

¹⁰⁷⁰ ADY, 6Q 125 : Lettre de Goulard à l'Intendant Général, Daru, Conseiller d'Etat, commandant de la Légion d'Honneur, Intendant Général de la Maison de l'Empereur et Roi, Administrateur des Domaines de la Couronne en deçà des Alpes, Versailles, 27 février 1807.

¹⁰⁷¹ L'expression désert de la Thébaïde fait référence aux étendues arides de l'Égypte et aux solitudes où les solitaires se retiraient pour contacter Dieu.

¹⁰⁷² ADY, 6Q 125 : Lettre du Grand Veneur, Paris, 28 juillet 1810.

¹⁰⁷³ ADY, 6Q 125 : minute anonyme adressée au Grand Veneur, Paris, 12 septembre 1810.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*

propose un classement de la qualité des sols agricoles de Rambouillet, qu'il gradue en quatre catégories : médiocre ; très médiocre ; absolument mauvaise ; et un dernier ensemble composé des bruyères, genêts, sables, mauvaises friches et des allées. Comme le reflètent les comptabilités de la ferme, les dépenses d'achat de fourrages sont très importantes pour compenser les dégâts du gibier ou des mauvaises récoltes. Elles permettent de confirmer la responsabilité des dégâts du gibier. La courbe des achats permet de suivre le retour des chasses et son impact sur l'économie de la Ferme.

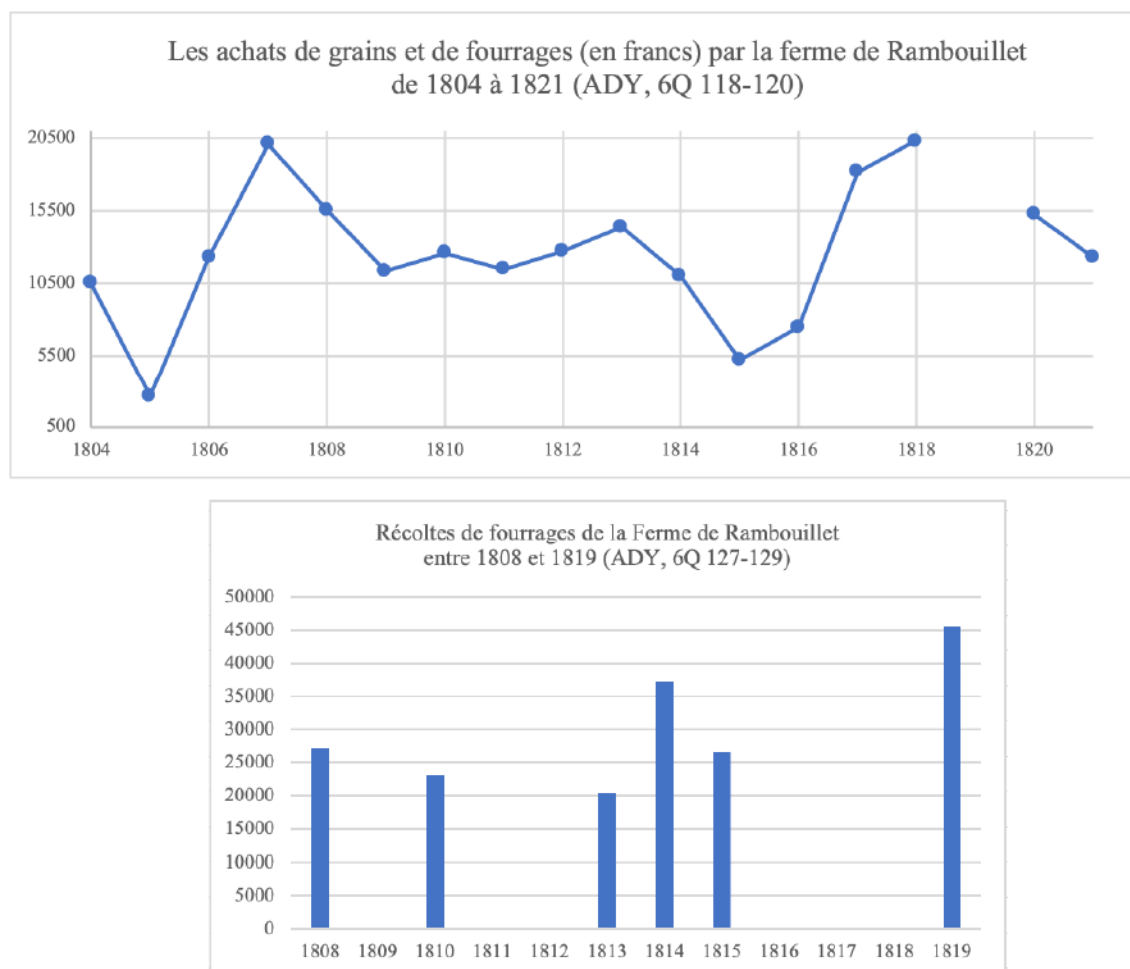


Figure 36 : Graphiques des récoltes et des achats de fourrages de la ferme de Rambouillet entre 1804 et 1821.

En 1804, le climat compromet les récoltes, puis celles-ci reviennent à la normale en 1805. La forte phase d'augmentation des achats (1805-1807) coïncide avec le retour du gibier et confirme la réussite de la politique de repeuplement du domaine. En 1813, la récolte permet de produire près de 30 000 bottes de foin (luzerne, trèfle, foin de pré), mais il faut en acheter 10 000 de plus pour affourager le troupeau¹⁰⁷⁵. La phase suivante de stabilisation a tendance à illustrer que la pression et des dégâts cynégétiques se maintiendraient de 1808 à 1814, tandis que la phase de baisse de 1815 est à relier aux allers-retours des princes sur le trône et à

¹⁰⁷⁵ ADY, 6Q 117 : Etat des troupeaux 1803-1813.

l'abandon des chasses de 1814 à 1815. Les dépenses fourragères sont compensées par les ventes de mérinos, qui permettent à la ferme d'équilibrer ces comptes. Mais cette année-là, c'est plus de la moitié des revenus de la vente qui disparaît pour acheter du fourrage¹⁰⁷⁶.

2.2. L'économie de la plainte environnementale : asymétries administratives

Pour se faire entendre, les gardes et les bergers font remonter leurs plaintes à leurs supérieurs hiérarchiques respectifs : le capitaine ou le conservateur forestier pour les chasses et l'économe ou le directeur pour la ferme. Ceux-ci les transmettent ensuite à l'intendant des domaines appartenant à la Maison du prince¹⁰⁷⁷. Si les relations entre les deux services sont le plus souvent antagonistes et houleuses, quelques cas d'échanges symétriques permettent de complexifier l'histoire des relations administratives au domaine. En 1810, « l'économe [Bourgeois] [...] me représente qu'il a été d'usage dans tous les temps de faire fournir chaque année, par l'administration forestière au dit Établissement la quantité de bois nécessaire¹⁰⁷⁸ » écrit Daru, l'intendant général de la maison de l'Empereur. En échange la Ferme fournit du grain aux Chasses pour la faisanderie¹⁰⁷⁹.

Le responsable cynégétique peut court-circuiter régulièrement la hiérarchie administrative grâce à la relation de proximité avec la vénerie princière. Il peut adresser ses plaintes directement au ministre de la Vénerie, qui visite régulièrement le domaine pour la chasse, tandis que la ferme ne peut faire appel qu'à l'intendant domanial, qui n'a pas la même place auprès du prince que le ministre-veneur¹⁰⁸⁰. En 1813, Serracin sur le rapport de ses gardes accuse les bergers, leurs troupeaux et leurs chiens d'effrayer les faisans dans les bruyères et d'écraser les œufs¹⁰⁸¹. Cette plainte est issue d'un événement très spécifique. Alors que les gardes sont en tournée pour récupérer les faisans reproducteurs dans les *mues*¹⁰⁸², ils surprennent les chiens de berger en train d'attaquer les oiseaux dans les pièges et le troupeau de mérinos égaré dans les tirés. Quelques pas plus loin, ils tombent sur le berger Delorme en train de faire la sieste¹⁰⁸⁴.

¹⁰⁷⁶ En 1813, 14 394 francs de dépense sur les 27 284 francs que produit la vente.

¹⁰⁷⁷ Le circuit comprend un intermédiaire en réalité : garde – garde général – conservateur/inspecteur forestier ; tout comme pour la bergerie où le berger est sous la supervision du berger-chef, et du directeur-économe.

¹⁰⁷⁸ ADY, 6Q 124 : lettre à Daru, comte d'Empire, Intendant général de la Maison de l'Empereur, Versailles, 1^{er} juin 1810. « Les adjudications des coupes ordinaires dans la Capitainerie de Rambouillet sont chargés chaque année de livrer gratuitement une quantité déterminée de bois de chauffage et de construction à l'Établissement rural et Impérial de Rambouillet », ADY, 6Q 124 : Lettre du maître des requêtes administrateur général des forêts de la Couronne, Paris, 20 septembre 1813.

¹⁰⁷⁹ ADY, 6Q 116 : Bordereau de compte des recettes et dépenses 864 francs de grains fournis à la Faisanderie.

¹⁰⁸⁰ Sur les relations entre les princes et les officiers des forêts : Vial, 2016, p. 367-372.

¹⁰⁸¹ ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin au Grand veneur, Rambouillet, 26 février 1813 et ADY, 6Q 125 : lettre du Grand Veneur, prince de Neufchâtel Paris, le 8 mars 1813.

¹⁰⁸² Les mues sont des pièges qui prennent vivant l'animal, qui est appâté dans une forme de boîte qui tombe lorsque le gibier y entre.

¹⁰⁸⁴ ADY, 6Q 125 : lettre à Bourgeois, Paris, 1^{er} mars 1813 et procès-verbal du 23 février 1813.

Cette anecdote qui aurait pu rester un événement interne au domaine est transmise à la hiérarchie royale par Serracin, qui en réfère au ministre. Elle révèle les rapports de force à l'œuvre dans le parc, où le moindre faux pas est exploité par l'un ou l'autre des services. Ces fautes ou erreurs sont instrumentalisées pour construire un discours de la légitimité dans l'accès au territoire.

Le retour des chasses et du gibier au domaine représente un choc environnemental qui ne concerne pas que la ferme. Dans la forêt, les asymétries sont telles que les paysans se font « braconniers » et « vandalisent » la forêt impériale pour protéger leurs modes de vie remis en cause par le retour du régime des chasses.

3. La « guerre des braconniers » de Rambouillet : la conservation de la nature et ses conflictualités environnementales (1805-1815)

3.1. Le garde et le braconnier, les frères-ennemis de la conservation

L'appropriation des forêts serait [...] le moyen de produire un supplément de mains utiles pour l'emploi agricole, en réduisant progressivement et en faisant disparaître ce nid de paresse, ce conservatoire d'oisiveté et de misère que l'on peut voir à proximité de tous les communaux, friches et forêts.
Vancouver (1810) cité par Thompson, 2015, p. 227

Le retour des chasses dans les domaines sur les ordres de l'empereur correspond à la restauration du régime des capitaineries pour les communautés paysannes. Le repeuplement cynégétique massif de la forêt influence les activités agricoles des paysans. Le retour du prince mène à une présence policière plus affirmée sur le territoire. Les activités de cueillettes et de pâturage sont de plus en plus contrôlées en forêt, les gardes renforcent la surveillance et la répression par les patrouilles, le cadre législatif et juridique appuyant leur mission de police. La pression policière sur les droits et coutumes devenues des tolérances usagères empêche les communautés paysannes de trouver une compensation aux dégâts agricoles. Face à ces dispositifs, les paysans réagissent et la forêt s'embrase lors d'embuscades, d'incendies et de braconnages ponctuant ce début de XIX^e siècle.

Les forestiers sont non seulement les gardiens de l'espace, de la flore et de la faune domaniales en tant que garde-chasse, mais ils sont aussi les garants de l'ordre royal en forêt. « Ils étaient d'une part le moyen par lequel le pouvoir de l'État s'introduisait dans les zones rurales, et d'autre part le biais par lequel l'influence locale imprégnait l'État¹⁰⁸⁵ ». Fils de paysans, paysans eux-mêmes dans leur affectation, ils sont issus du même groupe social de ceux qu'ils surveillent. Habités à marcher, souvent anciens militaires, ils patrouillent et enquêtent sur le territoire au quotidien. De la même manière qu'ils sont capables de suivre et

¹⁰⁸⁵ Jacoby, 2021, p. 84.

d'apprendre des animaux vivants pour la chasse, les gardes ont les compétences pour enquêter sur les animaux morts et les traces laissées par les braconniers. Autour du gibier se tisse également une toile de savoir et de contre-savoir, entre gardes et braconniers.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été trouvé il y a environ trois semaines dans l'arrondissement de Serracin garde général quelques restes de biche qui avait été dévorée par les loups et que dans l'arrondissement de M. Boutard garde général à Saint Léger ont été trouvés morts dans la partie de la forêt avoisinant Montfort et à quelques jours d'intervalle un daim dix cor et un cerf 4eme tête le premier de ces animaux (tués par les braconniers) a été trouvé dans un état complet de putréfaction le second au trois quarts gâtés.¹⁰⁸⁶

Dans leurs traques, les gardes développent des savoir-faire d'enquêteurs des « crimes contre la nature », qui leur permettent de distinguer les pratiques de prédatons des loups-braconniers et des braconniers-lupins en reconstituant l'histoire de la mort des animaux¹⁰⁸⁷. Les forestiers sont par ailleurs fortement estimés pour leur connaissance de la société rurale qu'ils doivent surveiller :

Chabault indépendamment de son savoir en matière forestière et des chasses possède les connaissances locales si nécessaires à un employé pour qu'il obtienne du succès dans l'exercice de ses fonctions : il est fils de garde et a commencé dès son enfance à se rendre utile dans les forêts de Rambouillet qu'il connaît on ne peut mieux ainsi que les Délinquants et gens suspects. Dumont est Garde à Rambouillet depuis 1784, il possède comme le précédent les mêmes connaissances qui sont précieuses dans un Garde forestier.¹⁰⁸⁸

Le gouvernement de la nature princière implique la constitution d'une connaissance basée sur les enquêtes en forêt et dans les villages. De la même manière qu'ils traquent les loups jusque dans leurs tanières, les gardes enquêtent et suivent les pistes des braconniers entre les lieux de chasse, les maisons et les tavernes. Pour être efficaces, les gardes doivent non seulement surprendre les braconniers, mais les connaître eux et leurs habitudes de braconnage. Les actions de surveillance dévoilent le monde du braconnage et une véritable administration statistique des nuisibles humains au domaine à travers les états et rapports sur les braconniers du domaine.

La liste dressée sur la demande du sous-préfet en 1811 permet l'une des approches les plus fines de ces acteurs de l'ombre. La liste-tableau contient 50 identités de braconniers précisant leur nom, leur village, leur réputation et leurs pratiques (voir outil). En 1811, on découvre une hiérarchie de la réputation entre gardes et braconniers. Alexandre Grosse, journalier dit Sans Pareil est « le plus grand braconnier du pays », bien connu du garde Dumont. Il « a été mis en prison pour avoir tiré un coup de fusil sur le nommé Fréchu son voisin ». Les braconniers sont pour la-plupart journaliers, cultivateurs, charbonniers, débardeurs, fagoteurs, bergers. On trouve aussi un maréchal, un cabaretier et un vétéran, ancien garde champêtre. Ces individus regroupés par l'administration en « braconniers » tentent en réalité de survivre grâce au tir du

¹⁰⁸⁶ ADY, 6Q 282 : Sommier de correspondance, lettre n° 70, février 1817.

¹⁰⁸⁷ Ginzburg, 2010, p. 9 ; Morizot, 2016 ; Guillaume, 2019, p. 139.

¹⁰⁸⁸ ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin au comte de Girardin, Rambouillet, 3 mars 1813.

gibier, comme le démontre la catégorie de *braconnier de profession* qui signifie que ces hommes tuent le gibier pour le vendre sur les marchés de Rambouillet jusqu'à Paris. « Comment [le gibier] était-il acheminé vers les villes (Versailles, Paris ...) ? Comment étaient organisés les réseaux clandestins de distribution ? Les réponses ne peuvent déjouer l'effacement des traces¹⁰⁸⁹ ».

Dans tous les cas, les listes permettent de dresser la sociologie de la « classe ouvrière du monde sauvage¹⁰⁹⁰ », d'un prolétariat de la forêt. Certains braconniers sont poussés par la misère à la délinquance et d'autres pratiquent aussi des formes de « banditisme environnemental ». Face à la destruction de la coutume depuis 1706, certains paysans se font les porte-paroles, ou littéralement les porte-fusils et les porte-feux des communautés en détruisant le gibier princier ou les arbres afin de protéger leur mode de vie en forêt.

S'il faut distinguer les actes de paysans individuels, des actes pensés pour la communauté, le résultat final contribue à la défense de la coutume : un cerf mort, c'est un cerf en moins dans les champs. Les animaux sont l'incarnation de la lutte entre les deux forêts, avec d'une part, la forêt comme paysage de la conservation des dominants et de l'autre la forêt vivrière et pastorale des dominés. À Rambouillet, la violence partagée permet d'éviter le risque d'idéalisation des coutumes paysannes comme celle de l'appareil d'État. Loin d'agir comme des agents civilisateurs, les dominants dépossèdent les communautés locales au nom de la communauté nationale, en retour, les communautés paysannes défendent leurs espaces contre les « étrangers ». L'intervention princière et étatique ne résout pas la violence mais la cristallise dans le territoire.

La situation sociale est d'autant plus étonnante et dramatique que les gardes sont des fils de paysans, hormis les responsables de service¹⁰⁹¹. Braconniers et gardes partagent un même mode de vie forestier, et probablement les mêmes goûts pour le bois et les animaux. Pourtant ils s'entretuent et se font la guerre. Pour les gardes, la répression policière est encouragée par cette même appartenance. Afin de marquer leur différence de statut professionnel, ils reprochent et verbalisent les conduites des braconniers qui sont en fait des privilèges qui sont accordées à leur fonction comme porter des armes, tuer du gibier, être logé, faire pâturer leurs animaux et récolter du bois de chauffage en forêt. Le recrutement des gardes en dehors de la forêt permet d'éviter les rapprochements entre gardes et villageois et certains gardiens n'hésitent pas à montrer du zèle dans leurs surveillances pour mieux se distinguer de la classe sociale dont ils proviennent eux-aussi.

¹⁰⁸⁹ Chauvaud, 1995, p. 115-116.

¹⁰⁹⁰ Jacoby, 2021, p. 15 et 103-165.

¹⁰⁹¹ Thompson, 2014, p. 50-53.

Le nombre de braconniers ne semble qu'augmenter au fil de la période. En 1813, « il est reconnu que la passion du braconnage se renouvelle avec plus d'audace que jamais. Un cerf a été tiré et trouvé mort dans la 3^e coupe du triage des Yvelines, c'est un grand daguet et il a été reconnu qu'il avoit reçu une balle qui lui a traversé le corps¹⁰⁹² ». Les corps ne sont pas forcément abandonnés. Les braconniers laissent régulièrement l'animal sur place ou le fusil pour éviter d'être surpris, ils reviennent sans leurs armes pour découper la viande afin de réduire les risques de condamnations. Il ne faut pas omettre que la destruction pure et simple, sans récolte de la viande, pouvait aussi avoir cours au travers de « meurtres symboliques¹⁰⁹³ », du fait de la politisation des animaux. Sur ce point, princes et braconniers se rejoignent : le cerf et le faisan sont depuis le siècle précédent au moins, la personnification et l'incarnation du pouvoir princier sur le territoire.

En 1815, ce sont plus 300 noms de suspects qui sont listés. Sous la Restauration, les pratiques punitives telles que le désarmement semblent s'intensifier. En 1816, les gardes identifient 108 braconniers répartis dans l'ensemble du domaine. Les suspects sont pour la-plupart des journaliers et pratiquent une chasse vivrière faite d'affûts et de piégeages pour se nourrir eux et leur famille, soit en mangeant, soit en vendant les fruits de leurs traques. Les braconniers se postent généralement la nuit, sur les bordures des bois pour protéger leurs champs. En mai 1819, des vachers trouvent le cadavre d'un très gros cerf, décapité, vidé et caché dans une lisière près de la Serqueuse. Les traces de sang permettent aux gardes de localiser le lieu de la mort dans les champs. De la même manière, en avril 1820, les gardes repèrent un cerf à la patte cassée, tiré dans les grains. À ces pratiques, s'ajoutent de véritables actions politiques autour du braconnage. Certains braconniers profitent par exemple des tirés princiers pour se poster au bord du parc pour tuer les faisans au nez des princes¹⁰⁹⁴. D'autres profitent du vide créé au moment des chasses princières dans la surveillance pour braconner à l'autre bout de la forêt. En plus du braconnage, la mise à feu de la forêt fait partie des techniques de revendications politiques des paysans.

3.2. Les incendies de 1811 et l'économie paysanne des pasteurs de la forêt

En 1811, le feu est mis dans plusieurs parcelles de la forêt notamment au bois de Batonceau. Selon les agents domaniaux, les braconniers utilisent le feu de manière criminelle. Le capitaine-

¹⁰⁹² ADY, 6Q 507 : lettre du conservateur à Girardin, Rambouillet, 7 mars 1813.

¹⁰⁹³ Archer, 1990, p. 198-221, cité par Jacoby, 2021, p. 295.

¹⁰⁹⁴ ADY, 6Q 115 : listes des personnes reconnues suspect pour fait de braconnage. Etat des braconniers et gens suspects, 26 février 1816. ADY, 6Q 490, 6Q 503, 6Q 507. ADY, 6Q 506 : lettre de Boutard à Bourdon, Saint-Léger, 20 mai 1819 ; lettre à Bourdon, Saint-Léger, 20 avril 1820. PERRIN DU LAC, 1912, p. 319 et Vial, 2016, p. 377.

forestier, le garde à cheval Lecomte et le garde général Vallerant, se rendent sur les traces des incendies à Batonceau. Bredouilles, ils décident de rejoindre les repaires de braconniers que sont les cabarets du domaine. Ils se rendent d'abord à Poigny, puis à Orcemont, au cabaret du village pour recueillir des témoignages et trouver les coupables. Ils interrogent des suspects réputés pour leurs activités de braconnage, mais, les buveurs se jouent des gardes et les interrogatoires ne mènent à rien.

Quelques jours plus tard, des individus sont arrêtés arbitrairement et les autorités se réjouissent d'avoir fait cesser le braconnage. Mais les administrateurs sont les premiers à douter de leurs mesures disciplinaires et ils ignorent s'ils ont arrêté les bons coupables ou bien des innocents. Cette répression cherche à punir et à condamner de manière exemplaire et dissuasive. Loin d'atteindre son but, elle attise les violences et le climat de terreur entre les habitants et les gardes. Au lieu de résoudre les relations complexes entre gens des bois, elle provoque des drames sociaux.

Les forestiers écrivent à demi-mot, deux ans après les événements, que les feux sont bien des réactions communautaires face au renforcement du pouvoir princier et étatique sur l'espace forestier :

Malgré que les riverains n'ayent point de titres qui leur donnent des droits d'usage, ayant eu depuis un temps immémorial la libre faculté de mettre leurs bestiaux à garde séparée dans les bois, en les privant aujourd'hui de ces avantages, il serait à craindre que la malveillance ne renouvellât les tentatives d'incendie qui ont eu lieu en l'année 1811.¹⁰⁹⁵

Restaurant le principe de charité des Bourbons, Napoléon I^{er} autorise à nouveau le pâturage aux pauvres dans les 14 038 ha de la forêt¹⁰⁹⁶. En 1813, le capitaine-forestier Serracin revient sur un siècle d'histoire du droit du coutumier forestier et les origines des pâturages en forêt :

Dans le cours des 14^e et 15^e siècles les seigneurs propriétaires de diverses parties de forêts, mais qui au commencement du 18^e siècle furent réunies en un seul corps dans les mains de M. Le comte de Toulouse, des communes et propriétaires particuliers obtinrent par titres, le droit de faire pâturer leurs bestiaux dans ces forêts. Ces communes sont 1^o celle de Grosrouvre dont les titres lui donnent le droit de faire paître ses bestiaux dans le triage de la Longue-Mare. 2^o Celle d'Emancé qui par ses titres a aussi le droit de faire pâturer ses bestiaux dans le bois de Sauvage provenant originairement du ci-devant chapitre de Chartres. Quelques propriétaires ont conservé leurs titres, mais un très grand nombre d'autres habitants qui en avoient aussi, les ont ou égarés ou en ont fait peu de cas. [...] L'autorité supérieure ne devant rien ignorer, c'est pourquoi le capitaine forestier a mis au rang de ses devoirs de venir à révélation sur cette vérité dont la preuve existe aux archives de Rambouillet.

Il réinscrit les incendies de 1811 dans cette économie pastorale et domaniale :

De tems immémorial, les seigneurs propriétaires du Domaine de Rambouillet ont accordé aux indigents des communes enclavées dans ledit Domaine ou limitrophes des forêts qui le composent, la permission de

¹⁰⁹⁵ ADY, 6Q 464 : Observations sur les avantages et les difficultés de conduire en troupeaux les vaches au pâturage dans les forêts de Rambouillet, [1813] ; correspondance et interrogatoire sur les incendies forestiers de 1811, notamment la lettre du capitaine forestier au maire de Rambouillet, 19 juin 1811.

¹⁰⁹⁶ La forêt de Rambouillet est composée de 12 triages non compris les Parcs, et remises dans les plaines : 6 393 hectares. La forêt de St Leger composée de 6 triages 4 896 hectares. La forêt des Yvelines et autres bois réunis, 2 749 hectares.

faire pâturer leurs chevaux, et vaches dans les bois reconnus défensables¹⁰⁹⁷. M. le duc de Penthièvre a toujours laissé jouir de cette faveur. Le Roi Louis 16 l'a conservée aux indigents et après ce monarque, les agents forestiers ont été autorisés à laisser les habitants continuer à jouir de la même grace. Sa Majesté l'Empereur et Roi a daigné en maintenir la conservation en faveur des mêmes indigents qui sans préjudice pour les forêts, en ont joui jusqu'au mois d'août dernier époque à laquelle, de soi-disant commissaires ayant à leur tête ou plutôt pour guide un individu actuellement dans les liens de la justice comme prévenu d'être l'un des auteurs ou le complice des misérables qui ont fait des tentatives pour incendier la forêt, s'y sont transportés clandestinement, y ont enlevés des chevaux y pâturant dans les bois désignés et permis et y ont exercés différents actes vexatoires ; enfin par cette conduite [...] ; ils ont opéré l'expulsion subite des animaux qui jusqu'alors avoient été souffert paturantes dans les bois, ce qui à l'approche de la saison rigoureuse de l'hiver, a du porter la désolation et le désespoir dans les esprits d'une foule de malheureux. Il ne reste aucun doute que dans un temps surtout, où le plus grand arbre régnoit dans les forêts de la capitainerie de Rambouillet et où (on doit le dire) les tailles sont de la plus grande beauté, la conduite extraordinaire de ces prétendus commissaires qui sans doute en matière forestière n'en connaissent pas les premiers éléments n'ait donné lieu aux tentatives criminelles, qui ont été faites pour embraser la forêt de Rambouillet. On a à leur reproche d'avoir en cette circonstance, méconnu la sagesse de la puissance qui ordonne et mis à sa place la rigueur de l'autorité qui frappe et qui paroît disposée à user par la suite de la même sévérité.¹⁰⁹⁸

Auteur de ce mémoire sur le pâturage en forêt, Serracin, rappelle que des propriétaires, et notamment des communautés paysannes, possèdent des titres du XIV^e et XV^e siècles et peuvent prouver leurs droits sur l'espace. Ce document démontre la capacité des communautés paysannes à instaurer un droit coutumier avec les puissants du Moyen Âge au XIX^e siècle. Si les Bourbons ont initié le processus de dépossession au XVIII^e siècle, en niant la plupart des chartes seigneuriales, certaines paroisses parviennent à maintenir leurs droits sur la forêt de manière légale et illégale, par les chartes ou par la délinquance. Les incendies de 1811 sont l'incarnation d'une révolte locale face à la mise en conservation de la forêt¹⁰⁹⁹.

Paradoxalement, mais aussi logiquement, alors que les tensions sociales montent le nombre d'animaux tolérés en forêt augmente lui-aussi entre 1810 et 1830. D'environ 2 000 animaux vers 1810, leur population passe à 7 ou 8 000 têtes de chevaux et bovins en 1830¹¹⁰⁰. Faut-il y lire l'accroissement du prolétariat forestier dans un contexte local, ou le relier à l'augmentation démographique de la région ? Ces chiffres pourraient aussi témoigner de la force de résistance des communautés au pouvoir princier et étatique. Dans tous les cas, ces chiffres sont les maximums légaux et nous ignorons le nombre effectif d'animaux pâturant à cette époque : les paysans peuvent avoir conduit beaucoup plus d'animaux que cela et dans des cantons interdits,

¹⁰⁹⁷ Sous l'Empire : « Les triages qui composent les forêts de Sa Majesté à Rambouillet, sont aménagés à 14, 15, 18, 20, 22 et 25 ans. Les pâturages dans les triages aménagés depuis 14 jusqu'à 20 ans ne seront permis que dans les coupes âgées de 10 ans et au-dessus. Dans les triages aménagés à 22 ans, ils ne seront permis que dans les coupes âgées de 12 ans et au-dessus. [et 25 ans : à partir de 14 ans] », ADY, 6Q 464 : Mémoire concernant le pâturage des bestiaux dans les forêts qui composent la capitainerie impériale de Rambouillet.

¹⁰⁹⁸ ADY, 6Q 464 : Mémoire concernant le pâturage des bestiaux dans les forêts qui composent la capitainerie impériale de Rambouillet.

¹⁰⁹⁹ Comme l'a bien identifié l'historiographie, le feu est une pratique de résistance et de réaffirmation politique face à l'étatisation des forêts : Guha, 1990, p. 55-58 ; Weber, 1983 ; Jacoby, 2021, p. 158-165.

¹¹⁰⁰ Vial, 2016, p. 378 ; AD91, 52J 44 : *Mémoire adressé à la Chambre des Pairs, par le corps municipal de Rambouillet, dans l'intérêt de cette Ville et de 30 communes environnantes ; pour obtenir la Conservation du Domaine de Rambouillet dans la Dotation de la Couronne*, [v. 1830], p. 4.

échappant à la vigilance des gardes, afin de protéger leur mode de vie et survivre sur le territoire. Mais nous le lisons, le nombre de bétail se compte en milliers d'animaux. Et l'impact du gibier ne peut être dissocié totalement de celui des troupeaux s'il l'on souhaite considérer l'évolution du couvert végétal et sylvicole en forêt à cette époque. Les sylviculteurs doivent affronter l'une et l'autre de ces pressions animales, sociales et politiques.

Le nombre de bétails admis au sein du domaine de Rambouillet 1781-1828, (ADY, 6Q464)				
Année	Espace	Nombre de vaches	Nombre de chevaux	Total d'animaux
1781	Rambouillet, Les Bréviaires, Lévis, Le Bois Dieu, Vieille Église, Le Perray, Le Fargis, Les Essarts, Les Layes, St Léger.			1 356
1794	St Léger, St Hubert, Les Bréviaires, Adainville, Condé, Basse Masure	1 544		1 544
1802	Le domaine	1 312	394	1 706
1817	Arrondissement de Rambouillet	1 785	861	2 646
1821	Le domaine	3 184	1 342	4 526
1826	Le domaine			3 885
1827	Le domaine	854	224	1 078
1828	Le domaine	854	224	1 078

Figure 37. Le nombre de têtes de bétail admis au sein du domaine de Rambouillet, 1781-1830, ADY, 464.

Il convient également de contextualiser l'usage du feu en forêt car ces incendies criminels peuvent aussi s'intégrer à l'économie pastorale et aux savoir-faire paysans. D'une part, les pasteurs gouvernent les parcours par des incendies contrôlés appelés *écobuages*¹¹⁰². Cette pratique est souvent mise en œuvre à l'automne après la saison de pâturage. Elle permet de contrôler l'extension des buissons et des ligneux (ronces, genévriers, épines) moins appétents pour le bétail et elle permet de densifier la présence d'herbes, c'est-à-dire de fourrages potentiels pouvant constituer les parcours de nourrissage des bêtes. Si on les brûle à l'automne cela permet de contrôler la pousse, tandis qu'au printemps le feu permet dynamiser la pousse de certains végétaux choisis. La cendre permet en outre de fertiliser les sols ou de fabriquer du savon grâce à la potasse qu'elle contient.

D'autre part, l'incendie criminalisé par les agents domaniaux peut aussi être vu comme une manière pour les paysans de contrôler « leur forêt » en brûlant les plantations de la sylvie ou les repousses sylvicoles sur des espaces de parcours pastoral, d'où l'extrême tension politique qu'il suscite en 1811 puisque ce sont deux visions de l'espace et du social qui s'affrontent. Une partie des « braconniers » pratique l'arrachage de plants d'arbres pour empêcher le reboisement, et de conserver des zones pastorales tout en exprimant leur opposition aux politiques princières et

¹¹⁰² ADY, 6Q 354-357 : autorisations d'écobuage (1811-1928). Métailié et Faerber, 1978 ; Métailié, 1978, Farcy, 1996 ; Lieutaghi, 1998, p. 63-66.

étatiques¹¹⁰³. La préservation de leur mode de vie procède ici d'une action politique puisqu'avec l'effacement de leurs pratiques, c'est l'attachement et l'appartenance vivrière, culturelle et symbolique au territoire et la « communauté de la forêt¹¹⁰⁴ » qui sont mises en péril dans son ensemble.

Ces feux permettent de conserver des milieux ouverts : bruyères, landes, genêtières, prairies. Des espaces et écosystèmes qui entrent tous dans l'économie vivrière des paysans : genêt, fougère et bruyères servent de litières ou de fourrages pour le bétail, le genêt permet la fabrication de balais et l'on sait aujourd'hui qu'il permet la fertilisation des sols : « les nodosités de ses racines contiennent des bactéries symbiotiques qui assurent la fixation de l'azote atmosphérique¹¹⁰⁵ ». Les prairies permettent le parcours et le fourrage des troupeaux. Les paysans tentent de lutter contre la mise en territoire de l'espace vivrier et contre l'appropriation royale et étatique de leur lieu de vie. La forêt pastorale et paysanne est à ce titre loin d'être un espace sauvage et méconnu, mais un habitat familier, entretenu, cultivé, et donc âprement défendu par les paysans. Il est intéressant de noter qu'avec les humains impliqués, ce sont en fait des cortèges d'espèces qui sont opposés : du côté paysan, l'herbe, la lande et les grands arbres fruitiers, du côté sylvicole, l'arbre de production et en particulier les jeunes arbres servant au bois de chauffe, et du côté cynégétique (assez proche de l'espace pastoral) il s'agit de réserver des parcours, de l'herbe, et des fruits pour nourrir le gibier, ce qui exige d'en chasser le bétail pour augmenter la population cynégétique. Le bétail paysan agit comme un compétiteur politique dans le territoire domaniale et comme un concurrent écologique du gibier du régime des chasses et contre les arbrisseaux des sylviculteurs.

Le feu intervient alors comme un acteur compagnon pour les pasteurs-paysans, et comme un ennemi à combattre pour les forestiers et les chasseurs du prince et de l'État sylvicole. Les paysans ne cherchent pas à « saccager » les lieux et ne sont pas sans motivations sociales et politiques puisqu'ils tentent de maintenir la coutume forestière et environnementale. En d'autres mots, ils veillent précisément à sauvegarder leur espace forestier face à l'imposition d'un espace concurrent, celui du domaine pensé comme un territoire hégémonique par les princes et l'État : que ce soit en protégeant et cultivant leurs communaux ou en gardant leurs droits et coutumes sur la forêt dont ils sont dépossédés progressivement. Les paysans pauvres

¹¹⁰³ ADY, 6Q 490 : Etat des jugements rendus, des amendes et restitutions prononcées [...] en matière de délits forestiers et Chasses et autres, à partir du 1^{er} janvier de l'exercice courant jusqu'au 1^{er} juillet dudit exercice [1817] et 1819.

¹¹⁰⁴ Thompson, 2014, p. 41 et 46.

¹¹⁰⁵ Larrère et de La Sourdière, 1985, p. 52. On peut améliorer les sols cultivés en plantant des genêts dans des sols acides, mais aussi enfouir des branches en guise d'engrais vert. En fourrage, le genêt peut causer des risques d'entérite et d'hématurie à haute dose, Lieutaghi, 2004, p. 648-649 ; Voir aussi Minard, 2014, p. 138 ; De Moor, Shaw-Taylor et Warde, 2002, et Locher, 2020.

ont donc « de bonnes raisons d'être inquiets et d'agir pour se défendre¹¹⁰⁶ ». En braconnant le gibier, en coupant des arbres, en « cueillant » des espaces *devenus* interdits, ils tentent de préserver leur existence sur lieux immémoriaux contre l'instauration et l'invention d'une tradition princière, celle d'une forêt vide d'hommes et pleine de gibier ou d'arbre d'exploitation.

Si l'on replace le cas ramboliteau au sein des autres enquêtes menées en histoire environnementale des forêts et de la conservation, Rambouillet se situe à la croisée des chemins. Edward P. Thompson a étudié la violence sociale à l'œuvre dans les forêts royales anglaises au XVIII^e siècle. Peter Sahlins s'est intéressé à la « guerre des Demoiselles » qui surgit en Pyrénées entre 1829 et 1832. Dans un contexte géographique très différent, les communautés paysannes des Pyrénées se révoltent face aux tentatives d'application du nouveau code forestier royal de 1827. Les paysans se déguisent en femmes pour harceler les gardes ou désorganiser le travail de conservation des bois. Et dans *Crimes contre la nature*, Karl Jacoby s'intéresse à l'instauration du régime de la conservation et de trois parcs nationaux aux États-Unis.

Si les violences sont relativement faibles et la vie des gardes rarement en danger dans les Pyrénées, la série d'affrontements qui surgit de 1811 à 1830 en Rambouillet s'approche des cas des forêts anglaises et des parcs étatsuniens. Tout comme les forêts royales de Windsor, ou de Versailles au XVIII^e siècle, Rambouillet illustre cette configuration politique et environnementale entre surdensités et surprotection animales dans un contexte où la seule « nature » qui semble bonne à conserver pour les autorités et précisément la nature qu'ils défendent : un monopole lié à l'exploitation par l'État et les élites sociales et politiques.

Cette conflictualité environnementale naissant à la croisée de l'invention de la « nature » comme catégorie culturelle et politique, si ce n'est idéologique comme l'on démontré les travaux de Philippe Descola et Bruno Latour, mène à réfléchir à un réseau de territoires ayant vécu des processus historiques (l'imposition du régime politique de la conservation de la nature avec celle des conséquences écologiques issues de ces interventions : ce serait l'idée d'un monde des « paysages de la conservation de la nature¹¹⁰⁷ », lorsqu'un pouvoir vertical impose sa nature aux autres. Le gibier, l'herbe l'arbre sont au cœur des tensions et de la violence environnementale et s'illustrent comme des acteurs emblématiques de communautés politiques qui défendent « leurs » cortèges environnementaux, composés des êtres et des relations écologiques et des usages sociaux. Cette conflictualité sociale et environnementale s'étend plus

¹¹⁰⁶ Thompson, 2015, p. 372. Voir aussi l'idée d'« écologie morale » Jacoby, 2021, p. 17.

¹¹⁰⁷ Sahlins, 1994 ; Thompson, 2014 ; Quenet, 2015.

largement aux autres acteurs du territoire tout au long du XIX^e siècle, comme nous l'étudierons dans chapitres suivants.

À Rambouillet comme ailleurs, c'est la souveraineté politique qui est en jeu, la souveraineté des princes et de leurs États d'un côté, et celle de la coutume environnementale et de la survie paysanne de l'autre. L'augmentation concomitante des populations de gibier et de bétail a dû faciliter la cristallisation des tensions par l'altération du couvert végétal en forêt. Le bétail mangeant la ressource du gibier, celui-ci devait trouver dans les récoltes la nourriture qui lui manquait en forêt, même si un gibier n'est jamais strictement forestier. On peut parler de cascade trophique politique et agrocynégétique. Il convient de s'intéresser à l'élevage de gibier transmis du régime impérial à la monarchie et qui participe de ce climat d'hostilités.

II. Le retour des Bourbons et des chasses : sciences et techniques de la conservation

Le dernier séjour de chasse de Napoléon I^{er} à Rambouillet date de 1811. Cela fait donc près de trois ans qu'aucun prince n'est venu chasser quand le Premier Empire tombe une première fois en avril 1814. Le frère de Louis XVI, le comte de Provence, est alors appelé par le Sénat pour devenir le roi des Français, sous le nom de Louis XVIII. Accompagné du comte d'Artois, ils lancent des travaux d'amélioration cynégétique à Rambouillet et les domaines dès la fin de l'été 1814. Interrompus par les Cent Jours, les tirés de Rambouillet sont ensuite réinvestis jusqu'à la chute de la Restauration en juillet 1830.

1. L'amélioration de l'élevage, des tirés et de la chasse (1814-1830)

1.1. Les tirés entre extension, diffusion et entretien permanent sous la Restauration (1814-1830)

Dès l'automne 1814, le prince de Wagram ordonne à Serracin de faire arracher 150 arpents (76,53 ha) de bois des anciens tirés « pour en établir de plus commodes, de plus réguliers, en leur donnant des lignes directes¹¹⁰⁸ ». Il fait complètement réaménager le parcours de chasse afin « de s'y rendre maître du gibier & de le diriger vers le tiré¹¹⁰⁹ ». Ainsi, des milliers d'arbres sont coupés pour ouvrir les layons, dégager les bois voisins et ouvrir les zones de tir.

À partir de 1815, les travaux s'intensifient. L'arrachage se couple d'une campagne de plantations diverses, tant en bois qu'en cultures à gibier. Le chantier est colossal et des entrepreneurs et des ouvriers locaux sont embauchés spécialement pour le chantier des tirés. Ils

¹¹⁰⁸ ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814 ;

¹¹⁰⁹ *Ibid.* et ADY, 6Q 503 : rapport sur la faisanderie pour les mois de novembre-décembre 1816.

doivent arracher, couper, labourer et planter les végétaux et suivre la pousse de leur plantation dont ils sont responsables jusqu'à la livraison des travaux¹¹¹⁰. Le cœur des tirés est composé d'alignement de haies parallèles d'1,20 m de hauteur en chêne et autres espèces. Ces haies forment des couloirs qui organisent la marche et canalisent les flux des gibiers et des chasseurs¹¹¹¹. Il faut attendre 1818 pour disposer d'un plan mis à jour du nouveau tracé¹¹¹². La disposition des « nouveaux [tirés] offre au premier coup d'œil, une régularité infiniment plus satisfaisante, plus commode & bien préférable aux sinuosités & aux tournolements des anciens, ainsi les plaisirs du Roi seront plus assurés, en ce que le Gibier sera plus facilement maîtrisé lors d'une chasse à tir¹¹¹³ ». La reconfiguration des tirés se base sur la maîtrise du gibier pendant la chasse qui n'est pas sans rappeler l'ancienne pratique de la haie et l'aménagement du parcours selon une architecture végétale voulant incarner l'ordre de la marche royale dans les vestiges d'une nature impériale devenue désordonnée.

Napoléon I^{er} chasse accompagné de deux autres tireurs de la vénerie. Le comte d'Artois devenu roi sous le nom de Charles X chasse en compagnie de ses fils, les ducs de Berry et d'Angoulême, ainsi qu'une série d'officiers. Les tirés s'élargissent et une battue supplémentaire est ajoutée : le tiré de la Ferme¹¹¹⁴. En 1818, les tirés s'étendent sur 115,66 hectares composés de 12,80 ha de bruyères, friches et genêts ; 64,9 ha de bois (7,13 ha de bois sont arrachés), 2 ha de remises et près de 28 ha de terres labourables pour accueillir les cultures à gibier. S'ajoutent en dehors des tirés 217,81 ha de bois et remises et 4,55 ha de cultures à gibier. Véritable paradis de chasse, les Bourbons découvrent le système des tirés de Rambouillet dès 1814 et les apprécient tellement qu'ils les exportent à tous leurs domaines. Ils en font aménager à Versailles et à Compiègne en 1815, à Vincennes en 1816, à Saint-Germain en 1818 et à Marly en 1819¹¹¹⁵. L'*Atlas des tirés* de 1822 compile l'ensemble des sites d'élevage et les parcours de chasse de la Couronne¹¹¹⁶.

En plus de la forme des tirés, la Restauration procède à une recomposition de l'ensemble des haies et des lignes d'arbres. Dans la constitution de la mosaïque végétale, les plans ne

¹¹¹⁰ Les entrepreneurs en 1815 sont rémunérés de 150 fr. par arpent ou 300 fr. par ha. plantés, ADY, 6Q 327 à 329 et Vial, 2020, §32.

¹¹¹¹ ADY, 6Q 327 : lettre de Pelet de la [?] au ministre de la maison du roi, Paris, 3 mars 1815.

¹¹¹² BMV, Atlas 9 : plan géométrique parcellaire du Grand Parc royal de Rambouillet, levé en 1818, sous les ordres de M. Dandré, intendant des domaines de la Couronne, par A.A. Lachaussée, échelle de 1 à 5000.

¹¹¹³ ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814.

¹¹¹⁴ Ce tiré est établi entre 1816 et 1818, d'après la légende du plan contenu dans BMV, Atlas 9, plan non daté.

¹¹¹⁵ En 1829, Girardin propose l'idée d'un projet colossal, sur les étangs des Bourbons. Le premier tiré d'eau doit s'élever sur les étangs de Saint-Hubert, « en établissant douze îlots de pourtour, élevés d'un mètre au-dessus de la plus grande hauteur des eaux. Leur longueur seroit de 10,216 mètres. BMV, Atlas 9 : rapport au roi, du Premier veneur, Paris, 23 mai 1830 ; BMV, Atlas 9 : plan géométrique de la Ferme de Garenne et des tirés de la Chapelle et de Buissons, terminé le 28 décembre 1818 ; Atlas des tirés du Roi ; Bentz, 2018, p. 7 ; Vial, 2020.

¹¹¹⁶ Collection privée B : atlas des tirés du roi, 1822.

reflètent jamais ce qui est sur le terrain. L'état des routes, des plantations, des végétaux est dicté par les rythmes du climat, des saisons, des gibiers, des arbres et des végétaux. Ces agents s'occupent de brouiller la cartographie des tirés et d'imposer leurs propres rythmes, formes et lignes. Loin d'être figés, les tirés et les domaines sont les lieux d'un entretien permanent, d'une « micro-gestion¹¹¹⁷ » où l'on ne cesse de s'adapter aux contraintes et aux obstacles naturels et sociaux. Les réceptions des travaux de plantations sont notamment retardées par les surdensités de gibier sous la Restauration.

Par exemple, le secrétaire archiviste de la vénerie évoque une plantation d'1,51 ha de bouleaux plantés en 1822. « Le treillage qui l'entoure n'ayant été placé qu'au commencement de 1825 le gibier lui a fait éprouver pendant les trois premières années un dommage considérable qui a nécessité le recépage des plants qui ont résisté et le remplacement d'un assez grand nombre d'autres plants¹¹¹⁸ ». Les chasseurs sont donc contrecarrés par leur propre système : l'aménagement couplé à la production de gibier permet l'explosion des populations de gibier, et celui-ci dévore les fragiles plantations. Pour protéger les jeunes peuplements arboricoles, des *treillages* sont placés autour de chaque nouvelle plantation. Ces micro-parcs visent à limiter les dégâts et à constituer des haies pleines sur l'ensemble du parcours.

Les tirés sont pensés comme des habitats cynégétiques qui assurent le gîte, le gagnage, le couvert, le *ressui* et le *brancher*, c'est-à-dire, la protection et la nourriture, des zones pour se sécher de la pluie et se mettre à l'abri des prédateurs, tout en concentrant les oiseaux. Tous les soins sont pris pour répondre aux besoins des animaux. Les branches des arbres permettent aux faisans de se brancher la nuit pour se réfugier des prédateurs terrestres¹¹¹⁹. Tandis que les haies attirent les insectes favorables aux jeunes faisandeaux insectivores, le faisan est majoritairement granivore au stade adulte. Les cultures de sarrasin et autres céréales sont maintenues sur pied pour nourrir et servir de gîte aux oiseaux.

En 1822, en plus du réseau hydraulique préexistant qui permet l'abreuvement du gibier, trois mares sont creusées, et deux autres sont curées au sein du parcours de chasse. En 1830, près de 12 mares ont été créées¹¹²⁰. Les eaux font l'objet d'une politique spéciale pour éviter les inondations des tirés et le réseau de rigoles est renforcé pour le drainage des terres. En 1821 par exemple, ce sont 1 910 mètres de rigoles qui sont ouvertes à neuf, 751 mètres qui sont curés, tandis qu'en 1822, 12 km de petites rigoles de chasse sont aménagés autour des tirés. Pour

¹¹¹⁷ Quenet, 2015, p. 125.

¹¹¹⁸ ADY, 6Q 327 : lettre du secrétaire archiviste, 29 juin 1827.

¹¹¹⁹ JOURDAIN, 1823, p. 69.

¹¹²⁰ BMW, Atlas, 9 : lettre de Bourdon, Rambouillet, 26 janvier 1830.

permettre le passage des hommes et des voitures, des pierrées, des ponts et ponceaux sont ajoutés.

Le projet des tirés comporte une série de paradoxes reconnus par les acteurs eux-mêmes. En élaborant le réseau des tirés, les officiers de la vénerie n'ont pas prévu la pousse des végétaux et n'ont pas pris en compte les allées d'arbres déjà présentes. En 1825, les administrateurs s'aperçoivent que « les tirés du roi dans le parc de Rambouillet sont coupés par plusieurs routes plantées en arbres de ligne¹¹²¹ », ce qui gêne le tir pendant la chasse. Le 29 janvier 1825, Bourdon écrit

Depuis 8 ans ces arbres ont toujours dérangé les chasses et changé la direction du Gibier ; tous les ans M. le 1^{er} Veneur et moi avons remarqué que ce grave inconvénient croissait dans la même proportion que l'augmentation du gibier, c'est pourquoi que cette année où il y a eu beaucoup plus de gibier que celles précédentes, M. le Comte de Girardin a reconnu qu'il fallait absolument faire disparaître les dits arbres.¹¹²²

Il faut donc couper les arbres pour s'assurer de la direction des vols des oiseaux. Comme dans la pratique de la vénerie et des refuites, il s'agit d'anticiper les lignes de fuite des animaux pour placer au mieux les tireurs ou du moins faciliter les tirs. L'année 1825 semble être une année à problèmes dans le Grand parc de Rambouillet¹¹²³. Joseph-Antoine-Balthazar (1759-1825), administrateur des forêts royales rapporte au ministre de la Maison du roi que « depuis plusieurs années on avait négligé le curement de ces fossés ; des accrues de ronces, d'épines, de mauvais bois, les avaient remplis ; les Eaux ne coulaient plus, les récoltes étaient noyées, le gibier même en souffrait¹¹²⁴ ». Un débat s'ouvre entre les administrateurs. Le Premier veneur veut conserver les accrues, elles servent de gîte au gibier ; la Ferme et les gardes forestiers, quant à eux, sont enclins à couper les buissons et curer les fossés qui mettent à mal l'entretien et la culture du parc. D'autre part, d'André écrit au sujet des allées « c'est une douleur pour un forestier que de faire couper ou arracher des arbres qui ne sont pas à leur absolue maturité et surtout dans les allées d'ornement qui est si long et si pénible de remplacer¹¹²⁵ ». Les aménageurs ne parviennent pas à replanter les allées du domaine du fait de maladies sur les arbres et de la présence surabondante de gibier. L'affaire des accrues remonte à Charles X et le roi-chasseur tranche : les arbres qui gênent le tir seront coupés mais les accrues sont conservées

¹¹²¹ ADY, 6Q 327 : Bourdon à d'André, Rambouillet, 22 janvier 1825 et correspondance entretien des tirés.

¹¹²² Bourdon couvrira les arbres coupés de bruyères pour les protéger de la pluie, ADY, 6Q 327 : Bourdon à d'André, Rambouillet, 29 janvier 1825, et retranscrit dans la lettre de d'André au ministre la maison du roi, Paris, 2 février 1825.

¹¹²³ D'autant que l'année précédente est marquée par un manque budgétaire. En 1824, Bourdon explique qu'il n'a pas de fonds pour planter les tirés, ADY, 6Q 325 : lettre d'André, Paris, 14 mai 1824.

¹¹²⁴ ADY, 6Q 327 : lettre de d'André au ministre la maison du roi, Paris, 5 février 1825.

¹¹²⁵ ADY, 6Q 327 : lettre de d'André au ministre la maison du roi, Paris, 2 février 1825.

pour accroître les gîtes pour le gibier¹¹²⁶. Nous retrouverons ces conflictualités entre les forestiers, les chasseurs et les paysans dans la troisième section du chapitre.

Au cœur même des paysages les plus modifiés par la main humaine, dans cette nature sculptée que sont les tirés, le pouvoir des princes est contraint par une série d'acteurs et de cycles environnementaux. Les récits des courtisans dissimulent la réalité des rythmes de travail des gardes et des journaliers sous un déroulement parfait des battues. Les archives de l'entretien démontrent les rapports de force permanents et encore plus le parasitage des Chasses par elles-mêmes. L'histoire des tirés de chasse est scandée par la destruction des plantations par le gibier quand celui-ci ne fuit pas le tir des princes du fait d'aménagements contraires entre esthétique, cynégétique et sylviculture. Les braconniers profitent des chasses pour attendre la sortie des gibiers au pied des murs du parc, ou pour visiter et braconner dans la forêt vidée de ses gardiens, ces derniers étant mobilisés pour les tirés royaux. L'élevage de la faisanderie permet de préciser ce tableau et les aléas environnementaux qui ponctuent l'histoire de la domestication cynégétique.

1.2. « La faisanderie de Rambouillet est plus propre à élever des oiseaux aquatiques que du gibier »

En 1814, la Restauration rénove les bâtiments de la Faisanderie et réaménage plus largement le complexe d'élevage du gibier. Les princes veulent produire plus de gibier et augmenter le nombre de chasses. Les officiers des chasses sont bien conscients du caractère artificiel et exotique de la présence du faisan dans les domaines. Ils s'appuient sur deux types de productions de gibier : l'éducation sauvage et l'éducation domestique, pour assurer l'abondance d'animaux¹¹²⁷. La production sauvage comprend les quelques rares nichées naturelles de faisans en forêt et dans les parcs, notamment permises par la destruction des prédateurs. Elle ne peut suffire à la demande princière et elle est augmentée par la production de gibier en faisanderie.

Le rapport mensuel de l'état du gibier permet d'estimer le cheptel élevé par cette éducation domestique du gibier : en juillet 1816, 8 coqs et 40 poules faisans produisent 724 faisandeaux et la récolte des œufs de perdreaux produit 588 perdreaux rouges, mais « l'année sans été¹¹²⁸ » fait de nombreux dégâts dans l'élevage à cause de l'humidité et du froid. Les gardes mettent en place des zones d'agrainage pour fixer le gibier et le sauver du climat terrible qui sévit après

¹¹²⁶ ADY, 6Q 327 : lettre de d'André au ministre la maison du roi, Paris, 18 février 1825. ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin à Bourgeois, Rambouillet, 11 mars 1813.

¹¹²⁷ JOURDAIN, 1823, p. 64 ; QUINGERY, 1837, p. 5.

¹¹²⁸ Un rapport signale qu'en d'août 1816 « le froid et la pluie fait bien souffrir le plus jeune gibier, ADY, 6Q 503, Rapport sur le service des chasses de la capitainerie de Rambouillet pendant le mois d'août 1816. L'été 1816 est couvert par l'éruption du volcan Tambora couvrant le ciel et le soleil de ses cendres : D'arcy-Wood, 2016.

l'éruption du volcan Tambora. Malgré leurs soins, seuls 200 faisandeaux, 213 perdreaux gris et 138 rouges de la faisanderie sont placés sur les tirés en août et septembre¹¹²⁹.

En 1821, Bourdon fait état d'une mortalité endémique dans la faisanderie de Rambouillet. Il propose le plan d'une nouvelle architecture pour faire face à l'état catastrophique de l'élevage¹¹³⁰. En janvier 1822, il alerte :

Nous perdons la majeure partie de nos élèves aussitôt qu'ils peuvent quitter l'endroit de leur naissance, par la seule raison qu'ils se trouvent tout à la fois privés d'air et de soleil, et que d'un autre côté, ils se trouvent le pied dans l'eau ; la faisanderie de Rambouillet est plus propre à élever des oiseaux aquatiques que du gibier qui aime le terrain sec.¹¹³¹

Cet endroit est tellement humide, ombragé et sans air, qu'il est nécessaire de couper le taillis qui s'y trouve pour assainir le terrain [...] Cette enceinte étant trop petite pour la quantité de gibier que l'on veut y élever, il n'y a pas d'autre moyens pour l'agrandir, que de couper les bois dont on demande l'abattage. La mortalité presque générale que nous avons éprouvée cette année et les précédentes, sur le gibier renfermé dans ces deux enceintes, sera un motif plus que suffisant pour déterminer à autoriser la coupe de ces bois et l'agrandissement de la faisanderie.¹¹³²

Dans ces conditions précaires, une épidémie ravage l'élevage de 1822 : sur les 2 539 œufs en couvaion, seuls 1517 éclosent et 1 406 faisandeaux meurent par la suite, laissant 111 oiseaux vivants¹¹³³. Bourdon écrit « La Faisanderie est un désert, tout est couvert de carcasses, je suis dans la désolation. Bien que le terrain des parquets soit sec et sablonneux, c'est par là que la maladie s'est déclarée et de suite elle a gagné l'autre enclos séparé par la route¹¹³⁴ ».

François Voisin, le médecin-chirurgien de la Vénérie intervient vers la mi-juillet et fait des autopsies¹¹³⁵. Les oiseaux souffrent d'une sévère inflammation aux intestins. Ils refusent de manger et meurent dans la journée. Loin d'être exceptionnelle, cette « mortalité presque générale » est régulière dans les élevages de faisans royaux. Les résultats d'élevage sont effectivement inquiétants : en 1812 déjà, près de 213 faisandeaux meurent¹¹³⁶ ; en 1820, sur les 2 817 œufs, seuls 1 262 éclosent¹¹³⁷. En 1824, sur 2 404 œufs obtenus, 2 178 sont mis en incubation ce qui est plutôt un bon rendement, et seuls 503 œufs éclosent¹¹³⁸. Le problème ne se limite pas à Rambouillet « la mortalité que vous éprouvez à Rambouillet se fait également sentir à Versailles, ce qu'on doit attribuer au terrain glaiseux & humide » écrit Girardin en juillet 1824¹¹³⁹. Cette mortalité s'explique par des pratiques d'élevage tâtonnantes, notamment

¹¹²⁹ ADY, 6Q 503 : rapport sur la faisanderie, Rambouillet, 3 avril 1816 et septembre 1816.

¹¹³⁰ ADY, 6Q 327 : lettre du comte de Girardon à d'André, Paris, 26 août 1822.

¹¹³¹ ADY, 6Q 327 : lettre de Bourdon au comte de Girardin, Rambouillet, 19 janvier 1822.

¹¹³² ADY, 6Q 327 : lettre de Bourdon à l'intendant, Rambouillet, 11 septembre 1822.

¹¹³³ Le tableau de chasse révèle que cette catastrophe est compensée par le lâcher d'autres oiseaux probablement issus des autres faisanderie royales.

¹¹³⁴ ADY, 6Q 327 : lettre de Bourdon, Rambouillet, 20 juillet 1822.

¹¹³⁵ Vial, 2016, p. 704.

¹¹³⁶ ADY, 6Q 503 : état de faisandeaux morts à la faisanderie impériale de Rambouillet du 17 mai au 6 août 1812.

¹¹³⁷ ADY, 6Q 511 : état de situation de la Faisanderie, présentant les Pontes ou Achats, les Couvées et l'Écllosion, pendant le mois de Juillet 1820.

¹¹³⁸ ADY, 6Q 326 : rapport mensuel à la Vénérie royale, 1824.

¹¹³⁹ ADY, 6Q 326 : lettres de Girardin à Bourdon, Paris, 6 juillet 1824.

des problèmes avec les poules domestiques qui ne couvent pas bien les œufs et par l'évolution de la végétation dans les enclos d'élevage à Rambouillet, colonisés par le boisement spontané¹¹⁴⁰. En conservant l'humidité, les sols des taillis et des buissons sont le terreau de maladies qui ravagent l'élevage. La propagation est encouragée par la concentration des animaux sur le site d'élevage.

De 1822 à 1824, une série de projets vise à reconstruire une faisanderie plus rationnelle permettant d'élever plus de gibier. Ce projet s'insère dans le contexte plus large d'une théorisation de l'aménagement des systèmes d'élevage du gibier et des savoir-faire des faisandiers à travers la publication des ouvrages de François Jourdain en 1822 et d'Armand de Quingery en 1837¹¹⁴¹. Girardin veut équiper chaque domaine d'une nouvelle faisanderie. Bourdon et Girardin s'interrogent sur le meilleur emplacement pour les nouveaux enclos d'élevage. Ils doivent être composés de grands parquets-volières en bois, plus grand et moins coûteux que les parquets de ponte maçonnés. Girardin et Bourdon se trouvent face à un dilemme : d'un côté, le manque de place au Sud sur un terrain presque parfait dont le sol est sablonneux (donc sec) en pente et exposé au soleil et de l'autre, au Nord, un vaste terrain mais au sol humide et inégal autour de la Couverie¹¹⁴². La faisanderie est dessinée de manière géométrique, en carré, une forme qui permet de rationaliser les circulations et la production. C'est finalement au Nord où il y a le plus d'espace que la Faisanderie est aménagée, ce qui permet d'exposer les parquets au Sud et au soleil¹¹⁴³.

La construction du nouvel enclos nécessite de prendre des pâturages sur les terres de la ferme et de couper des centaines d'arbres¹¹⁴⁵. L'urgence des travaux implique même de couper les ypréaux (peupliers) au printemps « en pleine sève »¹¹⁴⁶. Le déboisement permet de créer un enclos d'environ 425 mètres de long sur 200 de large, soient 8,5 hectares. Des grillages sont posés autour de l'enclos et un réseau de rigoles doit permettre de drainer les eaux¹¹⁴⁷.

¹¹⁴⁰ Depuis la Révolution, l'enclos de la Faisanderie (6 ha 65 a 60 ca) s'est reboisé à hauteur de 4, 25 ha, ce qui pousse les officiers sous l'Empire à créer un nouvel enclos d'élevage au Nord-Ouest autour de la Couverie (7 ha 26 a, 30 ca). ADY, 6Q 327 : rapport, n° 435, 6 février 1822 ; ADY, 6Q 327.

¹¹⁴¹ JOURDAIN, 1823 ; QUNINGERY, 1837, l'auteur se réclame ancien faisandier des chasses royales, en réalité il s'agit de l'ancien secrétaire de la vénerie de Charles X.

¹¹⁴² ADY, 6Q 327 : lettre du comte de Girardin à d'André, Paris, 24 septembre 1822. Et « ce terrain, très irrégulier, ne peut convenir à une faisanderie parce que les établissements de ce genre, indépendamment de l'exposition du midi, doivent être placés dans une étendue de forme carrée pour les distributions des bâtiments, des routes, des placeaux et des remises qui leur sont nécessaires », ADY, 6Q 327 : lettre du comte de Girardin à d'André, Paris, 24 septembre 1822. Girardin s'inquiète dès 1821 de l'éloignement des bâtiments et de l'élevage lui-même, et souhaite donc corriger cela : ADY, 6Q 502 : lettre du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 8 février 1821. BMV, Atlas 9, et QUINGERY, 1837, planche IV en fin de volume.

¹¹⁴³ JOURDAIN, 1823, p. 65-69.

¹¹⁴⁵ ADY, 6Q 327 : lettre du comte de Girardin, Paris, 14 mai 1824.

¹¹⁴⁶ ADY, 6Q 327 : lettre Paris, 29 mai 1824.

¹¹⁴⁷ ADY, 6Q 327 : dossier sur l'aménagement des tirés pour l'année 1824.

Pour augmenter la production de l'élevage et éviter les coûts d'une maçonnerie, les parquets sont faits de bois et des végétaux coupés. En 1826, la faisanderie est composée de 42 parquets¹¹⁴⁸. En 1827, le comte de Girardin explique que « l'expérience acquise et la facilité d'avoir de la nourriture pour les faisans, pouvant permettre d'en élever une plus grande quantité, je désire que vous portiez le nombre de vos parquets pour la ponte à 80 ; c'est donc 38 parquets en genêts que vous aurez à faire à la suite de ceux en bois, afin d'avoir 6 000 œufs, à raison de 15 œufs par poule et de 5 poules par parquet¹¹⁴⁹ ». Ces nouveaux parquets sont basés sur la méthode créée à Compiègne et construits à partir de bois issus de taillis coupés autour de la faisanderie, et d'arbustes importés de Versailles.

1.3.L'élevage : élever des gibiers et constituer un stock d'animaux à tirer

Les savoirs de faisanderie évoluent au fil du XIX^e siècle avec les transferts culturels, mêlant les pratiques d'Ancien Régime et de l'Empire, avec les savoirs germaniques et slaves, le retour d'exil des immigrés et les circulations savantes¹¹⁵⁰.

La première étape de l'élevage consiste à capturer des faisans reproducteurs. Girardin donne pour conseil : « le 15 février devrait être l'époque de rigueur, ce qui donnerait aux faisans en parquet 15 jours pour se refaire, et permettrait de commencer à les échauffer à compter du 1^{er} mars¹¹⁵¹ ». Les faisandiers établissent un rapport (un *sex-ratio*) d'un coq faisan pour cinq femelles dans chaque parquet de 1816 à 1830¹¹⁵². Au moment de la saison des amours, le faisandier procède à l'*échauffement* ou *chauffage* des reproducteurs en leur donnant une nourriture plus riche, notamment en grain.

Cette technique d'élevage, connue aujourd'hui sous le terme de *flushing*, est aussi pratiquée sur le troupeau de mérinos¹¹⁵³. Quingery explique que le régime annuel est composé d'orge et de blé, et que la « nourriture échauffante » « se compose en février, époque de la mise en parquet, de sept décilitres de blé, par jours, [...] ; en mars, de huit décilitres de blé, six centilitres

¹¹⁴⁸ BNF, RES 4-LC25-270 *Livret des Chasses du Roi, pour 1826*.

¹¹⁴⁹ ADY, 6Q 507 : lettres du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 20 septembre 1827 et aussi des 20 et 30 octobre 1827.

¹¹⁵⁰ On trouve une référence aux faisanderies de l'Allemagne et du Wurtemberg (Sud-Ouest de l'Allemagne actuelle, Stuttgart), et M.A.D. Winckell, M. Wibbekink, inspecteur de la faisanderie de Louisbourg sont cités JOURDAIN, 1823, p. 76-78 et p. 92-94 ; pour la Bohême voir : QUINGERY, 1837.

¹¹⁵¹ ADY, 6Q 507 : lettres du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 20 septembre 1827 ; JOURDAIN, 1823, p. 73-74.

¹¹⁵² ADY, 6Q 503 : rapport sur le service des chasses de Rambouillet, pendant le mois de juillet 1816 : dans les 8 parquets : 8 coqs pour 40 poules et ADY, 6Q 502 : lettre n° 152 de Girardin à Bourdon, Paris, 12 mars 1826 ; JOURDAIN François-Xavier-Félix, *Art de multiplier le gibier et détruire les animaux nuisibles*, Paris, Audot, 1823, p. 73 ; en Allemagne le sex-ratio est d'un coq pour 15 poules, QUINGERY Armand-Pierre-Louis More de, *Des faisanderies particulières, op. cit.*, p. 18.

¹¹⁵³ ADY, 6Q 502 : lettre n° 152 de Girardin à Bourdon, Paris, 12 mars 1826.

de chènevis et un œuf de poule cuit dur, haché et mêlé avec de la mie de pain de froment¹¹⁵⁴ ». De la chaux-vive et des décombres de maçonneries sont aussi placés pour la constitution des coques par les poules¹¹⁵⁵. Cette fourniture se poursuit jusqu'en avril-mai, et les grains semblent fournis en partie par la ferme de Rambouillet. Les genêts permettent d'abriter la ponte des faisanes dans les parquets. Les œufs sont récoltés tous les soirs et placés sous les poules de ferme dans la Couverie¹¹⁵⁶. Les poules domestiques sont plus grosses et permettent de couvrir plus d'œufs que les faisanes et d'intensifier la production. Elles sont aussi plus calmes, ce qui permet de limiter les pertes d'œufs écrasés ou cassés. Le nombre de parquets et de reproducteurs est planifié en fonction du nombre de faisans que les chasseurs souhaitent obtenir : c'est donc la demande en gibier qui forme la base de la population élevée, le stock de chasse¹¹⁵⁷.

Les premières pontes ont lieu du 10 au 15 avril. La durée d'incubation oscille entre 21 et 25 jours, et les naissances s'échelonnent donc de mai et à juillet au déplaisir de Quingery, qui voudrait imposer des rythmes réguliers à l'élevage comme l'espérait Charles-Georges Le Roy à Versailles avec des parquets chauffés¹¹⁵⁸. La pratique fonctionne avec le bétail, dont on parvient à *désaisonner* les périodes de chaleurs, de reproduction et de gestation pour adapter la production selon le calendrier humain. Mais c'est impossible pour le faisan. Les faisandeaux sont ensuite placés dans les enclos d'élevage protégés par des murs, d'abord dans les boîtes avec leur poule couveuse-éleveuse pendant le premier âge (1^{er}-4^e jour), puis dans des parquets volants, composés de quatre claies d'osier (5^e-12^e jour). En 1824, 24 parquets volants et 48 boîtes longues, « qui doivent nous servir pour 100 élèves de gibier » sont confectionnés pour servir au transport et à l'élevage¹¹⁵⁹.

Les faisandeaux sont insectivores dans leurs premières semaines et il faut trouver une nourriture assez riche et abondante pour nourrir des milliers d'oiseaux. La pratique traditionnelle est de recourir à la récolte des œufs de fourmis en forêt, ce qui donne naissance à toute une économie parallèle à la faisanderie : agriculture pour les céréales, élevage d'œufs et de poules et recrutement de fourmiliers. Un « hangard aux fourmies » est construit en 1825 à Rambouillet. Il semble répondre au modèle pensé par Quingery qui explique l'importance de la maîtrise de l'élevage des fourmis pour nourrir les oiseaux¹¹⁶⁰. La récolte des œufs (en réalité des larves) de fourmis est soumise à la conservation des fourmilières. En 1825, les sangliers les

¹¹⁵⁴ QUINGERY, 1837, p. 18.

¹¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 26.

¹¹⁵⁶ QUINGERY, 1837, p. 20 et ADY, 6Q 506-507.

¹¹⁵⁷ ADY, 6Q 507 : lettres du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 20 septembre 1827 ; QUINGERY, 1837, p. 20.

¹¹⁵⁸ QUINGERY, 1837, p. 23-24 ; Quenet, 2015, p. 147.

¹¹⁵⁹ ADY, 6Q 326 : lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 21 octobre 1824.

¹¹⁶⁰ QUINGERY, 1837, p. 40.

fouillent et les détruisent en forêt de Dourdan¹¹⁶¹. Pour pallier aux œufs difficiles à trouver d'autant plus que les fourmilières s'épuisent au fil de l'intensification de l'élevage et de leur récolte, une technique complémentaire est élaborée. Elle consiste à élever les vers blancs que pondent les mouches sur les cadavres d'animaux disposés à cet usage aux abords des faisanderies. Mais en 1830, la pluie empêche d'avoir recours à ces techniques qui sont remplacées par de la viande de cheval cuite et hachée finement¹¹⁶².

Enfin du 13^e au 40^e jour, les faisandeaux évoluent en liberté dans les enclos d'élevage avant d'être transportés et lâchés sur les tirés pour y être acclimatés grâce à des cages, les *huttes*, que l'on s'empresse de retirer avant le passage du roi, pour faire croire à la naturalité de l'abondance :

Comme pour 1825 vous aurez au moins deux mille six cents pièces de gibier à placer, ce qui nécessite 130 huttes à raison de 20 pièces par hutte, ou 40 par placeau, vous voudrez bien prescrire aux gardes des tirés de construire ces huttes dans la proportion du gibier qu'ils auront à placer sur leur canton respectif ; je vous fait observer que vous n'avez pas un moment à perdre pour arrêter cette disposition.¹¹⁶³

Girardin explique que le tiré est pensé en termes de jauge de gibier, qu'il faut remplir avant la chasse, certains cantons étant peuplés plus ou moins abondamment selon les exigences du terrain. Les tirés sont littéralement approvisionnés et composés de leur faune de tir, car en plus des faisans, les gardes effectuent des panneautages d'animaux qui sont lâchés quelques jours, quelques heures avant ou même pendant la chasse. Les lièvres sont intensément panneautés et meurent le plus souvent de leur capture. Les garennes des lapins sont défoncées quelques jours avant la chasse, afin de faire sortir les lapins et les empêcher de s'enterrer à nouveau. Girardin précise au sujet du *panneautage* des chevreuils :

je ne saurais trop vous recommander de veiller à ce que les chevreuils et surtout les chevrettes, qui sont pleines en ce moment, soient placés avec soin et avec attention dans les paniers ; Je pense qu'il serait même convenable de faire accompagner chaque envoi par un garde intelligent, afin de remédier aux accidents qui pourraient arriver.¹¹⁶⁴

Les gardes pour flatter les fusils princiers ont même recours à la technique de la caille de poche. Au passage du roi, un garde sort de sa poche un oiseau qu'il jette sur le layon du roi¹¹⁶⁵.

En plus d'artificialiser la chasse, l'élevage conduit à l'*imprégnation* des oiseaux¹¹⁶⁶. L'imprégnation est un terme développé par l'éthologue Konrad Lorenz, il désigne le processus

¹¹⁶¹ ADY, 6Q 326 : lettre à Bourdon, Dourdan, 18 juin 1825.

¹¹⁶² ADY, 6Q 512 : Extrait de la lettre adressée à M. Le Premier Veneur par M. le Conservateur de Fontainebleau le 1^{er} juillet 1830 ; QUINGERY, 1837, p. 39.

¹¹⁶³ ADY, 6Q 326 : lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 28 mars 1825 ; on trouve une autre trace de cette demande : Girardin demande la production de « 2 600 élèves de gibier, savoir : 1 200 faisans, 600 perdrix rouges, 800 grises » sur ce nombre il pourra vous rester à la faisanderie pour réserve, ou en tardillons, environ 520 pièces, ce sera donc 2 080 que vous aurez à placer dans les tirés, ce qui nécessitera 138 huttes, en calculant 2 huttes par placeau et 15 faisandeaux ou perdreaux par chaque hutte » les faire placer rapidement pour que l'inspecteur puisse faire sa tournée du domaine, ADY, 6Q 325 : lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 13 mai 1825.

¹¹⁶⁴ ADY, 6Q 326 : Lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 14 février 1825.

¹¹⁶⁵ *Livrets des chasses du roi pour 1817*, p. 196 et 200 ; DE LA RUE, 1987, p. 22 ; BENOIST, 1952, p. 21.

¹¹⁶⁶ Lorenz, 2009, 2012 et 2022.

d'association de l'homme comme nourricier et protecteur par les animaux élevés. Pour être exact, Lonrenz explique que le premier être que voit et sent un oiseau à la sortie de l'œuf est associé à la mère. Les faisans sont donc élevés par des poules domestiques mais nourris par les faisandiers et les gardes, leur éthologie est donc profondément modifiée par cette éducation domestique. Face à cette réaction des animaux, les chasseurs prévoient un processus d'*ensauvagement* avant la chasse.

Après leur lâcher dans les tirés, les faisans sont agrainés au son d'un sifflet tous les jours pendant la saison de chasse. Les animaux associent ainsi la nourriture, le lieu, le son et le faisandier. Le sifflet permet de conduire les oiseaux sur les sites de tir les jours de chasse. Les oiseaux sont donc lâchés dès l'été pour être prêts à l'automne. Ce temps d'adaptation aux tirés permet aux *élèves* (c'est le nom donné aux animaux d'élevage) de faisans et de perdreaux de (re)devenir gibiers et de retrouver un comportement farouche. Par ailleurs, « tous les ans, Girardin inspectait les champs de chasse à tir plusieurs mois avant les chasses et en profitait pour lâcher des chiens de l'équipage des chasses à tir sur les jeunes faisans, afin de les habituer à fuir l'arrivée des chasseurs¹¹⁶⁷ ». De la même manière, Bourdon à Rambouillet fait tirer sur les faisans pour leur apprendre la peur du chasseur. Il s'agit aussi d'éduquer les faisans au caractère menaçant ou risqué de certains lieux, comme les bordures du parc qui sont censées être les zones frontières des chasses royales.

Malgré ces artificialisations, il ne faut pas simplifier l'imbrication des relations domaniales. Les chasseurs sont soumis aux rythmes des animaux. Les faisandiers ne parviennent pas à *désaisonner* le faisan, c'est-à-dire à changer sa saison de reproduction. Ce sont donc les rythmes biologiques du faisan, puis de son élevage et de sa (ré)-éducation sauvage, qui dictent la saison de chasse. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les tableaux de chasse.

En 1816, dès le mois d'octobre, les tableaux peuvent dépasser les 400 animaux tués. Le 7 octobre 1816, le comte d'Artois tue 181 pièces dont une caille de poche, le duc d'Angoulême, 102 et le duc de Berry 161, tandis que les officiers abattent 48 pièces, soit 492 animaux¹¹⁶⁸. Et le plus gros tableau de chasse est celui du 20 septembre 1825 avec 1 091 pièces : 510 faisans, 73 perdrix rouges, 151 perdrix grises, 1 grive, 45 lièvres, 296 lapins, 14 chevreuils¹¹⁶⁹. Pourtant en 1828, les princes essaient encore de chasser avant l'automne et le 19 août, par exemple, le tableau est faible avec 115 faisans, alors que le 3 novembre après les lâchers le tableau s'élève à 472 faisans tués¹¹⁷⁰.

¹¹⁶⁷ Vial, 2016, p. 278.

¹¹⁶⁸ Ces pièces se répartissent en 82 faisans, 64 perdrix rouges, 170 perdrix grises, 1 caille, 99 lièvres, 73 lapins, 1 chevreuil, *Livret des chasses du roi pour 1817*, p. 196.

¹¹⁶⁹ *Livret des chasses du Roi pour 1826*, p. 396.

¹¹⁷⁰ *Livret des chasses du roi pour 1829*, p. 371 et p. 391.

De 1805 à 1830, les princes fixent la vocation du Grand Parc et en font un site exclusif de chasse à tir. Les Bourbons renouent lors des chasses à courre avec le calendrier des domaines et viennent l'été, de juin à septembre à Rambouillet. Mais ils doivent progressivement adapter leurs voyages pour les chasses à tir. Pour compenser le manque de gibier « naturel », il faut alimenter en gibier d'élevage les chasses à tir¹¹⁷¹. Les princes mettent en place un système de production, d'élevage et de concentration du gibier. Le calendrier imposé par le rythme biologique et technique de l'élevage des faisanderies et des tirés de chasse oblige les princes à visiter le domaine de l'automne à l'hiver. Cet élevage des gibiers ne s'arrête pas aux faisans et petits gibiers, la Restauration développe dans la théorie et la pratique une vaste culture des animaux cynégétiques.

2. Conserver les populations de grands gibiers (1815-1830)

2.1. Compter et suivre pour tenter de maîtriser les populations

Pour tenter de maîtriser les populations et leurs évolutions, les gardes et les gouverneurs domaniaux construisent une série de savoirs et de savoir-faire pour suivre, surveiller et tenter de conduire les flux. Les comptages sont l'une de ces techniques. Ils sont organisés à l'échelon central par le comte de Girardin pour la Vénérerie impériale et royale¹¹⁷². La Vénérerie demande ensuite aux gardes domaniaux de compter le nombre d'animaux vus et connus sur leurs triages. Les gardes vivent sur une zone forestière, le triage ou canton, qu'ils patrouillent par des tournées plusieurs fois par jour et suivent au quotidien les animaux et les différentes populations. La couverture du nombre de gardien est importante et la brigade oscille entre 50 et 60 hommes sur la période. Ils sont parfois employés au domaine depuis Louis XVI et connaissent bien la forêt et ses animaux¹¹⁷³. Les données sont ensuite rassemblées par secteur à la conservation de Rambouillet et transmises à la Vénérerie¹¹⁷⁴.

Une autre méthode de comptage est utilisée mais elle est limitée à l'estimation du nombre de cervidés mâles. Elle consiste à récolter les *mues*, c'est-à-dire les bois des cerfs qu'ils perdent

¹¹⁷¹ « Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et à très grand frais que l'on parvient à peupler de chevreuils et de lièvres le Grand parc. Ce gibier n'y étant pas né, cherche constamment les moyens d'en sortir », ADY, 6Q 292 : lettre n° 25, du 27 mars 1820. Les lièvres *panneautés*, c'est-à-dire capturés, meurent en grand nombre dans le Grand parc des suites de la capture et de la concurrence avec le lapin. ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin à Girardin, Rambouillet, 11 novembre 1813.

¹¹⁷² Alexandre de Girardin (1776-1855) est militaire de la Révolution à l'Empire, il devient en 1803 l'aide de camp du maréchal Berthier, ministre de la Guerre, puis Grand Veneur de l'empereur. Il est secrétaire de la Vénérerie (1804), et successivement lieutenant (1807) puis capitaine des chasses à tir (1809). Il est fait premier veneur en 1819 par Louis XVIII, Vial, p. 702.

¹¹⁷³ ADY, 6Q, 267-268.

¹¹⁷⁴ ADY, 6Q 503 : rapport de tournée des gardes du Grand Parc, 5 mai 1820 ;

chaque année (chapitre 1). De 1820 à 1822, le comte de Girardin invite les conservateurs à donner des primes pour ces collectes à Rambouillet¹¹⁷⁵.

Et afin de ne pas faire double emploi dans ce recensement, chaque côté de tête qui a été apporté à la Conservation nous l'avons marqué à la meule avec un poinçon portant pour empreinte une étoile. Il résulte de cette opération faite avec beaucoup de soin, qu'il nous a été présenté. Savoir : 1° 12 mues de daguets ; 2° 64 mues de seconde tête ; 3° 64 mues de 3^e tête ; 4° 126 mues de 4^e tête ; 5° 206 mues de 10 cors Total. 472 mues de cerfs de l'année 1821 ce qui donne un effectif de 236 cerfs.¹¹⁷⁶

Les mues sont une ressource convoitée en forêt, notamment par les acteurs du marché de la coutellerie qui les utilisent pour les manches de couteaux. Afin d'obtenir une estimation fiable de leur population, les officiers des chasses essaient de proposer des primes attractives pour éviter que les mues ne quittent la forêt. Cette méthode est rapidement écartée.

Reprenant l'héritage royal de leur frère puis de Napoléon I^{er}, Louis XVIII et Charles X font réaliser le *Livret des chasses du roi* de 1817 à 1829. Il s'agit d'un vaste recueil de comptabilités et de statistiques domaniales listant : le matériel de la vénerie, les brigades de gardes forestiers, les meutes de chien de chasse, l'état des populations de gibier et les records pour chaque chasse organisée. C'est un document à la croisée du bilan annuel du ministère, du livre des records et de la gestion comptable. Il permet aussi de suivre l'évolution de la domanialité prise en charge par les princes.

D'abord, réservé aux domaines royaux, il est étendu au Domaine français par les comptages des populations nationales de gibier et de loups tués. Ce sont les premiers comptages d'animaux vivants à échelle nationale française connus (voir outil). Compilant les comptages de populations de grands gibiers dans chaque domaine, ils permettent de suivre l'évolution des populations de 1817 à 1829 à Rambouillet par cantons forestiers (Grand Parc, Petit Parc, et forêt de Saint-Léger, Yvelines et Rambouillet) :

¹¹⁷⁵ ADY, 506 : Procès-verbal constatant les mues de cerf trouvées dans les bois de la conservation de Rambouillet, Rambouillet, 10 août 1821 ; en 1823, le conservateur ne doit plus rétribuer la collecte des « bois de cerfs qui seront trouvés dans la forêt à l'époque de la mue, ADY, 6Q 502 : lettre n° 255 du comte de Girardin au conservateur Bourdon, Paris, 25 février 1823 et n° 420 du 4 novembre 1823.

¹¹⁷⁶ ADY, 6Q 506 : Procès-verbal constatant les mues de cerf trouvées dans les bois de la conservation de Rambouillet, Rambouillet, 10 août 1821.

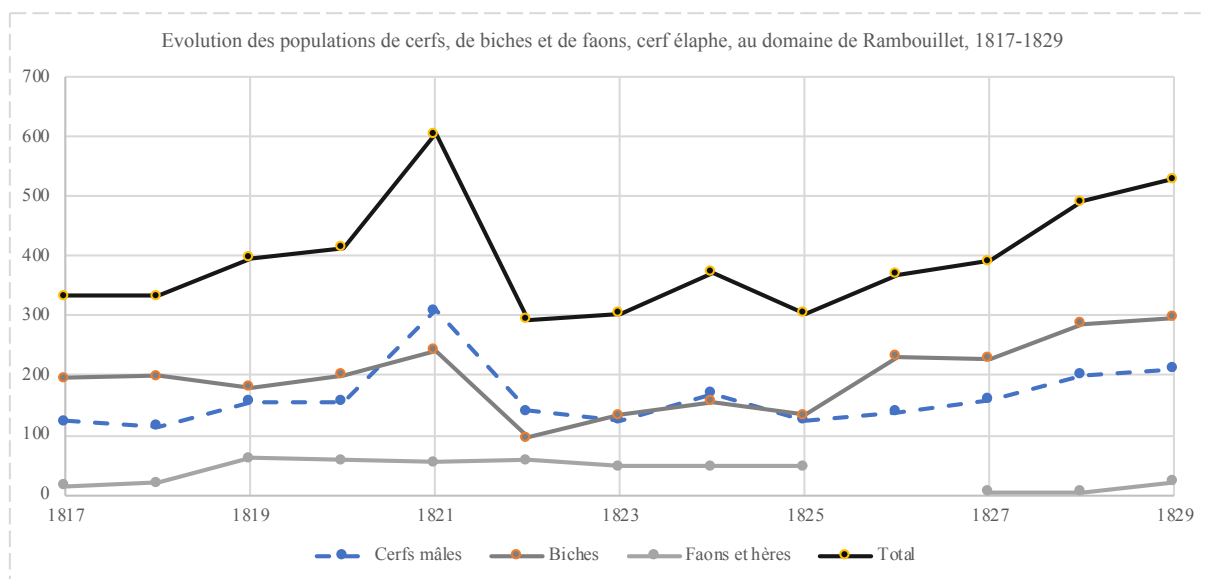


Figure 38. L'évolution de la population de cerf élaphe au domaine de Rambouillet, 1817-1829.

La courbe permet de suivre la tendance de la population domaniale qui augmente légèrement d'une moyenne de 300 à 400 cerfs de 1817 à 1829, ce qui fait de Rambouillet l'un des domaines les plus peuplés en cerf de la Couronne (voir outil). La chute drastique enregistrée de 1821 à 1822 de 606 à 293 animaux est confirmée par les deux types de comptages (rapports des gardes et récoltes des mues). En 1821, les cerfs ont subi un effet de densité-dépendance lié à une série de facteurs.

Cet été-là, le climat est glacial : l'humidité et le froid ravagent l'élevage de faisans ce qui indique que la régénération des populations est difficile tant à Rambouillet qu'en Île-de-France. La reproduction des cerfs a pu être affectée puisque les faons naissant vers mai, les jeunes animaux sont fragiles et ont pu eux-aussi mourir à cause du froid. D'autant plus, que la disponibilité alimentaire est parfois rare selon les cantons de la forêt. La végétation est insuffisante dans le Petit Parc, du fait de la surabondance d'animaux et le nourrissage y est impératif. Une hypothèse complémentaire est qu'une maladie a pu aussi apparaître du fait de l'affaiblissement des animaux dans ce contexte climatique et alimentaire difficile.

En plus des effectifs, les forestiers-chasseurs sont attentifs aux comportements et aux mouvements des hardes. En 1825, Bourdon s'interroge sur les circulations d'animaux entre la forêt de Rambouillet et celle de Dourdan. Il cherche à estimer la répartition des cerfs chassables et demande à son collègue le conservateur de Dourdan s'il n'a pas connaissance de dix cors dans sa forêt. Ce dernier répond :

Les cerfs ne séjournent pas dans les forêts de Dourdan, ils viennent y faire leurs têtes ensuite ils s'en vont et dans tout autre temps, ils ne font que passer ; quant aux biches il y en a assez souvent et quelques unes viennent y déposer leurs faons. Je n'ai connaissance dans ce moment que d'un vieux cerf d'une biche et son faon. Ce cerf passe successivement des forêts de S.A.R. dans les bois de M. le Prince de Rohan Rochefort,

et dans ceux de M. le Comte de Portalès. [...] Je me serais trouvé heureux s'il eut existé dans les forêts de mon Inspection des vieux cerfs ce qui m'aurait procuré le bonheur d'y voir chasser Sa Majesté.¹¹⁷⁷

Ce suivi géographique des différents animaux et de leur comportement spatial témoigne de l'intérêt des officiers à localiser les gibiers. Il s'agit non seulement de compter et de connaître les populations, mais aussi de savoir où se trouvent les animaux pour faciliter la chasse. Les gardes fabriquent une série de connaissances cynégétiques et animales, qui peut leur valoir une réputation particulière auprès de l'administration des chasses. Certains gardes sont réputés pour leurs talents de pisteurs ou de traqueurs de gibiers.

2.2. La conservation de la nature sous Charles X : des domaines, une école et un code forestier

Les officiers spécialisent progressivement chaque espace du domaine autour de la production et de l'exploitation d'un type de gibier. En 1814, le prince de Wagram ordonne au conservateur de Larminat de réserver strictement le parc aux tirés et d'extraire la population de grand gibier pour favoriser le petit¹¹⁷⁸. En 1817, Girardin demande « la destruction entière des sangliers. Il ne doit plus rester dans la forêt qu'une ou deux layes et deux ou trois sangliers au plus, et encore s'ils causaient le moindre dommage vous m'en rendrez compte¹¹⁷⁹ ». Les sangliers sont perçus comme nuisibles aux pontes de fourmis et aux couvées de petit gibier, avant d'être pensés comme nuisibles aux cultures paysannes. Cette sélection artificielle du gibier se fait par une manipulation constante des individus et des populations, par le biais de captures, de lâchers et de destructions. En plus des lapins et des faisans, on apprend que les cerfs passent du Petit au Grand parc, qui ne sont pas encore séparés par un mur sous l'Empire. Il faut attendre 1810 pour qu'un pâlis soit dressé afin d'empêcher les cerfs de circuler, complexifiant et spécialisant encore plus la géographie animale voulue par Girardin¹¹⁸⁰. On ignore en revanche la date de construction du mur de meulière bâti pour séparer les deux parcs.

En plus de sélectionner et spécialiser les espaces autour de la chasse, le lieutenant des chasses restaure le gouvernement des populations de cerfs déjà élaboré sous Louis XVI (chapitre 1). Girardin souhaite faire diminuer le nombre de biches, « afin que l'on arrive successivement et d'une manière certaine à n'avoir que le nombre de biches nécessaire à la reproduction ». Pour mener à bien cette sélection sexuée, « vous recommanderez aux gardes de chercher à tirer les biches à l'affût, les longs des plaines où elles vont au gainage parce qu'indépendamment de

¹¹⁷⁷ ADY, 6Q 326 : lettre du conservateur de Dourdan à Bourdon, Dourdan, 30 juillet 1825.

¹¹⁷⁸ « Je reçois Monsieur Larminat, votre lettre du 17 par laquelle vous me rendez compte qu'il existe dans le Grand Parc de Rambouillet deux biches, un daim et trois daines. Il faut tâcher de les faire sortir pour les mettre en forêt ; vous ne devez avoir dans le Parc que ce qui est nécessaire aux Tirés. [PS :] tuer le daim et les trois daines », ADY, 6Q 501 : lettre du prince de Wagram à de Larminat, 27 novembre 1814.

¹¹⁷⁹ ADY, 6Q 506 : lettre du comte de Girardin au conservateur, Paris le 1^{er} septembre 1817.

¹¹⁸⁰ ADY, 6Q 125 : minute, Paris, 12 septembre 1810.

l'avantage de les faire rentrer en forêt on évitera l'inconvénient des réclamations¹¹⁸¹ ». Les « meilleurs tireurs » parmi les gardes sont chargés de limiter le surplus de biches. Pour tenter de maîtriser les populations, ce sont les gardes et leur savoir-faire de tireur, mais également leur connaissance du terrain pour trouver les biches, qui sont reconnus par les gouverneurs. Les pratiques des borduriers et affûtiers interdites aux paysans déprédateurs sont ainsi encouragées dans le travail de la conservation par les gardes. La viande des animaux tués est soit distribuée aux habitants ayant subi des dégâts de gibier, soit vendue¹¹⁸². Pour autant, la chasse est toujours interdite aux paysans et sévèrement contrôlée par les gardes.

La reproduction des biches est de plus conduite au sein du Petit Parc et l'enclos retrouve sa fonction de parc de génération contrôlée (chapitre 1). L'objectif final est de permettre la régénération annuelle et la conservation de la population. Chaque année les jeunes sont relâchés en forêt. Le nourrissage du gibier des parcs documente une véritable culture du gibier de vénerie.

D'après la quantité de fauve que nous avons dans le petit parc et si l'hiver n'est pas rigoureux ou bien si la terre ne reste pas longtemps couverte de neige je pense qu'avec douze cents bottes de regain de luzerne vous en aurez assez pour suffire à la nourriture de ces animaux depuis le 1er novembre jusqu'au 1er mai prochain¹¹⁸³.

En plus de l'affouragement, en 1825 il s'agit de créer un parc d'élevage à sangliers à Rambouillet pour approvisionner Marly :

Monsieur le Conservateur, les chasses qui ont lieu tous les ans dans la forêt de Marly nécessitant d'y faire jeter une cinquantaine de marcassins ou bêtes rousses pour les houraillements¹¹⁸⁴, je vous prie de me dire quel est l'emplacement, dans la forêt de Rambouillet, où il pourrait être établi un parquet de 60 à 80 arpents, clos de murs pour y avoir 4 sangliers et une douzaine de laies, et de m'adresser le devis estimatif de la dépense que cet établissement occasionnerait.¹¹⁸⁵

Loin d'être marginal, ce type de projet de parc d'élevage du grand gibier se multiplie au fil du régime. En 1828, le conservateur forestier de Rambouillet Jean-Baptiste Bourdon, en poste de 1821 à 1834¹¹⁸⁶, ne parvient plus à conserver la forêt au sein du Petit Parc, dévastée par la densité de biches. Le gibier concentré dans le Petit Parc devient incontrôlable et Bourdon demande à ce que l'espace soit « purgé du gibier qui causait tant de dégâts¹¹⁸⁷ ». Le conservateur propose de créer une nouvelle réserve à gibier, surveillée par un gardien au Parc

¹¹⁸¹ ADY, 6Q 506 : lettre du comte de Girardin au conservateur Bourdon, Paris, 5 mai 1820.

¹¹⁸² ADY, 6Q 507 : lettre de Girardin à Tallobre, Paris, 24 janvier 1818.

¹¹⁸³ ADY, 6Q 293 : lettre n° 94 du 21 septembre 1825 ; voir aussi ADY, 6Q 282 : 1817, lettre n° 47.

¹¹⁸⁴ Les houraillements désignent les chasses dans les toiles. On prépare un dispositif de haies et de pièges menant à un enclos fait de toiles où sont réunis les chasseurs et les courtisans spectateurs. Le gibier y est mis à mort par dizaines ou centaines d'animaux soit à la carabine, soit à l'épieu. PEIGNÉ-DELACOURT, 1848.

¹¹⁸⁵ ADY, 6Q 326 : lettre du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 11 juillet 1825.

¹¹⁸⁶ Jean-Baptiste Bourdon succède aux conservateurs, de Larminat qui rejoint Fontainebleau en 1815 et de Tallobre (1815-1821). Il est garde surnuméraire à Compiègne en 1801, garde à cheval, il rejoint Rambouillet en 1811, puis devient inspecteur et conservateur 1815-1821.

¹¹⁸⁷ ADY, 6Q 324 : projet d'établir un parc de réserve pour les biches dans le Parc d'En Haut, 1828-1829. Lettre du ministre de la Maison du Roi, de La Bourdonnay à Bourdon, Paris, 26 décembre 1829.

d'En Haut, enclos d'un mur : c'est l'ancien site des haras royaux (voir outil)¹¹⁸⁸. Mais les inspecteurs forestiers Barante et Mabile s'inquiètent du devis de près de 120 000 francs pour établir un parc, qui entraînerait « la perte de 147 hectares de superbes taillis, renfermés dans le parc d'en haut, et de celle de 23 hectares, 56 ares en prés¹¹⁸⁹ ».

D'autant plus que la capture des biches pourrait avoir des effets sur les cerfs : Mabile « fait remarqu[er] que les cerfs en rut, privés de leurs compagnes, peuvent se jeter en plaine et causer des accidents ; considération qu'il signale comme la plus importante¹¹⁹⁰ ». Plus généralement, « il est à craindre que le parc d'en haut ne devienne une réserve d'animaux comme déjà le petit parc de Rambouillet, le parc de Marly et les petites routes de St Germain sans que la population du fauve en forêt en soit diminuée, et que par conséquent les dégâts en resteront les mêmes¹¹⁹¹ ». Le but de l'opération est de diminuer le nombre d'animaux présents en forêt, dont les flux incontrôlables provoquent des plaintes incessantes des habitants des domaines et détruisent la régénération des arbres à Rambouillet et dans les autres domaines.

Ces techniques sont érigées en méthode et présentées dans les traités de François-Xavier-Félix Jourdain, inspecteur des forêts et des chasses du roi¹¹⁹². Il publie en 1822, un *Traité général des chasses* dans lequel il dédie une partie entière à « la propagation du gibier et de sa conservation ». Dès l'année suivante, la partie devient un traité autonome intitulé *l'Art de multiplier le gibier*¹¹⁹³. Ces deux traités témoignent de la transition technique et scientifique à l'œuvre au sein du monde de la chasse autour de la Révolution. De coulisse, l'art de conservation et de la multiplication du gibier devient un objet de premier plan pour restaurer les chasses. Le traité compile non seulement les savoirs développés entre ancien et nouveau régime, mais augmente le corpus par l'intégration du savoir des gardes sur le peuplement et la destruction des animaux.

De plus, Jourdain cite l'ouvrage du forestier-agronome allemand Georg Ludwig Hartig (1764-1837), dont l'œuvre devient la base du savoir transmis à l'école royale forestière de

¹¹⁸⁸ Le conservateur forestier demande la construction d'une maison de garde sur le site pour veiller à sa surveillance, ADY, 6Q 324 : Projet d'établir un parc de réserve pour les biches dans le Parc d'En Haut, 1828-1829, note n° 324, 19 août 1828.

¹¹⁸⁹ ADY, 6Q 324 : copie de la lettre adressée à M. le premier veneur par M. l'intendant général de la maison du Roi, en date du 28 février 1829.

¹¹⁹⁰ Cette critique revient plusieurs fois dans le dossier : « il en restera vraisemblablement encore un grand nombre en forêt. 2° que si l'on réussit au contraire à les prendre, il est douteux que l'on puisse conserver dans une forêt non clôse, des cerfs en leur ôtant les biches, et qu'ils s'écarteront alors pour en aller chercher ailleurs ». ADY, 6Q 324 et JOURDAIN, 1822, p. 3-4 et 1823, p. 6.

¹¹⁹¹ ADY, 6Q 324.

¹¹⁹² JOURDAIN, 1822, p. 9-11 ; 1823, p. 14-17.

¹¹⁹³ Jourdain est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 août 1824. JOURDAIN, 1822, p. 1-137 et 1823.

Nancy créée en 1824 par Charles X¹¹⁹⁴. L'école est réservée à une élite d'étudiants et la maîtrise de l'allemand y est obligatoire¹¹⁹⁵. Elle vise à former les futurs responsables de l'administration forestière. La chasse fait partie d'une culture générale des enseignants et des élèves, comme en témoignent les insignes et les fanfares de trompes de chasse¹¹⁹⁶. Il faudrait d'autres enquêtes pour déterminer la part de l'enseignement cynégétique et plus largement animal, au sein du programme d'instruction de cette école de la conservation de la nature¹¹⁹⁷. Cette création incarne le développement des pensées forestière et sylvicole comme cœur du paradigme conservacionniste. En plus de l'école de Nancy, Charles X crée également une école d'agronomie à Grignon en 1826. La chasse par son statut princier échappe à ces institutionnalisations scientifiques. Pourtant, les circulations des savoirs de la sylviculture et de l'agronomie influencent largement les théories et les pratiques cynégétiques.

En plus de l'école forestière, Charles X soutient la rénovation du droit forestier en édictant le Code forestier, le 21 mai 1827. Il est rédigé par le forestier Jacques-Joseph Baudrillart (1774-1832), chef de division aux Eaux et Forêts et membre de la Société royale et centrale d'Agriculture ainsi que de nombreuses sociétés savantes. Ce dernier est également correspondant de la société des forêts et chasses de Saxe-Gotha, confirmant les relations entre chasse, sylviculture et agronomie dans ce complexe de la conservation¹¹⁹⁸.

Le code précise les mesures de conservation des bois interdisant l'habitat dans la forêt et en fixant les cueillettes¹¹⁹⁹. Le nombre de bestiaux est fixé à 10 hectares par cheval et 5 hectares par vache. En parallèle, Jourdain – s'inspirant du forestier allemand Hartig – propose de calculer le nombre de gibier admis dans l'enclos en fonction de l'espace disponible. Il faut compter 5 arpents (2,55 ha) de bois et 1/12^e de prairie par cerf.

Dans ces calculs, les cerfs sont donc largement avantagés face aux animaux. On peut s'interroger sur le critère de la raison retenue pour établir ce calcul du fait de la taille des cerfs (notamment originaires d'Allemagne, et donc de grosse taille) en comparaison des petites tailles des bétails français (équins comme bovins) à cette époque.

Cette notion de *charge* (d'animaux) à *l'arpent* évolue ensuite en « charge à l'hectare » dans les années 1880 en tant que véritable outil de contrôle du bétail au pâturage par les agronomes

¹¹⁹⁴ Hartig est un sylviculteur très réputé en Allemagne et en Alsace, il suit des études d'agronomes à Giessen (1781-1783), est engagé comme intendant des forêts du prince Solms-Braunfels à Hungen, où il ouvre une école de sylviculture. JOURDAIN, 1822, p. 1. HARTIG, 1805 et 1817.

¹¹⁹⁵ Buttoud, 1982 et Guyot, 1898.

¹¹⁹⁶ On sonnait notamment *La Royale* à la fin du siècle, lors du passage de l'examen par les élèves officiers.

¹¹⁹⁷ Je remercie ici David Gasparotto, responsable du centre de documentation forestière à Nancy et Aurélie Utzeri, responsable des collections du musée du Vivant à AgroParisTech, pour leur aide dans ce questionnement.

¹¹⁹⁸ BAUDRILLART, 1821 et 1827.

¹¹⁹⁹ *Code forestier*, Titre X. Police et conservation des bois et forêts, Section 1^{ère}, art. 144 ; section 2, art. 151-154.

et zootechniciens¹²⁰⁰. Ces symétries entre le bétail et le gibier s'étendent au sein de la méthode théorisée par Jourdain. Il s'agit plus largement d'appliquer les concepts de l'élevage aux populations de gibiers, qui deviennent des cheptels d'élevage cynégétique.

2.3. Le gibier en cheptel, la chasse en élevage de tir : sciences et techniques de la conservation

Pour Jourdain, « un parc, en termes de chasse, est un espace plus ou moins étendu, clos et destiné à la propagation et à la conservation d'une ou plusieurs espèces de gibier¹²⁰⁴ ». Le parc se confond donc sans distinction avec la réserve de gibier. Dans cette culture du gibier, les chasseurs transforment le gibier en animal d'élevage, fruit d'une éducation domestique et de soins. Le forestier-chasseur fait du parc un dispositif et du gibier un cheptel d'élevage permettant de planifier des récoltes cynégétiques :

Une fois un parc peuplé suivant son étendue, pour déterminer le nombre de bêtes à tuer par an, afin que la population se conserve toujours la même, compter sur l'accroissement [...] : sur 3 cerfs : 1 d'accroissement ; sur 2 daims : 1 *idem.* ; sur 5 chevreuils : 3 *idem.* ; sur 2 lièvres : 8 *idem.* Il résulte de ces données qu'ayant un parc d'une contenance de seize cents arpents de bois et vingt-trois de prairies, on peut y entretenir une population de cent cinquante cerfs, deux cents daims, cent chevreuils et deux cent cinquante lièvres. Cette population, étant effective au printemps, permettra de chasser et tuer dans l'année cinquante cerfs, cent daims, soixante chevreuils et mille lièvres, et sera encore à peu près la même au printemps suivant ; et pour, qu'elle varie peu, il faut chasser toujours de préférence les vieilles bêtes et les mâles, et maintenir ceux-ci, à l'égard de leurs femelles [...]. L'avantage qu'offre un parc de cette étendue et peuplé comme nous l'avons dit, est que le gibier y conserve son naturel sauvage ; ce qui fait que la chasse offre autant de plaisir que s'il était en liberté, et que les frais de nourriture se réduisent à peu de chose, même pendant l'hiver. Au lieu que si le parc a peu d'étendue, ou s'il est trop peuplé, le gibier y est toujours maigre, les frais de nourriture augmentent considérablement, et les animaux y étant pour ainsi dire entassés, deviennent à demi-privés, et leur chasse n'offre plus le même attrait. Un autre inconvénient résulte encore du trop grand nombre de gibier dans un même parc, c'est qu'il est exposé à des maladies qui en détruisent beaucoup.¹²⁰⁵

Cet extrait permet de confirmer une série d'éléments abordés dans les chapitres précédents dans notre perspective d'une histoire environnementale de la chasse. L'élevage des gibiers a des conséquences éthologiques et sanitaires et sa pratique interroge le statut des animaux entre gibier au « naturel sauvage » qui deviennent « demi-privés », c'est-à-dire apprivoisés, se rapprochant alors d'un bétail élevé de manière extensive, entre éducation sauvage et domestique. Cet extrait démontre également la très longue incitation à la pratique du tir des animaux vieux et malades comme bon gouvernement démographique des gibiers. Un élément qui devient structurant dans la pratique de la « chasse moderne » au XX^e siècle (chapitre 5 et 8).

¹²⁰⁰ La notion de capacité de charge est issue du transport maritime, qui cherche à évaluer son tonnage, elle devient un concept d'agronomie et de science du parcours dans les années 1870-1880, dans le monde anglo-saxon. En France, les agronomes et les administrateurs parlent de « charge à l'hectare », *Journal d'Agriculture*, vol. 1, 1883, p. 673 ; Sayre, 2008, p. 120-121.

¹²⁰⁴ JOURDAIN, 1823, p. 36-37.

¹²⁰⁵ JOURDAIN, 1823, p. 39-40.

Cet élevage repose sur la culture de l'espace pour que le gibier puisse trouver « une nourriture abondante et variée ». Elle se compose d'une part, de luzerne et de ramées¹²⁰⁶, produite par « quelques prairies et terres cultivées¹²⁰⁷ » et de l'autre par des arbres fruitiers (chênes, hêtres)¹²⁰⁸, sans oublier des pierres à sel (pains salés) placées de mars à juillet, le gibier les refusant durant l'hiver. Les chasseurs calculent même les rations des animaux pour le cerf, par exemple : « Un cerf peut consommer 300 livres de foin et 50 bottes de ramée, ou sans ramée, 500 livres de foin¹²⁰⁹ ». Les agents « chargés de la conservation des chasses » royales font distribuer la nourriture sur différents points pour éviter les affrontements entre gibiers et « on dépose cette nourriture à des heures fixes, ce qui habitue les animaux à connaître l'instant de leur repas¹²¹⁰ ». Ainsi, la chasse princière intègre-t-elle les techniques de l'agronomie, cette nouvelle science de l'agriculture qui va bientôt dialoguer avec la zootechnie (voir chapitre suivant).

Comme pour le bétail, les animaux chassés sont gouvernés en fonction de leur sexe. Les biches et les jeunes sont cultivés de préférence au sein des parcs, tandis que les cerfs mâles sont lâchés en forêt et sont les seuls mis à mort à la chasse par les princes. La quête du cerf mâle est ainsi restaurée après la Révolution et avec elle tout l'imaginaire viriliste accompagnant les chasses princières et aristocratiques. La restauration du culte et de la chasse et du cerf par Napoléon I^{er} puis Charles X s'accompagne plus largement du développement des équipages de chasse à courre avec le retour en grâce des émigrés. La chasse et les populations de gibiers sont restaurées au XIX^e siècle.

Les chasses princières impliquent d'aménager profondément le territoire en lien avec l'élevage et la « domestication » des animaux et du paysage. Le faisan et les biches voient l'ensemble de leur existence dicté par le rythme de l'élevage, et deviennent des cheptels cynégétiques. La pratique de l'élevage du gibier comme culture de la nature brouille ainsi les cartographies naturalistes des savants, et dévoile un paysage complexe de relations où la nature toute entière est cynégétisée, cultivée, entretenue, conservée *pour* et *par* la chasse. Même la reproduction des animaux est surveillée, contrôlée, conduite par les chasseurs : la génération individuelle est contrôlée par la sélection des reproducteurs afin de constituer non pas une population autonome, mais un stock d'animal de tir, qu'il faut régénérer chaque année au moyen de l'élevage. De sa conception à sa mort, le gibier de Rambouillet est manipulé, nourri,

¹²⁰⁶ Les ramées sont des branches coupées en août et liées en botte, pour les faire sécher : ce qui fournit un fourrage sec aux animaux à moindre coût.

¹²⁰⁷ JOURDAIN, 1823, p. 46.

¹²⁰⁸ ADY, 6Q 337 : Rapport de l'inspection des finances, Paris, 21 septembre 1850.

¹²⁰⁹ JOURDAIN, 1823, p. 51.

¹²¹⁰ JOURDAIN, 1823, p. 53.

conduit dans un milieu aménagé pour sa conservation et son exploitation. En parallèle des faisans, des lapins, des lièvres et des perdrix, les biches-matrices sont cantonnées dans des parcs de production de futurs cerf-à-tuer. La Restauration constitue une période d'intensification des productions et d'artificialisation des modes de vies des gibiers. La chasse n'a donc rien à voir avec une confrontation à l'aléatoire et à la sauvagerie. Une population-stock de gibier de tir est élevée, produite, concentrée et maintenue sur les tirés ou en forêt par les soins et la protection des faisandiers et des gardes jusqu'à leur mise à mort par les princes. Lorsque le gibier manque, les domaines s'échangent des œufs ou des reproducteurs pour repeupler les domaines en cibles animales¹²¹¹.

La pratique cynégétique évolue dans les cours européennes au début du XIX^e siècle. La chasse à tir prend un essor considérable d'abord en France et dans les pays germaniques. Une nouvelle culture du *record* se développe, sous l'influence notamment des pratiques britanniques. Le lâcher de cerfs, de renards et d'oiseaux devant les chasseurs s'y développe du fait de l'extermination des populations naturelles en Grande-Bretagne. Les veneurs y apprennent même aux chiens à ne pas blesser le cerf pour qu'il puisse être réemployé à une autre chasse, ce sont les « *carted-deer*¹²¹² », littéralement « cerf de charrette ». Les *houraillements*, c'est-à-dire les chasses dans les toiles, en témoigne également. Huit de ces chasses sont organisés à Rambouillet en 1817, elles sont un échec relatif car seuls 16 sangliers y sont tués alors qu'elles sont réputées et appréciées des courtisans pour l'ampleur des massacres¹²¹³.

Il faut relier ces artificialisations avec l'émigration du comte d'Artois (1799-1814) et d'un certain nombre de nobles en Angleterre et en Allemagne. La diffusion des artifices cynégétiques en France témoignerait de ces transferts culturels cynégétiques. L'adoption de la « *French battue* » qu'est la chasse des tirés dans l'Angleterre des années 1780-1850 en serait le pendant inverse, dans un circuit d'échanges européen dont nous poursuivons l'étude dans les chapitres suivants. Plus largement, ces pratiques et ces artifices visent à l'incarnation physique et matérielle du mythe de l'abondance.

Toutes ces machineries, ce réseau des tirés, des huttes, des faisanderies, des techniques de captures et de lâchers, les parcs de peuplement, la police et le gardiennage, ainsi que les saisons

¹²¹¹ Les échanges de gibier d'élevage, comme c'est le cas de la perdrix dont l'élevage n'est pas maîtrisé, et se base sur la récolte des nids sauvages, dont les fruits sont rémunérés par les domaines. Envoi de 50 coqs faisans de Fontainebleau à Rambouillet en 1823 : ADY, 6Q 502 : lettre de Girardin au conservateur Bourdon, Paris, 17 février 1823 et 23 février 1823. En 1820, 1 000 à 1 200 œufs de perdrix rouges et 800 sont demandés en 1821. ADY, 6Q 292 : lettre n° 26, du 29 mars 1820 ; 6Q 293 : lettre n°40, du 21 mai 1821. En 1823, 200 lapins sont pris à Rambouillet pour être jetés dans les tirés de Saint-Cloud et Versailles, ADY, 6Q 506 : lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 6 janvier et 20 mai 1823 ; Lettre du conservateur à St-Germain à Bourdon, Saint-Germain, 1^{er} avril 1830.

¹²¹² Griffin, 2007, p. 107.

¹²¹³ *Livret des chasses du roi pour 1818*, p. 256.

de chasse, visent à créer un véritable paradis, où la terre de chasse semble cracher le gibier sur le passage du prince. Cette abondance est une expression de la puissance du prince et de l'ampleur des richesses de ses domaines, voire de son royaume. Le domaine doit être une terre de la *cornucopie*, c'est-à-dire un territoire où les princes peuvent organiser une exploitation illimitée d'une nature sans limites, ou du moins dont les limites ne s'arrêteraient qu'aux ambitions du prince améliorateur¹²¹⁴.

Au croisement de ces politiques domaniales, nationales, cynégétiques, forestières et agronomiques, Charles X apparaît comme un fondateur d'écoles, de règlements et de politiques de la nature, un roi-conservateur, et même conservationniste. Le nom des territoires royaux, les *conservations forestières*, atteste lui-aussi de ce prisme politique. Mais la conservation de la nature procède d'une vision dominante de l'espace et elle comporte de nombreuses conséquences sociales et écologiques. Après avoir étudié l'envers de la restauration du régime des chasses et de la conservation, il convient d'évoquer la part cachée de cet édifice environnemental politique.

III. La nature du prince et de l'État : les paysages de la conservation de la nature (1804-1830)

Conserver le gibier, c'est avant tout le protéger pour garantir son exploitation par les fusils et les équipages princiers. En plus de l'aménagement des lieux cynégétiques, que sont les réserves, les parcs et les tirés, l'administration des chasses instaure un régime de protection du gibier basé sur la destruction (consciente et inconsciente, délibérée ou non) des autres natures domaniales. Ce régime paradoxal s'appuie sur une vaste politique de destruction animale, qui s'installe dans les archives et sur la terre domaniale à partir de 1805. Contrôlée, suivie, estimée, valorisée, la destruction renforce le dispositif des aménagements par un service de surveillance et de protection des espaces et des espèces cynégétiques. Mais ce double effort de conservation de la nature a de nombreuses conséquences au domaine. Je m'intéresserai d'abord à cette politique d'extermination qui donne naissance à une véritable économie animale et statistique. J'évoquerai ensuite les enjeux écologiques et sociaux que pose le retour des chasses pour les communautés de la forêt, en particulier à travers l'exemple de la conservation des bois et du braconnage.

¹²¹⁴ Albritton Jonsson, 2013 et 2014.

1. Une économie de la destruction : protéger et détruire (1804-1830)

1.1. Les nuisibles et le *Predator control program* à la française

La catégorie de *nuisible* est historiquement et juridiquement mobile. Elle désigne des animaux considérés comme des nuisances, c'est-à-dire qui commettent des dégâts envers les activités humaines, en particulier l'agriculture, l'élevage et la sylviculture, mais aussi pour la chasse et la pêche. Si au XIX^e siècle, le loup est un ennemi permanent pour tous, la biche oscille pour les chasseurs entre ressource à conserver pendant la saison cynégétique et nuisance à éliminer lorsqu'elle est en surnombre après la chasse. Matrice des cerfs, la biche permet la régénération de la population. Mais elle est aussi prédatrice des récoltes et des arbrisseaux, elle nuit aux activités du paysan et du forestier et devient une concurrente des cerfs sur le territoire aux yeux des chasseurs. Les populations de gibier deviennent donc nuisibles pour certains acteurs, à certains moments particuliers comme pendant la croissance des plantes ou au moment des récoltes.

Après la Révolution, les archives de Rambouillet témoignent d'une nouvelle prise en charge de la communauté des nuisibles, avec l'essor d'une comptabilité de la destruction au XIX^e siècle. Les nuisibles tués étant liés à un système de primes pour le destructeur, il s'agit de comptabiliser l'effort de destruction de chaque garde et celui de la brigade et de la forêt. Ce système est donc aussi une marchandisation de la mise à mort. Balbutiante sous l'Empire, elle devient une véritable administration de la faune sous la Restauration. Des tableaux sont établis pour suivre les nombres d'animaux détruits sur les terres domaniales.

Les loups et toute la cohorte des nuisibles deviennent au XIX^e siècle une préoccupation centrale de l'administration des domaines et de la France¹²¹⁵. Et de la même manière que le roi construit le récit et la pratique d'un gouvernement pastoral des humains qu'il faut protéger des loups et des dangers, les princes du XIX^e siècle organisent dans leur domaine un gouvernement cynégétique où la protection redéfinit la cartographie des relations entre humains et animaux. Pour conserver le gibier il faut le protéger des risques et des dangers. En tant que propriété et ressource princière, le gibier appartient à la *domus* royale, qu'est le domaine, ce qui mène les services cynégétiques à exclure du territoire toute une communauté de carnassiers, rapaces et prédateurs.

Ce complexe de la destruction des prédateurs en France fait écho à l'histoire nord-américaine et plus largement coloniale. Les apparitions multiples et concomitantes de ces programmes invitent à rapprocher ces politiques d'État de contrôles des prédateurs (*Predator*

¹²¹⁵ JOURDAIN, 1823, p. 158-249 ; Luglia, 2018, p. 133-134 ; Beaufort, 1988 ; Moriceau, 2013 et la base de données : « Homme et loup. 2000 ans d'histoire » : https://www.unicaen.fr/homme_et_loup/.

control programs)¹²¹⁶. Dans les premières colonies britanniques des futurs États-Unis, dès le XVII^e siècle, un système de primes pour les destructions est mis en place pour favoriser la colonisation du territoire par l'agriculture. À partir de 1776, date de leur indépendance, les États modulent chacun leur manière la traque des animaux nuisibles (appelés *varmins* et *predators*). Aux XIX^e et XX^e siècle, la traque est si systématique qu'elle parvient à l'extermination presque totale des populations de loups à l'échelle continentale et avec eux celles des *grizzlies* ou des pygargues à tête blanche et une série d'espèces de prédateurs. Sur les mêmes temporalités, la France et l'Europe lancent des vastes campagnes de destruction de leurs plus gros prédateurs. Loups, ours et rapaces succombent à ces politiques en particulier en France sous la III^e République du fait de l'augmentation des primes de destruction par l'État ou les sociétés de chasseurs.

Sous l'Empire et la Restauration, le domaine de Rambouillet devient le pôle d'une économie paradoxale de la nature. Les princes sont à l'origine de la conservation du gibier et d'une nouvelle abondance artificielle et se veulent les maîtres. Mais cette dernière est aussi à l'origine de déstabilisations complexes des natures domaniales. Pour conserver le gibier, il faut détruire les autres animaux et de cette destruction naît une véritable cascade de phénomènes écologiques.

1.2. Le loup et le renard : animaux-matrices du gouvernement des nuisibles

Les loups sont identifiés dès les premiers mois de l'Empire comme une menace endémique mais faible, puisque leur population est d'un à deux couples depuis des années (chapitre 3)¹²¹⁷. En 1809, Girardin célèbre le zèle du capitaine Serracin dans sa manière de « faire la Guerre aux Loups¹²¹⁸ ». En 1811, deux loups sont connus et en 1816, Tallobre le conservateur de la forêt confirme le maintien de la population lupine avec un couple et ses quatre louveteaux¹²¹⁹. « Comme rien n'est plus nuisible que ces animaux soit à l'agriculture soit à la reproduction du gibier il faut s'empresse de le détruire aussitôt qu'on en a connaissance. Cette chasse d'ailleurs en peut être amusante pour les Princes¹²²⁰ » répond Girardin, proposant d'allier l'utile à l'agréable.

Seul Napoléon s'adonne à cette chasse les 16 mai, 2 juin et 23-24 août 1816, pour tenter de restaurer la figure du roi-pasteur¹²²¹. Pour les Bourbons, la restauration de la figure du roi-

¹²¹⁶ Loo, 2006 ; Colpitts, 2002 ; Waren, 1997 ; Beinart, 1993 et 2008.

¹²¹⁷ ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin au Grand veneur, Rambouillet, 14 prairial an 13 [3 juin 1805].

¹²¹⁸ ADY, 6Q 506 : lettre de Neufchâtel à Serracin, 27 juillet 1809.

¹²¹⁹ ADY, 6Q 503 : capitainerie de Rambouillet - Rapport des animaux dont on a pris connaissance dans les forêts de Sa Majesté à Rambouillet le 15 novembre 1811.

¹²²⁰ ADY, 6Q 506 : lettre de Girardin à l'Inspecteur, Paris le 23 septembre 1816.

¹²²¹ Vial, 2016, p. 642-644.

pasteur se fait par le papier et l'administration. En 1815, le roi-tueur de loup d'Ancien Régime laisse sa place à un roi-comptable¹²²². À partir de 1817, le roi tient les comptabilités dans les *Livrets des chasses du roi*, qui compilent à la fois les loups tués dans le royaume et dans les domaines. De 1815 à 1830, ce sont près de 16 407 loups tués et comptabilisés (voir outil). C'est donc depuis le cabinet naturaliste que se fait désormais le gouvernement des animaux nuisibles, à travers cet outil comptable. Les livrets témoignent pour la chasse et les animaux d'une certaine manière de la modernité statistique voulue par les princes-chasseurs dans leur gouvernement, tout en confirmant le souhait de suivre la tradition instaurée par Louis XV et Louis XVI.

L'ensemble du gouvernement pastoral est pris en charge par la louveterie et confiée aux équipages des nobles de provinces, déléguant la force de gouverner par la chasse. La traque des prédateurs permet de suivre un changement de prise en charge politique, les ressources royales sont mises à contribution du progrès de la société à travers les sciences dans la traque des loups et leur éradication technique, mais le roi ne prend plus lui-même part à ces destructions politiques. En février 1818, les domaines doivent fournir des louveteaux vivants à Jean-Baptiste Huzard, inspecteur général des écoles vétérinaires à Charenton, pour l'école d'Alfort afin de mener des essais d'empoisonnement¹²²³. Ce changement politique tout comme ces pratiques techniques, scientifiques et comptables témoignent de l'effacement de la figure du roi-chasseur et protecteur pour une autre forme de gouvernement à distance, qui sera vivement critiqué en 1830. Les loups et toute la cohorte des nuisibles sont pensés avant tout par les officiers-chasseurs comme des menaces pour le gibier, avant d'être des menaces pour les habitants¹²²⁴.

Les loups de Rambouillet sont donc rares sur le territoire et dans les archives. Ils semblent de plus constituer une menace normalisée ou habituelle. Les gardes ont pris l'habitude de leur nombre, qu'ils veillent à contenir, sans parvenir à les éradiquer. En revanche, l'arrivée d'un renard au sein du Grand parc en mai 1817 devient une véritable affaire domaniale¹²²⁵. Les jappements nocturnes d'un renard attirent une attention qui peut paraître démesurée. Le goupil entre en fait dans le parc en pleine période de reproduction du gibier et devient l'ennemi du peuple cynégétique dont les gardes doivent assurer la protection.

¹²²² Quenet, 2015, p. 159-160 ; Apostolidès, 1981.

¹²²³ ADY, 6Q 507 : lettre de Girardin au conservateur Tallobre, Paris, 7 février 1818 ; ADY, 6Q 506 : Paris le 12 aout 1818 Girardin au Conservateur.

¹²²⁴ Les loups ne font pas partie de ces tableaux, ils sont progressivement exclus des comptabilités de nuisibles du fait de leur rareté en forêt et de la tolérance relative de l'animal. Relative, car les destructions de loups sont régulières : le 30 juin 1823, le couple reproducteur et ses cinq louveteaux sont tués, mais ils semblent vite remplacés par des congénères, en 1826, une louve est à nouveau tuée, ADY, 6Q 507 : minute signée par Bourdon et Bara du 15 mars 1824 ; Tableau des sommes payées par le conservateur sur les produits de la vente de poules faisanes et d'œufs de faisans 1828.

¹²²⁵ ADY, 6Q 282 : sommier de correspondance, n° 219, 18 mai 1817 ; n° 359, 18 octobre 1817 ; n° 367, 18 octobre 1817.

Repéré au printemps, le renard fait toujours parler de lui en automne et sert même de prétexte pour organiser une chasse des princes le 11 octobre. Cette chasse du renard est une reconstitution des traques du loup, dans le cadre privé du parc royal : elles y perdent toute leur charge symbolique¹²²⁶. Bourdon organise le tiré et rappelle que le garde Huart « a vu par corps ce matin dans le grand parc un renard, [et] rien ne pouvait m'affliger plus que cette nouvelle¹²²⁷ ». Observé pendant la chasse, l'animal parvient à fuir, Bourdon indigné écrit que tous les moyens « devront être pris pour parvenir à détruire le maudit animal¹²²⁸ ». Le champ lexical qui surgit avec ce renard est exceptionnel dans la littérature domaniale. Celle-ci a tendance à normaliser et rendre anonyme les nuisibles et leur destruction. Très peu d'individus dépassent le cadre des tableaux statistiques. Ce traitement anormal du renard permet de penser que les nuisibles étaient sévèrement traqués et leur présence exceptionnelle. En pénétrant le cœur même du domaine, ses agissements et sa capacité à échapper à sa destruction fragilise l'édifice princier.

La course du renard rejoint le flux des centaines d'animaux détruits, transportés, panneautés, comptés et oubliés aussitôt qu'ils sont tués et qu'ils quittent le domaine. Le gouvernement de papier et du tableau vise non seulement à s'informer du nombre d'animaux détruits, mais a aussi vocation à estimer les primes dues aux gardes. Par ce système le prince fonde une économie complémentaire basée sur la destruction animale. Si le but principal est bien de protéger le gibier des princes, cette pratique est aussi récupérée et réajustée au mode de vie des gardes, qui profitent des primes comme d'un revenu supplémentaire¹²²⁹. Sur le modèle des primes lupines, les efforts de destruction des gardes sont évalués par animal pour attribuer les primes correspondantes, qui varient selon les espèces et le sexe¹²³⁰. À l'inverse du gibier, ce sont les femelles qui sont les plus convoitées, car elles sont identifiées comme les matrices des populations. La destruction est donc littéralement une chasse inversée. De 1813 à 1822, près de 13 984 animaux sont détruits dans les parcs de Rambouillet¹²³¹.

¹²²⁶ *Livret des chasses du Roi pour 1818*, p. 316-317. ADY, 6Q 282 : lettre n° 359, 18 octobre 1817.

¹²²⁷ ADY, 6Q 282 : sommier de correspondance, n° 359, 18 octobre 1817.

¹²²⁸ ADY, 6Q 282 : sommier de correspondance, ; n° 367, 18 octobre 1817.

¹²²⁹ Pour un tableau des primes sous la Restauration voir : *Art de multiplier le gibier et détruire les animaux nuisibles, op. cit.*, p. 246-249.

¹²³⁰ Les listes évoluent beaucoup mais l'on retrouve le plus fréquemment ces catégories : renards, blaireaux, fouines, putois, chats, belettes, hérissons, chiens errants, loirs, rats de faisanderie, tiercelets [rapace diurnes], pies et corneilles, geais, pies-grièches, hiboux, buses, chouettes, chats-huants [hulotte].

¹²³¹ Il manque l'année 1818 dans les archives, ADY, 6Q 506 : état des nuisibles détruits dans les parcs de Rambouillet.

Nombre d'animaux nuisibles détruits dans les parcs de Rambouillet, 1813-1822 (ADY, 6Q 506)									
Année	1813	1814	1815	1816	1817	1819	1820	1821	1822
Renards	15	22	16	22	23	27	35	20	23
Renardeaux	11	1	3	4	7	15	11	8	5
Blaireaux	7	0	1	0	3	3	5	0	3
Fouines	46	45	26	36	24	65	41	68	40
Putois	20	26	57	51	49	79	97	111	82
Chats	52	63	86	102	81	97	102	116	120
Belettes	61	81	101	103	115	96	97	158	304
Hérissons	49	39	44	79	92	42	59	47	132
Chiens errans	9	7	34	47	45	55	37	50	47
Loirs	52	39	51	83	220	130	159	498	901
Rats	47	32	55	40	11	22	68	21	18
Tiercelets	41	18	41	5	30	26	21	63	27
Pies et corneilles	337	385	580	545	577	425	503	751	977
Geais	28	61	108	45	50	23	46	98	77
Pies grîches	0	1	0	0	0	3	2	1	19
Hiboux	34	41	41	53	58	30	111	62	126
Buses	37	64	67	110	86	47	102	84	84
Chouettes	1	15	17	53	7	15	10	12	50
Chats Huants	9	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	856	940	1416	1378	1482	1203	1506	2168	3035

Nombre de nuisibles détruits dans la conservation de Rambouillet de 1819 à 1824 (ADY, 6Q 506)	
Année	Animaux détruits
1819	2 043
1820	2 542
1821	3 149
1822	4 336
1823	4 334
1824	4 383
Total	20 787

Figure 39. Tableaux des nuisibles détruits au domaine de Rambouillet de 1813 à 1830.

En comparant les espaces de la forêt et des parcs, on s'aperçoit que ces derniers concentrent les destructions¹²³². Les parcs semblent être un lieu particulier de gouvernement des nuisibles. Ce fait s'explique par un double phénomène. D'abord, les parcs sont plus densément gardés et surveillés que la forêt afin de protéger l'élevage de gibier¹²³³. Le second phénomène est écologique : les chasseurs, en élevant le gibier et en le protégeant des prédateurs densifient les populations dans l'enceinte des parcs. Les chasseurs créent ici le problème qu'ils vont devoir résoudre : l'abondance de gibier est aussi une abondance de proies potentielles pour les cohortes de prédateurs. De plus, l'élevage fragilise les individus d'une population surabondante qui constitue ainsi le parc en véritable garde-manger. Le pic des destructions est printannier et estival, il suit les rythmes de reproductions et des juvéniles chez les gibiers et les chez les prédateurs¹²³⁴.

La première conséquence de ces destructions est écologique. Certaines espèces de rapaces disparaissent des domaines dans les années 1830, tel l'aigle royal à Fontainebleau et le balbuzard-pêcheur à Rambouillet qui n'est réapparu que récemment sur la chaîne des étangs de Hollande¹²³⁵. Ce fait est d'ailleurs partagé massivement en France, comme à Chambord ou

¹²³² En 1823, 2 471 nuisibles sont détruits autour des parcs de Rambouillet pour 4 334 animaux pour l'ensemble de la Conservation (57%) ; en 1824 : 2 826 pour 4 883 nuisibles (57%) et en 1825, 2 815 pour 3 933 animaux (72%), ADY, 6Q 507 : Etat des nuisibles et oiseaux de proies détruits par les Gardes de l'arrondissement de Rambouillet, 1823-1825.

¹²³³ En 1816 : 14 gardes pour le Grand Parc et ses 1 000 hectares, tandis que les 31 autres se partagent les 12 000 ha restants, ADY, 6Q 267 : état des gardes au mois d'octobre 1816. En 1826 : 13 gardes (plus les 5 officiers et administrateurs), pour le Grand Parc et 40 hommes dans la forêt. Collection privée B : *Livret des Chasses du Roi pour 1826*, p. 222-226.

¹²³⁴ ADY, 6Q 506 : Etat des nuisibles détruits en 1809 : trimestres de janvier : 148 ; avril : 373 ; juillet : 427 ; octobre : 145, pour un total de 1093 animaux.

¹²³⁵ Sous l'Empire « l'aigle pêcheur [le balbuzard-pêcheur], [est] assez commun à Rambouillet », écrit LAVALLEE, 1842, p. 114. À Fontainebleau, le duc de Berry est représenté en destructeur d'aigle, ce que

Orléans¹²³⁶. La seconde conséquence écologique est la provocation de cascades trophiques. Dès 1757, Charles-Georges Le Roy identifie ce processus :

On ne peut plus s'en fier à la nature, lorsqu'on a une fois rompu l'ordre de proportion qu'elle a établi entre ses différentes productions. En extirpant les beletes, on croit ne détruire qu'un animal malfaisant : mais outre que les beletes empêchent la trop grande multiplication des lapins, elles sont ennemies des mulots, & les mulots multipliés dévorent le gland, la châtaigne, la faine, qui repeupleroient nos forêts.¹²³⁷

En détruisant les prédateurs, les chasseurs permettent l'explosion des proies, ce qui participe plus largement à une destruction de la nature : mulots, lapins, biches, chevreuils ravagent récoltes et peuplements forestiers.

Parmi tous ces animaux, c'est le lapin qui commet le plus de dégâts¹²³⁸. Le gouvernement de leur population est des plus problématiques. Les destructions dans le parc sont l'objet de contrordres incessants tout au long de la période¹²³⁹. Au sein du Grand Parc, il est interdit de tuer les lapins au fusil, car les détonations effraient les faisans. Il ne faut pas chasser les lapins pendant la saison de chasse et en même temps les gardes défoncent les garennes les veilles des tirés princiers pour coincer les lapins à la surface et augmenter le nombre d'animaux tirables¹²⁴⁰. Les animaux subissent ainsi une série de chocs et de *stress* qui affectent leur comportement alimentaire et peuvent notamment encourager les comportements d'herbivorie sur les récoltes et les arbres. De plus, le nombre de lapins tués pendant les chasses est relativement faible en comparaison avec le nombre de nuisibles tués. En effet, avec un total de 4 315 lapins est détruit lors chasses de 1815 à 1828¹²⁴¹. Alors qu'en 1817, 2 544 lapins sont détruits dans le Grand Parc, et près de 1 587 lapins sont tués pour le seul mois de janvier 1818¹²⁴².

En se faisant les éleveurs-protecteurs du gibier les gardes et leurs supérieurs entretiennent une relation environnementale très particulière, en se faisant les gardiens-pasteurs du gibier privé du prince dont ils conduisent les flux, comme un cheptel à exploiter lors des tirés et des laisser-courre princiers. De plus, ils perturbent les rythmes, les cycles de prédation et de reproduction spontanée des animaux par le contrôle des populations. Les princes inversent aussi le gouvernement pastoral : ce n'est plus le peuple qui doit être protégé du gibier, mais le gibier

confirment les tableaux des chasses à tir, où les princes abattent de nombreux rapaces, Il s'agit étonnamment d'un aigle royal, comme le confirme la distinction de Lamothe-Langon, Vial, 2016, p. 561.

¹²³⁶ « Le Loiret prépare le retour du balbuzard pêcheur », *La Nouvelle République*, 11 mars 2020 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/le-loiret-prepare-le-retour-du-balbuzard-pecheur>; ONF, « Le Balbuzard pêcheur, un oiseau emblématique de retour en forêt d'Orléans », publié le 26 septembre 2019, <https://www.onf.fr/chasse/adjudications-de-chasse-2022/+560:le-balbuzard-pecheur-un-oiseau-emblematisque-de-retour-en-foret-dorleans-version-courte.html>

¹²³⁷ LE ROY, 1757, p. 131.

¹²³⁸ Aux rigoles des étangs de Coupe-Gorge, de Montfort et de Hollande, en 1830 : ADY, 6Q 506 : lettre de Girardin à Bourdon, Paris, 31 mai 1830.

¹²³⁹ ADY, 6Q 282 : sommier de correspondance, 1817, lettres n° 85, n° 99

¹²⁴⁰ ADY, 6Q 502 : lettre du comte de Girardin à Bourdon, Paris, 17 octobre 1826. ADY, 6Q 282 : sommier de correspondance, lettre n° 413, 1^{er} décembre 1817.

¹²⁴¹ Collection privée B : *Livrets des chasses du roi, 1817-1828*.

¹²⁴² ADY, 6Q 506 : état des lapins détruits dans la conservation de Rambouillet depuis le 8 juin 1817.

qui doit être préservé du peuple braconnier et destructeur. Ce programme de conservation de la nature cynégétique se fait pourtant aux dépens des autres natures forestières et agricoles des domaines. Alors que le pouvoir royal prône la conservation de la forêt à l'échelle nationale, son gouvernement cynégétique de la nature sur ses propres territoires relève d'une gestion paradoxale du patrimoine des princes et de l'État.

2. L'arbre, le bétail et le gibier : la violence environnementale de la conservation

Alors que les gibiers sont nourris, parqués, élevés et lâchés dans des proportions importantes, les hommes des conservations forestières royales rendent responsables les paysans et leur bétail des dégâts sylvicoles. Malgré des tentatives pour créer un système de compensation des dégâts de gibier tantôt en nature, tantôt en argent à partir de 1819, ou bien par la protection des parcelles à l'aide de treillage, les débordements des animaux sont incessants¹²⁴³. Quand quelques cultivateurs sont rémunérés, c'est un meunier de la forêt qui voit sa propriété ravagée par l'équipage royal, ou bien les paysans qui sont empêchés de faire paître leurs animaux en forêt¹²⁴⁴.

En 1818, les habitants de la communauté de Poigny sont dépossédés de leurs droits ancestraux sur la forêt par les Bourbons, qui leur interdisent l'accès à l'espace et celle de leurs troupeaux de moutons. Les paroissiens rappellent « que dans l'étendue de sa conservation, nulle commune n'est aussi endommagée que la nôtre par le gibier, notamment la bête fauve et les sangliers qui journellement fouissent et culbutent nos champs¹²⁴⁵ », sans omettre que « de tous temps les moutons de cette commune [sont autorisés] sur les bruyères de la Pommeraye [...]. Notamment Sa Majesté Louis Seize qui voyait cela avec plaisir et dont l'interruption ne nous a jamais été faite que depuis deux années¹²⁴⁶ ». Les habitants font appel à la miséricorde du roi-pasteur, « dans une année aussi stérile comme celle où nous sommes¹²⁴⁷ », où il est particulièrement difficile de trouver le fourrage pour les animaux. Les demandes des paysans témoignent des tactiques des communautés paysannes en matière de réclamations et de droit d'usage, elles se réfèrent à la tolérance du roi-martyr, frère de Louis XVIII pour ressusciter la figure du roi-pasteur de son peuple et rendre le souverain sensible à leur misère. Pour autant, ces tactiques

¹²⁴³ Vial, 2016, p. 378-382.

¹²⁴⁴ L'équipage lors des abois d'un cerf abîme la maison du meunier Hulot, qui ne reçoit jamais son dédommagement volé par deux piqueurs de l'équipage, AN, F/7/6760, d. 2 : note à Franchet d'Espèrey, 3 décembre 1828, cité par Vial, 2016, p. 382.

¹²⁴⁵ ADY, 6Q 464 : lettre des habitants de Poigny au conservateur de Rambouillet, 8 février 1818.

¹²⁴⁶ ADY, 6Q 464 : lettre des habitants de la commune de Poigny au Conservateur de la Forêt de Rambouillet, 20 novembre 1818.

¹²⁴⁷ *Ibid.*

ne doivent pas faire oublier que les pratiques de braconnages et de délits forestiers étaient très importants avant la Révolution et que la célébration de Louis XVI tient ici d'une manière de susciter une émotion politique. Cet essai échoue et témoigne du déni de droit des princes envers les communautés forestières à Rambouillet. Ces injustices répétées attisent les tensions sociales, et après les feux, ce sont les assassinats et les meurtres qui recomposent la violence environnementale de la conservation de la nature.

2.1. Braconnage, meurtres et désordres sociaux : protéger la coutume environnementale contre la conservation de la nature

Le dimanche 28 mai 1815, entre six et sept heures du soir, le garde Boutinot, domicilié au rendez-vous de Pourras est assassiné d'un coup de fusil à côté de sa femme dans les Plainvaux. L'assassin est André Thomas, dit Gambineau, braconnier de profession, qui se pend dans la nuit du 30 au 31 mai 1815. Les autorités cherchent à déterminer un motif qui aurait pu opposer les deux hommes et créer des rancœurs. Boutinot n'a jamais eu de rixe avec Gambineau : il ne s'agit donc pas d'une vengeance. Le doute plane sur cette double mort tragique, et sur les raisons qui ont bien pu pousser Gambineau et ses deux « complices » à tirer sur le garde et sa femme, un dimanche, jour où la « forêt est entièrement déserte¹²⁴⁸ ». Les administrateurs rappellent que la semaine précédente trois gardes sont mis en joue par des braconniers. Et le triste sort du braconnier, qui choisit de se pendre, n'attire pas la sympathie du capitaine de Larminat : « le meurtrier du garde Boutinot qu'on n'avoit pu encore arrêté, s'est pendu cette nuit, à mon grand regret, un aussi grand scélérat devoit perir par la main du bourreau, sa mort auroit du moins servi à effrayer ses semblables¹²⁴⁹ ».

Ce crime n'est pas un cas isolé, les meurtres et les affrontements sont fréquents. Le 16 septembre 1826, un brigadier, un gendarme et ses trois fils tombent dans une embuscade de braconniers en suivant la piste des tireurs qui ont blessé un cerf¹²⁵⁰. Les « scélérats » blessent un des fils à la joue et un plomb passe à quelques centimètres du crâne du gendarme, dont le chapeau est troué¹²⁵¹. Menaces, heurts et meurtres sont réguliers à Rambouillet et un climat de

¹²⁴⁸ ADY, 6Q 491 : lettre à l'Intendant général, Paris, 6 juin 1815.

¹²⁴⁹ ADY, 6Q 491 : copie de la lettre de Larminat, capitaine forestier de Rambouillet au Baron Pelet de la Lozère, administrateur général des Forêts de la Couronne, 31 mai 1815. Cet assassinat est romancé par Joseph Lavallée qui se trompe d'année et construit l'image de braconniers-criminels telle qu'ils sont fantasmés au XIX^e siècle, LAVALLEE, 1842.

¹²⁵⁰ ADY, 6Q 506 : lettres, n° 535 à Bourdon, Saint-Léger, 17 septembre 1826 ; n° 569 à Bourdon, Rambouillet, 3 octobre 1826.

¹²⁵¹ Un autre cas documente l'assassinat d'un gendarme Simon Bétancourt, qui « a reçu un coup de fusil en passant au bois de la Droue ». ADY, 6Q 324 : lettre du ministre de la maison du roi au conservateur Bourdon, Paris, 20 novembre 1827.

tensions et de violences plane sur le domaine tout au long de la période¹²⁵². Ces événements témoignent de la misère et de la peur qui règnent en forêt et chez ses habitants. Ils sont aussi le signe des contestations de l'usage du territoire, à travers la violence partagée et les crimes commis.

Une violence verbale et écrite, comme le rappellent les archives, qui font apparaître les braconniers comme des êtres *scélérats*, *sournois* ou *dangereux*. Ils sont essentialisés dans une catégorie de population composée de « mauvais sujets qui font peur aux honnêtes gens¹²⁵³ » dont on cherche à connaître l'individualité pour mieux détruire cette classe sociale et professionnelle, qu'il faudrait parvenir à supprimer du territoire pour y assurer l'ordre social et politique. Tout au long de la période, des centaines d'individus sont désarmés lors de saisies afin de pacifier le territoire et conserver les populations de gibier.

« Le parallèle avec l'ivrognerie s'impose naturellement : « ils se livrent à la boisson », « ils se livrent au braconnage¹²⁵⁴ » » rappelle Frédéric Chauvaud. Serracin s'inquiète d'ailleurs du fait, qu'en mars 1813, le berger Boulanger de la bergerie impériale établit un cabaret à la Pommeraie au sein même du parc, qui attire selon le forestier bien plus le braconnier que le buveur de vin¹²⁵⁵. Le cabaret comme le révèle aussi le cas de 1811 est le carrefour des braconniers en tant que point de vente et lieu de sociabilité rurale. C'est aussi le lieu où les gardes se risquent pour obtenir des informations sur leurs adversaires.

Accusé de terroriser le bon peuple – « les cultivateurs des environs sont tremblants et osent à peine se rendre dans les marchés, ils les quittent avec précipitation pour être rendus chez eux avant la nuit¹²⁵⁶ » – le braconnier est vu comme un déviant, qui préfère abandonner l'agriculture, le travail et ses biens pour chasser, commercer les produits de ses délits et s'enivrer avec dans les cabarets. Ces hommes des bois rambolitains rappellent les inquiétudes générales envers les vagabonds, les êtres nocturnes et les marginaux. Les critiques qu'ils suscitent font écho aux préoccupations coloniales de l'ancienne Nouvelle-Canada et ses coureurs de bois accusés d'être des forces rétives au progrès et à la civilisation du territoire. Ils remettent en cause l'ordre établi des chasseurs-propriétaires en s'opposant à la propagation et aux débordements du gibier. Pourtant, les braconniers en pratiquant les chasses de bordure participent aussi à réduire la pression du gibier sur les activités des cultivateurs. Il faut conserver

¹²⁵² ADY, 6Q 491 : Rambouillet, 6 octobre 1825 : Jacques Noël Dupuis, meunier demeurant à Maincourt, revenant du marché de Rambouillet vers les sept heures du soir reçoit deux coups de fusils dans le triage des Maréchaux ; ADY, 6Q 507 : lettre à Bourdon, Rambouillet, 3 octobre 1826 et procès-verbal du brigadier de gendarmerie de Galluis Layneue qui rencontre des braconniers dans une embuscade de nuit.

¹²⁵³ ADY, 6Q 506 : lettre à Girardin, Rambouillet, 7 mars 1813.

¹²⁵⁴ Chauvaud, 1995, p. 115.

¹²⁵⁵ ADY, 6Q 506 : lettre de Serracin à Bourgeois, 16 mars 1813.

¹²⁵⁶ ADY, 6Q 506 : lettre à Girardin, Rambouillet, 7 mars 1813.

l'ordre autant que le gibier. Le cas des incendies de 1811 démontre que le « braconnage » et les délits contre la nature sont des contestations politiques. La résurrection de l'ancien régime de la conservation est aussi celui de la restauration du braconnage comme crime de lèse-majesté environnemental. Le braconnier n'est pas seulement un mauvais sujet, qui refuse de cultiver la terre, c'est un perturbateur de l'ordre, circulant la nuit, dans les ombres, armes à la main pour tuer l'animal du prince. Comme dans la forêt de Windsor au XVIII^e siècle, ou lors de la Révolution, les braconniers utilisent le fusil comme un outil politique, qui sert à contester l'édifice princier et la privatisation de l'espace.

2.2. Le braconnier de Rambouillet, Eugène Sue et Joseph Lavallée : l'invention littéraire du « braco » et des races inférieures de la forêt

Loin d'être des faits anecdotiques, les pratiques de braconnage sont endémiques et régulières. La « guerre des braconniers¹²⁵⁷ » qui est aussi celle des gardes et des gibiers, marque suffisamment la période pour que le braconnier de Rambouillet devienne une figure de la littérature parisienne, avec le personnage Martial dans les *Mystères de Paris* Eugène Sue :

[*La Louve* :] Il était braconnier dans la forêt de Rambouillet. Il y a un an, il a censé tiré sur un garde qui avait tiré sur lui ... gueux de garde ! enfin ça n'a pas été prouvé en justice, mais Martial a été obligé de quitter le pays ... alors il est venu à Paris pour apprendre l'état de serrurier [...] Mais il regrette toujours les bois ; il y retournera un jour ou l'autre. A force de me parler du braconnage et des forêts, il m'a fourré ces idées-là dans la tête ... et maintenant il me semble que je suis née pour ça.¹²⁵⁸

Eugène Sue appartient à la société aristocratique du temps. Il pense, dit et décrit les ouvriers comme des voleurs et les paysans comme des braconniers. Ils les essentialisent comme des êtres appartenant à une race et une classe d'arriérés inférieurs à la bourgeoisie. Ainsi, *Les Mystères de Paris* qui paraît en feuilleton est un « roman » écrit sans et contre les « misérables », c'est-à-dire les membres des classes populaires pensés et décrits comme des voleurs ou la « populace ».

Mais c'est sans compter sans l'éducation progressive des classes populaires qui s'approprient le livre contre son auteur, et Comme l'explique Gérard Noiriel : « grâce au courrier volumineux que lui adressèrent ces lecteurs, Eugène Sue découvrit les réalités du monde social qu'il évoquait dans son roman, ce qui l'incita à radicaliser ses propos. L'ancien légitimiste se transforma ainsi en porte-parole des milieux populaires. Le petit peuple de Paris cessa alors d'être décrit comme une race pour devenir une classe sociale¹²⁵⁹ ».

Si le peuple de Paris devient autre chose qu'une race, dans la littérature du moins, il n'en est rien pour cette autre race d'inférieur que sont les paysans, c'est-à-dire les habitants pauvres des

¹²⁵⁷ Hopkins, 1985 ; Havard, 2016 ; Thompson, 1975.

¹²⁵⁸ SUE Eugène, *Les mystères de Paris*, Paris, Gallimard, [1842-1843] 2009, p. 592.

¹²⁵⁹ Noiriel, 2019, p. 302.

campagnes : ouvriers, artisans, journaliers, braconniers, voleurs de bois, sont confondus dans cette race de la forêt. Une race, que certains des membres de la noblesse, de la bourgeoisie et de l'aristocratie de l'époque souhaitent exterminer par la déportation dans les colonies (notamment pénitentiaires ou les bagnes), ou par l'extraction locale : car l'exode rural du XIXe siècle n'est pas un phénomène « naturel », qui suivrait la logique pseudo-scientifique de Malthus sur la surabondance humaine et « populaire » mais bien un phénomène complexe aux imbrications politiques et idéologiques. Pour suivre l'application concrète d'une politique des pauvres dans les campagnes et de leur suppression progressive comme « nid » de révoltes, de désobéissances, et de mauvais sujets, il faut suivre la figure du braconnier.

Le personnage secondaire de Sue permet de réfléchir au rôle des domaines et de la conservation de la nature dans la paupérisation des habitants, dans l'exode rural et plus largement dans le délitement du tissu social paysan. Mais, ce sont surtout les figures littéraires et idéologiques inventées Joseph Lavallée et Léon Bertrand, directeurs du *Journal des chasseurs* sous la Monarchie de Juillet, qui permettent de plonger dans l'imaginaire et la fabrication du braconnier de Rambouillet, comme incarnation la plus polémique et la plus criante du mépris racial, ethnique et de classe, cultivé et pratiqué chez certaines des élites cynégétiques jusqu'au XXe siècle¹²⁶⁰.

Le « braco » est incarnation du prolétaire et du « rural », c'est-à-dire comme d'un imbécile des campagnes, qui refuse le travail salarié comme « amélioration sociale », ou bien, la modernité comme « bon » changement « par nature ». Les autorités policières, administratives et littéraires font des braconniers, une classe à surveiller et à mépriser comme une série d'agents provocateurs, qui refusent les lois de l'économie politique, du labeur, de la famille et du « patriotisme ». Ces auteurs font du braconnier et avec lui, par amalgame, du paysan, comme prolétaire des campagnes un « déchet social et politique ».

Pour mieux penser ce cas difficile où le paysan est méprisé à la fois comme race et comme classe : car il n'est pas de bonne lignée, il n'appartient pas aux « bonnes races » humaines, un « mauvais sang » circule dans ses veines, ce qui explique sa déviance culturelle, sociale, sexuelle, alcoolique, économique et donc politique. Ici, il me semble qu'il faudrait faire l'emprunt de la catégorie anglo-saxonne de *white trash* pour mieux situer la situation historique. Cette catégorie est inventée dans les années 1820 par des esclaves noirs du Sud des Etats-Unis pour se moquer des blancs pauvres que les élites nord-américaines conspuent car ces pauvres

¹²⁶⁰ Léon Bertrand (1804-1877) est journaliste et chasseur. Habitant à Précy dans l'Oise, il fonde *Le Journal des Chasseurs* (1836-1870), et plusieurs sociétés de chasse dont il est le président comme le Club des Chasseurs à Saint-Germain-en-Laye (1848-1852), le rallye Baden à Livry découpant à Bondy (1859-1861). Il est l'auteur de nombreux ouvrages cynégétiques, voir sources.

de « race blanche » démontrent que les « Blancs » ne sont pas supérieurs par « nature », puisqu'il y a des Blancs déchus ou dégénérés, pauvres, idiots, violents, qui ont des relations et avec les Noirs, et avec les Indiens et les Mexicains. L'aristocratie étasunienne reprend donc la catégorie dans l'écrit à partir des années 1830 pour en faire une catégorie politique et une figure littéraire¹²⁶¹.

Ce white trash à la française qu'est le paysan-braconnier, ce qui amalgame l'habitant rural à un délinquant par nature : par sa double appartenance à une race dégénérée et à des « pays », c'est-à-dire des régions non civilisées, non urbanisées. le paysan français est jusqu'au XXe siècle une race de sauvages « à la française ». Il vit « dans la nature » de sa race et de sa terre, ce que Buffon décrit pour les Indiens d'Amérique comme la quintessence de la sauvagerie. Dans *La fin des terroirs*— Eugen Weber rappelle que pour les élites et l'aristocratie française, à la fois « urbaines » et « rurales », bourgeoises et nobiliaires, la France est un « pays de sauvages », peuplé de races d'animaux-humains, qui par leur mode de vie s'approche des ours et des loups, ou des moutons et des ânes, qui peuplent leur quotidien.

Dans cet ouvrage, dont le titre original est *Peasants into Frenchmen*, l'historien étasunien s'inspire de l'historiographie anglo-saxonne pour démontrer comment à partir de la Révolution française, les républiques souhaitent *assimiler* les races de paysans en une race nationale : les Français doivent faire disparaître « les petites nations » des habitants des pays qu'ils soient Bretons, Beaucerons, Occitans, ou d'autre *nations* de France. Les analogies raciales entre humains et bétails sont très politisées, comme l'ont démontré les travaux de Pierre Serna ou Claude-Olivier Doron par exemple.

Cette race (ou ces races) de paysans et de sauvages font le fruit d'une ingénierie sociale et environnementale tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Pour les modernisateurs, il s'agit d'améliorer les races humaines et animales par l'éducation, la loi et l'ordre : c'était le projet de la Révolution française, il ne sera accompli partiellement que sous la III^e République comme l'a décrit Eugen Weber. Au sein de ce peuple, au XIX^e siècle, le braconnier ressort comme le paysan le plus sauvage et le plus dégénéré de tous les membres de la race. Pour s'en convaincre en se limitant à un seul exemple, l'invention d'un faux braconnier par un descendant de la noblesse : Joseph Lavallée (1801-1878)¹²⁶².

Dans une série de livres et de revues, Lavallée fabrique la figure de Grivet comme personnification locale du braconnier et plus largement du paysan pauvre de la forêt de

¹²⁶¹ Isenberg, 2016 et Laurent, 2011.

¹²⁶² Son grand-père est marquis de Bois Robert et capitaine au régime de Champagne, jusqu'à ce que sa famille l'enferme à la Bastille pour châtier son homosexualité. Il change de nom pour « Lavallée » puis rejoint la Révolution et l'Empire. Il s'exile en 1815. Le père de notre auteur est secrétaire général du Musée central des Arts et Napoléon (1797-1816) puis directeur du Louvre en 1816.

Rambouillet. Grivet est fainéant et imbécile, mais il est malin, c'est-à-dire à la fois « rusé » comme une bête, mais dirigé par le « mal » du fait de sa « race » : il est né en Révolution, et encore plus précisément sous le Consulat, ce temps « bâtard » entre « chaos républicain » et « ordre impérial ». Grivet est un « mauvais sujet » qui comme ses parents est un dégénéré qui préfère chasser plutôt qu'apprendre à cultiver la terre. Vêtu de hardes, aux couleurs « de la nature » : bruns, verts ; il loge dans une cabane-taudis aux Basses Masures, un hameau au cœur de la forêt du côté de Saint-Léger, dont la toponymie signifie précisément : mauvaises maisons, ou maisons (de) pauvres. Lavallée instrumentalise le personnage pour naturaliser et essentialiser la figure du prolétaire forestier sous la forme d'un délinquant, prêt aux crimes :

La forêt de Rambouillet, coupée de villages et de plaines, est d'une surveillance plus difficile qu'aucun autre domaine de la couronne. Aussi a-t-elle toujours été infestée par les braconniers, même au temps où la loi les punissait des peines les plus sévères. À cette époque, le braconnage, c'était l'assassinat ; car, si les malfaiteurs se laissaient prendre, la peine pour eux était celle des galères. Ils n'hésitaient donc pas ; si un garde s'approchait d'eux, ils couvraient leur bouche avec la manche de leur veste pour déguiser le son de leur voix et criaient : « Si tu avances, tu es mort ! » Ils avaient toujours une pioche cachée dans quelque buisson de la forêt, et, lorsqu'un malheureux était tombé sous leurs coups, ils creusaient une fosse dans un lieu désert, y jetaient la victime avec ses vêtements, son fusil et même son chien, afin de cacher à tous les yeux la trace de leur forfait. A une époque plus rapprochée de nous, les environs de Rambouillet ont eu encore des braconniers célèbres, et les habitants de ce pays conservent la mémoire d'un nommé Grivet, dont les ruses et l'adresse déjouèrent longtemps la vigilance des forestiers. Né sous la Convention, au village des Basses-Masures, de parents braconniers, il connut, dès son enfance, toutes les ressources du métier. Ces dispositions prirent chez lui un tel développement, qu'il ne tarda pas à devenir le braconnier modèle de la contrée.

Il était âgé de quinze ans lorsqu'il resta orphelin ; il n'avait appris aucune profession, et tout l'héritage de ses pères consistait en un fusil caché dans quelque buisson de la forêt ; en une pièce de quelques ares de terre qu'il laissait en friche et sur laquelle il avait élevé une hutte de gazon ; cette demeure n'était éclairée que par la porte et par le trou fait au toit pour laisser passage à la fumée ; tout le mobilier se composait d'une table, de quelques escabelles et d'une claie sur laquelle était un lit de mousse de tiges de fougère. L'habitant d'une semblable demeure ne devait pas être bien robuste ; Grivet était d'une statue peu élevée, ses membres étaient frêles et sa pâleur était livide. Cependant il était marcheur infatigable, et son adresse était grande pour dépister la poursuite des gardes. Tous ses vêtements avaient une doublure de couleur opposée à celle du dessus. Se voyait-il poursuivi trop vivement, derrière le premier buisson il retournait son pantalon et sa veste ; le garde était à la recherche d'un braconnier vêtu de vert, il n'apercevait qu'un paysan couvert de brun : certainement ce n'était pas là son homme, et la piste de Grivet se trouvait perdue.

S'il craignait que son pas ne trahit sa retraite, s'il traversait quelque beau-revoir, il avait soin de changer ses allures, ou il marchait à reculons. Dans les grandes occasions, il se déguisait en vieille femme ; il se grimait de manière à faire envie au meilleur comédien, et son visage âle et imberbe se prêtait à merveille à ce déguisement. À l'aide de ce costume il osait chasser en plein jour ; sous son jupon il portait un petit fusil brisé : malheur au gibier qu'il rencontrait ! Puis, quand une pièce [un gibier] était abattue, quand un garde accourait attiré par le bruit, celui-ci ne rencontrait au coin d'un carrefour qu'une vieille femme chargée d'un fagot de broussailles et de bruyère. « Faites la charité à la pauvre Gertrude ! » disait-elle d'un ton pleurard ; et souvent le garde, doublement pris pour dupe, partageait avec elle les provisions contenues dans son carnier, ou bien donnait quelque pièce de monnaie à celui qui venait de dérober son gibier.

Grivet ne se contenta pas de chasser seul, il se mit à la tête de tous les braconniers du pays. Cette bande, qui avait des affidés de tous les côtés, eut bientôt dévasté les bois environnants. Des ordres sévères furent donnés pour qu'à tout prix on brisât une association qui non-seulement était menaçante pour le gibier du domaine impérial, mais devenait dangereuse pour la société ; on avait tout à redouter d'une réunion d'hommes intrépides, habiles à manier les armes, et qui vivaient dans un mépris continu des lois. On surveilla donc Grivet, que la rumeur publique, bien plus que des données certaines, désignait pour le chef. On s'attacha à ses pas de manière à ne pas le perdre de vue ni jour ni nuit. Enfin, après dix-sept jours d'une surveillance de tous les moments, on parvint à le surprendre, sur les dix heures du soir, dans sa hutte, où il avait réuni sept des siens, et on les arrêta, bien qu'ils opposassent la plus vive résistance.¹²⁶³

¹²⁶³ LAVALLEE, 1855, p. 433-436.

Véritable coureur de bois français, Lavallée par l'analogie entre le braconnier et le loup, en fait une bête humaine, un homme-nuisible, doté de *ruses*, un terme dédié aux gibiers et aux carnassiers : « Grivet avait adopté en principe qu'il fallait faire le loup, c'est-à-dire ne pas exercer le braconnage dans le voisinage de sa demeure¹²⁶⁴ ».

En plus d'incarner la frontière entre la bête et l'homme, entre la nature et la culture, c'est-à-dire le sauvage et le civilisé, le pauvre et le braconnier ne respectent par les lois de l'économie politique, en particulier celle de la propriété privée des Grands : « Enfin le braconnage avait reçu un si grand développement, qu'il menaçait de ruiner en peu de temps la forêt de Rambouillet : les parcs mêmes n'avaient pas été respectés : ni les murs, ni les fossés, ni les grilles n'arrêtaient les compagnons de Grivet ». On peut aussi lire que le gibier n'est pas *res nullius*, mais une propriété animale, appartenant au détenteur du sol, déléguée au garde-chasse. Grivet « vole » le gibier du garde.

À partir de 1830, avec le développement des chasses bourgeoises, mais surtout sous le Second Empire, l'aristocratie cynégétique lance une véritable chasse à l'homme contre les braconniers par la « répression » et la « lutte anti-braconnage¹²⁶⁵ ». Le braconnier, c'est-à-dire le pauvre chasseur illégal, menace ainsi l'édifice de la conservation politique et cynégétique et devient un gibier métaphorique chez Lavallée mais aussi lors des chasses à l'homme lancées contre les braconniers dans les campagnes au XIX^e siècle. Les gardes et les grands propriétaires se mettent à chasser les braconniers dans les bois, ou envoient les gendarmes, au moment des saisies aux domiciles et des confiscations d'armes, ils tuent les chiens suspectés ou violentent parfois les familles pour mettre fin à ces pratiques vivrières accusées d'être des survivances et des signes de la sauvagerie des paysans.



Figure 40. À gauche, ce sont les physiognomies d'André Le Grand, inspiré par Charles Le Brun, Deux têtes de loups et trois têtes d'hommes en relation avec le loup, Musée du Louvre, INV 28155.BIS, recto. © L. Chastel. À droite, c'est une photographie

¹²⁶⁴ LAVALLEE, 1841b, 1842a et b, et 1855, p. 433-435.

¹²⁶⁵ Ingrao, 2009 ; HOUDETOT et VERNET, 1862 ; SOCIETE CENTRALE DES CHASSEURS, 1866-1938.

transformée en carte postale d'une loge de charbonniers à Bourdonné, en forêt domaniale de Rambouillet. Elle est bien postérieure au récit de Lavallée, circulant entre 1910 et 1919. Elle constitue toutefois une des rares images du prolétariat des forêts d'Île-de-France au XIX^e siècle, loin des images d'Épinal des équipages de vénerie, bien plus nombreuses, elle propose de voir non pas l'aristocratie cynégétique mais le prolétariat forestier. J'ignore les réalités et l'importance des présences des paysans, des charbonniers et des bucherons du début du XX^e siècle. Mais les images des carrières des Maréchaux, dans le canton des Vaux-de-Cernay, le cas du lavoir de Poigny en 1954 et le travail de Klein de 1981, témoignent du maintien de modes de vie très précaires en forêt de Rambouillet jusque dans les années 1960-1970.

Si Grivet avait existé, il aurait ressemblé aux portraits d'hommes-loups de la physiognomonie, cette science qui associe par analogie les traits physiques et le caractère ou la psychologie de l'individu. Ici, Grivet n'est pas un cas isolé et les articles de Joseph Lavallée permettent de prouver l'existence d'une lutte des classes et des races forestières, ou « à la campagne¹²⁶⁶ ». Grivet est ainsi chassé, épié, suivi, mis sous surveillance comme un gibier spécial, puis pris dans sa hutte-tanière avec sa bande de « malfaiteurs ». Les braconniers, ces hommes-lupins sont nuisibles humains et selon les élites cynégétiques ils doivent être empêchés de nuire, et le bain remplace la peine des galères dans les punitions du XIX^e siècle.

Lavallée s'est inspiré des faits divers, comme de l'assassinat du garde Boutinot en 1815 romancé dans une autre nouvelle en 1842¹²⁶⁷. Il fait du meurtre un guet-apens et un homicide avec préméditation de trois braconniers, et sur ce cas précis, les archives domaniales permettent de démontrer l'idéologie qui soutient le discours du journaliste-chasseur. Les gardes et les autorités sont les premiers à écrire dans leurs rapports qu'il n'y a ni préméditation, ni esprit de vengeance personnelle dans cet acte, et le paysan « braconnier » responsable du tir, se pend dans la forêt quelques jours plus tard.

Lavallée écrit qu'il tient ses informations de Bourdon, le conservateur de la forêt, présent à Rambouillet de la Révolution à la Restauration. Le journaliste mystifie donc les faits pour appuyer sa théorie à la fois emprunte de racisme et de mépris de classe : une sorte de fake news à la fois sociale, politique et environnementale. Lavallée se sert de « cette source » et de cette relation officielle comme d'un argument d'autorité, assurant la véracité de ses propos (précisément remaniés et même inventés), tel qu'en témoigne cet autre passage sur la traque des braconniers par les gardes. Ces derniers sont dotés d'un savoir-faire et de « bons tours » qu'ils emploient contre les « ruses » des malfaiteurs-braconniers qui seraient « leurs adversaires naturel », un discours « naturaliste » qui annonce celui de l'eugénisme et du darwinisme social en matière de race et de classe :

Au reste, les tours que les gardes jouent parfois à ceux qui viennent giboyer sur leur triage sont aussi spirituels que ceux des braconniers. Dans la forêt de Rambouillet, une des difficultés qui tourmentaient le plus les gardes était de connaître les cantons fréquentés par chacun des malfaiteurs. Pour parvenir à le savoir, M. Bourdon imagina le stratagème suivant. On venait de placer dans une route des poteaux et des barrières nouvelles. Les peintres, après avoir achevé leur besogne, s'étaient avisés d'essayer leurs pinceaux sur les branches d'une cèpée voisine. L'inspecteur, en venant examiner leur travail, traversa cet endroit. « Peste soit du belître ! » dit-il en voyant son habit tout rempli de peinture. Puis une idée lui passa subitement par

¹²⁶⁶ Gratton, 1971.

¹²⁶⁷ LAVALLEE, 1842c, p. 116-121.

l'esprit, et le lendemain il apportait à chacun des gardes de la forêt un pot d'une couleur différente, dans laquelle on avait mêlé un peu d'huile d'olives, afin qu'elle séchât plus difficilement. Il donna l'ordre aux gardes d'en barbouiller le dessous des feuilles dans les sentiers et dans les passages les plus reculés de la forêt, hantés seulement par les braconniers. De cette manière, on sut bientôt le parage fréquenté par chacun d'eux, et les traces de couleur empreintes sur leurs vêtements trahirent, au bout de quelques jours, leurs habitudes de braconnage. Ce n'étaient pas seulement les gens de la campagne qui dérobaient le gibier ; chaque fois que le roi venait chasser, les gardes étaient rassemblés autour de l'endroit où le tiré avait lieu ; en ce moment, les autres parties de la forêt restaient sans surveillance, et bien des habitants de la ville, qui l'avaient remarqué, en profitaient pour aller chasser dans quelques cantons éloignés.

Un beau jour, on annonça que Sa Majesté viendrait le lendemain. Les escortes d'usage furent préparées, les gardes et les rabatteurs se rendirent sur le terrain où le tiré devait avoir lieu ; il faisait un temps magnifique. En voyant ces apprêts, les braconniers se frottèrent les mains et se promirent, de leur côté, de faire bonne fête au gibier ; mais ils comptaient sans leur hôte : on avait secrètement fait venir de Versailles quelques brigades de gardes supplémentaires, qu'on avait embusqués dans tous les buissons les plus éloignés ; quand les maraudeurs eurent tiré quelques coups de fusil, on fit une rafle générale. Il serait long d'énumérer tous les bons tours que les gardes ont joué à leurs adversaires naturels.¹²⁶⁸

Avec ces anecdotes romantiques et artistiques de braconniers, l'auteur permet aussi de révéler le réseau de la campagne entre les gardes, les autorités et les « braconniers ». Pour organiser ce coup de filet, les gardes ébruitent intentionnellement la venue de Charles X. C'est donc qu'ils connaissent les techniques de braconnage et les « tolèrent » selon les cas, d'autant que, régulièrement, les premiers à braconner, ce sont les gardes eux-mêmes, ce qui relativise la fable du bon garde contre le méchant braconnier.

Au début de l'Empire, le maréchal Berthier « a donné les ordres les plus précis pour défendre expressément que les Gardes, quel que soit leur grade, ne tuent du Gibier sans ordre. Quant à ceux qui seroient reconnus pour en avoir tué ou vendu, ils seront destitués, et le conservateur demandera leur destitution¹²⁶⁹ ». Il est certain que certains gardes participent à ce braconnage pour assurer leur place dans la société de la forêt à laquelle ils appartiennent. La rafle militaire des braconniers invite aussi à évoquer les tensions que devaient créer la conservation de la nature à Rambouillet et dans les domaines. Comme l'ont démontré Louis Warren et Karl Jacoby, les relations sociales ont dû être profondément affectées par le travail des gardes. Ces derniers devaient parfois trahir leur propre communauté pour accomplir leur mission auprès de leurs responsables hiérarchiques et du prince, cristallisant les tensions, les trahisons, l'esprit de revanche et catalysant la violence sur le gibier.

Il faut aussi imaginer toutes les petites braconneries qui ne sont pas documentées, lorsque des paysans tuent le gibier lors des récoltes et des glanages à coup de bâton ou grâce à leurs chiens. Loin d'être idyllique, ces communs forestiers comportent une violence environnementale partagée, mais les autorités attisent le feu des tensions et des conflits. Par le retour d'une nature cultivée *pour* et *par* la chasse, les princes encouragent les violences par un système disciplinaire

¹²⁶⁸ LAVALLEE, 1855, p. 440-441.

¹²⁶⁹ ADY 6Q 503 : Lettre Rambouillet 29 vendémiaire an 13.

fait de dépossession, de saisies, de confiscations, d'humiliations, de peines de prison et d'amendes.

Dans la montée de la violence autour de la faune, gardes et braconniers ne rechignent pas à ôter une vie humaine que ce soit celle de l'adversaire ou celle d'un voisin. Les résistances des paysans et en particulier des braconniers sont des menaces pour la conservation des forêts. Leur répression est légitimée par un « procès de civilisation » des classes et races populaires par le biais de récits orientés faisant des classes populaires des masses fainéantes préférant piller la forêt plutôt que de travailler. Aux yeux des modernes, ils se comportent comme des Indiens des bois plutôt que des êtres civilisés pratiquant un travail ordonné aux champs. Pourtant, ces chasses participent précisément de la sauvegarde des cultures et s'oppose au système de coercition cynégétique mis en place par les inventeurs de ces récits, de ce discours et de cette idéologie. C'est aussi l'image du peuple comme « dégradeur de nature par nature » que colportent ces visions aristocratiques et élitistes d'un prolétariat appartenant à une race et à un monde sauvage. Un monde qu'ils ignorent concrètement et une race qu'ils méprisent systématiquement en cultivant une routine d'idée et de préjugés raciaux et sociaux. Si la charité permet aux communautés de continuer à envoyer légalement un nombre important du bétail, les plaintes révèlent que ce sont avant tout les intouchables et surabondants gibiers royaux qui dévastent les cultures et la forêt royale elle-même. Et dans cette lutte des classes forestière, les problèmes sont partagés par les grands propriétaires des alentours.

2.3. La forêt contre la sylve : quand « la chasse » dégrade « la forêt »

Au cœur du domaine royal, les populations de gibier sont si importantes qu'elles endommagent les cultures agricoles et les plantations forestières. Et même la noblesse, dont les propriétés sont nombreuses autour de la forêt royale, se garde de réclamer des remboursements pour les dégâts à l'instar du baron de Narcillac (1768-1828), propriétaire à Bourdonné, qui explique les ravages sur ses fermes et ses plantations forestières en 1826 :

En bon voisin j'ai gardé jusqu'à présent le silence sur les dégats immenses que le gibier de la foret fait sur mes propriétés ; voici le moment de vous en faire le détail : 1° les terres de ma ferme Delaunai entourent les trois quarts de la pointe de l'Epars. Ces terres ont été depuis plusieurs années le théâtre des dégâts les plus graves faits par les grandes bêtes de la forêt ; et pour éviter de plus grands malheurs les cultivateurs riverains sont obligés d'y monter la garde toutes les nuits depuis le printemps jusqu'à la récolte. Ces circonstances ont fait tant de tort à ma ferme, que dans le renouvellement de bail qui vient d'avoir lieu, j'ai été obligé d'en baisser le prix. 2° ma plantation de sapins sur la butte de ses maisons attenant a l'Epars, a perdu depuis quelques années plus de vingt arbres très beaux, parceque les cerfs se frottent contre le tronc, le depouillent de son ecorce ; et peu de temps après les arbres meurent ; cinq ou six qui ont plus de trente pieds de haut, vont encore perir de la meme manière. 3° dans mes bois des Quatre Piliers, les cerfs font un continuel dommage tout aux vieux arbres qu'aux jeunes plantations. 4° dans mon bois de la Ferriere j'avois fait planter beaucoup de sapins ; l'année dernière les cerfs y ont passé et en ont détruit une grande partie. 5° j'avois fait replanter et repiquer cinq arpens dans mes bois de houillet, tous les plans y ont été également detruits par les cerfs ainsi que par une biche et son faon qui s'y sont etablis jusqu'à la moisson. Voila une legere esquisse des dommages que le gibier de la forêt fait sur mes propriétés. Vous voyez qu'en comparant le mal que

peuvent vous faire mes lapins avec celui que me font les sangliers, les cerfs les biches de la forêt, c'est à peu près dans la proportion de un a cent. Aussi je fais toutes reserves sur les indemnités que j'ai le droit de reclamer de la liste civile a cet egard.¹²⁷⁰

Le « gibier de la forêt », pour ne pas dire le gibier du roi, est une nuisance pour l'ensemble de la forêt. Les gibiers débordent de la forêt royale vers les propriétés contiguës. Malgré le droit de chasse accordé aux propriétaires, les voisins de la forêt sont empêchés et ne peuvent tuer la faune privatisée que lorsqu'elle déborde sur leurs terres. Et même un chevalier proche du régime comme le baron ne peut rien réclamer de plus¹²⁷¹. La forêt constitue alors une réserve à gibier.

Les gardes cumulent une fonction de gardiens de la forêt et de protecteurs du gibier, ce qui rend leur travail double, voire paradoxal et dans certains cas littéralement impossible puisque le gibier dévore les pousses d'arbres, empêchant la régénération de la sylvie. Le reboisement est, pendant des décennies, rendu impossible par les densités de gibier, que ce soit en forêt ou dans les tirés. Les chasseurs rappellent pourtant que le « manque de nourriture peut occasionner de grands dommages dans les bois, parce que les animaux s'adonnent à ronger l'écorce des jeunes arbres et les pousses de l'année¹²⁷² ». En 1827, des témoignages similaires font le constat des dégâts du lapin sur les peuplements de la forêt royale à la Pommeraie, l'Étang neuf, Gazeran, Cerisaie, et les Grandes ventes d'Épernon¹²⁷³. Pour protéger les plantations et les jeunes peuplements de la dent des gibiers « qui vivent aux dépens des jeunes taillis et ce dégât est incalculable¹²⁷⁴ », il faut entourer les parcelles de treillages. Le gibier royal et le régime des chasses empêchent le reboisement et le programme de conservation de la sylvie.

Les débordements incessants du gibier dus à des surdensités animales cultivées et la criminalisation des pratiques populaires semblent condamner les paysans à regarder le gibier se nourrir de leurs récoltes sans en être véritablement dédommagés¹²⁷⁵. Le gibier est si lié à la souveraineté politique dans le territoire royal que les plaignants se taisent ou sont écartés, ainsi qu'en atteste l'autocensure du baron de Narcillac qui préfère voir ses propriétés détruites plutôt qu'adresser une critique au roi. Le gibier est par analogie possession et incarnation royale. Il ne peut être accusé sans critiquer l'édifice politique qu'il incarne. Les prédateurs des gibiers sur les bois et les champs catalysent les tensions et les conflits.

¹²⁷⁰ ADY, 6Q 506 : lettre du baron de Narcillac, Paris, 1^{er} février 1826.

¹²⁷¹ Le baron de Narcillac (1768-1828) sert dans les armées de Louis XVI (1785-1789), il émigre en 1791, rejoint l'armée de Condé (1792-1796), est nommé chevalier de la légion d'honneur (1814) et de l'Ordre de Saint Louis (1815), et sert à nouveau dans les armées des Bourbons dès 1815, il est propriétaire à Bourdonné, LALOS, 1817, p. 193.

¹²⁷² JOURDAIN, 1823, p. 55.

¹²⁷³ ADY, 6Q 506 : lettre du ministre d'Etat de la Maison du roi au conservateur, Paris, 4 août 1827.

¹²⁷⁴ ADY, 6Q 324 : conférence du 2 janvier 1828 à l'Intendance générale de la Maison du Roi et ADY, 6Q 325 : lettre de d'André à Bourdon, Paris, 13 juillet 1825.

¹²⁷⁵ Stépanoff, 2021, p. 143.

Pour tenter d'y répondre, les forestiers tentent remplir chaque vide au fil des réactions de chaque communauté d'acteurs¹²⁷⁶. Une véritable censure royale empêche les contestations : en 1815, Jaume-Saint-Hilaire présente un mémoire sur la conservation des forêts royales à la Venerie, mais le dossier ne fait plus parler de lui dans les archives domaniales et le mémoire n'est publié qu'à la chute du régime en 1831 pour faire le tableau de l'état catastrophique d'une forêt sous pression¹²⁷⁷.

2.4. La forêt de Rambouillet sous pression : le bilan de Jaume-Saint-Hilaire sur le régime des conservations

En 1814, Jaume-Saint Hilaire présente un mémoire forestier sur les forêts de la couronne et en particulier de la capitainerie de Rambouillet au ministre de la Maison du roi. Selon le naturaliste, le régime de la conservation mis en place entre Révolution et monarchie de Juillet a permis non pas la conservation des bois, mais celle des vides évoquant même par endroit « un véritable désert. Le sable mouvant et aride dont il est formé, n'offre presque plus de végétation, à l'exception de quelques mauvaises bruyères¹²⁷⁸ ». Son texte est donc censuré et n'est publié qu'en 1831 à la chute de la Restauration. En 1831, les vides, les abres rabougris, les friches (bruyères) composent 10 204 hectares, soit près de la moitié de la forêt, qui s'est agrandie de 7 142 hectares, avec la forêt de Dourdan notamment (1775). Malgré tout, la surface boisée ne passe que de 10 677 ha en 1722 à 11 734 ha en 1831, signe des pressions à l'œuvre.

La surexploitation des bois s'est poursuivie, épuisant toujours plus les sols et empêchant la régénération de la forêt dans son ensemble, sans compter la résistance de l'espace paysan en forêt. Saint-Hilaire identifie même des lieux où la coupe rase des arbres sous la Révolution provoque l'érosion de coteaux entiers de la forêt près de l'abbaye des Vaux-de-Cernay sur la route des Cinq Cent Arpents¹²⁷⁹. En comparant avec la carte des chasses du château, le naturaliste découvre que le terrain a été entièrement déboisé, « ce terrain disposé en pente rapide, se compose d'un sable quarzeux ; autrefois les racines des arbres le retenaient et lui

¹²⁷⁶ Les cartons ADY, 6Q 331-333 ne renseignent que sur les plantations et les deux séries documentaires des travaux forestiers 6Q 378-387 et 6Q 611 et des coupes forestières 6Q 407-449 ne contiennent que très peu d'informations sur la période. Une étude plus précise sur l'exploitation forestière permettrait d'éclairer plus précisément ces aspects.

¹²⁷⁷ ADY, 6Q 324 : Lettre de Pelet à Larminat, Paris, 6 février 1815 ; JAUME SAINT-HILAIRE, 1814 et 1831.

¹²⁷⁸ JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 6. Le savant rappelle que le domaine est constitué de 43 000 arpents (21 938 ha), dont 23 000 arpents de bois en coupe réglée (11 734 ha), 2 000 arpents en bois rabougris (1 020 ha), 3 000 arpents en vides ou dégarnis (1 530 ha), et 15 000 arpents en friches ou incultes (7 653 ha). La situation reste donc proche du siècle des Bourbons : en 1722, sur une forêt de 14 957 ha, 4 300 ha presque un tiers de la surface était décrite comme vide.

¹²⁷⁹ « Il est une vérité bien reconnue aujourd'hui, en saine physique, c'est que les déboisements contribuent à la diminution des eaux des étangs et des rivières. J'ai trouvé plusieurs fois dans mes voyages botaniques, des lits de ruisseaux et de petites rivières à sec, situés aux pieds des coteaux et des montagnes déboisés pendant la révolution », JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 3

conservaient l'humidité nécessaire ; depuis qu'on a détruit les arbres, il s'y forme des éboulements, qui couvrent les prairies d'un sable stérile¹²⁸⁰ ».

Saint-Hilaire compare avec d'autres plantations pour montrer la mosaïque et l'incohérence des traitements et des peuplements. Sur le long de la route royale traversant la forêt du Perray à Rambouillet, les arbres sont plantés « sur les bords du fossé de la grande route, malgré les lois qui s'opposent à ces plantations ». Selon le naturaliste, cette pratique vise à manifester le zèle symbolique des forestiers en mettant en scène « qu'on ne négligeait pas un arpent de terre¹²⁸¹ » forestière à Rambouillet, sur le passage des gens de la Cour.

À la fin du régime, la crise touche tous les domaines royaux. Que ce soit autour de la conservation des bois, des plaintes des habitants ou bien des dégâts du gibier, le dispositif se crispe avec l'arrivée au pouvoir de Charles X¹²⁸². Les luttes internes au service cynégético-forestier expliquent les mesures et contre-mesures incessantes, entre un Girardin souhaitant cynégétiser sans concession l'espace, et les forestiers et d'André tentant de modérer la violence du dispositif cynégétique en forêt comme avec la Ferme¹²⁸³. Le 2 janvier 1828, l'intendant des domaines organise une conférence pour tenter d'y remédier. Pour conserver les propriétés riveraines, il propose de monter une police de gardes-nuit « mais à Rambouillet, où tous les triages ou cantons sont séparés par des plaines, ce moyen est insuffisant¹²⁸⁴ ».

Aucune solution n'est apportée, laissant les communautés végétales dans un état de dégradation, selon les propres termes des forestiers de Rambouillet. Il faut attendre la chute des régimes de la restauration cynégétique (1804-1830), pour que les populations de gibiers tombent, que des compromis puissent réapparaître et qu'un régime sylvicole soit installé en forêt. Mais alors que les braconniers de la forêt peuvent contester la présence du gibier, en parallèle, au cœur du Grand parc, la ferme n'a d'autre choix que de s'adapter au nouveau régime des chasses.

¹²⁸⁰ JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 5.

¹²⁸¹ *Ibid.*

¹²⁸² Vial, 2016, p. 381.

¹²⁸³ Girardin s'oppose à l'entreillage des espaces cynégétiques pour préserver les circulations du gibier, seule l'intervention de d'André permet de les faire mettre en place, Vial, 2016, p. 370-371 et p. 378-382.

¹²⁸⁴ ADY, 6Q 324 : Conférence du 2 janvier 1828 à l'Intendance générale de la Maison du Roi.

IV. La ferme royale de Rambouillet : composer avec la nature cynégétique et réorienter l'économie rurale

La Restauration est une période difficile pour la Ferme de Rambouillet. Son économie rurale est profondément affectée par le retour du régime des chasses et elle est progressivement dépossédée par le ministère de la Venerie et les officiers locaux de ses terres ou d'usage des terres. En cela, le parallèle entre la forêt et le Grand Parc permettent de situer l'asymétrie institutionnelle et par extension environnementale des Chasses face aux autres institutions du domaine de Rambouillet. L'extension des tirés et plus largement des politiques de la conservation de la nature cynégétique implique la réorientation des activités agricoles au sein du Grand Parc.

1. Le retour de l'asymétrie institutionnelle et environnementale sous les Bourbons

Avec le retour des Bourbons et du gibier, la ferme est de nouveau soumise à une concurrence agronomique et doit augmenter ses achats fourragers (1816-1821). L'année 1818 est marquée par ces problèmes cynégétiques mais aussi climatiques :

Nos récoltes en fourrages ont été contrariées par plusieurs circonstances en 1818 ; les gelées de printemps avaient fait déchausser tous les trèfles, ils périrent presque en totalité et une seule pièce, celle de la Mare aux Demoiselles resta suffisamment plantée pour donner l'espoir qu'elle pourrait être fauchée, mais cette pièce qui était par sa situation au long des Grand Bois la plus exposée au gibier fut en grande partie mangée par les lapins qui la criblerent de terrassons.¹²⁸⁵

Au climat s'ajoute le gibier, mais aussi les règlements imposés par les chasses : il est interdit de faucher avant la période de reproduction des gibiers comme dans les anciennes capitaineries des chasses¹²⁸⁶. Les récoltes mures sont ainsi maintenues sur pied et exposées au climat et à la dent du gibier¹²⁸⁷. La sécheresse de 1818 se répercute en 1819 et certaines graines ne lèvent pas, tandis que d'autres prairies cultivées en luzerne sont mangées par les lapins pendant la pousse, ce qui oblige à réensemencer intégralement¹²⁸⁸. « Outre cela cette méthode fait que tous les travaux d'ensemencement se trouvent transportés à une seule époque de l'année et dans une saison ou le terrain argileux et compact du Parc de Rambouillet est extrêmement difficile à manier aussi il est souvent impossible que tous les ensemencements soient faits en saison convenable¹²⁸⁹ ».

¹²⁸⁵ ADY, 6Q 119 : copie de lettre à l'intendant d'André, 23 avril 1819.

¹²⁸⁶ Hluzsko, 2009, p. 59-67.

¹²⁸⁷ ADY, 6Q 116 : Etat des récoltes de 1808 : il y aurait le double de foin et de regain s'il « on n'était pas obligé d'en laisser une partie pour faciliter les tirés de l'Empereur ».

¹²⁸⁸ ADY, 6Q 119 : copie de lettre à l'intendant d'André, 23 avril 1819.

¹²⁸⁹ ADY, 6Q 119 : copie de lettre à l'intendant d'André, 28 février 1819.

En 1818, la ferme parvient à amortir les dépenses et les conséquences de la cascade trophique et agroécologique par la vente exceptionnelle de mérinos qui rapporte 117 696 francs, grevés de la dépense de 20 336, 59 francs en fourrages. Ces asymétries comptables permettent de confirmer que ce sont bien les ventes de mérinos, qui sauvent l'économie toute entière de la ferme, sans lesquelles cette dernière ne pourrait soutenir ce régime de dépendance fourragère.

La position de l'Établissement qui n'a jamais été plus critique sous le rapport des produits de la culture se dérobe aux yeux des personnes qui n'envisagent les recettes qu'en Masse, mais il est vrai de dire que cette ferme se trouve dans un état déplorable et je serais honteux, Monsieur l'Intendant, de présenter des résultats aussi peu satisfaisants si l'exploitation qui dépend de l'Établissement de Rambouillet ne se trouvait pas dans des circonstances toutes particulières et si je n'avais dit et écrit tout ce que me commandaient mes devoirs sur la multiplication des lapins dans le Parc de Rambouillet si cet état de chose dure la culture ira toujours en déclinant et l'époque n'est pas éloignée ou nous serons obligés d'acheter presque tous les grains et les fourrages nécessaires à la nourriture des employés et à celle des animaux, alors la Ferme de Rambouillet ne fournira aux besoins du Troupeau que le Logement et des pâturages qui par le manque d'engrais finiront aussi par se détériorer.¹²⁹⁰

La cascade déborde sur les deux services : les humains n'arrivent ni à cultiver le fourrage du troupeau, ni la céréale du gibier dans les quantités massives qu'ils espèrent.

De 1805 à 1830, les terres de la ferme de désertifient comme l'annonçait Girardin. La crise fourragère devient crise agricole par la dégradation progressive des cultures. Les sols privés d'entretien (culture-fumure) ne renouvellent pas leur fertilité. Les réseaux des garennes traversent les sols du domaine et détériorent l'état cultural du sol. Les connaissances agronomiques contemporaines permettent de relire le retour des chasses sous la forme d'une crise de la fertilité des sols. « La fertilité globale d'un écosystème est sa capacité à produire durablement de la biomasse végétale [...] Un système agraire ne peut se développer et se perpétuer que si la fertilité des terres cultivées est maintenue à un niveau suffisant pour assurer durablement les récoltes nécessaires à la population¹²⁹¹ ».

De plus en plus nourris en bergerie, les animaux ne fertilisent plus les sols lors du pâturage, les fumiers se perdent et le sol se dégrade. La fertilité à Rambouillet est précisément remise en cause par le système cynégétique, qui concurrence et même parasite la ferme de 1805 à 1830. Le système agraire rambolitain perd sa capacité de nourrir ses animaux et doit compenser cette perte par des achats extérieurs. La ferme de Rambouillet devient ainsi dépendante d'autres fermes, tandis que ses terres abandonnées sont conquises par des végétaux pionniers : ronciers, épines, buissons en tout genre. Appelés *accrués*, ces espaces perdus pour l'agriculture deviennent des remises pour le gibier des chasses, et les animaux alors protégés par le couvert des plantes font encore plus de dommages sur les cultures. Le climat, les sols, le gibier et les

¹²⁹⁰ ADY, 6Q 119 : copie de lettre à l'intendant d'André, 28 février 1819.

¹²⁹¹ Mazoyer et Roudart, p. 76 et 82.

pratiques agricoles créent un ensemble de pleins et de vides, à la fois spatiaux et saisonniers, humains et animaux qui se connectent et provoquent une cascade agroécologique.

Ce choc ne touche pas que la ferme. Tout le parc subit la déstabilisation écosystémique provoquée par la restauration de la seconde nature cynégétiques des princes. En 1810, le prince de Neufchâtel se plaint de ne pas trouver « le Parc Beau ». Serracin fait reposer la faute sur la Ferme qui ne produit pas de « grains en quantité suffisante pour le Gibier ». Une partie des faisans sort du parc pour trouver sa nourriture dans les plaines environnantes tandis que « le surplus périt faute de nourriture¹²⁹² ». Les chasses s'auto-parasitent en empêchant la conservation des cultures et la régénération de la fertilité des sols. Elles créent ainsi des phénomènes de « densité-dépendance¹²⁹³ » par la dégradation de la ressource alimentaire et de la nature agricole, censée nourrir les populations de gibier qui se raréfient en même temps. Et les animaux meurent de faim ou de maladies. Plantes, cultures, sols, mérinos, bétails et gibiers subissent ainsi les dispositifs de la conservation du gibier. La culture de la surabondance et l'élimination des prédateurs créent à leur tour des dynamiques écologiques qui accentuent ce cycle de la surabondance. Bourgeois décrit le processus et les adaptations du système agraire pour amortir le choc :

La culture se soutint jusqu'en 1806, époque où le domaine de Rambouillet passa du ministère de l'Intérieur à la Couronne ; dès lors le gibier qui fut introduit dans le parc détruisit les récoltes et l'établissement ne conserva plus d'intéressant que le troupeau qui fut jugé assez précieux pour avoir été maintenu malgré l'administration des chasses qui en sollicita constamment la suppression.¹²⁹⁴

Les tensions administratives ont tendance à renforcer les conséquences des processus agronomiques et cynégétiques.

2. Le renvoi de Bourgeois et l'inoculation du claveau en 1821

Pendant la Restauration, ce motif de la plainte a tendance à s'effacer sous la direction du baron Trannoy-Watteau. Nommé en 1821 par le comte d'Artois, il est utilisé par le prince pour remplacer Bourgeois, qui a acquis une réputation de fauteur de trouble dans l'administration royale¹²⁹⁵. Après l'affaire de la sieste dans les tirés, le renvoi de Bourgeois fournit un nouveau

¹²⁹² ADY, 6Q 125 : lettre de Serracin au Grand veneur, Rambouillet 24 juillet 1810.

¹²⁹³ La densité-dépendance désigne en écologie le rapport d'influence entre une densité de population et le taux démographique de cette population en lien avec la disponibilité alimentaire, les aléas climatiques, épidémiologiques. « Au sein d'une population, la compétition réduit les niveaux de ressources de manière densité-dépendante, et affecte de cette manière la fécondité et la survie. Plus une population est peuplée, plus forte sera la compétition entre les individus qui la composent. La compétition intraspécifique sous-tend donc la régulation des populations », Ricklefs et Miller, 2005, p. 403.

¹²⁹⁴ ADY, 13M 153 : [Bourgeois], Récit historique de l'établissement rural du domaine royal de Rambouillet.

¹²⁹⁵ En 1826, Bourgeois ne fait plus partie de la Ferme royale, mais à l'occasion d'une remise de 2 clefs de barrières de routes de chasse par le conservateur, ce dernier lui fait remarquer que « cette occasion doit être un motif pour que vous vous montriez à l'avenir un peu plus facile dans vos relations avec la Maison du Roi », AD91, 52J 42 : lettre de Bourdon à Bourgeois Rambouillet, 14 septembre 1826 :

exemple révélateur des tensions existantes entre les services et en leur sein. Il confirme de plus les asymétries de savoir et de pouvoir qui règnent dans les établissements princiers autour des connaissances *avec* et *sur* l'animal.

« Dans le commencement du mois de novembre 1820, le troupeau de la ferme royale de Rambouillet fut subitement atteint de la clavelée : consulté par M. Bourgeois, alors directeur de ce précieux établissement, je n'hésitai point à lui proposer de faire pratiquer immédiatement l'inoculation ; il partagea mon opinion sur les avantages qui devaient en résulter¹²⁹⁶ » écrit l'ancien vétérinaire de la ferme de Rambouillet J. H. Houet en 1823 dans une publication. Le 15 novembre, Bourgeois envoie une lettre afin de demander l'autorisation de mener à bien l'opération pour sauver les animaux, à Dandré, l'intendant des domaines. Mais c'est Jean-Baptiste Huzard qui répond par la négative, jugeant d'une part l'inutilité de l'inoculation, et d'autre part sa présence indispensable pour résoudre le problème. Il arrive donc le 17 novembre et déclare qu'« il suffisait de visiter souvent et soigneusement les animaux sains et malades, et que le seul traitement consistait à les isoler, et à mettre des bâtons de soufre dans l'eau qu'on leur donnait à boire !¹²⁹⁷ ».

Tout au long du mois de novembre « le nombre des malades augmentait, une grande partie succombait, la perte était déjà considérable ». Le 4 décembre 1820, Huzard et Tessier écrivent que l'inoculation est ridicule : « Vous vous moquerez de moi, M., c'est un traitement d'économe et non de vétérinaire ». Le mépris du vétérinaire s'exprime ici dans le contexte de montée en puissance de cette science dans les institutions d'État et de l'injustice épistémique. Dans ce rapport de pouvoir, les savoirs et les savoir-faire des *économistes*, c'est-à-dire des cultivateurs et des paysans, sont stigmatisés comme des bricolages et non comme des dispositifs scientifiques à part entière.

Pour appuyer leur position, le 3 janvier 1821, Bourgeois et Houet transmettent la lettre d'un éleveur qui expose le succès qu'a rencontré Houet dans l'inoculation de son troupeau, touché par la même maladie. « M. Huzard fit donc répondre que l'opération était inutile ; mais que la maladie étant à sa troisième période, il n'y avait pas d'inconvénient à inoculer : cette permission ne fut cependant accordée, pour l'un des troupeaux, que sous la condition expresse que M. Bourgeois prendrait sous sa responsabilité tous les événements ». Le 9 janvier 1821, après deux mois de maladie l'inoculation est pratiquée : 551 bêtes sont inoculées et guéries « à l'exception de celles chez qui le claveau naturel se développa immédiatement après l'opération », soient 48 bêtes.

¹²⁹⁶ HOUET, 1823, p. 6.

¹²⁹⁷ HOUET, 1823, p. 7. Tous les extraits sont issus de ce texte, p. 7, 9, 11 et 12.

Mais la querelle ne s'arrête pas là et la punition est sévère. La reconnaissance officielle parvient à Bourgeois dès juillet 1821, par une lettre « qui dans les termes les plus polis, lui annonçait sa destitution ». Avec le soutien du comte d'Artois, Huzard et Tessier organisent le renvoi de Bourgeois et d'Houet. Bourgeois est accusé de faire concurrence au troupeau royal avec sa bergerie du Roseau, il est remplacé stratégiquement par le baron Jean Antoine de Trannoy-Watteau (1770-1847), colonel de cavalerie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis¹²⁹⁸. Et quelques mois plus tard, c'est au tour de Houet d'être renvoyé, accusé de ne pas savoir guérir les vaches de la ferme, il est immédiatement remplacé par Huzard fils, envoyé à la rescousse d'animaux déjà guéris¹²⁹⁹. Jean Girard, directeur de l'école d'Alfort, cherche à soutenir son beau-fils Bourgeois et à obtenir des réponses de l'administration, sans succès¹³⁰⁰. Ce renvoi illustre les controverses à l'œuvre entre « savants » et « cultivateurs » par le biais d'une opposition des savoirs légitimes mais aussi de souveraineté politique entre les vétérinaires et les économes de Rambouillet, plus ou moins soutenus par le pouvoir royal. La politisation des postes dont témoigne cette affaire illustre aussi la perte des compétences et des praticiens compétents à l'occasion des jeux de pouvoir autour de ces institutions.

3. Une ferme dévorée par les Chasses : réorienter la conduite du troupeau et les pratiques d'élevage

Tout au long de la période, Bourgeois et les moutonniers tentent de trouver des solutions pour s'adapter au nouveau régime cynégétique. Bourgeois cherche à obtenir d'autres pâturages, quitte à sortir du parc. Il demande si les bergers peuvent conduire le troupeau en forêt princière dans les bruyères de la Haute Tasse et sur les routes des bois de Gazeran et de la Pommeraie¹³⁰¹. En parallèle, les rachats des anciennes propriétés royales dans les environs de Rambouillet permettent d'envisager de les utiliser pour fournir l'établissement. Bourgeois tente de transformer les terres réunies sur les communes de Lévis et des Essarts en champs de luzerne plutôt qu'en pâturage, mais les terres se montrent finalement trop peu fertiles pour l'agriculture¹³⁰². Ces tentatives semblent échouer, comme l'illustre l'extension de la géographie

¹²⁹⁸ Dans les années 1786-1788, Louis XVI avait donné des bêtes du troupeau royal à Bourgeois père en guise de remerciement pour ses services sans se douter, bien entendu, des futures rivalités que cela pourrait créer plus tard.

¹²⁹⁹ Houet perd quatre vaches tandis qu'il en sauve sept, HOUET, 1823, p. 12.

¹³⁰⁰ Girard envoie une première lettre au comte d'Artois le 10 août 1821 et une seconde en 1824 : AD91, 72J 1 : Réclamation pour M. Bourgeois ex-directeur de l'Établissement rural et royal de Rambouillet par Girard, Alfort, 14 décembre 1824 et AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 17.

¹³⁰¹ ADY, 6Q 125 : Lettre de Goulard à l'Intendant Général, Daru, Conseiller d'Etat, commandant de la Légion d'Honneur, Intendant Général de la Maison de l'Empereur et Roi, Administrateur des Domaines de la Couronne en deçà des Alpes, Versailles, 27 février 1807.

¹³⁰² ADY, 6Q 125 : 1807, ferme de Rambouillet, paturage pour le troupeau, lettre du 9 avril 1807.

d'approvisionnement de la ferme. L'établissement se fournit en fourrages dans un large rayon allant d'Épernon à Sonchamp, à Trappes, Sèvres et Paris¹³⁰³. La crise de la fertilité implique même de récupérer du fumier dans les écuries de l'Impératrice à Saint-Cloud en 1810. Mais lorsque Bourgeois fait chercher le fumier par ses hommes, le portier Vattier de la Venerie refuse d'ouvrir¹³⁰⁴.

Ces actions de conservation du troupeau ne sont pas suffisantes, et Bourgeois fait supprimer ou diminuer les populations de bétail de la ferme, pour les adapter à la disponibilité alimentaire. Une partie des animaux, dont les chevaux, sont rapidement envoyés à Pompadour, mais cela ne suffit pas. Bourgeois doit vendre tous les animaux qui ne sont pas des moutons ou qui ne servent pas aux travaux agricoles : « de ce moment cet établissement ne conserva plus d'intéressant que le troupeau de mérinos que l'on jugea néanmoins assez précieux pour le conserver malgré l'administration des chasses si puissante alors qui chercha constamment à en obtenir la suppression¹³⁰⁵ ». De 1804 à 1813, près de 132 bovins, 40 chevaux et 14 chèvres sont vendus par l'établissement. Le choc cynégétique se lit dans l'évolution de la population mérinos du troupeau. Alors que le troupeau avait tendance à augmenter entre 1803 et 1809, date à laquelle la bergerie accueille 730 adultes et 180 agneaux (910 animaux), la population chute à 549 animaux en 1812 et 546 en 1813¹³⁰⁶. En 1814, le troupeau est constitué de 502 adultes et 180 agneaux (682 animaux).

Malgré ces contingences, Bourgeois poursuit l'œuvre de son père dans la conservation de la race ainsi que dans la production et la vente de reproducteurs aux éleveurs de l'empire et de la monarchie. La conduite du troupeau trouve un rythme stable et chaque saison suit le rythme de la nature ovine : les agnelages comme en 1786 ont encore lieu de décembre à février¹³⁰⁷. Cela permet de mettre les jeunes agneaux au pâturage au printemps. Au début de l'été, avant les ventes, le troupeau est tondu ce qui permet de vendre annuellement les lots : en 1810, les tondeurs opèrent le 7 et 8 juin, et la vente aux enchères a lieu les 16-19 juin. La lutte a lieu en juillet. On ignore toutefois s'il s'agit d'une lutte libre d'un bélier dans un groupe de femelles choisies.

¹³⁰³ ADY, 6Q 118 : notes et factures des fournitures de grains et de fourrages, notamment celle Dauvillier marchand à Epernon.

¹³⁰⁴ AD91, 52J 39 : sommier des lettres, 18 juillet 1810, la somme convenue est de 57,4 francs.

¹³⁰⁵ AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 17.

¹³⁰⁶ ADY, 6Q 116 et 117 : Etat des animaux de la Ferme en 1809, 1810, 1811, et 1812. Ces chiffres de 1812 et 1813 correspondent a priori aux adultes du troupeau, une perte de près de 200 têtes donc.

¹³⁰⁷ AD91, 52J 37 : Mémoire de C-G Bourgeois à Goulard, Administrateur des Domaines de la Couronne à Versailles, Rambouillet, 24 janvier 1808.

Outre le rythme imposé par le gibier et les chasses, la conservation du troupeau est menacée par les maladies et le climat. Du 22 au 29 septembre 1811, une maladie cutanée atteint le troupeau des agnelles, antenaises et moutons. Delorme, « le premier berger de l'Établissement se rappela que peu de temps après l'arrivée des mérinos à Rambouillet, le troupeau de brebis mères fut atteint pendant trois ou quatre jours de pareilles rougeurs et bouffissures¹³⁰⁸ ». Les bergers suivent les symptômes de la maladie afin d'en identifier les causes. La température chute drastiquement le 22 septembre et le 25, les bergers protègent les animaux en leur faisant passer la nuit en bergerie. Suite à cela, les bergers identifient que la cause du mal vient du passage trop rapide d'un environnement chaud à un milieu froid.

En 1811, en réaction au blocus continental, Napoléon I^{er} développe sur le modèle des haras et des bergeries impériales une politique agro-industrielle à partir du sucre de betterave, d'après les travaux de Chaptal et Delessert, tous deux propriétaires de mérinos¹³⁰⁹. En 1811, l'empereur décrète l'ouverture de dizaines de milliers d'hectares à la culture de betteraves avant de créer quatre manufactures impériales dont Rambouillet en 1812¹³¹⁰. La ferme impériale doit participer à hauteur de 50 hectares mais seuls 25 ha sont plantés. La sécheresse et le gibier détruisent une partie des betteraves et les quelques productions viennent de fermes voisines aux alentours de Rambouillet.

En parallèle, Bourgeois poursuit les essais et expériences sur le troupeau, il écrit « vers 1812, j'ai commencé à faire numéroter au feu sur les cornes les béliers que l'on marquoit auparavant en couleur sur le dos¹³¹¹ ». La difficulté étant de trouver une méthode qui n'endommage pas la laine et marque assez longtemps dans le temps pour rester visible. L'augmentation du temps passé en bergerie a des conséquences sur le troupeau comme le souligne Bourgeois : « Les mérinos et particulièrement le bélier en troupeau, sont souvent atteints d'une claudication, connue sous les mots de mal pied, pourriture des pieds, pesogue &c en voici la cause : c'est que les béliers [...] restant à la bergerie [ont les pieds] imprégnés de

¹³⁰⁸ AD91, 52J 45 : Mémoire sur une maladie cutanée qui s'est manifestée dans un des troupeaux de l'Établissement Rural de Rambouillet en Septembre 1811. Lu à la Société d'Agriculture de Seine et Oise dans la séance du 7 février 1812.

¹³⁰⁹ Décret du 25 mars 1811 relatif à la mise en culture de 32 000 ha de cultures à betteraves ; décret du 15 janvier 1812 qui porte sur la mise en culture de 100 000 ha de cultures à betteraves et la création de quatre manufactures impériales. Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), ministre de l'Intérieur (1800-1804), sénateur (1805-1814), fait acquisition de la Ferme-du-Parc à Chanteloup à Amboise, le 31 juillet 1802, pour 20 000 livres (à l'architecte de Tours, Charles Guyot). Il reçoit du prince de la Paix : 150 mérinos de la cavagne d'El Paular en 1802 (TESSIER, 1839, p. 26-27). Il achète près d'Amboise, sur la commune de Sainte-Régie, le domaine des Arpentis de 300 ha et nourrit son troupeau avec les feuilles de betteraves, et les résidus de fabrication de saccarines, Viel, 1995.

¹³¹⁰ ADY, 6Q 206 ; 6Q 129 : restitution à la commune de la maison des écoles de charité, ancienne manufacture, 1817 ; Buxtorf, 1977 ; Ganière, 1971. En 1818, la machine à vapeur de la manufacture est donnée à la ferme. Je n'ai pas trouvé d'informations quant à la nature et à la fonction de cette machine.

¹³¹¹ AD91, 52J 44 : note volante de Bourgeois fils sur ses expériences à Rambouillet, 1846.

déjection¹³¹² ». Cette claudication est due au *piétin*, qui est soigné par un curage des pieds du mouton mais peut affecter l'ensemble du troupeau et sa régénération¹³¹³.

Le renvoi de Bourgeois en 1821 est suivi d'une série de problèmes d'élevage. Malgré l'augmentation des terres attribuées à la ferme à la fin de la Restauration, l'établissement perd en réalité des centaines d'hectares de pâturages. En 1824 d'abord, avec l'aménagement de la Faisanderie royale qui prive la ferme de la pièce de la remise du Cheval. Trannoi-Watteau explique que « ce terrain est disposé pour le 1^{er} pâturage du troupeau ; c'est une vieille luzerne et un excellent gazon ; surtout pour le 1^{er} pâturage des agneaux¹³¹⁴ » mais le Premier veneur ordonne son transfert aux Chasses. Ensuite, quelques jours plus tard, la Vénérie dépossède la ferme de centaines d'hectares de pâturages en interdisant aux bergers et aux brebis l'accès à tous les bois et bruyères du domaine qui sont mis en réserve pour le gibier¹³¹⁵. En miroir, avec ces interdictions émerge une partie des pratiques et des savoir-faire de bergers. Certains prés sont identifiés comme de plus ou moins bons pacages et la conduite du troupeau s'adapte à ces ressources, à la pousse des végétaux et à leur qualité. Le reste du calendrier de pâturage reste malheureusement impossible à reconstituer du fait de la transmission orale des savoirs.

En 1825, d'André écrit une note confidentielle à la conclusion cinglante :

Il m'était difficile de faire l'éloge de Rambouillet et je ne devais pourtant pas nuire à ce précieux établissement. Mais je crois devoir nécessaire de vous présenter quelques observations confidentielles qui pourront vous être utiles dans le rapport que vous aurez nécessairement à faire à Son Excellence sur la ferme de Rambouillet. 1° Tant que le Parc restera destiné aux Chasses, il est impossible de s'attendre à une culture productive en céréales. Plus on dépense plus on perd. Cet obstacle a été connu du régisseur auquel je l'ai exposé de vive voix et par écrit. 2° L'unique but de l'Etablissement doit donc être de conserver la pureté de la Laine et la belle conformation des animaux. 3° Toute dépense étrangère à ce but est inutile et perdue. 4° Le soin des Mérinos pour la nourriture, l'accouplement, l'Éducation exige des connaissances assez étendues et surtout une pratique longue pour connaître la qualité de la laine, la conformation des pères et des mères, les agneaux à conserver ou à réformer.

Maintenant voici les fautes qu'on a commises :

1° on a voulu s'attacher à une culture brillante, on a fait acheter un troupeau de vaches, augmenter le nombre des chevaux et par conséquent aussi celui des Domestiques, des voitures et autres instrumens aratoires.

2° Le Régisseur assez ignorant dans les connaissances et la conduite des troupeaux a renvoyé les deux anciens bergers et les a remplacés par des jeunes gens qui devront apprendre long temps.

4° Les moutons ont été poussés trop à graisser. Il faut être connaisseur pour juger la quantité et la qualité de la nourriture nécessaire pour donner aux Mérinos un embonpoint convenable sans les engraisser.

5° Les suites de cette graisse ont été l'impuissance de plusieurs béliers et une quantité disproportionnée de suint.

6° On a donné des antenois à l'accouplement ; La dégénérescence des agneaux qui en proviennent est inévitable.

¹³¹² AD91, 52J 42 : note volante [année 1829].

¹³¹³ « Le piétin est une maladie bactérienne contagieuse chez les ovins et les caprins, causée par une bactérie, *Dichelobacter nodosus*, en association avec un certain nombre d'autres bactéries dont la plus importante est *Fusobacterium necrophorum*. La présence du piétin dans un élevage entraîne des pertes économiques importantes dues, entre autres, à une baisse de fertilité des brebis, à de faibles taux de croissance des agneaux, mais également aux conséquences de surinfections par les myiases », « Le piétin, une maladie multifactorielle », Alliance-Elevage, 2016, en ligne : <https://www.alliance-elevage.com/informations/article/le-pietin-une-maladie-multifactorielle>.

¹³¹⁴ ADY, 6Q 327 : lettre de Trannoi-Watteau à d'André, Rambouillet, 30 mars 1824.

¹³¹⁵ ADY, 6Q 327 : lettre anonyme n° 935, Paris, 3 avril 1824. Le baron tente de résister et se plaint d'une injustice auprès de l'intendant des domaines d'André : près 36 de chevaux, vaches et ânes appartenant aux gardes parcourent le parc librement.

7° on n'a pas fait de choix parmi les béliers puisque depuis trois ans, il n'y a pas eu de moutons. Je ne parlerai pas ici des dépenses de mobiliers, de nourriture, de boissons. Il ne s'agit pas de rendre compte. J'ai du vous dire toutes ces fautes pour répondre à votre confiance particulière. Tout cela, je puis prouver que je l'avais prévu, mais des circonstances que vous connaissez m'ont empêché de parler de temps à autre j'ai mis dans mes lettres des phrases qui pouvaient amener le ministre à me demander des explications, on ne l'a pas fait. J'ai gardé le silence et je le garderai, tant que je ne serai pas provoqué. [Signé : d'André]¹³¹⁶

Dégénérescence du troupeau, incompétence du régisseur, problèmes de reproduction du troupeau, on ne sait si d'André écrit qu'il n'y a pas eu de naissance depuis 1822 ou bien que la rareté des aliments amène à ne pas conserver de mouton, c'est-à-dire de bélier castré.

Dans tous les cas, cette date est un seuil si l'on considère la génétique du troupeau d'un œil contemporain : le taux de consanguinité augmente, affecté par la série d'évènements liés au renvoi de Bourgeois et des bergers et la perte de leurs savoirs ovins. De plus, un agent pathogène apparaît en 1821-1822, et fait perdre au troupeau une centaine de bête de la « maladie du sang¹³¹⁷ », ce qui a affecté le nombre de reproducteurs disponibles.

En 1823, une nouvelle bergerie est bâtie derrière la maison du berger et un hangar est édifié en face de la bergerie impériale¹³¹⁸. Les pratiques d'élevage et la gestion des déchets sont intégrées dans la construction d'un pavé, allant de la grille d'entrée à l'étang-abreuvoir de la ferme et d'un réservoir pour recevoir l'eau des fumiers¹³¹⁹. En 1828, les défauts d'entretien de la route de la bergerie neuve créent des inondations après les pluies, « rendant l'accès à la bergerie impossible et l'humidité qui en résulte [...] funeste aux animaux¹³²⁰ ». Il semble que la nouvelle bergerie accompagne la croissance de la taille du troupeau qui passe de 496 têtes en 1821 à 677 en 1825. Peut-être qu'il s'agit aussi de répondre au problème du bâtiment impérial construit dans l'urgence, voire la précipitation, et qui s'avère inadapté dès son érection aux réalités des eaux, des sols et des pratiques d'élevage.

Il peut aussi s'agir d'une volonté symbolique pour Louis XVIII de marquer le site son passage. Le roi ne pratiquant pas la chasse, cette construction témoignerait de son intérêt pour le sort du troupeau et plus largement son soutien à l'élevage, l'agriculture et le commerce lainier du royaume. En effet, en miroir des chasses, l'investissement autour de la ferme semble marqué par un désintérêt relatif des princes. Lorsque l'on compare l'investissement autour de la faisanderie, du gibier et la suprématie accordée aux chasses face aux constructions des deux

¹³¹⁶ ADY, 6Q 124 : Note confidentielle de l'Intendant des Domaines d'André, Paris, 12 janvier 1825.

¹³¹⁷ AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 17.

¹³¹⁸ Les bâtiments sont construits par Mériqot de Saint-Léger : 1200 fr. versés le 23 sept 1823 à Mériqot, 3000 fr. le 18 novembre 1823 et 2 800 fr. le 25 mai 1824 ADY, 6Q 125 : améliorations : établissement d'une nouvelle bergerie, 1823 ; devis des travaux et réparations à faire à la ferme royale de Rambouillet, 1823 ; AN, 20160285/391 : [mémoire des constructions des bergeries de la Ferme] ; AN, 20160323/3 : pièce 1, Plan de la Ferme royale, Établissement rural de Rambouillet, 1821.

¹³¹⁹ ADY, 6Q 125 : améliorations : établissement d'une nouvelle bergerie, 1823 ; devis des travaux et réparations à faire à la ferme royale de Rambouillet, 1823.

¹³²⁰ ADY, 6Q 125 : lettre à l'Intendant général Rambouillet, 18 juin 1828.

bergeries de 1805 et 1823, l'intérêt de Napoléon I^{er}, de Louis XVIII et de Charles X pour la ferme semble limité et relatif¹³²¹. L'intérêt puis le désintérêt progressif des trois princes autour de l'agriculture et du mérinos se lisent autant dans les programmes d'État que sur le terrain domanial.

L'approche verticale et l'imposition des politiques agricoles témoignent du « haut-modernisme » voulu et mis en place par les princes. Le concept de haut-modernisme est forgé par James C. Scott pour définir une idéologie saint-simonienne autour de la notion de progrès technique, industriel, scientifique et social, une « affaire d'intérêts économiques tout autant que de foi » dont les promoteurs sont les « puissants dignitaires ou des chefs d'État ». « Si d'aventure leurs projets n'étaient pas menés à leur terme ou se trouvaient contrariés, les tenants du haut-modernisme tendaient à se replier vers une forme de miniaturisation et créaient alors un ordre social sur une micro-échelle, plus aisément contrôlable, dans des villes, des villages ou des fermes modèles aux dimensions drastiquement réduites¹³²² ». Les dépôts de béliers et l'imposition de la culture de la betterave sous l'Empire sont des échecs cuisants du régime impérial. De la même façon, le soutien des Bourbons restaurés aux élites commerciales et industrielles fragilise les tenants d'un capitalisme agricole. En ne prenant que peu ou pas de mesures de protectionnisme agricole et de soutien des producteurs, ils facilitent la montée en puissance des grands négociants et des industriels qui dégradent le travail de la main d'œuvre agricole.

L'histoire du domaine, de la forêt et de la Ferme de Rambouillet de 1804 à 1830 témoigne que même à cette échelle miniature et micro-territoriale le gouvernement des princes désordonne profondément l'économie rurale des institutions et des populations locales, que ce soit la faune et l'espace protégé, les animaux détruits, les paysans dépossédés ou les aménagements cynégétiques eux-mêmes qui sont parasités par la surabondance artificielle de gibiers princiers. Le régime de la conservation de la nature cynégétique est donc une réussite puisqu'il permet de repeupler le domaine en gibier, mais le flux animal créé devient incontrôlable et Napoléon I^{er}, Louis XVIII et Charles X deviennent les responsables de ce désordre de la nature domaniale. Ce faisant, ils participent de la décrédibilisation finale de la figure du roi-chasseur, de celle du roi-pasteur, père nourricier du peuple comme la révolution de 1830 permet de le révéler.

¹³²¹ ADY, 6Q 125.

¹³²² Scott, 2021, p. 19-20.

V. Juillet 1830 et le bilan d'une « glorieuse et giboyeuse royauté ! »

1. De la mise à mort de la figure du roi-chasseur : Charles X en Robin-des-Bois

Le 26 juillet 1830, Charles X décide de publier les ordonnances de Saint-Cloud, signées la veille, dans *Le Moniteur Universel*, alors qu'il chasse à Rambouillet. Cette décision met le feu aux poudres à Paris et à Versailles. Après les parutions des ordonnances de Saint-Cloud le 25 juillet 1830, les Parisiens se soulèvent du 27 au 29 juillet et le pouvoir royal tente de réprimer l'insurrection par les armes. La révolution de Juillet et la fin de la censure sur la presse autorise la parution d'un vaste corpus de caricatures et de pamphlets¹³²⁴. Dans ce discours en images, l'alliance du trône et de l'autel trouve ses échos domaniaux dans la résurrection de la Maison du prince et des capitaineries des chasses, et celle du fusil et du *Livret* des chasses. Et après des décennies de révoltes locales au régime des chasses dans les capitaineries impériales et les conservations royales, ce sont les habitants des villes et du royaume qui se soulèvent contre les injustices, la révolte devient révolution en juillet 1830.

Pendant la révolution de Juillet, tout le règne du roi de chasse est moqué dans la documentée *Histoire impartiale et véridique de Charles X, surnommé le Robin-des-Bois* :

Voici à peu près la manière dont on pourrait écrire l'histoire des six années que régna ce roi fainéant. Le roi va à la messe, fait semblant de travailler avec ses ministres, part pour la chasse, tue des lapins, des perdrix, etc..., revient de la chasse, dîne, le soir fait sa partie de wisk, se couche, dort, et recommence le lendemain. C'est bien là l'histoire de tout ce qu'il a fait, à çà près de deux voyages, l'un dans l'Alsace et l'autre au camp de Saint-Omer. Avant de passer toutefois au récit des événements graves qui sont passés sous ce règne à la fois cagot et débile, insérons ici un extrait du livret des chasses de Robin des bois. Ce sont là de ces traits de caractère qui peignent l'homme beaucoup mieux que tous les détails possibles. [Suivent les comptes de la Vénerie royale]

Ainsi donc, pendant les cinq années qu'a duré le règne de Charles X, la France a contribué à ses plaisirs de chasse pour plus de 4 millions ! Et c'est le petit-fils de Henri IV qui dépensait par an 124,000 f. pour nourrir des animaux, quand son peuple mourrait de faim ! Proh pudor ! Mais aussi, comme la comptabilité de ces animaux était bien tenue ! Quelle exactitude ! quelle régularité dans les comptes ! On savait jour pour jour au bout de l'année, de combien de bêtes et d'oiseaux Sa Majesté avait dépeuplé le royaume ; on n'eût pas même oublié un hanneton, et ce second tableau nous paraît devoir mériter les honneurs de l'impression. On ne saurait trop multiplier d'aussi belles choses ... Que les bulletins d'Austerlitz et d'Iéna sont petits, loin de la récapitulation générale des tirées du roi dans une année !

Quelle glorieuse et giboyeuse royauté ! Quelle Saint-Barthélémi de lapins ! Aussi, ne peut-on laisser dans l'oubli les noms des fidèles compagnons du grand chasseur, et les chiens méritent aussi une part dans l'histoire. César, Lindor, Fripon, Polidor, Diamant, Pelote, sont tous de compagnie d'élite. Et c'est dans l'ivresse du triomphe que le royal flibustier recevait en audience les comtes Charles de Beaumont, d'Harcourt, de l'Aigle, le duc Cretton, le marquis de Lagrange, le comte Hocquart, le vicomte de Melville et trente autres puissans seigneurs ; et le roi a bien voulu leur accorder la permission de porter la livrée de ses chasses. Porter la livrée des chasses d'un pareil roitelet ! Quel cachet de stupidité ces mots impriment au règne de l'homme à la meute.¹³²⁵

L'auteur anonyme s'appuie comme l'historien contemporain sur les comptes de la Vénerie et le *Livret des chasses du roi*, pour dresser en drôle d'historien une sorte de testament

¹³²⁴ Duprat, 1997 et 2001 ; Vial, 2016, p. 580-581.

¹³²⁵ ANONYME, *Histoire impartiale et véridique de Charles X, surnommé le Robin-des-Bois, par un ex-officier de chasseurs*, Paris, Chassaignon, 1830, p. 60-68.

cynégétique du régime. Les princes creusent, au fil du nourrissage du gibier et des pages des statistiques, leur propre tombe, dont Rambouillet est dans ce texte le mausolée funeste.

Le mot « robin » fait référence au cléricisme et l'on retrouve une vive critique de la foi aveugle du prince dans les images avec les représentations d'éteignoir de bougies. Charles X passe pour être un membre de l'« ordre de l'Éteignoir », imitant les ordres chevaleresques, cet ordre ironique vise à dénoncer les tenants « des préjugés conservateurs des Empires, prenant en considération cette haine vigoureuse pour toute espèce de lumières¹³²⁶ » qu'il s'évertue à éteindre grâce aux Ordonnances contre la presse et une politique conservatrice désignée par ses opposants comme l'« ultraroyalisme », dont il était l'un des chefs de file jusqu'à son sacre.

Malgré des tentatives pour rétablir l'ordre, Charles X voit son pouvoir s'effacer avec la désaffection de ses hommes et la prise de pouvoir des révolutionnaires. Le 1^{er} août 1830, le roi fuit à Rambouillet et tente d'élaborer une succession en abdiquant en faveur de son petit-fils Henri d'Artois (Henri V), le 2 août à Rambouillet. Mais la succession est empêchée par la nomination de Louis-Philippe d'Orléans, comme lieutenant-général du royaume le 1^{er} août et seule l'abdication est enregistrée. Sachant le roi-tyran à Rambouillet, des troupes révolutionnaires entament depuis Paris une « chasse nationale », afin de saisir le prince avant qu'il ne s'échappe sur la route de Cherbourg. Ils arriveront trop tard et Charles X, lièvre-roi, fuit vers la Normandie¹³²⁷.

De 1804 à 1830, les princes échouent dans la résurrection et dans la restauration d'une mythologie politique du roi-pasteur chargé d'assurer la protection nourricière de son peuple face aux bêtes sauvages et aux troupes ennemies¹³²⁸. Ce dévoiement de la fonction et de la figure symbolique mène plus qu'à une mort, à la destruction par les princes eux-mêmes de leur édifice symbolique et cosmologique. Avec l'abandon de la prise en charge des chasses aux loups et des prédateurs des récoltes par le roi, à Rambouillet comme à l'échelle du royaume, la figure du roi-pasteur et du roi-chasseur est largement remise en cause¹³²⁹. Les princes font compiler les résultats dans leurs livrets comme pour réactiver depuis leur cabinet la figure du roi chasseur de loup, protecteur du bien public. Mais à la privatisation de la chasse princière s'ajoute la restauration du régime des capitaineries des chasses. Et cela ressuscite l'impact

¹³²⁶ ANONYME, *Brevet de l'ordre de l'Éteignoir*, gravure, 1830, BNF, RESERVE QB-370 (77)-FT4

¹³²⁷ FONTALLARD Henri-Gérard, *S. M. Charles X a été chassé à Rambouillet*, Paris, 1830, lithographie coloriée, 19,5 x 18,6 cm, BNF, de Vinck, 11443 ; VILLAIN Jean-François, *Charles X abdiquant en faveur du duc de Bordeaux, comte de Chambord à Rambouillet le 2 août 1830*, 1830-1855, lithographie, 28,7 x 43,1 cm, Château de Versailles et de Trianon, INV.GRAV 2205.

¹³²⁸ Stépanoff, 2021, p. 243-259 ; Allsen, 2011 ; Salvadori, 1996.

¹³²⁹ Aux trois chasses aux loups rambolitaines, tout à fait symboliques de Napoléon I^{er} en 1806, succède l'abandon de la pratique par les Bourbons, qui organisent un nouvel élevage de gibier de tir pour leurs parcs et délègue aux équipages privés le soin de tuer les loups du royaume. Napoléon I^{er} chasse le loup les 16 mai, 23 août et 24 août 1806, Vial, 2016, p. 642-644 ; LAVALLEE, 1841a ; Collection privée B : *Livrets des chasses du roi*, 1817-1828.

social et écologique sur les terres et les populations gouvernées, il n’y a plus de contrepartie à ces « conditionnalités environnementales » princières, royales, impériales et curiales, et le « paysage de la conservation » devient un paysage du froid et de la faim pour les classes populaires de la forêt. La chasse royale devient un sport bourgeois et perd sa noblesse aux yeux de la Nation, qui dans un jeu analogique mène la chasse au roi-chasseur et se prépare à un hallali à Rambouillet. Sans pouvoir rattraper et tuer le corps du roi, les révolutionnaires de 1830 tuent la figure du roi-chasseur par les mots et les images.

2. Ils nous gouvernaient en tirant : la tyrannie environnementale restaurée

Outre le portrait de Charles X en « Robin-des-Bois », les caricatures déploient tout un arsenal d’images pour singer le roi-chasseur en animal politique. De la sympathique forme du *roi-telet*¹³³⁰, ce joli petit oiseau d’une dizaine de centimètres dont la tête est couronnée d’une huppe jaune dorée, jusqu’aux gibiers traqués et aux portraits peu flatteurs, l’art révolutionnaire met les jeux de mots et d’animaux en images. Charles X et sa cour sont immortalisés sous la forme de chasseurs qui ne sont plus tirants, mais « tyrans », qui ne sont plus chassants mais fuyants. Loin de l’idéal chevaleresque convoité par les résurrecteurs des capitaineries des chasses, de la vénerie royale et de la conservation du gibier, les rois-chasseurs apparaissent en lièvre, cerfs et gibier apeurés par la foule-meute révolutionnaire. Le frère-fuyard de Rambouillet et de Cherbourg n’est pas sans rappeler le fuyard de Varennes qui avait trahi son peuple en 1791. *Le Tirant* Charles X habillé en *gentleman farmer* britannique, n’est plus le roi-veneur à cheval, mais un tireur de cochon et d’animaux de basse-cour, quand il n’est pas assis sur son trône pour gouverner en tirant, en uniforme, en militaire qui ne fait pas la guerre¹³³¹.

¹³³⁰ ANONYME, *Histoire impartiale et véridique de Charles X, surnommé le Robin-des-Bois, par un ex-officier de chasseurs*, Paris, Chassaignon, 1830, p. 68 ; *Entrez, entrez, Messieurs, Mesdame, dans cette ménagerie, vous verrez le Tigre royal, la Hiène féroce [la duchesse d'Angoulême] le Dauphin, le petit Roitelet, et autres animaux qui doivent quitter la France pour toujours*, Paris, chez l'Éditeur, r. du Coq, N° 4 ; - et Hautcoeur Martinet, [1830], lithographie coloriée ; 22,1 x 31,7 cm, BNF, De Vinck, 11531.

¹³³¹ *Il nous gouvernait en tirant*, Paris, chez l'Éditeur, rue Saint Honoré, lithographie ; 19,6 x 17,2 cm, BNF, RESERVE QB-370 (87)-FT4 ; GOBERTÉ, *Le Tirant*, Paris, s. n., 1830, lithographie coloriée, 19,3 x 25,4 cm, BNF, Est, de Vinck 11139.

La tyrannie cynégétique en images (juillet 1830)



Figure 41. À gauche : Anonyme, *Il nous gouvernait en tirant*, Paris, chez l'Editeur, rue Saint Honoré, lithographie ; 19,6 x 17,2 cm, BNF, RESERVE QB-370 (87)-FT4. À droite : GOBERTÉ, *Le Tirant*, Paris, s. n., 1830, lithographie coloriée, 19,3 x 25,4 cm, BNF, Est, de Vinck 11139 ; Colas, Lithographie, 29 x 25,2 cm, BNF, De Vinck, 11141.



Colas, Lithographie, 29 x 25,2 cm, BNF, De Vinck, 11141. La gravure est accompagnée du texte suivant : Colas, Il est représenté dans les chasseurs et la laitière, au moment où il vient de manquer son coup s'... Hélas ! il est donc vrai qu'on peut être réduit à tirer sa poudre aux moineaux, quand on n'a pour des armes que le ridicule de la présomption et de l'opiniâtreté ... Voilà, ce que vient de me prouver ce maudit ours, dont la peau devait me nourrir à jamais, ainsi que mon digne Guillot et la tendre Perrette !... Mais aussi, pourquoi tous mes féaux et aimés conseiller, auxquels j'avais promis dans l'avenir de la graisse de l'ours, (et ma parole est sacrée) m'ont-ils assuré que d'après le signe de bonheur que présentent mes dents, la riche dépouille de l'ours serait ma propriété ? Pour la bonne Perrette, le regret d'avoir brisé à ses pieds sa petite fortune, dans l'espoir d'une plus grande ; pour le spirituel Guillot, la consolation d'avoir fait le mort, afin de ne pas être avalé par l'ours ; et pour moi, la certitude d'être réduit à tirer continuellement ma poudre aux moineaux !!!! Ressemblance saisie d'après nature, le 28 juillet ».

COLAS,
Il est représenté, dans les chasseurs et la laitière, au moment où il vient de manquer son coup s'...

Les adieux de Rambouillet.



Lith. de A. Cornillon, passage-Dauphine, N° 28.

Langlais, del.

Il pleurait le vieillard et d'un ton langoureux
Aux bêtes du pays il faisait ses adieux
A tout jamais adieu, disait-il, ô mes frères,
Vous ne me verrez plus dans mes courses guerrières,
Errer dans la forêt.

A moins que de ces bois me donnent la couronne...
Mais vous voulez sans doute un Lion sur le trône
Et non pas un Furet.
Pour réponse un beau Cerf, au prince fit entendre:
Charles, veux-tu mes pieds, ils devançant les vents.

Le danger m'a rendu mes jambes de vingt ans,
Dit le Roi, j'ai su fuir dès l'âge le plus tendre.
Il pleurait le vieillard et d'un ton langoureux
Aux bêtes du pays il faisait ses adieux.
A. L.

Figure 42. LANGLAIS A., *Les adieux de Rambouillet*, Paris, A. Cornillon, [1830], lithographie, 16,1 x 24,5 cm, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, BNF, de Vinck, 11444. « Il pleurait le vieillard et d'un ton langoureux / Aux bêtes du pays il faisait ses adieux / A tout jamais adieu, disait-il, ô mes frères, / Vous ne me verrez plus, dans mes courses guerrières, / Errer dans la forêt, / A moins que ces bois me donnant la couronne ... / Mais vous voulez sans doute un Lion sur le trône / Et non pas un Furet. / Pour réponse un beau Cerf, au prince fit entendre : / Charles veux-tu mes pieds, ils devançant les vents. / Le danger m'a rendu mes jambes de vingt ans, / Dit le Roi, j'ai su fuir dès l'âge le plus tendre. / Il pleurait le vieillard et d'un ton langoureux / Aux bêtes du pays il faisait ses adieux. »



Figure 43. LANGLUMÉ, Jeunes et vieux Lapins, nous sommes libres, Vivent les bons enfants !" s'exclament cerfs et lapins de garenne en dansant autour du drapeau tricolore planté en forêt de Rambouillet, tandis que leur ennemi Charles X abandonne la "route de Chartres », Paris, Chez Langlumé, 1830, lithographie coloriée, 18 x 25 cm, De Vinck, 11446.



Figure 44. GRANDVILLE Jean-Jacques, Chasse nationale sur les Terres Royales. L'ex-et lent Roi, Paris, Langlumé, 1830, lithographie coloriée, 20,2 x 32 cm, BNF, Est, de Vinck 11450.

Les révolutionnaires utilisent les animaux pour contester la tyrannie du fusil qu'ils subissent, sous le joug du roi-dévot et chasseur : « *Jeunes et vieux Lapins, nous sommes libres, Vivent les bons enfants !* " s'exclament cerfs et lapins de garenne en dansant autour du drapeau tricolore planté en forêt de Rambouillet, tandis que leur ennemi Charles X abandonne la "route de Chartres"¹³³². Dans les *Adieux de Rambouillet* le roi s'attendrit de devoir quitter sa foule d'animaux, il leur parle et leur fait de doux gestes. On se moque ici d'un roi-lièvre et de son général des lapins (Girardin), qui quelques jours plus tôt ordonnaient de fusiller la foule parisienne¹³³³.

Animalisé, bestialisé, bêtifié pour ne pas écrire rendu imbécile, le roi est transformé en monstre politique, en « roi-monstre¹³³⁴ ». Dans cette mutation, la chasse est racontée comme une déviance, qui corrompt le prince et son pouvoir. D'une part, le roi s'est transformé en petit bourgeois qui chasse sur ses propriétés (payées par la Liste civile), de l'autre, il devient ou demeure ce prince incapable de gouverner le royaume puisqu'il passe son temps à la chasse ou à compiler et financer ses *records*, en *sportsman*¹³³⁵. On retrouve ici le portrait de Charles X en Robin des Bois qui se fait chasseur petit bourgeois et anglo-mane, préférant le *whist* et le *sport* (chasse en anglais) au bien-être de son peuple, qu'il dépossède du blé et de terres pour augmenter ses populations-de-gibier-à-tuer et ses records cynégétiques. Loin de conférer un rôle de sujet aux animaux, les révolutionnaires font des animaux un statut dégradant la condition humaine, on se joue du roi et des nobles bestialisés ou bêtifiés, mais en aucun cas l'animal n'accède à l'humanité réelle, ou à une place d'être-sujet. L'animal en révolution de 1789 à 1830 reste l'être-matière, bête utile à améliorer et à transformer pour l'industrie dans le cas du mérinos, et le gibier ne permet que d'abaisser l'humain au rang de bête et demeure un animal-chose lié au droit de propriété du sol.

¹³³² LANGLUMÉ, De Vinck, 11446 ; JEANNOT LAPIN, *Lettre d'un lapin de Saint-Cloud à Charles X, sur les inconvénients de trop aimer la chasse, contenant les réflexions morales et politiques sur la grande chasse royale du 29 juillet 1830*, Paris, 1830 ; DECAMPS Alexandre-Gabriel, *L'An de grâce 1840, du Règne glorieux de Charles X, le 16^{ème}. Aujourd'hui après la messe S.M. a chassé au tir dans ses appartemens. L'État moral de la famille Royale est toujours le même*, Paris, Gihaut, 1830, lithographie, 21,6 x 35,4 cm, BNF, Est, de Vinck 11493.

¹³³³ Annie Duprat confond lièvre et lapin, Duprat, 2001.

¹³³⁴ Duprat, 1999, p. 9-30 ; El Kenz, 1992.

¹³³⁵ Sur la caricature *Et vous aussi dépossédé !*, le roi porte un fusil en bandoulière, où est inscrit « *english* », Anonyme, *Et vous aussi dépossédé !, Hélas mon frère, meâ culpa, meâ maximâ culpâ*, Paris, Hautecoeur-Martinet, 1830, lithographie, 16,6 x 12 cm, BNF, Est de Vinck, 11559.

Conclusion. La tierce nature des chasses, de la conservation et le sport cynégétique : le retour à une « mauvaise nature » ? :

Si les princes échouent dans le projet de restauration de la symbolique de la figure du roi-chasseur, ils parviennent à restaurer les populations de gibier et les politiques de la conservation dans leurs domaines. Sur ce point précis, la Restauration des Chasses est une réussite des deux régimes (1804-1830). Et même plus, d'après les comptabilités rambolitaines, les populations de gibier sont démultipliées par rapport à l'époque du roi Louis XVI.

Napoléon I^{er} et Charles X proposent deux figures entre conservation et modernité, mais à première vue paradoxales. L'empereur se veut un prince modernisateur entre traditions monarchiques et révolutionnaires. Et malgré son goût et son attention pour les innovations comme le rôle de l'empereur-chasseur¹³³⁶, il se fait le restaurateur du régime des chasses et ses injustices. À l'inverse, Charles X se veut un roi conservateur, mais son règne est une période d'innovation et de modernisation avec les créations des écoles de foresterie et d'agronomie, et l'amélioration des tirés et des faisanderies domaniales. Le règne du roi-conservateur correspond à un tournant dans la pensée conservationniste.

Le développement de l'agronomie anticipe même le programme conservationniste nord-américain de la chasse gestionnaire du XX^e siècle. Dans une note de 1810, on invite à considérer le gibier comme un « produit de la terre », une récolte. Un modèle agrocynégétique, que l'on retrouvera reformulé bien plus tard dans les années 1930, par Aldo Leopold aux États-Unis et par François Vidron à Rambouillet (chapitre 7 et 8)¹³³⁷.

L'augmentation du gibier cause seule depuis cinq ans, la diminution des récoltes. Il importe de considérer le gibier comme un *produit des terres*, et il ne faut point que Sa Majesté puisse s'attendre à trouver à la fois dans les memes terres, des récoltes productives et une abondance de gibier. C'est ce que les agriculteurs les plus instruits regardent comme incompatible.¹³³⁸

Dans l'esprit des princes-chasseurs, l'agriculture est au service de la chasse. Et si le divorce entre chasse et agriculture paraît sans issue entre 1789-1804, le retour des princes mène au « mariage forcé » des collectifs. En forçant l'union des conservations, les princes pensent politiquement l'agriculture comme une manière d'améliorer l'alimentation du gibier, sans se soucier réellement du sort des habitants humains de leurs domaines.

Le problème n'est pas tellement celui d'un choc écologique initié par le prince sur la nature, mais bien celui d'un choc horizontal de deux natures et de leurs institutions. Celles-ci ne sont pas antagonistes mais le deviennent du fait de leur politisation. Le choc provient de la rencontre

¹³³⁶ Vial, 2016, p. 160.

¹³³⁷ Leopold, [1933].

¹³³⁸ ADY, 6Q 125 : minute anonyme adressée au Grand Veneur, Paris, 12 septembre 1810.

d'un système de la nature (gibier et chasse) avec une force politique (le prince) qui compose ce que l'on pourrait dénommer un complexe ou un régime environnemental. Ce complexe se déploie sous la forme d'un monopole environnemental incarné par le régime des chasses et de la conservation.

William Cronon définit la « seconde nature » comme une nature transformée par l'humain, ce qui revient à opposer d'une manière binaire *nature naturelle* (nature) et *nature anthropisée* (culture). Mais quand la « seconde nature » réagit et déborde sur les autres « natures », ses collectifs et leurs activités, que devient cette nature ? La cynégétisation totale et exclusive de la Forêt devient un parasitisme agronomique pour la Ferme et les communautés paysannes, et un parasitisme sylvicole pour l'État. Pour nommer cette troisième nature qui réagit à sa propre transformation, nous proposons d'utiliser l'idée d'une « tierce nature ». Elle permet de dépasser le partage entre naturel et cultivé ainsi que de redonner une agentivité à cet hybride, à ce monstre, qui agit si bien qu'il se retourne parfois contre lui-même. Le régime des chasses constitue également une « nature parasite » pour lui-même lorsque les gibiers meurent de maladie du fait d'effet densité-dépendant, dans les élevages ou que les animaux dévastent les tirés.

La restauration cynégétique est donc aussi pour une grande partie des communautés domaniales un « retour à la mauvaise nature¹³³⁹ ». Paysans et braconniers de la forêt, moutons et plantes, administrateurs et moutonniers de la ferme d'État se trouvent entravés ou empêchés d'accéder à leur territoire et à leurs espaces, tandis que les animaux du prince sont élevés pour être tués et les prédateurs-nuisibles sont exterminés pour laisser vivre les premiers. Le paradigme conservacionniste exprime ici son côté le plus paradoxal, qui est que la protection des uns procède de la destruction des autres. Et même plus, la conservation en souhaitant figer un état nie le caractère processuel et actif des agents qu'elle vise. Elle participe ainsi de la destruction des choses qu'elle souhaite conserver par leur transformation : conserver c'est aussi transformer en souhaitant empêcher que cela se transforme : en voulant conserver l'ancien, les conservacionnistes créent un nouveau qui transforme à jamais ce qu'ils veulent conserver à la base.

Le projet de restauration des chasses en est l'un des exemples : en souhaitant restaurer le paysage et le régime des chasses du roi à Rambouillet, les Bourbons restaurés détruisent à jamais le paysage de Louis XVI du parc pour créer une nouvelle nature, un nouveau parcours de chasse, par l'aménagement des tirés, de nouveaux bâtiments et des populations animales inédits. La conservation de la tradition est donc sa réinvention permanente et par nature, la

¹³³⁹ Cronon, 1995, p. 69-90.

transformation et la destruction d'autres natures pour s'assurer que l'état visé ne soit pas dégradé ou altéré. Conserver, c'est donc littéralement détruire pour protéger.

En pensant restaurer le régime des chasses, les princes l'améliorent, le rationalisent, le modernisent et donc le transforment. Ce faisant, ils détruisent les vestiges des filets et de la nature créés par Louis XVI. La restauration et la conservation de la nature s'expriment paradoxalement par la destruction de l'aménagement de chasse royal et impérial pour le remplacer par un nouveau parcours paysager. À Rambouillet et dans les domaines, les princes créent un empire du faisan, qui va influencer sur l'ensemble des domaines de la Couronne et plus largement de l'aristocratie européenne au XIXe siècle. Le modèle rambolite de faisanderie associée à des tirés de chasse se situe à la croisée des sciences et techniques de chasse allemandes, anglaises et européennes. Il est diffusé d'abord en Île-de-France, puis dans un réseau de domaine en Europe.

Les caricatures, les *records* des nouveaux princes et le nouveau système technique et scientifique cynégétique font apparaître un tournant dans la figure de la chasse européenne. Les chasses et la figure du roi-pasteur perdent ainsi leur rôle politique pour devenir des chasses privées des rois, « petit bourgeois¹³⁴⁰ », au sein des murs des domaines. « Avant d'être roi en représentation, Charles X était avant tout un chasseur. [...] il cessait d'incarner la nation durant ses chasses¹³⁴¹ ». Le *sport* britannique franchit la Manche, avec les Émigrés, les chevaux de course, la boxe et la chasse fait une boucle sémantique avec le *plaisir* qu'est le *desport* français qu'est la vénerie d'État. « La « "sportification" » s'est manifestée comme une avancée du procès de civilisation comparable, dans son orientation générale, à la "curialisation" des guerriers¹³⁴² ». Et parmi les sports aristocratiques, la chasse joue un rôle central dans le processus de civilisation des mœurs et de « nationalisation ».

Elle incarne si fortement l'esprit sportif qu'en anglais, elle est nommée *sport* et le chasseur *sportsman*. La chasse à courre du renard est « anglaise », celle du cerf « française » dite *par force*, et la chasse de tiré, la « *french battue hunt* » permet de reporter la violence sur les animaux et non plus sur les humains. Au plaisir de traquer le gibier s'ajoute celui de tirer des centaines d'animaux dans une compétition entre princes, lors des chasses diplomatiques.

Le *record* permet peut-être aussi de se comparer sans se confronter directement entre dominants. La puissance et la violence sont mises à distance avec la mise à mort par l'arme à feu et le ramassage des tués par des « inférieurs » sociaux. Les princes quant à eux font passer la chasse d'un imaginaire de chevalier, parcourant leurs forêts, à celui d'un habile tireur ; un

¹³⁴⁰ Apostolidès, 1981, p. 131 et 138.

¹³⁴¹ Vial, 2016, p. 619 et 616-619.

¹³⁴² *Ibid.*, p. 206 et 218-238 sur la chasse au renard ; Elias, 2004.

aménageur de territoire, mais dont la fonction reste cachée dans l'enclos des chasses : celle d'un roi-comptable et d'un roi-technicien utilisant l'administration pour améliorer ses productions et sa machine à gibier qu'est le domaine. Les Bourbons restaurés tuent près de 24 276 animaux à Rambouillet, contre 1 094 pour Louis XVI, grâce à leur dispositif de la faisanderie et des tirés.

Ces campagnes d'abattage ritualisés, ces « parties de chasse » s'instituent en Europe entre XVIII^e et XIX^e siècle, tandis qu'au fil de la colonisation et de l'extermination des faunes coloniales la chasse devient un haut-lieu du discours des civilisés contre les sauvages¹³⁴⁴. Jourdain présente la chasse comme une étape de domination et de la civilisation de la nature, par l'extermination des bêtes sauvages :

En général, chez toutes les nations, suivant l'état de leur civilisation, on voit l'homme se rendre redoutable aux animaux ; il dompte le cheval, il instruit le chien, il dresse l'oiseau de proie, et successivement armé de dards, de flèches, de glaives et de fusils, il porte la mort parmi les habitants des bois et des campagnes, et parvient, par son adresse, son courage et son industrie, à vaincre tous les animaux, depuis l'innocent oiseau, qui vient chaque printemps égayer nos bosquets, jusqu'au lion terrible qui rugit dans les déserts brûlants de l'Afrique.¹³⁴⁵

Ces vues et ces idées annoncent la théorie de la « domestication » qui est instituée dans la décennie suivante. Nous reviendrons sur cette association entre chasse, domestication et civilisation dans le chapitre 5 et 6.

À partir de 1830, le domaine de Rambouillet devient l'incarnation de la tyrannie des Bourbons sous la forme du tombeau des rois-chasseurs. Sous la monarchie de Juillet, la mémoire nationale est si forte que les Orléans ne sont pas autorisés à revenir au domaine de Rambouillet. Il s'agit pourtant d'une terre familiale et dynastique créée par leurs ancêtres, les Bourbons-Penthièvre. La conservation de la nature, mise en place à Rambouillet entre 1804 et 1830, correspond à l'émergence d'un nouveau paradigme environnementale, qu'est le concept de *restauration* de la nature.

¹³⁴⁴ MacKenzie, 1988.

¹³⁴⁵ JOURDAIN, 1822, p. vii.

Chapitre 5. Le second empire de Rambouillet : l'invention d'une ferme coloniale et d'une chasse diplomatique (1830-1870)



Figure 45. Un couple de mérinos de Rambouillet photographiés par Félix Tournachon dit Nadar. AN, 20160285/645. Brebis mérinos-Rambouillet, photographiée en juin 1855, la 70^e année de l'importation faite en 1786.

Introduction. Restaurer la nature de Rambouillet et de la France

Les années correspondantes aux dernières monarchies françaises et au Second Empire (1830-1870) constituent un seuil dans l'histoire environnementale de la France. Après Lyon et Alfort pour la vétérinaire, les grandes écoles de la conservation de la nature d'agronomie et de sylviculture comme Grignon et Nancy s'insèrent au cœur d'un paradigme politique et scientifique de conservation et de restauration de la nature et des hommes.

Le concept de restauration politique anime les débats du XIX^e siècle du fait des changements fréquents de régime. Entre révolutions, retours des monarchies, des empires et des républiques, il s'agit de revenir au bon état politique et à un bon « état de nature ». Cette idée d'une restauration de la nature poursuit l'idée d'une dégénération et d'une altération des êtres et des lieux qu'il faudrait régénérer, restaurer ou reboiser. Il faudrait rendre une « nature » originelle et pure, ou du moins restaurer l'état pensé comme le meilleur d'un point de vue politique, scientifique et « environnemental ».

Dans ce processus de restauration, le pouvoir royal puis impérial se veut un moteur puissant au sein de ces domaines expérimentaux à l'aube de l'industrialisation. Le réseau de bergeries royales de Gevrolles (Côte d'Or), puis nationales à Laneuvelotte dans les Vosges (1849), s'étoffe avec les fermes impériales de la Motte Beuvron en Sologne (1852), Solferino (1857) dans les Landes, de Vincennes dite de la Faisanderie (1858)¹³⁴⁶.

Entre sylviculture et élevage, les domaines de Napoléon III et de la cour impériale incarnent les idées du temps et se font les promoteurs de l'amélioration des campagnes par la démonstration grandeur nature du bon gouvernement des bois et des eaux, des landes et des prairies. Dans ce chapitre, le discours politique du domaine modèle et vitrine prend toute son ampleur avec l'interdiction symbolique qui plane sur les lieux après l'abdication de Charles X en 1830 et le nouveau rôle donné à Rambouillet dans l'histoire de l'agriculture et de la chasse à la croisée des territoires, des politiques de la nature, et des empires coloniaux. D'une part, la Restauration et la ré-invention d'une mauvaise nature rend impossible le retour politique de la dynastie des Orléans à Rambouillet, et les répercussions sociales et écologiques du régime de la conservation cynégétique et sa « tierce nature » impliquent que la monarchie de Juillet, la II^e République et le Second Empire restaurent un ordre en forêt. Malgré des trames communes comme la conservation sylvicole, chaque régime, chaque prince, chaque gouvernement propose un « programme environnemental » différent au domaine.

Après la restauration cynégétique du domaine de Rambouillet (1804-1830) et l'interlude princier (1830-1853), Napoléon III s'attache à restaurer le prestige de la bergerie impériale. Ainsi, chasses et mérinos de Rambouillet renaissent sous sa houlette. Il devient le premier « prince-président » (1848-1852) et le second empereur (1852-1870) de France, et soutient le développement d'un second empire cynégétique et d'un second règne mérin au domaine et dans les empires métropolitains et coloniaux. À partir de la prise de possession impériale de 1853, la ferme bénéficie du contexte administratif et colonial avec la conquête de l'Algérie par la France royale, impériale puis républicaine (1830-1902), mais aussi de l'essor des colonies britanniques et hispaniques et du développement de l'élevage extensif en Australie, Amérique du Sud et au Cap. Ce nouvel essor, ce second empire du mérinos de Rambouillet, correspond aussi à celui de nouvelles sciences au sein de l'histoire naturelle, comme la zootechnie.

La politisation très forte de la sylviculture d'État permet le renforcement de la conservation forestière et sylvicole, où Rambouillet n'est pas un cas isolé. Ces associations entre politique et

¹³⁴⁶ En 1859, la ferme accueille 100 vaches suisses et normandes, un troupeau 200 Southdown et sept juments percheronnes, BERNARD, 1866. En 1872, la ferme est rétrocédée à la Ville de Paris, qui la concède en avril 1873 à l'École d'Alfort, puis en 1877, un bail est signé par l'Institut national agronomique. Louis Pasteur y fait des expériences sur la vaccination animale.

science d'Etat seront lisibles par l'intégration réciproque de concepts scientifiques et politiques au sein du paradigme conservateur autour des notions de race, de restauration ou d'amélioration de la nature. L'histoire environnementale de l'aménagement domaniaux permettra de suivre les gouvernements au sein du territoire rambolite et à différentes extrémités du réseau impérial et colonial entre France, Afrique et colonies britanniques, que ce soit autour de l'acclimatation des mérinos ou de celle d'autres animaux en France. Le concept de domestication comme nouveau paradigme gouvernemental permettra d'affiner l'histoire de la domaniaux tout comme l'évolution de l'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage.

Avant de nous plonger dans l'histoire impériale de Rambouillet, il convient de revenir sur l'histoire du domaine agricole lors de la monarchie de Juillet. Il s'agit notamment de poursuivre les travaux d'Albanne Eglemme, qui a étudié l'appropriation bourgeoise des lieux entre 1832 et 1852 autour de la Société de chasse de Rambouillet, une société de chasseurs composée d'aristocrates qui louent le château et les chasses en forêt¹³⁴⁷. Après la crise des années 1830-1834, nous nous intéresserons à l'économie pastorale du domaine. Avec la croissance de l'idéologie et le complexe de l'État forestier, les sociétés paysannes voient progressivement leur place en forêt être réduite et leurs droits d'accès sont fortement régulés entre 1830 et 1870. Enfin, nous reviendrons sur l'influence des inspecteurs des bergeries d'État sur le fonctionnement des établissements autour de la mort de Tessier et de l'arrivée de Charles-Auguste Yvert.

I. Le conservatoire mérin entre régénération et dégénération sous la Monarchie de Juillet et la Deuxième République (1834-1853)

L'impossible retour des princes affecte fortement le sort du domaine. Plus que d'un choix, l'abandon princier de Rambouillet résulte de luttes de pouvoir entre le prince et l'État. Après la chute de la Restauration, les révolutionnaires choisissent Louis-Philippe d'Orléans (1773-1850) pour devenir roi des Français. Il règne en tant que roi du peuple et non plus de la terre de 1830 à 1848. Il transmet son patrimoine, dont la très vaste forêt d'Orléans, à la France. Si les fils du roi, le duc de Nemours et le duc d'Aumale chassent dans les tirés domaniaux notamment à Versailles, le roi s'abstient¹³⁴⁸.

Sous la monarchie de Juillet, Rambouillet est un domaine introuvable du fait de la nouvelle mémoire nationale qui plane sur les lieux : le domaine est devenu le tombeau de la monarchie

¹³⁴⁷ Eglemme, 2016 et 2017.

¹³⁴⁸ ADY, P/eaux-et-forêts-Mariaux 216.

des Bourbons et avec eux de la figure du roi-chasseur¹³⁴⁹. Casimir Perier, président du Conseil, explique qu'avec la Liste civile envisagée au début de la monarchie, il s'agit de « conserver à la royauté la majesté des souvenirs qui appartiennent à l'histoire du pays¹³⁵⁰ ». Mais le parlement et l'État refusent de revoir un roi-chasseur à Rambouillet :

Il siérait mal à Louis-Philippe, roi populaire et constitutionnel d'être surchargé de tant de biens et de posséder tant de palais. [...] On pourrait penser, si on ne connaissait pas les membres du gouvernement, qu'ils se sont crus appelés à refaire une dotation pour le successeur légitime de Charles X [...]. [Cela ferait du roi des Français] un conservateur des forêts, un régisseur de fermes, un administrateur de domaines, un fabricant de porcelaines, de tapis et de tableaux, et un directeur de musée.¹³⁵¹

La titulature de roi « conservateur des forêts » fait directement mention aux titres d'Ancien Régime et au programme du roi-chasseur bon gouverneur de nature, d'autant plus que la nation et l'État n'ignorent pas que Rambouillet est l'un des domaines familiaux des Orléans, descendants du duc de Penthièvre. Le retour du roi au domaine est ainsi empêché par trois fois en 1830-1831, en 1837 et en 1840, alors réclamé par le duc de Nemours comme apanage pour son mariage¹³⁵². Entre 1830 et 1851, la trajectoire de la ferme de Rambouillet suit un relatif déclin. L'économie de la bergerie de mérinos semble souffrir de problèmes administratifs et du désintérêt relatif des pouvoirs politiques pour le domaine. La ferme est elle aussi en sursis. Pendant quatre ans, de 1830 à 1834, la conservation ou la suppression de la bergerie est au cœur des débats d'État.

1. Défendre et conserver « l'influence du nom de Rambouillet » (1830-1834)

1.1. La ferme en sursis : un collectif pour sauver l'établissement

De 1830 à 1834, un vaste collectif se mobilise pour éviter la suppression de la ferme. Pendant quatre ans, élus locaux, cultivateurs, savants, hommes politiques et habitants de Rambouillet se réunissent et écrivent aux administrateurs¹³⁵³. Les habitants et cultivateurs de Rambouillet sont les premiers à signer une pétition. La municipalité de Rambouillet adresse un mémoire à la

¹³⁴⁹ Le 4 octobre 1831, le gouvernement royal présente une loi relative à la dotation de la Couronne dans laquelle apparaît Rambouillet : l'article 3 du projet de loi liste les domaines et palais suivants : le Louvre, les Tuileries, l'Élysée-Bourbon, les châteaux, maisons, bâtiments, manufactures composant les domaines de Versailles, Marly, Saint-Cloud, Meudon, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Compiègne, Fontainebleau, Strasbourg, et Bordeaux.

¹³⁵⁰ DUPIN, 1835, p. 159.

¹³⁵¹ Séance à la chambre des députés le 4 janvier 1832, *Le Moniteur universel*, 1832, p. 40.

¹³⁵² Nemours revendique d'ailleurs précisément les anciens domaines de Penthièvre : Rambouillet, Senonches, Châteauneuf et Montereau. « (N° 29) Chambre des Députés. Session 1837. Exposé des motifs et projet de loi relatif à l'Apanage de S.A.R. Mgr le duc de Nemours, présentés par le Ministre des Affaires étrangères, président du Conseil, séance du 26 janvier 1837 », *Procès-verbaux des séances de la chambre des députés. Session de 1837*, t. 1 – décembre 1836 et janvier 1837, Paris, Imprimerie de A. Henry, 1837. CORMENIN, 1840 ; FARCY, 1840.

¹³⁵³ ADY, 13M 153 : lettre de Besnard, cultivateur à Gazeran au préfet de Seine et Oise, Gazeran, le 4 Juillet 1832.

chambre des Pairs « pour obtenir la Conservation du Domaine de Rambouillet dans la Dotation de la Couronne¹³⁵⁴ ». Le premier argument soutenu est celui du bien public.

Conservé le Domaine de Rambouillet dans la Dotation de la Couronne, ou l'en distraire, est pour cette ville, et pour *trente* Communes environnantes, une question de vie ou de mort. Rambouillet autrefois faible village, dut son accroissement à l'agrandissement du Domaine formé par M. le comte de Toulouse et par M. le duc de Penthièvre, aïeuls du Roi actuel, et ensuite par Louis XVI.¹³⁵⁵

Une nouvelle fois les habitants font appel à l'émotion politique en rappelant la filiation familiale des princes. Ensuite, ce sont les arguments sociaux : Rambouillet et ses 3 000 âmes ainsi que les 20 000 habitants de la région, sont dépendants du domaine qui est le pôle central de la région. Dans son *hinterland*, le domaine fournit du travail et des moutons à l'État, et rayonne à différentes échelles. En donnant du travail les princes soutenaient une partie de l'économie, et « aujourd'hui le vote de la Chambre des Députés, en retranchant de la Liste civile le domaine de Rambouillet, vient de détruire l'existence de toute la classe ouvrière, et, par suite, de la classe industrielle ». La ville met en garde à propos du problème des canaux. Ces derniers alimentent une industrie agricole constituées de fermes et de moulins jusqu'à l'Eure. En cas de manque ou de mauvais entretien, les canaux peuvent représenter un risque sanitaire et menacer la vie économique de plusieurs départements (Seine-et-Oise, Eure-et-Loir). C'est ensuite l'Établissement rural qui est un pilier de la vie régionale « où est placé le magnifique troupeau de mérinos, introduit en France en 1786, type originaire de tous les mérinos qui couvrent aujourd'hui notre sol¹³⁵⁶ ».

C'est une richesse nationale que ce troupeau ! c'est le seul moyen de conservation de la race dans sa pureté primitive ; il sert, chaque année, de base au prix des laines fines en France ; chaque année, les propriétaires viennent y puiser des moyens de régénérer les plus beaux troupeaux ; à son nom et au lieu qu'il habite, se rattache une confiance qui disparaîtrait du moment où il cesserait d'être administré au nom du Roi.¹³⁵⁷

L'usage de l'histoire est loin d'être anodin. En rappelant la longue histoire des Bourbons-Penthièvre et de leur bienfaisance (charité, travaux, hospice), les défenseurs de Rambouillet tentent de toucher au cœur les Orléans et de s'attirer le soutien du régime¹³⁵⁸. Dans une lettre aux ministres, le corps municipal rambolitain écrit la réputation acquise par ce pôle ovin et agricole national et européen :

L'Établissement rural de Rambouillet a acquis une réputation européenne qu'il importe à la gloire du pays de ne pas laisser perdre ; le troupeau national surtout, type originaire de tous les mérinos qui couvrent notre sol, a rendu célèbre le nom de Rambouillet dans tous les pays civilisés ; il est un objet d'admiration pour les étrangers qui de toutes parts viennent le visiter. [...]

¹³⁵⁴ AD91, 52J 44 : *Mémoire adressé à la Chambre des Pairs, par le corps municipal de Rambouillet, dans l'intérêt de cette Ville et de 30 communes environnantes ; pour obtenir la Conservation du Domaine de Rambouillet dans la Dotation de la Couronne*, Paris, imprimerie de Chaignet et Raynal, v. 1830. Nota. À ce mémoire a été annexée une pétition signée de tous les habitants de Rambouillet.

¹³⁵⁵ AD91, 52J 44 : *mémoire adressé à la Chambre des Pairs, op. cit.*, p. 3.

¹³⁵⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

¹³⁵⁷ *Ibid.*, p. 7.

¹³⁵⁸ AD91, 52J 44 : historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet, 31 décembre 1834, présenté à la séance du 6 mars 1839, f. 1.

La bergerie de Rambouillet a toujours fourni aux éducateurs de mérinos des germes régénérateurs [...] à cause de la supériorité bien reconnue des mérinos de ce troupeau pour la finesse de la laine, et la taille des animaux réunis au plus haut degré de perfection dans les mêmes individus. La pureté du sang y est garantie par un parc fermé de murs dans lequel aucun mouton d'une autre race n'a jamais été introduit et par une administration publique qui ne peut avoir d'autre intérêt que celui du bien général. [...] Ainsi la prééminence du troupeau de Rambouillet est certaine ; on ne peut mettre en parallèle les mérinos de Naz ou ceux de race Saxonne, dont la petite taille n'est pas en rapport avec une bonne culture et des pâturages abondants, qui produisent peu de viande et donnent moitié moins de laine d'une finesse qui n'est que plus générale. [...] Rambouillet, à cause de ce troupeau est le seul point de réunion de l'industrie des mérinos, où se rendent chaque année les propriétaires, les fabricants et négociants pour la fixation du cours de la laine que décide la vente de quelques centaines de toisons seulement, tant est grande l'influence du nom de Rambouillet !¹³⁵⁹

Conservatoire et régénérateur du mérinos, ferme modèle et expérimentale, étalon du cours de la laine, mais aussi pôle agricole, commercial et industriel de la France, Rambouillet ne saurait souffrir des critiques non fondées dont on l'accuse, écrit le conseil. D'autant plus que le territoire est à nouveau libéré du gibier, plus « rien n'empêche que cette magnifique exploitation redevienne florissante ». Parmi tous les défenseurs de Rambouillet, Charles-Germain Bourgeois est l'un des plus actifs et véhéments porte-parole de l'institution.

1.2. Bourgeois et l'usage de l'histoire ou le moutonnier-historien de la première mérinisation

Charles-Germain Bourgeois (1791-1879) utilise ce récit pour asseoir l'établissement dans un temps historique et rappeler ses liens avec le prince, l'État, les gouvernements successifs mais aussi sa réputation chez les cultivateurs. Fils du premier directeur, directeur lui-même de 1811 à 1821, cultivateur renommé, riche propriétaire de Seine-et-Oise, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, de la Société d'amélioration des laines, de la Société d'agriculture de Paris et de Versailles et maire de Rambouillet, Bourgeois multiplie les efforts pour sauver l'établissement. Après son père, qui adresse le premier mémoire historique au ministre Fleurieu en 1805, Bourgeois fils fait lui aussi usage de l'histoire pour défendre la Ferme. Son *Historique* de 1834 permet de dresser un bilan des 50 premières années de la ferme et de découvrir son fonctionnement au début de la monarchie de Juillet¹³⁶⁰.

Malgré la levée de bouclier de 1830, issue de contestations locales, le ministre annonce la vente du troupeau pour le 1^{er} juin 1833¹³⁶¹. « Il surgit aussitôt une foule de réclamation : les cultivateurs de certaines contrées [...], je puis le dire aujourd'hui, plusieurs des réclamations furent provoquées par moi » pour sauver la Ferme et le Domaine, « dans l'intérêt général, mais je l'avoue aussi par un amour propre que je crois excusable ». Il s'agit de mobiliser les sociétés savantes, les administrations et les hommes politiques. Le préfet de Seine-et-Oise Aubernon, le

¹³⁵⁹ AD91, 52J 44 : copie conforme du [Mémoire] A Messieurs les Ministres, par les membre du corps municipal : Aubry 1^{er} adjoint, Harlé, 2^e adjoint, Lenarois, Rattier, Pigeon, Jumeau, Besnard, Poirier, Durant, Serracin, Huard fils, Gautron, Bunel, Bidouet, Lemesle, Delamotte, Feuillet et Bourgeois maire. [v. 1830].

¹³⁶⁰ AD91, 52J 44 : historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet, 31 décembre 1834, présenté à la séance du 6 mars 1839.

¹³⁶¹ AD91, 52J 44 : historique de l'Établissement rural, *op. cit.*, 1834, f. 21.

député le baron Lepeletier d'Aunay et Tessier sont associés par Bourgeois. Tous les moyens sont bons pour rappeler la réputation des mérinos, « qui ont porté le nom de Rambouillet dans toutes les parties de l'Europe », et revenir sur les détails matériels et pécuniers les plus convaincants. Dans la longue argumentation, Bourgeois intègre le tableau de cette influence mérine rambolitaine sur l'agriculture, le mouton et ce que la France doit « au nom de Rambouillet ».

Pour convaincre l'administration, Bourgeois fait le récapitulatif des recettes de l'établissement depuis la création des ventes aux enchères. Selon Bourgeois, de 1793 à 1834, la ferme a vendu près de 2 505 béliers et 2 324 brebis, et rapporté près de 1 619 628 francs. Mais le directeur semble gonfler les chiffres. Les archives des procès-verbaux des ventes 1793 et 1834 enregistrent un total de 2 434 béliers, 2 496 brebis, soit un total de 4 930 moutons. Ces ventes représentent une somme de 1 308 883, 30 francs auxquels, s'ajoutent les 986 907, 23 livres de la période 1793-1796. De plus, il faudrait relativiser ce chiffre, car lorsque l'on retire les métis et les moutons (non-reproducteurs), le chiffre n'est plus que de 1 598 béliers, 1 655 brebis (3 256 mérinos purs). Ces approches statistiques et géographiques des ventes permettent d'esquisser les premiers éléments de l'histoire de la mérinisation du cheptel à partir de Rambouillet. Une approche qu'il faudrait compléter par des enquêtes plus systématiques dans les archives départementales et des fermes pour tenter de préciser les temporalités et les matérialités du processus. Le rôle des fermes de Bourgeois au Perray ou de Gilbert à Wideville, pour ne citer que ces exemples, permettraient de se décentrer et de restituer le rôle des cultivateurs au sein de la mérinisation rambolitaine.

Outre ces aspects statistiques, Bourgeois reprend le discours de la modernisation réussie et conclut que la mission attribuée à la bergerie sous la Révolution a porté ses fruits.

On peut juger de toute l'importance du troupeau de Rambouillet, on voit qu'il est le type originaire de tous les mérinos qui couvrent aujourd'hui notre sol et qu'il a été le véhicule de l'amélioration des laines françaises qui se sont multipliées au point de nous affranchir du tribut énorme que nous payions autrefois à l'Espagne [...] c'est aussi à l'introduction des mérinos en France que nous sommes redevables de tous les progrès que notre agriculture a fait depuis quarante ans : de vastes terrains, autrefois incultes, ont été défrichés ou utilisés comme pâturages, la culture des racines et des prairies artificielles s'est généralisée, et l'improductive jachère a été en partie abolie ; il s'en est suivi une augmentation prodigieuse de la masse des engrais et par suite un accroissement considérable de tous les produits à tel point que les revenus de la propriété territoriale ont presque doublé.¹³⁶²

L'ensemble des moyens développés par le groupe de soutien local et national de la bergerie parvient à convaincre le roi. Le 8 janvier 1834, Louis Philippe ordonne la conservation de l'établissement de Rambouillet « considérant qu'il est utile dans l'intérêt de l'industrie agricole et pastorale de la France de conserver le troupeau de Merinos et la ferme qui lui est affectée

¹³⁶² AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau, *op. cit.*, 1834, f. 15.

dans le grand parc de Rambouillet¹³⁶³ ». L'établissement est administré par le ministère du Commerce et des Travaux publics, et mis en régie pour le compte du gouvernement.

Le 10 mars 1834, Bourgeois est de retour à la direction de la bergerie, « en présence de Mr Tessier, Inspecteur général des Bergeries du gouvernement, ce Nestor de notre agriculture¹³⁶⁴ ». Mais le retour des chasses au domaine entre 1805 et 1830 et la période d'abandon de 1830 à 1834, ont laissé la Ferme dans un état déplorable. En 1834 les provisions sont épuisées, le matériel usé, les chevaux dans un piteux état, les ensemencements d'automne ravagés par les lapins et la superficie en pré et en prairies artificielles se réduit.

Le climat de 1834 est de plus caractérisé par une extrême sécheresse : les « ensemencements de printemps, en pois & vesce, carottes, betteraves, pommes de terre, navets sont vains parce que ces plantes deviennent immédiatement la proie des vers blancs¹³⁶⁵ ». En parallèle, l'élevage pastoral des animaux se poursuit malgré les volontés gouvernementales et étatiques de les contrôler et les supprimer. Le potentiel de pâturage extensif offert par l'espace forestier intéresse également le directeur Bourgeois pour un programme d'amélioration de l'élevage équin.

2. Rambouillet, domaine de pasteurs et forêt pastorale

2.1. La ferme, ses sols et les savoirs herbagers révélés par la crise : le bilan de Bourgeois

Les controverses de 1834 font surgir les sols comme un lieu de savoir. « Les terres du parc de Rambouillet sont généralement très humides parce que la couche de terre végétale a peu d'épaisseur et qu'elle repose presque partout sur l'argile¹³⁶⁶ » écrit Bourgeois, qui précise ailleurs le problème agrologique :

Les terres du parc de Rambouillet de fort médiocre qualité ; quoique très variée la couche végétale, qui d'ailleurs a peu d'épaisseur, repose généralement sur un sous-sol glaiseux ou sur des bancs de pierre à bâtir dite gresson ; il en résulte que l'eau des pluies séjourne long-temps sur la terre qu'elle ne peut pénétrer et que les pâturages y sont fort humides ; la santé des bêtes s'y trouveroit souvent compromis sans les soins assidus des bergers ; qui ne font paître les troupeaux qu'après la rosée et les rentrent le soit avant son retour » complété de nourriture sèche à la bergerie.¹³⁶⁷

Ce constat du directeur permet de confirmer l'état des terres. Gagnée en partie sur la forêt sous Louis XVI, la terre a manqué de travaux et d'entretien pendant la Restauration. Il faut y reprendre une culture et une fertilisation régulières. Charles-Germain Bourgeois fournit un

¹³⁶³ ADNR, Bergerie nationale de Rambouillet : Copie conforme de l'Ordonnance du Roi donné à Paris, le 8 janvier 1834 par Louis-Philippe, roi des Français ; ADY, 13M 153 : lettre du ministre du commerce au préfet, Paris, 6 février 1834.

¹³⁶⁴ AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau, *op. cit.*, 1834, f. 21.

¹³⁶⁵ *Ibid.*, f. 24.

¹³⁶⁶ ADY, 13M 153 : Bourgeois, [présentation de l'] Etablissement rural de Rambouillet, Rambouillet, 25 janvier 1833.

¹³⁶⁷ AD91, 52J 44 : Historique de l'Etablissement rural et du troupeau, *op. cit.*, 1834, f. 13-14.

compte-rendu des pratiques mises en place au domaine entre l'Empire et la monarchie de Juillet, il décrit pour la première fois la méthode d'assolement basée sur une rotation tous les quatre ans, sur un parcellaire réparti en 30 pièces pour les 350 ha de la ferme¹³⁶⁸. Grâce à cette pratique et à la disparition des chasses, la fertilité et la productivité de la terre s'améliorent en deux décennies passant de 169,85 haensemencés en 1832¹³⁶⁹, à une réduction en 150,44 ha en 1848¹³⁷⁰, puis à 218,15 ha en 1851¹³⁷¹. En parallèle de ces descriptions du système agraire, Bourgeois détaille la conduite pastorale tant en forêt que dans le parc, au moment précis où l'État commence à renforcer ses lois en matière d'accès pastoral et paysan à la forêt.

2.2. Le pâturage *en* Rambouillet : naissance des calculs de charge à l'arpent et de capacité de charge

En 1834, Bourgeois reprend l'expérience qu'il a menée sur les îles des canaux de Rambouillet. Il la compare avec la conduite anglaise des moutons dans les *enclosures*, assimilant parc et île à des lieux expérimentaux, où se jouent des relations écologiques particulières.

La fréquentation des pâturages, même les plus humides et les plus mal sains, n'est funeste aux moutons que lorsqu'ils sont contraints d'y paître, par l'avidité de la faim, ou qu'ils y sont poussés par le berger et par ses chiens qui ne leur livre successivement que des portions trop limitées de la pâture ; alors ils broutent sans distinction des herbes que leur instinct leur indiquerait de délaissier ou qu'ils ne mangeroient qu'aux heures du jour quand la rosée a tout à fait disparu ; comme si cette pâture leur étoit livrée que comme une curée de laquelle on les retirera peut être avant qu'ils aient satisfait leur appétit ; tandis que dans un état d'entière liberté on les voit paître d'abord que sur les parties les plus élevées et les plus saines sans avidité, prenant le temps de choisir l'herbe la meilleure, et n'abordant les parties basses que lorsque la température et la pelouse ou le guéret sont devenus plus secs. Toutefois il est important de faire observer que les avantages de cette liberté laissée aux animaux, dans les pâturages, disparaissent du moment où on les mettroit par troupeaux trop nombreux dans une même enceinte parce qu'ils paîtroient [illisible] à l'envie les uns des autres.¹³⁷²

Bourgeois est ainsi l'un des premiers auteurs à évoquer le comportement et l'intelligence des ovins au pâturage, à expliquer comment les animaux choisissent les herbes qui sont les plus *appétentes*¹³⁷³ et en retour l'influence des perturbations du berger, du chien et des herbes sur le repas de la brebis et de ses comportements alimentaires. Dans ses savoir-faire de berger, Bourgeois évoque aussi la limite du pâturage libre en enceinte close (parc ou île) en rapport avec la densité d'animaux, l'espace alloué et la disponibilité du pâturage. Cette préoccupation

¹³⁶⁸ AD91, 52J 44 : note volante sur l'assolement des terres du parc de Rambouillet, [v. 1833-v. 1850].

¹³⁶⁹ ADY, 6Q 127 : Etat du cheptel vif et mort de la Ferme, 30 mars 1832.

¹³⁷⁰ AD91, 52J 44 : Etat des ensemencements au 30 juin 1848.

¹³⁷¹ AN, 20160285/63 : énumération des pièces de terre ensemencées en grain pour récoltes en 1851.

¹³⁷² AD91, 52J 44 : Historique de l'Etablissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, 1834, f. 14.

¹³⁷³ Ce terme technique désigne les aliments qui donnent le plus envie aux animaux, ces « envies » peuvent varier et peuvent répondre à des enjeux alimentaires mais aussi prophylactique voire thérapeutique : « les brebis parasitées en quête de la fougère mâle à vermifuge », Lieutaghi, 1998, p. 16 ; Meuret, 2010a.

entre la surface et la densité d'animaux occupe législateurs et savants tout au long de l'Ancien Régime¹³⁷⁴.

Cette police de la pâture est d'ailleurs appliquée en forêt de Rambouillet, afin de contrôler le nombre d'animaux admis au pâturage. En 1833, le ministre des Finances et le préfet établissent un règlement sur les tolérances usagères en forêt domaniale. Le nombre de bétail admis est établi par commune et par propriétaire. Il évolue chaque année en fonction de l'espace pastoral disponible en forêt, relatif à l'aménagement forestier. C'est l'âge des peuplements forestiers qui détermine les lieux et la surface disponible. Le bétail est autorisé uniquement dans les cantons mis en défens, « sans jamais descendre en dessous de 12 ans, dans les bois aménagés à 25 ans, et 10 pour ceux à 20 ans¹³⁷⁵ ». En 1833, « on admettra 2 animaux par ménage, sauf ceux qui en ont 3 », mais « beaucoup de chefs de famille » n'en ont qu'une. Il y a ainsi toute une variété de tolérances des autorités publiques. Ce règlement permet de relativiser le discours autour de la rigidité du droit et de la dépossession en démontrant l'influence des résistances des pâtres et propriétaires en forêt autour des communs. Toutefois, l'expression de « tolérances usagères » mise en place par les gouverneurs, ici le ministre Georges Humann et le préfet de Seine-et-Oise, visent à rappeler le caractère exceptionnel de ces autorisations. Christian Estève rappelle que « de 1827 à 1857, les trois quarts des forêts domaniales » sont extraites des droits coutumiers par l'administration des Eaux et Forêts¹³⁷⁶. La forêt reste ce qu'elle est devenue, à savoir une forêt privée de l'État, qui y tolère la présence d'autres communautés humaines¹³⁷⁷. L'espace utilisé sous la forme de l'ancien coutumier forestier est remis en cause par l'appropriation étatique qui transforme la sylve en « commun État¹³⁷⁸ ».

¹³⁷⁴ « La loi reçue dans la plûpart des Provinces de France, où la jouissance des vaines pâtures est assujettie à des regles de police, sur le rapport du nombre de Bêtes à laine avec celui des arpens ou mesures de terres », CARLIER, 1770, t. 2, p. 595. Un arrêt du parlement du 7 août 1638 établi « à raison d'une bête par chaque arpent et ainsi à proportion du plus au plus, du moins au moins desdites terres qui seront entretenues, labourées, cultivées etensemencées par solles et saisons ordinaires » ; et rappelé par la Constituante en 1791, DELAMARE Nicolas, *Traité de la police*, 1722, t. II, p. 489-490, cité par Moriceau, 2006, p. 50.

¹³⁷⁵ ADY 6Q 464 : Copie d'une lettre de M. le ministre des finances au préfet de Seine et Oise, Paris, 22 novembre 1833.

¹³⁷⁶ Estève, 2004, p. 287.

¹³⁷⁷ Georges Humann (1780-1842) fait fortune en tant que négociant colonial sous l'Empire, député (1820-1837), pair de France (1837-1842) et ministre des Finances (1832-1834 ; 1834-1836 ; 1840-1842). ADY 6Q 464 : Affiches des tolérances accordées aux communes riveraines dans la forêt de Rambouillet, fait à Versailles, 1^{er} mars 1833 et son application à Rambouillet : Copie d'une lettre de M. le ministre des finances au préfet de Seine et Oise, Paris, 22 novembre 1833.

¹³⁷⁸ Warren, 1997, p. 11-12 et 25.

Le nombre d'animaux admis pour la commune de Rambouillet (ADY, 6Q 464)			
Année	Vaches	Chevaux	Total
1836	126	65	191
1837	156	60	216
1839	144	74	218
1840	79	74	153
1841	83	78	161
1842	85	74	159

Figure 46. Le nombre de bétails admis en forêt pour la commune de Rambouillet (1836-1842).

Le ministre autorise aussi le ramassage de bois mort (qui passe de 2 à 3 jours) et, contre rétribution, l'enlèvement des herbes, bruyères, mousses et feuilles mortes, qui servent de litières dans les fermes, alors que ces pratiques sont normalement interdites car « nécessaires à l'engrais et à l'amélioration du sol forestier¹³⁷⁹ ». De la même manière, « il est également défendu de faire ou laisser introduire dans la forêt, des dindes, oies ou autres volailles, qu'elles ramassent les graines, et empêchent ainsi les forêts de se repeupler ». Le ministre autorise toutefois la présence de quelques poules des riverains. Tous les animaux sont marqués à la corne du sabot par les gardes forestiers, ce qui permet de vérifier si le quota admis par l'administration est respecté et d'enregistrer l'identité des propriétaires et vachers¹³⁸⁰.

Dans les années 1840-1880, le concept de restauration anime le développement de l'« État forestier¹³⁸¹ » qui est aussi un « État sylvicole », car c'est autant le régime d'une exceptionnalité juridique que l'appropriation et le boisement du territoire que visent ces programmes. Ce complexe étatique associe des administrateurs et des fonctionnaires, des hommes politiques, des scientifiques et des forestiers. Le complexe mérin permet le renforcement idéologique, théorique, matériel, technique et scientifique mutuel entre l'État et son corps forestier et sa gestion domaniale de la France, dont les administrateurs sont formés à l'école forestière de Nancy. Entre l'Algérie et les montagnes françaises, les plaines et les marais, les responsables forestiers et les hommes d'État reprennent le discours des agromanes et mérinomanes (chapitre 3) et construisent un complexe économique et politique qui s'appuie sur le discours d'un bon gouvernement de la nature par l'État.

¹³⁷⁹ ADY 6Q 464 : Affiches des tolérances accordées aux communes riveraines dans la forêt de Rambouillet, fait à Versailles, 1^{er} mars 1833.

¹³⁸⁰ Les animaux admis sont marqués au fer rouge de la lettre R pour la commune de Rambouillet, ADY, 6Q 464 : Procès-verbal du 7 avril 1843. Le nombre d'animaux admis pour la commune de Rambouillet en 1836 : 126 vaches, 65 chevaux ; en 1837 : 156 vaches, 60 chevaux ; en 1839 : 144 vaches, 74 chevaux ; 1840 : 79 vaches, 74 chevaux ; en 1841 : 83 vaches, 78 chevaux ; en 1842 : 85 vaches ; 74 chevaux. ADY 6Q 464.

¹³⁸¹ Buttoud, 1983.

À partir de l'*Étude sur les torrents des Hautes-Alpes* d'Alexandre Surell publié en 1841, la pureté de l'eau, des torrents et plus largement des organisations sociales devient une pierre angulaire des discours d'aménagement et du reboisement. Pour régénérer la nature et l'homme, les forestiers et hommes d'État encouragent le *reboisement* des pays de montagne notamment pastoraux, ce qui sert en Algérie de véritable arme de conquête des territoires¹³⁸². Le concept de *reboisement* est toutefois orienté :

Le terme de reboisement est à employer avec prudence. Il semble, en effet, porter l'idée d'un simple retour à la normale : on re-boiserait ce qui n'aurait pas dû être dé-boisé, rendant ainsi à la forêt des espaces qui, au nom des lois de la nature ou de l'intérêt général, lui reviendraient de droit. Utiliser ce terme, c'est donc, en quelque sorte, donner tort par avance aux adversaires du projet.¹³⁸³

Dans cette pensée, il faut *reboiser* pour *restaurer* la nature dégradée par les paysans, et la rendre plus pure face aux corruptions paysanne et pastorale, c'est-à-dire lui rendre un état raconté comme meilleur par les agents de l'État. Dans ce discours, les forestiers se présentent comme les tenants du bon ordre environnemental et politique face aux paysans et aux pasteurs accusés de dégrader la nature et d'être responsables des inondations et des érosions qui dévastent les vallées et les villes civilisées. En boisant, c'est-à-dire en remplaçant l'herbe et les sociétés pastorales par des arbres, le commerce et l'industrie scientifique de la sylviculture d'État, les forestiers convoitent la civilisation de l'espace profitable à tous, puisque l'arbre et le bois fournissent l'économie en même temps qu'ils conservent le sol et purifient l'air et l'eau. L'idée conjointe doit mener au remplacement, en plaine, des prairies et des marais par les céréales et les bois de production.

Le déclin des chasses princières permet aux forestiers de Rambouillet de composer le nouvel aménagement de la forêt. Ils souhaitent restaurer et « reboiser » l'ensemble des parcelles pour créer plus de rendements¹³⁸⁴. Pour mettre fin à la forêt pastorale et paysanne, les agents mettent en place l'énrésinement du massif. Le pin et les résineux sont cultivés dans des pépinières pour être ensuite planté dans les bois et peupler la forêt. Mais la forêt de production et de conifères ne remplace la forêt paysanne que très progressivement des années 1840 aux années 1970¹³⁸⁵. L'espace et les êtres résistent. Les densités de lapins et de gibier, les délits et résistances paysannes et le sol lui-même ralentissent le boisement. «

¹³⁸² SURRELL, 1841, et les lois du 28 juillet 1860 et du 8 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes. Fourchy, 1963 ; Ford, 2018 ; Whited, 2000 ; Davis, 2012.

¹³⁸³ Cornu, 2003, p. 179.

¹³⁸⁴ ADY, 6Q 349. Le revenu forestier 500 000 francs annuels en 1831 : JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 11.

¹³⁸⁵ Jaume propose la plantation de 15 ou 20 000 pins sylvestres ou laricio, comme à Fontainebleau. Et sur la volonté de rajeunissement des peuplements et des méthodes pour y parvenir : JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 15.

M. de Corteuil avait fait, en 1788, quelques essais de ce genre dans la partie la plus élevée ; mais les cerfs, les biches et les maraudeurs en ont détruit une grande partie¹³⁸⁶ ». Les baliveaux sont pour les sociétés paysannes – dont les gardes sont issus – des arbres nourriciers, qu’il faut conserver pour envoyer nourrir le bétail et régénérer les bois par semis spontanés. Ils donnent à manger au bétail et repeuplent la forêt de leurs graines, offrent la litière animale avec les feuilles qu’ils portent, les branches servent aux fagots et aux feux, et les fûts à la construction¹³⁸⁸. Les résineux incarneront cette révolution silencieuse en forêt qu’est l’effacement de la forêt pastorale par la forêt de production. Dans tous leurs travaux forestiers, les hommes dépendent des chevaux débardeurs, qui font l’objet d’un programme d’amélioration de la Ferme d’État.

2.3. Un haras de chevaux débardeurs, forestiers, charbonniers à Rambouillet (1833-v. 1850)

Ces animaux peuplent de la forêt de Rambouillet et sont à la base d’une économie forestière au XIX^e siècle. Depuis 1820, Bourgeois souhaite améliorer ces animaux à l’aide d’un haras, sa mise en place est empêchée par son renvoi en 1821. Il parvient à l’établir à la Ferme sous la Monarchie de juillet. Il parvient à mettre en place l’expérience d’un dépôt d’étalons pour améliorer les chevaux forestiers, débardeurs et charbonniers de la forêt¹³⁸⁹. Jusqu’en 1833, les finances de l’administration des haras ne permettent pas de trouver d’étalon, mais Dailly « voulut bien m’autoriser à offrir au conseil général le choix d’un étalon pris dans ses écuries de la porte de Paris¹³⁹⁰ ». Une fois doté d’un étalon reproducteur, la plus grande difficulté est de convaincre les habitants-travailleurs de la forêt d’amener leurs juments :

Les préventions des habitants de la forêt de Rambouillet, qui s’imaginèrent que le gouvernement voulait s’emparer arbitrairement de leurs chevaux pour le service de la cavalerie, vinrent en arrêter la marche à son début ; en 1834, nous n’étions encore parvenus qu’à obtenir six saillies dans la première année, et vingt dans la seconde, bien que l’on n’exigeât aucune rétribution des propriétaires des juments.¹³⁹¹

¹³⁸⁶ JAUME SAINT-HILAIRE, 1831, p. 9-10. Sur le peuplement de la Haute-Tasse et la Pommeraie aussi ADY, 6Q 337 : état des repeuplements effectués de 1831 à 1847 en forêt de Dourdan ; rapport de tournées du conservateur, Paris, 29 novembre 1851.

¹³⁸⁸ Matteson, 2015, p. 20-21.

¹³⁸⁹ Le projet remonte à la Restauration, où Bourgeois n’a pas réussi à susciter assez d’intérêt auprès de l’administration avant d’en être renvoyé. Le préfet avait même nommé la Commission en charge du dépôt d’étalon, composée de Bourgeois, Rieusse, propriétaire des haras de Buc et Viroflay ; Pigeon, propriétaire-maire de Palaiseau ; Vallois, médecin-vétérinaire à Versailles ; le chef du dépôt royal de Madrid-Bois de Boulogne, AD91, 52J44 : arrêté préfectoral, Versailles, 4 avril 1820 ; proposition sur l’amélioration des chevaux dans le département de Seine-et-Oise faite au conseil général dans la session du 22 mars 1820, communiqué ensuite à la Société d’Agriculture et reproduite au Conseil général en mai 1831, par Bourgeois.

¹³⁹⁰ AD91, 52J 44 : *mémoire sur l’amélioration de la race de chevaux dite de débardeurs en vue de faciliter par la suite l’emploi de ces chevaux pour le service de la cavalerie légère. Adressé à Monsieur le Maréchal Soult, Ministre de la Guerre, Président du Conseil le 11 septembre 1845 par l’entremise de Mr le Pair de France préfet de Seine et Oise*, Rambouillet, 10 septembre 1845.

¹³⁹¹ *Ibid.*

Si les saillies sont gratuites pour les propriétaires des chevaux, les habitants de Rambouillet se rappellent des saisies militaires et restent méfiants puisqu'elles peuvent les priver de leurs outils de travail. Il ne faut pas non plus écarter une mémoire collective paysanne autour de la longue histoire du « système coercitif de l'administration des haras¹³⁹² », qui scande l'histoire du pays rambolitain jusqu'en 1715 (voir outil). Ces premières saillies donnent d'assez beaux produits pour que plusieurs poulains de trois et quatre ans soient récompensés par le comice agricole de 1837, ce qui convainc le Conseil de voter un budget de 3 000 francs pour obtenir deux étalons, l'un de race percheronne pour saillir les « juments de culture et de diligence », et un « de demi-sang Anglais pour les juments forestières¹³⁹³ ». Le programme est poursuivi en 1838 et 1839 et permet d'obtenir 116 saillies. En 1839-1840, les deux étalons se trouvent trop peu nombreux pour répondre au travail qu'on leur demande. La Société d'Agriculture, le Comice Agricole et le Conseil Général s'associent pour fournir de nouveaux reproducteurs.

Suite à cette réussite locale, Bourgeois propose de se servir de la forêt de Rambouillet comme modèle pour développer d'autres haras dans les pays forestiers de France. À partir de 1842, il tente de convaincre les commissions et l'administration. En 1845, Bourgeois présente son modèle rambolitain au maréchal Sault, ministre de la Guerre et président du Conseil : le gouvernement pourrait vendre des chevaux placés chez les gardes de la forêt, économisant des frais et des pâturages. Ces derniers possèdent un cheptel d'une quarantaine d'animaux dans la forêt. « En complétant tous les moyens de reproduction cette forêt de 13,000 hectares de bois produirait annuellement 100 à 150 élèves qui s'amélioreraient de plus en plus à chaque génération par les étalons d'abord, par les juments ensuite¹³⁹⁴ ». Et on pourrait étendre au 6 millions d'hectare de bois de l'État cette industrie chevaline et forestière¹³⁹⁵.

En 1845, trois étalons reproducteurs servent à améliorer la race de chevaux de Rambouillet. Leurs produits sont régulièrement récompensés en comices agricoles : « au dernier concours de Grignon, tous les prix ont été remportés par des éleveurs de l'arrondissement de Rambouillet et l'on compte cette année-ci cent trente saillies des juments forestières de cette localité¹³⁹⁶ ». Le travail se poursuit jusqu'au Second Empire dans le but camouflé de fournir la remonte de la

¹³⁹² Doron, 2016, p. 193.

¹³⁹³ AD91, 52J 44 : *mémoire sur l'amélioration de la race de chevaux dite de débardeurs*.

¹³⁹⁴ AD91, 52J 44 : *mémoire sur l'amélioration de la race de chevaux dite de débardeurs, op. cit.*

¹³⁹⁵ Selon Bourgeois, à raison d'un étalon pour 20 à 25 000 ha donnant 20 poulains, peut permettre la production annuelle de 7 000 poulains sur les 8 600 000 hectares de bois de l'Etat AD91, 52J 44 : rapport de la 4^e Commission – Education des Chevaux, Versailles, 13 septembre 1842, Bourgeois.

¹³⁹⁶ Les poulains sont vendus le triple du prix de leur mère, entre de 200 à 400 fr. pour les meilleurs, mais Bourgeois pensent qu'ils sont vendus trop jeunes par leurs propriétaires, AD91, 52J 44 : *mémoire sur l'amélioration de la race de chevaux dite de débardeurs*, Rambouillet, 10 septembre 1845.

cavalerie légère, puis on perd sa trace dans les archives¹³⁹⁷. Quoi qu'il en soit, cette trajectoire démontre l'importance de l'économie du cheval dans le pays forestier ramboliteau, les capacités de Bourgeois à influencer hommes politiques et éleveurs du pays et les imbrications de ces projets de races entre l'État et communautés locales. Elle rappelle également la double perte de la race en cours de constitution, des savoir-faire et d'un système économique de premier rang avec la mécanisation du travail sylvicole et l'extraction des communautés paysannes de leurs pays au cours des XIX^e et XX^e siècles. En parallèle de ce nouveau projet, il s'agit de maintenir la réputation du mérinos de Rambouillet, qui grâce à son succès auprès des éleveurs permet la constitution de nouvelles races mérinos en France.

3. Le mérinos de Rambouillet, entre mérinomanie et anglomanie : stagnations et questionnements

3.1. La conduite du troupeau mérinos : les 700 bêtes de Rambouillet et la crise des ventes

Outre les chevaux, la bergerie tente de poursuivre son œuvre mérine, mais l'anglomanie du nouvel inspecteur trouble son organisation et sa réputation. L'amélioration des conditions agricoles dans le Grand Parc permet de maintenir une population de 700 mérinos, comme le souhaitait Bourgeois en 1834. Ce chiffre se maintient jusqu'en 1848, malgré la perte de 163 brebis morte d'apoplexie en 1847¹³⁹⁸. Il dépasse même les 700 têtes à partir de 1851. L'augmentation du cheptel permet de produire plus de fumier. Bourgeois pense qu'« on présente chaque année trop de béliers [aux ventes], au lieu de 70 ou 80, il faut réduire à 40 ou 50, cette réduction sera profitable puisqu'en offrant moins de béliers, les acheteurs les achèteront plus cher¹³⁹⁹ ». Mais cette proposition commerciale ne fonctionne pas. Jamais autant de lots ne sont retirés de la vente qu'entre 1831 et 1848, refusés par les acheteurs. Et l'établissement vend non seulement moins d'animaux, mais leur diffusion est de ce fait ralentie.

En parallèle des ventes, les bergers de Rambouillet poursuivent et expérimentent de nouvelles pratiques dans la conduite du troupeau. En 1846, Bourgeois rappelle que « vers 1812, j'ai commencé à faire numéroter au feu sur les cornes les béliers que l'on marquoit auparavant en couleur sur le dos¹⁴⁰⁰ ». Après avoir présenté cette technique à l'exposition agricole de 1834, il met en place à Rambouillet « un système de numérotage aux oreilles qu'on pourroit appliquer

¹³⁹⁷ AD91, 52J 44 : chevaux. Concours du Comice Agricole de Seine et Oise, 1^{er} juin 1851 ; AD91, 52J 44 : *mémoire adressé à la Chambre des Pairs, par le corps municipal de Rambouillet, dans l'intérêt de cette Ville et de 30 communes environnantes ; pour obtenir la Conservation du Domaine de Rambouillet dans la Dotation de la Couronne*, p. 4.

¹³⁹⁸ AN, 20160285/511 : note, 1^{er} octobre 1847.

¹³⁹⁹ AD91, 52J 44 : historique de l'Établissement rural et du troupeau, *op. cit.*, 1834, f. 24.

¹⁴⁰⁰ AD91, 52J 44 : note volante de Bourgeois fils sur ses expériences à Rambouillet, 1846. Tous les extraits des deux paragraphes sont issus de cette source.

à tous les animaux et particulièrement aux moutons aussitôt qu'ils sont nés en pratiquant sur les bords des oreilles avec un emporte-pièce à pince des coches ». « Bordure de l'oreille gauche pour 1, 2, 3 ou 4 unités ; Bord supérieur de l'oreille droite dixièmes ; Bord inférieur gauche : centaines ; Bord inférieur droit : milliers ; On peut aller jusqu'à 9 999 ». « Ce système se reconnaît mieux que le tatouage sur l'oreille » car on peut compter l'animal sans l'arrêter en bergerie ou aux pâturages.

Cette innovation permet à Bourgeois de mener « depuis 1835 des contrôles exacts de tous les animaux depuis leur naissance qui facilitent toutes les observations qui peuvent intéresser l'éducateur ». En outre, cet extrait témoigne du travail sur la pureté mené sur le troupeau qui semble passer d'une pratique orale permise par la succession du père et du fils de 1786 aux années 1830-1840 à une pratique écrite. C'est cette pratique orale liée aux origines paysannes des deux directeurs, qui explique l'absence de *flock-book* et donc la typicité de l'expérience rambolitaine dans la création d'une race « pure » ou de « conservation », entre ancien et nouveau régime de standardisation, de conduite de troupeau et de gouvernement agricole¹⁴⁰¹.

Bourgeois rappelle les pratiques de conduite de troupeau : « on élève, dans le troupeau de mérinos de Rambouillet, jamais plus de deux cents agneaux chaque année, conséquemment jusqu'à la concurrence de cent mâles et de cent femelles ». « Ayant commencé sur les agneaux nés en novembre et décembre 1835, marqué de 1 à 991, ceux de cette série auraient aujourd'hui 11 ans, mais on ne conserve pas des animaux de plus de 8 ans pour les brebis et 3 ans pour les béliers ». À partir de 1842, les pratiques de lavage de la laine s'améliorent grâce au lavage à dos : « on a fait laver les laines à chaud par des laveurs de chez Mr. Terneaux, on a obtenu un rendement de 35 à 36,5% on lave aujourd'hui beaucoup mieux¹⁴⁰²».

Les bergers gardent le troupeau jour et nuit, ils disposent de deux cabanes à berger et de 31 claies de parc pour enfermer le troupeau la nuit, ce qui permet de fertiliser les terres agricoles¹⁴⁰³. Malgré ce dynamisme autour de la conduite de troupeau, qui permet de mieux contrôler la reproduction, la généalogie et le nourrissage notamment au pâturage, les activités de la bergerie sous la monarchie de Juillet semblent ralentir. L'une des raisons pourrait être la polarisation des expérimentations et des activités autour d'Alfort et de son directeur.

¹⁴⁰¹ Pellegrini, 1995 et Pellegrini et Ribereau-Gayon, 2014.

¹⁴⁰² Des expériences sont « on a tondus des moutons deux fois dans l'année », « on en a laissé d'autres jusqu'à 5 ans sans les tondre », comme sous la Révolution, AD91, 52J 44 : note volante de Bourgeois fils sur ses expériences à Rambouillet, 1846. Rappelons-ici que Daubenton met déjà en avant le lavage à dos en 1782 dans son *Instruction*.

¹⁴⁰³ ADY, 6Q 127 : état du cheptel vif et mort de la Ferme, 30 mars 1832.

3.2. L'influence des inspecteurs des bergeries (1839-1840)

En 1837, Charles-Auguste Yvart (1798-1873) devient inspecteur des bergeries royales et des écoles vétérinaires. Directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, Yvart polarise les activités ovines sur le croisement de mérinos de Naz, de Mauchamp et de Rambouillet avec les brebis Dishley et Southdown que le savant fait venir d'Angleterre dès 1833¹⁴⁰⁴. Le mérinos Mauchamp – dit mérinos soyeux du fait de sa laine comparée au cachemire – est obtenu par Graux en 1828, dans sa ferme de Mauchamp à Juvincourt dans l'Aisne¹⁴⁰⁵. La race est créée à partir d'un agneau de ce type dit *soyeux*, puis par le croisement successif à partir de cet individu avec des brebis du troupeau. En 1835, Yvart découvre la race à un comice agricole à Rozay en Brie et décide d'en acheter pour Alfort. Il les croise avec des Rambouillet et des Naz, dont les produits sont transférés dans les bergeries royales de Lahaievaux près de Neufchâteau (Vosges) et Gevrolles (Côte-d'Or)¹⁴⁰⁶. Dans cette dernière, créée en 1846, le croisement des Rambouilllets et des Mauchamps par Yvart mène à la création de la race de Gevrolles.

Sous la monarchie de Juillet, Yvart fait introduire pour la première fois des ovins d'une autre race que la Rambouillet dans le parc. Comme à Alfort et les autres bergeries d'État, telle Perpignan, Rambouillet accueille un troupeau de métis anglo-mérinos, des animaux issus du croisement de bélier Rambouillet-Mauchamp avec des brebis Dishley¹⁴⁰⁷. Le mérinos de Rambouillet poursuit ainsi son œuvre de manière indirecte dans l'esprit des moutonniers à travers ses métissages, qui sont à l'origine de race mérinos dites *dérivées*. Mais les acheteurs préférèrent le Rambouillet pur aux métis d'Yvart. Lors de la vente de Gevrolles de 1849, les cultivateurs n'achètent quasiment que les Rambouilllets¹⁴⁰⁸. Dans son travail de diffusion des

¹⁴⁰⁴ Denis, 2007, p. 99.

¹⁴⁰⁵ « En 1828, M. Graux, fermier à Mauchamp (Aisne), découvrit dans son troupeau métis-mérinos un agneau dont la laine claire et peu frisée présentait une longueur, un nerf et un éclat soyeux tout particuliers. Cet animal avait les cornes presque lisses et le corps étroit. M. Graux le conserva, et de son croisement avec un certain nombre de brebis, il obtint en 1830, un agneau et une agnelle semblables, puis, en 1833, des béliers assez nombreux pour couvrir toutes ses brebis. Telle fut l'origine de la race de Mauchamp à laine soyeuse ». GOSSIN, 1858, p. 338 Louis Gossin, professeur à l'Institut agricole de Beauvais en fait une description : taille des brebis : 55 à 58 cm. Longueur de la laine : 100 mm, Poids des toisons non lavées : 3 à 4 kg. Prix de la laine : 1/10e de plus que les bonnes laines Rambouillet. Poids moyen des brebis : 25 à 30kg. La race connaît un essor important pendant trente ans, elle est présentée à l'Exposition Universelle de Londres en 1851.

¹⁴⁰⁶ Gevrolles est créée en 1846 à l'initiative du ministre de l'Agriculture Laurent Cunin Digraïne (1840-1848). Elle accueille des ovins de la bergerie royale vosgienne, des mérinos soyeux de Mauchamp et des Rambouilllets, le croisement des deux mérinos permet d'obtenir la race de Gevrolles. ADY, 6Q 127 : affiche des adjudications dans les bergeries royales, 1838, 1839. AN, 20160285/58-59 : bergerie royale de Gevrolles, 1846-1847. Rambouillet fournit des mérinos à Gevrolles

¹⁴⁰⁷ En 1849 et 1851, le directeur de Rambouillet Pichat semble introduire 200 métis pour augmenter les fumures de la ferme. Tandis qu'en 1850, l'Institut National d'Agriculture reçoit de Rambouillet : 35 brebis et 10 antenaises anglo-mérinos, AN, 20160285/62 : correspondance entre le directeur et Gramagnac, Château de la Roche par Rebais, Seine et Marne, 21 avril 1850 et reçu, signé Versailles, 20 juillet 1850.

¹⁴⁰⁸ Martone, 2021, p. 112.

métis anglo-mérinos, Yvart témoigne après Tessier de l'influence des inspecteurs dans le fonctionnement des bergeries d'État.

Par ailleurs, en 1837, Tessier meurt et livre son dernier testament dans un ouvrage de 1839. En 1840, Bourgeois s'indigne de l'appropriation mémorielle de Rambouillet par Tessier :

Dans tous les temps M. Tessier a cherché à s'approprier tout ce qui s'est fait à Rambouillet. [...] à l'entendre, c'est lui qui a le premier donné l'idée et aussi le conseil au roi lui-même, de faire venir en France un troupeau de bêtes à laine fine d'Espagne, c'est lui qui a été chargé de recevoir ce troupeau à son arrivée à Rambouillet, c'est lui qui s'est occupé, après le départ des bergers espagnols, de pourvoir au logement de tous les animaux, de les faire gouverner par des bergers français, comme dans nos fermes, au lieu de les laisser coucher dehors. [...] Mr Tessier a si souvent ressassé toutes ces assertions tant qu'il trouvait l'occasion de parler du troupeau de Rambouillet sans qu'il y eut de contradicteur possible, qu'il s'était persuadé à lui-même que ce qu'il disait était réel et qu'il a fini par l'écrire.¹⁴⁰⁹

Comme nous l'avons vu, Tessier n'a eu aucun rôle ovin sous Louis XVI, sauf en tant qu'acheteur de mérinos, ce que lui reproche précisément Bourgeois, qui se sert du fameux cas des bergeries pour démontrer son absence et son ignorance¹⁴¹⁰. Dans cette controverse, Bourgeois évoque une anecdote où, en présence des bergers, Tessier confond une agnelle d'un an avec une brebis, la reconnaissance visuelle et pratique étant un motif régulier de démonstration de ses savoirs animaux et de légitimité professionnelle. Le directeur rappelle la réputation de Tessier dans les milieux savants de l'époque :

Tessier avait l'adresse bien connue, de parler toujours d'agriculture dans les salons où il ne trouvait pas de cultivateurs, et de parler science à des fermiers ; c'est ainsi que de part et d'autre on lui attribua longtemps un mérite qui ne rencontrait pas de contradicteurs ; aussi ceux qui avaient appris à le mieux connaître et qui n'étaient point dupes de ses petites supercheries d'amour propre, particulièrement ses collègues le nommaient-ils ma commère Tessier.¹⁴¹¹

Dans ses papiers, Bourgeois ne condamne pas le savant, puisqu'il rappelle qu'il doit à Tessier son retour à Rambouillet en 1834, mais son indignation permet d'identifier le rôle de chacun, dans un lieu qui a tendance à polariser les tensions institutionnelles autour des compétences en matière d'agriculture. Lieu de pouvoir de l'élevage français, Rambouillet devient à partir de 1830 un lieu de mémoire nationale et agricole, mais aussi un lieu historique dont il est bon de connaître et de rappeler l'histoire. Pour certains acheteurs de Rambouillet, la pénétration de races ovines non-mérinos menace l'intégrité du conservatoire absolu de la souche mérinos.

¹⁴⁰⁹ AD91, 52J 48 : examen critique de l'histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France par Tessier, v. 1840.

¹⁴¹⁰ « Si Tessier, sur les lieux au moment où l'on construisait la ferme, se fut vraiment ingéré de la création du nouvel établissement agricole au point de conseiller directement au roi d'y faire venir un troupeau de mérinos il n'est pas supposable que dans la construction de la ferme il eût oublié les bergeries. Ainsi donc de deux choses l'une : ou Tessier n'était point chargé de recevoir le troupeau de mérinos à son arrivée d'Espagne ou c'est à lui qu'incombe la faute inconcevable pour un savant agronome d'avoir oublié les bergeries. On sait du reste que Tessier ne partageait point l'opinion de Daubenton que les moutons devaient être tenus nuit et jour en plein air. » AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier [v. 1840].

¹⁴¹¹ AD91, 52J 48 : note de Bourgeois : Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France, par Tessier [v. 1840].

3.3. Chauvet-Froger contre la Bergerie et le gouvernement : le conservatoire et la pureté du mérine questionnés (1850-1853)

En 1850, Chauvet-Froger, négociant en laines à Meaux, souhaite accéder aux archives de la bergerie pour tenter d'expliquer la raison de la baisse des prix des laines et des mérinos de Rambouillet depuis 1835. Selon lui, c'est l'introduction de « sang métis indigènes¹⁴¹² » dans le troupeau qui est à l'origine du déclin de l'établissement. Le gouvernement a semé le trouble en introduisant des anglo-mérinos dans la bergerie. L'attaque du négociant, appuyée sur une forte anglophobie est formulée dans un traité adressé à Napoléon III en 1853¹⁴¹³. Il critique l'anglomanie d'Yvert et des savants, et accuse les Britanniques de rafler tous les mérinos aux ventes de Rambouillet.

Contrairement à ce qu'avance Chauvet-Froger, les acheteurs britanniques ou anglo-saxons sont rares de 1840 à 1853. En 1840, Bordenave, propriétaire dans le Connecticut aux États-Unis acquiert deux béliers (un antenais et un deux ans et demi) et 14 brebis de deux à six ans. En 1846, c'est John A. Sainton de New York, qui achète sept brebis ; puis en 1851, Taintor d'Harford (Connecticut) achète 10 béliers et Georges Campbell un bélier¹⁴¹⁴. Ces derniers souhaitent améliorer leurs troupeaux issus de mérinos d'Espagne introduits depuis les années 1800.

En 1851, un dénommé Edenborough achète 27 béliers et Divett un mâle à destination de Londres. En 1852, Severin Kanute Salting (1805-1865) envoie 18 béliers mérinos dans la colonie britannique du Cap. D'origine danoise, ce marchand fait affaire à Londres, avant de s'embarquer pour l'Australie en 1834. En 1853, la famille Salting retournant d'Angleterre à Sydney a dû convoyer avec elle son troupeau de mérinos. Les mérinos entrent ainsi dans une série de circulations européennes et coloniales. Les Français cherchent le bon mouton en Angleterre, tandis que les Britanniques et les fermiers des colonies viennent se fournir à Rambouillet pour leurs élevages. Ce parallélisme commercial permet d'envisager la relativité de la compétition à l'œuvre entre les empires, les acteurs privés franchissant les frontières impériales, métropolitaines et coloniales. Mais il faut attendre le Second Empire et la libéralisation économique permise par Napoléon III pour que les Britanniques s'emparent des mérinos de Rambouillet.

¹⁴¹² AN, 20160285/62 : lettre du ministre de l'Agriculture au régisseur de la BN, Paris, 29 juin 1850. Chauvet-Froger demande notamment à accéder aux archives de la bergerie pour vérifier ses dires, ce que lui accorde le ministre, sans déplacements de document, mais il semble qu'il ne s'y soit pas rendu.

¹⁴¹³ CHAUVET-FROGER, 1853.

¹⁴¹⁴ ADY, 6Q 127 ; En 1850 autorisation de vente de 4 agneaux mâles à John Taintor, 340 fr pièce , AN, 20160285/62 : lettre du chef de division de l'Agriculture, Paris, 25 mai 1850.

Aucun élément archivistique ne permet d'infirmer ou de confirmer le possible métissage de mérinos de Rambouillet avec des animaux métis indigènes, mais c'est probablement l'introduction des anglo-mérinos que Chauvet-Froger semble confondre et dénoncer. Cette critique illustre bien l'importance pour les acheteurs de connaître l'origine des reproducteurs qu'ils achètent et leur souhait de pouvoir accéder à des lieux où la pureté raciale est certifiée. Dès le début du Second Empire, les ovins non-mérinos purs sont exclus du parc et de la ferme pour permettre de restituer la fonction de conservatoire pur et total de la race mérinos de Rambouillet.

Dans ce contexte d'ouverture coloniale et internationale, de nouvelles expérimentations de techniques d'élevage, la Ferme reprend la main au sein du Grand Parc. Dans la reprise de leurs prérogatives sur le territoire et son aménagement, les administrateurs se crispent autour des dégâts de gibier dus aux chasses de l'aristocratie qui loue la chasse en Rambouillet.

3.4. Les délits de dégâts de gibier sous la monarchie de Juillet ou l'invention d'un compromis cynégétique

L'année et la révolution de 1830 sont un second 1789 pour le gibier de Rambouillet. Le dépeuplement du domaine est confirmé par le conservateur Bourdon. De septembre à décembre 1830, 46 chevreuils et 1 019 pièces de menu gibier sont détruits dans le parc¹⁴¹⁵. La chasse ne disparaît pas en 1830 et après 25 ans de chasses princières, le droit de chasse est loué pour la première fois en forêt et dans le parc¹⁴¹⁶. Mais les chasses populaires ont permis à nouveau de faire le vide en forêt et l'on retrouve le motif du massacre du gibier (chapitre 3) :

Du reste, Rambouillet, comme gibier était des plus pauvres à cette époque ; la grosse bête y manquait : le dernier cerf dix-cors, échappé, en 1830, à la horde de va-nu-pieds que vomit la voiture du Sacre, seul et unique survivant des magnifiques troupeaux de fauve dont Napoléon avait fait à grands frais amener la race d'Allemagne, y fut tué en 1835, à l'affût, par le garde d'une propriété particulière ; les daims, lâchés dans les bois, périrent bientôt sous les balles des braconniers, et l'on se vit réduit à tenir enfermés dans un petit parc réservé, d'où on les tirait au fur et à mesure qu'on en avait besoin, les animaux destinés au service de la meute.¹⁴¹⁷

Dans la loi de finances du 21 avril 1832, l'article 5 ordonne d'affermir le droit de chasse en forêt domaniale afin de créer des recettes pour l'État. C'est la naissance de ce système commercial qui avantage les grandes fortunes, les prix de location étant colossaux. « Ce principe déçut rapidement en raison des dégradations croissantes occasionnées par le

¹⁴¹⁵ ADY, 6Q 337 : lettre de Bourdon, Rambouillet, 13 janvier 1831.

¹⁴¹⁶ La chasse en forêt et dans le Grand parc, la faisanderie et la couverie sont louées au baron Jean-Georges Schickler durant la monarchie de Juillet. ADY, 6Q 132 ; *Journal des Chasseurs*, 1842-1843, p. 473. En 1839, c'est le ministre de l'Intérieur Dûchatel qui reprend la chasse qu'il loue jusqu'en 1849. Il paie le 12 décembre 1849, la dernière année de fermage de la chasse, de la couverie et de la faisanderie pour une somme de 2 905 francs, ADY, 6Q 132 : lettre du receveur des domaines, Rambouillet, 14 décembre 1849. En 1850, Guerin, Foucher et Olgarnier louent la chasse de Rambouillet AN, 20160285/389 : lettre, Paris, 11 juin 1851.

¹⁴¹⁷ *Journal des Chasseurs*, 7^e année, octobre 1842-1843, p. 470.

gibier¹⁴¹⁸ ». Cet aspect de la chasse de propriété aisée est confirmé par la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse.

En 1841 et 1842, les sociétaires obtiennent le panneautage et le transfert de cervidés depuis les forêts de Villers-Cotterêts et Fontainebleau pour repeupler Rambouillet, et en 1852 un panneautage est organisé de Chambord pour Rambouillet¹⁴¹⁹. Ils font placer les animaux dans des parcs en pâlis et les lâchent en fonction des besoins de la chasse. En suivant la vague de l'anglomanie, ici cynégétique, les élites du XIX^e siècle participent de l'artificialisation de la chasse et des gibiers¹⁴²⁰. Cette technique anglaise, du « cerf de boîte ou de charrette » – faisant écho à la technique de la caille de poche évoquée pour la Restauration - permet également aux grands aristocrates composant la société de chasse de s'épargner le paiement des dégâts de gibier¹⁴²¹. Ces derniers sont lâchés directement avant leur chasse, ce qui évite qu'ils dévorent les récoltes. L'artificialisation de la faune cynégétique va donc de pair avec sa privatisation.

Avec la location des chasses du parc, les ministères tentent de mettre en place un système d'estimation et de remboursement des dégâts de gibier. Au printemps et à l'automne 1838, deux agriculteurs interviennent comme experts pour estimer ce que les agriculteurs nomment les « délits » du gibier. Jacques L'Angiboult est désigné par le baron Schickler (1793-1843), banquier et locataire de la chasse, et Claude Louis Gautron est choisi par le directeur de la Bergerie nationale. Les experts se rendent sur les 67 pièces de la ferme et estiment en nature et en argent les dégâts (3 191,17 francs)¹⁴²². La Ferme veut mettre fin au bail du baron. Mais les « plaintes sont exagérées » estime le ministre des Finances. Il précise que le baron Schickler respecte les clauses de son bail et emploie « les moyens les plus dispendieux et les plus efficaces » pour détruire les lapins¹⁴²³. Le maintien de la location est des plus intéressants pour l'État. Il y trouve une manne financière régulière : la forêt de Rambouillet devient au XIX^e

¹⁴¹⁸ Estève, 2004, p. 283.

¹⁴¹⁹ BERTRAND, 1854 et 1862, p. 286-287.

¹⁴²⁰ « Société des chasses de Rambouillet », *Journal des Chasseurs*, octobre 1841-septembre 1842, p. 222-226.

¹⁴²¹ BERTRAND, 1841, p. 186-187 et 1862, p. 165-166. Dix sociétaires responsables de la société : Le prince de Wagram, le comte de Plaisance, le marquis de la Ferté, le comte Edmond de St-Aldégonde, le comte Albéric de Bernis, le marquis de Pracomtal, le marquis de Mac-Mahon, le marquis de Perthuis, le comte Henri de Greffulhe, le vicomte de Mérinville. Et vingt sociétaires adjoints qui participent aux frais : le comte Charles de Greffulhe, le comte Charles de Vogué, le comte de Vassy, Casimir Perrier, le comte de Pracomtal, le comte de Lagrange, le comte Léon de Bernis, le duc de Crussol, le duc de Tourzel, le marquis de Boisgelin, M. Hubbard, le prince de Chimay, Simonis de Barbançon, M. Collinet, le baron de La Rochette, le marquis Despeulles, le marquis de Saluces, le marquis de Croix, M. Hottinguer, le comte de Besenval

¹⁴²² AN, 20160285/389 : procès-verbal des délits du gibier dans le Grand Parc de Rambouillet, 30 novembre 1838 ; ADY, 6Q 127 : état des ventes faites gré à gré pendant le mois de décembre 1838.

¹⁴²³ « En 1834, il a fait prendre plus de 3,000 lapins, et que cette année, en faisant usage des mêmes moyens, il est encore parvenu à en détruire 11 à 1200. D'un autre côté, tous les terriers qu'il a été possible de fouiller l'ont été et s'il existe encore des lapins, ce fait doit plutôt être attribué aux broussailles épaisses qui bordent les routes dépendant de la ferme et qui leur servent de refuge », AN, 20160285/389 : lettre de réponse du ministre des Finances au directeur de la Bergerie, Paris, 28 février 1839 ; voir également, AN, 20160285/55-57 : comptes 1843 et 1845, dégâts des lapins.

siècle très lucrative tant par ses ventes de bois, que par la location des chasses. De plus, le banquier-chasseur Schickler faisant partie des élites de la monarchie, il marie en 1840 sa fille Georgina à Edgar de Choiseul-Praslin, le frère du pair de France¹⁴²⁴. L'association politique évite ainsi le renvoi du locataire cynégétique par l'administration agricole d'État.

En 1851, les dégâts semblent faibles puisque seules sept pièces sur les 59 inventoriées sont touchées par le gibier¹⁴²⁵. Les rapports de force entre les collectifs agricoles et cynégétiques sont toujours vifs au domaine et sont encouragés par la mémoire des acteurs et des institutions. Mais avec le système des dégâts de gibier, la ferme trouve un compromis, d'autant plus qu'en l'absence d'un prince-chasseur de 1830 à 1853 l'institution est soutenue avantageusement par son ministère et l'État dans les négociations¹⁴²⁶.

Loin d'un « renouveau¹⁴²⁷ », la monarchie de Juillet est pour la ferme de Rambouillet une période d'essoufflement, de stagnation et même de questionnements et de contestations des fondements de l'institution. Avec l'entrée d'autres moutons et la baisse des ventes, la pureté du troupeau est remise en cause et l'établissement perd même sa réputation de conservatoire pur pour certains éleveurs, du fait des orientations données par l'inspecteur Yvart. Durant la II^e République et le Second Empire, la ferme sort de son marasme du fait d'une convergence de dynamiques et d'associations d'acteurs. Avant de nous intéresser à l'essor impérial de la ferme, il faut d'abord étudier le retour du régime des chasses sous Napoléon III.

II. Napoléon III et le retour de l'empereur-chasseur à Rambouillet : la domestication du monde de la chasse (1853-1870)

Les chasses princières sont affectées en profondeur par la chute des régimes et des Cours entre 1804 et 1852. Les mutations des mentalités et des politiques dialoguent avec la disparition des officiers de la vénerie, des chiens et des savoirs constitués au sein des équipages princiers. « Nos pères avaient fait de l'art de forcer les animaux une science véritable, inhérente à l'éducation des gentilshommes ; de nos jours, on chasse assurément avec moins de méthode qu'autrefois, mais on court beaucoup plus vite¹⁴²⁸ ». Le prince-président refait de la chasse un lieu de pouvoir et de diplomatie dès 1851¹⁴²⁹.

¹⁴²⁴ Son frère le duc Charles de Choiseul-Praslin (1805-1847) est conseiller général (1833-1847) et député de Seine-et-Marne (1839-1842, puis pair de France en 1845. Il assassine sa femme le 17 août 1847 et se suicide en prison le 24 août. Cette affaire est utilisée par la presse pour prouver la corruption morale du gouvernement de Louis-Philippe.

¹⁴²⁵ AN, 20160285/63 : énumération des pièces de terre ensemencées en grain pour récoltes en 1851.

¹⁴²⁶ AN, 20160285/62 : lettre, Paris, 10 août 1850.

¹⁴²⁷ Martone, 2021, p. 112.

¹⁴²⁸ DE LAGE DE CHAILLOU, DE LA RUE, DE CHERVILLE, 1858, p. 177.

¹⁴²⁹ *Journal des chasseurs*, 1851, p. 469 ; *Journal des chasseurs*, 1852, p. 39 et p. 84. Anceau, 2012, p. 49 et 155.

À la suite des premiers princes du XIX^e siècle, Napoléon III souhaite investir Rambouillet. En 1852, on imagine établir « une fauconnerie semblable à celle du Loo, en Hollande¹⁴³⁰ » au domaine. Mais c'est autour de la chasse à tir en particulier que le parc et la forêt de Rambouillet sont réaménagés. Le 30 novembre 1853, Napoléon III s'empare des 13 356,11 hectares qui composent le domaine de Rambouillet réunissant la forêt, les parcs et la Ferme au sein du territoire impérial¹⁴³¹. Accompagné de Marly, Saint-Cloud, Compiègne, Saint-Germain-en-Laye et Fontainebleau, Rambouillet rejoint la liste civile et permet de créer un pôle dans un réseau de domaines et de palais qui deviennent les lieux de la diplomatie impériale, entre les séries de Compiègne, les invitations à la chasse et la dimension expérimentale des domaines¹⁴³².

Depuis 1835, le comte de Chambord, en exil en Autriche, développe un système d'invitation de chasse dans son parc de Sologne¹⁴³³. Puisqu'il ne peut séjourner en France, il veille à entretenir sa cour et ses relations, en récompensant les services et les alliances par un système d'invitations à la chasse, notamment et précocement par le tir du grand gibier dès 1836. Napoléon III décide lui-aussi de transformer les chasses en lieu de pouvoir diplomatique sur le modèle des chasses bourgeoises de la même époque. Contrairement aux princes précédents, qui chassent seuls, en famille ou accompagnés de quelques officiers des chasses, le Second Empire est la période de développement d'une diplomatie du fusil, où les invitations permettent d'entretenir une sociabilité aristocratique à la chasse. Si la pratique est déjà existante dans les cercles princiers et aristocratiques, le système d'invitation cynégétique s'ouvre à la bourgeoisie qui prend les postes de pouvoir.

De spectacle privé, la chasse à tir (re)devient événement et cérémonial politique : le prince s'entoure de ses ministres, d'amis politiques ou de savants. De plus, l'impératrice chasse et rappelle qu'il existe aussi quelques femmes chasseresses dans l'histoire domaniale, même si Eugénie préfère les domaines de Marly et Compiègne, comme Marie-Antoinette préférait Trianon¹⁴³⁴. Le Second Empire est le moment d'un basculement cynégétique particulièrement lisible à Rambouillet : la perte des savoirs de vénerie et le nouveau goût pour le tir amènent

¹⁴³⁰ *La Gazette de France*, 4 mai 1852, p. 1.

¹⁴³¹ Les archives se contredisent : Archives U.T. ONF Rambouillet, Anciennes archives foncier 1849-1872 : 13 035, 09 ha dans la lettre n° 832 au vérificateur de l'enregistrement à Versailles, Rambouillet, 6 mai 1852 : 12 952,88 ha dans la lettre n° 832 au même, Rambouillet, 6 mai 1853 ; tandis que le tableau de prise de possession de 1872 fait état de 12 964,25 ha auxquels s'ajoutent les 1397,34 ha de la forêt de Dourdan intégrée à Rambouillet. Nous retenons le chiffre donné dans prise de possession du domaine de Rambouillet du 30 novembre 1853. Archives U.T. ONF Rbt, Anciennes archives foncier 1849-1872 : prise de possession du domaine de Rambouillet, comprenant la forêt et le domaine rural, par exécution du sénatus-consulte du 11 décembre 1852, 30 novembre 1853.

¹⁴³² Anceau, 2012, p. 322-324 ; Mauduit, 2016 ; Moulin, 1978.

¹⁴³³ AD41, 9 ETP 850-853 : chasses de Chambord et des forêts des Princes. – Demandes de permissions : correspondance, minutes de permission, état des permissionnaires, 1836-1882. THOREAU, 1975, p. 92-100.

¹⁴³⁴ D'HOUDETOT et VERNET, 1860.

progressivement à un changement dans la hiérarchie des pratiques de chasses. La vénerie impériale se transforme, entre traditions et innovations.

Napoléon III pratique, par exemple, une forme de reconstitution historique autour de la chasse, au-delà du château de Pierrefonds, les habits de vénerie sont copiés sur ceux des équipages du règne de Louis XV et non du règne princier précédent¹⁴³⁵. La chasse doit aller plus vite pour laisser plus de temps à d'autres activités. Elle doit se faire plus « sportive » et « civilisée » (chapitre 4). La chasse à courre s'efface (du moins à Rambouillet) face au tir et, avec elle, ce sont les populations animales qui sont transformées par la pratique et par le prince.

1. Napoléon III, la diplomatie du fusil et la métamorphose des chasses domaniales

1.1. Gouverner et aménager le territoire : extension des tirés et réinventions pratiques (1855-1861)

Dès le 16 juin 1853, le maréchal Ney, premier veneur, établit un règlement qui annonce le nouveau régime cynégétique au domaine et vise à limiter les prérogatives du service de la Ferme¹⁴³⁶. Pour tenter de limiter les dégâts au sein du Grand parc, le baron Daurier, directeur de la Bergerie impériale, fait enclore de treillage les pièces agricoles de la ferme dès 1854¹⁴³⁷. En 1855, en parallèle de la reprise des élevages, Napoléon III ordonne l'extension des tirés. Ils sont élargis de 50 mètres pour accueillir de nouveaux *routins* de chasse permettant la circulation des invités des chasses¹⁴³⁸.

¹⁴³⁵ DE LA RUE, 1983.

¹⁴³⁶ AN, 20160285/389 : pour la police de l'Établissement Rural de Rambouillet en ce qui concerne les Chasses du Parc, Paris, 16 juin 1853. Il établit le retour du régime cynégétique : les gardes surveillent tout le parc, il est interdit de circuler dans les tirés, d'enlever des nids, et de poser des pièges, ne pas couper les prairies après le 24 juin et laisser des cercles de 3 mètres autour des nichées, les bois sont interdits au pâturage d'avril à juillet et les chiens doivent porter des grelots, il est interdit de détruire les rabouillères sans le contrôle des gardes.

¹⁴³⁷ ADY, 6Q 128 : lettre de Vicaire, administrateur général des Domaines et Forêts de la Couronne, à l'inspecteur des Eaux et Forêts, Paris, 3 mai 1854 et AN, 20160285/389.

¹⁴³⁸ Un *routin* est un sentier pédestre aménagé en forêt, et emprunté par les chasseurs.



Figure 47. Le projet de réorganisation du domaine impérial de Rambouillet par le baron Daurier, directeur de la Bergerie impériale pour diviser l'espace entre Chasses et Ferme. Au Nord-Ouest du Grand Parc, Daurier imagine l'extension des tirés, par la destruction du mur et la reconfiguration totale des tirés en forêt afin que le gibier des chasses ne nuise pas aux cultures et aux activités de la Bergerie, AN, 20160285/67.

Le 17 février 1855, Daurier propose un contre-projet de réaménagement du parc, qui permettrait d'isoler les chasses d'une part, en créant un nouveau parcours de tirés au Nord-Ouest du Parc, dans la forêt de Gazeran, les terres de la ferme de l'autre, dans l'enclos historique. Mais la volonté du prince mène au remariage forcé des espaces et des cohortes institutionnelles des Chasses et de la Ferme. Le baron bénéficie du soutien de l'administrateur Vicaire. Celui-ci demande à l'inspecteur forestier de réserver tous les pâturages du parc pour les mérinos¹⁴³⁹.

Au final, Daurier doit composer avec l'extension de tous les tirés et parvient seulement à maintenir l'étendue de ceux de Mocquesouris et de la Ferme. Les tirés sont élargis et reboisés dès 1856-1858 et près de huit hectares sont annexés sur les terres de la bergerie pour être boisés pour 50,61 hectares défrichés au total¹⁴⁴⁰. Au printemps 1856, l'administrateur général des domaines ordonne au baron Daurier de ne pas faire les récoltes dans les tirés pour que les gibiers profitent des grains et une culture à gibier d'un hectare est ajoutée¹⁴⁴¹. Daurier obtient toutefois le maintien des treillages – les Chasses s'en plaignent car ils gênent les circulations des gibiers

¹⁴³⁹ En particulier, les prés de la Cour Verte, de la Patte d'Oie, du Fer à Cheval et les prés de la Pommeraie AN, 67 : copie de la lettre de Vicaire à l'Inspecteur forestier, Paris, 25 mai 1855.

¹⁴⁴⁰ Les pièces de la Roche, de la Mare aux Choux, de la mare du Chêne Grand Jean, la pièce de la Mare aux Demoiselles sont concernées par les défrichements, AN, 20160285/389 : lettre de l'administrateur général au directeur de la bergerie, Paris, 4 avril, 1856 et Lettre de l'administrateur général Vicaire, Paris, 4 décembre 1858 ; ADY, 6Q 128 : lettre de Daurier à l'inspecteur, Rambouillet, 29 septembre 1857, 14 septembre 1857.

¹⁴⁴¹ La parcelle estensemencée de 75 litres de sarrasin, 100 litres d'orge, 50 litres d'avoine ADY, 6Q 381 : dossier n° 181, Élargissement des tirés du Grand Parc, crédit de 2700 francs, décision ministérielle du 5 avril 1855 ; AN, 20160285/389 : lettre de l'administrateur général au directeur de la bergerie, Paris, 4 avril, 1856.

– autour les cultures des légumes racines de la ferme, pour les préserver des lapins¹⁴⁴². En février 1856, Daurier obtient du Grand veneur la destruction des lapins à condition que les treillages et palis qui clôturent les pièces agricoles soient retirés une fois le lapin disparu¹⁴⁴³. Mais les lapins ne sont pas éliminés, bien au contraire et les treillages sont maintenus tout au long de la période, confirmant le processus d’enclosure des terres agricoles de Rambouillet dès le Second Empire en réponse au complexe cynégétique princier (chapitre 6 à 8).

Tout comme sous la Restauration, la reprise du complexe de la faisanderie et des tirés conduit à la surdensité de gibier qui nuit à la régénération des aménagements cynégétiques. En 1860, entre « 3/20^e à 8/10^e » des plants sont morts, tués par la sécheresse et le gibier, sans compter que les jeunes plants subissent « l’envahissement des herbes¹⁴⁴⁴ ». La politique de l’« entretien permanent¹⁴⁴⁵ » peine à maintenir l’édifice et en 1859, les pluies abondantes inondent les tirés. L’eau « n’a pu être totalement absorbée par le sol » dans les routins et dans les parterres, ce qui menace le gibier et empêche les circulations des chasseurs comme des ouvriers¹⁴⁴⁶. En 1861, une fois le système stabilisé, les tirés impériaux parcourent près de 11 kilomètres de long sur 200 mètres de large et la ferme perd près de 100 hectares de terres, passant des 433 ha de 1834 à 336 ha¹⁴⁴⁷.

La reprise de l’élevage cynégétique et l’aménagement des tirés permettent d’accueillir les invités de l’empereur, dont les tableaux augmentent au fil de la période. Dès 1858, les chasses dépassent les 1 000 bêtes tuées, un record qui se normalise de 1863 à 1870. Ces chiffres sont rendus possibles par l’élevage de la faisanderie mais aussi par la faible pression de chasse. De 1854 à 1870, 39 dates de chasses sont organisées, soit 2,5 par an en moyenne. Cela permet aux gardes de concentrer les gibiers sur ces quelques jours et de faire des gros tableaux de chasse à ces quelques battues.

D’ailleurs, la pratique du *tableau de chasse* devient un rite à part entière du cérémonial cynégétique sous le Second Empire. Il s’agit de classer les centaines de pièces de gibier tuées en lignes et en colonnes, selon les espèces et les sexes de chaque animal. Dans cette nature

¹⁴⁴² ADY, 6Q 381 : lettre à l’administrateur général, Rambouillet, 2 avril 1855. ADY, 6Q 381 : dossier n° 181, Élargissement des tirés du Grand Parc, crédit de 2700 francs, décision ministérielle du 5 avril 1855.

¹⁴⁴³ AN, 20160285/389 : lettre de l’administrateur général Vicaire au directeur de la Bergerie, Paris, 18 février 1856.

¹⁴⁴⁴ ADY, 6Q 381 : Rapport, 27 janvier 1860.

¹⁴⁴⁵ ADY, 6Q 382 Rapport de l’inspecteur, Rambouillet 26 avril 1860.

¹⁴⁴⁶ ADY, 6Q 382 : rapport n°131, Rambouillet 7 janvier 1859.

¹⁴⁴⁷ Alors qu’en 1834, la ferme possède 433,75 ha dans le parc ; en 1853, la prise de possession de l’Empereur porte les terres des Chasses à 526,76 ha et les terres de la Ferme à 389 ha ; en 1856, les terres de la ferme descendent même à 311,74 ha dont 144 ha de terres labourées, 37 ha de luzernières, 65,69 ha de sainfoin, 55,76 ha de pâturages, et 8,80 ha de en 1861, le baron Daurier explique que la surface agricole ne représente plus que 336 ha ; AN, 20160285/74 : Projets de culture pour le Grand Parc impérial de Rambouillet, A Son Altesse, Madame la Comtesse de Bacciochi, 1861.

morte grandeur nature, il s'agit autant de rendre honneur aux gibiers que de satisfaire l'œil des tireurs en affichant le record sportif cynégétique. Les animaux morts sont disposés par lignes de dix ou de cent, par ordre numérique et mathématique, ce qui permet de compter rapidement le tableau. L'abondance du tableau est le signe des fastes impériaux de la richesse de la chasse comme incarnation du régime.

La première représentation d'un tableau apparaît dans *Le Monde Illustré* du 3 décembre 1859¹⁴⁴⁸. Au-delà de cette pratique, la chasse à tir dans les tirés est représentée pour la première fois dans l'histoire de France sous le Second Empire. Napoléon III est le premier prince de France à assumer la chasse à tir comme un lieu de représentation légitime du prince et un cérémonial de cour officiel, là où les princes d'antan la réservaient à la sphère de l'intime préférant la vénerie. Les images appuient la consécration de la pratique impériale. Elle est aussi un signe de la transition sociale autour de la prise de pouvoir de la bourgeoisie au sein de la cour¹⁴⁴⁹. Les premières illustrations paraissent dans la presse et par la peinture, toutefois Rambouillet échappe aux images contrairement à Marly et Compiègne¹⁴⁵⁰.

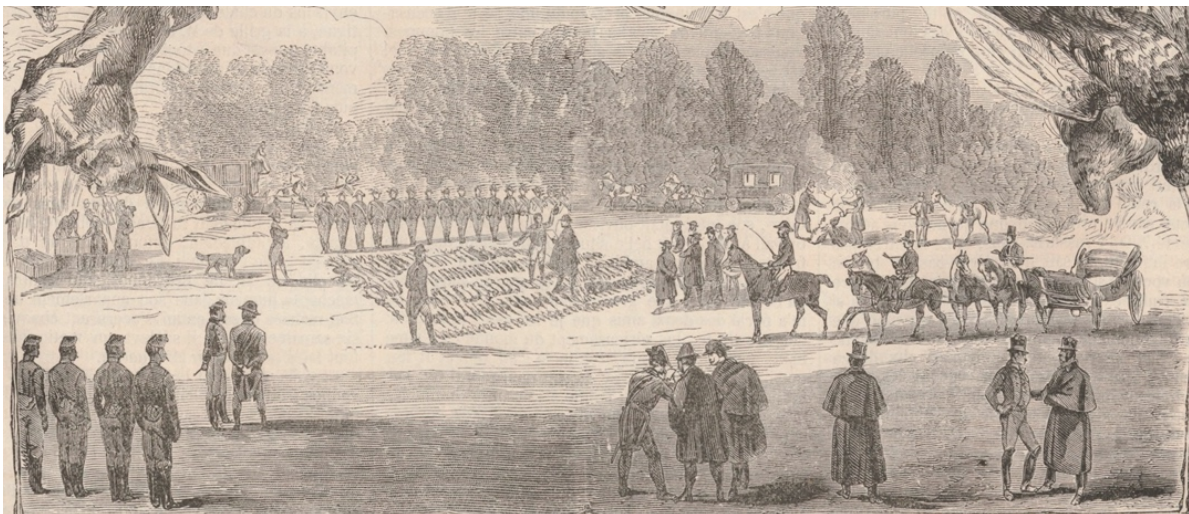


Figure 48. La première représentation d'un tableau de chasse à Compiègne en 1859. Les gardes se saluent le gibier mort et l'empereur inspecte la moisson et le record de gibier. Ce rituel est progressivement diffusé dans les chasses aristocratiques et reste un moment fort du cérémonial des chasses présidentielles en République. « La chasse à tir dans le parc réservé de Compiègne, d'après un croquis de M. Moullin », *Le Monde Illustré*, 3 décembre 1859, p. 364.

¹⁴⁴⁸ « La chasse à tir dans le parc réservé de Compiègne, d'après un croquis de M. Moullin », *Le Monde Illustré*, 3 décembre 1859, p. 364.

¹⁴⁴⁹ Anceau, 2020.

¹⁴⁵⁰ Je remercie ici Claude d'Anthenaise et Raphaël Abrille, directeur et conservateur du Musée de la Chasse et de la Nature à Paris pour leurs lumières sur le sujet des représentations cynégétiques des souverains français, d'Anthenaise et Chatenet, 2007 ; d'Anthenaise, 2010.



Figure 49. Une chasse dans le tiré du Buissonnet à Compiègne en 1868. Napoléon III est au centre de la gravure avec un chapeau autrichien. Les tirés sont représentés comme des haies parfaites et normées. De plus, le dessin fait apparaître presque une quinzaine de layons, c'est-à-dire presque deux fois trop pour signifier l'amplitude et l'abondance des fastes impériaux. « La chasse à tir à Compiègne - Le layon impérial, l'empereur arrive sur le champ de chasse, Tiré du Buissonnet, dessin de Maurand », *Le Monde Illustré*, 21 novembre 1868.



Figure 50. La modernisation de la vénerie sous le Second Empire. Hallali à l'étang de la Tour, Rambouillet, 4 mai 1858, *JADIN*, 1905, n.p. Cette illustration est l'une des rares représentant Rambouillet sous le Second Empire. Elle témoigne de la tolérance accordée au changement des traditions en matière de mise à mort. Le premier veneur s'apprête à tuer le cerf à la carabine.

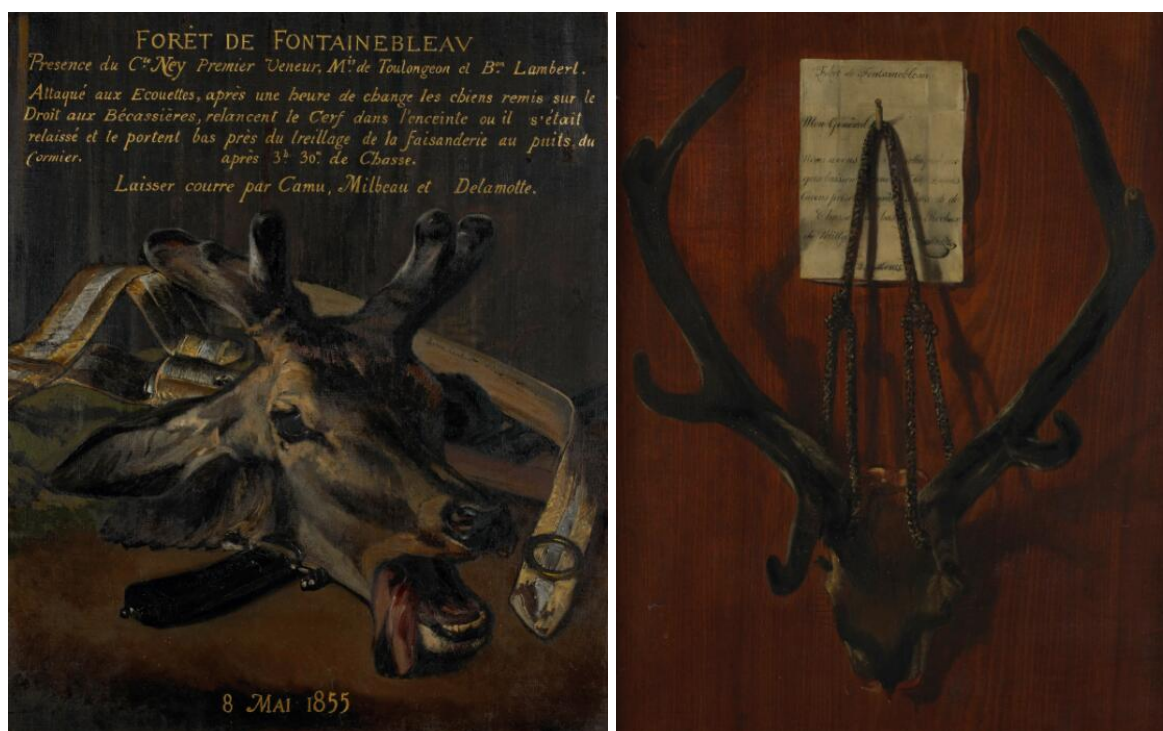


Figure 51. L'imitation des tableaux d'Oudry et Bachelier sous le Second Empire. À gauche, Louis Godefroy Jadin, *Massacre de cerf en forêt de Fontainebleau (8 mai 1855)*, huile sur toile, 1855, 72 x 60 cm, Château de Compiègne, C.38.2045. À droite, Louis Godefroy Jadin, *Massacre d'cerf*, huile sur toile, v. 1855, 82 x 63 cm, Château de Compiègne, C.38.2044.

La chasse à tir devient l'une des pratiques distinctives de la bourgeoisie et de l'aristocratie dans cette seconde moitié de XIX^e siècle. Elle devient en France de plus en plus un *sport* et un lieu de compétition entre les grands du pays qui organisent les « grandes chasses », celles où l'on tue le plus d'animaux dans une politique esthétique du raffinement dans l'abondance.

La compétition de la chasse sportive se développe sous le Second Empire et Napoléon III accepte notamment une invitation chez le baron James de Rothschild le 16 décembre 1862, mêlant réception, gastronomie et faste, à la visite de la ferme-modèle et de la chasse¹⁴⁵¹. La chasse est composée de cinq traques, d'une durée d'une heure chacune, qui permettent d'atteindre un tableau de 780 faisans, Napoléon III y tue 240 pièces.

Avec le Second Empire bourgeois, la chasse à tir avec ces battues-hécatombes de gibier deviennent un signe distinctif et un lieu de pouvoir revendiqué, un sport d'État, qui allie plaisir, violence maîtrisée et civilités cynégétiques, gastronomiques et politiques. La courtoisie est de mise et les chasseurs tirent par rang protocolaire, en essayant de réaliser de « jolis coups de fusil ». Véritable cérémonial de cour, la chasse à tir se fait en marchant comme auparavant, avec des rabats composés de dizaines de militaires, qui poussent le gibier devant le fusil des invités, dans une nature sculptée autour du tir, où l'animal est produit pour la chasse.

¹⁴⁵¹ DE LA RUE, 1983, p. 156-159.

L'utilisation de la chasse par Napoléon III participe de la construction de l'image d'« un Saint-Simon à cheval¹⁴⁵² », c'est-à-dire un adepte et un apôtre du progrès social et technique. Les chasses lui permettent de mettre en scène un pouvoir moderne autour du chemin de fer et de la chasse au fusil comme arme technique. En même temps, l'empereur tente de restaurer les traditions notamment à travers l'image : scènes et trophées de vénerie. Plus largement, les domaines impériaux sont mis à contribution du progrès. La domestication de la nature émerge comme un nouveau paradigme qui touche les animaux domestiques autant que les sauvages.

1.2. La perdrix gabra, Napoléon III et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : acclimatation et domestication

À partir de 1853, Napoléon III transforme Rambouillet en parc d'acclimatation de la perdrix gabra découverte en Algérie. En 1861, quelques années après l'expérience d'acclimatation à Rambouillet, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire célèbre la réussite du fait de l'implication politique de l'empereur en personne : « la rapidité de l'acclimatation et de la multiplication du Gabra peut s'expliquer par un seul mot c'est l'Empereur lui-même qui a voulu faire de cet oiseau un gibier français¹⁴⁵³ ». Il poursuit :

Nos expériences sur l'introduction de nouveaux gibiers ont pris dans quelques cas un développement exceptionnel, grâce à une volonté toute-puissante. M. le baron de Lage, officier de la vénerie impériale et notre confrère, avait essayé d'acclimater à Rambouillet la Perdrix Gabra, empruntée à l'Algérie et aux régions les plus méridionales de l'Europe. Un succès remarquable couronna cette tentative, faite d'abord en petit, et attira l'attention du premier veneur, M. le prince de la Moskowa, que nous comptons aussi dans nos rangs. Bientôt l'Empereur lui-même s'intéressa à ces essais, et voulut qu'ils fussent repris sur une échelle digne du chef de l'État. Par les ordres de Sa Majesté, en 1857, 5 845 œufs de Perdrix Gabra furent mis en incubation à la faisanderie de Rambouillet, dirigée, par M. de Violaine ; 3 500 œufs de la même espèce furent remis à notre zélé confrère, M. Fouquier de Mazieres. Celui-ci enleva d'abord 125 cours évidemment mauvais. Les 5 575 restants furent partagés en deux moitiés : l'une fut placée à la faisanderie de Saint-Germain on distribua la seconde par petits lots aux gardes, aux employés, dans les postes isolés ; 204 œufs furent même déposés en pleins fourrés, dans des nids de Perdrix grises et de Faisans. Cette incubation par supercherie réussit merveilleusement. Les nourrices sauvages élevèrent comme leurs enfants ces petits étrangers, dont elles se crurent les mères, et ceux-ci, placés dans des conditions en harmonie avec leurs habitudes de race, prospérèrent à ravir. [...] Dès cette première année, les Gabras figurèrent pour un quart environ dans le nombre des Perdrix tuées aux chasses impériales. Au mois de mai 1858, plus de 300 pariades furent reconnues. Aujourd'hui l'acclimatation de cette belle et bonne espèce peut être regardée comme accomplie dans les forêts de la couronne. Le Gabra ne restera certainement pas renfermé dans ces limites. Il gagnera de proche en proche comme a fait le Faisan ; et tôt ou tard nous le verrons, dans les étalages de gibier, faire concurrence au moins à la Perdrix rouge de nos départements méridionaux.¹⁴⁵⁴

La perdrix gabra doit incarner le projet du savant qui souhaite *acclimater*, *naturaliser* puis *domestiquer* de nouvelles espèces à travers le monde, afin qu'elles rejoignent le bestiaire des animaux utiles en France. La perdrix doit devenir par exemple un gibier commercial, tandis que des essais sont menés sur le yak¹⁴⁵⁵. Toutefois, les perdrix gabra disparaissent très rapidement

¹⁴⁵² Anceau, 2012.

¹⁴⁵³ GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1861, p. 396.

¹⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 397-398.

¹⁴⁵⁵ Perrot, 2020.

des tableaux de chasse et du parc comme l'explique Adolphe de La Rüe en 1882, citant l'essai d'acclimatation et de naturalisation des perdrix et les travaux du naturaliste¹⁴⁵⁶.

Il convient de définir attentivement le tournant apporté par les travaux des Geoffroy-Saint-Hilaire dans l'histoire de la conservation de la nature. Dans notre perspective d'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage, le projet domesticatoire forme un tournant des manières de penser et d'agir avec la nature.

Étienne Geoffroy (1772-1844) est né à Saint-Hilaire près d'Étampes en Seine-et-Oise. Il suit des études à Étampes puis à Paris auprès des professeurs du Jardin du roi. En mars 1793, Louis-Jean-Marie Daubenton (1716-1800) lui offre le poste de sous-garde et assistant-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle et en juin, il devient l'un des 12 professeurs du nouveau Muséum national d'histoire naturelle. Il participe à la campagne d'Égypte puis poursuit sa carrière sous l'Empire et la Restauration. En 1823, il nomme son fils Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1805-1861) assistant-naturaliste au muséum. Étienne définit et développe l'usage du terme d'« acclimatation ». Il est redéfini par Isidore à l'occasion de la publication de son premier traité sur l'acclimatation et la domestication en 1849 qui poursuit sa carrière au Muséum¹⁴⁵⁷. Le naturaliste veille à faire la distinction entre acclimatation et naturalisation qui se confondent au XVIII^e siècle (chapitre 2). La naturalisation est le processus par lequel une espèce devient naturelle au pays, c'est-à-dire qu'elle s'est acclimatée et se reproduit seule¹⁴⁵⁸.

L'acclimatation est l'accoutumance, non pas en particulier « à la température », mais en un sens très-général, « à l'influence d'un nouveau climat » ; ou plutôt, à ses influences très-multiples et très-complexes. Elle est la mise en harmonie d'un individu, d'une race, avec toutes les conditions physiques de la nouvelle patrie où elle est appelée à vivre.¹⁴⁵⁹

Il réédite son ouvrage et le présente au ministre de l'Agriculture en 1854, année où il fonde la Société zoologique d'Acclimatation qui reçoit le soutien impérial de Napoléon III en 1855¹⁴⁶⁰. Elle se voit offrir 19 hectares dans le bois de Boulogne pour installer un jardin d'acclimatation des espèces animales et végétales. « Même si Isidore Geoffroy Saint-Hilaire théorise en réalité des idées qui circulent depuis un demi-siècle en Europe, et notamment en France, chez les savants du Muséum, il opère une théorisation et rassemble autour de lui des adeptes, créant une synergie nouvelle¹⁴⁶¹ ».

Le concept de « domestication » apparaît dans les années 1840¹⁴⁶². C'est la définition d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire reprise dans ses ouvrages de 1849 et 1861, qui fait autorité

¹⁴⁵⁶ ADY, 6Q 518 et DE LA RUE, 1983, p. 184-192.

¹⁴⁵⁷ GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1849.

¹⁴⁵⁸ GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1861, p. 148-150.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 147.

¹⁴⁶⁰ GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1854.

¹⁴⁶¹ Blais, 2023, p. 247-248.

¹⁴⁶² « Domestication », *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, 1838, p. 367 ; GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1841, p. 356.

jusqu'à aujourd'hui. Le terme vient du latin *domus*, qui signifie la maison et la maîtrise « domestiquer des animaux, comme nous disons aujourd'hui, domestiquer des plantes, comme on disait autrefois, ce serait donc en faire les animaux, les plantes de la maison¹⁴⁶³ ». Le savant précise : les animaux domestiques sont ceux qui sont « élevés et nourris » par l'homme « par opposition avec ceux qui vivent dans l'état sauvage ». Mais, il est estimé que la captivité et l'appriivoisement ne sont pas suffisants pour transformer un animal sauvage en domestique. La domestication est un processus qui « suppose nécessairement la reproduction sous la main de l'homme ». Pour le naturaliste, la domestication est un travail processuel et générationnel des humains sur les animaux. Il aboutit à un stade final et irrémédiable : la domesticité.

La domesticité, au contraire, une fois obtenue, l'est pour toujours. Elle n'est rien moins qu'un des faits permanents et généraux de la domination de l'homme sur le reste de la création ; résultant, en effet, de l'action d'une suite indéfinie de générations humaines sur une suite indéfinie de générations animales.¹⁴⁶⁴

Alors que pour Buffon, le domestique est un être altéré et dégradé issu de l'état pur du sauvage, il s'agit pour Geoffroy Saint-Hilaire d'un processus d'amélioration et d'un état positif dans le projet de mise en domaine, en domination, de domestication du monde. La domestication est une étape du progrès civilisationnel, les animaux s'améliorant au contact et grâce au travail de l'homme. Domestiquer c'est donc enrichir la société des êtres qui sont au service de l'homme, c'est élargir le social en fabriquant une nouvelle catégorie scientifique qui n'existe pas en dehors de son réseau savant et technique des années 1840¹⁴⁶⁵.

1.3. La domestication du monde par les éleveurs (de gibiers) : de Geoffroy-Saint-Hilaire à Darwin puis des faisans aux canards

Les savants, et en particulier les naturalistes, réalisent une série d'allers-retours entre les êtres « domestiqués » et les « sauvages » pour construire scientifiquement leurs disciplines et classer leurs objets d'étude. L'itinéraire de Charles Darwin, du *Beagle* à la théorie de l'évolution, semble ici éclairant pour les saisir avant de revenir sur les constructions domaniales pour préciser nos approches sur l'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage. Chasseur-naturaliste, c'est à la pointe du fusil que Darwin fait ses expériences scientifiques pendant la traversée des mers lors de son voyage initiatique sur le *Beagle* de 1831 à 1836.

Dans son journal de voyage, le naturaliste s'interroge sur les frontières entre sauvages et domestiques. Darwin observe le vacher des îles Falkand (*gaucho*) Saint-Iago « chasser le bétail sauvage¹⁴⁶⁶ » immobilisé avec des bolas ou au lasso avant d'être tués. Outre ces chasses de domestiqués sauvages, il explique ne pas être gêné de tirer à bout portant des oiseaux

¹⁴⁶³ GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1861, p. 152.

¹⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 155.

¹⁴⁶⁵ Latour, 2001, p. 220.

¹⁴⁶⁶ DARWIN, [1831-1836] 2003, p. 203-204 et p. 209-210. 427-430 ; 45-46.

apprivoisés, c'est-à-dire ne fuyant pas l'homme. Il tue par exemple un renard avec un marteau¹⁴⁶⁷. Il observe ensuite le caractère *sauvage* qu'adopte ces oiseaux une fois qu'on leur a tiré dessus. Ce comportement devient héréditaire au fil des chasses analyse Darwin¹⁴⁶⁸. Les proies apprennent au contact des chasseurs à prévoir le danger et à rester aux aguets face aux prédateurs humains ou non-humains. Le sauvage est donc celui qui fuit l'homme (civilisé). « Je ne me figurais pas combien est énorme la différence qui sépare l'homme sauvage de l'homme civilisé, différence certainement plus grande que celle qui existe entre l'animal sauvage et l'animal domestique¹⁴⁶⁹ ».

Dans *L'origine des espèces* publié en 1859, il reprend le concept de domestication inventé par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire dans les années 1840-1850¹⁴⁷⁰. Il sépare alors les « animaux réduits à l'état domestique » et ceux à « l'état de nature ». Il s'intéresse aux effets de la captivité et du contrôle domestique de la reproduction sur des générations successives, et à la sélection artificielle dans l'élevage dont le mérinos de Saxe est le fruit ovin le plus parfait¹⁴⁷¹. Son hypothèse de l'évolution est d'ailleurs basée sur l'analyse des variations du bétail dans la sélection artificielle. Ces transformations et les surgissements des métis et des hybrides entre races et espèces appuient sa réflexion sur la sélection naturelle. La théorie de l'évolution est adoptée ensuite progressivement par les savants du monde anglo-saxon puis français au cours des siècles suivants.

Selon Darwin, ce sont les pré-modernes et les Sauvages qui pourraient avoir domestiqué les premiers. Mais Darwin s'interroge : « Comment un sauvage pouvait-il savoir, alors qu'il apprivoisait un animal » qu'il accomplissait sa « domestication¹⁴⁷² » ? Il pratique ce que Bruno Latour nomme un « ajustement rétrospectif¹⁴⁷³ », c'est-à-dire de déplacer la fabrication de Geoffroy-Saint-Hilaire en d'autres temps et lieux. Mais bien entendu la domestication date précisément des années 1840, avec toute sa charge scientifique et technique : les « sauvages » et les cultivateurs ne pratiquent pas la domestication, c'est un paradigme scientifique qui porte avec lui une charge idéologique : la domination du monde par sa transformation, par sa mise en *domus*, sa mise sous la main de l'homme au sein de son *domimium*, de son *domaine*. La domestication est donc aussi le processus de *domanialisation*, d'adaptations réciproques et asymétriques des humains avec la nature, et ce projet est formulé par plusieurs savants au XIX^e

¹⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 301.

¹⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 427-429, 48 et 51.

¹⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 220.

¹⁴⁷⁰ DARWIN, [1859] 2022, p. 54 et 56.

¹⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 79.

¹⁴⁷² *Ibid.*, p. 64.

¹⁴⁷³ Latour, 2001, p. 151-181 et 180.

siècle avec la montée de l'idéologie impériale, raciale et conservationniste. Le paradigme domesticatoire vient d'ailleurs modifier l'image que les Modernes se font d'eux même et de leur projet de conquête de la terre et des animaux.

Ce sont les Modernes et « les bons éleveurs modernes » qui ont systématisé ce travail de manière rationnelle et civilisée¹⁴⁷⁴. L'éleveur de bétail devient l'incarnation du praticien moderne et « zootechnicien ». Selon lui, c'est l'incapacité des Sauvages à sélectionner, améliorer, cultiver et domestiquer le bétail et les plantes qui confirme leur place de non-civilisés et de non-éleveurs. Darwin relativise même les capacités domesticatoires des sauvages : « chez les sauvages, les animaux domestiques ont beaucoup plus le caractère d'espèces que les animaux domestiques des pays civilisés¹⁴⁷⁵ ».

Par analogie politique, la mise en race apparaît alors comme le signe de la civilisation face à l'espèce, la compétence du bon éleveur qui élève lui et son bétail face à la sauvagerie autant humaine qu'animale. Ce motif de la domestication et de la culture comme signes d'appartenance aux Civilisés est même érigé comme un motif de dépossession des indigènes incapables de mettre en valeur la terre par le travail de la terre, un héritage biblique lié à la Chute d'Adam et Ève du paradis¹⁴⁷⁶. Les domaines de l'empereur puis des régimes suivants devront donc incarner la civilisation par la domestication de la terre. La mise en domaine porte ainsi cette double charge politique et technoscientifique de projet domesticatoire et conservationniste. L'artificialisation du monde procède donc du progrès civilisationnel, et le domaine de Rambouillet, parmi d'autres, doit incarner ce programme.

Aldolphe de La Rüe, inspecteur des forêts sous l'Empire puis la République, lie le rôle les princes dans l'amélioration cynégétique des forêts depuis Henri IV dans un récit des chasses éternelles. Le forestier-chasseur ne s'inquiète « pas des plaisanteries qui ont été faites sur nos procédés artificiels » d'élevage, c'est-à-dire des critiques adressées aux chasses princières comme des chasses artificielles. L'« essentiel était de faire les choses assez adroitement pour que les tireurs, l'Empereur surtout, ne se doutassent de rien¹⁴⁷⁷ ». L'élevage et les procédés artificiels sont même encouragés par Napoléon III qui veut augmenter les tableaux cynégétiques.

Le manque de données empêche de plonger dans les coulisses de l'élevage de la faisanderie, seuls quelques comptabilités ont été conservées¹⁴⁷⁸. Il est toutefois possible de conclure que le

¹⁴⁷⁴ DARWIN, [1859] 2022, p. 64-65 et 82-83.

¹⁴⁷⁵ DARWIN, [1859] 2022, p. 87.

¹⁴⁷⁶ Cronon, 1985, et Jacoby, 2020.

¹⁴⁷⁷ DE LA RUE, 1983, p. 56.

¹⁴⁷⁸ Il faudrait s'intéresser aux archives des autres domaines et faisanderies impériales en particulier de Compiègne ou de Marly. Mais il semble que ces dernières ont également disparues.

nombre d'oiseaux élevés augmente drastiquement en 17 ans. Le 1^{er} août 1853, les gardes lâchent dans les tirés de Rambouillet 664 faisandeaux, 125 perdreaux rouges, 488 perdreaux gris et 26 cailles¹⁴⁷⁹. En 1860, les gardes comptent 2 155 faisans ; et en 1870, près de 4 974 faisans¹⁴⁸⁰. Les perdrix rouges à l'inverse passent de 469 individus en 1860 à 177 en 1870. Cette augmentation de l'élevage permet celle des records des tableaux de chasse et avec elle celle du prestige du domaine et du régime impérial.

Adolphe De La Rue fait également le récit d'une tentative de battue aux canards sur les étangs de Hollande imaginée par le baron de Lage. Dans la suite du projet souhaité par Charles X sur le site, il s'agit de fabriquer littéralement par l'éducation domestique des canards assez sauvages pour être chassés (voir outil). Le forestier recrute le garde-canards Dissous qu'il installe « sur les bords des étangs avec deux cents canards de cette espèce à demi-sauvage, qu'on élève en grand nombre dans le département de la Somme ». Il y a donc tout un réseau existant de gibier d'élevage par régions cynégétiques.

La ponte et les éclosions réussirent parfaitement ; cinq à six cents canards se promenaient, prenaient leurs ébats, sur l'étang, venant tous les jours à l'agrainage au cri de celui qui les avait élevés. Le baron de Lage était triomphant ; pour lui le succès était assuré. [...] Sa Majesté fixa le jour de la chasse. L'Empereur et ses invités montèrent dans les bateaux rangés en ligne, comme pour une battue. [...] [Mais les canards refusent de décoller. L'empereur et les invités « tirant dans le tas », tuent une trentaine d'oiseaux, mais] « le gros des canards se reposèrent à cent pas des chasseurs ; à leur approche, ils se divisèrent en plusieurs bandes pour passer entre les bateaux et s'en allèrent en nageant à la rive où Dissous avait l'habitude de leur donner à manger. Le four était complet. L'Empereur tordit sa moustache et dit en souriant à M. de Lage, qu'il fallait compléter l'éducation des canards et leur apprendre à mieux voler.¹⁴⁸¹

Le garde-éleveur et éducateur Dissous avait pourtant averti le baron qu'il fallait apprendre aux canards domestiqués à redevenir de bons élèves gibiers en leur tirant dessus afin de leur apprendre la prochaine étape de leur éducation à la vie « sauvage », qu'était leur mise à mort impériale. Loin de contrarier l'empereur et les chasseurs de l'aristocratie, ces échecs les poussent à élaborer avec toujours plus de raffinement des pratiques d'élevage et de chasse artificielle, une chasse qui incarne le progrès civilisationnel et donc la modernité. Comme l'explique de La Rue, le Second Empire est une période d'essais divers de manipulations animales, cynégétiques et domesticatoires¹⁴⁸². Les chasseurs d'État du Second Empire poursuivent l'œuvre de manipulation, d'élevage et de sélection artificielle des grands gibiers.

¹⁴⁷⁹ BENOIST, 1952, p. 248. Les archives ayant disparu il n'est pas possible de suivre le gouvernement de la faisanderie impériale : il semble que Georges Benoist et Louis Leddet ait eu accès à des documents dans les années 1890-1930, que nous n'avons pas retrouvés dans le fonds ADY, 6Q.

¹⁴⁸⁰ ADY, 6Q 519 : états du gibier en 1860 et 1870. Les états du gibier ont été détruits par les archivistes empêchant d'affiner les chiffres et les pratiques de l'élevage sous le Second Empire.

¹⁴⁸¹ DE LA RUE, 1983, 196-197.

¹⁴⁸² Luglia, 2015 ; Blais, 2023.

1.4. L'ABC du métier de gouverneur et conservateur de gibier : agronomie et zootechnie cynégétiques (1858)

En 1858, le baron de Lage de Chaillou, officier de la vénerie impériale, Adolphe de La Rue, inspecteur des forêts impériales et le marquis de Cherville publient *Un nouveau traité des chasses à courre et à tir*. Le traité est une réécriture et une actualisation scientifique du traité de Jourdain et *L'art de multiplier le gibier* passe d'une série de dispositifs d'élevage à une véritable zootechnie en forêt et dans les parcs (chapitre 4)¹⁴⁸³. Comme en 1822, l'ouvrage vise à répondre à la perte des savoirs et de la culture cynégétique. Les auteurs dénoncent « la décadence de la vénerie » et la « corruption du beau langage » du veneur. La raréfaction des chasses à courre impériales tout comme l'attaque et la prise de biches et de faons à courre, seraient selon cette lecture les signes vifs de la « décadence de la vénerie » au XIX^e siècle à Rambouillet. Face à cela, les équipages privés inventent de nouveaux codes et rituels afin d'affirmer une nouvelle pratique et un nouveau savoir cynégétique. Ce faisant, les veneurs s'éloignent encore un peu plus des pratiques de chasse du XVIII^e siècle tout en poursuivant la vocation politique et symbolique de la vénerie, c'est-à-dire d'être une pratique distinctive et un vecteur d'identité aristocratique.

Le savoir technique des domaines théorisés rencontre dans le texte de nouveaux savoirs cynégétiques européens. Les auteurs citent les forestiers-savants allemands Wilhem Cotta et son père Henrich Cotta (1763-1844), « à qui la science des forêts doit tant de progrès et auquel ses compatriotes ingrats ont oublié d'élever une statue, comme les Landais à M. de Brémontier dans la forêt d'Arcachon ». Ces références poursuivent la généalogie des savoirs forestiers et cynégétiques franco-allemands depuis Hartig, Nancy et les pays d'Europe de l'Est où le gibier est élevé en parc ou en faisanderie. Sans revenir sur l'ensemble des dispositifs déjà évoqués autour de la culture du grand gibier, il faut toutefois préciser les apports non plus strictement agronomiques mais zootechniques liés à l'élevage et à la conservation du gibier.

Les veneurs prennent l'exemple d'une forêt de 2 000 ha pour mettre en place une démonstration de calcul de la charge à l'hectare ou capacité de charge (*carrying capacity*). Avec ce calcul vient celui de la production annuelle de gibier sur le territoire : « la condition normale,

¹⁴⁸³ Publié sous le patronage du grand veneur, le prince de la Moskowa, l'ouvrage reprend les passages et chapitres principaux des traités d'Ancien Régime, tout en proposant une synthèse didactique et pédagogique pour les amateurs qui se mettent à la chasse sous la forme d'une encyclopédie. L'organisation de l'ouvrage reprend la hiérarchie des chasses avec la chasse à courre qui occupe la première place, et commence par les chiens, leur hygiène et leurs maladies, (p. 1-129), la vénerie (p. 129-296), suivi d'un manuel sur le travail et les techniques du forestier-chasseur (p. 129-368), dont la réécriture sur la propagation du gibier dans les parcs et en liberté (p. 325-338), le braconnage (p. 368-395), et l'on retrouve comme chez d'Yauville, un lexique et les fanfares (p. 395-462). En réalité, le traité inscrit par l'écrit les connaissances orales et les pratiques que les gardes se transmettent jusque-là entre eux, au sein des équipages et des dynasties de gardes. Tous les extraits suivants en sont issus : DE LAGE DE CHAILLOU, DE LA RUE, DE CHERVILLE, 1858, p. 177-178, 331, 327-328 et 332 ; 334.

la perfection enfin serait d'avoir huit animaux à tête et quinze à dix-huit biches, dont neuf à onze pouvant faonner », ce qui donne un potentiel annuel de 5 ou 6 cerfs à prendre et 5 à 6 biches à détruire. « Il restera au 1^{er} avril, deux cerfs, dix ou onze biches pleines, qui donneront cinq à six mâles et cinq à six femelles ». Les veneurs expliquent qu'il est impossible de chasser convenablement les cerfs à courre dans une forêt de 2 000 ha et propose donc un exemple avec une forêt de 17 000 ha¹⁴⁸⁴. Selon leurs *quotas*, une telle forêt peut accueillir 170 animaux, avec une marge d'un cinquième, soient 204 animaux, qu'ils prévoient de répartir par classe d'âge. La population doit se composer de 25 cerfs dix-cors, 15 quatrième et troisième têtes, 15 deuxième tête et daguets (soit 55 cerfs mâles), et 159 biches.

Les auteurs estiment la production annuelle à 80 faons et ainsi « on voit que les éléments de destruction compensent heureusement ceux de reproduction. Quant aux quarante biches, elles doivent être impitoyablement détruites, ou, ce qui vaut mieux, panneautées pour être vendues vivantes si l'on peut [...] ces animaux donneront, en moyenne, un produit de 2,500 francs ». Pour contrôler les biches, les auteurs proposent d'introduire la technique allemande : sur les cultures à gibier utilisées pour fixer les animaux, « c'est là qu'on tue à la surprise, le soir et le matin, les animaux inutiles, les biches bréhaignes [c'est-à-dire stérile, sans faon] surtout, qu'on peut facilement reconnaître à l'époque des faons ».

De cet *ABC* du gouverneur du gibier, se déploient les applications domaniales de ce gouvernement zootechnique et sexué du cerf. Les gardes tuent ainsi 312 biches à tir, tandis que 57 cerfs sont forcés par l'équipages entre 1853 et 1864¹⁴⁸⁵. Le travail des gardes mène ainsi une chasse sélective des bons gibiers, par la destruction et la mort des mauvais individus. Comme pour le bétail, les classes d'âges sont mêmes choisies et on augmente le nombre de cerf-bon-à-tuer dans le culte « trop oublié qu'on doit aux dix-cors¹⁴⁸⁶ », le cerf-trophée sacralisé signe de la royauté. Ce traitement sexué des animaux se retrouve aussi chez le sanglier. Les forestiers proposent d'hybrider un sanglier mâle avec des laies domestiques, pour parvenir « à la troisième

¹⁴⁸⁴ « Il ne faut pas se le dissimuler, pour chasser le cerf à courre, une étendue de 2,000 hectares est insuffisante ; les débuchés y sont trop fréquents, et on est trop exposé à avoir des difficultés avec les voisins ; de plus, il y a encore l'inconvénient inévitable de n'avoir que des hères et des biches à prendre pendant plusieurs années consécutives », car il faut laisser grandir et vieillir les mâles à trophées, « mais si nous avons pris d'abord une forêt de 2,000 hectares, c'est que nous avons voulu avant tout être utile à tout le monde, aux petites bourses comme aux grandes », *Ibid.*, p. 333.

¹⁴⁸⁵ De 1853 à 1864 : 57 sont forcés par l'équipage de la Vénérie, 312 biches détruites par les gardes, 19 jeunes cerfs détruits par les gardes, 13 cerfs et biches trouvés morts et pris au collet, pour un total de 491 animaux sans compter ceux qui sont morts de leurs blessures et qui n'ont pas été retrouvés. ADY, 6Q 522 : relevé des grands animaux détruits dans l'Inspection de Rambouillet depuis 1853 jusqu'au 15 janvier 1864.

¹⁴⁸⁶ DE LAGE DE CHAILLOU, DE LA RUE, DE CHERVILLE, 1858, p. 327.

génération [technique Daubenton, chapitre 2 et 3], à des animaux qui, lâchés en forêt, ne diffèrent en rien des véritables sangliers. Nous préférons cependant des animaux purs¹⁴⁸⁷ ».

Les administrateurs impériaux affirment encore une fois la conception agronomique, zootechnicienne et artificielle des cheptels cynégétiques. L'animal est pensé comme une cible cynégétique à élever. La mise à mort est codifiée par sexe : alors qu'elle est jugée honorable pour les mâles, on tue impitoyablement les biches qui ne servent plus pour la reproduction¹⁴⁸⁸. Dans cette conduite rationnelle et cynégétique des populations,

L'essentiel est de ne pas se laisser envahir, car, on le croira à peine, dans ce cas, on éprouve souvent des difficultés plus grandes pour rentrer, par les destructions, dans les conditions normales, que celles qu'on a rencontrées pour faciliter la reproduction. Nous parlons, cela s'entend, des forêts ouvertes ; dans les parcs ou les forêts closes, c'est l'ABC du métier que d'y gouverner le gibier.¹⁴⁸⁹

Le parc est donc ce lieu du où il devrait être aisé d'y bien gouverner le gibier : l'histoire du Grand Parc de Rambouillet démontre le contraire ; nous y reviendrons dans la section suivante. Dans cet ABC du gouverneur de gibier, le panneutage est conçu comme un outil important pour maîtriser le peuplement des chasses et le contrôle des populations.

1.5. Le chevreuil de Rambouillet et le savoir-faire du panneutage : déplacements de gibier et manipulation des populations

Les changements de pratiques cynégétiques peuvent être suivis d'après ceux des populations de gibiers. L'évolution de la population de cerf permet de confirmer la désaffection impériale pour la vénerie et la consécration du tir. La population passe de 70 cerfs en 1853 à 207 cerfs en 1860, puis elle rechute à 87 individus en 1870¹⁴⁹⁰. La diminution est organisée par les gardes afin de favoriser les populations de chevreuils, capturés pour servir de gibier dans les tirés. Cet encouragement artificiel et humain peut être augmenté par les effets écologiques de concurrence entre cerfs élaphe et chevreuils. Les chevreuils passent de 336 individus en 1860, à 1 206 en 1870. L'administration qui paie 322 431,58 francs de dégâts de gibier, entre 1854 et 1865, veille d'ailleurs à la destruction des cerfs et des biches pour réduire les dégâts agricoles¹⁴⁹¹.

¹⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 329. Cette pratique du croisement de sangliers avec des laies pour la chasse atteste de la longue tradition d'hybridation des sangliers par les chasseurs et par l'artificialisation des modes de vie des animaux sauvages.

¹⁴⁸⁸ Les veneurs écrivent : « l'état du gibier est un régulateur qu'il faut constamment consulter ; on juge de sa santé par l'aspect du poil, qui est lisse et luisant lorsqu'il se porte bien ».

¹⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 334.

¹⁴⁹⁰ LEDDET et FAURE 1898, p. 121 : 1853 : 22 cerfs, 48 biches ; ADY, 6Q 519 : 1860 : 104 cerfs, 103 biches ; 1870 : 54 cerfs, 33 biches.

¹⁴⁹¹ ADY, 6Q 522 : relevé des grands animaux détruits dans l'Inspection de Rambouillet depuis 1853 jusqu'au 15 janvier 1864.



Fig. 62 — Panneautage du cerf.

Figure 52. Scène de capture lors d'un panneautage du cerf, on aperçoit les toiles (les panneaux) au second plan, et les gardes tentent d'immobiliser le cerf adulte. Il est fort peu probable que deux hommes seuls parviennent à immobiliser l'animal. La scène a probablement été épurée pour la dimension pédagogique de l'image, DE LAGE DE CHAILLOU, DE LA RUE, DE CHERVILLE, 1858, p. 310.

Pour renforcer les populations de tir et approvisionner les tirés, les gardes mettent en place un système de production et de lâcher des chevreuils, grâce à la technique du *panneautage*, théorisée par les veneurs impériaux en 1858. « L'art de prendre les animaux avec les toiles, de les panneauter enfin, touche en même temps à la science cynégétique et à celle de l'archéologie » et l'empereur s'intéresse à ces deux passions politiques¹⁴⁹². Extension de la chasse, le panneautage est une pratique distincte qui par son coût est réservée aux « forêts de la Couronne, et par exception, chez quelques riches particuliers, [...] soit pour détruire ces animaux lorsqu'ils sont devenus trop nombreux et nuisibles aux plantations et aux récoltes du voisinage, soit pour les transporter d'un lieu dans un autre, pour changer un tiré ou les propager dans une forêt où ils n'existent plus ». Les gardes se servent de la forêt comme un espace de production des chevreuils qu'ils panneautent ensuite pour les lâcher dans le Grand parc. Ils les mettent d'ailleurs dans des boîtes, qui sont ouvertes au passage de l'empereur sur le tiré pour s'assurer de leur présence. Les forêts de la Couronne sont même aménagées en fonction du panneautage, écrivent les auteurs : des routes ou des layons sont mis en défens dans les plus grandes parcelles forestières pour permettre la mise en place du dispositif.

Chaque capture animale a sa méthode. Pour le chevreuil, il faut au moins 40 hommes, rassemblés dans l'idéal aux mois de septembre et d'octobre. Quand « on en a fait au mois d'août, les gardes avaient trop chaud et les animaux notamment les jeunes faons mouraient dans le caisson ou peu de temps après dans les parcs ». Concernant le dispositif de capture, « Pour que les chevreuils ne vident pas, il est indispensable que les toiles soient posées à bas bruit et le plus vivement possible », et sous le vent. Lorsque la nasse est en place, les rabatteurs poussent

¹⁴⁹² DE LAGE DE CHAILLOU, DE LA RUE, DE CHERVILLE, 1858, p. 302, *idem* pour les extraits suivants, p. 304-307.

le gibier vers les toiles. « Ce sont les hommes les plus habitués qui s'occupent des animaux, les mettent dans les paniers, qui ont été répartis sur toute la ligne ». Pour prendre les animaux, il faut les « saisir avec ménagement » par les pattes arrière, en tirant pour éviter les coups de patte, pendant qu'un autre homme prend la tête. Il faut être deux pour enlever les mailles.

Cet ensemble de précautions permet de distinguer les bons gardes, souvent les plus expérimentés et les plus vieux, qui ont le savoir-faire de la manipulation des gibiers. Les veneurs précisent qu'il faut prendre soin des animaux pour ne pas les mettre en péril. « Il ne faut pas que, sur vingt chevreuils pris, quinze jours après il y en ait la moitié de morts : c'est ce qui arrive lorsque le personnel est inexpérimenté, brutal et maladroit ». Le vieil art du panneautage passe ainsi de l'ombre de l'écrit et des coulisses de la conservation de l'ancien régime cynégétique aux lumières des traités. La conservation du gibier et des populations y est un art, une science technique qui permet d'assurer le sport d'État et la diplomatie du fusil et à travers l'Europe.

Les procédés artificiels permettent à Napoléon III de dépasser le record de la Restauration. Tandis que les Bourbons tuent 24 276 animaux en 327 chasses, Napoléon III bat ce record avec près de 27 801 gibiers tués en seulement 49 chasses. Dans ces manipulations d'individus et de populations, il est un animal qui s'affranchit du contrôle des gardiens du gibier, il s'agit du lapin.

2. Le lapin et le retour de la tierce nature : lâchers et débordements cynégétiques

2.1. L'Australie rambolitaine : l'empereur, le lapin et ses gardiens

« Propriétaire cultivateur, ancien directeur des Bergeries de Rambouillet, membre de la Société impériale d'agriculture de France¹⁴⁹³ », Charles-Germain Bourgeois est un notable local. Il hérite de son père sa fonction ainsi qu'une partie de ses biens et du troupeau de mérinos. Il possède 260 hectares de terres et des fermes au Perray, à Rambouillet et aux Bréviaires, au cœur du domaine impérial¹⁴⁹⁴. Il raconte l'inimitié familiale envers les lapins :

Depuis l'âge de vingt ans, en 1811, lorsque je succédai à mon père dans la direction de la ferme de Rambouillet, je suis l'ennemi déclaré/juré des lapins ; cette haine j'en ai hérité de mon père : les lapins, les plus destructeurs de tous les animaux, qui attaquent tous les produits de notre agriculture nous ont fait à l'un et à l'autre la désolation de notre vie agricole. [...] Ennemi des lapins et ne cessant de demander à grands cris leur destruction, je me suis bientôt attiré la haine des gardes.¹⁴⁹⁵

¹⁴⁹³ AD91, 52J 55 : [« A l'occasion de l'enquête orale sur la situation et les besoins de l'agriculture »], Le Perray, 19 novembre 1866, Bourgeois.

¹⁴⁹⁴ Son père avait acquis la ferme du Roseau au Perray (46 ha) ; les Glacières de Saint-Hubert et les terres agricoles en bordure des Plainvaux ; la ferme de La Recette (49 ha) à la Villeneuve à Rambouillet, la ferme de Guéville (6 ha) ; une maison au Bel Air ; la ferme des Bréviaires (actuel haras national des Bréviaires) (80 ha) et la Ferme de la Mare (79 ha) ; ainsi qu'une série de biens en Eure-et-Loir à Cérézereux, Châteauneuf et Saint-Martin-de-Nigelle, pour une valeur de 362 000 francs, AD91, 71J 1 et 52J 54.

¹⁴⁹⁵ AD91, 52J 55 : note « Répression du braconnage » concernant les lapins.

Bourgeois pratique lui-même la chasse aux lapins, ce qui lui permet d'observer le comportement des animaux¹⁴⁹⁶. Il se fait aussi l'historien des lapins et des fluctuations historiques de leurs populations en fonction des régimes politiques. De 1848 à 1853, les lapins disparaissent de Rambouillet du fait de l'interdiction des lâchers et la pression sur l'espèce des paysans qui les chassent pour protéger leurs champs et s'en nourrir¹⁴⁹⁷. En 1853, les lapins font leur retour à Rambouillet¹⁴⁹⁸.

A l'époque où le domaine de Rambouillet fut réintégré dans la dotation de la Couronne, en y rétablissant les chasses, l'administration nouvelle laissa aux gardes le soin intéressé de repeupler la forêt de lapins. Dans les terrains sablonneux d'abord, puis de toutes parts ensuite, de garde en garde, de proche en proche, au moyen des quelques centaines de hases que l'on fit apporter de St Germain, de Fontainebleau, bientôt la multiplication des lapins ne laissa rien à désirer et constitua aux gardes une gratification annuelle qui aujourd'hui ne leur vaut pas moins de 300 francs.¹⁴⁹⁹

Pourtant, dès 1856, Napoléon III demande la destruction complète de tous les lapins dans les forêts de la Couronne, afin de faire cesser les dégâts forestiers et agricoles :

Il n'a point échappé à l'Empereur que la destruction des lapins nuira aux chasses et qu'elle aura en outre, pour effet de priver la plupart des préposés forestiers d'une ressource précieuse pour leur famille, mais S.M. a pensé que ces inconvénients ne sauraient être mis en parallèle avec les avantages qui résulteront de la destruction.¹⁵⁰⁰

Auteur en 1844 *De l'Extinction du paupérisme*¹⁵⁰¹, « L'Empereur n'a plus voulu qu'il en fût ainsi, il a voulu qu'on préférât l'utile à l'agréable, il a voulu que dans l'administration de son domaine comme dans celle de l'état le bien public fut toujours placé au-dessus de l'intérêt individuel¹⁵⁰² ». Pourtant, « l'administration de la liste civile qui exerce, à l'insu de l'empereur, la pression la plus lourde, la plus fâcheuse, sur la culture du pays et sur la propriété territoriale en général par la masse énorme de gibier, et surtout la quantité innombrable de lapins, qu'elle entretient et qu'elle propage¹⁵⁰³ ». Alors même que Napoléon III ne fait aucune chasse à tir en

¹⁴⁹⁶ « Faisons encore remarquer que les lapins raisonnent parfaitement leur alimentation ; ils connoissent bien les plantes qu'ils doivent prendre mais ils savent aussi se contenter de celles qui leur conviennent le moins ; ainsi ils mangent complètement le seigle quand ils ne trouvent pas autre chose qui leur plaise d'avantage, mais s'ils découvrent plus loin une pièce de blé ils abandonneront le seigle ; dans le méteil ils mangent d'abord le blé et ils n'attaquent le seigle que lorsque le blé ne suffit plus », AD91, 52J 55 : note « Répression du braconnage » concernant les lapins.

¹⁴⁹⁷ AD91, 52J 55 : brouillon sur la multiplication des lapins « Aux différentes époques ». UT-ONF, Rbt : Adjudication du droit de chasse dans les forêts domaniales ; Cahier des charges. 15 septembre 1840-15 mars 1845, « Art. 22 : Il est interdit d'introduire des lapins dans les forêts »

¹⁴⁹⁸ AD91, 52J 55 : note sur les lapins « Quand le Domaine de Rambouillet fut réintégré » [v. 1870].

¹⁴⁹⁹ AD91, 52J 55 : brouillon sur la multiplication des lapins [au crayon de papier].

¹⁵⁰⁰ AN, 20160285/389 : circulaire, Paris, 29 novembre 1856.

¹⁵⁰¹ BONAPARTE, 1844.

¹⁵⁰² AN, 20160285/389 : circulaire, Paris, 29 novembre 1856, elle s'appuie sur une série de références qui expliquent les raisons de ce choix : « c'est pendant l'hiver et surtout au moment des neiges que les lapins commettent le plus de dommages dans les bois » Ministre d'Etat & de la Maison de l'Empereur, Achille Fould ; « Les plus grandes causes ne sont pas toujours celles qui produisent les plus grands effets. Parmi les animaux sauvages, les plus gros, sont loin d'être les plus redoutables pour les bois et pour les champs. Mais si les lapins, qui sont presque les plus petits des hôtes de nos forêts, méritent d'en être considérés comme les bêtes les plus malfaisantes, ils attaquent jusqu'à l'aubier de l'arbre, et ils se multiplient à une incroyable rapidité », *Annales forestières*, 15^e année, n° 12, déc 1856, p. 325.

¹⁵⁰³ AD91, 52J 55 : brouillon de lettre, Le Perray, 19 novembre 1866.

forêt, les gardes y mènent une politique zélée de propagation du lapin afin de conserver le revenu assuré par les primes¹⁵⁰⁴.

La mobilisation de Bourgeois et des cultivateurs des années 1865-1868 suit de près l'explosion des populations de lapins dans le parc impérial¹⁵⁰⁵. Leur multiplication vers 1860-1862 concurrence à ce point le lièvre qu'il disparaît non seulement des tableaux des chasses, mais du parc lui-même¹⁵⁰⁶. Le cultivateur fait aussi le lien avec la destruction des nuisibles qui affecte la dynamique des populations de lapin, d'autant plus que l'on encourage à détruire chimiquement les animaux nuisibles avec la noix vomique ou la strychnine¹⁵⁰⁷.

Bourgeois par ses critiques soulève l'injustice qu'est la privatisation du gibier à travers le droit de chasse et de propriété. Le « gibier de la forêt¹⁵⁰⁸ » apparaît comme le bien du propriétaire forestier, et par extension, les dégâts de ses animaux lui sont imputables. L'administration ne permet pas aux cultivateurs de réduire la pression des lapins qui s'adaptent aux pratiques et à la pression de chasse :

Notons encore ici qu'en ne permettant aux actionnaires de ne chasser, comme nous-mêmes, que le Dimanche et le Lundi, afin d'attirer de plus nombreux amateurs de Paris (en effet jusqu'à 25 et 30 par commune qui viennent se joindre aux chasseurs du pays, ceux-ci en nombre à peu près égal, nous opérons une véritable razzia de gibier accessible au point qu'on n'en retrouve plus que très peu en plaine le second jour de chasse, mais ce gibier, sortant toujours de la forêt la nuit, il reprend en partie pendant les cinq jours de vacances ses habitudes de hazarder à rester de jour dans la plaine.¹⁵⁰⁹

Les lapins s'adaptent à leurs prédateurs, sortent la nuit ou changent de territoire en fonction des saisons et des pressions de chasse, rendant inutile la chasse à tir. En 1867, Bourgeois demande au préfet de Seine-et-Oise la destruction des lapins¹⁵¹⁰. Mais le complexe cynégétique princier semble imperturbable. Bourgeois qualifie le système des chasses de monopole cynégétique, lié à la propriété : « le détenteur d'une forêt, d'un terrain d'une étendue relativement considérable a toute facilité pour établir un monopole sur le gibier de la contrée¹⁵¹¹ », « la forêt de Rambouillet offre donc l'exemple le mieux caractérisé d'un monopole incarné par excellence, où s'entretient le foyer d'existence, de multiplication et de

¹⁵⁰⁴ AD91, 52J 55 : note sur la multiplication des lapins « Aux différentes époques ».

¹⁵⁰⁵ AD91, 52J 55 : [« A l'occasion de l'enquête orale sur la situation et les besoins de l'agriculture »], Le Perray, 19 novembre 1866, Bourgeois.

¹⁵⁰⁶ AD91, 52J 55 : les lapins en Australie, 11 décembre 1868 ; ADY, 6Q 518.

¹⁵⁰⁷ « La noix vomique et la strychnine qu'on en extrait sont les poisons dont le résultat est le plus prompt et le plus sûr. Une dose de strychnine équivalente à une prise de tabac suffit pour tuer sur place un grand loup. On introduit le poison dans le corps des animaux dont on se sert pour appâts, en réglant la dose suivant la grosseur des bêtes qu'on espère détruire. Les loupes et les renards, chassent plutôt sur les lisières que dans l'intérieur des forêts. Leurs passages habituels sont aisés à reconnaître ; c'est à proximité de leurs coulées, dans les champs et le long des haies qui avoisinent les bois, qu'on posera les appâts. Le mois de mai est l'époque la plus favorable à ce genre de chasse ; c'est le moment où les carnassiers ont besoin de beaucoup de nourriture pour leurs petits », BOUQUET DE LA GRUYE, 1866, p. 194-195.

¹⁵⁰⁸ AD91, 52J 55 : lettre de Bourgeois au préfet, Le Perray, 22 février 1867.

¹⁵⁰⁹ AD91, 52J 55 : lettre de Bourgeois au préfet, Le Perray, 3 mai 1867.

¹⁵¹⁰ AD91, 52J 55 : lettre de Bourgeois au préfet, Le Perray, 22 février 1867 et Le Perray, 3 mai 1867.

¹⁵¹¹ AD91, 52J 48 : note de Bourgeois, s.d.

reproduction des lapins, symbole de la fécondité, dont (selon Bouillet) une hase, peut produire en une année, de 60 à 100 lapereaux et infecter en peu de temps un pays tout entier¹⁵¹²».

Bourgeois trouve dans le cas récent de l’Australie un exemple pour reformuler ses arguments :

Grâce à l’imprévoyance des Colons, l’Australie est menacée d’avoir aussi la plaie comme l’Égypte en a eu sept : c’est la plaie des lapins. Cet animal qui n’est point indigène de cette contrée, était encore, il y a trois ans, si rare qu’on n’en avait jamais vu autrement que dans des [orges] où on les considérait comme des objets de curiosité. On a depuis transporté des lapins de garenne, une dizaine de couples peut-être, et en trois ans ils se sont si bien multipliés que c’est moins aux colons qu’à cette race prolifique qu’appartient aujourd’hui les vastes plaines de l’Australie.¹⁵¹³

Bourgeois associe le cas australien à son expérience rambolitaine autour du lapin, et conclut, à la veille de sa mort en 1868 que les agents de la liste civile « avec le concours d’une quarantaine de gardes [...] ont établi un monopole d’exploitation des lapins le plus insensé et le plus égoïste que l’on puisse imaginer », un régime de « terreur [pour] tous ceux qui essayent de planter la moindre parcelle de terrain¹⁵¹⁴ ». Bourgeois critique le travail de conservation de la nature princière, qui est aussi celui de la dépossession des cultivateurs et des paysans. Le retour du lapin à partir de 1853 restaure les injustices cynégétiques et avec elles la tierce nature, cette nature transformée par les humains et qui ne cesse de leur échapper. Il témoigne de la ruse des gardes pour obtenir des revenus supplémentaires malgré les ordres de l’empereur. Cette controverse autour du pouvoir princier et des lapins propose la figure d’un empereur-machine, pendant du roi-machine, dont les forces et l’image de justice sont mises en péril par sa propre administration qui parasite son autorité au cœur même de son domaine.

À travers les régimes, entre Restauration et Second Empire, Bourgeois reste l’ennemi du lapin et de l’administration cynégétique à Rambouillet, c’est pourquoi les gardes tentent de lui tendre des pièges :

Le 3 septembre je chassais avec plusieurs personnes sur les dépendances de ma ferme de la Mare, commune des Bréviaires qui sont d’un seul tenant, bornées au Nord par le domaine impérial dont ma propriété est séparée par un fossé de sept pieds d’ouverture et de plus par une haie vive continue sur le haut de la berge du fossé, cette berge de dix mètres de largeur, complantée de deux rangs de grands arbres et de taillis sous futaie avec une ligne de grosses bornes fleurdelisées de la liste civile, ce qui constitue dans une longueur de plus d’un kilomètre de clôture la plus évident qui existe de ce côté au long de la forêt impériale. A quatre heures de relevée, au moment où je venais de tirer un coup de fusil sur un lapin qui se trouvait bien à dix mètres dans l’intérieur de ma propriété, se précipita sur moi du haut de la berge où il était caché, un gendarme des chasses qui me déclare virilement que je suis pris chassant en forêt et ne somme malgré toutes affirmations contraires de ma part, que viennent confirmer mes comparses, de lui exhiber mon permis de chasse pour y prouver mon nom et me déclare procès-verbal. [...] je réplique vivement que c’est moi au contraire qui vais lui faire un procès pour s’être introduit furtivement dans ma propriété, en franchissant mon fossé et traversant une haute haie vive.¹⁵¹⁵

¹⁵¹² AD91, 52J 55 : brouillon sur la multiplication des lapins.

¹⁵¹³ AD91, 52J 55 : les lapins en Australie, 11 décembre 1868, Bourgeois tire ses informations du *Journal des Communes*, 11 décembre 1868.

¹⁵¹⁴ *Ibid.*

¹⁵¹⁵ AD91, 52J 55 : lettre de Bourgeois à l’Inspecteur des Forêts, Le Perray, 30 septembre 1864. *Idem* suivant.

Muni de ses propres gardes, Bourgeois parvient à prendre le baron de Lâge, de la vénerie impériale, en flagrant délit de violation de propriété dans une tentative de braconnage sur ses terres. Mais le chasseur bénéficie de l'impunité politique et son « garde qui n'a pas l'ordre de verbaliser contre des chasseurs voisins de la classe de Mr. Delage, se contenta d'observer ». Face à ces destructions, à l'impunité de l'administration impériale et aux demandes et protestations sans cesse éconduites, Bourgeois rédige une apologie du braconnage et du colportage des lapins :

Il faut donc, sinon défendre immédiatement le colportage des lapins tant qu'il est nécessaire d'en faciliter la destruction il faut du moins entrer énergiquement dans la voie d'une destruction générale efficace et instituer une sorte de pénalité ou d'amende à la charge des détenteurs de ces animaux les plus nuisibles de tous, attentateurs à la propriété d'autrui au premier chef, destruction incessante de toutes les plantes utiles, de toute végétation, ennemis invétérés de l'agriculture et de tous les biens ruraux, qu'il faut enfin reléguer dans les garennes forcées : il n'y a que les murailles qui puissent garantir toute nature de propriété rurale contre la dévastation ruineuse des lapins.¹⁵¹⁶

2.2. Les braconniers contre le monopole d'État et du prince : résistances endémiques

Alors que sous la Restauration les braconniers sont l'objet d'une répression disciplinaire violente, la tolérance semble être de mise sous l'Empire, notamment en matière de colportage. Cette pratique encourage le braconnage en facilitant le transport des animaux tués¹⁵¹⁷. Le tout est d'éviter le flagrant-délit et la violence sur les forces de l'ordre comme en atteste le cas de Louis Rougé¹⁵¹⁸.

Les braconniers de Rambouillet deviennent des figures littéraires dans la presse bourgeoise de la monarchie de Juillet. Ils ne sont cependant pas que des légendes et sont liés à des tentatives de meurtre régulières¹⁵¹⁹. Dans la nuit du 25 au 26 septembre 1850, François Blot de Saint Léger est surpris en train de braconner et attente à la vie du garde Kerkhem. Une visite domiciliaire chez deux autres braconniers connus, Lesieur dit Minette, et François Letial, permettent la saisie de collets. En 1851, Letial, braconnier de profession, est pris en train de dévaster une plantation de pins, au canton de la Harasserie. En 1851, les gardes confisquent près de 1 485 collets soit 60 kg de fils de fer et le « Roi des braconniers » Louis Hubert Paris, dit « La Caille », est trouvé mort noyé à 80 ans, dans une mare de Greffiers en 1860, il payait ses amendes en gibier¹⁵²⁰.

¹⁵¹⁶ AD91, 52J 55 : note sur les braconniers et les lapins.

¹⁵¹⁷ *Ibid.*

¹⁵¹⁸ Louis Rougé (1817-1858) est un braconnier célèbre du Second Empire, qui est pris en flagrant-délit de braconnage de lapins par deux gendarmes, décide de faire feu sur l'un d'eux. Cet acte fait passer de délinquant à criminel d'Etat. Il parvient à fuir pendant plusieurs années malgré l'envoi de bataillons entiers de gendarmes et de militaires, du 9 juillet 1854 jusqu'au 21 janvier 1857. Trahi par une de ses connaissances, il est capturé au Mans, puis condamné aux travaux forcés à perpétuité et meurt quelques mois plus tard au bagne de Cayenne, en Guyane : Lambert, 1987.

¹⁵¹⁹ ADY, 6Q 493 : lettre du garde général De Bourges à l'inspecteur, St Léger, 27 septembre 1850.

¹⁵²⁰ ADY, 6Q 493 : lettre du garde-général à l'inspecteur, St Léger, 25 janvier 1851.

Les braconniers continuent à contester le monopole d'État et des princes par le feu et la destruction des plantations sylvicoles. Alors que les forestiers tentent de boiser les anciennes bruyères et vides de la forêt, ils cherchent à conserver les espaces vivriers que sont landes et bruyères¹⁵²¹. Bourgeois informe que les plus anciennes plantations de résineux se trouvent à la Pommeraie au champ de manœuvre et ont 40 ans. Avec le début de l'Empire, le feu est mis à plusieurs reprises dans les tirés et dans la forêt du printemps à l'été 1852¹⁵²². Les braconniers cherchent à détruire le travail des gardes et les remises du gibier. En 1856, un garde explique que le braconnage est fréquent dans les cantonnements de Saint-Léger, du fait « de l'abandon des cantons par les gardes qui sont souvent occupés aux panneautages de parc et aux chasses de destruction de lapins¹⁵²³ ».

Le travail de conservation des gardes crée des vides de surveillance, qui permettent aux braconniers d'opérer sans être pris. Les violences régulières témoignent d'un braconnage endémique et l'important décalage entre les dits et les souhaits de l'empereur et ceux de ses gardes¹⁵²⁴. Ces derniers se font les principaux conservateurs des injustices environnementales, d'un paysage du froid et de la faim pour les habitants, qui n'hésitent pas à leur tirer dessus face à l'absence de réaction officielle et d'application des décisions impériales.

La surabondance de gibiers peut sembler d'autant plus intolérable que la pression de chasse est très faible, puisque de 1854 à 1870, Napoléon III ne chasse que 10 fois à courre dans la forêt, jamais à tir les lapins et 36 fois dans le parc, soit deux fois par an en moyenne¹⁵²⁵. La mise en réserve de l'espace cynégétique appuie l'idée d'un gaspillage des terres par la chasse impériale et celle d'une incohérence agraire et gouvernementale : le prince-chasseur est moins préoccupé par la protection de l'agriculture locale que celle de son gibier et de son image. Le retour d'un régime cynégétique affecte également la Bergerie impériale malgré le soutien de Napoléon III.

¹⁵²¹ « Reste-t-il beaucoup de bruyères à planter ? comme à l'étang du Roi et jusqu'à la Boissière, coupe-t-on des sapins dans la forêt ? », AD91, 52J 55 : note volante de Bourgeois, « nouveaux semis de pins d'un an ».

¹⁵²² Le 16 avril 1852 : incendie volontaire d'un hectare dans le tiré de la Grille aux Lapins avec trois départs de feu à trois heures de l'après-midi, « les bruyères, feuilles et broussailles et taillis âgés de 9 à 10 ans », ADY, 6Q 493 : lettre du sous-inspecteur Alfred Perrier à l'inspecteur, Rambouillet, 28 avril 1852 et au procureur de la République, 29 avril 1852. Le 15 juillet : deux actes de malveillance et d'incendies : mise à feu de copeaux provenant de l'exploitation de la route de la Ferme, Grand Parc. Et chez Lesage, propriétaire forestier aux Vaux-de-Cernay. ADY, 6Q 493 : lettre du sous-inspecteur Alfred Perrier à l'inspecteur, Rambouillet, 15 juillet 1852. Un braconnier est pris par la patrouille de nuit du 1^{er} juillet 1852 : Louis Béchu, braconnier de profession, domicilié à Gazeran, en flagrant délit de braconnage, ADY, 6Q 493 : lettre du sous-inspecteur Alfred Perrier à l'inspecteur, Rambouillet, 2 juillet 1852.

¹⁵²³ ADY, 6Q 521 : lettre du garde général de Saint-Léger à l'Inspecteur, [1856].

¹⁵²⁴ Voir notamment : ADY, 6Q 337 ; 481 ; 493.

¹⁵²⁵ Sur les 49 dates de chasse impériales enregistrées dans les archives et les sources imprimées : 10 dates de chasse à courre, 39 dates de chasse à tir, dont 3 se font en l'absence de l'empereur.

III. La Bergerie impériale de Rambouillet : modernisation, zootechnie, colonisation (1852-1870)

Le 2 décembre 1852, après quatre années de présidence de la II^e République, Louis-Napoléon Bonaparte se fait proclamer empereur sous le nom de Napoléon III. Le Second Empire (1852-1870) est le moment d'un autre apogée pour le domaine et la bergerie de Rambouillet malgré le retour du régime des chasses.

Après avoir été directeur de la ferme-école de Varincourt (créée le 9 février 1849) à Laneuvelotte, près de Nancy de 1849 à 1851, le baron Daurier est nommé à la bergerie nationale de Rambouillet. À sa nomination, Daurier détient ainsi une bonne connaissance de l'administration agricole et des fermes d'État. Ce savoir-faire rencontre le goût et l'intérêt de Napoléon III pour le progrès, l'agriculture et le domaine, une association qui soutiendra l'essor de la bergerie impériale. Le retour des chasses pose à nouveau une série de problèmes pour le fonctionnement de la ferme, notamment en ce qui concerne l'affouragement et le pâturage du troupeau, altéré par la dent des gibiers. Mais le développement de l'économie coloniale du mouton et l'augmentation des revenus issus des ventes de reproducteurs permettent de compenser les pertes agricoles et d'acheter du fourrage en abondance. Nous reviendrons sur ces difficultés agraires avant d'étudier le nouveau complexe d'amélioration et de modernisation élaboré au cours des années 1850-1870, autour de Rambouillet et de la seconde mérinisation dans les colonies.

1. Rambouillet, domaine agricole expérimental : mécanisation, expérimentations, pathogènes et agriculture

1.1. Visite à la ferme en 1853 et rénovation du bâti : la ferme impériale moderne reste introuvable

En 1853, le comte et agronome-voyageur Conrad de Gourcy visite la bergerie impériale à l'occasion de ses « pérégrinations agricoles » en France. Seules les brebis sont conduites au pâturage tandis que les béliers restent en bergerie. Le troupeau est de 1 200 têtes, « il était précédemment plus nombreux, mais on vient d'envoyer à une autre bergerie de l'État toutes les bêtes provenant de croisement anglo-mérinos essayés à Rambouillet ¹⁵²⁶ ». La restauration du conservatoire du mérinos est donc l'une des premières actions impériales. Il décrit ensuite la culture de la ferme. Deux tiers de la sole sont « beaux froments, des avoines qui souffrent, ainsi que la vesce et les jarosses semées au printemps, de la sécheresse excessive » et « l'étendue de la ferme est de 440 hectares : vingt-deux chevaux seulement sont chargés de toute cette

¹⁵²⁶ « Je n'ai vu dans la bergerie que des béliers vieux ou jeunes : ils reçoivent, par tête et par jour, une ration de 2 litres d'Avoine », GOURCY, 1853, p. 393.

immense culture ; ils travaillent onze heures par jour. Les bêtes à corne sont au nombre de huit ; quelques-unes sont fort belles¹⁵²⁷ », mais il manque des animaux de trait. L'exposé est loin d'être élogieux, personne n'était présent pour accueillir le savant, sans compter que les bâtiments sont en mauvais état, comme le confirme le berger chef en 1855¹⁵²⁸.

Très rapidement, Napoléon III apporte son soutien à la ferme et fait construire de nouveaux bâtiments. Dans un jeu de références impériales, une bergerie modèle est construite en 1856 sur l'emplacement du hangar de 1823 et fait face à la bergerie Napoléon I^{er}. Celle-ci est rénovée en 1866 et augmentée d'un autre bâtiment pour les agneaux en 1865¹⁵²⁹. Ce duo architectural permet de disposer les troupeaux par sexe. La bergerie A (1805) accueille les béliers et la chambre du berger, la bergerie B (1856) les brebis portières et la bergerie C, accueille les agneaux au sevrage. Ce dernier bâtiment accueille également la lutte et les béliers de réserve. En parallèle de la rénovation du bâti, l'Empereur et le baron tentent de moderniser l'agriculture de la ferme pour parvenir à nourrir le troupeau.

1.2. Les expériences des prairies expérimentales de Goetz à Rambouillet (1857-v. 1860)

Les domaines impériaux sont ouverts aux savants et aux techniciens par l'empereur pour mener à bien des expériences d'amélioration agraire. Les domaines servent ainsi de laboratoire et de matrice dans les projets de modernisation nationale et coloniale.

Fils et petit-fils d'agriculteurs, Louis Goetz étudie la science vétérinaire à l'école d'Alfort, en même temps qu'Yvert. Il est reçu vétérinaire en 1818, se forme à l'institut agricole de Hoheinheim, près de Stuttgart, et de là il part en Suisse. Il retourne ensuite à Saverne, où il devient maître de poste de 1819 à 1845. Il y est propriétaire de 60 ha de terres, et 90 ha loués. De 1857 à 1870, Louis Goetz mène des expériences sur les prairies dans les domaines impériaux de Rambouillet et la Motte-Beuvron grâce au soutien de Napoléon III¹⁵³⁰.

¹⁵²⁷ Il précise également que « les domestiques de la ferme sont très-bien nourris ; les laboureurs gagnent 360 francs par an. M. Daurier reçoit 56,000 fr. pour frais de culture ; mais les produits de la ferme sont versés dans les caisses de l'Etat », *Ibid.*, p. 394.

¹⁵²⁸ AN, 20160285/67 : rapport du service journalier du Berger chef, 1855. Pour les autres années : Tonte : 1^{er} au 8 juin 1850, en 1854 : fin juillet, en 1855, en juillet ; du 9 au 13 juin 1857 ; en 1858 du 25 au 27 mai et le 13 juillet ; en 1859, du 30 mai au 5 juin, en 1860, terminée le 30 juin ; en 1865, du 20 au 25 mai : AN, 2016085/67-77.

¹⁵²⁹ BOUCHARD, 1858, pl. 58, p. 136 AN, 20160285/391 : [mémoire des constructions des bergeries de la Ferme] 1864-1865 : construction d'une bergerie annexe pour les agneaux ; en 1866, la bergerie des brebis est réaménagée complètement, construction d'une infirmerie à parquet, d'un hangar couvert de chaume, pour abriter les instruments agricoles.

¹⁵³⁰ GOETZ 1871, p. 49-50.

Pour les protéger du gibier il demande l'*entreillage*¹⁵³¹ des pièces de la Grille de Versailles (1ha) et de la Porte du Buissonnet (50 ares)¹⁵³². Ses travaux sont suivis par les savants et la cour impériale et consistent à proportionner, selon les méthodes de la zootechnie, le nombre de têtes de bétail à la surface adéquate. Les animaux doivent trouver assez à manger, produire du fumier en excès pour fertiliser d'autres terres et améliorer les prairies artificielles¹⁵³³. Grâce à un travail de semence et de sélection sur les espèces des plantes, le fourrage issu des prairies artificielles produit un aliment considéré comme plus nutritif que les pâturages naturels, ce qui permet d'augmenter les rendements du bétail¹⁵³⁴. Louis Goetz reçoit la visite de Napoléon III en 1857 à Rambouillet et « quoique l'ensemencement eût lieu dans de mauvaises conditions et au printemps, saison la plus contraire pour les semis sur des terres pauvres et sèches, Sa Majesté fut frappée des résultats obtenus¹⁵³⁵ ». Mais le succès lui attire les jalousies, et à la nomination de Vicaire au poste de premier directeur général des Eaux et Forêts en 1860, un nouvel administrateur des domaines met fin aux expériences de l'agronome dans les domaines au nom d'une réduction du budget de la Liste civile¹⁵³⁶.

Le Second Empire est ponctué de ces nouveaux essais agricoles, mais le retour des chasses dans le parc empêche la modernisation de l'agriculture et la création d'une ferme modèle à Rambouillet, d'autant plus que les projets comme celui de Goetz sont entravés par l'administration princière¹⁵³⁸. Ces échecs témoignent de la conduite paradoxale du prince sur son territoire : alors qu'il ouvre parfois le territoire et soutient des expériences novatrices, il ne suit pas toujours, ou n'est pas informé du suivi contre sa volonté, ce qui mène à l'arrêt de projet parfois ambitieux et bénéfique. C'est ce qu'explique le baron Daurier, qui souhaiterait mettre en place une exploitation moderne et modèle au domaine, mais le maintien d'un élevage cynégétique empêche toute amélioration et toute rationalisation de l'économie agricole.

¹⁵³¹ L'entreillage consiste à disposer des treillages de bois autour d'une parcelle pour la protéger.

¹⁵³² ADY, 6Q 128 : lettres du Secrétaire général de la Venerie impériale, Paris, octobre 1857 et 1^{er} octobre 1857 ; à l'Inspecteur, Paris 26 septembre 1857.

¹⁵³³ AD91, 52J 53 : correspondances entre le Goetz, le Maréchal Vaillant, Bourgeois, le baron Daurier, et Bourgeois, et le professeur Bella du Muséum d'Histoire naturelle autour des expériences d'agriculture dans le parc de Rambouillet. AD91, 52J 53 : [GOETZ], *Solution de la question agricole. Le fumier sans prix de revient obtenu dans la proportion de tous les besoins de l'agriculture par le fourrage de la prairie naturelle à bas prix, ou la vérité sur les démonstrations faites sur les Domaines de la Couronne de 1857 à 1860, par un cultivateur*, Paris, Imprimerie de Victor Goupy, 1869 voir aussi BOURGEOIS Charles-Germain, « Rapport de M. Bourgeois », GOETZ Louis, *Procédés de culture basés sur des expériences faites en grand*, Paris, Imprimerie Renou et Maulde, 1871.

¹⁵³⁴ *Ray-grass* anglais (*Lolium perenne*), Crételle, Fétuque des prés, Fétuque élevée, Vulpin des prés, Fléole des prés (timothy), Dactyle pelotonné, L'avoine élevée ou fromental, *Agrostis vulgaire*, Paturin des prés en commun, Paturin des bois, Orge bulbeuse, Brôme des prés. AD91, 52J 53 : [GOETZ], *Solution de la question agricole, op. cit.*, p. 23.

¹⁵³⁵ AD91, 52J 53 : [GOETZ], *Solution de la question agricole, op. cit.*, p. 41.

¹⁵³⁶ Il s'agirait du chef de la division des cultures de l'Administration : GOETZ Louis, *Procédés de culture basés sur des expériences faites en grand*, Paris, Imprimerie Renou et Maulde, 1871, p. 44.

¹⁵³⁸ AN, 20160285/68 : affaire du blé de momie avec Vilmorin, 1856-1857.

1.3. La ferme racontée par Daurier à la comtesse Bacciochi : le rêve d'une ferme modèle et le retour de la nature parasite

En 1861, l'empereur et le ministre de la Maison de l'Empereur souhaitent « faire rentrer le Domaine rural de Rambouillet dans les conditions d'une agriculture normale¹⁵³⁹ ». Dans une série d'échanges avec la comtesse Bacciochi (1806-1869), qui a fondé une ferme modèle en Bretagne à Korn-er-Houët (Colpo, Morbihan) après la mort de son fils en 1853, Daurier explique l'impossibilité de fonder une telle ferme à Rambouillet.

Cependant si Sa Majesté ne voulait apporter changement à la constitution des Chasses dans son Grand Parc, il y aurait lieu de laisser les choses telles qu'elles sont. La part du gibier est très large puisqu'elle s'étend à la totalité ; [le passage suivant a été barré : « il ne reste au troupeau et au bétail de l'exploitation que les bribes d'une culture excessivement onéreuse, qu'il est impossible de bien faire pour servir à deux fins et qui forcément oblige à des achats de denrées alimentaires que l'on pourrait si facilement produire en excédant des besoins »] mais avec le maintien de la situation actuelle, il n'y a de possible, ni culture modèle et productive, ni perfectionnement ; et pourtant avec tous ces inconvénients, il faut à tout prix dans le Parc de Rambouillet y conserver et y faire prospérer le troupeau. Ce dernier ne doit éprouver, pour me servir des expressions de Mr le Ministre, ni changement dans ses habitudes, son régime, sa nourriture, ni même dans son nom.¹⁵⁴⁰

Daurier explique que la culture est difficile du fait du parcellaire, les formes des pièces sont notamment en cause ainsi que la qualité variable du sol. Comme Bourgeois, il classe les sols en quatre catégories : les bonnes et moyennes terres « sont particulièrement propres à la culture du blé, des plantes racines, des oléagineuses et des fourragères¹⁵⁴¹ » ; les terres médiocres « peuvent recevoir des avoines, du sarazin et aussi des topinambours et des pommes de terre dans les pièces dont le sol est argilo-silicieux. La plupart de toutes ces terres conviennent à des pâturages spéciaux pour le troupeau¹⁵⁴² ». Depuis 1855, Daurier enrichit les terres de fumier, composts, guano, marnes pour reprendre la culture, à hauteur de 200 kg par hectare soit 10 tonnes pour les 50 hectares annuels amendés, soit près de 1 000 voitures de fumier. Il mène des expériences pour déterminer le meilleur intrant en 1859¹⁵⁴³.

Mais le retour de la nature parasite et de l'enchevêtrement des services et de leurs faunes respectives sur le même espace empêche une bonne culture selon Daurier¹⁵⁴⁴. Parmi la longue liste de problèmes, le directeur reproche aux chasses de geler les récoltes et les activités agricoles. Comme dans les époques précédentes, les fauchaisons sont retardées en fonction des

¹⁵³⁹ AN, 20160285/74 : projets de culture pour le Grand Parc impérial de Rambouillet, A Son Altesse, Madame la Comtesse de Bacciochi, 1861.

¹⁵⁴⁰ *Ibid.*

¹⁵⁴¹ AN, 20160285/389 : aperçu des dépenses et des recettes relatives aux cultures de la Ferme impériale et à celles des terrains annexés aux tirés de chasse, Rambouillet, 25 octobre 1856.

¹⁵⁴² *Ibid.*

¹⁵⁴³ *Ibid.* AN, 20160285/70 : expériences comparatives entre plusieurs engrais, Daurier, Rambouillet, 5 février 1859 : guanos du Pérou, engrais Binnes, engrais Penbrow, phosphates de chaux.

¹⁵⁴⁴ « Les services forestiers et des chasses sont enchevêtrés avec celui de la Ferme et des Bergeries. Les intérêts réciproques de ces services sont tellement opposés qu'ils ne peuvent se concilier utilement d'où il résulte qu'ils laissent tous deux beaucoup à désirer. Là se trouve l'application bien simple des dépenses anormales que l'on a toujours été obligé de faire et des pertes qui en ont été la conséquence », AN, 20160285/74 : Projets de culture pour le Grand Parc impérial de Rambouillet, A Son Altesse, Madame la Comtesse de Bacciochi, 1861.

éclosions des gibiers, tout comme les travaux des champs qui s'accumulent dans les moments autorisés restaurant une nouvelle fois le régime des capitaineries des chasses.

Il faut par exemple labourer la terre dans « le sens opposé à la pente naturelle du terrain en raison du parallélisme des tirés¹⁵⁴⁵ ». Les « terres des tirés dont les récoltes aux $\frac{3}{4}$ mangées, restent sur pied avec les plantes adventices dont les graines infectent les terres de la Ferme¹⁵⁴⁶ ». Les dégâts sont si importants – près de 50 166 francs en 1854 – qu'ils ne permettent pas de récolter assez de paille pour la litière des bâtiments. Les hommes de la bergerie sont autorisés à récolter des feuilles mortes, des fougères et des bruyères dans la forêt pour compenser ces pertes comme le font les paysans pour leurs étables¹⁵⁴⁷. Une pratique progressivement interdite pour les paysans voisins du domaine impérial puis républicain. Pour mettre fin à ces obstacles, Daurier propose la séparation des activités et des natures, en réaménageant entièrement le parcours de chasse des tirés, mais ce rêve de ferme modèle reste onirique, et le paradis de chasse prime sur le grenier à blé souhaité par la Bergerie d'État. Invité à visiter le domaine de Kern-er-Houët, Daurier en est empêché au dernier moment par le surgissement d'une maladie au sein du troupeau.

Il y a environ douze jours, tous les agneaux des deux sexes, au nombre de près de 240, ont été atteints subitement par une fièvre aphteuse-chancreuse, maladie éminemment contagieuse et d'une nature très meurtrière. J'ai eu recours aux lumières de Monsieur Delafond, Directeur de l'École impériale vétérinaire d'Alfort ; grâce à ses soins éclairés il a été possible de faire de suite la part de la maladie et de sauver le troupeau. Jusqu'à ce jour j'ai perdu dix-sept animaux [...] Le mal a commencé par les lèvres pour s'étendre ensuite à la partie interne de la bouche et de là aux poumons. La nutrition devenant impossible il a fallu s'ingénier pour imaginer des sondes qui permissent de distribuer à chaque sujet du vin de quinquina et des soupes grasses sous formes de panades. A l'exception de quelques béliers, le gros de la troupe entre en convalescence ; il ne me reste plus qu'à surveiller attentivement les individualités.¹⁵⁴⁸

Mais en 1861, les mérinos ne sont pas les seuls à être touchés par la maladie et le gibier succombe lui aussi au climat et aux conséquences environnementales de sa propre densité.

¹⁵⁴⁵ AN, 20160285/74 : projets de culture pour le Grand Parc impérial de Rambouillet, A Son Altesse, Madame la Comtesse de Bacciochi, 1861.

¹⁵⁴⁶ *Ibid.*

¹⁵⁴⁷ ADY, 6Q 128 : dossier extraction de 20,000 bottes de fougères pour le service de la Ferme Impériale – exercice 1860 ; les fougères sont extraites dans les bois de Gazeran et de la Haute-Tasse et en 1869, à la porte de Lamballe, la Pommeraie, remise carrée et dans le Petit Parc, ADY, 6Q 128 : Lettre à l'inspecteur des E&F de Rambouillet, 11 août 1869 ; Autorisation fait de prendre dans les fossés des avenues et autour des carrefours des bruyères, ADY, 6Q 128 : lettre à l'inspecteur, Paris, 18 février 1857 ; AN, 20160285/61 : lettre du sous-inspecteur des Forêts Ory Perrin, Rambouillet, 8 décembre 1849, autorise la bergerie à récupérer des feuilles mortes dans la futaie des Glacières et de la Sablière pour la litière des animaux.

¹⁵⁴⁸ AN, 20160285/74 : lettre du baron Daurier à la princesse Bacciochi, Rambouillet, 28 août 1861.

2. Machines, animaux et animaux-machines : la mécanisation et la zootechnie à Rambouillet

2.1. Les machines au paradis du gibier : la faneuse ou la peur cynégétique de la machine agricole (1861)

Sous le Second Empire, la bergerie connaît sa première mécanisation. Daurier rappelle l'introduction récente de la faux au domaine qui remplace la faucille comme pour la Beauce voisine dans les années 1850¹⁵⁴⁹. En 1857, on introduit un germinateur nutritif de Salles de la Magdeleine à Rambouillet¹⁵⁵⁰ : « le germinateur employé sur du sarrasin, de l'orge, des betteraves, et dans un terrain non fumé, a donné des produits identiques à ceux des récoltes dans un terrain fumé ». En 1859, deux décennies après les premiers essais dans le Nord de la France, on installe une machine à vapeur à la ferme, qui permet d'actionner des machines agricoles¹⁵⁵¹. En 1861, la bergerie acquiert une série d'instruments agricoles : une tonne à purin (400 francs), une bascule pour le bétail, 1 faneuse Nicholson (550 fr.), un râteau à cheval (280 fr.), une charrette à bras pour les cours (100 fr.), un grand réservoir pour le service de la machine à vapeur (600 fr.) et en 1863 un coupe-racine et un dépulpeur¹⁵⁵². Tous ces outils agricoles sont tractés par des chevaux de trait, dont l'effectif varie pendant la période : il y a 44 chevaux en 1862 et 20 en 1865, tous les animaux portent un nom distinctif et sont recrutés dans les races du Bourbonnais, de Léon et Ardennaise, les races Percheronne et Cauchoise étant les plus représentées¹⁵⁵³.

En 1861, deux gardes, Buisson et Dupré, et plusieurs femmes retirent des perdreaux et des faisandeaux morts des meules de foin après la coupe des prés avec la faneuse¹⁵⁵⁴. Les deux hommes font un rapport inquiétant à l'inspecteur de Violaine et au service de la Vénérerie. Le baron Daurier déclare « je suis en très bon termes [avec l'Inspecteur] et en parfaite entente pour tout ce qui peut être utile aux chasses de Sa Majesté¹⁵⁵⁵ », d'ailleurs « Mr de Violaine a vu fonctionner plusieurs fois la faneuse et a déclaré n'avoir rien vu dans sa marche qui puisse compromettre le gibier ; il s'étonnait même que l'on ait pu faire un rapport contre cet

¹⁵⁴⁹ « La meilleure manière [de récolter dans les tirés] serait de moissonner à la faucille ; cela se fait encore dans une partie de la France et se faisait partout avant l'invention de la faux », AN, 20160285/389 : lettre à Daurier, Paris, 19 août 1856. Chatelain, 1956 ; Specklin dans Duby, Wallon, 1976, p. 204-206.

¹⁵⁵⁰ AN, 20160285/70 : note, Rambouillet, 9 avril 1857.

¹⁵⁵¹ « Chaudière à vapeur de forme cylindrique à foyer intérieur et d'une capacité de 0,964 mètres cubes, puissance de 6 chevaux pour servir à donner le mouvement à divers appareils agricoles. (pression de 5 atmosphères) », AN, 20160285/72 : liasse machine à vapeur. Specklin dans Duby, Wallon, 1976, p. 199-207.

¹⁵⁵² AN, 20160285/73 : comptabilités, dépenses de l'année 1861. AN, 20160285/72 : lettre de Mangin, 11 juillet 1863.

¹⁵⁵³ AN, 20160285/74 : comptabilités année 1862. Voir le travail récent : Jarrige, 2023.

¹⁵⁵⁴ AN, 20160285/72 : rapport du sous-inspecteur Hutin à l'Inspecteur, Rambouillet, 5 juillet 1861.

¹⁵⁵⁵ AN, 20160285/72 : minute du baron Daurier au prince de la Moskowa, Rambouillet, 15 juillet 1861.

instrument ¹⁵⁵⁶». Le directeur se propose de faire une démonstration des instruments et d'inviter les officiers pour les rassurer.

Ainsi qu'on l'a porté à votre connaissance Monsieur le Premier Veneur, il existe une grande mortalité parmi le gibier à plume, qui est due je crois au développement d'un chancre ayant son siège dans la tête et qui envahit et attaque ensuite les intestins. On trouve partout des faisandeaux malades, dans les pièces de blé, d'orge, d'avoine comme dans les prairies artificielles.¹⁵⁵⁷

Ce n'est donc pas la nouvelle machine qui provoque la mort des gibiers mais des maladies qui les déciment. De plus, le perdreau et « le gibier bien portant s'éloigne[nt] toujours facilement de l'endroit où se trouvent réunis vingt travailleurs en mouvement continu et faisant un bruit qui s'ajoute à celui des instruments et du pas des chevaux¹⁵⁵⁸ ».

Cet événement rejoint un corpus littéraire et une série de réactions et sentiments face à la mécanisation du monde, étudiée par Leo Marx dans *Machine in the Garden*¹⁵⁵⁹. Pour les gardes-chasseurs, la faneuse est une menace tandis que pour Daurier et les agriculteurs la machine est un outil vecteur de progrès. En 1849, la première grande machine surgit à Rambouillet, il s'agit de la locomotive. Les forestiers s'inquiètent des incendies provoqués le long du chemin de fer qui vient couper la forêt de Rambouillet en deux massifs. Mais, rapidement le train va permettre de transporter les matériaux et d'approvisionner Paris en bois. Les princes, de Napoléon III à la V^e République, utilisent d'ailleurs le train comme moyen de transport et comme outil politique incarnant la modernité. Un train spécial est affrété par l'empereur pour les voyages de Rambouillet et les séries de Compiègne, puis par les présidents de la République. Ce symbole du progrès en marche ouvre de nouvelles voies aux acteurs de Rambouillet et rejoint un motif plus large de l'avènement de nouvelles machines au domaine, en France et au-delà. Ce sentiment est plus largement partagé par les zootechniciens, ces nouveaux savants spécialistes du bétail et de son industrie qui voient dans les animaux des machines à améliorer la nature et la société.

2.2. Le développement de la zootechnie de Rambouillet : construire, entretenir et perfectionner la machine-mérine à améliorer la nature (1840-1890)

Dans les années 1840-1850, une nouvelle discipline se forge, théorisée par des zoologues et des vétérinaires tels Émile Baudement, André Sanson et Charles Knoll¹⁵⁶⁰. Ces théoriciens ont foi dans les idéologies saint-simoniennes et emersonniennes et se font les « apôtres du

¹⁵⁵⁶ AN, 20160285/72 : lettre du baron Daurier, 11 juillet 1863.

¹⁵⁵⁷ AN, 20160285/72 : minute du baron Daurier au prince de la Moskowa, Rambouillet, 15 juillet 1861.

¹⁵⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁵⁹ Marx, 2000.

¹⁵⁶⁰ Émile Baudement (1816-1863), est professeur de zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie (1852-1863), Drouin, 1994. André Sanson (1826-1902) est vétérinaire diplômé de l'école d'Alfort (1848), membre de la Société d'anthropologie de Paris (1862-1902), après 1870, il est nommé professeur de zootechnie à l'école de Grignon et à l'Institut national agronomique.

progrès¹⁵⁶¹ » des productions animales par les sciences et les techniques¹⁵⁶². Ils poursuivent l'œuvre des Argonautes en mettant leur savoir au service de l'industrie, mais dénigrent l'empirisme des moutonniers pour constituer une science techniciste, moderne et productiviste autour de l'animal domestique¹⁵⁶³. Les zootechniciens sont des spécialistes de l'anatomie du bétail et approchent l'animal en techniciens des animaux, dont ils étudient l'armature (morphologie), les composants (anatomie), les mécanismes (physiologie) et les productions.

Ainsi, selon leur propre vision néo-cartésienne, l'animal n'est plus l'être-matière à élever et à gouverner, mais une « machine », dont il faut tirer « le plus grand profit possible¹⁵⁶⁴ ». « Ces machines organiques qui changent les végétaux en lait, viande, laine, œufs, soie. L'homme doit être la providence des espèces domestiques, il faut qu'il les protège contre les intempéries ; il faut qu'il règle leur nourriture, leur travail, leur accouplement, leur rendement¹⁵⁶⁵ » écrit Knoll en 1852. L'objectif du zootechnicien est de produire un animal industriel au bénéfice de l'État et des grands propriétaires. Rambouillet devient un lieu d'application des théories zootechniciennes. « C'est par l'appréciation ou la modification de l'individualité qu'il faut toujours commencer, pour arriver sûrement et promptement au but de l'entreprise zootechnique¹⁵⁶⁶ ». Puisque l'animal domestique est une machine, il faut pouvoir mesurer chaque composante pour améliorer chaque partie de l'individu, puis la race, l'espèce et l'industrie qu'il fournit.

Dès les années 1820, Bourgeois associe une série de calculs des consommations et l'idée de l'animal machine : « en général le mouton doit être considéré comme une machine à fumier nécessaire au cultivateur, et d'autant moins coûteuse qu'il consomme des fourrages qui seraient perdus s'ils n'avaient pas cette destination¹⁵⁶⁷ ». Bourgeois est l'un des rares à admettre que le mérinos est un mouton exigeant du point de vue alimentaire et financier. Un éleveur ne peut pas donner moins de 2,5 livres de fourrage (foin, luzerne, trèfle) par jour à un mérinos. Pour 180 jours de période en bâtiments, ce sera 450 livres ou 45 bottes, soit 6 fr 75c. de nourriture,

¹⁵⁶¹ Charles Knoll (1822-1869) est vétérinaire diplômé de l'école vétérinaire de Lyon, professeur de zootechnie à la ferme-école d'Olwiller (Haut-Rhin). KNOLL, 1852, p. vi.

¹⁵⁶² SAINT-SIMON, 1821 et 1823-1824 ; EMERSON, 1836 ; Charbonnier, 2020, p. 163-212.

¹⁵⁶³ *Ibid.* Ainsi ne peut-on confondre Daubenton, Gilbert, Carlier en « premiers zootechniciens » comme le fait Bourde, en 1967, puisque ces moutonniers revendiquent l'expérience comme un lieu de savoir primordial. Ici le contre-sens se mêle à une troublante quête des origines du champ zootechnicien qu'interrogent Landais et Bonnaire, 1996, p. 24

¹⁵⁶⁴ KNOLL, 1852, p. i-ii.

¹⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. ii.

¹⁵⁶⁶ SANSON, 1888, t. 2, p. 88.

¹⁵⁶⁷ AD91 52J 45 : *rapport d'une des deux sections de la commission nommée par la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, dans la discussion de la question d'importation des laines étrangères, ou réponse aux observations sur la production, le commerce et la fabrication des laines en France, publiées par une réunion d'agriculteurs, de marchands de laine et de fabricants, lu par M. Bourgeois, rapporteur de cette section, dans la séance du 6 mars 1829*, Versailles, p. 18.

à quoi s'ajoute le paiement du berger. Le mérinos est donc un animal d'élevage et un animal-machine réservé aux riches éleveurs des bassins céréaliers.

Dans les années 1830-1870, les directeurs développent et systématisent la pratique des calculs, des mesures et des comptages du nombre d'animaux, de leurs performances individuelles et populationnelles¹⁵⁶⁸. Dans les carnets d'agnelages, les bergers notent à partir de 1840 la morphologie individuelle de chaque agneau et établissent des types morphologiques, notamment autour de l'apparence de la laine. Un agneau est « un peu plissé, un peu poilu, épaules larges » tandis qu'un autre se distingue par une « grand tête, épaules et queue large, tache rousse au haut de l'oreille droite, un peu plissé, des yeux et cils rouges¹⁵⁶⁹ ». On note en particulier ceux qui divergent : les noirs, les désarmés c'est-à-dire les sans cornes, les tachetés et bigarrés, sont éliminés dès la naissance car non-conformes à l'idée de la race mérinos, qui doit avoir la laine fine, peu jarreuse et blanche. La photographie, les images et la presse permettent de diffuser cette image du bon mérinos de Rambouillet, standard de la race.

On suit et on contrôle leur reproduction, leur alimentation, et toute leur existence¹⁵⁷⁰. On divise la population du troupeau par sexe et par classe d'âge pour affiner le suivi et les estimations. La vie des animaux est réglée par des normes de productivité, de consommation et de rendements. Les pratiques traditionnelles remontant au moins à la monarchie de Juillet sont poursuivies : on tue les animaux dès qu'ils ont atteint un âge trop avancé (8 ans pour les brebis, 3 pour les béliers). En 1858, le troupeau de mérinos consomme 140 tonnes de paille (1 800 fr.), 190 t. de fourrages secs (4 400 fr.), 53 t. de fourrages verts (1 070 fr.), 1 210 hectolitres d'avoine et 280 hL d'orge (1 781 fr.), 61 quintaux métriques de sons (1 037 fr.), 2300 hL de betteraves (2 760 fr.) soit une dépense de 40 687,37 fr., sans compter la création de prairies et les travaux de drainage (13 000 fr.)¹⁵⁷¹.

Les tableaux de consommation renseignent sur la réflexion en cours sur les animaux domestiques. Les savants et les propriétaires cherchent à quantifier au maximum les dépenses et les recettes, à déterminer le régime alimentaire, à l'évaluer et à prévoir les achats de fourrages mais aussi à optimiser le cycle de production : inutile de donner plus et de dépenser plus, si l'animal peut s'en passer. Inversement, il faut faire tourner convenablement le transformateur

¹⁵⁶⁸ Les populations du cheptel mérinos sont enregistrées à partir de la Révolution (v. 1791) voir : ADY, 6Q 126-127 et AN, 20160285/440-444 : état des individus du troupeau (1829-1841), et l'on peut suivre de manière systématique le cheptel des années 1850 à 1970. Le problème de la conservation des documents influence la chronologie.

¹⁵⁶⁹ ABN : carnet d'agnelage 1840-1841 : état des agneaux nés en novembre-décembre 1840 et janvier 1841.

¹⁵⁷⁰ L'état de consommation du troupeau est suivi depuis au moins 1830 et se systématise avec le développement de la zootechnie (1850-1975) : AN, 20160285/43-167 : comptabilité pour 1831, 1850 ou 1858 par exemple ; AN, 20160285/455-467 : consommation alimentaire des troupeaux de la ferme de Rambouillet (1845-1975)

¹⁵⁷¹ AN, 20160285/70 : nourriture du bétail.

de fourrages, notamment dans une ferme où la culture fourragère se fait manger par d'autres animaux que le bétail. Les animaux n'apparaissent plus comme des individus mais comme des parts à nourrir. En janvier 1861, ce sont ainsi les parts de 821,5 chevaux ; 124 vaches ; 3 361 béliers ; 15 876 brebis ; 6 355 agneaux qui consomment 27 326 kg de paille, 19 423 kg de luzerne, 5 945 kg de trèfle, 3 660 kg d'orge, 24 669 kg d'avoine, 350 kg de pommes de terre, 10 445 kg de sons, 789 kg de betteraves, 85,80 kg de carottes, 1 250 kg de seigle, 5 954 kg de vesces et fourrages, 600 kg de blé, et 3 747 kg de paille¹⁵⁷².

Il est paradoxalement difficile de suivre la conduite de troupeau car la transmission des pratiques reste orale. On obtient tout de même des informations, pour 1855, du fait du printemps froid qui retarde la pousse des fourrages et le pâturage du troupeau. Ce retard influe sur la seconde étape de l'année qu'est la tonte, qui n'a lieu qu'en juillet : « le retard a été dû à la difficulté de se procurer des tondeurs, qui ne se sont mis en campagne qu'au moment de la chaleur et aussi pour faire voir aux visiteurs les bêtes avec la laine à dos¹⁵⁷³ ».

À la fin de l'Empire apparaît un nouvel outil de contrôle du troupeau : les registres-matricules. Ces documents permettent de suivre chaque individu sorti de Rambouillet à partir de 1858 pour les brebis et 1865 pour les béliers et brebis, jusqu'en 1973. Ce sont ainsi 19 151 mérinos répartis en 9 362 béliers et 9 789 brebis qui sont enregistrés dans ces documents (voir outil). Alors que le mérinos de Rambouillet est la première race mérinos fixée en France, elle n'a jamais eu de *flock-book*. Les savoirs oraux et pratiques des directeurs et bergers, le nom et la réputation historique du troupeau et les certificats d'origines jouent le rôle certificateur racial et de pureté des animaux rambolitains. Les registres-matricules sont toutefois l'équivalent de ces livres de race, car ils permettent de suivre les généalogies de chaque mérinos né à Rambouillet, son père et sa mère et son devenir : vente, achat, abattage, raison de la mort, avec les dates de naissance et de sortie du troupeau. Grâce aux registres il est possible de suivre les parents des mérinos et donc par extension la généalogie et les circulations des animaux. On suit aussi les périodes d'agnelage qui évoluent légèrement depuis 1786 (s'étendant de novembre à janvier), confirmant le maintien d'une partie du calendrier espagnol dans la conduite du troupeau rambolitein, l'agnelage à cette période étant un vestige de la pratique de la transhumance¹⁵⁷⁴. Ces registres et les correspondances dévoilent également la nouvelle trajectoire de la bergerie impériale, celle d'une ferme coloniale.

¹⁵⁷² AN, 20160285/73 : état de consommation du bétail, janvier 1861.

¹⁵⁷³ AN, 20160285/67 : rapport du service journalier du Berger chef, 1855. Pour les autres années : Tonte : 1^{er} au 8 juin 1850, en 1854 : fin juillet, en 1855, en juillet ; du 9 au 13 juin 1857 ; en 1858 du 25 au 27 mai et le 13 juillet ; en 1859, du 30 mai au 5 juin, en 1860, terminée le 30 juin ; en 1865, du 20 au 25 mai : AN, 2016085/67-77.

¹⁵⁷⁴ AN, 20160285/444 : arbres généalogiques, états signalétiques, états de lutte et de pesée des béliers, 1850-1930.

IV. La bergerie et le mérinos de Rambouillet dans les colonies : les néo-Rambouillet et le second empire mérin (1840-1960)

1. De la bergerie impériale à la ferme-station coloniale

1.1. Rénover le capitalisme mérin à Rambouillet et dans les colonies

Avec le Second Empire, une nouvelle phase de mérinisation prend son essor. Le *foreland* rambolitaïn s'étend alors en France, en Europe et dans quelques colonies comme l'Afrique du Sud et les États-Unis. La mérinisation des cheptels français ralentit, comme le confirme Louis Moll (1809-1880), agronome et zootechnicien, professeur d'agriculture au conservatoire des Arts et Métiers, qui dresse le bilan de la première mérinisation française à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1867 :

La Bergerie impériale de Rambouillet a grandement contribué à cet heureux mouvement, donc elle a eu l'initiative et en quelque sorte la direction. On peut dire que le type Rambouillet, qui domine plus ou moins dans les magnifiques troupeaux de la Brie, du Châtillonnais, de la Beauce, est aujourd'hui, au point de vue économique et pour les riches pays à troupeau de la zone viticole, le type le plus parfait qui existe du mouton à laine fine.¹⁵⁷⁵

D'après l'enquête de 1864, sur les 35 millions de bêtes à laine françaises, 26 millions sont des mérinos, attestant de la mérinisation large du troupeau¹⁵⁷⁶. La compilation des chiffres des procès-verbaux des ventes de 1793 à 1853, permet d'identifier les régions les plus mérinisées à partir de Rambouillet. En premier lieu, c'est l'Île-de-France avec 2 625 mérinos dont 489 achetés dans la Seine, 529 dans la Seine-et-Marne et 691 en Seine-et-Oise et 210 dans l'Oise. La Beauce vient ensuite avec l'Eure-et-Loir et 932 mérinos achetés et le Loiret et ses 125 animaux, puis s'ajoutent la Champagne avec l'Aisne et ses 99 animaux, le Châtillonnais avec les 95 mérinos de la Côte-d'Or. La Normandie est aussi une acheteuse, avec 120 animaux vendus en Seine-Inférieure (voir outil).

Plus largement, autour des établissements d'État, les mérinos ont bénéficié d'une grande diffusion, devenant le noyau de races régionales : la métisse de Beauce, les mérinos de Brie, la Mauchamp et la Gevrolles, puis celles du Châtillonnais, du Soissonnais, de Champagne¹⁵⁷⁷, l'Est-à-laine entre France et l'Allemagne dans le Nord-Est, le mérinos d'Arles qui est la seule transhumante et en Languedoc-Roussillon, Perpignan a permis de métisser les brebis¹⁵⁷⁸. Les mérinos et leurs métis ont notamment conquis les territoires des bassins céréaliers et permis l'intensification des productions agricoles. De 1858 à 1882, en France, les superficies des prairies artificielles (+32%) et des cultures fourragères augmentent et « les terres consacrées à

¹⁵⁷⁵ MOLL, 1867, p. 14-15.

¹⁵⁷⁶ AN, 20160285/511 : effectif des animaux en France dans les 89 départements (1864).

¹⁵⁷⁷ *L'Union Ovine*, novembre 1929, p. 29.

¹⁵⁷⁸ GOSSIN, 1858, p. 338.

nourriture du bétail s'étendent sur près de 10,5 millions d'hectares contre moins de 8 millions 30 ans plus tôt¹⁵⁷⁹ », ce qui permet l'essor de l'élevage.

Les statistiques confirment la provincialisation du mérinos et du mouton lié aux systèmes céréaliers : « en 1862, 50% des effectifs ovins français sont fixés dans 17 départements, dont 13 situés dans les plaines ou bas-plateaux du Nord de la Loire¹⁵⁸⁰ ». Dans les années 1840-1860, le cheptel ovin français atteint sa population maximale avec 32 millions de têtes en 1840, 33 millions en 1852 puis 29 millions en 1862¹⁵⁸¹. La population ovine chute ensuite au fil de l'essor des colonies à moutons que la bergerie impériale puis républicaine de Rambouillet fournit à partir de 1860.

Le 5 janvier 1860, *Le Moniteur* publie une lettre de Napoléon III au ministre Fould annonçant la suppression des droits sur les laines ainsi que d'autres mesures de libéralisation des échanges agricoles. Une série de traités de commerce est signée avec la Grande-Bretagne (1860), la Belgique (1861), la Prusse (1862), l'Italie (1863), la Suisse (1864), la Suède, les Pays-Bas, l'Espagne (1865), l'Autriche et le Portugal (1866) ouvrant ainsi le potentiel commercial de la France et de Rambouillet¹⁵⁸². Les éleveurs des Suds coloniaux et postcoloniaux ont importé des mérinos d'Espagne après la Révolution française et l'Empire. Après plusieurs décennies de travail à partir de ces souches espagnoles, nombre de colons-éleveurs d'Amérique du Sud, d'Australie, du Cap (Afrique du Sud) souhaitent améliorer et affiner la laine de leurs troupeaux. Ils trouvent à Rambouillet la source pour repurifier leurs mérinos : d'une bergerie nationale et européenne, la bergerie impériale devient une ferme coloniale en métropole¹⁵⁸⁴.

Dans ce contexte de libéralisation du commerce et de chute des ventes aux enchères, le baron Daurier décide de supprimer ce système commercial pour passer à un système de ventes de gré-à-gré suivant une voie protocolaire : les demandes d'achat passant alors du directeur au ministre jusqu'à l'empereur¹⁵⁸⁵. Le contrôle ministériel et princier des ventes de mérinos n'entrave pas la libéralisation des échanges à Rambouillet. Des éleveurs de tous les empires viennent s'y approvisionner. Pour dynamiser les revenus et faire venir les acheteurs, le directeur Daurier procède de plus à la restauration de l'image de la bergerie impériale. Il modernise l'image de la race du mérinos de Rambouillet par une campagne iconographique et photographique.

¹⁵⁷⁹ Desert, dans Duby et Wallon, 1976, p. 246.

¹⁵⁸⁰ Rieutort, 1995, p. 30.

¹⁵⁸¹ Jussiau, Montméas et Parot, 1999, p. 295 ; *Revue Ovine, Organe officiel de l'Association des anciens Élèves des Ecoles techniques d'Élevage Ovin*, n° 1, 15 septembre 1945, p. 3.

¹⁵⁸² Desert, dans Duby et Wallon, 1976, p. 233.

¹⁵⁸⁴ MOLL 1867, p. 16 ; Rieutort, 1995, p. 35 ; Barjon, 2004.

¹⁵⁸⁵ AN, 20160285/216 : lettre du baron Daurier, Rambouillet, 30 mai 1864.

1.2. Forger la nouvelle réputation moderne, impériale et coloniale de Rambouillet : le baron Daurier et les acheteurs

Après Neufchâteau et le Consulat en son temps, Daurier et le Second Empire utilisent l'image comme un outil pour moderniser l'identité de la race mérinos et de la Ferme de Rambouillet. Le 30 mai 1855, le photographe Nadar, missionné par le ministre de la Maison de l'empereur, se rend en train à la Bergerie impériale pour prendre des photographies des béliers n° 619 et 820 et les brebis n° 1031 et 1172¹⁵⁸⁶. Le cliché est réalisé sur le modèle des peintures de Maréchal de l'an IX.

L'état de la technologie photographique ne permet pas de prendre les animaux en mouvements, et les mérinos se montrent difficiles à contrôler : ils gênent le photographe qui se plaint des « pertes de temps [et] de produits occasionnés par la nécessité de multiplier les épreuves [photographiques]¹⁵⁸⁷ ». L'instabilité des sujets animaux et l'impuissance du photographe à les contrôler se lisent d'ailleurs dans le mauvais cadrage de la photographie, qui laisse apparaître le hors-champ constitué par un fond de draps blancs, qui se trouve lui-aussi immortalisé légèrement de travers avec les mérinos. Nadar s'est d'ailleurs déplacé du centre pour prendre le cliché en suivant la brebis, tandis que le bélier passe derrière et détourne la tête en fixant un coin opposé, rappelant ainsi que les animaux ont toujours un mot à dire. Ce programme iconographique est poursuivi par le peintre Giuseppe Palizzi en 1857 et par le photographe de l'empereur Léon Crémère en 1866¹⁵⁸⁸.

La photographie et plus largement les images de mérinos circulent dans l'imprimé et participent à la modernisation de la réputation du mérinos de Rambouillet. En effet, la photographie est un outil impérial, incarnant la modernité technique même si en la matière les Britanniques en ont bien plus développé l'usage¹⁵⁸⁹. Contrairement à la peinture, elle n'est plus une représentation esthétique seulement de l'animal, mais elle est conçue comme une reproduction scientifique du réel : un moule en instantané qui refléterait le vivant. Objectons que précisément en figeant le vivant, la photographie transforme l'objet qu'elle pense fixer « pour toujours » ou pour longtemps et ne donne à voir qu'un point de vue momentané. Elle participe en outre de la fixation des races aux XIX^e-XX^e siècles, dans un processus accru de

¹⁵⁸⁶ AN, 20160285/67 : lettre de F. Tournachon dit Nadar, au baron Daurier, Paris, 28 mai 1855 ; AN, 20160285/645 : Brebis mérinos-Rambouillet, photographiée le 30 mai 1855, la 70^e année de l'importation faite en 1786, 20,1 x 29 cm.

¹⁵⁸⁷ AN, 20160285/67 : lettre de A. Tournachon dit Nadar, au baron Daurier, Paris, 28 mai 1855.

¹⁵⁸⁸ AN, 20160285/68 : lettre de Vicaire, Paris, 23 mai 1856 ; Compiègne, musée Vivenel : Giuseppe Palizzi, *Brebis mérinos*, 1857, huile sur toile, L. 44; *Trois Béliers mérinos de la bergerie de Rambouillet*, 1857, huile sur toile ; AN, 20160285/646 : brebis mérinos-Rambouillet, n° 43 prise le 17 mars 1866, la 80^e année de l'importation, 17,3 x 22,3 cm. AN, 20160285/647 : béliers mérinos-Rambouillet, n° 929, né le 18 novembre 1863, photographié le 17 mars 1866, la 80^e année de l'importation, 18 x 22,8 cm.

¹⁵⁸⁹ Foliard, 2020.

normalisation, de standardisation, de racialisation de tous les êtres vivants domestiques au XIX^e siècle sous l'égide de la zootechnie.

Les races ne se perfectionnent qu'à l'aide d'une alimentation appropriée et constante, un choix persévérant de reproducteurs dans une même vue, la sélection de ces reproducteurs dans un même sang. C'est ainsi seulement que se forment les races fixes, constantes, certaines dans leur action, immuables dans leur type, ce que j'ai appelé les espèces zootechniques.¹⁵⁹⁰

Les zootechniciens pensent la race en termes fixistes : la généalogie et la morphologie des animaux doivent rester les mêmes d'une génération à l'autre et dans la pureté du sang (consanguinité). La race devient l'incarnation même de la conservation de la nature. Le mérinos de Rambouillet incarne ce double dispositif de la forme et de la généalogie, par la systématisation des certificats d'origines des animaux vendus, qui précisent l'ascendance de l'animal acheté et donc sa pureté raciale¹⁵⁹¹. La forme est contrôlée par la sélection des béliers et brebis, de la reproduction jusqu'à la naissance de l'animal. Les bergers d'État éliminent ou sauvegardent les bons animaux répondant au type ou standard : un bélier mérinos noir ou sans cornes, parmi d'autres critères, est éliminé. Ce modèle est diffusé progressivement via les *flock-books* et les livrets généalogiques qui veillent à contrôler les générations et à établir des races en vases clos. Il faut ensuite contrôler la pureté des reproducteurs et de leurs produits pour conserver le type, la forme, le standard et l'esthétique voulus¹⁵⁹².

En parallèle, Daurier s'attache à diffuser la réputation, le nom de la race et de l'établissement en participant aux expositions universelles de Paris en 1855, à l'exposition agricole du Danemark en 1863, à l'exposition agricole générale industrielle de Stettin en Allemagne (16-21 mai 1865), et à nouveau à Paris pour l'exposition universelle en 1867¹⁵⁹³. Les diplômes viennent consacrer l'excellence de l'art, de l'élevage et du mérinos français. Le Rambouillet » est « un idéal », le « plus parfait des moutons à laine fine¹⁵⁹⁴ ». À travers tous ces dispositifs, Daurier forge une nouvelle réputation et une nouvelle mission à Rambouillet et ses mérinos, à la fois moderne et impériale, historique et coloniale, qui fait écho au projet de Geoffroy-Saint-Hilaire de domestication des mondes.

Avec l'augmentation de la demande commerciale, la population de mérinos de Rambouillet s'accroît sous le Second Empire, passant de 600 têtes en 1851-1853, à plus de 1 000 têtes à partir de 1864 avec près de 100 béliers et 500 brebis reproducteurs, et plusieurs centaines de

¹⁵⁹⁰ BAUDEMONT, 1868, p. 98.

¹⁵⁹¹ AN, 20160285/215 : certificat d'origine du bélier n° 818 délivré à Monsieur Bouvet, propriétaire à Montevideo, 17 novembre 1864.

¹⁵⁹² Voir les travaux de Patricia Pellegrini, 1995 et 2014.

¹⁵⁹³ AN, 20160285/67 : exposition universelle de 1855 ; AN, 20160285/75 : exposition de 1865 ; AN, 20160285/77 : exposition de 1867 ; MOLL, 1867 ; DE JOUVANCE, 1870.

¹⁵⁹⁴ AN, 20160285/75 : diplôme du 2 juillet 1863, signé E. Fomerbech, président de l'Assemblée agricole générale de 1863, signé par le chef de la division des établissements agricoles de la Couronne et par le dauron Daurier, reçu à Rambouillet le 8 octobre 1863.

jeunes animaux destinés à la vente. Cet effectif se maintient jusqu'en 1892¹⁵⁹⁵. Cette offre commerciale et animale permet de fournir les colons et éleveurs des empires européens qui viennent à Rambouillet, attirés par la qualité et le prestige de l'animal.

2. Une station coloniale en métropole : Rambouillet, les empires et les « néo-Rambouillets »

Les histoires de la Bergerie nationale de Rambouillet sont pour le moment orientées par des récits globaux ou a-coloniaux, niant la violence du mouvement colonial par le récit d'un « ordre agraire pacifique¹⁵⁹⁶ ». Ce motif est renforcé par l'imaginaire de la pastorale ovine : loin d'être les doux agneaux de la mondialisation, les mérinos sont les fers de lance de la colonisation et d'une série de modernisations impérialistes basées sur la destruction des sociétés « indigènes » et de leurs modes de vie, ainsi que de leurs élevages et de leurs animaux. L'essor national et international de la bergerie, impériale puis nationale (1850-1960), est avant tout colonial et postcolonial¹⁵⁹⁷. Ce récit datant du bicentenaire de la Bergerie nationale (1986) se situe à la lisière de cet imaginaire :

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, l'Uruguay et l'Afrique du Sud avaient développé, depuis la fin du XVIII^e siècle et surtout au début du XIX^e siècle, un élevage ovin lainier extensif, de type *ranching*, sur de vastes espaces naturels de prairies ou de steppes. Ces nouvelles régions d'élevage étaient occupées avant la colonisation, par des populations indigènes peu nombreuses qui ont été éliminées ou repoussées par le pouvoir politique, appuyé éventuellement par la force armée, dans les secteurs les moins hospitaliers.¹⁵⁹⁸

Cet argument largement erroné de la colonie comme « désert » humain et technique se cumule à l'idée que ces sociétés auraient été effacées de la carte. D'une part, aucun des espaces géographiques cités ne répond à une définition aussi simple et naturalisant de l'État-nation, et de l'autre, aucun de ces espaces n'est naturel, puisqu'ils sont cultivés avant la rencontre des colons européens avec ces lieux depuis des milliers d'années par différentes sociétés. D'ailleurs, certaines communautés élèvent parfois du bétail depuis des millénaires comme en Afrique ; ou depuis plusieurs siècles, dans les anciens territoires espagnols comme chez les Dinés (Navajos) et plus largement dans l'Ouest étatsunien. Enfin, les politiques privées et d'État de conquête ne parviennent pas à exterminer toutes les populations indigènes et aborigènes et à « vider l'espace ». Les confrontations coloniales sont ponctuées de massacres, de déportations mais aussi de rencontres et d'associations asymétriques qui continuent aujourd'hui entre ce *statu quo* colonial et post-colonial.

¹⁵⁹⁵ ABN, registres-matricules pour les béliers et les brebis mérinos de Rambouillet.

¹⁵⁹⁶ Jacoby, 2020, p. 478.

¹⁵⁹⁷ Pour l'histoire a-coloniale de Rambouillet et du mérinos : Franck et Stéphan, 1986 ; Lang, 2018 ; Cornu et Pinoteau, 2021 ; Pedent, 2011 ; Kirkpatrick et Bridle 2007.

¹⁵⁹⁸ BOUTONNET J. P., *Le rôle économique et social du mouton dans le monde*, Bicentenaire de la Bergerie nationale, Franck et Stéphan, 1986 et Rieutort, 1995, p. 35-36.

Les Aborigènes, les éleveurs-bergers africains ou les Amérindiens sont associés au projet d'élevage colonial, quand ils ne se sont ou ne se font pas auparavant et par eux-mêmes des éleveurs. Ils deviennent des bergers dans les fermes coloniales et sont même des éleveurs autonomes jusqu'à leur mise en réserves. L'essor du mérinos et par conséquent de la bergerie de Rambouillet a pour base la conquête coloniale, la dépossession, la mise en parc et la tentative de destruction des populations indigènes par les armes et l'acculturation dans les réserves, les écoles et les stations coloniales.

Nous entendons ici poursuivre les travaux d'histoire environnementale du mouton et du mérinos en particulier en situant l'une de ses bases stratégiques qu'est la station métropolitaine de Rambouillet et son effort commercial et politique¹⁵⁹⁹. Sans reprendre la thèse de la criminalisation du mouton d'Elinor Melville et du bétail en général, il s'agit d'amorcer à la suite d'Hélène Blais, Richard White, Marsha Weisiger, William Cronon, Andrew Gulliford, Vasant Saberwal, Diana Davis et William Beinart une histoire environnementale de la colonisation ovine des territoires, des moutons et des élevages par le mérinos de Rambouillet. Alfred Crosby dans *Ecological Imperialism* évoque la transformation et les conséquences environnementales de la conquête coloniale. Il désigne par le concept de « néo-Europes » les environnements modifiés par les plantes, les animaux, les pathogènes, les pratiques culturelles européennes. La « station » de mérinos et l'école de bergers de Rambouillet sont une matrice et un pôle des politiques agricoles autour du mouton, que ce soit en métropole pour les années 1780-1830 ou dans les colonies entre 1850 et 1960¹⁶⁰⁰. En envoyant ses mérinos à travers les mers, elle est aussi à l'origine de « néo-Rambouillet(s) », c'est-à-dire de natures modifiées par le mérinos et son système d'élevage.

Loin d'être vertical, l'impérialisme écologique transforme en retour les agents européens. En suivant chaque trajectoire, chaque régime d'acclimatation, chaque tentative, chaque itinéraire, chaque mérinisation, chaque modernisation, il s'agira de « provincialiser » le récit et d'éviter de reproduire celui de l'ordre agraire pacifique que peut relayer l'histoire globale¹⁶⁰¹. Car comme pour la France, le mérinos de Rambouillet, animal des capitalismes et des empires,

¹⁵⁹⁹ Weisiger, 2009, elle utilise 1 898 fois le terme *Navajo*, 845 fois le mot *diné*, 386 fois le mot *indian*. Gulliford, 2018 utilise 93 fois le mot *native*, 9 fois le terme *indigenous* ; 55 fois le mot *native* (partagé en espèces endémiques et peuples natifs), 47 fois le mot *indian*, 47 fois le mot *navajo*, 8 fois *apache*, 1 fois *choctaw*, 1 fois *cherokee et les minorités euro* : 186 fois le mot *basque*, 91 fois *mexican*, 72 fois *spanish*.

¹⁶⁰⁰ Melville, 1994 ; White, 1988 ; Davis, 2012 ; Cronon, 2009, p. ix ; Saberwal, 1998 ; Crosby, 2004. La station est pensée comme une ferme expérimentale, modèle et amélioratrice. Tourte, 2019 ; Blais, 2023. La création et la trajectoire des écoles de berger renforcent ces dynamiques coloniales et impériales entre 1871 à 1895, puis de 1921 à la décolonisation. De nombreux élèves bergers sont tantôt des futurs bergers des colonies tantôt des « indigènes » formés dans l'école impériale rambolitaïne.

¹⁶⁰¹ Mathis, 2015 ; Chakrabarty, 2009 ; Subrahmanyam, 2014 ; Hartog, 2009.

n'est qu'un acteur provincial qui est confronté par ses acclimateurs aux limites sociales, politiques, culturelles et écologiques de ces nouveaux mondes.

Pour formuler la première étape d'une histoire du mérinos comme acteur des colonisations, nous avons retenu le cas de l'Algérie afin d'évoquer le complexe d'État de colonisation française des agricultures et des élevages. Le cas du Siam et de Hawaï offrent des exemples de don et contre-don princiers. Ils illustrent les enjeux du voyage tant pour les hommes que pour les bêtes. Le cas de Jean-Baptiste Colleau montre ensuite l'existence d'un prolétariat agricole et du progrès en colonisations, avec des ouvriers-experts circulant entre métropole et empires. L'exemple de l'Australie permet de s'intéresser au savoir-faire britannique en matière d'acclimatation et d'élevage coloniaux. Ce premier tableau de la mérinisation coloniale et d'un empire du mérinos – déjà amorcé dans d'autres travaux¹⁶⁰² – est non-exhaustif : il manque une approche par les archives encore conservées dans les espaces coloniaux qui exigent une recherche à part entière. Cette histoire de Rambouillet par Rambouillet est poursuivie dans le chapitre suivant et n'est qu'une étape dans un projet plus large autour de l'histoire environnementale de l'élevage en colonies.

2.1. Le rêve de l'Algérie mérine : une théorie pratique de la restauration de la nature coloniale dégradée par les Indigènes

Le 14 juin 1830, l'armée française débarque à Sidi-Ferruch près d'Alger. La conquête coloniale de l'Afrique du Nord est poursuivie sous la monarchie de Juillet. Le 23 décembre 1847, le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, reçoit la reddition de l'émir Abdelkader. La conquête militaire s'accompagne de politiques de peuplements. Une administration coloniale et militaire est mise en place. De grands propriétaires et des colons s'approprient le sol, en particulier sur le littoral. En décembre 1848, l'Algérie conquise devient un département français. Le 16 octobre 1852, Napoléon III rend sa liberté à l'émir, jusqu'alors emprisonné à Amboise. Sous le Second Empire, une grande partie de l'actuelle Algérie est conquise et pacifiée malgré des insurrections en Kabylie (1857). L'empereur visite l'Algérie à deux reprises en 1860 et en 1865. Dans le sénatus-consulte du 22 avril 1863, Napoléon III vise à rétribuer une partie des territoires des tribus. En parallèle, sur le domaine de l'État et sur les fermes des grands colons, l'empereur et les savants de l'Empire développent une politique agricole où le mérinos doit jouer son rôle d'améliorateur.

Émile Baudement, professeur de zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie au Conservatoire impérial des Arts et Métiers (1852-1863), propose une série d'arguments qui servent de socle théorique à la nouvelle mission que l'État souhaite donner à Rambouillet à

¹⁶⁰² Devred 2022 et 2023 et Painvin, 2021.

partir de 1850. Publié en 1868, son ouvrage *Les mérinos* permet de comprendre comment se forge le deuxième complexe zootechnique du mérinos dans la France impériale. Le zootechnicien associe les Arabes, le mérinos et son élevage dans une histoire du progrès et de la civilisation entre Espagne et Afrique du Nord.

Personne n'ignore ce que l'Europe leur [les Arabes] dut dans les sciences et dans les arts ; durant leur longue domination, du huitième au quinzième siècle, l'agriculture et l'industrie de l'Espagne prirent dans leurs mains de merveilleux développements. Ils enseignèrent la méthode des irrigations et les arts mécaniques ; ils établirent des métiers à filer, et des ateliers de teinture ; ils installèrent l'industrie lainière, fabriquèrent des tapis, des draps, des serges, des tissus de toutes sortes, les plus fins de l'univers, [...]. L'Espagne fut complétée : en restant agricole, elle devint manufacturière et commerçante.¹⁶⁰³

Selon Baudement, les Arabes sont les faiseurs de la race des mérinos en échangeant les animaux entre péninsule ibérique et côtes nord-africaines. Pour tenter d'identifier le berceau originel de la race, Baudement étudie « une nombreuse collection d'échantillons de laines, recueillis il y a quelques années parmi les tribus arabes de notre Algérie¹⁶⁰⁴ ». Dès 1853, une commission est créée par le ministre de la Guerre « pour examiner les questions qui se rattachent à l'amélioration des races bovines et ovines de l'Algérie¹⁶⁰⁵ ». Baudement en est le rapporteur. Le vétérinaire militaire Bernis a fait récolter 1 408 échantillons de laines de moutons et c'est à partir de cet inventaire que Baudement souhaite donner « l'image la plus complète et la plus fidèle de la production algérienne [...] d'un pays que nous regrettons, pour la plupart, de n'avoir pas étudié *de visu*¹⁶⁰⁶ ». Baudement essaye ensuite de replacer les échantillons sur des cartes de l'Algérie¹⁶⁰⁷.

Dans sa quête des origines de la toison d'or mérine, le savant situe la source originelle dans la régence de Tunis et même de l'ancienne Carthage, ancienne colonie phénicienne.

Depuis la conquête arabe [de l'Espagne], les pratiques de l'élevage sont restées dans un état stationnaire tout à fait primitif qu'il faudrait changer pour améliorer les laines. C'est précisément ce changement que les Arabes d'Espagne auraient opéré ; c'est par là qu'ils seraient supérieurs aux Arabes d'Afrique, comme la race ovine d'Espagne serait devenue supérieure aux moutons africains, tout en étant du même sang.¹⁶⁰⁸

Selon le zootechnicien, il y aurait trois hypothèses de formation du mérinos.

Suivant la première, cette race ne serait que la race des temps anciens, progressivement améliorée par tous les possesseurs du sol et en dernier lieu par les Arabes. D'après la seconde, la race mérine commencerait aux Arabes qui en auraient tiré la souche d'Afrique et l'auraient perfectionnée par un élevage bien entendu, encouragés par les résultats industriels qu'ils obtenaient. Si l'on en croyait la troisième, cette race proviendrait de croisement entre les moutons à laine fine des temps anciens et les moutons à laine fin des Arabes.¹⁶⁰⁹ [...]. La race mérine se montre à nous comme le résultat d'une sélection intelligente, poursuivie par tous les possesseurs successifs du sol, pendant des siècles, sous l'inspiration d'une même idée, celle de la production de la laine fine, et arrivant au but sous les Arabes. Cette race est de sang antique et pur ; elle est, par conséquent, puissante par son atavisme. Je ne lui connais d'égale, sous ce rapport, que la race des chevaux arabes. Et ce qui prouve cette pureté, cette ancienneté, cette puissance [...] c'est que la race mérine

¹⁶⁰³ BAUDEMONT, 1868, p. 93.

¹⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 95.

¹⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 167.

¹⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 167.

¹⁶⁰⁷ Latour, 2001, p. 33-82.

¹⁶⁰⁸ BAUDEMONT, 1868, p. 167.

¹⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 96.

s'est maintenue avec ses caractères dans toutes les conditions les plus diverses de climat et d'élevage ; en Suède comme à la Nouvelle-Hollande, au Cap de Bonne-Espérance comme dans l'Amérique septentrionale, à la bergerie comme en transhumance. C'est qu'elle a traversé les temps les plus difficiles de l'histoire d'Espagne, sans s'altérer. C'est qu'elle s'est conservée la même quand les pratiques établies par l'intelligence des Arabes ne se perpétuèrent plus que par la routine, quand, de toutes les branches de l'agriculture négligée, l'élevage des moutons fut celle qu'on négligea peut-être davantage. A ces titres, la race mérine ajoute celui d'être une race vraiment industrielle.¹⁶¹⁰

Après cet exposé des origines, le zootechnicien s'intéresse à l'histoire de l'élevage en Espagne. Il rappelle notamment l'échange d'animaux lors de la *Reconquista*. Le cardinal Ximénès de Cisneros (1436-1517), conseiller des rois catholiques, a organisé l'extraction d'ovins lors de l'invasion de l'Afrique du Nord. Pour Baudement, le Maghreb devient le conservatoire du mouton arabe et il tente de théoriser « l'unité de sang de la race mérine¹⁶¹¹ » à partir de cet espace géographique. La race « répond à l'époque pastorale de l'agriculture, c'est le produit zootechnique le plus parfait de cette période¹⁶¹² ».

Son analyse des laines le mène à conclure que les Indigènes élèvent des animaux à laine de mauvaise qualité, « longues, dures et sèches, mécheuses et jarreuses, trop souvent maigres et peu tassées¹⁶¹³ ». Il classe les laines en catégories liées à leurs qualités industrielles¹⁶¹⁴. Pour Baudement, les laines algériennes sont de mauvaise qualité dans la mesure où elles ne peuvent pas servir l'industrie coloniale. On peut faire un parallèle avec le projet des Argonautes des Lumières où la laine était jugée dégradée puisqu'elle ne convenait pas aux objectifs de production de luxe des manufactures. Le zootechnicien conclut sur la nécessité d'améliorer les races et fige l'évolution de la race mérinos dans le temps :

Les races ne se perfectionnent qu'à l'aide d'une alimentation appropriée et constante, un choix persévérant de reproducteurs dans une même vue, la sélection de ces reproducteurs dans un même sang. C'est ainsi seulement que se forment les races fixes, constantes, certaines dans leurs actions, immuables dans leur type, ce que j'ai appelé les espèces zootechniques.¹⁶¹⁵

La race est un processus qui évolue avant d'être figé, il atteint alors un état de perfection voulu par ses fabricants-machinistes qui sont les éleveurs-zootechniciens. Pour le mérinos, ce sont les critères lainiers et industriels qui sont retenus. À partir de ce moment, il faut fixer la forme et la régénération, par le contrôle de la reproduction dans la consanguinité, la pureté et figer le processus d'évolution, c'est le travail de conservation de la race qui est aussi une standardisation. Cette étude et cette « expertise » sont partagées par une partie des savants, des administrateurs, des hommes d'État et des colons. Ils décident de poursuivre l'amélioration ovine et lainière menée en France dans le nouveau territoire colonial par le métissage, les

¹⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 96-97.

¹⁶¹¹ *Ibid.*, p. 167.

¹⁶¹² *Ibid.*

¹⁶¹³ *Ibid.*, p. 169.

¹⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 170-172.

¹⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 97-98.

croisements et l'établissement de fermes expérimentales et modèles. Dans ce paradigme de la restauration-amélioration de la nature, le cas rambolitain avec son histoire de race pure bientôt séculaire sert aux analogies entre humains et ovins.

La mérinisation est légitimée par le discours de la dégradation du mérinos par les Arabes et par l'idée fantasmée que Carthage et l'Algérie seraient les lieux originels de la race. Cette dégénération ou dégénérescence du mouton rejoint le mythe environnemental du grenier à blé perdu de Rome et de la désertification des terres par le pastoralisme nomade et transhumant. plus largement, c'est l'ensemble de la nature colonisée qui est racontée comme dégradée : des pâturages à l'agriculture jusqu'aux forêts, des prairies aux montagnes, les Indigènes détruisent la nature, alors que le colon en domestiquant ce monde le civilise et le fait appartenir à l'histoire. La chasse et l'élevage des animaux participent de cette domestication de l'environnement colonial.

Entre métropole et colonies, des scientifiques agronomes, zootechniciens, naturalistes, forestiers expliquent que la forêt est non seulement dégradée par les pasteurs, mais qu'elle doit jouer le rôle d'éponge des eaux, limiter l'érosion et les inondations dans les bassins versants à la suite des travaux de Surell. Ce mythe environnemental de la forêt-éponge base l'intervention de l'État en Algérie et en France. La circulation de certains forestiers formés en colonies et revenant ensuite exercer en métropole, entre 1840 et 1880, est connue de l'historiographie et témoigne de la circulation des imaginaires de la dégradation et de la conservation de la nature.

Les marais et landes pastorales des Landes de Gascogne et Sologne sont visés par ces programmes de boisement. Napoléon III installe des bergeries et des domaines agricoles et sylvicoles expérimentaux à la Motte-Beuvron en Sologne (1852), à Solferino dans les Landes (1857). On y expérimente le reboisement, notamment en conifères et on propose des expériences agronomiques qui veillent à améliorer le pastoralisme et à le remplacer par l'élevage en bergerie, sur le modèle des fermes-bergeries telles que Rambouillet ou Gevrolles.

Ce sont ensuite les territoires de montagne qui sont ciblés par ces politiques. Le parlement vote les lois du 23 juillet 1860 et du 9 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes pour lutter contre ce phénomène de dégradation de la nature et végétaliser les territoires, dans les Pyrénées (fréquentées par la cour impériale), dans le Massif Central (massif de l'Aigoual) et dans les Alpes. Selon les forestiers, les montagnes sont soumises aux déprédations des pasteurs archaïques et de leurs troupeaux. Ces politiques permettent de domanialiser de nouveaux territoires et d'accroître l'emprise des institutions forestières et étatiques sur les lointains montagnards¹⁶¹⁶.

¹⁶¹⁶ Saberwal, 1998 ; Krautberger, 2011 et 2012 ; Cornu, 2003 ; Hagimont, 2022, p. 211 ; Métailié, 1999.

Les géographes dès les années 1920, puis les historiens de l'environnement ont largement déconstruit les théories « dessicationniste » et de la dégradation pastorale des forêts et des montagnes¹⁶¹⁷. Paul Veyret revenant sur les erreurs scientifiques du texte fondateur de Surrell, précise que le credo du reboisement s'est forgé sur des « généralisations excessives¹⁶¹⁸ » comme avec l'idée que les paysans historiques sont les responsables des défrichements, de l'érosion et des inondations alors qu'en réalité, le déboisement remonte en montagnes françaises au Néolithique. En outre, expliquent les chercheurs : une partie des arguments des forestiers étatistes est contredite par certains de leurs contemporains climatologues, ingénieurs et même par d'autres forestiers¹⁶¹⁹.

Les expériences postérieures menées dans les stations forestières expérimentales aux États-Unis (1930-1950) par les forestiers eux-mêmes démontrent que la dynamique déforestation-reboisement n'a pas l'influence qui lui est prêtée¹⁶²⁰. Ce sont les fortes précipitations qui causent les inondations et une couche d'humus saturée d'eau ne peut pas capter plus d'eau que ce qui est permis par sa capacité de stockage. En d'autres termes, une fois l'éponge gonflée d'eau, l'eau ruisselle directement sur le sol détrempé. Certains boisements ont transformé le régime des eaux avec succès sur certains secteurs de montagne, permettant de limiter les risques. Les grands reboisements ont toutefois participé parmi de nombreux facteurs à la fragilisation des sociétés « paysannes » et à la disparition de « races », de savoir-faire et d'économies locales pour les remplacer par des programmes industriels, des domaines agricoles ou cynégétiques ou touristiques.

Dans ce complexe impérial, la bureaucratie des Affaires Indigènes et les Eaux et Forêts utilisent l'argument du pasteur-ravageur et de la restauration de la terre par la forêt et l'intervention de l'État dans les territoires algériens. Dans ces différentes aires géographiques, les bergers et pasteurs sont accusés d'être des forces géologiques qui encouragent l'érosion et la stérilité en surpâturant les terres contre la fertilité, la salubrité et l'abondance de l'économie de marché¹⁶²¹. Le mythe du progrès est aussi prolongé et reformulé autour du mouton, de l'élevage, de l'agriculture et de l'industrie. Dans l'Algérie coloniale, il faut restaurer la forêt, la boiser et civiliser les barbares algériens en mettant fin aux régimes nomades, transhumants et

¹⁶¹⁷ Arbos, 1919 p. 369-396 ; Lenoble, 1923 ; Blache, 1923 ; Gibert, 1924, p. 337-338 ; Mouglin, 1924 ; Blanchard, 1934 et 1938 ; Veyret, 1943.

¹⁶¹⁸ Veyret, 1943, p. 517.

¹⁶¹⁹ En France, c'est la figure de Frédéric Le Play et d'autres ingénieurs et forestiers qui constituent le contre-mouvement de l'État forestier en France. Bernard Kalaora distingue les forestiers étatistes des forestiers sociaux. Kalaora et Savoye, 1986 ; Fesquet, 2011.

¹⁶²⁰ Sur les expériences forestières dans les stations expérimentales fédérales : Saberwal, 1998.

¹⁶²¹ Hagimont, 2022, p. 214-215.

pastoraux par l'amélioration par la restauration de la nature agraire du territoire algérien et nord-africain plus largement.

2.2. Le rêve de l'Algérie mérine 2. Améliorer et restaurer la nature algérienne : le rôle du mérinos de Rambouillet

Des savants et des colons ajoutent un volet ovin, agricole et pastoral au complexe de la restauration de la nature et au discours de l'État forestier sur le reboisement. De la même manière que les arabes-algériens auraient dégradé le grenier à blé de Rome et la forêt, ils ont aussi nuit aux pâturages et aux moutons eux-mêmes. Il faut alors améliorer les races animales pour rétablir une vraie agriculture en Afrique du Nord, sur le modèle des grands bassins céréaliers français. Au fil de l'essor des colonies britanniques, les Français souhaitent faire de l'Algérie, une Australie française dont les productions lainières approvisionneraient la métropole et son industrie.

Les colons, aux premiers desquels Bonfort et Jules du Pré de Saint-Maur, sur leur ferme coloniale de Tesalmet, Arbal et Darbeïda (Oran), font venir du mérinos de Naz pour le croiser aux brebis indigènes¹⁶²². « Dans un pays tel que l'Algérie, [...] il faut aussi frapper fort sur l'esprit des Arabes, naturellement méfiants, et qui doivent être entraînés par un premier succès¹⁶²³ » dans l'acclimatation de l'agriculture nordiste. Mais sur les 20 béliers mérinos de Perpignan introduits, 19 sont morts du sang-de-rate. Sont-ce les « influences naturelles » ou bien les « habitudes d'élevage générales chez les Arabes¹⁶²⁴ » qui sont responsables de l'échec de l'acclimatation, se demande Baudement ? « En fait, ces causes découlent d'une même origine, la vie nomade des Arabes, entraînant, comme conséquence, l'absence complète de réserves de fourrages¹⁶²⁵ ».

Les mérinos de Rambouillet et du Nord de la France sont devenus des moutons de bergerie, nourris de fourrages artificiels. Ils ont perdu leurs capacités à marcher longtemps et à trouver leur nourriture au pâturage, d'autant plus dans une région aride voire désertique. Dans ces acclimations coloniales, les mérinos doivent se réadapter à un nouveau climat, une nouvelle végétation et de nouvelles pratiques d'élevage. Baudement et les colons tentent de mettre en place un système de sédentarisation des Arabes et de leurs troupeaux, par un réseau de bergeries

¹⁶²² *Ibid.*, p. 192. *Bulletin de la Société d'Acclimatation*, 2^e série, tome V, n° 7, Juillet 1868, p. 481 et 516 *Echo de l'Agriculture*, 7 novembre 1867, n° 49, 8 novembre 1867, n°50 ; *Journal le Bélier de Nancy* 8 décembre 1867, 15 décembre 1867. L'expérience est aussi évoquée dans les archives coloniales de la Bergerie, AN, 20160285/216 : Algérie. Jules du Pré de Saint-Maur (1813-1877, Oran), arrive la première fois en Algérie en 1844, en 1845, il obtient une concession coloniale de 1 200 ha près d'Arbal, il y construit une ferme à partir de 1847, il est nommé président du conseil général d'Oran (1858-1877) par Napoléon III.

¹⁶²³ BAUDEMONT, 1868, p. 193.

¹⁶²⁴ *Ibid.*, p. 194.

¹⁶²⁵ *Ibid.*, p. 195.

expérimentales. Ces bergeries sont censées comporter un système agraire complet pour nourrir les hommes et les bêtes et faire la démonstration de la bonne agriculture à la française. En cultivant les fourrages pour les moutons améliorés, ces fermes doivent répandre les graines du progrès colonial et mener les Indigènes sur le chemin de la civilisation par l'agriculture.

La bergerie impériale de Rambouillet est rapidement associée à ce projet. En 1855, Bernis, chef du Service vétérinaire militaire de l'Algérie, propose la création d'une bergerie à Tadmit, et conseille d'y importer des mérinos de Rambouillet. Daurier écrit « en 1855, j'ai envoyé en Algérie 15 béliers au prix de 200 F. par tête. En 1856 l'envoi a été de 36 béliers à 500 F.¹⁶²⁶ ». Le vétérinaire G. Trouette, vétérinaire-inspecteur du Service d'élevage en Algérie, revient sur l'histoire de cet essai en 1929 :

En 1858, trois ans après la prise de Laghouat, sous l'inspiration de Bernis, chef du Service vétérinaire militaire de l'Algérie, la création d'une bergerie fut décidée à Tadmit. Tadmit n'était à cette époque qu'une étroite vallée où un oued, jamais à sec, entretenait humidité et prairies naturelles. Bernis qui abordait pour la première fois la région des Hauts-Plateaux, en présence de ces pâturages verdoyants et imbu des idées de l'époque sur le mérinos améliorateur universel, conseilla l'importation de mérinos de la bergerie impériale de Rambouillet. A grand frais, 15 béliers mérinos quittèrent l'Île de France et après un long voyage, arrivèrent à Tadmit. Avec 600 brebis du pays, ils constituèrent le premier troupeau de la bergerie. L'opération était dirigée par un nommé Geslin. Plein d'enthousiasme, à peine arrivé, en avril 1856, il écrivait dans un rapport qu'au bout de 5 ans, il aurait un troupeau de 7.200 têtes de croisés Rambouillet X Arabe. A la fin de l'année, sur les 15 béliers, 11 étaient morts et Geslin incapable de supporter cette vie des Hauts-Plateaux, encore plus dure, plus pénible qu'elle ne l'est de nos jours, mourut à son tour au début de 1857. Le vétérinaire Durand, que j'ai connu en 1893, lui succéda. Son premier acte fut de renvoyer dans le Tell les 4 béliers survivants. Mais néanmoins, de nombreuses brebis avaient été fécondées et 400 agneaux étaient nés. Ils succombèrent tous sans exception au cours de l'hiver 1856-1857.

Voilà à quoi se borne l'introduction du sang mérinos à la bergerie de Tadmit. 62 ans après, Tadmit redevenait bergerie coloniale avec le programme suivant : créer et entretenir un troupeau d'ovins, le plus important possible, choisis parmi les meilleures variétés du pays, l'améliorer par la seule sélection. [...] Mais la leçon de Tadmit ne suffit pas à décourager Bernis et Durand. Celui-ci demanda le remplacement des Rambouillet par des mérinos plus rustiques de la Crau et le transport de la bergerie de Tadmit à Birin, région montagneuse, riche en eau, située à 45 kilomètres S.-E. de Boghari. Ces propositions furent acceptées en partie et en février 1857 Birin reçut 60 brebis de la Crau et 36 nouveaux sujets de Rambouillet. Ces derniers, dès le printemps 1857, emportés par le charbon bactérien, allèrent rejoindre leurs devanciers. La leçon cette fois fut comprise : on abandonna définitivement les Rambouillet et la bergerie ne fut plus alimentée que par les mérinos de la Crau.¹⁶²⁷

Après cela, « le ministre n'a pas voulu continuer de nouvelles importations. J'avais fait tout mon possible alors pour diminuer les prix, mais la transaction a été faite en dehors de moi entre monsieur Fould et monsieur Randon¹⁶²⁸ ». Loin de se décourager, Napoléon III souhaite relancer l'expérience avec des Rambouillots en 1868. Entre temps, Daurier a tenté de modifier la conduite d'élevage pour imiter les conditions naturelles de l'Algérie et préparer l'acclimatation. En 1868, Daurier explique à Armant Durand, vétérinaire au premier dépôt de remonte de Blida et directeur de la bergerie de Ben Chicaco :

¹⁶²⁶ AN, 20160285/216 : minute du baron Daurier à Durand à Ben Chicaco, Rambouillet 29 janvier 1868.

¹⁶²⁷ TROUETTE, 1929 ; MERRY, 1931.

¹⁶²⁸ Achille Fould (1800-1867) est ministre de la Maison de l'Empereur (1852-1860) et Jacques Louis Randon (1795-1871) est maréchal de France et gouverneur de l'Algérie (1851-1858) ; AN, 20160285/216 : Minute du baron Daurier à Durand à Ben Chicaco, Rambouillet 29 janvier 1868.

Je vous prie de le croire, l'utilité qu'il doit y avoir à améliorer vos races ovines au moyen de l'infusion de sang de Rambouillet. [...] Depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir, je me suis appliqué à rendre ces dernières plus rustiques, en abaissant la température des bergeries et en laissant la plupart du temps les animaux au dehors dans des parquets contigus.¹⁶²⁹

Anticipant l'introduction des moutons dans un pays où ces animaux sont conduits aux pâturages et en extérieur, Daurier tente de restaurer la nature pastorale des mérinos de Rambouillet par une pré-acclimatation en plein-air en France pour les préparer à devenir des moutons de plein-air algériens, pour les rendre plus « rustiques¹⁶³⁰ ». Dans ce but, Durand envoie à Rambouillet un berger afin qu'il « reçoive verbalement d'abord toutes les instructions relatives aux soins à leur donner pendant le voyage ainsi qu'à leur arrivée à destination¹⁶³¹ ». Malgré des lenteurs administratives qui ralentissent l'échange, le troupeau de 10 béliers pour la bergerie de Moudjebeur et de 10 brebis pour Ben Chicao part le 31 mai 1868 de Rambouillet¹⁶³². Les Rambouilllets sont alors touchés par une série de pathologies : cinq des brebis ont des ophtalmies aiguës violentes et trois sont même aveugles pendant plus de 15 jours. Trois béliers sont atteints de diarrhée, le bélier n° 1172 est touché par une gastro entérite typhoïde qui le tue en 48 heures, et deux sont devenus borgnes.

Ces morts et ces échecs s'expliquent par le climat mais aussi par la présence d'agents pathogènes liés aux moutons indigènes qui les transmettent aux moutons français. Les mérinos, et en particulier les Rambouilllets, subissent ainsi un choc épidémiologique à leur arrivée en Algérie. Alors que le mérinos de Rambouillet est censé changer la nature algérienne, c'est aussi la nature coloniale qui transforme les animaux de Rambouillet. Il faut rappeler que c'est aussi le régime et la conduite en bergerie en France qui rend progressivement le mérinos difficilement adaptable du fait de la perte de ses capacités d'adaptation à d'autres environnements et d'autres systèmes. Après ces échecs, les mérinos de la Crau sont favorisés, leur réussite est notamment permise par le fait que ces animaux sont restés transhumants entre la Provence et les Alpes.

Si le rêve des moutonniers français de faire de l'Algérie une Australie française se poursuit jusqu'aux années 1930, il ne cesse de se heurter aux écosystèmes et aux êtres vivants tant ovins et microscopiques, qu'humains¹⁶³³. La méconnaissance de l'élevage et des sociétés algériens et le manque de soins adaptés entre les ports et les fermes coloniales, les maladies et le climat forment un système de résistances qui rendent l'acclimatation des Rambouilllets impossible en Algérie. Le récit de Baudement et des zootechniciens faisant de l'Afrique du Nord le berceau

¹⁶²⁹ AN, 20160285/216 : minute du baron Daurier à Durand à Ben Chicao, Rambouillet 29 janvier 1868.

¹⁶³⁰ Meuret, 2011.

¹⁶³¹ AN, 20160285/216 : lettre à Monsieur Teston à Paris, Rambouillet 19 avril 1868.

¹⁶³² ABN, registre-matricule bélier et brebis année 1868. La bergerie modèle de Ben Chicao est créée en 1859 dans le Sud de l'Atlas, à 100 km d'Alger.

¹⁶³³ MOLL, 1867, p. 25.

de la race, malgré la transformation séculaire des mérinos, est aussi une source de contradictions et d'incompréhensions entre savants modernisateurs.

D'autres experts coloniaux, des vétérinaires et zootechniciens font le récit des échecs, au fil des tentatives de mérinisations et de modernisations, mais le récit des origines est plus fort que le récit des expériences techniques et scientifiques. Pendant la III^e République, de nouveaux essais reprennent avec des Rambouillet en Algérie entre 1870 et 1930. Ce sont à nouveau des échecs pour les mêmes raisons sanitaires et zootechniques, mais aussi car l'histoire des expériences n'est pas prise en compte par les autorités savantes, coloniales et métropolitaines. Au-delà de ces projets d'État, le mérinos de Rambouillet est également utilisé comme cadeau diplomatique dans les relations des princes, comme au Siam ou à Hawaï.

2.3. Napoléon III, le mérinos et le roi du Siam : don et contre-don animaux

Dans les années 1860, la France étend son influence dans la péninsule indochinoise¹⁶³⁴. Le 11 août 1863, le Second Empire met en place un protectorat sur le Cambodge, sous suzeraineté du Siam. Entre 1862 et 1864, Napoléon III reçoit des lots d'animaux de la ménagerie du roi du Siam¹⁶³⁵. En 1868, l'empereur décide d'offrir un couple de mérinos de Rambouillet au roi du Siam Rama IV¹⁶³⁶. Les animaux sont tondus en prévision du voyage et partent de Rambouillet, le 13 mai 1868 pour Marseille. Ils sont accompagnés et conduits par le berger Victor Feuilleux. Le baron Daurier précise les conditions de voyage requises pour les animaux à bord du paquebot : « Les boxes doivent être de dimension suffisante pour que les sujets puissent se mouvoir, se retourner et se coucher. Il est indispensable de les placer au grand air tout en prenant les dispositions convenables pour les préserver du soleil et les abriter de la pluie¹⁶³⁷ ». Dans un milieu tropical, il y a tout lieu de s'interroger du sort de ces animaux, comme le signifie le baron Daurier, qui envoie une lettre au comte Gréhau, consul du Siam, accompagnant les moutons dans la traversée des mers.

Depuis bien des années j'envoie des reproducteurs pur sang, de la Bergerie impériale de Rambouillet dans presque toutes les parties du monde et jusqu'à présent, j'ai eu la satisfaction de les voir réussir pour le double rapport de leur acclimatation qu'ils ont apportés dans la transformation des lainages indigènes. L'importation que vous allez faire, Monsieur le Consul, ne me laisse pas sans une certaine inquiétude, sur l'influence que pourra exercer le climat sur des sujets qui résistent plus facilement à un grand froid qu'une excessive chaleur. Il faudra procurer aux animaux beaucoup d'air et les soumettre à la température la plus basse possible et comme alimentation rechercher les herbages qui se rapprochent le plus de ceux de la France. PS : Pour rafraichir les animaux je conseille d'ajouter à leur boisson, dix grammes de sulfate de soude par tête et de ne suspendre cette prescription que si des signes de relâchement d'entrailles venaient

¹⁶³⁴ Meyer, Tarrade et Rey-Goldzeiguer, 1991, p. 686-691.

¹⁶³⁵ Pouillard, 2019, p. 58 et 66-67.

¹⁶³⁶ Il s'agit du bélier 1414 et de la brebis 1203 ; AN, 20160285/216 : lettre de Daurier, 5 mai 1868.

¹⁶³⁷ AN, 20160285/216 : lettre de Daurier, 5 mai 1868.

à se manifester. On peut aussi ajouter un peu de vinaigre à l'eau de boisson et éponger légèrement les naseaux des moutons pour les rafraîchir¹⁶³⁸

Ces animaux sont arrivés le 20 mai dans le port méditerranéen, mais on ignore ce qu'ils sont devenus ensuite et si les recommandations ont permis la conservation du couple à bord et éventuellement au Siam. Si l'envoi au Siam appartient à un pur échange diplomatique, à un don et contre-don autour du mérinos de Rambouillet, les échanges avec le royaume du Hawaï sont tout autre.

2.4. L'Empereur, la reine de Hawaï et le mérinos de Rambouillet : animaux, savoirs et bergers contre vents et marées

Les Français s'implantent dans les îles Sandwich à partir de 1837. Le capitaine Du Petit-Thouars nomme un consul pour représenter la France. Les îles servent de pôle stratégique pour les baleiniers jusque dans les années 1860. En 1861, S. Spencer et A. Vidal du gouvernement Hawaïen se rendent à l'établissement de Rambouillet. Lors de cette visite, Spencer choisit deux béliers pour le roi de Hawaï, Kamehameha V (1830-1872)¹⁶³⁹. Ce dernier a adopté l'élevage ovin notamment sous l'influence de ses conseillers britanniques. En mars 1862, Napoléon III offre en tout quatre béliers au souverain du Pacifique. Ils partent par bateaux en direction des îles Sandwich :

They are now in the care of Mr. S. Spencer, an officer of the Hawaiian Government, who has brought them to England en route to their destination, where fine wool growing is becoming a very profitable business; the King himself having established a large flock in order to encourage others in this useful branch of productive industry.¹⁶⁴⁰

En juin 1866, William Martin, chargé d'affaires de Hawaï en France, et Charles de Varigny, ministre des affaires étrangères d'Hawaï (1864-1869), reprennent les échanges au nom du roi, qui veut améliorer ses troupeaux par des Rambouillet. Kamehameha souhaite « engager en France un berger compétent lequel accompagnerait les animaux jusqu'ici et continuerait à en prendre soin¹⁶⁴¹ ». Cet échange est activé par la visite de la reine Emma à la Bergerie impériale de Rambouillet, le 10 juin 1866 :

Dimanche dernier, M. le baron et Mme la baronne Daurier ont eu l'honneur de recevoir la reine Emma de Hawaï. Sa Majesté était accompagnée de M. le major Charles Gordon Hopkins, ministre de l'Intérieur ; de lady Haslocher, dame d'honneur de la Reine, et de M. William Martin, chargé d'affaires de Hawaï en France. Après le déjeuner, la Reine a visité les bergeries impériales dont elle a beaucoup admiré les produits. Elle s'est particulièrement intéressée aux perfectionnements à apporter dans l'industrie lainière, qui est une des principales sources de richesses de son royaume. Sa Majesté s'est montrée extrêmement gracieuse pour toutes les personnes qui ont eu l'honneur de lui être présentées.¹⁶⁴²

¹⁶³⁸ AN, 20160285/216 : lettre du baron Daurier au Consul du Siam, Rambouillet, 14 mai 1868.

¹⁶³⁹ AN, 20160285/216 : lettre de A. Vidal au baron Daurier, Paris, 28 novembre 1861.

¹⁶⁴⁰ *Pacific Courier Advertiser*, 6 mars 1862, cite par HENKE L.A., *A Survey of Livestock in Hawaii*, Honolulu, University of Hawaii, August 1929, p. 17 ; voir aussi ; *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*, 1 janvier 1862, p. 629.

¹⁶⁴¹ AN, 20160285/216 : lettre de William Martin au baron Daurier, Paris, 24 juin 1866.

¹⁶⁴² *L'Annonciateur, Journal judiciaire, administratif, littéraire, scientifique, agricole et commercial de l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise)*, Jeudi 14 juin 1866, 45^e année, n° 24, p. 1.

La difficulté est de « trouver un bon berger qui consentirait à s'expatrier¹⁶⁴³ ». Après un an de recherches, les deux hommes y parviennent. Le 12 novembre 1867, William Martin et Alexandre Rémond, berger de Champfleury, canton de Méry-sur-Seine dans l'Aube, contractent un traité d'engagement par lequel le berger s'engage à partir pour Hawaï en passant par Liverpool et San Francisco, « pour y conduire, accompagner et soigner des béliers et brebis mérinos provenant des Bergeries impériales de Rambouillet et appartenant au gouvernement hawaïen¹⁶⁴⁴ » pour quatre ans, accompagné de son jeune fils Prudent pour un salaire de 2 000 francs annuels¹⁶⁴⁵. Le 18 novembre 1867, le berger, son fils et le troupeau partent pour Liverpool, où ils embarquent le 28 décembre à bord du *Lydia Williams*. Mais le 2 décembre 1867, Daurier reçoit une lettre de Williams informé par télégramme :

« Lydia Williams (c'est le nom du navire qui portait les moutons) naufragé près d'Holyhead, équipage et passagers sauvés, moutons perdus » Pas d'autres détails. Ainsi voilà le fruit de tout le mal et de tous les soins que vous aviez pris anéanti bien promptement. Le navire avait quitté Liverpool jeudi matin. Il est encore heureux dans ce malheur, que le pauvre berger et son fils aient été sauvés. Si, malgré ce naufrage, Rémond était encore disposé à partir, je pense qu'il serait possible de remplacer les animaux perdus par d'autres du troupeau de Rambouillet.¹⁶⁴⁶

Martin confirme quelques jours plus tard, que Rémond est en vie, mais qu'il a tout perdu, dont les précieux mérinos, coulés avec le navire.

C'est ce matin seulement, par une lettre du consul hawaïen à Liverpool, que je sais d'une manière positive que Rémond et son fils ont été sauvés, mais le pauvre homme a tout perdu, même ses chiens, sauf ce qu'il avait sur le dos au moment de l'événement. Il paraît qu'il n'est pas éloigné de l'idée de repartir, mais, si je pouvais obtenir d'autres moutons, je crois qu'il vaudrait mieux attendre une meilleure saison et profiter d'un navire qui doit partir de Liverpool dans 3 mois à destination directe d'Honolulu sans transbordement. Aussi, comme Rémond n'a que faire à Liverpool je lui fais reprendre le steamer qui part demain pour le Havre [...] Heureusement qu'il est d'un âge et me paraît d'un caractère à ne pas prendre des habitudes de désœuvrement. Il paraît que, par crainte de la tempête qui sévissait dans la mer d'Irlande, le capitaine du navire avait jugé prudent de mettre à l'ancre dans la rade d'Holyhead, mais la tempête ayant pris une violence extrême, les ancres n'ont pas pu tenir, le navire a chassé et est allé se briser sur des rochers de la rade. L'équipage et les passagers ont été recueillis par le bateau de sauvetage. Le navire a coulé par une assez grande profondeur d'eau, mais on espère que des plongeurs pourront retirer quelques objets et notamment 2 caisses contenant ce que la Reine Emma avait envoyé à l'Exposition. Je le voudrais bien car ce sont des objets qu'elle ne pourrait remplacer même à prix d'argent.¹⁶⁴⁷

¹⁶⁴³ AN, 20160285/216 : lettre de William Martin au baron Daurier, Paris, 24 juin 1866.

¹⁶⁴⁴ AN, 20160285/216 : traité d'engagement du 12 novembre 1867, entre Charles William Martin, chargé d'affaires du gouvernement Hawaïen en France, demeurant à Paris, n° 13 rue de la Reine Hortense et Alexandre Rémond, berger.

¹⁶⁴⁵ Le contrat prévoit une relation exclusive : Rémond « devra consacrer tout son temps et toute son industrie aux soins et travaux dont il a été question ci-dessus, sans pouvoir s'occuper pendant la durée de son engagement d'aucun commerce, industrie ou travail étranger » et le paiement de tous les frais par le royaume de Hawaï, pour le père et son fils. En cas de grave maladie empêchant définitivement Rémond d'exercer son service, il sera rapatrié en France aux soins du gouvernement hawaïen. De même en cas de mort d'Alexandre Rémond, son fils sera soigné par le gouvernement de Hawaï et rapatrié.

¹⁶⁴⁶ AN, 20160285/216 : télégramme et lettre de W. Martin, Paris, 2 décembre 1867 ; on trouve aussi trace du naufrage dans la presse : le *North Wales Chronicle*, 2 décembre 1867 évoque la perte du don de Napoléon aux princes hawaïens : « On board the vessel were two French farmers in charge of a valuable collection of finely-bred sheep and other ruminating animals, which were sent by the Emperor Napoleon as a present to the Queen Emma of the Sandwich Islands. There was one bull on board valued at £300, and his carcass was washed on shore during the day».

¹⁶⁴⁷ AN, 20160285/216 : lettre de W. Martin, Paris, 6 décembre 1867.

Revenu et attendant la bonne saison à Rambouillet, Rémond est pris en flagrant délit de braconnage dans le parc impérial. Pour éviter tout problème Daurier le renvoie momentanément dans l'Aube¹⁶⁴⁸. Mais on retrouve le berger le 4 juin 1868, embarqué au Havre à destination des îles Sandwich à bord du *steamer* Garstang¹⁶⁴⁹. Un dénommé Janion détient le tableau qui accompagne toutes les exportations, avec la traduction en anglais des mesures, de l'entretien et de la nourriture des moutons. La dernière trace de ces échanges est une invitation à dîner de Martin par Daurier, dans laquelle le directeur s'inquiète des tremblements de terre, qui ont secoué le royaume un mois plus tôt¹⁶⁵⁰. Les quatre béliers (n° 1105, 1181, 1394 et 1407) et les six brebis (n° 1139, 1140, 1168, 1177, 1185, 1196) de Rambouillet, tous nés en 1865, sont tous âgés de trois ans, à leur sortie enregistrée au 1^{er} juin 1868. Leur devenir reste sans trace¹⁶⁵¹.

Plus que les animaux, c'est la volonté d'envoyer un berger français, compétent, doté de savoir-faire, qui intéresse le roi Kamehameha V. Cet exemple démontre la pugnacité des acheteurs et des éleveurs à obtenir des mérinos de Rambouillet, contre vents et marées, naufrages et séismes et à se former à la conduite de troupeau auprès de bergers-experts français. Dans ces circulations ultramarines et coloniales, Daurier veille à ce que dans chaque expédition accompagnée ou non d'un berger, une liste de recommandations soit transmise aux acheteurs (ration alimentaire, type d'aliments, soins). Sous le Second Empire, un berger incarne ce prolétariat ovin et colonial, dans une série de trajectoires entre Europe et Amérique, il s'agit de Jean-Baptiste Colleau.

¹⁶⁴⁸ « Suivant votre avis, je n'ai pas fait d'allusion au braconnage, j'ai seulement dit à Rémond que je savais de source certaine que sa femme était très malade, qu'on la disant dans un état voisin de la misère, que, depuis qu'il n'avait plus rien à faire et à apprendre à Rambouillet, il valait mieux qu'il retournât dans son pays où il pourrait facilement faire faire la première communion de son garçon », AN, 20160285/216 : lettre de William Martin, Paris, 15 février 1868.

¹⁶⁴⁹ AN, 20160285/216 : lettre W. Martin, 4 juin 1868, « les moutons sont partis du Hâvre mardi soir. J'ai vu leur installation à bord du steamer et j'ai donné de dernières instructions à Rémond auquel M. Mandror a remis la feuille que vous lui aviez envoyée », « Espérons maintenant que tout ira bien et que nous serons plus heureux cette fois-ci ».

¹⁶⁵⁰ Le tremblement de terre du 2 avril 1868 est le plus important enregistré pour l'île. De magnitude 7,9 sur l'échelle de Richter, il provoque des glissements de terrain et un tsunami, qui fait 77 morts.

¹⁶⁵¹ ABN, registres-matricules pour les béliers et brebis, année 1865. Nous avons contacté les services des archives d'Etat de Hawaï, (Hawai'i State Archives) en janvier et février 2021, et malgré l'aide précieuse du docteur et archiviste Ronald Williams Jr, que je remercie chaleureusement, je n'ai pas pu retrouver la trace des mérinos dans les inventaires ou dans des publications en ligne.

2.5. Le prolétaire agricole de la ferme coloniale de Rambouillet : Baptiste Colleau, berger à tout faire entre France, Europe et Amérique du Sud

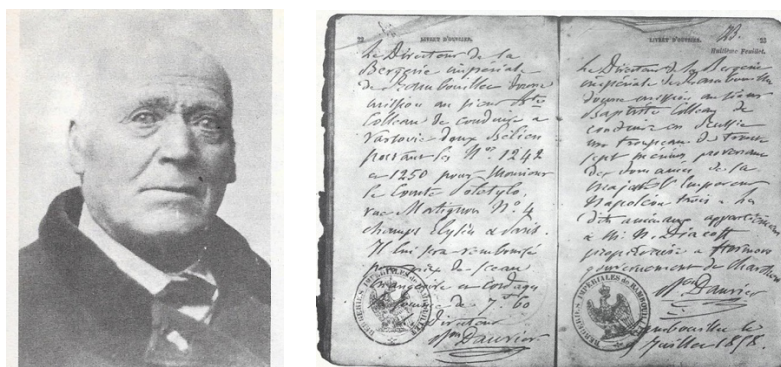


Figure 53. À gauche : Jean-Baptiste Colleau, âgé de 76 ans, photographie prise en 1896 à la Bergerie nationale de Rambouillet. À droite : un extrait du livret agricole et passeport de Colleau pour l'année 1858, *Pâtre*, mars 1960, p. 19.

Jean-Baptiste Colleau est né à Gazeran, commune voisine de Rambouillet, le 19 janvier 1820. Il est recruté par Daurier le 10 juin 1851 comme batteur à la bergerie impériale de Rambouillet¹⁶⁵². Pendant sa carrière d'ouvrier agricole, Colleau apparaît dans tous les types de travaux de la ferme. Il est affecté au criblage des grains et au battage des récoltes, aux binages, curages de fossés, coupes de bois, curages et nettoyages des bergeries¹⁶⁵³. En plus de ses tâches d'ouvrier, Daurier envoie son berger à-tout-faire convoyer les mérinos et transmettre les savoir-faire auprès des éleveurs étrangers lors des expéditions internationales.

En 1856, Colleau se rend à Londres, au Danemark, au concours d'Odense, à Hambourg et à Berlin. En 1858, le berger conduit 37 mérinos à Varsovie en Pologne, chez le comte Potetylo (deux béliers n° 1242 et 1250), puis en Russie, chez Diacoff, propriétaire à Hormov, gouvernement de Charchow, district de Harobelsk (12 béliers, 18 brebis)¹⁶⁵⁴. Au cours de l'été 1862, Colleau prend la route et parvient vers le 12 octobre en Russie sur les terres du prince Alexandre Troubetzkoy¹⁶⁵⁵. Ce dernier confirme la bonne réception des six mérinos convoyés par Colleau jusqu'à Kharkov le 7 novembre 1862 :

Maintenant que les voici sur place et déjà installés dans mes terres, je ne puis me louer assez des soins, que votre brave berger Colleau a mis pour les amener ici. Son trajet de 15 jours d'Odessa à Karkhoff s'est couronné d'un plein succès, et malgré tous les inconvénients de ce voyage, il est parvenu à se faire comprendre parfaitement et à procurer à son petit troupeau tous les soins nécessaires [...]. D'après les instructions que vous avez eu la complaisance de me donner je tâcherai de soigner autant que possible ces beaux animaux, afin de pouvoir améliorer le sang de nos troupeaux, et par conséquent de perfectionner cette branche importante de l'économie rurale.¹⁶⁵⁶

¹⁶⁵² *Pâtre*, mars 1960, p. 19.

¹⁶⁵³ On peut suivre le calendrier des tâches agricoles des agents de la ferme, presque au quotidien grâce aux livres de comptabilités des travaux de la ferme, AN, 20162085/62-77.

¹⁶⁵⁴ AN, 20160285/216 : lettres de Diacoff à Daurier, Paris, 21 oct. 1857 et 3 juin 1858 et Livret ouvrier de Colleau, p. 22-23, à Rambouillet, 9 juillet 1858, reproduit, dans *Pâtre*, mars 1960, p. 19.

¹⁶⁵⁵ Alexandre Vassilievitch Troubetzkoi, (14 juillet 1813-17 avril 1889), général-major russe, il épouse Marie Eugénie Gilbert de Voisins, (17 avril 1835-26 septembre 1901), le 24 novembre 1852, (père Jean Pierre Gilbert de Voisins (1800-1863), comte, vice-consul de France).

¹⁶⁵⁶ AN, 20160285/216 : lettre du prince Alexandre Troubetzkoy, Russie, Karkhoff, 12/24 octobre 1862.

Sa première mission accomplie, le berger repart le 21 novembre 1862 de Karkhoff. « Colleau a conduit les animaux de Monsieur Chamkowski, propriétaire à Borowka gouvernement de Podolie, Russie méridionale ; Colleau n'est allé qu'à Posen, grand-duché et a fait la remise des six béliers à Monsieur le comte Kwilecjo, n° 18 Mühlen Strasse, à Posen¹⁶⁵⁷ ». Après cette étape il repart en direction de Moscou, puis il entame son retour vers la France en passant par Saint-Pétersbourg, Berlin, Cologne, Namur, Charleroi, Paris et Rambouillet. En parallèle, tout au long des années 1850 et 1860, des princes et éleveurs de Pologne, de Prusse, d'Autriche, de Russie, visitent la bergerie et acquièrent des Rambouillets.

En 1863, Colleau poursuit ses voyages ovins, du 10 au 17 avril 1863, il est à Londres, il revient rapidement à Rambouillet pour récupérer des mérinos qu'il convoie vers Vienne et l'Autriche du 12 mai au mois de juin 1863, puis il est à Hambourg en juillet. Du 19 au 25 septembre, il convoie des animaux au port du Havre, sans s'embarquer, il revient à la ferme et retourne à Vienne en décembre. L'année 1864 est plus calme, il ne se rend qu'une fois au Havre du 17 au 21 novembre. En revanche, l'année 1865 est celle des grands voyages, puisque Colleau est à nouveau en route pour Londres du 31 janvier au 9 février 1865. Il part ensuite pour le Havre et Sarrebourg du 14 au 18 mars 1865, rejoint Cologne (24-26 avril) et Francfort (2-9 mai). Dans la deuxième partie de l'année, le berger est envoyé au Pérou avec un groupe de mérinos choisis pour leur morphologie¹⁶⁵⁸.

Le Sieur Colleau devra accompagner et soigner pendant toute la durée du voyage six béliers et huit brebis au départ de Rambouillet et jusqu'à Lima lieu de la destination des animaux. A son arrivée à Lima il se mettra à la disposition de Monsieur Olavegoya pour installer les moutons dans sa propriété et après le temps nécessaire passé dans le pays il rentrera en France.¹⁶⁵⁹

N° 856 : animal bien conformé sans plis, laine moyenne. N° 870 : belle conformation, sans plis et laine moyenne. N° 898 : animal bien garni de laine d'une grande finesse. N° 912, 948, 954, et brebis n° 931, 962, 966, 969. [...] Vous remarquerez Mr que le bélier n° 898 et la brebis 966 sont des animaux à laine fine. Ils vous seront utiles pour corriger dans votre troupeau les toisons trop communes. Les animaux de grande taille accouplés avec vos plus grandes bêtes indigènes vous permettront de maintenir une grande dimension corporelle. Les autres bêtes à laine moins fine mais abondante doivent faire augmenter la production de la laine dans votre troupeau.¹⁶⁶⁰

Le 29 novembre 1865, Colleau part de Rambouillet et s'embarque le 2 décembre 1865 avec le troupeau au Havre. Le baron écrit une instruction sur les soins à donner aux animaux pour le capitaine et une note sur l'agnelage¹⁶⁶¹.

¹⁶⁵⁷ AN, 20160285/216 : note volante.

¹⁶⁵⁸ AN, 20160285/216 : quittance de Colleau, Rambouillet le 4 septembre 1866 : « Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur Olavegoya par les mains de Monsieur le Baron Daurier la somme de seize cents francs pour solde de tout compte relatif à mon voyage à Lima en 1865-1866 » ; AN, 20160285/216 : lettre du baron Daurier à Fernandez Rodella, Rambouillet, 12 mars 1868 : « le berger Colleau vient de m'apporter son traité payé en 1865 à l'occasion de son voyage au Pérou ». Les béliers valent 1 000 fr. chacun et les brebis 500 fr.

¹⁶⁵⁹ AN, 20160285/216 : convention entre P. Gálvez représentant Olavegoya et Jean-Baptiste Colleau, berger, conducteur, 27 octobre 1865.

¹⁶⁶⁰ AN, 20160285/216 : [Note-brouillon] Désignation des béliers Olavegoya, [1865].

¹⁶⁶¹ Par ailleurs, Colleau est muni d'instrument et de matériel : argile, vinaigre, ammoniac, huile, mangeoire, sceau, longues, claies.

1° Placer les animaux à l'air tout en les abritant contre le mauvais temps et la trop grande ardeur du soleil. Les préserver des trop grands froids. 2° De temps en temps faire sortir les animaux de leur cage pour leur donner plus de liberté. Dans un espace clos si c'est possible. 3° Avoir six hectolitres de bonne eau pour la boisson des animaux. 4° Distribuer la nourriture deux fois par jour à des heures régulières et conformément au tableau ci-dessous : [Tableau converti : Par jour, pour 6 béliers : 9 litres d'avoine, 3 litres d'orge ; 3 litres de son ; 6 kg de fourrage ; 2 kg de paille ; 12 litres d'eau]. 5° Pendant la traversée avoir soin d'y ouvrir la veine de l'œil ; si elle était trop injectée de sang et qu'il y eut à craindre trop de richesse dans le sang et par conséquent une apoplexie, il y aurait lieu de supprimer l'avoine et d'ajouter à l'orge et au son 10 grammes de sulfate de soude par tête d'animal, chaque deux jours. Si au contraire on remarque du relâchement et des excréments d'une contexture molle indiquant une disposition à la dyarrhée, il faudrait supprimer le son et l'orge ne donner que de l'avoine avec du pain trempé dans du vin sans préjudice à la ration de fourrages. On donnerait aussi un peu de sel de cuisine. Pour le cas de grandes chaleurs il conviendra d'aciduler légèrement la boisson avec un peu de vinaigre.¹⁶⁶²

Colleau et les mérinos atteignent le Chili le 3 janvier et Lima le 17 janvier. Quatre agneaux sont nés en décembre pendant la traversée. Mais « le pauvre Colleau est arrivé malade d'une colique de peintre pour avoir bu des vins falsifiés ; aujourd'hui il se trouve mieux, grâce aux soins d'un excellent médecin et à l'assistance qu'on lui a donné. Il a beaucoup souffert et a même été en danger¹⁶⁶³ ». Les mérinos parviennent à la ferme d'Olavegoya, située entre Lima et Janja, le 9 mars 1866. Un mouton meurt dans la nuit du débarquement et un second est atteint de la morve, mais l'éleveur pense pouvoir le guérir et exprime sa satisfaction au baron dès le 22 mars :

Je suis très satisfait de l'affaire de la classe d'animaux que vous avez l'obligeance de me choisir. Ils ont attiré l'attention dans ce pays, où l'on voyait pour la première fois des animaux aussi beaux et qui promettent une richesse extraordinaire pour le Pérou, puisque le pays a de l'étendue et offre des prairies naturelles en abondance et un climat sain elle gagnera plutôt qu'elle ne perdra en finesse. Sur les brebis, je n'ai rien à vous dire parce que les numéros sont arrivés effacés cependant je donne également la préférence à une brebis à laine abondante et du même aspect que le bélier.¹⁶⁶⁴

Le 24 mars, le berger Colleau prend la plume et explique qu'il est tombé très malade, ce qui ne l'empêche pas de repartir du Pérou au mois d'avril 1867¹⁶⁶⁵. Ce premier troupeau survit bien à la traversée, mais il échoue dans son acclimatation et l'évêque de Muananco, Manuel Teodoro, désire racheter des mérinos à Rambouillet en 1867 pour fonder « une nouvelle industrie de grande importance¹⁶⁶⁶ » au Pérou. Le troupeau commandé le 5 juin 1867 par Dupuch disparaît ensuite des correspondances¹⁶⁶⁷.

Après le Pérou, c'est au Chili qu'on s'intéresse aux mérinos. Le consul du Chili en France, Fernando Rodella choisit le professeur Couthure, vétérinaire à l'École Normale de Santiago, pour sélectionner les animaux à acheter et c'est Colleau qui est choisi pour convoyer les 40

¹⁶⁶² AN, 20160285/216 : instructions pour les soins à donner pendant le transport aux mérinos de Monsieur, Olavegoya, Rambouillet, 27 novembre 1865 et instruction pour les soins à donner pendant le transport aux mérinos pur sang de Monsieur Dupuch, baron Daurier, Rambouillet, 5 juin 1867.

¹⁶⁶³ AN, 20160285/216 : lettre de J. Demetrio Olavogoya, au baron Daurier, Lima, 20 mars 1866.

¹⁶⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁶⁵ AN, 20160285/216 : lettre de J. Demetrio Olavogoya au baron Daurier, Lima, 21 avril 1868.

¹⁶⁶⁶ AN, 20160285/216 : lettre de Manuel Teodoro, évêque de Muananco, au baron, Lima, 19 octobre 1867.

¹⁶⁶⁷ Six béliers : n° 84 ; 85 ; 90 ; 1125 ; 1141 ; 1188, pour un prix moyen de 800 fr = 4 800 fr + 3% 144 : 4 944 fr. AN, 20160285/216 : Dupuch et L. Auréan, Rambouillet 5 juin 1867

mérinos achetés par le Gouvernement du Chili¹⁶⁶⁸. Parti le 30 mars 1868 de Rambouillet, le berger parvient le 11 avril au Havre, il embarque et atteint Santiago de Chili le 16 juillet. Il reste pour aider à l'acclimatation du troupeau et revient par le Havre (17 mars 1869) à Rambouillet un an plus tard (19 mars)¹⁶⁶⁹. Outre ces envois, la bergerie vend des centaines de reproducteurs aux Suds, aux éleveurs coloniaux d'Amérique, d'Australie, d'Afrique du Sud et en Afrique.

2.6. Le mérinos de Rambouillet en Australie : le développement d'une économie de la prairie

Le mérinos est introduit très tôt dans les colonies du Cap (1780) et en Australie (1805), par les Hollandais et les Britanniques. Depuis le début du XIX^e siècle, la région de la Nouvelle-Galles-du-Sud en Australie est conquise progressivement aux dépens des Aborigènes et transformée en région pastorale où règne l'élevage extensif des moutons et du bétail européen¹⁶⁷⁰. Après l'accroissement de leur cheptel et l'apparition de grands systèmes d'élevages pastoraux, les éleveurs souhaitent améliorer la finesse de la laine de leurs mérinos, notamment à partir des Rambouillets.

En 1867, une fiche récapitule l'envoi de 342 béliers et 141 brebis, soit 483 mérinos de Rambouillet pour l'Australie depuis 1859¹⁶⁷¹. Parmi les différents envois pour Melbourne, Sydney, Adelaïde, Victoria, c'est-à-dire dans la région de la Nouvelle-Galles-du-Sud où se développe l'élevage extensif britannique, un des animaux connaît une trajectoire exceptionnelle. Dans l'histoire de Rambouillet, un seul mérinos est doté d'un nom et suivi autrement que par un numéro de série. Il s'agit du bélier *Emperor*, n°223, acheté par John Charles Lloyd le 25 octobre 1862 pour 10 000 fr.¹⁶⁷². Né le 15 novembre 1858, le bélier produit une toison de 6,4 kg le 30 juillet 1860. Il est acheté en 1862 par Lloyd qui le vend à Currie à Melbourne, et ce dernier l'intègre à la bergerie de Wanganella où l'on célèbre la production d'« *Emperor's Get* », c'est-à-dire une toison de 15 kg. Wanganella est une très célèbre bergerie australienne, fondée en 1861 par George Hall Peppin et ses fils Frederick and George, à partir

¹⁶⁶⁸ Huit béliers et 32 brebis. AN, 20160285/216 : certificat de réception, Enrique Garcia, directeur de la Zuinla Normal de Agricultura de Santiago de Chile, 2 février 1869 à Santiago du Chili. Facture : 38 812 francs ; Rambouillet 21 mars 1868. Premier type d'animaux : 4 béliers : 1121, 1138, 1215, 1218 : 6000 fr. ; 16 brebis : 1104, 1115, 1127, 1133, 1135, 1136, 1144, 1146, 1149, 1166, 1176, 1179, 1187, 1189, 1191, 1192 : 12 800 fr. Type negretti : 4 béliers : 55, 76, 88 et 1123 ; 16 brebis : 12, 23, 39, 49, 55, 57, 60, 67, 74, 75, 1124, 1132, 1134, 1142, 1163, 1199 : 12 800.

¹⁶⁶⁹ AN, 20160285/216 : note de voyage de Colleau en 1868-1869. Expédition du Chili, Rations journalières et par tête ; Minute de Daurier au Consul F. Rodella : 21 mars 1868 ; Engagement de Colleau pour aller au Chili (Amérique du Sud) Contrat entre le soussigné Fernandez Rodella, consul général du Chili en France et Jean-Baptiste Colleau, berger-conducteur. *Pâtre*, mars 1960, p. 19.

¹⁶⁷⁰ Beinart et Hughes, 2007, p. 93-110 ; Parsonson, , 2000.

¹⁶⁷¹ AN, 20160285/507 : fiche récapitulative des exportations à destination de l'Australie [1859-1867].

¹⁶⁷² AN, 20160285/507 : reçu de John Charles Lloyd, Rambouillet 24 octobre 1862.

de 200 brebis mérinos et 100 brebis de type Rambouillet élevées à Canally dans la Riverina, les béliers sont choisis en Allemagne et en France, dont *Emperor*.

En 1878, les Peppin ont doublé le poids des toisons de leurs mérinos, lorsque la ferme et le troupeau sont vendus. Parmi les acheteurs, ce sont les Falkiners qui répandent les fruits de ces métis mérinos germano-franco-australiens « et au milieu du XX^e siècle il est revendiqué que 85% des bergeries à mérinos d’Australie sont basées sur des Falkiners et que quelque chose comme 90% de tous les moutons en Australie portent leur sang¹⁶⁷³ » et avec eux donc celui du Rambouillet¹⁶⁷⁴. Mais cette lecture par la généalo-génétique pose de nombreux problèmes historiques. Comment mesurer l’influence de quelques 500 mérinos de Rambouillet dans un cheptel de millions d’animaux¹⁶⁷⁵ ? En outre, si la trajectoire australienne est bien documentée, les envois pour la colonie du Cap (future Afrique du Sud) sont mal connus pour la période 1840-1880. Des fonds d’archives sud-africains pourraient permettre d’affiner cette géographie des Rambouillets.

L’historiographie australienne identifie l’arrivée des Rambouillets dans les élevages, en particulier dans la ferme de Wanganella, comme un seuil dans l’amélioration des qualités lainières des troupeaux. Ceci invite à confirmer la réussite des acclimations des Rambouillets dans les colonies sud-africaines et australiennes. Toutefois, le manque de suivis individuels des mérinos empêche de déterminer le rôle concret des Rambouillets et les matérialités des acclimations et des métissages élaborés. Une série de questions et d’hypothèses mériterait d’être poursuivie : est-ce que l’absence de mouton en Australie a facilité la survie des Rambouillets ? est-ce que le climat aride a posé autant de problèmes qu’en Algérie ? D’autre part, il faut préciser que, contrairement aux Français qui organisent des grands projets d’État, ce sont des particuliers qui viennent se fournir à Rambouillet pour les importer en Australie. Ces nouveaux mérinos viennent s’intégrer à des élevages déjà bien établis par les colons. La nourriture y est abondante, ou du moins connue des moutons et des éleveurs, qui maîtrisent de plus, des savoir-faire établis et adaptés au terrain. Ils sont donc accueillis dans les conditions nécessaires à une bonne acclimation, même s’il faudrait poursuivre l’étude des adaptations en colonie pour affiner les analyses¹⁶⁷⁶.

¹⁶⁷³ Pearson et Lennon, 2010, p. 70. « and by the mid-twentieth century it would be claimed that over 85% of the Merino studs in Australia were based on Falkiner-breed rams and that something like 90% of all sheep in Australia carried their blood ».

¹⁶⁷⁴ Lee, 2011 ; Clune, 1966 ; Henzell, 2007 ; Parsonson, 2000 ; Massy, 2007.

¹⁶⁷⁵ La majorité des exportations vers l’Australie a lieu sous le Second Empire, puisque les registres-matricules ne documentent que 59 mérinos vendus ensuite de 1867 à 1896.

¹⁶⁷⁶ Un autre élément mériterait des enquêtes plus fines. En Afrique du Sud, les colons associent dès le XVII^e siècle des bergers *khoikhoi*, qui sont eux-mêmes des éleveurs avant et pendant la conquête. Les Aborigènes d’Australie et les Maoris de Nouvelle-Zélande sont eux aussi utilisés comme bergers dans les fermes coloniales en tant que main d’œuvre servile, tout comme les Amérindiens. Leurs connaissances des espaces et des espèces ont-elles été

Les archives de Rambouillet ne permettent pas de suivre les animaux une fois sortis du système d'élevage, hormis lorsque des éleveurs écrivent au directeur et font état de leurs essais. Il faudrait poursuivre l'étude de ces trajectoires à partir des archives privées des éleveurs coloniaux et des archives coloniales conservées dans les différentes localités pour comprendre la complexité des régimes d'acclimations coloniaux.

mises à contribution par les colons, notamment pour les Aborigènes qui utilisent les incendies maîtrisés pour cultiver la présence de gibier dans les prairies : ont-ils mis cette pratique au service de l'élevage colonial, une technique connue en Europe et utilisée par les bergers? C'est donc aussi le métissage des connaissances environnementales et des pratiques pastorales qui nécessiterait d'être interrogé.

Conclusion. La nature des empires entre chasse et mérinisation

De 1830 à 1870, le domaine de Rambouillet vit une période de métamorphoses de son territoire et de ses institutions. Tandis que la forêt et la chasse sont louées de 1830 à 1853, l'État s'empare une seconde fois de la Ferme devenue Bergerie d'État depuis 1792-1793.

Sous la monarchie de Juillet, la courbe des ventes témoigne de la perte d'influence de l'établissement commercial et améliorateur et d'une ferme en stagnation. Ce déclin relatif des lieux est à associer avec la montée d'Yvart et à l'existence de nouveaux moutons améliorateurs à Alfort. Avec le départ des chasses, les forestiers peuvent mettre en place une politique de boisement pensée depuis le siècle précédent mais que la surabondance de gibiers empêchait. Avec Napoléon III, la ferme retrouve sa vocation de conservatoire du mérinos pur de Rambouillet et le baron Daurier met en place un nouveau système commercial qui permet de dynamiser les ventes. La bergerie retrouve sa fonction de diffuseur de graines ovines dans le complexe impérialiste du second empire mérin, chargé de l'amélioration et de la restauration des natures des empires européens métropolitains et coloniaux.

Mais avec le Second Empire, le Grand parc retrouve à nouveau sa fonction de parc de chasse princier. Les années 1853-1870 correspondent au retour du régime cynégétique, et avec de la nature parasite pour la forêt et l'agriculture dans la forêt comme dans le parc. La ferme doit de nouveau se fournir en fourrages et en aliments à plusieurs kilomètres aux alentours, une dépense que l'essor des ventes permet de compenser. Les Chasses et la Ferme bénéficient de la conquête coloniale. Avec la colonisation de l'Algérie, la perdrix gabra devient une actrice éphémère de l'histoire de Rambouillet. Elle témoigne, avec le faisan et plus largement les politiques cynégétiques aristocratiques et impériales, de la fonction du parc comme un lieu d'expérimentation et d'acclimatations à travers les régimes, les espèces et les natures, entre chasse et élevage du gibier.

À cette période les histoires environnementales de la chasse et de l'élevage entament un tournant : le paradigme conservationniste s'oriente et se nourrit des théories domesticatoires et de la régénération, de la restauration, en forme de retour à la nature des origines. La modernité réside dans la civilisation, c'est-à-dire l'artificialisation des modes de vie que les Modernes considèrent comme une « artialisation¹⁶⁷⁷ » véritablement une mise en art, en science et en technique des existences humaines et non-humaines. Il est intéressant de noter que c'est à cette période entre les années 1830 et 1870, avec le tournant domesticatoire et l'émergence de la

¹⁶⁷⁷ Mathis, 2010.

zootechnie, que le terme d'« éleveur¹⁶⁷⁸ » devient l'incarnation d'un éducateur, cultivateur, et producteur d'animaux domestiques et de bétail. L'apparition d'une revue comme *L'Éleveur* en 1885, témoigne de ce nouvel élan, qui reste à étudier¹⁶⁷⁹. D'autant plus que d'après ces sources, l'éleveur est essentialisé comme un cultivateur zootechnique praticien d'un élevage scientifique, rationnel, normé, moderne ; où le pasteur, le nomade, le transhumant sont exclus de cette terminologie.

L'arrivée des machines sous le Second Empire doit transformer la nature et assurer le progrès. Si ces machines comme le train plaisent à l'empereur, elles inquiètent les administrateurs des chasses. Les machines et l'industrie de Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825) à Ralph Waldo Emerson (1803-1882) sont pensées comme la voie du progrès social : en libérant l'homme, elles permettront d'améliorer ses conditions de travail et d'existence. La pensée de la machine s'étend même aux êtres organiques et les sciences agronomiques et zootechniques transforment les bêtes en animaux-machines au service de l'homme. Ils sont les rouages du progrès et de la civilisation, que ce soit en métropole ou en colonies, dans l'élevage ou dans la chasse.

La mécanisation du vivant va de pair avec la domestication du monde. La domestication comme concept scientifique et politique est fabriquée dans le contexte d'un essor colonial français. Dans ce contexte, Geoffroy Saint-Hilaire conçoit la domestication d'une manière inédite dont hérite les siècles suivants : la domestication est le contrôle de la reproduction animale sur des générations et la transformation indélébile des êtres « domestiqués ».

Les pratiques d'élevage cynégétique incarnent la modernité au domaine. Les princes et l'aristocratie font élever du gibier domestiqué qu'il faut réensauvager après la saison d'élevage. Les faisans comme les cerfs sont conduits, sélectionnés, reproduits dans les parcs pour la chasse des princes et des locataires domaniaux. Les cerfs ou les faisans élevés sont à jamais métamorphosés par leur domestication cynégétique. Ils sont non seulement *privés* dans le sens d'une propriété juridique, mais également *privés* au sens éthologique d'animaux d'appivoisés voire imprégnés, transformés par le nourrissage et le contrôle de la reproduction sur des générations. Un progrès domestique qui s'étend aux petits et grands gibiers avec la mise en agronomie et en zootechnie des modes de vies et des espaces.

¹⁶⁷⁸ AD91, 52J 44 : *mémoire sur l'amélioration de la race de chevaux dite de débardeurs*, Rambouillet, 10 septembre 1845.

¹⁶⁷⁹ Publié à Vincennes de 1885 à 1939, il est intitulé *L'Éleveur. Journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée [de zootechnie], de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles*, 1885. Son rédacteur en chef est Pierre Mégnin (1828-1905), militaire-vétérinaire, entomologiste, membre de l'Institut.

Conclusion de partie. Rambouillet à la croisée des empires et des natures : institutions, domestications, naturalisation du fusil et de la houlette

Au XIX^e siècle, le domaine de Rambouillet, ses chasses, sa ferme et sa forêt se trouvent à la croisée des empires et des natures. Sous la Révolution, la Ferme est instituée comme site d'État autour du mérinos. Elle n'a d'ailleurs plus à composer avec les Chasses, dont le gibier et la figure du roi-chasseur sont détruits de 1789 à 1805. Avec la restauration du régime des Chasses, la conservation cynégétique du territoire crée une série de crises fourragères, agroécologiques et administratives entre le Premier Empire et la monarchie de Juillet (1804-1848). C'est plus largement la forêt et le domaine qui sont « domestiqués » par les Chasses et les princes, c'est-à-dire dans le premier sens de mise en *domus*, de domanialisation et aussi de *dominium*, de domination politique et sociale de l'espace, du territoire et des populations humaines comme animales.

Au XIX^e siècle, les princes et l'État instaurent et confirment l'instauration ou des restaurations de leurs « natures » au domaine. Les Chasses, la Ferme et la Forêt sont institutionnalisées et se trouvent mêlées dans le gouvernement du territoire, qui est mis au service du prince où elles s'entrechoquent, se parasitent et ce faisant s'entremêlent dans des relations de conflictualité, de concurrence, de parasitisme et d'association forcées par les puissances politiques dominantes.

La diplomatie et la souveraineté du fusil

À Rambouillet, loin de se compléter comme le souhaitent les princes-chasseurs, le fusil et la houlette, les Chasses et la Ferme, sont institués par leurs acteurs princiers et étatiques comme un couple de services et de communautés environnementales antagonistes. La restauration des chasses par Napoléon I^{er} provoque un remariage forcé à partir de 1805 entre les deux entités. La suprématie cultivée par les princes et leurs hommes autour des Chasses rend impossible la cohabitation des deux activités et institutions politiques, et mène à une conflictualité environnementale et à une coexistence tumultueuse. De duo de services princiers, les Chasses du prince et la Ferme d'Etat en viennent à incarner un duel entre les deux activités de chasse et d'agriculture, que l'histoire environnementale de l'élevage permet de relativiser. En effet, les Chasses ne cessent de s'inspirer des sciences agronomiques et zootechniques pour améliorer leur programme de culture du gibier et du record cynégétique. Ce ne sont donc définitivement pas les activités elles-mêmes qui s'opposeraient, mais bien la surpolitisation de l'une face à

l'autre. Ce n'est donc pas la nature de la chasse ou de l'agriculture/élevage qui pose un problème mais leur réaménagement comme lieu de la souveraineté politique sur le territoire spécial du prince.

La condamnation et le bannissement du roi-chasseur par l'Assemblée nationale en 1830 autour de Rambouillet incarne un événement central dans l'histoire environnementale du pouvoir qui nous intéresse. Les lieux, la figure de Charles X et le gibier deviennent l'incarnation des injustices cynégétiques cristallisées par le régime au niveau local puis à l'échelle nationale par les textes, les caricatures et la révolution de Juillet. Le domaine de Rambouillet est alors associé dans un mélange inextricable de politique, de nature, de pouvoir. Face cet amalgame cynégétique, de passion et raison, d'ordre et de chaos, et de tyrannie cynégétique et de bon gouvernement de la nature, le peuple-braconnier de 1830 décide de trancher en mettant à mort la figure du roi-chasseur en 1830 à défaut de pouvoir tuer le roi-gibier lui-même. Plus aucun roi dans l'histoire de France ne reprend ni Rambouillet, ni la chasse, après cette date. D'ailleurs, après 1830, il n'y a plus de roi de France, de roi du domaine, mais seulement un roi des Français, un roi du peuple, lui aussi renversé en 1848.

Sous le Second Empire, une nouvelle situation émerge : l'empereur s'intéresse autant à la ferme impériale qu'aux chasses et témoigne d'une vocation populaire, qui est toutefois vite oubliée. Le parasitage de l'administration cynégétique locale autour du lapin témoigne d'une nouvelle situation locale. Résidant majoritairement aux Tuileries, Napoléon III malgré des ordres donnés en ce sens, devient le responsable de nouvelles injustices environnementales perpétrées contre lui par ses gardes-forestiers. Ce parasitage administratif de la figure du prince invite à se saisir de l'idée d'un « empereur-machine », dont la souveraineté est altérée par sa propre administration¹⁶⁸⁰.

L'histoire environnementale de l'aménagement du territoire via les tirés et l'enrésinement témoigne du désintérêt concret du prince et de l'État envers les communautés locales qui doivent être civilisées et mise en ordre par l'agriculture, par le service de la Nation, ou bien être condamnées pour leurs déviances sociales et extraites du droit de chasser, de cueillette voire du territoire.

La *chasse* est d'ailleurs confirmée au cours du XIX^e siècle comme la pratique légale de la quête et de la mise à mort des animaux, via le droit, la culture et les imaginaires. L'autre pratique légale est la *destruction*, une chasse de protection des cultures. Avec elles, le *braconnage* est essentialisé au XIX^e siècle par les chasseurs comme la pratique illégale par définition. Le glissement du terme depuis le XVII^e siècle témoigne de la nouvelle rationalité cynégétique,

¹⁶⁸⁰ Apostolidès, 1981 et Sabatier, 1983.

qu'est la chasse moderne, tout en confirmant la « persistance de l'Ancien Régime¹⁶⁸¹ » autour du rapport à la propriété (du gibier) et son enclôture matérielle et juridique.

Pour encadrer ces pratiques, les chasseurs de l'aristocratie et des élites veillent à faire de la chasse un *sport* en fabriquant un nouvel imaginaire du chasseur sportif, sur le modèle anglais du *sportsman*, par la loi et le droit : c'est la loi de 1844 qui participe à codifier les pratiques de tirs, les saisons, les gestes et les rituels en fonction d'un imaginaire de chasseurs civilisés contre des chasseurs sauvages ou barbares que sont devenus les braconniers¹⁶⁸². Le monopole cynégétique et la *gentrification* du droit de chasser à partir de la nouvelle loi sur la chasse 1844 mènent à la restauration d'un régime de conservation de la nature conflictuel, où le braconnage joue le rôle de soupape sociale et politique, et où le fusil incarne la souveraineté sur la propriété et le domaine.

Dans les départements puis à l'échelon national, les aristocrates créent des sociétés de répression du braconnage, telle la Société centrale des chasseurs pour aider à la répression du braconnage, fondée en 1867 par l'aristocratie francilienne. Elle est reconnue d'utilité publique par la république en 1876. Plus qu'un simple fait cynégétique, il s'agit d'une véritable lutte des classes entre « le bon chasseur » et la bonne société voulant lutter contre les braconniers, ces hommes « qui se recrutent dans un milieu de la pire espèce¹⁶⁸³ ». Le bulletin révèle l'alliance entre l'intérêt public et privé, la police et la milice que deviennent les gardes-chasse privés réunis dans la lutte contre les chasses populaires¹⁶⁸⁴.

Cette mise en sport de la chasse témoigne de l'embourgeoisement de la pratique et plus largement des loisirs pour la France : l'idéologie du *sportsman* est ici centrale dans la formulation d'un loisir viril, où l'homme doit pénétrer la nature vierge et sauvage, qu'il fait de manière paradoxale aménager et sculpter. Cette régénération par la violence affirme la distinction sociale avec les communautés populaires vivant grâce aux bois, aux arbres, aux gibiers, aux champs, aux montagnes, aux prairies et aux mers dans un rapport communautaire à l'environnement, selon une coutume paysanne, aux nombreuses imbrications environnementales, et qui ne pensent pas « la nature » mais un lieu de vie.

L'apparition du tableau de chasse est l'incarnation de ce tournant de la chasse. Il faut civiliser la mort en lui donnant un ordre et une raison sous la forme d'un sport d'État et d'une diplomatie du fusil. L'art de bien tuer, avec habileté et panache, des milliers d'animaux – dans des *hécatombes* ou *massacres*, comme les nomment les chasseurs eux-mêmes – est un signe de

¹⁶⁸¹ Meyer, 2010 ; Salvadori, 1996, p. 277-278.

¹⁶⁸² Voir les travaux de Christian Estève en bibliographie.

¹⁶⁸³ Bulletin de 1867, il est publié de 1867 à 1937 et fait la liste des membres.

¹⁶⁸⁴ Elle compte près de 1 000 membres en 1867. On y trouve le baron de Lâge à Auffargis) et Mauquest de La Motte nommé président d'arrondissement de Rambouillet (il est maire de la commune de 1853 à 1878).

raffinement et de distinction aristocratique. Et les pratiques alimentaires, braconnières, paysannes sont condamnées, à travers les empires, comme les signes distinctifs de la bassesse et de la misère humaine et sont par analogie la preuve que les classes populaires vivent dans la nature hors de l'histoire.

« En réalité, comme on l'a vu, le peuple des campagnes élaborait tout un éventail d'accommodements pour sauvegarder le fondement écologique de son mode de vie¹⁶⁸⁵ ». Le « peuple des forêts et des chasses » vise à « conserver une version paysanne de la forêt, un espace de coutumes et d'usages, qui fonde un mode de vie basé sur les landes, les bruyères, les genêtiers, les prairies composant la forêt pastorale et ses cueillettes. À Rambouillet, les paysans luttent contre l'appropriation des terres et leur boisement en utilisant le feu, les coupes, les arrachages, les meurtres et la violence pour essayer de résister et de protéger leurs cultures. Ils participent même à la composition du droit et de la politique via les cahiers de doléances, la rénovation du droit domanial, les négociations sur la reconnaissance des dégâts de gibier et lorsque le droit et l'État ne les défendent plus, le braconnage, le feu, et les délits de cueillette qui représentent autant de moyen de résistance que de subsistance alimentaire, identitaire et politique.

De plus, il faut déconstruire le double mythe environnemental du peuple dégradeur de nature par nature, et de la chasse comme conservatrice des forêts. Alors qu'au XIX^e siècle, le domaine princier et étatique et la conservation de la nature ne font que s'installer à Rambouillet, les communautés paysannes et seigneuriales vivent de la forêt depuis le Bas Moyen Âge au moins, comme l'illustrent les chartes coutumières et le maintien d'un couvert forestier. Une forêt riche d'usages multiples et d'écosystèmes variés : landes, prairies, bruyères, marais, eaux, bois, taillis, ronciers, halliers. L'effacement de la présence paysanne en forêt au XX^e siècle ira de pair avec une révolution silencieuse : la réduction de la diversité sociale et par définition agrobiologique par la destruction de la mosaïque pastorale et de la biodiversité cultivée.

La restauration du régime cynégétique des princes correspond au maintien des vides forestiers liés à l'herbivorie des gibiers sur le couvert forestier. Alors que les bétails sont contrôlés en lien avec l'aménagement forestier, les gibiers circulent partout et dévorent les tirés aussi bien que les plantations et les régénérations sylvicoles. Loin de conserver la forêt, les Chasses princières conservent la conflictualité domaniale et participent activement du paysage du froid et de la faim pour les paysans qui sont dépossédés de leurs droits légaux, oraux et écrits par les princes puis par l'État au fil du siècle.

¹⁶⁸⁵ Jacoby, 2021, p. 386.

La conservation des gibiers et des chasses se noue à celle des arbres dans un régime cynégétique et sylvicole qui doit accompagner la « civilisation » et la « sylvilisation » de la forêt. Ce régime consacre la sylve comme un plein d'arbres par la mise à de la forêt paysanne, humaine et animale. La forêt devient un parc à bois dont on doit isoler les nuisances, y compris cynégétiques, et le retour en forêt domaniale en 1872 donne un outil à l'État sylvicole pour mener le boisement complet de la forêt au cours du XX^e siècle, malgré des heurts et des obstacles nombreux dus aux graines semées pendant le XIX^e siècle, comme le lapin ou l'élitisme du droit de chasse : les grands fusils et veneurs de Rambouillet protègent leur gibier face aux forestiers tout au long du siècle.

Quand les savants oublient l'histoire de leurs expériences : la mérinisation entre colonisation et acculturation

Le fusil et la houlette, c'est-à-dire les institutions de la chasse et l'élevage participent à la civilisation des espaces et des êtres sauvages et indigènes et à la domestication des nouveaux mondes. Au fur et à mesure que de nouveaux territoires sont conquis, les empires utilisent la métaphore du « domaine » pour les considérer et les gouverner¹⁶⁸⁶. Chasse et élevage de mérinos sont par ailleurs liés en colonie, la première permettant l'expansion du second. La colonisation fournit le support aux Modernes pour penser que l'on peut extraire le gouvernement de la nature de son sol et l'exporter à toutes les natures¹⁶⁸⁷.

Les projets mérins démontrent que les mérinomanes pensent pouvoir mériniser l'ensemble du territoire français et impérial depuis les plaines beauceronnes et franciliennes dans un provincialisme universalisant. Ils ont pourtant oublié l'histoire même de la race qu'ils comptaient diffuser. La bête à laine espagnole a échappé de peu à sa disparition pour des raisons agroécologiques en passant de l'Espagne à la France. Une fois acclimatée et naturalisée à Rambouillet, elle a été transformée en mérinos à la française par la sélection d'un type d'animaux au sein des dix cavagnes pour former la race « pure » mérinos de Rambouillet.

Le mérinos de Rambouillet est probablement la première race pure (ovine) créée en France sur le modèle anglais, Gilbert situant les sélections dès l'arrivée du troupeau entre 1786 et 1801, date d'établissement du standard. Dans la perspective d'une histoire environnementale de l'élevage, activité encore confondue avec l'agriculture, Rambouillet devient un haut-lieu national – si ce n'est la capitale – du mérinos et de l'élevage mérin voire ovin, du fait des multiples statuts et fonctions qui lui sont attribués. Lieu principal de vente aux enchères des mérinos purs, des autres bétails d'élite et de la laine, c'est la ferme modèle nationale pour les

¹⁶⁸⁶ Beinart, 1990, p. 176 et 2008.

¹⁶⁸⁷ Larrère, 2015, p. 121.

autres bergeries et le système de station en France puis en colonies. Les autorités françaises y établissent le cours de la laine en France pendant le premier XIX^e siècle, rappelant le statut commercial, économique et industriel des lieux. La ferme de Rambouillet est le pôle de diffusion de la première mérinisation du cheptel français puis européen, et la bergerie connaît un premier apogée lors de son « premier empire mérin » (1780-1850). De 1840 à 1960, une seconde phase coloniale, un second empire du mérinos s'ouvre avec la diffusion des graines ovines à travers les empires.

Si l'histoire de Rambouillet peut permettre de mieux comprendre l'histoire environnementale de l'élevage au XIX^e siècle, il faut aussi prendre des distances : le modèle mis en place est un système de domination sociale, économique et politique qui vise à acculturer les paysans et leurs pratiques culturelles, en remplaçant leurs animaux bâtards ou métissés par des mérinos purs dont les produits ne fournissent plus l'économie vivrière ou locale mais les industries nationales et le commerce colonial.

L'histoire de cet animal nouveau et inédit, fabriqué à Rambouillet, reflète bien plus le métissage que la pureté, en se situant à la convergence d'un troupeau transhumant et pastoral et d'un régime agricole de bergerie et de fourrages cultivés. Le mérinos est donc un animal provincial, que ses conservationnistes rambolitains transforment en animal inadaptable en dehors des plaines céréalières et fourragères, du fait de l'avoir trop bien conservé en bergerie et bien nourri. Cette limite environnementale dans l'acclimatation universelle du troupeau est dépassée par étapes dans certains cas, en particulier par les fermiers britanniques en Afrique du Sud, en Australie, ou hispaniques en Amérique du Sud et en particulier aux États-Unis, j'y reviendrai dans la partie suivante.

De plus, en tant que système d'élevage de reproducteurs lainiers, l'élevage de Rambouillet constitue une exception dans le paysage de l'agriculture du XIX^e siècle. Les paysans qui élèvent des mérinos se servent de l'ensemble des productions de l'animal, pour la fumure des terres, pour la viande, pour la laine, pour le cuir, et l'effectif des troupeaux beaucerons est bien plus réduit que les 500 à 1000 têtes rambolitaines que seul l'État où les mérinomanes les plus fortunés peuvent se permettre d'entretenir sur de très grandes fermes. Troupeau et ferme vitrine, la Bergerie d'État de Rambouillet constitue donc aussi par aspects un contre-exemple de ce que l'agriculture et l'élevage régional et national (sans parler du contexte colonial) ne sont pas au XIX^e siècle. Ce constant est bien sûr valable pour les périodes antérieures et postérieures, comme nous le confirmerons pour le XX^e siècle.

Le Second Empire est pour Rambouillet une période de seuil. Le régime met en place le système de vente et d'expansion du mérinos au-delà de la France, tandis que l'empereur bâtit

un nouveau système cynégétique basé sur la mise en spectacle sportive, diplomatique et cérémonielle de la mise à mort des animaux. Ce double système est perpétué par la nouvelle république entre 1870 et 1880. Les institutions du fusil et de la houlette sont si bien instaurées et rodées qu'elles deviennent des mécanismes domaniaux, des rouages que la nouvelle machine domaniale républicaine adopte, s'approprie et réinvente entre 1870 et 1939, entre domaines de l'État et territoires du président de la République. Et c'est finalement sur une partie des inventions du régime impérial que se forge la république domaniale.

Troisième partie.
La nature et le président
(1870-1995)

Introduction.

En 1872, la forêt de Rambouillet redevient une forêt domaniale. Ce passage est central dans la compréhension du territoire. Depuis 1706, la forêt fait le plus souvent partie du domaine du prince. Avec la III^e République, elle (re)devient Domaine de l'État, ce qui permet à l'aristocratie de s'approprier la région et aux Eaux et Forêts de boiser le territoire.

La chasse participe activement à la dépossession des populations locales : les grands louent la chasse et recrutent des gardes chargés de la lutte anti-braconnage et de la surveillance des propriétés, ils sont appuyés par les forces de l'ordre, le droit et la loi. La « *gentrification*¹⁶⁸⁸ » de l'espace rambolitain est permise par la marchandisation du droit de chasse et de la terre. Cela conduit à la montée des prix ainsi qu'à la multiplication des résidences et des domaines de l'aristocratie et des élites. Avec l'appropriation et la capitalisation immobilière de l'espace, l'histoire trace des boucles : par l'*enclosure* du territoire, les grandes fortunes recréent des processus similaires au contexte féodal. L'espace est à nouveau rendu inaccessible aux classes populaires locales qui sont exclues vers les villes et les banlieues face à la montée des prix, un processus qui s'accompagne d'un discours civilisationnel et domesticatoire.

Milice et police, privé et public ne cessent de s'associer dans les usages de la force. Cette association de pouvoirs en République cause la mort lente de la forêt paysanne et pastorale entre la fin du XIX^e siècle et le XX^e siècle¹⁶⁸⁹. Mais les paysans n'ont pas dit leur dernier mot, et jusque dans les années 1970 au moins, des communautés paysannes vivent sur place, dans un rapport organique et coutumier ancien à la forêt. Nous verrons à ce propos que le pouvoir présidentiel se confrontera une dernière fois à l'une de ces forces paysannes, avant le délitement final de ces dernières dans les années 1970-2010. Il faudrait ici une enquête fine pour suivre la fabrication de cette « forêt du gotha¹⁶⁹⁰ », entre histoire du tourisme et de l'urbanisation des lieux, puis avec la création du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui patrimonialise ce *statu quo* environnemental, et enfin celle de la ville nouvelle Saint-Quentin-en-Yvelines par l'État. Elles s'inscrivent plus largement dans l'histoire des influences parisiennes et dans le jeu des résidences secondaires, agissant comme un système d'exclusion

¹⁶⁸⁸ Le terme de *gentrification* permet d'éviter le mot « embourgeoisement », qui simplifie la complexité sociale à l'œuvre : grands bourgeois et nobles sont présents, le mot de *gentry* fait référence en Angleterre à l'aristocratie sans titre de noblesse, ce qui correspond bien à l'idée d'une aristocratie de la grande fortune et du capital social, culturel, politique, environnemental qui l'accompagne.

¹⁶⁸⁹ Il faudrait préciser la transition dans l'évolution des communautés villageoises qui survient dans les années 1850-1870, comme l'établit également Frédéric Chauvaud : Chauvaud, 1995.

¹⁶⁹⁰ Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007 et 1993.

des classes populaires et des modes de vie ruraux et forestiers¹⁶⁹¹. En guise de contribution à cette histoire populaire et sociale de la modernisation des campagnes, l'histoire environnementale de Rambouillet permet de restituer deux des forces locales, et non des moindres, avec celles du président et de l'État en leurs domaines.

Si l'historiographie française commence à s'intéresser aux relations environnementales du roi et des empereurs français, les relations de pouvoir entre le président et la nature sont un nouveau chantier pour l'histoire environnementale. Cette partie se veut donc largement exploratoire et propose souvent plus de pistes et de questions que de réponses formelles. Inspiré des travaux états-uniens et anglo-saxons, ces trois chapitres espèrent donc constituer des jalons dans ce projet qui mériterait d'autres enquêtes sur le goût des présidents pour la nature, et la manière dont ils intègrent ce goût ou ce désintérêt dans leur quotidien, leurs discours, et leur pratique politique¹⁶⁹². Il semble d'abord essentiel d'ancrer localement cette relation par Rambouillet en s'intéressant à la relation des présidents de la République à la nature domaniale fabriquée progressivement comme une nature locale-nationale et un territoire de la souveraineté du président.

Si les présidents s'impliquent personnellement très rapidement et très lisiblement dans l'aménagement des chasses, du jardin, des promenades et des loisirs aristocratiques à Rambouillet, leur intérêt pour la Bergerie nationale est très difficile à suivre. Tout comme les princes du XIX^e siècle, la suprématie politique donnée aux Chasses témoigne de l'intérêt concret et matériel pour la dimension cynégétique des lieux, contre ou sans la Ferme. Derrière les discours identitaires sur la ruralité et la fabrication d'une image de président-chasseur proche du peuple des campagnes, la relation très locale du président à la nature agricole à Rambouillet permet de nuancer ce rapport social et culturel à la terre qui tient plus du mythe politique.

Dans notre perspective d'une histoire environnementale de la chasse et de l'élevage, l'autre chantier de cette troisième partie est de suivre l'évolution du concept de nature vers celui d'environnement et d'écologie politique. Il s'agira aussi d'étudier la place de l'institution présidentielle comme moteur de l'appropriation officielle de l'environnement par le pouvoir dominant autour de la pratique de la chasse, même s'il faudrait pour cela mieux identifier les cercles des chasseurs présidentiels.

En outre, les années 1870-1940 sont riches de développements convergents, autant des machines et de l'industrie, de la domestication et de la zootechnie, que d'une nouvelle pensée scientifique, écologique et biologique. Un ensemble d'innovations qui servent de socle aux

¹⁶⁹¹ Hervieu-Leger et Hervieu, 1979 ; Ambroise-Rendu et Olivesi, 2021 ; Tommasi, Richard et Saumon, 2017a et b et 2018 ; Jacoby, 2021 ; Warren, 1997.

¹⁶⁹² Ambroise-Rendu, 2007 ; Brinkley, 2010 ; Lunde, 2016.

modernisations des campagnes des années de la III^e République à nos jours. Les notions de population et d'aménagement du territoire prennent un nouvel essor et deviennent des catégories centrales dans la gestion environnementale. Ce nouveau paradigme prend son essor entre 1930 et 1990, et remplace celui du gouvernement de la nature.

Pour tenter de comprendre ces processus, nous nous intéresserons aux politiques de la nature et de l'environnement depuis Rambouillet. Il conviendra de faire des allers-retours entre plusieurs domaines pour suivre les bêtes, les hommes et les techniques, notamment autour de la figure centrale de François Vidron. Ce dernier a été inspecteur puis conservateur des Eaux et Forêts, directeur des chasses présidentielles de 1933 à 1970, puis secrétaire général du Conseil Supérieur de la Chasse. Véritable « Monsieur Chasse » des Républiques, il a contribué à la transformation du paysage cynégétique et à la modernisation de la chasse. Nous nous intéresserons d'abord dans le chapitre 6 à l'institution des chasses présidentielles et à l'intégration de la Bergerie nationale à l'appareil d'État sous la III^e République. Dans les chapitres 7 et 8, nous aborderons ensuite les processus de modernisation agricoles et cynégétiques et les politiques environnementales présidentielles et républicaines autour de Rambouillet.

Chapitre 6 : Le président, la nature et la République : les chasses présidentielles et la Bergerie nationale de Rambouillet (1870-1939)



Figure 54. Le tableau de chasse devant le Pavillon de la Faisanderie (à gauche) et l'Octogone ou couverie (à droite), dont trois chevreuils, alors considérés comme des petits gibiers. On aperçoit un rabatteur en blouse blanche, un garde et sa famille, et un militaire. ADY, 3Fi202 243. Carte postale, Librairie Nouvelle, 1905.

Introduction.

Entre 1870 et 1880, de vives controverses animent les débats parlementaires autour de la proclamation de la République et de l'éventuel retour au régime monarchique, notamment autour de la figure du comte de Chambord, petits-fils de Charles X. Le régime républicain est confirmé progressivement et l'Assemblée nationale – qui se réunit à Versailles – recrée un principat inventé en 1848 : celui de président de la République. Pour lutter contre le retour du césarisme qui avait fait tomber le régime républicain en 1852, la loi Rivet de 1871 « compresse les prérogatives du président », ce dernier nomme et révoque les ministres mais est « obligé d'obtenir le contreseing d'un ministre pour chacun de ses actes, il doit sans cesse rechercher une majorité pour conserver son pouvoir¹⁶⁹³ ». Le retour d'un prince témoigne de la continuité politique et de la « persistance de l'Ancien Régime¹⁶⁹⁴ », ou plutôt des anciens régimes

¹⁶⁹³ Loi Rivet du 31 août 1871, citée par Mollier et George, 1994, p. 72-73.

¹⁶⁹⁴ Pour Arno Mayer, l'intérêt terrien et l'attachement à la terre chez les élites est le signe que la noblesse et ses valeurs persistent par-delà anciens et nouveaux régimes : Mayer, 2010, p. 14-16 et 20-21.

politiques, monarchiques comme impériaux. Puis avec le prince lui-même vient le retour très limité d'une domanialité princière.

Si Versailles est à la fois une chambre introuvable et un passage obligé pour le Président jusqu'à la IV^e République, le premier jalon est posé avec l'instauration du palais de l'Élysée comme palais présidentiel. Cet hôtel particulier construit en 1720, offert et habité tantôt par la marquise de Pompadour, Joachim Murat, Joséphine de Beauharnais et Napoléon I^{er}, est utilisé comme résidence officieuse par Adolphe Thiers à partir de 1874. Puis la loi du 22 janvier 1879 en fait la résidence officielle du président. Il faut relire l'arrivée et la saisie par Jules Grévy des domaines de Rambouillet et de Marly et leurs 2 000 hectares en 1880 dans cette optique, celle de pouvoir composer une diplomatie du fusil inventée par Napoléon III et de retrouver une domanialité pour tenir son rang dans le concert des nations. L'érection par Félix Faure en 1896 de Rambouillet en résidence d'été officielle du président rappelle cette volonté d'agrandir la territorialité du régime présidentiel et républicain. Elle témoigne de l'importance du fait domanial dans la construction, l'affirmation et le renforcement du pouvoir princier à travers les régimes.

Avec elle, la pratique de la chasse par les présidents doit être étudiée et restituée comme une relation centrale du régime et de l'histoire politique¹⁶⁹⁵. Par-delà le discours du secret et d'un simple amusement de grands bourgeois qui ne serait pas digne d'intérêt scientifique, la chasse présidentielle est une activité politique qui participe à l'élaboration d'un pouvoir présidentiel puissant, y compris en III^e République, un régime réputé pour la faiblesse du pouvoir de ses présidents¹⁶⁹⁶.

Cette dynamique démontre la double dimension de ce « capital environnemental¹⁶⁹⁷ ». Après les rois et les empereurs, les présidents de la République s'intéressent à Rambouillet (et plus largement aux anciens lieux de la monarchie) pour son potentiel environnemental (chasse, forêt, résidence) ainsi que son histoire. C'est le territoire qui détient un capital environnemental et qui pousse les grands à s'approprier une part matérielle des lieux afin d'intégrer leurs noms à son histoire, et par extension à rejoindre eux-mêmes une histoire patrimoniale de la France.

¹⁶⁹⁵ Il faut suivre ici Norbert Elias qui insiste sur l'importance de mêler les approches autour du sport, de la politique, de l'économie, de la religion pour mieux comprendre les phénomènes sociologiques et historiques : Elias et Dunning, 1994, p. 44-45.

¹⁶⁹⁶ Roussellier, 2015.

¹⁶⁹⁷ Tommasi, Richard et Saumon, 2017a.

I. La République domaniale : l’alliance du fusil et de la sylvie

1. Les Prussiens à Rambouillet : la fuite du troupeau et les dégâts en forêt

Le 19 juillet 1870, l’empire français déclare la guerre à la Prusse. Les armées prussiennes envahissent une partie du Nord de la France. Le 2 septembre, Napoléon III capitule à Sedan. Le 4 septembre, la République est proclamée à Paris et poursuit la guerre. À Rambouillet, le directeur de la Bergerie, Léon Bernardin, prend la décision d’envoyer le troupeau à l’abri dans la ferme du Plessis à côté de Rennes :

Cent béliers, raconte Jules Godefroy, furent expédiés par le chemin de fer le 8 septembre, et le même soir le directeur confiait à son premier berger, Rougeoreille, 462 femelles, dont 200 environ étaient pleines de trois mois, pour les conduire par étapes en Bretagne ; son état-major se composait d’un aide et de deux chiens. La route est longue de Rambouillet à Rennes [...] les brebis de Rambouillet ne sont pas habituées aux longues marches ; au bout de quelques jours, les cailloux de la route leur blessaient les pieds, qui laissaient des traces de sang sur leur passage ; le 14 septembre, aux approches de la Ferté-Bernard, le berger, craignant de ne pouvoir arriver à destination, demande des ordres à M. Bernardin, qui lui prescrit de louer un pâturage pour quelques jours et d’y faire halte. Le troupeau se repose deux jours et reprend sa marche vers Plessis, où il arrive après un voyage qui a duré 17 jours.¹⁶⁹⁸

Malgré des difficultés – il faut construire des hangars pour accueillir l’agnelage, l’approvisionnement alimentaire du troupeau pose problème – l’opération est un succès, et le précieux troupeau est préservé des Prussiens pour la seconde fois. Le maître-berger Rougeoreille revient « à Rambouillet, le 13 avril 1871, il ramenait 700 bêtes, dont 200 agneaux¹⁶⁹⁹ ». Le départ du troupeau permet sa conservation, ce qui n’est pas le cas de la forêt de Rambouillet. Ses arbres et ses animaux subissent de plein fouet l’effort de guerre français puis l’occupation prussienne de la région jusqu’en 1873.

De septembre 1870 au printemps 1871, la forêt de Rambouillet est mise à contribution dans la guerre contre la Prusse. Le décret du 16 août 1870 mobilise le personnel forestier et la moitié des hommes de l’inspection est enrôlée dans la compagnie de guide forestier¹⁷⁰⁰. La forêt est exploitée pour fournir le siège de Paris¹⁷⁰¹. Pendant l’abandon de poste puis l’occupation prussienne, les forestiers font l’état des dégâts. Les vols de bois sont estimés à 223 885 francs, les habitants pillant la ressource pour se chauffer ou le vendre. Les murs des parcs, les maisons forestières et les aménagements forestiers sont attaqués (14 178 francs de dégâts). Le gibier est considéré comme un objet et fait partie de la rubrique « matériel volé ». Les dégâts du braconnage sont estimés à 6 cerfs, 80 chevreuils, 250 lièvres, 3 000 lapins, 50 faisans, 50

¹⁶⁹⁸ HEUZE Paul, 1906, p. 16-18.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰⁰ Rambouillet est la compagnie de guide forestier n°4, qui se compose de 27 soldats-forestiers sur les 55 préposés du domaine, le chef de compagnie étant l’inspecteur de Poinctes, qui devient le capitaine-commandant. ADY, 6Q 340 : lettre du capitaine des chasses de la Vénierie impériale, Paris, 20 août 1870.

¹⁷⁰¹ ADY, 6Q 340 : état du nombre de colis et de wagons pour l’armement de Paris ; lettre de l’inspecteur des forêts au conservateur, Rambouillet, 2 juin 1871 ; noms des individus qui ont abattu des bois pendant l’occupation allemande des communes ci-après désignées, Mocquesouris, 4 mai 1871.

perdrix tués, soit 142 400 francs. Le total des dégâts environnementaux monte à 385 066 francs¹⁷⁰².

Une lettre au gouvernement informe des déprédations forestières de la population contrainte de s'adapter aux temps troublés : « les populations riveraines de la forêt de Rambouillet, qui en temps ordinaire vivent de leur travail dans les bois sont, en ce moment, par suite de l'occupation ennemie, dans un état voisin de la misère [et se livrent à la] dévastation de la forêt¹⁷⁰³ ». La forêt vivrière constitue ainsi le lieu de la survie pour les populations rurales de Rambouillet. Le discours forestier raconte ainsi l'ensauvagement des ruraux qui passent du travail respectable du bois à la dévastation de la forêt pour survivre. Ce sont d'ailleurs les régimes et les forestiers républicains qui vont parvenir à Rambouillet à parachever la politique de dépossession forestière des paysans entamée par les Bourbons au XVIII^e siècle. Le nouveau statut de forêt domaniale créée en 1872 permet de renforcer la dynamique sylvicole. Et dans le même temps, la pression cynégétique de l'aristocratie en forêt ralentit leurs projets de boisement.

2. Le marchandisation cynégétique de la forêt : exploitation et gestion républicaine du gibier

La mise en locations des chasses par État depuis 1830-1832 correspond à l'appropriation aristocratique de la forêt¹⁷⁰⁴. Durant la III^e République, la forêt domaniale de Rambouillet est pour l'État la forêt cynégétique la plus rentable de l'Île-de-France. Les « lots¹⁷⁰⁵ » du massif composés de Rambouillet, du bois des Yvelines, de Saint-Léger, de Saint-Arnoult et de l'Ouïe sont loués 81 932 francs en 1871, alors que Fontainebleau représente 50 800 fr., Compiègne : 43 000 fr. et Saint Germain : 40 590 fr. Dix ans plus tard, en 1880, la forêt de Rambouillet rapporte 234 350 fr. auxquels s'ajoute la location du Grand Parc de 17 500 fr. tandis que Fontainebleau est louée 79 550 fr. ; Compiègne, 119 670 fr. et St Germain, 107 650 fr., pour un total de 903 470 fr. pour les grandes forêts franciliennes. En 1929, Rambouillet rapporte 1 902 800 francs à la République¹⁷⁰⁶.

¹⁷⁰² ADY, 6Q 340 : n° 147. Dégâts causés dans les forêts pendant la durée du siège de Paris et depuis l'armistice. Récapitulation des dégâts causés pendant l'occupation allemande, pendant la durée du siège de Paris [19 septembre 1870-28 janvier 1871].

¹⁷⁰³ ADY, 6Q 340 : lettre au gouvernement de la défense nationale (ministère des finances), Rambouillet, [date effacée].

¹⁷⁰⁴ Eglemme, 2016 et 2017.

¹⁷⁰⁵ Chaque forêt est louée en lot, dont la surface, la morphologie et la composition végétale et animale peut varier. Le service forestier organise ce découpage de l'espace, créant la série de lots de la forêt domaniale, qu'il met en adjudication pour des périodes plus ou moins longues selon les époques (3, 6 ou 9 ans).

¹⁷⁰⁶ SOUVENIRS DU VIEUX CHASSEUR DE SEINE-ET-OISE, 1884, p. 36 ; ADY, 6Q 523 : Répartition par commune de la contenance des lots de chasse à tir, Rambouillet, 7 février 1929 ; LEDDET, 1912, p. 302.

Ces chiffres sont d'autant plus impressionnants que le seul gibier autorisé à la chasse à tir est le petit gibier (le cerf est réservé pour la vénerie et les sangliers sont détruits). Les locataires organisent et financent un élevage dispendieux de gibiers dans leurs faisanderies ou achètent des animaux lâchés les jours de chasse. La prosopographie des chasseurs fait apparaître une véritable chasse de dandys dans la forêt de Rambouillet. Seuls les plus riches propriétaires peuvent se permettre la location des meilleurs lots du domaine, qu'ils essaient le plus souvent d'associer à leur propriété, afin d'agrandir leur territoire cynégétique. Le comte Potocki réside au Perray-en-Yvelines et loue la forêt alentour de la Forêt Verte et de la Pommeraie ; les Rothschild louent les forêts aux alentours de leur domaine des Vaux-de-Cernay. Quant à la duchesse d'Uzès, c'est elle qui mobilise le plus la forêt. En tant qu'adjudicataire de la chasse à courre, elle a droit de chasse sur tout le massif, mais uniquement sur les cerfs mâles, en plus de ses terres de Bonnelles, de la Celle et des Bordes. L'équipage du Rallye Bonnelles est fondé en 1871 par le duc d'Uzès, et est souvent accueilli sur les terres privées des aristocrates et notables de la région¹⁷⁰⁷.

À la fin de leur saison cynégétique entre l'hiver et le printemps, les locataires du droit de chasse sont chargés par l'administration de détruire les animaux surnuméraires chaque année. La destruction est dévolue aux membres de l'équipage de vénerie de 1870 à 1899. En 1918, la duchesse d'Uzès, maître d'équipage, fait abattre 36 cervidés sur les 60 devant être détruits, les Eaux et Forêts se chargent des 24 restant. La chasse est donc soumise à un quota de tir, établi par des estimations et des comptages. Du 5 au 21 juin 1918, 13 chasses sont organisées, permettant d'atteindre un nombre de 71 animaux abattus. Pendant ces chasses, 1 800 hectares sont estimés parcourus, soit un septième du massif forestier, et 111 grands animaux ont été vus par corps¹⁷⁰⁸. Ces estimations compilées mènent les forestiers à estimer le nombre de grands cervidés à 360 en 1917, et 300 en avril 1918, avant la reproduction¹⁷⁰⁹.

Les manquements de l'équipage dans la destruction des animaux obligent le service forestier à adapter sa gestion. À partir de 1899, le droit de détruire les gibiers est élargi aux riverains-propriétaires qui subissent les dégâts. Le service forestier autorise ainsi à tuer les animaux que les veneurs avaient plutôt tendance à protéger afin d'augmenter leur cheptel de cerf à chasser. Armand Jouannin, le piqueur de l'équipage du Rallye Bonnelles, joue le rôle d'intermédiaire avec le service forestier. En 1899-1900, il s'offusque au nom de l'équipage de l'autorisation de tirs de cervidés à des non-veneurs, qui sont notamment « tués en bordure par

¹⁷⁰⁷ Le duc d'Uzès déjà autorisé par Napoléon III, suivant le droit de suite, à poursuivre un gibier attaqué sur les terres de l'équipage et qui s'enfuirait sur les terres impériales.

¹⁷⁰⁸ Lecture naturaliste des archives du cantonnement de St. Léger S. Rossi, 22/03/1996, p. 16.

¹⁷⁰⁹ Rapport du garde Casalis, 16 juin 1918, Lecture naturaliste des archives du cantonnement de St. Léger S. Rossi, 22/03/1996, p. 15.

chasseurs et bracos, ces animaux sont tués en partie, les jours de grandes chasses à tir en forêt, qui les fait débucher¹⁷¹⁰ ». La chasse de bordure – cette pratique de braconniers – est utilisée par les propriétaires pour se débarrasser de la pression des gibiers. Elle devient aussi un moyen pour des chasseurs bourgeois issus des villes de venir tirer des grands animaux. En outre, les braconniers profitent de cette manne de nourriture qui est rabattue en dehors des bois.

Le gibier demeure sous la République un sujet de tension et de rapport conflictuel dans l'espace, autour des manières d'habiter, d'user et donc de vivre de la forêt. Les veneurs du début du XX^e siècle transforment la vénerie en véritable sport et en une pratique de distinction sociale, révélatrice d'un ethos. Ils accompagnent sa pratique d'un discours de bon gouvernement de la nature et de la forêt. La chasse est un enjeu de gestion mais aussi de souveraineté territoriale. La duchesse d'Uzès et les membres de l'équipage se voient comme les garants d'un ordre cynégétique et politique dans les bois, et par extension dans la société (voir outil).

Si les présidents de la République ne peuvent tous se faire veneurs, certains d'entre eux fréquentent l'équipage et n'hésitent pas à s'associer à la bonne société de la vénerie républicaine. Félix Faure (1895-1899) entretient une relation amicale avec la duchesse d'Uzès¹⁷¹¹. En revanche, les présidents n'invitent pas les chasseresses et Sarah Bernhardt, par exemple, qui pratique autant la vénerie que le tir, ne fait pas partie des invitées des futures chasses présidentielles¹⁷¹². Après lui, Vincent Auriol (1947-1954) fréquentera les chasses de l'équipage et se fera représenter dans un reportage en visite officielle. Dans ce contexte local des chasses aristocratiques franciliennes, le président se doit de chasser ou d'inviter à la chasse les membres de l'oligarchie républicaine. Il convient donc de se doter d'une chasse, c'est-à-dire d'un territoire, mais plus largement d'un système de chasse, d'élevage et de gardiennage : une petite industrie cynégétique basée sur des corps de métier et de savoir-faire.

3. La prise de terre présidentielle : s'emparer de Marly et de Rambouillet

De 1872 à 1880, le Grand Parc, le château et les chasses en forêt domaniale sont louées par des aristocrates républicains. La chasse est louée à la Société de Rambouillet, présidée par le marquis du Lau¹⁷¹³. Le 16 septembre 1873, le président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, chasse dans le Grand Parc loué au duc de la Trémouille. Le 18 octobre 1874, le prince de Galles chasse à Rambouillet et le tableau est de 1 052 pièces¹⁷¹⁴.

¹⁷¹⁰ ADY, 6Q 343 : rapport des animaux tués par Armand Jouannin, 1907-1908.

¹⁷¹¹ FAURE, 2009, p. 291-293 ; DE BRISSAC, 1950 ; GMELINE, 1986, p. 310-312.

¹⁷¹² Elle était d'ailleurs maître de son propre équipage. « Madame Sarah Bernhardt en action. Un jour de chasse à tir en Amérique du Sud », *The Graphic, An Illustrated Weekly Newspaper*, 8 juin 1895.

¹⁷¹³ Alfred du Lau, marquis du Lau d'Allemans est membre du Cercle de la rue Royale, Eglemme, 2017.

¹⁷¹⁴ BENOIST, 1952, p. 235.

En 1880, le président Jules Grévy (1879-1887) décide d'associer la fonction présidentielle et les chasses officielles. La création d'un équipage de vénerie d'État est envisagée entre 1870 et 1880 puis abandonnée, signe du changement de mentalité autour de la figure du prince-chasseur. Les chasses présidentielles seront donc des chasses à tir au fusil, sur le modèle de la chasse sportive et bourgeoise en plein développement en France et en Occident. Après Marly, le président souhaite récupérer Rambouillet pour organiser les chasses. Le territoire étant déjà loué à des aristocrates, le président utilise son influence pour faire interrompre les baux de location et permettre la prise de possession du territoire.

De mars à mai, des pourparlers s'organisent pour rembourser les investissements des aristocrates dans la construction de la nouvelle faisanderie dont va hériter la présidence. La Société de Chasse de Rambouillet est sommée d'abandonner les lieux entre mars et avril 1880 contre des remboursements en nature et en argent¹⁷¹⁵. Au 1^{er} mars 1880, tous les parquets d'élevage, la maison du faisandier (Corps de Garde), les bois de Gazeran, Cerisaye, Haute-Tasse, une des deux maisons de garde de la Porte de Poigny, sont remis aux Eaux et Forêts pour la présidence. Le 1^{er} avril, c'est finalement le Grand Parc qui rejoint la chasse présidentielle. Le 30 avril 1880, une convention est passée entre l'administration des Forêts et le duc de la Trémoille afin que les anciens locataires soient remboursés de la somme de 24 637,50 francs.

Le début des chasses présidentielles à Rambouillet se matérialise par une modification de l'usage et de la répartition du territoire domanial : la forêt domaniale échappe pour la première fois au prince, et ne sera jamais reprise au sein du territoire de chasse. De plus, après plus de 150 ans de complémentarité (1711-1870), les parcs perdent leurs relations cynégétiques. Le Petit Parc perd sa fonction de réserve de repeuplement en grand gibier de la forêt.

Le Grand Parc forme le noyau du nouveau domaine présidentiel (920,62 ha), qui se compose au total de 1 689,46 hectares répartis autour du Grand Parc. Il est entouré par les administrateurs d'un « tour d'échelle cynégétique », c'est-à-dire d'une bande de terres de 768,84 hectares mise en réserve autour du parc, dont le Petit Parc (250 ha) et le bois de Gazeran¹⁷¹⁶. Elle permet d'interdire la chasse sur cette zone et d'éviter que le gibier du président ne soit tiré dans les grandes chasses voisines. Le tour d'échelle cynégétique permet aussi de récupérer le petit gibier par capture, soit pour les chasses, soit pour la reproduction en

¹⁷¹⁵ La Présidence et l'Administration compense par ailleurs, par le remboursement d'un trimestre de location payé d'avance, soient 3,137,50 francs, ainsi que des aménagements récents effectués par la Société, soient 21,500 francs. ADY, 6Q 525 : lettre à l'Inspecteur, Paris, 21 mai 1880. ADY, 6Q 534 : lettre du Conservateur à l'Inspecteur, Paris, 21 février 1880. ADY, 6Q 534 : rapport de l'Inspecteur, Rambouillet, 30 janvier 1880. Angibout reçoit 160 hases et 40 bouquins ; François Hottinguer reçoit 70 hases ; le marquis de Breteuil 30 hases, Porcher loueur de voitures 100 lièvres et enfin le duc de la Trémoille reçoit lui aussi 100 lièvres. ADY, 6Q 525 : lettre du sous-inspecteur Fillon, Rambouillet 11 mars 1880.

¹⁷¹⁶ ADY, 6Q 534 : rapport de l'Inspecteur, Rambouillet, 30 janvier 1880.

faisanderie. Les présidents peuvent aussi y organiser des petites chasses en dehors du Grand Parc, ce qui permet de conserver le stock et la tranquillité du gibier de tir.

Pour peupler rapidement les domaines, les hommes du président rachètent les gibiers de la Société de Rambouillet, et les forêts domaniales sont mises à contribution. C'est le garde Etienne Angibout, faisandier sous le Second Empire et descendant d'une famille de gardes déjà en place sous les Bourbons-Penthièvre, qui maintient les pratiques d'élevage. En 1880, 553 lapins sont pris à Compiègne, 96 pour le Grand Parc de Rambouillet et le reste pour Marly¹⁷¹⁷. « J'ai pris très carrément mon parti en faisant construire à Marly, duquel est à $\frac{3}{4}$ fini, un parc pouvant renfermer 2 000 lapins à provenir de Compiègne », de plus, « j'ai fait venir 400 hases d'Allemagne, qui resteront à Marly, en attendant que nous puissions les loger [...], au 5 Juillet, on doit me fournir 4 000 faisandeaux¹⁷¹⁸ ».

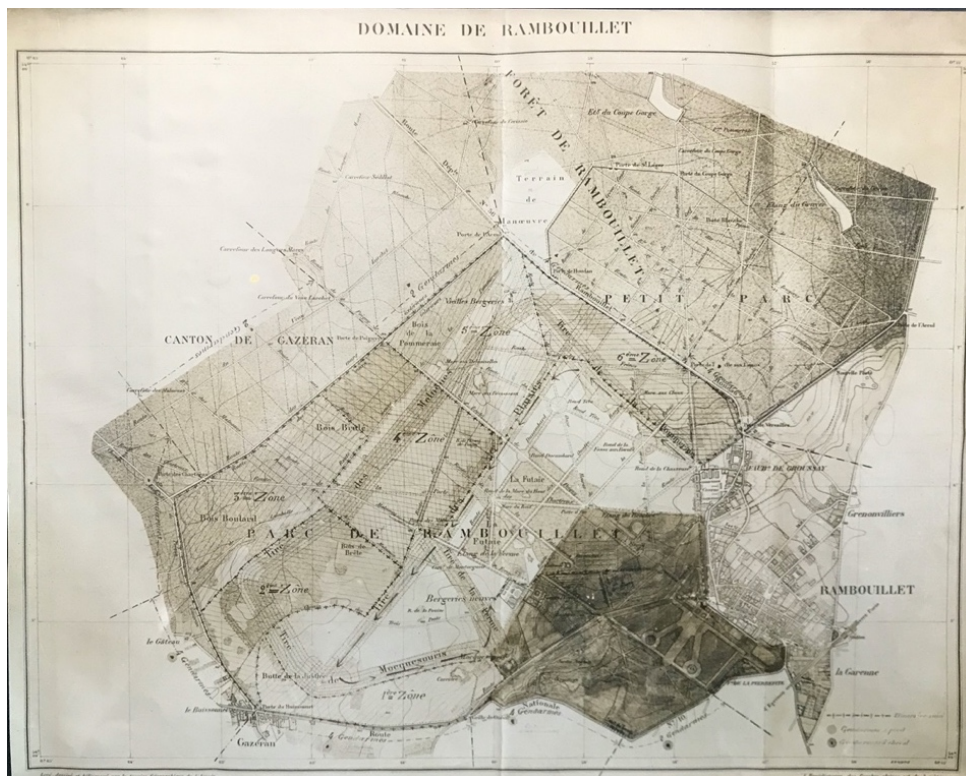


Figure 55. Le domaine présidentiel de Rambouillet sous la III^e République. Plan du domaine présidentiel de Rambouillet sous la III^e République, le Grand Parc, le Petit Parc et les bois de Gazeran et de la Pommeraie en forêt domaniale, affecté aux chasses, ADY, 6Q 535.

Les premières chasses de 1880 et 1881 servent d'essais pour la politique d'aménagement présidentielle du domaine. En octobre 1882, le sous-inspecteur Fillon reçoit les remarques présidentielles :

M. le Président de la République, lors de la dernière chasse à Rambouillet, a bien voulu réitérer le désir qu'il avait exprimé précédemment de voir étendre en largeur, par des reboisements les tirés du Grand Parc n'offrent pas actuellement assez d'espace pour ses invités. Ces tirés ne permettant de n'employer commodément que 5 fusils, il s'agit de disposer les terrains de chasse de manière à ce que neuf tireurs y

¹⁷¹⁷ ADY, 6Q 525 : compte des lapins expédiés de Compiègne, [1880].

¹⁷¹⁸ ADY, 6Q 525 : lettre à l'inspecteur, Paris, 29 janvier 1880.

trouvent place. Pour satisfaire à ce désir nettement exprimé il y aurait lieu d'annexer aux tirés et parallèlement à leur axe une bande de terres actuellement cultivées par la Bergerie Nationale¹⁷¹⁹.

Les tirés doivent être étendus en largeur pour accueillir un minimum de neuf chasseurs dans les layons, auxquels s'ajoutent des tireurs marchant avec le rabat et postés sur les ailes en dehors des tirés pour tirer les oiseaux « en retour ». Afin d'étendre la zone de tir et le nombre d'invitations politiques, 31,96 hectares sont pris par la présidence sur les 361,93 hectares affectés en 1880 à l'établissement rural de Rambouillet, autour du tiré de la Pommeraie, des Malnouses, de la Ferme et de Mocquesouris. Dix-huit hectares déjà affectés au service sont également boisés et convertis en tirés, pour un total de 50 hectares supplémentaires de terres cynégétiques. Pour opérer cette annexion foncière, les forestiers-chasseurs légitiment la dépossession de la ferme :

On peut ajouter que le troupeau de mérinos dont la réputation est incontestée, a pu vivre pendant une période d'année qui s'étend très loin puisque déjà dans le Ministère Duchatel¹⁷²⁰, la ferme de Rambouillet, par suite de l'abondance du gibier avait à peu près renoncé à cultiver les terres qui lui étaient affectées. Ce qui n'a pas empêché le troupeau de subsister. On ne saisit pas d'ailleurs pourquoi la distraction de 28 hect. environ de terres arables sur les 290 dont se composent les cultures de la ferme pourroit avoir un effet si sensible sur l'exploitation en général de cet établissement. On peut avancer que cette réduction de 1/10 de la surface peut être facilement compensée par une culture plus intensive du reste de l'exploitation, le talent d'agriculteur pratique qui distingue M. le Directeur de la Bergerie nationale saura certainement y suppléer.¹⁷²¹

4. La politique du sanctuaire présidentiel et la forêt de l'État : le capital environnemental rambolitein

En parallèle, le président et ses hommes établissent une politique du sanctuaire autour du Grand Parc. Dès le printemps 1880, l'Inspecteur décide qu'il faut mettre un terme aux autorisations des villageois, qui avaient permission d'aller pêcher et laver leur linge dans les mares et les étangs du parc¹⁷²². Le domaine et son accès sont interdits à toute personne étrangère au service forestier, sauf autorisation spéciale. Seule la Bergerie nationale reçoit des autorisations permanentes. Le 10 août 1880, une convention est établie, pour définir les relations entre les deux services afin de se partager l'espace du Grand parc¹⁷²³. Les dix articles engagent

¹⁷¹⁹ ADY, 6Q 535 : chasses des souverains, octobre 1882.

¹⁷²⁰ Le ministre Tanneguy Duchatel (1803-1867) est ministre du Commerce de 1834 à 1836, puis ministre des Finances de 1837 à 1838 puis ministre de l'Intérieur de 1839 à 1848, il est ministre de l'Agriculture de 1836 à 1839.

¹⁷²¹ ADR : lettre du sous-inspecteur Fillon, et note de l'avis présidentiel, Paris, 23 et 24 octobre 1882.

¹⁷²² ADY, 6Q 525 : lettre de l'Inspecteur Mersey, Rambouillet, 15 juin 1880.

¹⁷²³ ADNR, Bergerie nationale 1 : convention du 10 août 1880 entre le service forestier, responsable des chasses présidentielles et la Bergerie nationale : le service forestier doit organiser des coupes de bois au bénéfice de la bergerie sur les 5,92 ha de remises boisées (art. 1). Le service forestier « sera tenu de maintenir en bon état par l'extirpation des broussailles, accrues, arbustes parasites et de manière que la circulation y soit toujours assurée » les routins (art. 2). Les étangs de la ferme, du milieu et de la Pommeraie sont réservés à l'usage de la ferme (art. 4). Le pâturage est autorisé sur toutes les routes, sauf les routes du Cambard, Quatre Rangs, Futaie, Fosse aux Bœufs, Porte des Chartreux, du 1^{er} avril au 1^{er} juin pour épargner les nichées sur information du directeur (art. 5). Le troupeau de mouton peut s'abriter dans la futaie entre les routes des Malnouses, des 4 Rangs et de la Faisanderie

plus le service forestier que celui de la ferme, mais par l'exclusivité accordée aux Chasses sur le territoire, cette convention participe de la sanctuarisation présidentielle de la nature. En 1898, l'inspecteur Leddet fait par ailleurs poser un grillage autour de l'Étang de la Ferme nationale « pour nous protéger contre l'introduction des chiens qui nous ont causé tant d'ennuis dans les tirés¹⁷²⁴ » délimitant encore plus visuellement le nouvel espace présidentiel. Murs et grillages bloquent les circulations indésirables, marquant ainsi le paysage et la nature du président.

En parallèle, dans la forêt (13 091,30 ha¹⁷²⁵), les Eaux et Forêts mettent fin progressivement à toutes les tolérances paysannes, achevant le projet des Bourbons d'exclure le peuple déprédateur de la forêt¹⁷²⁶. Celle-ci devient progressivement au XX^e siècle un « musée vert¹⁷²⁷ » à protéger. Légitimé par un discours hygiéniste et une mise en tourisme et en patrimoine de l'espace, la nouvelle forêt se construit sur un double effacement humain : celui des habitants vivants d'abord, puis de leur histoire ensuite. La lutte contre l'espace paysan est lisible dans l'enrésinement des landes et des pâturages. En 1892, ce sont près de 1 800 ha de résineux de 1 à 60 ans qui peuplent la forêt¹⁷²⁸. Après 1914-1918, les tolérances ne sont plus reconduites par les forestiers, entamant la longue agonie de la forêt paysanne transformée progressivement en forêt bourgeoise, cynégétique et sylvicole. Mais la résistance est forte, et incendies et arrachages limitent les efforts forestiers, sans compter le lapin dont les effectifs sont devenus incontrôlables. Les animaux ravagent les peuplements et près de 45 000 à 70 000 animaux sont tués par an dans la forêt dans les années 1920¹⁷²⁹.

À l'échelle nationale et impériale, ces politiques de boisement-dépossession sont intégrées à un programme politique et législatif tourné autour de la conservation de la nature et de l'industrialisation des territoires. Le 4 avril 1882, le parlement vote la loi de Restauration des terrains de montagne (RTM) qui met fin à l'expropriation sans indemnité et mène à la création du service forestier du même nom. Elle est renforcée en 1913 face aux nombreuses résistances des communautés locales et de certains administrateurs et scientifiques¹⁷³⁰. Le 28 avril 1922, la loi sur les forêts de protection dispense d'indemnisation en cas d'expropriation. En parallèle,

(art. 6). La Ferme doit effectuer une culture annuelle de 25 ha de terres cédées au service forestier, destinées aux cultures d'agrainage pour la nourriture du gibier (art. 9).

¹⁷²⁴ AN, 20160285/389 : lettre de Leddet au directeur de la Ferme nationale, Rambouillet 2 mai 1898.

¹⁷²⁵ ADY, 6Q 388 : décret d'aménagement du 19 mars 1892 par le président de la République et le ministre de l'Agriculture : taillis sous-futaie : 11 940,72 ha ; de futaie : 520,20 ha ; hors aménagement : 630,33 ha.

¹⁷²⁶ Une dernière autorisation due à la sécheresse permet aux habitants de faire pâturer leur bétail en forêt en 1892, ADY, 6Q 466 : lettre du directeur des Forêts Daubrée au Conservateur de Rambouillet, Paris, 18 juin 1892.

¹⁷²⁷ Kalaora, 1993.

¹⁷²⁸ ADY, 1900W 163 : Tournée du Comité des Forêts, 3 septembre 1958, Exposé sur la forêt de Rambouillet. Lecture naturaliste des archives du cantonnement de St. Léger S. Rossi, 22/03/1996, p. 44.

¹⁷²⁹ ADY, 6Q 343 : statistiques forestières 1898-1938.

¹⁷³⁰ Loi du 4 avril 1882 et du 16 août 1913 : création du programme de Restauration des Terrains de Montagne (RTM). « Georges Fabre (1844-1911) conservateur de Nîmes veut, dans les Cévennes, « restaurer la société et non pas seulement les sols », Marage, 2018, p. 21 ; Ford, 2023 et 2008.

les projets de parcs nationaux en France et dans les colonies se développent, entre tourisme (cynégétique) et conservation de la nature. Cet effort du boisement dépasse largement le contexte rambolitain, avec les boisements des Landes de Gascogne en France, des terrains de montagnes et plus largement les boisements dans les contextes coloniaux au nom de la conservation de la nature. Cet impérialisme agronomique et forestier se développe en France et en Allemagne, et l'école de Nancy en est un carrefour central¹⁷³¹. La pensée conservacionniste se forge entre ces différents espaces et acteurs autour de la forêt mais aussi du gibier. Nous reviendrons sur ces circulations. Dans ce contexte, la présidentialisation de l'espace participe aux dépossession locales au nom des idées de conservation de la nature et de l'ordre social et naturel. Les aristocrates veillent à distinguer explicitement leurs sports et leurs loisirs des usages utilitaires de l'espace pratiqués par les paysans.

Les présidents de la République participent à Rambouillet au développement de l'imaginaire touristique et des loisirs bourgeois par la pratique de la marche, de la promenade, de l'équitation, de la pêche, de la chasse. Ces pratiques de l'aristocratie républicaine doivent incarner la supériorité sociale dans son appréciation esthétique de la nature et des plaisirs. L'esthétisation ou l'« artialisation¹⁷³² » de la forêt se fait donc par la chasse, la sylviculture et comme à Fontainebleau sous l'impulsion d'un groupe de peintres, dit la « Colonie de Cernay »¹⁷³³. En 1892, le président de la République décrète le nouvel aménagement de la forêt de Rambouillet, et les séries forestières des Vaux-de-Cernay et du parc présidentiel sont classées hors-aménagement. Les Vaux de Cernay accueillent également une carrière de grès. Le 14 mars 1922, Martial Laplaud, alors directeur du centre national de zootechnie de la ferme des Rothschild aux Vaux-de-Cernay et futur directeur de la Bergerie nationale, écrit à l'inspecteur des Eaux et Forêts : « Cette demande est faite pour conserver à la Vallée des Vaux de Cernay, son caractère artistique et la beauté de ses sites, si appréciés des Artistes, des Touristes et en général de tous les promeneurs qui se rendent dans cette vallée ». André Granger transmet et ratifie la demande et les bois sont classés séries artistiques en 1932, renforçant la

¹⁷³¹ Cette pensée est transmise par George Perkins Marsh aux États-Unis dans *Man and Nature* en 1864 et dans d'autres colonies des empires européens. Marsh cite à plusieurs reprises Surréel comme l'explique Vasant K. Saberwal (1998, p. 309-343). Et Karl Jacoby propose aussi une synthèse de ces trajectoires, Jacoby, 2021, p. 19-22. Le forestier Gifford Pinchot (1865-1946) se forme à Yale puis à l'école de Nancy. Il devient le 4^e chef de la *Division of Forestry* du Département de l'Intérieur de 1898 à 1905 avant de devenir le 1^{er} chef jusqu'en 1910. Il fonde la *Forestry School* de Yale en 1900. D'autres forestiers comme Bernard Fernow et « Carl Schenck (fondateur de la première école de foresterie aux États-Unis), étaient directement issus des fameuses académies de foresterie de Prusse et de Saxe », Jacoby, 2021, p. 20

¹⁷³² Mathis, 2010.

¹⁷³³ Voir la page du site internet de l'association des peintres en vallée de chevreuse (APEVDC) : <https://association-peintres-en-vallee-de-chevreuse.fr/biographies-peintres-de-cernay/>, (consulté le 30/09/2023).

sanctuarisation présidentielle et républicaine de la zone (voir outil)¹⁷³⁴. La patrimonialisation participe ainsi à la mise sous cloche de l'espace paysan et ouvrier en forêt.

Si l'histoire du tourisme en forêt de Rambouillet reste largement à écrire, la gestion cynégétique du territoire permet d'en éclairer un aspect. C'est autour des chasses au petit gibier que les présidents de la République inventent et mettent en scène officiellement la figure du président-chasseur. Ce nouveau rôle permet au président et aux chasses présidentielles de devenir un pôle d'influence diplomatique, et même de souveraineté politique dans le paysage cynégétique aristocratique français, impérial et occidental au XX^e siècle.

II. La nature du président : la chasse comme sport d'État (1880-1939)

1. L'empire du faisan : la diffusion de la « French battue » et de la figure du sportsman comme pratique distinctive de l'aristocratie européenne

Les chasses présidentielles se développent dans la fin du XIX^e siècle, dans le contexte d'une grande mutation des pratiques cynégétiques entre métropoles et colonies européennes. Elles sont autant l'incarnation d'une chasse à la mode qu'un pôle d'influence dans un réseau aristocratique européen de territoires et de pratiques cynégétiques. Pour bien saisir la transformation du territoire par les présidents, il est nécessaire de suivre la circulation du dispositif cynégétique d'élevage et d'aménagement des battues de faisans. Après les échanges du premier XIX^e siècle entre France et pays germaniques, la technique d'élevage du faisan et sa chasse dans des « tirés » fait un aller-retour entre la France et l'Angleterre entre les années 1850 et 1890¹⁷³⁵.

Avant 1840, les battues au petit gibier issu de l'élevage ne sont réservées qu'à une élite princière et seigneuriales du continent européen (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, République Tchèque actuelles)¹⁷³⁶. Les Anglais critiquent vivement la pratique. Ils y voient une

¹⁷³⁴ Il demande que les bois de la 30^e coupe de la 18^e série, dite des Maréchaux, en bordure du chemin communal et la 24^e coupe de la 19^e série dite des Vindrins, en bordure du chemin de la Tuilerie soient extraites de l'exploitation. ADY, 6Q 388 : décret d'aménagement du 19 mars 1892 par le président de la République. ADR : plan d'aménagement du Grand Parc de Rambouillet 27^e série dite du Grand Parc. 1932 ; GRANGER André, DE VAISSIERE et Eaux et Forêts de Rambouillet, 27^e série, dite du Grand Parc – Règlement d'exploitation, Rambouillet 20 juillet 1932. Les forestiers dénoncent les premiers effets du tourisme en forêt dès les années 1920-1930.

¹⁷³⁵ LEDDET, 1912, p. 303-305.

¹⁷³⁶ Il explique qu'alors que l'empereur François Ier de Bohême réalise en 1753, une chasse de 18 jours, où sont tirés 116 209 coups de feu, qui font tomber 47 950 animaux dont 9 499 faisans, 19 545 perdrix, et 18 243 lièvres. Georges Ier d'Angleterre (1714-1727) fait un tableau de cinq faisans et trois perdrix à Windsor un jour d'août 1723. Le capitaine Aymer Maxwell (1877-1914) est le fils d'Herbert Eustace (1845-1937), 7^e baronnet de Monreth, chevalier de l'ordre du Chardon, sportsman et écrivain cynégétique, il meurt sur le front de la grande guerre en 1914. MAXWELL, 1913, p. 93.

pratique « cruelle, égoïste et efféminée¹⁷³⁷ » basée sur un massacre (*slaughter*) de gibier qui n'a rien d'honorable. Pour un *gentleman sportsman*, l'« *abominable Gallic System* » est une anti-chasse en miroir de la chasse anglaise, qu'est la chasse à courre du renard (*foxhunting*). Cette dernière a d'ailleurs sa propre région d'expansion, de l'Angleterre aux États-Unis et jusque dans les colonies britanniques, où il faut parfois lâcher des renards pour pallier à l'absence ou à la disparition du prédateur.

Puis, le double dispositif d'élevage et d'aménagement du territoire pour le tir est progressivement adopté dans les îles britanniques dans les années 1850. Les Britanniques nomment la battue aux faisans, la « *French battue hunt*¹⁷³⁸ ». Les faisanderies sont si bien développées par les aristocrates que, dans les années 1880-1940, les Britanniques deviennent des praticiens réputés de cette chasse aux faisans dans toute l'Europe. Après 1910, ce sont les états-uniens qui développent la « *pheasant chasse*¹⁷³⁹ » à leur tour, et l'élevage est pris en charge dans les fermes d'État.

Le militaire et chasseur britannique Aymer Maxwell (1877-1914) explique : « nous sommes partis si loin des conditions naturelles, que nous avons pratiquement autant de faisans dans nos couverts que nous étions prêts à en payer¹⁷⁴⁰ ». Aux côtés du lapin, du cerf ou du renard, le faisan et son élevage cynégétique participent de la diffusion d'une « néo-Europe¹⁷⁴¹ » de la chasse. Inventée au XIX^e siècle, cette pratique participe à la destruction de la biodiversité, par la destruction des prédateurs et le lâcher d'espèces exogènes, s'accompagnant de la diffusion d'épizooties et d'une réduction du patrimoine génétique dans une large région métropolitaine et coloniale européenne¹⁷⁴². Elle atteste de l'importance pour les colons européens d'importer toutes les natures civilisées : de la nature agricole, à la nature cynégétique.

La chasse à tir varie selon les localités, mais est modelée sur la pratique princière développée à Versailles et Compiègne sous Louis XIV – et remodelée à Rambouillet depuis 1805. Son transfert en Angleterre va transformer la pratique au XIX^e siècle. En France, les tireurs sont mobiles et marchent en ligne accompagnés d'un rabat. En Angleterre, les tireurs sont fixes et sont postés sur une ligne de tir. Celle-ci est placée tactiquement par rapport à un rabat chargé de pousser le gibier vers cette ligne de tir. Les rabatteurs sans armes et munis de bâtons sont chargés de traquer le gibier, de le lever, de le faire sortir de son gîte et de le « servir »

¹⁷³⁷ *Sporting Magazine*, mars 1828, p. 314 ; mai 1828, p. 45 ; avril 1826, p. 341-342 cités par Griffin, 2007, p. 120-121.

¹⁷³⁸ Griffin, 2007, p. 107 et p. 119.

¹⁷³⁹ MAXWELL, 1913, p. 91.

¹⁷⁴⁰ SIMPSON, 1914, p. 100.

¹⁷⁴¹ Crosby, 2004.

¹⁷⁴² LEOPOLD, 1933, p. 427-449.

aux tireurs à la ligne. De cette manière, les tireurs peuvent se concentrer sur le geste sportif du tir plus que sur la chasse elle-même. Le fait de fixer les tireurs permet aussi d'éviter les accidents de chasse. Il faut mettre à distance l'idée que la division du travail cynégétique incarnerait le fordisme et la modernité car la chasse collective en battue est une technique ancienne de destruction populaire des loups et des nuisibles. De plus, chez les animaux, les prédateurs se divisent eux-mêmes la traque et la prise, notamment chez les chimpanzés et les loups¹⁷⁴³. Ces chasses collectives, au-delà de l'intérêt alimentaire, permettent de laisser s'exprimer, de confirmer, d'interroger, et de faire évoluer les rapports entre classes sociales et politiques.

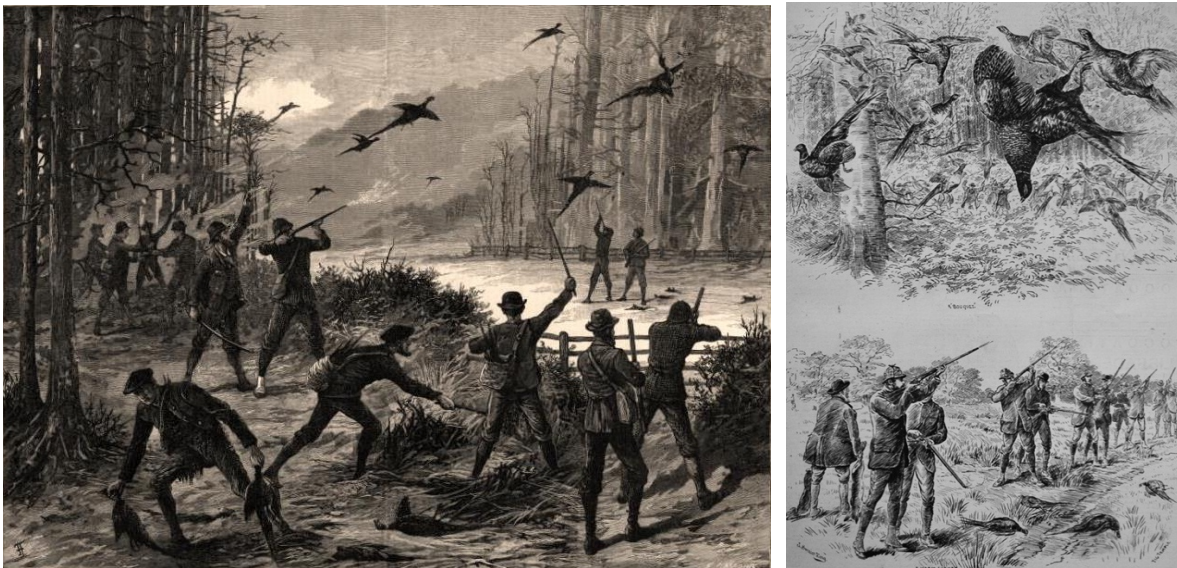


Figure 56. Scènes de battue au faisán en Angleterre (à gauche : *The Illustrated London News*, 11 octobre 1884, p. 341 et à droite *The Illustrated Sporting and Dramatic News*, 22 octobre 1887, p. 140).

Cette technique anglaise est adoptée en France et notamment à Rambouillet. La *french battue* est progressivement anglicisée et la pratique transformée sous la forme d'une ligne et d'un rabat dissociés est transférée en France au début de la III^e République dans les territoires officiels. Les chasses présidentielles adoptent progressivement ce mode de chasse plus efficace, plus sûr et moins fatigant pour les tireurs entre les III^e et V^e Républiques, et le territoire domanial est réaménagé en fonction de ces nouvelles lignes de tireurs et de rabatteurs.

Aux côtés de la chasse aux faisans, la chasse aux lapins à Rambouillet devient un rite central dans l'imagerie en construction du président-chasseur. Cette chasse initialement empruntée aux chasses paysannes est en fait complètement transformée dans un dispositif cynégétique inédit, qu'est le *fermé* aux lapins. Plusieurs jours avant la chasse, les gardes sont chargés de concentrer

¹⁷⁴³ LEDDET, 1912, p. 291 ; Landry, 2017, p. 157-195 ; Sarano, 2022, p. 151-153 ; HUBLIN Jean-Jacques, « L'homme prédateur », cours au Collège de France, 2018-2019, <https://www.college-de-france.fr/agenda/cours/homme-predateur>.

des centaines de lapins dans un enclos de grillage. Les garennes sont détruites et furetéées, et les animaux courent dans l'enclos où est organisé un rabat en ligne pour tirer les animaux.

Ces fermés sont organisés dans les landes accueillant des centaines de garennes. Ils se trouvent à Malassis dit le Petit Fermé des Malnoues et aux Vieilles Bergeries de la Pommeraie appelé le Grand Fermé. Ils sont très efficaces et permettent d'abattre plusieurs centaines d'animaux en quelques minutes. Cette battue clôt le cérémonial des chasses. Réputée comme festive, elle est une sorte de clou du spectacle présidentiel. « C'est ainsi qu'à chaque chasse officielle le fermé classique des 300 ou 400 lapins dans un engrillagement de quatre hectares trouvait des adeptes enthousiastes pour cette tuerie profitable au tableau, mais que le président préférait réserver aux moyens cynégètes¹⁷⁴⁴ », c'est-à-dire aux tireurs moins habiles.



Figure 57. Une battue dans un « fermé » de lapins sous la présidence d'Émile Loubet. LEDDET Louis, « Chasse de tirés », *La Vie au Grand Air*, 1^{er} Septembre 1901, p. 507.

Le lapin est un « fond de chasse » assuré et le *fermé* assure un record malgré les éventuels aléas des tirés et de l'élevage, pouvant subir une maladie ou la météo. Loin donc de la pratique du chasseur paysan, qui cherche à manger et à se débarrasser du fléau agricole, la surabondance est cultivée par des mesures conservationnistes ponctuées de campagnes de destructions des nuisibles par furetage et tirs¹⁷⁴⁵. Les populations de lapins explosent dans le Grand Parc comme en forêt sous la III^e République et permettent l'augmentation des tableaux (voir section V).

Autour de Rambouillet, les pratiques d'élevage et de battues se diffusent dans la région francilienne et plus largement en France parmi les élites cynégétiques. Sur le modèle des tirés rambolitains et domaniaux du Second Empire aux républiques, nobles et grands bourgeois

¹⁷⁴⁴ BENOIST, 1952, p. 244.

¹⁷⁴⁵ Le furetage est une technique de chasse où l'on envoie des furets dans les garennes, dont les ancêtres sont les putions, les prédateurs naturels du lapin. A leur sortie les terriers sont défoncés et l'on tire, capture ou l'on conduit les lapins dans les enceintes de tir. ADY, 6Q 540 : note sur la méthode d'élevage (méthode française) pratiquée au Grand Parc de Rambouillet, 1919.

aménagent des terrains de chasse et des faisanderies, et organisent des battues dans toute l'aristocratie cynégétique européenne. L'évolution des pratiques de chasse et des aménagements des territoires témoigne de l'anglomanie et de l'anglicisation de certaines pratiques cynégétiques. La chasse s'illustre comme un observatoire et un révélateur de l'évolution des pratiques distinctives de l'aristocratie, un groupe social largement international¹⁷⁴⁶.

Le nombre de gibiers tués reflète autant les compétences sportives des tireurs que la richesse du propriétaire à même d'investir dans la production et l'entretien d'animaux. La publication des records de chasse dans la presse et l'imprimé attise une véritable compétition cynégétique régionale. Les chasses présidentielles de Rambouillet-Marly deviennent un haut-lieu dans la nébuleuse de domaines, aux côtés de Ferrières et des Vaux de Cernay appartenant aux barons de Rothschild (1860-1938), du Bois Boudran du comte de Greffuhle, du domaine de Voisins du Comte de Fels (1892-auj.)¹⁷⁴⁷. Dès 1882, les grands-ducs Vladimir de Russie et son beau-père Frédéric-François II de Mecklembourg se rendent à Rambouillet. Ils initient ainsi une nouvelle étape dans les parcours cynégétiques des princes d'Europe en séjour en France¹⁷⁴⁸.

2. Félix Faure, Émile Loubet et la chasse présidentielle de Rambouillet

« Très joli coup, mon cher sénateur, mais vous savez, on ne tire pas avant le Président »,
Félix Faure à Jean Dupuis, *Le Monde Illustré*, 14 septembre 1935, p. 8.

Le président Félix Faure (1895-1899) participe du renforcement du pouvoir présidentiel à Rambouillet. Jusqu'en 1895, le président ne dispose que du Pavillon de la Faisanderie pour accueillir ses invités. En 1896, Félix Faure fait rénover le château de Rambouillet et le transforme en résidence d'été officielle des présidents de la République¹⁷⁴⁹. Le « président-soleil », surnom donné par la presse, inaugure ici la pratique des séjours estivaux à Rambouillet (août-septembre) des présidents de la III^e République.

Faure organise une politique de l'image qui associe symboliquement le domaine et la fonction présidentielle. Par la presse et dans une série d'ouvrages, Faure se fait représenter à Rambouillet comme le président-chasseur et bourgeois, se promenant fusil à la main ou à cheval, alliant loisirs et temps politiques au domaine.

Il était donné à M. Félix Faure de restituer une faveur quasi-princière à ce domaine séculaire [Rambouillet]. Il lui prit fantaisie d'y habiter, d'y chasser comme un simple monarque de l'ancien régime, et de commander à sa gloire un monument typographique, orné de vignettes, que l'Imprimerie nationale tira à 170

¹⁷⁴⁶ Mension-Rigau, 1997, 2015 et 2019 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1993, 2006 et 2016.

¹⁷⁴⁷ BENOIST, 1952 ; sur les Rothschild voir : DE LA RUE, p. 155. DE LA RUE, 1880, p. 2.

¹⁷⁴⁸ Vladimir de Russie, (1847-1909) est le troisième fils du tsar Alexandre II (1818-1881), il se marie en 1874 avec la princesse Marie de Mecklembourg-Schwerin (1854-1920).

¹⁷⁴⁹ Oppermann, 2019, p. 61-62.

exemplaires seulement, et qui, rapidement, devint introuvable, n'étant pas sorti de la petite cour élyséenne.¹⁷⁵⁰

L'ouvrage *Les chasses de Rambouillet*, co-écrit avec l'inspecteur Leddet et publié en 1898, propose une histoire des lieux formulée autour de la permanence du pouvoir princier¹⁷⁵¹. C'est une véritable propagande présidentielle et rambolitaine visant à renforcer l'image présidentielle¹⁷⁵². Faure s'y fait représenter comme un président-terrien, tantôt chasseur, tantôt pêcheur, qui raconte des histoires au coin du feu. Cette figure paternaliste renforce l'image d'un président fort, auprès des destinataires de l'ouvrage : les invités des chasses, auxquels il est censé être distribué. À la fin de l'ouvrage, un tableau permet à l'invité d'inscrire son score et la liste des invités présents. « Le faste et le cérémonial dont Félix Faure se fait entourer ne sont pas dus à la vanité personnelle du « Président Soleil », mais à sa volonté de placer la République sur le même pied de prestige que les monarchies européennes¹⁷⁵³ ». La *sportisation* de la chasse permet d'affirmer la distinction entre aristocratie et classes populaires. Tandis que les paysans chassent le lapin, les grands bourgeois encouragent et se mettent en scène en tirant le faisan d'élevage ; les premiers chassent pour se nourrir et protéger leur mode de vie agricole quand les autres construisent une pratique distinctive basée sur l'éthique sportive et une démarche esthétique et codifiée par le sport.

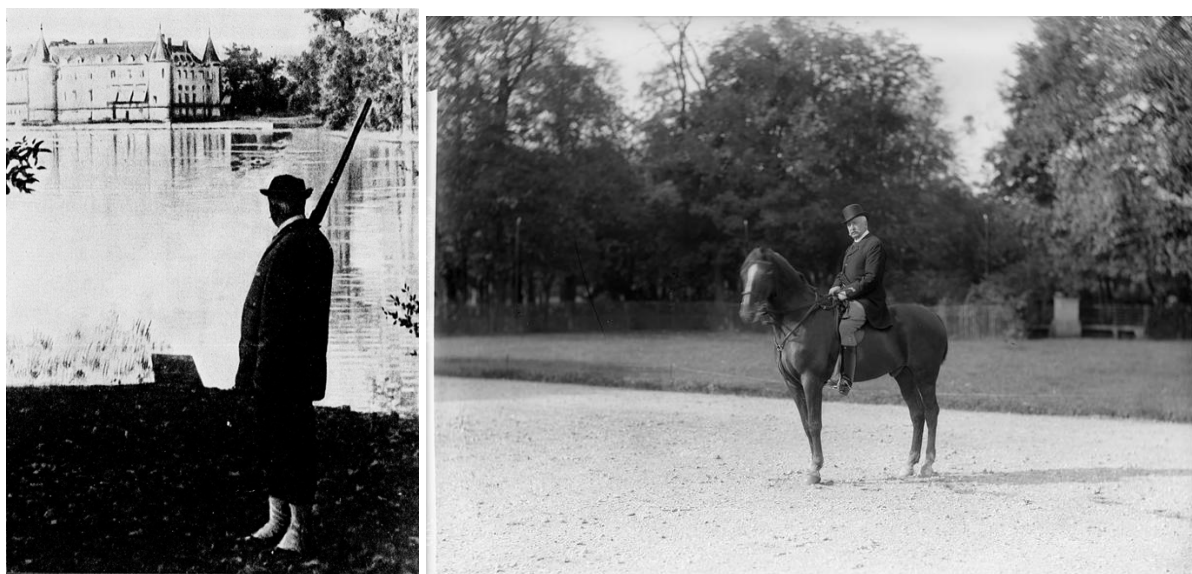


Figure 58. À gauche, Félix Faure photographié de dos, en chasseur, devant le château de Rambouillet, BLUYSEN Paul, Félix Faure intime, Paris, F. Juven, 1898, p. 185 et 6. Et à droite, Nadar (atelier), Félix Faure posant à cheval devant le château de Rambouillet, 1897, 30 x 40 cm, Négatif noir et blanc, support verre, NA24002192, ©Ministère de la culture (France), Médiathèque' de l'architecture et du patrimoine, Diffusion RMN-GP

Alors que la figure du roi-chasseur est détruite en 1830 et celle de l'empereur-chasseur en 1870, les présidents tentent de composer un nouvel imaginaire politique autour de leurs

¹⁷⁵⁰ « La restauration de Rambouillet », *Le Monde Illustré*, 16 décembre 1899, p. 6.

¹⁷⁵¹ FAURE et LEDDET, 1898.

¹⁷⁵² Fleurdorge, 2001, p. 113-114.

¹⁷⁵³ Baillou, 1984, p. 28.

domaines. Après la mythologie des chasses royales, une symbolique du président-chasseur est fabriquée. Alors que Jules Grévy chassait « en bourgeois¹⁷⁵⁴ », Faure instaure un protocole cynégétique où le président ne cède sa place en haut de tableau que devant un prince étranger.

Félix Faure, à qui il ne manquait que la couronne pour marcher de pair avec ces monarques chasseurs, ajoutait de sa bourse privée ce qui manquait pour constituer une chasse qu'il voulait giboyeuse pour sa satisfaction personnelle et montrer à ses invités et aux étrangers qFranceFrance, sous la république, savait conserver dans ses déduits les vieilles et nobles traditions de la monarchie.¹⁷⁵⁵

Georges Benoist, maître-chien du président précise « Félix Faure était entouré d'une cour et d'amis chasseurs fort sympathiques et accueillants ». La résurrection des chasses en République témoigne de l'importance de l'activité cynégétique dans l'exercice de la souveraineté politique. Un prince qui ne chasserait pas ne serait pas un vrai prince. Premier des fonctionnaires et premier des élus, le président est littéralement un *princeps*. La chasse présidentielle permet de relativiser le rejet de la figure princière dans l'histoire de la III^e République.

Alors que les républicains tentent d'écarter le fantôme du césarisme impérial, la fonction présidentielle restaure un pouvoir princier en République. Le président se fait dans les domaines le centre de l'action politique et du cercle d'invités, ce qui lui permet de créer un réseau d'influence et d'informations au sein du régime républicain¹⁷⁵⁶. Dans l'espace de chasse créé par Louis XIV, Louis XVI, Napoléon I^{er}, Charles X et Napoléon III, les présidents de la République entretiennent une nouvelle cour cynégétique : ministres, parlementaires, princes, rois, ambassadeurs et personnalités diverses s'associent et composent des réseaux de pouvoir et d'informations, liés par la chasse et les domaines.

Les tableaux de chasse de ces journées présidentielles permettent de suivre un siècle de diplomatie et de réseaux présidentiels autour d'un cérémonial devenant progressivement une institution présidentielle et républicaine (1880-1995/2010). Si l'analyse complète de ces réseaux dépasse le cadre de ce travail, il convient de s'intéresser au dispositif cynégétique sur lequel se bâtit le rituel, qui est l'une des incarnations de la « force de gouverner » du président en république.

¹⁷⁵⁴ COSSIRA, 1935, p. 7-8.

¹⁷⁵⁵ BENOIST, 1952, p. 242.

¹⁷⁵⁶ Roussellier, 2015 ; Fleurdorge, 2001 et 2005 ; Stépanoff, 2021, p. 243-259.



Figure 59. Les chasses du comte de Potocki et du président (cartes postales). À gauche, le rendez-vous à la Croix Saint Jacques au Perray pour une chasse au faisan. Carte postale, ADY, 3Fi19024, v. 1905. À droite, les équipages du comte de Potocki attendant le président de la République à la gare direction Le Perray, ADY, 3Fi 19023.

Après Faure, de 1900 à 1906, le président Émile Loubet poursuit l'effort domanial, cynégétique et diplomatique et ajoute le domaine de Compiègne au duo de Marly et de Rambouillet¹⁷⁵⁷. La chasse de Compiègne disparaît aussitôt dès la présidence d'Armand Fallières. Émile Loubet semble avoir voulu conquérir plus d'influence en acceptant également des invitations dans les grandes chasses de la région, comme le relate Georges Benoist, maître-chien aux chasses présidentielles de 1896 à 1931, dans une anecdote.

Invité par le comte Potocki sur sa chasse du Perray, le président Émile Loubet « en bon bourgeois son fusil en bandoulière » est apostrophé par un groupe de « mauvais sujets, loqueteux et braillards, qui interpellaient sans aucun égard, et malgré sa garderie, le chef de l'État ainsi que les invités, en invoquant les mêmes droits de brûler leur poudre sur les chemins publics », « ce fut une journée d'humiliation pour le comte Potocki et pour son hôte, qui s'abstint par la suite d'accepter les invitations de ses voisins¹⁷⁵⁸ ».

Ces confrontations avec les populations exclues de la chasse et de la forêt rappellent la longue histoire de la dépossession locale par le prince et l'État. Et si le parc présidentiel est le signe de la domination dans le territoire, ce témoignage confirme aussi la mise en parc du président par les classes populaires. Elles se refusent à tolérer les injustices d'antan comme les débordements du gibier. Et la démonstration du président de son appartenance socio-politique et de sa domination hiérarchique, symbolique, économique et politique par la chasse en forêt domaniale est sanctionnée par les contestations sociales qui empêchent la quiétude des chasseurs de l'aristocratie républicaine. Après cet événement, le président et ses invités retournent littéralement dans le parc pour ne plus être dérangés. Cette confrontation permet de rappeler les tensions environnementales qui fleurissent dans les campagnes. Les présidents de la République participent ainsi au processus de *gentrification* sociale et environnementale de l'espace, par la

¹⁷⁵⁷ BENOIST, 1952, p. 248-249.

¹⁷⁵⁸ *Ibid.*, p. 259.

pratique de la chasse sportive et le développement et même la célébration d'une nouvelle socialisation de la nature et de la forêt.



Figure 60. Un groupe de chasseurs présidentiels à Rambouillet autour d'Émile Loubet, LEDDET, 1901, p. 507-510. L'évolution et le progrès photographique vont permettre la multiplication des prises de vue au fil des présidences. Alors que sous Félix Faure, ce sont les gravures qui documentent le plus les chasses présidentielles, sous la présidence de Loubet une série de cartes postales est éditée. Elle permet notamment de plonger dans la chasse du roi d'Espagne de 1905, en images.



4
Cliché Chusseau-Flaviens
ALPHONSE XIII aux tirés de Rambouillet. — Le Retour sous la neige
ND, Phot.



1
Cliché Chusseau-Flaviens
S. M. Alphonse XIII dans les tirés de Rambouillet (Novembre 1905)
yvelines
ND, Phot.

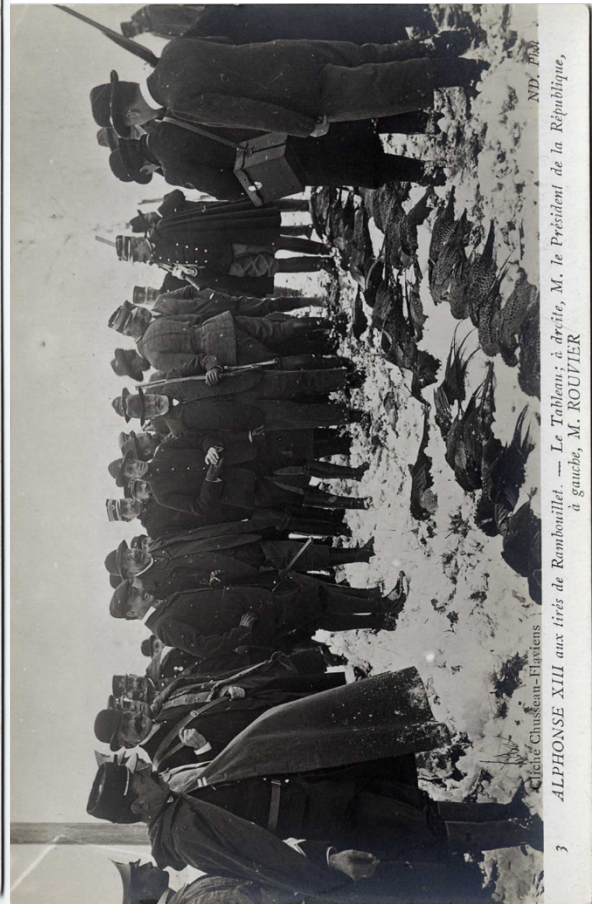


Figure 61. La chasse du roi d'Espagne, Alphonse XIII, 20 novembre et du roi du Portugal, Dom Carlos, le 23 novembre 1905. Dans l'ordre : ADY, 3Fi202 244, 245, 246, 247 et 248.

3. La conservation cynégétique de la nature : conserver, déposséder, garder, criminaliser

L'augmentation des territoires cynégétiques et des cheptels de tir provoque celle des dégâts agricoles et forestiers ainsi que la montée d'un sentiment d'injustice, suscitant colères et réactions des populations paysannes. Loin de proposer des compromis, la république des grands chasseurs décide de transformer le braconnier en délinquant-criminel d'État. Elle propage par le discours la figure du braconnier comme délinquant politique, vagabond, élément perturbateur de l'ordre public rural par le biais d'un programme officiel de lutte anti-braconnage. Ce faisant, elle participe à la création de l'ennemi qu'elle souhaite combattre par son corpus législatif et ses dispositifs policiers. L'anti-braconnage devient une affaire d'État, soutenue par l'aristocratie qui compose un droit et une police contre cet ennemi de la chasse sportive¹⁷⁵⁹.

Dès 1880, la brigade forestière est augmentée pour veiller à la conservation du nouveau sanctuaire et de la nouvelle nature présidentielle. Afin de conserver le gibier, d'organiser l'élevage, de participer aux chasses, d'effectuer des patrouilles diurnes et nocturnes, les Eaux et Forêts et la Présidence augmentent le service de garderie de cinq à dix hommes, appuyés par 15 gardes auxiliaires¹⁷⁶⁰. Le parc devient ainsi l'espace le plus surveillé de la forêt¹⁷⁶¹. Les gardes du parc sont affectés en permanence au service présidentiel, tandis que le reste de la brigade est chargé de participer aux patrouilles nocturnes (21h à 5h du matin). Ils sont par ailleurs désignés comme chargeurs lors des chasses. Chaque invité, muni de plusieurs armes, est accompagné de chargeurs d'armes ayant pour fonction de faire respecter les consignes de sécurité et d'approvisionner les fusils pour assurer une forte cadence de tir.

C'est un invité régulier des chasses présidentielles, le comte Justinien Clary¹⁷⁶², qui exprime le plus clairement le sentiment antipopulaire largement partagée par l'aristocratie cynégétique républicaine. « Avant 1844, la France était peut-être le pays le plus giboyeux d'Europe, il sera transformé en désert cynégétique par le braconnage¹⁷⁶³ ». Pour Clary, l'ouverture du droit de chasse aux classes populaires s'assimile à la légalisation du droit de braconnage. L'amalgame

¹⁷⁵⁹ Le Saint-Hubert Club de France se fonde autour du contre-braconnage en 1902, Bourrieau, 2011, p. 81-89.

¹⁷⁶⁰ ADY, 6Q 534 : rapport de l'Inspecteur, Rambouillet, 30 janvier 1880. En 1881, le service de la chasse réservé à M. le Président de la République est composée de Garnier, Emile Dumont, Alphrède Dumont, Fréville, Marquant, Léon Dupré, Cottin, Bourlier, Arnoult, Heiser, Marchand, Desvaux, ADY, 6Q 534 : Lettre à l'Inspecteur des forêts à Rambouillet, Paris, 8 janvier 1881.

¹⁷⁶¹ 47 gardes sont affectés à l'inspection de Rambouillet de 14 000 ha (dont 10 pour le Grand parc et ses 1 000 ha) entre 1898 et 1912, puis 40 entre 1919 et 1924, avant de descendre à 26 hommes de 1933 à 1938 ADY, 6Q 343 : Statistique forestière de la forêt domaniale de Rambouillet, 1898-1938.

¹⁷⁶² Le comte Clary (1860-1933), athlète à l'épreuve de tir des Jeux Olympiques et président du comité des J.O de 1913 à 1933, est invité régulièrement sur l'ensemble de sa vie : 22 janvier 1899, 20 janvier 1901, 18 décembre 1907, 3 décembre 1908, 21 décembre 1910, 3 janvier 1912, 26 novembre 1919, 12 décembre 1919, ADY, 6Q 529-530.

¹⁷⁶³ Le comte Clary rappelle les conditions présidant la création du club, sur le site du Saint-Hubert Club de France, <https://sainthubertclubdefrance.com/historique/>.

et le jugement moral ne sauraient être plus lisibles : alors que « par nature », l'élite chasse, le peuple, lui, braconne. Il développe sa pensée dans ses écrits cynégétiques, par exemple dans la très lue *Encyclopédie de la chasse*, où il invite les (vrais) chasseurs à « appliquer la science de défendre, de multiplier, d'élever et de conserver le gibier, en même temps que l'art de le tuer, et surtout de savoir le faire tuer¹⁷⁶⁴ ». Comme la vénerie, le tir est codifié par les nouveaux traités qui se multiplient avec l'essor des sites de tir¹⁷⁶⁵. C'est d'ailleurs Louis Leddet, chef des chasses présidentielles, qui présente la technique de la battue dans cet ouvrage. Le Saint-Hubert Club présidé par Clary mène cette politique anti-braconnage à l'échelle nationale, et crée des écoles de gardes pour assurer la conservation du gibier.

Rambouillet participe d'ailleurs à la lutte contre le peuple-chasseur en devenant une référence pour le monde de la chasse républicain dans les années 1930. En 1929, le domaine et son élevage de gibier deviennent le support d'une école de garde-chasse avec le soutien du Saint-Hubert Club de France. En 1930, six élèves ont suivi les cours de l'école et obtenu le diplôme¹⁷⁶⁶. Du 24 au 29 juin 1935, une semaine cynégétique pour les officiers forestiers est organisée au domaine de Rambouillet¹⁷⁶⁷. L'école de Rambouillet est ensuite transférée à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône en 1936 et confiée au Conseil Supérieur de la Chasse. Sous la République, les écoles de gardes se multiplient, notamment sous la houlette du Saint-Hubert Club, pour affirmer la mainmise des grandes chasses et des grands bourgeois, sur le gibier et sur la terre domaniale ou privée.

À Marly comme à Rambouillet, le braconnage fait rage autour et au sein des chasses présidentielles. La proximité de Paris et l'absence de clôture pour le premier domaine, et la densité d'animaux sur un vaste espace difficile à surveiller pour le second, permettent les agissements dans l'ombre du président et des gardes ; sans oublier la présence des casernes militaires à Rambouillet et du fort du Trou d'Enfer à Marly : les soldats sont régulièrement pris à braconner¹⁷⁶⁸. Les pratiques de braconnage sont diverses, du collet au fusil jusqu'à la fronde, dans les forêts et même dans les tirés. Les gardes continuent à produire des listes des braconniers connus, ces prolétaires de la forêt et de la campagne qui sont journaliers, peintres

¹⁷⁶⁴ CLARY, 1912, p. 8.

¹⁷⁶⁵ CLARY, 1912, p. 29-60.

¹⁷⁶⁶ ADY, 6Q 343 : rapport. Situation du service forestier en 1930, Gouilly, Inspecteur principal ; Bourrieau, 2011, p. 88. L'école est transférée à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône en 1935, dirigée par Georges Gouilly-Frossard, elle sera supprimée par l'installation du complexe nucléaire sous la V^e République.

¹⁷⁶⁷ Une série d'acteurs du monde de la chasse intervient, tel le comte Edmond de Vibraye qui réalise une présentation sur la vénerie française et les allures auprès des officiers des Eaux et Forêts, VILLENAVE M., « Préface », *Le Chêne*, 4^e année, n° 15, p. 3.

¹⁷⁶⁸ ADY, 6Q 493 : procès-verbal du garde forestier Denis Dumont, Saint-Germain, 7 juin 1890 ; ADY, 6Q 493 : PV – 3 décembre 1895, garde forestier Victor Choron.

en bâtiment ou aide-maçon¹⁷⁶⁹. Ils tentent de fournir un marché noir et/ou de nourrir leur famille avec les animaux tués. Le cas de la Bergerie nationale permet aussi d'avoir un aperçu des menus larcins. Dans le parc présidentiel, les gardes surprennent les élèves bergers en train d'assommer les lapins à coup de bâton, une pratique courante notamment au moment des récoltes¹⁷⁷⁰.

La surveillance et les punitions augmentent sous la République, en lien avec la diffusion de cette nouvelle éthique cynégétique autour du gibier. L'État et l'aristocratie républicaine mettent en place une politique répressive et disciplinaire, qui passe par l'amende, le bagne et la prison lorsque le braconnier tire sur les gardes ou les gendarmes. Au même moment et sur le même modèle, la République dépossède les Indigènes de leurs droits d'accès à la faune et à la chasse dans son empire, au travers d'un réseau de lois, de gardes, et de privatisation-dépossession de l'espace par la création de réserves et de territoires de chasse.

4. Des barbares à la tête de l'État moderne ? La chasse présidentielle entre barbarie, élégance et virilité

En Europe, certaines pratiques de chasse sont tolérées et d'autres sont criminalisées. En vérité, ce sont plutôt les acteurs de ces chasses qui sont classés par analogie avec leurs pratiques cynégétiques. La distinction se fait sur le caractère alimentaire et vivrier. La bonne chasse est sportive, c'est-à-dire non-utilitaire. C'est une chasse de loisir que l'on peut se permettre lorsque l'on a du temps libre, des terres et de l'argent. Elle exclut donc une grande partie de la nation en cours de consécration comme « communauté nationale » par la III^e République. Mais ce discours ne résiste pas à l'enquête historique, puisque les grands chasseurs font de la chasse sportive et de loisir une activité politique et chassent sur leur temps de travail, notamment à Rambouillet.

Il s'agit donc d'un véritable programme discursif et matériel d'éviction des classes populaires du passe-temps traditionnel de l'aristocratie – qu'elle soit issue de la noblesse ou de la bourgeoisie – qu'est le droit de chasse. Les élus, les fonctionnaires et les militaires français interdisent et criminalisent la chasse en colonies sur un modèle conservationniste mis en place en métropole : saison, permis de chasse, armes et pratiques légales distinguent le chasseur légal et sportif du chasseur vivrier qui chasse par tous les temps, de jour comme de nuit, « sans code », pour manger ou vendre le gibier.

¹⁷⁶⁹ ADY, 6Q 493 : état des individus se livrant au braconnage en résidence dans la commune de Rambouillet. Sur les 17 noms, 12 de ces hommes ont moins de 36 ans.

¹⁷⁷⁰ ADNR, chasses présidentielles (avant 1995) : lettre du directeur de la Ferme, Rambouillet, 18 mars 1929 : le 12 mars 1929, le garde Boulanger surprend trois élèves de la Bergerie en train de poursuivre et d'assommer des lapins dans le Grand parc à Malassis.

L'histoire environnementale de la chasse se confronte ici au deuxième grand mythe moderne qu'est l'idéologie du progrès. Depuis le XVIII^e siècle, pour une partie de l'aristocratie européenne, le chasseur symbolise le stade le plus primitif et archaïque de l'évolution sociale. Ce mythe est renforcé par le darwinisme social à partir de 1850. À Rambouillet et à Marly, au sommet des États coloniaux, nombreux sont les hommes politiques à venir chasser, alors même qu'ils considèrent la chasse comme le lieu de la sauvagerie, de l'archaïsme et de la barbarie chez les Indigènes colonisés de leur empire et les braconniers de la métropole. La différence entre les classes sociales est ténue, elle se joue autour de la relation alimentaire. Ne plus chasser pour manger, c'est se distinguer et incarner un nouveau pas dans l'échelle de la civilisation : c'est être un chasseur moderne et civilisé.

Préfacier de *La chasse moderne*, Adolphe Chenevière (1855-1917), docteur en littérature, écrivain et chasseur, écrit en 1912 que « la passion de la chasse est un atavisme¹⁷⁷¹ ». La chasse est un retour à la nature pour le mâle viril, qui se connecte à ses origines de chasseur préhistorique et de guerrier. Il propose une lecture évolutionniste mêlant un darwinisme social et cynégétique, « l'homme le moins bien sélectionné pour tenir un fusil et poursuivre un gibier s'étonnera de découvrir en lui-même, tout à coup des facultés cynégétiques ». Il dissocie deux personnages dans son discours, deux classes d'hommes : le pauvre, citadin et esclave d'une part, et le riche, campagnard et libre de l'autre. Là aussi, il faut mettre à distance ce jeu discursif : la plupart des grands chasseurs sont des hommes de la ville, possédant une résidence campagnarde permettant comme le faisait les nobles de l'Ancien Régime de légitimer leur relation au pouvoir par la terre. Après avoir expliqué en quoi les non-chasseurs et les chasseurs de battues sont des « tièdes », « des dégénérés », il se fait le défenseur de la battue, pour être sûr d'être réinvité dans les domaines qu'il fréquente aussi :

Mais c'en est assez, à force de vanter le charme et la gloire des chasses naturelles, sauvages même, je vais dépasser le but, me heurter à des opinions contraires, me faire des ennemis. Je connais par trop, pour en médire, la fièvre des belles battues, les bouquets de faisans, les longues compagnies de perdreaux passant à tire-d'aile ; puis le retour au château, les délices du *tub* ou de la douche, [...] la table étincelante, le fumet de la truffe et les vieux vins [...]. Sans cela, je risquais fort de ne plus être invité, par certains de mes amis, aux bonnes battues giboyeuses ; et vrai ! j'aurais à jamais regretté d'avoir écrit cette Préface.

Cet extrait ne saurait être plus clair sur le jeu des discours virilistes et suprématistes entretenus par certains chasseurs : l'important est d'aller chasser et d'appartenir à l'élite de la chasse. Peu importe si l'on en vient à pratiquer une chasse de « tièdes », l'important est « d'en être ». En outre, le retour dans la nature à la chasse permet une « régénération politique par la violence » de l'élite blanche, qui se distingue dans ses loisirs des races colonisées, des classes populaires et de leur éthos de la subsistance. Le chasseur sportif est un « faiseur d'empire¹⁷⁷² »

¹⁷⁷¹ Les prochaines citations sont CHENEVIÈRE, 1912, p. 1, 2 et 3-4.

¹⁷⁷² GUNN, 1925 ; MacKenzie, 1987 et 1987.

et un civilisateur dans la mesure où il protège les récoltes et débarrasse le pays des « fauves » : lions, panthères, tigres et autres animaux dangereux tels que les éléphants, rhinocéros, ours. De la même manière que pour la randonnée, l'alpinisme ou le golf, la chasse permet d'affirmer la virilité et le retour à la nature comme amélioration et régénération de l'homme altéré par la civilisation urbaine. Il faudrait aussi s'intéresser à l'histoire des plaisirs liés aux parties de chasse comme la gastronomie, la sexualité, la musique et la mode pour reconstituer cet art de vie cynégétique comme économie politique de la distinction de classe.

En outre, il est intéressant de noter dans l'histoire environnementale de la modernisation que les premiers présidents français sont tous chasseurs de 1870 à 1913, alors que les présidents suivants, appartenant tous au parti colonial français, ne le sont pas :

Raymond Poincaré, Paul Deschanel, Gaston Doumergue et Albert Lebrun étaient parmi les politiciens métropolitains les plus proches des questions coloniales et de l'impérialisme en général, avant la Première Guerre mondiale. Ces futurs présidents de la République avaient, parmi bien d'autres, favorisé le développement du « lobby » colonial à la Chambre avant 1914.¹⁷⁷³

Il faudrait poursuivre l'enquête sur ces liens entre chasse, barbarie et civilisation, et hommes politiques. Il serait notamment intéressant de suivre le discours cynégétique, environnemental et civilisateur du parti colonial autour d'une vision moderniste de la chasse, au sein d'une histoire environnementale de la chasse coloniale française¹⁷⁷⁴. De nombreux chasseurs présidentiels font des allers-retours entre métropole et colonie, de la III^e à la V^e République.

Georges Clémenceau, dit « Le Tigre », s'illustre en Inde en chassant son félin-totem, tandis que le grand-duc Alexis de Russie (1850-1908) participe à la destruction des bisons dans l'Ouest américain. Tous deux sont des invités réguliers de Rambouillet¹⁷⁷⁵. Au-delà de la France, le président qui incarne le mieux la posture du président-chasseur, et dont l'ampleur de la passion n'est jamais égalée par un président français, est le président des États-Unis Théodore Roosevelt (1905-1910). Auteur prolifique d'ouvrages de chasse, il fait de la chasse un « *outdoor pastime* » « un divertissement grandeur-nature » présidentiel. Il chasse aux États-Unis et en Afrique, et diffuse le terme swahili de *safari* (*expédition*). Il participe plus largement à la

¹⁷⁷³ Brunschig, 1959 ; Lagana, 1990, p. 40.

¹⁷⁷⁴ Il faut aussi relativiser le discours des chasses coloniales, par le fait que les chasseurs de l'aristocratie pratiquent très souvent aussi bien l'approche que la battue, mais aussi car une partie de l'abondance des chasses africaines est garantie par l'existence non pas de faisanderies, mais de lionneries, ces « restaurants à gibiers » où l'on élève et nourrit les lions, sans omettre les parcs d'élevage du gibier notamment en Afrique du Sud où ont lieu les grands safaris. PHARAON, 1885, p. 5 et Guillaume, 2019, p. 277-278.

¹⁷⁷⁵ Clémenceau : 28 décembre 1887, 22 janvier 1890, 14 décembre 1890, 3 janvier 1907, 11 décembre 1907, 23 novembre 1908, 9 novembre 1910, 26 décembre 1912 ; Grand-duc Alexis : 16 novembre 1888, 13 novembre 1891, 6 novembre 1896, 25 octobre 1897, 5 novembre 1898, 18 novembre 1899, 11 novembre 1900, 13 novembre 1901, 22 novembre 1902, 11 novembre 1903, 5 décembre 1906, 27 novembre 1907, on notera que le prince chasse systématiquement en début de saison, au moment où il y a le plus de gibier au domaine, ADY, 6Q 529-530 ; 535. *Clémenceau à la chasse aux tigres - à côté de Clémenceau, le maharajah Ganga Singh de Bikaner et le maharajah de Gwalior, Madho Rao Scindia*, 17 janvier 1921, Inde, Gwalior, Musée Georges Clémenceau, Paris, 2006-11-17-36. « M. Clémenceau à la chasse, à Rambouillet », *L'Illustration*, 12 janvier 1907. Olivier, 2021, p. 37.

construction et à la diffusion de la figure du chasseur-naturaliste, à la fois *sportsman* et scientifique. Alors député et sous-secrétaire d'État aux Colonies, Winston Churchill (1874-1965) organise lui aussi une *expédition* et visite au Kenya et en Ouganda en 1907¹⁷⁷⁶. Dans ce contexte des chasses sauvages coloniales et au sein de ce paysage d'hommes d'État chasseurs, il convient pour les présidents français de se distinguer. Dans ces réseaux internationaux de dirigeants chasseurs, on ne peut omettre la force des imaginaires et notamment de l'idéologie de la compétition entre les aristocrates et leurs États, encore plus dans le contexte colonial d'alors. Ceci est d'autant plus vrai que ces acteurs sont tous liés par des cercles familiaux, matriarcaux, d'interconnaissance et d'appartenance à des cercles ou des clubs par-delà les frontières nationales.

Face aux chasses coloniales, la battue (présidentielle) est vue comme une anti-chasse dont il faut légitimer l'existence. Le comte de Clary écrit dans *La chasse moderne* que « malgré ses détracteurs, la battue est incontestablement la vraie manière de pratiquer la chasse à tir » ; « la battue est aussi la plus “*sport*” des chasses, en ce sens qu'elle laisse aux oiseaux bien plus de chance d'échapper au plomb et qu'on blesse bien moins en battue que devant soi¹⁷⁷⁷ ». Éthique et sportive, la chasse de battue est présentée non pas comme un archaïsme ou une déviance dégénérée, mais comme un art du tir et de l'élégance. La mise en sport de la chasse et de la battue permet de codifier, de pacifier et de civiliser la chasse. Le chasseur n'a plus à se confronter physiquement au gibier, il devient tireur de cibles animales. On peut lire cette *sportisation* dans le vêtement même des invités, qui s'habillent en tireurs, dans la mesure où ils n'ont plus besoin de résister aux épines, aux ronces ni à la boue – puisque les rabatteurs se chargent de la traque. Les tireurs se vêtent élégamment selon un nouveau code vestimentaire alliant des effets français, britanniques, germaniques et autrichiens.

Les outils et machines que sont les armes sont également un instrument de la distinction du chasseur-tireur civilisé. Alors qu'en colonie, on cherche la puissance du fusil à bison ou à éléphant, en battue les tireurs cherchent la sophistication. Les plus sportifs choisissent les petits calibres (16, 18 et 20) pour mettre en avant leur habileté et leur « finesse » dans le tir. Mais le sport à Rambouillet continue d'être un rituel politique, il s'agit de se ressourcer dans une nature présidentialisée et sanctuarisée, et de s'afficher en compagnie des « bons » tireurs ainsi que de démontrer une appartenance par les gestes, les mots et le protocole (de tir). Comme dans toutes les pratiques sportives, c'est dans le record que les *sportsmen* présidentiels cherchent à contacter et affirmer la virilité de leur passion politique.

¹⁷⁷⁶ Son ouvrage de 1905 devait s'intituler *Outdoor Pastimes of an American President*, ROOSEVELT, 1906 et 1910. Brinkley, 2010 ; Cutright, 1956 et 1985 ; Lunde, 2017. CHURCHILL, [1908] 1990.

¹⁷⁷⁷ CLARY, 1912, p. 52.

5. La politique présidentielle du record : chasse, compétition, virilité et politique

Les chasses présidentielles sont transformées en spectacle politique et lieu diplomatique, un sport d'État mu par l'esprit de compétition. C'est dans le « massacre » et l'« hécatombe » que les chasseurs veulent établir les capacités d'aménagement, de gestion ainsi que la richesse du propriétaire et les compétences du bon chasseur. Plus le propriétaire investit d'argent, plus il peut avoir de gibier :

Parler du gibier qui compose les gros et les moyens tableaux que nous avons connus à Rambouillet c'est mettre en cause le budget qui règle, dans la partie essentielle, les possibilités de l'agglomération ou de la pauvreté du cheptel à poils et à plumes. Avec beaucoup de ressources [financières], le gibier était abondant au parc.¹⁷⁷⁸

Le record devient l'objectif des chasses, comme lieu de virilité et de souveraineté politique et comme signe de la richesse du propriétaire qu'est l'État-nation représenté par son président. La nouvelle importance du record rejoint les enjeux diplomatiques et sportifs. La presse et les cartes postales diffusent largement les scores des chasses présidentielles à Rambouillet et Marly. Ce culte du record reprend le culte du trophée, où ce n'est plus l'animal individuel mais le nombre qui permet de mesurer la capacité du chasseur. Les comptabilités, *game books* et livrets de chasse, se diffusent et deviennent une pratique aristocratique répandue¹⁷⁷⁹. Mais il ne s'agit pas véritablement d'une compétition entre Nations, puisque d'une part seule la France fait de la chasse une institution officielle et de l'autre seule une partie de l'aristocratie chasse.

Les statistiques des chasses présidentielles de la IIIe République (1880-1940)					
Présidence	Mandat	Rambouillet		Marly	
		Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués	Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués
Jules Grévy	1880-1887	56	14 441		
Marie-Fr. Sadi-Carnot	1888-1894	54	18 879		
Casimir Périer	1894	4	2 266		
Félix Faure	1895-1899	44	19 109	27	9 961
Émile Loubet	1899-1906	62	27 766	71	22 171
Armand Fallières	1906-1913	83	28 566	43	14 334
Raymond Poincaré	1914 et 1919	[15]	4 789	4	1 596
Alexandre Millerand	1920-1924	[7]	4 677	2	355
Gaston Doumergue	1924-1931	36	19 173	8	596
Paul Doumer	1931-1932	5	3 959	2	207
Albert Lebrun	1932-1940	58	27 924	9	618

Figure 62. Les statistiques des chasses présidentielles : le tableau de chasse des présidences de la République.

¹⁷⁷⁸ BENOIST, 1952, p. 241-242.

¹⁷⁷⁹ MacKenzie, 1988, p. 34-35.

Les tableaux évoluent en fonction du goût cynégétique des présidents. Georges Benoist propose une comptabilité des records pour les premières présidences¹⁷⁸⁰. Nous le reprenons et le complétons ici d'après les archives. Ces chiffres sont des minima car toutes les chasses ne sont pas enregistrées dans les archives : au moins 229 207 gibiers sont tués aux chasses présidentielles sous la III^e République, à Rambouillet : 171 549 pièces, à Marly : 49 838 pièces, et à Compiègne : 7 820 pièces ; auxquels s'ajoutent les milliers de rapaces, de renards, de mustélidés et d'oiseaux dits nuisibles tués par les gardes.

À l'inverse du gibier braconné et de la location des chasses domaniales, les pièces de gibier et les animaux tués aux chasses présidentielles n'entrent pas dans la logique de l'économie marchande et commerciale. Les gibiers sont distribués dans un réseau diplomatique et présidentiel large¹⁷⁸¹. Les bénéficiaires sont les organisateurs, les aides des chasses et les amis présidentiels¹⁷⁸². Les animaux sont envoyés dans toute la France par le train. Les cuisines élyséennes sont également alimentées. Pendant la guerre, les gibiers sont envoyés aux hôpitaux militaires, le président se sert alors des domaines pour restaurer la figure du roi-pasteur et père nourricier de la Nation¹⁷⁸³. La figure du président-chasseur est construite sur les vestiges des anciens régimes, entre monarchies et empires et sur les innovations techniques récentes. Les savoir-faire anciens et nouveaux sont cultivés pour réactiver et entretenir la figure de l'éden cynégétique. Tout l'art et le travail du garde est de dissimuler les artifices du paradis qui font de la chasse moderne et civilisée en battue, un art du raffinement aristocratique.

6. Les coulisses du paradis présidentiel. Du gibier dépend la chasse : l'élevage intensif de faisans

En 1880, la présidence via le service forestier transforme le clos d'élevage en faisanderie républicaine et présidentielle. Les forestiers s'interrogent sur les gibiers à élever et à acclimater pour permettre au président de tenir son rang. En 1890, l'inspecteur Fillon mentionne que la faisanderie accueille 240 œufs de faisans de Rambouillet, 438 œufs de faisans d'Angleterre et

¹⁷⁸⁰ Grèvy (1880-1887) 13 547 pièces ; Sadi-Carnot (1888-1894), 18 101 pièces ; Casimir Périer (1894), 2 266 pièces ; Faure (1895-1899), 16 688 pièces, BENOIST, 1952, p. 238-247.

¹⁷⁸¹ La pratique des dons de gibier est initiée par Napoléon I^{er}, qui fait remettre des pièces à tous les participants des chasses en fonction de leur importance dans la cérémonie. Les anecdotes signalent qu'il distribue lui-même les gibiers après la chasse, les prenant directement dans la voiture à gibier.

¹⁷⁸² ADY, 6Q 518 : chasse du 23 décembre 1868 – distribution du gibier : Baudoin et cochers 8 lapins 1 coq ; gendarmes : 6 lapins ; employés du train : 6 lapins ; Breton, Feuilleur, Paulin : 6 lapins ; inspecteur : 1 épaule de chevreuil ; inspecteur adjoint : 1 épaule de chevreuil ; Palais de l'Élysée 5/ ½ de chevreuil, 30 coqs, 16 poules, 4 lièvres, 50 lapins, 6 perdrix, 6 divers ; ferme impériale : 25 lapins ; pompiers de Rambouillet : 50 lapins ; société musicale : 37 lapins ; Société [?] : 32 lapins ; 12^e rég de Cuirassiers : 9 coqs et 23 poules ; préposés du Grand parc : 10 coqs. Voir aussi : DE LA RUE, 1983, p. 100-101.

¹⁷⁸³ ADY, 6Q 537 : don du gibier, chasse du 30 décembre 1918 : 436 pièces. Don de charité surtout les lapins, Centre de réforme de Versailles, 41 pièces, Geneviève à Versailles : 34 pièces, Annexe de Grignon : 18 pièces, Hôpital des Invalides : 25 pièces, Centre de réforme de Tourelles : 212 pièces.

1 600 de la Manche, confirmant la mise en réseau des gibiers à travers l'Europe¹⁷⁸⁴. De plus, le forestier-chasseur s'intéresse à la composition de la population de gibier de tir. Il souhaite l'enrichir d'une série d'espèces exotiques et particulièrement esthétiques, il pense aux faisans *Lady Amherst* et aux faisans dorés¹⁷⁸⁵. Le 16 mars 1891, il obtient un coq et une poule de faisans de Mongolie, deux coqs et cinq poules de faisans versicolores du jardin d'Acclimatation de Marseille, et des faisans vénérés du bois de Boulogne¹⁷⁸⁶. Les résultats d'élevage peuvent être approchés de manière sérielle pour les années 1889-1913 et permettent de suivre l'augmentation de l'élevage et la permanence d'une forte mortalité.

Par exemple, tandis qu'en 1913 sont incubés 3 600 œufs, il n'en reste plus que 2 150 à l'éclosion, et seulement 1 722 faisandeaux sont livrés sur les tirés, soit 47,83% de réussite. Les oiseaux sont répartis et surveillés sur les tirés par les gardes : Guimiot place 315 oiseaux sur le tiré de la Chasseuse, Lemaire 327 sur le tiré des Plaisirs, Mongne 497 sur les tirés Plaisirs-Malnoues, Marquant 393 sur les tirés des Plaisirs et la Ferme et Austin 190 sur le tiré des Malnoues¹⁷⁸⁷. L'élevage de faisans a pour but de satisfaire la demande cynégétique : on évalue le besoin en fonction du nombre de chasses voulues par les présidents et on détermine un stock animal à produire : « Il faut donc être à même d'assurer un tableau total de 2400 faisans. C'est d'ailleurs d'une prudence indispensable, en raison des aléas très nombreux auxquels est toujours soumis l'élevage, de se fixer un nombre de pièces supérieur à celui qu'on désire réellement atteindre¹⁷⁸⁸ ». Mais dans cette artificialisation des populations de gibier de tir, d'autres acteurs interviennent, sapant les volontés cynégétiques et princières.

Depuis 1822, date de parution du premier traité sur l'art de multiplier le gibier (chap. 4), les savoirs zootechniques et vétérinaires sur le faisan évoluent et les littératures cynégétiques et scientifiques se multiplient¹⁷⁸⁹. Dans ce contexte de mise en savoirs, les éleveurs de Rambouillet cherchent à expliquer les mortalités touchant l'élevage grâce aux nouvelles sciences vétérinaires. En 1889, une épizootie amène l'inspecteur Fillon à demander l'expertise de Leclerc, aide-vétérinaire au 5^e régiment de Chasseurs. Le vétérinaire identifie une

¹⁷⁸⁴ ADY, 6Q 526 : élevage de 1890. Le document ne mentionne pas l'origine de ces faisans, probablement achetés en Angleterre, comme le laisse penser les achats de 1935-1938.

¹⁷⁸⁵ ADY, 6Q 526 : lettre de Chobillon à l'inspecteur Fillon, 16 mai [s.d.].

¹⁷⁸⁶ 6Q 526 : lettre à l'Inspecteur du directeur du Jardin zoologique marseillais, A. Weil, Marseille, 11 mars 1891 et lettre de l'Inspecteur, Rambouillet 17 mars 1891.

¹⁷⁸⁷ ADY, 6Q 540 : élevage de 1913.

¹⁷⁸⁸ ADY, 6Q 535 : organisation de la campagne de chasse 1913-1914, Rambouillet, 28 mars 1913.

¹⁷⁸⁹ Dans l'ordre chronologique des publications : JOURDAIN, 1823 ; QUINGERY, 1837 ; GERARD, 1858 ; TROUSSET, 1875 ; TOUCHARD, 1875 ; MEGNIN, 1893.

« ostéomalacie¹⁷⁹⁰ » et écarte les problèmes d'alimentation : « la nourriture est absolument parfaite ». Il pense que le problème vient de la consanguinité et des pratiques d'élevage :

Les oiseaux reproducteurs sont toujours pris dans la même espèce chez des individus élevés dans la même région, soumis aux mêmes conditions et d'une essence absolument semblable. Il serait peut-être bon de croiser l'espèce, en choisissant par exemple, des mâles provenant d'une région différente. L'expérience seule peut en indiquer le résultat !¹⁷⁹¹

En 1905, les pigeons de la Ferme sont atteints de « diphtérie », « la maladie étant contagieuse et pouvant notamment atteindre les faisans du Grand Parc, la destruction de ces pigeons a été décidée¹⁷⁹² ». Les risques sont pris en charge au sein de dispositifs sanitaires pour protéger le précieux élevage présidentiel et diplomatique de faisans à Rambouillet, et un élevage entier de la ferme est détruit par prophylaxie. Mais les pigeons ne sont les seuls êtres vivants à subir la politique du record et l'intensification généralisée des chasses bourgeoises. L'augmentation des populations de gibier de tir affecte profondément la nature rambolitaine, en particulier le monde des insectes qui composent une partie du régime alimentaire de l'animal gibier (section V et chap. 4 et 7).

7. Les larves et les fourmis de Rambouillet : les conséquences écologiques d'une chasse intensive

Le sous-inspecteur Fillon explique qu'à partir de 1880, il est essentiel « que les fourmilleurs du Grand Parc de Rambouillet aient le monopole de la récolte des larves de fourmis. Les gardes devront même donner toutes les indications utiles et faciliter, autant que possible, la recherche de ce produit¹⁷⁹³ ». De 1880 aux années 1910, Gaston Terrier est fourmilier pour la présidence de la République à Rambouillet. Il détaille la pression cynégétique en forêt, sa géopolitique et ses conséquences sur la nature :

Rambouillet ainsi que son nom et son origine l'indiquent est, et a toujours été un pays essentiellement giboyeux, aussi l'élevage du faisan y a-t-il pris une grande proportion. Sans remonter plus loin que l'Empire le parc de Rambouillet pratiquait déjà ce genre de reproduction en faisant l'élevage de perdreaux tous les ans et celui du faisan tous les 3 ans, car à cette époque de notre histoire locale, l'Administration forestière avait toute latitude de faire reprendre tout gibier en forêt pour le rapporter dans le parc, puisque la dite forêt faisait partie de la liste civile. Mais c'est surtout après la guerre que ce développement va s'accroître dans les chasses louées en forêt. Dans la période 1870 à 1880, la Société la Trémoille au grand parc, le baron de Rothschild à la Croix de Vilpert, Messieurs Mesquite et Germain aux Yvelines, Monsieur le Comte d'Auberjon à la forêt verte, commencent en forêt l'élevage qui s'est continué jusqu'à nos jours. C'est à partir de 1880 que l'élevage entre dans la période intensive ; le Grand Parc passe au service des Chasses Présidentielles, le baron de Rothschild à la croix St Jacques au Perray, avec la forêt Verte et la Pommeraie, qu'il cédera quelque temps après au Comte Potocki,

¹⁷⁹⁰ Les symptômes s'expriment sous la forme d'une nonchalance et d'un manque de vivacité chez les faisandeaux. Après quelques jours leur plumage perd de sa brillance, les ailes s'affaissent, et sont victimes d'un relâchement musculaire et en huit jours les oiseaux meurent. 40 faisandeaux placés dans un parquet et traités au phosphate pendant 25 jours n'ont eu aucun signe de la maladie.

¹⁷⁹¹ ADY, 6Q 540 : observations faites en 1889 à la Faisanderie du domaine de Rambouillet sur la maladie des jeunes faisans dite « goutte » par M. Leclerc, aide-vétérinaire au 5^e régiment de Chasseurs.

¹⁷⁹² ADY, 6Q 128 : note de Daubrée, Conseiller d'État, directeur général des E&F, Paris, 25 septembre 1905).

¹⁷⁹³ Note du sous-inspecteur Fillon, Rambouillet 18 mars 1880, ROSSI S., Lecture naturaliste des archives du cantonnement de St. Léger, Eaux et Forêts – Office national des forêts, 22/03/1996, p. 40.

pour aller aux Vaux de Cernay avec les parties de la forêt qu'il détient encore aujourd'hui. M^r. Bessant à la Croix de Vilpert ; M^r. Chiris à Poigny ; M^r. Glandaz au même lieu ; M^r. Paul Dupont aux Plainveaux ; M^r. le Commandant Hériot avec la Charmoie et une partie des Grandes Ventes pour ne parler que des grandes chasses à élevage. A côté de celles-ci, il y a les lots appartenant à des petits fermiers qui font de l'élevage eux aussi. J'ai tenu à rappeler ces faits pour bien faire comprendre combien les fourmilières ont été épuisées pendant ce laps de temps, sans oublier les intempéries des saisons qui leur ont été préjudiciables depuis plusieurs années.¹⁷⁹⁴

Les larves et œufs de fourmis jouent un rôle central dans l'élevage des faisans, au moment de la première phase de vie insectivore des faisandeaux. Les propriétaires-chasseurs envoient des hommes chercher des fourmis dans toute la forêt, y compris de manière illégale, pour approvisionner leur chasse en gibier. En juin 1890, Bernardin Lecomte, garde particulier de M. Mesquite, adjudicataire du 6^e lot de chasse à tir, surprend vers 5 heures du matin Gustave Vorillier, 27 ans (Vieille-Église), et Jules Michel, 24 ans (Rambouillet), en flagrant délit de ramassage d'œufs de fourmis sans autorisation, pour une quantité d'environ 15 litres¹⁷⁹⁵. Ils se sont déclarés « hommes de peine » du comte de Potocki.

Le domaine présidentiel emploie trois fourmiliers : Gaston Terrier et Alphonse Oru sont les fournisseurs des larves et Albert Pelletier fournit les œufs¹⁷⁹⁶. À eux trois, en 1893, ils ramassent 8 447 larves et 26 800 œufs de fourmi¹⁷⁹⁷. On imagine l'ampleur du ramassage et les dégâts sur les fourmilières. Après avoir dressé le paysage cynégétique des cueilleurs de fourmis, Gaston Terrier dévoile les savoir-faire de ce métier et les enjeux des bonnes pratiques dans la conservation des fourmilières :

1° Comment est-il possible de conserver les fourmilières tout en leur enlevant les larves pour l'alimentation des jeunes faisandeaux ? La conservation des fourmilières nécessite un travail spécial suivant les conditions atmosphériques. Le premier principe est celui-ci : Quand on procède à l'extraction des larves de fourmis, il faut toujours faire en sorte que la fourmilière conserve sa forme conique qui la préserve contre les intempéries des saisons. Pour cela, il y a lieu de bien ranger tous les mille brins qui la composent sur les bords de la fourmilière, et avec un crible, enlever les larves. Cette opération terminée il faut avoir soin de remplacer le vide causé par ladite extraction par un tampon de bruyère dans les temps humides ou par des branchages verts de chêne ou de charme dans les temps de sécheresse, recouvrir avec les débris que j'ai indiqués plus haut, en essayant le plus possible de se rapprocher de la forme naturelle. Aussi, je puis dire qu'il n'en est pas ainsi en forêt de Rambouillet où les gardes ou employés des lots de chasse se désintéressent des précautions ci-dessus indiquées, ou les ignorent pour la-plupart, de sorte que les fourmilières dont la forêt de Rambouillet était largement dotée sont devenues rares et sont appelées à disparaître complètement dans un délai très rapproché. A cela il y a bien d'ajouter les maraudeurs qui, malgré le zèle du personnel forestier enlèvent complètement les fourmilières dans des sacs la nuit, et le jour, pour aller cribler les larves dans un lieu sûr, et accentuer encore la disparition rapide de la fourmi. Une autre cause vient aussi de la quantité de faisans élevés dans les grands centres d'élevage et de reproduction, la poule faisane qui écloit ses faisandeaux au naturel, rapprochera toujours ses petits des fourmilières non pour s'emparer des larves comme on pourrait le croire, mais pour faire manger les fourmis ; aussi, on ne peut dire avec raison : mangées les fourmis, morte la fourmilière. Ces diverses considérations m'avaient incité à écrire avant la période d'élevage de cette année à Monsieur Granger pour lui signaler le cas et pour le prier de vouloir bien intervenir auprès de la haute administration forestière pour essayer d'introduire dans la location des baux de chasse, des conservations les plus voisines et les plus commodes pour le transport des larves de fourmis la clause existant déjà dans l'inspection de Rambouillet, qui dit : « Que l'administration des forêts se réserve le droit, concurremment avec le fermier de chasse, de ramasser les

¹⁷⁹⁴ ADY, 6Q 540 : l'élevage en forêt de Rambouillet depuis 1870 jusqu'à nos jours [1910] par Gaston Terrier.

¹⁷⁹⁵ ADY, 6Q 526 : procès-verbal du garde Bernardin Lecomte du 14 juin 1890.

¹⁷⁹⁶ ADY, 6Q 526 : état de réception de larves de fourmis et œufs destinés à l'échauffement des poules en parquets et à la nourriture des jeunes faisandeaux en 1893.

¹⁷⁹⁷ *Ibid.*

larves de fourmis pour le service du Grand Parc. » Ce à quoi Monsieur Granger, dans un entretien que j'eus avec lui, me fit connaître que les chasses, dans toutes les conservations avaient été louées pour 9 années, exception faite pour la 1^{ère} Conservation.

D'accord avec lui, j'écrivis dans plusieurs Inspections (lettres jointes) pour voir si je pourrais obtenir l'autorisation nécessaire pour fournir de larves de fourmis le Grand Parc. Seul, Mr. Hubert de Cintré, Inspecteur à Rennes, fit un accueil favorable à ma demande. Je me rendis alors à Rennes, avec mon associé, et après quelques jours d'exploration, je constatais, à mon grand regret, que les forêts de Rennes et de Vitré ne contenaient pas suffisamment de fourmilières pour fournir de larves la Faisanderie de Rambouillet. [...] Donc, étant données les raisons invoquées plus haut, j'ai pensé, Monsieur l'Inspecteur, qu'il était de mon devoir comme fournisseur de la chasse du Grand Parc depuis son commencement, d'appeler l'attention de messieurs les Inspecteurs à ce sujet. [...] [Signature :] Gaston Terrier, à Clairefontaine.

Gaston Terrier est un parfait connaisseur des fourmis, un intermédiaire entre les mondes forestiers et cynégétiques. Il raconte ses techniques de cueillette des fourmilières et comment il cultive les fourmilières dans lesquelles il vient faire une récolte respectueuse. La préservation des fourmilières permet de conserver son activité, et par extension la nature, tandis que tout un groupe de gardes et de salariés des grandes chasses pillent la ressource. En détruisant les fourmilières, ils empêchent la régénération naturelle et celle du travail des agents. Drame social pour Gaston Terrier, la pression cynégétique est également un choc écologique dans les années 1870-1910 en forêt de Rambouillet avec la disparition des fourmis et de leurs fourmilières.

Le fourmilier apparaît comme un expert et un conservateur des insectes dont il veille à maintenir les lieux de vie et de reproduction. Il détaille la morphologie de ces habitats fragiles et les principes de l'architecture conique et hydrofuge des fourmilières, qu'il faut préserver pour conserver la ressource. Il les reconstruit après chacun de ses passages, surtout lorsque la météo est pluvieuse. Gaston Terrier montre les ramifications complexes structurant le système cynégétique présidentiel, dépendant d'une large région alentour : Rambouillet et ses 15 000 hectares, mais aussi face à la disparition locale des insectes, du Loir-et-Cher et de la Bretagne. Les fourmis sont l'un des rouages animaux vitaux du système des chasses présidentielles.

8. Le tiré où la terre crache le gibier : quand le dispositif politique doit invisibiliser la nature de l'artifice

Le travail du garde dans les domaines se doit d'être le plus discret possible. Le piégeage des nuisibles, les lâchers, l'élevage et le nourrissage des animaux ou encore la taille des végétaux doivent être effacés du paysage. Les invités présidentiels doivent avoir l'impression de circuler dans une nature ordonnée et préservée. Le concept de tradition est sans cesse repris pour assurer la permanence de la nature politique qu'est le sanctuaire présidentiel.

Les territoires du Grand Parc de Rambouillet et de la forêt de Marly réservés depuis le septennat de M. Grévy, à M. le Président de la République. En vertu d'une tradition qui remonte à cette époque, ce sont les Souverains ou Princes étrangers de passage, les membres du Parlement et des grands Corps de l'État, les ambassadeurs et plus récemment les Maréchaux de France et diverses hautes personnalités, qui constituent le noyau d'invités à ces chasses. Il importe donc de pouvoir leur offrir des tableaux de tir convenables, ce qui entraîne la nécessité d'élever chaque année des faisans en quantité importante, puis d'agrainer ce gibier

pour le maintenir dans les tirés, d'entretenir le matériel d'élevage, de détruire les animaux nuisibles, de rétribuer le personnel.¹⁷⁹⁸

Une bonne chasse devient par excellence un lieu où la terre « crache » le gibier et, à l'inverse, un lieu caractérisé par la rareté des animaux est une mauvaise chasse, une terre de pauvreté. Mais comme le démontre le cas des fourmis, l'élevage provoque la « déstabilisation de l'écosystème¹⁷⁹⁹ ». Les prédateurs sont détruits ; les gibiers sont élevés, nourris, protégés, éduqués ; les végétaux sont sculptés, taillés, entretenus. Ils sont replantés en 1907 sans que l'on sache quelles espèces sont utilisées et la superficie rénovée¹⁸⁰⁰.

La nature est de plus privatisée, personne ne doit accéder aux coulisses de la chasse : les bergers et les habitants sont écartés des tirés pour ne pas désordonner l'artifice. La fuite du gibier hors du champ de tir pourrait refléter la pauvreté des lieux, la rareté, dans le territoire de l'abondance que doit être le paradis du président. Pour s'assurer les bons services des animaux, les gardes se servent du paysage afin de fixer et conduire, concentrer et canaliser les mouvements de ces derniers. Les futaies du parc sont : « utiles pour le branché des faisans et pour la reproduction des chevreuils¹⁸⁰¹ ». Les remises notamment de Mocquesouris et des Marnières permettent de bloquer les animaux dans le parc. Elles les empêchent d'aller dans le jardin anglais et de sortir de l'enceinte chassée. Les remises situées au milieu des cultures fournissent par ailleurs des abris contre les oiseaux de proie. Le paradis artificiel nécessite un entretien permanent.

De 1907 à 1913, par exemple, il faut entièrement reconstituer le tiré extérieur dit des Malnouses et ses 25 hectares de bois pour une somme de 17 665,10 francs. Les forestiers-chasseurs surveillent l'évolution du paysage pour déjouer d'éventuelles contraintes ou surprises à venir. Dans le tiré des Plaisirs, les cépées âgées d'environ 80 ans « sont encore rigoureuses et supportent bien l'étêtage annuel, les dégâts du gibier et l'humidité du sol. Il existe pourtant sur les 3 km du développement de ce tiré, un certain nombre de vides dus les uns à la disparition prématurée des cépées, les autres à l'utilisation du terrain par d'anciennes cultures de chasse¹⁸⁰² ». Il faut combler ces vides pour cantonner les faisans et éviter les fuites en dehors des zones de tir. Ces travaux d'entretien empêchent d'organiser les huit chasses habituelles à

¹⁷⁹⁸ ADY, 6Q 385 : rapport de l'inspecteur Granger, Entretien des chasses présidentielles en 1923, Rambouillet, [une faute de frappe fait apparaître la date du :] 35 janvier 1922.

¹⁷⁹⁹ Wagner, 2006.

¹⁸⁰⁰ GRANGER, 1927, p. 131.

¹⁸⁰¹ ADNR : lettre du sous-inspecteur Fillon, et note de l'avis présidentiel, Paris, 23 et 24 octobre 1882.

¹⁸⁰² ADY, 6Q 384 : rapport de Jagerschmidt, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts à Rambouillet, Travaux de l'exercice 1914. Reconstitution des tirés du Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 28 novembre 1913.

Rambouillet. Le domaine de Marly permet de compenser cette perte en accueillant trois dates en 1913¹⁸⁰³.



Figure 63. À gauche : LEDDET, 1912, p. 309. La photographie donne à voir des tirés extrêmement denses, où l'on discerne à peine les layons secondaires. Seul le layon central qui permet l'agrainage des faisans permet le passage d'un chasseur. À droite : la ligne de rabat lors de la chasse diplomatique du 25 octobre 1922 à Rambouillet, photographie de l'Agence Roll, BNF, département Estampes et photographie, EI-13 (952).

Sur les tirés, des micro-aménagements facilitent la conduite du flux animal. Les arbres situés aux extrémités des tirés où sont postés les tireurs sont coupés chaque année par étêtage comme des haies géantes. Cet artifice est précédé d'une bande de prairie. Ce dispositif prévient et anticipe la ruse du faisán, qui préfère *piéter*, c'est-à-dire marcher que s'envoler pour fuir. Le vide et la ligne d'arbres taillée en forme de tremplin végétal sont activés par le rabat qui pousse les faisans et les incite à s'envoler. Acculés devant un vide, poussés par le rabat, les faisans n'ont normalement pas d'autre choix que de s'envoler vers la ligne de tir postée derrière le tremplin, qui sert aussi d'écran végétal. Et les faisans lancés en vol à toute allure ne peuvent plus changer de direction. La saison de chasse correspond à l'automne et l'hiver, car elle coïncide avec l'élevage du faisán et la réduction du couvert végétal. La « saison de chasse » est instaurée au XIX^e siècle autour de la chasse sportive afin de faciliter le tir plus que pour protéger les espèces naturelles : la chasse du cerf à tir correspond à sa période de reproduction (septembre-octobre) comme celle du sanglier (novembre-décembre), et celle des oiseaux naturels est plus tardive (à partir de février). Pour assurer la conservation des animaux, en revanche, les *sportsmen* mettent en place des codes genrés et sportifs et ne s'autorisent à faire feu que sur les animaux mâles, fuyants, volants ou courants, selon des gestes précis. C'est d'ailleurs un motif d'opposition avec les braconniers populaires qui chassent toute l'année en fonction de la présence d'animaux et de la faim.

Par ailleurs, la conjonction d'une bonne saison d'élevage et d'une bonne météo peut accélérer la croissance des faisans, qui deviennent alors difficile à contenir dans les tirés :

¹⁸⁰³ ADY, 6Q 385 : brouillon du Rapport de M. Granger, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet : Importance du crédit nécessaire pour assurer le service des chasses présidentielles.

En raison des résultats de l'élevage, de l'état de développement du faisan favorisé par un printemps sec, il apparaît souhaitable qu'en 1938, les deux premières chasses officielles ne soient pas fixées à une époque trop tardive. Les difficultés à tenir le faisan sur les tirés seront certaines en raison de son abondance.¹⁸⁰⁴

Le calendrier des chasses présidentielles est d'ailleurs établi en fonction de l'abondance et de la naïveté du gibier. Au début de saison entre novembre et décembre, le gibier vient d'être lâché et n'a jamais vu de chasseurs, ce qui facilite les exploits balistiques des invités. Les premières chasses sont toujours celles des princes étrangers, des ambassadeurs et des invités jugés les plus importants. Les gardes et le président fournissent donc un gibier naïf et foisonnant pour être sûr de faire « un tableau » diplomatique.

Pour s'assurer d'avoir du gibier lors de la chasse, les gardes organisent les veilles des chasses des *pré-rabats* et placent des banderoles pour contenir le gibier rabattu ou lâché dans les tirés (voir l'outil). Georges Benoist évoque ce dispositif, auquel il reproche d'enlever « à la chasse ce qu'elle doit cacher de mystérieux, de naturel et de sauvage¹⁸⁰⁵».



Figure 64. Chasse du roi d'Italie, Victor-Emmanuel à Rambouillet, le 17 octobre 1903. ADY, 3 Fi202 228. On aperçoit la banderole, à gauche, disposée autour de l'enceinte de chasse, où les gibiers ont été rabattu quelques heures ou jours avant la chasse. Elle sert à effrayer les animaux, le vent permettant d'agiter les banderoles.

En plus de ces aménagements fonctionnels, la manière de conduire les battues permet aux gardes de gérer le stock de gibier au fil de la saison.

Lorsqu'on dispose d'une ligne de chasseurs que l'on connaît mal [il faut prêter] la plus grande attention au résultat du tir dans les deux premières battues. Si les fusils sont réellement remarquables et si les tableaux dépassent nettement ceux que l'on a l'habitude d'enregistrer, il y a alors le plus grand intérêt à accélérer la conduite des battues suivantes de façon à ce que le total du tableau final soit approximativement du même ordre que le tableau que l'on estime devoir réaliser. [...] avec la ligne de chasseurs formidables que vous avez eu lors de la chasse du Corps Diplomatique à faire passer rapidement les traqueurs dans les battues les plus giboyeuses, celle du Pavillon par exemple.¹⁸⁰⁶

Accélérer le rabat permet de laisser des oiseaux sur le tiré, tandis qu'en ralentissant on prend le temps de lever les animaux dans la nasse humaine de rabatteurs. De plus, en levant plus ou

¹⁸⁰⁴ ONF-U.T. Rambouillet, chasses présidentielles, rapport 1938 : lettre de François Vidron au secrétaire général militaire de la PR, Rambouillet 17 juillet 1938.

¹⁸⁰⁵ BENOIST, 1952, p. 264 et LEDDET, 1912, p. 295.

¹⁸⁰⁶ ONF-U.T. Rambouillet, chasses présidentielles, rapport 1935 : lettre à François Vidron, Aix, 11 janvier 1935.

moins de gibier, on peut faciliter le tir des invités, limité à deux coups par leurs fusils, malgré la présence de chargeurs. Un vol de faisans en bouquets empêche de tirer tous les oiseaux. À l'inverse, une levée au compte-goutte permet aux chasseurs de viser et de recharger. Dans l'art de la conduite de battue, les gardes de Rambouillet et de Marly développent un savoir-faire cynégétique, animal et populationnel, une gestion des flux et des stocks.

Chaque battue a d'ailleurs un effectif de gibier spécifique, ce qui permet de conduire les lignes d'invités sur des zones plus ou moins abondantes, selon la taille du tiré et le nombre d'animaux qui y ont été lâchés et estimés. Ce savoir-faire des gardes se lit dans les archives dans les plans de battue conservés. Ils enregistrent la stratégie cynégétique retenue, celle-ci se basant sur une adaptation permanente au cours de la chasse¹⁸⁰⁷. Les plans font apparaître la végétation, la toponymie, tout un ensemble que les gardes connaissent par cœur. Ce sont les rares traces de la cartographie mentale, cynégétique et environnementale de ce corps de métier. La dernière grande chasse du régime lors de la venue du roi Carol de Roumanie (1930-1940) le 21 novembre 1938 a permis la sauvegarde d'un de ces plans tactiques. La réception est réussie avec 356 présentées au tableau.



Figure 65. Le tableau de la chasse offerte au roi Carol de Roumanie, le 21 novembre 1938, Tableau après la 3^e battue, VIDRON, 1939, p. 42 Cette image atteste de l'invention du tableau de chasse devant le château à la fin de la III^e République.

¹⁸⁰⁷ ADY, 6Q 531 : plan de battue de la chasse du 26 septembre 1929, réalisé par le brigadier Battu, le 14 septembre 192 ; ADY, 6Q 532 : le plan de battue de la chasse de Marly du 24 septembre 1936.

III. La Bergerie nationale et républicaine : de l'apogée au déclin d'un système animal, zootechnique et humain (1870-1918)



Figure 66. La cour Sud de la Bergerie nationale, cette planche fait partie d'un ouvrage publié à l'imprimerie nationale à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne en 1873. ROSE Victor et DERROY, *Vue de la cour principale*, lithographie, 36 x 47 cm. Planches de promotion de la race mérinos de Rambouillet à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne de 1873. Béliet et brebis mérinos 1786, par F. Lehnert, lithographie, 1873, 36 x 47 cm, collection privée. Sur l'image de gauche, les mérinos sont représentés avec la cour impériale en fond. Sur la seconde, à droite, c'est la cour royale avec le portail et le colombier de 1780 qui apparaissent.

Avec la présidentialisation cynégétique du Grand Parc de Rambouillet, la chasse est favorisée au sein de l'enclos. À quelques exceptions près comme Albert Lebrun, les présidents semblent fort peu s'intéresser au fonctionnement du site agricole. La présidence est responsable par l'extension des tirés et des sites cynégétiques de la perte de terre de la ferme à la fin du XIX^e siècle. En 1875, sa surface agricole passe de 361,93 hectares à 310,13 hectares, avant de connaître une chute à 234 hectares après 1923¹⁸⁰⁸. En 1874, une école de bergers est créée et réaffirme les liens entre l'État et la Ferme et la mission pédagogique de l'institution. De plus, les guerres mondiales et la crise de 1929 ponctuent une plus longue crise qu'est la réduction du troupeau et la diminution puis la disparition des ventes de mérinos.

¹⁸⁰⁸ Pour 1875 : AN, 20160285/389 et ADNR, révision de la convention en 1880 en 1923 ; pour 1880 et chasses présidentielles et AN, 20160285/389 : convention entre le service des chasses et de la ferme de 1880 et convention de 1923.

1. Léon Bernardin et la race mérinos de Rambouillet : une race qui évolue ou les contradictions de la zootechnie

En 1890, Léon Bernardin, ancien directeur de la Bergerie impériale puis nationale de 1868 à 1889, publie la première monographie consacrée au mérinos de Rambouillet. Le livre est une apologie commerciale et zootechnique de la race par le récit du succès de l'acclimatation et de la conservation rambolitaine, comme l'avait opéré Gilbert au début du siècle. Il s'agit en somme d'un traité de zootechnie appliquée à la race¹⁸⁰⁹. Après l'histoire de la bergerie – devenue un motif littéraire de l'historiographie zootechnicienne, le moutonnier cherche à défendre la pureté de la race en s'appuyant sur les outils de la zootechnie : mesures et suivis de la masse, des poids des toisons, de la finesse de la laine, de toutes les performances de l'animal améliorateur¹⁸¹⁰.

Mais la race de Rambouillet est un problème vivant pour les zootechniciens. Dans leurs recherches historiques, Bernardin et les zootechniciens découvrent que le Rambouillet n'a cessé de se transformer, ce qui va à l'encontre de l'idée fixiste de la race et à celle de conservation, telle que la défendent l'institution et les zootechniciens¹⁸¹¹. Le zootechnicien explique que ces fluctuations sont dues au régime alimentaire et à la sélection, et conclut par une boucle rhétorique que le troupeau a conservé sa pureté et sa mission lainière. Au contraire, le zootechnicien Paul Diffloth estime que :

Sous l'influence du mode d'administration, de soins convenables, d'accouplements judicieux et d'une nourriture riche et abondante, le Mérinos de Rambouillet a subi d'importantes modifications, tout en restant d'une pureté absolue. Tel qu'il est aujourd'hui, il forme un type qu'on peut appeler le *Mérinos français* (fig ; 68) parce que le sang des reproducteurs de cet établissement s'est infusé plus ou moins dans presque tous les troupeaux de Mérinos français.¹⁸¹²

La notion de race tiendrait-elle donc au sang et de la pureté des reproductions et des reproducteurs, plutôt qu'à l'homogénéité des formes des individus et donc de la population pour zootechniciens ? La morphologie et l'apparence sont des critères de sélection raciale. La couleur est étroitement surveillée. Léon Bernardin évoque le cas des naissances de mérinos noirs à Rambouillet. En 1802, une brebis noire est vendue et Tessier fait remarquer que c'est la cinquième de couleur mais Bernardin écrit qu'il n'y a aucune mention d'un cas de brebis noire depuis¹⁸¹³. Les moutons mérinos noirs de Rambouillet sont donc strictement et

¹⁸⁰⁹ BERNARDIN, 1890.

¹⁸¹⁰ Bernardin permet ici de faire écho aux critiques de Chauvet Froger et évoque une introduction de sang anglais dès 1829 et ne répond pas vraiment à ses assertions, *Ibid.*, p. 30-31.

¹⁸¹¹ « On se demande comment et sous quelles influences ils ont pu offrir les variations constatées tant dans leur poids que dans celui de leur toison [...]. Le troupeau est resté pur et en réalité rien de particulier ne s'y est produit. Personne ne mettra en doute la pureté d'origine des mérinos de la bergerie de Rambouillet », BERNARDIN, 1890, p. 27.

¹⁸¹² DIFFLOTH, 1909, p. 224.

¹⁸¹³ BERNARDIN, 1890, p. 58.

systématiquement éliminés à la naissance, ou exclus de la reproduction pour ne pas dégénérer le troupeau.

Dans les discours et les pratiques, les zootechniciens ne cessent de se contredire. Ils veulent, d'une part, former et conserver des races, c'est-à-dire en fixer les formes et, de l'autre, améliorer les animaux et les rendre plus rentables, plus économiques, en les transformant. Léon Bernardin et les vétérinaires-zootechniciens Hippolyte Rossignol et Paul Dechambre s'intéressent à ces mutations, en particulier à la prise de poids progressive des Rambouillets et de leurs toisons¹⁸¹⁴. Dans la même période, les registres-matricules et les archives de la ferme font apparaître un classement interne des mérinos de Rambouillet. Il existe ainsi trois catégories de mérinos au sein du troupeau : les *plissés*, les *intermédiaires* et les *non-plissés*. C'est-à-dire que les bergers de Rambouillet distinguent trois types de groupes de mérinos, en fonction des plis de la peau des animaux. Ce critère est très recherché à l'époque : plus il y a de peau, plus il y a de laine et donc de production commerciale. Toutefois, la laine se retrouve tassée dans les plis de la peau ce qui diminue sa qualité. Les photographies des troupeaux permettent de suivre ce goût pour les plis des toisons, à la fois à Rambouillet mais aussi dans les troupeaux coloniaux britanniques. La sélection progressive d'animaux plissés va donc dans le sens d'une spéculation économique et industrielle toujours plus importante et la modification de la race censée rester figée par la conservation.

Bernardin rappelle que la conduite à Rambouillet est particulière puisqu'elle tient à la production de reproducteurs et non de laine, de viande ou de lait. L'évolution lainière du troupeau les intéresse puisque le mérinos de Rambouillet est élevé uniquement pour sa laine. Le directeur évoque aussi le tournant manqué du Rambouillet vers la production de viande. Envisagé momentanément, Bernardin se félicite que « le troupeau a été ramené et maintenu dans sa voie naturelle¹⁸¹⁵ » de producteur lainier. Le mérinos d'Arles à la même période est transformé en double producteur de laine et de viande. Une race ne doit avoir qu'une « fin » et non deux écrit Bernardin, c'est-à-dire avoir une seule production ; laine, viande ou lait. Selon certains zootechniciens, l'animal à deux fins ne produit que des productions animales moyennes, alors qu'il s'agit d'améliorer et de disposer de races atteignant la perfection zootechnique. La race de Rambouillet doit demeurer un étalon lainier, un troupeau conservateur

¹⁸¹⁴ ROSSIGNOL et DECHAMBRE, 1894, t. 2, p. 211. Hippolyte Rossignol (1837-1919) est vétérinaire. Il entre à l'École vétérinaire de Lyon en 1856, sorti major en 1860 il s'installe en Seine-et-Marne (grande terre de mérinos) en 1861. Il fonde en 1879 la Société de Médecine vétérinaire en réunissant les sociétés départementales de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Loiret. Paul Dechambre (1868-1935) est également vétérinaire. Docteur de l'école vétérinaire d'Alfort en 1889, il devient professeur de zootechnie à l'École nationale d'agriculture de Grignon de 1897 à 1930 puis à Alfort de 1908 à 1933.

¹⁸¹⁵ BERNARDIN, 1890, p. 47 et 91.

des laines mérinos les plus fines. Il est très difficile de suivre les pratiques d'élevage : l'agnelage a lieu en novembre-décembre, les agneaux sont sevrés vers le 15 mars, et en avril ils sont conduits aux pâturages dans le parc Bernardin insiste en revanche sur l'adaptabilité totale de la race dans les colonies où le troupeau continue d'assurer la renommée de la France en matière ovine et lainière.

Cette réputation fait des Rambouillets des « animaux d'élite » et des « colosses ». Ils sont « les grands mérinos spécialement adaptés aux conditions culturelles des pays avancés¹⁸¹⁶ », c'est-à-dire des grandes cultures céréalières. Pour convaincre les colons des pays arides de l'Afrique ou de l'Australie, il vante l'adaptabilité du mérinos : « nous avons observé à Rambouillet. Dans les années de grande sécheresse, quant à la fin de l'été on n'aperçoit aucune trace de végétation, la troupe de brebis qui n'a qu'un maigre pacage pour toute ressource, se montre dans le meilleur état de santé ». Mais, le directeur l'avoue lui-même, cet élevage de reproducteurs est un élevage fort dispendieux voire déficitaire, car les bêtes ne couvrent pas leurs dépenses avec ce qu'elles produisent en laine et en viande. Rambouillet démontre donc une pratique d'élevage exceptionnelle que seule la puissance financière d'État peut soutenir.

En 1879, Léon Bernardin envoie des reproducteurs à l'exposition universelle de Sydney. Le navire *Le Rhin* débarque 18 mérinos de Rambouillet dont trois béliers et neuf brebis de la Bergerie nationale et deux béliers et quatre brebis de même race de la ferme de Wideville élevés par Gilbert. Les animaux sont accompagnés de tableaux zootechniques et d'informations notamment historiques qui sont traduites en anglais dans un rapport de François de Savignon, professeur d'agriculture à l'Institut national d'Agronomie, commissaire du gouvernement, délégué du ministre de l'Agriculture et du Commerce à l'exposition universelle de Sydney, représentant du troupeau de la bergerie nationale de Rambouillet¹⁸¹⁷. Il brosse un portrait flatteur du mérinos de Rambouillet pour continuer de convaincre les éleveurs australiens. Il se sert de la fuite de 1870 pour démontrer que la race rambolitaine est résistante à la marche¹⁸¹⁸. Comme l'explique le professeur, le Rambouillet ne doit plus convaincre. Tout le monde connaît sa réputation et Savignon met l'accent sur la pureté de la race, sur le savoir-faire de la Bergerie nationale et l'histoire du troupeau.

Cet événement montre comment l'acclimatation et la transmission des savoirs et des savoir-faire entre en résonance avec la concurrence et la question des performances des animaux. Les réunions d'éleveurs et d'animaux jouent un rôle central dans ces modernisations raciales. Pour dynamiser les ventes, les directeurs de la ferme et les gouvernements républicains successifs

¹⁸¹⁶ Les prochaines citations sont BERNARDIN, 1890, p. 48, 52 et 49-49.

¹⁸¹⁷ DE SAVIGNON, 1879, p. 5.

¹⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 10.

font participer Rambouillet aux expositions universelles à Vienne en 1873, Buenos Aires en 1886, et Paris en 1889 et 1900¹⁸¹⁹. Symbole de l'amélioration et de la conservation raciale, le mérinos de Rambouillet devient l'une des races françaises que l'on expose le plus dans les grandes réunions internationales comme démonstration de l'excellence de l'élevage français. Rambouillet comme race et lieu d'élevage est donc présenté comme un succès zootechnique de conservation du sang et d'amélioration de la race au-delà des frontières impériales et naturelles.

2. L'état du troupeau et des ventes : la fin de l'apogée impériale

Les années 1890-1900 sont un seuil dans l'économie du troupeau et plus largement dans l'évolution des populations ovines et de l'élevage à l'échelle française et européenne, métropolitaine et coloniale. L'état de santé de la bergerie d'État de Rambouillet peut être mesuré par la statistique de l'accroissement et des comptages du troupeau via les registres-matricules. Un guide touristique de la région vante l'aura de Rambouillet et de son système de ventes :

Chaque année, la bergerie fait des ventes où les brebis atteignent couramment les prix de 1000 à 1500 francs et les béliers ceux de 2000 à 3500 francs. De tous les points de la France, de tous les grands centres étrangers, on s'approvisionne de mérinos à Rambouillet, et sa bergerie est demeurée sans rivale.¹⁸²⁰

Depuis le Second Empire, le troupeau s'accroît passant d'environ 500 à 700 animaux dans les années 1850 à plus de 1000 bêtes à partir de 1864. Hormis une brève réduction à 700 bêtes entre 1868 et 1870, le troupeau demeure composé de 1 000 à 1 100 têtes de 1864 à 1892. À partir de ce moment, la population de mérinos de Rambouillet baisse. Une grande partie des agneaux nés à Rambouillet est vendue à Thirouard, le boucher de Rambouillet. La réduction du nombre de bêtes et les sorties par les ventes en boucherie peuvent servir de marqueurs historiographiques du déclin de l'institution. Les échanges coloniaux se poursuivent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale vers l'Afrique, l'Océanie, les Amériques, mais de manière bien marginale à l'échelle du troupeau et des naissances annuelles.

Alors que les effectifs ovins français et européens décroissent, les populations ovines coloniales et postcoloniales explosent. En vingt ans, entre 1896 et 1916, la population ovine française est divisée par deux, passant de 21 à 10 millions de têtes (voir outil)¹⁸²¹, alors que l'Australie connaît un pic démographique en 1890 et dépasse les 110 millions de têtes – puis un déclin jusqu'aux années 1910 avant de repasser les 100 millions après 1920. L'Afrique du Sud passe de 12 à 44 millions de moutons entre 1891 et 1930. La production lainière est la

¹⁸¹⁹ À l'Exposition universelle de Vienne de 1873, la Bergerie nationale est récompensée de la médaille du Progrès : AN, 20160285/675 : diplôme de la médaille du progrès décerné à la Bergerie nationale, Exposition universelle de Vienne en 1873.

¹⁸²⁰ MARTIN, 1892, p. 230.

¹⁸²¹ LAPLAUD, 1940, fasc. 1, p. 6-7.

principale production coloniale jusqu'en 1860, parmi les trois plus grandes aux côtés des diamants et de l'or¹⁸²². Le déclin progressif du troupeau et de la Bergerie nationale de Rambouillet entre 1890 et 1940 s'insère donc dans le contexte plus large de concurrence commerciale postcoloniale et de déclin de l'économie ovine française.

Les controverses sont nombreuses autour des acclimations du mérinos de Rambouillet. Les cas d'échecs viennent contredire les discours de l'institution, des zootechniciens et des colons sur les capacités d'adaptation du Rambouillet. Les débats sont particulièrement vifs dans le cas de l'Algérie et de l'Afrique du Nord car les premiers essais – souvent accompagnés de manque de soins – ont été des échecs. Ainsi, s'offusque Omer Chevallier, éleveur au Zdinn en Algérie auprès du directeur en 1903 :

Les pertes que nous avons subies au début de l'été. Elles ne sont pas pour nous décourager. Je les avais prévues car, en matière d'élevage surtout, il y a un rude apprentissage à payer. Nous avons sauvé 8 étalons et 3 brebis qui désormais se sortent à merveille et me paraissent définitivement acclimatés. Leurs produits sont admirables et mille fois supérieurs aux produits des béliers de la Crau. Je les fait élever avec un soin tout particulier et n'en ai pas perdu un seul. Quand les brebis seront en âge, je viendrai vous demander 8 ou 10 étalons nouveaux pour rompre la consanguinité et donner à mon troupeau toute la perfection qu'il est susceptible d'atteindre. Je m'y acharne d'autant plus que je me heurte là-bas à l'imbécillité des masses. La légende du Rambouillet ne pouvant vivre en Algérie fait force de loi et les vétérinaires sont les premiers à la colporter. Avec l'aide de vos conseils nous leur démontreront l'inanité de leurs théories.¹⁸²³

L'éleveur et colon demande également un berger formé à l'école de Rambouillet pour accompagner les mérinos mais la première recrue, le Normand Arthur Deloricie, semble ne pas lui convenir « il ne nous faut pas des hommes de cette trempe en Algérie¹⁸²⁴ ».

L'Algérie est la destination principale avec 755 mérinos envoyés de 1868 à 1911, tandis que la Tunisie ne reçoit que 55 mérinos, le Maroc 26 mérinos, Madagascar 21 mérinos, et que l'Afrique Équatoriale Française, le Soudan et la Syrie n'importent respectivement que 3 béliers, 9 mérinos et 5 animaux. Ces données correspondent aux chiffres indiqués dans les registres-matricules. Les exportations n'étant pas enregistrées de manière systématique avant 1868, ces chiffres sont des minima d'autant plus qu'il y a pu y avoir d'autres échanges. Il faudrait suivre les mérinos dans chacune de leur trajectoire pour préciser les matérialités des régimes d'acclimation dans les colonies.

Dans le cas malgache par exemple, les envois de Rambouillet sont suivis de l'arrivée d'un animal et d'un berger indigène. Le 19 novembre 1896, quatre béliers et 15 brebis sont envoyés à la colonie de Madagascar sur ordre du ministre¹⁸²⁵. Le chef du Service zootechnique P. Geoffroy en 1931 précise :

¹⁸²² Beinart, 2008, p. 9-15.

¹⁸²³ AN, 20160285/217 : lettre d'Omer Chevallier au directeur, 19 janvier 1903.

¹⁸²⁴ AN, 20160285/217 : lettre d'Omer Chevallier au directeur, Bordeaux, 14 novembre 1904 et lettre d'Arthur Deloricie à Omer Chevallier, Rambouillet, 4 novembre 1904.

¹⁸²⁵ Archives de la Bergerie nationale, registre-matricule béliers, année 1894 ; AN, 20160285/202.

En 1896, à la demande du Résident Laroche le ministre de l'Agriculture envoya à la Colonie 4 béliers et 15 brebis de la Bergerie Nationale de Rambouillet. Pour des raisons spéciales, le troupeau fut d'abord arrêté à Diego où une maladie (probablement la Heart-Water) le décima. 2 béliers, 6 brebis montèrent en Imerina en 1897 et furent d'abord entretenus à la Station Agricole de Nanisana, puis transférés à Botafe. Les femelles restèrent stériles et, en 1900, il ne restait plus rien de l'importation. En 1901, le Général Galliéni renouvela l'essai avec 15 béliers et 5 brebis de Sologne et 15 béliers et 8 brebis d'Algérie.¹⁸²⁶

Ainsi, après l'Exposition Universelle de 1900 de Paris, le berger « Randremba, qui pendant l'Exposition, avait entretenu les animaux vivants envoyés par la Colonie, a été placé à la ferme-école de Rambouillet pour y apprendre l'élevage du mouton et suivre en particulier les croisements de mérinos avec le bélier de Madagascar¹⁸²⁷ ». Le petit élevage mérinos-malgache est isolé du troupeau et placé aux Vieilles Bergeries de la Pommeraie. L'essai est interrompu en 1905 pour des raisons budgétaires¹⁸²⁸. Dans les colonies françaises, le réseau de bergeries et de stations expérimentales s'étoffe pour servir de socle à l'amélioration agricole. Les administrateurs coloniaux de l'élevage s'inspirent du modèle des haras et des bergeries d'État françaises créés depuis le XVII^e siècle pour établir le système d'amélioration du bétail en colonies¹⁸²⁹.

Après l'Afrique et l'Algérie, la majorité des exportations-importations sont le fait des éleveurs d'Amérique du Sud. Le mérinos est notamment adopté et développé en Argentine où 707 mérinos de Rambouillet sont achetés de 1867 à 1899. L'éleveur Eugenio Deligny écrit

Depuis une huitaine de jours le bélier n°485 travaille dans le troupeau, et a servi douze brebis tant à la main qu'en liberté. J'ai eu recours aux procédés suivants : J'ai lâché le bélier dans le troupeau avec un autre reproducteur très doux tant de jour que de nuit et au champ comme à l'étable, ce qui n'est point dans nos habitudes, nos béliers ne sortant jamais quand ils ont plus d'un an à cause de la chaleur. Le 485 se comporte bien au point de vue de la santé, il est gras et mange absolument de tout avec beaucoup d'appétit. Les brebis sont également en bonne santé. Deux sont servies par le 485 : comparées aux nôtres ce sont des naines. Le bélier est aussi de petite taille. Dans ce pays on veut des animaux beaucoup plus développés, et donnant beaucoup de laine. Les Mérinos allemands sont ici les plus appréciés, et ceux nés dans le pays quand ils réussissent quelques perfections se vendent jusqu'à plus de 20.000 francs. Un de mes amis en a payé un 7.300 pesos. Il était excellent, pesait 135 kg et donna 15 k 500 gr de laine aux tontes suivies, de laine fine égale et serrée.¹⁸³⁰

La petite taille des Rambouillots déçoit les éleveurs sud-américains, qui les abandonnent progressivement entre 1900 et 1930. Le même éleveur répond au directeur en 1929 :

Effectivement, Monsieur, j'ai acheté il y a longtemps un bélier et 3 brebis à la Bergerie de Rambouillet, et puisque vous me demandez d'être sincère, je vous dirai que quand je suis allé recevoir ces animaux à Montevideo – République de l'Uruguay, voisine de l'Argentine j'ai été profondément déçu. [...] nous avons dans nos bergeries des béliers qui avaient plus du double du poids des toisons et avec la laine presque aussi fine, ce qui à présent n'est plus recherché comme il y a 30 ans.¹⁸³¹

¹⁸²⁶ GEOFFROY, 1931, p. 184.

¹⁸²⁷ « Les Pupilles malgaches du Comité de Madagascar à Paris », *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances*, 6 avril 1901, p. 5627.

¹⁸²⁸ Painvin, 2021, p. 40.

¹⁸²⁹ Tourte, 2019.

¹⁸³⁰ AN, 20160285/218 : lettre d'Eugène Deligny fils au directeur, Chasari, 20 novembre 1906.

¹⁸³¹ AN, 20160285/217 : lettre d'Eugenio Deligny à Rémy Latreille, Argentine, 5 mars 1929.

Il semble qu'en plus de la taille, les premières luttres n'ont pas plaidé en faveur de la pureté de la race. La première année le bélier ne sert pas. L'année suivante, le bélier a servi les trois brebis, mais un agneau noir naît et est aussitôt éliminé ; un autre est né avec une tache noire, et le dernier n'a vécu que quelques jours. Ensuite, une brebis devient stérile, l'autre est atteinte par le piétin, et la dernière est morte en mettant bas. Il semble toutefois que des métis se diffusent :

Nous nous sommes servis souvent de produits de Bergeries Argentines, qui ont été fondées avec des brebis et béliers de Rambouillet et ici on ne connaît que la Race Rambouillet non Mérinos. Une bergerie célèbre ici appelle ses produits Rambouillet argentino (Las Acacias) Olivera é hijos ce sont des animaux magnifiques. [...] Je vous dirai que les moutons anglais Lincoln et Romney Marsh ont presque complètement remplacé les Rambouillet dans les troupeaux qui paissent et vivent à l'air libre. On ne se sert de Rambouillet que de temps en temps quand la laine des moutons anglais devient trop grosse, et on forme ainsi des toisons croisées, dont la production est rémunératrice en conservant la grande taille et la rusticité du mouton anglais, qui ne souffre presque pas de l'humidité, et qui, à 3 ans donne des bêtes pour l'abattoir, fort recherchées pour l'Exportation, en quartiers frigorifiés.¹⁸³²

On peut également mentionner les achats de neuf mérinos au Chili en 1868 puis en 1956 ; 37 mérinos partis en Colombie entre 1920 et 1936 ; 13 mérinos sont exportés au Mexique en 1900 et 1906 ; 375 pour le Pérou surtout de 1867 à 1887 puis un apport moins important entre 1921 et 1936 ; 98 mérinos sont exportés vers l'Uruguay avant 1895 et quelques essais dans les années 1920 et 1950.

La circulation des races mérinos acclimatées ou d'autres races fait progressivement du Rambouillet une race désuète pour bon nombre d'éleveurs. Les mérinos britanniques d'Australie et d'Afrique du Sud contribuent à ce déclin français. R. A. Hockey, d'Afrique du Sud, écrit le 28 décembre 1929 qu'il ne fait plus l'élevage des Rambouilllets, il a introduit des mérinos de Tasmanie¹⁸³³.

Le Cap et l'Afrique du Sud sont les plus gros importateurs après l'Argentine, avec 446 mérinos importés surtout avant 1895, puis un peu entre 1903 et 1914. Les données des registres montrent que l'essor commercial de Rambouillet se situe entre le Second Empire et 1890-1900. L'invention des nouvelles machines de transport frigorifique et en particulier des navires-cargo frigorifiques permet l'essor des élevages à viande des Suds, ce qui continue d'avoir des répercussions sur les populations ovines d'Europe. Les premiers essais de transport frigorifique datent des années 1870. Le premier navire connu est le *Frigorifique*, un bateau reconverti par Charles Tellier (1828-1913) qui effectue son premier transport de viande de l'Argentine vers la France en 1876¹⁸³⁴ ; puis « en 1882, plus de 2 millions de têtes sont importées d'Afrique du Nord et secondairement d'Europe centrale¹⁸³⁵ ». Vers 1900, près de 350 frigorifiques naviguent

¹⁸³² *Ibid.*

¹⁸³³ AN, 20160285/217 : lettre de R.A. Hockey, Port Elizabeth, 29 déc. 1929.

¹⁸³⁴ TELLIER, 1872 et 1910.

¹⁸³⁵ Rieutort, 1995, p. 36

sur les mers, transportant notamment la viande des mérinos. Si nous ne pouvons revenir sur l'ensemble de ces pistes ovines, il convient de rappeler le plus grand succès d'acclimatation du mérinos de Rambouillet qui a lieu aux États-Unis.

3. L'American Rambouillet : les régimes d'acclimatation et la création d'une race néo-Rambouillet

L'histoire du mouton et du mérinos aux États-Unis est méconnue du fait de la prééminence de l'imaginaire *cow-boy*. Pourtant, l'élevage ovin y tient une part très importante et participe de l'expansion coloniale lors de la Conquête de l'Ouest.

La mérinisation aux États-Unis suit plusieurs phases distinctes d'acclimatation. Les bêtes à laine espagnole sont importées entre 1800 et 1830, depuis l'Espagne et le Portugal, par les éleveurs de la côte Est.

Les Rambouillets intéressent les éleveurs pour leurs qualités lainières, mais aussi pour leur conformation bouchère, les béliers pouvant peser plus de 80 kg. Ce sont d'abord de riches éleveurs de la côte Est qui souhaitent améliorer leur troupeau de mérinos¹⁸³⁶. De 1840 à 1846, les éleveurs D. C. Collins, John A. Sainton de New York, John Taintor d'Hartford, Georges Campbell du Vermont s'approvisionnent à Rambouillet¹⁸³⁷. Certains animaux passent notamment par la ferme de Victor Gilbert, qui élève des mérinos de Rambouillet à Wideville et joue le rôle d'intermédiaire pour les États-Unis. Le Rambouillet s'acclimate bien du fait de l'abondance de la nourriture et des soins donnés dans ces fermes américaines à l'européenne.

Selon l'historien Edward N. Wentworth, D. M. Rotch de New York, A.P. Howard de l'Ohio, et R.C. Moulton de l'Ohio profitent eux aussi de ces achats d'animaux. Les éleveurs s'échangent des mérinos acclimatés dans les États de l'Est, au fur et à mesure de la colonisation vers l'Ouest. En parallèle, Solomon W. Jewett de Middlebury (Vermont) achète 18 béliers et 22 brebis à Rambouillet par l'intermédiaire de Gilbert. Ces premières importations participent au développement de nouvelles races comme la *Vermont Merino* dont le standard est fixé dans les années 1860.

Sous le Second Empire (1852-1870), de nombreux éleveurs et diplomates étasuniens visitent la bergerie de Rambouillet¹⁸³⁸. En 1855, « aussitôt après la visite de Mr Kendall à la Bergerie, les deux brebis du major Kéarmy ont été mises dans le troupeau des mères où se trouvait le bélier Pacha. Depuis le 1^{er} août, la lutte est terminée mais j'ai laissé les deux brebis avec Pacha¹⁸³⁹ » et les brebis fécondées sont envoyées à Wideville pour les États-Unis. Les

¹⁸³⁶ Wentworth, 1948, p. 94.

¹⁸³⁷ ADY, 6Q 127 ; Archives nationales, 20160285/216 : lettre de Paris, 21 janvier 1853.

¹⁸³⁸ AN, 20160285/216 : minute, Paris, 13 juillet 1861.

¹⁸³⁹ AN, 20160285/216 : lettre, Passy, 8 août 1855.

visites de personnalités officielles témoignent de l'intérêt des États-Unis pour Rambouillet et son mérinos. Le 15 juillet 1861, après sa mission d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin (1857-1861), Joseph Albert Wright (1810-1867) visite la Bergerie de Rambouillet ; tout comme John H. Klippart, secrétaire de la Société d'Agriculture de l'Ohio (USA) qui visite la ferme en 1865.

En parallèle, des éleveurs allemands comme Louis Fischer en Silésie, développent de nouveaux types de mérinos silésiens réputés pour leur laine fine. Un certain nombre de mérinos allemands sont associés, voire nommés, Rambouilllets. Le baron Friedrich von Homeyer, éleveur en Poméranie (actuelle Allemagne et Pologne) visite et achète 50 brebis et 3 béliers à Rambouillet en 1860. Il parvient à les acclimater dans son domaine de Ranzin. À partir de 1880, les éleveurs étatsuniens s'intéressent particulièrement à ces Rambouilllets allemands et les importent notamment dans le Michigan¹⁸⁴⁰. En 1880, W. G. Markham, de New York, visite la bergerie de von Homeyer et reçoit en 1882 un bélier et deux brebis du baron. Il obtient 7 béliers de plus en 1885. En 1890, Thomas Wyckoff d'Orchard Lake, Michigan, ramène un bélier et une brebis de Poméranie. En 1891, il importe à nouveau sept béliers et 16 brebis. C'est la « *Columbian Exhibition* » de Chicago de 1893 qui fait connaître et diffuser les *Von Homeyer-Rambouillet* à travers le pays¹⁸⁴¹. La deuxième phase d'acclimatation du Rambouillet américain se fait donc *depuis et avec* l'Allemagne dans un vaste métissage des animaux, des élevages et des savoir-faire.

À partir des années 1870, une troisième phase se développe avec un intérêt vif des éleveurs de l'Ouest pour les mérinos de Rambouillet. Sous la III^e République, les éleveurs états-uniens viennent se fournir à nouveau à la source rambolitaine pour améliorer leurs troupeaux. En 1873, Domingo Amestoy (1822-1892), un éleveur basque qui fait fortune grâce à l'élevage, exporte 18 béliers pour San Francisco en Californie¹⁸⁴². En 1882-1883, Cerf-Waille importe 101 béliers et 12 brebis à San Antonio au Texas et, en 1892, Kahn à Paris fait exporter un bélier pour la Californie. En 1901, Dwight Lincoln à Milford Center, Ohio, achète trois béliers et 48 brebis et en 1907 un bélier est vendu à Edwards d'Haycreck¹⁸⁴³. En tout, de 1873 à 1907, 199 mérinos de Rambouillet sont importés aux États-Unis.

¹⁸⁴⁰ On ignore s'il s'agit de croisés Rambouilllets x Saxon/Negretti ou s'il s'agit de Rambouilllets acclimatés en Allemagne.

¹⁸⁴¹ Wentworth, 1948, p. 94-95.

¹⁸⁴² Domingo Amestoy (1822-1892) est un éleveur basque né à Saint-Pierre d'Irube. Il émigre aux États-Unis par l'Argentine en 1851. Il fait fortune comme éleveur dans la Californie du Sud et acquiert près de 500 000\$ en actions bancaires. En 1875, il s'établit avec sa famille au *Rosecrans Rancho* (actuel Gardena) de 263 ha, en 1880 il possède 30 000 moutons. En 1889, il acquiert le Rancho *Los Encinos* de 1 821 ha, dans la vallée de San Fernando.

¹⁸⁴³ Ces données sont issues des Archives de la Bergerie nationale de Rambouillet : registres-matricules des béliers et des brebis v. 1858-1974. Il n'a pas été possible de localiser le *Haycreck* d'Edwards, il peut aussi s'agir d'*Hay Creek*, toponyme répandu sur tout le continent. Du fait des lacunes documentaires et des recherches historiques il

À partir de ces troupeaux et de ces souches françaises et allemandes, les éleveurs constituent progressivement une nouvelle race, fruit des croisements des Rambouillets franco-germano-américains entre 1800 et 1890. Elle prend le nom d'*American Rambouillet*, ou de *Rambouillet sheep*. En 1891, l'*American Rambouillet Sheep Breeders' Association* traduit de l'espagnol puis publie le récit historique du troupeau établi par Léon Bernardin dans sa revue¹⁸⁴⁴. Cette association des éleveurs de mérinos de Rambouillet, fondée en 1889, travaille à la fixation de la race *American Rambouillet* et à la coalition de ses éleveurs¹⁸⁴⁵. Le déplacement géographique du siège de l'association témoigne de l'évolution du cheptel de la race. Fondée dans le Michigan à Pontiac, elle suit les troupeaux dans l'Ohio et elle est aujourd'hui établie à Hawley au Texas, près d'Abilene.

4. L'*American Rambouillet* entre émigration, diffusion et dépossession

Au début du XX^e siècle, la race est fortement représentée en Californie comme le décrit Mary Austin dans *The Flock* publié en 1906. L'édition française de l'ouvrage est d'ailleurs illustrée par une photographie en couverture de « Bartolomeo Marino en transhumance dans la région de *Big Pine* avec un important troupeau de moutons mérinos Rambouillet¹⁸⁴⁶ ». Austin raconte la vie des bergers franco-montagnards émigrés des pays basques, pyrénéen et haut-alpins et les tensions avec les forestiers et le monde de la conservation étasunien. Le *Forest Service* criminalise le mouton et lui donne son surnom de « peste ovine ». Les forestiers accusent l'animal d'être à l'origine des déforestations et de l'érosion des sols, tandis que les éleveurs de gros bétail tentent d'évincer les éleveurs ovins. Comme le montre Austin en 1906, les pressions financières sur l'espace pâturé causent des problèmes environnementaux : surcharge animale et pression sur les végétaux. Elle prend d'ailleurs parti, et défend le mouton et les bergers dans la guerre des pâturages entre les *cowboys* composés des vachers et des éleveurs bovins d'origine anglo-américaine et les *shepherds*, éleveurs et bergers ovins d'origines franco-hispaniques.

Les bergers alpins, pyrénéens, basques, espagnols, mexicains émigrent aux États-Unis dans un contexte d'essor de l'élevage extensif dans l'Ouest pour servir de main d'œuvre dans les

n'est pas possible d'estimer l'ensemble des animaux de type Rambouillet envoyés aux États-Unis. Selon les registres de vente, ce sont au moins 218 animaux qui sont sortis directement de Rambouillet entre 1860 et 1973. D'autres animaux ont été exportés sous le Second Empire.

¹⁸⁴⁴ Un premier volume « Los carneros meris del Rebano de Rambouillet y los merinos precoces o mejorados », de Bernardin est d'abord traduit en espagnol en Argentine à Buenos Aires en 1881, avant d'être traduit en anglais par un membre de l'association Philipp Horvath, *American Rambouillet record and history of Rambouillet sheep from their origin in 1786 to 1891*, Ionia (Michigan), Sentinel Printing co., 1891, p. 3 et p. 5.

¹⁸⁴⁵ L'association existe toujours et continue à promouvoir la race : site internet de l'*American Rambouillet Sheep Breeders' Association*, Country Lovin : <https://www.countrylovin.com/ARSBA/>.

¹⁸⁴⁶ Archives familiale Dagioanni citée dans AUSTIN, [1906] 2016.

ranches. En France, cette émigration est racontée comme une « aventure¹⁸⁴⁷ » positive, malgré le fait qu'elle se construit sur une double violence. Le départ des bergers est dû à la misère des vallées de montagne renforcée par les attaques du programme de restauration des montagnes voulu par l'État forestier français. L'émigration de « bergers coloniaux » est liée à la double dépossession européenne liée à l'industrialisation, aux crises agricoles et à la conquête des terres amérindiennes de l'Ouest nord-américain par le pouvoir fédéral et les éleveurs.

Les moutons et leurs bergers sont des acteurs de la conquête. Les animaux européens font concurrence aux gibiers et aux bétails amérindiens en détruisant une partie des espèces végétales endémiques et en mangeant les autres, d'abord dans les prairies libres puis au sein même des réserves où sont déportés les Indiens¹⁸⁴⁸. En 1869, John Muir a lui aussi probablement côtoyé des mérinos lors de son *Été dans la Sierra*, mais le père de la conservation est moins intéressé par ces « nigauds de moutons¹⁸⁴⁹ » que par la contemplation du futur parc national du Yosemite.

Son mépris pour les ovins n'a d'égal que celui pour les Indiens, « ces êtres si dégradés¹⁸⁵⁰ ». Il participe de l'idéologie impérialiste de la conservation de la nature où la *Wilderness* doit servir de lieu de régénération pour l'élite blanche anglo-saxonne : « Le troupeau poussiéreux et bruyant paraît insupportablement étranger à ces jardins de la Nature où il n'est absolument pas à sa place, moins encore que les ours au milieu des moutons¹⁸⁵¹ ». Pour fabriquer cette « nature sauvage », il faut en extraire les Indiens et les moutons, assimilés à la population hispanique, basque et montagnarde. John Muir encourage le programme d'ensauvagement et de colonisation du territoire par l'effacement des présences humaines, des modes de vie et des animaux jugés impurs, dégradés et inférieurs¹⁸⁵². Ce nettoyage doit permettre la consécration de la vraie nature « sauvage », de la *wilderness* par la purification ethnique, sociale et écologique.

Au cours des années 1890 à 1960, le gouvernement fédéral utilise l'*American Rambouillet* comme un améliorateur des moutons et des toisons dans l'Ouest. Le Rambouillet est ainsi utilisé pour améliorer les troupeaux des Diné (Navajos) et des Amérindiens du Sud-Ouest. Le gouvernement installe des fermes-stations expérimentales en dépossédant les Amérindiens des

¹⁸⁴⁷ Lebaudy, 2016a, p. 80-84 et 2016b, p. 247-257.

¹⁸⁴⁸ Mary Austin évoque la disparition d'un arbrisseau que les Païutes appellent le wheno-nabe (le *Purshia tridentata* des linéens occidentaux), dont l'écorce imputrescible permettait de tresser des nattes : AUSTIN, 2016, p. 189-190. Cunfer et Waiser, 2016 et Melville, 1994.

¹⁸⁴⁹ MUIR John, *Un été dans la Sierra*, Paris, Gallimard, [1911], 2020, p. 25.

¹⁸⁵⁰ *Ibid.*, p. 83-84.

¹⁸⁵¹ *Ibid.*, p. 232.

¹⁸⁵² Spence, 1999 et Jacoby, 2020 et 2021.

terres de leurs réserves afin d'établir des sites de démonstration et d'école¹⁸⁵³. Le pouvoir fédéral organise aussi des *stocks reductions*, c'est-à-dire des massacres du bétail amérindien pour réduire le nombre de bête dans une visée conservacionniste. Les Diné seraient les responsables d'un surpâturage menaçant le projet du barrage du *Boulder Dam* servant à approvisionner Los Angeles et la Californie en eau et en électricité. Il s'agit aussi de transformer la laine de la *churra*, la race des Diné et d'apprendre aux « Indiens » à être des éleveurs producteurs de marchandises commerciales. À sa manière, l'*American Rambouillet* se trouve à la « racine » d'une mise en dépendance planifiée¹⁸⁵⁴.

Dans son œuvre, Jack London, ami de Mary Austin, mentionne à plusieurs reprises les mérinos de Rambouillet comme le meilleur mouton de l'Ouest, notamment dans *La petite dame de la grande maison*, son dernier roman publié en 1916. Il y fait le récit de la vie d'un couple dans le ranch de la *Vallée de la Lune*¹⁸⁵⁵. Après le succès de ses premiers romans (1900-1906), l'écrivain achète un ranch et des terres en Californie du Sud où il crée une ferme modèle, Glen Ellen, dans la vallée de la Sonoma. Le ranch de London est composé d'une série de bâtiments modèles dont un silo à grain réputé, deux maisons, la *Wolf House* qui rappelle ses succès de *Croc Blanc* et *l'Appel sauvage*, et le *Cottage* et le *Beauty Ranch*, en plus des dépendances¹⁸⁵⁶. Le cheptel est composé dans les années 1910 d'un étalon anglais, acheté 2 500\$, de 4 juments achetées 700\$ chacune, de 85 chèvres angoras, de faisans, poules, cochons et de vaches¹⁸⁵⁷.

Socialiste convaincu et revendiqué, Jack London attire les foudres autour de son projet de ranch. Il y emploie 53 ouvriers agricoles et 35 maçons, qu'il ne fait travailler que huit heures par jour ce qui fait scandale, et le 22 août 1913, un incendie criminel réduit en cendres la *Wolf House*¹⁸⁵⁸. Il emploie notamment 22 ouvriers pour la taille des 300 ha de vignes jusqu'à leur arrachage avec la Prohibition (1920-1933). Il fait également planter près de 100 000 eucalyptus. Si Jack London fait apparaître les mérinos de Rambouillet dans son roman et dans son rêve de ranch, les archives de Glen Ellen ne mentionnent pas la présence de Rambouilllets, ni même de moutons dans le ranch¹⁸⁵⁹. Il demeure que l'animal fait partie du bestiaire parfait de London et plus largement de l'Ouest étasunien colonial.

¹⁸⁵³ Weisige, 2009 ; Johnson et Roessel, 1974.

¹⁸⁵⁴ White, 1988.

¹⁸⁵⁵ LONDON, [1916] 1979, p. 23 et 125-126 et [1913] 1974.

¹⁸⁵⁶ Parmi ces bâtiments il faut rappeler la vignerie (détruite en 1906), le Pig Palace (1915), les silos, les Granges accueillant une distillerie maçonnée, sans oublier un étang construit par London. Voir le site du parc Jack London State Historic Park : <https://jacklondonpark.com/>.

¹⁸⁵⁷ LACASSIN Francis, « Préface », LONDON, 1974, p. x.

¹⁸⁵⁸ Le terme de socialiste aux États-Unis n'a pas le même sens qu'en France, tant aujourd'hui que pour les années 1910.

¹⁸⁵⁹ Mails de Nathalie Russell à Raphaël Devred, 7 octobre 2020 et 14 octobre 2020: « So, one of my colleagues has checked the collection but not found any references to Rambouillet sheep. There are some notes on sheep, nothing there, and we checked financial receipts for the ranch - which cover plants and horses, but no sheep. I've

Il faudrait poursuivre plus précisément l'étude de la mérinisation américaine, à travers ses régimes d'acclimatation et de diffusion, ses réseaux d'éleveurs et les circulations internationales car il semble que nulle part ailleurs les Rambouillets n'aient eu autant de succès¹⁸⁶⁰. En 1948, Wentworth conclue : « cela a été un combat difficile mais il est estimé par des compétents moutonniers que 98% des brebis à l'Ouest du Mississippi contiennent entre 50 et 100% de sang Rambouillet¹⁸⁶¹ ». Sans oublier que l'animal et le nom de Rambouillet se diffusent à l'échelle du continent, non seulement sous la forme animale de la race, mais aussi dans le territoire lui-même, qui voit apparaître une toponymie rambolitaine avec une rivière, la *Rambouillet Creek*, un col, le *Rambouillet Pass*, et le *Rambouillet Park* au Colorado¹⁸⁶².

Le succès de la diffusion du mérinos de Rambouillet est aussi la cause partielle du déclin de la bergerie mère. Une fois les graines diffusées, Rambouillet ne détient plus le monopole de ses mérinos et les éleveurs ayant amélioré leurs animaux peuvent se passer de la bergerie française. Ce succès colonial cause donc en partie la chute du système commercial français. À ce retour de bâton ou plutôt de houlette s'ajoute l'événement de la Première Guerre mondiale, qui déstabilise en profondeur la ferme et son économie – et plus largement le domaine.

IV. La guerre et l'après-guerre. Relancer les chasses présidentielles et l'agriculture de la ferme

1. La guerre et la tentative de cynégétisation du domaine : entre marchandisation des gibiers, reboisement et abandon agricole (1920-1923)

1.1. La Première guerre mondiale et l'abandon des tirés (1914-1923)

La Première Guerre mondiale influence fortement l'économie domaniale tant du côté des Chasses présidentielles que de la Ferme d'État. De juillet 1914 à novembre 1918, les populations de lapins augmentent mais on ignore si l'élevage de faisans est maintenu de manière à conserver les reproducteurs. La présidence ordonne que des battues soient organisées pour détruire les lapins qui sont distribués aux hôpitaux militaires pour soutenir l'effort de

looked at the photographs (you can peruse them yourself online here: <https://hdl.huntington.org/digital/collection/p16003coll7>). There are photos of sheep in Europe and other places, but none in the ranch albums. I remember reading about horses and pigs on the ranch, and London's special pigsty, but not sheep. I actually think it is likely that London never got around to purchasing sheep for the ranch, though he probably did consider and research it. I can't say for sure, however”.

¹⁸⁶⁰ Le mérinos de Rambouillet a été acheté en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique (du Sud), en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande), et a même circulé en Asie, mais il y a été systématiquement croisé avec des mérinos d'autres types, fondant de nouvelles races sans prendre autant d'importance.

¹⁸⁶¹ Wentworth, 1948, p. 95.

¹⁸⁶² Gulliford, 2018, p. 283.

guerre. Les travaux d'étêtement des tirés et de faucardage¹⁸⁶³ des layons dans les tirés sont interrompus au mois d'août 1914, et « actuellement [juin 1915] les accrues sont telles sur certains points qu'il n'est plus possible de pénétrer¹⁸⁶⁴ ». Le budget est réduit de 60 à 80% pendant la guerre et les travaux sont ralentis et rendus difficiles faute de main d'œuvre.

En 1919, à la sortie du conflit, les services des Chasses comme de la Ferme sont en crise. Les deux services ont perdu des hommes, du matériel agricole, mais c'est surtout le manque d'entretien et de main d'œuvre qui donne au domaine des allures de friche. Tandis que les végétaux ont repoussé dans les tirés, la ferme semble à l'état d'abandon. Toutefois, il semble que les tirés de Rambouillet demeurent assez entretenus et assez peuplés par le gibier pour accueillir des chasses dès 1919, contrairement à Marly où les tirés « sont complètement désorganisés »¹⁸⁶⁵. Le 12 octobre 1919, le prince de Serbie est invité et le 21 octobre 1919, le roi d'Espagne et ses invités font un tableau de 547 pièces¹⁸⁶⁶. L'inspecteur forestier André Granger s'inquiète « en supposant que les chasses officielles, lesquelles constituent une sorte d'apanage du Chef de État, continueront comme par le passé [il faudrait] assurer d'une façon convenable, une quantité de gibier suffisante pour alimenter les chasses¹⁸⁶⁷ ». Granger demande 15 033 francs en 1920 pour achever « la restauration complète des tirés, après la période d'hostilité » et la reprise de leur entretien afin de fournir des tableaux assez importants et de permettre au président de tenir son rang¹⁸⁶⁸. Il faut attendre 1922 pour que de nouvelles chasses soient organisées à Rambouillet¹⁸⁶⁹, ce qui correspond à la reconfiguration du service des Chasses mais aussi à la situation de crise qui touche le domaine. Dans les années 1920, une vive controverse surgit autour du bon usage des lieux.

1.2. Les hommes du président : le « coup » cynégétique avorté au domaine (1919-1922)

En 1919, l'arrivée d'André Granger comme inspecteur forestier de Rambouillet correspond à un micro-tournant documentaire. L'officier arrive au moment de la reprise en main du

¹⁸⁶³ Le faucardage est un travail d'entretien qui consiste à couper et sortir du lieu de coupe des végétaux de zones humides (mares, étangs, fossés), ce qui signale que les tirés devaient être particulièrement humides, si ce n'est souvent en eau, si le rapport emploie le terme adéquat.

¹⁸⁶⁴ ADY, 6Q 384 : rapport de Casalis, inspecteur des Eaux et Forêts, Travaux d'entretien général du Grand Parc en 1915, Rambouillet, 21 juin 1915.

¹⁸⁶⁵ Il faudrait 75 000 fr. pour les remettre en état ADY, 6Q 385 : brouillon du Rapport de M. Granger, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet : Importance du crédit nécessaire pour assurer le service des chasses présidentielles ; 6Q 384 : rapport de Casalis, Entretien général du Grand Parc en 1917, Rambouillet, 1^{er} octobre 1917.

¹⁸⁶⁶ ADY, 6Q 530 et 6Q 535.

¹⁸⁶⁷ ADY, 6Q 385 : brouillon du Rapport de M. Granger, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet : Importance du crédit nécessaire pour assurer le service des chasses présidentielles.

¹⁸⁶⁸ Pendant l'hiver 1919-1920, la situation est bloquée du fait de la fin du mandat présidentiel de Raymond Poincaré qui s'achève en 1920.

¹⁸⁶⁹ ADY, 6Q 530 : tableaux de chasse de la présidence d'Alexandre Millerand (1920-1924).

domaine sous la présidence d'Alexandre Millerand, après une crise de succession présidentielle entre Raymond Poincaré (1913-1920) et Paul Deschanel, élu après avoir écarté Georges Clemenceau le 18 février 1920. Un matin de septembre 1920, le président Paul Deschanel décide de partir se promener seul vers les 6 heures du matin dans les jardins du domaine, comme il le fait depuis son arrivée en juillet. Il croise un employé du domaine qui pêche dans les canaux, puis poursuit son chemin. Quelques instants plus tard, le pêcheur remarque que le président est dans l'eau et délirant¹⁸⁷⁰. Quelques mois plus tôt, l'état du président avait inquiété l'opinion et suscité des commentaires satiriques après une chute de train dans la nuit du 23 mai 1920 aux environs de Montargis. Le président démissionne le 21 septembre 1920 et meurt en avril 1922.

André Granger reprend en main la gestion du domaine de 1919 à 1926. Il assure la gestion des activités agricoles et cynégétiques, dans un moment de creux financier et présidentiel. L'urgence est de trouver de l'argent et un usage au Grand parc, alors que le président n'est pas chasseur et que le mauvais état des tirés empêche encore les chasses à Marly¹⁸⁷¹.

Il résulte d'une enquête faite par nous en octobre dernier [1919] que les 250 hectares de la Ferme nationale de Rambouillet ne comprenaient qu'environ 90 hectares en culture, 48 hectares en mauvaise luzerne, 7 hectares en prés et 120 hectares en friche. Les terres en culture n'ont donné qu'une récolte insignifiante, inférieure aux besoins de l'exploitation, surtout en graine, paille et fourrages. D'autre part, le troupeau se trouvait en voie de disparition par suite de l'insuffisance de nourriture. Nous avons signalé comme cause principale de cette situation critique, l'action destructive du gibier, et comme cause accessoire l'insuffisance d'action mis à la disposition du Directeur.¹⁸⁷²

Ce que confirme Émile Degois, le vétérinaire de Rambouillet en 1932 :

La guerre avait laissé la Bergerie nationale dans un état fort précaire. La mévente complète des reproducteurs, le manque de main-d'œuvre spécialisée pour la culture auquel n'avait nullement remédié l'installation d'un centre de rééducation pour mutilés, la parcimonie avec laquelle avaient été consenties les subventions qui doivent indemniser des importants dégâts de gibier étaient parmi les principales causes de cette situation déficitaire. Le mal paraissait si grand qu'il était question de l'abandon de l'établissement par État et de sa mise en fermage.¹⁸⁷³

¹⁸⁷⁰ *Le Petit Parisien* et *Le Matin* du 17 septembre 1920.

¹⁸⁷¹ Après la guerre, Marly est en triste état. Le site est de plus soumis à la fuite du gibier d'élevage et un intense braconnage du fait de sa proximité de Paris. Granger propose la réduction de la brigade de Marly qui ne doit se concentrer que sur l'entretien et la surveillance des tirés, abandonner la forêt au tourisme. Il s'agit aussi de relancer les chasses et l'élevage à Rambouillet pour une somme totale de 90 000 fr. annuels, Il demande 75 000 fr. pour Rambouillet et 15 000 fr pour Marly, le budget d'avant-guerre est de 50 000 fr., ADY, 6Q 385 : brouillon du Rapport de M. Granger, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet : Importance du crédit nécessaire pour assurer le service des chasses présidentielles ; ADY, 6Q 385 : brouillon du Rapport de M. Granger, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet : Importance du crédit nécessaire pour assurer le service des chasses présidentielles ; ADY, 6Q 385 : rapport de Granger, inspecteur, Entretien général du Grand Parc, Rambouillet, 20 novembre 1919.

¹⁸⁷² ADY, 6Q 128 : rapport sur la remise en état de production de la Ferme et de la Bergerie nationale de Rambouillet, 31 décembre 1919.

¹⁸⁷³ DEGOIS, 1932, p. 268-269.

Le 24 décembre 1919, les deux services se réunissent et s'accordent sur la conversion des plus mauvaises parcelles en prairies et sur l'engrillagement de l'ensemble des parcelles (somme prévue de 120 000 fr.)¹⁸⁷⁴.

En outre, depuis 1919, le Service des Chasses Présidentielles désireux de coopérer à la remise en état des terres de la ferme, a procédé spontanément à l'engrillagement d'environ 190 hectares de cultures et doit encore en engrillager, pour terminer ce travail, une dizaine cette année [1923]. [...] Quant aux dégâts de gibier, maintenant que les terres sont engrillagées, ils ne dépassent pas l'importance de ceux qui se produisent dans toutes les grandes propriétés voisines, où on arrive néanmoins à faire de la culture. [...] La défense des récoltes contre le gibier fut réorganisée avec la collaboration éclairée de M. l'Inspecteur des Forêts Granger.¹⁸⁷⁵

Le pâturage s'y fait déjà en partie sous cette forme à Rambouillet avant 1919-1923 du fait du maintien du système d'enclosure, les prés sont entourés de haies¹⁸⁷⁶. Malgré cette bonne entente initiale, la situation de crise n'est pas réglée, d'autant plus que les faisans passent finalement les grillages des parcelles¹⁸⁷⁷.

Au début de l'année 1920, le forestier rédige une note à l'attention du général Jean-Baptiste Pénelon (1863-1936), secrétaire général militaire de la Présidence. Il dénonce le problème historique de la gestion du domaine entre Chasses et Bergerie. « Cette dualité de Services, pour la gestion d'un même domaine a eu la grave conséquence d'amener la Ferme à un état à peu près inculte, la Direction prenant à tort prétexte des dégâts de gibier pour n'entreprendre sérieusement ni cultures de chasse, ni cultures de rapport¹⁸⁷⁸ ». Granger évoque le cas d'une culture laissée sur pied et ravagée par les faisans « c'est d'autant plus regrettable qu'elle était fort belle. Il ne sert de rien de payer des dégâts dans ces conditions¹⁸⁷⁹ ». Granger fait plus largement le portrait d'une ferme à l'état d'abandon :

La plupart des terres sont en friche, les autres couvertes de récoltes mal préparées et envahies de chardons. [...] Les terres se détériorent de plus en plus. Pourtant les cultures ont réussi à Rambouillet à l'époque où le gibier était plus abondant, et le fermier de Marly trouve un bénéfice, dans des conditions analogues.¹⁸⁸⁰

Pour décrédibiliser la Ferme, le forestier utilise l'histoire du domaine pour y naturaliser les Chasses comme la raison d'être du Grand Parc :

¹⁸⁷⁴ ADY, 6Q 128 et AN, 20160285/389 : rapport sur la remise en état de production de la Ferme et de la Bergerie nationale de Rambouillet, 31 décembre 1919.

¹⁸⁷⁵ ADN, conventions : révision de la convention de 1923 : projet de révision de la convention du 10 août 1880, Granger, Rambouillet, 16 février 1923 ; En 1922, l'ensemble des terres de la bergerie est engrillagé. ADY, 13M 153 : rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922. DEGOIS, 1932, p. 268.

¹⁸⁷⁶ Le baron François Reille-Soult (1891-1971) effectue le transfert de la clôture dite pampa et le développement de la pratique du plein-air intégral, en association avec l'Alliance Pastorale dans le montmorillonnais des années 1930. Le premier troupeau de plein-air intégral sur le modèle montmorillonnais est créé autour de la Seconde Guerre mondiale (chap. 7). Cochet et Ducourtieux, 2018 ; Rieutort, 1995, p. 75.

¹⁸⁷⁷ ADY, 6Q 128 : lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet à l'Inspecteur général de l'Agriculture, 30 août 1920.

¹⁸⁷⁸ ADY, 6Q 128 : note d'André Granger, [1920]. La lettre du 21 février 1920 au général Pénelon mentionne cette note. Pourtant la note elle-même porte la mention « non envoyée » mais elle est suivie d'une annotation mentionnant que Pénelon a été informé.

¹⁸⁷⁹ ADY, 6Q 128 : note du service forestier [André Granger, 1920].

¹⁸⁸⁰ ADY, 6Q 128 : note d'André Granger, [1920].

Un Domaine comme le Grand Parc, bien clos et bien gardé, créé primitivement et soigneusement entretenu pour la chasse, une fois cultivé, doit normalement produire à peu de frais un élevage naturel suffisant pour faire un certain nombre de chasses au chien d'arrêt, en allant droit devant soi, dans lesquelles on tuerait 200 ou 300 faisans, une centaine de perdrix et 5 ou 600 lapins¹⁸⁸¹.

Cette remarque démontre la méconnaissance du forestier fraîchement arrivé au domaine en 1919. « L'élevage artificiel [de faisans] considérable pratiqué actuellement ne peut pas être considéré comme une production normale du domaine. C'est une sorte d'industrie qui se superpose à son exploitation¹⁸⁸² » poursuit-il. Pour produire des revenus, Granger propose de créer un élevage commercial de gibier, comme l'espère aussi Georges Benoist à la même époque¹⁸⁸³. Le projet sera développé dans les années 1950 par le successeur d'André Granger, François Vidron (chap. 7).

Le général Pénelon et André Granger s'associent pour tenter un « coup » présidentiel au domaine pour réunir la gestion du domaine dans les mains du forestier¹⁸⁸⁴. Loin de s'en offusquer, l'inspecteur fait même en sorte de renforcer sa position. Il veille à écarter son supérieur hiérarchique, le conservateur des Eaux et Forêts, des décisions territoriales autour du plan de culture de la ferme. Par décision présidentielle et ministérielle, c'est désormais l'inspecteur qui a la charge de la gestion¹⁸⁸⁵. Granger participe ainsi au renforcement de la position du responsable forestier et directeur des chasses présidentielles, en étant en contact direct avec la présidence par-delà la hiérarchie forestière, un héritage dont profitent ses successeurs jusqu'en 1995. Granger s'appuie sur un motif du déclin environnemental très utilisé par les forestiers autour du reboisement et de la restauration de la forêt des Bourbons comme

¹⁸⁸¹ *Ibid.*

¹⁸⁸² « Élevage : 21 600 fr. ; Agrainage : 27 500 fr. ; Nourriture des chevreuils : 1 900 ; Achats d'œufs de canards et de perdreaux : 2000 ; Entretien d'un cheval : 3000 ; Ouvriers auxiliaires et rabatteurs : 5 800 ; Location de voiture : 350 ; Charretier : 3 000 ; Chien de garde : 200 ; Destruction des animaux nuisibles : 1500 ; Achat et entretien de matériel : 2500 ; Fourniture d'engrais pour les cultures de chasse : 600 ; Indemnités extraordinaires et gratifications : 5 600 = 75 000 fr. pour Rambouillet seul », ADY, 6Q 128 : note du service forestier [André Granger, 1920].

¹⁸⁸³ « Le budget du Domaine pourrait s'équilibrer également et l'on continuerait à faire un important élevage de gibier, mais dans un but commercial, en le revendant vivant pour le repeuplement des chasses particulières », ADY, 6Q 128 : note du service forestier [André Granger, 1920]. « Verrons-nous un jour Rambouillet devenir centre cynégétique de reproduction et de vente », BENOIST, 1952, p. 278-281.

¹⁸⁸⁴ « Mon Général, vous avez bien voulu me dire récemment, en présence de M. le Président de la République, que vous avez provoqué une réforme consistant à centraliser entre les mains des Services de la Présidence, représentés en l'espèce par votre délégué à Rambouillet (rôle pour lequel j'ai cru comprendre que vous me désigniez, par extension de ma situation actuelle de Chef du Service des Chasses Présidentielles), toute la gestion du domaine de Rambouillet », ADY, 6Q 128 : lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet au général Pénelon, secrétaire général militaire de la Présidence de la République, 21 février 1920.

¹⁸⁸⁵ ADR : décision ministérielle du 16 janvier 1920. « Que le Conservateur des E&F ne devra donner son avis sur le plan des travaux agricoles à exécuter chaque année qu'après avoir consulté l'Inspecteur des E&F, en tant que Chef du Service des Chasses Présidentielles à Rambouillet », ADY, 6Q 128 : lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet au général Pénelon, secrétaire général militaire de la Présidence de la République, 21 février 1920. Depuis le 16 janvier 1920, une décision ministérielle (Agriculture) modifiée le 10 mars donne la charge à l'Inspecteur des E&F de Rambouillet « d'assurer et de surveiller l'exécution du plan de culture » renforçant la main-mise des Chasses sur les activités de la Ferme, ADY, 6Q 128 : Lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet à l'Inspecteur général de l'Agriculture, 30 août 1920.

état naturel du domaine pour légitimer l'éviction de la Bergerie nationale. Granger reproche à la ferme de créer des dettes pour l'État, ce qu'il excuse pour le service des chasses présidentielles :

D'ailleurs, chez tous les grands propriétaires particuliers, l'entretien des grandes chasses fait l'objet de dépenses spéciales, qui ne sont nullement compensées par les reversements du sol. Pour les Chefs d'État, les battues très meurtrières, à tableaux majestueux ont toujours été considérés comme une nécessité pour permettre de recevoir dignement les souverains étrangers, le corps diplomatique et même, les grands corps de l'État. Mais il semble que cette nécessité de représenter dignement la France, doit être une dépense d'État spéciale, comme la plupart des frais de réceptions ou de fêtes diplomatiques.¹⁸⁸⁶

Le forestier-chasseur se met en avant comme le bon gouverneur du domaine et profite de la situation de crise pour demander non seulement d'échapper aux remboursements des dégâts de gibier, mais pour apparaître comme le sauveur du domaine. « Afin de sauver la Ferme Nationale de Rambouillet, où le troupeau de mérinos d'ailleurs, semble aller en s'anémiant ». André Granger parvient à faire renvoyer le directeur de la Bergerie nationale Charles Coutte. Je renvoie le lecteur vers l'outil pour une discussion de ce coup présidentiel avorté et le rôle de l'usage de l'histoire domaniale dans ces controverses (voir outil). Le domaine échappe de peu à une présidentialisation totale du fait de la crise agricole, dont les Chasses sont en partie responsables. Passer par la faisanderie permet de comprendre l'influence écologique des Chasses sur la Ferme.

1.3. La reprise et le métissage d'une méthode d'élevage dite française des faisans (1919-1938)

L'élevage reprend dans les années 1920-1940. Face au développement de l'élevage de gibier britannique, la méthode d'élevage domaniale s'affirme comme *la* méthode française¹⁸⁸⁷. La faisanderie de Rambouillet s'organise en deux espaces. L'Octogone contient la Couverie, le site d'élevage des faisandeaux¹⁸⁸⁸. En face de la Couverie se situe le clos du Corps de Garde, qui accueille les parquets de reproductions. Il existe 90 parquets permettent d'accueillir une population de reproducteurs de 90 coqs et 450 poules (570 oiseaux)¹⁸⁸⁹. Dans les parquets, « le sol est en terre que l'on désinfecte tous les ans ou tous les deux ans avec de la chaux ou du sel dénaturé et du sulfate de fer. Il ne doit être ni trop sec ni trop humide et susceptible de nourrir les plantes qui y lèvent comme abri naturel (chênevis, maïs, etc.) et proviennent de

¹⁸⁸⁶ ADY, 6Q 128 : note d'André Granger [1920].

¹⁸⁸⁷ ADY, 6Q 540 : note sur la méthode d'élevage (méthode française) pratiquée au Grand Parc de Rambouillet, 1919. La remise en marche du système d'élevage est ainsi inscrite par le papier, alors que les archives font défaut pour l'intervalle 1870-1914.

¹⁸⁸⁸ Le bâtiment accueille le réfectoire des poules, les cuisines pour préparer la nourriture, les magasins pour le matériel et le grain et les logements des gardes. Les fenêtres de la couverie ont des volets pour devenir hermétiques lors de l'incubation.

¹⁸⁸⁹ Il existe 57 parquets maçonnés sur un mètre auquel s'ajoute un grillage d'1,40 mètre pour une superficie de 3 x 4,3 m. Ils sont complétés par 33 parquets de moindre facture, faits de planches goudronnées.

l'agrainage¹⁸⁹⁰ ». « On recommande également de changer les coqs de parquet tous les 8 jours : la ponte est beaucoup plus abondante, quand ils rencontrent de nouvelles poules, et il y a beaucoup moins d'œufs clairs ».

Le développement de la médecine vétérinaire va de pair avec celui d'une politique hygiéniste dans les faisanderies. Les traitements chimiques du gibier se développent et deviennent des mesures de normes pour la prophylaxie. Le parasitisme du ver rouge touche la plupart des élevages de faisans de la grande bourgeoisie européenne de l'époque ainsi que les élevages de poules¹⁸⁹¹. « Certains éleveurs recommandent de mettre dans l'eau du salicylate de soude (1gr par ½ litre environ) ou de l'acide picrique (quelques gouttes), contre le ver rouge ou syngame ». Le faisandier l'Angibout pratique dès les années 1870-1880 des fumigations contre le ver rouge parasite des faisandeaux¹⁸⁹². Avec la systématisation des traitements vétérinaires, la production de l'élevage augmente.

Cette industrie passe de 4 000 à 5 600 œufs incubés entre 1913 et 1927. Le calendrier et le succès des chasses découlent de la bonne réussite de la saison d'élevage¹⁸⁹³. La météo peut affecter la croissance de l'élevage lui-même, comme en 1922.

En raison des intempéries, les éclosions sont en retard de près d'une quinzaine de jours sur l'an dernier et qu'il y a même encore actuellement, de tout jeunes faisandeaux naturels provenant de recoquetages, il ne me paraît pas possible de prévoir une chasse officielle, avec des faisans susceptibles de voler, avant le 25 octobre, au plus tôt.¹⁸⁹⁴

En 1927, sur les 3 600 œufs incubés, 1 256 sont livrés sur les tirés à 30 jours, soit une réussite d'élevage de 35%¹⁸⁹⁵. En 1927, 690 faisans sont tués lors des chasses officielles, ce qui laisse un nombre de 566 oiseaux disparus sur le total de la campagne d'élevage. ces derniers sont morts de maladies, de faim, ou de froid, tués par des prédateurs, échappés du parc ou repris

¹⁸⁹⁰ ADY, 6Q 540 : note sur la méthode d'élevage (méthode française) pratiquée au Grand Parc de Rambouillet, 1919.

¹⁸⁹¹ MEGNIN 1885, p. 174-175.

¹⁸⁹² La pratique est transmise puisque l'idéal, écrit le faisandier, est de traiter au 20^e jour les faisandeaux à la *Blackerite* produit en vente chez Spratt's. C'est une poudre destinée à l'élevage de volailles qu'il fait inhaler aux oiseaux. BENOIST, 1952, p. 235. La Spratt's Patent, Ltd. est fondée à Londres (East London), en 1876 est à l'origine une fabrique et une boutique de produits et de biscuits pour chiens. L'activité de l'entreprise s'est ensuite diversifiée sur les aliments pour animaux domestiques et les gibiers tant en Angleterre qu'aux États-Unis. Voir par exemple une publicité dans *Game Breeder and Sportsman*, vol. 50 et 52, 1945, p. 71.

¹⁸⁹³ Et il n'y a pas de couvées naturelles à cause des pluies continues de l'été 1927. ADY, 6Q 540 : résultats des chasses en 1927, lettre au secrétaire général de la PR.

¹⁸⁹⁴ ADY, 6Q 530 : note du 10 août 1922 au Chef du Service des Chasses présidentielles, Général de division [Lasson].

¹⁸⁹⁵ Le 5 mars 1927, 360 poules et 100 coqs sont mis en parquets et un élevage de canards s'ajoute au complexe. Les pontes débutent le 5 avril et 3 600 œufs sont mis en incubation (environ 10 œufs par poule). Mais 445 sont cassés en cours d'incubation, 435 sont clairs, 370 sont morts en coquille. Pour finir, 2 295 faisandeaux éclosent et 141 meurent avant la mise en boîte. Près de 2 209 oiseaux sont ensuite mis en boîte mais 953 meurent après la mise en boîte. Finalement, 1 256 faisandeaux sont livrés sur les tirés à 30 jours. Le 24 avril, 150 œufs de canards sont mis en incubation : 11 sont cassés en cours d'incubation, 20 sont clairs, 20 meurent en coquille, les autres éclosent le 22 mai : 99 éclosent et 93 sont livrés sur les Mares aux Demoiselles et aux Bécasseaux. ADY, 6Q 531 : État récapitulatif des résultats de l'élevage en 1927.

pour la reproduction. Les chasses exploitent donc 55% des animaux lâchés et moins de 20% du gibier élevé à la faisanderie pour une dépense annuelle de 46 897,05 francs en 1928¹⁸⁹⁶. Ce faible nombre de gibier compensé par les lapins, dont les populations explosent à nouveau dans les années 1910-1930 du fait de la faible pression cynégétique. Ces chiffres et cette faible efficacité rappellent la dimension ostentatoire de ces élevages aristocratiques.

Pour conserver l'abondance, les gardes continuent à piéger les prédateurs, mais alors qu'à Rambouillet l'éloignement urbain et l'enclos permettent de faciliter le travail des gardes, la situation est toute autre à Marly. « La Chasse de Marly étant ouverte au public en tout temps présente naturellement un sérieux obstacle au piégeage¹⁸⁹⁷ », le piégeage se fait intensif pendant l'hiver à défaut de la saison d'élevage. « Le piégeage peut y être effectué d'une façon suffisante pour assurer la protection du gibier¹⁸⁹⁸ ». Pour protéger l'élevage, le piégeage est pratiqué autour de la faisanderie et dans tout le parc, les bêtes puantes (martres fouines, putois, hermines, belettes et même chats) sont piégés dans des boîtes à fauve¹⁸⁹⁹. En 1935, l'inspecteur se réjouit de l'extermination complète des blaireaux et des renards au sein du Grand Parc¹⁹⁰⁰. La destruction et la raréfaction des carnassiers a une conséquence directe sur l'économie de la ferme. Les Chasses participent activement de l'augmentation des dégâts agricoles en détruisant tous les prédateurs des rongeurs et des végétaux et en cultivant une population de granivores protégés pour le service présidentiel.

1.4. La réorientation « diplomatique » de la Bergerie nationale et du troupeau mérinos de Rambouillet (1922-1923)

La demande de renvoi du directeur aboutit. Charles Coutte est remplacé par Antonin-Émile Hilsont en juin 1922. Ce dernier est professeur de l'école de Châtillon, puis directeur de l'école d'Aurillac pendant 13 ans avant de rejoindre Rambouillet. Émile Degois, alors vétérinaire de l'école de Rambouillet, rappelle qu'à la nomination du nouveau directeur « mon opinion était telle sur les difficultés qu'il allait rencontrer que l'un de ses amis, inspecteur général de

¹⁸⁹⁶ ADY, 6Q 531 : année 1928, Relevé des dépenses effectuées pour l'élevage pendant l'année 1928. En 1919, le budget des chasses est de 12 129 francs et c'est l'élevage qui représente la dépense la plus importante, avec près de 4 774 francs, Le budget 1919 : Entretien général du Grand Parc : 4 774 fr. ; Entretien des routes empierrées 835 fr. ; Des routes en terrain naturel 1 120 fr. ; Fourniture de matériau 1200 fr. ; Entretien des murs de clôture 3 000 fr. ; Curage des fossés 600 à 1 200 fr. ADY, 6Q 540 : note sur la méthode d'élevage (méthode française) pratiquée au Grand Parc de Rambouillet, 1919.

¹⁸⁹⁷ ADY, 6Q 523 : note relative au piégeage de la Chasse Présidentielle de Marly (1933).

¹⁸⁹⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹⁹ Les boîtes à fauve sont de grandes boîtes d'environ 1 mètre de long munies d'une trappe à guillotine à chaque extrémité, qui permet l'entrée et le blocage de l'animal. Ce système ne met pas à mort l'animal, il permet d'identifier le piégé, mais aussi de contrôler sa mise à mort, notamment lorsqu'il s'agit de conserver la peau dans un bon état pour la pelleterie, ADY, 6Q 540 : note sur la méthode d'élevage (méthode française) pratiquée au Grand Parc de Rambouillet, 1919.

¹⁹⁰⁰ Archives ONF-UT Rambouillet, lettre à l'inspecteur général de Paris, 11 janvier 1935.

l'Agriculture, le félicitait alors d'être nommé conservateur d'un musée !¹⁹⁰¹ ». Il s'agit probablement de l'inspecteur Leroux, qui écrit en mars 1922 : « La bergerie coutera toujours cher, même si elle est installée sur tout autre domaine. En réalité le troupeau présente surtout un intérêt historique et zootechnique¹⁹⁰² ». Leroux dans une lettre au ministre de l'Agriculture milite pour une réorientation de la Bergerie et de la fonction du troupeau de mérinos :

Les moutons mérinos de Rambouillet, sélectionnés uniquement en vue de la production d'une laine extra-fine, ne répondent plus aux besoins économiques actuels. A peine peut-on vendre quelques reproducteurs, en moyenne une quinzaine de béliers et une douzaine de brebis par an pour les pays d'outre-mer (Amérique du Sud, Afrique du Sud) et ses ventes ont même cessé depuis janvier 1921. Les éleveurs français ne demandent guère à Rambouillet qu'un ou deux béliers par an. La laine ne pouvant payer qu'une part très faible de la bergerie, celle-ci coûtera toujours cher, même si elle est installée sur tout autre domaine. En réalité, le troupeau présente surtout un intérêt historique et zootechnique, puisqu'il est le résultat d'une expérience de consanguinité poursuivie depuis 140 ans.¹⁹⁰³

Leroux appartient par ailleurs à commission ministérielle créée le 19 juillet 1922, pour étudier un nouveau partage du parc présidentiel¹⁹⁰⁴. Elle aboutit le 21 février 1923 à une convention entre les deux services sur le modèle de celle de 1880. Elle contractualise la contribution de l'État à l'entretien du troupeau de mérinos et la création d'une école technique spécialisée pour la formation des bergers¹⁹⁰⁵. La convention prévoit aussi la transformation des tirés. Pour suivre le goût et la mode de la battue postée à l'anglaise, les cinq tirés du domaine sont fragmentés en battues : la battue Ducambard à la Pommeraie, et les battues de Poigny, du Pavillon, des Trois Ponts, de la Route des Malnoux découpent et élargissent d'un hectare l'ancien tiré des Plaisirs¹⁹⁰⁶. Elles s'ajoutent aux battues de la Sablière et de la Ferme. Ainsi, la III^e République transforme-t-elle la pratique et le paysage pour convenir aux nouveaux modes de chasse.

Mais la convention consacre également une nouvelle perte territoriale pour la Ferme : le projet de convention ne mentionne plus que 234 ha¹⁹⁰⁷. Pour expliquer ce processus de conquête et de perte parallèle des terres, Granger explique la longue durée du problème agronomique de la ferme de Rambouillet :

Les défrichements opérés par Louis XVI quand il créa la Bergerie, les tirés créés sous Napoléon I^{er} et la Restauration par le comte de Girardin, donnèrent au Parc sa physionomie actuelle. Néanmoins, en raison de la mauvaise qualité des terres, de nombreuses parcelles primitivement défrichées pour la culture furent

¹⁹⁰¹ DEGOIS, 1932, p. 268.

¹⁹⁰² ADY, 13M 153 : rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

¹⁹⁰³ ADNR, projet de convention en 1923 : lettre de l'inspecteur général de l'Agriculture Leroux au ministre de l'Agriculture, Paris, 22 mars 1922, repris dans ADY, 13M 153 : rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

¹⁹⁰⁴ ADNR, projet de convention de 1923 : Arrêté ministériel, Paris, 19 juillet 1922.

¹⁹⁰⁵ ADNR, convention de 1923 : convention de 1923, copie du 9 juin 1926.

¹⁹⁰⁶ L'organisation est confirmée dix ans plus tard et par les toponymies de la fin des chasses et contemporaines, AN, 20160285/389 : annexe à la convention du 28 mars 1923 entre les services de la Bergerie Nationale et les Chasses Présidentielles, Rambouillet, 18 juillet 1923.

¹⁹⁰⁷ ADNR, convention révision de 1880 en 1923 et chasses présidentielles (avant 1995) ; AN, 20160285/389.

abandonnées et devinrent des landes fourmies de bruyères et de maigres bouquets de bois, le sol très sablonneux dans certaines parties, étant d'ailleurs miné par places de nombreux terriers de lapins¹⁹⁰⁸.

Les sols de Rambouillet sont d'une qualité médiocre et déterminent un type de culture. La surabondance du gibier et notamment des terrassiers-lapins n'aide pas à une éventuelle mise en culture. Comme le confirme le forestier : « tenant compte de cet état de fait, les diverses conventions susvisées réduisirent la surface des terrains concédés à la Ferme aux terres vraiment arables et les plus faciles à défendre contre le lapin et aux parcelles les plus voisines¹⁹⁰⁹ ». La pression cynégétique sur les terres agricoles entre 1880 et 1923 se solde par leur abandon et leur reconquête par les végétaux pionniers. Granger observe qu'« il y a déjà près de 100 ha convertis en bruyères ou en train de se reboiser naturellement¹⁹¹⁰ ». Dans ce processus d'annexion foncière, le nouveau directeur de la bergerie Hilsont propose une solution pour les sols sablonneux en janvier 1923. « J'admets la suppression de la plupart des terres en litige, mais en ce qui concerne le plateau du Buissonnet, où la terre est sableuse permettrait d'excellentes cultures de pommes de terre, et la création de pâturages à moutons¹⁹¹¹ ».

Le forestier naturalise le bon gouvernement cynégétique du parc et écarte la série d'influences qui affecte la situation de la Ferme : les prédatrices destructrices des lapins, le règlement des chasses qui gêne la culture, les lâchers de gibier, le poids de la guerre et la crise des ventes des mérinos. La surface affectée à la Ferme est « réduite » à 233,44 ha tandis que les chasses augmentent avec 675,57 ha¹⁹¹². La reprise des négociations entre Hilsont et Granger et les changements des responsables politiques permet par voie diplomatique d'interrompre le processus de présidentialisation du domaine et de recentrer la Bergerie autour de l'école de bergers de Rambouillet.

La solution qui vient naturellement à l'esprit pour remédier à cette situation est renoncer à une culture onéreuse, de reboiser les plus mauvaises terres et de laisser seulement les meilleures à la disposition de la Bergerie pour l'entretien d'un troupeau réduit, juste suffisant pour l'amendement d'un domaine limité pour permettre le fonctionnement de l'École des Bergers qui vient d'être créé à Rambouillet dans un but d'intérêt général.¹⁹¹³

¹⁹⁰⁸ ADNR, convention de 1923 : projet de révision de la convention du 10 août 1880 entre le Service de la Bergerie nationale et le Service des Eaux et Forêts, par Granger, Rambouillet, 6 février 1923.

¹⁹⁰⁹ *Ibid.*

¹⁹¹⁰ ADY, 13M 153 : rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

¹⁹¹¹ ADNR, convention de 1923 : lettre du directeur de la Bergerie nationale à l'Inspecteur forestier, Rambouillet, 31 janvier 1923.

¹⁹¹² AN, 20160285/389 : convention de 1923 ; ADNR, convention de 1923 : projet de révision de la convention du 10 août 1880, Granger, Rambouillet, 16 février 1923 ; ABN : rapport au Conseil d'Administration par A.E. Hilsont, 1924 : 219,79 ha ; 65a de terres arables ; 13,64 ha de bâtiments, cours, étangs : 233,44 ha au total.

¹⁹¹³ ADY, 13M 153 : rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

En réalité, il s'agit d'un changement de statut puisqu'en décembre 1921, une première école saisonnière de berger est créée¹⁹¹⁴. En octobre 1923, l'école devient « technique » et la Bergerie nationale est dotée de l'autonomie financière¹⁹¹⁵. L'école forme des bergers tant pour la France que pour ses colonies africaines : elle accueille notamment des bergers malgaches en 1925¹⁹¹⁶. En août 1930, l'Union Ovine de France, syndicat industriel du mouton, finance la création d'un centre de formation de bergers spécialisés dans la garde des troupeaux en grande culture céréalière (Eure, Eure-et-Loir, Oise), au sein d'un réseau d'écoles ovines spécialisées réparties dans les régions ovines¹⁹¹⁷.

1.5. Une série de crises : capitalisme, concurrences, et climat (1924-1939)

En parallèle du développement de l'école de bergers, Hilsont dresse le constat d'une ferme déficitaire dont il souhaite restaurer l'agriculture. « Grâce à une subvention exceptionnelle en 1923 et 1924, j'ai pu reconstituer mes attelages et mon matériel de culture et rétablir ainsi mes moyens de production¹⁹¹⁸ », ce qui lui permet d'envisager la rénovation des cultures.

Il constate que face à la mort du système commercial il faut réorienter le système agraire vers une production culturelle importante et rappelle que « l'État veut conserver son troupeau de Rambouillet, bien qu'il ne soit plus un troupeau de rapport, étant devenu de l'histoire ancienne¹⁹¹⁹ ». Dans son rapport au Conseil d'Administration, Hilsont met en avant « les dégâts du gibier et les entraves apportées à la culture par les grillages, les ombrages et les servitudes de la chasse ». Face aux problèmes agrolologiques et au déficit, Hilsont propose d'augmenter le troupeau de mérinos, qui compte trop peu de têtes (197 mères, 65 agnelles, 64 agneaux, 28 béliers de 2 et 3 ans, dont 20 sont vendus mais pas livrés) : « c'est un effectif trop faible, la Bergerie Nationale a entretenu autrefois jusqu'à 1 000 moutons et nous pouvons y revenir¹⁹²⁰ ».

¹⁹¹⁴ AN, 20160285/521 : arrêté ministériel du 30 décembre 1921 relatif à la création d'une école saisonnière de berger.

¹⁹¹⁵ ADNR, conventions projet de la convention de 1923 : décret présidentiel du 31 octobre 1923 relatif à l'autonomie financière de la Bergerie nationale de Rambouillet, le président de la République Alexandre Millerand, par le ministre de l'Agriculture Henry Cheron. Il faut attendre 1926 pour la ratification administrative. Le 14 septembre 1926 l'école saisonnière est transformée en école technique professionnelle permanente de bergers, ADY, 13M 153 : arrêté du ministre de l'Agriculture, 4 juin 1927.

¹⁹¹⁶ Franck et Stéphane, 1986, t.1, p. 139-141.

¹⁹¹⁷ Après deux mois de stage à Rambouillet en août-septembre 1930, les bergers sont répartis chez des éleveurs de l'Eure, l'Eure-et-Loir et Oise pour un stage qui dure jusqu'à l'été suivant, puis examen en juillet 1931. *L'Union Ovine*, 5 juin 1931, p. 273 ; Franck et Stéphane, 1986, t.1, p. 141. L'Union Ovine dispose de centres de formation dans toute la France pour approvisionner ses membres et affiliés en berger spécialisés régionalement : Mas Emile-Masclet de Roquefort, Aveyron ; Domaine d'Ognoas à Arthez-d'Armagnac, Landes ; collège d'Oloron, Basses-Pyrénées ; Domaine du Merle, Salon de Provence, Bouche-du-Rhône, FINBERT, 1942, p. 8.

¹⁹¹⁸ ABN : HILSONT A.E., rapport présenté le 7 octobre 1924, aux membres du Conseil d'Administration par M.A.E. HILSONT, Directeur de la Bergerie nationale et de l'École de Bergers.

¹⁹¹⁹ AN, 20160285/389 : projet de lettre non envoyée, du directeur de la Bergerie à l'Inspecteur des Forêts, 4 février 1923.

¹⁹²⁰ *Ibid.*

Pour dynamiser les productions, il propose d'« adjoindre un troupeau de boucherie, troupeau de production de viande qui nous rapportera et servira en même temps pour l'instruction de nos élèves¹⁹²¹». Au même moment, Hilsont tente de relancer les ventes de mérinos de Rambouillet en utilisant à son tour l'image. Le directeur fait écrire, imprimer et diffuser une publicité traduite en une dizaine de langues¹⁹²². Une image reprise dans la presse ovine, en particulier dans *L'Union Ovine*, organe du syndicat éponyme des grands éleveurs et industriels de la laine¹⁹²³.

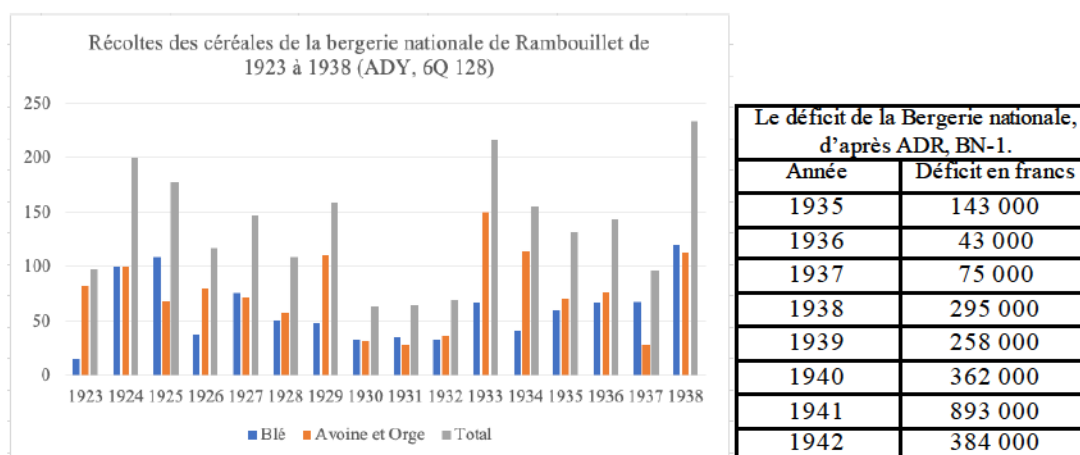


Figure 67. Les récoltes de céréales de la ferme de 1923 à 1938 et le déficit de la Bergerie nationale de 1935 à 1942.

Mais le déficit de l'établissement et l'inertie de la reprise de la culture et de la fertilisation, sans oublier la densité des gibiers des chasses présidentielles, semblent bloquer les activités et l'adaptation de l'établissement. En dehors de Rambouillet, c'est le monde de l'élevage ovin qui vit une crise importante avec la diminution des populations de moutons : la « vieille association du mouton et du blé est progressivement abandonnée¹⁹²⁴ ».

En 1929, le *krach* boursier de Wall Street affecte l'économie mondiale et s'ajoute à la crise de méventes des reproducteurs, rappelle Hilsont au conseil d'administration de 1930¹⁹²⁵. Il ajoute qu'à sa prise de fonction en 1922, l'établissement connaissait déjà un déficit de 35 000 francs. Plus largement, il dresse le tableau des productions de la ferme :

Production de béliers : Actuellement les ventes de béliers sont négligeables. Tout au plus vend-on dans l'année 4 à 5 béliers au prix de 2500 francs l'un, contre une centaine de béliers à 3000 l'un à l'époque des grandes recettes. Les anciens centres d'exportation se ferment aux produits de la Bergerie. Quant aux autres républiques sud-américaines les mouvements insurrectionnels de ces derniers temps ont mis obstacle à tout échange commercial avec des pays jadis importateurs de béliers de Rambouillet. On s'oriente actuellement vers l'exportation coloniale (Afrique Occidentale Française, Maroc), mais les prix obtenus sont peu rémunérateurs. Le bélier de 2 ans est vendu en moyenne 2.000 francs alors que son prix de revient oscille entre 1000 et 1200 francs.

¹⁹²¹ *Ibid.*

¹⁹²² ABN : publicité commerciale pour la race mérinos de Rambouillet ; AN, 20190362/NC ; AN, 20180757/2.

¹⁹²³ *L'Union Ovine*, 5 février 1930, p. 79.

¹⁹²⁴ Rieutort, 1995, p. 32.

¹⁹²⁵ « Il convient d'abord de rappeler que la question de l'insuffisance des recettes pour couvrir les dépenses n'est pas nouvelle et de plus en principe que la crise mondiale actuelle est une des causes directes des difficultés financières dans lesquelles se trouve la Bergerie », ADY, 6Q 128 : rapport d'Hilsont à la suite de la réunion du 29 août 1930, Conseil Administration.

Produits agricoles : La situation n'est guère plus florissante. Les terres de la ferme sont, de leur nature, peu productrices. [...] Les rendements ne dépassent pas 18 à 20 quintaux de blé et 15 quintaux d'avoine à l'hectare. D'autre part, le gibier vient encore aggraver cet état de choses par les dommages qu'il cause aux cultures. M. Hilsont estime que si la ferme n'était pas exploitée en régie directe par l'État, le fermier serait en droit de réclamer chaque année en moyenne au détenteur du droit de chasse dans le Grand Parc, une somme voisine d'une centaine de mille francs [...]. L'état pluvieux de l'année 1930 est venu s'ajouter aux autres causes de déficience. Il a été impossible de rentrer les récoltes en temps opportun. 3 mois ont été nécessaires pour les terminer, et pendant tout le temps où elles sont restées sur pied le gibier y a causé de graves déprédations.¹⁹²⁶

Le directeur estime les dégâts de gibier à 100 000 francs annuels, quand les recettes des ventes de moutons et de laine représentent 32 000 francs. Les populations de gibiers ont pris un nouvel essor avec l'acclimatation et de la naturalisation d'une nouvelle espèce de cerf japonais et de l'arrivée du forestier-chasseur François Vidron.

2. Les nouveaux responsables de la cynégétisation et modernisation des élevages de Rambouillet : François Vidron, Martial Laplaud

2.1. François Vidron, l'élevage à la française et le cerf sika

François Vidron prend ses nouvelles fonctions d'inspecteur principal à Rambouillet le 11 juillet 1933. Il a suivi le *cursus honorum* des hauts forestiers républicains. Après une classe préparatoire à l'Agro du Lycée Henri IV (1916-1917), il est élève à l'École Forestière de Nancy (94^e Promotion). Il est affecté comme garde général de 3^e classe à Sedan (1^{er} sept. 1921 – 1^{er} juillet 1927), puis promu inspecteur adjoint de 4^e classe à Metz (1 juillet 1927) et inspecteur chargé du Service des aménagements de la 35^e conservation à Metz jusqu'en 1933.

Après son arrivée, l'inspecteur décide d'augmenter la production de faisans. Il souhaite créer un vide sanitaire pour éviter les mortalités, qui tuent beaucoup d'oiseaux pendant l'élevage :

A la suite des constatations faites en 1934, il nous a paru nécessaire de prévoir le défoncement du clos du Corps de Garde, dont le terrain sert depuis un siècle à l'élevage des faisans des Chasses Présidentielles. Ces travaux, destinés à éviter les épidémies et à la laisser reposer le sol, s'échelonnent sur une période de trois années, d'après le programme que nous avons établi. Pendant tout ce laps de temps, l'élevage sera transporté dans le Clos de la Faisanderie, spécialement aménagé à cet effet. Cette nouvelle organisation qui réserve à l'élevage, un terrain de dimensions inférieures à celui dont il disposait ordinairement, ne permettra pas de confier au faisandier plus de 5 incubations de 1200 œufs en moyenne chacune, pouvant donner, en définitive 2000 à 2400 faisandeaux. Comme l'expérience des deux dernières années nous permet d'affirmer que le nombre des jeunes à élever chaque année doit osciller autour de 3.000, nous avons décidé, à titre d'essai, de charger les préposés des tirés, à tour de rôle, de la surveillance de deux incubations supplémentaires de 1100 œufs, durant la période de reconstitution du Corps de Garde. Cette année le garde Jouannet, le plus ancien en date, des préposés de la brigade du Grand Parc, et le garde Thierry, ancien élève de l'École des gardes-chasse de Rambouillet, seront spécialement désignés pour cette fonction. Chacun des autres gardes de tirés Maillard, Iliou, Nobili, Lemarié et Landais seront chargés à tour de rôle et suivant leur rang d'ancienneté dans la brigade du Grand Parc, d'élever une incubation au cours des années 1936 ou 1937.¹⁹²⁷

À partir de 1935, François Vidron cherche à obtenir de nouveaux faisans pour renouveler le sang. Il s'intéresse à différentes fermes d'élevage anglaises, dont la Liphook Game Farm dans

¹⁹²⁶ ADY, 6Q 128 : rapport d'Hilsont suite à la réunion du 29 août 1930, Conseil Administration.

¹⁹²⁷ Archives ONF-Rambouillet : Vidron, Instruction sur l'élevage en 1935.

le Sussex et la Lillywhite Farm¹⁹²⁸. En mai 1938, après plusieurs années de négociations, François Vidron obtient de la seconde mille cent œufs de faisans anglais, dits de Mongolie, pour 49,10£¹⁹²⁹. Établie à Andover dans le Hampshire, la ferme à faisans livre les oiseaux grâce à une autorisation spéciale du directeur des Eaux et Forêts. La livraison se fait par avion au Bourget, puis par camion jusqu'à Rambouillet. Ce nouvel apport de sang et de gènes qui doit diversifier le patrimoine génétique de la population est rendu caduc par la guerre à partir de 1940.



Figure 68. Les pratiques anglaises d'élevage. (à gauche) L'une des plus grandes volières d'hivernage des faisans à la ferme à gibier de Liphook, Stoughton, Chichester, Sussex. (à droite) La volière de poules couveuses de la Ferme de Lillywhite, ADY, 6Q 540.

La *francisation* de la méthode d'élevage rambolitaine par les forestiers-chasseurs d'État vise à distinguer le savoir-faire français face aux techniques et à la réputation montante des Britanniques. Tout en revendiquant le caractère français de l'élevage, les faisandiers français introduisent des animaux, du sang et des pratiques anglaises. Réputé en France, le gibier de Rambouillet circule à travers le pays (voir outil). Les comptabilités conservent les échanges et les paiements de chasseurs souhaitant soit manger, soit peupler leurs domaines du gibier présidentiel. Mais c'est après la guerre que le complexe de modernisation du petit gibier et les élevages domaniaux prendront leur essor (chapitre 7).

En 1890, le mikado du Japon offre au président Sadi-Carnot un cerf et trois biches de cerf sika. Ces animaux sacrés peuplent le jardin impérial de Nara au Japon. En décembre 1895, Marly devient un parc d'acclimatation du gibier avec ces quatre cerfs sika, deux cerfs porcins

¹⁹²⁸ ADY, 6Q 540 : brochure publicitaire de The Liphook Game Farm, Ltd. Stoughton, Chichester, Sussex, established 1880 et brochure de la F.W. Lillywhite Ltd. The Wilts and Hants Game Farms, Enham, Andover, 3000 acres in extent, established 1886. Price list of Pheasants and Pheasant Eggs and Wild Ducks Eggs. Ces deux fermes semblent réputées en Angleterre et apparaissent dans les publicités des grandes revues de chasse : *The LandMagazine*, vol. III, n° 5, mai 1899.

¹⁹²⁹ ADY, 6Q 540 : liasse d'achat et de négociations, documents d'avril et la facture de mai 1938 en particulier. Lettre de François Vidron, au directeur de la Lily White Farm, Enham Andover, Angleterre, 19 mars 1935. Lettre de Vidron au directeur de la Lily White Farm, 1^{er} avril 1938. Facture de la F.W. Lillywhite Ltd., 5 avril 1938. La brochure évoque des « Pure Mongolian » et Vidron ne veut pas de faisans obscurs ou noirs, qui sont comme le dit la brochure des « melanistic mutant », c'est-à-dire, que ce sont des faisans communs dont le plumage est noir par mutation mélanique noire.

et trois cerfs muntjac, mais seuls les sikas s'acclimatent¹⁹³⁰. Ces animaux se reproduisent à Marly jusqu'en 1898, date à laquelle les forestiers s'inquiétant des hybridations éventuelles entre cerfs élaphe et sika organisent un panneautage pour capturer les animaux et les placer à Rambouillet. Le but est de les protéger au sein du parc mais aussi de leur donner plus d'espace : sept cerfs et onze biches sika sont repris et relâchés dans le Grand Parc¹⁹³¹.

La population augmente progressivement et le sika se naturalise au domaine, ajoutant une nouvelle espèce « utile » aux chasses et à la France, en reprenant le paradigme de Geoffroy-Saint-Hilaire (chap. 5). En 1906, le tir des cerfs est autorisé pendant les chasses officielles dans les tirés, puis en 1911, c'est au tour des biches. Les animaux sont donc tirés au fusil et au plomb, ce qui a tendance à entraîner des blessures plus qu'une mort rapide. Entre 1911 et 1914, 17 sikas, six cerfs et onze biches sont tirés pendant les chasses.

Un comptage du 15 avril 1919 fait état de 42 sikas dans le Grand parc de Rambouillet. En janvier 1924, ce sont 76 sikas qui peuplent le parc. Cette même année, le président Doumergue, « qui a été séduit par la grâce de ces animaux, a donné l'ordre qu'ils ne soient pas tirés aux battues ». Les cerfs ont d'ailleurs tout de suite réagi à cette nouvelle tranquillité et une harde de cerfs s'établit sur l'Île du Potager, « que le président affectionne particulièrement », dans les jardins du château. « M. Doumergue aimait à les surprendre, aux heures chaudes de la journée, alors que repus, ils se reposaient dans les tailles de la partie occidentale de l'île ». Le paradis rambolitaïn plaît plus largement aux présidents Poincaré, Deschanel, Doumergue, Doumer et Lebrun, qui n'étant pas chasseurs « aimaient durant leurs excursions pédestres du Grand Parc, surprendre au gagnage la harde des beaux et fiers sikas et les timides chevreuils, qui peuplaient les tirés et pour lesquels ils demandaient grâce dans la mesure du possible¹⁹³² ». L'anecdote de la chasse du 17 octobre 1903 où le président Loubet tue un pic-vert – espèce protégée comme utile à l'agriculture – est un exemple des enjeux entre chasse présidentielle et débats parlementaires :

C'est le Président Loubet qui tua le malheureux pivert et le pivert est classé parmi les oiseaux utiles à l'agriculture ! Le Président n'a point montré l'exemple, et son garde porte-carnier aurait fait son devoir en lui infligeant un procès-verbal pour destruction d'oiseau utile, et je suis persuadé que M. Loubet, qui fut, au Sénat, un des grands défenseurs des petits oiseaux, aurait trouvé la chose toute naturelle ; dans le feu de la chasse, ces ... accidents arrivent à d'autres qu'au Président de la République, qui, lui, au moins, avoue son crime en faisant figurer le pivert au tableau.¹⁹³³

¹⁹³⁰ ADY, 6Q 525 : lettre à l'inspecteur, St-Germain-en-Laye, 12 décembre 1895. En 1896 le Muséum d'Histoire naturelle propose de mettre à disposition des cerfs sika, des antilopes d'Asie (*A. cervicapra*), des cerfs porcins et Muntjac et des pécaris d'Amérique du Sud pour le Parc de Rambouillet, ADY, 6Q 525 : lettre du directeur du Muséum à l'inspecteur Leddet, Paris, 6 mai 1896.

¹⁹³¹ VIDRON, 1939, p. 136. Tous les extraits sont issus du livre : p. 41 et 42.

¹⁹³² BENOIST, 1952, p. 253.

¹⁹³³ MEGNIN, 1903, p. 780-781.

En 1902, de nombreuses autorités européennes se réunissent à Paris, pour établir une convention de protection des oiseaux jugés utiles à l'agriculture. La convention est ratifiée en France en 1905. On voit par cette anecdote la prise de conscience déjà bien établie sur cette protection des oiseaux, même si l'on ne verbalise pas le président de la République sur « son domaine ». Avec les pics, les rapaces nocturnes sont protégés, ainsi que les oiseaux insectivores.

Il faudrait approfondir ces relations et ces figures de présidents non-chasseurs et président-protecteurs d'animaux tout comme les relations aux chiens et animaux de compagnie, notamment avec les labradors présidentiels. Les présidents chasseurs semblent renforcer cette tradition présidentielle, de Félix Faure à Valéry Giscard d'Estaing. Les présidents Doumergue et Lebrun sont d'ailleurs les responsables du remplacement des calèches à chevaux par les voitures automobiles, à l'Élysée d'abord puis lors des chasses officielles de Rambouillet et Marly à partir de 1935. Les chasses présidentielles servent ainsi de vitrine de la modernisation du pouvoir présidentiel.

Les comptages des sika reflètent les rythmes et les choix de conservation. Suite aux mesures préservationnistes et esthétiques des présidents non-chasseurs, de septembre 1924 à 1927, la population augmente passant de 91 individus à 118 en 1926 et 106 en 1927¹⁹³⁴. Mais en 1928, la population chute à 38 individus. À partir de 1925, des sikas sont panneautés et envoyés chaque année à travers la France pour peupler de nouveaux territoires (voir outil). Mais le travail de capture des gardes n'est pas assez important pour réduire aussi drastiquement le cheptel. Les sika ont probablement subi un effet densité-dépendant ou/et une épizootie. Les cerfs ne sont pas les seuls à être atteints comme l'explique Georges Benoist, les chevreuils de Rambouillet sont touchés par des épizooties telle que la strongylose pulmonaire en corrélation avec des hivers rigoureux¹⁹³⁵. Le froid et la neige provoquent des manques de nourriture chez les chevreuils, qui meurent alors de faim, de froid et de maladies. Benoist met aussi en avant des problèmes de consanguinité et de domestication :

À Rambouillet, si, lors des chasses, nous observons la qualité et la vigueur du gibier des tirés, il est permis de constater chez le chevreuil cet appauvrissement du sang qui demande à être régénéré par l'importation de sujets portant beaux bois et accusant vigueur et santé. Déjà en 1900, les tares de l'abâtardissement étaient des plus manifestes chez l'espèce dont la taille se réduisit en même temps qu'apparaissaient des traces d'albinisme, néfaste chez les espèces sauvages, prêtes à se fixer dans la servitude des domestiquées. Nous avons eu l'exemple chez les daims du bois de Boulogne, qui étaient devenus, sur leurs quatre pattes sèches et nerveuses, des miniatures décolorées de l'espèce.¹⁹³⁶

François Vidron évoque lui aussi les problèmes d'épizooties, de dégénérescence et de fertilité qui touchent les cheptels de cervidés de Rambouillet. Depuis 1937, la fièvre aphteuse

¹⁹³⁴ ADY, 6Q 537 : comptages des animaux du Grand Parc, 1924-1940.

¹⁹³⁵ Il s'agit d'une parasitose, des vers se développant dans les organes des animaux : Collin, 1996.

¹⁹³⁶ BENOIST, 1952, p. 271.

se répand, mais elle n'a pas franchi les murs des parcs en 1939¹⁹³⁷. Panneautage, transfert d'animaux, captures permettent notamment de limiter et de gouverner l'état sanitaire des cheptels de gibier de tir. Les populations animales sont concentrées dans les parcs, dans les zones d'élevage ou de tir et subissent des épizooties de plus en plus récurrentes.

En 1932, le conservateur Gouilly convainc le président Lebrun d'autoriser à nouveau le tir pendant les battues officielles pour contrôler les effectifs. À partir de 1934-1935, François Vidron importe dans le parc de Rambouillet les pratiques de chasse allemandes et alsaciennes. En 1936, des invités sont choisis sur proposition du général Braconnier, chef de la maison militaire du PR, pour venir tirer à l'approche les « vieux grands cerfs surabondants¹⁹³⁸ ». Le 13 mars 1938, Jean Freysselinard tire à l'approche un cerf sika dix cors dans le parc. En 1938, la première battue expérimentale au grand gibier est organisée. « La battue des grands animaux, que l'état actuel des troupeaux de sikas et de chevreuils permet de prévoir et qui serait la première effectuée à Rambouillet, devrait être limitée à 6 tireurs ayant déjà de l'expérience de ce genre de chasse¹⁹³⁹ ». En parallèle, un nouveau directeur arrive à la Bergerie nationale qui fête en 1936, les 150 ans de l'arrivée du troupeau mérinos.

2.2. L'arrivée de Martial Laplaud et le bilan des crises (1938)

L'anniversaire des 150 ans, en 1936, peut être vu comme un seuil dans le contexte de crises et de restauration de l'établissement. L'évènement marque à la fois la transition dans la crise mondiale ovine et financière et dans les crises locales à la fois agraires et cynégétiques de l'établissement. Entre 1900 et 1930, les campagnes vivent des heures difficiles et les communautés rurales connaissent « une complète désorganisation du tissu social des villages : l'émigration rurale et colonial entraîne des problèmes de main-d'œuvre de recrutement des bergers comme les paysans. Très pénible, mal payé, exercé souvent par les plus pauvres ou les plus démunis, le métier de berger est en crise et les propriétaires ont du mal à recruter des salariés¹⁹⁴⁰».

La concurrence lainière des Suds provoque la dévaluation totale d'un des revenus des fermes « autrefois la vente de la laine payait le fermage entier ; aujourd'hui elle paie tout au plus le salaire du berger¹⁹⁴¹ » remarque André Meynier dans les Ségalas vers 1931. Toutes les régions ne subissent pas le même sort, l'Île-de-France et la Picardie demeurent des lieux de garde

¹⁹³⁷ Vidron fait appel au professeur Urbain, directeur du parc zoologique de Vincennes pour une expertise sur la maladie, qui touche deux animaux envoyés au zoo en novembre 1937, VIDRON, 1939, p. 17-22.

¹⁹³⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁹³⁹ ONF-Rbt, chasses présidentielles, rapport 1938 : lettre de François Vidron au secrétaire général militaire de la PR, Rambouillet 17 juillet 1938 voir aussi VIDRON François, *Le cerf sika*, *op. cit.*, p. 32 et 42.

¹⁹⁴⁰ Rieutort, 1995, p. 38.

¹⁹⁴¹ Rieutort, 1995, p. 36.

importants et les mieux rétribués du fait de la richesse des éleveurs. Le contexte favorise le maintien des gros élevages qui répondent aux pressions économiques au détriment des petits élevages et des éleveurs-bergers. « En 1936, l'Afrique du Nord et les pays de l'hémisphère Sud assurent 25% de l'approvisionnement de la métropole, la France étant devenue « premier importateur de viande sur pied, deuxième importateur de viande »¹⁹⁴² ».

Le 20 septembre 1936, le ministère de l'Agriculture et la Bergerie nationale organisent le cent cinquantième anniversaire de l'institution, « pour rappeler les mérites exceptionnels de ce troupeau et les services remarquables qu'il a rendus tant en France qu'à l'Étranger¹⁹⁴³ ». « Cette fête de l'élevage » réunit le ministre de l'agriculture Georges Monnet, le président Lebrun, le personnel et les élèves de la Bergerie et du public. Cette célébration patrimoniale de l'institution et du troupeau consacre aussi bien le succès passé des ventes que les crises traversées par la Bergerie. Les discours du vétérinaire et maire de Rambouillet Degois, du directeur Ganivot et du président Lebrun témoignent de cette dualité et du souhait de réinvestir le site¹⁹⁴⁴.

En 1938, Martial Laplaud, quitte la direction du Centre national d'expérimentation zootechnique des Vaux-de-Cernay, ferme modèle du baron Henri de Rothschild à Saint-Benoît, pour prendre celle de la Bergerie nationale de Rambouillet. Il dresse une critique sévère du système d'élevage qu'il découvre à Rambouillet.

Jusqu'en 1937, on exploitait le troupeau comme un troupeau de reproducteurs célèbres, dont tous les animaux étaient en principe, vendus d'avance pour la reproduction. Comme on en vendait peu, les bergeries étaient encombrées de béliers nourris inutilement et qu'il fallait bien vendre à n'importe quel prix à un moment donné pour faire place aux nouvelles promotions. Ces animaux étaient d'une liquidation difficile. D'autre part, le troupeau manquait d'homogénéité. En effet, on produit 3 types : plissé, intermédiaire, peu ou non plissé. Et ces animaux étaient obtenus au hasard, les plissés étant fils d'intermédiaires par exemple. Bref, il n'y avait aucune fidélité dans la transmission cherchée, résultat fatal de ce que la classification (plissés, intermédiaires, peu plissés) et le marquage correspondant étaient réalisés trop tôt, avant l'apparition de tous les caractères et aussi de ce que la sélection visait uniquement la non consanguinité des reproducteurs jusqu'à la troisième génération. Le troupeau était infesté de parasites internes (strongles) et de parasites externes. Pour faire de l'argent et satisfaire des acheteurs de mâles, on vendait à ces derniers des femelles toujours bonnes choisies par l'acheteur. On manquait de nourriture, la production fourragère était insuffisante. En outre, il y avait un deuxième troupeau dit troupeau commun, composé de bêtes plus ou moins Ile de France, destinées à servir pour l'instruction des élèves. Ces animaux mangeaient ce qu'il y avait de bon et portaient ainsi, tort au troupeau mérinos. Dès notre arrivée, nous avons castré 92 mâles inférieurs qui ont été mis en pâture après la fauche et qui, engraisés à l'automne, furent vendus dans de bonnes conditions, leurs testicules s'étant résorbés suffisamment au cours du pâturage. Malheureusement, nous n'avons trouvé que quatre béliers dignes de faire la monte. Les brebis furent reclassées et saillies par des béliers de leur catégorie. En même temps, d'accord avec Mr. Rinjard, directeur du laboratoire national des recherches, un nouveau traitement des parasites internes fut institué et appliqué vigoureusement et les animaux baignés après la tonte

¹⁹⁴² BLANCHARD, 1938 cité par Rieutort, 1995, p. 36-37.

¹⁹⁴³ « Un siècle et demi de consanguinité. Le troupeau mérinos et la Bergerie nationale de Rambouillet », *La sélection animale. Compte-rendu des travaux du congrès de la sélection animale (Paris, 7 et 8 décembre 1936)*, Paris, Publications de la société nationale d'encouragement à l'agriculture/Maison de l'agriculture, 1937, annexe, p. 1.

¹⁹⁴⁴ Ces trois discours sont conservés sous la forme d'articles dans un fascicule intitulé « Un siècle et demi de consanguinité. Le troupeau mérinos et la Bergerie nationale de Rambouillet » et notamment publié *La sélection animale. Compte-rendu des travaux du congrès de la sélection animale (Paris, 7 et 8 décembre 1936)*, Paris, Publications de la société nationale d'encouragement à l'agriculture/Maison de l'agriculture, 1937, annexe, p. 1-31.

pour les débarrasser des parasites externes. Aussitôt, la santé, la vigueur et l'aspect général ont été modifiés.¹⁹⁴⁵

Les propositions d'Hilsont semblent donc avoir été acceptées, puisqu'un troupeau Ile-de-France concurrence le troupeau mérinos en mangeant ses fourrages. Laplaud critique plus largement l'ensemble du système d'élevage, en particulier la vocation patrimoniale du troupeau et l'unique prise en compte de la consanguinité dans sa conduite du troupeau. Selon lui, ce choix zootechnique est responsable du manque de dynamisme. Afin de répondre à ces problèmes, le directeur lance un nouveau plan d'exploitation ovin :

1° Vente du troupeau commun pour éviter toutes les suspensions des acheteurs et rendre disponible pour les mérinos, la nourriture qu'ils consommaient. Pour l'instruction des élèves, une camionnette fut achetée pour permettre la visite des meilleurs élevages et montrer d'autres races, que les mérinos de Rambouillet.

2° Exploiter le troupeau mérinos sur les bases suivantes : a) Ne pas vendre de femelles, sauf les réformes pour l'abattoir ; b) Ne garder comme mâles en vue de la vente, que des animaux de choix capables de faire honneur à l'Établissement, de lui rendre son ancienne célébrité et les vendre à un bon prix ; c) Castrer les autres mâles aussitôt que la sélection le permet et les vendre comme bons moutons de boucherie ; d) Trier les femelles d'élite dignes d'être montrées aux visiteurs compétents ; e- Cantonner les autres femelles à la Pommeraiie ou en plein air ; f) Accroître peu à peu le nombre des brebis, pour faciliter les mariages, la consanguinité étant d'autant plus facile à éviter que la troupe est plus nombreuse, de manière à savoir : 80 à 100 brebis plissées (80 mères et 20 agnelles de remplacement) ; 80 à 100 brebis intermédiaires ; 80 à 100 brebis non plissées. Et création d'un nouveau groupe de 80 à 100 brebis de Rambouillet précoces. Bien que les animaux plissés soient de moins en moins recherchés, il ne faut pas à cause de la consanguinité inévitable, quand on n'importe pas de reproducteurs étrangers descendre au-dessous d'un certain effectif de mères. Bref, le troupeau est conduit comme le troupeau de reproducteurs d'un éleveur vendant des béliers en nombre restreint, et donnant du revenu à la façon de tous les troupeaux, mais sélectionné vers la perfection au point de vue : de la laine, de la valeur laitière des mères et de la viande.¹⁹⁴⁶

En 1939, la météo révèle la difficulté de dynamiser la ferme : « nos blés sont gelés pour la presque totalité¹⁹⁴⁷ », sans compter les 26 ha de luzernes nouvellement implantée ; et de rappeler le manque d'entretien des sols et des rigoles : « comme nos terres non drainées et gorgées d'eau n'arrivent pas à se ressuyer assez vite avant le retour d'une nouvelle pluie pour permettre d'y travailler il faut envisager que les emblavures de blé ne seront probablement pas refaites¹⁹⁴⁸ ». Laplaud attend de plus la livraison d'un tracteur à charbon de bois Fordson « promis par Monsieur Jannin », qui doit remplacer le vieux tracteur présent depuis au moins 10 ans. Il faut donc situer l'arrivée de ces machines dans les années 1930.

Les résultats agricoles sont de nouveau bons et après les crises de 1914-1922, et de 1929-1932, les rendements reprennent. Laplaud explique à propos du tableau des récoltes : « il vous montrera que nos récoltes, à cause de la nature du sous-sol sont principalement sous la dépendance du régime pluviométrique et qu'il n'y a pas de relation entre notre effort, notre bonne volonté, les étendues ensemencées et les résultats obtenus¹⁹⁴⁹ ». La survenue de la guerre,

¹⁹⁴⁵ AN, 20160285/511 : plan d'exploitation du troupeau mérinos de Rambouillet par Martial Laplaud, 1938.

¹⁹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁹⁴⁷ ADY, 6Q 128 : lettre de Martial Laplaud, directeur de la BN à l'Inspecteur des forêts, Rambouillet, 13 mars 1939.

¹⁹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁹⁴⁹ *Ibid.*

la mobilisation des hommes et des bêtes puis l'Occupation finissent d'achever l'effort de modernisation de la ferme par les directeurs et le déficit de la ferme approche le million de francs en 1941.

Conclusion. Une nature républicaine et présidentielle à Rambouillet

À partir de 1880, le domaine de Rambouillet est institué comme lieu de chasse et de résidence d'été des présidents de la République. En parallèle, la Bergerie nationale affronte une série de crises environnementales et politiques. Le retour des chasses, les conjonctures nationales et internationales ont des conséquences tant sur le système commercial des ventes de mérinos que sur ses terres. Le remariage forcé entre les deux institutions du fusil et de la houlette a pour résultat le retour de la domination politique des Chasses sur le Grand Parc. La pose de grillages et cette politique de l'enclos dans l'enclos est le compromis le plus efficace trouvé pour se partager l'espace tout en augmentant les densités de gibiers présidentiels.

Il est difficile de s'extraire du récit du déclin de la Ferme face à l'apogée des Chasses au XX^e siècle. Le désintérêt des présidents de la République pour la Ferme témoigne-t-il d'une indifférence princière pour l'agriculture en général ? L'histoire environnementale de l'élevage de gibier permet de révéler les failles du système cynégétique, tant d'un point de vue technique, avec le manque d'efficacité d'un élevage de gibiers, que d'un point de vue environnemental, avec le coût écologique de l'impact des gibiers et du calendrier des chasses sur les activités de la Bergerie nationale. Au sein du domaine vitrine, les présidents chasseurs et non-chasseurs laissent leur service des Chasses dévorer les récoltes et altérer la trajectoire de la Bergerie nationale. Avec elle, ce sont les politiques de l'élevage ovin français qui sont transformées par les choix présidentiels. L'histoire environnementale du pouvoir à Rambouillet serait-elle donc celle du prince contre l'État, de la chasse comme permanence de l'Ancien Régime contre les forces des nouveaux régimes ? Si les chasses présidentielles sont liées aux pratiques impériales, elles se démarquent techniquement des chasses royales : en faisant de la chasse à tir un lieu de diplomatie officielle, les présidents se démarquent de la vénerie royale. C'est aussi la domanialité qui témoigne des continuités entre les régimes et les siècles. Mais là encore, les présidents réinventent leur pouvoir.

Le nombre de palais, de résidences et de domaines dédiés au président est réduit en comparaison des rois de France avec moins de 2 500 ha contre 350 000 ha¹⁹⁵⁰, ce qui implique un changement de pratiques de gouvernement dans la domanialité et les circulations. En outre, le roi souhaitait incarner le caractère immuable de son gouvernement par la chasse et par un mouvement cyclique de domaine en domaine. Les circulations du président en ses domaines ne suivent plus un cycle, mais dessinent une logique pendulaire selon un axe Sud-Ouest et Nord-Est, allant de la maison de ville de Paris à la maison de campagne pour l'été à Rambouillet.

¹⁹⁵⁰ Les chasses de Rambouillet (1 600 ha), Marly (250 ha), Compiègne et bientôt de Chambord (5 400 ha) représentent moins de 10 000 hectares, quand le roi disposait de près de 350 000 hectares en Île-de-France, soit 30% de la région, à la veille de la Révolution.

Cette dynamique spatiale incarne une logique bourgeoise entre travail à la ville civilisée et retour aux origines et « à la nature » lors des jours fériés et des vacances d'été.

Dans ce retour à la nature du pouvoir des princes que sont la terre des domaines, la chasse et les loisirs, les présidents se montrent tout aussi exclusifs et violents que leurs prédécesseurs. Le resserrement des lieux de pouvoirs et des fastes catalyse d'ailleurs les interventions présidentielles : d'une part, la puissance des présidents sur l'espace se trouve limitée en comparaison se limite désormais à une poignée de parcs et de petites résidences et ils ont beaucoup moins de moyens coercitifs et financiers pour transformer la nature politique selon leur imaginaire. Nous le verrons en particulier en suivant les projets des présidents de la IV^e et de la V^e République.

Alors que de nombreux membres de l'élite du premier XIX^e siècle sont des mérimomanes soutenant la Ferme ; au XX^e siècle, les élites s'associent avant tout à Rambouillet autour de la chasse présidentielle. Avec la III^e République, la chasse est instituée comme un haut lieu de pouvoir du président. Qu'il soit chasseur ou non, il convient d'organiser des chasses dans les domaines pour les invités français ou étrangers. Les chasses servent de lieu de diplomatie et permettent la constitution d'un réseau politique, industriel, économique, culturel, intellectuel et technique.

L'autonomisation de ce service cynégétique à travers la présidence permet son fonctionnement même sans président chasseur, ce qui participe à la républicanisation du cérémonial. Les chasses sont donc appropriées par le régime républicain dans son entier au-delà du président, via ses invités. Le cérémonial rétablit donc aussi par aspects un système curial censé avoir disparu avec le XIX^e siècle. Cela permet de complexifier l'histoire au-delà de l'idée d'un duel entre le prince et l'État à Rambouillet, puisque ce sont les associations politiques qui fabriquent les lieux autant que ceux-ci influencent les sociétés cynégétiques et agricoles.

Les chasses diplomatiques et l'école de bergers deviennent les deux pôles dans l'organisation du domaine républicain et présidentiel. Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et des Trente Glorieuses, l'enjeu principal sera d'intégrer les chasses et l'agriculture françaises à la modernisation. L'arrivée de nouveaux directeurs et la rencontre avec le grand projet modernisateur du régime de Vichy puis des Républiques formeront le creuset de l'émergence d'une nouvelle forme de domanialité à Rambouillet, entre modernisation et industrialisation des élevages et des chasses.

Chapitre 7. Rambouillet et la nature nationale au domaine : chasse, élevage et traditions politiques (1939-1969)



Figure 69. La « nature nationale » rambolitaine : chasse, jardin, art et traditions à la française. Photographie de la reproduction de la statue de la Diane d'Anet vis-à-vis du château de Rambouillet et ses parterres à la française, sous la présidence de Gaulle, ADY, 4Fi 4689, carte postale, Château de Rambouillet, résidence des présidents de la République, éditeur Yvon (Paris), 1960-1969.

Introduction. La « nature à la française » : vers une histoire des politiques présidentielles et républicaines de la nature (1930-1970)

Si l'affiche électorale de François Mitterrand, sur fond anonyme de village, a pu voler le même projet à son concurrent de 1981, tous deux retrouvant inconsciemment une affiche identique de Pétain, c'est bien qu'il y a un archétype de paysage national, celui de la « douce France » des coteaux modérés et du berceau de l'Île-de-France.

NORA Pierre, « La Nation », *Les Lieux de mémoire*, *op. cit.*, t. 2, p. 573-574.

La Seconde Guerre mondiale et la prise du pouvoir par le régime de Vichy correspondent à l'émergence ainsi qu'au développement des modernisations en France¹⁹⁵¹. L'amélioration de l'agriculture, de la chasse ou le paradigme de l'aménagement du territoire y trouvent leurs sources idéologiques, techniques, scientifiques. L'amélioration génétique des semences végétales et des troupeaux est l'un des principaux enjeux des tentatives de la modernisation des agricultures françaises.

¹⁹⁵¹ Voir les publications collectives de Christophe Bonneuil (en particulier Bonneuil et Lyautey, 2022) et de Pierre Cornu ; Bourrieau, 2011 ; Daumas, 2002 ; Fournier et Massard-Guilbaud, 2016.

Dans les derniers chapitres, il s'agit d'interroger les politiques de la modernisation, si tant est qu'elles existent sous ces formes essentialisées, dans les lieux mêmes où elles sont développées. Le domaine de Rambouillet se présente comme l'un de ces lieux, aux côtés d'une vaste nébuleuse qui reste à étudier¹⁹⁵². Les archives comme la littérature grise permettent de suivre un tournant lorsque la « gestion » ou *management* devient la pierre d'angle d'un nouveau paradigme gouvernemental. Le tournant gestionnaire est l'incarnation d'une nouvelle gouvernamentalité, avec la prise en charge des populations par les nouvelles sciences cynégétiques, écologiques, génétiques et politiques. L'histoire du plan de chasse en est l'incarnation. Cette considération rejoint un autre enjeu de l'histoire environnementale autour de l'histoire sociale et culturelle des représentations et des préoccupations environnementales.

De Pierre Nora à François Walter, en passant par Danny Tromm, Guillaume Blanc et Charles-François Mathis, les historiens ont identifié et étudié les notions de « nature nationale », ou de « paysage de la nation ». « L'État vert », ses politiques environnementales, de gestion et d'aménagement du territoire et des ressources ont plus particulièrement intéressé les historiens environnementaux depuis les années 1970. Les auteurs de *The Nature State* proposent l'idée d'un lien réciproque où « la nature a fait l'État, et l'État a fait la nature¹⁹⁵⁴ ». Les domaines de chasse incarnent une variante de ce « métarécit environnemental¹⁹⁵⁵ » de l'État environnemental ou État vert.

Dans le cas des parcs nationaux, l'histoire de la nature se veut immédiate ou récente, en particulier dans les territoires coloniaux où il s'agit d'effacer l'histoire des Indigènes pour instaurer le règne d'une nature sans histoire et un discours de l'aménagement impérial comme bon gouvernement de la nature. Dans les domaines, il s'agit plutôt de poursuivre la construction de la naturalité du territoire national, entamée dès le Moyen Âge, avec le « royaume des quatre rivières », puis avec l'« Hexagone » comme forme naturelle de l'espace français en lien avec

¹⁹⁵² Comme les sites de l'Institut National de Recherche Agronomique (INA puis INRA) créé en 1946, du Centre national de Recherche Scientifique créé en 1939. Il faut également penser aux sites du Conseil Supérieur de la Chasse, créé en 1941, transformé en 1972 en Office national de la Chasse — renommé en 2000, Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage. Nous en étudions deux exemples à travers le site des Vaux-de-Cernay/Saint-Benoît, qui cumule les trajectoires agricoles, zootechniques et cynégétiques et le cas du domaine de Chambord. L'identification des ferme-stations, des domaines et des laboratoires expérimentaux de l'INRA tels que Grignon, Jouy-en-Josas, Nouzilly (Tours), La Sapinière (Bourges), Theix (Clermont-Ferrand) ainsi que les territoires du Conseil Supérieur de la Chasse devenu l'Office national de la Chasse en 1972 : réserves de chasse, parcs, enclos, domaines, tel que le chasse de Saint-Benoît, permettraient de compléter cette première approche et de reconstituer la galaxie des sites d'État et leur rôle respectif et leurs relations.

¹⁹⁵⁴ Cette formule est une reprise de l'adage du sociologue états-unien Charles Tilly (1929-2008) « la guerre a fait l'État, et l'État fait la guerre » proposée par Kelly, Leal, Wakild et Graf Von Hardenberg, 2019, p. 1. Ce collectif s'est intéressé à l'étude des relations entre pouvoir, État et environnement incarnées par les notions d'État « environnemental », « vert » ou « écologique » et leur manière de gérer et d'aménager le territoire et ses ressources.

¹⁹⁵⁵ Blanc, 2013, p. 301.

la perte des territoires coloniaux. À Rambouillet, Marly et bientôt Chambord, il ne s'agit pas d'effacer l'histoire, mais de la lisser et de naturaliser la présence millénaire des princes dans une longue histoire de la conservation « à la française » de la nature.

Dans ces chapitres, il s'agira donc de préciser comment la politique, la science et la nature ont été associées dans les domaines et comment ces derniers ont servi de base aux politiques de la nature. Les domaines républicains, leurs réseaux et leurs généalogies historiques ont créé le support d'un complexe environnemental, d'une nature et d'une écologie politique à la française.

Au sein du domaine des princes, le président aménage la nature ; en retour cette nature doit dire le pouvoir du président auprès des invités des chasses. À partir des années 1950, une « nature à la française » doit être fabriquée dans les domaines de l'État que ce soit à Rambouillet, Chambord ou bien dans les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux et certains lieux patrimoniaux. Ils vont devenir les territoires-vitrines du bon aménagement du territoire et de l'environnement républicain français. Pour les présidents de la République et les administrateurs récents des domaines, le domaine de Rambouillet est l'exemple d'un « parc à la française » dans le sillage des « jardins à la française ». « Le parc clos étant la nature domestiquée du riche¹⁹⁵⁶ », il témoigne de l'« étalage ostentatoire » des fastes et du luxe.

Le bon gouvernement de la nature est nationalisé sous cette expression « à la française ». Avec elle, cette idée d'une nature artificielle, artialisée, maîtrisée rejoint plus largement « un art de vivre à la française » dont les chasses d'État sont un des symboles de marque. Il faut donc cultiver l'idée et l'image de cette « nature nationale », c'est-à-dire modifier, transformer et donc détruire aussi le paysage pour le faire convenir à cette idée : le réaménagement et la création des nouvelles battues sous les présidents des IV^e et V^e Républiques à Rambouillet comme à Chambord seront les exemples de ces programmes de conservation, protection et destruction de la nature immémoriale des princes, au nom de la tradition de la nature nationale.

En suivant les gibiers et les mérinos, il est possible de reconstituer des réseaux de lieux et d'acteurs de ces modernisations entre 1939 et 1969. Il s'agira aussi de restituer à la suite des travaux de Paul Bourrieau la place de la chasse dans l'institution de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire via l'héritage territorial et technique constitué par les domaines. Les relations établies par les présidents de la République successifs à Rambouillet comme centre des chasses présidentielles, ainsi qu'avec les autres domaines des Vaux de Cernay-Saint-Benoît et de Chambord, sont des exemples des politiques de la nature présidentielles et républicaines. Les hommes, les techniques, les savoir-faire et les enjeux environnementaux y circulent et en font des témoins de ces évolutions.

¹⁹⁵⁶ Cachin, 1997, p. 983.

I. Les influences de la guerre dans l’histoire de la conservation des animaux et la génétique

1. « Aménager » la chasse et cheptel de gibier : la chasse zootechnique

1.1. De « la norme des grands animaux » à l’invention du plan de chasse à Rambouillet (v. 1935-1939)

En avril 1939, François Vidron publie une monographie sur *Le cerf sika*. Le forestier définit la « norme des grands animaux ». Dans toute la réflexion du forestier-chasseur apparaît un mode de gouvernement spécifique des animaux au sein d’un parc. Les cerfs sika doivent littéralement être *domestiqués*, conformés au domaine.

Cette reproduction dans les parcs clos, pour certaine qu’elle soit, pose un problème assez délicat, qui est celui de la perpétuation du troupeau de Sikas et subsidiairement des autres grands animaux dans un espace assez limité. Ce problème consiste, en quelque sorte, à chercher à avoir le plus grand nombre possible d’animaux dans une forme physiologique suffisante pour lutter efficacement contre les maladies et la dégénérescence. La détermination de ce nombre *optimum*, qui pourrait être désignée, avec un peu de prétention, sous le nom de « norme des grands animaux » pour un parc donné est chose évidemment complexe. Cette norme sera fonction d’éléments variés dont les principaux seront : la surface du domaine ; la nature et la qualité des gagnages ; la pérennité de ces gagnages durant la mauvaise saison ; le nombre de léporidés (surtout des lapins) existant sur le domaine ; les dommages que pourraient causer aux cultures ou aux peuplements, les animaux en surnombre. [...] À titre indicatif, qu’il nous soit permis de préciser que dans un parc de chasse comme celui de Rambouillet, dont les caractéristiques en la matière sont les suivantes : gagnages abondants et en toute saison (le tiers de la surface du parc est cultivée), lapins de garenne très nombreux, dommages aux récoltes tolérés à titre exceptionnel. On peut admettre que la norme peut être fixée à un grand animal (Sika ou chevreuil) (1) par 6 hectares.¹⁹⁵⁷

Inspiré de concepts écologiques, comme la capacité de charge, François Vidron fait de Rambouillet l’exemple d’une gestion de cheptel¹⁹⁵⁸. Le forestier fait le rapport entre la surface du parc, la disponibilité alimentaire et l’influence sur l’agriculture de la Ferme pour établir un *quota* maximum d’animaux. Il détermine que pour les 900 hectares du domaine, la population doit être fixée à 150 têtes de grand gibier (à raison d’un animal pour 6 hectares).

¹⁹⁵⁷ VIDRON, 1939, p. 17.

¹⁹⁵⁸ Nous avons déjà évoqué ce concept de capacité de charge ou *carrying capacity* autour de la charge de bétail à l’hectare, dans les chapitres 4 et 5 sur la Restauration et le Second Empire. Pour rappel il s’agit du rapport entre le nombre d’animaux et la surface qui leur est allouée, et plus tard de la disponibilité alimentaire sur cette surface. Le forestier ne précise pas si ses concepts sont des transferts allemands, comme pour les pratiques de chasse à tir du grand gibier importées d’Allemagne.

Évolution du troupeau des grands animaux dans le Grand Parc des chasses de Rambouillet de 1919 à 1939, par François Vidron, <i>Le cerf sika</i> , 1939, p. 19					
Epoque du recensement	Nombre			Nombre de chevreuils à la même époque	Nombre total des grands animaux
	de cerfs sikas	de biches sikas	Total		
15 avril 1919.	12	30	42	83	125
Janvier 1921.	20	37	57	61	118
Janvier 1922.	26	46	72	51	123
Janvier 1932.	19	40	59	65	124
Janvier 1934.	19	27	46	73	119
Janvier 1936.	20	33	53	69	122
Janvier 1938.	23	44	67	73	140
Janvier 1939.	20	72	72	85	157
Norme des grands animaux : 900 ha / 6 = 150 têtes.					

Figure 70. L'« Évolution du troupeau de grands animaux dans le Grand Parc des chasses de Rambouillet de 1919 à 1939 ».

La déclaration de guerre contre l'Allemagne remet en cause l'application de cette méthode et sa diffusion probable dans les milieux cynégétiques. Le 18 septembre 1939, deux semaines après la déclaration de guerre à l'Allemagne, Albert Lebrun ordonne l'arrêt des chasses officielles. Le président souhaite toutefois que les activités d'élevage et de conservation du gibier se poursuivent¹⁹⁵⁹. L'année suivante, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, acte qui donne naissance au nouveau régime de l'État français, le 10 juillet 1940. La fonction présidentielle disparaît avec le retrait d'Albert Lebrun. Les domaines de Rambouillet et de Marly deviennent les domaines du chef de l'État français, le maréchal Philippe Pétain étant un invité régulier des chasses présidentielles¹⁹⁶⁰.

En 1940, un rapport de gestion des gibiers est réalisé. Après un panneautage effectué en février 1939, la population est estimée à 24 cerfs sika, 67 biches et 9 faons, 35 brocards, 54 chevrettes et 31 chevrillards, soient 100 sika et 120 chevreuils présents dans le parc.

Or, dans son livre déjà cité, Monsieur l'Inspecteur Vidron fixe la norme à un grand animal (Sika ou chevreuil) par 6 hectares – ce qui fait ressortir la norme des grands animaux du Parc des Chasses à 900 ha/6 = 150 têtes. Il y a donc un surpeuplement certain qui se traduit pour les Sika, en particulier, par une baisse considérable de la natalité [...]. Certaines hardes n'ont pas eu un seul faon en 1939. Des incidents comme la fuite d'un Cerf Sika le 4 Décembre dernier ne sont pas moins significatifs. Enfin dans la nuit du 31 Décembre au 1^{er} Janvier quatre jeunes cerfs Sika ont tué l'antilope mâle et cet accident lamentable est dû certainement à la surabondance importante des grands animaux. [...]

Cette situation est due à deux causes précises : 1°) Les destructions opérées soit par battue, soit par panneautage, ont porté par la nature même des procédés, sur les animaux les moins méfiants et les plus vulnérables, c'est à dire sur les jeunes. On est ainsi parvenu en quelques années à obtenir un vieillissement du troupeau alors qu'il eut fallu obtenir le résultat contraire. Aussi, les destructions à opérer doivent-elles être faites exclusivement sur les vieux animaux. Le seul moyen d'y parvenir est de les tirer au fusil ou à la

¹⁹⁵⁹ ADY, 6Q 523 : rapport de Monsieur de Vaissière, Inspecteur des Eaux et Forêts à Saint-Germain-en-Laye, Saint-Germain, 18 septembre 1939 ; Lettre de François Vidron, Inspecteur des Eaux et Forêts à Rambouillet et Chef du Service des Chasses Présidentielles au Secrétaire Général Militaire de la Présidence de la République, Rambouillet, le 2 septembre 1939. ADY, 6Q 523 : note de l'Inspecteur des Eaux et Forêts de Saint-Germain-en-Laye, du 25 septembre 1939, Saint-Germain.

¹⁹⁶⁰ Pétain s'octroie le titre de chef de l'État français le 10 juillet 1940 et tient cette fonction du 11 juillet 1940 au 20 août 1944. Il fait signer l'armistice du 22 juin 1940 à Rethondes.

carabine en les chassant à l'approche. 2°) Les destructions ont été enfin tout à fait insuffisantes ces dernières années. On peut admettre, en effet qu'un troupeau de 150 animaux doit donner annuellement 25 à 30% de jeunes au minimum, soit 40 animaux en moyenne. Or tandis que le nombre d'animaux augmentait et que l'accroissement annuel devait être d'au moins 50 jeunes on n'en détruisait annuellement qu'une trentaine. On a tué ou repris ces trois dernières années :

Saison	Battues	Panneutage	Total
En 1936-1937	8	14	22
En 1937-1938	8	21	29
En 1938-1939	13	13	26 ¹⁹⁶¹

Selon ces observations et calculs, la population serait en surnombre de 70 grands animaux. Pour anticiper les futures naissances, l'auteur propose d'éliminer 40 animaux par le tir ou le panneutage. Nous reviendrons dans les parties suivantes sur les circulations et la diffusion du modèle rambolitain de gestion des cheptels de gibier, lui-même inspiré des pratiques anglo-saxonnes (chapitre 8).

1.2. La chasse zootechnique

Le forestier-chasseur confirme la mise en zootechnie de la chasse, déjà largement entamée dans les parcs de chasse français¹⁹⁶². Il va la porter vers son niveau le plus abouti. La gestion du cheptel de sika doit être une « conduite de troupeau ». Il convient de suivre les effectifs à travers des outils tels que les comptages, comme en témoigne l'« évolution du troupeau de grand animaux dans le Grand Parc de 1919 à 1939¹⁹⁶³ » présenté dans son ouvrage. Il s'agit aussi de sélectionner et d'éliminer les mauvais animaux pour conserver un bon troupeau sain¹⁹⁶⁴.

Il est nécessaire pour maintenir un troupeau en belle forme d'éliminer chaque année les vieux cerfs et les vieilles biches. Les uns et les autres des éléments en surnombre qui sont inutiles ou même nuisibles à la multiplication de l'espèce. Les cerfs sont à la vérité toujours trop nombreux ; les sujets les plus aptes à la reproduction sont les dix cors jeunement. Si l'on peut encore ménager quelques dix cors, pour la parure qu'ils constituent aux domaines qui les abritent, les « vieux cerfs » doivent être sacrifiés. Ils sont des bouches inutiles, devenues sans valeur dans l'œuvre de fécondation qui est impartie à leur sexe ; au moment des amours, ils épuisent dans des luttes stériles des rivaux plus jeunes et indispensables à l'avenir de la harde. Leur élimination à la carabine, soit en battue, soit à l'approche, est chose sportive et aisée.¹⁹⁶⁵

En proposant un gouvernement des cerfs par la carabine, Vidron se fait le successeur de d'Yauville. Il adapte les pratiques de gestion des populations aux nouveaux enjeux écologiques, sanitaires et agronomiques. Mais là où l'élimination des biches est affaire de garde-chasse et de

¹⁹⁶¹ ADY, 6Q 523 : rapport sur l'état des grands animaux dans le Grand parc de Rambouillet, 3 janvier 1940.

¹⁹⁶² Il est intéressant de préciser ici que du point de vue forestier et sylvicole, le terme de gestion apparaît lui aussi entre les années 1900 et 1930. Il reprend d'abord son usage comptable, avec la gestion comptable de l'administration de la nature et institutionnelle des Eaux et Forêts, puis bascule à Rambouillet vers la gestion forestière, voir ADY, 6Q 343.

¹⁹⁶³ VIDRON, 1939, p. 19.

¹⁹⁶⁴ Le tableau des comptages des cerfs sika dans le parc de Rambouillet démontre la pratique du comptage ou recensement des populations sur le temps long historique. En forêt domaniale, aussi placé sous la supervision de Vidron, le suivi des cerfs élaphe est moins systématique, les rares archives forestières qui évoquent les populations de cerfs situent l'effectif entre 300 et 400 individus entre 1918 et 1940.

¹⁹⁶⁵ VIDRON, 1939, p. 18-19.

braconniers au XVIII^e siècle, la chasse du grand gibier à tir devient une pratique « sportive » et prestigieuse, sous l'influence du modèle aristocratique germanique¹⁹⁶⁶.

Dans cette chasse des cervidés, la taille des bois devient l'un des enjeux d'une compétition cynégétique européenne. L'exposition internationale de la chasse de Berlin de 1937 organisée par Hermann Goering révèle la suprématie des trophées d'Allemagne, de Hongrie ou de Roumanie¹⁹⁶⁷. Le rajeunissement du cheptel à Rambouillet doit permettre de dynamiser la reproduction mais aussi d'accroître le nombre de cerf dix cors, c'est-à-dire les porteurs de grands bois. Les cerfs sika atteignent toutefois rarement plus de huit andouillers au Japon comme à Rambouillet, ce qui constitue de petits trophées en comparaison des cerfs élaphe européens. Les concepts et techniques de chasse mis en place à Rambouillet par François Vidron ne sont pas sans rappeler les dispositifs de la loi de chasse du Reich de 1934 et l'« amélioration de la composition héréditaire » des cheptels de gibiers (chap. 8)¹⁹⁶⁸. Cette métamorphose tient à la circulation des élites et au parcours du forestier, passé par l'école des Eaux et Forêts de Nancy et ses premières affectations en Alsace au XX^e siècle. L'école et la région frontalière jouent le rôle de carrefour entre les savoirs et les pratiques des forestiers et des chasseurs germaniques, alsaciens et français.

En parallèle du concept de normes de grands animaux, le forestier crée celui de « possibilité cynégétique territoriale » (voir chapitre 8). En fonction de cette norme, le chasseur fixe un nombre d'animaux à éliminer, c'est le « plan de massacre », qu'il évoque dans un rapport de 1941 : « dans l'un et l'autre de ces domaines [Marly et Rambouillet], on a chassé partout avant le 23 août et partout on a dépassé les limites des « plans de massacre » et des « possibilités cynégétiques des domaines »¹⁹⁶⁹. Le forestier fait ici référence au non-respect de la saison de chasse par les troupes et officiers allemands. Ces derniers ont détruit la population en tuant plus d'animaux que la norme, qu'il vient de fixer comme mesure gestionnaire du territoire.

2. La Seconde Guerre mondiale des mérinos et des sikas (1939-1944)

2.1. La *blitzkrieg* et la collaboration cynégétique de Rambouillet

Après l'invasion allemande (mai-juin 1940), le III^e Reich veille à supprimer le droit de chasse aux Français et seule la Wehrmacht a le droit de mort sur les animaux à partir du mois d'octobre 1940. Cet acte rappelle l'importance du droit de chasser comme lieu de la souveraineté et de

¹⁹⁶⁶ Vidron développe un passage sur la chasse à l'approche et à l'affût et sur la pratique de l'Hochsitz, et propose sur le modèle allemand du pirsch de chasser les sika à l'affût pendant le brame ; des pratiques d'Europe centrale sont elles aussi mentionnées sans être précisées. VIDRON, 1939, p. 28-31.

¹⁹⁶⁷ HETTIER DE BOISLAMBERT, 1937 ; Girard, 2016.

¹⁹⁶⁸ VILPREUX et HETTIER DE BOISLAMBERT, 1989, p. 2 et Titeux, 2015.

¹⁹⁶⁹ AN, 2AG : rapport de Vidron, Rambouillet, 4 janvier 1941.

pouvoir dans la conquête et l'occupation des territoires¹⁹⁷⁰. Il représente de plus une opportunité pour désarmer les populations¹⁹⁷¹. Les Allemands occupent la région de Rambouillet du printemps 1940 au 19 août 1944. Profitant de leur monopole cynégétique, les soldats et les officiers de la Wehrmacht, sous l'autorité du maréchal Hugo Sperrle, chassent tous les jours¹⁹⁷². En quelques mois de l'été à l'automne 1940, les populations de gibier de Rambouillet et Marly sont fortement diminuées par cette *blitzkrieg* cynégétique¹⁹⁷³. L'armée de l'Air allemande, la *Luftwaffe*, commandée par le maréchal Hermann Goering, *Reichsjägermeister*, est fortement représentée parmi les chasseurs occupant Rambouillet. Le maître de chasse du III^e Reich développe d'ailleurs une économie cynégétique dans son domaine de Carinhall dans la forêt de la Schorfheide, reprise ensuite par les dirigeants de la République Démocratique Allemande. Hugo Sperrle chasse au domaine, et le 7 décembre 1940, une chasse de trois battues est organisée pour Hermann Goering « qui, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, aurait été pleinement satisfait et aurait manifesté l'intention de venir chasser seul à nouveau¹⁹⁷⁴ ». Le tableau de cette chasse est de plus de 200 pièces.

François Vidron devenu le chef des chasses du chef de l'État tente de réguler les tirs afin de sauver la chasse rambolitaine. Il souhaite conserver le gibier et l'outil cynégétique pour offrir de belles chasses au chef de l'État et aux personnalités allemandes et nazis. En 1941, les troupes d'occupation ont sévèrement entamé les populations de grand gibier. Par ailleurs, les lapins constituent une ressource alimentaire précieuse pour les habitants qui les collètent et braconnent pendant la guerre¹⁹⁷⁵. Vidron dresse l'état du choc cynégétique :

Les mâles sont devenus d'une très grande rareté ; on ne rencontre plus qu'une quatrième tête, qu'une troisième tête et quelques secondes têtes ; de même les vieux brocards ont disparu. Au point de vue de la

¹⁹⁷⁰ Suter, 2015-2021.

¹⁹⁷¹ ADY, 157W 95 : ordonnance concernant la réglementation de la chasse du 24 octobre 1940 : Art. 1. Ont droit de chasse dans la zone occupée par les militaires de la Deutsche Wehrmacht. La chasse est interdite à toute autre personne sauf dans les cas prévus dans les articles 4 & 6 [...] Art. 2. Le gibier tué par les militaires de la Deutsche Wehrmacht ne donnera pas lieu à indemnité par l'autorité d'occupation ; l'utilisation de ce gibier est faite par le Deutsche Wehrmacht. AN, 2AG/603, dossier B : rapport sur les chasses de Rambouillet et de Marly par François Vidron, 10 août 1940.

¹⁹⁷² Hugo Sperrle (1885-1953) s'enrôle en 1903 dans l'armée d'abord dans l'infanterie puis il est transféré dans l'aviation peu avant la Première Guerre mondiale. Il rejoint en 1935 la *Luftwaffe*, nouvellement créée dont il devient commandant de la légion Condor. Il commande la *Luftflotte 3* pendant la campagne contre la France en mai-juin 1940. Il est nommé *Generalfeldmarschall* en juillet 1940, et au moment où il apparaît dans la région rambolitaine, il est l'un des responsables de ce secteur occupé. Il est acquitté pendant le procès de Nuremberg et meurt à Munich en 1953.

¹⁹⁷³ La *blitzkrieg* est une tactique mise en place par la Wehrmacht pendant la Seconde Guerre mondiale lors de l'invasion de la Pologne puis la France (1939-1940). Cette guerre éclair se base sur l'association des armes (infanterie, aviation, blindés) sur des points précis ce qui permet d'ouvrir la défense et de couper la communication et le ravitaillement adverses.

¹⁹⁷⁴ AN, 2AG : rapport de Vidron, Rambouillet, 4 janvier 1941.

¹⁹⁷⁵ Ce qui n'est pas forcément le cas des autres populations de gibier. Un rambolite, dont les parents résident à Rambouillet pendant l'Occupation allemande se souvient avoir collété et tué régulièrement des lapins pendant ces années. Entretien avec P.A., habitant de Rambouillet, mai 2021.

reproduction des grands animaux et plus particulièrement des sikas, dont le troupeau était à Rambouillet le plus beau d'Europe, le mal est sérieux et aura des répercussions graves dès 1941.¹⁹⁷⁶

D'après cet extrait, les Allemands ont pratiqué la chasse en suivant la technique du *pirsch* (chasse à l'approche des trophées). Ce choc cynégétique est aussi un choc écologique. Il ébranle la politique de conservation des cervidés, entamée par François Vidron à la veille de la guerre. Les militaires vont même jusqu'à tirer les animaux depuis des véhicules tout terrain. Dans le parc et en forêt de Rambouillet, de juillet à novembre 1940 et jusqu'en 1942, les Allemands déciment les populations de grands gibiers et mettent à mal les efforts de conservation des cheptels de gibier entamés par les forestiers sous la III^e République puis sous Vichy¹⁹⁷⁷.

À l'issue de nombreuses négociations avec les autorités allemandes de Rambouillet, en particulier après une rencontre avec le général d'armée occupant le château, Vidron parvient en 1941 à faire cesser la *blitzkrieg* cynégétique sur le domaine. En 1941, le forestier fait ainsi aménager « de nouvelles têtes de battues pour [20] fusils » afin de faciliter le tir et d'accueillir les chasses des occupants. Et en 1943, un lâcher de faisans est réalisé devant les autorités d'occupation. Les Allemands pratiquent aussi le tir à l'approche sur le grand gibier. Ces pratiques de chasses sont d'ailleurs acclimatées par François Vidron¹⁹⁷⁸.

En parallèle, les responsables de la Bergerie nationale ont suivi une autre tactique et stratégie pour tenter de préserver le troupeau mérinos. S'ils échappent à l'invasion allemande, les mérinos et la ferme vont subir les conséquences de leur exode.

2.2. La guerre et les générations perdues (1940-1944)

Devant l'avancée de l'armée allemande, les administrateurs du troupeau de mérinos de Rambouillet décident de mettre les animaux en lieu sûr. En juin 1940, le troupeau est séparé en deux lots, qui sont envoyés sur la route de l'exode dans le Sud et l'Ouest de la France. L'un des troupeaux est composé de 169 moutons, conduits à La Tuilière en Charente¹⁹⁷⁹, l'autre « partie du lot évacué fut dirigé sur l'École de Montpellier et ne revint jamais à Rambouillet¹⁹⁸⁰ ». Le

¹⁹⁷⁶ AN, 2AG : rapport de Vidron, Rambouillet, 4 janvier 1941. En 1943 la population est estimée à sika : 7 cerfs, 30 biches (plus 1 biche blessée). Chevreuils : 11 brocards, 36 chèvres ; erreur de 10%, AN, 2AG : note pour M. l'Inspecteur-Général Villenave [1943].

¹⁹⁷⁷ AN, 2AG : rapport de Vidron, Rambouillet, 4 janvier 1941. Vidron estime les pertes 75 cerfs sikas, 75 chevreuils, 2500 faisans, 100 canards sauvages à Rambouillet et 5 chevreuils, 150 lièvres, 400 faisans, 100 perdreaux à Marly. AN, 2/AG : compte-rendu sur l'exercice de la chasse par l'Armée d'occupation, Saint Léger, 2 janvier 1941.

¹⁹⁷⁸ Le *pirsch* désigne la pratique de tir à l'approche allemande et autrichienne, qui est souvent pratiquée à l'aide d'une canne (de *pirsch*), qui permet de poser le canon de la carabine lors de la chasse, ce qui assure de la stabilité pour tirer et renforce la précision du tir. AN, 2/AG : rapport de Vidron, Exercice la chasse en France par l'Armée d'Occupation, Rambouillet 6 janvier 1941.

¹⁹⁷⁹ 11 béliers, 21 agneaux, 110 brebis et 27 agnelles. AN, 20160285/511 : Troupeau à la Tuilière.

¹⁹⁸⁰ Ce troupeau est composé d'un bélier adulte, 22 béliers antenais, 27 brebis, 26 antenaises. ADNR, Bergerie nationale, 1 : rapport sur l'exploitation annexe à l'école de bergers de Rambouillet [1943].

15 juillet 1941, la partie survivante du troupeau et ses 123 mérinos fait son retour à la Bergerie de Rambouillet¹⁹⁸¹. La tentative de sauvetage du troupeau est donc un échec partiel. De plus, une partie des chevaux de trait et des engins est réquisitionnée par les Allemands sur la route, et n'y revient pas : la ferme est privée de son matériel agricole.

La guerre affecte profondément la dynamique du troupeau ainsi que sa structure génétique. La « génétique » apparaît dans les années 1930-1940 en France et dans le monde de l'élevage autour de la relecture des concepts de Gregor Mendel¹⁹⁸². Étienne Letard, professeur de zootechnie à l'école nationale vétérinaire d'Alfort, prononce en 1936 à l'occasion du congrès de la sélection animale¹⁹⁸³ :

La Génétique n'est pas une science neuve. Elle n'est en effet que la science de l'hérédité qui, de tout temps, a passionné non seulement les savants mais tous les esprits curieux. Pourtant, depuis le début de ce siècle, à la suite de la vulgarisation des travaux de Naudin et surtout de Mendel qui, lors de leur publication quelque quarante ans plus tôt, étaient passés presque inaperçus, la Science de l'hérédité a pris un essor considérable.¹⁹⁸⁴

Letard applique ce que Bruno Latour appelle un « ajustement rétrospectif » : la génétique aurait toujours été, déjà là, sous la forme de l'hérédité¹⁹⁸⁵. Cette discipline est un problème pour l'histoire des sciences, comme l'explique André Pichot : « le gène est un peu l'Arlésienne de la génétique : on en parle sans cesse, mais on ne le voit jamais. [...] Faute de définir le gène, on le multiplie [...] mais cette prolifération désordonnée, loin de dessiner un concept, le dissout dans la confusion et l'insignifiance¹⁹⁸⁶ ».

Il faut attendre les années 1945-1960 pour que l'ADN soit analysé et identifié comme support de l'hérédité par des scientifiques anglo-saxons mais le flou génétique n'en est pas pour autant résolu¹⁹⁸⁷. En 1940, la génétique est donc la science de l'hérédité. Mais si le nouveau nom

¹⁹⁸¹ Le troupeau a d'abord été accueilli à l'Oisellerie (La Couronne) avant d'être reçu sur la ferme de Tuilière d'une quarantaine d'hectares. Elle est louée par l'État français jusqu'au 1^{er} novembre 1941. Le troupeau réduit à 123 mérinos fait son retour à Rambouillet le 15 juillet 1941. LANG, 2018, t. 2, p. 380.

¹⁹⁸² Loin d'être « oubliées » ou « redécouvertes », comme l'explique André Pichot, les lois de Mendel « n'avaient pas grand sens à l'époque où elles furent formulées, et il fallut plus de trente ans pour qu'elles en acquièrent un grâce à une interprétation dans le cadre de la théorie de la mutation de De Vries (Pichot, 1999, p. 41) ». Alors consacrées à l'hérédité chez les végétaux, le Français Lucien Cuénot reprend ces lois chez les animaux. Il les confirme sur des souris. Ollivier, 1999.

¹⁹⁸³ La Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture organise à partir de 1923 des grands congrès au sujet de l'élevage, autour : des livres généalogiques (1923), de l'alimentation du bétail bovin et du contrôle laitier (1925), de l'utilisation et de l'alimentation rationnelles du cheval (1927), de l'élevage et de l'alimentation du porc (1928), du mouton (1929), de l'élevage (1932), de la sélection animale (1936).

¹⁹⁸⁴ LETARD Étienne, « La génétique. Ses applications à l'élevage des animaux domestiques », *La sélection animale. Compte-rendu des travaux du congrès de la sélection animale (Paris, 7 et 8 décembre 1936)*, Paris, Publications de la société nationale d'encouragement à l'agriculture/Maison de l'agriculture, 1937, p. 19.

¹⁹⁸⁵ Latour, 2001, p. 151-181 et 180.

¹⁹⁸⁶ Pichot, 1999, p. 7.

¹⁹⁸⁷ En 1944, Colin MacLeod, Maclyn McCarty et Thomas Avery identifient la substance qui compose les chromosomes : l'acide désoxyribonucléique (ADN). En 1951, Edwin Chargaff identifie les quatre nucléotides qui composent l'ADN : l'adénine (A), la thymine (T), la cytosine (C) et la guanine (G). Le 25 avril 1953, le biologiste étasunien James Watson et le physicien britannique Francis Crick publient un article dans la revue *Nature* dans lequel ils expliquent la structure à double hélice de l'ADN, ce qui permet de comprendre comment s'opère la

amorce une nouvelle piste épistémologique, la génétique est avant tout utilisée pour désigner un ancien contenu qu'est le sang, et avec lui s'étendent les notions de consanguinité et de pureté raciale en science¹⁹⁸⁸. L'amélioration génétique devient alors une composante de la zootechnie. Elle investit la sélection, pratiquée dans l'élevage zootechnique. Son application vient confirmer la pratique de la généalogie et des pédigrées des races pures, enregistrés dans des livres de troupeaux – *herds* et *flocks books*, sans pour autant remplacer entièrement l'ancien modèle des races de rois et d'animaux¹⁹⁸⁹. Le concept de race sous sa forme généalogique est donc l'une des persistances de l'Ancien Régime, notamment avec sa purification idéologique au XIX^e siècle.

Le retour d'une moitié du troupeau à Rambouillet n'est pas aisé. L'absence de l'autre moitié a divisé en deux la population, et d'après les registres-matricules, le lot restant est fortement touché par des parasitoses et de nombreux agneaux meurent¹⁹⁹⁰. De 1940 à 1951, seuls 541 béliers et 551 brebis naissent. Sur les 551 brebis, 297 sont mortes ou abattues, 196 vendues à la boucherie, et 46 vendues vivantes (4 pour l'Algérie, 34 en France, 2 au Tchad, 3 en Uruguay et 3 en Yougoslavie) et 12 sans données. Sur les 541 béliers nés, 269 sont morts ou abattues, 174 vendus en boucherie et 93 sont vendus vivants (3 en Afrique équatoriale française, 2 en Afrique du Nord, 26 en Algérie, 1 au Brésil, 35 en France, 13 en Uruguay et 13 en Yougoslavie) et 5 sans données¹⁹⁹¹. Les agneaux mâles sont envoyés à la boucherie après un à trois ans, et les brebis sont tuées à sept ans.

La réduction drastique de la population-race permet de comprendre l'augmentation de la courbe et du taux de consanguinité dans le troupeau (voir outil). De 560 mérinos en 1938, le troupeau entame une chute démographique avec la guerre. Il passe à 444 individus en 1939, puis 300 en 1941. Il perd la moitié de de son effectif entre 1940 et 1960. Il se réduit encore après les années 1970 et passe à moins de 200 individus dans les années 1990-2020. Pour bien saisir les conséquences génétiques et populationnelle des années 1940, on examinera la crise agraire que connaît la ferme et son école de 1940 à 1953 (voir la partie suivante et l'outil).

transmission de l'information génétique. Cette découverte vaut aux deux savants le prix Nobel de physiologie et de médecine en 1962. Pichot, 1999, p. 289-290 et 1995.

¹⁹⁸⁸ Doron, 2016, p. 531-560.

¹⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 459-478.

¹⁹⁹⁰ ADNR, Bergerie nationale, 1 : rapport sur l'exploitation annexe à l'école de bergers de Rambouillet [1943] et registres-matricules.

¹⁹⁹¹ Pour les béliers, nous proposons un sondage de 1940 à 1945, qui permet de préciser les proportions. En 1940 : 47 naissances (dont 36 morts ou tués, 9 vendus en boucherie et 2 vendus vivants ; en 1941 : 46 morts ou tués ou succombent à des parasitoses (strongylose pulmonaire) et maladies et 18 vendus en boucherie au ravitaillement ; en 1942 : 56 naissances, dont 26 mis à mort, 26 vendus en boucherie et 4 vendus vivants ; en 1943 : 49 naissances, dont 34 morts ou tués, 9 vendus en boucherie et 6 vendus vivants ; en 1944 : dont 29 morts ou tués, 11 vendus en boucherie et 6 vendus (notamment en Algérie). En 1945, 44 naissances ; en 1946, 36 naissances, en 1947, 21 naissances, en 1948, 42 naissances ; en 1949, 42 naissances et en 1950, 35 naissances.

Ces histoires de « génétiques » mérines dans leur dimension raciale ont intéressé d'autres acteurs. En avril 1942, le Kaiser Wilhelm de l'Institut de Berlin, fortement intégré dans la politique eugéniste et raciale nazie, achète cinq brebis mérinos de Rambouillet¹⁹⁹². Les registres-matricules ne précisent pas si un bélier accompagne le lot, ce qui paraît étonnant sur le plan génétique. Aucune recherche à ce jour ne permet de savoir à quoi ont servi les Rambouillets dans les laboratoires des savants berlinois. Mais il est probable qu'un troupeau conservé dans sa « pureté raciale » depuis 156 ans en consanguinité a sûrement attiré la curiosité des développeurs du programme eugéniste nazi. En parallèle, Vidron et le maréchal Pétain convoitent puis s'approprient le domaine des Vaux-de-Cernay, devenu à la veille de la guerre un centre zootechnique national et une grande chasse.

2.3. La prise de terre des Vaux-de-Cernay : Vichy, Collaboration et conservation (1940-1942)

Dans l'hiver 1940-1941, lors d'un passage à Vichy, François Vidron propose au Maréchal Pétain d'acquérir le domaine des Vaux-de-Cernay. Celui-ci vient d'être mis sous séquestre par les lois antisémites mises en place par le régime, du fait des origines juives de ses propriétaires.

Les barons de Rothschild possèdent l'abbaye des Vaux-de-Cernay de 1873 à 1940. Ancienne abbaye médiévale, les bâtiments sont transformés en une luxueuse résidence de campagne, à partir de 1873, par la baronne Charlotte de Rothschild (1825-1899). Elle est propriétaire des Vaux de 1873 jusqu'à sa mort en 1899. À cette date, son fils, Arthur de Rothschild (1851-1903) hérite du domaine agricole et forestier. Il décide d'en faire un vaste domaine de chasse, atteignant près de 2 000 hectares en biens propres et locations¹⁹⁹³. Ce noyau est repris en 1903 à sa mort par Henri de Rothschild (1872-1947), qui poursuit l'œuvre cynégétique. Georges Benoist et les mémoires de faisandiers évoquent des chiffres largement supérieurs à ceux des chasses présidentielles, à la même époque, avec près de 30 000 œufs sous les poules couveuses contre 5 000 à Rambouillet¹⁹⁹⁴. Médecin de formation, il est également philanthrope et zootechnicien.

¹⁹⁹² ABN, registre-matricule des brebis mérinos de Rambouillet, année 1942.

¹⁹⁹³ Sur l'histoire de ce domaine de chasse, nous renvoyons au récit de Georges Benoist, qui travaille comme maître-chien pour le baron Arthur à la fin du XIX^e siècle. Le domaine est réparti en quatre fermes : les Vindrins (122 ha), Saint-Benoist (400 ha), les Enclaves (127 ha), Galonnerie et Vallée (124 ha) et les bois de la Baronne (15 ha). Arthur décide de louer la chasse dans les parcelles de la forêt domaniale voisine pour joindre les zones adjacentes et augmenter son territoire de chasse à tir (lots des Maréchaux et 500 Arpents ; Vindrins et Haie-de-Neauphle ; Hauts-Besnières soit 1 049 ha). Benoist identifie un domaine de chasse de 1 962 ha au total avec près de 950 ha de plaines et 1 000 ha de bois. BENOIST, 1952, p. 11-41 et 117-179.

¹⁹⁹⁴ En 1985, un garde-chasse évoque à un enquêteur du parc naturel régional de Chevreuse l'élevage des Vindrins dirigé par son grand-père aux Vaux : « en 1905 à l'Abbaye des Vaux de Cernay. Ils ont tué 4 428 faisans dont 2 248 coqs, 2 180 poules, 335 canards, 2 perdreaux, une bécasse, un lièvre, huit chevreuils, 20 lapins et une biche, à 12 chasseurs. Les trois meilleurs fusils, Clary, le Baron Henri et le Roi du Portugal ont tué plus de 800 faisans chacun dans leur journée. C'est mon grand-père qui dirigeait l'élevage des Vindrins et quelques années plus tard,

En 1919, il finance sur ses terres de Saint-Benoît la création du Centre national d'Expérimentation zootechnique placé sous la direction de l'Office français d'élevage, fondé en avril 1920. Le centre est composé de 3 000 ha répartis en sept fermes connectées au réseau électrique (l'abbaye des Vaux est l'une des premières grandes demeures de la région à être équipée) et d'un laboratoire, et publie ses résultats dans la *Revue de Zootechnie – La Revue des Éleveurs* à partir de 1921¹⁹⁹⁵. Son titre et la mission de l'établissement attestent de l'essentialisation du métier d'éleveur comme un propriétaire de terres et de bêtes, praticien de l'amélioration et de la zootechnie.

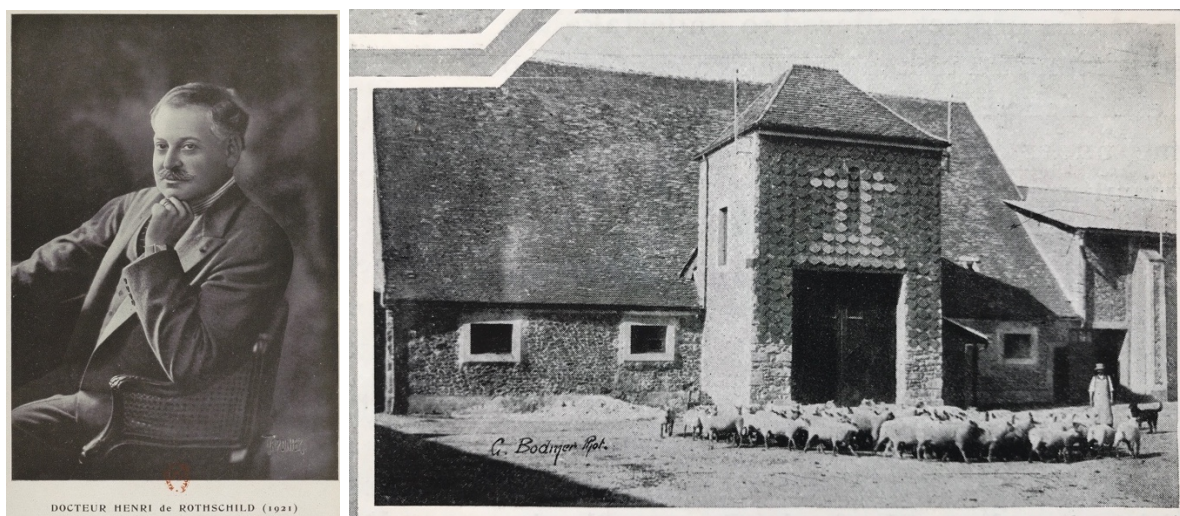


Figure 71. À gauche : Le portrait du docteur et zootechnicien Henri de Rothschild (1921), *Revue de Zootechnie. La Revue des Éleveurs*, n° 1, 1921, p. 9. À droite : La bergerie et un troupeau de brebis de la Ferme de Saint-Benoît, les prix des troupeaux couvrent l'ensemble des murs encadrant l'entrée de la bergerie, AN, archives de Martial Laplaud, Pedigreed stock of pure breed. Domaine des Vaux-de-Cernay, s.d. [v. 1930].

Le ferme comporte différents troupeaux de race, dont la pureté est enregistrée par les pedigrees. Il y a ainsi un troupeau de vache normande (*herd-book* de 1884) et un troupeau de Charmoise – issu du troupeau Charmoise-Herry (le document indique 1837) descendant en ligne direct du troupeau du créateur de la race, Édouard Malingié. Il y a également un troupeau de mérinos précoce à l'illustre pedigree, puisqu'il s'agit du troupeau de Passy-en-Valois établi en 1805 par Gilles à la Ferté-Milon dans l'Aisne¹⁹⁹⁶, mais aussi un troupeau de Southdowns

vers 1910 ou 1912, ils sont arrivés à faire plus de 30 000 œufs sous les poules couveuses ! [...]. Moi j'ai suivi les chasses depuis 1925 jusqu'aux dernières en 1934-35. En 1925 c'était encore de belles chasses, on faisait 3 ou 400 faisans dans une battue. Les Hauts-Besnières ont été abandonnés à ce moment ». Klein, 1985, p. 96 et 92.

¹⁹⁹⁵ *Revue de Zootechnie. La Revue des Éleveurs*, fondation du Dr. Henri de Rothschild. Son abonnement coûte 40 francs pour un an, 25 francs pour six mois et 15 francs pour trois. La revue est dirigée par le professeur de zootechnie de Grignon et d'Alfort Paul Dechambre (1868-1935) et par Voitellier, professeur de zootechnie de l'Institut national Agronomique.

¹⁹⁹⁶ « Établi en 1805 par M. Gilles, à Passy-en-Valois, commune de Ferté-Milon (Aisne), avec des mérinos importés d'Espagne. A la mort de M. Gilles, le troupeau de Passy-en-Valois devint la propriété de son gendre, M. Bataille. Ils devinrent ensuite la propriété de M. Paul Bataille, en 1883 ils passèrent à M. Prosper Parent, et finalement, en 1897, à M. Léon Parent. Dès 1826, l'expert en bétail allemand, Boehmer, qui plus tard sera en charge des bergeries du Kaiser Guillaume II, avait l'habitude de venir chaque année à Passy-en-Valois pour acheter

issu du troupeau établi par Charles Mallet (1815-1902) à Vaubagne en 1884 avec des animaux de Lord Walsingham, éleveur à Watton, au sein du domaine de Merton Hall dans le Norfolk¹⁹⁹⁷. En 1900, ce troupeau devint la propriété de Petit d'Orsigny qui venait d'acquérir un troupeau de Sir William Toop. En juillet 1919, Henri de Rothschild rachète l'ensemble. Il existe également des troupeaux de porcs Large White et Middle White Yorkshires et une basse-cour, avec des Noires de Bresse, Blanche de Bresse, « Grey pencilled » de Bresse, Bourbonnaise, Houdan, Faverolles, La Flèche, Le Mans, des canards de Rouen, des Aylesbury, des Pekin, des oies de Toulouse et des Blanches du Poitou.

Le 7 juin 1920 le centre est inauguré par le ministre de l'Agriculture J.-H. Ricard, accompagné de Fernand David et Victor Boret, anciens ministres ; Caziot, chef de cabinet ; Garnier, chef du secrétariat particulier ; Brancher, directeur de la main-d'œuvre agricole et Blanchard, directeur des services agricoles de Seine-et-Oise, attaché au cabinet du ministre. Martial Laplaud, ingénieur agronome, est nommé directeur du centre et directeur de l'Office français d'élevage et de la Revue de Zootechnie¹⁹⁹⁸. « *Vaulx-de-Cernay is indeed the Promised Land of the scientific breeder* » vante une brochure en anglais conservée dans les archives de Laplaud. En 1938, il prend la direction de la Bergerie nationale, devient le collègue de François Vidron.

En 1940, Henri de Rothschild est déchu de sa nationalité française par les lois antisémites du 27 septembre 1940. Par la loi du 18 octobre, l'ensemble de ses biens est mis sous séquestre¹⁹⁹⁹. En 1941, 800 ha de terres agricoles sont transférés à la Corporation paysanne, qui doit porter le programme de rééducation agraire de la nouvelle société française. Dans le même temps, le potentiel cynégétique des lieux mène François Vidron à tenter d'en faire un nouveau territoire pour les chasses d'État. La procédure de dépossession est longue. Grâce à l'influence de Vidron auprès des administrations forestières, agricoles et auprès de Philippe Pétain, les chasses de

des animaux de race pour les troupeaux allemands. Du temps de l'invasion allemande, la ferme de Passy-en-Valois est occupée, mais « par ordre du Kaiser » le troupeau est entièrement épargné. Cependant, avant d'évacuer la ferme, les Allemands détruisirent le flock's pedigree books. Indubitablement, ils pensèrent qu'en détruisant les registres ils pourraient diminuer la valeur du troupeau », AN, archives de Martial Laplaud, *Pedigreed stock of pure breed. Domaine des Vaulx-de-Cernay*, s.d. [v. 1930].

¹⁹⁹⁷ Il s'agit sûrement de Thomas de Grey, 6^e baron de Walsingham (1843-1919). Le baron est un homme politique, son père était lui-même parlementaire (1865-1870) puis membre de la Chambre des Lords (1870-1919) et un entomologiste (lépidoptériste), membre de la Royal Society (1887-1919).

¹⁹⁹⁸ AN, 20160285/473 et Lang, 2018, t. 2, p. 279. La loi du 18 octobre 1940 place sous séquestre les biens des Juifs absents ou arrêtés.

¹⁹⁹⁹ « Par ordonnance en date du 28 septembre 1940, le président du tribunal civil de Rambouillet a prononcé la mise sous séquestre des biens, droits et intérêts que le sieur Henri de Rothschild, déchu de la nationalité française par décret du 6 septembre 1940, possède dans l'arrondissement judiciaire de Rambouillet », « Séquestres », *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, Paris, 17 novembre 1940, p. 5706.

Rambouillet sont augmentées du territoire des Vaux-de-Cernay à partir du 1^{er} mars 1942²⁰⁰⁰. À la sortie de la guerre, le nouveau territoire devient l'un des pôles expérimentaux dans l'élevage et l'amélioration du petit gibier à l'échelle nationale et internationale (voir section IV). En parallèle de ces créations territoriales, l'État français réforme les structures et institutions cynégétiques dans le cadre de sa restauration paysanne, agricole et terrienne de la société française. En 1941, Vichy crée le Conseil Supérieur de la Chasse (CSC) et les sociétés départementales des chasseurs (loi du 28 juin 1941)²⁰⁰¹. Les nouvelles structures et législations cynégétiques ne sont appliquées qu'à partir de 1946 à la Libération, mais dès 1941 elles ont leurs penseurs, ainsi que des territoires pour expérimenter les politiques de conservation du gibier et les pratiques de chasse²⁰⁰².

Pendant la guerre, les domaines subissent la *blitzkrieg* cynégétique. En parallèle, les gestionnaires sont autorisés à piéger les lapins avec lesquels ils fournissent les hôpitaux et les prisons. En 1942, le conservateur Rivé vante les réussites de François Vidron dans les domaines : « M. VIDRON a pu grâce à une bonne diplomatie, sauver les chasses [de Rambouillet], continuer l'élevage et même envoyer par mois 2 à 3.000 boîtes de conserves de lapin aux prisonniers au nom du Maréchal²⁰⁰³ ». Sauveur des chasses d'État, l'officier des Eaux et Forêts permet aussi au chef de l'État d'assurer la mission de père nourricier. Le « maréchal paysan²⁰⁰⁴ » peut ainsi pourvoir les démunis des fruits de la terre récoltés dans les domaines. Ces produits offerts aux hôpitaux militaires reprennent les traditions princières et présidentielles déjà bien établies dans les domaines autour du don de gibier. En récompense de ses actes, Vidron est promu par le maréchal Pétain au grade de conservateur des Eaux et Forêts de l'Ouest parisien en octobre 1942²⁰⁰⁵.

M. Vidron est un officier de choix. Il a su, grâce à son intelligence, son tact et sa technicité, sauvegarder les domaines des chasses. Aussi sa promotion est une juste récompense de ses mérites. Nous avons demandé et obtenu qu'il soit nommé à Paris, poste où il pourra continuer à orienter et conseiller utilement son successeur à Rambouillet. Il conservera à Paris son titre de Chef du Service des Chasses du Maréchal.²⁰⁰⁶

Avec cette nouvelle fonction – l'une des plus importantes de l'administration des Eaux et Forêts – François Vidron poursuit son œuvre sylvicole et cynégétique avec de nouvelles

²⁰⁰⁰ AN, 2AG : note sur l'organisation des Chasses du Maréchal, Vichy, 23 octobre 1942 ; AN, 2AG : lettre du général d'Armée, Secrétaire Général du Chef de l'État au Conservateur Rivé, Vichy, 3 février 1941. En février 1942, le Conservateur Rivé informe le Général Secrétaire Général que la procédure d'expropriation des Rothschild est encouragée et soutenue par l'État Français. AN, 2AG : lettre du conservateur Rivé au Général d'Armée, Paris, 23 février 1942.

²⁰⁰¹ Sur l'histoire de ces administrations nous renvoyons aux travaux de Paul Bourrieau, 2011, p. 143-176.

²⁰⁰² Pearson, 2008 et Bivar, 2018.

²⁰⁰³ AN, 2AG : lettre au DG des Eaux et Forêts, Vichy, 28 octobre 1942 et Lettre du Conservateur Rivé au Secrétaire Général du Maréchal de France, Vichy, 20 juillet 1942.

²⁰⁰⁴ Bourrieau, 2011, p. 144.

²⁰⁰⁵ AN, 2AG : note concernant Monsieur Vidron, Officier des Eaux-et-Forêts, Chef du Service des Chasses du Chef de l'État, Vichy, 23 octobre 1942.

²⁰⁰⁶ *Ibid.*

prérogatives. Son cumul des fonctions de grand administrateur forestier et de responsable des chasses d'État lui assure une position, un réseau et un pouvoir d'influence important au sein des administrations étatiques, forestières et cynégétiques.

Vidron incarne la figure complexe du serviteur de l'État « collaborationniste ». À Rambouillet, le forestier-chasseur organise des chasses officielles pour les ministres et militaires nazis au nom du maréchal Pétain. Il cherche aussi à conserver le cheptel d'animaux et l'intégrité du territoire domaniale. En suggérant la prise de terre de Saint-Benoît à Pétain, qui lui vaut notamment sa promotion en 1942, le forestier démontre son zèle conservateur, par-delà les régimes, dans l'expansion du domaine de l'État. Vidron ne semble pas avoir été inquiété par l'épuration à la Libération. En 1945, l'enjeu de la restauration rapide des chasses présidentielles tient au savoir-faire unique du forestier-chasseur. Avant d'y revenir, il faut s'intéresser à la trajectoire de la Ferme pendant la guerre et à sa sortie.

2.4. Une ferme annexée à son école de bergers : la crise agraire de Rambouillet (1940-1953)

En 1943, après les premières années de guerre, Martial Laplaud dresse un rapport sur l'état de l'exploitation de la Bergerie nationale. Le directeur rappelle le problème pédologique et agronomique majeur du Grand Parc : « les terres sont mauvaises et les bâtiments maladaptés » ; « l'imperméabilité du sous-sol sur lequel repose la couche arable » rend la culture difficile, sans oublier sa « fertilité naturelle très médiocre²⁰⁰⁷ ».

En 1942, les pigeons mangent les deux hectares de semence en colza. Et en juin 1943, ce sont les faisans qui se nourrissent d'un champ de sarrasin tout juste semé. En outre, « le lapin foisonne et s'introduit dans les cultures, malgré les grillages (dont l'entretien – qui incombe au service de la chasse – laisse souvent à désirer) les bas-volets contre les lapins sont placés à l'intérieur des pièces agricoles, ce qui permet au lapin d'entrer mais pas de sortir²⁰⁰⁸ ». Sur les 233 hectares que compte la ferme, 140 hectares sont semés en 1943. Si le reste des terres est probablement constitué en prairies permanentes, Laplaud insiste sur la crise agraire locale pendant la guerre.

Le directeur Laplaud fait de la ferme l'annexe de l'école de bergers, et non plus le cœur de l'établissement. Le basculement de statut et de positionnement de l'institution, qui passe de « ferme-école » à celui d'école dotée d'une ferme d'application et idéalement de production, témoigne de la réinvention du site dans la première moitié du XX^e siècle. Laplaud évoque la

²⁰⁰⁷ ADNR, Bergerie nationale, 1 : rapport sur l'exploitation annexe à l'école de bergers de Rambouillet [1943].

²⁰⁰⁸ *Ibid.*

conjonction des crises économiques et politiques ainsi que des mutations agricoles, qui ponctuent les années 1930 et 1940 et influencent la dynamique de la ferme :

Le mérinos de Rambouillet est, sans doute, un excellent producteur de laine extra fine, mais il est un médiocre producteur de viande, manquant notamment de précocité. Or, la laine a subi, jusqu'à la guerre, une crise qui rendait sa production peu avantageuse et jusqu'à maintenant, la taxation n'a pas fait aux laines extra fines la place qui leur revenait [...]. Cela explique pour une large part la disparition à peu près totale en France du Mérinos de Rambouillet dans les élevages particuliers. La Bergerie nationale est donc devenue une sorte de conservatoire d'une race peu rentable, ne comptant plus chez nous qu'un petit nombre de spécimens ; mais il faut ajouter que l'entretien d'un troupeau ovin (et surtout mérinos) à Rambouillet, sur un sol s'égouttant mal et par suite dans un milieu très favorable aux maladies, se prête peut-être parfaitement à l'instruction des élèves qui ont l'occasion d'y pratiquer de nombreux traitements antiparasitaires mais convient mal à une exploitation économique. [...] L'exportation eut-elle pu lui ouvrir de larges débouchés, mais les protections douanières, puis la guerre ont arrêté toute transaction.²⁰⁰⁹

Selon le directeur Laplaud, la Seconde Guerre mondiale est l'aboutissement de la longue crise qu'a traversé l'élevage ovin français et qui a affecté particulièrement l'élevage de la race mérinos de Rambouillet.

En effet depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la concurrence coloniale des laines britanniques et plus largement des Suds (Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, plaines sud-américaines) a provoqué une mévente des laines, une chute des effectifs – la dépecoration – et une réorientation de l'élevage ovin vers la production de viande. Les éleveurs délaissent progressivement les animaux de type mérinos au profit d'animaux de races mixtes ou précoces. Le mérinos de Rambouillet, sélectionné sur la finesse de la laine, n'a plus de débouché en France. Néanmoins, il faut relativiser géographiquement la disparition des mérinos qu'évoque Laplaud, car les grands bassins céréaliers comme la Beauce, l'Île-de-France, la Champagne et le Châtillonnais (et sa race précoce) n'abandonnent le mérinos qu'après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950 à 1970, comme le confirment les travaux de Mariel Jean-Brunhes Delamarre pour la Seine-et-Marne²⁰¹⁰. Par la suite, la production industrielle d'engrais chimiques provoque la disparition de nombreux troupeaux et la spécialisation des exploitations en grandes cultures. On assiste alors à une évolution de la répartition géographique de l'élevage ovin : diminution de nombreux troupeaux dans les plaines du Nord de la France et du Bassin parisien, et maintien voire augmentation du cheptel dans les régions de prairies et les zones montagneuses (voir outil).

Face à la disparition progressive du mérinos autour de Rambouillet, le directeur de l'école décide de créer de nouveaux troupeaux d'application. Il s'agit notamment de former les élèves sur des animaux autres que les mérinos. Car si ces élèves apprennent des éléments dans la conduite spécifique du troupeau mérinos (repérage des brebis prêtes à mettre bas, assistance à l'agnelage, aide pour la première tétée, parage des onglons, tonte, traitements antiparasitaires,

²⁰⁰⁹ *Ibid.*

²⁰¹⁰ Jean-Brunhes Delamarre, 1970 ; Mélet, 1947.

soin de la laine, reproduction en consanguinité pure), il est indispensable de les préparer plus largement à leur futur métier : conduite de races et systèmes d'élevage couramment rencontrés dans la pratique, en bergerie ou à l'herbe, pour la production d'agneaux de boucherie.

Il faut donc leur proposer des troupeaux d'exploitation et de production avec des races répandues que l'on retrouve en dehors des plaines céréalières nordistes. Il s'agit notamment d'avoir un troupeau conduit à l'herbe toute l'année (plein-air intégral en zootechnie), qui rappelle la conduite de troupeau de nombreuses régions ovines françaises. Les futurs bergers et éleveurs doivent pouvoir apprendre à travailler sur un troupeau de brebis allaitantes, dont on récolte chaque année les agneaux pour qu'ils soient transformés en viande.

En 1940, le président Lebrun autorise la Bergerie nationale à créer un nouveau troupeau à la ferme²⁰¹¹. Vers 1943, Martial Laplaud choisit de créer un troupeau de plein-air intégral à partir de Solognotes et de berrichon du Cher, en vue d'une production d'agneaux d'herbe²⁰¹². En 1945, il compte une centaine de brebis :

À côté du troupeau mérinos pour les nécessités de l'École, est toujours entretenu, le troupeau d'enseignement, le troupeau des communs, suivant l'expression familière employée par Jules Vergnory, le très regretté maître-berger des anciennes promotions. Ce troupeau ne vit plus dans la bergerie annexe. Il constitue deux troupes qui vivent toute l'année dehors : une de « plein air intégral », l'autre « troupe de pacage » genre troupeau ambulante. Ce troupeau est composé de Bleus du Maine, Bizets et Noirs de Bains. Les brebis de plein air intégral sont « luttées » par des béliers Solognotes, celles de la troupe de pacage par des béliers Bains et Boukhara. Nous insistons sur ces bêtes de plein air intégral ; nous disons bien intégral. Toute l'année dehors, pas d'abri, même de fortune. Vent, pluie, neige, verglas, soleil, peu importe. Un état de santé magnifique, des toisons splendidement propres, et des résultats merveilleux. À ajouter encore que ces braves bêtes de plein air font le meilleur ménage avec les lapins et les sikas des chasses présidentielles.²⁰¹³

La composition du troupeau plein-air évolue au fil des décennies à partir du noyau de Solognotes-Berrichons. Ces troupeaux permettent de compléter l'offre pédagogique de la nouvelle école, fondée juste avant la guerre en 1939²⁰¹⁴. En parallèle de l'histoire de l'école à proprement parler – qui mériterait une enquête à part entière, les années 1940 sont aussi celles du développement à Rambouillet d'un pôle expérimental et d'un laboratoire zootechnique autour des travaux sur l'insémination artificielle entre 1938 et les années 1960.

²⁰¹¹ ADNR, BN-CEZ 1 : lettre à l'inspecteur général Gay, 23 mars 1940.

²⁰¹² ADNR, Bergerie nationale, 1 : rapport sur l'exploitation annexe à l'école de bergers de Rambouillet [1943]. Ces races sont relativement proches géographiquement (Sologne et Berry) et sont connues comme des animaux rustiques notamment pour les prairies humides qui caractérisent ces régions.

²⁰¹³ MORET André, « Nouvelles de la Bergerie nationale », *Revue Ovine, Organe officiel de l'Association des anciens Élèves des Écoles techniques d'Élevage Ovin*, n° 2, 15 octobre 1945, p. 17.

²⁰¹⁴ Il s'agit de l'École nationale d'Élevage Ovin (ENEO), une école spécialisée du ministère de l'Agriculture. Voir AN, 20160285/539-571 : école nationale d'Élevage Ovin (1939-1970), puis les cartons 572 à 586 pour le centre national d'apprentissage d'élevage ovin qui est créé avec le CEZ en 1955.

II. La mise au point de l'insémination artificielle à la Bergerie nationale de Rambouillet (1938-1966)

1. L'insémination artificielle : circulations techniques et historiques

L'invention de l'insémination artificielle (ci-après IA) est un long processus historique, scientifique et technique fait de « bonds en avant, [et de] faux départs²⁰¹⁵ ». Le procédé technique consiste à inséminer la semence d'un mâle – littéralement *semer dans* – la matrice d'une femelle. Pour ce faire, un humain doit récolter le sperme d'un mâle puis l'inséminer dans l'utérus. Le terme de *fécondation artificielle* est rapidement mis de côté, car si les inséminateurs sont sûrs d'inséminer, leur geste n'assure en aucun cas la fécondation d'un ovule par le sperme introduit.

Par la possibilité de choisir le mâle, dont la semence sera utilisée pour l'IA, cette technique permet d'enregistrer les filiations. Associée au contrôle des performances (par exemple le contrôle laitier), elle constitue un puissant moyen d'amélioration génétique. En effet, la possibilité de diluer la semence permet de produire un nombre important de doses et d'utiliser les mâles jugés préférentiellement améliorateurs. Avec le contrôle hormonal des chaleurs, la technique permet même de contrôler la période de reproduction. Pour réaliser l'insémination, il existe une série de procédés technique, qui sont expérimentés dès l'Ancien régime et développés au cours du XX^e siècle.

Les vétérinaires et zootechniciens qui retracent l'histoire de la technique situent les premiers essais avec les « Arabes²⁰¹⁶ » au XIV^e siècle. Des éleveurs auraient placé des éponges dans les vagins de juments saillies, y récupérer ainsi la semence des étalons, avant de les placer dans les vagins d'autres femelles. Il faut ensuite attendre la fin du XVIII^e siècle, dans cette historiographie, pour retrouver d'autres traces historiques d'expérimentations, comme les travaux de Lazzaro Spallanzani (1729-1799), professeur d'histoire naturelle à l'Université de Pavie à partir de 1769 et directeur du musée d'histoire naturelle. Il publie en 1780 les fruits de son expérimentation d'insémination et de fécondation d'une chienne. Puis, il faut encore attendre un siècle pour trouver des savants intéressés par cette technique²⁰¹⁷. En 1887, le vétérinaire français Repiquet relancerait les recherches. C'est en Union Soviétique que l'IA connaît sa première application et diffusion importante. Sous la houlette d'Ilia Ivanov (1870-

²⁰¹⁵ Graeber et Wengrow, 2021, p. 320 ; Montoya et Douard, 2017.

²⁰¹⁶ Dans leurs mentions, les auteurs ne précisent ni les lieux, ni les dates, ni les acteurs impliqués. Les populations dites « arabes » par les savants impériaux français, sont impossible à localiser, les « Arabes » pouvant se trouver sur le pourtour de la Méditerranée, ou bien dans ce que les Européens nomment la péninsule arabique et le Moyen Orient. Gallien et Roux, 1948 ; Quittet, 1959, p. 7-8 ; JONDET Raymond, « Allocution de M. Raymond Jondet, Président », *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 7 janvier 1993, p. 44.

²⁰¹⁷ Ici Quittet se contredit, puisqu'il explique « l'insémination artificielle y était toutefois connue et depuis longtemps mise en œuvre comme insémination de complément dans l'espèce chevaline » Quittet, 1959, p. 8.

1932) dans les années 1900-1920, des milliers de vaches, de brebis, de chèvres, de juments et de chiennes sont inséminées²⁰¹⁸. Le kolkhozien Zelinsky féconde par insémination artificielle près de 3 216 brebis à partir de la semence d'un seul bélier mérinos de Rambouillet de la bergerie d'Askania en Union soviétique.

Dans les années 1900, Kléber Letard et Lucien Hello parviennent à féconder par insémination artificielle deux juments au haras du Pin dans l'Orne. Deux poulains, le Miracle et la Merveille, naissent de cet essai réussi. Le professeur de zootechnie à Alfort Étienne Letard, fils de Kléber, découvre la technique en U.R.S.S. lors d'un voyage d'étude dans les années 1930. Il y rencontre les inséminateurs soviétiques auprès desquels il se forme et ramène du matériel d'IA. Il dresse un premier compte-rendu de cette technique pour la France en 1935. Vers 1937-1938, Letard fait la rencontre de Martial Laplaud et lui transmet son matériel russe d'insémination artificielle²⁰¹⁹. C'est ce dernier qui accomplit le transfert technologique russe et soviétique de l'IA vers la France, en tant que directeur de la Bergerie nationale de Rambouillet à partir de 1938.

2. Un étonnant laboratoire, entre plein-air et éprouvettes (1938-1946)

En 1938, lors de son premier Conseil d'Administration en tant que directeur de la Bergerie nationale, Martial Laplaud obtient un crédit de 2 000 francs pour acheter du matériel d'insémination artificielle pour les ovins. En juillet 1939, Martial Laplaud fait sa première démonstration, assisté du maître berger André Moret. C'est un échec : « nous opérions sur une race de mérinos se reproduisant en consanguinité depuis 1786 ; par prudence, nous avons choisi des brebis rarement fécondées, que nous avons traitées à la folliculine en vue de la mise en rut²⁰²⁰ ». Avec la folliculine, Laplaud expérimente donc en même temps la synchronisation des chaleurs.

« La guerre arrive. Au cours du repliement, les allemands pillent mon matériel resté à l'École d'agriculture de l'Oisellerie (Charente)²⁰²¹ ». En 1941, il reprend ses travaux et continue les

²⁰¹⁸ Ilia Ivanov est diplômé de l'université de Kharkov en 1896 et y devient professeur en 1907. Il est chercheur dans la réserve naturelle d'Askania-Nova et à l'Institut de médecine vétérinaire expérimentale (1917-1921, 1924-1930) et à l'Institut zootechnique supérieur de Moscou (1928-1930). Il tente même l'insémination de femelles chimpanzé avec du sperme humain. Il est arrêté en 1930, condamné à cinq ans de réclusion et déporté à Alma-Ata. Il meurt en 1932.

²⁰¹⁹ ROUX, 1937, p. 59 ; LETARD, 1935 ; JEAN-BLAIN Marcel, 1937. Lang, 2018, t. 2, p. 401.

²⁰²⁰ LAPLAUD, 1944. La synchronisation des chaleurs consiste à déclencher et harmoniser le cycle de reproduction chez les femelles, soit par différents procédés de stimulation physique ou chimique : on peut placer le bélier dans un lot de brebis ou bien utiliser la folliculine par exemple. La folliculine est une hormone extraite des follicules ovariens où se développent les ovules.

²⁰²¹ LAPLAUD dans Franck et Stephan, 1986, t. 2, p. 37.

expériences sur l'emploi de la folliculine pour provoquer le déclenchement des chaleurs et la synchronisation de l'insémination artificielle chez les brebis²⁰²².

[En 1943], j'allais recommencer en cachette mes expériences lorsque mi-juillet, l'inspecteur général de l'Agriculture, Président du conseil de mon établissement me demanda de prendre en main la question de l'insémination artificielle. Après lui avoir fait une démonstration, il m'accorde un petit laboratoire et quelques crédits (35 000 Fr. pour tout cela) et l'autorisation de me servir d'une partie des animaux de la BN.²⁰²³

Les premiers agneaux artificiels sont obtenus à Rambouillet en 1944. Cette fois-ci, Laplaud et Robert Cassou utilisent les berrichonnes et solognotes du troupeau de plein-air. Ce dernier vient d'être recruté comme enseignant de l'école, et devient également l'assistant-inséminateur du directeur²⁰²⁴.

En opérant cette fois sur des brebis n'appartenant pas au troupeau national mérinos. Les brebis étant prises en période de rut nature, dans des conditions physiques bien précisées. Le troupeau étudié comprend : 1 bélier solognot, né en 1941, n° 13 G 100 du Flock-Book ; 40 brebis de 2 à 5 ans, provenant du Loiret, croisées dans 39 berrichonnes du Cher, berrichonnes de l'Indre et solognotes et 2 demi-sang mérinos, appartenant au groupe élevé en plein air intégral depuis le printemps 1941. Nous avons travaillé d'après la technique de Walton, à l'aide du vagin artificiel. Celui-ci a été stérilisé au stérilisateur quand l'alcool a manqué ; sa température au moment où la pression et l'étreinte sont réglées a été de 41 à 42°, cette température paraissant la plus agréable au bélier. Nos béliers de diverses races fournissent jusqu'à 1 centimètre cube, parfois 2 centimètres cubes de sperme, vigoureux presque toujours, ainsi qu'on le vérifie au microscope. Pour pratiquer l'insémination, nous avons utilisé une table spéciale construite sur les plans de notre élève et collaborateur Cassou. Cette table est à hauteur variable, réglable à volonté, avec crans de sécurité. Utilisant une idée du docteur-vétérinaire Vu Ngnoc Tan, nous avons décidé de placer sur le dos la brebis à opérer, les quatre pattes ligotées ensemble, dans un berceau dont l'arrière est plus haut que l'avant. Ainsi l'animal n'a aucune réaction et tout se trouve simplifié.²⁰²⁵

La description de l'expérience en 1944 permet de prendre compte de la sophistication scientifique et technique qu'exige l'expérience. Il s'agit aussi de mesurer à quel point l'IA est tributaire d'une série de dispositifs et de réseaux préalables : du microscope à la stérilisation, de la table de contention au vagin artificiel, de l'électricité au caoutchouc. Les deux laborantins ont recours à une autre technologie et technique, l'électroéjaculation rectale :

L'opération la plus délicate à réaliser est la récolte du sperme, certains béliers se refusant à accepter la tromperie du vagin artificiel. Afin d'obtenir une éjaculation profitable, Gunn en Australie a imaginé (1932-1936) un procédé électrique utilisé ensuite par Quilan, Maré et Claassens en Afrique du Sud, Olbrych en Pologne, et Bonadonna en Italie. Pour les petits mammifères et les volailles, il faut citer Serebrowsky et Sokolonsky en U.R.S.S. En France, Letard et Tinet ont expérimenté sur des volailles. Nous inspirant de ces auteurs, nous avons utilisé un appareil alimenté par un courant alternatif 110 volts, 50 périodes, donnant au secondaire, un courant sinusoïdal de 50 périodes, réglable de 0 à 30 volts et contrôlé par un milliampère. Le courant arrive au mouton par deux électrodes. On place un pôle dans le rectum et l'autre dans la région lombosacrée. Le pôle rectal est constitué par une électrode métallique de 15 centimètres de long introduite dans le rectum préalablement vidé et dans lequel on injecte avec une poire en caoutchouc une solution de 60 à 100 grammes d'eau salée à 10 p. 100. Comme pôle dorsal, Gunn a employé une aiguille stérilisée, Olbrych une sphère métallique et Bonadonna un rouleau à deux cylindres. On agit par des excitations électriques de trois à cinq secondes suivies d'un arrêt de cinq à dix secondes et ainsi de suite et à 12 et 20 fois et même plus.

²⁰²² Laplaud réalise ces expériences en janvier 1940, sur les brebis 667, 798, 821, 842, 864, 900, 901, 903 et 904 accouplée au bélier 837, LAPLAUD, 1941, p. 698-701.

²⁰²³ LAPLAUD dans Franck et Stephan, 1986, t. 2, p. 37.

²⁰²⁴ Martial Laplaud conserve dans ses archives personnelles le dossier de correspondance et de recrutement de l'enseignant : AN, fonds Martial Laplaud, liasse n°101 : dossier Cassou.

²⁰²⁵ LAPLAUD, 1944, p. 1. et l'extrait suivant, p. 2.

Laplaud, Cassou et Moret essaient et créent différentes techniques et outils. Ils fabriquent notamment un tampon métallique entouré d'une peau de daim mouillée à l'eau salée, ce n'est pas satisfaisant. Laplaud et Cassou inventent donc « une nouvelle électrode, constituée d'abord par une, puis deux pinces crocodiles accrochées sur la peau mouillée à l'eau salée à 10%²⁰²⁶ », pour laquelle ils déposent un brevet d'invention²⁰²⁷. Du 23 juillet au 13 août 1944, les deux hommes font 36 essais, sur le bélier solognot n° 102 et 15 béliers mérinos. Sur les 40 brebis inséminées, 28 sont fécondées et 35 agneaux naissent au pâturage et cinq meurent (noyé dans un fossé, gelé peu après la naissance, abandonné par la mère, arthrite, éventration) et 12 en tout échouent sur la campagne d'insémination de 1943-1944.

Ces manipulations électriques, génitales et rectales procèdent de ruses et de bricolages divers pour parvenir à l'éjaculation, à l'insémination et éventuellement à la fécondation animale. « Les expériences ne marchent jamais très bien. La pompe fuit. Il faut la rafistoler²⁰²⁸ ». Les premiers essais expérimentaux se font avec les moyens du bord pendant la guerre. Robert Cassou rappelle ces tâtonnements et fuites techniques à propos de l'insémination chez les bovins, dans la cour royale à Rambouillet :

C'était une période de pénurie, mais j'ai eu la chance de trouver un tube en cuivre à la ferraille qui se tenait boulevard Richard-Lenoir à Paris. Je l'ai martelé comme il le fallait et j'ai élargi l'extrémité en forme de trompette. Au bout j'ai placé un morceau de chambre à air en pneu ballon et une petite bouteille. J'étais satisfait. Le jour J, à l'heure prévue, j'attache la vache au pied du pigeonnier de Rambouillet. Ainsi, au cas où les événements tourneraient mal, je pourrai facilement me mettre à l'abri. Personne ne voulait m'aider. Ils étaient tous plus ou moins choqués, voire hostiles ! Seule Madame Bompard, une vachère, qui n'a peur de rien, accepte de conduire le taureau sur les lieux. Dès que le taureau voit la vache, il se débat et s'élance sur elle. Entre-temps, madame Bompard a dû le lâcher. Je réussis à mettre en position le vagin artificiel et à en coiffer le taureau. Mais le tube est trop court et trop étroit, si bien que le malheureux taureau se retrouve bloqué dans le tube de cuivre. L'animal s'échappe dans la cour, toujours coiffé de son fourreau qui claque sur le pavé, pendant que tout le monde regarde, hilare, la scène derrière les rideaux. La seconde opération sera la bonne.²⁰²⁹

En 1944, Cassou reprend son invention mais avec un tuyau de gouttière en zinc, qui lui permet de récolter la semence du taureau. De plus, dans les années qui suivront, les inséminateurs développeront un système de contention, le *montoir*. Il permet de maintenir les animaux lors des opérations de ce laboratoire un peu spécial mêlant expériences en plein-air, paillasses et instruments pasteurisés²⁰³⁰.

Les deux inséminateurs s'inspirent des travaux de l'Australien Reginald Gunn et développent une sonde anale, chargée de provoquer l'éjaculation des mâles par stimulus de courant

²⁰²⁶ LAPLAUD, 1944, p. 2 et LAPLAUD et CASSOU Robert, 1945, p. 1-2.

²⁰²⁷ Les inséminateurs de Rambouillet, en association avec des chercheurs de l'INRA et de l'Université, s'intéressent dans les années suivantes à toutes les espèces et adaptations spécifiques pour diffuser l'IA à toutes les espèces : LAPLAUD, ORTAVANT et THIBAUT 1948 ; LAPLAUD, BRUNEEL et GALLAND, 1950.

²⁰²⁸ Latour, 1991, p. 35.

²⁰²⁹ Lang, 2018, t. 2, p. 420.

²⁰³⁰ Quittet, 1959, p. 144-148.

électrique. Une opération qui modifie le comportement des animaux, comme le raconte Cassou à propos du bélier astrakan Négus :

[Ce] magnifique animal que Martial Laplaud destinait à la production de fourrures Breitschwanz et Persianeer, par croisement avec des brebis Île-de-France, et qui se révoltait à toutes les familiarités nouvelles surtout celle du vagin artificiel. Après quelques traitements avec l'électrode bipolaire rectale, il changea complètement de comportement et nous le vîmes arriver longtemps avant le troupeau des femelles, le premier au labo, manifestant violemment son impatience. Nous nous gardâmes bien dans l'énumération des avantages décrits dans notre brevet d'invention de 1944 de faire allusion en aucune manière aux vertus aphrodisiaques de l'instrument. L'époque ne le permettait pas et je ne l'ai jamais relevé dans les écrits de ceux qui nous suivirent. J'avoue qu'il fallait disposer d'un mâle chaste et pudique pour s'en apercevoir, ce qui est assez rare par principe. Déjà, qu'il me fallût des prouesses de persuasion pour que mon vieux patron [Laplaud] acceptât de placer son nom à côté du mien dans la demande de dépôt de brevet à l'Institut national de la propriété industrielle I.N.P.I. Je n'allais pas le troubler davantage par des commentaires libidineux.²⁰³¹

Les inventeurs décrivent les comportements, les réactions et les souffrances des animaux face à l'expérimentation scientifique, notamment celles des béliers soumis à l'électro-éjaculateur :

Certains mâles sont très sensibles à la mise en place sur la table d'opération, au système de contention qui les maîtrise et au courant électrique. Il en résulte des dispositions individuelles dont il nous a semblé nécessaire de tenir compte en préparant l'animal tout doucement par un courant de faible intensité, au moins tant qu'on ne connaît pas bien ses réactions générales et génitales. Nous procédons en deux temps : mise en état et attaque. La mise en état ou préparation consiste en 20 à 30 stimulations de trois secondes avec arrêt pendant cinq secondes, toutes d'intensité très faible ou faible, variable suivant la résistance individuelle, en maintenant la respiration normale. Ensuite l'attaque fait subir à l'animal plusieurs secousses très violentes, d'une durée de quelques secondes, avec interruption, accompagnées de montées et de descentes brusques variables de 0 à 200 milliampères parfois. Cette méthode nous fournit des résultats positifs sur 28 béliers et 1 bouc. Il arrive que le sperme apparaisse à la fin de la mise en état. Parfois l'animal urine avant ou durant l'éjaculation. Deux fois seulement nous avons assisté à des érections complètes très violentes (101 et Solognot 102-16). On sait que l'érection et l'éjaculation ne sont pas nécessairement associées. Aucun trouble locomoteur n'a été constaté au lâcher comme parfois avec l'aiguille.²⁰³²

Les développeurs français de la biotechnologie de l'insémination artificielle s'interrogent donc dès les débuts sur les conséquences physiques et comportementales de leurs expérimentations sur les animaux. Les chercheurs tentent bien d'isoler le sperme en ayant recours à des mécanismes animaux et techniques : l'électro-éjaculateur produit un stimulus qui permet l'éjaculation, sans passer par l'érection, ni la reproduction naturelle. Mais les animaux réagissent tous individuellement et différemment. Les savants s'adaptent donc eux-aussi aux individus. Les animaux liés à l'insémination artificielle sont des animaux de ferme et ne sont isolés que le temps de la manipulation. Ces animaux matrices et séminaux de Rambouillet, vaches et brebis, taureaux et béliers, sont les supports mais aussi les acteurs de cette invention. Leurs corps et leurs comportements transforment autant l'expérience que les manipulations des chercheurs changent les animaux.

La domestication impose un rapport asymétrique. Mais essentialiser les relations de l'élevage comme une domination sociale, y compris dans ces moments de surdomestication, fait oublier le lien basique qu'est la dépendance réciproque de l'éleveur et de l'élevé : l'un

²⁰³¹ CASSOU Robert, « Allocation au 16^e colloque scientifique de l'association européenne de transfert embryonnaire (A.E.T.E.) », cité par Lang, 2018, t. 2, p. 420-421.

²⁰³² LAPLAUD, 1944, p. 3.

doit nourrir l'autre, le soigner pour qu'à son tour il puisse le nourrir. Il y a des violences dans l'élevage, mais l'élevage n'est pas une violence structurelle, c'est un processus dynamique où les animaux ont toujours leur mot à dire. Au moment où l'éleveur devient un agent de la production animale, aux portes de l'industrialisation zootechnique des bétails avec la mise au point de l'insémination artificielle, les animaux expérimentaux ne cessent de le rappeler.

Si nous ne les discutons pas ici, des expériences similaires d'insémination artificielle ont lieu pour les autres espèces dans d'autres espaces et chez l'humain dans les mêmes périodes. La presse relaie les enjeux moraux et éthiques autour de ces pratiques croisées d'insémination artificielle. Par exemple, dans un article de 1947 de la revue *V*, intitulé « Parents sans le vouloir. À l'école des bergers les moutons artificiels sont fabriqués en série²⁰³³ » :

L'état-major de la ferme décida de passer outre aux préférences du taureau et de le rendre père malgré lui. Pour ce faire, on recourut au procédé de fécondation artificielle, devenue d'usage courant à la bergerie de Rambouillet, pour la multiplication des moutons. C'est ainsi que Rabagas dit Bibi, amoureux exclusif de vaches brunes, rendit mère quatre vaches blondes sans les avoir approchées.

Les deux auteurs de l'article, associant l'IA animale avec le diable (le bouc rambolitain s'appellerait Belzébuth et serait « noir comme le diable »), s'interrogent sur le devenir de la pratique chez l'homme, en particulier autour de la paternité des êtres nés de la pratique.

À partir de 1946, la technique se diffuse en France à partir de Rambouillet. Cassou poursuit la mise au point de la technologie l'IA chez les bovins. En mars 1946, le premier centre d'IA est ouvert à La Loupe, et quelques mois plus tard, la première loi concernant l'IA en France est votée en mai 1946, visant à encadrer la nouvelle technologie par le ministère de l'agriculture : « nul ne peut utiliser, en dehors de son propre élevage, vendre, mettre en vente ou céder à titre gratuit, du sperme d'animaux domestiques, en vue de l'insémination, s'il n'est muni d'une licence délivrée par le ministère de l'agriculture²⁰³⁴ » ; et « Rambouillet devient une école de formations de cadres et de techniciens pour l'ensemble du territoire²⁰³⁵ ».

3. La diffusion de la technologie depuis Rambouillet jusqu'à la loi sur l'élevage

Dès 1946, Laplaud et Cassou sont envoyés dans les territoires pour faire des démonstrations de l'insémination artificielle auprès des institutions agricoles, vétérinaires et zootechniques et des éleveurs.

Pour mettre les agriculteurs au courant de visu d'une méthode dont la vogue commençait à s'affirmer dès avant la libération du territoire, l'Office agricole départemental de l'Aveyron, en accord avec le Syndicat de

²⁰³³ COMBA, DELORME Claude, *V*, n° 163, 16 novembre 1947, p. 6. Voir également, « Vierge et grand-mère. L'insémination artificielle/ Votre futur mari sera de glace. Les dessous de l'insémination artificielle par Fernand Lot », *V*, n° 217, 28 novembre 1948, p. 2.

²⁰³⁴ « Loi n°46-1055 du 15 mai 1946 réglementant l'usage de l'insémination artificielle », *JORF*, n° 114, 16 mai 1946, p. 4220.

²⁰³⁵ Bouvier, Cornu et Madeline, 2022, p. 33 ; Foote, 2002.

la brebis laitière, charge MM. le Dr Dignat, directeur des Services vétérinaires et Couturier, directeur-adjoint des Services agricoles, de se rendre à Rambouillet pour y visiter le laboratoire et examiner les agneaux et chevreaux artificiels nés en 1944, 1945 et 1946. Sur leur rapport fut décidée une démonstration qui s'effectua par les soins de Laplaud et Bruneel, avec l'autorisation de la Direction de la Production agricole et de M. Quittet, inspecteur général de l'agriculture. C'est ainsi qu'une première mission conduisit Laplaud dans l'Aveyron, le 19 août 1946 pour préparer les opérations. La monte était commencée, mais beaucoup de brebis n'étaient pas encore venues en rut ou n'était pas fécondées. Cinq éleveurs acceptèrent notre collaboration : MM. Pradié, ingénieur agronome à la Garde, commune de Salles-la-Source (I), Maviel aux Bourines (II) ; Saleil à Varès par Recoules-Prévinquières (III), Redoulis à Combelle (IV), Vergnier à La Goulue (V). [...] Quelle fut la conclusion ? on nous a fait savoir sans détails que, dans l'ensemble, il y a avait eu autant d'agneaux avec les mères inséminées qu'avec la monte naturelle dans le pays, mais nous n'avons pu nous rendre sur place pour vérifier l'information. Et le Dr Dignat nous a écrit : « Les résultats furent concluants. Toutes les brebis furent fécondées. Quelques-uns avortèrent. L'une d'elle eut une gestation gémellaire avec un agneau taché. Ces avortements et cette tache furent imputés à la méthode ; or, la méthode est étrangère à ces accidents.²⁰³⁶

L'adoption de l'insémination artificielle implique de nombreux changements dans la conduite de troupeau, tant pour les animaux que pour les hommes. Pour les éleveurs, il faut faire confiance aux interventions des scientifiques et des techniciens de l'élevage, qui vont devenir les apôtres et les contrôleurs du système. Chaque éleveur doit passer par les organismes et les inséminateurs officiels (formés à Rambouillet puis dans les centres) pour effectuer ce « progrès » zootechnique. Les résistances sociales et zootechniques à la nouvelle technique sont multiples. « Si les éleveurs reconnaissent que l'insémination est en mesure de généraliser très rapidement la distribution des spermatozoïdes de qualité exceptionnelle, ils objectent qu'il faut que le berger recherche chaque matin quelles sont les brebis en rut²⁰³⁷ ». C'est notamment le repérage des chaleurs qui pose problème chez la brebis, ainsi que la disponibilité des inséminateurs et les matérialités du transport du sperme²⁰³⁸. La première limite à la diffusion de la technologie est donc spécifique : elle est avantageuse chez les bovins mais incompatible, pour le moment, avec les brebis pour des raisons biologiques et zootechniques.

La technique de l'IA intéresse plus particulièrement les éleveurs bovins laitiers, pour qui elle présente d'indéniables avantages. Contrairement à la brebis, les chaleurs sont facilement détectables chez la vache et ne nécessitent pas de traitement préalable de synchronisation. Dans ces élevages de faible effectif, l'insémination évite le coûteux entretien d'un taureau ou la nécessité de conduire la vache en chaleurs à la saillie d'un taureau de « monte publique » éloignée de la ferme²⁰³⁹. Sur le plan sanitaire, l'IA permet d'éviter de fréquentes infections de l'appareil génital femelle qui entraînaient souvent la stérilité²⁰⁴⁰. Enfin, la dilution de la semence du taureau permet de fabriquer de nombreuses doses, de limiter le nombre de taureaux

²⁰³⁶ LAPLAUD, BRUNEEL et LETARD, 1960, p. 820-823.

²⁰³⁷ *Ibid.*

²⁰³⁸ Dans ce dernier cas, la possibilité de congeler les semences démultiplie les possibilités d'envoi de semence dans les territoires notamment coloniaux, LAPLAUD, CASSOU, 1945.

²⁰³⁹ Quittet, 1959, p. 114-115.

²⁰⁴⁰ Il cite la vaginite, la trichomonose, la brucellose, Quittet, 1959, p. 116-117.

nécessaires et ainsi de privilégier les taureaux ayant de « bonnes origines » et dont les filles devraient, en moyenne, avoir de bonnes performances laitières. En revanche, l'IA présente peu d'intérêt pour les éleveurs en bovins allaitants : la mise à la reproduction a lieu au printemps, pendant la période de pâturage et ils ne peuvent envisager de rentrer le troupeau à l'étable chaque fois qu'une vache est en chaleurs. L'introduction d'un taureau « de monte naturelle » dans le troupeau est une solution plus commode. De plus, les développeurs de la technologie identifient rapidement les enjeux liés à la perte génétique et l'augmentation de la consanguinité avec la réduction du nombre de géniteurs mâles utilisés pour la récolte de semence²⁰⁴¹. Il faudrait prolonger l'étude de cette trajectoire de la modernisation, car l'essor de l'utilisation de l'IA en France témoigne de son adoption étendue par les éleveurs.

L'élève dépasse rapidement le maître, et Robert Cassou quitte Rambouillet en 1946. Il fonde le premier centre d'insémination artificielle pour bovins à la Loupe, en Eure-et-Loir. Dans les années suivantes, des dizaines de centres se créent en France, formant un réseau lié à la maison-mère de Rambouillet qui assure la formation des inséminateurs et des responsables des centres d'IA à l'école des chefs de centre d'insémination artificielle. À titre d'exemple, Robert Bruneel, d'abord élève-berger de Rambouillet (1942-1943), participe ensuite aux expériences d'IA à Rambouillet et à la conservation du sperme au haras du Pin. Marié à l'une des filles de Martial Laplaud, il devient le créateur et le directeur d'un centre d'IA à Saint-Mexant en 1947 (Corrèze)²⁰⁴². Ce rôle de matrice de la mise au point de l'IA en France vaut à Rambouillet l'intérêt de l'Institut national agronomique.

4. Rambouillet, pépinière pour les chercheurs de l'INRA en reproduction animale

Au cours des années 1945-1960, des jeunes ingénieurs de l'Institut national agronomique (INA) sont successivement affectés à Rambouillet où ils participent à la mise au point de l'insémination artificielle et à la formation des inséminateurs et des chefs de centres d'insémination artificielle. Intéressés par la recherche, ils rejoindront ensuite le Centre national

²⁰⁴¹ Quittet, 1959, p. 120-121.

²⁰⁴² Entretiens avec le petit-fils de Martial Laplaud, 20 février 2023 ; Certificat de formation et diplôme, Raymond Laurans, Rambouillet le 4 mai 1962 ; voir également les archives de Martial Laplaud, qui contiennent le rapport de stage de Robert Bruneel lorsqu'il est élève à la BN. Robert Bruneel (né le 2 décembre 1925 à Saint Rambert (Rhône) épouse la fille de Martial Laplaud Yvonne. Après avoir créé le centre d'IA à Saint-Mexant (1^{er} janvier 1947 – 31 avril 1949 ; Certificat du président Emile [Aubghier] du centre d'IA de Saugé (Deux-Sèvres), Robert Bruneel part pour le Maroc, où il prend la gérance d'une exploitation agricole de 1 200 ha avec un élevage de mérinos précoce purs et de croisés Limousins et de porcs de la Société des Fermes du Sgemet à Souk el Arba du Pharb, un consortium étatsunien (18 nov. 1954 – 31 mars 1959). Il est ensuite recruté au sein de l'Association Ovine Algérienne, où il s'occupe de la sélection ovine jusqu'en 1962. Il poursuit et achève sa carrière dans l'alimentation animale dans diverses compagnies multinationales en France métropolitaine.

de recherches zootechniques (CNRZ) de Jouy-en-Josas où Charles Thibault dirige le laboratoire de physiologie animale. L'école devient alors « la filière Rambouillet » selon l'expression du zootechnicien Jean-Pierre Signoret, qui assure de 1955 à 1958 la formation des futurs chefs de centres d'insémination artificielle.

Après des études à l'Institut national agricole (INA) de 1949 à 1952 où ce dernier suit les cours de René Dumont, Signoret intègre la direction des services agricoles en 1952, puis le laboratoire de zootechnie de l'INA. En 1955, nommé à Jouy-en-Josas, il remplace Pierre Mauléon comme directeur de l'école des chefs de centre d'insémination artificielle à Rambouillet. « J'ai été affecté, en 1955, à ce poste sous la direction de Raymond Laurans. J'ai été ainsi un des éléments de la filière « Rambouillet » qui a constitué une pépinière pour les chercheurs de l'INRA en reproduction animale²⁰⁴³», raconte Signoret. Dans ses entretiens, il retrace les relations et les échanges de la « filière » qui mène ces enseignants-chercheurs de l'INA et de l'Agro à Rambouillet, puis au Centre National de Recherche Zootechnique à Jouy-en-Josas.

Cette filière s'est mise en place à la fin de la guerre à l'initiative de Monsieur Martial Laplaud. Celui-ci avait introduit à la Bergerie Nationale les techniques de l'insémination artificielle. Sous sa direction, Robert Ortavant avait assuré pendant un temps la formation des élèves de cette école et des techniciens de l'insémination. Charles Thibault²⁰⁴⁴, alors chez le professeur Grassé, avait commencé à travailler avec lui sur l'insémination tout en poursuivant ses travaux sur l'embryon de lapin. Lorsque Robert Ortavant a quitté l'enseignement agricole pour entrer à l'INRA, il a été remplacé à son poste par Louis Dauzier, un autre jeune Agro, issu lui aussi de la «section». Ce dernier a suivi le même trajet. Devenu chercheur à l'INRA, il a été nommé ultérieurement professeur de Zootechnie à l'École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier. À son départ, il a été remplacé par Pierre Mauléon, un autre jeune Agro, issu également de la «section», que j'ai remplacé lorsqu'il a rejoint l'équipe de Charles Thibault. À Rambouillet, j'ai été plus spécialement chargé de la formation des futurs responsables des centres d'insémination ainsi que des stages de formation aux techniques de reproduction animale. Ces stages étaient suivis par quelques vétérinaires, mais aussi par les Agros intéressés par les problèmes de la zootechnie. Nous faisons pratiquer aux étudiants les techniques de collecte de la semence, d'évaluation de la qualité du sperme, de conservation et d'insémination. J'avais toujours aimé le contact avec les animaux, et j'avais introduit dans ces stages des exercices pratiques de manipulation des bovins, en particulier des taureaux, dont le contact est toujours impressionnant.²⁰⁴⁵

En 1958, après son passage par Rambouillet comme Robert Ortavant puis Pierre Mauléon avant lui, Jean-Pierre Signoret rejoint le Centre National de Recherche Zootechnique à Jouy-en-Josas au sein du laboratoire de physiologie animale, puis poursuit sa carrière de chercheur au CNRS. La Bergerie nationale joue le rôle de passerelle technoscientifique à l'échelle française pour une série de techniques et d'acteurs : bergers, éleveurs, techniciens et

²⁰⁴³ SIGNORET et POUPARDIN, 2005, p. 72.

²⁰⁴⁴ Dans les années 1940, Charles Thibault est chercheur au CNRS en embryologie. Pendant la guerre, ses lapins de laboratoire disparaissent et il demande alors à Martial Laplaud à faire des expériences à la Bergerie nationale. En contrepartie il doit aider les ingénieurs sur l'insémination artificielle. Il est ensuite embauché par l'INRA, en physiologie animale. Les ingénieurs qu'il participe à former à la Bergerie nationale sont ceux qu'il recrutera ensuite.

²⁰⁴⁵ SIGNORET et POUPARDIN, 2005, p. p. 72-73.

scientifiques du monde de l'élevage dans les années de la modernisation (1950-1960). Il manque ici une enquête spécifique sur ce réseau.

À cette filière s'ajoute le réseau technique et matériel des inventions liées à l'IA et aux hommes de Rambouillet. Le 20 septembre 1949, Cassou dépose un nouveau brevet pour la *paillette*, une paille qui permet d'introduire les spermatozoïdes dans l'utérus. Le développement des techniques de congélation permet le stockage et l'envoi des semences animales. En 1957, Maurice Bernage, professeur d'insémination d'artificielle au CEZ, développe un gant d'insémination artificielle, qui recouvre tout l'avant-bras de l'inséminateur. Il établit son entreprise à Rambouillet, 48 rue Gambetta, où la société Polysem continue de produire le matériel de protection pour l'insémination artificielle à l'échelle mondiale²⁰⁴⁶.

À partir de cette « filière » de formateurs devenus chercheurs et d'inventeurs-fabricants, il faut ajouter le réseau des inséminateurs, des chefs de centres, également formés à Rambouillet. Ils diffusent à leur tour les connaissances et la technique depuis les centres d'IA. Dans son ouvrage illustré sur *L'insémination artificielle dans l'espèce bovine*, Edmond Quittet, inspecteur de l'agriculture, donne à voir la genèse des connaissances liées à Rambouillet.

Il retrace le développement du nombre de centres d'IA : de 6 centres en 1946, leur nombre explose à 38 centres en 1948, puis à 47 en 1949, et à 62 en 1957. Le nombre de vaches inséminées passe de 10 000 en 1946 à 135 000 en 1948 et à près de 2 900 000 en 1957 avec près de 1 000 taureaux en service dans les centres²⁰⁴⁷. « La France est venue tardivement à cette technique [l'IA] mais les progrès y ont été particulièrement rapides » conclut le géographe Maurice Wolkowitsch en 1964. À cette date, près de 50% du cheptel bovin laitier français est inséminé²⁰⁴⁸. Et pour les races amélioratrices comme la Normande et la race Française Frisonne Pie Noire (F.F.P.N.) – la future Prim'Holstein²⁰⁴⁹ – ce sont respectivement 54,6% et 59,9% des vaches qui sont inséminées²⁰⁵⁰.

²⁰⁴⁶ Site internet de Polysem (consulté le 28/04/2023) : <https://www.imv-technologies.fr/polysem>.

²⁰⁴⁷ Quittet, 1959, p. 10-11 et voir les photographies de l'école de Rambouillet dans tout l'ouvrage.

²⁰⁴⁸ « La France se classe au troisième rang dans le monde pour le nombre, alors qu'elle ne tient que le cinquième rang pour le pourcentage du cheptel soumis à cette technique », c'est l'URSS étant le premier État en termes de nombre de vaches (14 500 000), suivie des États-Unis (7 500 000 vaches) et ce sont le Danemark et Israël, avec près de 90% du cheptel inséminés artificiellement, qui utilisent le plus la technique dans leur élevage. Wolkowitsch 1964.

²⁰⁴⁹ Les races Pie noire sont issues d'une même région comprenant la Frise aux Pays-Bas, le Jütland au Danemark et le Holstein en Allemagne. Exportée en Amérique du Nord au XIX^e siècle, elle est nommée Holstein Friesian au Canada et Holstein aux États-Unis. En France, elle est nommée FFPN en 1952. En 1966, les premiers géniteurs canadiens de Holstein parviennent en France. En 1974, tous les bovins de types « hollandais » sont rassemblés sous l'expression Françaises Frisonnes (FF), qui devient en 1990 la race Prim'Holstein.

²⁰⁵⁰ Avec 3 964 687 vaches inséminées artificiellement en 1959, 4 622 147 vaches en 1960 et 5 258 136 en 1961.

L'amélioration génétique des cheptels français par l'insémination artificielle est consacrée par la loi sur l'élevage de 1966²⁰⁵¹. Toutes les opérations, du prélèvement de la semence à l'insémination elle-même, doivent être contrôlées par l'État. La technique est contrôlée par la formation des inséminateurs (art. 4) et par l'autorisation d'exercice des centres d'IA par le ministère de l'Agriculture (art. 5). La République française met en place un monopole d'État et contre un modèle libéral basé sur la libre circulation des semences. La loi de 1966 confère une place centrale au CEZ Rambouillet, en tant que centre de formation des inséminateurs et chefs de centre²⁰⁵². Elle fait de la génétique l'objectif et l'outil technoscientifique de l'amélioration des troupeaux, ce qui peut être identifié comme un tournant dans la gestion des vivants, de leurs populations et des espèces de bétail. Quarante ans plus tard, le dispositif d'amélioration génétique français est modifié par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, qui ouvre la voie à la mise en place d'un nouveau dispositif génétique français (DGF). En parallèle du développement de l'IA et de ses réseaux, Rambouillet est devenu le lieu de formation des assistants-bergers, qui sont parmi les premiers conseillers agricoles spécialisés en élevage ovin en France.

5. Faire adopter l'« élevage » aux paysans : le cas des assistants-bergers, l'exemple de Pierre Mélet et Jean Blanc en particulier

C'est dans un contexte de restrictions et de pénurie en laine que les lois du 15 septembre 1943 et du 15 juillet 1944 créent une taxe dite d'encouragement à la production textile. En 1942, le Comité national interprofessionnel de la laine (Cnil) est créé, l'organisme est financé grâce à une taxe de 0,1% sur la valeur des importations²⁰⁵³. Son produit doit permettre le financement d'un plan d'encouragement à l'élevage ovin et à la production de laine, dont l'un des dispositifs essentiels est le recrutement d'assistants-bergers. Leur fonction est officiellement reconnue par le ministère de l'agriculture en 1943²⁰⁵⁴. Les premiers recrutements d'assistants-bergers ont lieu les années suivantes puis à partir de 1947, un concours annuel de recrutement est organisé par le ministère de l'agriculture et la Fédération Nationale Ovine (créée en 1946²⁰⁵⁵) qui met ensuite

²⁰⁵¹ « La présente loi a pour objet l'amélioration de la qualité et des conditions d'exploitation du cheptel bovin, porcin, ovin et caprin », Loi n° 66-1005 du 28 décembre 1966 sur l'élevage, JORF, en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000691978> (consulté le 21/02/2023).

²⁰⁵² En guise de rappel de ce lien, le siège social de l'association des chefs de centre et responsables techniques de l'insémination artificielle se trouve toujours à la Bergerie nationale (siège administratif au 149 rue de Bercy à Paris, et siège social au CEZ – BN) <http://www.chefs-de-centre-responsables-techniques-insemination-animale.com/> (consulté le 16/02/2023).

²⁰⁵³ FNO, 2022, p. 15.

²⁰⁵⁴ *Revue Ovine*, 1945, p. 12.

²⁰⁵⁵ Les assistants-bergers sont payés par l'Union Ovine de France en 1945, puis par le CNIL à partir du 1^{er} janvier 1946. La circulaire du 6 août 1947 précise la reprise des assistants-bergers par la Fédération nationale ovine. En

les assistants-bergers à la disposition des éleveurs ovins d'un département. Ils sont chargés de vulgariser les bonnes méthodes d'élevage, de sélection et d'alimentation et de démontrer l'intérêt de la lutte contre les maladies et les traitements. En 1957, les assistants bergers deviennent moniteurs d'élevage ovin. Il s'agit de créer, de former et d'installer dans les territoires des techniciens. Formés à Rambouillet, ils sont chargés de diffuser les bonnes connaissances, les bonnes pratiques et bons savoirs auprès des éleveurs.

Les assistants-bergers, pour la plupart anciens élèves de l'École Nationale d'Élevage Ovin de Rambouillet, sortis de l'École depuis quelques années durant lesquelles ils ont exercé la profession de berger ou d'éleveur sont mis directement à la disposition des syndicats et groupements d'élevage des départements intéressés. Sous le contrôle, selon le cas, des Directeurs ou des Directeurs Régionaux des Services Agricoles, les assistants-bergers guident et conseillent les associations d'éleveurs, les éleveurs eux-mêmes et secondent, le cas échéant, les bergers des syndicats d'élevage ovin, principalement des syndicats constitués pour le gardiennage en commun.²⁰⁵⁶

Pierre Mélet (1908-1991), ancien élève-berger de Rambouillet (1941), fait partie de la première promotion formée à la Bergerie. Il est invité par le directeur Martial Laplaud à suivre la semaine de formation.

Pendant l'Occupation, sous la pression de l'occupation militaire et des persécutions, Pierre Melet abandonna l'enseignement et suivit, en juin et juillet 1941, un stage accéléré de formation de berger à l'issue duquel il fut engagé dans un élevage de la région d'Évreux en Normandie. Il partit ensuite s'installer dans un petit village des Alpes où il mena une vie isolée et retirée du monde qui lui convenait parfaitement. De plus, écrivait-il, "c'était la guerre, aussi était-il bon d'être ignoré et de rester dans l'ombre". L'heure étant alors au "retour à la nature", on lui proposa, en mars 1943, de devenir assistant-berger (sorte de conseiller technique). Il accepta et, le 1^{er} août de la même année, rejoignit la Bergerie nationale de Rambouillet (Seine-et-Oise). Il entra en fonction le 1^{er} octobre 1943, auprès du syndicat ovin de la région d'Aix-en-Provence. En novembre 1944, il obtint sa mutation pour les Hautes-Alpes. C'est là qu'il écrivit alors son roman *le Galvaudeux* qui lui valut, en janvier 1948, le prix Sully Olivier de Serres de littérature paysanne. Par la suite, Pierre Melet fut maire d'Antonaves (Hautes-Alpes) de 1959 à 1971, et publia plusieurs ouvrages consacrés à la montagne et aux bergers.²⁰⁵⁸

Mélet décrira donc son parcours et la fonction de ce nouveau corps de métier dans une série d'ouvrages²⁰⁵⁹. Affecté dans les Hautes-Alpes, il publie *Trente années au service des bergers* en 1974, *Bergers, mes amours* en 1978 et *Le chemin des étoiles* en 1980 :

Ces assistants-bergers, formés par l'École Nationale d'Élevage Ovin, conseillers agricoles, les premiers du genre, chargés de la vulgarisation auprès des moutonniers devaient avoir pour mission d'organiser les associations d'éleveurs afin de leur apprendre à travailler ensemble, voire en équipe, à se réunir pour discuter de leurs difficultés et des façons d'y remédier. Les assistants-bergers devaient se pencher sur la sélection du bétail, sur la recherche et le choix des reproducteurs, et faciliter pour ce faire les contacts entre les éleveurs. Leur mission devait porter également sur les conditions d'hygiène des animaux et des locaux, sur la connaissance et la prévention des maladies courantes, notamment pour commencer, des parasitoses insuffisamment connues [...]. C'était un travail de praticien, de connaisseur, qui demandait au départ beaucoup de courage, de la ténacité et du désintéressement. Cette foi persuasive, cette confiance, Martial

1947, la FNO ouvre un concours de recrutement d'A-B. le 1^{er} avril 1954, les assistants-bergers sont employés au CNIL.

²⁰⁵⁶ *Revue Ovine, Organe officiel de l'Association des anciens Elèves des Ecoles techniques d'Élevage Ovin*, n° 2, 15 octobre 1945, p. 12.

²⁰⁵⁸ MELET Pierre [Dictionnaire des anarchistes] par René Bianco, notice complétée par Rolf Dupuy, version mise en ligne le 22 mars 2014, dernière modification le 10 août 2020, <https://maitron.fr/spip.php?article153714>.

²⁰⁵⁹ MÉLET, 1974 et 1978.

Laplaud devait en être animé lui-même puisqu'il parvint à persuader les Services du Ministère et à obtenir le recrutement et la mise en place de cette équipe de pionniers.²⁰⁶⁰

Quelques années après lui, Jean Blanc élève de la 20^e session de mars-avril 1948 devient assistant-berger dans l'Ariège en 1948 puis dans les Basses-Alpes en 1949. Il rejoint ensuite l'école du Merle et devient coordinateur des assistants-bergers de la région Sud-Est : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Drôme, Vaucluse. Il fonde la revue *Pâtre* et participe à la grande exposition du musée des arts et des traditions populaires « Bergers de France » en 1962. Il donne aussi la première définition de la mérinisation avec Raymond Laurans à l'occasion d'une autre exposition sur ce thème à la Bergerie en 1964²⁰⁶¹. L'Académie d'agriculture définit officiellement leurs fonctions en 1948 :

Les assistants bergers sont payés et leur gestion est centralisée par la Fédération nationale ovine. Localement, ils exercent leur activité sous la direction technique du directeur des Services Agricoles et du Directeur des Services vétérinaires en accord avec les groupements ovins locaux. Les instructions d'ordre professionnel et psychologique leur viendront des groupements professionnels d'éleveurs de moutons. Leur rôle et leur action sont très étendus ; comme leur dénomination l'indique, ils doivent assister les bergers et les éleveurs et leur apporter une aide professionnelle : agnelage, castration, coupage de queue, traitements prophylactiques, soins vétérinaires sous le contrôle des vétérinaires traitants ; surveillance des élevages pilotes et des centres de reproducteurs, tenue des livres généalogiques, contrôle laitier, organisation de la tonte, contrôle lainier, participation à l'organisation des concours et aussi organisation des éleveurs car l'action entreprise en faveur de l'élevage ovin dans tous les domaines portera d'autant mieux ses fruits que les éleveurs seront groupés, rassemblés en vue d'une action commune en vue de l'utilisation des services communs.²⁰⁶²

Dans ses récits, Pierre Mélet décrit sa capacité à se faire accepter par les paysans montagnards et à leur apporter une aide tant en matière d'élevage que parfois en remplacement à la garde en bergerie ou en estive, et dans les soins aux bêtes. Pierre Mélet participe à la mise en place des pédiluves et des traitements antiparasitaires auprès des montagnards. Il s'agit aussi de les accompagner dans les pratiques zootechniques et de sélection des reproducteurs. Il opère dans le contexte difficile de la brucellose, une maladie transmise par la consommation de lait cru, qu'il contracte et dont il souffre toute sa vie. Elle le cloue au lit pendant plusieurs mois entre ses tournées en bicyclette dans les Hautes-Alpes auprès des éleveurs. Il détaille aussi les conflits des institutions entre les directions de l'agriculture et la direction des services vétérinaires. Il évoque notamment un cas où les montagnards prennent la défense d'un technicien face à un vétérinaire zélé ; les éleveurs prennent sa défense, signe de la réussite de son intégration auprès des paysans.

Ce dispositif se maintient jusqu'aux années 1960. Au cours de cette période, les lois d'orientation agricole (1960 et 1962) et la loi sur l'élevage (1966) organisent sur de nouvelles bases la poursuite de la modernisation. Cette dernière loi, qui permet l'application de la mise en concurrence des exploitations agricoles au sein du marché européen, fragilise rapidement les

²⁰⁶⁰ MELET, 1978, p. 78

²⁰⁶¹ Blanc, Jean-Brunhes Delamarre, Jean-Brunhes, Rivière, 1963 ; Blanc et Laurans, 1964.

²⁰⁶² *Comptes rendus des séances de l'Académie d'agriculture de France*, Paris, 1948, p. 77-78.

économies rurales, pastorales et montagnardes. La loi de 1972, dite loi pastorale, tente de réguler l'asymétrie modernisatrice dans le contexte compliqué de l'exode rural et du développement touristique de la montagne par l'État avec le « plan neige » (1964-1977).

Sans remettre en cause la portée de la loi elle-même, ce texte « de mise en valeur pastorale » porte le prisme modernisateur, en son sein. Elle dit « maintenir » et « sauvegarder » ces modes de vie dans la nature, en rompant le rapport coutumier et traditionnel à l'espace par la réunion des terres par la propriété et un réaménagement du foncier et de l'exploitation pastorale avec les associations foncières pastorales (AFP) et les groupements pastoraux (GP). Elle est écrite depuis le point de vue de l'élevage, c'est-à-dire cette activité par essence moderne, scientifique, rationnelle, de plaine et de bâtiment, à vocation industrielle. Le prisme de la nature nordiste norme le regard, mais aussi le droit moderne et par extension les modes des paysans visés par ces nouvelles normes. Dans les années 1960, le berger, le transhumant et le pasteur deviennent des demi-agriculteurs, des *agro-pasteurs*. Ce terme apparaît avec la modernisation et incarne le rapport orienté à l'agriculture, des agromanes du XVIII^e siècle et du technocrate modernisateur du XX^e siècle, qui souhaite faire adopter le progrès et la civilisation aux montagnards et aux paysans encore vu comme des individus et des sociétés archaïques²⁰⁶³.

Suite à la réforme du développement agricole, les moniteurs d'élevage ovin sont mis à la disposition des établissements départementaux de l'élevage (EDE) ; seuls quelques-uns sont maintenus au niveau national à l'Institut technique de l'élevage ovin et caprin (ITOVIC) créé en 1967. Le 1^{er} octobre 1968, ils deviennent des *techniciens d'élevage ovin*, au même rang que les conseillers agricoles, ce qui représente un « coup de grâce » pour Pierre Mélet. En 1978, les derniers moniteurs d'élevage ovin sont mis à la retraite forcée et Mélet se retrouve en retraite anticipée à 60 ans. L'action des assistants-bergers reste encore largement à étudier mais on peut déjà identifier son rôle entre 1940 et 1970 dans la modernisation des élevages²⁰⁶⁴. Les récits de Mélet, les documents imprimés et la mémoire des acteurs de l'élevage semblent documenter un cas étonnant de modernisation, où le technicien défend les pasteurs et le pastoralisme comme la modernisation vétérinaire, pour le maintien des pratiques agraires en montagne. Il convient de replonger dans l'aménagement et la modernisation de la nature au domaine pour suivre l'association des présidents, des Chasses et de la Bergerie au sein du Grand Parc.

²⁰⁶³ Morin, [1967] ; Charbonnier, 2012 ; Richard-Frève, 2011 et 2020.

²⁰⁶⁴ Brunier, 2018, §22.

III. Le domaine en diplomate : la fabrication de la nature nationale et présidentielle

1. Le parc, la nature et le pouvoir du président

En 1945, au sortir de la guerre, les services du domaine de Rambouillet renouvellent la convention de 1923²⁰⁶⁵. Une tentative de rééquilibrage des finances et des travaux est mis au point entre les deux services, mais les forestiers-chasseurs conservent la prérogative dans le parc, en lien avec le nouvel essor des chasses présidentielles²⁰⁶⁶. François Vidron propose la mise en place d'un compromis agro-cynégétique avec l'expertise annuelle des dégâts de gibier, mais l'idée disparaît ensuite²⁰⁶⁷. Les débordements des gibiers continuent de nourrir les tensions entre les services pour le reste du siècle. Le lundi 3 juin 1946 au matin, le chef de culture Gallet identifie 130 sika et chevreuils dans les céréales de la Bergerie²⁰⁶⁸. Si la cohabitation entre les deux services continue à être difficile, ce n'est pas le cas des animaux et dans une parcelle « une harde vit constamment avec des brebis²⁰⁶⁹ ». En 1945, André Moret, maître-berger de la Bergerie nationale (1935-1970) fait le même constat²⁰⁷⁰.

[La Bergerie nationale de Rambouillet] Tous nous lui devons bien reconnaissance. N'est-ce pas avec ces bonnes brebis mérinos que chacun de nous a appris l'art et la science du berger. N'est-ce pas avec elles encore que nous avons appris toutes les manipulations du mouton, y compris la souplesse du poignet, alors que la tondeuse en mains nous nous sommes appliqués à « déshabiller » non sans peine, ces brebis plissées qui possédaient cravates et tabliers : qui a tondu des mérinos plissés peut tondre n'importe quel mouton. Et puis, n'est-ce pas avec les béliers superbement encornés que nous avons appris la bonne manière de « faire pisser le mérinos ». Il est donc juste que l'on parle d'eux.

Le troupeau est toujours bien vivant et en pleine santé avec son long passé historique, ses familles et ses splendides toisons. L'effectif est quelque peu réduit par suite des bouleversements de la guerre, mais la qualité compense la quantité. 20 béliers adultes, 15 antenais, 120 brebis adultes, 10 antenaises, 45 agneaux et 55 agnelles forment actuellement le troupeau. Du reste, depuis l'exode de juin 1940, la troupe des brebis mères augmente chaque année. Plus que jamais une sévère sélection et un appareillage très surveillés président chaque été à la préparation de la lutte. Aussi le troupeau, toujours très visité, est-il constamment apprécié. Depuis la Libération, les militaires américains ou anglais, éleveurs eux-mêmes et fins connaisseurs ne manquent pas de venir admirer nos belles bêtes. Espérons, avec le retour aux choses normales tant attendu, que nos géniteurs mérinos seront à nouveau exportés à l'étranger, portant par le monde le renom de l'Élevage français et particulièrement de notre chère vieille Bergerie nationale de Rambouillet. [...] À côté du troupeau mérinos pour les nécessités de l'École, est toujours entretenu, le troupeau d'enseignement, le troupeau des communs, suivant l'expression familière employée par Jules Vergnory, le très regretté maître-berger des anciennes promotions. Ce troupeau ne vit plus dans la bergerie

²⁰⁶⁵ ADNR, conventions : révision de la convention de 1923 (projets), rapports et correspondance de 1945.

²⁰⁶⁶ ADNR, conventions : révision de la convention de 1923 (projets), Rapport de Hermite, Rambouillet, 10 juillet 1945.

²⁰⁶⁷ « L'hypothèse d'une expertise annuelle de dégâts de gibier devra être écartée. S'il y a lieu à l'indemnité, il conviendra de fixer le montant de cette indemnité une fois pour toutes. Elle devra être exprimée non pas en argent mais en quintaux de blé de manière qu'elle puisse suivre le cours des denrées agricoles », ADNR, conventions : révision de la convention de 1923 (projets), document du 11 mai 1946.

²⁰⁶⁸ ADNR, conventions : révision de la convention de 1923 (projets) : Lettre de Martial Laplaud au ministre de l'Agriculture, Rambouillet 4 juin 1946.

²⁰⁶⁹ *Ibid.* : lettre au ministre de l'Agriculture, Rambouillet, 1^{er} juin 1946.

²⁰⁷⁰ Il publie cet article dans la *Revue Ovine. Organe officiel de l'Association des anciens Élèves des Écoles techniques d'Élevage Ovin* qu'il fonde à la sortie de la guerre. La revue fondée pour les Anciens de Rambouillet en 1945 devient l'année suivante l'organe de toutes les écoles techniques. Puis en décembre 1945-janvier 1946, pour le quatrième numéro, la revue est reprise par la Fédération Nationale Ovine (F.N.O.) qui en fait son organe de presse.

annexe. Il constitue deux troupes qui vivent toute l'année dehors : une de « plein air intégral », l'autre « troupe de pacage » genre troupeau ambulante. Ce troupeau est composé de Bleus du Maine, Bizets et Noirs de Bains. Les brebis de plein air intégral sont « luttées » par des béliers Solognots, celles de la troupe de parcage par des béliers Bains et Boukhara. Nous insistons sur ces bêtes de plein air intégral ; nous disons bien intégral. Toute l'année dehors, pas d'abri, même de fortune. Vent, pluie, neige, verglas, soleil, peu importe. Un état de santé magnifique, des toisons splendidement propres, et des résultats merveilleux. Ajoutons encore que ces braves bêtes de plein air font le meilleur ménage avec les lapins et les sicas des chasses présidentielles.²⁰⁷¹

Le maître-berger veille à travers l'idylle de la réussite du plein-air des moutons et de leur coexistence avec les gibiers à rassurer les anciens et futurs élèves de l'école de bergers et de faire la publicité de l'école. Mais il s'agit bien là d'un motif discursif, les témoignages sur les dégâts agricoles témoignent des asymétries. Bien loin d'une cohabitation des services et des activités, ce sont les conflits et les tensions qui scandent l'histoire domaniale.

La Bergerie et le domaine de Rambouillet sortent profondément affectés de la Seconde Guerre mondiale, comme le reste de la France. Loin d'être de verts pâturages, les terres agricoles de la Ferme ressemblent à nouveau aux déserts de la Thébaïde (chap. 4). L'abandon culturel et le manque de matériel et d'entretien en sont les causes principales. Le réinvestissement présidentiel du domaine est aussi la cause de la difficile reprise agricole.

1.1. Les femmes de Poigny contre le président : un étang présidentiel en forêt de Rambouillet (1945-1952)

Élu le 16 janvier 1947, Vincent Auriol investit rapidement le domaine. Avec sa femme Michelle, ils font conduire de grands travaux de rénovation et de modernisation du château²⁰⁷². L'un des grands problèmes réside dans le fait que Rambouillet ne permet pas d'accueillir de prince étranger en même temps que le président. Le donjon est donc aménagé pour remplir cette fonction²⁰⁷³. En parallèle de son investissement palatial, le président s'intéresse et cherche à développer le potentiel cynégétique des domaines présidentiels.

Après la guerre, l'installation du quartier général du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE) entre Marly et Louveciennes influe sur le domaine présidentiel de Marly, mais aussi de Rambouillet. Le site du SHAPE empiète sur le domaine de Marly au Sud-Est et en particulier sur les sites de battue au gibier d'eau. Pour compenser cette perte, Vidron imagine chasser sur les réservoirs de Marly, mais la proximité de la route de Versailles contrarie ce projet. Vincent Auriol demande alors à Vidron de chercher un autre site pour les organiser.

²⁰⁷¹ MORET André, « Nouvelles de la Bergerie nationale », *Revue Ovine, Organe officiel de l'Association des anciens Élèves des Écoles techniques d'Élevage Ovin*, n° 2, 15 octobre 1945, p. 17.

²⁰⁷² Opperman, 2019, p. 79-85.

²⁰⁷³ AN, 4AG/648 et 4AG/649 : travaux à Rambouillet.

Depuis 1945, le service des Eaux et Forêts projette de remettre en eau un étang de la forêt de Rambouillet : l'étang du Cerisaie²⁰⁷⁴. L'étang est en eau jusqu'au milieu du XIX^e siècle, puis il est asséché avant d'être remis en eau. En 1947, Auriol s'intéresse aux travaux que les forestiers mènent sur l'étang du Cerisaie. Ce futur plan d'eau serait parfaitement situé en bordure directe du parc présidentiel, et le président de la République y voit le site parfait pour y établir une chasse aux canards.

Les travaux commencent dès 1947-1948 par la mise en place d'une vanne sur le ponceau qui accueille la route reliant Poigny et Rambouillet (C.D. n° 107). Face à la montée des eaux, les habitants de Poigny-la-Forêt – commune forestière située en aval de l'étang – font des réclamations liées aux odeurs de l'eau et aux enjeux de salubrité :

[Le Conseil Municipal de Poigny-la-Forêt] élève à nouveau une protestation véhémement contre l'édification d'un étang à l'emplacement où un pareil étang avait déjà existé et qui a été supprimé pour des raisons d'assainissement. Considère l'étang actuel comme une véritable brimade à l'adresse de la commune. Constate qu'à l'heure actuelle les abords du ponceau dégagent une odeur fétide, odeur que l'on retrouve dans les eaux de la rivière [la Guesle]. Fait remarquer que cette rivière est le seul lieu où la population puisse laver son linge et qu'à l'heure actuelle il est saisi de nombreuses plaintes de l'unanimité des laveuses. Contraintes de rincer leur linge dans une eau vaseuse et malodorante. Demande en conséquence à Monsieur le Préfet d'agir d'extrême urgence pour que cet état de chose ne se prolonge pas. Décide, pour le cas où une solution favorable n'interviendrait pas de se rendre en totalité sur les lieux avec des terrassiers pour faire sauter les vannes de ce barrage qui n'a aucune utilité ni avouée, ni prouvée et qui a fait naître dans la commune une situation intolérable.²⁰⁷⁵

Dans les villages, les femmes sont chargées de laver le linge aux lavoirs – dont le nombre s'est démultiplié en forêt entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle. Il constitue un lieu de corvée, mais aussi un lieu de liberté et de la parole féminines²⁰⁷⁶. Pour répondre aux habitants, en 1949, l'Inspecteur principal des Eaux et Forêts Hermite met ainsi en avant l'intérêt de la remise en eau du marais du Cerisaie pour la salubrité publique :

Des essais de plantations furent pratiqués sur son emplacement aussitôt les travaux d'assèchement terminés. Ces plantations ne donnèrent aucun résultat, le sol étant demeuré beaucoup trop humide pour permettre le développement d'essences forestières de valeur. En fait, l'ancien étang fut envahi par les roseaux et autres plantes aquatiques et demeura à l'état de marécage. Il est permis de conclure aujourd'hui que les essais d'assèchement de l'Etang du Cerisaie ont abouti à un échec. Tant du point de vue de la salubrité publique que de la mise en valeur du terrain, il y aurait intérêt à assurer la remise en eau au moins partielle de cet ancien étang. Les terrains marécageux sont en effet reconnus comme étant plus malsains que les étangs.²⁰⁷⁷

²⁰⁷⁴ En 1945, une première lettre évoque le projet de création d'un étang au lieu-dit « le Cerisaie » par l'Administration des Eaux et Forêts : ADY, 1900W 133 : Lettre de Maillet entrepreneur à Amiens (Somme), 12 juin 1945. Six plans, dressés en 1945, attestent de la précision du projet : cheminement et polygonation, relevés altimétrique et topographique, reconstitution cartographique de l'étang, triangulation et relevé des profils du bassin hydrographique : ADY, 1900W 133 : Six plans dressés en 1945 par l'ingénieur géomètre des Eaux et Forêts, Dursus de Carnanville. Ils sont complétés par une note de 1947, de Pierre Villeneuve de Janti, auquel Vidron a demandé une expertise historique : ADY, 1900W 133 : Lettre de Pierre Villeneuve de Janti à l'Inspecteur des Eaux et Forêts, Rambouillet, 2 juin 1947.

²⁰⁷⁵ ADY, 1900W 133 : extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 14 novembre 1948.

²⁰⁷⁶ PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, 2023.

²⁰⁷⁷ ADY, 1900W 133 : rapport de M. Hermite, Inspecteur principal des Eaux et Forêts à Rambouillet, Rambouillet le 5 janvier 1949.

Suite à ces tensions, des agents des Eaux et Forêts organisent une visite au mois de décembre 1948, avec des représentants du conseil municipal :

Nous avons constaté que l'eau du lavoir communal était claire et sans aucune odeur. À la demande des Conseillers municipaux, nous nous sommes rendus ensuite au ponceau du Cerisaie où nous avons constaté qu'à la sortie du ponceau, au point où les eaux se trouvaient brassées par leur passage dans la vanne. Par contre, aucune odeur n'a pu être relevée le long de la rivière « La Guesle » et à fortiori dans le voisinage du lavoir municipal située à 1.500 mètres en aval. Les résultats de cette enquête nous ont permis d'établir que la réclamation du Conseil Municipal de Poigny-la-Forêt était due à une circonstance accidentelle survenue au début du mois de novembre. À cette époque, un inconnu s'avisait de manœuvrer la vanne du Cerisaie et de l'ouvrir en grand, provoquant ainsi un déversement brutal des eaux dans la Guesle. Il est possible que ce déversement ait entraîné une certaine perturbation dans le lit de la rivière jusqu'au niveau du lavoir municipal.²⁰⁷⁸

Derrière les motifs de la salubrité publique, c'est la volonté présidentielle de créer une chasse aux canards qui menace de modifier une partie de l'existence des Pugnécens. Loin de se laisser faire, la communauté féminine fait remonter le problème au conseil municipal, qui s'adresse au sous-préfet de Rambouillet, Jean Roy. Après une visite sur place, ce dernier estime les travaux trop colossaux pour être réalisés dans le temps du septennat²⁰⁷⁹. De plus, les coûts et les risques des travaux et des entretiens (il faut opérer en plein marais à la main pour dégager les arbres qui ont recouvert la plaine marécageuse) empêchent à ses yeux la réalisation du projet²⁰⁸⁰. On ignore les circulations du dossier et les discussions administratives entre la municipalité, les préfectures (Rambouillet et Versailles), les Eaux et Forêts et la présidence entre 1948 et 1952. En mai 1952, le projet de rétablissement d'un étang de chasse au Cerisaie est définitivement écarté. Et les habitants de Poigny-la-Forêt, qui étaient prêts à démonter eux-mêmes les digues de l'étang, ont finalement gain de cause face aux volontés cynégétiques présidentielles.

Cette note permet de faire surgir une communauté féminine villageoise et sa résistance face à la pollution des eaux par le projet présidentiel. Comme l'explique Catherine Larrère, ce sont souvent les femmes des milieux populaires qui prennent les premières la défense de leur communauté²⁰⁸¹. Ici, ce sont les paysannes qui contraignent la présidence de la République à demeurer au sein des murs des parcs. Cet exemple rambolitain en témoigne, c'est l'affrontement de deux rapports à l'espace qui est à la naissance de ce conflit forestier. En l'occurrence, c'est l'« environnementalisme » présidentiel et son complexe de la conservation cynégétique de la

²⁰⁷⁸ *Ibid.*

²⁰⁷⁹ Jean Paul Roy (1912-1987), diplômé en droit, en lettres et de l'École des hautes études commerciales, participe à des missions commerciales à Madrid et Londres pendant la guerre (1939-1944). En 1944, il devient sous-préfet de Clamecy (Nièvre), puis en 1948 secrétaire général des Côtes-du-Nord, avant d'être nommé sous-préfet à Rambouillet de 1951 à 1958, date à laquelle il est nommé préfet de la Saoura en Algérie française. « Les deux préfets du Sahara quittent leur poste », *Le Monde*, 12 janvier 1962. Il poursuit ensuite sa carrière comme préfet du Morbihan (1962-1966), du Var (1966-1969), de l'Aisne (1969-1971) jusqu'à un congé spécial et sa retraite (1971-1987). AN, 19930584/59.

²⁰⁸⁰ ADY, 1900W 133 : lettre du Sous-Préfet de Rambouillet à Monsieur le Conservateur des Eaux et Forêts, Directeur des Chasses Présidentielles, Rambouillet, le 8 mai 1952.

²⁰⁸¹ Larrère, 2015, p. 118.

nature qui s'oppose à l'économie domestique villageoise avec ses usages des eaux et son mode de vie en forêt. En 1950, en France, les villageoises de la forêt parviennent à défendre la subsistance de leur communauté face au sport d'État de la chasse présidentielle²⁰⁸².

Cette affaire constitue la dernière tentative d'extension présidentielle en dehors des murs du parc. On retrouve ici le processus mis en avant au moment de la Révolution française et sous la III^e République, où le parc sert de dispositif populaire pour encadrer les débordements de la chasse. L'enclosure princière de l'espace est donc retournée contre elle-même pour servir d'assignation territoriale. C'est une nouvelle preuve de la force des communautés paysannes qui, à l'aube de leur disparition locale, parviennent à s'opposer au président de la République et à défendre leurs usages, leur coutume, appuyés par l'État, incarné par le préfet Roy²⁰⁸³. Remise en parc, la chasse présidentielle doit subvenir aux travaux de restauration des tirés présidentiels et de l'élevage de faisan.

1.2. Restaurer les tirés, retrouver des chasses présidentielles : « un paradis pour le gibier » ou pour les chasseurs ? (1946-1959)

Après 1945, les frontières du domaine présidentiel de Rambouillet sont redéfinies sur le modèle de la III^e République. Il se compose du Grand Parc, du Petit Parc et du canton de Gazeran. Mais au cours de la V^e République, le président de la République perd l'usage du canton de la forêt domaniale et du Petit Parc, dont les murs s'affaissent progressivement faute d'usage et d'entretiens. Si les Eaux et Forêts administrent l'ensemble de la forêt domaniale, la présidence et sa chasse sont donc cantonnées en leur Grand Parc.

En 1946, le brigadier Psaume écrit « les tirés laissés à l'abandon depuis près de 7 ans devront être remis en état, c'est une tâche énorme²⁰⁸⁴ ». Le 20 octobre 1946, la première chasse de la IV^e République a lieu. Elle est organisée autour de six battues dont une aux canards²⁰⁸⁵. On ignore comment se sont passées les battues. Mais cette tâche énorme peut être relativisée puisque la fréquentation des tirés par les officiers allemands fournissait un motif suffisant pour continuer à élaguer et à entretenir les lieux. Pendant la transition républicaine, les végétaux ont dû repousser, mais les archives présidentielles ne mentionnent des travaux que pour les années 1954-1955.

²⁰⁸² MacKenzie, 2010 et Warren, 1997.

²⁰⁸³ Thompson, 2015 et 2014, p. 99-125.

²⁰⁸⁴ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1946.

²⁰⁸⁵ ADY, 157W 97.



Figure 72. Le tiré de la Ferme vers 1950 et en 1964. (À gauche) Le tiré de la Ferme vers 1950, images du domaine national de Rambouillet, source inconnue. (À droite) Chasse à Rambouillet 17 janvier 1964, Reportage n° 1735. AN, 5 AG 1/1055.

En 1954, François Vidron décrit la technique et le système des tirés (voir outil)²⁰⁸⁶. Il dresse le portrait de ce « paradis pour le gibier » et surtout pour les chasseurs. Mais il rappelle aussi la grande machine organique permettant la concentration des animaux. Le forestier décrit la plupart des artifices qui permettent de cultiver l'abondance et d'assurer les chasses du président. Comme il le précise, de nouveaux tirés de chasses sont créés suite à l'établissement du SHAPE dans la région de Marly en 1954. François Vidron dresse le devis de demande de crédit pour achever les « travaux de reconstitution du Domaine Présidentiel de Marly » afin d'« en maintenir le potentiel cynégétique²⁰⁸⁷ ». Trois millions de francs devraient permettre d'installer une clôture d'1, 80 mètres de hauteur sur 3,5 kilomètres autour des anciens tirés de Marly et de mener une série de travaux importants :

Création de terrains de cultures de chasse sur une surface globale de 3 hectares, par dessouchage, défoncement au bulldozer, labour, hersage, roulage et semis (450 000 Fr.) ; recepage des taillis pour leur aménagement en tiré sur 12 hectares (300 000 Fr.), [la] création ou remise en état de layons de tir, sur 12 km (192 000 Fr.) ; création de points d'eau par curage des mares et remise en état des fossés d'assainissement (610 000 Fr.).²⁰⁸⁸

À la fin du mois de janvier 1955, Vidron organise des travaux similaires à Rambouillet :

Mon service des Chasses procède actuellement à la remise en état des tirés de Rambouillet dont les couverts ont été presque complètement détruits, au cours des années précédentes, par la surabondance de lapins. [...] Les plantations à effectuer sont celles d'arbrisseaux supportant une taille régulière annuelle, tels que Chênes de Banister, Chênes Tauzin, Chênes pubescents, Cornouiller, Troènes, Spirées, Cytises, Mahonias, fusains, buis, lilas, Viornes, Épinettes noires, Épinettes blanches. Cette liste n'étant aucunement limitative. Les ressources en pépinières de mon Service des Chasses sont bien loin de suffire au programme de plantations qu'imposent les circonstances actuelles.²⁰⁸⁹

²⁰⁸⁶ VIDRON, 1954, p. 376-377.

²⁰⁸⁷ AN, 4AG/318 : lettre de François Vidron à M. Vidault, contrôleur de la Marine, délégation française de l'OTAN, Paris, 1^{er} décembre 1954.

²⁰⁸⁸ *Ibid.*

²⁰⁸⁹ AN 4AG/318 : lettre de François Vidron au Conservateur, Chef du Service Technique des parcs, jardins et Espaces verts, Paris, 31 janvier 1955.

Deux photographies, la première prise vers 1950 et la seconde prise le 17 janvier 1964, permettent de comparer le maintien de l'état des haies. À partir de 1959, les entretiens se poursuivent dans le parc des chasses, et les tirés sont plantés de lauriers au niveau des têtes de battue. Des résineux, des hêtres et des liquidambers sont commandés en octobre 1960 pour constituer les arbres de routes et d'allées²⁰⁹⁰.

1.3. Chasses présidentielles, rencontres et diplomatie politique de Vincent Auriol au général de Gaulle (1947-1969)

En 1947, Vincent Auriol reprend la pratique des chasses et de la résidence d'été à Rambouillet. Non-chasseur avant son élection, il se met à la chasse. L'armurier attiré des chasses présidentielles Jean Meyer, propriétaire du magasin parisien *Le Saint-Hubert* et d'un territoire de chasse à Rochefort-en-Yvelines, forme le président au tir²⁰⁹¹. Les battues sont déplacées de l'après-midi au matin et le président souhaite réorganiser des battues marchantes, initiant un nouveau rythme conservé par les présidents suivants. Sous sa présidence, 50 chasses officielles sont organisées et enregistrées. Le tableau général monte à 16 001 gibiers tués pour Rambouillet et à 4 140 pièces lors des 15 chasses marlychoises.

René Coty, président de 1954 à 1958, est lui aussi chasseur. Il fait organiser 41 chasses à Rambouillet et 20 à Marly, cumulant respectivement 11 332 et 5 119 pièces de gibiers tués. En 1958, le président fait envoyer un cerf sika de Rambouillet au général Franco à Madrid²⁰⁹². Ces envois dessinent une cartographie des réseaux cynégétiques qui complètent le réseau des chasses présidentielles et des invités des chasses des domaines (voir outil).

Les deux présidents utilisent à diverses occasions Rambouillet comme un lieu diplomatique. Dès 1947, le domaine accueille la visite d'Eva Perron, la femme du président argentin. Le 19 novembre 1950, le président organise une chasse pour les autorités coloniales de l'Union française²⁰⁹³, la princesse du Cambodge Ping Peang Yukanthor (1894-1966) est présente²⁰⁹⁴. Le 19 octobre 1952, ce sont la reine Julianna des Pays-Bas et son mari le prince Bernhard, ainsi que le mari d'Élisabeth II, Philip d'Édimbourg qui sont accueillis à Rambouillet, au château, à la chasse et à la Bergerie nationale. Puis en octobre 1954, le couple royal danois séjourne au château. La Bergerie nationale accueille quant à elle le prince Souvanna Phouma du Laos le 9 décembre 1952 et le cheikh du Koweït Abdullah III, en 1955, tous deux sont intéressés par les

²⁰⁹⁰ ADY, 1900W 132 / 8P 444 : note au chef du 15^e district par l'ingénieur principal des Eaux et Forêts, Rambouillet, 13 octobre 1960.

²⁰⁹¹ BRAULT, 2019, p. 122.

²⁰⁹² ADY, 2604W 74 : reprises d'animaux dans le Grand parc de Rambouillet.

²⁰⁹³ L'Union Française est l'organisation coloniale de l'empire français sous la IV^e République. Elle est remplacée par la Communauté française en 1958.

²⁰⁹⁴ AN, 4AG/316 ; ADY, 157W 97. Voir calendrier des chasses.

mérinos et la technique de l'insémination artificielle. Alors qu'Auriol développe l'emploi des voitures à Rambouillet, René Coty réalise le premier vol présidentiel en hélicoptère (Alouette II) le 19 décembre 1957, après une chasse donnée en l'honneur du prince Georges de Danemark. Il s'envole pour Orly afin d'accueillir le président Eisenhower en visite officielle en France. Ces circulations et ces événements sont liés à la volonté de montrer les sites du patrimoine national aux côtés de Versailles et Paris. L'usage des véhicules permet de revendiquer une image de président attaché à la tradition en train d'être (ré)inventée dans les domaines, et à celle d'un président moderne voire modernisateur. Le domaine est restitué comme un outil diplomatique permettant d'incarner un bout de France à quelques minutes de Paris.

Cette fonction est poursuivie par les présidents de la V^e République, en particulier Charles de Gaulle. Le général de Gaulle, explique l'historien Maurice Vaïsse, incite tout au long de son mandat la France à la *grandeur*, « ce qui est une incitation à l'effort et à l'union des Français, et pas une réminiscence des fastes du Roi-Soleil²⁰⁹⁵ ». Pour se faire il faut établir une politique étrangère ambitieuse, qui permette à la France de tenir son rang dans le concert des nations, à défaut de pouvoir égaler les deux grandes superpuissances américaines et soviétiques. C'est à l'occasion de la venue du président Eisenhower en 1959, que de Gaulle écrit la relation et le rôle de Rambouillet dans sa politique diplomatique :

À mon invitation, il [le président Eisenhower] vient en France en visite d'État, au mois de septembre 1959. [...] Nos entretiens commencent à l'Élysée et se terminent à Rambouillet. Je dois dire, qu'à défaut de Versailles, de Compiègne, de Fontainebleau, dont la dimension se prête mal à des réunions restreintes, j'apprécie ce site pour y tenir de telles conférences. Les hôtes, logés dans la tour médiévale où passèrent tant de nos rois, traversant les appartements qu'ont habités nos Valois, nos Bourbons, nos Empereurs, nos Présidents, délibérant dans l'antique salle des marbres avec le chef de l'État et les ministres français, voyant s'étendre sous leurs yeux la majesté profonde des pièces d'eau, parcourant le parc et la forêt où s'accomplissent depuis dix siècles les rites des chasses officielles, sont conduits à ressentir ce que le pays qui les reçoit a de noble dans sa bonhomie et de permanent dans ses vicissitudes. Nous conversons, soit tête à tête, soit en présence de nos ministres et ambassadeurs : Christian Herter et James Gavin aux côtés d'Eisenhower, Michel Debré, Maurice Couve de Murville et Hervé Alphand auprès de moi. Il est clair que les préoccupations du Président des États-Unis se concentrent sur la question des relations de son pays avec la Russie Soviétique.²⁰⁹⁶

Dans cet extrait, Charles de Gaulle dresse la liste des lieux de la nation, mais l'idée de *grandeur*, précise Pierre Nora, n'est pas la *gloire* : ce sont les palais de France, dans leurs « moments de plus grand éclat²⁰⁹⁷ », ceux des fastes princiers, qui sont associés et même confondus avec l'idée de nation. Cette histoire lissée permet de naturaliser la présence présidentielle, de raconter l'antiquité de sa tradition et la naturalité de sa continuité. La présidence est un tournant dans la fabrication de la « nature nationale » de Rambouillet entre agriculture, jardins et chasse à la française. Rambouillet devient la chasse éternelle des princes

²⁰⁹⁵ Vaïsse, 2013, p. x.

²⁰⁹⁶ DE GAULLE, 1970, p. 222-223.

²⁰⁹⁷ Pierre Nora oppose gloire et grandeur, Nora, 1997, t. 2, p. 576.

de France, qu'ils soient rois, empereurs ou présidents. La tradition millénaire des chasses présidentielles est en fait des plus récentes, puisque le cérémonial est élaboré à partir de 1880, et qu'il n'a de permanent que ses réinventions continuelles. Dans cet effort, le général y associe étroitement le domaine, qui devient un palais diplomatique de haute importance pendant sa présidence.

C'est en effet là que le président organise les rencontres entre les grands chefs de l'Ouest. Eisenhower est invité une première fois à Rambouillet, et « la conversation est plus approfondie au cours de la soirée du 3 septembre [1959] au château de Rambouillet. Assis au coin du feu, après le dîner, les deux généraux présidents en robe de chambre ne se contentent pas d'évoquer leurs souvenirs de guerre. De lui-même de Gaulle parle des affaires nucléaires²⁰⁹⁸ ». Eisenhower revient pour la conférence des Quatre avec le premier ministre britannique Mac Millan et le chancelier Adenauer le 20 décembre 1959, pour négocier les grands sujets de la présidence, que sont le programme nucléaire français, la coordination de l'OTAN et la construction européenne. Les 29 et 30 juillet 1960, Charles de Gaulle le reçoit à nouveau au château et lui fait visiter la Bergerie nationale. L'institution est régulièrement utilisée par le président pour faire la démonstration de l'excellence agricole et modernisatrice française avec le site de Jouy-en-Josas (INRA)²⁰⁹⁹.

De plus, Rambouillet, grâce à son éloignement de Paris et les murs de son parc, permet d'organiser des événements secrets comme la réunion avec trois des chefs du Front de Libération nationale algérien en juin 1960. Elle est suivie de la rencontre discrète avec le président tunisien Habib Bourguiba en mars 1961²¹⁰⁰. Parmi les nombreuses rencontres organisées en France et à Rambouillet, la venue du secrétaire du parti communiste soviétique Nikita Khrouchtchev prévue pour le printemps 1960 revêt une importance particulière pour le général, qui souhaite établir des relations diplomatiques avec les Soviétiques dans sa politique, visant une certaine autonomie vis à vis des États-Unis²¹⁰¹.

Dans ces événements, le général associe le château, le domaine, les tirés de chasse et la Bergerie nationale de Rambouillet pour construire une image et un double discours : celui de la grandeur de la France, incarnée par l'excellence des institutions rassemblées au domaine, et celui d'une « nature nationale » à la fois cynégétique, forestière et agricole. Cette nature à la

²⁰⁹⁸ Vaïsse, 2013, p. 121-135.

²⁰⁹⁹ Vaïsse, 2013, p. 688 ; Entretiens en tête à tête de Gaulle-Adenauer, Rambouillet, 29 juillet 1960, DDF 1960, t. II, n° 54 ; AN, 20190362/NC, photographie de Charles de Gaulle, de son chef de cabinet, de Raymond Laurans à la Bergerie nationale de Rambouillet, 30 juillet 1960.

²¹⁰⁰ DE GAULLE, 1970, p. 105-106, 191, 205-206, 222-223 et 234.

²¹⁰¹ ADY, 1104W 149 : Conférence occidentale à quatre, 20 décembre 1959. Eisenhower à Rambouillet, 3-4 septembre 1959. ; 1104W 144 : Bourguiba à Rambouillet, 27 février 1961 ; 1104W 153 Entretiens de Gaulle – Chancelier Ehrard à Rambouillet, 19-20 janvier 1965 ; Dobinine, 1996.

française rejoint plus largement un « art de vivre à la française », qui serait l'incarnation du bon goût français, allant de la mode vestimentaire, aux arts de la table, tant d'un point de vue gastronomique que manufacturier, comme en témoigne le service en porcelaine « à la Rambouillet » de la manufacture de Gien, le protocole, les véhicules, les armes, les chiens.



Figure 73. La nature artialisée dans la culture de la table. Ce service de Gien est commandé à Jean Bertholle, par le président René Coty en 1955. Les plats sont ornés de grands gibiers, les assiettes pour les plats de petits gibiers tandis que le dessert est servi sur les assiettes ornées de chiens de chasse.

La cérémonie du tableau de chasse, qui témoigne de l'invention perpétuelle d'une tradition qui se veut éternelle en III^e République, est remis au goût du jour sous la IV^e et la V^e République. Le tableau dans la cour du château rappelle le rite de la curée aux flambeaux qui va être réinstitué sous une forme républicaine à Chambord dans les années 1960.



Figure 74. La chasse est l'occasion de paraître au sein de réseaux et de sociabilités publiques. Les chasses présidentielles en sont l'incarnation la plus frappante. On peut aussi noter le jeu des vêtements. Avec à gauche, un tableau après une battue, où

les tireurs sont en habit de chasse. Et à droite, ils se sont changés en tenue de ville pour le repas officiel qui suit la chasse. Au centre, René Coty contemple le tableau de la journée, avec ses invités.



Figure 75. Les invités admirent le résultat de la battue, en tenue de ville, coupe de champagne à la main, tandis que les gardes, en uniforme des Eaux et Forêts, se tiennent au garde-à-vous pour rendre les honneurs au gibier. En plaçant le tableau sur les parterres au sein du jardin français, les présidents renouent avec le cérémonial de la vénerie qu'était la curée aux flambeaux qui prenait souvent place dans les cours des châteaux, le soir au moment de la fête d'après-chasse. AN, 2AG/SPH/7 : reportage n° 581.

Sous de Gaulle, 132 chasses sont organisées au domaine, dont 35 chasses individuelles au grand gibier, pour un tableau total de 28 613 pièces ; et s'y ajoutent les 45 battues de Marly avec leurs 14 212 pièces tuées ainsi que les cinq battues de Chambord et leurs 123 sangliers. Le président n'est pas chasseur et vient assister aux dernières battues des réceptions importantes. Il passe habituellement en revue le personnel et les élèves la Bergerie nationale à ces occasions. Il se fait véhiculer et déposer en Citroën DS, machine fétiche du président.

Lors des premières rencontres de 1959, Charles de Gaulle a dû s'apercevoir du triste état de certaines parties du domaine, et en particulier de la zone stratégique de l'arrivée officielle qui se fait par la route de Paris et Versailles. Pour incarner l'artialisation politique de la tradition, l'esthétique est un point central du faste présidentiel, national et républicain. Quelques mois après son élection, le général décide de remanier l'aménagement du territoire pour pouvoir accueillir les grands du monde à Rambouillet, où il s'agit de faire tenir le rang de la France, dans la diplomatie internationale.

L'allée de la Grille de Versailles et le Rond de la Chasseuse donnent accès au château non seulement aux invités lors des rencontres, mais aussi pour les chasses présidentielles. il convient donc d'en soigner l'esthétique. Au mois de janvier 1960, François Mangin d'Ouince, l'ingénieur des Eaux et Forêts de Rambouillet, reçoit l'ordre de faire remanier la route d'accès

au domaine²¹⁰². Le général de Gaulle souhaite embellir l'ensemble de l'arrivée au domaine. Les routes sont refaites, la grille de Versailles est repeinte, le rond-point de la Chasseuse est réaménagé dans son état actuel avec un rond central de 26 mètres de diamètre et ses huit bornes en calcaire d'Euville (Meuse), qui rappellent les carrefours en étoile de vénerie²¹⁰³. Mais surtout – et François Vidron, le directeur des chasses présidentielles insiste précisément – le président de la République souhaite l'établissement d'un « masque boisé », « d'une utilité esthétique indispensable²¹⁰⁴ » pour camoufler le terrain des sports militaires du 501^e R.C.C et les jardins ouvriers. Sur les ordres présidentiels, le terrain de tennis est déplacé de cinq mètres, les jardins ouvriers reçoivent un nouveau grillage et les allées sont plantées ou replantées en arbres²¹⁰⁵. Le château est lui aussi préparé et en parallèle sur le site de la ferme de la Bergerie nationale, une dalle de béton est coulée pour accueillir sur du dur le chef de l'U.R.S.S. mais aussi de nouveaux sanitaires qui bénéficieront aux personnels²¹⁰⁶.

En parallèle de ces invitations internationales, le président organise une diplomatie nationale et française. Sans revenir sur l'ensemble des invitations présidentielles, l'exemple du couple formé par Serge Dassault (1925-2018) et Félix Amiot (1894-1974) est exemplaire pour évoquer les relations entre les invitations et les compétitions cynégétiques, territoriales, industrielles, financières et politiques. Le premier est président-directeur général du groupe Dassault Aviation, notamment fournisseur de l'Armée de l'Air, et le second est P.D.G. des constructions mécaniques de Normandie et fournisseur des navires de la Marine française²¹⁰⁷. Les deux industriels sont également voisins de la chasse présidentielle. Le premier possède un domaine à Coignièrès de près de 800 hectares, où il fait bâtir une copie du Trianon et organise des chasses. Il sera condamné en 1997 après avoir chassé pendant plusieurs années depuis un 4x4, un véhicule tout terrain aménagé en poste de tir roulant, avec une carabine à lunette, alors interdite à la chasse par des agents de l'Office national de la Chasse²¹⁰⁸.

²¹⁰² « En prévision de la venue à Rambouillet de Chefs d'État étrangers, la Présidence nous a demandé s'il ne serait pas possible de revoir le revêtement de la route d'accès au Château entre la Grille de Versailles et la Grille de l'Inspection. Les travaux devraient être terminés avant la venue à Rambouillet de M. Kroutchev », ADY, 1900W 132 : rapport de M. François d'Ouince, Ingénieur principal des Eaux et Forêts à Rambouillet, Rambouillet, 28 janvier 1960.

²¹⁰³ ADY, 1900W 132 : dossier « Réfection de la Grille de Paris donnant accès au domaine de Rambouillet, Exercice 1961 » et « Aménagement des abords du château de Rambouillet, Exercice 1961 » ; facture des entreprises Benoit (Génie civil et bâtiment) à la Conservation des Eaux et Forêts de Rambouillet, 22 novembre 1961.

²¹⁰⁴ ADY, 1900W 132 : rapport de M. François d'Ouince, Ingénieur principal des Eaux et Forêts à Rambouillet, Rambouillet, 28 janvier 1960.

²¹⁰⁵ ADY, 1900W 132 : facture des pépinières Thuilleaux, Rambouillet 30 novembre 1961. 30 tilleuls et 16 cyprès de Lawson).

²¹⁰⁶ « Le château de Rambouillet est aménagé pour y recevoir M. Khrouchtchev, *Le Monde*, 1^{er} décembre 1959 ; COHEN, 2022, p. 29.

²¹⁰⁷ Lecarpentier, 2015 et 2020.

²¹⁰⁸ PIERRETTE, 1997 ; TALBI, 1997.

Le second a constitué un vaste domaine à La Boissière à Lévis-Saint-Nom à partir de 1931. En 1955, la propriété a atteint la superficie de 580 hectares avec une ferme et une chasse²¹⁰⁹. Avant la guerre, Amiot invite dans sa chasse une série d'invités tel que le prince André Poniatowski, homme d'affaire et banquier ; Edmond Giscard d'Estaing (1894-1982), maire de Chanonat (Puy-de-Dôme), membre du Conseil d'État, et administrateur de sociétés dont celle de Félix Amiot. Amiot correspond également avec Claude Hettier de Boislambert²¹¹⁰.

En 1942-1943, Félix Amiot profite lui aussi de l'expropriation des Rothschild et de leurs propriétés des Vaux-de-Cernay pour acquérir l'abbaye du même nom, que les Rothschild avaient transformé en une luxueuse maison de campagne néogothique²¹¹¹. Seuls les bâtiments et les terres directement limitrophes sont vendues à Félix Amiot. En 1941, l'industriel de 46 ans est accusé de corruption de fonctionnaire à la chasse. Il réside alors à Vichy, rue du Maréchal Pétain :

Il est exact qu'à la Boissière se donnaient des réceptions et des parties de chasse ; il n'est nullement anormal de les faire figurer pour partie dans mes dépenses de la SECM car ces réceptions ont été faites dans l'intérêt de la société. En effet, les invitations à la chasse et les réceptions qui suivaient ont leur utilité ; des relations et des amitiés aident à l'obtention du meilleur matériel et de crédits bancaires. Elles facilitent les relations commerciales avec les grands fournisseurs. [...] Des officiers supérieurs, des ingénieurs qui sont l'honneur même et qui ont assisté à ces réunions pourraient témoigner que jamais aucune sollicitation ne leur a été adressée. Des discussions d'utilisation tactique, de puissance de feu des armements étaient évoquées dans un cadre général. Les grandes directions de banques qui ont été également invitées apprenaient à mieux connaître nos affaires et nos besoins ; des constructeurs tel que M. Birkigt y assistaient fréquemment. [...] Si Monsieur le juge d'instruction désire être renseigné sur le caractère des réceptions et parties de chasse données à La Boissière ; je puis citer comme pouvant fournir des renseignements, Messieurs : le colonel de Turenne dont j'ai reçu les équipages au retour d'Afrique en lui rendant le dîner qu'il m'avait offert ainsi qu'à mes collaborateurs au Crillon. L'Amiral en retraite Drujon, membre du Conseil Supérieur de l'ordre de la Légion d'Honneur qui était souvent des nôtres.²¹¹²

Cet extrait du procès permet de saisir la fonction politique des chasses diplomatiques et commerciales pour les hommes d'affaires.

²¹⁰⁹ SHD Cherbourg, Fonds Amiot - Amiot 3 : « Correspondance privée, reçue et adressée par Félix Amiot (1946-1957) », liasse : 1955. Amiot 8 : « Propriété de la famille Amiot : copies des actes d'acquisition (1930-1970) ».

²¹¹⁰ Parmi les invités des chasses de Félix Amiot : Amaury de La Grange, Sénateur du Nord et Président de l'Aéro-Club de France ; André Albert, Député des Deux-Sèvres et journaliste parlementaire ; Monsieur Rossignol, directeur de la banque Société Générale ; Le Prince André Poniatowski, homme d'affaire et banquier ; Emile Dewoitine, constructeur aéronautique ; Marc Birkigt : Ingénieur et fondateur de la société Hispano-Suiza ; Le Vice-amiral Charles Drujon, ancien président du comité technique de la Marine, à la retraite depuis 1937 ; Helbronner, membre du Conseil d'État ; Robert Peugeot, X. Jarre de la Belde ; Pierre-Louis Dreyfus, armateur et banquier, qui invite en retour Félix Amiot. Le 17 février 1940 devaient venir chasser, mais la neige a fait annuler la chasse : le Général Brocard, le Général Magnin et le Général Romatet, un ingénieur : l'Ingénieur en chef Philippe, ainsi que le Colonel de Turenne, le Commandant Mokel, le Commandant Franck, le Lieutenant-colonel Démery. SHD Cherbourg, Fonds Amiot - Amiot 3 : « Correspondance privée, reçue et adressée par Félix Amiot (1946-1957) », liasse : 1948 ; Lecarpentier, 2015, p. 125-130 et 135.

²¹¹¹ « La vente du domaine des Vaux-de-Cernay », *Le Petit Parisien*, 21-22 août 1943 et SHD, Cherbourg, Fonds Amiot – SECM, D10 : bail, coupures de presse.

²¹¹² SHD Cherbourg - Fonds Amiot - SECM 2N1. Commission rogatoire, 28 avril 1941, « corruption de fonctionnaire (Plainte du secrétariat d'État à l'aviation) » Général Bergeret, Commissions rogatoires en date des 18 décembre 1940 et 25 avril 1941.

Le jeudi 7 novembre 1968, les deux industriels sont invités à une chasse présidentielle à Marly par Charles de Gaulle, en compagnie de Michel Foccart et l'écrivain Paul Vialar (1898-1996)²¹¹³. Ce dernier publie *La grande meute* en 1943 et une série de romans de chasse, dont un est de circonstance : *Les invités de la chasse*, publié en 1969, dans lequel un invité est assassiné dans un *fermé*²¹¹⁴. De Gaulle utilise Rambouillet pour les grandes chasses et Marly pour les chasses plus intimes, on peut s'interroger sur le geste du président, notamment lorsque Dassaut et Amiot étaient réputés être à l'époque en inimitié.

Pour fournir toutes ces grandes chasses, les chasseurs et l'administration planifient et financent le développement de l'élevage de gibier.

2. La République sans ses lapins

2.1. La *Rabbit-Proof Fence* de Rambouillet, de l'art d'élever des clôtures ou du morcellement intensif du territoire

L'historien Bill Gammage surnomme l'Australie des Aborigènes, le « plus grand domaine sur terre ». Dans son étude, le chercheur revient sur les techniques employées par les Aborigènes pour modeler leur territoire, en particulier sur la pyrotechnie. Si les systèmes de chasse y sont très différents, là encore, la chasse n'a rien d'une sauvagerie, puisque l'espace est cultivé et aménagé pour encourager les concentrations de gibier et leur prise. Quand les Anglais parviennent sur les côtes de l'Australie, l'espace est si verdoyant de prairies cultivées par le feu et pour la chasse, que les colons ont l'impression de retrouver les parcs et les domaines d'Angleterre.

Mais dès leur arrivée, les Britanniques importent une série d'animaux, qui vont transformer le paradis. Le lapin, comme l'évoque Charles-Germain Bourgeois sous le Second Empire (chap. 5), est l'un de ces acteurs, à côté du mérinos, qui viennent changer le monde animal australien à partir de 1788. Leurs populations sont si colossales, qu'en 1901, une commission royale propose de construire une gigantesque clôture pour protéger les zones agricoles de l'Ouest australien contre les lapins, et plus largement contre les émeus et les chiens sauvages qui menacent récoltes et troupeaux²¹¹⁵.

²¹¹³ Bernard Barberon; Albert Chavanac ; Général Louis Dodelier ; Général Fourquet ; Emile Hervet ; Maurice Herzog; Henri Monnet ; Ithier de Roquemaurel ; Lalande ; Général de Bordas ; Vidron; Legrand; Labrousse ; Coldefy ; Homo (au déjeuner : Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur; Marcel Pinet, conseiller technique secrétariat général de la présidence de la République). Le tableau réalisé est de 561 faisans, 2 lapins, 1 bécasse, 2 pigeons.

²¹¹⁴ Vialar, 1943-1969.

²¹¹⁵ Appelée *State Barrier Fence of Western Australia*, elle est plus souvent connue sous le nom de *Rabbit-Proof Fence*, *State Vermin Fence* ou d'*Emu Fence*. Elle se compose de trois clôtures établies de 1901 à 1907 sur 1 833 kilomètres de long. Cette barrière prend pour modèle la *Darling Downs – Moreton Rabbit Board Fence* établie entre 1893 et 1897 dans le Queensland sur près de 555 kilomètres pour protéger l'agriculture de Nouvelle Galles du Sud des lapins.; Rolls, 1969 ; Coman, 2010, p. 46-60 ; Gammage, 2012.

Si le domaine de Rambouillet n'est ni l'Australie, ni le plus grand domaine du monde, la technique de l'enclosure du territoire tisse de nouveaux liens entre les terres australes et septentrionales. L'aménagement du territoire est basé sur la prédation de la végétation agricole par le gibier, mais une nouvelle fois le régime des chasses est pour la ferme le retour de la nature parasite des chasses. La clôture prend racine comme outil de gestion des prairies, des cultures et des lapins, entre colonies et métropoles, et constitue le compromis et la principale défense contre le gibier. Les premiers essais de grillages ont lieu dans les années 1920-1930 et poursuivent l'ancienne technique des entreillagements (chap. 5 et 6). Mais les années d'après-guerre sont les années d'éclosion d'un dispositif de clôture inédit. Il doit mettre fin aux dégâts de tous les gibiers présidentiels : lapins, faisans et cerfs sika, qui commettent des dégâts importants et entravent la remise en culture des terres de la Bergerie nationale²¹¹⁶. Cette dernière lutte d'ailleurs avec le manque de moyens matériels et humains, pour remettre en culture non seulement ses propres terres mais aussi les cultures de chasse qui bordent les tirés.

En 1946, « toutes les pièces [les cultures de chasse] ont besoin d'une remise en état à cause des accrues²¹¹⁷ qui ont envahi ces terres. Il faudrait un véritable défrichage dans la plupart des cas et la Ferme nationale ne possède pas de matériel pour « déroquer »²¹¹⁸ ». En 1947, alors que les chasses lui demandent de planter 19,50 hectares de cultures de chasse, Martial Laplaud dispose d'à peine assez de matériel pour travailler la terre. La ferme n'a plus de tracteur (Laplaud réclame un *Caterpillar*²¹¹⁹) et il manque des chevaux pour la traction du matériel agricole²¹²⁰.

Brigitte Brault évoque même qu'en 1951, des gardes sont positionnés en bordure des parcelles agricoles pour tirer afin de « fouetter » les cerfs sika au plomb. Des détonateurs créent des bruits d'explosion la nuit pour protéger les cultures²¹²¹. Face à cette situation devenue endémique à Rambouillet, la ferme décide d'enclorre l'ensemble de ses parcelles pour limiter les influences néfastes sur son activité. En 1952, Louis Reveleau est élève-berger à la Bergerie nationale de Rambouillet. Originaire de Vendée, il raconte sa surprise de découvrir une ferme presque à l'état de désert agricole, du fait des dégâts de gibier et du manque de moyens. Il va lui-même faire les frais de la pénurie de main-d'œuvre, en étant rapidement engagé par le

²¹¹⁶ Dégâts des sikas dans les betteraves, ADNR, bergerie nationale de Rambouillet : Lettre du directeur de la BN à l'inspecteur forestier, Rambouillet, 26 juillet 1945.

²¹¹⁷ Il s'agit des pousses spontanées de végétaux pionniers comme les épines (aubépines) ou les bouleaux qui colonisent ces espaces.

²¹¹⁸ ADNR, Bergerie nationale de Rambouillet : lettre du directeur de la BN à l'inspecteur forestier, Rambouillet, 20 mai 1946.

²¹¹⁹ En 1941, il existait un tracteur Latil à charbon de bois à la Ferme, Lang, 2018, t. 2, p. 382.

²¹²⁰ ADNR, Bergerie nationale de Rambouillet : lettre de Martial Laplaud à l'inspecteur des E&F, Rambouillet, 26 mars 1947.

²¹²¹ BRAULT, 2019, p. 127.

maître-berger André Moret pour encadrer les élèves bergers, qui posent les clôtures pour protéger les cultures et les prés des dents et des becs des gibiers présidentiels. Les deux seules parcelles pâturées en 1952 sont *Les Pommiers* et *Guéville* : ce sont les seules encloses de grillages à cette date.

En faisant le total, le domaine n'était pas [cultivé] : un tiers du domaine était utilisé, les deux tiers étaient en friche. Moi ça m'a véritablement choqué quand je suis arrivé, je croyais venir voir une ferme-école, et puis rien de rien. Alors à l'époque on a commencé à faire des clôtures : la Haye aux Chats ; moi j'ai fait entièrement Le Poteau, et puis après La Culotte, les Alisiers, la pièce qui est à droite, j'ai oublié son nom. [...] ça a pris beaucoup de temps. Je m'en suis tapé, [des clôtures] j'en avais tellement assez, que je me disais parfois, que je serais mieux en salle de classe, plutôt qu'à planter des piquets.²¹²²

Après avoir creusé un sillon avec la raie de charrue, pour enterrer le grillage, les hommes de la Bergerie posent les piquets de clôtures. Un bas-volet (enterré) doit bloquer l'entrée souterraine des lapins. Le grillage est composé d'une maille fine en bas pour les lapins et d'une maille plus large sur la hauteur. Pour couronner l'édifice, trois fils à sikas sont disposés pour empêcher les cerfs de sauter la clôture et montent à 1,50 mètre. Face à la variété des espèces de gibiers et des menaces qui planent sur les cultures agricoles, le dispositif de clôtures est pensé pour être hermétique envers tous les animaux.

Les gibiers, ne pouvant plus passer, peuvent se retrouver bloqués dans les parcelles agricoles. Il s'agit même d'une technique des hommes de la Bergerie : l'exclos à gibier devient une nasse qui permet d'éliminer les lapins²¹²³. Devant ces matérialités et les blocages des flux, les Chasses ordonnent que les grillages soient percés de trous, qui doivent être ouverts avant les chasses pour permettre la circulation du gibier bloqué dans les parcelles.

Le mariage forcé des services dans le même enclos implique la coexistence des activités et provoque la concentration de populations qui se révèlent par leurs densités concurrentes. Les services n'ont d'autre choix que de fragmenter le territoire pour trouver des formes de compromis et d'apaisement des tensions et des conflits. Ces politiques d'enclos dans l'enclos ne se limitent pas à la culture agricole. Les forestiers interrompent les coupes forestières dans le Grand Parc depuis la III^e République pour des raisons cynégétiques, mais aussi à cause des dégâts de gibiers qui ravagent les projets de plantations. Ils vont démultiplier les engrillagements des parcelles dans les forêts françaises après 1945. Le surgissement de la myxomatose offre une trêve agroécologique pour la Ferme. Mais elle implique un profond remembrement de l'activité cynégétique et de l'élevage de gibiers.

²¹²² Ces informations sont issues de l'entretien mené le 18 mars 2021 avec Louis Reveleau, qui consistait en une visite en voiture du domaine national et des parcelles agricoles de la Bergerie nationale et du site de la ferme.

²¹²³ Visite-entretien du 18 mars 2021 avec Louis Reveleau.

2.2. Rambouillet, rabouillère : le siècle des lapins (1853-1953)

En 1953, un nouvel acteur surgit au domaine de Rambouillet et vient résoudre un siècle de relations complexes entre les différentes populations humaines et animales de la forêt. En 1853, les lapins ont été lâchés par les gardes impériaux pour approvisionner les chasses de Napoléon III. Entre ces deux dates, leur population a explosé. Dans l'après-guerre (1920-1935), les populations de lapins sont si denses que les gardes et les adjudicataires des lots de chasse parviennent à tuer entre 45 000 et 72 000 animaux chaque année (voir outil), sans compter les prises des prédateurs, des braconniers et les morts naturelles des animaux. Après un pic de destruction avec 72 000 lapins tués dans la saison 1933-1934, les destructions chutent entre 1934 et 1939, avec « moins » de 30 000 lapins abattus chaque année. Les lapins sont si nombreux qu'ils mettent en péril aussi bien les récoltes que les peuplements forestiers.

En octobre 1948, le directeur général des Eaux et Forêts visite la forêt de Rambouillet et fait un constat alarmant sur « l'absence complète de régénération dans les peuplements de la forêt de Rambouillet » (voir outil). Suite à sa visite, le Merveilleux du Vignaux demande à l'inspecteur-adjoint Hermite de réaliser une étude sur la forêt. Ce dernier explique en 1948 par un ensemble de processus de pressions humaines, cynégétiques et animales la dégradation de la forêt et le problème de sa régénération. Dans son rapport, le forestier explique le rôle des pratiques sylvicoles qui ont participé à endommager le sol et les dynamiques de boisements. Les pratiques de chasse ont aussi influencé l'écologie forestière :

Il semble que la présence du gibier, et surtout du lapin de garenne, ait influé d'une façon continue sur la composition du peuplement, principalement au cours des 150 dernières années. La Forêt de Rambouillet a toujours présenté un intérêt cynégétique particulier, tant en raison de sa proximité de la capitale, que des conditions de développement favorables qu'elle offre pour le gibier. Jusqu'au début du 19^e siècle, les animaux de vénerie constituaient la principale richesse cynégétique de cette forêt. Les territoires de chasse couvraient alors de grandes étendues et la garderie y était souvent médiocre. La multiplication de lapin de garenne s'y trouvait donc enrayée autant par l'existence de nombreux fauves que par le braconnage qui sévissait couramment parmi les usagers et les riverains de la forêt. Mais au début du siècle dernier, le développement de la chasse à tir entraîna des modifications profondes dans l'exploitation de la chasse. Les territoires de chasse furent divisés en lots de faible surface, sévèrement gardés et piégés. [...] Le lapin, déjà assez abondant en forêt de Rambouillet, prit alors un développement considérable et devint un véritable fléau pour la forêt.

La cascade trophique et le choc sylvicole est encouragé par la protection du gibier et la destruction des nuisibles que sont les renards, fouines et putois, prédateurs des lapins, entraînant une cascade trophique.

[En 1948], sur une surface totale de plus de 13.000 ha la forêt de Rambouillet ne renferme donc que 200 ha de taillis-sous-futaie à l'état normal, dans lesquels la régénération peut être considérée comme satisfaisante. Sur le reste de sa surface, la régénération y est nulle ou insuffisante pour assurer le renouvellement du peuplement.

Les forestiers voient dans la destruction du lapin la condition *sine qua non* du boisement de la forêt de Rambouillet. Dix ans plus tard, en 1958, le Comité des Forêts visite la forêt domaniale de Rambouillet et produit une série de documents précieux sur les différentes réalités

écologiques et historiques du massif. Pour répondre au phénomène de dégradation-acidification des sols, les forestiers ont développé l'enrésinement du massif, le pin sylvestre parvenant à croître sur des sols acides et à boiser les vides sylvicoles. Mais là encore, les gibiers participent à la modification du couvert forestier et empêchent le reboisement voulu par les autorités forestières :

Jusqu'à l'apparition de la myxomatose en 1953, le lapin pullulait dans cette forêt. Sous sa dent, les rejets et les semis étaient systématiquement détruits. Les dégradations causées par le lapin au cours des cent dernières années, et principalement de 1920 à 1930, ont été déterminantes dans l'évolution des peuplements dont les phases successives sont les suivantes : A) Disparition progressive des essences précieuses dans le taillis et développement du bouleau et des morts bois. B) Puis, dégradation du sol entraînant le développement de la couverture vivante (fougère, bruyère, mollinie). C) Les taches de bruyères et fougères s'étendent ensuite pour couvrir toute la surface de la parcelle. Conjointement avec le lapin, la surabondance des grands animaux dans ce massif (troupeau de cervidés évalué à 400 têtes en moyenne) a accéléré encore le processus de la dégradation. Actuellement les cervidés continuent à faire peser une lourde charge sur les peuplements feuillus très appauvris de la forêt et sur les jeunes reboisements résineux.²¹²⁴

C'est l'arrivée de la myxomatose en 1953 à Rambouillet et progressivement partout en France qui règle temporairement les problèmes de déprédation des lapins pour les forestiers et les agriculteurs.

2.3. La myxomatose arrive à Rambouillet : libération agricole, sylvicole et « bombe atomique » cynégétique

Après des décennies d'expérimentations dans les laboratoires d'Europe et des Suds colonisés, c'est en Australie qu'est développée la souche finale du virus de la myxomatose par des scientifiques. Après de nombreux essais et circulations, des premiers essais de Louis Pasteur à Reims en 1887, en passant par les expériences de son disciple Adrien Loir en Australie (1893), puis de chercheurs en Uruguay et au Brésil (1896-1927), ces hommes trouvent les souches viables et le vecteur permettant la contamination à large échelle. Le virus fabriqué crée des *myxomes*, d'où son nom, c'est-à-dire des tumeurs en forme de nodules chez les animaux. Il est transmis aux lapins par des puces, des tiques et des moustiques. Le virus rend les animaux aveugles, fiévreux et sensibles à la lumière. Ils perdent l'appétit, et l'affaiblissement de leur système immunitaire les rend sensibles au surgissement d'autres pathologies comme la pneumonie. Des attaques virulentes de la maladie peuvent tuer des lapins en moins de 48 heures, même s'il faut en général deux semaines aux individus pour succomber.

C'est en 1952, que le médecin et chasseur Paul-Félix Armand-Delille (1874-1963) inocule le virus de la myxomatose à des lapins de son domaine de Maillebois (Eure-et-Loir) à une cinquantaine de kilomètres de Rambouillet. En quelques mois, le virus se diffuse et atteint la forêt et la population de lapins présidentiels. Louis Reveleau, arrivé en 1952 comme élève-

²¹²⁴ Tous les extraits de ce passage sont issus du rapport, retranscrit dans l'outil : ADY, 1900W 163 : rapport de l'Inspecteur-adjoint Hermite, Rambouillet 12 novembre 1948.

berger au Centre d'Enseignement Zootechnique de la Bergerie nationale, décrit la pression des lapins sur les cultures de la ferme :

Il y avait de l'herbe, mais extrêmement pâturée par les lapins. Je pense que M. Regaudie mettait un peu d'engrais, et la terre était un peu meilleure qu'ailleurs, il devait y avoir un pâturage à peu près normal. Les lapins, c'était terrible, moi à l'époque c'était un choc. En pièces véritablement fonctionnelles il y avait à l'époque les Pommiers et Guéville. La Fleur qu'est au bout là-bas, même chose, c'était une butte de sable, alors les lapins voilà. Avec M. Moret, en arrivant, c'était les deux pièces qui ressemblaient à quelque chose d'un point de vue agronomique. [...] On coupait ce qui restait du lapin. Il y avait des rendements extrêmement faibles en foin. On coupait là où il y avait de quoi couper. On ramassait ce que les lapins avaient laissé. Il y en avait un petit peu [de foin] à Malassis, au bois de Brêle.²¹²⁵

En arrivant sur la pièce du Poteau, Louis Reveleau explique : « Le Poteau c'était pareil envahi de lapins. En [avril] 1953, aux vacances de Pâques, c'est là qu'on a trouvé avec mon copain, le premier lapin myxomateux²¹²⁶ ». Les deux élèves ramassent le lapin, qui a les yeux exorbités et purulents et décident de le montrer à André Moret, le maître-berger. Ce dernier le porte à Raymond Laurans. Le directeur ordonne qu'on remette le lapin dans le parc sans mot dire, dans l'espoir de se débarrasser du fléau de la ferme. Il s'agit ici pour les moutonniers d'éviter toute réaction du service des chasses présidentielles. Louis Reveleau se souvient de la puanteur qui règne pendant l'année 1953 sur le domaine, due à la décomposition de milliers de lapins tués par le virus. Pendant près de 10 ans, les lapins disparaissent de Rambouillet, victimes du virus.

L'accident de Maillebois devient rapidement une affaire nationale et oppose les mondes et les natures : d'un côté agriculteurs, éleveurs et forestiers se réjouissent de la disparition du fléau animal, et de l'autre, les chasseurs perdent leur principale manne cynégétique. « Moyen de lutte biologique d'un caractère révolutionnaire, la myxomatose reléguait au Musée Grévin des techniques antiparasitaires, à côté des papiers tue-mouches, des tapettes à souris²¹²⁷ », célèbre l'agronome Henri Siriez. Ce dernier fait du virus un outil biologique de gestion environnementale et de « défense des végétaux », contre le « rongeur nuisible²¹²⁸ ».

De l'autre côté, les chasseurs y voient la fin de leur monde. « La myxomatose n'était pas seulement accusée d'avoir pulvérisé, à la manière d'une bombe atomique, les « dix milliards de francs que représentent en France les industries de la chasse ; elle détruisait paraît-il, « l'équilibre biologique », plaçant la nature elle-même dans le plus grand péril²¹²⁹ ». La bombe atomique cynégétique qu'est la myxomatose est perçue comme une délivrance double à Rambouillet, d'abord, par la Bergerie nationale et les agriculteurs, et ensuite, par les forestiers.

²¹²⁵ Louis Reveleau, entretien du 18 mars 2021.

²¹²⁶ Louis Reveleau, entretien du 18 mars 2021.

²¹²⁷ SIRIEZ, 1960, p. 5.

²¹²⁸ *Ibid.*, p. 6.

²¹²⁹ *Ibid.*, p. 5-6.

En 1957, l'inspecteur principal Jacques Thibaudet écrit que « la remise en état du Parc Présidentiel de Rambouillet a pu être activement menée depuis la disparition du lapin²¹³⁰ ». Les tirés présidentiels bénéficient de cette disparition, en janvier 1955, Vidron écrit :

Mon service des Chasses procède actuellement à la remise en état des tirés de Rambouillet dont les couverts ont été presque complètement détruits, au cours des années précédentes, par la surabondance de lapins. Il est indispensable de profiter du répit laissé à la végétation arbustive par le lapin actuellement détruit par la myxomatose, pour replanter ces tirés et permettre ainsi de maintenir la renommée des chasses de Rambouillet.²¹³¹

La myxomatose sauve ainsi les champs et les bois de Rambouillet de la dent du lapin et met fin temporairement à une partie des systèmes cynégétiques français. La destruction des populations de lapins du domaine entraîne la perte de la principale manne de gibier, tant du chasseur populaire des campagnes que du chasseur présidentiel de Rambouillet. Le lapin était utilisé comme fond de chasse du domaine et comme source garantie de pièces animales pour remplir les tableaux présidentiels lors des fermés à lapins. Après cette date, il faut donc intensifier la production de gibier à plume pour fournir les stocks de tir et continuer à assurer l'abondance cynégétique. La disparition temporaire du lapin de 1953 à 1963 incite la première phase de modernisation de la Ferme autour de son école de bergers.

3. La ferme de Rambouillet, l'école et ses moutons : modernisations locales entre contraintes écologiques, zootechniques et cynégétiques (1945-1970)

3.1. La métamorphose du paysage agricole : élevage, machinisme et pastoralismes

Dans les années d'après-guerre, le monde du mouton français, en particulier dans les bassins céréaliers du Nord de la France, vit une profonde mutation. La modernisation agricole pensée et essayée entre le régime de Vichy et les années 1990 prend son essor avec l'aide du plan Marshall étatsunien et la fédéralisation du commerce dans le cadre de l'Union européenne. Il s'agit d'un grand remembrement des économies et des modes de vie.

Au cours des années 1950-1970, la chute des cours de la laine se poursuit et conforte l'orientation de l'élevage ovin vers la production de viande. Ceci entraîne la marginalisation des races mérinos et leur maintien dans des situations spécifiques. L'ethnologue Mariel Jean-Brunhes Delamarre enregistre les dernières heures des bergers et des brebis pâturent dans les chaumes de Seine-et-Marne en 1970²¹³². Si dans les régions céréalières du Bassin parisien des troupeaux ovins restent associés à la grande culture dont ils valorisent les sous-produits, ils sont

²¹³⁰ ADY, 1900W 132 : rapport de l'Inspecteur Principal Jacques Thibaudet, 23 Février 1957 [barré]. Le document semble être un brouillon, toutefois la phrase ne perd pas de son sens.

²¹³¹ AN 4AG/318 : lettre de François Vidron au Conservateur, Chef du Service Technique des parcs, jardins et Espaces verts, Paris, 31 janvier 1955.

²¹³² L'ethnologue évoque qu'elle assiste encore en 1963 aux travaux des bergers d'Île-de-France qui placent les parcs de nuit sur les champs des fermes et qu'ils gardent depuis leurs cabanes roulantes. Elle mène notamment ses enquêtes à Normée en 1965 et 1966, Jean-Brunhes Delamarre, 1970, p. 14-20 et 157-261.

le plus souvent de types Ile de France ou Berrichons, produits de l'absorption par croisement des animaux de race mérinos précoce, jugés moins productifs. Ceci a conduit à la mise en place d'un plan de conservation de cette race en 1979. Jusque dans les années 1990, des mérinos précoces sont élevés chez Michel Sordel, le maire-sénateur de Châtillon. Il décède en 1987, date de la dispersion de son troupeau²¹³³. En Lorraine et Alsace, des éleveurs tirent profit des qualités d'élevage de la brebis Est à laine mérinos pour produire des agneaux de boucherie en croisement.

Le mérinos d'Arles est maintenu en Provence, grâce à l'ancrage de son système d'élevage. De grands troupeaux dépassant souvent le millier de têtes hivernent dans les plaines côtières de la Crau et de la Camargue, et transhument en été dans des pâturages d'altitude dans les alpes. Le soutien apporté par le syndicat des éleveurs de mérinos d'Arles joue un rôle central dans le dynamisme de la race de la métisse d'Arles. Les grands propriétaires provençaux sont d'ailleurs nommés les « capitalistes » retournant aux sources étymologiques du capital, la tête de bétail.

En 1920, Éliosa Dreyfus, veuve du banquier et philanthrope marseillais Félix Abram, lègue le domaine du Merle à l'Office agricole régional du Midi, à la condition que le domaine accueille une ferme expérimentale « dans la pratique des deux activités agricoles principales de la Crau, la prairie et le troupeau ovin ». En 1935, l'établissement est rattaché à l'école nationale d'agriculture de Montpellier. En 1946, le *flock-book* de la race mérinos d'Arles est créé et son siège social établi au Merle. Ce n'est finalement qu'en 1948 que le directeur de l'école Gabriel Buchet ouvre la propriété de 444 hectares aux promotions d'élèves. Le troupeau de mérinos d'Arles baisse de 950 têtes en 1935 à 350 en 1937. En 1965, le troupeau transhumant dans les Alpes est d'environ 1 500 animaux²¹³⁴. Son directeur de longue date, Irénée Denoy (1918-1991), ingénieur agronome de Montpellier, règne sur le développement du mérinos en Crau en Provence, de la transhumance et du pastoralisme pendant 43 ans de 1939 à 1982.

Le parti pris de la modernisation céréalière et du « blé comme mal nécessaire²¹³⁵ » est donc pleinement idéologique depuis le XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, les agromanes de la « révolution agricole » (1780-1850) disaient inventer l'élevage contre le pastoralisme, alors que leurs animaux, leurs experts et les savoirs venaient des bêtes à laine espagnoles issus de la *Mesta*, pastorale et transhumante. Le système nordiste fonctionne d'ailleurs sur un pastoralisme arrangé : l'hiver en bergerie pour la météo, et du printemps à l'automne aux pâturages. Les mérinos francisés rejoignent ensuite les colonies pastorales de l'Australie, de l'Afrique du Sud

²¹³³ Michel Sordel (1920-1994) est maire de Châtillon-sur-Seine de 1966 à 1989 et sénateur de la Côte d'Or de 1971 à 1989. Cette information est issue de nos enquêtes de terrain dans le Châtillonnais avec les Anciens de la Bergerie nationale de Rambouillet menés en juin 2021.

²¹³⁴ Fabre et Lebaudy, 2010, notamment p. 284-293.

²¹³⁵ Mulliez, 1979.

et du Nord, l'Ouest des États-Unis participant à l'essor impérial, capitaliste et industriel des grandes plaines pastorales des empires et du déclin de la Bergerie nationale de Rambouillet.

En défendant la voie de la civilisation et de la pacification agraire et en condamnant le pastoralisme et les autres formes d'agriculture, la modernisation démontre son orientation idéologique. L'oubli des « pastoralismes » dans la loi de l'élevage de 1966 en est un signe marquant. Contrairement au discours moderne et nordiste, les éleveurs pastoraux de mérinos des Alpes, de l'Australie, de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et ou des États-Unis et les pasteurs des économies de subsistance des plaines asiatiques et africaines démontrent que le pastoralisme n'a rien d'un archaïsme. C'est en effet une économie voire une industrie extensive, foncière et animale tout à fait établie, demeurant non seulement lucrative mais cohérente d'un point de vue économique, herbager et agroécologique. Il manque une enquête sur le pastoralisme contemporain qui permettrait de démontrer l'intégration des grands propriétaires des Suds de la France et des montagnes, les systèmes montagnards et de collines qui proposent des élevages conduits depuis des siècles voire des millénaires sur les mêmes sites dont la santé n'était pas à prouver avant les interventions des forestiers étatistes et de la modernisation industrielle.

À Rambouillet, le troupeau mérinos continue d'être sélectionné sur les qualités lainières. Les ventes de reproducteurs en France se raréfient, en lien avec la disparition des troupeaux dans les grandes cultures du Nord de la France (sa région d'ancrage économique, agricole et industriel depuis 1780). Quelques exportations ont lieu vers l'étranger jusqu'en 1970. À partir de cette date, le troupeau tend à devenir un troupeau à caractère scientifique et patrimonial (voir outil). C'est donc autour de son école que les administrateurs de l'établissement concentrent leurs actions tout en tentant de conservant les savoir-faire zootechniques dans le troupeau et la conduite de l'élevage.

3.2. Le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet, la création et le rayonnement d'une école

En 1948, Raymond Laurans (1907-1998) remplace Martial Laplaud à la direction de la Bergerie nationale de Rambouillet, fonction qu'il assure jusqu'en 1970²¹³⁶. Il est accompagné

²¹³⁶ Raymond Laurans, ingénieur d'agriculture diplômé de l'École nationale d'Agriculture de Grignon (1931, 104^e promotion) est nommé en 1933, professeur d'agriculture et d'arboriculture fruitière de l'arrondissement de Riom (Puy de Dôme). En 1939, il est admis au concours de directeur d'école d'agriculture et nommé directeur de l'école d'agriculture d'Écully (Rhône). Mobilisé et fait prisonnier de guerre, il est libéré en 1943 dans le contingent des ingénieurs agricoles et affecté à la direction régionale de la production agricole du Puy de Dôme. Il demande alors de retrouver son poste de directeur de l'école d'Écully. Celui-ci n'étant pas vacant, il accepte de prendre le poste d'adjoint au directeur de la Bergerie nationale de Rambouillet à compter de janvier 1944, dans l'attente de remplacer le directeur en titre : Martial Laplaud, qui doit prendre sa retraite en fin d'année. Cette nomination est ajournée car Martial Laplaud est autorisé à poursuivre son activité jusqu'en 1948. Dans l'attente, M. Laurans est

de Roger Regaudie, directeur de l'exploitation agricole de 1949 aux années 1970 et de l'École nationale d'élevage ovin et du Centre d'apprentissage à l'élevage ovin de 1949 à 1984²¹³⁷ ; André Moret est le principal maître berger du troupeau de 1935 à 1970.

Au cours de cette période, la Bergerie nationale s'affirme administrativement et institutionnellement comme une école au service de la modernisation de l'élevage, dotée d'une ferme d'application. Ceci se traduit par une diversification des formations. L'École nationale d'élevage ovin et le Centre d'apprentissage assurent les deux formations traditionnelles de bergers que sont les Réguliers, élèves pendant un an, et les Accélérés, élèves pendant trois mois. Après la guerre, elles sont complétées d'autres écoles de formation : d'abord, de l'école d'insémination artificielle (1948) et l'école nationale d'aviculture (1953). Ces différentes écoles sont regroupées en 1955 sous l'appellation de Centre d'enseignement zootechnique (CEZ). Elles sont ensuite complétées progressivement avec l'école des chefs de centre d'insémination artificielle (1956), par l'ouverture des sections de techniciens supérieurs « productions animales » (1965) et des formations hippiques (1978), celle du regroupement des formations des contrôleurs laitiers (1967) et de contrôleurs de croissance (1973).

De 1955 à 1980, le CEZ accueille environ 500 à 800 étudiants et stagiaires par an²¹⁴⁰. Cette nouvelle population étudiante mène les administrateurs à adapter l'aménagement du site et à décider de la construction d'un vaste complexe architectural. Les nouveaux bâtiments sont constitués progressivement de deux ailes (Nord et Sud) et d'une « barre du bas » comprenant un internat de plusieurs centaines de chambres, un réfectoire, des salles de cours et des laboratoires. Le complexe écolier prolonge la cour royale sur la pente qui accueillait une partie de la pépinière royale (chap. 2) vis-à-vis du jardin de la Laiterie.

La réputation du troupeau mérinos et des formations, la réinvention d'un pôle expérimental autour de l'IA, et la stabilité du personnel de direction – avec en particulier la continuité de Laurans et Regaudie, leur permettent de nouer d'étroites relations avec les instances de la recherche zootechnique, les organisations professionnelles (FNO) et les éleveurs. Dans ce

nommé à titre provisoire Chef de travaux à la chaire de zootechnie de l'ENA de Grignon. Au cours de cette période ; il travaille en hygiène et physiologie de la reproduction, avec une option marquée pour l'insémination artificielle. Il assure en même temps des cours d'agriculture à la Bergerie nationale de Rambouillet dont il prend la direction au 1^{er} janvier 1948. En 1970, Raymond Laurans rejoint l'inspection générale d'agronomie à Montpellier, puis fonde l'année suivante la « Société d'Ethnozootchnie », qui vise à étudier les relations Homme, Animal, Milieu dans les sociétés anciennes et actuelles et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage Nous renvoyons au numéro spécial de l'*Ethnozootchnie*, « Hommage à Raymond Laurans (1907-1998) », 2011, n° 89. Ces paragraphes sont le fruit de la collaboration avec Louis Montméas. Nous avons travaillé à l'aide d'enregistrements, d'échanges de textes issus des transcriptions et de réécritures communes pour préciser cette histoire.

²¹³⁷ Vers 1973-1975, il est remplacé par Jacques Foucher, professeur technique adjoint qui devient directeur de l'exploitation agricole jusqu'à son départ à la retraite dans les années 2000.

²¹⁴⁰ Reveleau, 1994 et 2010.

contexte d'appui à la modernisation agricole, l'établissement reçoit de nombreuses personnalités françaises et étrangères.

Il faudrait suivre la série de trajectoires des élèves, des formateurs, le contenu des formations, des fermes et celui de l'évolution de l'élevage et de l'enseignement zootechnique autour de la Bergerie nationale de 1930 jusqu'à la fermeture de l'enseignement ovin à Rambouillet en 1990. Les correspondances des directeurs et des professeurs avec leurs élèves, les comptes-rendus de stages menés dans un grand nombre de fermes et d'exploitations à travers la France constituent autant d'exemples de la documentation disponible pour réaliser une radiographie de l'agriculture française et de l'élevage entre les années 1930 et 1990²¹⁴¹. En guise d'exploration momentanée, je propose trois exemples pour illustrer l'ampleur des circulations. Le premier est proposé par les derniers développements de l'élevage colonial en Algérie, le second concerne l'évocation du parcours d'un élève-berger et le troisième, la venue d'une figure internationale de l'élevage ovin.

En 1947, l'ambassadeur de France, gouverneur général de l'Algérie fait parvenir une offre de stage aux écoles et aux élèves bergers, notamment de Rambouillet, pour servir dans les Territoires du Sud de l'Algérie, dans les stations expérimentales d'Aïn-Ben-Noui, près Biskra (Sud Constantinois), d'El-Arfians, annexe de Touggourt (Sud Constantinois), Tadmit par Djelfa (Sud Algérois)²¹⁴². En 1961 « La LX^e session accélérée du Centre National d'Apprentissage à l'Élevage Ovin a débuté le 10 octobre avec 24 élèves et 2 auditeurs libres. L'Afrique, pour sa part a fourni 4 candidats²¹⁴³ » ; d'ailleurs, un certain nombre d'anciens élèves de Rambouillet passent également par les îles Kerguelen²¹⁴⁴.

Charles Maignien, élève en 1967, fait son stage dans l'Yonne puis devient moniteur d'élevage auprès d'André Moret en 1969-1970. Il part ensuite pour les terres australes françaises (1970-1971), avant de devenir technicien dans le Syndicat ovin de la Côte-d'Or puis dans différents groupements du secteur bétail et viande²¹⁴⁵.

Des figures internationales passent à Rambouillet pour rencontrer le directeur, visiter le troupeau et parfois faire des démonstrations techniques et pédagogiques. La visite de Godfrey Bowen témoigne de ces circulations autour de l'école. Godfrey Bowen (1922-1994) grandit dans la ferme familiale de Craggy Range (Havelock North) en Nouvelle-Zélande. Il pratique

²¹⁴¹ Voir les archives du fonds des AN, 20160285/512 – 608 et les fonds relatifs aux formations aux archives de la Bergerie nationale à Rambouillet, des dizaines de cartons (dossiers des élèves) y sont conservés.

²¹⁴² AN, 20160285/218 : lettre de l'Ambassadeur de France, gouverneur général de l'Algérie au directeur de la Bergerie nationale de Rambouillet, Alger, 25 juin 1947.

²¹⁴³ ABN, Liasse Germain Dalin : note centre d'apprentissage, [1961].

²¹⁴⁴ *Ibid.* : lettre de Germain Dalin au secrétaire général de la F.A.O à Rome, Mesnil-le-Roi, 9 juin 1959.

²¹⁴⁵ Entretien avec Charles Maignien et Louis Montméas, 17 juin 2021, Châtillonais.

l'élevage et la tonte sur l'élevage de son père qui comprend 204 bêtes vers 1938. Après la Seconde Guerre mondiale, il met au point une technique de tonte des moutons très efficace et réputée pour sa rapidité, qui va le faire connaître dans le monde ovin. Le 6 janvier 1953, Godfrey Bowen bat le record du monde en tondant 456 moutons en neuf heures. Il est alors l'instructeur-tondeur chef du *New Zealand Wool Board*. En 1954, il forme une trentaine d'instructeurs et établit une école de tondeurs qui participe à faire connaître son « invention » et sa technique connue sous le nom de « méthode Bowen²¹⁴⁶ ». Elle transforme la manière de tondre et se diffuse largement sur le passage de son inventeur dans le monde.

Il se rend en 1956 en Grande-Bretagne pour faire connaître sa méthode. Dans les années 1960, il fait le tour du monde pour faire des démonstrations de tonte. En 1960 il est invité à Buckingham Palace où il est récompensé : il est fait *Member of the Order of the British Empire*, pour ses services dans l'industrie ovine. C'est au moment de cette tournée, le jeudi 28 juillet 1960, que Godfrey Bowen réalise une démonstration de sa technique de tonte à Rambouillet²¹⁴⁷. En 1963, il est invité par l'U.R.S.S. pour entraîner les tondeurs, il reste cinq semaines en Russie, un séjour couronné par une réception au Kremlin où Nikita Kroutchev le récompense et le fait Héros du Travail et Étoile de Lénine. En 1990, il entre au *New Zealand Sports Hall of Fame*, la pratique de la tonte est dans le monde austral une véritable discipline sportive.

Pour permettre la mise en œuvre d'un enseignement pratique en phase avec la modernisation de l'élevage, l'exploitation agricole subit aussi une profonde évolution. La motorisation et l'emploi d'intrants permettent la production des cultures fourragères et des céréales nécessaires à l'alimentation des troupeaux ; les clôtures « anti-lapins » posées au cours des années 1950 limitent la prédation. Le troupeau bovin laitier s'accroît et la quinzaine de vaches de race Normande est progressivement remplacée par des Françaises Frisonnes Pie Noire (FFPN), s'ensuit la construction de deux stabulations libres et de silos couloirs permettant la réalisation dans de bonnes conditions d'ensilage d'herbe et de maïs.

Le secteur ovin se diversifie et au cours des années 1960, il comprend trois troupeaux. Le troupeau mérinos de Rambouillet, le troupeau Île de France, constitué au cours des années 1950 par Roger Gugger, est conforté dans les années 1960 par Louis Reveleau qui achète des béliers Île-de-France chez des éleveurs sélectionneurs réputés. Conduit en semi-bergerie, il permet d'illustrer la production d'agneaux de bergerie et d'étoffer ainsi l'offre pédagogique en montrant un autre type de conduite d'élevage. La production d'agneaux d'herbe est illustrée

²¹⁴⁶ La méthode Bowen consiste à placer la brebis sur son postérieur en appui sur les jambes du tondeur. Celui-ci va tondre progressivement la laine et dégager une toison complète, ce qui préserve la qualité des brins de laine. C'est la technique la plus utilisée aujourd'hui dans l'élevage ovin mondial.

²¹⁴⁷ Entretien avec Louis Reveleau du mardi 16 février 2021, Rambouillet et *Pâtre*, mai-juin 1960.

par le troupeau dit de « plein air ». La modernisation des élevages ne concerne pas seulement les domestiques, et le monde de la chasse vit ses propres modernisations à commencer par celle des gibiers à plumes.

IV. Les faisanderies de la République ou les politiques de la plume (1953-1995)

Depuis leur création en 1880, les chasses présidentielles assurent la majorité des tableaux de chasse grâce aux lapins. La biologie de l'espèce permet de disposer d'un fond de chasse conséquent, car les animaux se reproduisent de manière prolifique et ne nécessitent aucun soin. La pression de chasse et de destruction déstabilise et encourage d'ailleurs la reproduction des lapins, créant chez les reproducteurs stressés par la prédation intensive un réflexe de reproduction de survie.

Le choc de 1953 mène les administrateurs des chasses présidentielles à adapter le système cynégétique en suivant la nouvelle conjoncture animale. Après avoir resitué la méthode d'élevage développé à Rambouillet-Marly et sa consécration comme modèle des pratiques françaises, nous étudierons la constitution du nouveau réseau de domaines républicains et le rôle de François Vidron dans ce complexe.

1. La méthode domaniale : François Vidron et la diffusion des pratiques d'élevage du petit gibier en France depuis Rambouillet et Marly

En 1948, François Vidron théorise dans *L'élevage du faisan*, les méthodes domaniales développées depuis les années depuis plus d'un siècle :

Nous ne croyons mieux faire à cet égard que de décrire, dans ses bases essentielles, l'élevage tel qu'il est pratiqué dans les parcs de chasse de Rambouillet et de Marly, où, depuis 1817 (année qui marque le début de l'élevage rationnel du faisan en France) les officiers des chasses se sont efforcés de maintenir, selon les principes, au moins l'esprit de cet élevage à la française, tel qu'il avait été conçu par le comte de Girardin, secrétaire général de la Venerie royale en même temps que capitaine des chasses du roi.²¹⁴⁸

Dans sa préface de l'ouvrage de Vidron, Bernard Dufay, directeur général des Eaux et Forêts et président du Conseil Supérieur de la Chasse s'adresse aux chasseurs français :

Vous [les chasseurs] accusez les braconniers, les épizooties, les rapaces ... mais vous n'avez pas encore compris que vous êtes les principaux coupables. Vous n'êtes plus seulement quelques dizaines de milliers à chasser en France : vous êtes maintenant près de deux millions (1.800.000 permis de chasse ont été délivrés en France, en 1947). Ce qui était possible lorsque vous n'étiez que quelques-uns, c'est-à-dire ne pas vous occuper de la reproduction du gibier, et le retrouver aussi abondant l'année suivante, c'est maintenant, et ce sera de plus en plus, du domaine du passé. Les temps sont révolus ; rien ne sert de gémir. Il faut employer de nouvelles méthodes. Il faut que tous les chasseurs fassent un immense effort pour repeupler systématiquement leurs chasses, sinon le gibier disparaîtra de plus en plus, et bientôt la chasse en France aura définitivement vécu. [...] Pour repeupler systématiquement ces réserves, il faut multiplier en France les centres d'élevages.²¹⁴⁹

²¹⁴⁸ VIDRON, 1948, p. 25.

²¹⁴⁹ DUFAY Bernard, « Préface », Vidron, 1948, p. 7.

Paul Bourrieau explique qu' « au lendemain de l'armistice, l'effervescence regagne les campagnes et l'idée de pouvoir ressortir, en toute liberté, les fusils ayant échappé aux razzias allemandes anime les esprits du plus grand nombre²¹⁵⁰ ». Les lendemains de la guerre sont donc l'occasion d'une fête des fusils et des chasseurs. Dans l'après-guerre, le nombre de détenteurs de permis de chasser passe d'1 793 585 en 1945 à 2,2 millions en 1975. Selon les autorités cynégétiques, c'est la disparition du gibier qui entraînerait la mort de la chasse. Pour l'éviter, il faut moderniser les pratiques, les techniques et surtout développer l'élevage étatique du gibier ; l'augmentation du nombre de porteur de permis impliquant celle des populations de gibier à tirer. Ici, les domaines bénéficient d'une longue expertise et c'est sur leur exemple que les politiques de la faune sauvage sont pensées au fil des années 1950 à 1990.

François Vidron et les forestiers-chasseurs font ainsi des domaines présidentiels les modèles de l'élevage à la française, la méthode domaniale devenant la « méthode française », opposée à la « méthode anglaise ». Comme pour les oppositions entre jardin français et anglais, cette opposition nationale se fonde sur la liberté qui règne au sein des conduites d'élevage « en France tout est fixité, en Angleterre tout est mobilité²¹⁵¹ ». La méthode anglaise « s'efforce, dans ces artifices eux-mêmes, à suivre davantage la nature. Elle la viole moins, elle est beaucoup plus souple et comporte de ce fait des avantages qui ne peuvent être contestés²¹⁵² ». Dans une note sur l'alimentation des faisandeaux, le garde-faisandier explique que la méthode française est caractérisée par le nourrissage aux larves de fourmi, tandis que la méthode anglaise proscrit cet usage préférant une alimentation libre des faisandeaux où « ils ont la faculté de s'alimenter naturellement (grands espaces verts mis à leur disposition où ils trouvent en suffisance, insectes et proies vivantes)²¹⁵³ ».

En réalité, comme nous l'observons pour les années 1920-1940 (chap. 6), les méthodes nationalisées se métissent au fil des circulations, des transferts et des enjeux rencontrés dans la production de faisans de tir. Il convient de s'intéresser à ces métissages techniques et des animaux dans le contexte de modernisation et d'industrialisation des élevages de gibier à Rambouillet. En effet, le lieu est conçu par les autorités cynégétiques comme le laboratoire expérimental de la chasse, et la faisanderie, elle, comme un modèle et une matrice de l'amélioration de la chasse au petit gibier en France.

La méthode domaniale d'élevage s'organise en cinq étapes selon François Vidron : « 1) la reprise et le choix des reproducteurs ; 2) la mise en place des reproducteurs et la ponte ; 3) la

²¹⁵⁰ Bourrieau, 2011, p. 178.

²¹⁵¹ VIDRON, 1948, p. 25.

²¹⁵² *Ibid.*

²¹⁵³ ADNR, Élevage : élevage 1980 : « Alimentation des faisandeaux ».

conduite des couvées [couvaision et incubation] ; 4) l'élevage des faisandeaux pendant leur premier âge ; 5) la mise des faisandeaux au bois [sur les tirés] et leur élevage pendant le deuxième et le troisième âge²¹⁵⁴ ». Il convient de suivre ces cinq étapes pour restituer le projet modernisateur et les évolutions techniques dans les grandes lignes.

1.1. Étape 1. La reprise et les choix de reproducteurs : population, souches, génétique

La première étape de l'élevage est la *reprise*. C'est la capture des futurs reproducteurs des faisanderies. La pratique reprend dès 1946. Pendant l'hiver précédant la saison d'élevage, les oiseaux sont capturés à l'aide de pièges qui sont agrainés au préalable, afin d'appâter les oiseaux. La *mue* est un panier maintenu en équilibre par des branches, appelé « quatre de chiffre » (les branches sont placées en forme de 4). « Dès que l'un des oiseaux, poussé par son appétit, vient à circuler sous la mue et à toucher à l'une des branches [...] il est aussitôt coiffé par la mue ». Cette dernière maintient l'oiseau piégé dans l'obscurité afin de réduire le stress de l'animal. « Il reste alors au garde de venir cueillir l'oiseau²¹⁵⁵ ». La « cueillette des oiseaux » doit avoir lieu le matin et le soir après les heures de gagnage du faisan. Dans ses publications, Vidron dresse le portrait des faisans idiots « par nature », mais le cynégéticien se contredit en décrivant comment les gibiers s'adaptent rapidement au piégeage : « le coq, en dépit de la bêtise incontestable du faisan, est plus méfiant que la poule ; un coq qui s'est fait prendre sous une mue, ne se laissera pas tenter une seconde fois et échappera à la capture²¹⁵⁶ ». Ainsi, les faisans apprennent des pièges et des obstacles, et dans ces espaces cultivés pour la chasse, ils se dotent d'une « culture » relative pour échapper aux différents pièges qui parsèment leur milieu.

L'un des critères retenus par les éleveurs pour faire de bons oiseaux de tir est que les animaux choisis comme reproducteurs doivent avoir vécu en liberté, et qu'ils soient dotés d'un « instinct sauvage » qu'ils vont transmettre à leurs descendants.

Il faut, pour obtenir des oiseaux de chasse, des oiseaux volants « haut et vite », que la souche de l'élevage soit recrutée parmi des faisans de belle vigueur et qui possèdent cet instinct sauvage que seule la liberté peut donner. Cette condition d'origine ne doit et ne peut pas être négligée. Les faisans nés et élevés en faisanderie, qu'on trouve parfois dans le commerce, seront une proie trop facile pour les animaux nuisibles ou pour les braconniers. Le développement de l'instinct de défense ne peut être obtenu que si l'on utilise des géniteurs ayant connu la pleine liberté.²¹⁵⁷

Il n'est pas toujours aisé d'obtenir des oiseaux en bonne forme sanitaire. En plus de l'instinct, il faut que les faisans soient âgés de deux à quatre ans et avoir des organes génitaux sains. La chasse elle-même menace les futurs reproducteurs. Vidron se plaint des gibiers blessés pendant les chasses : « les oiseaux qui ont reçu du plomb – et Rambouillet comme Marly en ont donné

²¹⁵⁴ VIDRON, 1948, p. 28.

²¹⁵⁵ VIDRON, 1948, p. 31-33 et 1954, p. 464-465.

²¹⁵⁶ VIDRON, 1948, p. 34.

²¹⁵⁷ VIDRON, p. 29 et 1954, p. 464.

des exemples cruels – sont la plupart du temps impropres à la reproduction²¹⁵⁸ ». Ils constituent un investissement inutile des faisanderies puisqu'ils sont nourris pour rien et il est souvent trop tard lorsque le faisandier s'aperçoit que les reproducteurs sont en fait stériles.

En 1946, ces reprises posent un problème dans le parc, comme l'explique le brigadier Psaume :

Le choix des reproducteurs n'a pu se faire normalement en raison du nombre peu important de faisans restant dans le Grand Parc et les futaies environnantes. Tous sont âgés et en mauvais état physiologiques. Quant aux faisans provenant d'Allemagne, ils étaient en très mauvais état et leur reproduction fut presque nulle.²¹⁵⁹

Pour résoudre le problème des reproducteurs, François Vidron tente d'obtenir de nouvelles souches de faisans pour Rambouillet. Il explique que l'amélioration du gibier

ne peut être réalisée, pour le petit gibier, que par l'apport d'un sang nouveau. Pour le faisan, le changement de sang doit être opéré tous les trois ou quatre ans, si l'on ne veut pas voir apparaître des phénomènes d'albinisme, qui sont les symptômes les plus accusés de la dégénérescence des éléments locaux. On le réalise facilement par l'introduction de coqs de race pure sur le domaine de chasse.²¹⁶⁰

L'introduction de sang étranger à l'élevage permet d'apporter du sang neuf, c'est-à-dire de nouveaux gènes. Les allèles récessifs responsables de l'albinisme sont vus comme les révélateurs de la consanguinité et comme une dégénération de la race. Il faut donc croiser et métisser les animaux.

En 1950, 34 poussins de Formose, 170 poussins de Mongolie et versicolores et 450 œufs d'Angleterre sont achetés²¹⁶¹. En 1952, ce sont 52 poussins obscurs et 192 poussins de Mongolie et versicolores qui sont importés d'Angleterre. En 1954, 220 poussins d'Italie, 176 poussins de Hongrie et 64 poussins d'Angleterre arrivent à Rambouillet. Ces imports témoignent du caractère « ouvert » de l'élevage de chasse et des croisements effectués, à l'opposé des mérinos et des races de bétail où il s'agit de maintenir la pureté en évitant les croisements. Cette consanguinité peut être régulée par le choix des reproducteurs et des accouplements.

1.2. Étape 2 et 3. Reproduction, ponte et conduite des couvées : techniques anglo-françaises

Une fois capturés, les oiseaux sont sélectionnés pour conserver « seulement les éléments aptes à la reproduction artificielle envisagée ». Ils sont alors placés dans des « parquets de conservation », qui deviennent ensuite les « parquets de reproduction » :

Ces parquets peuvent être, comme ils sont à Rambouillet, de petite dimension, puisqu'ils ont trois mètres de largeur sur quatre mètres trente de longueur ; ils sont là entourés par un mur de maçonnerie d'un mètre de haut surmonté par un grillage métallique d'une hauteur d'un mètre quarante. Le toit est en grillage, en fils de vingt-quatre centimètres (fil n°9). Au centre se trouve un perchoir constitué par la cîme d'un arbre dont

²¹⁵⁸ VIDRON, 1948, p. 30.

²¹⁵⁹ Le 13 mars 1946, cinquante faisans (43 poules et sept coqs) arrivent d'Allemagne et sont accueillis à la faisanderie. ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1946.

²¹⁶⁰ VIDRON, 1954, p. 455.

²¹⁶¹ ADY, 157W 98 : résultats de la saison de chasse 1950-1951. Prévisions pour l'année 1951-52, 29 mars 1951.

on a conservé les branches latérales. A Rambouillet, le sol, qui est celui de l'assise des sables de Fontainebleau, répond parfaitement aux conditions indispensables de salubrité ; les parquets sont adossés à un mur de clôture et sont exposés en plein midi. Ils sont désinfectés chaque année, au mois de mai, par un épandage de chaux ou de sulfate de fer, avant l'usage ; après l'usage, ils sont mis en culture (choux, betteraves, rutabaga, etc.). Dans ces parquets d'attente, le nombre des reproducteurs est arrêté à quinze, répartis par sexe.²¹⁶²

Les faisans sont nourris à raison d'un litre de grains (blé, sarrasin, maïs et orge) par jour pour 15 individus. Le repas des faisans prend une place importante dans les descriptions techniques. Le forestier décrit et fournit le modèle zootechnique des rations alimentaires journalières distribuées à Marly, Rambouillet et Chambord.

À partir de la mi-février, les oiseaux sont déplacés par groupe pour la saison de reproduction, à raison d'un coq pour cinq poules. « Ces oiseaux sont bagués avant cette mise en place ; la couleur de la bague est différente chaque année. [...] Cette opération du baguage est indispensable, car, il est bon d'éliminer d'une année sur l'autre les faisans qui ont servi déjà comme reproducteurs ».

L'alimentation des reproducteurs est la même jusqu'au 15 mars, où les faisandiers mettent en place la technique du *chauffage* « au cours de laquelle une pâtée supplémentaire, riche en matières azotées est distribuée aux faisans pour exciter leur désir sexuel ». Certains reproducteurs sont « brûlés en quelque sorte par cette nourriture trop riche, [et] ne résistent pas toujours jusqu'au bout de la période de ponte à ce régime trop intensément aphrodisiaque ». De plus, cette nourriture attire dans les volières les rongeurs, qui mangent les œufs et diffusent des épizooties. À la sortie de la guerre, le rapport du faisandier permet de saisir l'importance de cette technique :

D'autre part le rationnement du blé et la tués, écrasés et par suite de mauvais résultats d'éclosions. Du fait d'un chauffage insuffisant la ponte ne fut pas très bonne, la qualité des œufs s'en est ressentie²¹⁶³. À partir du 10 mai, les œufs ont produit des faisandeaux manquant de vigueur, beaucoup mouraient par rachitisme.²¹⁶⁴

Ce chauffage permet de donner un apport de calories avant la reproduction afin de dynamiser les métabolismes des animaux et la production finale. Après les premiers accouplements, les pontes se succèdent d'avril à mai. En 1946, les œufs sont incubés en six incubations (du 20 avril au 25 mai). Les éclosions se succèdent du 14 mai au 18 juin 1946 et les premiers faisandeaux sont placés sur les tirés entre le 13 juin et le 18 juillet. À partir de 1954, il y a jusqu'à neuf incubations à Rambouillet²¹⁶⁵.

²¹⁶² Toutes les citations de cette page : VIDRON, 1948, p. 35, 103-117, 37, 38, 39.

²¹⁶³ Il est probable que l'approvisionnement en aliments calcaires a là aussi manqué : « A cette pâtée, doit toujours être ajoutées des coquilles d'huîtres séchées et pulvérisées, dont le calcaire sera nécessaire à la formation de la coquille des œufs des reproducteurs », VIDRON, 1948, p. 39.

²¹⁶⁴ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1946.

²¹⁶⁵ « La durée de conservation des œufs ne peut excéder plus de vingt jours, en précisant que le meilleur moment pour la mise en incubation est celui qui est compris entre le 2^e et le 8^e jour après la ponte », Vidron, 1948, p. 42.

Les œufs sont d'abord placés sous le ventre de poules domestiques, poursuivant la pratique du XIX^e siècle, avant l'apparition des incubateurs artificiels. Dès 1946, la maison Duquesne fournit Rambouillet en couveuses électriques, mais l'essai de ces machines chargées de remplacer les poules « n'a pas été concluant, du fait des pannes électriques nombreuses²¹⁶⁶ ». Les problèmes d'approvisionnement en nourriture et en poules couveuses demeurent jusqu'en 1952. À cette date, les faisanderies décident d'adopter la méthode anglaise d'incubation, où les poules couveuses sont libres de sortir et de rentrer couvrir les œufs. « Cette méthode anglaise qui s'annonce comme être meilleure, permet aussi une réduction du travail donc possibilité de diminution de main d'œuvre²¹⁶⁷ ». Elle permet de limiter les pertes contrairement à la méthode française : alors que les couveuses concentrées dans le bâtiment de la Couverie sont privées de liberté et de mouvements dans leurs paniers – ce qui les mènent à écraser leurs couvées de 20 œufs chacune²¹⁶⁸, elles ont pu sortir chaque matin pour leur repas par le faisandier. Après l'éclosion, les poules et les faisandeaux passent de la Couverie octogonale du domaine à l'enclos du Corps de Garde.

1.3. Étape 4 et 5. L'élevage des faisandeaux durant le premier âge et la mise sur les tirés : éduquer le gibier à son milieu

Pendant ce premier âge de vie, les faisandeaux sont placés un jour après leur naissance dans des boîtes, elles-mêmes placées dans les « parquets volants²¹⁶⁹ ». Cet environnement artificiel doit les protéger de l'humidité et du froid, du soleil et des insulations, et des prédateurs. Les repas sont distribués à heure fixe et de manière intensive par les faisandiers.

En 1954, Vidron décrit la succession des nourrissages et repas : « 1^{er} repas, 7h : œufs de fourmis ; 2^e repas, 8h : pâtée²¹⁷⁰ ; 3^e repas, 11h : pâtée ; 4^e repas, 13h : œufs de fourmis ; 5^e repas, 16h : pâtée ; 6^e repas, 18h : œufs de fourmis ». François Vidron revient sur les avantages et les enjeux de la fourniture en larves de fourmis :

²¹⁶⁶ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1946. Voir également Vidron qui évoque le problème de gestion de l'humidité dans les couveuses en 1949 : VIDRON, 1948, p. 45-46.

²¹⁶⁷ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1952.

²¹⁶⁸ « Les nids ou couvoirs, destinés à recevoir la poule couveuse et les œufs sont le plus souvent constitués comme à Rambouillet, par des paniers en osier de forme tronconique, mesurant 30 centimètres de hauteur et 40 centimètres de diamètre moyen. L'intérieur est garni de foin ou mieux de mousse, car cette dernière apparaît bien être un antidote contre la vermine des poules. Le panier est fermé par un couvercle que maintient une cheville en bois », la couverie est maintenue dans le noir pour assurer la quiétude des couveuses. Vidron, 1948, p. 47.

²¹⁶⁹ Le parquet volant est constitué de planches de 40 centimètres de hauteur, placés dans le pré de l'enclos du Corps de Garde. Il constitue la première étape vers la mise en liberté, les faisandeaux y apprennent à marcher, à se déplacer et à se nourrir.

²¹⁷⁰ La pâtée « révèle de l'art exclusif des faisandiers, qui tiennent, en cette matière, à garder leurs secrets. Tous les faisandiers sont persuadés qu'ils excellent dans cet art », elle est majoritairement composée d'un mélange de biscuit ou de mie de pain, de viande granulée, d'œufs durs, de poudre de gentiane et de verdure hachée (ortie), on y ajoute de la poudre d'os également pour les phosphates nécessaires au squelette des oiseaux, VIDRON, 1948, p. 62-64.

C'est un aliment azoté particulièrement nutritif et d'une digestion facile ; les faisandeaux ont pour lui une prédilection marquée. Les larves les plus estimées sont celle de la fourmi charpentière (*formica rufa*), de la fourmi maçonne (*formica pratensis*) et de la fourmi sculpteuse (*formica fusca*). Les œufs de fourmis doivent être consommés très frais ; leur altération est rapide ; dès le quatrième jour après leur récolte, ils peuvent causer des empoisonnements assez dangereux. On a essayé de les conserver par dessiccation, mais ce procédé, pour possible qu'il soit, leur enlève leur qualité nutritive.²¹⁷¹

« Les élèves s'en montrent tellement friands que, s'ils leur sont servis en trop grande abondance, ils peuvent délaisser les autres nourritures ». Ces nourrissages artificiels intensifs dans les faisanderie modifient le comportement alimentaire des oiseaux d'élevage. Il faudrait aussi s'interroger, mais nous manquons de données, sur l'influence de ces transformations alimentaires sur les organes internes et la physiologie des animaux, car certains oiseaux meurent pendant l'élevage d'être trop nourris.

Entre 1951 et 1953, les gardes tente de résoudre le problème du *chauffage* alimentaire par la distribution d'aliments concentrés. C'est d'abord un produit étasunien qui est utilisé mais c'est un échec. Puis, en 1953, un lot de 200 faisandeaux reçoit un aliment en forme de vermicelle préparé par Totaliment (8 avenue Delcassé à Paris), sans distributions de larves de fourmis. Les résultats sont jugés encourageants malgré « une certaine circonspection du faisandier [Léon Waroqueaux]²¹⁷² », écrit le brigadier Psaume. L'expérience est confirmée l'année suivante, et en 1955, l'ensemble de l'élevage est nourri avec ce granulé Totaliment (OG11) et la faisanderie de Rambouillet abandonne l'emploi de larves de fourmi. Ce changement pratique et technique entraîne des conséquences environnementales. La « modernisation » de l'alimentation correspond également à la fin de l'impact cynégétique sur les populations d'insectes en forêt domaniale. La fin des cueillettes des larves de fourmis et des surdensités de gibiers issues de lâchers permettent la régénération des populations de fourmis dans les sous-bois rambolitains à partir des décennies suivantes²¹⁷³.

Ce passage des cages aux parquets volants rend les jeunes oiseaux vulnérables. « En raison de la liberté relative dont jouissent les élèves, ils peuvent être la proie des rapaces diurnes de tous genres. L'attaque de ces oiseaux, qu'ils soient faucons ou qu'ils soient autours, est chaque fois désastreuse²¹⁷⁴ ». Pour protéger les faisans au sein de la faisanderie transformée en garde-manger à rapaces par la concentration de proies naïves, les faisandiers abattent les rapaces autour des centres d'élevage jusqu'à l'interdiction de la pratique en 1976²¹⁷⁵. Aux Vaux-de-Cernay, les rapaces tués pour protéger les élevages et les chasses sont donnés au Muséum

²¹⁷¹ VIDRON, 1948, p. 61, citation suivante *idem*, p. 62.

²¹⁷² ADN, Carnet d'élevage, Élevage de 1953.

²¹⁷³ Entretiens avec des forestiers de l'unité territoriale de la forêt domaniale de Rambouillet, 2020-2022.

²¹⁷⁴ VIDRON, 1948, p. 66.

²¹⁷⁵ En 1976, la loi de protection des oiseaux interdit le tir de toutes les espèces de rapaces, dont la buse, le faucon et l'autour, principaux prédateurs des oiseaux de faisanderie.

national d'Histoire naturelle²¹⁷⁶. Les prédateurs-nuisibles sont le plus souvent enterrés dans des fosses ou confiés à des services d'équarrissage. L'élevage intensif de faisans modifie ainsi les écosystèmes mais aussi les comportements des animaux. Les oiseaux élevés ne sont pas les seuls concernés. Toute la chaîne trophique est affectée, des insectes aux batraciens et aux reptiles, en passant par les plantes alimentant les faisandeaux, jusqu'aux prédateurs qui partagent le milieu.

Après le neuvième jour, la croissance des oiseaux oblige le faisandier à proposer un enclos plus vaste au sein des *layons d'élevage*²¹⁷⁷. La boîte qui sert de nid au groupe d'oiseaux est déplacée dans l'enclos du Corps de Garde et les oiseaux peuvent évoluer dans de grands gazons, qui servent de gagnage. Ces boîtes sont augmentées d'un petit enclos de bois. Les oiseaux apprennent la recherche de nourriture et peuvent s'y muscler les pattes, puis les ailes, en vue de leur mise sur les tirés au bout de 30 jours. Les layons permettent le travail de nourrissage et de surveillance du faisandier sur son élevage.

Les faisandeaux sont élevés par les poules couveuses jusqu'au 30^e jour. À ce stade, les jeunes oiseaux sont placés sur les tirés. L'élevage s'y poursuit par le nourrissage jusqu'aux premiers jours de chasse. Une fois sur les tirés, le faisandier délègue l'élevage à ses collègues : chaque garde veille sur un tiré d'élevage. Les faisandeaux sont nourris sur les tirés jusqu'au 50^e jour, où le *nourrissage* devient *agrainage* au rythme et son du sifflet. C'est-à-dire qu'il ne s'agit plus de nourrir complètement les oiseaux, qui vont chercher leur nourriture dans le parc, mais de les maintenir sur les zones de tirés, là où ils seront chassés. D'ici les premières chasses d'octobre, il est essentiel que les faisans s'ensauvagent et deviennent des bons gibiers, c'est-à-dire des oiseaux fuyants et farouches qui volent bien.

L'apprentissage du « bon comportement » de gibier par les faisans influence les invitations politiques. Et pour assurer le résultat des chasses et contenter les tireurs et le programme diplomatique, ce sont les invités importants qui bénéficient des premières chasses où le gibier naïf abonde dans le parc des chasses :

Presque toujours, la première chasse de Rambouillet est réservée aux diplomates. Cette courtoisie est, en fait une défaveur car, la première chasse est, sur le plan technique, l'une des moins bonnes : le gibier encore trop petit, surtout une année de sécheresse, trop confiant, abrité par une nature non encore dépouillée, ne part pas encore bien et le tir ne présente qu'un intérêt moyen. En conséquence il pourrait être envisagé de consacrer aux diplomates la troisième chasse de Rambouillet. C'est aussi l'avis de M. Vidron et du Général de Beaufort.²¹⁷⁸

²¹⁷⁶ ADY, 157W 58 : note pour le chef de district Reinagel, par Vidron, 23 mai 1961.

²¹⁷⁷ « Ces layons ou routins sont des allées rectilignes et parallèles, d'un mètre cinquante de largeur environ, qui sont entretenues par des hersages fréquents ; installés à proximité immédiate de la Faisanderie et de préférence en terrain sablonneux, ils sont désinfectés chaque printemps par des épandages de chaux ou de sulfate de fer », VIDRON, 1948, p. 65.

²¹⁷⁸ AN, 5AG1/518 : note suite à la note concernant les chasses présidentielles, 15 septembre 1959.

Le temps donné est trop court pour que les premiers faisans puissent achever leur croissance. Après avoir appris que c'est de la main de l'homme qu'ils obtenaient des soins, il faut que les faisans désapprennent en partie cette relation. Il leur faut aussi apprendre à craindre et à fuir les bruits humains. Le gibier doit finir son plumage et se muscler, pour parvenir à fuir les chasseurs. Les faisans de Rambouillet s'ensauvagent ou se cynégétisent progressivement d'octobre à mars au fil de la saison. À partir de 1957, l'existence des faisans d'élevage se modifie avec la mécanisation de la phase de couvaion et d'éclosion à la faisanderie.

1.4. Le faisan, la machine et la peste aviaire : mécanisation, concentration et prophylaxie

En 1957, la faisanderie de Rambouillet réalise son premier essai d'incubation artificielle en couveuse, avec le Modèle 624F de la Maison La Nationale à Paris. « Malgré une panne de gaz (arrêt de bouteille butane) les résultats sont assez satisfaisants pour l'avenir ». De plus, le nourrissage aux granulés (OG 25, Totaliment) est excellent. Après des essais en 1957 et 1958, l'ensemble des faisandeaux passe progressivement en couvaion artificielle. Le domaine s'équipe d'une, puis de quatre, et enfin de sept couveuses en 1960. Les problèmes de thermomètres sur les machines et les différentes « pannes » amène au bricolage. Mais ces premiers essais sont concluants et convainquent Psaume, qui prévoit en 1961 que « dans quelques années l'élevage artificiel du faisan est à envisager dans le Grand Parc de Rambouillet²¹⁷⁹ ».

Un tableau récapitulatif dressé en 1962 permet de prendre conscience de l'amélioration et de l'intensification de l'élevage avec le mélange des pratiques à la fois anglaises et françaises, organiques et mécaniques entre 1946 et 1962. La méthode française est utilisée seule de 1946 à 1951, puis en complément avec la méthode anglaise de 1952 à 1955, et en 1956 seule la couverie anglaise est conservée. Le pourcentage annuel moyen d'éclosion évolue de 41% à 59% de réussite pour la « méthode française » et oscille entre 61% et 72% pour la « méthode anglaise ». L'élevage de 3 286 faisandeaux placés sur les tirés en 1946 augmente pour atteindre 6 501 oiseaux en 1961. C'est le surgissement d'un autre virus, qui mène à l'artificialisation et la mécanisation totale de certaines phases d'élevage à Rambouillet :

L'apparition de la peste aviaire en Seine-et-Oise, les risques de propagation par les poules couveuses de cette grave maladie, parmi tant d'autres ; la mise au point assez avancée de l'élevage artificiel du faisan oblige M. l'Ingénieur Général Vidron à nous donner « feu vert » pour tenter, dès 1962, l'expérience d'emploi de la nouvelle méthode d'élevage qui supprime totalement l'utilisation des poules couveuses et meneuses. A cet effet, il autorise l'achat d'un incubateur mammouth de 6 336 œufs et de 70 éleveuses d'extérieur. Tout ce matériel doit être fourni par la firme « La Nationale » à Briare (Loiret).²¹⁸⁰

²¹⁷⁹ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1961.

²¹⁸⁰ ADNR, Carnet d'élevage, tableau donnant les pourcentages divers pour œufs provenant uniquement des reproducteurs de Rambouillet, Rambouillet, 2 avril 1962.

Cette première campagne d'élevage artificiel de 1962 est un succès. Pour accueillir le nouveau matériel, le bâtiment de la Couverie est réaménagé²¹⁸¹. Les productions augmentent encore avec près de 8 246 faisandeaux placés sur les tirés dès la deuxième année d'artificialisation (voir outil).

Le tableau de l'évolution de la production de la faisanderie de Rambouillet réalisé d'après le carnet d'élevage permet de mesurer et de confirmer une série de phénomènes. Le premier est que la disparition du lapin va de pair avec l'intensification de la production de faisans, et le surgissement de la myxomatose se lit dans les chiffres de l'élevage. Il passe de 13 832 œufs mis en incubation et 4 997 faisandeaux mis sur les tirés en 1953 à 17 181 œufs et 6 630 faisandeaux dès 1954. Le second constat révèle que c'est bien la mécanisation qui permet de dépasser les limites de l'élevage strictement organique en passant les 20 000 œufs couvés et les 10 000 faisans placés sur les tirés après 1967.

La mise en place de la prophylaxie vétérinaire est l'autre seuil dans l'amélioration des productions de l'élevage. Tout au long de la période 1946-1995, l'élevage est touché par une série d'épizooties. En 1948 et 1949, le ver rouge (un parasite intestinal) ressurgit et cause quelques pertes dans l'élevage. En 1955, l'élevage est plus sérieusement compromis par une « sérieuse attaque de trichomonose pour les 7^e et 8^e incubations. Le traitement au Bémardol a assez rapidement arrêté la mortalité. Malgré cela les résultats restent au-dessus des moyennes obtenues jusqu'ici²¹⁸². L'emploi total de la couverie anglaise en est la cause principale²¹⁸³ ». En 1957, la trichomonose refait son apparition à la faisanderie et touche presque tout l'élevage, de la troisième à la huitième incubation. C'est le nouveau faisandier Fernand Demolis nommé au Corps de Garde de la Faisanderie le 1^{er} février 1957 qui a pris en charge l'élevage. Il résout le problème avec le même médicament. Nous reviendrons sur ces prophylaxies et l'intensification de l'élevage dans les sections suivantes.

Cette méthode est diffusée dans les publications cynégétiques. La faisanderie de Rambouillet est ainsi utilisée comme un exemple ; les expériences sont lissées et les textes parlent très peu des échecs et des résistances humaines et animales. Le site et les récits lissés de ces essais zootechniques sont instrumentalisés comme les modèles de la modernisation de l'élevage et de la chasse, à travers les ouvrages d'une part, puis à travers les territoires ensuite.

²¹⁸¹ C'est en 1991 que l'élevage passera entièrement dans le clos de la Faisanderie ou clos du Corps de Garde avec la mise en place d'une cuisine de restauration collective dans la Couverie ou Octogone, il faut séparer les deux entités en raison des normes sanitaires, WIDMER, 2017, p. 75.

²¹⁸² Le meilleur résultat d'éclosion enregistré entre 1946 et 1956 est de 59,76% de réussite. ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1955.

²¹⁸³ ADNR, Carnet d'élevage, Élevage de 1955.

2. Les réseaux de la plume : faisanderies, faisans et plumes cynégétiques

2.1. Une nébuleuse de laboratoires cynégétiques : du colin de Virginie au faisan de Rambouillet, le réseau des chasses officielles au petit gibier

En 1949, François Vidron est nommé secrétaire général du Conseil Supérieur de la Chasse. Il utilise Rambouillet et Marly comme des sites modèles pour établir des centres d'élevage pour Saint-Benoît et bientôt Chambord. Comme le conseille Bernard Dufay en 1948, pour conserver la chasse et le gibier il faut améliorer les productions et notamment essayer l'acclimatation de nouveaux gibiers, tel que le colin de Virginie. Ces pratiques se développent dans les années 1950-1960 et veillent à diffuser, en plus des gibiers, les méthodes d'élevage domaniales à l'ensemble du territoire français²¹⁸⁴.

La situation créée en France par la disparition totale ou partielle du lapin de garenne, situation aggravée dans de nombreuses régions par la régression ou la diminution de la productivité de certains oiseaux gibiers comme les perdrix grises ou rouges, a imposé aux chercheurs l'étude des possibilités d'introduction de gibiers ayant fait leur preuve dans d'autres pays ou dans d'autres continents. C'est dans cet esprit que le Conseil Supérieur de la Chasse a décidé en particulier de tenter l'élevage et l'acclimatation du Colin de Virginie.²¹⁸⁵

Dans le cas du colin de Virginie, les chasseurs français s'inspirent des pratiques étasuniennes et en particulier de la *State Farm* de Virginie. 25 colins de Virginie du CSC sont lâchés à Rambouillet dans le tiré des Marnières, après le succès des expériences menées à Saint-Benoît et Chambord dans les centres d'élevage du CSC. Les oiseaux sont bagués et se répartissent entre 13 femelles et 12 mâles. On ignore les suites de l'expérience²¹⁸⁶.

Après l'essai protégé « dans les murs » à Rambouillet, Vidron tente un lâcher extensif aux Vaux. Comme il s'agit d'une première, l'objectif des chasseurs d'État est d'essayer d'implanter les oiseaux et d'étudier le processus d'acclimatation. Pour permettre la réussite de l'essai, les chasseurs du CSC préviennent les habitants résidants autour de la réserve de Saint-Benoît-Vaux de Cernay afin qu'ils n'entravent pas les essais et participent même aux observations scientifiques et cynégétiques de l'espèce²¹⁸⁷. Pour apprendre à reconnaître les oiseaux, Vidron invite les habitants à se rendre chez le chef de district Reinagel à la maison forestière de la Ferme Blanche, où se trouvent les colins avant de les lâcher en 1961. Cela permettra de théoriser la technique et de proposer des manuels aux chasseurs qui voudraient imiter le modèle d'État

²¹⁸⁴ ADY, 157W 58 : lettre du chef de district Psaume à l'ingénieur en chef, Rambouillet, 22 janvier 1962 et brochure du Conseil Supérieur de la Chasse, *Le colin de Virginie. Observations sur sa biologie*.

²¹⁸⁵ ADY, 157W 58 : VIDRON et PRINGALLE, 1959.

²¹⁸⁶ Une note indique seulement que le lâcher fonctionne mieux si les colins sont lâchés au même endroit que des congénères, ADY, 157W 58 : note sur les colins de Virginie, pour l'ingénieur en chef des E&F, par François Vidron, Paris, 16 janvier 1962.

²¹⁸⁷ ADY, 157W 58 : lettre de Vidron au chef de l'Inspection de Rambouillet, Paris, 29 décembre 1961, dont copie de la lettre circulaire pour tous les riverains du domaine de Saint-Benoît.

développé par le CSC. Les expériences de Rambouillet, des Vaux et de Chambord sont éditées dans une brochure du CSC publiée dès 1959, avant même les seconds essais domaniaux²¹⁸⁸.

Le domaine de Chambord n'est pas en reste et entre 1952 et 1971, Jacques Thoreau évalue à 223 944 œufs et 265 581 le nombre faisandeaux et faisans vendus à des chasseurs²¹⁹⁰. Le petit gibier élevé à Rambouillet est en revanche conservé à l'usage exclusif des chasses présidentielles contrairement à Saint-Benoît et Chambord, chargés de diffuser les graines du petit gibier en France. Les animaux tués aux chasses officielles sont également envoyés dans les réseaux présidentiels afin d'entretenir des relations diplomatiques.

À partir de 1966, la brigade forestière de Rambouillet est également chargée du nouveau site de chasse officielle du ministère de l'Agriculture, acquise au Petit Produit en forêt de Rambouillet²¹⁹¹. Il bénéficie aux ministres de l'Agriculture, au premier ministre et au directeur général de l'ONF²¹⁹². La chasse se fait à base de lâcher d'oiseaux de Rambouillet, par un système de rampes au passage des chasseurs. Un assistant est chargé de pousser les oiseaux affolés des cages. « Il sera opportun de veiller à ce que les volières soient mieux camouflées afin que, après la traque les chasseurs ne puissent les déceler²¹⁹³».

Les faisans continuent à être nourris et élevés au coup de sifflet qui doit marquer l'envol des gibiers. Bernard Legrand invite à passer à des oiseaux plus sauvages : « par contre, un tel gibier, par son côté naturel, est très dépendant du biotope et ne s'envole pas exactement au coup de sifflet, ce que savent parfaitement les connaisseurs. Ces oiseaux de « luxe » sont possibles sur le territoire du Petit Produit²¹⁹⁴ ». Dans ces territoires, les élites républicaines sont invitées et circulent. Elles participent de la diffusion et de la définition de la chasse moderne. Les tireurs sont donc au courant de l'artificialité de l'abondance en animaux, et le rituel fonctionne sur un camouflage de l'artifice.

²¹⁸⁸ Les archives contiennent l'une de ces brochures : VIDRON et PRINGALLE, 1959.

²¹⁹⁰ Sur les 600 000 œufs récoltés et 350 000 œufs incubés à Chambord sur la même période, THOREAU, 1975, p. 275.

²¹⁹¹ ADNR, Petit Produit : lettre de Bernard Legrand au chef du 19^e secteur, Rambouillet, 30 décembre 1980. « D'une superficie de 240 hectares, le domaine du Petit Produit a été acheté début 1966. Sur une centaine d'hectares il constitue un fort beau territoire de chasse » (acheté à Maurice Otto, équipage de Bonnelles). A son achat, la chasse y était ruinée depuis 1963. ; fin 1966 lâché de 70 faisans ; en 1967, 200 couvés sous poules domestiques sur place ; 300 faisandeaux en éleveuse : 400 faisans au moment de l'ouverture.

²¹⁹² ADNR, Petit Produit : Rapport chasses du Petit Produit – saison 1986/1987, quatre chasses officielles, 500 à 2 000 animaux tués. Dès 1970 : lâcher de 500 faisans, ADNR, Petit Produit : rapport de Bernard Legrand au directeur régional de l'ONF à Fontainebleau, Rambouillet, 3 juin 1971.

²¹⁹³ ADNR, Petit Produit : lettre de Bernard Legrand à Poissy, Rambouillet, 15 mars 1972.

²¹⁹⁴ ADNR, Petit Produit : rapport chasse du Petit Produit, de Bernard Legrand, Rambouillet 5 février 1969.

2.2. La Pléiade aux domaines : l'institution avortée de la chasse comme science

Les méthodes domaniales et rambolitaines d'élevage sont diffusées dans une série de publications et de territoires. L'édition cynégétique est un support important de la diffusion des nouveaux concepts de la modernisation de l'élevage et de la chasse en France.

Encore une fois, le forestier-chasseur François Vidron joue un rôle central dans cette promotion. Grâce à son cumul des fonctions officielles et l'étendue de ses réseaux d'influence, c'est l'un des rares auteurs cynégétiques à être publié dans des éditions universitaires au XX^e siècle sur un sujet cynégétique. Les Presses Universitaires de France éditent quatre ouvrages à partir de 1946, dont trois : *La chasse au bois et en plaine* (1946) et *en montagne* (1949) sont récompensés en 1950 du prix Montyon de l'Académie française²¹⁹⁸.

Vidron n'est pas le seul à utiliser la plume ou profiter des plumes pour étendre son réseau politique, professionnel et diplomatique, et sa posture trouve des échos parmi les invités littéraires réguliers des chasses présidentielles. Certains sont d'ailleurs des membres de l'Académie Française au moment où le prix est décerné : Maurice Garçon (fauteuil 11, élu le 4 avril 1946), Émile Henriot (élu au fauteuil 9 le 12 avril 1945), et Marcel Pagnol (élu au fauteuil 25 le 4 avril 1946), et André Chamson les rejoindra plus tard (élu au fauteuil 15 le 17 mai 1956)²¹⁹⁹. On peut donc s'interroger sur la place que ces derniers ont joué dans le placement des ouvrages de Vidron et le prix qui lui est décerné. Le forestier est également professeur à l'École forestière de Nancy, à l'école de Grigny et maître de conférences à l'Institut National Agronomique, ce qui donne un rang académique à ses écrits²²⁰⁰.

Parmi les figures d'écrivain-chasseur invités des chasses présidentielles, il ne faut pas oublier Paul Vialar, invité à plusieurs reprises et auteur du fameux *Les invités de la chasse*, ou bien Maurice Druon qui participe le 22 février 1947 à l'une des dernières chasses à courre du cerf en Chambord avant son classement en réserve.

Ces circulations des écrivains et des intellectuels chasseurs dans les domaines proposent une nouvelle piste dans l'histoire des régimes de savoir et de pouvoir cynégétique. *La chasse au bois et en plaine* de 1946 évoque notamment les pratiques d'élevage et les battues dans les tirés aux domaines²²⁰¹. C'est ensuite auprès d'une élite de lecteurs dans un ouvrage spécifique à

²¹⁹⁸ VIDRON, 1946, 1949 et 1953. Site de l'Académie française, « Prix Montyon », qui est décerné : Destiné « aux auteurs français d'ouvrages les plus utiles aux mœurs, et recommandables par un caractère d'élévation et d'utilité morales » : <https://www.academie-francaise.fr/prix-montyon> (consulté le 13/01/2023).

²¹⁹⁹ Pagnol : 22 novembre 1953 ; Henriot : 28 novembre 1948, 9 décembre 1951, 7 décembre 1952, 22 novembre 1953, 3 décembre 1955, 4 novembre 1957, 29 novembre 1958, 1^{er} décembre 1960 ; Chamson : 29 novembre 1958 ; Garçon : 28 novembre 1948, 11 décembre 1954, 4 novembre 1957, 29 octobre 1959, 7 novembre 1961, AN, 4AG/317 ; 4AG/318 ; 4AG/319 ; 5AG1/288 ; 5AG1/ 518 ; 5AG1/299 ; 5AG1/ 519 ; 5 AG1/316 ; 5AG1/521 ; 5AG1/524 et ADNR, pourboires.

²²⁰⁰ DECHAMBRE, 1957, p. 344.

²²⁰¹ VIDRON, 1946, p. 31-45.

L'élevage du faisan, publié en 1948, que Vidron diffuse les techniques domaniales avant qu'elles soient proposées à une plus large audience cynégétique, dans l'ouvrage encyclopédique *La chasse* de 1954. Après la figure des veneurs-naturalistes, c'est la figure du « cynégéticien » comme chasseur-gestionnaire, à la fois sylviculteur, agronome, zootechnicien, qui est fabriquée au cours des années 1950.

La république des lettres est donc aussi une république des plumes cynégétiques. Elle constitue une nouvelle forme d'association politique entre président, techniciens, scientifiques et écrivains, diffuseur d'un imaginaire et de pratiques de chasses. Ces auteurs participent à la diffusion d'un nouvel *habitus* cynégétique, celui du chasseur moderne et de la chasse domaniale comme incarnation de la bonne chasse et du bon chasseur.

Tous ces territoires et cercles officiels participent à la diffusion du modèle de la chasse en battue du petit gibier, dont on transforme la vie, l'élevage et la chasse. Le clos des faisanderies permet de rendre l'intensification des systèmes d'élevage discrète et d'entretenir la machine cynégétique. Il faut dissimuler tous les artifices pour continuer à entretenir le mythe de l'abondance et de la terre qui crache le gibier, d'une chasse naturelle et moderne. En 1991, le vétérinaire et chasseur Maurice Reydellet (1910-2002) rappelle l'influence des domaines dans l'essor de la chasse moderne au faisan :

S'il resta longtemps l'apanage des élevages royaux, puis des grandes chasses de la République, Rambouillet, Marly, Chambord, Vaux de Cernay, il est maintenant le gibier le plus répandu, le plus commun, celui dont l'élevage permet le repeuplement des chasses populaires, repeuplement qui s'avère, d'année en année, de plus en plus nécessaire en raison de la diminution constante des ressources naturelles en petit gibier.²²⁰²

L'histoire de la diffusion de ce mode de chasse et d'élevage reste à écrire. La mise au jour de sa genèse domaniale permet d'en documenter la première étape. Aujourd'hui, l'adoption généralisée de la pratique d'élevage et de tir, aussi bien par les tireurs appartenant aux élites que par les chasseurs de chasses communales, n'est plus à prouver. La modernisation de l'agriculture, c'est-à-dire son industrialisation par le remembrement, le machinisme et la chimisation a provoqué la destruction des agrosystèmes et des gibiers traditionnels, comme la perdrix grise. Charles Stépanoff identifie très clairement le rôle de Vidron et des domaines dans la « catastrophe de la perdrix²²⁰³ ». C'est un processus complexe issu de la conjonction de trajectoires : le remembrement qui modifie le milieu agricole, puis les intrants chimiques qui fragilisent les coquilles d'œufs des perdrix au point qu'elles se brisent sous le poids des parents empêchant la régénération de la population. N'oublions pas, de plus, la multiplication des

²²⁰² L'auteur est docteur vétérinaire, directeur des services vétérinaires, président de la FDC des Hautes-Alpes, puis vice-président de l'Office national de la Chasse, conseiller scientifique du CIC. REYDELLET M., « Avant-propos », SCHRICKE, 1991, p. 7.

²²⁰³ Stépanoff, 2021, p. 31-58.

prédateurs depuis la loi de 1976, et la pollution génétique provoquée par l'élevage industriel de gibier de tir.

Pour compenser la perte de l'espèce, les chasseurs modernes remplacent la perdrix grise par l'élevage de perdrix rouges. Il s'agit notamment de mettre un terme à la production de perdrix de Tchécoslovaquie et de Hongrie dans un discours néo-colbertiste de compétition économique et politique entre l'Ouest et l'Est (mais nous l'avons vu les pays de l'Est étaient devenus des maîtres au XIX^e siècle dans l'art de l'élevage du gibier et ont influencé les pratiques françaises). En 1955, la République confirme sa propriété sur le domaine de Saint-Benoît et le CSC associe à l'INRA pour mener à bien le projet d'élevage de perdrix rouge et de diffusion à l'échelle nationale, participant à la pollution éthologique et génétique des souches dites « sauvages ». L'ADN des perdrix rouges est aujourd'hui mélangé avec celui d'autres espèces de perdrix, ce qui interroge le projet scientifique de classement et d'ordonnement du monde. D'une part, les naturalistes classent le vivant et de l'autre, les pratiques scientifiques permettent de modifier les codes génétiques et les catégories de sauvage, de domestique, de pur et d'impur.

En 1966, Vidron écrit : « toutes ces méthodes ont une fin commune : faire mieux que la nature, c'est-à-dire dépasser largement la production naturelle de l'espèce²²⁰⁵ ». Ainsi, la dernière étape de la domestication du monde est son industrialisation, conçue comme l'incarnation du progrès dans la nature. Les savoirs biologiques et vétérinaires permettent l'élevage de la perdrix en brisant les résistances naturelles des individus par la suppression de l'accouplement naturel. Il est remplacé par « un mariage d'inclination », et lorsque les oiseaux résistent encore, les éleveurs les sédatent pour éviter leurs meurtres.

L'ONCFS évalue en 1998-1999 que la région Centre tue 778 000 faisans et que le taux de survie des faisans d'élevage est de 10% contre 75% en cas de reproduction naturelle²²⁰⁶. L'élevage et le lâcher massif des gibiers a provoqué la pollution génétique des espèces, et surtout leur inadaptation écologique. De plus, la diffusion massive d'espèces exogènes participe à l'érosion de la biodiversité par le lâcher de millions de prédateurs d'insectes, de batraciens et de reptiles que sont les faisans. Nous verrons qu'à la fin du XX^e siècle, les maladies s'emparent des lieux d'élevage et de chasse et peuvent même « polluer » le sol et le territoire lui-même.

La mécanisation et l'industrialisation de ces productions permettent de lâcher chaque année en France près de 5 millions de perdrix et 14 millions de faisans, dont 3 millions sont tués à la chasse chaque année. Ces chiffres sont donc des *minima*. En plus de répondre au souhait initial

²²⁰⁵ VIDRON, 1966, p. 70. Un autre volume qui rassemble l'élite de la chasse moderne de l'époque.

²²⁰⁶ ADNR, Faisandier 4 : résultats et études sur le faisan, ONCFS, le faisan commun, rapport-présentation technique, 2006. Le coût de repeuplement est proportionnel à la surface, il faut compter 350 faisandeaux pour 1 000 hectares et investir environ 2 800 euros.

de la souveraineté cynégétique, la France est devenue une exportatrice de gibier d'élevage sur le modèle de l'agro-industrie. La chasse moderne, c'est donc aussi une chasse industrielle.

Pour parvenir à cette adoption, à cette modernisation de la chasse et des chasseurs, il a fallu pour les uns, convaincre et séduire, et pour les autres, adopter l'innovation et être conquis par ce « progrès ». Nous tenterons d'approfondir ces interrogations et ces pistes dans le chapitre suivant.

Conclusion. De la modernisation de la nature à l'invention d'un patrimoine national

Les années 1940-1970 correspondent au tournant de la modernisation des élevages et des agricultures françaises. La Bergerie nationale et le Centre d'Enseignement Zootechnique deviennent une passerelle entre le monde agricole, les techniciens de l'élevage, les scientifiques et le ministère en permettant la formation des futurs acteurs du monde de l'élevage ovin. L'élevage est confirmé comme la culture moderne des animaux, répondant à une vision scientifique, rationnelle, civilisée, zootechnique.

Le remembrement, la mise en compétition des économies à l'échelle européenne puis mondiale et la modernisation technoscientifique de l'élevage conduisent au délitement social et territorial. En 1939, la population ovine française a chuté en dessous des dix millions de têtes. Avec les brebis, ce sont aussi les élevages, les éleveurs, les bergers, leurs connaissances et leurs compétences qui s'érodent ou qui disparaissent. L'histoire des modernisations est complexe et compliquée à écrire. La modernisation a transformé les modes de vie des paysans et des cultivateurs, transformés en *agriculteurs* et en « exploitants agricoles » par le complexe d'État ; alors que nombreux se pensaient comme des habitants attachés à un mode de vie, à une ancestralité et à une manière de vivre la terre qui n'était pas que productive, mais passant par le fait d'appartenir à une communauté incluant des animaux, des terres, des plantes, des savoir-faire, des gestes. Dans certains cas, la modernisation a provoqué des dégâts sociaux, dans d'autres cas et pour d'autres acteurs, elle a permis des « pas en avant » sur les conditions de travail et de vie.

Les machines et le remembrement ont facilité certains travaux et les biotechnologies, comme l'insémination artificielle, ont permis l'accès à de meilleurs reproducteurs ; en même temps, elles rendaient les paysans dépendants des banques (via les prêts et l'endettement) et détruisaient l'agrobiodiversité des sols, des semences et des bétails par l'uniformisation des pratiques et des êtres. Pour certains, c'est une voie d'enrichissement et de capitalisation, pour d'autre, c'est le départ pour les villes et la fin d'un monde.

Il est particulièrement intéressant d'évoquer le grand remplacement animal : la modernisation s'est ainsi substituée à sa prédécesseuse des années 1780. Après avoir faire disparaître une partie des races et des gènes « indigènes », le mérinos est remplacé à son tour par les intrants chimiques. Les races de la beauceronne et la mérinos-beauceronne ont disparu avec la perdrix grise, l'outarde et bien d'autres êtres de ce pays nordiste qu'est la Beauce. La modernisation des territoires est passée d'une échelle organique à l'automécanisation, la chimisation, l'industrialisation des pratiques.

Dans ce contexte de destruction et de disparition, l'école de bergers doit servir de courroie de transmission dans le monde ovin pour conserver les savoirs et former des agents agricoles. Il s'agit aussi de modéliser et de normer ces connaissances dans un but d'amélioration des élevages et de productivité économique. Les enseignants sensibilisent et forment aux nouvelles techniques agricoles. Mais, il ne faut pas oublier que ces enseignants et techniciens modernisateurs de l'élevage sont eux-mêmes des paysans ou des fils de paysans, en l'occurrence originaires de Vendée et de l'Alliers avec Louis Reveleau et Louis Montméas²²⁰⁷.

Il faudrait ici mener une enquête approfondie sur le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet, sur les programmes et les cours donnés, sur le discours des enseignants puis des élèves intégrés aux filières techniques pour prendre la mesure de cette modernisation et comprendre encore mieux le rôle de la Bergerie nationale dans ces dynamiques²²⁰⁸. Dans l'après-guerre, les gouvernements s'intéressent à l'économie ovine et fondent de nombreuses institutions pour améliorer et moderniser l'élevage. La Bergerie nationale de Rambouillet est la tête de pont de ces programmes en matière ovine, comme en témoigne l'expérience de l'insémination artificielle ou de la passerelle avec les zootechniciens de l'INRA.

La cynégétisation du domaine affecte la santé de l'établissement agricole, dont les récoltes sont touchées par les flux animaux. La myxomatose, fléau des chasses et des chasseurs, est vécue, à l'inverse, comme un miracle et une délivrance pour les agriculteurs et les forestiers. Le lapin, la myxomatose et les parasites témoignent du rôle central des acteurs non-humains dans les trajectoires politiques françaises. De plus, ils sont autant de point de jonction entre la chasse, la forêt, l'agriculture, l'économie, la santé et la sécurité des territoires et des populations.

Les années 1930-1970 sont une période de métamorphose pour la chasse moderne. Pendant la guerre, l'opportunisme de François Vidron révèle une nouvelle fois, le coût social et moral de l'histoire de la conservation de la nature. Rambouillet devient une chasse de l'État Français et collabore aux chasses des autorités allemandes sur le territoire. Et Saint-Benoît n'est jamais restitué aux Rothschild.

Aujourd'hui, l'État est toujours propriétaire du domaine, via le Conseil Supérieur de la Chasse, devenu depuis l'Office Français de la Biodiversité. Le site propose une histoire lissée de son territoire. L'établissement en interdit l'accès au public au nom de la conservation scientifique de la faune, celle-ci est élevée sur le territoire pour organiser des chasses, mises en

²²⁰⁷ En guise d'exemple, l'une des figures zootechniciennes de l'INRA dans la période 1965-1980 est Robert Jarrige, ingénieur agronome fils de paysan cantalou, qui est le fondateur du premier centre régional de recherches zootechniques de l'INRA à Theix (Clermont-Ferrand), Gaillard et Mougenot, 2023, p. 134-138 ; Cornu, Valceschini et Maeght-Bournay, 2018, p. 64.

²²⁰⁸ Martin, 2023 ; Brunier, 2018.

place par Vidron dans l'après-guerre. Les lieux ont donc été doublement dépossédés : par la confiscation antisémite de 1942, puis par l'effacement de l'histoire locale qui rend le site orphelin de son propre passé et de son identité. Les 800 ans d'histoire revendiqués par les cartels en témoignent :



Figure 76. Des cartels ont été placés très récemment sur les abords du territoire du domaine de Saint-Benoît par l'OFB. La conservation cynégétique s'est métamorphosée en conservation de la biodiversité. Le document ne mentionne pas que la « chasse durable » sur le territoire, sont en fait des chasses sur invitations, permises par un élevage intensif de faisans vénérés, réputés pour leur plumage, leur vol et leur écologie forestière. Précisons ici que ce n'est pas l'usage du territoire que l'historien interroge mais le lissage de l'histoire et l'écologisation du discours. Photographie de l'auteur du 7 janvier 2022.

L'écologisation des lieux poursuit un processus très proche de ceux étudiés par John MacKenzie ou Guillaume Blanc. En Afrique et en Europe, les réserves ou des sites de chasse sont convertis en parcs nationaux. Les experts cynégétiques deviennent les apôtres de la conservation de la nature comme Georges Bird Grinnell, Theodore Roosevelt ou Aldo Leopold. Il s'agit d'y raconter et d'y fabriquer la conservation d'une « nature nationale », vierge et sauvage, où la nation (locale) est souvent exclue du territoire ou du moins de ses droits coutumiers.

En 1856, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel II crée la réserve de chasse du Grand Paradis pour conserver les bouquetins. Les montagnards sont exclus de la chasse. En 1922, elle suit le même parcours en devenant un parc national. La protection de la nature change d'échelle, passant du niveau cynégétique au niveau faunique et environnemental²²⁰⁹. Dans de nombreux cas, la tradition environnementale conserve un héritage cynégétique. La France n'est pas en reste comme nous l'évoquons dans le chapitre suivant.

²²⁰⁹ Blanc, 2020 ; Warren, 1997, p. 152 ; Graf von Hardenberg, 2021.

Ces lieux proposent de saisir l'histoire d'un patrimoine environnemental national qui se fait *sans la nation*. Si l'on suit qui peut véritablement accéder à ces « natures nationales », le chercheur observe que ces lieux excluent, partiellement ou totalement, les populations (populaires) locales. Seule une partie du peuple est recrutée et salariée, en tant que gardes, rabatteurs, techniciens, gestionnaires de paysage patrimonial, tandis qu'une élite cynégétique ou touristique est seule autorisée à profiter des lieux comme invitée. L'État est confondu avec la « nation²²¹⁰ », et celle-ci avec le peuple.

Les Trente Glorieuses sont aussi le moment d'un changement environnemental plus large, avec le déplacement juridique et politique des communs. Déjà fortement entamé, le processus s'intensifie et la propriété des nations locales, des communautés et des coutumes passe à celle de la Nation vers un patrimoine centralisé d'État. La réunion aux mains d'un unique propriétaire est conçue par les modernisateurs et les conservationnistes comme un progrès politique, car avec lui, la gestion passerait du chaos des communs à celui du bon gouvernement de la nature. Mais l'accès à ladite nature n'est pas « gratuit », il est régulé par la marchandisation. Pour préciser très partiellement cette voie, il convient de plonger dans la trajectoire locale et ses réseaux. Dans cette histoire, le *domaine*, comme outil territorial et symbolique, joue un rôle central dans la pensée de l'État moderne et environnemental.

²²¹⁰ Nora, 1997.

Chapitre 8. Les domaines des grands animaux ou les parcs nationaux de la chasse : de la nature présidentielle à l'environnement national (1945-1990)



Figure 77. Le tableau de chasse de la battue présidentielle du samedi 9 janvier 1971 à Chambord, Georges Pompidou y tue quatre sangliers. Le tableau est organisé sur le rond Henri IV, un groupe de trompes sonne les honneurs en reprenant le rituel ancien de la curée aux flambeaux, des torches sont allumées au soleil couchant pour éclairer le rituel. Cette tradition est inventée en V^e République pour les chasses présidentielles et ne cesse d'être modifiée : en 1971, la garde républicaine en poste à Chambord se propose de participer au rituel ; dans les années 1990, le site du tableau final est déplacé sur le rond des Bonshommes ce qui permet de d'avoir le château dans la perspective en contrebas © Le Figaro, Afp. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/02/23/01016-20180223ARTFIG00245-les-chasses-presidentielles-un-retour-fantasmae.php>.

Introduction.

Les années 1970 correspondent au moment de l'émergence de la catégorie d'*environnement*. L'écologie contemporaine se raconte comme le premier défenseur historique de la nature à partir de son irruption dans les sphères politiques et scientifiques dès les années 1960²²¹¹.

L'écologie comme science, et l'environnement comme champ d'action, sont en réalité associés très tôt au pouvoir dominant de la conservation de la nature. Parmi ces forces, la chasse aristocratique, la forêt ou l'agriculture, liées aux puissants, aux princes et à l'État, ont démontré l'antiquité des prises en charge de la « nature » par les sphères politiques. Dans ce dernier chapitre, je tente de poursuivre le travail de l'histoire environnementale en interrogeant l'hypothèse suivante : c'est avec les domaines qu'est pensé – même très partiellement –

²²¹¹ Vrignon, 2017 ; Ford, 2018 ; Latour, 1999, p. 9-76.

l'*environnement* par les présidents, les ministres et les parlementaires des IV^e et V^e Républiques.

L'histoire des domaines permet de questionner l'idée d'une protection de la nature « à la française²²¹² ». En dénonçant les chasses présidentielles comme des lieux de plaisirs et de « dévoiement » politique, économique, moral et écologique, les journalistes et les militants écologistes activent le cœur d'une histoire environnementale du pouvoir : ils critiquent l'enchevêtrement de la chasse, de l'influence, de la politique, de la science, des médias, de la diplomatie au sein de réseaux et de lieux mêlant intérêts privés, gouvernementaux et étatiques²²¹³.

En ce qui concerne la modernisation agricole, malheureusement, la disparition des archives concernant la ferme de la Bergerie nationale pour la période allant des années 1950 à 1990 empêche de poursuivre l'étude de celle de la Ferme d'État. Le lecteur trouvera la suite de la discussion sur le mérinos de Rambouillet et quelques données dans l'outil. Espérons que les rencontres avec d'autres Anciens de la BN, et la redécouverte d'archives, permettent de combler cette lacune qui aurait beaucoup à nous apprendre sur l'histoire agricole locale et française. Ce vide démontre encore une fois le poids de l'oralité dans l'agriculture et l'élevage, y compris dans les sites étatiques.

Au fil des régimes, puis des présidences, la *domanialisation* des terres et des faunes locales, devient un programme d'État et les gibiers et la chasse vont changer de nature. De *res propria* et de biens des propriétaires locaux, les gibiers sont transformés par la république des chasseurs en « commun national²²¹⁴ ». Entre 1939 et 1990, le programme modernisateur élaboré dans les domaines est diffusé via le concept de plan de chasse et de la chasse-gestion. Il convient de s'intéresser à ces trajectoires en lien avec l'évolution des pratiques des chasses présidentielles entre 1970 et 1990, et notamment de suivre la circulation du concept de plan de chasse, de Rambouillet à Chambord, pour étudier les différentes facettes de l'application d'un outil, qui devient paradigmatique.

Avec le plan de chasse, la population devient le cœur de la pensée gestionnaire et cynégétique. Elle émerge au moment où les sciences des populations (écologie, biologie, sociologie) et la génétique se développent. Son application à l'ensemble du territoire témoigne de l'universalisation d'un concept local, dans un contexte plus large d'aménagement du territoire national, où l'environnement fait lui aussi son apparition comme nouveau paradigme de gouvernement de la nature.

²²¹² Chansigaud, 2017 ; Mathis et Mouhot, 2013.

²²¹³ Les journalistes ont été les premiers à dénoncer les agissements présidentiels (ou leur absence) en matière écologique : BARLOY et GAUJOUR 1977 ; BUFFIN et FROISSART Alain, 1986 ; Ambroise-Rendu, 2007 ; BACQUE, 2010 ; LANEZ, 2017 et 2019 ; WESFREID, 2020.

²²¹⁴ Warren, 1997, p. 12.

I. Les domaines des grands animaux : essor et diffusion d'une écologie cynégétique

1. L'histoire du plan de chasse depuis Rambouillet : du domaine au Domaine

Dans le chapitre précédent, nous avons identifié le tournant que représente la publication de l'ouvrage sur *Le Cerf sika* de François Vidron en 1939, et en particulier, la manière dont il réfléchit et met en place la conformation de la population de cerfs sika à l'environnement rambolitaïn entre chasse de trophée, agriculture et sylviculture. En 1949, François Vidron est nommé secrétaire général du Conseil Supérieur de la Chasse, un organisme créé sous Vichy et dirigé par le directeur général des Eaux et Forêts. Le forestier-chasseur cumule alors les fonctions et les réseaux d'influence, qui font de François Vidron, un « haut forestier en France²²¹⁵ » et le référent cynégétique républicain et national. Ce statut l'amène à apparaître dans l'encyclopédie de la chasse Larousse de 1954, publiée sous la direction de l'ancien directeur général des Eaux et Forêts, Guillaume-Marcel Villenave, et préfacé par son remplacement François Merveilleux du Vignaux, le supérieur forestier et cynégétique de Vidron²²¹⁶.

Dans cet ouvrage, Vidron inscrit l'élevage du petit gibier dans un chapitre plus large, portant sur « l'aménagement et l'exploitation rationnelle des chasses ». Le forestier-chasseur y étend ainsi le terme d'aménagement à la chasse et aux gibiers. Il s'agit non plus seulement

²²¹⁵ SOMMER, 1969, p. 24.

²²¹⁶ Guillaume-Marcel Villenave est nommé inspecteur adjoint à Nogent-sur-Vernisson en 1917 (arrêté du 16 octobre 1917, *RFF*, LIII, 1917, p. 352) puis à Strasbourg (Bas-Rhin) probablement en 1918 (*RFF*, 1918, p. 18) ; inspecteur de 4^e classe, par arrêté du 6 avril 1922 (*RFF*, 1922, p. 143) ; inspecteur des Eaux et Forêts, chef de groupe à la Petite-Pierre (Bas-Rhin), il est affecté le 7 décembre 1933 au bureau forestier d'Alsace et Lorraine (*RFF*, 1934, p. 78.). Par décret du 4 mars 1936, Villenave, inspecteur principal membre de la commission de chasse et de pêche de Paris, est nommé conservateur des E&F de Paris et chef de la commission de chasse en remplacement de Kreitmann (*RFF*, 1936, p. 292). Par décret du 16 septembre 1939, alors inspecteur général de 3^e classe et détaché auprès du comité national de la chasse, il est réintégré dans l'administration des E&F (*RFF*, 1939, p. 835). En 1941, il est nommé par Vichy à la tête du Conseil Supérieur de la Chasse, en compagnie de Gouilly-Frossard, conservateur des Forêts à Aix-en-Provence (*RFF*, t. LXXIX, n° 7, juillet 1941, p. 771). François Merveilleux du Vignaux est diplômé de l'Institut national Agronomique en 1921, puis il fait partie de la 98^e promotion de l'École des Eaux et Forêts de Nancy de 1924 à 1926. Il est nommé forestier en Bourgogne, à Beaune puis à Dijon. Il est ensuite nommé inspecteur des Eaux et Forêts à Alençon (Orne). En 1936, il devient directeur du personnel à Paris. Il est nommé directeur général des Eaux et Forêts le 30 septembre 1949. Il est le premier à détenir le poste aussi longtemps avec 16 ans de service (1949-1965). MERVEILLEUX DU VIGNAUX Pierre, « Merveilleux du Vignaux François (1902-1982), AHPNE, <https://ahpne.fr/MERVEILLEUX-DU-VIGNAUX-Francois-1902-1982> (dernière consultation le 14/01/2023).

À ces experts cynégétiques d'État, s'ajoutent les figures de la chasse de l'après-guerre, tels que Claude Hettier de Boislambert, le duc Pierre de Brissac ou le journaliste Tony Burnand. Le duc Pierre de Brissac (1900-1993) est veneur et tireur, il est également un invité des chasses présidentielle sous Auriol en 1953 : il témoigne de son passé avec notamment l'équipage de Bonnelles à Rambouillet dans la série de chroniques des temps dont *La suite des temps (1939-1958)*, Paris, Grasset, 1974. Tony Burnand est journaliste de pêche et de chasse, Claude Hettier de Boislambert (1906-1986) est l'une des figures centrales de la chasse dans les années 1950-1980, en tant qu'invité des chasses présidentielles, président du Conseil International de la Chasse (CIC) de 1950 à 1959 et membre-fondateur de l'ANCGG.

d'aménager les territoires pour la chasse, mais également de contrôler la répartition des espèces de gibiers, la densité et la composition de leurs populations *par* et *pour* la chasse. Il y précise notamment son concept de « possibilité cynégétique spécifique et territoriale ». C'est « la norme de production d'une espèce déterminée rapportée à une femelle de cette espèce » tandis que

La possibilité cynégétique territoriale désigne la surface moyenne qui doit être dévolue à un élément ou un couple d'une espèce déterminée pour que celle-ci puisse croître et se développer normalement. Elle est essentiellement variable avec le milieu ambiant ; les facteurs pédologiques ou écologiques ont, en la matière, une influence très sensible.²²¹⁷

Ces concepts de *possibilités* s'additionnent au concept de norme de grands animaux dans un milieu restreint développé en 1939 (chap. 7). Ces idées de gestion des populations sont issues d'un mélange cynégétique entre anciens et nouveaux mondes. Un mélange fait d'une part du savoir-faire séculaire des gardes-chasses (anonymes) et des théoriciens de la chasse au sein des parcs, forêts et réserves de chasses depuis l'Ancien Régime.

De l'autre, il s'agit d'un transfert culturel élaboré autour de la figure de François Vidron à Rambouillet. Comme le suggèrent les textes et le parcours du forestier français, ces concepts se sont développés à la conjonction des rencontres du forestier entre Rambouillet et les cerfs sika (entre 1935 et 1939) et son expérience alsacienne (où la chasse est influencée par les traditions germaniques d'Allemagne et d'Autriche) en matière de chasse et de sylviculture. Ces techniques se développent au même moment aux États-Unis avec l'idée de conservationnisme. L'administration y compte des forestiers-chasseurs d'État, comme Gifford Pinchot ou Aldo Leopold, qui ont eux-aussi fait des allers-retours entre l'Allemagne ou l'Angleterre, et qui cherchent eux-aussi à conserver la nature et la forêt tout en y multipliant les gibiers pour la chasse par l'aménagement – ou *management* en anglais²²¹⁸.

La prise en charge des « populations » comme cible des politiques de la nature constitue un changement majeur dans la pensée cynégétique et plus largement environnementale dans le second XX^e siècle. François Vidron, parmi d'autres, coordonne la révolution gestionnaire de la chasse au sein des territoires et des réseaux administratifs. Avec Rambouillet, Marly et Saint-Benoît, il ajoute le domaine de Chambord à ses prérogatives en tant que secrétaire général du CSC, qui s'est emparé du domaine en 1947-1949 comme locataire de la chasse. Il convient donc de restituer la trajectoire historique et cynégétique du domaine à partir de 1949, date où Vidron s'empare de la gestion cynégétique de Chambord au nom du CSC.

²²¹⁷ Vidron situe à 1 ha pour 1 perdreau gris, 2 ha pour un perdreau rouge, 4 ha pour un lièvre ou encore 1 ha pour 1 faisan à l'ouverture de la chasse. VIDRON, 1954, p. 455.

²²¹⁸ LEOPOLD, [1933] ; Reiger, [1975] ; Warren, 1997 ; Kelly, 2018.

Passer par Chambord permet de saisir le rôle du domaine de Rambouillet et de suivre la circulation d'un expert, l'application de ses concepts de technicien, et la diffusion des gibiers et des méthodes d'élevage entre les parcs d'État et le domaine privé de l'État. Le cas de Chambord, dont la chasse va progressivement être spécialisée sur le grand gibier, permet de comparer les trajectoires diverses des domaines de chasse et les dynamiques de conservation des natures entre des parcs dédiés plutôt au petit gibier et à l'agriculture (Rambouillet) et un domaine sylvicole et de chasse au grand gibier (Chambord). Cette comparaison permet de rappeler l'importance de la notion de réseau dans l'histoire environnementale de la chasse et de l'élevage (de gibier) et des vides qui restent à combler sur ce thème. En devenant progressivement un site modèle et emblématique de la chasse au grand gibier en France, Chambord devient le frère cynégétique de Rambouillet-Marly, célébré comme les vitrines de la chasse au petit gibier. Hormis les différences géographiques, écologiques et spatiales, de nombreux aspects lient l'histoire de ces sites : leur appropriation régulière par le pouvoir princier et étatique, la circulation des animaux et celle des techniciens et des invités chasseurs, jusqu'à leur gestion commune par les mêmes hommes de François Vidron à Jean d'Haussonville et Pierre Dubreuil (voir épilogue).

2. Inventer le Chambord républicain (1930-1947)

C'est au XVII^e siècle, que le parc de Chambord est enclos dans son état actuel, soit 5 433 hectares. L'enclosure de l'espace puis le boisement progressif vont détruire progressivement le territoire souhaité par François I^{er} sur les lieux. Abandonné par les rois à partir de Louis XIV, il connaît quelques fastes cynégétiques sous le maréchal de Saxe (1745-1750), à qui il a été attribué en récompense de la victoire de Fontenoy par Louis XV. Son statut de capitainerie est supprimé en 1777 par Louis XVI qui ne s'y est jamais rendu. En 1809, Napoléon I^{er} enfreint le droit domanial et donne le domaine au maréchal Berthier. En 1815, le château est mis sous séquestre et sa veuve, Élisabeth de Bavière, vend le domaine. Il est acquis en 1821 par souscription nationale pour Henri d'Artois (1820-1883), duc de Bordeaux et petit-fils de Charles X. Pendant son exil (1830-1870), le comte de Chambord confie le site à un régisseur et autorise des chasses sur invitations, pour limiter la présence d'animaux afin de favoriser le boisement du domaine. La visée économique se conjugue ainsi à la mise en place d'une diplomatie du fusil et à l'entretien d'un réseau français pour le chef de la maison des Bourbons²²¹⁹.

²²¹⁹ En 1833, Henri de Chambord ne donne pas suite à l'idée de location des chasses (c'est le modèle qui se développe dans les forêts domaniales françaises à l'époque de la monarchie de Juillet). En 1835 et 1836, quatre puis 6 autorisations sont données pour chasser lapins, sangliers et loups, renards et nuisibles. En 1837, 11

À sa mort, les princes de Bourbon-Parme héritent du domaine et y développent les chasses au petit gibier²²²⁰. À la veille de la Première Guerre mondiale, les princes demandent un état de la forêt et du gibier de Chambord à Rouleau, conservateur des Eaux et Forêts en retraite, secrétaire général du Comité des Forêts et Gazin, inspecteur des Eaux et Forêts en retraite. Les forestiers s'intéressent notamment au gibier présent et à son influence sur les dynamiques forestières :

Le parc est extrêmement giboyeux, on estime à 500 le nombre des grands animaux, cerfs et biches, les chevreuils sont plus nombreux encore, les lapins ont été presque complètement détruits ; il y a encore bon nombre de faisans, des lièvres et du gibier d'eau sur les étangs. Les grands animaux font beaucoup de dégâts aux peuplements. Nous estimons à environ 15000 frs la valeur du dommage causé par eux au peuplement. Le nombre des grands animaux devrait être réduit si l'on veut avoir encore une chasse des plus belles, à 250 environ, et à 100 seulement si l'on ne tient plus à avoir une chasse de premier ordre aux grands animaux.²²²¹

Cet extrait permet d'établir qu'aucun sanglier n'est présent dans le parc de Chambord en 1913. En 1914, au début de la Première Guerre mondiale, Élie de Bourbon-Parme se rallie à l'empire d'Autriche-Hongrie et ses biens sont confisqués par la France le 22 avril 1915²²²². C'est après la mise sous séquestre du domaine en 1915, explique le forestier Jacques Thoreau, que les sangliers sont lâchés dans le parc par deux veneurs, locataires du droit de chasse à tir dans le parc : le baron de l'Espée et Edgard Bégé²²²³. Le domaine demeure sous séquestre jusqu'en 1930.

En 1930, devant l'imminence de la ratification des accords de La Haye qui prévoyaient que les biens non liquidés des sujets ex-ennemis devaient être restitués à leurs anciens propriétaires, on décida d'entamer la procédure de préemption du domaine de Chambord. L'Administration des Eaux et Forêts dû alors, en un temps record, faire l'estimation de la forêt et la commission des séquestres fixa à 11 millions la valeur de la propriété.²²²⁴

Les Bourbons-Parme ne peuvent pas payer cette somme – puisqu'on les a précisément dépossédés de leurs domaines et revenus – et se trouvent dans l'impossibilité de retrouver leur bien. En 1930, l'État « préempte » et prend officiellement possession du domaine de Chambord qu'il confie à son administration forestière²²²⁵. Cette procédure d'éviction n'est pas sans rappeler l'histoire du domaine des Vaux-de-Cernay et de Saint-Benoît (chap. 7). Les deux

autorisations sont données permettant la prise de deux cerfs à courre et deux chevreuils à tir et les nuisibles. Les abus commis par les invités amènent à la suspension du système jusqu'en 1841. On accorde alors six autorisations pour tirer 12 cerfs, deux biches, 38 chevreuils et le petit gibier. THOREAU, 1975, p. 92-100 et annexe 6 p. 264 et AD41 9 ETP 850 = 1836-1849, 9 ETP 851 = 1850-1855, 9 ETP 852 = 1856-1865, 9 ETP 853 = 1866-1882.

²²²⁰ C'est d'abord, le duc Robert de Parme qui hérite. Décédé le 16 novembre 1907, il transmet le domaine à son fils, Elie. Thoreau, qui a consulté les archives de la famille Bourbon-Parme, évoque le livre de chasse et un total de 78 chasses organisées entre 1892 et 1908 au domaine. Y sont tirés près de 3 663 faisans, 4 138 lapins et des centaines de perdrix, bécasses, chevreuils, lièvres et divers, THOREAU, 1975, p. 100-101. Thoreau décrit également une faisanderie bien mieux équipée à l'anglaise selon les concepts de François Vidron, p. 102.

²²²¹ AD41, 9 ETP 1076 : rapport de Rouleau et Gazin au prince Elie de Bourbon-Parme, Paris et Arc-en-Barrois, 14 et 15 novembre 1913.

²²²² Ordonnance du tribunal de Blois, 22 avril 1915, THOREAU, 1975, p. 112.

²²²³ Elie de Bourbon-Parme étant sujet autrichien, la III^e République s'empare de Chambord en 1915 par ordonnance du tribunal de Blois, en date du 22 avril 1915, THOREAU, 1975, p. 112.

²²²⁴ THOREAU, 1975, p. 115.

²²²⁵ *Ibid.*, p. 114-115.

guerres mondiales permettent ainsi – pour des motifs très différents – la prise de terre de deux domaines privés au bénéfice de la République française. Notons, tout de même, que la sortie de Chambord en 1805 et 1821 allait à l'encontre du droit interdisant l'aliénation du domaine de l'État. En 1930, le « retour » du domaine au Domaine fait écho à l'histoire de Versailles (1722) et de Rambouillet (1791), où les rois et les princes sont rattrapés par le droit étatique.

À partir de 1915, une nouvelle gestion administrative, forestière et cynégétique est mise en place, c'est le début de l'appropriation républicaine des lieux. De 1915 à 1947, les régisseurs Marais (1915-1922) et Joseph Nain (1922-1947) organisent la destruction des gibiers et louent la chasse dans une partie du parc (1 100 hectares). De 1930 à 1947, les forestiers créent un système de chasse en battue pour réguler les populations et protéger la forêt. Celle-ci est relativement pauvre du fait de son sol sablonneux, argileux et marécageux sur les bords du Cosson. Près de 1 885 cerfs élaphe, 293 chevreuils et 239 sangliers sont détruits de 1915 à 1946, ainsi que 84 571 lapins²²²⁶. Le forestier René Fol estime qu'en 1937, il existe 800 cervidés dans le parc et que plusieurs dizaines de milliers de lapins ont dégradé les peuplements forestiers. Pendant l'Occupation (1940-1944), les chasses des Allemands et des braconniers réduisent la population « aux environs d'une centaine de têtes le cheptel de grands animaux²²²⁷ ». « Le parc de Chambord, comme je l'ai indiqué, avait été braconné de façon intense de 1944 à 1946 ; lorsque la forêt nous fut confiée, il ne subsistait pas 100 grands animaux, et, au plus, cinquante chevreuils ²²²⁸».

Au moment où la chasse française très éprouvée par cinq années d'hostilités, cherchait à se reconstituer, le Parc de Chambord, entièrement clos de murs, parfaitement calme et bien aménagé du point de vue cynégétique apparaissait comme le territoire idéal pour la création d'une réserve destinée aux repeuplements des forêts françaises [en gibier].²²²⁹

En 1947, la première action des forestiers de Chambord est de combler les brèches des murs et de patrouiller nuit et jour afin de contrôler les circulations des gibiers et des braconniers sur les 5 400 hectares.

Le domaine de Chambord fait donc une entrée tardive dans les domaines républicains. L'administration forestière s'adapte progressivement à ce nouveau lieu tout en expérimentant de nouvelles voies. Le 19 juillet 1947, Chambord est transformé en réserve nationale de chasse. Cette mesure permet de créer un sanctuaire totalement enclos où le gibier est protégé, pour repeupler le territoire de la nation en grands animaux. Le tir des cerfs mâles est interdit par le nouveau statut de réserve, ce qui implique de *panneauter* les cerfs. Mais, la capture des animaux

²²²⁶ *Ibid.*, p. 117-118. Thoreau propose que ce chiffre soit poussé à 3 500 animaux qui auraient au total été extraits du parc : il faut prendre en compte les fuites permises par les brèches dans les murs et le braconnage « endémique », estimant à 800 pertes animales, les destructions illégales réalisées entre 1918 et 1946.

²²²⁷ FOL, 1961, p. 817 et THOREAU, 1975, p. 124.

²²²⁸ THOREAU, 1975, p. 124.

²²²⁹ FOL, 1961, p. 817.

exige plus de temps et d'investissements que le tir des animaux surnuméraires. Et il faut mobiliser plusieurs dizaines d'hommes sur plusieurs journées : à la fois des gardes, recrutés dans le personnel, et des rabatteurs, liés aux gardes par des relations personnelles – tous sont chasseurs issus des classes populaires locales. Ces panneautages vont fournir la ressource animale pour peupler ou repeupler les territoires de France et d'Europe en cerfs et en gibiers (voir section II).

En outre, à partir de 1947, le parc est peuplé de diverses espèces. Des lièvres d'Europe centrale sont introduits dès décembre 1947, puis des cerfs d'Allemagne en 1948 par l'intervention de Claude Hettier de Boislambert²²³⁰. Le 4 mai 1948, le CSC contracte un bail de chasse avec les Eaux et Forêts de Chambord donnant « l'autorisation d'aménager et d'exploiter sur toute l'étendue du parc de Chambord, un parc national d'élevage et une réserve nationale de chasse²²³¹ » pour un loyer de 120 000 francs annuels. Vidron prend la direction de la réserve et du parc national d'élevage et devient responsable de la gestion cynégétique de Chambord au nom du CSC²²³². Ce dernier point « était redoutable, car il pouvait instaurer une regrettable dualité de commandement, opposant immanquablement le service forestier et le Conseil Supérieur de la Chasse », écrit Jacques Thoreau. « Fort heureusement il n'en fut rien, car le [CSC] [...] se déchargea de tous les travaux d'aménagement et d'équipement cynégétique sur le personnel forestier²²³³ ».

À partir de 1949, le CSC se sert de Chambord pour tenter des « essais d'acclimatation d'espèces nouvelles ou à ceux de réinstallation d'espèces disparues ». François Vidron pilote le repeuplement en gibiers en appliquant ses concepts de gestion cynégétique des populations. Il peuple Chambord de gibiers endémiques, tout comme Rambouillet et Marly, avant de l'agrémenter de nouveaux gibiers plus exotiques. En mars 1950, le forestier panneaute et lâche des cerfs sika de Rambouillet à Chambord²²³⁴. Ils se mélangent aux cerfs élaphe. En 1950, François Vidron organise la création d'un parc à mouflons de Corse à Chambord, pour préserver les derniers individus de l'espèce, puis opérer un (re)peuplement des montagnes françaises²²³⁵. En écho, aux parcs de la Perse antique, Chambord est peuplé d'une variété d'animaux pour devenir un paradis de chasse républicain.

²²³⁰ Les cerfs sont pris dans l'Etat Rhéno-Palatin, occupé par les troupes françaises. Claude Hettier de Boislambert en est le gouverneur. Deux lots sont issus de l'expédition de cerfs, l'un pour Chambord et l'autre pour le domaine de Belval de François Sommer : SOMMER, 1969, p. 137 ; THOREAU, 1975, p. 179.

²²³¹ THOREAU, 1975, p. 125.

²²³² SOMMER, 1969, p. 135 ; THOREAU, 1975, p. 124-125.

²²³³ THOREAU, 1975, p. 125.

²²³⁴ THOREAU, 1975, p. 179 et ADY, 2604W 74 : reprises d'animaux dans le Grand Parc, 1950.

²²³⁵ Le parc d'élevage est créé en mai 1950 à côté de l'étang des Bonhommes, le long de l'avenue du Roi, puis il est déplacé quelques mois plus tard à proximité des faisanderies, en bordure de la route de l'Oubli au Nord du Cosson.

La méthode de conservation et d'aménagement de la faune retenue est la régénération spontanée. Elle est menée sous la protection du *rancher* ou gardien cynégétique, que sont les experts cynégéticiens et la brigade de gardes. Ainsi, il suffit de laisser les animaux se régénérer en ne le chassant plus pour retrouver un potentiel de chasse en quelques saisons. « “Protéger vaut mieux que repeupler”, disait déjà un vieil adage de nos pères²²³⁶ », écrit Vidron en 1950 dans un article dédié aux réserves cynégétiques. Les mesures de conservation mises en place sont si efficaces qu'elles provoquent l'explosion des populations de gibier.

3. Les débordements du gibier ou de l'impossible contrôle des populations

Au début du bail administratif de 1948, les Eaux et Forêts fixent le « nombre maximum d'animaux à conserver dans le parc » à 1 sanglier pour 200 hectares, 4 cerfs pour 100 hectares et 4 chevreuils pour 100 hectares, soit une population admise de 22 sangliers, 180 cerfs et biches et 180 chevreuils pour les 4 500 hectares loués du domaine²²³⁷. Jacques Thoreau, forestier puis inspecteur du domaine de Chambord précise que dès la fin du premier bail de trois ans, « on avait dépassé la cote d'alerte et on laissa délibérément se reproduire les grands animaux (dont on envisageait le panneautage) et les sangliers²²³⁸ ».

Les nouvelles mesures conservationnistes notamment de protection des cerfs mâles et le retard pris dans la mise en place des battues aux sangliers expliquent l'explosion rapide des populations de gibiers à Chambord. Dès 1950, le nombre de sangliers tués aux chasses dépasse le maximum de 22 animaux établi par le bail, avec 28 sangliers tués en 1950, puis 107 en 1951 et près de 348 en 1955. « Ces chiffres se passent de commentaire ; ils prouvent que les conditions du bail n'ont jamais été appliquées²²³⁹ ». Le système des battues vise à contrôler les populations des sangliers. Mais de 1949 à 1950, très peu de chasses sont organisées par le CSC et les populations augmentent.

À la croisée des concepts de François Vidron et de la conservation internationale de la nature, le concept de « plan de chasse » doit être le garant de l'équilibre écologique, agricole, sylvicole et cynégétique dans les domaines. En 1961, René Fol conclue : « c'est donc à Chambord que furent appliquées pour la première fois en France la notion et la réglementation d'un plan de chasse²²⁴¹ ». Cette assertion est en réalité erronée en deux endroits. D'abord, c'est à Rambouillet sur les sikas que le concept de plan de chasse s'est appliqué, et seulement après à

²²³⁶ VIDRON François, « Réserves cynégétiques », *RFF*, décembre 1950, p. 718.

²²³⁷ René Fol donne une surface de 5 225 ha, ce qui donnerait un maximum 26 sangliers, 209 cerfs élaphe et 209 chevreuils. FOL, 1961, p. 815-826.

²²³⁸ THOREAU, 1975, p. 129.

²²³⁹ *Ibid.*, p. 130.

²²⁴¹ FOL, 1961, p. 819.

Chambord. Ensuite, comme l'écrit Thoreau, « ces dispositions [le plan de chasse], si elles avaient été appliquées sérieusement, auraient résolu le problème de l'équilibre forêt-gibier, mais hélas », elles n'ont été appliquées « que plusieurs années plus tard ». De plus, « les chiffres fixés dans les plans de chasse n'ont pas tenu compte des effectifs réels des grands animaux et des sangliers²²⁴² ».

L'explosion des populations de grand gibier dans les domaines provoque des cascades trophiques depuis l'Ancien Régime, qui sont identifiées par les chasseurs eux-mêmes. Mais le cas de Chambord est un cas écologique et historique inédit, car c'est la tierce nature fabriquée depuis un siècle qui altère les nouvelles politiques conservacionnistes. De plus, loin d'y être appliqué, le plan de chasse est progressivement renversé à Chambord : face aux débordements de leurs gibiers, les cynégéticiens transforment le milieu pour accueillir de plus en plus de gibiers, au lieu de conformer leur population animale à l'espace disponible. Le premier problème du parc est la transformation de la nature du parc lui-même, boisé depuis près d'un siècle : il n'offre que peu de ressources alimentaires.

Jusqu'aux années 1830, Chambord est un vaste domaine de prés, de champs, de marais, de landes et bruyères ce qui permet des essais ovins sous Louis XV et Napoléon I^{er} (chapitres 2 et 3). L'absence du comte de Chambord mène à capitaliser l'espace par le boisement et la transformation en sylve et depuis le milieu du XIX^e siècle, des programmes de sylvilisation de l'espace menés par les régisseurs et les forestiers. En 1947, sur les 5 225 hectares du parc, 4 585 hectares sont boisés pour 130 hectares de friches²²⁴³. Près de 1 300 hectares de peuplements forestiers sont « extrêmement dégradés²²⁴⁴ ». Ces politiques ont totalement transformé le parc par le boisement systématique des « vides ». Et avec sa mise en sylve, le parc devient une « carrière » de grumes et de bois de chauffage. En parallèle de cette cynégétisation républicaine du domaine, les forestiers tentent de poursuivre l'effort de boisement.

Le directeur général des Eaux et Forêts, qui était en même temps président du Conseil Supérieur de la Chasse, suivit deux politiques diamétralement opposées, puisqu'il nous fit effectuer en Chambord de vastes reboisements (plus de 950 hectares entre 1948 et 1955) et, en même temps, favorisait le développement d'un cheptel cynégétique qui ne pouvait vivre qu'aux dépens d'une forêt déjà très appauvrie.²²⁴⁶

Cette politique à deux têtes conduit à un choc écologique. En 1961, l'ingénieur René Fol dresse un tableau du succès des politiques de repeuplement :

La mise en valeur par le gibier donna des résultats spectaculaires. Dans la quiétude, avec de bons abris, une nourriture suffisante et de l'eau, les animaux prospéraient rapidement. Il fallait seulement prévoir leur nourriture en cas de très mauvais temps l'hiver et, au début, des râteliers à fourrage et quelques distributions de betteraves ont pu suffire. Cependant, à mesure de l'accroissement du cheptel, des cervidés notamment,

²²⁴² THOREAU, 1975, p. 134.

²²⁴³ FOL, 1961, p. 815.

²²⁴⁴ *Ibid.*, p. 816.

²²⁴⁶ THOREAU, 1975, p. 129.

les besoins en nourriture sont devenus de plus en plus pressants et la question des cultures à gibier a été envisagée.²²⁴⁷

Le programme de reboisement du Fonds Forestier National (FFN) prévoit le financement de 2 500 hectares de plantations en 15 ans²²⁴⁸. Mais ce boisement empêche l'implantation des cultures de chasse et « aucune terre n'était disponible à Chambord », ainsi, « le gibier ne disposait donc que de la nourriture naturelle (les fermes ayant été clôturées) et l'on commença à craindre des dégâts aux peuplements et la diminution de la qualité des animaux ». Dans ce contexte écologique, et pour protéger leurs travaux sylvicoles, les forestiers organisent « la défense contre le gibier » et engrillagent de plus en plus de surface dans le parc pour protéger les arbres contre les animaux²²⁴⁹.

Plutôt que de se laisser mourir de faim et de se laisser dicter leur conduite dans leurs parcours alimentaires, les grands animaux pénètrent les engrillagements. Les grillages initiaux de 1,60 mètre de hauteur, enterrés de 20 cm et surmontés de trois rangs de barbelés sont inefficaces « contre les incursions des grands animaux ». Après des essais infructueux de mises en place de clôtures électriques, ils sont remplacés par des grands grillages de deux mètres de hauteur. « Nos reboisements étaient protégés par de solides engrillagements de 2 mètres de hauteur, arrêtant les grands animaux, mais hélas les sangliers défonçaient ces clôtures et ouvraient ainsi la voie aux cerfs et aux biches²²⁵⁰ ». Face à ces résistances animales, Thoreau organise des « expéditions punitives » contre les sangliers dans les engrillagements. Le champ lexical de la guerre et de la défense traduit une forme de militarisation du gouvernement des animaux et de leur gestion par la chasse. Cette esthétique guerrière fait écho à la définition historique de la chasse comme une « guerre aux animaux ».

Pour survivre à la pénurie alimentaire, l'autre comportement des gibiers consiste à sortir du parc : « les grands animaux et les sangliers, trop abondants en Chambord, sortaient chaque nuit par certaines portes du parc (pavillons de Bracieux et Saint-Dyé notamment) et commettaient des dégâts en forêt de Boulogne et dans les cultures riveraines ». Pour contrer ces réactions animales, « des grilles spéciales placées horizontalement sur fosse en béton équipent chaque pavillon à la sortie du parc²²⁵¹ ». Ces *passages canadiens* sont mis en place par les forestiers

²²⁴⁷ Sauf mention toutes les citations du paragraphe suivants : FOL, 1961, p. 818 et 819.

²²⁴⁸ La campagne de reboisement est un échec. « La mise en chantier commença fin 1948, mais par suite de difficultés d'exécution des travaux préparatoires, les premiers plants ne furent mis en terre qu'en 1951 », on plante alors du pin sylvestre et laricio de Corse, à raison de 4 500 plants par hectare. Des incendies ravagent des plantations en 1949 et 1952. « Si bien qu'en 1955 les surfaces repeuplées n'atteignaient que 1 000 ha ».

²²⁴⁹ « En effet, les engrillagements effectués par très grands blocs de plusieurs centaines d'hectares et s'ajoutant aux clôtures de protection des coupes de taillis-sous-futaie (260 ha) coupaient entièrement le parcours des animaux en certains cantons et en réduisaient la surface de près d'un quart et pour au moins 5 ans ».

²²⁵⁰ THOREAU, 1975, p. 129.

²²⁵¹ THOREAU, 1975, p. 134.

pour bloquer les circulations et cantonner les gibiers à l'intérieur de l'enclos. Contenus, contraints, enfermés dans le parc, les animaux trouvent difficilement la nourriture suffisante à leur croissance et même à leur survie²²⁵².

Alors même que les forestiers citent de plus en plus les concepts de l'écologie et de la biologie, à Chambord, ils décident d'inverser la relation écologique pour le territoire. Une logique écologique aurait pu conduire les gestionnaires à adapter la population au biotope, comme le suggère l'idée du plan de chasse pensé par Vidron et ses confrères. Mais, la pensée conservationniste et d'écologie cynégétique de l'époque mène à l'augmentation volontaire et planifiée du potentiel alimentaire du biotope, c'est-à-dire que les nouvelles connaissances écologiques visent pour soutenir un accroissement de la population par l'aménagement réciproque du milieu et de la population. La concrétisation de l'idéologie des Modernes et de la modernisation agraire des années 1945-1970, suivant l'idée un progrès constant et inaltérable ne saurait être plus lisible que dans le cas cynégétique de Chambord.

La fabrication scientifique, gestionnaire et technique des milieux et des populations de gibiers témoigne de l'élaboration d'une technocratie ou d'une ingénierie environnementale de la chasse et de la forêt. Dans cette intensification de la production sylvicole et cynégétique du territoire, la tierce nature ne cesse de rappeler sa présence, et le biotope est complètement transformé par la surabondance cynégétique – comme en témoignent les photographies du parc.



Figure 78. Une zone de taillis abrutie par le gibier à Chambord, v. 1950, Thoreau, 1975, p. 116.

²²⁵² « Les cervidés n'ont pour seule nourriture que les graminées de la forêt, les ronces (genre *Rubus div. sp.*) dont ils sont très friands, mais malheureusement rares à Chambord, les pousses des arbres et les fruits forestiers (presque uniquement des glands) pour lesquels les sangliers leur font une grande concurrence », FOL, 1961, p. 820.

Les gibiers prédatent les arbres et abrutissent les taillis et les jeunes ligneux. Ils sculptent de leurs dents des « bonzaïs » comme les appellent certains forestiers. C'est-à-dire qu'ils mangent dès leur sortie les jeunes feuilles et tiges de certains ligneux qui restent à un stade arbustif ou de bas buissons²²⁵³. Ces arbres chétifs et abîmés sont utilisés comme des critères de surdensité par les forestiers, les chasseurs et les écologues pour déterminer l'état de santé d'un écosystème. Les animaux écorcent aussi les arbres avec leurs bois ou leurs dents, ou encore avec leurs poils très durs qui dénudent les troncs à force de passages répétés.

« Qu'une source de nourriture [naturelle] vienne à manquer et c'est inévitablement la disette causant des carences graves et laissant le gibier en proie aux épizooties²²⁵⁴ ». Et après un hiver rigoureux et une absence de glandée en 1955-1956, les animaux affamés subissent de plein fouet la politique conservationniste mise en place à Chambord.

Il eut été souhaitable d'affourager notre cheptel régulièrement en hiver, ce qui eût évité assurément les pertes par strongylose intestinale et pulmonaire que nous avons constatés après le dur hiver de 1955-1956 ; les cerfs et les biches, trop nombreux ont été en état de déficience, et plus de cinquante ont été trouvés morts, ce qui nous amène à penser qu'un nombre au moins égal est disparu, sans que nous ayons pu les retrouver, car leurs cadavres ont été dévorés et dispersés par les sangliers²²⁵⁵.

Ce choc épizootique se poursuit en 1958 avec un nouveau surgissement de parasites. La mise en place des premières mesures conservationnistes à Chambord est donc un succès, puisque les populations augmentent drastiquement. Les experts, n'ayant pas prévu de réussir aussi bien leur travail de peuplement du parc, se retrouvent alors à devoir lutter contre leur propre entreprise, victime de leur succès. La forêt est mangée par les cerfs, dont près d'une centaine meurt en 1957 et les sangliers dévorent leurs cadavres, ce qui empêche le suivi des mortalités et confirme encore une fois la difficulté de contrôler une population animale.

Face à ces hécatombes, et à cette première étape chaotique de conservation de la nature, les chasseurs et les forestiers réfléchissent à la réouverture des parcours pour le gibier et à un réaménagement du territoire plus adapté à la nouvelle fonction faunique et cynégétique des lieux²²⁵⁶. À partir de 1957, les premières clôtures sont retirées et en 1961, il ne reste que 500 hectares enclos. Ces contraintes animales mènent à infléchir les politiques sylvicoles et le plan de reboisement est revu. Seules les opérations sans engrillagement sont mises en place de 1959 à 1968.

Les braconniers sont attirés par la nouvelle abondance de gibier et certains tirent encore sur les maisons des gardes de Chambord dans les années 1950-1960. En 1960, « une équipe de

²²⁵³ Deux photographies des abrutissements sont publiées dans l'article de Fol et le livre de Thoreau ("Taillis abrutis par les grands animaux. Noter la déformation en boule de touffes") pour figurer l'état de santé de la forêt de Chambord, dévastée par les grands animaux : THOREAU, 1975, p. 116 ; FOL, 1961, p. 816.

²²⁵⁴ FOL, 1961, p. 821.

²²⁵⁵ THOREAU, 1975, p. 181.

²²⁵⁶ FOL, 1961, p. 821.

braconniers » est condamnée pour avoir « mis le parc de Chambord en coupe réglée » titre le *Journal du Loir-et-Cher*. En réalité, les braconniers sont des jeunes originaires de Blois qui viennent tirer des biches la nuit pour se nourrir eux et leurs familles. Ils sont arrêtés au mois de juillet 1958, alors que Serge, son frère Claude Rouillet, et Jean Ladoire ont emmené deux jeunes pour accomplir une sorte de charivari estival.

Au printemps et dans l'été 1958, les frères Rouillet et Jean Ladoire braconnent de nuit au phare depuis leur voiture dans Chambord. Les Rouillet logent chez les Ladoire du fait de leur pauvreté. Jean Ladoire, cultivateur, avoue aux gendarmes avoir tiré dans un pavillon forestier et que s'il braconne « c'est parce que je ne suis pas riche et qu'il faut bien nourrir mes enfants ».

Au cours d'une nuit de juillet, la bande de cinq jeunes, âgés de 16 à 27 ans, s'arrête le long de la route dans les débits de boissons, continuant leur escapade nocturne complètement soûls. Serge Rouillet propose d'aller braconner à ses compagnons, que cela ne court aucun risque, disant connaître les heures de patrouille des gardes. Ils s'aventurent dans le parc et Serge conduit avec son fusil sur les genoux. Lorsqu'ils sont surpris par les gendarmes, il tente de le cacher sous son siège avant d'être arrêté. Il est condamné à une amende de 600 nouveaux francs et son arme et sa voiture sont confisquées. Ce dossier démontre une nouvelle fois le prolétariat rural responsable de ces actes de braconnage et la répression vive qui s'ensuit : l'appel permet de réduire un peu l'amende.

On a du mal à voir en quoi ce groupe de jeunes gens a pu mettre en « coupe réglée » un parc de chasse de plus de 5 000 hectares, où le gibier déborde au point de gêner les gestionnaires du site qui ne parviennent plus à établir une exploitation réglée des gibiers. L'affaire inquiète en fait sûrement les autorités car elle associe l'atteinte à un lieu d'État – et même une réserve pensée comme un sanctuaire de chasse réservé aux notables républicains, l'alcool, le port d'armes, la jeunesse des contrevenants, qui rappelons-le comporte des jeunes hommes mais aussi des adolescentes. En outre, les braconniers profitent des brèches pour entrer et braconner de nuit dans le domaine, laissant peu de traces de leurs échappées nocturnes sur place et dans les archives²²⁵⁷. Les jeunes ont donc pu servir de bouc émissaire à la justice locale pour faire un exemple contre les braconniers plus discrets.

Toutefois, le comportement de Jean Ladoire témoigne d'une menace plus politique. Si l'on ignore les motivations du tir, le fait d'avoir tiré sur un symbole de l'autorité publique et forestière, que sont les maisons forestières, propose une posture plus dangereuse. Car en visant

²²⁵⁷ Première affaire : AD41, 4 ET 99 : PV, 14 février 1960, Roger Sanchez ; PV 4 février 1960, Jean Ladoire. « Une équipe de braconniers avait mis le parc de Chambord en coupe réglée », *Le Journal de Loir-et-Cher*, 21 octobre 1960. Deuxième affaire, *ibid.* : Lettre de l'ingénieur principal des E&F Fol à Blois à l'agent comptable du Conseil Supérieur de la Chasse, 5 avril 1963.

un agent et non des gibiers de l'État, le geste du braconnier est à la fois politique et polémique : s'agissait-il d'une preuve de contestation politique et agricole (envers les dégâts de gibier), ou bien d'un jeu d'adresse devant les copains tout aussi avinés que le tireur, ou encore un sourd mélange des deux ? Le silence des archives judiciaires ne permet pas d'en savoir plus.

De cette première phase de l'histoire cynégétique de Chambord, il convient d'isoler le complexe problème environnemental dû à la mise en place de politiques conservationnistes contradictoires, voire même qui se parasitent entre elles comme nous l'avons vu à Rambouillet au XIXe siècle (chap. 4 et 5). En l'occurrence, c'est la conservation sylvicole (1830-1960), puis la cynégétisation intensive du domaine (1949-2010) qui sont à l'origine des « déséquilibres » écologiques.

Face à ces déstabilisations, les forestiers tentent de « rétablir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ». Pour ce faire, écrit René Fol, il faut mettre en place « une sorte d'aménagement cynégétique comportant la détermination et la réalisation obligatoire d'une possibilité annuelle en grand gibier²²⁵⁸ ». Ce forestier de Chambord cite alors les concepts de Vidron, prouvant leur circulation dans le milieu sylvicole domanial et national. En lien avec ces expériences de déstabilisations des écosystèmes forestiers, les administrateurs formulent un nouveau discours autour du forestier-chasseur, dont il faut légitimer le rôle de gestionnaire des territoires d'État.

4. François Vidron et la nouvelle figure du chasseur gestionnaire et protecteur des équilibres naturels

En 1955, à la suite du quatrième Congrès Forestier Mondial, Vidron publie un article consacré à « L'aménagement des zones forestières pour la conservation des animaux sauvages²²⁵⁹ ». Il associe sa réflexion au mouvement « pour la protection et la conservation de la faune » et au principe des « utilisations multiples [*multiple use*] », qu'il emprunte au monde de la conservation étasunien. Il participe ici du transfert culturel des pratiques et des concepts cynégétiques étasuniens et débute son exposé en résumant le rapport de l'ingénieur Morel sur « L'aménagement cynégétique des forêts de Virginie²²⁶⁰ ».

En plus de se concevoir comme un aménagiste des animaux et des territoires cynégétiques, François se perçoit comme un protecteur de la nature, comme forestier et comme chasseur. « Si la forêt doit demeurer dans sa productivité du matériau bois, elle doit aussi satisfaire à d'autres besoins. L'aménagement des forêts doit être conçu pour la multiplication et la protection du

²²⁵⁸ FOL, 1961, p. 819.

²²⁵⁹ VIDRON, 1955, p. 370-382.

²²⁶⁰ *Ibid.*, p. 371 ; LEOPOLD, [1933], p. 124-136.

gibier²²⁶¹ ». Ce mélange des « genres » conservationnistes invite à un détour autour de la figure d'Aldo Leopold. Dans une période légèrement antérieure, celui-ci utilise et théorise les mêmes concepts que François Vidron, bien que ce dernier ne cite jamais les travaux du premier. Le forestier étasunien propose pourtant une série de mesures et des notions extrêmement proches de ceux de Vidron, dans la gestion et par la notion même d'« aménagement du gibier », qui sert de titre à son ouvrage *Game Management* de 1933.

Aldo Leopold (1887-1948) débute ses études de foresterie à Lawrenceville dans le New Jersey avant de rejoindre la *Yale School Forestry*, fondée par Gifford Pinchot, dont il est diplômé en 1909. Il est affecté comme forestier au Nouveau-Mexique et en Arizona au sein du *National Forest Service* jusqu'en 1928. En 1933, le forestier-chasseur est nommé professeur en gestion de l'économie agricole à l'Université de Madison, Wisconsin. Il publie *Game Management* cette même année. Leopold dénonce : « Nous de l'âge industriel nous vantons de notre contrôle sur la nature », mais les gibiers disparaissent, meurent de maladies et du manque de maîtrise scientifique et rationnelle des gestionnaires. Il veut instaurer une science en action « de la conservation du gibier par l'aménagement » pour lutter contre la disparition du gibier. En 1935, Aldo Leopold se rend en Allemagne pour étudier les problèmes de gestion et de conflictualité environnementale entre cerfs et sylviculture²²⁶². C'est une nouvelle trace des échanges dans la région carrefour de l'Alsace et de l'Allemagne.

Selon la théorie gestionnaire élaborée par des conservationnistes entre métropoles et colonies, le passage de la cueillette à la récolte de gibier sert de clef de voûte du nouveau paradigme. Cette transition se construit comme une opposition entre l'ignorance de la sauvagerie de la cueillette et de la rationalité de la récolte, issue des politiques agraires, techniques et scientifiques à l'européenne. Aldo Leopold dès les années 1920-1930, tout comme François Vidron dans les années 1930-1950, fait l'éloge de cette modernisation de la pensée cynégétique²²⁶³. Et Leopold décrit en 1933 :

La gestion du gibier est l'art de faire produire à la terre des récoltes annuelles durables de gibier sauvage pour l'usage récréationnel [...]. Comme les autres arts agricoles, l'aménagement du gibier produit une récolte en contrôlant les facteurs environnementaux qui freinent l'accroissement naturel, ou la productivité, du stock de graines.²²⁶⁴

Le vœu de Leopold est de créer une technoscience cynégétique mêlant agronomie, zootechnie, écologie et biologique, qui soit composée d'une série de techniques, de dispositifs et de savoir-faire pour permettre de contrôler les facteurs environnementaux et d'augmenter la

²²⁶¹ VIDRON, 1955, p. 370.

²²⁶² Leopold, 1936 ; Schabel, 2001. Le *Dauerwald* est un concept-programme visant au maintien d'un couvert forestier continu avec jardinage des arbres pour protéger le sol.

²²⁶³ VIDRON, 1954, p. 449-459 et VIDRON, 1955. Voir : De Bont, 2023, p. 189-211 ; MacKenzie, 1988.

²²⁶⁴ LEOPOLD Aldo, [1933] p. 3.

production de gibiers de tir pour les *sportsmen*, dans un usage « récréationnel » et non vivrier. Parmi les grandes thématiques communes de Vidron et de Leopold, il faut noter d'abord, les appellations de *troupeau* ou de *cheptel*, de *stock* et de *game farming* (élevage) pour les populations de gibiers. C'est ensuite la mise en agronomie des habitats et la mise en zootechnie des populations de gibiers qui sont au cœur de leur pensée de l'aménagement de la nature.

Quelques années plus tard, en 1955, Vidron propose un aménagement « sylvo-cynégétique²²⁶⁵ » des forêts et des domaines. Les aménageurs théorisent qu'il faut gérer la population d'animaux en équilibrant non seulement le *sex-ratio*, mais aussi les âges et la morphologie des cheptels. Pour ce faire, il faut sélectionner le gibier par le tir à la carabine. Cette cynégétisation de la forêt par l'aménagement des milieux doit permettre de repousser les limites écologiques des territoires et par extension de démultiplier le potentiel cynégétique des lieux²²⁶⁶. Aménager le milieu et les populations dans un but cynégétique, c'est donc aussi y faciliter le tir et la chasse de loisir ou de récréation.

En plus de la zootechnie, il faut développer une agronomie du sauvage afin d'améliorer les capacités écologiques du milieu. Ce dernier doit être sculpté et aménagé pour fournir en abondance de l'eau, des abris, de la nourriture et de la quiétude. Il faut créer des points d'eaux comme les mares ou des puits ; et créer des *openings* sur le modèle de la Virginie, c'est-à-dire ouvrir à la lumière des zones boisées pour y planter des cultures à gibier (sarrasin, avoine, moha, topinambour, maïs, tournesol). Il s'agit aussi de planter des « arbres à vocation cynégétique » comme le châtaignier, les pommiers sauvages, les poiriers francs, les cerisiers, les sorbiers. Sans oublier qu'il faut aussi, comme pour le bétail et sur le modèle allemand des « *wildwiesen* » (littéralement prairie sauvage), aménager et cultiver des prairies dans les bois (trèfle, luzerne),²²⁶⁷ », des saunières avec des pierres à sel et des râteliers à fourrage pour compléter l'alimentation du gibier l'hiver.

Cette nature cynégétique améliorée, cultivée et perfectionnée plus et mieux par le forestier-chasseur-gestionnaire doit se faire au bénéfice des populations d'animaux et par extension des chasseurs. Après être parti en 1961 sur les pistes d'un équilibre entre la forêt et le gibier à Chambord, René Fol suit la voie de l'aménagement du grand gibier. Le forestier veut diffuser la méthode expérimentale développée à Chambord aux forêts domaniales de France, c'est-à-dire changer l'échelle d'application des politiques conservacionnistes françaises en les faisant passer des domaines au Domaine de l'État. Mais les aménagistes ne transforment les animaux

²²⁶⁵ VIDRON, 1955, p. 376.

²²⁶⁶ « Cet aménagement purement physique du gibier doit être complété par un équipement rationnel du territoire permettant d'utiliser au maximum les possibilités offertes par l'aménagiste forestier et de les parfaire », FOL, 1964, p. 467.

²²⁶⁷ VIDRON, 1955, p. 378.

et leurs milieux que pour proposer une nouvelle offre cynégétique. En transformant la nature cynégétique, ils souhaitent changer la manière de chasser en faisant des domaines des chasses vitrines. Le système des chasses d'invités permet de composer des battues avec l'élite cynégétique de la nation et la former à ce nouveau paradigme de la chasse conservacionniste et gestionnaire.

5. La tentative de modernisation de la chasse par les domaines : les chasses officielles, chasses vitrines, « chasses pilotes », « chasses de propagande »

L'essor des populations de Chambord est encouragé par la « politisation » des battues, c'est-à-dire de l'appropriation politique des chasses qui sont transformées en outil diplomatique et d'entretien des réseaux par les acteurs politiques organisateurs des chasses de Chambord (présidents, ministres, parlementaires et administrateurs). Chambord, en tant que domaine du CSC et des Eaux et Forêts, devient la chasse officielle du ministre de l'Agriculture, puis des Fédérations de chasseurs à partir du bail de chasse de 1948-1949, et enfin du premier ministre et du président de la République à partir de 1961.

L'idée de faire de Chambord une chasse présidentielle apparaît dès la présidence de Vincent Auriol. En 1949, François Vidron propose ainsi au président de la République de se rendre à Chambord pour chasser le grand gibier²²⁶⁸. D'après les documents consultés, la chasse proposée pour le 19 février 1949 n'a pas eu lieu²²⁶⁹. En revanche, le 29 avril 1950, la présidence de la République exige la tenue d'une battue aux faisans à Chambord pour l'émir Mansour, fils du roi d'Arabie Saoudite²²⁷⁰. La première chasse présidentielle découle donc d'un projet déjà établi par Vidron. Et c'est sous sa houlette que la machine cynégétique se déploie sur le domaine du Loir-et-Cher à partir de 1949. « De 1949 à 1970, le Conseil Supérieur de la Chasse a organisé en Chambord, 141 battues de destruction de sangliers dont 32 ont été réservées aux officiels²²⁷¹ ».

²²⁶⁸ « J'ai l'honneur de vous rendre compte, en confirmation des renseignements verbaux que je me suis déjà permis de vous donner, qu'une chasse de grands animaux (sanglier, renard) pourra avoir lieu dans le Parc National de Chambord un dimanche du mois de Février que je laisse à votre choix. Celui paraissant le mieux convenir au point de vue technique, est le dimanche 19 février 1949. Les battues commencent, en général, à 10 H 30 pour se terminer à 17 h 30 ; elles pourraient être écourtées le cas échéant. » AN, 4AG/316 : lettre de François Vidron au Général Grossin, Secrétaire Général Militaire de la Présidence de la République, Paris, 13 janvier 1950.

²²⁶⁹ Cette première mention d'une chasse du président à Chambord mériterait d'être clarifiée après l'étude des archives du domaine national de Chambord, qui n'ont pas pu être consultées systématiquement du fait d'un problème de stockage des archives, qui empêchent leur consultation en série. Les Archives nationales évoquent une éventuelle chasse présidentielle le 24 janvier 1954, AN, 91AJ/61 - Archives de Pierre Sudreau, photographie de chasse ; mais Jacques Thoreau précise que c'est une chasse donnée sur invitation de Pierre Pfimlin, où le tableau fut de 28 sangliers tués, mais en 1954, Pfimlin n'est pas doté des fonctions de ministre ou de secrétaire d'Etat à l'agriculture, THOREAU, 1975, p. 150.

²²⁷⁰ *Ibid.*, p. 161.

²²⁷¹ *Ibid.*, p. 148.

C'est le premier ministre Michel Debré, qui initie la pratique des invitations ministérielles et du gouvernement au domaine de Chambord : les 22 janvier 1961, 28 janvier 1962 et 24 janvier 1963. À partir de 1963, Charles de Gaulle fait organiser les premières battues présidentielles au grand gibier au domaine de Chambord. C'est à partir de ce moment que le lieu rentre dans le réseau des chasses présidentielles, sans devenir un domaine du président. Sous de Gaulle, cinq chasses présidentielles sont organisées : le 24 février 1963, le 9 janvier 1965, le 14 janvier 1967, le 13 janvier 1968 et le 11 janvier 1969²²⁷². Sous la présidence de Georges Pompidou, ce sont neuf chasses qui y sont organisées, puis 24 chasses sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing et enfin 45 sous la présidence de François Mitterrand. En parallèle, Chambord devient progressivement la chasse des milieux officiels de l'Agriculture, de la Chasse et de la Faune Sauvage : les ministères de l'Agriculture puis de l'Environnement, le Conseil Supérieur de la Chasse puis Office national de la Chasse (puis et de la Faune Sauvage), le Comité national de la Chasse, ou le groupe Interparlementaire de la chasse sont ainsi organisateurs ou bénéficiaires des invitations de chasse au domaine.

Sous la conduite de François Vidron et de Jacques Thoreau, les forestiers-chasseurs de Chambord – c'est-à-dire les agents des Eaux et Forêts et ceux du CSC, transforment Chambord en site modèle, pour la conservation du grand gibier et pour la chasse française. C'est d'abord le classement en réserve nationale de chasse en 1947 qui permet l'instauration d'un régime particulier pour le domaine, puis le bail de chasse du CSC de 1949. L'institution se sert alors des invitations au domaine comme d'un outil politique pour consacrer les alliances cynégétiques à travers le pays. Il s'agit aussi de transmettre les techniques, les connaissances et le goût de la chasse au grand gibier, et en particulier : au sanglier, en battue, avec tir à balles à la carabine, incarnations des pratiques modernes de chasse dans ces réseaux. Pour François Sommer, les chasses de Chambord sont des « chasses pilotes », des « chasses de propagande offertes par le Conseil Supérieur de la Chasse aux Présidents de Fédérations Départementales des Chasseurs²²⁷³ » qu'il convient d'exploiter comme des outils de communication cynégétique.

Chambord voit ses populations exploser en moins d'une décennie (1947-1957) grâce au programme de conservation et le CSC se sert du domaine comme chasse vitrine de la chasse française :

Les tireurs que nous recevions comprenaient, sauf pour les battues réservées aux officiels (ministres et assemblées), des présidents ou représentants des fédérations départementales des chasseurs et des invités du Conseil Supérieur de la Chasse ; ces derniers étaient les plus nombreux, comme on peut le constater sur mon

²²⁷² AN, 5AG1/523 ; AN, 5AG1/525 ; AN, 5AG1/526; AN, 5AG1/527;AN, 5AG1/1057 AN, 5AG1/1056; AN, 5AG 1/350; AN, 5AG1/1055.

²²⁷³ AFJS, CHA-05-70-10 : rapport sur la chasse présidentielle du 10 janvier 1970 par François Sommer.

livre de chasse où j'ai consigné, par battue, le nom des invités, le tableau de chacun des invités et le nombre de coups de fusils tirés. A ce propos, on peut constater qu'il était tiré en moyenne de 6 à 7 coups par sanglier figurant au tableau.²²⁷⁴

Les membres ou présidents des fédérations de chasseurs, les membres du CSC, les forestiers, mais aussi les hommes politiques (députés, sénateurs, maires, conseillers départementaux et régionaux) découvrent alors cette chasse à la fois politique et diplomatique, qui mêle le spectaculaire et l'officiel. Une chasse où l'on tue des dizaines, puis des centaines d'animaux, en une seule journée et où l'on tire beaucoup, ce qui fait la joie des tireurs, qui voient beaucoup de gibier.

Au début, les tableaux sont variables. Il y a même des *buissons creux*, c'est-à-dire des chasses sans gibier tué, tel le 4 février 1951, où la pluie et le vent font échouer la chasse. Puis, les tableaux augmentent et se régularisent avec plusieurs dizaines d'animaux tués. Dès le 13 décembre 1954, les invités de la région cynégétique de Marseille font un tableau de 67 sangliers. Entre 1950 et 1970, la moyenne d'animaux tués se stabilise aux alentours de 30 sangliers par battue. En outre, le 24 mars 1957, 75 tireurs de la région de Lyons tuent 43 sangliers et tirent 292 coups de feu²²⁷⁵. On invite ensuite moins de tireurs, environ 40 par battues. Pour autant, le nombre de coups tirés reste élevé : entre 50 et 250 coups de feux par battue²²⁷⁶. Lors des chasses présidentielles de Georges Pompidou ce sont près de 50 à 90 sangliers qui sont tirés par battue. Et l'on dépasse les 100 sangliers tués par chasse dans les années 1990-2010.

Dans le processus de modernisation de la chasse, Jacques Thoreau rappelle par une série d'anecdotes que les chasseurs, comme les gibiers, résistent aux tentatives de contrôle des effectifs de gibiers et des nouvelles techniques de chasse. Dans les premières battues, des chasseurs sont postés au sol, sans mirador. Peu habitués à la nouvelle technique, ils se font foncer dessus par les sangliers, car les postes de tir sont placés sur les « coulées²²⁷⁷ », c'est-à-dire les passages naturels des animaux. Ceci compromet les résultats de la chasse, les tireurs préférant se réfugier derrière les arbres plutôt que de tirer un gibier qui leur fonce dessus à toute allure. Après ces échecs, des miradors seront placés pour protéger les tirs, assurer que les balles se fichent dans le sol au moment des tirs, et que le gibier soit mis à distance du tireur.

Les deux anecdotes les plus révélatrices sont assurément celles concernant le secrétaire d'Etat à l'Agriculture (1956-1957), André Dulin (1900-1973). Lors d'une battue, le ministre rappelle au moment du rond – c'est l'assemblée qui précède la chasse, où les consignes de tir sont

²²⁷⁴ THOREAU, 1975, p. 147.

²²⁷⁵ THOREAU, 1975, p. 277.

²²⁷⁶ Le 29 janvier 1961, les 37 tireurs invités par le ministre de l'Agriculture tuent 30 sangliers, dont 15 sont tirés par les forestiers du domaine pour 231 coups de feu. THOREAU, 1975, p. 277.

²²⁷⁷ C'est le terme employé pour désigner la piste des gibiers, qui laissent un couloir dans la végétation et sur le sol par leurs passages répétés. Il est lié au verbe couler, c'est là où les animaux coulent, c'est-à-dire marchent, courent ou fuient. Le terme est déjà employé par d'Yauville, D'YAUVILLE et LOUIS XVI, [1788], p. 223.

données – d'utiliser des balles pour le tir. Mais en fin de battue, au-moment de décharger ses munitions, Thoreau qui accompagne le ministre, ramasse deux cartouches de chevrotines, munitions interdites dans la réserve parce qu'elles ont tendance à blesser, plutôt qu'à tuer, les grands gibiers²²⁷⁸. « Le « face à face » qui suivit ne servit certainement pas mon avancement !²²⁷⁹ » précise le forestier.

Le 15 décembre 1956, le même ministre brave les règles de la réserve nationale de gibier et abat trois cerfs. « Les milieux cynégétiques compétents et notamment le sénateur de Pontbriand, président des Louvetiers, réagirent vigoureusement contre cette erreur ». Le sénateur de Loire-Atlantique, le docteur Dubois adresse une série de questions au ministre de l'Agriculture, déposée au Conseil de la République, sans suites. Thoreau affirme qu'« un forestier que je connais bien, et qui avait eu l'imprudence de dire ce qu'il pensait de cette affaire, se vit écarté d'une administration où il avait eu, en d'autres temps, à rendre de signalés services à ceux-là même qui le condamnèrent ».

L'éthique des agents en matière de conservation des animaux et de respect du code cynégétique peut s'avérer coûteuse et passer pour du zèle aux yeux des influents invités. Thoreau est lui-même limogé de Chambord, comme il le précise dans les premières pages de son ouvrage « il restait encore à faire quand on m'a brutalement écarté d'un service auquel je m'étais donné avec une passion que certains ont jugée excessive ». On ignore la date de son départ, mais sa défense d'une réduction des cheptels de gibier à Chambord a assurément joué en sa défaveur.

Comme Thoreau le signale, le « politique » l'a emporté sur le « scientifique » dans l'invention de cette chasse d'État, la quantité des tirs et des gibiers ayant été préférée à une gestion mesurée des populations. Ces anecdotes permettent une nouvelle fois de mesurer l'élaboration de la figure du bon chasseur, face au mauvais chasseur : mauvais comportement, mauvaise munition, erreur de tir, ce qui contribue à forger des identités dans ces réseaux politiques d'interconnaissance où tout le monde se connaît et s'invite de domaines en domaines. Si ces sociétés de chasseurs sont souvent officieuses, liées par la famille ou les amitiés, il existe

²²⁷⁸ La chevrotine est une munition pour fusil de chasse, qui est composée de plusieurs plombs de gros diamètre, qui peuvent être liés ou non par des fils en métal, ce qui entraîne de gros dégâts dans les chairs du gibier visé. Elle s'adresse spécialement au tir de grands animaux à courte distance. Elle est connue pour blesser le gibier, ce qui invite les gestionnaires des domaines à préconiser le tir à balle avec les fusils, puis à passer au tir à la carabine (dont les canons sont rayés, ce qui permet de mieux conduire les trajectoires des balles, qui ont tendance à s'éparpiller relativement dans les canons lisses des fusils) pour rendre les tirs plus efficaces et plus précis. Il s'agit ici d'un choix technique, mais aussi éthique pour faire baisser le nombre de blessures de gibier.

²²⁷⁹ Toutes les citations de cette page sont de THOREAU, 1975, p. 159-160 et 10.

toutefois une série de « clubs de chasse²²⁸⁰ » officiels qui permettent de mesurer l'importance de cette interconnaissance des élites voire de l'aristocratie à la fois cynégétique et républicaine.

6. Les « clubs de chasse » et l'État cynégétique : les influenceurs de la chasse sportive, gestionnaire et industrielle

Les battues officielles ne sont pas les seuls supports pour transmettre une nouvelle culture cynégétique. Les domaines servent également de vitrine pour les événements cynégétiques officiels. En guise d'exemple, les 2 et 3 juin 1950, la première assemblée générale du Conseil International de la Chasse (CIC), organisme présidé par Claude Hettier de Boislambert, a lieu à Blois et Chambord, où une visite du domaine et des faisanderies est organisée. Le président du CIC appartient notamment à un jeune réseau de chasseur militant pour la diffusion et le développement des chasses gestionnaires au grand gibier en France et dans le monde cynégétique.

En 1950, François Sommer et onze chasseurs français de grands gibiers se réunissent au sein de l'Association Sportive des Chasseurs de Grand Gibier (ASCGG). Des années 1950 à nos jours, cette association se présente rapidement comme une société de *sportsmen* et un « *lobby*²²⁸¹ » de la chasse sportive et gestionnaire, à l'instar du *Boone and Crockett Club* aux États-Unis²²⁸². De nombreux membres sont invités aux chasses présidentielles, tels François

²²⁸⁰ McGuane, 1968.

²²⁸¹ Gérard Bedarida, le président actuel de l'association, utilise le terme de *lobbying* en 2018, pour évoquer le travail d'influence mené par l'ANCGG notamment en matière législative et réglementaire à l'échelle nationale : DOMINGO Julien (réal.), *Les artisans de la chasse de demain*, documentaire, France, 2018, 58 min, minute 4.

²²⁸² Le *Boone and Crockett Club* est un club de chasseurs-naturalistes et conservationnistes fondé en 1887 par George Bird Grinnell (1849-1938) et Theodore Roosevelt, président des États-Unis de 1901 à 1909. George Bird Grinnell parcourt l'Ouest, il accompagne le général Armstrong Custer dans l'expédition des Black Hills en 1874 en tant que naturaliste. Il participe à une expédition d'exploration du Yellowstone en 1875 puis dans les Rocheuses. Il participe à l'expédition Harriman en Alaska en 1899. Leur but est de repeupler le continent et la nation en gibier pour la chasse et la conservation. Leur programme est détaillé dans leur œuvre commune GRINNELL et ROOSEVELT, 1883. GRINNELL, p. 18-20. Le club milite notamment pour l'établissement d'une nouvelle loi pour les parcs nationaux en particulier pour le Yellowstone dans les années 1890-1900. En 1894, l'ancien tondeur de moutons Ed Howell est pris en flagrant délit de braconnage dans le Yellowstone National Park. L'affaire est immédiatement transmise au sein du réseau du *Forest and Stream*, une revue de conservationnistes dont le rédacteur en chef est George Grinnell de 1876 à 1911. Ce dernier, « avec l'assistance du Boone & Crockett Club, présente l'événement comme la preuve irréfutable de la nécessité de renforcer la protection de Yellowstone ». À la suite de l'événement le club porte devant le Congrès un projet de loi visant à protéger les animaux du parc. Voir Jacoby, 2021, p. 252-256.

Sommer son président-fondateur²²⁸³, le sénateur Fernand Verdeille rapporteur de la loi cynégétique de 1968²²⁸⁴, Claude Hettier de Boislambert²²⁸⁵ ou le député Edmond Bricout²²⁸⁶.

Ces hommes rencontrent François Vidron dans les domaines. François Sommer demande notamment à le rencontrer après une chasse présidentielle à Rambouillet pour lui demander des conseils cynégétiques pour son domaine de Belval²²⁸⁷. Cette demande atteste de la fonction des chasses présidentielles comme lieu de contact entre personnalités. Après leurs rencontres dans les domaines, les échanges sont facilités car la fréquentation des chasses permet de cultiver un sentiment et un principe d'appartenance à un milieu commun à la fois politique et cynégétique.

Si le jour de la chasse, rythmée par les battues et l'isolement des tireurs répartis sur les lignes de tir, il y a finalement assez peu de temps pour approfondir des sujets de discussion, certains moments permettent de nouer ou renouer connaissance : les trajets communs en voiture, les tableaux et le repas constituent des moments pour échanger. Il faut donc se revoir en dehors des domaines pour entrer dans le détail de contrats, de négociations, de diplomaties et d'amitiés politiques. Mais le temps des chasses est un vecteur d'association et de sympathie entre les invités, assurés d'appartenir à un même groupe. Le président Giscard d'Estaing renforce ce sentiment d'appartenance et d'entre-soi avec la création d'un insigne des chasses présidentielles : un *pin's* que les invités peuvent piquer à l'autrichienne sur leur chapeau et afficher ainsi comme membres du club de chasse du président, de Rambouillet, à Marly et Chambord, en passant par les domaines privés des invités eux-mêmes.

François Sommer et Vidron échangent jusqu'à la prise de retraite du forestier en 1969, qui est suivie de près par la mort de l'industriel en 1973. Dans les années 1950-1960, l'association s'empare des idées de François Vidron et s'approprie l'invention du *plan de chasse*. Après Fol,

²²⁸³ François Sommer. A Rambouillet : 19 novembre 1963 (membre de l'Ordre de la Libération), 17 novembre 1966, 31 octobre 1968, 20 novembre 1969 (PDG de Sommer S.A.), 19 décembre 1970, 2 décembre 1971. A Marly : 7 octobre 1965, 9 novembre 1967, 19 décembre 1968, 23 octobre 1969, 26 novembre 1970, 18 novembre 1971, 12 octobre 1972. A Chambord : 11 janvier 1969, 10 janvier 1970, 20 février 1971.

²²⁸⁴ Fernand Verdeille (1906-1974), instituteur (1926-1938), puis homme politique : président du conseil général du Tarn (1945-1955), maire de Penne (1947-1965), maire de Vaour (1965-1974), sénateur du Tarn (1959-1974). A Rambouillet : 19 novembre 1950 (président du groupe d'étude Interparlementaire de la chasse), 7 décembre 1952, 8 novembre 1953. A Marly, 17 novembre 1956 (sénateur du Tarn - Président du groupe Interparlementaire de la Chasse). A Chambord : il nous manque les dates mais on le sait participant aux chasses sous Georges Pompidou.

²²⁸⁵ Claude Hettier de Boislambert. A Rambouillet : 26 octobre 1954, 14 septembre 1962, 17 décembre 1963, 24 février 1965, 28 octobre 1965, 14 février 1966, 17 novembre 1966, 7 mars 1969. A Marly : 22 octobre 1959, 27 octobre 1961, 2 octobre 1962, 1^{er} octobre 1963, 20 octobre 1964, 6 octobre 1966, 19 octobre 1967, 3 octobre 1968, 19 décembre 1968, 15 novembre 1969, 27 novembre 1969, 5 novembre 1970, 14 octobre 1971, 6 novembre 1971, 21 octobre 1972, 8 décembre 1973. A Chambord : 14 janvier 1967, 13 janvier 1968, 11 janvier 1969, 24 février 1973, 26 janvier 1974, 23 février 1974.

²²⁸⁶ Edmond Bricout (1904-1973), député de l'Aisne (1951-1973). A Rambouillet : 13 novembre 1954, 22 octobre 1955, 29 octobre 1959, 28 octobre 1960, 21 novembre 1961, 18 décembre 1962, 5 novembre 1963, 10 novembre 1964, 4 novembre 1965, 4 mars 1966, 12 octobre 1967, 5 décembre 1968, 8 novembre 1969, 30 octobre 1971. A Marly : 20 novembre 1965, 6 décembre 1966, 18 novembre 1967, 24 octobre 1968, 27 novembre 1969.

²²⁸⁷ AFJS, FJS-30-50-40 : correspondance avec François Vidron, secrétaire du CSC.

l'ANCGG milite pour son application à l'échelle nationale. Une mesure politique que le club obtient par la loi du 30 juillet 1963 : les plans de chasse sont généralisés à l'ensemble du territoire républicain et rendus obligatoires pour le cerf, le chevreuil, le mouflon et les daims en 1978. En 1979, le nouveau dispositif prévoit le versement d'une taxe pour chaque gibier tué, payée par les chasseurs pour rembourser les dégâts agricoles²²⁸⁸. Cette taxe crée une valeur économique et une hiérarchie entre les espèces et institue également la marchandisation de la mise à mort en attribuant une somme pour avoir le droit de tirer un animal. « Le principe général doit être de ne prélever que l'intérêt du capital faunique existant, c'est-à-dire le croît²²⁸⁹ ». Les plans de chasse sont étendus aux petits gibiers dans les années 1980.

Dans ce club de chasse, on compte notamment Fernand Verdeille, sénateur à l'origine de la loi sur la chasse de 1964. Ce texte crée les associations de chasse communales agréées, qui obligent les petits propriétaires à adjoindre sous la contrainte leurs territoires à la communale. Elle supprime également le droit d'affût des agriculteurs qui permettait aux paysans de réguler les gibiers et les dégâts pendant la récolte²²⁹⁰. Cette loi est condamnée en 2009 par la cour européenne des droits de l'homme.

Un autre club cynégétique important est fondé par les mêmes personnages. Le 12 janvier 1966, à Paris, le couple François et Jacqueline Sommer crée le Club de la Maison de la Chasse et de la Nature, en lien avec le musée du même nom, situé rue des Archives. Le club réunit l'élite voire l'aristocratie du monde cynégétique et politique : François Vidron en est l'un des membres fondateurs²²⁹¹.

Ces cercles visent à la promotion de la figure du chasseur-gestionnaire, qui organise les repeuplements et les lâchers de gibiers et lutte contre les prédateurs et braconniers. Ils veillent à transformer le vocabulaire pour créer un nouveau langage gestionnaire et technique, gage de scientificité et de rationalité, où la chasse et le tir procèdent d'un *prélèvement* et d'un geste rationnel et sélectif des animaux à la carabine et au tir à balle. Le club insiste également sur la mise en place d'un gouvernement de la faune par la carabine, c'est-à-dire l'adoption de l'arme contre le fusil, et sur l'idée de sélection du gibier en vue de l'amélioration des trophées dans les populations de chasse²²⁹². Ces clubs de chasse associés aux réseaux d'administrateurs et

²²⁸⁸ Loi n° 63-754 du 30 juillet 1963 instituant un plan de chasse du grand gibier pour créer un nécessaire équilibre agro-sylvo-cynégétique. *JORF*, 95^e année, n° 178, 31 juillet 1963, p. 7075. Et voir l'article 17 de la loi de finances rectificative de 1978 et décret n° 79-1000 du 20 décembre 1979 relatif à la taxe applicable aux bénéficiaires de plan de chasse et à l'indemnisation des dégâts de gibier, *JORF*, 21 décembre 1979, p. 3212-3216. La taxe est fixée à 300 francs pour les cerfs et biches, 200 francs pour les daims et mouflons et 150 francs pour les chevreuils.

²²⁸⁹ ADNR, Circulaire PN/S2, n°80-88 du 23 janvier 1980, ministère de l'Environnement.

²²⁹⁰ Stépanoff, 2021, p. 137-138. La loi est condamnée par la Cour européenne en 1999.

²²⁹¹ Chemel, 2013, p. 178.

²²⁹² Chamboredon, 1982.

d'hommes politiques témoignent de la constitution d'un complexe cynégétique d'Etat, parent de l'Etat forestier. La sportisation de la chasse permet le renforcement du contrôle administratif dans les territoires, comme l'avaient permis les forestiers au siècle précédent. Au fil de la diffusion du nouvel imaginaire et de sa morale sportive, ce sont non seulement les animaux mais aussi l'écologie cynégétique qui sont transférés des domaines au Domaine national.

II. De la faune française et de « l'effet de cerf » : des domaines au Domaine

1. L'« aménagement par la carabine » et la diffusion de sauvages génétiquement modifiés par les tirs, le nourrissage et la domestication cynégétique

Les années 1930-1970 sont un tournant dans cette mesure car en plus de la zootechnie, les concepts de la génétique sont intégrés progressivement dans les volontés et les pratiques de sélection et d'amélioration des cheptels. Les concepts de la conservation de la nature (cynégétique), tout comme les chasseurs praticiens de cette chasse, font des allers-retours entre métropoles et colonies. Ceci mène à la diffusion de valeurs et de dispositifs communs voire d'un paradigme, celui d'une chasse-naturaliste et conservacionniste qui est appliquée à de plus en plus de territoires de chasse pourtant très différents et très éloignés.

Suivant les chasseurs présidentiels de la III^e République (chapitre 6), les membres de l'ANCGG comme Hettier de Boislambert et François Sommer ou encore le président Valéry Giscard d'Estaing sont également des chasseurs coloniaux et de safaris²²⁹³. Le Conseil International de la Chasse (CIC) est l'un des organismes *carrefours* de ces pensées de l'amélioration visant à pallier à la « décadence²²⁹⁴ » cynégétique et faunistique.

Le CIC met en place un système de cotation des trophées pour encourager l'amélioration des gibiers. Il est décrit par Claude et A.-J. Hettier de Boislambert en 1954 « de cette importance donnée, dans la chasse moderne, aux trophées des grands mammifères, devait bientôt découler la nécessité de mettre au point un système rationnel de comparaison qui permît de classer les trophées d'une même espèce de gibier²²⁹⁵ ». Le CIC sert aussi de vecteur dans la compétition entre tireurs internationaux et certains élèvent les futurs animaux-trophées qu'ils tirent ou font tirer. « Par ailleurs, la biométrie et l'étude scientifique des animaux trouvent » dans la chasse trophée un terreau fertile pour construire la figure du chasseur-naturaliste. Les critères

²²⁹³ François Sommer propose dans ses écrits des passages sur ces questions de sélection et sur ses doubles pratiques françaises et africaines, voir : SOMMER, 1969 et 1951.

²²⁹⁴ VILPREUX et HETTIER DE BOISLAMBERT, 1989, p. 1.

²²⁹⁵ HETTIER DE BOISLAMBERT, 1954, p. 358.

« scientifiques » sont la longueur, le volume et la beauté du trophée de cette chasse modernisatrice des conduites cynégétiques :

De la notion de trophée découlent en effet, une attitude, un mode de chasse nouveaux, [...]. La recherche du beau trophée amène le chasseur de gros gibier à ne tirer presque exclusivement que les mâles adultes, seuls porteurs, en général, de bois ou de cornes dignes d'intérêt. Il s'ensuit une augmentation du gibier, les femelles et les jeunes animaux étant respectés.²²⁹⁶

Aux côtés des membres de l'ANCGG, des conservationnistes et des cynégéticiens internationaux, François Vidron fait partie des premiers chasseurs à écrire sur la sélection et l'amélioration des gibiers en France. Le forestier se situe à la croisée des mondes de la chasse, de la sylviculture, de la zootechnie et de l'agronomie. Il récupère et adapte des concepts et des techniques germaniques, également en plein essor aux États-Unis et dans les espaces coloniaux.

François Vidron compare par deux fois, dans des textes différents, l'élevage et la conservation du cerf sika à celle du mérinos au domaine :

Après un demi-siècle de consanguinité, les Sikas offerts par le Mikado sont dans une forme physiologique parfaite. On ne saurait s'en étonner à Rambouillet où l'exemple donné par le Mérinos de la Bergerie Nationale, qui lui vient de doubler le cap de cent cinquante années de consanguinité, est particulièrement pertinent.²²⁹⁷

Le Mikado avait fait don au président Carnot, en 1890, d'un cerf sika et de trois biches. [...]. Ils se sont parfaitement acclimatés et reproduits en pure consanguinité. Ils ont suivi en cela l'exemple, non moins illustre, des moutons mérinos de Rambouillet, dont ils hantent les mêmes gagnages.²²⁹⁸

Ce faisant, le forestier-chasseur fait du parc de Rambouillet un conservatoire de populations animales exotiques, acclimatées et naturalisées, gérées en consanguinité pure. Seuls les chevreuils sont régulièrement croisés avec d'autres individus pour éviter les conséquences génétiques délétères produites par l'effet d'enclosure²²⁹⁹. Cette politique est renforcée et encouragée par le paradigme de la chasse sélective basée sur la « sélection scientifique » des animaux.

Pour Vidron et « les chasseurs de grands animaux », améliorer les cheptels de gibier désigne « l'obtention d'une élite d'animaux parfaitement charpentés, aux massacres [trophées] de qualité²³⁰⁰ ». Il faut d'abord tenir compte du milieu entre qualité du sol et de surface allouée qui déterminent la taille du cheptel des étalons cerfs ou chevreuils :

Les sols calcaires sont de loin les meilleurs ; les animaux y trouvent en abondance les matières calciques nécessaires à la formation de leur squelette et surtout de leurs bois. La végétation forestière, arbustive ou herbacée, sur un col calcaire ou argilo-calcaire, est constituée d'éléments fournissant au gibier une nourriture de qualité, riche en sels minéraux et en vitamines. Ce sont là, dans une conception strictement cynégétique, les *forêts riches*. Les bois de cerfs y sont lourds, compacts, lisses ou luisants, et d'une belle couleur brun

²²⁹⁶ *Ibid.*, p. 361.

²²⁹⁷ VIDRON, 1939, p. 43.

²²⁹⁸ VIDRON, 1954, p. 463.

²²⁹⁹ Le parc de Rambouillet reçoit le 15 février 1979 : deux brocards et trois chevrettes capturés dans la Somme ; le 1^{er} juillet 1979 : 1 brocard 4 cors ; le 11 mai 1984 : un brocard ; le 14 octobre 1986 : un brocard ; le 6 mars 1987 : 1 couple, ADNR, Gestion du grand gibier : tableau des entrées et sorties du grand gibier.

²³⁰⁰ Tous les extraits de cette page sont de VIDRON, 1954, p. 457, 458 et 456.

foncé. Sur sols siliceux, les grands animaux seront toujours de moindre format ; leur squelette restera plus grêle (cerfs de Sologne), et leurs bois seront de faibles dimensions, souvent poreux, légers, ternes et de couleur noirâtre. La pauvreté du sol ne permet pas aux animaux de trouver une quantité suffisante de chaux, et surtout de phosphate de chaux, pour la formation de leurs os (squelette et bois). Ce sont là les *forêts pauvres*, forêts le plus souvent résineuses, qui donnent parfois la quantité cynégétique, mais rarement la qualité. L'homme s'efforce de remédier à cette carence par l'apport de nourriture (tourteau de sésame) ou de sels minéraux (phosphate de chaux en mélange avec le sel dans les saunières). L'espace vital nécessaire aux grands animaux, c'est-à-dire la possibilité territoriale, est conditionnée par la qualité du sol. Les normes peuvent en être arrêtées comme suit : Cerf : 100 ha pour 1 et 1 biche en forêt riche, 200 ha [...] en forêt pauvre. Chevreuil : 25 ha pour 1 brocard et 1 chèvre en forêt riche, 50 ha [...] en forêt pauvre. Cerf sika : 25 ha [...] en forêt riche ; 50 ha [...] en forêt pauvre ; 12 ha [...] en parc.

Le cynégéticien précise ensuite les techniques de l'amélioration. Il faut procéder à l'élimination systématique des mauvais sujets dans les populations, par le tir sélectif :

La première règle consiste à tirer tous les sujets faibles, malades ou chétifs, quels qu'en soient l'âge et le sexe. La deuxième règle consiste à tirer tous les cerfs dont la formation des bois reste moyenne. La troisième règle porte sur l'élimination des biches, rendue nécessaire par le maintien de l'équilibre physiologique des sexes. La quatrième règle, enfin, impose la conservation des grands vieux cerfs au moins jusqu'à ce qu'ils aient atteint le plus grand développement de leurs bois, le but étant d'obtenir de beaux trophées, caractérisés par de forts merrains, de longs andouillers et une bonne empaumure.

« Il en sera de même pour les animaux atteints de déformations héréditaires, qui sont spéciales à une forêt déterminée, par suite d'un ancêtre commun ». Vidron soutient ainsi une politique héréditaire, si ce n'est génétique, de l'animal sauvage utile et beau, qui doit être conformé à la norme de l'espèce-race voulue par les tireurs de trophées. On tire les cerfs *ravalants*, c'est-à-dire les vieux cerfs « souvent stériles ou n'ayant plus la force nécessaire pour être “maîtres du rut”, ne sont plus d'aucune utilité » tout comme les biches *bréhaignes*, c'est-à-dire stériles. Il faut aussi veiller au maintien de l'équilibre des sexes ou *sex-ratio* :

L'équilibre des sexes est de première importance chez le grand gibier, car c'est de lui que dépend l'obtention de sujets vigoureux. Si les étalons domestiques (taureaux, béliers, [...]) peuvent faire de nombreuses saillies et donner un nombre élevé de produits de qualité, il n'en est pas de même des reproducteurs mâles des mammifères sauvages, qu'il s'agisse de cerfs ou de chevreuils. L'expérience prouve que, dès que le nombre de femelles dépasse par trop celui des mâles, la valeur physique ou physiologique de la production baisse rapidement ; parfois même, on constate une stérilité totale. Cette déficience physiologique se manifeste de manière particulièrement sensible dans la formation des bois, qui reflètent, sans doute possible, le pouvoir génésique des mâles.

La prohibition des tirs des plus beaux mâles reproducteurs transforme la morphologie des populations, mais aussi le sang et la génétique des « troupeaux » et des « races » de gibiers. Pour améliorer les cheptels, il faut arrêter le tir des vieux mâles, portant les plus belles têtes pour éliminer les individus « dégénérés » ou risquant de dégénérer la race :

Amélioration et sélection des grands animaux. Destruction des animaux surabondants. L'amélioration du gibier doit procéder des mêmes règles que celles qui président à l'amélioration de la race chevaline ou de la race canine. Trop souvent, le chasseur à tir choisit les plus beaux mâles, ceux qui ont les bois les plus développés ; les meilleurs reproducteurs disparaissent ainsi et la race dégénère rapidement. On doit, au contraire, procéder à une sélection sévère, s'attacher à conserver les sujets les plus beaux, les mieux coiffés. Cette sélection ne peut se faire qu'en chassant à la carabine, soit à l'approche, soit à l'affût, voire à l'appau pour le chevreuil.²³⁰¹

²³⁰¹ *Ibid.*, p. 457-458.

Le forestier croise ainsi une zootechnie, une écologie et une génétique cynégétique des espèces et des milieux, sur le modèle de la sélection du bétail. Le cynégéticien devient littéralement un éleveur de gibiers, dans les fermes et les parcs d'élevage (*ranching*) ainsi que les forêts, où les cheptels sont gérés de manière extensive (*ranging* cynégétique).

Dans les ouvrages et les articles, des photographies de cerfs de la réserve nationale de chasse de Chambord illustrent le propos. La morphologie des cerfs doit servir d'indicateur écologique de la richesse et de la qualité alimentaire des milieux. La forêt de Chambord est située comme une forêt moyennement riche dans la nomenclature éco-cynégétique du forestier. Vidron précise d'ailleurs l'assolement des cultures cynégétiques pour mettre en relation les animaux et le milieu²³⁰². Une forêt riche donne des cerfs « riches » de corps et donc portant des trophées importants. Une forêt moyenne donne des cerfs moyens, et donc des trophées médiocres. Le gibier des domaines sert ainsi de support à la dialectique du territoire vitrine où l'animal du propriétaire doit incarner l'abondance des lieux et le rang du propriétaire.

Après Fol, Jacques Thoreau reprend les concepts de Vidron dans son ouvrage sur Chambord :

Les cerfs de Chambord sont des animaux légers et aux bois souvent grêles, ce qui s'explique par le fait que la presque totalité du parc est sur terrain siliceux à sol dégradé et acide. Seule la partie Sud-Ouest du domaine comporte, sur 300 hectares environ, des affleurements calcaires et les animaux cantonnés dans cette zone sont nettement plus lourds, et bien mieux « coiffés ».²³⁰³

Ces circulations des concepts attestent du microcosme domanial, où les experts forestiers et cynégéticiens – les responsables des domaines (ingénieurs, conservateurs) – se connaissent tous, échangent ou participent aux mêmes réunions, tout comme les gardes amenés à circuler dans les domaines dans le cadre des chasses présidentielles – les gardes rambolitains se font aussi chargeurs ou rabatteurs à Marly, Chambord ou dans d'autres forêts domaniales. L'évolution des transports automobiles dans les années 1950-1970 encourage ces circulations des experts et des techniciens sylviculteurs et cynégéticiens à travers les régions.

La sélection artificielle des cheptels de gibier n'est pas un phénomène isolé. Partout en Europe, en Amérique du Nord et dans les espaces coloniaux ou post-coloniaux, les experts cynégétiques développent une culture génétique des populations de gibiers. Parmi les différentes expériences menées au sein de ce monde de la conservation internationale de la nature cynégétique, la figure et l'expérience du chimiste autrichien Franz Vogt deviennent un modèle de l'élevage de cerf-cathédrales : c'est le surnom donné à ces cerfs-trophées. Ce cynégéticien fait élever des cerfs et produit des animaux trophées dans un enclos de 150 hectares en appliquant les préceptes de la zootechnie et de la génétique.

²³⁰² Vidron propose quatre assolements possibles : 1° sarrasin, avoine, topinambour ; 2° sarrasin, avoine, pois lupin ; 3° sarrasin, avoine, luzerne, luzerne ; 4° sarrasin, sarrasin, avoine, luzerne, luzerne. VIDRON, 1955, p. 377 ; FOL, 1964, p. 465.

²³⁰³ THOREAU, 1975, p. 181.

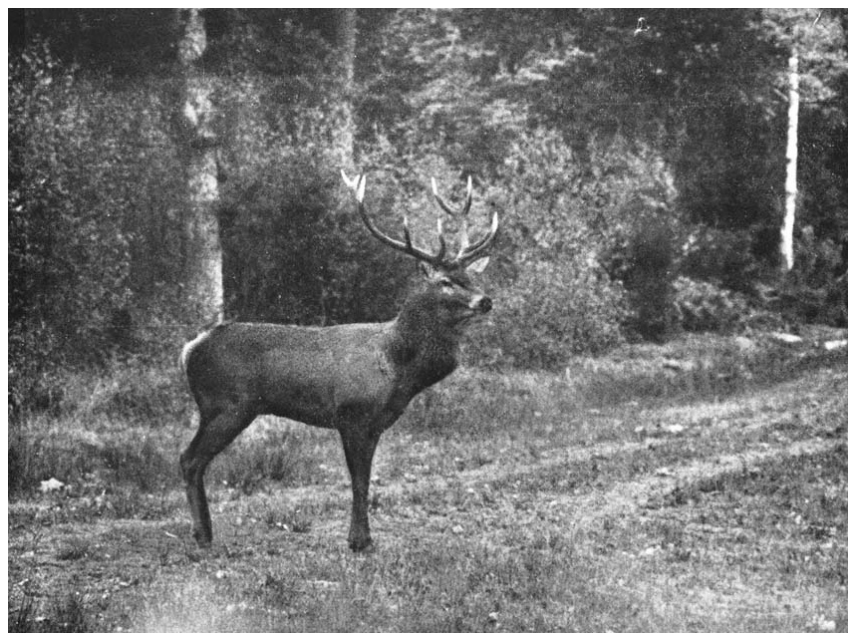


Figure 79. Des cerfs de forêts de richesse « moyenne » (Chambord), « riche » (Belval, Ardennes) et pauvre (Sologne). VIDRON, 1955, dossier iconographique contenu entre les pages 376-377.

Les aristocrates allemands et internationaux se mettent ainsi à élever des races de cerfs « pur-sang » dans un système d'élevage similaire au réseau du mérinos. Les parcs-enclos cynégétiques et les races-types de cerfs remplacent les bergeries et les races ovines spécialisées²³⁰⁴. La chasse moderne est d'influence germanique, gestionnaire et basée sur l'« aménagement par la carabine » des cheptels.

Le manque d'études françaises ou européennes sur les pratiques de la chasse moderne implique de se saisir des concepts de l'historien britannique John MacKenzie, pensés pour l'empire britannique. Il situe le gouvernement cynégétique des populations à la croisée complexe idéologique basée sur une relecture viriliste et eugéniste de la théorie de l'évolution

²³⁰⁴ VILPREUX et HETTIÉ DE BOISLAMBERT, 1989, p. 2-3 et cite ROGÉ Franz, *Das Rotwild*, 1947.

formulée par Charles Darwin, et d'une gestion par chasse pensée comme une manière de bien gouverner la nature, dans un néo-darwinisme écologique et social :

Il semblait essentiel d'assurer sa relève en laissant la place à des mâles jeunes et vigoureux. En ce sens, tuer les mâles dominants permettait d'assurer le renouvellement et donc le renforcement de l'espèce. À ce titre, le chasseur aidait à la réalisation de cet impératif darwinien qu'est le renouvellement de l'espèce par la sélection naturelle. C'est là un principe pour le moins théorique qui se répandit des forêts de daims d'Europe aux quatre coins de l'Empire [britannique]. La conception darwinienne eut également un impact social, et la notion de la « loi du plus fort » était à l'époque l'une des expressions les plus communément utilisées. La chasse engendrait des hommes forts. Par conséquent, une nation dont l'élite était formée à la pratique de la chasse avait de fortes chances de dominer les grandes compétitions guerrières auxquelles l'Europe était encline.²³⁰⁵

MacKenzie insiste bien sur le sens de la circulation technique et idéologique : développée dans les parcs anglais et européens entre le XVIII^e et le XX^e siècle, la sélection cynégétique est ensuite exportée vers les colonies où se croisent les élites chasseresses des métropoles coloniales occidentales. Nous retrouvons ici une vision paternaliste, si ce n'est patriarcale, de la gestion des cheptels. La pratique permet la régénération mutuelle des virilités humaines et animales par la chasse.

Par la chasse sélective du trophée, le chasseur-gestionnaire et le cynégéticien assurent ainsi les équilibres non plus seulement de la Création – comme les veneurs-naturalistes le formulaient du temps de Louis XV et Louis XVI (voir chap. 1 et outil) – mais du Vivant, légitimant la pratique de la gestion humaine du vivant comme dans une logique naturalisée de la domination. La violence est mise à distance par la carabine. Les affouragements et le soin des populations de porteurs de trophées proposent une version complexe du chasseur-gestionnaire, entre protection sélective et prédation scientifique. Il faudrait poursuivre les enquêtes pour restituer plus finement la manière dont ces concepts et idées circulent entre les chasseurs et les sites. Pour ce faire, il s'agirait de croiser la vaste littérature cynégétique des chasseurs ou de ces praticiens : journaux et récits de chasse, manuels, listes des membres des clubs de chasse, archives des domaines et des territoires. On pourrait aussi suivre les citations des travaux des différents cynégéticiens entre eux pour préciser l'ampleur de cette expansion.

Ce culte et cette culture des trophées ne peut véritablement se développer à Rambouillet du fait des limites biologiques du cerf sika, qui ne propose que des trophées de huit cors. C'est à Chambord que les travaux de Vidron et ce complexe de la culture des trophées se reformulent et prennent leur plein essor dans les années 1970 (voir section II).

²³⁰⁵ MacKenzie, 2010, p. 148.

2. De l'art du panneautage dans les domaines : de la chasse à la science conservationniste

Les parcs de Rambouillet et de Chambord sont les domaines d'application de ces techniques nouvelles de conservation entre repeuplements en gibier, amélioration et aménagements des populations et de leurs milieux. Sous l'impulsion des cynégéticiens d'Etat, comme Vidron ou Fol, des élus et des représentants de la nation (président, ministres, parlementaires), des autorités cynégétiques (agents des fédérations de chasseurs) et des clubs de chasse, le gibier des domaines est envoyé à travers le pays pour repeupler les territoires de la nation. Il s'agit en fait non pas de « repeupler » mais de peupler. Les chasseurs font référence à des temps très anciens où le gibier aurait pullulé sur le territoire, mais aucune source historique ne permet de s'assurer de l'abondance de ce temps perdu qui ressemble plutôt au mythe du paradis cynégétique. Dans un paysage agricole, où le lapin fait d'énormes dégâts, où les agricultures ne sont pas automatisées et où les paysans chassent pour protéger leurs récoltes et manger, il s'agit de fabriquer un contre-modèle et d'augmenter les densités et pouvoir chasser plus. Car la « gestion paysanne » des gibiers procède d'une élimination presque systématique des animaux surnuméraires pour éviter les dégâts aux récoltes : les romans de Maurice Genevoix ou de Henri Vincenot sont ici éclairants sur ce point de vue paysan de la campagne.

Pour permettre ce peuplement, et pour mettre plus largement en place la modernisation des pratiques et des imaginaires de la chasse, il faut capturer les animaux grâce à la technique du *panneautage* ou *reprise*²³⁰⁶. Cette très ancienne pratique des parcs de chasse est remployée et redéployée au XX^e siècle sous de nouvelles formes au sein des réseaux conservationnistes. Le panneautage incarne l'ambivalence des activités cynégétique entre prédation et soin des animaux. Ces moments de capture ou de reprise restent pour les participants des moments uniques de prise de contact avec les animaux.

²³⁰⁶ Le panneautage du 23 février 2021 a d'ailleurs été enregistré en partie par une équipe de TF1, diffusée le 25 février 2021, « Le comptage des cerfs à Chambord », <https://www.tf1info.fr/regions/video-le-comptage-des-cerfs-a-chambord-2179281.html> ; THOREAU, 1975, p. 161-178. VIDRON, 1939, p. 22-26.



1. Le transport des boîtes, des panneaux en voiture attelée et le rassemblement des rabatteurs.
2. Mise en place des banderoles permettant de fermer l'enceinte en servant de réflecteur pour le gibier.
3. Déroulement des panneaux (filets de capture).
- 4 et 5. Mise en place des panneaux. Ils sont tenus en équilibre précaire par des perches intercalées. Les panneaux doivent rester souples pour accompagner l'animal et s'envelopper autour de ses bois et ses membres, en poche, ou nasse.
- 6 et 7. Un cerf se prend dans le panneau, on voit la courbure qu'entraîne le choc et l'enveloppement. Il peut causer le coup du lapin et tuer les animaux.
8. Le cerf est capturé, les hommes lui attrapent les pattes, la tête et les bois tout en se méfiant des coups de pattes et d'andouillers qui peuvent tuer un homme.
9. Les bois du cerf sont coupés pour rentrer l'animal dans le sabot, boîte de transport. Les animaux sont marqués et bagués à l'oreille.

Figure 80. Panneutage de Chambord en 1957, THOREAU, 1975, photo de Barbier-Petit, p. 166-167 et Raymond Lemeur, p. 169-170.

Un film de 1960, conservé par la British Pathé, permet de documenter la technique du panneutage et du lâcher de gibier. Il révèle aussi, plus largement et en images, la nature des dons d'animaux comme cadeaux diplomatiques en République²³⁰⁷.

La première séquence s'intéresse à l'arrivée à l'aéroport d'Orly du vol officiel de la *Japan Air Lines*, dont le fuselage affiche la destination des animaux « château de Rambouillet ». L'ambassadeur du Japon Tetsuro Furakaki est entouré des agents des Eaux et Forêts (sûrement les agents des chasses présidentielles) et présente le couple de cerfs à un délégué du président

²³⁰⁷ « Japan Sends A Present of Deer To President de Gaulle, 1960 », Site internet de la British Pathé, <https://www.britishpathe.com/video/japan-sends-a-present-of-deer-to-president-de-gaul/query/Rambouillet>, (consulté le 23/01/2023). Je tiens à remercier Pierre Rivière pour son aide précieuse dans la récolte d'informations portant sur cette expédition-lâcher de cerfs sika à Rambouillet de 1960, nous ne serons plus ainsi « les deux seuls à connaître cette histoire en France ».

de Gaulle²³⁰⁸. La seconde séquence du film est dédiée au lâcher des animaux à Rambouillet. Le plan permet de visualiser les animaux et les gestes des forestiers lors de la dernière phase d'un panneautage qu'est le lâcher, qui n'a que peu évolué²³⁰⁹.



Figure 81. Captures d'écran de la vidéo du lâcher de faons de sika, « Japan Sends A Present of Deer To President de Gaulle, 1960 ». <https://www.britishpathe.com/video/japan-sends-a-present-of-deer-to-president-de-gaul/quer/Rambouillet>, (consulté le 23/01/2023).

Nous apercevons la sortie de deux jeunes cerfs sika, probablement moins coûteux à offrir lors d'un vol aérien que des adultes pour des raisons de taille et de masse. Ils sont sortis, un à un, des *sabots*, c'est-à-dire des boîtes de transport par les forestiers. Ces derniers apposent des boucles d'identification à une oreille, puis lâchent les animaux sur le carrefour de la Patte d'Oie, dans la perspective du château.

C'est un moment de travail mais aussi un spectacle pour la brigade et les officiels. Une petite foule suit l'événement démontrant la fascination qu'exercent les animaux (de chasse) pour petits et grands²³¹⁰. La dernière séquence met en scène le château de Rambouillet. L'événement associe ainsi Rambouillet à une diplomatie animale officielle, où les techniques les plus modernes, telle que l'aviation et le transport automotorisé dialoguent par l'image (film et photographie) avec l'antique technique du panneautage de gibier, documentant l'entente internationale et les savoir-faire franco-japonais en matière de conservation des animaux.

Les campagnes de capture sont de plus en plus régulières à Rambouillet et Chambord après 1945. De 1953 à 1974, Jacques Thoreau identifie que 2 306 cerfs élaphe et 143 chevreuils sont panneautés à Chambord et envoyés à travers la France²³¹¹. « Ces animaux ont été acheminés pour la plupart par la S.N.C.F. Certains bénéficiaires, toutefois, qui nous passaient des

²³⁰⁸ Tetsuro Furukaki est un poète et un diplomate japonais. Il est ambassadeur du Japon en France de 1957 à 1961. Tadamishi Koga en charge de l'expédition de 1960 est responsable des parcs zoologiques à Tokyo. La notice en ligne mentionne que ce sont des gendarmes, mais il n'en est rien, les képis ornés du cor de chasse sont ceux du corps des Eaux et Forêts et non de la gendarmerie – même si les forestiers ont également des missions de police et sont assermentés pour verbaliser sur les affaires des Eaux et Forêts.

²³⁰⁹ J'ai eu l'opportunité de participer à un panneautage de daim avec les agents du DNR en 2021, ainsi qu'à une opération de Capture-Marquage au DNC, 23 février 2021 et un stage de captures de faon avec l'OFB en mai 2021. J'ai ainsi pu faire une relecture de la vidéo comme initié à la pratique, sans revendiquer une véritable expertise en cette matière.

²³¹⁰ Une famille constituée d'une mère et ses enfants est filmée au moment du lâcher des animaux à Rambouillet, on ignore s'il s'agit de la famille d'un garde-forestier ou celle d'un diplomate, d'un officiel ou d'un notable présidentiel ou rambolitaïn.

²³¹¹ THOREAU, 1975, p. 175.

commandes importantes, envoyaient à Chambord de vastes camions qui faisaient rapidement leur chargement, roulaient toute la nuit et pouvaient relâcher le gibier dans la matinée du lendemain [de leur capture à Chambord]²³¹² ».

La prise et de la capture des cervidés a des conséquences physiologiques, pouvant entraîner du stress voire la mort des animaux capturés ou bien celle d'autres animaux. On tue par exemple systématiquement les gros sangliers pris dans les filets, par crainte de détérioration du matériel de capture, mais aussi de blessures sur le personnel (*soies* et *défenses*, coups de pattes)²³¹³. Il faut rappeler que ces manipulations sont ponctuées d'accidents humains : la force déployée lors d'un coup de patte par un grand cervidé peut facilement casser un bras ou un crâne, et les bois sont très dangereux car très perforants. Une fois pris dans les filets de capture, un grand gibier peut facilement traîner un humain adulte sur plusieurs mètres, et la forêt offre une série d'obstacles au sol dangereux comme des branches, des arbres, des pierres ou des reliefs. En outre, des animaux peuvent se blesser parfois mortellement, en se rompant une patte ou le cou.

De manière plus sourde, le stress lié à la capture et des contraintes environnementales qu'exercent les dispositifs de capture (battue, filets) peuvent avoir des conséquences physiologiques sur la santé des animaux pendant plusieurs jours ou années suivant la capture²³¹⁴. Le panneutage peut provoquer des avortements chez les femelles, du stress, des blessures diverses et des difficultés, ou même l'impossibilité pour l'animal de s'acclimater à son nouvel écosystème. C'est pourquoi les consignes et les gestes de captures et de transport sont pensés pour éviter au maximum les pertes animales et humaines. Elles doivent permettre les meilleurs lâchers possibles en termes de santé des animaux.

Les forestiers-chasseurs qui encadrent les captures essaient de positionner des personnes expérimentées sur les postes de manipulation des animaux et de mettre les personnes les moins aptes (manque d'expérience ou de soin et de douceur dans la manipulation) aux postes de traqueurs où l'on ne touche pas aux animaux. L'objectif des domaines est de garantir des captures efficaces pour des raisons économiques, éthiques, et d'efficacité (notamment en nombre d'animaux et en coût des opérations²³¹⁵). Il s'agit en effet là de la mobilisation de

²³¹² THOREAU, 1975, p. 175.

²³¹³ « En cours de panneutage, il nous arrivait évidemment de prendre des sangliers que nous relâchions pour la plupart du temps, mais, pour éviter des dégâts à nos panneaux, les gros « cochons » étaient impitoyablement assommés et partagés le soir entre le personnel », THOREAU, 1975, p. 178.

²³¹⁴ « Il arrivait également qu'un grand animal se casse les reins en se prenant dans les panneaux, mais le pourcentage de ces accidents a été faible dans l'ensemble. Sur la période 1953 à 1971 inclus, on a ainsi éliminé au cours des panneutages : sangliers : 82 ; grands animaux [cervidés] : 58 », THOREAU, 1975, p. 178.

²³¹⁵ « L'opération la mieux réussie a été effectuée le 12 février 1958 dans le climat de la « Vallée des Charmes » car, après un rapproché bien mené, nous avons pu capturer et expédier vivants 27 cerfs et 29 biches et nous avons dû nous arrêter car nous ne disposions plus d'un nombre suffisant de sabots. La même journée, nous avons relâché 3 chevreuils et tué dans les panneaux 5 cochons qui nous ont permis de récompenser de leur bon travail tous les hommes ayant participé au panneutage », THOREAU, 1975, p. 178.

dizaines de personnels et de rabatteurs sur une journée de travail, et de répondre à un besoin de peupler efficacement les sites de chasse. Par ailleurs, la prise physique des animaux a de nombreuses conséquences environnementales²³¹⁶, le stress des animaux peut par exemple conduire à des troubles alimentaires et des dégâts sur la végétation.

Alors qu'il était l'apanage des parcs et des domaines princiers, au XX^e siècle, le *panneautage* devient un outil essentiel de la conservation de la nature en France et dans les empires coloniaux dans les nouveaux paradis que sont les parcs nationaux. Violette Pouillard identifie la circulation de cette technique dans les milieux conservacionnistes. Elle décrit plus largement les matérialités des mondes de la conservation de la nature entre métropole et colonies : parcs et réserves, permis et droit de chasse, captures et monopoles sur les animaux, experts et administrateurs tous ces dispositifs et agents des parcs nationaux et de la protection de la nature sont issus du monde cynégétique²³¹⁷.

Ce sens commun des animaux-espèces et la vision d'un patrimoine national s'expriment clairement dans les espaces patrimoniaux comme les parcs nationaux (de chasse ou de préservation). Les pratiques des braconniers sont interdites et criminalisées. Dans la Vanoise, les pratiques « souvent dérivées des techniques de braconnage utilisées au XX^e siècle²³¹⁸ » sont reprises et fusionnées avec les « techniques de captures mécaniques » pour conserver les espèces. Les gardes-parcs devenus les gestionnaires du nouveau territoire sont même amenés à utiliser des carabines à fléchettes à vocation conservacionniste et préservationniste lors de chasses d'approche et d'affût sans mise à mort²³¹⁹.

Le chasseur-naturaliste fait place au gestionnaire-naturaliste bricolant des outils cynégétiques non létaux. La capture ne sert plus à protéger pour nourrir le tir princier, mais à préserver pour observer et étudier les populations. Si les techniques sont mal maîtrisées par les conservacionnistes (post)coloniaux, comme l'a montré Violette Pouillard, la réussite des peuplements en France dans le cas des domaines témoigne du savoir-faire technique et faunistique de domaines en la matière, que ce soit pour les cerfs sika de Rambouillet ou les cerfs élaphe de Chambord. Les leçons du XIX^e siècle semblent avoir porté et le panneautage systématiquement mortel de lièvres a été arrêté. Les morts d'animaux sont régulières, mais elles restent relativement faibles. La maîtrise de cette technique constitue une compétence des brigades de Rambouillet et de Chambord, qui continuent de panneauter régulièrement les animaux à des fins cynégétiques, conservacionnistes et scientifiques.

²³¹⁶ Pouillard, 2016, p. 577-604 et 2019, p. 364-420.

²³¹⁷ Pouillard, 2019, p. 274.

²³¹⁸ Andru, 2019, p. 12 et 56.

²³¹⁹ *Ibid.*, p. 38-45.



Figure 82. Une scène de lâcher lors d'un panneautage/ campagne de capture-marquage-recapture (CMR) de l'OFB, au domaine national de Chambord. Les équipes sont partagées entre rabatteurs, panneauteurs (il faut savoir démêler les animaux pris dans les rets), les gardes et les ouvriers chargés de l'organisation logistique, et « relâcheurs ». Je comptais parmi cette équipe pour recueillir les données de capture, notamment l'identité des animaux marqués aux oreilles avec des boucles à bétail et un collier GPS (de couleur vive, ici jaune fluo, on l'aperçoit sur la photographie), visant à servir au suivi de la reproduction © photographie de l'auteur, 23 février 2021.

Le panneautage ou sa variante écologisée « la capture d'animaux vivants » inspirée de la capture-marquage-recapture ou CMR sont d'ailleurs présentés de François Sommer à Jacques Thoreau, jusqu'au site internet actuel du domaine, comme un savoir-faire historique ou un patrimoine immatériel du domaine de Chambord²³²⁰.

Dans la réserve nationale et dans d'autres paysages de la conservation, les populations animales deviennent rapidement incontrôlables du fait de la réussite des mesures conservationnistes et des lâchers après les années 1950. Cette explosion des populations de grands gibiers n'est pas cantonnée aux murs du parc de Chambord et s'étend avec la diffusion des grands gibiers et de la nouvelle écologie conservationniste et cynégétique.

3. Diffuser l'écologie cynégétique domaniale ou le « chambordement » des écosystèmes ?

En 1945, dans la plupart des territoires français, le grand gibier est rare, si ce n'est complètement absent pour le cerf²³²¹. Les fédérations de chasseurs cherchent à en développer les populations et viennent se fournir progressivement au domaine. Ils participent ainsi à la diffusion et à la transformation des écosystèmes et des territoires français par leur cynégétisation progressive. Jacques Thoreau évoque l'un des premiers cas de déstabilisation

²³²⁰ SOMMER, 1969, p. 135-136. « La gestion du parc », Site du domaine national de Chambord, <https://www.chambord.org/fr/histoire/le-milieu-naturel/la-gestion-du-parc-de-nos-jours/>.

²³²¹ La disparition concerne surtout le cerf élaphe qui a été éliminé progressivement de certains territoires en fonction des pratiques agricoles (*openfields*) et de la pression de chasse. Le sanglier est plus erratique mais continue de peupler la plupart des régions françaises. Les paysans qui cherchent à défendre leurs cultures veillent sur les effectifs (sans réfléchir ni agir en termes de gestion de population) par des battues régulières, le braconnage et les tirs d'affûts. Vincenot, 1978.

des écosystèmes. Elle surgit à l'occasion de l'une des premières réussites de peuplement français par les cerfs de Chambord dans les Landes. Les 15 et 29 Janvier 1956, la fédération procède aux lâchers de 17 cervidés dont 9 cerfs et 8 biches sur les communes de Moussey et Pissos. Dans les années suivantes, la population s'acclimate et croît au point de menacer les plantations sylvicoles :

La Fédération des Chasseurs de Landes, notamment, qui acquit 22 cerfs et 27 biches en 1956 et 1957, assurait le transport par la route et dès le lendemain, en présence de toutes les autorités (Préfet, Évêque, Général, etc.) on faisait des lâchers spectaculaires, en musique, et devant une foule considérable et enthousiaste ! Cette opération, hélas, tourna plus tard assez mal, car les grands animaux s'acclimatèrent bien, mais pour subsister il leur fallait évidemment « exploiter les ressources locales » ... C'est-à-dire consommer du pin ! Ne disposant d'aucune verdure naturelle de décembre à avril, les jeunes pineraies furent détruites parfois à 80% par « annelation » circulaire et je fus appelé à Dax vers 1961 pour essayer de concilier les chasseurs et les propriétaires forestiers, en présence de mon collègue de Pau et d'un autre expert. [...] Il n'en resta pas moins que d'importantes surfaces de jeunes pineraies furent irrémédiablement détruites dans les Landes et que des dégâts importants furent constatés, dans d'autres départements, en forêt et dans les cultures riveraines, en Charente-Maritime notamment.²³²²

Des propriétaires forestiers – dont Roger et Pierre Sargos, résidents de Pissos dans les Landes – déposent plainte contre la fédération des chasseurs des Landes, présidée par Dussarat. En 1964, le tribunal donne raison aux propriétaires forestiers et condamne la fédération. La cour rend responsable la fédération départementale des Landes « des dégâts causés par les cerfs aux pins des frères Sargos » et la condamne à verser 12 000 francs d'indemnité aux propriétaires²³²³. Le gibier n'apparaît ainsi plus comme *res nullius* mais comme propriété (*res propria*) de la Fédération Départementale des Chasseurs²³²⁴. Le tribunal reproche à la FDC son manque d'informations, d'études et de prudence dans l'introduction des cerfs sur le site, notamment d'un point de vue écologique. La cour ajoute « que ce fait est d'autant plus répréhensible qu'il n'entre pas dans les attributions des FDC²³²⁶ ».

Lors de l'expertise de 1961, Jacques Thoreau évoque le climat électrique qui règne sur place entre les chasseurs et les propriétaires. Il complète son exposé par une critique du CSC : « Dès lors on peut s'étonner que le Conseil Supérieur de la Chasse ait autorisé des lâchers de grands animaux dans de telles conditions et sans s'assurer préalablement que les cerfs et biches auraient la possibilité de subsister sans causer trop de dégâts²³²⁷ ». Le Bulletin du CSC écrit pourtant en 1964, la « banalité » de ce genre de savoir, que l'on trouve dans n'importe quel « Larousse » :

[Nul] ne pouvait ignorer ce que l'on sait par le moindre Larousse que si l'hiver est rude, si la neige recouvre longtemps le sol, le cerf se nourrit d'écorce, qu'il la déchire sur le fût des arbres résineux de préférence, en longues lanières qu'il saisit entre ses incisives. [...] Attendu que la forêt de résineux dans laquelle la Fédération a procédé aux lâchers est particulièrement vulnérable, non seulement parce qu'elle se présente

²³²² THOREAU, 1975, p. 175-176.

²³²³ CSC, *Bulletin du CSC*, 1964, n° 41, p. 75.

²³²⁴ Jacoby, 2021, p. 96 ; Warren, 1997, p. 64.

²³²⁶ CSC, *Bulletin du CSC*, 1964, n° 41, p. 76.

²³²⁷ THOREAU, 1975, p. 176.

comme un grand parc n'offrant pas aux ruminants une nourriture abondante comme la forêt d'autres essences non aménagée, mais encore et surtout quoiqu'en partie détruite, que de grands incendies il y a eu peu d'années, elle abonde dans la région à considérer en jeunes peuplements forestiers que les cerfs affamés ne peuvent pas ne pas découvrir.²³²⁸

Les savoirs des écologues viennent appuyer les connaissances des forestiers et invitent à s'interroger sur le double impact de tel lâchers à la fois sur les animaux et sur les milieux. Les animaux stressés par les dérangements (humains) seraient plus enclins à commettre des dégâts sur les végétaux, notamment les ligneux²³²⁹, et ce d'autant plus lorsque les animaux sont lâchés dans un écosystème qu'ils ne connaissent pas. Dans les Landes, cet écosystème est ici extrêmement pauvre d'un point de vue alimentaire et fourrager.

Les écologues s'intéressent à la distance de fuite en fonction des dérangements, à l'impact de leurs activités scientifiques lors des captures et plus largement au « paysage de la peur » que créent les prédateurs humains et non humains pour leurs proies²³³⁰. En miroir, les animaux exposés régulièrement aux activités humaines peuvent s'habituer à leur prédateur humain et changer leur comportement de fuite. Cela peut notamment être le cas lors du nourrissage de la faune sauvage. En outre, cette histoire sylvo-cynégétique est aussi celle de l'effacement des sociétés du mouton, dans les landes pastorales de Gascogne et de la Sologne. C'est aussi celle de leur remplacement, après le Second Empire, par les grands propriétaires – dont Napoléon III lui-même – qui décident de valoriser la région par la plantation puis la production intensive de conifères.

Mais les Landes de Gascogne ne sont pas les seuls espaces qui vont connaître cette sorte de *sylvilisation* ou de *réensauvagement* par le peuplement d'arbres et le lâcher de faune disparue depuis des décennies voire des siècles. La mise en sylvie et l'enrésinement sont utilisés à l'échelle française dans la conquête des anciens espaces pastoraux. À leur suite, le peuplement en gibier devient rapidement une autre manière de valoriser l'espace pour les élites forestières et cynégétiques.

Aux côtés de la fédération départementale des chasseurs des Landes, ce sont près de onze fédérations, une série d'équipage de vénerie, et des réserves et forêts domaniales qui sont les acquéreurs et bénéficiaires des panneautages de Chambord entre 1956 et 1958. A savoir :

Les fédérations départementales des chasseurs de l'Allier : 51 cerfs ; du Tarn : 8 cerfs, 16 biches, 4 chevreuils ; des Hautes-Pyrénées : 3 cerfs, 9 biches ; de Corrèze : 3 cerfs, 9 biches ; des Alpes-Maritimes : 5 chevreuils ; des Basses-Pyrénées : 7 cerfs, 10 biches ; de Lozère : 4 chevreuils ; du Vaucluse : 3 cerfs, 7 biches ; de l'Aveyron : 6 cerfs, 6 biches ; de Charente-Maritime : 4 cerfs, 8 biches ; de la Creuse : 3 cerfs, 9 biches. Les équipages de chasse à courre participent eux aussi au processus de diffusion des cerfs de Chambord : équipage de Verdrie (Vienne) : 11 cerfs, 23 biches ; équipage de la Bédoyère (Oise) : 4 cerfs, 10 biches ; équipage Rothschild (Oise) : 20 cerfs ; équipage du Val d'Iton (Eure) : 11 cerfs, 9 biches ; équipage de G. Pastré (Loiret) : 4 cerfs, 5 biches ; équipage de la Rochefoucauld (Loiret) : 5 cerfs. La réserve des

²³²⁸ CSC, *Bulletin du CSC*, 1964, n° 41, p. 77-78.

²³²⁹ Fichant, 2003, p. 125-128.

²³³⁰ Hubert *et al.*, 2017 ; Lone, *et al.*, 2014, p. 641-651.

Bauges en Haute-Savoie reçoit deux cerfs et quatre biches et les Eaux et Forêts d'Ariège trois cerfs et 9 biches.²³³¹

En 1972-1973, 66 cervidés (30 cerfs et 36 biches) sont panneautés et transférés depuis Chambord, dont 60 au profit de l'Office National de la Chasse et six pour le Loir-et-Cher et la Haute Marne²³³². En outre, entre 1950 et 1974, ce sont près de 206 mouflons de Chambord (100 mâles et 103 femelles) qui sont envoyés dans des réserves de chasse (Ventoux, Vosges, Puy-de-Dôme, Yonne) et sur les territoires des futurs parcs nationaux du Mercantour et des Pyrénées²³³³. Ces mouflons de forêt de plaine s'acclimatent et constituent les noyaux des populations actuelles des territoires de montagne.

Dans les mêmes périodes, Rambouillet continue d'exporter des cerfs sika et des chevreuils. En 1949, sur la demande du maréchal Juin, une cinquantaine de cerfs sika est envoyée depuis Rambouillet pour les colonies du Maghreb, en particulier dans le domaine de chasse du résident général du Maroc²³³⁴. De 1979 à 1985, 371 chevreuils et cerfs sika sont envoyés depuis le Grand Parc de Rambouillet dans des forêts domaniales de Saint-Sever, d'Écouves, de Fontainebleau, de Champagne, de Rambouillet, de Loches, d'Alençon, dans l'Allier, et à la FDC de l'Isère et les chevreuils n°6122 à 6124 sont envoyés dans le parc national des Cévennes²³³⁵. Dans ce dernier parc, Anne Vourc'h et Valentin Pelosse ont démontré comment l'acclimatation des cerfs accompagne la modernisation de la chasse et des chasseurs par l'acculturation à la chasse sportive, sélective, gestionnaire²³³⁶. Le succès des acclimations notamment en Italie, dans les montagnes de Cuneo, témoigne des capacités d'adaptation des cerfs²³³⁷.

Le problème de stockage des archives du domaine national de Chambord ne nous a pas permis de poursuivre le travail d'inventaire et de cartographie des peuplements entamés par Thoreau en 1974. Ce dernier précise que 257 cerfs et 43 chevreuils sont vendus vivants entre 1915 et 1946²³³⁸. L'ouverture des archives permettra de préciser l'ampleur du phénomène de diffusion qu'est le peuplement à partir de Chambord.

Les extractions d'animaux depuis les pôles domaniaux posent le problème de la consanguinité des populations de gibiers à l'échelle française²³³⁹. Ces enjeux génétiques et populationnels sont pourtant bien présents dans l'esprit des forestiers-chasseurs des domaines. Jacques Thoreau précise qu'aucun intrant de nouveaux cerfs n'a lieu dans le parc de Chambord

²³³¹ Ces données sont issues du tableau réalisé par THOREAU, 1975, p. 176.

²³³² AFJS, CHA-60-10-74 : Note « Chambord » de Gérard Bélorgey, 12 juillet 1974.

²³³³ THOREAU, 1975, p. 276.

²³³⁴ VIDRON, 1954, p. 463.

²³³⁵ ADNR, Gestion du grand gibier : tableau des entrées et sorties du grand gibier.

²³³⁶ Vourc'h et Pelosse, 1988.

²³³⁷ GUNS Jean-Luc, *Que sont devenus les cerfs de Chambord ?*, France, 2007, documentaire, 52 minutes.

²³³⁸ THOREAU, 1975, p. 117.

²³³⁹ Charlez, 2007.

entre 1950 et 1974²³⁴⁰, ce qui signifie que les peuplements se sont faits à partir d'un noyau populationnel constitué du même patrimoine génétique. En 1966-1968, de nouveaux faisandeaux d'Italie et d'Angleterre sont livrés à Rambouillet pour croiser la souche rambolitaine. Le dernier intrant documenté pour améliorer la souche de Rambouillet a lieu à la veille de la suppression des chasses présidentielles en 1994.

La diffusion animale depuis les domaines procède donc aussi d'une uniformisation des populations d'animaux sauvages de France. Cette mise en domaine des gibiers peut ainsi être rapprochée de la mérinisation et des régimes d'améliorations zootechniques en général, dont se sont inspirés les forestiers-chasseurs depuis le XIX^e siècle pour gouverner leurs cheptels d'animaux. L'autre transfert majeur du monde de l'élevage de bétail à celui des gibiers est l'application de la sélection raciale puis génétique. L'artificialisation des animaux sauvages a ainsi pour conséquence d'encourager la réduction de la variabilité génétique, et donc avec elle, c'est le patrimoine génétique de la faune sauvage qui est amenui, dans les parcs d'abord, puis dans les territoires français.

Ce phénomène se poursuit avec régularité jusque dans les années 1990 en France et en Europe, puis sporadiquement entre 1990 et 2020. En 1995, Francis Forget, directeur de la réserve nationale de Chambord écrit que la réussite du peuplement provoque un plein dans les territoires et avec lui, la raréfaction de la demande de cerfs de Chambord :

Ces dernières années, le nombre d'animaux repris vivants baisse d'une façon très importante. Désormais, les sylviculteurs chasseurs ont fait le plein de leurs forêts en grands cervidés. Les non chasseurs sont toujours très hésitants à les introduire dans leur territoire. Aujourd'hui des demandes ponctuelles de constitution ou de renforcement de population, telles celles formulées par les Italiens, permettent de maintenir cette tradition.²³⁴¹

Avec la diffusion du plan de chasse, rendu obligatoire à partir de 1963, puis celle de l'éthique de la chasse sportive et gestionnaire, les clubs de chasse, les cynégéticiens et les hommes politiques ont diffusé l'écologie cynégétique et les paysages de la conservation des domaines au Domaine national. Dès les premières années après les lâchers, les mêmes problèmes de conservation des bois et de protection des cultures sont diffusés à travers la France. Un problème qui s'est affermi depuis les années 1970 et la sportisation de la chasse au grand gibier, l'augmentation des cheptels et la baisse du nombre de chasseurs. Le succès de l'expansion du régime de la conservation cynégétique s'accompagne de celle des gibiers.

²³⁴⁰ « Une telle opération aurait dû être recommencée périodiquement de façon à changer le sang de nos grands animaux, mais à la condition de n'introduire dans le parc que des sujets soigneusement sélectionnés et non du « tout-venant » », THOREAU, 1975, p. 179.

²³⁴¹ ADNC, Rapport Cerf 1995.

Aujourd'hui près d'1,5 millions d'ongulés sont tués à l'échelle française hors enclos de chasse et pas une saison ne passe sans évoquer leurs surdensités²³⁴². Le problème du grand gibier est ainsi né en partie depuis les domaines, sous la houlette de ses forestiers gestionnaires. En disant conserver les équilibres, ces derniers inventaient la déstabilisation des écosystèmes forestiers français et la diffusion des dégâts de gibier en « jouant à Dieu » dans les parcs et les territoires de la nation.

4. Le chasseur-gestionnaire : jouer à Dieu dans les « parcs nationaux » ?

Tout comme François Vidron, René Fol revendique le nouveau rôle du forestier comme garant des équilibres entre la forêt et le gibier. Pour lui, à Chambord, « la structure des populations est strictement celle résultant d'une évolution naturelle en accord avec les normes des spécialistes allemands, autrichiens, tchèques et hongrois ». Pour François Vidron,

La forêt est une entité biologique : sa composition, sa structure, son âge, déterminent le biotope qui conditionne la vie du gibier ; celui-ci à son tour peut avoir une influence sur la régénération de la forêt et par cela même sur sa composition. Il importe au forestier de déterminer ce biotope optimum pour une zone boisée déterminée [possibilité cynégétique territoriale] comme il importe au chasseur de ne permettre en aucun cas au gibier de troubler l'évolution naturelle de la forêt. Cette harmonie nécessaire doit permettre, dans l'avenir, la conservation et la multiplication des espèces sauvages, qui sont l'un des attraits les plus certains de la forêt.²³⁴³

C'est pourtant l'inverse qui se produit dans les parcs de Rambouillet et Chambord. L'évolution de la figure du chasseur est ici riche de sens. Le roi-chasseur à la fois gardien et conservateur des gibiers assure la régénération des cheptels et du rituel politique cynégétique par l'élevage et la génération contrôlée en parcs et en faisanderies. Les princes du XIX^e siècle souhaitent restaurer l'édifice cynégétique et avec lui les jeux de la métamorphose et de la régénération. Après l'idée de gouvernement de la nature, le forestier et le chasseur se font les garants des équilibres au sein du paradigme de la gestion de la nature au XX^e siècle. Au XX^e siècle, la figure du chasseur-gestionnaire réinvente cette relation. En « jouant à Dieu²³⁴⁴ », comme le formulent fréquemment les gestionnaires, la science s'unit définitivement au politique pour fabriquer un état de nature qui doit épouser la forme que veut lui donner l'État ou le prince. C'est la « nature nationale » que mettent en place les présidents à Rambouillet, une figure plus largement partagée dans le monde conservationniste.

²³⁴² Soit 74 927 cerfs, 602 866 chevreuils et 842 802 sangliers, OFB, « Prélèvement ongulés sauvages, saisons 2021-2022 », p. 1-8 ; DESCAMPS Elodie, « Quels sont les animaux les plus chassés en France ? », *Geo*, 4 octobre 2022, <https://www.geo.fr/environnement/quels-sont-les-animaux-les-plus-chasses-en-france-212014> (consulté le 05/05/2023).

²³⁴³ VIDRON, 1955, p. 382 ; voir aussi Fol : « le rôle du forestier apparaît alors plus nettement : créer un équilibre satisfaisant entre la forêt et le gibier dans le cadre des normes définies ci-dessus en s'efforçant d'obtenir le meilleur rendement de la forêt du cheptel gibier, et assurer la pérennité de cet équilibre ou tout au moins en éviter la rupture », FOL, 1961, p. 820.

²³⁴⁴ Chase, 1986, et Baur, 1987.

Karl Jacoby, Alston Chase et Frederik Wagner ont identifié pour le parc national du Yellowstone, créé en 1872, comment la mise en place de la conservation de la nature a participé à la destruction partielle du territoire mis en patrimoine par le parc lui-même. Après avoir délimité le nouveau territoire du parc entre le Montana et le Wyoming, les conservationnistes font intervenir l'armée pour exclure les Indiens « rouges ou blancs²³⁴⁵ », Blackfeet et communautés européennes rurales de leurs lieux coutumiers. Le président des États-Unis Theodore Roosevelt conçoit lui-même le Yellowstone comme une « une pépinière naturelle et une nurserie²³⁴⁶ » à gibiers, à même de repeupler les États-Unis pour la chasse sportive. Il est l'un des porte-parole et membres du *Boone and Crockett Club* dont l'action et la pression politique mènent aux premières législations sur le braconnage dans le parc²³⁴⁷.

Les rangers du service du *National Park Service* et l'armée organisent ensuite la destruction des prédateurs (loups, pumas, ours, rapaces) et le nourrissage des gibiers, provoquant l'explosion des populations de wapitis, déstabilisant l'ensemble de l'écosystème du XIX^e siècle à nos jours²³⁴⁸. Les animaux passent de 25 000 dans les années 1890 à 40 000 dans les années 1910 (voir le graphique dans l'outil). Les rangers du parc sont alors chargés de détruire les animaux à la carabine, ce qui permet de faire chuter leur nombre à 10 000 dans les années 1930. Des wapitis sont également capturés pour repeupler d'autres territoires cynégétiques²³⁴⁹. Depuis 1964, le contrôle des hardes a été supprimé et les wapitis sont revenus aux alentours des 20 à 25 000 animaux, détruisant la végétation et l'écosystème fragile du parc montagnard. En 1995, les autorités fédérales décident de repeupler le parc en loups, mais ce sont les hivers rigoureux et le contrôle de la population par la carabine qui permettent de faire baisser les populations dans les années 2000, éloignant la figure du prédateur-gestionnaire²³⁵⁰.

Si l'on ne saurait plaquer les réalités géographiques, humaines, écologiques et historiques d'un parc à l'autre, d'un immense territoire-sanctuaire de montagne étasunien, un parc forestier du Loir-et-Cher à un petit enclos agro-cynégétique francilien, il est tout de même frappant d'observer la reproduction des mêmes processus éco-historiques. Si les wapitis ne sont pas les

²³⁴⁵ Jacoby, 2021, p. 190.

²³⁴⁶ ROOSEVELT, 1906, p. 270.

²³⁴⁷ Spence, 1999.

²³⁴⁸ Wagner, 2006.

²³⁴⁹ Karl Jacoby estime à 2 408 wapitis transférés depuis le Yellowstone de 1911 à 1918, Jacoby, 2021, p. 295.

²³⁵⁰ Landry, 2017, p. 186. Ce sont en fait les ours qui chassent les faons de wapitis et participent de la réduction de la population. Ce qui infirme le discours orienté du loup qui serait le « sauveur du parc » en tant que « régulateur écosystémique », un discours déconstruit par les écologues comme François Sarano qui insiste sur la place écologique des prédateurs, plutôt que sur un présumé « rôle de gestionnaire écologique ». « Sur le terrain, l'observateur veut absolument montrer comment le requin, super-prédateur, exerce son « métier » de régulateur de l'équilibre et de « garant » de la bonne santé de l'écosystème. Il lui attribue l'objectif d'éliminer les malades, les faibles, les nuisibles et les surnuméraires, s'aveuglant lui-même sur les relations réciproques qui se nouent en réalité entre les espèces », Sarano, 2022, p. 150.

cerfs sika de Rambouillet, ni les cerfs élaphe de Chambord, l'application et la diffusion d'un même paradigme, pour ne pas écrire d'une même idéologie : la conservation cynégétique de la nature affecte les existences des populations animales et humaines soumises à ces dispositifs.

Du fait de l'application de mêmes dispositifs comme la destruction des prédateurs, la protection des gibiers et des reproducteurs, le nourrissage artificiel, le suivi scientifique et technique, cette ingénierie environnementale à la fois conservationniste et cynégétique a des effets similaires que l'on retrouve dans ces différents lieux. Parmi les conséquences majeures et fréquentes, on retrouve l'explosion des populations de gibier, les modifications éthologiques (socialisation voire familiarisation des animaux qui sont nourris par les gardes ou le public), la dégradation de la végétation, l'érosion des sols, et donc la transformation des écosystèmes visés par les mesures protectionnistes.

Ainsi, à Rambouillet, à Chambord comme au Yellowstone, ces revendications de bonne gestion de la nature sont contredites par la pratique. Les aménagistes de la faune créent les « déstabilisations » des écosystèmes et plus largement la destruction de la nature qu'ils annoncent conserver. En se faisant les pasteurs des cheptels de gibier, les *ranchers* et les *rangers* des grands animaux, ils créent un troupeau surabondant responsable du surpâturage ou d'une altération de la végétation protégée au sein de ces « natures locales-nationales », que ce soit dans les forêts du Nord de la France ou dans les Rocheuses nord-américaines. Ce faisant, l'historien peut retrouver le processus de l'« *elk effect* » au Yellowstone et le comparer à l'« effet cerf » de Chambord, ou d'autres territoires : les gibiers transforment et « aménagent » leur nouvel environnement dans ce contexte de surdensité. Les animaux sont ainsi les agents co-responsables de la disparition de la nature « originelle », et de son remplacement par cette tierce nature dont ils se font les ingénieurs directs et indirects. C'est une nature où l'animal et la nature invisible des microbes et de la faim sont transformés par les interventions humaines, une nature qui change à son tour les politiques de la nature. Je ne souhaite pas ici insister sur l'idée que tous les lieux se ressembleraient et sont assimilables, bien au contraire, il s'agit d'insister sur l'hypothèse de la circulation de l'idée de conservation et son application à travers le monde.

À partir des années 1950, les mesures de conservation de la nature dans les domaines sont si efficaces qu'en à peine une décennie la machine cynégétique s'emballe. Les densités sont telles qu'elles dépassent la capacité de charge, c'est-à-dire la capacité d'accueil et la disponibilité alimentaire des milieux. De nombreux animaux meurent de faim, puis de maladie par effet de densité-dépendance. Pour éviter à nouveau ces problèmes qui nuisent à l'édifice conservationniste, les forestiers-chasseurs et gestionnaires tentent d'équilibrer la nouvelle

nature en repoussant les limites écologiques du système cynégétique. Des années 1960 à 1990, ces déstabilisations des écosystèmes vont accompagner la diffusion des grands gibiers protégés dont l'essor populationnel est permis par le plan de chasse. L'écologie cynégétique passe ainsi des parcs nationaux de Rambouillet et Chambord au Domaine de la nation tout entier. Pour son rôle dans la mise en domaine de la faune française, François Vidron est récompensé par la société d'acclimatation.

5. L'œuvre de Vidron entre cynégétique, domestication des populations et protection de la nature (1933-1969)

François Vidron est récompensé par deux fois par la Société Nationale d'Acclimatation pour son œuvre de protection de la nature dans les domaines présidentiels et républicains. En 1955, il reçoit la Grande Médaille d'Argent :

Son autorité dans les milieux cynégétiques lui a souvent permis de faire prévaloir les grandes lois de l'équilibre naturel, et ainsi de défendre le point de vue de la protection de la Nature. En lui décernant une grande Médaille d'Argent, notre Société tient à honorer, non seulement ses succès dans l'acclimatation, mais aussi, et même plus encore, ses efforts efficaces en faveur de la Protection de la Nature.

La Société lui sait gré d'avoir créé en 1951 « des Réserves en Corse pour sauver le Mouflon, qu'il a par la suite acclimaté dans certaines Réserves françaises, notamment à Chambord ». Par ailleurs, « il s'est particulièrement attaché à introduire dans les grands massifs de France et d'Afrique du Nord le Cerf Sika, moins destructeur que le Cerf Élaphe, et cependant beau gibier²³⁵¹ ». Deux ans plus tard, en 1957, il reçoit la grande médaille Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire.

Il est une forme plus spéciale de son activité qui lui a acquis une reconnaissance particulière de la Société Nationale d'Acclimatation et qui est son action inlassable en faveur de la conservation de la nature, de la défense et de l'amélioration de l'équilibre des animaux sauvages constituant le gibier. C'est sous son impulsion personnelle qu'un double objet a été et est actuellement poursuivi. Tout d'abord la protection du gibier naturel par la création d'importantes réserves, tant pour le gibier migrateur que pour le gibier sédentaire au moyen des grandes réserves de montagne et de nombreuses réserves de plaine. L'équipement de phares meurtriers aux époques de migrations mérite d'être également cité ici. En second lieu, les repeuplements dont il a pris l'initiative, notamment en sa qualité de Directeur des importants Parc d'Élevage de Chambord, des Vaux-de-Cernay et des Baumelles. Par ses soins, le Cerf Sika a été répandu en France, le Mouflon, sauvé en Corse par une réserve spéciale, a été introduit en plusieurs points de notre territoire et de gros efforts, déjà couronnés de succès, sont en cours pour acclimater la perdrix Chukar. La haute compétence de M. Vidron, son autorité, l'ont fait choisir d'un commun accord par les importateurs de gibier, à titre de médiateur en vue de la répartition annuelle des contingents de gibier importé. Pour ces mêmes raisons, il est régulièrement délégué pour participer aux travaux des grands Congrès internationaux, où son action plus particulière sur l'équilibre biologique à l'endroit des animaux gibiers a fait l'objet des commentaires les plus flatteurs.²³⁵²

La médaille permet de tracer la boucle entre chasse et élevage au sein des politiques d'acclimatation, de naturalisation, de domestication des animaux et de leurs mondes, que ce

²³⁵¹ *La Terre et la Vie : revue d'histoire naturelle, de la Société nationale d'Acclimatation*, n° 4, octobre-décembre 1955, p. 336.

²³⁵² DECHAMBRE Edmond, « La vie de la Société », *La Terre et La Vie, Revue d'Histoire naturelle*, vol. 11, n°4, 1957, p. 344. Voir aussi *Revue Forestière Française*, n° 7, 1957, p. 607.

soit autour du cerf sika, du colin de Virginie, de la Chukar, du mouflon et des autres gibiers. En passant de l'économie rustique à la zootechnie puis au paradigme conservationniste, écologique, génétique puis préservationniste, la chasse et l'élevage des gibiers dans les parcs changent de statut : de pré-moderne, la chasse est ainsi modernisée. La modernisation de cette dernière passe par l'acclimatation, la domestication et la protection des animaux pour rester intelligible et légitime dans une société civilisée.

François Sommer a lui aussi des idées de mises en parc, entre ses voyages africains et français. Il les expose en 1971 dans *La chasse et l'amour de la nature*, préfacé par l'académicien Maurice Druon²³⁵³. Le paradigme cynégétique des parcs américains et africains doit être ré-acclimaté en France, par le biais de la sélection du gibier, des chasses pilotes, des élevages en enclos. Le paradigme conservationniste né aux croisements des parcs et des domaines, des métropoles et des colonies, et des politiques de surabondances environnementale et de dépossession sociale, atteste d'un gouvernement global des natures et des paradis²³⁵⁴.

« Tout cela nous ramène à la notion de vision, objectif capital, qui doit être réglé par une responsabilité centralisatrice car cette notion doit se développer partout, aussi bien dans les territoires de chasse que dans les parcs nationaux proprement dits²³⁵⁵ ». Alors même que François Sommer et les forestiers-chasseurs identifient les effets de ces surabondances par la déstabilisation des écosystèmes, les domaines sont cynégétisés une seconde fois dans les années 1970. Les systèmes d'élevage du gibier, *ranching* et *ranging*, restés organiques jusqu'en 1962, entrent dans une véritable phase d'industrialisation de la chasse et de la société, sous la houlette des présidents de la République, des techniciens aménagistes et des gestionnaires de la nature nationale et présidentielle.

III. Le président-aménagiste : environnement et industrialisation de la chasse dans les domaines du président (1969-1995)

1. Georges Pompidou, François Sommer et Chambord : de l'aménagement du territoire à celui de l'environnement

Le 20 juin 1969, après avoir été premier ministre (1962-1968), Georges Pompidou est élu président de la République. Il envoie aussitôt ses hommes dans les domaines pour se saisir de ces formidables outils politiques et diplomatiques. Bernard Pons (1926-2022), secrétaire d'État à l'Agriculture de 1969 à 1973, est chargé de coordonner l'aménagement des domaines pour le président, et François Sommer devient le conseiller cynégétique du Président. Il écrit à propos

²³⁵³ THOREAU, 1975, p. 211.

²³⁵⁴ Blanc, 2020.

²³⁵⁵ SOMMER, 1973, p. 236 et 184-227.

de son territoire de chasse de Belval, « l'envie de nous manquait pas d'installer en France un sanctuaire forestier où nous pourrions élever puis accoutumer des animaux sauvages²³⁵⁶ ». Fondé entre 1945 et 1972, le domaine de Belval est un parc de chasse situé dans les Ardennes, dans lequel Sommer acclimate du gibier, développe leurs populations et y organise des chasses d'invités²³⁵⁷. C'est d'ailleurs à Belval que Sommer a donné le goût de la chasse à Georges Pompidou, tandis qu'il découvre la chasse à la plume chez Elie de Rothschild à Ferrières²³⁵⁸.

Dans les mois suivant son élection, le président nomme Sommer conseiller cynégétique. L'industriel-chasseur connaît les domaines républicains comme invité des chasses de la présidence précédente. Il y fait la rencontre de François Vidron, qui l'associe à son travail de modernisation des chasses²³⁵⁹. En octobre 1969, Sommer fait un rapport au président Pompidou sur les chasses présidentielles. Selon lui, il faudrait augmenter le nombre de sangliers à Chambord et procéder à l'« amélioration de la population de cerfs ». À Marly, il faut améliorer la chasse en réalisant des lâchers de perdrix, et y faire une chasse de brocards d'été. Quant à Rambouillet, il faut « supprimer les cerfs Sikha et les remplacer par des cerfs européens de bonne souche. Une magnifique chasse de cerfs au brâme peut être obtenue à Rambouillet, le terrain y étant tout à fait favorable²³⁶⁰ ». Plus largement, il soutient la réalisation d'une série d'aménagement pour faciliter le tir.

Le 10 janvier 1970, Jacqueline et François Sommer sont invités à la première chasse présidentielle de Pompidou à Chambord²³⁶¹. À la suite de cette chasse, Sommer adresse un rapport au président de la République ainsi qu'à Pierre Juillet, Claude Hettier de Boislambert, le Général Fourquet, Jacqueline Sommer et François Junk²³⁶². Son idée : transformer Chambord qui lui paraît tout simplement décalé en rapport avec le statut étatique et présidentiel des lieux et des battues, et vis-à-vis de sa conception personnelle de la chasse.

En mai, il reprend un rapport du régisseur de la réserve Marchau qui estime que : « Le Parc de Chambord est, avant tout, à mon avis, à vocation cynégétique et non forestière – en

²³⁵⁶ SOMMER, 1969, p. 135.

²³⁵⁷ Le territoire de Belval est clos de grillages, d'1,50 m de hauteur, sur 800 ha. Il s'agit d'empêcher la circulation des sangliers qui causent des dégâts dans les cultures, tout en laissant les cervidés circuler. Sommer vante par exemple la méthode de battue employée à Belval, peu de chasse pour des tableaux plus importants : moins le gibier est dérangé, plus les traques sont réussies, SOMMER, 1969, p. 134-148.

²³⁵⁸ Geoffroy de Rocquancourt, cité par Alloneau, 2019, p. 68.

²³⁵⁹ AFJS 30-50-40 : correspondance F. Sommer et Vidron. La première prise de contact semble être celle de Vidron pour avoir des informations sur la gestion de Sommer à Belval ; Lettre de F. Sommer à F. Vidron, Paris, 22 octobre 1964. Puis les échanges se rapprochent : « M. Vidron vous demande, si vous êtes libre le 11 décembre, de bien vouloir venir déjeuner avec lui » ; correspondance F. Sommer et F. Vidron, [note de la secrétaire], Paris, 26 novembre 1964 ; lettre du 31 décembre 1964 : le 31 décembre 1964 à la suite de la réunion du groupe d'études du CSC du 14 décembre, François Vidron convie François Sommer a participé à la réunion du 2 février 1965.

²³⁶⁰ AFJS, FJS 30-50-30 : lettre de François Sommer au président de la République Pompidou, 24 octobre 1969.

²³⁶¹ AN, 5AG2/978 ; 5AG2/830. Le tableau est de 23 sangliers.

²³⁶² AFJS, CHA-05-70-10 : rapport chasse présidentielle du 10 janvier 1970.

conséquence – je pense qu’il serait possible de doubler l’effectif actuel des grands animaux (cerfs et biches) ainsi que celui des sangliers, de sorte que leur nombre puisse être porté au minimum à 1 000 têtes pour chacun des deux espèces²³⁶³ ». En juin 1970, Sommer détaille à Pierre Juillet, chargé de mission du président de la République, sa vision du parc de Chambord. Selon lui, l’état du parc laisse à désirer « si ceux qui ont connu la splendeur d’autrefois revoient aujourd’hui les multiples barrières de grillage, les landes incultes, les élevages de colins et les peupliers morts bordant le château, ils préféreraient retourner là où ils sont ! Donc, toute amélioration sera facile et salutaire puisqu’il n’y a pratiquement plus rien²³⁶⁴ ».

Le 20 juillet 1970, Sommer est missionné par Juillet et Pompidou pour effectuer une visite du domaine de Chambord, accompagné par l’aide-de-camp du président, le lieutenant-colonel de Buyer. Sommer propose de transformer presque complètement l’organisation du parc. Premièrement, c’est une mesure administrative qu’il faut réaliser en unifiant la gestion sous la responsabilité d’un seul responsable devant le gouvernement ou la présidence. Il invite à supprimer les fermes, l’élevage du CSC, les grillages et enclos ; à ouvrir le parc au tourisme animal ; à arrêter les reprises de cerfs pour mettre en place leur sélection et à créer deux territoires cynégétiques au sein de Chambord : d’un côté « une chasse sélective et éducative pour le CSC et les FDC » et de l’autre la mise en réserve d’une partie du domaine (1 200 ha) pour les chasses présidentielles. « Une nourriture appropriée et d’éventuels enclos de reprise (provisoire) des mères sangliers la veille des battues jusqu’au lendemain permettraient d’obtenir un cheptel de 400 à 500 sangliers. Ceci donnerait la possibilité d’avoir trois chasses par an (d’un jour), avec un tableau de 60 à 70 sangliers en moyenne, soit 180 à 200 sangliers au total²³⁶⁵ ».

Dans *La chasse imaginaire*, véritable manuel du chasseur moderne, sportif, postcolonial, Sommer décrit les techniques d’édification d’enclos de chasse et d’éducation, « l’art de faire voler ou courir²³⁶⁶ » le gibier d’élevage. Les laies reproductrices doivent être conservées dans des cages pour qu’elles ne se fassent pas tirer en battue, tandis qu’on met de côté les cibles mâles de la journée dans d’autres enclos. Il décrit le nourrissage artificiel et les maladies qui

²³⁶³ Extrait d’une étude sommaire établie par M. Marchau, chef de district spécialisé des Eaux et Forêts, régisseur de la Réserve du Parc de Chambord, Chambord, 6 mars 1970, AFJS, CHA-05-70-20 : Fiche de F. Sommer sur les chasses présidentielles à Chambord, 26 mai 1970. Il proposait déjà dans le rapport de doubler le nombre de sangliers : « la proportion du grand gibier est assez bonne en cervidés (de qualité médiocre) et assez faible en sangliers. Les officiers forestiers annoncent un cheptel de sangliers de 500 têtes, ce qui est insuffisant pour 5.000 hectares de forêt à vocation cynégétique (les bons enclos français contiennent de 400 à 600 sangliers pour 1.000 hectares » AFJS, CHA-05-70-10 : Rapport chasse présidentielle du 10 janvier 1970, f. 2.

²³⁶⁴ AFJS, CHA-05-70-20 : lettre de F. Sommer à Pierre Juillet, 23 juin 1970.

²³⁶⁵ AFJS, CHA-05-70-10 : rapport de chasse présidentielle du 10 janvier 1970, f. 10.

²³⁶⁶ Pour lutter contre cette pratique, Somme propose un système de parc dans le parc. Les enclos qui préservent les laies servent alors de nurserie au gibier pour éviter le repeuplement avec des imports, afin d’éviter les « d’apport d’animaux malsains ou de sang impur, et surtout de bêtes moins sauvages », SOMMER, 1969, p. 129 et 123-133.

touchent ces élevages. C'est ce modèle de parc d'« élevage semi-artificiel » que François Sommer souhaite ajouter à l'édifice domanial sous Pompidou. Aux domaines, Sommer souhaite l'« adoption d'une politique forestière dirigée exclusivement vers la beauté du site et la nourriture du gibier²³⁶⁷ ». En parallèle de ses rapports et de ses propositions pour une chasse intensive et industrielle à Chambord, François Sommer publie une série d'ouvrages sur la protection de la nature, écrivant qu'il faudrait privilégier la chasse photographique au tir cynégétique. En 1951, il publie *Pourquoi ces bêtes sont-elles sauvages ?*, un journal de ses chasses coloniales, qu'il achève en proposant « déjà » la chasse photographique comme « la chasse de demain », notamment auprès des grands fusils comme « les Powell Cotton, les Rothschild et les D'Orléans²³⁶⁸ », ce qui rappelle le statut internationale et aristocratique de ce sujet cynégétique. En 1960, le couple Sommer publie un livre entièrement dédié à *La chasse photographique*. Mais c'est dans des deux derniers ouvrages, *La chasse imaginaire* (1969) et *La chasse et l'amour de la nature* (1973) que François Sommer propose la posture la plus ambivalente : tout en recommandant la protection et l'amour de la nature, il encourage les pratiques de la chasse industrielle et l'artificialisation de la faune et de la chasse.

Cette posture contradictoire où le *mea culpa* se mêle à la foi dans la modernisation est bien exprimée par Sommer lui-même : « Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, s'il n'y avait pas de chasseurs, où en serait la faune sauvage aujourd'hui ? Existerait-elle encore ? ». Mais, faut-il conclure avec Sommer : « Il est bien difficile de faire un bilan précis des responsabilités dans la dégradation constante de la faune sauvage » ? Pour lui, la solution tiendrait à la modernisation de l'ethos des chasseurs, fustigeant le chasseur populaire « lorsqu'il abuse et tire la dernière bête de sauvage de son canton ou de sa commune²³⁶⁹ ». « Mais, dans ce cas, l'individu souvent peu formé, doit être aidé et orienté par une organisation collective, rationnelle et compétente » : il faut donc lui apprendre la bonne exploitation du « capital gibier », en prédatant tout en protégeant la « nature ». Cette posture paradoxale tient-elle à la figure du chasseur moderne et civilisé ? Cette question dépasse notre propos mais elle est indispensable dans la tentative de compréhension de notre sujet.

Sur les conseils de François Sommer, Georges Pompidou crée le 8 décembre 1970 le poste de commissaire à l'aménagement du domaine national de Chambord²³⁷⁰. Il faut réunir la gestion aux mains d'un homme présidentiel. Christian Dablanc, préfet hors cadre, est nommé à ce nouveau poste. Il est appuyé par un conseil cynégétique, forestier et scientifique dont sont

²³⁶⁷ AFJS, CHA-05-70-20 : lettre de F. Sommer à Pierre Juillet, 23 juin 1970.

²³⁶⁸ SOMMER, 1951, p. 221-228.

²³⁶⁹ SOMMER, 1973, p. 104, 106

²³⁷⁰ Décret n°70-1145 du 8 décembre 1970, JORF du 11 décembre 1970.

membres : Pierre Juillet, François Sommer, François Verdeille et le marquis de Vibraye²³⁷¹. L'aménagement des territoires est un paradigme qui dépasse largement le projet de décentralisation gouvernemental de la DATAR dans les années 1950 à 1970²³⁷², comme le démontrent les préoccupations aménagistes des cynégéticiens et des présidents dans leurs domaines autour de la chasse et des réceptions diplomatiques. Cette dialectique locale-nationale mériterait elle-aussi d'autres enquêtes, mais là encore la place et la relation entre les acteurs gouvernementaux (présidents, ministres, préfets) et les domaines suggèrent des liens subtils mais réels.

À partir de 1971, sur les conseils des forestiers et des hommes du président, C. Dablang fait réaliser une série d'aménagements « dans le but d'accroître et de nourrir le cheptel cynégétique » : près de 220 hectares de prairies et gagnages sont ouverts sur les prés et fermes de Chambord, enrichis d'engrais chimiques, et ensemencés²³⁷³. Ils sont complétés par 10 râteliers à fourrages pour les cervidés et 13 centres de nourrissages pour les sangliers. « On a installé, en outre, 20 miradors de taille réduite à proximité des gagnages²³⁷⁴ » afin de surveiller le cheptel et d'effectuer les tirs de sélection. Et en 1971, deux ans après le départ en retraite de François Vidron, l'élevage de petit gibier est supprimé. La raison d'être, la tradition, c'est désormais le grand gibier.



Figure 83. Un poste de battue (à gauche) et un râtelier à fourrages pour les cervidés (à droite) au domaine de Chambord, v. 1970, photographie de Thoreau, 1975, p. 197.

En 1972, François Sommer donne ses derniers conseils à Pierre Juillet pour achever la cynégétisation du domaine. Sur le modèle des parcs de chasse de vision et de chasse, il faut augmenter les prairies qui servent autant à nourrir, qu'à voir et à tirer les animaux.

En fonction de cette nourriture plus abondante, la densité du gibier, et particulièrement celle des sangliers et des cerfs, pourra être augmentée jusqu'à une proportion optimale qui sera atteinte dans un an ou deux. Sous

²³⁷¹ THOREAU, 1975, p. 191.

²³⁷² En 1963, Charles de Gaulle et Georges Pompidou signent la création de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

²³⁷³ Les terres sont traitées par intrants chimiques : Epanchage de fumures : scories potassique en hiver ou fin d'automne. Epanchage d'appoint : azote sous forme d'ammonitrate pour favoriser la pousse des graminées. ; AFJS, CHA-60-10-74 : exposé de M. de Roquancourt, proposition du plan de chasse 72-73, p. 12 et AFJS, CHA-70-10-72 : Note de Sommer à Pierre Juillet, 25 janvier 1972.

²³⁷⁴ THOREAU, 1975, p. 195.

l'angle de la qualité du gibier, il n'y a pas grand-chose à faire pour les sangliers qui sont très sains ; par contre, un effort important est nécessaire en ce qui concerne les cerfs qui ont dégénéré depuis un siècle et demi en raison de la diminution du pouvoir nourricier de la forêt. Les moyens à employer pour régénérer la race des cerfs de Chambord sont de trois ordres différents : 1°) Leur procurer une meilleure nourriture naturelle et complémentaire, ce qui est en cours d'obtention, de même qu'une nourriture physiologique pour aider le développement des bois (calcium, phosphate, etc...) qui est déjà distribuée mais n'est absorbée par le gibier qu'après un temps d'accoutumance ; 2°) Adoption de tirs sélectifs appropriés et ayant pour but d'éliminer les animaux les moins sains et les moins développés – ceci dans les deux sexes – afin de laisser comme seuls reproducteurs les sujets les plus forts et les mâles dont les trophées sont les plus purs ; 3°) La réintroduction d'animaux des deux sexes et de très bonne souche afin de régénérer l'ensemble de la race. Il faudra choisir des animaux de grande taille, de façon à les reconnaître dans les tirs sélectifs et éviter de les tirer.²³⁷⁵

Sommer prend l'exemple du parc danois du *Jaegersborg* ou *Dyrhaven*, qui signifie littéralement, le « paradis des cerfs » :

Dans le Parc Royal de Jaegersborg, à proximité de Copenhague, et qui est un petit Chambord de 1000 hectares avec 60% de prairie, le public peut admirer 200 à 250 cerfs de qualité absolument remarquable (le meilleur trophée fait 229 points CIC, ce qui est extraordinaire) et aussi 2000 daims, eux aussi de très belle qualité. Ces animaux sont restés très familiers du public, malgré l'existence d'un golf et des tirs sélectifs très importants de 700 à 800 cerfs et daims sont tués chaque année par quelques invités et surtout par le personnel.²³⁷⁶

Or les chiffres donnés par Sommer de 2 250 cervidés pour 1 000 hectares dépassent largement les capacités du milieu. Sommer veut utiliser Chambord comme la chasse pilote qui permettra de faire abandonner la pratique de la battue au bénéfice du tir individuel.

Il est absolument souhaitable et même nécessaire, que l'élite des représentants des chasseurs, et notamment les Présidents de Fédérations se perfectionnent à Chambord en matière de chasse sélective pratiquée individuellement, [...] [et ce], afin qu'ils puissent transposer de Chambord jusque dans leur département, les meilleures méthodes d'équilibre et de sélection dans le tir du grand gibier²³⁷⁷ » / « Un autre avantage de cette pratique est de permettre la formation au tir sélectif du grand gibier, les Présidents de Fédération de Chasseurs, lesquels sont chargés de l'orienter dans leur département depuis l'application du principe du plan de tir qui, maintenant, est généralisé dans de nombreux départements (55 environ).²³⁷⁸

La proposition de Sommer n'est pas suivie et les deux pratiques de tir continuent de coexister, servant de manière complémentaire l'offre diplomatique étatique et présidentielle. Les gardes de Chambord étant les premiers à résister à ces mesures de modernisation et d'« éducation » aux nouvelles pratiques²³⁷⁹. En parallèle, Sommer promeut le développement de la chasse photographique²³⁸⁰. Après son décès en 1972, sa femme Jacqueline Sommer le remplace au

²³⁷⁵ AJFS, CHA-50-01-02 : vocation forestière de Chambord. Note de François Sommer formant réponse à la documentation de Monsieur Dablanc, 30 août 1972.

²³⁷⁶ *Ibid.*

²³⁷⁷ AFJS, CHA-70-10-71 : note sur l'organisation de la chasse individuelle et sélective dans le domaine de Chambord et indications générales concernant ce type de chasse, 8 juin 1971, f. 1.

²³⁷⁸ AJFS, CHA-50-01-02 : vocation forestière de Chambord, Note de François Sommer formant réponse à la documentation de Monsieur Dablanc, 30 août 1972.

²³⁷⁹ Dablanc écrit à Sommer : « les documents que vous nous avez adressés avaient déjà été diffusés à nos gardes, dont nous faisons tant bien que mal l'éducation », AFJS, CHA-70-10-71 : lettre de Christian Dablanc, commissaire du DNC à François Sommer, Paris, 17 septembre 1971 ; Renseignement sur la pratique de la chasse individuelle et sélective du grand gibier dans le domaine de Chambord, Chambord, 6 juillet 1971.

²³⁸⁰ « Sur ce point, Chambord est un champ d'expérience très important qui doit être suivi et observé sur le plan national afin d'aboutir à la codification de la chasse photographique en France, cette chasse étant la seule à être entièrement pacifique, donc génératrice d'équilibre par rapport à l'affaiblissement généralisé de la faune sauvage française », AJFS, CHA-50-01-02 : vocation forestière de Chambord par François Sommer.

conseil cynégétique du domaine. Une note de 1974 explique la volonté des autorités du domaine de « faire de Chambord la chasse-pilote au grand gibier » :

1° apport de sang nouveau : un ou deux très bons cerfs, par exemple un en liberté et un en parquet avec un lot de biches ; 2° maintien de la proportion des sexes (si possible un cerf pour deux biches au maximum) et mieux encore un mâle pour une biche, comme dans les territoires où ont été obtenus de bons cerfs » ; 3° continuation de la politique d'amélioration des sols (chaulage, mise en pâturage réservé de certaines parties) ; 4° Problème d'affouragement, comportant, outre les nourritures existantes, la distribution d'oligo-éléments, de vitamines et de produits contre les strongyloses et autres parasitoses. ; 5° Peut-être et surtout, une sélection très attentive des animaux, tant cerfs que biches, avec élimination impitoyable de tous les mâles déficients, malformés ou dont la conformation permet d'estimer qu'ils ne porteront jamais de beaux trophées ; 6° L'équilibre cynégétique, sa coordination avec la gestion forestière, doivent entrer en ligne de compte, de même que la présence des sangliers qui s'y trouvent actuellement en trop grand nombre, avec des risques sanitaires sérieux.²³⁸¹

« C'est à ce titre que le Domaine de Chambord deviendra un exemple français pour la chasse au gros gibier ». Au moment où la protection de la nature est largement cynégétique, la catégorie d'« environnement » est officialisée au sein des réseaux politiques gouvernementaux.

2. L'environnement du président : les parcs nationaux et le Domaine de France

En janvier 1971, en parallèle des actions domaniales, George Pompidou signe la création du ministère de la protection de la nature et de l'environnement. Il est important d'insister avec Florian Charvolin : « l'environnement n'est pas à gauche [...]. Il est mis au-devant de la scène par un gouvernement de droite celui de Jacques Chaban-Delmas sous la présidence de Georges Pompidou. Son installation est technocratique²³⁸³ ». La création du poste ministre de la protection de la nature et de l'environnement nommé le 7 janvier et son ministère créé le 2 février 1971 est liée à la création de l'*Environmental Protection Agency* aux États-Unis créée le 2 décembre 1970 sous Richard Nixon.

La prise en charge politique et administrative de ce champ politique qu'est l'« environnement » est l'incarnation de la modernité. Avec cette création, les présidents et leurs hommes (car il n'y a pas de femme au gouvernement hormis Marie-France Garaud) accomplissent une transition. L'État moderne, en étendant le bon gouvernement de la nature dans les domaines à la gestion environnementale du Domaine, accomplit la destinée manifeste élaborée par les modernes : le progrès, c'est l'extraction des hommes de la nature, que l'État doit être le Seul à gérer, pour le protéger, le connaître, le dominer en le mettant à distance par la science et les techniques. Le concept d'environnement, « ce qui est autour de l'homme », ne saurait être plus clair. Et la vision présidentielle ne saurait être plus lisible qu'à Chambord,

²³⁸¹ AFJS, CHA-60-10-74 : note sur la situation des grands animaux du parc de Chambord, 25 novembre 1974.

²³⁸³ Charvolin, 2003, p. 10 ; Latour, 1999, p. 14.

Marly et Rambouillet, ces lieux que le président fabrique pour son usage tant officiel que privé, et pour celui de la diplomatie de la nation.

En 1972, dans cette optique, le Conseil Supérieur de la Chasse est renommé Office national de la Chasse. En 1973, le gouvernement crée des commissariats à l'aménagement de la montagne pour chaque massif montagnard français²³⁸⁴. Cet aménagement centralisé du territoire coïncide avec l'intensification de la construction de l'« Hexagone », « dont le triomphe tardif est clairement lié à la ruine de l'Empire²³⁸⁵ ».

L'État républicain venant de perdre ses colonies, il doit reforge l'espace naturel de la Nation : c'est le retour en terre métropolitaine et à l'idée d'un « parc de France ». Pour incarner cet environnement national, une série de nouveaux territoire-vitrines est mise en place afin de démontrer les bienfondés de l'aménagement du territoire tout en racontant « l'identité rurale de la nation²³⁸⁶ ». Les parcs nationaux « à la française » (1960) et les parcs naturels régionaux (1967) proposent une autre version de cet aménagement identitaire du territoire.

Il est intéressant de noter qu'aux États-Unis, le clivage Est-Ouest (et Nord-Sud), c'est-à-dire Civilisé-Sauvage, mène à l'établissement des premiers parcs dans l'Ouest colonial dans le contexte de la conquête du territoire. En France, c'est l'opposition Nord-Sud qui prévaut et les parcs sont positionnés dans la nature la plus éloignée de Paris : les montagnes pastorales, en écho avec les politiques de restauration de terrain de montagne et les Suds français. Sur le prototype de la Bérarde en Oisans (1913), les parcs de Port-Cros (1963), Vanoise (1964) et des Pyrénées (1967), sont créés, suivis des parcs des Cévennes (1970) et des Écrins (1973). Leur instauration vise à fabriquer une nature nationale différente du précédent nord-américain, mais proche du fait du partage du paradigme de la conservation et de la protection de la nature comme signe de progrès civilisationnel.

Les usages du territoire ne sont donc pas réprimés aussi durement que dans d'autres sites nord-américains, mais la chasse est interdite hormis en Cévennes, et une série d'usages, de cueillettes et de pratiques est fortement limitée par le nouveau statut (architecture, circulations, pastoralisme). Tout en restant différents, sur certains aspects, les parcs nationaux de chasse et de conservation ont beaucoup en commun, notamment en termes de techniques de surveillance du territoire, de nationalisation de l'espace, et de lâcher des animaux par panneautage sans oublier quelques experts – encore à identifier – tel que le chef des chasses présidentielles²³⁸⁷.

²³⁸⁴ Hagimont, 2022, p. 310 et Vrignon, 2022.

²³⁸⁵ Weber, 1997. Weber rappelle que cette forme hexagonale est fabriquée sous la III^e République, notamment dans contexte de la création de la géographie scolaire, visant à former les citoyens après la défaite de 1870.

²³⁸⁶ Blanc, 2020, p. 35 et 36.

²³⁸⁷ Le Roy Ladurie, 1997, p. 1194 ; Blanc, 2010, 2012, 2015 ; Selmi, 2006 ; Selmi et Hirtzel, 2007.

Conservateur et protecteur de la nature, François Vidron est l'un des rares chasseurs à siéger dans les hautes assemblées de protection de la nature au XX^e siècle. Il est membre du Conseil National de Protection de la Nature de 1948 à 1972, présent de 1947 à 1976, il participe à plusieurs assemblées de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature. Il est notamment partie prenante du projet de création de l'ancêtre du Parc national de la Vanoise, le « parc national à bouquetins » ou « de Savoie ». Il est présent à la réunion du 2 mars 1955 à Paris. Et Marcel Couturier (1897-1973), chirurgien, alpiniste, chasseur-naturaliste, dit de lui que « si le projet a des chances de réussir, c'est grâce à sa compréhension et à sa grande compétence des questions administratives et cynégétiques²³⁸⁸ ». Pierre Chassé rappelle le rôle de Vidron dans les négociations d'agrandissement de la réserve de chasse du Boréon et du Mercantour (1947-1974), transformée en parc national en 1979²³⁸⁹.

La chasse étant interdite dans les parcs nationaux, on peut se demander si les chasseurs d'État n'ont pas vu avec un certain intérêt les parcs nationaux comme de nouvelles formes de réserves fauniques, tel que Roosevelt pensait le Yellowstone. Ces dispositifs de mise en réserve constituent de formidables outils de conservation par l'enclosure, dans lesquels les populations locales se trouvent extraites du droit de chasse et où la faune foisonne. C'est l'un des arguments mis en avant par les chasseurs du Mercantour en 1947 que de créer un contrôle sur l'accès au droit de chasse dans ces nouveaux territoires.

Il faudrait revenir sur l'histoire de ces parcs pour préciser le divorce entre environnement, protection de la nature, écologie politique et chasse. Car au moins jusqu'en 1971, cette association se trouve à la convergence de la naissance et de l'invention de l'environnement et des parcs nationaux français, républicains et même présidentiels. Ces relations mériteraient d'autres enquêtes pour situer l'éventuel rôle de matrice des domaines dans la politique plus large d'aménagement du Domaine français. Ces créations attestent déjà de la vision et d'un régime de l'environnement national autour d'une fonction (à l'aménagement) et d'une institution (le parc) pour gérer le territoire.

3. Augmenter l'offre cynégétique : Rambouillet, le « dictat de Pons » et les artifices de la chasse présidentielle (1969-1981)

Alors qu'à Chambord le président affecte un commissaire à l'aménagement, Pompidou charge le secrétaire d'État Bernard Pons (1969-1973) de conduire l'aménagement du domaine

²³⁸⁸ COUTURIER, 1955, p. 244. Voir la notice sur le site de l'AHPNE, CANS Roger, ARPIN Isabelle, « Couturier Marcel (1897-1973) : <https://histoire-environnement.org/COUTURIER-Marcel-1897-1973> (consultée le 27/03/2023).

²³⁸⁹ Chassé, 2021, p. 274, 293, 359.

de Rambouillet. Ce dernier convoque les responsables des personnels à Paris dans les premiers mois de la présidence. Le 9 juin 1970, une nouvelle convention est passée par décret ministériel entre le service des chasses et la Bergerie nationale²³⁹⁰. Le texte prévoit que toutes les activités de la Bergerie nationale et du Centre d'Enseignement Zootechnique sur les parcelles du Grand Parc seront contrôlées par le service cynégétique et présidentiel.

Les récoltes sur les parcelles sont effectuées par le CEZ après accord du chef du service des chasses présidentielles. Tous les mois d'octobre, le directeur du CEZ établit un plan de culture soumis au chef de chasse. Les grillages sont entretenus conjointement, « en période d'élevage le CEZ peut ouvrir les trappes permettant aux faisandeaux de regagner les tirés et en période de chasse d'« ouvrir la bande inférieure du grillage pour permettre la circulation du gibier ²³⁹¹». « La circulation dans le domaine est interdite au personnel et aux élèves du C.E.Z. si elle n'est pas justifiée par un motif de service. Ils ne pourront emprunter que les routes et les chemins et ne devront pas pénétrer sur les tirés. Ces dispositions sont valables également pour les animaux et engins²³⁹²». Les litiges entre les services seront soumis au ministre de l'Agriculture. Le service des chasses entame un processus de présidentialisation du domaine. Les chasses engrillagent l'étang de la Ferme en 1971²³⁹³. Jugeant le site peu esthétique, « le site de Montorgueil passe, sans restriction, sous la coupe du service des chasses. Il sera libéré progressivement ». Le site accueillait les écuries et les fumiers de la ferme, il est boisé en conifères et appartient toujours aux chasses²³⁹⁴.

En parallèle, deux nouveaux sites de chasse sont établis au milieu des cultures de la ferme nationale. « La remise de la Fouine sera joutée d'une culture de chasse s'étendant approximativement en direction du Nord sur une largeur égale à celle de la remise et sur une longueur de 80 à 100 m. ». À la Fouine s'ajoute la nouvelle battue du Manège du côté des Vieilles Bergeries. Ces battues ne sont pas des tirés. Il s'agit de sites d'élevage et de tir inédits, qui doivent améliorer l'offre de chasse, c'est-à-dire proposer plus de battues à Rambouillet. Cet ensemble de contraintes qui marque la domination présidentielle sur le territoire amène l'un des enseignants du CEZ à surnommer la nouvelle convention, « le dictat de Pons²³⁹⁵ ».

²³⁹⁰ ADNR, conventions : décision ministérielle du 9 juin 1970 pour le ministre de l'Agriculture, le secrétaire d'Etat, Bernard Pons.

²³⁹¹ ADNR, convention relative à la gestion des chasses présidentielles, décision du 9 juin 1970.

²³⁹² *Ibid.*

²³⁹³ ADY, 1900W 136 : dossier « Appel d'offres pour travaux d'engrillagement dans le parc des chasses de Rambouillet, 22 avril 1971 ».

²³⁹⁴ « Un fumier et un dépôt d'ordures qui apportent des perturbations importantes au gibier ; les faisans y sont fréquemment attirés et d'autre part, on y observe une pullulation de rats qui amènent de nombreux chats. En outre, un tel état de chose est particulièrement fâcheux à l'entrée même du Parc Présidentiel et ce, simplement sur le plan esthétique », ADNR, Convention relative à la gestion des chasses présidentielles, décision de juin 1970 : commentaires sur la première version adressée au commandant de Buyer par Bernard Legrand, 22 avril 1970.

²³⁹⁵ Le professeur Regaudie cité par Louis Montméas, entretiens juin 2021.

La présidence de Georges Pompidou marque les paysages de Rambouillet et Chambord qui sont aménagés de nouvelles battues, de nouveaux milieux (ouverture de prairies à Chambord) et dotés d'un nouveau règlement et de nouveaux gestionnaires. De 1969 à 1973, le président organise 34 chasses à Rambouillet, 26 à Marly et neuf à Chambord où sont tués 406 sangliers²³⁹⁶. Pompidou est réputé parmi les rabatteurs et les gardes pour sa proximité avec les hommes durant les chasses. À Chambord, il prend le même bus que les rabatteurs, suscitant la réprobation de François Sommer qui veut rendre ces chasses officielles plus protocolaires et séparer les classes sociales de chasseurs : tireurs-invités et rabatteurs ne devront plus se mélanger, que ce soit dans les repas, les transports et durant la chasse elle-même²³⁹⁷. La chasse est un milieu d'ordres, tant dans le rabat qu'au tableau, qu'on organise par sexes, par espèces mais aussi par classes sociales.

4. Quand les faisans filent à l'anglaise : la « butte à Giscard », la « battue du Buisson Creux et l'artificialisation des tirs sous Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

Dans les domaines, et en France, le souvenir de Valéry Giscard d'Estaing est tout autre. Dès les débuts de son élection en 1974, le président ordonne l'augmentation du nombre de gibiers dans les domaines. Pour assurer la quiétude autour des chasses, l'inspecteur Legrand fait voter l'interdiction du survol aérien du domaine de Rambouillet²³⁹⁸. De plus, des écrans végétaux composés d'arbres et d'arbustes sont plantés le long des grillages du parc, notamment sur la Patte d'Oie donnant sur le château.

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing ordonne à l'ingénieur Mangin d'Ouince d'augmenter les tableaux de chasse présidentielle et le nombre d'oiseaux élevés à Rambouillet et Marly. Malgré la construction de huit nouvelles cabanes à la faisanderie, il est impossible d'augmenter les capacités de d'élevage pour des raisons biologiques et vétérinaires²³⁹⁹. La concentration des populations amènent la prolifération de parasites et l'apparition d'épizooties, du fait des enjeux d'hygiène et de nettoyage de l'élevage.

L'élevage est encore touché régulièrement par des épizooties entre 1960 et 1980. En 1969, l'élevage connaît une perte de 9% des oiseaux par ver rouge, 5 % meurent sur les tirés, et des morts restent inconnues ; lorsque l'humidité est forte le ver rouge peut emporter 20% de

²³⁹⁶ AN, 5AG2/978 et 5AG2/830. Les archives de Rambouillet ne conservent plus les tableaux de chasse qui ont disparu pour la présidence Pompidou.

²³⁹⁷ AFJS, CHA-05-70-20 : fiche sur les chasses présidentielles à Chambord, 26 mai 1970, adressée à Ballu par le Lieutenant-Colonel de Buyer.

²³⁹⁸ BARLOY et GAUJOUR, 1977, p. 41-42 (citant *Le Canard Enchaîné*, du 9 février 1977).

²³⁹⁹ Mémoire des gardes. Communication personnelle avec une famille de garde n°1, 12 avril 2022.

l'élevage²⁴⁰⁰. Dans les années 1970, les faisans meurent régulièrement pendant l'incubation, du fait de problèmes de nourriture et de parasitoses : « tous les ans je dois combattre le véritable fléau qui atteint les faisandeaux à partir du 30^e ou du 40^e jour de leur vie. Depuis trois ans, grâce à la désinfection du sol, à tout le matériel d'élevage, à des préventifs (Aniodolin et en particulier l'année dernière la thiabendazole²⁴⁰¹ ».

Les techniques prophylactiques et de prévention évoluent beaucoup. Entre 1949 et 1954, Vidron ne décrit que trois épizooties : la pullorose, la coccidiose, la syngamose, et leurs remèdes. Dans les années 1980, les archives documentent la diffusion et la systématisation de l'usage de produits vétérinaires à chaque saison d'élevage²⁴⁰². Cependant, des épidémies touchent encore régulièrement l'élevage et ses concentrations d'animaux.

Je rappelle que le printemps et le début de l'été 1980 ont été particulièrement humides et froids. Il en est résulté une pathologie absolument exceptionnelle sur les faisandeaux : coccidiose, trichomonose, et surtout salmonellose. Nous avons ainsi perdu 2.000 faisandeaux pendant la saison d'élevage. D'autre part, l'humidité a entraîné la dispersion de nos canards qui, habituellement bien cantonnés sur les plans d'eau où ils étaient élevés, se dispersaient à l'intérieur du parc de chasse. 40% d'entre eux ont, pour cette raison, été perdus.²⁴⁰³

L'utilisation d'antibiotiques et de compléments alimentaires visant à prévenir les maladies se développe dans les années 1980²⁴⁰⁴. Grâce à ces nouveaux soins prodigués dans l'élevage, le record des chasses présidentielles, toute républiques confondues, appartient d'ailleurs à la présidence de Giscard d'Estaing : les tableaux dépassent les 1 000 pièces de gibier tuées par chasse. Le mardi 18 novembre 1980 fait apparaître le chiffre de 2 334 pièces abattues²⁴⁰⁵. Ce chiffre est contesté aujourd'hui par les rabatteurs et gardes ayant participé à ces battues, mais il témoigne de la volonté présidentielle d'obtenir des records, et des administrateurs de satisfaire ce souhait, y compris en augmentant le tableau final des chasses, ne serait-ce que par écrit.

Pour répondre à la demande présidentielle, la pratique du lâcher de gibier se systématisait le jour même des tirés. Les oiseaux sont capturés au sein du Grand Parc en circuit fermé et lâchés sur les battues choisies²⁴⁰⁶. Ces ajustements techniques permettent d'obtenir un tableau général

²⁴⁰⁰ ADNR, gestion des élevages et du grand gibier, chasses présidentielles : « Maladies du gibier, 1969-1979 », rapport du chef de district à Bernard Legrand, Marly, 11 mai 1970.

²⁴⁰¹ ADNR, gestion des élevages et du grand gibier, chasses présidentielles : « Maladies du gibier, 1969-1979 », rapport du chef de district à Bernard Legrand, Marly, 11 mai 1970.

²⁴⁰² VIDRON, 1948, p. 91-99.

²⁴⁰³ ADNR, carton Chasses présidentielles, rapport d'activité des chasses, élevage de 1980.

²⁴⁰⁴ En 1985, on trouve l'usage des produits suivants à la faisanderie : « 1-Traitement anti-coccidien : A mettre dans l'eau de l'abreuvoir avec Amprol ou Aleccid (1,5 mL par litre d'eau) ou Darvisol (4 cuillères par 10 L). 2-Traitement aint-synganose : Avec Dovenix (0,5 mL par litre d'eau pendant 24h) puis recommencer 3 semaines après ou avec Mebenvet 3% mélangé avec l'aliment pendant 14 jours. Après les traitements il est bon de donner un peu de vitamines mélangées dans l'eau (Vitapaulia Amines Total). Pour les faisans nourris aux granulés, il est possible de trouver un aliment supplémenté à 120% au Mebendazole ce qui supprime les traitement 1 et 2. » ADNR, Cartons Chasses présidentielles, élevage de 1985.

²⁴⁰⁵ AN 5 AG3/3468 ; ADNR, tableaux de tir de la présidence Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), tableau de tir du mardi 18 novembre 1980.

²⁴⁰⁶ Mémoire des gardes de Rambouillet, entretien, 11 mai 2022.

de 40 908 pièces en 64 chasses organisées, dont 21 à l'affût. Pour satisfaire la politique du record, les gardes gonflent le tableau avec des pièces tuées quelques jours autour des battues, animaux blessés et tués lors des destructions. S'ajoutent les 27 494 pièces issues des 32 dates de Marly et celles tuées à Chambord lors des 25 chasses (dont le nombre est encore incertain). Par ailleurs, le président veut être le tireur qui tire le plus et qui fait tomber le plus de pièces à chaque chasse. Souhaitant être placé systématiquement sur le poste central à chaque battue, il fait modifier l'organisation des battues : les postes sur les lignes de tireurs sont jusqu'alors établis par tirage au sort le matin de la chasse, les gardes soignant toutefois le placement des invités en fonction du protocole et des meilleurs passages de gibiers.

Chaque battue ayant ses réalités cynégétiques, le poste central voulu par le président n'est pas toujours le meilleur poste, et l'ingénieur responsable des chasses propose même au président de lui donner le meilleur poste à chaque battue. Mais le président souhaite présider depuis le (layon) central. Pour satisfaire les souhaits du président Giscard d'Estaing, les gardes aménagent des systèmes d'entonnoirs en grillage en tête de battue pour que les faisans, fuyant le rabat vers la ligne de tir, se concentrent progressivement sur le layon central et s'envolent le plus possible au-dessus du président.

Un second dispositif artificiel est connu de la presse dès 1977²⁴⁰⁸. Pour entraîner les canards à l'envol, une rampe est disposée sur l'Allée du Président, sur le site de la Pommeraie, dans le coin Nord-Ouest du parc. Il s'agit de pousser les canards à l'envol en les poussant dans le vide afin qu'ils se musclent et apprennent à voler pour les chasses. Pour augmenter le potentiel cynégétique, le président ordonne même l'aménagement d'une battue entière, en plus des rénovations des résidences de Marly et Rambouillet.

Valéry Giscard d'Estaing, inspiré par les paysages de chasse britanniques, souhaite créer des reliefs pour mettre à la mode anglaise la nature domaniale. Les battues aux faisans anglaises sont réputées pour leurs envolées de faisans depuis des buttes ou des collines (où sont situées les volières d'élevage et de lâcher). Les oiseaux passent alors à des hauteurs importantes au-dessus des lignes de tireurs situés en aval, dans les vallons. Si la nature rambolitaine est pensée comme une « nature à la française », les faisans eux, ne semblent pas obéir aux contraintes britanniques et présidentielles.

Pour tenter d'imiter cette géomorphologie cynégétique à Rambouillet, réputée comme l'une des meilleures chasses dans les réseaux des élites chasseresses, le président fait intervenir le régiment du génie militaire dans le domaine. Les machines, les girobroyeuses, les pelleteuses,

²⁴⁰⁸ BARLOY et GAUJOUR, 1997 p. 37. Les journalistes en font à tort une rampe de tir.

et autres engins coupent la végétation, retournent la terre et entrent dans le paradis cynégétique pour le transformer en battue à l'anglaise :

Le président Giscard d'Estaing a eu l'idée de faire aménager une nouvelle tête de battue au milieu du tiré de Lamballe en utilisant une différence de niveau sensible à cet endroit et en l'augmentant de façon significative. Les gros engins du régiment du génie de Saint-Germain-en-Laye sont venus en manœuvre. Les plantations nécessaires ont été effectuées. Théoriquement tout devait fonctionner car, par bonheur, une futaie de chêne est située sur le coteau qui est dans le dos des chasseurs. Hélas, les faisans ont refusé obstinément de franchir cette tête de battue. Ils partaient soit en retour au-dessus de la ligne des rabatteurs soit sur le côté droit en direction du tiré de la Chasseuse. Ils refusaient systématiquement d'aller vers la futaie malgré tous les stratagèmes imaginés pour les y obliger, y compris la technique peu glorieuse du lâcher à partir de tunnels ! Mon explication est que le faisan est un animal de milieux ouverts et qu'il n'a instinctivement aucune envie de se diriger vers un milieu forestier fermé, alors qu'il a d'autres possibilités immédiates à disposition.²⁴⁰⁹

Après la battue, le président s'approche de l'ingénieur Legrand, en charge des chasses présidentielles, déconfit devant la tournure des événements. Giscard d'Estaing aurait alors apostrophé le forestier en disant que « dorénavant, nous appellerons cette battue : la battue du Buisson Creux », c'est-à-dire une battue sans gibier, en guise de réprimande. Comme une sorte de réponse, par la suite, la brigade présidentielle surnomme cette butte à l'anglaise prise sur le site de la Butte Noire, la « butte à Giscard ». Immortalisant dans la toponymie le fait, que ce jour-là, les faisans ont préféré filer à l'anglaise, plutôt que d'essayer les tirs présidentiels.

Le troisième président de la V^e République se forge une réputation de « viandard » dans les domaines et plus largement à l'échelle nationale. Un salarié de la Bergerie nationale se souvient des dires d'un garde : « Moi j'ai connu Verbois, là-dedans. C'est lui qui me disait (c'était un Bourbonnais ...) : Giscard, c'est un viandard !²⁴¹⁰ ». Au lieu d'incarner la « bonne » chasse gestionnaire revendiquée par les élites de la chasse, Valéry Giscard d'Estaing en vient à incarner une autre figure, celle non pas du chasseur, mais du « tireur » ou du « chasseurs de tableaux » : « Puissants, privilégiés, ils ont la fortune nécessaire à l'achat de grands domaines de chasse, où ils pratiquent lâchers de gibier et tirs sur cibles vivantes. Ils dégradent l'environnement en bouleversant impunément l'équilibre écologique²⁴¹¹ ».

Jean-Louis Fabiani estime que « le stéréotype du chasseur "viandard", héritier du paysan prédateur, prolongeant la vieille condamnation seigneuriale, a abondamment servi à stigmatiser les formes populaires de la pratique et à tenter d'en éliminer l'extension : la chasse populaire est dangereuse parce qu'insoucieuse des équilibres naturels et des règles du jeu²⁴¹² ». Cette figure du chasseur populaire comme viandard fait écho aux braconniers-vandales de l'époque révolutionnaire (chapitre 3). Son usage est renversé dans le cas du président-chasseur, censé être le représentant de la chasse-gestion lorsqu'il est affublé du terme par le garde, d'origine

²⁴⁰⁹ WIDMER, 2017, p. 30 et p. 105.

²⁴¹⁰ Entretien avec un ancien employé de la Bergerie nationale, 18 mars 2021.

²⁴¹¹ BARLOY et GAUJOUR, 1977, p. 17 et 21.

²⁴¹² Fabiani, 1982, p. 309.

rurale et paysanne. Ce retournement permet d'identifier le faisceau de critiques catalysées par les chasses présidentielles et le président-chasseur au XX^e siècle au tournant des années 1970 entre modernisation imposée de la chasse aux classes populaires, comme l'a étudié Charles Stépanoff, et la montée en puissance de l'écologie politique. Faisant écho aux arguments de Diderot, Jean-Jacques Barloy et Françoise Baujour associent ce type de pratiques à une anti-chasse, ne respectant ni les codes cynégétiques, ni l'écologie²⁴¹³. En particulier à Chambord,

Drôle de chasses en vérité, car là, pas de longue marche harassante, pas de surprise et surtout pas de danger : les sangliers voués aux massacres élyséens ressemblent davantage à de gras cochons lymphatiques, dégénérés qu'ils sont par la reproduction consanguine. Généreusement nourris durant la semaine, ils sont parfaitement habitués à la présence de l'homme et constituent une cible pleine de bonne volonté.²⁴¹⁴

Ils dénoncent notamment la loi Verdeille et cette relation à la nature comme l'expression d'un « despotisme²⁴¹⁵ ». Largement orientés, leurs propos et leur parti pris sont consacrés par le titre même de leur *Essai de psychologie féodale*. À la suite du roi-chasseur et bâtisseur, la figure du président-chasseur, sportif, gestionnaire et aménagiste prend du « plomb dans l'aile²⁴¹⁶ » à la fin du XX^e siècle.

5. Sélection et consanguinité chez les gibiers : poursuivre l'amélioration des cheptels

En 1974, la sélection du gibier prend un nouveau tournant à Chambord avec l'arrivée du préfet Geoffroy de Rocquancourt au poste de commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord. Nommé par le président Giscard d'Estaing dès son entrée en fonction, il remplace aussitôt son prédécesseur et fait établir une instruction sur le tir individuel du cerf (retranscrite dans l'outil)²⁴¹⁷. Sur le modèle germanique, les chasses des cerfs mâles sont limitées à la période du brame (15 septembre – 25 octobre) et l'invité est accompagné d'un guide²⁴¹⁸, qui conduit le tireur sur des postes et les miradors, ou bien dans des circuits de chasse à l'approche. Les armes et les techniques de tir sont réglementées et expliquées pour les chasseurs néophytes qui découvrirait ces nouvelles pratiques en France.

La notice du commissaire allie la pédagogie, la mise en norme des tirs et la discipline des comportements des chasseurs. Il vise à diffuser la notion de sélection : « À Chambord, les cerfs

²⁴¹³ Ambroise-Rendu, 2007.

²⁴¹⁴ BARLOY et GAUJOUR, 1977, p. 59.

²⁴¹⁵ La couverture de l'ouvrage *Un chasseur nommé Giscard* consiste en un portrait de dos du président qui éclabousse de sang la page avec son fusil. Si l'essai au parti pris affiché contient des inexactitudes, il permet en revanche de retrouver une partie du réseau des chasseurs d'Etat fréquentant les chasses présidentielles et organisateurs de la chasse-gestion : BARLOY et GAUJOUR, 1977, p. 16-17.

²⁴¹⁶ BRISSAC Elvire de, « Du plomb dans l'aile », *Le Monde*, 8 septembre 1966, cité par Stépanoff, 2021, p. 131.

²⁴¹⁷ ADNC, DE ROCQUANCOURT, *Tir individuel du cerf « à l'approche » à Chambord (Indications générales et Conseils techniques)*, 1974.

²⁴¹⁸ Cette pratique a une longue histoire à Chambord. Suite au non-respect des autorisations de tir lors des chasses sous le comte de Chambord, Pastoret en charge des affaires du prince interdit de chasser en Chambord sans être accompagné d'un garde, THOREAU, 1975, p. 94.

de classe « 1 A » et « 1 B » sont conservés au maximum, pour la reproduction. Lorsqu'ils deviennent très vieux, ils sont éliminés. Avec l'âge, les bois du cerf diminuent de qualité [on dit que le cerf ravale] après avoir atteint leur plénitude vers neuf, dix ou onze ans²⁴¹⁹ ». Les invités ne peuvent tirer les animaux que sur confirmation du véritable expert cynégétique qu'est le guide de chasse, *ranger* territorial et *rancher* de cheptel. Les classes de trophées sont basées sur la méthode de cotation internationale des trophées, établie par le Conseil International de la Chasse, présidé nous l'évoquons par Hettier de Boislambert. À la date de rédaction de la notice, le plus grand trophée français est récolté pendant le brame de 1969 en forêt de Rambouillet. Ce système atteste lui aussi de l'internationalisation de la gestion des cheptels de gibier.

Les pratiques de sélection du gibier et les volontés d'amélioration des cheptels illustrent la façon dont les chasseurs gestionnaires se saisissent des notions d'individus et de populations, mais aussi d'espèces et de races. En fonction de leurs pratiques, les chasseurs sont prêts à reconnaître des races cynégétiques dans les espèces de gibiers et leurs populations. Face à la race du cerf de vénerie, il y aurait celle de tir – et dans celle-ci des différences entre les sous-groupes chassés à l'approche et en battue, que les gestionnaires veulent développer pour la récolte de trophées²⁴²⁰. Mais ces pratiques de sélection et de mise en race des cerfs mènent progressivement à la réduction de la variabilité génétique des sous-populations de cervidés. François Sommer, qui prône paradoxalement la diffusion du modèle, décrit l'augmentation de la consanguinité provoquée par ces pratiques :

Les chasseurs allemands bien éduqués et bien formés par une connaissance exacte du gibier recherchaient presque uniquement les grands trophées, ce qui diminuait le nombre des reproducteurs de choix et provoquait l'intrusion d'un sang de plus en plus médiocre dans les nouvelles générations d'animaux.²⁴²¹

Dans une note sur les chasses individuelles à Chambord, François Sommer recommande d'« améliorer la race des cerfs²⁴²² » de Chambord. Ces pratiques de chasse et cette pensée amélioratrice sont peu à peu diffusées lors des chasses officielles. Ces dernières deviennent des vitrines de la bonne chasse et le support des chasses modèles françaises sous la houlette des ministres et des présidents chasseurs. L'abondance des tirs est permise par l'explosion des populations de grands gibiers dans les domaines²⁴²³.

En 1968, 630 cervidés sont dénombrés à Chambord. En 1970, ce sont 485 cervidés et 900 sangliers qui sont comptés par les gardes²⁴²⁴. L'augmentation se poursuit jusqu'en 1978 où le

²⁴¹⁹ ADNC, DE ROCQUANCOURT, *Tir individuel du cerf*.

²⁴²⁰ VIDRON, 1961, p. 52-58 ; SOMMER, 1969, p. 155-157.

²⁴²¹ SOMMER, 1969, p. 158-159.

²⁴²² AFJS, CHA-70-10-71 : note sur l'organisation de la chasse individuelle et sélective dans le domaine de Chambord et indications générales concernant ce type de chasse, 8 juin 1971.

²⁴²³ On peut suivre le débordement animal par les chiffres des tableaux de tirs, puis à partir de 1968, grâce aux comptages.

²⁴²⁴ ADNR : Rapport Cerf 1995.

nombre de cervidés monte à 1 092 animaux et 1 580 sangliers. La présidence de Valéry Giscard d'Estaing est marquée par un essor populationnel comme le montre le tableau de suivi des populations (voir outil). Puis le nombre de grands animaux diminue sous le premier mandat de Mitterrand avant de croître à nouveau à partir de 1989.

Le domaine de Rambouillet suit la même trajectoire. Depuis 1939-1940, la norme de sika et de chevreuils est fixée à 150 grands animaux pour les deux espèces mais les mesures du « plan de chasse » ne sont pas respectées. Si on suit les comptages effectués après la guerre au domaine, le parc compte 300 sika, soit le double visé par Vidron, auxquels s'ajoutent 100 chevreuils en 1951. Leur nombre passe de 350 en 1954 à 185 sika et 105 chevreuils en 1964²⁴²⁵, et 225 sika et 180 chevreuils en 1966²⁴²⁶. Les normes de Vidron n'ont donc pas été respectées à Rambouillet. Ces conséquences écologiques appartiennent à la dynamique de la cascade trophique. Elles ont une origine et un développement à la fois humain et politique, animal et biologique. Et malgré les ordres donnés en début de mandat par François Mitterrand pour se distinguer de son prédécesseur, à savoir de réduire des tableaux de chasse dans les domaines, l'élevage de gibier n'est pas réduit mais augmenté, notamment sous la conduite de François de Grossouvre.

IV. La « santé » des chasses présidentielles et la « contamination » du monde domaniale : l'environnement, le parasite et les parcs

1. François de Grossouvre, président du comité des chasses présidentielles et collectionneur-aménageur des populations domaniales

Le dernier président de la V^e République à organiser des chasses à Rambouillet est François Mitterrand, élu en mai 1981. Si ce dernier pratique la chasse dans sa jeunesse dans les Landes et comme ministre dans les colonies, il ne souhaite pas renouer avec le fusil à la tête du gouvernement, notamment en raison des souvenirs de la présidence cynégétique et domaniale précédente²⁴²⁷.

François Mitterrand visite Rambouillet à quelques occasions pour des rencontres diplomatiques, mais n'investit pas les lieux comme ses prédécesseurs²⁴²⁸. Il délègue sa

²⁴²⁵ En 1964, François Vidron fait état de la situation du grand gibier dans le parc de Rambouillet. Il estime à 185 têtes le cheptel de sika et 105 tête le cheptel de chevreuil, « Ceci représente pour les 900 ha du parc une densité de 1 cervidé pour 5 ha et de un chevreuil pour 9 ha. Chiffres encore forts. Je pense que l'an prochain on pourrait continuer la sélection des cervidés en la faisant porter spécialement sur les biches. » A part 5 ou 6 cerfs, F. Vidron pense que les tirs devraient être opérés par les forestiers et non par des grands officiels, qui veulent des grands trophées. ONF-UT de Rambouillet : lettre de François Vidron à l'Ingénieur Général du C.S.C., 15 avril 1964).

²⁴²⁶ ADY, 157W 98 ; VIDRON, 1954, p. 463.

²⁴²⁷ BARLOY et GAUJOUR, 1977, p. 11 ; WIDMER 2017, p. 14.

²⁴²⁸ François Mitterrand retrouve le chancelier allemand (RFA) Helmut Kohl, les 28-29 mai 1984, le 17 juin 1986 ; Gorbatchev, secrétaire générale de l'U.R.S.S., le 29 octobre 1990 ; Georges Bush, président des États-Unis, le 14 juillet 1991.

représentation et la gestion des domaines au Comité des chasses présidentielles. Ce dernier est présidé, de juin 1981 à sa mort à l'Élysée en 1994, par son ami politique et personnel, l'industriel et chasseur François de Grossouvre²⁴²⁹. Il occupe la fonction de chargé de mission auprès du président et s'occupe de suivre les institutions de renseignement : le SDECE puis la DGSE et fonde le Groupe de Sécurité du président de la République (GSPR) de 1981 à 1985. Le directeur du comité trouve dans les domaines un terreau pour ses passions cynégétique et politique, et marque de son passage l'esprit des gardes et les populations animales.

Le président exige la réduction du nombre de chasses et des tableaux pour se distinguer de la présidence précédente²⁴³⁰. Mais les tableaux démontrent que sous la houlette de Grossouvre les chasses ont plutôt tendance à s'intensifier : avec 216 dates à Rambouillet et 132 à Marly, ce sont près de 67 836 gibiers rambolitains et 65 793 animaux marlychois qui sont tués au minimum aux domaines de 1981 à 1995. Une nouvelle pratique administrative est cependant mise en place : le tableau de chasse ne précise plus le record de pièces tuées par tireur, mais le nombre de pièces tuées par battue. Ce choix affiche alors le souci de la gestion du stock de tir et l'idée d'un groupe de chasseur, un cercle de bons fusils. Dans la poursuite de la construction de la nature nationale et présidentielle, l'histoire a son rôle à jouer. Grossouvre souhaite compléter le livre de Félix Faure et Louis Leddet de 1898. Il confie cette tâche en 1988 à Brigitte Brault, technicienne cynégétique à l'ONF de Rambouillet qui ne le publiera qu'en 2019 suite au décès du délégué présidentiel²⁴³¹. Son investissement dans les domaines est tel, qu'il constitue une vaste collection de trophées domaniaux. Celle-ci ouvre de nouvelles pistes pour l'histoire environnementale, où les animaux (morts) sont des sources matérielles de l'historien.

En 1993, François de Grossouvre et Catherine Parpoil, la conservatrice du musée de Gien, établissent un testament légal, spécifiant les termes de la donation posthume du chasseur. Le don est préparé en amont, tant du point de vue artistique et muséal – par la visite de la conservatrice Catherine Parpoil à Trevesse dans l'Allier chez François et Claude de Grossouvre, que du point de vue juridique – avec la préparation d'un testament légal, de manière à ce que Claude de Grossouvre ne puisse s'opposer au leg après la mort de son mari²⁴³². En 1994, 416 pièces de gibier sont données au musée de la chasse de Gien par François de Grossouvre. Si l'on met de côté la collection africaine du chasseur, composée de 57 pièces, il demeure 368 trophées de chasse européens, pour la-plupart issues des parcs des chasses présidentielles de

²⁴²⁹ F. de Grossouvre est chargé de mission auprès du président comme l'avait fait Georges Pompidou avec Pierre Juillet, tous deux organisateurs de chasses présidentielles. BACQUE, 2010.

²⁴³⁰ WIDMER, 2017, p. 15 et 17.

²⁴³¹ Notre prise de contact et notre rencontre en 2018 a réactivé à nouveau ce projet au début de nos recherches, menant à sa publication un an plus tard : BRAULT, 2019.

²⁴³² Voir la dernière liasse du carton Grossouvre, au musée de Gien : Legs de F. de Grossouvre.

Rambouillet, Marly et Chambord. Comme le stipule le testament légal passé entre de Grossouvre et le musée, un an après le suicide du chasseur sa collection est donnée au musée.

Les trophées constituent une documentation inédite dans ce travail historique. Nous l'avons interrogée selon une double méthode, historique d'abord : avec les documents écrits, composés des correspondances, des listes des trophées, des fiches individuelles et des plaques qui situent le lieu et la date de mort de l'animal ; et biologique, écologique et cynégétique ensuite, car à ces données s'ajoutent les informations matérielles des animaux tués et naturalisés²⁴³³.

Les trophées renseignent sur les pratiques de François de Grossouvre dans les domaines : les lieux et dates de prélèvements, et les types d'animaux tués. L'analyse du cheptel conservé au musée de Gien permet de situer la corrélation entre les deux enjeux de sélection que nous évoquions plus haut. D'une part, une partie des gibiers prélevés répond aux enjeux d'une chasse gestion, c'est-à-dire que des jeunes et des vieux individus ont été prélevés par le directeur du comité des chasses présidentielles, répondant aux enjeux d'entretien et de conservation du cheptel reproducteur (ce sont les massacres²⁴³⁴). En tuant les daguets, les vieux mâles, les têtes bizarres, le chasseur souhaite valoriser son cheptel en ne conservant que les reproducteurs et en éliminant les accrus (les jeunes), les stériles (vieux), les laids jugés comme mauvais reproducteurs et enfin les blessés, les malades et les difformes (têtes bizarres).

D'autre part, la collection et la nature de certains trophées attestent que, loin de s'en tenir à la chasse gestionnaire revendiquée, François de Grossouvre se livre à une « chasse plaisir » aux domaines. Les mouflons sont de bons exemples de la volonté de prélever un mâle adulte, bien coiffé tout comme les trophées de grands cerfs portant 10 cors ou plus. Les techniques de taxidermie puis de patrimonialisation des objets témoignent par elles-mêmes de ce statut particulier donné aux trophées. Les plus beaux animaux, exceptés les grands cerfs, sont des trophées *en cape*, c'est-à-dire que l'on conserve et naturalise l'ensemble du crâne ainsi que la peau jusqu'aux épaules. C'est une pratique coûteuse que l'on réserve aux animaux les plus majestueux ou prestigieux. Cette présence d'animaux jugés esthétiquement beaux signale le double discours et la double pratique en place. Certes les invités participent aux activités de gestion du cheptel, mais ils contentent aussi leurs goûts et les aspirations de tirer le plus bel animal, d'autant plus qu'il provient des domaines présidentiels – double signe de prestige à afficher dans sa demeure et auprès des connaisseurs.

²⁴³³ L'état de conservation de la collection, dispersé dans le musée, ne nous a pas permis de mener une analyse systématique des nombres de trophées, il s'agit donc d'une approche par sondage.

²⁴³⁴ Le massacre d'un animal est un trophée que l'on obtient en sciant la majeure partie du crâne de l'animal. On ne conserve que la plaque crânienne qui soutient les bois ou les cornes. Elle est moins chère que la conservation du trophée en cape (voir plus bas), cela prend moins de temps et de place.

En 1995, la demande de Louis Hubert, commissaire de Chambord, ajoute même des enjeux politiques, patrimoniaux et scientifiques à cette collection :

La qualité exceptionnelle de cette collection, la personnalité du donateur et les fonctions officielles qu'il a exercées, font de ce legs un événement majeur. C'est tout à l'honneur de monsieur François de Grossouvre de s'être séparé d'une collection constituée patiemment, au fil des ans, chargée de souvenir pour lui, comme pour ses proches, et de la donner à un musée afin qu'elle puisse être mise en valeur et présentée à un large public. J'imagine que cette collection comprend un certain nombre de trophées de cerfs, sangliers, mouflons tirés à Chambord. L'intérêt scientifique de ces trophées est considérable pour nous, dans la mesure où il s'agit pour la plupart de trophées d'animaux dits de récolte (âgés), prélevés pendant une période longue de quatorze ans. Ils témoignent donc de l'évolution des populations durant cette période et plus particulièrement des améliorations apportées à la gestion du milieu et de ces populations (améliorations auxquelles monsieur François de Grossouvre a apporté son soutien). Il s'agit en d'autres termes d'un « matériau » de choix pour présenter et expliquer au public visitant Chambord (y compris les scolaires, scientifiques, personnalités ...) l'histoire, les fonctions de la réserve nationale de faune sauvage ainsi que les moyens mis en œuvre pour atteindre nos objectifs. Nous avons d'ailleurs un projet de « maison du domaine de Chambord » qui serait le pendant de l'exposition « comprendre Chambord » expliquant l'architecture et l'histoire du château, et dont la fonction serait de mieux faire connaître le patrimoine naturel de Chambord. Ainsi je m'interroge sur la possibilité qu'il y aurait de présenter certains de ces trophées à Chambord. Il pourrait s'agir de prêts temporaires ou, si cela ne soulève pas de problème de principe, d'un dépôt, à l'image du dépôt d'une partie des collections François Sommer, du musée de la chasse et de la nature de Paris.²⁴³⁵

Cette demande pose une question sur l'idée juridique de l'inaliénabilité des patrimoines étatiques : ici les gibiers, même morts et issus du domaine de l'Etat, continueraient quelque part d'appartenir, ou du moins d'être liés, non seulement au domaine national mais au Domaine de l'État.

Prélevés durant les deux mandats de François Mitterrand, les trophées documentent non seulement les pratiques de chasses domaniales, mais permettent aussi un suivi des animaux prélevés de 1981 à 1993. Il est possible de consulter les trophées des animaux présidentiels de François Grossouvre au musée de Gien. La tentative du commissaire de Chambord de retrouver ces artefacts scientifiques et génétiques, pédagogiques et patrimoniaux renoue à nouveau avec le lien des animaux domaniaux, qui même dans la mort continuent à catalyser les intérêts politiques de leurs acteurs.

2. Les paradis artificiels : les tirés de 1970 à 1995

A Rambouillet, les trajectoires des tirs des invités impliquent d'aménager les tirés, d'élaguer et d'abattre les végétaux afin de garantir les « couloirs » de tir et la circulation des rabatteurs. En plus de ces plantations, les gardes et ouvriers forestiers sont chargés du curage des fossés et de l'engrillagement des plantations afin de les protéger des gibiers. Les branches gênantes doivent être coupées dans les tirés et camouflées, il faut relever les piquets de clôtures sur le parcours suivi par les chasseurs et établir un passage au-dessus d'un grillage. Plus largement, la culture des tirés à Rambouillet repose sur une série de savoir-faire techniques et de gestes

²⁴³⁵ Musée de Gien, carton F. de Grossouvre : Lettre de Louis Hubert, commissaire à l'aménagement du DNC, 17 mai 1995 à la conservatrice Catherine Parpoil.

professionnels souvent éreintants pour les ouvriers. Cet aménagement permanent témoigne de la politique d'entretien incessant qui règne au domaine.

La capacité de *cantonner* et de fixer une population si dense de gibier sur un lieu très restreint repose sur le savoir-faire et l'assiduité quotidienne du faisandier et des gardes, pendant une grande partie de l'année. Il faut replanter régulièrement les haies et végétaux (arbres de lignes), qui meurent ou qui s'épuisent, et tailler les haies chaque année. En 1980, Marchal fait la liste des 6 582 plants réunis pour recomposer les tirés en 1979-1980²⁴³⁶. Les présidents et le protocole exigent même que les tirés soient nettoyés des éventuels déchets et des débris végétaux liés à l'entretien du parc avant chaque chasse.

En 1968, sur la battue des Deux Portes un bouquet d'arbre est abattu, « ces arbres gênent les tireurs et empêchent les faisans de franchir la ligne de tir²⁴³⁷ ». Il faut littéralement dérouler le tapis rouge dans le décor des chasses. La nature présidentielle est censée refléter l'ordre qui règne autour du prince, et les campagnes d'entretien témoignent des limites de cette mise en ordre de la nature. L'entretien des tirés se fait à main d'homme et avec l'aide de la traction équine jusque dans les années 1970-1980²⁴³⁸. Il est ensuite mécanisé et les gardes et ouvriers passent du taille-haies manuel aux modèles motorisés à pétrole. Puis les grosses machines telles que les girobroyeuses, épareuses, pelleteuses font leur apparition. Si elles facilitent le travail des hommes, elles ont également des conséquences écologiques : outre le fait qu'elles tassent les sols, leurs lames mécaniques font vibrer les nids et détruisent les nichées dans les haies des tirés.

En 1992-1993, un nouveau bâtiment d'élevage est construit dans l'enclos du Corps de Garde. Il remplace l'Octogone et permet la production de 25 000 faisandeaux d'un jour et de 20 000 faisandeaux de 24 jours. Il se compose d'un bureau, d'un laboratoire, d'un garage, d'une pharmacie, d'un stock à aliments, de deux pièces spécialisées jouant la fonction d'éclosoir et d'incubateur. S'y ajoutent les volières représentant 15 000 m², six cabanes d'élevage d'une capacité d'accueil de 3 000 faisandeaux de 24 jours et les 53 cabanes d'élevages sur les tirés.

Le travail du faisandier peut être sapé ou réduit à néant si les faisans sont mal agrainés, s'ils sont effrayés avant la chasse, ou poussés trop rapidement sur les tireurs le jour de la battue. Le savoir-faire des faisandiers est sans cesse remis en cause non seulement par les résistances et les ruses des faisans, mais aussi par les surgissements et les associations d'agents invisibles mais bien connus tels que les microbes et virus. Le manque de savoir-faire dans la battue peut

²⁴³⁶ ADNR, travaux des tirés, plantations : liste, 7 mars 1980, Marchal.

²⁴³⁷ ADY, 1900W 136 : lettre du chef de district de Marly-le-Roi à l'Ingénieur du GREF à Rambouillet, Marly-le-Roi, 9 mars 1968.

²⁴³⁸ En 1961, on souhaite remplacer le cheval affecté à l'entretien des tirés pour passer aux machines. ONF-Rbt, chasses présidentielles, divers, lettre du 10 octobre 1961.

aussi menacer l'équilibre précaire qui base la réussite des chasses : un rabatteur ou un chef de battue peut commettre des erreurs, sans oublier que face à des mauvais tireurs, la battue peut tourner au *buisson creux* malgré tous ces artifices.

De la même manière, l'arrivée de trop bons tireurs peut menacer elle-aussi la machine cynégétique. C'est le cas de la journée du 9 novembre 1993, lors de laquelle François de Grossouvre aligne des membres du Groupe de Sécurité de la Présidence de la République (GSPR). Lors de la première battue, au Manège, les tireurs militaires et policiers ne laissent aucun oiseau passer la ligne de tir, « résultat : un tableau de 397 faisans et 81 canards. Presque quatre fois le tableau moyen réalisé sur cette battue et pratiquement plus de la moitié d'un tableau réalisé en une journée complète de chasse²⁴³⁹ ». Cet événement ayant mis en péril le stock de gibier du parc présidentiel, de nouvelles consignes et un nouveau plan de battue sont décidés sur l'instant par Jean-Paul Widmer, chef des chasses présidentielles. Il s'agit de conserver l'abondance des tirés pour les chasses suivantes, l'excellence des tireurs remettant en cause le capital cynégétique par leur trop bonne récolte de gibiers. L'essor des produits vétérinaires comme les intrants agricoles permettent d'augmenter le potentiel cynégétique.

3. Intensification, concentration, prophylaxie : la naturalisation des épizooties

De 1970 à 1995, les hommes de Chambord et de Rambouillet intensifient les dispositifs alimentaires et de contrôle sanitaire. Les gardes doivent apprendre aux animaux sauvages à venir se nourrir sur les places de nourrissage, comme du bétail : « L'installation de râtelier-mangeoire pour les cervidés a permis de leur donner simultanément de l'avoine en gerbe et un mélange granulés-tourteaux de sésame, avoine, maïs²⁴⁴⁰ ». Les limites du milieu sont tellement dépassées qu'il faut nourrir de février à juillet, puis reprendre en août, à raison d'un nourrissage tous les 15 jours, avec 170 kg de nourriture : 70kg d'avoine ou d'orge ; 50kg de granulés pour cervidés et 50kg de maïs.

²⁴³⁹ WIDMER, 2017, p. 148-149 et ADNR, calendrier des chasses présidentielles.

²⁴⁴⁰ AFJS, CHA-60-10-74 : exposé de M. de Rocquancourt, proposition du plan de chasse 72-73.



Figure 84. L'agrainage et nourrissage des sangliers de Chambord au maïs, v. 1950-1970, photographie de Benoît Stetten-Bernard, dans Jacques Thoreau, Chambord : rendez-vous de chasse, 1975, p. 200

Pour les sangliers, le nourrissage est même hebdomadaire : on leur distribue trois tonnes de maïs grains, une tonne cent de granulés pour jeunes sangliers et une tonne cent d'avoine ou orge – soit plus de cinq tonnes d'aliments²⁴⁴¹. La glandée devient en parallèle un aliment central dans la planification du nourrissage des sangliers par les gardes. Cette production naturelle est intégrée dans le système de nourrissage des gestionnaires du stock animal²⁴⁴².

Avec les années, le changement climatique accélère les phénomènes de *mastings*, ces fructifications de masse, qui permettent de nourrir les animaux et augmenter leur prolificité, leur taux et fréquence de de reproduction²⁴⁴³. Geoffroy de Rocquancourt écrit « lorsqu'il y a une bonne « glandée » ou maintenant par l'apport soutenu de nourriture, il est possible d'observer deux portées de sangliers par an²⁴⁴⁴ ». Ce phénomène est observé par les écologues en France et en Europe, et la pression de chasse influe sur le comportement de reproduction des populations²⁴⁴⁵. Une série de phénomènes, comme le rajeunissement des reproducteurs dans les compagnies, la réduction de leur espérance de vie et la forte mortalité, amène les sangliers à se reproduire plusieurs fois dans l'année, et ce, en dehors des périodes biologiques (accouplement en novembre-décembre et gestation de 114 jours environ)²⁴⁴⁶. L'artificialisation du nourrissage

²⁴⁴¹ AFJS, CHA-60-10-74 : exposé de M. de Rocquancourt, proposition du plan de chasse 72-73.

²⁴⁴² « On constate d'une manière systématique que les fructification forestières (glandées) étaient très abondantes les automnes 1986, 1988 et 1992, et par contre nulles les automnes 1985 et 1990. La nourriture naturelle disponible joue donc un rôle essentiel sur la reproduction et donc sur les effectifs de sanglier », ADNC, rapport Sanglier 1995, p. 7.

²⁴⁴³ Touzot, 2019 ; Schermer et *al.*, 2016 ; Schermer 2019.

²⁴⁴⁴ AFJS, CHA-70-10-72 : aménagement forestier et gibier, rapport de Geoffroy de Rocquancourt, Septembre 1973, p. 1.

²⁴⁴⁵ Gamelon, 2013 ; Gamelon et *al.*, 2011.

²⁴⁴⁶ Etienne, 2003.

et la gestion des glandées participe, en outre, à la modification de la biologie de reproduction et d'alimentation de la population au sein du parc.

Toutefois, toutes ces mesures ne suffisent pas à nourrir convenablement les animaux. « Il a bien fallu constater que d'une part, les cervidés avaient un aspect de bêtes affamées et étaient mal coiffées, et que d'autre part, la forêt de « feuillus » s'appauvriissait²⁴⁴⁷ ». La politique de cynégétisation-modernisation va donc à l'encontre des dynamiques écologiques et forestières, et la forêt subit de plein fouet la politique cynégétique présidentielle. De plus, le nourrissage modifie le comportement alimentaire des animaux, et les adultes mâles se mettent à défendre les centres de nourrissage contre leurs congénères femelles et jeunes²⁴⁴⁸.

En raison de la concentration des animaux et de la surdensité globale, le nouveau commissaire Gérard Belorgey s'inquiète des risques de consanguinité et de zoonoses. En 1972-1973 « il a été lâché dans le parc 14 mâles et 41 laies provenant de la Réserve nationale de Chizé vendus par l'ONC et 47 sangliers donnés par l'ONF de la forêt de Compiègne ». Mais ce sont aussi les épizooties et parasitoses, qui menacent cet élevage extensif de gibier de tir :

Au cours des battues de destruction de l'année 1973 il a été effectué des prélèvements sur les viscères des sangliers qui ont permis de s'assurer que le cheptel était en bon état et qu'il y avait peu de parasites. Les centres d'alimentation les plus usés et les plus humides ont été déplacés d'autre part les auges ont été placées pour la nourriture des adultes, un fossé va être créé autour de ces centres où seront mélangés des désinfectants ou antiparasites (ammonium quaternaires ou sulfate de cuivre) afin que le maximum d'animaux soient traités car les traitements au thibenzole apporté dans la nourriture ne profitent qu'à un petit nombre.²⁴⁴⁹

Les mesures sont draconiennes pour éviter le surgissement d'une épidémie. Lorsque des faons et des marcassins sont trouvés morts suite à la sécheresse de 1972, « il est demandé aux agents forestiers d'indiquer immédiatement la présence d'un cadavre afin qu'il soit enterré et chaulé pour éviter toutes épidémies²⁴⁵⁰ ». Malgré ce constat de risques sanitaires, la population de grand gibier à Chambord augmente dans les années 1970, pour avoisiner les 1 000 cervidés et les 1500 à 1700 sangliers. Dans la fin des années 1980, les populations chutent, passant de 1 000 cervidés en 1978-1979 à 582 en 1983. Les sangliers quant à eux passent de 1 600/1700 en 1974 et 1976, à moins de 1 000 en 1985 (voir outil). Ces diminutions sont-elles à attribuer à une augmentation des tirs ou bien à un choc écologique provoqué par des effets de densité-dépendance : les enquêtes dans les archives du domaine pourraient permettre de préciser ces tendances.

²⁴⁴⁷ AFJS, CHA-70-10-72 : aménagement forestier et gibier, rapport de Geoffroy de Rocquancourt, Septembre 1973, p. 2.

²⁴⁴⁸ Sommer évoque le cas des cerfs à Belval « les cerfs mâles se conduisent parfois de façon opposée à ce qui se passe en forêt libre » et se mettent à défendre les mangeoires contre leurs congénères, mâles, biches et faons. SOMMER, 1969, p. 162. Thoreau explique qu'il a fallu mettre en place un système de grillages qui ne laisse passer que les marcassins, qui se voyaient refuser l'accès par les gros sangliers, THOREAU, 1975, p. 201.

²⁴⁴⁹ AFJS, CHA-60-10-74 : note « Chambord » de Gérard Belorgey, 12 juillet 1974.

²⁴⁵⁰ AFJS, CHA-60-10-74 : exposé de M. de Roquancourt, proposition du plan de chasse 72-73.

À Rambouillet, après le départ de François Vidron (1969), les populations de grands gibiers diminuent, avec 80 sika et 200 chevreuils en 1980. On peut, là aussi, interpréter cette tendance de deux manières : soit par une forte pression de chasse, comme invite à le saisir l'augmentation des dates de tirs à l'affût du président, ou bien, par le surgissement d'une épizootie. Puis sous la présidence de François Mitterrand, leur nombre croît, avec 112 sika et 180 chevreuils en 1988-1989, avant de remonter à plus de 150 sika et entre 200 et 100 chevreuils sous la présidence de Jacques Chirac.

Dans l'élevage des faisans, pour limiter la réduction liée aux épizooties, la prophylaxie est bien établie en 1990. Du 1^{er} au 24^e jour, le faisandier traite les oiseaux contre les affections bactériennes : staphylocoques, salmonelles, anti-infectieux digestif, contrôle de l'eau de boisson, vitamine E et sélénium, minéraux, vitamines. Et dès le transfert sur les tirés, des médicaments contre la trichomonose, l'histomonose et l'entérite nécrosante sont distribués, avec notamment des anticoccidiens, des anti-infectieux gastro-intestinaux et respiratoires, et des anti-stress, ainsi que des granulés vermifuges pour éviter les parasites. Pour autant, ces prophylaxies intensives n'empêchent pas le surgissement d'épizooties, elles peuvent même devenir la cause de l'affaiblissement des oiseaux et de leur système immunitaire :

Le 3 juillet 1990, une forte attaque de coccidiose et de trichomonose a eu lieu sur les faisandeaux âgés de 5 semaines sur le tiré du Pavillon. Après autopsie à la clinique vétérinaire de Lamotte Beuvron, le traitement suivant a été préconisé : [Diétridazole, Néomycine, Baycox] Il est à noter que le docteur vétérinaire Jacques Sennelier estime qu'il faut repenser le plan prophylaxie et qu'il faut éviter de fatiguer les oiseaux par des traitements préventifs trop polyvalents surtout vers 25 jours.²⁴⁵³

En 1994, le parlement européen interdit une série de produits vétérinaires, et Jean-Paul Widmer, directeur des chasses présidentielles s'indigne :

Je viens d'apprendre que plusieurs produits vétérinaires ont été interdits par « Bruxelles ». Or, ces produits sont absolument indispensables pour les élevages de faisans et, surtout, de canards. Il s'agit du Ridzol (Ronidazol) pour lequel il existe encore un produit de substitution : le Dimetridazole, mais qui est moins efficace du Chlorenphénicol (antibiotique) pour lequel il n'existe pas, pour l'instant de produits de substitution. La raison de cette interdiction est qu'il reste trop de résidus de ces produits dans la viande des animaux. Ne serait-il pas possible d'obtenir une dérogation pour les animaux de chasse ? (avec interdiction de consommer la viande éventuellement) Il serait bon d'éviter que l'on refasse le coup de la chloropicrine.²⁴⁵⁴

Cet extrait et les statistiques témoignent des priorités au domaine : c'est le tir abondant des gibiers par les invités politiques des chasses présidentielles qui prime. Selon le responsable des chasses, il vaudrait mieux pouvoir continuer à utiliser ces produits, malgré leur nocivité pour les humains et pour toute la chaîne trophique, que de perdre cet outil de contrôle sanitaire. Il préfère imaginer le fait de jeter les faisans élevés pour le tir après leur mise à mort, plutôt que de renoncer à ce type de prophylaxie censée assurer la « santé » des chasses présidentielles.

²⁴⁵³ ADNR, Bilan élevage 1990 Rambouillet.

²⁴⁵⁴ ADNR, cartons Chasses présidentielles, élevage de 1994-1995, lettre de Jean-Paul Widmer du 19 août 1994.

A Chambord, comme pour les faisans élevés, les sangliers sont traités de manière préventive comme un cheptel de bétail et la prophylaxie se systématisait en lien avec l'intensification de cet élevage.

Une sujétion importante reste à résoudre, celle de l'état sanitaire du gibier. Conserver une forte population de gibier dans une forêt peut entraîner facilement le déclenchement d'une épidémie due au mauvais état physiologique du cheptel. Pour les cervidés, une épizootie de strongylose a eu lieu après un hiver rude et une année sans glandée. Afin de remédier à cet état de choses, nous incorporons à la nourriture du thibenzole ainsi qu'un « mélange vétérinaire » pour éviter les parasites intestinaux. Pour les sangliers, aucune maladie ne s'est déclarée jusqu'à présent, mais l'éventualité de la peste porcine n'est pas à écarter. Il est incorporé également du thibenzole à la nourriture pour les sangliers adultes. De plus, il a été créé des passables obligés dans lesquels les sangliers se désinfectent, par addition d'ammonium quaternaire mélangé à du sable.²⁴⁵⁵

Loin d'apporter une solution, cette prophylaxie semble soit inefficace, soit elle encourage la résistance des parasites, ce que l'on appelle la *biorésistance*.

En 1995, le rapport sanglier du domaine fait état d'un parasitage massif et endémique de la population de sangliers de Chambord : « Quatre espèces de métastrongles ont été identifiées à Chambord. L'une d'entre elles est très rare puisqu'elle n'avait été précédemment observée que deux fois au Japon. Il a été déterminé que près de 95% des sangliers sont parasités et qu'en moyenne, plus de 160 strongles sont récoltés dans chaque animal infesté²⁴⁵⁶ ». Les jeunes sont bien plus infestés que les sujets adultes, car ces derniers ont de meilleures défenses immunitaires face aux parasites. Et le dispositif de nourrissage et de contrôle de l'état sanitaire se retourne contre les gestionnaires et devient aussi le réseau de diffusion des parasites :

Les centres de nourrissage jouent un rôle fondamental dans la transmission de ces helminthes. En effet, sur ces zones, pratiquement tous les vers de terre sont porteurs de parasites, alors qu'en d'autres lieux du parc, cette proportion est infime. L'ensemble des travaux a donc permis de montrer qu'il y avait un risque important de mortalité dans les populations de sangliers lorsque de jeunes animaux fréquentent intensément les centres de nourrissage lors de périodes où les lombrics sont très actifs en surface.²⁴⁵⁷

Aucun cas de peste porcine n'est identifié en 1994-1995 au domaine, en revanche, les tests sont positifs à la maladie d'Aujeszky : 16 cas positifs témoignent d'une augmentation sur les trois dernières saisons. Francis Forget écrit que « cette situation enzootique interdit formellement, en particulier, la sortie d'animaux vivants à la destination de parcs d'élevage. Cette interdiction n'a aucune conséquence dans la mesure où la vocation de Chambord n'est absolument pas la vente de sangliers vivants ».

Ce parasitisme devenu endémique se généralise à toute la population du parc et révèle les conséquences de la concentration des animaux et de l'artificialisation de leurs habitats et de leurs modes de vie. En 1979, les chevreuils de Rambouillet font également « l'objet d'une

²⁴⁵⁵ AFJS, CHA-70-10-72 : aménagement forestier et gibier, rapport de Geoffroy de Rocquancourt, Septembre 1973, p. 4.

²⁴⁵⁶ DNC, rapport Sanglier 1995, p. 9.

²⁴⁵⁷ *Ibid.*

attaque d'œstre²⁴⁵⁸ ». Une veille sanitaire des cheptels de tir est mise en place en collaboration avec la section avicole du CEZ et du laboratoire Noé²⁴⁵⁹.

Pour tenter de contrôler les effectifs, de nouvelles méthodes de comptage sont mises en place dans les domaines, comme à Chambord :

Il a été réalisé quatre types de comptage qui comparés par la suite ont donné un résultat qui semble approcher de la vérité. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec la division cynégétique du C.T.G.R.E.F. à Nogent sur Verriçon et le service forestier de Chambord : [1°] Observation aux points privilégiés de nourriture (prairie à gibier, centre de nourrissage, carrefour important). 10 au 26 avril 1973 – 6, 7 et 8 juillet 1973 et 20, 21 septembre 1973. [2°] Observation lors des battues permettant un comptage statistique (6 juillet 1973 et hiver 1973). [3°] Observation par hélicoptère le 20 mars 1973 au cours d'une mission d'observation en forêt d'Orléans et dans le parc de Chambord. [4°] Estimation d'après les observations de chaque agent forestier responsable d'un territoire donné (trilage).²⁴⁶⁰

Ces pratiques de comptage – qui cherchent toujours à estimer le cheptel – se systématisent comme des techniques de gestion et permettent d'assurer le suivi des populations de gibier.

À Rambouillet et Marly, les cheptels de petit gibier sont nourris par agrainage sur le même modèle. Mais il s'agit moins de nourrir les animaux que de les nourrir régulièrement, pour éviter la fuite des faisans en dehors des sites de chasse présidentiels. Les grands gibiers profitent des cultures de chasse, mais aussi des agrainoirs à faisans²⁴⁶¹. Les limites de l'écosystème sont sans cesse repoussées pour augmenter le potentiel de chasse. Les gestionnaires des chasses présidentielles obéissent aux volontés et décisions présidentielles en organisant l'augmentation des populations de grand gibier.

En 1994, la faisanderie reçoit une nouvelle souche pour répondre à ces enjeux génétiques et de consanguinité. Les faisans d'après 1994 sont plus petits, volent plus vite et mieux que les précédents, se souviennent deux gardes du domaine. En fonction depuis les années 1970, ils ont connu et travaillé avec les deux souches de faisans et se rappellent les faisans lourds des chasses présidentielles, relativement plus faciles à abattre que leurs successeurs. La « souche

²⁴⁵⁸ ADNR, gestion des élevages et du grand gibier, chasses présidentielles : « Maladies du gibier », note de Bernard Legrand à Brigitte Brault, Rambouillet, 5 juillet 1979.

²⁴⁵⁹ ADNR, gestion des élevages et du grand gibier, chasses présidentielles : « Maladies du gibier », échanges de correspondance entre Bernard Legrand et le laboratoire Noé, institut national des éleveurs, Rambouillet, 30 décembre 1976 – 17 janvier 1977.

²⁴⁶⁰ AFJS, CHA-60-10-74 : exposé de M. de Roquancourt, proposition du plan de chasse 72-73, p. 7-8.

²⁴⁶¹ Bernard Legrand commande également deux sacs de 30 kg de mélange spécial « Président ». Une publicité conservée dans le dossier, dit « Spécial Chasse Président » assure une bonne concentration du gibier. Avec Spécial Chasse Président vous ferez de beaux tableaux », composé d'anis vert d'Espagne, de sarrasin du Cantal, de millet de Bourgogne, de millet blanc de pays, de sorgho de Provence, de tournesol de Provence et de moha de Hongrie : « dans une chasse normalement organisée la réserve est indispensable pour la sauvegarde et la fixation du gibier. L'animal doit trouver dans le couvert de chasse, non seulement un abri constant, mais une nourriture abondante et variée pendant un laps de temps prolongé. Par conséquent, il faut un ensemble de graines dont la maturité s'échelonne sur plusieurs mois ». ADY, 1900W 136 : publicité pour le mélange de couvert de chasse Spécial Chasse Président [v. 1969].

chinoise²⁴⁶²» révolutionne la chasse de Rambouillet en métamorphosant le capital cynégétique lui-même :

Les résultats ont été spectaculaires. Oiseaux très peu visibles à l'agrainage, craintifs et se dérochant à la vue de l'homme mais restant pourtant sur le territoire. À la chasse, oiseau très nerveux partant loin devant les rabatteurs, volant vite et montant très rapidement. Il a été étonnant de constater que ce comportement semblait avoir des conséquences favorables sur celui de la souche locale, peut-être par mimétisme.

Jean-Paul Widmer rappelle :

Jean-François Mahé, chargé de mission à l'ONC, a pu récupérer des œufs de faisans provenant directement de Chine et que ces oiseaux, de petite taille, sont particulièrement vifs et sauvages. Grâce à cette nouvelle souche, nous allons pouvoir progressivement « améliorer le sang » de notre population de faisans. Il y eut rapidement une évolution favorable importante dans la qualité de vol des faisans. Par contre, leur nouvelle sauvagerie » fait qu'ils ont tendance à partir loin devant les chasseurs lors des battues en marche. A nous de savoir nous adapter.²⁴⁶³

Cet intrant de « matériel génétique » – toujours pensé en matière de sang par les chasseurs du domaine – et le changement de comportement des faisans rappellent à quel point les animaux et leurs gènes affectent la chasse elle-même. Tout l'enjeu du travail des faisandiers de Rambouillet est de proposer un « bon » gibier, qui doit être vif, mais pas trop, afin qu'il puisse contenter les tireurs lors des chasses présidentielles. En parallèle, quelques faisans de Rambouillet sont envoyés à l'international, notamment aux Seychelles²⁴⁶⁴.

Il faut relire à différentes échelles cette prophylaxie des gibiers d'élevage. Ces derniers ingèrent progressivement les molécules des produits pharmaceutiques avec lesquels on les protège. Au fil de leur vie et de leur mort, les oiseaux les diffusent ensuite dans les écosystèmes où ils sont lâchés, lorsqu'ils sont prédatés, laissés morts après un tir ou meurent de maladie. L'intensification par la mécanisation de certaines phases de l'élevage permet d'augmenter la production à 500 individus de 1953 à 1954, puis à 1 500 faisans en 1955. Le chiffre de faisans mis sur les tirés stagne ensuite de 1954 à 1969, aux alentours de 6 à 7 000 faisans, qui passe à cette date à 9 000.

C'est l'essor de la prévention des maladies et parasitoses par la prophylaxie qui permet la véritable explosion de l'élevage. Le nombre d'oiseaux élevés double depuis sa reprise en 1946, passant de 5 000 à plus de 10 000 puis 15 000 animaux. À la fin de la période, des années 1980 à 1990, l'élevage de Rambouillet passe de 10 000 à plus de 20 000 faisans mis sur les tirés, grâce à la mécanisation d'une partie de l'élevage, puis au développement de la prophylaxie et de la veille sanitaire, malgré les virus dans l'élevage. La présidence Mitterrand constitue le

²⁴⁶² ADNR, Élevage de 1993-1994 : en 1994, une lettre explique que grâce aux conseils de J.-F. Mahé de l'Office national de la Chasse des faisans « chinois » ont été obtenus par le Service des Chasses Présidentielles et utilisés pour l'élevage de la saison 1992-1993 à Marly.

²⁴⁶³ WIDMER, 2017, p. 76. Les gardes du domaine précisent quant à eux que les faisans sont de souche chinoise et pas forcément le fruit d'une importation directe de Chine.

²⁴⁶⁴ ADNR, chasses présidentielles, 1982-1983 : acclimatation des faisans aux îles Seychelles ; lettre de George-Emile Vinson à Jean-Paul Widmer, Victoria, 10 juin 1982.

record des chasses avec 133 629 gibiers tués, sans compter les destructions des prédateurs. L'industrialisation du système cynégétique se lit aussi bien dans le nombre de gibiers élevés et tués que dans les conséquences de ces concentrations et manipulations démultipliées des animaux.

Selon les statistiques de la faisanderie, près de 50% des gibiers élevés à Rambouillet échappent au tableau des chasses présidentielles et aux reprises de reproducteurs. Jean-Paul Widmer explique que la capacité d'accueil territoriale des faisans est dépassée et que « même en augmentant l'apport de nourriture en conséquence, la population se disperse vers l'extérieur des domaines²⁴⁶⁵ ». Par exemple, les dérangements lors des chasses poussent les faisans à s'échapper de l'enceinte. Cet élevage dispendieux représente la plus grosse dépense du budget des chasses présidentielles de 1946 à 1995, au côté de l'entretien des tirés, l'autre indispensable organe du système cynégétique²⁴⁶⁶.

L'élevage participe d'une modification profonde de l'écosystème domanial et des espèces, en créant une surdensité artificielle. Il s'accompagne toujours de la destruction des prédateurs. Pour protéger le nouvel élevage du domaine, des milliers de nuisibles sont détruits à Rambouillet, Marly et Chambord. Dans ce dernier, près de 1 067 renards, 43 blaireaux, 7 loutres, 67 martres et fouines, 543 putois, 470 belettes, 593 chats, 1 140 buses, 946 rapaces diurnes (faucons, autours, éperviers) et 4 832 corvidés ont été détruits par les gardes de 1947 à 1970²⁴⁶⁷. À Rambouillet et Marly, ces destructions sont encore plus décisives, puisque c'est le petit gibier qui constitue la raison d'être des territoires, mais les archives sont lacunaires. Les gardes entretiennent tout un réseau de pièges et de techniques de destructions, qui tapissent et relient les zones de chasse et d'élevage et occupent le travail quotidien. Les produits chimiques sont mis à contribution par les gardes dans ces efforts. Ils sont utilisés pour tuer les nuisibles animaux et les végétaux : renards et rongeurs sont tués à la strychnine ou au raticide et le domaine se dote de désherbants et de biocides dans les années 1960 pour l'entretien du parc²⁴⁶⁸.

²⁴⁶⁵ WIDMER, 2017, p. 69.

²⁴⁶⁶ AN, 4AG/320 : note de crédits dépenses de l'année 1948 : Élevage : 1 219 148 fr. ; Entretien des chasses : 2 896 565 fr. ; exécution des chasses : 167 317 fr. ; Entretien des parcs : 1 395 815 fr. ; Personnel : 423 994 fr. ; entretien du pavillon de Marly : 237 385 fr. ; divers : 20 526 fr. ; achat de gibier : 238 600 fr., soit un total de 6 599 350 fr. ADY, 157W 98 : Entretien du parc et des chasses présidentielles de Rambouillet, prévision du budget pour 1951, Rambouillet, 5 avril 1951. ADNR, 1^{er} septennat 1981-1985 : chasses présidentielles 1982-1983, compte-rendu des dépenses, 1^{er} sept. 1983. ADNR, 2^e septennat, 1989-1991 : rapport de présentation : Les chasses présidentielles de Rambouillet & Marly, 1985.

²⁴⁶⁷ THOREAU, 1975, p. 178.

²⁴⁶⁸ La strychnine est un alcaloïde très toxique extrait de la noix vomique, fruit du *Strychnos nux-vomica*, il provoque des douleurs, convulsions, arrêt cardiaque, puis la mort par asphyxie. ADY, 1900W 132 : facture de Teepol, Paris, 29 novembre 1957 et publicité sur les raticides anti-coagulants de R403 raticide (0,25% poly-phenyl-ethane-d'oxybenzopyrone) ; ADY, 1900W 132 : Facture de la Maison Gatineau-Riverain à Rambouillet (S.-&-O.), Rambouillet, 15 novembre 1960.

En plus de ces destructions animales, les gibiers élevés voient leur génétique et leurs comportements sans cesse transformés par les croisements d'élevage et les chasses²⁴⁶⁹. À partir de 1988, l'anthropologue Jean-Pierre Digard redéfinit la domestication à partir des travaux de Geoffroy-Saint-Hilaire, de l'ethnozootechnie (née à Rambouillet) et de l'archéozoologie²⁴⁷⁰.

La poule, le bœuf ou le chien, par exemple, qui se reproduisent en captivité et se distinguent des espèces sauvages de souche par un pool génétique et des caractères phénotypiques héréditaires, morphologiques et même comportementaux (éthogramme spécifique), résultant d'une sélection prolongée et délibérée de la part de l'homme.²⁴⁷¹

Le chercheur reprend la longue tradition savante autour du « grand partage » entre animaux : les domestiques sont des captifs, des prisonniers de la *domus* humaine. Toutefois, il propose une définition plus processuelle que ne le faisaient les savants naturalistes et zoologistes : « Sauf rares exceptions, une espèce animale ne peut jamais être considérée comme totalement et définitivement domestiquée, et que, dès lors qu'elle l'a été, son maintien dans cet état dépend avant tout de l'homme et de son action, quels qu'en soient les déterminants²⁴⁷² ». Il ne définit plus la domestication en termes de fixisme et de statut absolu comme Geoffroy-Saint-Hilaire, mais en termes de processualité et de permanence de l'influence humaine sur ces êtres. La domestication est donc un processus humain sur des animaux.

Si la domestication transforme la forme, le comportement et les gènes des animaux dits « domestiqués », ces derniers peuvent changer de statut et retourner « à l'état sauvage » via le marronnage et peuvent se dé-domestiquer partiellement. Toutefois, la mutation qu'entraîne la « domestication » empêche le retour des individus de la race ou de la souche à l'espèce animale : un mouton ne redeviendra jamais un mouflon. Un gibier d'élevage ne sera jamais plus un « sauvage ». Mais encore une fois, ces définitions sont altérées par une définition rousseauiste de la pureté de la « nature » : il faut accepter que le « sauvage » est pur et que le domestique « impur ».

Ces altérations génétiques, morphologiques et comportementales liées à la domestication peuvent expliquer la disparition de la moitié des oiseaux du domaine²⁴⁷³. La surdensité et la concentration des effectifs dans la faisanderie et les tirés créent des problèmes sanitaires récurrents. Jean-Paul Widmer avance même que « le terrain sur lequel sont passées des générations et des générations de faisans, est pollué par toutes les maladies liées à cette

²⁴⁶⁹ GAUDIOSO V. R. et al., 2002.

²⁴⁷⁰ Digard, 1988, p. 33 et 28.

²⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 31.

²⁴⁷² Digard, 1992, p. 264 ; Vigne, 2011 ; Jussiau, Montméas et al., 1999, p. 18-29 et p. 46-57.

²⁴⁷³ Ces chiffres augmentent pour la période suivante. De 1993 à 2002, ce sont entre 48% et 72% des faisans élevés qui ne sont pas récupérés et disparaissent « dans la nature », ADNR, Gestion du gibier, FORGET Francis, Le parc de Rambouillet, Chambord, 10 juin 2003, annexe 5.

espèce²⁴⁷⁴ ». Le cas du botulisme que nous évoquons dans l'épilogue confirme cette hypothèse. L'élevage et le lâcher intensif apparaîtraient à la fois comme la solution et la cause d'une pollution épizootique et endémique au domaine. Ce cas documente d'autres formes de « contaminations du monde » où l'animal et son environnement deviendraient relativement ou partiellement toxiques, en lien avec les pratiques d'élevage et les traitements sanitaires et vétérinaires des animaux²⁴⁷⁵ ; ce que Sarah Vanuxem, après Ivan Illich, propose d'interroger comme « une “ invasion médicale ” de la planète²⁴⁷⁶ ». La chair des faisans de Rambouillet est ainsi proche de celle des bétails de l'agro-industrie, étant soumise aux mêmes phases de productions. Elle en vient à contenir des polluants pour les organismes et les écosystèmes²⁴⁷⁷.

Le lâcher d'animaux d'élevage peut aussi participer de la « pollution génétique » des populations « sauvages » d'animaux. Le cas des perdrix est le mieux documenté. Les perdrix bartavelles sont aujourd'hui les porteuses de gènes choukars d'élevage à la suite de ces campagnes d'élevage, de croisement et de lâcher, rappelle Charles Stépanoff. L'anthropologue conclue sur la responsabilité de l'État qui a « contribué à accélérer l'actuelle extinction de cet oiseau emblématique²⁴⁷⁸ » qu'est la perdrix grise et rouge des milieux naturels. Un constat qu'il faudrait étendre aux gibiers ayant subi et vécu, servi et agi dans la modernisation cynégétique et domaniale : cerfs élaphe et sika, sangliers, mouflons, faisans, perdrix, colins et bien évidemment les invisibles parasites, bactéries et virus.

Ces manipulations zootechniques et génétiques mènent à des domestications partielles des gibiers, et ont des conséquences sur les individus, les espèces et les milieux. Nous pourrions ainsi écrire que les faisans et les gibiers des domaines sont comme des êtres domestiqués et contaminés dans un milieu « pollué » par leur surprésence. Aux côtés des autres mouvements d'amélioration de l'agriculture et d'aménagement du territoire, la modernisation cynégétique est ainsi pleinement responsable d'une profonde métamorphose des systèmes de chasse et des écosystèmes.

²⁴⁷⁴ WIDMER, 2017, p. 74.

²⁴⁷⁵ Jarrige et Le Roux, 2017 ; Mathevet et Bondon, 2022, p. 131-147.

²⁴⁷⁶ ILLICH Ivan, *Némésis médicale, Œuvres complètes*, Paris, Fayard, [1975], 2004, vol. 1, p. 593, p. 601 et p. 702-703, cité par Vanuxem, 2018, p. 329.

²⁴⁷⁷ ADNR, 1^{er} et 2^e septennat, 1981-1991 : bilan d'élevages 1985 et 1990 ; Vachel et Février, 1952 ; Boyd, 2001.

²⁴⁷⁸ Stépanoff, 2021, p. 51 et p. 53-54 : « L'aventure de la perdrix industrielle est aujourd'hui regardée comme un échec écologique et une incohérence morale par les habitants, mais aussi par une grande partie des officiels. Pour beaucoup, en domestiquant le gibier, en adoptant l'ontologie de l'amélioration productiviste, en tentant de faire mieux que la nature, la chasse renonçait à ce qui faisait sa définition : une confrontation avec des êtres autonomes échappant au contrôle humain ».

Conclusion. Les domaines, la chasse moderne et l'État environnemental : les métamorphoses de la chasse et des faunes domestiques

Dans les domaines, au sommet de l'État cynégétique, les réseaux de chasseurs participent à la circulation, à la modélisation et à la diffusion des pratiques de chasse élaborées notamment à Rambouillet, Marly, Chambord et aux Vaux-de-Cernay. Les gestionnaires des domaines y mettent en place une modernisation cynégétique comme celle qui est élaborée pour l'agriculture et le bétail.

Les gibiers sont transformés en cheptels à gérer, en fonction de l'écologie et de la capacité de charge du milieu. Il s'agit d'améliorer les capacités agronomique et zootechnique des cheptels et de leurs milieux d'exploitation par le tir diplomatique lors des chasses officielles. Après être venu chasser aux domaines, les chasseurs peuvent également y acheter des gibiers pour leurs fédérations, leurs territoires de chasse et y diffuser les nouvelles pratiques de chasse. Le goût pour certains gibiers, techniques de conservation des populations et pratiques de tir, est l'expression de la chasse moderne et gestionnaire, où il s'agit d'élever et de récolter le gibier par prélèvements rationnels.

Tout en étant les moteurs de la machine à gibier républicaine, les domaines sont aussi des lieux pour observer la diffusion des déstabilisations cynégétiques et écologiques. Les gestionnaires des parcs développent le concept de plan de chasse tout en frôlant périodiquement son contraire du fait des pressions politiques influençant les Chasses. Un ancien commissaire du domaine national de Chambord évoque une « gestion de la surdensité²⁴⁷⁹ » dans le parc. Cette expression du gouvernement de la surabondance par la carabine est confirmée par le témoignage d'un garde de Chambord, interrogé par Marcelo Wesfreid, journaliste du *Figaro* en 2020 :

Il y a une quinzaine de battues par an à assurer. On vise au moins 50 sangliers au tapis, chaque fois, pour que les chasseurs aient tiré au moins un sanglier. Cela vous donne plus de 750 bêtes tuées dans l'année. A partir de là, on va établir un objectif de présence de plus de 1500 bêtes minimum dans le parc, dans la mesure où les sangliers doublent facilement leur population en un an ou la triplent en deux ans. » Partout ailleurs en France, on adapte le nombre de chasses à la population animale. Ici, c'est l'inverse. « On définit d'abord le nombre de battues désirées, puis on ajuste la densité d'ongulés », explique la même source.²⁴⁸⁰

Ce témoignage a tendance à lisser le processus historique d'explosion des densités de gibier à Chambord qui, rappelons-le, est le fruit mêlé des influences politiques des invités-chasseurs et des dynamiques biologiques incontrôlées des populations. La pression cynégétique (la demande) implique de détenir le cheptel de tir (l'offre) nécessaire pour convenir à la réputation

²⁴⁷⁹ Entretien du 22 décembre 2020, avec un commissaire à l'aménagement du domaine national de Chambord.

²⁴⁸⁰ Un ancien du domaine de Chambord, cité par WESFREID, 2020, p. 184.

et l'abondance convoitées. C'est aussi là l'un des aspects qui rappelle que ces chasses officielles sont aussi des chasses « commerciales ». C'est la valeur diplomatique de l'invitation qui sert de monnaie d'échange entre les forces invitantes et leurs invités. La « gratuité » économique ou financière de l'invitation poste ces chasses au sommet de la hiérarchie.

Les domaines et leurs administrateurs cynégétiques sont les diffuseurs du paradigme de gestion des populations de gibier. Ils ont donc participé à forger une partie de leur réputation sur une dérive de leur propre système pour subvenir à la demande politique de l'abondance du gibier. La chasse sportive, rationnelle et gestionnaire promue dans les domaines, et une partie de ses acteurs, tient donc pour partie d'une « chasse imaginaire²⁴⁸¹ » dans ces territoires entre 1945 et 1995 ; ce qui n'empêche pas la réussite politique du dispositif cynégétique qu'est la chasse diplomatique.

L'explosion des cheptels de chasse permet aux présidents et aux administrateurs de proposer une offre cynégétique exceptionnelle. Les domaines des chasses présidentielles sont chargés d'incarner la richesse du propriétaire et sont la base du programme de diplomatie cynégétique des présidents : plus on élève du gibier, plus il est possible d'en tirer ; et plus il est possible d'inviter de personnalités politiques. Ainsi, plus les associations politiques se développent et plus le domaine et ses gestionnaires sont réputés pour leur bon gouvernement de la nature.

En gardant ce discours officiel en mémoire, nous avons insisté sur la dimension gestionnaire des chasses présidentielles, c'est-à-dire du point de vue des cynégéticiens et des gardes. Notre enquête permet d'insister sur les coûts politiques, économiques, sociaux et écologiques du dispositif cynégétique. Encore une fois, les chasses princières ne s'illustrent pas comme des pratiques qui conserverait bien la nature, mais qui conserve bien une nature aux dépens des autres. Et parfois, l'intensification et l'industrialisation des territoires sont telles, que même les gibiers censés être protégés par les chasseurs-éleveurs meurent de faim et de maladie du fait des densités animales et des problèmes soulevés par une zootechnie industrielle des gibiers.

Dans les domaines de Rambouillet, Marly ou Chambord, les déstabilisations écologiques multiples sont à la fois le coût et la conséquence de la mise en place du système de chasse et de son intensification sous la V^e République. Il reste encore à analyser l'influence et le rôle des chasses présidentielles pour la diplomatie intérieure et extérieure des IV^e et V^e Républiques en suivant les listes d'invités.

Et avec elle, cette essentialisation peut nous renseigner sur la façon dont les présidents conçoivent « l'environnement » depuis sa création comme catégorie de gestion du gouvernement et de l'État par le gouvernement Pompidou.

²⁴⁸¹ SOMMER, 1969.

L'histoire des politiques de la nature dans les domaines démontre que loin d'une absence de préoccupation environnementale, les présidents, leurs ministres, les élus et les administrateurs ont déjà une nature bien instituée avant et après 1970. Elle s'accompagne d'une politique aménagiste de l'environnement que les hommes politiques entendent bien conserver en la légitimant, la protégeant et même en la naturalisant par l'histoire et le droit.

Pour imposer leur nature, leurs aménagements et leur environnement aux autres, humains et non-humains, ils utilisent le récit du progrès par la modernisation. Un récit efficace qui permet de lisser, voire d'effacer la conflictualité environnementale inhérente à ces programmes d'imposition de la « nature » que sont les modernisations. Le progrès par la civilisation consiste à extraire les hommes de la nature. Pour ce faire, la vieille loi de diviser pour mieux régner est appliquée, avantageant certains acteurs locaux face aux autres, en les instrumentalisant pour mener à bien le projet. C'est la fragilisation sociale et environnementale des sociétés campagnardes qui permet la percée du front de modernisation : les sociétés rurales perdent leur tissu social, et avec lui une partie de leurs coutumes paysannes, villageoises et communautaires aux fortes imbrications « environnementales », même si celles-ci ne les désignent jamais en ces termes.

Les « modernisations » ne concernent pas seulement les « domestiques » comme les moutons et les exploitations agricoles d'État ou privées, ce qui remet largement en question le mythe fondateur du progrès et de la modernité basée sur une opposition structurelle entre sauvage et domestique, civilisé et barbare. Le domaine de Rambouillet et ses réseaux permettent de suivre les métamorphoses que vivent les gibiers et les milieux pensés comme « sauvages ». Espèces et population, milieux et écosystèmes sont les fruits d'un aménagement de plus en plus important et intensif aux domaines. Leur intégration à la pensée technique et gestionnaire témoigne d'un basculement historique dans la considération des environnements. La chasse s'écologise en même temps qu'elle s'industrialise, au fil des rencontres et des circulations des pensées, des techniques et des acteurs de la modernisation.

L'un des grands enjeux contemporains de la modernisation de la faune, de la chasse, de l'agriculture et de l'élevage est l'émergence de ce que les historiens de l'environnement nomment l'« État environnemental ». Avec le remembrement cynégétique des années 1960, les lois Pisani sont la démonstration de ce tournant environnemental, avec : les lois d'orientation agricole (1960 et 1962), créant notamment les SAFER ; et les lois sur l'élevage (1966) et la sylviculture (1963), transformant les Eaux et Forêts en Office national des Forêts. La loi de 1976, en inventant le statut d'espèces protégées, est une rupture majeure dans l'histoire des faunes françaises. Elle permet de pousser plus loin la nationalisation de la nature – c'est-à-dire

le passage de communs locaux en communs nationaux – à l’ensemble de la faune sauvage, des insectes aux plantes, des grands oiseaux aux petits mammifères. Les espèces sont alors classées gibiers, protégés ou nuisibles (ESOC). Depuis 1963 et 1976, le propriétaire de la faune est l’État, hormis dans les enclos de chasse et les élevages²⁴⁸². Dans ce processus de nationalisation faunique, Rambouillet joue le rôle de laboratoire du plan de chasse et de lieu de rencontres des officiels de la chasse et de l’élevage français.

En suivant Charles Stépanoff, il faudrait s’interroger sur le rôle de l’État dans la diffusion de cette écologie politique dans les territoires, et avec elle, celle des animaux mis en gestion. Protégés par le droit, ces nouveaux biens nationaux que sont d’un côté les cerfs, chevreuils et sangliers depuis 1963, et les loups et ours depuis 1992 de l’autre, deviendraient les symboles et les agents de l’État environnemental : animaux destructeurs des récoltes pour les uns, et du bétail pour les autres. Avec ce nouveau régime, de nouvelles injustices environnementales sont apparues pour certains acteurs. Les agriculteurs, par exemple, tentent de s’opposer à ces politiques environnementales : soit légalement dans la plupart des cas, en faisant modifier le statut des animaux (réactualisation du plan loup en 2023), soit illégalement, en prenant le fusil ou la carabine pour se débarrasser des animaux par eux-mêmes. L’État environnemental est-il devenu un *ranger* et un *rancher*, éleveur et protecteur de ses troupeaux au sein du Parc de France²⁴⁸³ ? Il nous reste beaucoup à démêler de cette trajectoire où les êtres sauvages deviennent des domestiques nationaux, pris en charge par l’Etat. C’est plus largement de l’idée même d’État *vert* ou *environnemental* qu’il conviendrait de discuter.

Depuis les années 1970, une partie de la société française questionne les conséquences des modernisations environnementales. Des premières inquiétudes et des luttes de Rachel Carson ou de René Dumont aux rapports du GIEC, les chercheurs s’interrogent sur les manières de repenser nos relations aux lieux, à « l’environnement » et aux êtres. À Rambouillet, il faut attendre les années 1990-2010 pour voir surgir ces questions écologiques et environnementales à proprement parler et leur influence sur la manière de penser et d’agir au domaine.

²⁴⁸² Tober, 1981 et Warren, 1997.

²⁴⁸³ Stépanoff, 2021, p. 259.

Épilogue. Retour en terre. La fin des chasses présidentielles et le tournant agroécologique à la Bergerie nationale (1995-2010)



Figure 85. Une vue contemporaine du portail et du colombier de la Bergerie nationale. Photographie de l'auteur, 22 janvier 2021.

C'est une machine organique et elle doit être traitée comme telle. Appeler au retour à la nature est incohérent. C'est un rituel religieux dans lequel l'abjuration de nos péchés et un engagement à ne plus pécher promettent de restaurer la pureté. Certaines personnes croient que les péchés disparaissent. L'histoire ne peut pas s'effacer.
Richard White, 1995, p. 112.

En mai 1995, Jacques Chirac est élu président de la République. Quelques jours après, il décide de supprimer les chasses présidentielles de Rambouillet et de Marly. Le président a basé sa campagne présidentielle sur la « fracture sociale », qu'il entend résoudre durant son mandat. Toutefois, il aurait rédigé *La France pour tous*, dans le domaine de La Mormaire à Grosrouvre, appartenant à son ami François Pinault, en bordure de forêt de Rambouillet²⁴⁹⁰.

Le président voit dans les chasses présidentielles – qu'il connaît personnellement pour en avoir organisé une pour Georges Pompidou – un lieu de pouvoir et un cérémonial rassemblant une élite de la République²⁴⁹¹. À ce motif, s'ajoute les liens qui unissent Claude Chirac, la fille

²⁴⁹⁰ « Un ami de Jacques Chirac aux réseaux multiples et inattendus », *Le Monde*, 6 décembre 1998.

²⁴⁹¹ ADNR, Archives du commissaire Cabana 7 : fermeture des chasses présidentielles/des domaines ouverts au public, 19 novembre 1995.

du président et Brigitte Bardot. Personnalité anti-chasse, elle expose ses arguments dans une lettre adressée au président Sarkozy retranscrite dans la presse :

Lorsque François Mitterrand m'a nommée chevalier de la légion d'honneur, je lui ai dit qu'il pouvait garder sa médaille et qu'à la place je voulais l'abolition de la chasse présidentielle. Il ne l'a pas fait mais Jacques Chirac m'en a fait la promesse et a fait tomber en désuétude cette parodie grotesque d'une époque révolue. Monsieur le Président, nous sommes en 2010, les Seigneurs ou plutôt les saigneurs n'ont pas à bénéficier des largesses de l'État pour venir faire couler le sang, que ce soit au domaine national de Chambord ou n'importe où ailleurs.²⁴⁹²

Ces mots permettent de rappeler que cette idéologie appelle à une nouvelle « modernité » dans un champ lexical révolutionnaire : « abolition », « époque révolue », « nous sommes en 2010 ». Ces mêmes arguments dans un tout autre contexte ont causé un grand tort aux communautés Inughuit du Nunavut suite à la campagne de 1976 autour des blanchons. Étant dépossédées de leur droit de chasse et de leur économie de subsistance par l'embargo des ventes de peaux, ces communautés ont subi une « grande dépression », entre alcool, chômage et suicide suite à l'intervention de Brigitte Bardot au nom de la protection des animaux.

Dans ce contexte social et de montée du sentiment anti-chasse, Jacques Chirac et les hommes du président pensent transformer les domaines présidentiels en territoire-vitrine d'une « chasse durable ». En parallèle, à partir de 1994, la Bergerie nationale – en réponse aux mesures agri-environnementales (MAE) prises à l'échelle européenne et française au sein de la Politique Agricole Commune (1992) – envisage une conversion progressive de son modèle agricole vers l'agriculture durable puis biologique et agroécologique. Ces décisions semblent amorcer l'idée d'un « retour à la nature » au domaine. Nous verrons que c'est impossible dans une machine politique et organique comme Rambouillet et que la seule voie possible est celle d'un « retour en terre ».

1. La fin des chasses présidentielles et la métamorphose de la chasse domaniale

“Les chasses présidentielles sont mortes, vive l'art cynégétique national”. Ainsi pourrait s'énoncer le nouveau concept qui tend à remplacer l'exercice de chasses ostentatoires réservées à l'aristocratie du pouvoir républicain par des invitations sociologiquement plus ouvertes à des chasses qui resteront indispensables à une bonne gestion du gibier. Car il faudra bien en prévoir une d'une façon ou d'une autre sauf à accepter l'élimination régulière, froide et scientifique des espèces surabondantes.
ADNR, lettre à Camille Cabana, Paris, 7 octobre 1995

Dès l'annonce présidentielle de mai 1995, les administrateurs des chasses présidentielles s'interrogent sur le sort des domaines. Le 4 septembre 1995, un inspecteur général de l'Agriculture propose de faire de Rambouillet un établissement public à caractère industriel et

²⁴⁹² Lettre de Brigitte Bardot au président Nicolas Sarkozy, 2010, « Le grand coup de gueule de Brigitte Bardot », *Purepeople*, 12 février 2010, https://www.purepeople.com/article/le-grand-coup-de-gueule-de-brigitte-bardot-elle-tacle-grave-nicolas-sarkozy-et-menace-patrick-balkany_a49917/1 (consulté le 12/05/2023).

commercial (EPIC) et d'y rassembler les domaines de Marly et Chambord²⁴⁹³. Il faut maintenir les domaines « dans la mouvance de la Présidence ». C'est une « question d'image, pour contrer les forces centrifuges conduisant à l'émiettement des vocations²⁴⁹⁴ ». Encore une fois, l'idée du gouvernement centralisé comme meilleure des gestions possibles des lieux est réactivée pour maintenir le domaine dans le giron présidentiel.

Sur le modèle de Chambord, Jacques Chirac crée un commissariat à l'aménagement des domaines présidentiels, confié à Camille Cabana pour gérer les domaines présidentiels de Marly et de Rambouillet. En 1995-1996, un comité d'orientation et de coordination des domaines présidentiels est créé sur le modèle du Conseil d'administration du domaine de Chambord. En septembre 1995, le nouveau commissaire écrit :

La seconde question – la plus délicate – est celle des prélèvements de gibier. L'équilibre de l'écosystème rendant – bien évidemment – ces prélèvements indispensables. Plusieurs solutions peuvent être envisagées. L'élimination des populations excédentaires peut, tout d'abord, être ramenée à une technique de gestion pure et simple et confiée en totalité au personnel de l'O.N.F. et de l'O.N.C. C'est cette option qui a été prise en juillet 1995 pour le chevreuil de Rambouillet faute d'avoir pu dégager une autre solution en temps utile. Une seconde démarche s'inspirerait d'une motivation purement commerciale. Sur ses domaines l'O.N.F. utilise le système des licences guidées qui permet à des particuliers de pratiquer la chasse moyennant le paiement de sommes qui peuvent être élevées selon la qualité des trophées. La demande existe. Le système est donc aisé à mettre en œuvre. Il comporte l'avantage de procurer des recettes non négligeables. Le principe de sélection par l'argent peut cependant susciter de justes critiques. Reste enfin l'approche traditionnelle. Celle qui consiste à utiliser les chasses comme un moyen de relations publiques au profit de l'image des pouvoirs publics. Rappelons que cette approche est, à l'origine, la raison d'être même des chasses présidentielles.

Les dérives du système ont probablement ces dernières années perverti l'institution. Faveurs « nomenclaturistes », amitiés personnelles ou partisans, appropriations individuelles ou de groupe, tableaux démesurés, ostentation et pompe extérieure, mobilisation voyante de moyens publics (CRS, gendarmes ...) ont finalement abouti à péjorer l'image des chasses. Mais comment ne pas observer qu'il s'agit là de déviations regrettables et parfaitement évitables. Sous la présidence du Général de Gaulle et de G. Pompidou les chasses ont toujours su présenter une image de bon aloi qu'il serait facile de restaurer. [...]

Or il s'agit d'un patrimoine national dont la création et l'entretien resteront financés sur fonds publics. Tout risque d'appropriation privative doit être écarté. Trois points essentiels à prendre en compte dans la réflexion sur la gestion des chasses présidentielles. Il faut éviter que ce soit : Une chasse pour privilégiés (toujours les mêmes, limitée au monde politique). Une chasse réservée uniquement aux amis ou aux relations directes du Président ou de ses proches. Il serait souhaitable que ce soit : Une chasse favorisant les relations publiques de l'État. Une chasse de prestige pour les hôtes étrangers. Une chasse ouverte aux forces vives de la nation (monde économique, financier, social, médias). Un lieu d'expérimentation de techniques cynégétiques.²⁴⁹⁵

Le chiraquien veille à comparer l'administration mitterrandienne à la « nomenclatura » soviétique pour mieux la décrédibiliser. Pour préserver l'outil cynégétique, administrateurs et chasseurs pensent la transformation du domaine, ses tirés et ses chasses. C'est l'idée d'un « patrimoine national », qui semble être « assurément le thème le plus résolument fédérateur²⁴⁹⁶ ».

²⁴⁹³ ADNR, lettre à Camille Cabana, 4 septembre 1995.

²⁴⁹⁴ ADNR : lettre à Camille Cabana, Paris, 7 octobre 1995.

²⁴⁹⁵ ADNR : archives du 1^{er} Commissaire, MRC 1-1 : D.G. : « Note sur la conversion des chasses présidentielles » de Camille Cabana, 5 septembre 1995, p. 4.

²⁴⁹⁶ *Ibid.*

2. L'invention d'un patrimoine national sans la nation ? le Grand Parc de Rambouillet en patrimoines (1995-2020)

La patrimonialisation tardive du domaine de Rambouillet démontre la volonté des présidents de la République de « geler » les lieux afin de garder la mainmise sur la gestion du site. Dès septembre 1995, les hommes du président commencent à employer le terme de « patrimoine national²⁴⁹⁷ » pour parler du domaine de Rambouillet. Le 24 octobre 1995, le groupe d'étude « Chasse » de l'Assemblée nationale, composé de 150 membres, se réunit pour débattre de l'ordre du jour qu'est l'« avenir des chasses présidentielles ».

Les députés inquiets des annonces qui ont été faites quant à l'avenir des chasses présidentielles souhaitent informer le Président de la République de leur avis sur ce sujet. Les chasses présidentielles sont considérées comme un élément du patrimoine national. Elles représentent une certaine image de la République au même titre que les résidences prestigieuses ou certains châteaux qui font la fierté de tous les Français. Ils soulignent que le coût des chasses présidentielles (7MF) à la charge de l'Office national des Forêts ne sera pas diminué de façon importante par l'arrêt de l'activité cynégétique. Le personnel en place devra de toute façon continuer à exercer la gestion et la surveillance des domaines. Ils estiment qu'il s'agit là d'un outil relationnel important pour la France et que ces chasses représentent pour les 1 600 000 chasseurs français un rêve, certes peu accessible, mais donc chacun d'eux espère un jour bénéficier. Quant au domaine de Chambord, les populations existantes d'animaux doivent être gérées de toute façon. Actuellement, elles le sont par l'ONC et l'ONF.²⁴⁹⁸

Pierre Lang, le président du groupe d'étude, écrit au commissaire Cabana : « Les chasses présidentielles sont à la chasse ce que certains monuments historiques peuvent être au patrimoine français²⁴⁹⁹ ». En février 1996, Cabana explique :

J'ai fini par « comparaître » devant le groupe chasse de l'Assemblée Nationale. J'ai eu droit – bien entendu – à toutes sortes de récriminations sur le signe négatif et psychologiquement néfaste de l'annonce de la suppression des chasses présidentielles sur les vaillantes populations de la France profonde. En vérité, la seule chose qui intéressait les participants était de savoir s'ils seraient invités. Ils l'ont exprimé avec une fraîcheur d'esprit et de propos qui a réussi à étonner le vieux blasé que je crois être devenu.²⁵⁰⁰

En quelque mois, la défense de la chasse présidentielle et républicaine s'organise autour de la notion de « patrimoine national ». Pourtant, aucun citoyen issu des « vaillantes populations de la France profonde » n'a le droit de visiter ni de participer aux battues, sauf les salariés chargés de l'entretien et les invités présidentiels. Depuis la création du parc en 1711, le Grand Parc est fermé à la nation, sauf de 1870 à 1880. En 1880, l'arrivée des présidents a d'ailleurs coïncidé avec l'éviction immédiate des habitants de Rambouillet. On peut alors s'interroger sur la portée et la définition de la « nation » admise au sein des murs, et par extension de la portée démocratique et populaire de ce « patrimoine national ».

²⁴⁹⁷ ADNR : « Note sur la conversion des chasses présidentielles », 5 septembre 1995, p. 4.

²⁴⁹⁸ ADNR : Réunion du Groupe d'Étude Chasse de l'Assemblée Nationale (150 membres de tous les partis), du 24 Octobre 1995 à l'Assemblée Nationale.

²⁴⁹⁹ ADNR : lettre du Président du Groupe d'études sur les problèmes de la chasse à Camille Cabana, Commissaire des domaines présidentiels, le 24 Oct. 1995.

²⁵⁰⁰ ADNR : lettre de Camille Cabana au Directeur du Cabinet du Président de la République, du 8 février 1996.

En 2002, les administrateurs du domaine veulent patrimonialiser l'ensemble du Grand Parc. Un gestionnaire des chasses s'interroge : « je pense que ce classement nous apportera des contraintes insupportables. Est-il encore temps d'arrêter la procédure de classement ?²⁵⁰¹ ».

En effet les assolements, la gestion de la forêt, la maintenance du secteur cynégétique ne sont pas compatibles avec un tel classement qui aurait pour effet de soumettre toutes interventions à l'Architecte en Chef des Monuments historiques. J'ajoute que cet éventuel classement remettrait en cause les dispositions du décret n° 95-1274 du 7 décembre 1995 relatives au Commissaire à l'aménagement des Domaines présidentiels de Marly le Roi et de Rambouillet. En ce qui concerne la préservation du paysage, il n'apporterait rien de plus que le dispositif actuel. Je vous propose, dans ces conditions, de bien vouloir donner un avis défavorable à la Ministre de la Culture et de la communication à son projet de classement de l'ensemble du Domaine présidentiel de Rambouillet au titre des monuments historiques.²⁵⁰²

La patrimonialisation intégrale du parc est ainsi abandonnée pour préserver le site présidentiel. Malgré la suppression des chasses présidentielles, le complexe d'élevage de gibier est maintenu.

3. Une nouvelle gestion environnementale du domaine ? (1996-aujourd'hui)

Les mois de mai, juin et juillet 1995 correspondent à la pleine saison d'élevage des faisans au domaine. Mais suite à l'arrêt des battues officielles, le stock élevé n'a plus de débouché local et les 25 000 jeunes faisans sont remis gratuitement aux fédérations pour peupler leurs réserves. Le commissaire pense même transformer le système d'élevage, « il s'agit de mettre au point des souches de faisans capables de survivre et de se reproduire en milieu naturel et non plus de produire en grandes quantités du gibier de tir²⁵⁰³ ». Pour répondre aux vœux du président, le commissaire propose de transformer le système de chasse en y faisant chasser des « méritants », le domaine devient un lieu où incarner le mythe de la « méritocratie » à la chasse :

Dès cette saison nous allons accueillir des invités sélectionnés sur la base d'un critère de mérite. C'est ainsi qu'un certain nombre de lauréats ayant subi sans faute l'examen du permis de chasse seront tirés au sort, et invités à chasser sur les domaines. Bien entendu, des invités de marque pourront, à l'occasion, être aussi invités, par exemple à Rambouillet pour des tirs de sélection.

Les invités pourraient être : ceux ayant réussi leur permis de chasser avec un « sans faute » (sélectionnés par les Fédérations). Ceux ayant obtenu les meilleures notes au brevet facultatif de « chasseur de grand gibier » (sélectionné par l'ANCGG). Agriculteurs-chasseurs ayant effectué des actions concrètes en matière de gestion des territoires pour la chasse (sélectionnés par le CNJA). Les diplômés avec mention au BT option « gestion de la faune sauvage » ou élevage de gibier (relations par le DGER – Min. de l'Agriculture). Les premiers des promotions des écoles de formation de l'ONC, de l'ONF et du Conseil Supérieur de la Pêche.²⁵⁰⁴

Toutefois, ces chasses sont rares et des chasses d'invités sont encore organisées. Dans les années 2000, des licences de tirs sont proposées à la location sur le modèle de la forêt

²⁵⁰¹ ADNR : situation foncière et classement d'une partie du domaine de Rambouillet : Lettre à Georges Dutruc-Rosset, Paris, 13 septembre 2004.

²⁵⁰² ADNR : situation foncière et classement d'une partie du domaine de Rambouillet : lettre de Georges Dutruc-Rosset au ministre de l'Agriculture, Rambouillet, 27 mars 2009.

²⁵⁰³ Interview de Camille Cabana dans *Plaisirs de la Chasse*, 20 novembre 1995. Extrait suivant *idem*.

²⁵⁰⁴ ADNR, archives du 1^{er} Commissaire, MRC 1 : D.G. : Conclusions de l'entretien du 22 juillet 1995.

domaniale. Dès 1996, 14 550 oiseaux sont placés sur le terrain, soit 7 000 de moins que sous la présidence Mitterrand. Leur nombre monte progressivement passant à 17 000 en 1998-1999, puis aux alentours de 20 000 en 2009-2010 (voir outil).

En parallèle, Jean-Paul Widmer, ancien directeur des chasses présidentielles et responsable de l'unité territoriale de l'ONF à Rambouillet, développe le réseau des réserves biologiques dirigées en forêt domaniale de Rambouillet. En 1999, il propose un plan de gestion durable du domaine présidentiel de Rambouillet à la réunion du Comité d'orientation et de coordination. Ce projet vise notamment à lancer une série d'études scientifiques sur le domaine pour réaliser le premier bilan écologique du site.

Dans une perspective d'ouverture de l'accès au domaine, il fait intervenir une série de naturalistes, d'écologues et de biologistes pour réaliser des inventaires écologiques. C'est le premier bilan écologique du site : les scientifiques et les techniciens confirment tous que le maintien de la mosaïque entre agro et écosystèmes a permis la conservation de nombreuses espèces de lichens, d'insectes et d'oiseaux rares du fait du remembrement et de la chimisation de la région francilienne et beauceronne alentour. En revanche, l'absence de suivis depuis près de trente ans ne permet pas de savoir comment évoluent ces espèces et ces populations depuis les années 2000. La protection des murs et de la forêt et le passage progressif à l'agriculture biologique et la baisse de la pression de chasse sur le site vont dans le sens d'une amélioration écologique.

Un système d'information géographique (SIG) est développé pour le Grand Parc pour gérer l'environnement domanial via un logiciel informatique. Près d'une quinzaine d'études sur la botanique, les chiroptères, les insectes est menée (voir section en bibliographie). C'est la première fois que des biologistes et des écologues sont autorisés à entrer dans le Grand Parc et à y mener des études depuis 1939, date de l'intervention de Marcel Lefèvre, assistant de cryptogamie au MNHN et chargé de recherches hydrobiologiques par le CNRS, qui étudie la microfaune des canaux présidentiels près du château de Rambouillet²⁵⁰⁵. Son intervention avait été autorisée par Vidron et Albert Lebrun. La nouvelle présidentialisation du domaine après 1945 a gelé les activités scientifiques au domaine, tout comme les reportages journalistiques écartés à partir de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Les journalistes sont de nouveau invités et autorisés à publier, notamment dans les revues cynégétiques. La médiatisation des chasses présidentielles participait à leur rayonnement et à leur rôle de « vitrine de la chasse française ».

²⁵⁰⁵ Lefèvre, 1943.

Cette écologisation progressive est relativisée en 1997 par le groupe des « écouguerriers », qui endommage les installations d'élevage de Marly.

[Le groupe revendique l'action de] destruction ce week-end des grillages de la chasse présidentielle en forêt de Marly, retenant prisonniers des centaines de faisans quasi domestiqués, élevés en batterie pour le plaisir des nantis de la République. En 1995, M. Chirac avait annoncé la suppression des chasses présidentielles. Rien n'a été fait. Nous réclamons leur fermeture totale et leur rétrocession au domaine public.²⁵⁰⁶

Un administrateur du domaine écrit au préfet, le 10 octobre 1997 :

En dehors du fait que les arguments de Samuel Baunée sont, comme vous le savez, totalement erronés, il n'en reste pas moins qu'il s'attaque aux symboles de l'État. D'actions se voulant écologiques, il glisse sur le terrain politique ce qui n'est pas étonnant compte tenu du caractère anarchiste de son action.²⁵⁰⁷

Après, la prise en charge politique de l'environnement en 1970 par le président et l'État, ce cas d'« éco-anarchisme » témoigne de la conflictualité en cours d'émergence autour de la chasse dans les années 2000. Pour répondre à ces critiques d'usage de l'espace, le commissaire fait créer des écoles de la nature dans les domaines. Celle de Marly est ouverte en 2001²⁵⁰⁸. En plus de répondre à la « fracture sociale », « à Rambouillet, l'ambition est de mettre le potentiel technico-scientifique au service d'une cause d'intérêt national : la lutte contre la désertification rurale²⁵⁰⁹ ». À Rambouillet, l'école ne verra jamais le jour malgré des propositions de projets divers.

Mais, pendant ce temps, les populations de gibier poursuivent leur existence. Comme nous l'évoquions dans les chapitres précédents, la surdensité de grands gibiers est entretenue jusqu'aux années 1990, causant des phénomènes de densité-dépendance répétés :

Il faut attendre le début des années 1990 pour que la gestion de l'espèce soit raisonnée selon des critères sanitaires et logiques de dynamique de population. En 1991, une première estimation apporte le chiffre énorme de 276 à 282 animaux. En mars 1996 (après la chasse), le chiffre est de 206. En 1997, on est toujours à 204. Le résultat est simple : des problèmes de surpopulation s'installent, les maladies aussi, et les effectifs opèrent une chute vertigineuse avec 113 animaux en 1998 (40 animaux meurent en quelques jours d'une diarrhée).²⁵¹⁰

En 1999, il n'y a plus que 77 chevreuils. « L'ONF introduit 34 animaux sains. La population reprend alors une dynamique favorable. Aujourd'hui, l'objectif est d'arriver à 150 chevreuils avant naissance (mars), pour un prélèvement annuel de 50 animaux ». Il en est de même pour les sika qui sont diminués de 161 animaux en 1997, à 120 en 2001. La myxomatose affecte les populations de lapins par vagues. En 1999, elle tue des centaines d'animaux et le domaine passe de 6 000 à 1 000 animaux estimés. Le virus hémorragique surgit dans les années 2000 et met fin à l'existence des lapins dans le domaine²⁵¹¹.

²⁵⁰⁶ VILLEBEUF Pascal, « Fontainebleau – Et maintenant, ils s'attaquent aux chasses présidentielles. Le coup de force des Ecouguerriers », *Le Parisien*, édition Seine-et-Marne, 1997 aux ADR.

²⁵⁰⁷ ADNR : archives du 1^{er} Commissaire, MRC 2-3.

²⁵⁰⁸ ADNR : brochure « L'école de la campagne Marly-le-Roi ».

²⁵⁰⁹ ADNR : note de Camille Cabana à Bernard Landrieu, 13 novembre 1995.

²⁵¹⁰ ADNR : bilan des études écologiques de 1996 à 2001, février 2002.

²⁵¹¹ ADNR : rapport d'activités du DNR, 2015. ADNR, FORGET Francis, Rapport 2003, p. 6.

Après plus de trois siècles de tirs, Jean-Paul Widmer souhaite également mener une « étude préalable pour évaluer le niveau de contamination par le plomb d'une zone de tir dans le domaine des chasses présidentielles : l'objectif est d'évaluer la contamination du sol par le plomb dans une zone de tir et de voir si ce plomb peut être disponible et assimilé par les plantes ». Mais en 2000, Jean-Paul Widmer explique que l'étude sur « la présence de plomb est difficile à conduire²⁵¹² ».

De 2000 à 2020, la gestion domaniale est de plus en plus largement informatisée et numérisée, et les machines se démultiplient, facilitant la surveillance du domaine : véhicules personnels par agents, téléphones portables, pièges photographiques. Des radios et des talkies-walkies sont achetés pour permettre de moderniser les communications et coordonner la chasse. Les photographies aériennes des années 1950 sont complétées par les photographies satellite, permettant une nouvelle compréhension du territoire. En 2015, la technologie du LiDAR permet de radiographier le parc et de passer au travers du végétal et de s'intéresser aux reliefs.

Avec l'abandon présidentiel, la main-d'œuvre s'est réduite, passant de vingt-et-un agents en 1995 à cinq en 2018-2022. Les tirés remaniés juste avant la fin des chasses en 1991 sont par exemple amputés d'une haie sur trois pour laisser passer les épareuses sur 2,5 mètres. Les machines remplacent les dizaines d'ouvriers forestiers, souvent recrutés dans les minorités sociales. Les anciens de la Bergerie nationale comme les gardes-chasse se souviennent ainsi des « Portugais » qui taillaient les haies à la main. La prolétarianisation du travail en forêt se modifie avec l'évolution plus générale du monde du travail : il faudrait préciser le travail des subalternes en forêt au fil de l'ouverture des archives (je renvoie le lecteur à l'outil pour une première approche de ce personnel des domaines).

Le passage des engins de taille implique de supprimer une haie sur trois dans les tirés, condamnant des niches écologiques et détériorant une partie de la diversité écologique créée par cet aménagement cynégétique. Mais les axes ouverts et la mécanisation de l'entretien facilitent le travail et la circulation des agents. À la fois pour le faisandier et les gardes qui circulent pour la surveillance, les soins et le nourrissage des faisans, et surtout pour le travail des ouvriers forestiers de l'ONF, recrutés parmi des classes populaires.

Les tassements des sols dus aux circulations d'engins forestiers impliquent de mettre en place des layons de débardage dans les parcelles, ce qui réduit le couvert forestier mais préserve une partie des sols. Empêchées par la présidence depuis les années 1880, les coupes de bois ont repris vers 2014-2015 au domaine, permettant la production de bois et donc de nouvelles

²⁵¹² ADNR : réunion Marly-Rambouillet, 29 mai 2000.

ressources financières pour l'entretien du Grand Parc. Une autre intervention d'un groupe écologiste invite à se saisir de l'impact des machines sur le sol du parc.

En 2009, Yann Arthus-Bertrand et un groupe d'écologistes militent en forêt de Rambouillet contre le chantier démarré le 23 décembre. Il s'agissait d'établir le Salon de la Chasse de Rambouillet dans les prairies des Vieilles Bergeries, au sein du Grand Parc²⁵¹³. Les pelleteuses décapent 7,80 ha de prairies (pelouses acidiphiles) dans la zone classée Natura 2000 directive Oiseaux depuis 2006²⁵¹⁴. La controverse est rapportée à la présidence qui fait interrompre les travaux. Les agents du domaine font restaurer le site et un suivi naturaliste est mis en place²⁵¹⁵. Le Salon de Rambouillet porte toujours ce nom mais se tient à Mantes-la-Jolie.

La dépolitisation du site reste relative. Le parc est un « rêve » pour « 1 600 000 chasseurs français » et il ne peut être tout à fait « écologisé » du fait de l'association entre le parc, les chasseurs attachés à l'histoire et la fonction cynégétique du site. L'élevage de la faisanderie est poursuivi jusqu'à nos jours²⁵¹⁶. Une partie des oiseaux sert à peupler ou repeupler les territoires de chasse et des fédérations, et le reste est chassé à Rambouillet par des invités. De 1993 à 2002, près de 60 034 faisans de Rambouillet sont cédés à des fédérations, aux acteurs et institutions cynégétiques pour du repeuplement²⁵¹⁷. Malgré la réduction de l'élevage, les cas de contamination endémique resurgissent à l'aube des années 2000.

En 2003, un épisode de botulisme touche l'élevage. En particulier la grande volière d'1,50 hectares qui contient 2 800 faisandeaux de huit semaines²⁵¹⁸. « Au cours du mois d'août, la mortalité a été estimée à 2 500 sujets, soit près de 90% des animaux ». La maladie réapparaît en 2005 et une campagne de vaccination est mise en place chaque année. Les pertes sont estimées à 300 oiseaux par an jusqu'en 2012. « La répétition des épisodes de botulisme dans la grande volière du domaine national de Rambouillet est donc liée à la contamination durable du sol par les spores bactériennes²⁵¹⁹ ».

Les normes sanitaires françaises puis européennes mènent également au renforcement du contrôle et des relations avec les vétérinaires. Le faisandier François Nouvet (1992-2019) et les gardes doivent suivre une série de mesures prophylactiques. Elles vont de la désinfection

²⁵¹³ « Les écologistes protestent contre un chantier à Rambouillet », *L'Obs*, 30 décembre 2009.

²⁵¹⁴ FR1112011 – Massif de Rambouillet et zones humides proches, site de l'INPN, <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR1112011> (consulté le 05/05/2023).

²⁵¹⁵ ADNR : rapport d'activités du DNR, 2015, p. 24-26 ; « Suivis naturalistes autour du ré-aménagement par colonisation naturelle du site des Vieilles Bergeries ».

²⁵¹⁶ TRIBEL Luc, « À Rambouillet, des faisans massacrés pour le plaisir des riches », *Reporterre*, 22 octobre 2021.

²⁵¹⁷ ANDR, Faisandier 2, 3 et 4 : élevages et commandes de faisans (1992-2018) et ADNR, gestion du gibier, Francis Forget, Le parc de Rambouillet, 2003, annexe 6.

²⁵¹⁸ Le botulisme est une intoxication causée par l'ingestion d'une toxine produite par une bactérie *Clostridium botulinum*.

²⁵¹⁹ ADNR, Faisandier 3 : élevage et commandes 2012, Rapport de gestion du botulisme dans l'élevage de faisans de chasse, 22 août 2012.

personnelle des semelles des chaussures avec le pédiluve avant l'entrée dans le bâtiment d'élevage, à celle des sites d'élevage par désinfection régulière. S'ajoutent la vaccination et les traitements médicaux des oiseaux et la veille sanitaire. La biosécurité surgit comme un nouveau paradigme gestionnaire sur le terrain et dans les archives.

La prophylaxie et la vétérinaire occupe de plus en plus de place dans le quotidien des éleveurs de gibiers, comme de bétails, dans les années 1990 à 2020. Pour la faisanderie, cet essor de l'hygiène, de la surveillance et de la police sanitaire va de pair avec la concentration, l'intensification, l'augmentation de l'élevage et la multiplication des agents pathogènes, du botulisme à la grippe aviaire (influenza, virus A H5N1) à partir de 2005-2006. Leurs traitements est un succès car le nombre d'oiseaux élevés augmente pour redevenir aussi important qu'à la fin des chasses présidentielles (20 000 oiseaux)²⁵²⁰.

En 2003, Francis Forget, l'agent de l'ONF responsable de la gestion du domaine et de la réserve de chasse de Chambord, réalise une expertise du Grand Parc. Il décrit l'aménagement cynégétique du domaine qui comprend 31 mangeoires, 42 miradors et 38 chaises de tirs dont certains sont vétustes. « Depuis la saison 1997-1998, le service forestier a développé la battue ou poussée silencieuse aux dépens de l'affût et de l'approche pour réaliser les plans de chasse non plus par des personnalités mais par les "méritants". D'une chasse individuelle de prestige on est passé à une chasse collective banale²⁵²¹ ». On ne peut manquer de retrouver le jugement de valeur exprimé par ces termes.

Les gestionnaires parviennent à réduire les effectifs de grands gibiers de 1996 à 2009, notamment en reprenant un suivi par comptage. Puis, les populations augmentent de 2009 à 2014 pour les chevreuils et 2017 pour les sika. Pierre Rivière, forestier à l'ONF, prend le poste de responsable du territoire en 2014, afin de mettre en œuvre le nouvel aménagement forestier. Après les premières mesures cynégétiques et écologiques menées sous l'égide de Pierre Vachter, de 1982 à 1987 (mesures physiques sur les chevreuils et cerfs sika), Pierre Rivière met en place un nouveau suivi faunistique à partir de 2015, qui intègre les indicateurs de changement écologique sur les grands gibiers²⁵²².

Les tirs sont suivis de mesures morphologiques des animaux (taille du tarse, des cous) et de prélèvements, notamment des « corps jaunes²⁵²³ », afin de suivre le taux de gestation et de

²⁵²⁰ Lors du reconditionnement des archives du faisandier du domaine de Rambouillet, j'ai trouvé et rassemblé une série de liasse entièrement dévolue à cette thématique. ADNR, Faisandier 5 : prophylaxie et gestion sanitaire, 1990-2018.

²⁵²¹ ADNR : Gestion du gibier, FORGET Francis, Le parc de Rambouillet, Chambord, 10 juin 2003, p. 4.

²⁵²² Rivière, 2018 ; Ginelli, 2012.

²⁵²³ Les corps jaunes désignent la transformation des follicules dans l'ovaire. Lorsqu'un ovule est fécondé par un spermatozoïde, il est conduit vers l'utérus, ce qui produit l'éclatement des follicules, qui restent marqués d'une couleur jaune. Les corps jaunes sécrètent de la progestérone, hormone de la gestation pendant plusieurs jours.

prolificité des femelles et l'accroissement théorique ou présumé de la population. Ce faisant, après avoir éviscéré et préparé le gibier tué, les cynégéticiens procèdent à des « autopsies écologiques » pour obtenir des données de suivi biologique des populations. Ces mesures et ces tendances démographiques témoignent de l'écologisation de la gestion du parc. La chasse du grand gibier tend à devenir un outil de la préservation du territoire, permettant la reprise la sylviculture par la régénération naturelle des peuplements.

En outre, depuis la fin des chasses présidentielles, la diminution des entretiens provoque le boisement spontané de certaines zones entre 1995 à 2010. Une partie du parc est ainsi conquise par une végétation pionnière constituée de bouleaux, d'épines et de buissons. Depuis quelques années, Pierre Rivière, gestionnaire responsable du domaine pour l'ONF puis pour le DNR-DNC, entreprend de plus la restauration des tirés en reprenant l'emprise foncière de ceux de la Restauration (1818-1830). Ce travail de restauration de l'état historique permet la réouverture de plusieurs hectares de prairies et de milieux ouverts reconquis par ce « réensauvagement » ou boisement spontané.



Figure 86. Vue contemporaine depuis le layon central du tiré des Trois Ponts, février 2018. Photographie de l'auteur.

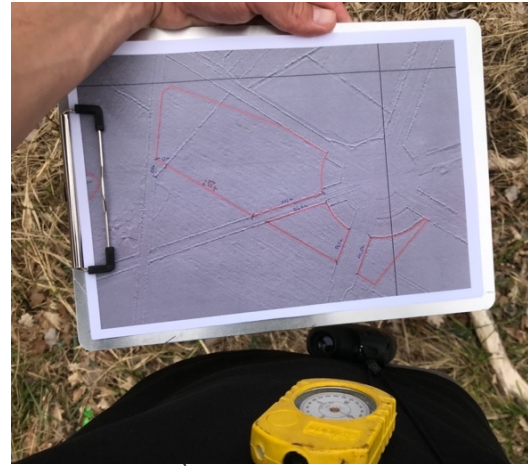


Figure 87. La restauration d'un paysage historique de la Restauration (1818-1830). À gauche, le gestionnaire marquant les arbres délimitant l'emprise du tiré historique. Ces limites ont été repérées lors du travail collaboratif préalable entre historien et gestionnaire, grâce à une approche comparative des cartes historiques des tirés de chasse vers 1820-1830 et le fichier LiDAR du DNR, (image de droite). Le repérage pendant le « martelage » est réalisé à la boussole forestière permettant la plus grande précision géographique. Cette restauration vise à retrouver les paysages fondateurs en termes d'extension foncière des tirés, ce qui permet de concentrer le gibier mais aussi de réduire la zone d'entretien et de rouvrir des milieux, ce qui devrait bénéficier à la biodiversité du Grand Parc. De plus, cette restauration rouvre des perspectives historiques du parc et rappelle le caractère largement agricole de ces milieux qui se sont fortement refermés face au manque d'entretien, la disparition des sociétés paysannes et pastorales de la forêt et le boisement intensif de l'espace par l'administration forestière et les grands propriétaires privés en forêt ouverte. © photographies de l'auteur, 20 avril 2021.



Figure 88. Vestiges des landes de bruyères, de genêts et de bouleaux de la plaine de Lamballe, ancien fermé à lapins, dont la végétation est marquée par un sol acide et pauvre, et par les décennies de surdensité de gibiers (lapins). Dans l'alignement, le relief où est placé le mirador et les résineux est la partie de la Butte Noire, aménagée sous VGE dans les années 1970. Elle est surnommée depuis la « Butte à Giscard ». Depuis, la photographie, le gestionnaire a entamé un réaménagement du site, l'état photographié est donc déjà dépassé. Photographie de l'auteur, 21 février 2018.



Figure 89. Les anciens parquets de reproduction et d'élevage de la faisanderie du DNR, photographiés lors de ma première visite en février 2018.





Figure 90. Photographies d'un coq faisane dans les jacinthes et d'un groupe de cerfs sika dans la plaine du Buissonnet, avril 2021. Les mâles sont en velours, c'est-à-dire que leurs bois sont en train de repousser. La scène était assez intéressante, puisque le mâle de face a une blessure à une patte et ses congénères en profitent pour le provoquer. Ils sont en train de s'affronter à coups de pattes, ce qui permet aussi de rappeler que les rapports de force concernent aussi les animaux. Photographies de l'auteur.

4. Le deuxième abandon présidentiel et la patrimonialisation du domaine

Jusqu'en 2007, des événements politiques et diplomatiques sont organisés à Rambouillet par les présidents. Jacques Chirac accueille notamment Boris Eltsine le 20 octobre 1995, Nelson Mandela le 14 juillet 1996 pour la fête nationale, le président égyptien Hosni Mubarak en mai 1998 et en février 1999 se tient la conférence de trois semaines sur la guerre au Kosovo nommée les Accords de Rambouillet. En mai 2000, le chancelier Gerhard Schröder est convié à Rambouillet.

Le 11 février 2006, le domaine sert à nouveau de lieu de diplomatie pour les négociations sur le conflit en l'Arménie et l'Azerbaïdjan. La dernière visite officielle, particulièrement controversée, est celle de Mouammar Khadafi en 2007²⁵²⁴. Le colonel libyen est accueilli à l'Élysée par Nicolas Sarkozy, puis le 14 décembre, après une visite du château de Versailles, il est invité à une chasse à Rambouillet. Le journaliste Marcelo Weisfreid revient en détail sur cette chasse, où un arbre faillit s'abattre sur l'invité présidentiel²⁵²⁵. Cette dernière invitation officielle marque la désaffection de Rambouillet comme lieu de chasse présidentielle.

²⁵²⁴ « Partie de chasse pour Khadafi », *Le Figaro*, 14 décembre 2007.

²⁵²⁵ WEISFREID, 2021, p. 138-139.

En 2007, juste après son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy transfère le statut de résidence officielle de Rambouillet à La Lanterne de Versailles, jusqu'ici dévolue au premier ministre. En échange, François Fillon reçoit l'ancienne aile présidentielle du château de Rambouillet. Le 1^{er} juin 2009, le château de Rambouillet est remis en dotation au Centre des monuments nationaux. Il a désormais en charge sa gestion et organise une campagne de réfection de la toiture et des façades en 2015-2017. Le château est ouvert au public et devient véritablement un musée lorsque le premier ministre abandonne la résidence en 2018. Depuis, le château tente de créer une nouvelle image touristique et de donner accès aux lieux, à la nature et au patrimoine princier et présidentiel.

Permettons-nous d'insister sur ce tournant patrimonial : c'est la première fois que des citoyens, non-domestiques et non-salariés, ont le droit d'accéder au château de Rambouillet depuis des siècles. L'entrée, comme les autres sites du CMN, passe par la marchandisation de l'accès tout comme le site marlychois. Le pavillon de Marly est transféré à l'établissement public du musée et du château de Versailles. Les domaines présidentiels sont confiés à Georges Dutruc-Rosset jusqu'en 2012, date à laquelle Jean d'Haussonville est nommé commissaire à l'aménagement du domaine national de Rambouillet et fait extraire Marly du duo historique. Le domaine marlychois fait son retour à l'ONF. Le domaine continue d'entretenir ses tirés de chasse dans une vocation écologique et patrimoniale.

En outre, en 2009 la forêt de Rambouillet est classée forêt de protection, empêchant la conversion des parcelles boisées. Ce classement vient entériner la phase de boisement opérée depuis 1945 dans le massif. La forêt domaniale est ainsi triplement patrimonialisée comme bien de l'État, forêt de protection et comme nouveau territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Depuis 2010, les communes et les espaces de l'ancien domaine de Rambouillet sont intégrés au territoire du PNR – un aspect qui dépasse notre enquête et qui invite à d'autres études sur la superposition des statuts patrimoniaux historiques de ces lieux. Ce processus de patrimonialisation interroge sur bien des aspects politiques et moraux. Les acteurs de l'État sont les premiers à s'interroger sur l'accès aux natures et aux sites patrimonialisés, comme à Chambord.

En 2005, l'unification du domaine de Chambord sous la même gestion au sein d'un EPIC met fin à l'histoire du commissariat en place depuis 1970. Le nombre de visiteurs à Chambord passe le seuil du million d'entrées dans les années 2000, derrière Versailles qui attire sept millions de visiteurs. En février 2010, la Cour des Comptes émet un rapport sur la gestion du domaine national de Chambord. Elle recommande notamment l'ouverture du domaine largement mis en réserve autour de la chasse : « La difficulté à Chambord vient de ce que cette

partie représente 87% du domaine, celle ouverte au public étant limitée à 700 hectares. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'équilibre de ce partage et sur la possibilité d'ouvrir beaucoup plus largement la forêt au public²⁵²⁶ ».

Le 28 juin 2010, Nicolas Sarkozy fait part à François Fillon de son souhait de supprimer les dernières chasses présidentielles organisées à Chambord (6 battues de sangliers et tirs sélectifs) dans le cadre de la réduction du budget de l'État. Leur organisation est estimée à une somme de 60 000 euros annuels²⁵²⁷. C'est la fin officielle des chasses présidentielles en France après 130 ans d'existence. En parallèle et en lien avec ces processus, la Bergerie nationale entreprend sa transition vers le développement durable et l'agriculture biologique.

5. La ferme entre développement durable, agri-environnement, agriculture biologique et agroécologie

À partir de 1994, la Bergerie nationale tente de repenser le fonctionnement de son exploitation agricole et son offre de formation pour répondre aux lois et aux mesures agri-environnementales votées en 1992.

Depuis les années 1970, la ferme est devenue une exploitation intensive et productiviste. Elle fait l'usage d'intrants phytosanitaires de manière importante et a intensifié les productions animales et végétales. De 1994 à 2016, la Bergerie nationale entame un long processus de conversion de son système agricole vers le développement durable puis l'agroécologie. En 1998, une plateforme de compostage est créée à la ferme. Et en 2000, l'élevage de poule passe en agriculture biologique. Il faut attendre les années 2010 pour que l'ensemble du système agricole passe à l'agriculture biologique (AB) sous la houlette du directeur d'exploitation Fabien Perrot. En 2013, 110 des 230 hectares de l'exploitation sont convertis en AB, puis le reste des parcelles en 2015. Produisant à perte, l'aviiculture biologique est supprimée. En 2015, le troupeau de Prim'Holstein entame sa conversion au système AB, les vaches sont conduites de manière plus régulière et plus longue au pâturage, les traitements sanitaires sont réduits et les productions laitières désintensifiées. Un atelier de transformation est monté sur place cette même année. Le troupeau fournit aujourd'hui du lait pour la fabrication de produits laitiers, notamment des yaourts approvisionnant les établissements scolaires et publics, dont l'hôtel de Matignon.

²⁵²⁶ Cour des Comptes, Le domaine national de Chambord, rapport public annuel 2010, février 2010, p. 280 et 277-293, https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/12_domaine-national-de-Chambord.pdf (consulté le 12/05/2023).

²⁵²⁷ *Revue Charles*, mai 2018, p. 116 : <http://revuecharles.fr/wp-content/uploads/2018/05/chasses-presidentielles.pdf> (consulté le 12/05/2023).

Un travail sur la préservation du sol est mené et les assolements sont limités. La rotation culturale, sur les 100 hectares constituant les meilleures terres, est composée d'une tête de rotation de trois ans en luzerne, permettant la production d'aliments pour le bétail – la plante s'adaptant bien aux conditions de sécheresse. La seconde sole est constituée de blé panifiable avec un rendement de 25 à 40 quintaux à l'hectares là où l'agriculture intensive obtenait 60 à 70 quintaux avec beaucoup d'intrants sur les mêmes parcelles. Elle est suivie de trois années de prairie temporaire, divisée entre légumineuses et graminées permettant la régénération du sol. La rotation limite le travail du sol avec deux labours en dix ans au minimum.

Les troupeaux ovins Romane et mérinos sont affouragés avec les végétaux AB de la ferme mais la sauvegarde du troupeau patrimonial implique son maintien à un statut conventionnel (non AB). L'usage de certaines pratiques et intrants sont prohibés par le cahier des charges de l'agriculture biologique, ce qui constitue un risque dans la conservation de la race patrimoniale.

Le retour d'agents chimiques utilisés pendant la modernisation de l'exploitation rappelle l'amplitude et les conséquences écologiques dans le temps de certaines pratiques historiques. La trajectoire agro-industrielle et phytosanitaire ressort littéralement de terres par les sources d'eau. En 2004 et en 2022, l'eau des forages du domaine est interdite à la consommation du fait du resurgissement de molécules d'atrazine dans l'eau potable²⁵²⁸. Cet herbicide inventé en 1958 par Geigy, une société industrielle suisse, est interdit en 2003 dans l'Union européenne notamment pour ses effets cancérigènes chez l'humain. Son retour récent permet d'évoquer cet acteur, que l'absence d'archives ne permet pas de suivre.

En parallèle, l'essor du tourisme crée une nouvelle vocation à l'établissement agricole et pédagogique. Jusqu'aux années 1950, les seuls visiteurs de la bergerie de Rambouillet ont longtemps été les éleveurs intéressés par l'achat de mérinos, les savants, les techniciens, les professeurs et les élèves. Après 1945, André Moret organise des visites guidées gratuites le dimanche pour faire découvrir l'histoire de l'institution et de son troupeau. De plus, des visites scolaires sont organisées elles-aussi gratuitement le mercredi après-midi. Le musée du mouton ouvre ses portes dans les années 1960 sous la houlette de Raymond Laurans. Au fil des années 1960-1980, le nombre de visiteurs augmente, avec l'essor de la ville de Rambouillet et la démocratisation du tourisme. En 1987, le nombre de visiteurs est estimé à 25 000. En 2000, ce sont 70 000 visiteurs qui viennent découvrir le site et leur nombre s'accroît avec près de 115 000 visiteurs en 2020²⁵²⁹.

²⁵²⁸ ADNR, Faisanderie 1, M.F. Corps de Garde : note d'information pour les usagers, eau interdite à la consommation, Rambouillet, le 6 septembre 2004, Jean Peuzin, Directeur du CEZ.

²⁵²⁹ ADNR : Bilan des études écologiques de 1996 à 2001, février 2002.

Cette mise en tourisme mène l'institution à créer de nouveaux postes, de nouvelles activités d'animation et la création d'une ferme pédagogique. En 2023, près d'une dizaine de postes sont dédiés à l'animation touristique du site. Le développement de cette économie touristique va de pair avec la marchandisation partielle de l'accès aux lieux : la Cour Royale est gratuite à tous tandis que la visite de la ferme dans la Cour impériale se fait payante²⁵³⁰. Des visites en calèche dans la réserve de chasse est également payante. Elles sont mises en place grâce à la bonne entente d'agents de l'ONF et de la Bergerie dans les années 2010, et proposent une ouverture relative des lieux tout en mettant en avant le travail de la traction animale et le respect de la biodiversité par un tourisme « doux », où les flux de visiteurs sont maîtrisés. La réorientation mercantile permet de créer des postes et d'entretenir les lieux.

L'activité touristique et les processus de muséification et de patrimonialisation peuvent toutefois avoir des incidences sur la conduite du troupeau de mérinos, dans la mesure où celui-ci est devenu une collection muséale vivante qu'il convient de présenter au public. Les animaux sont visités et n'ont pas la relation d'« intimité » que développe un troupeau conduit par un éleveur privé. Cette relation touristique transforme le comportement des animaux, qui sont très socialisés et cherchent le contact. Il est même possible de les caresser, une prise de contact souvent impossible pour une personne étrangère à un troupeau d'ovins allaitants, les animaux étant assez farouches. Cette socialisation peut notamment avoir des incidences dans le comportement des mâles à la reproduction comme m'en informaient les bergères de l'établissement : les béliers n'hésitent pas à donner des coups de tête dans les genoux au moment des soins. Ce comportement est encouragé lorsque les visiteurs les caressent sur le front.



Figure 91. Les bâtiments de la Pommeraie ou Vieilles Bergeries. Bourgeois y avait fait placer les premières bêtes à laine espagnoles et une partie du troupeau y est élevée tout au long du XIX^e siècle. Jusqu'aux années 1970, le site est utilisé par la Bergerie nationale et son abandon est récent. Le bâti atteste d'un site ancien remontant au Moyen Âge, photographies de l'auteur, 12 mars 2019.

²⁵³⁰ En 2023, le tarif adulte est de 7,50€ ; enfant : 5,50€ ; passeport annuel : 30€ (adulte).



Figure 92. Les deux grandes races ovines de la modernité agricole : les mérinos de Rambouillet et les Romanes. On discerne les brebis mérinos qui sont plus petites, avec la laine qui les recouvre presque totalement et qui est plus grise que celle des Romane, issues des croisements entre Berrichons du Cher et les Romanov, une race russe réputée pour sa prolificité (plus de 2 agneaux par brebis). La race INRA 401 est créée par les chercheurs de l'INRA à partir de 1963 avant d'être renommée Romane. Photographies de l'auteur, mars 2021.

6. Le retour d'une nouvelle organisation domaniale : Chambord et Rambouillet (2018- aujourd'hui)

L'ensemble de ces mesures présidentielles, cynégétiques, agricoles, politiques, administratives et patrimoniales est un seuil dans l'histoire du domaine. S'il n'est pas question d'entrer dans l'histoire immédiate autour du commissariat de Jean d'Haussonville à Rambouillet (2012-2022), il faut tout de même évoquer le tournant administratif récent que connaît le domaine depuis 2018.

Alors que François Vidron a longtemps géré Chambord et Rambouillet (1949-1970), depuis Paris s'est ouvert un nouveau chapitre avec l'attribution de la gestion du domaine national de Rambouillet par Chambord. En 2018 et 2019, les postes de directeur général du DNC et de commissaire à l'aménagement du DNR sont fusionnés sous l'impulsion et en faveur de Jean d'Haussonville, qui cumule déjà les fonctions depuis 2012. La gestion du domaine ramboliteau est confiée pour les parties cynégétiques et sylvicoles du Grand Parc à Chambord.

L'une des conséquences matérielles est « la mise aux normes de l'élevage de volaille et le réaménagement du clos de l'élevage de la faisanderie du domaine de Rambouillet²⁵³¹ ». L'application des normes sanitaires conduit à la mutation du système d'élevage en hors-sol, alors que jusqu'ici, l'élevage – que l'auteur a visité en avril 2018 – suivait les mêmes techniques d'élevage semi-organique, semi-industriel élaboré au cours du XX^e siècle. Une autre conséquence est la réactivation des tensions administratives et de gestion avec la Bergerie nationale, dont les terres agricoles se trouvent enclavées dans le nouveau périmètre de gestion du DNC. Comme le signale le rapport de la Cour des Comptes, la convention entre les deux services assurant le bon fonctionnement des activités des deux institutions historiques n'a pas été signée²⁵³².

La gestion commune ratifiée en 2018 et 2019 réactive une nouvelle fois les réseaux des domaines, entre territoires du président, des ministères et de l'État. Avec le passage de la gestion territoriale au domaine de Chambord, l'histoire de Rambouillet trouve des effets d'échos et des résonances avec les formes historiques. Les gestionnaires imaginent sur le modèle de Chambord la réunion, l'unification et la centralisation de la gestion. Sur le modèle de Chambord, un Cercle des Amis de Rambouillet est fondé.

Pour la première fois de son histoire, l'administration forestière d'État (ONF) est exclue de la gestion des parcs. Le duo cynégétique présidentiel de Rambouillet-Marly devient républicain avec Chambord-Rambouillet²⁵³³. Notons que l'une des originalités de cette enquête est de travailler dans un lieu vivant, et que les actualités immédiates réactivent et interrogent le temps et le travail de l'historien. Dans les derniers mois et semaines de cette enquête, l'arrivée d'un nouveau directeur général et le projet de modification des battues de Chambord ne peuvent manquer d'attirer le commentaire de l'historien. L'anecdotique vient confirmer l'histoire de la tradition domaniale et de la fabrication de la nature nationale.

Le 19 janvier 2023, Pierre Dubreuil, ancien directeur général de l'Office français de la biodiversité, est nommé à la tête des domaines. La nouvelle mission est formulée autour de l'« excellence écologique²⁵³⁴ ». L'adoption de la technique de la *drücken*, ou poussée silencieuse, dans les battues officielles à partir de novembre 2023 doit servir à améliorer la gestion cynégétique à Chambord.

²⁵³¹ ADNR, Faisandier 4 : élevage 2018 et 2019, Projet de réaménagement de l'élevage, 2019.

²⁵³² COUR DES COMPTES, 2023, p. 96.

²⁵³³ WEISFREID, 2021 ; Macé, 2019 ; Alloneau, 2019.

²⁵³⁴ Nomination de M. Pierre Dubreuil à la direction du domaine national de Chambord, <https://www.ecologie.gouv.fr/nomination-m-pierre-dubreuil-direction-du-domaine-national-chambord> (consulté le 12/05/2023).

Depuis les années 2010, cette pratique germanique se développe en France, à Rambouillet notamment et au domaine de Belval dans les Ardennes, appartenant à la Fondation François Sommer. Il s'agit d'une chasse où les tireurs sont placés sur des postes plus haut qu'en battue normale et isolés, permettant de tirer à 360° une fois postés²⁵³⁵. Des petits groupes de rabatteurs répartis sur plusieurs endroits poussent le gibier en silence vers les postes. Les animaux arrivent au pas ou plus calmement devant les tireurs qui peuvent mieux sélectionner les gibiers et soigner leurs tirs. La technique permet de réduire le nombre de balles tirées, les blessures du gibier et d'augmenter l'efficacité et la précision des tirs.

Pierre Dubreuil déclare que « Chambord est lié à la chasse, aussi il faut y pérenniser la pratique, quitte à la faire évoluer en tenant compte de l'évolution sociétale. Chambord a toujours été un conservatoire et un laboratoire de la chasse²⁵³⁶ ». D'ici trois ans, l'ensemble du domaine doit être équipé des postes de tir nécessaires à la nouvelle pratique. Et avec eux, c'est la battue républicaine, sa tradition et ce savoir-faire local élaborés depuis les années 1930 qui devrait aussi s'effacer devant cette nouvelle modernité. Cette évolution atteste encore une fois de la « germanisation » des chasses françaises et du rôle de vitrine que les domaines revendiquent. Elle démontre que les techniques et les rituels de chasse peuvent évoluer aux domaines, aussi institués, traditionnels ou historiques soient-ils. L'invention de la tradition et de l'histoire des domaines se poursuit dans un contexte très dynamique, alliant les changements climatiques et écologiques, l'industrialisation du vivant, les enjeux d'investissement financier et l'entretien des patrimoines domaniaux.

Depuis 2022, le domaine de Chambord institue un nouveau dossier de classement du Grand Parc en « domaine national²⁵³⁷ ». En novembre 2023, la Cour des Comptes publie son rapport sur le domaine national de Chambord. Elle voit dans ce projet de classement l'occasion de réorganiser la gestion domaniale et notamment d'homogénéiser les différents essais menés depuis 1995 et sauver ce « patrimoine dégradé » qu'est Rambouillet.

Au regard de la faiblesse des ressources dégagées par le grand parc, l'EPIC [Chambord] ne peut pas assurer l'entretien d'un patrimoine dégradé [Rambouillet]. Le classement de l'intégralité du domaine de Rambouillet en domaine national doit être l'occasion de mettre un terme à la fonction de commissaire à l'aménagement du domaine, qui apparaît virtuelle, de définir un projet d'ensemble assurant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de définir, à défaut d'un opérateur unique, un véritable chef de file doté des moyens de son

²⁵³⁵ Dans une battue normale, les postes sont alignés autour de l'enceinte chassée. Une ligne de rabatteur pousse le gibier du cœur de l'enceinte vers les postés, qui sont autorisés à tirer « ventre au bois », c'est-à-dire en dehors de l'enceinte rabattue en respectant des angles de 30° tracés à partir des postes voisins ou des limites de la battue. Les tirs sont interdits dans cette zone située sur les flancs du chasseur. Il peut tirer devant lui en visant à petites distances vers le sol pour effectuer un tir fichant.

²⁵³⁶ Pierre Dubreuil cité par Alloneau, 2023, p. 20.

²⁵³⁷ Article L. 621-635 du Code du patrimoine issu des dispositions de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, *JORF*, 8 juillet 2016. Les premiers domaines classés en 2017 sont le domaine de Chambord, le domaine du Louvre et des Tuileries, le Palais de l'Élysée, le château d'Angers, le Palais du Rhin à Strasbourg, le domaine de Pau.

action. Pour parvenir à ce résultat, il est indispensable que l'Etat définisse une vision stratégique de l'avenir commun de l'ensemble des entités réunies sur le domaine de Rambouillet (château, grand parc, bergerie nationale).²⁵³⁸

Près de trente ans après la décision de Jacques Chirac, la gestion de Rambouillet n'a pas trouvé de « chef de file » au sein de ses trois institutions gestionnaires. L'histoire des lieux ne donne aucune réponse naturelle puisque tout y a été fabriqué depuis sa naissance en 1706. Depuis trois siècles, les princes et l'État choisissent des orientations qui n'ont jamais été consensuelles entre chasses officielles, usages privés, sylviculture, économie pastorale, tourisme, urbanisation. C'est le poids de ce passé historique et politique qui continue d'influencer la nature de Rambouillet.

7. Le retour en terre : histoires, enquêtes et récits

Dans l'un de ses romans, Jim Harrison invite à partir sur la trajectoire de l'histoire des forêts du Nord-Michigan détruites par la colonisation et par l'industrie du bois. Il y invite à réfléchir plus largement aux idées de *Retour en terre*²⁵⁴⁰. Les forêts sont criblées de souches et les communautés sont dévastées, « déglinguées » écrivait le sociologue Jean-Pierre Le Goff, par la pauvreté et l'isolement causés par l'extractivisme. Si celui-ci offrait des emplois, ils étaient bien éphémères, et après le départ des bûcherons, ce sont le chômage, l'alcool, les drogues et l'errance qui peuplent la forêt. Et la région porte les traces et les séquelles de son passé historique. Comme l'écrit Richard White, dans la nature l'« histoire ne peut s'effacer » et il n'y a pas de pureté à restaurer.

L'idée de « retour en terre » se distingue de la foi dans un « retour à la nature ». Cette idée à la fois historique, littéraire et philosophique mériterait d'être développée sur de plus amples pages, qui n'ont plus leur place ici, mais il convient d'en résumer les lignes principales. Elle passe par une phase de quête identitaire et une quête de connaissances sur l'histoire des gens et des lieux, et des traces du passé. Cette forme d'enquête espère offrir des réponses sur un passé qui ne cesse d'influencer le présent. Des réponses qui permettraient d'entrevoir un avenir plus harmonieux et plus consensuel entre les différents acteurs et les communautés. L'idée d'un retour en terre implique une dimension mémorielle, que l'on pourrait retrouver dans l'idée d'esprit des lieux. Toutefois, c'est un retour humble et limité, car il s'agit aussi de réparer ou de guérir des relations aux lieux, sans pour autant expliquer tout : des lieux éparses mais saines pour le présent, non pas des lumières aveugles pour un avenir pensé sans l'histoire. La pensée

²⁵³⁸ COUR DES COMPTES, 2023, p. 98-99.

²⁵⁴⁰ Harrison, 2020.

des modernisations à partir de l'exemple d'une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage invite à ce type de perspective.

Depuis 1995, le retour en terre est difficile pour Rambouillet. Malgré des nouvelles volontés politiques aux domaines, l'abandon présidentiel a aussi fait perdre aux institutions gestionnaires un fort soutien financier et politique. L'idée de « patrimoine national » qui surgit depuis 1995 soulève les enjeux d'accès et de récit des lieux autour de ce patrimoine environnemental de la nation qu'est le domaine de Rambouillet. La conclusion sera l'occasion d'interroger les conséquences de la fabrication intensive de la « nature » domaniale, une invention politique qui n'a cessé de questionner la place et la définition de la « nation » en son sein.

Conclusion.

Le domaine, le patrimoine et la nation



Figure 93. La nature nationale et le patrimoine environnemental de Rambouillet : forêt d'eaux, de sylvie et de chasses. ADY, 4Fi 4849, carte postale, le château, résidence d'été du président de la République, au long de l'allée verte : les cerfs du grand canal, l'île des festins, 1960-1969, éditeur : service commercial Monuments Historiques (Paris).

Le respect qui s'attache aux vestiges de l'histoire est un sentiment naturel chez l'homme. On pourrait même dire qu'une chose ne tire son importance que de l'histoire à laquelle elle a participé.

Mais où se situe cette histoire ?

Cormac McCarthy, *La trilogie des confins*, 2011, p. 828

Le domaine de Rambouillet a été investi de diverses manières par les princes, les régimes politiques et la nation. Les princes ont choisi de fabriquer le mythe d'une permanence politique *par et avec* la nature à Rambouillet : celle de la forêt éternelle des chasses des princes de France. C'est la croyance dans ce mythe qui mène les acteurs domaniaux à la fabrication de cette nature nationale : en plantant des tirés, des haies, des lignes d'arbres ; en restaurant cette nature, en fabriquant des collines par l'élévation et des mérinos et gibiers par l'élevage ; en excluant les paysans pour fabriquer un paradis des chasseurs où ces derniers ne sont pas hués par les habitants et demeurent protégés par les murs.

Dans cette conclusion, il ne s'agit donc pas de dissocier le mythe et le fait, la fausse nature de la vraie nature. Même s'ils appartiennent à des modes d'existence différents, le mythe et l'histoire sont indissociables et s'interpénètrent. Un mythe, surtout lorsqu'il est politique, n'est pas censé perdre ses lecteurs, mais leur proposer une leçon d'histoire. Or, dans ce mythe environnemental de la nature politique locale-nationale, c'est précisément le domaine et son identité que l'on risque de perdre. Il nous reste donc un dernier effort à mener pour saisir le nœud historique et la conjonction des forces, des natures et des nations, des patrimoines et des

communs autour de Rambouillet. Dans cette perspective, il faut distinguer le territoire-vitrine, de la nature « trompe-l'œil²⁵⁴¹ ».

En s'interrogeant sur la même dialectique, des historiens environnementaux – tels que Charles-François Mathis pour l'Angleterre, George Colpitts et Tina Loo pour le Canada, Louis Warren et Karl Jacoby pour les États-Unis ou Guillaume Blanc pour le Canada, la France et l'Éthiopie – ont démontré comment le mythe de la nature nationale et du patrimoine environnemental de la nation a été forgé en fonction des lieux, des acteurs et des époques. Malgré les différences locales, leurs enquêtes convergent dans l'étude d'un paradigme que nous retrouvons à Rambouillet : celui de la dialectique du territoire-vitrine et de la nature nationale. À leur suite, il convient d'interroger les tensions de pouvoirs qui se trouvent au cœur de l'identité des lieux. Celle-ci soulève des questions essentielles sur la nature de la nation, du patrimoine et des communs.

À l'issue de l'enquête, le domaine de Rambouillet peut être considéré comme une porte d'entrée dans l'histoire des politiques environnementales et des faunes françaises. S'il nous manque une partie de cette histoire à l'échelle nationale et transnationale, l'étude de Rambouillet constitue la première étape de cette histoire environnementale de la faune sauvage et domestique et des modernisations politiques des natures françaises, coloniales et mondiales. Bien avant les parcs nationaux, les parcs, domaines, forêts et capitaineries des chasses ont ainsi participé d'un régime politique de la nature, marqué par un monopole environnemental autour de la chasse et plus largement d'un gouvernement des natures agricoles, animales et sylvicoles. C'est aussi une histoire de la dépossession sociale et de la violence environnementale qui sont au cœur de l'histoire domaniale. Pour saisir l'identité du domaine, nous insisterons dans cette conclusion sur les ruptures du mythe. Il ne s'agit pas de confirmer ou d'infirmer, mais de suivre une dernière fois la nature et la nation au sein de ce qui est en train de devenir un patrimoine national. En suivant la fabrication de cette nature artificielle, l'histoire environnementale espère permettre une meilleure compréhension des lieux et des relations si particulières entre natures et pouvoirs.

Pour comprendre Rambouillet, il faut déconstruire le continuum spatio-temporel et insister sur les ruptures. La première d'entre elle est sociale, dans la mesure où l'invention du domaine s'est élaborée sur un phénomène d'enclosure et une volonté d'appropriation absolue de l'espace au fil des siècles, c'est-à-dire une privatisation de la nature, par les rois puis l'État. La seconde est environnementale avec l'idée de paysages de la conservation, la troisième est avant tout

²⁵⁴¹ Blanc, 2020, p. 29.

culturelle autour des façons de concevoir la chasse et l'élevage : ces activités étant des paradigmes du projet modernisateur de civilisation des populations, animales comme humaines.

La coutume et tradition : la fabrique du droit, du patrimoine et des communs

Le premier enjeu de l'histoire du domaine de Rambouillet est la place de la nation dans cette nature locale-nationale. La définition de la nation évolue au fil de l'intégration des classes et des sexes à la vie politique. De 1706 au XX^e siècle, les communautés villageoises puis les habitants parviennent à conserver une place et des coutumes vivaces, malgré l'instauration de plus en plus verticale de la tradition des princes et de l'État.

On peut résumer que le domaine de Rambouillet puis le Domaine de l'Etat ont absorbé la forêt paysanne, villageoise et populaire pour créer un nouvel espace sylvicole. C'est vraisemblablement la mutation industrielle et urbaine du territoire et la gentrification de la forêt qui mènent à la fin des modes de vie paysans à Rambouillet dans les années 1960-1970. Et malgré cet effacement social récent, l'immémorial est donc plus ancien que l'éternel à Rambouillet. Le boisement final est aussi à prendre en compte comme une force vectrice de mutation écologique, et donc, d'exclusion des paysans par la destruction progressive des communaux et des coutumiers environnementaux (prés, genêtières, bruyères, landes, accès aux points d'eaux). La sylvilisation de l'espace fait aujourd'hui oublier ce passé social et cette conflictualité environnementale, qui prend de nouvelles formes de nos jours avec l'écologisation de la pensée et des conflits : la conservation de la nature dialogue aujourd'hui avec la chasse moderne, la sylviculture, la protection de la nature, les loisirs et le tourisme.

Ce constat fait, il n'est pas ici question de regarder avec passéisme la forêt d'antan en fabriquant un folklore écologique paysan. D'abord, il faudrait déconstruire chacun de ces termes imposés à ces acteurs, comme des catégories dominantes. Ensuite, il faudrait historiciser précisément ces coutumes villageoises car elles ont évolué avec les traditions qui voulaient les effacer du territoire. Ainsi, il faudrait poursuivre les enquêtes pour étudier les métamorphoses des communautés villageoises et plus largement des habitants de la forêt. De puissants processus transforment le territoire. Le remembrement domanial de l'espace à partir de 1706 redéfinit les frontières des provinces, des départements et des cantons et les limites du pouvoir administratif (voir outil). Et surtout, il faudrait replacer l'histoire du domaine à la conjonction de celles des deux régions qu'il réunit : la Beauce et l'Île-de-France, où le capitalisme agraire s'est très tôt élaboré au sein des grandes fermes et exploitations agricoles. Entre agriculture intensive et industrie lainière, gentrifications et urbanisations, les modernisations du territoire et l'histoire des habitants restent encore méconnues, et mériteraient une approche socio-

environnementale²⁵⁴². Dans tous les cas, les coutumes ne sont pas des proto-écologies et n'ont rien de pacifique puisqu'elles excluent les étrangers à la communauté – et celle-ci les défend avec violence²⁵⁴³.

Le passage des communs locaux en communs nationaux participe de la dépossession des communautés locales²⁵⁴⁵. Ici l'histoire du droit de chasse est des plus clairs. La répression du braconnage et les violences sociales à l'œuvre entre « conservateurs » et « destructeurs » de la nature cynégétique démontrent la cristallisation des conflits dans les processus d'appropriation et d'exclusion de la nature et de l'accès vivrier aux gibiers et aux bois. Le caractère autoritaire des interventions des dominants au domaine, s'il n'a pas inventé les conflits forestiers, les a cristallisés tout au long de la période, comme l'ont démontré la « guerre des braconniers » et les tensions administratives entre les Chasses, la Ferme et la Sylve. Toutefois, il ne faut pas simplifier ces tensions, car des paysans locaux et extra-locaux sont intégrés à l'appareil domanial et participent des modernisations agricoles ou sont membres du régime de la conservation de la nature comme gardes et ingénieurs ou professeurs et administrateurs.

Dans la nationalisation des communs spatiaux et animaux, c'est non seulement le tissu social qui est touché mais aussi les trames écologiques. « La flore et la faune, par exemple, se virent significativement modifiées quand les autorités prirent des mesures contre le braconnage et la prédation, tandis que les nouveaux règlements ébranlaient les modes de subsistance des populations rurales, les poussant toujours plus avant dans l'économie de marché, et notamment vers le travail salarié²⁵⁴⁶ ».

En lien avec cette question, il faudrait replacer l'agentivité des animaux et le rôle de l'« effet de cerf » dans cette économie politique qu'est la conservation de la nature. Au sein des capitaineries des chasses, des domaines de chasse, des parcs nationaux en métropoles comme en colonies, les gibiers sont des agents directs (herbivorie) et indirects (protection) dans le processus de déracinement de familles paysannes et indigènes, et d'exode rural. Ceci est confirmé par Louis Warren dans le cas la Pennsylvanie en 1920, ou bien par Guillaume Blanc pour l'Éthiopie contemporaine, où la protection du *Walia ibex* sert de motif de dépossession et même de déportation des communautés villageoises²⁵⁴⁷. Dans bien des cas, pour les classes populaires, ces « paysages de la conservation de la nature » deviennent des pays du pain rare et du gibier trop abondant, des paysages de la faim et du froid. Dans une perspective d'histoire

²⁵⁴² Moriceau, 1994a et b, 1999a et b ; Farcy, 1989 ; Marx, 1994 ; Gratton, 1971 et 1972 ; Blanc, Plarier et Seri-Hersch, 2022.

²⁵⁴³ Vivier, 1998 ; Thompson, 2015, p. 244 ; Jacoby, 2021, p. 387.

²⁵⁴⁵ Warren, 1997 ; Colpitts, 2002 ; Loo, 2006 ; Mathis, 2010 ; Blanc, 2015 et 2020 ; Quenet, 2015.

²⁵⁴⁶ Jacoby, 2021, p. 393 ; White, 1988.

²⁵⁴⁷ Warren, 1997, p. 70.

environnementale, restituer l'agentivité des gibiers de Rambouillet, c'est aussi rappeler qu'ils ont participé à la misère paysanne locale, tout en permettant partiellement la survie des habitants pauvres par le braconnage et le vol des fruits des bois.

Au sein de ces tensions politiques complexes et de ces jeux de pouvoir environnementaux, le processus d'enclosure de la forêt correspond aussi à celui des chasses princières. Cet enfermement progressif de la pratique cynégétique au sein du Grand Parc donne à voir l'influence des nations dans l'histoire domaniale. Au XX^e siècle, les présidents de la république voient le dispositif du parc se retourner contre eux : les habitants de Rambouillet ne veulent plus de la nature cynégétique. Et d'Émile Loubet à Vincent Auriol, malgré plusieurs tentatives pour ressortir de l'enclos, le président est contraint dans les murs du Grand Parc par les pressions sociales. Valéry Giscard d'Estaing prévient les controverses en faisant aménager un écran végétal et en interrompant la venue de journalistes et de photographes, empêchant la vue dans le parc des chasses et réduisant la publicité de la pratique présidentielle dans les médias. Depuis les années 1990, c'est plus largement l'idée même d'un président-chasseur qui pose un problème à une partie de la communauté nationale.

L'histoire de Rambouillet au prisme de ses patrimonialisations contemporaines, notamment son classement comme « domaine national » et son intégration au sein du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ouvre une série de questionnements. Quelle place faut-il donner dans l'histoire des lieux aux communautés paysannes sans tomber dans une folklorisation ? Comment aborder le « coût » écologique et social de la construction politique du domaine et des modernisations : de la dépossession locale des paysans à la mérisation intérieure comme impériale sans oublier le moment des « Trente Glorieuses » ? Quelles sont les récits qui pourraient restituer la place de ces nations fantômes de la forêt et ces « fantômes de nations », pour reprendre Cormac McCarthy, dans nos récits historiques. Et plus largement quelle part faut-il accorder au « patrimoine des pauvres²⁵⁴⁸ » dans ce lieu de mémoire ? Un patrimoine souvent oublié et parfois même effacé, avec ses acteurs, par les fronts de modernisation.

L'une des difficiles leçons de Rambouillet est l'exclusion des communautés de leur propre forêt, un espace où le visiteur de loisir d'aujourd'hui n'est plus « toléré », mais « accueilli », sans toutefois détenir de droits sur l'espace. Le Grand Parc est quant à lui toujours interdit au public, sauf au sein des jardins, du château et de la Bergerie nationale. Depuis quelques décennies, les visiteurs sont *accueillis* au sein des murs et des grilles dans un cadre touristique et patrimonial. Cette ouverture est très progressive, avec la Bergerie nationale qui ouvre ses

²⁵⁴⁸ Minard, 2014, p. 134-144.

portes aux visiteurs depuis les années 1950, les jardins du Grand Parc, puis finalement du château confié depuis environ 2009 au Centre des Monuments nationaux.

À partir de 2009-2010, avec l'abandon présidentiel et le désengagement du soutien financier au domaine, les personnels doivent trouver de nouvelles manières de faire vivre ce « patrimoine de la nation » : le tourisme et la marchandisation des visites permettent de répondre partiellement aux enjeux démocratiques et de tenter de financer la conservation du patrimoine. Mais jusqu'à aujourd'hui, les mythes du paradis et du peuple dégradeur de nature ont mené à l'exclusion partielle ou totale de l'accès et de l'usage des lieux. Le système des tolérances et de la marchandisation de l'accès touristique interroge aujourd'hui les gestionnaires qui cherchent à donner une nouvelle orientation au domaine. Comme l'écrit Karl Jacoby pour le cas étatsunien, cette histoire entre dépossession et nationalisation, sanctuarisation et patrimonialisations est difficile à écrire et,

Ces actions ont laissé derrière elles un héritage troublant. Comme le révèle l'histoire de la conservation, les Américains ont souvent acheté la qualité environnementale au prix de la justice sociale. On aime à imaginer que ces deux objectifs sont complémentaires, et que seule une société véritablement démocratique permettra de parvenir à un environnement sain. Mais pour l'heure, ces deux perspectives nous guident dans l'obscurité d'un ciel ténébreux comme deux étoiles séparées, et l'on peut seulement se demander avec espoir si elles nous conduiront vers une même destination.²⁵⁴⁹

Espérons qu'un point de rencontre entre la nation et la nature puisse être trouvé pour faire partager ce paradis à un plus large public. Dans ce ciel ténébreux, une nébuleuse commence à apparaître au sein de l'histoire environnementale, c'est l'idée des « paysages de la conservation de la nature ». Car dans ces conflits politiques et sociaux autour de la « nature » et de son bon usage, c'est la « nature » elle-même qui est affectée par les choix des gestionnaires et qui est profondément transformée par ces régimes.

Les paysages de la conservation : protéger et détruire, savoir et faire

Le second enjeu autour de la « nature nationale » à Rambouillet est un mélange d'environnement et de politique. Aux côtés du parc de Windsor et de Richmond Park, de Versailles et plus largement des domaines de la Couronne du XVIII^e siècle, des Adirondacks de la fin du XIX^e siècle, du parc national du Yellowstone depuis 1872 et du parc national de Glacier, de la Pennsylvanie des années 1920, du Nouveau-Mexique des années 1930, le domaine de Rambouillet – comme celui de Chambord – appartient aux « paysages de la conservation de la nature²⁵⁵⁰ ». Les « paysages de la conservation » pourraient être définis comme ces lieux où l'intervention du conservationnisme a provoqué par moments et par

²⁵⁴⁹ Karl Jacoby, 2021, p. 394-395.

²⁵⁵⁰ Thompson, 1975 ; Colpitts, 1981 ; Chase, 1986 ; Wagner, 1995 ; Warren, 1997 ; Jacoby, 2021 ; Wagner, 1995 ; Loo, 2006 et 2017 ; Quenet, 2015 ; Blanc, 2015 et 2020.

endroits la déstabilisation des systèmes écologiques et sociaux. Sans nier les particularités locales, à la fois politiques et environnementales, administratives et sociales, la comparaison est de mise. Car si les lieux diffèrent tant du point de vue géographique qu'historique, la circulation et l'application d'une même idée – celle la conservation de la nature – produit les mêmes effets en étant motivée par la même notion à des kilomètres de distance et dans des écosystèmes extrêmement différents.

La motivation première des gestionnaires des sanctuaires de la nature nationale est celui de la conservation d'un « état de nature », qui dirait « la nature de l'État », du prince, ou du propriétaire des lieux. Avec lui, c'est celui de la chasse moderne comme bonne conservatrice des équilibres naturels et comme conservatrice des milieux forestiers. Comme me l'a répété à plusieurs reprises un gestionnaire contemporain du domaine, le gouverneur de la nature « joue à Dieu » alors qu'il décide de conserver un état de nature. Dans cette gestion écologique, l'aménagiste décide consciemment d'un état de nature, qu'il retient et choisit comme plus intéressant qu'un autre, que ce soit pour des raisons idéologiques, esthétiques, paysagères, historiques, alimentaires ou écologiques. C'est le choix d'une « bonne nature » à conserver parmi d'autres. La mise en parc est l'exemple même de ces dynamiques : on choisit un lieu pensé comme meilleur, emblématique, qu'il faut aménager d'une manière exceptionnelle.

Dans ces politiques de la nature pensée comme sanctuaire, c'est-à-dire un territoire sacralisé, il s'agit donc d'interrompre volontairement les processus dynamiques écologiques pour éviter la modification des lieux. Mais ni la biologie, ni le temps, ni la nature, ni l'histoire ne sauraient être figés, et les hommes politiques et les gestionnaires sont les premiers à le savoir : pour garder un contrôle, il faut assurer un entretien permanent. C'est donc précisément pour tenter d'effacer la discontinuité des régimes et de l'usage de Rambouillet, que les princes et les États fabriquent cette nature politique et ce récit de l'éternité de leur pouvoir sur les lieux. Dans les années 1830, à Versailles, le roi Louis-Philippe I^{er} tente d'inventer un passé éternel à travers les régimes politiques français avec la transformation du château en musée dédié « à toutes les gloires de la France ». Le mythe de la nature nationale est la version environnementale de ce souhait politique d'une nature intemporelle par-delà les régimes.

Toutefois, à plusieurs moments de son histoire, le domaine voit les créations de ses gouverneurs et gestionnaires leur échapper partiellement. Dans leur version cynégétique et faunique, ces « paysages de la conservation » débordent de gibiers provoquant des cascades environnementales, c'est-à-dire à la fois écologiques et sociales. Les acteurs qui y ont directement participé sont les premiers à les décrire comme Charles-Georges Le Roy, dès 1757 à Versailles, puis Jacques Thoreau, René Fol, François Vidron et les gestionnaires de

Rambouillet. Et c'est Aldo Leopold qui les a rendus célèbres pour le Nouveau-Mexique en créant la *wilderness* de la Gila. Les conservationnistes ont voulu y inventer une « nature sauvage », en détruisant les prédateurs par la carabine et en nourrissant les gibiers protégés dans un espace sanctuarisé. Ces actions ont précisément et paradoxalement dégradé les lieux conservés :

J'étais jeune à l'époque, et toujours le doigt sur la détente ; pour moi, à partir du moment où moins de loups signifiaient plus de cerfs, pas de loup signifierait à l'évidence paradis des chasseurs. Après avoir vu mourir la flamme verte, je sentis que la louve pas plus que la montagne ne partageaient ce point de vue. Depuis lors, j'ai assisté à l'extermination des loups, État par État. J'ai vu le visage que prenaient bien des montagnes privées de leurs loups, j'ai vu les adrets se rider d'un lacs de pistes de cerfs toutes neuves. J'ai vu les buissons et les jeunes plants broutés jusqu'à l'anémie, puis jusqu'à leur mort. J'ai vu chaque arbre comestible défolié à hauteur d'un pommeau de selle. Une telle montagne a étrange allure, comme si quelqu'un avait offert à Dieu un sécateur neuf en Lui interdisant toute autre forme d'exercice. Pour finir, on peut voir les ossements du troupeau de cerfs tant espéré, décimé par son propre trop-plein, blanchir au sol à côté de la sauge morte, ou tomber en poussière sous la haute coupole du genévrier.²⁵⁵¹

Dans cet extrait en forme *mea culpa* issu de l'*Almanach du comté des sables*, Aldo Leopold revient sur ces actions de conservationniste et gestionnaire-cynégéticien qui avait promu l'industrialisation de la chasse. Il tire un bilan des conséquences environnementales d'une chasse intensive qui dénie les dynamiques écologiques : destruction des prédateurs, élevage du gibier tant sous la forme du *ranging* que du *ranching*, érosion des sols, disparition d'espèces et d'écosystèmes entiers. Dans son *Almanach*, Leopold propose une approche de chasseur et de chasse écologiste, qu'il n'aura pas le temps de diffuser du fait de sa mort prématurée (l'ouvrage est publié à titre posthume en 1949, un an après sa mort). Il milite sur les effets catastrophiques des activités intensives industrialisées, que ce soit la chasse, l'agriculture ou le tourisme, dans ces *wilderness* fabriquées de toute pièces pour la régénération des élites sociales « en pleine nature », reprenant l'ancien système de la chasse sportive²⁵⁵².

L'intervention de la conservation par la mise en gestion, la *sportisation* de la chasse, les programmes de destruction des prédateurs et des nuisibles et la privatisation du territoire provoquent très régulièrement l'explosion des populations de gibiers. Suite au surpâturage et à l'« effet de cerf » les animaux créent un nouveau paysage, certains végétaux ne résistant pas à la pression. La biodiversité se réduit et des ligneux arbustifs remplissent l'espace : genévriers, rhododendron, bruyères, genêts. Les arbres sont écorcés et certains meurent. Le sol et tout l'écosystème sont fragilisés, *dégradés*, *déstabilisés* ou détruits.

La forêt, les parcs et les paysages de Rambouillet sont encore marqués par endroit par ce processus. Dans la forêt historique, la régénération sylvestre est fortement altérée par les densités de gibier du XVIII^e au XX^e siècle. La forêt domaniale actuelle continue d'être affectée

²⁵⁵¹ Leopold, [1948], p. 169-170 ; LE ROY, 1757 et 1801.

²⁵⁵² Leopold, [1948], p. 211-284 et en particulier p. 242-243.

par ces dynamiques du fait de la concentration de gibier. Dans le Grand Parc, les anciens fermés à lapins proposent un paysage de sol de végétation basse, composée de bruyères et de lichens (figure 87, *supra*). Sur les emplacements des garennes, le surpâturage et le fouissement ont altéré la composition et l'écologie du sol, marqué par une végétation de bruyères et d'herbes. Depuis les années 2010, l'espace a pu se régénérer des surprésences animales passées. Si bien qu'avec la nouvelle gestion du grand gibier mise en place par le gestionnaire, la régénération naturelle de chênes est possible sans engrillagement et les dégâts sont réduits. La rareté des clôtures au sein de l'enclos préserve ainsi les circulations écologiques, déjà questionnées par les murs, ce qui évite le morcellement intensif de l'espace mis en place entre 1950 à 2000 pour protéger les cultures.

En plus de cette partie émergée, il faut évoquer la dégradation « invisible » décrite par les gestionnaires : consanguinité, risques sanitaires, épizooties et parasites, qui deviennent parfois endémiques. À Rambouillet, la surdensité cynégétique provoque la naturalisation des épizooties comme le ver rouge, le botulisme et d'autres agents non identifiés, empêchant toute régénération naturelle des oiseaux exotiques, que sont faisans et perdrix rouges. Par ailleurs, la reproduction en parc clos conduit à des enjeux génétiques forts, notamment entre cervidés, et dès lors des croisements d'espèces nommés *hybridations* sont possibles.

Sur ce sujet toutefois, le cerf sika et le troupeau de mérinos de Rambouillet constituent des exemples rares de réussite de conduite de troupeaux en consanguinité intégrale depuis 1890 pour le premier et 1786 pour le second, malgré d'importants effets de goulots d'étranglement bien connus des gestionnaires locaux. La difficulté de la protection du patrimoine à Rambouillet réside dans son caractère vivant et extrêmement dynamique, où les choix politiques pour les lieux peuvent faciliter ou contraindre les gestionnaires locaux. Sur les liens entre agriculture, chasse et biodiversité, il faudrait établir un dialogue plus régulier à Rambouillet avec des enquêtes scientifiques, écologiques et botaniques suivies pour préciser ces aspects. Car le discours puissant du parc comme « écriin de nature protégée », préservé du « peuple destructeur » n'est pas documenté par les archives, qui révèlent plutôt des déstabilisations écologiques sous la pression des chasses et du gibier, de l'établissement du parc jusqu'en 1995 au moins. Le dernier chef des chasses présidentielles suggérait par exemple une pollution au plomb résultant des quantités de munitions de chasse utilisées de manière intensive depuis trois siècles sur le site.

D'autre part, les tirés offrent un écosystème cynégétique basé sur un milieu ouvert, de haies, de prairies et de bosquets d'arbres, créant une série de lisières écologiques variées. Et le passage de l'exploitation en agriculture biologique en 2015-2016 est encore récent et les résurgences de

pesticides employés par les deux services rappellent que le paradis n'a pas échappé aux pollutions de la modernisation. Ces altérations et ces contaminations sont le signe de la volonté de domestication portée par l'idéologie des Trente Glorieuses de faire « mieux que la nature », comme le disait François Vidron. Et c'est sous Charles de Gaulle que Rambouillet avait été chargé d'incarner cette nature domestiquée « à la française », une nature nationale qui dirait la nature du pouvoir.



Figure 94. L'évolution du territoire entre aménagement urbain, agricole et sylvicole autour du Grand Parc de Rambouillet. Le Grand Parc de Rambouillet au centre. Les bois du Petit Parc et du bois de Gazeran à l'Ouest et au Nord en forêt domaniale de Rambouillet ont été complètement reboisés après une période de vides due à la surdensité de lapins, de gibiers et à une exploitation trop intensive des arbres, sans oublier les incendies de la guerre. Photographie aérienne de 1950-1965 et photographie satellitaire ou aérienne en 2021. © Géoportail.

La chasse et l'élevage, ou la nature « à la française » au domaine : nature domestiquée et paysages du Septentrion

Le troisième problème du mythe tient au récit des lieux comme des vitrines de « la nature à la française », car ce récit emblématique s'est désagrégé au fil des pages sous la plume des acteurs eux-mêmes. Ce dernier aspect comporte deux trompe-l'œil, provoqués par les divergences entre les définitions ou les objectifs souhaités et les mises en pratique. D'abord, il y a l'idée que la nature française serait domestiquée, notamment par les domaines ; ensuite, c'est l'idée de la pureté et de l'universalisme de cette nature.

Durant cet itinéraire historique, les populations de gibiers ont débordé, et les animaux d'élevage sont parfois morts de faim et de maladie. Ils ont aussi par périodes participé à détruire les paysages qu'on voulait conserver à leur attention. Les acclimations d'animaux ont échappé de peu à la catastrophe ou ont échoué. Les récoltes et la forêt ont été prédatées par le gibier. Les modernisateurs se sont mis des bâtons dans les roues : l'augmentation du nombre de gibiers – comme les lâchers de lapins par les gardes du Second Empire – empêche la mise en sylve de la forêt et la modernisation de la Ferme nationale au long du XIX^e siècle. Les mérinos ont été les fers de lance de la modernisation avant de subir le retour de deux autres modernisations : celle des colonies (1850-1930) et celle des Trente Glorieuses (1945-1973). Les tirés, qui devaient incarner la « nature à la française » devant les invités des chasses présidentielles sont sans cesse remaniés, quand ils ne se font manger par le gibier, au point que l'on ne peut plus discerner l'état historique en place.

Inutile de multiplier ces exemples. La nature domestique domaniale ne semble guère très « domestiquée » et jamais tout à fait dominée. Il ne s'agit pas ici de simplifier l'exposé en disant que rien n'aurait fonctionné, mais au contraire de rappeler que pour réussir les inventions politiques, économiques, ou scientifiques, les agents ont rencontré des erreurs. Et que, ces erreurs font partie du processus historique. De plus, des choix ou des concepts peuvent être opératoires pendant une période, puis ces inventions peuvent devenir désuètes quelques jours, mois ou années plus tard.

Depuis l'invention de la « domestication » comme paradigme et comme « procès (environnemental) de civilisation » par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire en 1840, les animaux et la nature domestiqués de Rambouillet n'ont cessé de démontrer leur impossible maîtrise, y compris chez les plus domestiques des domestiques, que sont les moutons de race pure de mérinos. En plus de déborder en maintes occasions, la limite majeure de ce discours de la « nature à la française » est que ladite nature ne cesse de se mélanger, ou comme le disent les experts, de se *métisser* ou de *s'hybrider* avec des agents internationaux : des animaux, des techniques, des concepts, entre sauvages et modernes, empires et natures.

Les chasseurs des chasses présidentielles sont habillés à l'autrichienne ou à l'anglaise et chassent dans des tirés qui sont un mélange de chasses et d'élevage, de sauvage et de domestique. Les gardes conduisent des battues mélangeant la battue marchée à la francilienne, la battue postée à l'anglaise, le *houraillement* et le *chaudron* (bouquet) à l'allemande. Et c'est un gibier de Colchide, de Chine, de Virginie ou du Japon – acclimaté par l'élevage à la *bohémienne* puis à la franco-britannique – que l'on tire. Le grand gibier, tantôt composé de cerfs allemands, de daims asiatiques et de sika japonais, est tiré à la germanique, et ce sont des virus internationaux comme la myxomatose, le virus hémorragique, la grippe aviaire ou la peste porcine africaine qui menacent ou passent les frontières nationales et domaniales. Loin d'être pure, la nature nationale est métisse ou hybride, et forme un carrefour social, technique et culturel ; et est aussi un carrefour très provincial.

Le domaine de Rambouillet appartient à ces territoires et ces paysages situés aux « racines de la dépendance²⁵⁵³ » économique et politique de la conservation de la nature. Comme enclosure par le dispositif de la forêt, puis par son rôle dans les économies impériales du mérinos, le lieu participe de la dépossession foncière et juridique, de l'extraction sociale et donc par définition environnementale des *Indigènes* de leurs territoires et de leur patrimoine historique (savoir-faire, races, espèces, lieux, rites). La volonté de séparer et d'extraire les humains de leurs natures, puis l'Homme de la Nature, n'est pas une conséquence mais le cœur de l'idée du progrès comme une modernisation, comme un procès de civilisation.

L'histoire des territoires permet un retour à la source du pouvoir, qu'est la terre comme capital environnemental. Elle demeure une source de légitimité aristocratique et populaire de la force et de la légitimité culturelle. Elle constitue une source de revenus permettant l'affirmation d'un style de vie et d'une appartenance sociale. Les Modernes ont donc voulu s'extraire de la nature en restant des propriétaires du sol. En disant sortir de la nature, en voulant la domestiquer, les Modernes ne cessent de multiplier les liens et demeurent donc très *archaïques*.

L'histoire de Rambouillet espère pouvoir participer à redonner une maison aux Modernes en montrant qu'ils ne sont jamais sortis de terre²⁵⁵⁴. Car ces derniers, tout comme leurs projets modernisateurs, se sont montrés très provinciaux. La province est celle des fortunes du mérinos, des grandes fermes et des grands fusils, c'est la nature francilienne et nordiste. Ce paysage du Septentrion, c'est la campagne des grandes plaines et des grands bois ; du blé et de la prairie artificielle, des mérinos et des machines, et depuis 1945 c'est aussi celle du remembrement et

²⁵⁵³ White, 1988 et 1999.

²⁵⁵⁴ Latour, 2017 et 2021.

de la monoculture industrielle. C'est également le monde des parcs et des enclos de chasse, d'élevage de gibier, de l'aménagement gestionnaire des cheptels de tir et du sportif-chasseur. En voulant exporter leurs natures et leurs relations environnementales, les modernisateurs ont démontré qu'ils ne parvenaient pas à s'extraire de leur nature puisqu'ils pensaient imposer leur nature provinciale aux autres. Ils n'ont cessé de raconter la chasse et l'élevage comme des archaïsmes pour les autres : Indigènes, Indiens, sauvages rouges ou sauvages blancs, paysans et classes populaires, alors qu'ils ne cessaient de les pratiquer ou de les faire pratiquer. En les modernisant, ils les ont essentialisés comme un signe de distinction des civilisés contre les sauvages.

À défaut d'être universels et universalisables, l'élevage et la chasse se sont révélés être non seulement locaux, mais indissociables. La chasse moderne consiste à élever du gibier pour le tuer dans un cérémonial politique, un sport d'État ou privé. Et l'agriculture, loin de remplacer l'économie cynégétique dans la perspective du progrès civilisationnel, est devenue l'une de ses composantes. Selon les modernes, le vrai bon chasseur, c'est le tireur sportif et gestionnaire, celui qui ne tue pas pour se nourrir, mais pour le loisir et pour réguler les trophées. C'est donc une chasse de domaines, une « chasse domaniale », une chasse récolte, rationnelle et scientifique. Elle allie le (bon) gouvernement, la gestion et l'aménagement du territoire et s'oppose à la « chasse banale », chasse-cueillette vivrière, nourricière et coutumière, où le territoire de chasse est un terroir et un habitat familiers.

La demeure domaniale du prince ou du puissant propriétaire est ainsi en tension avec la maison communale du paysan ou l'appartement de l'habitant : le château ou la ferme face à la mesure. Ce sont bien deux rapports à la propriété, à l'espace, à la forêt, qui sont en tension. Et la chasse comme le braconnage sont bien des « cultures de la nature », même si les uns ont raconté l'archaïsme des autres. Ces derniers « ne disposant nullement des mêmes moyens pour diffuser leur propre version des faits²⁵⁵⁵ » sont bien les *perdants* de cette histoire, condamnés à l'archaïsme et à la mémoire, ils sont même devenus invisibles sur le territoire face au mythe du progrès et à l'histoire, et à la mythistoire de la forêt éternelle des rois.

Toutefois, il ne faut pas poursuivre nous-mêmes ces essentialisations cynégétiques. D'abord, nous avons vu que les paysans historiques ne sont pas des sauvages imbéciles détruisant aveuglément le gibier, et ils ne condamnent pas spécialement le « patrimoine des princes ». En plus d'avoir de bonnes raisons de faire de qu'ils font, ils cultivent un système cynégétique cohérent en lien avec leur protection des cultures et leur économie de la

²⁵⁵⁵ Jacoby, 2021, p. 385.

subsistance, une économie de la coutume et de la forêt aux multiples visages et qui ne cesse de s'adapter.

De plus, au XX^e siècle avec la germanisation des pratiques de chasse (surtout au grand gibier) notamment en adoptant la battue au grand gibier et le tir d'affût/approche à la carabine, les élites françaises imitent à la fois les élites allemandes et autrichiennes, tout en reprenant malgré elle les pratiques des chasseurs populaires et des braconniers « français ». La battue était déjà un mélange culturel et une lutte des classes sociales, les paysans la considèrent comme une corvée sous l'Ancien Régime et en font une chasse populaire et démocratique au XX^e siècle. Elle servait à éliminer tout gibier présent sur le territoire afin de protéger les cultures. Avec le tir d'un animal à l'affût, le sportif ne fait rien de très différent du braconnier-bordurier qui « faisait les bordures » pour tuer le gibier afin de protéger sa récolte. En se gentrifiant et s'internationalisant, ces chasses se sont aussi « paupérisées » alors qu'elles sont devenues inabordables pour beaucoup de chasseurs populaires.

Enfin, il faut se détacher d'une image folkloriste de la chasse paysanne : les chasseurs populaires s'adaptent, c'est-à-dire résistent et composent, autant qu'ils adoptent le code sportif et gestionnaire, modernisant leurs manières de chasser et même de penser la chasse (plan de chasse, suivis, comptages, lâcher de gibiers). La raison est tout simplement la volonté de continuer la chasse en essayant de préserver leur patrimoine cynégétique des pauvres face à la gentrification de la chasse en France. Et même si certains ont préféré ranger le fusil face à la modernisation environnementale, agricole et cynégétique des territoires et des gibiers, d'autres chasseurs y ont trouvé leur compte, en devenant garde-chasse par exemple.

Comme le formule Bruno Latour, « nous n'avons jamais été modernes », et il paraît difficile que la chasse moderne déroge à cette analyse. Relativiser la modernité, c'est aussi déconstruire l'archaïsme. Et lorsqu'on prend le temps de regarder en arrière, élever du gibier pour le tuer n'a rien de très « moderne ». Le dispositif du parc, ses métamorphoses et ses resurgissements le démontrent bien. Ce ne sont pas les modernes qui ont inventé les chasses artificielles puisque ces chasses de parcs datent de la haute Antiquité. Elles incarnaient aux yeux des Grecs une barbarie cynégétique, celle des Perses. C'est aussi le cas de la vénerie, cette pratique franque transférée et acclimatée en France et en Europe au cours d'un « long Moyen Âge²⁵⁵⁶ ». Il faudrait mener une étude comparée des parcs et des chasses comme des héritages barbares dans la modernité. Le processus de francisation de ces dispositifs et pratiques fait l'objet d'un rejet culturel et est un support de contestation idéologique en Angleterre du temps des Normands et

²⁵⁵⁶ Le Goff, 2004. Même si les Celtes pratiquent une chasse à courre, c'est bien la philosophie de la chasse des Francs qui a perduré et qui est ensuite transférée en Angleterre par Guillaume le Conquérant et les Normands avec les parcs de chasse.

au XIX^e siècle. Et il est curieux d'observer que la vénerie et son code sont utilisés pour civiliser les guerriers dans une période allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

L'une des grandes fabrications des modernes est assurément celle de la sauvagerie, comme identité sociale, culturelle et politique. Après les histoires environnementales des parcs et de la fabrication de la *wilderness*, celles de l'éducation du gibier, du *ranging* et du *ranching* cynégétiques nous ont permis d'approcher les manières dont les chasseurs construisent une identité vis-à-vis de la sauvagerie et fabriquent scientifiquement et techniquement des sauvages pour correspondre à cet imaginaire partagé du « sauvage » au-delà du monde de la chasse. Le culte contemporain du cerf comme roi de la forêt est aussi un héritage de ces temps historiques. Le parc de chasse et le parc national partagent de nombreuses dimensions historiques, politiques et fauniques dans cette fabrique de la nature sauvage. Pour construire le gibier sauvage dans les domaines, l'animal domestique n'a pas servi de repoussoir (puisqu'il incarnerait l'impur, le dégénéré par la main de l'homme) mais de modèle avec la mise en agronomie et en zootechnie des gibiers. C'est l'une des grandes conclusions de l'histoire environnementale : l'ensauvagement des lieux et des êtres est aussi une fabrique de leur artificialisation, de leur anthropisation et de leur domestication²⁵⁵⁷. En d'autres termes, il n'y a pas plus cultivé que le sauvage, à la fois comme concept et comme fabrication matérielle d'un mythe en action. Pour autant tout n'est pas domestiqué : c'est juste que ces catégories en forme de pôles binaires, en fixant les termes des relations environnementales *a priori*, excluent les processualités historique et biologique. Ces catégories incarnent le projet scientifique de la maîtrise de la nature par la science via la catégorisation et la mise en ordre du monde naturel. Elles sont révélatrices d'un paradigme historique, non d'un état de nature.

Pour les modernes, il y aurait même des sauvages aux pratiques barbares chez les « domesticateurs ». Lors la « révolution agricole » du XVIII^e siècle, les agromanes ont dissocié les non-céréaliers des éleveurs et des pasteurs. Les pasteurs et les nomades seraient, selon les savants comme Darwin, incapables de « domestiquer ». Ce privilège culturel est réservé à une race et une classe sociale : la figure du (bon) éleveur a été forgée au XIX^e siècle comme un producteur du bétail, un zoo-technicien rationnel, scientifique, qui gère les mécaniques animales, faisant tourner les rouages sans routine, appliquant les concepts de l'agronomie et de la zootechnie, en fonction de la race et des gènes, des performances et des débouchés industriels. Domestiquer serait donc l'incarnation du progrès chez les humains, les animaux et ainsi une fabrique de la frontière entre sauvage et domestique : la réussite d'une domestication ferait passer toute une espèce du côté de la sauvagerie à celle des civilisés. S'il y a eu quelques

²⁵⁵⁷ White, 2004 ; Cronon, 1983-2016 ; Nash, [1967] ; Jacoby, 2021 ; Warren, 1997.

ajustements récents de ces définitions, les pères fondateurs de ces catégories restent Buffon, Geoffroy-Saint-Hilaire et Darwin.

Comme station expérimentale et domaine de chasse vitrine, Rambouillet a participé à modeler nos conceptions de la chasse (du chasseur, du tireur, du braconnier comme du viandard) et de l'élevage moderne (éleveur, berger et pasteur). C'est donc bien la mise en science qui participe de la révolution moderne de ces activités. Elles deviennent des pratiques identitaires et des incarnations de la « nature à la française », une nature domestiquée, à partir du tournant domesticatoire autour des travaux d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. Ces définitions de la chasse et de l'élevage domaniaux font écho aux deux visions de la culture politique identifiées par Hannah Arendt.

La culture, mot et concept, est d'origine romaine. Le mot « culture » dérive de *colere* – cultiver, demeurer, prendre soin, entretenir, préserver – et renvoie primitivement au commerce de l'homme avec la nature, au sens de culture et d'entretien de la nature en vue de la rendre propre à l'habitation humaine. En tant que tel, il indique une attitude de tendre souci, et se tient en contraste marqué avec tous les efforts pour soumettre la nature à la domination de l'homme.

Tandis que les Romains tendaient à considérer même l'art comme une espèce d'agriculture, de culture de la nature, les Grecs tendaient à considérer même l'agriculture comme un élément de la fabrication, comme appartenant aux artifices « techniques » ingénieux et adroits par lesquels l'homme, plus effrayant que tout ce qui est, domestique et domine la nature. Ce que nous considérons, sous l'emprise encore de l'héritage romain, comme la plus naturelle et la plus paisible des activités humaines, labourer la terre, les Grecs le comprenaient comme une entreprise audacieuse, violente dans laquelle, année après année, la terre, inépuisable et infatigable, est dérangée et violée.²⁵⁵⁸

Les modernes n'ont cessé d'emprunter leurs mythes aux Grecs et aux Romains. La référence antique est d'ailleurs à la naissance de la ferme royale, puisque sur son portail d'entrée un vers de Virgile dit « *Curat oves oviumque magistros / Pan prend soin des brebis et de leurs maîtres* ». La chasse et l'élevage sont bien des cultures de la nature, elles sont sophistiquées, complexes, contemporaines malgré le mythe du progrès qui voulait en faire des archaïsmes.

Mais nous l'avons vu, c'est la vision grecque de la culture qui a été appliquée, celle des sciences et techniques, de la politique et de l'industrie, de la violence civilisatrice de la domestication du monde. Cette vision prônée par les élites agronomiques depuis la « révolution agricole et scientifique » des XVII^e-XVIII^e siècles n'est toutefois pas une vision partagée. Ce sont d'ailleurs les résistances des cultivateurs de la nature « à la romaine », souhaitant rester ancré dans un mode de vie plus qu'adopter un métier salarié, qui ont retardé les modernisations contre les aménagistes « prométhéens » du territoire.

Depuis les années 1970, la chasse et l'élevage modernisés, et plus largement le paradigme domesticatoire et modernisateur, sont de plus en plus controversés. Beaucoup d'acteurs pratiquant des activités de chasse et ou d'élevage ne se reconnaissent pas, ou ne se sont jamais reconnus, dans ces définitions. Malgré leurs résistances, les récits et les acteurs du progrès ont

²⁵⁵⁸ Arendt, 1972, p. 271.

été des agents puissants et essentiels dans la construction de l'identité socio-professionnelle de ces nouveaux acteurs de la modernité.

Depuis plusieurs décennies, différentes communautés nationales tentent d'entamer un tournant pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et environnementaux. Au domaine, les jardiniers ont cessé d'utiliser des herbicides, les cheptels de grands gibiers ont été réduits, et la Bergerie nationale a réorienté son système agricole vers l'agriculture biologique et l'agroécologie. Il semble donc que le domaine de Rambouillet puisse participer à ce nouveau paradigme qui n'est plus de domestiquer la terre mais de prendre soin du sol et des êtres qu'il porte.

Toutefois, il faut bien saisir ce qui fait de Rambouillet un patrimoine unique, mais qui rend son héritage difficile. L'histoire domaniale démontre l'imbrication indéfectible des forces sociales et politiques avec leurs natures. Elle incarne cet héritage où les cultures concurrentes des natures s'affrontent dans un pouvoir politique sur l'espace. Si cette histoire se fait malgré les classes populaires, locales ou non, ces dernières jouent un rôle parfois ténu – mais souvent central – dans la fabrique de la nature nationale, que ce soit la modification d'une race d'État, l'aménagement sylvicole ou les pratiques de chasse du prince. C'est cette association de tensions qui fait de Rambouillet un patrimoine environnemental de la nation, à la fois comme pôle français des politiques de la nature, comme *lieu de mémoire* de l'action environnementale et vestige des nations fantômes qui vivaient-là.

L'histoire sociale et environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage à Rambouillet invite à prêter une autre écoute à la diversité des voix de ceux qui habitent et travaillent la terre – et non à penser qu'ils sont archaïques, parce qu'ils n'auraient ni quitté le pays, ni besoin d'aterrir. Elle nous apprend aussi que ce sont les relations de toutes les nations aux lieux qui constituent des patrimoines communs, et dont il convient de prendre soin afin de sauvegarder ce qui nous lie : nos histoires entre les humains, les terres et les bêtes.

Table des illustrations

Figure 1. Sur la Route de Rambouillet dans le bois de Biennouvienne, © photographie de l'auteur	17
Figure 2. Jean-Baptiste Oudry, Tête de cerf bizarre, huile sur toile, 1750	43
Figure 3. La royalsation des cerfs par l'image	48
Figure 4. La mise en abîme architecturale et artistique de la chasse et de Saint-Hubert à Rambouillet	51
Figure 5. La chaîne des étangs de Hollande et le château de Saint-Hubert	51
Figure 6. La croix de saint Hubert	52
Figure 7. Les vestiges du paysage sacré et chrétien de la forêt	52
Figure 8. Une scène de bat-l'eau dans l'étang de Pourras	52
Figure 9. La curée en forêt de Saint-Germain-en-Laye, en vue de l'abbaye de Poissy	72
Figure 10. Jean-Baptiste Oudry (d'après), Le forhu ou la petite curée des jeunes chiens	72
Figure 11. Jean-Baptiste Oudry (d'après), Les rochers de Franchart	75
Figure 12. Les refuites des cerfs	82
Figure 13. Les états des cerfs ou les premiers comptages des populations rambolitaines	99
Figure 14. Les chasses de Louis XVI à Rambouillet de 1778 à 1788	101
Figure 15. Le chantier de la ferme du roi à Rambouillet, vers 1784	111
Figure 16. Schéma du gouvernement des expériences et du domaine de Rambouillet sous Louis XVI	114
Figure 17. Aménagement cynégétique des plattes-bandes	117
Figure 18. Plan de la Ferme royale planifié et approuvé en 1785	124
Figure 19. Les îles du jardin	132
Figure 20. Daubenton et Montbard	155
Figure 21. Le portail et les murs de la ferme du Roseau des Bourgeois, Le Perray	177
Figure 22. François Delorme, berger-chef en l'an IX de la République	197
Figure 23. Caricatures de la Révolution française, 1789, 1	202
Figure 24. Caricatures de la Révolution française, 1789, 2	202
Figure 25. Graphique de l'évolution de l'emploi du terme « mérinos » de 1600 à 2019	227
Figure 26. Mérinos mâles nés à Rambouillet la 16 ^e année de leur importation en 1786, 1	234
Figure 27. Mérinos mâles nés à Rambouillet la 16 ^e année de leur importation en 1786, 2	234
Figure 28. Mérinos femelles, nées à Rambouillet la 16 ^e année de l'importation faite en 1786	235
Figure 29. Brebis beauceronne avec laquelle a été fait le 1 ^{er} croisement	235
Figure 30. 2 ^e métis, produit du 2 ^e croisement ; 1 ^{er} métis, produit du 1 ^{er} croisement	236
Figure 31. 4 ^e métis, produit du 4 ^e me croisement ; 3 ^e métis, produit du 3 ^e croisement	236
Figure 32. Bélier de trois ans Merino élevé à Rambouillet actuellement à Sancy près de Genève, 1802	237
Figure 33. Brebis de quatre an Merino avec son agneau mâle de cinq mois, 1802	237
Figure 34. Tableaux de l'évolution des parcelles cultivées et de la population de mérinos en Beauce, d'après les travaux de Jean-Claude Farcy	272
Figure 35. Henri-Gérard Fontallard, S. M. Charles X a été chassé à Rambouillet, lithographie coloriée, 1830	281
Figure 36. Graphiques des récoltes et des achats de fourrages de la ferme de Rambouillet entre 1804 et 1821	291
Figure 37. Nombre de têtes de bétail admis au sein du domaine de Rambouillet, 1781-1830	299
Figure 38. Evolution de la population de cerf élaphe au domaine de Rambouillet, 1817-1829	315
Figure 39. Tableaux des nuisibles détruits au domaine de Rambouillet de 1813 à 1830	328
Figure 40. Les physiognomonies d'André Le Grand et une loge de charbonniers	337
Figure 41. Caricatures de Juillet 1830, 1	357
Figure 42. Caricatures de Juillet 1830, 2	358
Figure 43. Caricatures de Juillet 1830, 3	359
Figure 44. GRANDVILLE, Chasse nationale sur les Terres Royales	359
Figure 45. Un couple de mérinos de Rambouillet photographiés par Nadar, 1855	365
Figure 46. Nombre de bétails admis en forêt pour la commune de Rambouillet	375
Figure 47. Projet de réorganisation du domaine impérial de Rambouillet par Daurier	389
Figure 48. Première représentation d'un tableau de chasse à Compiègne en 1859	391
Figure 49. Une chasse dans le tiré du Buissonnet à Compiègne en 1868	392
Figure 50. La modernisation de la vénerie sous le Second Empire	392
Figure 51. Imitation des tableaux d'Oudry et Bachelier sous le Second Empire, 1855	393
Figure 52. Scène de capture lors d'un panneautage du cerf, 1858	403
Figure 53. Jean-Baptiste Colleau, portait et photographie du carnet	438
Figure 54. Le tableau de chasse devant le Pavillon de la Faisanderie, 1905	461
Figure 55. Le domaine présidentiel de Rambouillet sous la III ^e République	468
Figure 56. Scènes de battue au faisan en Angleterre	474
Figure 57. Une battue dans un « fermé » de lapins sous la présidence Loubet	475
Figure 58. Félix Faure, président-chasseur et cavalier	477

Figure 59. Les chasses du comte de Potocki et du président.....	479
Figure 60. Un groupe de chasseurs présidentiels à Rambouillet autour d'Émile Loubet.....	480
Figure 61. La chasse du roi d'Espagne, Alphonse XIII, 20 novembre et du roi du Portugal, Dom Carlos, le 23 novembre 1905.....	481
Figure 62. Statistiques des chasses présidentielles : le tableau de chasse des présidences de la République.....	488
Figure 63. Les tirés de Rambouillet dans les années 1900-1930.....	495
Figure 64. Chasse du roi d'Italie, Victor-Emmanuel à Rambouillet, le 17 octobre 1903.....	496
Figure 65. Le tableau de la chasse offerte au roi Carol de Roumanie, le 21 novembre 1938.....	497
Figure 66. Gravures de la Bergerie nationale et des mérinos de Rambouillet, 1903.....	498
Figure 67. Récoltes de céréales de la ferme (1923-1938) et déficit de la Bergerie nationale (1935-1942).....	522
Figure 68. Les pratiques anglaises d'élevage.....	524
Figure 69. La « nature nationale » rambolitaine : chasse, jardin, art et traditions à la française.....	533
Figure 70. L'« Évolution du troupeau de grands animaux dans le Grand Parc des chasses de Rambouillet de 1919 à 1939 ».....	537
Figure 71. Le portrait du docteur et zootechnicien Henri de Rothschild ; et la bergerie, s.d. [v. 1930].....	545
Figure 72. Le tiré de la Ferme vers 1950 et en 1964.....	570
Figure 73. La nature artialisée dans la culture de la table.....	574
Figure 74. Photographies des chasses sous René Coty, v. 1950, 1.....	574
Figure 75. Photographies des chasses sous René Coty, v. 1950, 2.....	575
Figure 76. Cartels du domaine de Saint-Benoît par l'OFB.....	609
Figure 77. Le tableau de chasse de la battue présidentielle du samedi 9 janvier 1971 à Chambord.....	611
Figure 78. Une zone de taillis abrutie par le gibier à Chambord, v. 1950.....	622
Figure 79. Des cerfs de forêts de richesse « moyenne » (Chambord), « riche » (Belval, Ardennes) et pauvre (Sologne).....	639
Figure 80. Panneautage de Chambord en 1957.....	642
Figure 81. Captures d'écran de la vidéo du lâcher de faons de sika, 1960.....	643
Figure 82. Une scène de lâcher lors d'un panneautage à Chambord, février 2021.....	646
Figure 83. Un poste de battue (à gauche) et un râtelier à fourrages pour les cervidés (à droite) au domaine de Chambord, v. 1970.....	659
Figure 84. L'agrainage et nourrissage des sangliers de Chambord au maïs, v. 1950-1970.....	677
Figure 85. Une vue contemporaine du portail et du colombier de la Bergerie nationale, janvier 2021.....	691
Figure 86. Vue contemporaine depuis le layon central du tiré des Trois Ponts, février 2018.....	701
Figure 87. La restauration d'un paysage historique de la Restauration (1818-1830).....	702
Figure 88. Vestiges des landes de bruyères, de genêts et de bouleaux de la plaine de Lamballe, ancien fermé à lapins, février 2018.....	702
Figure 89. Les anciens parquets de reproduction et d'élevage de la faisanderie du DNR, février 2018.....	703
Figure 90. Photographies d'un coq faisán dans les jacinthes et d'un groupe de cerfs sika dans la plaine du Buissonnet, avril 2021.....	704
Figure 91. Les bâtiments de la Pommeraie ou Vieilles Bergeries, mars 2019.....	708
Figure 92. Les deux grandes races ovines de la modernité agricole : les mérinos de Rambouillet et les Romanes, mars 2021.....	709
Figure 93. La nature nationale et le patrimoine environnemental de Rambouillet.....	715
Figure 94. L'évolution du territoire entre aménagement urbain, agricole et sylvicole autour du Grand Parc de Rambouillet. Photographie aérienne de 1950-1965 et photographie satellitaire ou aérienne en 2021.....	724

Sommaire

Introduction. Sur la route de Rambouillet.....	17
Première partie. Le roi, le domaine et les natures (1706-1792).....	37
Introduction. Gouverner la nature, posséder la terre : le projet domanial (1706-1792).....	39
Chapitre 1. Le roi, le cerf et la chasse : rite, science et conservation de la nature (1706-1792).....	43
Introduction. La chasse royale du cerf : réinventer la tradition politique.....	43
I. La tradition des chasses royales comme bon gouvernement de la nature par la chasse.....	46
1. La figure du veneur-naturaliste et la naissance de la science de la chasse des Lumières.....	46
2. La chasse du cerf et le bon gouvernement de la nature par la chasse royale.....	47
II. Le printemps des cerfs et l'automne de la vénerie à Rambouillet.....	53
1. Fabriquer la tradition : la saison de Rambouillet.....	53
1.1. La vénerie du cerf entre spectacle, cérémonie et pratique cynégétique.....	53
1.2. Le sol et les saisons dictent leurs rythmes aux chasses royales.....	55
1.3. Les chenils et le gouvernement des chiens : races, savoir-faire d'élevage et épidémies canines (1300-1790).....	58
2. Une science et un art de la quête : la chasse et l'économie du cerf.....	64
2.1. Trouver, suivre, reconnaître et tuer le cerf sans ses bois : la quête des cerfs dix-cors.....	64
2.2. La chasse et la mort du cerf.....	67
2.3. De la nature aux châteaux. Les peintres des chasses et la « naturalisation » des trophées.....	74
2.4. Art et science politiques du gouvernement du parcours et des circulations : le dispositif du relais.....	78
III. La politique de l'enclos : conserver, étudier et transformer la nature par le parc.....	85
1. Un dispositif politique et cynégétique.....	85
1.1. Les deux parcs de Rambouillet : le Grand Parc et le Petit Parc (1711-1792).....	85
1.2. Cultiver le gibier dans le parc : une économie rustique du Moyen Âge au XVIII ^e siècle.....	86
1.3. Déplacer, implanter, repeupler : empaysier les cerfs.....	88
2. Une culture de l'abondance ou les coulisses du paradis des chasses royales.....	88
2.1. Le parc un dispositif cynégétique et écologique.....	88
2.2. Le parc à la lisière des natures : une économie rustique entre sauvages et domestiques.....	91
IV. La naissance de la population animale à Rambouillet.....	97
1. Le cerf, cible et agent des politiques de la nature : du record à la population (1743-1784).....	98
2. Du comptage au contrôle de la population : régénération contrôlée dans les domaines (1784-1791).....	101
3. Quand la culture des sauvages questionne la sauvagerie : ranging et ranching dans les parcs et les parcours cynégétiques.....	104
Conclusion. Le cerf, le roi et la chasse : art et science politique.....	107
Chapitre 2. La ferme du roi : princes, sciences et natures à Rambouillet (1750-1789).....	111
Introduction. Le roi, le cabinet et la ferme expérimentale.....	111
I. Un domaine pour gouverner toutes les natures : la ferme expérimentale entre économie rustique et laboratoire.....	115
1. Louis XVI, la transformation et l'amélioration de la terre : créer une ferme modèle (1784-1788).....	115
1.1. Un pôle gouvernemental : une architecture pour administrer le domaine.....	115
1.2. Une nouvelle gestion rationnelle du foncier : une économie de la terre.....	116
1.3. Une architecture rustique et une ferme-modèle.....	123
2. La ferme royale : cultivateurs, domestiques et animaux.....	128
3. Le pôle végétal : amélioration, naturalisation et conservation des plantes.....	130
3.1. Les expériences de l'abbé Tessier à Rambouillet : jardin agronomique et pépinière botanique (1786-1789).....	130
3.2. Forêt, sylviculture et dépossession : de la coutume forestière à la sylvie et de la force de gouverner la forêt.....	134
3.3. Nolin, Tessier, Michaux et les arbres du Nouveau Monde : l'Amérique végétale au domaine.....	138
4. Le pôle cynégétique. Une faisanderie et un parcours de chasse.....	142
II. La quête de la toison d'or et les Argonautes des Lumières (1660-1800).....	149
1. Le colbertisme lainier : améliorer les laines des moutons de France.....	149

1.1.	Bêtes à laines, bélier, brebis : une sémantique du mouton.....	149
1.2.	Des premières importations de Colbert aux loups de Chambord (v. 1750-1760).....	151
1.3.	Carlier, la laine et les manufactures : la science au service du commerce et de l'industrie (1755-1770).....	153
2.	L'argonaute des Lumières : Louis Jean-Marie Daubenton.....	155
2.1.	Daubenton, moutonnier de Courtangis à Rambouillet.....	155
2.2.	Daubenton et la France dans la diplomatie commerciale ovine et industrielle européenne.....	158
3.	Le troupeau du roi : moutons, voyages et régimes d'acclimatation à Rambouillet (1785-1791).....	160
3.1.	Une diplomatie ovine : la composition d'un troupeau de rois (décembre 1784 - printemps 1786).....	160
3.2.	La dernière transhumance, du pays de Ségovie à Rambouillet (mai – octobre 1786).....	161
4.	La naturalisation du troupeau à Rambouillet (1786-1789).....	166
4.1.	Le meilleur des gouvernements des animaux : éducation sauvage et conduite à l'hispano-africaine.....	166
4.2.	L'erreur de Daubenton (automne-hiver 1786).....	168
4.3.	Les problèmes de l'économie rustique (1787).....	170
4.4.	Le partage conflictuel de l'espace (printemps-été 1787).....	172
4.5.	Les effets du volcan Laki à Rambouillet : climat global, destructions locales (13 juillet 1788).....	176
4.6.	Les dons du roi et les premières ventes de bêtes à laine espagnoles de Rambouillet (1787-1791).....	177
	Conclusion. Une ferme et une enclosure royale.....	181
	Deuxième partie. Le fusil et la houlette (1792-1870).....	191
	Introduction. L'institution des régimes de la nature et de leurs domestications.....	193
	Chapitre 3. La Révolution, les chasses paysannes et le premier empire du mérinos (1789-1830).....	197
	Introduction. La Révolution, la République et la régénération des natures.....	197
I.	La fin de l'Ancien Régime cynégétique : la révolution introuvable de la forêt de Rambouillet (1789-1805).....	198
1.	Les cahiers de doléances : de la plainte locale à la fabrique du droit national.....	198
2.	La Révolution, les paysans, la propriété et la conservation (octobre 1789-1792).....	203
3.	La dépopulation animale du domaine : pratiques et savoir-faire cynégétiques royaux et paysans.....	209
4.	Massacre animal, vandalisme environnemental : renversement cynégétique.....	211
II.	La ferme de Rambouillet en République et le règne d'une économie rurale.....	215
1.	Transformer la nature du parc de Rambouillet : du domaine des chasses au conservatoire du mérinos (1789-1795).....	215
2.	Autonomie fourragère et essor de la population ovine.....	220
3.	Un conservatoire national des espèces et des races, entre dépôt militaire et pôle des acclimations du bétail (1795-1803).....	221
III.	La matrice de la race mérinos (1786-1830).....	226
1.	L'invention du mérinos en France autour de Rambouillet.....	226
1.1.	Nommer et diffuser la bête, néologie et étymologie modernes (1798-1799).....	226
1.2.	Le récit d'une naturalisation réussie : la rencontre entre politiques, sciences et élevages à Rambouillet (1798).....	228
1.3.	La méthode Daubenton-Rambouillet : amélioration, race, pureté, hérédité (1801).....	232
2.	La fabrication de la première race pure ovine.....	240
2.1.	L'influence des « éleveurs » dans l'amélioration, la sélection et l'« élevage » de la race.....	240
2.2.	Sélection lainière et raciale : la science au service de l'industrie nationale.....	241
3.	La théorie du mal nécessaire : les idéologies du blé et du bétail.....	244
3.1.	L'élevage : ce que le mot <i>élever</i> (ne) signifie (pas encore).....	244
3.2.	L'argument anti-pastoral : progrès contre barbarie (1799-1800).....	244
IV.	Empires, croisements et métissage. La <i>mérinisation</i> de Rambouillet et le complexe de l'État mérin (1793-1830).....	248
1.	L'invention d'une économie du mouton autour de Rambouillet (1793-1853).....	248
1.1.	Les ventes aux enchères et la marchandisation de la nature rambolitaine (juillet 1793-janvier 1853).....	248
1.2.	Les finances de l'établissement : les ventes comme sorties, rendements et <i>output</i> (1793-1853).....	250
1.3.	Le cours de la laine : l'établissement d'un marché ovine et du cours de la laine à Rambouillet.....	251

1.4.	L'école des bergers et la foire du mouton : Rambouillet, la dialectique du bon berger et le prototype de la station agricole expérimentale (1786-1830).....	252
2.	Rambouillet et son foreland mérin : les réseaux du mérinos et de la modernisation républicaine.....	256
2.1.	La mérinisation de Rambouillet. Le mérinos, le berger, la prairie artificielle et l'intensification céréalière : un kit de modernisation.....	256
2.2.	La colonie de Rambouillet et le complexe de l'État mérin : administrateurs, mérinomanes, cultivateurs et mérinisations (1798-1803).....	261
2.3.	Le cas Thomas Jefferson et l'amélioration des races sur quatre générations : diffusion des concepts raciaux et des mérinos aux États-Unis.....	263
2.4.	Fortunes de France. La mérinisation impériale ou quand la verticalité des projets ralentit le progrès agricole (1804-1815).....	264
2.5.	La mérinisation des troupeaux par les grands cultivateurs et éleveurs.....	270
2.6.	Des conséquences en France de la première mérinisation : régionalisation et homogénéisation ovine, augmentation des rendements agricoles.....	271
	Conclusion. La domanialité et l'État animal : le pouvoir est dans la chasse et l'élevage.....	275
	Chapitre 4 : La restauration des Chasses : empire, régimes et paysages de la conservation (1804-1830).....	281
	Introduction. Restaurer et conserver la nature des chasses.....	281
I.	L'Empire et la restauration du régime des chasses au domaine (1805-1814).....	283
1.	Restaurer le paradis royal et sa nature cynégétique.....	283
1.1.	Le repeuplement du domaine en grand gibier.....	283
1.2.	La faisanderie de Rambouillet pour repeupler les domaines impériaux (1805-1814).....	285
1.3.	Des filets de chasse royaux aux tirés impériaux (1805-1814).....	286
2.	Paradis cynégétique et désert agricole : les conséquences environnementales du retour des Chasses.....	288
2.1.	« Le Parc de Rambouillet sera bientôt comme le Désert de la Thébaïde : il n'y aura ni gibier ni récolte ».....	289
2.2.	L'économie de la plainte environnementale : asymétries administratives.....	292
3.	La « guerre des braconniers » de Rambouillet : la conservation de la nature et ses conflictualités environnementales (1805-1815).....	293
3.1.	Le garde et le braconnier, les frères-enemis de la conservation.....	293
3.2.	Les incendies de 1811 et l'économie paysanne des pasteurs de la forêt.....	296
II.	Le retour des Bourbons et des chasses : sciences et techniques de la conservation.....	302
1.	L'amélioration de l'élevage, des tirés et de la chasse (1814-1830).....	302
1.1.	Les tirés entre extension, diffusion et entretien permanent sous la Restauration (1814-1830).....	302
1.2.	« La faisanderie de Rambouillet est plus propre à élever des oiseaux aquatiques que du gibier ».....	306
1.3.	L'élevage : élever des gibiers et constituer un stock d'animaux à tirer.....	309
2.	Conserver les populations de grands gibiers (1815-1830).....	313
2.1.	Compter et suivre pour tenter de maîtriser les populations.....	313
2.2.	La conservation de la nature sous Charles X : des domaines, une école et un code forestier.....	316
2.3.	Le gibier en cheptel, la chasse en élevage de tir : sciences et techniques de la conservation.....	320
III.	La nature du prince et de l'État : les paysages de la conservation de la nature (1804-1830).....	323
1.	Une économie de la destruction : protéger et détruire (1804-1830).....	324
1.1.	Les nuisibles et le <i>Predator control program</i> à la française.....	324
1.2.	Le loup et le renard : animaux-matrices du gouvernement des nuisibles.....	325
2.	L'arbre, le bétail et le gibier : la violence environnementale de la conservation.....	330
2.1.	Braconnage, meurtres et désordres sociaux : protéger la coutume environnementale contre la conservation de la nature.....	331
2.2.	Le braconnier de Rambouillet, Eugène Sue et Joseph Lavallée : l'invention littéraire du « braco » et des races inférieures de la forêt.....	333
2.3.	La forêt contre la sylve : quand « la chasse » dégrade « la forêt ».....	340
2.4.	La forêt de Rambouillet sous pression : le bilan de Jaume-Saint-Hilaire sur le régime des conservations.....	342
IV.	La ferme royale de Rambouillet : composer avec la nature cynégétique et réorienter l'économie rurale.....	344
1.	Le retour de l'asymétrie institutionnelle et environnementale sous les Bourbons.....	344

2.	Le renvoi de Bourgeois et l'inoculation du claveau en 1821.....	346
3.	Une ferme dévorée par les Chasses : réorienter la conduite du troupeau et les pratiques d'élevage 348	
V.	Juillet 1830 et le bilan d'une « glorieuse et giboyeuse royauté ! ».....	354
1.	De la mise à mort de la figure du roi-chasseur : Charles X en Robin-des-Bois.....	354
2.	Ils nous gouvernaient en tirant : la tyrannie environnementale restaurée.....	356
	Conclusion. La tierce nature des chasses, de la conservation et le sport cynégétique : le retour à une « mauvaise nature » ? :.....	361
	Chapitre 5. Le second empire de Rambouillet : l'invention d'une ferme coloniale et d'une chasse diplomatique (1830-1870).....	365
	Introduction. Restaurer la nature de Rambouillet et de la France.....	365
I.	Le conservatoire mérin entre régénération et dégénération sous la Monarchie de Juillet et la Deuxième République (1834-1853).....	367
1.	Défendre et conserver « l'influence du nom de Rambouillet » (1830-1834).....	368
1.1.	La ferme en sursis : un collectif pour sauver l'établissement.....	368
1.2.	Bourgeois et l'usage de l'histoire ou le moutonnier-historien de la première mérinisation.....	370
2.	Rambouillet, domaine de pasteurs et forêt pastorale.....	372
2.1.	La ferme, ses sols et les savoirs herbagers révélés par la crise : le bilan de Bourgeois.....	372
2.2.	Le pâturage <i>en</i> Rambouillet : naissance des calculs de charge à l'arpent et de capacité de charge.....	373
2.3.	Un haras de chevaux débardeurs, forestiers, charbonniers à Rambouillet (1833-v. 1850).....	377
3.	Le mérinos de Rambouillet, entre mérinomanie et anglomanie : stagnations et questionnements.....	379
3.1.	La conduite du troupeau mérinos : les 700 bêtes de Rambouillet et la crise des ventes.....	379
3.2.	L'influence des inspecteurs des bergeries (1839-1840).....	381
3.3.	Chauvet-Froger contre la Bergerie et le gouvernement : le conservatoire et la pureté du mérino questionnés (1850-1853).....	383
3.4.	Les délits de dégâts de gibier sous la monarchie de Juillet ou l'invention d'un compromis cynégétique.....	384
II.	Napoléon III et le retour de l'empereur-chasseur à Rambouillet : la domestication du monde de la chasse (1853-1870).....	386
1.	Napoléon III, la diplomatie du fusil et la métamorphose des chasses domaniales.....	388
1.1.	Gouverner et aménager le territoire : extension des tirés et réinventions pratiques (1855- 1861).....	388
1.2.	La perdrix gabra, Napoléon III et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : acclimatation et domestication.....	394
1.3.	La domestication du monde par les éleveurs (de gibiers) : de Geoffroy-Saint-Hilaire à Darwin puis des faisans aux canards.....	396
1.4.	L'ABC du métier de gouverneur et conservateur de gibier : agronomie et zootechnie cynégétiques (1858).....	400
1.5.	Le chevreuil de Rambouillet et le savoir-faire du panneauutage : déplacements de gibier et manipulation des populations.....	402
2.	Le lapin et le retour de la tierce nature : lâchers et débordements cynégétiques.....	404
2.1.	L'Australie rambolitaine : l'empereur, le lapin et ses gardiens.....	404
2.2.	Les braconniers contre le monopole d'État et du prince : résistances endémiques.....	408
III.	La Bergerie impériale de Rambouillet : modernisation, zootechnie, colonisation (1852-1870).....	410
1.	Rambouillet, domaine agricole expérimental : mécanisation, expérimentations, pathogènes et agriculture.....	410
1.1.	Visite à la ferme en 1853 et rénovation du bâti : la ferme impériale moderne reste introuvable.....	410
1.2.	Les expériences des prairies expérimentales de Goetz à Rambouillet (1857-v. 1860).....	411
1.3.	La ferme racontée par Daurier à la comtesse Bacciochi : le rêve d'une ferme modèle et le retour de la nature parasite.....	413
2.	Machines, animaux et animaux-machines : la mécanisation et la zootechnie à Rambouillet.....	415
2.1.	Les machines au paradis du gibier : la faneuse ou la peur cynégétique de la machine agricole (1861).....	415
2.2.	Le développement de la zootechnie de Rambouillet : construire, entretenir et perfectionner la machine-mérine à améliorer la nature (1840-1890).....	416
IV.	La bergerie et le mérinos de Rambouillet dans les colonies : les néo-Rambouillet et le second empire mérin (1840-1960).....	420
1.	De la bergerie impériale à la ferme-station coloniale.....	420

1.1.	Rénover le capitalisme mérin à Rambouillet et dans les colonies	420
1.2.	Forger la nouvelle réputation moderne, impériale et coloniale de Rambouillet : le baron Daurier et les acheteurs	422
2.	Une station coloniale en métropole : Rambouillet, les empires et les « néo-Rambouillet »	424
2.1.	Le rêve de l'Algérie mérine : une théorie pratique de la restauration de la nature coloniale dégradée par les Indigènes.....	426
2.2.	Le rêve de l'Algérie mérine 2. Améliorer et restaurer la nature algérienne : le rôle du mérinos de Rambouillet.....	431
2.3.	Napoléon III, le mérinos et le roi du Siam : don et contre-don animaux	434
2.4.	L'Empereur, la reine de Hawaï et le mérinos de Rambouillet : animaux, savoirs et bergers contre vents et marées	435
2.5.	Le prolétaire agricole de la ferme coloniale de Rambouillet : Baptiste Colleau, berger à tout faire entre France, Europe et Amérique du Sud.....	438
2.6.	Le mérinos de Rambouillet en Australie : le développement d'une économie de la prairie.....	441
	Conclusion. La nature des empires entre chasse et mérinisation.....	445
	Conclusion de partie. Rambouillet à la croisée des empires et des natures : institutions, domestications, naturalisation du fusil et de la houlette.....	447
	Troisième partie. La nature et le président (1870-1995).....	455
	Introduction.....	457
	Chapitre 6 : Le président, la nature et la République : les chasses présidentielles et la Bergerie nationale de Rambouillet (1870-1939).....	461
	Introduction.....	461
I.	La République domaniale : l'alliance du fusil et de la sylve.....	463
1.	Les Prussiens à Rambouillet : la fuite du troupeau et les dégâts en forêt.....	463
2.	Le marchandisation cynégétique de la forêt : exploitation et gestion républicaine du gibier.....	464
3.	La prise de terre présidentielle : s'emparer de Marly et de Rambouillet.....	466
4.	La politique du sanctuaire présidentiel et la forêt de l'État : le capital environnemental rambolitaïn.....	469
II.	La nature du président : la chasse comme sport d'État (1880-1939).....	472
1.	L'empire du faisán : la diffusion de la « French battue » et de la figure du sportsman comme pratique distinctive de l'aristocratie européenne	472
2.	Félix Faure, Émile Loubet et la chasse présidentielle de Rambouillet.....	476
3.	La conservation cynégétique de la nature : conserver, déposséder, garder, criminaliser	482
4.	Des barbares à la tête de l'État moderne ? La chasse présidentielle entre barbarie, élégance et virilité	484
5.	La politique présidentielle du record : chasse, compétition, virilité et politique	488
6.	Les coulisses du paradis présidentiel. Du gibier dépend la chasse : l'élevage intensif de faisans.....	489
7.	Les larves et les fourmis de Rambouillet : les conséquences écologiques d'une chasse intensive.....	491
8.	Le tiré où la terre crache le gibier : quand le dispositif politique doit invisibiliser la nature de l'artifice.....	493
III.	La Bergerie nationale et républicaine : de l'apogée au déclin d'un système animal, zootechnique et humain (1870-1918).....	498
1.	Léon Bernardin et la race mérinos de Rambouillet : une race qui évolue ou les contradictions de la zootechnie.....	499
2.	L'état du troupeau et des ventes : la fin de l'apogée impériale.....	502
3.	L'American Rambouillet : les régimes d'acclimatation et la création d'une race néo-Rambouillet 506	
4.	L'American Rambouillet entre émigration, diffusion et dépossession	508
IV.	La guerre et l'après-guerre. Relancer les chasses présidentielles et l'agriculture de la ferme.....	511
1.	La guerre et la tentative de cynégétisation du domaine : entre marchandisation des gibiers, reboisement et abandon agricole (1920-1923).....	511
1.1.	La Première guerre mondiale et l'abandon des tirés (1914-1923).....	511
1.2.	Les hommes du président : le « coup » cynégétique avorté au domaine (1919-1922).....	512
1.3.	La reprise et le métissage d'une méthode d'élevage dite française des faisans (1919-1938)	516
1.4.	La réorientation « diplomatique » de la Bergerie nationale et du troupeau mérinos de Rambouillet (1922-1923).....	518

1.5.	Une série de crises : capitalisme, concurrences, et climat (1924-1939).....	521
2.	Les nouveaux responsables de la cynégétisation et modernisation des élevages de Rambouillet :	
	François Vidron, Martial Laplaud	523
2.1.	François Vidron, l'élevage à la française et le cerf sika.....	523
2.2.	L'arrivée de Martial Laplaud et le bilan des crises (1938).....	527
	Conclusion. Une nature républicaine et présidentielle à Rambouillet	531
Chapitre 7. Rambouillet et la nature nationale au domaine : chasse, élevage et traditions politiques (1939-1969).....		
	Introduction. La « nature à la française » : vers une histoire des politiques présidentielles et républicaines de la nature (1930-1970).....	533
I.	Les influences de la guerre dans l'histoire de la conservation des animaux et la génétique	536
1.	« Aménager » la chasse et cheptel de gibier : la chasse zootechnique	536
1.1.	De « la norme des grands animaux » à l'invention du plan de chasse à Rambouillet (v. 1935-1939)	536
1.2.	La chasse zootechnique	538
2.	La Seconde Guerre mondiale des mérinos et des sikas (1939-1944)	539
2.1.	La <i>blitzkrieg</i> et la collaboration cynégétique de Rambouillet	539
2.2.	La guerre et les générations perdues (1940-1944).....	541
2.3.	La prise de terre des Vaux-de-Cernay : Vichy, Collaboration et conservation (1940-1942)	544
2.4.	Une ferme annexée à son école de bergers : la crise agraire de Rambouillet (1940-1953)	548
II.	La mise au point de l'insémination artificielle à la Bergerie nationale de Rambouillet (1938-1966)	551
1.	L'insémination artificielle : circulations techniques et historiques.....	551
2.	Un étonnant laboratoire, entre plein-air et éprouvettes (1938-1946)	552
3.	La diffusion de la technologie depuis Rambouillet jusqu'à la loi sur l'élevage	556
4.	Rambouillet, pépinière pour les chercheurs de l'INRA en reproduction animale.....	558
5.	Faire adopter l'« élevage » aux paysans : le cas des assistants-bergers, l'exemple de Pierre Mélet et Jean Blanc en particulier	561
III.	Le domaine en diplomate : la fabrication de la nature nationale et présidentielle.....	565
1.	Le parc, la nature et le pouvoir du président	565
1.1.	Les femmes de Poigny contre le président : un étang présidentiel en forêt de Rambouillet (1945-1952).....	566
1.2.	Restaurer les tirés, retrouver des chasses présidentielles : « un paradis pour le gibier » ou pour les chasseurs ? (1946-1959).....	569
1.3.	Chasses présidentielles, rencontres et diplomatie politique de Vincent Auriol au général de Gaulle (1947-1969).....	571
2.	La République sans ses lapins.....	578
2.1.	La <i>Rabbit-Proof Fence</i> de Rambouillet, de l'art d'élever des clôtures ou du morcellement intensif du territoire.....	578
2.2.	Rambouillet, rabouillère : le siècle des lapins (1853-1953)	581
2.3.	La myxomatose arrive à Rambouillet : libération agricole, sylvicole et « bombe atomique » cynégétique.....	582
3.	La ferme de Rambouillet, l'école et ses moutons : modernisations locales entre contraintes écologiques, zootechniques et cynégétiques (1945-1970).....	584
3.1.	La métamorphose du paysage agricole : élevage, machinisme et pastoralismes	584
3.2.	Le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet, la création et le rayonnement d'une école	586
IV.	Les faisanderies de la République ou les politiques de la plume (1953-1995).....	590
1.	La méthode domaniale : François Vidron et la diffusion des pratiques d'élevage du petit gibier en France depuis Rambouillet et Marly.....	590
1.1.	Étape 1. La reprise et les choix de reproducteurs : population, souches, génétique.....	592
1.2.	Étape 2 et 3. Reproduction, ponte et conduite des couvées : techniques anglo-françaises	593
1.3.	Étape 4 et 5. L'élevage des faisandeaux durant le premier âge et la mise sur les tirés : éduquer le gibier à son milieu.....	595
1.4.	Le faisan, la machine et la peste aviaire : mécanisation, concentration et prophylaxie	598
2.	Les réseaux de la plume : faisanderies, faisans et plumes cynégétiques	600
2.1.	Une nébuleuse de laboratoires cynégétiques : du colin de Virginie au faisan de Rambouillet, le réseau des chasses officielles au petit gibier	600
2.2.	La Pléiade aux domaines : l'institution avortée de la chasse comme science	602
	Conclusion. De la modernisation de la nature à l'invention d'un patrimoine national	607

Chapitre 8. Les domaines des grands animaux ou les parcs nationaux de la chasse : de la nature présidentielle à l'environnement national (1945-1990)	611
Introduction	611
I. Les domaines des grands animaux : essor et diffusion d'une écologie cynégétique	613
1. L'histoire du plan de chasse depuis Rambouillet : du domaine au Domaine	613
2. Inventer le Chambord républicain (1930-1947)	615
3. Les débordements du gibier ou de l'impossible contrôle des populations.....	619
4. François Vidron et la nouvelle figure du chasseur gestionnaire et protecteur des équilibres naturels	626
5. La tentative de modernisation de la chasse par les domaines : les chasses officielles, chasses vitrines, « chasses pilotes », « chasses de propagande »	628
6. Les « clubs de chasse » et l'État cynégétique : les influenceurs de la chasse sportive, gestionnaire et industrielle	632
II. De la faune française et de « l'effet de cerf » : des domaines au Domaine.....	635
1. L'« aménagement par la carabine » et la diffusion de sauvages génétiquement modifiés par les tirs, le nourrissage et la domestication cynégétique	635
2. De l'art du panneautage dans les domaines : de la chasse à la science conservationniste.....	641
3. Diffuser l'écologie cynégétique domaniale ou le « chambordement » des écosystèmes ?.....	646
4. Le chasseur-gestionnaire : jouer à Dieu dans les « parcs nationaux » ?	651
5. L'œuvre de Vidron entre cynégétique, domestication des populations et protection de la nature (1933-1969).....	654
III. Le président-aménagiste : environnement et industrialisation de la chasse dans les domaines du président (1969-1995).....	655
1. Georges Pompidou, François Sommer et Chambord : de l'aménagement du territoire à celui de l'environnement.....	655
2. L'environnement du président : les parcs nationaux et le Domaine de France.....	661
3. Augmenter l'offre cynégétique : Rambouillet, le « dictat de Pons » et les artifices de la chasse présidentielle (1969-1981).....	663
4. Quand les faisans filent à l'anglaise : la « butte à Giscard », la « battue du Buisson Creux et l'artificialisation des tirs sous Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981).....	665
5. Sélection et consanguinité chez les gibiers : poursuivre l'amélioration des cheptels.....	669
IV. La « santé » des chasses présidentielles et la « contamination » du monde domaniale : l'environnement, le parasite et les parcs	671
1. François de Grossouvre, président du comité des chasses présidentielles et collectionneur-aménageur des populations domaniales.....	671
2. Les paradis artificiels : les tirés de 1970 à 1995	674
3. Intensification, concentration, prophylaxie : la naturalisation des épizooties.....	676
Conclusion. Les domaines, la chasse moderne et l'État environnemental : les métamorphoses de la chasse et des faunes domestiques	687
Épilogue. Retour en terre. La fin des chasses présidentielles et le tournant agroécologique à la Bergerie nationale (1995-2010).....	691
1. La fin des chasses présidentielles et la métamorphose de la chasse domaniale.....	692
2. L'invention d'un patrimoine national sans la nation ? le Grand Parc de Rambouillet en patrimoines (1995-2020).....	694
3. Une nouvelle gestion environnementale du domaine ? (1996-aujourd'hui).....	695
4. Le deuxième abandon présidentiel et la patrimonialisation du domaine	704
5. La ferme entre développement durable, agri-environnement, agriculture biologique et agroécologie.	706
6. Le retour d'une nouvelle organisation domaniale : Chambord et Rambouillet (2018 - aujourd'hui).....	709
7. Le retour en terre : histoires, enquêtes et récits	712
Conclusion. Le domaine, le patrimoine et la nation.....	715

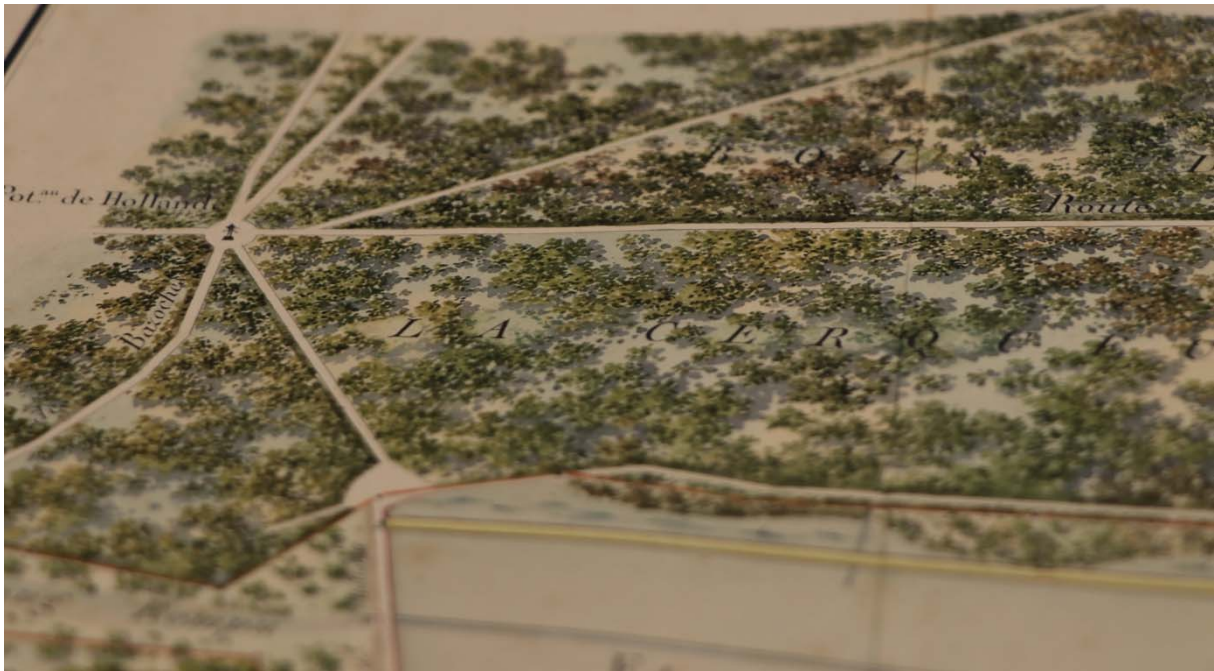
Outil environnemental et patrimonial

Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010)

Thèse de doctorat en histoire contemporaine
Université de Versailles-Saint-Quentin

Volume 2

Raphaël Devred



Le Bois de Serqueuse, v. 1829, BMV, atlas 9.

Présentation de l’outil

Ce deuxième volume de la thèse est conçu comme un outil environnemental et patrimonial. Il réunit une série de données, de synthèses et d’approches qui complètent la synthèse historique du volume 1 tout en répondant à ses propres enjeux.

Afin de permettre une lecture simplifiée pour les lecteurs mais aussi pour les gestionnaires il rassemble une série de listes, de cartes et d’inventaires permettant de s’orienter plus rapidement dans les fonds, les collections, la géographie ou l’histoire du site. Il est composé de deux grandes parties. D’abord, une approche et un outil documentaire pensé pour les historiens et les lecteurs qui seraient curieux d’approfondir l’approche archivistique ou bibliographique. Ensuite, un outil thématique permet de naviguer à travers les sujets et les périodes pour mieux comprendre Rambouillet par une série de listes, graphiques et documents.

I. Outil documentaire : sources et bibliographie

A. Les sources pour l'histoire du domaine de Rambouillet

1. Sources manuscrites et sources de la pratique

1.1. Centre d'archives

L'un des principaux enjeux de ce travail de thèse est archivistique. Le domaine de Rambouillet est probablement le domaine princier le mieux documenté de l'histoire de France : mes enquêtes auprès des archivistes et des forestiers des différents départements et des différentes conservations et unité de gestion forestière ont confirmé la rareté ou la disparition de nombreux fonds concernant les domaines de Compiègne, Fontainebleau, Marly-le-Roi (rattaché à l'unité de gestion de Saint-Germain-en-Laye à l'ONF), de Versailles, Vincennes.

Cette partie de l'outil a été pensée autant comme un état des sources académique, qu'un inventaire et un itinéraire à travers les archives pour le domaine de Rambouillet.

La chercheuse et le chercheur trouveront aux Archives départementales des Yvelines, le fonds historique principal concernant le domaine de Rambouillet. Il faut relire et réunir les différentes parties de ce puzzle archivistique en restituant la logique historique pensée et conservée dans le fonds jusqu'à ses versements progressifs en 1969, 1981, 2007 et les années 2010-2020.

Louis XVI puis les forestiers-administrateurs du domaine ont pensé ce fonds comme le fonds de gestion domaniale. Il était uni géographiquement jusqu'à ses versements aux ADY. L'ensemble des archives ont été rassemblées progressivement du baillage de Rambouillet (actuel hôtel de ville), ancien siège de la justice domaniale, forestière et cynégétique jusqu'aux bâtiments de l'Inspection (pavillon situé à gauche dans la perspective Nord conduisant du château de Rambouillet à la Grille aux Lapins et à la forêt de Rambouillet), puis dans le siège de l'unité territoriale de l'ONF, rue de Groussay (voir plus bas pour ce fonds en particulier).

C'est l'un des principaux outils de pouvoir et donc d'enquête pour retrouver suivre la création et la gestion du domaine, en particulier la sous-série 60J, qui est issu du premier versement et du premier classement du fonds. Les archivistes ont été contraints de séparer l'ensemble en fonction des césures légales : la césure révolutionnaire (1789/1792) ; le passage de l'administration des Eaux et Forêts au ministère de l'Agriculture en 1877 ; la Seconde Guerre mondiale (1940¹) puis en fonction des versements successifs. L'extraction du fonds de la justice de la maîtrise des Eaux et Forêts reclassées en série B (baillage) participe de la mosaïque.

Précisons que ce choix administratif et légal brouille la lecture historiographie et la cohérence historique de l'outil domaniale. Cet éclatement a été favorisé par la dispersion des cartons au sein des bâtiments de l'Unité territoriale, éparpillé dans des cartons, dans différentes pièces. La décision de Jean d'Haussonville, du président de la République et des ministres en 2018/2019 d'extraire matériellement l'ONF de l'enceinte et de la gestion du Grand Parc est aussi à considérer comme une rupture historique et archivistique. Les documents conservés à la Faisanderie du domaine national de Rambouillet (voir plus bas) concernant la gestion des chasses présidentielles (1970-1995), la gestion territoriale du Grand Parc sous l'ONF (1995-2018) auraient dû et devraient être réunis au fonds du domaine et à l'unité territoriale de l'ONF. Espérons que ces fonds seront prochainement réunis par un versement aux ADY.

¹ La circulaire du 31 décembre 1979 légifère sur le classement des archives postérieures à 1940 : Brunet, 1982, p. 5.

Les archives postérieures à 1789 ont été placées dans deux fonds, d'une part les archives révolutionnaires en série L, et les archives de gestion domaniale en sous-série Q. La série Q provient d'un double versement réalisé en 1969 et en 1981. Elle est la plus volumineuse et la plus riche pour l'étude du domaine. De nombreux cartons sont classés par ordre thématiques, d'autres accueillent des liasses très diverses, l'enquêteur-trice ne doit pas hésiter à aller visiter ces cartons, souvent mal intitulés et qui contiennent quelques pépites documentaires. Enfin les versements récents de l'ONF sont classés sans la série W.

On notera que les Chasses, les Eaux et Forêts conservaient la documentation concernant la ferme royale puis la Bergerie nationale de Rambouillet. Le versement en 2016 du fonds de la Bergerie nationale de Rambouillet aux Archives nationales site de Pierrefitte rajoute une difficulté documentaire et technique dans la compréhension générale de l'organisation archivistique et administrative du domaine. Les réorganisations institutionnelles contemporaines du territoire nécessitent de faire dialoguer l'histoire immédiate et l'histoire des archives pour parvenir à la compréhension du territoire. Au total le corpus disponible pour l'histoire des domaines représente plus de 2 300 cotes, 220 mètres linéaires et plus de 11 tonnes de documents².

² Le versement du château (2015/2016), (AN, 20150893 : les documents (1806-2006) et AN, 20160323 : les cartes (1773-1983) : 250 cartons et 224 plans, 18,6 ml. Le versement de la Bergerie nationale (2016), AN, 20160285 : 700 cotes, 70 ml. Le fonds domanial des Eaux et Forêts, 1969 ; 1981 ; 2007 ; 2015, ADY, 60J (1250– 1793), 530 cotes, 56,10 ml. ; 6QQ, (v. 1780-1940) 545 cotes, 53 ml. ; 157W, (1882-1972), 102 cotes, [env. 10 ml] ; 1900W, (1872-1975), 166 cotes, 10,3 ml. Le fonds contemporain du domaine ADNR et ABN ; non quantifiés.

Archives nationales (AN)

Série AE, sous série AE/I : Armoire de fer

AE/I/4/1 : *Journal de Louis XVI*. Tome I contenant jour après jour la mention de ses promenades, voyages, revues, fêtes et cérémonies auxquelles il assistait, (1766-1792).

AE/I/4/3 : *Journal de Louis XVI*, Tome III contenant des cahiers relatant les chasses du roi dans les forêts de Versailles et de Rambouillet de 1769 à 1791 :

- t. III. I. 2 Chasses du Roi 1780 ;
- t. III. I. 3 Chasses du Roi 1781 ;
- t. III. I. 4 Chasses du Roi 1782 ;
- t. III. I. 5 Chasses du Roi 1783
- t. III. I. 6 Chasses du Roi 1784
- t. III. I. 7 Chasses du Roi 1785
- t. III. I. 8 Chasses du Roi 1786
- t. III. I. 9 Chasses du Roi 1787
- t. III. I. 10 Chasses du Roi 1788
- t. III. I. 11 Chasses du Roi 1789
- t. III. 2 Chasses du Roi 1778-1788, 17 pièces.
- t. III. 3 Chasses du Roi, 1768-1791, 19 pièces.
- t. III. 5 Liste de chevaux, 1769-1790
- t. III. 6 Chasses du Roi, du Duc de Bourbon et du prince de Condé, 1769-1790
- t. III. 7 Inventaires.

AF/IV*/1707 : Chasses : livrets pour les chasses de l'Empereur (an XII-1812).

AJ15/510/316. Pièces concernant le paiement à Louis-Jean-Marie Daubenton de ses honoraires et des frais nécessités par ses expériences sur l'amélioration de la race des moutons (31 janvier 1767-mars 1790) : copies faites pour le dr Hamy, d'après une source non indiquée, 14 ff.

Archives du Muséum national d'histoire naturelle

AJ15/15/545 : D. Louis Daubenton (29 mai 1716-1 janvier 1800). Dossier documentaire constitué à partir de pièces originales et de copies de documents concernant la famille Daubenton et sa succession.

Série C

AN, CP/NN//289/1 : D'HOUDAN François, DUMEZ Pierre, CHANLAIRE Pierre-Gilles, « Carte du département de la Seine-et-Oise et du département de Paris. Limites des districts et cantons, chefs-lieux, liste des districts et cantons pour les deux départements », *Atlas national de France*, échelle : 1/267 000, v. 1790-1793.

Série F

F/1A/2001/27/B : Rambouillet et ses deux parcs, échelle de 100 perches.

F/10, Versement du ministère de l'Agriculture (1601-1971)

F/10/205A. Bêtes à laine : élevage, vente de la laine à Rambouillet ; demandes et mémoires divers (classement départemental). 1790-1820.

F/10/363-365. Rambouillet, Versailles, Sceaux. 1792-an XII.

F/10/499-617 : Élevage

F/10/515-529 : Bêtes à laine, 1701-1814.

F/10/534-539 : bêtes à laine, 1779-1813.

F/10/540-566 : Dépôts de béliers, 1809-1818.

F/10/567-588 : Bergeries. Domaines, personnel, comptabilité, 1801,1824.

F/10/589 à 592. Ventes d'animaux de Rambouillet. An II-an VII.

F/10/2622 à 2628. École des bergers, à Rambouillet. 1871-1944.

2622. Domaine. 1871-1920.

2623. Fonctionnement. 1920-1944.

2624 à 2626. Comptabilité. 1892-1937.

2627. Personnel. 1909-1919.

2628. Centre de rééducation des mutilés de guerre. 1916-1921.

Série Mi, Collection de lettres autographes du XVIIIe siècle

744 Mi 1 : Ensemble de lettres autographes de Louis XV au duc de Penthièvre, 1765-1771, et à la comtesse de Toulouse, 1732-1768.

Série N, Cartes et plans

N/II/Loir-et-Cher/2 : Plan général du Parc de Chambord, [XVIIIe s.], éch.1/7532. Plan de masse du château, pl. parcellaire des bois taillis, futaies, etc. Terres, prairies, étangs, nombreuses allées avec carrefours et rond-points. Coul. Dimensions 1,38 x 1,33 m.

N/II/Seine-et-Oise/144 : Carte generale de la Forest de Saint Léger et du duché pairie de Rambouillet, dessinée sur le lieu par Marchand appartenant à S.A.S. Monseigneur le Comte de Toulouse, en 1715, [après 1758], échelle de 2000 toises³.

N/II/Seine-et-Oise/194 : Plan général de Rambouillet avec une partie de ses environs, XVIIIe siècle.

N/II/Seine-et-Oise/195 : Forêt de Saint Léger et marquisat de Rambouillet, 1729.

N/II/Seine-et-Oise/203 : Terrier du terroir de Rambouillet, XVIIIe siècle.

N/III/Seine-et-Oise/62 : Plan général du château, XIXe siècle.

N/IV/Seine/89 : Atlas matrice des domaines de la Couronne de Moléon 1825.

N/IV/Seine-et-Oise/42 : « Etat des domaines du duché de Rambouillet », 123 p., Petit, 1752.

N/IV/Seine-et-Oise/43 : Atlas du duché pairie de Rambouillet, 1762.

Série O¹, Maison du Roi sous l'Ancien Régime

O¹ 3869 : Rambouillet. Titres de propriété, actes de foi et hommage, lettres patentes des Rois pour foires, marchés, règlements divers. 1355-1782.

O¹ 977 à 1041. Papiers du grand veneur.

O¹ 981 à 1032. État des chasses au loup et au sanglier ; équipage de la reine et du comte d'Artois.

³ Cette carte n'est pas de 1715 comme en atteste la présence du château de Saint Hubert bâti sous Louis XV entre 1755 et 1758, au bord des étangs de Hollande, qui y sont d'ailleurs mal représentés : la carte ne représente qu'un énorme étang.

Archives des chasses présidentielles⁴

État Français (1940-1944)

2 AG/603, dossier B : Service des chasses du chef de l'Etat. Rapport, correspondances et documents divers (1940-1944).

IV^e République (1946-1958)

Secrétariat général militaire de la présidence de la République

4 AG/316 : Saisons 1949-1950, 1950-1951, 1951-1952

4 AG/317 : Saisons 1952-1953, 1953-1954.

4 AG/318 : Saisons 1954-1955, 1955-1956.

4 AG/319 : Saisons 1956-1957, 1957-1958, 1958-1959.

4 AG/320 : Gestion des chasses, notamment du personnel, des domaines présidentiels et des élevages de gibier, distribution de gibier.

Service photographique de la Présidence

4 AG/439 : Le Président à la pêche et à la chasse (13 photos), octobre 1949, s.d.

4 AG/443 : Chasse à Rambouillet en l'honneur du corps diplomatique, avec plusieurs portraits du Président à la chasse (13 photos), 28 octobre 1951.

4 AG/445 : Chasse présidentielle à Marly-le-Roi (10 photos), 5 octobre 1952. Chasses diplomatiques à

Rambouillet avec notamment la reine Juliana, le prince Bernard des Pays-Bas, ainsi que le duc d'Edimbourg (48 photos), 18-19 octobre 1952.

4AG/445 : Reportage n° 160 / Fête annuelle du Centre zootechnique de Rambouillet et de l'Ecole nationale d'élevage ovin à la Bergerie nationale de Rambouillet [Yvelines], 10 mai 1953.

4 AG/446 : Chasse à Rambouillet en l'honneur du corps diplomatique (51 photos), 25 octobre 1953.

4 AG/447 : Chasse à Rambouillet ; sur plusieurs photographies, le président Coty et le président Auriol

apparaissent ensemble (15 photos), 11 décembre 1954.

4 AG/552 : Élevage des faisans, s.d.

4 AG/553 : Chasses présidentielles à Rambouillet et Marly-le-Roi (365 diapositives) : généralités, invités, personnel, élevage des faisanes et plats cuisinés, s.d.

Cinquième République (1946-Aujourd'hui)

Présidence du Général de Gaulle (1959-1969)

5 AG 1/286 à 380 : Cabinet du Président de la République, organisation des chasses,

5 AG 1 / 1053 à 1057 : reportages du service photographique présidentiel.

Présidence de Georges Pompidou (1969-1974)

Bureau militaire

5 AG 2/830-834 : Saisons 1969-1974 à Marly, Rambouillet et Chambord : calendrier des chasses présidentielles, correspondance, programmes et notes préparatoires, liste des invités, menus et plans de tables, récapitulatifs du gibier tué et distribué.

5 AG 2 / 830 : Saison 1969-1970.

5 AG 2 / 831 : Saison 1970-1971.

5 AG 2 / 832 : Saison 1971-1972.

⁴ On trouvera un précieux guide des archives des chasses présidentielles réalisé par Henri Pinoteau qui décrit et inventorie en détail l'ensemble des fonds disponibles : PINOTEAU Henri, *Guide des archives des chasses présidentielles de la III^e à la V^e République*, Archives Nationales, 2013, sous la direction de Jean-Charles BÉDAGUE.

5 AG 2 / 833 : Saison 1972-1973.

5 AG 2 / 834 : Saison 1973-1974.

5 AG 2 / 977 à 985 : reportages du service photographique

Présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

Secrétariat particulier

5 AG 3 / 347-348 : Chasses présidentielles : calendrier des chasses, programmes, liste des invités annotées par le Président de la République, correspondance adressée par les participants, notes du chef de l'état-major particulier. 1974-1981

Service du protocole

5 AG 3 / 3465-3468 : Chasses présidentielles : Organisation, programmes, liste des invités, plans de table, menus, plans de battues et de logement dressés par le protocole, tableaux de chasse, notes avec annotations manuscrites du Président de la République.

Service photographique

5 AG 3 / 3490-3525 : Reportages photographiques, notamment sur les chasses présidentielles : planches contact et négatifs. 1974-1981.

Bureau militaire

5 AG 3 / 4086-4088 : Organisation et suivi des chasses présidentielles : liste des invités, liste des chargeurs, liste de l'état-major particulier, notes de service et liste du commandant militaire désignant les véhicules de gendarmerie et des gardes de service, tableau de chasse, répartition du gibier, vente du gibier, somme versée au service financier, photocopies des factures de l'hôtel à Chambord, 1974-1981.

Présidence de François Mitterrand (1981-1995)

Commandement militaire

5 AG 4 / 13787-13789 : Chasses présidentielles, officielles ou en petit comité tenues dans les bois et tirés de Marly-le-Roi, de Rambouillet ou de Chambord : organisation du transport des invités, chargeurs et rabatteurs ; vente ou distribution du gibier (classement chronologique) ; notes, liste des invités, tableaux, télégrammes, programmes, plans, plans de tables, bons de livraison. 1981-1995.

François de Grossouvre

5 AG 4 / 1760-1796 : Chasses présidentielles, saisons 1981-1995. Listes, notes, calendriers, invitations.

Présidence de Jacques Chirac (1995-2007)

Les archives de la présidence sont soumises à dérogation. Nous avons pu obtenir une dérogation pour les références suivantes :

Archives de Bertrand Landrieu, directeur de cabinet (19 mai 1995-31 juillet 2002)

5 AG 5 / 30, extrait : Marly-le-Roi et Rambouillet, suppression des chasses présidentielles et reconversion des domaines présidentiels : notes, copies de notes adressées au Président, correspondance, rapports, coupures de presse. 9 juin 1995-15 janvier 2002.

Gestion de l'Office national des Forêts (ONF),

5 AG 5 / 31 : domaines présidentiels de Marly-le-Roi et Rambouillet, domaine national de Chambord : notes, lettres, rapports, coupures de presse, juin 1995-décembre 1996.

5 AG 5 / 32 : Domaines présidentiels *idem.*, janvier-novembre 1997.

5 AG 5 / 33 : *Idem.* 1998.

5 AG 5 / 38, extrait : Gestion des domaines présidentiels. 20^e comité de coordination du domaine national de Chambord, 6 février 2001 : convocations, liste des participants, rapports, compte-rendu, correspondance. 2000-2001.

5 AG 5 / 116, extrait : Chasse : coupures de presse, projets de texte réglementaire, rapport, demande d'intervention, notes. 1995-1999.

5 AG 5 /117 : Chasses au domaine national de Chambord : correspondance, listes d'invités, factures. 1996-2002.

Archives de Pierre Sudreau (fonds complémentaire)

91AJ/61 : 1954 : Chasse présidentielle à Chambord (1 cliché noir et blanc) (24 janvier 1954) ; Chasse à Chambord (1 cliché noir et blanc) (7 mars 1954). Chasse à Cheverny (3 clichés noir et blanc) (13 novembre 1954). 1955 : Lancement du pétrolier « Chambord » à Dunkerque (8 clichés noir et blanc) (11 janvier 1955).

Archives de Paul Léon, directeur général des beaux-arts,

20140265/84-20140265/87 : Partie de chasse à Rambouillet, 1907-1911

- 20140265/84 : Le roi de Portugal Manuel II, Octobre 1907.
- 20140265/85 : Le roi de Suède Gustave V, 23 novembre 1908.
- 20140265/86 : Le président d'Argentine Roque Saenz Peña, 1911.
- 20140265/87 : Revue de chasse, s.d.

Fonds du Ministère de l'Agriculture

19890551/1 à 19890551/14, 6 DF 1-14 : Archives de la direction des forêts concernant la chasse, 1934-1970.

19890551/1-19890551/8, 6 DF 1-8 : Conseil supérieur de la chasse : dossiers de séances, 1948-1951.

19890551/12, 6 DF 12 : Législation concernant la chasse : notes, documentation, 1960-1966. Correspondance avec les fédérations départementales des chasseurs, 1967-1968. Voeux et comptes rendus des assemblées générales des fédérations départementales, 1969-1971. Affaires portées devant le Conseil supérieur de la chasse sur l'exploitation du droit de chasse en forêt domaniale : correspondance avec le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Vienne, 1968. Police de la chasse en Corse : correspondance, 1968-1969. Dégâts causés par le gibier en forêt de Rambouillet : notes, correspondance, jugements, 1965. Préparation de textes sur la répression du braconnage et possibilité pour les fédérations de chasse de se porter partie civile. Rapport d'exécution du IV^e plan de développement économique et social. - Forêts, 1962-1965. Application du plan de chasse national en Alsace-Lorraine, 1965. Demande de location de chasse formulée par le Dr. Alain Goldschmid, 1969. Création d'une zone dangereuse dans la région de Saillagouse-Sainte-Léocadie, (Pyrénées-Orientales), 1967-1969. Police de la chasse. Instruction pour la reprise des faisans en vue du repeuplement, 1953, 1962-1964.

19890551/14, 6 DF 14 : Dégâts causés par le gibier : rapport, correspondance, 1963-1965. Droits de chasse des préposés : projet d'instruction, notes, correspondance, 1966-1969. Affaires en instance : notes, correspondance, 1962-1967. [A noter : bracelets de marquage].

Ministères chargés de l'Agriculture et de l'Environnement. Politique publique de la chasse (1941-2004) ; Réserve nationale de chasse

20080264/60 : Dossier 156. Réserve nationale de chasse Chambord (Loir-et-Cher), [Nous reprenons ici l'organisation du dossier, dont les pochettes numérotées 1 à 6 sont en désordre et qui complète la notice d'inventaire]

CERAFER, Centre technique Forestier 45 Nogent sur Vernisson, novembre 1971.

- 1- Projet d'aménagement touristique et récréatif : A.1.1 Enquête touristique 1970 ; P. 1.1 Etat des lieux ; P.1.2 Aménagement forestier : classement des peuplements ; P.1.3 Classement des éléments pour la récréation : sites naturels ; P. 1.4 Classement des éléments pour la récréation : Château et ses abords ; A.1.2 Devis estimatif et programmation ; A.1.3 Droits de visite : éléments de calcul et systèmes de perception.
 - 2- Information et signalisation : P.2.1 Organisation générale ; P.2.2 Parc forestier et forêt de promenade à pied ; P. 2.3 Forêt récréative ; A.2.1 Devis descriptif et estimatif.
 - 3- Le Parc Forestier : P. 3.1. Recherche de principes directeurs de l'aménagement ; P.3.2. Schéma d'intention ; P. 3.3 Organisation général, tracé et exécution des chemins ; P. 3.4 plan des plantations ; P. 3.4 bis, plan des plantations (Modalités d'exécution) [par plants et espèces végétale] ; A. 3.1 Devis descriptif et estimatif
 - 4- La forêt de promenade à pied
 - 5- Domaine de Chambord. La forêt récréative
 - 6- Domaine de Chambord. Fiches Techniques : centre d'information secondaire, borne de signalisation, table et bancs, corbeille à papier, sentier flottant, aire de jeux d'enfant
- Série de dossiers sur le Domaine de Chambord : Centre du Cerf à Chambord ; Convention Etat – Office national de la Chasse pour Chambord 1973-1983. [et notamment : 3 plans du château de Chambord : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage ; Carte du Domaine de Chambord. Carte forestière, Ministère de l'Agriculture, direction de l'aménagement rural et des structures, bureau d'études de l'aménagement foncier, photointerprétation 1971 à partir d'une prise de vues aérienne ektachrome infra-rouge, éch : 1 :10 000^e].

20160285/1 – 798 – Fonds de la Bergerie nationale

20160285/1 – 798 : *archives de la Bergerie nationale de Rambouillet (1784-2007)*

Gestion et comptabilité : 1-167

1-16 : Louis XVI-Révolution (années 1789-1804 -an XII)

17-27 : Premier Empire (années 1804-1815)

28-42 : Restauration (années 1815-1830)

43-59 : Monarchie de Juillet (années 1831-1847)

60-63 : Deuxième République (années 1848-1851)

64-82 : Second Empire (années 1852-1870)

83-167 : Troisième République (années 1871-1925)

Classement méthodique : 168-609

168 – 170 : Administration générale de la bergerie

171-212 : Correspondance de la direction

215-218 : Relations internationales

219-321 : Comptabilité

322-387 : Gestion de l'approvisionnement, de la production et des biens

388-411 : Gestion du domaine

412-420 : Gestion du personnel

421-511 : Gestion des troupeaux

512-608 : Enseignement

Photographies, iconographie, objets. 610-798 :

610 – 687 : Documents figurés

688 – 767 : Photographies

768 – 780 : Objets

781 : Documentations

782 – 798 : Autres fonds

Fonds Martial Laplaud

Consulté avant le transfert aux Archives nationales dans les locaux de la Bergerie nationale, legs du petit-fils de Martial Laplaud en 2022-2023.

Fonds du le château de Rambouillet

20150893/1-20150893/186 : archives du château de Rambouillet versées en 2015-2016 par le Centre des monuments nationaux (1806-2006).

20160323/1-20160323/9 : Plans et documents figurés provenant du château de Rambouillet, résidence impériale puis présidentielle (1773-1983).

Papiers des chefs de l'Etat (série AG), notamment :

Résidences présidentielles (1871-1940) :

AG/1/92* à 104,

AG/1/119* à 122*,

AG/1/139* à 144*

Beaux-Arts, notamment :

F/21/851 à 853 : Château de Rambouillet (1863-1881)
F/21/1463 : Château et étangs de Rambouillet (1849-1850)
F/21/1614 à 1621 : Château de Rambouillet (1852-1872)
F/21/2385-2386 : Palais de Rambouillet (1875-1909)
F/21/3421/1 à 3424/2 : Palais de Rambouillet (1855-1899)
F/21/3929-3930 : Château de Rambouillet (1919-1938)
F/21/6290 à 6295 : Rambouillet (1906-1935)
F/21/6386 : Gendarmerie des chasses (1878)
F/21/7212 : Rambouillet (1947-1950)

Service national des travaux, devenu OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture) :

20080324/779 à 785 : Parc et château de Rambouillet (1985-1993)
20090299/126-127 : Parc et jardins de Rambouillet (1990-1998)
20100455/191 à 193 : Parc et jardins de Rambouillet (1990-1998)
20110282/10 et 68 : Domaine national de Rambouillet (1966-1977 et 1983-1989)
20110283/222 - 247 : Domaine national de Rambouillet (1976-2003, 2007)
20110284/11 : Domaine national de Rambouillet (2005)

Sous-direction des monuments historiques et des palais nationaux (ministère de la Culture)

19900057/28 : Rambouillet, travaux (1962-1985)
19900057/60-61 : Résidences présidentielles, travaux (1963-1983)

Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, 13), (ANOM)

1H - Préfecture de Constantine, Bureau de l'Agriculture

93 1H 91 : Situation de l'élevage et des bergeries en Algérie : correspondance (1883-1905), rapport du directeur de la bergerie nationale de Moudjebour sur la situation de l'élevage ovin dans la partie est du département au niveau des arrondissements de Guelma et d' Aïn-Beïda (1890), proposition pour la désignation de deux membres appelés à faire partie de la commission instituée pour la répartition des béliers de la bergerie de Moudjebour (1890), situation de la Société du Mérinos algérien (1905). Recherche de terrains domaniaux favorables à l'élevage du mouton : circulaire, correspondance, rapports, plan, état de consistance (1920).
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/nz811ytstw.num=20.form=complexe.start=201>

*Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise
(ADY)*

Série A, sous-série domaine royal et princier

- A 213 : Brouillon de plan du château et du parc de Rambouillet, et d'une partie de la ville. s.d. 80 x 110 cm, 1700-1790.
A 215 : Brouillon de plan du grand parc de Rambouillet, s.d. 47 x 76 cm, 1700-1799.
A 216 : Plan de la forêt de Rambouillet, s.d. [XVIIIe s.] 104 x 108 cm.
A 392/8 : Plan au sol du château de Rambouillet.
A sup 54 : Domaine de Rambouillet – Plan du château et village de Saint-Hubert [Les Essarts-le-Roi], signé Gabriel, 1770.

Série B, sous-série Maîtrise des Eaux et Forêts

- B 2243 : Registres d'audiences 1764-1787.
B 2244 : Registres d'audiences 1782-1789.
B 2245 : Registres d'audiences 1786-1790.
B 2249 : Pièces du greffe 1774-1789.

Sous-série 13 B : Etats Généraux – Cahiers de doléances

- 13 B 8 (38) : Paroisse de Rambouillet.

Série Fi, sous-série cartes et plans

- 1 Fi 142 : Réduction de la carte topographique des environs de St-Hubert et de Rambouillet, levée par ordre du roi, par les ingénieurs géographes des camps et marches des armées de Sa Majesté, sous la direction du Sr Berthier en 1764. Gravé par Guill. De la Haye, éch. 1200 toises pour 55 mm, 56 x 82 ,5 cm, 1764.
1 Fi 2 : Carte des environs de Versailles, dite des chasses Impériales, composée de 12 feuilles, Gravé par Tardieu l'aîné, Bouclet et Doudan, Ecrit par Delahaye, éch. 1 :28 800, Tirages XX^e s., 1807.
1 Fi 2/10 : Cartes des Chasses. Rambouillet (f. 10), éch. 1 : 28 800.

Sous-série 60J – Duché-pairie de Rambouillet

- 60J 18 : Etat des acquisitions faites postérieurement à celle du Duché de Rambouillet, par Louis XVI en 1783, 1784-1787.
60J 19 : Titres des dignités et érections de la terre de Rambouillet ; lettres patentes du Roi, 1711.
60J 27 : Maîtrise particulière des Eaux et Forêts du Duché de Rambouillet – Procès-verbaux du greffe – Adjudications des bois, 1775-1784.
60J 28 : *Idem* 1785-1792.
60J 29 : Nominations de gardes des chasses et forêts. 1674 – 1789.
60J 30 : Comptes de l'exploitation des parcs de Rambouillet 1735-1786.
60J 453 : Acquisitions faites par le Roi dans les différents quartiers de la ville de Rambouillet et dans les territoires voisins 1784-1792.
60J 458 (1) : DÉPENSES DIVERSES. Gages ; gratifications ; frais d'administration ; acomptes des travaux des entrepreneurs (bons des sommes à payer). Améliorations de la forêt (plantations

et repeuplement). Frais de justice. Bureau des archives. Diverses locations. Etat de ce qui est dû aux religieux des Vaux-de-Cernay pour les intérêts du prix des ventes et cessions faites au Roi, 1787.

60J 458 (2) : *Idem*. Chasses (nourriture des chevaux et des chiens ; travaux de la nouvelle faisanderie) ; bibliothèque ; frais de justice ; bureau des archives ; frais de terrier ; chemins dans le parc ; réparations faites au moulin de Guipéroux ; curement des rivières (Guipéroux, Poigny, Gazeran) ; loyers de maisons ; pensions et rentes viagères. Etat des appointements échus des personnes attachées au Domaine, sous l'ancienne administration. Etat détaillé des prix et fournitures pour la livrée, 1788.

60J 458 (3) : RECETTES 1784-1788 : Comptes des revenus et dépenses du Domaine par Etienne Hocmelle, procureur fiscal 1784-1787. Censives et droits seigneuriaux, 1784-1787. Fermages, 1786. Coupes de bois, 1785-1788. Filature de coton et dentelle, 1787-1788. Ferme du Roi, 1787-1788.

60J 458 (4) : DIVERS : Aumônes du duc de Penthièvre 1775-1776. Aumônes et charités annuelles accordées sur placets par le comte d'Angiviller à différents particuliers, 1785-1786. Mémoire sur l'établissement des routes de la forêt de Rambouillet, 1785. Devis et projets de chemins 1786-1790. Fourrière du château, 1784-1789. Droits féodaux, 1787-1791. Tableau d'après les mercuriales de la valeur des grains par année, 1778-1788.

60J 459 (1) : Ferme et Laiterie de Rambouillet, 1787.

60J 459 (2) : Ferme et Laiterie de Rambouillet, 1788.

60J 459 (3) : Ferme et Laiterie de Rambouillet, 1785-1790.

60J 461 : Mémoires des ouvrages faits sous les ordres du Comte d'Angiviller au domaine de Rambouillet, 1784.

60J 462 et 462 : Mémoires des ouvrages faits sous les ordres du Comte d'Angiviller au domaine de Rambouillet, 1784-1787.

60J 463 : Mémoires des ouvrages faits sous les ordres du Comte d'Angiviller au domaine de Rambouillet, 1787-1792.

60J 464 : Bâtiments du Roi. Etats et mémoires des travaux qui ont été faits à Rambouillet de 1784 à 1791.

60J 516 – 532 : Plans du domaine : forêts, parcs, paroisses alentours, XVIII^e – XIX^e siècles.

- 60J 516 : Plan du domaine de Poigny, château de Poigny, XVIII^e s.
- 60J 517 : Plan du Grand Parc de Rambouillet, (1805-1815)
- 60J 518 : Plan du Rondeau, de la Venerie et logement du Lieutenant Antoine, XVIII^e s.
- 60J 519 : Plan château de Rambouillet, canaux côté parterre, XVIII^e s.
- 60J 520 : Plan du Grand Parc : ferme de Guéville/Malassis
- 60J 521 : Plan du Grand Parc, 1815-1830.

Série L, Révolution

1L 465 : Département Agriculture, écoles vétérinaires Versailles, Alfort [et Rambouillet], an III-an VII.

1L 466 : Agriculture, Culture, Commerce, Bergerie de Rambouillet, 1791-an VI.

1L 467 : Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.

Série M

9 M 825/2 : Recensement Rambouillet 1856, p. 105-112.

9M 825/4 : Recensement 1906 – Ferme nationale, château, Eaux et Forêts.

9 M 825/5 : Recensement 1931 – Ferme nationale, château, Eaux et Forêts.

Série M, sous-série 13 M – Agriculture

13 M 154 : Établissement rural de Rambouillet. Vente des produits du troupeau de mérinos (An IX-1840). Remise de l'établissement au ministère du commerce (inventaire) (1831-1840). Ecole de bergers (1812-1938).

13 M 197 : Chasse. Police de la chasse (1800-1847). Arrêtés concernant la chasse pendant la guerre (1914-1918). Exemple d'arrêtés d'ouverture et de fermeture (1911-1939). Commission départementale (1929-1938).

13 M 199 : Animaux nuisibles. Destruction (An IX-1939). Statistiques des destructions (1838-1939).

Série P, sous-série 3P : Cadastre

3P 2/257/01 : Table d'assemblage du Plan Cadastral Parcellaire de la Commune de RAMBOUILLET, chef-lieu de Canton. Arrondissement de Rambouillet, Département de Seine et Oise, terminé sur le terrain le 1^{er} Juillet 1830, sous l'Administration de M. Le baron Capelle, préfet et M. Delorme, Maire, sous la direction de M. Hurtrelle, directeur des contributions directes et M. Richard, Ingénieur Géomètre en Chef, par M. Budin, Géomètre de 1^{ère} classe, s.l, 1830, 98cm X 68cm, échelle 1 : 10 000.

- 3P 2/257/13 : Section F1 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2 500.
- 3P 2/257/14 : Section F2 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2500. .
- 3P 2/257/15 : Section F3 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2500.
- 3P 2/257/16 : Section F4 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2500.
- 3P 2/257/17 : Section F5 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2500.
- 3P 2/257/18 : Section F6 dite du Parc, 98cm X 68cm, échelle 1 : 2500.

Série P, sous-série P : Eaux et Forêts, classement de Courcelles⁵

P/eaux-et-forêts-Courcelles 3 : Administration générales des forêts de l'État. Projet de législation sur les chasses fait en 1817 par M. le lieutenant général comte de Girardin, premier veneur. A Paris, Imprimerie royale, 1821.

P/eaux-et-forêts-Courcelles 5 : Code forestier du 21 mai 1827, 32 pièces, suivi de : ordonnance du Roi pour l'exécution du code forestier du 1^{er} août 1827, 31 pièces.

P/eaux-et-forêts-Courcelles 83 : Forêts et chasses de la Couronne. Réglementation : Règlement du 1^{er} janvier 1816 « sur la destruction et la vente des lapins dans les forêts et domaines du Roi, et sur le coup de fusil accordé aux gardes ».

P/eaux-et-forêts-Courcelles 91 : Livret d'inspection du lieutenant des chasses à tir du Roi. Année 1827.

Série P, sous-série P : Eaux et Forêts, classement Mariaux

P/eaux-et-forêts-Mariaux 54-60 : Concessions société de tir, établissement d'un stand, Rambouillet, établissement d'un champ de courses, plans etc. 1887-1939.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 65 : Incendies : indemnités à payer par la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest ; correspondance concernant des incendies criminels en forêt de Rambouillet et de Saint-Léger 1833-1929. Délits forestiers : état des condamnations 1834. Dégâts : dommages causés par le gibier, plaintes, indemnités ; inondations 1830-1948. Affaires communales :

⁵ Ce fonds conserve un vaste ensemble de documents relatifs aux eaux, forêts et chasses de Versailles sur le XIX^e siècle, il est le pendant documentaire pour Rambouillet. Il documente en partie le réinvestissement princier et cynégétique de Versailles dans le début du siècle.

Rambouillet, vœux du Conseil municipal sur la circulation du public dans le Petit Parc, 1912 ; [...] An VIII – 1939.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 66-68 : Droits d'usage : renouvellement des droits de pâturage des communes riveraines 1829. Instance de 24 communes riveraines contre l'Etat pour conserver leurs droits d'usage (ramassage de bois, pâturage ...), remaniements des droits d'usages pour les 31 communes riveraines [...] 1829-1938.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 69—73 : Chasses 1840-1949. Chasses. Concessions diverses sur les lots de chasse (pose de pancartes, construction de fermés à lapins, de parquets à faisans, circulation sur les routes, réduction de fermage.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 74 : Pêche et chasse, 1842-1937.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 75 : Carrières, 1842-1946.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 80-81 : *Idem* : échange entre l'Etat et les barons Henry et James de Rothschild de parcelles se trouvant sur les communes d'Auffargis, Cernay-la-Ville et Vieille-Eglise, origines de propriété des immeubles de Cernay-la-Ville, 1873-1923.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 86-87 : Concessions, carrières des Maréchaux, chasse, foncier, 1853-1893.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 88-89 : Foncier : échange entre l'Etat et la baronne Nathaniel de Rothschild, 1876-1885

P/eaux-et-forêts-Mariaux 184 : Locations de prairies et de terrains au domaine des Vaux-de-Cernay. Locations de maisons forestières : Pavillon de la Tuilerie, Ferme Blanche, Porcherie des Brulins, 1943-1946.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 209 : Inspection de Versailles et Rbt – Service des chasses rapports mensuels sur la faisanderie, 1853-1866⁶.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 211 : Faisanderie : états de situation (par quinzaines) présentant, jour par jour, les pontes ou achats, les couvées ou éclosions, état des travaux (1821-1830, 1853) ; culture des placeaux, des tirés et des faisanderies (1820-1829) 1820-1853

P/eaux-et-forêts-Mariaux 212 : Fourniture de gibier pour la bouche du roi, échanges et achats de gibier, panneautage (1821-1861).

P/eaux-et-forêts-Mariaux 213 : Chasse à tir. Mémoire explicatif sur l'établissement des tirés autour du petit parc (1824), livret d'inspection du lieutenant des chasses à tir du roi 1824.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 214 : Chasse à tir. Rapports du garde général Vallerant à l'inspecteur des forêts et chasses du roi (1817), 1817.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 215 : Chasse à tir. Raccordement du tiré du Trou d'Enfer à Marly et du petit parc : mémoires de travaux, devis, plans (1829-1830) ; chasses diverses : chasses à Saint-Cloud (1821-1830), chasse à courre (1825-1829), chasse en battue (1829), 1821-1830.

P/eaux-et-forêts-Mariaux 216 : Chasse à tir. Tirés (1843), tirés de l'empereur (1866), états nominatifs des tireurs, rapports, correspondance, 1843-1866.

Sous-série 2Q : Domaine non affecté de l'État : domaine royal et biens de la Liste civile

2Q 37 : Domaine de Rambouillet. Mémoire manuscrit sur le château et le domaine jusqu'à 1845. Château et parc. Locations, devis, réparations (1793-1833).

2Q 38 : Domaine de Rambouillet. Entretien du parc. Estimation de l'Hôtel du gouvernement en l'an IV. Hôpital (1793-1834).

2Q 39 : *Idem*. Fermes dans les communes environnantes. Château de Saint Hubert, 1792-1801.

⁶ Ce carton contient une riche documentation en matière de suivi d'élevage du petit gibier et de l'état des populations de l'Inspection de Versailles sous le Second Empire. Il documente la disparition de la documentation partielle rambolitaine, dont seules quelques années sont conservées en 6Q.

*Sous-série 5Q : Fonds de la direction départementale des
domaines et des bureaux locaux*

5Q 385 : Atlas des domaines ruraux de la Couronne, 1838 ; Atlas matrice des domaines de la Couronne par l'ingénieur géographe Moléon, 1825.

5Q 467 : Château et domaine. Renseignements historiques et statistiques, états des lieux, inventaires du mobilier et des titres, 1790-1896.

5Q 472 : Entretien des parcs et jardins, bergeries, 1816-1902.

5Q 473 : Bâtiments et propriétés extérieurs au parc. Ventes, locations, droits divers, 1790-1907.

5Q 474 : Forêts de Rambouillet et de Saint-Léger, 1710-1896.

5Q 475 : Entretien des canaux, étangs et rivières, pêche, 1807-1913.

*Sous-série 6Q : Domaine de Rambouillet et administration forestière
(XVIII^e siècle – 1940)*

6Q 1-6 : Maison de l'Empereur – Administration de l'Intendant général- Palais Impérial de Rambouillet. Mémoire des travaux : Entretien, travaux et réparations 1806-1813.

6Q 13-29 : Maison du Roi – Intendance des Bâtiments de la Couronne – Château de Rambouillet. Mémoire des travaux : entretiens, travaux et réparations 1814-1830.

6Q 35 : Etat des pièces relatives à l'ancienne administration du Domaine 1790-an VII

6Q 36-38 : Bordereaux des recettes et dépenses ; revenus des domaines et forêts ; envois de fonds ; pièces à acquitter ; contributions ; charges foncières, An XIII-1807.

6Q 39 : Ventes des coupes de bois (1806-1812), restitutions et indemnités pour délits dans les bois impériaux (1806-1811), acquisitions (1810-1811), débiteurs en retard (1812-1813).

6Q 43 : Vente des objets et ustensiles dépendant de la manufacture de sucre de betteraves établies à Rambouillet, 1814. Adjudications de la pêche des canaux du parc de Rambouillet et de celle des étangs, 1814-1823. Ventes des bois façonnés, de foins récoltés et de fleurs d'orangers, 1816-1830.

6Q 47 : Entretien des routes des forêts et des chasses, réparations des maisons des gardes et des murs de clôture du parc, adjudication du bail des étangs de Rambouillet, état du personnel de la capitainerie, 1806-1814.

6Q 48 : *Idem.* Maison du Roi 1815-1819.

6Q 49 : Inspection et Conservation de Rambouillet : document divers dont location du château, 1834-1837. Maisons forestières 1835-1852. Etat de signalement des agents, 1830-1853. 1816-1853.

6Q 50 : Police du palais et des parcs (1853-1871), routes de chasse (1854-1868), Chasses de destruction (1866-1870).

6Q 103-128 – Établissement rural de Rambouillet, an II-1939.

- 6Q 103-108 : Journaux de recette et dépenses, 1818-1824.

- 6Q 109-113 : Grand livre de recettes et dépenses, 1819, 1824.

- 6Q 115-121 : Comptes de l'économe, an II-1824.

- 6Q 122-128 : Comptes, correspondance, 1791-1939.

6Q 129/1 Plan du grand parc de Rambouillet.

6Q 169-258 – Gestion domaniale. Intendance générale de la Maison du Roi et de l'Empereur – Service des Bâtiments (entretiens et travaux).

- 6Q 210 Plan de la terrasse du jardin Anglais entre l'abreuvoir et les Quinconces. Travaux de la Vénerie, Faisanderie, Eaux, 1818-1819.
- 6Q 211 Les îles, orangerie, faisanderie, eaux, jardins, 1820.
- 6Q 212 Entretien château, communs, parquets à faisans, 1820.
- 6Q 213 Entretien des eaux, service des chasses, pompes à incendies, 1821-1822.
- 6Q 214 Appartement du château, Hôtel du gouvernement, Vénerie, 1823.
- 6Q 216 Logement des petites écuries affectés à la Vénerie (Plans). Plan du rétablissement du mur de clôture du parc du château, 1825.
- 6Q 217 Entretien : faisanderie, communs, vénerie, 1825.
- 6Q 220 Entretien des eaux. Cygnes, illuminations, château, réparation de la clôture du Parc, Pont vert, ferme royale, faisanderie, 1827.
- 6Q 233 Etangs de Rambouillet (plans), 1823-1833.
- 6Q 251 Service des forêts (routes de chasses), 1815-1816.

6Q 259-545 - ADMINISTRATION DES FORÊTS ET DES CHASSES

6Q 264-273 : Personnel

- 6Q 265 : Contrôle des brigadiers et gardes particuliers, 1827-1832.
- 6Q 266 : Contrôle des agents, gardes et arpenteurs, 1827.
- 6Q 267 : Etat général des gardes et employés forestiers, An IX-1821.
- 6Q 268 : Commission originale des gardes, pension de retraite, 1793-1825.
- 6Q 269 : Etat nominatif des agents de la Conservation de Rambouillet (signalement, capacité, observation), Etat du service des forêts dans la Conservation, 1825-1832.
- 6Q 270 : Gardes cantonniers, règlement état semestriel, 1838-1860. Gendarmerie forestière, équipement, habillement, organisation du personnel (traitement, gratification), service de patrouille, 1838-1863.
- 6Q 271 : Correspondance adressée à l'Inspecteur de Rambouillet concernant le personnel : organisation du service, règlement sur les pensions de retraite, mesures disciplinaires contre les agents, état du personnel 1853, nomination, récompense, serment politique, 1852-18.. .
- 6Q 272 : Rapport du service journalier par le garde adjudant (nom des préposés, service, conduite privée et administrative, tenue, observations), 1853-1854.
- 6Q 273 : Etats de traitement, exercice 1865. Dossier du personnel, procès-verbal d'installation et fiche de renseignement, 1891-1898. Etat des préposés à mettre à la retraite, 1900-1924.

6Q 274-321 : Administration générale : registres

6Q 280-281 : Sommier de correspondance départ (copie de lettres), an XIII-1813.

6Q 282-290 : Correspondance départ du Conservateur à l'Intendant, 1816-1831.

6Q 291-299 : Correspondance départ du Conservateur à des particuliers, 1819-1832.

6Q 320 : Registre d'ordre et journal du garde de la porte de Grille aux Lapins, 1828-1830.

6Q 321 : Registre d'ordre et journal du garde d'un poste du Grand Parc, 1830-1832.

6Q 322-330 : Dossiers de correspondance, Administration générale : Conservation de Rambouillet

- 6Q 322 : Correspondance concernant les élagages et fabrications de bois, an XI-1829.
- 6Q 323 : Correspondance concernant les demandes d'extractions (bruyère, terre, carrière, plants). Concession aux Ponts et Chaussées d'un terrain à Gazeran pour carrière à grès (plan), Coupe du Parc-Plantations-Treillages, 1806-1833.

- 6Q 324 : Correspondance concernant les étangs, rigoles, location des étangs. Balivage et martelage des arbres des étangs, marteau de garde. Dégâts causés par les troupes en 1830. Repeuplement de la forêt, 1806-1832.
- 6Q 325 : Correspondance concernant l'entretien des forêts, construction de puits, maisons forestières, fossés et rigoles, 1820-1830.
- 6Q 326 : Correspondance adressée au Conservateur sur divers objets du service des Forêts et des Chasses. Lettres du Grand Veneur. 1818-1825.
- 6Q 327-329 : Correspondance concernant l'entretien des tirés, 1815-1830.

6Q 331-335 : Dossiers des travaux d'entretien effectués dans les forêts, Inspection de Rambouillet, 1806-1832.

6Q 337-348 : Dossiers de correspondance

6Q 349-353 : Dossier de correspondance de l'Inspecteur concernant les travaux forestiers. Aménagement des forêts ; plantations (jardin anglais) ; élagage ; défrichements. 1822-1892.

6Q 354-357 : constructions à distance prohibée et autorisations d'écobuage, 1811-1928.

6Q 387 - 388 : eaux des canaux, pêche du président de la République.

6Q 389-390 : Forêt de Saint-Arnoult et de l'Ouïe.

6Q 401-406 : Arpentage et réarpentage des coupes de bois, 1781-1894.

6Q 407- 449 : Coupes de bois, classement chronologique, An IX-1940

6Q 464-470 : Tolérances usagères.

6Q 464 : pâturage : reglement, permissions. Etat des habitants qui ont droit d'usage et pâturage selon le titre de 1554, an II-1835.

6Q 465 : délivrance de bois aux indigents, vieillards, écoles, ramassage bois morts, 1792-1832.

6Q 466 : Concessions de bruyères, pâturagess, 1892-1902.

6Q 467 : menus produits, 1938.

6Q 468 : Registre d'attribution des clefs de barrière, 1819.

6Q 490 : Délits, procès-verbaux, jugements, 1814-1829.

6Q 491 : Instructions, meurtres, incendies, état des braconniers connu dans la Conservation, renseignements divers, procès-verbaux, tableau des individus qu'il faut désarmer, An II-1830.

6Q 493 : Délits, procès-verbaux, jugements, 1848-1902.

6Q 495 : Police en forêt :

6Q 501-541 : Chasses royales, impériales et présidentielles

Premier Empire et Restauration (1804-1830)

- 6Q 501 : Correspondance adressées à Serracin, Inspecteur des forêts et capitaine des chasses, régisseur à Rambouillet, par l'administrateur général, 1807-1814.
- 6Q 502 : Correspondance de l'Intendant, du Grand veneur au conservateur pour la disposition des chasses royales et la faisanderie, 1821-1827.
- 6Q 503-504 : Rapports sur le service des chasses de la capitainerie. État du gibier. An V-1826
- 6Q 505 : Registre de la vente du fauve et du gibier, 1821-1827.
- 6Q 506 : Destruction et état du gibier, An V-1822.
- 6Q 507 : Destruction d'animaux et ventes. Fournitures du gibier pour la Bouche du Roi, échange de gibier, An X-1830.
- 6Q 508-510 : Dépenses concernant le service des chasses, an XIII-1830.

6Q 511-517 : Faisanderie

- 6Q 511-512 : Situation de la faisanderie – Dépenses de nourriture, 1806-1830.

- 6Q 513 : Dépenses d'entretien – Nourriture du gibier, 1828-1829.
 - 6Q 514 : État du mobilier de chasse de la Faisanderie, An III-1830.
 - 6Q 515-517 : Livres de patrouille de Surveillance de la Faisanderie impériale, 1853-1862.
- 6Q 518-522 : Second Empire (1852-1870)
- 6Q 518 : Maison de l'Empereur – Vénierie – Faisanderie – Chasses de l'Empereur – Calendrier – Tableau de tir – Organisation des chasses, [et pavillon des tirés], 1855-1870.
 - 6Q 519 : Rapports du service des chasses, état mensuels des dépenses, état du gibier, 1860.
 - 6Q 520 : Rapport, dépenses, correspondances, état du gibier, 1870.
 - 6Q 521 : Destruction d'animaux et vente de gibier, 1852-1870.
 - 6Q 522 : Dégâts causés par le gibier, expertise et indemnisation des riverains par concession de menus produits, 1854-1870.
- 6Q 523-545 Chasses présidentielles (1880-1940)
- 6Q 523 : Chasse, louveterie, destructions du gibier : instructions, circulaires, correspondances, réglementation et police de la chasse, 1904-1940.
 - 6Q 525 : Correspondance adressé à l'Inspecteur concernant les chasses, 1880-1935.
 - 6Q 526 : Correspondance adressé à l'Inspecteur concernant les chasses, 1896-1914.
- 6Q 529-533 : Chasses présidentielles, Rambouillet, Marly, Compiègne. Calendrier des chasses, résultat des tirés des invités, 1880-1905.
- 6Q 529 : 1880-1905.
 - 6Q 530 : 1906-1914 ; 1922-1926.
 - 6Q 531 : 1935-1938.
 - 6Q 533 : Carton du tir des invités, 1936-1938.
- 6Q 534 : Gratification aux préposés, 1880-1940.
- 6Q 535 : Chasses des souverains, 1895-1938.
 - 6Q 536 : Affaire Hertault, Ferme du Trou d'Enfer, dégâts causés par le gibier, plaintes des communes, 1880-1940.
 - 6Q 537 : Etat du gibier existant, 1894-1940.
 - 6Q 538 : Distribution du gibier, 1880-1939.
 - 6Q 539 : Etat général des ventes de gibier vivant et d'œufs (échantillonnage), 1909-1936.
 - 6Q 540 : Elevage, éclosion, nourriture, diverses méthodes d'élevage, 1894-1940.
 - 6Q 541-543 : Dépenses concernant les chasses de Marly, Rambouillet. Crédit spécial des chasses, situation des dépenses, 1880-1940.
 - 6Q 545 : Documentation, revues : Parcs et gibier de France 1934-1935 , Annales de l'École Nationale des Eaux et Forêts 1928, Revue des Eaux et Forêts, 1862-1865.
- 6Q 546-621 : Comptabilité domaniale, 1808-1893 :
- 6Q 601-602 : Compte de la Vénierie, 1856-1865.

*Série W, sous-série 157W : Versement du domaine de Rambouillet,
novembre 1980*

157W 56 : Maisons forestières : cahier des charges, clauses, notes, correspondance, états de matériel, bordereaux d'envoi, arrêtés, plan, plan sur calque, notes de service, circulaires, bail, décret, documentation, état des logements, décision, devis, demandes d'autorisation, rapports.

157W 57 : Carrières des Maréchaux - Exploitation et location de bâtiments : plans, rapports, procès-verbaux de délit, cahier des charges, notes de service, acte de concession (25 janvier 1934), certificats d'apposition d'affiches, soumissions, rôles des journées et tâches effectuées, avertissement de transaction avant jugement, procès-verbal de règlement, titre de recouvrement, acte de concession de carrière, arrêtés du conservateur des Eaux et Forêts, correspondance.

157W 58 : Domaine des Vaux de Cernay : correspondance, notes, documentation, décisions, factures, note de frais, rapports, notes de service, états de plants, commandes, comptes rendus de conseil, demandes d'autorisation, cahier des charges, état des indemnités, estimations, calepin pour les opérations de balivage, projet de conclusions, assignation à comparaître, propositions, autorisations de pêcher, plans sur calque, cessions, demandes de financement, demandes d'autorisations, demande de restitution, état des parcelles à inscrire au registre de l'Etat, impositions, procès-verbaux, relevé d'impôts fonciers.

157W 61 : Poursuite des délits et affaires diverses : arrêtés ministériels, notifications de jugement, convocation en conciliation, expertise, correspondance, 1927-1953.

157W 62 : Délits forestiers non signifiés : états des procès-verbaux, transactions sur procès-verbaux non-signifiés, transactions avant jugement, avertissements, procès-verbaux de délit, bulletins de renseignements, rapports, procès-verbaux de constat, feuilles d'audience, citations à témoin, justificatifs comptables, comptes rendus, extraits de jugement, notes de service, correspondance. 1942-1944.

157W 63 : Délits forestiers : sommier des procès-verbaux , transactions et jugements., 1949-1956.

157W 64 : Gibiers accidentés et braconnage, chasse à courre : attestations, comptes rendus, correspondance.1943-1973. (même côte pour 157W 65-67 : Travaux forestiers)

Chasses présidentielles (1946-1966)

157W 91 : Reprise des faisans : tableau de suivi, arrêtés, rapports, notes, correspondance, notes de service, permis de transport de gibier vivant, certificats de gibier tué. 1913-1956.

157W 92 : destruction des animaux nuisibles 1938-1956.

157W 95 : Bilan des chasses, compte-rendu, avenant de suspension totale, correspondance.

157W 96 : Notes de services, inventaire du pavillon de chasse de Marly, acte de location au général De Gaulle, procès-verbal de remise à la liste civile impériale, factures de cession, exécution des notes de service.

157W 97 : Chasses officielles : bilan des chasses, composition des chasses répartition du gibier, déclarations d'accident du travail, budget d'entretien du parc, notes de service, calendrier des chasses présidentielles, programme, factures, correspondance, ordonnance.

157W 98 : Compte-rendu annuel 1950-1951 : bilans et prévisions de dépenses, notes, correspondance, états de distribution, tableaux de chasse, note de service, composition des chasses et répartition du gibier ;

157W 99 : Elevage de faisans : rapports sur les chasses présidentielles, marchés, état des quantités de nourriture, notes, correspondance.

157W 100 : Organisation : calendriers, listes des invités, récapitulatif du gibier tué, correspondance.

Sous-série 1126 W, versement de l'ONF

1126 W 18 : Forêts domaniales, exercices 1960-1965. Forêt de Marly, travaux d'entretien des chasses présidentielles : demandes de mandats, tableaux, rapports, factures, correspondance, notes (1962-1965).

Série W, sous-série 1900W : Versement de l'Office national des Forêts 2007

1900W 132-142 : Chasses présidentielles

1900W 132 : Chasses présidentielles de Rambouillet, travaux d'entretien. Parc et immeubles : rapport, crédit, devis, feuilles de journées, rôles de journées et tâches exécutées, factures, 1957-1965.

1900W 133 : Chasses présidentielles à Rambouillet, projet de remise en eaux de l'étang de la Cerisaie à Poigny-la-Forêt : rapport, note, correspondance, 6 plans, 1945-1952.

1900W 134 : La plaine du Cerisaie par l'ingénieur géomètre des Eaux et Forêts M. Dursus de Carnanville (plan au 1/2500, calque n° 113, 59 x 50 cm), 1945.

1900W 135 : Étang du Cerizau (ou du Cerisaie), profils en long et en travers (papier aquerellé, 150 x 80), 1945.

1900W 136 : Chasses présidentielles de Marly – Organisation des chasses : rapport, note, correspondance, plan, calendrier, liste des invités (1947-1966). Destruction ou reprise de nuisibles : tableaux des primes, correspondance (1962-1965). Crédits (1962-1965). Travaux d'entretien des chasses et immeubles (1959, 1960). Pavillon des chasses de Marly : rapport, note, liste du mobilier manquant en 1945, devis, correspondance. 1945-1966.

1900W 137 : Gibier. Cultures de chasse : note, projet d'amélioration des chasses, factures, correspondance (1965-1973). Faisanderies de Marly et Rambouillet : statistique annuelle sur l'élevage, relevé des ventes de faisans de reproduction, rapport, note, correspondance (1957-1968). Reprise et vente de gibiers (1965-1966), 1957-1973.

1900W 138 : Plan du tiré des Malnouses près de la Maison Forestière de Poigny (calque n° 132, 1/2500), 64x47), s.d.

1900W 139 : Domaine de Marly affecté aux Chasses présidentielles (plaine du Trou d'Enfer et tirés) par Dursus de Carnanville (calque n° 101, 69x60), 1946.

1900W 140 : Forêt domaniale de Marly : aménagement des parcelles B et C et extension des tirés zone nord par Dursus de Carnanville (papier, 1/2500, 90x75), 1942.

1900W 142 : Forêt domaniale de Marly : contenance du domaine du Trou d'Enfer affecté aux chasses du chef de l'Etat par Dursus de Carnanville (calque n°114, 107x87).

1900W 162 : Gestion technique de la forêt, aménagement et entretien des routes forestières : cartes, études, notes (1962-1971), dossiers de marché de travaux (1963), Gibier, lâcher de grands animaux dont biches sika offert par le Japon (1959-1960), 1959-1971.

Sous-série 2604 W : versement de l'Office national des Forêts

2604 W 74 : Chasses présidentielles, registre de reprise des animaux (lapins, grands animaux (1945-1958).

2604 W 75 : 2 livrets-journaliers de gardes forestiers (1950-1970)

2604 W 76 : Atlas matrice de Moléon, 1825.

2604 W 77 : Atlas du comte de Toulouse, Etat du marquisat de Rambouillet et des réunions qui ont été faites pour être érigé en duché pairie : registre atlas (réalisé de 1708 à 1722).

2604 W 78 : Atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1778-1782). [Cote archivistique :] Atlas du duc de Penthièvre, Registre atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1782) et des parcs de Rambouillet (1779) (réglage des coups ordinaires jusqu'en 1809).

*Série W, sous-série 1104 W : Versement de la direction
départementale des Renseignements généraux*

1104W 144 : Bourguiba à Rambouillet, 27 février 1961. Président et Mme Kennedy à Versailles-Trianon, 1^{er} juin 1961. Shah d'Iran repas au Grand Trianon, 10 octobre 1961. Souverains belges à Versailles, 26 mai 1961.

1104W 145 : chasses présidentielles 1969-1977.

1104W 149 : Reine Elizabeth II 9 avril 1957. Conférence occidentale à quatre, 20 décembre 1959. Eisenhower à Rambouillet, 3-4 Septembre 1959. Président de la République malgache à Versailles, Grignon, 27 octobre 1960. Souverains Thaïlandais à Versailles, 13 octobre 1960.

1104W 150 : Souverains suédois à Versailles ...

1104W 153 : déplacements présidentiels en Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, juin 1965. Entretiens de Gaulle – Chancelier Ehrard à Rambouillet, 19-20 janvier 1965. Roi d'Afghanistan à Versailles et Jouy-en-Josas, 2 juin 1965.

1104W 161 : Président de la République à HEC à Jouy-en-Josas, 8 juillet 1964. Président du Conseil des Ministres de Roumanie à Versailles, 29 juillet 1964. Souverains danois à Versailles, 7 avril 1964. Président de la République du Mexique et Mme Lopez-Mateos à Versailles, 28 mars 1963. Adenauer à Rambouillet, 21-22 septembre 1963. Président du Conseil de Pologne à Versailles et Renault Flins, 14 septembre 1965. Président de la République du Chili à Versailles, 8 juillet 1965. Conférence laotienne à La Celle Saint Cloud, août 1964.

Imprimés :

PER80 : *Annuaire administratif de Seine-et-Oise*, Versailles, 1805 – 1937.

Archives du domaine national de Rambouillet– Pavillon de la Faisanderie, Grand Parc de Rambouillet (ADNR)

En mai 2022 et mai 2023, j'ai procédé au reconditionnement des archives conservées dans le Pavillon de l'Inspection, le Pavillon de la Faisanderie et du bureau de la faisanderie dans le centre d'élevage du Corps de Garde.

Cartes et documents géographiques

HIVERT, *Carte particulière de la forest de Saint Léger et Rambouillet avec leurs environs levée sur les lieux par le Sr d'Hivert géographe*, 1708, échelle 2000 toises, env. 323,6 cm x 256,5 cm (Pavillon de la Faisanderie).

[LIDAR] Fichier LiDAR du Domaine national de Rambouillet.

SIG – Système d'information géographique du Domaine présidentiel de Rambouillet, ONF/Bergerie nationale, 2002, éch. 1 :12 500 .

Cartons des chasses présidentielles (1970-1995)

Gestion domaniale et aménagement forestier

Gestion du Grand Gibier (1950-2023)

Archives de l'élevage (1970-2023)

Archives du Faisandier (1970-2023)

Archives de la Bergerie nationale de Rambouillet (ABN)

Carte agronomique, aile de l'administration : *Bergerie nationale et cultures de Rambouillet. Carte agronomique du Grand Parc*, [v. 1920-1930], 1 : 2000^e.

Carton Mérinos doc

Carton Environnement

Comptabilités,

Compte-rendu des Conseils d'Administration, 1992-2000.

Correspondances 1960-2010

Effectif troupeaux 1973 (pochette orange)

Expérimentations (7 cartons)

École de bergers et archives du CEZ (1940-aujourd'hui)

HUZARD Jean-Baptiste, TESSIER Henri-Alexandre,

- [*Compte-rendu de l'an 7*] *Compte rendu de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet et de Versailles, etc.*, Paris, Baudouin, Thermidor an 7, 22 p.
- [*Compte-rendu de l'an 8*] *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, dans sa séance du 11 messidor an 8, de la vente des laines et de l'accroissement du troupeau national de Rambouillet, en l'an 8*, Paris, Baudouin, an 8, 11 p.
- [*Compte-rendu de l'an 9*] *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, de la vente des laines et de cent soixante-une bêtes du troupeau national de Rambouillet, faite dans le mois de prairial an 9, séance du premier messidor an 9*, Paris, Baudouin, 20 p.
- [*Compte-rendu de l'an 10*] *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, de la vente des laines et des bêtes à laine, provenant du troupeau national de Rambouillet, le 15 prairial an 10, séance du 18 messidor an 10*, Paris, Baudouin, an 10, 16 p.
- [*Compte-rendu de l'an 11*] *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, des améliorations qui se font dans l'Etablissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an 11, lu dans les séances des 6 et 13 thermidor an 11*, Paris, Baudouin, an 11, 48 p.

Livre d'or de la Bergerie nationale, v. 1930-aujourd'hui.

Livret des montes et saillies, 1929-1981.

Mouvements du troupeaux, 1886-1930

Naissance des agneaux à la Bergerie impériale de Rambouillet pour l'année 1857.

Registre matricule et signalétique des Béliers mérinos de Rambouillet (RMB), 1868-1973.

Registre matricule et signalétique des brebis mérinos de Rambouillet (RMBR), 1872-1973.

Rations journalières [Registre de consommation des troupeaux (ovins, bovins, volailles, chevaux)] : 1897-1908.

Papiers, cours et interventions de Raymond Laurans

- Problèmes et tendances de l'élevage ovin français, et brouillon, 4 f.
- Situation et problèmes de l'élevage ovin français, 3 f.
- Les mérinos en U.R.S.S., 2 f.
- La bergerie nationale de Rambouillet les mérinos et l'évolution du troupeau français, 4 f.
- Les races mérinos et de type mérinos dans le monde, leur formation et la valeur de leur laine, [1965], 11 f.
- Le centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet, 2 f.
- [Historique et situation de la Bergerie nationale], Rambouillet, 1^{er} décembre 1969, 2f.

- LAURANS Raymond, Cours de Zootechnie, Ecole d'Agriculture d'hiver fixe de Clermont-Ferrand, 39 p.

Papiers Germain Dalin : F.N.O. conseils d'administration, compte-rendu de la Fédération nationale ovine, correspondances, compte-rendu des AG du CEZ, 1950-1965.

Papiers Raymond Laurans, (liasse violette).

Thèse de Pascal Prod'homme, 1983-1986, 13 cartons.

Office national des Forêts (ONF) anciennement Eaux et Forêts (E&F) - Unité territoriale de Rambouillet – Yvelines

L'unité territoriale de l'Office National des Forêts est située 3 rue de Groussay à Rambouillet depuis les années 1970. Le lieu a accueilli l'ensemble du fonds domanial, jusqu'à ses versements successifs en 1969, 1981 et 2007 et les futurs versements des cartons décrits ici. Elle accueille encore des archives de l'Ancien Régime, du XIX^e siècle, des chasses présidentielles et les cartons d'archives de la gestion contemporaine depuis 1970. Lors de nos dépouillements de ces archives, Antony Rigaut archiviste aux archives départementales des Yvelines était en train de procéder à l'inventaire et à la collecte de ce complément du fond 6Q et de la sous-série W des ADY (voir plus haut). Le relatif désordre des documents entreposés dans le garage en sous-sol du bâtiment empêche un recensement précis, mais je fais apparaître ici les grands ensembles :

Archives Groupement territorial de Saint Léger, CMF Vieux Château (9 cartons)

Registre-journal ; Ventes des coupes de bois ; Procès-verbaux d'arpentage ; Notes et circulaires (2 cartons) ; Calepins pour les opérations de recollement ; Livrets d'ordres ; ouvrages anciens (2 cartons).

Cartons d'archives de la Conservation de Rambouillet (9 cartons)

Carton Chasse : destruction des lapins, un dossier louveterie dont ordre de battue ordre préfectoral de 1852, nomination des louvetiers. *Carton blanc, notes et circulaires* : dont N° 49, Paturages : procès-verbaux de marquage des bestiaux des habitants indigents (1879-1903). Cartons des ventes des coupes de bois (3 cartons).

ONF-Rbt, chasses présidentielles, Boite de cartons des chasses présidentielles, années 1930-1970. Rapport, 1938. Atlas de poursuite de la réformation du duché de 1782 en 1813. Inventaire des archives de l'ancienne Châtellenie de Rambouillet. Contribution à l'étude historique de la formation du domaine par M. granger, inspecteur des Eaux et Forêts, v. 1920. Pièces importantes. Formation du domaine de Rambouillet.

Carton Archi-ONF, 1820-1860, Vieux papiers, bornages, vides, bois aliénés : bois aliénés (1828-1831) ; Etat des bois & terrains en friche. Location de bruyères : location de 95 ha de de bruyère de la Harasserie en 1835 (1833-1835) ; Usurpations des bois de l'Etat (1831-1840) ; Contentieux (1823-1825) ; entretien des serrures des barrières de la forêt (1836-1837) ; Barrières (v. 1841) ; Etat des routes (1833-1840) ; questions échange Pierre Ardoue (1849-1852) ; Ricada, exploitation des pins en 1860-1861 ; renseignements concernant la question des défrichements dans les bois privés, circulaire n° 566, opérés de 1791 à 1844.

Carton (vert) Affaires générales : adjudications, plans d'affichage, cahier chantier, travaux divers, poteaux, pavillons. Chasses présidentielles. Chasse à courre : entretiens de la forêt par

l'équipage de la duchesse d'Uzès, calendrier des chasses à courre (1904-1929) ; Surveillance des chasses présidentielles (1880).

Anciennes archives foncier 1849-1872 : n° 182 : prise de possession des forêts provenant de l'ancienne Liste Civile, le 6 mars 1872 [naissance de la forêt domaniale de Rambouillet] ; pris de possession des forêts de St Arnoult et Rambouillet en 1848, 1853, et 1872. Règlement sur la destruction et la vente des lapins dans les forêts et domaines du roi, et sur le coup de fusil accordé aux gardes, Paris, 1^{er} janvier 1816 : procès-verbal de foi et hommage du duc de Penthièvre à Louis Barthelemy Mouffle de Georville, 17 octobre 1758 ; vente de bois 1831 ; note sur les péages du duché de Rambouillet, 18 octobre 1764, (1758-1872)

Hôtel de ville de Rambouillet, Salle du Conseil municipal
Carte du domaine de Rambouillet, [entre 1775 et 1807]. Exposée dans le château de Rambouillet de sa création à 1814.

Archives du domaine national de Chambord (ADNC)

Cartes (ordre chronologique)⁷

Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, *Plan général du Parc de Chambord, chef-lieu de la 15e cohorte, d'après le plan dressé pour le Maréchal de Saxe*, en 1745, [1802-1809], 48 x 51 cm.

Plan géométral de la Principauté de Wagram, dressé par Marie, 1810, 31 x 30 cm.

Plan général du Domaine de Chambord, L. Marcellin (géom.) et Alphonse Gatineau (éd.), 1857.

Plan géométral du Parc de Chambord, dressé en 1913, par A. Florent, ancien arpenteur-géomètre sous la direction de Mr le Comte de Traveray, gouverneur du domaine, s.d.

Archives du domaine de Chantilly (ADCh)

TOUDOUZE Jacques, *Journal des Chasses*, Manuscrit, reliure française, XVIII^e siècle, maroquin citron, armes des Bourbon-Condé. 2 volumes

ADCh, Ms. 371 : TOUDOUZE Jacques, *Journal des Chasses*, vol. 1 : 1748-1778

ADCh, Ms. 372 : TOUDOUZE Jacques, *Journal des Chasses*, vol. 2 : 1779-1785.

⁷ On trouve cinq cartes du domaine de Chambord sur le site d'archéologie, Archeoforêt.org : <http://www.archeoforet.org/ouvre/pluloain/plans/index.htm>.

Archives départementales de l'Essonne, Chamarande, (AD91)

Sous série 52J : fonds Bourgeois, Charles-Germain Bourgeois (1757-1811), père, économiste et régisseur de la bergerie royale de Rambouillet et Charles-Germain Bourgeois fils (1791-1879)

52J 37 : Papiers d'études : notes manuscrites concernant l'histoire du domaine de Rambouillet, le repiquage et la semence au plantoir des blés de mars, le comptage des moutons, la reproduction des brebis (1800-1805), mémoire sur l'état actuel de la population et de l'agriculture de la province de Beauce (XVIII^e siècle – règne de Louis XVI), passeport de Charles-Germain Bourgeois, économiste de la ferme nationale [v. 1793], Société libre d'agriculture de Seine-et-Oise : diplôme de membre (février 1802).

52J 38 : Correspondance reçue : particulier, ménagerie de Versailles, vétérinaire à Paris concernant l'expédition de race espagnole, l'augmentation de deux troupeaux de moutons, des chèvres angoras, l'achat de moutons, le prix des laines (19 oct. 1798-1 mai 1799).

52J 39 : Charles-Germain Bourgeois fils (1791-1879), directeur de la ferme de Rambouillet
Correspondance envoyée : un registre des noms et adresses des étrangers ayant visité l'établissement (12 avril 1810 – 18 février 1823).

52J 40 : Correspondance reçue : particuliers, Société centrale d'agriculture concernant des réunions de propriétaires de troupeaux de moutons, l'importation de laines étrangères, le prix des laines (1828-1830).

52J 41 : Correspondance envoyée : registre de copie de lettres envoyées au ministre de l'agriculture, à des cultivateurs, à des marchands de chevaux, aux inspecteurs des bergeries royales concernant les comptes de la ferme de Rambouillet, la vaccination des animaux, l'invention d'une machine à battre les grains, la vacherie de Rambouillet (10 janvier 1837-12 août 1849). Notes sur les dégâts de gibier.

52J 42 : Correspondance envoyée [mélange de lettres personnelles – Bréviaires/Villeneuve et Conservation] : journal de correspondance : registre de lettres envoyées à des marchands de moutons, des cultivateurs, à un fabricant d'huile concernant un règlement de facture, la vente de laines et de moutons, le prix du trèfle (29 avril 1823 – 17 juin 1841) note sur l'état général des bois de Rambouillet

52J 43 : correspondances au président de la Société d'Agriculture de Versailles et rapport de la commission nommée par la société d'agriculture concernant l'importation des laines étrangères (1820, 1828-1829).

52J 44 : Bergerie de Rambouillet. Mémoire adressé à la chambre des pairs dans le but d'obtenir la conservation du domaine de Rambouillet dans la dotation de la couronne (s.d.) ; un registre de ventes de moutons et de peau (8 janvier 1825-1^{er} novembre 1841) ; historique de l'établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet (1834), amélioration de la race de chevaux dite de débardeur : mémoires, correspondance (1820-1851) états des gages payés aux employés de l'établissement de Rambouillet et des bergeries royales (1848) ; correspondance (1800-1854).

52J 45 : Moutons mérinos : correspondance (1804-1815), et documents sur les moutons (1804-1861).

52J 46 : Maladie du claveau : mémoire concernant une maladie cutanée qui a touché un des troupeaux de brebis de l'établissement rural de Rambouillet en 1811 (1812) ; historique et exposé relatif à l'inoculation du claveau sur le troupeau de la ferme (1823).

52J 47 : Etat des arbres fruitiers, arbres d'agrément et arbrisseaux provenant d'un pépiniériste d'Orléans (sept. 1821), documentation sur les grains (Vilmorin-Andrieux), les fourrages, discours d'ouverture prononcé par Charles-Germain Bourgeois (juillet 1833).

52J 48 : Correspondance, notice nécrologique de Bourgeois ; notes sur les moutons (1824-1873).

52J 49 : Papiers personnels de Bourgeois fils : fonctions, charges, postes (1811-1867).

52J 50 : Culture de la pomme de terre, notes sur le canton de Rambouillet (1812-1817).

52J 51 : Correspondance envoyée (1835-1837).

52J 52 : Mémoires et observations vétérinaires (1840-1873).

52J 53 : expériences, notes, documentations (1859-1879).

52J 54 : Domaine personnel, ferme des Bréviaires (1800-1822)

52J 55 : Domaine personnel, destruction des lapins (1844-1864).

78J 171 1 : Famille Bourgeois : achat de terres à Béville-le-Comte (1776), inventaire après décès (1811), contrat de mariage.

78J 171 2 : Généalogie de la famille Bourgeois par Justin Brosseron 1913.

78J 173 : ferme des Bréviaires, 91 hectares 1831-187, ferme d'Hattonville à Alainville (1845-1877), 1831-1878.

78J 174 : ferme de la Mare ou Malmaison aux Bréviaires, 97 hectares (1791-1886), ferme de la Villeneuve à Rambouillet, 55 hectares (1802-1878).

78J 175 : ferme de la Méroterie à Saint-Hubert, 31 hectares (1800-1868), notes, plans, pv de bornage, destruction de lapins (1800-1838), assurances contre l'incendie des fermes (1859-1878), correspondance sur la location de la chasse (1866-1876), travaux, 1800-1889.

78J 176 : Famille Bourgeois, gestion du domaine personnel, Ferme du Roseau, 1795-1890.

78J 177 : Famille Bourgeois, gestion du domaine personnel : propriété du Grand Amiral au Perray location au ministère de la Guerre pour logement d'un escadron de cavalerie (1843-1850) ; Actes de vente du Grand Amiral (1819 ; 1837), baux de location (1845 ; 1848 ; 1855), achat de la Chasse au Perray (1863), station de chemin de fer de l'Artoire (1856-1860), 1827-1879.

78J 178 : Famille Bourgeois, gestion du domaine personnel : Etang d'Or (1816-1821), ferme du Roseau, 1816-1889.

78J 179 : Famille Bourgeois-Darblay, succession et vente des biens de Charles-Germain Bourgeois par Paul Darblay et Pauline Bourgeois-Darblay : maison de maître du Grand-Amiral au Perray, fermes et bois au Perray, aux Bréviaires, à Saint-Hubert et à Rambouillet (1880-1889), concessions de terrain de la famille Bourgeois au cimetière du Père Lachaise à Paris (1852-1853).

Série L : Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire

L 74 : prisonniers, étrangers à Rambouillet (une Anglaise et deux Hollandaises), désarmement canton d'Ablis, Dourdan, Rambouillet, 1793.

L 375-378 : registres d'inscription des rapports des gardes-chasse du domaine de Rambouillet : L 375 : 1791 ; L 376 : 1792 ; L 377-378 : 1793.

L 399 : Tribunal du district de Dourdan séant à Rambouillet. Dossiers de procédures : Rambouillet : sanctions à l'encontre d'ouvriers des travaux de charité du domaine de Rambouillet après leur insurrection du 6 décembre 1790 contre l'hôtel de ville, armés de pioches pour protester contre leur salaire de 15 sous par jour ; arrestation d'Antoine Lecourt, journalier au Perray, porteur d'une requête à l'Assemblée nationale, signée par plus de 200 ouvriers pour obtention d'un salaire de 20 sous par jour.

L 440 : Dourdan-Rambouillet : interrogatoires contre des citoyens prévenus d'avoir eu part à un attroupement pour obtenir la baisse des grains. 1792.

L 587 : Rambouillet : délits de pacage dans la forêt de Rambouillet (nivôse an V).

Archives départementales du Val-de-Marne, Créteil, (AD94)

1ETP 2204-2211 – *École vétérinaire d'Alfort, fonds François-Hilaire Gilbert*

- 1ETP 2210 : son travail sur les bêtes à laine et son voyage en Espagne, 1780-1800.
- 1ETP 2211 : Après sa mort et historique de la conservation du fonds, 1771-2006

Archives départementales de l'Eure-et-Loir, Chartres (AD28)

L 1109 : lettre des citoyens Roupille et Chamseru, commune d'Allainville, canton de Dreux, aux citoyens administrateurs du département d'Eure-et-Loir, le 8 prairial an 7.

Archives départementales de la Gironde, Bordeaux (AD33)

C 3617 : Correspondance de Néville, intendant de Bordeaux, avec le ministre de Vergennes, concernant le transport des moutons venant d'Espagne pour le compte du Roi et destinés à former à Rambouillet une bergerie pour naturaliser en France une race précieuse de bêtes à laine. Le troupeau part de Ségovie, avec trois cent soixante moutons et soixante béliers ; instructions générales pour le pâturage, la subsistance, le logement du troupeau et des pasteurs sur tout le parcours de Saint-Jean-Pied-de-Port à Périgueux : fixation de l'indemnité due aux propriétaires pour avoir supporté le pâturage. - Mémoire du subdélégué de Bayonne, Chégaray, rappelant qu'en 1776, Turgot avait fait venir d'Espagne un troupeau de deux cents têtes, qui fut conduit à Limoges, et qui subsiste encore, ou du moins ses produits, à Montbard (Côte-d'Or), entre les mains de Daubenton, à qui il fut confié par le gouvernement. Mandats de paiement des frais de passage adressés aux subdélégués, 1786-1787.

Archives départementales du Lot-et-Garonne (47)

Sous-série 127J, Collection Jean-Claude Souyri sur Armand Fallières

127J 425-426 : Visite officielle du Roi du Siam Chulalonghorn, Octobre 1907, photographies.

127J 428-427 ; 724 ; 743 : Visite officielle du roi Manuel II du Portugal, octobre 1907, photographies.

127J 435-436 : Visite officielle du roi de Suède, Novembre 1908, photographies.

Archives départementales des Côtes-d'Armor, Sain-Brieuc, (AD, 22)

1 J 91 : Journal tenu par Madame Louis Leddet, née Thérèse Guillemain d'Echon, de 189 à 1899.

Archives départementales du Loir-et-Cher (41, Blois)

Ancien Régime :

2 A 3-7 : arpentage, plans, mémoires de travaux du château et du domaine de Chambord, XVII-XVIIIe siècles.

1820-1915

Gestion des domaines : Chasses de Chambord et forêts des Princes. Chasses de Chambord et des forêts des Princes. – Demandes de permissions : correspondance, minutes de permission, état des permissionnaires.

- 9 ETP 850 = 1836-1849

- 9 ETP 851 = 1850-1855
- 9 ETP 852 = 1856-1865
- 9 ETP 853 = 1866-1882

9 ETP 1077 = Chasse. - État du gibier détruit (1871-1886), correspondance (1892, 1913-1915), délit de chasse (1891-1892, 1905, 1914).
(9 ETP 1078 – Pêche)

1915-1947

4 ETP 39 : Plan général du Parc de Chambord.

4 ETP 99-100 : braconnage, rapports au préfet du Loir-et-Cher, v. 1940-1960.

9 ETP 1184-1190 *Exploitation forestière*. 9 ETP 1189 : Adjudications : affiches de vente des coupes ordinaires, extraordinaire et adjudication de chasses à courre, à tir et de gibier mort. 1915-1938

9 ETP 1191-1192 *Chasse et pêche*. 9 ETP 1191 : Chasse. – Correspondance (1915-1929), délits de chasse (1916-1919), adjudications de gibier et de chasse.

37 Q 25 : Chasse et gibier (o.g.). - Location de la chasse à tir, dégâts de gibier (1943), cahier des charges, documentation, régime de la chasse, chasse (1936).

37 Q 26 : Chasse à courre. - Doubles de rapports, lettres, cahiers de charges, adjudication (1938), chasse à courre (1931-1936), considérations relatives aux destructions de cerfs et biches dans le parc de Chambord par le comte d'Andigné. 1931-1939.

37 Q 27 Panneautage. - Ventes de gibier de repeuplement. 1930-1939

37 Q 28 : Chasse et pêche, matériel. - Location de filets (1939), achat de matériel, location de filets (1938), achat de banderolles. 1936-1939

37 Q 29 : Chasse, délits. - Contravention, procès-verbaux, poursuites, primes aux gardes. 1931-1945

37 Q 31 Vente de gibier mort, 1930-1947.

Service historique de la Défense (SHD)

Département du réseau territorial-Division Nord, à Cherbourg

Fonds Félix Amiot

Je réitère ici mes remerciements à Justin Lecarpentier, docteur en histoire contemporaine qui a soutenu une thèse sur l'histoire de Félix Amiot, qui m'a fait connaître le fonds de l'industriel et chasseur et communiqué les documents relatifs à la gestion de la ferme et du domaine des Néfliers à Lévis-Saint-Nom.

Série D – Domaine

D 10 : Propriété des Vaux de Cernay : plan, inventaires, notes historiques ; gestion, personnel : feuilles de paie, correspondance ; création de l'association Revivre (groupement de solidarité pour les orphelins de la résistance ; tourisme : demandes de visites de la propriété, demandes de tournage de film ; presse ; 1977.

D11 : Propriété des Vaux de Cernay : estimation des bâtiments en 1914, 1943

Archives privées de Félix Amiot (APFA)

APFA 1 : Sociétés dont Félix Amiot était actionnaire (société annexes hors du groupe Amiot) : actions, correspondance, compte rendu d'assemblées générales

APFA 2-4 : Correspondance privée, reçue et adressée par Félix Amiot (1926-1961)

APFA 5 : Affaires privées, deuil, divorce, adoption, brevet et licence de pilote, remise de la légion d'honneur : correspondance, inventaire de bien, factures de ménages, lettres d'ouvriers, discours 1930-1940

APFA 6 : Présidence de la Chambre de Commerce de Cherbourg : compte rendu de réunion, presse, correspondance, 1955-1963

Décès de Félix Amiot : messages de condoléances, presse, 1974-1975

APFA 7 : Propriété de la Boissière – Beauchamps, château de Breuil : actes d'acquisition, baux de location, plans, devis des dommages de guerre, refus de classement du château (1931-1964)

APFA 8 : Propriété de la famille Amiot : copies des actes d'acquisition (1930-1970)

Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve, Seine-Saint-Denis (93)

Lors des enquêtes auprès des Anciens de la Bergerie nationale de Rambouillet, Louis Reveleau m'a partagé des reproductions de trois lettres concernant la diplomatie d'acquisition du troupeau de mérinos de Rambouillet, qu'il avait exhumé des fonds des archives diplomatiques. Mes demandes réitérées auprès du service pour cibler le fonds n'ont pas été suivies. Je n'ai pas pu allouer le temps nécessaire à cette enquête précise n'ayant pas reçu d'aide des archivistes.

- N° 200 (110), lettre du comte d'Angerviller au comte de Vergennes, Versailles, 8 mars 1785 [reçue le 18 mars 1785].
- N° 265 (91), lettre de la Vauguyon au comte de Vergennes, Madrid 25 février 1786 [reçue le 4 mars 1786].
- N° 250 (139), Lettre au comte de Vergennes, Paris, 10 novembre 1786.

D'après les inventaires, les lettres numérotées ci-dessus devraient se trouver dans le fonds suivant : CP Espagne (37 CP), 616-619.

1.2. Musées et bibliothèques patrimoniales

Bibliothèque nationale de France (BNF)

F-21210 (79) : Lettres-patentes du roi, portant établissements d'un second marché à tenir le mardi de chaque semaine, dans le bourg de Rambouillet en Beauce, et prolongation de la durée de chacune des deux foires annuelles accordées d'ancienneté audit bourg, et dont chacune durera trois jours, Paris, imprimerie de P.-G. Simon et N.-H. Nyon, 1784, 3 p.

Département des Cartes et plans

GE DD-2987 (846B) : Carte geometrale du grand chemin de Chartres a Paris a comencer a la sortie de Rambouillet jusque'a la porte du petit parcq de Versailles, v. 1720, 33 x 107 cm., échelle de 3000 toises.

GED-2504 : Plan du parc de Chambord, Narcisse-Edmond-Joseph Desmadryl, 1835, lithographie, 23 x 22 cm, échelle de 4000 mètres.

GE C-9143 : *Nouvelle carte de la forêt de Fontainebleau d'après les meilleurs plans*, gravé par Guillaume Delahaye, imprimé par Sampierdarena, 1778, 4,10 à x 5,85 m, échelle : 2 400 toises.

Cartes du pays et forêt d'Yveline :

GE BB-565 (10,95) : Carte du pays et forest d'Yveline, que quelques-uns mettent pour la partie septentrionale de l'Hurepois, chez Jean Blaeu [Amsterdam], 1663 Échelle(s) : Milliarum Gallica 1,5 [= 6 cm]

GED-6433 : Carte du pays et forest d'Yveline, que quelques-uns mettent pour la partie septentrionale de l'Hurepois, [sans nom d'éditeur], [carte et page descriptive].

GED-6434 : *Carte du pays et forest d'Yveline que quelques uns mettent pour la partie septentrionale de l'Hurepois*, par Gerhard Valk et Pietter Schenk I, Amsterdam, 1663, 50 x 41 cm.

Cartes des chasses royales :

GE C-6186 : *Réduction de la carte topographique des environs de Rambouillet et de St Hubert pour servir aux chasses du Roi, levée en 1764 par les ingénieurs géographes des camps et des marches des armées*, gravée par Guillaume-Nicolas De la Haye, échelle une demie lieue, s. n., 59 x 83,5 cm, 1764.

GE C-9141 : *Ibid.*

GE C-7376 (RES) : *Carte des Chasses du Roy à Rambouillet 1787*, échelle d'une demie lieue, 56 x 89 cm, 1787.

GE C-7376 (ARES) : [Exemplaire colorié (coupes de bois) de la] *Réduction de la carte topographique des environs de St. Hubert et de Rambouillet, levée par ordre du Roi / par les Ingénieurs géographes des Camps et Marches des Armées de Sa Majesté, sous la direction du Sr. Berthier ; gravé par Guillaume De la Haye*, échelle d'une demie lieue, 56 x 89 cm, 1764.

GE DD-4727 (RES) : *Carte topographique des environs de Versailles dite carte des chasses du roi*, échelle 1 200 toises. 12 flles ; 76,5 x 41,5 cm. assemblées en 1 carte de 231,0 x 170,0 cm, plus 1 flle 43,5 x 29,0 cm assemblée en haut de la flle 2, 1792.

GE DD-2987 (848, I) : *Réduction de la carte topographique des environs de St Hubert et de Rambouillet : Levée par ordre du roi, par les ingénieurs géographes des camps et marches des armées de Sa Majesté*, sous la direction du Sr Berthier, Jean-Baptiste Berthier, Guillaume-Nicolas Delahaye, échelle d'une demie lieue, 51,5 x 45,5 cm, 1764.

GE DD-2987 (848, II) : *Réduction de la carte topographique des environs de St Hubert et de Rambouillet : Levée par ordre du roi, par les ingénieurs géographes des camps et marches des armées de Sa Majesté, sous la direction du Sr Berthier, Jean-Baptiste Berthier, Guillaume-Nicolas Delahaye, échelle d'une demie lieue, 51,5 x 45,5 cm, 1764.*

Cartes des chasses impériales

GE BB-207 : *Carte topographique des environs de Versailles dite des Chasses Impériales, levée et dressée de 1764 à 1773 par les ingénieurs géographes des Camps et Armées, commandés par feu M. Berthier, Colonel, leur chef ; terminée en 1807 par ordre de Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin, pendant le Ministère de S.A.S.M. le Maréchal Alexandre Berthier, Prince de Neuchatel, Grand-Veneur, Grand Aigle de la Légion d'Honneur, etc. etc., sous la direction du Général de Division Sanson, gravée par Doudan, Tardieu l'ainé et Boudet, échelle 1:29 250^e, Paris, Dépôt de la guerre, in-folio, 12 feuilles, 77,5 x 44, 5 cm, 1807.*

GE DD-3441 : *Carte topographique des environs de Versailles dite des chasses impériales, échelle 1/29070^e, Paris, Imprimerie militaire, in-folio, 77,5 x 44, 5 cm, 1807.*

Département des manuscrits :

Français 7848 : *État des chasses du cerf que la Vennerie du Roy a faites pendant l'année 1743, jusqu'en 1767, 314 f.*

Français 7849 : *État des chasses du cerf que la petite Meutte du Roy a faites pendant l'année 1743, jusqu'en 1767, 331 f.*

Français 7850 : *État des chasses du cerf que la Vénerie du Roy a faites pendant l'année 1768, et État des chasses du Cerf que la petite meute du Roy a faites pendant l'année 1768, jusqu'en 1774, 191 f.*

Français 7851 : *État des chasses du chevreuil [et du daim] que la [grande et petite] Meutte du Roy a faites depuis le 5 novembre 1749, jusqu'en 1773, 282 f.*

Français 6161 : *État des chasses de l'équipage du Roy pour le sanglier, pendant l'année 1748, 23 f.*

Français 6162 : *État des chasses de l'équipage du Roy pour le sanglier, pendant les années 1748 et 1749. II Année 1749, 20 f.*

Français 14126 : *Recueil des chasses faites par la meute du Roi en l'an 1820 et 1821, 53 f.*

NAF 1670 : *Almanach pour l'année 1775, contenant les noms et appointemens des officiers de l'Écurie de la Vénerie du Roy, par rang d'ancienneté et les chevaux employés pour ce service, ceux achetés et réformés, et généralement tout ce qui concerne l'Écurie, 1775, 17 f.*

NAF 4452 : *Almanachs de l'écurie de la Vénerie du roi pour les années 1777, 1778, 1781 et 1788. Almanach de l'écurie de la Vénerie du roi pour 1788, 1788, 18 f.*

4-LB38-294 : *Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1727.*

4-LB38-306 : *Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1728.*

8-LB38-365 : *Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1729.*

8-LB38-376 (A) : *Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1730.*

Département Réserve des livres rares

RES 4-LC25-270 : *Livret des Chasses du Roi, pour 1817, 228 p.*

Livret des Chasses du Roi, pour 1818.

Livret des Chasses du Roi, pour 1819.

Livret des Chasses du Roi, pour 1820.

Livret des Chasses du Roi, pour 1821, 508 p.

Livret des Chasses du Roi, pour 1826.

Livret des Chasses du Roi, pour 1828.

Bibliothèque de l' Arsenal

2711-2716 : *Etat des Chasses de la Reine et Monseigneur Comte d'Artois pour le Sanglier Pendant l'Année 1784 à 1788*, Tome I, s. 1. [Versailles], 1784, 24 feuillets.

Bibliothèque municipale de Versailles

Ancien Couderc L4 : Carte topographique des environs de Versailles dite des Chasses impériales, échelle 1/ 29 070^e, Paris, imprimerie militaire, in-folio, 77,5 x 44,5 cm, 1807.

Atlas 9 : recueil de vingt-six plans concernant les chasses à tir de Rambouillet, le chenil et les écuries, le pavillon de Pourras et la faisanderie, réalisés de 1807 à 1830 :

- 1- *Plan géométrique parcellaire du Grand Parc Royal de Rambouillet, levé en 1818, sous les ordres de M. d'André, Intendant des Domaines de la Couronne, par A. A. Lachaussée*, échelle 1 : 5 000, 1818, dans Atlas 9, BMV.
- 2- *Plan des anciennes écuries d'Artois à Rambouillet. Les parties figurées en rouge sont projetées pour le Service des Ecuries et Vautrait, pour recevoir les Equipages de Sa Majesté Empereur et Roi sous les ordres de Monseigneur Berthier, Grand Veneur et Vice Connétable*, [Empire 1804-1810], échelle de 12 toises, BMV, Atlas 9.
- 3- *Plan visuel du Grand Parc de Rambouillet, le présent plan visuel à été copié par le Garde à cheval de la Capitainerie de Rambouillet, résidant au Grand Parc, Soussigné le 20 juin 1812, pour servir de renseignement a M. Bouchard, Garde général du dit lieu, [signé] Bara. Echelle de 100 perches métrique*, BMV, Atlas 9.
- 4- *Tirés de Rambouillet*, échelle de 1000 mètres (1 cm= 100 m), BMV, Atlas 9.
- 5- *Plan de la Venerie et des Ecuries, Bâtiments de la Couronne, Division de Rambouillet, [Restauration 1815-1830], (1 cm = 10m)* BMV, Atlas 9.
- 6- *Plan de la Faisanderie, avec les augmentations et distributions proposées pour rendre son service complet, Bâtiments de la Couronne, Parc de Rambouillet, 1 cm pour 10 m*, BMV, atlas 9.
- 7- *[Plans de coupe des Bâtiments des Chasses de] Rambouillet : Venerie, Faisanderie, Pavillons de l'Etang de la Tour, Pavillon de Pourras, [Restauration, 1815-1830] échelle 20 toises/50 mètres*, BMV, atlas 9.
- 8- *Plans de coupe de la Venerie suite*,
- 9- *Plan au 2^e étage des batiments de la Venerie, Conservation de Rambouillet, [Restauration, 1815-1830] échelle 60 mètres*,
- 10- *[Plan de coupe de la] Venerie de Rambouillet, Feuille n° 5, Frédéric Nepveu, architecte du Roi, 1828, échelle 60 mètres*,
- 11- *Plan général de la Faisanderie projetée, Conservation de Rambouillet, Feuille 8, Frédéric Nepveu, 1828, échelle 100 mètres*
- 12- *Pavillon de Pourras, Conservation e Rambouillet, Feuille 10, Frédéric Nepveu, 1828, échelle de 120 mètres pour le plan général et 40 mètre pour les détails*
- 13- *Projet de la Faisanderie de Rambouillet, échelle de 100 mètres [1828]*.
- 14- *Projet de la Nouvelle Faisanderie a Rambouillet, échelle de 200 mètres*,
- 15- *Une lettre du Premier Veneur le Comte de Girardin, Paris, 23 mai 1830. Au sujet du projet de tiré d'eau sur les étangs de Saint-Hubert.*
- 16- *Projet d'un tiré d'eau dans les étangs de Saint Hubert. Pour les Chasse. Du Roi. , échelle du 5000^e, 1829, plume, encre, lavis, 120 x 50 cm*
- 17- *[Plan de l']Etang de Hollande, echelle de 1 :2500.*
- 18- *[Plan de l']Etang du Petit Champs, échelle de 1 :2500.*
- 19- *[Plan de l']Etang du Bourg-Neuf, échelle de 1 :2500.*
- 20- *[Plan de l']Etang de Corbet, échelle de 1 :2500.*

- 21- [Plan de l']Etang de Pourras
- 22- [Plan de l']Etang de St. Hubert,
- 23- Pavillon de Pourras, échelle de 120 mètres.

Atlas 10 : recueil de vingt et un plans des tirés, pavillons de chasse et faisanderie de la forêt de Saint-Germain, exécutés vers 1825-1830.

Ms F 623 : Vennerie. Exercice 1790. Quartier de Juillet, 4 décembre 1790, 10 f.

Ms M 128_fol 45 : *Livre des plans, coupes et profils, des etangs, retenües, acqueducs, rigolles et de tous les reservoirs qui fournissent les eaux à Versailles, ainsi que tous les nivellemens et détails quelconque, avec une carte générale du département de Trapes et de Saclé. Fait par le Sr Gravois Inspecteur dudit département, d'après celui de Mr de Marne Contrôleur, et sous ses ordres. 1774.*

Musée Clémenceau (Paris)

Photographies :

2008-01-07-05 : Georges Clemenceau participant à une chasse présidentielle, Marly.

2009-02-23-02 : Clemenceau participant à une chasse présidentielle, [ca 1906-1909], Marly.

2009-02-23-01 : Clemenceau participant à une chasse présidentielle - tableau de chasse, [ca 1906-1909], Marly.

2008-01-07-06 : Jean Lanes, secrétaire général de la Présidence, à une chasse présidentielle, Marly.

2009-10-05-47 : Retour de chasse (au tigre ?), 1920-1921

2006-11-17-36 : Clemenceau à la chasse aux tigres - à côté de Clemenceau, le maharajah Ganga Singh de Bikaner et le maharajah de Gwalior, Madho Rao Scindia, 17 janvier 1921, Inde, Gwalior

Musée de la Chasse et de la Nature (Paris) Archives François et Jacqueline Sommer (AFJS)

63.107.16 : *Livret des Chasses du Roi*⁸, pour l'année 1818, s. 1., [Paris], 1818, 444 p.

006.79 : *Livret des Chasses du Roi*, pour l'année 1826, s. 1., [Paris], 1826.

FJS-30-50-20 Correspondance avec Roger Frey, protection de la nature, chasses présidentielles

FJS-30-50-30 ibid

FJS-30-50-40 Correspondance avec François Vidron, secrétaire du CSC.

FSJ-38-50-10 Courrier résumant l'affaire Pauilhac, les éléments relatifs aux huit armes, les comportements de chacun, la demande de Pompidou relative à Chambord.

FSJJ-40-35-20, Le cerf, gibier roi des forêts françaises

FSJ-44-42 Une salle de chasse photographique au château de Chambord

FSJ-63-70-20 Tableaux de chasse présidentielle à Chambord

FSJ-63-70-30 Chasse présidentielle et safari-photo à Chambord

FSJ-63-70-40 25 sangliers ont été abattus au cours de la chasse présidentielle de Belval

FSJ-63-70-50 Cinq sangliers au tableau de Pompidou pour sa dernière chasse de la saison (dans les Ardennes)

⁸ « Tirés seulement pour les Princes et la Maison du Roi, non mis dans le Commerce. Ces « Livrets » sont extrêmement rares, même par années séparées. » (Billet informatif contenu dans la version conservée au Musée de la Chasse et de la Nature, de Paris, pour le livret de 1818).

FSJ-67-70-06 Le colonel Andrieux fêté par ses pairs

Chambord

CHA-05-10-10 : Exposé de Christian Dablanc

CHA-05-70-10 : Rapport chasse présidentielle du 10 janvier 1970

CHA-05-70-20 à 60

CHA-11-01 : Textes officiels délégrant l'aménagement de Chambord au CSC

CHA-11-02-03 : Convention relative à la gestion cynégétique et forestière du domaine de Chambord

CHA-49-74 : Correspondance cynégétique

CHA-50-01-02 : Vocation forestière de Chambord

CHA-50-72 : Chambord, rendez-vous de chasse de François Ier, a retrouvé sa vocation cynégétique

CHA-50-90 : Pour une nouvelle politique du patrimoine monumental français

CHA-60 : Gestion cynégétique CHA-60 à 69

CHA-60-10-71 : Chasse individuelle et sélective à Chambord

CHA-60-10-72 : Chasse individuelle et sélective à Chambord

CHA-60-10-70 : Fermes et terrains aliénés

CHA-60-10-74 : Gestion cynégétique

CHA-95-10 : Plans

CHA-95-20 : Cartes et plans

CHA-95-30 : Plans du parc

Claude Hettier de Boislambert

FSJ-44-50-20 Claude de Boislambert

Musée de la chasse de Gien

Archives et collection de Grossouvre : documentations sur les trophées de chasse et trophées de chasse.

Archives Sommer

Archives Sommer-Linarès

72.10 Boislambert

1.3. Collection et fonds privés

Collection privée A

Lettre de Louis XV au Comte de Toulouse, Versailles, 12 septembre 1735.

Collection privée B

Lettre de Louis XV à la comtesse de Toulouse, Compiègne, 1^{er} juillet 1764.

Lettre de Louis XVI au duc de Penthièvre, Saint-Cloud, 13 septembre 1790.

n° 33 : Compte-rendu des chasses de l'équipage du cerf écrit de la main du roi Louis XVI.
P.L.R.

n° 34 : Livret des chasses du cerf écrit de la main du roi Louis XVI, 1789-1790. P.L.R.

Livrets des chasses du roi, 1817-1828.

Atlas des tirés du roi, dressé sous la direction de M. le comte de Girardin, lieutenant général des armées du roi, Premier Veneur, 1822.

Faure/Leddet, exemplaire collection privée B.

Atlas des maîtrises particulières des Eaux et Forêts, v. 1655.

Fonds Claude Ballet Gallifet, château de la Bretonnière, Mureils, Drôme. (M. et Mme Alain Boige)

Chasse privée à Rambouillet, jeudi 18 janvier 1900 : tableau de chasse et carton de tir de l'invité Ballet Galliffet, adjoint au maire de Lyon.

2. Sources imprimées

2.1. Dictionnaires, encyclopédies

BLOCK Maurice, *Dictionnaire de l'administration française*, t. I, Paris, Berger-Levrault et Cie libraires éditeurs, 1877-1885, 3 vol.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, 1690.

[JÉSUITES], *Dictionnaire universel François et Latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, Paris, La Compagnie des Libraires associés, (1^{ère} édition :1704) 1764, 8 vol.

CHAILLAND Bonaventure, *Dictionnaire raisonné des Eaux et Forêts*, Paris, Ganeau, Knapen, 1769, 2 vol., t. 1 (621 p.) et t. 2 (656 p.)

DIDEROT et D'ALEMBERT (mis en ordre et publié par), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, Paris, 1751-1772, 17 vol. consacrés aux articles et 11 vol. de planches.

2.2. Textes administratifs, normatifs et législatifs :

Anonyme, *Edit portant règlement sur l'aliénation du domaine*, Moulins, 1566.

Anonyme, *Ordonnance sur le fait des eaux et forests. Vérifiée en Parlement et Chambre des Comptes, le 13^e aoust 1669*, Paris, 1669.

Anonyme, *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série (1787 à 1799)*, t. 8, du 12 août 1790 au 15 septembre 1790), Paris, Paul Dupont,

Anonyme, *Observations sur le régime des forêts et sur la nécessité de conserver la forme actuelle de leur administration*, Paris, Imprimerie de L. Jorry, 1790, 50 p.

Anonyme, *Code forestier*, Paris, Dépôt des Lois, 1827, 76 p.

Anonyme, *Liste générale et très-exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792*, Paris, Channaud/Marchand, 1795, 10 vol. et t. 15, du 21 avril 1790 au 30 mai 1790, Paris, Paul Dupont, 1883.

BARON DE BRETEÜIL (signé), *Arrêt du Conseil d'État du Roi, Portant Règlement pour les Chasses aux Loups. Du 15 Janvier 1785. Extrait des Registres du Conseil d'État*, Paris, Imprimerie Royale, 1782, 7 p.

BARERE DE VIEUZAC Bertrand, *Rapport sur les chasses du roi, fait au nom des Comités des Domaines & de Féodalité dans la séance du 13 septembre 1790*, Paris, Imprimerie nationale, 1790, 19 p.

BARERE DE VIEUZAC Bertrand, *Rapport sur les domaines nationaux à réserver au Roi, fait au nom des comités des domaines, de féodalité, des pensions & des finances, dans la séance du jeudi, 26 mai 1791*, Paris, Imprimerie nationale, 1791, 18 p.

BAUDRILLART Jacques-Joseph, *Code forestier*, Paris, Arthus Bertrand, 1827, 134 p.

BAUDRILLART Jacques-Joseph, *Traité général des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches*, Paris, Huzard/Arthus Bertrand/Bachelier/Warée, 1821, 4 t.

CORMENIN Louis-Marie de, *Lettres sur la liste civile et sur l'apanage*, Paris, Pagnerre, 1837, 192 p.

CORMENIN Louis-Marie de, *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation par Timon* Paris, Pagnerre éditeur, 1840, 68 p.

COUR DES COMPTES, *Rapport portant sur une entreprise publique. Le domaine national de Chambord. Exercices 2010-2022*, novembre 2023, 119 p.

COUR DES COMPTES, *Rapport public annuel. Le domaine national de Chambord*, février 2010, p. 277-293.

DUPIN André, *Traité des apanages avec les lois sur la liste civile et la dotation de la couronne*, Paris, Joubert, 1835, 305 p.

FARCY Charles-François, *Réponse aux questions scandaleuses d'un jacobin au sujet du Projet de Loi de Dotation de M. le Duc de Nemours*, Paris, Chez Delaunay Libraire, 1840, 18 p.

GIRARDIN Alexandre de, *Projet de législation sur les chasses*, Paris, 1824, 61 p.

Journal Officiel de la République française, 1881 – 2022

- **Décret du 16 juin 1907 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires dans la métropole**, JORF du 20 juin 1907 p. 4274.
- Décret n° 89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires, JORF du 15 septembre 1989, p. 11648.
- Décret n° 95-1274 du 7 décembre 1995 relatif au commissaire à l'aménagement des domaines présidentiels de Marly-le-Roi et de Rambouillet, JORF du 8 décembre 1995.
- Décret n° 2012-611 du 2 mai 2012 relatif au commissaire à l'aménagement du domaine national de Rambouillet, JORF n°0104 du 3 mai 2012, p. 7828.
- **Décret n°70-1145 du 8 décembre 1970 instituant un commissaire à l'Aménagement du domaine de Chambord**, JORF du 11 décembre 1970 p. 11373.
- Décret du 23 juillet 1975 M. Chancerelle de Roquancourt Keravel est nommé **commissaire à l'Aménagement du domaine de Chambord** en remplacement de M. Belorgey, JORF du 24 juillet 1975 p. 7525.
- **Décret du 1 juillet 1981 Il est mis fin aux fonctions de commissaire à l'Aménagement du domaine de Chambord exercées par M. Chancerelle de Roquancourt Keravel Geoffroy**, JORF du 12 juillet 1981, numéro complémentaire p. 6426.
- **Décret du 12 février 1982 M. Christian Mary est nommé commissaire à l'Aménagement du domaine de Chambord**, JORF du 14 février 1982, numéro complémentaire p. 1745.
- **Arrêté du 16 mars 1982 et fonctionnement du Conseil Cynégétique forestier et scientifique placé auprès du commissaire à l'Aménagement du domaine de Chambord**, JORF du 27 mars 1982, numéro complémentaire p. 3089.
- **Décret du 13 mai 1991 portant nomination du commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord**, JORF n°112 du 15 mai 1991 p. 6435.
- **Décret du 10 septembre 1999 portant cessation de fonctions du commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord**, JORF n°211 du 11 septembre 1999 p. 13664.
- **Décret du 11 mai 2000 portant nomination du commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord**, JORF n°111 du 13 mai 2000 p. 7224.
- **Décret du 13 janvier 2004 portant nomination du commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord**, JORF n°12 du 15 janvier 2004 p. 1168.

Loi n° 66-1005 du 28 décembre 1966 sur l'élevage, JORF, 29 décembre 1966.

[Loi pastorale], Loi n° 72-12 du 3 janvier 1972 relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde. JORF, 6 janvier 1972, p. 195

LOUIS XVI, *Lettres patentes sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant la Chasse*, 30 Avril 1790, Paris, s.n., 1790.

[NATURA 2000], Arrêté de création du 13 avril 2007 portant décision du site Natura 2000 Domaine de Chambord (zone spéciale de conservation) directive « Habitats, Faune, Flore »,

(dernière mise à jour 12/12/2017 ; consulté le 19/10/2019), URL : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2400558>.

PERREVE M., *Traité des délits et des peines de chasse dans les forêts de l'état, les propriétés de la liste civile, des communes, des établissements publics et des particuliers*, Bourges, P.-A. Manceron, 1845, 464 p.

SÉGUR Louis-Philippe, *Étiquette du Palais impérial*, Paris, Imprimerie impériale, 1806, 206 p.

THOURETTE Claude, *Coutumes du comté et bailliage de Montfort-Lamaulry, Gambais, Neauphle le Chastel, Saint-Liger en Yveline, enclaves et anciens ressorts d'iceux*, Paris, chez Jacques Clousier, 1731, 615 p.

THOURETTE Claude, *Coutumes du comté et bailliage de Montfort Lamaulry, Gambais, Neauphle-le-Chastel, Saint-Liger en Yveline, enclaves et anciens ressorts d'iceux*, Paris, chez Jerosme Robin, 1693, 542 p.

2.3. Périodiques : presse, revue, journaux

Bulletin d'information de la Mutualité agricole, « La forêt, un patrimoine séculaire », décembre 1995, n° 483.

Connaissance de la Chasse, 1976-2023.

Excelsior. Illustré Quotidien, 1910-1940.

- « Chasse présidentielle dans la forêt de Rambouillet en l'honneur du Corps diplomatique », 30 octobre 1924, n° 5071, p. 1.
- « Chasse présidentielle en l'honneur du bureau du Sénat à Rambouillet », 21 novembre 1925, n° 5458, p. 6.
- « M. Briand à une chasse présidentielle à Rambouillet », 8 mars 1932, n° 7757, p. 8.
- « Chasse présidentielle », 26 octobre 1933, n° 8354, p. 6.
- « Les fusils « parlent » à Rambouillet. Ce qu'est une chasse présidentielle », 26 décembre 1934, n° 8779, p. 3.
- « Chasse présidentielle à Rambouillet », 10 novembre 1938, n° 10191, p. 8.

FRANCETVINFO, « Emmanuel Macron souhaite le retour des chasses présidentielles », 23/01/2018, (consulté le 16 avril 2019) : https://mobile.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/emmanuel-macron-souhaite-le-retour-des-chasses-presidentielles_2576288.html.

Mercure Galant puis Mercure de France, 1692-1965

Journal de l'Empire, Paris, Baudouin, 1805-1814.

Journal des Chasseurs, 1836-1870.

Journal des débats politiques et littéraires, Paris, Baudouin, 1815-1831.

La Montagne et Alpinisme : revue du Club alpin français et du Groupe de haute montagne, COUTURIER Marcel A. J., « La protection du bouquetin dans un parc national en Savoie », *La Montagne et Alpinisme : revue du Club alpin français et du Groupe de haute montagne*, 1 janvier 1955, p. 239-245.

L'Agriculture Nouvelle, 1938-1948.

L'Armée Illustrée, « Le Président chassant à Marly – les chasses présidentielles », 22 décembre 1900, n° 67.

La Feuille du Cultivateur. Journal d'agriculture pratique, Bruxelles, Librairie agricole d'Emile Tarlier, 1854-1861.

La Rural : guia general de estancieros de la republica confeccionada para los miembros de las sociedades rurales argentinas, Buenos Aires

La Sauvagine, « Devenir des domaines présidentiels de Marly-le-Roi et Rambouillet », Juillet 1996, n° 391, p. 60.

L'Aurore, 23 Octobre 1956

La Vie Au Grand Air, Revue illustrée de tous les Sports, Paris, Avenue de l'Opéra, 1898-1922.

- MEGNIN Paul, « IV- Le Château de Rambouillet. Une chasse officielle chez M. Loubet, Président de la République », 17 décembre 1899, p. 158-159.
- MEGNIN Paul, « Une Chasse Présidentielle dans les Tirés de Compiègne », 24 novembre 1901, p. 694-695.
- LEDDET Louis, « Chasse de tirés », 1 septembre 1901, p. 507-510.
- MEGNIN Paul, « Un Roi à la Chasse chez le Président de la République », 22 novembre 1902, p. 797.
- MEGNIN Paul, « La chasse du roi d'Italie à Rambouillet », 23 octobre 1903, p. 780-781.
- PARAME Georges, « Les Sports et l'Armée – Le général Brugère aux manœuvres », *La Vie au Grand Air*, 15 septembre 1904, p. 746.
- VOULQUIN Gustave, « Le chasseur et le chargeur », 15 septembre 1904, p. 756.

La Terre et La Vie, Revue d'Histoire naturelle, Paris, 1931-aujourd'hui,

- DECHAMBRE Edmond, « La vie de la Société », *La Terre et La Vie, Revue d'Histoire naturelle*, vol. 11, n°4, 1957, p. 344.

LCI [La rédaction de LCI], « Emmanuel Macron veut rouvrir les « chasses présidentielles » : mais au fait, c'est quoi cette pratique héritée de la monarchie ? », *LCI*, 16 mars 2017, (consulté le 25 avril 2019) : <https://www.lci.fr/elections/emmanuel-macron-est-pour-ces-rendez-vous-herites-de-la-monarchie-mais-au-fait-c-est-quoi-les-chasses-presidentielles-2029227.html>

Le Canard Enchaîné, 1915-2010.

La Croix, « Les chasses présidentielles quittent les domaines de Marly et Rambouillet », Samedi 15 juin 1996, p. 17.

Le Chasseur français, 1885-2023.

- CHAIGNEAU A., « De l'emploi des panneaux pour la reprise du gros gibier à Rambouillet », *Le Chasseur français*, mai 1935.
- « Chasse et écologie présidentielles », août 1996.

L'Éleveur. Journal hebdomadaire illustré de zoologie appliquée [de zootechnie], de chasse, d'acclimatation et de la médecine comparée des animaux utiles, 1885 à 1939.

L'Éleveur Nord-Africain, organe de la Fédération des syndicats d'éleveurs, 1925-1930.

Le Figaro, 1836-2010.

- BOMMELAER Claire, « Valéry Giscard d'Estaing: La chasse est souvent une solitude », *Le Figaro*, 3 novembre 2013, consulté le 18 octobre 2021, URL : https://www.lefigaro.fr/culture/2013/11/03/03004-20131103ARTFIG00028-valery-giscard-d-estaing-la-chasse-est-souvent-une-solitude.php?m_i=SfVSkXuiONQhJw10LxLszEl4WacUfSfkFAgfRIo0bZOuxfISl.
- BOMMELAER Claire, « Valéry Giscard d'Estaing : “J'ai toujours épargné les biches” », *Le Figaro*, 12 février 2016, consulté le 18 octobre 2021, URL : <https://www.lefigaro.fr/culture/2016/02/12/03004-20160212ARTFIG00266-valery-giscard-d-estaing-j-ai-toujours-epargne-les-biches.php>.
- DECLERCK Franck, « Gibier sauvage. Chasse au mérite. Les ex-domaines présidentiels accueilleront des enfants et des chasseurs », 29 mai 1996.
- DE LA RUE Adolphe, « Quelques profils de chasseurs », *Supplément du Figaro*, dimanche 4 septembre 1880, p. 2.

Le Monde, Paris, 1944-aujourd'hui

- « Les chasses présidentielles sont fermées par l'Elysée. Les sites de Rambouillet et de Marly-le-Roi seraient « reconvertis » », 16 septembre 1995.
- PIERRETTE Jean-Claude, « Quand Serge Dassault réinvente la chasse à courre », *Le Monde*, 12 mars 1997 et « Serge Dassault condamné pour ses parties de chasse en 4x4 », *Le Monde*, 23 avril 1997.
- NIVELLE Pascal, « Chambord, les chasses bien gardées de la République », *Le Monde*, 27/02/2015, (consulté le 25 avril 2019) : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2015/02/27/chambord-les-chasses-bien-gardees-de-la-republique_4582477_4500055.html.

Le Monde Illustré, Paris, 1857 à 1940 et de 1945 à 1956.

- DAVRANCHE, « Une chasse présidentielle à Rambouillet », 26 octobre 1895, p. 263-266.
- DE MONTARLOT Léon, « M. Félix Faure », 22 février 1899, p. 143-150.
- E.M., « La Restauration de Rambouillet », 16 décembre 1899, p. 486-487.
- « La première chasse présidentielle à Rambouillet », 4 décembre 1920, p. 371.
- « La dernière chasse présidentielle de l'année 1920 », 8 janvier 1921, p. 30.
- LAUT Ernest, « Chasses officielles », 21 novembre 1934, p. 987.
- COSSIRA Henry, « Chasses présidentielles », 14 septembre 1935, p. 799-801.

Le Journal, Paris, 1892-1944.

- LEJEAUX Jean, « Le Mérinos de Rambouillet », *Le Journal*, 16 Août 1912, n° 7264, p. 6.
- A.M.G., « La Bergerie nationale de Rambouillet va fêter son cent cinquantième », 17 septembre 1936, n° 16 040, p. 7.

Le Journal du Centre, « Chasses présidentielles. Le nouvel avenir de Marly-le-Roi et Rambouillet », 13 juin 1996

Le Journal du Dimanche, 1948-2010

- DESLHEMMES Gaspard, « Comment Macron veut faire des chasses présidentielles de Chambord un instrument diplomatique », *Le Journal Du Dimanche*, 20/01/2018, <https://www.lejdd.fr/Politique/comment-macron-veut-faire-des-chasses-presidentielles-de-chambord-un-instrument-diplomatique-3551231> (consulté le 25 avril 2019).

Le Mouton, 1946-1951.

La Nouvelle République du Centre-Ouest, BODDAERT Alexis, « Fermeture des chasses de cour », 9 octobre 1995,

Le Nouvel Economiste, « Soldes. Les chasses présidentielles bientôt mises en vente », 25 août 1995, n° 1011, p. 4.

Le Parisien, Paris, 1944-2010.

- GAGNIER Emmanuel, « Jacques Chirac condamne Marly et Rambouillet », samedi 30 septembre 1995.

Le Petit Journal Agricole & La France Paysanne, [1900-1930].

Le Petit Parisien, 1876-1944.

- « Une chasse présidentielle. La chasse du Grand-Duc. Dans les tirés. Les rabatteurs. Battue en marchant et Battue arrêtée. Sur le Routin. Les « Fermés » de Lapins. Le Tableau », 17 novembre 1901, n° 9151, p. 1.
- « La première grande Chasse présidentielle », 1 novembre 1906, n° 10961, p. 1.
- « Chasses présidentielles », 22 novembre 1906, n° 10982, p. 2.
- 1 décembre 1907, n° 11 355, p. 1.

Le Progrès (+ Lyon Matin), 1859-2010.

Le Progrès de Rambouillet et de Seine-et-Oise, 1898-1944. « La 3^e chasse présidentielle », 26 novembre 1937, n° 1947, p. 1 et « La 4^e chasse présidentielle », 10 décembre 1937, n° 1949, p. 1

Le Réveil de Rambouillet / Gazette de Seine-et-Oise, 1888-1904.

Libération, Paris, 1973-aujourd'hui

- TALBI Karim, « Le chasseur Dassault au tribunal. Le PDG est jugé pour un safari illégal sur sa propriété », *Libération*, 11 mars 1997.

L'Illustration, 1843-1944. MÜLLER Yan, « La Bergerie du « meilleur berger » de France à Rambouillet », n° 5145, 13 octobre 1941, p. 183-190.

L'Intransigeant, P. P., « Les mille et un lapins de Rambouillet », 30 octobre 1912, Paris, p. 1.

L'Union Ovine, 1929-1946.

Paris Normandie, 1944-2010, « Marly-le-Roi et Rambouillet : l'avenir des domaines présidentiels en question », 20 mai 1996.

Pâtre. Revue Mensuelle de l'élevage ovin, 1951-2023.

Plaisirs de la Chasse,

- « Exclusif ; un entretien avec Jacques Chirac » propos recueillis par Antoine Cohen-Potin, janvier 1988, p. 20-23.
- COHEN-POTIN Antoine, « Jacques Chirac offre 22 000 faisans aux chasseurs français ! », août 1995, p. 4.
- « Chasses présidentielles : ce qu'elles vont devenir » propos recueillis par Antoine Cohen-Potin, janvier 1996, n° 522, p. 4-5.
- COHEN-POTIN Antoine, « Chasses présidentielles : que sont-elles devenues ? », septembre 1996, n° 530, p. 16-19

Ouest-France, « Chasses présidentielles : la mutation », 18 mai 1996.

Point de vue, décembre 1954.

Reporterre, 2007-aujourd'hui.

- TRIBEL Luc, « À Rambouillet, des faisans massacrés pour le plaisir des riches », *Reporterre*, 22 octobre 2021, <https://reporterre.net/A-Rambouillet-des-faisans-massacres-pour-le-plaisir-des-riches>

Revue des Eaux et Forêts, Paris-Nancy-Strasbourg, 1862-1948.

Revue Ovine, Organe officiel de l'Association des anciens Éléves des Écoles techniques d'Élevage Ovin, 1945-1951.

Rustica

SOCIETE CENTRALE DES CHASSEURS *Bulletin de la Société centrale des Chasseurs pour aider à la répression du braconnage*, Paris, 1866-1938.

Toutes les Nouvelles (78actu),

- SEIMANDO Michel, « Disparition de Jehan Despert : le « père » des Yvelines est décédé », *78actu*, 12 juillet 2018, https://actu.fr/ile-de-france/versailles_78646/disparition-jehan-despert-pere-yvelines-est-decede_17740920.html.
- COHEN Philippe, « Il raconte ce berger qui connut les grands de ce monde », *Toutes Les Nouvelles*, 4 janvier 2022, p. 29.

Wild und Hund, BEERMANN Bernd, « Eine Jagd-Einladung nach Chambord », 16 – 1996, p. 70-71.

2.4. Récits et témoignages politiques

Monarchie

BACHAUMONT Louis Petit de, PIDANSAT DE MAIROBERT Mathieu-François, MOUFLE D'ANGERVILLE Barthélémy et al., *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis MDCCLXII [1762] jusqu'à nos jours ou Journal d'un observateur*, Londres, Chez John Adamson, 1777-1789, 36 vol.

BARBIER Edmond-Jean-François, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, Paris, 1847-1856, 4 vol.

BOISLISLE A. M. de (publié par), *Mémoire des intendants sur l'état des généralités dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne, t. 1, Mémoire sur la généralité de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1881, 963 p.

CHAPUS Eugène, *Souvenirs de l'ancienne cour : Les Chasses de Charles X*, Paris, Chez Dentu, 1837, 2^e édition de 1838, 351 p.

CHATEAUBRIAND François-René de, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Lausanne, Editions rencontre, 1968, t. I, 559 p.

DOM COURDEMANCHE (auteur), ALLAIRE Etienne (éditeur scientifique), *Le duc de Penthièvre, mémoires de Dom Courdemanche : documents inédits sur la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1889, 399 p.

DANGEAU Philippe de Courcillon marquis de, *Journal du marquis de Dangeau, publié en entier pour la première fois par Eud. Soulié et L. Dussieux avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, publiées par Feuillet de Conches*, Paris, Firmin Didot Frères, 1858-1860, 19 vol.

FAURE, *La Fête royale donnée à Sa Majesté par S.A.S. Mgr le Duc de Bourbon à Chantilly le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8 novembre 1722, où l'on verra un détail de tout ce qui s'est passé de curieux et qu'on n'a point imprimé dans les relations*, Paris, Chez la Veuve de J. Bouillerot et Chez François Barrois, 1722, 32 p.

FORTAIRE, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre*, Paris, Imprimerie de Delance, 1808, 340 p.

GAUTIER Alphonse, *Études sur la Liste Civile en France*, Paris, E. Plon, 1882, 213 p.

GÉRAUD Hercule, « Ingeburge de Danemark, reine de France, 1193-1236. Mémoire de feu Hercule Géraud, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 11 août 1844 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, 1845, tome 6, p. 93-118.

GIRARDIN Stanislas, *Mémoires, journal et souvenirs de Stanislas Girardin*, Paris, Chez Moutardier libraire, 2^e édition 1829, t. II, 430 p.

GUIGUE Georges, *L'entrée de François Premier Roy de France en la cité de Lyon, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel*, Lyon, chez le Trésorier-Archiviste de la Société, 1899, 177 p.

HAMEL Ernest, *Histoire de la Restauration faisant suite à l'histoire du Premier Empire. Avril 1814-Juillet 1830*, Paris, Librairie Furne, 1887, 2 vol.

HEZECQUES Félix de France d', *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, Paris, Didier et Cie, libraires-éditeurs, 1873, 360 p.

LUCAS-DUBRETON J., *Le comte d'Artois. Charles X. Le Prince, l'Émigré, le Roi*, Paris, Librairie Hachette, 1927, 258 p.

MARAIS Mathieu, *Journal et mémoires de Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris, sur la régence et le règne de Louis XV (1715-1737)*, publiés par M. de Lescure, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, fils et cie, 1864, 4 vol.

MOURET Simon-François, *Chasses du Roy et la quantité des lieuës que le Roy a fait tant à cheval qu'en carosse pendant l'année 1725, par le Sieur Mouret*, [Paris], Collombat, 1726.

NICOLARDOT Louis, *Journal de Louis XVI*, Paris, E. Dentu, 1873, 236 p.

SAINT-AMAND Imbert (de), *La duchesse de Berry et la révolution de 1830*, Paris, E. Dentu éditeur, 1889, 356 p.

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy duc de, *Mémoires (1691-1701) suivi de Additions au Journal de Dangeau*, Paris, Gallimard, 1983, 8 vol.

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy duc de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, collationnés sur le ms. original par M. Chéruel ; et précédés d'une notice biographique par M. Sainte-Beuve*, Paris, Hachette, 1856-1858, 20 vol.

SOURCHES Marquis de, *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars par le comte de Cosnac et Arthur Bertrand*, Paris, Hachette, 1889, t. 9, 455 p.

THIERY Luc-Vincent, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs dans les maisons royales, châteaux, lieux de plaisance, établissemens publics, villages & séjours les plus renommés, aux environs de Paris . Avec une indication des beautés de la nature & de l'art qui peuvent mériter l'attention des curieux*, Paris, Chez Hardouin et Gattey, libraires de S.A.S. madame la duchesse d'Orléans, 1788, 506 p.

Empire

BONAPARTE Louis-Napoléon, *De l'extinction du paupérisme*, Paris, Pagnerre éditeur, 1844, 78 p.

DE LA RUE Adolphe, *Les chasses du Second Empire, 1852-1870*, Paris, édition Pygmalion, [1882] 1983, 358 p.

DURAND Alexis, *Napoléon à Fontainebleau : choix d'épisodes*, Fontainebleau, Imprimerie de E. Jacquin, 1850, 155 p.

SAINT HILAIRE Émile-Marco de, *Mémoires d'un page à la cour impériale (1804-1815)*, Paris, Boulé éditeur, 1848, 622 p.

SAINT HILAIRE Émile-Marco de, *Souvenirs intimes du temps de l'Empire*, Paris, Ambroise-Dupont éditeur, 1838, 2 vol.

République

AURIOL Vincent, *Hier ... Demain*, Paris, Editions E. Charlot, 1945, 2 vol., 650 p.

AURIOL Vincent, *Mon Septennat (1947-1954), Notes de Journal présentées par Pierre Nora et Jacques Ozouf*, AURIOL Vincent, *Journal du Septennat, 1947-1954*, 6 tomes parus (manque le journal de 1950) version établie par Pierre Nora, Paris, Armand Colin/CNRS-FNSP, 1970-1980.

BACQUE Raphaëlle, *Chirac ou le démon du pouvoir*, Paris, Albin Michel, 2002, 304 p.

BACQUE Raphaëlle, *Le Dernier Mort de Mitterrand*, Paris, Grasset/Albin Michel, 2010, 190 p.

BARLOY Jean-Jacques, GAUJOUR Françoise, *Un chasseur nommé Giscard : essai de psychologie féodale*, Paris, A. Moreau, 1977, 228 p.

BLUYSEN Paul, *Félix Faure intime*, Paris, F. Juven, 1898, 259 p.

BRISSAC Pierre Duc de, *La suite des temps (1939-1958)*, Paris, Grasset, 2014, 336 p.

BUFFIN Didier, FROISSART Alain, *Chasses gardées*, Paris, Stock, 1986, 191 p.

CHIRAC Jacques, *La France pour tous*, Paris, Robert Laffont, 2014, 68 p.

DE GAULLE Charles, *Mémoires d'espoir. Le Renouveau 1958-1962*, Paris, Plon, 1970, 314 p.

GISCARD D'ESTAING Valéry, *Loin du bruit du monde*, Paris, XO éditions, 2020, 210 p.

GURREY Béatrice, *Les Chirac : les secrets du clan*, Paris, Robert Laffont, 2015, 174 p.

FAURE Félix, *Journal à l'Élysée (1895-1899)*, Paris, Éditions des Équateurs, 2009, 408 p.

JUNGER Ernst, *Journaux de guerre, t. II 1939-1948*, Paris, Gallimard, 2008 [1942-1980], 1378 p.

LANEZ Émilie, *La garçonnière de la République*, Paris, éditions Grasset, 2017, 157 p.

LANEZ Émilie, *Noël à Chambord*, Paris, éditions Grasset, 2019, 144 p.

LANEZ Émilie, « Les lieux secrets du pouvoir – Les chasses présidentielles de Chambord », *Le Point Politique*, *Le Point Politique*, 23 avril 2019, (consulté le 25 avril 2019) : https://www.lepoint.fr/politique/les-lieux-secrets-du-pouvoir-les-chasses-presidentielles-de-chambord-23-04-2019-2309087_20.php.

NORMAND Joël (avec DONCIEUX Pierre), *La V^e République aux fourneaux*, Paris, La Table ronde, 2000, 364 p.

OCKRENT Christine, MARENCHES Alexandre Comte de, *Dans le secret des princes*, Paris, Stock, 1986, 343 p.

RUPIED Jean, *Élysée, 1928-1934 : anecdotes et souvenirs*, Paris, J. Peyronet, 1952, 313 p.

SARKOZY Nicolas, « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy, 26 juillet 2007 », *Le Monde*, 9 novembre 2007 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html.

UZES Duchesse Anne de Rochechouart de Mortemart d', *Souvenirs 1847-1933*, Paris, Lacurne en d'autres temps, [1999] 2011, 124 p.

UZES duchesse Anne de Rochechouart de Mortemart d', *La chasse à courre*, Paris, Collection de la Poétique, 1912,

WESFREID Marcelo, *Le jardin secret de la République. 50 ans d'entre-soi*, Paris, Plon, 2020, 208 p.

2.5. Traités scientifiques et politiques

D'ARCET Jean, *Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des montagnes des Pyrénées*, Paris, P.-J. Cavelier, 1776, 134 p.

AUDUBON Jean-Jacques, *Scènes de la nature*, Paris, Le Pommier, 2021 [1857], 347 p.

BERGERIE Baron Rougier de La, *Les forêts de la France ; leurs rapports avec les climats, la température et l'ordre des saisons ; avec la prospérité de l'agriculture et de l'industrie ; suivis de quelques considérations sur leur aliénation par le Domaine*, Paris, chez Arthus Bertrand, 1817, 373 p.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Histoire naturelle, générale et particulière avec la description du cabinet du roy*, Paris, Imprimerie royale, 1749-1788, 10 vol.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Histoire naturelle, général et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. 1, 612 p.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Histoire naturelle, général et particulière*, Paris, Imprimerie royale, 1749, t. 4, p. 613 p.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Histoire naturelle, général et particulière, avec la description du cabinet du roy*, Paris, Imprimerie royale, 1756, t. 6, 485 p.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Les quadrupèdes. Animaux domestiques et animaux sauvages en France, précédés du discours Sur la nature des animaux*, Bar-le-Duc, Constant-Laguerre éditeur, 1877, 299 p.

BUFFON Georges-Louis Leclerc de, *Mémoire sur la conservation et le rétablissement des forests*, Mémoire de l'Académie Royale, Paris, 1739, p. 140-156.

DELISLE DE MONCEL Nicolas, *Mémoire sur le repeuplement, l'augmentation et la conservation à venir des bois dans les départements de la Meurthe, Moselle, Aisne, Meuse, Marne, etc.*, Nancy, chez H. Haener, imprimeur du roi, 1791, 62 p.

DE MONTCHRESTIEN Antoine, *Traicté de l'oeconomie politique : dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy*, Paris, Plon, [1615] 1889, 398 p.

DESCARTES René, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, plus la dioptrique, les météores et la géométrie*, Leyde, Ian Maire, 1637, 537 p.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, H. L. Guérin et L. F. Delatour, 1760, 2 t.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *La physique des arbres où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale : pour servir d'introduction au traité complet des bois et forests ; avec une dissertation sur l'utilité des Méthodes de Botanique ; & une Explication des termes propres à cette Science, & qui sont en usage pour l'exploitation des Bois et des Forêts*, Paris, Chez H.L. Guérin & L.F. Delatour, 1758, 2 t.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Des semis et plantations des arbres, et de leur culture : ou Méthodes pour multiplier et élever De l'exploitation des bois ou Moyens de tirer un parti avantageux des taillis, demi-futaies et hautes-futaies, avec la description des Arts qui se pratiquent dans les Forêts : faisant partie du Traité complet des Bois et des Forests*, Paris, Chez H.L. Guérin & L.F. Delatour, 1764, 2 t.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Les arbres, les planter en massifs & en avenues ; former les forêts & les bois ; les entretenir, & rétablir ceux qui sont dégradés : faisant partie du Traité complet des bois & des forêts*, Paris, chez la Veuve Desaint, 1780, 420 p.

DUPONT DE NEMOURS Pierre-Samuel, MIRABEAU Victor marquis de, *Dialogues physiocratiques sur l'Amérique*, Classiques Garnier, 2015, 182 p.

CONDILLAC Abbé de, *Traité des animaux*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2004 [1755], 253 p.

D'ARGENVILLE Antoine, « Améliorer », *Encyclopédie*, vol. 1, 1751, p. 354

DARWIN Charles, L'Origine des espèces, Paris, Flammarion, 2022, 619 p. / *The Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life*, New York, D. Appleton and Co, 1859, 440 p.

DARWIN Charles, *The Variation of Animals and Plants under Domestication*, Londres, John Murray, 2 volumes, 1868.

DARWIN Charles, *Voyage d'un naturaliste autour du monde*, Paris, La Découverte, 2003 [1831-1836], 553 p.

EMERSON Ralph Waldo, *Nature*, Boston, James Munroe and Company, 1836, 93 p.

GUIOT, 1770b. GUIOT, *L'arpenteur forestier, ou méthode nouvelle de mesurer, calculer & construire toutes sortes de figures, suivant les principes Géométriques & Trigonométriques, avec un Traité d'Arpentage appliqué à la réformation des Forêts, très-utile tant aux Arpenteurs & Géographes, qu'aux Marchands & Propriétaires des Bois*, Paris, Saillant et Nyon/Desaint, 1770, 179 p.

GUIOT, 1770a. GUIOT, *Manuel forestier et portatif contenant les descriptions, qualités, usages, & cultures particulières des différentes essences de Bois qui composent le massif général des Forêts du Royaume ; les semis & plantations, l'aménagement général des Bois, la décoration des Parcs ; les balivages, estimations, ventes, & exploitations des coupes annuelles ; Extrait en grande partie du Traité général des Forêts, de M. Duhamel du Monceau, inspecteur général de la Marine, dédié à S.A.S. Monseigneur le duc de Penthièvre*, Paris, Saillant et Nyon/Desaint, 1770, 502 p.

HARTIG Georg Ludwig, *Instruction sur la culture du bois*, Paris, Levrault, Schoelll et Cie, 1805, 173 p.

HARTIG Georg Ludwig, [*Forêt et Chasse – Archives de et pour la Prusse*] *Forst und Jagd – Archiv von und für Preussen*, Leipzig, In commission bei der Kammerschen Buchhandlung, 1817, 146 p.

HUFFEL Gustave, *Économie forestière. Tome 3*, Paris, Lucien Laveur/ Librairie agricole de la Maison rustique, 1910-1913, 517 p.

HUOT J.-J.-N., *Notice géologique sur les terrains qui s'étendent à l'Est de Rambouillet et qui comprennent la vallée de la Rémarde, petite rivière qui va se jeter dans l'Orge à Arpajon*, Versailles, Imprimerie [Montalant-Brugieux], 30 p. et 1 carte géologique.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Mémoire sur l'administration et sur l'aménagement des forêts*, Paris, A. Egron, Delaunay et Renard, Août 1814, 30 p.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Plantes de France, décrites et peintes d'après nature*, Paris, Didot Firmin, 1819-1822, 10 t.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Traité des arbres forestiers : ou histoire et description des arbres indigènes ou naturalisés... Ouvrage précédé d'une instruction sur la culture des arbres, par M. Thouin*, Paris, Imprimerie de Firmin Didot, 1824, n.p.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Mémoire sur le domaine forestier de Rambouillet*, [extrait du *Bulletin Universel des Sciences*, cahier de juin 1831] Paris, Imprimerie Firmin Didot frères, 1831, 16 p.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Recueil de mémoires sur l'administration des forêts, sur les arbres forestiers et l'économie rurale*, Paris, Dondey-Dupré père et fils, 1832, 86 p.

LAMARCK Jean-Baptiste de, *Philosophie zoologique [ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des Animaux ; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent ; aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu au mouvement qu'ils exécutent ; enfin, à celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués]*, Paris, GF Flammarion, 1994 [1809], 732 p.

- LE ROY Charles-Georges, « Faisanderie » *Encyclopédie*, vol. VI, 1756, p. 131-132.
- LE ROY Charles-Georges, « Forêt (Botan. & Econom.) », *Encyclopédie*, vol. VII, 1757, p. 129-132.
- LE ROY Charles-Georges, VINFRAIS l'aîné, « Vénèrie », *Encyclopédie*, vol. XVI, 1765, p. 915b-953b.
- LE ROY Charles-Georges, *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux avec quelques lettres sur l'homme*, Paris, Imprimerie de Valade, [1768] 1802, 328 p.
- LINNE Carl von, *L'équilibre de la nature, Oratio de Telluris habitabilis incremento, Oeconomia naturae, Politia naturae curiositas naturalis, Cui bono*, Paris, J. Vrin, 1972 [1749], 170 p.
- LINNE Carl von, *Système de la nature. Classe 1^{re} du règne animal contenant les quadrupèdes vivipares et les cétacés*, Bruxelles, chez Lemaire, 1793 [1735], 314 p.
- LOCKE John, *Le Second Traité du gouvernement*, Paris, PUF, [1689] 1994, 384 p.
- MALTHUS Thomas, *Essai sur le principe de population*, Paris, Flammarion, 1992 [1798], 480 p.
- MIRABEAU Victor marquis de, QUESNAY François, *Philosophie rurale, ou Économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques & morales, qui assurent la prospérité des empires*, Amsterdam, Les Libraires Associés, 1763, 3 vol.
- MOHEAU M., *Recherches et Considérations sur la population de la France*, Paris, Institut national d'études démographiques/Presses Universitaires de France, [1778] 1994, 563 p.
- QUESNAY François, *Essai physique sur l'économie animale*, Paris, Guillaume Cavelier, 1736,
- QUESNAY François, *Physiocratie : droit naturel, tableau économique et autres textes*, Paris, Flammarion, 2008, 448 p.
- QUESNAY François, « Fermiers (Econ. polit.) », *Encyclopédie*, vol. VI, 1756, p. 528-540.
- QUESNAY François, « Grains (Economie polit.) », *Encyclopédie*, vol. VII, 1757, p. 812-831.
- RICHARD, *Manuel du Forestier, ou Traité élémentaire ; contenant le Balivage, le Martelage, les Ventes et Exploitation des coupes annuelles, l'Estimation d'icelles, leur Récolement, l'Aménagement, le Bornement et la Régénération des Forêts ; suivi du Traité des Pépinières : leur culture, semis et plantations, appuyé par la pratique. Dédié à la nouvelle Administration Forestière, et présenté au premier Consul Bonaparte*, Paris, Chez Mérigot, 1801, 259 p.
- SAINT-SIMON Claude-Henri de Rouvroy comte de, *Du système industriel*, Paris, chez Antoine-Augustin Renouard, 1821, 311 p.
- SAINT-SIMON Claude-Henri de Rouvroy comte de, *Catéchisme des industriels*, Paris, impr. de Sétier, 1823-1824, p. 186 p.
- SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, PUF, [1776] 1995, 1512 p.
- SURELL Alexandre, *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*, Paris, Carilian-Goeury et Dalmont, 1841, 283 p.
- TOUSSAINT, « Amélioration », *Encyclopédie*, vol. I, 1751, p. 354a.
- VERHULST Pierre-François, « Notice sur la loi que la population poursuit dans son accroissement » *Correspondance Mathématique et Physique*, vol. X, 1838, 113-121.
- VERHULST Pierre-François, « Recherches mathématiques sur la loi d'accroissement de la population », *Nouveaux mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, vol. XVIII, 1845, p. 1-45.
- WHITE Gilbert, *Histoire naturelle de Selborne*, Marseille, Le mot et le reste, [1789] 2018, 415 p.

2.6. Agriculture : agronomie, élevage, moutons

Anonyme,

- *La Nouvelle Maison rustique ou Economie générale de tous les biens de la campagne, donnée ci-devant par le sieur Liger*, 3^e édition, Paris, Prud'homme, 1721, t. 1, p. 312.
- *Coup d'œil sur l'influence que la Société d'agriculture du département de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture*, Paris : M^{me} Huzard, 1811, 24 p.
- « Les ronces artificielles pour clotures », *Journal de l'agriculture de la ferme et des maisons de campagnes*, Paris, M.G. Masson, 1882, vol. 4, p. 181-183.
- *La race ovine de l'Île de France*, Paris, Flock book 16 rue Claude Bernard, 26 p.
- *Les Journées marocaines du mouton, Casablanca, 13, 14, 15 octobre 1934*, Casablanca, Imprimeries réunies, 1935, 139 p.
- *World's Columbian Exposition, Chicago, Illinois, 1893, Report of the Committee on Awards of the World's Columbian Commission*, Washington D.C. Government Printing Office, 1901, 2 vol., vol. 2

AHASTFER Frédéric W., *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner les bêtes à laine*, Paris/Dijon, Chez Guillyn/François Desventes, 1756, 2 vol.

AUSTIN Mary, *Le troupeau, l'aventure des bergers basques et alpins dans l'Ouest américain*, Cardère éditeurs, [1906] 2016, 261 p.

BANKS Joseph, CARTER Harold B. (éd.), *The Sheep and Wool correspondence of Sir Joseph Banks, 1781-1820*, Londres, British Museum Natural History for the Library Council of New South Wales, 1979, 641 p.

BANKS Joseph, « Some circumstances relative to Merino sheep, chiefly collected from the Spanish shepherds, who attended those of the flock of Paular, lately presented to his majesty by the government of Spain; with particulars respecting that great national acquisition; and also respecting the sheep of the flock of Negrete, imported from Spain by his majesty in the year 1791 », [Londres, W. Bulmer & Co, 1809], *Philosophical Magazine Series* 1, 33:131, [1809], p. 241-248.

BARBANÇOIS Charles-Hélion de, *Mémoire sur les moyens d'améliorer les laines et d'augmenter les produits des bêtes à laine dans le département de l'Indre*, Châteauroux, 1804

BARBANÇOIS Charles-Hélion de, *Observations sur les mérinos, présentées à la Société d'agriculture du département de l'Indre, dans sa séance du 1^{er} dimanche de septembre 1810, par M. de Barbançois*, Châteauroux, impr. de Brandely, 1811, 21 p.

BAUDEMONT Émile, *Les mérinos, précédés de considérations générales sur l'espèce ovine par le comte Guy de Charnacé*, Paris, Librairie d'éducation et d'agriculture de Charles Delagrave et Cie, 1868, 199 p.

BERNARD Léo de, « La Ferme impériale de Vincennes », *Le Monde Illustré*, 7 avril 1866.

BERNARDIN Léon, *La bergerie de Rambouillet et les mérinos*, Paris, G. Chamerot, 1890, 136 p.

BLANC Jean, *Célébration de la laine*, Le Jas du Revest-Saint-Martin, Robert Morel éditeur, 1966, n.p.

BRIE Jean de, *Bon berger ou le vrai régime et gouvernement des bergers et bergeries, réimprimé de l'édition de 1541*, Paris, Isidore Liseux éditeur, 1879 [v. 1379], 160 p.

BOUCHARD Louis, *Traité des constructions rurales et de leur disposition*, Paris, M^{me} Veuve Bouchard-Huzard, 1858, 1056 p.

BOURGEOIS, *Notice sur l'incision annulaire de la vigne*, Paris, imprimerie horticole de J.-B. Gros et Donnaud, 1857, 15 p.

BOUCHARD Louis, *Traité des constructions rurales*, Paris, Imprimerie et librairie d'agriculture et d'horticulture de M^{me} V^{ve} Bouchard-Huzard, 1858, t. 1, 216 p.

CARLIER Claude abbé, *Mémoires sur les laines*, Bruxelles, Frères Vasse, 1755.

CARLIER Claude abbé, *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, Paris, Guillyn, 1762, 180 p.

CARLIER Claude abbé, *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce des bêtes à laine en Flandre*, Paris, Guillyn, 1763.

CARLIER Claude abbé, *Traité des bêtes à laine ou méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Paris, Vallat la Chapelle, 1770, 2 vol., 891 p.

CHAUVET-FROGER, *Travail sur les troupeaux mérinos et les laines remis à Sa Majesté l'Empereur des Français, par Chauvet-Froger, ancien négociant en laine, indiquant les moyens de rétablir en France les riches troupeaux mérinos détruits depuis 1835 par le croisement du troupeau reproducteur de Rambouillet, et le système à suivre pour produire les cent millions de laines fines que le commerce français va chercher à l'étranger depuis quinze ans, au détriment du sol et des cultivateurs qui peuvent les produire ; ainsi que les moyens d'augmenter le produit des troupeaux dans toutes les provinces en faisant les concours généraux au centre de chaque région, et en plaçant un troupeau reproducteur approprié au sol et à la température dans chacune de ces régions*, Paris, Garnier/Chez Mme Veuve Dondey-Dupré, 1853, 72 p.

CAUMONT-BREON, « Daubenton à Montbard », *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*, 1865, p. 370-374.

CRETTE DE PALLUEL François, *Traité sur les prairies artificielles. Extrait des Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris, et des auteurs modernes les plus estimés. Augmenté de la culture de dix plantes qui ne se trouvent pas dans Gilbert. On y a joint la description d'une machine simple, indispensable dans les grandes exploitations, avec laquelle on coupe facilement soixante boisseaux de racine par heure*, Paris, 1801, in-8°, V-360 p.

CRETTE DE PALLUEL François, « Effets de la chicorée sauvage sur la qualité du laitage, constatés à Rambouillet en 1791 », *Journal d'agriculture à l'usage des habitans de la campagne*, 1791,

CRETTE DE PALLUEL François, *Mémoire sur l'amélioration des biens communaux, le dessèchement des marais, le défrichement des terres incultes et la replantation des bois*, Paris, Imprimerie royale, 1790, 32 p.

CUVIER Georges, *Recueil des éloges historiques*, Paris, Firmin-Didot, 1861, t. 1, 411 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Tableau méthodique des minéraux, suivant leurs différentes natures*, Paris, Imprimerie du Pont, 1792, 42 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Observations sur la comparaison de la nouvelle laine superfine de France, avec la plus belle laine d'Espagne, dans la fabrication de drap, lue à la rentrée publique de l'Académie royale des Sciences, le 16 novembre 1785*, Paris, Imprimerie royale, 1786, 24 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Instruction sur le parcage des bêtes à laine, publiée par ordre du Roi*, Paris, Imprimerie Royale, 1785, 190 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de la France. Lû à la rentrée publique de l'Académie royale des Sciences, le 21 avril 1784*, Paris, Imprimerie royale, 1784, 15 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, *Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*, Paris, Imprimerie de P.-D. Pierres, 1782, 414 p.

DAUBENTON Louis Jean-Marie, « Mémoire sur les remèdes les plus nécessaires aux troupeaux », *Histoire et Mémoires de la Société Royale de Médecine*, 1776, Paris, imprimerie de P.-D. Pierres et chez Didot, 1779, p. 312-323.

D'ESSEUILLES Comte, *Traité des communes, ou Observations sur leurs origine et état actuel*, Paris, Colombier, 1777, 416 p.

DEFFONTAINES Pierre, « La question de l'approvisionnement des industries françaises en laine mérinos », *Annales de Géographie*, t. 32, n°177, 1923, p. 279-280.

DEGOIS E., *Le livre du Bon Moutonnier. Guide des Bergers et des Propriétaires de Moutons*, Paris, La Maison Rustique, [1932] 1975, 256 p.

DEGOIS Émile, « A.-E. Hilsont. Directeur de la Bergerie Nationale de Rambouillet », *L'Union Ovine*, 5 août 1932, p. 268-269.

DE GASPARIN Adrien, *Les Maladies contagieuses des bêtes à laine*, Paris, Imprimerie de Mme Huzard, 1821, 231 p.

DE GASPARIN Adrien, *Mémoire sur l'éducation des Mérinos, comparée à celle des autres races de bêtes à laine dans les diverses situations pastorales et agricoles*, Paris, Imprimerie de Mme Huzard, 1823, 119 p.

DE JOUVANCE Richard, *Exposition universelle de 1867 à Paris. Seine-et-Oise. Travaux du Comité et exposants du département. Rapport rédigé et publié, conformément à la décision du bureau du Comité de Seine-et-Oise, par l'un de ses secrétaires, Richard de Jouvance*, Versailles, 1870, 188 p.

DE MANTE, *Traité des prairies artificielles, des enclos et de l'éducation des moutons de race anglaise*, Paris, Hochereau, 1778, 199 p.

DE PRESEAU DE DOMPIERRE, *Traité de l'éducation du cheval en Europe, contenant le développement des vrais principes des haras, du vice radical de l'éducation actuelle, et des moyens de perfectionner les individus, en perfectionnant les espèces, avec un plan d'exécution pour la France*, Paris, Chez Mérigot le jeune, 1788, 266 p.

DE SAVIGNON F., *The Merino Sheep of the National Sheep Stud Farm of Rambouillet. General Considerations of Breeding. Report on the Sheep Show, addressed to M. Le Capitaine de vaisseau Mathieu, General Commissioner For France to the Sydney International Exhibition, 1879*, Sydney, Turner and Henderson, [1880], 28 p.

DIFFLOTH Paul, *Zootechnie. Moutons, chèvres porcs*, Paris, J. B. Baillière & Fils, 1909, 488 p.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, et de diverses autres curiosités d'histoire naturelle. Seconde édition, considérablement augmentée*, Paris, Imprimerie royale, 1753 [1752], 90 p.

DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Traité de la conservation des grains et en particulier du froment. Par M. Duhamel Du Monceau, ... Nouvelle édition corrigée & augmentée*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1754, 311 p.

DUQUESNOY Adrien, *Mémoire sur l'éducation des bêtes à laine et les moyens d'en améliorer l'espèce*, Nancy, Veuve Bachot, 1792, 228 p.

FINBERT Elian Judas, *La vie pastorale : brebis et bergers*, Paris, Rene Julliard, 1942, 333 p.

FNO, *Des hommes, des territoires, des brebis. L'histoire d'un engagement collectif*, Collombes, Vendredi conseils, 2022, 213 p.

GALLIENI Joseph, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (octobre 1896 à mars 1899)*, Paris, Henri Charles Lavauzelle, 1900, 628 p.

GEOFFROY P., « L'élevage du mouton à laine à Madagascar », *L'Union Ovine*, 5 avril 1931, p. 184.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE Isidore, *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, Paris, La Maison Rustique, 1861, 534 p.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE Isidore, *Essais de zoologie générale, ou mémoires et notices sur la zoologie générale, l'anthropologie et l'histoire de la science*, Paris, Roret, 1841, 518 p.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE Étienne, « Quelques considérations sur la girafe », *Annales des Sciences naturelles*, t. 11, 1827, p. 210-223.

GERIS, *Discours prononcé sur la tombe de M. André Michaux, président de la Société d'agriculture... de l'arrondissement de Pontoise*, Pontoise, Imprimerie de Dufey, 1855, 5 p.

GILBERT François-Hilaire, *Traité des prairies artificielles ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies artificielles, dans la généralité*

de Paris, et sur la culture qui leur convient le mieux, Paris, Imprimerie de la Ve d'Houry et Debure, 1789, 300 p.

GILBERT François-Hilaire, *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, et sur les moyens de combattre et de prévenir ces affections morbifiques*, Paris, Imprimerie de la République, 1795, in-8°, 72 p.

GILBERT François-Hilaire, *Recherches sur les espèces de prairies artificielles qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en France*, Metz, Imprimerie de Behmer, 1796, 263 p.

GILBERT, 1798c. GILBERT François-Hilaire, *Mémoire sur l'amélioration des laines et l'augmentation des troupeaux de moutons en France*, 1798,

GILBERT, 1798b. GILBERT François-Hilaire, *Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles : lu à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, le 16 messidor an 6*, Paris, Baudouin imprimeur, 1798, 16 p.

GILBERT, 1798a. GILBERT François-Hilaire, *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne et la conservation de cette race dans toute sa pureté, publiée par ordre du Gouvernement, d'après les observations du bureau consultatif d'Agriculture*, Paris, Imprimerie de la République, an VI [1798], 55 p.

GIRARDIN René-Louis, *De la composition des paysages, ou Des moyens d'embellir la Nature autour des Habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, Genève, s.n., 1777, 160 p.

GOETZ Louis, *Procédés de culture basés sur des expériences faites en grand et amenant une amélioration radicale dans le mode d'exploitation des prairies naturelles, des terres de toute nature et des terres plantées en vigne et dans la production des fumiers*, Paris, Imprimerie Renou et Maulde, 1871, 93 p.

- BOURGEOIS Charles-Germain, « Rapport de M. Bourgeois », p. 34-38.

- CHEVREUL E., « Communication de M. Chevreul, à l'Académie des Sciences, insérée au Journal des Savants (Novembre 1870), Opuscule agronomique de M. Goetz », p. 49-62.

GOSSIN Louis, *L'agriculture française : principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France*, Paris, Lacroix et Baudry, 1858, 656 p.

GOURCY Conrad de, *Pérégrinations agricoles*, Paris, Vve Bouchard-Huzard, 1858, 96 p.

GOURCY Conrad de, *Voyage agricole en France en 1855*, Paris, Vve Bouchard-Huzard et Librairie agricole, 1859, 303 p.

GOURCY Conrad, « Promenades agricoles dans le centre de la France (suite) », *Annales de l'agriculture française*, janvier 1853.

HEUZE Paul, *Historique de l'importation du mouton espagnol en France*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1906, 51 p.

JARY DE MANCY Adrien, *Notice sur Etienne Delessert, né à Lyon le 30 avril 1735*, Paris, Imprimerie Paul Renouard, 1837, 8 p.

JEAN-BLAIN Marcel, « L'insémination artificielle chez les animaux domestiques. Ses indications. Les résultats obtenus en U.R.S.S. Son application à l'élevage français », *Bulletin de la Société des sciences vétérinaires de Lyon*, 4 juillet 1937, p. 148-168.

KNOLL Charles, *Zootechnie ou science qui trait du choix des animaux domestiques, de leur conservation, de leur rendement et des principales maladies dont ils peuvent être affectés*, Guebwiller, J.-B. Jung, 1852, t. 1, 324 p.

LALOS Jacques, *De la composition des parcs et jardins pittoresques*, Paris, Lottin de Saint-Germain, 1817, 251 p.

LAPLAUD Martial, BRUNEEL Robert, LETARD Etienne (note présentée par), « Une expérience d'insémination artificielle dans l'espèce ovine en Aveyron en 1946 », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 19 octobre 1960*, 1960, p. 820-823.

LAPLAUD Martial, EVRARD Pierre, PETITJEAN Michel, « Étude sur le diagnostic sans souffleur du rut des juments et ânesses. Veste odorante et magnétophone leur action sur les organes stibo- et phonorécepteurs » *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 14 janvier 1959*, 1959, 5 p.

LAPLAUD Martial, « Note pour servir à l'histoire de la mulasserie », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 6 novembre 1957*, 1957, 7 p.

LAPLAUD Martial, BRUNEEL Robert, GALLAND Hélène, « Nouveau modèle de vagin artificiel pour chevaux et baudets. Technique de la collecte », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 17 mai 1950*, 1950, 3 p.

LAPLAUD Martial, « Marge annuelle d'oscillation de la teneur en principes nutritifs des aliments du bétail récoltés dans un même milieu », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 8 juin 1949*, 1949, 4 p.

LAPLAUD Martial, ORTAVANT Robert, THIBAUT Charles, « L'électroéjaculation chez le taureau peut-elle devenir une méthode courante de collecte du sperme ? », *Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, t. 34, 1948, p. 731-733.

LAPLAUD Martial, ORTAVANT Robert, THIBAUT Charles, « Possibilité d'une gestation supplémentaire chez les brebis », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 4 février 1948*, 1948, 5 p.

LAPLAUD Martial, CASSOU Robert, « Sur la conservation du sperme de chien, de bélier et de taureau », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 24 janvier 1945*, 1945b, 3 p.

LAPLAUD Martial, CASSOU Robert, « Nouveau procédé de récolte du sperme par électrode bipolaire rectale unique », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 24 janvier 1945*, 1945a.

LAPLAUD Martial, « Sur l'insémination artificielle chez les ovins », *Académie d'Agriculture de France, extrait du procès-verbal de la séance du 22 novembre 1944*, 1944, 3 p.

LAPLAUD Martial, « Sur l'emploi de la folliculine pour décaler le rut des brebis et synchroniser l'agnelage », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie d'Agriculture de France*, t. 27, n°1 séances des 8 et 15 janvier 1941, 1941, p. 698-701.

LAPLAUD Martial, *Cours de zootechnie générale*, Paris, Librairie scientifique Claude Hermant, 1940, 2 tomes.

LASTEYRIE Charles Philibert de, *Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne, dans les divers états de l'Europe et au cap de Bonne-Espérance*, Paris, Levrault, an XI-1802, 271 p.

LASTEYRIE Charles-Philibert de, *Traité sur les bêtes-à-laine d'Espagne ; leur éducation, leurs voyages, la tonte, le lavage et le commerce des laines, les causes qui donnent la finesse aux laines : auquel on a ajouté l'histoire des voyages que font les moutons des Bouches-du-Rhône, et ceux du royaume de Naples ; l'origine, les succès, l'état actuel du troupeau de Rambouillet, et les moyens de propager et de conserver la race espagnole dans toute sa pureté*, Paris, Imprimerie de la feuille du cultivateur, an VII (1799), 356 p.

LAURANS Raymond, « Préface », DEGOIS E., *Le livre du Bon Moutonnier. Guide des Bergers et des Propriétaires de Moutons*, Paris, La Maison Rustique, 1975, p. iii-iv.

LETARD Etienne, « L'insémination artificielle chez les animaux domestiques », *Recueil de médecine vétérinaire*, n° 11, novembre 1935.

MAGNE Jean-Henri, *Principes d'hygiène vétérinaire, ou Règles d'après lesquelles on doit entretenir et gouverner les animaux domestiques, cultiver les fourrages, soigner les prairies, etc.*, Paris/Lyon/Toulouse, Labé/Savy/Gimet, 1842, 608 p.

MAGNE Jean-Henri, *Hygiène vétérinaire appliquée. Races ovines. Leur amélioration, entretien, multiplication, élevage, engraissement*, Paris, Garnier Frères, 1870, 318 p.

MAILLARDIERE vicomte de la, *Le produit et le droit de communes*, Paris, impr. de Quillau, 1783, 530 p.

MALINGIE Édouard, *Considérations sur les bêtes à laine au milieu du XIXe siècle : et notice sur la race de la Charmoise qui a remporté, pendant ces dernières années, les premiers prix aux concours de Poissy et de Versailles*, Paris, Dusacq, 1851, 79 p.

MARTIN E., *Traité de l'éducation, du perfectionnement et des maladies des bêtes à laine*, Paris, Bourayne libraire, Rousselon libraire, 1835, 586 p.

MÉLET Pierre, *Le galvaudeux. Vie toute simple, toute nue d'un berger*, Gap, Au Clair Matin, 1947, 307 p.

MÉLET Pierre, *Trente années au service des bergers*,

MÉLET Pierre, *Bergers, mes amours. Ces témoignages qui viennent du peuple !*, Antonaves/Grenoble/Paris, éditions Didier et Richard, 1978, 265 p.

MERRY Lieutenant-colonel, Inspection du service vétérinaire de l'armée, *Le service vétérinaire et le service de la remonte aux colonies. Exposition coloniales internationale de Paris-Les armées françaises d'Outre-mer, 1931* Paris, Imprimerie nationale, 1931, 106 p.

MITTERRAND François, « Préface », FRANCK Jean, STEPHAN Édouard et al., *La Bergerie nationale de Rambouillet. Histoire du mérinos et d'une école. 1786-1986*, Dijon, INRAP, 1986, t.1, p. i.

MOLL Louis, *Exposition universelle de 1867 à Paris, Rapports du jury international publiés sous la direction de M. Michel Chevalier, Laines*, Paris, Imprimerie et librairie administratives de Paul Dupont, 1867, 58 p.

NEUFCHATEAU François de, « Avis aux cultivateurs et propriétaires de troupeaux, sur l'amélioration des laines », *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du... Ministère de l'Intérieur*, Paris, imprimerie nationale, 21 décembre 1798, p. 252-264.

NOLIN Pierre-Charles et BLAVET Jean-Louis, *Essai sur l'agriculture moderne*, Paris, impr. Prault., 1755, 254 p.

NORTON Thomas, « Mémoire sur la question, quels seroient les moyens de perfectionner dans les Provinces Beligiques la laine des Moutons », *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles qui ont remportés les prix en 1776*, Bruxelles, J.L. de Boubers, 1776, 14 p.

PICTET Charles, *Faits et observations concernant la race des merinos d'Espagne a laine superfine*, Genève, Chez J. J. Pascoud, an X – 1802, 170 p.

QUINTINIE Jean de la, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, t. 1*, Paris, Compagnie des libraires, 1697, 2 vol. t. 1, 522 p. ; t. 2, 566 p.

QUITTET Edmond., *Races ovines françaises*, Paris, La Maison Rustique, 1965, 96 p.

QUITTET Edmond, *L'insémination artificielle dans l'espèce bovine*, Paris, Hachette, 1959, 190 p.

REAUMUR René-Antoine Ferchault de, *Art de faire éclore en toute saison des oiseaux domestiques de toutes espèces soit par le moyen de la chaleur du fumier, soit par le moyen de celle du feu ordinaire*, Paris, Imprimerie Royale, 1749, 2 vol.

ROSSIGNOL Hippolyte, DECHAMBRE Paul, *Éléments d'hygiène et de zootechnie, à l'usage des écoles pratiques d'agriculture : anatomie, extérieur, hygiène, zootechnie générale*, Paris, Rueff et Cie éditeurs, 1894, t. 2, 346 p.

ROUGIER DE LA BERGERIE, *Traité d'agriculture pratique, ou Annuaire des cultivateurs du département de la Creuse et pays circonvoisins, avec des vues générales sur l'économie rurale, les bêtes-à-laine, les prairies artificielles, les effets physiques des arbres sur les montagnes, applicables à tous les départements de la République*, Paris, s.n., 1795.

ROUX Pierre, « L'insémination artificielle. Son application à l'élevage français », *La sélection animale. Compte-rendu des travaux du congrès de la sélection animale (Paris, 7 et*

8 décembre 1936), Paris, Publications de la société nationale d'encouragement à l'agriculture/Maison de l'agriculture, 1937, 438 p.

SAINT-HILAIRE Geoffroy, *L'élevage dans l'Afrique du Nord, Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, A. Challamel, 1919, 531 p.

SANSON André, *Economie du bétail. Principes généraux de la zootechnie* Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1865-1866, 2 vol.

SANSON André, *Traité de zootechnie*, Paris, Librairie agricole de la Maison Rustique, 1888. 5 vol.

SANSON André, *Les moutons, histoire naturelle et zootechnie*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1868, 167 p.

SANSON André, *Recherches expérimentales sur la toison des mérinos précoces et sur leur valeur comme producteurs de viande*, Paris, Veuve Bouchard-Huzard, 1875, 83 p.

SANSON André, *L'espèce et la race en biologie générale*, Schleicher frères, 1900, 319 p.

SILVESTRE Augustin-François de, *Essai sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France*, Paris, imprimerie de Mme Huzard, 1800, 176 p.

SIRIEZ Henri, *La myxomatose : moyen de lutte biologique contre le lapin, rongeur nuisible*, Paris, éditions Sep, 1960, 88 p.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE PARIS, « Rapport de l'Institut national des sciences et des arts, sur un mémoire envoyé par la société d'agriculture du département de la Seine, relativement à la nécessité de conserver l'établissement rural de la Ménagerie de Versailles. Extrait du procès-verbal de la séance générale de l'Institut, du 5 Messidor an VIII », *Mémoire d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, 1 janvier 1799.

TELLIER Charles, *Importation des viandes fraîches de La Plata ou d'Australie*, Paris, impr. de J. Claye, 1872, 38 p.

TELLIER Charles, *Histoire d'une invention moderne : le frigorifique*, Paris, C. Delagrave, 1910, 456 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Observations sur plusieurs maladies des bestiaux, telles que la maladie rouge et la maladie du sang, qui attaquent les bêtes à laine, etc.*, Paris, Veuve Hérissant et Th. Barrois, 1782, 200 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Traité des maladies des grains, ouvrage, dans lequel on expose la manière dont elles se forment, leurs progrès, les particularités qu'elles offrent, les différens produits qu'on en obtient par l'analyse chimique, comparée avec celles des Grains sains, leurs causes, l'influence qu'elles peuvent avoir sur la santé des Hommes & sur celle des Bestiaux, le tort qu'elles font aux Cultivateurs, & les Moyens d'en préserver*, Paris, La Veuve Hérissant/Théophile Barrois, 1783, 351 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Résultats des expériences faites à Rambouillet, sous les yeux du Roi, relativement à la maladie du froment, appelée carie, procédés capables de l'en préserver, et plan des expériences propres à constater la quantité de semence qu'on doit employer dans chaque pays, pour chaque terrain, par M. l'abbé Tessier (Mémoire lu à la Société royale de médecine, dans la séance tenue au Louvre, le 16 septembre 1785)*, Paris, Vve Hérissant, 1785, 20 p. *Moyens éprouvés pour préserver les fromens de la carie, publiés conformément aux expériences nouvellement faites à Rambouillet, sous les yeux du Roi, par M. l'abbé Tessier. (Rambouillet, 24 juillet 1786)*, Rouen, J.-J. Le Boulenger, 1786, 15 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Plan des expériences et recherches à faire pour former le tableau raisonné de l'agriculture d'un royaume, par M. l'abbé Tessier [Rambouillet, 15 juillet 1787]*, s.l.n.d., 6 p.

TESSIER Alexandre-Henri, « Premier discours. Histoire abrégée & progrès de l'Agriculture chez différens Peuples, & moyens de l'améliorer en France », TESSIER Alexandre-Henri, THOUIN, FOUGEROUX DE BONDARROY, *Encyclopédie méthodique. Agriculture*, t. 1, Paris/Liège, Panckoucke/Plomteux, 1787, p. 14-15.

TESSIER Alexandre-Henri, *Mémoires sur les plantations des terrains vagues, sur-tout sur celle des grandes routes ; et sur les causes du dépérissement des bois et le moyen d'y remédier*, Paris, 1791, p. 16-21.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, « Succès de quelques plantations d'arbres résineux à Rambouillet », *Annales de l'agriculture française*, 1798, t. 4, p. 120-126.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Instruction sur les bêtes à laine et particulièrement sur la race des mérinos contenant la manière de former de bons troupeaux, de les multiplier et soigner convenablement en santé et en maladie*, Paris, imprimerie impériale, 1810, 355 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Extrait de l'instruction de M. Tessier sur les bêtes à laine et particulièrement sur la race des mérinos*, Boulogne, Imprimerie Leroy-Berger, 1811, 44 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Notice sur la bergerie impériale du département de la Sarre, par M. Tessier ...*, Paris, Imprimerie de Mme Huzard, 1813, 47 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Résumé des motifs qui doivent déterminer la liberté d'exporter des mérinos et leur laine*, Paris, imprimerie veuve Huzard, 1814, 7 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Précis de ce qui s'est passé en France relativement aux mérinos ...*, Paris, Mme Huzard, 1814, 16 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Notice sur les chèvres asiatiques dites du Thibet, chèvres de Cachemire, et sur la manière de les soigner et d'en tirer parti, par M. Tessier*, Paris, Imprimerie Mme Huzard, 1822, 6 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc. ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*, Paris, chez Déterville, 1821-1823,

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Réflexions relatives à l'influence que l'établissement rural de Rambouillet a eue, et peut encore avoir, sur l'amélioration des laines et de l'agriculture en France*, Paris, imprimerie de Mme Huzard, 1829, 40 p.

TESSIER Alexandre-Henri abbé, *Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France : ouvrage posthume*, Paris, Imprimerie de L. Buchard-Huzard, 1839, 95 p.

TESSIER Alexandre-Henri, THOUIN André, et al., *Encyclopédie Méthodique. Agriculture*, Paris, Chez Pancoucke, 1787-1821, 7 tomes.

TESSIER Alexandre-Henri, THOUIN André, *Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc. ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture*, Paris, chez Déterville, 1821-1823, 16 t.

TESSIER Alexandre-Henri, GABIOU Jean-Frédéric, YVART Victor, *Faits et Observations, sur la question de l'exportation des mérinos et de leur laine hors du territoire français*, Paris, Imprimerie de Madame Huzard, 1814, 199 p.

TESSIER Alexandre-Henri, HUZARD Jean-Baptiste, *Instruction sommaire sur la maladie des bêtes à laine, appelée pourriture*, Paris, imprimerie de Madame Huzard, 1817, 14 p.

TROUETTE G. « A la station d'élevage de Tadmit », *L'Éleveur nord-africain : organe de la Fédération des syndicats d'élevage et de la Société d'aviculture d'Algérie*, 20 mai 1929, n° 82, p. 1087-1089.

VIGER Albert, *Étude sur la question ovine en Algérie*, Clermont-Ferrand, Imprimerie de G. Mont-Louis, 1892, 71 p.

2.7. Chasses : traités, manuels, récits

- [Anonyme], *Traité des oiseaux de volière. Traité des oiseaux de chant, des pigeons de volière, du perroquet, du faisan, du cygne et du paon*, Paris, Audot, 1818, 23 p.
- BERTRAND Léon, *Journal des Chasseurs*, 1836-1870.
- BERTRAND Léon, *La chasse et les chasseurs*, Paris, E. Dentu éditeur, 1862, 310 p.
- BERTRAND Léon, « Introduction », GERARD Jules, Paris, Librairie nouvelle, 1855, p. 1-14.
- BERTRAND Léon, « Liquidation de la société des chasses de Rambouillet », *Journal des Chasseurs*, octobre 1853-septembre 1854, 1854, p. 114-116.
- BERTRAND Léon, « Société des chasses de Rambouillet », *Journal des Chasseurs*, Oct. 1840-Sept. 1841, 1841, p. 186-187.
- BLANC-SAINT-BONNET Louis Marie, *Manuel des chasseurs, ou Code de la chasse*, Paris, Alexis Eymery, 1820, 148 p.
- BRISSAC Pierre Duc de, *La duchesse d'Uzès*, Paris, Michel Gründ, 1950, 199 p.
- BRISSAC Pierre Duc de, *La Vénérie*, Paris, Éditions Mondiales Del Duca, 1965, s.d.
- BRISSAC Pierre Duc de, *Encyclopédie de la vénerie française*, Paris, Perrin, 1961, 227 p.
- BRÉZÉ Jacques de, (PICHON Baron Jérôme publié par), *Le livre de la chasse du Grand Seneschal de Normandy et les ditz du bon chien Souillard, qui fut au Roy Louis de France XIe de ce nom*, Paris, Auguste Aubry, [v. 1481-1490] 1858, 101 p.
- CHABOT Le comte de, *La chasse à travers les âges. Histoire anecdotique de la Chasse chez les Peuples anciens et en France depuis la conquête des Gaules jusqu'à nos jours*, Paris, Arthur Savaète éditeur, 1898, 407 p.
- CHAPUS Eugène, *Les Haltes de chasse*, Paris, Librairie Nouvelle, 1860, 363 p.
- CHARLES IX, *La chasse royale composée par le roy Charles IX et dédiée au roy très chrestien de France et de Navarre Louis XIII*, Paris, Madame veuve Bouchard-Huzard, 1857, 131 p.
- CHENEVIÈRE Adolphe, *La chasse moderne : encyclopédie du chasseur*, Paris, Larousse, 1912, p. 1-4.
- CHENEVIÈRE Adolphe, *Mon carnet de chasse*, Paris, Firmin Didot, 1898, 286 p.
- DE CHIMAY Jacqueline, *Plaisirs de la chasse*, Paris, Hachette, 1960, 96 p.
- CHURCHILL Winston S., *My African Journey*, New York, W.W. Norton and Company, [1908] 1990, 134 p.
- CLAMORGAN Jean de, *La chasse du loup, nécessaire à la maison rustique*, Paris, Jacques du Puys/Iean de Latran, 1574, 22 f.
- CLARY Justinien, « Introduction » et « Le tir de chasse », *La chasse moderne : encyclopédie du chasseur*, Paris, Larousse, 1912, p. 5-8 et 29-60.
- COULTEUX DE CANTELEU Jean-Emmanuel-Hector, *La chasse du loup*, Paris, imprimerie de Veuve Bouchard-Huzard, 1861, 119 p.
- COULTEUX DE CANTELEU Jean-Emmanuel-Hector, *Manuel de vénerie française*, Paris, Hachette, 1890, 415 p.
- COUTURIER Marcel A. J., « La protection du bouquetin dans un parc national en Savoie », *La Montagne et Alpinisme : revue du Club alpin français et du Groupe de haute montagne*, 1 janvier 1955, p. 244.
- CROSNIER Jacques, *Contribution à l'étude de la raréfaction du gibier en France. Importance des facteurs écologiques et éthologiques*, Alfort, Au Manuscrit, 1955, 69 p.
- DELISLE DE MONCEL Nicolas, *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume*, Paris, imprimerie royale, 1768, 322 p.
- DELISLE DE MONCEL Nicolas, *Résultat d'expériences sur les moyens les plus efficaces et les moins onéreux au peuple, pour détruire dans le royaume l'espèce des bestes voraces*, Paris, Guillyn/Fr. Gueffier, 1771, 63 p.

DE LAGE DE CHAILLOU baron, DE LA RUE Adolphe, DE CHERVILLE marquis, *Encyclopédie des chasses. Nouveau traité des chasses à courre et à tir*, Paris, Auguste Goin, 1858, 468 p.

DE FOUDRAS Marquis, *La Vénerie contemporaine, histoire anecdotique des veneurs, chasseurs, chevaux et chiens illustrés de notre temps*, Paris, Dentu, 1861-1866, 3 vol.

DU FOUILLOUX Jacques, *La Vénerie, avec plusieurs recettes et remedes pour guerir les chiens*, Poitiers, de Marnefz & Bouchetz frères, 1561, 214 p. + 2 f.

DUNOYER DE NOIRMONT Joseph Anne baron, *Histoire de la chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, Paris, Bouchard-Huzard, 3 Tomes, 1867-1868.

FERRIERES Henri de, *Le roy Modus des déduitz de la chace, vénerie et fauconnerie*, Paris, G. Corrozet, [1354-1374] 1560, 104 f.

FOL René, « Recherche d'un équilibre entre la forêt et le gibier à Chambord », *Revue Forestière Française*, n° 12, 1961, p. 815-826.

FOL René, « Aménagement du grand gibier », *Revue Forestière Française*, n° 6, 1964, p. 451-473.

FORGET Albert, *L'Aviculture et l'incubation artificielle, traité d'élevage pratique*, Paris, G. Delarue Libraire-éditeur, 1895, 222 p.

GAFFET DE LA BRIFFARDIERE Antoine, *Nouveau traité de venerie contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lievre et du renard ; avec la connoissance des chevaux propres à la chasse, & des remedes pour les guerir, lorsqu'ils se blessent. Des instructions & des remedes pour garantir & guérir les chiens de la rage, la maniere de dresser les chiens couchans à l'arrêt, de les mettre à commandement, & de leur apprendre à rapporter. Un traité de la pipée, de la fauconnerie, & les termes de cette espece de chasse. On y a joint un Dictionnaire de la chasse du cerf & du chevreuil, le tout orné de figures & de musique. Par un gentilhomme de la Venerie du Roy, Nouvelle édition*, Paris, Nyon/Damoneville/Guillyn, [1741] 1750, 401 p. + fanfares.

GERARD, *Nouveau manuel du faisandier : instruction pratique pour la multiplication et l'éducation des faisans de l'Inde, des colins Ho-Oui, de la Californie et Gérard*, Grenelle, chez l'Auteur, 1858, 58 p.

GOURY DE CHAMPGRAND, *Traité de vénerie et de chasses*, Paris, C.-J.-B. Hérisant, 1769, 208 p.

GOURY DE CHAMPGRAND, *Manuel du chasseur*, Paris, Royez, 1773, 207 p. + fol. des sonneries de chasse.

GRINNELL George, ROOSEVELT Theodore, *American Big-Game Hunting*, New York, 1883, 497 p.

GRINNELL George, *Brief History of the Boone and Crockett Club*, New York, Forest and Stream Publishing, 1910, 71 p.

GUINOT Robert, *La Chasse. Les Armes – Les Chiens – Les Gibiers de Plaine et de Montagne – La Sauvagine – Le gros Gibier – Les Animaux Nuisibles – L'Organisation des Chasses – La Législation*, Paris, Larousse, 1939, 325 p.

GUNN H., *The sportsman as an empire builder, The Book of Red Deer and Empire Big Game*, London, Simpkins, Hamilton, Kent & Co, 1925,

HETTIER DE BOISLAMBERT André-Jacques (dir.), *La chasse*, Paris, Hatier, 1981, 320 p.

HETTIER DE BOISLAMBERT Claude et A.-J., « Les trophées », VILLENAVE G.-M. (dir.), *La Chasse*, Paris, Larousse, 1954, p. 358-364.

HETTIER DE BOISLAMBERT Claude, *Exposition internationale de la chasse, Berlin, 1937, participation française sous le haut patronage du Gouvernement*, Paris, [s.n.], 1937, 118 p.

HOUDETOT Adolphe d', *Les Femmes chasseresses*, Paris, Charpentier, 1860, 237 p.

HOUDETOT Adolphe d', VERNET Horace, *Braconnage et contre-braconnage*, Paris, Charpentier, 1862, 435 p.

JADIN Emmanuel, *Maison de l'Empereur. La Vénerie, 1852-1870, texte et dessins par Emm. Jadin d'après ses propres études et les dessins et croquis de son père Godefroy Jadin, peintre de la Vénerie*, Paris, Manzi, Joyant et Cie, 1905, 40 p. et planches.

JOURDAIN François-Xavier-Félix (dir.) [et une société de chasseur], *Traité général des chasses à courre et à tir ; contenant Des principes sûrs pour la propagation du gibier, et la destruction des animaux nuisibles ; un précis de la législation ; la meilleure méthode de dresser et soigner les chevaux et chiens de chasse ; des observations importantes sur le choix et l'usage du fusil, et enfin l'histoire naturelle des animaux qui se trouvent en France, et la manière de les chasser : suivi d'un Vocabulaire explicatif des termes usités par les chasseurs ; et des nouvelles fanfares que l'on sonne en chasse*, Paris, Audot, 1822, 2 t.

JOURDAIN François-Xavier-Félix (dir.) [et une société de chasseur], *Art de multiplier le gibier et détruire les animaux nuisibles contenant la meilleure méthode de propager, entretenir et conserver le gibier, tant en liberté que dans les parcs ; les moyens de le prendre vivant et de la transporter ; les fonctions des gardes-chasse ; un précis de la législation, et la description de tous les pièges employés pour la destruction des bêtes carnassières et des oiseaux de proie. Extrait du Traité général des Chasses, dédié à M. le comte de Girardin, premier veneur de la Couronne, par une société de chasseurs*, Paris, Audot, 1823, 290 p.

LABRUYERRE L., *Les ruses du braconnage mises à découvert ; ou mémoires et instructions sur la chasse et le braconnage*, Paris, chez Lottin l'aîné, 1771, 304 p.

LAGRANGE Etienne, *Basse-cour, faisanderie et volière, l'élevage à la Croix-Verte Autun*, Autun, chez l'auteur, 1892, 132 p.

LAVALLEE Joseph, *La chasse à courre en France*, Paris, Hachette, 1856, 439 p.

LAVALLEE Joseph, *La chasse à tir en France*, Paris, 1855, 452 p.

LAVALLEE, 1842c. LAVALLEE Joseph, « Les Plains-Vaux », *Journal des Chasseurs*, 1842, p. 116-121.

LAVALLEE, 1842b. LAVALLEE Joseph, « Grivet le braconnier », *Journal des Chasseurs*, 1842, p. 1-9.

LAVALLEE, 1842a. LAVALLEE Joseph, « Grivet le braconnier », *La chasse et la pêche en Angleterre et sur le continent*, Bruxelles, Société belge de librairie Hauman et Cie, 1842, p. 262-275.

LAVALLEE, 1841b. LAVALLEE Joseph, « Grivet le braconnier », *La Chambre de lecture : journal scientifique, artistique et littéraire*, Paris, 6 novembre 1841, p. 7-9.

LAVALLEE, 1841a. LAVALLEE Joseph, « Une chasse au loup à Rambouillet, le 24 janvier 1824 », *Journal des chasseurs*, 5^e année, oct. 1840 – sept. 1841, 1841, p. 37-46.

LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables suivi de quelques croquis*, Paris, Flammarion, [1948], 2000, 290 p.

LEOPOLD Aldo, « Deer and Dauerwald in Germany – I. History », *Journal of Forestry*, vol. 34, 4, 1936, p. 366-375.

LEOPOLD Aldo, *Game Management*, Madison, The University of Wisconsin Press, [1933] 1986, 481 p.

LESSON René-Primevère, MAIGNE M.W. (revue, corrigée et augmentée par), *Nouveau manuel complet de l'éleveur d'oiseaux de volière et de cage ou Guide de l'oiselier : contenant la description des genres et des principales espèces d'oiseaux indigènes et exotiques que l'on élève en volière ou en cage*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1867, 354 p.

LE BRETON, *Mémoire sur les moyens de perfectionner les remises propres à la conservation du gibier, et obvier en partie aux dégâts qu'il cause dans les campagnes. Auquel on a joint un Catalogue des arbres et des arbustes exotiques, qui peuvent servir à cet usage, avec leur noms latins et français, et l'indication du terrain qui convient à chaque espèce ; suivi d'une réponse à quelques observations qui ont été faites à ce sujet*, A Paris, chez L. F. Prault, 1785, 40 p.

LIGER Louis, *Amusemens de la campagne, ou nouvelles ruses innocentes : qui enseignent la maniere de prendre aux pièges toutes sortes d'oiseaux et de bêtes, à quatre pieds; avec les plus beaux secrets de la pêche ... et un traité general de toutes les chasses*, Volume 1, Paris, chez Savoye, [1709] 1753, 564 p.

MAGAUD D'AUBUSSON Louis, *La fauconnerie au Moyen Âge et dans les temps modernes. Recherches historiques, didactiques et naturelles accompagnées de pièces justificatives*, Paris, Auguste Ghiot éditeur, 1879, 272 p.

MAGAUD D'AUBUSSON Louis, *Les Gallinacées d'Asie*, Paris, Société nationale d'Acclimatation, 1888, 211 p.

MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, *La chasse au fusil*, Paris, Imprimerie de Monsieur, 1791, 582 p.

MAGNÉ DE MAROLLES Gervais-François, *La chasse au fusil*, Paris, Pygmalion, [1781-1791] 1982, 478 p.

MAXWELL Aymer, *Pheasant and Covert Shooting*, London, Adam and Charles Black, 1913, 332 p.

MEGNIN Jean-Pierre, *Élevage, hygiène et maladies du gibier à poils et du gibier à plumes, lièvres et lapins, faisans et perdrix*, Vincennes, Bureaux de l'Éleveur, 1893, 190 p.

MEGNIN Paul, « Parasites et maladies parasitaires », *L'Éleveur*, 1885, n° 1, p. 174-175.

MERSAN Nicolas-Jean-Baptiste Boyard de, ancien Capitaine des Chasses, *Manuel du chasseur et des gardes-chasse*, Paris, Desray, 1808, 390 p.

NADAUD Jérôme, *La chasse et le gibier de nos régions*, Paris, Le Livre de Poche, 1958, 508 p.

ORTEGA Y GASSET José, *Méditations sur la chasse*, Québec, Septentrion, 2006 [1942], 149 p.

D'OSMOND comte, *Les Hommes des bois, épisodes et souvenirs*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1892, 372 p.

PEIGNÉ-DELACOURT Achille, *La chasse à la haie*, Paris, Bouchard-Huzard, 1848, 43 p.

PHARAON Florian, « La vie en plein air », *Le Figaro*, 8 avril 1885, p. 5.

PICHOT Pierre-Amédée, « La fauconnerie en Angleterre et en France à notre époque », *La revue britannique*, t. 5, 1865, p. 409-427.

PICHOT Pierre-Amédée, « La Vénerie du Premier Consul et de l'Empereur », *Le chenil, le poulailler et l'écho de l'élevage réunis*, n° 27, 8 juillet 1897, p. 314.

PHEBUS Gaston, *Le livre de la chasse*, Paris, Philippe Lebaud éditeur, [1387-1389] 1986, 179 p.

QUINGERY Armand-Pierre-Louis More de, *Des faisanderie particulières, ou Nouvelle instruction pratique sur l'art d'élever les faisans de la manière usitée en Bohême, ouvrage nécessaire aux propriétaires de faisanderie et de domaines, et surtout à ceux qui élèvent des faisanderie, ainsi qu'à tout forestier, chasseur et agronome, traduit de l'allemand, enrichi de notes contenant l'indication du système des faisanderie en France ; par un ancien faisandier des chasses de S. M. le roi Charles X*, Paris, chez Mme Huzard, Arthus Bertrand, Audot et *Journal des Chasseurs*, 1837, 63 p.

ROOSEVELT Theodore, *Outdoor Pastimes of an American Hunter*, Leipzig, Benhard Tauchnitz, [1905] 1906, 335 p.

ROOSEVELT Theodore, *African Game Trails*, London, John Murray, 1910, 534 p.

SALNOVE Robert de, *La Vénerie royale, chasses du cerf, du lièvre, du chevreuil, du sanglier, du loup et du renard*, Paris, chez Antoine de Sommerville, [1655] 1665, 437 p. + glossaire 38 p.

SCHRAEN Willy, *Un chasseur en campagne*, Paris, Gerfaut, 2020, 240 p.

SCHRICKE Etienne, *Faisan de chasse. Élevage et maladies*, Maisons-Alfort, éditions du Point Vétérinaire, 1991, 448 p.

SERRE DE RIEUX Jean de, MORIN Jean-Baptiste, *La Chasse du cerf, divertissement chanté devant Sa Majesté à Fontainebleau le 25^e jour d'aoust 1708 ... Ce divertissement est mêlé de plusieurs airs à boire*, Paris, J. B. C. Ballard, 1734, 152 p.

SERRE DE RIEUX Jean de, *Les dons des Enfants de Latone : la Musique et la Chasse du Cerf, Poèmes dédiés au Roy*, Paris, Prault/Desaint et Guérin, 1734, 330 p.

SIMPSON Gene M., *Pheasant Farming*, Salem, William L. Finley – Oregon Fish and Game Commission, 1914 [1906], 47 p.

SOMMER François, *La chasse et l'amour de la nature*, Paris, éditions Robert Laffont, 1973, 243 p.

SOMMER François, *La chasse imaginaire*, Paris, éditions Robert Laffont, 1969, 318 p.

SOMMER Jacquelin et François, *La chasse photographique*, Paris, Hachette, 1960, 96 p.

SOMMER François, *Pourquoi ces bêtes sont-elles sauvages ?*, Paris, Nouvelles éditions de la Toison d'Or, 1951, 228 p.

VERRIER DE LA CONTERIE Jean-Baptiste-Jacques, *Vénerie normande, ou L'école de la chasse aux chiens courants, pour le lièvre, le chevreuil, le cerf, le daim, le sanglier, le loup, le renard & la loutre ... avec les tons de la chasse... et un traité des remèdes, un traité sur le droit de suite et un dictionnaire des termes de chasse, etc.*, Rouen, L. Dumesnil, 1778, 526 p.

VIDRON François, « L'élevage du faisán et du perdreau », BURNAND Tony, CASTAING Jean et al., *Joies de la chasse*, Paris, Hachette Réalités, 1966, p. 59-70.

VIDRON François, « Chapitre troisième : Les forêts de France », DUC DE BRISSAC et al., *Encyclopédie de la Vénerie française*, Paris, Olivier Perrin éditeur, 1961, p. 52-58.

VIDRON François, PRINGALLE G., *Le colin de Virginie. Observations sur sa biologie*, Paris, Imprimerie Paul Dupont/Conseil Supérieur de la Chasse, 1959, n.p.

VIDRON François, « L'aménagement des zones forestières pour la conservation des animaux sauvages, Rapport au IV^e Congrès Forestier Mondial », *Revue Forestière Française*, n° 5, 1955, p. 370-382.

VIDRON François, « L'aménagement et l'exploitation des chasses : Aménagement des chasses, exploitation rationnelle des chasses, les lâchers de gibier, l'acclimatation du gibier, l'élevage », VILLENAVE G.-M. (dir.), *La Chasse*, Paris, Larousse, 1954, p. 443-512.

VIDRON François, « Le Grand Gibier », VILLENAVE G.-M. (dir.), *La Chasse*, Paris, Larousse, 1954, p. 129-150.

VIDRON François, *La chasse à courre*, Paris, PUF, 1953, 111 p.

VIDRON François, « Réserves cynégétiques », *RFF*, décembre 1950, p. 718-723.

VIDRON François, *La chasse en montagne, au marais et en mer*, Paris, PUF, 1949, 148 p.

VIDRON François, « Les réserves cynégétiques », *Le Chasseur français*, n° 634, décembre 1949, p. 771-773.

[Vidron, 1948] VIDRON François, *L'élevage du faisán*, Paris, Saint-Hubert, 1948, 122 p.

VIDRON François, *La chasse en plaine et au bois*, Paris, PUF, 1946, 120 p.

VIDRON François, « Le cerf sika en France », *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France : revue des sciences naturelles appliquées*, Paris, Société nationale d'acclimatation de France, 1940, p. 136-151.

[Vidron, 1939] VIDRON François, *Le cerf sika*, Paris, Paul Lechevalier, 1939, 57 p.

VILLENAVE G.-M. (dir.), *La Chasse*, Paris, Larousse, 1954, 591 p.

VILPREUX Gérard, HETTIER DE BOISLAMBERT A.-J. (dessins par), « L'amélioration du cerf : les expériences de Franz Vogt », *Cerf*, n° 44, décembre 1989, p. 1-18.

D'YAUVILLE Jacques, LOUIS XVI, *Traité de vénerie, par M. d'Yauville, premier veneur et ancien commandant de la vénerie du Roi*, Paris, Pygmalion, [1788] 1987, 296 p.

THIEBAUD Jules, *Bibliographie des ouvrages français sur la chasse illustrée de quarante fac-similés*, Paris, Librairie cynégétique, 1934, 1040 p.

TOUCHARD Alfred (LEGRAND Arthur), *Guide pour élever les faisans, colins, perdrix, cailles, paons, canards madarins et de la Caroline, cygnes blancs et noirs*, Paris, Auguste Goin éditeur, 1875, 104 p.

TROUSSET Jules, *Guide illustré du faisandier. Notice sur l'acclimatation et l'éducation des oiseaux de chasse et de luxe*, Paris, Arthème Fayard, 1875, 72 p.

[Un officier des Eaux et Forêts], *Manuel des gardes des Eaux et Forêts, ou Instruction à l'usage des gardes de bois, chasse et pêche, tant du Roi que des seigneurs et gens-de-mains-morte*, Paris, Delalain, 1784, 163 p.

XENOPHON, *L'art de la chasse*, Paris, Les Belles Lettres, [v. 390 av. J.-C.] 1970, 159 p.

2.8. Les domaines des chasses

Rambouillet

[Anonyme], *Observations sur le règlement des ouvrages de maçonnerie faits par le sieur Delanoue pour le service du Roi au duché de Rambouillet, copie conforme au mémoire original, contenant 123 pages, remis le 3 juillet 1790 à M. d'Angiviller, directeur & ordonnateur général des bâtiments de Sa Majesté en son hôtel, à Versailles, Paris, de Cailleau, 1790, 110 p.*

BENOIST Georges, *Grandes chasses, grands fusils*, Paris, S.A.D.E.I., 1952, 326 p.

BENOIST Georges, « Élevage, nourriture et hygiène du chien de chasse », *La chasse moderne : encyclopédie du chasseur*, Paris, Larousse, 1912, p. 106-112.

BERNARDIN Léon, *La Bergerie de Rambouillet et les Mérinos*, Paris, Typographie Georges Chamerot, 1890, 136 p.

BERTON Antoine, « Le dernier des faisandiers », *Le Chasseur français*, janvier 2017, n° 1440, p. 38-39.

BRISSAC Pierre de (dir.), *À la Billebaude à travers l'Yveline*, Paris, Crépin-Leblond et Cie éditeurs, 1955, 215 p.

BRISSAC Pierre de (dir.), *À la Billebaude à travers l'Yveline et autres lieux*, Paris, Crépin-Leblond et Cie éditeurs, 1960, 347 p.

COÛARD Émile, « Les archives du domaine de Rambouillet », *Conférence des sociétés savantes, littéraires & artistiques de Seine-et-Oise, Troisième réunion tenue à Rambouillet, les 16 et 17 juin 1906, sous la présidence de M. Guiffrey et M. Paisant*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1907, p.115-120.

DEGOIS M., GANIVOT François-Philippe, *Le troupeau mérinos et la Bergerie nationale de Rambouillet, un siècle et demi de consanguinité*, Abbeville, Imprimerie Payart, 1937, 34 p.

DE JANTI Pierre, *Forêt, chasses et château de Rambouillet*, Montligeon-la Chapelle, Imprimerie de Montligeon-la Chapelle, 1947, 182 p.

DE JANTI Pierre, « Les Honneurs à Vincent Auriole », *Plaisirs de la Chasse*, mars 1966, p. 105-108.

FAURE Félix, LEDDET Louis, *Les Chasses de Rambouillet depuis les temps primitifs de la Gaule jusqu'à nos jours*, Paris, Imprimerie Nationale, 1898, 144 p., 12 f. [Carnet des chasses], 42 pl.

GRANGER André, *Le Domaine de Rambouillet. Contribution à l'Étude historique de sa formation*, Rambouillet, Imprimerie Pierre Leroy, 1923, 11 p.

GRANGER André, *Vieux papiers d'Yvelines*, Rambouillet, Imprimerie Pierre Leroy, 1925, 112 p.

GRANGER André, « La création des tirés de Rambouillet sous la Restauration », dans *Revue des Eaux et forêts*, Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault Éditeurs, 1925, t. 64, p. 315-319.

GRANGER André, *Chroniques d'Yveline et de Hurepoix*, Rambouillet, Imprimerie Pierre Leroy, 1927, 230 p.

HEUZÉ Paul, *Historique de l'importation de mouton espagnol en France*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1906, 51 p.

HUDE Geneviève, *Poigny-la-Forêt, Village de rêves et d'histoire au cœur de l'Yveline*, Poigny-la-Forêt, 1990, 305 p.

JOANNE Adolphe, *Géographie du département de Seine-et-Oise*, Paris, Hachette et Cie, 1883, 64 p.

JAUME SAINT-HILAIRE Jean-Henri, *Mémoire sur le domaine forestier de Rambouillet*, Paris, Imprimerie de Firmin Didot frères, 1831, 16 p.

- LEDDET Louis, « Les battues », *La chasse moderne : encyclopédie du chasseur*, Paris, Larousse, 1912, p. 291-313.
- LENOTRE George, *Le château de Rambouillet, six siècles d'histoire*, Paris, Denoël, [1930] 1984, 215 p.
- LONGNON Henri, *Le château de Rambouillet*, Paris, Henri Laurens éditeur, 1909, 118 p.
- LORIN Félix, *Henry Levasseur maire et sous-préfet de Rambouillet. Napoléon I^{er} à Rambouillet. L'invasion*, Tours, Imprimerie Deslis Frères, 1897, 354 p.
- LORIN Félix, *Rambouillet. La ville, le château, ses hôtes, 768-1906.*, Paris, Le livre d'histoire, [1907] 2008, 432 p.
- LORIN Félix, « Notice sur le comte de Dion », *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1910, Tome XXI, p. 405-438.
- LORIN Félix, « Historique sommaire de Rochefort-en-Yvelines et de ses possesseurs, du XI^e au XX^e siècle » *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1910, Tome XXI, p. 467-482.
- MAILLARD Jules, *Histoire de Rambouillet, de son château et des lieux remarquables de sa forêt*, Paris, Librairie Alphonse Picard, 1891, 276 p.
- MAILLARD Jules, *Biographies de quelques enfants remarquables de Rambouillet – Claude d'Angennes. Ed. Texier, René Masson, etc.*, Rambouillet, Imprimerie A. Douchin, 1892, 44 p.
- MAILLARD Jules, *Le château royal de Saint-Hubert*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1905, 80 p.
- MANUELA/DUCHESSÉ D'UZÈS Anne Rochechouart de Mortemart, *Le Tour de France, Arrondissement de Rambouillet*, Paris, A. Fayard, 1893, 356 p.
- MARTIN Alexis, *Les étapes d'un touriste en France : promenades et excursions dans les environs de Paris. Région de l'Ouest. Autour de Versailles. La vallée de Chevreuse. Vallées de la Bièvre et de l'Yvette. Rambouillet. Au pays chartrain*, Paris, A. Hennuyer, 1892, 318 p.
- M.D.A., *Notice historique sur le domaine de Rambouillet*, Versailles, Imp. de Beau, Décembre 1849, 36 p.
- MERIENNE Patrick, HERVET Jean-Pierre, *Forêts de Rambouillet, Marly et Saint-Germain*, Rennes, Editions Ouest-France, 2015, 112 p.
- MOUTIÉ Auguste et DE DION Adolphe, « Quelques documents sur le Duché-Pairie de Rambouillet recueillis et transcrits, d'après les titres originaux », *Mémoires et Documents de la SHARY*, Rambouillet, 1886, t. VII, fasc. 2, p. 157-302.
- MOUTIÉ Auguste, *Notice historique sur le domaine et le château de Rambouillet*, Rambouillet, Raynal Imprimeur-Libraire, 1850, 112 p.
- MOUTIÉ Auguste et DE DION Adolphe, *Cartulaires de Saint-Thomas d'Épernon et de Notre-Dame de Maintenon prieurés dépendant de l'abbaye de Marmoutier composés d'après les Chartres originales et divers autres Documents transcrits et annotés*, Rambouillet, Raynal, 1878, 188 p.
- PERRIN DU LAC François, *Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration*, Versailles, *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1915, 198 p.
- RHEIN André, « La seigneurie de Montfort en Iveline depuis son origine jusqu'à son union au duché de Bretagne (X^e-XIV^e siècles), *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, Versailles, Imprimerie Aubert, 1910, Tome XXI, p. 1-363.
- SÉGUIN, *Notice historique sur la ville et le domaine de Rambouillet, chef-lieu du 6^{ème} arrondissement de Seine-et-Oise*, Rambouillet, Raynal, 1836, 154 p.
- SOUVENIRS DU VIEUX CHASSEUR DE SEINE-ET-OISE, *La chasse dans les forêts domaniales, 1789-1884*, Versailles, Cerf et fils imprimeurs, 1884, 55 p.
- TARSOT Louis, CHARLOT Maurice, *Le château de Rambouillet*, Paris, 1901, Henri Laurens éditeur, 16 p.

TARSOT Louis, CHARLOT Maurice, *Les Palais nationaux, Fontainebleau, Chantilly, Compiègne, Saint-Germain, Rambouillet, Pau, etc., etc.*, Paris, Henri Laurens éditeur, [v. 1910/1920], 304 f.

WIDMER Jean-Paul, *Dernières chasses présidentielles. Vingt ans à la tête de Rambouillet et de Marly*, Paris, Markhor, 2017, 216 p.

Chambord, Marly et autres

BOUCHER Jean-Jacques, *Chambord*, Paris, Éditions Fernand Lanore, 1980, 159 p.

CHAMBELLAND, C.-A., *Chambord ou les Arts sauvés par la naissance du duc de Bordeaux ; Ode dédiée aux royalistes qui ont souscrits pour l'acquisition de ce château, et pour son offrande au prince régénérateur de la Maison de Bourbon*, Paris, Librairie Monarchique de N. Pichard, 1820, 20 p.

COURCEL Robert de, *La forêt de Sénart, étude historique*, Paris, Champion, 1930, 439 p.

DAN Pierre, *Le Trésor des Merveilles de la Maison Royale de Fontainebleau*, Paris, chez Sebastien Cramoisy, 1642, 354 p.

DES NETUMIERES Comte, *Vénerie et Tirés du Prince de Condé à Chantilly au XVIII^e siècle*, Paris, Emile Hazan éditeur, 1956, 145 p.

DURAND Alexis, *Napoléon à Fontainebleau : choix d'épisodes*, Fontainebleau, Imprimerie de E. Jacquin, 1850, 155 p.

LA SAUSSAYE Louis de, *Château de Chambord*, Blois, Hôtel du Grand Saint Michel, 1837, 3^e éd., 32 p.

LA SAUSSAYE Louis de, *Histoire du château de Chambord*, Blois/Paris, Dumoulin, 1854, 6^e éd., 91 p.

GUERLIN Henri Guerlin, *Le château de Chambord*, H. Laurens, 1912, 112 p.

MERLE J.T., *Chambord*, Paris, Urbain Canel/Adolphe Guyot, 1832, 258 p.

JARRY Louis, *Le château de Chambord : documents inédits sur la date de sa construction et le nom de ses premiers architectes*, Orléans, H. Herluison, 1888,

LOISELEUR M. J., *Résidences royales de la Loire. Chambord, Quelques Pages de son Histoire*,

Orléans, Imprimerie de Pagnerre, 1861, 30 p.

MELLERIO André, « Rapport sur la forêt de Marly », *Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France*, Paris, Imprimerie Chaix, 15 octobre 1905, quatrième année, n° 16, p. 49-55.

NADAL V., *Le Château de Chambord : guide descriptif, historique et artistique contenant de belles vues en simili-gravures ainsi plusieurs motifs d'architecture*, Blois, 1899, 40 p.

ONF/Domaine national de Chambord, Aménagement forestier du Domaine national de Chambord, 2015-2034, 189 p. URL : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/content/download/9572/61977/file/Am%C3%A9nagement%20forestier%20du%20Domaine%20national%20de%20Chambord%20sept%202015%20Modifi%C3%A9.pdf>

PATIER Xavier, *Le château absolu*, Paris, Éditions La Table Ronde, 2019 [2004], 261 p.

PATIER Xavier, *Le roman de Chambord*, Paris, Éditions du Rocher, 2019 [2006], 342 p.

THOREAU Jacques, *Chambord. Rendez-vous de chasse*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1975, 286 p.

3. Sources iconographiques

Anonyme,

- « Le cerf-volant attribué à Charles VI, » Philippe de Mézières, *Le songe du vieil pèlerin*, 1389, BNF, ms. 2682, fol. 34.
- « Le connétable Charles III de Bourbon portant son épée flamboyante lors des fêtes de l'entrée royale de François I^{er} à Lyon en 1515 », BNF, ms. Français 1678 ;
- « Emblème de Charles VI (Paris, Arsenal, 2682, f. 34) », dans la base Bibale-IRHT/CNRS (permalink : <https://bibale.irht.cnrs.fr/23359>) (consulté le 06/01/2022)
- *Plat à barbe*, Faïence de Rouen, décor de grand feu, 1755 – 1774, Château de Versailles, Dist. RMN / Christophe Fouin.
- *Chasse de l'Empereur dans la forêt de Fontainebleau*, s.l., Pellerin, 1858, estampe, 46 x 37 cm, BNF, FOL-LI-59 (6).
- *Napoléon III et Eugénie, à cheval en costume de chasse Louis XV, entrent dans la forêt*, s.l., s.n., s.d, estampe, 14,5 x 22,3 cm, BNF, RESERVE FT 4-QB-370 (155).
- *Napoléon III et Eugénie, à cheval en costume de chasse Louis XV, poursuivent le cerf*, s.l., s.n., s.d., lithographie coloriée, 32,3 x 42,5 cm, BNF, Est, de Vinck 11421.

Anonyme [caricatures de 1789],

- *The Roial Hunt*, Paris, s. n., 1790, eau-forte, 9 x 14 cm, BNF, Est, Hennin 10896.
- *Des capitaineries et gardes chasse délivrez-nous Seigneur*, [Paris], s. n., [1789], eau-forte, 28 x 22 cm, BNF, Est, de Vinck 2832.
- *Des capitaineries et gardes chasse délivrez-nous Seigneur*, [Paris], s. n., [1789], eau-forte, 9 x 6,5 cm (image), BNF, Est, de Vinck, 2833.
- *La chasse aux Aristocrates*, estampe, v. 1790, 28,5 x 22 cm, BNF, De Vinck, 3653.
- *La chasse aux Aristocrates*, estampe, v. 1790, 41,6 x 25,5 cm, Musée Carnavalet, histoire de Paris, G. 25516.

Anonyme [caricatures de 1830],

- *2 Août 1830, [Charles X, présentant, après son abdication, le comte de Chambord à la Garde Nationale]*, s. l. n. d. [XIX^e siècle], Gravure, 41 cm x 52 cm, Château de Versailles et de Trianon, invgravures4058.
- *Colas, il est représenté dans Les Chasseurs et la laitière, au moment où il vient de manquer son coup*, Paris, s. n., 1830, lithographie, 29 x 25,2 cm, BNF, Est, de Vinck 11141.
- *Coiffure à la Rambouillet inventée et exécutée par la population parisienne*, s. l., 1830, lithographie coloriée, 22,3 x 20,2 cm, BNF, Est, de Vinck 11426.
- *Entrez, entrez, Messieurs, Mesdame, dans cette ménagerie, vous verrez le Tigre royal, la Hiène féroce [la duchesse d'Angoulême] le Dauphin, le petit Roitelet, et autres animaux qui doivent quitter la France pour toujours*, Paris, chez l'Éditeur, r. du Coq, N° 4 ; - et Hautcoeur Martinet, [1830], lithographie coloriée ; 22,1 x 31,7 cm, BNF, De Vinck, 11531.
- *Il nous gouvernait en tirant*, Paris, chez l'Éditeur, rue Saint Honoré, lithographie ; 19,6 x 17,2 cm, BNF, RESERVE QB-370 (87)-FT4.
- *Colas, il est représenté dans Les Chasseurs et la laitière, au moment où il vient de manquer son coup*, Paris, s. n., 1830, lithographie, 29 x 25,2 cm, BNF, Est, de Vinck 11141.
- *Et vous aussi dépossédé !*, Paris, Hautcoeur-Martinet, 1830, lithographie, 16,6 x 12 cm, BNF, Est, de Vinck, 11559.
- *Il nous gouvernait en tirant*, Paris, Chez l'Éditeur, 1830, lithographie, 19,6 x 17,2 cm, BNF, Est, de Vinck 11138.

- *Mad dog - Mad dog*, Londres, W. Heath, 1830, 25, 8 x 36,6 cm, BNF, Est, Hennin, 14482.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Tête d'un cerf attaqué par l'équipage du roi au bois Guérin [Rambouillet, Vieille-Eglise], le 1^{er} juin 1778*, huile sur toile, 1778, Musée du Louvre, INV 2349.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Tête bizarre d'un cerf attaqué dans les tailles d'Epéron [forêt de Rambouillet, Poigny] et pris le 2 juin 1764*, huile sur toile, 1764, 79 x 98 cm, Musée du Louvre, INV. 2390.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roy en forêt de Compiègne le 1^{er} juillet 1767*, huile sur toile, 1767, 129 x 87 cm, Musée du Louvre, INV 2395, B 162.
- BACHELIER Jean-Jacques, *Tête bizarre d'un cerf chassé par le roy à Saint-Hubert, le 10 juin 1767*, huile sur toile, 1767, 100 x 91 cm, 1767, Musée du Louvre, INV 2392.
- BARRIERE Jean-Joseph (Orfèvre), attribué à VAN BLARENBERGHE Louis-Nicolas (Peintre miniaturiste), d'après RIGAUD Jacques, *Tabatière [avec une miniature d'un bat-l'eau dans l'étang de Saint-Hubert]*, [v. 1755-1770], Musée du Louvre, Dist. RMN-Grand Palais / Martine Beck-Coppola.
- BERTHAULT Pierre-Gabriel, *Entrée triomphale des monuments des sciences et arts en France ; Fête à ce sujet. Les 9 et 10 Thermidor, An 6^{ème} de la République*, Paris, s.n., eau-forte, 24 x 29 cm, BNF, De Vinck, 6935.
- BONNEMAISON Féréol, d'après QUINART Charles-Louis, « Le duc de Berry tuant un aigle en forêt de Fontainebleau », *Galerie de Son Altesse Royale Madame la duchesse de Berry*, Paris, 1822, t. 1, pl. 55
- CASTEL Philippe, *Les chasses de Louis XVI : La Meute de chiens courants allant au rendez-vous au carrefour de l'Embrassade*, 1779, peinture sur porcelaine tendre de Sèvres, 41 x 30 cm, dépôt au Musée national du Château de Versailles, INV 356658.
- CHAMPIN Jean-Jacques, *Une chasse royale à l'étang de la Tour, en forêt de Rambouillet, le 18 septembre 1826*, s. d., aquarelle, 51,5 x 72,7 cm, Sceaux, Musée de l'Île-de-France, inv. 61.19.1
- COMPIGNÉ Thomas, *Vue du château de Saint Hubert*, 1773, huile sur toile, 17,5 x 24,5 cm, Catalogue de vente de l'hôtel Drouot-Paris : *Importants bijoux. Collection Edouard COCHET : Exceptionnelles tabatières en or du XVIII^e siècle. Orfèvrerie de Strasbourg XVIII^e siècle. Sélection d'orfèvrerie XVII^e et XVIII^e siècles. A divers : Objets d'art et de très bel ameublement*, du 07 décembre 2011, lot n° 169.
- DUBOIS, *Vue du château de Saint Hubert du côté de l'entrée*, entre 1758 et 1765, gravure, 31,2 x 48,6 cm, Versailles, Château de Versailles et de Trianon, invgravures3481.
- DUNOUY Alexandre-Hyacinthe,
 - *Faisanderie à Rambouillet*, s. l., 1800-1828, Lavis à l'encre de Chine sur traits à la mine de plomb, 11,3 x 17,3 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1321.
 - *Maison du garde des jardins à Rambouillet (18 août 1815)*, s. l., 1815, aquarelle sur traits à la mine de plomb, 17,7 x 26 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1319.
 - *Une porte du parc de Rambouillet à Moque-Souris*, s. l., 1800-1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, 19,6 x 25,8 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1318.
 - *La Louvière, faubourg de Rambouillet (8 octobre 1828)*, s. l., 1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, 20,3 x 25,7 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1317.
 - *Château de Rambouillet*, s. l., 1800-1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, 11,4 x 17,3 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1320.
 - *Vue du lavoir de Moque-Souris dans le jardin anglais à Rambouillet*, s. l., 1800-1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, 17,7 x 21,5 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1324.

- *A l'hermitage du Parc de Rambouillet*, s.l., 1800-1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb diamètre 9,9 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1324.
 - *Vue du lavoir de Moque-Souris dans le jardin anglais à Rambouillet*, s.l., 1800-1828, lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb, 17,7 x 21,5 cm, BNF, Destailleur Province, t. 6, 1324.
- DURAND, Jean-Nicolas-Louis, [*Château de*] *Rambouillet*, 1789, aquarelle, d. 10,2 cm, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST RESERVE VE-26 (K), Destailleur Province, t. 6, 1308.
- FONTAINE, Pierre François Léonard, *Château de Rambouillet en 1791*, s.l., 1791, Dessin à la plume et encre de Chine, aquarelle ; 20,1 x 36,1 cm, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST RESERVE VE-26 (K), Destailleur Province, t. 6, 1315.
- FONTAINE, Pierre François Léonard (1762-1853), *Château de Rambouillet en 1791*, s.l., 1791, Dessin à la plume et encre de Chine, aquarelle ; 21,3 x 42, cm, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST RESERVE VE-26 (K), Destailleur Province, t. 6, 1316.
- DECAMPS Alexandre-Gabriel, *L'An de grace 1840, du Règne glorieux de Charles X, le 16^{ème}. Aujourd'hui après la messe S.M. a chassé au tir dans ses appartemens. L'État moral de la famille Royale est toujours le même*, Paris, Gihaut, 1830, lithographie, 21,6 x 35,4 cm, BNF, Est, de Vinck 11493.
- DESSPORTES François, *Chien en arrêt devant un faisan [argenté]*, XVIII^e siècle, huile sur papier, 1,03 x 1,36 m, Lille, Palais des Beaux-Arts, Inv.D.95-1-11; S.222.
- DESSPORTES Alexandre-François, *Faisan [doré], vieille et plantes*, huile sur toile, [avant 1743] sans dimensions, Manufacture et musées nationaux de Sèvres, S 142.
- FONTALLARD Henri-Gérard, *S. M. Charles X a été chassé à Rambouillet*, Paris, 1830, lithographie coloriée ; 19,5 x 18,6 cm, BNF, de Vinck, 11443.
- FRAGONARD Jean-Honoré, *La Fête à Rambouillet ou l'Île d'Amour*, v. 1770, huile sur toile, 71 x 90 cm, Fundacao Calouste Gulbenkian, Lisbonne Portugal, Inv. 436.
- HEYRAULT Louis-Robert, *Rendez-vous de chasse à courre au Puits du Roi*, s.d., huile sur toile, 0,755 x 1,21 m, Compiègne, château de Compiègne, MMPO.211.
- LANGLAIS A., *Les adieux de Rambouillet*, Paris, A. Cornillon, [1830], lithographie, 16,1 x 24,5 cm, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, BNF, de Vinck, 11444.
- LANGLUMÉ, *La plus grande bête qu'on ait jamais vue*, Paris, 1830, lithographie coloriée, 22,7 x 19,8 cm, BNF, Est, de Vinck 11020.
- LANGLUMÉ, *Jeunes et vieux Lapins, nous sommes libres, Vivent les bons enfants !" s'exclament cerfs et lapins de garenne en dansant autour du drapeau tricolore planté en forêt de Rambouillet, tandis que leur ennemi Charles X abandonne la "route de Chartres »*, Paris, Chez Langlumé, 1830, lithographie coloriée, 18 x 25 cm, De Vinck, 11446.
- LANGLUMÉ *La Chasse : Route de Cherbourg*, Paris, Au Magasin de Caricatures d'Aubert, Passage Vero-Dodat, 1830, lithographie, BNF, RESERVE FOL-QB-201 (165).
- LEBEL Nicolas-Antoine, *Le bassin de Rambouillet*, [Sèvres], 1808, aquarelle gouachée, 46,6 cm x 45,3 cm, Sèvres, Archives de la Manufacture de Sèvres, P1-1808-11.
- LEMERCIER, *La Revanche ou Grande Chasse au tir en 1830*, Paris, Chez l'Éditeur, 1830, lithographie coloriée, 18,9 x 26 cm, BNF, Est, de Vinck 11447.
- MONSIAU Nicolas André, *Louis XVI donnant ses instructions à La Pérouse, 29 juin 1785*, 1817, huile sur toile, 2,72 x 2,27 m., Musée national du château de Versailles, MV. 220.
- OUDRY Jean-Baptiste, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roi le 3 juillet 1741*, huile sur toile, 1741, 115 x 69 cm, Musée du Louvre, INV 7061, B 901 ; toile payée 240 livres au salon de 1741 puis affichée dans l'escalier conduisant aux appartements du roi.

OUDRY Jean-Baptiste, *Tête bizarre attaqué à la Haute Queue le 5 juillet 1764 à Compiègne*, huile sur toile, 1764, 130 x 97 cm, Musée du Louvre, INV 2391, B 390.

OUDRY Jean-Baptiste, *Tête bizarre d'un cerf pris par le roi à Fontainebleau au mois d'avril 1742*, huile sur toile, 92 x 73 cm, affiché dans l'escalier conduisant aux appartements du roi Louis XV, puis à Fontainebleau en 1824.

OUDRY Jean-Baptiste, *Tête bizarre d'un cerf pris à Compiègne en 1752*, huile sur toile, 1752, 1,355 x 1,185 m, Musée du Louvre, INV 8888.

OUDRY Jean-Baptiste, *Tête de cerf bizarre*, huile sur toile, s.d., 82 x 69 cm, Musée du Louvre, INV 7065.

OUDRY Jean-Baptiste (d'après), *Le forhu ou la petite curée des jeunes chiens, Tenture des chasses ou Histoire de Louis XV*, 1736-1746, tapisserie, 4,3 x 3,45 m, Château de Compiègne, C 968c.

OUDRY Jean-Baptiste, *Huit esquisses pour les cartons des tapisseries de la Tenture des Chasses de Louis XV*, v. 1733-1745, huile sur toile, Musée Nissim de Camondo, Inv. CAM 440.

OUDRY Jean-Baptiste, *Faisan doré de la Chine avec un Aandina et un autre oiseau des îles*, huile sur toile, 1753, 65 x 54 cm, collection privée (Suisse).

OZANNE Nicolas-Marie, *Louis XV, Marie Leszczyńska et le duc de Penthièvre au grand bassin du parterre de Rambouillet*, lavis d'encre de Chine et aquarelle, 25 x 42 cm, 1764, Paris, Collection particulière @Thierry Jacob, Paris (reproduit dans MAES Antoine, *La chaumière aux coquillages*, 2018).

PITHOU L'AINÉ Nicolas-Pierre (d'après OUDRY Jean-Baptiste), *Les chasses de Louis XVI*, 1780-1781, plaques de porcelaine peinte, 40 x 48,5 cm, château de Versailles.

- *Le rendez-vous au carrefour du Puits du Roi à Compiègne.*
- *La Grande Curée du cerf en forêt de Saint-Germain-en-Laye en vue de l'abbaye de Poissy.*
- *Le Cerf aux abois dans les rochers de Franchard en forêt de Fontainebleau.*
- *La Mort du cerf aux étangs de Saint-Jean-aux-Bois, en forêt de Compiègne.*

QUINART C.-L., LECOMTE H., *Le duc de Berry tuant un aigle en forêt de Fontainebleau*, vers 1818-1819, huile sur toile, 62,9 x 78,7 cm, Cambridgeshire, Wimpole Estate, inv. 207837.

REMOND Jean-Charles-Joseph, *Carloman blessé à mort dans la forêt d'Yvelines*, 1821, huile sur toile, 180 x 290 cm, Musée du Louvre, INV 7409.

RIGAUD Jacques, *Planche 96 : vue du château de Rambouillet prise de l'avant-cour. Appartenant à S.A.S Monseigneur le Duc de Penthièvre*, Paris, v. 1740, gravure, 25 cm x 48 cm, Château de Versailles et de Trianon, RecueildegravuresGrosseuvre150;GR150.

RIGAUD Jacques, *Planche 97 : Vue du canal du château de Rambouillet prise du balcon du Roy, Appartenant à S.A.S Monseigneur le Duc de Penthièvre*, Paris, v. 1740, gravure, 27,5 cm x 47,5 cm, Château de Versailles et de Trianon, RecueildegravuresGrosseuvre150;GR150.

RIGAUD Jacques, *Planche 98 : vue du parterre du château de Rambouillet, Appartenant à S.A.S Monseigneur le Duc de Penthièvre*, Paris, vers 1740, gravure, 25 cm x 47,5 cm, Château de Versailles et de Trianon, RecueildegravuresGrosseuvre150;GR150.

ROBERT Jean-François, *Rambouillet*, s.l., 1812, huile sur toile, diam. 18,5 cm, Sèvres, Archives de la Manufacture de Sèvres, P4-1814-32.

VASSEROT Jean, *Vue de l'étang du Pourras à Rambouillet*, vers 1810, huile sur toile, d. 38,5 cm, Château de Rambouillet, Salle de bain de l'Empereur.

VILLAIN Jean-François, *Charles X abdiquant en faveur du duc de Bordeaux, comte de Chambord à Rambouillet le 2 août 1830*, 1830-1855, lithographie, 28,7 x 43,1 cm, Château de Versailles et de Trianon, INV.GRAV 2205.

WEBERT Michel, *The Roial Hunt*, 1790, estampe, eau forte, 15 x 20,4 cm, Musée Carnavalet, Histoire de Paris, G. 25614

4. Sources audio-visuelles et radiophoniques

- « Rencontre avec Joël Normand, ancien chef cuisinier de l'Élysée », FR3, 22 septembre 2007, 5 min 41 sec.
- « Qui était Georges Pompidou ? », 2 avril 1975, INA, 26 min 14 sec.
- « La dernière chasse à courre de la saison à Rambouillet », *Les Actualités Françaises*, 15 avril 1948, 1 min 25s.
- « Bonjour Rambouillet », Alentour, ORTF, 14 avril 1973, 25 min 58s
- « Sommet à Rambouillet [G6] », FR3 dernière, 17 novembre 1975, 1 min 22s (en ligne sur Lumni, proposé par l'INA : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001323/sommet-de-rambouillet.html>; visionnée le 21/11/19)
- « La Sologne et le Parc de Chambord », *La France défigurée*, 27 août 1972, ORTF, 16 min 43 s.
- « 1972 : rester agriculteur ou aller à l'usine », ORTF, vidéo INA, 8 février 1972, 16 min 19 sec. (Dernière consultation 08/12/2023) : <https://www.youtube.com/watch?v=UIhooaYlxwU>.
- « Chambord un état dans l'état », *Visages du Centre*, France 3 Orléans, 13 sept. 1979, 13 min 24s.
- « Les divisions de la nature : quatre regards sur le château de Chambord », Un homme un château, Antenne 2, INA, 12 août 1981, 30 min 40s.
- « Les chasses présidentielles à Chambord », *On a retrouvé la mémoire*, n° 107, FR3 Centre, 2012, 5 min 29 sec.
- « Les mesures pour réduire le train de vie de l'État », FR2, 2010, 1 min 41 sec. URL : <https://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/chasses-presidentielles-entre-tradition-et-diplomatie/>
- « Chasses présidentielles : Macron a les mêmes loisirs que Pompidou ! », Le Billet de Charline Vanhoenacker, *France Inter*, 22 janvier 2018, 2 min 06 sec.
- « Quand un riche s'ennuie, il tire sur des animaux », Le Billet de Charline Vanhoenacker, *France Inter*, 10 janvier 2017, 2 min 45s.
- Intervention de Brigitte Bardot dans la Matinale d'Europe 1 au sujet du Président Macron et des chasses présidentielles, 24 février 2018 URL : <https://www.europe1.fr/societe/exclu-e1-brigitte-bardot-emmanuel-macron-na-pas-beaucoup-dempathie-pour-les-animaux-3583295> , (consultée le 10/11/2019).
- SIGNORET Jean-Pierre, POUPARDIN Denis, « Jean-Pierre Signoret : témoignage », *Archorales: les métiers de la recherche, témoignages*, 11, Éditions INRA, 2005.

5. Entretiens

J'ai mené une enquête qui a largement suivi la technique de l'enquête immersive et de l'observation participante. J'ai aussi effectué des entretiens semi-directif que je ne peux pas faire apparaître ici pour des raisons matérielles de taille de transcriptions (plusieurs centaines de pages). Voici les principales références des entretiens conduits et mobilisés directement pour la thèse. Il reste une série d'entretiens menés avec différents anciens élèves-bergers mais dont le contenu s'intéresse plutôt aux formations du CEZ et aux parcours de moutonniers.

Mémoire des gardes et du domaine de chasse (2018-2024)

Communication personnelle avec famille de garde n°1, 12 avril 2022.

Entretien avec un garde du domaine, 11 mai 2022.

Entretien avec P.A., habitant de Rambouillet, mai 2021.

Mémoire de la Bergerie nationale et du Centre d'Enseignement Zootechnique (2020-2024)

Entretien avec un ancien employé de la Bergerie nationale, 18 mars 2021.

Entretiens avec Louis Reveleau de février à juin 2021, Rambouille : entretien avec Louis Reveleau du mardi 16 février 2021 et du 11 mai 2021.

Entretien avec Louis Montméas, ancien élève et professeur de la BN, 15 au 18 juin 2021, Dijon et Châtillonnais (Côte d'Or).

Entretien avec Charles Maignien et Louis Montméas, 17 juin 2021, Châtillonnais

Entretien téléphonique avec Louis Montméas, 23 janvier 2023.

Entretien avec Isabelle Palhière et Coralie Danchin, 14 janvier 2021.

B. Bibliographie

1. Histoire et anthropologie politiques, culturelles et sociales

- ABELES Marc, JEUDY Henri-Pierre, *Anthropologie politique*, Paris, Armand Colin, 1997, 283 p
- ABELES Marc, *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990, 184 p.
- ABELES Marc, « Les lieux du président », MICOUD André, *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, CNRS, 1991, p. 103-115.
- ABELES Marc, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000, 304 p.
- ANCEAU Éric, *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval*, Paris, Taillandier, [2008] 2012, 750 p.
- ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, PUR, 1999, 425 p.
- ANCEAU Éric, *Les élites françaises. Des Lumières au grand confinement*, Paris, Editions Passés composés, 2020, 461 p.
- ANCEAU Eric, « Deux façons de concevoir et d'appliquer la politique coloniale ? Le Prince Napoléon et Prosper de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des Colonies (juin 1858-novembre 1860) », *Publications de la Société française d'histoire des outre-mers*, L'esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'empire, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 2008, p. 49-64
- AGULHON Maurice, *La République au village : les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.
- APOSTOLIDÈS Jean-Marie, *Le roi-machine*, Paris, Éditions de minuit, 1981, 160 p.
- ARENDT Hannah, *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, [1954] 1972, 380 P.
- BABELON Jean-Pierre, *Les Archives. Mémoire de la France*, Paris, Gallimard, 2008, 128 p
- BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La Notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994, 142 p.
- BACHOU Louis, JACOB Philippe, TOULIER Bernard, *Patrimoine culturel bâti et paysager : classement, conservation, valorisation*, Paris, Delmas, 2002, 280 p.
- BAILLOU Jacques (dir.), *Les affaires Étrangères et le Corps Diplomatique français, 1870-1900*, t. II, Paris, Éditions du CNRS, 1984, 1042 p.
- BARAT Yvan, RENAULT Ingrid, DUFAY Bruno, *Les Yvelines. 78*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maisons des Sciences de l'Homme, Conseil Général des Yvelines, 2007, p. 429 p.
- BARJON Philippe, « L'Europe du libre-échange sous le Second Empire », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 451, 2004, en ligne : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/leurope-du-libre-echange-sous-le-second-empire/>.
- BAT Jean-Pierre, FORCADE Olivier, MARY Sylvain (dir.), *Jacques Foccart : archives ouvertes (1958-1974). La politique, l'Afrique et le monde*, Paris, PUPS, 2017, 425 p.
- BATTAGION Victor, SARMANT Thierry (dir.), *Histoire mondiale des cours de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2019, 480 p.
- BAYART Jean-François, *L'énergie de l'État. Pour une sociologie historique et comparée du politique*, Paris, La Découverte, 2022, 780 p.
- BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 3^e édition, 2010, 1408 p.
- BERLY Cécile, *Les femmes de Louis XV*, Paris, Perrin, 2018, 233 p.
- BLOCH Marc, *Les rois thaumaturges, Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 [1924], 608 p.

- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, A. Colin, [1949] 2000, 195 p.
- BLOCH Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de Synthèse Historique*, t. XLVI, 1928, p. 15-50.
- BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les éditions de Minuit, 1989, 569 p.
- BOUCHERON Patrick, « Écrire autrement l'histoire politique », *Médiévales*, n°34, 1998. Hommes de pouvoir : individu et politique au temps de Saint Louis, sous la direction de Laurence Moulinier et Patrick Boucheron. pp. 7-11.
- BOUREAU Alain, INGERFLOM Claudi-Sergio (dir.), *La royauté sacrée dans le monde chrétien, colloque de Royaumont, mars 1989*, Paris, 1992, 168 p.
- BOUREAU Alain, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Les Éditions de Paris, 1988, 155 p.
- BOUREAU Alain, « Rituauté politique et modernité monarchique », BULST N., DESCIMON R., GUERREAU Alain, *L'État ou le Roi. La fondation de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles), table-ronde du 25 mai 1991*, Paris, 1996, p.
- BOYER Régis, *Les Vikings. Histoire, mythes, dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2008, 912 p.
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle, 1- Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, 736 p.
- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris, Flammarion, 1999, 223 p.
- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, 1160 p.
- BRAUDEL Fernand, « La longue durée », *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, n° 4, 1958, p. 725-753.
- BRUNET M.-J., *Série Q, 6Q, 2^e partie 6Q 103 à 612, Domaine de Rambouillet, Inventaire*, Archives départementales des Yvelines, 1982.
- BRUNSCHWIG Henri, « Le parti colonial français », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1959, 162, p. 49-83.
- BURGUIERES André, REVEL Jacques (dir.), *Histoire de la France. L'espace français*, Paris, Seuil, 1989, 640 p.
- CACHIN Françoise, « Le paysage du peintre », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. 1, p. 957-996.
- CAMUS Albert, *Le mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde*, Paris, Gallimard, 1942, 189 p.
- CASTAGNEZ Noëlline, « L'entourage de Vincent Auriol : au service d'une stratégie présidentielle », *Histoire@Politique*, 2009/2 (n° 8).
- CHASTEL André, « La notion de patrimoine », *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 1433-1469.
- Collection des Actes des Entretiens du Patrimoine, NORA Pierre (sous la présidence de), *Science et conscience du patrimoine. Actes des entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 1994, 416 p. ; FURET François (sous la présidence de), *Patrimoine, temps, espace : patrimoine en place, patrimoine déplacé. Actes des entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 1996, 437 p. ; LE GOFF Jacques (sous la présidence de), *Patrimoine et passions identitaires, Actes des entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard/Éditions du Patrimoine, 1997, 460 p.
- CHEVALIER Jean, GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des Symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Éditions Jupiter, 1982 [1969], 1230 p.
- CLASTRES Pierre, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Les éditions de minuit, 1974, 187 p.
- CLASTRES Pierre, *Chronique des Indiens Guayaki. Les Indiens du Paraguay. Une société nomade contre l'État*, Paris, Plon, [1972] 2000, 314 p.

CLASTRES Pierre, *Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Seuil, 2012, 256 p.

CHIARADIA Éric, *L'entourage du général de Gaulle : juin 1958 – avril 1969*, Paris, Publibook, 2011, 824 p.

CIVEL Nicolas, *La fleur de France. Les seigneurs de l'Île-de-France au XIII^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2006, 602 p.

COMMELIN Pierre, *Mythologie grecque et romaine*, Paris : Éditions Garnier Frères, 1960, 516 p.

COOPER-RICHET Diana, *La France anglaise. De la Révolution à nos jours*, Paris, Fayard, 2018, 360 p.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges (éd.), *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2012, 3 t.

CORNETTE Joël, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2000, 486 p.

COTILLON Jérôme, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'État français, 1940-1942 », *Histoire@Politique*, 2009, vol. 8, n° 2, p. 81-81.

DAUPHANT Léonard, *Le Royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, 448 p.

DE GMELINE Patrick, *La duchesse d'Uzès, 1847-1933*, Paris, Perrin, 1986, 424 p.

DELOYE Yves, HAROCHE Claudine et IHL Olivier (dir.), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1998, 352 p.

DELPU Pierre-Marie, « La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale », *Hypothèses*, n° 18, 2015/1, p. 263-274.

DEMIER Francis, *La nation, frontière du libéralisme : libre-échangistes et protectionnistes français, 1786-1914*, Paris, CNRS éditions, 2022, 471 p.

DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Seuil, 2000, 606 p.

DEREYMEZ Jean-William, IHL Olivier, SABATIER Gérard, *Un cérémonial politique. Les voyages officiels des chefs de l'État*, Paris, L'Harmattan, 1998, 316 p.

DERRIDA Jacques, *La Bête et le Souverain, vol. I (2001-2002)*, Paris, Galilée, 2008, 480 p.

DERRIDA Jacques, *La Bête et le Souverain, vol. II (2002-2003)*, Paris, Galilée, 2010, 424 p.

DESTEPHEN Sylvain, BARBIER Josiane, CHAUSSON François (dir.), *Le gouvernement en déplacement. Pouvoir et mobilité de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, PUR, 2019, 758 p.

DOBININE Youri, « Les entretiens entre le général de Gaulle et le président N. Khrouchtchev – témoignage de Youri Dobinine », *Espoir* n°109, 1996, en ligne : <https://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/12/Lentretien-entre-de-Gaulle-et-Khrouchtchev.pdf>.

DORÉ Antoine, « L'exercice des biopolitiques. Conditions matérielles et ontologiques de la gestion gouvernementale d'une population animale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, 2013, p. 837-855.

DUMA Jean, *Les Bourbon-Penthièvre (1678-1793), une nébuleuse aristocratique au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 744 p.

DUMA Jean, « Le "bon" bâtard de Louis XIV : le comte de Toulouse », *Cahiers Saint Simon*, n°28, 2000, p. 5-16.

DUMA Jean, *Histoires de nobles et de bourgeois : individus, groupes, réseaux en France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2016, 189 p.

ELIAS Norbert, DUNNING Éric, *Sport et civilisation la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, [1986] 1994, 392 p.

ELIAS Norbert, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket, [1975] 2004, 320 p.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, [1974] 2008, 330 p.

ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, [1973] 2002, 512 p.

FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé (dir.), *Le nomadisme châtelain, IX^e-XVII^e siècle, Actes du colloque international au château de*

Bellecroix 14-16 octobre 2016, Chagny, Edition du centre de castellologie de Bourgogne, 374 p.

FLEURDORGE Denis, *Les rituels du président de la République*, Paris, PUF, 2001, 266 p.

FLEURDORGE Denis, *Les rituels et les représentations du Pouvoir*, Paris, Éditions Zagros, 2005, 281 p.

FOLIARD Daniel, *Combattre, punir, photographier, Empires coloniaux, 1890-1914*, Paris, La Découverte, 2020, 380 p.

FONTAINE Marion, MONIER Frédéric, PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013, 400 p.

(Foucault, 2004a) FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004, 435 p.

(Foucault, 2004b) FOUCAULT Michel, *Naissance de la Biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004, 368 p.

(Foucault, 2004c) FOUCAULT Michel, *Du gouvernement des vivants, Cours au Collège de France, 1979-1980*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004, 385 p.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité, t. I, La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, [1976], 1994, 224 p.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 352 p.

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 288 p.

FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, 404 p.

FURET François, *La Révolution, de Turgot à Jules Ferry 1770-1880*, Paris, Hachette, 1988, 525 p.

FURET François, OZOUF Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1998, 1122 p.

GENET Jean-Philippe, « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 118, 1997, p. 3-18.

GHEBALI Éric, *Vincent Auriol. Le président citoyen 1884-1966*, Paris, Bernard Grasset, 398 p.

GIESEY Ralph E., *Le roi ne meurt jamais, les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1960, 350 p.

GINZBURG Carlo, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Verdier, [1989] 2010, 376 p.

GINZBURG Carlo et PONI Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, p. 133-136.

GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

GOETSCHER Pascale, LEMIRE Vincent, POTIN Yann, « Historiens et patrimoine au 20^e siècle. Le rendez-vous manqué ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vol. 137, n° 1, 2018, p. 2-20.

GRAEBER David, WENGROW David, *Au commencement était ... Une nouvelle histoire de l'humanité*, Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2021, 745 p.

GRAEBER David, SAHLINS Marshall, *On Kings*, Chicago, HAU, 2017, 557 p.

GRANGE Daniel J., POULOT Dominique (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 476 p.

GRINBERG Martine, GEOFFROY-POISSON Simone, LACLAU Alexandra, « Rédaction des coutumes et territoires au XVI^e siècle : Paris et Montfort-L'Amaury », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59, n° 2, 2012, p. 7-55.

GRINBERG Martine, *Écrire les coutumes : les droits seigneuriaux en France XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2006, 212 p.

GRUZINSKI Serge, *L'Aigle et le Dragon : Démesure européenne et mondialisation au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, 350 p.

HABLOT L., « La ceinture ESPERANCE et les devises des Bourbon », *Espérance : le mécénat religieux des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age*, Souvigny, 2001, p. 91-103.

HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, 272 p.

HARTOG François, « De l'histoire universelle à l'histoire globale ? Expériences du temps », *Le Débat*, vol. 154, n° 2, 2009, p. 53-66.

HARTOG François, « Patrimoine, histoire et présentisme. Entretien avec François Hartog », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vo. 137, n°1, 2018, p. 22-32.

HOBSBAWM Éric, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, [1959] 1966, 222 p.

HOBSBAWM Éric, *Les bandits*, Paris, La Découverte, [1981] 2008, 228 p.

HOBSBAWM Éric, RANGER Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, éditions Amsterdam, [1983] 2006, 370 p.

HOURS Bernard, *Louis XV. Un portrait*, Toulouse, Privat, 2009, 732 p.

HOURS Bernard, *Louis XV et sa Cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, PUF, 2002, 302 p.

INGRAO Christian, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, [2006] 2009, 284 p.

ISENBERG Nancy, *White Trash : the 400-year Untold History of Class In America*, Londres, Atlantic Books, 2016, 462 p.

JACKSON Richard A., *Vive le Roi ! A History of French Coronation from Charles V to Charles X*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1987, 328 p.

JEUDY Henri Pierre (dir.), *Patrimoines en folie. Ethnologie de la France*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Ministère de la Culture, 1990, 297 p.

KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du roi : essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, [1957] 1989, 638 p.

KECK Frédéric, « Des biotechnologies au biopouvoir, de la bioéthique aux biopolitiques », *Multitudes*, 2003, vol. 12, n°2, p. 179-187

KHALFOUNE Tahar, « La “domanialisation” de la propriété foncière en Algérie : la spoliation couverte de l'habit de la légalité », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 68, n° 3, 2016, p. 745-774.

KLOTZ Gérard, MINARD Philippe, ORAIN Arnaud (éd.), *Les voies de la richesse ? La physiocratie en question (1760-1850)*, Rennes, PUR, 2017, 336 p.

LAGANA Marc, *Le parti colonial français. Éléments d'histoire*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1990, 200 p.

LAMY Jérôme, SAINT-MARTIN Arnaud, « Pratiques et collectifs de la science en régimes. Note critique », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 64, n° 2, 2011, p. 377-389.

LANOE Catherine, DA VINHA Matthieu, LAURIOUX Bruno, *Cultures de cour, cultures du corps : XIV^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2011, 310 p.

LARRERE Catherine, *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle. Du droit naturel à la physiocratie*, Paris, PUF, 1992, 325 p.

LECARPENTIER Justin, *Félix Amiot. Un industriel normand de l'aéronautique et de la construction navale*, Bayeux, Orep éditions, 2020.

LECARPENTIER Justin, *Félix Amiot (1894-1974) : une figure originale de grand entrepreneur, de la construction aéronautique à la construction navale*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction d'Olivier Dumoulin, Université de Caen-Normandie, 2015, 3 vol. 864 p.

- LE COUR GRANDMAISON Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005, 365 p.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Paris, Fayard, 2009, 408 p.
- LEFERME-FALGUIERES Frédérique, *Les courtisans, une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 2007, 368 p.
- LE FUR Didier, *François I^{er}*, Paris, Perrin, 2018 [2015], 1215 p.
- LE GOFF Jacques, *Un long Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2004, 258 p.
- LE GOFF Jacques, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 1264 p.
- LE HEGARAT Thibaut, « Un historique de la notion de patrimoine », 2015, HAL, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01232019>.
- LEPETIT Bernard, « L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux ? », *Espaces Temps*, n° 59-61, 1995, p. 112-122.
- LEROUX Flavie, *Maîtresse des premiers rois Bourbons : femmes, fortunes familiales et pouvoir royal*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Fanny Cosandey et Robert Descimon, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2017
- LEROUX Flavie, *Les maîtresses du roi : de Henri IV à Louis XIV*, Ceyzelieu, Champ Vallon, 2020, 418 p.
- LE ROUX Nicolas, *Le roi, la Cour, l'État. De la Renaissance à l'absolutisme*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, 400 p.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 452 p.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire. Race et culture*, Paris, Albin Michel/Éditions UNESCO, [1952 et 1971] 2001, 175 p.
- LEYTE Guillaume, *Domaine et domanialité publique dans la France médiévale (XII^e-XV^e siècles)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996, 445 p.
- LIPPIATT G., MACE L., AURELL M. (éd.), *Simon de Montfort (c. 1170-1218). Le croisé, son lignage et son temps*, Turnhout, Brepols, 2020, 286 p.
- LURIN Emmanuel, « Les « Basiliques et palais du roi ». Architecture et politique à la cour de Henri IV », *Bulletin Monumental*, vol. 170, n° 3, 2012, p. 235-258.
- MACMILLAN Alexandre, « La biopolitique et le dressage des populations », *Cultures & Conflits*, n° 78, 2010, p. 39-53.
- MADDICOTT J.R., *Simon de Montfort*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 404 p.
- MANSEL Philip, *The Eagle in Splendour*, London/New York, I.B. Tauris & Co, 2015 [1987], 256 p.
- MARAL Alexandre, *Le roi, la cour et Versailles. Le coup d'éclat permanent (1682-1789)*, Paris, Perrin, 2013, 450 p.
- MARGAIRAZ Dominique, *François de Neufchâteau. Biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, 560 p.
- MARTIN Meredith, *Dairy Queens : The Politics of Pastoral Architecture from Catherine de Medici to Marie-Antoinette*, Cambridge (États-Unis)/London (Angleterre), Harvard University Press, 2011, 328 p.
- MARX Karl, « Deuxième chapitre : Les physiocrates », *Théories de la plus-value*, t. 1, Paris, Éditions sociales, 1974 [1867], p. 31-62.
- MARX Karl, *Les luttes de classes en France*, Paris, Gallimard, [1850-1852] 1994, 688 p.
- MASSALOUX Jean-Paul, *La régie de l'Enregistrement et des Domaines aux XVIII^e et XIX^e siècles, Étude historique*, Genève, 1989, 414 p.
- MAUDUIT Xavier, *Le ministère du faste. La Maison de l'empereur Napoléon III*, Paris/Versailles, Fayard/CRCV, 2016, 443 p.
- MAYER Arno, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, [1981] 2010, 351 p.

MENSION-RIGAU Éric, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Paris, Perrin 1997 [1994], 606 p.

MENSION-RIGAU Éric, *La vie des châteaux. Mise en valeur et exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine. Stratégies d'adaptation et de reconversion*, Paris, Perrin, 1999, 361 p.

MENSION-RIGAU Éric, *Le donjon et le clocher. Nobles et curés de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003, 508 p.

MENSION-RIGAU Éric, *Singulière noblesse : l'héritage nobiliaire dans la culture française contemporaine*, Paris, Fayard, 2015, 380 p.

MENSION-RIGAU Éric, *Boni de Castellane*, Paris, Perrin, 2016, 448 p.

MENSION-RIGAU Éric, *Enquêtes sur la noblesse. La permanence aristocratique*, Paris, Place des éditeurs, 2019, 349 p.

MENSION-RIGAU Éric, *La vie des châteaux. Mise en valeur et exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine. Stratégies d'adaptation et de reconversion*, Paris, Perrin, 1999, 361 p.

MEYER Arno, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, [1981] 2010, 352 p.

MEYER Jean et al., *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1991, 2 t.

- MEYER Jean, TARRADE Jean, REY-GOLDZEIGUER Annie, *Histoire de la France coloniale, I La Conquête*, 1991, 840 p.
- THOBIE Jacques, MEYNIER Gilbert, *Histoire de la France coloniale, II L'apogée*, Paris, Armand Colin, 1991, 630 p.

MICHON Cédric, *François I^{er} : les femmes, le pouvoir et la guerre*, Paris, Belin, 2015, 309 p.

MICHON Cédric, *François I^{er} : Un roi entre deux mondes*, Paris, Belin, 2018, 459 p.

MILLIOT Vincent, MINARD Philippe, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, 2018, 238 p.

MINARD Philippe, *La fortune du colbertisme : État et industrie dans la France des Lumières*, Paris, Fayard, 2014, 506 p.

MINARD Philippe, « L'espace français (XVIII^e-XIX^e siècle) », *Revue Critique*, vol. 111, 1990, p. 485-503.

MOLLIER Jean-Yves, REID Martine et YON Jean-Claude (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, 375 p.

MOLLIER Jean-Yves, GEORGE Jocelyne, *La plus longue des républiques, 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994, 872 p.

MONTGOLFIER DE Jean, NATALI Jean-Marc, *Le Patrimoine du futur. Approche pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*, Paris, Economica, 1987, 248 p.

MORMICHE Pascale, *Le petit Louis XV. Enfance d'un prince, genèse d'un roi (1704-1725)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, 427 p.

NAEGLE Gisela, « Resveillier ceux qui dorment en pechié : Philippe de Mézières et la tradition des miroirs du prince », *Le Moyen Âge*, vol. cxvi, n° 3-4, 2010, p. 625-643.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, 3 t. : t. 1, 1646 p. ; t. 2, 3018 p. ; t. 3, 4754 p.

NOIRIEL Gérard, « Le "populaire" comme relation de pouvoir », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 67, n° 2, 2020, p. 63-77.

NOIRIEL Gérard, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Paris, Agone, 2018, 832 p.

OLIVIER Laurent, *Ce qui est arrivé à Wounded Knee. L'enquête inédite sur le dernier massacre des Indiens*, Paris, Flammarion, 2021, 520 p.

PEREZ Stanis, *La santé de Louis XIV : une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 416 p.

- PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 494 p.
- PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2006, 251 p.
- PERROT Jean-Claude, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992, 496 p.
- PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2016 [1997], 182 p.
- PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2006 [1998], 429 p.
- PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, 301 p.
- POLANYI Karl, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard [1944] 1983, 476 p.
- POULOT Dominique, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*, Presses Universitaires de France, 2006, 196 p.
- RAFLIK Jenny, « Vincent Auriol et la fonction présidentielle sous la IV^e République : une discrète mais réelle quête de puissance », GUIEU Jean-Michel Guieu, SANDERSON Claire (dir.), *L'Historien et les Relations internationales : autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 59-68.
- REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », LEVI Giovanni, *Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989, 276 p.
- REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Seuil, 1996, 256 p.
- REYNAUD Denis, « Pour une théorie de la description au 18^e siècle », *Dix-Huitième Siècle*, n° 22, 1990, p. 347-366.
- RICHARDS John F., *The Unending Frontier. An Environmental History of the Early Modern World*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 2003, 682 p.
- RIVIERE Jean, « Sur l'origine de la formule juridique : « Rex imperator in regno suo » », *Revue des Sciences Religieuses*, 1924, vol. 4, n° 4, p. 580-586.
- ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, 651 p.
- ROCHE Daniel, *Les circulations dans l'Europe moderne : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 2011, 1040 p.
- ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1032 p.
- ROUSSEL Éric, *Georges Pompidou, 1911-1974*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1994, 686 p.
- ROUSSEL Éric, *De Gaulle, I. 1890-1945*, Paris, Perrin, [2002] 2006, 779 p.
- ROUSSEL Éric, *De Gaulle, II. 1946-1970*, Paris, Perrin, 2006, 709 p.
- ROUSSEL Éric, *François Mitterrand, de l'intime au politique*, Paris, Robert Laffont, 2015, 699 p.
- ROUSSEL Éric, *Nicolas Sarkozy, de près, de loin*, Paris, Robert Laffont, 2016, 155 p.
- ROUSSEL Éric, *Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, Éditions de l'observatoire, 2018, 576 p.
- ROUSSELLIER Nicolas, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e – XXI^e siècles*, Paris, Gallimard, 2015, 827 p.
- RUSHITI Arben, *La communauté internationale face à la crise du Kosovo : de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie à l'intervention de l'OTAN (1991-1999)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Frédéric Turpin, Université Savoie Mont Blanc, 2016, 783 p.
- SAISON Amélie, *La domanialité publique à l'épreuve de la décentralisation*, thèse de doctorat en droit public, sous la direction de Yan Laidié, Université de Bourgogne, 2017, 599 p.
- SALLES Damien, *La Liste Civile en France (1804-1870). Droit, institution et administration*, Paris, Éditions Mare et Martin, 2011, 765 p.

SALLES Damien, « Un impensé constitutionnel révolutionnaire. L'exemple de la Liste civile », *Cahiers Poitevins d'Histoire du Droit*, 8^e-9^e cahiers, 2016, p. 237-262.

SCHAUB Jean-Frédéric, SEBASTIANI Silvia, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021, 512 p.

SCOTT James C., *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019 [2017], 301 p.

SCOTT James C., *The Art of Not Being Governed. An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, Yale, Yale University Press, 2009, 442 p.

SCOTT James C., *L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, [1998] 2021, p. 540.

SCOTT James C., *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, Yale University Press, 1985, 389 p.

SEBASTIANI Silvia, « Race. Le discours de la contamination du sang dans l'Angleterre coloniale », DELAURANTI Béatrice Delaurenti et LE ROUX Thomas (éd.), *De la Contagion*, Paris, Vendémiaire, 2020, p. 303-309.

SEBASTIANI Silvia, SCHAUBD Jean-Frédéric, « Savoirs de l'autre ? L'émergence des questions de race », PESTRE Dominique (dir.), *Histoire des sciences modernes* ; VAN DAMME Stéphane (dir.), *Sciences et savoirs à l'époque moderne (Renaissance – 1770)*, Paris, Seuil, 2015, vol. 1, p. 282-304.

SEGALEN Martine, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Armand Colin, 2017 [1998], 176 p.

SERNA Pierre, *La république des girouettes. 1789-1815, et au-delà : une anomalie politique, la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 545 p.

SIMON Julian Lincoln, *The Ultimate Resource*, Princeton, Princeton University Press, 1981, 418 p.

SIMON Julian L., MYERS Norman, *Scarcity or Abundance ? : A debate on the Environment*, New York City, W. W. Norton & Company, 1994, 276 p.

SINEAU Mariette, *Des femmes en politique*, Paris, éditions Economica, 1988, 240 p.

SINEAU Mariette, *Femmes et pouvoir sous la V^e République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Sciences Po, [2001] 2011, 324 p.

SKORNICKI Arnault, *L'économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières*, Paris, CNRS éditions, 2011, 277 p.

SOLNON Jean-François, *Le goût des rois. De François I^{er} à Napoléon III*, Paris, Perrin, 2020, 416 p.

SPIRIDONOVA Elizaveta, *La visite de N.S. Krouchtchev en France (23 mars-3 avril 1960)*, mémoire de recherche en histoire sous la direction d'Olivier Wieviorka, Université-Paris I Panthéon-Sorbonne, 2014, 92 p. en ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01016923/document>

SUBRAHMANYAM Sanjay, *L'éléphant, le canon et le pinceau. Histoires connectées des cours d'Europe et d'Asie, 1500-1700*, Paris, Alma, 2016, 368 p.

TAIEB Emmanuel, « Avant-propos : du biopouvoir au thanatopouvoir », *Quaderni*, n°62, Hiver 2006-2007. Le thanatopouvoir : politiques de la mort. p. 5-15

TRICAUD Sabrina, *L'entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, Hommes et Pratiques*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, 453 p.

TURPIN Frédéric, *Jacques Foccart. Dans l'ombre du pouvoir*, Paris, CNRS éditions, 2015, 488 p.

TURPIN Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine : 1940-1956*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 666 p.

TURPIN Frédéric, LACHAISSE Bernard, LE BEGUEC Gilles (dir.), *Georges Pompidou, directeur de cabinet du général de Gaulle (juin 1958 - janvier 1959)*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, 2005.

- VAÏSSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Malakoff, Armand Colin, 2019, 350 p.
- VAÏSSE Maurice, *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle*, Paris, CNRS éditions, 2013, 710 p.
- VAÏSSE Maurice, « La réconciliation franco-allemande : le dialogue de Gaulle-Adenauer », *Politique étrangère*, n°4, 1993, 58^e année, p. 963-972.
- VAÏSSE Maurice, « De Gaulle, l'Italie et le projet d'Union politique 1958-1963. Chronique d'un échec annoncé », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 42 N°4, Octobre-décembre 1995, Relations internationales, XXe siècle, p. 658-669.
- VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage, étude systématique des rites*, Paris, Picard, 1981 [1909], 279 p.
- VIAL Charles-Eloi, *Les derniers feux de la monarchie. La cour au siècle des révolutions 1789-1870*, Paris, Perrin, 2016, 579 p.
- VISCEGLIA Maria Antonietta, BRICE Catherine, *Cérémonial et rituel à Rome (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rome, École Française de Rome, 1997, 448 p.
- WARRESQUIEL Emmanuel de (dir.), *Les Lys et la République. Henri, comte de Chambord*, Paris, Tallandier, 2015, 272 p.
- WEBER Eugen, « L'hexagone », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Flammarion, 1997, t. 1, p. 1171-1190.

2. Études environnementales

- ABAD Reynald, *La conjuration contre les carpes. Enquête sur les origines du décret de dessèchement des étangs du 14 frimaire an II*, Paris, Fayard, 2006, 200 p.
- ADELL Nicolas, *Anthropologie des savoirs*, Paris, Armand Collin, 2011, 334 p.
- ALBRITTON JONSSON Fredrik, *Enlightenment's Frontier. The Scottish Highlands and the Origin of Environmentalism*, New Haven/London, Yale University Press, 2013, 368 p.
- ALBRITTON JONSSON Fredrik, « The Origins of Cornucopianism. A Preliminary Genealogy », *Critical Historical Studies*, vol. 1, n° 1, 2014, p. 151-168.
- ALLIES Paul, *L'invention du territoire*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1980, 188 p.
- ALTHERR Thomas L., « The American Hunter-Naturalist and the Development of the Code of Sportsmanship », *Journal of Sport History*, vol. 5, n° 1, 1978, p. 7-22.
- ALTHERR Thomas L., REIGER John F., « Academic Historians and Hunting: A call for More and Better Scholarship », *Environmental History Review*, vol. 19, n° 3, 1995, p. 39-56.
- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, OLIVESI Stéphane, « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogenes*, 2017/2-3-4 (n° 258-259-260), p. 265-279.
- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, OLIVESI Stéphane (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation. Les inventions du capital historique (XIX^e-XXI^e siècles)*, Presses Universitaires de Grenoble, 2021, 350 p.
- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, TRESPEUCH-BERTHELOT Anna, VRIGNON Alexis (éd.), *Une histoire des conflits environnementaux. Luites locales, enjeu global (XIX^e - XXI^e siècles)*, Rennes, PUR, 2019, 276 p.

- AMBROISE-RENDU Marc, *Des cancrs à l'Élysée, cinq présidents de la République face à la crise écologique*, Paris, Jacob-Duvernet, 2007, 358 p.
- ANDERSON David, GROVE Richard (éd.), *Conservation in Africa: People, Policies and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, 355 p.
- ANDRIES Lise (dir.), *Le partage des savoirs, XVIII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003, 296 p.
- ANDRU Julie, DROUET-HOGUET Nolwenn, BASSANO Bruno, BELLEAU Eric, BIEBACH Iris, BRAMBILLA Alice, BONSAQUET Lionel, BOUCHE Michel, COUILLOUD François, GARNIER Alexandre, GAUTHIER Dominique, PARCHOUX Franck, ROSSI Luca, TOÏJO Carole, CAVAILHES Jérôme, *La capture, le marquage et la récolte de données biologiques chez le Bouquetin des Alpes. Bonnes pratiques et retours d'expériences*, 2019, 136 p. (disponible sur le site internet <http://www.vanoise-parcnational.fr>).
- ARBOS Philippe, « La légende du Dévoluy », *Revue de Géographie Alpine*, 7, 1919 p. 369-396.
- BACAER Nicolas, « Verhulst et l'équation logistique en dynamique des populations », *European Communications in Mathematical and Theoretical Biology* 10, 2008, p. 24-26.
- BARATAY Éric (dir.), *Aux sources de l'histoire animale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, 288 p.
- BARATAY Éric, *Le point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2012, 389 p.
- BARATAY Éric, « Morts dans l'après-midi, la corrida du côté des animaux », *Revue Semestrielle de Droit Animalier, Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques*, 2012, p. 303-317.
- BARATAY Éric, « Les soutanes à la ferme. Le clergé et l'essor de l'élevage. XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles », *Chrétiens et sociétés* [En ligne], n° 10, 2003, mis en ligne le 13 juillet 2015, consulté le 14 novembre 2021.
- URL : <http://journals.openedition.org/chretienssocietes/3828>, DOI : <https://doi.org/10.4000/chretienssocietes.3828>.
- BARATAY Éric, *L'Église et l'animal (France, XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1996, 382 p.
- BARRAUD Régis, ANDREU-BOUSSUT Vincent, CHADENAS Céline, PORTAL Claire, GUYOT Sylvain, « Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 96, n°2, 2019, p. 301-318.
- BAUR Donald C., « Book Review- *Playing God in Yellowstone. The Destruction of America's First National Park*, by Alston Chase », *Land and Water Law Review*, vol. 22, 1987, p. 49-60.
- BEAUFORT François de, *Écologie historique du loup, Canis lupus L. 1758, en France*, thèse d'État ès Sciences, université de Rennes I, 1988, 1074 p.
- BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal (vers 1350- vers 1480). Société et biodiversité*. Paris, L'Harmattan, 2008, 479 p.
- BECK Corinne, LUGINBÜHL Yves, MUXART Tatiana, *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Versailles, Éditions Quæ, 2006, 416 p.
- BECK Corinne, REMY Élisabeth, *Le Faucon, favori des princes*, Paris, Gallimard, 1990, 112 p.
- BECK Corinne, GUIZARD Fabrice (éd.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque Moderne. Deuxièmes rencontres internationales « Des bêtes et des hommes, Amiens, Encrage éditions, 2012, 186 p.*
- BENHAMMOU Farid, *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours. Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion des grands prédateurs en France*, thèse AgroParisTech, 2007, 664 p

- BEINART William, HUGHES Lotte, *Environment and Empire*, New York, Oxford University Press, 2007, 395 p.
- BERANGER Élisabeth, CASTRO Ginette, PAOLI Marie-Lise (éd.), *Femme et nature, actes du colloque 1996*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 290 p.
- BERARD Laurence, CEGARRA Marie, DJAMA Marcel, LOUAFI Sélim, MARCHENAY Philippe, ROUSSEL Bernard, VERDEAUX François (éds.), *Biodiversité et savoirs naturalistes locaux en France*, [Versailles], Cirad/Iddri/Inra, 2005, 271 p.
- BERKES Fikret, *Sacred Ecology*, New York/London, Routledge, 2018 [1999], 368 p.
- BERQUE Auguste, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, 272 p.
- BIRO Zsolt, SZEMETHY László, KATONA Krisztián, HELTAI Miklós, PETÖ Zoltán, « Seasonal distribution of red deer (*Cervus elaphus*) in a forest-agriculture habitat in Hungary/Distribution saisonnière du cerf élaphe (*Cervus elaphus*) dans un habitat agro-forestier en Hongrie », *Mammalia*, 70 (1-2), 2006 p. 70-75.
- BIRO Zsolt, SZEMETHY László, KATONA Krisztián, MATRAI Katalin, « Seasonal home range shift of red deer in a forest-agriculture area in southern Hungary », *Acta Theriologica*, 48 (4), 2003, p. 547-556.
- BITTERLING David, *L'invention du pré carré. Construction de l'espace français sous l'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2009, 265 p.
- BLACHE J., « L'essartage, ancienne pratique culturelle dans les Alpes dauphinoises », *RGA*, 11, 1923, p. 553-575.
- BLAIS Hélène, *L'empire de la nature. Une histoire des jardins botaniques coloniaux (fin XVIII^e siècle – années 1930)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023, 380 p.
- BLAIS Hélène, DEPREST Florence, SINGARAVELOU Pierre (dir.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2012, 336 p.
- BLAIS Hélène, BESSE Jean-Marc, SURUN Isabelle, *Naissance de la géographie moderne, rationalités et coexistence des savoirs géographiques, 1760-1860*, Lyon, Presses de l'ENS Lyon, 2010, 286 p.
- BLANC Guillaume, *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, Flammarion, 2020, 346 p.
- BLANC Guillaume, « Violence et incohérence en milieu naturel : une histoire du parc éthiopien du Semēn », *Études rurales*, n° 197, 2016, p. 147-170.
- BLANC Guillaume, *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*. Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 319 p.
- BLANC Guillaume, *Les territoires des parcs nationaux (Canada, Éthiopie, France) : logiques identitaires, patrimoniales et nationales*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Bertrand Hirsch et Stéphane Castonguay, Paris I/Université du Québec à Trois-Rivières, 2013, 464 p.
- BLANC Guillaume, « Du terrain pour l'histoire de territoires. Les parcs nationaux français depuis 1960 (Cévennes, Pyrénées, Vanoise) », *Hypothèses*, vol. 15, n° 1, 2012, p. 65-74.
- BLANC Guillaume, « Une pratique sans questionnement. Le terrain en histoire », *Hypothèses*, vol. 15, n° 1, 2012, p. 15-25.
- BLANC Guillaume, « Protection de la nation et construction de la nature : une histoire des parcs nationaux français depuis 1960 (Cévennes, Pyrénées et Vanoise), *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 107-1, 2010, p. 131-144.
- BLANC Guillaume, DEMEULENAERE Élise et FEUERHAHN Wolf (dir.), *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, 350 p.
- BLANC Guillaume, PLARIER Antonin, SERI-HERSCH Iris, « Vers une histoire socio-environnementale des empires contemporains », *Histoire Politique*, 48, 2022, URL:

<http://journals.openedition.org/histoirepolitique/8326>
<https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.8326>.

;

DOI:

BLANCHARD Raoul, *Les Alpes françaises*, t. 1, *Les Préalpes françaises du Nord*, Tours, Arrault et Cie, 1938, 335 p.

BLANCHARD Raoul, « Le prétendu niveau d'érosion du Haut-Grésivaudan », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 22, n° 3, 1934, p. 637-647.

BLATRIX Cécile, GERVEREAU Laurent, *Biodiversité et Culturodiversité, ne plus séparer nature et culture*, Paris, AgroParisTech, Musée du vivant, CIRE (Centre Interdisciplinaire de Recherches sur l'Écologie), 2019, 210 p.

BRASSART Laurent, QUENET Grégory, VINCENT Julien, « Révolution et environnement : état des savoirs et enjeux historiographiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 2020, vol. 399, n° 1, p. 3-18.

BRASSART Laurent, PEPY Émilie-Anne, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730- v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », *Dix-huitième siècle*, vol. 54, n°1, 2022, p. 349-376.

BRINKLEY Douglas, *The Wilderness Warrior : Theodore Roosevelt and the Crusade for America*, New York, Harper Perennial, 2010, 940 p.

BROOKING Tom, PAWSON Eric (dir.), *Seeds of Empire. The Environmental Transformation of New Zealand*, London, I.B. Tauris & Co, 2011, 276 p.

BONENFANT Christophe, « Dynamique des populations des grands herbivores : application au Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), Symposium Cerf, Dijon, 18-19 avril 2008, en ligne : http://docs.gip-ecofor.org/libre/Bonenfant_dynamique_2008.pdf

BONENFANT Christophe, *Rôle des contraintes évolutives dépendantes du sexe en biologie des populations : l'exemple du Cerf élaphe (*Cervus elaphus* L.)*, thèse de doctorat en biologie des populations sous la direction de Jean-Michel Gaillard, Université de Lyon 1, 2004, 332 p.

BONNEAU Maurice, *La forêt française métropolitaine à l'aube du XXI^e siècle : utilité, constitution, gestion, problèmes économiques, écologiques, sociétaux*, Paris, L'Harmattan, 2005, 336 p.

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, [2013] 2016, 332 p.

BOUMEDIENE Samir, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, Paris, Gallimard, 2022 [2016], 571 p.

BOUMEDIENE Samir, « L'acclimatation portuaire des savoirs sur le lointain : les drogues exotiques à Séville, Cadix et Livourne (XVI^e-XVII^e siècle) », GONZALEZ BERNALDO Pilar, HILAIRE-PEREZ Liliane (dir.), *Les savoirs-mondes. Mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2015, p. 133-145.

BOWEN Marc, *Thin Ice : Unlocking the Secrets of Climate in the Worlds Highest Mountains*, New York, Henry Holt and Co., 2006, 498 p.

BURGART GOUTAL Jeanne, *Être écoféministe. Théories et pratiques*, Paris, L'Echappée, 2020, 320 p.

BURIDANT Jérôme, « Duhamel du Monceau et la crise forestière du XVIII^e siècle », *Duhamel du Monceau, un Européen du siècle des Lumières*, Orléans, Académie d'Orléans, 2001, p. 41-54.

BURIDANT Jérôme, « Du "modèle" à la pratique : la gestion des peuplements caducifoliés dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle », CORVOL Andrée (éd.), *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours*, Toulouse, PUM, 2004, p. 203-220

BURIDANT Jérôme, *Espaces forestiers et industrie verrière XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, 416 p.

BURIDANT Jérôme, « La gestion des forêts de vénerie au XVII^e siècle », *Dix-septième Siècle*, n° 226, 2005, p. 17-27.

- BURIDANT Jérôme, « Chasse, sylviculture et ornement : le bois dans les parcs », FARHAT Georges (dir.) *André Le Nôtre, fragments d'un paysage culturel*, Sceaux, Musée de l'Île-de-France, 2006, p. 62-73.
- BURIDANT Jérôme, « La question du dépérissement forestier, fin XVIII^e-début XIX^e siècle », *Bulletin de la société de l'histoire de France*, 2008, p. 109-135.
- BURIDANT Jérôme, « Le premier choc énergétique : la crise forestière dans le nord du Bassin parisien début XVIII^e-début XIX^e siècle », Mémoire d'HDR, Université de Paris IV-Sorbonne, 2008.
- BUTTOUD Gérard, « Les élèves de l'École des Eaux et Forêts (1825-1964). Contribution à une sociologie historique de l'Administration forestière française », *Revue Forestière Française*, n° 34, 1982, p. 1-6.
- BUTTOUD Gérard, *L'État forestier : politique et administration des forêts dans l'histoire française contemporaine*, thèse de doctorat en sciences politiques, 1983, 691 p.
- CARRUETTE Philippe, ETIENNE Pascal, MAILLER Marc, *Le chevreuil. Description, comportement, vie sociale, observation, expansion*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2016, 192 p.
- CARSON Rachel, *Printemps silencieux* [1962], Marseille, Éditions Wildproject, 2014, 288 p.
- CADORET Anne (dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1986, 241 p.
- CARO Patrice, DARD Olivier, DAUMAS Jean-Claude (dir.), *La politique d'aménagement du territoire. Racines, logiques et résultats*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, 360 p.
- CASTONGUAY Stéphane, « Les rapports sociaux à la nature : l'histoire environnementale de l'Amérique française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, vol. 60, n° 1/2, p. 5-9.
- CASTRO Ginette, PAOLI Marie-Lise (dir.), *Femme et nature 2*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2000, 238 p.
- CHAKRABARTY Dipesh, *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, éditions Amsterdam, [2000] 2009, 381 p.
- CHALVET Martine, *Une histoire de la forêt*, Paris, Seuil, 2011, 300 p.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, vol. 21, n° 1, 1980, p. 97-119.
- CHAPPEY Jean-Luc, *La Révolution des sciences : 1789 ou le sacre des savants*, Paris, Magnard/Vuilbert, 2020, 320 p.
- CHAPPEY Jean-Luc, COTE Sébastien, GOHIER Maxime, LEONI Sylviane, LOZIER Jean-François, SERNA Pierre, NOUS Camille (coord.), « Barbaries, sauvageries ? », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 52, n° 1, 2020.
- CHAPPEY Jean-Luc, COTE Sébastien, GOHIER Maxime, LEONI Sylviane, LOZIER Jean-François, SERNA Pierre, NOUS Camille, « Avant-propos. Barbaires, sauvages et civilisés. Contradictions et faussetés » et plus largement le dossier « Barbaries, sauvageries ? », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 52, n° 1, 2020, p. 11-29.
- CHAPPEY Jean-Luc, SERNA Pierre, NOUS Camille, « L'invention du Barbare sauvage et du Sauvage barbare : un coup d'état sémantique contre la Révolution », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 52, n° 1, 2020, p. 199-219.
- CHAPPEY Jean-Luc, VINCENT Julien, « A Republican Ecology ? Citizenship, Nature and the French Revolution (1795-1799) », *Past & Present*, vol. 243, n° 1, 2019, p. 109-140.
- CHAPPEY Jean-Luc (dir.), « La vulgarisation des savoirs et des techniques sous la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004, n° 338.
- CHARBONNIER Pierre, *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2020, 459 p.

CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003, 132 p.

CHASE Alston, *Playing God in Yellowstone. The Destruction of America's First National Park*, Boston/New York, The Atlantic Monthly Press, 1986, 446 p.

CHASSE Pierre, *Des conseillers pour protéger la nature : Analyse socio-historique de la constitution et de l'évolution de l'action publique en matière de protection de la nature*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Cécile Blatrix, Université Paris-Saclay, 2021, 784 p.

CHAUVIN Rémy, « Vues de démographie animale », *Population*, vol. 28, n°2, 1973, p. 231-260.

CHONE Aurélie, HAJEK Isabelle, HAMMAN Philippe (dir.), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016, 630 p.

CHOUQUER Gérard, « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales* [En ligne], 157-158 | 2001, mis en ligne le 13 décembre 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/38>.

CLOAREC Jacques, LAMAISON Pierre (dir.), « De l'agricole au paysage », *Études rurales*, n°121-124, 1991, 296 p.

CLUTTON-BROCK T.H., GUINNESS F.E., ALBON S.D., *Le cerf élaphe : Comportement et Écologie des Deux Sexes*, Paris, Crépin-Leblond, [1982] 2015, 369 p.

CNRS : Histoire de l'administration française (collectif), *Les Eaux et Forêts du XII^e au XX^e siècle*, Paris, 1987, 767 p.

[Collectif], « Naissance du « ministère du XXI^e siècle », *Vraiment durable*, 2013/2 (n° 4), p. 131-132.

[Collectif], « Actes de la journée. Les 40 ans du ministère de l'Environnement. Aux sources de la création du ministère de l'Environnement des années 1950 à 1971 », *Pour Mémoire. Revue du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*, n° hors-série, printemps 2013, 126 p.

COLPITTS George, *Game in the Garden. A Human History of Wildlife in Western Canada to 1940*, Vancouver et Toronto, UBC Press, 2002, 205 p.

COLPITTS George, *Pemmican Empire. Food, Trade, and the Last Bison Hunts in the North American Plains, 1780-1882*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018 [2015], 303 p.

COMAN Brian, *Tooth and Nail: The Story of the Rabbit in Australia*, Melbourne, Text Publishing, 2010, 272 p.

CONRADT L., CLUTTON-BROCK T. M., THOMSON D., « Habitat segregation in ungulates: are males forced into suboptimal foraging habitats through indirect competition by females? », *Oecologia*, 119, 1999. 367–377.

CORNERIER Ariane, *Le ré-ensauvagement en Europe comme nouvelle gestion conflictuelle de la nature. Le cas de la réserve « Vercors Vie Sauvage » dans la Drôme*, Mémoire de master en politiques publiques, sous la direction de Grégory Quenet, Sciences Po, École d'Affaires Publiques, 2021, 77 p.

CORVOL Andrée *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours, Actes des XXIV^e Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 6-7-8 Septembre 2002*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, 300 p.

CÔTE Steeve D., ROONEY Thomas P., TREMBLAY Jean-Pierre, DUSSAULT Christian, WALLER Donald M., « Ecological Impacts of Deer Overabundance », *Annual Review of Ecology, Evolution, and Systematics*, vol. 35, 2004, p. 113-147.

CREMIEU-ALCAN Philippe, *À l'ombre du Roi. Solidarité, résistance et mentalités à travers les délits forestiers en Guyenne au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2020, 317 p.

CREMIEU-ALCAN Philippe, « Huissiers et gardes forestiers de Guyenne au XVIII^e siècle à travers les délits forestiers : une même difficulté à faire le “dû de leur charge” », DOLAN Claire

- (dir.), *Entre justice et justiciables. Les auxiliaires de la justice du Moyen Âge au XX^e siècle*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 245-261.
- CRONON William, *Nature et récits. Essais d'histoire environnementale*, Bellevaux/Arles, Éditions Dehors, 2016, 285 p.
- CRONON William, « Foreword. Sheep Are Good to Think With », WEISIGER Marsha, *Dreaming of Sheep in Navajo Country*, Seattle/London, University of Washington Press, 2009, p. ix.
- CRONON William, *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*, New York, W.W. Norton, 1995, 560 p.
- CRONON William, « The Trouble with Wilderness ; or, Getting Back to the Wrong Nature », *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*, New York, W.W. Norton, 1995, p. 69-90.
- CRONON William, *Nature's Metropolis. Chicago and the Great West*, New York/Londres, W.W. Norton & Co., 1991, 530 p.
- CRONON William, *Changes in the Land, Indians, Colonists, and the Ecology of New England*, New York, Hill and Wang, 1983, 243 p.
- CROSBY Alfred, *Ecological Imperialism. The Biological Expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 368 p.
- CROSBY Alfred, *The Columbian Exchange. Biological and Cultural Consequences of 1492*, Westport, Greenwood Publishing Group 2003 [1972], 283 p.
- CUNFER Geoff, WAISER Bill (eds.), *Bison and People on the North American Great Plains: A Deep Environmental History*, College Station, Texas A&M University Press, 2016, 344 p.
- CUSHING Nancy, FRAWLEY Jodi, *Animals Count : How Population Size Matters in Animal-Human Relations*, New York, Routledge, 2019, 210 p.
- D'ARCY-WOOD Gillen, *L'année sans été. Tambora, 1816. Le volcan qui a changé le cours de l'histoire*, Paris, La découverte, 2016, 304 p.
- DAGENAIS Michèle, *Montréal et l'eau. Une histoire environnementale*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011, 306 p.
- DAHLBERG Frances (dir.), *Woman the Gatherer*, New Haven, Yale University Press, 1981, 288 p.
- DALLA BERNARDINA Sergio, (dir.), *De la bête au non-humain : perspectives et controverses autour de la condition animale* [en ligne], Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2020, consulté le 21 février 2020 : <http://books.openedition.org/cths/9747>.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « Sur qui tire le chasseur ? Jouissances dans les bois », *Terrain*, [En ligne], 67, 2017, , p. 168-185, mis en ligne le 25 août 2017, consulté le 09 mars 2023, DOI : <https://doi.org/10.4000/terrain.16152>.
- DALLA BERNARDINA Sergio, *Le retour du prédateur. Mise en scène du sauvage dans la société post-rurale*, Rennes, PUR, 2011, 134 p.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « Rhétoriques de l'animalité », *La Ricerca Folklorica*, n° 48, 2003, p. 15-27.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut », *L'Homme*, t. 31, n° 120, 1991, p. 33-50.
- DAUTRESME Olivier, « La promenade, un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, 2001, vol. 3, n°1, p. 83-102.
- DAVIS Diana K., *Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, 332 p.
- DAVIS Diana K., *Resurrecting the Granary of Rome. Environmental History and French Colonial Expansion in North Africa*, Athens, Ohio University Press, 2007, 296 p.

DAVIS Diana K., *The Arid Lands. History, Power, Knowledge*, Boston, MIT Press, 2016, 296 p.

DE BONT Raf, *Stations in the Field : A History of Place-Based Animal Research, 1870-1930*, Chicago/London, University of Chicago Press, 2015, 320 p.

DE BONT Raf, *Nature's Diplomats : Science, Internationalism and Preservation, 1920-1960*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2021, 384 p.

DECOCQ Guillaume, KALAORA Bernard, VLASSOPOULOS Chloé, *La forêt salvatrice : reboisement, société et catastrophe au prisme de l'histoire*, Ceyzérieu, Champ vallon, 2016, 190 p.

DELMAS Bernard, « Pierre-François Verhulst et la loi logistique de la population », *Mathématiques et sciences humaines*, n° 167, 2004, p. 51-81.

DELORS Julien, « Chapitre 3. La biodiversité : imposture scientifique ou ruse épistémologique ? », CASETTA Elena, DELORD Julien, *La biodiversité en question. Enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques*, Editions Matériologiques « Sciences & philosophie », 2014, p. 83-116.

DELORT Robert, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984, 397 p.

DELORT Robert, WALTER François, *Histoire de l'environnement européen*, Paris, PUF, 2001, 354 p.

DELPORTE Christian, GERVEREAU Laurent (dir.), *Patrimoine de l'écologie & écologie du patrimoine*, Paris/Guyancourt, Musée du Vivant – AgroParisTech/CHCSC, 2013, 246 p.

DELUMEAU Jean, *Une histoire du Paradis. I : Le Jardin des délices*, Paris, Fayard, 1992, 368 p.

DELUMEAU Jean, « Les bonheurs du Paradis », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 142^e année, n° 2, 1998, p. 379-387.

DE MARI Eric, TAURISSON-MOURET Dominique, *Ranger l'animal, L'impact environnemental de la norme en milieu contraint, exemples de droit colonial et analogies contemporaines*, t.1 Paris, Victoires éditions, 2012, 264 p. ; t. 2, Paris, Victoires éditions, 2014.

DENEAULT Alain, *L'économie de la nature*, Montréal, Lux, 2019, 139 p.

DEREX Jean-Michel, *Histoire du bois de Vincennes. La forêt du roi et le bois du peuple de Paris*, Paris, L'Harmattan, 1997, 279 p.

DEREX Jean-Michel, *Histoire du bois de Boulogne. Le bois du roi et la promenade mondaine de Paris*, Paris, L'Harmattan, 1997, 235 p.

DESCOLA Philippe, (dir.), *Les Natures en question*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2018, 336 p.

DESCOLA Philippe, *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Paris, Flammarion, [2014], 2017, 378 p.

DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 623 p.

DESCOLA Philippe, « Des proies bienveillantes. Le traitement du gibier dans la chasse amazonienne », HERITIER-AUGE Françoise (éd.), *De la violence II*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 19-44.

DESCOLA Philippe, « Pourquoi les Indiens d'Amazonie n'ont-ils pas domestiqué le pécaré ? Généalogie des objets et anthropologie de l'objectivation », LATOUR Bruno, LEMONNIER Pierre (dir.), *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La Découverte, 1994, p. 329-344.

DESCOLA Philippe, *Les Lances du crépuscule*, Paris, Plon, 1993, 486 p.

DESCOLA Philippe, *La Nature domestique, Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris, 1986, 450 p.

DEVEZE Michel, « Les forêts françaises à la veille de la Révolution », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 13, n° 4, 1966, p. 241-272.

- DE VORE Irven, LEE Richard B. (éd.), *Man the Hunter, The First Intensive Survey of a Single, Crucial Stage of Human Development—Man's Once Universal Hunting Way of Life*, Chicago, Aldine, 1968, 432 p.
- DEVROEY Jean-Pierre, *La nature et le roi : environnement, pouvoir et société à l'âge de Charlemagne (740-820)*, Paris, Albin Michel, 2019, 592 p.
- DIAMOND Jared, *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 2000 [1997], 698 p.
- DIAMOND Jared, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006 [2005], 873 p.
- DRAYTON Richard, *Nature's Government : Science, Imperial Britain and the "Improvement" of the World*, New Haven, Yale University Press, 2000, 368 p.
- DUBOST Françoise, « La problématique du paysage. État des lieux », *Études rurales*, n°121-124, 1991, p. 219-234.
- DUPOUEY Jean-Luc, DAMBRINE Etienne, DARDIGNAC Cécile, GEORGES-LEROY Murielle (Textes réunis et présentés par), *La mémoire des forêts, Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » (14 - 16 décembre 2004)*, Office national des forêts/Institut national de la recherche agronomique/Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Nancy, 2007, 294 p.
- ECOLE NATIONALE DU PATRIMOINE et al., *Patrimoine culturel, patrimoine naturel. Colloque 12 et 13 décembre 1994*, Paris, La Documentation française/ École nationale du Patrimoine, 1995, 311 p.
- ETIENNE Pascal, *Le sanglier. Description, comportement, vie sociale, mythologie, observation ...*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2003, 192 p.
- EXBALIN Arnaud, « Le Grand massacre des chiens. Mexico, fin XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, vol. 44, n° 3, 2015, p.107-124.
- EXBALIN Arnaud, *La grande tuerie des chiens. Mexico en Occident. XVIII^e-XXI^e siècles*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023, 320 p.
- FESQUET Frédéric, « Contrôler les espaces montagnards : l'État et les montagnes méditerranéennes françaises au XIX^e siècle », *Dimension spatiale des inégalités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 71-85.
- FICHANT Roger, *Le Cerf : biologie, comportement, gestion*, Paris, Éditions du Gerfaut, 2003, 248 p.
- FIEGE Mark, *The Republic of Nature. An Environmental History of the United States*, Washington, University of Washington Press, 2013, 520 p.
- FONTANA Jean-Loup, « Ce que le parc doit au roi chasseur », *L'Alpe*, n° 49, 2010.
- FORD Caroline, *Naissance de l'écologie. Les polémiques françaises sur l'environnement (1800-1930)*, Paris, Alma éditeur, [2016] 2018, 354 p.
- FORD Caroline, « The Environmental Transformation of "Empty Space" : From Desert to Forest in the Landes of Southwestern France », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 65, n° 2, 2023, p. 422-445.
- FORD Caroline, « Reforestation, Landscape Conservation, and the Anxieties of Empire in French Colonial Algeria », *American Historical Review*, vol. 113, 2008, p. 341-362
- FOURCHY Pierre, « Les lois du 28 juillet 1860 et du 8 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 51, n° 1, 1963, p. 19-41.
- FOURNIER Patrick, MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes, PUR, 2016, 295 p.
- FRESSOZ Jean-Baptiste, « Les politiques de la nature au début de la révolution. Sens et fonctions de l'alerte environnementale, 1789-1793 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 399, n° 1, 2020, p. 19-38.

FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, LOCHER Fabien, QUENET Grégory, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, 128 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste, LOCHER Fabien, « Régénérer la nature, restaurer les climats : François-Antoine Rauch et les *Annales Européennes de physique végétale et d'économie publique*, 1815-1830 », *Le temps des médias*, n°25, 2015, p. 52-69.

FRESSOZ Jean-Baptiste, LOCHER Fabien, *Les Révoltes du ciel - Une histoire du changement climatique (XV^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, 304 p.

FRICKER Miranda, *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 188 p.

FRIoux Stéphane, PEPY Émilie-Anne (dir.), *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine, France, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, ENS Éditions, 2009, 190 p.

GAILLARD Jean-Michel, *Contribution à la dynamique des populations de grands mammifères : l'exemple du chevreuil (Capreolus capreolus)*, thèse de doctorat en biologie des populations, sous la direction de Jean-Marie Legay, Université de Lyon 1, 1998, 321 p.

GAMELON Marlène, *Evolutionary demography of exploited populations : the case of the wild boar Sus scrofa*, thèse de doctorat en écologie, sous la direction de Jean-Michel Gaillard et Olivier Gimenez, Université Lyon 1, 2013, 278 p.

GAMELON Marlène, BESNARD Aurélien, GAILLARD Jean-Michel, SERVANTY Sabrina, BAUBET Eric, BRANDT Serge, GIMENEZ Olivier, « High Hunting pressure selects for earlier birth date : wild boar as a case study », *Evolution*, 65-11, 2011, p. 3100-3112.

GAMMAGE Bill, *The Biggest Estate on Earth. How Aborigines Made Australia*, Crows Nest (Australie), Allen & Unwin, 2012, 384 p.

GARDEN Don, *Australia, New Zealand, and the Pacific. An Environmental History*, ABC Clio, Santa Barbara, 2005, 398 p.

GARNIER Emmanuel, *Les dérangements du temps : 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Paris, Plon, 2010, 245 p.

GARNIER Emmanuel, *Terres de conquêtes. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2004, 628 p.

GARROUSTE D., PUCHEU Philippe, « L'usage des marteaux forestiers », *Revue Forestière française*, ENGREF/École nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Nancy 1992, n°1, p. 63-78

GATES Barbara T., *Kindred Nature : Victorian and Edwardian Women Embrace the Living World*, Chicago/London, University of Chicago Press, 1998, 293 p.

GAUDIOSO V. R., ALONSO M. E., ROBLES R., GARRIDO J. A., OLMEDO J. A., « Effects of housing type and breeding system on the reproductive capacity of the red-legged partridge (*Alectoris rufa*) », *Poultry Science*, vol. 81, n° 2, 2002, p. 169-172

GEERTZ Clifford, *Local Knowledge. Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York, Basic Books, 1983, 244 p.

GEERTZ Clifford, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986, 293 p.

GEORGII Bertram., « Home range patterns of female red deer (*Cervus elaphus L.*) in the Alps », *Oecologia*, n° 47, 1980, p. 278-285.

GEORGII Bertram, SCHRÖDER Wolfgang, « Home range and activity patterns of male red deer (*Cervus elaphus L.*) in the Alps », *Oecologia*, n° 58, 1983. 238-248.

GIBERT A., « A propos de la forêt en Valgaudemar », *RGA*, 12, 1924, p. 337-338.

GIDENNE Thierry (coordinateur), *Le lapin. De la biologie à l'élevage*, Versailles, Éditions Quae, 2015, 270 p.

GIRET Alain, *Histoire de la biodiversité*, Paris, L'Harmattan, 2011, 266 p.

GLEICK James, *La théorie du chaos*, Paris, Flammarion, 2008, 498 p.

GONZALEZ BERNALDO Pilar, HILAIRE-PEREZ Liliane, *Les savoirs-mondes. Mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2015, 512 p.

- GORDON David M., KRECH Shepard III, *Indigenous Knowledge and the Environment in Africa and North America*, Athens, Ohio University Press, 2012, 368 p.
- GRAF VON HARDENBERG Wilko, *A Monastery for the Ibex: Conservation, State, and Conflict on the Grand Paradiso, 1919-1949*, Pittsburg, University of Pittsburgh Press, 2021, 270 p.
- GRAF VON HARDENBERG Wilko, KELLY Matthew, LEAL Claudia, WAKILD Emily, *The Nature State : Rethinking the History of Conservation*, New York, Routledge, 2019, 228 p.
- GRAF VON HARDENBERG Wilko, « Climate, Fascism, and Ibex : Experiments in Using Population Dynamics Modeling as a Historiographical Tool », *Journal of the History of Biology*, vol. 52, n° 3, 2019, p. 463-483.
- GRAHAM Hamish, « Exercice d'équilibre. Gardes forestiers, autorité seigneuriale et société rurale au XVIII^e siècle », DOLAN Claire (dir.), *Entre justice et justiciables. Les auxiliaires de la justice du Moyen Âge au XX^e siècle*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 213-227.
- GRAHAM Hamish, « Fleurs-de-lis in the forest: "absolute" monarchy and attempts at resource management in eighteenth century France », *French History*, vol. 23, n°3, 2009, p. 311-335.
- GRIFFIN Susan, *La Femme et la Nature. Le rugissement en son sein*, Paris, Éditions Le Pommier/Humensis, [1977] 2021, 465 p.
- GROVE Richard, *Les Îles du Paradis. L'invention de l'écologie aux colonies 1660-1854*, Paris, La Découverte, 2013, 164 p.
- GROVE Richard, *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Islands Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 560 p.
- GUHA Ramachandra, *The Unquiet Woods : Ecological Change and Peasant Resistance in the Himalaya*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1990, 265 p.
- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, *Les Terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e s.)*, Rennes, PUR, 2009, 284 p.
- GUYOT Charles, *L'Enseignement forestier en France : L'École de Nancy*, Nancy, Crépin-Leblond, 1898, 440 p.
- HAGIMONT Steve, *Commercialiser la nature et les façons d'être : une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles XIX^e-XX^e siècle)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Michel Minovez et Vincent Vlès, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017, 1061 p.
- HAGIMONT Steve, *Pyrénées. Une histoire environnementale du tourisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2022, 371 p.
- HARRISON Robert Pogue, *Forests : the Shadow of Civilization*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, 288 p.
- HAVARD Gilles, *L'Amérique fantôme. Les aventuriers francophones du Nouveau Monde*, Paris, Flammarion, 2019, 655 p.
- HAVARD Gilles, *Histoire des Coureurs de bois, Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes Savantes, 2016, 885 p.
- HAVARD Gilles, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, les presses du Septentrion, [2003] 2017, 609 p.
- HELE Karl S. (éd.), *The Nature of Empires and the Empires of Nature. Indigenous Peoples and the Great Lakes Environment*, Waterloo (Canada), Wilfrid Laurier University Press, 2013, 348 p.
- HEMINGWAY Ernest, *Mort dans l'après-midi*, Paris, Gallimard, [1938] 2005, 505 p.
- HENGERER Mark, WEBER Nadir (dir.), *Animals and Courts: Europe, c. 1200-1800*, Oldenbourg, Walter de Gruyter GmbH & Co, 2019, 442 p.
- HERSEY Mark D., STEINBERG Ted (éd.), *A Field on Fire : the Future of Environmental History*, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 2018, 328 p.

HERVIEU-LEGER Danièle, HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature : au fond de la forêt, l'État*, Paris, Seuil, 1979, 234 p.

HILAIRE-PEREZ Liliane, CARNINO Guillaume, KOBILJSKI Aleksandra, *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, PUF, 2016, 608 p.

HILAIRE-PEREZ Liliane, SIMON Fabien, THEBAUD-SORGER Marie, *L'Europe des sciences et des techniques, XV^e-XVIII^e siècle : un dialogue des savoirs*, Rennes, PUR, 2016, 553 p.

HILAIRE-PEREZ Liliane, MINOVZ Jean-Michel, VERNA Catherine, *Les industries rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2020, 312 p.

HILAIRE-PEREZ Liliane, *La pièce et le geste. Artisans, marchands et savoirs techniques à Londres au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2013, 464 p.

HILAIRE-PEREZ Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, 448 p.

HOCQUET Thierry, « Biologisation de la race et racialisation de l'humain : Bernier, Buffon, Linné », BANCEL Nicolas, DAVID Thomas, THOMAS Dominic (dir.), *L'invention de la race*, Paris, La Découverte, 2014, p. 25-42.

HOMEWOOD K., ROGERS A. W., « Pastoralism, conservation and the overgrazing controversy », ANDERSON D., GROVE R. (éd.), *Conservation in Africa: people, policies and practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 111-128.

HOYLE Richard (dir.), *Custom, Improvement and the Landscape in Early Modern Britain*, Farnham-Burlington Ashgate, 2011, 328 p.

HUBER Nikolaus, VETTER Sebastian G., EVANS Alina L., KJELLANDER Petter, KÜKER Susanne, BERGVALL Ulrika A., ARNEMO Jon M., « Quantifying capture stress in free ranging European roe deer (*Capreolus capreolus*) », *BMC Veterinary Research*, 13, 127, 2017, open access: <https://doi.org/10.1186/s12917-017-1045-0>.

INGOLD Tim, *Hunters, pastoralists and Ranchers. Reindeer Economies and their Transformations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, 326 p.

INGOLD Tim, *Marcher avec les dragons*, Paris, Points, 2013, 516 p.

INGOLD Tim, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, Zones sensibles, 2013, 272 p.

IRVING Sarah, *Natural Science and the Origins of the British Empire*, Londres, Pickering & Chatto, 2008, 208 p.

ISENBERG Andrew, *The destruction of the bison: an environmental history*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 206 p.

IVES Edward D., *George Magoon and the Down East Game War : History, Folklore and the Law*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, 352 p.

IVES Edward D., « Wilbur Day (1864-1924) : Hunter, Guide, and Poacher : An Autobiography », *Northeast Folklore*, vol. 26, 1986, 120 p.

JACOBY Karl, *Des Ombres à l'aube. Un massacre d'Apaches et la violence de l'histoire*, Toulouse, Anacharsis, [2008] 2020, 543 p.

JACOBY Karl, *Crimes contre la nature. Voleurs, squatters et braconniers : l'histoire cachée de la conservation de la nature aux États-Unis*, Toulouse, Anacharsis éditions, [2001] 2021, 443 p.

JACOBY Karl, *Crimes Against Nature: Squatters, Poachers, Thieves, and the Hidden History of American Conservation*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2001, 305 p.

JACOBY Karl, « Class and Environmental History : Lessons from "The War in the Adirondacks" », *Environmental History*, vol. 2, n° 3, 1997, p. 324-342.

JARRIGE François, LE ROUX Thomas, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2017, 480 p.

- JARRIGE François, *On arrête (parfois) le progrès. Histoire et décroissance*, Paris, L'échappée, 2022, 368 p.
- JARRIGE François, *Technocritiques : des refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2016, 555 p.
- JARRIGE François, « Le travail des chiens entre contraintes et nécessité », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, HS n°17, 2022, p. 37-60.
- JARRIGE François, *La ronde des bêtes. Le moteur animal et la fabrique de la modernité*, Paris, La Découverte, 2023, 456 p.
- JOHNSGARD Paul A., *The Pheasants of the World : Biology and Natural History*, New York, Smithsonian Books, 1999, 432 p.
- KALAORA Bernard, *Au-delà de la nature : l'environnement. L'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1998, 200 p.
- KALAORA Bernard, *Le Musée vert, radiographie du loisir en forêt*, Paris : L'Harmattan, 1993, 304 p.
- KALAORA Bernard, SAVOYE Antoine, *La forêt pacifiée. Sylviculture et sociologie au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1986, 116 p.
- KALAORA Bernard, SAVOYE Antoine, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 1989, 293 p.
- KALAORA Bernard, VLASSOPOULOS Chloé, *Pour une sociologie de l'environnement : environnement, société et politique*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2013, 318 p.
- KECK Frédéric, *Les sentinelles des pandémies : chasseurs de virus et observateurs d'oiseaux aux frontières de la Chine*, Paris, Zones sensibles éditions, 2020, 240 p.
- KECK Frédéric, « Injustices épistémiques et dynamiques du pastoralisme », BERTRAND Aliénor, BLONDEAU DA SILVA Anne, TAURISSON-MOURET Dominique, *Liaisons pastorales : coévolutions, ruptures, résistances*, Paris, Edisens, 2023, p. 297-299.
- KNOLL Martin, « Hunting in the Eighteenth Century. An Environmental History Perspective », *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, vol. 29, n° 3 (109), 2004, p. 9-36.
- KOHN Eduardo, *Comment pensent les forêts. Vers une anthropologie au-delà de l'humain*, Bruxelles, Zones sensibles, 2017, 335 p.
- KRAUTBERGER Nicolas, *Des dommages et des hommes : les économies du malheur dans les Alpes (XVIIIe-XIXe siècles)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de René Favier, 2012, 810 p.
- KRAUTBERGER Nicolas, « Domanialiser l'exceptionnel. L'État français et la propriété foncière en Algérie et dans les Alpes au XIX^e siècle », MARANDET Marie-Claude (dir.), *Violence(s) de la préhistoire à nos jours : Les sources et leur interprétation*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2011, p. 293-316.
- KRAUTBERGER Nicolas, « L'expropriation d'utilité publique pour cause de risque naturel dans les départements alpins et algériens, seconde moitié du XIX^e siècle », LORENZETTI L., BARBOT M., MOCARELLI L. (éd.), *La propriété violée. Expropriations et confiscations, XVIe-XXe siècles*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 205-224.
- KRAUTBERGER Nicolas, « Préserver la nature de l'Algérie française. L'alfa est-il un colon comme les autres », *Une protection de la nature et de l'environnement à la française ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 35-50
- KRECH III Shepard, *The Ecological Indian. Myth and History*, New York/London, W. W. Norton & Company, 1999, 318 p.
- LACOSTE Yves, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, [1976] 2014, 248 p.
- LACOUMES Pierre, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, 317 p.

LAGADEC Yvan et CHERNORKIAN Robert, « Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle », *Nature Sciences Sociétés*, 2009/2, vol. 17, p. 194-196.

LAKE-GIGUERE Danny, *Administrer les forêts du roi au Moyen Âge : le negotium forestarum en Normandie capétienne (1204-1328)*, thèse de doctorat en histoire médiévale, Normandie Université ; Université de Montréal, 2020, 653 p.

LANDRY Jean-Marc, *Le Loup*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2017, 368p.

LARRERE Catherine, « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du genre*, vol. 59, n° 2, 2015, p. 103-125.

LARRERE Catherine, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 22, 2012, p. 105-121.

LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La découverte, 2015, 334 p.

LARRERE Raphaël, DE LA SOUDIERE Martin, *Cueillir la montagne. Plantes, fleurs, champignons en Gévaudan, auvergne et Limousin*, Lyon, La Manufacture, 1985, 253 p.

LATOUR Bruno, *Les Microbes. Guerre et paix, suivi de Irréductions*, Paris, Métailié, « Pandore », 1984, 281 p.

LATOUR Bruno, « Les « vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Culture technique*, 14, 1985, p. 79-96.

LATOUR Bruno, « Comment redistribuer le Grand Partage », *Revue de Synthèse*, n° 110, 1983, p. 203-236.

LATOUR Bruno, *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Gallimard, [1987] 1995, 663 p.

LATOUR Bruno, « Sommes-nous postmodernes ? Non, amodernes. Étapes vers l'anthropologie des sciences », *La pensée métisse. Croyances africaines et rationalité occidentale en questions*, Genève/Paris, Cahiers de l'IUED/PUF, 1990, p. 127-155.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991, 213 p.

LATOUR Bruno, *Sur le culte moderne des dieux faitiches, suivi de Iconoclash*, Paris, La Découverte, [1996] 2009, 204 p.

LATOUR Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999, 307 p.

LATOUR Bruno, *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, [1999] 2001, 347 p.

LATOUR Bruno, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte, 2002, 320 p.

LATOUR Bruno, « Le rappel de la modernité - approches anthropologiques », *ethnographiques.org*, n° 6, 2004, 25 p.

LATOUR, 2006a. LATOUR Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, [2005] 2006, 401 p.

LATOUR, 2006b. LATOUR Bruno, « Sur un livre d'Étienne Souriau : Les Différents modes d'existence », COURTOIS-L'HEURUX Fleur, WIAME Aline, *Etienne Souriau. Une ontologie de l'instauration*, Paris, Vrin, 2006, en ligne 36 p. (<http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/98-SOURIAU-FR.pdf>).

LATOUR Bruno, *Enquête sur les modes d'existence, une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte, 2012, 504 p.

LATOUR Bruno, « Biographie d'une enquête. À propos d'un livre sur les modes d'existence », *Archives de Philosophie*, vol. 75, n° 4, 2012, p. 549-566.

LATOUR Bruno, *Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015, 398 p.

- LATOURE Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017, 156 p.
- LATOURE Bruno, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, La Découverte, 2021, 187 p.
- LEACH Melissa, GREEN Cathy, « Gender and Environmental History : From Representations of Women and Nature to Gender Analysis of Ecology and Politics », *Environment and History*, n° 3, 1997, p. 343-370.
- LENOBLE F., « La légende du déboisement alpin », *RGA*, 11, 1923, p. 5-116.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat, I, Canicules et glaciers (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Fayard, 2004, 740 p.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, « Nord-Sud », NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. 1, p. 1191-1212.
- LESCUREUX Nicolas, LINNELL J.D.C., « Warring brothers: the complex interactions between wolves (*Canis lupus*) and dogs (*Canis familiaris*) in a conservation context », *Biological Conservation*, 171, p. 232-245.
- LESCUREUX Nicolas, *Maintenir la réciprocité pour mieux coexister ? Ethnographie du récit Kirghiz des relations dynamiques entre les hommes et les loups*, thèse Muséum National d'Histoire Naturelle, 2007, 405 p.
- LEVY Jacques (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1128 p.
- LIEUTAGHI Pierre, *La plante compagne. Pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, Arles, Actes Sud, 1998, 301 p.
- LIEUTAGHI Pierre, *Le Livre des Arbres, des Arbustes & Arbrisseaux*, Arles, Actes Sud, [1969] 2004, 1322 p.
- LIEUTAGHI Pierre, *L'environnement végétal. Flore, végétation et civilisation*, Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé, 1972.
- LIONNET Marie-Jeanne, « La sylviculture à la conquête de la planète : « Imiter la nature, hâter son œuvre » », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 2009, vol. 53, n° 1, p. 56-62.
- LIZET Bernadette, RAVIS-GIORDANI Georges, *Des bêtes et des hommes*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1995, 371 p.
- LOCHER Fabien (dir.), *La nature en communs. Ressources, environnements et communautés (France et Empire français XVII^e-XXI^e siècle)*, Ceyzérieu, Champ vallon, 2020, 324 p.
- LONE Karen, LOE Leif Egil, GOBAKKEN Terje, LINNELL John D. C., ODDEN John, REMMEN Jørgen, MYSTERUD Atle, « Living and dying in a multi-predator landscape of fear: roe deer are squeezed by contrasting pattern of predation risk imposed by lynx and humans », *Oikos*, 123, 2014, p. 641-651.
- LOO Tina, *States of Nature. Conserving Canada's Wildlife in the Twentieth Century*, Vancouver/Toronto/Seattle, UBC Press/University of Washington Press, 2006, 280 p.
- LOO Tina, « Political Animals : Barren Ground Caribou and their Managers in a "Post-Modern" Age », *Environmental History*, vol. 22, n° 3, 2017, p. 433-459.
- LOO Tina, STANLEY Meg, « An Environmental History of Progress: Damming the Peace and Columbia Rivers », *Canadian Historical Review*, vol. 92, n° 3, 2011, p. 399-427.
- LORENZ Konrad, *Les fondements de l'éthologie*, Paris, Flammarion, 2009, 514 p.
- LORENZ Konrad, *Trois essais sur le comportement animal et humain*, Paris, Seuil, [1974] 2012, 256 p.
- LORENZ Konrad, *L'agression. Une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion, 2010, 288 p.
- LORENZ Konrad, *Les oies cendrées*, Paris, Albin Michel, [1989] 2022, 400 p.

- LUGLIA Rémi (dir.), *Sales Bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 359 p.
- LUGLIA Rémi, *Des savants pour protéger la nature. La Société d'Acclimatation (1854-1960)*, Rennes, PUR, 2015, 434 p.
- LUNDE Darrin, *The Naturalist : Theodore Roosevelt, A Lifetime of Exploration, and the Triumph of American Natural History*, New York, Broadway Books, 2016, 334 p.
- MACCORMACK Carol P., STRATHERN Marilyn (dir.), *Nature, Culture and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, 240 p.
- MACGREGOR Sherilyn, SEYMOUR Nicole (dir.), « Men and Nature : Hegemonic Masculinities and Environmental Change », *RCC Perspectives : Transformations in Environment and Society*, 4, 2017, doi.org/10.5282/rcc/7977.
- MCCLELLAN III J., REGOURD F., *The Colonial Machine. French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Brepols, Burnhout, 2011, 696 p.
- MARAGE Damien, *La forêt dans tous ses états : de la conservation à l'évaluation territoriale*, œuvre scientifique inédite pour l'habilitation à diriger des recherches en Géographie, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2018, 309 p.
- MARCHINA Charlotte, *Nomad's land, Éleveurs, animaux et paysage chez les peuples mongols*, Bruxelles, Zones sensibles, 2019, 221 p.
- MARTIN Nastassja, *Les âmes sauvages. Face à l'Occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*, Paris, La Découverte, 2016, 313 p.
- MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « De la « part du milieu » à l'histoire de l'environnement », *Le Mouvement Social*, n° 200-3, 2008, p. 64-72.
- MATHEVET Raphaël, BONDON Roméo, *Sangliers. Géographies d'un animal politique*, Arles, Actes Sud, 2022, 205 p.
- MATHIS Charles-François, VRIGNON Alexis, « Frontières et espaces transfrontaliers, une approche environnementale », *Revue du Rhin Supérieur*, n° 4, 2021, p. 13-21.
- MATHIS Charles-François, *La civilisation du charbon. En Angleterre, du règne de Victoria à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Vendémiaire, 2021, 560 p.
- MATHIS Charles-François, « Introduction. Pour un croisement des histoires environnementales et du genre », *Genre & Histoire*, n° 22, 2018, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 04 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/3641>.
- MATHIS Charles-François, « L'histoire environnementale est-elle une histoire mondiale ? », *Les historiens français en mouvement*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 55-67.
- MATHIS Charles-François, « Nation and Nature Preservation in France and England in the Nineteenth Century », *Environment and History*, vol. 20, n° 1, 2014, p. 9-39.
- MATHIS Charles-François, MOUHOT Jean-François, *Une protection de l'environnement à la française (XIX^e-XX^e siècles) ?*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2013, 320 p.
- MATHIS Charles-François, « Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis. Un état des lieux à l'aube du 20^e siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 113, 2012, p. 17-27.
- MATHIS Charles-François, *In Nature We Trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Paris, PUPS, 2010, 685 p.
- MATSUDA H., KAJI K., UNO H., HIRAKAWA H., SAITOH T., *A management policy for sika deer based on sex-specific hunting. Researches on Population Ecology*, 1998, vol. 41, p. 139-149.
- MATTESON Kieko, *Forests in Revolutionary France. Conservation, Community, and Conflict, 1660-1848*, New York, Cambridge University Press, 2015,
- MAURER Gilles, *Conservation de l'éléphant d'Asie (Elephas maximus) par l'étude des interactions entre humains et populations sauvages et semi-captives d'éléphants : une approche intégrée des dimensions démographiques, génétiques, économiques et*

socioculturelles, thèse de doctorat en écologie et biodiversité, sous la direction de Olivier Gimenez et Finn Kjellberg, Université de Montpellier, 2018, 242 p.

MCNEILL John R., *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, [2000] 2010, 660 p.

MCNEILL John R., *Mosquito Empires : Ecology and War in the Greater Caribbean, 1620-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 390 p.

MCCULLOUGH Dale R., TAKATSUKI Seiki, KAJI Koichi, *Sika Deer: Biology and management of native and introduced populations*, Édition Springer, 2009, 666 p.

MCPHEE Peter, *Revolution and Environment in Southern France, 1780-1830: Peasants, Lords, and Murder in the Corbieres*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 272 p.

MEDINA José, *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice and Resistant imaginations*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 352 p.

MEIA Jean-Steve, *Le renard. Description, comportement, vis sociale, mythologie, observation*, Paris, Delachaux & Niestlé, 2016, 183 p.

MERCHANT Carolyn, *La mort de la nature. Les femmes, l'écologie et la Révolution scientifique*, Marseille, Editions Wildproject, 2021, 448 p.

MERCHANT Carolyn, « Gender and Environmental History », *The Journal of American History*, n° 76, 1990, p. 1117-1121.

METAILIE Jean-Paul, « De la géographie des forestiers à la géographie contre les forestiers : la diffusion et l'extinction du concept de dégradation de la montagne, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle », CLAVAL Paul (dir.), *Autour de Vidal de La Blache. La formation de l'école française de géographie*, Paris, CNRS éditions, 1993, p. 101-108.

METAILIE Jean-Paul, « "L'invention du pâturage". La naissance du sylvo-pastoralisme et son application en Ariège (1860-1914) », BRUNET Michel, BRUNET Serge, PAILHES Claudine (éd.), *Pays pyrénéens et pouvoirs centraux XVI^e-XX^e siècle*, Toulouse, Association des amis des archives de l'Ariège/Archives départementales de l'Ariège, 1995, p. 198-208.

METAILIE Jean-Paul, « La « dégradation des montagnes » au XIX^e siècle dans les Pyrénées », BECK Corinne, LUGINBÜHL Yves, MUXART Tatiana (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Versailles, Quae, 2006, p. 191-210.

MILLER Shawn William, *An Environmental History of Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 272 p.

MOLINIER Alain, MOLINIER-MEYER Nicole, « Environnement et histoire : les loups et l'homme en France », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 28 n°2, Avril-juin 1981, p. 225-245.

MORICEAU Jean-Marc, *Sur les pas du loup. Tour de France et atlas historiques et culturels du loup, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montbel, 2013, 352 p.

MORICEAU Jean-Marc, MADELINE Philippe (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2010, 254 p.

MORICEAU Jean-Marc, *L'homme contre le loup : une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011, 573 p.

MORICEAU Jean-Marc, *La bête du Gévaudan. Mythe et réalités*, Paris, Tallandier, [2008] 2021, 479 p.

MORIN Georges-André, « La continuité de la gestion des forêts françaises de l'Ancien Régime à nos jours, ou comment l'État a-t-il pris en compte le long terme », *Revue française d'administration publique*, n° 134, 2010, p. 233-248.

MORISSET Jean, *Sur la piste du Canada errant*, Montréal, Boréal, 2018, 362 p.

MOUGIN P., « La question du déboisement des Alpes », *RGA*, 12, 1924, p. 497-545.

MOUNET Coralie, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les*

Alpes françaises, thèse de doctorat en géographie sous la direction d'André Micoud et Olivier Soubeyran, Université Grenoble 1 – Joseph Fourier, 2007, 564 p.

NARDEUX Bruno, *Une "forêt" royale au Moyen Âge : Le pays de Lyons, en Normandie (vers 1100 – vers 1450)*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction d'Élisabeth Lalou, Université de Rouen Normandie, 2017, 3 vol.

NASH Roderick, *Wilderness and the American Mind*, New Haven & London, Yale University Press, [1967] 2001, 413 p.

NATHAN R., GETZ W.M., REVILLA E., et al., « A movement ecology paradigm for unifying organismal movement research », *PNAS*, vol. 105, n° 49, 2008, p. 19052-19059

OSBORN R. G., JENKS Jonathan A., « Assessing dietary quality of white-tailed deer using fecal indices : effects of supplemental feeding and area », *Journal of Mammalogy*, 79, 1998, p. 437–447.

NOTTER Annick, POLTON Jean-Claude (dir.), *Fontainebleau, son château et sa forêt. L'invention d'un tourisme (1820-1939), exposition au château de Fontainebleau du 22 juin au 24 septembre 2007*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 2007, 128 p.

ORAIN Arnaud, *Les savoirs perdus de l'économie. Contribution à l'équilibre du vivant*, Paris, Gallimard, 2023, 384 p.

ORAIN Arnaud, CHAPPEY Jean-Luc, Antoine Lilti, « Usages de l'absent. La figure de Lapérouse et la Révolution française », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 76, n° 1, 2021, p. 47-82.

PASCAL Michel, LORVELEC Olivier, VIGNE Jean-Denis, *Invasions biologiques et extinction. 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*, Paris/Versailles, Belin/Quae, 2006, 350 p.

PASTOUREAU Michel, *Le loup. Une histoire culturelle*, Paris, Belles-Lettres, 2018, 160 p.

PASTOUREAU Michel, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Editions du Seuil, 2007, 419 p.

PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, 487 p.

PASTOUREAU Michel, *Les animaux célèbres*, Paris, Bonneton, 2001, 255 p.

PATTHEY Patrick, *Habitat and Corridor selection of an expanding Red Deer (Cervus elaphus) population*, thèse de doctorat en écologie, sous la direction de Cornelis Deet, Université de Lausanne, 2003, 152 p.

PEARL R. & REED L.J., « On the rate of growth of the population of the United States since 1790 and its mathematical representation », *Proceedings of the National Academy of Sciences (U.S.A.)* 6, 1920, p. 275-288.

PEARL Raymond, *The natural History of Population*, Oxford, Oxford University Press, 1939.

PEARL Raymond, *The Biology of Population Growth*, New York, Alfred A. Knopf, 1925, 260 p.

PEARL Raymond, *The Biology of Death. Being a Series of Lectures Delivered at the Lowell Institute in Boston in December 1920*, Philadelphia/London, J.B. Lippincott Company, 1922, 275 p.

PEARSON Chris, *Scarred landscapes : war and nature in Vichy France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008, 253 p.

PEEL Lynette Jean, TRIBE E.D., « Chapter 1. Innovation, Science and the Farmer », *Technology in Australia, 1788-1988, A condensed history of Australian technological innovation and adaptation during the first two hundred years*, Melbourne, Australian Academy of Technological Sciences and Engineering, 1998, mis en ligne en 2000, consulté le 06/01/2022: <https://www.austehc.unimelb.edu.au/tia/cover.html>.

PEEL Lynette Jean (éd.), *The Henty Journal: a Record of Farming, Whaling, and Shipping at Portland Bay, 1834-1839*, Carlton South, Victoria (Australie), Miegunyah Press, 1996, 297 p.

- PEEL Lynette Jean, TRIBE E.D., *Domestication, Conservation, and Use of Animal Resources*, Amsterdam/New York, Elsevier Scientific Pub. Co., 1983, 357 p.
- PEEL Lynette Jean, *Rural Industry in the Port Philip Region, 1835-1880*, Carlton, Victoria, Melbourne University Press, 1974, 196 p.
- PELUSO Nancy, *Rich Forests, Poor People : Resource Control and Resistance in Java*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1992, 336 p.
- PETIT-DUTAILLIS Charles, « De la signification du mot « Forêt » à l'époque franque. Examen critique d'une position allemande sur la transition de la propriété collective à la propriété privée », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1915, tome 76, p. 97-152.
- PICHOT André, *Histoire de la notion de gène*, Paris, Flammarion, 1999, 344 p.
- PICHOT André, *Eugénisme, ou les généticiens saisis par la philanthropie*, Paris, Hatier, 1995.
- PIERAGNOLI Joan, *La cour de France et ses animaux, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 365 p.
- PIERAGNOLI Joan, *Le prince et les animaux. Une histoire zoologique de la cour de Versailles au siècle des Lumières (1715-1792)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021, 300 p.
- PLANHOL Xavier de, *Le paysage animal. L'Homme et la grande faune. Une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 2004, 1128 p.
- POLTON Jean-Claude, *Tourisme et nature au XIX^e siècle : guides et itinéraires de la forêt de Fontainebleau vers 1820 – vers 1880*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Pierre Viguier, Université Paris 10, 1985, 316 f.
- POUILLARD Violette, *Histoire des zoos par les animaux. Contrôle, conservation, impérialisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 467 p.
- POUILLARD Violette, « Conservation et captures animales au Congo belge (1908-1960). Vers une histoire de la matérialité des politiques de gestion de la faune », *Revue historique*, 2016, vol. 679, n° 3, p. 577-604.
- PRICE David, « Carrying Capacity Reconsidered », *Population and Environment*, vol. 21, n° 1, p. 5-26.
- PUTNAM Rory, APOLLONIO Marco, ANDERSEN Reidar (éd.), *Ungulate Management in Europe. Problems and Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 398 p.
- PUYO, Jean-Yves, « Cartographie et aménagement forestier : rapide aperçu de deux siècles d'évolution des pratiques disciplinaires françaises (XVIII^e-XIX^e siècles) », LABOULLAIS Isabelle, *Les usages des cartes (XVII^e-XIX^e siècle) : Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, p. 239-255.
- PYNE Stephen J., *Fire in America : A Cultural History of Wildland and Rural Fire*, Princeton, Princeton University Press, 1982, 654 p.
- QUENET Grégory, « Parks in der longue durée. Überlegungen zu einer Umweltgeschichte des Paradieses », WEBER Nadir (dir.), *Hege und Herrschaft. Höfische Jagdtiere in der Europäischen Vormoderne*, Köln, Böhlau Verlag Wien Köln, 2023, p. 299-317.
- QUENET Grégory, SYNOWIECKI Jan, « Ce que conserver veut dire : Praxis et historicité de la nature (1770-1810) », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 399, n° 1, 2020, p. 97-121.
- QUENET Grégory, « L'Anthropocène et le temps des historiens », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 72, n° 2, 2017, p. 267-299.
- QUENET Grégory, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, La découverte, 2015, 232 p.
- QUENET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 301 p.
- QUENET Grégory, « Construire l'histoire environnementale. (Se) raconter d'autres histoires », *CERISCOPE Environnement*, 2014, [en ligne], consulté le 08/05/2020, URL :

<http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part1/construire-l-histoire-environnementale-se-raconter-d-autres-histoires>.

RAJAN R.S., *Modernizing Nature: Forestry and Imperial Co-Development, 1800-1950*, Oxford, Oxford University Press, 2006, 304 p.

RICKLEFS Robert E., MILLER Gary L., *Écologie*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, [1973] 2005, 821 p.

RIPPLE William J., BESCHTA Robert L., « Large predators limit herbivore densities in northern forest ecosystems », *European Journal of Wildlife Research*, 2012, 58(4), p. 733-742.

ROBBINS William G., *American Forestry : A History of National, State, and Private Cooperation*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1985, 344 p.

ROLLS Eric C., *They All Ran Wild: The Story of Pests on the Land in Australia*, Sydney, Angus and Robertson, 1969, 444 p.

ROSTAIN Stéphane, *Amazonie. Un jardin sauvage ou une forêt domestiquée. Essai d'écologie historique*, Paris, Actes Sud, 2016, 263 p.

ROSTAIN Stéphane, *La forêt vierge d'Amazonie n'existe pas*, Paris, Le Pommier/Humensis, 2021, 360 p.

ROUCHER François, *Cervidés et forêts, rétablir une harmonie*, Paris, AgroParisTech-Centre de Nancy ENGREF, 2013, 144 p.

RUSSELL Edmund, *Evolutionary History. Uniting History and Biology to Understand Life on Earth*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 216 p.

RUSSELL Edmund, « Evolutionary History: Prospectus for a New Field », *Environmental History*, Vol. 8, n° 2, 2003, p. 204-228.

RUSSELL Edmund, *Greyhound Nation : A Coevolutionary History of England, 1200-1900* Cambridge, Cambridge University Press, 2018, 214 p.

(Saberwal, 1998a) SABERWAL Vasant K., « Science and the Desiccationist Discourse of the 20th Century », *Environment and History*, vol. 4, n° 3, 1998, p. 309-343.

Saberwal, 1998b) SABERWAL Vasant K., *Pastoral politics: shepherds, bureaucrats, and conservation in the Western Himalaya*, New Dehli, Oxford University Press, 1998, 268 p.

SAHLINS Peter, *Forest Rites. The War of the Demoiselles in Nineteenth Century France*, Harvard University Press, 1994, 188 p.

SARANO François, *Au nom des requins*, Arles, Actes Sud, 2022, 292 p.

SAULE Béatrix, ARMINJON Catherine, *Sciences et curiosités à la Cour de Versailles*, Paris/Versailles, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/Éditions de la RMN, 2010, 279 p.

- HEITZMANN Annick « La ménagerie de Trianon et la ferme expérimentale de Rambouillet », p ; 121-124.

- DENIS Bernard, « Moutons Mérinos et autres mammifères domestiques », p. 129-130.

SCHAFFER Simon, *La fabrique des sciences modernes (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2014, 448 p.

SCHARFF Virginia J. (éd.), *Seeing Nature through Gender*, Lawrence, University Press of Kansas, 2003, 368, p.

SCHERMER Eliane, *La pollinisation, un élément central du masting chez les chênes de régions tempérées*, thèse de doctorat en écologie sous la direction de Samuel Venner et Jean-Michel Gaillard, Université Claude Bernard Lyon 1, 2019, 165 p.

SCHERMER Eliane, BOULANGER Vincent, DELZON Sylvain, SAID Sonia, FOCARDI Stefano, GUIBERT Benoît, GAILLARD Jean-Michel, VENNEN Samuel, « Fluctuations des glandées chez les chênes : mieux les comprendre pour mieux gérer la régénération des chênaies », *RDV techniques ONF n ° 50*, hiver 2016, p. 21-29.

SELMY Adel, *Administrer la nature. Le parc national de la Vanoise*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Quae, 2006, 487 p.

SELMI Adel, HIRTZEL Vincent, *Gouverner la nature, Cahiers d'anthropologie sociale 03*, Paris, L'Herne, 2007, 135 p.

SELOSSE Marc-André, *L'origine du monde. Une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent*, Arles, Actes Sud, 2021, 478 p.

SERNA Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017, 444 p.

SERNA Pierre, *L'Animal en République. 1789-1802, Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 2016, 256 p.

SERNA Pierre, MELLA Malik, LE RU Véronique, PIAZZESI Benedetta (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, Ceizérieu, Champ Vallon, 2024, 594 p.

SHAPIN Steven, SCHAFFER Simon, *Leviathan and the Air-Pump*, Princeton, Princeton University Press, 1985

DE MOOR Martina, SHAW-TAYLOR Leigh, WARDE Paul, (éd.), *The Management of Common Land in North West Europe, c. 1500-1850*, Turnhout, Brepols, 2002, 264 p.

SLOTKIN Richard, *Gunfighter nation: The Myth of the Frontier on Twentieth-Century America*, Norman, University of Oklahoma, 1998, 850 p.

SLOTKIN Richard, *Regeneration Through Violence: The Mythology of the American Frontier, 1600-1860*, Norman, University of Oklahoma, 2000 [1996], 670 p.

SLOTKIN Richard, *The Fatal environment: the myth of the Frontier on the Age of industrialization, 1800-1890*, Norman, University of Oklahoma, 1994 [1985], 636 p.

SLOTKIN Richard, « Dreams and Genocide : The American Myth of Regeneration Through Violence », *The Journal of Popular Culture*, 1971, vol. 5, n° 1, p. 38-59

SPARY Emma, *Utopia's Garden. French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2000, 321 p.

SPENCE Mark David, *Dispossessing the Wilderness : Indian Removal and the Making of the National Parks*, New York, Oxford University Press, 1999, 200 p.

STEPANOFF Charles, VIGNE Jean-Denis (éd.), *Hybrid Communities. Biosocial Approaches to Domestication and Other Trans-species Relationships*, Londres, Routledge, 2018, 306 p.

STROUD Ellen, « Does Nature Always Matter ? Following Dirt through History », *History and Theory*, vol. 42, n° 4, 2003, p. 75-81.

SZANTO Catherine, « La promenade dans les jardins de Versailles : analyse d'une expérience spatiale », *Projets de paysage* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 15 juillet 2011, consulté le 04 décembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.17650>.

TAYLAN Ferhat, *Mésopolitique. Connaître, théoriser et gouverner les milieux de vie (1750-1900)*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2018, 308 p.

TILLON Laurent, *Utilisation des gîtes et des terrains de chasse par les Chiroptères forestiers, propositions de gestion conservatoire*, thèse de doctorat en écologie sous la direction de Stéphane Aulagnier, Université fédérale de Toulouse, 2015, 303 p.

TOMMASI Greta, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géoconfluences*, 2018, (dernière consultation 21/12/2023) <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/gentrification-rurale>.

TOMMASI Greta, RICHARD Frédéric, SAUMON Gabrielle, « Introduction. Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementale des espaces emblématiques », *Noroi, Environnement, Aménagement, Société*, vol. 243, n° 2, 2017b, p. 7-15. (Tommasi, Richard et Saumon, 2017b)

TOMMASI Greta, RICHARD Frédéric, SAUMON Gabrielle, « Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? », *Noroi, Environnement, Aménagement, Société*, vol. 243, n° 2, 2017, p. 89-110. (Tommasi, Richard et Saumon, 2017a)

- TOUZOT Laura, *Influence of oak mast seeding on wild boar (Sus scrofa) population dynamics under climate changes*, thèse de doctorat en écologie sous la direction de Jean-Michel Gaillard, Université Claude Bernard Lyon 1, 2019, 336 p.
- TROMM Danny, *La production politique du paysage : éléments pour une interprétation des pratiques ordinaires de patrimonialisation de la nature en Allemagne et en France*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Pierre Favre, Institut d'études politiques, 1996, 624 f.
- TUCKER M. A., BÖHNING-GAESE K., FAGAN W.F., et al., « Moving in the Anthropocene: Global Reductions in Terrestrial Mammalian Movements », *Science*, vol. 359, n° 6374, 2018, p. 466-469.
- TURCOT Laurent, « Entre promenades et jardins publics : les loisirs parisiens et londoniens au XVIII^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 87, fasc. 3-4, 2009, p. 645-663.
- VALLAURI Daniel, CHAUVIN Christophe, BRUN Jean-Jacques, FUHR Marc, SARDAT Nicole, ANDRE Jean, EYNARD-MACHET Richard, ROSSI Magali, DE PALMA Jean-Pierre (coordonnateurs), *Naturalité des eaux et des forêts*, Paris, Lavoisier, 2016, 244 p.
- VANUXEM Sarah, « Les choses saisies par la propriété. De la chose-objet aux choses-milieus », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2010, vol. 64, n° 1, p. 123-182.
- VANUXEM Sarah, *La propriété de la terre*, Marseille, Wildproject, 2018, 105 p.
- VANUXEM Sarah, « La modification génétique des moustiques à l'épreuve de la mésologie », AUGENDRE Marie (éd.), *La Mésologie, un autre paradigme pour l'Anthropocène*, Paris, Hermann, 2018, p. 325-332.
- VERHULST Pierre-François, « Notice sur la loi que la population poursuit dans son accroissement » *Correspondance Mathématique et Physique*, vol. X, 1838, 113-121.
- VERHULST Pierre-François, « Recherches mathématiques sur la loi d'accroissement de la population », *Nouveaux mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, vol. XVIII, 1845, p. 1-45.
- VEYRET Paul, « Un centenaire : l'Étude sur les torrents des Hautes-Alpes, de Surell », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 31, n° 4, 1943, p. 513-524.
- VINCENT Marc, *Les alpages à l'épreuve des loups. Pratiques de bergers entre agri-environnement et prédateur protégé*, Paris/Versailles, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme/Quae, 2011, 350 p.
- VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, *Métaphysique cannibales : lignes d'anthropologie post-moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, [2009] 2014, 216 p.
- VIVEIROS DE CASTRO Eduardo, *L'inconstance de l'âme sauvage : catholiques et cannibales dans le Brésil du XVI^e siècle*, Genève, éditions Labor et Fides, 2020, 184 p.
- VRIGNON Alexis, *France grise, France verte. Une histoire environnementale depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2022, 240 p.
- VRIGNON Alexis, *La naissance de l'écologie politique en France. Une nébuleuse au cœur des années 68*, Rennes, PUR, 2017, 328 p.
- VOGELS Maurice, ZOECKLER Rita, STASIW Donald M., CERNY Lawrence C., « P. F. Verhulst's « Notice sur la loi que la population suit dans son accroissement », *Correspondance Mathématique et Physique*, Ghent, vol. X, 1838, *Journal of Biological Physics* 3, 1975, p. 183-192.
- WALTER François, « L'historien et l'environnement : vers un nouveau paradigme », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 2, n° 1, 1994, p. 31-39.
- WALTER François, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, éditions de l'EHESS, 2004, 528 p.
- WALVIN James, *Histoire du sucre, histoire du monde*, Paris, La Découverte, 2020 [2017], 286 p.

- WAGNER Frederic H., *Yellowstone's Destabilized Ecosystem. Elk effects, Science and Policy Conflict*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2006, 371 p.
- WAQUET Jean-Claude, *Les grands maîtres des Eaux et Forêts de France de 1689 à la Révolution, suivi d'un dictionnaire des grands maîtres*, Genève/Paris, Droz, 1978, 439 p.
- WARDE Paul, « The Idea of Improvement, c. 1520-1700 », HOYLE Richard (dir.), *Improvement and the Landscape in Early Modern Britain*, Farnham-Burlington, Ashgate, 2011, p. 127-148.
- WHITE Richard, « From Wilderness to Hybrid Landscapes: The Cultural Turn in Environmental History », *Historian*, 2004, 6-3, p. 557-564.
- WHITE Richard, « The Nationalization of Nature », *Journal of American History*, n° 86, 1999, p. 976-986
- WHITE Richard, « Are you Environmentalist or Do You Work for a Living ? », CRONON William, *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*, New York, W.W. Norton, 1996, p. 171-185.
- WHITE Richard, "It's Your Misfortune and None of My Own", *A New History of the American West*, Norman/London, University of Oklahoma Press, 1991, 644 p.
- WHITE Richard, *Le Middle Ground. Indiens, Empires, et Républiques dans la région des Grands, 1650-1815*. Toulouse, Anacharsis éditions, 2009 [1991], 731 p.
- WHITE Richard, *The Organic Machine. The Remaking of the Columbia River*, New York, Hill and Wang, 1995, 130 p.
- WHITE Richard, *The Roots of Dependency. Subsistence, Environment, and Social Change among the Choctaws, Pawnees, and Navajos*, Lincoln/London, University of Nebraska Press, [1983] 1988, 433 p.
- WHITE Richard, *Railroaded. The Transcontinentals and the Making of Modern America*, New York, W. W. Norton & Company, 2011, 720 p.
- WHITED Tamara, *Forests and Peasant Politics in France*, New Haven, Yale University Press, 2000, 274 p.
- WORONOFF Denis, « Histoire des forêts françaises, XVI^e-XX^e siècles. Résultats de recherche et perspectives », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 6, 1990, 8 p.
- WORSTER Donald, *[Nature's Economy] Les pionniers de l'écologie. Une histoire des idées écologiques*, Paris, Éditions Sang de la Terre, [1977] 1998, 412 p.

3. Agricultures et élevages

- ADO Anatoli, *Paysans en Révolution. Terre, pouvoir et jacquerie (1789-1794)*, Paris, Société des études robespierristes, [1987] 2012, 288 p.
- AGUILAR MARTINEZ Cecilio Ubaldo, BERRUECOS-VILLALOBOS José Manuel, ESPINOZA-GUTIERREZ Bertha, SEGURA-CORREA José Candelario, VALENCIA-MENDEZ Javier, ROLDAN-ROLDAN Antonio, « Origen, Historia y situación actual de la oveja Pelibuey en Mexico », *Tropical and Subtropical Agroecosystems*, 20, 2017, p. 429-439.
- ALARY Éric, *L'histoire des paysans français*, Paris, Perrin, 2019 [2016], 510 p.
- ANTOINE Annie, « La sélection des bovins de l'Ouest au début du XIXe siècle. Évolution des pratiques et des représentations », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 106, n° 1, 1999, p. 63-85.
- ANTOINE Annie, « L'élevage : un facteur de spécialisation des économies rurales anciennes », MORICEAU Jean-Marc, MADELINE Philippe (dir.), *Acteurs et espaces de l'élevage (XVIIe-XXIe siècle)*, Rennes, Bibliothèque d'histoire rurale, 2006, p. 23-38.
- ARTHUS-BERTRAND Yann, LARCHER Gérard, DE CHARON Caroline (textes de), *Bestiaux, un patrimoine français*, Paris, Éditions de la Martinière, 2006, 460 p.
- BALDIN Damien, *Histoire des animaux domestiques (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Seuil, 2014, 384 p.
- BATICLE Yves, *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, Paris, Société des Belles Lettres, 1974, 598 p.
- BEINART William, *The Rise of Conservation in South Africa. Settlers, Livestock, and the Environment 1770-1950*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 425 p.
- BEINART William, HUGHES Lotte, « Chapter 6. Sheep, Pastures, and Demography in Australia », *Environment and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 93-110.
- BEINART William, « The Night of the Jackal: Sheep, Pastures and Predators at the Cape », *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, 80 : 298, 1993, p. 105-129.
- BEINART William, « Empire, Hunting and Ecological Change », *Past & Present*, n° 128, 1990, p. 162-186.
- BEINART William, MCGREGOR Joann, *Social History and African Environments*, Athens, Ohio University Press, 2003, 288 p.
- BELABDI Ibrahim, OUHROUCH Adbessamad, LAFRI Mohamed, BECHIR SUHEIL GAOUAR Semir, CIANI Elena, REDHA BENALI Ahmed, OULD OUELHADJ Hakim, HADDIOUI Abdelmajid, POMPANON François, BLANQUET Véronique V., TAURISSON-MOURET Dominique, HARKAT Sahraoui, LENSTRA Johannes A., BENJELLOUN Badr, DA SILVA Anne, « Genetic homogenization of indigenous sheep breeds in Northwest Africa », *Scientific Reports*, vol. 9, n° 1, 2019, p. 1-13.
- BENOIT Marc, VEYSSET Patrick, « Calcul des Unités Gros Bétaux : proposition d'une méthode basée sur les besoins énergétiques pour affiner l'étude des systèmes d'élevage », *INRAE Productions Animales*, 34 (2), p. 139-160.
- BERDAH Delphine, « Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIIIe-XIXe siècles », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 n°59-4 p. 51-96.
- BERGERON Louis, « L'industrie de la laine », *Revue du souvenir napoléonien*, n° 257, 1971, p. 9-12.
- BERGERON Louis, « Douglas, Ternaux, Cockerill : aux origines de la mécanisation de l'industrie lainière en France », *Revue Historique*, n° 501, 1972, p. 67-80.
- BERTRAND Aliènor, BLONDEAU DA SILVA Anne, TAURISSON-MOURET Dominique (dir.), *Liaisons pastorales : coévolutions, ruptures, résistances*, Paris, Edisens, 2023, 311 p.

- BIVAR Venus, *Organic Resistance : The Struggle Over Industrial Farming in Postwar France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2018, 240 p.
- BLANC Jean, JEAN-BRUNHES DELAMARRE Anne-Marie, JEAN-BRUNHES Mariel, RIVIERE Georges Henri (dir.), *Bergers de France, catalogue scientifique de l'exposition du musée des arts et traditions populaires, Paris, 1962*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1963, 327 p.
- BLOCH Marc, « La lutte pour l'individualisme agraire dans la France du XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 7, 1930, p. 329-383.
- BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, [1931] 2006, 412 p
- BOCHET Nicole, DUPLAN J.M., SIGAUT F., *Les bœufs au travail. Journée d'étude de la société d'ethnozootechnie organisée conjointement avec l'association française des musées d'agriculture et du patrimoine rural, 17 octobre 1997, École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, AFMA, 1997, 144 p.
- BONJEAN Alain, VERMANDER Benoît, *L'homme et le grain. Une histoire céréalière des civilisations*, Paris, Les Belles Lettres, 2021, 480 p.
- BOUVIER Charlene, CORNU Pierre, MADELINE Yves (coord.), *L'Institut de l'Élevage. Du temps de la modernisation à celui des transitions*, Versailles, Quae, 2022, 312 p.
- BOWIE G.G.S., « New Sheep for Old-Changes in Sheep Farming in Hampshire, 1792-1879 », *The Agricultural History Review*, vol. 35, n° 1, 1987, p. 15-24.
- BRASSART Laurent, « Chapitre 13. L'introduction des buffles napolitains en France (1797-1815) : « un opéra-buffle » ? », *Le royaume de Naples à l'heure française : Revisiter l'histoire du decennio francese (1806-1815)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p. 223-244.
- BRASSART Laurent, « “La ferme des animaux” ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le Consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 377, n° 3, 2014, p. 175-196.
- BRUCE-GARDYNE Sally, « Sir Joseph Banks and Spanish Merino Sheep », *Sir Joseph Banks Society Magazine*, Spring-Summer 2021, p. 3-5.
- BRUNIER Sylvain, *Le bonheur dans la modernité. Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985)*, Lyon, ENS éditions, 2018, 286 p.
- BONNEUIL Christophe, THOMAS Frédéric, PETITJEAN Olivier, *Semences : une histoire politique. Amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2012, 215 p.
- BONNEUIL Christophe, HOCHEREAU François, « Gouverner le « progrès génétique ». Biopolitique et métrologie de la construction d'un standard variétal dans la France agricole d'après-guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 63, n° 6, 2008, p. 1305-1340.
- BONNEUIL Christophe, THOMAS Frédéric, *Gènes, pouvoirs, profits. Recherche publique et régimes de production des savoirs, de Mendel aux OGM*, Versailles/Lausanne, Éditions Quae/Fo, 2009, 624 p.
- BONNEUIL Christophe, DENIS Gilles, MAYAUD Jean-Luc, *Sciences, chercheurs et agriculture. Pour une histoire de la recherche agronomique*, Versailles/Paris, Quae/L'Harmattan, 2008, 302 p.
- BOULAIN Jean, *Histoire de l'Agronomie en France*, TEC & DOC LAVOISIER, Paris 1992, 392 p.
- BOURDE André J., *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1967, 3 vol. in-8° 595 p. + 594 p. + 547 p.
- BOURDIEUX Pierre, *Le bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, éditions du Seuil, 2002, 268 p.

- BOURDREUX Jacques (dir.), *Races en péril, actes du colloque de Rambouillet, 29 septembre 1994*, Rambouillet, Festival animalier international de Rambouillet (FAIR), 1995, 172 p.
- BOWIE G.G.S., « New Sheep for Old-Changes in Sheep Farming in Hampshire, 1792-1879 », *The Agricultural History Review*, vol. 35, n° 1, 1987, p. 15-24.
- BOYD, William, « Making Meat: Science, Technology, and American Poultry Production » *Technology and Culture*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 631–664.
- BRISEBARRE Anne-Marie, LEBAUDY Guillaume, VIDAL GONZALEZ Pablo, *Où pâturer ? Le pastoralisme entre crises et adaptations*, Avignon, Cardère, 2018, 176 p.
- CARLSON Paul H., *Texas Woollybacks: the Range Sheep and Goat Industry*, College Station, Texas A&M University Press, 1982, 236 p.
- CARTER Harold Burnell, *His Majesty's Spanish Flock. Sir Joseph Banks and the Merinos of George III of England*, Sydney, Angus & Robertson, 1964, 520 p.
- CARTER Harold Burnell (éd.), *The Sheep and Wool Correspondence of Sir Joseph Banks 1781-1820*, Londres, Library Council of NSW/British Museum, 1979, 641 p.
- CASSIDY Rebecca, MULLIN Molly (éd.), *Where the Wild Things Are Now : Domestication Reconsidered*, New York, Routledge, 2020, 336 p.
- CASTONGUAY Stéphane, « The Transformation of Agricultural Research in France: the Introduction of the American System », *Minerva*, 43, 2005, p. 265-287.
- CASTONGUAY Stéphane, *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada, 1884-1959*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2004, 366 p.
- CATTAN Boris, « L'élevage du cheval et la loi relative aux haras du 2 germinal an III », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 398, n° 4, 2019, p. 69-92.
- CATTAN Boris, « Les primes dans les foires aux chevaux (1802-1806) : un instrument de promotion de l'élevage du cheval en France », *Circé. Histoire. Savoirs. Sociétés*, 2019, en ligne, <http://www.revue-circe.uvsq.fr/cattan-les-primes-dans-les-foires-aux-chevaux/>.
- CATTAN Boris, *Les chevaux sous la Convention nationale. Urgences des besoins civils et militaires et mise en place d'une politique de l'élevage du cheval dans la France républicaine en l'an II et l'an III* », mémoire de master 2 en histoire, sous la direction de Pierre Serna, Université Paris I, 2015.
- CAUMEL Michel, *La bergerie de Rambouillet : un enjeu national (1786-1811)*, mémoire de maîtrise en histoire sous la direction de Ronald Hubscher, Université Paris 10, 1998.
- CHANSIGAUD Valérie, *Histoire de la domestication animale*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2020, 400 p.
- CHARBONNIER Quentin, 1972. *La loi pastorale*, Avignon, Cardère, 2012, 144 p.
- CHATELAIN Abel, « Dans les campagnes françaises au XIX^e siècle : la lente progression de la faux », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 11^e année, n° 4, 1956. p. 495-499.
- CHAUVAUD Frédéric, « Le garde-chasse et la société rurale dans la forêt des Yvelines et du Hurepoix : les manifestations d'une révolte », GAMBRELLE, Fabienne, et TRÉBITSCH, Michel (dir.), *Révolte et société. Actes du IV^e colloque d'Histoire au présent (Paris, mai 1988)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1989, p. 80-88.
- CHAUVAUD Frédéric, « Le dépérissement des émotions paysannes dans les territoires boisés au XIX^e siècle », FAURE Alain, PLESSIS Alain, FARCY Jean-Claude (textes réunis par), *La Terre et la cité. Mélanges offerts à Philippe Vigier*, Paris, Créaphis, 1994, p. 101-114.
- CHAUVAUD Frédéric, *Tensions et conflits, aspects de la vie rurale au 19^e siècle d'après les archives judiciaires : l'exemple de l'arrondissement de Rambouillet (1811-1871)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Philippe Vigier, 1988, 3 vol. 960 f. thèse publiée sous le titre *Les passions villageoises au XIX^e siècle. Les émotions rurales dans les pays de Beauce, du Hurepoix et du Mantois*, Paris, Publisud, 1995, 272 p.
- CLARKE David L., « Archaeology : the loss of innocence », *Antiquity*, 43, 1973 p. 6-18.

- CLUNE Frank, *Search for the Golden Fleece: The Story of the Peppin Merino*, Sydney, Angus and Robertson, 1966, 225 p.
- CLUTTON-BROCK Juliet, *A Natural History of Domesticated Animals*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 238 p.
- COCHET Hubert, « Origine et actualité du « Système Agraire » : retour sur un concept », *Revue Tiers Monde*, 2011, vol. 207, n° 3, p. 97-114.
- COCHET Hubert, DUCOURTIEUX Olivier, « Spécialisation régionale et avantages comparatifs. Le contre-exemple de Montmorillon, Vienne (1930-1970) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 50, n° 2, 2018, p. 159-187.
- COGHE Samuël, « Extending the Pastoral Frontier. The Introduction of Cattle Farming in French Equatorial Africa during Late Colonialism », *Commodities of Empire Working Paper*, n°28, 2017, 26 p.
- CONNOR L. G., « A Brief History of the Sheep Industry in the U.S. », *Agricultural History Society Papers*, vol. 1, 1921, p. 93-197.
- CORNU Pierre, *La systémique agraire à l'INRA. Histoire d'une dissidence*, Versailles, Quae, 2021, 184 p.
- CORNU Pierre, « Déprise agraire et reboisement. Le cas des Cévennes (1860-1970) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 20, n° 2, 2003, p. 173-201.
- CORNU Pierre, PINOTEAU Henri (dir.), *La guerre des moutons. Le mérinos à la conquête du monde, 1786-2021, (catalogue d'exposition présentée du 6 octobre 2021 au 24 janvier 2022)*, Paris, Éditions Gourcuff Granedigo, 2021, 206 p.
- CORNU Pierre, VALCESCHINI Egizio, MAEGHT-BOURNAY Odile, *L'histoire de l'Inra entre science et politique*, Versailles, Quae, 2018, 464 p.
- COX E.W., *The Evolution of the Australian Merino*, Sydney, Angus and Robertson Ltd., 1936,
- CUBELLS Monique, « Un agronome aixois au XVIII^e siècle : le président de la Tour d'Aiguës, féodal de combat et homme des Lumières », *Annales du Midi*, 96-165, 1984, p. 31-59.
- CUNFER Geoff, *On the Great Plains: Agriculture And Environment*, College Station, Texas A&M University Press, 2005, 292 p.
- CUNFER Geoff, WATSON Andrew, MACFAYDEN Joshua, « Energy profiles of an agricultural frontier: the American Great Plains, 1860–2000 », *Regional Environmental Change* 18, 1021–1032, 2018, <https://doi.org/10.1007/s10113-017-1157-x>.
- DALE Edward E., *The Range Cattle Industry*, Norman, University of Oklahoma Press, 1930, 216 p.
- DAUMAS Jean-Claude, « L'industrie lainière en France : un siècle de mutations (1870-1973) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°47, 1997, p. 14-20.
- DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine : histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 419 p.
- DAVIDSON James, « On the ecology of the growth of the sheep population in South Australia », *The Royal Society Australia*, n° 62, 1938, p. 141-148.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, LANDAIS Etienne, BENOÎT Marc, « Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique », *Études rurales*, n°109, 1988, p. 125-158.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, « Pour un diagnostic d'alpages : Une traduction de l'expertise des bergers en langage cartographique. L'exemple de l'alpage du Saut du Laire (Hautes-Alpes, France) », *Revue de géographie alpine*, t. 86, n°1, 1998. p. 33-41.
- DENIS Bernard, *Les vaches ont une histoire. Naissance des races bovines*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2016, 240 p.
- DENIS Bernard, « L'école vétérinaire d'Alfort et le mouton mérinos », *Bulletin de la Société Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 7, 2007, p. 94-103.

- DENIS Bernard, « Le peuplement ovin de la France septentrionale avant l'introduction des mérinos », DURANT Robert (réunis par), *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIII^e siècle. Actes du colloque de Nantes (22-24 octobre 1992)*, Nantes, Ouest-Editions, 1993, p. 177-192.
- DENIS Bernard, VAISSAIRE Jean-Pierre, *Les races d'animaux domestiques en France*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2021, 408 p.
- DENIS Gilles, « Du physicien agriculteur du 18^e siècle à l'agronome des 19^e et 20^e siècles : Mise en place d'un champ de recherche et d'enseignement », *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 2001, 87 (4), p. 84-103.
- DEPECKER Thomas, JOLY Nathalie, « La terre et ses manufacturiers. L'introduction d'une raison gestionnaire dans les domaines agricoles (1800-1850) », *Entreprises et histoire*, vol. 79, n° 2, 2015, p. 12-23.
- DESPRET Vinciane, MEURET Michel, *Composer avec les moutons. Lorsque les brebis apprennent à leurs bergers à leur apprendre*, Avignon, Cardère éditeur, 2016, 149 p.
- DESPRET Vinciane, « Sheep do have opinions », LATOUR Bruno, WEIBEL P., *Making Things Publics. Atmospheres of Democracy*, Cambridge, M.I.T. Press, 2006, p. 360-370.
- DEVINE T. M., *The Scottish Clearances : A History of the Dispossessed, 1600-1900*, London, Allen Lane, 2018, 496 p.
- DEVINE T. M., *Clanship to Crofter's War: The social transformation of the Scottish Highlands*, Manchester, Manchester University Press, 1994, 276 p.
- DEZETTER Charlotte, *Évaluation de l'intérêt du croisement entre races bovines laitières*, thèse de doctorat en vétérinaire, sous la direction de Henri Seegers, Oniris/École nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique, 2015, 225 p.
- DIGARD Jean-Pierre, « Un aspect méconnu de l'histoire de l'Amérique : la domestication des animaux », *L'Homme*, n° 122-124, 1992, p. 253-270.
- DIGARD Jean-Pierre, *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 1990, 325 p.
- DIGARD Jean-Pierre, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, vol. 28, n° 4, 1988, p. 27-58.
- DIRY J.-P., *L'industrialisation de l'élevage en France, géographie des filières avicoles et porcines*, Orphys, 1985, 680 p.
- DOREL G., *Agriculture et grandes entreprises aux États-Unis*, Paris, Economica, 1985, 585 p.
- DORON Claude-Olivier, « Biopolitique », SERNA Pierre, MELLA Malik, LE RU Véronique, PIAZZESI Benedetta (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, Ceizérieu, Champ Vallon, 2024, p. 114-119.
- DORON Claude-Olivier, *L'homme altéré. Races et dégénérescence (XVII^e-XIX^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 591 p.
- DROUIN Jean Marc, « BAUDEMONT, Émile (1816-1863). Professeur de Zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie (1852-1863) », *Les professeurs du Conservatoire National des Arts et Métiers. Dictionnaire biographique 1794-1955. Tome 1 : A – K*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1994, p. 140-147.
- DUBOIS Philippe J., *À nos vaches. Inventaire des races bovines disparues et menacées de France*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2011, 448 p.
- DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale* :
- NEVEUX Hugues, JACQUART Jean, LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire de la France rurale, 2. L'âge classique des paysans de 1340 à 1789*, Paris, Seuil, 2016, 672 p. ;
 - AGULHON Maurice, DESERT Gabriel, SPECKLIN Robert, *Histoire de la France rurale, 3. Apogée et crise de la civilisation paysanne, de 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976, 565 p. ;

- GERVAIS Michel, JOLLIVET Marcel, TAVERNIER Yves, *Histoire de la France rurale, 4. La fin de la France paysanne depuis 1914*, Paris, Seuil, 1982, 667 p.
- DUCLOS Jean-Claude, PITTE André (textes et iconographie réunis par), *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Grenoble, Glénat, 1994.
- DUFUMIER Marc, « L'agriculture française de demain », *Pour*, 2016/4 (N° 232), p. 261-267.
- DUFUMIER Marc, *Les politiques agraires*, Paris, PUF, 1986, 128 p.
- DUMONT René, *Le Problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement*, Paris, Les Éditions nouvelles, 1946,
- DUMONT René, *Voyages en France d'un agronome*, Paris, Éditions M.-Th. Génin, Librairie de Médecis, 1951, 466 p.
- DUMONT René, *Terres vivantes. Voyage d'un agronome autour du monde*, Paris, Plon, 1961, 334 p.
- DUMONT René, *L'utopie ou la mort !*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, 185 p.
- DUMONT René, RAVIGNAN François de, *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 324 p.
- ETIENNE Michel, HUBERT Bernard, JULLIAN P., LECRIVAIN Élisabeth, LEGRAND C., MEURET Michel, NAPOLEONE M., ARNAUD M.-Th., GARDE L., MATHEY F., PREVOST F., THAVAUD P., « Espaces forestiers, élevage et incendie », *Revue forestière française*, 46, 1990, p. 156-172.
- Ethnozootechnie*,
 - « Daubenton zootechnicien. Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie et de l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture, 15 novembre 2016, École nationale vétérinaire d'Alfort », n° 102, 2017, 72 p.
 - « Hommage à Raymond Laurans. Journée du 18 novembre à Bergerie de Rambouillet. Mélanges d'Ethnozootechnie offerts à Raymond Laurans. Bois de cervidés, cornes, os, ivoire, 27 mai 2010, Quatrième journée de rencontres du GEC, 14 octobre 2010, Varia, *Ethnozootechnie*, n° 89, 2010.
 - « L'ethnozootechnie, ses relations avec les sciences, son rôle pour un développement rural équilibré », *Ethnozootechnie*, n°20, 1977.
 - BLANC Jean, LAURANS Raymond, « Les débuts de la mérinisation, catalogue d'exposition à la Bergerie nationale de Rambouillet, 21 juin-31 décembre 1964 », *Ethnozootechnie*, n° 3, 1964.
- EVRARD Fernand, « Le commerce des laines d'Espagne sous le Premier Empire », *Revue d'histoire moderne*, tome 12, n°28, 1937, p. 197-226.
- FABRE Patrick, GARDE Laurent (dir.), *Élevage pastoral, espaces protégés et paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Lirac, Cardère/Maison de la transhumance/CERPAM, ARPE-PACA, 2017, p. 100-124.
- FABRE Patrick, LEBAUDY Guillaume, *Le mérinos d'Arles. Passion de bergers*, Marseille, Images en manœuvres, 2010, 352 p.
- FABRE Patrick, LEBAUDY Guillaume, « La mémoire longue d'un métissage : la « métisse » ou la race ovine mérinos d'Arles », *Anthropozoologica*, vol. 39, n° 1, 2004, p. 107-122.
- FANICA Olivier, « La production de veau blanc pour Paris : deux siècles de fluctuations (XVII^e-XIX^e siècle) », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 15, n° 1, 2001, p. 105-130.
- FARCY Jean-Claude, *Les paysans beaucerons au XIX^{ème} siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, 2 vol., 1229 p.
- FARCY Jean-Claude, « Le monde rural face au changement technique : le cas de la Beauce au XIX^e siècle », *Histoire, économie et société*, vol. 2, n° 1, 1983, p. 161-184.
- FARCY Jean-Claude, « Incendies et incendiaires en Eure-et-Loir au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol. 12, 1, 1996, p. 17-29.

FARCY Jean-Claude, « Capitalisme agraire et spécialisation agricole dans le centre du Bassin parisien », FITZGERALD Deborah K., *Every farm a factory : the industrial ideal in American agriculture*, New Haven, Yale University Press, 2003, 242 p.

FEHRENBACH Jérôme, *Les fermiers. La classe sociale oubliée*, Paris, Passés composés, 2023, 560 p.

FITZGERALD Deborah K., *The Business of Breeding, Hybrid Corn in Illinois, 1890-1940*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1990, 247 p.

FNO, *Des hommes, des territoires, des brebis. L'histoire d'un engagement collectif*, Collombes, Vendredi conseils, 2022, 213 p.

FOOTE R. H., « The history of artificial insemination : selected notes and notables », *Journal of Animal Science*, 2002, vol. 80, n° 2, p. 1-10.

GAILLARD Claire, MOUGENOT Catherine, « La vache dans le grand paysage de la modernité », BERTRAND Aliénor, BLONDEAU DA SILVA Anne, TAURISSON-MOURET Dominique (dir.), *Liaisons pastorales, op. cit.*, 2023, p. 129-144.

GALLIEN Louis, ROUX Pierre, *L'insémination artificielle des animaux domestiques*, Paris, PUF, 1948, 266 p.

GANIERE Paul, « La bataille du sucre », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 257, 1971, p. 15-18.

GARCIA MARTIN Pedro, « La expansion del Merino por el extranjero y la perdida del monopolio lanero castellano », *General Reports 2 – World Merino Conference 2*, Madrid, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentacion, 1986, p. 290-303.

GARCIA SANZ Ángel, « La agonía de la Mesta y el hundimiento de las exportaciones laneras : un capítulo de la crisis económica del Antiguo Régimen en España », *Revista Agricultura y Sociedad*, n° 6, 1978, p. 419-460.

GARCIA SANZ Ángel, RUIZ MARTIN F. (éd.), *Mesta, Trashumancia y Lana en la España Moderna*. Barcelona, Crítica, 1998, 415 p.

GARRIC Jean-Philippe, *Vers une agritecture : architecture des constructions agricoles (1789-1950)*, Bruxelles, Mardaga, 2014, 160 p.

GARRIER Gilbert, HUBSCHER Ronald (dir.), *Entre faucilles et marteaux*, Presses universitaires de Lyon et Maison des Sciences de l'Homme, Lyon/Paris, 1988, p. 161-174.

GAUTHIER Florence, *La voie paysanne dans la Révolution française. L'exemple de la Picardie*, Pais, Maspero, 1977, 248 p.

GIRAUD Agathe, « Sans commune mesure ! Sciences et innovateurs au service de l'évaluation et de l'amélioration de la finesse des laines, pour le renouveau de l'industrie drapière (1750-1799) », *ISTE OpenScience*, 2021, 16 p.

GIRAUD Agathe, « Quand le monde apprenait à compter ses moutons (XVIII^e-XIX^e siècles). Panorama pour servir à l'histoire de la propagation des bêtes à laine superfine d'Espagne », LALOUX Ludovic, HEUDE Jacques, MONNIER Romane, VACHON Caroline (dir.), *Le monde*, Presses Universitaires Rhin & Danube, 2023, 18 p.

GIRAUD Agathe, *Le drap bleu de Croissy. Une histoire de la draperie française, entre traditions séculaires et innovation technique, dans le miroir de l'œuvre de Jean Chanorier, citoyen cultivateur, de la fin du règne de Louis XVI aux prémices de la Révolution industrielle*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Ludovic Laloux, Université Polytechnique Hauts-de-France, depuis 2019.

GOURIEVIDIS Laurence, *The dynamics of heritage : history, memory and the Highland Clearances*, Farnham/Burlington, Ashgate, 2010, 232 p.

GRANDIN Temple, *L'interprète des animaux*, Paris, Odile Jacob, 2006, 384 p.

GRATTON Philippe, *Les luttes de classes dans les campagnes*, Paris, édition Anthropos, 1971, 482 p.

- GRATTON Philippe, *Les paysans français contre l'agrarisme*, Paris, François Maspero, 1972, 224 p.
- GUILLOTTE Gérard, *Les haras nationaux*, Paris/Limoges, Charles-Lavauzelle, 1985, 2 vol.
- GUINARD C., MAZZOLI-GUINARD Ch. (coord.), *Élevage d'hier, élevage d'aujourd'hui – Mélanges d'ethnozootecnie offerts à Bernard Denis*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 445 p.
- GULLIFORD Andrew, *The Woolly West. Colorado's Hidden History of Sheepscapes*, College Station, Texas A&M University Press, 2018, 402 p.
- HENZELL Ted, *Australian Agriculture : Its History and Challenges*, Collingwood, CSIRO Publishing, 2007, 308 p.
- HEUDE Bernard, *La Sologne. Des moutons, des landes et des hommes du XVIII^e siècle au Second Empire*, Rennes, PUR, 2012, 358 p.
- HEUDE Bernard, *Le mouton au cœur de la Sologne, entre tradition et innovations (XVIII^e-Second Empire)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Patrick Villiers, Université du Littoral-Côte d'Opale, 2010, 718 p.
- HOWELL J., MEURET Michel, « Les vaches auraient-elles aussi une culture ? Un éleveur du Colorado témoigne », *Fourrages*, 184, 2005, p. 579-582.
- HUBERT Bernard (dir.), *La rusticité : l'animal, la race, le système d'élevage ?*, Pastum hors-série, AFP/Agropolis international, Cardère éditeur, 2011, 120 p.
- HUE Denis, « Le Calendrier et composte des bergers, un vade-mecum populaire », GIACOMOTTO-CHARRA Violaine, SILVI Christine (dir.), *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance* [en ligne]. Paris : Publications de l'École nationale des chartes, 2014, (généré le 07 décembre 2023) DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enc.4042>.
- HUNT Tony, « L'art d'élever les moutons. Le lexique médico-botanique du Bon Berger de Jean de Brie », *Civilisation médiévale*, n° 16, 2006, p. 301-310.
- INRA, École des Mines de Paris, *Les chercheurs et l'innovation. Regards sur les pratiques de l'INRA*, Versailles, Éditions Quæ, 1998, 434 p.
- JAS Nathalie, « Déqualifier le paysan, introniser l'agronome, France 1840-1914 », *Écologie et politique*, 2005, vol. 31, n° 2, p. 45-55.
- JAS Nathalie, *Au carrefour de la chimie et de l'agriculture : les sciences agronomiques en France et en Allemagne, 1840-1914*, Paris, édition des archives contemporaines, 2001, 434 p.
- JEAN-BRUNHES DELAMARRE Mariel, *Le berger dans la France des villages. Bergers communs à Saint-Véran en Queyras et à Normée en Champagne*, Paris, éditions du CNRS, 1970, 290 p.
- JESSENNE Jean-Pierre, VIVIER Nadine, « Libérer la terre ! Une Europe des réformes agraires (vers 1750-1850), « Les réformes agraires dans le monde », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 64, n° 4-4bis, 2016, p. 27-64.
- JOB Dominique, PELLETIER Georges, PERNOLLET Jean-Claude, *Comptes Rendus Biologies, On the trail of domestications, migrations and invasions in agriculture*, vol. 334, n° 3, Mars 2011, p. 169-262 :
- TABERLET Pierre, COISSAC Eric, PANSU Johan, POMPANON François, « Conservation genetics of cattle, sheep and goats », *Comptes Rendus Biologies*, vol. 334, n° 3, Mars 2011, p. 247-254.
- JONHSON Broderick, ROESSEL Ruth, *Navajo Livestock Reduction: A National Disgrace*, Navajo Community College Press, 1974, 224 p.
- JUSSIAU Roland, MONTMEAS Louis, PAROT Jean-Claude, MEAILLE Michel, *L'élevage en France. 10 000 ans d'histoire*, Dijon, Educagri éditions, 1999, 539 p.
- KASTLER Guy (entretien avec), BERTRAND Aliénor, VANUXEM Sarah, « Des savoirs paysans », *Cahiers philosophiques*, 2018/1 (N° 152), p. 37-61.

KIRKPATRICK Jamie, BRIDLE Kerry (éd.), *People, Sheep and Nature Conservation. The Tasmanian Experience*, CSIRO Publishing, Collingwood, 2007, 250 p.

KLEIN Julius, *The Mesta : A Study in Spanish Economic History, 1273-1836*, Cambridge, Harvard University Press, 1920, 444 p.

LAMY Jérôme, VABRE Sylvie (dir.), *Les savoirs ruraux du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2023, 420 p.

LANDAIS Etienne, BONNEMAIRE Joseph, « La zootechnie, art ou science ? entre nature et société, l’histoire exemplaire d’une discipline finalisée », *Courrier de l’Environnement de l’INRA*, n° 27, avril 1996, p. 23-44.

LANDAIS Etienne, DEFFONTAINES Jean-Pierre, *André Leroy. Berger d’alpage*, Lirac, Cardère, 2020, 235 p.

LAGUNA SANZ Eduardo, *Historia del merino*, Madrid, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentacion, Direccion general de la produccion agraria, 1986, 224 p.

LARGUIER Gilbert, « Herbe et prairies artificielles en Roussillon, XVI^e-XVIII^e siècle », *Prés et pâtures en Europe occidentale*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2008, p. 193-204.

Lebaudy, 2016b. LEBAUDY Guillaume, « Postface : la controverse du Yosemite », AUSTIN Mary, *Le troupeau, l’aventure des bergers basques et alpins dans l’Ouest américain*, Cardère éditeurs, 2016, p. 247-257.

Lebaudy, 2016a. LEBAUDY Guillaume, *Les métamorphoses du bon berger. Mobilités, mutations et fabrique de la culture pastorale du Sud de la France*, Cardère, 2016, 331 p.

LE COUEDIC Mélanie, *Les pratiques pastorales d’altitude dans une perspective ethnoarchéologique. Cabanes, troupeaux et territoires pastoraux pyrénéens dans la longue durée*, thèse de doctorat en archéologie sous la direction d’Elizabeth Zadora-Rio et Christine Rendu, Université François Rabelais – Tours, 2010, 556 p.

LEE Timothy, *Wanganella and the Merino Aristocrats*, Hardie Grant Books, 2011, 320 p.

LEFEBVRE Henri, *Les communautés paysannes pyrénéennes, thèse soutenue à la Sorbonne-1954*, Navarrenx, Société Ramond/Cercle Historique de l’Arribère, 2014, 488 p.

LE MAO Caroline, MARACHE Corinne (dir.), *Les élites et la terre. Du XVI^e siècle aux années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 348 p.

LLUCH Ernest, ARGEMI Luis, *Agronomia y fisiocracia en España (1750-1820)*, Valencia, Institutio valenciana d’estudis i investigacio, 1985, 215 p.

LYAUTEY Margot, HUMBERT Léna, BONNEUIL Christophe (dir.), *Histoire des modernisations agricoles au XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2021, 366 p.

MAGDA Danièle, DOUSSAN Isabelle, VANUXEM Sarah, « La transition agroécologique permet-elle de renouer le lien aux non-humains ? Regards croisés d’écologue et de juriste », *VertigO - la revue électronique en sciences de l’environnement* [En ligne], Volume 20 numéro 1 | mai 2020, mis en ligne le 04 mai 2020, consulté le 29 mai 2022. DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.28077>.

MAGNARDI Nathalie, « Résistance à la mérinisation dans la vallée de la Roya », FABRE Patrick, LEBAUDY Guillaume (dir.), *Le mérinos d’Arles. Passion de bergers*, Marseille, Images en manœuvres, 2010, p. 255-261.

MARACHE Corinne, « Les petites villes, pôles de dynamisme en milieu rural ? L’exemple aquitain, milieu XIX^e-début XX^e siècles », *Histoire urbaine*, vol. 15, n° 1, 2006, p. 93-114.

MARACHE Corinne, *Les petites villes et le monde agricole, France, XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021, 386 p.

MARKOVITCH Tihomir J., *Les industries lainières de Colbert à la Révolution*, Genève, Droz librairie, 1976, 514 p.

MARTIN Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005, 312 p.

- MARTIN Jean-Philippe, *Des paysans écologistes. Politique agricole, environnement et société depuis les années 1960*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023, 224 p.
- MASSY Charles, *The Australian Merino*, Ringwood, Victoria, Viking O’Neil/Penguin, 1990, 1088 p.
- MASSY Charles, *The Australian Merino: the Story of a Nation*, Random House Australia, 2007, 1262 p.
- MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, éditions du Seuil, [1997] 2002, 699 p.
- MCGREGOR Alexander C., *Counting Sheep: From Open Range to Agribusiness on the Columbia Plateau*, Seattle, University of Washington Press, 1982, 482 p.
- MELLAH Malik, « L’École d’Alfort, les bêtes à laine et le perfectionnement des arts économiques. De la fin du Directoire à l’Empire », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 43, n° 1, 2015, p. 73-101.
- MELLAH Malik, « Portrait du berger en figure républicaine ou comment faire entrer l’animal domestique en Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 374, 2013, p. 85-110.
- MELLAH Malik, *L’école d’économie rurale vétérinaire d’Alfort 1766-1813 : une histoire politique et républicaine avec l’animal domestique*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Pierre Serna, Université Paris I, 2018, 824 p.
- MELVILLE Elinor G. K., *A Plague of Sheep. Environmental consequences of the conquest of Mexico*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 203 p.
- MENDRAS Henri, *La fin des paysans suivi d’une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Arles, Actes Sud, [1967] 1984, 439 p.
- MENDRAS Henri *Les soirées paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 1976, 235 p.
- MERY-BARNABE Christine, *De la manufacture royale de draps à l’usine Balsan, catalogue de l’exposition Châteauroux et les cités lainières d’Europe*, Archives municipales de Châteauroux, 2010, Châteauroux, Ville de Châteauroux archives municipales, 2010, 192 p.
- MÉTAILIÉ Jean-Paul, « Un patrimoine historico-environnemental : les forêts pastorales dans les Pyrénées », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, vol. 126, n° 10, 2005, p. 33-47.
- MÉTAILIÉ Jean-Paul, « Une vision de l’aménagement des montagnes au XIX^e siècle : les photographies de la RTM », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 59, fascicule 1, 1988, p. 35-52.
- MÉTAILIÉ Jean-Paul, « Les incendies pastoraux dans les Pyrénées centrales », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fascicule 4, 1978, p. 517-526.
- MÉTAILIÉ Jean-Paul, FAERBER Johanna, « Quinze années de gestion des feux pastoraux dans les Pyrénées : du blocage à la concertation », *Sud-Ouest européen*, t. 16, 2003, p. 37-51.
- MEURET Michel, GARDE Laurent, MOULIN Charles-Henri, NOZIERES-PETIT Odile, VINCENT Marc, « L’élevage de plein air confronté aux loups protégés et adaptables : bilan sur 25 ans », DUCLOS Jean-Claude, FABRE Patrick, GARDE Laurent, *Élevage pastoral, espaces protégés et paysages*, Avignon, Cardère Editeur & Maison de la Transhumance & CERPAM & ARPE-PACA, 2017, p. 100-124.
- MEURET Michel, « Des ressources fourragères à construire en tenant compte du point de vue de l’animal », PLUVINAGE Jean (dir.), *Espaces pastoraux, espaces de productions agricoles, Pastum hors-série*, Association française de Pastoralisme/Cardère éditeur, 2014, p. 15-23.
- MEURET Michel, « Quand les éleveurs apprennent à leurs animaux à devenir plus “rustiques” », HUBERT Bernard (dir.), *La rusticité : l’animal, la race, le système d’élevage ?*, *Pastum hors-série*, AFP/Agropolis international, Cardère éditeur, 2011, p. 31-38.

(Meuret, 2010a) MEURET Michel (dir.), *Un savoir-faire de bergers*, Versailles/Dijon, Quae/Educagri, 2010, 332 p.

(Meuret, 2010b) MEURET Michel, « Des troupeaux dans la broussaille : un comportement inattendu qui incite à changer de paradigme scientifique », BURGAT Florence (dir.), *Penser le comportement animal. Contribution à une critique du réductionnisme*, Paris/Versailles, Éditions MSH/Quae, 2010, p. 223-252.

MEURET Michel, « Ressources de parcours pour ruminants », *Manuel de zootechnie comparée Nord-Sud*, Paris, INRA, 2005, p. 293-304.

MEUVRET Jean, Le problème des subsistances à l'époque de Louis XIV, 3 vol. : t. 1, *La production des céréales dans la France du 17^e et du 18^e siècle*, Paris, éditions de l'EHESS, 1977, 224 p. ; t. 2, *La production des céréales et la société rurale*, Paris, éditions de l'EHESS, 1987, 286 p. ; t. 3, *Le commerce des grains et la conjoncture*, Paris, éditions de l'EHESS, 1988,

MINOVEZ Jean-Michel, « Laines et draperies des montagnes du Midi français : circulations et productions intra et transpyrénéennes (milieu XVII^e -début XIX^e siècle) », LEMAITRE Nicole (dir.), *Des routes et des hommes : la construction des échanges par les itinéraires et les transports*, Paris, Editions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2019,

MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes. L'aventure de la laine*, Toulouse, Privat, 2013, 208 p.

MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible : les draperies du Midi, XVII^e-XX^e siècles. Essai sur l'originalité d'une trajectoire*, Paris, CNRS éditions, 2012, 594 p.

MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi. Les draperies de Colbert à la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 306 p.

MONTMEAS Louis (avec le concours JUSSIAU Roland et PAROT Jean-Claude), « D'hier à aujourd'hui, le gardiennage dans l'élevage français : quelle signification zootechnique ? Ou les quatre âges du gardiennage », *Revue d'Ethnozootechnie*, n° 80, Gardiennage, 19 avril 2007, p. 7-18.

MONTOYA Valère, DOUARD Michel, *L'insémination animale : de la paillette à l'ère du génome, 70 ans d'aventure humaine*, Paris, DL, 2017, 136 p.

MORICEAU Jean-Marc, *Les couleurs de nos campagnes. Un siècle d'histoire rurale. 1880-1960*, Paris, Les Arènes, 2020, 237 p.

MORICEAU Jean-Marc, *La Mémoire des croquants. Chroniques de la France des campagnes, 1435-1652*, Paris, Tallandier, 2018, 608 p.

MORICEAU Jean-Marc, *La Mémoire des paysans. Chroniques de la France des campagnes, 1653-1788*, Paris, Tallandier, 2018, 736 p.

MORICEAU Jean-Marc, « Brève histoire de la transhumance des cochons. Quand la forêt était domestique », *Billebaude*, n° 5, « La forêt : dernier refuge du sauvage ? », 2014, p. 66-69.

MORICEAU Jean-Marc, « Chapitre 2. L'accès à l'herbe sous l'Ancien Régime : des compromis pastoraux impossibles », *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Versailles, Éditions Quæ, 2006, p. 37-56.

MORICEAU Jean-Marc, *Histoire et géographie de l'élevage français du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, 477 p.

MORICEAU Jean-Marc, *Terres mouvantes : les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation : 1150-1850 : essai historique*, Paris, Fayard, 2002, 445 p.

(Moriceau, 1999a) MORICEAU Jean-Marc, *L'élevage sous l'Ancien Régime : les fondements agraires de la France moderne XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Sedes, 1999, 256 p.

(Moriceau, 1999b) MORICEAU Jean-Marc, « Une question en renouvellement. L'histoire de l'élevage en France », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 106, n° 1, 1999, p. 17-40.

(Moriceau, 1994a) MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1994, 1069 p.

(Moriceau, 1994b) MORICEAU Jean-Marc, « Au rendez-vous de la “ Révolution agricole” dans la France du XVIII^e siècle. A propos des régions de grande culture », *Annales HSS*, vol. 49, n°1, 1994, p. 27-63.

MORICEAU Jean-Marc, POSTEL-VINAY Gilles, *Ferme, entreprise, famille : grande exploitation et changements agricoles : les Chartier, XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, éditions de l'EHESS, 1992, 397 p.

MULLIEZ Jacques, « Pratiques populaires et science bourgeoise : l'élevage de gros bestiaux en France de 1750 à 1850 », *L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes de l'Europe au Moyen Âge et à l'époque moderne. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, 1984, p. 289-301.

MULLIEZ Jacques, « Du blé, “mal nécessaire”. Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 26, n° 1, 1979, p. 3-47.

MULLIEZ Jacques, *Les chevaux du royaume : aux origines des Haras nationaux*, Paris, éditions Belin, 2004, 415 p.

MULLIEZ Jacques, VERRY Guy, *L'État et la rénovation de l'agriculture au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 225 p.

NEGRE Valérie, « La ferme comme laboratoire ou l'architecture expérimentale de Charles Gilbert de Morel-Vindé (1759-1842)”, *In Situ* [Online], n° 21, 2013, consulté le 10/02/2023. DOI: <https://doi.org/10.4000/insitu.10347>.

O'CONNOR Terence P., « Working at relationships : Another look at animal domestication », *Antiquity*, vol. 271, n° 71, 1997, p. 149-156.

OLLIVIER L., « Histoire de la génétique quantitative », *Ethnozootecnie*, n° 63, 1999, p. 61-68.

ORLANDO Ludovic, STEPANOFF Charles, ROCHE Hélène, « Animaux sauvages et animaux domestiques, des concepts indépassables ? », BARATAY Éric (éd.), *L'animal désanthropisé. Interroger et redéfinir les concepts*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 79-92.

OVERTON Mark, *Agricultural Revolution in England. The transformation of the agrarian economy, 1500-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 258 p.

PAINVIN Christian, « Bergerie nationale de Rambouillet. Les moutons de Madagascar (1896-1905) », *Mémoires et documents de la SHARY*, 2021, p. 13-47.

PALHIÈRE Isabelle, SAILLET B., BIBE Bernard, ALLAIN Daniel, « Le Mérinos de Rambouillet : Un patrimoine génétique national qu'il faut savoir gérer », *Rencontres Recherches Ruminants*, 2006, p. 260.

PALLUEL-GUILLARD André, « Un essai de rénovation économique dans les Alpes : la mérinomanie de l'école agronomique genevoise sous le Premier Empire », *Spécificité du milieu alpin ? Actes du XI^e colloque franco-italien d'études alpines (Grenoble, 23-25 septembre 1985)*, Grenoble, Université de Grenoble/ Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des Pays alpins, 1986, p. 123-133.

PARSONSON Ian, *The Australian Ark. A history of domesticated animals in Australia*, Collingwood, CSIRO Publishing, 2000 [1998], 296 p.

PEARSON Michael, LENNON Jane, *Pastoral Australia. Fortunes, Failures and Hard Yakka: a Historical Overview, 1788-1967*, Melbourne, CSIRO Publishing, 2010, 210 p.

PEDEN Robert, *Making Sheep Country. Mt Peel Station and the Transformation of the Tussock Lands*, Auckland, Auckland University Press, 2011, 280 p.

PEDRAZA P., PERALTA M., PEREZ GROVAS R., « El Borrego Chiapas : una raza local Mexicana de origen español », *Arch. Zootec.* 41 , 1992, p. 355-362.

PELLEGRINI Patricia, *Le domestique à l'épreuve de la conservation. Concepts et intérêts*, thèse de doctorat en ethnologie, sous la direction de Raymond Pujol, Université Paris 7 Denis Diderot, 1995, 399 p.

- PELLEGRINI Patricia, RIBEREAU-GAYON Marie-Dominique, « Qu'est-ce qu'une "race animale pure" ? La fabrication de la race bovine bordelaise », *Revue d'ethnoécologie*, vol. 5, 2014, p. mis en ligne le 30 juin 2014, consulté le 13 décembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.1680>.
- PESSIS Céline, *Défendre la terre. Scientifiques critiques et mobilisations environnementales des années 1940 aux années 1970*, thèse de doctorat en histoire des sciences, sous la direction d'Isabelle Sourbès-Verger, EHESS, 2019.
- PESSIS Céline, « Les leçons de l'agriculture américaine ? Motorisation et souci du sol sous la IV^e République », *Le Mouvement Social*, 277, 2021, p. 67-82.
- PESSIS Céline, TOPCU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestation et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 320 p.
- PESSIS Céline**, « Histoire des « sols vivants » », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 14-4 | 2020, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 17 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rac/12437> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rac.12437>.
- PESTRE Dominique (dir.), *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2014, 300 p.
- PETRIC Boris, *On a mangé nos moutons. Le Kirghizstan, du berger au Businessman*, Paris, Belin, 2013, 208 p.
- PEYRARD, Christine. « Chapitre sixième. Les taxateurs et les sans-culottes du district de Verneuil (Eure) », *Les Jacobins de l'Ouest : Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1996, p. 89-106.
- PINON Pierre, « La bergerie modèle de Louis Daubenton », FLAMBARD-HERICHER Anne-Marie, BLARY François (dir.), *L'animal et l'homme : de l'exploitation à la sauvegarde*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021, DOI : <http://books.openedition.org/cths/15655>.
- POINSSOT Marion, STEINMANN Violaine, *Carnet de bergères*, Toulouse, Éditions Le Pas d'oiseau, 2019, 109 p.
- PORCHER Jocelyne, *Vivre avec les animaux une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2011, 168 p.
- PORCHER Jocelyne, *Bien-être animal et travail en élevage*, Educagri Éditions, 2004,
- PORCHER Jocelyne, *Éleveurs et animaux : réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 320 p.
- PORCHER Jocelyne, LECRIVAIN Élisabeth, « Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail naturel ? », *Études rurales*, vol. 189, n°1, 2012, p. 121-137.
- PORCHER Jocelyne, NERON DE SURGY Olivier, *Encore carnivores demain ? Quand manger de la viande pose question au quotidien*, Versailles, éditions Quae, 2017, 183 p.
- PORTE Emmanuel, POUILLARD Violette, « Sauvages domestiqués, domestiques ensauvagés. Une approche du concept de sauvage à hauteur animale », BARATAY Éric (éd.), *L'animal désanthropisé. Interroger et redéfinir les concepts*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, p. 93-102.
- PORTER Valerie, *Mason's World Dictionary of Livestock Breeds, Types and Varieties*, Oxon/New York, CABI, 2002, 380 p.
- PROD'HOMME P. *Étude démographique-génétique du troupeau Mérinos de la bergerie nationale de Rambouillet*, thèse de doctorat en sciences biologiques et fondamentales appliquées sous la direction de Jean-Michel Goux, Université Paris 7, 1986, 148 p.
- PROD'HOMME P., LAUVERGNE J.J., « The Merino Rambouillet Flock in the National Sheep Fold in France », *Small Ruminant Research*, vol. 10, n°4, 1993, p. 303-315.

- PROD'HOMME Pascal, VU TIEN KHANG Jacqueline, LAVERNE J.J., BARBEZANT M., REVELEAU Louis, RUIZ J., « Demographic and Genetic history of the merinos flock at the national sheepfold of Rambouillet from 1867 to 1983 », *2nd World Merino Conference Short Papers*, 1986, p. 404-412.
- PROVENZA Fred, *Nourishment. What Animals Can Teach Us about Rediscovering Our Nutritional Wisdom*, Chelsea Green Publishing, 2018, 416 p.
- QUITTET Edmond, *L'insémination artificielle dans l'espèce bovine*, Paris, Hachette, 1959, 199 p.
- RAVERDY Christophe, *État et évolution de l'élevage ovin en France à la fin du XVIII^e siècle. Essai de définition de la nature, de l'organisation et de l'amélioration des structures de l'élevage ovin en France à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Jean Meyer, Université de Paris IV-Sorbonne, 1983, 110 f.
- REVELEAU L., REVELEAU J., « La quête des bêtes à laine fine et en particulier en France au XVIII^e siècle, préparant la mérinisation », *Élevage d'hier, élevage d'aujourd'hui – Mélanges d'ethnozootechnie offerts à Bernard Denis*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 121-138.
- REVELEAU Louis, MONTMEAS Louis, « Des origines de la 401 à la Romane », *Atelier. Laines d'Europe*, n° 29, Juillet 2020, p. 19-23.
- REVELEAU Louis, « M. Laurans, le CEZ, son enseignement », *Ethnozootechnie*, n° 89, 2011, p. 15-16.
- REVELEAU Louis, « L'enseignement agricole et le mouton : la Bergerie nationale de Rambouillet des années 1950 à nos jours », *Ethnozootechnie*, n° 54, 1994, 95-107.
- RIBAU COURT Emmanuel, *La béarnaise. Une vache, des hommes, un pays*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2018 [réédité en 2020], 255 p.
- RICHARD-FREVE Émilie, *Du bâton de berger à la souris d'ordinateur : les bergers ovins transhumants du sud-est de la France aux prises avec la bureaucratisation d'un métier-passion (2000-2020)*, thèse de doctorat en anthropologie sociale sous la direction de Philippe Lavigne Delville et Yvan Droz, 2020.
- RICHARD-FREVE Émilie, *Les primes ça fausse tout ! : Une ethnologie du métier de berger en Provence*, mémoire de recherche de Master 2 d'Anthropologie, sous la direction de Ghyslaine Gallenga, Université Aix-Marseille, 2011, 285p.
- RIEUTORT Laurent, *L'élevage ovin en France : espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaire Blaise Pascal – Clermont-Ferrand, 1995, 511 p.
- ROBERTS Lois, « Sheep Ranching on San Miguel Islands », *Southern California Quaterly*, vol. 69 issue 2, 1987, p. 103-132.
- ROCHE Daniel, BOURDE André J., « Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 16, n° 4, 1969, p. 672-677.
- ROCHE Daniel, *La Culture équestre de l'Occident, XVI^e-XIX^e siècle. L'Ombre du cheval. Tome I, Le Cheval moteur. Essai sur l'utilité équestre*, Paris, Fayard, 2008, 479 p.
- ROCHE Daniel, *La Culture équestre de l'Occident, XVI^e-XIX^e siècle. L'Ombre du cheval. Tome II, La Gloire et la puissance. Essai sur la distinction équestre*, Paris, Fayard, 2011, 501 p.
- ROCHE Daniel, *La Culture équestre de l'Occident, XVI^e-XIX^e siècle. L'Ombre du cheval. Tome III, Connaissance et passion*, Paris, Fayard, 2015, 495 p.
- RUSSELL Edmund, *War and nature: fighting humans and insects with chemicals from World War I to Silent Spring*, New York/Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 334 p.
- RYDER M. L., *Sheep & Man*, Londres, Gerald Duckworth & Co Ltd, 1983, 856 p.
- RYDER M. L., « Merino History in Old Wool. The use of wool remains in ancient skin and cloth to study the origin and history of the fine-woolled sheep that became the Spanish Merino », *Textile History*, vol. 18, n° 2, 1987, p. 117-132.

RYDER M. L., « The Interaction between biological and technological change during the development of different fleeces types in sheep », *Anthropozoologica*, n° 16, 1992, p. 131-140.

SAYRE Nathan F. « The Genesis of Range Science, With Implications for Current Development Policies », ALLSOPP N. et al. (éd.), *Proceedings of the VIIth International Rangeland Congress 26th-1st August 2003, Durban, South Africa*, 1978, p. 1976-1985.

SAYRE Nathan F., « The Genesis, History, and Limits of Carrying Capacity », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 98, n° 1, 2008, p. 120-134.

SAYRE Nathan F., *The Politics of Scale: A History of Range Science*, University of Chicago Press, 2017, 288 p.

SCOONES Ian, THOMPSON John, *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*, Paris/Wageningen, Éditions Karthala/CTA, 1999, 474 p.

SELLIER Pierre, BOISCHARD Didier, VERRIER Etienne, « La génétique animale à l'INRA : soixante ans d'une histoire scientifique en prise avec le monde de la sélection et riche en rebondissements technologiques », *Histoire de la recherche contemporaine. La revue du comité pour l'histoire du CNRS*, t. VIII, n° 1, 2019, p. 86-97.

SENTIS Michel, *Le Lauzin, folie briançonnaise : deux siècles d'histoire*, Paris, L'Harmattan, 2001, 100 p.

SOUFFLET J.-F., *La filière bétail et viande bovine, fonctionnement et évolution de 1960 à 1985*, thèse de droit et sciences économiques, Université de Montpellier, 1988, 670 p.

SWANSON Heather Anne, LIEN Marianne Elisabeth, WEEN Gro B. (éd.), *Domestication Gone Wild. Politics and Practices of Multispecies Relations*, Durham, Duke University Press, 2018, 272 p.

TAURISSON-MOURET Dominique, « L'animal mis au travail par l'administration en Afrique subsaharienne francophone ». *Ranger l'animal, L'impact environnemental de la norme en milieu contraint II : exemples de droit colonial et analogies contemporaines*, Paris, Victoires-Editions, 2014, p. 211-227.

TAVERNIER Yves, « Une nouvelle administration pour l'agriculture : la réforme du ministère », *Revue Française de Science Politique*, vol. 17, n° 5, 1967, p. 889-917.

TOURTE René, *L'Histoire de la recherche agricole française en Afrique tropicale francophone et de son agriculture, de la Préhistoire aux temps modernes*, Paris, L'Harmattan, 2019, 4 t. (en ligne : <https://www.fao.org/3/a0217f/a0217f00.htm>) : t. 1 : De la Préhistoire, des découvertes aux temps des explorateurs et marchands des XVe et XVIe siècles, à la recherche de l'Eldorado africain, 616 p. ; t. 2 : La période coloniale et les grands moments des jardins d'essais (1885-1890-1914-1918), 632 p. ; t. 3 : Le temps des stations et de la mise en valeur (1918-1940-1945), 880 p. ; t. 4 : De l'empire colonial à l'Afrique indépendante (1945-1960), 1288 p.

TESTART Alain, *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, 2012, 552 p.

TEYSSIER Éric, « La vente des biens nationaux et la question agraire, aspects législatifs et politiques, 1789-1795 », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 5, 2000, p. 45-62.

TEYSSIER Eric, « La Introduction de los merinos en Francia a finales del siglo XVIII y principios del siglo XIX. La pérdida del monopolio español de una materia prima », *Revista de Historia industrial*, 11, 1997, p. 11-43.

TEYSSIER Éric, « La bergerie impériale d'Arles et l'introduction des mérinos en Provence », *Provence historique*, t. 51, fascicule 204, 2001, p. 193-212.

THEWIS A., BOURBOUZE A., COMPERE R., DUPLAN J.-M., HARDOUIN J. (coord.), *Manuel de zootechnie comparée Nord-Sud*, Paris, INRA, 2005, 637 p.

VACHEL J. P., FEVRIER R., « Les antibiotiques dans l'alimentation animale », *Annales de Zootechnie*, 1952, vol. 1, 4, p. 53-91.

- VALCESCHINI Egizio, MAEGHT-BOURNAY Odile, CORNU Pierre (coord.), *Recherche agronomique et politique agricole. Jacques Poly, un stratège*, Versailles, Quae, 2019, 168 p.
- VERRIER Etienne, MILAN Denis, ROGEL-GAILLARD Claire (coord.), *Génétique des animaux d'élevage*, Versailles, Éditions Quae, 2020, 288 p.
- VIEL Claude, « Deux propriétaires terriens éminents : Lavoisier, dans le Blésois et Chaptal en Touraine », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, t. 8, 1995, p. 75-92.
- VIGNE Jean-Denis, « The Origins of animal domestication and husbandry : A major change in the history of humanity and the biosphere », *Comptes Rendus Biologies*, vol. 334, n° 3, 2011, p. 171-181.
- VIVIER Nadine, « Les communaux en Europe, entre Ancien Régime et Empire napoléonien », LOCHER Fabien (dir.), *La nature en communs. Ressources, environnements et communautés (France et Empire français XVII^e-XXI^e siècle)*, Ceyzérieu, Champ vallon, 2020, p. 33-53.
- VIVIER Nadine, « The Interventions of the French State in Rural Society. The Major Concerns of the State, Mid-18th-Mid-20th century », *The State and Rural Societies Policy and Education in Europe, 1750-2000*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 57-63
- VIVIER Nadine, *Propriété collective et identité communale : Les biens communaux en France, 1750-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 352 p.
- VOVELLE Michel, *Ville et campagne au XVIII^e siècle (Chartres et la Beauce)*, Paris, éditions sociales, 1980, 306 p.
- WALLACE Jon M., *Livestock, Land, and Dollars: The Sheep Industry of Territorial New Mexico*, Mémoire de recherche (Master of Arts) en histoire sous la direction de Sam Truett, University of New Mexico à Albuquerque, 2013, 371 p.
- WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, 830 p.
- WEISIGER Marsha, « Toward a Gendered Environmental History », BROSINAN Kathleen (éd.), *Encyclopedia of American Environmental History*, Facts on File, 2010, p. 49-57.
- WEISIGER Marsha, *Dreaming of Sheep in Navajo Country*, Seattle/London, University of Washington Press, 2009, 391 p.
- WEISIGER Marsha, « Gendered Injustice: Navajo Livestock Reduction in the New Deal Era », *Western Historical Quarterly*, vol. 38, n° 4, 2007, p. 437-455.
- WENTWORTH Edward Norris, *America's Sheep Trails: History, Personalities*, Ames, Iowa State University Press, 1948, 667 p.
- WIENER Gérald, ROUVIER Roger, *L'amélioration génétique animale*, Versailles, Éditions Quae, 2009, 280 p.
- WOLKOWITSCH Maurice, « Le cheptel bovin et l'insémination artificielle en France », *Annales de géographie*, 399, 1964, p. 585-589.
- WORSTER Donald, *Dust Bowl. The Southern Plains in the 1930s*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2004 [1979], 290 p.

4. Études cynégétiques

- ALLSEN Thomas T., *The Royal Hunt in Eurasian History*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011, 406 p.
- ALPHANDERY Pierre, FORTIER Agnès, «A new approach to wildlife management in France : Regional guidelines as tools for the conservation of biodiversity », *Sociologia Ruralis*, vol. 7, n° 1, p. 42-62.
- ARCHER John E., *By a Flash and a Scare : Incendiarism, Animal Maiming and Poaching in East Anglia, 1815-1870*, Oxford, Clarendon Press, 1990, 282 p.
- ARZEL Lancelot, *Des « conquistadors en Afrique centrale ». Espaces naturels, chasses et guerres coloniales dans l'État indépendant du Congo (années 1880-années 1900)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Institut d'études politiques de Paris, 2018, 3 vol.
- ARZEL Lancelot, « Chapitre 1 : Du gibier au colonisé ? Chasse, guerre et conquête coloniale en Afrique (France, Royaume-Uni, Belgique, 1870-1914) », LORIN Amaury, TARAUD Christelle (dir.), *Nouvelle histoire des colonisations européennes. XIX^e – XX^e siècles, sociétés, cultures, politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 15-25.
- BENOIST Jean-Olivier, *La chasse au vol en Europe occidentale du XI^e au XIV^e siècle*, thèse de III^e cycle, Poitiers, 1971, 171 p.
- BLAIS Roger, « Contribution à une histoire des gardes forestiers au XVIII^e siècle », *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*, Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS) - Laboratoire d'Économie forestière et agricole (INRA), 1985, p. 7-19.
- BLANCHARD Nicolas, *Léon Blotière. Un destin de braconnier en pays normand*, Igé, L'Étrave, 2021,
- BLUCHEL Kurt G. (éd.), *La chasse*, Potsdam, H. F. Ullmann, 2012, 654 p.
- BORD Lucien-Jean, MUGG Jean-Pierre, *La chasse au Moyen Âge : Occident latin, VI^e -XV^e siècle*, Paris, Editions du Gerfaut, 2008, 356 p.
- BOURCIER Sylvie, *La carte des chasses royales*, Mémoire de maîtrise réalisé sous la direction du Père de Dainville, Vincennes, État-major de l'Armée de Terre, service historique, 1972, 132 p.
- BOURRIEAU Paul, *Le Monde de la chasse. Chasser en Anjou au XX^e siècle*, Rennes, PUF, 2011, 400 p.
- BROMBERGER Charles, LENCLUD G, « La chasse et la cueillette aujourd'hui. Un champ de recherche anthropologique ? », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, p. 7-35
- BOZON Michel, CHAMBOREDON Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. 10, n° 1, 1980, p. 65-88.
- BUQUET Thierry, « Les couloirs de la mort. Battues et enclos de chasse de la Perse à l'Espagne », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient*, 19 juin 2012, [En ligne] <http://ifpo.hypotheses.org/3768>.
- CAZENAVE DE LA ROCHE, *La vénerie royale et le régime des capitaineries au XVIII^e siècle*, Thèse pour le doctorat ès lettres, Nîmes, Imprimerie de J. Courrouy, 1926, 336 p.
- CHARLEZ Annie, « Les réserves de chasse et de faune sauvage : des origines aux statuts actuels », *Faune Sauvage*, n° 278, novembre 2007, p. 93-98.
- [Collectif], « La chasse et la cueillette aujourd'hui », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, 421 p.
- COLLIN Bernard, « Strongylose respiratoire et gestion des populations de chevreuil », *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, vol. 149, n° 2, 1996, p. 177-183.
- CORVISIER DE VILLELE Marie-Anne, « De la carte des chasses de Louis XV à la carte d'état-major. Un aperçu insolite sur l'histoire d'un changement de capitale », *Versalia, Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 8, 2005, p. 154-165.

- CORVOL Andrée, *Histoire de la chasse*, Paris, Perrin, 2010, 600 p.
- CORVOL Andrée (dir.), *Forêt et chasse, X^e - XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, 397 p.
- CORVOL Andrée, « Droit de chasse et réserves à l'époque moderne », *Dix-septième siècle*, n° 226, 2005, p. 3-16.
- CORVOL Andrée, *L'homme aux bois : histoire des relations de l'homme et de la forêt (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1987, 585 p.
- CROUZET Denis, « La politique racontée par l'histoire d'un roi chasseur », *La nuit de la Saint-Barthélemy, un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994, p. 295-306.
- CUTRIGHT Paul Russell, *Theodore Roosevelt : the Naturalist*, New York, Harper & Brothers, 1956, 297 p.
- CUTRIGHT Paul Russell, *Theodore Roosevelt : The Making of a Conservationist*, Urbana, University of Illinois Press, 1985, 306 p.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « L'invention du chasseur écologiste. Un exemple italien », *Terrain*, n° 13, 1989, p. 130-139.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « Le gibier de l'apocalypse : chasse et théorie du complot », *Ethnologie Française*, vol. 39, n° 1, 2009, p. 89-99.
- DALLA BERNARDINA Sergio, « Pour qui est le don ? La comédie de l'innocence dans l'imaginaire cynégétique contemporain », *Ethnologie Française*, vol. 25, n° 4, 1995, p. 668-680.
- D'ANTHENAISE Claude, CHATENET Monique (dir.), *Chasses princières dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Actes Sud, 2007, 407 p.
- D'ANTHENAISE Claude, LAPORTE Guy de, MENSION-RIGAU Éric, *Chasse à courre, chasse de cour – Fastes de la vénerie princière de Chantilly au temps des Condés et des Orléans (1659-1910), catalogue d'exposition*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2004, 362 p.
- D'ANTHENAISE Claude, *Portraits en costume de chasse*, Paris, Nicolas Chaudun, 2010, 176 p.
- DE BONT Raf, « Abattre pour conserver. Protéines, organisations internationales et faune sauvage africaine (1955-1965) », BLANC Guillaume, GUERIN Matthieu, QUENET Grégory (dir.), *Protéger et détruire. Gouverner la nature sous les tropiques (XX^e-XXI^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2022, p. 189-211.
- DE PLANTA Bernard, *Arc-en-Barrois, une chasse d'exception. Des princes d'Orléans aux années 1970*, Paris, Markhor, 2017, 144 p.
- D'ORLEANS Jacques, *Les chasses des princes d'Orléans*, Paris, éditions du Gerfaut, 2001, 256 p.
- DRAY Philip, *The Fair Chase. The Epic Story of Hunting in America*, Basic books, 2018, 416 p.
- DULAC Philippe, « La Vénerie royale au temps de Versailles », CAUDE Elisabeth, DE LA GORCE Jérôme, SAULE Béatrix (dir.), *Fêtes et divertissements à la Cour, guide d'exposition au château de Versailles du 29 novembre 2016 au 26 mars 2017*, Paris/Versailles, Gallimard/Château de Versailles, 2016, p. 27-40
- DUPRAT Annie, « Le roi a été chassé à Rambouillet », *Sociétés & Représentations*, n° 12, octobre 2001, p. 30-43.
- DUPRAT Annie, « Henri III, le roi-monstre. Le grotesque et le monstrueux dans l'imagerie politique française (XVI^e siècle – premier tiers du XVII^e siècle) », *Cahiers d'Histoire*, n° 75, 1999, p. 9-30
- DUPRAT Annie, « Le roi, la chasse et le parapluie ou Comment l'historien fait parler les images », *Genèses*, n° 27, 1997, p. 109-123.
- EL KENZ David, « Le roi de France et le monstre dans les gravures : genèse et déclin politique d'une image aux XVI^e et XVII^e siècles », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 28, 1992, p. 3-7.

- ESTEVE Christian, « Le droit de chasse en France de 1789 à 1914 », *Histoire & sociétés rurales*, n°1, 2004, p. 73-114.
- ESTEVE Christian, « Dans les forêts domaniales françaises, la location du droit de chasse, XIXe siècle », CORVOL Andrée (dir.), *Forêt et chasse (X^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, 2004, p. 281-300.
- ESTEVE Christian, « Recherches sur la question cynégétique en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 1, 1999, p. 27-47.
- ESTEVE Christian, « Les transformations de la chasse en France : l'exemple de la Révolution », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 45, n° 2, 1998, p. 404-424.
- ESTEVE Christian, « Les tentatives de limitation et de régulation de la chasse en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Revue historique*, t. 297, n° 601, 1997, p. 125-164.
- FABIANI Jean-Louis, « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, p. 309-323.
- FABRE-VASSAS Claudine, « Le partage du ferum. Un rite de chasse au sanglier », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, p. 377-400.
- FARAU Sébastien, *Les savoirs écologiques des chasseurs de gibier d'eau girondins : étude de leur validité pour une gestion de l'avifaune des zones humides*, thèse de doctorat en géographie sous la direction d'Yves Poinot, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2016, 288 p.
- GAL Stéphane, « Gouverner en chasseur de chamois : Maximilien de Habsbourg et la montagne », *Histoires verticales. Les usages politiques et culturels de la montagne (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018, p. 123-126.
- GARRIDO Louis, *Les Nemrods de la République : relations de pouvoirs et d'influence sur les élites lors des chasses présidentielles en France de 1870 à 1995*, mémoire de Master 2 en histoire sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2018, 275 p.
- GAUTHIER-CLERC Michel, *Les chasseurs ont-ils tué la chasse ?*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2022, 288 p.
- GAULTIER Yves, *La capitainerie royale des chasses de la varenne du Louvre Grande vénerie de France*, Vendôme, Presses Universitaires de France, 1970, 158 p.
- GINELLI Ludovic, *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Charles-Henry Cuin, Université de Bordeaux, 2015, 374 p. et
- GINELLI Ludovic, « Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable... Enjeux d'une écologisation », *Économie rurale*, n° 327-328, 2012, p. 38-51.
- GIRARD Catherine, « L'art et le temps de la chasse dans la section française de l'« Internationale Jagdausstellung » (Berlin, 1937) », *Il capitale culturale. Studies on the Value of Cultural Heritage*, vol. 14, 2016, p. 392-393.
- GOLDBERG Eric J., *In the Manner of the Franks : Hunting, Kingship, and Masculinity in Early Medieval Europe*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2020, 384 p.
- GRIFFIN Emma, *Blood Sport: Hunting in Britain since 1066*, New Haven/London, Yale University Press, 2007, 283 p.
- GUERREAU Alain, « Chasse », LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Arthème Fayard/Pluriel, 2014 [1999], p. 166-177.
- GUILLAUME Isabelle, *Imaginaires de la chasse de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 2019, 450 p.
- GUIZARD Fabrice, « « Les parcs à gibier carolingiens d'après les sources narratives », CORVOL Andrée (dir.), *Forêts et chasse X^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 17-27.
- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, *Les Terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e s.)*, Rennes, PUR, 2009

- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Louis le Pieux roi-chasseur : gestes et politique chez les Carolingiens », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 85, n° 3-4, 2007, p. 521-538.
- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Femmes, pouvoir et espace cynégétique au haut Moyen Âge », *La puissance royale. Image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, éd. E. Santinelli, Ch. G Schwentzel, Rennes, PUR, 2012, p. 243-252.
- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Les accidents de chasse dans les récits du premier Moyen Âge : leçon morale ou leçon politique ? », *Faire lien. Aristocratie, réseaux et échanges compétitifs, Mélanges pour Régine Le Jan*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2015, p. 289-297.
- HANAWALT B. A., « Men's Game, King's Deer : Poaching in Medieval England », *Journal of Medieval and Renaissance Studies*, vol. 18, n° 2, 1998,
- HAVET Paul, *Les leçons de l'histoire. Nature, chasse et société*, Paris, L'Harmattan, 2007, 94 p.
- HELL Bertrand, *Sang noir. Chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, Éditions de l'Œil d'Or, [1994] 2012, 330 p.
- HELL Bertrand, « Le sauvage consommé. Classification animale et ordonnance cynégétique dans la France de l'Est », *Terrain*, n° 10, 1988, p. 74-85
- HELL Bertrand, « De la nécessité du hasard : les gestes de chasse des équipes communales (France de l'Est) », *Ethnologie Française*, vol. 17, n° 2/3, 1987, p. 201-208.
- HELL Bertrand, *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1985, 240 p.
- HOPKINS Harry, *The Long Affray : The Poaching Wars, 1760-1914*, London, Secker & Warburg, 1985, 352 p.
- HUON Jean, *La duchesse d'Uzès et la Chasse à Courre*, Paris, Éditions Crépin-Leblond, 2006, 255 p.
- KELLY Tara Kathleen, *The Hunter Elite : Manly Sport, Hunting Narratives, and American Conservation, 1880-1925*, Lawrence, University Press of Kansas, 2018, 360 p.
- KLEMETTILÄ Hannele, *Animals and hunters in the late Middle Ages : evidence from the BnF MS fr. 616 of the Livre de chasse by Gaston Fébus*, New York, Routledge, 2015, 249 p.
- KOHLER Florent, « Sociabilités animales », *Études rurales* [En ligne], 189 | 2012, mis en ligne le 03 juillet 2014, consulté le 24 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9557> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9557>
- JAMIN Jean, *La tenderie aux grives chez les ardennais du plateau*, Paris, Institut d'ethnologie, 1979, 158 p.
- JOLAS Tina, « La part des hommes. Une société de chasse au bois », *Études rurales*, n° 87-88, 1982, p. 345-356.
- LACAZE Julien, « Louis XVI et la chasse du cerf ou le miroir d'un prince », *Versalia, Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 19, 2016, p. 181-200.
- LAMBERT Dominique, *Rougé Louis, braconnier*, Le Mans, éditions Cénomane, 1987, 296 p.
- LASTIC Georges de, JACKY Pierre, *François Desportes (1661-1743), catalogue raisonné*, Paris, Monelle Hayot, 2011, 320 p.
- LECOUTEUX Claude, *Chasses infernales et cohortes de la nuit au Moyen Âge*, Paris, Imago, [1999] 2013, 258 p.
- LE JAN-HENNEBICQUE Régine, « Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la Francie, VIIIe-IXe siècles », *Revue du Nord*, t. LXII, n° 244, 1979, p. 35-57.
- LIEBENBERG Louis, *The Art of Tracking : The Origin of Science*, Clarmenont, New Africa Books, 1990, 192 p.
- LINARES Olga F., « "Garden hunting" in the American tropics », *Human Ecology*, vol. 4, n° 4, 1976, p. 331-349.

LORIMER Hayden, « Guns, game and the grandee : the cultural politics of deerstalking in the Scottish Highlands », *Ecumene*, vol. 7, n° 4, 2000, p. 403-431.

MACKENZIE John M., « Chapter 1. Introduction. A Meditation on Environmental History », *The Nature of Empires and the Empires of Nature. Indigenous Peoples and the Great Lakes Environment*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 2016, p. 1-21.

MACKENZIE John M., « Chapitre 6. La chasse : un sport impérial ? », SINGARAVELOU Pierre, SOREZ Julien (dir.), *L'empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris, Belin, 2010, p. 139-152.

MACKENZIE John M., *Empire of nature. Hunting, Conservation and British Imperialism*, New York, Manchester University Press, 1988, 340 p.

MACKENZIE John M., « Chivalry, Social Darwinism and Ritualized Killings: the Hunting Ethos in Central Africa up to 1914 », ANDERSON David et GROVE Richard (éd.), *Conservation in Africa: People, Policies and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 41-62.

MACKENZIE John M., « The Imperial Pioneer and Hunter and the British Masculine Stereotype in Late Victorian and Edwardian Times », MANGAN James A. et WALVIN James (éd.), *Manliness and Morality: Middle-Class Masculinity in Britain and America, 1800-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1987, p. 176-198

MACKENZIE John M., « Hunting in Eastern and Central Africa in the late nineteenth century, with special reference to Zimbabwe », BAKER W. et MANGAN J.A. (éd.), *Sport in Africa. Essays in Social History*, New York, Africana Pub. Co., 1987.

MANNING Robert B., *Hunters and Poachers : A Social and Cultural History of Unlawful Hunting in England 1485-1640*, Oxford, Clarendon Press, 1993, 280 p.

MAROTEAUX Vincent, « Gardes forestiers et gardes-chasses du roi à Versailles : approche d'un milieu social », *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*, Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS) - Laboratoire d'Économie forestière et agricole (INRA), 1985, p. 69-80.

MARTIN Paul-Louis, *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal, Boréal, 1980, 448 p.

MAUSS Marcel, « La chasse », *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot et Rivages, [1926] 2021.

MINARD Philippe, « Les dures lois de la chasse », THOMPSON Edward Palmer, *La guerre des forêts. Luttés sociales dans l'Angleterre du XVIII^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte, [1975] 2014, p. 127-182.

MORSEL Joseph, « Chasse », *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Quadrige/PUF, 2002, p. 271-272.

MUNSCHE P. B., *Gentlemen and Poachers : The English Game Laws, 1671-1831*, New York, Cambridge University Press, 1981, 268 p.

OPPERMAN Hal, *Jean-Baptiste Oudry (1668-1755)*, thèse de doctorat, Université de Chicago, 1972.

ORTEGA Y GASSET José, *Méditations sur la chasse*, Montréal, Septentrion, [1942] 2006, 149 p.

PARAVICINI BAGLIANI Agostino, VAN DEN ABEELE Baudouin, *La chasse au Moyen Âge : société, traités, symboles*, Florence/Turnhout, Societa internazionale per lo studio del medioevo latino/Brepols, 2000, 266 p.

PATOU-MATHIS Marylène, *L'homme préhistorique est aussi une femme. Une histoire de l'invisibilité des femmes*, Paris, Allary Editions, 2020, 385 p.

PATOU-MATHIS Marylène, *Mangeurs de viande : de la Préhistoire à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, 408 p.

PENNEL Audrey, « La chasse, métaphore du jeu amoureux », *Femme et dame de courtoisie dans les manuscrits enluminés en France aux XIV^e et XV^e siècles*, thèse de doctorat en histoire

sous la co-direction de Daniel Russo et de Cécile Voyer, Université de Bourgogne Franche-Comté, soutenue le 8 mars 2019, p. 192-206.

PELOSSE Valentin, « Construction de l'animal cynégétique. Mouflons et sangliers en Languedoc », *Études rurales*, n° 129-130, 1993, p. 73-82

PÉOC'H Géraldine, *Les chasses impériales de Napoléon III*, thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, sous la direction d'Andrée Corvol et Jean-Michel Leniaud, Paris, École nationale des Chartes, 2002.

PÉOC'H Géraldine, « Les tirés de Napoléon III : forêts et gibiers domestiqués », CORVOL Andrée, *Forêt et chasse, X^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 75-84.

PERROT Xavier, « Passions cynégétiques. Anthropologie historique du droit de la chasse au grand gibier en France », *Revue semestrielle de droit animalier, Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques*, Université de Limoges, 2015, n° 1, p. 329-361.

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *La chasse à courre, ses rites et ses enjeux*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 1993, 310 p.

PINOTEAU Henri, *Les chasses de Louis XVI. Splendeur et ruine des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)*, Rennes/Versailles, PUR/CRCV, 2020, 285 p.

PINOTEAU Henri, *Les chasses royales sous Louis XVI et leur sort durant la Révolution : splendeur et ruine du monde des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)*, thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, sous la direction d'Olivier Poncet, Paris, École Nationale des Chartes, 2015, 397 p.

PINOTEAU Henri, *Guide des archives des chasses présidentielles de la III^e à la V^e République*, Archives Nationales, 2013, sous la direction de Jean-Charles BÉDAGUE, 49 p.

POPLIN François, « La vraie chasse et l'animal vrai », *Anthropozoologica*, 13, 1990, p. 45-48.

POPLIN François, « Que l'homme cultive aussi bien le sauvage que le domestique », *Anthropozoologica*, HS n° 1, 1993, p. 527-539.

REMIGEREAU François, « Tristan « maître de vénerie » dans la tradition anglaise et dans le roman de Thomas », *Romania, Romania*, vol. 58, n° 230, 1932, p. 218-237

REIGER John F., *American Sportsmen and the Origins of Conservation*, Corvallis, Oregon State University Press, [1975] 2001, 338 p.

RICCI Jean-Claude, « Les principes de la cynégétique en forêt », *Forêt méditerranéenne*, t. XVI, n° 3, juillet 1995, p. 211-226.

SALVADORI Philippe, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1996, 462 p.

SALVADORI Philippe, *Chasseurs d'Ancien Régime. Recherche sur une culture du privilège (France, XVI^e-XVIII^e siècle)*, sous la direction de Jacques Revel, thèse de l'EHESS, 1993, 2 vol., 643 p.

SALVADORI Philippe, « Le legs du Moyen Âge et de l'Ancien Régime : un sauvage très civilisé », *La Chasse, dernier refuge du sauvage ?*, Toulouse, éditions Privat, 2007.

SCHABEL Hans G., « Deer and Dauerwald in Germany : Any Progress ? », *Wildlife Society Bulletin*, vol. 29, n° 3, 2001, p. 888-898.

(Schmidt, 2019a) SCHMIDT Maïke, *Jagd und Herrschaft: Praxis, Akteure und Repräsentationen der höfischen vénerie unter Franz I. von Frankreich (1515–1547)*, Trier, Verlag für Geschichte und Kultur, 2019, 416 p.

(Schmidt, 2019b) SCHMIDT Maïke, « Staghounds and the Making of Excellence : Canine Knowledge and Royal Mastery in Sixteenth-Century France », HENGERER Mark, WEBER Nadir (dir.), *Animals and Courts: Europe, c. 1200-1800*, Oldenbourg, Walter de Gruyter GmbH & Co, 2019, p. 219-240.

SCHMIDT Maïke, « Prince guerrier, prince chasseur ? la chasse royale comme imaginaire belliqueux et pratique sociale à la cour de France au temps du « père des veneurs », Colloque François I^{er}, 1^{er} juillet – 3 juillet 2015, intervention filmée, en ligne : https://francois1er.univ-tours.fr/?page_id=758 (consultée le 17 mars 2020).

SCHNAPP Alain, *Le chasseur et la cité. Chasse et érotique dans la Grèce ancienne*, Paris, Albin Michel, 1997, 601 p.

STEPANOFF Charles, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, Paris, La Découverte, 2021, 384 p.

STEPANOFF Charles, « La forêt est en guerre », *Terrain* [En ligne], Terrains, mis en ligne le 18 février 2020, consulté le 18 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/terrain.19516>.

SUTER Helmut, *Jagd Unterm Hakenkreuz : Herman Göring, Carinhall und das Kajdrevier Schorfheide*, Berlin, BeBraVerlag, 2021, 256 p.

SUTER Helmut, *Honeckers Letzter Hirsch : Jagd und Macht in der DDR*, Berlin, BeBraVerlag, 2018, 224 p.

SUTER Helmut, CIESLA Burghard, *Jagd und Macht : Die Geschichte des Jagdreviers Schorfheide*, Berlin, BeBraVerlag, 2016, 256 p.

SUTER Helmut, *Das Jagdrevier der Könige : Die Schorfheide von 1820 bis zum Halali im Jahr 1918*, Berlin, BeBraVerlag, 2015, 224 p.

TESTARD Alain, « De la chasse en France, du sang, et de bien d'autres choses encore (A propos de Bertrand Hell, *Entre chien et loup...*) », *L'Homme*, t. 27, n° 102, 1987, p. 151-167

THOMPSELL Angela, *Hunting Africa. British Sport, African Knowledge and the Nature of Empire*, London/New York, Palgrave MacMillan, 2015, 229 p.

TITEUX Gilbert, *Au temps du brame. Les représentations de la chasse dans l'œuvre de Gustave Courbet et dans la peinture allemande du XIX^e siècle (1800-1900)*, Les Presses du Réel, 2014, 576 p.

TITEUX Gilbert, « L'exposition internationale de la chasse de 1937, à Berlin », *Exposer la chasse ? actes du colloque au Musée de la chasse et de la Nature, Paris, 19 & 20 mars 2015*, 2015, en ligne <https://www.chassenature.org/storage/626/Actes-colloque-Chasse.pdf>, p. 34-49.

TOBER James A., *Who Owns the Wildlife ? The Political Economy of Conservation in Nineteenth-Century America*, Westport/London, Greenwood Press, 1981, 330 p.

TRAIMOND Bernard, « Le braconnage du gibier dans la Lande XIX^e-XX^e siècle : Dits et interdits », *Ethnologie française*, t. 14, n° 4, 1984, p. 355-362.

TROUVILLIEZ Jacques, « L'organisation de la chasse en France », *Forêt méditerranéenne*, t. XVI, n° 3, 1995, p. 227-232.

VAN DEN ABEELE Baudouin, SMETS An, « Manuscrits et traités de chasse français du Moyen Âge. Recensement et perspectives de recherche » *Romania*, tome 116, n°463-464, 1998, p. 316-367.

VAN DEN ABEELE Baudouin, *La littérature cynégétique*, Turnhout, Brepols, 1996, 90 p.

VAN DEN ABEELE Baudouin, *La fauconnerie au Moyen Âge. Connaissance, affaitage et médecine des oiseaux de chasse d'après les traités latins*, Paris, Klincksieck, 1994, 343 p.

VAN DEN ABEELE Baudouin, *La fauconnerie dans les lettres françaises du XIII^e au XIV^e siècle*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 1990, 348 p.

VENNER Dominique, *Histoire des armes de chasse*, Paris, Jacques Grancher éditeur, 1984, 219 p.

VENNER Dominique, *Encyclopédie des armes de chasse. Carabines, fusils, optique, munitions*, Paris, Maloine éditeur, 1997, 444 p.

VENNER Dominique (dir.), *La chasse, dernier refuge du sauvage ? : actes du symposium*, Paris/Toulouse, Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature/Éditions Privat, 2007, 157 p.

VIAL Charles-Eloi, « L'aménagement des champs de tir et l'élevage du gibier dans les forêts de la Couronne sous l'Empire et la Restauration », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], Articles et études, mis en ligne le 02 octobre 2020, consulté le 05

novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/18066>; DOI : <https://doi.org/10.4000/crcv.18066>.

VIAL Charles-Eloi, *Le Grand veneur de Napoléon I^{er} à Charles X*, Paris, École des Chartes, 2016, 812 p.

VIAL Charles-Eloi, *Les chasses des souverains en France (1804-1830)*, thèse de 3^e cycle, sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, Paris, Université Paris IV-Sorbonne, 2013.

VIGNE Jean-Denis, « Domestication ou appropriation pour la chasse : histoire d'un choix socio-culturel depuis le Néolithique. L'exemple des cerfs (*cervus*) », *Anthropozoologica HS 1, Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*, 1993, p. 201-220.

VOURC'H Anne, PELOSSE Valentin, *Chasser en Cévennes. Un jeu avec l'animal*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, 301 p.

WARREN Louis S., *The Hunter's Game. Poachers and Conservationists in Twentieth-Century America*, New Haven/London, Yale University Press, 1997, 227 p.

WEBER Nadir (dir.), *Hege und Herrschaft. Höfische Jagdtiere in der Europäischen Vormoderne*, Köln, Böhlau Verlag Wien Köln, 2023, 336 p.

ZEISS STANGE Mary, *Woman the Hunter*, Boston, Beacon Press, 1997, 264 p.

5. Les domaines : palais, eaux et jardins, bois et chasses

- ALLONEAU François-Xavier, « Chambord mise sur la traque-affût », *Connaissance de la chasse*, n° 572, décembre 2023, p. 20.
- ALLONEAU François-Xavier, « Chasse d'État. Histoire des battues présidentielles », *Connaissance de la Chasse*, n° 518, juin 2019, p. 64-74.
- AUZEPY Marie-France, CORNETTE Joël, *Palais et Pouvoir. De Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2003, 374 p.
- BAULEZ Christian, « L'antichambre des Chiens et la salle de manger des Retours de chasse », *Versalia*, 2000, n° 3, p. 28-49.
- BARTKOWIAK Timothée, *Chambord : domaine princier, domaine national. Etude des travaux du château (1802-1915)*, Thèse de doctorat en histoire de l'art en préparation sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université François-Rabelais de Tours, 2019.
- BARTKOWIAK Timothée, « La Légion d'honneur à Chambord : vers la réhabilitation d'un château d'Ancien Régime », *La Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 156, juillet-août-septembre 2018, p. 28-33.
- BARTKOWIAK Timothée, « Étude des pensées patrimoniales à travers l'exemple du château de Chambord (de la fin du Consulat à la fin du Premier Empire) », *Bulletin de l'association pour la protection du Vieux Blois et de ses environs*, février 2017, p. 36-46.
- BENOIST Pierre, « Chambord : ce que dit la science », *L'Histoire*, Sophia Publications, 2015, Les Collections, La Renaissance de François I^{er}, n°68, p. 66.
- BENTZ Bruno, « Archéologie du domaine de Marly, 130 ans de découvertes », *Le Vieux Marly*, Tome IV, n° 4, 1989, p. 75-87
- BENTZ Bruno, « Les eaux de Marly », *Les maîtres de l'eau d'Archimède à la machine de Marly*, Musée-Promenade, Marly-le-Roi/Louvenciennes, 2006, p. 80-91.
- BENTZ Bruno, « Le pavillon et les chasses présidentiels de Marly », *Marly, art et patrimoine*, n° 12, 2018, p. 5-26.
- BENTZ Bruno, RINGOT Benjamin, « Jacques Rigaud et les recueils des Maisons royales de France », *Nouvelles de l'Estampes*, n° 224, 2009, p. 22-34.
- BRIANT Pierre, « Forces productives, dépendance rurale et idéologies religieuses dans l'empire Achéménides », *Rois, tributs et paysans*, Paris, Belles Lettres, 1982, p. 432-473.
- BRYANT Simon, TRAVERS Cécile, « Ni fait, ni à faire : Chambord, un château à choix multiples », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 2017, mis en ligne le 23 décembre 2017, consulté le 07 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/14356>.
- BURIDANT Jérôme, FEISS Thomas, « Les garennes de la forêt de Compiègne : une approche géohistorique et paléoenvironnementale d'un espace cynégétique », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, vol. 138, n° 8, 2016, p. 38-48.
- CAPEL Chloé, « La question des parcs de chasse à l'époque abbasside ! : le cas emblématique de Samarra », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 130, 2012, p. 153-180.
- CASTELLUCCIO Stéphane, *Marly, Art de vivre et pouvoir de Louis XIV à Louis XVI*, Paris, Gourcuff Gradenigo, 2014, 264 p.
- CHATENET Monique, *Chambord*, Paris, Éditions du patrimoine Centre des Monuments nationaux, 2001, 280 p.
- COQUERY Natacha, « Patrimoine privé, patrimoine public : la conversion de l'hôtel aristocratique parisien en bureaux au XVIII^e siècle », GRANGE, J., POULOT, D. (éd.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*. Grenoble, P.U.G., 1997, p. 377-390.

CROZET Aude, *Dynamique de peuplement, valorisation des patrimoines et gestion forestière dans le Domaine national de Chambord et les forêts attenantes (Boulogne, Russy et Blois)*, Thèse de doctorat en Archéologie sous la direction de Xavier Rodier, Université François Rabelais de Tours, 2021.

COOPER Graham, « Salters (Deer-Leaps) in Historical Deer-Park Boundaries: A Case Study Using a 1608 Dispute Map of Leagram Park in Bowland, Forest of Bowland. Area of Outstanding Natural Beauty », s.l., 2014, 99 p.

DUCEPPE-LAMARRE François, *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI^e-XVI^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 316 p.

DUCEPPE-LAMARRE François, « L'archéologie du paysage à la conquête des milieux forestiers, ou l'objet paysage vu par l'archéologue de l'environnement », *Hypothèses*, 1999/1 (2), p. 85-94.

DUCEPPE-LAMARRE François, « Le parc à gibier d'Hesdin. Mises au point et nouvelles orientations de recherches. », *Revue du Nord*, vol. 343, n° 5, 2001, p. 175-184.

DUCEPPE-LAMARRE François, « Une économie de l'imaginaire à l'œuvre. Le cas de la réserve cynégétique d'Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles) », CORVOL Andrée (dir.), *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours*, 24^e journées internationales d'Histoire de Flaran, 6-8 septembre 2002, p. 39-55.

DUCEPPE-LAMARRE François, « Une réserve particulière, les parcs à gibier », *Forêts et Réserves cynégétiques et biologiques, Cahier d'études Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, CORVOL-DESSERT Andrée (textes réunis et présentés par), IHMC-CNRS, n°13, 2002, p. 11-16, 75-76.

DUCEPPE-LAMARRE François, « Les réserves cynégétiques en France septentrionale. Seconde moitié du XIII^e – fin du XV^e siècle », CORVOL Andrée (dir.), *Forêt et chasse (X^e-XX^e siècle)*, L'Harmattan, 2004, p. 29-42.

DUCEPPE-LAMARRE François, « Des parcs de chasse ? », *Châteaux & modes de vie au temps des ducs de Bretagne, (XIII^e-XVI^e siècle)*, Salamagne, Alain, Kerhervé, Jean et Danet, Gérard (dir.), PUR-PUF, 2012, p. 151-160. Colloque international, Suscinio (Morbihan), 21-23 septembre 2007

DUCEPPE-LAMARRE François, « Paysages et réserve cynégétique d'un lieu de pouvoir. Hesdin (Artois) à la fin du Moyen-Âge », CAUCHIES Jean-Marie, GUISET Jacqueline (dir.), *Le château, autour et alentours (XIV^e – XVI^e siècles). Paysage, parc, jardin et domaine*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 119-133.

DUFOUR Jean-Yves, « Une faisanderie moderne à Saint-Pathus (Seine-et-Marne) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 55, 2016, mis en ligne le 20 mai 2016, consulté le 04 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2340>

DUPUY Michel, « Les parties de chasse dans l'ancienne RDA », CORVOL Andrée (dir.), *Forêt et chasse. X^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 229-240.

FAROUK Ahmed, « Plaisirs cynégétiques et braconnage dans le bailliage de Versailles au XVIII^e siècle », *Revue historique de Versailles*, t. 68, 1984, p. 41-50.

GILBERT John M., *Hunting and Hunting Reserves in Medieval Scotland*, Edimbourg, J. Donald, 1979, 447 p.

GUIZARD Fabrice, « Les parcs à gibier carolingiens d'après les sources narratives », CORVOL Andrée (dir.), *Forêts et chasse X^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 17-27.

HARLE D'OPHOVE Monique, *Une forêt des chasses royales. La Forêt de Compiègne de la Réformation de Colbert à la Révolution*, Compiègne, Société Historique de Compiègne, 1968, 337 p.

HILAIRE Sylvain, *Le jardin de Port-Royal. Étude des jardins et des paysages culturels*, Paris, Classiques Garnier, 2020, 771 p.

HLUSZKO Alexis, *Le terrain de chasse du roi. Les capitaineries royales en Île-de-France à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution*, Paris, Montbel, 2009, 237 p.

LEFEVRE Marcel, « Recherches hydrobiologiques sur les rivières, mares et étangs du domaine national de Rambouillet », Conférence donnée à la société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle, 23 octobre 1943, p. 89-143.

LIDDIARD Robert (éd.), *The Medieval Park : New Perspectives*, Macclesfield, Windgather Press, 2007, 207 p.

MACE Thibaut, « À Chambord, au cœur d'une battue. Un pan de la culture », *Connaissance de la Chasse*, n° 518, juin 2019, p. 50-60.

MAROTEAUX Vincent, *Versailles, le roi et son domaine*, Paris, Picard/CNL, 2000, 296 p.

MAROTEAUX Vincent, « Une curiosité institutionnelle : l'administration du domaine de Versailles sous l'Ancien Régime », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 143, 1985, p. 275-312.

MARTIN-DEMEZIL Jean, « Les forêts du comté de Blois jusqu'à la fin du XV^e siècle », *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher*, n° 34, 1963, p. 127-236.

MCGRATH Karine (dir.), *Un président chez le roi. De Gaulle à Trianon*, Versailles/Paris, Établissement public du château, musée et du domaine nationale de Versailles/Gallimard, 2016, 96 p.

MESTER DE PARAJD Gabor, « Le domaine de Marly aujourd'hui », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 2012, mis en ligne le 18 décembre 2013, consulté le 13 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/11953>.

MONTESI Aurore, *La représentation du château de Chambord : imaginaire et réalité*, Mémoire de Master 1 de Littérature sous la direction de Lise Sabourin, Université de Lorraine, 2012, 289 p. URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01117807/document>.

MONTESI Aurore, *Iconographie du château de Chambord : imaginaire et réalité*, Mémoire de Master 2 d'Histoire de l'Art sous la direction de Pierre Sesmat, Université de Lorraine, 2013, Catalogue, Vol. 1, 340 p. URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01117806/document>.

MOSSER Monique, TEYSSOT Georges (dir.), *Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, 1991, 542 p.

MOULIN Jean-Marie, « La cour à Compiègne sous le Second Empire », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 300, juillet 1978, p. 17-23.

JOLY Philippe, DOLIGE René, RENAUD Jean, *Grignon, de l'Institution Royale ... à l'INAPG*, Paris, Editagro, 1995, 333 p.

LIEVOIS Daniel, VAN VEN ABEELE Baudouin, « Une ménagerie princière entre Moyen Âge et Renaissance. La Cour des Lions à Gand de 1421 à 1641 », *Reinardus. Yearbook of the International Reynard Society*, 24 (2011–2012), p. 77-107.

MILESON Stephen A., *Parks in Medieval England*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 219 p.

NEWTON William Ritchey, *Les chevaux et les chiens du roi à Versailles au XVIII^e siècle. La grande et la petite écurie, les écuries de la reine, le grand chenil et la louvererie*, Paris, Honoré Champion, 2015, 800 p.

NEWTON William Ritchey, *La petite cour : services et serviteurs à la cour de Versailles au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, 704 p.

OPPERMANN Fabien, *Le Versailles des présidents. 150 ans de vie républicaine chez le Roi-Soleil*, Paris, Fayard/CRCV, 2015, 236 p.

OPPERMANN Fabien, *Dans les châteaux de la République. Le pouvoir à l'abri des regards*, Paris, Tallandier, 2019, 286 p.

PICOULEAU Florent, *La ménagerie de Chantilly, XVI^e-XIX^e siècles*, Dijon, Faton, 2021, 160 p.

- RETAT Pierre, « Les chasses royales en forêt de Compiègne sous le règne de Louis XV, d'après la presse périodique », *Bulletin de la société historique de Compiègne*, t. 38, 2002, p. 353-365.
- RICHARDSON Amanda, *The Forest, Park and Palace Of Clarendon, c.1200-c.1650 : reconstructing an actual, conceptual and documented Wiltshire landscape*, Oxford, Archaeopress, 2005, 172 p.
- RICHARDSON Amanda, « Leaps and Bounds: deer parks and fallow deer in constructions of English national identity from the 16th to the early 18th century », MEROT Florent, RENTET Thierry, BUCHET Claire (eds), *Les forêts européennes : Gestions, exploitations et représentations, XI^e-XIX^e siècles*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2018, p. 143-156.
- RISCH L., BRETIGNIERE L., GUICHERD J., JOUVET F., *Grignon (Le Château & l'École)*, Paris, Éditions de « La Bonne Idée », 1926, 301 p.
- ROBERTS Jane, *Royal Landscape: The Gardens and Parks of Windsor*, New Haven/London, Yale University Press, 1997, 596 p.
- ROY Marie-Marguerite, « Dans le sillage des chasses royales. Dix pavillons pour le roi », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, 21, 2018, p. 175-196.
- ROY Marie-Marguerite, « Le Butard et la Muette : deux pavillons de chasse d'Ange-Jacques Gabriel pour Louis XV », *Les Cahiers de l'École du Louvre*, 6, 2015, p. 27-35.
- SABATIER Gérard, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999, 702 p.
- SABATIER Gérard, « Jean-Marie Apostolidès, *Le roi-machine, spectacle et politique au temps de Louis XIV* ; Philippe Beaussant, *Versailles, Opéra ; Louis Marin, Le portrait du roi* », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1983, vol. 30, n° 1, p. 163-179.
- SABATIER Gérard, « Les rois de représentation. Image et pouvoir (XVI^e-XVII^e siècle) », *Revue de Synthèse*, vol. 112, n° 3-4, 1991, p. 387-422.
- SARMANT Thierry, *Les demeures du Soleil. Louis XIV, Louvois et la Surintendance des Bâtiments du roi*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 392 p.
- SARMANT Thierry, *Vincennes. Mille ans d'histoire de France*, Paris, Tallandier, 2018, 399 p.
- SARMANT Thierry, HEBERT Jean-François, *Fontainebleau. Mille ans d'histoire de France*, Paris, Tallandier, 2013, 448 p.
- SCHAER Roland, PERRAULT Dominique (dir.), *500 ans : 1519-2019. L'utopie à l'œuvre, catalogue d'exposition du 26 mai au 1^{er} septembre 2019*, Chambord/Dijon, Domaine national de Chambord/Éditions Faton, 2019, 380 p.
- SYNOWIECKI Jan, *Paris en vert. Jardins, nature et culture urbaines au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction d'Antoine Lilti, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2019, 722 p.
- TACHIN Agnès, « Entre tradition et renouveau. L'aménagement de la forêt de Chambord sous la présidence de Georges Pompidou », *Revue forestière française*, n°4-5, 2019, p. 333-342.
- TAYLOR-LEDUC Susan, « Chapter 4. Josephine as Shepherdess : Estate Management at Malmaison », PRINCE Sue Ann (ed.), *Of elephants & roses: French natural history, 1790-1830, Memoirs of the American Philosophical Society Held at Philadelphia for Promoting Useful Knowledge*, vol. 267, Philadelphia, American Philosophical Society/APS Museum, 2013, p. 44-57.
- TEYSSIER Éric, « La bergerie impériale d'Arles et l'introduction des mérinos en Provence », *Revue Provence historique*, t. 51, 204, 2001, p. 193-212.
- THOMPSON Edward P., *Les usages de la coutume : traditions et résistances populaires en Angleterre, XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, [1991] 2015, 691 p.
- THOMPSON Edward Palmer, *La guerre des forêts. Luttés sociales dans l'Angleterre du XVIII^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte, [1975] 2014, 196 p.
- THOMPSON Edward P., « Modes de domination et révolutions en Angleterre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, p. 135-151.

THOMPSON Edward Palmer, *Whigs and Hunters. The Origin of the Black Act*, Londres, Penguin Books, [1975] 1977, 310 p.

TURPIN Jean-Michel, *Chambord. Cinq siècles de mystère*, Paris, La Martinière, 2018, 192 p.

VAUTHIER Anne-Lydie, *La forêt de Saint-Germain-en-Laye et sa gestion au XVIII^e siècle (1750-1769)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Jacquart, Université Paris I, 1982.

VAN HANSWIJK DE JONGE Maxime, *Pavillons de chasse de l'histoire*, Aix-en-Provence, Gerfaut, 2007, 222 p.

VIGNIER Françoise, « Les haras de la province de Bourgogne à Diénay », *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 29, 1974, p. 285-295.

6. Rambouillet et sa région

AIACH Benjamin, *Les affaires liées au vin et aux boissons dans le duché de Rambouillet (1721-1791)*, Mémoire de maîtrise, Paris, 1995.

AUVRAY Émile, « La mission conciliatrice de Vincent à Rambouillet, en septembre 1792 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 95, 1939, p. 432-443.

BAUDEZ Basile, « Le comte d'Angiviller, directeur de travaux : Le cas de Rambouillet », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, n°26, 2013, p. 13-24.

BIANCHI Serge, *La Révolution et la Première République au village. Pouvoirs, votes et politisation dans les campagnes de l'Île-de-France 1787-1800*, Paris, éditions du CTHS, 2003, 959 p.

BLÉCON Jean, *Le palais du roi de Rome, Napoléon II à Rambouillet*, Paris, Somogy, 2004, 176 p.

BOUDON Françoise, BLECON Jean, *Philibert Delorme et le château royal de Saint-Léger*, Paris, Picard, 1985, 189 p.

BOUGEARD Aude, DUPANLOUP Jérémy, PEIGNART Christopher, *L'enclos de la laiterie de la Reine : du jardin d'Hubert Robert à l'arboretum disparu*, mémoire de master 2 jardins historiques, patrimoine et paysage sous la direction de Stéphanie de Courtois et Denis Mirallié, ENSAV, 2014.

BOURRELLY P., GEORGES G., « Quelques algues rares ou nouvelles d'un Étang de Rambouillet (Ferme Nationale) », *Österreichische Botanische Zeitschrift*, vol. 100, n°4/5, 1953, p. 500-504.

BRAULT Brigitte, *Chasses présidentielles à Rambouillet. De la Belle Époque aux années 1960*, Paris, Markhor, 2019, 184 p.

BUXTORF Marie-Claude, « Les premières cultures de betteraves en Seine-et-Oise et la manufacture de sucre de Rambouillet », *Connaître les Yvelines. Revue du Conseil général des Yvelines*, 1977, p. 27-32.

CHANTEREAU Annie, *L'exploitation de la forêt de Rambouillet au XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Pierre Goubert, Université Paris I-Sorbonne, 1971, 120 p.

CHAPERON André, *Rambouillet au début du XX^e siècle*, Rambouillet, Promotion de la ville de Rambouillet par l'information, 1989, 130 p.

CHASTEL André, « Les fouilles du château royal de Saint-Léger en Yvelines », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 124^e année, n° 2, 1980, p. 417-431.

CHAUVAUD Frédéric, *Tensions & Conflits. Aspects de la vie rurale au XIX^e siècle d'après les archives judiciaires. L'exemple de l'arrondissement de Rambouillet (1811- 1871)*, Thèse d'histoire, Université Paris X, 1989, 958 f.

CHAUVAUD Frédéric, *Les Passions villageoises au XIX^e siècle : les émotions rurales dans les pays de Beauce, du Hurepoix et du Mantois*, Paris, Publisud, 1995, 271 p.

CIVEL Nicolas, « Sceaux et armoiries de Simon comte de Leicester et de la maison de Montfort », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 66, 1996, p. 83-99.

CUEILLE Sophie, *Le domaine de Rambouillet*, Paris, Éditions du Patrimoine, [2005], 2010, 68 p.

DUMA Jean, « Propriété et société rurale à la veille de la Révolution française : le Duché-Pairie de Rambouillet », *Mémoires et Documents de la SHARY*, Rambouillet, 2001, t. XXXVIII, p. 271-445.

DUMA Jean, « Les Bourbon-Penthièvre à Rambouillet. La constitution d'un duché-pairie au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 29, n°2, 1982, p. 291-304.

DUMA Jean, « Rambouillet et la forêt. Aspects d'un monopôle seigneurial », *La forêt en Île-de-France et les utilisations du bois. Actes du deuxième colloque de la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, Rambouillet, 15 et 16 Octobre 1977*, Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France/Librairie C. Klincksieck, 1978, p. 177-194.

DUMA Jean, *Recherches sur le Duché-Pairie de Rambouillet au XVIII^e siècle*, thèse de 3^e cycle, sous la direction de Pierre Goubert, Université Paris I-Sorbonne, 1977, 302 p.

DURNERIN Alain et STUBER Françoise, *Rambouillet et les arbres du Nouveau Monde. Les arbres d'hier à aujourd'hui*, Office municipal de Rambouillet, Rambouillet, 2003, 72 p.

EGLEMME Albane, *L'État en location : la location privée d'un château délaissé. Le domaine national de Rambouillet entre 1832 et 1852*, Mémoire de recherche de master 1 en histoire, sous la direction d'Éric Mension-Rigau, Université Paris-IV, 2016, 107 p.

EGLEMME Albane, *Un cercle de dandys, un club de chasseurs. Du Cercle de la rue Royale au domaine de Rambouillet (1872-1880)*, Mémoire de recherche de master 2 en histoire, sous la direction d'Éric Mension-Rigau, Université Paris-IV, 2017, 179 p.

FEDOROFF N., RIGHI D., « Les sols polyphasés de la surface de Beauce dans les forêts de Rambouillet et Saint-Arnoult. Compte-rendu de l'excursion », *Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, 7-2-3, 1970, p. 181-190.

FEREY Marie, *Analyse du système hydraulique cistercien de l'abbaye des Vaux-de-Cernay*, Mémoire de recherche en histoire de l'art appliquée aux collections, sous la direction de Dany Sandron, Paris, École du Louvre, Juin 2013, 182 p.

FRANCK Jean, STEPHAN Édouard et al., *La Bergerie nationale de Rambouillet. Histoire du mérinos et d'une école. 1786-1986*, Dijon, INRAP, 1986, t.1, 150 p.

FREYTET Alain et MAZAS Alain, *L'Atlas des pays et paysages des Yvelines*, Grenoble, Éditions Courcoux, 1992, 243 p.

GIRAULT Nicolas et LALLAU Etienne, *Les bornes armoriées de la seigneurie de Gazeran et de la prêtreière de la Malmaison du XV^e au XVII^e siècle. Émancé, Gazeran, Poigny-la-Forêt, Orcemont, Orphin, Rambouillet, Saint-Hilarion (Yvelines, Île-de-France)*. Rapport de prospection archéologique, juin 2016, 169 p.

HERVET Josette, *Alexandre Dunouy à Rambouillet*, Rambouillet, SHARY, 2010, 63 p.

HIGOUNET Claude, *Défrichements et villeneuves du Bassin parisien (XI^e-XIV^e siècles)*, Paris, Editions du CNRS, 1990, 384 p.

KLEIN Tristan, *La vie en forêt de Rambouillet - Étude réalisée pour le compte du PNR de Haute vallée de Chevreuse*, 1985, 146 p. et annexes.

LANG Christine, *La Bergerie Nationale et le Domaine de Rambouillet au cœur de l'Histoire. Il faut des livres pour se passer des hommes*, Rambouillet, Bergerie Nationale CEZ Rambouillet, 2018, 2 t., 668 p. & 630 p.

LANGLOIS Gauthier, « Les sceaux de Simon de Montfort : un itinéraire politique », *Histoire et images médiévales*, n° 5, 2005, p. 34-38.

- LEBOEUF Lise, *La patrimonialisation du château de Rambouillet, à travers ses usages et perceptions du XIX^e siècle à nos jours*, mémoire de recherche de master 1 – Patrimoine et musées, sous la direction de Christine Mengin, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2022, 89 p.
- LIOT Thierry, *Rambouillet au XVIII^e siècle*, Patrimoine et Avenir de Rambouillet et sa Région, Rambouillet, 2010, 124 p.
- LIOT Thierry, *La Belle époque des châteaux en terre d'Yveline 1850-1914*, Rambouillet, PARR, 2007, 126 p.
- MAËS Antoine, *L'ameublement du domaine de Rambouillet sous Louis XVI (1783-1792)*, Mémoire de recherche (2^{ème} année de 2^{ème} cycle) en histoire de l'art appliquée aux collections, présenté sous la direction de Jean-Jacques GAUTIER, École du Louvre, 2014, 239 p.
- MAËS Antoine, *La Chaumière aux coquillages de Rambouillet, La fabrique de l'illusion au XVIII^e siècle*, Paris, Gourcuff Gradenigo, 2016, 112 p.
- MAËS Antoine, *La Laiterie de la Marie-Antoinette à Rambouillet, Un temple pastoral pour le plaisir de la reine*, Paris, Gourcuff Gradenigo, 2016, 112 p.
- MILHIET Jean-Joseph, *Paysages d'Yvelines à la fin du XVIII^e siècle. Le cadastre de Bertier de Sauvigny*, Versailles, Archives Départementales, 1996, 335 p.
- PARIS André, « Les conditions du progrès agricole dans le centre du Bassin parisien : droits seigneuriaux et vaine pâture dans la région de Montfort-l'Amaury (XVIII^e-XIX^e siècles) », *Ethnologie et histoire. Forces productives et problèmes de transition*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 209-245.
- PNR de la Haute Vallée de Chevreuse *Les lavoirs, patrimoine du paysage villageois en haute vallée de Chevreuse*, 2023, 39 p. dernière consultation 05/12/2013 URL : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/etudes-outils-de-connaissance/inventaires-du-patrimoine-historique/etudes-thematiques/inventaire>.
- PINOTEAU Henri, « Transmettre aux défavorisés : l'exemple de l'école des mutilés de Rambouillet (1916-1922) », *Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs*, [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 18 février 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/cths/14567>.
- POISSON Georges, « Napoléon à Rambouillet », *Revue du Souvenir Napoléonien*, 2004, n° 453, p. 9-12.
- RIVIERE Pierre, « Mise en place des indicateurs de changement écologique : bilan après trois années de gestion des cheptels de chevreuils et cerfs sikas du domaine national de Rambouillet (Yvelines) », *Revue Forestière Française*, vol. 70, n° 1, 2018, p. 55-68.
- SAR-Société archéologique de Rambouillet/SHARY-Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline,
- *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, 1836-1940.
 - *Bulletins de la Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline* (SHARY), 1836-2018.
- SUTRA Jean-Pierre, *Contribution à la connaissance dynamique d'un paysage : les étangs d'Angennes (forêt de Rambouillet)*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université Paris X Nanterre, 1981, 123 p.
- TEYSSANDIER Jean-Paul, « La Bergerie nationale de Rambouillet à l'heure de l'agroécologie », *Pour*, 2012, 3-4, n° 215-216), p. 13-18.
- VIGNEAU Thomas, « Biodiversité et archéologie : une étude interdisciplinaire en forêt de Rambouillet (Yvelines, France) », *La mémoire des forêts, Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » (14 - 16 décembre 2004)*, Office national des forêts/Institut

national de la recherche agronomique/Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Nancy, 2007, p. 163-172.

VIGNEAU Thomas, *La dynamique de l'occupation du sol dans le Sud des Yvelines entre le Second Âge du Fer et le bas Moyen-Âge : propositions de recherches et orientations méthodologiques*, DEA Préhistoire, ethnologie, anthropologie, sous la direction d'Olivier Buschenschutz, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2003, 60 p.

VIGUIE Franck, *Rambouillet sous l'Occupation 1940-1944*, Mémoire de maîtrise en Histoire sous la direction de Jean-Louis Robert, Université Paris I, 1991, 149 p.

La Bergerie nationale et la génétique du troupeau mérinos de Rambouillet

DANCHIN-BURGE Coralie, PALHIÈRE Isabelle, « Conservation of Rare or Limited-Numbers Breed and Genetic Diversity », 8e conférence mondiale du mérinos, 3-5 mai 2010, 10 p

DOUBLET Anna-Charlotte, *Runs of Homozygosity and their use in Estimating Inbreeding Depression in a Small Population: the Case of Rambouillet Merino*, mémoire de recherche de master 2 en Biologie intégrative et prédictive sous la direction de Gwendal Restoux et Coralie Danchin-Burge, INRA-Agro Paris Tech, UPS, ENVA, BN, Institut de l'Élevage, 2017, 35 p.

JALOUSTRE Séverine, *Le mérinos de Rambouillet après 200 ans de consanguinité : bilan pour une nouvelle gestion du troupeau*, Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur des travaux agricoles, Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux/BN Rambouillet, 1996, 74 p.

LANG Christine, *La Bergerie Nationale et le Domaine de Rambouillet au cœur de l'Histoire, Il faut des livres pour se passer des hommes*, Rambouillet, La Bergerie Nationale CEZ, 2018, t. 1, 668 p. et t. II, 630 p.

LAUVERGNE Jean-Jacques, *Essai de calcul du coefficient de consanguinité moyen au sein du troupeau mérinos de Rambouillet*, s.l. 1962, cité par PROD'HOMME, voir plus bas.

PALHIÈRE Isabelle, SAILLET B., BIBE Bernard, ALLAIN Daniel, « Le mérinos de Rambouillet : un patrimoine génétique national qu'il faut savoir gérer », *Rencontres Recherches Ruminants*, 13, 260, 2006.

PROD'HOMME Pascal, *Étude démographique-génétique du troupeau Mérinos de la bergerie nationale de Rambouillet*, thèse de doctorat en sciences biologiques et fondamentales appliquées sous la direction de Jean-Michel Goux, Université Paris 7, 1986.

REGNIER Charlotte, *Le Mérinos de Rambouillet, gestion de la consanguinité et de la résistance génétique à la tremblante*, thèse de doctorat en Médecine vétérinaire, sous la direction de Philippe Bossé, Université Paris-Est-Créteil-Marne-la-Vallée/École nationale vétérinaire d'Alfort, 2008, 168 p.

THOLANCE Adélie, *Effets génétiques de la consanguinité sur une population maintenue en faible effectif : le cas du Mérinos de Rambouillet*, mémoire de recherche de master 2 sous la direction de Gwendal Restoux, Coralie Danchin-Burge, Carole Moreno, INRA-Agro Paris Tech, Institut de l'Élevage, Bergerie nationale, 2015, 44 p.

TULOUP Guillaume, *Histoire de l'ethnozootechnie. Aux frontières des sciences*, Mémoire de Master 2 Histoire sous la direction de Pierre Cornu, Université Lumière Lyon 2, 2016, 262 p.

Les études scientifiques menées au DNR après 1995

- ARNABOLDI Frédéric, *Les Odonates du parc des chasses présidentielles*, ONF-Sylvétude, juin-août 1997.
- BOLEAT Bénédicte, OLIVE Estelle sous la direction de GAGNEPAIN Claude, *Inventaire entomologique sur le domaine présidentiel de Rambouillet*, Université Paris-Sud Orsay, Mars-Sept. 1997.
- BONGIBAUT Alain et TILLON Laurent, *Quand la question cynégétique rejoint des objectifs écologiques. La gestion du Domaine Présidentiel de Rambouillet (78), partie ONF, 2001-2002*. CEZ/Bergerie nationale, « Un élevage tourné vers la première métropole d'Europe »
- DAVI Hendrik, *Carte des peuplements forestiers des parcelles intra et extra muros*, Université Paris-Sud Orsay ; Anonyme, *Le Parc des Chasses de Rambouillet. Un regard sur le paysage*.
- DEROCK Daniel, *Végétation et flore du domaine présidentiel de Rambouillet*, Université Paris-Sud Orsay, Mars-Sept. 1997.
- FERMENT Anne, *Étude préalable à l'introduction d'Aurochs dans le domaine présidentiel de Rambouillet*, Université Paris-Sud Orsay.
- HARASSE Magalie (stage de BTSA, GPN) sous la direction de TILLON Laurent (ONF Div. Rambouillet), *Les chiroptères du Domaine Présidentiel de Rambouillet*, 1999.
- LEPRIEUR Fabrice, *Qualité des eaux de mares du domaine présidentiel de Rambouillet*, Université Paris-Sud Orsay, Laboratoire de biologie évolutive et de dynamique des populations, DESS « Pollutions Chimiques et Environnement », Mars-Sept. 1997.
- MICHELIN J., *Carte des sols du domaine présidentiel de Rambouillet*, 1999, INRA - Paris-Grignon- AGER
- LEROY Emmanuel, *Inventaire de l'avifaune du domaine présidentiel de Rambouillet*, Mars-Sept. 1997.
- PIGACHE Patrick, *Mettre à disposition de l'aménageur un outil cartographique d'aide à l'analyse et à la décision pour la conception d'un plan de gestion durable du domaine présidentiel de Rambouillet*, ONF et Bergerie nationale, 1996-1999.
- ROCHAT Didier, *Les lépidoptères du Domaine présidentiel de Rambouillet (DPR). Recommandations pour une gestion conservatoire pilote*, OPIE, GILIF, Janvier 2002.
- ROSSI Stéphane, *Les amphibiens et les reptiles du Domaine Présidentiel de Rambouillet (78)*, Oct. 1997.
- TILLON Laurent (ONF Cellule d'Appui Ecologique IdF), *Inventaire des Orthoptères sur le Domaine Présidentiel de Rambouillet. Bilan pour les années 2000 et 2001*, 2001.

Publications de l'auteur

- DEVRED Raphaël, « Le boisement de la forêt de Rambouillet, une politique de conservation de la nature du XVIII^e siècle à nos jours », *Revue Forestière Française*, à paraître en 2024.
- DEVRED Raphaël, « Chasser l'animal », SERNA Pierre, MELLA Malik, LE RU Véronique, PIAZZESI Benedetta (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, Ceizérieu, Champ Vallon, 2024, p. 155-160.
- DEVRED Raphaël, « Le président à la chasse : les chasses présidentielles et les représentations du pouvoir dans la nature sous la Troisième République (1870-1940) », *Cahiers d'Agora : revue en humanités*, n° 7, 2023, 11 p., publication en ligne : <https://cyagora.cyu.fr/version-francaise/cahiers-dagora-revue-en-humanites/le-president-a-la-chasse-les-chasses-presidentielles-et-les-representations-du-pouvoir-sous-la-troisieme-republique>.
- DEVRED Raphaël, « Des mérinos chez les Navajos. La *churra* des Diné, le mérinos de Rambouillet et la conservation de la nature (1880-1970) », BERTRAND Aliénor, BLONDEAU

DA SILVA Anne, TAURISSON-MOURET Dominique, *Liaisons pastorales : coévolutions, ruptures, résistances*, Paris, Edisens, 2023, p. 219-233.

DEVRED Raphaël, « The Royal Stag : the Government of the Red Deer on Rambouillet Estate (1706-1870) », WEBER Nadir (dir.), *Hege und Herrschaft. Höfische Jagdtiere in der europäischen Vormoderne*, Köln/Leyde, Böhlau/Brill, 2023, p. 95-112.

DEVRED Raphaël, « Les tableaux des chasses présidentielles : une source d'histoire environnementale politique (1880-2010) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° hors-série 17, 2022, p. 179-184. DOI : 10.3917/parl2.hs17.0179. URL : <https://www.cairn.info/revue-parlements-2022-2-page-179.htm>

DEVRED Raphaël, « Améliorer et conserver ? Rambouillet, les stations et le mérinos en Afrique coloniale française (1900-1930) », BLANC Guillaume, GUERIN Matthieu, QUENET Grégory (dir.), *Protéger et détruire. Gouverner la nature sous les tropiques (XX^e-XXI^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2022, p. 109-133.

DEVRED Raphaël, « Les domaines : une histoire au naturel », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 22/09/22, consulté le 23/09/2022. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/21946>.

DEVRED Raphaël, « Une petite histoire des palais présidentiels », *Pouvoirs*, n° 180, 2022, p. 5-13.

DEVRED Raphaël, *Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature : monarchie, empire, république (1783-1995)*, mémoire de master 2 en histoire, sous la direction d'Anne-Claude Ambroise-Rendu et Grégory Quenet, UVSQ, 2019, 271 p.

7. Littérature : lettres de la terre, plumes cynégétiques et *country writers*

GENEVOIX Maurice, *Raboliot*, Paris, Grasset, [1925] 2019, 253 p.

GIONO Jean, *Romans et essais (1928-1941)*, Paris, Le Livre de Poche, 1992, 1309 p.

FERGUS Jim, *Mon Amérique*, Paris, Le chercheur midi, [1999] 2013, 382 p.

HARRISON Jim, *La recherche de l'authentique*, Paris, Flammarion, 2021, 423 p.

HARRISON Jim, *Retour en terre*, Paris, Christian Bourgeois éditeur, [2007] 2020, 349 p.

HARRISON Jim, *[True North] De Marquette à Veracruz*, Paris, Christian Bourgeois éditeur, 2004, 425 p.

HARRISON Jim, *Entre chien et loup*, Paris, Christian Bourgeois éditeur, 1993, 376 p.

HEMINGWAY Ernest, *Mort dans l'après-midi*, Paris, Gallimard, [1938] 2005.

LONDON Jack, *La petite dame de la grande maison*, Paris, édition 10/18, [1916] 1979, 335 p.

LONDON Jack, *La vallée de la lune*, Paris, Hachette, [1913] 1974, 515 p.

MCCARTHY Cormac, *La trilogie des confins*, Paris, éditions de l'Olivier, 2011, 1191 p.

MCGUANE Thomas, *Le club de chasse*, Paris, Christian Bourgeois éditeur, [1968], 1992, 249 p.

RABELAIS, *Le Quart Livre*, Paris, Seuil, [1552] 1997, 526 p.

VIALAR Paul, *La grande meute*, Paris, Denoël, [1947] 1953, 435 p.

VIALAR Paul, *La chasse aux hommes*, Paris, Julliard, 1952-1953, 9 vol.

VIALAR Paul, *Le fusil à deux coups*, Paris, Flammarion, 1960, 285 p.

VIALAR Paul, *L'homme de chasse*, Paris, Flammarion, 1961, 309 p.

VIALAR Paul, *Les invités de la chasse*, Paris, Flammarion, 1969, 311 p.

VINCENOT Henri, *La billebaude*, Paris, éditions Denoël, 1978, 328 p.

II. Outil thématique

1. Le domaine et la domanialité : les métamorphoses du foncier

1. Rambouillet avant Rambouillet : des seigneuries et des détroits coutumiers au remembrement domanial (768-1706)

1.1. La brume des Yveline(s) :

Les historiens de Rambouillet, universitaires ou non, ont tendance à confondre le pays d'Yveline avec celui de Rambouillet. Dans l'histoire de la province puis de la région Île-de-France, le pays d'Yveline constituerait le socle du futur département des Yvelines.

Il faut d'abord mettre à distance grâce aux travaux des archéologues l'idée que la forêt de Rambouillet serait le vestige de la forêt sauvage et fantasmée des Carnutes. Les travaux récents ont démontré que dans l'Antiquité celte et gallo-romaine, la région est aménagée et percée de clairières, dont les vestiges sont les *villae*, ou camps romains de la forêt⁹. Il s'agit en réalité d'habitats de maisons longues et d'enclos constitués de buttes, fossés et palis permettant la protection des troupeaux.

La première mention écrite de l'actuel pays de Montfort, Saint-Léger et Rambouillet, le pays de l'Yveline date de 767. Nous ignorons comment et quand ces terres sont entrées dans le giron royal des Francs. Pépin le Bref confirme la donation de la *silva aequilana* à l'abbaye de Saint-Denis et l'abbé Fulrade avant sa mort en 768¹⁰. Le roi transmet une propriété, une *silva* composée de « manses, terres, maisons (domibus), édifices, habitants, serfs, bois (*silvis*), vignes, champs, prés, pâturages, eaux stagnantes et courants, meubles et immeubles, argent, animaux, mâles et femelles, troupeaux réunis avec leurs pâtres et les gibiers (*feraminum genera*) et même les habitants de la forêt avec leurs huttes¹¹ ». D'après son étymologie, *aequilana* appartient à la racine *aequa*, qui signifie plat, et non *aquae* lié à l'eau. Le forêt d'Yveline serait littéralement le pays plat ou la forêt plate¹². La forêt plate par sa géomorphologie est bien un « château d'eau ». Les plateaux de grès, de meulière et de sables de Fontainebleau sont à l'origine de la forêt humide, en stockant de l'eau dans les plateaux, les étangs, les sols, qui ruissellent dans les bassins versants dans les affluents des rivières comme l'Eure ou la Seine. La captation et la rétention des pluies ainsi que le ruissellement lent de l'eau dans ces sols par la série de rus et de ruisseaux (Guéville, Vesgre, Guesle, Drouette) a ouvert la série de vallées et de vaux donnant sa géomorphologie à la région.

La charte est confirmée par les rois jusqu'en 867 où Charles Chauve, roi des Francs, devient abbé laïc de Saint-Denis. Un siècle plus tard, Hugues Capet associe son fils Robert et lui donne la forêt d'Yveline comme fief. Robert II le Pieux (996-1031) confie à Guillaume de Hainaut († v. 1003) la charge de *gruyer* et le soin de fortifier la région de Saint-Léger et élève un *castrum* à Montfort. La charge devient héréditaire jusqu'à la création du comté de Montfort au XIII^e siècle. La chasse est un lieu de souveraineté pour les seigneurs-gruyers de l'Yveline¹³. Le gruyer a la maîtrise et la possession de tous les gibiers vivants ou morts sur sa gruerie. Il y exerce un monopole sur le bois, le gibier et l'accès à l'espace octroyé par des droits de pâturages ou de cueillettes. Simon III, Simon IV et Simon V, seigneurs et gruyers se font représenter en veneurs sur leurs sceaux. À partir de 1124, lorsque la meute passe à Montfort ou Saint-Léger la veille de la chasse, la patte avant-droite des cerfs chassés est donnée au prieuré

⁹ Barat, Renault et Dufay, 2007 ; Vigneau, 2003 et 2007.

¹⁰ LORIN, 2008, p. 8-12.

¹¹ LORIN, 2008, p. 10.

¹² LORIN, 2008, p. 8.

¹³ AN, sc/D 707 : Premier sceau de Simon V, 1195 ; AN, sc/D 708 : Second sceau de Simon, 1211 ; sc/D 10162 : Second sceau de Simon, comte de Leicester, 1259. Langlois, 2005 et Civel, 1996.

d'Épernon¹⁴. Et Joseph Morsel rappelle qu'entre-temps l'abbé Suger tente de reconquérir le territoire de Saint-Denis en venant chasser.

Vers 1145, l'abbé Suger de Saint-Denis [1081-1151] relate comment il a « recouvré le droit de chasse dans la forêt d'Yveline, sur les terres de Saint-Denis, droit que les [châtelains locaux] avaient usurpé depuis longtemps. Et pour que la postérité s'en souvienne, nous y sommes allés une semaine entière en compagnie de nos amis éprouvés et de nos hommes [...]. Habitant sous la tente, tous les jours de la semaine nous avons fait porter à Saint-Denis un grand nombre de cerfs, non par vaine satisfaction mais pour établir les droits de l'abbaye ; et pour que le fait ne s'oublie pas, nous en avons fait distribué aux frères infirmes et aux hôtes dans l'hôtellerie et, en outre, aux chevaliers de la vallée » (*De rebus in administratione sua gestis*, éd. M. Bur). La chasse apparaît ainsi comme le moment d'une mobilisation collective autour d'un seigneur, mais aussi comme un moyen d'affirmation seigneuriale dans la forêt, tant par la pratique elle-même (notamment la chasse au cerf) – qui doit être répétée sous peine d'oubli – que par le transport des bêtes tuées vers le noyau seigneurial (ici l'abbaye) et la distribution aux proches, aux étrangers et aux voisins problématiques¹⁵.

Mais cette tentative ne porte semble-t-il pas ses fruits puisque les Montfort demeurent les seigneurs. En 1204, le roi Philippe-Auguste (1180-1223) achève de conquérir la Normandie, il échange avec Amicie de Montfort-Leicester le château de Saint-Léger et contre la forêt de Breteuil¹⁶. En 1226, Louis VIII érige Montfort en comté en compensation de l'abandon » d'Amaury V sur « ses prétentions sur le Languedoc¹⁷ ». Le comté de Montfort passe au duché de Bretagne au XIV^e siècle, au mariage de Yolande de Dreux avec le duc de Bretagne.

Le comté de Montfort entre dans le giron royal avec le mariage d'Anne de Bretagne avec les rois de France Charles VIII (1491) puis Louis XII (1499). Il faut attendre le mariage de sa fille Claude avec François I^{er}, et la confirmation de 1532, pour que Montfort devienne un comté et un bailliage royal. En 1556, les Coutumes du comté et bailliages de Montfort-l'Amaury, Gambais, Neauphle-le-Château et Saint-Léger, enclaves et anciens ressorts sont rédigées. Elles témoignent des conflits et des tensions à l'œuvre jusqu'au XVIII^e siècle dans la répartition du droit coutumier qui régit les allégeances seigneuriales. Les seigneuries se répartissant entre la coutume de Paris, d'Orléans, de Chartres et de Montfort¹⁸. Prenons l'exemple de la seigneurie de Rambouillet qui nous intéresse :

[En 1556,] le seigneur de Rambouillet, seigneur de Jonvillier, du fief de Beauvois près Haute-Maison, et de la Rue de Maintenon, s'élève contre une comparution qui pourrait lui porter préjudice, affirmant que ses trois terres sont du ressort du bailliage de Chartres. Le procureur du roi rappelle qu'il n'a pas été convoqué à l'homologation des coutumes de Chartres et que ses deux premières seigneuries sont enclavées dans le bailliage de Montfort et doivent suivre ses coutumes. Pour la Rue de Maintenon, le procureur du roi, soutenu par le procureur du roi de Navarre, déclare que ce fief est de la juridiction d'Épernon et par conséquent de Montfort.¹⁹

En parallèle de l'essor et des évolutions de Saint-Léger et de Montfort, Rambouillet devient également une seigneurie d'importance à partir des XV^e-XVI^e siècles. Les d'Angennes sont des proches courtisans et officiers des rois de France de François I^{er} jusqu'au XVIII^e siècle. Au cours du mois de mars 1547, le roi malade trouve refuge au château de Rambouillet chez le Jacques I^{er} d'Angennes. Favori du roi et capitaine des gardes, il est le premier seigneur à bâtir un parc autour du château rassemblant des terres, des bois, des cultures, des eaux et des gibiers²⁰.

Au XVI^e siècle, François I^{er} réinvente la forêt de chasse en créant le statut de capitainerie des chasses. Ce sont de vastes emprises territoriales établissant un monopole royal sur les ressources. Elles ne sont pas forcément emmurées, et sont protégées et sanctuarisées par une série de dispositifs légaux et matériels. Une police et des officiers administrent le territoire qui est aménagé de garennes, de remises à gibier²¹, de bois. Les cultures permettent également de nourrir le gibier. Toute chasse est interdite à six lieues à la ronde et il est interdit d'exploiter les mines, les bois ou de construire dans l'emprise des

¹⁴ RHEIN, 1910, p. 121-122.

¹⁵ Morsel, 2002, p. 272.

¹⁶ RHEIN André, 1910, Tome XXI, p. 94-95 ; FAURE Félix et LEDDET, 1898, p. 15.

¹⁷ Grinberg, Geoffroy-Poisson et Laclau, 2012, p. 13.

¹⁸ Grinberg, Geoffroy-Poisson et Laclau, 2012 et THOURETTE, 1693 et 1731.

¹⁹ Grinberg, Geoffroy-Poisson et Laclau, 2012, p. 32.

²⁰ En 1515, le parc est absent de la charte d'hommage du seigneur de Rambouillet au prieur d'Épernon pour la terre de Montorgueil. Il apparaît dans le nouvel hommage de 1564, MOUTIÉ et DE DION, 1878, p. 144.

²¹ Les remises sont des bosquets d'arbres souvent de petite taille, de quelques arpents ou hectares permettant le gîte, c'est-à-dire la protection et le refuge des gibiers. Elles constituent un couvert pour les animaux du roi.

capitaineries²². Le « père des veneurs²³ » fonde au cours de son règne la première capitainerie à Fontainebleau en 1534. En outre, il crée une série de parcs de chasse comme Chambord en 1519, transformé lui-aussi en capitainerie²⁴. Après plusieurs semaines de lutte contre la maladie, François I^{er} meurt le 31 mars 1547 à Rambouillet²⁵. La tour de grès du château est identifiée postérieurement comme la dernière demeure du roi-chasseur. Les Bourbons et les régimes suivants veilleront à la préserver pour rappeler cette filiation royale du lieu²⁶.

La première représentation cartographique connue pour Rambouillet serait la peinture murale de la Galerie des Cerfs du château de Fontainebleau, peinte vers 1600 sur commande d'Henri IV. Elle témoigne de la polarisation du territoire royal autour de Saint-Léger et Montfort, seules localités représentées dans l'image royale :



On peut observer en haut de la « carte », le château et le village de Saint-Léger et en bas, la ville de Montfort. Loin d'être entièrement boisée, la région est une vaste mosaïque de bois, d'étangs, de villages, de villes, de prés et de champs. Au sein de la forêt, des clairières et des vides sont représentés. On aperçoit notamment les enclos d'élevage du haras royal de Saint-Léger : le Pré-au-Prince, le Parc d'en Bas et les vastes prairies qui environnaient Saint-Léger jusqu'au XIXe siècle avant leur boisement par les Eaux et Forêts et les propriétaires privés.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, Rambouillet se situe à la limite des juridictions : entre le baillage de Montfort, de Paris, d'Orléans et de Chartres et des provinces : entre le Parisis, l'Hurepoix à l'Est, la Normandie au Nord, le Drouais à l'Ouest et la Beauce au Sud. D'ailleurs, à l'achat du territoire par Louis XVI, le roi et ses hommes rénoverons les marchés de « Rambouillet en Beauce ».

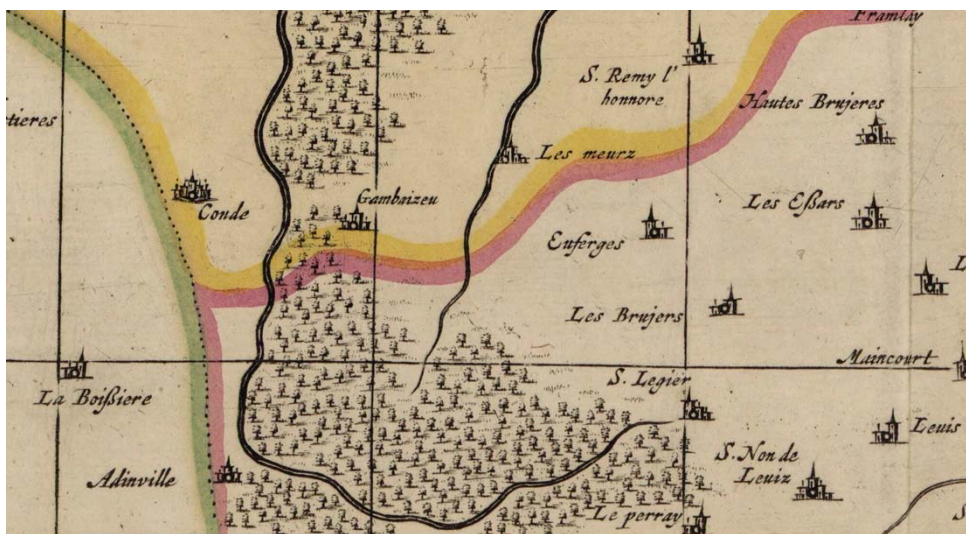
²² Gaultier, 1970, p. 25. Cazenave de la Roche, 1926 ; Hluszko, 2009, p. 34.

²³ DU FOUILLOUX, 1561, p. 9.

²⁴ Les capitaineries sont multipliées jusqu'au règne de Louis XIV, leur nombre passe à neuf sous Charles IX (1560-1574), à vingt-quatre sous Henri IV (1599-1610) et à plus de quatre-vingt sous Louis XIII (1610-1643). Louis XIV en supprime soixante-onze.

²⁵ Giesey, 1960.

²⁶ La mort de François I^{er} est un passage obligé des histoires locales de Rambouillet : LORIN, 2008, p. 48-61.



Le pays d'Yveline en 1663, BNF, GED-6434 : *Carte du pays et forest d'Yveline que quelques uns mettent pour la partie septentrionale de l'Hurepoix*, par Gerhard Valk et Pietter Schenk I, Amsterdam, [1663] , 50 x 41 cm.

La carte d'Yveline de 1663 démontre qu'à la veille de l'investissement royal de Louis XIV, Rambouillet n'apparaît pas dans le pays d'Yveline (en jaune, en haut). Le futur territoire domanial se trouverait à la confluence de l'Yveline, de l'Hurepoix et du pays chartrain. Il faut aussi préciser le fait que le pays d'Yveline n'a rien de strictement forestier.

Le règne de Louis XIV (1643-1715) marque profondément les terres d'Yveline ; l'histoire des eaux de Versailles est souvent l'événement le plus remarqué par l'historiographie mais les terres de Saint-Léger puis de Rambouillet sont plus largement investies par le pouvoir royal, notamment autour du haras royal de Saint-Léger.

1.2. Le haras royal de Saint-Léger : une des matrices du projet de bergerie de Louis XVI ? (1669-1715)

C'est au XVI^e siècle que le premier haras royal est fondé à Saint-Léger soit par Jean Gibon, administrateur du comté pour la reine Anne, soit par André de Foix, commis en 1532 par François I^{er} pour gouverner le nouveau territoire royal²⁷. En 1535, Galiot de Genouillac, Grand Ecuyer (1526-1546) est nommé garde du haras royal de Saint-Léger. Le haras s'organise autour de la vallée de la Vesgre et dans différents pâturages dans la forêt. Il est déplacé à la fin du XVI^e siècle sur le site du Parc d'en Bas dans la vallée de la Vesgre en direction de Condé-sur-Vesgre²⁸. Le Parc d'en Haut ou pré au Prince situé dans la forêt de Montfort complète l'élevage au Nord. Les enclos des parcs permettent de protéger les animaux des vols, des saillies involontaires et des loups qui peuplent la forêt. À la fin du siècle, les guerres de religion (1562-1598) mettent à mal le système des haras et seul demeure celui Saint-Léger. Le surintendant des finances d'Henri IV, Sully (1559-1641) évoque cependant le quasi abandon du haras en 1638²⁹.

Sous Louis XIV (1661-1715), Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances (1665-1683) s'intéresse à l'amélioration des races animales, en particulier du cheval et du mouton. Le ministre envoie Alain de Garsault, écuyer de la Grande Écurie (1665) faire une enquête d'inspection dans les provinces de Normandie, Bretagne, Poitou, Bourbonnais, Limousin, Auvergne, Provence³⁰. « En 1663, Colbert adresse aux intendants une circulaire exigeant qu'ils se mettent à la disposition de Garsault³¹ ». La dégénération des chevaux et de la nature est en cette fin de XVII^e siècle un paradigme scientifique comme l'analyse Claude-Olivier Doron dans *L'homme altéré*. Pour contrer ces dégénération, les savants développent un complexe de régénération des races, formulées autour de leur amélioration et de la conservation de ces améliorations par le contrôle de la reproduction, c'est-à-dire la sélection :

Puisqu'il s'agit de produire des animaux d'un certain type, de conserver leurs qualités ou de les améliorer, alors la dégénération, c'est-à-dire la perte ou l'altération de ces qualités, devient une menace qu'il faut combattre. Les races locales, « petites et laides », vont ainsi apparaître comme « dégénérées » par rapport à la « race des bons et beaux chevaux », qu'exige l'Etat.³²

« La dégénération devient un problème de gouvernement des troupeaux, c'est-à-dire un problème qui regarde la manière dont les hommes prennent soin, dirigent et aménagent leurs conditions de vie³³ ». Le processus « naturel » de dégénération peut selon les savants être contrôlé par l'art et la technique, et Colbert édicte la liste des bons gestes et techniques à adopter. Le ministre souhaite d'abord établir des haras privés dans les domaines de la grande noblesse et des dépôts d'étalons royaux pour mener à bien ce projet d'État. Mais « les abus constatés conduisent en outre, dès 1668, à la mise en place d'une véritable administration royale des haras et d'une police de la reproduction et de l'élevage des chevaux³⁴ ».

²⁷ L'une des croix et carrefour de la forêt porte le nom de Gibon dans le massif de Saint-Léger-en-Yvelines, Guillotel, 1985, t. 1, p. 62.

²⁸ Les travaux coûtent 6 400 livres pour déplacer la « vieille harasserie » vers l'est. On peut situer le site par le toponyme du carrefour de la Harasserie. Guillotel, 1985, t. 1, p. 65.

²⁹ « Sous Henri IV, par les malheurs des derniers règnes, cet établissement se trouvait bien déchu de son ancien état ... et il en était devenu fort peu de chose, comme on le voit par les archives du secrétaire d'Etat de la Maison du Roi », SULLY, Maximilien de Béthune, *Mémoire des Sages et Royales économies d'Etat de Henry le Grand*, 1638, cité par Guillotel, 1985, t. 1, p. 65. François Teste et Charles de Cocherel sont régents du haras de Saint-Léger de 1625 à 1649. Cocherel reste seul en fonction de 1650 à 1661. L'effectif est de six à quinze gardes-haras. En 1661, de Bournonville prend la tête de l'administration des haras et de Saint-Léger.

³⁰ Guillotel, 1985, t. 1, p. 71.

³¹ Doron, 2016, p. 189.

³² *Ibid.*, p. 178.

³³ *Ibid.*, p. 181.

³⁴ *Ibid.*, p. 190.

Louis XIV crée le premier haras royal à Saint-Léger. Un site où l'ensemble de la police de la régénération équestre édictée par Colbert en 1663 est censé être appliqué et surveillé par les hommes du roi. Le 2 mai 1669, il donne le château et le domaine de Saint-Léger à Garsault, capitaine des chasses et des haras³⁵. En 1682, le roi visite le haras restauré en 1679 et confère la charge de maître des Eaux et Forêts de Montfort, Maule et Neauphle-le-Château au capitaine.

En 1692, Louis XIV échange la forêt de Saint-Léger-Montfort avec les terres septentrionales du domaine de Dampierre appartenant au duc de Chevreuse afin d'agrandir le Grand Parc de Versailles. La maîtrise particulière de Montfort est supprimée par édit royal pour empêcher le cumul de la propriété et des charges par le duc³⁶. De plus, le duc de Chevreuse ne peut disposer du château de Saint-Léger, dont il est propriétaire, puisqu'il sert de résidence au capitaine du haras.



Les Parcs d'En Bas et d'en Haut, enclos à chevaux entourés des anciens sites de pâturages, carte 1764.

En 1698, une description du site d'élevage est réalisée pour l'éducation du duc de Bourgogne (1682-1712), fils du Grand Dauphin. Ce dernier chasse le loup régulièrement dans la forêt à la fin du XVII^e siècle³⁷.

Le haras du roi à Saint-Léger est à onze lieue de Paris et à une de Montfort, dans la forêt. C'est le plus beau qu'il y ait dans le royaume. Le temps de son établissement n'est point certain par aucun registre du pays, mais on tient par tradition qu'il est aussi ancien que la forêt. Il y a deux parcs à ce château, le parc d'en bas ou le Petit Parc, qui est au-delà de Saint-Léger, proche Plancy, qu'on appelait autrefois la Vieille-Harasserie ; il n'a qu'environ cinq arpents [2,55 ha]. C'est dans ce parc qu'on met les cavales, avec les poulains qu'elles nourrissent, pendant l'hiver. L'autre parc, qui est le Grand Parc, [Parc d'en Haut] a trois cent soixante-trois arpents [185 ha], bien fermé de murailles. C'est où sont les cavales et les poulains toute l'année. Il y a encore un autre lieu de Saint-Léger, qu'on nomme le Bastillon, dans lequel on met les poulains de l'âge de trois ou quatre ans. Il y a ordinairement dans ce haras cent cavale et douze ou quinze étalons, qui donnent par année quarante poulains et autant de pouliches. Les chevaux de ce haras sont fort bons, mais il faut attendre qu'ils aient atteint l'âge de sept ans.³⁸

En 1714, Louis XIV charge François-Gédéon de Garsault de trouver un autre site pour mener à bien cette politique du cheval. Il identifie dans sa tournée le Buisson d'Exmes près d'Argentan

³⁵ Alain de Garsault meurt en chutant de la voiture qui le conduit de Saint-Léger à Pontchartrain. Son petit-fils François-Alexandre de Garsault (1693-1778) prend les rênes du haras royal du Pin sous Louis XV.

³⁶ Waquet, 1978, p. 208 cite BNF, Actes royaux, t. III, col. 712.

³⁷ Quenet, 2015, p. 120-121.

³⁸ BOISLISLE, 1881, p. 385-386.

et la seigneurie du Pin. Le 2 avril 1715, le roi ordonne le transfert du haras de Saint-Léger vers la Normandie.

Pour Claude-Olivier Doron, la prise en charge par le roi, les ministres et l'État de l'élevage de cheval, puis du mouton, mène à l'émergence d'« un dispositif de pouvoir original. Il constitue la dégénération des races comme problème politique³⁹ ». Par extension la conservation et l'amélioration des (bonnes) races (royales ou d'État) devient un enjeu de souveraineté politique, industrielle et commerciale.

2. L'invention de Rambouillet comme territoire par les Bourbons (1669-1792)

2.1. *La création du domaine de Rambouillet par les Bourbons : privatiser et mettre en cour (1669-1711)*

En parallèle des travaux de Versailles, Louis XIV s'implante dans la forêt d'Yveline à partir de 1669 avec la constitution du premier haras royal à Saint-Léger (voir fiche sur le haras de Saint-Léger). En 1685, il ordonne l'aménagement du réseau des eaux et rigoles de Versailles, qui traverse le centre de la future forêt ducal et royale de Rambouillet.

Comme le précise Jean Duma, les pourparlers pour la forêt de Saint-Léger-Montfort commencent dès 1704. Un extrait des *Mémoires* du marquis de Sourches, en date du 18 octobre 1705, témoigne de la vaste stratégie d'acquisition mise en place par Louis XIV et le comte de Toulouse :

On sut, le même matin, qu'outre le duché de Montfort que le comte de Toulouse achetoit onze cent cinquante mille livres du duc de Chevreuse, il achetoit encore Rambouillet de d'Armenonville, lui remboursant toutes les acquisitions et les dépenses, qu'il y avoit faites ; que cette acquisition pourroit aller à plu de cinq cent mille livres, mais aussi qu'elle épargneroit plus de deux millions à ce prince qu'il lui auroit coûté, s'il avoit fallu qu'il fit bâtir et meubler tout à neuf un château convenable à son rang, car il achetoit Rambouillet meublé magnifiquement. On sut aussi que le Roi détachoit la Muette, le bois de Boulogne et le château de Madrid de la Varenne du Louvre, et qu'il en faisoit une capitainerie particulière en faveur de d'Armenonville, lequel donnoit cinquante mille livres de dédommagement à Catelan, dont le Roi lui donnoit vingt-cinq mille livres de brevet de retenue.⁴⁰

D'Armenonville ne « vendait que par respect et eut en pot de vin pour lui et pour son fils après lui l'usage du château et des Jardins de la Meute [la Muette] et du bois de Boulogne que le Roi détacha de la Capitainerie de Catelan et l'en dédommagea⁴¹ » écrit Saint-Simon.

C'est M. d'Armenonville lui-même qui a préparé le lieu de sa défaite, car il possédait autrefois Rambouillet lorsqu'il était directeur général des finances. Il y fit tant d'embellissements (folie ordinaire des financiers et de lui, en particulier, qui a un goût infini), que Louis XIV lui demanda ce château pour le comte de Toulouse, son fils. M. d'Armenonville le céda, mais il n'osa pas même montrer les mémoires des dépenses qu'il y avait faites. Voilà aujourd'hui une famille bien rabaisée.⁴²

Après Rambouillet, le comte achète la forêt de Saint-Léger et de Montfort le 29 décembre 1706 au duc de Chevreuse pour la somme de 841 246 livres⁴³. Dès 1706, le comte de Toulouse parvient à acquérir un noyau domanial de 22 780 arpents (11 622 hectares), dont la forêt de Saint Léger et ses 12 695 arpents (6 477 hectares). Les améliorations foncières et architecturales apportées à Rambouillet par le comte de Toulouse sont sanctionnées par Louis XIV qui réalise

³⁹ Doron, 2016, p. 192.

⁴⁰ DE SOURCHES, 1889, t. 9, p. 389-390.

⁴¹ SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XIII, p. 129-130, cité par Duma, 1982, p. 296.

⁴² BARBIER, 1847-1856, p. 260-261.

⁴³ ADY, 60J 173.

l'érection de Rambouillet en duché-pairie en 1711⁴⁴. Chevreuse « est contraint de vendre la terre de Saint-Léger pour faire face à des besoins nés d'erreurs de gestion de sa fortune et à des charges familiales importantes⁴⁵ ».

Cet achat massif de terre est l'indice selon Jean Duma, que Louis XIV et le comte de Toulouse ont organisé stratégiquement leur venue largement planifiée d'insertion dans la région, au Sud de Versailles et de l'Île-de-France royale. La double acquisition de 1692 et 1706 témoigne des logiques de la politique de privatisation royale et de la capacité du roi à affaiblir les grands nobles et courtisans par l'acquisition autour de ses domaines. Chevreuse perd ses terres ancestrales à Dampierre puis à Montfort et les Bourbons étendent leurs domaines de Versailles puis de Rambouillet par la même occasion.

En 1718, Jean-Aimar Piganiol de la Force (1669-1753), au service du comte de Toulouse pendant presque 40 ans comme gouverneur de l'école des pages (1698-1737), décrit les améliorations portées au domaine⁴⁶.

Rambouillet, est un château superbe qui appartient à Monseigneur le Comte de Toulouse Pair & Amiral de France. Je vais dire un mot du Village avant que de faire la Description de cette magnifique maison. Le Village n'a qu'une rue, une Eglise & un beau Marché. Le chenil & la maison du Bailly sont des batimens neufs que S.A.S. Monseigneur le Comte de Toulouse a fait batir. La situation du Château est assez triste, il est dans un fond au milieu des eaux & des bois. On y arrive par une fort longue avenuë qui est en face du château. A gauche regne un batiment neuf de cent vingt toises de long, & et qui est décoré de trois avant corps. C'est dans ce batiment que sont la Capitainerie, les cuisines, les offices, & les écuries. Audessus il y a cinquante quatre Appartemens de maitres tous également bien meublez, & commodes. La principale des écuries est pour cent deux chevaux, & est ornée de deux cent quatre testes de cerfs, sculptez avec soin, & coloriez par des Portes [François Desportes]. Les bois sont naturels. Le Château est un batiment a l'antique, tout de brique, & flanqué de cinq grosses tours. La cour en est petite & fermée du côté de l'avenue par une très-belle grille de fer. L'Appartement du Roy est grand commode, & magnifiquement meublé. La premiere piece dont il est composé est une grande salle de cinquante pieds de long sur environ trente de large. Cette piece est toute lambrissée & ornées des portraits du Roy, de Monseigneur le Dauphine son fils, de M. le Dauphin son petit fils, de Madame la Dauphine morte en 1712 du Roy d'Espagne & de feu la Reine d'Espagne. Une grande carte du Duché de Rambouillet peinte sur toile, & ornée d'une belle bordure, occupe un espace de vingt-sept pieds de long, sur douze de large. C'est un morceau magnifique dans son genre, & qui a couté dix mille écus. Les autres appartemens au nombre de vingt deux sont tous differament meublés & ne se ressemblent que par la propreté & la richesse des meubles. Les appartemens bas sont au rez de chaussée du jardin, & tous aussi-bien éclairés que ceux d'en haut. Il y a une grande Sale à manger qui est toute incrustée de marbre, & qui seroit une piece parfait si elle n'étoit un peu basse. En face du Château du côté des jardins, est une grande pièce d'eau de 180 toises de long, qui en cet endroit communique avec un beau canal qui regne tout le long du jardin & qui sans compter le retour qu'il a du côté de la futauye & du côté de l'Abreuvoir, a environ 380 toises de long, sur vingt de large. Le jardin est fort grand & est pour ainsi dire partagé en deux par le Château. D'un côté c'est un spacieux Quinconce de tilleuls nouvellement plantez, & de l'autre ce sont plusieurs compartimens de gazon & de fleurs &c, parmi lesquels il y a une grande & belle piece d'eau. Le jardin de ce même côté, est bordé par deux longues allées de tilleuls. Depuis quelques années son Altesse a fait faire une magnifique piece d'eau [le Rondeau] entre ce jardin & le grand chemin de Chartres. Elle a quatre vingt dix toises de long sur quarante cinq de large.⁴⁷

Mais château, cartes et jardins ne sont pas les seules préoccupations des princes. Piganiol rappelle l'importance des aménagements et architectures forestières, cynégétiques et d'élevage.

Le Parc contient deux mille quatre cent arpens, en y comprenant les agrandissemens que le Prince que le Prince y a fait faire en 1712 & 1713. La forest ou les bois qui appartiennent a Son Altesse Serenissime consistent en vingt-huit mille deux cent soixante & onze arpens, dans lesquels on a trassé plus de cent lieux

⁴⁴ ADY, 60J 16 : Lettres patentes du Roy portant érection du marquisat de Rambouillet en Duché-Pairie en faveur de S.A.S. Monseigneur le Comte de Toulouse du mois de mai 1711, retranscrites dans MOUTIE et DE DION, 1886, t. VII, fasc. 2, p. 191-197.

⁴⁵ Duma, 1982, p. 296.

⁴⁶ L'école des pages accueille les fils de la noblesse terrienne et pauvre pour faire leur éducation, après trois ans ils peuvent obtenir un rang dans l'armée. De 1698 à 1707, l'école se trouve à Versailles, puis à Rambouillet de 1707 à 1713, date à laquelle Toulouse acquiert l'hôtel de La Vrillière à Paris rebaptisé hôtel de Toulouse.

⁴⁷ PIGANIOLE DE LA FORCE, 1718, p. 391-392.

de routes pour le plaisir de la chasse. La forest & le Château de S. Léger sont aujourd'hui de la dépendance du Duché & de la terre de Rambouillet, depuis que S.A.S. Monseigneur le Comte de Toulouse a aquis la forest de Montfort, que Sa Majesté avoit donnée au dernier duc de Chevreuse en échange du Duché, & de la petite Ville de ce nom, l'an 1692. Saint Leger est à onze lieuës de Paris, & c'est icy qu'est le Haras du Roy. Il y a deux Parcs à ce Château, dont l'un est appelé le Parc d'en bas ou la vieille Harasserie, & est du côté de Plancy. L'autre est du côté de St. Leger & s'appelle le Bastillon. Il y a ordinairement cent Cavales dans ce Haras & douze ou quinze Estalons qui donnent par an environ quatre vingts poulins.⁴⁸

⁴⁸ *Ibid.*

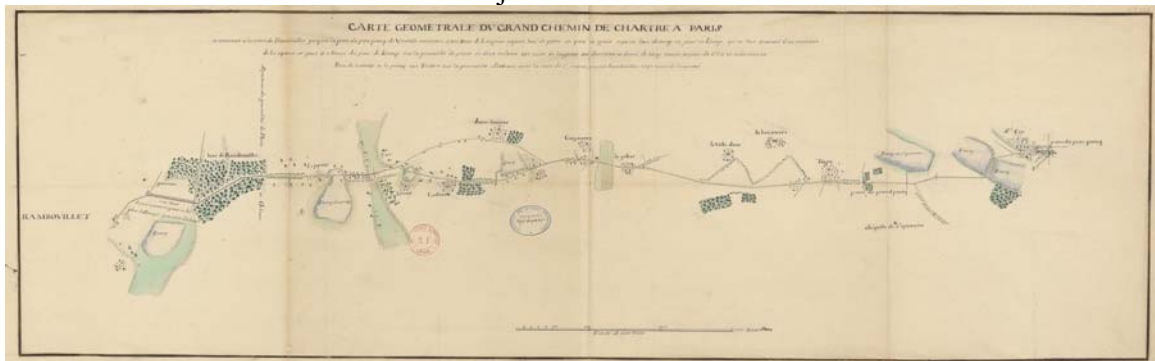
Les acquisitions foncières pour former le domaine de Rambouillet (1706-1789)						
Date	Objet et nature de la transaction	Superficie		Vendeur	Prix (en livres)	Référence
		en arpents	en hectares			
10 février 1706	Achat de Rambouillet; Les Essarts; Le Perray; Vieille-Eglise; Greffière [Greffiers], à Fleuriau d'Armenonville	1275 a. 25	650,63	Fleuriau d'Armenonville	340 000 ou 540000	ADY, 60J 6
10 février 1706	Bail emphytéotique pour Sonchamp	1 440 a.	734,69	Abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire	2 150/an	Cession du bail dans l'acte de vente du Marquisat du 10 fév. 1706
28 septembre 1706 au 25 juillet 1714	125 opérations d'achat et d'échanges pour l'acquisition de 725 arpents à Rambouillet	29 a. 04	14,81	divers	45 925	ADY, 60J 12 à 60J 14
15 juillet 1706	Achat de Poigny et Orcemont	1 631 a. 12	832,2	Comte d'Angennes	130 000	60J 339
28 septembre 1706	30 opérations pour l'achat et l'échange de 48 arpents à Poigny	48 a.	24,48	divers	?	ADY, 60J Inventaire, tome 4 fol. 839
15 juillet 1706	Achat d'une partie du duché d'Epéron	5 710 a.	2913,26	Marquis d'Antin	80 174	ADY, 60J 355
29 décembre 1706	Achat de Saint-Léger	12 695a. 32	6477,04	Duc de Chevreuse	841 246	ADY, 60J 173
9 avril 1707	Décret d'adjudication de la Cour des Aydes de Le Fargis, et la mouvance du Perray après saisie réelle sur ...	?		Bernard de Rieu, conseiller Maître d'Hôtel du Roi	45 010	ADY, 60J 137
14 juillet 1707	Achat du fief de Montlouet (Le Perray)	117 a.	59,69	Marquis de Bullion	9 000	ADY, 60J tome 2 fol. 317
12 juin 1708	Achat de Guiperreux	14 a.	7,14	Fleuriau d'Armenonville	15 000	ADY, 60J 388
14 juillet 1708	Achat de la mouvance directe et censive du fief d'Epainville			Seigneur de Crouy	6 000	ADY, 60J 155
6 septembre 1708	Achat de Gazeran	5 710 a.	2913,26	Marquis de Bethune	150 000	ADY, 60J 264
12 juin 1710	Achat de Poyers	104 a.	53,06	Dame de Fitte	22 000	ADY, 60J 378
7 août 1711	Distraction de Poyers de la mouvance de Gallardon par Traité entre S.A.S. et	14 a.	7,14	Madame de Bullion	6 300	ADY, 60J 381
11 février 1712	Achat de La Guéville			Jacques Lemoyne, procureur à Rambouillet	?	DUMA, thèse, p. 88
12 juin 1712	Achat Ferme de Malassis (Grand parc)			Guillaume Debrel	?	DUMA, thèse, p. 88
6 avril 1715	Achat du Haut et Bas Orphin	178 a.	90,81	Maître Antoine Charpentier, Bailly d'Ably	24 000	ADY, 60J 420(1)
6 avril 1715	Fief de l'Artoire est mis en roture mais toujours en possession de			René Duval, ecclésiastique à Paris	1 500	ADY, 60J 105
8 juillet 1720	Achat du droit de chasse sur le fief des Piffaudières			Jean Vaultier, bourgeois de Paris	3 000	ADY, 60J 360
6 février 1727	Achat d'une partie de Lévy	469 a.	239,28	Comte du Fargis	63 000	Minutier central, Etude CXIII, liasse 312
7 février 1727	Achat et échange du Bois des 500 arpents	500 a.	255,1	Comte du Fargis	20 000	Minutier central, Etude CXIII, liasse 312
28 mai 1729	Bail emphytéotique pour la Prestière de la Malmaison			Chapitre cathédrale de Chartres	1 850/an	ADY, 60J 457(1)
20 août 1737	Bail emphytéotique pour les Hauts Besnières	133 a.	67,85	Prieuré de Notre-Dame	500/an	Minutier central, Etude CXIII, liasse 312
10 septembre 1737	Achat de Lévy			Comte du Fargis	30 000	Minutier central, Etude CXIII, liasse 347
10 septembre 1737	Bail emphytéotique de 272 arpents de bois	272 a.	138,77	Abbaye des Vaux-de-Cernay	2 000/an	Minutier central, Etude CXIII, liasse 347
11 septembre 1737	Achat des Layes	161 a. 50	82,39	Comte du Fargis	77 000	Minutier central, Etude CXIII, liasse 347
16 mai 1741	Adjudication de la Villeneuve et le Gateau par décret par sentence des Requêtes de l'Hôtel sur la succession de	120 a.	61,22	Louis d'Angennes, marquis de Maintenon	20 000	ADY, 60J 447(2)
20 juin 1741	Achat des Bréviaires	?		héritiers de la Présidente Gilbert	120 000	Minutier central, Etude LXXXVIII, liasse 575
31 décembre 1746	Achat de Gambaiseuil	140 a.	71,42	4 Desmolins, marchands et bourgeois à Paris et Gambaiseuil	15 240	ADY, 60J 452(1)
17 mai 1760	Achat du fief des Enclaves et du Chesnay			Sieur Foubert	?	MOUTIE et DE DION, M.S.A.R., p. 257-279.
1784-1786	Achat de maisons, terrains et jardins à Rambouillet	21 perches et 908 toises	0,1	divers	220 495	ADY, 60J 453(2)
28 octobre 1785	Acquisition du droit de chasse sur les terres des Vaux-de-Cernay			Abbaye des Vaux de Cernay	60 000	ADY, 60J 453(2)
13 avril 1787	Fief des Couches et chasse sur le fief de la Roche			Delaclue, abbé de la Roche	11 000	ADY, 60J 18
4 mai 1787	Terres sises aux buttes du Gîte (Gazeran)	15 a. 16	7,73	Mineurs Fortier		ADY, 60J 18
27 mars 1789	Pré de Groussay	1 a. 28	0,65	Jean-Baptiste de Bongard		ADY, 60J 453(2)

Ce sont ainsi près de 24 255 hectares de terres qui sont acquises par les Bourbons à Rambouillet entre 1706 et 1792⁴⁹. Constituant l'un des domaines les plus vastes de l'Île-de-France après Fontainebleau et Compiègne. A cette propriété directe s'ajoute une aire d'influence féodale et politique qui forme le pays de Rambouillet, prenant la forme d'un losange de près 510 km² soit environ 50 000 hectares, contenus entre Houdan et Montfort au Nord-Ouest, Coignières au centre Nord-Est, Dourdan au Sud-Est et Epernon au Sud-Ouest.

2.2. *Le remembrement domanial de la région : le domaine comme pôle structurant d'une nouvelle géographie administrative et territoriale*

La constitution du domaine de Rambouillet bouleverse la région, en particulier au Sud du pays d'Yveline en s'emparant de territoires à la fois de l'Yveline et de l'Hurepoix. Les Bourbons-Penthièvre font recréer une maîtrise particulière des Eaux et Forêts par l'érection du marquisat en duché-pairie en 1711. Les Bourbons font basculer le baillage, la justice et l'administration de Montfort à Rambouillet en déplaçant le siège de la maîtrise de Montfort (avant 1692), à Saint-Léger puis à Rambouillet. Les baillis de Montfort sont Claude Thourette, puis son petit-fils homonyme (1711-1737), Louis Olivier (1737-1739), Edmond-René de la Mustière (1739-1788), René-Denis de la Mustière (1788-1791).

La cartographie permet l'appropriation des lieux tout au long de l'histoire domaniale. Le jeune Louis XV profite de ses voyages de chasse pour apprendre la cartographie et à situer, tant d'un point de vue géographique que social les villages, les coutumes dans ses domaines. Il dessine ainsi la route qui le conduit de Versailles à Rambouillet dans sa jeunesse



La route royale de Versailles à Rambouillet, Carte géométrale du grand chemin de Chartres à Paris à comencer à la sortie de Rambouillet jusqu'à la porte du Petit Parc de Versailles, BNF, GE DD-2987 (846 B).

Le 4 mars 1790, le département de la Seine-et-Oise est créé par le gouvernement révolutionnaire. Le chef-lieu est Versailles et Rambouillet est intégré au district de Dourdan dont la ville est plus importante. Cette affectation rejoint plus largement la politique de la rebaptisation révolutionnaire après 1792 et 1793. Et les archives de justice pour la forêt de Rambouillet sont conservées à Dourdan puis renvoyés pour certaines aux Archives départementales des Yvelines. La forêt de Dourdan et de Rambouillet sont réunis par une même gestion forestière de 1775 à la Seconde Guerre mondiale environ. Je n'ai pas retrouvé la date exacte de scission des deux forêts domaniales.

En 1811, Rambouillet devient un arrondissement et une sous-préfecture du département de Seine-et-Oise, dans le contexte de l'appropriation impériale du domaine. Ce tournant administratif démontre le long basculement orchestré par les princes du « détroit coutumier » à la mise en territoire de Rambouillet de 1669 à 1811. La Révolution et l'Empire entérinent ainsi le projet de remembrement territorial et juridique, forestier et coutumier des Bourbons dans le Sud de l'Île-de-France.

⁴⁹ Jean Duma donne le chiffre de 47 539 arpents, qui divisés par un facteur 1,96 donnent 24 254,59 hectares. Il faut rappeler que la forêt de Dourdan en 1783 fait partie du domaine de Rambouillet, car le comte d'Eu, à sa mort en 1775, lègue ses terres au duc de Penthièvre. Les fonds d'archives documentent cette histoire partagée, puisque l'on retrouve jusqu'au XXe siècle des liasses concernant les deux forêts domaniales dans le même territoire des Eaux et Forêts.



Le district de Dourdan dans le contexte départemental, il comprend Rambouillet, détail de la *Carte du département de la Seine-et-Oise et de Paris*, par D'HOUDAN François, DUMEZ Pierre, CHANLAIRE Pierre-Gilles, « Carte du département de la Seine-et-Oise et du département de Paris. Limites des districts et cantons, chefs-lieux, liste des districts et cantons pour les deux départements », *Atlas national de France*, échelle : 1/267 000, v. 1790-1793, AN, CP/NN//289/1.

Le tableau de Jean-Charles Rémond (1795-1875) participe de semer le trouble dans les identités territoriales, intitulé *Carloman blessé à mort dans la forêt « d'Yveline »* ou « Yvelines » peint en 1821. Il aurait été commandé par Louis-Philippe d'Orléans en 1820⁵⁰.

⁵⁰ Domaine de Rambouillet, Base Joconde : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/joconde/000PE015383>.



Carloman blessé à mort dans la forêt d'Yvelines, par Jean Rémond, huile sur toile, 1,90 x 2,80 m, Musée du Louvre, INV 7049 © A. Dequier et M. Bard

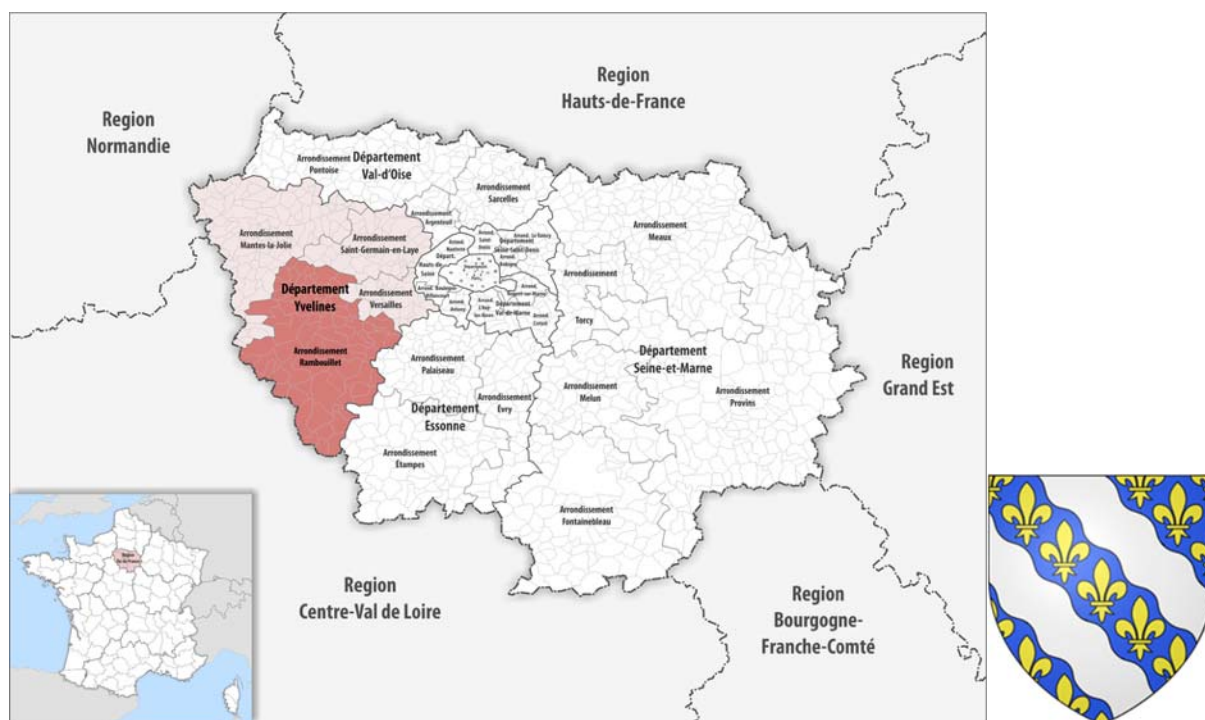
Le 1^{er} janvier 1968 la Seine-et-Oise est supprimé en application de la loi du 10 juillet 1964 portant sur la réorganisation de la région parisienne. Le département contenant Mantes, Versailles et Rambouillet est nommé « Yvelines » sur la proposition du poète Jehan Despert qui transforme le mot *Yveline* en le passant au pluriel pour « faire plus riche⁵¹ ».

Le remembrement territorial et administratif est ainsi succédé par le réaménagement idéologique et la naturalisation du territoire. *La forêt des Yvelines* située à l'Est de Rambouillet est devenu *bois domanial des Yvelines* est le dernier vestige du toponyme de l'ancien pays, mais la carte et l'enquête démontrent bien plus les défauts de fabrication de cette mise en territoire par le domaine que la naturalité entre pays, coutume, droit, administration et territoire.



⁵¹ SEIMANDO Michel, « Disparition de Jehan Despert : le « père » des Yvelines est décédé », *78actu*, 12 juillet 2018, https://actu.fr/ile-de-france/versailles_78646/disparition-jehan-despert-pere-yvelines-est-decede_17740920.html.

Les alentours de Rambouillet au XVIII^e siècle, carte de Cassini, Géoportail,



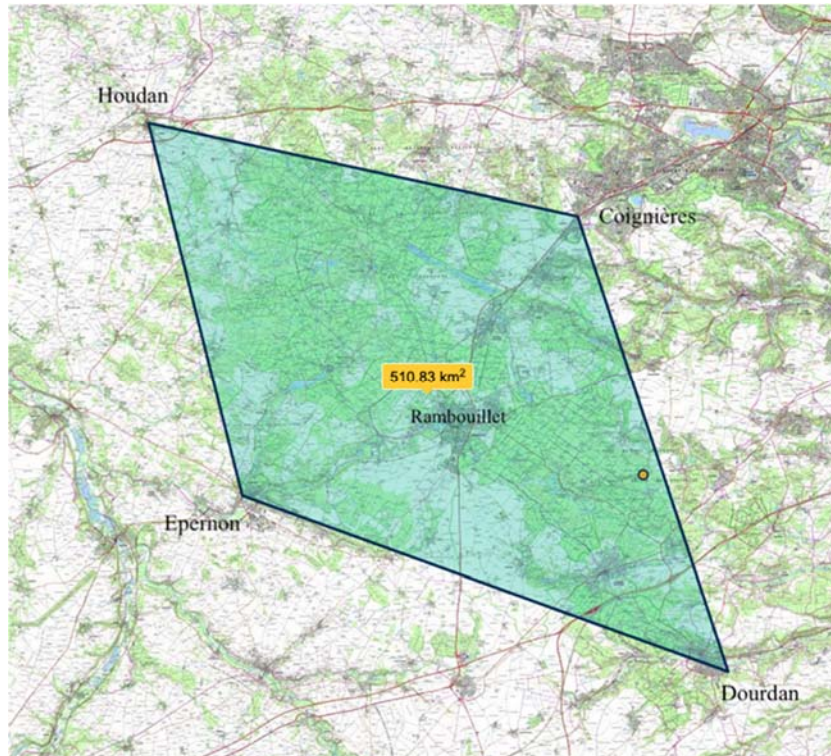
À gauche, l'arrondissement de Rambouillet dans le contexte départemental, régional et national, 2019, ©Tschubby/Creative commons,

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Locator_map_of_Arrondissement_Rambouillet_2019.png.

À droite, le blason du département des Yvelines qui reprend l'identité royale à travers la fleur de lys, le blanc rappelant le drapeau blanc du roi et le bleu azur, symbole de la monarchie française depuis le XIII^e siècle.

Le seul toponyme fiable est constitué par le bois d'Yveline situé dans le massif Est de la forêt domaniale de Rambouillet, sur les communes de Rambouillet, de Sonchamp, Clairefontaine et Vieille-Église. Comme la plupart des territoires, Rambouillet se trouve à la confluence d'un assemblage fait de géomorphologie, de géographie, d'histoire et de récits politiques, administratifs et identitaires. On pourrait se demander s'il n'y a pas confusions multiples entre les espaces, les époques, les toponymes et les usages identitaires qu'ils permettent ou incitent. Ces quelques documents permettent de saisir l'ampleur du millefeuille qu'est la fabrication territoriale. Il manque une véritable étude historiographique sur ces questions d'entités et d'identités territoriales autour de la construction de la monarchie française, des capitales (Versailles et Paris) et la transformation environnementale de la forêt pour les époques antiques, médiévales, modernes et très contemporaines notamment autour d'une histoire de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les résultats de la thèse permettent de déconstruire la naturalité de la présence royale en rappelant que le domaine et la forêt n'ont que trois siècles d'existence, lorsque les Bourbons investissent le territoire de Versailles-Rambouillet. Ensuite, que la forêt comme dispositif légal, juridique et cynégétique n'a rien d'une entité ou d'une frontière naturelle, mais d'un assemblage composite de « nature » et de « politique ». Le pays de Rambouillet peut aujourd'hui être considéré comme une entité de 50 000 hectares, positionné entre Houdan au Nord-Ouest, Coignières au Nord-Est, Dourdan au Sud-Est et Epernon, au Sud-Ouest. Il correspond à l'ancienne aire d'influence du domaine royal de Rambouillet avant le passage de la forêt du domaine en forêt domaniale en 1872 :



Le pays de Rambouillet : un espace-territoire en losange © Géoportail, carte IGN, 1 : 25 000°, outil de mesure de la superficie.



Le périmètre d'étude et découpage territorial du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/parc-naturel-regionale-de-la-haute-vallee-de-chevreuse/>.

3. Rambouillet, la liste civile et bien national : la nationalisation du domaine (1790-1792)

Les lois du 2 novembre 1789, et des 14 mai, 25 juin et 9 juillet 1790 prévoient la mise à disposition de la Nation, des biens du clergé et de la Couronne et leur aliénation progressive pour financer le nouveau régime. Mais Rambouillet n'est pas un bien de la Couronne à cette date, il est le domaine particulier du roi Louis XVI. Alors que les lois de l'automne 1790 transforment les domaines du roi en biens de l'Etat, Rambouillet semble échapper à ce statut jusqu'à la création de la liste civile⁵². Pensée dès 1789 par les parlementaires qui s'inspirent du modèle anglais, la liste civile entre dans le droit par l'article II de la Constitution de 1791 et par la loi du 26 mai-1^{er} juin 1791⁵³. L'Etat accorde une somme d'argent annuelle qui permet au roi de tenir son rang, tant par l'entretien d'une domesticité, que des biens meubles et de résidences. La loi du 26 mai 1791 fixe à 25 millions de livres la première liste civile qui se compose du Louvre et des Tuileries, des domaines de Versailles, Marly, Meudon, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cloud, Rambouillet, Compiègne, Fontainebleau, des manufactures de Sèvres, de la Savonnerie et des Gobelins, ainsi que du château de Pau⁵⁴.

La liste civile est de courte durée, à la suite de la prise des Tuileries le 10 août 1792, la Convention nationale abolit la monarchie le 21 septembre et avec elle toutes les possessions royales. En 1792, Rambouillet est réuni aux biens nationaux. La loi du 22 novembre 1793 permet l'aliénation des domaines⁵⁵. Le domaine de chasse est démantelé et ses terres sont aliénées progressivement. Eric Teyssier rappelle que le vœu initial d'aider à doter les petits propriétaires par ces aliénations est abrogé par les décrets de novembre 1790. A Rambouillet, comme le démontre le tableau des rachats sous Louis XVIII, l'aliénation s'est bien accomplie à l'échelle de micro-parcelles, qui sont d'abord enclaves forestières : étangs, bois, fermes ; mais aussi des fermes des anciennes paroisses domaniales : une lettre de 1810 fait état de la tentative de rachat de près de 510 ha le long du parc, dans les plaines de Gazeran pour étendre les chasses à tir⁵⁶. Le tableau des rachats de la Restauration permet de documenter que les parcelles vendues mesurent entre 15 ares et 158 hectares permettant des rachats des élites parisiennes mais aussi des habitants locaux.

4. Retrouver le domaine du roi : la Restauration de Rambouillet (1805-1830)

Sous Napoléon Ier

1805 : rachat du château de Saint-Léger en ruines qui sert de maison de garde,

⁵² Loi du 21 septembre 1790, Article 2 : « Les propriétés foncières du prince qui parvient au trône, et celles qu'il acquiert pendant son règne, à quelque titre que ce soit (...) sont de plein droit unies et incorporées au domaine de la Couronne et l'effet de cette réunion est perpétuel et irrévocable », AN, AD X 12, Lettres patentes du roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 9 mai 1790 concernant l'aliénabilité des domaines de la Couronne, 21 septembre 1790 et loi du 22 novembre 1790.

⁵³ Cette institution apparaît en Angleterre en 1660 et est transposée à la couronne française, Salles, 2011, p. 24.

⁵⁴ « Second décret des 26 mai-1^{er} juin 1791 », *Lois et actes du gouvernement*, Paris, Imprimerie nationale, 1806, t. III (mars-juillet 1791), p. 275.

⁵⁵ Teyssier, 2000, p. 45 et p. 51.

⁵⁶ ADY, 6Q 125 : Rapport à l'Empereur et Roi, Rambouillet, 16 juillet 1810. (1000 arpents).

1806 : rachat d'une maison et un ha de terre dans le Grand Parc à Noël,

31 août 1807 : achat de la maison du chenil à Noël.

En 1810, par sénatus-consulte du 30 janvier 1810 Napoléon I^{er} réunis les bois de Bonnelles au domaine de Rambouillet.

Sous Louis XVIII et Charles X :

Le 29 novembre 1814, le roi Louis XVIII restitue ces terres au duc d'Uzès En 1811, l'hôtel du Gouvernement est reconstruit sur l'emplacement et les fondations du bâtiment de Louis XVI revenu à la liste civile par déchéance de l'ancien propriétaire en 1806.

Rachat des lieux suivants : Bois Martin (n° 20 du détail des bois) 90 ha 38 ; Bois Antoine (n° 36) le 28 septembre 1828, 17 300 fr. ,14 ha ; Maison des Maréchaux (n° 28 logement forestier le 28 mars 1829. ; Maison de Haut Besnières (n° 27 logement forestier) le 5 et 12 novembre 1829, 9 000 fr. ; Triage des Ivelines 384 ha (n° 23 détail forestier) le 3 avril 1830 pour 500 000 francs. Ces biens font parties du domaine privé de Charles X : 5 ha du Bois des Faures à Orphin/Poyers acheté mai 1830⁵⁷.

Rachat à Rambouillet, 20 septembre 1819, (ADY, 6Q 129)				
Noms des propriétaires (M.)	Désignation des terres	Contenance	Origine	Estimation du Conservateur
Gouffier et plusieurs habitants de Gazeran	La ferme de Cutesson, prés & bois	128 ha	Appartenait au Roi	240 000
Bourgeois et Guérin	La ferme de Guéville, terres et prés	12 ha 50 a	Appartenait au Roi	41 000
Mme Audou à Gazeran	La ferme de Gazeran, terres et prés	50 ha	Bien patrimonial	80 000
Thierré à Gazeran	La ferme du Buissonnet	30 ha 50	Appartenait au Roi	60 500
Blanchard à Gazeran	Le moulin du Reculé, prés	2 ha	Appartenait au Roi	24 000
Bénard et 20 particuliers à Gazeran	Terres, prés et bois	40 ha	Appartenait au Roi	40 000
Mme Veuve Meslins à Gazeran	Ferme de Volailles	120 ha	Bien patrimonial	90 000
Benard	Terres de la maison de la grande ville	1 ha 50	Bien patrimonial	1 500
Vatonne	Ferme d'Epainville	70 ha	Appartenait au Roi	60 000
Lefranc	Ferme de Greffier	50 ha	Appartenait au Roi	43 000
Ratel	Remise de la marre des champs	1 ha	Appartenait au Roi	1 000
Boulé	Remise de la fosse aux armes	1 ha	Appartenait au Roi	1 500
Boulé	Remise rouge	1 ha	Appartenait au Roi	1 500
Boulé	Remise du Parc	1 ha	Appartenait au Roi	1 500
Guyot	Remise des trois faies	1 ha	Appartenait au Roi	1 500
Gouffier père	La ferme du Petit Racinet	30 ha	Appartenait au Roi	30 000
Mme Vve Fallot	La ferme des Chatilliers	40 ha	Appartenait au Roi	30 000
Mme Mullot	Maison du garde	4 ha	Appartenait au Roi	6 000
Meunier	Maison et terres	1 ha	Appartenait au Roi	2 000
Guibert	Bois de lavage	4 ha	Appartenait au Roi	12 000
Tarquet	Moulin de lavage	5 ha	Appartenait au Roi	15 000
	Total	593 ha 50	Total	728 100

Rachats dans la forêt, (ADY, 6Q 129)			
Nom des propriétaires	Lieu	Superficie	Prix (en francs)
de St Didier à Paris	Ferme du Grand Poigny	28 ha	26 000
	Moulin du Petit Poigny	14 ha	47 000
	Ancien Château de Poigny	4 ha 80	5 500
	Étang d'Angenne	9 ha 60	1 200
	Étang Quarré	5 ha	1 000
	Petit Étang Neuf	1 ha 50	800
	Étang du Roi	2 ha 60	900
	Étang du Moutiers, en partie sans eau	3 ha 50	1 600
	Étang du Serisaye	29 ha 50	2 000
Chenneau	Bruyères de la Haute Tasse	4 ha 50	450
Besnard père et fils, et al.	Buttes du Gîte la maison de garde comprise	49 ha	29 400
Bourgeois de Rambouillet	Ferme de la Villeneuve	30 ha	24 000
	Étang d'Or	6 ha	6 000
Gallard de Rambouillet	Bois Guérin	7 ha	14000
Gouffier	Bois du Jonquoy	1 ha 25	3500
Bellanger d'Orphin	Ferme du Haut Orphin	100 ha	70 000
Renault d'Orphin	Ferme de Poyers	40 ha	40 000
Meslin de Rambouillet	Maison, terres, prés et bruyères	12 ha	9 000

⁵⁷ ADY, 6Q 129 : Immeubles distraits de l'ancienne liste civile, Domaine de Rambouillet, 30 mars 1832.

Cristophe de Senlis	Maison et terre	3 ha 50	4 000
Godefroy des Laies	Ferme des Enclaves	100 ha	86 000
Ferrasse d'Ablis	Terres et lisières du clos au Renard	30 ha	9 000
les héritiers Faron de Guipéroux	Bruyères	50 ares	3 000
Moulins de Gambaiseuil	Pré Jauneau	25 ha	150
Baillot de Houdan	Ferme du parc d'en bas	150 ha	48 000
Perier de Houdan	Moulin du Planet	158 ha	40 000
Faron de Guipéroux	Bruyères	18 ha	2 160
Douillet à St Léger	Ferme de la Vallée Moussue	6 ha	11 000
de la Barre à Paris	Maison et prairie aux Bréviaires	2 ha	6 000
Douillet à St Léger	La Pimentière et dépendances	15 ha	8 000
Le Hers Antoine de Paris	Bois Antoine	15 ha	10 500
Guiard à Poigny	Terres	80 ares	320
Delorme	Terres	75 ares	300
Durant	Terres	15 ares	60
Total		897 ha 45	510 840 fr.

Tableau général	
Contenance en bois	12 595
Contenance en plaine	1188.10
Tirés existant	81.91
Tirés que l'on pourrait établir dans la forêt de St léger le long de la plaine de ce même nom	65
Rachat intérieurs	897.45
Rachats extérieurs	593.50
Anciennes routes de chasse (route Goron et 18 autres sans noms)	10.80

5. Réunir le Grand Parc, ou le « coup présidentiel » avorté au domaine de 1919-1923

André Granger milite et développe une série d'arguments pour parvenir à « une direction unique [du domaine] qui aurait intérêt à ce que la culture et la chasse puissent se développer sans se nuire ».

Il reçoit dans l'été un motif pour s'octroyer la direction domaniale. Le 27 août 1920, le chef de culture Langlois lui adresse une lettre dans laquelle il demande au forestier d'alerter l'administration et l'Inspecteur de l'Agriculture de l'état de délabrement du service et des terres de la Ferme. Alors que Langlois ne mentionne pas le directeur Coutte de la Bergerie nationale une seule fois, le 30 août Granger écrit dans une lettre à Queuille, inspecteur général de l'Agriculture pour faire du directeur Charles Coutte le responsable :

J'ai l'impression extrêmement nette qu'il y a dans cet établissement une crise de commandement. Le Directeur ne sait pas se servir de son personnel. Il ne se fie pas à ses collaborateurs immédiats, au point que c'est que par moi que le Chef de culture a connu le plan de cultures de 1920-1921. Il ne leur donne aucune initiative ni aucune autorité et, voulant tout régler par lui-même, se perd dans les détails d'exécution. [...] L'ancien Chef de culture, qui a été renvoyé en juillet a surtout porté le contrecoup de la force d'inertie incoercible avec laquelle le Directeur a laissé, petit à petit, tomber le domaine.⁵⁸

En 1920, il faut renouveler toutes les semences, les animaux de trait sont tous galeux et quatre des neuf chevaux sont hors d'âge mal soignés⁵⁹, les six bœufs réquisitionnés en 1914 n'ont jamais été rendus et le chauffeur de tracteur refuse de suivre les directives de Langlois, qui

⁵⁸ ADY, 6Q 128 : Lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet à l'Inspecteur général de l'Agriculture, 30 août 1920. On trouve par ailleurs des démarches d'André Granger qui cherche à recruter lui-même le nouveau chef de culture au mois de juin 1920, ADR, Bergerie nationale, Ferme nationale convention du 28 mars 1923, anciennes conventions, divers : lettre d'André Granger à Vallée Fils, 2 avril 1920, et lettre de Granger à Valentin Delesalle, 1^{er} juin 1920.

⁵⁹ Les chevaux sont vieux et usés, certains ont 23 ans. Il manque une vache pour donner du lait, ADR, bergerie nationale 1 : rapport introductif sur le budget de 1923, par Hilsont, Rambouillet, 11 septembre 1922 ; ADY, 6Q 128 : Lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet à l'Inspecteur général de l'Agriculture, 30 août 1920

écrit : « il m'a toujours répondu qu'il ne dépendait pas de moi, mais uniquement du Directeur et ne travaille que quand cela lui fait plaisir. S'il avait travaillé normalement, la coupe des céréales serait terminée, mais il en reste encore un tiers⁶⁰ ». Sans compter que la ferme manque d'engrais et que le matériel agricole est hors d'usage. Langlois a commencé les achats de pommes de terre pour nourrir le personnel et de fourrage pour les animaux, les mérinos souffrant d'anémie⁶¹.

Le forestier-chasseur se met en avant comme le bon gouverneur du domaine et profite de la situation de crise pour demander non seulement d'échapper aux remboursements des dégâts de gibier, mais pour apparaître comme le sauveur du domaine. « Afin de sauver la Ferme Nationale de Rambouillet, où le troupeau de mérinos d'ailleurs, semble aller en s'anémiant ». « Le Directeur oppose une inertie complète à toute amélioration⁶² », alors Granger souhaite « provoquer toutes mesures utiles permettant de remplacer au plus tôt le Directeur ». Il porte le projet de destitution du directeur le 31 août 1920 auprès du général Pénelon⁶³. Le long processus initié par les hommes du président se met donc progressivement en place. C'est ici au discours du forestier qu'il faut s'intéresser, car Granger s'appuie sur un motif du déclin environnemental très utilisé par les forestiers autour du reboisement⁶⁴. Dans ce récit, le domaine deviendrait à nouveau le désert de la Thébaïde des années 1810-1820 (chap. 4). Ce motif permet d'appuyer la cynégétisation présidentielle du domaine et de faire passer la Bergerie sous la gestion des chasses et de reboiser les terres incultes du parc.

Deux ans après sa proposition, sans motif connu, le forestier se rétracte et explique que c'est Queuille, rapporteur du budget de l'agriculture, ancien sous-secrétaire d'État à l'agriculture qui aurait proposé « soit d'incorporer le domaine de la bergerie dans les Chasses Présidentielles, soit par la vente de gibier, de récupérer une partie des dépenses faites par la Bergerie⁶⁵ ». Il argumente en recopiant les idées de l'inspecteur général de l'Agriculture Leroux en 1922 : « l'administration des Eaux et Forêts n'a pas dans ses attributions habituelles la gestion d'une Bergerie, et une solution de cette nature ne semblerait devoir entraîner comme conséquence, qu'une fâcheuse confusion d'attributions, sans remédier au principe du déficit⁶⁶ ». Comment expliquer ce revirement politique du forestier ?

Il semble qu'en parallèle, Granger se soit intéressé à l'histoire de la gestion du site. Dans sa révision du projet de présidentialisation, le forestier se fait historien des chasses. Il explique que le gibier des chasses présidentielles est distribué depuis leur création aux invités et aux hôpitaux et qu'il faudrait se contenter du surplus de gibier qui n'est pas tué pendant les chasses pour fournir le système commercial proposé. Ce qui constitue aux vues du prix du gibier un

⁶⁰ ADY, 6Q 128 : lettre du chef de culture Langlois, de la Ferme à l'inspecteur des Eaux et Forêts, Ferme nationale, 27 août 1920.

⁶¹ Le fumier fourni par le régiment de 4^e Hussard de cavalerie de Rambouillet ne suffit pas à alimenter la ferme, et l'administration refuse de fournir du nitrate d'ammoniaque, ADY, 6Q 128 : Lettre à l'inspecteur général de l'Agriculture, 13 août 1920. Le régiment prête même quatre chevaux, mais ils sont trop fragiles pour les travaux agricoles, ADY, 6Q 128 : lettre du chef de culture Langlois, de la Ferme à l'inspecteur des Eaux et Forêts, Ferme nationale, 27 août 1920.

⁶² ADY, 6Q 128 : Lettre de l'Inspecteur des E&F de Rambouillet à l'Inspecteur général de l'Agriculture, 30 août 1920.

⁶³ « Le Directeur oppose une inertie complète à toute amélioration » ADY, 6Q 128 : lettre de Granger au général Penelon, 31 août 1920. Le général Jean-Baptiste Pénelon, (1863-1936), est officier de la Maison militaire du président Fallières, puis de Raymond Poincaré.

⁶⁴ Davis, 2007 et Decocq, Kalaora et Vlassopoulos, 2016.

⁶⁵ ADY, 13M 153 et ADR, projet de convention de 1923 : Rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

⁶⁶ ADY, 13M 153 : Rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922 ; pour un exemplaire de la lettre où Granger puise les arguments originaux : ADR, projet de convention en 1923 : Lettre de l'inspecteur général de l'Agriculture Leroux au Ministre de l'Agriculture, Paris, 22 mars 1922.

« appoint très insuffisant pour parer au déficit annuel de la Bergerie⁶⁷. Il propose alors de reboiser le domaine et de « restaurer » la forêt en se basant sur l’atlas d’aménagement de 1778.

Il vaudrait mieux envisager le retour plus ou moins complet à la situation du Parc tel qu’il était avant la fin du XVIII^e siècle, du temps du duc de Penthièvre, c’est à dire le reboisement méthodique et progressif non seulement des mauvaises terres (100 ha) mais encore des plus médiocres (100 à 150 ha) rôle qui convient tout naturellement à l’Administration des Eaux et Forêts⁶⁸.

Au cœur de la crise, le forestier s’est donc plongé dans les archives de l’inspection. Il consulte les atlas et les cartes et tente de faire des choix de gestion en fonction de l’histoire des lieux et des sols :

Le sol, très sablonneux dans certaines parties, étant d’ailleurs miné par places par de nombreux terriers de lapins. Tenant compte de cet état de fait, les diverses conventions susvisées [1871, 1874, 1880] réduisirent la surface des terrains concédés à la Ferme aux terres vraiment arables et les plus faciles à défendre contre le lapin [...]. Mais dans ces dernières elles-mêmes, une partie des terres sont demeurées incultes depuis 1880 et sont retournées à l’état de landes ou de bruyères. Leur surface représente près de 60 hectares⁶⁹.

D’administrateur ignorant des particularités éco-historiques du parc, Granger devient progressivement un connaisseur des lieux et complexifie sa pensée. Il prend le soin de faire restaurer les documents des archives et publie ses recherches à partir de 1923⁷⁰. Il fait paraître *Chroniques d’Yveline et de Hurepoix* en 1927 qu’il dédie à Georges Lenotre, auteur d’une histoire de Rambouillet (1930) elle-même adressée au président Gaston Doumergue⁷¹. Il évoque notamment l’histoire du mérinos de Rambouillet, démontrant son intérêt pour le domaine sous toutes ces facettes.

⁶⁷ ADY, 13M 153 : Rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

⁶⁸ ADY, 13M 153 : Rapport de M. Granger, modification du statut de la Bergerie nationale de Rambouillet, Rambouillet, 13 mai 1922.

⁶⁹ ADR, conventions : révision de la convention de 1923 : projet de révision de la convention du 10 août 1880, Granger, Rambouillet, 16 février 1923.

⁷⁰ En 1923, il publie les fruits de ses recherches sur l’histoire du domaine. En 1925, il publie l’histoire des tirés dans la *Revue des Eaux et Forêts* et un livre *Vieux Papiers d’Yveline* dédié à l’Académicien Gabriel Hanotaux (1853-1944), invité régulier des chasses présidentielles de 1896 à 1936 : Chasses du 20 septembre 1896 ; 20 janvier 1901 ; 24 novembre 1904 ; 20 décembre 1911 ; 31 octobre 1923 ; 27 octobre 1926 ; 26 octobre 1927 ; 24 octobre 1928 ; 23 octobre 1929 ; 28 octobre 1931 ; 25 octobre 1933 ; 28 octobre 1936, ADY, 6Q 529-532.

⁷¹ L’historien de son vrai nom Louis Théodore Gosselin est l’arrière petit-neveu du jardinier André Le Nôtre, il est élu à l’Académie française et fait président de la Société archéologique de Rambouillet (SAR) (1932-1935).

6. Patrimonialiser le patrimoine des princes : la patrimonialisation tardive et relative du bâti

23 mars 1896 : classement des boiseries ; de la salle de bains en faïence de Delft des Bourbons-Penthièvre ; la Laiterie, et le pavillon de l'Ermitage ; la chaumière aux Coquillages.

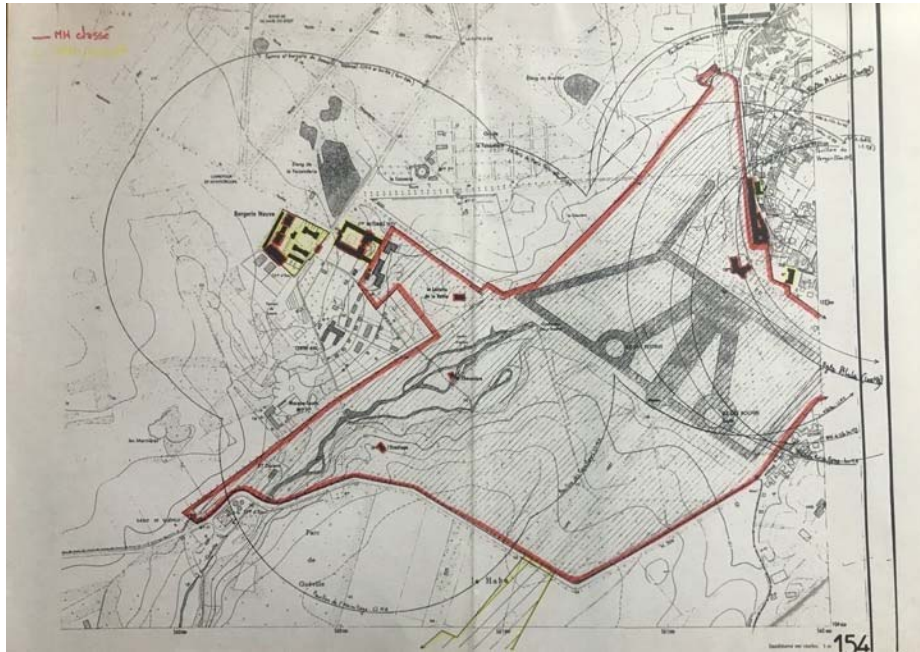
1942 : Philippe Pétain fait classer les jardins.

Mars 1944 : classement puis des pièces du château : la tour de François I^{er}, la salle de bains et l'oratoire de Napoléon I^{er} et le pigeonnier de la BN.

8 juin 1967 : classement des façades et toitures des anciennes écuries du comte de Toulouse, dites aussi « Caserne des Gardes » (Grand Corridor).

29 août 1977 : inscription aux M. H. du château, et de certains bâtiments des cours de la Bergerie nationale : dans la Cour Royale, le portail d'entrée, le pigeonnier, les deux granges situées de part et d'autre du pigeonnier et le grand bâtiment sud-ouest de la ferme. Dans la Cour Impériale, le portail d'entrée, les deux bergeries et le hangar de gauche au fond de la cour.

30 novembre 2010 : classement de l'ensemble du château ; réfection des façades en 2013-2015 et premières ouvertures au public.



Les espaces patrimonialisés du Grand Parc en 200. En rouge les bâtiments et zones classées aux MH, et en jaune les inscrits aux MH, ADNR, copie des arrêtés de classement, 2004.

7. L'évolution du territoire domanial : morphologies et métamorphoses foncières

Morphologies domaniales : l'évolution territoriale du domaine de Rambouillet (1706-2022)			
Date	Superficie en hectares	Détails	Références
1706	650,63		ADY, 60J 6
1784	24 2454,59	dont 11 695,91 ha de bois, 2 076 ha de terres labourables et prés et 10 477 ha donnés à cens	DUMA Jean, "Les Bourbon-Penthièvre à Rambouillet", <i>art. cit.</i> , p. 301
v. 1788	env. 25 000	dont 12 245 hectares de bois, le Petit Parc de 275,10 hectares et le Grand Parc de 1 053 hectares	AD60J et AD91, 52J 37.
1818	13 783,10	dont 12 595 ha de bois et 1 368,1 ha de terres agricoles	<i>Livret des chasses du Roi, 1818</i>
1821	13 725,72	dont 12 591,41 ha de bois et 1 134,31 ha de terres agricoles	BNF, RES 4-LC25-270: livret des Chasses du Roi pour 1821, p. 123 et p. 174-177
1825	12 892,97	Grand Parc et dépendances 931 ha 87 a. Forêt de Rambouillet, 6 500 ha 71 a., Forêt de Saint-Léger, 4 988 ha 10 a, Bois réunis, 632 ha 25 a. Bois non aménagés, 771 ha 21 a.	ADY, 2604W 76 : Atlas de Moléon, 1825
1826	13 816,72	dont 12 684,01 ha de bois	Livret des Chasses du roi pour 1826
1832	14 265		ADY, 6Q 129.
1853	12 964, 25		Archives U.T. ONF Rbt, Anciennes archives foncier 1849-1872
1880	920,62		ADNR, chasses présidentielles (avant 1995). AN, 20160285/389
1950	env. 2 500	Grand et Petit Parc, canton de Gazean et bordures.	AN, 4AG/320
1966	1 834,02	911,37 ha de tirés clos de murs (27e série de FD) et Ferme nationale ; 14e série FD 685,46 ha; 26e série : 237,19 ha	Archives U.T. ONF Rbt/ADY
1992	1 022,07	Extérieur enclos de chasse 225,30 ha (ONF, 55,48 ha), et reste (169,82 ha)	ADNR: Plan d'aménagement 1993-2012.
1995	1 022	233 ha de cultures du CEZ; 675 ha : 217 ha de tirés, 163ha de forêt, 295 ha de landes et vides	ADNR
2022	1 022		ADNR

L'évolution du foncière et culturale du Grand Parc : chasses et agricultures

1712 à 1783 : l'intégralité du Grand Parc (980 ha, sans le côté jardin) est dédié à l'agriculture et à la foresterie pour le soin des gibiers. Toulouse fait même aménager les plattes-bandes, qui devaient être boisées par Penthièvre, mais qui sont finalement transformées en cultures sous Louis XVI pour la ferme royale.

1783-1792 : Louis XVI fait développer les premiers filets de chasse en même temps que la ferme. Le roi pense également mettre l'agriculture au service des gibiers et des chasses.

1792-1815 : de 1792 à 1804, la Ferme devient l'utilisatrice principale du parc ce qui permet l'essor du mérinos de Rambouillet dans le Nord de la France.

Les statistiques foncières permettent de suivre l'état de santé des deux services au fil de leur existence. En 1799, la Ferme détient 515 ha en plus de l'accès intégral au 1 000 ha du parc.

La ferme subit le retour des Chasses par la prise de possession de ses terres entre 1804 et 1830. En 1808, la surface de la terre monte à 623 ha, mais Serracin attribue près de 150 hectares de cultures à gibier, de routes, de bruyères et de genévriers à l'établissement. Mais cette allocation appartient à la stratégie de cynégétisation du parc : « il serait convenable que les terres du Parc fussent assolées suivant cette quantité, c'est le seul moyen de rendre le Parc agréable et d'y faire de belles chasses à Tir à Sa Majesté. Et plus il y aura de blé, plus les chasses seront brillantes⁷² ». Le capitaine forestier reprend ici l'idée d'Ancien Régime d'une agronomie cynégétique au domaine. Il prévoit d'étendre la surface de cultures à gibier dans l'assolement tout en confiant leur entretien à la ferme allégeant les Chasses de ces investissements coûteux bénéficiant aux deux services. Si l'on retire ce chiffre augmenté, la Ferme atteint les 490 hectares, ce qui atteste d'une perte de 20 ha de terres cultivées. Les chiffres suivants confirment cette tendance. La surface agricole se réduit en 1810 à 428 ha et les surfaces ensemencées passent à 243,10 ha en 1810 ; puis à 229,10 ha en 1811⁷³. Ce chiffre continue de baisser au fil du XIX^e siècle indiquant la priorité donnée par les princes au domaine.

1815-1830

⁷² ADY, 6Q 125 : lettre de Serracin à Bourgeois, Rambouillet, 19 janvier 1808.

⁷³ ADY, 6Q 125 : minute anonyme adressée au Grand Veneur, Paris, 12 septembre 1810.

L'extension des tirés réduit drastiquement l'espace agricole. En 1821 la ferme possède 345 ha de terres, dont 338 ha de cultures et 231 ha ensemencés.

À la fin de la Restauration, alors que les chasses s'intensifient dans le parc, les terres agricoles sont augmentées avec près de 443,34 ha affectés à la ferme⁷⁴.

On peut suivre le duel des services en lisant la réduction de la surface agricole utile dédiée à la BN :

La superficie et l'évolution de la répartition des terres du Grand Parc de Rambouillet (1784-2022)						
Date	Superficie générale en hectares	Chasses	Ferme		Détails	Références
			Total	Terres labourables		
1784	1 053				Grand parc et dépendances	AD91, 52J 37.
1792			275,51		540 arpents de terres: 145 arpents en friche et demi culture; 50 arpents en bas pré et qualité très intérieure; 48 arpents en trefle, luzerne, et st foin; 55 arpents en pré et pâtures; 242 en terres labourables ;	AN,20160285/4
1799			515,3	336,73	1010 arpents pour la Ferme : 660 arpents de terre labourables, environ 52 arpents dans les jardins du château; 297,6 arpents variés (prés, cour de la Ferme, 0,8 arpents)	AD91, 52J 37.
1808					623,86 à la ferme, dont 490,60 ha de terres labourables et de prés artificiels, 133,26 ha en routes, pâtures, friches et genévriers	ADY, 6Q 125
1810			428,1	243,1	Terres ensemencées pour la récolte de 1810 : 243 ha 10 ; en 1811 : 229 ha 10 ; la totalité des terres et pâtures forment 428 ha 10 dans le parc.	ADY, 6Q 125
1811			428,1	229,1		ADY, 6Q 125
1821			345,91	338	678 arpents; dont 663 arpents de terres labourables (338 ha)	ADY, 6Q 124
1825	924,39	338,06	443,43		dont 217,81 ha bois et remises ; 443,34 ha de terrains de la Ferme ; 8,79 ha de bâtiments ; 5,73 ha en eaux ; 120,25 ha de bois et terrains employés par les nouveau et les anciens tirés et 118, 47 Terrains Employés à divers usages y compris les routes.	ADY, 2604W 76 : Atlas de Moléon, 1825
1831			443,34	331,59	331,59 ha en terres labourables, 7,50 ha en prés et 104, 24 ha en friches, bruyères et genêts	ADY, 13M 153
1832			443,34	331,59	<i>Ibid.</i>	ADY, 6Q 129
1834			433,75			AN,20160285/74.
1853			389	348,2	Terres labourables: 348,20 ha ; Prés: 11,53 ha ; Pâtures et bruyères: 62,55 ha ; bâtiments et cours : 3,31 ha ; Vergers et jardins: 7,06 ha ; Etangs, mares, marnières et chemins: 5,31 ha ; Bois: 10,38 ha	Archives U.T. ONF Rbt, Anciennes archives foncier 1849-1872
1856			311,74	144,42	Terres labourées: 144 ha 42 ca; Luzernières: 37 ha 02 ca; Terres avec sainfoin: 65 h 69 ca; Terres des clos : 8 ha 80 ca ; Prés et pâtures: 55 ha 76 ca	AN,20160285/389; STEPHAN, p .123.
1861			336,04			AN,20160285/74.
1871			389			ADR, convention revision de 1923, citaton d'un décret du 30 novembre 1871.
1872						Archives U.T. ONF Rbt, Anciennes archives foncier 1849-1872
1875	920,62	553,83	361,92		Bergerie nationale : 361 ha 92 a 79 ; Service des Forêts : 553 ha 83 a 65; Enclos de la Laiterie : 4 ha 86	ADR, Bureau (fichier numérique) & AN, 20160285/389
1890	920,62	598,88	310,12	290,55	310 ha 12 a 97 c : 290 ha 55 a 98 c en terres arables; 234 ha en labourables; 13 ha 64 a 89 en bâtiments, cours, jardins,étangs; 5 ha 92 a 10 c en remises boisées 920 ha 62 a 44 c : Ministère de l'Agriculture: 310, 12, 97 pour la Ferme nationale; 598,88,59 pour le Service forestier; Ministère des Travaux Publics : 4,86 ha ; Ministère de la Guerre: 6,74,88 ja	AN,20160285/389
1923			276,69		Ferme et Bergerie nationale : 276,69 ha ; Chasse: 632,01 ha ; Mise à disposition par décisions ministérielles des 8 mai 1889 et 14 mai 1921 de 5,65 ha pour le Régiment de Cavalerie; et 4,42 ha pour l'Ecole militaire préparatoire d'Infanterie, décision ministérielle du 18 avril 1876	AN,20160285/389 : Convention 1923
1924			233,44	219,79	219,79 ha de terres arables; 13,64 ha de bâtiments, cours, étangs soit 233,44 ha	Rapport au CA par A.E. Hilsont, 1924.
1932	908,4					ADR: Plan d'aménagement de 1932, p. 9.
1993	1 022,07	592,26	204,51		dont 796,77 enclos et 225,30 ha non compris dans le Parc de Chasse (partie)	ADNR: Plan d'aménagement 1993-2012.
1995	1 022	675	233		CEZ: 233 ha de cultures. Chasses : 675 ha dont 217 ha de tirés, 163 ha de bois, 295 ha de landes et vides	ADNR
2013	1 022	616	249			ADNR, Aménagement forestier, 2013-2032
2022	1 022		260			ADNR

⁷⁴ ADY, 6Q 124; ADY, 2604W 76: Atlas de Moléon, 1825; ADY, 13M 153.

2. L'aménagement du domaine de Rambouillet : la forêt, les parcs, les tirés, la faisanderie, la ferme

1. L'aménagement de la forêt de Rambouillet

1.1. *La sylvilisation de la forêt. Les cartes de la forêt comme récit, de réunion et d'aménagement des bois*

Il faudrait une étude complète de l'histoire de la sylviculture à Rambouillet car le travail des arpenteurs forestiers Canut et Guiot semble à la fois assez classique au regard de l'historiographie du GHFF, mais il semble aussi que les documents disponibles et les relations duciales soient aussi exceptionnelles du fait du statut des propriétaires. J'ai dû mettre de côté les centaines de cartons conservés en 6Q pour le XIX^e et le XX^e siècle, mais j'ai à l'occasion fait des sondages dans les séries 6Q, W et les fonds de l'ONF qui étaient encore conservés à l'U.T. au pavillon de Groussay. Des articles seront bientôt disponibles sur l'histoire du processus de boisement, mais il manque une approche des techniques et des savoir-faire des forestiers.

La première carte du domaine de Rambouillet et de sa forêt date de 1708. Elle est aujourd'hui conservée dans le Pavillon de la Faisanderie, elle est essentielle à toute compréhension du site. Heureusement pour le document elle est protégée par une vitre, ce qui rend malheureusement pour l'historien toute photographie du document impossible sans reflet, je l'édite à titre documentaire, ainsi qu'une série de documents qui pourront intéresser les futur-e-s enquêteurs et enquêtrices. Les documents les plus précieux pour étudier l'évolution de la forêt de Rambouillet au XVIII^e siècle, sont les atlas de réformation des bois de la maîtrise. Ils contiennent des planches de l'ensemble des triages et ventes et des commentaires sylvicoles, forestiers et historiques sur l'état des peuplements et les techniques.



Carte de la forêt de Saint-Léger, 1708, Pavillon de la Faisanderie, DNR

Les atlas de réformation de la forêt, 1722 et 1778-1782.



La planche de l'atlas de 1722 correspondante au Bois de Gazeran, coupé à partir de 1712-1713 par le mur du Grand Parc. La partie Sud fait partie du parc, au Nord-Ouest, nous nous situons en forêt ouverte (actuelle forêt domaniale).



Planche du triage des Plainvaux, ADY, 206W 94 : Atlas de réformation de 1782. On discerne que la moitié des étangs de Hollande, approvisionnant Versailles sont en prairie, s'agit-il d'une adaptation liée à l'hydraulique ou bien d'un choix cynégétique en concentrant les bat-l'eau devant les terrasses des château accueillant les invités et les déjeuners du roi ? S'agit-il d'une adaptation liée au travail des paysans ? Il faudrait d'autres enquêtes pour préciser un peu plus cette information. En 1788, d'Yauville et Louis XVI précisent la modification des refuites des cerfs qui passaient dans l'étang de Hollande, le dernier à l'Ouest, passent en dessous de la chaussée de Hollande, le long du rû des Ponts-Quentins, pour fuir à la meute.



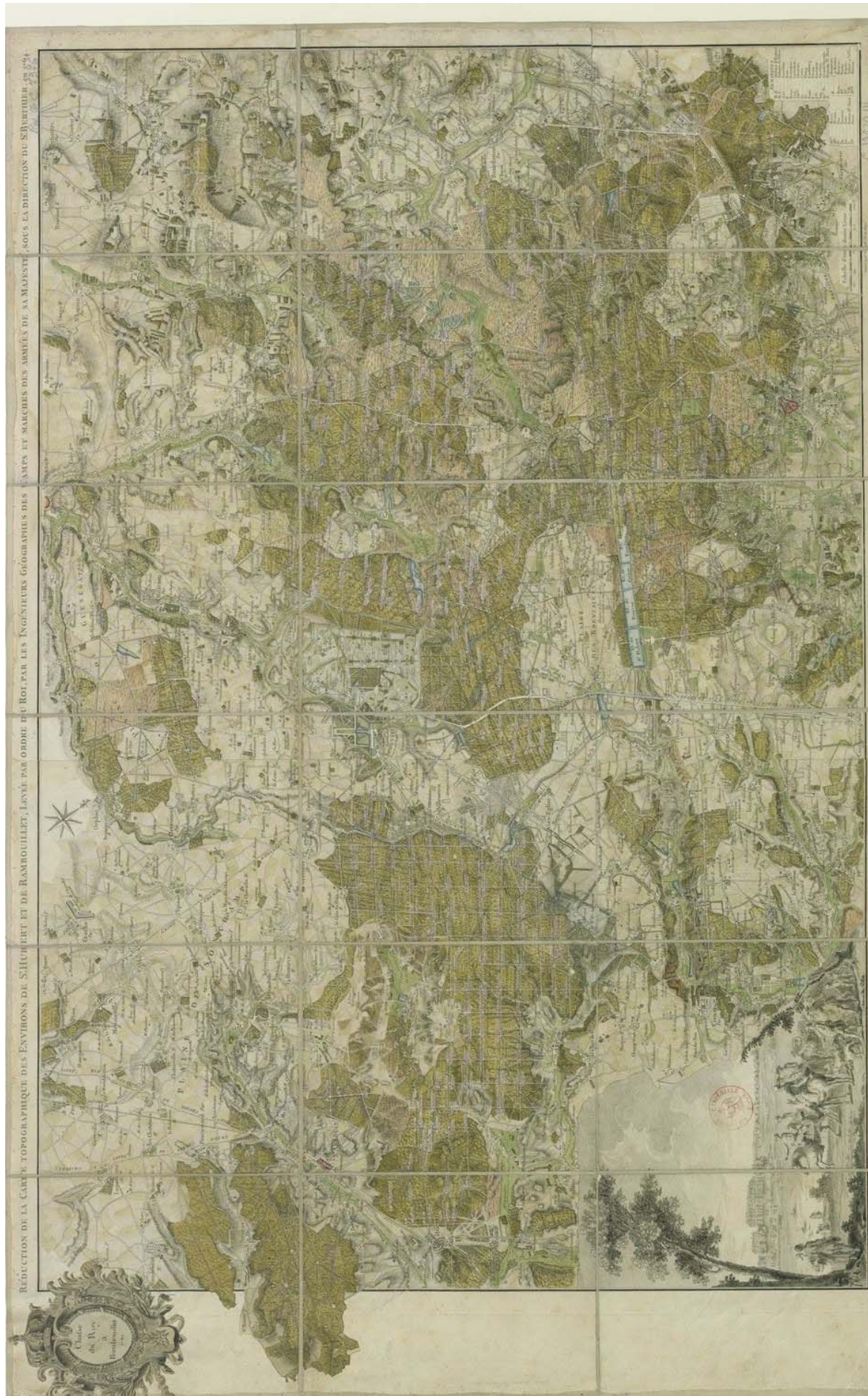
Carte générale de la Forest de Saint Leger et du duché pairie de Rambouillet avec leurs environs, dessinée sur les lieux par Marchand appartenant à S.A.S. Monseigneur le Comte de Toulouse, en 1715. Échelle de 2 000 toises. Etat général des bois 26 025,59 arpents dont 17 603,64 arpents en plein et 8 421,95 arpents en vides. Tous les bois du Duché Pairie de Rambouillet consiste en 28 271, 09 arpents savoir 19 849,14 arpents pleins bois & 8 421,95 arpents en nature de bruyères et friches. AN, N/II/Seine-et-Oise/144 : Forêt de Saint Léger et du duché pairie de Rambouillet, [après 1758] La présence du château de Saint-Hubert permet d'infirmer la date de 1715, puisqu'il n'est construit qu'en 1756-1758. Elle indique les « gardes » c'est-à-dire les zones de surveillance des gardes et d'exploitation.



Carte de 1764, BNF, GE C-6186.

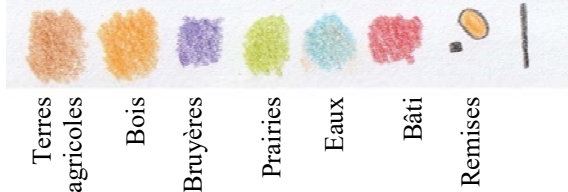
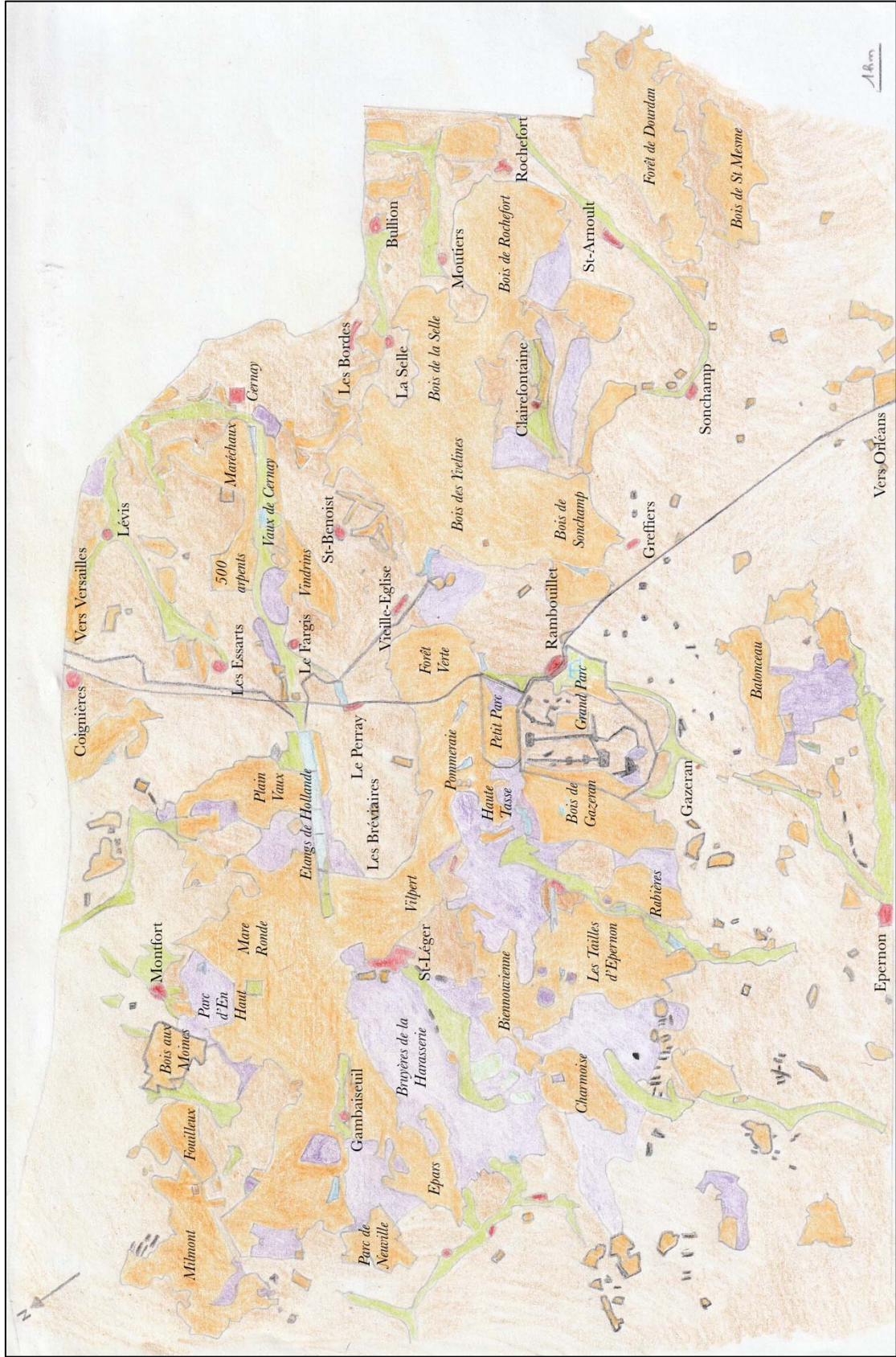


La carte de 1767 avec le plan des coupes de l'aménagement forestier, on ignore qui a tracé et quel est le sens des lavis utilisés, mais les prospections en forêt permettent de confirmer l'aménagement du XVIII^e siècle. Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000228v>.



Carte de la Chasse du Roy à Rambouillet en 1787. BNF, GE C-7376 (RES) : échelle d'une demie lieue, 56 x 89 cm, 1787, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55000065d>.

Carte du domaine de Rambouillet en 1787
 d'après la Carte des Chasses du Roy, BNF, GE C-7376 (RES)



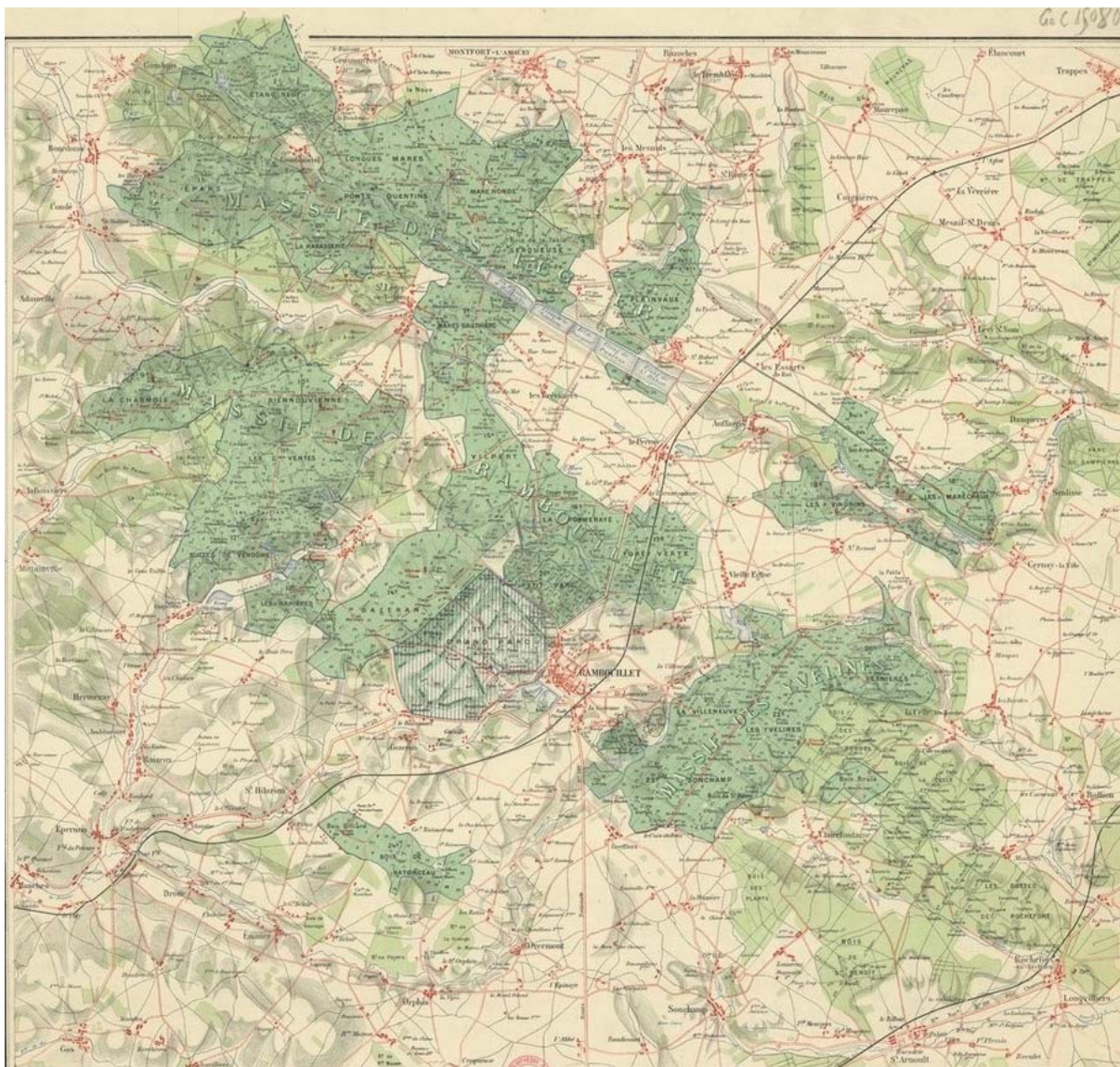
Il n'existe, à ma connaissance, aucune carte du XVIII^e siècle qui représenterait l'état de la propriété foncière directe des Bourbons à Rambouillet. Leurs cartes proposent un cadre domanial imposé autour de Rambouillet comme nouveau centre du territoire. Le fait de ne pas préciser les possessions sur les cartes est assez démonstratif de cet « œil du prince » sur le territoire : alors qu'elles apparaissent sur le territoire par les bornes, les fossés, les murs, le droit, les limites sont relativisées par les cartes. Faut-il y voir une autre forme du discours absolutiste : en s'absolvant par la carte de ses propres limites sur son territoire le prince vise-t-il à raconter sa domination sans limite sur l'espace ? Il est intéressant qu'à la place du domaine de Dampierre appartenant aux Luynes, Louis XV et Louis XVI préfèrent se mettre en scène à la chasse devant le château de Saint-Hubert. Ne poussons pas trop dans cette relecture sans lui ajouter la dimension technique de l'ouvrage. Le document est une carte de chasse. Il est assez impressionnant d'observer la grande précision de ce document. En faisant apparaître les types de cultures du sol, les ingénieurs cartographes démontrent leur volonté de représenter le territoire dans un but cynégétique : autour de la circulation des équipages, mais assurément aussi du point de vue d'une économie du cerf, de ses déplacements, de son nourrissage.

La carte des chasses du Roy en 1787, permet de mettre en lumière la diversité écologique qui composait le territoire rambolitain au XVIII^e siècle. J'ai repris la teinte dorée sur ma propre carte, car ce choix est assez original. Si elle est moins naturelle que la teinte verte, elle permet de faire ressortir les autres milieux comme les bruyères et les prairies. Notons que les couloirs animaux, les refuges des cerfs, que l'on nommerait aujourd'hui des couloirs écologiques sont protégés. Les débouchés de la Forêt Verte au Bois des Yvelines et de la Pommeraie à Biennouvienne sont constitués de landes permettant les circulations des animaux sans entraver leurs mouvements.

Il est intéressant que la couleur verte soit réservée aux prairies et aux jardins. Ces prairies sont préservées dans les bassins versants, assurément dans un souci hydrologique et d'une économie du risque d'inondation et d'érosion. Cet aspect documente une gestion environnementale importante, qui a été oubliée par les communes locales au XX^e siècle. Ces dernières ont transformé des zones inondables en zones constructibles et des quartiers entiers de Rambouillet ou Poigny se sont récemment retrouvés sous l'eau du fait de cette amnésie écologique.

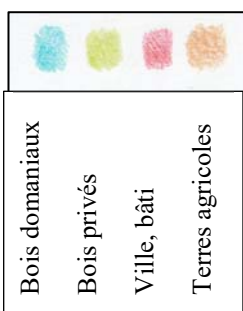
Grâce aux cartes, et notamment les dernières cartes de l'IGN, on peut observer plus largement une raréfaction des pâtures et des coutumiers dans l'évolution foncière et écologique des lieux. Les forestiers et les propriétaires terriens ont recouvert les anciennes bruyères par des boisements de résineux. Les anciens sites de pâturages du bétail ont ainsi disparu au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Les grands propriétaires se sont constitués des domaines de chasse et de sylviculture productifs qui ont participé du refermement du territoire.

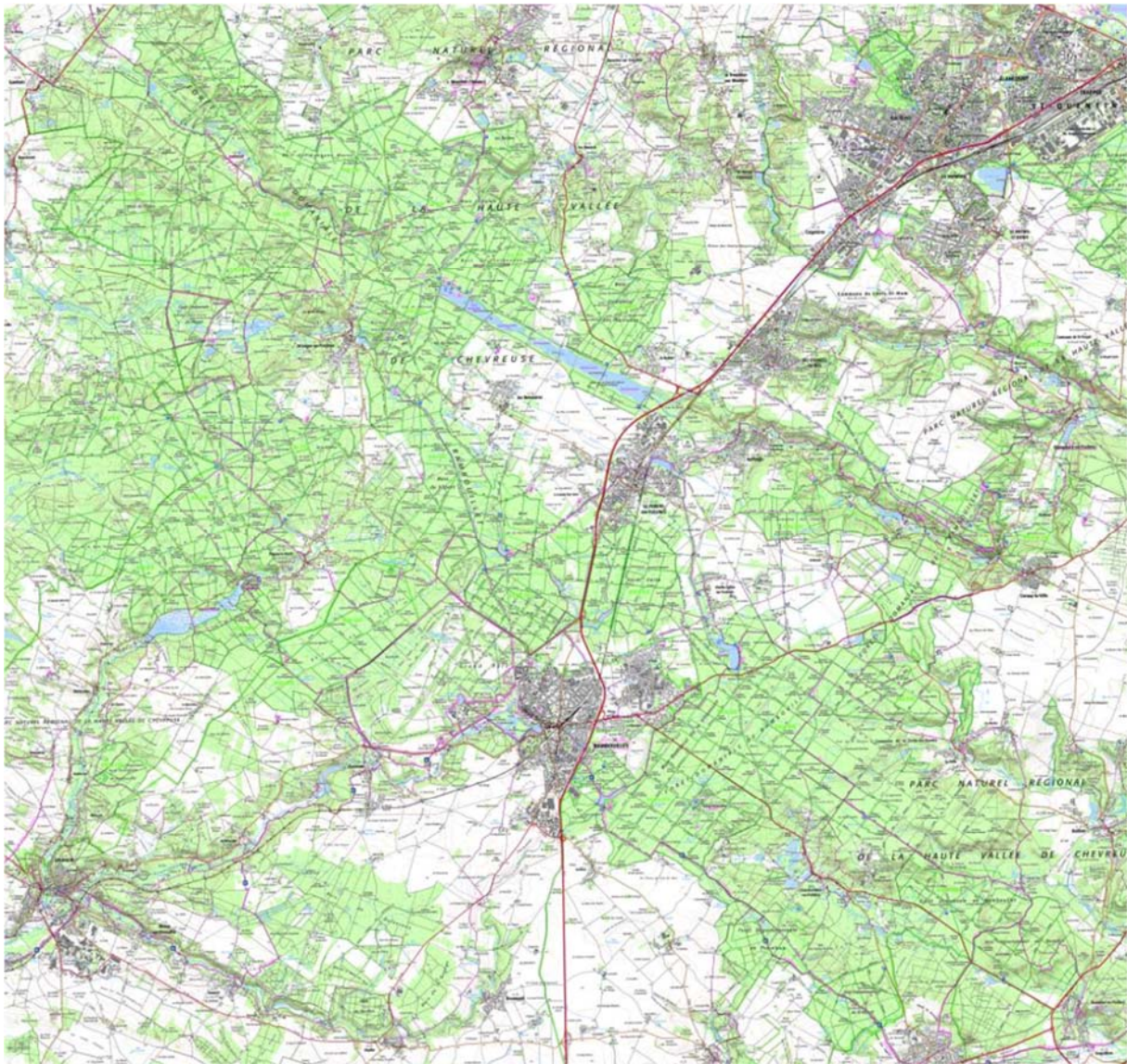
Les bruyères et la démultiplication des lisières entre remises, bois, forêts, champs, prairies, eaux, et marais devaient fortement profiter à la biodiversité historique. Le remembrement dans les années 1950-1990 a effacé cette richesse rurale. Les deux monocultures locales sont celle des céréales et les pâturages des haras privés. De plus, l'enclosure généralisée des parcelles a fortement limité les circulations animales et humaines. L'autre élément et bien sûr la disparition quasi totale des troupeaux de bétail. La toponymie rappelle l'emplacement ancien de bergeries et de pâturage bovin et équin dans la forêt. Il est possible de suivre cette évolution dans les documents suivants.



Nouvelle carte de la forêt de Rambouillet et des massifs environnants, dressée avec le concours de M. André Granger, inspecteur des Eaux et Forêts et E. Girard, 1938, échelle 1 : 40 000^e, BNF, GE C-15080. Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53121201n>.

Carte de la forêt et des parcs de Rambouillet au début du XX^e siècle
 d'après la Nouvelle carte de la forêt de Rambouillet et ses environs, 1925-1938, BNF, GE C-15498





La forêt de Rambouillet en 2021, Carte de l'IGN. ©Géoportail.

L'urbanisation de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a recouvert les grandes terres agricoles de Trappes à Coignières. Le double axe de circulation vers Paris (la nationale 10 et le chemin de fer) a permis l'explosion du bâti le long de l'axe depuis les années 1970. Les clairières sont progressivement recouvertes par les zones pavillonnaires et les petits immeubles, et la double voie a cloisonné la forêt en deux massifs étanches : depuis 1970 les populations d'animaux sont cantonnés à l'Ouest et à l'Est de la N10.

En détruisant la grande refuite historique qui permettait la circulation des cervidés (dans la vallée entre l'étang du Gruyer et du Moulinet), la création de l'axe routier, en modifiant le parcours des animaux a impliqué la modification des pratiques de chasse à courre. L'équipage qui chassait beaucoup à l'Est au début du XXe siècle depuis Bonnelles et la Celle ne chasse plus qu'à l'Ouest.

Plusieurs parcelles ont été ajoutées à la forêt domaniale au fil du XXe siècle : le domaine du Planet/Petit Produit à l'Ouest et le département a acquis une série de bois à l'Est. Toutefois, le bois de Batonceau a disparu des possessions domaniales et a été privatisé à une date que je n'ai pas retrouvée.

1.2. Les revenus forestiers de Rambouillet au XVIII^e siècle

Les revenus forestiers de la forêt de Rambouillet (1707-1791), d'après Danielle Chantereau, annexes, p. 24-26 et ADY, 60J 458									
Année	Revenus	Année	Revenus	Année	Revenus	Année	Revenus	Année	Revenus
1707	43 354	1724	135 265	1740	179 494	1756	267 162	1772	254 588
1708	40 336	1725	43 213	1741	149 612	1757	248 848	1773	335 801
1709	35 424	1726	78 573	1742	112 780	1758	185 989	1774	307 409
1710		1727	80 690	1743	131 286	1759	153 221	1775	229 095
1711	14 270	1728	165 958	1744	163 751	1760	181 135	1776	512 637
1712	49 761	1729	231 489	1745	168 025	1761	185 457	1777	296 480
1713	82 153	1730	221 715	1746	186 714	1762	196 125	1778	300 392
1714	119 270	1731	164 842	1747	195 890	1763	175 915	1779-1783	
1715-1716		1732	42 189	1748	212 604	1764	211 326	1784	45 0828
1717	92 740	1733	108 882	1749	172 433	1765	159 273	1785	566 663
1718	112 957	1734	133 415	1750	209 174	1766	200 513	1786	
1719	137 614	1735	143 453	1751	230 834	1767	260 832	1787	445 415
1720	179 352	1736	143 916	1752	207 825	1768	240 902	1788	428 453
1721	208 003	1737	159 366	1753	247 494	1769	218 647	1789	455 600
1722	303 349	1738	187 526	1754	262 928	1770	175 293	1790	273 206
1723	370 377	1739	171 722	1755	286 664	1771	229 487	1791	264 587

Les coupes extraordinaires (1723-1778), d'après Danielle Chantereau, annexe

- 1723 360 chênes aux Plainvaux et à la Mare Ronde.
- 1724 332 chênes de lisière entre les bois de S.A.S. et ceux de l'abbaye des Vaux de Cernay. 2024 pieds d'aulnes dans les prairies de Poyers et d'Orphin.
- 1725 62 chablis aux Longues Mares.
- 1727 59 arpents, Cinq Cent Arpents.
- 1735 40 arpents, Remise des plaines de Gazeran et Sonchamp.
- 1738 Adjudication de bois fabriqué saisi sur Jean Hubert, marchand de bois et vitrier de Rambouillet. Et lisière d'aulnes et de chêne le long de la prairie de Saint-Léger.
- 1739 14 a. 2 p. terroir des Essarts et du Fargis. 624 pieds d'aulne pour faire des sabots, le long des prés et de la rivière de Saint-Léger.
- 1740 126 aulnes et 41 tilleuls qui bordent l'allée située dans le parterre du château de Rambouillet. Charges particulières : faire arracher les arbres et leurs racines et les enlever incessamment pour que l'on puisse y planter une autre allée l'année prochaine et ne faire aucun dommage à la plate-bande.
22 a 50 p garenne du Grand Chenil.
31 a 56 p bois du Mesnil.
- 1741 arbres et tilleuls du parterre.
- 1743 Lisière du Moulinet. 120 pieds de chênes de lisière entre le bois de Poigny et celui de Maintenon.
- 1744 Parc Chevalier.
- 1745 82 chênes cassés par le vent. Parc Chevalier, Mare aux Chiens.
- 1747 137 pieds d'aulnes dans la prairie de Gazeran. 15 a. brûlés.
- 1748 9 remises à Gazeran et Sonchamp : 27 a. et 7 a. de bois brûlé.
- 1750 4 a. 25 p. lisière des Maréchaux. 6 haies de séparation dans le bois des Maréchaux. 2 a. 32 p. bois de la Prestrière de la Malmaison.
- 1751 8 remises à Gazeran, Orcemont, Sonchamp : 18 a. Remise de la Mare au Chanvre : 9 a. 31 p. et 459 baliveaux.
- 1752 9 remises à Gazeran et Orcemont. 15 a. de taillis, parc d'En Bas de Saint-Léger.
- 1753 29 a. 44 p. Bois de la Malmaison. 2 a. 32 p. bois de la Prestrière.
- 1755 24 a. de garenne. 6 a. de bois de bouleau. 9 remises à Sonchamp, Gazeran pour 27 a. 3 p.
- 1756 Châtaigniers qui bordent la pièce d'eau du parc de Rambouillet.

- 1757 aulnes et chênes dans le fossé entourant l'enclos de l'ancien château de Poigny. Marronniers de la Cour. 51 chablis arrachés par les vents du mois d'avril dans la forêt de Saint-Léger.
- 1759 aulnes du Grand Parc.
- 1760 22 remises, Espars, Batonceau, Forêt Verte. Aulnes du Grand Parc. Chênes de la 11^e vente d'Épernon. Recépage dans la 1^{ère} et la 2^e coupe de Batonceau.
- 1763 3 remises à Gazeran, Greffiers, Sonchamp : 7 a. 40 p.
- 1764 3 remises : 5a. 10 p.
- 1765 4 remises : 7 a.
- 1766 3 remises : 5 a.
- 1767 3 remises aux Bréviaires, Ablis, Gazeran : 4 a. 44 p.
2 remises : 3 a. 9 p.
- 1768 Parc de Gazeran : 8 a. ; Garenne des Chateliers : 22 a. ; Garenne d'Épainville : 8 a. ; Haut Genièvre 8 a. ; bouleaux épars dans les bruyères de la Harasserie, Bois de Saint-Léger.
- 1769 3 remises : 9 a. 80 p.
- 1770 3 remises : 11 a. 60 p.
- 1771 2 remises : 5 a. 70 p.
- 1773 bouleaux du Rondeau
- 1774 2 remises : 4 a.
- 1775 2 remises : 6 a. 50 p.
- 1776 3 remises à Sonchamp : 144 a. ; Futaie de la Patte d'Oie : 118 a 39 p. + 440 bouleaux.
- 1777 Parc d'En Bas : 38 a. 41 p. ; Garenne de Rambouillet : 24 a. ; 2 remises : 4 a.
- 1778 Parc des Bréviaires, Parc d'En Bas, Garenne de Saint-Léger, Parc de la Malmaison ; Aulnaie de Gambaiseuil ; Parc du Haut Orphin ; Parc de Saint-Léger ; Château de Poigny ; La Pocqueterie ; les Bréviaires ; Lévy.

1.1. Décret d'aménagement du 19 mars 1892

Le Président de la République [...] décrète ce qui suit :

Article premier : La forêt domaniale de Rambouillet (Seine-et-Oise) d'une contenance de 13 091, 30 ha, non compris les routes de chasse extérieures au périmètre, sera partagée en trois sections : La 1^{ère} de taillis-sous-futaie de 11 940 ha 72 a ; La 2^e de futaie de 520 ha 20 ; La 3^e hors-aménagement de 630 ha 38 a

Article 2 : La 1^{ère} section fournira 24 séries, savoir :

1 ^{ère} série dite de l'Épars	680,62 ha	13° des Rabières	222,23 ha
2 ^e de l'Étang Neuf	607,46 ha	14° de Gazeran	685,46 ha
3 ^e des Longues Mares	461,99 ha	15° de Vilpert	677,10 ha
4 ^e des Ponts Quentin	523,25 ha	16° de la Pommeraie	496,53 ha
5 ^e de la Mare Ronde	730,05 ha	17° de la Forêt Verte	381,61 ha
6 ^e de Serqueuse	325,82 ha	18° des Maréchaux	415,39 ha
7 ^e des Mares Gauthiers	380, 12 ha	19° des Vindrins	289,45 ha
8 ^e de Plainvaux	426,61 ha	20° des Hauts Besnières	476,78 ha
9 ^e de la Charmoie	487,72 ha	21° de la Villeneuve	475,58 ha
10 ^e de Biennouvienne	507,51 ha	22° des Yvelines	538,76 ha
11 ^e des Grandes Ventes	677,83 ha	23° de Sonchamp	657,03 ha
12 ^e des Buttes de Vendôme	459,02 ha	24° de Batonceau	356,80 ha

Ces séries seront exploitées en taillis-sous-futaie à la révolution de 30 ans et partagées chacune en 30 coupes annuelles.

Article 3 : 25^e série dite de la Harasserie : 280, 09 ha ; 26^e série dite du Petit Parc : 240, 11 ha. La 25^e série sera exploitée en futaie régulière pendant la durée d'une révolution principale de 90 ans précédée d'une révolution préparatoire de 6 ans et soumise à des coupes de régénérations dont la possibilité sera fixée : De 1894 à 1899 à 2ha 25 et à partie de 1900 à 3ha 06. La 26^e série sera exploitée en futaie régulière pendant une révolution transitoire de 90 ans et partagée à cet effet en trois affectations correspondant à un même nombre de périodes égales. Durant la première période (1894-1923) la 1^{ère}

affectation sera soumise à des coupes d'abri d'une possibilité de 2ha54 et à des coupes secondaires et définitives effectuées sur propositions spéciales.

Article 4 : La 3^e section formera 2 séries, savoir : 27^e série dite du Grand Parc : 605, 11 ha ; 28^e série dite des Cascades : 25, 27 ha. Ces deux séries seront exploitées sur propositions spéciales.

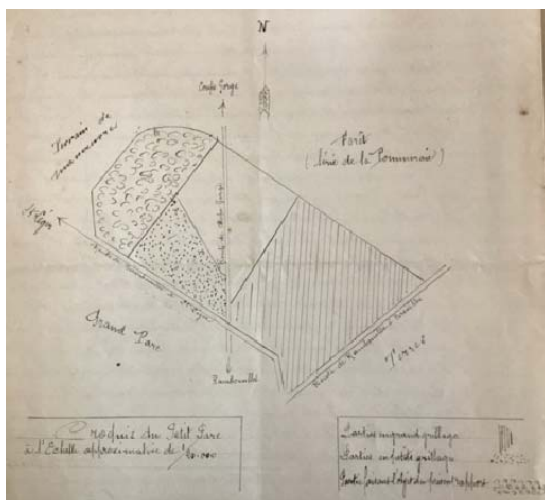
Article 5 : L'ordre et l'importance des coupes de toute nature à effectuer dans les 28 séries seront réglés par le Directeur des Forêts.

Article 6 : Le Ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au Bulletin des Lois. Fait à Paris, le 19 mars 1892, signé Carnot. Par le Président de la République, le Ministre de l'Agriculture, signé : J. Develle.

ADY, 6Q 388 : Rapport de Granger, Inspecteur adjoint, à Rambouillet, 12 août 1908

Le décret d'aménagement du 19 mars 1892, prévoit que des coupes d'abri, portant chacune sur le 1/3 d'une parcelle doivent avoir lieu tous les ans, de 1906 à 1923, dans les parcelles E à K de la 26^e série, dite du Petit Parc, de la forêt domaniale de Rambouillet, pour être suivies d'engrillagement et de plantation. Quant aux coupes secondaires et définitives, à assoier ultérieurement, elles ne sont à exécuter que sur proposition spéciale. L'usage s'est établi, pour des raisons de commodité, d'exploiter chaque parcelle en une seule fois, tous les 3 ans ; c'est ainsi que par décision du 8 mai 1906, Monsieur le Conseiller d'Etat, directeur général des Eaux et Forêts, a autorisé le report à 1908 de l'ensemble de la coupe d'abri de la parcelle E. Par une seconde décision du 22 mai 1908 cette dernière a été ajournée à l'exercice 1909. Il s'agit en effet d'un vieux perchis de chênes sur souches, entremêlé de futaies d'environ 100 ans (98 exactement d'après l'aménagement). Ce peuplement est plein et bien venant. Les parcelles suivantes sont à peine plus âgées (98 à 128 ans). Et l'aménagement prévoit que la révolution normale sera de 150 à 180 ans et sera plus probablement fixé à ce dernier chiffre. Le peuplement y est analogue, sauf qu'il est entrecoupé de quelques clairières dans les 2 dernières. I et K. La circonférence moyenne des arbres n'est guère que de 0m69 à 0m80. La dernière coupe vendue ne l'a été que sur le pied d'environ 11,60 fr. le mètre cube, alors que la précédente n'avait même pas atteint 10 fr. après avoir été invendue deux années. Nous croyons que ces peuplements ne feront que gagner de valeur à attendre quelques années ; de plus la régénération y marche très lentement, voire par place assez difficilement, et il n'y a aucune urgence à abatte dès maintenant une futaie toute constituée et qui peut attendre sans inconvénient sa conversion définitive.

En dehors de ces considérations culturelles, il en est d'autres auxquelles on en peut dénier une certaine valeur aux portes d'une ville comme Rambouillet, villégiature d'été de Monsieur le Président de la République, à une époque où d'ailleurs tout un courant d'idées porte à la protection et à la conservation des sites plus ou moins pittoresques. Sous l'influence du Touring-Club, des syndicats d'initiative se fondent de tous côtés dans cet esprit. Or, le Petit Parc, est la partie de la forêt la plus rapprochée de la ville pour le public, puisque en dehors du jardin anglais, le Grand Parc est complètement interdit aux promeneurs. C'est d'ailleurs la seule série de futaie promenade très fréquentée. Mais, sur 240 hectares, près de 104 hectares de jeunes peuplements, soit toute la 3^e affectation et une partie de la 2 sont déjà entourés d'un grillage de 1m75 et absolument fermés au public. En outre les parcelles A à D, représentant 30 hectares sont encloses d'un grillage ordinaire de 1m10 qui y empêche également la circulation. Comme on ne peut songer à les désengrillager avant l'achèvement complet de la régénération, c'est-à-dire peut-être 25 à 30 ans, si on ajoute les 46 hectares des parcelles E à K, il ne resterait d'ouvert aux promeneurs, que 60 hectares de la 2^e affectation.



Cette situation soulèverait très nécessairement de très vives critiques avec lesquelles l'Administration serait obligée de compter, d'autant que le public ne comprend pas qu'on porte la cognée dans des massifs qui lui paraissent encore en herbe. Il vaut mieux, semble-t-il, prévenir cette difficulté que de la laisser naître et se développer d'une manière qui pourrait devenir gênante ultérieurement. En résumé, nous avons l'honneur de proposer non pas une modification profonde à l'aménagement, mais simplement l'assiette des coupes d'abris dans les parcelles E à K du Petit Parc sur propositions spéciales, tout comme il est prévue pour les coupes secondaire et définitives.

Rapport du garde-général Laurent de Saint-Léger, 16 février 1914.

La 25^e série, dite de la Harasserie, de la forêt domaniale de Rambouillet, d'une contenance de 275,35 ha est constituée par des peuplements de pins sylvestres. Elle est traitée en futaie à la révolution de 90 ans (1900-1989). Chacune des 10 parcelles composant cette série doit être régénérée pendant une période de neuf années. Au cours d'une révolution préparatoire de 6 ans (1894-1899), des coupes de régénération ont parcouru 13 ha 50, des parcelles VIII, IX, et X, d'une contenance de 71ha95. Conformément aux prescriptions de l'aménagement ces coupes de régénération devaient comprendre l'exploitation de tout le matériel sur pied, sous réserve de 100 baliveaux porte-graines à l'hectare choisis avec soin et aussi uniformément répartis que possible. Cette règle a été observée rigoureusement jusqu'en 1911, époque à laquelle l'Administration, adoptant la manière de voir de l'Inspecteur de Rambouillet (rapport du 20 avril 1911) au sujet de l'inutilité des porte-graines et des graves inconvénients qu'ils présentaient, a approuvé la suppression de toute réserve de baliveaux (décision du 4 mai 1911). Le nouveau mode d'exploitation a été appliqué pour la première fois sur la coupe de l'Exercice 1911. [...]

Ainsi donc il existe dans toutes les coupes de 1894 à 1910 inclusivement des porte-graines dont le maintien sur pied ne peut se justifier d'aucune manière au point de vue cultural ; les réserves, d'ailleurs stériles, recouvrent en général de jeunes peuplements de belle venue provenant exclusivement de plantations ou semis artificiels. Chaque année, un certain nombre de ces réserves sont renversées par les vents et causent des dégâts importants aux jeunes tiges d'avenir qu'elles recouvrent ; de nombreux semis vigoureux sont mutilés lors de la vidange des produits. La valeur commerciale de ces chablis est d'ailleurs presque nulle en raison de leur dissémination sur une grande surface et de la mévente actuelle des bois. [...] Nous proposons donc l'exploitation de toutes les réserves existant actuellement dans 52 ha 87 du tableau précédent. Le volume serait à peu près le même que celui réalisé dans les coupes de régénération des années 1912 et 1913, soit environ 2 000 stères. L'exploitation afférente à l'exercice 1914 comprendrait les coupes les plus anciennes jusqu'à concurrence de la moitié environ du volume total, soit 1 000 stères. [...] A partir de l'Exercice 1914, toutes les coupes de régénération prévues par le règlement d'exploitation en vigueur seraient retardées de deux années.

Reconstituer la forêt feuillue de Rambouillet. Le conservateur de Paris, contre le directeur des Eaux et Forêts : feuillus et résineux

(ADY, 6Q 388 : Lettre de Dabat, conseiller d'Etat, directeur général des Eaux et Forêts, au conservateur de Paris, Paris, 21 juillet 1913. Objet : Forêt domaniale de Rambouillet, 15^e série, coupe de pins dépérissants)

À l'occasion d'une coupe à blanc étoc de pins sylvestres dépérissants sur 8 ha 91 a., dans les parcelles 27 et 29 de la 15^e série, le directeur des Eaux et Forêts Dabat s'adresse au conservateur de Paris. Il indique que « cette exploitation devra être suivie d'un repeuplement artificiel par semis de la même essence ». Mais cet ordre, va à l'encontre du projet de reconstitution d'une forêt de feuillus à Rambouillet, le sylvestre ne devant servir qu'à assurer la transition tout en maintenant un couvert boisé. On peut s'étonner à la suite du conservateur de Paris, que l'ordre ne soit pas de planter des feuillus après cette coupe, mais Dabat soutient la plantation de résineux comme la seule solution, il explique ses arguments :

Quant à la régénération ultérieure, en pin sylvestre, de la surface exploitée qui vous paraît être une dérogation aux prescriptions indiquant que la pin sylvestre est une essence « absolument transitoire et qu'il importe de favoriser le développement des feuillus afin d'arriver le plus tôt possible à la substitution d'essences », il n'est pas douteux que cette opération est la seule rationnelle sur les points où le pin sylvestre existe actuellement et où les feuillus ne sont pas réintroduits sous les résineux.

Cette façon de procéder ne constitue d'ailleurs pas à proprement parler une dérogation aux règlements culturels de l'aménagement, car tant que l'introduction des feuillus n'aura pas été assurée dans les massifs, le rôle transitoire du pin sylvestre n'est pas terminé et il y a lieu de continuer à employer cette essence. Ce qui constituerait une dérogation répréhensible aux prescriptions culturelles de l'aménagement serait de ne pas s'efforcer de hâter l'époque de l'installation de feuillus sous les pins. Pour se conformer à ces prescriptions, les Agents devront, dans les peuplements de pins sylvestres approchant de la maturité, pratiquer des éclaircies nécessaires et introduire les feuillus par semis ou plantation au lieu d'attendre que la nature seule assure la reconstitution de la forêt feuillue. »

ADY, 6Q 388 : Rapport de Granger, Inspecteur à Rambouillet sur les améliorations touristiques, Rambouillet, 8 avril 1922.

En 1921, le tourisme s'est particulièrement développé dans la forêt domaniale de Rambouillet. Un service d'autos-cars, comme à Fontainebleau s'est notamment créé, qui paraît devoir prendre de plus en plus

d'extension dans l'avenir. Les promeneurs deviennent spécialement nombreux dans la Vallée des Vaux de Cernay, attirés par le site où se trouve l'ancienne abbaye des Vaux, et se répandent, non seulement dans la série artistique des Cascades, mais dans les coupes des séries des Maréchaux et des Vindrins, qui bordent la Vallée.

Dès lors, il semble que doive être envisagée comme le prévoyait d'ailleurs la lettre de M. le directeur général du 26 mai 1920, l'extension de la série artistique à des coupes les mieux situées pour le tourisme. Or, les coupes 30 de la 18^e série et 24 de la 19^e, qui doivent venir en tour d'exploitation en 1922, d'après l'aménagement sont les plus intéressantes. Portant de beaux peuplements et quelques beaux arbres elles se trouvent de part et d'autre de l'Étang et de l'ancienne Abbaye des Vaulx de Cernay, à proximité de routes forestières très fréquentées, notamment la coupe 24. Un projet général de création de série artistique sera établi par la suite. Mais, dès maintenant, l'Inspecteur des Eaux et Forêts soussigné à l'honneur de demander que les coupes 30 de la 18^e série et 24 de la 19^e série soient supprimées en 1922. [...]

ADY, 6Q 388 : Note de l'inspecteur principal, Paris, 12 juillet, 1930

Grand Parc : zone hors aménagement « il importe assez peu d'y produire des sujets du maximum relatif de valeur marchande, but en somme poursuivi par la méthode classique de la régénérescence naturelle et des éclaircies. Le but à poursuivre est bien plutôt le maintien de l'état boisé entre les anciens peuplements et les peuplements de remplacement. Étant donné qu'il y dans le Grand Parc de vieilles futaies de chêne sur souches dans lesquelles on ne peut songer à faire des coupes de régénération autrement que par trouées exposées en damiers, il paraît opportun, lorsqu'on y fait des éclaircies, d'agir avec une certaine prudence en se préoccupant non seulement des sujets, mais du peuplement, et d'introduire en sous-étage lorsque le peuplement devient clair, une essence secondaire de remplacement. Le hêtre s'il veut bien venir semble l'essence la plus indiquée à condition de procéder bien entendu, aux engrillagements et peut être aussi aux assainissements nécessaires ».

1.2. Évolution de la surface forestière de la forêt domaniale de Rambouillet (1898-1938)

Superficie de la forêt domaniale de Rambouillet en 1933 (ADY. 6Q 388)			
Communes		Communes	
Saint-Léger :	2 205, 99 ha	La Celle :	421,96 ha
Les Bréviaires :	769, 49 ha	Clairefontaine :	487,92 ha
Rambouillet :	1 830, 41 ha	Sonchamp :	628, 71 ha
Poigny :	1 376, 81 ha	Bourdonnais :	25, 59 ha
Hermeray :	332, 87 ha	Les Mesnuls :	1,21 ha
La Boissière :	560, 17 ha	Cernay-la-Ville :	66, 20 ha
Le Perray :	264, 03 ha	Orcemont :	76,92 ha
Vieille-Église :	410, 35 ha	Grosrouvre :	3,72 ha
Saint-Hilarion :	39,98 ha	Cantons	
Les Essarts :	276,80 ha	Rambouillet :	11 146, 79 ha
Auffargis :	359,64 ha	Chevreuse :	345, 03 ha
Gambaiseuil :	1 823, 48 ha	Dourdan Nord :	421,96 ha
Gazeran :	819, 22 ha	Dourdan Sud :	1 116,63 ha
Senlisse :	222, 04 ha	Houdan :	25,59 ha
Saint-Rémy :	58, 42 ha	Montfort :	4, 93 h

Évolution de la surface de la forêt domaniale de Rambouillet (1898-1938), (ADY, 6Q 343)			
Année	Superficie forestière	Année	Superficie
1898	14 494	1926	14 610,75
1901	14 494	1927	14 611,18
1904	14 494	1928	14 611,18
1913	14 471,63	1930	14 620,01
1914	14 471,63	1931	14 620,71
1915	14 471,63	1932	14 551,05
1916	14 471,63	1933	14 552,37
1917	14 471,63	1934	14 549,53
1919	14 500,63	1935	14 549,37
1920	14 500,63	1936	14 549,26
1922	14 540,96	1937	14 549,26
1923	14 540,96	1938	14 546,57
1924	14 610,75		

De 1898 à 1938, la forêt de Saint-Arnoult et Dourdan (1403 ha) est rattachée à celle de Rambouillet.

1.3. La visite du Directeur général des Eaux et Forêts, Octobre 1948

En octobre 1948 le Directeur général des Eaux et Forêts visite la forêt de Rambouillet et fait un constat alarmant sur « l'absence complète de régénération dans les peuplements de la forêt de Rambouillet ⁷⁵».

Avant d'agir, il importe toutefois de bien connaître les données du problème : S'agit-il d'un épuisement du sol qui le rendrait impropre à la culture de certaines essences et inciterait à envisager une substitution d'essences ? Y a-t-il lieu d'attribuer le défaut de régénération aux déprédations du lapin ? Faut-il incriminer l'aménagement lui-même dont le règlement d'exploitation et les règles de cultures seraient mal adaptées aux nécessités de régénération naturelle ? [...]

Le problème qui se pose à Rambouillet n'est d'ailleurs qu'un des aspects d'un problème plus général, celui de la régénération de tous les massifs de la région parisienne qu'il paraît urgent d'envisager.

La forêt de Rambouillet, d'une contenance totale d'environ 13.000 ha, forme 3 massifs principaux, à savoir : les massifs de Rambouillet, des Yvelines et de Saint-Léger. Le sol végétal y est généralement peu profond et se confond souvent avec le sous-sol dont l'influence est prépondérante. Dans la partie sud (Massif des Yvelines), où le relief est peu accidenté, ce sous-sol est composé sur presque toute sa surface par un argile compact mélangé de silex. Dans la partie nord, au contraire, où le relief est beaucoup plus accidenté, de nombreux affleurements de sable siliceux fournissent un sous-sol très perméable et profond.

Les essences principales peuplant la forêt sont le chêne, le bouleau et accessoirement le charme et le hêtre. Le Pin Sylvestre y a été introduit artificiellement et y occupe aujourd'hui des surfaces importantes, notamment dans les 1°, 9°, 10°, 11°, 15° et 25° séries. Les essences secondaires sont le tremble, le saule, les fruitiers, le châtaignier et le frêne (ces 2 dernières essences à l'état très disséminé). Dans l'ensemble, le chêne constitue à lui seul les 9/10^{ème} des peuplements de futaie.

Il est certain que les forestiers ont toujours cherché par leur action continue au cours des siècles, à provoquer la multiplication du chêne aux dépens des autres essences, notamment du hêtre. Un tel développement témoigne néanmoins de l'existence en forêt de Rambouillet d'un milieu favorable au chêne, tant du point de vue du climat que du sol. Les documents les plus anciens concernant le traitement appliqué à la forêt de Rambouillet remontent à 1324. Dès cette époque, elle a été exploitée en taillis-sous-futaie et ce régime y a été maintenu jusqu'à nos jours sauf dans les 26° et 27° séries traitées en futaie et dans la 25° série constituée par une futaie de pins. En 1782, la réglementation prescrivait la division de la forêt en diverses séries auxquelles étaient assignées des révolutions inégales : 15, 18, 20, 25 et 30 ans. Les révolutions les plus courtes

⁷⁵ ADY, 1900W 163 : Rapport de l'Inspecteur-adjoint Hermite : Etude des possibilités de régénération dans les peuplements de la Forêt de Rambouillet, Rambouillet 12 novembre 1948.

étaient appliquées aux plus mauvais peuplements, où, déjà, il était constaté des massifs clairs et même des vides complets. Au contraire, les séries à longue révolution étaient formées à cette époque de peuplements généralement moins clairs, parfois de consistance très complète et exceptionnellement serrée. A partir des années 1790, la révolution a été fixée à 30 ans pour l'ensemble de la forêt. L'état actuel de cette forêt est caractérisé par la disparition à peu près complète des essences précieuses dans le taillis, d'où l'impossibilité de régénération de la futaie par souches. D'autre part, bien que les glandées soient assez fréquentes (glandées partielles tous les 3 ou 4 ans et glandées complètes tous les 7 à 8 ans), le développement des semis, entravé le plus souvent par l'abondance de la couverture vivante, ne peut assurer à lui seul le renouvellement de la futaie.

Il semble que la présence du gibier, et surtout du lapin de garenne, ait influé d'une façon continue sur la composition du peuplement, principalement au cours des 150 dernières années. La Forêt de Rambouillet a toujours présenté un intérêt cynégétique particulier, tant en raison de sa proximité de la capitale, que des conditions de développement favorables qu'elle offre pour le gibier. Jusqu'au début du 19^e siècle, les animaux de vénerie constituaient la principale richesse cynégétique de cette forêt. Les territoires de chasse couvraient alors de grandes étendues et la garderie y était souvent médiocre. La multiplication de lapin de garenne s'y trouvait donc enrayée autant par l'existence de nombreux fauves que par le braconnage qui sévissait couramment parmi les usagers et les riverains de la forêt. Mais au début du siècle dernier, le développement de la chasse à tir entraîna des modifications profondes dans l'exploitation de la chasse. Les territoires de chasse furent divisés en lots de faible surface, sévèrement gardés et piégés. [...] Le lapin, déjà assez abondant en forêt de Rambouillet, prit alors un développement considérable et devint un véritable fléau pour la forêt.

Ses déprédations eurent une influence prépondérante sur la forêt et provoquèrent une évolution du peuplement dont les phases successives peuvent être fixées comme suit : Disparition progressive des essences précieuses dans le taillis et développement du bouleau et des morts bois. Puis, dégradation du sol entraînant le développement de la couverture vivante (canche, bruyère, fougère) par taches. Les taches de bruyère ou de fougère s'étendent ensuite progressivement pour couvrir finalement toute la surface des coupes.

A ce moment, l'incendie constitue une nouvelle cause de dégradation pour la forêt. Chaque incendie entraîne la disparition des plus jeunes réserves, notamment des baliveaux, occasionnant le dépérissement d'une partie des souches de taillis et favorise un développement accru de la couverture vivante.

Depuis longtemps les forestiers ont tenté de réagir contre cette dégradation progressive de la forêt, soit en agissant sur le peuplement lui-même, soit en prenant des dispositions pour entraver sa destruction. Les principales mesures adoptées ont été les suivantes : 1°) Partout où le taillis était encore abondant, il a été recruté un nombre anormalement élevé de réserves. Cette méthode a eu pour effet d'enrichir provisoirement la forêt en bois d'œuvre. Par contre, elle n'a pas favorisé la régénération au cours des années suivantes. Les peuplements trop serrés ont en effet entravé le développement du taillis et contribué ainsi à sa disparition. 2°) Les coupes de taillis ont été engrillagées pendant une période de 8 ans suivant l'exploitation. La révolution étant fixée à 30 ans, cette mesure a entraîné l'engrillagement de la forêt sur presque 1/3 de sa surface. D'une façon générale, la protection réalisée par les grillages s'est révélée assez efficace. Néanmoins, les résultats obtenus n'ont pas été suffisants pour préserver entièrement le taillis de la déprédation des lapins. Les engrillagements étaient en effet trop étendus pour être entretenus d'une façon parfaite, et conserver ainsi toute leur efficacité. 3°) Au moment de l'exploitation, des plantations de résineux (pins Sylvestres et pins Laricios) ont été faites dans les vides. Cette mesure a donné d'excellents résultats et a permis de maintenir à l'état boisé les terrains devenus improductifs. 4°) Dans les parties où le taillis était en voie de disparition, mais où les réserves existaient encore en assez grand nombre, il a été procédé à des plantations d'essences feuillues en sous-étage. Ces plantations ont abouti à un échec complet, soit que les plants aient été mangés par les lapins ou qu'ils aient péri, étouffés par le développement de la couverture vivante.

L'évolution des peuplements, telle qu'elle est décrite plus haut, revêt un caractère uniforme dans l'ensemble de la forêt. Toutefois, elle s'est accomplie plus ou moins rapidement suivant la plus ou moins grande abondance de lapins, le degré de richesse du sol, et sa plus ou moins grande propension à l'acidification.

Dans son état actuel, la forêt de Rambouillet présente 4 types de peuplements correspondants chacun à un état de dégradation plus ou moins avancé.

Une première catégorie de peuplements comprend des taillis-sous-futaie normaux avec beaux taillis d'essences chêne et charme. Ces peuplements ne couvrent qu'une surface de 200 à 250 hectares. D'autres peuplements sont constitués par une belle futaie de chênes à l'état serré, dominant un taillis d'essences secondaires très clairsemé. Dans ces parties, qui couvrent une surface d'environ 4.500 ha, le sol est en bon état et la régénération par semences reste possible. Par contre, la régénération par souches n'est plus possible. Sur une surface d'environ 6.000 ha, le peuplement se trouve constitué par une belle futaie claire sur sol presque entièrement dépourvu de taillis et envahi par une couverture vivante abondante (canche, fougère, bruyère, etc.). La régénération naturelle y est impossible. Il y a lieu d'envisager, à très brève échéance, la régénération ou le renouvellement de ces peuplements par des procédés artificiels. Ces terrains doivent dès maintenant être reboisés par des procédés artificiels.

Sur une surface totale de plus de 13.000 ha la forêt de Rambouillet ne renferme donc que 200 ha de taillis-sous-futaie à l'état normal, dans lesquels la régénération peut être considérée comme satisfaisante. Sur le reste de sa surface, la régénération y est nulle ou insuffisante pour assurer le renouvellement du peuplement. Il est évident que les mesures propres à assurer la reconstitution de cette forêt et le retour à des conditions de régénérations normales seront conditionnées par le maintien ou la destruction des lapins de garenne à l'intérieur de la forêt. Dans toutes les parties de la forêt où le sol n'a pas subi une dégradation et une acidification très prononcées, et où les porte-graines sont suffisamment nombreux, la restauration de la forêt pourra être obtenue après disparition complète des lapins, par le retour à un peuplement de taillis-sous-futaie normal. La diminution du nombre des réserves, réalisée au moment des exploitations, favorisera le développement du taillis et permettra vraisemblablement l'installation de semis naturels. Dans les parties où la futaie est la moins dense et où le sol se trouve envahi par la fougère ou la canche, il pourra être procédé à l'introduction artificielle de plants de hêtres en sous-étage. Ces hêtres formeront rapidement un couvert épais, étouffant la couverture vivante et adoucissant l'humus du sol. Enfin, des plantations de résineux devront être faites dans les vides et dans les parties où le sol fortement acidifié est entièrement envahi par la couverture vivante.

Ces différentes mesures ne pourront être appliquées que si la forêt est au préalable entièrement débarrassée des lapins de garenne. Dans le cas contraire, les plantations de résineux resteront le seul moyen d'action possible pour remédier au dépérissement de la forêt, car la présence des lapins élimine toutes possibilités de régénération par semis, et voue à un échec à peu près certain les plantations d'essences feuillues. Ces dernières doivent en effet être protégées contre la dent du lapin au moins pendant les 20 premières années de leur croissance. Or, l'expérience montre que les engrillagements ne permettent pas d'assurer une protection efficace pendant une aussi longue période. Tôt ou tard, ces plantations sont donc appelées à disparaître sous l'action des lapins.

Les plantations de résineux, au contraire, résistent naturellement à l'attaque du lapin dès l'âge de 6 ou 7 ans. Il est dès lors possible d'assurer une protection efficace de ces plantations en les engrillageant pendant les 6 premières années. Les plantations de résineux, pratiquées depuis longtemps en forêt de Rambouillet, ont été intensifiées considérablement au cours des dernières années (650 hectares de vides nés à la suite d'incendies ou d'appauvrissement du peuplement ont été reboisés au cours des 4 dernières années). Cette pratique entraîne le remplacement progressif des peuplements de taillis-sous-futaie ruinés, par des peuplements résineux.

Il est à remarquer que, même s'il était mis fin aux déprédations des lapins, une partie importante de la forêt de Rambouillet se trouve dès maintenant vouée à l'enrésinement, en raison de la détérioration du sol. Cette évolution n'est pas aussi défavorable qu'on pourrait le croire, si l'on considère que la régénération naturelle paraît pouvoir être obtenue assez facilement dans les peuplements résineux installés artificiellement. Toutefois, il conviendra d'enrayer cette évolution et de la limiter aux seuls cantons de la forêt les plus dépérissants. En dehors du pin Laricio et du pin Sylvestre, utilisés jusqu'ici pour ces enrésinements, des essences exotiques, telles que le Thuya géant, l'Abies Grandis, le sapin de Nordmann, susceptibles de produire un couvert épais, seront employées à titre d'essai. D'autre part, l'extension des peuplements résineux exige le développement des moyens de lutte contre les incendies. L'équipement à réaliser devra comprendre la construction en forêt, de pylônes de surveillance munis de téléphones, la dotation d'une moto-pompe tout terrain, et l'établissement de pares-feux autour des plantations.⁷⁶

Aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet, 1986-2010

La superficie est de 14 552, 44 ha et la surface aménagée est de 13 485,89 ha. La composition est de 75% de feuillus (90% de chênes, 10% divers), 11 040, 88 ha et 25% de résineux (pins sylvestre et laricios) 1 461, 33 ha ; série accueil du public et des paysages (396,01 ha) ; séries réservées biologiques domaniales (576,02 ha), série hors cadre (11,65 ha).

Le cerf ; des comptages effectués en 1980, 1983 et 1985 ont permis de suivre l'évolution de cette population sur la partie ouest du massif. En 1980, on peut estimer que la population était de 1 200 têtes sur les 17 000 ha de forêts privées et publiques. Avec une telle densité on pouvait constater la disparition quasi-totale du sous étage. [...] Le comptage de 1983 permettait d'estimer que le nombre d'animaux était passé de 1 200 à 550 pour la même superficie (17 000 ha). Les causes de cette chute pouvaient avoir 4 origines : braconnage, dépassement du plan de chasse, efficacité évident des clôtures électriques, forte pression cynégétique. [...] [entre 1983 et 1985] il a été possible de conserver un effectif de l'ordre de 560 têtes, avec un sex-ratio d'environ 1 pour 1 [...] la densité actuelle est donc légèrement supérieure à 3 têtes pour 100 ha. Cette densité qui doit être considérée comme un plafond, est jugée localement comme un bon compromis entre la volonté de maintenir une population de cerfs, qui conserve au massif son caractère historique et traditionnel de forêt de vénerie et la nécessité de limiter les dégâts agricoles et forestiers.

⁷⁶ ADY, 1900W 163 : Rapport de l'Inspecteur-adjoint Hermite, Rambouillet 12 novembre 1948.

1.4. La sylvilisation de la forêt de Rambouillet : L'enrésinement de la forêt en quelques chiffres

- 1788 : premières plantations de résineux par le lieutenant de Corteuil sous Louis XVI, à la Haute-Tasse dans le bois de la Pommeraie.
v. 1840 : début des enrésinements en forêt de Rambouillet et de Dourdan.
1871 et 1877 : plantation de pin dans les coupes 5 à 8 du canton de Hollande, plus replantage en 1883⁷⁷.
1892 : 1 800 ha en résineux de 1 à 60 ans⁷⁸.



Une curée dans les pins, équipage de Bonnelles, ADY, 3Fi32 15 : carte postale, 1910-1919. Cette photographie témoigne de l'évolution des paysages forestiers. Jusqu'au XIX^e siècle, le pin sylvestre et les résineux sont des arbres inconnus. On peut écrire que le pin sylvestre est un acteur caractéristique de la modernisation sylvicole. Sa diffusion participe de la transformation sociale et écologique de la forêt, remplaçant les zones pastorales.

- 1939-1945 : destruction de 800 ha de bois.
1946-1954 replantés en résineux entre 1946 et 1954 avec le soutien du Fonds Forestier National.
1948 : 174 ha. – 1^{er} reboisement ; 1949 : 191 ha. ; 1950 : 114 ha. ; 1951 : 39 ha. ; 1952 : 42 ha. ; 1953 : 27 ha. ; 1954 : 56 ha. Total : 643 ha. À partir de 1945, plantations de pins laricios.
1958 : 3 900 ha en résineux⁷⁹.
2015 : La moitié de la forêt de Rambouillet en résineux, soit environ 7 000 ha.

1.5. La sylvilisation de la forêt de Rambouillet : les enjeux sociaux de la « naturalisation » de l'espace (1950-1990)

L'enrésinement et le boisement intégral de la forêt, en transformant la nature de l'espace et des milieux forestiers participent plus largement de l'effacement de certaines relations sociales historiques à la forêt. En particulier de l'usage paysan des bois, mais pas uniquement. Nous évoquons plus haut, l'installation des haras royaux à Saint-Léger au XVII^e siècle. La suppression des haras à partir de 1715

⁷⁷ Lecture naturaliste des archives du cantonnement de St. Léger S. Rossi, 22/03/1996, p. 44.

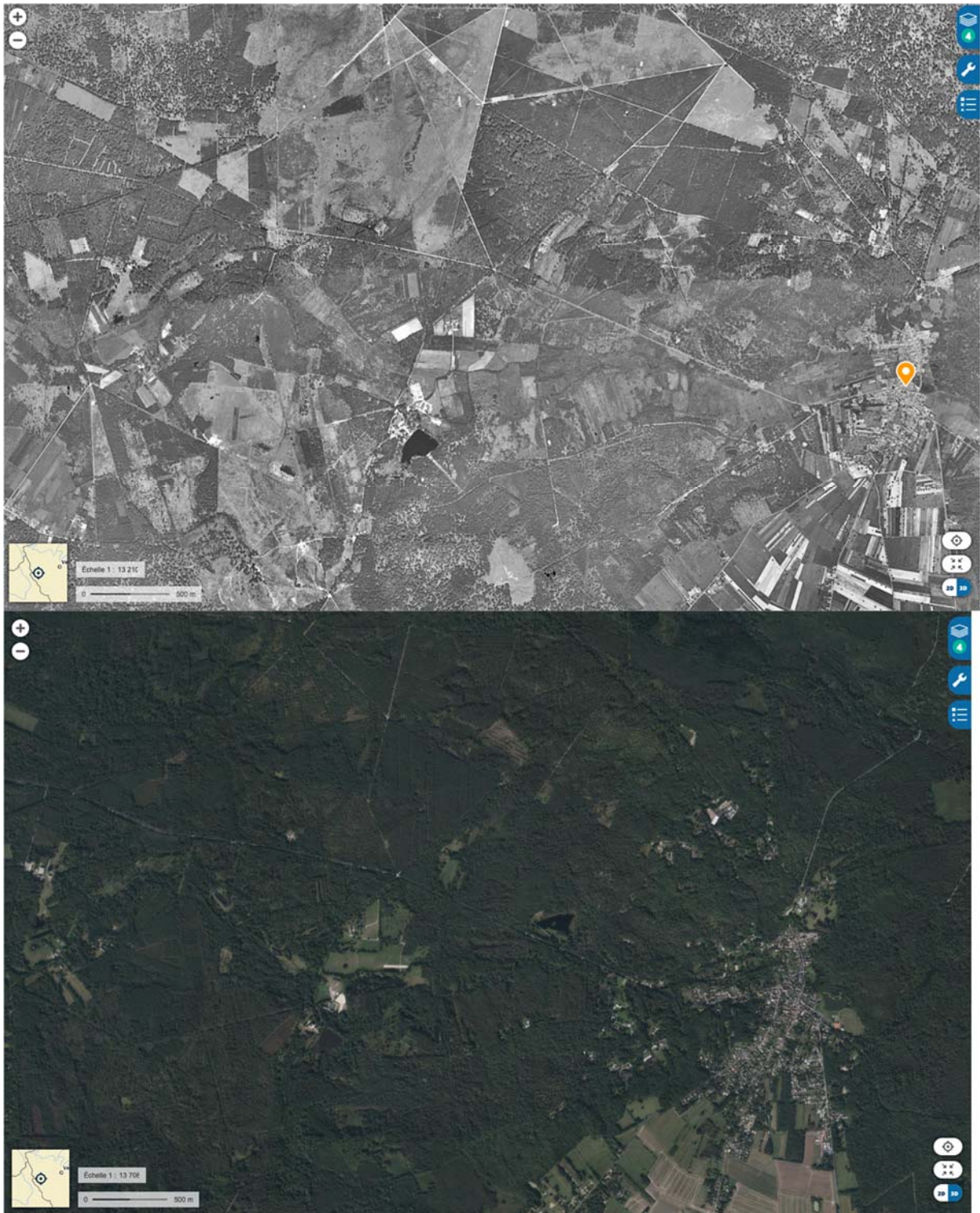
⁷⁸ ADY, 1900W 163 : Tournée du Comité des Forêts, 3 septembre 1958, Exposé sur la forêt de Rambouillet.

⁷⁹ ADY, 1900W 163 : Tournée du Comité des Forêts, 3 septembre 1958, Exposé sur la forêt de Rambouillet.

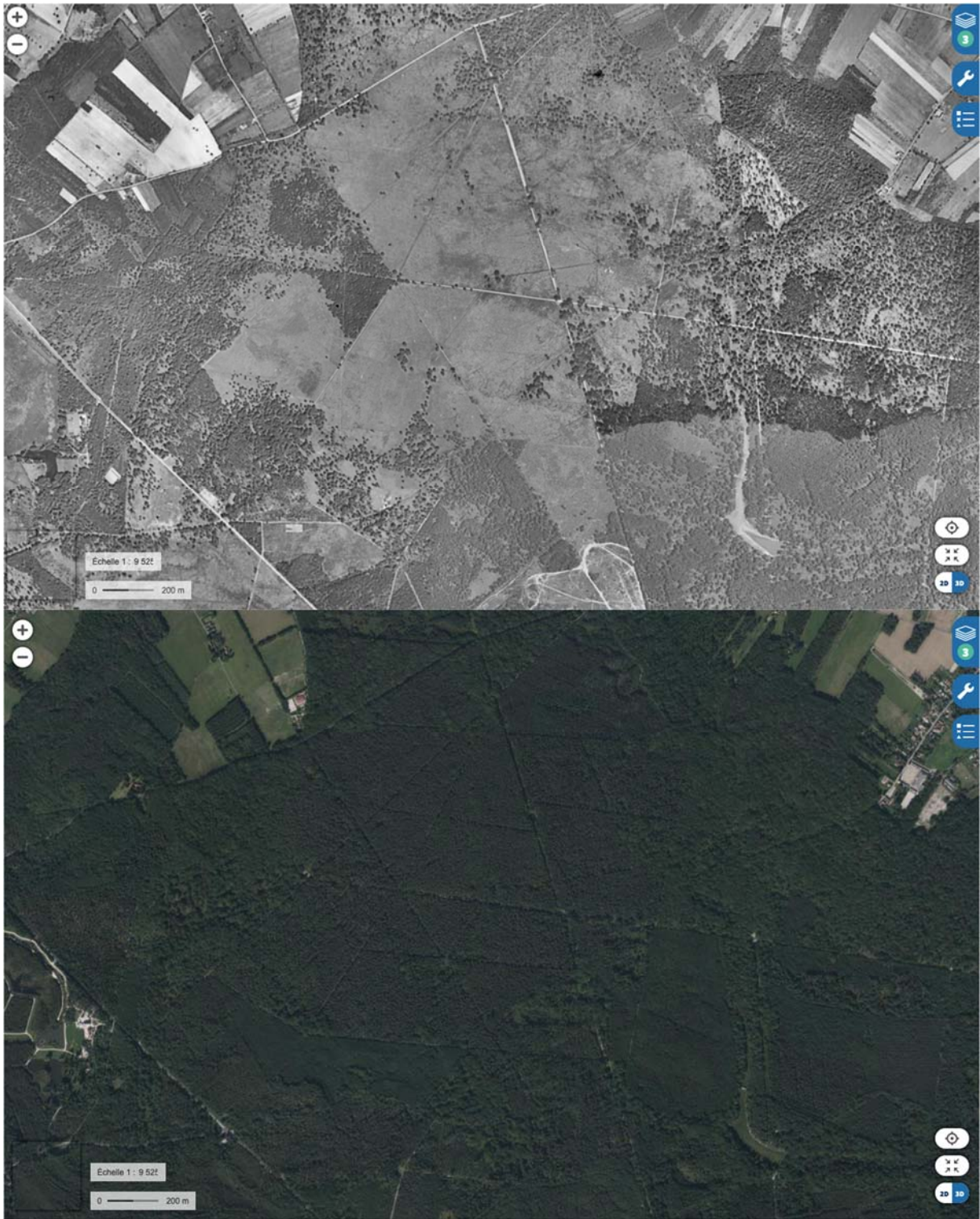
mène à la transformation des prés et des prairies en bruyères puis leur boisement entre le XIX^e et le XX^e siècles, comme l'attestent les cartes les photographies aériennes et les prospections contemporaines.



Les bruyères de Saint-Léger et de la Harasserie, carte de 1787. Le Nord se situe dans le coin gauche. J'ai retourné le document pour la comparaison avec les photographies aériennes.



Les bois et les propriétés sur les sites des anciens haras royaux et des bruyères de Saint-Léger (point à droite de l'image) dans les années 1950 et en 2021 sur les photographies aériennes © Géoportail



Les cantons de la Haute Tasse, de Vilpert et de la Pommerai, en 1950 et en 2021. © Géoportail



Les cantons des Mares de Pecqueuse du Grand Conseil, en 1950 et en 2021. © Géoportail

Les images témoignent de l'évolution du couvert végétal forestier, par double dynamique de boisement des Eaux et Forêts puis de l'ONF (1964) sur les terrains domaniaux et des propriétaires privés. Grâce au FFN ces acteurs bénéficient de financement pour boiser les vides des anciennes bruyères. Le choix est celui de l'enrésinement car les sols sont très acides, sablonneux et très pauvres. Les pins permettent le boisement de ces espaces après la disparition des lapins, devenus par leurs surdensités les ravageurs de la forêt.

Les visites sur place et les photographies aériennes permettent de saisir le recouvrement de ces espaces tant dans les bois domaniaux que privés par les pins sylvestres et autres espèces de résineux.

Cette sylvilisation de la forêt ne se cantonne pas à ces sites et c'est l'ensemble de la forêt qui est concernée par ces dynamiques économiques et végétales.

Les archives forestières n'ont pas encore révélé de statistiques pour la période des années 1950, mais il est fort probable que la forêt domaniale de Rambouillet atteigne à ce moment, l'un de ces moments de creux au niveau boisement des lieux. Si certains sites conservent un faible taux de boisement, d'autres sont percés par la dent du lapin et les incendies de la guerre de 1945 qui créent 800 ha de vides boisés. En 1985, les vides ne représentent plus 377 ha (2,8%) des 14 000 ha⁸⁰.

Mais le renfermement écologique des milieux inquiète les forestiers et les écologues dans la mesure où la sylvilisation quasi-totale et l'enrésinement appauvrissent la biodiversité. La création du réseau de réserves biologiques dirigées (RBD, 576 ha) va de pair avec le maintien des milieux ouverts ou la réouverture de certains espaces qui étaient entretenus par les lapins et par les communautés paysannes au XIX^e siècle. Comme l'écrit Karl Jacoby, la dépossession sociale des lieux va de pair avec leur métamorphose écologique, en perdant la relation écologique, c'est l'écosystème qui est modifié dans son ensemble.

2. Les métamorphoses des parcs de Rambouillet

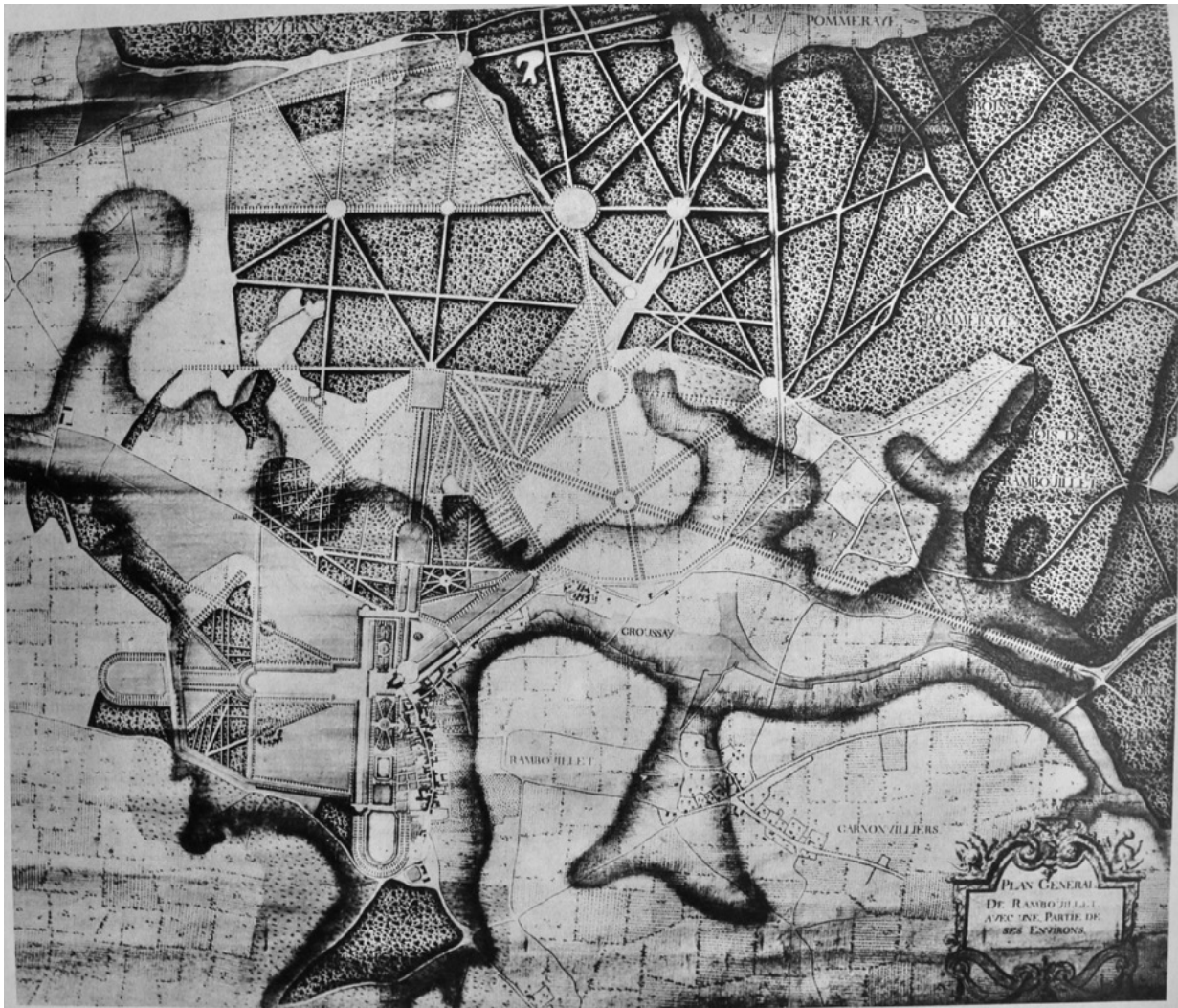
La cartographie et la géographie jouent un grand rôle dans la prise de territoire, puis le gouvernement, la gestion et l'aménagement de ce territoire⁸¹. Les cartes varient, en nature et en taille, de la représentation de l'ensemble du domaine (carte de la Faisanderie de 1708, 1764, de l'hôtel de ville) jusqu'au schéma parcellaire.

Certaines sont des projections d'un état à venir, d'autres sont des états des aménagements réalisés, dans tous les cas, la carte est un discours, un récit sur l'espace, il tente de mettre à plat et de figer un monde toujours mouvant et dynamique. La nature de la carte en dit plus sur son auteur et son projet d'aménagement que sur l'aménagement et l'espace représenté lui-même. Mais utilisées en association avec les archives comptables, les correspondances, la prospection géographique et archéologique sur place et dans une démarche cartographique comparée, les cartes apportent des informations uniques dans l'évolution des représentations spatiales et territoriales du domaine. C'est notamment le cas en ce qui concerne le nom des lieux, la toponymie, et la mise en science et la rationalisation de la nature par le plan comme outil de gestion quotidienne des administrateurs.

Dans un effet de mise en abîme, j'ai mobilisé au quotidien de nombreux documents cartographiques dans cette recherche. S'il est impossible de toutes les reproduire ici, il fallait évoquer la richesse archivistique et cartographique permettant un suivi diachronique fin. La matérialité des documents (dimensions en mètres, lieu, état et type de conservation) impliquait de faire une sélection et sur celle-ci de resserrer l'échelle de reproduction en choisissant des détails des cartes monumentales et la focale sur des lieux précis. La lectrice et le lecteur trouveront donc un extrait des documents les plus importants pour suivre l'évolution des deux parcs de Rambouillet, du complexe d'élevage (ferme-faisanderie) et quelques-uns sur le domaine de Chambord.

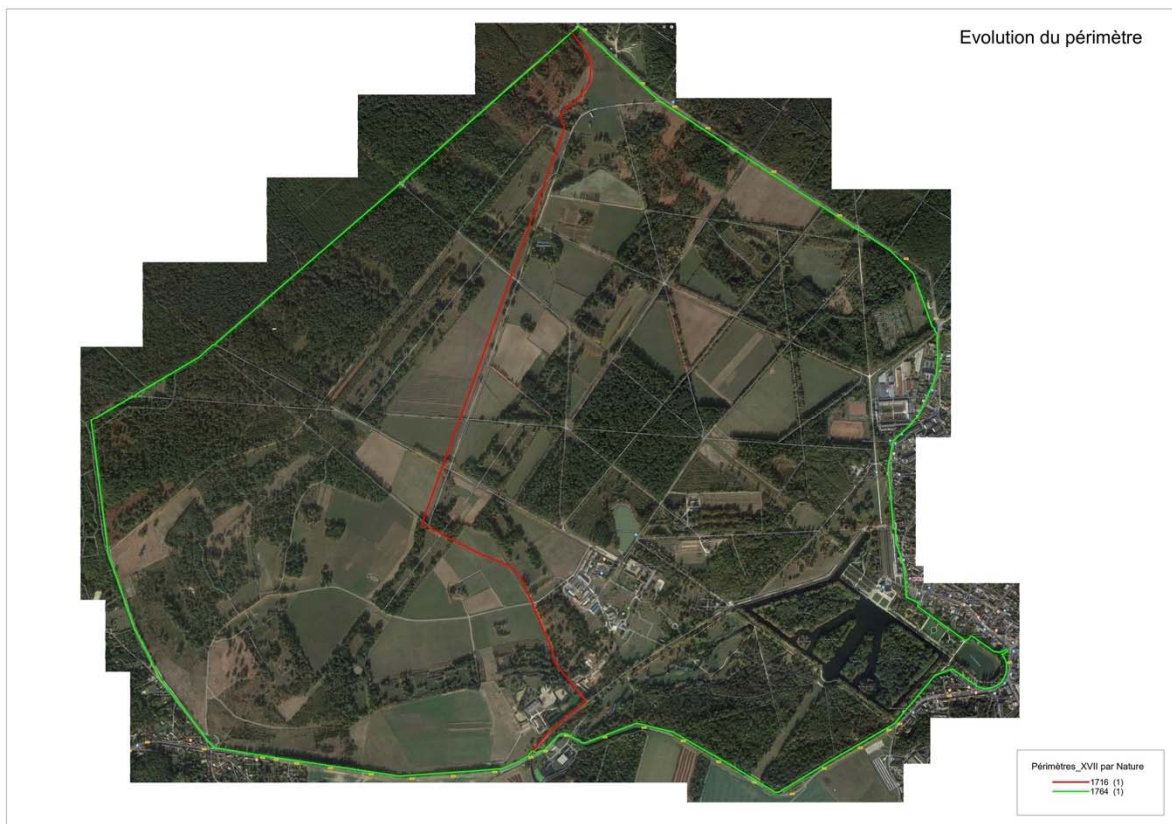
⁸⁰ ONF, Procès-verbal d'aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet, 1986-2010, p. 1-6.

⁸¹ BLAIS Hélène, DEPREST Florence, SINGARAVÉLOU Pierre (dir.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2012 ; BLAIS Hélène, BESSE Jean-Marc, SURUN Isabelle, *Naissance de la géographie moderne, rationalités et coexistence des savoirs géographiques, 1760-1860*, Lyon, Presses de l'ENS Lyon, 2010 ; JACOBY Karl, *Crimes contre la nature*, op. cit., p. 69-74.



Le parc de Rambouillet, dans son état du XVII^e siècle réaménagé par Fleuriau d'Armenonville (1699-1706), (Le Nord se situe dans le coin droit du plan) *Plan général de Rambouillet avec une partie de ses environs*, vers 1706, reproduit par Pierre de Janti, *Forêt, chasse et château de Rambouillet*, *op. cit.*, 1947, planche XVIII, p. 151.

Sur ce plan, on peut distinguer l'ancienne emprise du premier « Grand Parc » de Rambouillet édifié par Jacques d'Angennes entre 1514 et 1562. Avec Pierre Rivière, responsable de l'unité de gestion du DNR, nous avons retranscrit les limites de ce « Vieux parc » en miroir des limites actuelles des murs d'enceinte :



Évolution du périmètre du Grand Parc. La reconstitution cartographique des murs en rouge des parcs de d'Armenonville (1706) et en vert de Toulouse (1711-1712), sur le plan géométral aujourd'hui disparu de 1716 et les images satellite, réalisation cartographique Pierre Rivière (DNR).



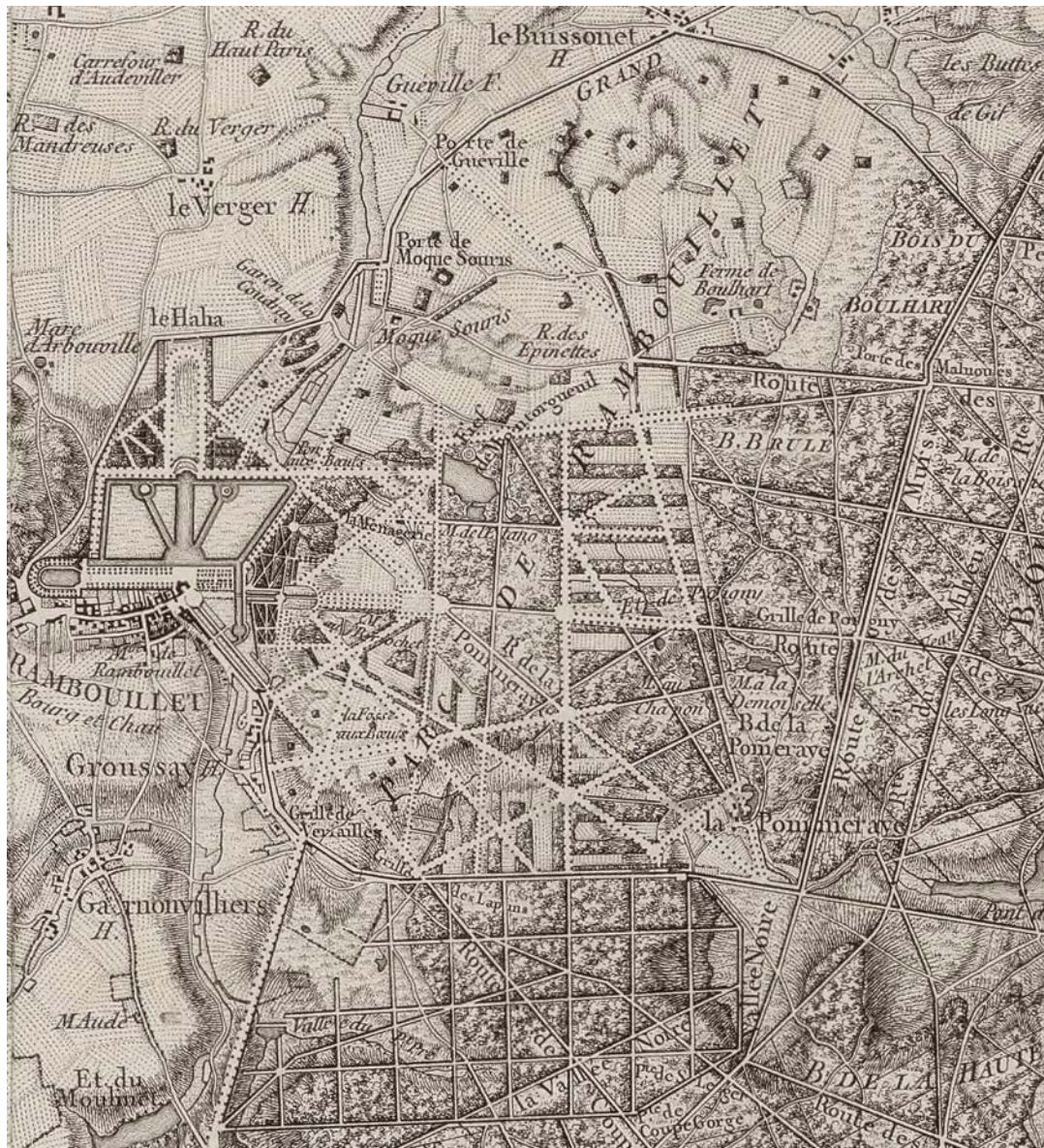
Carte 1712. Plan géométral du Parc de Rambouillet, 1712, il a malheureusement disparu de l'atlas d'aménagement forestier réalisé entre 1708 et 1722 par l'arpenteur Canut, sous la commande du comte de Toulouse, aujourd'hui conservé aux ADY, 2604 W 77 et dont il faisait partie. Il était encore présent dans le pavillon de l'Inspecteur dans les années 2015 me précisait un gestionnaire. Espérons qu'il fasse un jour son retour aux archives.

1711-1712 : érection des murs du Grand et Petit aux Lapins. Les murs sont disposés sur des talus, ce qui permet de hausser le sommet des murs fabriqués en meulières puisées dans les terres immédiates et alentour.

En 1716, le Grand Parc a atteint sa superficie actuelle, estimée à « deux mille [illisible] arpents⁸² », soit plus de 1 020,40 hectares (2 000 arpents). Le parc est estimé à 2 064 arpents en 1784 soit 1 053 hectares. L'Atlas de réformation de Penthievre permet de documenter un espace composé de bois, de remises, de prairies et de cultures, qui concilie l'exploitation des bois, les promenades du duc, et la chasse. En 1784-1785 : plantations de 52 remises et 26 restent à planter selon de Corteuil⁸³.

⁸² ADY, 2604 W 77 : Atlas du comte de Toulouse (réalisé de 1708 à 1722) : le plan géométral du Grand Parc de 1716 a disparu du domaine depuis 2014, on ignore où il se trouve aujourd'hui, seules des photographies et le cadre qui le conservait témoignent de son existence.

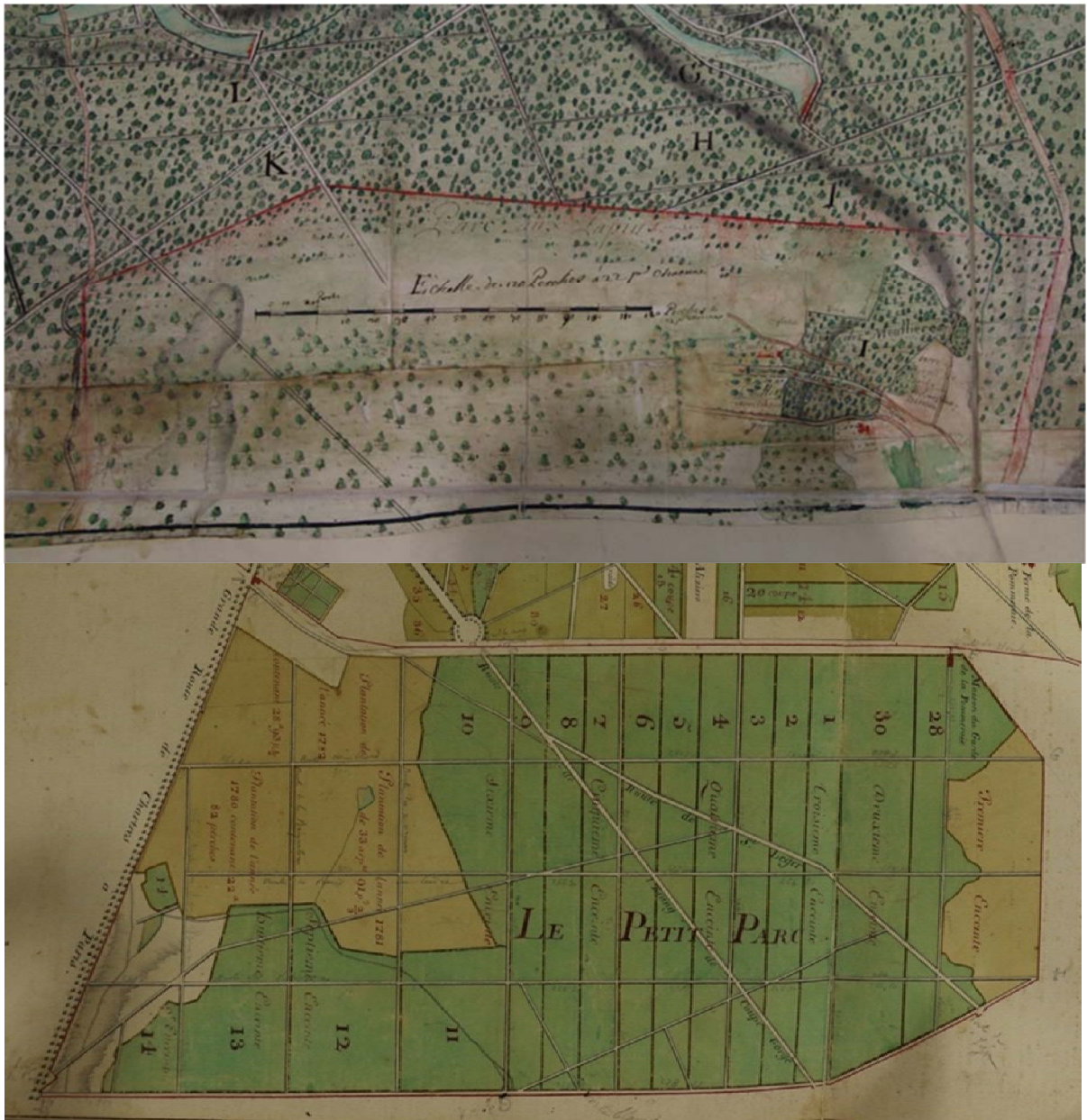
⁸³ AN, O¹ 2112 (3) lettre de l'abbé Nolin au comte d'Angiviller, 19 octobre 1785.



Carte 1764 : Les deux parcs de Rambouillet (détail de la *Réduction de la carte topographique des environs de Rambouillet et de S' Hubert pour servir aux chasses du Roi, levée en 1764 par les ingénieurs géographes des camps et des marches des armées*, gravée par Guillaume-Nicolas De la Haye, échelle une demie lieue, s. n., 59 x 83,5 cm, 1764, BNF, GE C-6186 et GE C-9141. Cette carte commandée par Louis XV pour représenter le territoire cynégétique environnant le nouveau château de Saint-Hubert se base sur l'organisation de la carte des Bourbons-Penthièvre dite carte de l'Hôtel de Ville. Le Sud et le Nord y sont inversés.



Carte 1782. Plan des bois des deux parcs de Rambouillet, ADY, 2604 W 78 : Atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1778-1782). [Cote archivistique :] Atlas du duc de Penthièvre, Registre atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1782) et des parcs de Rambouillet (1779) (réglage des coups ordinaires jusqu'en 1809).



À gauche : en 1716-1722, le Parc aux Lapins un enclos, servant de garenne, un espace cynégétique. En 1718, le Parc aux Lapins accueille un bois, un verger et des landes⁸⁴, clairsemé d'arbres et de buissons et doté d'un seul bois dit des Meullières. Ces aménagements végétaux permettent de nourrir le gibier, La carte de 1716 semble figurer l'aménagement voulu pour cet enclos, qui doit être quadrillé d'un damier de routes d'exploitation et de chasse, aménagement accompli entre 1722 et 1764 (confirmé en 1778⁸⁵), ADY, 2604 W 77 : Atlas de réformation de 1722 ; (à droite) Le Petit Parc en 1778, progressivement boisé, il doit être boisé intégralement et prendre une vocation sylvicole selon la commande du duc de Penthièvre, ADY,2604W 78 : Atlas de réformation de 1778-1782.

Le Petit Parc est reboisé à partir de 1778, sous les ordres du duc de Penthièvre. En 1778, les bois représentent « 707 arpents [360 ha] de bois dans le Grand Parc et 314 [160 ha] dans le Petit⁸⁶ », il reste donc 100 ha de vide dans le Petit Parc. Ils doivent être boisés en suivant l'aménagement forestier

1804-1830 ; 1853-1870 : réserve à grand gibier.

1880- v. 1960 : zone de chasse présidentielle, pour les petites chasses, chasses privées.

1960-2020 : forêt domaniale.

2020-2023 : projet du domaine national de Chambord de récupérer le Petit Parc (en forêt domaniale) pour le reprendre au sein du domaine national de Rambouillet

⁸⁴ ADY, 2604 W 77 : Atlas du comte de Toulouse (réalisé de 1708 à 1722).

⁸⁵ ADY, 2604 W 78 : Atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1778-1782).

⁸⁶ ADY, 2604 W 78 : Atlas de la réformation générale des bois de la maîtrise de Rambouillet (1778-1782).

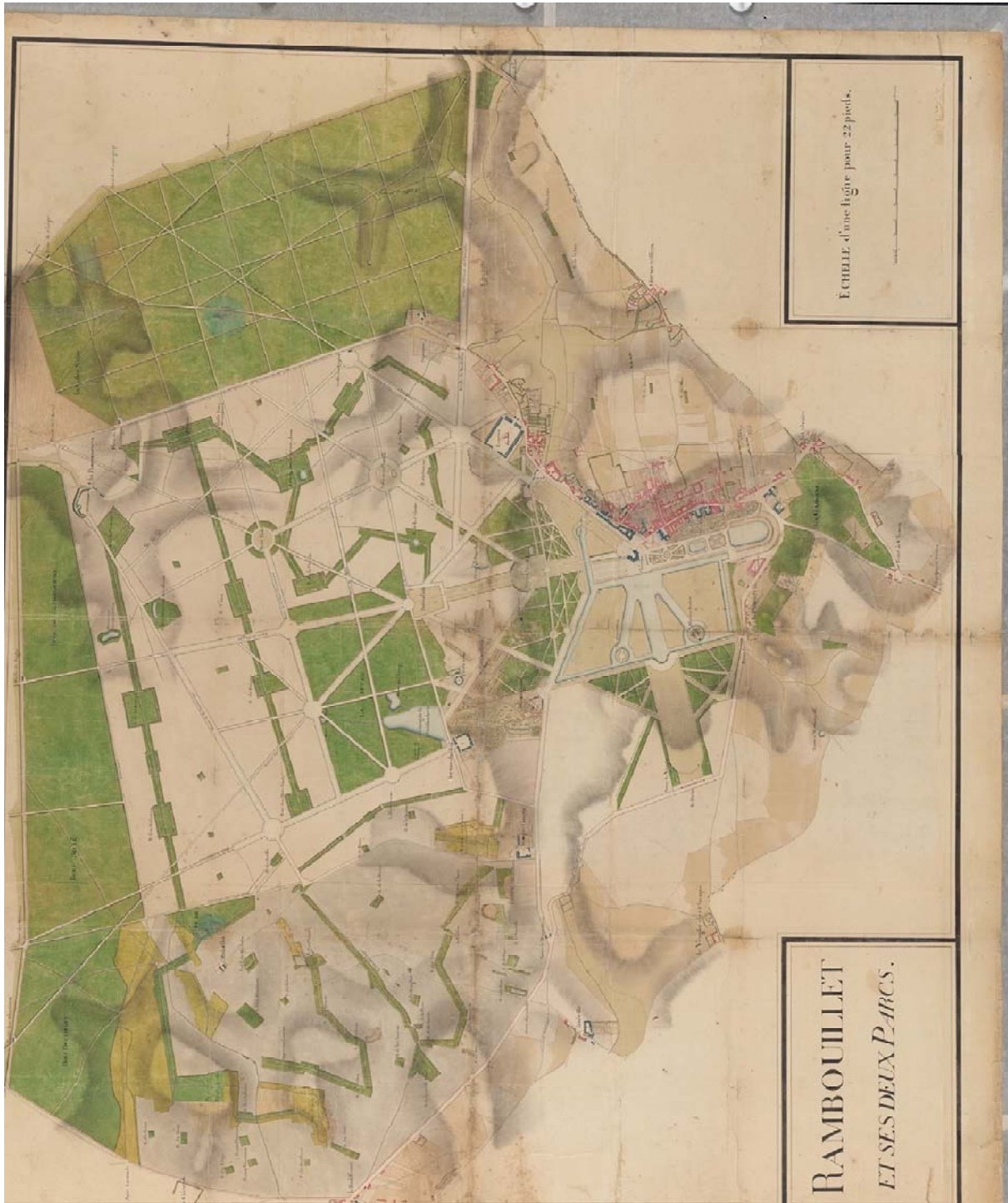


Plan v. 1788, reproduit par Pierre de Janti, planche XIII. p. 93, de Janti l'attribue au collection du Marquis de la Fayette. On lit clairement ici le développement de la ville autour du château et de l'église (n° 1 et 12).

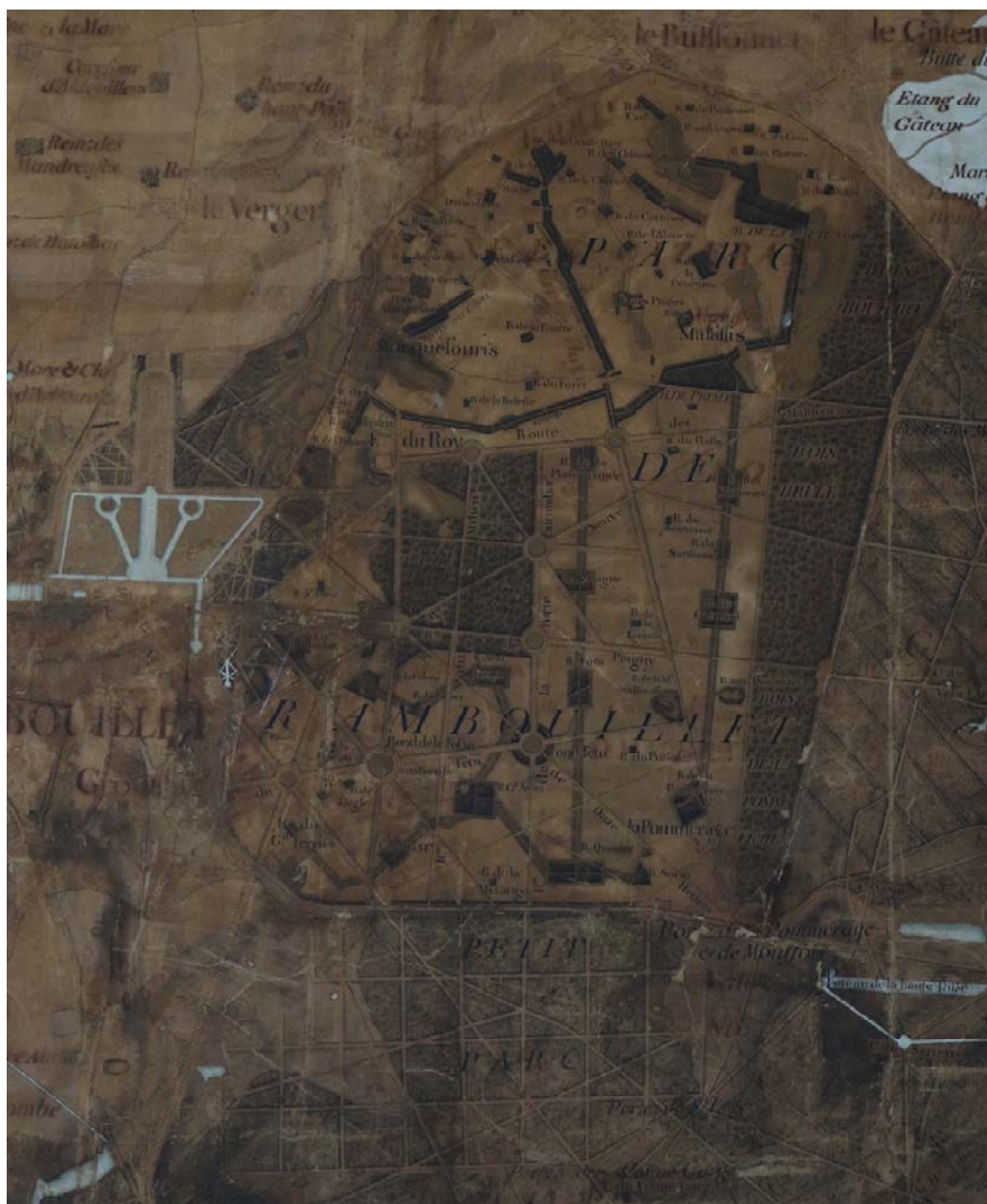
En bleu, l'architecture de gouvernement : n° 1 : château ; n° 2 le Grand Corridor ou les communs ; n° 3 Baillage, accueillant la prison, les archives et la justice domaniale ; n° 4 le palais du Gouvernement, dédié au comte d'Angerville.

En vert, l'architecture cynégétique : n° 5, la Venerie royale accueillant les veneurs ; n° 6, le chenil des Bourbons-Penthièvre ; n° 7, les pavillons des officiers des Eaux et Forêts dans la perspective directe du château en direction de la forêt ; n° 8, les Petites Écuries (qui deviennent le bâtiment de la Venerie en 1805, suite à la destruction de la Venerie royale n° 5 ; Ce bâtiment est connu aujourd'hui sous le nom de quartier Etienne, c'est le bâtiment en cour carrée repris par le ministère des Armées sous la III^e République.). En rouge et jaune, autres architectures : n° 9, la pièce du Rondeau ; n° 10, les canaux en forme de patte d'oie, et les îles des canaux ; n° 11, la manufacture de dentelles ; n° 12, la Place du marché et l'église.

La carte 1790 : Rambouillet et ses deux parcs, v. 1787-1791, AN, F/1A/2001/27/B. La représentation des filets/tirés royaux indique que la carte fait état des parcs après 1787, c'est-à-dire après l'aménagement de ce nouveau site de chasse (voir chapitre 2).

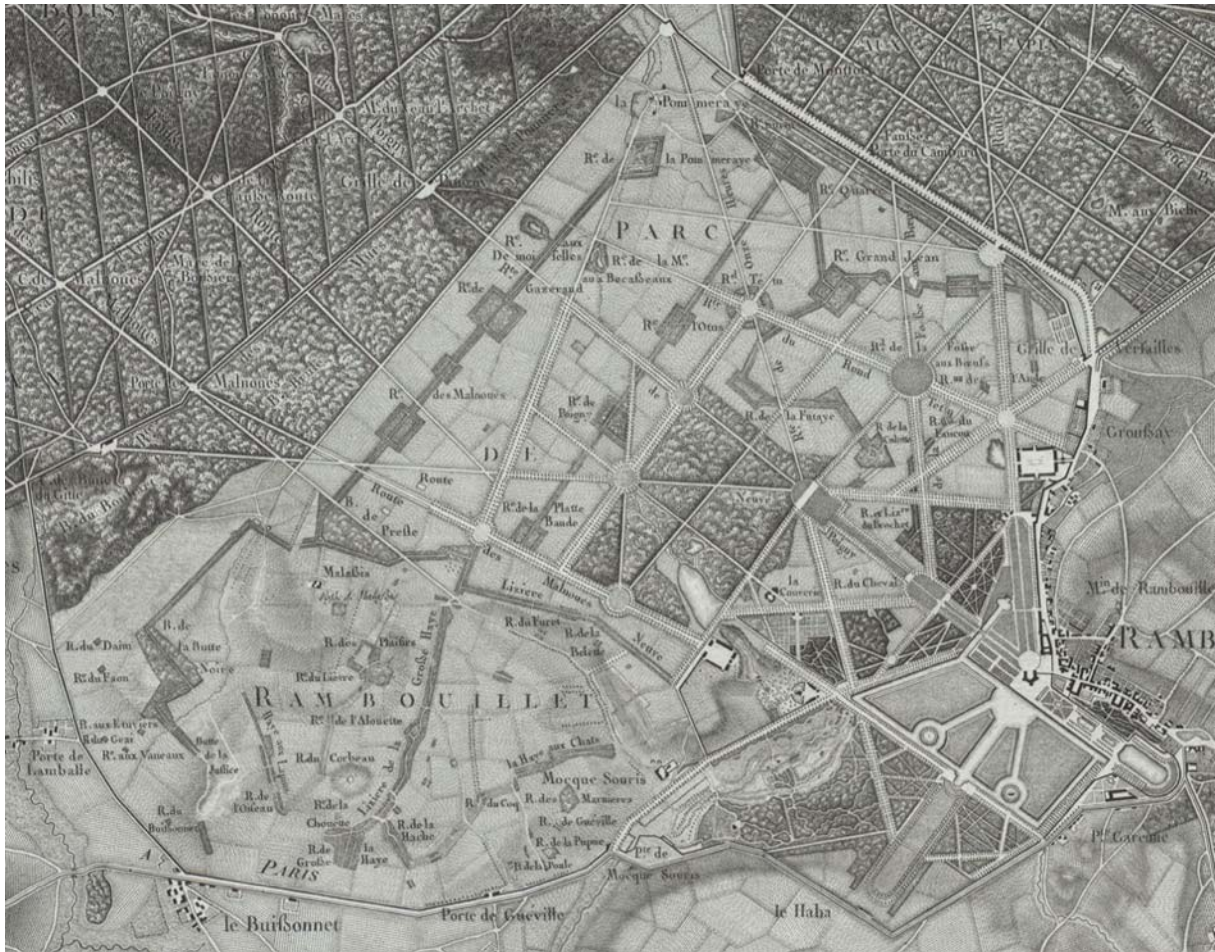


La carte 1790 : Rambouillet et ses deux parcs, v. 1787-1791, AN, F/1A/2001/27/B. La représentation des filets royaux indique que la carte date d'après 1787, qui correspond au début de l'aménagement de ce nouveau site de chasse (voir chapitre 2).



Carte de l'Hôtel de Ville de Rambouillet. Le Grand Parc et le Petit Parc de Rambouillet vers 1787-1791, (détail) photographie de l'auteur, 2018. Ce document cartographique est commandé par le comte de Toulouse au début du XVIII^e siècle. Son existence est attestée dès 1718. La plus ancienne carte réalisée en 1708 est conservée dans le Pavillon de la Faisanderie (un verre protecteur empêche toute reproduction photographique, même à l'échelle micro). Il est augmenté, restauré, rénové et détérioré au fil du temps. Le duc de Penthièvre fait étendre la carte pour y faire représenter l'acquisition de la forêt de Dourdan à la mort du comte d'Eu. La comparaison entre les différentes cartes démontre que les planches correspondantes aux Grand Parc sont les mêmes que la carte 1790, datant de l'époque Louis XVI. Napoléon I^{er} n'a donc pas fait modifier le document.

La carte est placée dans la Salle du Conseil, dite « des Nobles » sous Louis XVI ou plus tard « du billard » ou « premier salon » du château, où un système mécanique permet d'afficher ou non la carte en la faisant descendre ou monter. En 1814-1815, le général Blücher s'empare du document au château. Il la restituera au retour des Bourbons, les frères de Louis XVI se souvenant du lien du roi-martyr avec la carte, qu'il aurait lui-même annoté lors de ses voyages rambolitains. Elle revient en France en 1819, transférée au château de Versailles en 1830, puis de Rambouillet en 1832. L'Etat la fait placer dans l'Hôtel de ville, l'ancien baillage royal donné à la commune par Napoléon I^{er}, le château étant loué aux Schickler. En 1895, Félix Faure fait placer la carte au château. Les travaux de restauration mènent à la remise de la carte et la mairie obtient qu'elle soit placée dans l'hôtel de ville en 1899. Le document est classé monument historique le 14 octobre 1988.



La Carte 1805 : *La carte des environs de Versailles dite des chasses impériales*, 1805, gravée par Doudan, Tardieu l'ainé et Boudet, échelle 1: 29 250^e, Paris, Dépôt de la guerre, in-folio, 12 feuilles, 77,5 x 44, 5 cm, 1807, BNF, GE BB-207. La planche de Rambouillet de la carte des chasses impériales date de 1805 et non pas de 1807, comme le démontrent les travaux de Sylvie Bourcier, 1972.

On ignore la matérialité des filets de chasses avant 1812. L'approche comparée entre les plans de 1764, 1787 et de 1790 permet de préciser que la carte de l'empereur s'arrange des réalités cartographiques et écologiques. Il ne prend pas en compte le même degré de détail et commence à lisser les surfaces agricoles (les prairies, les bruyères disparaissent



La carte 1812 : Plan visuel du Grand Parc de Rambouillet, copé par Bara, garde à cheval, 20 juin 1812, BMW, Atlas 9. « La lettre A marque le commencement du premier tiré [La Pommeraiie vers le tiré des Malnouses, haut de la carte], la lettre B marque le commencement du deuxième tiré [La Remise Carrée vers le tiré des Plaisirs, centre du parc], la lettre C marque le commencement du troisième tiré [Rendez-vous Rond de la Chasseuse vers le tiré de la Pommeraiie, côté droit du plan], la lettre D marque le commencement du quatrième tiré [Tiré de la Ferme, Sud du par cet bas du plan], Ces quatre tirés ont été arrêtés par S.A.S. Monseigneur le prince Grand Veneur en 1812 ».



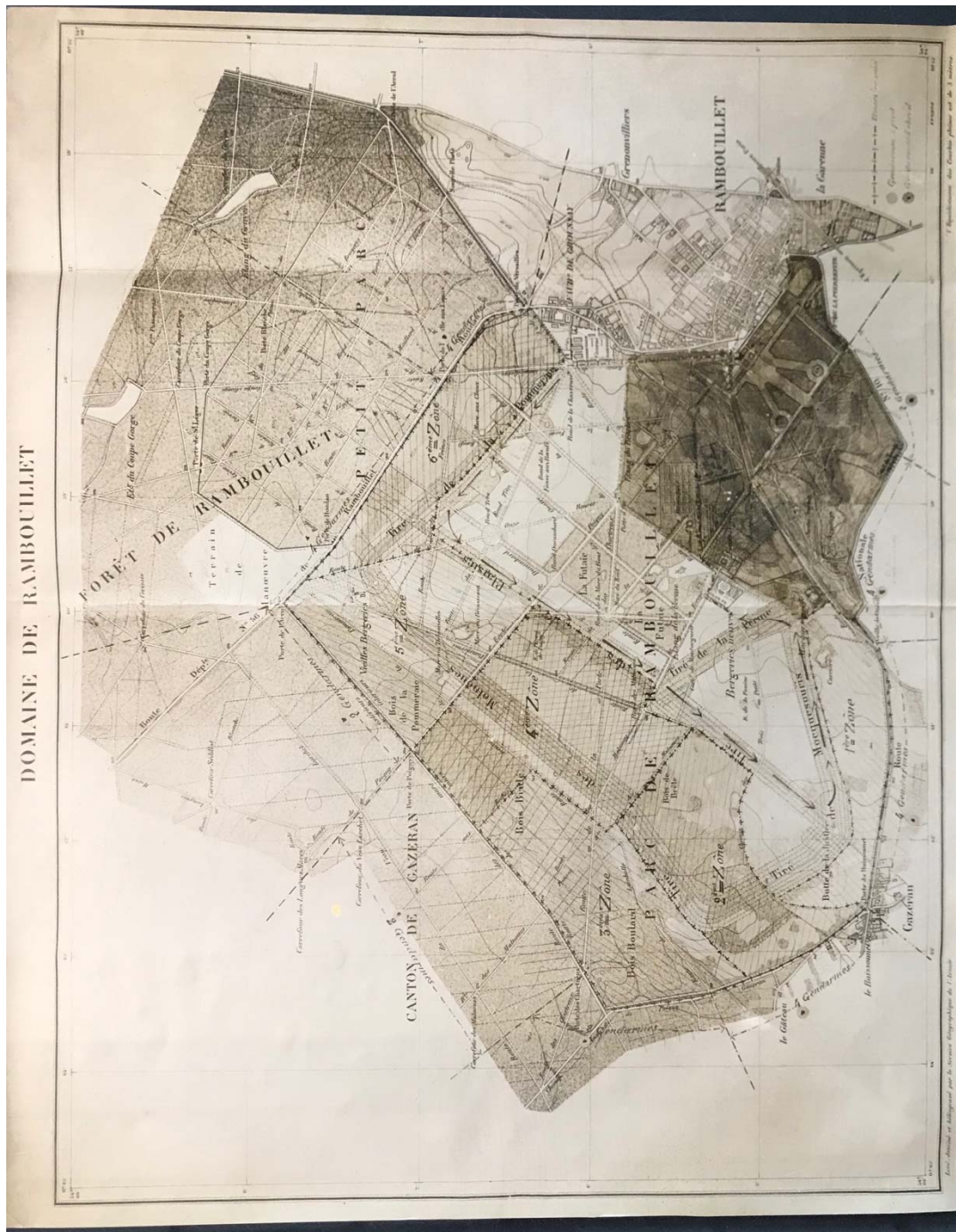
La carte 1818 : Plan géométrique parcellaire du Grand Parc royal de Rambouillet, levé en 1818, sous les ordres de M. Dandré, intendant des domaines de la Couronne, par A.A. Lachaussée, échelle de 1 à 5000, BMV, Atlas 9.



La carte 1825 : Plan du Grand parc et de la ferme expérimentale de Rambouillet, par le chevalier de Moléon, ingénieur en chef des domaines et forêts de la Couronne, à l'échelle de 1 à 8 000, Paris, le 15 mars 1825. ADY, Atlas de Moléon 1825.



Plan de Daurier-1855, AN, 20160285/67. Avec ce plan le baron Daurier propose de déplacer les tirés à l'extérieur du Grand Parc pour distinguer chasses et agriculture. Il démontre que plusieurs fermes cultivent les terres (en rosé : les terres cultivées par la ferme de la Bergerie ; en brun clair, par la Ferme Neuve (cour impériale) et en jaune pâle, par la ferme de la Pommeraie). Il indique avec les zones en brun les surfaces pâturées, comme les allées, les ronds de vénerie, la patte d'Oie les parterres du château et les plaines de Lamballe et de Boulard (au Sud du parc).



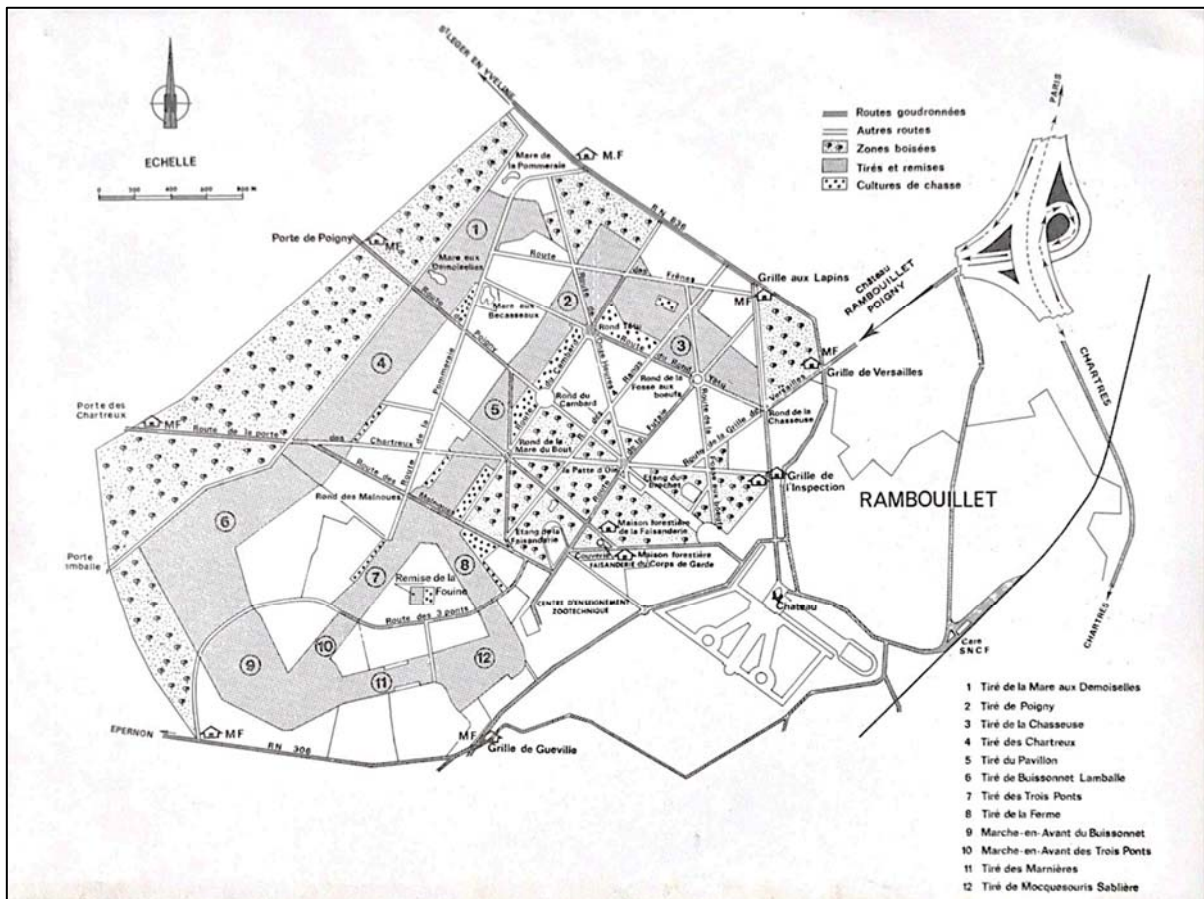
La carte des chasses présidentielles de Rambouillet, vers 1900, ADY, 6Q 535.



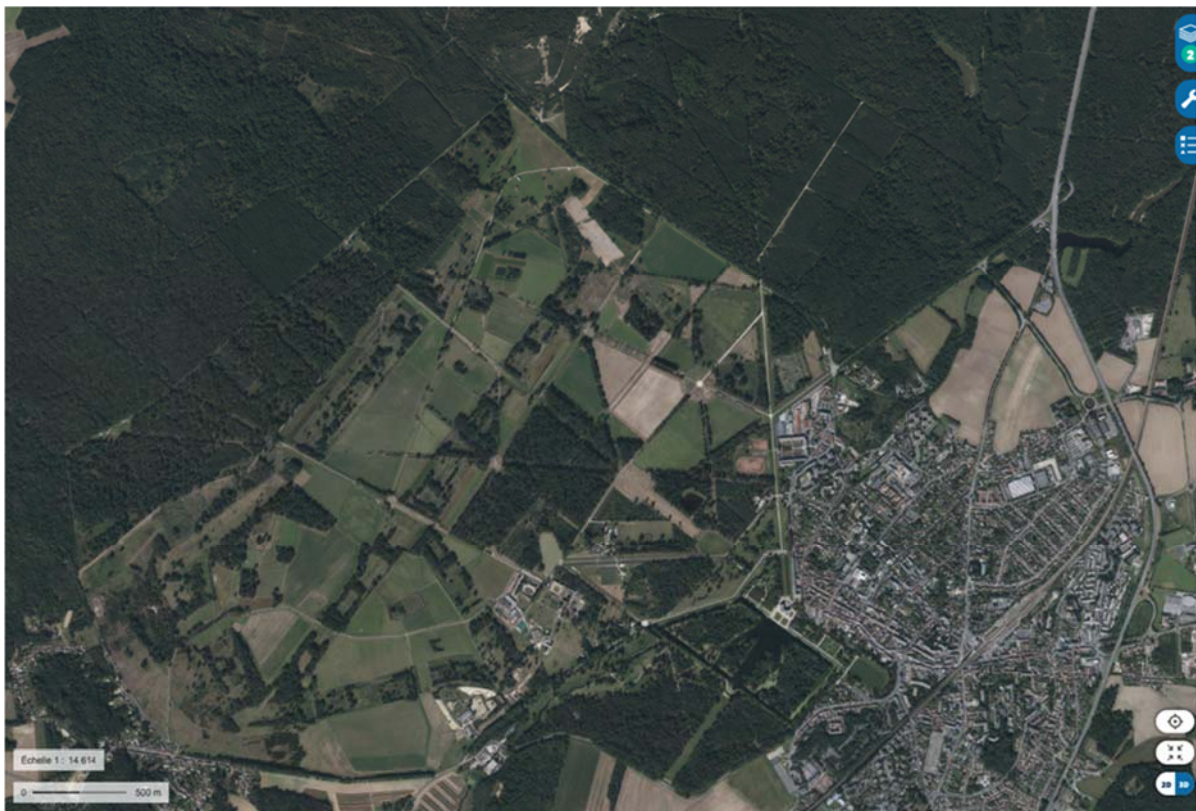
Le plan des circulations, des battues et du dispositif de surveillance policière pour la chasse du roi de Roumanie à Rambouillet, 21 novembre 1938, ADY, 6Q 532. La toponymie de la carte ne correspond pas à la fragmentation progressive des tirés royaux et impériaux en battues. Les battues de cette journée sont la battue de Poigny, du Pavillon, des 3 Ponts, de la Sablière et de la Ferme. Les ronds rouges, les points bleus et les croix bleues représentent les gardiens de la paix disposés pour surveiller la chasse, recrutés notamment dans la brigade anti-anarchistes de la police nationale.



Les parcelles agricoles du Grand Parc de Rambouillet, vers 1920, AN, 20160285/391.



Le Grand Parc de Rambouillet, plan de la chasse présidentielle, années 1980, carton d'invitation.



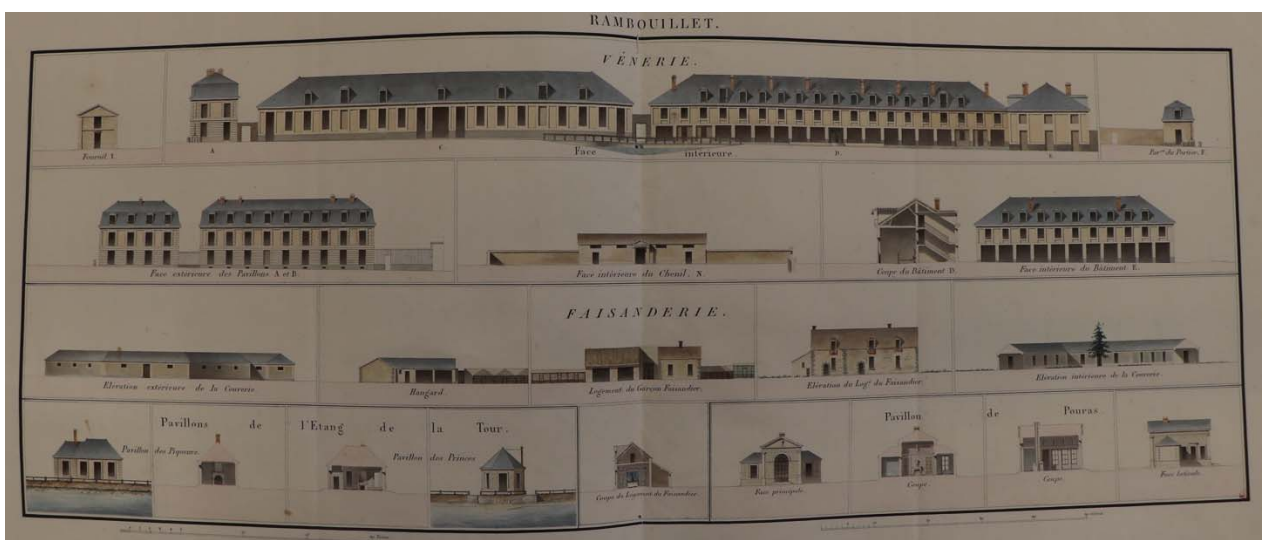
Photographie aérienne du Grand Parc, du Petit Parc et d'une partie de la ville de Rambouillet, 23 septembre 2021, Géoportail, échelle 1 : 14 614°.

3. Le bâti environnemental domanial : la ferme expérimentale, la faisanderie, la laiterie et les bergeries impériales

3.1. Le bâti domanial administratif et des chasses



L'hôtel de ville de Rambouillet vers 1905, ancien bailliage du domaine de Rambouillet érigé sous Louis XVI et donné à la commune par Napoléon I^{er}, ADY, 3Fi202 269, carte postale, 1905.



Le bâti des chasses sous la Restauration. l'ensemble des bâtiments est en réalité érigée sous Louis XVI, BMV, atlas 9.

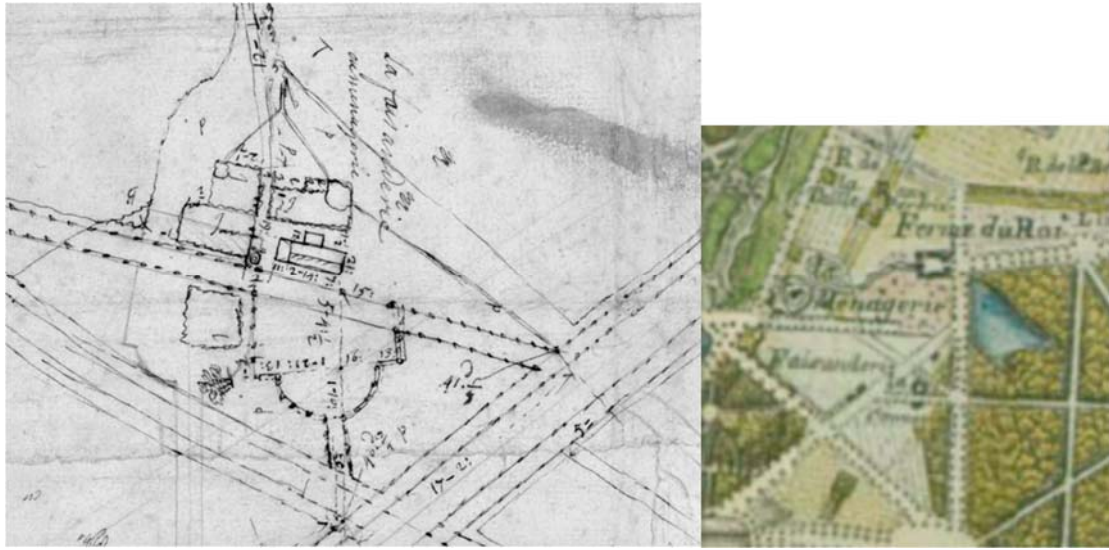


Le pavillon de Pourras qui a remplacé le château de Saint-Hubert sous l'Empire, il est aujourd'hui à l'état de vestige du fait de l'inconsidération pour l'humidité du site par les architectes, tout comme l'avait démontré avant lui le château de Louis XV, BMV, atlas 9.

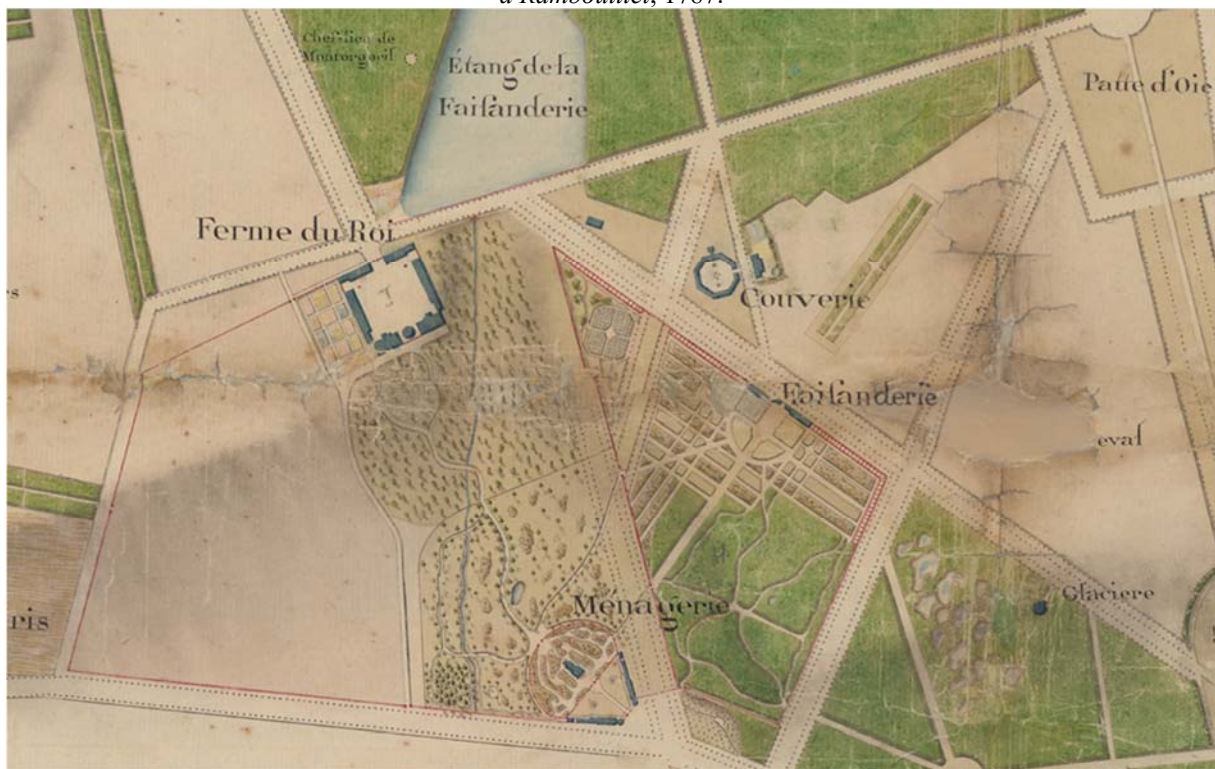


Le Pavillon des tirés de Napoléon III, bâti sous le Second Empire dans le Grand Parc de Rambouillet pour accueillir les goûters durant les chasses. Il a donné son nom à une battue sous la III^e République, la battue du Pavillon sur l'ancien tiré des Plaisirs, collection privée.

3.2. Le complexe d'élevage animal : un bâti rustique



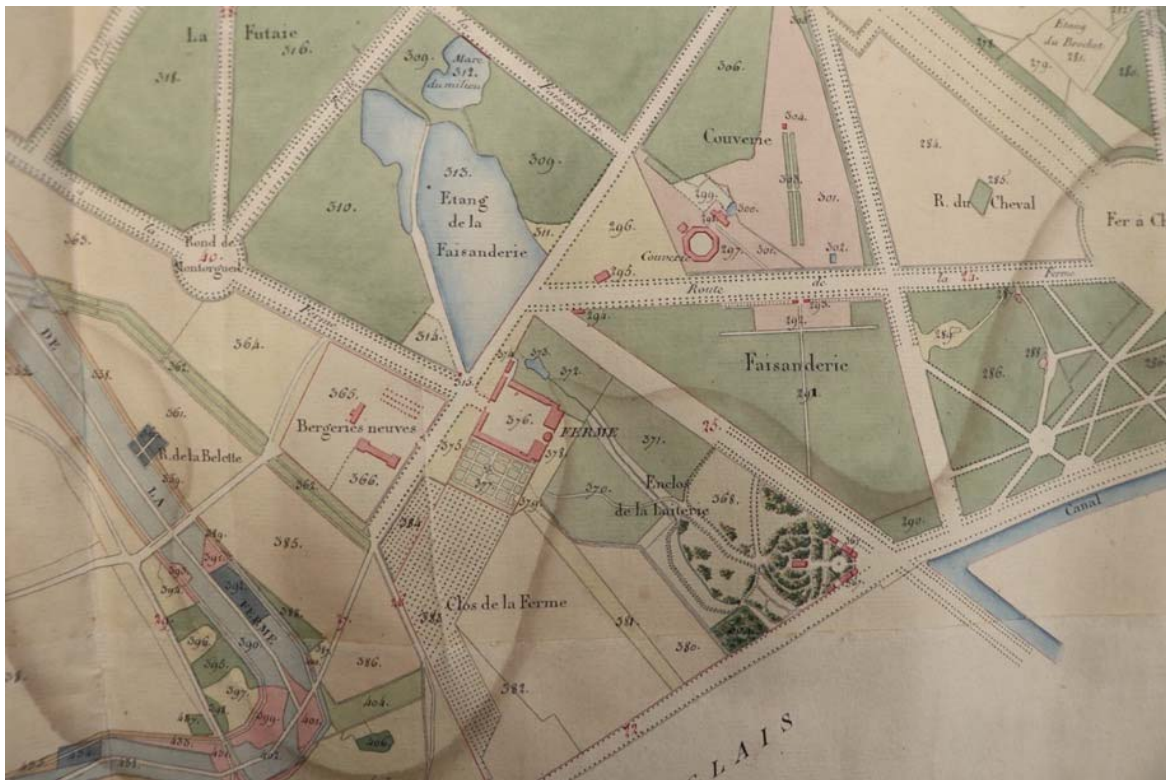
À gauche, la faisanderie ou ménagerie, *Brouillon de plan du parc et du château de Rambouillet et une partie de la ville*, [1764], 80 X 110 cm, AD78, A 213. À droite, la ménagerie (Laiterie), la Faisanderie et la Ferme du Roi on aperçoit très clairement le chemin qui conduit de la Ferme à la Ménagerie/Laiterie, *Carte de la chasse du roy à Rambouillet*, 1787.



Le complexe d'élevage du Grand Parc sous Louis XVI vers 1790, carte de 1790.



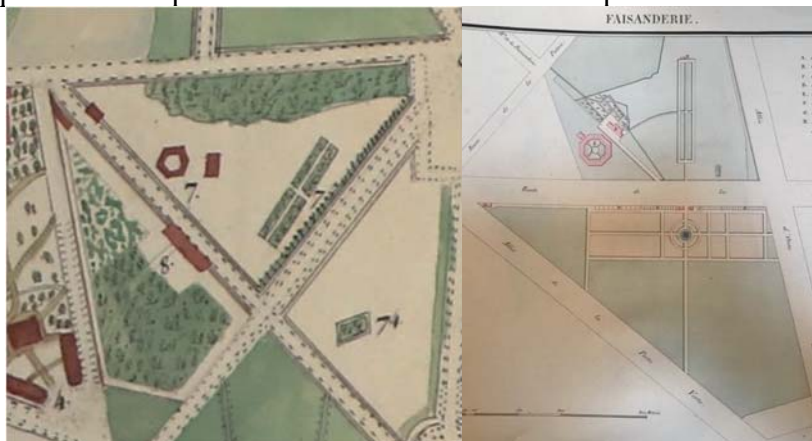
à droite, le *Plan visuel du Grand Parc*, 1812, BMV, Atlas 9. La Faisanderie (7), le Corps de Garde et les parquets (8), la ferme royale (5), la « cour impériale » composée des bergeries impériales et de l'enclos (6), la Ménagerie devenue Laiterie (4) Il est à observer que l'enclos du Corps de Garde (au Sud) d'élevage de la Faisanderie s'est reboisé pendant la Révolution et l'Empire.



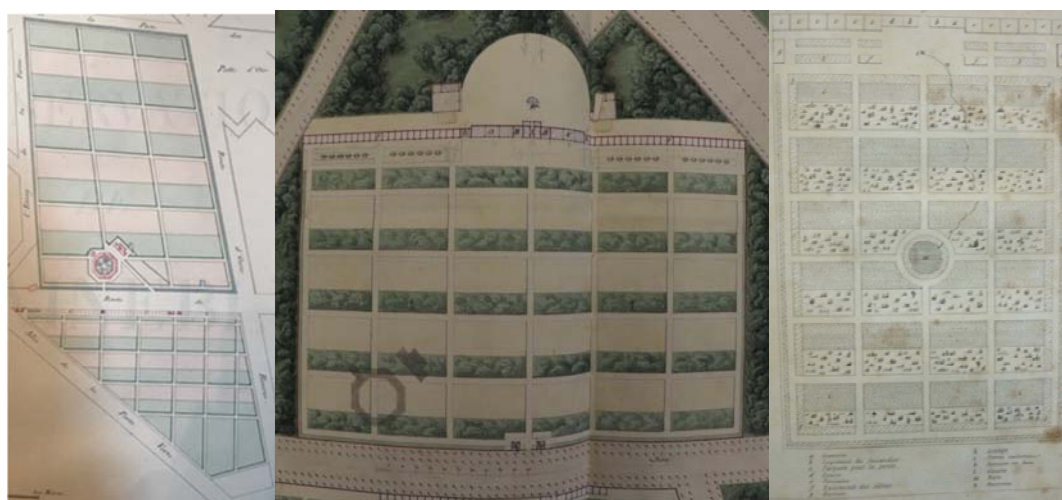
Le complexe d'élevage du Grand parc royal sous l'Empire et la Restauration : la Faisanderie composée du pavillon de la Faisanderie et de la couverie ou Octogone et du corps de Garde ; la Ferme avec la cour royale (N°376) et les Bergeries neuves, le Clos de la Ferme et la Laiterie. Plan géométrique parcellaire du Grand Parc royal de Rambouillet, levé en 1818, sous les ordres de M. Dandré, intendant des domaines de la Couronne, par A. A. Lachaussée, échelle de 1 à 5000, BMV, Atlas 9.

3.3. La faisanderie de Charles X à Rambouillet (1824-1830)

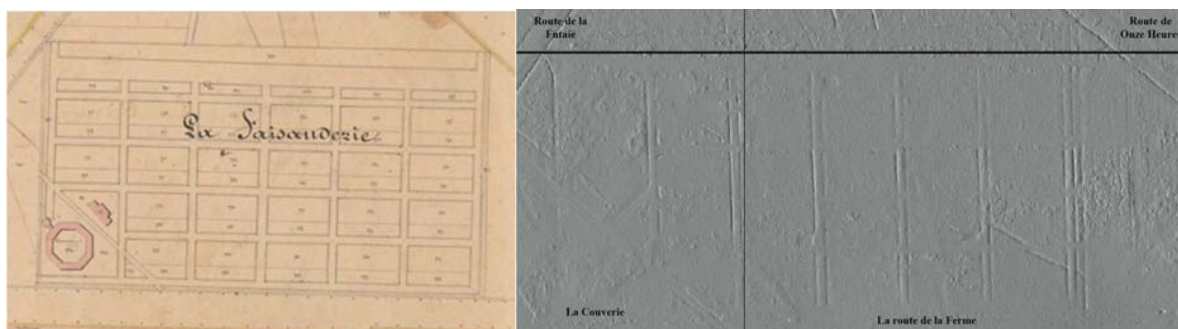
Approche comparée du complexe de la Faisanderie sous l'Empire et la Restauration.



À gauche : Le complexe de la Faisanderie en 1812, BMV, Atlas 9. (au centre) Le complexe d'élevage de la Faisanderie de Rambouillet en 1822 d'après l'Atlas des tirés dressé sur les ordres du comte de Girardin, 1822. Légende : A. Logement du faisandier (Pavillon de la Faisanderie), B. Couverie (Octogone), C. Logement du garçon faisandier (Corps de Garde), D. 11 parquets en pierre. E. 29 parquets en bois, F. Bassin alimenté par l'étang de la Ferme, G. et H. Hangards, la contenance est de 5,31 ha. (à droite) Le projet de 1822 de réaménagement du complexe d'élevage qui doit permettre de meilleures conditions d'élevage et une augmentation de la production.



Les projets de réaménagement de la Faisanderie de Rambouillet en 1822-1824. (à gauche) le projet pensé en 1822 dans l'Atlas des tirés du roi, 1822. (au centre) Un projet de 1824, BMV, Atlas 9. Le second projet prévoyait de détruire les bâtiments de la Couverie et le Pavillon de la Faisanderie, édifée au XVIIIe siècle, aucune des deux versions ne sera retenue. (à droite) Modèle de faisanderie d'après le système suivi en France, dans le traité d'Armand de Quingery planche IV.



(à gauche) La faisanderie sur le cadastre de 1830, ADY, 392/257/18 : section F du Parc ; (à droite) Les vestiges de la faisanderie « Restauration » sur le fichier Lidar du domaine national de Rambouillet.



ADY, 4Fi 4749 : La maison forestière du Clos du Corps de Garde et dans l'alignement, les parquets dit Charles X.



Photographie aérienne du 23 septembre 2021, Géoportail.

Dans la partie de la Faisanderie, on peut observer les nouveaux aménagements architecturaux mis en place par le domaine national de Chambord. On peut lire les vestiges des grands parquets de la Restauration à l'Est des bâtiments. Dans l'enclos du Corps de Garde au Sud, on peut observer les nouveaux parquets hors-sols mis en place depuis le passage de la gestion de l'ONF au domaine national de Chambord. Le cèdre du Liban planté entre la fin du Consulat et l'Empire a été élagué en décembre 2020.

4. Les tirés de chasse (1787-1995)

L'apparition des filets futurs tirés de chasse en 1787



Le remembrement foncier, agricole et cynégétique sous Louis XVI (1784-1788), (à gauche) le Grand Parc en 1764 sur la Carte des chasses royales, (à droite) la Chasse du Roy à Rambouillet en 1787.



À gauche : Carte des chasses du roy en 1787, BNF, GE C-7376 (RES) échelle d'une demie lieue, 56 x 89 cm.
À droite : Plan de Rambouillet et ses deux parcs, v. 1787-1790, AN, F/1A/20001/27/B

Des filets de chasse aux tirés de chasse (1805-1830)



Comparaison de la représentation cartographique des filets et tirés impériaux entre 1805 et 1812. (à gauche) Carte des chasses impériales 1805 ; (à droite) Plan visuel du Grand Parc de Rambouillet, "le présent plan visuel a été copié par le Garde à cheval de la Capitainerie de Rambouillet, résident au Grand Parc, soussigné le 20 juin 1812 pour servir de renseignement à M. Bouchard. Gv Général du dit lieu, signé Bara » échelle de 100 perches métriques, BMV, Atlas 9.



Comparaison de la représentation cartographique des tirés impériaux existant déjà en 1812 et du projet de réaménagement des tirés royaux en 1818



À gauche : le coin Nord du parc avec les deux premiers départs (fer à cheval) du matin vers les tirés des Plaisirs et des Malnouses, et le départ du soir dans le tiré de la Pommeraye.

À droite : le coin Sud du parc avec le dernier départ du matin à la ferme. Les deux détails permettent d'identifier l'ancien paysage cynégétique royal, tracé au crayon de papier.

4.1. Chronologie documentée de l'aménagement des tirés de Rambouillet

1787-1791 : travaux des filets de chasse du roi.

1805-1814 : reconstitution des filets et transformation sémantique en « tirés de chasse (1812) ».

1814-1830 : réaménagement des tirés royaux.

1814. L'arrachage des anciens tirés et la plantation des nouveaux

- Les premiers appartenaient aux anciens tirés, mais le prince de Wagram souhaite « en établir de plus commodes, de plus réguliers, en leur donnant des lignes directes, il ne s'agit que de jeter les yeux sur le plan ci joint⁸⁷ » ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814.
- Un premier groupe d'arbres 469 arbres (soit une surface 68 arpents) sont pris dans les tirés pour dégager les layons de chasse et ouvrir la zone de tir car ils sont trop rapprochés et nuisent aux tirs des prince : 123 dans le tiré de Mocquesouris tant à la Butte aux Genièvres qu'à la Haye aux Chats, 112 dans celui des Malnouses, 190 dans les Plaisirs et 44 dans le tiré de la Pommeraye ;
- « A l'égard des autres arbres au nombre de 371, ils ne doivent pas moins subir le sort des premiers, parce qu'encore bien qu'ils soient plus éloignés de la Route destinée pour le Roi, ils portent à leur tour obstacle à leurs A.A.R.R. & de proche en proche aux autres Princes admis aux Chasses à tir de Sa Majesté », ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814 ; leur arrachage est confirmé par ADY, 6Q 503 : rapport sur la faisanderie pour les mois de novembre-décembre 1816.
- Du « côté occidental du grand parc entre le mur et la route neuve depuis la porte de la Pommeraye jusqu'à la porte de Lamballe, il existe un massif de bois contenant en totalité 257 arpents 131 hectares. Ce massif est beaucoup trop près du tiré des Malnouses. Il est conséquemment indispensable de le rétrécir pour avoir plus de possibilités ». ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814.

1815

- « Le capitaine forestier de Rambouillet demande qu'il soit procédé à des plantations pour le service des Chasses à tir sur une superficie de 33 arpents 9 perches dans le parc de Rambouillet. Il expose qu'un défoncement de 12 pouces de profondeur seulement suffira pour recevoir un semis de glands et de graines de genêts dont l'élévation de doit pas excéder 3 à 4 pieds de hauteur » [soit 30 cm x 4 = 1,20 m.]
Un entrepreneur : 150 fr. par arpent ou 300 fr. par ha. : 4 950 fr. 50 ADY, 6Q 327 : lettre de Pelet de la [...] au ministre de la maison du roi, Paris, 3 mars 1815.
- « Le terrain sera défoncé à la bêche à jauge ouverte de la profondeur au moins d'un pied. L'herbe & le gazon seront bien enterrés dans le fond de la jauge & le chiendent, s'il s'en trouve, secoué à la main &

⁸⁷ ADY, 6Q 327 : Serracin, Etat des Bois à arracher pour l'établissement des tirés dans le Grand Parc de Rambouillet, Rambouillet, 25 septembre 1814.

mis en tas sur le terrain pour y être brûlé. Cette opération sera terminée pour le quinze mars prochain » Du 15 mars au 1^{er} avril le terrain sera planté en glands par poquets alignés, espacés de trois pieds en tous sens, chaque poquet contient 3 glands, On sèmera ensuite les genêts à raison de dix livres de grains par arpents. Les grains seront soumis avant plantation au Capitaine forestier, ADY, 6Q 327 : Contrat de travail entre Jacques Goufier habitant de Rambouillet et l'administration des domaines, Rambouillet, 9 janvier 1815.

- Arrachage 150 arpents de bois « par économie dans le Grand Parc, pour l'établissement des tirés demandés par le Prince de Wagram », les premiers 68 arpents doivent être arrachés car ils nuisent aux tirés, ils en sont trop rapprochés, le second lot est en rapport entre le mur du parc et la route neuve. ADY, 6Q 327 : lettre de Pelet de la [...] au ministre de la maison du roi, Paris, 3 mars 1815
- Le 4 novembre 1815 le comte de Girardin ordonne la mise en place des tirés à Rambouillet. Au mois d'août, d'André l'intendant des domaines, lui écrit une lettre dans laquelle il évoque l'établissement de deux petites routes de 10,700 mètres dans les tirés⁸⁸.

1817-1818

- En 1817, François Lelièvre de St-Léger défonce et plante 8 hectares dans les tirés ⁸⁹.
- 1818 : Plan géométral des tirés, BMV, atlas 9. Il faut y noter la présence d'un nombre très important de remises : remise du Albran, de la Butte Noire, de la Genetière, aux Vanneaux, du Geai, de la Chouette, du Cerf, du Mur, de la Fleur, du Sanglier, de la Poule, de Guéville, de la Fouine, du Daim, du Chêne Grand Jean, de la Fosse aux Bœufs, de l'Aigle, du Faucon, du Cheval, du Furet, de Mocsouris, de la Pépinière, des Bécasseaux, Surin ; Sur les tirés : remise de l'Aigle, du Chêne Grand Jean, de la Pommeraie, de Gazerand, des Malnoux, Butte Noire, de la Belette (La Ferme), des Platesbandes, de Poigny, Têtue,
- La ferme de Malassis disparaît sous la Restauration, elle n'apparaît plus sous la carte de 1818.

1820-1822

- Le 28 juin 1820, Claude Antoine Victoire de Chartagne, Inspecteur des Forêts et Chasses du Roi, de la Conservation de Rambouillet, fait l'inspection des tirés : 1° Rdv près rond de la Chasseuse, avec Ravenet, inspection des travaux : binage et regarnis des plantations faites en 1815 dans le tiré de la Pommeraye, entre la route de la Chasseuse et la Grille aux Lapins, et celle de la Fosse aux Bœufs à la Grille aux Lapins ; 2° Tiré des Malnoux, près la remise des Petits Prés, rdv avec le garde Gaitel, : binage et regarnie de 1815. ; 3° Tiré de Mocsouris. Sur la plus grande étendue du tiré, les travaux sont faits (les mêmes), ADY, 6Q 327 : rapport de de Chartagne, inspecteur des forêts et chasse à Rambouillet, 28 juin 1820.
- Une cour jardinée est aménagée et les parquets sont rénovés dans l'enclos Sud. « Pour la Construction de 5 parquets en fer pour les faisans, détails d'un des dits étant à la suite du premier à gauche en entrant. Le côté en retour d'équerre se consiste d'un montant appuyé contre le mur de cloture, le dit en fer carré de 2m16e de sur 29me Carré, portant par le bas un sellement chicté pour seller en plomb, plus une embase de 7c carré degagé en congé percé au dessus de l'embase, au milieu et sur le bout du haut, d'une mortoise carré dans lequel sont ajusté et rivé un tenon pour recevoir les mouffles des entretoises ». ADY, 6Q 211 : Mémoire d'ouvrages de serrurerie, faite par Ory Entrepreneur rue Trousse vache à Rambouillet, sous les ordres de Monsieur Famin, à Rambouillet le 28 oct. 1820.
- Un seul mémoire de 1820, informe du nettoyage des gazons et herbes dans les pavés, de la plantation des fleurs dans les plattes bandes et d'arbrisseaux dans certains parquets à faisans (ADY, 6Q 211 : Mémoire relatif a l'Entretien de la Couverie et Enclos de la Faisanderie, fait par Fourneau pendant l'année 1820).
- En 1821 on replante à nouveau notamment à cause des dégâts du gibier sur les plntations⁹⁰.
- En 1822, Ravenet plante dans le tiré de la Pommeraye, mais comme l'administration ne met pas en place de treillage, le gibier attaque la plantation, ce qui oblige à recéper la plantation et à remplacer des tiges mal poussées. La plantation n'est treillée qu'en 1825 : entre temps Ravenet accompli sa tache et remplace annuellement les plants⁹¹. Seuls des bouleaux parviennent à peupler la plantation. Ravenet est chargé lui de l'assainissement et de l'établissement des rigoles, pierrées et fossés⁹².
- 1822 : Atlas des tirés du roi :

⁸⁸ ADY, 6Q 327 : d'André, Intendant des domaines au comte (Maison du Roi), Paris, 9 août 1816.

⁸⁹ ADY, 6Q 327 : lettre au conservateur de Tallobre, St-Léger, 15 février 1820.

⁹⁰ ADY, 6Q 327 : d'André, Intendant des domaines à la maison du Roi, Paris, 22 mars 1821.

⁹¹ ADY, 6Q 327 : Rapport de réception des travaux, 29 juin 1827.

⁹² ADY, 6Q 327 : d'André, Paris, 18 décembre 1821.

Renseignements sur l'ensemble et la marche des tirés, Atlas des tirés du Roi, 1822											
Tiré	Rendez-vous	Placement des équ	Fin des tirés	Placement des équ	Longueur	Durée	Saison	Bois	Layons	Placeaux	Total
de la Pommeraie	Rond de la Chasseuse	Carrefour de la Vénéric	Rond de la Porte de l'Accul	Carrefour des Bergeries	1700	1 heure	octobre	9,43	1,19	2,86	13,49
des Plaisirs	Rond du Petit Parc	Carr. de la Porte de la Pommeraye	Ronde de la porte du Buissonnet	Carr. De la remise de la Grosse Haye	3390	1 heure 1/2	octobre	17,85	2,37	7,07	27,29
des Malnouses	Rond de la Porte de l'Accul	Carr. Des Bergeries	Rond de la Porte Lamballe	Carr. De la Porte Lamballe	3029	1 heure 1/2	octobre	16,15	2,12	6,78	25,05
de Mocquesouris	Rond de la Butte aux Genièvres	Carr. De Mocquesouris	Ronde de la porte Lamballe	Carr. De la Porte Lamballe	2320	1 heure	octobre	9,94	1,63	5,9	17,47
de la Ferme	Rond de la Butte aux Genièvres	Carr. De Mocquesouris	Rond de la Ferme	Rond des Malnouses	1050	1/2 heure	octobre	6,21	0,74	0,54	7,5

Atlas des tirés du roi 1822			
Tirés	Contenance en hectares		
	des bois	des terres	total
		12 595,1	1 188
de la Pommeraie	9,43	4,05	13,49
des Plaisirs	17,85	9,44	27,29
des Malnouses	16,15	8,9	25,05
de Mocquesouris	9,94	7,53	17,47
de la Ferme	6,21	1,28	7,5
Rachats intérieurs	20,75	880,8	901,55
Rachats extérieurs	15	586,5	601,5

En 1824, les travaux de la faisanderie mènent à l'abattage de 43 ormes, 102 tilleuls et 23 ypréaux (estimation des arbres de ligne d'une partie de l'avenue d'Onze heures, comprise dans le terrain destiné à former une nouvelle faisanderie), ADY, 6Q 327 : lettre, Rambouillet, 15 décembre 1823). Les taillis pionniers des enclos sont transformés en bois de chauffage, à hauteur de 500 stères de bois calin, 160 à charbon, 2000 bourrées, 269 décistères de bois en grumes pour les 2ha 32 a de gaulis de la Couverie ; et 450 stères de bois calin, 240 stères de bois charbon, 80 stères de cotret, 3000 bourrées, 50 décistères de bois en grume pour la futaie-gaulis de la Faisanderie. ADY, 6Q 327 : Estimation des bois existant tant dans la Couverie que dans la Faisanderie de Rambouillet, Rambouillet, 4 septembre 1822.

En 1825, Charles X décide de l'abattage des arbres de lignes du parc qui gêne le vol des faisans lors des tirés : 191 jeunes arbres et déjà morts, plantés durant l'Empire qui dépérissent. Martelage des arbres « qui dérangent les chasses de Sa Majesté » : Dans l'avenue de la Ferme : 40 Ypréaux dépérissants ; Avenue des Chartreux : 27 petits ormes malvenants de 14 à 18 ans, et 8 ypréaux malvenants de 14 à 18 ans ; Avenue de la Mare du Bout au Quarante Arpents : 11 ypréaux dépérissants ; Avenue de Poigny : 32 ormes mourants de 12 à 16 ans ; Avenue des Bécasseaux au Rond Têtu : 25 ormes morts et malvenants de 12 à 16 ans ; Avenue de Onze Heures : 48 ormes morts – malvenants, 12 à 16 ans ; ADY, 6Q 327 : Bourdon, Procès-verbal de martelage, 1825, 21 février, garde général Bara, garde à cheval Dumont, Alexis Tirlet Jeune.

1824-1827 : Les nouveaux parquets en bois : « Chaque Parquet a 15 pieds de long sur 15 pieds de large et 4 pieds d'hauteur 4 [lixes] en Bois Brut forment le haut du parquet supportées par 4 fourches d'encoignures et 2 poteaux sur chaque pan avec Mortoises dans les lixes. Les 2 poteaux du pan de devant servent à supporter la porte. Chaque pan est garni en genets et maintenu de chaque côté par 4 lattes ou gaulettes en chêne fendues et placées les unes au dessus des autres à une égale distance. La porte est aussi garnie en genet et posées sur deux gonds en bois et pour fermeture un tesson. [...] Au milieu du parquet est placé un poteau de 8 pieds d'hauteur pour élever le filet de manière à ce que l'on puisse circuler dans l'intérieur. Le tout en bois de chêne brut », ADY, 6Q 507 : lettre du ministre d'Etat intendant de la Maison du roi à Bourdon, Paris, 20 novembre 1827. ADY, 6Q 502 : lettre du comte de Girardin au conservateur Bourdon, Paris, 14 novembre 1824.

1829-1830 : projet de tiré d'eau sur les étangs de Hollande. Le tiré d'eau : « Rapport au Roi, Sire, J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux de Votre Majesté comme elle m'en a donné l'ordre le Projet d'un tiré d'eau sur les Etangs de Saint Hubert. Ce Projet s'exécuteroit en établissant douze îlots de pourtour, élevés d'un mètre au-dessus de la plus grande hauteur des eaux. Leur longueur seroit de 10,216 mètres. L'aperçu de la dépense y compris les Ponts nécessaires monte à la somme de 260,413 francs ainsi qu'il résulte du devis ci-joint de Votre Majesté approuve ce projet qui nécessitera au travail d'environ six mois, je la prise de vouloir bien m'autoriser à le soumettre à M le Comte de la Bouillierie pour qu'il le fasse examiner, avant son exécution par le conseil des Bâtiments. Le Premier Veneur, BMW, Atlas 9 : Rapport au roi, du Premier veneur, Paris, 23 mai 1830.

1853-1870 : extension du nombre de layons et des cultures à gibier le long des tirés

1880-1910 : extension du nombre de layons et réfection des haies.

1923-1924. Élargissement de tirés : annexe à la convention de 1923 : AN, 20160285/389 : annexe à la convention du 28 mars 1923 entre les services de la Bergerie Nationale et les Chasses Présidentielles, Rambouillet, 18 juillet 1923. **Élargissement de la Battue dit de la Route de Poigny sur le tiré des Plaisirs** : Sur la pièce des Bécasseaux, 20 mètres de largeur sur 50 mètres de hauteur, soit environ 600 m.q. **Élargissement de la Battue dit du Pavillon sur le tiré des Plaisirs** : Pièce des 7 arpents : 15 mètres de large sur 70 de hauteur : 700 m.q. **Battue dite du Chemin des Trois Ponts sur le tiré des Plaisirs** : Pièce du réage Tournant ; Pièce de Malassis. – Chemin des Marnières, Tiré de Mocquesouris ; Pièce de Guéville ; Pièce des Pommiers ; 20 x 100 m. **Butte de Mocquesouris** : Route Ducambard, site de la Pommeraie ; **Battue de la Route des Malnoux** : pièces des Onze arpents. Soit en tout 9 300 m.q. de plus.

IV^e République, 1947-1959 : reconstitution des tirés de chasse

En 1954, à Marly, de nouveaux tirés de chasses sont créés suite à l'établissement du SHAPE dans la région. En 1954, François Vidron dresse le devis de demande de crédit pour achever les « travaux de reconstitution du Domaine Présidentiel de Marly⁹³ ». Et il poursuit : « je me permets de vous préciser que cette reconstitution a été décidée après l'emprise particulièrement importante qui y avait été effectuée pour les besoins de SHAPE. Il a été nécessaire d'édifier dans la partie occidentale du Domaine de Marly, un nouveau territoire de chasse, destiné à en maintenir le potentiel cynégétique ». Trois millions de francs devraient permettre d'installer une clôture sur les anciens tirés de Marly d'1m80 de hauteur sur 3 km 500 ; la « création de terrains de cultures de chasse sur une surface globale de 3 hectares, par dessouchage, défoncement au bulldozer, labour, hersage, roulage et semis (450 000 Fr) ; recape des taillis pour leur aménagement en tiré sur 12 hectares (300.000 Fr), [la] création ou remise en état de layons de tir, sur 12 km (192. 000 Fr) [et la] création de points d'eau par curage des mares et remise en état des fossés d'assainissement (610 000 Fr) ».

Le 31 janvier 1955, François Vidron écrit : « Mon service des Chasses procède actuellement à la remise en état des tirés de Rambouillet dont les couverts ont été presque complètement détruits, au cours des années précédentes, par la surabondance de lapins. Il est indispensable de profiter du répit laissé à la végétation arbustive par le lapin actuellement détruit par la myxomatose, pour replanter ces tirés et permettre ainsi de maintenir la renommée des chasses de Rambouillet. Les plantations à effectuer sont celles d'arbrisseaux supportant une taille régulière annuelle, tels que Chênes de Banister, Chênes Tauzin, Chênes pubescents, Cornouiller, Troènes, Spirées, Cytises, Mahonias, fusains, bui, lilas, Viornes, Epines noires, Epines blanches. Cette liste n'étant aucunement limitative. Les ressources en pépinières de mon Service des Chasses sont bien loin de suffire au programme de plantations qu'imposent les circonstances actuelles.⁹⁴ ».

1960-1961 : Face à la destruction des têtes de battues par les lièvres et les sikas, il faut regarnir les têtes de battues en lauriers : Tête de battue des Chartreux : 50 lauriers ; Du Pavillon : 30 lauriers ; Route de Poigny : 50 lauriers ; Mares aux Demoiselles : 390 lauriers ; Total : 520 plants de lauriers, ADY, 1900W 132
A Marly, en 1968, « Battue des Deux Portes. : Abattage du bouquet d'arbres se trouvant à proximité de la barrière d'entrée du tiré, face à la ligne de tir. Ces arbres gênent les tireurs et empêchent les faisans de franchir la ligne de tir⁹⁵ »

V^e République

1979-1980, Exemple de la plantation des tirés en 1979-1980

⁹³ AN, 4AG/318 : Lettre de François Vidron à M. Vidault, contrôleur de la Marine, délégation française de l'OTAN, Paris, 1^{er} décembre 1954.

⁹⁴ AN 4AG/318 : Lettre de François Vidron au Conservateur, Chef du Service Technique des parcs, jardins et Espaces verts, Paris, 31 janvier 1955.

⁹⁵ ADY, 1900W 136 : Lettre du chef de district de Marly-le-Roi à l'Ingénieur du GREF à Rambouillet, Marly-le-Roi, 9 mars 1968.

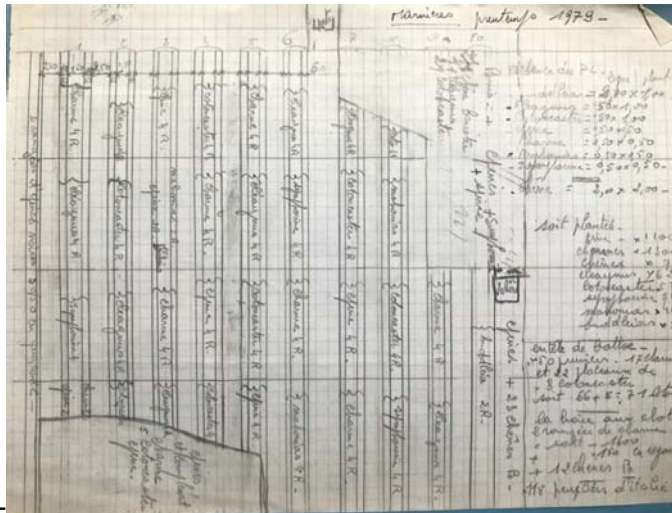


Schéma de composition et d'entretien du tiré des Marnières, printemps 1979, il doit être planté et regarni : 271 chênes de Banister, 71 éléagnus, 29 cotonéaster, épines, buddleia, charmes. En tête de battue : 50 pruniers, 17 charmes, 22 placeaux de cotonéaster (71 plants), 12 chênes et 118 peupliers d'Italie. ADR, travaux des tirés, plantation.

Plantations 1980 : Haie aux Chats : 300 douglas, 220 charmes en regarnis ; Sablière : 200 ailantes ; Mocquesouris : 210 chênes rouges en remplacement des ormes secs ; Marnières : 340 chênes rouges en remplacement des ormes secs, 4 peupliers regarnis, dans l'engrillagement : 7 chênes rouges, 80 pruniers myrobolants en tête de battue, 40 aulnes communs en tête de battue, 1900 charmes en sous étage et plantation en ligne, 450 cotonéaster en lignes doubles et regarnis, 640 éléagnus en lignes doubles et regarnis, 350 épines en lignes doubles et regarnis, 140 symphorines en ligne double : 4 881 plants + 40 rhododendrons en tête de battue, soit 4 921 plans. Il a été planté en 1979 : Haie aux chats, 1 550 charmes, 12 chênes de banister. Marnières : culture Guéville : 118 peupliers ; tête de battue : 50 pruniers myrobolants, 17 charmes, 71 cotonéaster. Engrillagement : 1 300 charmes, 79 chênes de banister, 575 cotonéasters, 1 100 épines, 620 éléagnus, 465 mahonias, 540 symphorines, 85 buddleias : 6582 plants. ADR, travaux des tirés, plantations : liste, 7 mars 1980, Marchal. Liste des entretiens curage des fossés, engrillagement des plantation, plantation, coupe, élagage.

« Les éhoupages réalisés les années précédentes commencent à porter leurs fruits : les descentes de cimes sont maintenant manifestes, et la partie inférieure des troncs constitue petit à petit un écran qui amènera les faisans à voler plus haut. » ADR, chasses présidentielles (avant 1995) : rapport d'activité chasses présidentielles 1980.

Une première tranche de travaux de 1.000.000 Fr, programmée sur 3 ans, devrait permettre la réhabilitation d'une partie des tirés du Parc de Rambouillet et Marly. L'échelonnement pourrait être le suivant : 1990 200.000 Fr ; 1991 400.000 Fr ; 1992 400.000 Fr⁹⁶. En 1992, un financement de 43 210 F. permet de replanter 1 ha pour renouveler les tirés⁹⁷.

⁹⁶ ADR, chasses présidentielles (avant 1995) : Lettre 4 mai 1990, « Travaux de rénovation ds équipements cyngétiques » de Jean-Paul Widmer.

⁹⁷ ADR, chasses présidentielles (avant 1995) : Lettre 19 janvier 1993, subvention DNP pour travaux d'investissements au Parc des Chasses Présidentielles de Rambouillet.

4.1. Aménagement du Parc de Rambouillet (1993-2012)

POIRÉ Jean-Marc, Aménagement du Parc de Rambouillet (1993-2012)

[Aménagement des bois du Grand Parc, avant 1840, projet de 1932 et reprise en 1986]

L'ensemble des peuplements boisés du Parc de chasse était traité en taillis sous futaie jusqu'en 1840 environ. [...] C'est en 1932 qu'un nouvel aménagement a été élaboré, proposant les travaux devenus indispensables dans les peuplements vieillissants provenant de l'ancien TSF. Cet aménagement de 1932 prévoit notamment la régénération dans les parcelles les plus âgées, par trouées d'un ou deux hectares maximum puis plantation de hautes tiges avec protection individuelle, ces peuplements devant s'acheminer progressivement vers la futaie irrégulière. Or, à ce jour [1992], cet aménagement n'a jamais été appliqué, seule une coupe d'amélioration a été effectuée dans chaque parcelle enlevant quelques anciennes réserves et les tiges déperissantes issues des vieilles cépées, ces coupes d'amélioration ont débuté en 1986.⁹⁸

Les tirés occupent actuellement une surface de 387,95 ha répartie comme suit : cultures et prairies cynégétiques = 31,82 ha ; plantations de haies taillées annuellement = 87,94 ha ; parties boisées (éperons ...) = 102,39 ha ; friches (molinie, callune ...) = 175,80 ha. Les cultures sont essentiellement constituées par du maïs, du sorgho ou du sarrasin avec parfois du chou ou du colza fourrager. Les prairies sont ensemencées par du dactyle, de la fétuque, du trèfle blanc et du ray grass. Les haies sont dans l'ensemble en bon état de végétation, constituées par des essences très diverses, principalement l'épine noire mais aussi du troène, spirée, mahonia, fusain, viorne, éléagnus, buis, symphorine, elles sont taillées tous les ans à 1m20 environ du sol. Les parties boisées sont rarement entretenues, les éperons de chêne sont serrés et comportent souvent des arbres déperissants, de nombreux peuplements de bouleaux ou de trembles formant des arbris latéraux sont vieillissants et souvent déperissants. [...]

Deux types de peuplements d'âge différent pour les bois : futaie de chêne riche en vieilles réserves déperissantes (plus de 250 ans) dans la Pommeraie, Bois Brûlé, Bois Boulard et Faisanderie. 59 ha ; futaie de chêne riche en tiges relativement jeunes (150 ans) issues de souches ou semis. Grille aux Lapins, Remise Carrée, Bois de la Futaie. Deux plantations de Douglas d'une vingtaine d'année (plantation v. 1970), 1,95 ha. [...]

Enfin 4,61 ha de vieille futaie ont fait l'objet, en 1986 et 1987, d'une coupe rase suivie d'une plantation de chêne qui a été détruite par le gibier. Au vu des peuplements actuels, la surface des parcelles urgentes à régénérer peut être fixée à 47,84 ha (y compris les 4,61 ha de plantation détruite). [...]

Gestion du grand gibier

Le **cheptel chevreuil** à l'intérieur du Parc des Chasses (797 ha) est actuellement constitué d'environ 250 animaux avant naissance, soit une densité de 30 chevreuils aux 100 ha. La densité souhaitée sera comprise entre 25 et 30, permettant un plan de chasse d'une centaine d'animaux par an. Le **cheptel cerf Sika** est actuellement constitué d'environ 100 animaux avant naissance soit une densité de 12 cerfs et biches aux 100 ha, conforme aux objectifs souhaités, et permettant un plan de chasse annuel d'une trentaine d'animaux. Les aménagements pour le grand gibier sont constitués d'un réseau d'affouragements (agrainoirs, rateliers, pierre à sel), de prairies (fétuque, ray grass, dactyle et surtout petit trèfle), de miradors, et enfin de quelques sentiers de pirsch. Ces aménagements sont suffisants et il conviendra d'en poursuivre régulièrement l'entretien et le renouvellement.

Gestion du petit gibier

Rambouillet est par tradition une chasse au faisan. L'essentiel du territoire est aménagé dans ce sens. Les faisans lors des chasses doivent être de qualité, c'est-à-dire de beaux oiseaux qui volent vite et haut et en nombre suffisant. Les tableaux, à la fin d'une journée de chasse doivent être composés d'un minimum de 600 oiseaux pour une douzaine de fusils. Pour atteindre cet objectif, qualité et quantité, il est indispensable de faire un élevage de faisans à partir de reproducteurs capturés sur le terrain et de lâcher les faisandeaux dans le Parc le plus tôt possible afin de les habituer à la vie sauvage. Cette technique permet d'offrir des oiseaux d'excellente qualité. Elle s'accompagne toutefois de pertes non négligeables. Le nombre de faisandeaux ainsi lâchés annuellement dans le Parc est actuellement de 18 000. Ce chiffre sera maintenu.

Dans le Parc, on rencontre des faisans d'espèces différentes : le faisan commun et à collier, le plus représenté, le faisan obscur, le faisan de Formose, le faisan versicolore, le faisan vénéré. Ces faisans se sont souvent croisés. [...]

Aménagement pour le faisan

[...] Dans les zones de gagnage, les faisans trouvent leur nourriture en plus de celle qui leur est donnée dans les mangeoires ou sur les sentiers d'agrainage. Ce sont soit des pelouses, dans lesquelles les faisans trouvent insectes, gravillons, œufs, larves ... soit des cultures à gibier (sorgho, sarrasin, maïs, choux, trèfle). Les cultures et les

⁹⁸ POIRÉ Jean-Marc/ONF, Aménagement du Parc de Rambouillet (1993-2012), p. 7.

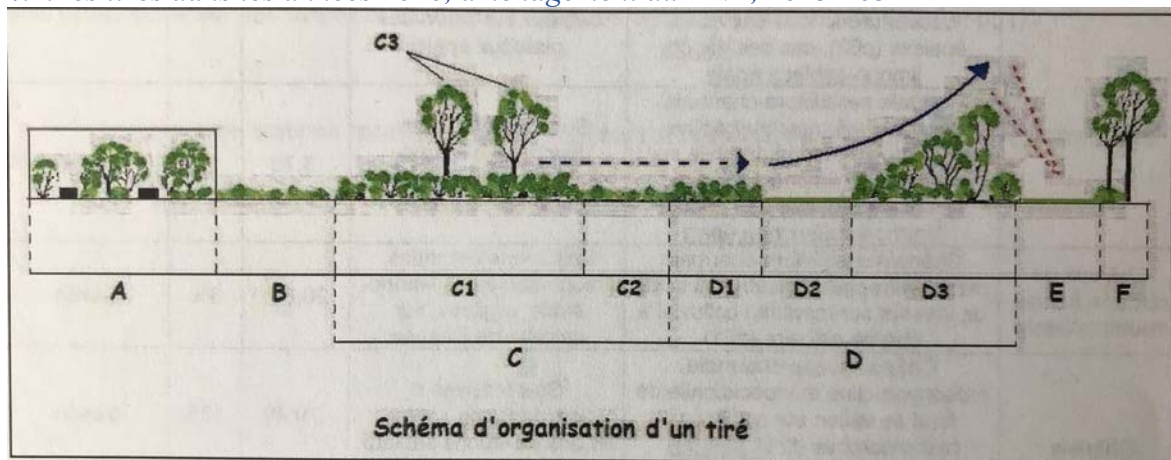
prairies occupent actuellement une surface de 32 ha, répartie en parcelles de 0,5 à 2 ha. [...] Zones de percher. Dans ces zones, les faisans passent la nuit après s'être « branchés ». Les arbres qui conviennent sont des arbres bas-branchus, plantés à grand écartement.

Zones de couvert. Dans les zones de couvert, les faisans trouvent refuge contre les intempéries et les prédateurs. C'est là qu'ils seront poussés au cours des battues. Cette zone est essentiellement couverte par des haies parallèles, taillées mécaniquement tous les ans à 1 m 20 du sol sur une largeur de 1 m. Une partie de ces haies, déperissantes, devra être renouvelée. Pour mieux canaliser les faisans et les protéger des vents, des haies latérales sont en place, ce sont des hautes tiges en mélange avec des arbustes. Ces haies devront également être régénérées en partie.

Zones d'envol. C'est à partir de cette zone que les faisans, poussés par les rabatteurs lors des battues, vont s'envoler vers les chasseurs postés en avant. Cette zone d'envol est divisée en trois parties : 1) Zone où le couvert est particulièrement dense, riche en ronces, broussailles, herbes hautes afin de « stocker » un maximum d'oiseaux. La profondeur de cette zone est d'environ 30 mètres. 2) Zone de départ complètement nue d'une profondeur de 10 à 20 mètres, ce découvert incite les faisans à s'envoler. 3) Zone où le faisan va prendre de la hauteur pour passer au-dessus des chasseurs. Cette zone est couverte d'une végétation de plus en plus haute et dense (arbres en mélange avec des arbustes) afin de faire « monter » le faisan le plus haut possible. Cette zone a une profondeur de 20 m environ. Entre la zone de couvert et la zone d'envol, on constitue parfois une « barrière » formée par de grands arbres très serrés empêchant les faisans de faire retour. Les résineux remplissent bien cette mission. La zone d'envol revêt une importance capitale pour la réussite de la battue : elle devra être particulièrement bien entretenue. Zone de tir. C'est la zone où les faisans sont tirés par les chasseurs. Elle est constituée par une prairie de plusieurs dizaines de mètres de profondeur. En arrière de la ligne de tir se trouve une partie boisée qui va « attirer » et faire encore « monter » les faisans. [...]

Le budget recette du gibier (venaison grand gibier et gibier de repeuplement) de 100 000 francs. Pour 976 000 francs de dépenses : la taille des haies représente à elle seule 352 000 francs en 1991-1992.

4.2. Les tirés dans les années 2010, aménagement du DNR, 2013-2032



ADNR, Aménagement forestier, 2013-2032. Les tirés, 146,94 hectares, p. 15-16.

Zone A : c'est la zone d'élevage des faisandeaux, qui y sont installés à 24 jours, dans des cages qu'ils peuvent regagner pour s'abriter. Elle est constituée d'un enclos grillagé et comprend une végétation herbacée et arbustive. Son rôle est d'éduquer les faisans et notamment de leur apprendre à se percher.

Zone B : au bout de 15 jours environ, les zones d'élevage sont ouvertes et les faisans sont libres d'aller dans la zone de gagnage, où ils trouvent leur nourriture. Ce sont des pelouses ou des cultures à gibier.

Zone C : c'est la zone de battue (appelée zone de couvert) où l'on trouve les fameuses haies taillées. Elle est scindée en trois parties : C1 : zone de haies (châtaignier, épine noire, bouleau ...) taillées à 1,20 m. de hauteur, sur une largeur de 1,20 m., espacées par des bandes de pelouses de 2,5 m où les rabatteurs circulent. Ces haies ont pour rôle de canaliser le gibier vers la zone d'envol. C2 : dans le prolongement des haies taillées se trouve une zone de bandes girobroyées alternativement tous les deux ans, où les haies sont remplacées par une végétation plus basse mais plus épaisse (herbes hautes et ronces). C3 : au sein des zones de haies sont constitués des « perchiers », où les faisans passent la nuit. Ce sont des arbres bas branchus (châtaigniers, chênes, charme) voire de gros arbustes (aubépines ou épines noires).

Zone D : zone d'envol des faisans, elle est stratégique pour la réussite de la chasse. Cette zone comprend successivement : D1 : une zone de stockage où les oiseaux se cachent, retardant le plus possible leur envol. D2 :

une prairie d'envol, tondue à ras. D3 : une zone d'arbustes taillée en forme de tremplin pour obliger les oiseaux à monter au-dessus de la ligne de tir.

Zone E : c'est la ligne de tir où sont postés les fusils. Elle est séparée de la zone d'envol par une haie.

Zone F : un rideau d'arbres compact, ponctué de fenêtres ou « créneaux » constitue dans la continuité de la zone tremplin un point de mire pour les oiseaux, qui se trouvent obligés de monter par-dessus ce rideau.

5. Les aménagements cynégétiques du domaine et parc de Chambord

Le domaine de Chambord connaît d'un point de vue paysager trois grandes phases. Les activités forestières, agricoles, pastorales et cynégétiques ont varié en importance dans le temps, elles ont toutefois été le plus souvent présentes.

1) La phase agrocynégétique : 1547-1821

La phase agrocynégétique est celle qui permet le plus de diversité biologique au sein du domaine qui se compose de 3 000 ha de terres à la fin du règne de François Ier. Sa superficie actuelle d'environ 5 400 hectares est fixée par Gaston d'Orléans sous le règne de Louis XIV, rappelant le long processus de l'acquisition foncière. Le domaine est alors composé d'une mosaïque de paysages et d'écosystèmes : fermes, de prés, bruyères, landes d'eaux et de bois, héronnière, canardière, faisanderie. Lieu de production agricole, forestière et cynégétique.

1547-1777 : Un domaine dédié aux chasses royales comme capitainerie des chasses. La diversité des milieux permet la présence d'une agriculture, de l'élevage et d'une abondance de divers gibiers, notamment dans les marais aménagés : hérons, canards, et oiseaux aquatiques, qui sont recherchés pour la chasse au vol ou à tir, qui sont également permises dans les espaces ouverts du parc, grâce aux faisanderies et la diversité de paysage qui permet la présence d'une riche faune de petit gibier. De plus, les espaces forestiers et de landes permettent l'exercice de la chasse à courre.

1751 : essai d'élevage de mouton par Chauvel de Perce.

1802 : essai de mérinos espagnols de l'importation Gilbert.

1809 : Napoléon donne le domaine au maréchal Berthier, prince de Wagram qui y établit 3 000 mérinos.

2) 1821-1970 : la phase sylvicole du domaine ou phase de boisement.

Les gouverneurs du domaine souhaitent boiser le plus possible le parc. Le comte de Chambord, propriétaire de 1821 à 1883, ne peut y résider, il veille donc à mettre à profit le parc par la sylviculture et met en place un système d'invitation pour la chasse. L'intérêt sylvicole amène à une politique de boisement, basée sur une variété de techniques qui vont fortement évoluer en 150 ans. Ce sont les régisseurs qui sont chargés de mener à bien les politiques forestières et cynégétiques.

1821-1861 : Jean-Baptiste Onésime Bourcier (régisseur général à partir de 1847)

1847-1886 : Eugène Arnoult (régisseur adjoint jusqu'en 1861)

1897-1913 : Roger de Bournonville

1) 1890-2020 : phase de cynégétisation et de reconfiguration.

L'État comme nouveau propriétaire poursuit les boisements et ouvre des espaces dans un but agro-sylvo-cynégétique et touristique. Le gibier devient un objet de pouvoir central à Chambord comme support de la politique d'invitation du domaine, dans un but de vitrine cynégétique à la française, chasse officielle du ministère de l'Agriculture puis de la présidence de la République (1965-2010). Les populations de gibier sont augmentées en diversité et en nombre : sangliers, mouflons de Corse, cerfs élaphe, cerfs sika, faisans, perdrix rouges et

grises, et on diffuse des animaux en France et en Europe à partir de la réserve de chasse (Centre national d'élevage du Conseil Supérieur de la Chasse, 1949-1970). Ouvertures de prairies à gibier, lieux de nourrissage, aire de vision. Lancement de nouveaux projets agropastoraux depuis 2015 : vignes, moutons, maraichage.

La première cynégétisation du domaine (1947-1969)

1947 : création de la réserve nationale de chasse de Chambord

1949 : location de la chasse par la Conseil Supérieur de la chasse, mise en place des battues ministérielles (Ministère de l'Agriculture), et de l'administration cynégétiques (CSC, Fédérations départementales des chasseurs), diffusion des gibiers de Chambord par (re)peuplement en France et en Europe.

1949 : création du centre national d'élevage du Conseil Supérieur de la Chasse (1949-1970).

1965 : première chasse présidentielle sous la présidence de Charles de Gaulle.

La seconde cynégétisation du domaine (1969-2010)

1970 : création du Commissariat à l'Aménagement du domaine national de Chambord par le président Georges Pompidou.

2010 : suppression des chasses présidentielles par le président Nicolas Sarkozy.



À gauche : Plan général du Parc de Chambord, chef-lieu de la 5e cohorte, d'après le plan dressé pour le Maréchal de Saxe, en 1745 échelle de 1200 toises/2400 mètres, [1802-1809], 48 x 51 cm.,

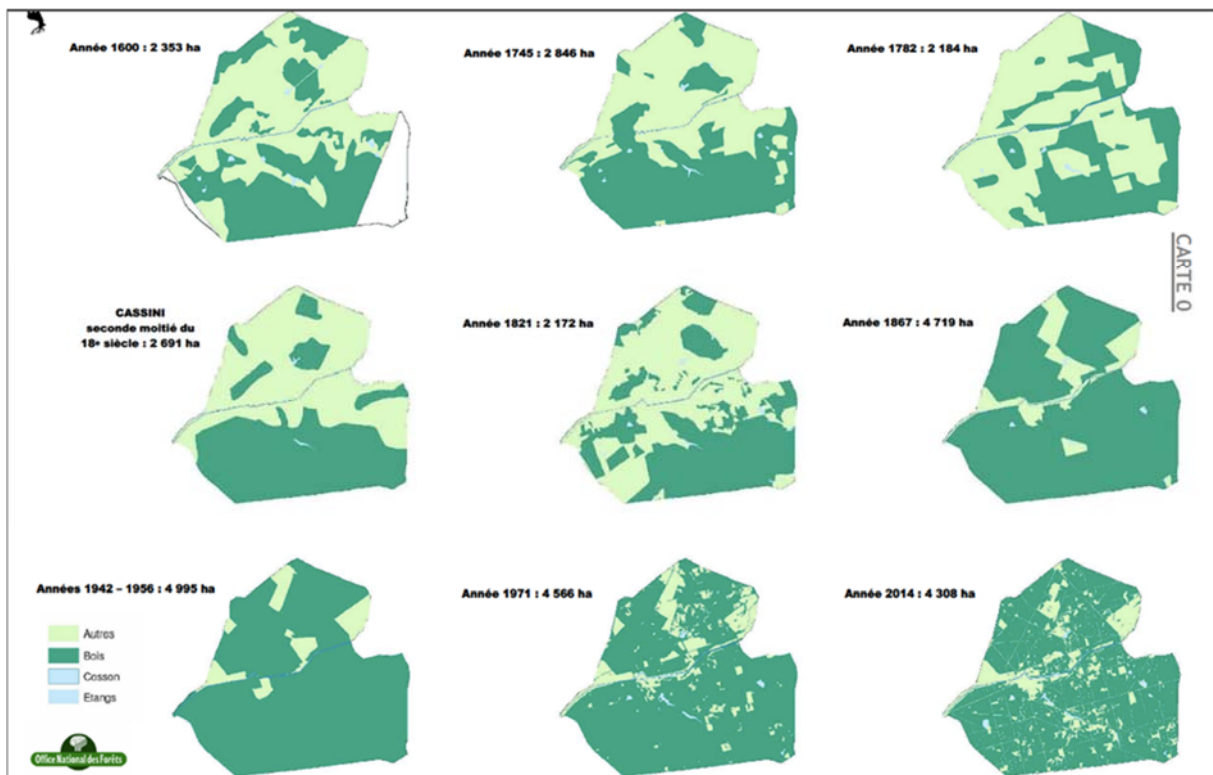
L'étendue de ce Parc, qui forme à lui seul une Commune, est circonscrite par un mur de dix pieds d'élévation. Ce mur est ouvert par sept portes, à chacune desquelles se trouve un Pavillon où loge un Garde Forestier. Elle offre en superficie 10,232 arpents, à la mesure de 100 perches de 22 pieds : 5 240 arpents en bois ; 1 555 arpents en terres labourables ; 80 arpents en étangs, 10 arpents en vignes, 462 arpents en prés, 2 075 arpents en bruyères, 310 arpents en terres en friches ; 500 pour l'emplacement du château, bourg, jardins.

À droite : Plan général du Parc de Chambord, [1787], éch.1/7532. Plan de masse du château, pl. parcellaire des bois taillis, futaies, etc. Terres, prairies, étangs, nombreuses allées avec carrefours et ronds-points, Dimensions 1,38 x 1,33 m., AN, N/II/Loir-et-Cher/2.

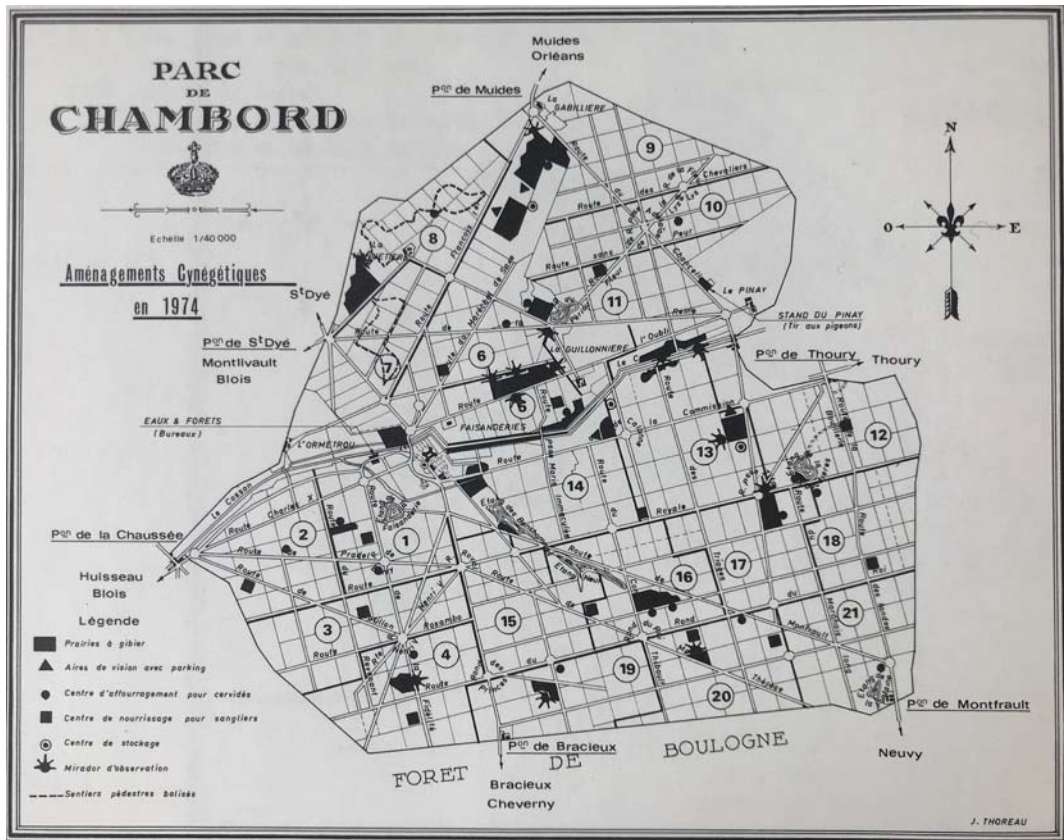
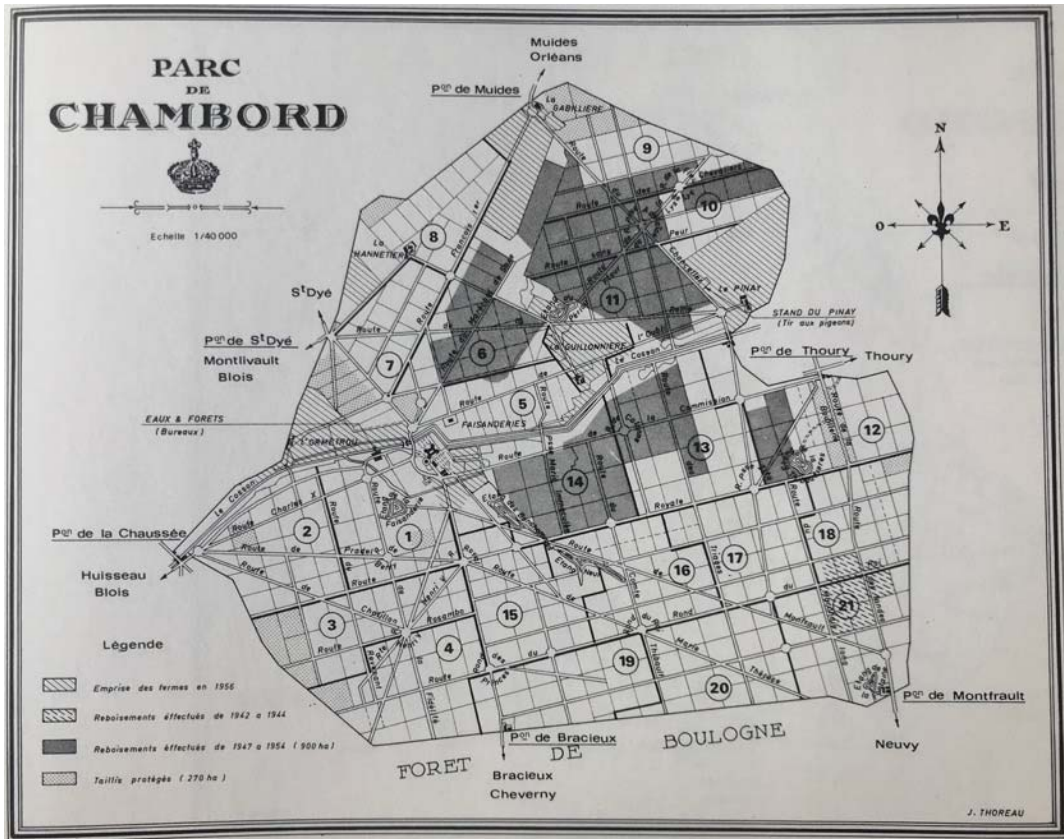


Détail de la partie Est du parc de Chambord, rive Sud du Cosson.
 L'étang du Verger (en bas à droite de l'image) a aujourd'hui disparu. On peut discerner la complexité du parcellaire, il faudrait confirmer les peuplements et types de cultures pour chaque parcelle (qui sont numérotées sur la carte). Mais le nombre de lisières (écotones) présents, entre les bois, les remises, le Cosson et les zones humides, permet d'imaginer une richesse biologique importante à ces époques historiques.

Le boisement du parc de Chambord entre 1600 et 2014, ADNC

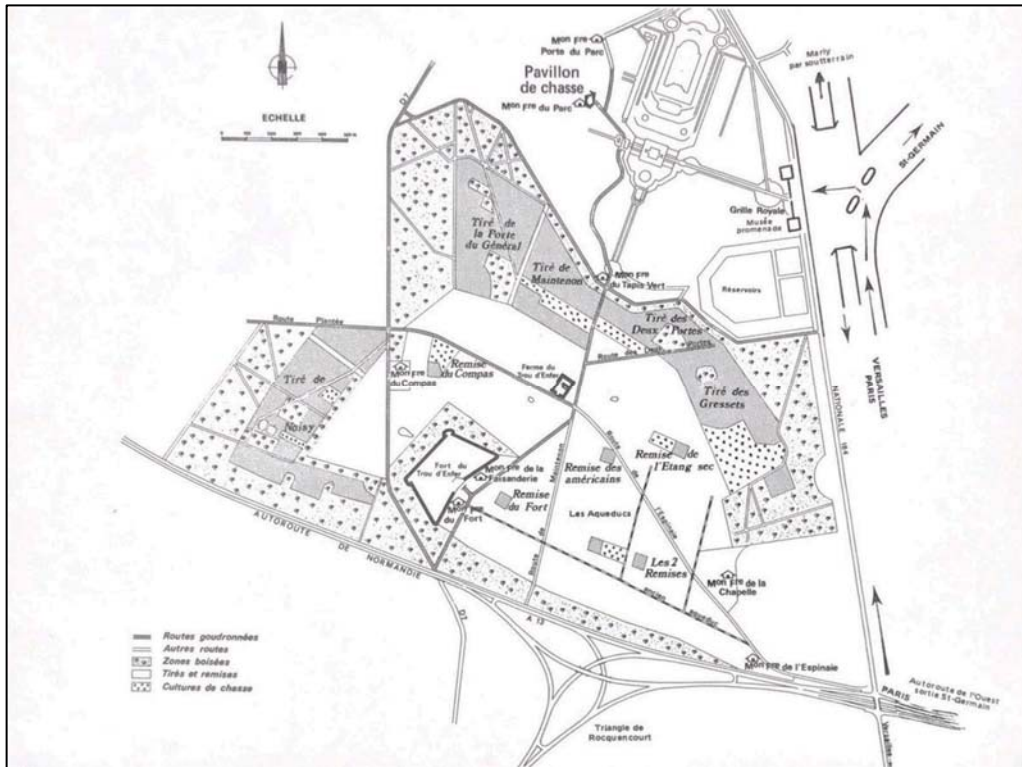


L'évolution du couvert forestier du XVI^e siècle à nos jours, ONF/DNC, Aménagement forestier 2015-2034.

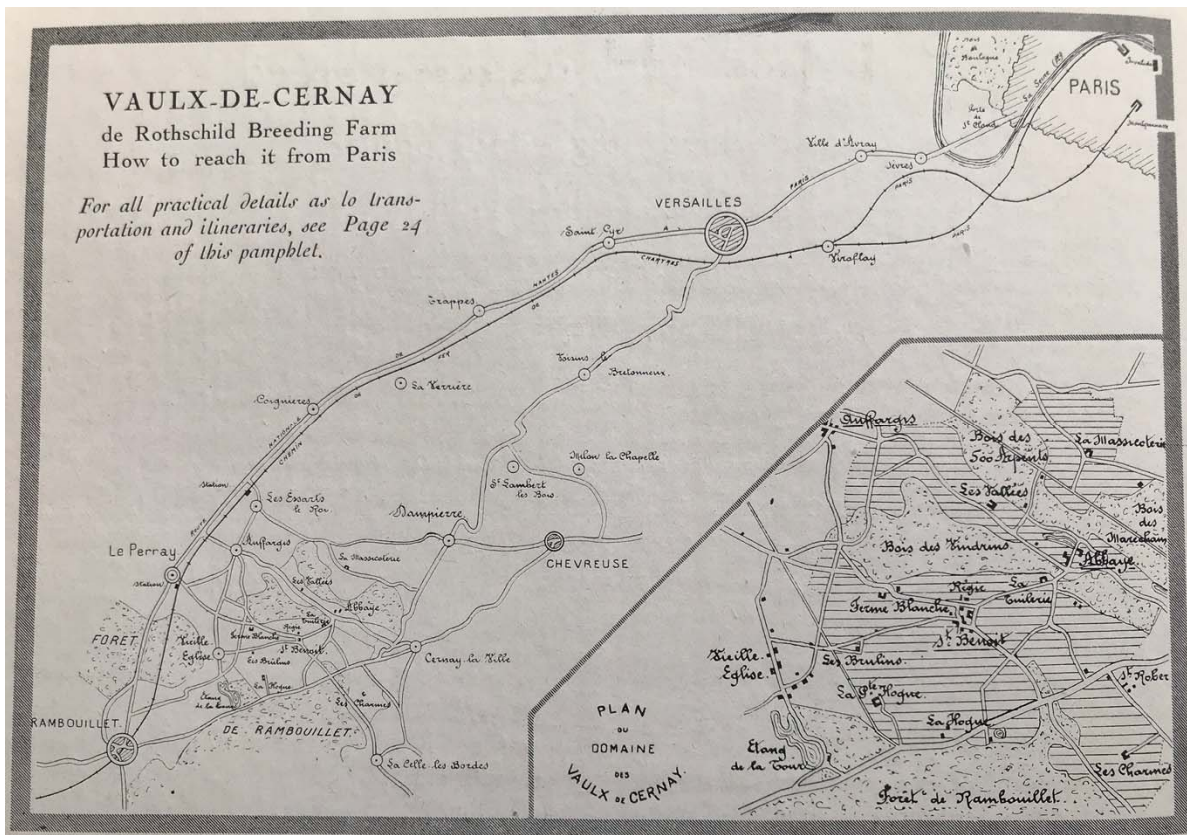


THOREAU Jacques, *Chambord. Rendez-vous de chasse*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1975, p. 281-282.

6. Plan des autres domaines de chasse



Le domaine présidentiel de Marly-le-Roi, dans les années 1980, carton d'invitation



L'itinéraire et le domaine des Vaux-de-Cernay des Rothschild, vers 1930.

3. Les travailleurs du domaine : les Chasses et la forêt

1. La dynastie cynégétique du Bongars Ducambard au XVIII^e siècle

La famille Bongars est originaire de la Thiérache, en Haute Picardie, ils deviennent des verriers en Normandie, intègrent la cour de France notamment grâce aux Bourbons-Penthièvre.

Léonard Bongars du Cambard (1691 – 1777), fils de François de Bongard, écuyer sieur d'Apremont et de Marie de Caqueray est officier des chasses du comte de Toulouse (avant 1727). Il reprend en 1735 la charge de gouverneur du château, maître particulier des Eaux et Forêts et capitaine des chasses. Il se marie en 1741 avec la parisienne Louise Regnault (rue du Renard, paroisse Saint-Sauveur, son père est écuyer, scellier de la grande Chancellerie). Ils se marient selon la coutume de Paris et non de Montfort. Le mariage du 27 décembre 1741 a lieu à Versailles où sont présent le roi Louis XV, le prince de Dombes, le comte d'Eu, la comtesse de Toulouse, le duc de Penthièvre. Le 8 janvier 1742, le notaire réunit les familles, ainsi que François écuyer de la Manche, Joseph de Nodelau, écuyer de la vénerie, Jean des friches, écuyer ; Jacques d'Yauville. Marie sa fille avec Philippe Gabriel Joachim Jacques de Martel écuyer du roi le 12 octobre 1766 devant le roi, qui signe le contrat de mariage. Il meurt le 11 mars 1777 au château de Rambouillet. Le maître des Eaux et Forêts tenait les audiences dans la première maison du bourg de Rambouillet en venant de Chartres, la maison du bailli est l'actuelle Sous-préfecture (*Mémoires de la SHARY*, 1928).

Ses frères sont respectivement :

- François de Bongars du Val-d'Aulnoy, dont les fils sont Louis-Austure-François de Bongars, marquis d'Apremont, grand veneur du duc de Parme et Jean-Michel-David de Bongars de Rocquigny, inspecteur général des chasses du comte d'Eu (cousin du duc de Penthièvre). Le fils de ce dernier Joseph Barthélémy Clair de Bongars, de Rocquigny est lieutenant de la Vénerie impériale de Napoléon I^{er}.
- Joseph de Bongars de Vaudeleau est commandant de l'Écurie de la Vénerie. Son fils aîné, Louis-Joseph de Bongars, est gentilhomme puis commandant de la Vénerie et son puîné Joseph-Jean de Bongars de Vaudeleau est page de la Vénerie. (Henri Pinoteau, 2020, p. 134).

Henri Pinoteau rappelle que les famille Bongars, Cacqueray, d'Hybouville et d'Yauville se lient par mariage, formant une famille d'officiers et de serviteur de la Vénerie et des chasses entre Ancien Régime et les régimes suivants.

La famille Bongars, du Cambard est inscrite dans la toponymie du domaine : dans le Grand Parc on trouve le *Rond Ducambard* ; non loin, dans l'Ouest du massif, un *Carrefour Ducambard* lié à une route et un pont Ducambard (XIV^e division) ; à Saint-Léger, c'est l'ancienne propriété de la *Ducambarderie*. Et à l'Est dans le Bois des Yvelines, un *Poteau Bongars* (XXI^e-XXII^e divisions), rappellent le rôle majeur de cette famille, qui est au service des Bourbons au XVIII^e siècle.

2. Les gardes sous Louis XVI (1786-1789)

Les routiers de la forêt en 1785

Dans les archives royales, on apprend qu'en 1785, une équipe de 12 routiers est établi pour aménager, entretenir et garder les routes domaniales et les circulations qui les animent (les routes de chasse sont interdites aux habitants et marqués par des barrières de bois) voici sa composition :

Claude Pichard, chef des routiers, âgé de 50 ans habitant au pavillon du parc situé à la Grille aux Lapins, une femme et trois enfants.

Etienne Chandon, routier âgé de 40 ans, une femme, trois enfants, Pavillon du parc de la Porte de St Léger

Guillaume Alexandre Angibout, âgé de 45 ans, une femme, trois enfants, demeure à la Ville Neuve

Jacques Tirlet âgé de 36 ans, une femme, 5 enfants, pavillon de la Grille de Poigny.

Nicolas Pichard, âgé de 43 ans, une femme, deux enfants, Petits Coins, paroisse de St Léger.

François Privé âgé de 34 ans, une femme, 5 enfants, à Gambaiseuil.

Jacques Huet, âgé de 37 ans, une femme, 3 enfants, chargé de sa mère, St Léger

Pierre Creté, 34 ans, 1 femme, 1 enfants, St Léger

Denis Chandon, âgé 39 ans, et garçon, Poigny
 Jean Loury, 50 ans, une femme, à Batonceau
 Toussaint Vincenot, 49 ans, en remplacement depuis 1788, 5 enfants, Ville Neuve
 Baptiste Boutinot, 26 ans, en remplacement depuis 1790. St Hubert, 1 femme, 1 enfant
 Michel Barbier, 25 ans, remplacement depuis fin 1791, Rambouillet, 1 femme⁹⁹.

En 1786, Etat des sommes dues aux Gardes pour martelage (ADY, 60J 458 bis)

Claude Isoiré	Louis Lefebvre père	René Dupré
Robert Alexandre Barire	Louis Lefebvre fils	Jean-Baptiste Firly
Louis Barbier	Guillaume Barbier	Nicolas Rouyer
Nicolas Tirlet	Pierre Martin	Robert Barbier
Eloi Tirlet	Jean Desries	Jacques Sauet
Alexis Tirlet	Louis Chabault	Thomas Dumont
Etienne Tirlet	Nicolas Jacques Louis Parel	Jean Martin
Charles Julien Duval	Jean-Baptiste Chenuau	Pierre Guilbert
Pierre Duval	Jacques Tirlet	Louis Jacques Parel
Jean Le Comte	Nicolas Sevrai dit Lachenaye	Jean Joseph Lescotel
Firly le jeune	Jean Antoine Caron	Thomas Jacques Chabault
Jean-Baptiste Angibout	Jean Huard	Jean-Baptiste Namont
Jacques Nicolas Parel	Jean-Baptiste Milbeau	Pichard
Pierre Chabault	Simon Deshayes	

En 1788, Chapitre des dépenses des chasses de Rambouillet 1788¹⁰⁰

Antoine, Lieutenant, (nourriture des chevaux 300 livres) 1300 livres.	Barbier des Essarts	Girard à l'étang des fontaines
De Courteuil, (nourriture du cheval 150) Lieutenant, 900.	Barbier de Sonchamps	Dupré au Perray
Brou, Sous lieutenant	Lefevre aux Mareschaux	Guilbert au Fargis
inspecteur 525 (nourriture d'un cheval 150)	Lefevre a la Herse	Rouyer a Gazerand
Barir, garde général 250	Milbeau a Haut Besnieres	Rouzé ancien faisandier
[Joré] garde général, 250	DesHayes à Vieille-Eglise	Egasse a Grenonvillier
Duval de la Grille, 100	Firly à Levy	Duval garçon garde
Duval du parc d'En Haut, 100	Firly à Saint-Hubert	Butemps faisandier
Chabault de la villeneuve, 112	Huart à Rambouillet	Chabault des Petites Écuries
Parel de Poigny	Huart au Racinay	Duval piqueur de M. le Comte d'Artois
Parel de Toulifaut	Martin à Sauvage	
Parel des Breviaires	Lescotel à Poyers	Pensions de retraite :
Tirlet au Passoire	Dumont à Sonchamp	Foucault a Gazeran
Tirlet à Gambaiseuil	LeComte à Saint-Léger	Lambert à Versailles
Tirlet aux Haizettes	Lecomte Porte de Guéville	Parel a Saint Leger
Barbier de Gambaiseuil	Saussay Porte des Chartreux	La veuve Martin à Poyer
	Surin Porte de la Pommeraie	Total : 7732, 12 livres
	Angibout à Bourgneuf	
	Chenuau à Poigny	
	Nomont à Greffier	

1789

En 1789 : 2 gardes-généraux, 44 gardes, 2 surnuméraires¹⁰¹.
 Jean Louis Jacques Bipard, 35 ans, arpenteur du roi en la Maîtrise de Rambouillet¹⁰²
 Robet Alexandre Bazire, garde général, 55 ans¹⁰³
 Jean Eloy Lecomte, garde-chasse, 30 ans, porte de Guéville à Gazeran.

⁹⁹ ADY, 60J 458 ter : mémoires sur l'établissement des routiers de la forêt de Rambouillet.

¹⁰⁰ ADY, 60J 458 bis.

¹⁰¹ PINOTEAU Henri, *Les chasses de Louis XVI. Splendeur et ruine des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)*, Rennes/Versailles, PUR/CRCV, 2020, p. 223.

¹⁰² ADY, 60J 29.

¹⁰³ ADY, 60J 29.

3. Les gardes sous la Révolution et le Consulat

An IX : 1800-1801

Etat des employés à la conservation des Bois du Domaine national de Rambouillet et ceux de la ci devant abbaye des Vaux de Cernay et de Pourras¹⁰⁴

Prénom Nom, Grade : Résidence ; Affectations Lieu (superficie)/Origine du bois = total ; Traitement par an

Gaspard Serracin, Inspecteur, Rambouillet, Bois de Rambouillet (22 790 arpents) / Liste Civile ; Bois des Vaux de Cernay (1 500 arpents)/Clergé; Bois de Pourras (86 arpents)/Clergé = 24 376 arpents ; 2 400 fr.
Robert Alexandre Bazire, Garde Général ; Rambouillet : Bois de Rambouillet (10 861 arpents) / Liste Civile ; Bois des Vaux (1500)/Clergé ; Bois de Pourras (86)/Clergé = 12 447 arpents ; 1 100 fr.
Claude Isoré, Garde Général ; St Léger ; Forêt de Saint Léger (9 378 arpents) ; Les Grandes Ventes d'Epéron (2 551 arpents) = 11 929 arpents ; 500 fr.
Michel Huard, Garde ; Rambouillet ; La Garenne ; les bois de la Droue et des Eveuses, plusieurs remises éparses (200 arpents) ; 500 fr.
Jean Desrués, Garde ; Pavillon de la Fourriere ; Les Iles, les Coudres, les Futaies, le jardin anglais et partie du parc (160 arpents) ; 500 fr.
Jean Eloi Lecomte, Garde ; Grille de Guéville ; Partie du Grand Parc, les bois de Boulard et de la Bresle, les remises et futaie (190 arpents) ; 500 fr.
Etienne René Chabault, Garde ; Grille des Ecuries ; Partie du Grand Parc, de la Futaie et quelques remises (140 arpents) ; 500 fr.
Nicolas Alexandre Duval, Garde ; Grille de Paris ; Partie du Petit Parc et de la Forêt Verte (301 arpents) ; 500 fr.
Claude Pichard, Garde ; Grille aux Lapins ; Partie du Petit Parc et de la Pommeraie (246 arpents) ; 500 fr.
Jean Huard, Garde ; Porte des Chartreux ; Partie de Gazerand et de du Grand Parc (407 arpents) ; 500 fr.
Jacques Tirlet, Garde ; Grille de Poigny ; Partie de Gazerand et du Grand Parc (387 arpents) ; 500 fr.
Nicolas Rouyer, Garde ; Gazerand ; Partie de Gazerand et autres bois (485 arpents) ; 500 fr.
Jacques Saucé, Garde ; Mocquesouris ; Partie du même triage et autres bois (374 arpents) ; 500 fr.
Pierre Marc Surin, Garde ; Porte de la Pommeraie ; Partie du Petit Parc, de Vilpert, et de la Pommeraie (500 arpents) ; 500 fr.
Etienne Chandon, Garde ; Porte de St Léger ; Partie du Petit Parc, de Vilpert, et de la Pommeraie (453 arpents).
Louis Lefebvre, Garde ; Le Perray ; Partie de la Pommeraie ; 500 fr.
René Dupré, Garde ; Le Perray ; Partie de la Forêt Verte (600 arpents) ; 500 fr.
Jean Martin, Garde ; Poyer ; Partie de Batonceau, de Poyers et les Bois de Sauvage (330 arpents) ; 500 fr.
Jean Laury, Garde ; Batonceau ; Partie de Batonceau, et remises (315 arpents) ; 500 fr.
Antoine Caron, Garde ; Orphin ; Partie de Batonceau, de Poyers et garenne des Chateliers (325 arpents) ; 500 fr.
Toussaint Vincenot, Garde ; Greffier ; Partie de Sonchamp et remises (700 arpents) ; 500 fr.
Thomas Dumont, Garde ; Sonchamp ; Partie de Sonchamp et les chênes secs (600 arpents) ; 500 fr.
Guillaume Alexandre Angibout, Garde ; La Villeneuve ; Partie de la Villeneuve et de Sonchamp (614 arpents).
Charles Louis Angibout, Garde ; Vieille-Eglise ; Partie du triage de la Villeneuve ; 500 fr.
Michel Barbier, Garde ; Hauts Besniers ; Hauts-Besniers et partie de la Villeneuve (608 arpents) ; 500 fr.
Guillaume Barbier, Garde ; aux Layes ; Les 500 arpents, et plusieurs bois épars (552 arpents) ; 500 fr.
Antoine Lefebvre, Garde ; aux Maréchaux ; Le triage des Maréchaux (508 arpents) ; 500 fr.
Louis Boutard, Garde ; Levy ; Les Bois des Layes, de Letrille et bois épars (240 arpents) ; 500 fr.
Jacques Louis Parel, Garde ; les Bréviaires ; Partie de Vilpert, et autres bois épars (277 arpents) ; 500 fr.
Jean Lecomte, Garde ; St Léger ; Partie des Grandes Ventes, de Pecqueuse, le Parc d'En Haut (700 arpents).
Jacques Huet, Garde ; St Léger ; Partie de Vilpert, et des Mares Gautiers (660 arpents) ; 500 fr.
Louis Nicolas Egasse, Garde ; Poigny ; Partie des Grandes Ventes d'Epéron (700 arpents) ; 500 fr.

An X 1801-1802

Etat préposés à la conservation des bois et forêts du domaine national de Rambouillet avec leur traitement et la contenance des bois dont la surveillance leur est confiée¹⁰⁵ : 48 hommes.

Gaspard Serracin,	Rambouillet,	Inspecteur, 3000 fr.
Messager,	Rambouillet,	Sous-Inspecteur, 2 400 fr.
Robert Alexandre Bazire,	Rambouillet,	Garde Général, 1150 fr.
Claude Isoré,	St Léger,	Garde Général, 1150 fr.
Michel Huart,	Rambouillet,	Garde Conjoint, 400 fr.

¹⁰⁴ ADY, 6Q 267.

¹⁰⁵ ADY, 6Q 267.

Jean Desrués,	Rambouillet,	Garde Conjoint, 636 fr.	Canton : tout le coudret, tout le jardin anglais, les futaies des îles des roches, de l'abreuvoir, et de Bacchus, et les deux Garennes du Chenil.
Eloy Lecomte,	Grille de Guéville,	Garde, 400 fr.	
Noël Butemps,	anciennement faisandier demeurant à la Faisanderie actuellement, Ancien Faisandier, 400 fr.		
Une grande partie du Grand Parc comprenant tout ce qui se trouve entre la Route qui conduit à Poigny et le chemin de Paris jusqu'au Buissonnet.			
Nicolas Alexandre Duval,	Grille de Paris,	Garde, 400 fr.	Canton : La partie du Grand parc entre la patte d'oie et le mur du Petit Parc, et la route du Rond Têtu.
Claude Pichard,	Grille aux Lapins,	anciennement chef des gardes routes, 458 fr	
René Chabault,	Aux Petites Ecuries,	garde, anciennement portier, 400 fr. ;	Canton : Une partie du Grand Parc, depuis la route Ducambard jusqu'à la route du Perray
Huard,	Porte des Chartreux,	Garde, 400 fr ;	Canton : La partie du Grand Parc entre la Route du Rond Têtu et le mur du parc.
Jacques Tirlet,	Grille de Poigny,	Garde, 366 fr.	Une partie des bois de Gazeran, avec quelques remises détachées du parc.
Nicolas Rouiller,	Gazeran,	Garde, 400 fr.	
Jacques Saunaie,	Enclos de la Butte du Gite,	Garde, 400 fr.	
Pierre Marc Surin,	Porte de la Pommeraie,	Garde, 400 fr.	
Chandon,	Grille de St Léger,	ci devant garde route, 366 fr.	
Lefebvre fils,	Rue Verte au Perray,	Garde, 450 fr.	800 arpents des 950 arpents de la Pommeraie.
René Dupré,	Perray,	Garde, 400 fr.	Toute la forêt verte, 791 arpents
Jean Martin,	Poyers,	Garde, 400 fr.	
Jean Laury,	Batonceau,	366 fr.	
Antoine Caron,	Orphin,	Garde, 400 fr.	
Toussaint Vincenot,	Greffier au lieu de Mamont,	Garde, 400 fr.	
Thomas Dumont,		Garde, 450 fr.	
Jacques Chabault,	La Villeneuve,	Garde, 400 fr.	
Angibout,	La Villeneuve,	Garde, 366 fr.	
Angibout,	Vieille-Eglise,	Garde, 450 fr.	
Michel Barbier,	Vieille-Eglise,	Ancien garde route, 366 fr.	
Jacques Milbeau,	Hauts Besniers,	Garde, 400 fr.	
Guillaume Barbier,	aux Layes,	Garde, 450 fr.	
Louis Lefebvre père,	Maréchaux,	Garde, 400 fr.	
Louis Firly,	Lévy,	Garde 400 fr.	
Louis Jacques Parel,	Bréviaires,	Garde, 400 fr.	
Jacques Lecomte,	St Léger,	Garde, 400 fr.	
Jacques Huet,	St Léger,	Garde, 366 fr.	
Louis Egasse,	Poigny,	Garde, 400 fr.	
Mouton au lieu de Parel Père,	Poigny,	Garde, 400 fr.	
Gentil,	à Toulifaut au lieu de Parel fils,	Garde, 400 fr.	
Jean Joseph Lescotelle,	au Mesle,	Garde, 400 fr.	
Nicolas Pichard,	Petits Coins,	Garde Route, 366 fr.	
Guilbert,	St Léger,	Garde, 400 fr.	
Pierre Crété,	St Léger,	Garde, 366 fr.	
Alexis Tirlet,	Gambaiseuil,	Garde, 400 fr.	
François Privé,	Gambaiseuil,	Garde route, 366 fr.	
Louis Barbier,	Gambaiseuil,	Garde, 400 fr.	
Eloi Tirlet,	aux Haizettes,	Garde, 400 fr.	
Charles Julien Duval,	Parc d'En Haut,	Garde, 400 fr.	
Jean Baptiste Angibout,	Grange du Bois,	Garde, 400 fr.	
Jean Bapstiste Firly,	St Hubert,	Garde, 400 fr.	
Jean Baptiste Boutineau,	St Hubert,	Garde route, 366 fr.	

Second Empire (1853)

1853 : 31 postes (maisons de garde)¹⁰⁶

Grand Parc (12 postes)

Pavillon de Groussay, de Violaine, Inspecteur
Pavillon de la fourrière, Lefors, Brigadier sédre
Pavillon de la Terrasse, Arnoult, cantonnier
Bâtiments de Mocquesouris, Boudrillart et autres, brigadier
Poste de la Grille de Guéville, Masse, garde
Poste de la Couverie, Dumont, garde
Poste de la Grille de Versailles, Douillet, garde
Poste de la Grille aux Lapins, Tillard, brigadier
Poste de la Porte des Chartreux, Coullieu, garde
Poste de la Porte de Houdan, Buisson, garde

Poste de la Porte de Saint Léger, Eyl, garde
Poste de la Porte de Poigny, Duez, garde

Forêt de Rambouillet (4 postes)

Poste de Guiperreux, Desgardieu, garde
Poste du Parc des Fossés, Decan, garde
Poste de la Croix de Vilpert, Pincebourde, garde
Poste de du Pâtis de Cerisaye, Bertrand, garde

Forêt de Saint-Léger (8 postes)

Ancien château de Saint-Léger, de Bourge, garde-général
Maison de St léger, Despallières, brigadier

¹⁰⁶ Archives U.T. ONF Rbt, Anciennes archives foncier 1849-1872 : prise de possession du domaine de Rambouillet, comprenant la forêt et le domaine rural, par exécution du sénatus-consulte du 11 décembre 1852, 30 novembre 1853.

Poste des Prairies de St Léger, Laigre, garde
 Poste des Haizettes, Hucher, garde
 Poste du Parc d'en Haut, Hervy, garde
 Poste du Parc d'en Haut, bis (établi depuis 10 ans),
 Lardet, garde
 Poste des 4 Pilliers, Yung, garde
 Pavillon de Pourras/poste de Malbranche, Taralle, garde

Le Coin du Bois, Sonchamps, Cousin, garde
 Poste de la Verrerie, Clairefontaine, Gauchard, garde
 Poste de des Frémillons, Clairefontaine, Lecomte, garde
 Poste des Hauts-Besnières, La Celle les Bordes, Fontaine,
 garde
 Poste de Vieille-Eglise, Cottart, garde
 Poste de la Rue Verte, Les Essarts, Farce, garde
 Poste des Maréchaux, Cernay-la-Ville, Renault, garde

Forêt des Yvelines (7 postes)

4. La brigade forestière sous la III^e République (1870-1940)

Évolution de la surface et de la brigade forestière de la forêt domaniale de Rambouillet (1898-1938), ADY, 6Q 343.		
Année	Superficie forestière en hectares	Personnel de l'Inspection
1898	Forêt de Rambouillet : 13 296 ha et forêt de Saint-Arnoult-L'Ourie : 1 403 ha = 14 494 ha	1 Inspecteur chef, 2 chefs de cantonnements à Rambouillet et St Léger, 7 brigadiers sans triage, et 40 gardes domaniaux et cantonniers, 3 gardes communaux
1901-1904	14 494 ha	
1912		1 inspecteur chef, 1 inspecteur adjoint, 1 garde-général, 48 brigadiers
1913-1917	14 471, 63	
1919	14 500, 63	1 inspecteur chef, 1 inspecteur adjoint, 1 garde-général, 47 brigadiers
1920	14 500, 63	1 inspecteur chef, 1 inspecteur adjoint, 1 garde-général, 43 brigadiers
1922	14 540, 96	1 inspecteur, 1 inspecteur-adjoint, 1 commis principal, 39 brigadiers,
1923	14 540, 96	1 inspecteur, 1 inspecteur-adjoint, 1 commis principal, 40 brigadiers,
1924	14 610, 75	1 inspecteur, 1 garde-général, 1 commis principal, 39 brigadiers et gardes
1926	14 610, 75	
1927	14 611,18	
1928	14 611,18	
1930	14 620,01	
1931	14 620,71	
1932	14 551,05	
1933	14 552,37	échange avec le baron de Rothschild de 18 ha dans les 18 ^e ,19 ^e et 28 ^e séries (décret du 26 avril 1933)
1934	14 549,53	2 officiers, 1 commis principal, 6 brigadiers, 26 gardes, 2 gardes auxiliaires
1935	14 549, 37	2 officiers, 1 commis principal, 6 brigadiers, 26 gardes, 2 gardes auxiliaires
1936	14 549, 26	3 officiers, 1 commis principal, 6 brigadiers, 26 gardes, 4 auxiliaires
1937	14 549, 26	
1938	14 546, 57	2 officiers, 1 commis principal, 6 brigadiers, 26 gardes, 5 gardes auxiliaires

Service de la chasse réservée à M. le Président de la République en 1881¹⁰⁷ :

Garnier, brigadier ; Emile Dumont, garde ; Alphrède Dumont, garde ; Fréville, garde ; Marquant, garde ; Léon Dupré, garde ; Cottin, garde ; Bourlier, garde ; Arnoult, garde ; Heiser, garde ; Marchand, garde ; Desvaux, garde. *Service de surveillance de nuit* : Lévy, brigadier ; Jourdain, garde ; Marmagne, garde ; Bougault, garde ; Farce, garde ; Fournival, garde ; Dugrosprez, brigadier ; Gandrille, garde ; François Dupré, garde ; Trigon, brigadier ; Schaeffer, garde ; Huard, garde ; Fenot, garde ; Janet, garde ; Blin, garde ; Boyet, garde ; Turcaud, garde ; Toilet, garde ; Gustave Dumont, garde.

Les brigades des gardes des chasses présidentielles de Rambouillet et de Marly, Annuaire forestier, 1909-1911

Résidence	Année de naissance	Année d'arrivée au Service	Nom et Grade du Titulaire
MF de la Faisanderie	52	79	Autin (M.A.)
MF de la Grille de Versailles	60	85	Guimiot, g.d.
MF de Mocquesouris-Sud	70	95	Lemaire, g.d.
MF du Corps de Garde	58	90	Portas, g.d.
MF de Mocquesouris-Nord	66	91	Mougne, g.d.

¹⁰⁷ ADY, 6Q 534 : Lettre à l'Inspecteur des forêts à Rambouillet, Paris, 8 janvier 1881 ; En 1882 : Durocher inspecteur à Rambouillet, sous-inspecteur Fillon, Connétable garde-général à Rambouillet, AN : F/10/6985.

MF de la Grille de Guéville	59	84	Marquant, g.d.
MF du Buissonnet	54	87	Alfred, g.d.
MF de la Porte des Chartreux	70	99	Laurent, g.d.
MF de la Porte de Poigny	68	93	Laporte
MF de la Porte de Houdan	63	94	Hermand, g.d.
MF de la Grille aux Lapins	52	80	Heiser (F), g.d.
MF de la Terrasse	79	04	Gaillard, g. cant.
MF de la Couverie	78	04	Zablot, g.cant.
Marly			
MF du Parc	70	96	Pichon, b.d.
MF de la Grille Royale	66	94	Fontaine, g.d.
MF du Compas	58	93	Tardé, g.d.
MF de la Porte de Noisy	65	90	Choron, g.d.
MF de la Porte Bailly	78	03	Harant, g.cant.
MF du Tapis Vert	70	95	Lemaire, g.d.
MF de Rocquencourt	59	73	Corard, g.d.
MF de la Grille de Maintenon	75	00	Bourlier, g.d.
MF de la Porte de l'Étang	76	07	Beauchet, g.cant.
MF Porte du Parc	76	05	Choron, g.cant.
MF de Voluceau	79	07	Pommier, g.cant.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1910

Autin ; Portas, garde faisandier ; Guimiot ; Lemaire ; Mougne ; Marquant ; Alfred ; Laurent ; Laporte ; Hermand ; Heiser ; Gaillard, garde cantonnier ; Zablot¹⁰⁸.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1913

Autin, brigadier ; Pichon, brigadier ; Guinniot, garde ; Lemaire ; Portas ; Mougne ; Marquant ; Rignault ; Autin Eugène ; Laurent ; Laporte ; Saintier ; Normand ; Jouannot ; Zablot ; Roux ; Laleuf

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet et Marly en 1922

Rambouillet : Pichon ; Jouannet ; Lemaire Henri ; Rignault ; Léon Mougne

Henri Normand ; Eugène Autin ; Omer Terrier ; Fernand Roux ; Forgeoux ; Alexandre Hermand ; Emile Poimboeuf ; Eugène Laurent ; Auguste Remi.

Marly : Battu ; Joseph Fontaine ; Désiré Bourgeois ; Charles Dupuis ; Eugène Lemaire ; Ernest Bourlier ; Paul Vatus ; Léon Corard ; Victor Choron ; Louis Bard ; Léon Lapière ; JB Daligand ; Jules Jacob ; Louis Laleuf.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1924 :

Rambouillet : Pichon ; Jouannet ; Lemaire Henri ; Rignault ; Léon Mougne ; Henri Normand ; Eugène Autin ; Omer Terrier ; Fernand Roux ; Forgeoux ; Alexandre Hermand ; Emile Poimboeuf ; Lucien Champagne

Marly : Battu ; Léon Lapière ; Eugène Lemaire ; Paul Vatus ; Joseph Fontaine ; Ernest Bourlier ; Charles Dupuis ; Louis Bard ; J.-B. Daligand ; Jules Jacob.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet et Marly en 1925 :

Rambouillet : Pichon ; Jouannet ; Henri Lemaire ; Rignault ; Léon Mougne ; Normand ; Autin ; Terrier Roux ; Forgeoux Louis ; Bruneau ; Bequet ; Poimboeuf ; Lucien Champagne ; Louis Joly

Marly : Battu ; Mme Léon Lapière pour son mari décédé ; Eugène Lemaire ; Joseph Fontaine ; Ernest Bourlier ; Louis Bard ; J.-B. Daligand ; Gaston Le Doré.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1926 :

Pichon ; Jouannet ; Henri Lemaire ; Rignault ; Béquet ; Normand ; Autin ; Lavoisier ; Aubry Maxime ; Antonetti ; Poimboeuf ; Joly ; Fernand Roux ; Fernand Bruneau.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet et Marly en 1927 :

Rambouillet : Louis Pichon ; Jouanne ; Autin ; Rignault ; Bequet ; Normand ; Boulanger ; Lavoisier ; Aubry Moïse ; Antonetti Ange ; Poimboeuf ; Joly ; Lemaire Henri.

Marly : Battu ; Ernest Bourlier ; Eugène Lemaire ; Charles Dupuis ; Georges Dubré ; Omer Terrier ; Georges Renet ; Bard ; Daligand ; Le Doré.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet et Marly en 1928 :

Rambouillet : Louis Pichon ; Paul Jouannet ; Eugène Autin ; Claude Rignault ; Rémi Robert ; Henri Normand ; Boulanger ; Lavoisier G ; Maxime Aubry ; Bastard ; Émile Poimboeuf ; Louis Joly

Marly : Louis Battu, brigadier ; Eugène Lemaire ; Charles Dupuis ; Etienne Béquetin ; Omer Terrier ; Georges Dubré ; Georges Renet ; Louis Bard ; J.-B. Daligand ; Gaston Le Doré.

¹⁰⁸ ADY, 6Q534 : Rapport de l'inspecteur-adjoint Salvat, Rambouillet, 6 décembre 1910.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet et Marly en 1929 :

Rambouillet : Marcel Biron ; Paul Jouannet ; Eugène Autin ; Claude Rignault ; Rémi Robert ; Roland Terrier ; Henri Boulanger ; Georges Lavoisier ; Maxime Aubry ; Plailly ; Emile Poimboeuf ; Louis Joly

Marly : Louis Battu ; Eugène Lemaire ; Charles Dupuis ; Etienne Béquetin (Bailly) ; Omer Terrier (St-Nom-la-Breteche) ; Georges Dubré (Marly) ; Georges Renet (Rocquencourt) ; Louis Bard (Chambourcy) ; J.-B. Daligand (Feucherolles) ; Gaston Le Doré (Fourqueux).

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1935 :

Biron ; Jouannet ; Landais ; Petry ; Iliou ; Thierry ; Nobili ; Lemarie ; Maillard ; Waroqueaux ; Cerisola.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1936 :

Louis Forgeoux, Brigadier des Eaux et Forêts ; Garde des Eaux et Forêts : Paul Jouannet ; Gustave Vincent ; Léon Waroqueaux ; Octave Thierry ; Alfred Cerisola ; Antoine Nobili ; René Landais ; Louis Arthur Lemarie ; Jean-Marie Petry ; Marcel Maillard.

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1938 :

Forgeoux ; Jouannet ; Landais ; Petry ; Vincent ; Thierry ; Nobili ; Lemarie ; Vigouroux ; Cerisola ; Waroqueaux

Brigade des chasses présidentielles de Rambouillet en 1940 :

Forgeoux, brigadier ; Petry, garde ; Vincent ; Lemarie ; Boireau ; Nobili ; Vigouroux ; Flechon ; Cerisola ; Reinagel ; Waroqueaux ; Jouannet ; Minos.

Etat du personnel des chasses de M. le Maréchal de France, à Rambouillet, en 1941¹⁰⁹

Louis Forgeoux, brigadier à la Faisanderie ; **Gustave Vincent**, garde, grille de Versailles ; **Joseph Flechon**, Mocquesouris-Sud ; **Léon Waroqueaux**, Corps de Garde ; **François Vigouroux**, Mocquesouris-Nord ; **Alfred Cerisola**, Grille de Guéville ; **Antoine Nobili**, Buissonnet ; **Prosper Boireau**, Poste des Chartreux ; **Louis Lemarie**, Porte de Poigny ; **Jean Petry**, Grille aux Lapins ; **André Raimboux**, garde auxiliaire, Parc des Fossés ; **André Minos**, Terrasse

5. Les responsables forestiers et cynégétiques de Blois / Chambord

Robert Eugène Fol

Né le 1^{er} décembre 1917, Guérigny Nièvre - ?

17 octobre 1938 : Entrée à l'école nationale des Eaux et Forêts

1940 : prisonnier de guerre, libéré en avril

26 juillet 1941 : garde général

20 octobre 1941 : nommé à Orléans Sud

23 novembre 1943 : nommé sur sa demande à Orléans Nord

20 novembre 1951 : nommé à Ajaccio (JO, 2 décembre 1951)

5 mai 1954 : nommé rédacteur au 2^e bureau de la Direction générale (JO, 17 juillet 1954).

Jacques Paul Jules Thoreau

Né le 6 avril 1909 à Saleignes (Charente inférieure) -

11 août 1933 : Élève de la 108^e promotion de l'École Forestière de Nancy

16 octobre 1933 : entrée, 14^e rang.

24 juillet 1935 : sortie de l'école, 15^e rang.

1^{er} septembre 1935 : nommé garde-général

16 octobre 1936 : désigné pour suivre les cours à l'École du Bois et affecté à la Commission de la Chasse de Paris

14 juin 1937 : placé sur sa demande à la disposition du conservateur Directeur de l'Ecole des Barres à Nogent-sur-Vernisson.

2 avril 1938 : mis à la disposition du conservateur chef de la 28^e Commission des carburants forestiers à Paris

26 avril 1938 : nommé sur sa demande à Blois.

1^{er} novembre 1941 : il devient inspecteur adjoint à Blois

15 décembre 1943 : nommé d'office chef de service de la chefferie de Blois

¹⁰⁹ ADY, 157W 95 : Etat du personnel des chasses de M. le Maréchal de France, à Rambouillet, 12 avril 1941.

6 novembre 1944 : maintenu inspecteur
12 août 1949 : nommé chef de service à l'inspection de Blois
1^{er} janvier 1956 : nommé ingénieur principal,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Journal officiel du 6 septembre 1957
Renvoyé de Chambord

Commissaires à l'Aménagement du domaine national de Chambord

3 juillet 1970 : création du poste de Commissaire

1971-1973	Christian Dablanc , sous-préfet, directeur du cabinet du secrétaire d'État à l'Agriculture Bernard Pons, adjoint : Geoffroy Chancerelle de Roquancourt Kéravel ¹¹⁰ . 30 juin 1973
1973-1974	Gérard Bélorgey , sous-préfet, conseiller technique auprès du Premier ministre Messmer, préfet du Loir-et-Cher en 1975, puis à Périgueux en 1977, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, Officier des Arts et des Lettres ¹¹¹ .
1974-1981	Geoffroy Chancerelle de Roquancourt Kéravel Diplômé de l'École nationale des ingénieurs des Eaux et Forêts, auditeur de l'IHEDN (40 ^e session). Directeur des Études, Professeur de sylviculture à l'ENITEF (1 ^{er} Mars 1969-), Adjoint pour les questions forestière, cynégétique et touristique au Commissaire à l'Aménagement du Domaine de Chambord (01/10/1970 -). Sous-préfet de 2 ^e classe (1 ^{er} Juin 1974 -), Commissaire à l'Aménagement du Domaine de Chambord (23 Juillet 1975 -), Sous-Préfet de Vendôme (5 Octobre 1976 -), Ministère du Budget – mise à disposition du Directeur du Budget, Chargé de Mission au bureau agriculture – affaires Européennes (1 Janvier 1980 -), Réintégré dans le corps des Sous-Préfets le 10 décembre 1981 ; Chevalier de l'Ordre du Mérite, 1 ^{er} Juillet 1980 et Chevalier du Mérite Agricole, le 1 ^{er} Juillet 1975 ¹¹² .
12 fév. 1982 ¹¹³ -	Christian Mary ,
13 mai 1991 ¹¹⁴ - 2000	Louis Hubert , Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts
11 mai 2000-2003	Xavier Patier , haut fonctionnaire
13 jan. 2004	Philippe Martel
Création du poste de Directeur général du DNC	
2010-2022	Jean d'Haussonville
2023 – auj.	Pierre Dubreuil , directeur général de l'Office Français de la Biodiversité (2019-2022)

4. Les travailleurs de la ferme de Rambouillet

1. *Personnel de la ferme royale (1786-1789)*

Personnel à la création de l'Établissement : 1786

Un régisseur logé chauffé, éclairé, fourni de tout meuble, batterie de linge et ustensiles et aux gages de 4 800 livres, et deux chevaux nourris.

Un maître vacher venu de Suisse avec le troupeau, tout fourni 1 200 l.

Un mayoral espagnol / quatre bergers espagnols : 1 500 l. / 3 000 l. pour les bergers

Un Économiste 1 200 l. : Bourgeois, arrivé le 1^{er} août 1786.

Et charretier, garçon de cour, servante¹¹⁵

Personnel en 1788 (sans les bergers)

¹¹⁰ BOUCHER Jean-Jacques, *Chambord, op. cit.*, p. 87.

¹¹¹ BOUCHER Jean-Jacques, *Chambord, op. cit.*, p. 87.

¹¹² ADR, Archives du 1^{er} Commissaire, MRC 1 : D.G. : Curriculum Vitae de Geoffroy de Roquancourt.

¹¹³ JORF du 14 février 1982, numéro complémentaire p. 1745, décret du 12 février 1982.

¹¹⁴ JORF n°112 du 15 mai 1991 p. 6435.

¹¹⁵ AD91, 52J 37 : Mémoire adressé aux représentants de la nation par Charles Germain Bourgeois Économiste de la Ferme Nationale du parc de Rambouillet, Rambouillet, 2 ventose an 2^e.

Delabretonnière
 Gautron, premier charretier
 Morin, charretier
 Etienne Fallot, charretier
 Hector, garçon de cour
 Lereau garçon de cour
 Louison cuisinière
 Marie Bellart, femme Goujon, servante

Personnel en 1789

De la Bretonnière, Econome, 1200	Hector, Garçon de cour 150	Goujon, bourrier
Gautron, Charretier, 180	Madeleine, servante, 135	Delorme, berger, 600
Morin, 2 ^e charretier, 150	Catherine, fille de basse-cour, 75	Boulangier, berger
Falot, 3 ^e charretier, 150	Taverne, garçon de la vachère	Grelet, berger
Perthuy, 4 ^e charretier, 150	Germain, 2 ^e garçon	

2. Personnel pendant la Révolution (1792-1804)

Personnel en 1792 : AN, 20160285/4

Ambroise Hector Bourgeois, né à Bienville le Comte, 26 ans, à la ferme depuis 5 ans
 Louis Morin, né à Poigny, 35 ans, à la ferme depuis 5 ans
 Etienne Fallot, né à Orcemont, 29 ans, à la ferme depuis 5 ans
 Jean Baptiste Perthuy, né à Moinville La Jeulin, 24 ans, à la ferme depuis 4 ans
 Ambroise Fleurant Boulanger, né à Bienville le Comte, 21 ans, à la ferme depuis 5 ans
 Germain Philippe Guerin, né à Bienville le Comte, 21 ans, à la ferme depuis 3 ans
 Jean Baptiste Raveau, né à Auffargis, 19 ans, à Rambouillet depuis deux ans et à la ferme depuis 4 mois,
 Angélique Fenillard, né à Million, 20 ans, à Chevreuse depuis 11 ans, depuis 4 mois à Rbt.
 Marie Catherine Foucault, Né à Pont de Baillet, 23 ans, depuis 9 mois à la ferme

Etat des employés de la ferme nationale en 1796¹¹⁶

Charles-Germain Bourgeois, régisseur, 1600 fr	Theval, charretier,	François Delorme, 1 ^{er} berger, 418
Baptiste Perthuy, 1 ^{er} charretier, 44	Germain Gusin, 1 ^{er} garçon de cour, 88	Boulangier, berger, 88
Jubin, charretier,	Collain dit le prince, garçon de	Cassiou, berger
Jean Landri, charretier	ocour,	Deschamps, berger
Pierre Vacher, charretier, 88	George Fadre, allemand, garçon de	Louis Corbiere, cuisinière 55
Champagne, charretier,	cour, 66	Marie Moine, fille de basse-cour, 55
Bourgine, charretier	Joseph le brun, vacher, 66	Catherine Fortin, vachère, 27

3. Personnel Premier Empire (1804-1814)

1810 - 6Q 116

Bourgeois Ch. Germain, Économe, 4 200	Bouclon Etienne, 5 ^e charretier, 300	Lauru Toussaint, Maître vacher, 300
Leclerc Pierre, Jardinier, 250	Bourgeois Hector, 1 ^{er} garçon de cour, 350	Vatier Eloy, petit vacher, 72
Lebert Pierre Nicolas, Maréchal, 360	Chauvière Jean, 2 ^e garçon de cour, 300	Fauveau Pierre, petit vacher, 72
Perthuy Jean-Baptiste, 1 ^{er} charretier, 350	Delorme François Clément, 1 ^{er} berger, 800	Friotté Julie, cuisinière, 200
Dauvillers Thomas, 2 ^e charretier, 300	Boulangier Florent, 2 ^e berger, 600	Pignot Marie, Servante, 140
Letrillard, François, 3 ^e charretier, 300	Delorme fils, Jean-Baptiste, 3 ^e berger, 250	Guyard Geneviève, servante, 140
Blondeau Louis, 4 ^e charretier, 300		Raveaux Pierre, Taupier, 250

1812 - 6Q 117

Bourgeois, Économe, chargé des écritures, 2400 + 1200	Perthuy, Baptiste, 1 ^{er} charretier, 350	Bouclon, Etienne, 5 ^e charretier, 300
Leclerc, Pierre, Jardinier, 300	Biot, Jean-Baptiste 2 ^e charretier, 300	Bourgeois Hector 1 ^{er} garçon de cour, 350
Lebert, Pierre, Maréchal, 360	Letrillard, Francois 3 ^e charretier, 300	Chauvière Jean, Garçon de cour, 300
	Blondeau, Louis, 4 ^e charretier, 300	

¹¹⁶ ADY, 6Q 115 : Etat de gage des employés de la ferme national de Rambouillet pour le terme commençant le 10 brumaire an 4 [...] et qui fini le 6 messidor an 4, ou a la St Jean Baptiste, 1796, vieux stile.

Delorme, 1^{er} berger, 800
Bouloger Florent, 2^e berger, 600
Delorme fils, 3^e berger, 300
Lauru Toussaint, maître vacher, 300

Noël Jacques, petit vacher, 72
Lorme, petit vacher, 72
Esse Marguerite, 200
Geneviève Guyard, servante, 160

Ravaux Pierre, Taupier, 250
Total des gages : 9 214 fr.

4. Personnel Restauration, 1814-1830

1814 ADY, 6Q 118

Bourgeois, Jardinier
Lebers, Maréchal
Perthuy, 1^{er} charretier
Angot, 2^e charretier

Lahaie, 3^e charretier
Aulard, 4^e charretier
Paignot, 5^e charretier
Pichard, 6^e charretier

Chauvière, 1^{er} garçon de cour
Létrillard, 2^e garçon de cour
Delorme, Berger, 800
Bouloger, 2^e berger, 600

1815

Denfert, Louis, Charretier, 300
Noël, Louis, Charretier, 300
Chauvière, Jean, 1^{er} garçon de cour,
350

Létrillard, François, Garçon de cour,
300
Delorme, Berger, 800
Bouloger Florent, 2^e *ibid.*, 600
Bouloger François, 3^e berger, 150

Marguerite Esse, Cuisinière, 300
Geneviève Guyard, servante, 160
Catherine Fauveau, vachère et femme
de chambre, 140
Bourgeois Hector, Taupier, 600

1817 - ADY, 6Q 119

Fileux, François, Jardinier, 300
Rottier, Maréchal, 360
Moulard, François, 1^{er} charretier, 350
Marchand, Jacques, 2^e charretier, 300
Robin Pierre Toussaint, 3^e *ibid.*, 300

David, Louis, 4^e charretier, 300
Matelot, charretier supplémentaire
Fauvel, Jean, 1^{er} garçon de cour, 350
Descroisettes, 2^e garçon de cour, 300
Delorme Jean-Baptiste, 1^{er} berger, 800

Bouloger Florent, 2^e berger, 600
Bouloger François, 3^e berger, 150
Marguerite Esse, cuisinière, 300
Geneviève Guyard, servante, 160
Bourgeois Hector, taupier, 600

1822, ADY, 6Q 120 : état des gages des employés

Delorme 1^{er} berger
Bouloger père, 2^e berger
Bouloger fils, 3^e berger
Chandru, 1^{er} charretier
Geffroy, 2^e charretier
Bouclon, 3^e charretier

Roquet, 4^e charretier
Berteuil, 5^e charretier
Gaudeloup, 6^e charretier
Barbier, Jardinier
Lebers, Maréchal
Hector Bourgeois, Taupier

Chaurière, 1^{er} garçon de cour
Descroisettes 2^e *ibid.*
Lauru, Vacher
Huet (femme) Cuisinière
Mélanie, 1^{ère} fille de basse-cour
Catherine, 2^e *ibid.*

5. Personnel de la Ferme – Monarchie de Juillet

ADY, 6Q 127 : Etat de répartition d'une gratification – 1833

Bara, Surveillant – 150
Becquembois, 1^{er} berger - 180
Honoré 2^e berger – 100
Grosse Pierre, 3^e berger –
39,20
Lecompte Jules, 4^e berger – 20

Chandru, 1^{er} charretier – 20
Bouclon, 2^e charretier – 15
Gandelon, 3^e charretier – 15
Pascal, 4^e charretier – 15
Jourdain, 5^e charretier – 15
Laitue, Jardinier – 20

Delplanche, 1^{er} garçon de cour
– 20
Grosse Alexandre, 2^e *ibid.* - 10
Jouame, Vacher – 10
Gandelon, cuisinière – 15
Agathe, fille de basse-cour – 10

1841, AD91, 52J 44 : état de distribution des gratifications aux employés de l'établissement, 1841.

Honoré Gau, 1^{er} berger
Stanislas Fauveau, 2^e berger
François Ravineau, 3^e berger
Hyppolyte Constant Robin
(fils) 4^e berger
Jean Chauvière conducteur des
ouvriers
Jean François Chaudru, 1^{er}
charretier

Eugène Cauiard, 2^e charretier
Parfait Utile Maunoury, 3^e *ibid.*
Toussaint Robin (père), 4^e *ibid.*
Jacques Etienne
Roulon/Rouclon, bouvier
Jacques Broquesoille, 1^{er}
garçon de cour
Joseph Chambray, 2^e *ibid.*
Etienne Lystoviteh, jardinier

Baptiste Chauvron, vacher
Geneviève Gourdon, cuisinière
Madelaine Journet, femme de
basse-cour
Charles Lenormand,
domestique
Elizabeth Lenormand,
domestique

1846

Parfait Laury, 1^{er} berger
Stanislas Fauveau, 2^e berger
Thomas Gaspard Voile, 3^e
Jacques Baudouin, 4^e berger
Jean Fauvière, conducteur des
ouvriers

Toussaint Robin, 1^{er} chartier
Lucien Regnault, 2^e
Parfait Utile Maunoury, 3^e
Pierre Théodore Niochau,
Garçon de cour
Pierre Roulleau, jardinier

Alexandrine Blondeau, femme
de basse-cour
Victorine Cailleaux, cuisinière
Charles Lenormand,
domestique

1^{er} trimestre 1848 (AN, 60)

Bourgeois, directeur 3000
Laury Jacques, 1^{er} berger 800
Fauveau Stanislas, 2^e *ibid.*, 600
Leroy Jules, 3^e *ibid.*, 300
Beaudouin, 4^e *ibid.*, 250
Chauvière Jean, conducteur,
350

Robin Toussaint, 1^{er} charretier,
350
Maunoury Parfait, 2^e *ibid.*,
Renault Lucien, 3^e *ibid.*,
Niochau, garçon de cour, 300
Sénéchal Joseph Jardinier, 350

Lenormand Charles,
domestique, 300
Alexandrine Blondeau, femme
de basse-cour 200
Victorine Cailleaux, cuisinière,
300

4^e trimestre 1848 (AN, 60)

E. Lefevre, directeur
Robin, 1^{er} charretier
L. Renault, 2^e charretier
Feuilleux, jardinier
Miochau, homme de cour

Chauvière conducteur
A Blondeau, femme de cour
Lairy, 1^{er} berger
Fauveau, 2^e berger

J. Leroy, 3^e berger
Charretier, 3^e charretier
V. Cailleaux, Cuisinière

6. *Personnel sous le Second Empire*

En 1856, le ministre de la Maison du Roi nomme Jean-Baptiste Gérard à la fonction de chef de cultures à Rambouillet en remplacement du titulaire décédé¹¹⁷. (1000 fr. de gages)

1856, AN, 68

Laury, Berger chef, 1200
Vial, 2^e berger, 360
Pignot, 3^e berger, 216
Gérard Jean-Baptiste, chef des
cultures, 1000

Lejars, charretier, 400
Lagrué Jules, charretier, 380
Lagrué Alexandr, charretier,
360
Picard, Charretier, 360

Chartier, Charretier, 360
Tusch, Charretier, 360
Pierron, jardinier, 350
Därig, vacher, 360
Lainé Hélène, fille de cour, 300

1858

Laury, Berger-chef, 1200
Vial, 2^e berger, 380
Pignot, 3^e berger, 240
Girard Jean Baptiste, Chef des
cultures, 1000

Perrault, Charretier, 400
Chartier, Charretier, 400
Odil, charretier, 380
Renault, 380
Pichon, 380

Tusch, 380
Geslin, 380
Doërig vacher, 360
Tessier jardinier 360
Lainé Hélène fille de cour 300

1861

1 directeur, 1 brigadier sédentaire attaché au bureau, 1 garde magasin, 1 chef d'attelage, 1 berger chef, 2 berger, 3 charretiers, 1 garçon de cour, 1 jardinier

1861-1862

Mangin Louis, commis de
bureau
Piébourg François, berger-chef
Voisin Célestin – Berger-chef

Renault, charretier
Pichon
Thibault
Geslin

Cusels
Hervé
Damien, garçon de cour

1863

Fauquet, Berger
Thibault Aimé, Berger
Thibault Dominique, Charretier
Pichon

Chedeville
Hervé
Geslin
Tusch

Bachelet, Garçon de cour
Poirier Jardinier

1865, AN, 20160285/77 : gagistes de la Ferme en 1865.

Cuguy Berger chef 600
Heurguin Berger 450
Baudon berger 400
Thibault charretier 450

Dagron charretier 400
Riant charretier 400
Vassar 400
Biney 380

Rabillard 380
Tusch 380
Bachelet garçon de cour 380
Poirier Jardinier 400

¹¹⁷ AN, 20160285/68 : lettre de Vicaire, Paris, 15 février 1856.

7. *Les économes, régisseurs et directeurs de la Ferme de Rambouillet (1786-2020)*

14 août 1786 – mars 1811	Charles-Germain Bourgeois père
Mars 1811 – août 1821	Charles-Germain Bourgeois fils (12 janvier 1791, bergerie nationale de Rambouillet – 18 décembre 1879, Le Perray, Le Roseau).
Août 1821 – août 1830	Baron de Trannoy-Watteau
Août 1830 – mars 1834	Conservateur Bourdon ¹¹⁸
Mars 1834 - 13 juin 1848	Charles-Germain Bourgeois fils
13 juin/juillet 1848 – août 1849	Élisée Lefèvre ¹¹⁹
Août 1849 – 6 mai 1851	Charles-Victor Pichat
6 mai 1851 – 18 novembre 1868	Baron Daurier († 18 Nov. 1868).
1868 – 1889	Léon Bernardin
1889 – 1898	Sigismond La Flize
1898 - novembre 1905	Monsieur Maurice
Nov. 1905 – juin 1922	Charles Coutte ¹²⁰
Juin 1922 – Juillet 1932	Antonin-Émile Hilsont
27 juillet 1932 – 1 ^{er} oct. 1937	François-Philippe Ganivot
Juillet 1938 – déc. 1947	Martial Laplaud
Janvier 1948 – déc. 1970	Raymond Laurans, Roger Regaudie
Janvier 1971 – janvier 1974	Jean Franck
Janvier 1974 – avril 1980	Louis Rivals
Avril 1980 – sept. 1980	Michel Cabrol (Intérim)
Sept. 1980 – fév. 1985	Jean Rembert
Février 1985 – sept. 1985	Roger Bonnet (Intérim)
Sept. 1985 - 1988	Maurice Barbezant
1988 - 1994	Yvan Gallois
1994- 2003	Jacques Bourdreux
2003- 2007	Jean Peuzin
2007 - 2016	Christine Lang
2016 – 2022	Roland Delon
2022 – aujourd’hui	Élisabeth Lescoat

8. *Les bergers principaux et chefs-bergers de l'Établissement*

1786-1787	Le mayoral Gil Andres Hernanz et les quatre pastres espagnols.
21 novembre 1786- 2 octobre 1791	Grelet est formé chez Daubenton à Montbard, rejoint le domaine le 21 novembre 1786 ; le 2 octobre 1791, Grelet est chargé de conduire le troupeau de Chanorier à Croissy.
9 avril 1787 – 23 juin 1793	Fleureu Boulanger berger.
21 novembre 1786 - 2 octobre 1791/1796	François Delorme
En 1791,	Mathurin Delorme, fils Delorme prend la place de Grelet père
Création du poste de chef-bergeren 1791	
1791-	Clément Delorme est le premier chef-berger.
1824-30 juin 1839	Becquembois
1 juillet 1839 - 31 juillet 1847	Gau
1 août 1847 - 28 déc. 1858	Laury J.M.
1 jan. 1859 - 24 juin 1865	Piebourg
1 nov. 1864 - 31 déc. 1866	Louis Cuy
1 fév. 1867 - 1 mars 1867	Martin
1 mai 1867-1 déc. 1885	Alexandre Rougeoreille
1 déc. 1885 – 8 oct. 1894	Célestin Rougeoreille
15 oct. 1894 – 30 avril 1900	Beluche
1 mai 1900 – 10 sept. 1924	Martin
15 nov. 1924 – 28 fév. 1935	Jules Vergnory

¹¹⁸ Bourdon est alors Conservateur des Eaux et Forêts de Rambouillet, c'est l'un des rares moments où le domaine est gouverné par un seul et même responsable local.

¹¹⁹ Directeur de la bergerie de Gevrolles : 1849-1862.

¹²⁰ Renvoyé pour des problèmes de commandement et une mauvaise gestion de l'établissement (ADY, 6Q 12 ?)

1 mars 1935 – 31 juillet 1935	Metanier
1 août 1935 – 1970	André Moret
1 sept. 1970 – 15 sept. 1972	Louis Reveleau
16 sep. 1972 – 1 oct. 1982	Louis Montméas
v. 1982-1990	André Mathieu

5. Délinquants, travailleurs et prolétaires du monde sauvage : les braconniers du domaine

1. *Les braconniers de l'Empire : le prolétariat des bois (1811)*

ADY, 6Q 115 : La présente liste dressée au désir de la monsieur l'auditeur au Conseil d'Etat, sous-préfet de l'arrondissement de Versailles, Maire de la Ville de Rambouillet Levasseur et le capitaine forestier Serracin. Rambouillet, 11 mai 1811.

Les Bréviaires, La Grange le Bois : **François Maillet**, petit laboureur, braconnier de profession ayant 12 arpents de terre, dont il néglige la culture pour se livrer au braconnage, il a été désarmé, mais il n'en chasse pas moins de jour et de nuit, au fusil et de toutes sortes, même des panneaux.

Le Bourgneuf : **Doisneau**, débardeur, grand braconnier au fusil et aux Egouets ; **Bertiau**, débardeur, braconnier dans le même genre que Doisneau son voisin. Le 5 mai, il a fait 5 coups de fusil à l'affût à la Renardière. Le 6 il en a fait un au même endroit. Le 9 il a encore été à l'affût le long du bois de la Malmaison.

Saint-Rémy-l'Honoré : **Le Jeune, dit Mars**, journalier, braconnier au fusil et allant à l'affût la nuit, il a aussi la réputation de voler des manches à nid, il a un fusil simple. **Jean-Baptiste Beaujean**, journalier, braconnier à l'affût pendant la nuit, fusil double. **Philippe Dubot**, journalier 18 ans, il demeure chez Nicolas Dubot, son père, il fait le même métier que le précédent, fusil simple. **Rozet**, journalier 20 ans, il demeure chez François Rozet, son père, grand braconnier [...].

Jouars, La Dubertie : **Lagneau** jeune, journalier 40 ans, grand braconnier tant au fusil qu'avec des egoues.

Cernay : **Louis Germain**, journalier, braconnier au fusil et à l'affût de nuit.

Les Halliers : **Leblanc fils**, journalier, braconnier de profession, désarmé plusieurs fois et mis en prison à différentes reprises pour fait de chasse

Bourdonné : **Mathurin Desvaux**, maréchal, braconnier au fusil, déjà été désarmé, a racheté un fusil

Auffargis, Aux Petites Hogues : **Auguste Arivaux**, berger 20 ans, demeurant chez son père, cultivateur. Il braconne au collet et va à l'affût avec un fusil double. Il a menacé les gardes Pichard et Barbier en leur disant que son fusil est chargé de gros plomb et une balle par-dessus et que s'ils le prendraient à l'affût, il se servira contr'eux de son fusil. **Germain Daniel**, journalier 40 ans, fusil et affut de nuit

La Celle les Bordes : **Claude Bayel**, journalier, *idem* ; **Pierre Bayel**, perruquier, *idem*

Grosrouvre : **Auguste Breval**, cultivateur, braconnier désarmé ; **Prunier jeune**, journalier, *idem* ; **Herivet père et fils**, *idem, idem*.

Sonchamp, Paincourt : **Alexandre Grosse**, dit **Sans Pareil**, journalier, **il est le plus grand braconnier du pays**

Le garde Dumont lui a fait plusieurs [illisible] ; **a été mis en prison pour avoir tiré un coup de fusil sur le nommé Fréchu son voisin.**

Les Essarts : **Georges Vial**, journalier, grand braconnier et mauvais sujet, désarmé depuis deux mois. **Julien Toinard**, *idem*, grand braco, *idem*

Levy : **Contant**, cabaretier, très mauvais sujet, jugé

Le Perray : **François Broquesalle**, braconnier, désarmé. **Jardin fils**, boulanger, vivant chez sa mère. **Lambert fils**, journalier, chez son père. **Hainet**, chartier, un fusil chasse en plaine. **Pichot**, journalier, tire à l'affût. **Godard père**, cultivateur, depuis très longtemps braconnier, affût

Poigny, Les Basses Masures : **René Jeune**, journalier, vit chez sa mère, pas de travail, 4 arpents de terre, allait avec son frère colleter ; **Denis Pichard**, fagoteur, braconnier fusil et collet, a un fusil chez lui ; **Gabriel Pichard**, fagoteur, demeure chez sa mère ; **Jean Baptiste Lefebvre**, fagoteur, braconnier pour les collets et le furet, a été mis en prison, il y a 5 à 6 ans pour soupçon du vol de moutons, il a eu des rapports fait par Egasse pour le furetage.

La Boissière : **Le Passois, Mathurin Allaume**, journalier, braco affut de nuit et collet

Jubelerie : **Louis Allaume**, journalier, même

Hermeray, Gros Taillis : **Germain Adam**, journalier, il va à l'affut pendant la nuit et tend des collets, il menace de tuer les gardes qui lui ont fait plusieurs rapports pour délit de chasse et vol de bien.

Lorme : **Pierre Hubert**, braconne avec fusil et collet, de nuit et de jour.

Raizeux, **Germain Guyard**, journalier, braco de profession

BoisDieu, **Gourmet**, braco fusil et collet, nuit et jour.

Bullion : **Bonnin** tonnelier, il vend dans les marchés le gibier qu'il prend avec des engins ; **Marie Fils**, manoeuvrier, affut au fusil de jour et de nuit ; **Dijon père et ses 2 fils**, affutier, tendeur de collers et arracheur de plant dans les forêts ; **Radise**, journalier, affut, tendeurs, arrêté par les gardes généraux et le maréchal de logis de Dourdan ; **Marie frère** de celui de Bullion, journalier ; **Georges Gobert** ; **Pierre Gobert**.

2. *Apologie du braconnage et du colportage de gibier par Charles-Germain Bourgeois, v. 1865-1868*

Les braconniers exercent principalement leur industrie clandestine dans le voisinage des grands centres forestiers où les rares habitations souvent isolées et plus ou moins rapprochées des bois, leur permettant de pénétrer dans le pays, sans y être vu, de circuler et d'agir sans qu'on puisse les observer, alors que la contrée recèle beaucoup de gibier et les sortes qui ont le plus de valeur : le chevreuil, le faisan &etc. Mais aujourd'hui que le lapin peut être librement colporté en tout temps, ce qui facilite singulièrement la contrebande du gibier défendu, des braconniers exploitent de préférence les autres enceintes forestières qu'ils savent complètement peuplées de lapins ; à défaut d'une bonne aubaine, ou après un coup manqué sur le gibier de premier ordre, ils se rejettent sur les lapins qu'ils sont toujours sûrs de trouver, et dans une nuit ils en font parfois des rafles considérables. La question d'existence des lapins dans les bois d'une grande étendue, où les animaux de cette espèce pullulent et se propagent si promptement sous l'influence intéressée des gardes (puisque l'on sait qu'une seule hase pleine lâchée dans un canton peut donner quatre douzaine de lapins dans le courant d'une année) est donc de la plus grande importance au point de vue de l'entretien du braconnage dont les lapins alimentent principalement la coupable industrie ; car le lapin c'est la première ressource, c'est le pain quotidien du braconnier. Pendant les six mois de défense de la chasse, celui qui se contente de ne prendre que des lapins hors de flagrant délit n'aura pas de danger à courir : pour les moins hardis aussi bien que pour les plus audacieux la multiplication excessive des lapins principalement dans les bois de grande étendue au grand préjudice de l'agriculture devient évidemment avec le libre colportage de cette nature de gibier le plus grand encouragement que l'on puisse donner aux braconniers d'exercer sans chômage leur dangereux métier durant toute l'année. En effet, autrefois, personne n'eut osé ramasser un lapin au long d'un chemin dans la crainte d'encourir un procès ; de toutes parts les agents de police étoient aux aguets, tandis qu'à présent la surveillance du colportage est complètement paralysée : un braconnier connu passe fier au milieu des gendarmes avec une charge de lapins sur l'épaule, il est dans son droit. Il faut donc, sinon défendre immédiatement le colportage des lapins tant qu'il est nécessaire d'en faciliter la destruction, il faut du moins entrer énergiquement dans la voie d'une destruction générale efficace et instituer une sorte de pénalité ou d'amende à la charge des détenteurs de ces animaux les plus nuisibles de tous, attentateurs à la propriété d'autrui au premier chef, destruction incessante de toutes les plantes utiles, de toute végétation, ennemis invétérés de l'agriculture et de tous les biens ruraux, qu'il faut enfin reléguer dans les garennes forcées : il n'y a que les murailles qui puissent garantir toute nature de propriété rurale contre la dévastation ruineuse des lapins. Après tout l'existence des lapins, dans les conditions de liberté de reproduction illimitée où voudroient les maintenir certains chasseurs irréfléchi et sans expérience, à cet inconvénient d'une part que les lapins mangeant toujours la meilleure herbe, ils infectent ensuite le pâturage, et ils en chassent les lièvres auxquels ils sont naturellement antipathiques et d'un autre côté, sous le rapport de l'importance du préjudice, de tous les délits causés par les lapins qui, en peu de temps, si l'on n'y prend garde, se reproduisent au centuple.

3. *Liste de braconniers vers 1900*

ADY, 6Q 493 : Etat des individus se livrant au braconnage en résidence dans la commune de Rambouillet :

17 braconniers : 12 ont moins de 36 ans. Jeunes journaliers
 Louis-Alexandre Bourgeois, 56 ans, journalier, suit le domicile
 Paul-Eugène Bourgeois, 17 ans, journalier
 Louis-François Cavallan, 19 ans, aide-maçon
 Alexandre-Florent, Denuil, 31 ans, journalier
 Clément Denuil, dit Trompette, 27 ans, journalier
 Jean Arthur Dhervillers, 38 ans, journalier
 Auguste Edouard Louis Dhervillers, 30 ans, journalier
 Adrien Desbonne, 32 ans, journalier
 Joseph Granger, dit Marchetout, 25 ans, journalier / beau-frère de Guet
 Augustin-François Grosse, 46 ans, journalier
 Louis Guet, dit Sans Pareil, 25 ans, aide-maçon
 Afdre Lanchet, 25 ans, peintre en bâtiment,
 Aimé-Pietor Liaud, dit Poteau, 27 ans, journalier
 Pierre-Alexis Pelletier, 46 ans, journalier
 Henri Piffard, 28 ans journalier
 Firmin-Pierre Taranne, 36 ans, journalier
 Auguste-Emile Torcheux, 41 ans, journalier.

4. *Un renvoi politique sous couvert de braconnage en 1947 et un militaire-braconnier présidentiel en 1951*

Le 19 octobre 1947 une chasse présidentielle a lieu dans le parc de Rambouillet. A la suite de la chasse, le chef de culture Gallet est surpris avec deux faisans à la main en début de soirée. Martial Laplaud et François Vidron décident de licencier l'intéressé pour avoir braconné dans le parc dès le 27 par oral et le 30 octobre par lettre¹²¹. Selon Aimé Gallet il se promenait en compagnie de deux de ses fils dans le parc, lorsqu'il trouve deux faisans dans un fossé, et les remet aussitôt qu'il le croise les animaux au garde forestier Rame, témoignage qu'il envoie au président Auriol le 1^{er} novembre 1947¹²². A cet élément s'ajoute un indice supplémentaire que livre en toute lettre François Vidron :

la Direction de la Ferme Nationale a été conduite à prendre cette décision à l'égard de M. Gallet, principalement parce que ce dernier ne donnait pas entière satisfaction dans son service. C'est à cette circonstance particulière qu'il y a lieu d'imputer la mesure relativement sévère prise à l'égard de M. Gallet, à l'occasion d'un incident qui en lui-même n'aurait sans doute pas suffi à justifier son renvoi immédiat.¹²³

En 1951, un soldat braconne pour sa famille dans la chasse du président : « Voilà un bien triste sort qui m'est arrivé le Mercredi 17 Novembre, Recevant de la famille je me suis fait prêter un furet et des bourses par un ami. Étant aller dans le parc Présidentielle Je me suis fait arrêter par les gardes forestiers de la faisanderie. Ayant pris mon furet mes bourses mon nom et adresse, j'interviens auprès de vous dans l'espoire que vous pourrez faire quelque chose pour moi Etant donner qu'il y a 1 an ½ que je suis marié et arrivons bien difficilement¹²⁴».

Gilbert Martens « fait appel à la bienveillance du Président pour que celui-ci atténue les suites d'un délit de braconnage, qu'il a commis dans le Parc des Chasses de Rambouillet. L'intéressé, ancien soldat du 501^o, est un braconnier de profession » aux vues de sa situation familiale G. Martens est condamné à payer le minimum et n'est pas poursuivi devant les Tribunaux « il semble que l'on ne puisse pas aller plus loin¹²⁵ » écrit le colonel Souard.

5. *L'affaire Barbe (1951)*

Une lettre du 6 juin 1951 accompagne des procès-verbaux pour braconnage et recel. Gaston Barbe, demeurant à Rambouillet, né le 5 juillet 1909 à Epernon, terrassier est verbalisé le 27 avril 1951 pour braconnage. Cinq procès-verbaux établis par la Gendarmerie et le Service Forestier mettent en cause Gaston Barbe et les sieurs Lauren et Leroy.

¹²¹ ADNR : lettre de licenciement de Gallet, par le directeur de la Bergerie nationale Laplaud, Rambouillet, 30 octobre 1947.

¹²² ADNR : lettre d'Aimé Gallet au président de la République, Rambouillet, 1^{er} novembre 1947.

¹²³ ADNR : [correspondance renvoi d'Aimé Galet] lettre de François Vidron, 18 novembre 1947.

¹²⁴ ADNR : Lettre de Gilbert Martens, Rambouillet, 27 novembre 1948.

¹²⁵ AN, 4AG/320 : note pour le président de la République, Paris, 8 décembre 1948.

Je crois toutefois, devoir appeler votre attention sur le cas du sieur LEROY, en raison de l'emploi que ce dernier occupe à la Bergerie Nationale de Rambouillet en qualité d'ouvrier de charretier. Si dans la présente affaire aucun acte patent de braconnage n'a pu être relevé à son encontre, il résulte de ses déclarations qu'il entretenait des relations suivies et amicales avec le sieur BARBE qu'il recevait fréquemment chez lui, dans les bâtiments même de la Ferme Nationale. Cette situation étant de nature à faciliter grandement les agissements du sieur BARBE, connu pour être un braconnier notoire et dangereux, il serait souhaitable que l'ouvrier LEROY puisse quitter son emploi à la Ferme Nationale dans le plus bref délai. Nous estimons cependant que le renvoi de cet ouvrier ne peut être demandé à la Ferme Nationale en raison de sa situation de famille (marié et père de 7 enfants). Nous proposons, en conséquence, qu'un sévère avertissement lui soit donné d'avoir à cesser toute relation avec le sieur BARBE ou avec tout autre individu se livrant au braconnage.

Le procès-verbal des gendarmes Antony Morin, André Le Paich et Raymond Miret du 1^{er} mai 1951 relate qu'ils ont trouvé dans le puits de Gaston Barbe et sa concubine Andrée Lacourarie, des peaux de cerfs de sika et de sangliers. Andrée Lacourarie mentionne par ailleurs que Jean-Marie Audalier a jeté une peau de cerf dans le puits après avoir attrapé l'animal avec un collet. Le procès-verbal n° 432, du 1^{er} mai 1951 mentionne les paroles de Gaston Barbe :

Je reconnais avoir jeté des peaux de bêtes, entre autres une peau de sanglier il y a sept ou huit mois. J'avais tué cette bête dans les Longues Mares. Il y a environ trois mois, j'avais tué un cerf dans le Petit Parc et une quinzaine de jours plus tard un chevreuil. Il y a trois semaines environ, j'ai tué un sika dans le Petit Parc également. Toutes les peaux ont été jetées dans ce puits, ainsi que des peaux de lapins et des plumes de faisans.

Dans le Petit Parc, il y a trois mois, j'ai attrapé un cerf au collet à la brèche séparant le Petit Parc de l'autre parcelle de Forêt. Une quinzaine de jours plus tard, j'ai attrapé un chevreuil au même endroit et de la même façon [...]. Il y a trois semaines environ, j'ai pris un sika au même endroit et de la même façon que le cerf et le chevreuil. Tous ces bestiaux ont été en partie vendus.

Gaston Barbe vend ses prises à M. Delorme, marchand de gibier à Rambouillet, le sanglier pour 9 000 francs, le cerf pour 7 000 francs, le sika pour 6 000, le chevreuil pour 4 000, et les faisans pour 500 francs la pièce. Gaston Barbe dit avoir vendu une centaine de lapins, qu'il vend à différentes personnes, il fait aussi du pâté pour son usage personnel avec l'un des cerfs pris. « Je précise que la viande de cerf était prise chez moi par DELORME avec sa voiture. Je n'en ai jamais porté chez lui directement. Je puis dire qu'il venait la nuit ou le matin de très bonne heure ».

Maurice Otto, Lieutenant de Louveterie et Maître d'équipage du Rallye Bonnelles a téléphoné le 4 mai 1951 à la Gendarmerie de Rambouillet pour se porter partie-civile en ce qui concerne les cerfs. Le Rallye Bonnelles étant adjudicataire de la forêt domaniale pour la pratique de la chasse à courre¹²⁶.

6. *Du braconnage en bande organisées : la bande à Dindin (1960)*

Les archives forestières conservent une correspondance sur une affaire de braconnage des années 1960, où le charcutier de Grosrouvre est condamné pour fait de braconnage mais surtout aussi car il a forcé un barrage de gendarmerie alors qu'il transportait la carcasse d'un cerf.

Un article de presse (*Les Nouvelles de Rambouillet*) de 1960 conservé dans les papiers domaniaux fait état d'une bande de braconniers ayant tué plus d'une centaine de cervidés en Rambouillet l'équipe était composé du charcutier de Grosrouvres M. Dindin, et de M. Sicard pâtissier à la Queue-les-Yvelines¹²⁷. Le chiffre est exagéré écrit l'ingénieur des forêts de Rambouillet dans une lettre à François Vidron¹²⁸.

Il chassait au phare la nuit les cervidés. « Dès le coup fait, la voiture disparaissait sans emporter l'animal et c'est seulement le lendemain au petit jour que les braconniers, sans arme, et déguisés ainsi en simples promeneurs, venaient rechercher la bête. Jamais ils n'ont pu être surpris en train de ramasser l'animal¹²⁹ ». Les enquêteurs ont découvert un charnier de cervidés dans les fermes de la commune de Grosrouvre¹³⁰. D'après les forestiers il reste deux bandes de braconniers qui sévissent dans la forêt de Rambouillet¹³¹.

¹²⁶ ADR, chasses présidentielles (avant 1995) : PV du 27 avril 1951

¹²⁷ ADY, 157W 164-167 : dossier et lettre du conservateur Vidron, 22 octobre 1960.

¹²⁸ ADY, 157W 164-167 : lettre de l'ingénieur Mangin d'Ouince à François Vidron, 22 octobre 1960.

¹²⁹ ADY, 157W 164-167 : lettre de l'ingénieur Mangin d'Ouince à François Vidron, 22 octobre 1960.

¹³⁰ ADY, 157W 164-167 : rapport de l'ingénieur Mangin d'Ouince, Rambouillet, 1 février 1961.

¹³¹ ADY, 157W 164-167 : lettre de l'ingénieur Mangin d'Ouince à François Vidron, 22 octobre 1960.

En 1963, le tribunal de Versailles condamne Maurice Dindin à 3 mois de prison ferme et 800 francs d'amende, Sicard, 4 mois avec sursis et 1000 francs d'amende, le garde particulier Mathurin Jézo, 4 mois avec sursis et 600 francs d'amende, Marcel Libert, cultivateur, et le chauffeur du tracteur Jean Petit, 2 mois avec sursis et 250 francs d'amende ; les cultivateurs et ouvriers agricoles Michel Lipsi, six mois avec sursis et 250 francs d'amende, Léon Auger et Roger Monteil, 1 mois avec sursis, Roger Delmont et André Rozet 800 francs d'amende.

En outre, en 1961, les gendarmes de Montfort-l'Amaury trouvé chez Bernard Poussinot, cultivateur à Grosrouvre 13 paires de bois cerfs cachés sous un tas de paille. Associé à Jacques Lalandre, cultivateur et Robert Le Moul, plombier, les braconniers chassent les cervidés au phare de nuit pour protéger leurs récoltes, ils auraient tué en tout 70 cervidés¹³².

6. Les Chasses de Rambouillet : statistiques, récits, populations

Les princes chasseurs et non-chasseurs (1715-2022)

Princes chasseurs	Princes non-chasseurs
Louis XV (1715-1774)	
Louis XVI (1774-1792)	
Napoléon Ier (1804-1814)	
	Louis XVIII (1815-1824)
Charles X (1824-1830)	
	Louis-Philippe (1830-1848)
Louis-Napoléon Bonaparte (1848-1852)	
Napoléon III (1852-1870)	
	Adolphe Thiers (1871-1873)
Patrice Mac-Mahon (1873-1879)	
Jules Grévy (1879-1887)	
Marie-François Sadi-Camot (1887-1894)	
Jean Casimir Périer (1894-1895)	
Félix Faure (1895-1899)	
Émile Loubet (1899-1906)	
Armand Fallières (1906-1913)	
	Raymond Poincaré (1913-1920)
	Paul Deschanel (fév. 1920-sept. 1920)
	Alexandre Millerand (1920-1924)
	Gaston Doumergue (1924-1931)
	Paul Doumer (1931-1932)
	Albert Lebrun (1932-1940)
Maréchal Pétain (1940-1944)	
Vincent Auriol (1947-1954)	
René Coty (1954-1959)	
	Charles De Gaulle (1959-1969)
Georges Pompidou (1969-1974)	
Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)	
	François Mitterrand (1981-1995)
	Jacques Chirac (1995-2007)
	Nicolas Sarkozy (2007-2012)
	François Hollande (2012-2017)
	Emmanuel Macron (2017-2022)

¹³² Le Monde, 2 février 1961. https://www.lemonde.fr/archives/article/1961/02/02/hecatombe-de-cerfs-par-des-braconniers-dans-la-foret-de-rambouillet_2263185_1819218.html

Les traités, états, journaux et tableaux de chasse pour Rambouillet

Liste (choisie) chronologique de traités de chasse¹³³

Sont soulignés, les traités contenus dans la bibliothèque des Bourbons-Penthièvre à Rambouillet en 1726. **En gras**, les traités sur la vénerie du cerf.

1220-1245 – Frédéric II, *De Arte venandi cum avibus*, Saint-Empire.

Vers 1250 – Anonyme, *La chace dou serf*

Avant 1280 (mort de l'auteur) – Albert le Grand, *De falconibus*.

Avant 1328 – William Twiti, *L'art de venerye*, Angleterre¹³⁴.

1354/1376 – Henri de Ferrières, Livre du Roi Modus et de la Reine Ratio (imprimé en 1486).

1359/1377 – Gace de la Buigne, *Roman des déduits et des oiseaux*

1387/1389 – Gaston Phébus, Livre de la chasse (imprimé en 1507).

1394 – Hardouin de Fontaine-Guérin, Trésor de Vénerie

1443 – Arthelouche d'Alagona, *Fauconnerie*.

1462-1468 – Jean de Francières, *Livre de Fauconnerie*.

v. 1480-1490 – Jacques de Brézé, *La Chasse. Les dits du bon chien Souillard et les louanges de Madame Anne de France*.

1492 – Guillaume Tardif, *L'Art de faulconnerie et des chiens de chasse*, traduction et composition d'après deux traités du XIIe siècle *Livre du Roi Dancus*, et *De scientia venandi per aves* de Moamin¹³⁵,

1530 – Guillaume Budé, *De Venatione*

1561 – Jacques du Fouilloux, La Vénerie, avec plusieurs recettes et remedes pour guerir les chiens.

1574 – Jean de Clamorgan, *La chasse du loup*

1594 – Pierre de Gomer, *Autourserie*.

1598 – Charles d'Arcussia, *La Fauconnerie de Charles d'Arcussia*

1625 – Charles IX, La Chasse royale

1665 – Robert de Salnove, La vénerie royale

1683 – Morais, *Le véritable fauconnier*.

1683 – Jean de Selincourt, Le parfait chasseur.

1768 – Nicolas de Lisle de Moncel, *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume*.

1769 – Goury de Champgrand, Traité de vénerie et de chasses

1773 – Goury de Champgrand, *Manuel du chasseur*

1778 – Jean-Baptiste Le Verrier de la Conterie, Vénerie normande ou l'école de la chasse aux chiens courants avec les tons de la chasse.

1784 – Auguste Claude Leconte Desgraviers, *L'art du valet de limier*.

1788 – Jacques d'Yauville, Traité de Vénerie

1. Les récits de vénerie : la chasse du cerf comme bon gouvernement de la nature

1.1. Les traités de chasse de la bibliothèque ducale de Rambouillet : la chasse comme bon gouvernement de la nature

La possession d'une bibliothèque et des traités les plus fameux agit comme un élément légitimant pour le seigneur de la haute noblesse sous l'Ancien Régime¹³⁶. Ainsi un aristocrate veneur, de haut rang social, se doit-il de posséder les ouvrages de référence, surtout lorsque l'on est le principal officier des chasses royales. À Rambouillet, les ducs et grands veneurs peuvent se vanter de posséder parmi les plus beaux manuscrits cynégétiques de France.

¹³³ Van den Abeele et Smets, 1998.

¹³⁴ Guillaume ou William Twiti est veneur du roi Edward II d'Angleterre (roi de 1307 à 1327).

¹³⁵ «Le traité de fauconnerie de Moamin constitue l'apport majeur de la littérature arabe à la tradition arabe à la tradition cynégétique orientale », Van den Abeele et Smets, 1998, p. 354.

¹³⁶ Solnon, 2020, p. 197.

C'est en particulier le cas avec l'exemplaire royal du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus¹³⁷. Aujourd'hui, le « manuscrit 616 » à la Bibliothèque nationale de France est réputé comme étant le plus bel exemplaire du traité de Gaston Phébus. La légende autour de l'ouvrage veut que François I^{er} l'ait possédé et perdu en 1525 à Pavie. Ce qui renforcerait le mythe avec Rambouillet, site de la mort du « père des veneurs » en 1547. La plume plus authentique de l'*ex-libris* de Léonard de Bongard permet de situer les relations entre princes et livres de chasse :

Leonard de Bongard, Ecuyer Sieur Ducambard, Capitaine des Chasses & Maître particulier des Eaux & Forests du Duché & Pairie de Rambouillet [qui] certifie avoir entendu dire plusieurs fois à S.A.S. Mgr le Comte de Toulouse Grand Veneur de France que Louis XIV lui avoit donné & quittenoit des mains de Sa Majesté le présent volume manuscrit composé par Gaston Phebus Comte de Foix en 1387 sur la Chasse.¹³⁸

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est donc issu d'une longue tradition princière et est un gage de légitimité et de pouvoir pour son détenteur¹³⁹. Louis XIV reçoit le livre du marquis de Vigneau en 1661, l'extrait des collections royales, pour le donner au Grand Dauphin vers 1709, qui le transmet à son tour, à son fils le duc de Bourgogne, en 1711. Après un retour bref au cabinet du roi en 1712, il est transmis au comte de Toulouse par Louis XIV comme l'explique Ducambard. Le roi a-t-il décidé de transmettre le volume en même temps qu'il dotait son fils de sa nouvelle charge de Grand Veneur en 1714 ?

Nous ignorons pour le moment quelles étaient les pratiques de lecture des Bourbons-Penthièvre en matière de chasse en particulier. Nous savons toutefois que Louis XV et Louis XVI partagent un goût scientifique pour l'art de la chasse. À la fin du XVIII^e siècle, Louis XVI co-écrit le traité la *Vénerie royale*, publié en 1788, après la mort de son auteur Jacques d'Yauville, sur les ordres du roi¹⁴⁰. L'*ex-libris* de Ducambard est révélateur. Le cumul des fonctions et des patrimoines cynégétiques démontre l'importance de l'entremêlement des possessions (terres, livres, savoirs, fonctions, arts) comme source de prestige pour les princes-chasseurs des Lumières. En tant que princes de sang, même illégitime, les Bourbons-Penthièvre se doivent d'être des grands propriétaires tant fonciers que culturels et cynégétiques.

Le traité de Phébus n'est pas seul sur les rayons, il est accompagné du traité d'Henri de Ferrières, de *La Vénerie* de Jacques du Fouilloux, la *Vénerie royale* de Robert de Salnove, la *Chasse du loup* de Clamorgan, *Le Parfait Chasseur* de Selincourt, et d'autres traités d'économie rustique¹⁴¹. Classés dans la catégorie des « Arts & Exercices differens » et la sous-catégorie « Philosophie, mathématique et Arts », la chasse est consacrée matériellement comme science. Mais plus largement le contenu même des traités soutient la construction d'un pouvoir absolu sur la nature. La chasse apparaît comme la bonne manière de gouverner les animaux et le roi y est couronné maître-chasseur de la création.

¹³⁷ MARTIN, 1726, p. 77-79.

¹³⁸ « Fait au Château de Ramboüillet ce quinze février mil sept cent soixante & neuf », Autographe de Léonard de Bongars, BNF, Manuscrit français 616, fol. 3 ; voir le guide-outil.

¹³⁹ PHEBUS, 1986 [1387-1389], p. 24.

¹⁴⁰ D'YAUVILLE et LOUIS XVI [1788] ; Lacaze, 2016.

¹⁴¹ L'exemplaire 185c contient le *Discours du déduit de la Chasse, suivant les quatre saisons de l'année pour toutes sortes de Gibiers, fait & expérimenté par le Sieur Strosse*, à Paris, 1603, suivi de *Le Roy Modus des deduits de la Chasse, Venerie & Fauconnerie*, Paris, 1560, in 8° ; *La Venerie*, de Jacques du Fouilloux, revu et augmenté par le *Miroir de fauconnerie de Pierre Harmont dit Mercure*, Paris, 1635, in 4° (75c) ». Dans son édition de 1665, in 4°, portant la cote 76c. En 77c : *Les ruses innocentes de la Chasse & de la Pêche, & la maniere de faire tous les Rets & Filets qu'on peut s'imaginer par F.F.F.R.D.G. dit le Solitaire inventif*, avec figures, Paris, 1688, in 4° ; *La Chasse du Loup* de Jean de Clamorgan, Lyon, 1583, in 4° (78c) ; *Le Parfait Chasseur* par de Selincourt, Paris, 1683, in 12° (186c), *Traité de toute sorte de Chasse & de Pêche*, Amsterdam, 1714, in 12°, 2 vol.

1.2. La vénerie comme bon gouvernement de la nature aux XIX^e et XX^e siècles

La duchesse d'Uzès octroie au veneur le rôle de régulateur et de gouverneur du gibier et de la nature :

Si le gibier était livré à lui-même et pouvait à son gré vivre et se reproduire sans entraves, il n'y aurait bientôt plus de récoltes possibles ; les lapins, lièvres, perdrix, faisans, etc., auraient vite fait de les dévorer. De même les forêts finiraient par disparaître sous la dent des cerfs, daims, chevreuils, et surtout des lapins, car ceux-ci qui n'épargnent rien, font leur principal régal des jeunes pousses des arbres, ce qui en arrête net la végétation ! Il y aurait bien un moyen de ne pas laisser ainsi devenir trop nombreux ces soi-disants innocents, ce serait de ramener dans nos forêts tous ces carnassiers qu'on en a fait disparaître, tels que loups, renards, ours et autres bêtes féroces – mais alors le danger renaîtrait pour les humains !¹⁴²

Les veneurs du XIX^e siècle perpétuent la tradition cynégétique construite sous la royauté en transformant la vénerie en équilibreur de la nature :

Qu'est la chasse à courre ? C'est le retour du chien domestique à son instinct d'animal sauvage qui chasse en bandes pour s'emparer des herbivores et s'en nourrir. La Nature a établi un équilibre. [...]. La nature a voulu qu'ils soient chassés par le loup domestique qu'est le chien. [...] Que fait l'homme dans cette affaire ? il n'intervient que pour empêcher l'animal de souffrir inutilement en le daguant pour l'empêcher d'être mangé vivant par les chiens, comme je l'ai vu souvent, si l'on est dans l'impossibilité d'intervenir à temps.¹⁴³

La vénerie serait une chasse naturelle où la prédation par les chiens prédateurs sur leur proie naturelle que serait le cerf mâle. Toutefois, ce récit écologique de la vénerie ne tient pas compte de l'écologie réelle des loups. En Europe, les loups chassent de préférence les chevreuils et les faons de cerfs et plus rarement les mâles adultes choisis par les veneurs. En outre, les loups ne poursuivent une proie que sur de courtes distances contrairement aux chiens de vénerie, qui sont éduqués et sélectionnés pour suivre un cerf sur des dizaines de kilomètres¹⁴⁴. De plus, une meute de loups ne comporte jamais plus d'une dizaine d'individus, là où les meutes de vénerie comportent plus de 50 chiens.

Cette « écologisation » du discours par Louis de la Bastide (1866-1957), incarne les capacités des veneurs à moderniser leurs discours et à métamorphoser leur pratique pour lui conserver son sens technique et politique. Officier de cavalerie, il fréquente les grands équipages de son époque, tel que La Grande-Garenne du vicomte de Montsaunin, président de la Société de Vénerie. Le veneur emploie par ailleurs la « méthode de demain », la radiesthésie et l'usage de la baguette de sourciers et du pendule, ces instruments divinatoires pour « faire le bois » et trouver le cerf en forêt¹⁴⁵. Ses traités publiés en 1930 visent à codifier le sport de la vénerie et à inventer un rôle politique et social à cette pratique, qui a aussi une base scientifique avec l'essor de la biologie et de l'écologie comme disciplines universitaires.

Plus largement, les veneurs se font donc les garants d'un ordre cynégétique, celui de la grande vénerie du cerf, qui passe par la conservation d'un fort effectif d'animaux. Mais ce rôle de régulateur des équilibres « environnementaux » est aussi socio-politique. Les veneurs issus de l'aristocratie, tant bourgeoise que nobiliaire, utilisent la vénerie pour mettre en scène un ordre en forêt. La vénerie est une pratique identitaire, « c'est la chasse française par excellence »

¹⁴² D'UZES duchesse, *La chasse à courre*, Paris, Collection de la Poétique, 1912, p. 12.

¹⁴³ DE LA BASTIDE Louis, *Pourquoi j'ai manqué mon cerf/Pourquoi j'ai manqué mon chevreuil*, Paris, Joël Bouëssée éditeur, 1984 [1930-1932], p. 104.

¹⁴⁴ Landry, 2017, p. 164-165.

¹⁴⁵ « Je ne parlerai pas de la méthode de demain, de l'emploi de la baguette devinatoire, des oscillations du pendule, qui pourraient bien passer du domaine des sourciers dans celui de la vénerie. Attendons des résultats certains », *Ibid.*, p. 11 et p. 51

revendique entre autres Le Coulteux de Canteleu¹⁴⁶. Il défend aussi l'idée d'une chasse patriotique et lucrative non seulement pour les veneurs mais aussi pour l'État¹⁴⁷.

La vénerie s'élabore au XIX^e siècle comme la pratique aristocratique qui porte toute une série de valeurs : le respect des animaux, de la forêt et des chiens-prédateurs, le patriotisme, la violence maîtrisée, le respect des ordres sociaux et de la hiérarchie des hommes et de la nature. Venir contester cet édifice rhétorique et pratique en venant tirer les cerfs de l'équipage, en bordure ou non, apparaît donc comme un double crime, c'est venir atteindre le cheptel de l'équipage, qui paye le droit de le tuer, mais aussi remettre en cause l'ordre éthique.

On doit servir le cerf comme un chevalier sportif, civilisé et moderne en suivant le code établi par les manuels. Mais sur ce point du tir des cerfs à l'hallali les veneurs sont ambivalents. Alors que Louis de la Bastide dit que le tir blesse beaucoup plus, la duchesse d'Uzès avoue : « comme l'agonie d'un animal, fût-il le lion le plus dangereux, ne me fait aucun plaisir, chez moi un cerf à l'eau est toujours servi à la carabine, ce qui est généralement plus vite fait¹⁴⁸ ». La mise à mort du cerf doit répondre à des règles et la chasse à courre permet de maintenir les valeurs, les institutions, un rapport au monde, une société d'ordre.

1.3. Dangeau : les voyages de Louis XIV, une cour intime à Rambouillet (1712-1714)

DANGEAU Philippe de Courcillon marquis de, *Journal du marquis de Dangeau, op. cit.*
Lundi 3 octobre 1712, t. 14, p. 233-238

Lundi 3, à Rambouillet. Le roi tint le conseil d'Etat à Versailles. [...] Il partit un peu avant trois heures pour venir ici [à Rambouillet]. [...] Monseigneur le duc de Berry partit de Versailles dès le matin, et vint courre le sanglier ici [...]. Le roi arriva sur les cinq heures, ayant dans son carrosse Madame, M. le duc d'Orléans, madame la duchesse d'Orléans et la duchesse de Brancas. Madame la Duchesse et les deux princesses ses filles arrivèrent ici dès hier [...]

Mardi 4, à Rambouillet. Le roi partit un peu après midi pour aller courre le cerf, il fit une très-belle chasse et trouva le pays beau et bien perce de quantités de belles routes. Il avoit eu une bonne musique à la messe, et l'eut encore à sept heures chez madame de Maintenon. Avant la musique, il vit la curée qui se fit aux flambeaux, et avant la curée il avoit travaillé avec M. Voisin. [...] C'est M. le comte de Toulouse qui fait la dépense de tout, hormis de la table du roi. »

Mercredi 5, à Rambouillet. Le roi, après la messe, alla voir les écuries, qu'il trouva magnifiques et remplies de beaux chevaux ; M. le comte de Toulouse en a deux cent cinquante. Le roi alla ensuite se promener dans les jardins, et après son dîner il alla tirer ; mesdemoiselles de Bourbon et de Charolais étoient à cheval avec lui. Monseigneur le duc de Berry étoit allé dès le matin tuer des faisans ; il en trouva beaucoup ; le roi en trouva beaucoup aussi, mais moins qu'à Versailles. Au retour de la chasse, le roi entra chez madame de Maintenon à son ordinaire, et y travailla avec M. de Torcy et M. Voisin séparément. Le roi dîne et soupe ici avec les princesses et les dames, et sa table est de seize couverts, comme à Marly.

Jeudi 6, à Rambouillet. Le roi fut réveillé agréablement par l'arrivée de M. de Châtillon, que M. Voisin lui amena ; il apport la nouvelle de la prise du Quesnoy. [...] Après la messe le roi passa chez madame de Maintenon, où il travailla au remplacement des officiers généraux de la marine avec M. le comte de Toulouse et M. de Pontchartrain. [...] Le roi alla l'après-dinée courre le lièvre avec les chiens de M. le maréchal de Tallard, et au retour travailla chez madame de Maintenon avec M. Voisin.

Vendredi 7, à Rambouillet. Le roi se promena le matin, et l'après-dinée courut le cerf ; il fit une parfaitement belle chasse dans des pays qui lui plurent fort.

Samedi 8, à Versailles. Le roi, après son lever, permit à M. de la Bourdonnais, intendant d'Orléans, de venir lui parler, quoiqu'il n'ait voulu voir personne à Rambouillet que ceux qu'il y avoit menés. [le roi accorde la place de Ribeire à son gendre, de la Bourdonnais] [...]. Le roi partit de Rambouillet à deux heures et demie, arriva ici à cinq.

¹⁴⁶ LE COULTEUX DE CANTELEU, 1890, p. iv.

¹⁴⁷ « Le mouvement de fonds occasionné par ce sport est en proportion ; les marchands de chevaux et de chiens, les selliers, carrossiers, tailleurs, aubergistes, employés, gardes, les transports par chemins de fer, l'impôt des chiens, des chevaux, des voitures, la location des forêts et des bois profitent de l'argent mis en circulation par ce sport, dont le total atteint un chiffre extrêmement respectable et l'État y trouve un revenu considérable » LE COULTEUX DE CANTELEU, 1890, p. 118.

¹⁴⁸ UZES duchesse, 1912, p. 36.

28 décembre 1712, t. 14, p. 286 :

Le voyage que le roi devoit faire à Rambouillet, de lundi en huit jours, est remis au mois de février, parce qu'il fait un si cruel froid et un si vilain temps que le roi n'auroit pas pu y chasser.

[En février 1713, le gel empêche encore le roi de venir chasser à Rambouillet], t. 14, p. 334

Voyage de Rambouillet, 26 juin 1713-1^{er} juillet 1713, t. 14 p. 430-434 :

Lundi 26. Le roi tint le matin, à Versailles, le conseil d'Etat qu'il auroit tenu le mercredi. [...] M. de Torcy, M. Voisin et M. de Pontchartrain sont du voyage. Monseigneur le duc de Berry partit le matin de Versailles ; il a voulu avoir chassé avant que le roi y arrivât. Le roi partit à deux heures et demie de Versailles, atant dans son carrosse madame la duchesse de Berry, Madame, madame la duchesse, d'Orléans et la duchesse de Saint-Simon. Madame la duchesse et les princesses ses filles sont venues à Rambouillet deux jours avant le roi. [...] Madame la duchesse de Berry outre sa dame d'honneur et sa dame d'atours, a amené ici madame de Châtillon, fille de M. Voisin, madame de Rochepot sa sœur, madame de Parabère et madame de Maillebois. Madame a amené madame la maréchale de Clérembault et madame de Châteauthiers ; la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, est demeurée malade à Versailles. Madame la duchesse d'Orléans a amené madame de Lévis, madame de Tonnerre et madame d'Epinay [...] Madame de Maintenon a amené dans son carrosse madame de Caylus et madame de Dangeau [...] le soir il y eut grande musique dans son antichambre. Madame la Duchesse avoit amené ici la duchesse de Duras, madame de Bouzols et mademoiselle de Tourbes. Le roi alla se promener en calèche sur les sept heures, et puis revint chez madame de Maintenon. Voici à peu près le nom de tous les courtisans qui sont ici : les maréchaux de Villeroy, d'Estrées et de Tallard, les ducs de Villeroy, d'Antin, de Charost et de Duras, le comte de Roucy, le marquis de Castries, M. de la Vrillière, M. de Maillebois, Livry, le grand prévôt, M. de la Chaise et moi. M. le duc du Maine est du voyage, et le comte de Saaros aussi.

Mardi 27, à Rambouillet. Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, qui avoit assez bien passé la nuit ; il y travailla avec M. de Pontchartrain ; il n'y avoit point travaillé hier, qui étoit son jour. L'après-dinée il alla courre le cerf avec ses chiens. Au retour de la chasse M. Voisin, qui étoit demeuré hier à Versailles, vint dans le temps qu'il se débottoit ; le roi lui demanda tout haut s'il n'avoit point de nouvelles de Landau [...]

Mercredi 28, à Rambouillet. [...] l'après-dinée il alla courre le cerf avec les chiens de M. le comte de Toulouse ; un orage furieux qui vint au commencement de la chasse en troubla un peu le plaisir ; cependant on ne laissa pas de prendre le cerf. Madame la duchesse de Berry et les dames qui étoient à cheval avec elle furent mouillées à faire pitié, mais cela ne les dégoûta point de la chasse. Il y atous les soirs musique dans l'antichambre de madame de Maintenon. [...] Hier, à la chasse que firent les chiens du roi, le prince Ragotzki, qu'on appelle toujours le comte de Saros, avoit un habit comme les gens de l'équipage du cerf ; on lui dit qu'on ne portoit point ces habits sans en avoir demandé la permission au roi. Il me pria d'en faire ses excuses, et le roi me répondit quand je lui en parlai à son botter qu'il ne falloit point de permission pour cela, mais que quand il en auroit fallu il auroit trouvé bon ce que ce le comte Saaros avoit fait et qu'il lui savoit bon grés d'avoir pris cet habit, et au premier défaut qu'il y eut à la chasse, le comte de Saaros s'approcha de sa calèche et voulut faire ses excuses, ne sachant pas encore que j'avois parlé. Le roi lui dit : « Monsieur, vous m'avait fait plaisir, et un homme comme vous fait honneur à l'équipage ».

Jeudi 29, à Rambouillet. Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, où il fit appeler M. de Torcy et M. Voisin, et travailla avec eux ; après dîner il courut le lièvre avec les chiens de M. de Tallard. [...] ses meilleurs musiciens qui concertent avec les musiciens de M. le comte de Toulouse. Le roi à ce oyage-ci a fait venir ses tables pour épargne une partie de la dépense à M. le comte, mais elle est encore fort grande, car on ne peut rien ajouter à sa magnificence. [...]

Vendredi 30, à Rambouillet. Le roi dîna de bonne heure, et alla à trois grandes lieues pour courre le cerf avec ses chiens, mais on trouva buisson creux ; il revint sans avoir chassé. Le soir y eut musique chez madame de Maintenon.

Samedi 1^{er} juillet, à Versailles. Le roi partit de Rambouillet sur les trois heures, et arriva ici à cinq heures et demie.

Séjour du 11 au 19 juin 1714 à Rambouillet, t. 15, p. 163-168 :

Lundi 11, à Rambouillet. Le roi tint à Marly le conseil de finances qu'il n'auroit tenu que demain s'il y fut demeuré ; il ne veut pas que son voyage lui fasse perdre aucun conseil. Il partit de Marly à trois heures et arriva ici à cinq heures et demie. [...]

Mardi 12, à Rambouillet. Le roi après la messe, entra chez Madame de Maintenon, où il travailla avec M. de Pontchartrain. Il dîna à midi avec les dames puis alla courre le cerf ; Madame étoit à la chasse dans une petite calèche qui suivoit celle du roi à l'ordinaire ; madame la Duchesse, ses deux filles, mesdames de Saint-

Germain et de Rupelmonde étoient à cheval. Le soir on fit curée dans la cour et le spectacle fut fort agréable par le grand nombre de sonneurs, de chiens et de flambeaux. Au retour de la chasse, avant la musique, le roi avoit travaillé avec M. Voisin. [...]

Mercredi 13, à Rambouillet. Le roi, après la messe où on chante toujours quelques motets, entra chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. Voisin et M. de Torcy ensemble, ce qui tient lieu de conseil d'Etat. M. le chancelier ni M. Desmaretz ne sont point ici, et M. de Beauvilliers est toujours malade à Vaucresson. L'après-dinée le roi alla tirer. [...]

Jeudi 14, à Rambouillet. L'après-dinée le roi courut le cerf avec les chiens de M. du Maine et fit une fort belle chasse ; plus il voit ce pays-ci et plus il s'y plaît. [...]

Vendredi 15, à Rambouillet. Le roi courut le lièvre l'après-dinée avec les chiens du maréchal de Tallard, qui sont les plus jolis chiens du monde. [...]

Samedi 16, à Rambouillet. Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon ; il dîna de fort bonne heure, courut le cerf, et revint de la chasse qu'à sept heures. Il devoit travailler avec M. Voisin avant la musique, mais il l'a remis au sortir de son dîner. M. de Coëtanfao arriva ici pendant que le roi étoit à la chasse, et parla au roi en descendant de sa calèche ; il lui apprit que madame la duchesse de Berry, sur les deux heures après midi, étoit accouchée d'une fille. Comme cette princesse n'étoit pas venue à terme, on ne croit pas qu'elle puisse vivre. [...]

Dimanche 17, à Rambouillet. Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, où il tint le conseil avec M. de Torcy et M. Voisin. [il apprend la mort de la princesse fille de Berry] [...]

Lundi 18, à Rambouillet. Le roi courut le cerf avec les chiens de M. du Maine et par un vent horrible qui rendit la chasse vilaine. [...]

Mardi 19, à Marly. Le roi, après la messe, se promena dans les jardins de Rambouillet et alla voir le chenil. Il partit de Rambouillet à trois heures.

1.4. La cérémonie cynégétique de Chantilly, 6 novembre 1722

FAURE, *La Fête royale donnée à Sa Majesté par S.A.S. Mgr le Duc de Bourbon à Chantilly le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8 novembre 1722, où l'on verra un détail de tout ce qui s'est passé de curieux et qu'on n'a point imprimé dans les relations*, Paris, Chez la Veuve de J. Bouillierot et Chez François Barrois, 1722, p. 11-15.

Le 6 [novembre 1722], le Roi alla prendre le divertissement de la chasse dans la Forest de Chantilly, le rendez-vous fut à la table, à une demie-lieuë du Château. C'est un grand rond de gazon entouré de gardes-roües qui portent un cercle de fer. Au milieu de ce gazon est une table de pierre d'une grandeur démesurée, à laquelle répondent douze allées à perte de vûë, qui forment une étoile admirable Sa Majesté arriva là à midi & demi dans son carosse, où estoient son A.S. Mademoiselle de Clermont, Madame la Marquise de Buse & Madame la Marquis de Prix, vêtues en Amazones, de l'habit de chasse de son A. S. Monseigneur le Duc de Bourbon. Cet habit étoit à la livrée de S.A.S. à double galon d'or & d'argent sur toutes les coutures ; M. le Comte de Charolois, M. le Comte de Clermont, & d'autres Princes et Seigneurs de la Cour, avoient un habit semblable.

Le Roy, à la descente de son carosse, aperçût une grotte de verdure, à l'entrée d'une allée, où lui étoit préparé un divertissement d'une nouveauté singulière. Diane s'offrit aux yeux de Sa Majesté, avec six de ses Nymphes assises sur des lits de gazon, ausquels des berceaux de feuilles servoient de ciel et de rideaux. La Déesse représentée par Mademoiselle Julie, de l'Académie Royale de Musique, vint au devant de Sa Majesté, sur le bord de la grotte, & lui présenta son arc & son carquois, qui étoient d'un prix très considérable & d'un ouvrage tres – rare ; ses Nymphes vinrent ensuite, en dansant, presenter, chacune au Roi, un attribut de chasse ; le present de Diane fut accompagné d'un récit, qu'elle chanta si bien, qu'il sembloit que tous les Chantres des bois exprimoient par son gozier, leurs accens les plus tendres & leurs plus ramages.

La Déesse de ces Forests / Jeune Héris, vous en cede l'empire / Recevez pour homage & mon arc & mes traits, / Avenir, comme vous, dans mes antres secrets / Vainement tout mortel aspire. / Ils n'ont jamais reçu que le jeune Adonis, / J'ai cru revoir ses traits en vous voyant paroître / Mais mille autres appas en vous sont réunis. / Vous brillez d'un éclat qui m'anonce le maître, / Qu'à le peuple si fortuné, / La faveur des Dieux a donné. / Chantez, Nymphes, chantez, Diane vous l'ordonne / D'Orphée imitez les accords. / Que les cerfs enchantez viennent au bruit des cors. / Vous arbres imitez les chênes de Dodone, / Celebrez, par de doux concerts, / Le bonheur dont LOUIS va combler l'univers.

Ces paroles furent répétées par un Chœur de quantité de Voix & d'Instruments cachez, dans le Bois, qui avoient accompagner le récit de Diane, & qui formerent un Concert rustique si ravissant, qu'on auroit dit que toutes les Divinités Champêtres y chantoient à l'envi.

A peine le Chœur eut-il achevé cette Répétition, qu'Acteon parut tel que la Fable le représente. Cette Déesse l'aperçut aussitôt, & fit éclater son courroux contre lui, en ces termes, qu'elle chanta sur un ton furieux :

Mais, que vois-je ? Quel Téméraire !/ Acteron dans ces Lieux ?/ Il faut punir ses regards curieux:/ De ma juste colere / Qu'il éprouve le châtement. Le chœur dit alors : *Dieux ! Acteon se change en cerf dans le moment.*

On ne vit plus la figure de cet animal, après lequel on lâcha incontinent une meute d'environ deux cens chiens qui le poursuivirent jusques aux abois ; c'étoit un véritable cerf que les veneurs avoient lancé, si à propos, qu'il parut à la place d'Acteon, dans le tems que le Chasseur, qui le representoit, se déroba subtilement à la vûë du Roi & des Princes & Seigneurs qui s'étoient mêlez avec la Cour de Diane. La chasse commença par cette metamorphose, où la fiction fut réalisée de la maniere la plus agreable. Sa Majesté, suivie de tous les Chasseurs, partit aussi-tôt pour courre le cerf, il y en eut deux de pris dans l'intervalle de deux heures. Jamais partie de chasse n'a été plus magnifique ni plus nombreuse que celle-ci ; les routes de la Forest fourmilloient du monde qui avoit accouru des villes & villages circonvoisins, en voiture, à cheval & à pied. Tous les allans & venans étoient les maîtres de se rafraichir à discretion, à la table du rendez-vous, sur laquelle on avoit servi une collation aussi splendide qu'abondante en toutes sortes de liqueurs, qu'on distribuoit indifferemment à toutes les personnes qui se presentoient, outre une profusion extraordinaire des plus fines pâtisseries, massépains, confitures seches, &c. dont chacun avoit la liberté de prendre à sa fantaisie & selon son gout.

Dans ce delieieux regale, / Les Courtisans & les Bourgeois, / Les Citoyens, les Vilageois, / Sembloient d'une naissance égale, / Tous les Etats reduits en un / Confondant Noblesse & roture, / Rapelloient la loi de nature / Ou tout, au monde, étoit commun.

Et comme les hommes alors n'avoient d'autres villes que les bois, ici le peuple le plus poli de l'univers avoit fait, ce jour là, de la Forêt de Chantilly, une Cité immense, où les arbres, & les allées tenoient lieu de maisons & de ruës, & ce qui augmentoit les charmes de cette Forêt, c'est qu'on se figuroit que ses Habitans naturels, même les plus feroces, s'étoient humanisez & civilisez à la vûë des mortels les plus humains & les plus civils, il n'y avoit pas jusqu'aux choses insensibles qui ne parussent animées ; on entendoit de tous côtez un murmure inoui, mais délicieux ; c'étoient les acclamations & des chants du peuple, des cris des chasseurs, des sons des cors, des aboyements des chiens, & mille autres bruits agréables confondus ensemble, qui annonçoient de toutes partes la presence de notre Auguste Souverain, de qui les échos d'alentour répétoient mille & mille fois le nom respectable. Les Bergers & les Bergeres qui avoient quitté leur hameaux pour courir après Sa Majesté, dans la Forêt, y Faisoient mille fêtes différentes à son honneur, & s'estimoient plus contens que des Rois, d'avoir eu le bonheur de voir le Roy lui-même. Cette Chasse Royale (pour tout dire en un mot) avoit rassemblé dans la Forêt de Chantilly tout ce que la Cour, la Ville & la Campagne ont jamais eu de plus florissant.

Beaucoup de Spectateurs de la Chasse s'étoient rendus au bord du grand étang, où le cerf lassé a coûtume de s'aller rafraichir, & de trouver son tombeau : mais il fit des ruses si nouvelles, que les veneurs ne purent jamais le ramener de ce côté-là ; en sorte qu'il trompa l'espoir d'une foule de curieux qui se flattoient de le voir ensevelir tout en vie dans cette sépulture flottante : cependant (comme j'ay déjà dit) il y eut deux cerfs de pris, autre part, & les veneurs qui les avoient détourné et lancez, leur ayant coupé le pied droit, ils eurent l'honneur de le presenter au Roy, qui présidoit au déduit de la chasse, après quoi Sa Majesté se retira.

Sur les huit heures du soir, le Roi étant descendu de son appartement dans la cour du Château, il y vit la curée des deux cerfs qui avoient été pris ; elle se fit à la lueur de cent flambeaux, outre l'illumination ordinaire de la cour, qui étoit de deux milles pots-à-feu. M. le Duc de Chartres, M. le Duc de Bourbon, M. le Comte de Charolois, M. le Prince de Conty, & les principaux Seigneurs de la Cour, qui avoient esté de la chasse, s'étant rangez en cercle autour de la curée, sonnerent du cor pendant qu'elle dura. Au son de cet instrument se joignoient les aboyements d'une meute de deux cens chiens : ce qui formoit le plus beau faux-bourdon de chasse qu'on ait jamais entendu. De ce divertissement le Roi passa à celui du jeu. Il y eut appartement ce soir là, ainsi que les autres soirs, & outre cela concert [...].

Le 7. le beau temps, qui avoit accompagné le Roy pendant tout son voyage, s'étant un peu dérangé par la pluye, qui avoit commencé la veille, on changea le dessein qu'on avoit formé, de donner à Sa Majesté le plaisir de tirer, & l'on substitua à la place de cet amusement, celui d'aller chasser le cerf. Le Roy partit pour cette chasse à l'issuë de son dîné, & s'en revint deux heures après ; il y eut deux cerfs de pris, comme le jour précédent.¹⁴⁹

¹⁴⁹ FAURE, *La Fête royale donnée à Sa Majesté par S.A.S. Mgr le Duc de Bourbon à Chantilly le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8 novembre 1722, où l'on verra un détail de tout ce qui s'est passé de curieux et qu'on n'a point imprimé dans les relations*, Paris, Chez la Veuve de J. Bouillerot et Chez François Barrois, 1722, p. 11-15.

1.5. Rambouillet sous Louis XV, domaine des plaisirs royaux

Les chasses de Rambouillet et le séjour des maîtresses du roi, par Mouffle d'Angerville :

Ce Prince [Louis XV] alloit souvent chasser à Rambouillet chez le Comte de Toulouse, qui depuis son mariage y passoit une grande partie de l'année. Cette Thébaïde délicieuse lui plaisoit pour s'y délasser des fatigues d'une cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla dès qu'il put le sentir, pour n'y être plus Monarque. Enfin, c'étoit un ami tendre, qui venoit chez son ami passer quelques jours dans une familiarité charmante : un petit nombre de Dames & de courtisans choisis l'accompagnoient, & jouissoient de cette intimité. Le jour on se livroit sans mesure à faire la guerre aux bêtes fauves, dont le parc immense étoit rempli. Cet exercice violent, d'abord simple passion chez Louis XV, étoit devenu insensiblement un besoin pour sa santé, qu'auroit altérée la stagnation des humeurs, & pour son ame disposée à la mélancolie. Le soir il se dissipoit en jouant, & réparoit ses forces à table, dont il goûtoit mieux les plaisirs. Là content, parce qu'il étoit libre, il étoit gai, aimable, animoit la conversation, se prêtoit volontiers à l'enjouement de Mademoiselle de Charolois, goûtoit les saillies spirituelles, fines & délicate de la Comtesse de Toulouse, qui lui avoient tenu lieu de mere, qui l'avoit mis en quelque sorte au monde ; & encourageant sa timidité lui avoient appris à parler & à bien parler ; il étoit attentif à adresser la parole à chacun, à mettre cette petite cour à son aise : en un mot, satisfait des divers convives, il sembloit chercheur à leur plaire à son tour.

Pour donner une idée de la familiarité qui régnoit dans cette société, nous n'en citerons qu'un trait. Une des Dames ; qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On fut effrayé, & ne pouvant la transporter à Paris, on envoya chercher en diligence un accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. « Enfin, dit S.M. si l'opération presse, qui s'en chargera ? Le sieur de la Peyronie, le premier chirurgien, répondit : Sire, ce sera moi, j'ai accouché autrefois. – Oui, dit Mlle de Charolois, mais cet exercice demande de la pratique, vous n'êtes peut-être plus au fait. – N'ayez aucune inquiétude, Mademoiselle, » reprit-il, un peu piqué du doute injurieux à son amour-propre, « on n'oublie pas plus a les ôter qu'à les mettre. » S.A. furieuse rougit, & de peur de laisser échapper son indignation devant le Roi, sortit. L'Esculape sentit l'indécence ou plutôt l'impudence de son propos, & malgré tout son esprit étoit fort embarrassé, lorsqu'en jettant ses regards honteux sur le Monarque, il le vit rire ; ce qui le rassura. On détermina bientôt Mlle de Sens à en faire autant que Sa Majesté.

Le cardinal étoit sans inquiétude, lorsqu'il savoit le Roi au lieu dont nous parlons : sa sécurité étoit telle que, quoiqu'ami particulier du Comte de Toulouse, il refusoit d'être de ses parties, à raison de sa vieillesse & de son régime. Sans assister à ses fêtes, il savoit ce qui s'y passoit ; il n'ignoroit pas que dans ces voyages particuliers, les Princesses profitant de leur crédit auprès de Sa Majesté gagnoient tout ce qu'elles sollicitoient ; mais elles sollicitoient cependant avec réserve. Il ne s'y accordoit point de grace qu'il n'en fût prévenu ; il dirigeoit ainsi même les bienfaits du Monarque, sans que ce Prince s'en doutât.

Ce fut dans les petits conseils qui se tenoient à Rambouillet, entre les personnes augustes qui s'y rassembloient, & surtout sous l'influence des Princesses, qu'au préjudice des princes du sang on ménagea pour le Duc de Penthièvre, fils du Comte de Toulouse, encore enfant, la survivance de la charge d'Amiral & des Gouvernements de son père ; que la Comtesse de Toulouse travailloit sans relâche à la fortune de ses enfants du premier lit, les Duc & Marquis d'Antin ; qu'elle obtint pour eux les faveurs les plus distinguées ; qu'elle parvint à faire rappeler de son exil l'un d'eux [...] ce fut dans ces têtes à têtes qu'on prépara de loin la disgrâce de M. Chauvelin, alors Garde des sceaux, & Ministre des affaires étrangères. Ce fut là enfin qu'on crut découvrir dans Louis XV, son goût naissant pour le beau sexe, & que dans la crainte qu'il ne consultât que ses yeux & son cœur pour élever au rang de favorite une femme jeune & belle, ambitieuse & capable de le gouverner, on estima ne pouvoir mieux faire pour l'intérêt commun, que de déterminer son penchant en faveur de la Comtesse de Mailli, n'ayant aucune des qualités qu'on redoutoit, mais femme sur laquelle on pouvait compter, & à qui on eut soin de faire promettre qu'elle s'en tiendrait aux seuls honneurs du mouchoir, & ne tenteroit rien auprès de son royal amant, sans le concours des personnes qu'elle savoit avoir la confiance & l'estime de ce Prince.¹⁵⁰

Mai 1724, dans le *Mercur de France*, p. 1034.

Le 28 de l'autre mois, le Roi fut à la chasse du Cerf à Ramboüillet, chez M. le Comte de Toulouse, où Sa Majesté coucha. Il y eut une table de 14 couverts, servie par les Officiers du Roi S.M. y mangea avec Mademoiselle de Charolois, la Comtesse de Toulouse, le Duc de Bourbon, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, & plusieurs autres Seigneurs & Dames de la Cour. Il y eut une autre table servie par les Officiers du Comte de Toulouse, pour les Seigneurs qui ne mangeoient point avec le Roi. D'autres

¹⁵⁰ MOUFFLE D'ANGERVILLE, *Vie privée de Louis XV, ou principaux évènements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, Chez John Peter Lyton, 1781, p. 156-158.

tables furent servies avec autant d'ordre & de délicatesse, que d'abondance. Le lendemain Samedi, S.M. alla encore à la Chasse du Cerf, & fut souper au Peray, Village à 5 lieues de Versailles, dans l'Auberge du Grand Amiral. Le Roi se divertit beaucoup, fit pêcher du poisson en sa présence, & alla lui-même cueillir une salade dans le jardin, qu'il mangea à son souper, après lequel S.M. monta en carrosse, et arriva à Versailles à minuit.

Juin 1724,

Le Roi est grand, fort, toujours à la chasse, à la pluie, à la poussière, au soleil, et ne se soucie guère de fatiguer ses officiers ou ses courtisans. Il aime à aller à Rambouillet, chez le comte de Toulouse, et mande sa Chambre et sa Garde-robe pendant la nuit. Il s'arrête en chemin, dans un cabaret, au lieu du Perray, où il se plaît mieux qu'ailleurs. Les dames le suivent, mais il ne les aime ni ne les regarde. Une dit jamais ce qu'il veut faire. Il s'amuse à faire des malices à toutes sortes de gens, coupant les cravates, les chemises, les habits, arrachant les perruques et les cannes, et donnant quelquefois de bons coups aux jeunes seigneurs qui l'approchent. Il vient découper les sourcils à trois écuyers, à la Magdelaine, et aux deux frères Mémont et à deux autres personnes, la Pérouse et Dampierre, qui vont à la chasse avec lui. Le meilleur est d'être sérieux et de ne point souffrir ce badinage, car il n'y retourne pas. Un gueux lui demanda l'aumône, comme il descendait son petit escalier ; il lui refusa. Ce coquin jeta son chapeau dans son carrosse et le menaça de la main. Il fut arrêté sur le champ, et je trouvai que les rois, avec tous leurs gardes, sont bien mal gardés.¹⁵¹

La relation entre les rois Louis XV et Louis XVI et les Bourbon-Penthièvre, Hours, 2009, p. 288-289 et 291.

L'espace dans lequel sont circonscrits les débuts du libertinage royal est d'emblée défini : celui d'une sociabilité aristocratique de délassement, de jeux et de plaisirs. Le jeune Louis trouvait tout cela chez la comtesse de Toulouse, sœur du maréchal de Noailles, qu'il fréquentait d'autant plus volontiers que son mari, le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, exerçait un double attrait sur le roi. Après de lui vivait le souvenir du grand roi, mais le jeune chasseur passionné puisait également à l'expérience accumulée par le grand veneur, maître d'œuvre des chasses royales. Ainsi, dès les années 1730, Louis XV prit-il l'habitude de passer souvent ses soirées chez le comte et la comtesse, dans leur appartement au rez-de-chaussée du corps central, où il pouvait descendre directement par l'escalier en hélicycle. De même, il fréquentait assidûment les retours de chasse à Rambouillet. C'est donc dans cette sociabilité que serait née l'intrigue visant à fournir au roi sa première maîtresse. Elle aurait eu pour instigateurs mademoiselle de Charolais, sœur du duc de Bourbon, et son ancien amant le duc de Richelieu, avec lequel elle avait été mêlée à la conspiration de Cellamare où sa tante la duchesse du Maine avait joué un rôle central. L'intrigue naquit donc à l'intersection de plusieurs cercles formant une conjonction des plus improbables : la veille Cour, les princes du sang, les princes légitimés et le clan Noailles !

Le 2 septembre 1741, madame de Vintimille [de Nesle] accouchait des œuvres du roi : on nomma le garçon Charles, surnommé le « demi-Louis », et le 9 elle mourut. Fortement choqué, Louis XV se retira pendant un mois à Saint-Léger, maison de campagne de la comtesse de Toulouse, avec madame de Mailly et les plus intimes des courtisans : Richelieu, Ayen, Noailles, Meuse. Il n'apparaissait à Versailles qu'en fin de semaine, pour tenir le Conseil et travailler avec ses ministres.

2. Les récits des chasses à tir « à la française » : une chasse moderne et artificielle

2.1. Un tiré sous Napoléon I^{er}

Un tiré sous Napoléon I^{er}, par Henri d'Alméras, *La Vie parisienne sous le Consulat et l'Empire*, Paris, Albin Michel, 1909, p. 316-319 :

Quand l'Empereur va en grande chasse (la chasse au tir par exemple), il part ordinairement du château avec le grand-veneur, le capitaine des gardes de service, quelques officiers de sa maison et deux pages. Quelques jours avant ou même la veille, le prince Berthier, à son défaut, le grand maréchal, a transmis les ordres de S. M. au capitaine des chasses de la circonscription où elle a dessein d'aller. Toutes les mesures sont prises pour rassembler dans certaines localités le plus de gibier possible : les

¹⁵¹ MARAIS Mathieu, *Journal et mémoires de Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris, sur la régence et le règne de Louis XV (1715-1737)*, publiés par M. de Lescure, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, fils et cie, 1864, t. III, p. 109-110.

gardes le refoulent par des battues dans une enceinte que l'on entour de poteaux. Cette enceinte a ordinairement une lieue carrée de superficie.

Quelques heures avant l'arrivée de l'Empereur, on trace dans les bruyères de petits chemins vulgairement appelés trotins, que l'on sable. Ces chemins ne sont qu'au nombre de trois : un pour S.M. (celui du milieu), un pour le grand veneur (celui de droite), et le troisième (à gauche de S.M.) pour les personnes auxquelles l'Empereur accorde la faveur de chasser et de tirer auprès de lui.

On voit toujours dans les résidences impériales quand l'Empereur y vient chasser, une multitude de gens, soit les militaires de la garnison, soit les paysans du voisinage, accourus pour se mettre volontairement sous les ordres des officiers des chasses. On leur donne de grandes guêtres qui leur montent jusqu'aux hanches ; et pour se faire reconnaître des gendarmes d'élite qui forment une espèce de cordon autour de l'endroit où la chasse doit avoir lieu, on leur remet une plaque qu'ils s'attachent au bras gauche. Armés d'une espèce de manche à balai, ils sont ensuite placés à de grandes distances, et pour ainsi dire hors de la vue des chasseurs, pour effrayer le gibier qui fuit devant l'Empereur et le refouler dans les lieux dont il tenterait de s'échapper.

Les rabatteurs, qui sont quelquefois en si grand nombre qu'ils pourraient presque former une chaîne, avancent au fur et à mesure que l'Empereur marche dans la direction du petit chemin sablé. Par ce mouvement, ils refoulent devant eux le gibier, qui quelquefois se précipite jusque dans ses jambes.

M. Beauterne, premier porte-arquebuse, fait charger sous ses yeux les fusils de S. M. et les remet lui-même à l'Empereur qui les reçoit de la main droite tandis qu'il passe à gauche à un page l'arme dont il vient de se servir. Mais lorsque la chasse devient un peu animée, cette étiquette n'est plus gardée. L'Empereur prend alors indistinctement le fusil des mains de ceux qui les chargent : ce sont presque toujours des officiers ou des sous-officiers de la garde qui sont occupés de ce soin, lors même que ce ne sont pas des piqueurs ou des valets de pied. Au milieu d'eux est un maître armurier qui s'assure de l'état du canon et de la batterie du fusil après le coup tiré.

L'enceinte de la chasse est ordinairement garnie de filets suspendus à des poteaux de distance en distance, comme pourrait l'être celui qui sépare un jeu de paume, et l'on relance dans l'arène le gibier qui s'est précipité dans cette espèce de blouse. A la fin de la chasse, tous les rabatteurs, se rapprochent en cercle, de manière à emprisonner tout le gibier, on tire les derniers coups de fusil, tout ce qui tombe est mis en tas, et c'est ce qu'on appelle le bouquet de la chasse.

Si l'Empereur a ses ramasseurs, le grand veneur a les siens ; il en est de même de tous les autres chasseurs. Il est extrêmement défendu aux traqueurs de toucher au gibier tué par d'autres que par les chasseurs au service desquels ils sont employés.

M. Dannencourt, un carnet et un crayon à la main, marche à la tête des petites voitures trainées par les ramasseurs, et destinées à recevoir le gibier de l'Empereur. Il inscrit toutes les pièces tuées par Sa Majesté et dit à la fin de la chasse : « Sire, tant de pièces tuées ! ». Le nombre s'élève quelquefois jusqu'à sept ou huit cents : lapins, lièvres, faisans, perdrix, etc. L'Empereur fait alors lui-même la distribution de toutes les pièces. Quelques personnes en reçoivent un très grand nombre, qu'elles distribuent à leur tour. Tous ceux qui ont contribué à la chasse, emportent au moins une pièce. Si l'Empereur en met quelques-unes en réserve (ce sont ordinairement les plus belles et les plus rares) ce n'est que dans l'intention d'en faire quelques cadeaux particuliers.

Les ramasseurs et les traqueurs ne sont renvoyés qu'après avoir reçu une gratification liquide et en argent, qui leur est distribuée au fur et à mesure qu'ils rendent les guêtres, le bâton et la plaque qui leur ont été prêtés¹⁵².

¹⁵² ALMÉRAS Henri d', *La Vie parisienne sous le Consulat et l'Empire*, Paris, Albin Michel, 1909, p. 316-319.

2.2. Ordre de marche dans un tiré de Rambouillet sous Charles X

Ordre de marche du 18 Novembre 1828 du conservateur Bourdon, retranscrit dans BENOIST, 1952, p. 222-224.

Marche pour la chasse à tir que le roi doit faire à Rambouillet le 20 Novembre 1828
Commençant à la Butte-aux-Genièvre et finissant à la Chasseuse. Rendez-vous : pour le roi, à 10h ; pour le service, à 9h.

Le jour du tiré, les gardes et les batteurs se réuniront à 5h du matin à la faisanderie ; après l'appel, on fera les battues ordinaires. Le placement des batteurs volants sera fait par le garde général Bara. L'aile gauche sera partagée en deux brigades, au centre desquelles le garde général Champoux devra se placer. La première brigade sera commandée par le garde à cheval Liron d'Airolle, et la deuxième par le garde général honoraire Ouvrier et par le garde à cheval Tirlet Nicolas. Le brigadier Parel sera placé à l'extrémité de l'aile pour la diriger.

Les batteurs de la division de gauche porteront au bras droit des brassards dont le numéro sera impair ; la première brigade aura des brassards jaunes, et la deuxième brigade des brassards bleus. Les gardes généraux à cheval et à pied veilleront attentivement à ce que les batteurs ne quittent pas la brigade à laquelle ils appartiennent et à ce qu'ils soient maintenus à la place fixée par leur numéro. Aussitôt le tiré fini, MM. Les gardes généraux donneront les ordres nécessaires pour que tous les gardes s'occupent de suite à plier les panneaux et à les porter à la faisanderie.

Le tiré commençant à 10h du matin au rond de la Butte-au-Genièvre, dès 9h, les gardes et les batteurs seront placés et espacés, de manière à former les deux ailes de la chasse. Les gardes à pied devant être répartis sur toute la ligne et avoir entre eux un nombre de batteurs à diriger, excepté dans les filets, où il est nécessaire qu'il y ait plus de gardes.

Placement de gardes dans les ailes : Aile gauche : Champoux, garde général commandant ; Liron d'Airolles, garde à cheval, chef de section. Aile droite : Marieuval, garde à cheval, chef de section. [Suivent les noms des brigadiers de gardes]. Nom des gardes placés dans les filets près de Sa Majesté : A gauche, Texier ; à droite, Cécille. Nom des gardes placés comme aide-ramasseurs : auprès du roi, X ; auprès des princes, X ; auprès de M. le premier veneur, X. Marche du tiré :

Le roi suivra les tirés de Mocquesouris, des Malnoues, de La Pommeraie, des Plaisirs, rentrera dans celui de Mocquesouris, passera dans celui de la Ferme, rentrera dans ceux des Plaisirs et de La Pommeraie, pour fermer à la Chasseuse. Au moment où Sa Majesté entrera en chasse, l'extrémité de l'aile droite s'appuiera sur le chemin des Bergeries.

Lorsque le roi sera prêt à entrer dans le tiré de la Pommeraie et tandis qu'on le parcourra jusqu'au tiré des Plaisirs, la droite restera au poteau d'arrêt placé dans la pièce du Manège, près de la remise ; pendant ce temps, la gauche parcourra avec précipitation la distance qui se trouve depuis le massif jusqu'au mur du petit parc, afin de se trouver en ligne en rentrant dans le tiré des Plaisirs. Lorsque Sa Majesté entrera dans le tiré des Mocquesouris, la pointe de gauche s'appuiera au poteau d'arrêt placé dans la pièce L'Aveugle, près de la remise de la Fouine, pendant cette manœuvre, la droite marchera avec célérité, etc.

Enfin, au moment de rentrer dans le tiré de la Pommeraie, la droite s'arrêtera au poteau d'arrêt placé dans la pièce de la Futaie près de la remise ; pendant ce temps, la gauche s'appuiera sur le mur du petit parc et fera sa jonction avec la droite au carrefour de la Chasseuse, et, lorsque le roi sera arrivé à la route de la Foss-aux-Bœufs, où seront placés trois poteaux d'arrêt, les gardes et les batteurs placés à la droite et à la gauche de Sa Majesté défileront chacun vers le centre de leur aile, afin qu'au moment du rabat le gibier n'ait d'autre passage qu'au centre, pour être tué plus facilement par le roi.

Rambouillet, le 20 Novembre 1828.

2.3. Un tiré sous Napoléon III

Récit d'Adolphe de La Rüe, *Les chasses du Second Empire*, op. cit., p. 25-54.

Qu'on se figure une coupe de taillis, âgée de deux ans, sans baliveaux ni réserves qui gêneraient le tir, faite le long de la plaine sur une longueur de 8 à 10 kilomètres, et 150 à 200 mètres de largeur, on aura une idée à peu près exacte de l'aspect des tirés. Ceux qui sont clos ont généralement une forme circulaire, celle, par exemple, d'un fer à cheval. A droite et à gauche, les bois sont élevés pour obliger le gibier à se remettre dans le tiré dont le fourré est tenu à égale hauteur, 1 mètre, au moyen d'un étêtement annuel, opération qui consiste à couper la tête du taillis, qui ressemble alors à une vaste charmillle horizontale, uniformément tondue aux ciseaux. J'ai été à même de remarquer que le grand bois des côtés sert à maintenir les faisans, mais qu'il n'en était pas de même pour les perdreaux qui passent par-dessus et qu'on ne revoit plus. Ça et là on a déboisé des plateaux de 25 à 50 ares, qu'on cultive en céréales pour l'alimentation du gibier. Les gardes entretiennent de nombreux sentiers d'assommoirs pour la destruction des animaux nuisibles. Les assommoirs-boîtes, avec lesquels on prend les animaux vivants, plus dispendieux, il est vrai, sont préférables, dans les tirés, aux assommoirs ordinaires qui tuent les bêtes qui s'y prennent.

Le tiré est divisé par neuf sentiers parallèles, communément appelés layons, que suivent les tireurs durant la chasse, qui se fait en marchant devant soi. Ces layons sont nivelés et servent à l'agrainement du gibier. Ceux qui sont gazonnés fournissent un très bon gagnage au gibier poil. Le layon de l'Empereur, qui est au milieu, a environ 2m50 de large ; ceux de droite et de gauche, qu'on appelait autrefois les layons des Princes, n'ont que 1m50, et les six autres 1 mètre de large. Du temps de Charles X, les tirés n'avaient que cinq layons : le layon du Roi et ceux des Princes, et, sur les côtés, le long du grand bois, deux étroits sentiers pour le commandant des gardes et monsieur le premier veneur.

Les princes de la maison d'Orléans en firent ajouter deux de plus, ce qui explique pourquoi les tirés d'autrefois n'avaient que 130 mètres de large, tandis qu'aujourd'hui ils en ont près de 200. Désireux d'être agréable à un plus grand nombre d'invités, l'Empereur a voulu avoir neuf layons. Il résulte de là que les tireurs sont à 20 ou 25 mètres les uns des autres. Il nous a semblé intéressant de signaler ici la marche progressive du nombre de layons ; c'est presque l'histoire des lois de l'étiquette, devenues de plus en plus élastiques à la suite de nos révolutions. Si la marche d'un tiré, en ligne droite, est plus simple et plus facile que celle d'un tiré circulaire où il y a des conversions forts difficiles à faire exécuter par les tireurs et les rabatteurs, il n'est pas douteux que le tiré en fer à cheval est plus favorable à la remise du gibier qu'on retrouve toujours, surtout le gibier plume, ce qui n'a pas lieu dans les tirés directs ou le gibier peut se dérober sur les côtés, à droite ou à gauche. Je parvenais à combattre cet inconvénient au moyen d'ailes volantes de rabatteurs bien dirigés. On prend les dispositions suivantes pour préparer un tiré qui est chargé, c'est-à-dire peuplé du gibier nécessaire. S'il existe beaucoup de terriers, on les fait fureter à blanc par les gardes pendant deux ou trois jours ; on les bouche avec soin. C'est le seul moyen de jouir du lapin sans lequel il n'y a pas de chasses amusantes, de chasses réussies. Les lapins sont à un tiré ce que sont, à un ballet de l'Opéra, les danseuses de second ordre aux premiers sujets ; ils sont les hors-d'œuvre d'un dîner.

Le jour de la chasse, dès le matin, on fait des battues préparatoires en dehors du tiré pour y faire rentrer le gibier ; il est parfois indispensable de placer des toiles pour l'empêcher de ressortir ; ces battues sont surtout nécessaires pour les chevreuils et les lièvres, mais elles demandent beaucoup de prudence et doivent être faites à bas bruit. La chasse ordinairement commençait à midi, quelque fois plus tard. Une heure auparavant, tous les gardes, en grande tenue, étaient réunis à l'entrée du tiré, avec un détachement de cent soixante soldats, vingt sous-officiers, autant que possible médaillés ou décorés, un trompette sous les ordres d'un sous-lieutenant. De son côté, la vénerie envoyait un fourgon qui apportait les munitions et les armes spécialement confiées à deux hommes chargés des fusils. L'inspecteur des forêts, chef de service, avait la direction de la chasse et s'occupait, avec les gardes généraux, de tous les préparatifs ; ayant entre les mains la liste des huit invités de l'Empereur, il faisait placer, au moyen de jalons, des cartes sur lesquelles étaient écrits les noms des tireurs, à l'entrée de chaque layon dans l'ordre indiqué et selon le rang des personnes ; chacun en arrivant, savait la place qui lui était assignée. Cet agent forme ce que j'appellerai l'état-major de chaque tireur, qui se compose d'un chargeur, d'un pointeur qui inscrit le nombre de pièces tuées, d'un ramasseur, et, ordinairement, d'un sous-officier qui sert à porter les fusils. Le personnel qui suit l'Empereur est plus nombreux : c'est un véritable cortège. Immédiatement après Sa Majesté, suit d'abord M. le baron de Lage, lieutenant des chasses à tir qui présente de la main droite le fusil chargé, et reçoit de la gauche l'arme qui a servi et qu'il passe à M. Gastine-Renette, arquebusier de l'Empereur. M. Gastine, après l'avoir examinée, la remet entre les mains d'un des huit sous-officiers qui forment la haie à droite et à gauche et qui servent à faire arriver, par la droite, les armes chargées à M. de Lage, et par la gauche, celles qui sont déchargées et qui retournent aux chargeurs restés en arrière. M. le docteur Aubin des Fougerais, médecin du service des chasses, faisait partie de cet état-major ; l'inspecteur de la forêt se tenait toujours à portée de l'Empereur pour recevoir les observations et les ordres de Sa Majesté. C'était ordinairement un brigadier des forêts qui pointait les pièces tombées. Enfin, l'Empereur avait sous sa main un employé de la vénerie, qui tenait en laisse deux retrievers admirablement dressés. L'Empereur avait dix fusils à baguette à sa disposition. Il n'y avait jamais de ratés, grâce aux soins de l'intelligent armurier de l'avenue Montaigne. (Nous entrerons dans plus de détails, un peu plus tard,

sur la question des armes). Entre les tireurs se trouvaient placés les rabatteurs, environ à deux mètres les uns des autres, tous armés d'un bâton pour frapper les buissons. A droite et à gauche, sur les flancs du tiré et en dehors, se développaient les ailes sur une longueur de 80 à 100 mètres environ. Ici les hommes sont moins serrés que dans le tiré et échelonnés de manière à former un vaste croissant, dont les deux extrémités sont confiées à deux brigadiers intelligents, surveillés par deux gardes généraux qui assurent la marche des conversions. Le rôle des ailes est très important puisque leur but est de faire rentrer dans le tiré le gibier poil qui en sortait, effrayé par la fusillade, surtout les chevreuils. Comme les rabatteurs sont des soldats, tous les mouvements, les temps d'arrêts, les marches accélérées, étaient exécutées militairement avec les sonneries du trompette qui recevait quelquefois des ordres donnés directement de l'Empereur lui-même. Les gardes forestiers, sans emploi près des tireurs, étaient également répartis entre les soldats qui se trouvaient par-là embrigadés et dirigés par eux. Le gibier était déposé par les ramasseurs dans les trois principaux layons et recueilli par trois voitures simples et élégantes suivant, de loin, et dont l'installation intérieure permettait de ranger le gibier par ordre et de le compter. La population d'un tiré clos, dans les meilleures conditions, se composait de 5 à 6 000 têtes de gibier ainsi réparties : 4 à 5 000 lapins ; 1 000 à 1 200 lapins ; 70 à 80 chevreuils ; 100 lièvres et 100 perdrix ou diverses. Ces chiffres n'ont rien d'absolu et les espèces de gibier varient, selon les localités, bien entendu. Maintenant que le lecteur a une connaissance suffisante d'un tiré, je vais le faire assister à une chasse.

Chapitre III

Voici M. le commandant des chasses à tir qui arrive ; il précède l'Empereur d'une demi-heure environ. Bien que, par le fait, la responsabilité du succès de la chasse pesât sur l'inspecteur de la forêt, M. le marquis de Toulangeon venait néanmoins s'assurer si toutes les dispositions avaient été bien prises, si rien n'avait été omis, si surtout chaque tireur était bien à sa place, etc., etc. Mais j'entends les grelots des chevaux de poste ; — l'Empereur et ses invités descendent de voiture. M. le Prince de la Moskowa conduit l'Empereur à sa place, M. le marquis de Toulangeon mène les autres tireurs à leur layon. Avant de faire sonner la marche, Sa Majesté aimait assez à causer soit avec les forestiers, soit avec les soldats eux-mêmes, c'est toujours la même sollicitude pour les humbles et les petits ; voulant savoir si la population du voisinage trouvait du travail toute l'année dans la forêt, l'Empereur s'informait surtout du prix du pain et de la viande, quelle était la boisson habituelle des ouvriers, nous disant que, durant les grandes chaleurs, il fallait leur recommander de boire du café avec de l'eau. S'il arrivait que l'un de nous s'engageât dans trop de détails et fit une réponse trop longue, l'Empereur tirait sa moustache et la tordait dans ses deux doigts. Nous savions que ça voulait dire : C'est assez ! [...] L'Empereur vient de donner le signal de la marche ; un mouvement en avant s'opère sur l'immense ligne en cercle des tireurs et des rabatteurs. Les cinq premières minutes d'un tiré sont toujours froides, par la raison fort simple que le gibier s'est éloigné au bruit causé par les préparatifs. Mais enfin la fusillade commence ; l'Empereur a ouvert le feu par un coup de longueur sur un coq. Maintenant les coups de fusils partent de tous les layons ; les chargeurs peuvent à peine suffire à servir les fusils, les ramasseurs sont sur les dents, les marqueurs ne savent auquel entendre pour ne pas faire doubles emplois. Ce mouvement, le va-et-vient, l'activité de ce nombreux personnel obéissant à la voix du chef qui crie : « Doucement la gauche ! Lentement la droite ! Plus lentement le centre ! » Cette surexcitation fébrile des chasseurs eux-mêmes, que grisent les coups de fusil, qu'éblouissent les bouquets de faisans, les lapins qui grouillent, les chevreuils affolés qui bondissent par-dessus les rabatteurs, tout cela donnait à cette chasse, en apparence si simple au début, un aspect grandiose et émouvant que n'ont jamais eu les tirés les plus brillants du roi Charles X. — J'ai de très belles chasses en Allemagne, s'écriait l'Empereur d'Autriche, après un tiré ouvert, au Buissonnet, dans la forêt de Compiègne, où 3 000 pièces furent tuées, dont 600 par ce souverain, je n'ai rien vu de pareil nulle part ; je ne croyais pas qu'il fût possible de concentrer autant de gibier sur une surface relativement aussi restreinte. Le tiré auquel nous assistons durera deux heures ; on y brûlera trois cartouches à la minute et par chaque tireur, ce qui équivaut à 3 240 coups. Or, comme la moyenne est, pour les neuf chasseurs, de 1 pièce par deux cartouches, il sera donc tué 1 662 pièces. En effet, ce sont bien les chiffres que je retrouve sur les bulletins de tir que j'ai conservés comme d'agréables souvenirs. Pendant le tiré même, il était rare que l'Empereur ne fit pas à l'inspecteur de la forêt des observations qu'on aurait crues d'un homme du métier, ne demandât pas des améliorations utiles. — J'ai remarqué, nous dit-il un jour, qu'il y avait toujours beaucoup de faisans dans les petites parcelles cultivées ; elles sont trop petites, il n'y en a pas assez ; il faut les faire les plus grandes et les multiplier. Je pourrais citer de nombreux faits semblables. L'Empereur aimait beaucoup ses deux retrievers. Il trouvait un grand plaisir à les voir rapporter. Dans les deux, il y en avait un, Djack, le plus grand, qui était fort remarquable : les lapins, les lièvres qui lui passaient sous le nez, ne l'impressionnaient nullement, il ne se préoccupait absolument que de la pièce tombée. Je l'ai vu une fois sortir du fourré, attirant jusqu'au layon un chevreuil blessé.

Maintenant, qu'on se figure une muraille humaine, véritable barre de feu qui s'avance comme la lave d'un volcan, poussant en avant une masse considérable de gibier, mise en émoi par une fusillade continue, courant dans toutes les directions pour éviter la mort et la trouvant partout : alors on comprendra aisément que, vers la fin du tiré, si on continuait à marcher, ce même gibier serait jeté dehors et dispersé de tous les côtés, que ce serait enfin une faute de stratégie cynégétique impardonnable. Le cas est prévu, et, pour éviter un pareil désastre, on arrête la marche deux, ou trois cent mètres avant d'arriver à l'extrémité. Les tireurs restent en face de leur layon ;

pointeurs, chargeurs et ramasseurs se cachent derrière des abris en feuillage dont le gibier a pris connaissance depuis longtemps. Les ailes enlèvent au pas de course tous les rabatteurs, même ceux du centre, et vont se remettre en ligne au bout du tiré, formant, comme au départ, un grand cercle, avec cette différence que les deux cornes du croissant viennent se hanter sur le tireur de droite et celui de gauche, de manière à faire un fermé dans lequel le gibier se retrouve enveloppé. Tout le succès de cette manœuvre dépend de la rapidité avec laquelle elle a été exécutée. Les rabatteurs se mettent en mouvement et avancent le plus lentement possible sur les tireurs. Cette phase du tiré a tout le caractère, du reste, d'une battue ordinaire ; c'est la chute du rideau ; c'est ce qu'on appelle, dans le langage du forestier de la couronne, le bouquet. A l'approche des rabatteurs, pour éviter les accidents, l'Empereur invitait, en donnant l'exemple, les tireurs à ne plus tirer devant eux et à se retourner ; ils ne tiraient plus alors que le gibier qui leur venait de derrière. Le tir, par là, il est vrai, était rendu plus difficile, mais beaucoup plus intéressant, en ce sens qu'on commettait beaucoup moins d'assassinats sans mérite sur de pauvres animaux arrêtés. Dans ce moment, pendant quelques minutes, de magnifiques girandoles de faisans s'envolent et obscurcissent le ciel ; des hardes de chevreuils passent de toute la vitesse de leurs jambes entre les chasseurs, souvent sans être tirés ; les lapins ahuris viennent cogner les pieds des tireurs qui, le canon haut, le nez en l'air, ne songent qu'à tirer les faisans. C'est encore le gibier poil qui sait le mieux échapper au plomb et se tirer d'affaire. En moins d'un quart d'heure, il est tiré plus de 300 coups de fusil. Par un beau temps, il arrivait parfois à S.M. l'Impératrice, suivie des dames de la cour, d'assister à un tiré et d'accompagner l'Empereur. [...] C'est chez nous seulement [en France] qu'on sait associer les dames à des parties de plaisir qui peuvent paraître incompatibles avec les usages reçus chez les étrangers, mais qui n'ont rien que de bien naturel avec nos mœurs et nos instincts. [...] La battue étant terminée, le sous-lieutenant aligne ses hommes un peu à l'écart, tout le personnel forestier fait le tableau. On range par terre, avec ordre et symétrie, toutes les victimes de la journée.

Un état récapitulatif sur lequel figure le nom des tireurs et le nombre de pièces qu'ils ont abattues, est remis à l'Empereur qui, assez ordinairement, pendant les préparatifs et le temps que demande la formation du tableau, offre un lunch à ses invités et autres personnes de la cour qui se trouvent présents. En examinant ces belles rangées de faisans, de chevreuils, de lapins, ce pacifique et innocent champ de bataille, où, pour tant de morts, pas un grain de plomb égaré n'est venu donner lieu au plus petit accident, tant les précautions et les mesures commandées par la prudence étaient bien prises, l'Empereur paraît éprouver un réel plaisir, sans doute parce qu'il trouve là l'occasion d'être agréable, en ordonnant des envois de gibier aux notabilités de la ville, et, avant tout le monde, aux hôpitaux, aux établissements de bienfaisance et même aux prisonniers. En résumé, personne n'était oublié, et les soldats eux-mêmes, s'ils n'avaient pas ce jour-là la poule au pot, avaient eu du moins le lapin et le lièvre dans la marmite de l'ordinaire avec l'argent nécessaire pour compléter le festin du soir et boire à la santé de l'Empereur. Malgré les recommandations faites aux marqueurs qui ne devaient pointer que les pièces rapportées au layon, il arrivait très fréquemment qu'il y en avait beaucoup plus d'inscrites sur les bulletins de tir, qu'il ne s'en trouvait par terre, au tableau. [...] Lorsqu'en regardant le tableau, en fumant sa cigarette, l'Empereur voyait une bécasse ou un beau perdreau, il mettait ce gibier dans la poche de sa veste verte, pour l'offrir à l'Impératrice. [...] A l'une de ces chasses, l'Empereur, ayant remarqué que les soldats, en passant dans le fourré, endommageaient leur pantalon d'uniforme, donna l'ordre à M. le premier veneur de faire faire de grandes guêtres en peau que les rabatteurs se mettraient aux jambes avant la chasse.

2.4. Les tirés par Louis Leddet en 1912

Un tiré est une bande de bois de 200 à 250 mètres de largeur et 8 à 10 kilomètres de développement disposée autant que possible au milieu ou en bordure de plaines cultivées où les gagnages favorables au gibier abondent. Par une tonte annuelle, comme on le fait pour les charmilles on maintient la hauteur du bois à la hauteur régulière de 1 mètre, de façon à ce que rien ne vienne gêner le tir. Un tiré doit assurer durant trois à quatre heures une chasse qui se fait alternativement par marches en avant ou battues marchantes et par battues en place, de manière à pousser toujours le gibier en avant dans la même direction. Si le tiré est en bordure de forêt, il peut être rectiligne et a l'aspect d'une jeune taille de deux à trois ans, sillonnée longitudinalement par une série de layons parallèles à égale distance les uns des autres et destinées aux chasseurs. Entre ces layons, des petits filets ou sentiers très étroits également parallèles et dans le même sens permettent aux rabatteurs de faire leur office partout et sans difficulté.

Dans un parc clos, on donne au tiré la forme d'un fer à cheval ou d'un circuit fermé, entouré de toutes part par les cultures. Ces tirés sont peuplés de toutes les essences les plus vivaces, les plus résistantes à la dent du lapin, les mieux appropriées aussi à la nature du sol et qui en même temps n'ont pas le couvert trop épais, afin de permettre en dessous d'elles la végétation herbacée si précieuse pour les nids. Le chêne, le charme, quand il y a peu de lapins, le bouleau, les saules, les épines noire et blanche, le lilas, les spirées, le mahonia et le troène sont les principaux arbres ou arbustes qu'on emploie. Certains d'entre eux, outre qu'ils répondent bien aux conditions énoncées ci-dessus, ont encore l'avantage très appréciable, comme les spirées, les mahonias et le troène, de fournir au gibier des baies dont il très friand et qui contribuent à le retenir au tiré. De loin en loin on laisse pousser le taillis indéfiniment sur des bandes transversales de 15 à 20 mètres et aussi sur les bordures quelques grands arbres clairsemés destinés au brancher du faisans. Ces bandes de grands taillis ont l'avantage, soit qu'on pousse le gibier

devant soi dans les battues marchantes, soit qu'on le reçoive dans les battues en place, d'obliger les faisans et les perdreaux à monter pour passer par-dessus, au lieu de suivre leur vol horizontal, bas et rasant le tiré, lequel offre le tir monotone et souvent dangereux.

On a soin, bien entendu, de créer, de distance en distance, et en travers des sentiers d'assommoirs pour purger le tiré des bêtes puantes, et par places des petites mares qu'on entretient le mieux possible pour abreuver le gibier. Un élevage important est nécessaire pour meubler un tiré ; on l'installe sur le layon central où se fait d'ailleurs régulièrement et toute l'année un agrainage abondant.

Une battue dans un tel tiré se conduit de la façon suivante : la chasse commence généralement à midi, pour finir à quatre heures. Neuf fusils y prennent part, soit quatre à droite et quatre à gauche du layon central, qui est le layon d'honneur, le meilleur à tous les points de vue, et par sa position et en raison de l'agrainage qu'on y fait et qui retient le gibier dans son voisinage. La veille, sur l'ordre du directeur de chasse, on a fureté et bouché les terriers qui s'y rencontrent, afin de mettre les lapins sur pied ; on a même panneauté ailleurs un certain nombre de ces animaux pour les lâcher le matin même de la chasse, sur le parcours adopté là où le couvert est le moins épais. Dans la matinée, on fait quelques battues volantes dans les champs ou dans les remises qui avoisinent, et même dans les taillis voisins, si on veut y jeter des chevreuils. Dans ce cas, on banderole les abords du tiré après la battue volante, afin d'empêcher le gibier d'en ressortir.



Garde agrainant un layon central dans le tiré

A midi, tout le monde est à sa place : à l'entrée du tiré, les tireurs, avec leurs gardes chargeurs dans les layons, les rabatteurs vêtus de blouses blanches dans les petits filets. Une cinquantaine de rabatteurs sont ainsi nécessaires pour bien mener la chasse. Ils sont dirigés par un brigadier-chef qui se tient toujours au centre et par deux gardes qui guident les ailes.

Celles-ci se déploient en dehors du tiré, dans les champs, toujours un peu en avant du centre, afin de faire rentrer le gibier de la plaine au tiré en avant des chasseurs. Les rabatteurs des extrémités des ailes sont munis de drapeaux qu'ils agitent quand le gibier fait mine de forcer.

On part, en marchant doucement devant soi, les rabatteurs frappant les fourrés avec leurs bâtons, sans crier, se bornant à annoncer la nature du gibier qui se lève. Faisans, perdreaux, lapins, lièvres, chevreuils, canards sauvages aux abords des mares, fuient devant les chasseurs qui les tirent en marchant. C'est la battue marchante. Le gibier qui n'est pas atteint se masse en avant et, comme a eu la précaution de tendre en travers du tiré, sur certains points déterminés d'avance, des banderoles pour l'arrêter, on se trouve en avoir, à un moment donné, une grande quantité devant soi. On arrête alors la marche, les tireurs sont invités à sortir du tiré pour aller, en décrivant un circuit en plaine, y rentrer plus loin, là où les banderoles d'arrêt ont été placées. Les rabatteurs au contraire, sont restés en place et ce n'est que quand on leur signale que les tireurs sont postés en battue qu'ils se mettent en marche de nouveau, pour pousser le gibier devant eux. C'est la battue en place. Après la battue, la marche devant soi reprend dans le même ordre qu'au début ; les tireurs n'ont pour cela qu'à se retourner et à s'avancer dans leurs layons respectifs, qu'ils ne quittent pas de la journée. Et ainsi de suite, par marches et battues successives on accomplit tout le parcours.

On comprend que, quand on a pu obtenir, par un élevage intensif combiné avec la reproduction naturelle, une grande quantité de gibier dans un tiré et qu'on l'y retient avec soin par un agrainage constant, on puisse arriver facilement à faire tirer huit ou neuf fusils deux mille ou trois mille coups de fusil dans l'espace de quatre heures, et obtient ces hécatombes de gibier qui étonnent les personnes qui ne sont pas initiées à ce système si simple. J'ajoute que de toutes les chasses et battues c'est celle qui est la moins monotone, parce qu'on est constamment en action et que le tir y est plus varié, eu raison de la succession des marches et des battues, et aussi de la diversité du gibier qu'on peut y offrir à ses invités. Ces sortes de chasses, d'abord organisées par le comte de Girardin, pour l'empereur Napoléon Ier, puis améliorées, complétées et portées à leur apogée par le même grand veneur pour le

roi Charles X, ont été continuées avec éclat sous le Second Empire. Elles sont encore offertes, de nos jours, par les chefs de l'Etat, à leurs visiteurs princiers et aux grands dignitaires du pays. (LEDDET, 1912, p. 308-312.)

2.5. Les tirés décrits par François Vidron en 1954

Les *tirés* étaient l'apanage des chasses royales ou impériales, tels ceux de Compiègne, de Saint-Germain, de Versailles ou de Fontainebleau. De ces fastes cynégétiques, il ne demeure à l'heure présente que les tirés présidentiels de Rambouillet, créés par le capitaine des chasses de l'empereur Napoléon I^{er}, puis du roi Louis XVIII, le comte de Girardin, et ceux de Marly, très réduits du fait de l'installation de l'autoroute de l'Ouest et des importantes constructions qui abritent l'état-major européen.

Un tiré est essentiellement constitué par une bande de taillis de 200 à 250 m de largeur et de plusieurs kilomètres de développement, entourée de plaines cultivées favorable au gagnage. Ce taillis doit être étêté tous les ans à 1 m de hauteur. Il est entrecoupé de bouquets de futaie qui servent au brancher, ou de bandes continues de futaie à sous-bois très fourni (futaie naturelle ou artificielle), qui servent à faire monter les oiseaux dans leur vol et prennent alors le nom de *têtes de battues*. Il est sillonné de layons parallèles (au nombre de 9 en général), de telle sorte que l'on peut y pratiquer des battues marchantes ou des battues en place, qui sont toujours poussées dans le même sens. Les battues marchantes offrent habituellement un tir facile ; les rabatteurs (au nombre de 40 environ) sont intercalés entre les tireurs, qui occupent les huit layons de tir situés de part et d'autre du layon central, qui est le layon d'honneur. La marche se fait lentement, sans bruit, les rabatteurs devant seulement fouiller et frapper de leurs bâtons ronciers ou jeunes tailles. A une route ou à un chemin choisi, l'ensemble des batteurs s'arrête et, par un large circuit, les tireurs vont se poster à la tête de la battue, tandis que les rabatteurs reprennent leur marche en avant, poussant le gibier vers la ligne de tir ; c'est alors la battue en place, à laquelle peut succéder soit une nouvelle battue en place, soit une battue marchante.

On conçoit que le tiré, dans sa conception impériale ou royale, puisse être un *paradis pour le gibier*, d'autant que l'on ajoute le plus souvent aux gagnages naturels répartis le long du tiré un agrainage abondant. Nourriture, eau et quiétude sont là réunies, pour la meilleure attraction du gibier. Il semble bien que l'on n'ait rien trouvé de mieux pour tenir, concentrer et chasser le faisan, mais la formule du tiré, pour heureuse qu'elle soit apparaît comme singulièrement dispendieuse : la tonte annuelle des taillis qu'elle exige entraîne des dépenses considérables et hors de proportion avec un budget de chasse normal. Elle ne doit pas cependant être rejetée totalement des domaines de chasse et trouve son application, en particulier, dans ceux où un élevage vient parfaire l'appoint de la production naturelle. Il semble souhaitable, dans de tels domaines, d'aménager en tirés une partie restreinte des taillis de chasse : ce sera une remise à gibier, ou une bande boisée à proximité d'une plaine cultivée, ou une pointe boisée, émergeant comme un cap, dans la plaine avoisinante. Leur entretien, par une taille annuelle ou bisannuelle (si elle est faite en août), sera relativement facile ; on réalisera ainsi un lieu de prédilection pour le gibier, où le tir se révélera abondant et de qualité. Ajoutons enfin que le tiré, par l'attrait certain qu'il exerce sur le gibier, permet des décantonements très efficaces des faisans (comme des perdreaux), décantonements qui doivent être effectués quelques heures avant la chasse ; le nouveau cantonnement sera verrouillé, si besoin est, par des banderoles. Les battues y apparaissent plus faciles qu'au bois. Le rabat en fer à cheval (employé en plaine) est ici le procédé le plus recommandable. Les extrémités des ailes de la ligne de rabat devront déborder largement le tiré dans la plaine avoisinante, pour rejeter vers son refuge naturel qu'est le tiré le gibier qui a pu s'en écarter.

3. Les statistiques cynégétiques : compter pour gouverner le vivant

3.1. Liste chronologique des comptabilités cynégétiques de Louis XV à la V^e République

1727-1730 : Liste des voyages du roi à Rambouillet :

- BNF, 4-LB38-294 : Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1727
- BNF, 4-LB38-306 : Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1728.
- BNF, 8-LB38-365 : Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1729
- BNF, 8-LB38-376 (A) : Liste des voyages du Roy a Rambouillet, pendant l'année 1730

1743-1774 – Etats des chasses de la Grande et Petite meutes royales du cerf de Louis XV.

BNF, Français 7848 : *État des chasses du cerf que la Vennerie du Roy a faites pendant l'année 1743 » jusqu'en 1767*, 314 f.

BNF, Français 7849 : *Etat des chasses du cerf que la petite Meutte du Roy a faites pendant l'année 1743, jusqu'en 1767*, 331 f.

BNF, Français 7850 : *État des chasses du cerf que la Vénèrie du Roy a faites pendant l'année 1768, et Etat des chasses du Cerf que la petite meute du Roy a faites pendant l'année 1768, jusqu'en 1774*, 191 f.

BNF, Français 7851 : *État des chasses du chevreuil [et du daim] que la [grande et petite] Meutte du Roy a faites depuis le 5 novembre 1749 » jusqu'en 1773*, 282 f.

1774-1791 – Journal de Louis XVI

AN, AE/1/4/3 : *Journal de Louis XVI*, Tome III contenant des cahiers relatant les chasses du roi dans les forêts de Versailles et de Rambouillet de 1769 à 1791 :

- t. III. I. 2 Chasses du Roi 1780.
- t. III. I. 3 Chasses du Roi 1781 ;
- t. III. I. 4 Chasses du Roi 1782 ;
- t. III. I. 5 Chasses du Roi 1783
- t. III. I. 6 Chasses du Roi 1784
- t. III. I. 7 Chasses du Roi 1785
- t. III. I. 8 Chasses du Roi 1786
- t. III. I. 9 Chasses du Roi 1787
- t. III. I. 10 Chasses du Roi 1788
- t. III. I. 11 Chasses du Roi 1789
- t. III. 2 Chasses du Roi 1778-1788, 17 pièces.
- t. III. 3 Chasses du Roi, 1768-1791, 19 pièces.
- t. III. 4 Rambouillet, 1778, fol. 1-7.

Contient une liste des gardes de Rambouillet

- t. III. 5 Liste de chevaux, 1769-1790
- t. III. 6 Chasses du Roi, du Duc de Bourbon et du prince de Condé, 1769-1790
- t. III. 7 Inventaires.

1817-1829 – Livrets des Chasses du Roi

1852-2010 : Tableaux et cartons des chasses, archives domaniales

- 1852-1870 : Archives domaniales et Livrets des chasses de l'Empereur.
- 1880-1938 : ADY, 6Q 530-6Q 532.
- 1947-1969 : Compilation des chasses présidentielles perdues pour Rambouillet (sauf quelques tableaux de la présidence de René Coty (1954-1959) et de Charles de Gaulle (1959-1969). Documentation dans les fonds domaniaux ou de la présidence (ADY et AN).
- 1974-1981 : ADR, classeur des chasses de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.
- 1981-1995 : pas de compilation des chasses, disparition des tableaux nominatifs remplacés par des tableaux globaux de battues.

3.2. Le nombre de gibiers tués par régime au domaine de Rambouillet (1723-1995)

Le nombre de gibiers tués par régime au domaine de Rambouillet (1723-1995)				
Régime ou règne	Durée	Nombre de date	Nombre de gibiers	Cerfs
Louis XV	1723-1743	177 séjours	s.d.	
	1743-1773	1 007	s.d.	893
Louis XVI	1777-1790	375	1 094 dont 752 petits gibiers, 342 cerfs, 71 sangliers	342
Premier Empire	1804-1814	38	s.d.	s.d.
Restauration	1814-1830	327	24 276	278
Second Empire	1853-1870	49	27 801	9
IIIe République	1880-1940	614	229 207	/
IVe République	1947-1954	126	36 592	/
Ve République	1954-1995	765	245 385	s.d.

3.3. Les chasses de Louis XV (1725-1774) : les saisons de Rambouillet (1725-1774)

Le calendrier permet de suivre les activités des équipages du cerf de manière sérielle et systématique de 1743 et 1774. Entre 1750 et 1757, les informations sont complétées par la documentation des chasses de la meute du Chevreuil et du Daim, et avec elles la saison s'étend à Rambouillet. La meute du daim est la première à venir au domaine, à partir de janvier. Elle est rejointe en mai par la Grande et la Petite meute du cerf¹⁵³. Cette meute exploite la forêt, mais aussi le gibier des deux parcs, comme permettent de le suivre les récits de chasse, tel le 21 avril 1757 : « Le 21e on a attaqué un Brocard, dans le grand Parcq, qui y a été tué. Le même jour, on a attaqué un Brocard, dans le même Parcq qui a été pris dans les canaux du Château¹⁵⁴ » ou du 3 février 1756 pour le Petit Parc¹⁵⁵.

Voyages du roi, Gazette de France, Mercure Galant

4 avril – 29 avril 1725	15 séjours
25 avril – 16 juillet 1726	11 séjours
13 juillet – 1 ^{er} décembre 1727	11 séjours
1 ^{er} avril – 23 décembre 1728	15 séjours
10 juillet – 26 novembre 1729	14 séjours
3 octobre – 14 novembre 1730	10 séjours
[1731 :	41 jours]
[1732 :	27 jours]
29 avril – 7 septembre 1734	17 séjours
2 mai – 12 juillet 1735	15 séjours
[lacunes pour 1736-1742]	

États des chasses du roi (1743-1774)

27 avril– 20 juillet 1743	36 dates
27 avril– 31 octobre 1744	65 dates
10 mai – 24 août 1745	36 dates
7 mai – 30 juillet 1746	30 dates
20 mai – 28 août 1747	35 dates
27 mai – 28 juin 1748	15 dates
23 mai – 27 juin 1749	17 dates ; 10 – 26 septembre 4 dates ; 24-26 novembre 1749 1 séjour

¹⁵³ Si bien qu'en 1751, les chasses ont lieu pendant sept mois, de mars à octobre. L'année 1755-1756 est exceptionnelle puisque les chasses durent pendant trois mois de mars à juin 1755, puis reprennent du 4 novembre 1755 au 26 juin 1756, soit huit mois de chasses.

¹⁵⁴ BNF, Français 7851, fol. 96.

¹⁵⁵ BNF, Français 7851, fol. 81.

États des chasses du roi (1743-1774) ; Etat des chasses de la meute du Daim (1750-1757)

22 janvier 13 novembre 1750	52 dates
6 mars – 4 octobre 1751	45 dates
22 février – 23 juin 1752	34 dates
6 mars – 27 juin 1753	34 dates
4 mars – 25 juin 1754	33 dates
8 mars–23 juin	34 dates ; 4 novembre- 29 décembre 1755 21 dates
5 janvier - 26 juin 1756	49 dates
8 mars – 27 juin 1757	40 dates

États des chasses du roi (1743-1774)

17 mai – 9 août 1758	37 dates
14 mai –26 juillet	32 dates ; 3- 10 novembre 1759 5 dates
19 mai – 28 juillet 1760	30 dates
9 mai– 27 juillet 1761	33 dates
17 mai– 26 juillet 1762	30 dates
14 mai– 27 juin 1763	19 dates
3 mai– 14 juin 1764	17 dates
17 mai– 25 juin 1765	16 dates
15 mai– 30 juillet 1766	34 dates
14 mai – 30 juin 1767	21 dates ; 4 – 13 novembre 1767 5 dates
16 mai– 18 juillet 1768	28 dates
17 mai– 4 juillet 1769	22 dates
25 mai– 9 juillet 1770	20 dates
17 mai– 8 juillet 1771	22 dates
27 avril– 6 juillet 1772	27 dates
26 avril– 5 juillet 1773	26 dates ; 22-26 novembre 1773 2 dates

Le calendrier cynégétique dans les domaines du roi, d'après l'année 1768

<i>De mi-décembre à mi-février :</i>	<i>Saint-Germain</i>
<i>De mi-février à mi-mai :</i>	<i>Versailles</i>
<i>De mi-mai à mi-juillet :</i>	<i>Rambouillet</i>
<i>De mi-juillet à septembre :</i>	<i>Compiègne</i>
<i>De septembre à octobre :</i>	<i>Sénart</i>
<i>D'octobre à novembre :</i>	<i>Fontainebleau</i>
<i>De mi-novembre à mi-décembre :</i>	<i>Versailles</i>
<i>De mi-décembre à mi-février :</i>	<i>Saint-Germain</i>

Les chasses de la Grande meute dans les domaines sous Louis XV (1743-1774)				
Année	Cerfs pris	Manqués	Chasses	Le domaine le plus chassé (nombre de chasses)
1743	102	3	69	Rambouillet (17)
1744	73	6	59	Rambouillet (33)
1745	76	2	61	Rambouillet (18)
1746	86	3	63	Rambouillet (15)
1747	96	2	64	Rambouillet (18)
1748	88	6	66	St Germain (11)
1749	112	5	71	Versailles (14)
1750	78	1	51	St Germain (14)
1751	99	5	66	Rambouillet (21)
1752	113	3	72	Sénart (15)
1753	99	2	65	Fontainebleau (10)
1754	110		69	St Germain (14)
1755	103	5	66	Compiègne (12)
1756	100	9	68	St Germain (12)
1757	109	3	68	St Germain (11)
1758	99		69	Rambouillet (18)
1759	103	2	69	Rambouillet (18)
1760	48	1	32	St Germain (14)
1761	42	6	31	Sénart (11)
1762	81	12	67	Rambouillet (15)
1763	82	13	66	Rambouillet & Compiègne (11)
1764	101	6	70	Versailles (13)
1765	106	6	65	Fontainebleau (15)
1766	108	1	64	Rambouillet (17)
1767	108	5	65	Rambouillet (13)
1768	120	1	71	Rambouillet (14)
1769	95	6	70	Rambouillet, Compiègne, St Germain (11)
1770	113	5	69	St Germain (11)
1771	101	5	67	St Germain (12)
1772	105	4	68	Rambouillet (14)
1773	104	3	69	Rambouillet (15)
1774	90	7	66	Compiègne et St Germain (16)

Les chasses de la Petite meute dans les domaines sous Louis XV (1743-1774)			
Cerfs pris	Manqués	Chasses	Les domaines les plus chassés (nombre de chasses)
99	8	68	Rambouillet (18), St-Germain (16)
87	5	60	Rambouillet (33), St-Germain (12)
70	6	59	Rambouillet (18), St-Germain (13)
78	4	62	Rambouillet (15), St-Germain (13)
78	4	63	Rambouillet (16), Versailles (10)
83	3	67	St-Germain (14), Compiègne & Fontainebleau (10)
110	3	71	Versailles (18), St-Germain (12)
104	4	69	Rambouillet (12), St-Germain (11)
132	1	70	St-Germain (17), Versailles (12)
107	3	71	Versailles (18)
102	2	66	Verrières (11), Versailles & Fontainebleau (10)
112	6	69	St-Germain (14), Sénart (11)
131	5	69	Rambouillet (13), Compiègne (12)
114	4	68	St-Germain (14), Compiègne & Fontainebleau (10)
126	4	70	Sénart (12)
108	2	72	Rambouillet (19), St-Germain (18)
105	1	70	Rambouillet (19), St-Germain (12)
154	4	100	Sénart (25), Rambouillet (20)
149	9	109	Rambouillet (33), St-Germain (28)
97	7	67	Saint-Germain (13), Rambouillet et Sénart (12)
94	5	66	Vesinet-Versailles (13), Compiègne (11)
101	6	73	St-Germain (16), Compiègne (12)
111	3	67	Fontainebleau (16), St-Germain (15)
91	2	63	Rambouillet (17), Compiègne (12)
108	2	66	Rambouillet (13), Compiègne (11)
109	2	71	Rambouillet (14)
109	4	71	St Germain (13), Rambouillet & Compiègne (11)
107	6	68	St Germain (11), Rambouillet (10)
108	4	69	Rambouillet (11)
97	5	67	Rambouillet (15)
98	6	69	Rambouillet (13)
43	7	41	Compiègne (16)

Les chasses des équipages de Louis XV à Rambouillet de 1743 à 1774,
d'après les *Etats des chasses du roi* (BNF, Français 7848, 7849, 7850)

Année	Vénérie			Petite Meute			Total		
	Cerfs pris	Manqués	Chasses	Cerfs pris	Manqués	Chasses	Cerfs pris	Manqués	Chasses
1743	18	3	17	17	4	18	35	7	35
1744	36	4	33	44	4	33	80	8	66
1745	22	0	18	15	3	18	37	3	36
1746	18	1	15	14	2	15	32	3	30
1747	17	1	18	16	2	16	33	3	31
1748	8	0	8	6	1	7	14	1	15
1749	15	1	13	9	1	9	24	2	22
1750	16	0	10	14	1	12	30	1	22
1751	27	1	21	10	0	8	37	1	29
1752	7	1	7	5	1	6	12	2	13
1753	5	1	6	5	1	6	10	2	12
1754	10	0	8	8	1	8	18	1	16
1755	11	2	11	16	3	13	27	5	24
1756	6	3	7	9	0	7	15	3	14
1757	13	0	9	12	0	9	25	0	18
1758	22	0	18	23	0	19	45	0	37
1759	23	1	18	23	1	19	46	2	37
1760	11	1	9	23	1	20	34	2	29
1761	0	0	0	29	7	33	29	7	33
1762	10	5	15	8	4	12	18	9	27
1763	10	4	11	6	1	7	16	5	18
1764	9	0	7	7	2	9	16	2	16
1765	9	1	9	6	1	7	15	2	16
1766	18	1	17	19	1	17	37	2	34
1767	21	0	13	19	0	13	40	0	26
1768	18	0	14	14	0	14	32	0	28
1769	11	3	11	12	0	11	23	3	22
1770	13	0	10	11	2	10	24	2	20
1771	10	2	11	13	1	11	23	3	2
1772	15	3	14	17	0	15	32	3	29
1773	19	1	15	15	1	13	34	2	28
Total	448	40	393	445	46	415	893	86	808

Tableau comparatif. Les chasses des domaines et les chasses de Rambouillet (1743-1774)						
Année	Total des chasses dans les domaines			Total des chasses à Rambouillet		
	Cerfs pris	Manqués	Chasses	Cerfs pris	Manqués	Chasses
1743	201	11	137	35	7	35
1744	160	11	119	80	8	66
1745	146	8	120	37	3	36
1746	164	7	125	32	3	30
1747	174	6	127	33	3	31
1748	171	9	133	14	1	15
1749	222	8	142	24	2	22
1750	182	5	120	30	1	22
1751	231	6	136	37	1	29
1752	220	6	143	12	2	13
1753	201	4	131	10	2	12
1754	222	6	138	18	1	16
1755	234	10	135	27	5	24
1756	214	13	136	15	3	14
1757	235	7	138	25	0	18
1758	207	2	141	45	0	37
1759	208	3	139	46	2	37
1760	202	5	132	34	2	29
1761	191	15	140	29	7	33
1762	178	19	134	18	9	27
1763	176	18	132	16	5	18
1764	202	12	143	16	2	16
1765	217	9	132	15	2	16
1766	199	3	127	37	2	34
1767	216	7	131	40	0	26
1768	229	3	142	32	0	28
1769	204	10	141	23	3	22
1770	220	11	137	24	2	20
1771	209	9	136	23	3	2
1772	202	9	135	32	3	29
1773	202	9	138	34	2	28
1774	133	14	107	0	0	0
Total	6 372	275	4 267	893	86	808

3.4. Les chasses de Louis XVI (1774-1791)

Les saisons de chasse de Louis XVI à Rambouillet, d'après le *Journal de Louis XVI* :

11 mai 1779 – 20 août 1779	25 dates
29 mai 1780 – 1 ^{er} septembre 1780	24 dates
12 mai 1781 – 1 ^{er} septembre 1781	28 dates
13 mai 1782 – 31 août 1782	27 dates
13 mars 1783 – 30 août 1783	27 dates
6 mars, 27 avril, 13 mai 1784 – 24 septembre 1784	29 dates royales / 38 dates au total
19 mai 1785 – 30 août 1785	27 royales / 39 dates
11 mai 1786 – 2 octobre 1786	27 royales) / 46 dates
26 mai 1787 – 5 septembre 1787	23 royales / 48 dates
27 mai 1788 – 23 août 1788	23 royales / 40 dates
12 mai 1789 – 7 juillet 1789	5 dates royales,
équipage seul 12 juillet – 28 décembre 1789	11 dates
2 janvier 1790 – 16 mars 1790	15 dates

3.5. Les chasses de la III^e République (1880-1940)

Présidence	Mandat	Rambouillet		Marly	
		Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués	Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués
Jules Grévy	1880-1887	56	14 441		
Marie-Fr. Sadi-Carnot	1888-1894	54	18 879		
Casimir Périer	1894	4	2 266		
Félix Faure	1895-1899	44	19 109	27	9 961
Émile Loubet	1899-1906	62	27 766	71	22 171
Armand Fallières	1906-1913	83	28 566	43	14 334
Raymond Poincaré	1914 et 1919	[15]	4 789	4	1 596
Alexandre Millerand	1920-1924	[7]	4 677	2	355
Gaston Doumergue	1924-1931	36	19 173	8	596
Paul Doumer	1931-1932	5	3 959	2	207
Albert Lebrun	1932-1940	58	27 924	9	618

3.6. Les chasses des IV^e et V^e Républiques (1946-1995)

Présidence	Mandat	Rambouillet			Marly		Chambord	
		Nombre de chasses	Affûts	Nombre de gibiers tués	Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués	Nombre de chasses	Nombre de gibiers tués
Vincent Auriol	1947-1954	50		16 001	15	4 140		
René Coty	1954-1959	41		11 332	20	5 119		
Charles de Gaulle	1959-1969	132	35	28 613	45	14 212	5	123
Georges Pompidou	1969-1974	34		s.d.	26	s.d.	9	406
Valéry Giscard d'Estaing	1974-1981	64	21	40 908	32	27 494	25	s.d.
François Mitterrand	1981-1995	216	17	67 836	132	65 793	45	s.d.

4. Les populations de gibier au domaine de Rambouillet

Les chasses de Louis XVI à Rambouillet entre 1778 et 1788,
AN: *Journal de Louis XVI*, t. III. 2 .

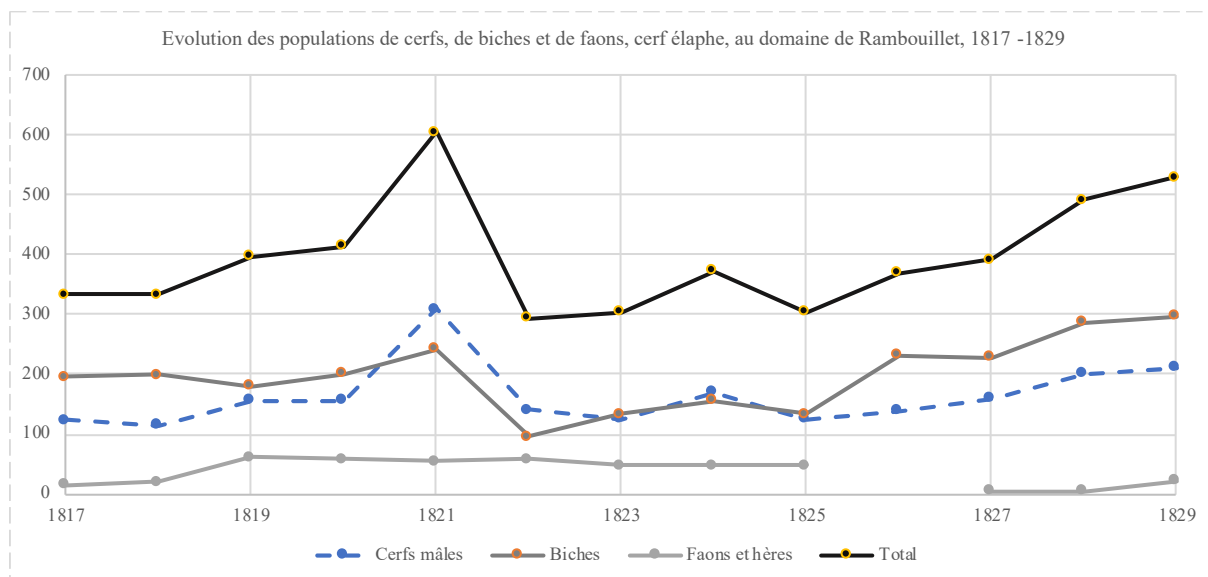
Années	Nombre de chasses	Pris	Manqués	Doit rester	
				Dix cors	Cerfs
1778	24	34	3	57	
1779	25	39		57	
1780	25	27	2	71	
1781	28	41		69	
1782	28	35	4	84	
1783	27	33	2	74	
1784	27	28	3	88	155
1785	24	38	3	93	157
1786	24	42	1	85	
1787	25	42	1	100	
1788	22	32	1	108	
Total :	279	391	20	/	

L'état du fauve ou les populations de grand gibier dans les domaines impériaux au 12 pluviôse an XIII/1^{er} février 1805 (AN, AF/IV/*/1707 : Livret pour les chasses de l'Empereur)

Capitainerie	Espace	Cerf élaphe			Daim			Sangliers		Chevreuils	Total
		Cerfs	Biches	Faons	Daims	Daines	Faons	Sangliers	Marcassins		
Capitainerie de Versailles	Parc de St Cloud	5	19	2	7	6	4			17	60
	Parc de Meudon				2	1					3
	Bois des environs de Meudon									15	15
	Bois du Butard	1									1
	Bois de Boulogne				3						3
	Bois de Vincennes				1						1
Capitainerie de St Germain	Forêt de St. Germain	3	7	1	1	1		1		11	25
	Marly	7	8	5	3	6	3	12	25		69
Capitainerie de Rambouillet	Forêt de Rambouillet	6	6	4		2	1			20	39
	Petit Parc	1	3	2						4	10
Capitainerie de Fontainebleau		9	20	12					2	12	55
Capitainerie de Compiègne		14	33	5		3		3		82	140
Total général :											421

4.1. Etat des populations de grands gibiers au domaine de Rambouillet, 1817-1829

Année	Cerfs mâles	Biches	Faons et hères	Total
1817	123	195	15	333
1818	115	199	20	334
1819	156	180	61	397
1820	156	201	57	414
1821	310	242	54	606
1822	140	96	57	293
1823	125	133	47	305
1824	170	156	47	373
1825	125	133	47	305
1826	139	231		370
1827	159	228	5	392
1828	201	287	4	492
1829	211	297	22	530



Les populations de gibier dans les forêts de l'Etat d'après les <i>Livrets des chasses du roi</i> (1817-1829)						
Année	Cerfs	Biches	Daims	Chevreaux	Sangliers	Total
1816	429	514	5	4 191	4 478	9 672
1817	884	1 071	39	8 530	10 156	20 680
1818	1 312	1 158	35	8 340	10 046	20 891
1819	1 162	1 349	34	8 522	10 258	21 325
1820	1 197	1 386	46	7 208	9 632	19 469
1821	1 196	1 388	44	7 853	10 655	21 136
1822	1 112	1 207	104	8 552	11 505	22 480*
1823	1 209	1 293	95	8 927	12 176	23 700
1824	1 315	1 489	35	8 688	12 430	23 957
1825	1 286	1 563	39	8 727	12 145	23 760
1826	1 414	1 463	67	9 207	11 838	23 989
1827	656	711	67	8 500	7 489	17 423
1828	647	737	67	8 559	7 450	17 459

* il existe en outre 2 244 mouflons en Corse.

Etat des loups détruits dans les 86 départements du royaume, par les lieutenants de louveterie				
Année	Loups	Louves	Louvetaux	Total
1817	474	291	528	1 293
1818	564	348	755	1 667
1819				
1820	579	482	889	1 950
1821	500	349	646	1 495
1822	331	288	714	1 333
1823	616	480	1 035	2 131
1824	536	392	1 052	1 980
1825	453	328	853	1 634
1826				
1827	319	221	689	1 229
1828	263	180	418	861
1829	279	205	350	834
Total :				16 407

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1823	Grand Parc																			
	Petit Parc	2		7	4	1	14	16		30										
	Forêt de Rambouillet	3	3	3	2	2	13	15	4	32				1		1	2			3
	Forêt de Saint-Léger	15	13	22	9	4	63	51	25	139	1				1	2	15	5	22	9
	Forêt des Yvelines	10	6	7	9	3	35	51	18	104							2	2	4	3
	Total	30	22	39	24	10	125	133	47	305	1		1	1		3	19	7	29	12

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1824	Grand Parc																			
	Petit Parc		3	4	2	1	10	19		29										
	Forêt de Rambouillet	7	4	6	7	3	27	19	4	50						4			4	
	Forêt de Saint-Léger	18	20	20	16	9	83	61	25	169		1		1		2	19	5	28	5
	Forêt des Yvelines	16	10	10	7	7	50	56	18	124						2	2	4	26	
	Total	41	37	40	32	20	170	156	47	373		1		1		2	25	7	36	31

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1825	Grand Parc																			
	Petit Parc		2	1	1		4	28	2	34										
	Forêt de Rambouillet	4	3	6	3	4	20	49	4	73						6			6	
	Forêt de Saint-Léger	20	15	15	14	12	76	66		142	1			1	4	24	17	45	17	
	Forêt des Yvelines	14	7	11	5	5	42	52		94							16	16	16	
	Total	38	27	33	23	21	142	195	6	343	1		1	1	4	30	33	63	33	

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1826	Grand Parc																			
	Petit Parc			2	1	1	4	37		41										
	Forêt de Rambouillet	5	3	5	2		15	18		33										
	Forêt de Saint-Léger	18	13	21	14	6	72	108		180						24		24	2	
	Forêt des Yvelines	16	9	12	8	3	48	68		116									10	
	Total	39	25	40	25	10	139	231		370						24		24	12	

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1827	Grand Parc																			
	Petit Parc	1	1	1		6	9	26	2	37										
	Forêt de Rambouillet	5	6	6	2	5	24	27	3	54			1	1	2	4			10	
	Forêt de Saint-Léger	19	14	19	20	9	81	116		197	2	3	3		3	11	22		33	5
	Forêt des Yvelines	13	7	11	8	6	45	59		104									8	
	Total	38	28	37	30	26	159	228	5	392	2	3	4	1	5	15	28		43	13

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1828	Grand Parc																			
	Petit Parc	2	1	1	5	3	12	24	1	37	1				1				2	
	Forêt de Rambouillet	5	6	4	5	4	24	43	3	70				2			7		9	
	Forêt de Saint-Léger	19	18	15	23	22	97	126		223	1	2	1	1	5		22		32	7
	Forêt des Yvelines	17	11	18	15	7	68	94		162							2		2	9
	Total	43	36	38	48	36	201	287	4	492	2	2	1	3	6		31		45	16

	Espace	Cerfs						Biches	Hères et faons	Total	Daims						Daines	Faons	Total	Sangliers
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total				
1829	Grand Parc																			
	Petit Parc			4		1	5	13	8	26									1	
	Forêt de Rambouillet	5	5	3	7	4	24	46	13	83				1	1	8			9	
	Forêt de Saint-Léger	16	22	27	26	19	110	155		265			2	2	2	6	14	2	22	
	Forêt des Yvelines	16	14	16	14	12	72	83	1	156				2		2	1	3	5	
	Total	37	41	50	47	36	211	297	22	530			2	5	3	10	23	5	38	

4.2. État des populations de grands gibiers dans les conservations royales (1817-1829)

	Conservations	Cerf				Daim				Chevreuils	Sangliers	Total
		Cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims	Daines	Faons de daines	Total daim			
1817	Paris	8	7	4	19	33	26	3	62	63	"	144
	Versailles	7	4	2	13	23	28	"	51	68	"	132
	Saint-Germain	71	180	52	303	55	70	38	163	90	100	656
	Rambouillet	123	195	15	333	25	56	"	81	68	25	507
	Fontainebleau	80	150	"	230	11	20	"	31	129	50	440
	Compiègne	58	69	14	141	48	71	10	129	250	164	684
	Total	347	605	87	1039	195	271	51	517	668	339	2563

	Conservations	Cerfs									Daims									Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Daims	Daines	Faons de daines	Total	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
1818	Paris	4	2	2		4	12	9		21	5	4	1	2	7	19	28	6	53	3		3
	Versailles	1	1	2		2	6	4		10	4	8	18	1	20	51	29		80			
	Saint-Germain	14	12	13	26	30	95	210	38	343	6	7	10	19	16	58	100	16	174	76	35	111
	Rambouillet	31	22	36	19	7	115	199	20	334	5	8	10	4	6	33	61		94	8	4	12
	Fontainebleau	45	20	20	25	40	150	196	50	396	5	1	2	1	5	14	28		42	10		10
	Compiègne	15	12	20	15	17	79	109		188	20	15	12	10	10	67	80		147	40		40
	Total	110	69	93	85	100	457	727	108	1292	45	43	37	37	64	226	326	22	574	137	39	176

	Conservations	Cerfs									Daims									Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
1819	Paris	7	1	4	2		14	8	3	25	4	3	5	9	10	31	31	9	71	1		1
	Versailles		2	3	3	2	10	2		12	4	6	7	9	20	46	50	28	124			
	Saint-Germain	20	15	24	38	23	120	150	89	389	15	10	19	34	19	97	124	71	292	47	65	112
	Rambouillet	28	32	46	28	22	156	180	61	397	6	2	8	3	3	22	67	14	103	4	4	8
	Fontainebleau	50	15	20	30	35	150	133	70	353	3	1	5	2	5	16	10	6	32	10	27	37
	Compiègne	15	13	28	8	18	82	101	26	209	18	5	14	3	6	46	44	20	110	28	60	88
	Total	120	78	125	109	100	532	574	249	1355	50	27	58	60	63	258	326	148	732	90	156	246

	Conservations	Cerfs									Daims									Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total mâles	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
1820	Paris	6	1	4	2	3	16	7	8	31	6	3	4	6	6	25	17	6	48			
	Versailles	8	1	2	2		13	5	1	19	3	5	7	11	3	29	43	4	76			
	Saint-Germain	23	14	20	20	25	102	165	45	312	3	1	6	7	8	25	78	17	120	58	24	82
	Rambouillet	25	29	48	27	27	156	201	57	414	3		1	1	1	6	28	16	50	1		1
	Fontainebleau	54	18	29	35	26	162	90	50	302	1	1	2		3	7	2		9	11		11
	Compiègne	28	23	15	20	17	103	137	68	308	30	19	14	10	9	82	127	47	256	23	3	26
	Total	144	86	118	105	98	551	605	229	1385	46	29	34	35	30	174	295	90	559	93	27	120

	Conservations	Cerfs									Daims									Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet	Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
1821	Paris	3	1	4	1	5	14	8	6	28	2	2	5	6	5	20	6	3	29			
	Versailles	6	1	2	2		11	5	1	17	2	3	1	8	3	17	21	4	42			
	Saint-Germain	27	17	16	21	11	92	151	43	286	2	1	4	9	5	21	39	9	69	98	82	180
	Rambouillet	132	63	54	38	23	310	242	54	606	7	3	4	4	1	19	48	4	71	8	12	20
	Fontainebleau	101	21	20	29	27	198	171		369	1	1	2	1		5	6		11	10	30	40
	Compiègne	25	24	28	11	29	117	124	9	250	12	9	2	2	2	27	60	2	89	9		9
	Total	294	127	124	102	95	742	701	113	1556	26	19	18	30	15	108	180	22	310	125	124	249

1822	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Sangliers	Marcassins	Total sanglier
	Paris	6	1	5	6	6	24	7	5	36	7	2	7			16	6		22			
	Versailles	4	3	2		1	10	6	2	18	1	2	4	4		11	10	5	26			
	Saint-Germain	30	18	23	29	28	128	203	119	450	15	8	10	14	15	62	45	29	136	61	43	104
	Rambouillet	31	32	35	26	16	140	96	57	293				1	1	2	20	4	26	3	6	9
	Fontainebleau	80	23	22	20	20	165	96	70	331	1	2	2	2	2	9	8	6	23	8	12	20
	Compiègne	42	31	23	21	33	150	152	62	364	6	7	4			17	44	10	71	15	6	21
	Total	193	108	110	102	104	617	560	315	1492	30	21	27	21	18	117	133	54	304	87	67	154

1823	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Sangliers	Marcassins	Total sanglier
	Paris	8	5	4	6	4	27	17	10	54	7		4	4		15	6	3	24			
	Versailles	3		4	2	3	12	8	3	23	1	1		3		5	8	2	15			
	Saint-Germain	26	31	19	16	16	108	138	61	307	14	11	10	14	10	59	56	32	147	28	40	68
	Rambouillet	30	22	39	24	24	139	133	47	319	1		1	1		3	19	7	29	12		12
	Fontainebleau	92	23	25	30	30	200	152	60	412	2	2	2	2	2	10	12	1	23			
	Compiègne	56	30	32	13	18	149	177	84	410	4	1	3	1	1	10	23	11	44	27		27
	Total	215	111	123	91	93	633	625	265	1523	29	25	20	25	13	112	124	56	292	67	40	107

1824	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Sangliers	Marcassins	Total sanglier
	Paris	3	1	3	2	4	13	12	8	33	2					2	3	1	6	1		1
	Versailles		1	1	5	3	10	5	3	18	1	1	2	1		5	10		15			
	Saint-Germain	31	8	17	17	28	101	138	18	257	22	15	15	18	18	88	42	31	161	46	50	96
	Rambouillet	41	37	40	32	20	170	155	47	372		1		1		2	25	7	34	18	13	31
	Fontainebleau	76	24	28	26	30	184	147	60	391	1	1	1	2	2	7	11		18	12	30	42
	Compiègne	57	23	26	19	82	207	266	84	557	4	8	8	8	5	33	91	11	135	32	32	64
	Total	208	94	115	101	167	685	723	220	1628	30	26	26	30	25	137	182	50	369	109	125	234

1825	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Sangliers	Marcassins	Total sanglier
	Paris	4	3	5	4	5	21	14	8	43	1					1	4	3	8			
	Versailles	2	4	4		5	15	5		20	1	1	2	1		5	5		10			
	Saint-Germain	31	11	13	16	21	92	137	40	269	26	14	17	13	14	84	58	25	167	135	16	151
	Rambouillet	38	27	33	23	21	142	195	6	343	1		1	1	1	4	30		34	33		33
	Fontainebleau	48	20	26	26	23	143	131	30	304	2	1	1	5	2	11	10		21	20		20
	Compiègne	64	48	51	33	44	240	164		404	11	1	6	1	7	26	52		78	35		35
	Total	187	113	132	102	119	653	646	84	1383	42	17	27	21	24	131	159	28	318	223	16	239

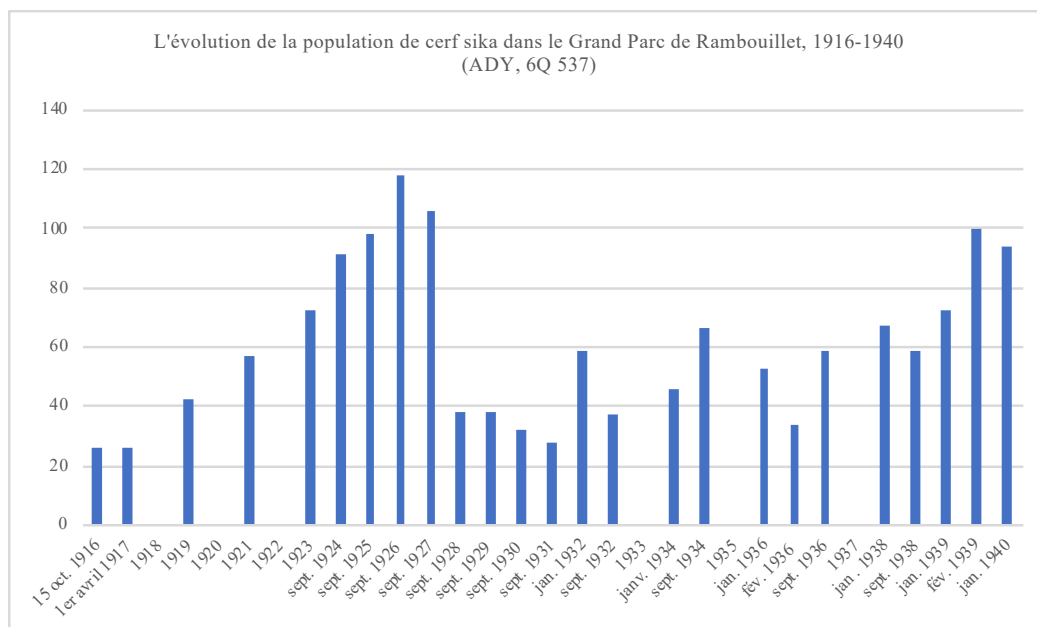
1826	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers		
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Sangliers	Marcassins	Total sanglier
	Paris	7	5	7		2	21	20	13	54	1					1	2	3	6			
	Versailles	5	4			2	14	8	2	24	2	1				3	8	11	22			
	Saint-Germain	41	5	11	14	19	90	136	46	272	31	10	12	7	15	75	85	160	320	163	147	310
	Rambouillet	39	25	40	25	10	139	231		370						24	24		48	12		12
	Fontainebleau	31	24	26	23	23	127	131	15	273	2	1	1	4	2	10	10	20	40	10		10
	Compiègne	64	44	48	40	26	222	238	40	500	31	6	8	7	4	56	68	124	248	51		51
	Total	187	107	132	104	83	613	764	116	1493	67	18	21	18	21	145	197	342	684	236	147	383

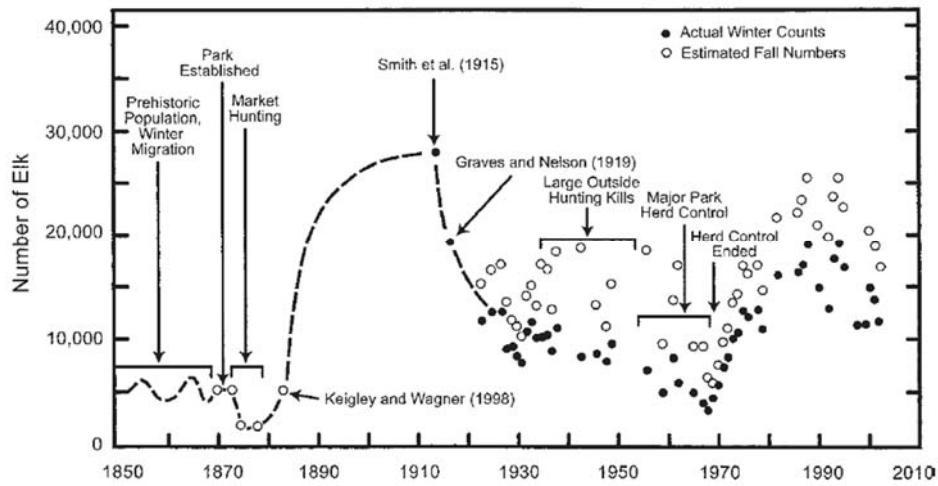
1827	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet							
	Paris	4	3	5	4	4	20	18	10	48	2					2	1		3			
	Versailles	3		3	3	2	11	15	4	30	3				3	6	6		12			
	Saint-Germain	40	11	17	22	23	113	158	30	301	28	11	13	22	34	108	133	23	264	205	12	217
	Rambouillet	38	28	37	30	26	159	228	5	392	2	3	4	1	5	15	28		43	13		13
	Fontainebleau	26	23	21	30	29	129	195	45	369	5	5	3	2	5	20	25	5	50	40		40
	Compiègne	71	55	62	45	86	319	200		519	49					49	72		121	57		57
	Total	182	120	145	134	170	751	814	94	1659	89	19	20	25	47	200	265	28	483	315	12	327

1828	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet							
	Paris	4	4	6	2	9	25	17		42	1					1	1	7	9			
	Versailles	1	1	1	3	1	7	14	4	25	2	1	1	3	2	9	14	4	27			
	Saint-Germain	37	13	19	20	23	112	148	19	279	27	12	19	26	10	94	89	18	201	174		174
	Rambouillet	43	36	38	48	36	201	287	4	492	2	2	1	3	6	14	31		45	11	5	16
	Fontainebleau	47	28	24	28	50	177	276		453	5	4	2	2	9	22	30		52	12	10	22
	Compiègne	86	67	68	51	90	362	252		614	59					59	78		137	44		44
	Total	218	149	156	152	209	884	994	27	1905	96	19	23	34	27	199	243	29	471	241	15	256

1829	Conservations	Cerfs					Total cerfs	Biches	Faons de biches	Total élaphe	Daims					Total daims	Daines	Faons de daines	Total daim	Sangliers	Marcassins	Total sanglier
		Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet					Dix cors	4e tête	3e tête	2e tête	Daguet							
	Paris	5	3	4	8	7	27	17	10	54	1		1	1		3	2	1	6			
	Versailles	5	1	3	3	4	16	16		32	2	1	1	3	5	12	18	4	34			
	Saint-Germain	28	14	14	18	28	102	150		252	33	14	18	20	25	110	89		199	84	3	87
	Rambouillet	37	41	50	47	36	211	297	22	530			2	5	3	10	23		33	5		5
	Fontainebleau	50	29	24	50	60	213	260		473	6	2	2	6	5	21	20		41	31		31
	Compiègne	72	53	53	47	115	340	220		560	63					63	76		139	119		119
	Total	197	132	148	173	250	900	960	32	1892	105	17	24	35	28	209	228	5	442	239	3	242

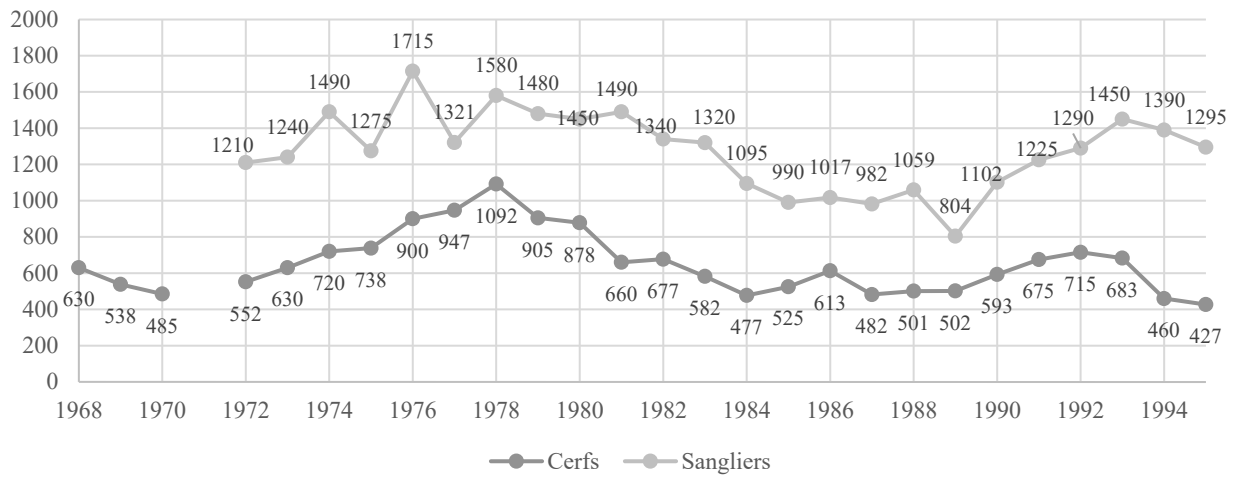
4.3. L'évolution des populations de gibier à Rambouillet, Chambord et Yellowstone



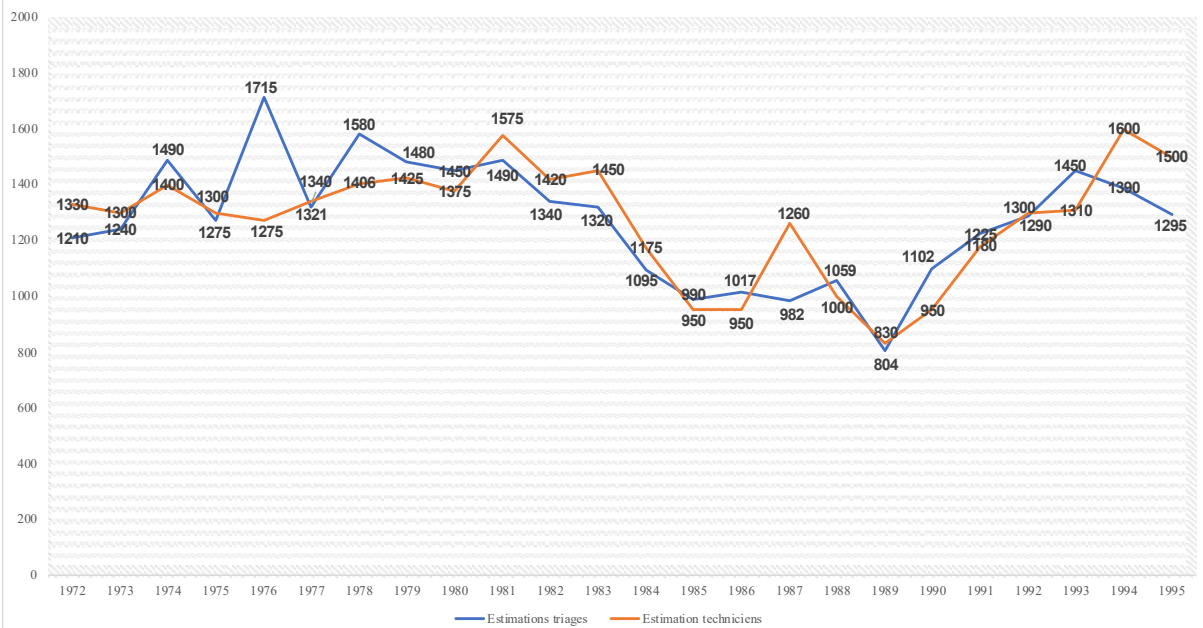


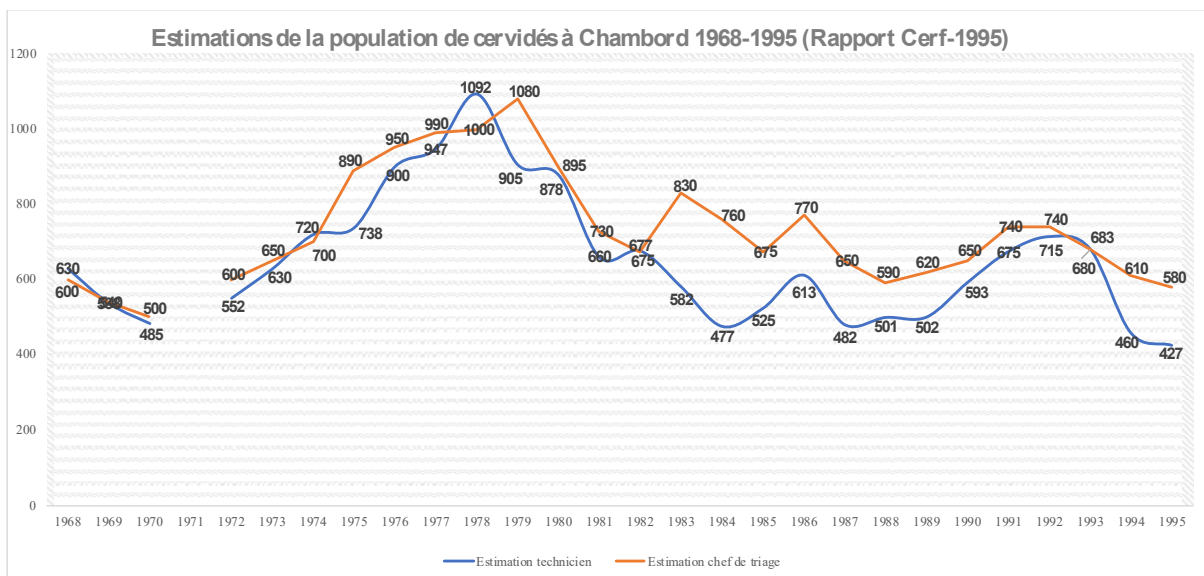
L'évolution de la population de wapitis au Yellowstone, Wagner, 1995, p. 49

Estimations des populations de grand gibier au domaine de Chambord de 1968 à 1995, ADR, Rapport Cerf 1995

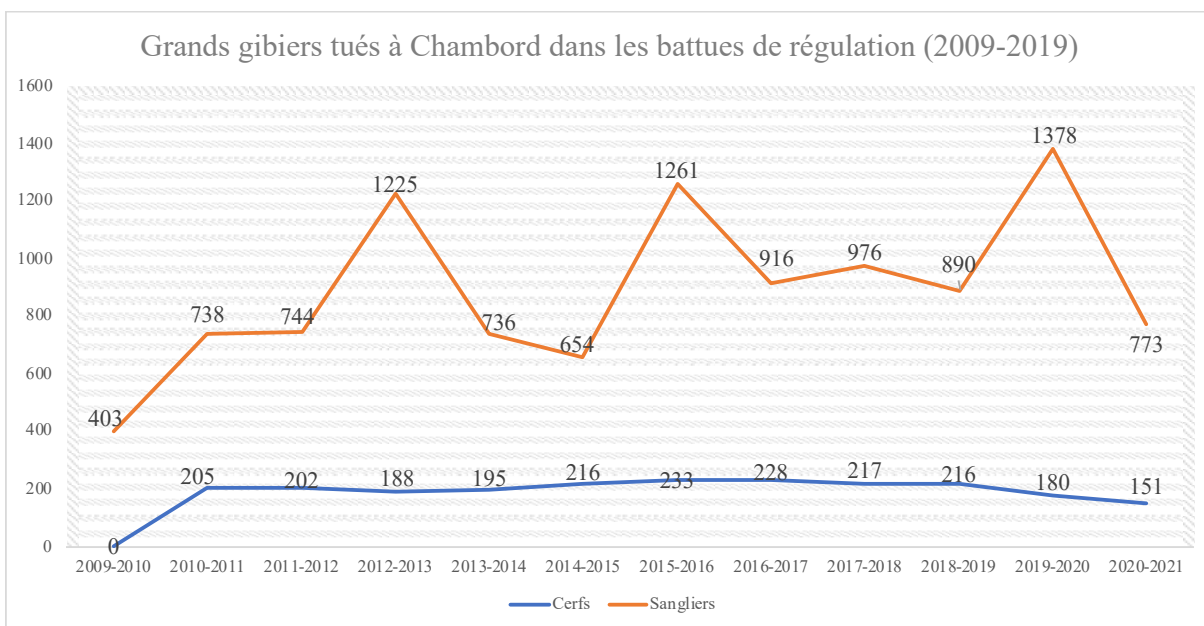


Estimation de la population de sangliers à Chambord 1972-1995 - Rapport Sanglier 1995





Les cerfs et les sangliers tués à Chambord dans les battues de régulation entre 2009 et 2019, d'après les rapports d'activités du DNC, 2010-2021.



Grands gibiers tués à Chambord dans les battues de régulation (2009-2019)		
Année	Cerfs	Sangliers
2009-2010		403
2010-2011	205	738
2011-2012	202	744
2012-2013	188	1225
2013-2014	195	736
2014-2015	216	654
2015-2016	233	1261
2016-2017	228	916
2017-2018	217	976
2018-2019	216	890
2019-2020	180	1378
2020-2021	151	773

JUILLET

PRELEVEMENTS CERFS SIKA 1992 - 2003

Année	Total prélevé	Nombre tirés						Nombre trouvé mort			Poids moyen		nombre opération de chasse			Observations	
		Mâle			Femelle			Total	Mâle	Femelle	Total	Faon 1 an	>1an	Appr. Pous. Bat			
		Faons	Daguetts > 2 ans	10	Faons	Bichettes > 2 ans	6							21	1		1
92/93	22	4	1	10	6		21	1		1	17,4	39,5	20				
93/94	26	5	3	7	6	1	3	25	1		1	14,6	37,0	24			
94/95	23	4	1	3	4	3	5	20		3	3	19,0		13			
95/96	30	6	2	5	9		5	29	1		1	17,7	27,0	8			
96/97	52	6		15	13		13	47		5	5	16,0	33,0	25			
97/98	77	8	8	13	15	5	21	70	5	2	7	19,0	36,5	2		25	
98/99	82	13	7	20	14	7	15	76	6		6	18,0	36,0	2		20	
99/00	59	11	8	9	11	4	14	57	2		2	18,0	35,0	4		6	
00/01	47	9	2	13	5	2	12	43	4		4	19,6	32,5	1		8	
01/02	50	6	10	10	5	6	13	50				18,0	33,0	6		6	
02/03	41	3	3	12	7	3	11	39	2		2	19,0	37,0	3		5	

RAMBOUILLET

PRELEVEMENTS CHEVREUILS 1992 - 2003

Année	TOTAL PRELEVÉ	TIRÉS						TROUVÉS MORTS			REPRIS VIVANT				POIDS MOYEN		Taux gestation	Repeuplement		Nombre opérations de chasse	
		Mâle		Femelle		Total	Mâle	Femelle	Total	Mâle	Femelle	Total	kg sans tête	12-14cm	Mâle	Femelle		Appr.	Pous.	Bat	
		1-2 ans	> 2 ans	1-2 ans	> 2 ans																Adultes
92/93	128	6	37	15	5	63	16	11	27	7	6	21	5	38	6,4	13,0			69		
93/94	87	1	22	15	1	39	14	19	29	3		21	5	29	5,8	13,6			39		
94/95	61	2	4			6	11	15	26	6	5	14	5	29	6	15,3			6		
95/96	27	3	11	2	1	17	4	6	10						7,7	14,3			17		
96/97	70	14	23	5	15	57	8	5	13						7,8	16			57		
97/98	146	19	32	16	39	106			40						7	15	1,4		28	23	
98/99	55	10	15	4	20	49			6						8	14	1,2	18	16	16	13
99/00	21	5	7	2	1	15	2	4	6						8	17			6	4	
00/01	7		3		1	4	3	3								14			1		
01/02	22	4	7	3	6	20	1	1	2						8	13		3	3	2	6
02/03	22	4	6	6	3	19	2	1	3						9	18			6		3

ADNR, gestion du gibier, Francis Forget, 2003, annexes 1 et 2.

5. Les diffusions du gibier domanial : les domaines-machines à (re)peupler la France

5.1. Une des listes de diffusion des faisans de Rambouillet dans les années 1890-1900

N°	Nom et adresse des acquéreurs	Gibier acheté ou en cure	Somme Anc	Sommes versées		Observations
				à la Banque de l'Etat	à la Banque Commerciale de France	
226	M. Pignat 18, rue Pyramide, Paris	50 coqs 150 poules	2750		230	
227	Cap. Champain à Rambouillet	20 lapins morts	25		130	
228	Delorme à Rambouillet	100 "	132		138	
229	"	120 "	134		138	
230	"	120 "	138		138	
231	"	120 "	138		138	
232	Pignat 18, rue Pyramide, Paris	180 faisans à la Banque	750	750	230	
233	Chambat 40, rue de la Vieille	50 "	250			
234	Chatelain à Villiers (Seine)	20 poules 2 coqs	345	345		
235	Hérissant à Marigny (Seine-et-Oise)	20 poules	230	230		
236	Verges à St. Germain	20 poules 5 coqs	345		345	
237	Delorme à Rambouillet	120 lapins morts	138		138	
238	Albertin à Vincennes	13 faisans 200 lapins	1900	1900		
239	Jourdain à Rambouillet	25 faisans 200 lapins	1150		115	
240	Ducloux à St. Germain	12 poules	168		168	
241	Delorme à Rambouillet	200 lapins morts	276		276	
242	Tray 5, rue de la Vieille Paris	50 poules 12 coqs	356	356		
243	à Jouvencel à St. Germain (Seine-et-Oise)	60 "	690	690		
244	Mozier à Chilly-Mazarin (Seine)	100 "	1600	1600		
245	Mazoin à St. Germain - Seine	30 lapins vivants	260	260		
246	Chambat 17, rue Pyramide Paris	50 "	150		150	
247	Deschamps à Paris	10 poules	140		140	
248	Delorme à Rambouillet	200 lapins morts	230		230	
249	"	200 "	230		230	
250	3 ^e de la Garde Marse à St. Germain	2 faisans	200		200	
1 ^{er} 2 ^e 3 ^e	May laqueur à Paris (S.O.)	1 "	100		100	
2	Albertin à Vincennes (S.O.)	10 faisans 1000 lapins	500	500	500	
3	"	5 faisans	500	500		
4	Chambat à Charente	20 poules 3 coqs	334	334		
5	Pignat 39, rue de Chateaud Paris	5 poules 1 coq	53		14	
6	M ^{re} de Cussy Chatelain à Paris (Seine)	1 poule	14			
7	Boyer à Paris	24 poules 6 coqs	284	284		
8	Boyer à Paris	10 faisans	1250	1250		
9	Boyer à Paris	10 poules	140	140		
10	Leclercq à St. Germain	8 poules 3 coqs	249	249		
11	Blanc à St. Germain	15 poules 3 coqs	369	369		
12	C ^{te} Escoussier à St. Germain	12 poules 3 coqs	207	207		
13	de Tange "	12 lapins vivants	56	56		
14	Delorme à Rambouillet	200 lapins morts	248		345	
15	Mozier à Vincennes	20 poules 4 coqs	332	332		
16	Mozier à St. Germain	8 poules 2 coqs	138	138		
17	Grandel 22, rue Pyramide Paris	12 poules	168	168		
18	Guillemin à St. Germain (Seine)	24 poules (vives)	24		24	
19	M ^{re} de la Roche à Rambouillet	14 "	14		14	
20	Duboy à Marigny Seine-et-Oise	30 "	30		30	
			18095			

ADY, 6Q 525

5.2. Liste des cerfs sika diffusés depuis Rambouillet (1913-1960)

Dans son livre, François Vidron dresse la cartographie de l'expansion des cerfs sika à partir de Rambouillet à travers les forêts et domaines de l'aristocratie républicaine depuis 1913 :

- 23 septembre 1913, deux biches et un cerf sont envoyés au parc de Chambly (Oise), 200 ha, appartenant au prince Paul Murat¹⁵⁶, en 1939 il existe 6 cerfs, 8 biches et 2 faons dans le parc. Depuis 1919, des panneautages ont essaimé la harde, à Valencay (Indre) depuis 1935 chez le duc de Valençay, Condé-sur-Ithon, Bourlémont appartenant au comte de Rohan-Chabot et dans la forêt de Crécy, à Jean Lebaudy. Et les cerfs s'échappent par des brèches et vivent aussi dans la forêt de la Tour du Lay voisine et également dans les bois de Grainval et Montagny, il existe 15 à 20 individus¹⁵⁷.
- En février 1925, une quatrième tête et trois biches sont envoyés à Bonnelles dans le parc du château de la duchesse d'Uzès et un dix cors et quatre biches sont aussi envoyés dans le parc de Dampierre¹⁵⁸ ;
- 1924 : un cerf et deux biches sont introduits dans le domaine de Ferrières Seine-et-Marne, du baron de Rothschild à partir de Chambly. En 1933, deux nouveaux cerfs de Rambouillet y sont introduits. En 1939, il existe une douzaine de têtes.
- 1926 : deux biches de Rambouillet sont lâchées au domaine de Ponthierry (Seine-et-Marne), 45 ha, appartenant à la société des papiers peints Leroy. En 1938, 13 têtes.
- Février 1928 et février 1930, deux couples sont envoyés au parc de Cadarache (Bouches-du-Rhône), 150 ha, repris dans le Grand Parc de Rambouillet¹⁵⁹. En février 1938, il existe 25 cerfs dans le troupeau.
- 1939 : 5 sikas dont 2 dix cors et 3 biches de Cadarache ont été introduits dans la forêt domaniale de l'Esterel, 6 000 ha.¹⁶⁰
- En 1935, une harde de sikas s'enfuit par une brèche du Grand parc de Rambouillet, créée par un orage dans le mur du Jardin anglais, se dirige vers Guéville (au Sud-Est du domaine) et s'introduit dans le parc de Voisins appartenant au comte de Fels, une harde que ce dernier augmente en 1939 par l'achat d'un cerf et d'une biche¹⁶¹.
- Rambouillet fournit par ailleurs des sikas au Jardin des Plantes, au parc zoologique de Vincennes, au Grand hôtel de Font-Romeu (1 cerf, 2 biches) et au Jardin zoologique d'Angoulême en 1928 (1 cerf, 2 biches) chaque année les adultes se reproduisent et donnent naissance à un faon mais « les vieux animaux ont dû être sacrifié progressivement en raison de l'espace trop restreint qui leur est dévolu.¹⁶²

Reprises d'animaux dans le Grand parc de Rambouillet (ADY, 2604W 74), v. 1950-1960

En 1950 : Muséum d'Histoire naturelle ; M. [...] à Montauban ; Gardes-Chasse de Cadarache ; M. Frietz- Dié (Vosges) ; Chambord ; Veniez à Calais ; Colonne St Gruyer (Pas de Calais) ; Pantal à Montauban ; Chambord ; M. Fasel à Upem

En 1951 : 16 rue Rochambeau à Bordeaux ; Gare de Bordeaux ; Maurice Hennety à la Bielerie Cognac ; En gare d'Angoulême ; Ecole des gardes chasse de Cadarache St Pierre lez Durance ; En gare Mirabeau ; Godin, maire à St Jusse sur Mer (P. de Calais) ; 10 rue de Paris et en gare de Boulogne sur Mer : Gaston Lorel 19 rue de la Liane à et en gare de Boulogne sur Mer ; Marc Lemaire notaire à et en gare de Hesdey ; Fédération Chasseurs Meurthe et Moselle à Nancy ; M. Emile Faure à Foix (Ariège) ; Fédération des Chasseurs de l'Isère à Grenoble ; Brigadier Lautelme, à St Jean en Royans/Drôme ; Conservation des Eaux et Forêts du Maroc ; M. Lambert à Enée en gare Laval.

En 1952 : M. Nouvel Muséum de Paris 1 biche, 1 brocard, 1 chevrette ; École gardes Cadarache ; A. Vigen (Hte Vienne) ; Conservateur des E&F de Grenoble ; Directeur École nationale E&F Nancy ; M. Brulet Carpentier à St Martin les Boulogne ; Veniez à Calais ; [...] illisible] ; Fédé de l'Isère Grenoble ; Paul .. Le Guenyo Morbihan ; Fritz-Schlumpf à Malmespach (Haut Rhin) ; Ecole de Rabat ; Préfecture des Cotes du Nord ; Fritz-Schlumpt à Malmespach Haut Rhin ; M Favre à Annecy ; Ségula à Foix ; Perche à Pont sur Seine (Aube) ; Muséum d'Histoire naturelle (Paris).

En 1953 : Emile Faure garde chef à Monti Gaillard, en gare de Foix (Ariège) ; M. Merizon, château de Ligane en gare de Solignac le Vigey (Hte Vienne) ; M. Schlumpf à Malmesbach en gare de Moosch (Haut Rhin) ; Henry

¹⁵⁶ VIDRON, 1939 ; le parc de Chambly est le parc où se sont le mieux acclimatés et reproduits les sikas après Rambouillet. Des échanges ont aussi eu lieu ensuite depuis Chambly vers d'autres parcs et domaines, notamment au domaine de Ferrières (Seine-et-Marne) chez les Rothschild, dans le parc du château de Valencay (Berry).

¹⁵⁷ VIDRON, 1939, p. 45-47

¹⁵⁸ VIDRON, 1939, p. 146.

¹⁵⁹ VIDRON, 1939, p. 48.

¹⁶⁰ VIDRON, 1939, p. 51.

¹⁶¹ VIDRON, 1939, p. 44-45.

¹⁶² VIDRON, 1939, p. 52.

Comte à Bar-sur-Aube (Aube) ; Fédération des Chasseurs de la Meurthe et Moselle, Nancy ; Lieutenant-Colonel Bouchez à Reims ; Conservateur des E&F à Valence ; M. Boissy à Alleux (Ardennes) 9 sikas ; Inspecteur Gal des E&F à Rabat (Maroc) ; Fédération des chasseurs de la Loire inférieure à Nantes ; Fédération Meurthe et Moselle ; Lambert, agriculteur à Guemps (Pas de Calais) ; Beretti à Sospel (Alpes Maritimes) ; Boissy à Alleux (Ardennes) 8 sikas

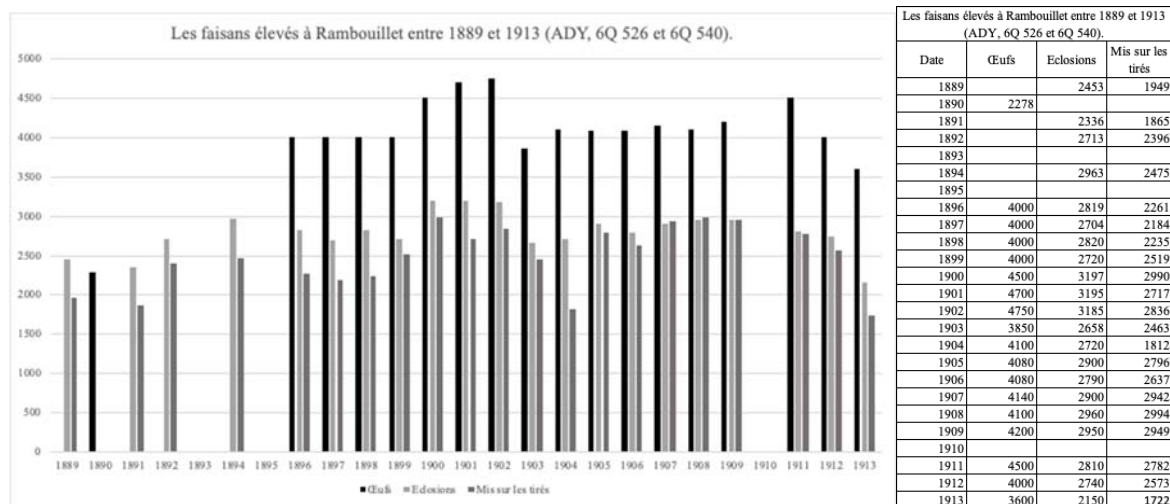
En 1954 : Vedel, château de Pinson à Villiers l'Eveque Eure ; Maison Bota à Merissey Moselle ; Fédération des chasseurs Nantes ; Préfet de Drôme, à Valence ; Maison Bota Moussey Moselle ; Fédération des Landes à Dax

En 1955 : M de Laissardière à Garancières ; Général Franco à Madrid, Espagne ; M. Pierre Bouchez Reims ; Duchesse de Talleyrand à Valencay Indre ; Bousset à Epine (Seine et Oise) ; Fédération de Nantes ; Laissardières à Garancières ; Fédération des chasseurs de la Creuse à Guéret ; Roger Blot à Ivry le Temple (Oise). [...]

En 1958 : A Vizille Isère ; A Arras (PdC) ; A Marlens – Alliers ; M. Schilling Château de la Fenge S-et-Oise ; Kermes à Nice [...] Blicck à Candos Gironde

6. La faisanderie : les économies du faisan

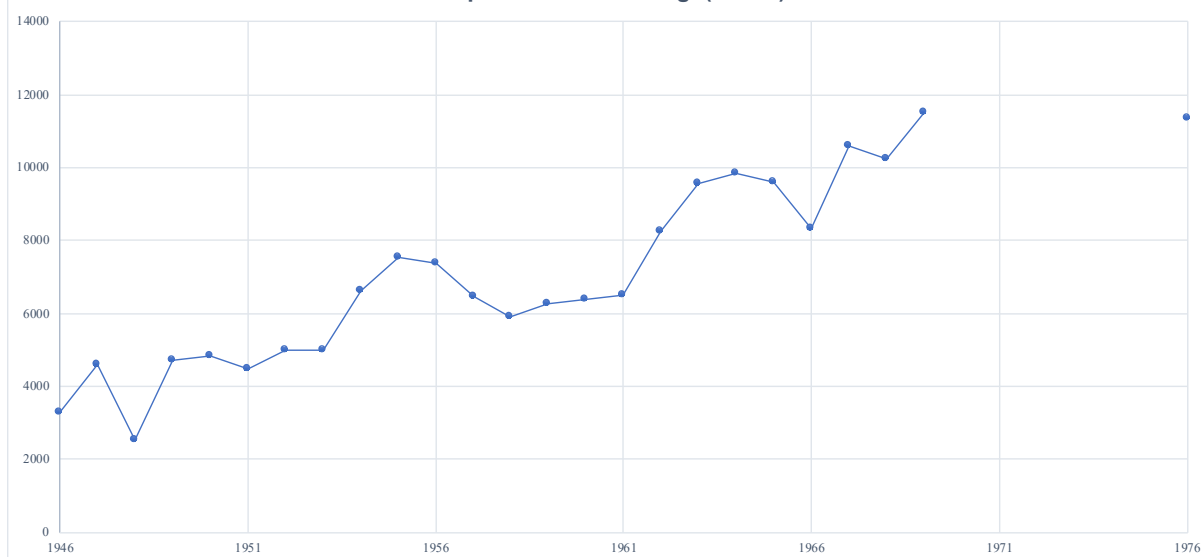
ADNR, chasses présidentielles, 1982-1983 : acclimatation des faisans aux îles Seychelles ; lettre de George-Emile Vinson à Jean-Paul Widmer, Victoria, 10 juin 1982. La première lettre date du 23 avril 1982, Georges-Emile Vinson, ambassadeur de France aux Seychelles écrit à François de Grossouvre que « lors du voyage à Paris du Président de la République des Seychelles, M. France-Albert RENE, celui-ci a manifesté son désir, depuis longtemps réfléchi, d'introduire le faisan aux Seychelles où les espèces d'oiseaux sont nombreuses [...]. Ce fut l'un de nos sujets de conversation à table pendant le déjeuner à l'Élysée (ADR, 1^{er} septennat 1 / 2 : Lettre de G.-E. Vinson à F. de Grossouvre, Victoria le 23 avril 1982). L'ambassadeur demande au directeur du Comité des chasses présidentielles de faire préparer une centaine de faisandeaux pour les acclimater aux Seychelles. Une discussion conclut que les faisandeaux devront être envoyés début juillet quand les oiseaux auront acquis une condition physique suffisante pour le voyage. Sur la centaine d'oiseaux envoyés 2/3 sont des faisans communs et le tiers restant sont des vénérés. Ce don n'est selon les mots de l'ambassadeur de France pas simplement un envoi de faisandeaux, mais un vrai cadeau diplomatique, une mission qui permet que la France « soit toujours plus aimée et respectée ». Une note consacrée à l'« Acclimatation des faisans aux îles Seychelles » rédigée par Pierre Vachter, accompagne la livraison des oiseaux et contient un ensemble de connaissances zootechnique pour mener à bien l'acclimatation des oiseaux.



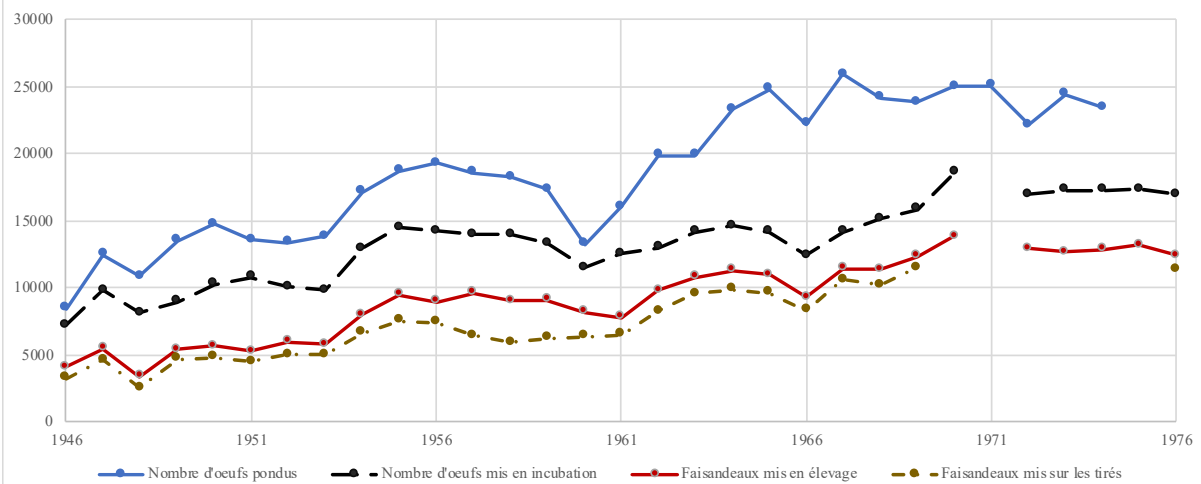
L'évolution des productions de l'élevage de la faisanderie de Rambouillet de 1946 à 1976, d'après ADR, Carnet d'élevage 1946-1976.

Année	Nombre d'œufs pondus	Nombre œufs mis en incubation	Faisandeaux mis en élevage	%	Faisandeaux morts	Faisandeaux livrés
1946	8 430	7 240	4 124	57,75	838	3 286
1947	12 464	9 800	5 451	58,19	839	4 612
1948	10 826	8 100	3 383	41,76	868	2 515
1949	13 542	9 000	5 379	59,76	718	4 700
1950	14 754	10 300	5 629	54,12	1 369	4 826
1951	13 566	10 817	5 243	48,43	775	4 473
1952	13 393	10 100	6 003		1 002	5 001
1953	13 832	9 800	5 798	59,16	801	4 997
1954	17 181	12 900	7 969		1 339	6 630
1955	18 718	14 520	9 506	65,46	1 967	7 539
1956	19 327	14 220	8 985	63,18	1 601	7 384
1957	18 612	14 000	9 618	68,7	3 152	6 466
1958	18 235	14 000	9 050	64,64	3 152	5 898
1959	17 358	13 310	9 080	68,21	2 835	6 245
1960	13 252	11 486	8 208	71,46	1 824	6 384
1961	16 023	12 550	7 825	63,48	938	6 501
1962	19 884	13 014	9 802	75,31	1 556	8 246
1963	19 898	14 172	10 787	76,41	1 224	9 563
1964	23 344	14 652	11 311	77,19	1 457	9 854
1965	24 791	14 172	10 979	77,47	1 558	9 621
1966	22 234	12 444	9 309		998	8 311
1967	25 896	14 172	11 412	80,52	816	10 596
1968	24 158	15 115	11 342	75,03	1 107	10 235
1969	23 816	15 881	12 356			11 490
1970	24 983	18 585	13 833			
1971	25 055					
1972	22 186	16 956	12 901			
1973	24 405	17 282	12 675	73,3		
1974	23 483	17 305	12 855			
1975		17 351	13 165			
1976		16 941	12 412	75,87		11 359

Faisans élevés et mis sur les tirés à Rambouillet entre 1946 et 1976, d'après le carnet d'élevage (ADNR)

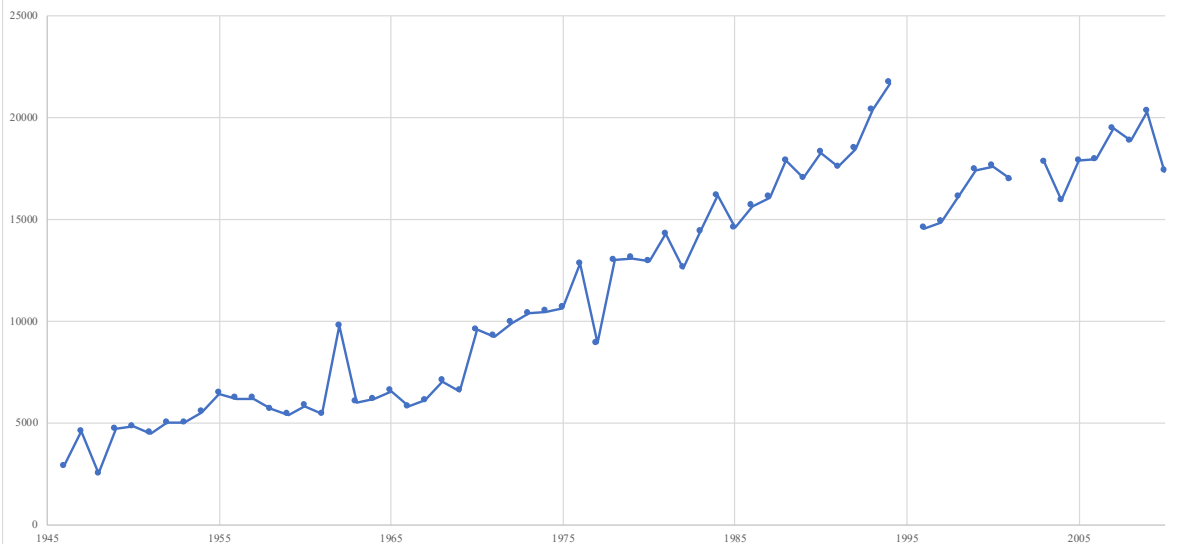


Evolution de l'élevage de la faisanderie entre 1946 et 1976, d'après le carnet d'élevage, ADNR

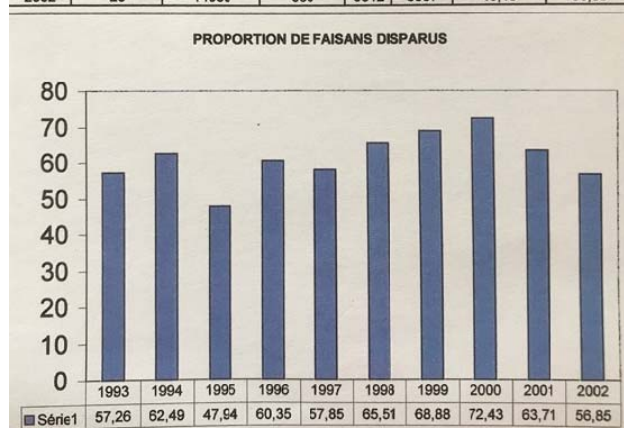


Evolution du nombre de faisans mis sur les tirés de Rambouillet de 1946 à 2010									
Année	Faisans	Année	Faisans	Année	Faisans	Année	Faisans	Année	Faisans
1946	2 876	1959	5 400	1972	9 910	1985	14 565	1998	16 090
1947	4 588	1960	5 819	1973	10 356	1986	15 652	1999	17 401
1948	2 515	1961	5 419	1974	10 452	1987	16 064	2000	17 607
1949	4 700	1962	9 762	1975	10 630	1988	17 881	2001	16 954
1950	4 826	1963	6 006	1976	12 808	1989	17 021	2002	0
1951	4 473	1964	6 166	1977	8 904	1990	18 277	2003	17 798
1952	5 001	1965	6 555	1978	12 991	1991	17 565	2004	15 924
1953	4 997	1966	5 804	1979	13 077	1992	18 439	2005	17 860
1954	5 514	1967	6 107	1980	12 918	1993	20 357	2006	17 927
1955	6 439	1968	7 032	1981	14 276	1994	21 670	2007	19 443
1956	6 205	1969	6 574	1982	12 597	1995	0	2008	18 853
1957	6 199	1970	9 571	1983	14 380	1996	14 550	2009	20 262
1958	5 676	1971	9 247	1984	16 174	1997	14 838	2010	17 352

Faisans lâchés dans les tirés de Rambouillet (1946-2010)



Année	Nbre invités	Nbre mis sur le terrain	Nbre tués à la chasse	Nbre repris	Total prélevé	Faisans récupérés %	Faisans disparus %
1993	108	19490	6789	1541	8330	42,74	57,26
1994	121	19948	5883	1600	7483	37,51	62,49
1995	24	18858	443	9818	9818	62,08	47,94
1996	51	12870	355	4659	5102	39,65	60,35
1997	53	12726	475	4427	4902	34,49	65,51
1998	35	15373	620	4765	5305	31,12	68,88
2000	54	15523	724	4674	5398	36,29	63,71
2001	51	14878	555	5512	6067	43,15	56,85
2002	25	14060	555	5512	6067	43,15	56,85



Production du centre d'élevage de faisans, d'après ADNR, Gestion du gibier, Forget, 2003, annexe 6

Année	Production 1 jour	Mis sur tirés à 24 jours	Mis en volière	Reproducteurs	Ventes				
					à 1 jour	avant le 15/09	après le 15/09	Chasse du Petit Produit	Total cessions
1993	21 958	17 821	2 536	1 076	138	0	420	701	1 259
1994	23 902	19 061	2 609	1 055	0	0	1 360	335	1 695
1995	19 696	16 679	2 180	1 023	330	9 818	1 448	1 004	12 600
1996	15 184	12 870	1 680	757	37	2 163	0	2 889	5 089
1997	15 393	12 726	2 112	597	42	3 111	0	3 004	6 157
1998	17 570	14 214	1 876	603	171	1 976	1 184	2 279	5 610
1999	18 579	15 373	2 080	755	52	1 331	1 778	2 287	5 448
2000	19 496	15 523	2 577	784	493	2 334	1 015	2 271	6 113
2001	19 195	14 878	2 865	751	789	3 451	1 155	2 189	7 584
2002	18 653	14 060	2 773	767	1 219	3 930	873	2 457	8 479
Total	189 626	153 205	23 288	8 168	3 271	28 114	9 233	19 416	60 034

7. Destructons : la nature nuisible

Les historiens du droit associent l'émergence de la notion d'animal nuisible avec les ordonnances de 1600 et 1601 d'Henri IV¹⁶³. Mais dès 1574, Jean de Clamorgan (1480-après 1574) théorise dans un traité d'économie rustique, la *Chasse du loup*. « La guerre aux loups » permet de « délivre[r] le pays de telles bestes mauvaises et pernicieuses : qui entre autres mille incommoditez, ravissent aux rois & princes » le gibier, mais aussi les chevaux des haras, les troupeaux et les enfants des pauvres gens¹⁶⁴. Élève cynégétique de François I^{er}, Clamorgan répond à la commande royale : le roi souhaite ajouter son traité à sa bibliothèque de Fontainebleau. Le veneur empêché par ses charges d'officier de marine pendant 45 ans et la mort du roi (1547), expose ses méthodes en 1571 à Charles IX à Saint-Germain qui renouvelle l'intérêt royal pour la destruction des loups¹⁶⁵. Le traité sert ici de relai pour diffuser la mission

¹⁶³ Deux ordonnances de 1600 et 1601 ordonnent aux seigneurs de haute justice de veiller à détruire les « bêtes nuisibles » : Luglia, 2018, p. 20.

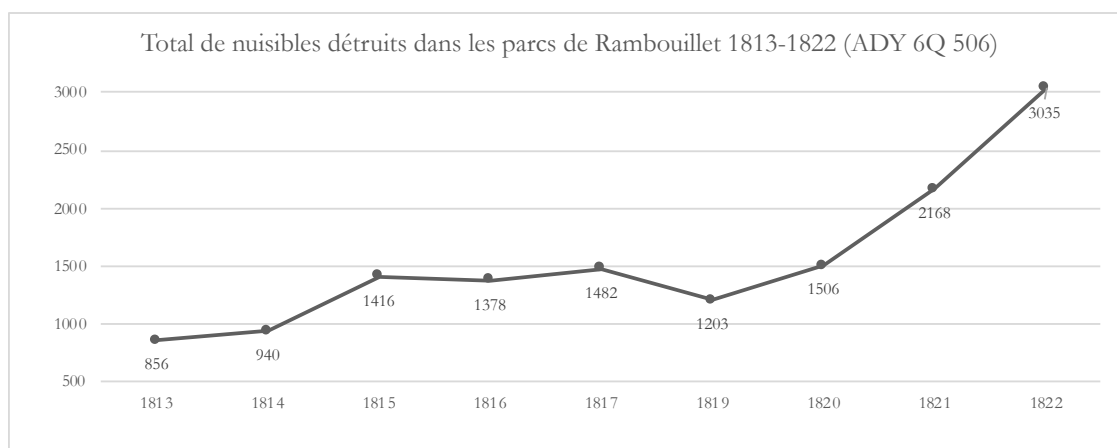
¹⁶⁴ CLAMORGAN, 1574, f. 4v.

¹⁶⁵ *Ibid.*, f. 4r-4v.

de protection que le prince doit assurer à ses sujets. La destruction des prédateurs et de ses dangers s'inscrit dans le gouvernement pastoral des hommes et de leurs activités¹⁶⁶.

Au XVII^e siècle, le futur pays de Rambouillet et les environs beaucerons sont visités par une bête de 1677 à 1683. Le roi dédommage les paysans en argent et le Grand Dauphin se met à traquer les loups des forêts de l'Yveline de 1685 à 1707¹⁶⁷. Mais en vénerie, les prises de loups adultes sont rares¹⁶⁸. Et ce sont les pratiques de piégeage, d'empoisonnement, de battues et affûts associés, qui permettent la réduction des effectifs. Avec le surgissement de la bête du Gévaudan (1764-1767), qui connaît une médiatisation inédite, une nouvelle politique de destruction est élaborée au XVIII^e siècle. En Gévaudan, Louis XV envoie ses spécialistes lupins pour lutter contre la bête. Après l'échec des veneurs de loups, ce sont les gardes domaniaux commandés par Antoine de Beauterne, porte-arquebuse du roi qui sont envoyés¹⁶⁹. Le duc de Penthièvre, grand veneur et Rambouillet contribuent à la traque : le garde Chabault est envoyé en Gévaudan, reconnu parmi les gardes experts du loup dans les domaines. Mais plus largement, le pouvoir royal lance des recherches sur les *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume* publié en 1768, suivi des *Résultat d'expériences* de 1771. Écrits par Nicolas Delisle de Moncel (1724-après 1793), officier militaire comme Clamorgan, les traités consacrent et théorisent la destruction totale des loups : en tout temps et par tous les moyens¹⁷⁰. L'Île-de-France est le premier terrain d'application de ces politiques lupines, initiées à Versailles et dans les domaines. Malgré tout Rambouillet accueille toujours des loups à la fin du XVIII^e siècle.

Etat des nuisibles détruits dans les parcs de Rambouillet 1813-1822 (6Q 506)																					
Année	Renards	Renardeaux	blaireaux	fouines	putois	chats	belettes	herissons	chiens errans	loirs	rats de faisanderie	tiercelets	pies et corneilles	geais	pies grieches	hiboux	buses	chouettes	Chats Huants	Total de nuisibles détruits	
1813	15	11	7	46	20	52	61	49	9	52	47	41	337	28	0	34	37	1	9	856	
1814	22	1	0	45	26	63	81	39	7	39	32	18	385	61	1	41	64	15	0	940	
1815	16	3	1	26	57	86	101	44	34	51	55	41	580	108	0	41	67	17	0	1416	
1816	22	4	0	36	51	102	103	79	47	83	40	5	545	45	0	53	110	53	0	1378	
1817	23	7	3	24	49	81	115	92	45	220	11	30	577	50	0	58	86	7	0	1482	
1818																					
1819	27	15	3	65	79	97	96	42	55	130	22	26	425	23	3	30	47	15	0	1203	
1820	35	11	5	41	97	102	97	59	37	159	68	21	503	46	2	111	102	10	0	1506	
1821	20	8	0	68	111	116	158	47	50	498	21	63	751	98	1	62	84	12	0	2168	
1822	23	5	3	40	82	120	304	132	47	901	18	27	977	77	19	126	84	50	0	3035	
																				Total	13984



¹⁶⁶ Foucault, 2004.

¹⁶⁷ La bête de l'Yvelines fait au moins 157 victimes : Moriceau, 2013, p. 126-130 et 133. Quenet, 2015, p. 120-121 et *Mercure Galant*, août 1707.

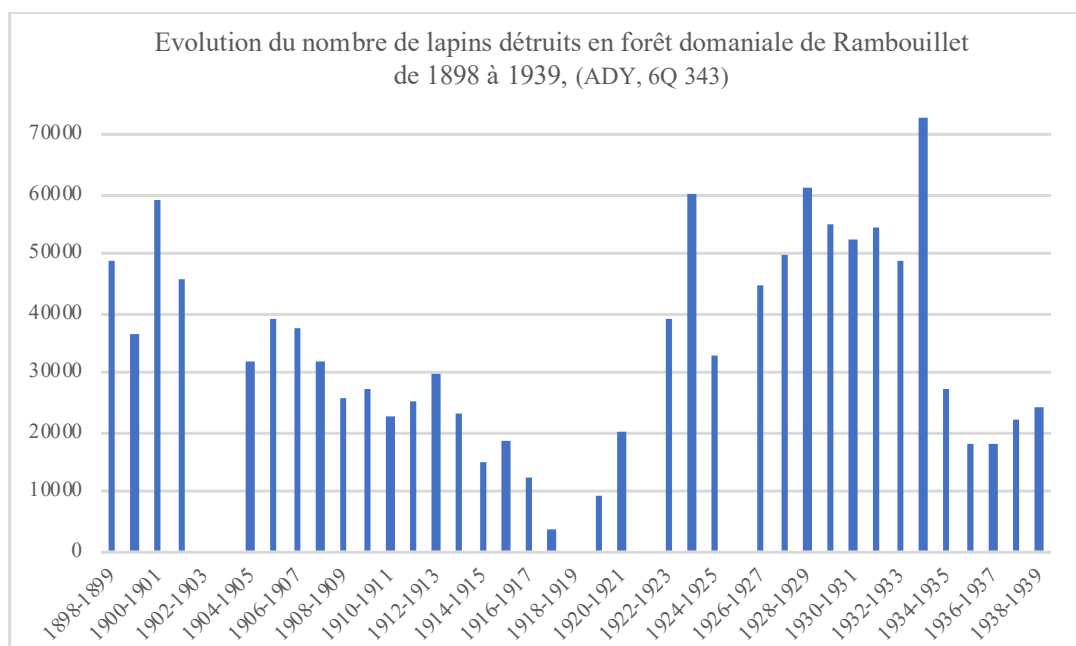
¹⁶⁸ SALNOVE, 1665, p. 249 ; Pieragnoli, 2016, p. 189.

¹⁶⁹ Moriceau, 2021, p. 168-172, p. 211-213.

¹⁷⁰ DELISLE DE MONCEL, 1768 et 1771. Delisle est premier louvetier de Monsieur le comte d'Artois en 1791.

Destructions des animaux en forêt de Rambouillet d'après les statistiques forestières annuelles de 1898 à 1939, (ADY, 6Q 343)										
Saison	Sangliers	Cerfs et biches				Lapins détruits par les				Corbeaux
		Pris par l'adjudicataire chasse à courre	Destructions adjudicataires	Destructions riverains	Total	Chasseurs sur leurs lots	Forestiers	Riverains	Total	
1898-1899	8	49	63		112	34 000	15 000		49 000	
1899-1900	3	48	78	51	177	24 000	12 500		36 500	
1900-1901	24	27	48	36	111	46 085	12 968		59 053	
1901-1902	16	41	33	56	130	38 360	7 213		45 573	
1902-1903										
1903-1904										
1904-1905		53	25	46	124	21 614	10 072		31 686	
1905-1906	0	48	9	82	139	29 664	9 227		38 891	
1906-1907	0	44		96	140	23 654	13 664		37 318	
1907-1908	0	50		70	120	24 675	7 396		32 071	
1908-1909	0				99				25 500	6 510
1909-1910	0				110				27 089	4 658
1910-1911	0				213				22 500	4 400
1911-1912					162				25 000	
1912-1913	1				153				30 000	2 900
1913-1914	0				123				23 260	5 155
1914-1915					135				14 685	2 099
1915-1916	0				169				18 589	1 837
1916-1917	22				205				12 250	817
1917-1918	21				152				3 641	2 314
1918-1919										
1919-1920	36				30				9 048	3 277
1920-1921	23				182				20 000	1 700
1921-1922										
1922-1923	11	96			113				39 000	4 100
1923-1924	13	25			83				59 894	8 647
1924-1925	28	33		76	109				32 640	8 510
1925-1926										
1926-1927	11	59		75	134				44 500	6 200
1927-1928	32	66		70	136				49 600	6 250
1928-1929	2	33		25	98				61 000	5 000
1929-1930	2	70		13	86				54 850	5 470
1930-1931	4	43		42	85	28 161	5 551	18 530	52 242	5 400
1931-1932	2	110		15	125	26 555	7 253	20 723	54 531	5 300
1932-1933	0	68		14	82	19 832	7 189	21 563	48 584	4 700
1933-1934	0	83		31	114	36 000	7 900	28 800	72 700	5 400
1934-1935	1				228	27 097	2 119		27 097	3 622
1935-1936	0				40	18 158	1 602		18 158	3 694
1936-1937	0				137	17 969			17 969	2 902
1937-1938	1				38	22 253			22 253	3 692
1938-1939	0				99	24 293			24 293	1 250

Les destructions des animaux en forêt de Rambouillet d'après les statistiques forestières de 1898 à 1939.



7. La ferme et le troupeau mérinos de Rambouillet (1784-2010)

1. La ferme : flux, récoltes, états

1.1. La gestion des récoltes et des cheptels en 1786-1787

La gestion des récoltes et cheptels en 1786 :

« Les 538 minots d'avoine ont produit 7 120 gerbes qui ont donné 1 098 minots d'avoine, 2 560 bottes de paille et 100 sacs de même paille. Les 10 septiers 3 minots 2 boisseaux d'orge ont produit 722 gerbes qui ont donné 19 septiers 2 minots d'orge et 300 bottes de paille. Le sarazin a été laissé sur le champ pour la nourriture du gibier. Les prés du jardin anglais ont produit 2309 bottes de foin et 1420 bottes de regain. Sur les 1098 minots d'avoine il a été pris 398 minots pour la consommation de la jument, de l'âne et des chèvres. Les 700 minots restants ont été employés aux semences de 1786. Les pailles et menües paillet ont été consommées par les vaches. Sur les 19 septiers 3 minots d'orge il en a été pris 21 minots pour la consommation des volailles du pays de Caux. Les 14 septiers un minot restant ont été employés aux semences de 1786. La paille d'orge a servi pour litier aux vaches. Le foin et le regain ont été consommés par tous les animaux de la ferme à l'exception de 800 bottes de foin de mauvaise qualité qui ont été vendues et du prix desquelles il a été fait recette dans l'état arrêté et soldé le 12 février 1787 », ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet, François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

La gestion des récoltes et cheptels en 1787 :

« Sur les 20 septiers de seigle il en a été vendu huit dont il sera fait recette à l'article 1^{er} du chapitre 1^{er} du compte en deniers. Les 12 septiers restant ont été employés pour semences en octobre 1786. Sur les 4188 minots d'avoine il en a été vendu 1288 dont il sera fait recette à l'article 2 du chap. 1^{er} du compte en deniers. Il en a été employé 374 minots seulement pour semences en 1787 attendu la mauvaise qualité de cette avoine et le reste a été consommé par les bestiaux de la ferme en l'année 1787. Le surplus de semences en avoine a été acheté [...] Sur les 21 septiers d'orge il a été pris 4 septiers pour les volailles et les 17 autres ont été employés aux semences de 1787. Les 5 septiers 3 minots de vesce ont été semés en la même année. Les pailles d'avoine et d'orge ont été données aux vaches. Le foin et le regain ont été consommés par les bestiaux de la ferme en l'année 1787 », ADY, 60J 459 (3) : Compte que rend au Roi en la personne de Monsieur le Comte d'Angiviller Gouverneur et administrateur général de son domaine privé de Rambouillet .. François Bourgeois régisseur de la ferme du Roi.

1.2. L'état de la ferme en 1792 (ADY, 6Q 126)

Stock agricole¹⁷¹ :

15 536 gerbes de blé <i>produiront env.</i> 460 septiers	7 200 bottes de luzerne
2 820 de meteil 80 septiers	300 septiers de pommes de terre
3 800 de seigle..... 100 septiers	6 minots d'oignons
7 500 d'avoine 1 800 minots	2 minots d'haricots
675 de pois..... 15 septiers	2 000 choux environ
450 de vesce.....10 septiers	10 planches de carottes
1 500 d'orge.....70 septiers	7 planches de betteraves
1 800 de bled de mars..... 60 septiers	4 planches de céleri
	3 planches de salsifi
23 128 bottes de foin	Le tout à l'usage des gens nourris à la ferme et des bestiaux
900 bottes de sainfoin	

Ecurie : 11 chevaux de labour, un bidet, une mule

¹⁷¹ ADY, 6Q 126 : Inventaire général de tous les effets, grains, légumes, fourrages, animaux, ustensiles, instruments, provisions, et généralement de tout ce qui existe dans la ferme du parc de Rambouillet aujourd'hui 5 novembre 1792, L'an 1^{er} de la République française.

Le Faraud, âgé de 6 ans, 5 pieds 3 pouces, poil noir, en bon état de service 1500 livres
 Le Mayot, 12 ans, 5 p. 2 p. 1000 livres
 Le Mirabeau, 4 ans, 5 p. 1 p. poil noir, tres bon cheval 1 600 livres
 Le Charlot, 4 ans, 5 p. 3p. cheval qui demande du menagement, 1 600 livres
 Le Margot, 9 ans, 5. p 2 p. poussif, 300 livres
 Le Bijou, 4 ans, 5 p. 2 p. bon cheval 1 600 livres
 La Joie, 6 ans, 5 p. 2 p. poil noir, bon cheval , 1600 livres
 Le Sierrot, 6 ans, 5p. 3 p. poil noir bon cheval, 1 700 livres
 Le Cauchois, 5 ans, 5 pieds 1 p. poil noir 1 500 livres
 La mule, 6 ans, 4 pieds 8 pouces, poil gris, bonne a la voiture, dangereuse à monter, 600 livres

Vacherie : 2 taureaux et 22 vaches

Le Bonhomme, 4 ans 2 mois, pas très vigoureux
 La plaisante, 13 ans, née en Suisse,
 La Genève, 13 ans, née en Suisse,
 La Fleurie, 13 ans, née en Suisse,
 La Brachette, 13 ans, née en Suisse
 La Mayence, 13 ans née en Suisse
 La Belle, 7 ans, née à Rambouillet,
 La Mignonne, 7 ans
 La Boucharde, 5 ans
 La Revelle, 5 ans ,

Etat actuel du troupeau de bêtes à laine et chèvres

469 bêtes, tant béliers, brebis, moutons, agneaux, que boucs et chèvres d'Angora
 3 béliers de 3 ans
 14 béliers antenois ou de l'année passée
 82 agneaux de l'année
 3 moutons coupés
 6 béliers métis, provenant d'un espagnol et d'une brebis d'Artois
 12 brebis de race pure, venue d'Espagne, âgées de 9 à 10 ans
 18 brebis de six ans, nées à Rambouillet ainsi que les suivantes
 38 de 5 ans
 53 de 4 ans
 62 de 3 ans
 63 de 2 ans
 74 agnelettes
 3 brebis metis de 4 ans
 2 de 3 ans
 3 de 2 ans

Ustensiles :

76 clayes de parc avec leurs crosses
 2 cabanes de berger
 535 pieds de ratelier
 51 pieds de ratelier double
 18 mangeoires en planches,
 3 clairans de moutons

 Ustensiles de labourages
 3 charrues à chaîne, garnies d'un second train
 1 charrue à tourne-oreilles
 4 grandes charrettes

La Dame, 4 ans 2 mois
 La Geroflée, 4 ans, 1 mois
 La Grivotte, 3 ans 4 mois
 La Moustache, 1 ans
 La Boulogne, 3 ans 4 mois
 La Frisonne, 1 an 6 mois
 La Droguine, 2 ans 9 mois
 La [S]écogie, 1 an 6 mois
 La Motoile, 9 mois
 La Rondelete, 8 mois
 La Lorange, 7 ans 10 mois
 La Jolie 15 mois
 La Hollandaise, 2 ans 9 mois
 Un veau âgé de 5 mois, mâle
 4 veaux femelles de 7 mois.

Toutes ces vaches sont noires, tête blanche, ainsi que quelques parties du corps, très grosses et très grandes, superbes mais de peu de rapport, parce qu'elles consomment trente livres de fourrages secs par jour.

Basse-cour et pigeonier

187 oiseaux de basse cour : 6 vieux coqs, 82 poules, 38 poulets, 1 vieux coq d'Inde, 5 vieilles poules d'Inde, 5 jeunes dindons, 6 jeunes poules d'Inde ; 36 cannes et canards,
 8 oyes dont 3 mâles

300 ou 400 cent pigeons, dont le nombre diminue tous les jours, parce qu'on en tue dans la campagne

3 Porcs = 270 livres

Chèvres :

3 boucs de 3 à 4 ans
 4 antenois
 2 coupés pour expérience
 7 agneaux de l'année
 2 chevres de 5 à 6 ans
 5 de 4 à 5 ans
 6 de 2 à 3 ans
 2 agnelettes
 31 d'angora

Ce petit troupeau est plus agréable qu'utile, cependant on peut filer le poil qui est très fin et très abondant. M. Tessier de l'Académie des Sciences et docteur en médecine, chargé des expériences d'agriculture à Rambouillet en a obtenu un fil très fin, luisant, et qui doit faire une belle étoffe dans le fenre des [Cannelois] de poil.

1 charrette à 2 chevaux
 1 grand chariot
 4 tombereaux et 2 corps de tombereaux sans roues
 1 petit tombereau à essieux de bois sans roues
 2 petits chariots
 4 rouleaux
 1 dossoir
 6 herses de fer
 18 herses de bois
 3 tréteaux
 2 échelles de grange
 6 petites échelles de cour

1 cric
1 pied de tenue en fer

1 corde à puits en chanvre.

1.3. L'arrêté de la Convention : une ferme d'économie rurale nationale

ADY, 6Q 126 : Copie de l'arrêté du Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention Nationale en date du 21 nivose an 3 de la République (10 janvier 1795)

Art.1 : La Ferme de Rambouillet conservée par arrêté du Comité de Salut Public du 5 Prairial an 2^e pour être employée à des expériences d'agriculture et d'économie rurale, continuera d'être exploitée aux frais et pour le compte du Gouvernement.

Art. 2 : Les 600 arpents enclavés dans le Parc mais détachés de la Ferme et loués au Citoyen le Mesle, feront à l'expiration du Bail, redonnés à Location, avec la clause expresse que le nouveau fermier ne pourroit faire paître aucun Troupeau à Bêtes à Laine et que le parcours des 6000 arpents sera réservé expressement pour le Troupeau National.

Art. 3 : La Commission d'Agriculture est autorisée à faire tirer la marné nécessaire pour marnier trente arpents chaque année jusqu'à ce que toutes les terres de cette exploitation ayent reçu cet engrais, le meilleur qu'on puisse employer pour les fertiliser.

Art. 4 : Le fermier sera chargé de défricher annuellement autant qu'il le jugera nécessaire, une partie des terres incultes et de diminuer l'étendu des jachères.

Art. 5 : On substituera aux chevaux employés à cette exploitation vingt juments poulinières et un étalon, de l'espèce qui sera jugée la mieux appropriée à la nature du sol et à la qualité des paturages.

Art. 6 : On retirera de Rambouillet, les vaches suisses qui y dégénèrent, les plus belles seront placées aux Raincy et les autres vendues. On les remplacera à Rambouillet par six bonnes vaches du Pays, auxquelles on laissera pour les saillir un taureau de race suisse.

Art. 7 : Le troupeau de bêtes à laines de race d'Espagne ne pourra être réduit à moins de 300 brebis et de douze béliers ; Tous les individus qui ne seront pas nécessaires pour le ruter seront venues chaque année par le voye de l'enchère.

Art. 8 : Il ne pourra être introduit dans le Parc sous quelque prétexte que ce puisse être aucune bête à laine ne faisant pas partie du troupeau il est expressement défendu aux bergers d'y en avoir à eux d'aucune espèce.

Art. 9 : Le Citoyen ... sera chargé spécialement de la Garde du Parc et il écartera soigneusement tous les animaux de quelque espèce que ce soit appartenant à des particuliers.

Art. 10 : Toutes les brèches qui ont été faites aux murs, seront relevées et ceux qui en pratiqueront de nouvelles seront poursuivis selon toute la rigueur des loix.

Art. 11 : La municipalité de Rambouillet est spécialement chargée sous la responsabilité d'interdire l'entrée du parc aux animaux des habitants de cette commune.

Art. 12 : La Commission d'Agriculture est autorisée à faire faire aux Bergeries et aux hangards toutes les dispositions qu'elle jugera convenable pour les convertir en bergeries spacieuses et aérées et propres à servir de modèles.

Art. 13 : Indépendamment du traitement annuel de trois mille livres accordée au Citoyen Bourgeois par arrêté du Comité d'Agriculture du six frimaire an 1^{er} il lui sera fait en reconnaissance des soins qu'il a donné au troupeau de race d'Espagne pendant huit ans, un prêt de dix brebis antenoises qu'il rétablira dans le troupeau au bout de 4 ans en bêtes de la même espèce de la même qualité et du même âge pour l'exécution de laquelle clause il sera déposé dans les bureaux de la Commission des échantillons de la laine des animaux prêtés.

Art. 14 : Les gages de toutes les personnes employées sur cette exploitation, seront réglés à l'avenir dans la proportion des prix accordés dans les fermes du canton pour les services du même genre.

Art. 15 : La Commission d'Agriculture et des Arts est expressement chargée de surveiller l'exécution des dispositions contenues du présent arrêté et d'en rendre compte au Comité. Ce 21 Nivose l'an 3 de la République une et indivisible. Signé A. Creuzé de la Touche. Berthollet. Bourgeois, 12 thermidor an 3^e.

1.4. L'état de la ferme en 1832

Etat du cheptel vif et mort de la Ferme, 30 mars 1832 (ADY, 6Q 127)

Etat des troupeaux et cheptels,

1 cheval entier alezan, 8 ans, crinière blonde, nez blanc, appelé le Milord

1 entier gris de fer, 6 ans

1 entier Le Percheron, gris, 10 ans, taille de 4 pieds 7 pouces,

1 entier Launay, alezan 8 ans, 4 pieds 10 pouces

1 entier Le Chasseur, gris pêcher, 7 ans, 4 pieds 7 pouces

1 entier Le Sans Peur, gris pommelé, 6 ans, buvant dans son

blanc, 4 pieds 6 pouces

1 entier Le Pégase, brun marron, 16 ans, 5 pieds 4 pouces

1 entier Le Muscadin, gris roux, 13 ans, 4 pieds 8 pouces

1 entier Le Grenadier, gris de fer, 9 ans, 4 pieds 10 pouces

1 entier Le Moustacher gris pêcher, 8 ans, 4 pieds 6 pouces

1 entier Le Savoir, gris pommelé, 6 ans, 4 pieds 10 pouces

1 entier Le Furet, gris, 8 ans, 4 pieds 2 ½ pouces

1 entier l'Artésien, gris de fer, 8 ans, 4 pieds 7 pouces

1 entier Le Vigoureux, gris de fer, borgne, 7 ans, 4 pieds 9 pouces

1 entier Le Turbulent, gris Rouen, 10 ans, 4 pieds 6 pouces

Petit cheval hongre noir, marqué au nez de blanc, et aux deux pieds de derrière, 7 ans

1 entier à tous crins, , fleur de pêcher, 4 pieds 10 pouces ½, 6 ans, L'Ami

Un âne hors d'âge, appelé le Poussard

Les vaches

1 taureau de 4 ans,

1 vache Idalie, 6 ans

1 cache La Plaisante, bringée 13 ans, 4 pieds, 16 lignes

1 vache La Mouche, bringée, 3 ans,

La Junon, 8 ans, rouge, bringée, 4 pieds 13 pouces, 6 lignes

La Cerise, bringée, 7 ans, 4 pouce, 6 lignes

L'Orange, à cause de son poil, 7 ans

La Poelle, bringée, 10 ans, 8 pieds 8 pouces ½

La Bonne 5 ans

La basse-cour

175 pièces de volaille

1 pigeonnier garni de pigeons

10 coqs et poules d'Inde

7 canards ordinaires

2 canards de Barbarie

3 Porcs

Etat des voitures, instruments aratoires, et harnais

1 voiture de roulage	2 cabanes à berger	8 clefs de roue ordinaire
1 voiture bergere	31 claies de parc et 6 parquets, plus un grand parquet dans lequel on exporte les animaux vendus	1 tourne à gauche
2 cariolles (1 gde et 1 petite)	4 treteaux pour soutenir les tombereaux	26 paires de tenailles,
5 guimbardes	1 tonne à eau montée sur son baquet	6 tisonniers
5 tombereaux	5 brouettes à civière	1 pied de biche
7 charrues garnie de leurs avant et arrière train	4 brouettes à coffre	2 paire de tenailles à soc
6 tramis de derrière de rechange	4 crochets à fumier	1 potence en bois, pour soutenir les essieux
1 charrue sans avant-train garni de son soc, + 2 de rechange	[...] fourches	2 sceaux
1 binoir	[...] colliers de charrue	1 etau et son établi
1 butoir et son tréneau	1 forte enclume de 5 à 600 kg	1 volié à 4 bouts en plomb
2 extirpateurs, dont 1 à 5 socs et l'autre 7	1 soufflet avec accessoires	2 crics à pattes simples
1 herse à dents de fer	1 chaine double à embattre les rouets,	2 pieds de tenus
20 herses à dents de bois	1 petit enclume dite bigorne	1 pince en fer
8 herses à dents de fer	8 marteaux à frapper devant	2 seringues dont 1 mauveuse
3 herses triangulaires, dont 2 à dents de fer et 1 bois	3 marteaux à passer	1 fourche à 3 dents
5 bons rouleaux dont 2 grands à chassis	2 rivoirs	1 houe à charbon
2 haguets,	3 fertiers	1 fort tourne à gauche
1 fardin où hagué, a transporter du bois de charpente	30 marteaux de chasse, étampe et poimons	4 feuilletes simples et 1 double
	8 cloutieres	[...] paire de coussinette, 16 tausards dont 1 collier

Etat des Fourrages,

3 171 setiers de luzerne (362,60 1^{ère} coupe ; 2 112 2^e coupe ; 400 3^e coupe)
1 489 setiers de sainfoin (en 2 coupes)
1 451 setiers de trèfle (2 coupes)
8 923 de foin des prés (2 coupes)
2 120 cosses de poix
17 257 de fourrages
Pailles : 2100 de paille de blé ; 577 gerbées

Etat des grains en hectolitres

Blé et seigle : 205
Avoine : 400
Orge : 7
Pois Gris : 52
Vesce : 21
Pommes de terre : 135
819 hectolitres de grain en 1832

Nature des semences :

Grains d'Automne : 15ha13 en froment ; 9h50 en méteil ; 7ha02 en seigle ; 31ha65 au total

Grains de Mars : 20ha88 de froment ; 4h15 de méteil ; 17,94 de seigle ; 78,93 d'avoine ; 5,52 orge ; 4,61 de pois gris ; 3 ha de vesce ; 12,52 mélange ; 9ha en pommes de terre

Prairies artificielles : 7h sainfoin ; 17,69 minette ; 16,87 luzerne ; 16,50 trèfle ; 50 ha à l'engrais : 108,06 ha

Total : 277,91 ha

1.5. L'assolement de la ferme par Bourgeois entre 1810 et 1850

AD91, 52J 44 : note volante sur l'assolement des terres du parc de Rambouillet, [v. 1833-v. 1850].

L'assolement que je suivais à Rambouillet et que j'ai adopté comme le plus avantageux après une longue suite d'années de pratique et d'expériences, consiste dans une rotation régulière de quatre années pour les céréales et les prairies artificielles annuelles : à cet effet je partage toutes les terres qui composent l'exploitation en trente pièces de contenances autant égales que possible, soit de onze à douze hectares chaque pour une quantité totale de 350 hectares qui sont ensuite agglomérées, dans l'imagination, en cinq soles de chacune six pièces ou numéros ; quatre de ces soles sont destinées à toutes les cultures arables et à celle des prairies artificielles annuelles, et la cinquième est en prairies naturelles et artificielles vivaces ; de telle sorte qu'aux blés de la première année succèdent immédiatement des trèfles ou minettes¹⁷², sur la moitié de la sole qui en a plus anciennement porté ; et des grains ronds à récolter à maturité, des seigles, des blés de mars, des orges et des racines sont semées sur l'autre moitié de cette sole ; la troisième année on défriche le trèfle pour y semer de l'avoine ainsi qu'on en sème également sur l'autre moitié de la sole ; enfin, la quatrième année les chaumes d'avoine sont soumis en grande partie à des cultures intercalaires de pois et vesces d'hiver et de printemps à récolter en vert ou à faire manger sur pied, ou à enfouir, enfin on en parque une partie pour être toute la sole ensemencée en blé au mois d'Octobre suivant. Ainsi ces quatre soles sont régulièrement rotatives ; les grains ou plantes de la même nature et de la même saison ne se succèdent jamais immédiatement ; les racines, qui n'ont point à faire place à une culture d'Automne,

¹⁷² Cette note est de Bourgeois dans le texte : « J'ai reconnu depuis qu'il est préférable de semer ces graines fourragères en mélange en y mettant du trèfle blanc de hollande et des ray-grass dans une forte proportion : on augmente ainsi la quantité de fourrage à récolter et on améliore sensiblement la qualité de ces fourrages ».

peuvent arriver à une maturité complète sans retarder les ensemencements qui leur succèdent ; les trèfles profitent des engrais non épuisés encore qui ont été employés pour les blés et il est ressemé de prairie artificielle annuelle qu'au bout de huit ans sur la même terre ; enfin les avoines, faites presque entièrement sur des défrichements et après des racines et des plantes étouffantes, se trouvent dans les conditions les plus favorables pour donner d'abondantes récoltes : la cinquième sole (en dehors pour ainsi dire de l'assolement) se compose de toutes les prairies naturelles et artificielles vivace de graminées, de luzerne et de sainfoin ; et lorsqu'une pièce de cette sole, divisée comme les autres en six numéros, doit être défrichée, elle rentre dans la sole des avoines, où elle prend la place d'une pièce qui en sort en même temps, et que l'on ensemeince immédiatement à son tour en prairie artificielle vivace.

Bourgeois explique en conclusion que ce système laisse une marge de manœuvre en cas de volonté d'extension d'un type de cultures, et aussi et peut être surtout si la terre ne répond aux enjeux de la culture : mauvaises herbes, besoin de repos ou de nettoyage.

Schéma de l'assolement du Grand Parc (v. 1830-1850), présenté par Ch.-G. Bourgeois fils

Terres agricoles du Grand Parc : 350 ha

Sole 1 6 pièces 6x 10 à 12 ha	Sole 2 6 pièces 6 x 10 à 12 ha	Sole 3 6 pièces id.	Sole 4 6 pièces id.	Sole 5 6 pièces id.
--	---	----------------------------------	----------------------------------	---

Sole 1 à 4 = cultures céréalières et prairies annuelles
Soient entre 240 et 288 ha de terres

Sole 5 : prairies
entre 60 et 72 ha.

Description du rythme d'une sole

		Sole 1	
	1 ^{ère} moitié	Année	2 ^e moitié
Blé		1	Blé
Trèfles		2	Grains ronds/seigles/blés de mars/orge/racine
Avoine		3	Avoine
Vesces/pois		4	vesces/pois
		..	
Prairie artificielle annuelle		8	

Les blés de la première année succèdent aux trèfles sur la moitié de la sole qui en a porté le plus anciennement ; **Sole 5** : lorsqu'une des 6 pièces doit être défrichée elle rentre en avoine ; qui est remplacée par une pièce en prairie artificielle vivace dans une autre sole.

1.6. L'état de la Ferme en 1924.

ABN : HILSONT A.E., Rapport présenté au Conseil d'Administration le 7 octobre 1924

Les terres sont siliceuses ou argileuses de faible épaisseur et reposent toujours sur un sous-sol glaiseux absolument imperméable. Plusieurs plans de drainage ont été faits, notamment en 1860 et en 1907, mais n'ont pas été exécutés, les fossés dont l'entretien incombe au service des Forêts ne remplacent qu'imparfaitement le drainage. Il en résulte que les travaux de Culture sont difficiles, les terres sont noyées dès les premières pluies d'automne, et sont brûlées dès les premiers soleils. La fertilité ne peut être maintenue que par de fortes fumures minérales et organiques. De plus les parcelles sont enclavées dans les bois, souvent très loin de la ferme ; l'abondance extrême du gibier nécessite des grillages, ce qui exige des frais d'exploitation plus élevés. [...] Tous ces inconvénients qui n'existent pas dans une ferme ordinaire, amènent un déficit forcé qui est actuellement d'environ 60.000 francs. D'ailleurs ce déficit a toujours existé, et dans les années les plus prospères, la subvention d'État la plus faible fut de 22.400 francs en 1906 ; la moyenne de 1900 à 1914 est de 31.405 fr. 80. Je ne veux pas envisager la période de 1914 à 1922 où la subvention fut beaucoup plus forte puisqu'elle a atteint 180.000 francs. Actuellement la subvention du Trésor (60.000 fr.) représente à peu près les dégâts du gibier et les entraves apportées à la culture par les grillages, les ombrages et les servitudes de la chasse

Assolement :

1^{ère} année : Plantes sarclées, fourrages annuels jachères ;

2^e année : blé ;

3^e année : avoine, orge.

Sur nos 220 hectares plus de 70 hectares sont en fourrages hors assolement, et nos soles sont de chacune 50 hectares. La récolte de 1924 : 21 quintaux de blé d'automne Goldendrop, le seul que nous puissions cultiver en raison des lapins et des corbeaux ; 17,5 quintaux en blé de printemps ; 18 quintaux en avoine pluie d'or sur défrichement mais mangée par les lapins ; 177 500 kg de foin secs ; 7 000 kg de pois en grains dont la paille servira pour les moutons ; 7 825 gerbes de blé d'automne ; 36 492 gerbes de blé de printemps ; 52 858 gerbes

d'avoine ; 9 629 gerbes d'orge ; 2 250 gerbes de seigle ; 5 ha de pommes de terre, 4ha de betterave à sucre, et 5 ha de betteraves fourragères.

Finances : Recettes : 180 918, 34 fr. ; Dépenses : 115 527,94 fr. ; Revenus : 65 390,40 fr.

2. Le troupeau et la race mérinos de Rambouillet : un animal politique et diplomatique

2.1. Une négociation ovine et royale : les lettres diplomatiques (décembre 1784 - printemps 1786)

Archives diplomatiques, site de Paris – La Courneuve : Lettre du comte d'Angiviller au comte de Vergennes, Versailles, 8 mars 1785, n° 200 (imprimé), n° 110 (manuscrit) :

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer la lettre que M. de Bourgoing a écrite de Madrid le 29 décembre pour vous informer de ses suites relativement à l'achat du troupeau de moutons d'Espagne que le Roi veut placer à Rambouillet ; je ne vois rien de mieux à faire de ma part que d'adopter l'opinion de M. Bourgoing et de m'en remettre à Dom Ramiro pour l'achat et la conduite jusqu'à Rambouillet par des patres espagnols, qui feront nécessairement beaucoup mieux que tout agens que j'enverrois d'ici : veuillez bien, Monsieur, établir en ce sens vos instructions à M. Bourgoing, en le chargeant au surplus, si pourtant vous n'y trouvez point d'inconvénient, d'insinuer à M. De Florida Blanca que peut-être seroit-il décent que le Roi d'Espagne fit présent du Troupeau à son bon frere et ami le Roi de France.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus inviolable attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, D'Angiviller

[NB :] On prétend que la plus belle race et celle de M. le duc d'Infantado. Mr le comte d'Aranda dit que les Chartreux d'Estramadura ont la plus belle de toutes.

Archives diplomatiques, site de Paris – La Courneuve : Lettre de la Vauguyon au comte de Vergennes, Madrid, 25 février 1786, n° 265 (imprimé), n° 91 (manuscrit) :

Vous aviez chargé, Monsieur le Comte, avant mon arrivée en Espagne, le Chevalier de Bourgoing de demander la liberté d'en extraire un troupeau de Bêtes à laine que le Roi desiroit établir à Rambouillet, et il avoit obtenu la permission nécessaire pour cette extraction, mais diverses raisons, et notamment celle des inconvenients qu'offroit la saison, ont empêché de l'exécuter l'année dernière, et fait préférer de la remettre à cette année. J'ai entretenu sur cet objet depuis mon arrivée ici la correspondance commencée par le Chevalier de Bourgoing avec un negociant très estimable de Ségovie qui nous procurera toutes les facilités desirables, tant pour l'acquisition des Brebis et Belliers, que pour celui des pasteurs destinés à les conduire, mais je n'ai pas voulu prendre à cet égard des mesures définitives sans avoir reçu vos derniers ordres. Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien me les faire parvenir. Il importe que je les reçoive promptement parce que nous commençons à entrer dans la saison la plus convenable pour acquérir et extraire ce troupeau.

Recevés, Monsieur le Comte, une nouvelle assurance des sentiments inviolables d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. Le duc de Lavauguyon
Préparer le voyage du troupeau : le circuit d'information, le gouvernement central, et les réseaux des intendants

Les lettres aux Intendants des généralités du royaume :

AD Gironde, troupeau de moutons venant d'Espagne pour le compte du roi en 1786.

Lettre, Versailles, 27 mai 1786

Parmi les établissements, Monsieur, et les travaux dont le Roi s'occupe à Rambouillet pour le progrès de l'agriculture, du commerce et des arts dans ses Etats est entré le projet d'avoir un dépôt de moutons de la meilleure race afin de faciliter le renouvellement de nos bêtes à laine et l'amélioration de leur régime ; Dans cette vue le Roi a ordonné l'acquisition d'un troupeau de moutons espagnols de la plus belle espèce et sur ce que j'ai des intentions de Sa Majesté à cet égard, à M. le Duc de la Vauguyon, cet ambassadeur a pris les mesures nécessaires pour les exécuter : un négociant éclairé de Ségovie a été chargé du choix des animaux et de l'achat du troupeau, qui sera composé de trois cent brebis et de soixante béliers.

Suivant ce que Monsieur le duc de la Vauguyon me demande à ce sujet, je vois que le troupeau rassemblé à Villa Castin en Espagne a du en partir du 15 au 20 du courant, prenant la route par Soria et la Navarre pour être

rendu à Saint-Jean-Pied-de-Port vers le 15 ou 20 du mois de juin prochain ; le Troupeau sera sous la conduite d'un Mayoral ou principal conducteur avec quelques chiens de race espagnole ; Le Mayoral aura un cheval ou une mule pour son voyage, et les pasteurs deux mulles pour porter leurs effets, vivres, tentes et ce qui sert la nuit à enclorre le troupeau.

Arrivé à S. Jean-Pied-de-Port le Mayoral adressé à un négociant français s'y procurera un guide parlant les deux langues, pour servir d'interprète pendant le voyage. On présume que le troupeau pourra s'arrêter pendant quelques jours dans ce canton ; Delà il suivra la route des grandes Landes jusqu'aux environs de Bordeaux, d'où il prendra celle du Périgord, du Limousin, du Berry, de la Sologne et arrivera par Chartres à Rambouillet.

J'ai l'honneur de vous en prévenir, Monsieur, afin que vous veuillez bien ordonner les dispositions convenables pour assurer la subsistance du troupeau lorsqu'il passera dans votre généralité ; Cette subsistance doit consister uniquement en pâturage à l'exclusion de toute autre espèce de nourriture, telle qu'orge, avoine, etc. On juge cette précaution indispensable pour prévenir le dépérissement de ces animaux : Mais il est essentiel d'un autre côté que le Mayoral ait la liberté de faire paître les moutons dans tous les pâturages de la route, sous la condition de payer le pâturage de gré à gré, ou en cas de difficulté suivant le Règlement qui en sera fait par vos subdélégués sur les Lieux ; C'est ainsi que le Roi d'Espagne a bien voulu ordonné qu'il en fut usé pendant la marche du troupeau, dans les Etats de Sa Majesté Catholique, jusqu'à la frontière de France. Vous voudrez bien, Monsieur adresser vos ordres en conformité à vos subdélégués, et les charger de vous informer du passage du troupeau, de l'état où il aura été vû, des pertes ou accidents qui pourraient lui arriver, et de tout ce qui concernera ce transport, pour m'en faire part.

Au surplus il ne faudra ni étables pour les moutons, ni même des cabanes pour les pasteurs, parce qu'ils sont accoutumés à vivre et à dormir à l'air, et que, dans les cas de forte pluie, ils portent avec eux des tentes pour se mettre à l'abri.

Les conducteurs doivent avoir reçu avant leur départ de Villa Castin une instruction sur ce qu'ils doivent observer durant le cours du voyage ; Mais comme il peut leur arriver des événements qui n'auraient pas été prévus nous nous reposons sur votre zèle, Monsieur, pour y pourvoir selon les circonstances dans votre généralité et procurer au Mayoral les secours et facilités dont il pourrait avoir besoin, pour s'acquitter avec succès de sa commission ; Nous espérons qu'elle remplira l'objet que Sa Majesté a en vûe, de naturaliser en France un race précieuse de bêtes à laine, d'en multiplier l'espèce et d'acquérir des lumières fondées sur l'expérience pour en perfectionner l'éducation.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

AN, O¹ 1904 : Lettre du comte de Vergennes au comte d'Angerville, 27 mai 1786¹⁷³

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la copie d'une lettre que j'ai reçue de M. le duc de la Vauguyon, relative aux dispositions faites par cet ambassadeur, en conséquence des ordres du Roi que je lui ai adressés, pour procurer à Sa Majesté un troupeau de moutons de race espagnole destiné pour Rambouillet. Vous y verrez, Monsieur, les précautions que cet ambassadeur a prises pour le choix et l'achat des moutons dans le canton de Ségovie, pour leur rassemblement à Villa Castin et pour le départ du troupeau, composé de trois cent brebis et soixante béliers, sous la conduite d'un principal conducteur et de quatre pasteurs engagés pour en prendre soin pendant le tems désigné. Vous y reconnoîtrez aussi les facilités que le roi d'Espagne a bien voulu accorder à cette emplette et pour l'extraction et la marche du troupeau par la Navarre jusqu'à la frontière de France.

Le départ a dû avoir lieu du 15 au 20 du courant, pour arriver à Saint-Jean-Pied-de-Port vers le 15 ou le 20 du mois prochain. Je viens d'écrire aux Intendants des Généralités de la route en France pour les informer du passage du troupeau et leur prescrire les mesures à prendre pour assurer sa subsistance suivant la méthode indiquée par la lettre de M. l'Ambassadeur. Je les préviens que le Mayoral ou principal conducteur sera muni d'instructions particulières sur ce qu'il doit observer et faire observer dans le cours du voyage ; mais comme il peut arriver des accidents ou des obstacles imprévus, je les charge d'y pourvoir chacun selon le besoin et les circonstances, et de m'en faire part.

J'espère, Monsieur, que ces arrangemens assureront la marche du troupeau dans le royaume autant qu'il peut dépendre de nous. M. le duc de la Vauguyon doit se procurer et m'envoyer une instruction particulière sur l'éducation et le traitement des bêtes à laine en Espagne. Dès que cette pièce me parviendra, je ne manquerai pas de vous l'adresser. J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Vergennes

¹⁷³ On trouvera la transcription de deux prochains documents dans le dossier « L'arrivée des mérinos d'Espagne et de perdreaux à Rambouillet, sous Louis XVI », *Mémoires et documents de la SAR*, t. t. 20, 1908, p. 502-506.

AN, O¹ 1904 : Copie de la lettre du comte de la Vauguyon au comte de Vergennes, v. mai 1786.

J'ai eu l'honneur de vous informer, Monsieur le Comte, des mesures provisoires que j'avois prises relativement à l'acquisition et à l'extraction du troupeau que le Roi désire établir à Rambouillet, et au moyen desquelles je me trouvois à portée de me conformer à cet égard à vos derniers ordres, dès qu'ils me seroient parvenus. Je me suis empressé, depuis que je les ai reçus, de suivre cet objet, et ai définitivement disposé toutes les choses nécessaires à son exécution.

Après m'être concerté avec les principaux propriétaires des bêtes à laine, et en avoir obtenu la facilité de choisir, dans la totalité de celles qu'ils possèdent, ce qui s'y trouveroit de meilleur et de plus beau, je suis convenu avec un négociant de Ségovie, très estimable et très intelligent, notamment dans cette partie, sur l'honnêteté et le zèle duquel je crois d'ailleurs pouvoir entièrement compter, qu'il se chargera d'effectuer ce choix et d'acheter les animaux dont sera composé le troupeau, qui consistera en trois cents brebis et soixante béliers. Il s'occupe maintenant avec activité de cette opération.

Il s'est assuré d'un Mayoral ou principal conducteur et de quatre pasteurs qui se sont engagés, non seulement à mener le troupeau et à en prendre soin jusqu'à Rambouillet, mais encore à y demeurer après son arrivée au terme et convenu qui sera pour le Mayoral jusqu'à ce que les brebis aient mis bas, et pour les quatre pasteurs jusqu'après la seconde portée. Au moyen de cet arrangement, ils pourront former des élèves propres à les remplacer, et qui continueront après eux à soigner et à traiter selon la même méthode le troupeau ; ils laisseront à leur départ une instruction détaillée concernant cette méthode. J'ai prié d'ailleurs une personne parfaitement instruite sur cette matière d'en rédiger une à laquelle celle du Mayoral et des pasteurs pourra être comparée, et que j'aurai l'honneur de vous adresser à cet effet, lorsqu'elle aura été remise.

Le même négociant de Ségovie nous a procuré aussi, Monsieur le Comte, les chiens nécessaires à la garde du troupeau, ainsi qu'une chienne. Ces chiens sont d'une espèce précieuse et qui peut se naturaliser en France, où il seroit fort à désirer d'en multiplier et d'en perpétuer la race.

Le passeport de Sa Majesté Catholique qui sera remis au Mayoral, outre la liberté de l'extraction, contiendra de plus celle de faire paître le troupeau dans toutes les parties de l'Espagne qu'il parcourra, soit que les pâturages soient communs ou appartiennent à des particuliers, en payant ce qui pourra être dû, et dans le cas où il seroit exigé plus qu'il ne sera juste, il en rendra compte pour qu'il y soit remédié.

Ledit Mayoral aura un cheval ou une mule pour son voyage, son séjour en France et son retour en Espagne, et les pasteurs en auront deux, destinées à porter leurs effets, leurs vivres, leurs tentes et ce qui sert à enclorre de nuit le troupeau.

Je compte qu'il partira du 13 au 20 may de Villa Castin, où il doit être rassemblé, et la route par Sovia et la Navarre étant la meilleure pour les pâturages, il suivra cette voye et pourra parvenir en France et être rendu à Saint-Jean-Pied-de-Port vers le 15 ou 20 de juin. Le Mayoral y sera adressé à un négociant françois qui lui procurera un guide parlant parfaitement les deux langues et qui sera charg de servir d'interprète pendant le voyage. Le troupeau pourra s'arrêter quelques jours dans ce canton ; de là, il suivra la route des grandes Landes jusqu'à Bordeaux ; des environs de Bordeaux, il prendra celle du Périgord, du Limousin, du Berry, de la Sologne, et arrivera à Rambouillet par Chartres.

Il sera nécessaire de prévenir les intendans de Pau, de Bordeaux, de Limoges, de Bourges et d'Orléans, dans les Généralités desquelles il passera, de faire les dispositions convenables pour assurer sa subsistance, en observant qu'elle doit consister uniquement en pâturages, à l'exclusion de toute autre espèce de nourriture, telle qu'orge, avoine, etc. Cette précaution est absolument indispensable ; si elle n'étoit pas prise, il seroit fort à craindre que le troupeau ne dépérit.

Il importeroit aussi que lesdits Intendans donnassent les mêmes ordres qui ont été donnés en Espagne, à l'effet que les Mayoral pût faire paître le troupeau dans les pâturages de sa route, soit communs, soit appartenans à des particuliers, en payant ce qui pourra être dû, et qu'ils chargeassent expressément leurs subdélégués de tenir la main à l'exécution d ce qu'ils auront enjoint.

Il ne faudra ni étables pour les moutons, ni même des cabanes pour les pasteurs, parce qu'ils sont accoutumés à vivre et à dormir à l'air, et que, dans les cas de forte pluie, ils portent avec eux des tentes pour se mettre à l'abri.

Les conducteurs de ce troupeau recevront avant leur départ une instruction qui leur tracera la marche qu'ils doivent tenir et ce qu'ils devront observer durant le cours du voyage. J'aurai soin, Monsieur le Comte, de vous en faire parvenir un double, afin qu'il puisse être vérifié s'ils s'y seront exactement conformés.

J'ai cru devoir, Monsieur le Comte, m'empresser de vous faire part de tous ces détails, et j'espère que vous voudrez bien approuver les divers arrangemens qu'il m'a semblé utile d'arrêter pour assurer parfaitement le succès de cette commission.

Je me flatte qu'elle pourra remplir le double objet de procurer à Sa Majesté un troupeau de moutons espagnols de la plus belle espèce et de faciliter en même temps le renouvellement de nos bêtes à laine et l'amélioration de leur régime. Recevez, Monsieur le Comte, une nouvelle assurance des sentimens inviolables d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être [...]

2.2. La dernière transhumance : itinéraire du voyage du troupeau de Rambouillet (mai – octobre 1786)

*Itinéraire du troupeau de bêtes à laine espagnoles pour Rambouillet
15 mai 1786 - 12 octobre 1786*



La carte de l'itinéraire du troupeau de bêtes à laine espagnoles pour Rambouillet (15 mai - 12 octobre 1786), carte réalisée par Bertrand Le Corre, Bergerie nationale de Rambouillet, d'après les données récoltées par l'auteur.

La dernière emmontagnée pyrénéenne : de la plaine de Castille aux montagnes basques et la descente en Gascogne (mai- juin 1786)

Villa Castaing, départ vers le 15 ou 20 mai (Villacastin, Castille-et-León)¹⁷⁴.

Ségovie ; 40 km.

Soria et Navarre¹⁷⁵ ; 200 km.

¹⁷⁴ AD33, C 3617 : cette estimation est donnée par la Lettre du comte de Vergennes Versailles, 27 mai 1786 et confirmée par le calcul : à raison de 20 km par jour, à une vitesse de 3 km/h, le départ peut être estimé à la fin du mois de mai. Arrivé à Saint-Jean-Pied de Port, l'estimation kilométrique est de 495 km parcourus. 495 km / 20 km = 25 jours ; auxquels s'ajoutent les jours de repos à Saint-Jean.

¹⁷⁵ AD33, C 3617 : Brouillon de lettre de l'intendant de Neville au comte de Vergennes, Bordeaux, 7 juin 1786.

Pampelune, vers le 20 juin 1786¹⁷⁶; 180 km.
Saint Jean Pied-de-Port¹⁷⁷ (Pyrénées-Atlantiques, 64220) ; 75 km.
Saint-Palais, le 25 juin 1786 (Pyrénées-Atlantiques, 64120) ; 30 km.
[pays de Dax]

Dans les grandes landes : la première lutte en France (juillet – fin août 1786¹⁷⁸)

Tartas (Landes, 40400) ; où le mayoral et deux bergers tombent malades et sont soignés chez le comte de Castillon à **Arengosse**, situé entre Beylongue et Morcenx (Landes, 40110)¹⁷⁹ ; depuis Saint-Palais : 75 km.
Ponçon (Carcen-Ponson, Landes, 40400) ; 6 km.
Beylongue (Landes, 40370) ; 7 km.
Morcenx (Morcenx-la-Nouvelle, Landes, 40110) ; 20 km (/ Gil Hernanz pour Arengosse ; 13 km).
Cornalis (Quartier de Cornalis, Solférino, Landes 40210) ; 8 km.
Sabres (Landes, 40630) ; 20 km.
Commensacq (Commensacq, Landes, 40210) ; 10 km¹⁸⁰.
Labouheyre (Landes, 40210) ; Commensacq à Labouheyre : 8 km.

Des grandes landes à la Gironde¹⁸¹ (fin août – 9 septembre 1786)

Subdélégation de Bazas

Grande Lande de **Labouheyre**, départ entre le 20 et le 30 d'août 1786¹⁸².
Sabres, (Landes, 40630) ; 20 km.
Luglon (Landes, 40630) ; 10 km.
Vert, (Landes, 40420) ; 12 km.
Labrit, (Landes 40420) ; 3 km.
Lencouat (Lencouacq, Landes, 40120) ; 14 km.
Maillas, (Landes, 40120) ; 30 km.
Gragnos, (Grignols, Gironde, 33690) ; 20 km.
Cocumont (Lot-et-Garonne, 47250) ; 10 km.

Subdélégation de Marmande (3 septembre 1786 – 9 septembre 1786¹⁸³)

Sainte-Bazeille, le 3 septembre où le troupeau passe la Garonne¹⁸⁴ [Marmande] (Lot-et-Garonne, 47180) ; 12 km.
Notre Dame de Lorette (Gironde, 33190), 10 km.
Monségur (Gironde, 33580) ; 10 km. « aux portes Paroisse de St Laurent, juridiction de Pellegrüe, venant de Monsegur, ayant resté le dit jour 9 septembre et une partie de la nuit dans deux journeaux de reguin eestimé par deux experts à douze livres payé par moitié a Jean La Vigne et a Etienne Sauviac le 23 septembre suivant, cy 12 livres¹⁸⁵»

De Gironde en Dordogne : (9 – 13 septembre 1786)

Subdélégation de Ste Foy

Bourg du Poste, le 9 septembre 1786, 368 bêtes.
Sainte Foy, le 10 septembre 1786 à 9 heures du matin – 6 heures du soir¹⁸⁶ (Sainte-Foy-la-Grande, Gironde, 33220) ; Monségur à Sainte-Foy : 30 km.

¹⁷⁶ AD33, C 3617 : Lettre de Chegaray à Henriot, premier secrétaire de l'Intendance de Bordeaux, Bayonne, 10 juin 1786 et Extrait d'une lettre de M. Chegaray, écrite de Bayonne le 10 juin 1786.

¹⁷⁷ AD33, C 3617 : Extrait d'une lettre de M. Chegaray, écrite de Bayonne le 10 juin 1786.

¹⁷⁸ AD33, C 3617 : : Extrait d'une lettre de M. Chegaray, écrite de Bayonne le 10 juin 1786 ; Brouillon de lettre à Bourriot, Eydely, Colombat, Bordeaux, le 12 octobre 1786.

¹⁷⁹ AD33, C 3617 : Lettre à l'Intendant, Sainte-Foy, 14 septembre 1786 ; lettre du subdélégué Rochefort à l'intendant de Néville, Thiviers, 17 septembre 1786.

¹⁸⁰ L'itinéraire initial prévoyait d'aller jusqu'à Bordeaux, modifié pour préserver la lutte des animaux qui a lieu dans les landes de Labouheyre : Pissos (Landes, 40410) ; Belhade (Landes, 40410) ; Sauquats (Sagnac-et-Muret, Landes, 40410).

¹⁸¹ AD33, C 3617 : Itinéraire du troupeau de moutons et des 6 ou 7 personnes qui le conduisent, [août 1786] et Reponse de M. Chegaray du 5 août 1786 a la lettre du 29 juillet.

¹⁸² AD33, C 3617 : Itinéraire du troupeau de moutons et des 6 ou 7 personnes qui le conduisent, [août 1786].

¹⁸³ AD33, C 3617 : Lettre au comte de Vergennes, Marmande, 11 septembre 1786.

¹⁸⁴ AD33, C 3617 : Lettre du subdélégué Colombet de [...] à l'intendant, Marmande, 4 septembre 1786.

¹⁸⁵ AD33, C 3617 : Etat de la depense que 368 moutons ou brebis ont fait a leur passage dans la subdélégation de Ste Foy, commencer du 9 septembre 1786.

¹⁸⁶ AD33, C 3617 : Lettre à l'Intendant, Sainte-Foy, 14 septembre 1786.

Ce troupeau étant arrivé le 10 septembre aux environs de la ville de Ste Foy. Le conducteur les fit entrer dans une prairie, sans en prévenir qui que ce soit et ayant parcouru dans le séjour et pendant la nuit sept journeaux de reguin appartenant à cinq particuliers qui réclamèrent après le départ du conducteur des indemnités considérables par le dommage que ces moutons avoient occasionnés et par arrangement on leur a donné à chacun trois livres ces particuliers sont le nommé Baraton Abraham meunier Le Metayer du Sr. Jouhanneau, celui du Sr. Jauge et Matignong boucher, total 27 livres.

Le Fleix, 11 septembre 1786, où le troupeau passe la Dordogne (Le Fleix, Dordogne, 24130) ; 5 km.

Saint Géry, près Périgueux : le troupeau composé de 368 bêtes (320 brebis, 42 béliers, 6 moutons) fatigué de chaleur, passe la nuit au parc du 11 au 12 septembre¹⁸⁷. (Saint-Géry, Dordogne, 24400) ; 15 km.

De Périgord en Limousin (13 - 17 septembre 1786)

Subdélégation de Périgueux

Mussidan, le troupeau y passe le 11 septembre 1786. (Dordogne, 24400) ; 8 km.

Neuvic, le 12 septembre le troupeau est accueilli par le comte Louis Raphaël de Fayolle de Mellet (1727-1804)¹⁸⁸, qui donne un mouton hermaphrodite et noir à l'attention de l'académie de Belfort. Le conducteur des mulets tombe malade¹⁸⁹ (Neuvic, Dordogne, 24190) ; 12 km.

Périgueux, le troupeau y parvient le 13 septembre et en repart le 14 septembre 1786. « Depuis cette ville il prendra la grande route de Limoges en s'écartant à droite et à gauche pour pâturer sur les landes et guérets¹⁹⁰ ». (Dordogne, 24000) ; 30 km.

Sorges, 14 septembre 1786 (Dordogne, 24420) ; 20 km.

Thiviers, 15 septembre 1786, le troupeau de 363 bêtes est conduit par « un principal conducteur, un interprète, trois pasteurs, le troupeau est en bon état mais fatigué, un bélier boite et un autre « étoit en si mauvais état, qu'on ne craignoit qu'il ne put se rendre à sa destination¹⁹¹ ». (Dordogne, 24800) ; 35 km.

La Coquille, 16 septembre 1786. (Dordogne, 24450) ; 15 km.

Du Limousin en Île-de-France (17 septembre – 12 octobre 1786)

Généralité de Limoges, le 17 septembre 1786, le troupeau est « en assez bon état à l'exception d'un mouton et d'un bélier¹⁹² ». Marie-Pierre-Charles Meulan d'Ablois (1738-1814), intendant de Limoges (1783-1790) prend le relai.

Chalus, [17 septembre 1786] ; 13 km.

Aixe-sur-Vienne, 18 septembre 1786 ; 22 km.

Limoges, 19 septembre 1786, où le troupeau prend du repos ; 15 km.

Orléans, Andres Gill Hernanz, le mayoral espagnol doit y rejoindre le troupeau après deux mois de maladie dont il peine à guérir, il souhaite absolument présenter lui-même le troupeau au roi¹⁹³ ; 260 km.

Chartres ; 70 km.

Rambouillet, arrivée le 12 octobre 1786 ; 40 km.

¹⁸⁷ AD33, C 3617 : Lettre du subdélégué à l'intendant, Périgueux, 15 septembre 1786.

¹⁸⁸ Le marquis de Neuvic est un militaire, qui devient mousquetaire en 1742, et monte les échelons, il est fait capitaine en 1747, chef des gardes du corps du roi Stanislas de Pologne en 1760, aide de camp du maréchal de Soubise en 1761, puis est nommé à des charges de lieutenant général en 1772 et de gouverneur du pays du Maine, du Perche et de Laval à partir de 1780, il finance des travaux agricoles et arboricoles dans son domaine de Neuvic. Emigré et combat dans les armées des émigrés pendant la Révolution.

¹⁸⁹ AD33, C 3617 : Lettre du subdélégué à l'intendant, Périgueux, 15 septembre 1786

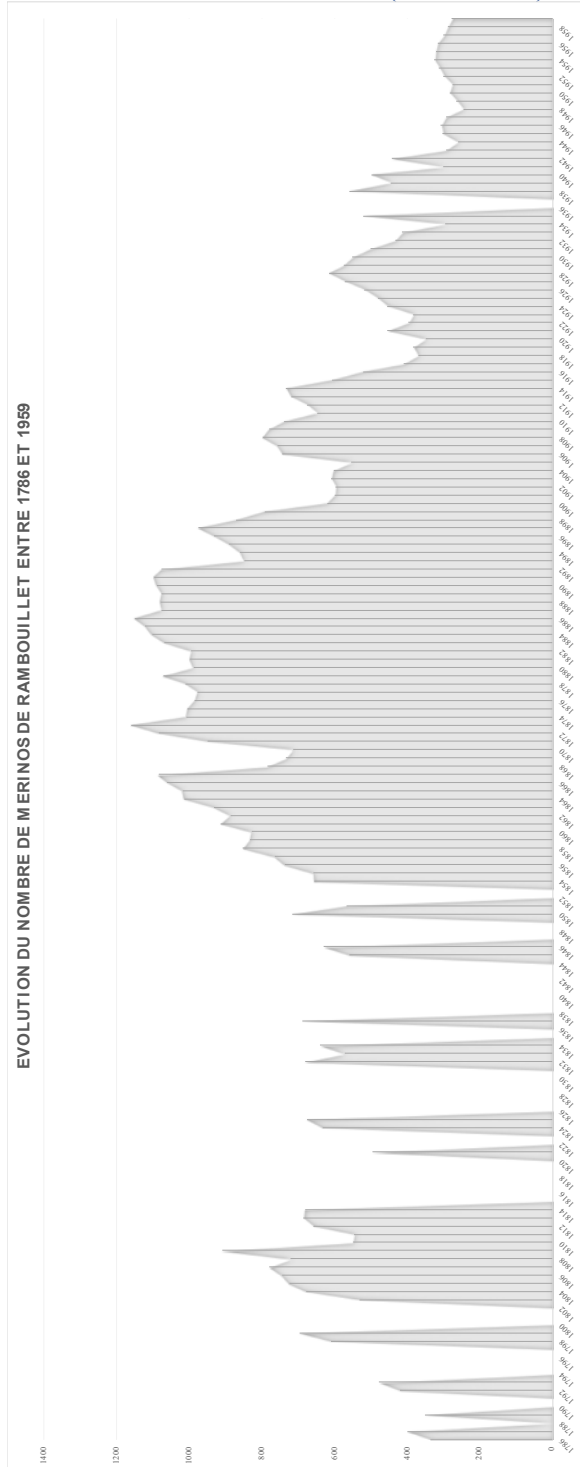
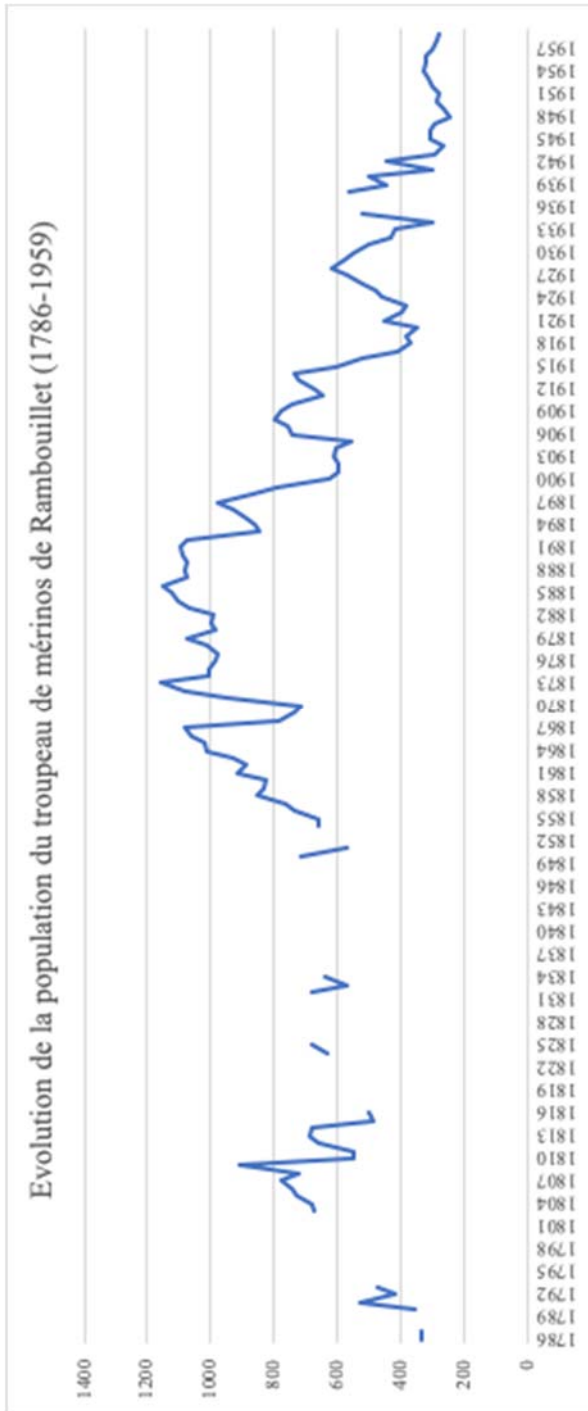
¹⁹⁰ AD33, C 3617 : Itinéraire du troupeau de moutons et des 6 ou 7 personnes qui le conduisent, [août 1786].

¹⁹¹ AD33, C 3617 : lettre du subdélégué Rochefort à l'intendant de Néville, Thiviers, 17 septembre 1786.

¹⁹² AD33, C 3617 : brouillon de lettre de l'Intendant au comte de Vergennes, 25 septembre 1786.

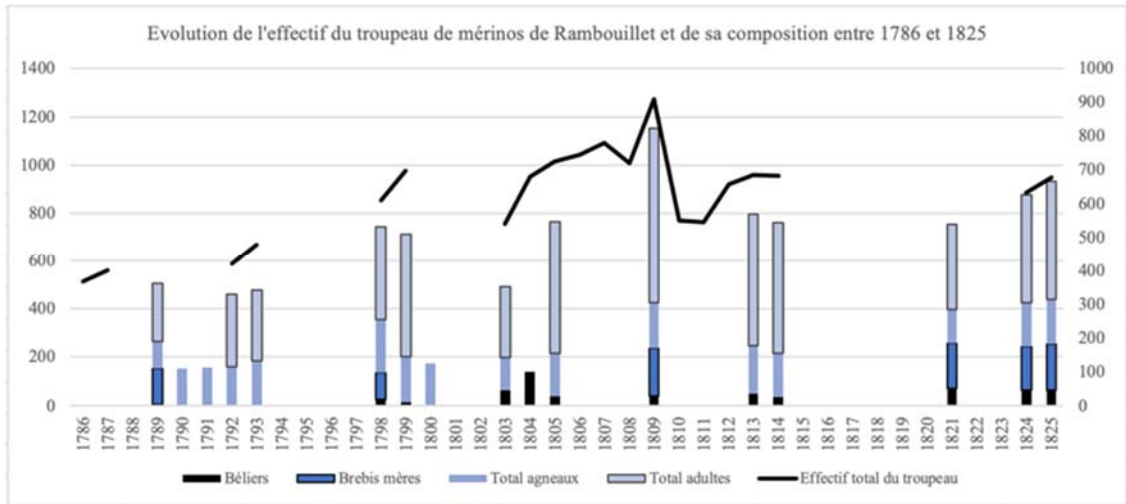
¹⁹³ AD33, C 3617 : Note, Bordeaux, 4 octobre 1786, pièce n° 53 ; lettre de Batdebat à l'intendant, Vicq près Tartas, 1^{er} octobre 1786.

2.3.L'évolution de la population du troupeau de mérinos de Rambouillet (1786-1959)



<i>Année</i>	Nombre de mérinos	<i>Année</i>	Nombre de mérinos	<i>Année</i>	Nombre de mérinos	<i>Année</i>	Nombre de mérinos
1786	336	1830	s.d.	1874	1 009	1918	370
1787	400	1831	s.d.	1875	1 005	1919	383
1788	s.d.	1832	681	1876	985	1920	349
1789	352	1833	572	1877	977	1921	454
1790	s.d.	1834	640	1878	1 011	1922	396
1791	s.d.	1835	s.d.	1879	1 072	1923	383
1792	419	1836	s.d.	1880	988	1924	455
1793	478	1837	689	1881	998	1925	481
1794	s.d.	1838	s.d.	1882	995	1926	518
1795	s.d.	1839	s.d.	1883	1 068	1927	571
1796	s.d.	1840	s.d.	1884	1 102	1928	616
1797	s.d.	1841	s.d.	1885	1 121	1929	575
1798	610	1842	s.d.	1886	1 151	1930	551
1799	697	1843	s.d.	1887	1 076	1931	502
1800	s.d.	1844	s.d.	1888	1 079	1932	433
1801	s.d.	1845	558	1889	1 076	1933	414
1802	s.d.	1846	630	1890	1 090	1934	295
1803	530	1847	s.d.	1891	1 097	1935	522
1804	679	1848	s.d.	1892	1 076	1936	s.d.
1805	725	1849	s.d.	1893	849	1937	s.d.
1806	745	1850	717	1894	860	1938	560
1807	779	1851	568	1895	891	1939	444
1808	721	1852	s.d.	1896	931	1940	499
1809	910	1853	s.d.	1897	976	1941	300
1810	549	1854	656	1898	870	1942	443
1811	546	1855	659	1899	793	1943	293
1812	657	1856	737	1900	621	1944	261
1813	685	1857	765	1901	599	1945	303
1814	682	1858	853	1902	596	1946	308
1815	s.d.	1859	834	1903	609	1947	293
1816	s.d.	1860	828	1904	603	1948	245
1817	s.d.	1861	913	1905	554	1949	265
1818	s.d.	1862	887	1906	743	1950	283
1819	s.d.	1863	932	1907	758	1951	276
1820	s.d.	1864	1013	1908	798	1952	300
1821	496	1865	1 018	1909	780	1953	312
1822	s.d.	1866	1 061	1910	739	1954	325
1823	s.d.	1867	1 085	1911	647	1955	321
1824	633	1868	786	1912	675	1956	316
1825	677	1869	734	1913	719	1957	300
1826	s.d.	1870	715	1914	734	1958	288
1827	s.d.	1871	949	1915	607	1959	277
1828	s.d.	1872	1 084	1916	522		
1829	s.d.	1873	1 160	1917	410		

L'évolution de l'effectif du troupeau mérinos de Rambouillet de 1850 à 1959															
Année	Total	Béliers	Béliers antenais	Agneaux mâles	Brebis mères	Brebis antenaises	Agneaux femelles	Année	Total	Béliers	Béliers antenais	Agneaux mâles	Brebis mères	Antenaises	Agneaux femelles
1850	717	78			436			1905	554	14	43	84	256	80	77
1851	568		8	63	261	60	84	1906	743	12	50	193	255	50	183
1854	656	4	74	76	329	81	92	1907	758	73	93	110	310	78	94
1855	659	9	73	88	310	92	87	1908	798	80	81	99	353	83	102
1856	737	23	100	84	372	93	65	1909	780	78	68	102	366	88	78
1857	765	31	114	87	338	103	92	1910	739	56	71	92	363	58	99
1858	853	36	89	119	378	115	116	1911	647	56	47	62	330	70	82
1859	834	34	98	98	390	106	108	1912	675	64	44	102	323	60	82
1860	828	9	101	113	405	108	92	1913	719	76	50	113	338	54	88
1861	913	48	88	108	446	96	127	1914	734	65	80	102	324	77	83
1862	887	47	115	97	407	133	88	1915	607	76	90		360	81	
1863	932	64	96	115	446	91	120	1916	522	55		59	335		73
1864	1013	95	113	130	448	121	106	1917	410	25	30	34	212	72	37
1865	1018	18	38	252	406	86	218	1918	370	21	30	46	186	35	52
1866	1061	103	114	123	46	120	133	1919	383	24	24	52	184	32	67
1867	1085	131	118	123	455	127	132	1920	349	9	24	47	181	42	46
1868	786	30	84	117	337	130	88	1921	454	28	44	70	203	46	63
1869	734	20	58	109	351	86	110	1922	396	18	22	67	190	45	54
1870	715	5	8	141	268	83	210	1923	383	13	21	61	185	37	61
1871	949	11	41	188	337	105	267	1924	455	7	53	82	180	52	75
1872	1 084	14	137	160	453	163	157	1925	481	4	24	84	211	66	87
1873	1 160	37	13	166	511	151	159	1926	518	7	10	85	245	71	97
1874	1 009	43	127	117	441	152	129	1927	571	9	35	80	266	87	94
1875	1 005	62	86	140	460	111	146	1928	616	14	48	67	287	83	93
1876	985	29	92	145	430	133	156	1929	575	23	52	56	280	86	63
1877	977	49	88	132	439	150	119	1930	551	17	41	79	277	57	64
1878	1 011	30	94	133	506	120	128	1931	502	18	24	59	242	58	54
1879	1 072	53	124	143	495	116	141	1932	433	15	20	54	218	48	53
1880	988	45	138	122	434	133	116	1933	414	11	25	69	196	52	61
1881	998	42	110	133	450	109	154	1934	295	4	17	34	146	39	55
1882	995	60	93	140	417	154	131	1935	522	25	71	89	191	67	79
1883	1 068	50	126	133	483	127	149	1938	560						
1884	1 102	113	120	122	471	145	131	1939	444						
1885	1 121	133	110	119	483	129	147	1940	499						
1886	1 151	149	100	134	500	141	127	1941	300			35			29
1887	1 076	114	112	132	446	118	194	1942	443			45			28
1888	1 079	119	87	129	436	146	162	1943	293			49			53
1889	1 076	127	98	118	469	145	119	1944	261			45			58
1890	1 090	129	106	132	485	114	124	1945	303			44			42
1891	1 097	104	104	143	455	125	161	1946	308			36			35
1892	1 076	90	104	113	486	152	129	1947	293			24			20
1893	849	78	41	99	428	123	73	1948	245			42			41
1894	860	32	101	118	421	75	104	1949	265			42			48
1895	891	84	95	102	396	99	109	1950	283			35			42
1896	931	87	92	126	399	113	114	1951	276			56			56
1897	976	89	96	134	437	114	106	1952	300			54			61
1898	870	80	74	97	428	71	120	1953	312			67			56
1899	793	55	54	114	388	100	82	1954	325			71			95
1900	621	28	76	36	374	74	33	1955	321			68			65
1901	599	66	20	85	304	33	91	1956	316			53			57
1902	596	30	50	83	271	77	85	1957	300			69			44
1903	609	10	61	98	267	83	90	1958	288			48			49
1904	603	12	63	78	292	72	86	1959	277						



2.4.L'évolution des populations ovines en France

L'évolution de l'effectif ovin français, selon Martial Laplaud, *Cours de zootechnie*, 1940, fasc. 1, p. 6-7.

Année	Nombre d'ovins	Année	Nombre d'ovins
1805	30 000 000	1906	17 461 397
1810	31 000 000	1913	16 131 390
1812	35 000 000	1916	10 84 5280
1830	29 000 000	1926	10 775 260
1840	32 000 000	1929	10 451 760
1862	29 500 000	1935	9 558 090
1882	23 809 443	1936	9 788 280
1886	22 688 239	1938	9 872 360
1896	21 190 603	1939	8 947 680

3. La mérinisation : Rambouillet comme cœur de la machine mérine française (1786 ; 1793-1853)

3.1. Les dons et les ventes du roi Louis XVI (1787-1791)

Etat des beliers et brebis d'Espagne donnés par Monsieur le Comte d'Angiviller par ordre du roi (AN, 20160285/1)							
Dates	Destinataire	Béliers	Brebis	Dates	Destinataire	Béliers	Brebis
en septembre 1787	M. le ministre de la Billarderie à St Remi en Picardie	4	14	19 octobre 1788	M. de Coné à la Ferté Lovendal, Pologne	8	
	M. Ogé pour M. Vente	1		25 octobre 1788	M. Lamouroix au Mesnil près Rambouillet	3	
	M. Chanorier à Croissy près Paris	2	12	4 novembre 1788	M. Mulot près Rambouillet	3	
	M. l'abbé Tessier		6	8 novembre 1788	M. de Cramayel à Cramayel en Brie	3	
	M. Bourgeois à Vrignel près Rozai en Brie	2	12	10 janvier 1789	M. Cretté de Palluel à Dugui près Paris	3	
	M. Lemesle et son beau frère	6		10 janvier 1789	M. Charlemagne à Drancy près Paris	2	
depuis le mois de décembre 1787 jusqu'en mars 1788	M. de la Boulaye au Houssai près Provins en Brie	6	4	12 janvier 1789	M. Antoine	2	
	M. le baron de Jumillac à la terre près Corbeil	6	4	3 mai 1789	M. de Chemilly	4	16
	M. Chanorier à Croissy près Paris	2	14	23 juin 1789	M. le Blanc à Marenil en Champagne	2	12
	M. Hinot à Chaton près Paris		18	23 juin 1789	Madame Campan		2
	M. le comte de Turin	4	2	26 juin 1789	M. Clicquot Blervache à Belloi près Reims	1	6
	M. de Laage à Bris sur Marne près Paris	4		26 juin 1789	Marquis de Donnissan	2	2
	M. Desroya	4	4	8 juillet 1789	Marquis de Guerchi à Nangis en Brie	2	4
	M. Bourgeois à Benville le Comte	6		15 juillet 1789	Marquis de la Ferrière	1	4
	M. Le noir Bussay près Chartres	5	1	19 juillet 1789	Madame de Beaumont	1	2
	M. Vente	6	2	23 juillet 1789	Comte de Bavière à la Cochadière en Beauce	2	4
	M. de Marizi	2	2	31 juillet 1789	Marquis de Crussol	2	
	M. de Mello à Mello en Picardie	5	2	19 août 1789	de la Ribellerie à Melun	2	2
	M. de la Billarderie à St Remi en Picardie	8	3	20 août 1789	de la Ribellerie à Courteille en Perche	1	4
	M. de Cipiere	6	4	5 septembre 1789	de Liancourt à Crevecoeur en Picardie	1	4
M. l'abbé Tessier	4		1er octobre 1789	Crette de Palluel à Dugui près Paris	1	2	
1er août 1788	M. Clicquot Blervache à Belloi près Reims	4		28 décembre 1789	Delorme Berger du roi a conduit à Paris huit béliers et six brebis savoir deux agneaux béliers pour M. de la Bergerie et le reste pour la Société d'Agriculture	8	6
Total						165	174

Etat des béliers et brebis d'Espagne vendus en 1789					
Date	Acheteur	Agneau	Agnellette	Bélier	Brebis
5 septembre 1789	Chapelier au Gué de Longroy			2	
6 septembre 1789	M. de Drouin			2	
18 octobre 1789	M. de Drouin	1	4		15
28 octobre 1789	Mir d'Averne	2	4	1	
28 octobre 1789	Chanterne	1			2
28 octobre 1789	Charlemagne	25	2	2	13
8 décembre 1789	M. le Blanc	3		9	
Total:		32	10	16	30

Etat des béliers et des brebis vendus en 1790						
Date	Dons ou vente	Acheteur	Brebis	Bélier	Prix	
22 juin 1790		livré à la voiture de M. Gaudier pour Monsieur le Chevalier de Flahaut frère de M. le comte d'Angiviller un bélier de deux ans	1			
24 juin 1790	Don	livré au berger de M. Cliquot onze brebis de deux ans à 18" pièce		11	198	
20 juillet 1790	Vente	livré au berger de Chanorier 49 bêtes à laine savoir 41 vieille brebis à 15 livres, un bélier de trois ans 50 livres et sept béliers de deux ans à 40 livres	41	8	945	
10 août 1790	Vente	livré à M. le Marquis d'Avergne 16 bêtes à laine savoir 2 brebis de 2 ans, deux de trois ans, trois de 4 ans, 4 vieilles venues d'Espagne, 4 béliers de 2 ans, un de 3 ans	11	5	426	
23 août 1790	Vente	livré à M. le comte de Dieuzie un bélier de 3 ans, 50 livres, un bélier de 2 ans	4	2	156	
27 août 1790	Vente	livré à M. Chamseru un bélier de deux ans, une brebis de trois ans, une brebis	3	1	103	
7 septembre 1790	Vente	livré aux bergers de Madame Poivre quatorze bêtes à laine savoir un bélier	8	6	400	
7 septembre 1790	Don	livré aux mêmes bergers deux béliers de deux ans, et deux brebis de trois ans	2	2		
11 septembre 1790	Vente	Livret pour M. de Ramboil 2 béliers de deux ans, une brebis de trois ans, une	4	2	158	
3 octobre 1790	Don	livré un agneau béliers à M. de la Barolierie	1			
Total :		95 bêtes vendues, 17 données	75	37	2 386	

Etat des béliers et des brebis vendus en 1791				
Date	Acheteur	Bélier	Brebis	Prix
14 juillet 1791	Livré pour le département de la Vendée, 2 béliers de 5 ans, bélier de 4 ans, bélier de 3 ans, quatorze bélier de 2 ans, vingt brebis de 5 ans, cinq brebis de 4 ans	18	25	1 540
14 juillet 1791	Livré au berger de la Vendée, nommé Pierre Heraux deux brebis de trois ans pour M. delabardiere		2	48
29 juillet 1791	Quatorze béliers de 2 ans à M. Chanorier, une brebis de cinq ans et une de 4 ans, huit vieilles brebis venues d'Espagne	14	10	868
1er août	M. Brou un bélier de 4 ans, deux béliers de 2 ans	3		160
15 août 1791	M. le comte de Doy près Provins deux béliers de 2 ans, une brebis de 5 ans, et une de 4 ans	2	2	148
18 août 1791	M. de Monsabré près Bourg en Berry, deux béliers de deux ans, une brebis de 5 ans et une de 4 ans	2	2	148
22 août 1791	M. le Président de Mailai le videm, un bélier	1		50
27 août 1791	M. de Chimilly un bélier de 4 ans et un de 3 ans, deux béliers de 2 ans, quatre brebis de 5 ans, 4 de 4 ans, cinq brebis de deux ans	4	13	532
5 septembre 1791	Perineau deux béliers de deux ans	2		100
10 septembre 1791	M. de Mondesire deux béliers de deux ans	2		100
11 septembre 1791	M. de Fargesce un bélier de 3 ans, une brebis de cinq ans et une de 4 ans	1	2	108
10 novembre 1791	Barrier Bouché, 2 agneaux espagnols lourds, 2 vieilles brebis flamandes, 3 brebis [moursselone] métisse, 2 béliers de même race			70
Total :		49	56	3872

3.2. Les ventes annuelles de Rambouillet par régime politique et récapitulatif (1793-1853)

La série de tableaux suivants est issue de la compilation systématique des procès-verbaux des ventes aux enchères annuelles de la ferme nationale, impériale et royale de Rambouillet, de leur création à leur suppression (1793-1853). Ces documents sont conservés en ADY, 6Q 115-128 et en AN, 20160285/495.

Le produit des ventes de la ferme républicaine et consulaire (1793-1803)											
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en livres 1793-1797), puis en francs.		Bétail		
	Total	Lots de laines	Lots de reproducteurs	Total	Béliers	Brebis	Dans les comptes de l'économiste	Sur les PV des ventes	Bovins	Equins	Caprins
1793	29	0	29	161	74	87	60 117,84 l.		0	0	0
1794											
1795	210	46	210	210	166	44	545 076 l.	783 177 l.	0	0	0
1796	182	0	182	230	111	119	365 093 l.		0	0	0
1797	154	47	154	193	99	94	16 620,39 l.	22 657,8 l.	0	0	0
1798	179	59	120	132	82	50	10 068,3	19 708,35 fr.	0	0	0
1799	126	4	122	136	39	97	14 558		0	0	0
1800	180	26	154	154	64	90	11 291	17 096,75 fr.	0	0	0
1801	191	30	161	160	76	84	42 504	42 776 fr. et laines, = 52 259,55 fr.	0	0	0
1802	191	35	156	151	57	94	43 450	44 958 fr. et laines = 56 463,20 fr.	0	0	0
1803	208	34	161	131	63	68	37 874	30 791 fr.	11	0	2
Total :	1 650	281	1 449	1 658	831	827	986 907, 23 l. et 159 745,3 fr.		11	0	2

Le produit des ventes de la ferme impériale sous l'Empire (1804-1813)											
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de lots retirés	Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en francs)	Bétail		
	Total	Lots de laines	Lot de reproducteurs		Total	Béliers	Brebis		Bovins	Equins	Caprins
1804	169	21	129	2	127	66	61	37 956	15	4	0
1805	221	24	155	3	152	75	77	62 863	18	10	14
1806	206	26	139	6	133	66	65	39 075	20	21	0
1807	174	13	141	4	144	71	73	49 015	20	0	0
1808	183	10	164	0	181	67	114	67 595	9	0	0
1809	173	10	149	0	161	69	92	79 820	14	0	0
1810	131	5	110	14	96	40	56	29 460	15	1	0
1811	89	6	69	7	69	43	26	18 840	6	2	0
1812	147	6	121	5	116	59	57	37 180	13	2	0
1813	86	1	77	6	144	69	75	27 285	2	0	0
Total :	1 579	122	1 254	47	1 323	625	696	449 089	132	40	14

Le produit des ventes de la ferme royale sous la Restauration (1815-1829)								
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de lots retirés	Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en francs)
	Total	Lots de laines	Lot de reproducteurs		Total	Béliers	Brebis	
1815	67	0	67	0	81	56	25	12435
1816	145	0	145	0	155	74	80	49310
1817	145	0	145	0	145	73	72	77940
1818	162	2	160	0	160	80	80	117696
1819	140	0	140	0	140	69	71	51390
1820	146	4	142	0	142	69	73	39620
1821	134	0	134	0	134	70	64	66155
1822	140	0	140	0	140	70	70	62035
1823	66	0	66	0	66	24	42	14455
1824	102	0	102	0	102	58	44	33790
1825	140	0	140	0	140	70	70	61925
1826	122	0	122	0	122	61	61	36350
1827	38	0	38	0	38	29	9	12915
1828	54	0	54	0	54	37	17	16850
1829	94	0	94	61	33	33	0	13063
Total :	1695	6	1689	61	1652	873	778	665 929

Le produit des ventes de la ferme royale sous la Monarchie de Juillet (1831-1848)									
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de lots retirés	Lots sans données	Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en francs)
	Total	Lots de laines	Lot de reproducteurs			Total	Béliers	Brebis	
avril 1831	19	0	19	11		48	0	48	1490
juin 1831	101	0	101	78		23	23	0	7880
1832	25	2	23	0		23	23	0	8535
1833	35	1	34	0		132	40	92	7880
1834	97	0	97	42		55	14	41	8335
1835	86	0	86	32		53	34	19	13320
1836	69	0	69	7		63	49	14	25905
1837	63	0	63	5	10	110	40	70	21210
1838	68	0	68	5	1	94	43	50	28275
1839	85	0	85	11		74	41	33	27725
1840	47	0	47	0		47	22	25	10460
1841	18	0	18	0		43	14	29	7409
1842	29	0	29	11		16	16	0	5235
1843	33	0	23	12		14	10	4	3250
1844	32	0	32	11		21	21	0	5503
1845	29	0	29	4	1	35	23	12	8280
1846	45	0	43	6		73	27	46	12210
1847	31	0	31	2		29	27	2	11290
1848	24	0	24	3		40	10	30	5560
Total	936	3	921	240	11	993	477	515	219 752

Le produit des ventes de la ferme nationale sous la Deuxième République (1849-1852)								
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de lots retirés	Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en francs)
	Total	Lots de laines	Lot de reproducteurs		Total	Béliers	Brebis	
1849	35	0	35	6	32	28	4	12 545
1850	39	0	39	6	34	30	4	9 480
1851	52	0	52	0	52	52	0	25 715
1852	51	0	51	8	43	43	0	14 285
Total :	177	0	177	20	161	154	7	62 025

Le produit des ventes annuelles de la ferme sous le Second Empire (1853)								
Année	Nombre de lots présentés à la vente			Nombre de lots retirés	Nombre de reproducteurs mérinos de Rambouillet vendus			Prix de vente des mérinos (en francs)
	Total	Lots de laines	Lot de reproducteurs		Total	Béliers	Brebis	
1853	43	0	43	17	38	21	17	7 880

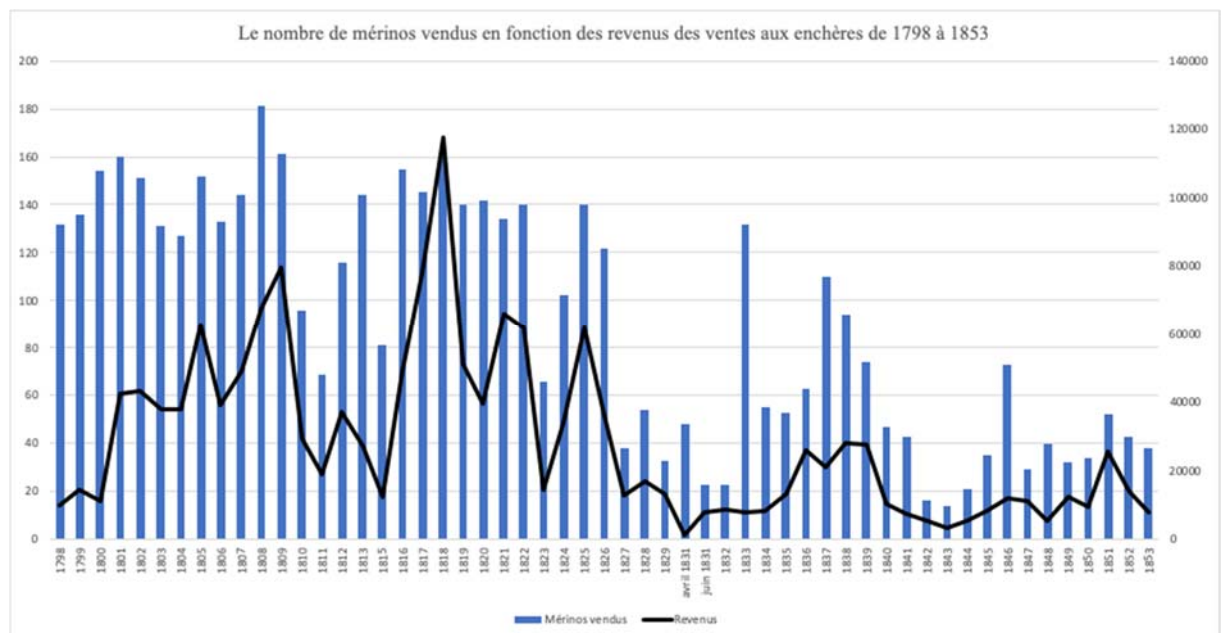
Etat Récapitulatif des Ventes annuelles d'après les adjudications publiques des Beliers, Brebis, Moutons et Laines vendus à l'Établissement Royal de Rambouillet depuis 1793 jusque et y compris l'année 1854.

Années	Quantité et prix moyens Des Animaux et Des Laines.							Total Équival des Laines pour chaque année	Deux fois de plus à qui	Observations.
	Beliers vendus.	Prix moyen par tête de belier.	Brebis vendus.	Prix moyen par tête de brebis.	Moutons vendus.	Prix moyen par tête de mouton.	Laines vendues.			
1793	30	575	30	385			12600	37500		
1794	161	326	59	313	59	83	23800	71828		Cette vente a été faite en deux fois.
1795	113	312	131	283	9	81	21800	57584		
1796	87	318	116	322	78		27840	57582		Cette vente a été faite en deux fois.
1797	87	318	116	322	78		27840	57582		
1798	87	318	116	322	78		27840	57582		
1799	87	318	116	322	78		27840	57582		
1800	87	318	116	322	78		27840	57582		
1801	87	318	116	322	78		27840	57582		
1802	87	318	116	322	78		27840	57582		
1803	87	318	116	322	78		27840	57582		
1804	87	318	116	322	78		27840	57582		
1805	87	318	116	322	78		27840	57582		
1806	87	318	116	322	78		27840	57582		
1807	87	318	116	322	78		27840	57582		
1808	87	318	116	322	78		27840	57582		
1809	87	318	116	322	78		27840	57582		
1810	87	318	116	322	78		27840	57582		
1811	87	318	116	322	78		27840	57582		
1812	87	318	116	322	78		27840	57582		
1813	87	318	116	322	78		27840	57582		
1814	87	318	116	322	78		27840	57582		
1815	87	318	116	322	78		27840	57582		
1816	87	318	116	322	78		27840	57582		
1817	87	318	116	322	78		27840	57582		
1818	87	318	116	322	78		27840	57582		
1819	87	318	116	322	78		27840	57582		
1820	87	318	116	322	78		27840	57582		
1821	87	318	116	322	78		27840	57582		
1822	87	318	116	322	78		27840	57582		
1823	87	318	116	322	78		27840	57582		
1824	87	318	116	322	78		27840	57582		
1825	87	318	116	322	78		27840	57582		
1826	87	318	116	322	78		27840	57582		
1827	87	318	116	322	78		27840	57582		
1828	87	318	116	322	78		27840	57582		
1829	87	318	116	322	78		27840	57582		
1830	87	318	116	322	78		27840	57582		
1831	87	318	116	322	78		27840	57582		
1832	87	318	116	322	78		27840	57582		
1833	87	318	116	322	78		27840	57582		
1834	87	318	116	322	78		27840	57582		
1835	87	318	116	322	78		27840	57582		
1836	87	318	116	322	78		27840	57582		
1837	87	318	116	322	78		27840	57582		
1838	87	318	116	322	78		27840	57582		
1839	87	318	116	322	78		27840	57582		
1840	87	318	116	322	78		27840	57582		
1841	87	318	116	322	78		27840	57582		
1842	87	318	116	322	78		27840	57582		
1843	87	318	116	322	78		27840	57582		
1844	87	318	116	322	78		27840	57582		
1845	87	318	116	322	78		27840	57582		
1846	87	318	116	322	78		27840	57582		
1847	87	318	116	322	78		27840	57582		
1848	87	318	116	322	78		27840	57582		
1849	87	318	116	322	78		27840	57582		
1850	87	318	116	322	78		27840	57582		
1851	87	318	116	322	78		27840	57582		
1852	87	318	116	322	78		27840	57582		
1853	87	318	116	322	78		27840	57582		
1854	87	318	116	322	78		27840	57582		
Totaux	2464	318	238	322	363	37	27840	57582		

Etat récapitulatif des ventes annuelles d'après les adjudications publiques des Beliers, Brebis et Moutons et Laines vendus à l'Établissement Royal de Rambouillet depuis 1793 et y compris l'année 1834, AD91, 52J 44 : Historique de l'Établissement rural et du troupeau de mérinos de Rambouillet, par Bourgeois, Rambouillet 31 décembre 1834.

Tableau récapitulatif des ventes annuelles de la Bergerie de Rambouillet (1793-1853)

Régime	Nombre de lots présentés à la vente	Lots de laines	Nombre de lots de reproducteurs proposés	Nombre de lots retirés	Lots sans donnés	Mérinos de Rambouillet			Bovins	Equins	Caprins	Total du prix de vente des mérinos (en livres 1793-1796), puis en francs.
						Total	Béliers	Brebis				
Révolution	1 650	188	1 449			1 658	831	827	26	4	2	986 907, 23 livres et 159 745,3 francs
Premier Empire	1 579	122	1 254	47		1 323	625	696	117	36	14	449 089
Restauration	1 695	581	2 748	47		1 652	873	778	0	0	0	665 929
Monarchie de Juillet	936	3	921	240	11	993	477	515	12	0	0	219 752
Ile République	177	0	177	20		161	154	7	0	0	0	62 025
Second Empire	43	0	43	17		38	21	17	0	0	0	7 880
Total	6 080	894	6 592	371		5 825	2 981	2 840	155	40	16	2 391 582 francs et 986 907, 23 livres



3.3. Les destinations des mérinos de Rambouillet vendus aux enchères (1793-1853)

Pour estimer le rôle de Rambouillet et du mérinos de Rambouillet dans la mérinisation du cheptel ovin français, nous avons pris en compte la nature des lots présentés aux ventes et nous n'avons retenu que la vente d'animaux mérinos reproducteurs, c'est-à-dire que les métis, les croisés, ont été ôtés du total puisqu'ils n'ont eu le même rôle dans la mérinisation ou bien pour les moutons (béliers castrés) ils n'ont eu aucune influence dans la mérinisation. Toutefois, nous n'avons pas décidé d'extraire les animaux selon leur âge, un critère zootechnique qu'il faudrait analyser plus spécifiquement, puisqu'il peut affecter le potentiel de reproduction : l'influence et le comptage de vieilles femelles ou de vieux mâles pourrait être discuté du fait du faible potentiel de ces individus. Mais il est impossible de savoir si ces animaux se sont reproduits ou non, certains se montraient stériles, une fois mis à la lutte, et d'autres animaux mourraient après leur départ de la bergerie. Les chiffres sont donc des estimations au plus près possibles des réalités, mais toutes les ventes de gré à gré restent impossibles à suivre du fait des lacunes documentaires. Du fait de ces choix il y a un décalage entre les chiffres annoncés plus haut et les chiffres suivants. Certains acheteurs ne sont identifiés que par un nom et certain toponyme n'existe plus ou n'ont pas été retrouvé, ce qui explique les chiffres des « sans données ».

Les destinations des mérinos de Rambouillet sous la Révolution (1793-1803)				
Destination	Béliers	Brebis	Total	Dates
Aisne	2	5	7	1801-1802
Alliers	4	2	6	1796
Ardèche	17	12	29	1796
Ardennes	4	4	8	1796
Aube	1	3	4	1802
Charente	6		6	1797
Charente-Inférieure	6	4	10	1797
Cher	2	4	6	1798
Côte-d'Or	13	4	17	1796;1799
Creuse	1	1	2	1801
Deux-Sèvres	11	12	23	1796
Doubs	1		1	1801
Eure	12	2	14	1797-1802
Eure-et-Loir	51	24	75	1795-1803
Indre-et-Loir	3	4	7	1798
Léman		1	1	1799
Loir-et-Cher	3		3	1803
Loiret	11	5	16	1800-1803
Maine-et-Loire	32	12	44	1793-1797
Manche	3		3	1798
Marne	4	4	8	1800-1801
Meurthe	3	5	8	1801
Meuse	4	10	14	1799
Mont-Tonnerre	3	3	6	1803
Moselle	8	13	21	1796-1801
Nièvre	3	2	5	1799
Oise	15	21	36	1796-1803
Orne	2	4	6	1799-1803
Pas-de-Calais	19	8	27	1795-1800
Puy-de-Dôme	9	20	29	1799-1800
Seine	168	187	355	1793-1803
Seine-et-Marne	77	77	154	1795-1803
Seine-et-Oise	242	159	401	1793-1803
Seine-Inférieure	7	35	42	1798-1802
Somme	3	4	7	1797-1803
Suisse	6	38	44	1799-1801
Vienne	2		2	1797
Yonne	6	6	12	1796-1797
<i>Retirés</i>	34	2	36	
<i>Sans données</i>	116	31	147	
Total	914	728	1 642	

Les destinations des mérinos de Rambouillet sous l'Empire (1804-1814)					
Destination	Béliers	Brebis	n ident	Total	Dates
Dans le monde					
Allemagne	2	8	1	11	1807
En France					
Aisne	23	9		32	1804-1813
Ardennes		3		3	
Aube	1			1	1809
Calvados	2			2	1813
Charente-Inférieure	2			2	1806
Cher	6	13		19	1806-1810
Côte-d'Or	4	1		5	1807-1809
Deux-Sèvres	1	3		4	1808-1809
Eure	8	1		9	1807-1813
Eure-et-Loir	136	91		227	1804-1813
Haute-Marne	2			2	1805
Loir-et-Cher		2		2	1805
Loire	1			1	1806
Loiret	12	11		23	1804-1813
Lozère	1	2		3	1806
Maine-et-Loire	3	1		4	1805
Marne	2			2	1805-1808
Meuse	1	2		3	1809
Meuse-Inférieure	9	22		31	1805-1810
Moselle	1	1		2	1807
Nièvre	3			3	1806-1810
Oise	18	6		24	1804-1812
Ourte		1		1	1809
Sartre		2		2	1804
Seine	58	83	2	143	1804-1814
Seine-et-Marne	129	105		234	1804-1814
Seine-et-Oise	133	202		335	1804-1814
Seine-Inférieure	3	31		34	1804-1810
Somme	1	5		6	1804
Tarn	1	31		32	1809
Vienne	1	3		4	1810
Vosges	1			1	1806
<i>Retiré</i>				61	
<i>Sans données</i>				90	
Total:	565	639	3	1 358	

Les destinations des mérinos de Rambouillet sous la Restauration (1815-1830)				
Destination	Béliers	Brebis	Total	Année
En Allemagne				
Berlin	3	7	10	1819
Hambourg	13	24	37	1816-1819
En France				
Ain	1		1	1821
Aisne	25	35	60	1816-1829
Ardennes	1		1	1826
Aube	1		1	1821
Charente-Inférieure	1		1	1819
Côte-d'Or	9	64	73	1815-1828
Eure	8	5	13	1818-1828
Eure-et-Loir	300	180	480	1815-1829
Loir-et-Cher	6		6	1820-1826
Loiret	70	16	86	1815-1829
Marne	7	4	11	1818-1828
Meuse		1	1	1821
Nord	1		1	1823
Oise	63	87	150	1816-1829
Pas-de-Calais	1	2	3	1822
Seine	38	94	132	1819-1822
Seine-et-Marne	102	39	141	1815-1829
Seine-et-Oise	169	121	290	1815-1829
Seine-Inférieure	10	34	44	1815-1829
Somme		3	3	1820
<i>Retiré</i>			61	
<i>Sans données</i>			90	
Total	829	716	1 696	

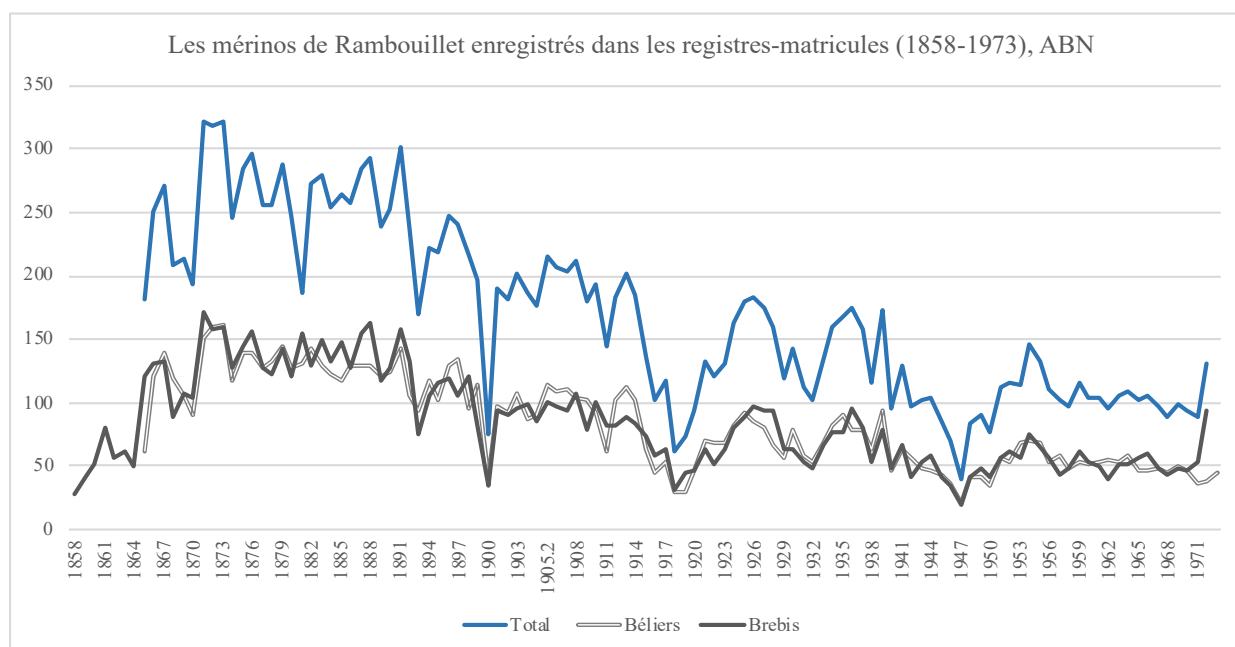
Les destinations des mérinos de Rambouillet sous la Monarchie de Juillet (1830-1848)				
Destination	Béliers	Brebis	Total	Dates
Dans le monde				
Etats-Unis, Connecticut	2	14	16	1840
Etats-Unis, New York	4	3	7	1846
En France				
Aisne	78	36	114	1831-1848
Ardennes	7	39	46	1831-1839
Aube		10	10	1845
Calvados	6		6	1832-1840
Côte-d'Or	16	26	36	1836-1846
Eure	16	5	21	1832-1848
Eure-et-Loir	85	47	132	1831-1848
Gironde	2		2	1847
Haute-Marne	3	7	10	1834, 1846
Loir-et-Cher	3		3	1836-1844
Loiret	11		11	1831-1844
Marne	7	3	10	1833-1847
Nord	4		4	1837
Oise	25	26	51	1832-1847
Orne	1		1	1837
Pas-de-Calais	2		2	1837
Puy-de-Dôme	1		1	1832
Seine	7	21	28	1833-1844
Seine-et-Marne	95	67	162	1833-1844
Seine-et-Oise	61	65	126	1831-1848
Seine-Inférieure	2		2	1847
Somme	6		6	1838-1839
Yonne	2		2	1848
<i>Retiré</i>	164	136	300	
<i>Sans données</i>	16	127	143	
Total:	626	632	1252	

Les destinations des mérinos de Rambouillet sous la IIe République (1849-1852)			
Destination	Béliers	Brebis	Total
Dans le monde			
Afrique du Sud	18		18
Etats-Unis	11		11
Angleterre, Londres	30		30
En France			
Aisne	14		14
Deux-Sèvres		2	2
Eure	1		1
Eure-et-Loir	12	4	16
Indre-t-Loir	3		3
Loiret	3		3
Marne	7		7
Nord	3		3
Oise	5		5
Seine	2		2
Seine-et-Marne	18		18
Seine-et-Oise	10		10
Seine-Inférieure	9		9
<i>Retiré</i>	20	2	22
<i>Sans données</i>	9		9
Total	175	8	183

Les destinations des mérinos de Rambouillet sous le Second Empire (1853)			
Destination	Béliers	Brebis	Total
Aisne	1		1
Aube	3		3
Eure-et-Loir	2		2
Ille-et-Villaine	3		3
Loiret	2		2
Marne	1	5	8
Oise	1		1
Seine-et-Marne	4		4
Seine-et-Oise	2		2
Seine	2	12	16
<i>Retiré</i>	17		17
Total	38	17	59

Les départements français les plus mérinisés par Rambouillet (1793-1853)			
Département	Béliers	Brebis	Total
Aisne	50	49	99
Côte-d'Or	26	69	95
Eure-et-Loir	586	346	932
Loiret	93	32	125
Oise	96	114	210
Seine	264	364	489
Seine-et-Marne	308	221	529
Seine-et-Oise	544	482	691
Seine-Inférieur	20	100	120
Total	1987	1777	3290

4. La deuxième mérinisation : Rambouillet comme cœur de la machine mérine coloniale (v. 1860-1970)



Les nombres de mérinos de Rambouillet enregistrés dans les registres-matricules (1858-1973)																			
Année	Total	Béliers	Brebis	Année	Total	Béliers	Brebis	Année	Total	Béliers	Brebis	Année	Total	Béliers	Brebis	Année	Total	Béliers	Brebis
<i>Varia (1861-1865)</i>	175	124	51	1881	186	131	155	1905	176	90	86	1928	160	67	93	1952	115	54	61
1858	s.d.	s.d.	28	1882	272	142	130	déc. 1905	215	114	101	1929	119	56	63	1953	114	68	56
1859	s.d.	s.d.	42	1883	279	129	150	1906	207	109	98	1930	143	79	64	1954	146	71	75
1860	s.d.	s.d.	51	1884	254	122	132	1907	204	110	94	1931	113	59	54	1955	133	68	65
1861	s.d.	s.d.	81	1885	264	117	147	1908	212	104	108	1932	102	54	48	1956	110	53	57
1862	s.d.	s.d.	57	1886	257	130	127	1909	180	102	78	1933	135	69	66	1957	103	59	44
1863	s.d.	s.d.	61	1887	284	130	154	1910	193	92	101	1934	159	82	77	1958	97	48	49
1864	s.d.	s.d.	50	1888	292	129	163	1911	144	62	82	1935	168	91	77	1959	115	54	61
1865	182	62	120	1889	238	120	118	1912	184	102	82	1936	174	79	95	1960	104	51	53
1866	251	120	131	1890	252	124	128	1913	201	113	88	1937	158	78	80	1961	104	54	50
1867	271	139	132	1891	301	143	158	1914	185	102	83	1938	116	63	53	1962	95	55	40
1868	208	119	89	1892	237	105	132	1915	136	63	73	1939	173	94	79	1963	106	54	52
1869	214	106	108	1893	169	93	76	1916	103	45	58	1940	96	47	49	1964	109	58	51
1870	194	90	104	1894	222	117	105	1917	117	54	63	1941	130	64	66	1965	103	46	57
1871	322	151	171	1895	219	103	116	1918	61	29	32	1942	98	56	42	1966	106	46	60
1872	318	160	158	1896	248	129	119	1919	74	29	45	1943	102	49	53	1967	97	48	49
1873	322	162	160	1897	240	134	106	1920	93	47	46	1944	104	46	58	1968	88	45	43
1874	245	117	128	1898	217	96	121	1921	133	70	63	1945	86	44	42	1969	99	50	49
1875	284	139	145	1899	196	114	82	1922	121	69	52	1946	71	36	35	1970	93	47	46
1876	296	139	157	1900	75	41	34	1923	131	68	63	1947	40	21	19	1971	89	36	53
1877	255	128	127	1901	190	97	93	1924	163	82	81	1948	83	42	41	1972	131	38	93
1878	255	132	123	1902	182	92	90	1925	180	92	88	1949	90	42	48	1973	s.d.	45	s.d.
1879	288	145	143	1903	202	107	95	1926	183	85	98	1950	77	35	42				
1880	248	127	121	1904	186	87	99	1927	174	80	94	1951	112	56	56	Total	19 151	9 362	9 789

Les destinations des mérinos de Rambouillet d'après les registres-matricules (1868-1974)																			
Destination	Bélier	Brebis	Total	Dates	Destination	Bélier	Brebis	Total	Dates	Destination	Bélier	Brebis	Total	Dates	Destination	Bélier	Brebis	Total	Dates
AEF	3		3	1953	Équateur	4		4	1923	Madagascar	6	15	21	1896 ; 1912	Russie	87	117	204	1867-1882; 1900; 1909
Afrique du Nord	2		2	1951	Espagne	12	8	20	1901; 1950; 1956-1969	Maroc	21	5	26	1922-1929 ; 1963	Siam	1	1	2	1868
Algérie	251	504	755	1868-1911; 1931; 1947-1956	États-Unis	125	74	199	1873-1907	Mauritanie	1		1	1970	Soudan	6	3	9	1899
Australie	18	41	59	1867-1896	Éthiopie	5		5	1965	Mecklembourg	1		1	1867	Suisse	3	12	15	1870; 1884-1885; 1891; 1912
Afrique du Sud	282	164	446	1868-1895 ; 1903-1914 ; 1920-1934	Grèce	2	2	4	1926	Mexique	13		13	1900; 1906	Syrie coloniale	2	3	5	1929
Allemagne	11	7	18	1870-1900; 1942	Hawaï	6	12	18	1867-1868	Nouvelle-Zélande	2	2	4	1873	Tchad	2	2	4	1953
Angleterre	44	29	73	1868-1906	Hollande	9	2	11	1872-1906	Nouvelle-Calédonie	8	16	24	1881	Tchécoslovaquie	1		1	1962
Angola	2	2	4	1930-1931	Hongrie	10		10	1935-	Pérou	297	78	375	1867-1887; 1921-1936	Tunisie	39	16	55	1896-1899; 1913; 1926; 1960
Argentine	359	348	707	1867-1899	Irak	1	2	3	1971	Pologne	12		12	1879; 1890; 1925	Uruguay	77	21	98	1867-1895; 1912; 1920; 1950-1951
Belgique	1	2	3	1910	Israël	2		2	1959	Portugal	13	22	35	1902-1932	Venezuela	13	22	35	1969-1970
Brésil	28	17	45	1896-1929; 1947	Italie	76	41	117	1884-1926 ; 1962-1970	Prusse	6	24	30	1868-1880	Yougoslavie	101	60	161	1948-1958; 1970
Chili	3	6	9	1868; 1956	Jamaïque	2		2	1873; 1877	Roumanie	18	4	22	1913; 1925; 1930; 1960	Total	2 014	1 701	3 715	1868-1974
Colombie	22	15	37	1920-1936	La Réunion	4	2	6	1902										

5. Sélection et génétique du troupeau de mérinos de Rambouillet : discussion

L'apparition de la génétique date des années 1930-1950, avec le développement de la science et des outils permettant son étude. J'ai donc décidé d'extraire de la synthèse ces aspects pour éviter des anachronismes. Le lecteur trouvera ici une discussion des travaux de génétique du troupeau mérinos de Rambouillet à l'aune des recherches historiographiques récentes. Il s'agit des travaux de Jean-Jacques Lauvergne (1962), cité par Pascal Prod'homme (1986), Séverine Jaloustre (1996), Charlotte Régnier (2008), Adélie Tholance (2015), Anna-Charlotte Doublet (2017) et plus largement les travaux de Coralie Danchin-Buge et Isabelle Palhière.

Je ne prétends pas maîtriser techniquement la génétique, aussi je me contente de suggérer des hypothèses ou des éclaircissements que permet l'approche historique du sujet de la consanguinité du troupeau. J'espère que cette « discussion » provoquera des échanges plus concrets sur ce sujet qui mérite une attention plus large du monde savant car à l'heure actuelle,

le mérinos de Rambouillet, ce « patrimoine génétique national », serait le troupeau le plus consanguin du monde et la première race pure ou de conservation de France.

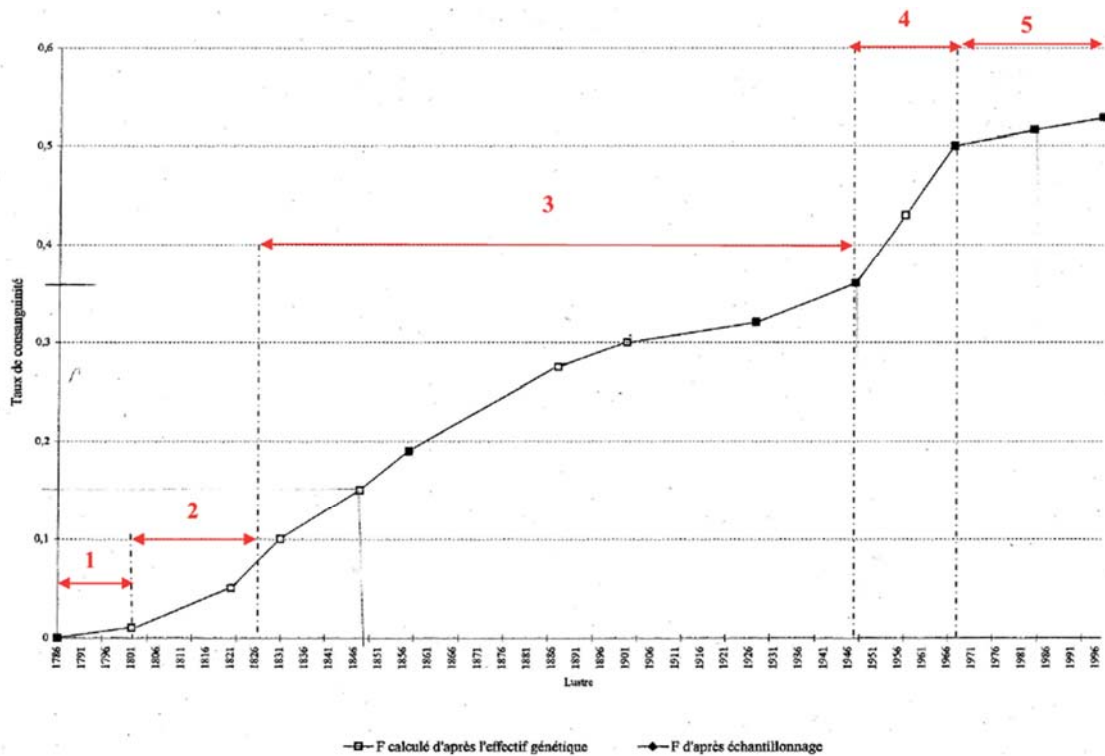
Claude-Olivier Doron insiste bien sur le fait qu'avant le XIX^e siècle, les races existent et depuis très longtemps pour les chiens de chasse et les chevaux royaux. Le XIX^e siècle ne crée donc pas le concept race, mais en transforme la signification et la matérialité. Il y aurait donc un ancien régime de la conservation où la notion de race est pensée de manière ouverte, dynamique et processuelle, autour des races de pays, des races géographiques, où la pratique du métissage et de la « bâtardise » des animaux, c'est-à-dire le « mélange racial » est accepté et même recommandé : métisser des chiens rapides avec des chiens endurants permet l'amélioration de la race. C'est encore le cas au XIX^e siècle avec le métissage des mérinos mais c'est le discours sur la pureté raciale qui change.

Avec le nouveau régime de la conservation moderne, un discours duel et paradoxal pour ne pas dire contradictoire est progressivement mis en place : la race incarne la pureté absolue, il faut reproduire dans le même sang, dans la consanguinité les animaux pour obtenir le meilleur produit racial. Mais Rambouillet est l'exemple même de cette contradiction.

En suivant les observations de Gilbert, on peut situer la fabrication de la race mérinos de Rambouillet techniquement et chronologiquement. Selon le savant, les administrateurs de Rambouillet supervisés par Daubenton, mettent au point la race entre 1786 et 1801, en sélectionnant parmi les 10 cavagnes espagnoles les animaux qui leur semblent les plus adaptés au standard, qu'ils sont en train d'établir pour cette race. La race de Rambouillet n'a donc rien de pur à l'origine puisqu'elle est composée de troupeaux de 10 élevages, de 10 races différentes. Trouvant le troupeau « bigarré », les moutonniers décident de sélectionner un animal qui leur convient le plus, mais qui convient aussi, nous l'avons vu au chapitre 3, aux cultivateurs beaucerons.

Patricia Pellegrini, inspirée de Bruno Latour insiste fortement sur les associations techniques, politiques, scientifiques, idéologiques qui font une race : c'est la rencontre entre un pays, un animal, des éleveurs, des scientifiques, des normes juridiques et idéologiques. Les races sont notamment conçues par analogie avec leur propriétaire, or un troupeau de roi et d'État doit incarner le meilleur parmi les meilleurs, Rambouillet et son troupeau de bêtes à laine espagnoles se trouvent donc aux avant-postes de cette nouvelle civilisation raciale et standardisée du mouton. En ceci, le troupeau incarne aussi parfaitement l'idée de transmission, puisque tout en étant francisé sous le vocable de mérinos, mot et idée française de la race ovine, les mérinos conservent l'histoire de l'élevage de la *Mesta* en restant les animaux de l'élite.

La courbe du taux de consanguinité permet de relire les documents historiques avec une autre forme d'archive.



Évolution du taux de consanguinité dans le troupeau de mérinos de Rambouillet de 1786 à 1996, d'après Christelle Roy, 2000, Régnier, 2007, p. 50, les cinq phases sont ajoutées par Doublet, 2017, p. 6.

Les généticien-ne-s ont précisément identifié la période de constitution de la race 1786-1801, comme une phase génétique d'augmentation de la consanguinité. En réduisant le nombre d'animaux liés à la reproduction (en sélectionnant le standard de la race), les administrateurs rambolitains ont réduit le patrimoine génétique du troupeau en excluant une partie des individus espagnols. Les analyses génétiques font de l'année 1801 un seuil dans l'accroissement du taux de consanguinité du troupeau qui correspond précisément à la mise en place de la nouvelle méthode de sélection. La méthode de sélection mise en place par les hommes de Rambouillet se lit dans la génétique de la population par une augmentation du taux de consanguinité de 1801 à 1821. De 1801 à 1811 puis 1821, Charles-Germain Bourgeois père et fils poursuivent le travail de sélection du standard, leur savoir est transmis à l'oral. L'absence de flock-book ne doit pas faire oublier qu'il y a un suivi attentif du troupeau dès ses débuts par la transmission d'un savoir-faire et d'une vision familiale entre les sélectionneurs-directeurs de la Ferme et celle des mérinos de Rambouillet.

Il est très intéressant de noter que la date de 1821 correspond au surgissement du claveau dans le troupeau et à la date du renvoi de Charles-Germain Bourgeois par l'abbé Tessier et Charles X qui empêche le berger-administrateur et le vétérinaire de soigner le troupeau rapidement. La perte de nombreux reproducteurs et du berger d'Etat mène à l'augmentation du taux de consanguinité du troupeau. De 1821 à 1831, ce taux est doublé de 0,05 à 0,1 en 10 ans. Alors que le taux aurait doublé de 0 à 0,05 en 35 ans (1786-1821). Là aussi il faut évoquer le processus de la « tierce nature », en modifiant la consanguinité par la sélection, les administrateurs créent des effets génétiques comme l'augmentation de la diversité et du patrimoine génétique ou bien même des effets de goulets d'étranglement génétiques dont les conséquences peuvent mettre des années ou des décennies à apparaître. Le renvoi de Bourgeois correspond à des événements météorologiques difficiles qui ont dû participer à transformer la génétique du troupeau en privant la population de reproducteurs potentiels en plus de la perte de savoir-faire lié au directeur.

L'augmentation progressive du troupeau qui passe de 500 individus dans les années 1800-1820 à 700 dans les années 1840, puis à près de 1 000 entre 1860 et 1900 permet la réduction du taux de consanguinité. Plus la population est large, plus il y a de choix dans les reproducteurs (porteurs d'un patrimoine génétique différent) et donc plus le taux de consanguinité peut-être réduit si les choix de reproduction sont effectués en connaissance de l'éloignement familial des reproducteurs. C'est aussi à cette période que les moutonniers rambolitains mettent en place les trois types interne de la race, au moment même où le concept est le plus essentialisé dans sa version de pureté et de fixisme : avec les mérinos plissés, peu plissés, non-plissés.

Malgré une augmentation liée à la Première Guerre mondiale dans les années 1920, la césure de la Seconde Guerre mondiale est clairement lisible sur la courbe. Le troupeau-population-race perd la moitié de ses effectifs et de nombreuses générations d'agneaux qui empêchent la régénération du troupeau. De 1940 à 1945, la Bergerie et le mérinos de Rambouillet perdent une grande partie de leur population matrice et avec tout un patrimoine génétique qui permettait de faire varier les alliances entre reproducteurs mâles et femelles. Le goulot d'étranglement génétique qui touche le troupeau est encouragé par le faible effectif de la population. Celle-ci ne dépasse plus la centaine d'individus. À la perte du patrimoine génétique s'ajoute un faible choix pour la reproduction. Ce qui explique l'augmentation du taux de consanguinité malgré le maintien et la transmission des savoir-faire de lutte et de sélection. André Moret, berger puis maître-berger de 1935 à 1970 est une véritable courroie de transmission des savoirs de sélection et de conservation de la race. La transmission est faite avec les responsables du troupeau mérinos suivant, formés par Moret ou ses élèves. La perte de la raison d'être du troupeau comme producteur de reproducteurs participe de cette problématique de la génétique : sans débouché commercial la race perd son sens originel de race amélioratrice. Ce n'est donc pas seulement la guerre et l'invasion allemande qu'il faut considérer lorsque l'on lit la courbe du taux de consanguinité, mais une association de processus politiques, économiques, agroécologiques et cynégétiques.

La lutte en main : l'évolution d'un savoir-faire rambolitain (avant 1930 – 1970)

Sous la houlette d'André Moret, de 1935 à 1970, les mérinos de Rambouillet se reproduisent sous le contrôle strict du maître-berger. Comme l'expliquent les élèves-bergers de la période 1950-1970, Moret gère la reproduction du troupeau en fonction de la consanguinité et de la qualité lainière. Il faut donc programmer les accouplements, « les mariages des mérinos ». Une brebis et un bélier ne peuvent être accouplés que s'ils n'ont aucun parent commun sur quatre générations ; entre aussi en compte le souci de l'équilibre des lignées.

Pour déterminer les accouplements possibles, le père Moret avait une grande boîte, où il avait les pedigree des brebis et des béliers. Il avait un système de fiches. Prenons le cas de la brebis 415, il y avait deux flèches ici : son père, sa mère ; et puis après deux autres flèches : les grands-parents et puis, deux autres flèches : les arrière-grands-parents. Donc pour chaque brebis, il avait une fiche avec la généalogie sur les quatre générations. Par comparaison des fiches, il faisait l'inventaire des possibilités d'accouplement.

Pour s'assurer que les reproducteurs sélectionnés s'accouplent bien entre eux, Moret utilisait le procédé de la lutte en main, qui consiste à détecter les brebis en chaleurs à l'aide d'un bélier boute-en-train puis à surveiller l'effectivité de l'accouplement avec le bélier préalablement choisi. Par la suite, les bergers qui l'ont remplacé sont passés d'une lutte en main stricte à une lutte contrôlée par petits lots jugée moins contraignante.

Après la lecture de la retranscription de notre échange de juin 2021, Louis Montméas a souhaité proposer une autre version de nos échanges, je reproduis donc les deux éléments dans une volonté de reproduire une partie du processus historiographique :

[Retranscription, 15 juin 2021]

« L'évolution du standard qui a eu lieu, Reveleau a dû te l'expliquer, c'est qu'on a supprimé les plis. Il y a toujours eu la sélection sur la laine elle était toujours importante. Elle venait dans le cadre du CNIL, ces gens-là avaient des experts lainiers, des gens qui étaient spécialistes de l'appréciation de laine, et un expert lainier venait tous les ans pour faire l'expertise des toisons. Et puis on s'arrangeait pour respecter l'équilibre entre les différentes lignées, ça a continué comme ça, avec la lutte en main, je dirais, moi à mon époque on la pratiquait, et puis après, on a plutôt fait des petits lots mais d'une façon moins contraignante.

Quand on le faisait à mon époque, tous les matins dans la bergerie B, parce qu'à l'époque il y avait la bergerie A, qui était la bergerie des béliers et la bergerie B, c'était la bergerie des brebis. Et donc tous les matins au moment de la reproduction c'était à peu près quatre semaines, c'était en Mai. Chaque matin le troupeau était divisé en deux, on les mettait dans de petits parquets, dans les petites courettes. Et dans chaque parquet, on prenait, le problème c'était que si on voulait faire accoupler une brebis avec un bélier déterminé fallait pouvoir repérer si la brebis était en chaleur. Et les chaleurs chez les brebis, ce n'est pas comme chez les bovins ou les juments, y'a pas de grand signe extérieur. Alors il faut pouvoir les repérer avec le bélier qui peut les repérer qui essaye de les saillir. Alors pour pouvoir les détecter on prenait ce qu'on appelait des béliers boute-en-train, c'est-à-dire que c'était un bélier auquel on fixait un tablier sur le ventre, tu vois qui couvrait la verge et s'il repérait une brebis en chaleur et qu'il essayait de la saillir, bah le pauvre il éjaculait dans le tablier et pas dans le vagin de la brebis. Et si on voyait que la brebis, il courait après les brebis, et si les brebis couraient c'est qu'elles n'étaient pas en chaleur, s'il y avait une brebis qui s'immobilisait et qu'il essayait de la saillir, bah cette brebis-là elle était en chaleur, on l'attrapait, on la mettait hop ! on l'attrapait, on la rentrait dans la bergerie dans un petit parc et puis tous les matins comme ça on repérait les 4, 5, 6, 7, 8 brebis en chaleur. Et puis après, ces brebis-là on les faisait saillir par le bélier qui avait été préalablement choisi. C'était ça la lutte en main. »¹⁹⁴

[Reprise de Louis Montméas, décembre 2023]

« Au cours des années 1970, on a pratiqué la lutte en main comme cela le faisait auparavant le père Moret. Cela avait lieu en mai et pendant à peu près quatre semaines. Chaque matin le troupeau était divisé en deux lots placés dans les parquets de la bergerie B. Si on voulait faire accoupler une brebis avec un bélier déterminé, il fallait d'abord repérer si la brebis était en chaleur. Et les chaleurs chez les brebis, ce n'est pas comme chez les vaches ou les juments, y'a pas de signe extérieur.

Aussi pour pouvoir les détecter on prenait ce qu'on appelait un bélier boute-en-train, c'est-à-dire que c'était un bélier auquel on fixait un tablier sur le ventre et qui couvrait la verge et s'il repérait une brebis en chaleurs et qu'il essayait de la saillir, il éjaculait dans le tablier et pas dans le vagin de la brebis. Le bélier parcourait le lot et si les brebis couraient c'est qu'elles n'étaient pas en chaleur, s'il y avait une brebis qui s'immobilisait et qu'il essayait de la saillir, cette brebis-là elle était en chaleurs. On l'attrapait, on la rentrait dans la bergerie dans un petit parc ; tous les matins comme ça on repérait les 4, 5, 6, 7, 8 brebis en chaleurs. Et puis après, ces brebis-là on les faisait saillir par le bélier qui avait été préalablement choisi. C'était ça la lutte en main. Par la suite, on a remplacé la lutte en main stricte par une lutte contrôlée par petits lots ce qui était moins contraignante. On faisait des petits parcs dans la bergerie B et on y mettait le lot de brebis et le bélier qui avait été choisi pour l'accouplement.

En ce qui concerne la sélection lainière, les plis ont été atténués ; ils rendaient la tonte particulièrement difficile et leur laine était de moindre qualité. L'appréciation de la qualité de la laine continue de porter sur la finesse, la longueur, la couleur et le nerf des mèches de laine, puis le tassé, l'homogénéité et l'étendue de la toison. Jusqu'au début des années 1970, cette appréciation est assurée par un expert lainier du CNIL. Elle est ensuite interne et quelques mesures objectives de la finesse de la laine sont réalisées par le laboratoire des Pelages, Peaux et Toisons de l'INRA. »

En 1978, les deux responsables du troupeau mérinos de Rambouillet présentent les évolutions de la conduite génétique et généalogique du troupeau lors d'une journée d'études sur les races en péril¹⁹⁵.

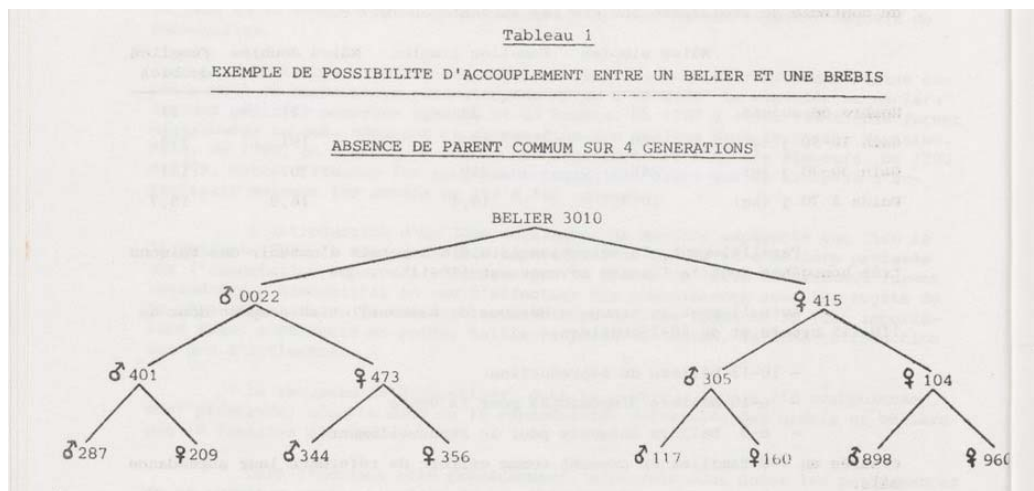
Actuellement le troupeau mérinos de Rambouillet se compose donc de 110-115 brebis et de 20-25 béliers : 10-13 béliers de reproduction ; 6-10 béliers disponibles pour la vente ; 6-8 béliers antenais pour le renouvellement. Classés en 7-8 familles en prenant comme critère de référence leur ascendance mâle. Le système de reproduction doit permettre : de faire reproduire entre eux les animaux les moins parents possibles ; d'assurer le maintien des différentes familles (utilisation d'un nombre important de béliers de différentes origines) ; d'effectuer une certaine sélection dans la descendance, principalement sur le

¹⁹⁴ Entretien avec Louis Montméas, 15 juin 2021, Dijon.

¹⁹⁵ REGAUDIE R., MONTMEAS Louis, « Reproduction des mérinos de Rambouillet », *Ethnozootechnie*, n° 22, 1978, p. 9-16.

développement et les qualités lainières d'un même bélier (utilisation d'un nombre suffisant de brebis par bélier). Pour concilier ces trois impératifs, la reproduction du troupeau est programmée et peut être divisée en trois phases : inventaire des possibilités d'accouplements et choix de ceux-ci¹⁹⁶ ; détection des brebis en chaleur à l'aide de béliers munis de tabliers ou vasectomisés ; lutte en main des brebis détectées. [...]

Jusqu'en 1972, la recherche des accouplements possibles était faite par comparaison des fiches généalogiques des béliers et des brebis. Ce travail était long et n'assurait pas un inventaire complet des possibilités d'accouplement et un choix plus éclairé de ceux-ci. C'est pourquoi après un essai en 1972 pour tester l'intérêt de la méthode, l'inventaire complet de toutes les possibilités d'accouplement des animaux du troupeau a été entrepris depuis 1977, avec le concours du Service méthodologie de l'I.T.O.V.I.C., par voie informatique.¹⁹⁷



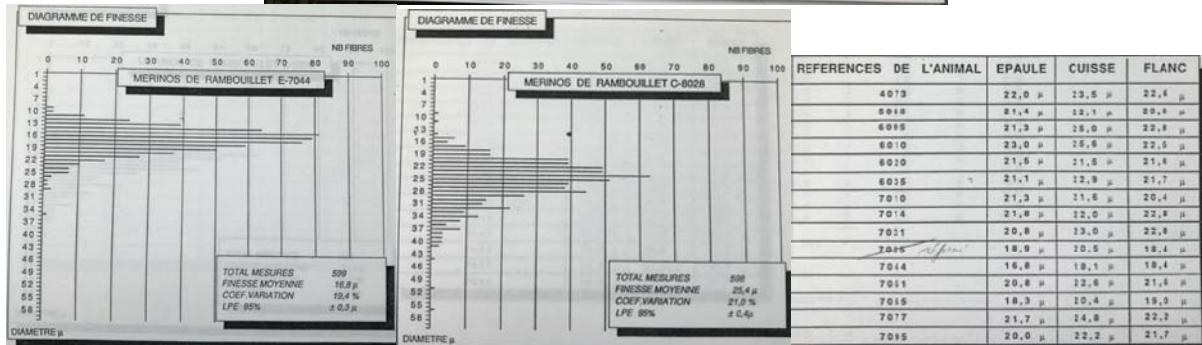
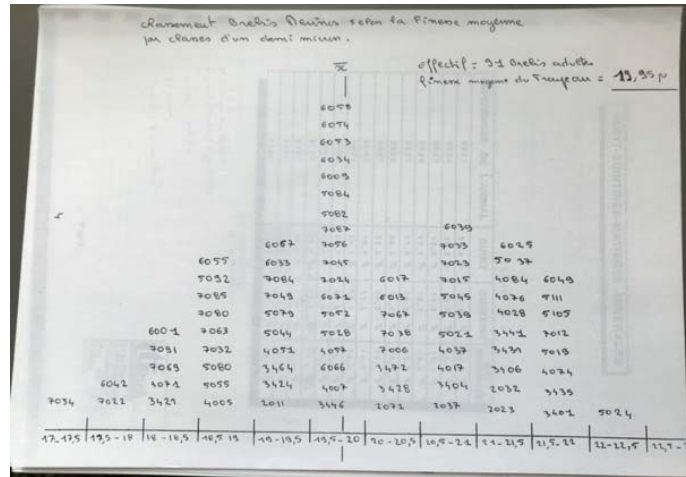
Exemple de possibilité d'accouplement entre un bélier et une brebis mérinos de Rambouillet, REGAUDIE R., MONTMEAS Louis, « Reproduction des mérinos de Rambouillet », *Ethnozootechnie*, n° 22, 1978, p. 12.

Gérer un patrimoine pur et consanguin : une dégradation lainière et conservation de la race

La mise en place du programme de gestion de la consanguinité sur le troupeau de mérinos de Rambouillet en lien avec le développement de la génétique comme science et discipline universitaire permet la réduction du taux de consanguinité dans le troupeau dans les années 1970. Mais celle-ci s'accompagne de la baisse de la qualité lainière (qui reste un critère de sélection secondaire). La conservation de la race mène parfois à la dégradation partielle, pour parler comme les agronomes et zootechniciens de la conservation.

¹⁹⁶ « Un bélier et une brebis sont accouplables s'ils n'ont aucun parent commun jusqu'à la 4^e génération (arrière-grands-parents) » *Ibid.*, p. 11.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 11 et 13. La gestion du troupeau est informatisée par le chef d'exploitation Foucher en lien avec l'Institut Technique de l'élevage ovin et caprin (ITOVIC), Regnier, 2007, p. 49. L'ITOVIC est créé en 1967, après l'Institut technique de l'élevage bovin (I.T.E.B.), fusionné en 1991. Sur leurs histoires Bouvier et *al.*, 2022. « Ainsi en 1978, 612 accouplements étaient possibles entre 26 béliers présents et 113 brebis (20,8% des accouplements théoriques). En moyenne, un bélier avait 23,5 accouplements possibles (s = 10,1), une brebis était accouplable à 5,4 béliers (s = 2,8). Finalement 13 béliers parmi 8 familles furent choisis et accouplés en moyenne à 8,7 brebis (s = 2,8) », *Prod'homme*, 1986.



La finesse de la laine des béliers mérinos de Rambouillet, ABN, carton Mérinos doc 2 : Annexe 1 analyses effectuées et fourchettes de résultats dans le cadre du bilan lainier en mérinos de Rambouillet. Résultats obtenus en novembre 1989-nov. 1990.

Afin de prévenir et d'éviter la disparition du troupeau, en cas d'une épizootie qui menacerait les derniers représentants mondiaux de la race que sont les Rambouillets de Rambouillet, un dernier dispositif zootechnique et patrimonial est mis en place dans les années 2000. Pour tenter de sauvegarder la race et sa génétique, des embryons ont été congelés et placés en cryobanque entre 2006 et 2015¹⁹⁸. Ces embryons doivent pouvoir être placés dans la matrice de brebis non-mérinos, pour faire renaître la race en cas de disparition complète du troupeau.

À partir de 2005, des ingénieurs et généticiens de l'INRA de Toulouse reprennent la gestion du logiciel et sont associés à la cogestion de la consanguinité dans le troupeau. Isabelle Palhière (2005-2019) de l'INRA(E) puis Coralie Danchin de l'Institut de l'Élevage, à partir de 2019 sont en charge du calcul et de l'identification des accouplements potentiels qu'elles proposent à la Bergerie nationale par le dispositif d'un plan d'accouplement. Ce dernier est proposé en fonction des lignées et de l'éloignement génétique et consanguin entre les membres de la famille-troupeau mérinos de Rambouillet¹⁹⁹.

La base de données repose sur l'informatisation des informations contenues dans les registres-matricules de la Bergerie nationale et par la mise à jour annuelle des accouplements et des lignées. La bonne conservation des archives par l'institution a permis la sauvegarde de la généalogie du troupeau depuis la moitié du XIX^e siècle environ. Et donc la mise en place de

¹⁹⁸ Entretien avec Isabelle Palhière et Coralie Danchin, 14 janvier 2021. Ce thème fait l'objet d'études de deux journées scientifiques organisées à la Bergerie nationale de Rambouillet, le 24 septembre 1992 et le 29 septembre 1994.

¹⁹⁹ Si le troupeau est bien une famille étendue, il n'existe plus de lots familiaux dans le troupeau depuis leur mélange en 1786-1787 à l'occasion des premières luttes françaises et la mise en race du troupeau, comme l'explique Charlotte Régnier : « le terme de familles appliqué au Mérinos de Rambouillet est donc un abus de langage, car on est incapable de relier un individu à une famille déterminée. On dispose de son ascendance grâce au fichier des généalogies, mais ce dernier ne classe pas les animaux en familles », Regnier, 2007, p. 49.

ce système de gestion patrimoniale du troupeau, entre génétique et informatique, numérisation et zootechnie, archives et logiciels, bergers et scientifiques, techniciens et administrateurs, brebis et béliers, patrimonialisation et conservation. Le troupeau de mérinos de Rambouillet devient ainsi progressivement un « patrimoine génétique qu'il faut savoir gérer²⁰⁰ » entre consanguinité, informatisation, muséification et contraintes zootechniques, biologiques et éthologiques.

Séverine Jaloustre et Charlotte Régnier affirment que les pratiques de conduite de troupeau sont les principales responsables de l'augmentation de la consanguinité des mérinos : un bélier aurait servi à améliorer la qualité lainière sur plusieurs générations²⁰¹. Mais comme semblent l'indiquer nos enquêtes auprès des professeur-bergers successifs du troupeau mérinos, les savoir-faire techniques de Rambouillet reposent sur une prise en compte de la consanguinité dans les reproductions sur un temps long. Cette façon de faire est transmise directement et sans rupture d'élèves-bergers en professeurs-bergers.

André Moret hérite du système ancien de conduite du troupeau lorsqu'il devient berger le 1^{er} août 1935, il poursuit sa carrière au-delà de la guerre jusqu'au 30 août 1970 et forme les futurs professeurs-bergers dans une longue chaîne de transmission des savoir-faire. Louis Reveleau est élève en 1952-1953, puis professeur et responsable de la conduite du troupeau Île-de-France de 1957 à 1970, puis reprend le troupeau mérinos du 1^{er} septembre 1970 au 15 septembre 1972. Moret et Reveleau comptent parmi les formateurs de Louis Montméas, élève de la promotion BTS 1968-1970, qui devient responsable du secteur ovin et professeur du 16 septembre 1972 au 1^{er} octobre 1982. Reveleau et Montméas forment à leur tour les futurs bergers de Rambouillet comme André Mathieu, élève puis moniteur (1980-1990). Les animaux ne sont mis en lutte (bélier et brebis) qu'avec un suivi sur au moins quatre voire six générations d'écart des années 1920 aux années 1980²⁰².

Les résultats de l'enquête historique peuvent ici compléter le nombre de paramètres et de critères à prendre en compte. Il faut relier les enjeux de conservation du troupeau mérinos avec les enjeux de conservation du gibier et du domaine dans son entier. La concurrence agroécologique ne crée pas seulement des enjeux fourragers éphémères, mais a des conséquences sur le long terme en contraignant l'institution à maintenir un faible nombre d'animaux, ce qui a des répercussions génétiques, culturelles, démographiques et patrimoniales. Les choix de sélection et de conduite du troupeau sont liés à l'état de santé de la Ferme. Ce mutualisme se lit à différent moment dans la courbe du taux de consanguinité du troupeau réalisée par Christelle Roy. Et il faut aborder chaque orientation du taux de consanguinité dans une perspective historico-zootechnique, ethnozootechnique dans la tradition forgée à Rambouillet.

Aujourd'hui, le troupeau-race mérinos de Rambouillet est l'un des troupeaux les plus consanguins connus par la génétique. Mais c'est aussi un troupeau où la consanguinité ne s'exprime pas autant qu'elle le devrait le faire. Certains gestionnaires émettent l'hypothèse que le troupeau aurait expurgé les gènes les plus problématiques, au fil de son histoire. Ce qui replacerait la capacité de résilience des animaux et l'évolution darwinienne des espèces au cœur du projet racial.

Avec le discours de la maîtrise absolue portée par l'idée de race pure, c'est aussi la réalité d'une histoire de la maîtrise très relative qui surgirait avec l'histoire environnementale du troupeau et de sa génétique. Ce serait donc la sélection naturelle, pour ne pas dire la nature elle-même, qui rappellerait l'incapacité des hommes à la maîtriser. Au cœur même du projet

²⁰⁰ Palhière et al., 2006, p. 260.

²⁰¹ Jalloustre, 1996, p. 28 repris par Regnier, 2016, p. 48

²⁰² Regnier, 2007, p. 48-49 ; Prod'homme, 1986, p. 33-34.

domesticatoire, les gènes évoluent malgré, en réaction, et indépendamment de, l'humain maître de la sélection artificielle.

La race mérinos de Rambouillet apparaît parfois figée par le discours fixiste et essentialisant élaborée par la première zootechnie des années 1850-1870. La standardisation de la « race de conservation » ne doit pas faire oublier l'histoire un troupeau-race très changeant, que l'on prenne sa morphologie, sa qualité lainière ou sa génétique. La bête à laine espagnole passe du petit animal ibérique transhumant au gros mérinos français nordiste, de plaine et de bergerie, à peau plissée ou non-plissée, consanguin ou très consanguin.

Comme me l'a dit un des hommes de la Bergerie de Rambouillet, « s'il suffisait de faire se reproduire le bon bélier avec la bonne brebis, cela ferait longtemps qu'on aurait trouvé la solution ». Le discours du contrôle génétique des populations pourra trouver la démonstration de son inexactitude partielle dans l'histoire de la première race ovine pure française : un troupeau bigarré, né du métissage hispano-français puis des circulations internationales, des animaux, des techniques, des concepts, entre sauvages et modernes, empires et natures à Rambouillet. Et comme le disait Lavoisier, l'un des fondateurs de la conservation de la nature, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : la fabrication de la race pure, ne peut être qu'un mirage, car rien n'est pur, tout est bien plus compliqué – et donc beaucoup plus intéressant et riche. L'exemple de ces mérinos noirs de Rambouillet qui naissent contre la norme, le standard, la modernité, après 237 ans de consanguinité est l'exemple même de cet éternel retour de la tierce nature :



Une bélier mérinos de Rambouillet noir, Journées du patrimoine, 19 septembre 2020
Une brebis mérinos de Rambouillet tachetée et laine brune, 15 mars 2023

Sommaire de l'outil

I.	Outil documentaire : sources et bibliographie.....	5
A.	Les sources pour l'histoire du domaine de Rambouillet	5
1.	Sources manuscrites et sources de la pratique.....	5
1.1.	Centre d'archives.....	5
1.2.	Musées et bibliothèques patrimoniales.....	35
1.3.	Collection et fonds privés.....	40
2.	Sources imprimées.....	41
2.1.	Dictionnaires, encyclopédies.....	41
2.2.	Textes administratifs, normatifs et législatifs :.....	41
2.3.	Périodiques : presse, revue, journaux.....	43
2.4.	Récits et témoignages politiques.....	47
2.6.	Agriculture : agronomie, élevage, moutons.....	53
2.7.	Chasses : traités, manuels, récits.....	61
2.8.	Les domaines des chasses.....	67
3.	Sources iconographiques.....	71
4.	Sources audio-visuelles et radiophoniques.....	75
5.	Entretiens.....	76
B.	Bibliographie.....	77
1.	Histoire et anthropologie politiques, culturelles et sociales.....	77
2.	Études environnementales.....	86
3.	Agricultures et élevages.....	109
4.	Études cynégétiques.....	125
5.	Les domaines : palais, eaux et jardins, bois et chasses.....	133
6.	Rambouillet et sa région.....	137
7.	Littérature : lettres de la terre, plumes cynégétiques et <i>country writers</i>	142
II.	Outil thématique.....	143
1.	Le domaine et la domanialité : les métamorphoses du foncier.....	143
1.	Rambouillet avant Rambouillet : des seigneuries et des détroits coutumiers au remembrement domanial (768-1706).....	143
1.1.	La brume des Yveline(s) :.....	143
1.2.	Le haras royal de Saint-Léger : une des matrices du projet de bergerie de Louis XVI ? (1669-1715).....	147
2.	L'invention de Rambouillet comme territoire par les Bourbons (1669-1792).....	149
2.1.	La création du domaine de Rambouillet par les Bourbons : privatiser et mettre en cour (1669-1711).....	149
2.2.	Le remembrement domanial de la région : le domaine comme pôle structurant d'une nouvelle géographie administrative et territoriale.....	153
3.	Rambouillet, la liste civile et bien national : la nationalisation du domaine (1790-1792).....	158
4.	Retrouver le domaine du roi : la Restauration de Rambouillet (1805-1830).....	158
5.	Réunir le Grand Parc, ou le « coup présidentiel » avorté au domaine de 1919-1923.....	160
6.	Patrimonialiser le patrimoine des princes : la patrimonialisation tardive et relative du bâti.....	163
7.	L'évolution du territoire domanial : morphologies et métamorphoses foncières.....	164
2.	L'aménagement du domaine de Rambouillet : la forêt, les parcs, les tirés, la faisanderie, la ferme.....	166
1.	L'aménagement de la forêt de Rambouillet.....	166
1.1.	La sylvilisation de la forêt. Les cartes de la forêt comme récit, de réunion et d'aménagement des bois.....	166
1.2.	Les revenus forestiers de Rambouillet au XVIII ^e siècle.....	177
1.1.	Décret d'aménagement du 19 mars 1892.....	178
1.2.	Évolution de la surface forestière de la forêt domaniale de Rambouillet (1898-1938).....	181
1.3.	La visite du Directeur général des Eaux et Forêts, Octobre 1948.....	182
1.4.	La sylvilisation de la forêt de Rambouillet : L'enrésinement de la forêt en quelques chiffres.....	185
1.5.	La sylvilisation de la forêt de Rambouillet : les enjeux sociaux de la « naturalisation » de l'espace (1950-1990).....	185
2.	Les métamorphoses des parcs de Rambouillet.....	190
3.	Le bâti environnemental domanial : la ferme expérimentale, la faisanderie, la laiterie et les bergeries impériales.....	209

3.1.	Le bâti domanial administratif et des chasses	209
3.2.	Le complexe d'élevage animal : un bâti rustique	211
3.3.	La faisanderie de Charles X à Rambouillet (1824-1830)	213
4.	Les tirés de chasse (1787-1995)	215
4.1.	Chronologie documentée de l'aménagement des tirés de Rambouillet	217
4.1.	Aménagement du Parc de Rambouillet (1993-2012)	222
4.2.	Les tirés dans les années 2010, aménagement du DNR, 2013-2032	223
5.	Les aménagements cynégétiques du domaine et parc de Chambord	224
6.	Plan des autres domaines de chasse	228
3.	Les travailleurs du domaine : les Chasses et la forêt	229
1.	La dynastie cynégétique du Bongars Ducambard au XVIII ^e siècle	229
2.	Les gardes sous Louis XVI (1786-1789)	229
3.	Les gardes sous la Révolution et le Consulat	231
4.	La brigade forestière sous la III ^e République (1870-1940)	233
5.	Les responsables forestiers et cynégétiques de Blois / Chambord	235
4.	Les travailleurs de la ferme de Rambouillet	236
1.	Personnel de la ferme royale (1786-1789)	236
2.	Personnel pendant la Révolution (1792-1804)	237
3.	Personnel Premier Empire (1804-1814)	237
4.	Personnel Restauration, 1814-1830	238
5.	Personnel de la Ferme – Monarchie de Juillet	238
6.	Personnel sous le Second Empire	239
7.	Les économistes, régisseurs et directeurs de la Ferme de Rambouillet (1786-2020)	240
8.	Les bergers principaux et chefs-bergers de l'Établissement	240
5.	Délinquants, travailleurs et prolétaires du monde sauvage : les braconniers du domaine	241
1.	Les braconniers de l'Empire : le prolétariat des bois (1811)	241
2.	Apologie du braconnage et du colportage de gibier par Charles-Germain Bourgeois, v. 1865-1868 242	
3.	Liste de braconniers vers 1900	242
4.	Un renvoi politique sous couvert de braconnage en 1947 et un militaire-braconnier présidentiel en 1951 243	
5.	L'affaire Barbe (1951)	243
6.	Du braconnage en bande organisées : la bande à Dindin (1960)	244
6.	Les Chasses de Rambouillet : statistiques, récits, populations	245
Les princes chasseurs et non-chasseurs (1715-2022)	245	
Les traités, états, journaux et tableaux de chasse pour Rambouillet	246	
1.	Les récits de vénerie : la chasse du cerf comme bon gouvernement de la nature	246
1.1.	Les traités de chasse de la bibliothèque ducale de Rambouillet : la chasse comme bon gouvernement de la nature	246
1.2.	La vénerie comme bon gouvernement de la nature aux XIX ^e et XX ^e siècles	248
1.3.	Dangeau : les voyages de Louis XIV, une cour intime à Rambouillet (1712-1714)	249
1.4.	La cérémonie cynégétique de Chantilly, 6 novembre 1722	251
1.5.	Rambouillet sous Louis XV, domaine des plaisirs royaux	253
2.	Les récits des chasses à tir « à la française » : une chasse moderne et artificielle	254
2.1.	Un tiré sous Napoléon I ^{er}	254
2.2.	Ordre de marche dans un tiré de Rambouillet sous Charles X	256
2.3.	Un tiré sous Napoléon III	257
2.4.	Les tirés par Louis Leddet en 1912	259
2.5.	Les tirés décrits par François Vidron en 1954	261
3.	Les statistiques cynégétiques : compter pour gouverner le vivant	262
3.1.	Liste chronologique des comptabilités cynégétiques de Louis XV à la V ^e République	262
3.2.	Le nombre de gibiers tués par régime au domaine de Rambouillet (1723-1995)	263
3.3.	Les chasses de Louis XV (1725-1774) : les saisons de Rambouillet (1725-1774)	263
3.4.	Les chasses de Louis XVI (1774-1791)	269
3.5.	Les chasses de la III ^e République (1880-1940)	269
3.6.	Les chasses des IV ^e et V ^e Républiques (1946-1995)	269
4.	Les populations de gibier au domaine de Rambouillet	270
4.1.	Etat des populations de grands gibiers au domaine de Rambouillet, 1817-1829	270
4.2.	État des populations de grands gibiers dans les conservations royales (1817-1829)	274
4.3.	L'évolution des populations de gibier à Rambouillet, Chambord et Yellowstone	276

5.	Les diffusions du gibier domanial : les domaines-machines à (re)peupler la France	279
5.1.	Une des listes de diffusion des faisans de Rambouillet dans les années 1890-1900.....	279
5.2.	Liste des cerfs sika diffusés depuis Rambouillet (1913-1960)	280
6.	La faisanderie : les économies du faisan	281
7.	Destructions : la nature nuisible	284
7.	La ferme et le troupeau mérinos de Rambouillet (1784-2010)	287
1.	La ferme : flux, récoltes, états	287
1.1.	La gestion des récoltes et des cheptels en 1786-1787.....	287
1.2.	L'état de la ferme en 1792 (ADY, 6Q 126).....	287
1.3.	L'arrêté de la Convention : une ferme d'économie rurale nationale.....	289
1.4.	L'état de la ferme en 1832	289
1.5.	L'assolement de la ferme par Bourgeois entre 1810 et 1850.....	290
1.6.	L'état de la Ferme en 1924.	291
2.	Le troupeau et la race mérinos de Rambouillet : un animal politique et diplomatique	292
2.1.	Une négociation ovine et royale : les lettres diplomatiques (décembre 1784 - printemps 1786)	292
2.2.	La dernière transhumance : itinéraire du voyage du troupeau de Rambouillet (mai – octobre 1786)	295
2.3.	L'évolution de la population du troupeau de mérinos de Rambouillet (1786-1959)	298
2.4.	L'évolution des populations ovines en France.....	301
3.	La mérinisation : Rambouillet comme cœur de la machine mérine française (1786 ; 1793-1853)	302
3.1.	Les dons et les ventes du roi Louis XVI (1787-1791)	302
3.2.	Les ventes annuelles de Rambouillet par régime politique et récapitulatif (1793-1853)...	303
3.3.	Les destinations des mérinos de Rambouillet vendus aux enchères (1793-1853)	307
4.	La deuxième mérinisation : Rambouillet comme cœur de la machine mérine coloniale (v. 1860-1970)	309
5.	Sélection et génétique du troupeau de mérinos de Rambouillet : discussion	310